

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

Dictionnaire historique de toutes les communes du département ...
Charpillon, Anatole Caresme



6000096120

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.33% accurate

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE TOUTES LES
COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE. Digitized by Google



The text on this page is estimated to be only 18.25% accurate

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE TOUTES LES
COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE HISTOIRE. -
GÉOGRAPHIE. - STATISTIQUE Par M. CIARPIUX>M, «Juse de Puljil,
Avec la collaboratioa de M. l'Abbé CARESME. M Ouvrage est publié soas
le patronage de M. le PfiifIT de TEnre. LES ANDELYS, CU£Z
DELGROIX, LIBRAIRE-EDITEUR, «SAKOB-BDS, 64. / i. A. / Digitized
by Google



MAC

The text on this page is estimated to be only 13.69% accurate

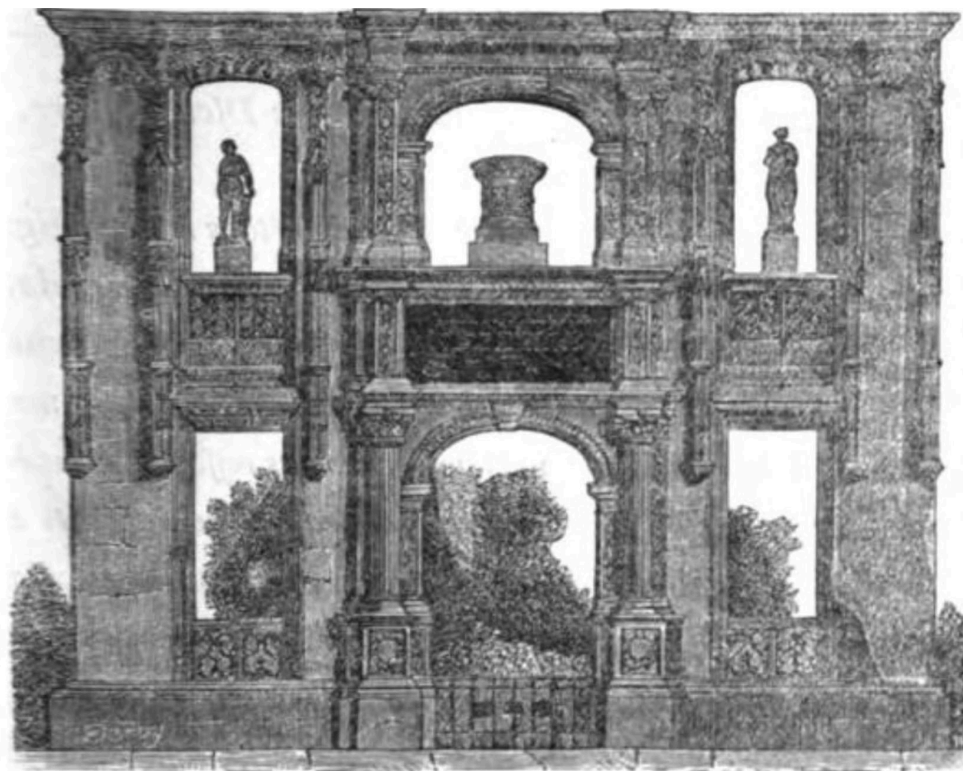
DICT' A DUCHESSE DISTRIE, Ju profond respect de Tateur»
CHARPIIXON. Digiized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.75% accurate

4 Digiized by Google

A MADAME LA DUCHESSE D'ISTRIE, Hommage du profond
respect de Tauteur, CHARPILLON. Digitized by Google

INTRODUCTION. ' JBPS^^j^I, y a bientôt trente ans, M. Gadebled publiait un Diction^jCTP^^^naïve topographique , Jiatistique et hiftorique du département ' ^de tEure. Cet ouvrage qui, à la clarté du Jlyle, joint le mérite É de Fexaâitude, a rendu depuis lors de très-grands fervices, mais l ne Je trouve plus aujourd hui en rapport avec la fituation du pays. Tout s eft modifié, s eft transformé fous r impulfion puiffante des inventions modernes : les routes, les chemins de fer ont changé les relations et fait pénétrer le mouvement et la lumière dans les communes les plus éloignées des grands centres; la fcience a prefque partout fubflitué les machines aux bras; r agriculture elle-même a obéi au progrès général et, après avoir été commerciale, elle eft devenue induflrielle; enfin les découvertes archéologiques et paléographiques, faites dans ces derniers temps, ont jeté un jour nouveau fur thijloire de nos contrées. Le fuccès qui feft attaché à notre première publication (i) nous a fngagé à continuer et à compléter F œuvre commencée par M. Gadebled. 4 / ; Gifors ttjon canton. ^ ' Google



Portique du château de Gaillon, transféré à Paris, au Palais des Beaux-Arts.

The text on this page is estimated to be only 28.60% accurate

VIII INTRODUCTION. Comme lui, nous avons adopté la forme de Dictionnaire, afin de rendre tes recherches plus faciles, La première partie de notre ouvrage contient tous les renseignements que ton peut désirer sur la topographie, la géologie, la population, la religion» les différentes administrations , l'industrie, l'agriculture et le commerce. Nous garantissons l'authenticité de nos chiffres, que nous avons puisés aux sources officielles, mais nous ne ferons pas reconstituer tous les enseignements qu'ils contiennent; nous laissons cette tâche aux esprits éminents qui sont chargés, dans nos assemblées politiques et scientifiques , dans notre Conseil général, de veiller aux intérêts moraux et matériels du pays. En outre, chaque commune sera pour nous l'objet d'une étude spéciale : les événements du temps passé viendront successivement se dérouler comme un vaste panorama, tantôt brillant, tantôt sombre, destiné à mettre, sous les yeux de la génération présente, les splendeurs et les misères des générations passées. Grâce aux notes précieuses de M. l'Abbé Caresme, nos notices historiques feront complètes tout en étant succinctes. Nous remercions MM. les chefs de service de leur obligeance à nous communiquer leurs documents administratifs , et nous tenons à donner à Monsieur le Préfet Janvier de la Motte» un témoignage tout spécial de notre reconnaissance pour son empressement à mettre à notre disposition les renseignements dont nous avons eu besoin, et à prendre, sous ses auspices, l'ouvrage que nous publions aujourd'hui, auquel il a donné ainsi les premiers éléments de succès, Qifors, le 20 Décembre 1896* CHAHPJLLON. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.56% accurate

Philippe-Auguste jurant de respecter les coutumes «le Normandie. DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE. HISTOIRE GÉNÉRALE. nous allons d'abord tracer à grands traits l'histoire générale du département, qui se confond jusqu'en 1790 avec celle de la Normandie ; nous ferons [cependant spécialement ressortir tout ce qui concerne notre contrée. Chacune des communes nous en fournira les détails et leur réunion en formera l'ensemble. ^ Lorsque les Romains, commandés par César, vinrent conquérir la Gaule, ils la trouvèrent divisée en trois parties et habitée par trois peuples différents de langage, d'institutions et de lois, les Belges, les Gaulois ou Celtes et les Aquitains. Les Celtes , placés entre les deux autres nations, étaient séparés des Belges par la Maine et la Seine , et des Aquitains par la Garonne. Ce que nous appelons Normandie était connu des Romains sous le nom de ligue Armorique ou des onze cités, et le territoire qu'occupe le département était habité : Par les Eburoviques, dont la métropole était Meldiorum/Aulercoriun (Evreux), et qui formaient avec les (^énomans (Manceaux) et les Diablintes (habitants du Das^liie), la confédération des Aulerques. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.81% accurate

HISTOIRE GKNÉHALE. Par 1(s LexoTlens qui avaient pour capitale Lisienxet qui s'avançaient jusqu'aux bords de la Risle. Enfin i>nr 1p< Volocasses qui ont donné leur noQi au Yexiu et dont Hotoièiagus (Rouen) t tait la métropole. r»7 aiis avant JAsus-CIirist , Publiiis Crn-^siis, li(»ut»Hiant de César, profilant tie.s trouM' s i4 des tlivibiuns qui existaient iidii-si ulenitut entre lescili-s. niais encoro entro les villà^t'.s et même entre IciJ chefs de cliac^ue tmiille, vint planter les aigles vuiuaines dans la Gaule celtique. Un an s*éUiit & peine éconlé que toutes les cités impatientes du joug étranger se soulevèrent ; les sénateurs des Lexoviens et des Eburoviques, dévoués aux intérêts de Rome , ayant refusé de prendre part au mouvement national , furent ^oi^és par les habitants de ces deux cités , qui allèrent grossir les rangs de Tarmée de Ambiorix et attaquer le camp de Titurinus Sabinus. César, qui se trouvait alors aux environs de Vannes, accourut à la tête onnai8e. LorsqueDioclétien divisa cetteprovinceen deux, notre pays fut englobé dans la seconde, qui avait Rotamagus (Rouen) pour métropole, et qui embrassait la Touraine , l'Anjou , le Maine et la Bretagne. Un siècle plus tard , sous le règne de Yaloitinien , la scon^^e Lyonnaise fut encore morcelée en deux parties , dont l'une, conservant le même nom et la même métropole, ne comprit plus que les pays connus depuis sous la dénomination de Normandie , tandis que l'autre , qui eut Tours pour capitale , se composa du surplus de la précé

The text on this page is estimated to be only 24.49% accurate

ISTOIRE GÉNÉRALE. 3 leur industrie : ils In dotèrent d'ares de triomphe , de temples , de cirques , de théâtres , de bâtiis dont on a trouvé des vestiges dans un assez grand nombre de localités « k côté de restes .riahitntions particulières. Les princiiaux établissements des Romains dans le département, et qui leur servaient de points stratégiques, étaient : Mediolanum-Aulercorum (Evreux), cité florissante, cBibdlie avec le plus grand soin ; Uggade (Ponfr^M'Àrdie) , Brefriodurum (Brionne) . RUwnafftis (Radepont), Ganetum (BerthouTille). De nombrenaes routes militaires , dont les traces sont encore TiMbles , reliaient entre «Dm les diflférentes cités de la Gaule romaine. Onatorse principales ont été reconnues dans le département , indépendamment de divers embra^nchements et voies doubles. Vers la fin du iv* stèclet les Romains, amollis par la débauche, dégradés par la servilHéetia corruption, se trouvèrent complètement impuissants pour arrêter les hordes de Barbarpfi qui , dâi Nord, du Midi et de l'Orient, se précipitèrent sur les provinces de rErapirc et s'en disputèrent les lambeaux. Nous voyons tour à tour les Vandales, les Huns, commandés par Attila qui s'intitule lai-même le fléau de Dieu , les Mains, traverser la secf)nde Lyonnaise et ne laisser après eux que ruines et désolation. Saint Jérôme désigne dix peuples qui envahirent simultaaênient les Gaules. fti 497 Qûris, à' la lAte des Francs , arrive à son tour, chasse les Romains de la KOMideLyoïinaiae et la range sons sa domination; à sa mort ses fils partagèrent y>n capre^tla seconde Lyonnaise fot incorporée dans le royaume de Neustrie. Pendant la longue période qu'embrasse Thutoire des successeurs de C3ovis jusqu'à Charlemagne , il est difficile de distbguer autre chose que des assassinats, des meurtres et des adultères à travers une vapeur de ?ang : aussi nous passerons rapidemmt et nous nous conU-n torons de dire que Da^^)bert et Clotaire TTÎ habitèrent Etrèpaî»ny, et que les rois Mérovinfîie>ns possédaient des habitations à Notre-Dame-du-Vaudreuil et à Ncaufles. Les hommes du Nord qui, sous Chnrlemagne, n'avaient fait, pour ainsi dire, qu'enti'evoir les cotes de France, s\'n ancèrent jusqu'à Paris, sous le règne de Cbarles~le-ftros. et Tinrent s'y établir sous Qiarles-le-Cliauve. En 844 ils saccagèrent Rouen et tout son fiocèse dont faisaient partie les villes des Andelys, d'Etrépagny et deGisors. Evreux subit lemême sort ; Paris n*écbappa au pillage que moyennant une rançon de 7,000 liTres «Targent. Tous les ans on voit ces

barbares, montés sur de légères embarcations, côtoyer les rives de l'Océan, remonter les fleuves, pénétrer jusqu'au centre de la France, détruire par le fer et le feu, tout ce qui se trouve sur leur passage, et retourner dans leur pays aussitôt qu'ils sont gorgés de butin, pour revenir l'année suivante. Charles-le-Chauve convoqua divers conciles pour aviser au moyen de prévenir le retour des Normands du Nord ; il fit fortifier Pont-de-l'Arche et jeter un pont sur la Seine pour arrêter. En 843 un jeune chef de pirates Scandinaves nommé Rollon, ayant été chassé de son pays, rassembla une troupe nombreuse et vint s'abattre avec elle à l'embouchure de la Seine ; le pays, ruiné par les précurseurs de Rollon, se trouvait dans l'impossibilité de se défendre. Cédant aux sollicitations des bourgeois, l'Archevêque de Rouen se rendit à Jonièges pour supplier en leur nom le chef normand d'épargner la ville et se soumettre à l'empereur à leur seigneur et roi. Rollon s'empressa de venir prendre possession de Rouen et d'en relever les murailles et de fortifier pour en faire sa place d'armes et le centre de ses excursions. C'est de là qu'il

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.25% accurate

4 HISTOIRE GÉNKKALK. s'élance pour aller piller In
Brotacrne, l'Ajou, l'Auvergne, la iJoirçrofrno, lo Perclio ot le Mfiine : on
«'ntoiid de tous cot/'s dc^; cris dr» dt'lresse et de désolation. Le roi,
impuissant à protéger ses sujets, m> f^nn^e }>lus qu'à se faire un allié de
l'ennemi qu'il ne peut vaincre; il charge l'Archevêque de iinuen, i>ancon,
des premières négociations et, à la suite d'une trêve de trois mois, un traité
définitif est conclu à Saint-Clair-sur-Epte, en 912. Charlefi-le-Simple
abuidoima au chef Scandinave, à la diarge de foi et hommage el à la
condition qu'il recevrait le baptême (1), la contrée qui avait été si souvent
dévastée par les hommes du Nord, et qui prit du nom de ses conquérants
celui de Normandie. Ce pays , Tun des plus riches de France , se trouvait ,
après soixante-dix années de guerre et de troubles, presque complètement
désert et abandonné. Rollon, à son retour de Saint-Clair, reçoit le baptême
avec un grand nombre de ses frères d'armes et fait preuve, dans
l'administration de la contrée qui vient de lui être abandonnée, d'autant de
sagesse et de modération qu'il avait raontrô de violence dan*; les combats.
Les vini^t nnnô"ecliapper de Laon, caché dans une masse de foin , appela à
son secours Uarald « la denl noire, roi de Danemarck , qui s'empressa
d'accourir et de rétablir Tautorité du duc. Louis IV fut ibrcé, en 940, par un
traité Jait aussi à Saint^air^sur-Epte, d'abandonner de nouveau au jeune duc
tout le territoire cédé à son grand-père, ainsi que tous les domaines qui y
avaient été ajoutés successivement. Lothaire , poussé par Gerberge , sa mère
, veuve de Louis IV, se ligua avec Thibault , ccHute de Chartres , de Tours
et Blois , pour anéantir la domination normande. Les coalisés «ivahirent le
territoire du duc , attaquèrent Evreux , qu'ils prirent d'assaut et livrèrent au
pillage. (1) Plodoard, (^c-rivaiiii ront.'nif nrain, RViprirtu» :iinsi nne justire,
et que la fanMua dunear de Boro viendrait d»r«telamatioii: Ak! BoUon! que
jetaient ccui qui appelaieat le Doc à leur laoiïm. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.55% accurate

HISTOIRE GÉNÉRALE. 5 Richard implora de nouveau l'appui de ce même Harald, qui l'avait sauvé vingt ans auparavant. Les Danois, attirés par l'espoir du butin, accoururent en foule jusqu'à Jæfossæ, d'où ils se répandent dans les alentours du comte de Northampton et du roi de France, pillant et ravageant tous les pays qu'ils parcourent. Le roi ne put obtenir la paix et l'éloignement des Danois qu'en rendant Evreux au duc • qui fit rebâtir la ville, avec les églises qui avaient été détruites, et la donna, en 960, au duc le titre de comte, à son fils naturel Robert. Richard I^{er}, surnommé Sans-Peur, mourut à Val-de-Fécamp en 996. Son fils Richard II lui succéda et, après avoir affermi la puissance de ses prédécesseurs, il mourut en 1027. Richard III ne régna qu'un an ; son frère puîné Robert, surnommé le Diable, lui succéda ; il aida Henri de France à reconquérir son trône et obtint, comme prix de ses services, tout le pays connu sous le nom de Vexin normand jusqu'à Pontoise. Ce prince, doué d'un esprit aventureux, conçut l'idée d'aller en pèlerinage à Jérusalem. Il assembla ses barons, les évêques et les abbés - «on dut leur faire reconnaître son fils (son successeur) l'enfant d'une concubine appelé (Guillaume), nomma Alain, sénéchal de Normandie et s'embarqua pour aller mourir à Nicée, en Bithynie, sans avoir pu fouler la Terre Sainte'. ' Guillaume II, surnommé le Bâtard, encore enfant, lui succéda en 1035. Ce prince grandit au milieu des troubles et des querelles des barons et des seigneurs de ses domaines, et montra bientôt les qualités qui devaient le rendre célèbre et justifier en même temps, son légitime orgueil, le droit de son père. Aidé d'Alain, duc de Bretagne, il triompha de ses ennemis, agrandit ses États, protégea les sciences et les arts et, lorsqu'il rétablit l'ordre dans son duché, il passa en Angleterre à la tête d'une armée d'aventuriers, vainquit sur le champ de bataille d'Hastings le duc de Harold, changea son surnom de Bâtard en celui de Conquérant, prit chacun de ses compagnons un fief dans le royaume qu'il vient de conquérir et revint mourir à Rouen en 1066. Guillaume laissa à son domaine de famille, la Normandie, son fils aîné Robert. • Quant à l'Angleterre, dit-il, je ne la lègue à personne, parce que je ne l'ai point reçue * en héritage, je la partage entre les vassaux de Dieu, tout en faisant des vœux pour que ♦ mon fils Guillaume l'obtienne et y prospère. > Son dernier fils Henri ne reçut qu'une somme de 5,000 livres d'argent. Guillaume, surnommé le Roux, se hâta d'acquiescer à la possession

du trésor et de la couronne d'Angleterre, puis il revint en France disputer et enlever la Normandie à son frère aîné Robert qui se fit remettre par lui une somme de 10,000 marcs d'argent et partit pour la croisade. A peine maître de la Normandie, le roi d'Angleterre demande au roi de France la restitution du Vexin français qui avait été cédé à son aïeul Robert-le-Diable et, sans attendre la réponse, il s'empare de la Roche-Guyon, de Mantes, (1) de Vetheuil et de Gisors. Il songea alors à protéger ses frontières contre les agressions des Français et chargea de ce soin Robert-

The text on this page is estimated to be only 26.93% accurate

6 HISTOIRE GÉNÉRALE. par Ranulfe Flambard, son favori, il se décide à passer en Angleterre pour reprendre la couronne qui lui a été enlevée, mais au lieu de combattre, il cède à son frère toutes ses prétentions au trône, moyennant une pension de 3,000 marcs d'argent, qu'il ne reçut jamais et à laquelle il renvoya peu après. Guillaume de Breteuil, l'un des plus puissants seigneurs de Normandie, étant mort vers cette époque, le pape, la confirmation de toutes les coutumes qu'il avait établies tant en Angleterre qu'en Normandie. Guillaume, fils de Henri ayant péri dans le naufrage de la White-Night, Louis-le-Gros redemanda la restitution de Gisors, qui avait été prêtée à ce jeune prince à la charge d'hommage par le traité de 1118. Le refus de Henri fut la cause d'une nouvelle guerre. Louis, secondé par Eustache de Breteuil, Hugues de Gournay et quelques autres seigneurs mécontents, entra en Normandie pour y rétablir l'autorité de Guillaume Cliton. Le roi d'Angleterre revint dans son duché aussitôt qu'il apprend cette nouvelle, s'empare de Breteuil, brûle Evreux, qui appartenait à ses adversaires, et marche au-devant des Français qu'il rencontre dans les plaines du Vexin, entre Yverdis et Étrépy (1). L'armée de Louis-le-Gros fut complètement battue et se réfugia en désordre aux Andelys; peu après, le roi de France, ayant reçu des renforts, reprit l'offensive, se jeta dans les contrées arrosées par l'Eure, ravagea tous les pays qui se trouvaient sur son passage et voulut s'emparer de Breteuil et d'Ivry; mais Henri étant arrivé au secours de ces villes, Louis n'osa pas courir les chances du combat et fut forcé de quitter la Normandie. (1) Breteuil « Brtenile. ainsi appelée du nom d'une rivière alluvée entre Ouarbois et Avois. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.02% accurate

HISTOIRE GÉNÉRALE. 7 Après la mort de l'héritier présomptif de la couronne, les seigneurs normands, inquiets pour l'avenir et craignant que le roi ne leur imposât, comme successeur, un de ses bâtards ou un enfant éloigné, tournèrent leurs regards du côté de Guillaume Cliton et, dans une entrevue conclue à la Croix-Saint-Leufroy, au mois de septembre 1127, ils s'engagèrent à reconnaître ce prince dans le duché de ses parents ; au nombre des barons qui prirent part à cette ligue, nous voyons Galeran, seigneur de Meulau et de Beaumont-l'Auxois, Amaury de Montfort, comte d'Évreux, Guillaume de Roumare, Hugues de Vitré et enfin Foulques, comte d'Anjou qui donna une de ses filles en mariage au futur roi. Un des premiers actes des conjurés, fut de chercher à s'emparer du château-fort de Gisors, mais la précipitation de l'un d'eux qui devança l'heure, fit échouer leur projet, Robert de Chandos qui commandait la citadelle mit le feu à la ville et força les seigneurs à se retirer. À peine Henri eut-il été instruit de ce qui se passait, qu'il revint en Normandie, Jean de Montfort, de Pont-Audemer, bat les conjurés à Bréteuil-sur-Ouche, rase le château de Valleville, qui leur avait servi de quartier général, détruit Lisieux et se rend à Gisors pour chasser les partisans de son neveu qui se trouvaient dans les environs. L'enfermement de Gisors était réservé au vieil Henri ; son gendre Geoffroy, surnommé Plantagenêt, fils de Foulques, comte d'Anjou, voulant le forcer à partager son trône avec lui, envahit la Normandie avec ses Angevins mais se retire bientôt devant son beau-père qui s'en va mourir, le 1^{er} décembre 1135, dans le château de Lyons-la-Forêt, selon les uns, et dans celui de Saint-Martin-Ferment, selon les autres ; sa mort fut le signal de l'anarchie la plus complète. Les barons qui ne sentent plus peser sur eux la main puissante du maître, renouvellent leurs vieilles querelles ; Guillaume de Breteuil reprend en 1141 les domaines qui ont été enlevés à son père ; Roger de Toeni, excommunié par l'évêque d'Évreux, s'empare du Vaudreuil, pille l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy et au moment où il retourné enfermer son butin dans son château d'Acquigny, le comte de Meulau l'attaque et le fait prisonnier. Richer de l'Aigle, de son côté, ravage les domaines de Roger, fait une irruption sur les terres des moines de Saint-Evroult et enlève leurs troupeaux ; Gilbert de Clarendon porte le pillage et l'incendie sur les terres de l'Évêque et de la Risle pendant que Galeran de Meulau, à la tête des troupes royales, détruit les villages des barons qui n'osaient reconnaître

l'autorité d'Etienne ^HUns. An milieu de tons ce» désordres arrive Geoffroj-Plantagenèt, qui veut reprendre les à-naines de sa fmmme, mais les deux expéditions qu'il tente avec ses Angevins n'ont d'autres résultats que de semer sur son passage te meurtre, te piUage et l'incen^. L Dckes, qui a recouvré sa liberté , et d'autres chevaliers, entre eu Normandie le 14 janrâr 1144, passe te Seine à Vemon, marche sur Rouen, dont les bourgeois lui ouvrant les

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.69% accurate

8 HISTOIRE GÉNÉRALE. portes, et s'empare successivement de tout le duché

The text on this page is estimated to be only 23.75% accurate

HISTOIRE GÉNÉRALE. k i t i a » ^ n i è T e e t l e comte de Flandres q n i avait été désigné comme régent, les parties d u i a i r o i t comme arbitre le roi d'Angleterre, qui applanit les d i f i c i l t é s d a n s f u n e o o n f é r r a i c e tenue à Gisors. Trois ans après, le fils de H r a r i I I . qui n v a i t ô p o t i 5 ; ê M n r g i i e r i t o d o France, étant mort f - n f a n t s , Philippe alla trouver H e n i - i au lieu o n l i i i a i i ' e des rendez-vous, entre Gisors 4 T n « , et réclama le douaire de sa . s o n a r avec le A ' (^ x i n et les châteaux qui lui a v n i t n i t été constitués en dot ; le roi d'Angleterre s'obligea à payer tous les ans à sa b e l l c - f i l l u une { l e o s i o n de 2,750 livres, monnaie d'Anjou, payables à Paris [p r o c a i u m n i a d o L i s s u æ et G i s m i i i) ^ il fat en outre c o n T e u n que le second fils de Henri, Ridiard, comte de Poitou, qui r â ç u t depuis le s u r à o m de C o s u r - d e - L i o n , épouserait Alix, sœur de Philippe, et recemît en dot le comté du Yexin. Après les I f t t e s d e N o ë l de l'année 1185, les deux rois se réunirait encore à Oisors. P b i l ^ y p e se plaignit de ce que le mariage de sa sœur Alix n'avait pas e n c o r S ' é f é c é l é b r é , B a r i demanda et obtint une remise, il espérait, dit-on, la mort de sa femme E l é o o o r e pour épouser Alix à la place de son fils. Philippe-Augnsfo, privé de la forteresse de Gisors, résolut d'élever dans le voisinage o c h . - \ t ^ a « - f o r t qui fut en état de contre-balancer sa p u i s * ; a n c e : le f r o i i v e r n o u r de H i s o r s i f O p p o s a et de l i i n a q u i t une guerre acharnée ([ue les rois de France et d " A n [i ; le terre se firent pendant deux nus, et l o r s c ^ u ' i l s se furent tous deux épuisés, ils e u r « i t une entrevue U r r y , où ils c o n c i u i t - u t la paix. Vers cette époque, Jérusalem étant tombée entre l œ m a i n s des Sarrazins, le pape m r o y a des I é | p i t s dans t o n t e la chrétienté. A la n o u v e U e des meilleurs qui T e n a i e n t de f i a p p s r la T i l l e s a i n t e , les deux rois o u b l i è r e n t leur è d i s s e n t i m e n t s et se réunirent à une c f l a f a e i i o e qui leur fut assignée par les légats, à Gisors, sur la f i r a n t i è r e des deux r c j a u m e s , a n m o i s de l é v r i e r 11 S 8 ; Guillaume de Tyr dépeignit d'une façon si é l o q u e n t e les p » « « é c u t l o n s auxquelles étaient en b u t les chrétiens d'Orient, que les rois, Ridiardr C œ a r - d e - L i o n e t u n e f o u l e de seigneurs des deux nations p r i e n t immédiatement la croix. Malgré les s e n n e n b ^ d ' a m i t i é qui avaient été é c h a n g é s sous les auspices des légats, les l i o s t i h t é s recommencèrent bientôt. Philippe-Auguste s'empara du Berry et de l'Auvergne poursuivit ses adversaires j u s f f n ' e n N o r m a n d i e ; H e n r i 11 demanda alors une c o n f i * f > ? û c e sous un o r m e témoin des précédents rendez-vous, situé près de Gisors; on fit une trêve de trois jours v t la paix allait être conclue quand une r a i l l e r i e h p r o]) û s

de l'urne sans lequel les soldats anglais étaient à l'abri des rayons du soleil, tandis que les Français étaient exposés à toute son ardeur, vint rompre les négociations; les Français furieux se précipitèrent sur leurs ennemis, les mettent en déroute, les poursuivent jusqu'à Yonon et reviennent abattre Tonne qui avait été la cause du combat. Les Anglais prirent l'offensive et allèrent mettre le siège devant la ville de Mantes ; au moment où ils commençaient l'attaque, Philippe arriva avec son armée et les fit à «retirer; après de nombreux actes d'hostilités, qui n'eurent d'autre résultat que de «w la misère dans toute la Normandie, un cardinal envoyé par le Saint-Siège parvint à réunir les princes avec leurs barons et évêques dans la semaine de la Pentecôte 1189 à la Ferté-Bernard. Philippe offrit à Henri de lui rendre toutes les places dont il s'était emparé sous la seule condition que le mariage de sa sœur avec Richard ne serait pas dénié; Richard, de son côté, demandait à conclure ce mariage et à être associé au trône. Le roi d'Angleterre s'y refusa craignant sans doute d'être détrôné par son fils; celui-ci chercha un refuge à la cour de Philippe, auquel il fit hommage des domaines que la maison des Plantagenets tenait de la couronne de France. 3 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.61% accurate

10 HISTOIRE GÉNÉRALE. ' Les troupes recommencèrent les hostilités ; Philippe enleva successivement la Perté^ Bernard et le Mans, où son adversaire s'était réfugié, et il se disposait à le pourvu ivre à Saumur, quand Henri demanda h trnilpr et déclara accepter les conditions que lui fera if Philippe. Cohii-ci cxifToa que Henri lui tit hommage de tons le^^ états (ju'il poss^^^dnit en France, fiuf le niariag*? d'Alix .se fit ininiédiatenienf. que Henri et son liis aliasstMit h la mi-carênie se joindre à Vèzelay h l'année des croisés, que Henri lui payât 20,OUO mares d'argent pour rindemniser des frais de la gueiTe et qu'entin il lui i-eniût les villes du Mans et de Tours ou à .son choix les châteaux de Gisors, Pacy et Nouaiicourl |>our garantir l'accomplissement des conditions du traité (1). Henri sonserivit à ces conditions humiliantes ; il obtint cependant que le mariage d*Alix n'aurait lieu qu'au retour de la Terre-Sainte. A peine aTail-il signé ce traité qu*il tomba malade et aUa mourir au château de Ghinon, le 3 juillet 1189. Trois jours après la mort de son père, Richard-Couivde-Lion s'aboucha avec Philippe pour la confirmation de la paix et prendre les dernières dispositions pour la croisade à la^ quelle fls s'étaient en^nixés h Gisors. Les deux rois s'embarquèrent, Tun à Gènes, l'autre à Marseille, et se retrouvèrent en Sicile, où la division commença à se manifester entre eux à propos d'une réclamation faite par Richard à Tancre le, roi de Sicile; mais ce qui acheva de le«; brouiller lut l'aveu par Richard de son maria-:»' a\ ec Hei-angère, (ille tiu roi de Navarre, au mépris de se's (^w^^ngements avec Alix. Pliili))i>t' réclama la dot (fue Richard refusa de rendre, mais qui promit de payer comme couipeusatioii une somme de 10,000 mares d'argent (2). Après un court séjour en Palestine, qui n'a\ aiL lait qu'envenimer la brouille des deux rois, Philippe revint en France en 1192 et s'empessa de profiter de l'absence d« Hichai'd pour entrer en Normandie, reprendre la dot de sa sœur et se fiiire céder par le duc Jean toute la rive droite de la Seine, sauf la ville de Rouen, la rive droite de Tlton avec les places fortes d*Evreuz, Yaudreuil, Vemeuil et autres. Hichard quitta l'Orient peu de mois après Philippe, mais U eut la malheureuse idée de vouloir traverser rAllemagne pour rentrer dans ses Etats, il fut reconnu malgré son déguisement de pèlerin, arrêté et livré à Henri YI, qui le retint prisonnier ; et ce ne Ait que moyoïnant une rançon de 150,000 mares d'argent qu'il parvint k recouvrer la liberté. Lorsque Philippe apprit la délivrance de son ennemi,

il entreprit une nouvelle campagne en Normandie, se porta sur les bords de l'Eure, enleva successivement Ivry. Pacus-sur-Eure et Lisieux ; de leur côté, les bourgeois d'Evreux apprenant que Richard était entré à Harfleur, se déclarèrent pour lui et massacrèrent une partie de la garnison française. Philippe s'en vengea en brûlant la ville et se retira à la nouvelle de l'approche de Richard. Différentes tentatives de négociations furent inutilement faites tant à Rouen, Pont-d'Arche, qu'à Yverville ; il fut impossible de s'entendre ; aussi la guerre continua, mais fut portée dans l'Anjou et le Poitou ; Richard surprit son rival entre Evreux et Blois, lui fit essuyer une déroute complète et s'empara de son trésor, de sa chapelle portative et de ses archives qui, depuis ce jour, sont déposées à la tour de Londres (3). Le cardinal-légat et l'abbé de Cîteaux usèrent de leur influence sur les deux monarques pour les décider à la paix ; un traité fut conclu le 83 juillet 1194, et les limites du (1) Benoît de Pîtres. (2) Rigold. (3) d'Amboise. Philippi Augusti (3) Roger de Hovvillaii. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate

HISTOIRE GÉNÉRALE. Il y avait de Philippe furent portées jusqu'à l'Eure et l'Avre ; toutes les places que elle occupait en Nonoandis, «nir» autre Vaodren, LouTiers, Léry et Pont-Arehe, lui furent abandonnées ; et de toutes les places démantelées pendant la guerre, Eiehard ne pouvait fortifier que Drianoort, Gondias, Nanbong et Bietena. Ce traité ne fut pas plus réitéré que les précédents. Les deux rois «e retournèrent à leur présence sous les murs du Yandreuil, Richard bat son fils, et à son tour des excursions sur le territoire de France, brûle les moissons et rend aux habitants le mal que les Français ont fait en Normandie. Quelques temps après, les deux rois vont se rejoindre dans les plaines du Berry, et au moment où le combat va s'engager, Richard se présente devant Philippe lui fait hommage comme à son seigneur et demande à traiter. Les négociations se prolongèrent jusqu'au mois de janvier 1196, époque à laquelle la paix fut signée à Gisors. Richard abandonna à son rival Gisors, Neaufles et tout le Vexin normand et de plus les châtellenies de Pacy, Yernon, Gaillon, Ivry et Nonancourt. De son côté, Philippe lui rendit Evreux, Aunou, Neuilly, etc. Andely devait rester à l'archevêque de Rouen et ne devait pas être brûlé ; malgré cette clause, Richard disait peu de mots après son retour sur les rochers qui dominent les bords de la Seine, le bateau Oaillud, destiné à couvrir sa retraite. Ce fut la cause d'une nouvelle guerre. Philippe, battu entre Yeuilly et Oanuchfles, se réfugiâ à Mantes pendant que Richard lui enlevait Gisors et Boury . Le roi de France ayant reçu des renforts marcha au secours du Vexin. Arrivé près de Gisors, il tomba dans une embuscade que lui avait tendue Richard. Au lieu de fuir, il s'attacha sur les troupes anglo-normandes, se fit un passage, et gagna Gisors; au moment d'entrer dans la ville, le pont, qui était trop chargé, se rompit et le roi, ainsi que tous les siens, tombèrent dans l'Epte. Philippe faillit se noyer et on « le retira à grande peine de l'eau et de la vase par les pieds (1). » A un an de là, Richard tomba sous le coup d'un soldat inconnu, au siège de Chalus. Il n'était pas de taille à reprendre ce qu'il s'était laissé enlever, et pendant que Jean courait à Ghinon mettre la main sur les trésors laissés par son frère, Philippe «Drape de la ville et du comté d'Evreux, enlève Gonches, qui appartenait à R

The text on this page is estimated to be only 23.09% accurate

HISTOIRE GÉNÉRALE. réunion légale n'eut lieu ([u'eu KiOI et fut cemsjaciV'e par lettres-patentes du roi Jean commençant ainsi : Joannes dei graiia^ Francorum rcjc... notinn faoînus per présentes t tam preesent^us quam ftUuris. . . tnsuper noslrœ coronw augentes insignia ducatum NormannU» iDoluntuSt in modum quiseqttUur noslrœ coronœ sùciari.,, etc. Le comté d'Evreux fai distrait de la oouroime environ un siècle après sa réunion. Philippe-le-Belle donna en 1807 à son frère Lonis, qui le servit toujours fidèlement et se distingua dans la guerre contre les Flamanrl^. Louis eut pour successeur son ŪJs Pliilippe, surnommé le Sage. Ce comte épousa la princesse Jeanne, qui lui apporta en dot la Navarre; son fils Qiarles que ses cruautés, ses {lerfidies et ses débauches ont fait surnommer h Mauvais, sp joifrnl aux Anglaiï* pour piller et dévaster une grande partie de la Normandie ; battu par Duiiucscliu au combat de Cocherel, le 1(5 mai 13C4, il se rf'ufurie en Angleterre, d'oii il revient i>our recommencer sa \\e de désordre et t\\e jiillage. Charles V confisqua ses domaines en 1378, mais Charles VI les rendit au fils (ie Charlesle-Mauvais, et yen de temps après, ce nouveau cointpd'Evreux les céda au roi do France en échange d'une soauned'argentetdu comté de Nemours, qui fut éngéeu duché-pairie (1). Après les désastreuses batailles d*Azincourt, en 1415, et deVemeuilen 1424 , les Anglais profitant delà folie du roi et des querelles des Armagnacs avec les Bourguignons, reprirent la Normandie que Philippe-Auguste avait arrachée avec tant de p^e et par lambeaux des mains de Richard-Cœur-de-Lion et de- Jean-sans>Terre. Ce no fut que lorsque ^ vierge de Domremy, Jehanne la Pucelle, eut piété son secours merveilleux et providentiel à Charles YII et Teût &it sacrer à Rheims, que ce prince put reprendre l'offensive et chasser les Anglais de son royaume. Danois et Poton d>»^ XaintratUes, secondés par un vaillant chevalier normand, Robert de Floques, leur enlevèrent successivement l^int-de-i' Arche, Verneuil, Evreux, Louviers, Gisors, Anddys, la Hntitoclla Basso-Norniaii-lir. I>n province fut encore agitée au commencement (lu vr'^ui- sui\\ ant, jiar la i^uoiTc du])i<<n public. La fin du iv^rut' de Loui> XI ot los réunies suivanls jusqu'à la Liirue si:,MialAi'ont une ère de pros|HrriU'jus({u alors inctmaue daus notre contrée; l'indu^Uie et Iv. coniiKcro*» prirent un essor considérable, les lettres qui s'étaient renfermées dans le cloître, conmiencèrent à se faire jour au dehors. Au moment où Henri IV fut appelé au trône par la mor^ de Henri

III, Evreux avait pour évêque un homme d'un grand mérite qui, oubliant le caractère de paix dont il était revêtu, sous le despotisme de rébellion et de discorde. A sa voix, les bourgeois d'Evreux s'armèrent et saccagèrent les châteaux d'Harcourt, du Neubourg et de Couches, qui tenaient pour le roi ; leurs efforts échouèrent devant la forteresse de Lireteuil. L'armée royale ne put pas les faire rentrer dans l'obéissance, et pendant que le duc de Montfaucon se rendait maître des Andelys, que Suéton s'emparait de Gisors, le duc de Biron se faisait ouvrir les portes d'Evreux et forçait l'évêque à se réfugier à Limiers. Henri IV battit le duc de Mayenne dans les plaines d'Ivry, le 14 mai 1500, s'empara ensuite de Loin le 15, puis à l'abbaye de Saint-Pierre recevoir la messe à l'abbaye de Breteuil, etc. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.56% accurate

HISTOIRE GÉNÉRALE. 13 La grande seigneurie qui avait succédé à la grande TasraUtâ abattoB par Louis XI, était parvenue à l'apogée de sa puissance, quand Richelieu apparut à l'horizon comme une éonipfp sanglante. Ce terrible faucheur de têtes, après avoir fait tomber sous la hache du bourreau les fronts qui refusaient de s'incliner devant son chapeau rouge, fit raser les forteresses derrière lesquelles les seigneurs s'étaient si souvent abrités pour braver l'autorité royale : ce fut à lui qu'il remédia le démantèlement et la ruine d'une grande partie des châteaux féodaux de la Normandie. A sa mort, les seigneurs essayèrent encore de résister à l'autorité royale, et la guerre de la Fronde vint jeter de nouveau le trouble dans notre contrée. Excités par le duc de Longueville, gouverneur de la Province, le Parlement de Rouen prit la partie des villes de Normandie embrassèrent la cause des princes. Le duc d'Harcourt ayant été chargé par Mazarin de les faire rentrer dans l'obéissance, il rendit successivement maître de Louviers, Yvetot, Andely, Bernouville, Pont-Audemer et Quimperville ; mais il échoua devant les murs de Rouen. Le duc d'Harcourt qui vint vainement devant l'Arche, fut tué sur un cheval rouan, Sans avoir entré dans Rouen . {Cowrier de la Fronde). Gènes lut qu'en apprenant l'arrestation des princes dans la Normandie déposa les armes. Cet épisode a été nommé, non sans quelque exagération la guerre d'Harcourt. • L'échange de la principauté de Sedan contre le comté d'Enghien et les vicomtes de Beaumont-le-Roisier, Broteuil, Conches et Nonancourt, fut pour cette partie du département de l'Eure, une source de prospérité. Les ducs de Bouillon, qui avaient fixé leur séjour au château de Navarre, reconstruit par Mausard, y tenaient une véritable cour, en tous points semblable à ces petites cours d'Auvergne, que nous voyons aujourd'hui disparaître sous les envahissements de la Prusse. Dans la seconde moitié du xix^e siècle, le vertueux duc de Penthièvre, de son côté (le duc de Bizy, répandait dans toute la contrée de nombreux bienfaits. Le département de l'Eure, formé en 1790, du démembrement de l'ancien duché de Normandie, accepta la révolution sans enthousiasme et fut bientôt en proie à des souffrances excessives causées par le trop brusque passage de l'ancien régime au nouveau (1). Des agitations signalèrent les années 1792 et 1793; et lorsque Buzot vint prêcher l'insurrection contre la Convention, qui l'avait décrété d'accusation avec ses collègues les Girondins, 2,000 soldats et gardes nationaux se

levèrent à sa voix et se joignirent à l'armée de Puisaye qui marchait à Vernon, mais arrivés à Trécourt, ils rencontrèrent la brigade commandée par Humbert, prirent la fuite au premier coup de canon et retournèrent dans leurs foyers. Ce fait, que l'histoire appelle le combat de Drécourt, est connu dans le pays sous le nom de bataille sans larmes, pas une goutte de sang n'ayant été versée. La chouannerie fit d'assez nombreuses recrues parmi les habitants du département, mais elle disparut entièrement, après que Frotté eut été fusillé à Ymeuil. Lorsque Napoléon, après son divorce, eut donné en 1810 à l'impératrice Joséphine, le Domaine de Navarre, cette belle résidence recouvra un instant sa splendeur passée ; pen(Ij M. Boivia-Champeaux. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.02% accurate

14 HISTOIRE (IKXKHALE. dnnt deux ans Joséphine y tint sa cour et son souvenir est encore cher à tous les habitants de la Tour. A cette époque, Navarre fut érigé en duché pour le prince Eugène et sa postérité. Depuis la disparition de la clouannerie jusqu'à nos jours, le département a joui de la paix la plus profonde et, après être entré en scène des idées socialistes de 1818, il n'a pris aucune part aux soulèvements qui ont signalé la fin de l'année 1852. A'f)ici les chiffres des suffrages tenus par Napoléon Bonaparte

The text on this page is estimated to be only 28.45% accurate

STATISTIQUE. CHAPITRE PREMIER. Le premier, connu sous le nom de Vexin normand et qui comprend en entier l'arrondissement des Andelys, est isolé du reste du département par le cours de la Seine et se trouve à peu près enclavé dans les vallées de l'Epte et de l'Andelle. Le second, assez étroit, commence dans le département de Seine-et-Oise et se continue entre la Seine et l'Eure, jusqu'à leur confluence. Le troisième, compris entre l'Eure et l'Iton, est divisé en deux parties, la plaine de Saint-André et la portion du Perche qui a été incorporée dans l'Eure. Le quatrième, composé du Roumois, de la plaine du Neubourg et de la partie du pays d'Ouche. Pendant de l'arrondissement d'Evreux, se trouve entre la Seine, l'Eure, l'Orne et la Hisle. Le Roumois est séparé de la plaine du Neubourg par une suite de vallons secs qui courent entre Montfort et Elbeuf. Le pays d'Ouche, appelé le pays d'Ouche, est situé entre la Charentonne et la Risle. • La plaine du Lieuvin, qui est à l'ouest de la Charentonne et de la Risle, forme le SYSTÈME DES EAUX Par suite de la disposition du sol, tous les affluents de la rive gauche de la Seine se dirigent du sud au nord tandis que ceux de la rive droite coulent du nord-est au sud-ouest. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.64% accurate

16 STATISTIQUE. La Seine sort d'Ivry-la-Bataille (Seine-et-Oise) pour entrer sur celui de l'Eure au confluent (à l'embouchure), traverse l'Eure, Pout-de-l'Arche, quitte le territoire de la ville pour s'écouler dans le département de la Seine-Inférieure, et revient dans l'Eure à Aizier baigner la limite nord-ouest du département jusqu'à Fiquefleur ; l'étendue moyenne est de 128 millimètres par 1,000 mètres ; ses affluents principaux sont, sur sa rive gauche, l'Eure et la Risle. L'Eure prend sa source dans la forêt d'Origny (Orne), traverse le département d'Eure-et-Loir, (jusqu'à la forêt de Châteaufort), Pont-Audemer et déverse ses eaux dans la Seine, à la Haye et à la sous-les-Monts. (.) n compte dans le département quatre ports de mer ouverts au cabotage, deux sur la Seine. Les premiers puits artésiens établis en Normandie ont été forés à Gisors en 1824 : depuis lors, il en a été percé dans un assez grand nombre de localités du département, mais sans aucun succès. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.82% accurate

STATISTIQUE. 17 IL>noH et £:taiif2riB. On ne trouve dn us 1.-
(îôpnrtémont dt> rEiir." ni lacs ni étan^]r^ du dépôt des terrains meubles,
dont les éléments apparus :i^ent à un âge antérieur. Ces terrains renferment
parfois des squelettes d'animaux» kk que les éléphants, etc., qui n'habitent
plus nos parallèles. Ā troisième formation ou épo(iue tertiaire, compmid
les terrains qui se sont assis tnnquillement dans nos climats, à la superficie
de la craie. La quatiième a^t celle de la craie, c'est la plus h'u cnlo des
formations secondaires^ MIS la plus ancienne de celles reconnues dans le
département. U. A. Passy établit ainsi la nomenclature des terrains qui
composent le sol, avec rîndicatkm des localités où chaque espèce se
rencontre plus particulièrement. TERRAINS. LOCALITÉS
PRINCIPALES. Allavîons contemporaines Vallées des rivières. .\Uuvium
ancien Plaines à céréales. Diluvium . Ai'gile et sables avec silex
(paysd'Uuche), Sables avec meulières en fragments . Entre l'Eure et la
Seine. Minerai de fer Pays d'Ouchc. Grps pt pouflingues Evreux, Broglie»
LyODs. Argile plastique supérieure Evreux. Meulières Houlbec-Goclierel.
Sables supérieurs Calcaire l.cu.tre supérieur ^ Calcaire lacustre intérieur J
ij"mw * Sables moyens | Calcaire grossier Rives

The text on this page is estimated to be only 17.09% accurate

18 STATISTIQUE. Caumont, Vion et Louviers, pns
terti>irgé'C*^^^ L),; taies, et le départi'uii iil (if l'Eui-e a été eonijiris
dans la reïfion st-pleiitrio« J'W*' '^ s «tend depuis le nord de la France
jusqu'à la Loire et au Cher, r y^^Ç^^ etduRhinàOcéan. i/i^'''^^ Presque
toutesles plantes de CHlre région se retrouvent dans les autres, ipi'.N^A.' :
iiousn'en ferons pas la nonienelntre, nous renverrons nos lecteurs an (!a'
talogue pul)lié par i\L Chesnou en ISKI, et nous indiquerons seulenu-uf les
Bw^jf^ piaules ci-après, dont la présence dans le deparleiuenl a été
constatée par ce ^^fd lx>taniste distingué, depuis la publication de son
ouvrage. Il irbarealntermedia — Géranium sanguineu,,> — Geranimn
Phœiim — Meli~ lotus Lrucfinf/i''' — Fi ngaria Efmticei' — Sct/ih/t drytins'
— Srscli, r. Glnucnm — Carum biilbocoalanum — Iliei'aciiDU Burcale —
Oentiana vumpesh /s — Myosotis stricta — Verèaseum BltUtartoides —
Primala variabilis — A/rip/cr pat nia — Riimcr maximus — Amarniûhns
retro/leanis — PkaUmgenin Ulimjo — Phalangium bicolor — Oi'nil
hofjaluyn pi/renaicum — Bromus inermis — Cynodon dacitflum — Aceras
Antropophora. Uuaud à la ûiune, elle a trop d'analogie avec celle des
environs de Paris pour qu'il soit nécessaire de décrire ici les espèces de
quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, de reptiles, d'insectes, etc., qui vivent
dans le département soit à Tétat sédentaire, soit à l'état de passage
seulement (1). CHAPITRE TROISIÈME. ne 1? li: R Jî: o o o I . t ^ *EcRE
est soumise au climat séquanien ; la température est douce, humide L Ç Y U
relativement uniforme, elle s'élève en moyenne à -f K>''',î>. " " ^kJ^j
thertuoinètre monte rarement au-dessus de + ; ^G" et descend peu)■'• au-
dessous de — 9". f^^ Les hivers sont mmns rigoureux que dans TEst, à la
même latitude, de ^j, même qiit' les étés sont inoins chauds. Les vents
dominants sont ceux du sud" . esl. (lu nonl-s pommiers qui boril-'H! les i-
outes, indi(iii que leur impétuosité. On compte une moyenne annuelle de
118 jours de pluie, 16 jours d*onige et 22 jours de brouillards. La pluie est
plus fréquente à Tautonme qu'au printemps. (1) L» noawQclature de ow
dilKreotM vtfèem d'Am a ét4 donné» dans • 0imiv «I m» tanton • ««(tr*f»
ùf l'auteur. {Sou de l'éditeur.) Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.97% accurate

STATISTIQUE 19 L'hiver s<> prolonge jusque dans le courant d'aTiil, SOU Tent le froid se btl sratir ju9qc'au m^i« f*if jnin r-t hrcf h allumer du feu. Ordinairvnieul, la ut ige ne toiulM} que dan^i les moL* de janvier et février, maüi aussi on ji des exemples trop fréquents, de neige très abondante It u fin d'avril et an commencetaeni de mai. La tradition a rons*»n'^ 1*» souvenir de certaines «'»po(jues, r^ndu*^ d/sit^f rpii»;*"? pnurle tieftartement, soit par une température anormale, Koil par kê debordemeul^i des rivières, sil moon par des trombee, des tourbillons et des orages. CHAPITRE QUATRIEME. E département de l'Eure poss**»!»»» dans ses archives une lettre adress*-»' au préfet, en 1831, par un cultivateur du pays, qui indique les causes qui «levaient, de nos jours, amener la diminution de la population.* L'ëcoiK>« mie, disait M. Legrand. est portée h un pint que les familles s'observent. « .Tfin dt» n'avoir que peu d'enfants. De 1780 h IHIO ft antérieun'ient, il « V [lus d'enfants dans le^s familles ; il n'était pis rare d'eu tumpler « t. nd plutôt à diminuer qu*à B*acGn>ître. Partout le peuple Ira« vaille et aspire à Taisance (!)• » Nous donnons, dans le tableau ci-après, les chiffres ilms dénombrements qui se m>ulsucwdés depuis 1821 , de dix en dix années, en observant que la dernière pêrio«icne aimnrend .• l>-il à 18*)1 d.» *2,U — De it*6l à 1866 de . . ilji) — Noos aussi noua pensons que cette diminution tient à ce que r^îsme* devenu la loi 0) Cl sont let doctrioëa de Malthus miser, en pratiqua et , à uoire potol de vue, l'économie dont rario M. LeDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.19% accurate

4 20 STATISTIQUE. suprême des mariages, les rend inféconds et, par suite, k ce que depuis 1841, le nomb de\$ naissanc s no suffit plus pour combler le ville produit par los (Iwès. Quaiif à rrîi i^ n n fir n, v\\o ne contribue, suivant nous, à cette diminution que clans m proportion iflntivenient peu importante. En effet, depuis 1821, le nombre des groupes mariés n'a cessé d'augmenter d*année e année jusqu'à aujourd'hui, tandis que la fécondité des mariages n*a cessé de diminuer. J>i<i>trlt>ution «le la. population. La population du département se répartit par arrondissements de la manière suivante ARRONDISSEMENTS. m\ 18-11 in;i ifm ! [I/^s Andd^'s 1 Bernay Kvreux 01, ().")! •) 81,122 ii.-.,r>()i (••S,S12 88,787 «•) 1,337 .S2,828 1 1 s. 08,1» 12 8Î»,7M or),;M8 80.: {8-^ 12:î,2.V) Ot),21O 87,5 18 r)i,7i7 77,202 I20,:{7t 08.S.5'.» 81,0-'5 (i2,r>o7 74.081 11.").--.»:: 00,71» 1 Mt,015 01,011 7->,()7(i 1 !••,,(es <>7,:{2() 77. 1(»2 , 41U,176 424,21» 425,7tK) 415,777 308,001 301, 1(i7 1 L'arrondissement d'Evreux, .seul, a une population supérienrt; h celle (lu'il avait en ÎS21 ; les quatre autre.-;, ont éprouve une dimiution qui s'est fait sentir, .surtout dans ceux, de Pont-Audemcr et de Berna v. Si nous comparons le recensement de 1841 k celui de 1806, nous vovon> que la i)()pu* lation a décrue cdiaque année, savoir : Uaus 1 arronUi*»cmeul des Amk'lvs, lie ;i,*«r> j> >ur 1 ,')»00 — (Ih Deriiav ^.^ — - a Evreuxf 2^< —■ (le Lartemeal qui etail de 791, en 18 H), n'e.st plus, en 18G7, que de 700« qui se divisent par arrondissements, et d'après leur population, de In manière suivante : (■' 'M M 1 \ i-' >, \ ^ ANT r.NK >, ,1M l X X ARRONDISSEMENTS. 3 ^ = ?_ / S ^ il « ~- r. ?i ^ • V - " V _ H 1 à ~ 10 liO 28 5 >} 1 » 1 117 1 1 1 •j-j 1 Louvicr.s 15 5.5 :î2 0 M » 1 m i l'ont- Audomcr 11 .")() 51 8 :t » M 1 l> l-.M 104 21 8 1 •> 1 •) 7eKi Ce qui représente une moyenne de 563 habitants par comniune. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.14% accurate

STATISTIQUE. 21 L'arrondissement d'Evreux est celui qui renferme en nombre absolu et aussi proportionnellement à sa population le plus grand nombre de communes ; celui de Louviers est celui qui en contient le moins. La densité de la population est le rapport de la superficie avec le nombre des habitants du pays. Dans le département de l'Eure, la population se répartit dans chaque arrondissement d'après l'étendue territoriale de la manière suivante : Arrondissements (ENTS).

POPULATION ET ÉTENDUE TERRITORIALE. RAPPORT. 01,011 72,670 116,058 67,320 77,402 104,481 109,585 210,980 79,050 92,097 Ih. 72 51 1 90 1 17 1 21 304,467 500,638 1 h. 61 La moyenne est donc de 1 lieue carrée par habitant ; l'arrondissement d'Evreux est celui qui a le moins de densité, et les arrondissements de Pont-Audemer et de Louviers où la population est la plus agglomérée ; le plus grand écart est de 73 ares par habitant.

Population. Le nombre des électeurs inscrits sur les listes électorales au 31 mars 1867 était : Pour l'arrondissement des Andelys de ... 18,808 — de Bernay 22,379 — d'Evreux 37,441 — de Louviers 20,455 — de Pont-Audemer 24,606 Total. ... 148,681 Population par commune. Les dénominations successives faites depuis 1800. 787 423,247 48.77 51.23 100 IJSI 204,103 415,777 10. 1 G 50.84 100 ' 1856 199,871 11,474 404,665 4U • 0'J r.u.oi lOU 1 18(51 197,717 200,944 398,601 49.59 50.. Il 100 laca 196,870 197.588 994,467 49.88 00.12 100 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.34% accurate

STATISTIQUE. 23 (ienonibi pment dn 15^60 nous fournit, sur la distribution de la population, par état en li et par arrondissements, les renseignements ci-après : ARBQNDISSEMENTS SEXE MASCULIN. SEXE PÂMININ: TOTAUX Garçons Hommes Veufs Fiil-s Femme». Veuves Ariîrljs Ilciuav Erreux I>ou Tiers Pont-Audemer . . Totaux . . . 13,013 15,098 24,572 15,751 17,233 15,3W5 18,553 30,554 10,474 18,410 1,757 2,3.30 3,594 2,030 2,424 12 222 13,ÔÎ9 20,350 13,240 10.200 15,001 18,290 30,027 15,985 18,2(j 25,53 20,33 24,48 23,78 2,87 3,21 2,84 3,02 3,ia 20,03 18.74 17.53 19,08 20,89 24,09 25,17 25,87 23,74 23,02 5,80 0,57 6.26 5,09 6,32 100 100 100 100 100 Le département. . 21,72 25,10 3)• 1948 24,77 6,17 100 b résumé, la population du département se compose de : EaranUi et cëlibalair^ des deux wxw 40,90 p. lÛO Hommes et femmes mariAi* 49,93 — Veab et Tsnve». 9,17 —> Total «gai 100,00 Enfants et eélUuUaires. — Les arrondissements de Pont-Audemer et de Louviers ^5* cmix qui, proportionnellement à leur population, continûment le plus d'enfants et de ftliiiataires ; Tarrondissement d'Evreux est celui qui en compte le moins. Les enfants et célibataires du sexe féminin sont moins nombreux que ceux de Tautre sexe, iiiiai.s l'excéJaal des veuves sur les a eufs comble le déficit. Cette différence s'explique simplement par la raison que l'âge fixé pour le mariage est fins élevé pou r l'honmiequc pour In femme. Mariés. — Pour les mariés la même chose se reproduit, mais eu sens inverse ; ce sont leitrrondisseniaits de P}(rps. — Dans l'arrondissement de Bernay, il y a 9,78 veufs snr 100 habitants, dans celui de Pont-Audemer 9,45, tandis que dans l'arrondissement des Anddja on en compte seulement 8,73. Popnlatioii «l'aprte llft^fe. ^ tableau suivant donne, d'après le recensement de 1866, la division de la population {«ràges. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.90% accurate

34 STATISTIQUE. SEXE MASCULIN. AUISS1 Oarç m»

Marié*. Visufs. Total. Fille» Mnri«⁹ V«l!ve«. Total. 1 au » a,7i8 i> O, / le
IIL> 1 à 5 ans D 12,291 » : r> il 10 — 1 1 ' • 1 ~ n i i .-J-, 's n I».' lit à 15 —
1 ■ .» (1 " i ■ 1. >; j» 1 » i:i.77.s)i 1.1 ^ IT) ;i 20 — 1 t i t'^t i l i ,U/'.'
fut 1 1 1.1 •<> 12.71 il 1 ~i\> 5 1 (T 1 1 l)r -JO il V5 — 1 ft ti\^ • . > .
J 1 , . 4 (I < ; - - 1 1 . • ' 1 . 1 ^ 1 1 1 T . ■ > J02 1 I.'N 1)(• -J.') ;'l _ • > .
J. 1 i ! ; 1 ■ . 1 ; . 1 . 1 . 1 ! J , i > 1 * . . j . > i 1 . i . ^ . i 1 1 i > ti o O à ^ — ■ * i ~ Il
i 1 l k > 1 , 5 i . ^ Il ■ ' : " i i 4 1 4 1 ■ t V ltJ , <> 0 1 1 De 35 à 40 — 1 TSR.
1,/CH> io IV'VI Il 1 Ot 1 1,232 I 1 , ..>/îf / ïf 1 * > KOI lu- K» 15 — 1,1,t 1
>• > 1 1 . > 1 ■ > l.r.t.^ 1 1 \ . -.' 1 ^ f)~0 1 i)e 45 à 50 I 1 ~' 1 1 1 i 1 ' / li i
Oui* 1 ,o5;j i U^Oo.J 1 1 \ ' I i 'L. ' 1 al lo^UoO 1 De 50 à 55 — Vix H). l'M
io <>to 053 1 ^KK 1 , / 1 1 CIO.* j). ' r),) à eu — i'>\ tiO a ti5 —) s.:; -j5
lit. 1.'N 1*53 l>,('>] 7 2,7^ 1 l0.;;5 1 '])c r>~, à 70(3 1 1 ? ,415 047 5.«î7J
1.2 !2 ' \U' 7i> Il 75— j.!).: ! r.,(isr71(. ;'..•;' I i.l.;;' .s,(Jn: ; ; IK' 75 H
Ni) — , , . . ' .i.s l.r.i.; I.-'7N) . 'S i.i'.'. ■ j ^." 1. ; T . . i.«^2 1 75,c.:;7
2i.o iù D'après ce tableau, la population du département se compose suivant
l'âge : Au-iles«(>ir8 de 15 am . . . 22,63 De 15 à 20 aui . . . f 1.22 De 20 à
40 — -r.M De 40 à GO — . . 2A.Hh De 60 à Kl — hi.-i'J De WàdO — 1.13
De 90 à 1€0 «Met aU'ileiBas «.OT ^ Total 100.»» Monvement de la
population. Le mouvement de la populatiou doune le» rèsuilats généraux
suivants par année pendant la)ériode décennale de 1856 à 18(j5. ANNÉES.
Excédant Excédant Moruigee. | NaiaMooe». Décét. dee twiitaoces. (les \m .
. . « • . « 7,841 8,650 » 815 2,847 1 1H57 . . . • • • * 7,7î>9 9,0i»7 M 1.8'. '8
;mti 18D8 , . . . • • • 7,H14 y,402 » 1,54iJ :U11 185Ô . . , • • • • 8.144 10.4:«
J» 2,280 .{,11 s 184 jO , . . • • • • ■ 7.0.S7 8,78S » 851 3.211» 1801 . . .
7,S70 8, ' !OU n 1,114 .{,151 1802 . . . • • • . 7.670 7,1<1H) » 311 2.011 \xm
. , . m • • m 7,913 9,051 1.741 ;{.07() 1>->Î . . . 7. 803 î»,423 » 1,020 2,i't;i
l)So5 . , , 7,075 i),r).s7 n 1,012 ;{,llo Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.88% accurate

STATISTIQUE. 25 Le tableau ci-après indique le mouvement de la population par arrondissements pendant la même période.

ABROSDISSEMENTS. Excédent Excédent des (les Mariages. naissances. 13.975 14,191 216 4,634 13,433 16,638 » 8.205 5.720

E^r.MX 20,380 2r),aH4 A 5,304 8.S".i<. m="" totaux="" e=""

examinant="" le="" mouvement="" de="" la="" population="" par=""

ann="" nous="" voyons="" que="" tous="" les="" as="" d="" tont=""

emport="" sur="" naissances="" et="" qu="" v="" a="" im="" exc=""

moyen="" annuel="" ouant="" au="" arron="" ivmarqnons="" des=""

diff="" assez="" sen="" dans="" celui="" l="" n="" k="" p=""> 1000,

tandis qu'il est de 14,45 dans celui de LouTiers : de 19,99 dans celui de PntpAudemer; de 2.3,70 dans celui de Berna} et enfin de 20 i)ourl 000

fians celui d'Evreux. b population générale du (lèpartcinpnt était, en 18⁰.

de 104.005 habitants. Si on la ffcipareà celle de 1866, on trouve une

diminution de 10,1U8 habitants, soit une pertâ mullede 2,52 pour 1000. En

négligeant l'émigration, suivant nous insignifiante, qui se fait au détriment

des campagnes, mais seuîempnt au profit des usines où des villes du

département; en laissant «es de côté rimigration des Belges. des

Allomands, des Suisses, etc., qui viennent se txertous les ans dans le

département, pour se livrer aux travaux soit agricoles, soit iniiitriels, la

diminution de la population devrait être de 14,099 habitants, chiffre auquel

«el^eerexcéihuU des décès ; nmis une partie de ces mêmes décès doit être

attribuée à des tsknls nés en dehors du départ«Miient , qui y ont été placés

en nourrice et qui y sont morts. Cet excédant de décès est du, ainsi que nous

l'avons déjà observé, au peu de fécondité ^mariages. Le désir des

jouissances matérielles et la rage du luxe, qui se sont infiltrés tous les

esprits, détournent le mariage du but qui lui a été assigné par la nature, la

jnpagation de l'espère humaine. îîi le département se trouvait, sous le

rapport de la l'écondité, dans les conditions génénbde la France, au lieu

d*aToir à enregistrer une diminution nous constaterions une sofmeDtation

de la population. X< us allons extraire du mouvement général de la

population, tous les faits qui s'y rat'kbeoi et qui la constituent, c'est-à-dire

les naissances, les mariages et les dcc^e enrepitmàréeat dTil. NAISSANCES.

Bapport âe« nmiamstmoem U, la population. Us Dsiasaiioes se sont élevées

dans la période 1856 k 18G5, morts-nés non compris, à ¹.081, se

répartissant par sexes et par arrondissements de la manière suivante :
ARRONDISSEMENTS. SEXE matmlm. SEXE (éaàma. RÉUNION
desdcttZiexok MOYENNE anniidl*. 7,236 0,079 10,439 7,185 8,480 6,739
6,454 9,941 6,866 8,262 13,975 13,433 20,380 14,051 J 6,742 1397.50
1313.30 2038. 1405.10 1674.20 40^19 38,262 78,581 7858.10 Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 17.69% accurate

20 STATISTIQUE. En comparant ces nombres aux chiffres de la population qui leur correspondent^ on vc qu'il y a eu chaque année : Dans l'arrondissement de Andelys 1 naissance sur 43,7 habitants. — de Bernay 1 — sur 54. Il — — d'Évreux 1 — sur — — de Louviers. 1 — sur 41,91) — > . — de Pont'Audemer. . . 1 — sur 46,24 — La moyenne, pour le département, est une naissance sur 41,8 habitants. Ces naissances se divisent en légitimes et naturelles. Le tableau ci-après fait connaître par arrondissements, le chiffre de chacun de ces groupes, divisés par sexes, dans la période décennale, sur laquelle nous avons opéré.

ENFANTS LÉGITIMES. ENFANTS NATURELS.

ARRONDISSEMENTS. Sexe masculin Sexe féminin Sexe masculin Sexe féminin
6,604 6,156 5,542 5,83 Bernay ... 6,275 5,818 TOI y,yya 9,155 810
786 6,627 0.:352 568 4H1 7,0.15 7,1 3,345 71.751 La proportion des naissances naturelles aux naissances légitimes, est : Arrondissement de Andelys, arrondissement. Les naissances des deux sexes sont entre elles dans le rapport suivant : (1) Oise et son canton, arrondissement statistique et luttorique*.
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.52% accurate

STATISTIQUE, 27 ARRONDISSEMENTS. ENFANTS
LÉGITIMES. PillM. — Oarçons. ENFANTS NATURELS. FillM.
OargOM. 1 Pour le «lépATiement . . . B«r 100 fillea 108,73 — 107.84 —
— 104,78 — — 103,8:i — 103,22 sur 100 filles 92,04 — — 102,68 — —
107,60 — — 115,22 — — 99,88 BUT 100 filles 105,48 sur. 100 filles
104.18 £:ufki.itts nnturelei. ^ Les eoikûb naturels se divijsent en deux
classes distinctes : l'une comprend ceuiL qui ont été monnas par le père et la
ou par Tun des deux, soit dans 1 acte de naissance iressêpar l'officier de
rétat-civil, soit par acte authentique posténtnir ; l'autre se cotndes enfents
non reconnu<5 ou dont la reconnaissance (non légale) ne résulte que delà
(déclaration iaite par les témoins dans l'acte de naissance. r
ARRONDISSEMENTS. NOMimr: d entante natureiR. ENFANTS naturels
reconnu*. FROrORTION pour 100. I B rn.Tv Evreox 1,125 1,340 1,632
1.042 1,601 320 r'7i) 422 389 481 28,44 28,35 26.»» 37,29 28,70 6,830
2,182 31,94 L^arrondiasement de LoQYiers est celui qui compte le plus
grand nombre proportionnel de reconnaissances d'enCants naturels, et
rarronGuasement d'Erreiix odui qui en compte 1p moins ; Kécarl est de 1 1
,29 pour 100. Pour assurer l'état-civil aux enfants naturels, la loi accorde
aux père et mère, nonmkment la fitculté de les reconnaître, mais encore le
droit de les légitimer par un mange ultérieur. r>nns notrp période décennale
1856 à 1805, il y a eu dans le départemenit 1,268 mariages réparateurs qui
ont légitimé 1 ,942 enfans et qui se divisent, savoir : 1
ARRONDISSEMENTS. NOMBUK Alisol.r (k« uuuria^e». MARIAGES
réparateim. NOMBRE liropurtionneL 4,634 183 3,94 pour 100 5,729 218
3,80 — 8,899 263 2,95 — 5,290 258 4,87 — 6,374 846 5,42 —
L'anondiasement de Pont-Âudemer est celui qui compte le plus grand
nombre de Dsriages réparateurs, 5 pour 100 en diifire jvnd, celui d Evreiix
en a moins de 3 pour m. S£oi*t»-uéi>». Après nous être occupés des enfants
nés viables, il nous restp h dire un mot des m'.rtsD«c'^{-j-fiire des enfants
présentés sans vie à l'officier de l'étatrcivil et qui n'ont pas eu d'actfô de
naissance. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 5.71% accurate

STATISTIQUE. 29 ot pBr éitmt otTll. U tâtSem snirant oompraid
tes mariag» du département, pendant la période «{oinf fimate de 1861 à
1865, par Ages et par état civil. • W flO -T -r O CQ f — i • « • Cl • ■ î: S e
A kû kf^ ^ ac S X i A4fi :itis (if '& ijis • lO ^ lO iO 0> à35aiu a 50 »0 ^ t- t'-
Cî ! Ci ei M 91 1 c 1 ^ de 25 M» ^ X o c. o o c: C4 M .■i2T);ifi« di- ^0 uns
^ » fr-- « ^ * 20 ans deamotd* lO — X «laiH]«MU • ^m* c à 50 ans 4« 40
«lia « C9 19 » 1^ ? M f-f lO Cl {la 35 «M de 30 bM eo « 1^ 19 c» c iC W T
^ à 30 ans d« Xb ans à25aaa (data C» îC t')» c» r. it — ce W? "î ^ w V» X
S5 T ifs C ij2 ^ Q S Cl ce »Î5 ^ -oe .-fl .« •« .« "S o o Q o c o VI Cl « r5 O •
• • • g H î.< 'E- o a» — • — ~ « C c s •o V3 QO on ^ c c = n eS «g es es
■MoSlIVO I -tf -90 «Q8 O ç 2 l3 O O 3m c-i rî •C "O "C -a "3 < o H
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.08% accurate

30 STATISTIQUE. ! ARRONDISSEMENT. NOMBRES
ABSOLUS D'ÉTAT : S. MAIRIE. KO 1 1 r 75 02 1 17 17() loi 22S 12;{ 23.H Ki
121 i?,:<7r> 1 Le département. . . 13,11» 418 1,010 051 iD,2aa
NOMBRES PROPORTIONNELS n>'rn:>y Pont-Audemer 88 » KO. 00
Ki.87 87,81 85.70 2.33 2.50 2.72 2.87 2.07 0.18 0.1 H 7.85 6,15 7.34 3.40 5
Ti 1 3.17 3.1-9 100 1 KM) 1 KM) J J(H) 100 1 Pour 10 département. . I
8G.42 2.74 6.74 4.10 100 n résulte de ces rapports que les mariages en
premières nocces sont moins nombreux dans l'arrondissement d'Evreux qu(»
dans les autres, mais que j)ar contre il y a un plus grand nombre
proportionnel de mariages de veufs avec des filles et de veufs avec les
veuves. Les arrondissements de Andel[^] et de Louviers l'emportent pour le
nombre proportionnel des premiers mariages, celui de Pont-Audemer a la
supériorité pour les mariages de garçons av sont vpuil's, M>ii 1 \cul snr
7,1).") garçons, tandis que sur {toute le nombre de femmes 92,08 se marient
\xnu' la première fois et 7,02 contractent une nouvelle union, c'est-à-dire
dans la proportion de une h i:}.l^7. Tout ce que nous venons de dire
d«'''nu)ut que les chances de mariage sont à peu près égales,
néanmoins les filles en ont un peu plus, environ 7p. 100; de 25 à 30 ans ce
sont les garçons qui ont l'avantage, ils ont 68,87 chances de se marier; sur
100, les filles n'en ont que 31, 13 ; jusqu'à 40 ans les chances sont à peu
près doubles au profit du sexe masculin, mais au-delà différences d'âge des
jeunes d'après les conditions d'état civil dans lequel ils se trouvent au
moment E. I. A. K. I. ^MK a ail." 1 mois, X> - 5 .a - 10 — -17-1» — Digitized
by Google

The text on this page is estimated to be only 23.87% accurate

STATISTIQUE. Il n'y a qu'ont fieule condition d'état d'vil dans laqtidQe des époux s'équilibre, c>>t cAlc (l'-s garçons qui épousent des veuTes ; dans toutes les autres, l'âge de l'homme est supérieur. Pour les premiers mariages, Tliommeest plus âgé ^ue la femme de 4 ans 5 mois ; pour Is mariages de xtiah et de filles, la différence est de 9 ans 6 mois; la même diffik«nce nisle pour les mariages de veufs et (îc veuvps. Nous crovoas utile de faire connaître ici la proportion, dans les premiers mariages, de iemiues plus jeunes, du même âge, ou plus vieilles que les hommes. FEMMES AQB DE L'HOUUS TOTAL plus jeunes du même âg« plut ûgées 41 49 10 100 74 20 G 100 30 ù 35 ans , . 84 13 3 100 87 11 2 100 79 18 3 100 73 22 5 luu Il résulte de ce tableau que de 20 à 25 ans l'homme épouse indifféremment des femmes «plus jeunes ou du même âge que lui, et qu'il se décide assez volontiers à épouser des iaiimes plus vieilles, mais qu'ensuite, au fur et à mesure qu'il avance en ftge, il est rare fi'il s'allie ayee une femme plus âgée que lui. Oontrat» de mnviaire* Depuis la loi dii21 janvier 1851, les registres de l'état civil constatent si les époux ont fcit néoédar leur union d'un contrat. Nous croyons utile d'en &ire connaître les nombres abolas et proportionnels par arrondissements. MARIAGES ARRONDISSEMENTS NOMRIIES absolus NOMBRKS ' { roporltoniieU TOTAL précédés d'un contrat sam coatrât [irécédé» d'un contrat Êum coatrât Lei Àadeljs 1 2,388 4,777 5,676 3,492 4,531 2,24G 952 3,223 1,804 1,843 51.53 83.39 03.78 65.94 71.09 48 47 10.61 30.22 34.00 28.91 100 100 100 100 100 100 Puur le département. . 20,804 10,008 07.40 32.54 100 Un voit qu'il y a entre les arrondissement.^ des différences assez grandes pour le Bcmbre proportionnel des mariages précédés d'un contrat. L'arrondissement des Andelys ttitedm qui en compte le moins et celui de Bemay qui a le plus. Les mariages qui ne sont précédés d'aucun contrat appartiennent, d'après M. Lcfroyt, iilâ classe la moins aisée de In *50cié(é. Il s'en suit que, plus un pays est riche, plus le ■wnbre proportionnel «les contrats doit être grand, en sorte que l'on ^urrait dire que fanoodraenient des Andelys est celui dont les habitants ont le moins d'aisance et l'amm•iis.^ment de Bemay celui dont les habitants en ont le i)lus, Si nous établissons un rapprochement entre l'aisance des habitants de chaque arrondisDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.29% accurate

32 STATISTIQUE. aeninnt, mesuré d*après le nombre des
contrats qui précèdent les mariages et les enfants naturels, nous voyons que
ce sont les plus riches qui donnent naissance au plus grand nombre
proportionnel d'enfants naturels. La moyenne des contrats de toute la France
étant de 41 pour 100 mariages, le département de Veuve doit être classé
parmi ceux qui comptent le plus d'habitants aisés. III. — DÉCÈS. Le
nombre des décès s'est élevé, dans la période 1856 à 1865»
proportionnellement à la population, savoir : Lfs Aihidys. H 2. 2C pour
100 1 Berniiy , à 2.ii ■ — \ V.\tv\i\ . n 2.^o6ar par Agom, m^xom et
4>ivil. Nous 'donnons dans le tableau ci-après les décès du département par
âges, sexes et état-civil, dans la période 1856 à 1865 : SEXE MASCULIN.
SEXÉ FÉMININ. AGES. Garçons. Mariés. Veuves. Total. Pilles. Variées
Yeuve. Total. i Do 0 à 1 an. . , 11,279 11,270 0.035 » » 0,0.!»; De 1 à 5 an.s
. . 2,0 11) » » 2,040 2,0;î2 g » 2,0;{2 De 5 à 10 — . . 1 ,058 » 1,058 i,or»4
148 701 o:i 972 De <10 à 45 ^ . . 211 1,029 51 1,204 151 781) 05 1,0.35
De 15 à 50 — . . 235 1,388 84 1,707 137 M ((t ls| 1,1 Is' De Ô<1 à 55 . •
184 1,723 131 2,0;î8 153 l,iH)0 i,:io.s De 55 à 00 — . . m 2,020 285 3,112
243 1,187 407 1,027 1 De 00 à 05 ^ . . 247 2,417 U De 80 à 85 — . . 85
28,S 1,5.34 1,007 305 5 1,577 De 90 à 95— . . 7 4 143 154 23 37 332 302
Dr '.C) h 100 _ . . 3 ti 17 20 4 5 48 57 De 100 et au-dessous. » n » » 1 » •>
3] Totaux. . . 20,084 17,050 7,819 40,453 1 18,231 14,047 13,U49 ■ia,227 •
On voit que dans la période que nous avons adoptée il y a un excédant de
220 décès masculins; la moyenne proportionnelle des décès masculins est
de 2,'M pour 100liabiDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.49% accurate

4 STÂTISTigUB. 33 tant« mkïe», H celle des décès del'attro
»i>xe de 2,:iO JH>ur KK) flks et tmam ; la vtt* Lt7 — S«w finfalin . , , \
Man»*^ !r,.ir, (Yruvt* İ')M>'> ~ I>s drtîPs: afférents yux i/nrvnn-
r*'nijK>rñ nt -lU' 1"« dëc/'S de 80 à 90 — 5.5.i 11.21 de 90 et ea-deiaut
.. 0.38 0.1»5 TOTACZ. . . . 100 » pour 100 lOO » pour 100 n résuite des
tableaux, qui précèdent, qu'un tiers des enfants du sexe masculin meurt mat
20 ans. un autre tiers de 20 à 60, et le dernier tiers avant 00 ans« car fort
peu survivent à cet âge; qu'un tiers des enfants du sexe féminin meurt avant
'J.") ans, un julre tiers de 25 h 70. pt lo fl^'rnier ti«ns .!•» 70 a KK) ans.
Enfin qn'un quart du nombr»' kitai des garçons et un cuiquième du nombre
des tilles meurent dans l'année de la uais«we. L*ftge moyen des décidés du
sexe masculin, depuis le jour de la naissanee. « >t île ^ans 0 niob : râ^^*»
moyen des décès du st-xe féminin est île 44 ans \) mois. La dunW? k\z
vie probable étant en France, d'après M. Legoyt, de ." {C ans, le
département se trouve donc sous ce rapport dans d'excellenleïs conditions
hyL'iénijUfvs. La durée de la vie probable est, pour chacun des groupes de
la {iopulation, d'après leur ctot-etvil à partir de 18 ana : «tu lUaccUH wOM
riMtitm Gardon. . . 36 «w 7 moi* FillM 50 «M 0 moia . HutumM. . . M
10 — Pcnuim* . . . fiil 6 — V««if. ... 7\$ • — Vif tfnir ;uix trnvax \\w<
]têlùblbi dont le» hommes sont chargés et ausi»i à l'abus qu'ils lont des
Lqueui*» alcooKpies. Le célibat est nMnns favorable k riionimequ*à la
femme ; quant au mariage, il est aussi avantageux a l'un qu'h l'nutre s»'xe.
car il n*' faut]>ns* oublier que si r.'xistt'uci' de la ^«UBe , dans cet etitt ,
n'est que de 5 mois, lundis que celle de l'homuie est de 36aas 10 mois, la
femme se marie 3 ans plus tôt. Le veuvage parait être Tétal-civil le plus
favorable h rexistence. «urtout pour les fBUUBf qui le supportent mieux
encore que l

The text on this page is estimated to be only 17.91% accurate

'M STATISTIQUE. CHAPITRE CINQUIÈME. § 1' f^^-V^^"
^"î/- UATiiK peuples, (l'une urigiiu' tout»' (iitlerenle, hahileut le (Icjtai Ji
iii«'nt , et, T/hirPi^ ^ malgré la nision foi'cw du commencementl d»» wsiw-
U», Us ont consorv*» ilos ^r^":^f r , * (lilTërences marquéi(ru.' < ((l:iiis
caractère. jï*^>^Vp- r I/.imindissciw'iii d* s Amlelyls, formé de Tauden
Vexin norniund, a ètè 'y -""^^ peuplé ^tarle.s \eiloca.sse.s. {ïi .^-'^ lies
habitants sont de taille à i>eu près moyenne et sont gtméraloment
lymàfi\^} *^ pliMti([uos : le sexe féminin offre dans *■• r ^inn certains
types assez beaux. O'^i r 'l in ét;iit (K'cupé Jinr \me Ih'.-uk Ik' do Aiib nuic^.
dont on n'IrouN *' les j di'scL'ndaiits dans les arr()ndiss(Mii>'iits d'I'n-ux*!
de Lnuvi< rs ; ^'énéralciiM'iU , k\ s Khurcjvitiues sont d'une laille plus
élevée que les habitants du \ exiu; dans la campagne du Neubour^% par
exemple, se conserve une race de cultivate\irs forts et vigoureux, à la taille
élevée et aux larges épaules ; les femmes y sont moins belleà que les
hommes. Le Uoumois était habité jadis [Kir un peuple ne descendant ni des
Cauchois ni des Eburoviques, non plus que des 'Vellocasses ! c'est
aujourd'hui une partie de rarrondissement de Pont-Audénier. Placés entre la
llisle et la Sfine. les hal)itanls df cette cuntrée ont conservé benoeoup
d'usages particuliers ; on y trouve une race de léninies {grandes, ma ij^^es,
nerveuses et infatigables au travail ; les hommes sont laborieux, mais d'un
tempérament froid. Les Lexoves occupaient autrefois une partie de
l'arrondissement de Pontr-Audemer et pnîsque tout l'arrondissinent de
Hernay. (7est un j>eu|de qui ditVére des trois autres; il se rapproclie da\
;iilaj,^' du bas-nnrniand. Moins grand que les autres, ses épaules sont
larges; il est trapu, il a le tenq>éranient très sanguinj c'est presque le type
auvergnat. Nous donnons dans le tableau ci-après le relevé par
arrondissement et par nature, le nombre des infirmes existait dans le
département au 1*' mai 1866. Les Andel^8. . Bernay. • . • Evreux. . , ,
Louviers. . . Pont-Audemer Illil-tH \ itci.'CÎ.'S. Surib-Xgi'i} îur.uï, .
|i«OIDrS. HolBIOi.'! HiilBID"" fl'U.C' s. ll('muj>. r.i M 18 1.3 *W 17 10
20 es 20: { \ii il) > 7 1*> 1 \ 0 l:{ 111 ().> 1 1 . »*i ."(■> 0 12 -115 .')() :«
11 If ;;;{ 11 10 17 2.'{ 72 '.m ."). 1^ 1 1 lî» 07 21 \-2 4 17 l.v.» iij 215 202
91 Si .")•» 1S2 1.1 11» 1 Le sexe féminin compte un plus grand nombre
d'infirmes que le sexe masculin, et la différence est surtout sensible pour la
goitrete ; plus de 75 pour 100 des goitreux appartiennent au s"xe féminin.

Dans Us autres catégories d'intirmités, l'écart est peu iuiporlanl; ce) eudaut l'idiotisme se rencontre plus fi*équemment dans le sexe masculin. Si nous examinons maintenant les inflrmités par arrondis!«ements, nous voyons que celui lies Anile\ s coiitii iit, jiroportionnelleinent à .sa population, le plus grand nombre d'iutirmes, tandis que rai-roudiss«iment de Uernay est celui qui en a le moins. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.11% accurate

STATISTIQUE. 35 Lps arorulissomonts (l«*s Amlclys et do I>ouviers ont h p^u pn's)»ri\ il.'-^^^ ouvi'nt ludf, ils cadMDt un grand fond de finesse et un jugement droit. Sans étredissimulêit, ils ne liyrent jamais leur pensf'e entiér<>. ils ont toujours une réticoioe à leur service ; ils sont ombra|İSX et se méfient de tout. Les Velloca.ses et l. s Eburoviques, qui oui eu des rapporta plus suivis avec la France ftein antres, sont plus francs et {dus ouverts. Quant aux LexoTiens, ils ont peut être un jk u res|irit de ruse et de chicane que Ton M'rf>cheaux X^rmands, reproche que ne i:]. i-itt>rit jihis les trois autres i-;ilviMioii. K.H*'^ .7^ ^" d' partemenl. qui faisait autrefois jiarti.- ilu gouvernement de Normandie, /--jfc est aujourd'hui «liviMi eu cinq arrondissements, qui ont iM)ur chels-lieux : X^*; les» Andel}-», Bemay, Evnnix, Louvi(>rs et Ponl-Audemer. Le slé-ge do la préffx-lure »'si à Evreux ; les autres villej» sont des siep > de soun-prêfeo lun s. L> (rrril-'ir»' est ntoret î»'- ei d'aduiiii-^tration. lOlootionfli. Au 1" janvier 1 HCtS' le département était . p el.'cteurs. lii deuxième compn'nd quatre cantons de l'arrondissement d<> lJernav : Bernay, Beummul, Beaumont-le-Roger, Broglie et quatre cantons derarrondissement d'Evreux, BftteoO, CoDchee, Evreux (nonl) et Rugtes ; le nombre des électeurs est de 27,7«i7. l j troisième e

The text on this page is estimated to be only 24.86% accurate

36 STATISTIQUE. Les habitants de chacun des 31 cantons nomment un membre du conseil général qui se réunit annuellement en vertu d'un décret de l'Empereur. Il répartit par arrondissement les contributions directes, établit le budget des recettes et des dépenses du département, vote les impositions nécessaires pour faire face aux dépenses et expose au gouvernement les besoins du pays. Le conseil d'arrondissement. Ces conseils, chargés de la répartition des contributions directes entre les communes du département, sont composés de 47 membres : savoir : 11 pour le département d'Evreux et 9 pour chacun des quatre autres. Chacune des 700 communes est administrée par un maire et pourvue d'un conseil de 10, 12, 15, 21, 23 et 27 membres, suivant la population. Ce conseil a pour mission de délibérer sur tout ce qui touche aux intérêts de la commune. L'Empereur nomme les maires et adjoints des cantons de moins de 3,000 habitants et au-dessus; les maires et adjoints des autres communes sont à la nomination du préfet.

CHAPITRE SEPTIÈME. Au milieu des ténèbres profondes qui environnent l'apparition de l'Église chrétienne dans les Gaules, voici ce que nous pouvons apercevoir : nous sommes au premier siècle, saint Paul annonçant l'amour divin, se présente devant l'aréopage d'Athènes et proclame les vérités sublimes de l'Évangile ; à sa voix inspirée, plusieurs membres de l'assemblée abjurent leurs erreurs passées pour se faire eux-mêmes les soldats de la nouvelle doctrine. Denis, citoyen d'Athènes, considéré par sa fortune (quoique par sa science ; Denis, que l'histoire a surnommé Taréopagite, Nicomède, Eléuthère, ses amis, sont au nombre des nouveaux chrétiens et n'aspirent plus qu'à faire eux-mêmes des prosélytes. Saint Paul leur conseille d'être à la disposition du préfet, mais avant il institua des évêques à Athènes. Saint Clément occupa la chaire de saint Pierre et songeait à profiter du répit accordé aux chrétiens par l'empereur Vespasien, pour faire pénétrer dans les Gaules la parole de Jésus, quand Denis vint se mettre à sa disposition. Le pape le supplia de faire au Seigneur la conquête des peuples de ces contrées, et lui adjoignit saint Nicomède qu'il avait consacré évêque, saint Quirin, saint Scévole et autres. Ces premiers apôtres de notre patrie traversèrent les Gaules, évangélisant partout, envoya ses compagnons dans toutes les directions répandre les vérités évangéliques. La gloire de porter les lumières de la foi chez les Gaulois.

(habitants du Vexin), échut à saint Nicaise, à saint Quirin (ît à saint
Scu>icule ; pendant que saint Denis convertissait les Parisiens, saint
Micaise évangélisait notre pays el ceux d'alentour, renver^ (Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 22.17% accurate

STATISTIQUE. 37 sait les îdolM et les populations
s'anpressBient d'embrasser les doctrines sublimes qui pJâc«nt sur le même
rang le maître et l'esclave. Après plusieurs années d*apostolat dans le
Vexin, saint Nieaisp rlut do se rendra h Rothoning us {Wauen), pour
renverser le €alt6 des iâux dieux. 11 suivit pour &y rendre les bords de la
Seine, fit dans le trajet de imiibreax miraides, rmdit la vue à C3biir, prêtre
des feux dieux, qui lui demanda le baptême et se fit luwnèrae dans le Vexin
rapes habitants de celte malheureuse contrée retombèrent l)ienlôt dans
toutes les prati(juf's de l'idolâtrie et ne les abandonnèrent véritablement qu'à
la voix de saint Gaud, que r D considère comme le second évêque
d*Evreux. bepuis. et jusqu'au xvi* siècle, la religion ne cessa de prospérer
dans notre pays; vers les doctrines de Luther et de Calvin coninennèrent h
se faire j«mr et firent un certain O'iriibre de prosélytes, mais bon nombre
revinrent à leur foi primitive et peu à peu les faoûUesdes autres abjurèrent
leurs erreurs pour rentrer dans le sein de Téglise cafboliqui . (^pendant,
plusieurs habitants du département ont été victimes de lenr fanatisme
relir.oux : d'aucuns ont été brûlés, d'autres pendus. U i^evolution de 178y
dispersa tous les ordres religieux du département, ferma les V^^t en chassa
les ministres, et voulut un moment faire disparaître le nom de Dieu, mais
elle fut impuissante à déraciner au fond des cœurs l'amour fie .lésus-Ghrist.
fui avec un irrاند enthousiasme que le département accueillit bMÎécet du
'Jl fi i^re an IX, qui permettait la réouverture des églises et le libre exercice
de tous les colles. Presque tous les habitants du département professent la
religion prêchée par saint Nicsjspel saint Taurin, mais bien peu en
accomplissent les devoirs. (hi compte dans l'Eure BUif,? 15 catholiques,
414 protestants, 8 israëliles et20indi'iâ«s professant d'autres cultes. •i»
Mémorial hiUoriquit dts ÉvêqtiêÊ é'àoremt. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.27% accurate

38 STATISTIQUE. T/nncion (lio< doyennés renft;i*mant 550
paroisses et 6 annexes : il était prive des arrondissements des Andtfllys et de
Ponl-Audenier. ninsi que d'une \K\r\u' de ceux de Louviers et liornny, nmis
il possédait une partie du doyenné de l'Aigle et la paroi;ise de Saint-
Jeanrd'Ëlbeuf, qu'il n'a plus. Le diocèse actuel ft>rmé par la circonscription
du département de l'Eure est suffragant de l'archevéclié do Rouen ; il est
divisé en deux archidiaconés, celui d'Evreux, qui se coînposo df>
rniMMudi-spineiit de ce nom et de H thoa'. celui de Pont-Audenier qui ost
fomn'" lies trois mitres nrrofiilissiMuents. (Jes deux archidineoncs i-
eiitei'nient TyGl pnois.»<Ho>i", » a pi'ès sa conversion, « / ^ 'iwiie
d'Angerrttle et le droit de /tmtfest}>nir et de jirnfe > (1). (Juant aux
évêques. ils furent enrichis par les libéralités de Kollou , premier «lue de
Normandie, et de ses successeurs ; ils étaient barons de Condé, lirosvilk;,
d'UUers et des Haux-d(vBreteuil. La Révolution de 1780 ^eva aux uns et
aux autres leurs baronies et leurs dotations. Evreux possèTliomas do
Villeneuve et les Dames de la Misî'ricorrlc, etc. CHAPITRE HUITIÉiUE. ^
;*f , K lerriteil-e (ju'oocup:' le dépaî t' iiiiit de l'I-jn-e renreriiKiil 1"^
diiiiiairei;, six [iré[^i - sidiaux. dix vicomtes et cliâtellenii*s, sans compter
les juridictions seigneuriales. 1 . liii ialilé ou justice ccclésiitstique, les
maîtrises des eaux et forêts, i,^* la |>re\ ji.n l'T était assez m il i!- ;ini ' et
tlependail souvent : soit de la naissance et des dignités des justiciables, soit
du bon plaisir des juges eux-mêmes. <0 Nous verrou» plwtani. *\aas,
l'Histoire d'Augerville, qw eeU-' donation proTeiiat do Uollon, premier
«lue de Nomuuidie. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.77% accurate

STATISTIQUE - 39 Le grand bailliage d'Evreux. qui remonta au 12^e siècle, existait au moment de la Révolution. Saint-Ixjais institua, en 1235, celui de Gisors, qui lut supprimé, ainsi que les bailliages secondaires qui en dépendaient, en 1772, et remplacé par les quatre bailliages ou justices ducales de Gisors, Vernon, Andelys et Lisieux, créés en l'honneur du duc de Penthièvre. Les baillis qui avaient succédé aux anciens comtes dans le droit de rendre Justice, faisaient bailler d'exécution; les sentences étaient expédiées en leurs noms, bien qu'ils n'eussent pris aucune part aux jugements. C'est à Henri II, roi de France, que l'on doit la création des sièges présidiaux qui furent établis pour abréger la durée des procès et juger en dernier ressort jusqu'à la somme de 2,000 livres. Toutes ces juridictions furent emportées par le tourbillon égalitaire de 1789, et furent d'abord remplacées par des tribunaux de district au principe établi, dont les sièges étaient chef-lieux de district; Gisors obtint d'être le siège du tribunal du district des Eure-et-Loire. Cette fut que la loi du 27 ventôse an VIII qui constitua les tribunaux à peu près tels nous les voyons «dans l'arrondissement de Rouen; chacun des chefs-lieux d'arrondissement a un tribunal composé de trois juges titulaires, deux juges suppléants, un procureur impérial et un substitut; le tribunal d'Evreux seul, qui est divisé en deux (biens. est composé de sept juges titulaires, trois juges suppléants, un procureur impérial et deux substituts. Tous ont un greffier et plusieurs commis-greffiers. des tribunaux de commerce existent à Bernay, Evreux, Louviers et Pont-Audemer; à Andelys, c'est le tribunal civil qui en remplit les fonctions. » Quatre des arrondissements sont pourvus d'un bureau d'assistance judiciaire et possèdent un conseil de prud'hommes, l'arrondissement des Andelys seul excepté. Tous les cantons ont une justice de paix; il y a dans le département 36 avocats, dont 12 agréés, 34 avoués près les tribunaux de première instance, 112 juges, 84 notaires et 7 commissaires-priseurs. Les commissaires de police sont au nombre de 35. Chacun des chefs-lieux d'arrondissement possède une prison départementale, et un Taillon une maison centrale de détention et une colonie agricole pour les jeunes détenus, appelée Colonie des Douaires. Nous allons faire connaître les travaux des tribunaux de première instance et des justices de paix du département par périodes quinquennales, de 1856 à 1865. IV. Tableau de la justice. Le tableau ci-après indique le nombre moyen annuel des

procès par arrondissement, 1856 à 1860 et de 1861 à 1865. Nombres
moyens annuels des affaires jugées par les Tribunaux. unanimes MM. Ait. Am». dffs Andelys. de Bf-rnay. d Evreux. do Ix)Uvior«. df 1"-Audeiner h 1860 à
1865 1856 à 1860 1861 à 1865 1806 à 1860 1861 à 1865 1856 à 1860 à
1865 1856 à 1860 1861 à 1865 b« rtU général f'jrtées en dehors du rôle. .
113 425 00 375 170 170 143 281 194 408 248 478 190 T'juI des ailaireii
intr

The text on this page is estimated to be only 15.64% accurate

40 STATISTIQUE. Le nombre (les affaires à juger, qui était chaque année de 1.250 pour le département (Initialement 1830 à 1850), n'a été que de 2.500 de 1851 à 1855; le nombre «les jugements préparatoires ou interlocutoires a & x» i u u ^ ieu diminué dans la même période. Si nous établissons une comparaison entre la population et le nombre de procès de chaque arrondissement, nous trouvons les rapports suivants : Les Andelys 1 procès par 114 habitants. Rernay 1 - 140 — Kverreix 1 — 153 — Louviers . 1 — 176 — Fontenay-le-Mercure 1 - lit — L'arrondissement de Lisieux 1 134 Arrondissement de Jumièges 1 - 134. — Chaque année, 45 individus en moyenne sont admis à jouir du bénéfice de l'assistance judiciaire*. Sont admis (i) les indigents de corps. — Le nombre de demandes de réparation de (, ou) s varie chaque année ; il est en moyenne, depuis dix ans, de 40, dont 22 introduites par les maris* et 43 par les femmes : 31 de ces demandes sont admises et les autres rejetées ou retirées. Séparations de biens. — Le nombre moyen annuel des demandes de séparations de biens est de 104, qui sont presque toutes accueillies. Vingt-neuf sur cent. — La moyenne des ventes judiciaires du département est, chaque année, de 310, dont 208 sont renvoyées devant notaires et 111 ont lieu à la barre des tribunaux. La moyenne, pour chaque arrondissement, est de : Les Andelys 1 pour 1090 habitants Benneville 1 - — Kverreix 1 - 180 — Louviers 1 — — Lisieux 1 — 180 ; IK Le tribunal des Andelys est donc celui qui, chaque année, ordonne le plus grand nombre proportionnel de ventes judiciaires, le tribunal de Louviers celui qui en ordonne le moins. L'écart entre eux est de plus de moitié. Arrondissements notariés. — Les notaires du département ont reçu annuellement, depuis 1861, 450, qui se répartissent entre les arrondissements de la manière suivante : Les Andelys, 7, 110 ; Hernay, 43 ; Evreux, 10, 107 ; Louviers, 7, 110 et Pontenay-le-Mercure, 9, 020. Ce sont donc les notaires de l'arrondissement d'Evreux qui en reçoivent le plus grand nombre proportionnellement à la population et ceux de Louviers qui en reçoivent le moins. Tribunaux de commerce. Les tribunaux de commerce du département furent institués à différentes époques, ceux de Hernay et de Pontenay-le-Mercure datent des 18 pluviôse et 18 prairial an VII ; celui de Lisieux le 10 octobre 1809 ; (i) celui d'Evreux a été institué par ordonnance royale du 9 décembre 1827 ; nous avons dit plus haut que le tribunal civil des Andelys jugeait

commerciallement. Dans la période 1850 h 1800, les tribunaux de commerce du département ont jugé une moyenne annuelle de 'i, \> ju^'- riients a été de 2,0^8 dans la pénurie iSfSl ii 1S(J.5. lisent prononcé, tiiaque année. r

The text on this page is estimated to be only 14.63% accurate

STATISTIQUE. 41 X^tQs doanoos dans le tableau ct-^{pr}, le nombre moyen annuel des affaires portées V I n t I[^]s t ribunaux de paix de chaque amndiMftmmt, dan» la pénoda de 1861 à 1805. liMAnd«Ijv. . Eernay. . , , Evreux. . . UHrrien « . . Le départeroent • ATTRIBUTIONS JUDICIAIRE Ç > h? 1,358 1,054 1,230 6[^] A FF A m l" TKRKIVh ES o ^ 3 104 2: Ci ViS 94 132 m C-7 9> * 3 110 155 1,209 1 3 î» 371 4H3 449 339 42: 2,0G9 es» 434 409 440 406 410 2,219 c s > s t* îiTUSCTI'.i-i ÛJSOLUltimiAfTnirM p<.jrle en="" conciiiatioi="" dabon="" m="">aVAiideittar I^rle département. a 10, M 11,32 36,20 42,34 100 100 48.90 51,10 n 15,33 31,5[^]) : contrailrtoirfmpnt . L arrou(ii;\$i»emeDt de liemay est celui qui vtnl]>\nn c^rrnd nombre proportionnel des i&ires déférées aux juges de paix se terminer par abaiiduo ou arrangement; ce sont les iironrtiimfunente des Andelys et de Louvieni qui en ont le moins. Attributions r le l'audience, sont conciliées par Injtigo. ot .[^]»2,12 pour 100 ii»- le sont pas, presque toujours à cause du délaat de comparution de l'une des ^rties , l'armodissemment de Louviers seul fait exception, le nombre des afiaires que les juges de paix ccDcilient l'eraporta de 18,04 pour 100 sur le diifte des afiairas non conciliées. Le tableau suivant indique le rapport de la population de chaque arrondissement an Buobre des aâaires du bureau de conciliation . AaaOMDtSSBMBMTS - 4*«aUrM taMMiM. 4*«SyrM en ouacitiMhM. Le» Awleljt I,i68 12.03 Bernay S.10 15,1» Etwiix 1,17 11.86 LoQTiers 1,56 13,6.1 PoBt-AiiflfnKT l.Mf» Les juges de paix du dêpurteueut président chaque annœ ifi2 conseils de laniilie, i*ecoivml 64 actes de notoriété et 89 d'[^]ancipation ; enfin procèdent à 224 appositions de nUéa. Si noua réomssons'iss dîHéreates espèoss de contestations qui se produisent annelle7 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.03% accurate

42 STATISTIQUE. ment en justice de paix el devant les tribunaux civils et do commerce et si nous établissons un rapprochement entre les arrondissenients, nous voyons que celui de Bernay donne naissance au plus grand nombre proportionnel de procès, et que celui d'Évreux en a le moins. •Tustioe ortmlitelle. Les divers agents dé raulorité ont constaté, d(>puis 1861, une moyenne annuelle de 3,324 crimes et délits qui se répartissent ainsi qu'il suit : Contra Im propMtéB 6623 pour 100 — !«• peràoiuMB 17 90 — DiUto d« CMM, T«gaboiidag«, «te 15 87 — 100 » CoMrc^'assûesv. La CtHtr d'assises a eu à statuer chaque année» depuis 18G1, sur le ^to^t de 63 accusés. Le tableau ci-après indique la nature des crimes et le résultat des verdicts du jury : NOMBRE DES ACCUSKS VKTVStM DIS CRIIUS. raNUAMNKS AOQUITTTtS aux à la lia blMUIMl récliuion priioD 1 2 j» 1 4 Assassinats et tentatives d'assassinat. 1 2 1 » 4 n 1)) 1 o 1 A u II I Viols et attentats à la pudeur 4 3 5 5 17 1 u 1 4 0 3 6 5 20 Ëxtortions de titres, banqueroutes, 1)) 2 3 ■ 1 4 » 1 G 13 18 12 20 (« 1 Sur 100 accusés qui passent en Cour d*assises, 24,04 sont acquittés, 28,57 sont condamnés aux travaux forcés, 19,05 à la réclusion, et ?>\ ,71 à la prison. Le rapport des ncciTsAs avec la population est do 1 par 6,523 habitants : il était de 1 par 3,55? habitants en 1830 ; il y a certainement une amélioration très grande sous ce rapport ; mais nous deTons dire que certains foits qui étaient, il y a trente ans , défrés à la Cour d'assises, sont aujourd'hui portés devant les tribunaux correctionnels. Sur le nombre dos accusés, 52pour 100 ne savent ni lire ni écrire; en 1836, la proportion était de 06 pour 100. il est donc bien évident que plus l'instruction se répand, plus les crimes diminuent. « C'est pêul-t'trp un des j))lus grands problèuios socinux à résoudre que desavoir quelle « est i'inHuoncc de l'instruction sur l(»s masses. Est-

The text on this page is estimated to be only 18.58% accurate

STATISTIQUE. 48 Tiribunausc oorreetioimelis. L*» tableau ci-
après fait connaître le nombre moyen annuel de prévenus jugés par les
KàTUBB DBS DÉL_tXS. 1 NOMBR ES MOYENS ANNUELS DE
PRÉVENUS ÂCQORTËS comumkAi TOTAL à plus d'uu aa à moins d'uD
an à rooteade 1 29 ss » 63 Veiiiondage et mendicité » 4 52 » 56 Oatntges
envers on magistrat . . « Rebenion contre les agents de TantoI » 22 32 f es
55 » 30 4 34 7 101 38 155 Homicide et blessures par imprudence . 8 9 19
Attentats et entrages publics à la p«1 1 *> •M 5 •33 4 34 19 85 288 13 405
Iknrjuerouto simple, escroqueiie et ah>3s fie confiance 5 18 57 3 83
Tromperie anr la natiifeon la quantité n u o » o 31 5 H 0 45 » » 1 1 2 m 1 1
» 2 Oavertur'^ s uns autorisation de cafés 1 » 0 » 10 Délits de chasse, de
pdche, etc. . . . 12 20 144 176 Contraventions aux lois sur les oontributionî»
et la police des chem. de for. 1 » 6 7 3 • 34 52 89 58 152 690 337 En 11M
qni ont .été aaÎTÎM Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.94% accurate

44 STATISTIQUE. d'enquêtes de la part de l'autorité, et celles ont été constatées dans le département du 1^{er} janvier 1857 au 31 décembre 1857. La moyenne annuelle de ce genre de mort est de 174, dont 140 applicables au sexe masculin et 134 au sexe féminin. Ces morts sont causées : 60 par l'immersion, 37 par écrasement ou les éboulements, 3 par les explosions de machines et accidents de chemins de fer, 7 par des chutes, 2 par des armes à feu, 7 par l'asphyxie ou le foudre, 2 par la faim. la fièvre ou la fatigue, 19 par l'usage immodéré de liqueurs alcooliques, 27 par tout autre genre de mort accidentelle ou mort subite naturelle. On n'y a encore un autre genre de mort dont il est indispensable de parler, puisqu'il attire tout spécialement les regards de la justice, le suicide. Le département compte une moyenne annuelle de 50 suicides et, comme pour les morts accidentelles, la proportion entre les deux sexes est à peu près la même. Les hommes se pendent plus volontiers, et les femmes préfèrent l'immersion. L'âge de ces malheureux varie de 50 à 75 ans. Au-dessous de 50 ans, le suicide est une exception.

CHAPITRE NEUVIÈME. INSTRUCTION. Une fondation des premières écoles, dans le département, remonte à une époque fort ancienne; on en trouve des traces dans une foule d'actes des siècles. Les seigneurs du moyen-âge en avaient créé dans les nombreuses localités dépendant de leurs domaines. L'Instruction primaire se en secondaire et primaire. Nous n'avons pas d'école de Misson d'instruction professionnelle, des cours seulement sont annexés au Collège d'Evreux. Instruction secondaire. — Avant 1789 le département possédait 8 collèges, mais on n'a véritablement de renseignements que sur ceux d'Evreux, Gisors, Vernon et Andelys. Le plus ancien était celui de voyage, ceux d'exécution restant ; la charge du domaine. Lors des mauvais jours de 1793, le principal et les régents furent obligés de s'expatrier et le collège fut fermé. Il était alors installé près de l'église, sur le bord de l'Epte, dans les bâtiments (qui portent encore le nom de Vieux-Collège. Ce fut qu'en 1811, et la force d'insuccès, quo la ville d'Evreux obtint la création d'un collège communal qui fut installé dans une partie des bâtiments de l'ancien couvent des Carmélites, mais il n'eut qu'une existence de courte durée, puisqu'il disparut devant les prescriptions de la loi du 15 mars 1850 ; il fut remplacé par une pension d'instruction primaire supérieure qui existe encore aujourd'hui.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.25% accurate

STATISTIQUE. ' 45 Ba 1606, les habitants des paroisses de Sftint-Pierre-d'Autils, SaintInst, la GhapdleGenovray, Morctn-. Saint-Etienne-soiis-Bailleul et Vernon »p. rhm'wc.nl pour jôlliciter la fondation «l'un collège à Vernon. Henri IV, non-seulement autorisa ce collège, qui fut installé daus des bâtiments du prieuré de la léproserie saint Lazare, mais encore le dota des TOvenus da cet établissaoMiit. Il était gouverné des ecdédastiques qui étalent choisis dans Tongioe par les habitants des six paroisses qui TaTaieiit lédamé et qui avaient le privilège d'y envoyer leurs enfants. Le duc dePen^^vre, qui était propriétaire des seigneuries de Gisors, Vernon, etc., le fit peooBstnnra en 1775. u était dans un état florissant quand la Révolution vint en ferEier les portes apràs en avoir chassé les professeurs. Depuis lors, à diffèrantes reprises, la ville a fait en vain des sacrifices importants pour arriver h îe relever, mais elle a dû enfin j renoncer. À sa place n'est installée une pension d'instruction primaire supérieure. ^ Le collège des Andelys, supprimé aussi en 1798, fut fondé en 1684 par Gabriel Le Prévost, docteur en 'médecine, et Roland Duval» sieur du Viennois, bourgeois des Andelys. Il était composé suivant les statuts « de deux relij^ieux prêtres ayant pour « mission d'instruire la jeunesse des Andelys et lieux environnants dans la piété et les * langues grecques et latines, tant en prose qu'en vers... et jusqu'à la réthorique. » Il y avait en outre un maître pour les classes élémentaires. Le collège, reconstruit à neuf en 1771, était situé près de l'église Notre-Dame; ses cour, jardin et dépendances étaient b- mées par la rivière de (jambon. Ils occupaient l'emplacement de l'ancien manoir des archevêques de Rouen. La collège d'Evreux doit sa fondation ii Louis-Albert de Lezay Bfameaia, nommé érèque du diocèse en 1750. Aux fonctions de principal était attaché en outre du logement, un canonicat dans la taihédrale, d'un revenu de 2,000 livres. L*iiistnietîoD était donnée par des ecclésiastiques qui étaient en même temps ou vicaires dans les différentes paroisses de la ville ou attachés au service de l'Hôtel-Dieu ; le principal, qui avait son logement en face le collège, était ordinairement un jésuite. Ce collège fut également fermé pendant la Révolution et, lorsqu'il fut réouvert, on rini»taJla mm les bâtiments d'un ancien couvent de capucins qu'un arrêté du 23 août 1804 concéda à la ville d*EvrettX. Enfin il fut érigé en Lycée impî&rial par décret impérial du i nvriî 1854. Beniay possède un collège communal qui

occupe une partie des bâtiments du couvent i» Annonciades, fondé par saint Louis. Une maison d'instruction pour les jeunes gens, placée sous le patronage de monseigneur l'évêque d'Evreux. a élè ci éée a Ecouis, au commencement de ce siècle. Des établissements particuliers d'instruction .secondaire ou d'instruction primaire existent aussi aux Andelys, à Louviers, Vernon, Neubourg et Pont-Audemer. Le tableau ci-après indique le nombre des élèves des principaux établissements d'instruction s<:h et="" fait="" conna="" combien="" suivent="" les="" classiques="" seulement="" le="" fran="" vous="" ras="" total="" komnrb="" d="" totaj-.="" suivant="" etu="" ciataaques="" n="" petits="" i="" de="" pont-audemer="" s=""="" etablissements="" libres="" .="" m="" cest="" avec="" regi="" que="" nous="" constatons="" l="" abandonne="" dans="" notre="" des="" auteurs="" latins="" tableau="" qui="" pr="" pu="" compl="" comme="" digitized="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 19.04% accurate

46 STATISTIQUE. nous l'ouvrons flûtesir<>. f4nblil qu'an lycée fl'Evmix e\ (iini? îrs établissements ILbr!, qui ont fait leurs études latines dans lf>s établissements libres , a diminué de «noitié en chiffre rond. Instruction pi 'im aire. — Avant 1781>, le gouvernement ne s'occupait pas de l' in s t ruction, mais cep^dant, grâce aux dotations ^ seigneurs ou des curés, un assez grand nombre de paroisses en Normandie avaient des écoles tenues quelqu^ois par les vicatres et le pins souvent par les sacristains. Le pape Benoît XIII, s'inspirant des idées de l'abbé de Lasalle, institua, en 1724, la Société des Frères des écoles clirétienne-s. La bulle d'institution fut approuvée par lettrespatentes de Louis XV, du 26 avril 1725. C'est le premier acte public dans lequel la royauté fasse mention de l'instruction primaire. Les quelques établissements qui se formèrent alors, joints à ceux qui exista ;ri l i^'j/i, étaient bien loin de suffire aux besoins de la ^xipuiation ; aussi l'on peut dire qu'avant la Révolution, l'instructton piimaire n'existait véritablement pas. « Mal'rré les lois des 3 et 14 septembre 1791 , du 1 1 floréal an X ; malgré le décret i\ n 17 mars 1808, sur l'organisation de l'Université ; l'ordonnance du 29 février 1810 et la loi du 20 mars 1818. l'instruction ne commença à se répandre parmi le peuple qu'après la promulgation de la loi du 28 juin 1833. Pour populariser rinstruction, il fallait des instituteurs : aussi le gouvernement diit^l, avant tout, aviser aux moyensd'en former: delh naquirent les Kcoles normales primairf»«. Le département de l'Eure posséda des premiers une école de ce genre, dont il doit la création à M. Antoine Passy, ancien préfet. Le Conseil général, que fou est toujours assuré de voir à la tête des idées d'amélioration et de pro!;frès, vola les sommes nécessaires pour construire les bâtiments dans lesquels l'Ecole Normale primaire fut installée le 21 janvier 1833. Cet établissement, admirablement tenu et organisé, est une pépinière féconde dans laquelle se recrutent aujourd'hui la presque totalité des excellents instituteurs du département ; le nombre des jeunes gens qui 3* sont admis est en moyenne de 40 ; une école annexe permet aux élèves maitres des rleux dernières années de s'exercer à la pratique de l'enseignement. Les cours de deux années d'abord sont auj réunions de ce genre, comprenant 2(.itj conuuuies. Le tableau ci-après fait connaître le nombre et la nature des écoles du département h deux époques différentes : K(OI KS rt NI KS l'AK II WATURB ras 6C0L». Di^ (ONGKEOAKISm. 1 iœ«^ 1866 1 1856

1806 1 sS\ ■ i dirigées par un instituteur . 1 ilin^v< S |>ar une institutrice.
Y.[s]n;cialB aux irarrons . , . . - mixtes ' l'i^" instituteur . u = i { dirigée»
par une insuluthce. 15". 2 î m i/o â 1 8 00 i . >1 1 Ki 83 1 3 7S 1 568 573
181 192 1 ^l) 6 a oai paA 100 babitauU ; um d eUi» u ea a qa« S>3.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.74% accurate

STATISTIQUE. 47 Le nombre des écoles de toute nature, qui était, en 1856, de 749, est, en 1866, de 765, soit une augmentation totale de 16. C'est cet accroissement s'est surtout produit sur les écoles communales dirigées par des laïques: le nombre des établissements de ce genre était, en 1850, de 482 ; il est, en 1866, de 503, en faveur de la dernière année. Les écoles communales, tenues par des congréganistes, ont diminué, en somme, de 3 depuis dix ans. L'augmentation des écoles communales n'est donc que de 2, environ de 3 chaque. Quant aux écoles libres, celles qui étaient dirigées par des laïques ont diminué de 2, tandis que le nombre des autres augmentait seulement de 14. Nous indiquons dans le tableau qui suit le nombre des enfants des deux sexes qui, dans chaque arrondissement, ont fréquenté les écoles en 1856 et 1866, avec le chiffre de ceux qui, à ces deux époques, ne recevaient aucune instruction.

1856 1866

Arrondissement	1856	1866
Andelys	8,128	2,868
Bernay	2,743	2,567
Evreux	63,307	74,695
Le département	17,364	17,156

Après ce tableau, 34,520 enfants des deux sexes fréquentaient les écoles en 1856 et 41,229 en 1866, aujourd'hui l'instruction primaire; il y a donc un excédant en faveur de 1866 de 6,709 enfants, savoir : 3,246 garçons et 3,468 filles. Si nous établissons le rapport des enfants des deux sexes (qui ont fréquenté les écoles en 1856 et en 1866, avec la population de chaque arrondissement, nous arrivons aux résultats suivants : ARRONDISSEMENTS POPULATION. PROPORTION pour 100 habitants. en faveur de 1856.

Arrondissement	1856	1866
Evreux	63,307	74,695
Le département	17,364	17,156

Le nombre proportionnel des enfants qui ont fréquenté les écoles en 1856 et en 1866 à aux deux époques, moins élevé dans l'arrondissement de Bernay que dans les autres, car l'arrondissement des Andelys a toujours eu la supériorité. Nous ajouterons enfin que les arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay sont ceux où l'instruction a le moins de progrès depuis dix ans.

The text on this page is estimated to be only 16.40% accurate

48 STATISTIQUE. En résumé, le nombre proportionnel des enfants fréquentant les écoles dans le département a augmenté de près de 2 pour 100 du nombre des habitants. La diffusion de l'instruction parmi les filles a fait aussi des progrès; elles figuraient, en 1850, pour 40.60 pour 100 dans le nombre total des écoliers; elles sont actuellement dans la proportion de 50.01 pour 100. L'instruction est donnée gratuitement dans le département 5,750 garçons : soit 27.89 pour 100 des enfants du sexe masculin qui fréquentent l'école, et à 5,757 filles: ce qui donne un rapport de 25.50 pour 100 admises gratuitement. Près de 5 pour 100 des enfants des deux sexes ne reçoivent aucune instruction. Les tableaux du mouvement de la population renferment d'autres renseignements sur l'instruction « dans le département : ils font connaître le nombre d'habitants des sexes qui ont signé leur acte de mariage ou qui ont déclaré ne savoir signer. Nous en donnons les résultats pendant deux périodes quinquennales. L'Annuaire de 1850 (MR 101) MABIAO; S_ 18. ^3 à l'ill ^ 180^ à 18 ront-Auilonier . . ir', .vj; { •ju, :>' .»:, . 'itit; 77. Il)-, ' To rAU i ... 1 i; i, 7 m ____ :> ! »: (. 157 33. 04 pour 100 des habitants; ne savent ni lire, ni écrire ; 10.25 pour 100 savent seulement lire; 54.96 savent lire et écrire ; on n'a pu vérifier le degré d'instruction des autres. Si nous établissons le rapport par sexes nous trouvons : " " ^ ^ masculin r> iinnin No sachant ni lire, ni écrire 15.93 17.71 33.04 Sachant lire . . • 4.32 . 5.93 10.25 Sachant lire et écrire 28.92 26.04 54.96 Dont on n'a pu vérifier l'instruction 58 57 1.15 49.75 50.25

IOO.m Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.92% accurate

STATISTIQUE. 4» La proportion des individus du sexe masculin sachant lire et écrire»* est .sujtt'ritmre ;i œile de l'autre sexe, mais ce dernier l'emporte sur le nombre proportionnel di s individus sMÉtnt lire seulement. n y a uT\ f disproportion très grande entre les arrondissements pour la diffusion de riQiîniction : ainsi tandis que dans l'arrondisseiiient d«* Bernay, 41 pour 1(MJ seulfiiient lies habitants savent lire et écrire, ou en compte 66 pour 100 dans celui d'Evreux, c e>t28 pour 100 en pins. Les arrondissenients les plus fiiTorisés ensuite sont ceux d«s Andelys, de Louviers et d - Pont-Amlt iiKT, qui n'nr<nnent, en nombre proportionnd, rv^ôtiet 50 pour 10(> d»» leurs habitants s.-ich.'int lin- ft écrire. Les euianti> qui recevaient gratuitement l in^lruion étaient, en 1856, de 10.iiJl ; leur veère s'élève aujourd'hui k 1 1 .237 : sut une a ugmentation de 1 ,006, environ un dixième. Nous avons déjà eu occasion de répéter, après une foule irècononii>>t' s. que non-seu^ knieat rin^trurtic-n rnomliM' massifs, mais encore fait disparaîtr»* les contesta lifins «Qtre particuliers et dinnnue le nombre des crimes; les calculs qui précèdent Tiennent coofinner ce que nous avons dit. Larrondissemeiii de Bemay est celui qui voit naître, chaque année, le plus grand no mbre pro[»«_>rtionnel d'enfants naturels et de contestatinns judiciaires et c'est en même itiaps cf'lui r»ù rinstructiui(lists de toute nature hvm^ mi>ti«>rw dls^Ma svakat Mb dsm \m jtHmàç», «oa UgiUmp flompaBWtioa du wrtlM miNtali* aux. Mi^Mun. 8 Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.11% accurate

50 STATISTIQUE. piesî, 176 buralistes dont 2 pour la navigation, indépendamment de commis et employés divers, sont chargés de tout ce qui concerne celle administrative. Le bureau de garantie pour les matières d'or et d'argent est composé d'un contrôleur, 1 receveur et 1 essayeur. Enregistrement et domaine. — Cette administration compte 1 directeur, 1 inspecteur, 5 vérificateurs, 5 conservateurs des hypothèques, 3 receveurs des actes judiciaires, 1 receveur de timbre extraordinaire et 34 receveurs ordinaires. Eaux et forêts, — Le département fait partie de la 2

The text on this page is estimated to be only 17.20% accurate

STATISTIQUE. 51 distributions (1) ont diminué au lieu d'augmenter, tandis que les produits des domaines et des emplacements indistincts ont décuplé. Les contributions directes s'élevaient, en l'an IX, en principal, & . . . 4,980,990 • ■ « sont plus, en 1867, que de 4,195,263 25. Des ont donc diminué de 785,732 fr. 75 c. En examinant séparément la contribution foncière, on voit qu'elle a subi une diminution très sensible ; du fait & « de l'an IX, 4,067,700 fr., elle est descendue à 3,261,663 f. Budget du département. ->-> Les dépenses effectuées en vertu des délibérations du conseil général, pour l'achat des centimes additionnels ont consisté, pour les exercices 1856 à 1866, en : 1856 1866 Centimes additionnels, ordinaires et fonds communaux — — 440,112 63 504,805 fr. 44 c. Centimes facultatifs 250,754 20 282,068 17 — extraordinaires 873,807 08 84,870 02 — spéciaux pour les chemins 235,745 05 245,703 16 Reliquat des exercices précédents et des recettes diverses 378,563 05 287,107 47 * Totaux 1,685,043 67 ~ 1,954,710 86 Les recettes ci-dessus ont servi à couvrir les dépenses ci-après : Dépenses ordinaires 442,625 30 523,246 fr. 61 c. — facultatives 268,010 80 207,978 17 — (extraordinaires 462,690 47 639,213 32 — spéciales aux chemins 431,942 59 488,617 76 Ensemble 1,605,877 fr. 05 c. 1,049,086 fr. 86 c. Les comptes des exercices 1856 et 1866 ont produit les excédants de recette suivants . . . 79,165 fr. 72 c. - 5,025 fr. « e. rapport au budget. 1856 1860 Recettes 05,70 fr. 25 c. 112,417 fr. 49 c. Dépenses. . . . 88,899 96 112,417 49 Reliquats . . . 6,770 fr. 29 c. » n » Les centimes facultatifs votés par le conseil général se sont élevés, en 1856, à 20 times qui ont produit 866,367 fr. 99 c, ces ont atteint le chiffre de 27* = 1/2 en 1866, qui ont donné une recette de 1,260,100 fr. 41 c. Les recettes départementales ont augmenté, en dix ans, de 860,667 fr. 19 c, soit en nombre proportionnel de 1,60 pour 100 chaque année; mais aussi les dépenses ont été accrues de 3,207 fr. 91 c., soit de 2,06 pour 100 par an. Budgets communaux. — Les recettes ordinaires prévues aux budgets communaux s'élèvent, pour l'exercice 1887 et par arrondissements : Arrondissement des Andelys . — de Louviers . de Bernay . . — de Pont-Audemer. 370,418 fr. \ 973,395 521,827 963,482 665,863 3,400,985 fr. (1) foncière. pénalités « Mobilier, port et fin l'impôt « t patentaire. iis en regard de. ** recettes. s, mais « n des chefs de service non »

k tejfiiK comtouajcafcion des dép«as«« de toa aduiİDiBraÛOn et nous
sommes forcés, par là même, de ne pas Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate

52 STATISTIQUE. Ces sommes sont absorbées par les dépenses communales de toute nature. Le nombre des cotes foncières était, en 1813, de ... 180,625 en 1826, de ... 179,633 en 1835, de, ., . 181,517 en 1810, de ... 187.020 U est aujourd'hui de. . . 202»890 CHAPITRE ONZIÈME. 'v^^^:Ç}lgf^ N compte dans le département 455 bureaux de bienfaisance fonctionnant ^ républicains, qui distribuent des secours en nature et en argent aux indigents, et 18 hospices ou hôpitaux affectés au traitement des malades et y presque tous destinés en même temps à recevoir des vieillards infirmes et des orphelins. Bureaux de bienfaisance. — Le rapport de M. le Préfet de l'Eure au Conseil-Général, dans sa session de 1866, constate que les recettes de ces établissements se sont élevées en 1805 à la somme de . 305,007 fr. 12 'fi^!^^r Les secours distribués pendant la même année ont donné lieu, compris les frais d'administration, à une dépense totale de . . . 142,232 50 •En sorte que les économies réalisées se sont élevées à 102,774 fr. 62 sur lesquels 161,609 fr. 17 ont été employés à acheter des rentes sur l'Etat Le nombre des indigents secourus en 1865 par les bureaux de bienfaisance est de 4,600. Hôpitaux^ Hospices. — Dans les premiers temps du Christianisme et au moyen-âge, les couvents et les évêques, qui avaient à leur charge les (Munis de leurs domaines et de leurs diocèses, fondèrent, pour les soulager plus efficacement, des maisons de piété destinées à les recevoir, qui prirent le nom d'hospices. Les hospices étaient des bâtiments détachés des couvents où les moines donnaient l'hospitalité aux étrangers. Lorsque les Croisés eurent rapatrié l'Orient et introduit la lèpre en France, une foule de seigneurs tirent construire dans leurs domaines des bâtiments destinés à renfermer les malheureux atteints de cette maladie, que la science était alors impuissante à guérir. Ces espèces d'hôpitaux, qui s'appelaient léproseries ou maladreries, étaient de véritables prisons ; les individus qui y entraient n'en devaient plus sortir, et ne devaient plus avoir de contact avec le monde. Il y en avait dans presque toutes les paroisses. Lorsque la lèpre disparut, vers le milieu du xvii^e siècle, les biens des léproseries furent attribués aux hospices, aux bureaux des pauvres et à quelques couvents. Le département possédait

The text on this page is estimated to be only 24.15% accurate

STATISTIQUE. Ô3 ttièm k fit reconstruire en 1784, et augmenta considérablement son revenu. Il ést de»«ni par 8 sœurs du Sacré-GoBur de Jésus d'Ëmemont, et U possède 100 lits dont 21 pour k^maladfô payants. Beraaj doit à saint Louis la finidation de son h6pital civil et militaire ; lee malades ml soignés par des sœursde Saint-YinGent-« sfnnrs de la même congrégation qui sont chargées de l'éducation des lilles pauvres et de donner èdoiiiicite les soins aux indigents. GidUanne 1"*, comte de Breteoili fonda au xir* siècle dans le diej^lieude sa seigneurie, ane léproserie qui devenue l'hôpital actuel. Le 0 janvier 1193 le pape Célestin 111 prit »assa protection les pauvres delà chapelle et de l'hôpital de Breteuil. Cet établissement, ({ui possède 18 lits, est desservi par des religieuses de la Providence d'Evreux. L'hôpital de Brionne a été fondé par un legs de M. Fréinont des Ëssarts il y a peu inum : il est (iessen'i par des reli}^ieuses et renferme -10 lits. Celui de Bourg-Âchard remonte au tlxu" siècle ; il est desservi par dessœursdela ProTsieoce d'Evreux et il possède 35 lits. En 1479, Nicolas Roi^^eolle, receveur des aides en l'élection d'Evreux, fonda rhdmtal l'Conches, auquel un arrêt du Conseil attribua en 1781 les biens et les revenus delà luladrierie. Cette maison est desservie par des sœurs de la Providence d'Ëvreux et possède 35 lits. loouis doit son hôpital k Enguerrand de Marigny qui le fonda en 1309 pour les mabillet les pèlerins allant à Jérusalem ; il est desservi par des sœurs d*Emflinont de R 'oen. On y compte 17 lits pour les indif^ents. L'hôpital 'SaintÂJacques ou Maison-Dieu d'Evreux fut fondé par Simon deBeaufort wile milieu du xn* siècle et« lors de la suppression delà léproserie de Saint-Nioolas, on "j:en attribua les revenus. Il est desservi par les sœurs do SainlrVincent-de-Paul; on 'fiïfn îirnt 42 vieillards des deux sexes et nn y compte 270 lits ponr les malatles. Gisors doit, ditron, à Phihppe-Auguste la loudation de son hôpital, hospice qui fut enniledoté par saint Louis. Il est desservi par des sœurs de SaintrThomâa^epVilleneuye ; C^tr?»tient 12 vieillards indigents, reçoit des pensionnaires, et po.ssède34 lits pour malrs indigents et 12 pour msdades payants. Un orphelmat pouvant recevoir 20 jeunes Àlky est annexé. M** Françoise de Brancas Bresson, princesse d'Harooourt, fonda rhôpital de cette localité en 1G06 et confia le soin des malades aux sœurs Augustines. Cette maison renferme K)jit>]>o\ir l^-s malades. Lhopjla Saint-Jean, de Louviers, fut fondé par les bourgeois de Louviers avec l'aide fcJean Martigny, abbé de Saint-Taurin,

qui donna à cet effet une place sur le fief de Fabbaye. Les biens et revenus de la maladrerie de Saint-Ildevert lui furent attribués dans la suite. Il est desservi par les sœurs de la Providence d'Evreux ; il compte 210 lits. L'hôpital du Nenboirg, fondé au ^{xii}^e siècle, fut enrichi des biens de la maladrerie de Sainte-Madeleine et de Saint-Barthélemy, qui lui furent attribués en 1093, il possédait les produits d'une foire qui avait été créée en sa foyenn. Il est desservi par les sœurs de la Providence d'Evreux, et il possède 47 lits pour les malades. L'hôpital de Nonancourt, qui compte 20 lits, fut fondé au ^{xiii}^e siècle, le prieuré de la collégiale de Saint-Barthélemy, qui existait à la Madeleine de Nonancourt, y fut réuni « on n'avait anciennement des droits sur les foires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, sinon sur celle d'Avrilly. Il est desservi par les religieuses de la Providence d'Evreux dont une est chargée de la tenue d'une école de filles annexée au rétablissement. L'hôpital de Pacy est fort ancien. Saint Louis lui donna et aumoigna le droit de prendre le bois et de peigner dans la forêt de Mérey. La léproserie de Saint-Léonard, qui possédait des propriétés importantes, lui fut réunie par vœu du conseil du roi de 1724; il y a 600 lits. Les habitants de Pont-Audemer fondèrent l'hôpital de cette ville, vers le milieu du ^{xv}^e siècle et, pour assurer son entretien, lui concédèrent le droit de réclamer à tous les habitants un denier sur chaque vente de 5 sols et au-dessus, et divers autres privilèges. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.65% accurate

54 STATISTIQUE. Robert de Meulan lui donna la sèche monte dans la ville et le droit de prendre a d m ' Ecouis 11 5 * > I il 3,201 » n » m 15Î 1.017 50.525 22 sa (il sors 21 22ii l,S,H:i8 n 3Û Harcourl. . . . M ca m 25,117 m Q lii r^ouviors. . . . lui» m 2 1 21 2" 42 Totaux . . . 3,191 1,380 1,871 3i5.a* qu indépendamment dra lits pour les maUdes il en exhibU.- tl aulrv^daus la plup.irli des hpitauï affecte? soit aux orphelins, soit aus vieillards. I Google

The text on this page is estimated to be only 5.91% accurate

STATISTIQUE. 55 CHAPITUK DOUZIEME. InstittttioiuB de
pr[^]voyauœ» ER institutions ont Ji-niitnl iiiijio&aut, uiaia ciicui>'
<l'ju&M;r u l'uiKiri[^]nr < l Je cietr '■'^^ «toMMiirc[^]s }>«nir rayenir en
dèTt-l> >[>[';> nt au sein fies dilations des îiaMtMdps (l'onlre et.
d'écoiioiiii" qui ie* sativ-"-irarfl>"nf '■i:tr.iiti"ii.riii> des passions[^] 61 des
maux qui sont les conséquences deTègedes maladies el des te
fliiMMld'L|.ai gués, les sociétés de secours mutuels et les assuranoes contre
rincendia, 8Vla vie, etc., constituent les diflërenles institutioas de
prévoyance Caisses tVèpar[^]fjyirs. — L'arrouJj.'sbcnicijt dc-[^] Aii'li' {v> jm-
s.-'i-' c-i...[^],... .rri n plu[^]. Evreux, Louviers 'A ont chacun nnc. lia sitaatkHi
k dix années d'intervalle dans le tableau suivant : 800,781 19 321 /iôO 73
440,421 04 AVOIR PK9 DEPOSANTS fr. «. 1,022,872 r/) l*iuu. 1860. fr c,
i.7r>i.r,(K» 12 707,242 yii 532[^]15 96 (•,♦)'. 75 AogiDVBtalioa. NOMBRE
UYJà UVRliri[^]. W inv- 1MI 2,H>l,fi21 93 4,710,571 » fr. r I[^]ô0,7û5 52
231,734 77 [^],111 »7 2,127.749 02 r., iT.s ■i.24l 1.845 N77 3,S-2« \m Jiir
lut 16,209 '».'>. . [^],2cki 2,004 4,lGu 17,08:1 25 159 lltr-, 3îî2 814 Si Ton
applique à chaque arrondisM.'nirnt !>■> lisrcIs ;ilT>r>.'. li.- 1 [Mujr II
lialiUnU ; de noiif [^] halûtaiiU, k Evitiux. , il i[^]al de 1 u>ur7T liabiUtuU
daos l arroudu)*[^] ntde [^]HmM 3 est «te 1 livret pour 20 habitants à Ponl-
Audemer. ^^^^Im[^]Wf[^]M[^] du livret > n ii> tut « tit dovaNt;i[^]>.
L'arrondissement tle Born,iv. nous ;IV(^1J[^] d-'ia i-u .K-(a>i' 'U A»' Ir
.siii.ili i". (r-lm qui *îtlî plus processif, qui contient ! soci.-t. s iJiniicipriit
a la fuis dt in-lituli'jns de P[^]oyance et d'assiî'tancf' . Elles assun-nl a leurs
iip'iiihrfv. au ninvi-n ,lr |.'[^]r[-s >ariarSp» mensuels, des secours en cas dti
maladie uu d ailiiiuikb niuuieutaUiVi leuJanl le Pâii impossible, et peuvent
letir procurer dans certaines circonstances données des Iarlrnient, (jih* --ix
set lel- - ili- -iir[^] inntiirli I [^]iTWWiTées par radmimstratiun. En lSe
leparii[^] de dj Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.60% accurate

50 STATISTIQUE. sent entre les arrondissements de la manière suivante : quatre dans celui d'Evreux, ti'r>is dans celui des Aiidelj s, deux dans celui de Louviers, cinq dans celui de Pont-Audeiuer. L'arrondissement de Bemay n*ra possède qii*une qui ne fonctionne pas. Le tableau ciHiprès &tt coiinalln> le nombre des membres honoraires et participants des sociétés d»^ sec oui's mutuels, au l" janvier 1867, avec le montant de leur avoir oispoARRONDISSEMENTS. MCM BRBS Avom • Honorai rei. Participante. dis|Mtiîbl«. 51 7:{ 51 i> 17« 78-i ()17 137 » 5,2-,^") fr. 18 c. • 1S,S1(» » ii,

The text on this page is estimated to be only 16.67% accurate

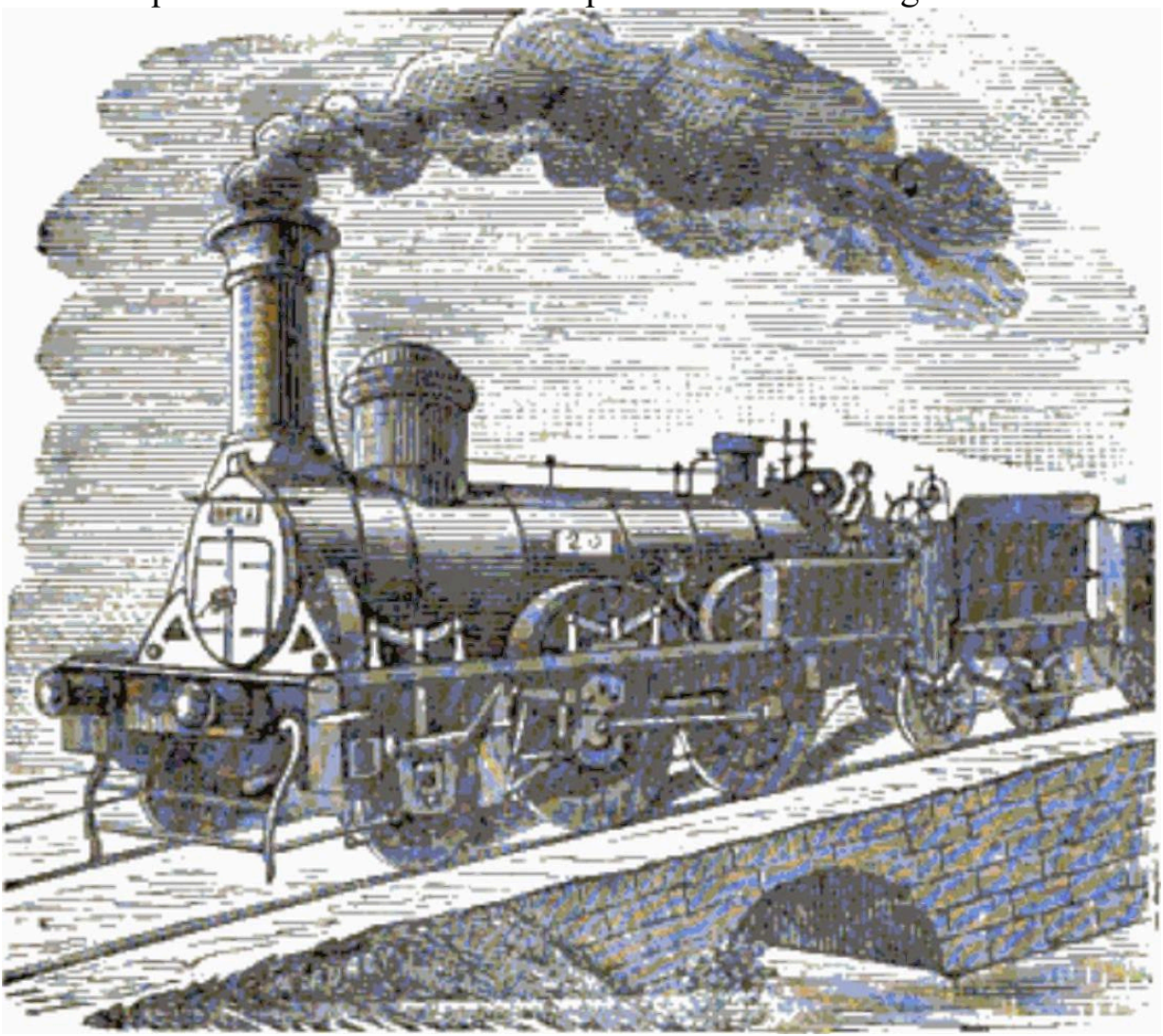
STATISTIQUE,* 57 La gendarmerie fait partie de la 3^e légion, dont le chef réside à Rouen. Ce corps, autrefois maréchaussée, est le plus ancien de l'armée; chaque soldat qui en faisait partie portait le nom d'archer. Le département est composé d'un chef d'escadron, 3 capitaines, 2 lieutenants, 1 sous-lieutenant. 40 sous-officiers et brigadiers et 168 «gardes», Une compagnie de vétérans garde la maisonnette et le fort de l'Écluse. Le dépôt de remonte de Caen, pour les achats de chevaux propres au service militaire, est situé dans l'ancienne abbaye de Beaulieu; elle est commandée par six capitaines, un sous-lieutenant et un vétérinaire. En 1852, on ne comptait que 34 compagnies - 1. pompier dans l'arrondissement. L'effectif est de 1,182 hommes, soit 79 par commune; mais, grâce à l'initiative de M. le préfet secondé par le conseil général, nous avons aujourd'hui 133 compagnies de pompiers qui ont un effectif de 5,723 hommes, soit 43,03 par commune; il y a donc une augmentation considérable non seulement dans le nombre des compagnies, mais encore dans leur effectif moyen; 13 de ces compagnies possèdent des chirurgiens sous-aides-majors. Recrutement. — Tous les ans, dans chaque commune nous examinons séparément chacun des arrondissements. nous voyons qu'elle a diminué de 3 mètres dans l'arrondissement d'Evroux, et de 1 mètre dans celui de Louviers, tandis qu'elle n'a pas varié dans les arrondissements de Bernay et Pont-Audemer, et qu'elle a augmenté d'un millimètre dans celui de Andelys. Les plus beaux hommes du contingent de chaque année sont fournis par les arrondissements de Louviers et de Bernay. u Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.07% accurate

58 STATISTIQUE. Voici, pendant deux périodes, le détail des exemptions accordées par la loi ou prononcées par le conseil de révision : CLASSES • 1850 à 1856 1867 À 1866 Défaut de taille Infirmités diverses ... Âiues d'urpbelina P'ils ou petit-fils d'aveugles ou septuagénaires Puînés de frires aveu^'li s mi iniimtents Âîuus de deux frères du la luèiiu' ciasse cl désignes luus deux par le sort Frères de militaires sous les drapeaux, ni\ Frères de militaires morts en activité de service ou réformés pour blessures reçues ou infirmités contractées au service. 586 1,192 7,805 107 144 941 1,4«» 75 84 5 •> 0 17 686 1,250 145 216 12,201> Total des exemptions 7,572 Le tableau ci-après fait connaître par année, pendant les deux périodes d'incorporation, le nombre des conscrits exemptés pour défaut de taille ou infirmités : CLASSES 1851 & 1856 1857 à 1866 BXBMP TIOIVS POUR BXBMMONS FOUR Défaut de taille, infirmités. Défaut de taille. loBrtuités LesAndeljs 101 9*^6 241 1,455 liernav 112 î»22 200 l.:ns Kvreux lliHi 1,118 275 ^,021 Louviers 88 99» 179 1,376 Pont-Audemer 1 ii> 1.00-,» -jot 1,575 Ensemble . . 586 5,031 1,192 7,805 Le rapport des conscrits exemptés \mi\u' défaut de taille avec le nombre total, est, pour la première période, de 3,04 pour 100, et pour la seconde, de 4,23 pour 100. Quant aux jeunes gens exemptés pour cause d'infirmités, la proportion, avec le nombre total des conscrits, est, pour la première période, de 31,22 pour 100, et dans la seconde, de 27,71. OIAPITRE QUATORZIÈME. \OUE« DE COMMUNICATION. Les Romains sont les premiers qui se soient occupés du service public des ^/-^ chemins, mais ils ne firent que commencer au point de vue stratégique dans V ^^^ V^y^ soumis à leur domination, et l'on trouve encore, sur une foule de points, dans le département, des traces de leurs voies militaires. ' (Iharlenia^ ne fit réparer les voies romaines et confia l'inspection des chemins publics à (i< s commissaires généraux appelés m qui furent départis dans les provinces. Plus tard ces commissaires furent supprimés et la police des chemins confiée à différentes juridictions entre lesquelles des conflits d'attributions s'élevaient Digitized by Google

STATISTIQUE. 59 fréquemment. Henri IV, voulant y mettre un terme, créa un office de grand voyer, mais Louis XIII prit cette charge et créa un directeur général des ponts-et-chaussées ; la largeur des chemins royaux fut fixée à 30 pieds par arrêt du conseil du roi du 3 mai 1720. Un arrêt du conseil du roi, du 6 février 1776, divisa les routes en quatre classes, dont il détermina les largeurs. L'école des ponts-et-chaussées fut bien créée en 1747, mais l'organisation de l'administration des ponts-et-chaussées dans chaque département ne fut réglée que par le décret des 4 et 6 août 1791. Les rois s'occupaient des routes et chemins royaux et chaque seigneur était chargé de l'entretien des chemins qui traversaient ses domaines ; mais il est juste de dire qu'ils les entretenaient tellement mal que fort souvent les communications étaient devenues presque impossibles entre les pays les plus rapprochés. Les chemins connus aujourd'hui sous la dénomination de vicinaux n'existaient que de nom, et ce n'est véritablement qu'à l'impulsion donnée par le gouvernement de Juillet, et surtout par Sa Majesté républicaine, que nous devons le magnifique réseau de chemins

vicinaux qui couvrent la France. Le département de l'Eure, grâc



The text on this page is estimated to be only 20.72% accurate

60 STATISTIQUE. gueur de 83,145 mètres, passe à Pacy, Evreux, la (Àjnmiamlt-'rie, Foula in»i-la-SoreL c Duranville. 2* CLASSE. — N" 14, de Paris au Havre, entre dans l'Eure à Guernj, se dirige du sud-» est au nord-ouost, travers*' l'an ondissemwit des An(]«?lys sur une étendue de 36,318 Inètr«^^^, passe aux Thilliers, luouisct Fleur y-sur- Andelle. N" 14 àis, auxiliaire, prend naissance dans l'intérieur de Gisors en s'embranchiant sui la route n" 15 ci-après, passe à Bêzu-Saint-Eloi, Etrépagny et, après un parcours de 25,504 mètres, va se réunir à Ecouts à la précédente. N« 15, de Paris à Dieppe, ne touche le département que sur un parcours de 7,138 mètres et sur deux points, Gisors et BoucheTÎUiers. N 21, de Paris h r.raMvillf>, part deVemeuil, se dir^e vers l'ouest, entre dans TONie après un développement de 1 1,8til> mètres. 3" CLASSE. — 30, de Rouen à La Capelie, traverse le territoire de Vascœuil sur une étendue de 2,577 mètres. 138, de Bordeaux i Rouen, entre dans TEure aux Essarts et en sort à BosbenardCommin, passe à Broglie, Bemay, Brionne et Bout^theroulde ; son déreloppement est de 60,119 mètres. 154, d'Orléans à Rouen, so dirige du sud au nord, traverse les arrondissements d'Evreux, Louviers et une p »iule de celui dos Audelys, sur uue longueur de 01,153 mètres, passe à Nonancourt, Evreux, Louviers et Pont-de-rArclic. N'* 180, de Honâeur à Rouen, parcourt 50,744 mètres dans Tarrondissement de Pont^ Audemer. traverse le ch.,sagc et la longueur de chacune d'elles dans le (iepartetnent. X" 1, (li> Tloieiu au Mans, pnrt d'Elbnnf, se diriçre du nord an vud. Longueur dans le passe au iNeubourg, h Couches, iireieuii et sort du départtuienl en quittant le territoire de Verneuil 65,510 mètres N* 3, de Chartres à Lisieux, passant par MontreuiR'Argillê . . 19,951 — N** 4, de Paris & Honfleur, se dirige de Test à l'ouest, passe par Heudebouville, Louviers et Pont-Audemer 45,700 — N'^ 5, des An

The text on this page is estimated to be only 11.14% accurate

STATISTIQUE 61 • Rppovt 249,546 mètres N* 10, de Ponl-Audemer à Evreux, longo la rive droite de la Kisle j«9ii*à Bnonne, passe sur Tautre riva et va emprunter la route impèlide a" 13» de Parte à CJieri»iiii;,aiir te territoire de Thi]K»n^ . 25,600 — II, de Rouen à Falaise» panant à Bamay, ae dirige vers te sudooest 13,S19 — N"" 12, de Bourgtheroulde h Ooin-nay, passant -par Bosc-Roger, Pont-de-r Arche, Pont-Saint-Pkrre, Charlrvnl fi LyonMa-Forêt. . 47,035 X" 13, de Beroay à Louviers, par Seniuiiruy, lieaumont-le-Roger itteNeuboTirg 47,817 ^ N' 14, de Rmten à Caen, prend la direction du sad-oneat et paiee à BeiizeriUe 8,016 — X* 15, de Louviers k Goumay. pnr YrtuTld'S. l. s Amlelys, SaussaT4a-Vach*. Puchay, la Nenve-itrauge, Moiguy ille 12,500 — N' 19, de Lisieux a Ai^t'^r, pnr Corrrti^îlî^s et Pont-Audemer avec acl>raiichemf»nt sur la Maillera par lîMUt m. vi!!^> 40,450 — X'20, de Darnviileà Ponl-Auar Acquifçny, Li (à(»ix-Saiiit-Lcuftof, Autlienfl, Pacy-sur-EureetlTry-la-Iiatailli* 45,400 — N* 24, de BourgtlierouMe à la Maill.Tay*», avfc embraDchrl).-r 12,000 — 2f». d*^ Cri-^ors il la Hocheduyon, passant à Dangu, Berlhenonnlfe, Avony Bruy 11,045 — X^ 27, de Verneuila Châleau-Neuf, passant par Brezollt-?> (ICui e^Aât) 2,370 — Total 7Uâ,853 mètres Le aervioe des ponts-^t-chanasies est compris dans la première division; il est confié & -m, Ingénieur en dief, trois ingéniears ordinaires et on oondnctenr fidsant tes fonctions . d'ingénieur. L'ingénieur en chef est chargé spécialement du service de la navigation intérieure. * U département de rSiire est compris, pour te sendoe des mines, dans te diviskm ncwdM jtefat^Fwmce, arrondissement de Ronen. où résident TingèDienr en chef et FingèQkemms tieinaïux, — Un agent-voyer en chef, on agenUvoyer en chef adjoint, cinq agents-voyers d'arrondissement et trente-six agents-Toyers cantonaux sont chargés de tout ce qui concerna los chemins vicinaux. Ces chemiuâ se divisent en chemins de grande communication, chemins d'intérêt oomnu et diemins vicinaux ordinaires.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.12% accurate

62 STATISTIQUE. Au 31 décembre 1866 le réseau des chemins vicinaux Mt trouvait dans la situation ni. tériidie ci-après : CHEMINS. A L ÉTAT de chaque caU-çorie. d'entretieD. (ir construciioii. (le fiol aaturel. J dp grande comraunicaioii . . d'intérêt commun Total. , . . 1,4 IO»> 719TM 803 im 427 IQÛ 27 :is."> 157 2H2 n * » ■ 7-J 188 1,3U 780 lAil^ 40-1902 750 5,742 864 6,514k 701183k 442» 1,286k 9748,087* 117* La longueur de ces différentes natures de chemins a peu changé depuis le 1 janviei 18r>7, mais Iciir état s'est beauc >up anv^lioré : ;),770,?f)l mètres étaient à roKo époque A l'état de soi naturel ; on n'eu comptait plus, au 1"^ janvier 18r>7. que 1,380,1)74 mètres, en sorte que depuis dix ans le semce vicinal a fait passer 2,3S;j,3'iO mètres de Tétat de sol naturel k celui d'entretien ou de con.struction. Nous indiquons dans deux tableaux ci-aprè< l;i nomenclature des chemin^ de prandr» et moyenne eonimunication i^ -m leur lonfrneui'i enfin, nous donnons dans un dernier tableau l'étendue des chennu> ordinaires par arrundissornent. Olioiiniuts ÎH) 2 !,i i: 3S,*J.N> 1 des Andelys à la route inipéi i;jk- a' 2 des Anddys à Bruy 3 de Ua«ij à Buucbevil liera 4 de Pont-de.rArch« i 1& route d^nurtemenl.ile n* 13 18,074 5 du Neuliourp à Boiirgllu-raulde. 16.2Te (OfiH'). . S,'i;!'» 9 d Orix'c .i Ni)iiiairf ,1 S iiKf-O.- .| _',^s-ilu-Viévre. . . ir..<114 IG d Appeville à BourgMieroulde 17.23S 17 de Hontfort à Louviers 31.2i)5 18 des Ai)d''Iy= fi Ry (Seine-Inférieure) . . . 20,r/Ci 11* d Etrépag uy a Ky (Seme-luferieure) • . . 2i').VXt 20 de DaiiKu ^ l:i Feutilie (Seiue*Infërieiif e) . 2.>,rx't'i !0 bis de Slor){ajr à Lyons. 8.Uk«8 21 d'Etrépa^ny aux Tbillien 7.680 22 iî' - An Jelyi» à la Roohe-Ouyon (S.-e(-Ois«'i. <>,2;{(l 23 lie Seiquipny à la roule imn'' n' 13. . . 7,402 '24 de Beaumont h Glos-la-Kerhère (Orne). . 27.7". '3 2fi de ThiServille a Glo.s.la-Ferrière(Orne). . 3<>.713 26 de Bnonne a Lieurey ..." iS.Sirri 27 de Thitierville à Lieurey ... 10.'!U) 28 de Berna; à SainHieorg««Kle-Vi«vre. . . 11,459 29 de Roiifc>PerrienA Ecairdenftlle 9,(ii8i 30 d KvreiiT :iu NeulM)ur(' Il»,rt3'.» M u K\»eux a Beaumont-le-Rofrer 2 J,ii77 32 d Evrem â V'enioii 23,O17 sa de Pac> à Septeuil (Seine-et-Oise). . . 34 de Satot.Aodré à Roany (Sem«et'Oise} . 6Am 35 de Saint Andr.' à Preux (Eare.e(-tioir) , . 11,02i) 30 de Concbe« à Louvici» 30,549 37 d'BvKUX A Blpeiitiil 28.074 3!' tle Breteuil à la PVrri^Te-sur-Uisle . . 40 de Urionne à Elli«ul' (Seine-Inférieure; . . 41 de Menesqueville à Lauvier» 42 de Neul'our^r â

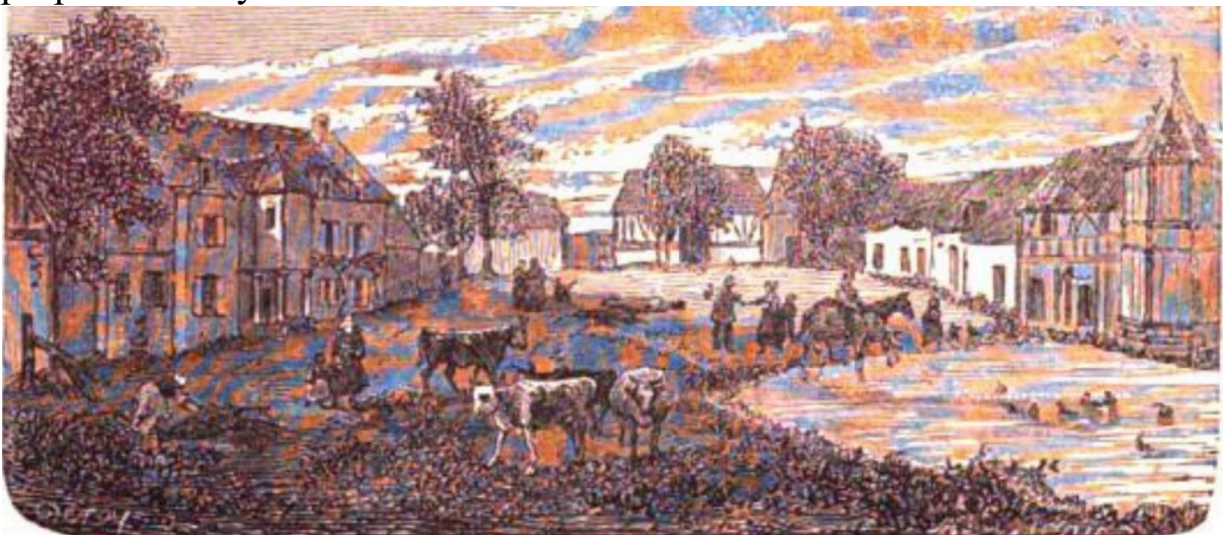
Gaill<f,'er . . . 4'.' ' a vl;i Ferri>Te i()ri>-i 52 de lVin(-.\udHiiaT à
 Coriieilles 53 de Routot au hac de Juinié('es (S.duf.) , 54 de Duclair à
 Moulineaux (Soine^Inf.). . . U'i d«ur-.iidr'lK' a 1 t:iriiét:d (îs -I), 5'i d
 F>ouis ;i l;i route dej>;irtenient île n" 0. 57 lie Veriio'i à Bi.ty 58 de Ponl-
 Saint- Pierre au \wrt do Pose*. . Sî> An Andelys à la vallée d'Epte d F^ os a
 ('a«^tiy «U de Beauluunt-le-Koper à la ligne n* 8. . 02 de Beniyay & La
 Kerté.Pre#tiel (Orne). . (i3 4G 31,717 18.filO 3'.MI.S is.n(>r> l«(i'>r.<>
 l.'i..Mi',< IM2 3v324 12.147 I2.8.«!l 3,0!(» 4.20S 7.757 iri.4.5î) 4.1],» .lu
 Goulet 70 de Huiles A Chennebruu '1 de Noiiianrourt à Marcilly-ïur-Eure
 7.104 I5.5'2 \im I2.;ti4 ir.:t)7 I4,S4S 72 de l'.K-y â Gaillon 73 lie
 Quitl^'lu'ul" a Auirrevilli^ la-CampagOt 74 de Bcruraeville â Samt-Maclou
 l»Mi '5 de Ruutot A Cattd«(>ec (S^^inp-Inférieuiv). 4.3Î5 7ti de M'-
 ir^quevill,- a la rouf.- imp'» n* lH. gJ.'kM "1 de Ti>urvi]lc a Saiule-
 Opportune. Total. 1,441.494 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.48% accurate

STATISTIQUE. 0d 1 im Adeljs à Uslation do Saint- Pierre, f dt
OMIS à Lfona 3 de Gisors à V(-*ly ... 4 d H«iulicoun à lu rout« iinp" n* 15
. . 5 (ks Thilliers à Eco« (dt BerthenoimUe à la route imp** n* 181. 7 4»
Bn^ à la ligne n* 8 ! è- Prnî Aufhnn au Neubottlg 9 de Beroay u Tbeil-
Noleot ;jdc BenuT à SaintrAabïfrdsâoelloii. . . il d* Miatim de Bernay . tt
dt Bernaj à Saint.'Vtotor-d'Epiae. . . . 13 lie Broglie à la Ferrière. U i
Evreux à Cbambray il àe Val DaTïd à Saus8ay«aur«Eure . . . Uè Br«teuil à
Tillitres r da B.eiDien à la Couture !■ du BoulaT-Morin à Veiaal>IM.
l^dËTivQK à Oareonee 9d(la Vieitle-Ljrr» & Marrilly-aur^Eon . f. de l.yr à
■^ . ri.Mich*'.- i'Kur*w>t-Loir). . . 2 Noaui;i.>uri a S;nni-(i. urjjei* i> de
foDches à Ambenay h de Bois-NenoAiid à Villers. Sdi Pa7Bai« à
Mante» (S.«C4HBe) . s it (Jarennes à I-ouviers ." de Concbt^ k SainV-
Audré 7 > Sdint-Amlré à DnuZ (BuiMt-Lfiir) . adtOaUloo àMokU tdt
Conneillea A Blangy (Caltadoa) . . . Nel-i-urry ^ M.._v;vunC.i!vnil.m) . . .
a dn NeutKturg a Bourg-Âcbard ? ie Montfort à Epai^eti Mit Pont'Aodemer
à Serquigny ftdt VencnO à Br«iolle63 ^1,977 «1.565 2f..734 9.724 20.145
17.66G 4,844 .!Ï3,tî75 2ù.4»j5 IA.'3C, 8.700 4.1S0 17,3»M> 17.483 88.170
3.355 6^ d« la, Perritee à la atatim de Roinillr . (1,016 39 de Bernay à
Beauniont 10,214 40 d.-» ThillitTS à («aillon 20.558 41 a Ailly à Cbauffour
27.101 42 de Coodree à Dreux (Eure-et-Loir) . . . U,se4 43 de N.'D. du
Vaudt«nilàP>ntde4'ArclM. 7,219 44 de Cirhec-Orestiiin ù Snint-Mi. lou . . .
9,440 4r> d«; la route iinp'* u° 13 uu Nfubourjf. . 6.8!0 46 de Vernon à
Villier*^?ii-Dcsœufra . . , 5,896 47 de Pont-Saint'>Pien« i, Aaàé 10,in4 48
de la ligne n* If au Tal de la Porte . . 8.3S7 (11- S.iiiit-Ci.i.r^'.-s ;i l;i W^W:-
ti' 10. . . IS.-lTf) 5U ilti H;mville alaïtuuuutluFoadHlu-Chêue. 14,;^37 51
(le Pont-Audemer à la Roque 10,422 .>2 de Beuzeville à Coidevillu .
10,020 53 de S:iint-Oralieii à Epaigiie 7,015 54 de (lirerville à Saiiit-Aul 56
de Mardlly^ur-Enre à Hoodao (S.^0.) 1,087 57 d irai à Bn z' 11. h (Eur«M?
H^>ir) 4.2uis à Aluuy 19,5.35 5Î' de Dangu à Sérifoilaine 1*>,'.'"S tiU de
Neuboui^ à Mandeville 12.7i«U 14.418 13,7W) 9,245 14»87& 8.706 61 de
Bemerille à BerTille^ui^Mer il'- frihai|riK'S à I.y n- t^i Uu Uuulny-
Moriii à CiuilK^n CA d Iville à Mandeville 65 de Neubnurg à Ellj«ur (S.-
Infër.J. . 68 de Saiot-Georges à la Cruz4le-Fer.. Total 902.759 T'n i'.";
chriiii:!(l'iili'-i't'i cuintiiuil. ct?lui de la Vallée(li'-l DiNin, (le Tours illf-lu-
Caiiipagiao « S;iuit-Cyr-laCajMgagne, u été c\ahbé eu liMi}. Cinq autres

sout à AU 31 DECEMBRE 1866» ETAIENT A L ETAT
ARRONDISSEMENTS. fo\ naturel. '1>> simple terrassement. (le |iri-
micieniptt.>rr«u)êut (11' cmiipiet entretien. totale dea ctaiemba.
PoatrAttdeiier ... * K. M. 154 706 173 019 487 763 277 350 220988 K.' M.
2 723 n 430 » 375 3 387 » 925 K. M. 12 983 12 571 60 479 •27 990 45 419
K. M. 742 248 717 689 1,412 795 592 879 806 584 K M 912 720 904 609
1,951 412 901 206 1,072 917 1,314 786 7 840 149 442 4,270 796 5,7 12
864 ffimgatian. — La Seine est navigable dans tout son cours à travers le
département ; fEnre et la Risle le sont seulement swr une partie. U tableau
ci-après présente le tonnage de la navigation sur l'Eure et In Ri.sle de 1862
^ nous lai»ions de côté la navigation de la Seine, à laquelle le département
ne (ostrâ)aâ que pour une part trfts minime. 1862 1863 1864 1865 Euro
10,053 11,113 9,392 10,.307 tonnes. Risle. . . . 28,305 26,176 25,380
24,801 — ta riTiàre TEtire vient d*être ràcemment déclassée et n'est {dus
considérée comme ttvipUft en amont de Lonviers. Digitized by Google

64 STATISTIQUE. CHAPITRE QUINZIEME. Ferme du hameau de Louguemare, près des Aodvlys. E sol du département de l'Eure est un des plus fertiles de France, et sa variété permet les cultures les plus diverses. La propriété est divisée en un grand nombre de parcelles, environ 1,500,000, c'est-à-dire près de 3 l'hectare: rétomlue des exploitations n'est pas toujours en rapport avec celle des propriétés, et beaucoup de domaines sont loués par parcelles. Les terres arables occupent la plus grande partie de la superficie; les prés et herbages sont situés plus particulièrement dans le fond des vallées; quelques rares vignobles, traces d'une culture autrefois très développée, ne se rencontrent plus que sur les coteaux les mieux exposés des rivières de l'Avre, de l'Eure et de la Seine; les bois et les forêts couvrent les versants souvent escarpés des collines. Les plateaux sont de véritables plaines à céréales; la vallée de la Seine et celle de l'Eure, après le confluent de l'Iton, sont livrées non-seulement à la culture des céréales, mais encore à celle des gros légumes, de la gaude, du chardon, etc. Suivant les arrondissements et même suivant les diverses parties d'un même arrondissement, les expressions de grandes, de moyennes et de petites propriétés ne sont pas attribuées à la même superficie. Il en est de même pour la culture, qui se divise en grande, moyenne et petite. La moyenne, pour tout le département, peut être établie de la manière suivante : Grandes propriétés. Moyennes — Petites — 100 hectares et au-



The text on this page is estimated to be only 18.47% accurate

STATISTIQUE. 65 Le d^rtement se divisait, à trente années d'intervalle, sous le r^apⁱort agricole» de kmanièresiiiTante : 1836. 1866. 1 MATOIIB l>U SOL. Émisint. il la superficie totale. totale. 38 OH 220,377 30 99 10,114 1 m» 24,280 4 08 1 37 1 1,102 9 37 m, vxi 13 50 55,127 te «#te 38,231 0 50 03,424 10 04 20,00» 1 17 23.5.'M 3 9urs terres . . , 14,899 Régisseurs faisant valoir pour maitres absents . . . 384 Fermiers 5,420 Colons et métajers 40 Rapjjort au noiBDM tol«l. 71 l se » 89 88 14 09 Ensemble 20,743 100 Les propriétaires habitant leurs terres et fiiisant valoir tant pour eux que pour autrui, ^ hl> ut plus des deux tiers des cuUÎTaleurs ; les toniers un peu plus du quart. pnx de locatif m 1 (i-rnsque nous mettons en regard de la Yaleur de laprofinie, est pour le département en moyenne par hectare : Valeur vénale. Terre de 1" classe 3,000 — 2« classe 2,500 — classe 2,500 — 4* classe 1,800 Moyenne 2,450 Prix û» fennagv. 100 90 75 eo 81 25 i^r^TOU représente doncenvii*on 'd Ifd pour 100 du capital foncier; les inipùts sont Peuple toujours mb à la charge du fermier sans diminution du prix de son bail ; il reste 10 Dlgltized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.20% accurate

((6 STATISTIQUE. au propriétaire à supporter les autres charges, telles que réparations, primes d'assurance contre l'incendie des bâtiments de la ferme ; presque toujours le fermier est tenu de charrier les matériaux pour construction et réparation des clôtures, de laisser une certaine quantité de paille et souvent une étendue déterminée de prairies artificielles. Les redevances en nature qui étaient autrefois stipulées ont presque complètement disparu. Les baux sont ordinairement de douze à quinze ans dans le Vexin ; dans d'autres mois ; quant à ceux qui ne travaillent qu'à la journée, leur salaire varie suivant qu'ils sont ou ne sont pas nourris, de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 50 c. Le prix de la journée est pour les femmes de 1 fr. 50 c, et pour les hommes «MifantS de 1 fr.» non nourris. Les gages des servants 51 827 028 21,032
I*ont-. \uiieDior 5,. *is0 1,700 7,013 5,321) 3,851 1,3(j(» 1,Olt> 35,103
Totaux 25,21>1 11,585 (>,878 10,iiM»iiitir«meul lie iSiSû, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.38% accurate

STATISTIQUE. 67 ProoMés de cmltnx[^]. — A «wolementi. Dans l'arrondissement d'Evreux, l'assolement le plus généralement suivi est l'assola flient Iriemial avec jachères couvertes, el une sole de pratnes artificielles (luzerne et sainfc'ic) "Q 'lehors de la rotation; on fait aujourd'hui un pne plus do j)!anfes fovirrnfr« Andelys Louvior.>5 Poût-Audemer 4,773 4,521 2,628 2,280 9,323 823 » 143 161 » 10,432 8,209 8,438 2.926 10,925 4,627 2,928 2,219 1 ,500 3,064 51,330 23,847 26,081 23,852 17,723 30,505 34,509 30,7.37 41,035 23.534 1,136 35,030 14,347 143,142 218,089 ^ tai parti» de» chilirw admit pour 1866 «wt otm. de la atattaliqas d« 1868.
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.90% accurate

68 STATISTIQUE, L'arrondissement de Pont-Audenaer contient, en nombres absolus, le double de prairies naturelles de celui des autres arrondissements qui en contient le plus. La vigne n'est pas cultivée dans les arrondissements de Bernay et de Pont-Audemer ; par contre, ce sont ceux-là où les plantations d'arbres à cidre jouissent le plus en faveur. Les pâturages et landes se répartissent d'une façon presque proportionnelle. Quant aux bois et forêts, c'est l'arrondissement de Louviers qui en renferme la plus grande étendue, eu égard à la superficie de son territoire. Le tableau ci-après indique l'état actuel du surplus du sol du département.

Les dessèchements anciens et récents. Depuis trente ans, l'étendue des dessèchements opérés dans notre département a été peu importante, excepté pour l'arrondissement de Pont-Audemer, où l'on a converti en bonnes prairies 1,475 hectares faisant partie du marais Vernier. Le nombre d'hectares desséchés se répartit entre les arrondissements de la manière suivante :

Arrondissement	1804	1852
Bernay	125,497	117,287
Les Andelys	14.76 hectol.	16.20
Louviers	76.20	10.01

La culture du froment a diminué de 5,000 hectares en chiffre rond depuis 1804 ; mais la production a augmenté de près d'un tiers ; si le prix a subi des variations, le poids est toujours resté à peu près le même.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.71% accurate

STATISTIQUE. 60 § 2. — MENUS ORA Ora. LVnquête
ag^ricole donne 1m réiolUits sniTadis pour la culture des menus grains à
èsaa époques diâiéreates : hupertita- culuvtw. Rendement par b^iUre «B
haetolitra. 1801 1852 1804 1852 Métoil » Seigle 4,330 Orge 3,246 Avoine
29*667 Sarrasin » n résulte de ce tableau que la culture du méteil n'était pas
usitôe au commimcemenl ^11 siècle, non plus que celle du sarrasin, quo l'on
cultive plus douM» (rm-frf» et d'a*taoe qu'en 1804, de marne que la culture
du seigle est trois fob plus étendue aujourd'bm qn'à Tépoque doot nous
Tenons de perler, et enfin que le rendement de tontes ces limleB a
aagntentè. V . i quels ont été les prix de vente et de poids des différentes
espèces de céréales de l'*35 a ibOô : IS». 1 1S4B. li«5. 1880. \9S6. PokU.
Prix. Poid». Pri*. l'uidf. Pm. Poidi. Prix Pru. Fromont. . 77 ,^2 15 45 70 12
18 î»l 7 11 01 71 47 IS ÎC 24 i:{ .il 72 rC) 1» ÎN*. ^>rge. . . . 57 Si 8 01 oa
^0 10 45 05 05 14 02 02 14 .ky 54i 10 0 04 . 46 98 7 49 45 03 7 54 47 «5 »
31 45 37 9 81 47 '20 7 97 |dx, comme on le voit, ont subi des variations très
diverses ; l'avoine a atteint en m&cbiffFedelOfr.Oec. ^3. — POMMES PE
TERRK. La poimne lie terre est devenue une des conquêt»' < l*'^ Jilus
piVriensev dr ragriculture, totpour la uouri'ilure de l'iiomme que pour celle
d'un grand nombri' ' trîbîcan ci-nprrr's fait cniinrittr»' la quantité
d'hr'cfnr**s cons.Trré'^ h la ciilliir»' ilp r'* ircuie, le produit par hectare et
le rendemeat total avec le prix moyen à difflérentes époques. NombM
PvadaltpMr Total &a Prix d« dhecUtreff. rendement. l'hectolitre 1804. . • .
1^5 m n 221,100 3 » 1837. . . . 4764 25rt 1/3 1,221,130 2 40 185e. . . . :t80i
210 >, 950, 25i 11,074 6,798 66,W5 79 B 13.1)7 10.02 20.37 13. RI 14.25
1« 54 21 .m Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.79% accurate

70 STATISTIQUE. Oulturefli ii&diu*tx*lelle«). BETTERAVES. Lo nombre d'hoctares cultivés en betteraves était seulement de 75 hectares en 1804, € de 549 on 1852. La superficie occupée par cette racino a èlé, en 1860, de 8,4(>5 hectares ; quant ai rendement, de 25,000 kilogrammes par hectare, il est arrivé à 30,000, et aujourd'hui oi rêvai wc à 45,000 kilogrammes. La réaction des nouvoUes sucrerie!» d'^s Andelys, de Fonlenay et do l;i Pua if^rf^Thihouviilo vont nécessiter la culture .supplémentaire d'au moins 2. 100 hectares de betteraves. En l .sr>2. graines oléagineuses étaient cultivées sur une superficie de C,04r> hectares ; et, en 18C5, les cultivateurs du département n'j ont plus consacrés que 3,967 hectares. Il y n i jiu l(|ues années, le lin et le chanvre occupaient une place assez grande dans la culture» mais ces plantes ont été un peu délaissées depuis quelques années. Le rendement du colza est de 25 hectolitres de graine; c^liii du lin est très variable, il a été, en 1852, en moyenne pour tout le département, de G hectolitres 8-1 litres de graine et de 2 quintaux 1 livre de filasse, le tout par hectare. OulturoN iiii.a.x*ale]t^*rcis. La culture marnê« !ièro occupe une superficie d'environ 7.000 hectares de terre travaillée par des jardiniers de profession. Nos renseignements étant incompletis à cet égard, nous nous contenterons de dire que le revenu onit peut être évalué en mo3'enne à 1,830 francs l'hectare. î/os prfMluil- des jnrds écliappent éfTalf'inentà nos investigations et nous n'en parlerons que pour menioii'e. Us sont en progrès. F*i*ait*leei naturelloH et nr'tîflrlolloii» L'étendu»' lies j)rniri'^s nn(iiro]lf»< a un peu diminué depuis (rente ans, niais les prairif^s artificielles ont pn'sque doublé de :iS,2:U hectares qu'elles occupaient en lS:iO; elles sont arrivées eu 1800 à 03,424 hectares, c'est-à-dire qu'elles forment presque le tiers des terres cultivables. La luzerne forme la base de cette culture, parce qu'ello s'accommode de tous les .sols, qu'elle dure .' ^ept ans et (jue • ^e'< produifs réunissent la quantité et la qualité. On en fait deux et trois coupes, mais souvent un iail ji.ilurer la dernière. Vient ensuite le sainfoin ou boui gogne, qui se plaît dans les sols légers et crayeux. Nous pl i us ensuite, el en troisième lieu, le Irèfie incarnat, qui tend chaque jour à se répandre tlf plu> lU plus, (^-fourragea l'avanfrif^ île]>en- (llrr un eertaiu nmiibre de fermiers qui paient leur fermage avec le pnx du beurre qu'ils l'ont vendre toutes les toaines à la halle de Paris. Ln.t>oux*H et iVitip^ Uo

(> Âvuino. . l labour ci hersage, 25 fr. Semence, '30 fr. Total : 55 Digitized
by Google

The text on this page is estimated to be only 23.59% accurate

STATISTK^UE. 71 Le tableau ci-après fera connaître les frais occasionné' - pnr la culture d'oB hectare de beUerares, de colza et de lia, y compris même le prix du fermage. IMsignalioii. Bettenm. G^ . lia. LoTcr, impôt, frais génèninx 145 fr. 146 fr. 1 15 fr. Engrais 200 180 WO Labour, horsu^îo, etc 80 60 GO Graine et ensemencement 20 n b Plantation » 25 70 Binage * 56 30 >» Sarclage » » 30 Arrachajre, bottolaisf 35 25 70 Mise eu silos, désiutuge, traii.s])orl . « 65 » » Battage, récolte » 50 40 Transport, liTraison . ♦ . » » 50 600 fr. 490 fr. 666 fr. f itmlexna, en^frala. Dana les exploitations bien entendues on recueille aujourd'hui le purin ; cependant il y li encore beaucoup à faire pour empêcher la déperdition d'une assee grande quantité de fumier dans les cours de fermos. Depuis les temps les plus reculés, la marne est employée coimne engrais et produit des «Ifets excellents urs sont obligés d'y suppléer par l'achat d'engrais naturels ou artificiels ; le guano et le tourteau sont ceux que i on emploie de préférence. Dans le vexin, le nombre des bestiaux est dans chaque exploitation généralement proportionné à rélendue des terres; néanmoins, les apports d'engrais étrangers sont indispensables pour compenser les exportations de grains, bestiaux, etc., dans l'arrondissement d'Evreux le nombre des bestiaux est insuffisant et, d'après les données de l'enquête agricole , il n'y aurait qu'une demi-tête de gros bétail par hectare ± Viiiit«. L.T culture des poiriers et des pommiers h cidre remonte à une époque assez reculée. Au moyen-âge, le cidre n'était pas d'un usage général comme aujourd'hui. Ce n'est qu'au XI* siècle qu'il l'emporta sur la bière , qui était la boisson ordinaire des Normands. Ce n'est qu'à partir du xir siècle q^ue l'on commença k greffer et enter les poiriers et pommiers. Avant cette époque on faisait du cidre avec des pommes sauvages appelées pommes de bois. La culture des pommiers k ddre, dans le département suffit grand^ent aux besoins de la consommation ries habitants, et dans les années abondantes die permet Texportation d'une certaine quantité de cidre ou de fruits. L'étendue des vergers s'élevait, en 1859, à 22,GG7 hectares; leur production a été de 46,700 hectolitres de cidre« vendu en moyenne 6fr. 8Ic. l'hectolitre, soit en totalité 3,196,197 francs. L'arrondissement de Pont-Audemer est la partie du département où cette culture a le ëas d'imrortance : chaque hectare de prairie planté de pommiers rapporte en moyenne) hectobtres de pommes, représentant un revenu de 125 francs. Indép^^ndanmient des

pommiers plantés en vei^r, un asses grand nombre sert de boi[^] dure aux champs, le long des chemins et des routes. Les variétés les plus communes sont : le galopin, le hardiniUier ou l'oi[^]ueil, le brulin, le barbari et le beudan. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.14% accurate

72 STATISTIUI E. Le tableau ci-après nous «lonne, d'après les relevé?^ officit'].t&i. IjOS Andeljs.*#.. Louvi<. totaux="" a="" l.17ri="" r.s="" lo="" i="" l="">i) (i8,3(i0 (« II-. 8 f) lo il • •,10,1 11) l,i:îr.,s<>() l,in(<.sil .="">o { 751 ,960 J 3,454,253 553,740 i> 4,096,211 1 Le produit moyen de chaque arbre à cidre a été de 1 fi*. 44 c. pour tout le départe ment, mais nous devons constater qu'il y a «les «lifTèrences Irës j,'rnn IV. 02 c. dans l'arrondissement des Andelj s, il n'était que de .S.") cent, dans c«'lui de lierna^-. Il existe dans les arrondissements d'Evreux. s/a'cialement dans la vallée de la Seine, un. millier d'hectares plantés en cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers, dont les fruits servent h l'alimentation et sont colportés avantageusement sur divers points. Ces cultures donnent des produits très avantageux, puisque riiectare de pruniers» entre ^ autres produit en moyenne 20 quintaux de fruits vendus ensemble 300 fi^ncs. La vigne était autrt?fo?s cultivée sur presque tous les]join(s du territoire du département. Une foule de chartes du moyen-âge ne laissent aucun doute à cet égard ; mais aujourd'hui cette culture n*a plus qu'une bim feible importance. En 1852, 1,136 hectaras étaient consacrés à cette cultuiv^ ; nous n'en avons plus aujourd'hui que 1,107, dont le produit moyen est de 21 hectolitres 7 litres à l'hectare. Le sol forestier occupe envûon le cinquième de la superficie du département; depuis quinze ans, il y a eu des défrichemait s asses oonaidératdes ; il y a eu aussi qudques plantations. Les principales forêts sont celles d'Ivry, de Pacy, de Vernon, de Conciles, de Beaumont, de Bretenil, du Neubourg, de Montfort, de Pont^e^r Arche, d'Andelys, de Lyons, deLonglml, etc. Dans les hautes futaies, on voit le chêne, le hétrf. le charnic, le btiuleau, le tremble; les mêmes .espèces se trouvent aussi dans les taillis avec l'érable, le cornouiller et le coudrier. Animaux domestiques. Voici, d'après les recensements de 1804, 1837, 185iiet 18G0, io nombre des animaux domestiques existant dans le département h ces difierentes époques : Dqièew de B«ttûraz. 1804 1837 185» 19» liétca h laine 29,533 4,500 'i

The text on this page is estimated to be only 13.91% accurate

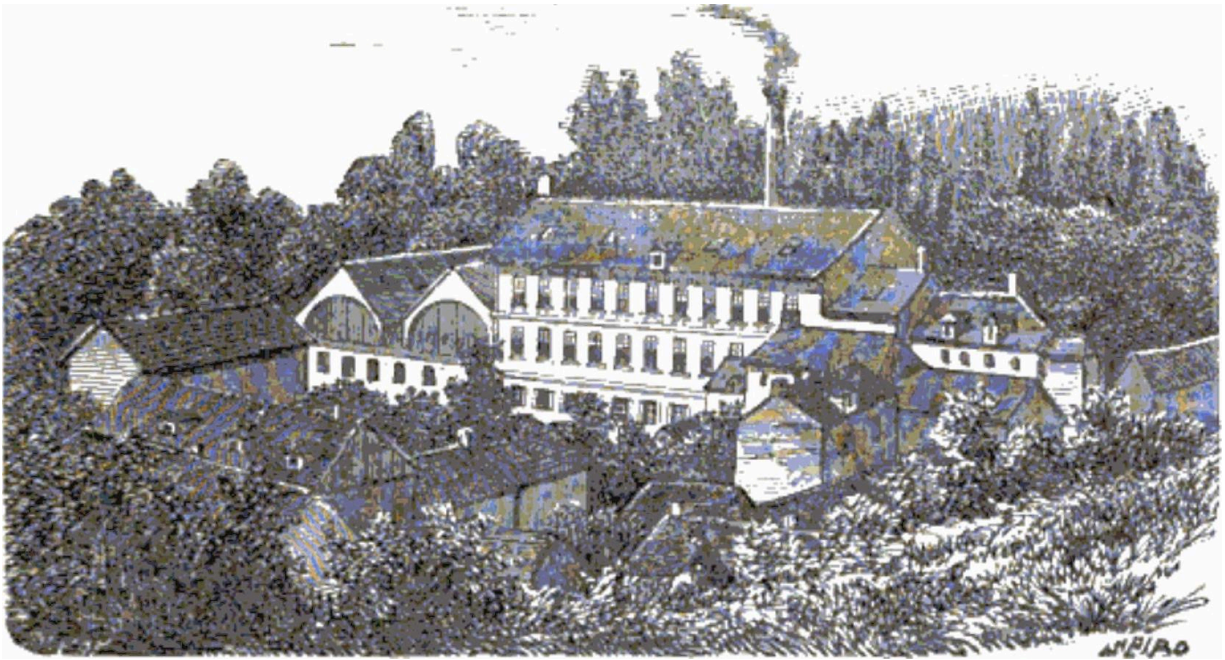
« STATISTIKJUE. itaasvâuxu. at de 1866 noas doonB loi résultats
anÎTants : (Poulains 8,858 . . j Chevaux 37,9-JO j l Juments 9,007) i Mulets
U9 ' *^AnM 9,084 (Veaux 17,080 !Bouvillr>n<< 17,»)% Taureaux 1,070/
B,11M»I H, HM \ fiO 1 1 171H I. SOfi^ 89,337 083^ 26,348 3,0931
11,1501 1,365 1 12,515 57,585 9;233 110,415 479, 156 36,188 En fin de
compte, 2,504 animaux de l'espèce caprine, dont 155 perfectionnés; flj a
ii^i /*-0.-147 ru<:h(s d'abeille.»-', «Idiit (t.2nf ji*-rf'i iif>nnf>f^s. Dans
un rapport fait à la Société d'Agriculture de l'arrondissement, en 1861, par
Louis Passy, la situation de la race ovine, dans l'arrondissement des Andelys,
est résumée : « Les races anciennes et communes diminuent ; les races
perfectionnées • sont en augmentation ; les nouvelles races nées en France ; les
anglaises s'augmentent. On élève moins • d'agneaux • car on a pris soin
développement ; c'est une source de revenus très importante que les
élevages ont aujourd'hui tout particulièrement. Les races de Crève-cœur et
de Houdan ont un peu amélioré la race normande qui, d'ailleurs, a par elle-même
d'excellentes qualités. Nous n'avons pas de documents récents (jusqu'à
ceux de la statistique officielle de sur les produits de l'agriculture dans le
département de l'Eure. Voici ce que nous y trouvons : é l". Cl Fournier,
grain Moteur , — Seigle, — Orge, — Avoine, — et Foin, — 31,002, CW^
3,51»), 5(> 1 1 1.(570,1 10 f 1,001,t>». TJ[9,404 ; M5\ lô,16<5] 46,734,813 fr.
II Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.43% accurate

71 STATISTIQUE. lieport . § 2, Cultures diverses . ^ 3. Paturages.
i-^i 1 tti 111 p< t^i*i*d i 1 Mil IJi- a UC te I4C7* * a * 9 , AH\ 7117 'A
44"* *)1 4 j Grainos oléagineuses L732.VV1I Chanvre ir)r)..H(;of Lin
Jarilins i»ota.nv(j/ ("iiltun-s il i versos, Oaudcs, etc. . 57,-11 Prairies
ariilicielles 2,5; productifs, pummiers 3.r.»ti.107 ' AUll--- rllil l! I I.?' 57, vil
Prairies naturollfs fuucUable». 989,935 f — non l'auchables (patis, etc.).
20,208,701 fj 1, «00,282 fr. Animaux uoMESTigui^ . I Espèce chevaline ! ^
asine. . i — lioviHu . ' — ovine. , — • caprine . } .1 (porcine . . , Miel el
cwc , . . , VolailicK ŒufB, Plumes, etc . . 14,0!l,or»s 15,032,511 i(),7i»
77,90.] 1,87* !. 57(5 1 14,V2G 1 1,588,273 44,916,8(10 fr. Tcital irénôral
113,660,602 fr. il rnsulle «les diiflvs qui [irëcëfienl (l\w la recette hrule des
produits cullivès et des animaux enlreleiius sur le>. exploita lions reprcsen
lait, pour le déparlenienl de l'Eure, une Mromede 113,000,602 fr., qui
s'élèverait aujourd'hui, d'après le rapport sui* i'enquête agricole, à 1 15
millions. * Renamifl^ementai di-veirfip. Le département possède une
Société libre d Agriculture , Sciences, Arts et Ik'UesLettres>« créée par un
arrêté de T Administralion centrale, du 23 mai qui fut reconstituée en 1807,
el dont les statuts, modifiés après 1830, furent approuvés par ordonnance
roale du 1 1 juin]H'.i2. (Jette Société, qui a rendu de très grands senicoi,
rayonne sur toutes les communes par les comités d'arrondissement et de
canton. Tous les ans, des concours par&itement organisés viennent stimuler
l'émulation des maitres et des serviteurs. Digiiiized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.50% accurate

STATISTIQUE. 75 CHAPITRE SEIZIÈME. Filidure «le M)ic
aux AndelvR. N peut classer le département de- l'Eure, sous le rapport
industriel, parmi les vingt plus riches de France ; depuis les xi(i% xiV et xV
siècles, il a toujours été en possession de nombreux établissements et usines
consacrés à l'industrie; déjà à ces époques éloiRnées. la draperie, la tannerie
etla métallurgie, étaient florissantes dans nos contrées. Aujourd'hui encore,
la fabrication des draps, la filature et le tissage du colon, du chanvre et du
lin, doivent être classés au premier rang do l'industrie , vient ensuite la
métallurgie. Les grandes usines et les établissements importants, au nombre
de 1,481), marchent presque tous par procédés mécaniques, mis en
mouvement par l'eau ou la vapeur ; se répartissent par arrondissement de la
manière suivante (1) : ARRONDISSEMENTS. ITSINES et exploitations.
POPULATION vivant do l'industrie. RAPPORT à la population. 255 261
428 319 226 23,037 25,999 39,428 31 ,6 m 28,191 37,70 p. 0/0 35,77 —
31,50 — 47, n — 36,55 — 1,489 148,301 Moyenne, 38, » p. 0/0 n^T»
résulte que ce sont les arrondissements de Louviers et des Andelys qui
contien"i^it le plus grand nombre proportionnel d'individus occupés aux
travaux de l'industrie, 1>ie l'arrondissement d'Evreux est celui qui en a le
moins ; l'écart entre Louviers et Evreuiestdel?,50p. 0/0. ^ ffw arriTer à
trouver le chiffre exact des usines de chaque nature d'industrie, nous avons
dû faire 1« ^poïilti-ment des rft|i»s des patentes des 70'> communes, mais
aussi les renseignements qui pourront résulter * Botw travail auront le
mérite de la vérité la plus scrupuleuse.



The text on this page is estimated to be only 17.80% accurate

76 STATISTIQUE. Dans le chiffre de 148,301 ouvriers industriels, les patrons des deux sexes figure pour 23,9%]. Les développements que toutes les branches de l'industrie ont acquis depuis le commencement du siècle ont eu pour effet d'augmenter, d'une façon notable, l'importance relative de la population industrielle du département ; mais nous devons dire en même temps que le nombre des patentés a diminué depuis 1800 dans des proportions assez importantes, quoique cette diminution est due surtout à la crise cotonnière. qui a eu pour effet «le fait (disparaître un certain nombre de petits industriels et d'augmenter en même temps l'importance des grands établissements. Le tableau ci-après fait connaître par arrondissements le chiffre des patentés à différentes époques. , Années. Les Andelys. Bernsy. Louviers. Pour l'Audouinier T, se répartissent de la manière suivante, d'après mode dont les matières premières sont traitées : Bernsy. Erreux. Louviers. Pour l'Atidien. Total. 3 10 4 33 5 55 Fabr. de draps et tissus de laine. 3 1 > 30 2 38 Foulons et dégraissages 21 > 1 27 3 57 Filatures de coton 20 1 1 4 45 Tisserands, de coton et toiles. 7 4 2 » 3 16 Reorderies, carderies, etc. . . 1 1 2 13 3 20 Fabr. de lin » 1 1 » » 2 » 10 n 1 17 1 » » M » 1 » u 3 15 Tissage mécanique de lin . . . 1 » m 2 U 3 23 » 2 u » 3 5 Blanchisseries d'étoffes et de fils. 1 16 » 1 SO Moulinage de soie 4 1 » 1 » » m 0 61 P 6 110 "air "su» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.66% accurate

STATISTIQUE. 77 L'arrondissement de Louviers contient à lui seul 37, ô-) pour 100 des établissonifints de lmdi!> fnn' !•!♦!■-. et ■!! <_ i="" de="" rt="" industrie.="" nombre="" a="" individu="" patrons.="" vivant="" homineb.="" r="" li="" .="" kx="" l="" ensemble="" chacune="" des="" usines="" louv="" emploie="" en="" moyenne="" ouvriers="" tandis="" que="" dans="" rarrendissement="" d="" la="" par="" n="" ietti="" sexes.="" comparant="" le="" chiffre="" ci-dessus="" population="" totale="" du="" on="" vqitqoe="" p.="" habitants="" vivent="" textile.="" ss="" lldiuefe="" et="" toux="">iêi*cfi. Il existe dans le département etparf iculièreraent dans les cantons de Bretenii, Conch&s, Oamville, Rugles, Verneuil et Bcauraont-le-Roger, un grand nombre de localités où le iniaenii de fer pourrait être exploité avec avantage ; on le trouve souvent à' 70 oenU^ mètres ou un mètre ; la profondeur varie jusqu'à 10 ou 12 mètres ; les filons ont une épaisseur depuis 33 centimètres jusqu'à mètres. On trouve de la tourbe dans une foule de localités, et principalement dans le marais Vernier; mais ks bancs qu'elle forme dans nos vallées sont peu épais et d'une qualité ttdiocre. 8» M«tidlarKie. Cot dans rarrondissement d'Evreux que l'industrie métallurgique compte le plus gnod nombre d'établissements ; il renferme entre autres grands établissements : 7hauts^"mmeau, 21 fabriques de ferronnerie et quincaillerie, 11 trefileries île fer et de laiton, ijclûuleries mécaniques, 28 fabriques d'épiuglet; à la mécanique, 6 usines à polir les mé6 lamineriers et 1 établissement de construction de machines. ■ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.33% accurate

78 STATISTIQUE. L'arrondissement des Audeh js i>ossède 8
laïuinerie de zinc et cuivi^, 1 febrique clous il la mécanique et 1
établissement de construction de machineit. 11 existe, tani à Pont-Auflemer
que dans les environs, 1 haut-foumeau, 3 polissage» niëlaux, 1 lainerio et 2
fabriques de quincaillerie. 3 clouteries mécaniques sont exploitées» daiis
l'anondiNseiueut de Bernaj» ; eiiliii, ateliers de cnslnclion de machines
sont en activité à Louviers et dans les environs. Ungi and iioiibre
d'habitants du canton de Breteuil sont occuix-s ii la l'abricatiOD d clous,
des iiniit's (t (i. s dlijots nécessaii ' < à réquipeiii 'iil 'le la cavalerie, tels
(jur' : rno df brides, boui-ierie, e[)erons, «'''triers, etc. Dans le c iiton de
llu|;les, les feniiues l'al)i quenl à domicile des épingles et des a^^rafes, au
mov^ du petits métiers à la main ,* J homme\$t fabriquent des clous et de
la grpsst; quincaillerie pour le compte, soit de maîtr cloutiers, soit de
négociants. On confiBCtionne aussi, dans le canton dePont-ÀU(lenier,d
vers objets rel et de Sainte-Colombe, près Vemon ; les grès de la forêt
d*£vreux et des environs de Brogîe. Nous ferons dans le tableau ci-après,
la répartition pararroniivri. 1' •■IIIK".'». itHlu^ll-ie. 54 53 8 25 :m •2t) 4
177 505 51 »5 1,41K» SIC G,7-,>2 41 44 ZM 'J2 711» tfi ai 05 4 273 1 725
75'.):i,051 •J51 8,710 ' Carriér' chaud. i 17 1 J7 1<> 11 n 2 10 5J 1
ABRIQUE* DK tuileK ♦•I brique» 31 '21 07 45 :t H •>)) •> !>.'> 5 3 » u »
i:i o 2 » m 2 33 18 0 • 1 1 ilj Le» cbl^l*re^ de < v Ubleau uiU ele |iuiæjj
dm* te deuombi«meul de la |M>|»ul.(Uon

The text on this page is estimated to be only 19.83% accurate

STATISTIQUE. L'arrondissement de Louviers possède les deux tiers des carrières de pierre, car il a la supériorité sur les industries qui concernent les produits naturels du sol ; les arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay occupent le dernier rang. Autrefois le département renfermait un assez grand nombre de verreries ; il n'y en a plus qu'une aujourd'hui dans les environs de Bernay ; l'arrondissement d'Evreux a le privilège des meules de moulin ; on fabrique la poterie spécialement dans les cantons de Pont-Audemer et de Beuzeville. On fabrique de la chaux, du plâtre, des tuiles et briques dans tous les arrondissements, mais dans des proportions bien différentes : ceux d'Evreux et de Louviers ont plus de dix tuileries et briqueteries, tandis que celui de Pont-Audemer n'en a que quinze, fabriques de chaux et de plâtre se répartissent à peu près également. Les carrières de pierre et de marbre sont localisées dans les arrondissements d'Evreux et de Pont-Audemer ; ce dernier renferme, en outre, un moulin à ciment. Ces différentes industries font vivre 2,954 individus. Sur 365 personnes vivent des industries qui se rattachent à l'agriculture. Indiv. par commune. Nous classerons au nombre des industries diverses celles qui concernent les cuir, et les peaux, le papier et l'impression, le habillement, la tabletterie, les instruments de musique, les machines, l'éclairage, etc. Le département compte 14 henneries, tanneries, corroieries, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.49% accurate

80 STATISTIQUE. cliamoiseries et mégisseries, 25 moulins à tan, qui se répartissent entre les arrondissements de la manière suivante :
ARRONDISSEMENTS. Tannerie<>;, mégisseries, etc. Muilliers a (ia.
Bneemble. PiXMUn vu* ■ l«l U ET 1*1-' iadividtu vivant de celte
industrlo. Totaux 9 17 1!> T) 17 3 T) K i> 9 12 27 5 56 133 ry.) G9 495 296
i:^7 H36 144 1,442 07 .j 25 }22 1,070 2,855 La
niovennodcsouvi'irTsdceli.'icDii decsf'tiiblissGments ost ([o] ■} pour i i
indis.^onioa de Louviers, de 12 pour celui d'Evreux : riiai.'< elle n'e.si (jue
do pour celui de lieriia y. En chiffres ronds, la moitié des tanneries,
mégisseries, etc. , .ippartientà la ville de Pont-Audcnier ; l'arrondissement
de Louviei's est celui qui en a le moins. Papeteries, iittproffs'ion. — Le
tablt-nti ri-n] i ès fera connaître la distribution, par nrrondisseniont, des
établissements de papeteries e^ d'impressions, des ouvriers et des iuiU (
Hivriors. de cette U usines. iadusljrie. usine;''. industrie. 1 1 9 13 1 11 S 5 SI
1 r» 21 5 207 333 9 1X2 n n » 1 la 27 1 «5 175 2 o 15 Totaux 10 300 542 20
216 400 La moitié des papeteries et 67 pour 100 des ouvriers de cett>>
industrie appartiennent h rarrmidissement fl'Evreux ; Lotiviers n'en
{)Os.sède pas. C'est encore rarronriili>^!pmf^nt flos Andelys possède une
fabrique de ca?!qTiett^« ef une de pantoufles ; celui de Louviei s, 4
l'abri([ues de chaussons ; enfin, celui de lieruay, une lkbrique mécanique de
chemises pour l'exportation. Oïl fabrique, dans beaucoup dt; loc

The text on this page is estimated to be only 17.04% accurate

STAÏSTiUliE. Instrtnnfmt s de musique. — On compte 18 fabriques frin^frumensls df imisiqin', knleâ dans l'arrondissement d'Evreux ; nmi.M il n'} en a vt-rilahlrnienl que 'A injiortulBi. Cette industrie occupe 243 hommes et 23 femmes, mais fait vivre 58U perBon» 245 établissements de tourneurs, parmi kî^quels 10 lK>aucoup plu» imporlots qne les antres, font yiTre 1,118 penonnM ; on rencontra oe gmire d'inaustrie parfieslièrement d«DS les arrondiBSnnent.s de LooTiera et d*Evreux. — On compte 20 scieries oêcaniques intip* ;. snjt l'eau, soit par la vai>eur ; 4 «lans «•Iiacun d; arrnnrli^s^iicniM ilaAndelvs, I^juviers et Pont-Audenier ; 5 dans celui de Btîniay, et 3 dans c< lui d'EvTCix. — 'IjA Cabrication des sabots occupe, dana TammiîwHiwnl di-s Aod(*lys, h\i2, ouTrier*, qui liabitent presque tous le canton de Lyons : l'arnuidissement de Bernay en narfmne l'î9 ; celui d-» Louviers 40 ; celui de Pdnt-Audeiucr ^l.) : culin celui d'Fvreux ; I. qui rêi^iieut principalement dans le canton de breteuil ; cette industrie lait vivre - .i: ^ ^>en»onnes. E^^lrfirnrfj» . — villo» d Kvreux. Vemon, Verneuil. Andclys. Gisors, liemav, ânonne, Louviers, le NeulK)urget Pont-Auderaer, possèdent chacune une usine a gaz. — ŪK^Iiriques de bouges, cierges et chandelles, sont au nombre de 43, qui se répartisM-ut L nimbres à peu près ^^aux entre les arrondissements de Bemay, Evreux, Louviers et hafc-Aadfimer ; oeloi des Andeljs n*en possède qu'une. Prodwtits chimiques, — Une fiibrique de colle forte et an moulin li bnn er les couîflirs existent dans chacun des cantons ^4>s*Wle. en outre, une fabrique de produits chimique^ . »'t le canton d'Erré une Àiinque de clioculal. — Un trouve, dans l'arrondLs.semeut de Louviers, 5 usines à ti'iturer]t» bots de couleurs et 2 dans celui de Pont-Audemmer. industrie relative à la science. — L'arrondissement ri»- Louviers rt iil'crnie, à Samt-Aubin-d'£^roville, uu établissement où l'on fabrique avtt; grand succès des sujets fanatomîe plastique. CUAiniKE DiX-bEiniKME. Bcommeroe du département s'exerce partieulidreroent sur les produits de "2^ l'agriculture et les prtxluit.s nianufacturt's. • ^ I>es princiiiaux objets inips ziQCS et des cuivres laniin»'s : des draji'^. des tissus de laine et de coton, des toiles de tuute nature, des saheb, des peignes, des billes de billard, des instruments de musiques, 4ii

The text on this page is estimated to be only 16.70% accurate

STATISTIQUE Le débit des effets de commerce dans le
département, à dix années d'intervalle, pour nous donner une idée du
progrès commercial qui s'est accompli. EFFETS DE COMMERCE
DIFFÉRENCE TIMBRE vendu. en IM». en plus. en moins. •HS 10. tMT
Il 10 — l(t,r)i; { n 1 15 - II — •j !. 0. !. il 10,11 1 II 50 — î»73
18,0J> 17,047 II Totaux. 191,038 iô5 1,000 0,001 î/adtiinistrntkai a .«>
U,KS7 11 existe des conseils de prud'hommes à Evreux, Bernay, Brionne,
Louviers et à Pont-Audemer ; et des chambres consultatives des arts et
manufactures dans tous les chefs-lieux d'arrondissement, excepté celui des
Audelys. 79 communes ont des foires et 75 des ninrelu-s ; le nombre des
foires s'élève à 119, qui durent 230 jours ; il y a 94 marchés par semaine.
CHAPITRE DIX-HUITIÈME. En terminant la statistique, nous espérons
être agréable à nos lecteurs en leur indiquant les auteurs qui peuvent être
consultés avec le plus d'intérêt sur l'histoire du département de l'Eure.
' Nous les désignerons «-n drux ealr; rrons, dans la .seconde, ceux qui si' sont
r» soit à l'histoire du département, d'un arrondissement ou d'un
canton, soit à l'histoire d'une ou plusieurs communes et soit même
simplement à l'histoire d'un château, d'un «nifice. etc. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.53% accurate

STATISTIQUE. 8.) On trouve des renseignements précieux sur l'histoire du département de l'Eure dans : i) WMK (le père). Histoire générale et chronologique, 6 vol. in-f. 1733. liaut BB des cinq (i) départements de l'ancienne Normandie 33 vol. in-S*, de 1835 à 1867 inclus. ArHERY (dom Luc d*), (Chroniques de l'abbaye de Fontenelle. 12.1 {I} de véritable le-* dates. Rtici (év. de Lisieux), Hist. des règnes de Charles VII Louis XI, Eil. Quicherat, 3 in-6*. Kikx BE. Recherches sur le Tabernage en Normandie, 1 vol. in-8% 1863. birQt ET ^inrn). formé R^noil <57 inclus. 33 vol. in-8'. Brum (le) de l'Académie Ebroïcienne, in-8*, 1834-1837. v»m, Blason populaire de la Normandie, 2 vol. in-X", 1857. — Arraoria d» s villi-sr-f cori Minutions, in-8\ 1803. 'aPEFiGL'E, Essais sur les invasions iiii if iines d.N Normand dans les Gaules, in-8', 1823. QtLRMA (A.). Guillaume de (»>nclR-s. in-8'. isôT. ûdOOKES (Philippe de). Histoire et Mémoires. ûfANAYE (des Bois, la). Dictionnaire de la Xohl«'sse, l.) v(d. in-1", 1773. îtiisLE (Léopold), Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie du moyen-âge, in-8", 1851. ^ Recueil de Jugement*» de l'Echiquier de Normandie, in-1", 1801. Ilonso, Histoire des exp12, 1844. — Hist. la Normand: -'^-^n< je règne de Guillaume-le-Conquérant et de ses successeurs, 2 V il . la-S'. lS3r». îiCMocLDi (G.), Histoire -.'ii»'ialur l'ichiquier de Normandie, in-8', 1842. - Histoire du privilège de saint Romain, 2 vol. 1833. FsERE (Ed.). Manuel du Bibliographe normand, 2 vol. in-8% 1858-60. fW)is8ART, Chroniques. Gauja, Chistiana. Sunam (.ristide). Les Villes de France. Jnm, Histoire du duché de Normandie, 3 vol. in-8^, 1815. ^UM, LeGouv.'rnt rii. nt de Norm. aux xvii*et XYiii* siècles, 5 vol in^, 1864-65. HovEDEN (Roger), Annal*-- frn.l. A" l'anglais. ^i.vis (Jules), La Normandie illustrée. Jnowis (Guillaume de), Chroniques. 1^ Lei Agitations de la Fronde en Normandie, in-4t

The text on this page is estimated to be only 16.77% accurate

84 STATISTIQUE. Lebrurier (l'abbé), Etat da< anoblis en Normnndic do 1545 à IGCl, iu-8", 1806. Lebrkton (Th.), îiiograpliie Normande, 3 vol. iiî-S', 1S57-5y. LicQUET, Histoire de Normandie depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquèl do l'Anf^letorroen 10015, 2 vol. in-S\ 1S: {5. Maonv, Nol)ili;ihv de l'Eglise de Houen, Recueil de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres dfe TEure depuis 1822. Revue de Rouen et de la Normantiie, 1833 à 1853, 20 vol. in-8". Racine (doni) , Histoire do saint Martin de Pontoise. RiuroRD, de Geslùì P/iili^pi-Aiif/iiiU. Roque (la). Histoire générale des Familles nobles de Normandie. SCOER (l'abbé), La vie de Louis-le-(iro-. THiKt RY (.1.), Armoriai dos Archevêques de Rouen, in-4*', 1804. TiKKi, iiK MoNT.MiREU, Ilistoit'o abrogée de NnrriKnnlie, in-12, 1841. ViTAi. (Ordéric), Histoire eccle.sia.st. publiée par A. Le Prévost, 5 vol in-8\ 1838-1855. — Histoire de Normandie, traduite par M. Guizot, 4 vol. iii-8°, 1826. , Wacb (Robert) , Le Roman deRou, publié par F. Pluquet, 2 vol. in-S". § 2. Parmi les écrivams qui se sont plus spécialement attachés à l'histoire locale, nous signalerons : Andrieu, Gartulaire de Boni>ort. AuMALE (duc d), La prise du Château de Pont-Audomor. in-S", 1580. AvANNES (d') . E

The text on this page is estimated to be only 17.57% accurate

STATISTIQUE. 85 BonMàM. Mémoiramir la topographie et Uistation de Qnillebeuf, io-f^t 1ftl3. &)rRGET (dom). Histoire de la royale Abbave du B«c en Norinandi»' (en anglais), 1019. BorcLON (Adolpbede), Les Saints du di<. d="" in="" ihfj-l="" bi="" de="" ruvillk="" histoire="" des="" andelys="" vol.="" in="" lhr="">;^lKr) l. GàSKL(A.), Essai historique et archéologique sur l'arrondissement de Pont-Audemer, 2 vol. iii-8«, 18[^]-34. Caresme (l'sbbè). Notices sur Acquigny, Louviers, etc. Chari'I1.lon (L.-E). rii[^]ois . l! ?0:î (4 1204, gr. in-1[^] 1«90. — (k)niptes des dej)enses du Château-Gaillard, in 4", 1850. — Œuvres diverses. Hdtaud, Histoire de Gisors (manuscrit, 2 vol., le 1*" est à la bibUolh[^]ue de Rouen.) BtmLB, Comptes de dépenses de la constmction du château de GaiUon , in-4* avec Itoox i[^]Paulj, Essai historique sur Louviers, iii-8 ', is iTi. linuifviLLB (Lêr»n de). Essai historique et archéologique sur la ville de Pont-der Arche, in-8«, 1850. ÎV rBLET v>r. B -\ . in-8», 18ô5. tfCUjfSTH, N;)f i(t/)riqTio sur In ^ tlleet les »'nvirnn< d'Evreix, in-8", 1845. — Notice historique sur !

The text on this page is estimated to be only 16.00% accurate

86 STATISTIQUE. LiANCouRT (martuis Gaétan d»? la Rocliefoucault) , Histoire do i arrondissement dei Andeh s, in-8M833. Le Peévost (Aug.), Notice historique et archéologique sur le département de TEare, is:'>.î. — Listede^ comninn»s, fcmlsft fermas, dudêparlenieQtderEarf. ui-1 '2, 1835. — Dict. dtîscomniuiies, écarts, hameaux, du id. id. in-1'.^, 1837. — Id. des anciens noms de lieu du id. id. in-13, 1839. — Hisi,.iredeSaint-Martin-du-Tilleul, in-8', — Notes pour servir h l'histiouro du (lApartement de l'Eure, publiées par MM. Li')i>uld D.'li.sie et Louis Pasî^v% 3 vol. in-8", 1862 à... — Œuvres diverses, rapports, mémoires, brochures. Masson db Sain'T-Amand, Mémoire statistique du département de l'Eure, in-f», 180.3. — Essais liistoriques sur Tancien comté et ville d'Evreux, 2 vol. in-8% 181.5. M.URIE (Potin delà), Lettres sur Gisors, br. in-8\ 1833-1834. Mallbbranche, Notre-Dame de Bernay, in-8 ', 1861. Michel (Théodore), Hist. de la ville et du canton de Vernon, 1851 . Mksteii. (avocat). Loffro=; histni'iquis et critiques sur les Andelys, in-8', 1834. MoRi.N, Histoire cle i^uviers, d parties OZA.NNK, Kssai statistique et historique sur le Neubourg, 2 vol. (manuscrit). Passt (A.) , Notice }?éologique sur le département de TEëure, in-8«, 1832, Passy (L.), Notice sur le prieuré de Rourg-Achard. Petit (A.), Notes historiques sur Vorigine, les seigneurs, le ôef et le bourg de Damville, m-H\ IS.-i9. Ren.^l lt, Excursion archéologique dans les arrondissements do Louvierset des Audeh .s, 1862-1864. Rêver (F.), Mémoire sur les ruines du vieil Evrcux, in-8", 18"37. — Vovatjedes élèves du pensionnat de l'Ecole centrale de l'Eure et Œuvres diverses. RochÉ (P.), Histoire topographique, médicale et statistique de Breteuil ut de ses environs, in-8', 1845. HoQDB (La), Hist. généalog. de la maison d'Iarcourt, 1 in-fo)., Kidi. , Rodssbi^Despresciies (avocat) , Epitre à M. Chateaubriand sur le Tombeau du Poussin, in-4"et in-8", 182î). UuYKK (F.), Reciiierches sur Uggade et l'auliquité de i'-ai sur rhi^toin' ilf fniu lir-. ISTjS, Théroud£, Vie de saint Adjulur et sommaire de ce qu'il y a de remarquable à Vernon, iu-8", 1U38". — La Prise du château de Neubourg, in-^**, 1640. TooQ0ETt Description statistique do l'Eure, in-f*, 1802. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.02% accurate

Paul A'AvAè. DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE TOUTES
LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE. A ACLOXT (1)
ÉtoilavaiiT la révolution une paroisse du iyc. (le Lisieux. — i)oy. et Élect
tle Berna^'. -Vie. de Poni-Aademer.— G4nér. de Rouen . Le nom primitif
est Arclou, qui ilérive du «lùqae^r-A'/M/z, fossé, clôture de terre. Al ZI*
siècle, la seigneurie et le moulin fAdOD appartenaient au prieuré de
SaintLûde Rouen ; Henri II, roi d*Angleterre, lui wBiirma cette possession
en 1171. religieux avaient le droit de basse-jus'i) il. Lebvnrier »y.mt puMié
tlts notice» très coiiif*** w Aciou, Acon, Acquigny, Ailly. Aizier, Ajou *
^I»»J, r»utcur s e»t coalenté, pour ces communes, i*vete «itniU des
taTaotes monographki de jy*»"!! da déMiidDent, «o f ajoutant les ^m^-
nfSmUwi. aXote it téditemr,) tiee sur toute la paroisse, avec une pêcherie
sur la Rislc et différentes redoTanees féodales , iri(k'i»on*)ani]ii«'tif du
manoir et du moulin, (^ui leur |)ujuieut un revenu de 13 l. 15 s. 0 d.
angevins. L'é;,liso est fort ancienne; elle a été reconstruite aux xii' et XIII*
siècles, et on y a fait de grandes réparations en 1649 et dans les années
suivantes ; elle était & la présentation du prieur de ,Saint-LO et dédiée à
saint Remi. iCn 1093, la misère la plus profonde ré{nait par toute la
Fram^c, I-s trente pauvres qui existaientà AcluureeurentchacunSsous, qui
furent pris sur les propriétaires de biens. A la fin du xviii* siècle, uu a
trouvé, sur Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.32% accurate

AGO - 88 ACU cette commune, de» «lébris d'armes et une
{.TainU' (iiiiiiiito il\isli(-s. — Baïll. d Evreux. — Gêner. d'Aleneim. Le
nom de cette commune, d'après M. Le Provopt, est celtique et si^mifie :
Rirrrp. Le premier seigneur de cette localité dont l'bistoirc fasse mention,
est Simon d'Ànet, qui vivait au xir siècle. Au mois de février 1230, Robert
d'Acon, avec plusieurs autres chevaliers du pny, fut témoin d'une donation
faite par Guillaume de CoTicbes, doyen de ^T nri (î'Aeon ce fut son frère
Robert qui eut la terre patrimoniale, il avait le titre d^escuier^ il acbfla le
fief de Breux ou de Brou il et contribua à la construction de l'église île la
paroisse; il mourut vers 1517, laissant ses domaines à son fils, Nicolas
dWcon. Divers actes de irr^f) :i 15.'>S établissent l'exis-tenoe à cette
époque de moulins à blé, à foulon et à tan. Le fief d*Acon appartenait à
Gilles, fils de Jean d'Acon, en \o('>ô, lorsque celui de Breux, dont il
niouviit directement, fut réuni à la baronie de Tillières, qui fut érigéi' cU
rolilté. l'rliain d'.\con succéda a Gilles , vrr.î 1580. Ce seigneur voulant
arroser ses prés, acheta au comte de Tillières le droit de faire une «lérivation
de la rivière, à la cbari'e d'une redevance annuelle d'une paire do gants de
chevrotin ou de 10 sous tournois ; il mourut en 1048. Sa fille, Anne d'Acon,
fit passer cette seign»^urie dans la famillf \lMiri-Frntii;ois de riuenet, qui le
possédait en 171KJ L'église, monument du xvi* siècle, dédiée k saint
Denis, était à la présentation de Tabbave du Bec. ACON est une commune
de 014 habit., du canton de Nonancourt, sur la rivièie r.\vre, à 171 m. d'.ilt.
— Sol eonip">r -l' rJluvions contemporaines et craie blanche. — Surf,
territor., 916 hed. — 4 Contrib., 5,321 fr. — Rec. ord., budg. 1?S07. 2,1K'.0
fr. — Rev. comm., 18 fr. — [^i et îrr'r^pt. de Tillières. — Rec. des cont.
ind. 'If .Nonancourt. — 8 débit. — Paroiss. suce — Prèsbyt. — Kcole
mixte. — Maison d*é

The text on this page is estimated to be only 21.18% accurate

— 88- ACQ ACQ FAUT, LE KOL'SSET, LA CoBViCS, HfiLDEZ, LES PUXCKES. ÀgricuJture : céréaltta, bois. —2,000 pieds d'artires à cidre. Industrie : Moulin a eau. — 18 Patentés. Blâit avant laRéYolotion une paroisse du lice. (l'Evreux. — Doy. de Louviorp. — Vie. T Eiect. de Pont-de-l' Arche. — Baiii. ei Gtucr. de Rouen. Ce village, nommé Aciniacus dans un; il iceoiiipairiui. GuijlauniL'-le-Conquérant en iagleterre ci fut longtemps en guerre avec l-^imife riuillaume d'Evreux; il mourut en laissant comme successeur »ou tUs RaftsMe-Jeune. Cf î rrMt-r resta constamment fidûie au ïoi ti'Angleterre , qui lui tit épouser Adeline, fllrda comte de Waltheof, dont il eut Roger To?nj; après la mort de Henri I*"", il embrikîr au ràef de eâle» et les Hervé de Léon: d w i au lioti de sable. Hervé VÎII de Léon étant niocet sans enlanis, sa juirt de la baronnje d Acquigny fut encore sul)diviséo on deux parties : l'une qui jtnssn lie Jfaii (le Roli;ui A Alain 'N'III vi IX (le liohan, à Jean d'Orléans ù, cause de Marguerite de Rohan,sa femme, et enfin, en I40i>, à .leanne de Laval, l eine de Sici)e,qui la laissa à son frère Guy XV de Laval, qui réunit toutes les parties. Les armes des Rohan étaient : ik gveuleê à !» nificfps d or, 'A, 3 et 3. Philippe-Auguste ayant excepté Roger de Tosnj de Tamnistie aceordée par lui aux seigneui-s normands, confisqua l'autre moitié de la baronnie d'Acquiguy, qui apiuirtenait à Roger, et la donna a Barthélémy de Ruyé, qui lut chambrier de Franc*» en 1209. Le conn('T: !h!«« Mathieu de Montmorency était pro])riéUiire d'.\c(iuigny eu 1227 ; sou fils, Guy VU de Laval, lui siiccéda en 1280 ; nous Voyons (^risnitr (Jiiy "N'III, IX, X, XI de Lavai posséder successivement la moitié de la baronnie d'Acquigny; viennent ensuite Isabeau de Craon, veuve de Guv XI, Guv XII, Jean de Mon fort, (jui J)ritle nom et les aimes de Laval en épousant AnnedeLaval, tille unique de Guy XII, Guy XIII, XIV ci XV de Laval. ('»' itoriiier réunit, vci's 14Sf), îmites les portions divisées de la baronnie d.Acquigny. Les Montmorency por(ai(-nt -.d'or à la croix de gueule* cantonnée de ailerons d'azur, et les Laval ; è la croix de gueules brisée de cinq coquilltÊ «^mrgenty easUomk de ieite ailt" rotis d'i'Zfir Dui ani la longue péi iodequo nous venons de franchir, de 1204 à 1500 , Acquigny eut beaucoup à souifrir des démêlés- rie Charlesle-Mauvais avec le roi de France et des guerres avec les Anglais ; pillé d*abord par les gt'iis d'armes d'Evreux, qui se dirigeaient sur Vernon, en 1356, et qui s'emparèrent du château, il fut

attaqué, après la bataille de Cocherel, par Jean de la Rivière, favori de Charles V. qui s'en rendit maître en 1373. Le château, qui était l'ort important, fut rasé en 1878, avec les autres forteresses du roi de Navarre. Henri V, appelé en France par les démêlés des Armagnacs et des Bourguignons, confisqua, en 1419, la terre d'Acquigny, qui appartenait alors à Anne de Laval, veuve de Jean de Montfort (fille XII de Laval), pour la donner à son fils le Maréchal, qui était tenu de lui en rendre hommage par un fer de lance donné chaque année, et devait en outre entretenir, pour le service du roi d'Angleterre, deux hommes d'armes et quatre archers. 13

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.67% accurate

A C U — 90 A C (j Fendaiii plusiciis annéos , la justic o si-
if^neuriale d Act^uigu^' tint »es audiences à Louviei*?, ft cause ":iu tli»
(\niniercy, baron d'A(n t sa succession passa lout entière il l'ierre de Ciondi,
8%on cousin, qui 8e rendit aç(|uér(>ur de la part l eveuant à »e& cohéritiers,
le 24 murs 1003. Pierre de Oondi i-evendit lui-noéme les hai'onnies
d'Aciiuipnyetde ('révj le partage qu'ils en tirent le lOjuin suivant. le pi »-
niier eut la baronnie d'Acquigny et l'autre ceile de Crùveca ur. Leblanc du
Roliet, t'avuri du duc de LoufTiieville. stimniuiin' in rroisct/e, à cause de
fiûu ticf de ce nom, prit une ^'rande part aux pu erres de la Fronde, dans
lesquelles il aida son protecteur de (mu - >n pouvoir: niais lors(|Ue la
rlitclx'sse de Loufrueville, iiprès rcmprisonucitcnt des pi-inees, voulut
soulever la Normandie, du Rollet refusa de lu seconder. Pendant le.-»
troubieî'. Le baron irA""([uitrny avait séaiioc* A VU cliiquii'r de u luandie;
il jouissait nneet basse jusotice; il pouvai lairi" conduire ses bêtes et se<
]nii(^« au jiAtil raj^î' et au puuu} {e, dans la t'oréi de Uoi'«i, f y prendre le
bois nécessaire pour son chautl'ap' et pour la réparation de ses b;t i iin'ii f.^
Il jouissait de.s drtdts de lona-v, d«' four el pressoir bnnnal, de tor ei vei', de
ci)l«>mbêi à pied, etc. î/i', 'li-^-. ili'ilii'i' â •-•;itiif" »'s. Les batiij

The text on this page is estimated to be only 12.46% accurate

AIG - 91 AIL iJnO broches*. — 4 foacri*»s mooani()Ut's, < ai 3
hvd. H 1 mix. ajaDlôS macbinen.— tmt aae paroisse do dioc. et de Télect.
fErrrax. — lk>v. de Pa^ . — Baill. do ijnrr^ . — L.'é*?li« T>-Dame, était a la
{>ré\$43iitatioD do itt^de Saîni-EvTouh. idivilla ou AjLrlxilla. villape
d'Aiplus «dÂ^jus, «uivani les uns^ el ÂquilcFTilk. TÎUage de TAigle,
Bnivant H. Tabbc If^nrier. i>r Listori«^n raconte, d'af)rt\< Ordério Vique
Fulbert de Bei ne bâtit, vers 1010, mm de «es domaine^, un château auî^uel
inna le nom d'Ai(7le, à cauee d'un nid ik^sle trouvé en col «udroit.
k^Duljih^ de l'Aigle, IU« de Fulbert de if :r;^ . prit le nom '!u clwVcau bâti
par fl<>n fct^ioua» régiisti de la paroistfe, (iomia la rP«ièpe moitié dn fief
d'Aiprlcvi Ile à l uU■■■}- «le Saint-E^vT'-< difficu!t,'>; >*, "l««v^>rent
entre imadre Perce val et les moine», à l'occaiioi ié leurs droits respectifs;
une sentence îfVitalp y mit fin. Wwxir à Robert-sans-Avoir . il eut aussi te
Contestât i un s avec l'abbé de St-Kvroutl fîjet du partage du bois
d'Aiffleville, 5'Hruit de cbnrripnrt sur le> .i.ii"îiis -m Ar !;i i^jpné^ d'une
mare. Le bailli de (Jisors tut eomvte arbitre et concilia les parties. Roben-
sans-Avoir veinlit s i part do fief À feûffntjde Perceval vêts il?i>0. Ce
dernier ^ipwir remit son fief au roi moyennant peation. A partir He ce
moment, nnu-? avoti une iaVerruption dans la euecestîon des ; Kn 1177,
nous retrouvons leficf laïc entl'e les inain.s de Pierre de M' titi. i-?;. .îu rji> f
de Jeanne de S>aiul-Pol, na ff Uiine: il pas^a ensnitoà la famille Le Barbier,
(pii U> {«onséda de 1477 à lt)71. I^e derni^T M'i;.'M«ur di* ce nom ne
lai^^a piu* de dt^sfendanis. sa sncixn*sion écliui à dcHcoUatéraux. Henri
ileSaillv. mariéa .VnneliO Barini l.o H:trbier ; d argent à 3 main» druilt A
de mtfte /">i(-e\$ 2êt\ H appmm^ . Franrois-Hi-nri dr Saill.V réunit b-s
rlitVer«'ntes parties du Iief lau" frAi^Ieville, «mi 1757, et les transmet en
17«"»5 à sa lille Marpu«>rite d«' Saili \, ijni vendit «a terre apr^ I i T au
moins en grande partie. I.' - arni's d«'s Saillv étaient •.ttnzwn'Ji ti'lrit dr
Imtor ai nu hvrs d'or '2 rt 1 . AKiLEVILLi:, canton de Pacy, à 140 m. d'alt.
— Surf, tert*, 322 hect. -~ 8ol : alluvionK ei)it«'nip.se. — t;» Pem*^ . *1
Rec. de» cuhl. ind. de Pacy. — 2 débit. — Réunion pour r et l'école ft
Villisi. en kii. &ax ch.-l. de dép., de eau t., 3. À'jnntUure. — ('créales.
Indmtne : 2 briqueteries ei luilerieH, — 5 Patent"». Dépendance: iji
Orandr^Fkrmk. Kiaii avant la Révidut lot) iin>(- du «lio»-. d"Kvr»'UX. —
I>i>\ . df l.H'it'iv-SaintLeufro,v. — Vie. et EliH^t. iio P>>ui-ile-i'Arcbe.

Baill. et Oénér. de Rom*n. — L'Eglise, sous le vocable de Saint-Médard, était à la pré)«eilation du chapitre de Beauvais. Ce nom doit venir de Allii-Aeu», domaine d'Allitts; on trouve dans les chartres du mov

The text on this page is estimated to be only 13.92% accurate

é AIL — 92 — ÂIZ France, êvf^qiiio ot comto do Beanvais, eut dans)t que doux petites tilles, l'une de quatre ans et l'autre de neuf, furent li.'Vtfivt^s]y\ v elle: mais ils irijidi(|ueiii pa> lu nature de ranimai. r,ft plein fiof de hauliert d'Ailly i « l 'vait primitivemout du roi en son château du Yaudreuil, et à partir de 1515, de la vicomte d*' Pont-de-l'Arche ; il avait dans sa niouvanco les fiefs (rAsnis tenus", nntr-r antfc^, dos droits? de gerbap», de picjuets, de poit»»vines et deliprnapo (1) ; particulièrement les halnf,uif> du Iwirncrau du (rruehc^t devaient fournir un lit isuvni lors des visites des rcliirieux dans leurs domaines. Les armes du chapitre do Boauvaif .^ont : ffp ffupnlos à la croix «f or, cantonnée de quatre clefs de même, AsNifenBB était un huitième de fiof qui apjtarT^n:iir. '-n 1 j."). à f'harlotte de Léon, éi>ous»'do l)ro^;on ou iJreuxd'Asnières (2), «ît q u i passa au chapitre de Beauvais en 15SH. TiH iinKiiu fut vendu par tiuillatnne «le ee nom au chapitre . vers l'itH). Ses arme.s étaient : il nrifen à ht handf d'azur. Les autres iiiilovr' u\ix «pnttK Dreux il A^Hipres. ce ou'iU pamédai«n(d&im la Urâttvh d(> Cncii, |Kiur It «(««niier à un atifrlais, it\:\U ils furent remia en powciwinn de Ivtrtr» domainm v<<r* 14Î»(>. AÏLLY est la patrie de (ruillaumc Da^roi mer, eélebre j»rofesseur de philosoph i«î, in eh.-l. de dép., IH: fCnfr,. U»: de euril. , i>. — 17 hecl. de comuniuaiix incultes. — Chera. de gr. comm. n* 42. — Ch. de moy. comin. n" 41. Ayrù allure : CércaloïS. — 9,45(J arbres a cidre. Industrie : Deux moulins à vont, une Bri*|ueterie, — !*n>nifi^^, Di'i'Ciula at'S : L.k lioi t-de-Ne/, i.a Bi:eMM.E, GrUCKBT, liCQRBMARB, MaLPALI' , MKTUKVtl.I.E, l.KS Qr.\/.1ÎS, LbBeC, LA FohIB, LA BUOCHB, L'OrTIEU. Etait autrefois une paroisse du dîoe., du Baill, <>t de la ^én. de Rouen. — D»*-* Dov., Vie, et Eleet. (lo l'ont-Audemer. — L'EgJiî»e, dédiéo a Saint-Pierre, était la présentation de l'ablia.ve dc Fccnmp. I.cs plus anciens titres portent Aésié, de nos, lieu aquatique: c villa^-i* remunU" il une époque fort ancienne, il existait- certainelUiMit i\ ris('. Suivant M. l'ablié Li bi-ii l ii^r. «b'iix v.ùe.«J roinaïn's partaient d".V.i/.ier, l'une pnur aller à tîraville. et l'autre pour Se diriger sur S int '-(i-oi\ i t lî'ner la vallée de la Risle (1) a .\nnebaut. Aixier, sotis la domination romaine, était un |tort fisse/ in»]Mirtant qui eut brd ; après la conquête, il fut compris danstle ih>maine réservé par le chef. Ce fut Richard IL due de Normandie, qui l'oij détacha peur le donner en l()2t> à l'abliaye d«' Fécanip, mai» nous pensons

qu'il avait dû appartenir à un chef rromain, non»mé Strotincens. Au xii^e
siècle la Seine cluifreait de l'itinéraire en s'éloignant d'Aizier et en laissant une
certaine étendue de l'ici'ain, qui fut r«n en

- >vnt que ces i>^ metLiit'al lioiini>i el HrrriodvrvwilSvA'k»Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 18.81% accurate

AIZ — 93 — AJO partait TO de toutiit l'hf.^'^r' (pie cv dernier réclamait sur iSaïaauic d Ai/.ier: les héritiers duseigneur fiionoèrent aux prétentions de leur auteur, ' mirent fin au déb;it imî 1450. kiuev était une baronnie ayant droit de kdte justice ; les moines aTaient droit de • n jtotir chai-per et déchar^rer toutes sortes ■^tuarchandises ; les droits de l'i)ur à ban de flurché, de jeaii^e, etc., indépendamment •indroits féodaux ordinaires; en 1011 TaV»' niïernia tons les revenus de sa baronnie Auiir moyennant 000 livres. Lors de la Révolution tous les droits féo":in\ furent abolis et les biens des moines rt v.Mulus pai- la nation. àlZlER , canl«ni de Quillebeut', sur la Seine, à 37 m. d'ali. — Sol : dilluvium et '^r^ie Manche. — Ronte dép. n« H>. — Sut f. W.,212 hcct. — 1 t'ontrib. , 1,817 IV. en Ppd. — Roc. (ud., budjr. comm., 1,33(1 fr. — Bur. de douane. — i.;: de Quillebeuf. — Pprcpt et Kfi'. ries cont. ind. de Bon rttevillê. — Ejllisc du xu' siècle, réunie pour 1((Dite à Sainte-Croix-sui^Aizier. Bur. 4f licnf. — Ecole mixt*. — Maison d'école. — 1 déb. boissons. — 4 perm. chasse. — Hiat. en kil. aux ch.-I. de dép., 70 ; d'arr. ,

The text on this page is estimated to be only 17.68% accurate

AJO — 94 — AJ O « dont la collation^ prétendait-il, tfpparte«i nuit iui cai'dinal lôgat cn« liccs dé)endant du «chapitre et vacants, jx-ndant la semnino, «(droit que les eliaii>>int's exerçaient succos« sivement. Il v arriva à six hftiros du soir, « précisément à la même heiu e »|U0 Seurey « À Rouen; messin- Haiidoux fit immédiate" ment assemMer le chapitre devant le porn tâil de la cathédrale et lui prés^enta, pour « occuper la cure d*Ajou, Tonssaint Lefran« çois, clerc, qui fut apréc et mis en posses« sion par le vicaire-géiiéral du diocèse, le « 13 novembre 1505. n Peu de jours après, Lefrançois résijrnn « son bénéfice entre lrs mains de l'cvêque M d'Evreux, et le 17 nnv(iii)>r<, Jehan Collas, «chanoine, qui était seuiuinior, présenta « pour cwvc .Tactjitr- Baudoux iui-iiié'^ine, qui « tut agréé et mis en possesision Je 23. Au « mois de mars suivant, Seurey inteijeta « Clnmeur de l/nro. Aju'és plusieurs années « de procédure aux assises de Beaumont-le« Rof,'er,])endant lesquels les fruits et revête nus du bénéfice furent placés sous séques« tre, l'afTaiefiif pdi téi' art paTlonient. flui la « termina par arréi du 28 juillet 1508 dont « voici liiT en f' saTit ot disant droit « aux parties sur le principal de la matière, « a mis et met ledit lâeure.r en amende dudit « haro, a njaintomi et ?rardé, maintient »f «I prarde ledit Baudoux en la possession ni « jouissancreis et spirituels et payaient au rhapitre une rente de •1 1. T^ S. Ml s. Cet état de choses dura jusqu'il la l^évolution, qui s*cmpara des biens et les vendit au profil de la nation. Le dernier curé, seigneur temporel, futHenri Bardel, qui l'était encore eu 171»0. Fiefs : Lks (Irk/, , (juart de fief de haubert, relevait de la baronnie des Botte»reaux. 11 appartenait, au xV siècle, à la famille do PommereuiJ et il passa successivement des mains do Mathieu de Poromerouil, qui 1 poss'ilaif en 111)8, h .Ta*i[iirs de Pommc^ reuil 1 du nom, Jacques il d(' PommereuiJ Nicolas de Poramereuil, puis à FrançoisR'-née de PomnKTcuil, fille de ce dornif*Jf* (lui le porta avant Jr 'il avril 1674 À Fran* çois-Paul de Gaudeciiard. Pommereui) : de gueule un chevrtM ^or a^"comiKKjuè de 3 molettes de nirme. Pierre-Fran»iois (iaudechard était seifriiou * des Grez en 1601, il portait : (Tartjent n :A merlettes de i/ueule mises en orle. r>tî à 17:25, aillés lui, son fils le vendit a\ ec d'autres rloinaines, à Louis, comte de Pr-io, le 15 févriCH

The text on this page is estimated to be only 19.42% accurate

AJO — 95 — AJO c tonveut It' service qu'ils lui devaient, à I fAUie lie son fief de Maïu-L'lli'S. Le sei« j.'n«ur de Breteuil, vaincu auiuni par l'ac mour qu'il portait au monastère que par « les prières de l'abbé , consentit à cette • .lemaude et posa sa. donation sur l'autel I délire, eu présence d*nne foulede monde, I de Roger de Otos et des seigneurs du fief I Ro^T et Simon, etc. » Uu voit par là,4u'en général, le.s vassaux ^rai^nt la suzeraineté des abliayes à celle .(e? chevaliers. An xir siècle, Vauquelin de Mancelles ixu', seigneur de cette paroisse; elle passa amte aux seii^eurs du Moulin-Chapel, liSf nous V(iyoii>: pçi!(l;int une lonjrne siiiii» > «ièdos pujisièi.seurs de Mancellcâ en niém /E:^ iHii dans une donation faite ;\ Nicolas do ikrBay et dans une charte de Robert du finl^ en faveur du conyent de Notr^ Bisne-da-Lesme. Aa xrti* >if (lo, Michel Mauclerc vendit aux Ohiiuieà de Lire un setter de froment sur sa 3m, dans le fief de Broute-Chapon. Lurs de la montre de 1469, co fïof appariait â Jehan de Saint-Clair, écuyer, seioenren mémo temps des Petits-Monts, à. ^t- Attbiji.le-^uichard et du Tilleul. Ce ??^<>niia^re, le premier inscrit sur la liste 1^ archers de la vicomté de Beaumont-lo!to^, 8e présenta à cheval et bien armé. Apartij^iîp 1500, Bmiff^Chapon eut les seigneurs que la paroisse de Manilles. 3» S.UNT-AUBIK-SUR-RISLE. Toutes n"^ paru! ^ dédiées h saint Aubin remonVi^iiU une haute antiquité. Saint-Auhin-surUik. da doyenné d*Oache portait, au xti* Il- iioni do Vor-n()0 1. de revenu. Du Bois, escujer, sienr de TËtang de la (1) M. de Beaurepaire. ii) Il était fils de Jehan lo l.uiten l I" du imm , écuyer, sieur de« Janliiis, à Tlicv r.iy. (3) Ces deux fiels turetili taxes, «u iboi, â 11 livres. Eu 1760, l. iui-j If Louterel pour le fief seul de Saïot* Aubin, fut imposé anaaeUetnent i tiO livres. (4) A OraocbrUU«n. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.20% accurate

ÂL1 - 96 — .\ I Jaujuppe : de soûle à faiffle au vol àuaiss/' d'or.
Gabriel de Mouclieron, sieur iuu iJnula\ . poiisédait, en 1627, le fiel" noMe
«les Hani»iuii., ii"* 11 et iili. — 374 hah. — Surf. torr. , 802 liect. —
4eonTrih., 0,825 fr. en ppal. — Rec. ord. budg. corn., 1,'J7U fr. — [j;,
Percep. et Rec. Gont. ind. de Beaumont-le-Roger. — Eglise Ivi'i ancienne,
paioiss, suce. — Réunion d'écolo à Ferrière-Jtiau-Clocher. — liur. bient.—
1 déb.bolss. — 1 pem. eh. Dist. en kil. aux ch.-K de dép., 30; d'arr., 20; de
cant., 7. Agn'cu/tt.o'e : vi'mnio^, prairies. — 8,IKX) arbres à cidre. Industrie
: Tissage de toiles, — 3 moulins à bié. 13 Patentés. Dêiendances : i,e Bas-
i>"Ajou, la Bri neTIÈRE, LES GhEZ, MaNCELLE*?, ly MeS.NILLucAS,
LE Moulin-Cuapelle, le Moi- lin ui CilATBL-LiL-LL'lfR, SaINT-Aubin-'SI
K-RISLE, LE Trouillard, te Hambrais, LB8 Clos-Oalés. ÂDcicne paroisse
du dioc, du baill., de la génér, do Rouen. — Du doy. de Perrlers. — De la
vie. et de Téléc. de Pont-deJ'Arche. Lieu planté d alisiers, suivant T.
I>upleuii, propriété d'Âlisius ou d'Aliciacus, suivant d'autres, telle serait
l'origine de ce nom. Une partie d'Alisay était comprise au IX* siècle dans
le territoire de Pitres, un dey endroits les plus fameux de notre iisitiii e
locale. Lorsque Rollon voulut remonter la Seine, dans l'intt^ition de idller
Paris, sa flotte fut arrêtée a Poul-de-l' Arche par les forlilications
queChaies-le-Chauvi; y avait élevées; les pirates quittèrent alors !< lu s
vaisseaux et s'établirent sur les bords de la Ôcine.dans un camp entouré de
fossés et de levées de terre, situé à cheval, sur les paroisses d*.li«ay et
d'Igenville, où ils atît'iidii-ent les Français. Ceux-ci ne tai derent pas a les
attaquer et A pénétrer dans le camp , mais ù peine y furent-ils «'utrés, (pic l.
-. Noimiuiifs se précipitèrent sur eux et U s mas-sacrèrent. Le reste de
Tarmée française prit la fuite, laissant le cours de la Seine entièrement libre.
, La paroisse d'Alisay se trouva comprise dans les [domaines que le roi de
France I abandonna aux Normands pai- It? traité ! ^'11. Klle appartenait v«
rs lO'iOji Gui/laui lils d'Osbern «le Cré|ion, imuie do Bi*et, In fit plisser en
1181 dans lu fantiJ «le Danmiartin, par son maria^^e av«H* A béric, comte
de ce nom. Les seif:neui's de DauiiiirM-riiii, Ail>éri«' du nom de Renaud ,
p««ssédért;nt lu ^neurie d'Alisayde 1K>9 & 1214. Lcuns arm« étaient :
fasir < l'azur et il'nrgcnt de si\r /Hf'we Aprtl's la bataille de Bignape «le sa
bienveillance, elle lui abandonna pour lui et ses 8ucce.sseur8, le 12
novembre l!358, le patronage «le l'église d'Alisay, et niourut cti ISA*,

laissant son riche héritage à des collatéraux. Fin 1224, Jean (rougeul possédait le fief de Rotiville, auquel d lui d'Alisay avait été réuni ; il le lui vendit en 1350 à son fils Jean, à qui épousa Jeanne de Yillaines, fille de Pierre, sénéchal de Toulouse; il fut fait prisonnier à la bataille d'Auray, le 2 septembre 1344. Il eut pour successeur à Rouville, Pierre Goupen, chevalier, conseiller, chambellan et maître d'hôtel du roi, qui rendit aveu du fief de Rouville, sans faire mention de celui d'Alisay, le 7 novembre 1374. Pierre rougeul acheta en 1378 le fief de la Boche, situé sur Alisay, que l'on appelait aussi le fief du roi, à parée qu'il était situé par

The text on this page is estimated to be only 14.72% accurate

Al.I - 97 ALI kàuiik (i'Axixicuort, latânant pour bérity; l& Cièiue anaée il rcudit huDuuugi' au rui du iedo RooTilie (Aliaay), du fief du roi et do PieiTe tic Kuuviiie défeAUit en 1418 Puut«^'Arehe contre Henri V, roi d'Angleterre, r .ors-iut- Ja ville fut foi-cé»* de ?f rt'iidi'», il '>:mt un sauf-eoiiduit, wais iscsbit-ns fuiviit <.4iis et="" rlotui="" un="" chevalier="" uiif="" i..tin="" jean="" sultun.="" la="" charge="" de="" redetilie="" d="" for="" fie="" lance="" saint="" iu="" aain="" quelque="" temps="" apr="" pierre="" rentra="" en="" grftce="" aupr="" du="" mo:ir="" anglais="" qui="" lui="" rendit="" ses="" hit-ns="" t="" r="" haute="" justice.="" cu="" mit="" lojalement="" son="" uouveau="" naiire="" ce="" df="" l="" pas="" ci="">nî»erver st-s lii'fs .vrè* la rëdnftiori de la N<>nmndin^ i! i nr trois fi):*. L'aioé, Jacques CVuugeul de Huuville, qui Inint chanoine de Rouen, lui sucéda en i4ôy; il ni -unif en 1 101. lai--. ait len trm-s RoaviUie et de la hoche à son neveu, Lstit deRouTille, qui les cunservu jusqu'à -I mort, arrivée en 1S27. Us différents seigneurs de ce nom qui ont tiei'usuite propriétaires des terres d'Alisav «delà Boehe, depuis 1401 jusqu'en lttH4, ^i^m : François de Rouville, de 1527 à ir>li»: ^ de Rouville, de i54V à 1&81) : Jacques ^HeiTiu, de ISSU à 1«28, et François de fi'uivilk, de 1028 à 1084. Ce d. »rni«r r»Midit «tu au roi. en Iti», de^ fif f< el(*1 à 1092, Gilles Hallé dont nous W2à nr.K. Jrlian -Gilles Ha!î'. fils du jfncetlent, qui fut aussi préideut à niorw.Ceieigneur payait une rente de 150 l. i ane wtnr de la Providence, chargée de l'école des fillea; l'école de gargona T. I. était dirigée par le vicaire de la paroiise, c'est lui qui fit construire le portail de réalise De 1T5S à 177'), e 1779 à 17H0, Gill. — Cl.arl.'S-Mnr i*' Hallé, fils du précédent, qui iw survécut a son père qu, Louis-Guillaume Hallé, frère du précédent, qui vendit à madame Marie-Madeleine Prauit, veuve de messire de Berrxyer, h's fiefs de Rutivillt- cl d.» la H' ss*-. av*-o leurs dépendances, ni«t^'ennant riJ7,(00 livrt s. Les arme,* de cette famille étaient ; d'iizut Il fonce it'iirqftit . rlor-'j-'f di' 2 ' tnllrs dr siihlo ft iitrompayni^e de A > unies, 2 vu thef et 1 en pitinte. Le.s héritiers de la dame de Hernn *'r vendirent le château et tes terres de HouviUe à M. Philippe Hi/.< t, le 1*' mewidor, an VIII; ils passùreut eti suite, par successif ki, a M"* • I • ! ■. Poterie. Les autrej et Percep. et Rec. des cont. ind, de Pont-de-l'Arche. — î) débit, de hoiss. — Ecole mix. dirigée par une sœur. — -Maison d'école. — Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., !li4 ; d'arr. , 14;

de cant., 3. —75 hect. de terrains incultes. lk-pfu'h,,fr.<
ROUV1LLB,LAMA180K-RoVOB« 14 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.11% accurate

AMB 98 — AMB Agriculture : céréales, légumes. ^ 1,200 arbres à cidro. PutenUs, 20. Etait autrefois une paroisse du dioc. et baill. d'Evreux. — Vie. etélee. de Conches. Génér. d'Alenrnn. L'église, sous ie vocable de Saint-Martin, était à la présentation de l'abbé de Lire; la tour carrée qui la surmonte date du xv^e siècle. Ambenay, eu latin Amftenaitim, est, à notre avis, d'"ori{;ine celtique. M. Le Prévost suppose qu'il si^enifif doinain'^ d'Ambcnius; eu 18^e4 on y a découvert IW uiëdaillos d'or très bien conservées et très précieuses par leur r.ii'ofé et la variëti- dos iv|if5. de la fin de la république romaine ci du le-^ene d'Auguste. On voyait encore, il y a quebiues années, un doituen druidique sur le territoire de ce villa^e. Sous les rsoiiauds, Ambenav, par suite do sa situation iopog:rapbique, fut compris dans le domaine de Breteuil, concédé Herfuâte, Irère de la duchesse Gunnor. 11 passa d'abord à Osbem, fils d'Herfaste, puis à Guillanni», suit iJ< tit-fils. Te «lernieren disposa en faveur de l'abba^e de Lire, qu'il fonda en U)85. Le nom d^eAmbenay su trouvu cité au Xii* siècle dans une charte de Robert, comte de Leicester et de Breteuil, mais il eu esi plus souvent fait mention à partir, du Xiii* siôcle; ainsi : En I202i Guillaume, cure d'Ambena^e, fut témoin dans une charte de Robert du Buu lay en faveur de >»otre-Damc-du-Lesn»e ; ce même Robert donnait vers la même époque, a J'abbave de Lire, tout ce qu'il possédait sur le Moulin-d'Anibenay. Versl'-IO, Guillaume d'Ambonaj « r Julienne, sa femme, i*emirent aux moines de Lire 7 s. anrentbicntôt entre les mains des moines de Lire. On trouve, en 1217, une charte d*Albereia du Chesnay et de .Ican Erart, son fils, en faveur de Herl>ef t Cvoc. rédijréeen préseiK'c de tous les habiiunis d'Ambeuai : u Coram kominilm de Parochia Smcti Martini de Atnbenaio. En 1233, Guillaume du Mouiin-Hamet vend aux religieux de Lirelo moulin Hamet, situé entre le pont d'Ambonay et celui <3 « Nenufl o:-.sni'-Riîli'. î^ecolas Croc, lils de llerlx i t Cri>c, chap<5 — lain de Notre-Dame de Rupries, donnta. à l'abbaye de Lire, en 1247, son pré de Tran — sières, situé piùs du njoulin Rali«r, «) ui 1 existe encore h. .Ainbenay ; l'ainiét' suivant*^e « il ajoute à cette lil»éralité son pré dcTAnbt^e, situé pres ìc l'écluse du niouliiii du Deseï*^e v également sur la paroisse d'Aml)i'nay, En 1257 Raoul Thibergc donne h î'abbay o de Lire divers Itiens, entre autres une piè<5^e de terre sise près la croix d'Antbenay. Guillaume du PJessis, évèqie d'Evreux» confirma en 1320 au curé d'Ambenay une donation de

Guillaume Edouard, vingt-troisième abbé de Lire ;1^e. Au commencement du xvi^e siècle Tabbayo de Lire avait, selon toutes apparences, vers liescelidau r s , François de Baudot, écuyer, était propriétaire du fief d'Ambenay en 1634: il avait épousé noble dame Marie de Bardouillet. était capitaine gouverneur de la ville et tournois grise de Verneuil. Charles de Baudot, petit-fils de François, était seigneur d'Ambenay «t de Fénirhon ; il eut de son mariage avec Françoise Aïorg^e de Malicorne, entre autres enfants, Charles de Baudot, deuxième du nom, qui lui succéda vers 1730, et dont la fille, Madeleine Charles-Jacques Batidot de Fumichon, épousa Henri-le-Bœuf, chevalier, comte d'Osmoj", seigneur et patron du lieu. La paroisse d'Ambenay était couverte de tènements que nous allons passer rapidement en revue. 1^{er} Celui de Baii.i-y resta dans la famille de ce nom depuis l'h⁵ jusqu'au xv^e siècle et passa alors à un seigneur nommé Marc de Contes , demeurant à Ivoy, (qui } » n'était : mortelé au 1^{er} et au 4^e d'azur j chevronné d'or, semé de 3 croix de guenki, au 3^e et 4^e d'argent bondi- de (jietdes, chennjèdp 3 fénirteu- desahle. Le fils de Marc, Louis de Cont^es, était seigneur de Rugles et du fief Bailly. en 1709. Au milieu du xvi^e siècle, Mich^e 1 de l'oisieux, chevalier

The text on this page is estimated to be only 21.55% accurate

AMB — 99 — Lb Bowon (Boteum hugmi»). Dans aneohsrt«> du
xu* siècle, Gujllaum*MI'Ouche est indiqué comme possesseur de ce Hef.
En 1312, Pierre de Moyatix renonça à la prétention qu'il avait eiu»
d'assnjétir les bommes du Bo«hion de taire fottW leurs érapk ses moulais
do Ru^'ics. La famille de Baudot possédait W llef en InIO. Pl^TTp de
Baudot, eenjer, en était seipieuren 1602. 4*CHBi«BcotmT. En 1314, dans
une charte «D faveur- rîo Notre-Dame-du-Lesmo , on ttoove parmi les
témoins Robert de Chèneeoiii. 5* Lb Cnmnnr on Qvbsnat. Ce âef, dont h
nom ne figure plus dans les hameaux d'Ambenav, appartenait en 1217 à
Albenis do Chesnej et à son fils Jean Brart et fijjuvait de la seigneurie
d'Auvergny. ô° Li»SiAUXfs. En l'M7, les frères du Dé> ■rtov deNotre-
Dame-da-Lesme possédaient » fief et j avaient nn moulin. En 1562,
frtjillaume Herier, ccuyer , était seigneur Siaules. On attribue à la famille
Herier, Çii était d*origine écossaise, la création du œanoir fortifié do
Maunv. V La Rochb et les Hots paraissent avoir «lédes fieik; De la Vallée,
ccu;^er, sienr des Noues, de la Roche et de la Crèche, mainî'Bii le 4 janvier
1667 dans l'élection de B^rnav, portait : d'azur à 3 croissants d'or. ^
BoTTBREAU. Il V avait en ce lieu une dapelle tr•nIl"^^ fermée
aujourd'hui en usine. d*LA Rivière. Dans la donation quePhi6fpe>Aagaste
fit, en 1210, à Robert de L>s. il est question, parmi les dcmaincs n>Dcédés
du pré de la Rivière-sur-Hisle. Ajptm super Hisle. Christophe do
Moriancourt, écuyer, et Maistre Nicolo Girard, étaient seigneurs de i»
Rivière, à Ambonaj, en 1502. Leur fief était estimé à 12 s. d'impôts.
■VMBENAY, cantMii do Rn^rlos, siirlaRislo, ^Wà m. d'alt. — Sol :
diiuvium et craie Nawhe. — Surf, tcr., 1,680 hect. — R. ^^p. n** 0. — Ch.
de moy. comm. n* 23. — fôl hab. — 4 Contrih. , 10J«5 fr. en ppal. —
Rfudg., 3,917 Ir. — 15perin. chaise. — Perccep. et Rec. des cent. ir^

The text on this page is estimated to be only 14.25% accurate

AME — 100 — AME filji do Mathieu; il no doit mw quinze jours de[^]arde; yal ; on a fait dériver I" nom de bleu de aùtutua humidr ; d'autres, a i tqdnion desquels nous nous ranpreons volontici'H. pensent que /jIck voilaif dirr' ttinr'tnff'nf, que i on disait les sc/jC Villes-de-Ileu ou de nvimudefr\$[^] en raison des ravages que les habitants des sept villages faisaient dans la forêt. En 1308 le roi accordotnifMl!e, Hi'lift.uurt , TitTc[^]villc, S.'iiiu- IVtiis- l«*-hVriiK-iil, Uoudirourl, Suuaiurl ft Aniêciiiirt. i2) Louvet, Nobiliaire du Bt!uu\lui>is. contestation avec les Ijabitants de soti de matne an sujet de plusieurs marais sis dan hi [»ar i>i>[^]i' lî'Amccoui't, joi;. 'nani la riviêi qui avaientéié de tout temps commune eiitr eux et quMl voulait s'approprier. La famille de Marie, qui portait : r/'firtjrt, nu chevron d'nziir occoniftfKjnè de tritis nilf 7'ons de ffimi/es. conserva le domaino d'A méeourt pendant environ un siècle : I^oui StOdct, chevalier, seitriii[^]iif i]>- Xaiii\ illl'K'r, situé sur l'Epte, est aujourd'hui eommune du canl. de Gisors. — 188 hall. — Surf, teri'it,, -PiO hect. — A Ml m. d'alt. — Sol composé d'alluvium ancien remanié, mêlé de silex, d'ru[^]M le plasii(ueetde craie Idanelie. — ('(luu ilt, t'onc, 2,!>î»0 fr. eu princip. — Budp*t, rec. ord., 2.I.M. — 2 permis de chasse. — ;•] itui:s. Aqi (Culture : Céréales. — Arbres à cidre, l,H

The text on this page is estimated to be only 10.19% accurate

AMF — 101 — AMF AMFmiLLS-U-CAMPAGNĚ (Cantoa), |
ITT >B(i. de l>nviers,est horné au nonl par le ' ^jif-n de BourîTthorouldf et
le dép. Ue la v':!it^Inférieure, au sud par le canton du .%(booi^, à r«çi par
ceux de Pont-deLfhe et .l • L >in ier«, et à Tonest par io .iruiE de Bnonne.
T'ifàM). : Sorf. t«rrlt. — Plateau feHîl© vallée de l'Oison divise ni donx
pnrA peu pré« égales et (^uc sillonix^iit • ^«Iqoes petit» TaUont t^.
fwffflIII cadast. • u lton et à Saint-NicolaJi-ilu-Bosc, et l'arTjt jiksùt^as
supérieure au Thuit-Si('nol et iSaint-Ainand'des-Haates-Tenvs. T'jw
cinitmuniaition : Routes départ. î*1. .le Rouen au Mans, pa>>>*)© à
Amfreville'*C*ïiipa^:«e, Fouf]neville , Saint-Ouen-deP/aclieiïil, Saint-
Pierre-des-Cercneils ei la ^iu.v, du ^Qfs Hr;: a Bourpriherouldi-, i*ar la
Pvle, la r!;a.-iu-Theil, Tourville et Thuit-Si;:n.d : - 17, de Louviers à
Monfort, par Vraiïille, ?ya4Ueville, Amlreville, Tourville, etc.; n" #>, de
Brionne à Blhteuf, par Oro»-Theil, la n:ii'-5. P'titulattm : I0,*i88 Lahitiint»,
dont 'A^UVJ rkcteers qui participent à la nomination du '^puté de la 4*
circonscription et qui ii le (ir<. la="" harenj="" haye="" houlhee-pr=""
mani="" pvle="" saint-amand-des-llatit="" s="" sai="" saint-l=""
saintme="">hin-du-BoHC , Saint^Nicolas-du-Bo»e , à«»i-Otten-de-
Ponrheuil, Sainl-Pi«rre-desCercuci Is , Sai n t-Pierre-d u-Boae-Ooerard, la
SaUHsaye, IcThuit \ r, le Thuit-Sipnol, le Thuit-Sioeer, Tuurville-
lapCampagne et Vrai vil le. th.-l. de liercep. : Amfreville et la Sauatiavc».
— Rec. des contrib. ind. d'Amfreviile. comprenant 40 communes.— 10
buraliste». Cmirib, /i/nr.. 82,514; pe;- n. . t mob., lO rZ-iO; portes et lenéln
s, 17,(KKJ; patentes, 4,005. Total, lU,7yy «a ppal. — Rec. ord. prévues aux
bndg. communaux, exercice 173 Permis de eha«s\ Initruet. uubl. : 17
uial)lisscmeots d*in8truction primaire, dont 4 spéciaux aux parcons et 4 aux
filles: •> riiixtp-^ . parmi lesquels 4 sont tenus par trois lemme» laïques et
une conprépanisle; 417 jrareons et 390 filK's y sont r.-rus, dont 124 fjrati ni!.
în-^nt.— \fj ,i cr iiiihi. : Hi i;.'il'An he >'Ur la riv.- dioif*-. — [IJâH) arbres
a cuUx. — Cumico uifricole commun avec le canton du Neubouiy. Indust. :
Il Moulins à blé. — Filafse de laiïM'. (onim. : Blé, bestiaux. — Foires atl
GnwTheil les 13 février et 25 oet.d.re (bestiaux, nM>re.-rie, etc.); h Anifi^n
ille-la-Campaj-ne, le mardi de Pâques et le l" jeudi do la FAtē-I>ieu
(bestiaux). — Marchés le mardi au (iros-Thcil (halle), le jeudi à Amfre\ille.
357 PatetUés. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.86% accurate

AMF — 102 — AMF Etait une paroisse du doy. du Ncubourg, — de la génér. d'Alenooii, — du baill, de Conchcs, — do la vie. de Boaumont-leRoger, — de la Sfi ;rcnt('i"ie du Gui {'non. L*ôp-Ii le milieu du xi' siècle, Amfreville appartenait à un seigneur normand nommé Oernagoif» et h Aubrée, sa femme, sous la suzeraineté des seigneurs de Conclu s. Les deux époux firent don de l'égliso et des dîmes de leur paroisse à ral)ljaye de la Trinité du Mont'Sainte-Catherine, du consentement de Guillaume, roi d'Anirleterre, cl de Raoul, aloi"» seigneur de Conehcs. Quelques années après, Raoul du Bec, seigneur d'un (ief vnisin appelé depuis le Bec-Thomas, réclama contre cette donation; mais il se désista de ses prétentions et céda lui-même aux religieux différents droits sur ses domain»^'. Tou*! pfs' faits sunt ei)iiisi;_ 'nés dans une cliarte précieuse que nous» traduirons iei ; '< Snrhent tous l' --' firli' lr-- (\up (lernafrois « et Albéreda, sa femme, du con^eulemenl tt de Guillaume et de Hobertf .leurs fils. « ayatit donné, pour le salut de leurs Ames, « la dime d'Anifrevilli* à l;i Sainte-Trinité, « avec l'agrément dbaMementpassés on Angleierre. où ils fon^hTent la ptiissa nto maison des l.mfraville, à laquelle les Poerages anglais donnent pour chef un Robert d*Amfreville, ijiii ('fait «mi m(^iie trnips so'ig;ncuv de Tourville, village situé près de notre Amfreville. Au commencement du xv« siècle, lors des gT-andes guerres avec los Atiglais. un T"mfraville d'Angleterre, qui avait dccumpugié son roi en Normandie, trompé par la similitude du nom, obtint la seirnetirif d'Amfreville-sur-Iton, croyant ainsi rentrer en po!«ses!tion du fief possédé par ses illustres ancéi l'i's. En abandonnant leur patrie normande, les seigneurs d'Amlreville-la-Campagno ont été la cause in%olontaire du silence r[ue rhi«^toire garde sur leur domaine de la plaine du Neubourg pendant la brillante période des princes anglo-normands. Un Richard d'AnilVeville, d*>niieilié dans le Rouuiois, paya "iO sous d'aniendo au trésorroyal, en liso. tiuillaume d'Amfreviile, fondé de pouvoir de Robert de Vieuxpont, l>ailli du Rouniois (>n UUS, jiarait aussi ap" pai ienir à n)ar n h' Muis, Jioiu d'un fief a>sis à Marlienl : le Hcfjhtrum de Philippe -Auguste indi«iue que le fief d*Amfreville relevait du maréchal de Nor]na?idie. En 124;{, la terre et la seigneurie d'Amfreviile, is

The text on this page is estimated to be only 19.85% accurate

AMF — 103 — Q&r, qsi était lié d*«iDitié vne la famille
iSncoart, et qui fnt un des six chevaliers 'tn^in^ de la transaction passée à
Louviers ii IS février 1405* entre les deux lrere>i, ;«u à Loais d'HareoQft
(l). OneJqnes années après, la stMfrneurie cA&frerille appartenait à le
Goupil, uiBtê>-«ita, lioendé en droit, originaire CroaviUe-la-VieiHe, dont
elle eut nne Elle, Catherine Vipart, et en secundo», Jacques Diiliosc,
8eipiieur de Brëti^rllJ^•-sur-Brionne. A la raort de Gilles le Goupil III, son
fils, Nicolas le Goupil lui succéda. Une épitapbe r« l< v« .- par Faiin, au
prieuré de Saint-Lô Csnpagne. AîdelTs, qui fut relevé en 1408 d'un
dé^dsTeu en la cliambre des comptes do ""^ifitH la tradition locale, l'église
et une ^•tie dn pajs auraient été hrftlés vers cette -HOC dans les guerres
avec les Anglais. HB père, Robert, en 1464; il rendit ""0 au roi dans le cours
de «-cttc niénu* itfiit pn la chambre dos comptes de ^^i, le 4 mai 14^14. Sa
fille, Anne le ' ^iUpoasa en pramiteM nooea Jean Viittjtr, aeigaenr daa lA,
dn Boia et de II « clé aux l'is, sieur d'Amfreville-la-Cham« pagne et de
Frenelles-en-Vexin, conseiller « du Roi notre sire sur le fait de la Justice «
des Aides en Normandie, qui mourut le « 26 avril \7A)*\ . Tics df lui j^ist
ntd)je d»s. 17, et qui acheta, le lojuillet 15'JO, moyennant t)5 l. tournois de
renie, lo llef d'Iville, dit aussi de la Garenne ou de Saint-Antoine. Sa vonve,
Françoise Lhuillier, présenta À la cure en 1524. Leur lils, Charles le Goupil,
épousa Isabelle de Croiamare et mourut fort jeune, laissant deux tilles,
Françoise et Marie le (ioupil, dont la garde noble fut confiée à leur mère «t
à Jean le Goupil, leur oncle, par le roi Henri II, la 6 septembre Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 19.10% accurate

AMF - 104 AMF Frarii -)ist' \>- (înupil épousa Franœis (\\~ Vfliej-, îscigneur de Brétiguy, ai Marie, Jean do la Haye, seif^neur de Chanteloup. Dans le j)nrfnp'i' de l;i su cession patoiTii'llf , fcito dernière eut la terre d'AmlrevilJc, mais cependant sa mère, Isabelle de Croistuare, en conserva la jouissance toute sa vie, ear elle est seule nommée dans les rôles de l' arrièreban de 15(j'^; son ticf est laxë 80 1. En 1580, Philippe do la Ha vr (lianieloupt lils de Marie le Goupil et de Jean du la Have avait iuuccédé à bes père et mère, il présenta cette même année à fa cure d'Amfreville. Vers le même temps, il partajrea !a sii< > . ssiou d'Adrien de Croisniare* préi>ident à la cour des Aides , avec Nicolas le Maréchal sei{^near de Noyers, Franeoise le (Joiipil, veuve de François d'Iloud41, P'rançois de Martel, chevalier, issu de la famille le Goupil, avait recueilli lu succession de Prudence de la Haye, sa parente, et avait nommé à la cure d'Amlreville, eomnu' Sfi^Tieui de la paroisse. 11 por» tait : d'or à trois marteauj: de gueules. François Martel, seigneur de Fontaines, hnrr.ii d'Ai'cy r) comTe de ClrPt S, vendit îa terre et seigneurie d'Amlreville, le PJuin 1055, à messire Charles Pachot, écuyer, sieur du IMr>?)is, seijzneur do Bois-Nouvel, Ci»nseillfi' au Parleliieit de Normandie. En ItiTtjjCe Uiéiue (. harles Puchol présenta &la cure d'Amlreville. Il mourut i'u 1703, doyeji des r :-v:llt>i'S au parlenirni de îsormandie, laissant un fils uouimé Guoi^geâ. Celui-ci rendit horomage au due de Bouillon, le 19 février ITOS; il était aussi seignenr de Saint-Amand-des-Hautes-Terres, d'Auvergny, etc., d'après un titre de 170'J. Il fonda, de concert avec dame Catherine Michel, sa femme, une école de fille & Amfreville, le 27 juin 1717, ut lu dota de 1 10 livres de rente sous la condition qu'elle serait tenue par utie s>i'ur de la Providence de Rouen, ordre tondu par le R. P. Barré. Georges Puchot mourut sans enfants, laissant pour héritier son neveu, Charles-Georges Puchot, chevalier, seigneur du Plessis et d'Ajrraiiville. Ce gentilliuninie fut, en 11 paiiuin d une cloche a AuilVevillo ave* dame abbesse de Saint-Jean-du-Neubou et il vendit la terre d'Aïufi ^ illo ot les 1 en dépendant à Bunigne-Eiicenne-Frauc, Poret, chevalier, seigneur de Boissefont | seigneur-patron de Bondiitutioi) le nom de Blc seville. En 1779 niessire Bénigne Poret de Blo seville, chevalier, vicomte et liant-instiei de Blossesville, seigneur d'Amîre ville, prena auwiii les titret< de baron de Buehy, sciguei châtelain de Bois-Heroult 2), Hois-liordt 6ainie-C'roi.x-sur-

Buchy, Saint-Aiaai)d-<1« Hautes-Verres, Saint-Antoine d'irville, A vei-giiy,
 le Donné , Bonde ville , Vatileto Saint-Mars et autres lieux, de ennsoiller d
 roi en son conseil, de procureur général la cour des comptes de Normandie
 et de se crétairu des conimandemeiits de S. A. B Mgr le comte d'Artois. 11
 épousa Marie Henriette de Clville, dont il eue entre autre «Mifunls :
 Bénigne Poret, manjuis de Blesse ville, ofticier supérii'ur de cavalerie,
 conseil 1er généri'l et déiuié de l'Eure, i^ui îiériii de laterred'Amfreville, et
 Alphunse-Charlei Poret, c»>mte de Bloss.>ville, ctiTiric-juninî!. M.
 Bénigne Poret de Blossevilie epous» Marie Duval deSanadon, dont il eut
 eotn autiévn enfants, M. Benigne-KiieHi Porc' nmrquis de Blosseville, chef
 actuel de la famille, ancien député, membre du conseil général do l'Eure,
 qui habite la terre «r.\mtreville. lui provenant de la stieression de son pt^re,
 et Jules-Alphonse-Kefié Poret de Blosseville, officier de marine distingué,
 dis» par u dans \'-< mi-rs di- glace, cii iSJiJ, avec le brick, la Lilluiie^ qu'il
 commandait. Les armes des Poret sont t osui* à ZgUnuU d'or en sens
 invorg 2 ft \, avec la devise : m ro/Mjre robur. La terre d'Amlreville était un
 pleitt-fief de hanb«M't, qui avait les droits des deux foires dont nous avnus
 jiarlé, (jui se tenaient dans l'origine le 9 mai et le 1U octobre. La tenue des
 plaids et gages plegos avait lieu au rnannii' sci^- neu l iai ; par une
 dérogation speeiab a la coutume de Noruaudie, (1> Fief voitin de Fécamp.
 i2 II veaait d'acheter de M. de Hois (iulliirt U cliaialleoioi« di« Boii-UérouU
 «t aes dépcodaiiCN. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.91% accurate

àMF — 105 — AMF tfofaiils du seigneur d'Anifruvillo
pariamieit piiT éguif portioo l'horitaf^e ilo leur >r>\ à r«xception da manoir,
qui reHtait A Puni !m redevftaces MipneiiriaJ«*fl , nous «pakroo;
*.nlemenicelle quS obligeait îLif^cè vai^fai, le jour fl»' «on luarinjrc, à
.l'psr-nt^r, p-iur le dinci du siM^rneur, un plat î'vuncie, tlt'ux pain^ et deux
potî* is: D Jj 1 4 l ilité de celle qui se huv-nl ù lu : -i. iuenétrien* de la (ète
Uevaieil aor.aipartier les]»ortein de cett« redevance r uer de Unit
insCrumeDU devaftt le .cn;ar. AsiimUit! a èié le tUéâtre dt3 plut^ieuni
vmÏÊU dans les gaemee de la Lifme et de -iFn^ii'le; oii a trouvé sur fée
JL'Cluudede Sainctt -. i\"-\" W XI* siècle, un prieuré applède SaimiciiiL-
des-Fresnes. Oii a conservé ien nouih > 'iaelfjUfS prieurs» : la 1570. Pit-rre
Bidois, Christophe de Chaniplav. Eu 1573, 1)0111 Nicolas Poitevin,
religieux YkTrîDité. E& 1587. Louis Boisson, clerc, et Dom i ulanil 'le
Mvore. Eî eu li^, l>oni Guillaume (iuenird. Pir mit» de la destmctton de
Tabbave d< i.L Ei;e-(!ariierine, le prieuré fut abandonné >^ ItÛ^Y et les
biens de lu niense abbatial»Sonés aux Chartreux do Gaillon. Quant t.î
reU^neux, ils se retirèrent au prieuré > SajDt^ulien de Rouen. Néanmoins,
'2 lt}67, bbm Claude Hikut, un deit roliani et le second de la maison, prenait
le ■tri; dt\" pri' iir de Saint-Aubin-des-Fresks, ta diocèse d'Evreux : enfin, un
décret é»Jau Le Normand, évêque d*Evreux, en iit, sou épouie, donnèrent
à Tabbaje Saint-Jean du N^if iir;: un»- dt'bV'atioli sur le prxdiiii d«' leur
tfrnie d»- Créche Huillard. MoNTMANoiH. Tout forto à croire qu'il existait
uti fi -f d<> «;< t^-. !■ VMii cite les uo\\iii> de Hichard, d'André et de
ucrvais de Monlman«iir. Al ^ i i; NV était un quart d«' fief de haubert,
rele\\aii< li i baron de Nnl t' îiii>-- (!• faiif le guet «'u lem^s de gueriv ; ils
lurent condamnés au builliafre de Beaumonl, le 15 srptcnibrc 1 trC). pour
ne s'étrt pas coaforme? a crlle nhligalion. AMFliEMLLLi-LA-
CAMI'AG.NK, cli.-L de canton, arrimd. do Louviers, est une commun** de
7(X> hab. — Surf. t«'rrii. Û^A h. — Sur un plateau , a ilaj m. d'alt. — Sul
i'ntièrement composé d'allnvium. — R. dép. n° 1, d«* Kouden au Mani<.
cbem.="" d="" com.="" n="" df="" lfutvin="" mont="" fort="" et="" de=""
quittebeui="" a="" aniin="" ilu="" contrib.="" fonc="" prineip.="" rec.=""
uni.="" pr="" vn="" :ni="" biii="" isi="" t.="" fr.="" p="" chasse.="" ch.-
l.="" percep.="" ind.="" boise.="" parois="" nucc.="" pi="">l>vt. — Ecoles
de ^ar^ons et «le lilles. — Maison d'école. — Mairie. — liureau

d'»'nre;isir. — Bi i;ra«le de gendarmerie. — bureau de télé(:raphe. —
Justice de paix, — 1 li' îniï'»'. — 2 huissiera. — 1 commistiaire de police.
— 1 bureau de bienfaisance. — Une eompa(^nie de pompiers. — l'iK ninfar
*. — l)ist. enkil. aax «h.>l. da dép., '.MJ; d arrond., 2t>, iM'fiendances : i.k
UosoIIahel, Inolkuahk, SAINT^AVttUI-DBS-h'KKSNNB. Agi iculture : Ci
r. al. »?. — Culzu». ^0,600 arbi-es u cidre. — Ci»inico agricole. Commerce
: iJlé »>t autres céi-éales, besti.iiiv. — Foires les mardi de Pâques et jour
(!«• la Féi< -1)ieu. — Marché lejeudi* 31 Pute\$tttg. 15 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.63% accurate

— 106 — AMF Do dioc. du Parlem. de Rouen , — du bûill, (le
Gisors, — de la vie. et do rôloct. d'And©l,v, — faisait partie de Texemption
du chapitre de Rouen. Amfredi villa m Cam/iis, il ait avoir une orifrino
commune avf»i les deux autres villuges situés dans le voisinage,
AmiieviJlesous-les-Monts et Amfreville-ia-Mi-Voie. Il existait avr. t
l'iiiv:ision normande, ce qui tend à démontrer que les noms Scandinaves
sont chez nous plus anciens que les normands, et doivent être attribués aux
nombreuses colonies sîixonties frhi« zo, prestre aumosnierde la R>'ine
méredu ti roi notre sire, prouotaire du S. Siéjre M Apostolique , i hanoine en
la grande église « de Rouen, seijTHEur haut justicier d*Amu freville «n ht
grande portion (!).» Ces aveux lurent donnés par Jacques du Buisson, dont
la famille fut anoblie par la suite, et qui posséda plusieurs autres
seigneuries. François de lu Vernade ou la l!» i nade, qui ligure dans le
premier aveu, prit possession par prneurfMir de !ii iliu.'iiit>- d'arehidiacre
du Vexm Français, le juillet 1503; il mourut le 3, janvier 1574, et eut pour
sue» cesseur, dans sa dignité el sa prébende, Nicolas Tierctdin, prêtre du
diocèse de Touis. Le 1:7 mai liKKi, Jacques du Buisson prenait b> titre d«-
noble homme, en rendant aveu ii Messire François Saiut-Ault, cha* (Il H. -
'istre de t'Kchîquêr. ArchiT W du Pftl»i4«* JuisUctf lie Uuufii. Digitlzed by
Google

The text on this page is estimated to be only 13.28% accurate

AMF ^ 107 — âMF tnelst pfébendé d'Amfiwvill» pour la jfTv ie
h Chapelle. A c^tte é{'oqae, la famille du Bui<: irti:="" arquis="" une=""
ceria="" notori="" :="" un="" iruhre.="" fran="" chanoine="" pr=""
riafreville:="" antre="" rrilbert.="" .="" feugueroues.="" jacques="" du=""
buisson="" stu="" obcean="" de="" henri="" tv="" en="" rr.="" d="" ia=""
marguerite="" dufour="" civi:ijits="" s="" spmo=""> escuyer, » rendait
aveu à MesHv François F^nfTnnt, prm de haut et puissant .sei*»neur
Mesï"Fruiçoig Aavraj, abbé de Coarvandon, QfHllerdt roi, chanoine de
régliie caj iifile, «eidnour prébende et haul-jnttiT'-n partie d'Anifrevilie-
los-Champ», et la.bleet discrète personne Maître Jeau h^ut, prêtre, rhanoino
et «eîgnenr pré»(îi:é, b^ui-justici r dudit lieu. kba Behu« avocat, était alors
liailli (infrcrille. l'aire an? après, noble et discrète per•wtMaitre Louis
Thirel, prêtre, rbrin' ine I »'»c»lLédrale, se disait seipneur d Amire»Éif-
îev£haihp^. U ï^i^neu n-- cr^r pnroisse resta divi«^ciilre les mains de
deux chanoines do la iittdnle de Rotien jus pcp-'f^ne M' -^ire J icph-Noéi-
Antojue Cfontit)Uin des Mouus, pnMre, chanoine de TeiHiso cathêl nie
mê't .!p< îitaine de Noiro l^nme do ^ k'tten, pnmatiale de Normandie, sei'
nnr wtond prébende «*t haut-jasticier, ' partie, d'Amfreville-!< s-("banips,
seiiieur, aus.îi en partie, de Uouviile, iias■ ' S^viilc et HUtres lieux. » rren,
rendu par Jean-Pierre Lesape, • I» a[tprond que le viItt-'c 7ir-iM"l d** l i -
'•n.- so nommait autrefois Saint-Gcr^^i^, <:t qu="" j="" existait="" nne=""
chapelle="" d="">aiDt ovcque d'Auxerre, dont le culte, ^ B(f contrées,
remonte aux temps méUo famille noble du nom de iiréantse ^luit établie îi
Amfreville lors de la re^r«àe de la uoblessa par Barrin de la (ia*»Mièrè, en
l»n»jâc Bréant, aussi «e.scuyer. » sieur l ^r;hoaTille, demeurant à Thuit-
Si;riiol: I ^^wiim ponr ancêtres : Pierre, Hector, Leur eanse Ait renvoyée,
oomme douteuse, au conseil, qui émit Tavis qu'ils étaient usurpateurs;
cependant, en juillet 1G7(), il fut dit que les parties justifieraient par
d'autres titres. Criir f:miili' i>'rcfp, do Poni-Saint-l'jerrc. — Kec. coutr. iud.
de Fleury-sur>Andelle. — Ecole mix* de 24 enf. — Mais('n d'école. —
Parois, suce. — Bur. fie bienf. — 5 dcl». de boissons. — 2 periii. cK' cba.-
isc. — Disl. en kii. au eh.-l. da dép., 41 ; d'arrond., 14 ; de cant., 10.
/h'jifnd'iiirct : i.a MakE-Al'TEiIT.. nnii< allons en faire Thistoire sons deux
paragraphes: I". — AMFREVTLLB, — Archid. dn Vexin normand, — I' . v.
(nimaebes, — Baill. — Vie. — Elect. — Oénér. de Rouen. ^ini surnom lui

vient de sa situation lo]o<:rapbique quant="" son="" ori="" elle=""
doit="" il="" m="" qne="" celle="" d="" avant="" pann="" ll="" un=""
monast="" de="" chanoines="" r="" connu="" sous="" le="" nom=""
des="" i="" existait="" sur="" paroisse="" et="" une=""
probablement="" pou="" la="" fondation="" tabbaye="" hufrues=""
surnomm="" i.onf="" cau=""> sa bravotire, lui donna la redime de i acres
de torre à Amfrevllle ; c'est la première mention faite par l'hist". (lu nom de
cette Cf^mninne. En r.^i^t Amfrr>ville avait uc«^uis une certaine
importanc(% car on voit Jourdain de Cantoloup, seigneur d'un flef sur la
paroisse, donner un palefr

The text on this page is estimated to be only 17.33% accurate

A M F — los — Michnoll fir Avfi i SI illii » f)uo losdits roHgieiix
M fLTMiit (lossorvir])J à Senneville, s'ôlendaïi sur notiv Amtieville. Jean
de Cleres, chevalier, et (tilles de Oamaches, son Pttniwc, vendirent Irlrlf
(('•! "ni. letîr pi'ovcjiuit de la .succession de IvoIrm i <1c tiamachest à
Pierre Ronde], êeuver, moyennant « huit vinf;t-se[it moutons do bon or.»
(ANTlil rtrr. liC plus imporkuU des iicis d'AmtVcville était celui cU'
Çanteloup, de Cantualujii, lieu voisin d'une foret ou l'on (Mitend le
hurleloent du loup ; c'était un pU'iu iiel" de haubert à pleines armes,
relevant du fief de Pucliay, ijuart de la haronnie d»; Cailly, dans le bailliage
de Gisoï*s; le château des seigneurs de ce nom se trouvait dans un vallon
que Ton découvrait du prieuré des DeuxAmants. La tradition raconte que le
malticureux ^ jeune honiroe, qui succomba en voulant porter c > i mie » au
sommet dAmants. Guillaume de Canti'loup lui sous, on qualité de caution
d;; Hugues de Lon^îchamps. Ce l'ut ce mémo Baudouin do Canteloup qui
fonda la chapelle de Fumeohon-sur-Radepont, en U83; peu de temps après,
il la donna à Tabbesse de Fontevrault, j.our y étalilir un monastère de son
ordre; et ni ilpré les coiUirmations de Richai'd-Co-ui'-di'Lion et de
l'archevêque ciautier de Couiances, cette communauté ne put se soutenir. En
11H1 Baudouin fut condamné à. IO 1; d'amende envers le roi, pour avoir
nié u dette qu'il avait contractée envers le» j«i de Gisors. Li^ successeur do
Baudouin, 'onî-flain < Canteloup, ne nous est connu que par ie de quMl fit,
en 1203, au roi Jean, d'un palefr pour (djtenir la création d'une foira à An
freville. Le fief de Canteloup passa ensuite à 1 famille de Mansi^rny, dont
le sceau portait intp rrof.r ranfonitèe do \2 étoilfs rfinf/("f*s à rhf t/ut' iitiitun
2 et 1. ^ous le trouvons au cou. mencement du xv* siècle on la poRscssiOî
(le .T' Mii M.tn.-'ifrny, auquel le roi tl'Aii gletcrre l'enleva on 1410 à cause
de sa re bollion, pour le donner k Tun de ses offi ciei's, nommé Richard
Nynne, écuyer. La fortune du sire de Mansi^rny, qui fui conlriquée par le
monarque anglais, .««e composait de plusieurs t0, Mario Prévosteau, tille
do (tuillaume de ce nom, seigneur »lu Bols-tiauiier à Ecos. Les armes de
TÇiiidniiiu d'Assy, pointes on une ceinture aujourd une chapelle, derrière
le grand autel du prieuré, étaient : d'Hnjent à In crtii.r dr- sii!,l>' cliarfji'f d>
citKj cntiuifl'^i d'or el cmtuiiue de douze ma lettes du second En 1405
Baudouin d^Assj', sieur do Canteloup, rendit aveu pour ce tief à Guillaume
de Mauvièl, sieur de Tuchay. Il existait dans le manoir de Canteloup line

riapelle de Sairite-Mnrf.'uerite (jui fut le sujet d'un accord entre le prieur
des Deux-Amants et Baudouin d*Assy. La famille d"A

The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate

AMF - 100 — AMF dM DenX'Amaito, et après sa mort, arrivé
«nlS??. i! (nt inhnnit* à 8:iint-Herb!and. Sa femme, C3 .TaRr(ues Hallé, qui
imt reçu le même prénom que son père, Meoniiii» lai conseiller a».
Parlement de N'^nnandie, spîp-ncurde Cantelonp ot nntros Ivox; il mourut
le 17 décembre 1654, laisut trois fUles issues de son mariage avec Ifam
Gavron. L'aînée, Marie Hallé, recjut en parfapr la terre de Caiiteloup et
épousa François du riïoerai, écuyer. F.nlia au moment do 1:^ Révolution,
Cantoiotpapparteuait avccSaint-Dcuiss-des-Monts (tBhôirrille, à M. Biset,
marchand àRonen . Lb Plbssis. Il existait également n Amfrovie un fief
uaimé Ple8sit\$-^«iccle, qui devait son surim à l'on de ses seigneurs nommé
Nicolas. Hans nno cîiarlo rhi xii' sicclo. ce Nir-olas iîPlewis confirma à
l'abbaye de Lire les tende Ron fief, que Hugues de Vaux te".vit de lui. Lors
de la fondation Ao^ D.^iix - Amants, i.'olas du Plessis avait donné 2 sous de
tfste \$ar une mesure nommée la Houlde. F'hilippr-Atii'H.str 90 tronv.int à
I*nnt-doTArctie en 120(i, donna à Raoul de Doulo> !t(M qno- Marguerite
de Toeny avait à f tif-Saint-Pierre, à Romilly, à Pitres et Il r- rét de
Lonjrboél ; il lui concéda ■^nl^iïit ju le Plef!r riH.ition remonte à la
prt>mièro moitié ' J tu' siôcio, et conn;; s'i-ti-; lr> jioui des iKui-Atuants ; il
avait été placé sous le pa'*»B8^ de eainie Madeleine et était occupé '
I>.ifif>t. le père T. DuplessiR. ce nom • des ^^i^-^^U • wrait um
ivononchition altérée d paro0 ou'il T a à cette «adroit deux tréf rapprocM
ram de t'aulre et qui w Vfaim prétendent que le monartère a reçu ce *«■ fix
fouveair il*' 1;> niort de deux amants, dont la ■^^i^ îiopljee au mur siècle
par Marie de Fravce, jours j'iii- Duciset Dut>! d« SuadOD, est '*»!« vinuite
dân« le pays. par des chanoines réguliers de Tordre de saint Augustin. Placé
au sommet de la montagne, ce monastère jouissait d'une vue magnifique sur
les vallées de la Seine, de TBare et de l'Andr'lle Il doit, selon toute
apparence, son origine à quelques hommes pieux, réonis ensemble snr la
inontap-ne des Deux-Amants, alors en friche. La charte de confirmation des
privilé^es du monastère, datée de 1207, constate que les moines avaient
mis en culture une partie des terres environnantes. Les seigneurs du
voisinage favorisèrent la maison* naissante et lui donnèrent bieiidt le
moulin de Cantoloup avec la pêche, la redîme que possédait Roger de
Radepont dans le même village, le fief dn Hamel ; deux vavasseurs, Raoul
Anger et RamiF, fils de Durand, chargés de fournir un cheval pourles

besoins de leurs nouveaux mailres ou de pajor une rente de 20 sons, et enfin différentes rentes, dîmes, etc.; le vaillant Baudry de Bray s*empressa aussi de donner aux religieux des marques de sa libéralité. Le monastère fut autorisé par Hugues, archev^fuo de Rouen, dans tme charte rédigée eu présence de Kraterne, abbé de Saint-Ouen, vers l'an 1150. Peu d'années après, un seigneur du pays de Caux, conféra aux chanoines d*un seul coup, les chapelles des huit paroisses dont les noms suivent : Notre-Dame-d(- Rapière, Saint-Pierre-du-Jonquet , Notre-I>ame-deVimont, Saint-Martin-de-Ff)urneville,SaintGermain-de-Criquetot , Saini-Jouin, SaintVandrilleville-en-Caux et NotreDame -dc-Lamerville. On ne eonnut cette donation que par la charte de confirmation donnée vers le même temps par Roger do Borviile, que nous croyons être io donatèur lui-même. Berville-en-Caux a longtemps appartenu à la famille de Male^mains, dont Roijer de Bervillc a été probablement la souche, et c'est pour cela que Ton fait honneur du prieuré des Deux-Amants aux anciens seigneurs de Malesmains, et que les armes du monastère étaient : troit moins gauches d^ar' gent m champ de giimks. Parmi les libéralités faites au prieuré, de "1143 k 1157, nous mentionnerons seulement la donatiun que lui fit un seigneur du voisinair, à son retour de Jéi'usaleni, d'tuie rente annuelle d'un millier d'anguilles, payable au commencement dn carême, à Rupière, et celle do damo Euphémie de Fleury, de trois acres de terre à Gaillard bois pour l'entretien d'une lampe qui brillera jour et unit devanr l'autel delà bienheureuse Marie-Madeleine, [latronne des religieux dos Deux-Amants, et d'une rente en Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.03% accurate

A M F — UO — AMF blé sur lo moulin «lo Fleury , avec l:i
dîme do son moulin .rirrevillo aussi à Gaillardbois, pour son anniversaire.
L'année IITSeStmnrqnôe par uno importante donation du roi de France,
Louis-loGros ; elle consistait en cinquante arpents déterre à Auli»*, et du
droit d'usag-e dans labruyèrodu val Renier. T! non? est injo'^silile de
relater toutes les donations luîtes aux reli{;ieux jusqu'au commencement du
xiii* siècle, elics sont linaufAiip trop nombreuses: nmis nous contenterons
seulement de citer parmi les bienfeitenrs, les noms de Hugues du Fay, (!e
Ciuy-le-Loup, de Raoul de Vaux, de Robert d I.eicester, do
(iullaumedoGaillarbois, de Kaoul le Sueur (1), de Guillaume de
BoscNorniand, et enfin de Roger de Roncherolles (2;. Bien que déjà
approuvés par l'archevêque Hugues, il manquait aux chanoinitis , au point de
vue ecclésiastique, une exisleneo léfrale et uno confirmation solennelle des
nombreuses donations qui leur avaient été faites depuis la création de leur
maisf)n. ('< fut r^'irch' Vr'iiio (Jautier-le-Maj^'^nititiue, si célèbre par ses
luîtes avec Ricîiard-Cœurde^Lion , qui leur octroya cette approbation
indispensnlii-' aux >:i ment8 reliprieux. Indépendamment des libéralités
dont nous avons parlé, la charte do 1207 contient encore renumération des
donations faites au prieuré par : Renaud, curé fie Damneville ; Baudoin de
Murcouville, Chrétien de la Perucbe; Raoul de Chaunioni, A^'nès de la
Ileuiiière, r,iil!aume de Muids, R"L'i. En 1210, Guv de la Roquette,
chevalier, c»)nfirma le don f ; ! [mr O/Jria, sa mère, de terres situées à
llouville, vers lu chumiu de Gisors. On a, du mois de mars 1221, une charte
de Guillaume de RoucheroUes, filsde Ro;er, par laquelle ce chevalier
confirme les donations de ses prodécei^eurs au prieuré des Deu\(-Ari)atits,
avec approbation de l'archevêque de Rouen. Vers 1228, Mathtlde, fille
d'Osbem de Tiiillv t't (rililileliiir'p-i^ de Baudenu'tit , ipii prenait le tiïro de
dame et maitresse {haa) (1) Ce iseig^ueur renonça au monde et prît l'habit
de religieux au prieuré »lcs Di'ux-Amaitis. (2t Una «litgie très fautive de
cvtle illustre maison, parie il un Roger de Kouclieroile» (}ui au* nut donné,
en 11:1^0, les dtuies de ses moullDS au prieuré des Deux-Anututs; il est
certain i|tte cette aon«tioo est du Roger de Roncberolles qui vivait en 120G,
et qui fut iiiihiue à la fin de «eptemhre de]» luéiue aunée, à coté du grand
autul du n)ona«lère. de Cailly et Baudemont, donna anx frén d(«s Deux-
Amants 'AO acres de terre' dans 8 forêt de Basqueville-en-Vexin. Vers

Tannée 1250, le pape Innocont IV par une bulle spéciale, prit
 rétablissoi)sicg-c. Aitai lirdu milieu du XIII^e siècle, le jour nal d'Kudes
 Rijraud n«)us fournit âo nombreux renseijnemeats sur le prieuré que U
 prélat visita fort souvent . Sous la daf.' lîn 1« juillet 1210, Eiidof Rijraud
 venant de Fresnes-l'Archevcque , explique qu'il a passé la nult aux
 DeuxAmants et qu'il a été reçu aux frais de la communauté, « le |endi"m:nn,
 «c dit-il, a « nous avons procédé à l i \ isile du niotiasM tère,nousy avons
 trouva iou/.»' clinnoines. « Ils oi!t }(' l'evrnii 110 liv.. ils (lt)i\ «>nt en«
 viron six vingt livres (1), et ou leur en V doit bien autant. Dans la chapelle
 d*Autte (1 se trouve un chanoine seul, nous avons « ordonné qu'il soil
 rappelé flans le cloître « ou qu'on lui donne un socùts. En 1251, Godefroy
 de Roncberolles avait succédé à Guillaunie, son père. On a de lui uno charte
 eu laveur de la chapelle de Saint-Laurent, fondée et dotëo par ses ancêtres.
 Que tous sachent, dit-il, présents et avenir, quo moi, Godefroy de
 Roncherolles, elievalier, j'ai donné et concédé par la pré{jcitn f'harie,)jour
 le salut de mon âme, des iincu de mes prétiéesseurs et successeurs à Dieu
 à la chapelle Saint-Laurent et au chaîi. hiii _v sor\Miii Pieu, 4 acres 1/2 et
 N-n^stn. J ai donne la présente charte coulirméo par mon sceau Tan 1351,
 au mois do mai, en présence du seitrneur Guillaume de Thun, do;ven, et de
 plusieurs autres. Sceau avec l'inscription : Ouilluintie (k UmchcniUcs. Ce
 sei<:nour avait="" un="" fr="" nomme="" situple="" reuver="" qui=""
 lui="" aussi="" donna="" uo="" sous="" de="" rente="" au="" prieur=""
 lors="" d="" visite="" faite="" le="" l="" s="" ainsi="" :="" ils="" u=""
 sont="" douze="" chanoines="" et="" huit="" pr="" o="" leurs="" dettes=""
 environ="" loolivr.="" mais="" on="" leur="" doit="" livres="" dette=""
 vabh="" so="" livvs="" peu="" faciles="" a="" recouvrer.="" n="" pas=""
 soin="" des="" intirmes="" guiltt="" laume="" oaiuardbois="" est=""
 accus="" nous="" avons="" orilnuru="" i="" lerdausle="" cioitr="" re=""
 guiliaurncbarbi="" m="" apr="" vin="" sujet="" la="" col="" mathieu=""
 murmurateur.="" entre="" autres="" obscr="" ations="" cn="" joint=""
 que="" chaque="" semaine="" lise="" r="" an="" f="" pn="" malades=""
 avons:="" enjoint="" corriger="" livreî.="" digitized="" by="" google="">

The text on this page is estimated to be only 22.31% accurate

AMF — 111 — AMF t «ait. Nous avons ordonné spécialement c
«H Mas-prieur de visiter avec soin les int firmes et tîe pourvoir à leurs
besoins ; on « ae leur donne pas de vôtémentâ aussitôt • qs^ils en manquent;
noas avons prescrit f tic» <:orrig cet="" nbii="" h="" sous="" la="" dat=""
du="" u="" f="" ontroo="" :=="" ib="" sont="" x="" chanoines=""
demeurant="" ensem="" ble="" et="" ils="" ont="" quatre="" prieur=""
on="" ne="" s="" cuse="" pas="" mutuellement="" des="" fautes="" do=""
r="" t="" nous="" avons="" ciijoint="" de="" corriger="" cela.="" ou=""
ae="" pourvoit="" convenumoment="" les="" eha="" tioines="" v=""
chaussures="" dans="" ses="" visites="" tann="" suivante="" le="" pnlat=""
coustuie="" toujours="" m="" abus.="" en="" sou="" journal="" porte=""
y="" avait="" i="" li="" un="" novice="" l="" averti="" se="" tesnfesser=""
souvent="" communier="" au="" line="" fois="" par="" mois.="" devaif-
nt="" cri="" viron="" huit="" vingt="" livres="" n="" ni="" avoine=""
pmvisiods="" suffisamment="" pour="" a="" prirur.="" il="">; ont I (lit
qu'il eortait de la maison plu:» souvent «qo'il n*était nécessaire, qu'il faisait
du < bien à sa famille de manière à gêner la • maison. I>e plus, que ce
même prieur leur » devait 2(> livres pour leurs pitances sans t^n'ils puissent
les obtenir paisiblement; I enfin, que ce nu' me prieur tionnait et I iiUéuait
les biens de lu maison commâ les • chevaux et les coupes sans la permission
I du chapitre. Nous avons ordonné au : tir de lenr permettre de percevoir •
piuaiblcoant, sur la grange de Netre« ville (I), les 20 livres qu'il leur devait
» pour leurs pitances. Quant aux autres i ebef«, ils n'étaient qu'une mauvaise
chi4 ouïe comme il paraissait au premier coup " d'oeil; chicanes soulevées
par un i i iain « Irere nommé Barbot, et c'est pourquoi • elles furent
considérées commes frivoles I «tsans fondement. » Nous n'en finirions pas
de reproduire tous i Ri^'aiid71livres7s. pour son droit de {•ruratiuu. Kous
revenons encore aux donations que lis seigneurs plenx du voisinage firent
au aonastère. Ku 1203, Guillaume de Poissy, seigneur deNojnn^or-Andi lie,
aujourd'hui Charle^a). îîvnit perfln sou lils Robert. Ce chagrin U Hjuxieau
dépendant d Kvrvox. domestique le disposa à donner à réglise Sainte-
Madeleine des Denx-Amants, pour le salut de son ftme, de ceux de s;i
fciuiiic Isabelle et du fils qu'il avail perdu, ce cju il percoTait sur une pièce
tenue de son fief à Hou ville. En 127 1, Emeline dite la Fa\ (i r>f;p lui
donna 6 deniers tournois de rente sur une terre à Houville ; en 1200 , Qodef

ou Geoffroy de Roncherolles, dont nous avons parlé comme d'un
 bienfaiteur du prieuré, étant venu à mourir, fut inhumé dans la chapelle, à c
 i!« Louviers. Pour la fondation à notre prieuré, la comtesse donna en 1310,
 aux chanoines, son moulin de Torsel OU d'Estorsel, à Romilly-sur-Audelle.
 Guillaume de Roncherolles, fils de Gode" froy, qui avait épousé Mahaud de
 Chelles, tri/mit >■('■ (ni- PU (a gtern\ lui cntorré à l'abbaye di s lie u.\-
 Amants, a cuïé du maitreautel, au mois de septembre 131H, En i:*rîO,
 Simon de Mansigny, chevalier, seigneur du Puchay, donna uu prieuré, pour
 le salut de son Ame, des Ames de ses ancêtres, particulièrement de son père
 et de sa mère, à la condition de célébrer un obit solennel à perpétuité, tout
 le fief de la Cornue à Houville, avec 18 s, tournois et <> s. parisis. Charh s,
 (l'iii fut depuis Charles V, autorisa en 1303, en sa qualité de duc de
 Normandie, Jacques des Essarts, son huissier d'armes, eii ronsidératirm des
 bons et agréables services qu'il lui avait rendus au fait de la guerre, à vendre
 100 livres de terre ou de rente. En vertu de cette autorisation, le seigneur
 vendit aux religieu.x sa fieffeferme du Plessis-Nicole, relevant de
 PontSaint- Pierre, moyennant une rente de CiO livres. Par un contrat du
 5,iaii vier Kî

The text on this page is estimated to be only 15.03% accurate

AMF — lia — AMF Lorsque Charles VI nioiitii sur l«' trône Ao France, 1. ir, . 'J»»j>t4.'nil)re i:tSU. il délivra, ii titre do j(»,yeux avéneuent, ui» brevet eu vertu duquel (luilianme du Hoiimet devait iivoii- line i)lace dans J)rirur.'> rîe.s DeuxAmants. Les religieux s'upposéreitl à cet impôt d*un nouveau genre et obtinrent nnc sentence des requêtes de l'hôtel qui leuraconiaconirè de cour. Depuis l auuée 141;ijui?eux-Aniants, pour doter le collège do» Jêsuitevi de Rouen, obtint dn pape l'aul V l'union de cette nionse au colléfro par une bulle datéede 1(»()7, nous laisserons encore de coté une luule de documents. Nous dirons seulement que le prieuré dcg Deux-Amants lut itrcsijne ctitirrenient détruità l'époque de l invasion anglaise; qu'il fut brûli^ et dév»>«té uno seconde fois, en iry.'l,]>endunl les i^u ir- s du la [.itriie, et qu, *Etienrie de l-onguemare. De JW a Klifmie BouiJlel. De 1 :i \>:\K if nu Ptrrii> . !>.\ i:>.'ie .l !>■, Nii-ol.is < ha'imii. 1). 'r>SS a lôil'. Charleb Tifni'liii. l>.' ITi',»! à IW.K, JncquM Lmiq. Dm 10^6 â 1607, Niculas Ti«rcelin. U« IfKTi » im, Nicolas de Neafvtlte. Entiu, de lO-'O à 1040, le dernier prieur fut ,l arque de la Ferlé, (pii plaيدا avec ses reli^ii. u.\. Dans le procès qu'il soutint contre les deux frères: Charly deLyons et Jac.jii< s de Houetevill(. le prieur signale les desordres existant dans la maison : manque absolu de discipline et d*esprit religieux, violences commises contre ce«i\ «lu'oii avait tenté d'introduire pour donner le Ijûu exemple, etc. Les leitres-pateiitcs du roi, pour la réunion (léliiiitivc ili' la inense prinralo au collège des jésuites de Rouen, .- oui datées de 1649. Trois ans après, les anciens chanoines disparurent tont-à-fait après cinq cents uns d existence, pour faille place auxOcnuvéfains, qui à leurtour furent emportés par le soulfle révolutionnaire (1]. § 2. — SENNEVILLE, dénommé sur les Monts, À cause de sa situation tupo^raphique, ^it, avant Tannexion, une paroisse de l'archid.du Vexin uorniaand, — du baill. île 'iiSors.-" Elec. i _'én. de Kiuiion. — Vie. d'Aiidfix . (I) Lj« cadre (lu Dictionnaire htatoriK4>ul deoublu-r ttltérieurcmentl une bii^uiire complet^ de totismétablMMiMols religieux du départemeDi de I Eure. iNoit de l'éditeur.} En 1231, Pierre deSenn«'ville so tioiiv, iuix assises du tenues à Gisurs par bailli Kaoul Arondel, le lendemain «ic fête de saint Pierre et de saint Paul. Pour donne)' une i(l>.' r!. - rn'i nrs du xi, siècle, nous croyons devoir duuncr ici traduction d*iin acte contenant eon fcction < ses fautes, par un curé de lu paroisse c Senneville, qui, après avoir mené*

*une v de dissipation et de débauche, était rcvoii de ses égarements : « A
 iniis ei'ux... Raoul, rect«'ur do rôf^lii « de SenneviUe , diocèse de Rouen «
 salu « sache votre nniversalit»* qu*au sujet d M Pirrégularité qiie, la
 culture de la viffno avait une certaine importance a ScnueviUe. Cette
 seif^neurie passa, au xiv* siècle, à une famille de JUvarotouLivarou, (fui la
 conserva peu. car, en 110!^. Robert Alor^e acheta de Jean deLivarou la
 nue-propriété «lu liel"»lo Senneville, moyennant 000 livres tournois. Trois
 ans apte>^, l usulruilier étant inoU. le seigneur .\lorgo bailla son munuir
 de Senneville, en se réservant le colombieri pour :15 setiers cfe blé (2). j i2)
 M. d.:>i i.iy i ;ilv 141*) a putilie une Nuùco très inUrt-t^ani. «nr Uolx^f
 Ali»r^f, uii ilts plus riches Uuur«;«uia de K-'Ut-u. qxi s»? livra li aboril au
 conunerce d*; vin», «niiuiU a ji"«^ulalioii*. pri^t» aux noUes, aui
 l»wurge«)it, «l lit aitni une forlune Immenae. Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 20.42% accurate

AMF - 113 — AMF Son fiU Rohnt hn ayant intente un procêif, il en mourut de chagrin le mardi d'après Pâques de Tannée 1412 (1): mais sa veuve, Alips, vivait éneon^ en 1422. Robert Âi orge, deuxième du .num, accrut la fortune de son père, mais après avoir prèle serment aux Anglais, il conspira c-^ntre eux, s'allia avec le Dauphiii ^CLarles VU), fut pris et eut la téie tranchée sur la place du Vieux-Marché de Rouen, le 13 juin 1421. Se* deux frères, Guillaume et Jean, se partagèrent sa siiecession en 1430, et Senneville fut compris dans le lot du dernier, qui avait alors la cliai^e de verdier de la forûi de Lonj^boèi. Robert Âloi^, fils de Jean, lui succéda t^omme seigneur de Scnneville et comme verdier; il fut chargé de tenir en 1 175 le.s plaids de la seigneurie du Plessis et mourut vers 1490, laissant deux enfants, Martin et Mârjjnorite, qui épousa Th»)maa des Ëssarts rt qui était morte en 1511. Blartin Alorge acheta en 1564, du prieuré d ^ !>' tix-Amants, les fiefs de Havars et do ÛAioaches, qu'il céda avec ses autres biens yers la fin de sa vie, à cauie de la débilité et im/mùtanee de sa personne, à son lils Georpros, se réservant fi Srnneville ce qnil f'-!;,'frn fiour meubler deux chambres à yarde-roOea du tjrand ûiUiment de briques, ses coffres^ son yf/, filasse et tiiah'^, nvnr fp^ Hif:iihli'< d'nuf f tiis/ne, itm écurie pour su haquenée.., une tourelle à fnre pouiur, une part du et^omàier, la jouisfmee de 12 acres de terre à faire Uê </ de 12 nUres acres à faire trémois. Georges Alorge s'engagea à doter Kcnée Alo^, sa sœur, par V tarie et eonsentement dk ion père, '< dit le contiMt, ji it ne pourra iut duimer nuftus de l,tX>0 <.r en="" le="" seigneur="" de="" scnneville="" avait="" la="" tutelle="" louis="" hi-llenvilliers="" son="" neven.="" seif.="" du="" mosriil-jmudain.="" t.cs="" biens="" mineur="" furent="" d="" et="" suite="" long="" proc="" georges="" alorge="" fut="" condamne-="" rtiuhf="" livres="" sous="" aux="" gf="" il="" lui="" allou="" iiv="" pour="" aournture="" pupille.="" noos="" avona="" recueilli="" date="" un="" aven="" rendu="" h="" escutfer="" sieur="" do="" senueville="" des="" havars="" oamaches="" doreaux="" senneville="" amfreville.="" les="" lots="" partage="" fiefs="" toitf="" et.="" seipneurie="" appartenant="" senneviue="" desflatarda="" nous="" apprennent="" que="" ce="" seiil="" giroaique="" pieri-e="" cochon.="" hi="" geoiye="" tint="" parole="" maria="" i="" .su.-ur="" loiusde="" morainville="" st-igiicur="" coudray="" a="" quatre="" pr="" lourien="" suivant="" coulrat="" lia=""

mai="" hml="" t="" i="" p-nenr="" anne="" poirier="" dont="" eu=""
 trois="" entants="" :="" charles="" cur="" borni="" tranquille="" qui=""
 eut="" dans="">r. Après la mort de Tranquille Alorge, Catherine Garon, sa
 yeuve, fit maintenir de nolilf.«se ses quatre enfants mineurs , Edmond,
 Georges, Charluâ et Tranquille, le 10 février 1667. Un aveu du 12 juillet
 1600 constate G, laissant la terre de Senneville à* ses enfants. Les
 cheminées do l'ancien manoir seigneurial font, ditron, l'admiration des
 visiteurs. L'église de Senneville, dédiée k saint Macloii, fut dontiôo en
 120(1 pnr Mathieu de Gamaches, au prieuré de Saulceuse, qui la faisait
 desservir par ses chanoines. Un aveu de la première moitié du xvr siècle
 constate que Jean liondel, fils de Thomas, tenait trois vergées de terre dans
 le fief du Plessis à Amfreville, pour lesquelles il était tenu, entre autres
 charges, d'offrir le jour du vendredi saint un tourtis (cierge de cire), du prix
 de 4 deniers, devant l'image de saint Msuslou en réglise de Senneville.
 Fiefs. Les chartes des xik' et xia" siècles indiquent que la paroisse de
 Senneville rentérmait les fiefs de Oamaches, Havars et Doresvaux.
 Gamaches, quart de fiel" de haubert, relevant de Pont-Saint-Pierre,
 s'étendait sur Scniit-ville, Anifrexille et F]ii)oti, rt portait le nom emprunté
 au domaine principal de son propriétaire. Mathieu de Gamaches, seigneur
 de ce fief en 1190, fut un dep personnages importants (1) AneîeDB» fiunilte
 da payt. 16 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.07% accurate

AMF — 114 AMF niaclios, hi'riiicre de Koliort, ëpt>usa,ai)
milieu (lu XIV' siècle, Jean de Clorsédait déjà. . AMFREVILLE-SOLS-
LES-MONTÏ5, eanton de Fleurv-sur-Andelle, uu eoniluent, de cette rivière,
dans la Seine, à 12 lu. d'ail. — Sol : alluTlõns contemporaines et craie
blanche. — ('!i> !it. j-r. con. \\° l'A. — 440 hab. — Suri, lerr., 1,1(JIj hect.
— 4 Cont., 4,335 t'r. en ppal. — Ree. ord., budj.'. comm, 3,338 fr. — ci
Percept . de Ponisaint-Pierre. — Rec. des Cont. ind. d.Fleury-sur-Andelle.
— Paroisse suce. — Ecole mixte. Mais, d'école. ^ 13 permis de eh.iSji'. —
8 déb. do boisson."?. — Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., 41. — D arr., IH. —
Decant., 13. Dépendances : Sennevili.e , Ougevii.i.e, Canteloi', i.ks I>i;t \-
Am.vnts, ibPlessis, i.e Vai«v>iai, le Yaj.pitant. Atfrieuitttre : Céréales. Bois.
— X^VÛO arbi-.«3 à ('iilr.\ JudiLstne : l tuur àUaux.— 1 briqueterie. —
14 Patentés, Etais avant la Révolution une paroisse du ili H . (i'Kx r- '1 \ . —
1 la vie. et de Téléc. de i^ont-de-i Ar*;l»e, — du parlc. et de la gën. de
Rouen. Le surnom do (otte commune est dû à sa situation sur la rivièn-
l'itoii. D'après les péeragts anglais, le eliel" urville, près le Iseubourg, et
parent de Guillauroc-le-Conquérant. Le plus ancien seigneur d'^lmfreville-
sur-ltou (1> Nous tîniHUTiuis à \ urùcl' Goitarhrs UO* notice coiuplcic
bur la luniille df ce iium. que nous connaissions ♦mi France, est vaillant
(Jauirr d'.VnilVovilli', lait]>risit(> ran dans su faüil pendant plusi'-iit--'
sieels (:?). En iliio, ,\mani-j d'Anjfri'ville d'.>niia ai lépreux d'Evreux
tuutoii! le\$ terres incult< qu'il pos'ïédait au Brcuil, outre «Tauciel <
Misoicy. Quell judiciaire. î'i.'iT' ^^ sci^Micnr d'.Vniireville, fur m di" ceux
ijui, en uttesit'rent devau Tarchevêque de Rouen les miracles o'téri par l
interoession de sainte Madeleine, lionoi'ée dans |;i eliapelle bâlio pur Saint
Ad* jutor ; il mourut en IIIK"). \ la même épo(|uc. le fils d'un nommt
I>éliassier, d'.\ni fi ville , tua un iiojuraé Tliouroude, du hameau de la
Haye et prit la fuite. Suivant Tusage d'alors, son mobilier fut conlquisé et
Vendu a\i profit du trésor. Cette vente produisit 30 sous, dont il fut t«nu
compte à lechiquier. Loisque Philippe-Auguste se fut emparé il' I.i
.Normamlie sur Jean-.«ans-Tei're, il donna à Roger Péeheveroa, un de ses
chevaliers, le domaine de Criquebeuf et la valeur de 10 sous d,>-cur Simon
d'Amfreville , H"" du nom, «pli rendit hommage en 1300 à FUndrine,
abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux, d'un lief mouvant de l'abbaye. De l:
{r>3 il 1 101. la.seif:neüried Amfreville fut possédée par Pieiir, 111' du

nom, qui épousa la fille de Lanoelot d'Ilcllenvillief^, beigneur de iJieres,
etc. (3). L hi-'loire a constaté que ce sei^Mieur acheta, en Î3d4, un cheval
moyennant SO tlorins d'or, prix très élevé pour cette épo 11^?*. nu r, lutiiT
d Aiulrt'Mll»' • t|iii (iKure, diul , u trw» re|inMT> iiu • rdl«ti< l;i wur •
n'tuj^r>i tfl tiixfjiilivfnit'». * CVl:>ii rai»Uiiltli'Hi«>ut le fliA d« Gautier
fait priwn* ni«r avw Thit'aul Fttjvji <3> Histoire de la i«toi\$

The text on this page is estimated to be only 17.08% accurate

AMF - 116 — AMF ton, ithambellaii dn roi, tenftii le fief de B^zu-lt'-Loiip'. :iu droit (1p Maururrif»" d'AunâB,9a femme; il se signala à la bataille d'Aiinooourtetfnt fait prisonnier par les Anciais : le ricomte de Pont-de-l'Arche saisit if flefd'Amfrevillo sous prêtoxti' quo Jean, iivre et hrritior de Pierre IV d'Amfrevilie, iVb âvait pas payé le relief. Jean s'adressa 3 r-i Charh^s VI. rpiî écrivit à son vicomte iin^ndre dix-huit mois avant d'exercer au nm . ruine et non fi Un aveu de 1455 établit qu'il avait A provision des écoles de sa seigneurie. ' ^iu, par suite de la destruction de son fiiiioir. .î!a demeurer dans la vicomte de ?>lJl-fK -l Arche ; lors de la montre de l liili, u furent appelés les nobles de la vicomté iEvrtrux, il fut déclaré absent et ses biens eu la main du roi. l l avait épousé Jeanaedu Mcsnil, dame de Champ-Dolent ^b DoenneoU anglais. Quant à nouSt noiw psamis m wtte MNunianoD eai une pare jaTaotioB de la c? A l» rpviii- .l.- la rioblt-sM» passée en HiT). flpuro i^- vit d Aiii.r. '.ille. frerf au cousin de (M.mdin. I] '«•îpneur île liieres • l 'in Meenil-siir- l Ivрто" et a l hOtel du roi. Sa lemno, Marie île Konûll^ de Louis, stMgneur de Criquetot , lui ap. ■ 'ru ce èef. dimt il éXxnK wiffueur en M!>T. I! faal t-ncore ratt;itlier à cotte fainille un Jacques <:a sesgomr="" de="" miierejr="" m="" et="" vnm="" d="" nollent.="" h="" du="" w="" nrre.="" do="" donniim="" roiietteviue.="" voiaib="" i="" jacques="" fils="" glaudtn="" exer="" en="" smi="" ilrnit="" lic="" palr="" la="" paroisse="" dont="" il="" portait="" le="" nom.="" marie="" poissj="" dernier="" seigneur="" huest="" ce="" mariage="" naquirent="" un="" f="" quatre="" fill="" parmi="" lesquels="" nicolas="" fran="" catherine="" jouissait="" des="" nombreuses="" seigneuries="" qui="" lui="" provenaient="" son="" p="" nous="" ne="" savons="" s="" se="" maria="" mais="" est="" constant="" qn="" mort="" sans="" enfants="" les="" armes="" :=="" nigle="" sahle="" membre="" gueules.="" fran="" lise="" mari="" .facqucs="" chambray="" succ="" sou="" fr="" fit="" passer="" terre="" colle="" champ-dolent="" d.in.="" famille="" po="" par="" avec="" robert="" nom="" miscrey="" cette="" nnioti="" fut="" courte="" dur="" mortelle="" deux="" reposp="" l="" bonport.="" leur="" a="" retrouv="" dans="" ane="" fabrique="" lotiviera="" t="" font="" puissant="" memre="" poma="" mereutf="" vivant="" chevalier="" sieur="" diuut="" lieu="" miseretf="" premier="" escuuer="" rnpifmne="" r="" ville="" chnm="" tenu="" pont-ile-l=""

ffrfni="" enif="" uuesteur="" di="" cnulx="" for="" ts="" pifirdff=""
iftjiiei="" dro="" j="" juin="" inai="" mc="" xliji="" priez="" liieu=""
pour="" lui="" mble="" reville="" domedwhi="" chmnp-dolent=""
femme="" dn="" dit="" cher="" n="" lier="" innitelh="">r.ëda le dmiierjow
« de mars MCLXy//J. /riez Pommereuil i>otiui\ :d'(izin fx>mmesd'or. Le
14 juin 15C8, Françoise d'Amfrevilie étant morte sans enfants, Catherine, sa
sœur, alors veuve de Charles le Conte de Nonant, reçut en parta^re la terre
patrimoniale qui appartenait, en 1574, à Claude Vipart, pour moitié, et à
Charles le Conte de Nonant, héritier de Catherine d'Amfrevilie, pour l'autre
moitié. Le Conte de Nonant portait : d'azur au chevron d'urgent,
nceompagné en pointe de 3 bes/nifs (i'ur //fiSf< '2 ef\ . Claude Vipart
mourut sans enfants, laissant ses domaines à son frère Nieolas, que nous
voyons en 1580, constituer en dot à sa nièce, Anne de Sabrevois, une
somme de 10,(X)0 liv., à l'occasion de son mariage avec .Tacqiies de
Beaulieu, sieur de Querguesal; en 158.J, Nicolas Vipart rriidii avec du
huitième de lief do la Métairie qui lui appartenait; sa succession passa à dea
collatéraux; ses armes étaient : aar^tUau tinméesM (1). 1) Nil nias Vipart
était également banni dn BeeThomas et geigneur de Bacquepuia. Digitized
by Google

The text on this page is estimated to be only 13.24% accurate

AMF Jean de Saïirevois, baron An Bec-Thomas, hérita do la lerro d'Aiilivillo, (lu il laissa à «Jël'aut d éniants i"i s.\«; doux Sd'urs. Aniio et Jacqueline do Sahiovois. Cette dcrnic-iv eut la tot i'o d'AnilVoville, et comme elle n'ont pa.^ d'entants do son luariapi? avoc Louiij do SaiiiLe-Murio, sire do CHonchy, sou héritaj^ revint à sa sœur aînée. On voyait sur lonr t'en : d'iu fffiit à la fn>r"> 'If fjiii >i!r^. accomfMigHée de trois roses de yueiUes en elief et de frais en pointes du m^me 2 et 1 . Anne de Sahiovois, l)aiv)nne du Hoc-Thomas, avait .■'iionsc .IaL(U'igneur de Roieliere ; il mourut en 1733, laissant aua«i quatre enfanta*. Après lui, ce fut «on tils aîné. .loan-Baptiste-Franoois-Uohort fiuyot, hérita do la ,soi;j:nourio d'Amfrevillo ; ce hoif^^ncur servit cinq ans comme cadet volontaire dans le révinioni «in i-oi, infaniorio, et doii/c ans dans les jrardoît, eonipagnie de M. de Villeroi ; il mourut en 1753. Le dornior soi;.'ncnr d'Amfrovillo fut Antoino-.loan-Jiaptiste (in \ ot. tils do. li ari-n .]»tiste. lise maria a Mario-Francoisr du Boso de Radepont,on 17(>r(\s .son départ, Ke8 meubles, son château furent vendus avec une partie do Si - iii'iK's IlicMs. Il roiiiiM on France on l.SUl et alla se lixer ii Louviers, où il mourut en 181'J. Uno de ses lillos épousa M. do CoAND ((uerel, maire de Louviers sousiaRostftnri lion. Les armes dos Ouyot étaii u' : (T f . Masso Saint-xVmand, premier préfet du départe ment, auteur de divers ouvrages très es timés. L'église, soua io vocable de Notre-Dame était à la présentation du seigneur; elle poi sédait uno confrérie du Saint-Kosaire * éri ijéo vers 105Ô. /'ief. La Métairie était un huitit'rac de lie mouvant d'Amfreville, dont il a toujours l)artafrô le sot-î (Irj.fiiis 1 17)5, éi»oque oi Glau(lin d'Amfrevillo en rendit avou. AMFREVILLE-SUR-ITON était un pleii lief conijti'i'nant toute la paroisse. C'est aujourd'hui une ci)mmuno de 5Hi) hal>. — Cant de Louviers, i\ 10 m. d'alt. — Sol coniinisi d'alinvions coniom[>oraino,setcraio blanche — Surf, torritor., 51X hcct. — rotiii-ib l'onc., 4,003 Ir. en ppal — Rec. ord. du butij,'.. 3,623 fr. — a et Percept, de Louviers. — Rec. dos cont. ind. do Gaillon. — 4 déhit. — Paroiss. suce. — Ecole mixte. — Maison d'école. — 20 permis de cha.*». — Dist. eo kil. aux ch.-l. «le dép., 16; d'arr. et de o de l'éi-dtsc ot la principale sei^neurie do la paroisse a/'partonaient à la maison do Ronehendi*""^ : mais en niénu^ temps il exi-f ,;it une latuili" portant lo nom d'Ando étaldie au Mesnild*Andé, denx -Amants, donné.' pardautier, archevêque de Rouen, le It) juillet 1207,

nous vovtins que moines pt<.-j.- entre="" autres="" hicii="" digitized=""
by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 17.81% accurate

AND — 117 — AND icn de terre attenant au cimeti^{rc} d'Andé, proTenaat de la donation de Guillaume de Muids, etqueRogerdeRoncherollcs(l) Imi«vait (iooaé Téglise avec le patronage ; mais 9 r a lien de croire qu*U s'diaitrdMrvé le Uét Isiâls, prenait les titres de seigneur de wJêeme, Honville, Andé, etc. (iullaume II, allié avoc MaliauddeChelles, -Qi deux fils, Jean et Godefroy (2); l'aine hérita entre autres domaines , de la terre d'Andé, et devint seigneur de Potii-St-Pierre îjrwn mariage avec Isabelle d'Han|re?t. In aveu de MIO nous apprend que le tief fflerqoeTille, possédé au xill* siècle par Ra^H•l (i • Muids et alors par Philippotde iaiDt-Martin, s'étendait sur Andé. Le fief de Connelles, huitième do lict do 'laahori relevant de labaronnie d'Hi i q.K'Ik'. s'ctendait aussi sur Daubeuf, Muids HA&dé. A la fin da xvi* siècle, les vignobles de mie dernière paroisse èt^ent encore im> ^•runts. Après être demeurée longt» mps dans la uiioD de Pont'Saint-Pierre, la seigneurie ^InJê passa aux sei{,'nenrs île Mui.js de iaiàison de Houetteville. Dans un aveu de 1610, noble homDaeJaques de Houetteville, '•:::n(?ar de MaifreTTi'int, do Muid', il*- Suriik, ajoute a ces titres ceux, de seigneurs 4'AD()é,deDattbeuf, etc. A la Un du m^mo 5 fte. Pierre Romé, marie à Fran' Messil-d' Andé est toiy ours resté une Hi^enrie séparée de celle d*Andé, et appartr-nail au xii* siècle à la famille d.' >-o lyffi. Un mémoire des rentes dues par l ahWyedelaNoé,enll74,sipnaleSi mon d'Andé ttHMiiecréancier du couvent, pour une rente ^"6 sous. L'histoire t'ait mention en 1204, 'I;- Richard d'Andé, en 1229, de Simon II I Anrlé. (lue Ton Toit intenrenir dans une àm\ion de rente sur une mesure de son l' Rop<>r de RoDcberoUes, fils d Ancel, demeurait « manoir de ce nom, à CKV«rTill« ea Vezin, c était ttqw pluj. puinanu seigneurs de ton temm ; il pcm■Wb^roisse de Tocqueville du Petlt-Caux, et il ni m IHn, avec l'archevêque de Kuueo, un procès ^^'^ du ^atxonago dM ig)km de Tocquerillo^ lui' "«"urut au' mois de «eplsnibre ^u; Il ftu ioiiujaé dut» 1 église du •prieuré. fief, et la sceller de son sceau qui portait : une grande fleur de lys fleurie. niènu" Simon donna, en 12-16, à laNoê, 20 sous de rente sur une vavassorie au Mesnt]-d*Attdé, que tenait de lui Pierre de Vitot: ;i partir de 1217, il n'est plus question de cette famille primitive d'Andé. Au xiv* siècle, le Bac du Mesnil-d'Andé appartenait au seigneur do ee fief. IfiOO, de Postcl, « oscuyer, » était sieur du Mesnilni'Andé; ses

armes étaient : d'argent à trois roses de gueules. En 1786, le chancelier de Manjéville portait entre autres titres, ceux de seigneur du Tiliot, de Muids, d'Herqueville, du Mesnil-d'Andé, etc.; ses armes étaient: d'argent au porc-épic de sable. L'église, dédiée à Noire-Dame était, en 1207, à la présentation du prieur des Deux-Amants; ce droit passa ensuite au collège des Jésuites de Rouen, et après leur suppression au collège de Rouen. Le Fouillé d'Eudes Rigaud constate, qu'au milieu du XIII^e siècle, le revenu de la cure était de 25 liv. tournois et que le nombre des chefs de famille était de 216. On remarque à Andé une magnifique fontaine jetée sur la Seine par les soins de Si. Houllanger, agent-voyer en chef du département, pour le service du chemin de grande communication n° 11 (1). ANDÉ, canton de Louviers, sur la Seine, à 15 m. d'alt. — Sol : alluvions contemporaines et craie blanche. — Chem. gr. e. im. n° 41. — Chem. d'int. corn, n° 47. — 445 hab. — Surf. terr., 192 hect. — Contrib. fonc, 2,068 fr. — Rec. ord., budg., 2,746 fr. — ECt Percep. de Saint-Pierre-lès-Vauvray. — Rec. des Cont. ind. du Pont-de-l'Arche. — Paroiss. snc. — Ecole mixte. — Maison d'école. — 4 déb. boiss. — 10 periri. di. — Hist. en kil. aux cb.-l. de dép., 31; d'arr. et de eau t., 8. Dépendances: Le Mesnil-d'Andé. Agriculure : Céréales. — 1,600 arbres à cidre. Industrie : Un moulin à blé. — PaierUée, LES ANDELTS (Arrondissement). Topographie et géographie: L'arrondissement des Andeljs formé d'une partie du Vexin normand, est un vaste plateau compris entre l'Andelle, l'Epte et la Seine, sillonné de vallons et divisé en deux régions naturelles : le "Vexin normand et la forêt de Lyons ; il est limité au nord par le départ, de la Seine-Inférieure, au sud et à l'est par les départ, de l'Oise et de Seine-et-Oise, et à l'ouest par la Seine, qui le sépare des arrond. de Louviers et d'Evreux. (V. Voir la gravure en tête de l'Ure A. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.75% accurate

• AND Surf, territ. : En ficctaros 10 1, .'^50, savoir: loTvo^
lal.oiiiral.l. s. 00,m. — I»il-s .-t herbages, '^,818.— Vifaies, 15y. — B(»is,
10,731. — PorAt« doinania1o5, 0,'*4C>. — Veppror* et jardins, 2,710. —
«► M>rai< s ot aiiliiai*'s, 125. — Etanjîs. uiaios »n i-anaux,21. —
('aiii«'ros et mines. 2. — Coiir.s d'eau, 538. — Terrains divers iiK-iilieq,
3^307.— Routes, chemin?, enl : la Troi-ne, le Rt'veillon, la Levrièrei^rnssie
de la Buiide. et le.s ruisseaux de lioconv;il, de Sainl-Mariin, de Pré val et do
Berthenun vîUo ; — l'Ant«'r dans la Seine, entre Titres cl Anifroville-sous-
les-Monts ; le ruîsHcan de SaintMartin , eelui des Fontaineites et l-^ Paix,
la petite rivière de (t-imbou aux Andelvs et le ruisseau de Cnfi un eompo^é
d'ail nvions conteniporaines, d'alliivium, de calcaire jrrossier, d'arpile
plastique, de craie blaiieli. ' . t lie :ri"è'^ e» piVldili^'Ues. \ oies de connu. :
Trais eheiuins de ter sillonnent Tarrond. : le premier r|ui ne fait que
l'enleurer, de i'aris i\ llieppe, a une station à (jîisors. Le .second, de (lisors à
Pont-dc-rArelie, iraveri»e les cantons de (tisors, Etrépa^'n V . Andolvs ot
Fleary-surAndelle ; se? ^î iti. tts sont Bé/n. Ftlépap-iiv, Sau»saj'-la-Vaolie,
Menesqueville, (harleval, Ffeury, Radepont, Pont-Saint-Pierre et Roniilly;
le troisièrne.defîis w - i ^'ern(>n. par la vallée de l'Epto, avec stations à
liarigu, aux Bnrdeaux-de -Saint-Clair, à Bnty et ft Gasnv. Ponls-ct- chniisa.
' Le servioo est eontié ;i Uii inj-'énieur ordinaire, à sept eonducieurs
embrifradés et à d<>ux employés eliar;j:és de la surveillance de cinq r'if -
impériales et do huit routes dcpariemeutales, «lont voici la nomenclature.
Hmtts imp. : n* 14, traverse les cantons de asse à Etréjia;rny et rejoint la
précédente àtxîouis; n*» 15, de î*;iti> :i I^i'-p]»", par tiisois et l'enclave «le
HoticiievUiers ; n* 30, «le Rouen à iis-la-F a Bray, par Tourny : r»"> de
tlasuy à Bouchevilliers, par louriiy, Etrépagny et Mainneville ; n*> 18, des
Andelys ;i Ry, par Fresties.Charleval et \;i-cœiil; ll>, d'Êirépa{fny à Ky,
par Lyuns ; 20, (\o. Dangru & la Peuiliie, par IleudteouH, Morirny et
Fleury-la-Forèt : n" 22 Lis, de M 'firny a Lyons. par Beautieel : n" 21. d'I'n
epairny aux 'l liiliiers,par (lamaclies ; u 2:.', «les .Vndelys à la Roche-
Guy>»n ; n" 11, de Louviers ;\ .Menesqueville. par Andi" or (iaillardbois;
u» 55, de Perriers-sur-.\.n, d'Kcouis à la route départ, n' i> . par llonville; n*
57. de Vernoiî Il Bray, par (lasny et l-'ou rj-'es : n" 5ti, de Pont-S.iint-Pierre
a Poses : n" .50, deH And.dys ;\ la \allée d'K|»te, par llarqu« ricy, < Init ry et
('aliaiLrnes . n" tKI, de (;a>iy à l'^ 'X; U"7t», de Menesqueville à la rouie

impér. n° 181, par Touffreville, Etrépaux et Chauvincourt. (chem. d'iiU,
 mmm. : n° 1, des Andelys à la station de Saint-Pierre ; n° 2, de Gisors à
 Mainneville ; n° 3, de Oissors à Veulchy ; n° 1, d'Heudicourt à la route im-
 n° 15 ; n° 5, des Tilliers à Lcos ; n° 10, (le BiH. Cmitrib, du i-rt. : 2
 contrôleurs, aux Auvillers où se trouve Gisors ; — 16 percepteurs, à Andelys, — 118
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.35% accurate

AND — 119 — AND flnjiefis, Heuqueville , Ecos, Gasny
,Tourny , F!,n4 fr. en |.pal. DircîTS" nr,liri;it « s prévues aux budgrets iii
communes, exercice 1807, 523,434 ir. — lilS poittrih. indir. : 1 sous-
inspecteur, 1 rcce>iir principal entreposeur au chef-lieu, 2 • mnii:* à piod et
5 receveurs ambulants, a tiropagnv , Fleury - sur - Andelle, Gisois , Lj:ai
cia Etrépagny , Flearj-sur-Andelle , Oisors , Lyons et Thîlicr"-on-Vi'iti.
Téléyrup.: 1 bureau t service limité à Andeljs, et 10 bureaux municipaux, à
Charlevai, Ecos, Ecouis, Etrépufiny, Fh m v-suiAnùelle, (îasuj, ûisors,
Lyons, Pont-SaintKerre et Tourny. Elections : La population électorale de
l'arrond.est de 18,81*8 votants, qui nomment 6 conseillers {i:énéraux et 0
conseillers d'arrond. ; les cant. d'Ecos et des .ndelys font I>ni f ie de la l' '
« i rri.nsci-ii.i ion rlrciiu'ale Sour la uowinanon dos députés ; ies cant. e
Fleury, Etrépajrny, Oisors, Lyons, sont compris dans la 4' Imtruct.
L'instruction secondaire est donnée aux gari^ons dans trois pensions
dirigées par des laï{ues et dans une maison diocésaine. — ! inspecteur
primaire. JJw. eccclsimt, : 0 curob, qui toutes sont aux ch.-l. de cant., sauf
celle du cant. de l'ieury-sur-Andelle , (jui est à Ecouis. Cmig. relig. : iàœurs
de la Providence d'Erreux, de Rouen ; Dames de SaintpThomas de
Villeneuve, d'Ernemont, de StVinreiii-ili -Paul et de la Nativité. — Frères
do la I)ocU'iue chrt'tienne. Div.judic. : 1 ritninal de l'* instance; à défaut (le
tribunal d-- cdminerce spécial, le tribunal civil en fait les fondions. — G
justices de paix et6 commissaires de police aux chefs-lieux de cant. — i5
notaires. — 7 avocat.«. — G avoués. — 20 huissiers. — 1 coroniissaire-
priscur. Il n'existe pas de conseil de prud'hommes. CANTONS DE Audeljs
Ecos , . . . Eif épagny Fleury-sur-Andelle . Giiofs T :T.\rx . . ECOLES
COMMUNALES MnTSS |)Our les deux sexes. pour Filles. 4 1 6 3 4 3 t 5 8
4 3 3 ?,■> 1!> 13 16 14 13 10 éCOLES LIBRES as : tVtAV,. Garçons.
Filles. TOTAL. 18 » 5 25 a 3 3 21 » 2 •> 25 » »> o 1 5 (5 15 » 1 1 12fi I is
1" leacmlire des écoliers qui fréquentaient les écoles était, an 1*' janvier
1867 : CANTONS DE : 1^ Aûdelys Etrépagnv FleniT-sar-Andelle. Totaux
GARÇONS FILLES payants. gratuite». payantes. gratuites. 412 11)5 502
100 539 102 502 174 394 163 3(*0 167 <>10 113 491 1S8 344 288 31 12
lti3 301 87 28U 79 2630 948 2515 937 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.10% accurate

AND — 120 — AND En établissant le rapport jiar sexe des
ont'anls (jui lVé(l ient ont les écol.lfi6 m .0) 1 Il eu résulte que 33,58 pour
lÛO des habitants ne savoiit ni lir« ai t-crيره, 7,13 pour lUO s;iv«nl lire,
savent lire «i écrire, enfin od c'a pu vérifier le degr4 d'instruction de 0,76
pour cent. L*arrond. possède 4 salles d*a8ile et 2 bibliothèques publiques.
Institut. ni' iribres, en cas de maladie rendant le travail impossible, les
médicaments, les .soins du médecin et des Secours en ar^ît rit , Etnblissem.
dv hvwf. — Ilospicff. Trois hospices renfermant 230 lits, Uint pour les
malades indigents que pour les malades payants des deux sexes, existent à
Andeiys, Ecouis et Gisors. Le nombre des bureaux de bienfaisance, qui
n'était que de 10 en 1810, s'élève, en 1H(j7, à 51,(jui se répartissent assez
iné^ralemcnt entre les cunt. Celui d'Ecos en compte le plus ^^rand noiuln'c,
*t par contre, le cant. df.s AnS50 pieds d'arbres à cidre, f'oi/tnierce.Lv
commerce le plus importan a pour objets les produits de l'agriculture les
grains, les laines, b's animaux dufj. — Surf, territ. Deux valléi'H principales
qui vic'nnt Sf réunir aux Amloivs, et

AND - 121 — AND XfWÊtt mtm vnwng Z Z Z l S î 5 -13 = ■ -
 Cl •1 r Anci«u Couvent des Ursulines, détruit par uu incendie, en ISOl. a
 trois plateaux. La surface cadastrale est 1*19,531 hectares, savoir : terres
 labouraM«, 12,278; prés et herbages, 328; vignes, *; bois, 4,758; vergers et
 jardins, 3GI ; Ivraies et aulnaie9,30; mares, canaux,etc.. 4: terrains incultes,
 892; routes, chemins, ririères, etc., 669 hect. Cours cT eaux. La Seine, qui
 limite le cant. an 8ud-est et au nord-ouc^t , longe les communes de Notre-
 Dame-de-l'Isle, PortMart, Conrcelles, Bouafles, Vezillon, Ande'jë, le Thuit
 et la Roquette; ses affluents K^nt le Gambon, qui prend naissance uuim\xa
 d'Harquency, traverse le Grand et le Pétil-Andcly, et les ruisseaux de St-
 Martin, 4w Fonaiinettes, de Paix et du Catenay. Voies de communie. Le
 cant. est desservi p»r la route imp, n» 14, qui passe à Suzay et B>>i8einont;
 par les routes dép. n» 5, passant iHarquency et Travaillles ; n"* 7, par
 PortMort et Bouafles , n» 6, par Heuqueville et Pont-Saint-Pierre ; n" 15,
 qui s'embranche înr la route imp. n*» 14 au village de Frenellea; n" 22, qui
 emprunte la route dép. 7, par les chem. de gr. comm. n*" 1 , 18, 22. 41 et
 59, et enfin parles chem. d'int. com. n" 1 et 40. Populalion. 10,934 hab.,
 parmi lesquels 3.312 électeurs qui parlicipentà la nomination du député de
 la 1" circonscription et ^ui nomment un conseiller général et deux

WDwillers d'arrond. Din\$. administ. et fiumc. 18 communes : '



The text on this page is estimated to be only 21.45% accurate

AND - 1:^^ Mori ; la Iji'ijrnde «lu j?(Mi(larriu'ri(' du chelli(ni
ostconiposôo de "j homiiios, 1 inaréchal* des-logis et 1 officier. Les
Andel^s et Noti eDanio-do-l'Isle ont chacun une fanfare. /nsdtuf. de bie^^.
Un hospice au chef-lieu contenant 100 lits, pour les malades des deux
sexes. Les Andelja, Heonexis et Suzaj sont les seules communes qnî aient
an bureau de bienfaisance. Af/rirulture, Cultnre florissante de cén*alc9,
betteraves, colza, « hanvre , i»raitit^>. vif^nes sur les coteaux de la Seine.
Forêt des Andel^s sur les communes des Andel^s, Bnuafles, HennesiSf
Conroelles et PortMci t. Industrie. 18 moulins à blé, 2 moulins à tan, 1
filature de laine, 1 scierie de bois. 2 labri(jues de drap à m 'tin s à la main, 1
moulinerie de soie de 2,K()0 broclies, '!\ tanneries, 1 sucierie, complètent,
avec une usine à {,'az et 1 briqueteiie, la nomenclature des usinci^ >
nouveau ou le Petit-Andelj), ne claie que du wi" siècle. La partie longeant
la Seine de son emplacement actuel, servait auparavant de port à AuUel^le-
Vieux {Anddeium velus, ou le Orand^Andely). Co dernier est tour à tour
dénommé Atuiieleyum, AndHegum, Andel^us, Andeleimn et Andeli.
Toussaint Duplessis tire Tétymologic de ce nom des mots celtiques mid et
ietf, pierre obscure, couverte, cVst-fi-dire cachée, entourée de bois; il y
aurait eu là une de ces pierres mystérieuses qa*adoraient les Oauioîs. M.
Hiossard do Ruvil!])orté par terre et en un di*oit do travers sur les bateaux*
Ce n^est qu'à partir du xii" siècle qu'Andely eommece véritablement a
jouer un rôle dans l'histiàre des luttes des rois de France et d'Angleterre, qui
pendant si lon^ temps ont en>aii,i:lanT«5 la Norniaridii'. En 1119, Asseliu,
qui gouvernail .\iidely pour Henri I*', roi d'Angleterre, irrité des poursuites
qu'exerçait contre lui rarche(1) C est évidetunieiiit une allusion au r.u(
apocryphe, — la remine des deurs de Its à Ciovi» par uo Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 18.08% accurate

AND — lia — AN D ^iieOeollW>T, dont il étaît débileur» alla :r
nver L ni —]o-Gro8 , qui fn-uvait à ^rntai», et iui proposa (le lui livrer la
ville. Lùias suxeptA avec empressement et lui loua aiietraipede snldatsqa'il
introduĤBit tii-n* SA frntne*» et ivk ha sous la pailT' p rila Qujt. LsfoUt 1«
roi ae pr^ntait anx portes, le? ■'jrre' rfTravé-, pri^oipit-'TOTit ânnn la
aiadciks^ie-tiiele, avec les soldatâ cachés jt: Anrlin. qui ropétaient le cri de
guerre iii'Uis ; mais à peioe ces soldats furent-ils ,iTé> dans le château,
qu'ils crièrent SaintksM H Vnntjoie , chassèrent les bourgeois et nf morencj,
' • coQ»plélemont défait et * ui bt^aucoup :^ine à i-e^a^uer Andelv, .ipies
nètro «ians la forêt. Vînnée suivante, le pape Calixte II étant ta eu France,
|)arTiat à rétablir la paix ^les deox ro^m% le traité ligné àGisors, ■ i 1120, fit
rentrer Andely dana le domaine v'. archevêque de Rouen. L-'pap Innocent
II. ne trouvant à liiois «1131. -. 'ir ùsaali Hugues d'Amiens, arche«'■.:îf de
Rouen, nnf bull'} |>ai' laqin'Hfi il ^Kisima solenDellcment les droitH et
possnoBs des aretieTéiiaea de cette ville; Ténunération de oea posteisions,
on J^ceqni suit : ■ Ls tille d'An delj, avec ses hameaux, 'Ibréto, prés, eaux,
justices et libertés; •ii^ce aon port et !< s droits â p('rcev()ir sur «l^rsoavirea
: pour vous et pour les serviitem sttaehés à votre domaine et manoir, "-libre
tiiuisprnt du vin, du fr^ninrit riflrm;i 'i'i>re nne fois Icç possessions
uuiiporellcs ir^ métropolitains normands. L'auDée 1167 fut fatale à I.i \ill.'
d'An\ù fut en partie livrée aux flammes Mut la gœrre acharnée que se
Manient rm Loois-le-Jenne et Hen ri II. Ue Ticille chronique raconte ce
désastre s arohevôqucs, <.:omo noun=" l=" k=">tri)u, ancien ovéque
d'Evreux, alors métropolitain, t'f prélat, (-rrivaut n'iiiillaume, an
Ix'VtMpi*» do Sens, alors tout-puissant h la t:our (il- Louis VII, le supplie
d'agir auprès du roi pour la contervatiou >!■ ^ biens de l'Eglise de Rouen,
et lurtont de la ville d'Andoly : nd de l'Angleterre et qui pèrèrent presque
tous en unseul jour, dans une rencontre contre les Français ; la guerre
s'étant rallumée, se r -ntinua avec des chances diverses, juî^qu'au jooroft
s'étant rencontrés dans les [daines d'Issoudun, Richard, au moment
d'engager]rait rcrnii'atiT mains des chanoines du chapitre métropolitain.
(1) C e»i-à-

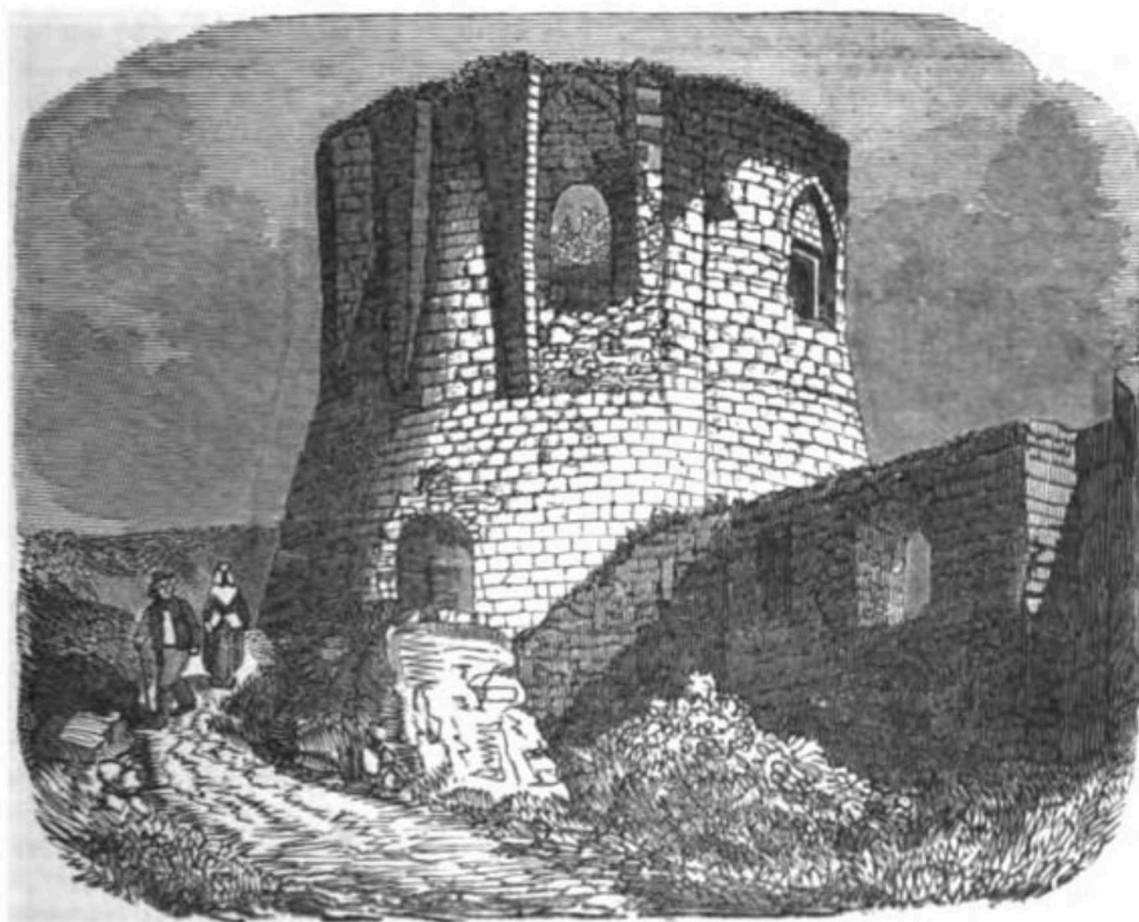
The text on this page is estimated to be only 18.11% accurate

AND Ai!«^ifi"i rarcliiov«*fjii^c : Tntom mnnitinnem itlam cftcnvit (jnilturdum quitd sonat m gatlieo^ fiCtulenfinm. liichard surveilla lui-nK'rne et pressa tellement les travaux, que la citadelle fut achevée en très peu de temps, un au disent les uns, trois ans suivant d'autres: il l'appelait souvent, dit-on, sa jolie fille d'un nu. Cette forteresse, qui h joué au movenAge et aux xiv» et xv* siècles, un si grand rAlc (!;iris les luttes des rois d»- Fi-aiice et d'Angleterre, se coin posait, de trois parties diatinotes reliées entre elles par des murs de cireonvallation. La première était placée à la pointe mt^me des rochers et ses ruines imposantes déterminent encore parfaitement atiûouf^*hui son enceinte |>riniitive. La seconde était située pi'esi|ue vn taois. Le village qui s'est formé à cet endroit est devenu le l'etit-Andel^-. Hlnfin, deux petits torts détachés, l'un sur le plateau (lui d' mine le promontoire de la Roche api^elé f'l»ri/, et l'autre dans une Ile à environ loo mètres en nment, nommée HoutaveiU, complétaient l'ensemble des fortifications. I,nr5fjno rar. lie\'*Mjiio r.jiitier eut connaissance du cet empiétement lait sur son domainOf au mépris du traite et de tous sc^ droits, il commença par réclan.er et pi-otestei': mais Hi. h iii!. i^-^tmit snurd à ses récianiations, il jeta l interdit sur la province; des négociations s'engagèrent alors et aboutirent ft un arrangement. L'archevêquo, du AND «.onsenfement du pape et de son clerpc.ocda au roi d'Angleterre le manoir d'Andoiy avec le nouveau château delà Roche, etc., ensrniMe tous ses droits de mouture: Richard donna en échange à l'église de Rouen, «ses moulins sur le Robec,avec les droits de monture, le bourjr de Dieppe, le village do» Bouteilles, le manoir de Louviers avec les coutumes et la forêt (rAli il ' l'importaiee de la nouxelle loricresse de son rival, il s empres.sa trau*;mcincr h'S ■ défenses de Pacy-sur-Eure, de Vernoiï , etc., puis ne clieicha plus qu'un prétexte pour lui • déclarer la guer'e : il le trou\ a dans un démêlé qui s'était élevé entre le seigneur do Vierzon , son teadataire, et le roi d'Angle-^ ' terre. Les deux armées se rencontrèrent dans j les plaines de Gamiches, au mois de septembre 1108; les Français furent complètement i»attus et foicès de se rélu;ier a Verni»n; fort peu de temps après, Philippe, tomba a Courcelles, dans une eml)uscade que lai avait tendue Richard : il jiarvint cependant à se trader un pa,ssai:(» et a gagner Uisors, mais un htm nombre de ses chevaliers furent lait prisonniers etramenés au chAteau Gaillard. Le pape Innotu'nt III s'entremet encore et

amena les deux monarques à conclure une trêve, le 1^{er} janvier 1113 : K ■ fiaid
 «il prolila pour compléter le svsteme de fortifications du Chateau-Oaillartl,
 et faire élever dans une ilc qui se tivnivaii en amont, un fort auquel il donna
 le nom di* /louffimtf ; c'est aussi à ce inonient qu'il fondaet lit entourer 'i>
 murailles le T*etit-Ande]ys appelé alors la couture d'Andel v>. Après la
 nnu'i de Richard, son frère Jeansans-Terre vint souvent à Andely et au
 Châieau-tlaillard, et c'est dans un séjour qu'il y lit, «lUe voulant s'attacher
 les bourgeois (le la villr, il leur octruja les coutumes, Itberiéii et frnnrhisfis
 dft p^og€ dont jouissaient les bourgeois de Rouen. La mort du jeune duc
 Arthur, fournit au roi de France un motif pour mettre à exécution le projet
 qu'il nourrissait depuislongt» inp«. d'enlever au roi .lean !*-*• domaine.^
 qu'il j»i)ssédait encore en NoiTuaiolie. Il commence par s'emparer de t.uites
 les places fortes des environs, et quand il l'a (1> De la Rocliefoacsth. - 134
 Digltlzed by Google

AND - 125 — AND Donjon dn ChâU>au-Gaillnrd. âlll^ n se
 décide à attaquer le ehÂt<>uu fu«ri àe Richard . L« terribles pêrip«"tics do
 ce siogo in«*'mo!»blequi futPomm«'ncê au moig d'août 12(>.'{. f-'{m dura
 jusqu'au (> mars 1201, ont été v^hnuement décrites par un h'-nuMii oi u-
 ure. (ioillaume Le Breton, dans sa Philijhi*. dont nous extrayons les
 passages les ",îj intéressants. • Le descendant de Charles, d«*sirant
 con"iîner, pour le? Franrais, un si noble "iiteao, plaça d'abord son corps
 d'arnii'»' «wn loin du château inférieur que la S«'ine «•lifenue dans son sein,
 et dressa ses tentes • le long des rives du fleuve. Les gardiens «iu château
 annoncent qu'ils veulent faire •I^plus grands efforts pour résister, et, «>âa
 de ne pas être subitement envahis 'Pir l ennemi, ils rompent leur pont et le '
 pré<.ipitent dans="" les="" eaux="" du="" fleuve.="" aus="" s=""
 plusieurs="" pierriers="" qui="" no="" de="" lancer="" des="" pierres.=""
 une="" triplf="" en="" dessous="" remparts="" ch="" et="" form=""
 pieux="" tr="" dur="" d="" i="" l="" dti="" fleuve="" afin="" rendri=""
 rivi="" innavig.ible="" nos="" vaisseaux.="" le="" plus="" jeunes=""
 fran="" la="" navigation="" n="" pas="" rest="" in="" vont="" arracher=""
 cetti="" palissade="" tpbvenent="" :i="" coups="" hache="" .="" u=""
 aussit="" apr="" roi="" oro="" larges="" navires="" tels="" o="" que=""
 nous="" voviuis="" voguer="" sur="" cours="" seine="" transportent=""
 ordinaio="" renient="" quadrup="" chariot="" long="" fil="" enfoni-er=""
 a="" milieu="" couchant="" flanc="" posant="" imm="" suite="" un=""
 peu="" au-dessous="" :="" c="" couci="" rant="" rapide="" ne="" p=""
 rainer="" on="" arr="" enfonc="" terre="" unis="" par="" cordes="" cro=""
 chets.="" ainsi="" dress="" pont="" poutres="" .fit="" sut="" quatre=""
 deux="" tours="" construites="" avec="" troncs="" do="" fortes="" pii=""
 vert="" li="" ensemble="" fer="" cha="" bien="" tendues="" pour=""
 faire="" m="" temps="" point="" moven="" contre="" pendant="" ce=""
 agit="" son="" toutes="" sortes="" stllicitudes="" jean="" chorche=""
 mendiant="" secours="" artifices="" lui="" sont="" connus="" qu=""
 tirprendre="" plein="" jour="" face="" so0="" leil="" savoir=""

irruption="" cam="" il="" veut="" faveur="" nuit="">



The text on this page is estimated to be only 24.51% accurate

AND — 126 — AND « obscure. Alor\$, révélant h son maréchal «
les secrets fie smi cœur : H O toi, (Juilhmnie, lui flit-il, très fidèle 0
dépositaire de mes pensées, prends avec « 1c»i trois cents clievaliers d'élite,
ot trois « inilli' s(I vit 'ursà cheval. Prends en outre « quatre mille hommes
de pied parmi mes a vassaux, fais que la bande do Lupiear «' marclio avec
toi. Allez ensemble à l'ombre « de la wuit ténébreuse^ et lorsque la lune V
dorée aura caehê sa face, jetant subiteu ment le désordre dans le camp du
roi, il8; pourquoi V ton] ncz-vn!):? dos ? « Disant ces mots, ils ramènent au
combat « les hommes elfravés ; leur inspirent un « nouveau eouraj:e ; et,
tous, d'un commun « accord, se portent contre l'enneyii. Leurs « bras
vigoureux forcent ;\ se replier vaincu « celui qui naguère était irainquour :
l'épée « s'a^;ite avec fureur cl nrcomplu l'd'in i-" « que la colère inspire a
des cunurs invin« cibles. En même temps ils rassemblent « drs^ torches en
toute hAte sur la r\^xiTiPTtt acrilées ; mais, vniri }} « floue armée en course,
chargée d'iiioiumc4 a et d'armes, s'avançant brasquement, sil' « lonnant les
flots de la Seine de ses proiin> les 0 abords et ne cessent de lancer des pieri-
es « et toutes sortes de traita « Déjà cependant les ennemis s'appro« chaient
du pont et, tenant en main leurs « fers tout préparés, osaient entre[ireudre
«découper les pieux et l'"< hateaux qui ft STippoptaiciiii les poutres. Mais
ils ne pu« rent soutenir longtemps les traits qui u pleuvaient su roux comme
la grôio . . . « 11 y avait sur l'un des bords du pont uni; a énorme poutre de
chêne, l)ien équarrie et « d'un poids immense, tellement (jue vin^rl a
taureaux avaient eu prrand'peine à la traiis« [lorfersur un chariot : précipitée
dn liant « du iH)nl .^ur les assaillants, cotte pouU"e Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.15% accurate

AND — 127— AND tkmsk les àeva bâtiments, brisa les deux • f.rouos et fmppa ««ur les bouinifs qui ?'np«bupaieai à coupur les pieux et les grosses f ptèeefl de charpente. Alors seulement les « «Bnemis firent an mouvement rétrograde ; t Cependant, «(iaubert, Lodule Galiot , Thomas et Jean, (906 l'on a surnommé en langue latine, fle .\oir , ayant rencontré, par hasard, ' deux galères bonnes courrières, s en em< parèrent et prirent avec eux des guerriers ^ rXtTcés aux combats sur l'eau. Ces q-iatre ibuffiffles, poursuivant vivement ceux ([ui • fijaient sur la rivière, leur faisaient en «tû^mc temps la guerre Ce Gauhart était tellement habile dan?; «i'irt de nager, qu'il pouvait aller suus «resn à nne distance de mille pas. Cet 'liimme, ayant rempli ili s va«es avec des icb&rbons ardeuts, les ferma et les fi'otta (^bitume à Vextérieur, avec une telle 'idresse, qu'il devenait impossible à l'eau • le î^!-! péij/r !-fT. AI telle sorte que toute Tenceinte de son « cam]) soit eomrae enveloppée d'une barM rière qui ne puisse t*tre franchie, faisant, « à l'aide de plus gnukds travaux, conduire « les fossés depuis le fleuve jusqu'au sommet Cl de la montagne, ... Puis, « entre ces deux fossés, le roi lait élever « une tour en bois et quatorze autres oua vrages du même genre, tous tellement « bien construits et d'une telle beauté que a chacun d'eux pouvait servir d'ornement « à une ville, tt Après avoir renipli toutes ces tours de « serviteurs et de nombreux soldais, le roi (I fait ef outre occuper tous les espaces vides (I par ses troui)f's, et, sur toute la eireoufê« rence, disposant les sentinelles de telle « sorte qu'elles veillent tot^ours en alter« naat d'une station à l'autre a Et, comme il n'y « avait qu'un seul point par où l'on pùt ar€ river vers des murailles, en suivant un « rentier tracé obliquement, et qui formait u diverses sinuosités, le roi voulut qu'une « double garde veillât nuit et jour et avec « le plus grand soin àladéfense de ce point ; a 0 Roger compta et choisit tous leshpmmes a capables de faire la guerre, que leur braff voure et leur âge rendaient plus vigoua reux, afin de les retenir dans le fort,esti< a mant que les vivres qu'il possédait en oe « moment pourraient suffire à leur entre« tien pour tout le reste de l'uunce : quant a à tonales autres, plus faibles par leur âge Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.93% accurate

— liJ8 — AND d ou par leur sexe, ou «lui étaient atteints « d'utie
i iilhiniir (juelconquo, il Ifs mit h a part; leur donna leur congé, atiu qu ils «
pussent tous 8*en aller ; et cette fois il en « flt sortir douze cents en mémo
temps, saie fhnt bien qu'il envoyai? ces malheurctix « il une mort certaine;
luais ne s'inquietani « nullement de leur destinée, et suii;^M.-ant M
nniqnPTnenf à se maintenir un peu plus de « temps dans le cliâteau «
Aussitôt que nos troupes virent sortir « d(? l'intérieur du château et se
dirigrer « vers le fond de la vallée en suivautle flauc « d'une colline, ces
hommes portant des vite sages pâles et défaits et tous couverts de «
haillons, elles les attaquérctit fie loin a « coups de déchet, et les forcèrent
bientôt « à s'arrêter et à se porter en arrière. . . . « Que feruiit ces
malheureux, ainsi re« poussés do cà, de là ? a Ils errent maintenant
dans les « vallons et les cavernes, privés de tout esM poir de trouver
quelque nourriture ; et a n'a;vanl, durant de lonjîs jours, pour se « soutenir
{ù déplorable extrémité !), que « l'i'-au rni'ils vont juiisiT au flrMivi»
vnivin. « Il arriva qu'une femme mit un enfant « au monde, et cet enfant,
encore souillé du « sang" de sa mere, fut déchii é a l'aide de-; « ongles et dé
voie Jusiju'aux entrailles, en « un instant, par les plus allumés. « Le poète
historien raconte ensuite 4U<> la moitié de ces m:illn'ureiix mourut «li laim
et que les autres, après quatre mois de Boulfhiaces inouïes, parvinrent &
faire connaître leurs misères au roi iiii ordonna > s . he« veux dans les
parterres. Vovant la lenteur a du siège et pensant qu'il ne pourrait em«
parer de la Roche qu'au bout d'un très « lonfr temps, le roi, impatient en son
c«eur « de commencer, et pressé d eu finir, rasc semble ses cohortes armées,
établit son a camp sur le sommet de la montafjnc et le a prolongre des deux
côtés, jusques à la rive « du lieuve, à travers les pentes escarpées « de la
colline, afin de tenter un moyen « quelconque de parvenir jusqu'aux mu«
railles et de s'emparer de la citadelle le c plus promptement qu'il sera
possible... « A l'extrémité de la roche et dans la dia rection de l'est, était une
tour élevée, « flanquée des deux côtés par un mur qui se c terminait par un
angle sailant,au point !iroi « leurs éclienes vers l autre bord du tossa an-
dessus duquel se tiH>uvttit ta tour, for. « dée sur le roc. Mais nulle échelle,
«pio « qu'elles fussent assez longues, ne se trot 9 va sulli-sante pour
atteindre au pied fie l «muraille, non plus (lu'au sommet du jc « cher, d'où
partait le pied de la tour, liera « plis d'audàice, nos gens se mireat alors «

percer dans le roc, avec leurs po^u jrnard « »>u leurs épées, pour v t'.iiii' di
 s troll o « ils pussent poser leurs pieds et leur « mains ; et se glissant ainsi
 le \onp dos as « p^urités du rocher, ils se tiouvèrent tc>ut s « coup arrivés oi'i
 et>ninien«;aient le.s t'otuln « lions de la tour, i.a, tendant les mains i « ceux
 de leurs compagnons qui se trou K V lient sur leurs traces, ils les afiicllent
 i « participer à leur entreprise; et, emplo^ unt « des moyens qui leur sont
 connus, ils trai< vaillent alors it miner les flancs et leê M fondations de la
 tour, se couvrant tou« jours de leurs boucliers, de (u'ur cjue les « traits
 lancés sur eux, sans relAche, ne les K fol cent à reeulej-, ri S' mettant î
 l'abri, « jusqu'àce qu'il leur soit po^isiblo de se « cacher dans les entrailles
 même de Ja mu« raille, après av'dr (•rensè en dessous. Alors « ils
 remplissent < e\$ creux de troncs d'ar» a bres, de piuir (}ue cette partie du
 mur, « ainsi sus[tendue en Tair, ne croule sur eux « et ne leur tasse
 iK^aneoup de mal en s'af« fuissant ; puis, aussitôt ([u ils ont asseï «
 agrandi cette ouverture, ils mettent le feu « lieu des flammes et des torrents
 de fumée, u animés «lu'ils étaient par les cris desconi« battants et le
 retentissement des truiua pettes, inondent les retranchements et Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 28.94% accurate

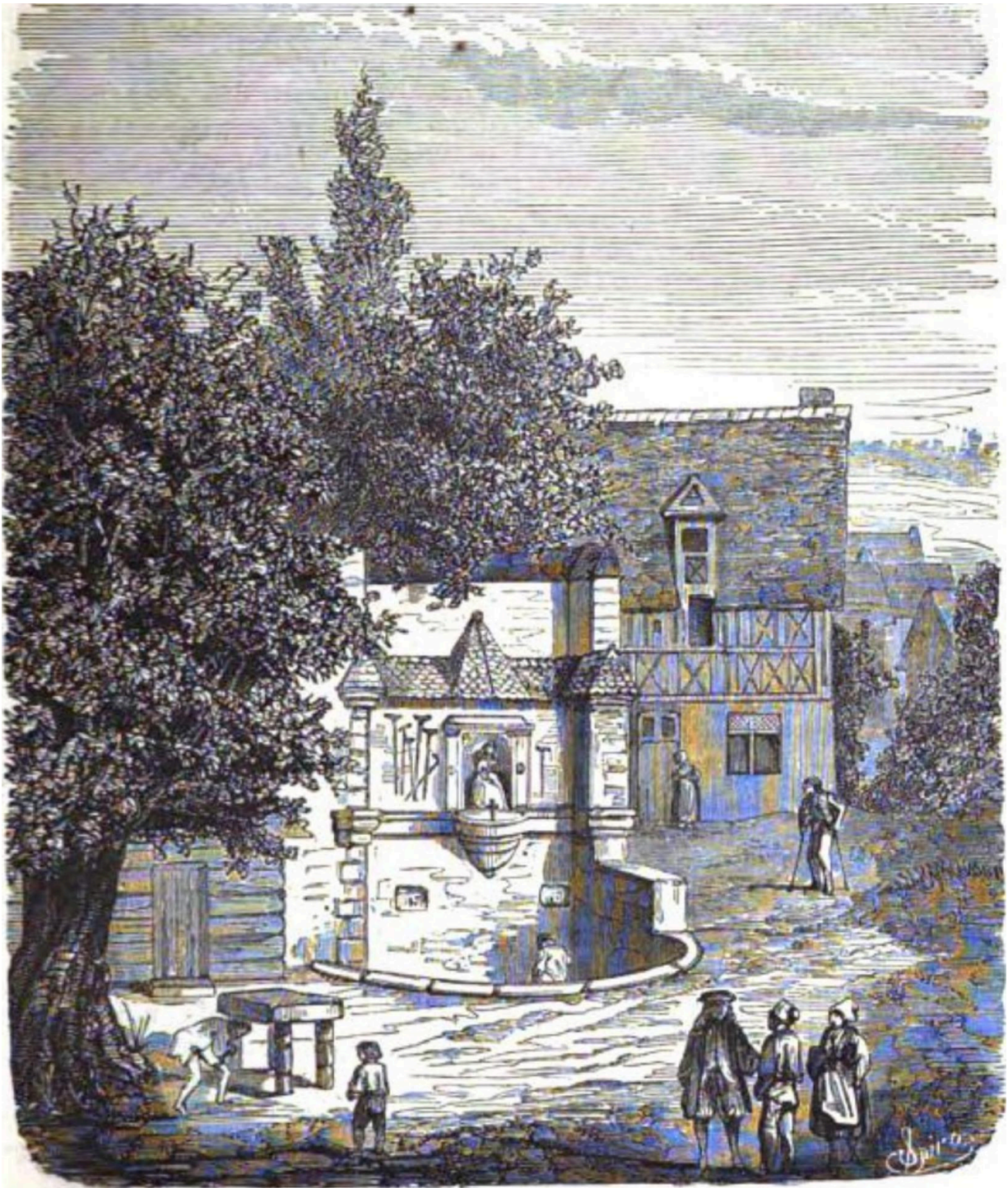
AND -189- AND «lcfntti«ille« de leurs nombreux batail» »]on«.
Avant tons les aufr*^?;, Cadoe planta *iâ bannière sur la luur à demi
rcnvei'sée • et an point le plus élevé. Mais comme ils • M trouvaient arrêtés
de nouveau par un «fossé très large qui fïcp;Hvu« ^otto partie • dB château
de Tenceinte .^ui vaute et par « uie mttraille qui se présentait encore et I l

AND — 130 — AND a et les travaux q^{ir} rennemi avait faits « intérieurement se retournent contre lui » niânie. A cette vue, nos Français s'élan^{cent} à travers les décombres, et, s'accroa^{chant} de leurs main.s, arrivent bientôt par « la brf-che sur la muraille. Ils s'emparent « alors de vive force de tous ceux qu'ils « rencontrent ; car aucun des ennemis ne « 8G rendait de plein pré au vainqueur ; a chacun d'eux, au contraire, se débattait « encore et résistait, autant qu'il lui était « possible, à celui qui voulait le prendre. » Philippe fit réparer les brèches, relever les murailles, et rendit la place plus formidable qu'auparavant ; puis, voulant comme .lean-sans-Terre, se concilier l'affection des habitants, il leur accorda une rommuuc sur le modèle de celle t^{ue} Lonis-le-Jeune avait doniinaux hrtbitauts de Mautes. • . Cette commune ne fut probablement que momentanée, puisqu'il n'en est plus question postérieurement. La situation topogrraphique d'Andoly fit de cotte ville, au moyen-âçe, une place de commerce importante. La fabrication des draps et le commerce des farines ont été pour elle une source de richesses ; dès le xiii^e siècle, Andely était un marché important. T^{ne} ordonnance de Charles VI, on ly, nous montre cnn bien l'industrie drapiôre était florissani dans cette ville. Un registre du Trisnr de[^] Chnrteft cons tate qu'en 130S, Philippe-le-Bel possédu cinq moulins au (Irand et au IVtit-AndeH' qu'il aliéna au profil de Robert du Foui nio.vciinant 420 liv. de rente aiiniellou de temps, .son innocence fut reconnue et elle retourna auprès de son mari. Après deux années de captivité, Maiyueritey fut étranglée ; quant à Blanche, elle n'en sortit qu'au Vue du Chftteau-Gaillard , pri^e du quui. En 1290, le bailli de Gisors fieffa à Nicolas de Villiers deux places au (Jrand et au Petit-Andely, pour construire des halles, niovennant une redevance annuelle 8 liv. 10 s. La présence ù Andely, au \iv^e siècle, d'un

assez gran



AND -131- AND Fontaine Sainie-Clotilde. 4< Boulogne, il lui
 constitua un doua#e de lî,(iOO livres parisis de rente assis : Prevhemett. ps
 lieux et chastellenie de Tournant, i' Twcy. Mnnnier-en-Brie. et en toutes les
 il^rtfnauces. et après èschastelleniesde Gisors, ée Pont-de-l' Arche, de
 Gaillard, de An^/y. (te. En 1355, ce môme roi Jean s'étant empare lin comte
 d'Evreux, Charles-le-Mauvais le fil enfermer au Château-Gaillard , d'où il
 sortit ponr être transféré au Châtelet. U roi Charles VII assigna pour douaire
 à M femme, le 3 mai 1403, « les villes, chnsIflltnies. terres, etc., de Vernon,
 Andelys, Lyons, etc. » Après la malheureuse journée d'Azincourt, l'*
 Anglais se jetèrent sur le Vcxin nor«wd, se rendirent maîtres des châteaux
 de l>»ngu, Neaufles, Gisors, la Roche-Guyon, puis vinrent attaquer la
 citadelle andelysienne. Malgré la défense héroïque de la garnison, malgré
 les prodiges de valeur des trois frères Roncherolles qui s'y firent tuer, le
 château de Richard-Cœur-de-Lion rentra dans les mains de ses premiers
 possesseurs, en 1419,200 ans environ après qu'il en était sorti. Lahire, qui
 commandait à Louviers en 1420, s'en rendit maître par surprise en
 escaladant les murailles , mais quelques mois plus tard, le duc de Bodfort
 força la garnison à capituler. Tous les châteaux et places fortesduVexin
 normand restèrent sous la domination anglaise jusqu'en 1448 , époque à
 laquelle Charles VII vint en personne attaquer le Château-Gaillard, qui
 consentit à lui ouvrir Digitized by Google



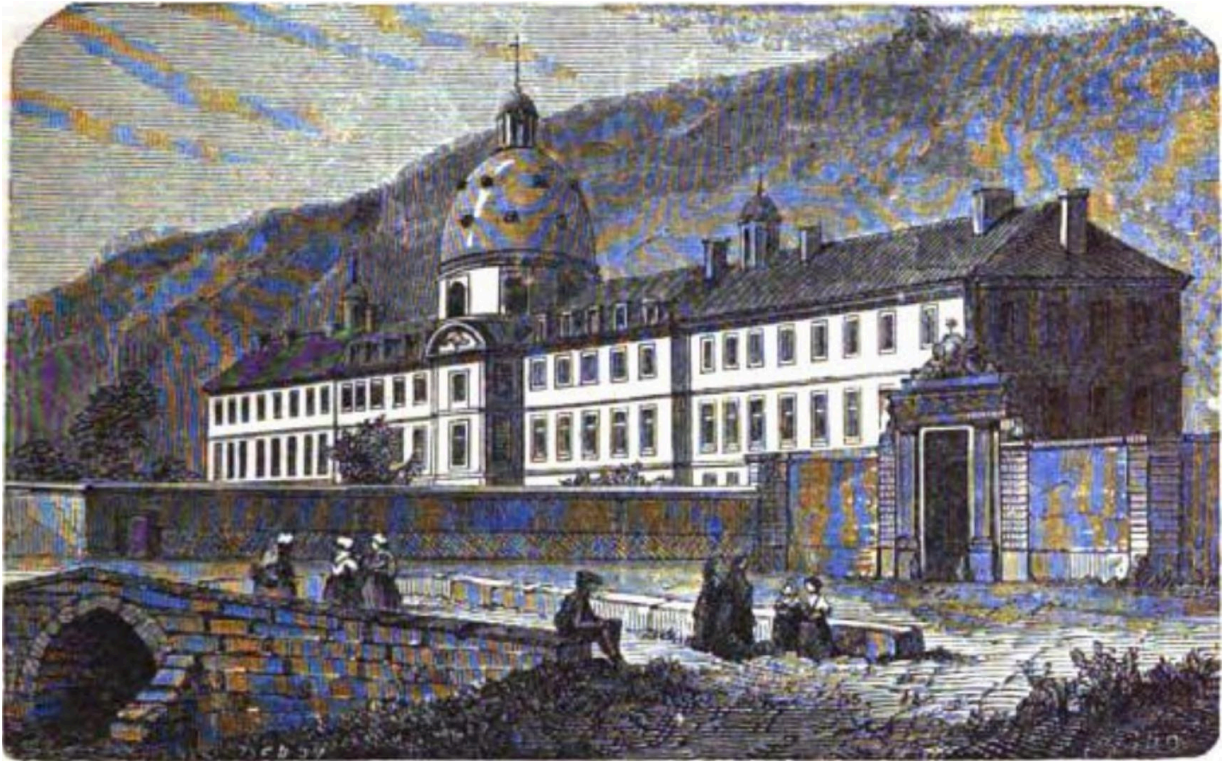
The text on this page is estimated to be only 20.04% accurate

AND SOS portos que quand Roiiion ot toutes los villos do Normandie éiaieiit déjà rentrées dans le domaine de la couronîn'. L'annoi' suivanfo, fiuill;iiimi<> Manchon, chanoine de la coilOgiale d'Aiidely, notaire en laeoiirarehicpiscopale, déposa au procès do réhabilitation de Jeanne d'Arc, comme ayant été témoin dans le procès où cette piease héroïne avait été condamnée. J,e 20 août 1408, iiii' scène lamentable attrista If marché du i'etit- An(1«'''ly. L'iniortuno ('hjirles de Melun , gouverneur général de Paris, lieutenant du iH)jraume, .v fut décapité par ordre*» do Lonix XI, dont il avait encouru la disgrâce. Antoine de Bourbon, blessé ati siège de Rouen, fut transporté h Andojy, où il mourut le 17 novembre 15*32, âgé de (juarantedeux ans. Protestant d'ubord, puis catboliqae ssélé, le roi de Navarre mourut chré» tiennement (1). Henri IV sVmpara du Cliâteau<<4aiUard en 1589, les Ligueurs le lui reprirent presqno immcdiatoment, mais Ini en OUTrirent les portes en 1591. Sur la demande des états-généraux de Normandie, Henri IV ordonna ladémolition d'iino partie du chAfoau ot abandonna les matériaux aux Chartreux de Gaillon et à divers ordres religieux de la localité, pour réparer ou reconstruire jours rouvetits ; le doqjon ne fut démoli que sous Louis XIII. Louis XIV réunit en 1710 les seigneuries de Gisors, Andelys et Vernon, s^ou!^ le titre do vicomté,of on forma l'apanage de Charle.s de France, duc de Berry, son petit-fils. Quelques années après, le roi étant rentré en la jii>s«e>si(>ii île la vicomte de (iisors, à la mort de t^ou petit-iili», la céda en échange à Charles-LouiSp-Auguste Fouquet, contre le comté de Bolle-Isle-en-Mor. Dans l'évaluation qui fut faite alors des charges et produits des domaines échangés, le revenu d'Andely fut lixé, déduction faite des fr;ii=; do régie, des liefs ot aumônes, à la somme du 9,a09 1. 12 a. 2 d. Charleft*Louis>Anguste Fouquet ayant pr rdii Kon tils,qui se fit tuer k la tête do s. m régiment à la bataille de Crevelt, mourut de chagrin, léguant tous ses biens an roi, qui érigea les trois seigneuries de Gisors, Andely et Vernon , en duché-pairie, en faveur de Louis-Jean-Mario de Bourbon, duc de Penthièvre. Ce prince le possédait encore lorsque la Révolution vint à éclater. Au xviu* siècle Andelys était le siège d*UttO vicomté dépendant du bailliage de Gisors ; il y avait un présidial qui comprenait dan;; son ressort b s hainiaL'-es de Gisoï'S, Vernon ot Lyons, un ^iviuer a >el do vente (Il lieUre[de imiul Charles-Borromee a CatluTine de Uédiât. ' volontaire, un

bureau des aides, une maîtrise des eaux et forêts; enfin Audelys fut associé
 avec Vernon pour la juridiction d'élus. Lorsque l'Assemblée nationale
 divisa la France en départements et en districts» le Andelys fut désigné
 comme chef-lieu d'un district administratif du département de l'Eure ; le
 tribunal civil qui, tout d'abord lui avait été enlevé pour être donné à
 Yvetot, fonda en 1811 une abbaye de filles, qui devint bientôt très célèbre; la
 légende raconte : « que les ouvriers qui travaillaient au monastère se
 trouvant un jour « exténués de chaleur et n'ayant aucune « boisson pour les
 reconforter, s'adressèrent à sainte Clotilde, qui se mit en « prières et obtint
 ((qu'une eau d'une fontaine « qui se trouvait ;\ cote, eut réunir ces ou« vriers la
 force et le goût du \ m. i> Tous les ans, depuis lors, le jour de la fête de la
 sainte, de nombreux pèlerins viennent s'y baigner pour obtenir la guérison
 de certaines maladies (1). Vers 542, saint Evode, évêque de Rouen ,
 mentionne dans l'église* d'Andely , en faisant sa visite pa.
 fontaine cont^acrik- des Gaulois, ^ui resta l'objet d'un culte idolaire jusqu'
 au jour où sainte Clotilde la sanctifia. (^1 1» oxjirpsî-ioits iloii te servi
 les iicU*» du et;ll»ll^^

AND — 133 — AND Hospice Saint-Jacques, aux Andelys. •

•Tirist. Oa lo? envoyait Faremoutiers, à •J^uarre ou :i Andelj. r> Test ainsi
kut» Icdëvoûment rt les vertus ^quelques relig-ieuses avait fait connaître
jaîqu'en Angleterre le nom de cette petite Tille de Neustrie. En 831,
Ansepise, abbé de Fnntenello, lépiaitpar son testament, au couvent d'AnWy,
la somme de 12 s. d'or, à la condition i'vtoW yaH aux prières de la
communauté. C«ttf abbaye, détruite par les Normands Teps l'an 900, fut
rebâtie comme colléf[^]iale à U fin du XI* siècle. En 1244, le chapitre fut
réorganisé par larchevêque de Rouen ; les quatre prosses prébendes dont il
était composé furent conTfries, l'une en dignité décanale, et les trois autres
en canonicats ; les quatre vi«ire» perpétuels et le sacriste furent conserñs;
quant aux huit petites prébendes, elles fnrent réduites à deux, celle du diacre
et celle du Sous-diacre. L'église, dédiée à Notre-Dame, date de la fio du
XII* siècle. Elle a subi divers changetnenig et additions au.\ siècles suivants
, et file vient d'être entièrement restaurée de ûoj jours. Sa façade dans le
style by zantin, »on aile droite du style gothique fleuri, son »ilepiuohe en
partie renaissance, enfin ses mapnifiques vitraux, en font un des monuments
religieux les plus remarquables delà Normandie. Leglise du Petit-Andely,
qui a la forme *C'est peut-être l:i première confrérie qui ait été fondée en
France roub l invocation du Saint-Sacrement. (2) Ce couvent, qui avait été
converti en tribunal et en mairie, a été détruit en grande partie par un
incendie, en 1861. Digitized by Google*



The text on this page is estimated to be only 14.08% accurate

— 134 — AND bliqii ail movf n ;*i;ri\ Non?: rfgrrt'tfons (Juo
Icurctendiio jio nous j)er«>clto pas de les reproduire. Cet établisscraciit fat
supprimé on 1545, et la plus grande partie fic j.on revenu affectée à riiôpitai
ro^val île S.iint-Jac(|ues du Petit-Andely. Quant à la juais ui, elle fut donnée
aux Capucins, qui »'y établirent en 1585. ^ Il y avait récemmenl ciicoro au
(3rand-Andelv un nhuuuioni grothique très remarquable, appelé la (irande-
Maison, qui avait été construit sous Je rëp-ne de Fi aneois V et f(Ui se
rajiproehait par le stytle de l'Iiûtel de BourpiherouUle et * /- /V-fw. Lors de la
ri-union des Andt'l vs en uiu' seule ville, leura écus furent aussi réun;! en
un portant, partie an ju"5; à Delaisemcnt, chimiste ilistiii_ 'ii<. qui=""
vivait="" au="" rnriunnricenient="" rlu="" xviir="" sj="" lctellier=""
neveu="" du="" poussin="" que="" les="" uns="" font="" antenr="" b=""
et="" autres="" peintre="" estinu="" beu="" auteur="" de="" l="" njort=""
en="" hlandiard="" inventeur="" parachute="" ii="" diplomate="" dreux-
br="" d="" quo="" nous="" ne="" pouvons="" tous="" nommer.="" la=""
calprcu="" thomas="" corneillo="" .sont="" tons="" deux="" morts=""
aux="" andeljs="" le="" posent="" dans="" notre-dame.="" fermim=""
grand="" corneille="" y="" est="" inhum="" ainsi="" ses="" p="" m=""
c="" autrefois="" uim="" parois="" dioc.="" rouen="" do="" v="">\in
normand, — - du doj. (l«'GamacUes, — du pari, et de lu ^énér. de Rouen.
L't"glisf> e^dlégiale du land-Andtd.vs, sous le vocable de ISotre-l^am»'.
était à la présentation des chanoines, qui avaient aussi la collation de l'élise
du Petit-Andely. To//f>f/rnp. : Le Petit-Ande!y < si o 22. Ch. dr -r. rrimm
n"* 1,2, 1«, 22 ot 50 Chem. (i iul. eomm. n" 1. Géohujie : Craie blanche et
alluvions contemporains. Adniinisl. div. : Clicf-l. d'arrondis, ot pai \ . — ('oin m. di - pol i < •(->. — 0 avoués. — 5 iuiissjers. — i fomni. prjsenr. —
'{notaires. — Brip. de gendarme»* à> clM'val. — Rec-ett»' pai-jicul. —
cli.-l. de j)orfc c|.t. — Bureau d'enregist. — Couserv. des b.vpoth. —
Entrepôt et recet. des contHb. iîiflir. — •.; — Stat. du chem. flo firàGaiJîon
età Pont-St-Pierre. — Coin, fonc., 50,00 1 Ir. 0 garçons — 1 école spt-e. (lo
1 l'j lilles. — 2 pi'n.-«ions de jeunes lib's , renfermant 180 élèves, dont 57
pensiuiiirir.-s. — T'nr biMiotb. publ. de 2,000 voiuuH s. — Popul., 5,101
habit. J/rw/im. et établissem.. pub. — Eglise nu (îi-aiifl ot au Pe 1
onnettesaree ceti-'^ons : l'un aux armes de France, l'autre aux armes d'un
seigneur iuconnu. Fiefs, Les archevêques de Rouen inféod^r. iit, [M udant

leur possession, ^rl^ p.irfie du territoire jrAudclji', à la charge d'abord de foi
et hommage et ensuite de cens et redevances; et lorsque Gautier'le-
MagniSqne Digitized by Google

AND — 135 — AND céda le domaine d'Andely à Richard-CœurilJes Lombard , le •^pil, de la Porte, etc. il appartenait, a 1781», aux le Pelleii*rde Longuemare. Oléry, quart do fief it haubert , apparteut,en 1180,

à Eust*



The text on this page is estimated to be only 18.26% accurate

AND AND tmtmr engrêié de sable, accompagné de 3 Imvettûux
tie ijueulea {Htsis 1 et 2. En 172;^, Loonor do Canipoyer, écuvtM', est dit
seigneur du Mesnil-Bellenpruet : ses armes étaient : d'arffptit aujc H fosces
degueules. frrt.r 5 tourteaux de mèmét 3 en chef et 2 en pomte. Ce domaine,
qui a appartenu à la famille de la Biirrr', a été complètement démembre de
nos juurs. Noyers. Pierre de Noyers, écuver, tut témoin de la donation que
(aiilhiunie de Daubeuf f^t ù l'archevêque de Rouen . en 1228, du patronage
de l'église de Daubeut. Au muis de décembre 1322, Guillaumedu Bolloi ,
ratherine dti Bcns-Oauficr . sa l'eniuc, dame du Viennois^ Robert et
liuillaume de Villiers» vendirent à Guillaume Benoist tout ce qu'ils
possédaient à Noyerssur-Andely en rentes, redevances, etc. , ens.emble le
ui;inoir « se composant d'une cui« sine, d'une salle et d'autres bAtimenis, «
p!u8 la M P:ir^,]p VA Septembre 1019, moyennant 100,000 l. tournois. Le
4 janvier 1791, la terre de Noyers fut vendue comm * pi opriété nationale à
Texchancelier de Maupeou. Les Pi^anches. C'était un quart de fief iiiii'it (! à
ITj^i. Au mois de février 1543. Etienne de Pie) rendit aveu au roi de son
fief de la Rivière, qui fut plus tard réuni à celui du Mesnildes-Planches. M"
de Cuisy en a été le dernier propriétaire féoi! al. La VArtiKiiiF. «Icnii-fief
de haubert, est cié jtuuj' la l'ii uiiere fois dans une charte de Jean-sans-
Terre, en 1200. l'ne l'aniillr (It^ co nnni parait avoîr oxisté jusqu'à la fin du
xiV siècle. Jehan de la Perrense rendit aveu de son fief de la Vacherie en
1453. Le chancelier de Mau[ieoua été le Uemier seigneur de ce domaine.
ViiXERS. Au XII* siècle, Villers était tenu en honinuiL'" des archevêques
parles coinfos (le Dammariin , de ceux-ci eu purogé pur les sires de Trie, et
de ces derniers en hommage par les seigneurs de Villers. Cette terre est
restée entre les mains des .««eigneurs de ce nomdoll71 à 1188, époque où
elle passa a la famille Picart. Elle fut ensuite démembrée en trois tiels
nommés; le Plessis, Montmort et Grogny. Le premier, après avoir appartenu
aux Si'igneurK ili- l'chii 'ii, à Pierre Lenu)iiiie et à Charles le Roux, passa en
1701, uu sieur de BionvaL I^e fief de Montmort, tiers de fief de haul«ert,
étiitf pfissédé, en 1078, par Pierre Lenji rciur, qui portail : d'azur n l
r/iruroii d'ui' avnniijjagnf dr 3 f/(tursfis de inrme. Quant au fief de Or 'lh v,
il était possédé, en 1552, par Guillaume Michel, écuver, dont les armes
étaient : û'argentà la croix de stitiir, rnnttinme de 4 ét iii euils de f/tietifet.
Agriculture : Céréales, bois. — 3,000 arbres il cidre. Industrie : 1 usine à

gaz. — 1 fabrique de chaux. — 4 fabrique de [)hUi i'. — 1 briqueterie. — 2 fabriques de draps. — 4 mouiineurs de soie. — 3 tanneries. — 2 moulins & tan. — 15 moulins à blé. — 2 imprimeries. — 1 fabrique de sucre. 3 carriè-
e». Commerce de grainsetlatne.— 3librejrie8. — 1 Journal d'annonces
légales. — Foires. le joui- de la mi-carôme, les 4 juin, 14 septembre et 1"
lundi de novembre, —JUarc/ies, les lundis et vendredis. I>'-/K'udatu ff:
Li> Arches, ij^ Baoi elaNDK, LE CUANTIEU , CLEKY , FEtuUKIiOUJi ,
LIÈVB, LONOCBMARB, MaNTSL, LR MBSNJI^ ReLLANUI ET,
NoYEKS, I*AIX, LES PLANCHES, RaMIVAJ , LA RiVIKRRK, 1 A
VAdiriUB, VlliLEKs, i'oi G UELLK, Toulon, ViLLKNbvtvx. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 21.02% accurate

ANG 137 — APP Dépendait du dioc, — du baill., — de la vif. et de l'oît et. d'Kvrrn\, — do la gén. de Roaeo. L'eglise, sous le paU'uuage de la mainte Yi«rge, était à la présentation des huit premiers chanoines de la cathédrale Son nom vient de Amtferiœ vUta^ village d'Auscer: on trouve Anyrrriila dans le nécroio^T ébroïcien , et Atijievilla dans le artuiairc de la lépros^irie de Salut-JNicolas «TErwoi, en 1233. Dudon de S."int-QncnTin, ;:iiTcur fni|«rain, l'apporte (^ueic troisième jour deson teptème, UoUon , premier duc de Monnanliie. donna aux huit chanoines d'Evreux, de l'ancienne fondation, la baronnie d'Aûgerville, avec les diiues de celte vpamiise, celles de Melleville et de la vallée d'Evreux. El cependant , dit M Le Prévost : x Des • lIKIS, le chapitre convenait de Tabsence • complète de titres ei raottaiten avant l'inI erojrabJe prétention de tenir cette baronnie • du comte d'Evreux, qui fut baptisé par « monsieur S. Taurin dto Tan de Tincarna' tiondeNot re-Seigneur quatre-vingt-t-sept; 'lequel couiu- donna aux-dits chanoines • loat le temporel qu'ils tiennent. » On compron'l iju'avec cotte prétention, les eknoines prcféraicni, dans leurs aveux, fonder que la terre d*AttgerviUe leur appartenait de temps immémorial, plutôt que d'indiquei' la doïiaïion do Rnllon. Ve rs 1 U»0 . R J c h a r d -C CL' Il r-d « L i o u c o n l i i m a â l abbayc de Saint-Taurin la dime d'AnWp\Mlle. En l'J](K cotte- pamis-so osî titôo cottime un dt uu-iiet « dans rhonneur ou conté d*Evreux. n Les huit premiers chanoines de la catho«Itale prenaient le titre de baïsons d'AngerTiU^et avaient chacun nne portion du domaine. Ils furent maintenus dans la possession de la haute-justice <u plaid de l'épée de celte paroisse, dans l'eniiuête de 1209. Otae un de» volumineux registres relatifs t Angerviili' (jiii oxistent h la préfcetiiff de l'Eure.et qui, pour la plupart, contiennent le éeuombrement des propriétés des chattoines du chapitre, on lit, à la date de 1521, UD aveu qui cuntient le passage suivant : « Ilm aud. tief et lieud'Anperville, il y a « huit masares, lofis et establet qui con• tiennent, ftvec ol compris tout leur do• luine de ladite sieurie, trois cents acres • . Hameaux: les Favmx . la Gvbxjlb, DU Val,, S.INT-MaKT1N, ViLLENEi,VE. AuricuUwe : Céréales, colza. — 780 arbr. à cidre. IndiMrie : 1 Four à briques.— 2 PateatH, .âJPPS^VXLXiE: dit .^IVNXIB^XJX* ParoiMC des dioc* — Baill. et génér. de Rouen. ~ Des doy. et élect. de Pont-Audemer. Ên latin, Ajjivilla ou ApevUiay maison de campagne d'Apius, disent certains entiquairos, village des ponimitis, du

.■^axon apple, suivant d'autres savants. Quelle que soit l'étymologie de son nom, cette localité paraît remonter à une époque très ancienne. Son territoire était traversé par la voie romaine de Juliomagus (Lisieux) à Noviomagus (Lisieux). On a découvert sur le penchant de la colline de la Fontaine-aux-Malades, un certain nombre de hachettes gauloises en bronze. Le nom de ce village est cité pour la première fois dans la seconde moitié du XI^e siècle, à l'occasion de la donation faite par Pierre de Condé (1^{er}, à l'abbaye du Bec, d'un moulin à Appeville. Vers le même temps, Ansfrid, veuve de Guillaume de Monfort, offrit son fils Turolde à l'abbaye de Préaux, en présence d'un prêtre non nommé Richard d'App Pierre de Condé «tait issu d'une AUE

The text on this page is estimated to be only 15.17% accurate

— 138 — (rAppevillc, avec les terres, les dîmes et ie.s dépendances (1). Les rôlc« normand» , qui remontent à 1180, nous iilliviit siMivent le nom des seigiH iiii (l'Apin'ville (2). Kii lis 1, Rul.crt (VAppevillo et son frèro reçurent du i^i ~2 1. \MX\r l'aire répaivr les mai.suiis i; :^;.!l^< de \at(eville. ('(• KolK-rt éuiit a^'eiii tiu Ticsur, et l'on voii, ii la date de 1195, qu'il était roHquataire sur les impôts (liril avait reriis d'uiir suliih * .-^ eoniples avec !(' Tjvsof en ll'.*S, el Ht état tle 'SSA 1. pour le pro luit de la loith de MontftH't, de 122 1. pour celui de la tV iV t do Roumare. Quant & la somme de 022 liv. provenant de la forêt de Vatteville. il justilia de 80U emploi : ses gages pour la recette et la f^arde de cette dernière forêt étaient do 44 liv. par an. Laniirv, fil< If (i, r.l;ov d'.Xppeville. ;ivniit fait une leclaiiiaion injuste, fut eundajiiiic à 20 S. d'amende, et li^,Miiv pour cette somme sur les rôles, à la lia'i' de 11".>8. Une auti*e lucniuu nou.s apprend que Gaultier, frère de Guillaume de Vatteville, paya 33 1. au Trésor, afin d'avoir le droit d'é[>rniscr la lille de (luillaunie d'.4ppeville. Eiiliu, nous y trouvons l<> passae suivant : «I Rol>erl d'A]>peville, 2Li()ni;«res pnur aeli'-l< r la lionne vcdonié du roi t t. la eoitiirlualion de lu charte du nd Rieliald, pjurvu qu'il paye3,000l. qu'il a perem-s. » Les fraud* > riiniUM'rfialt's étaient fréquetes a la lin du xii' Kiécle , bien qu'elles fussent punies assez râvèrement. André d'Appeville (3), qui se livrait a l'ont-. \udni«'iilH d Vttr;tir>> le^ riiat«!« cuicccruat Ap|H ville. C'était iwob>U|«neut l« frère d» Rohert, eilé dans trois dépêches de Jcau-saiis-Torr au muient du déclin de sa puif«sance c: Normandie. Le roi Ta vait chargé d'aller ei Ani.'ii lettres do la lin de 120.'J, ro prince '*n maître, le j'oi Jean jusqu'à le suivre en Angleterre; on le tpi>av« on 12ir>, au nombre dosjurésquiallirme'i .''ii av<>c i>ermontle:j ilruits réciproques «le Tabbaye de Fécamp et du comte de Moilan »m b s marais do Vatteville et d'.Vizii r , l . ('. rte mémo aiMH't'. Mathieu de la l'oterie, t,iii a \ ait épousé.Ieanne du Theil-Nolcii t, confirrn l'abbaye du Bee dans la posHoitssion de la ;\ Apiievilh». Un trouve, dans les titres de l'abba^vc du Bee, «n p'rand nombre de pièces» r«l'iativos à Apjx-viile. Kn Ivrm.uii nommé Richard Apostoire donna au Hee un*' demi-acre t\o lej l e à .\ppevillc. \i l> ie luili 11 tr.oi. « La cure valait 2.~> 1. de revenu et la pnruisao contenait 120 feux ou chefs de famille. » l-n i;i02, Robert de Morienier, seif?neur i!r r.Ii(s-eville, dans un contrat d'acquisition «le <.

liv="" de="" rente="" sur="" la="" viet="" l="" i="" plus="" d="" si=""
bs="" sei="" avaient="" des="" int="" lea="" bords="" risic="" car=""
en="" un="" enqu="" pour="" laits="" s="" pass="" lileville="" pr="" on=""
appelait="" au="" t="" richard="" chevalier="" kii="" raoul="" petit-tils=""
dt="" m="" tusei="" et="" chevalier="" brestot="" fut="" il="" louviers=""
do="" transaction="" intervenue="" entre="" les="" deux="" fr="" .=""
lui="" conna="" trois="" enfants="" jean="" su="" c="" cfeuilleauine=""
qui="" prit="" eccl="" jeafine="" mari="" hautemer="" seitrneur=""
kervacjues="" m-="" e="" um="" lievalier="" avait="" remplac="" son=""
pore="" comme="" seigneur="" renon="" cftte="" ann="" u=""
labeurriflr="" digitized="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 23.61% accurate

APP — 130 — APP » l'infirmité de Pabbaje du Bec, à toute préten» :
> i! f 11' jiatioiafre de Téglise. Il fui tué, caUL'l. en ooiiluittant sous les
ordirs du ft^Bie (l Aumalc, a Ja bataille de Verneuil, lumnt trois enfants : l'
Jean II d'Annebaut, j^ieneur fl'Appeville: 2" PitTiv d'Annebaut, •cifmeur de
Brestot; 3° et iobino d'Annetan, Biariëea Richard de Lîeurey, seigneur I>u
\em\t» de .b an I*^ d'Annebaut» le curé d Apperille bailla sa cure iMnsire
Thomas du Ca> bk. pour trois ans, moTtiuatâOl. par an (1). >aB, it*dn nom,
eut, raeunes d'Annebaut, ifpeville, Brestot et Au^rayàTriqueville; il fut :
ntilli'immif rie la rliaiiiy. ûu roi tt connétable WKditaire de Normanij#; *a
[•rPiiaicTO femme, Ibrif Blossëi, lille de Va Blosset , seig nenr de Cnoages ,
lui donna 'Jl enfants: l*Claade d'Annebaut 2'Jacqne;: irAiiicbaut (vdiaal d u
l i I r e «l e sai u te ^DM, évêqne de Liet abbé (lu \ioc : ^ Anne d'Annebaut,
tWttàJeandc Vicux^•iit, aeignenrde Cbail4 Jeanne d'Annebaut, ^> •ierint la
femme de ' 'fn àò Sé'.Tefain ^ Mario d'Ann- baut, V'Uie do Hëlie dt- Saini-
Germain. l>c son Second mariage avec Perrine de ••i'onrt. .b'ari II
d'Annebaut ofit encore filles: Alice, mariée a Julien du Sauswignenr de
BameTille, et Marie, ab'•»wde Saint-Amand. Claude d'Annebaut succéda à
son père '*rj 1515 commença a se faire cotinaître * lîfléft iise de la ville de
Mézières assi^ée, •"1*1521. i»?.r le onmt de Nassau. Il se coude gloire a la
bataille de Pavie en com • ««tttt ions les yeux du roi et fut fait
pri»f»iiierconirii- lui. H défendit ensuite Turin •^•ûire l'armée impériale et,
en 1536, il enJ-*» aux imjwrianx différentes places fortes MPiéœ .nt : ie roi,
voulant le récompenser, *"^_W|nlaiiit^frénéral de la cavalerie léfyère.
L'tBiiêo suivante j1 lui de nouveau fait f"»i>ui. rs. us les murs delà ville de
Thé^r\hr .[:rii ,-.t;ut venu aeooarir. •I' (ie Beaurepwre. Bgliae d'Appenlle-
AniMbaul. Le seigneur d'Annebaut ayant recouvré la liberté lit bientôt de
nnuv. aux exploits ei, après la prise di» 8aiiii-F(>|, François I" le nomma
maréchal de France, lui donna le gouvernement du Piémont et l'envoya en
amliafsade extraordinair»" à Venise; il était en ce moment commandeur de
l'ordre de Saint-Michel. Le roi le combla de faveurs et le créa, en 1543*
amiral de France. Claude d'Annebaut commanda en chef l'expédition
d'Angleterre, battit — ^ trois fois les Anglais . _ sur mer. puis fit tous ses
ellorts pour rétablir la paix. Pendant la disgrâce du connétable de
Montmorency, François I" en fit son premier ministre. A la mort du roi qui
avait été son bienfaiteur, l'amiral d'Annebaut se vit privé de sa charge de

maréchal de France et fut éloigné de la cour par Henri II; mais plus tard il
 rentra (Il ^Vàco et fut rappelé auprès de Catherine de Médicis. Il mourut à
 la Fère, en Picardie et fut inhuméàAppeville dans l'église
 paroissiale quelques années après, les restes du cardinal son frère, furent
 déposés à ses côtés, — L'E;rliso d'Appeville , dédiée à saint André fut
 commencée en 1518 et achi-vée par les soins des deux illustres fréi es
 d'Annebaut ; leurs armes reproduites dans différents endroits attestent
 sufliamment t|u'ils avaient dû contribuer pour une large part dans les
 réparations. l II aveu du Bec de 1521 établit que les religieux possédaient à
 cette époque, outre le patronage de Téglise, le moulin do la ville et deux
 rentes, l'une de 5 s. tournois, l'autre de 10 s. sur les moulins d'Appeville qui
 avaient appartenu a monseigneur Hector de Boseherville. De ir»-,>t? {\
 154fU'Hmiral fitbfttir le fameux château de son nom à Appeville ; les
 pruportionsqn'il lui donna étaient si énormesque ni lui ni ses successeurs ne
 purent le faire achever. Le pavillon du nord seul fut terminé^ mais de toutes
 ces constructions il ne reste aujourd'hui que des monceaux de ruines. On a
 jiré'iMidu ([ue l'amiral ayant le projet de rendre la Hislo navigable avait fait
 Digitized by Google



The text on this page is estimated to be only 13.61% accurate

APP — UO APP poser les énormes anneaux, en for que Ton voyait n:iguéi'>'>! dans le^ mur]5, et ses biens, au lieu il retourner à la famille d'Ânuebaut, furent maintAjnus en la possession du mari, jusqu'au remboursement des sommes qu'il avait payées aux créanciers d la suci-essioii. Fn ItilO, la baronnie d Annebaut fut or; ?ée en marquisat au profit de Bernard Po ti' rde l',!éren<.>nrt, mari de Anne d'Aiin* baut, qui mourut en I0t>2, après avoir traus mis son marquisat à René Potier duc d Tresrae et doOesvres, son frère aîné K7, devint l'année suivante chevalier des ordres du roi et mourut à Tafre do quatre-vingtquatre ans, le t) décembre 1701. laissant douze enfants, issus de son maria^çe avec Marie-Franeoisftdu Val, fille de Franqoiadu Val, œarcinis de Fontena.v-^klareuil, ninbti.^sadenr à Londres et à Rome. Lé i>. coud des eufunis Potier, nommé Léon, entra dans les ordres, fut abbé de Heriav , devint eardiiaal - arcliev."-(|ue d eomte d'Annebau' et iiiiouril ieiliie; l>iTHard-I'r.:!ieois P.iiier, rainé de « elle nombreuse Jamille, liéi itadii niaï qiiisat d'Annebaut, mais en 1723, Jean-Hapl isii- Daiiii'an (rAnnebau, au nom de Claude-Cbai-loiic de Tillv->!)^Biaru, héritière de .Madeleine d Anncbaul, rentra en possession du domaine de ce nom, en payant iTO.tKX» liv. aux créanciers du duc lie (u'svr» ?'. Les armes de la famille Potier de tJcsvre* étaient : d'azur à 2 nninis, (Vw OH ftifUC quartier cr/iitf>iet'- d tir(if)it cl d'nz'ir. Apres avoir recctuvr»' le iMart[uisat d Allnehaut, M. Danican rentra au«i^i en possession ■ 1:'. \iroiiné de Poiit-Audenier. pMir Inquelle il eut de grands »lén»ôics av.v le Fisc, et dont on prétendait qu'il était »eul«meni enga^nte et non éebaiiLriste. .\i"" nican, ivli^'ieuse ealun-lne a Paris, uUlfUr d'une volumineuse huioiie dca CariuéUlej* de cette ville était probablement sa fille. (Il jii>lir.» xrrçait dsn» Ir*^" ix^"n, a Appcvikle-Apovttaut, a Aui»igny-«tt^Tnqu* Digitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 17.44% accurate

APP — 141 M. Oanicaii moarut en 1765, laissant ses ' affaires dans \o désordre le plus complet : i abhé Terrav, à la suite d'un arrêt de 17W3, parvint à faire vendre la viconité de P<>ntAudem«r, qai fut achetée par Clément de Barville, avocat général à la Cour d«'8 aides de Paris, chaîné de rembouraer les finance» d>a|rag«inient (1). Le second marquis d'Annelmud du nom [■ nebaut, appartenant à la succession du ! • sieur Danican, engagiste du domaine de « Pont-Âuthou et Pont-Aiidemcr. » Il laissait un fils mineur (jui se vit bientôt dépooiller de son marquisat. t La terre d*Appeville-Annebant fut é^alecœen' vendue :i Clément de Bnrville, par ae»e lin 2i) octobre 1777, moyennant la somme de ^,000 liv. Quoli]UPs années après, le ' "juin 17S4, sur le rapiuirl du ministre Ca'cnne, un arr»*t enleva la vicumté de Pont- ' idemer au marquis d'Annebaut. ' Sous la Restauration, le marquis Danican fta nebaut réclama la propriété de la f r i-t Mitnffort, mais une ordonnance de is-^l *: déclara seulement cntragisto, et comme le fnx d'engagement avait été n luboursé, une r.H*jrinanre d" ISf^,! le liélMtuta de ses préti;n

The text on this page is estimated to be only 13.03% accurate

APP APP sa f^{mm}, «tonna aux fclif^{ieux} du Bec toute la r M r
(> jtcville; deux moulins sur la Ri«tle, iirès de Monifort. nnniins les
moulins de Rniidctnare. aver maison, raotc el moutiers et la pêcheie; puis
il lyouta le moulin de Becquerel, avec un vivier et la pêcheie ; enfin 7 l.
H> s. 5d. fins pai* les hvi!l(' . Le hameau de Kondcuiare lut cruellement
décime par la pcôte de liMfi. On assurr .jn une jiersone seule cehappa au
fléau. Avant 1830 ee lieu était un siniph' earrnibroux pèlerins qui s'v rendent
ce jour-là r- tit j»roecessiontiell(^nivi«n:iiif il ■ la vciite du nioldier
d'Herbert. B 'iirin, i u liiife pour avoir blessé Robert de l't nner. fil 1
l'G.r'.iillauuiede l'OrtiM" fiture deux l'ois sur les rôles du iiesor : la
première lois pour 100 SOUK 2 den., pi»ur ses prise» et malloios, cl la
secon«b')<. >ur: rtier,v est inscrit en 120) pour 10f> s. comme caution de
Richard Landry. Au milteit du xm"" siècle, il existait i\ l't)rtier une
léproserie asseii importante ; liudes Ripraud, dans son Ponillé , dit que dans
l) L'd premier loi il« Urre rte Zî anv* est intimé wjuî> chaque. cefte
léproserie se trouve nne chapelle, dont \o dessei vani avait été présenté pur
le roi de France. Vn aveu de 13în porte qtiMI est <1ft à Raoul d'Aunebaut,
eoninic sieni-de i'Oriier, par le t à la léproserie: le roi piè.sentu encore en
1487» mais depuis les chanoines de Cléry en ayant obt(>nu le patronage, y
présentèrent en ITk^S r-t (!('»rl;irèi'ent avnir : telirl . l'abbaye dn liée le ^
liellu en l3H)à Raoul (iHrf.Mi< sal , e.)ieu,> er, (avec toute la droiture que
ledit manoir avait dans la joi ét (lu lieu ^ious la redevance de 1 i«S sous «le
ri'ute. D'ajircs les chartes* de Tabbaye, Raoul n'exécuta pas
sesen;;i]::enieiifs et f ut évincé, alors b s nioiio's lii irei-en; à Mieliault
Laïsio' I<>s masur4's ci hi>i'ba^es A\\ \ ieux-. \Ioni l'ori , I à la ré!«erve
delacinpellcdeSnint-Mislelorl j et de diin'; ' lit-'S Jiièfi-s de terre
dépeuilwiil de lu chapelle, moyennnni 50 sous «le rente. I î^n jufrement de
14f3 rendu entre i'ul»baye du l'.ic et M. .lean Leiebvre. curé «r \ppe\ ille.
ordoiinau\-.Montj f«iri appaiti.-ndraieiii aux moines. Par la suite, fi. t' iln
Vieix-Montfori [appartient a Anloin»' «le (îrippiere, écuyer, c:i]>itaine de
ehveau-lcirers, fils de Jean de (irippière. «-ii iir ilu (v^nesiia^*, Illeville, et •
de Jieiev'i ^ • I ' l'.ienvenn. APIM-MLLi: l'IT ANNKL5AUT, canton «le
M- riitort. sur la Risloetles ruisseausdc Billi>u e; de ('laireatt . — A l(> m.
d';lt. — Sol composé d'alluvions conU'nip

The text on this page is estimated to be only 20.20% accurate

ÂRII — 143 — ARM 8d5hab. — Surf, terr., 1,334 hect. — Contr. long, l.'yiQ fr. en ppal. — Rec. onl., budg. iSoT. 10.248 n. — 15 perm. de chasse. — • v. Percep. de Montfort. — Rec. des cont. ifid. de baint-èeorges-du-Vièvre. — Rec, tarai, de Montlort. — 2S débits de boiss.' — Eirlist?, paroiss. suce. — Ecoîo niixto de 45^arç. et de 49 ûlles. — 12 eu fonts admis zniait. — Uiûson d'école oi mairie. — Dist. ea kil. aux ch.-]. de dép., 55; d*arr., 11; et lie caiii., 3. Agdnilture : Céréales, piniric-^, lin, bois. —] ,800 pieds d'arbres à cidre. Industrie : 7 moulins à f ié. — 2 fours h «biu.— 3 briqueteries. — Machine à battre loflomobil«. ioume/ce : Foire le 25 avril (chevaux, bestiaux, draperie, lin, bonneterie, mercerie. — 2'S septembre, 2 jours (grains, choîiiiiix. etc.). — Marché le jeudi.--55 PatérUés. j bffjcnndnnces : Béquverel, le Bois, leBoi;iu;, \ lbBIN&LS« L&S Cabots, LKSCHAUKOULiNIËRS, CuiBEâO, LA. CIAIS, L88 Gr&AVME, HaU' SARI), l'Hermitaoe, Iacktte, lesMakestes, ^frSOT, Mortaomk, LB MOULIN-Dt'-BolS, uMuLoTikRB, us Plambts, la Rocque, :>)DEMARE , I.A SaUVAOBRIE , LB VIKUXibrroRT, etc. Âncienne paroisse du diuc. de Chartres, province du Pei*ehe, — du comté i* Dreux et du Pari, de Paris, — des doj. 1-t.^lcct. de Verneuil, .\ment(uiœ^ nom sous li-cjucl ce village itait désigné du temps de Tuccupation romaine, .^ignifio Tin lien on l'on élovoit dos (fvopeaux de bœufs ; son église, dédiée à «aiht Martin, indique une des premières [•arois^es chrétiennes de la contrée. Vefg le milieu du x* siècle, alors qu'AriM&tîères était à peu près inculte, un elieraliernomnié Archinulfe, df>nna ce village 4 l'abbaye de Saint-Père de Cliartfs. à l'ex>^ptiou de 2 sous de rente et du pasnage. ban» une charte de la fin do x* siècle, sipée par r.autii pT", roiiitc do Dreux, et du Veiaa, par su feuiwc Kve, tille de Landry, jadis aussi comte de Dreux, (>t par Rosselin, leur fils, Arcbinnlfe vendit le patronage de la paroi««i^ aux religieux et ne tarda pas à l'usurper après en avoir reçu le prix. Au moment de mourir,' il le restitua à Apres sa mort, son lils, nommé Teudon, i cédût à de mauvais conseils, s'em para à se n [t^ur de la vicairie en faisant sonner la ; cloche de l'église, et ne consentit a renon- ' ••ses prétentions que moyennant 10 3ous ils derniers. ' j t^a peu pins tard, Albert Ribaud» sei- | gneur suzerain de Teudon, s'empara à son profit de la rente, du pasnge et de la vicairie, qu'il restitua bientôt. Le savant abbé do La Rue ponso que le Robert d'Armentières désigné dans le /JomeM&çy AmIc comme sous-tenant pour une inuii^on en Angleterre,

était d'Armentières, près Verneuil. Deux chartes du cartuaire de Saint-Père font mention de Foulques et de Fulbert d'Armentières. Une bulle de 1100, de Pascal II, en faveur de l'abbaye de Chartres, cite l'église d'Armentières sous le n

The text on this page is estimated to be only 12.70% accurate

AR {M — 144 — de prêtre et se maria par surprise avec Anno (Joofirov, qui lui donna successivement quatre filles: que le païe Iniocent VIII consentit à lui donner à cause de la bonne foi d'une fille de son pays, en l'union, à Henri, fils d'Eubtachi, gouverneur de la Ksc sans avoir été marié; 2° l'édification de Conilans, dite M^{re} d'Armentières, «seule héritière de sa mère» le 14 avril 1714, après avoir donné les terres qu'elle possédait à son cousin Michel de Conflans, (qui se qualifia depuis de marquis d'Armentières. Le 14 mai 1714, fut maintenu de noblesse, le 30 juin 1714; il portait : d'azur à deux fesses de gueules surmontées de 7 ondes de même AetW, ARMËNTIÈRES, canion de Verueuil, «à l'Avf, . h *J():> m. d'alt. — S^{ur} : diluvium et craie blanche. — K. iup. n° 12. — aU8 liab. — Surf, terr.. Cil hect. — 4 Contrib. , 2,009 fr. en ppal. — Hee, ord. bud;r.. 1,7'is fi". — Pereep. de Verneuil. — Uec. eont. ind. de Hu^{mes}. — Eeole mix. de 'X' enf. — Maison d'iceole. — Parois», mve.. — *resb\l. 1 débit, de boiss. — lU j»ermi^{de} cbat^{se}. — Disl. en kil. aux uU.-i. de dép. et d'arr. , 48; de cant.. II. uéftendanm : Hkllou, Bois-Marmot, à l'IAI Vn JÈKK, LA CLIKVAI.FIU:; LA FAILLIK, Saim-Ltienne, LA Vacuekië. Agn'culture : Céréales.— Prairies.— 7.000 arl)res h cidre. induMlrie : 1 moulin à blé.— 11 Patentée. La commune actuelle est formée de réunion opérée le 5 août 1820, d'Arliér • et de P>éienfreville-la-Hivière. 1° AKMKRKS d. iwndait du l>io.-., — » Baill.,— de la Vie. él de rKl<>ct. d'Kvrou — De la Gt'nér. de Rouen. t>n dis.til aulrefuis Asinnria, vilJ;j;r une valli'»*^ ^^o ! sine de ce ihèàlre eiiuor«; toute remplie d , débris anliqui s sur Navarre pari d'un >liaieau «lWnieres. u dont f>ii voi' u dit-il, » enore les dél>ri.s sur U's coitiu « dt» Sain t -< le rmain-de -Navarre et d'Ar « nières. près d une vasié exe;ivatii>n ap])e « lée le iruu du diable. Il est facile de suivre le contour des murailles ; cllo8 ont un « irrande épaisseur ei j)araissent de construction normande, quoiqu'on y trouv* »i quelques pierres et des ruines ronnoises (c réditice senilde avoir)>caucoup plus d'ém M tendue qvie Je lU' l'indique : peut-être y a-t-il eu plusieurs tours reliées entre elle* << par des murs et formant une \-aste en* ' a ceinte. » Le même auteur suppose qu'Hérlevé, mèt*. des enfant;: de Robert de Normandie, ' était la fille du seigneur d'Arnières, mais ne eite aucun titre à l'appui de son assertion. Placée près de la ville épiscopale. cote , localité

lut une des pi-etni.' !* s de l.i (filtrée à «•nd>ras^er le chrisUauisme comme
l'indi(|ue son éarli^e dédiée à saint Martin. Lt)rs(jue le eomti' Hicliard
fondu, en iOC

The text on this page is estimated to be only 21.43% accurate

ARN - 146 — A[^]RN 1 acre de mesure, 20 acres d'enclos, 60
acrea li ;'if'qa'à son retour, puis il «goule : « Si «jf ne pouvais pas revenir,
je veux que ■ Robert et ses héritier' U'irilintes re'nte sur mes moulins
d*Arnières. » Eu 1200 un (lit'valier, nommé m!, }iaArnièreâ et y possédait
une seigneu*; il avait marié sa fille, nommée Avicie, j Mathieu, seigneur
d'Orvaux, et lui avait c/flislituc en dot dix snu?? ;:&lité une dime égale à
celle des ehanoi« (2). Au commencement du xiii^e siècle, les cèartes de la
Noé font mention d'une Isa[^]'[^]lle d'Arnières, veuve de Rogei d'An 'lé, lui
confirma en 1208 une donation laite à «tte abbaye, do diverses pièces de
terre siWèes entre l'Iton et le sommet de la côte, ^frs la îrrnnfT!' que
lesroligioux JiOssédaient suhauil\ an; mais qui loiim la moute et if ("hain
part desdites terres. En 1221. rrconVoy FéiL.du consentement «itMaihilde,
sa Icmme, vendit à Alice, abde Saint-Sauveur f un pré et des
RQteiàAraières. '1) U Prévost. ^ Cutuiaire Dt[^]rmuid. 9. I. Une charte de
1225, de Philippe de Chese, permet de croire». dit M. Léopold Delisle, que
dés lors les religieuses de Saint-Sauveur songeaient à établir de nouvelles
habitations à Arnières (1). o s'il arrive, dit « cette charte, que les religieuses
viennent « donner sous la redevance d'un cens ani M. Gadbled a dit que lea
reliyietsfs venm'ênt mdttmtment chasser à Amwres; c'est là une erreur. < ar
pi cIIps y allaient quelquefois prendre l'air et sedélasser, elles n'ont jamais
assisté qu'à une chasse an cerf, eu 1289, dont on a beanconp parlé et que
Ton raconte ainsi (2) : « L'évesque d'Auleil, reconnaissant que « les esprits
ainsy qu'un arc toujours tendu « se débilitent , permit à Alix de Mergiers, «
abbessc de Saint-Sauveur,' la récréation « du cerf vené, dont la dime lui
api)arte« nait, par donation faite à cette abbaye, « par Riebai d pl Simon,
comlrs d'P'vieux. « Cette dame ayant cboisy un beau jour « d'esté, fut,
accompagnée de Perrette de « la Croisette, sa prieure, "Niculc di- Tnli«
gny» Jeanne Duplessis, Juliane de Briônc « et Alix de Crèveœur,
religieuses, se di« vertir en la maison et .seigneurie d'Ar« nières ;
Guillaume d'Ivry, grand veneur « de France, prit cette occasion de vener a
nn cerf, qui poursuivi jusqu^aux abois, « vint jeter ses larmes dans les eaux
de « Saint-Oermain, où ces dames eurent le « plaisir de le voir mourir. La
nappe dé« pouilli'c jKir Thomas de Snint-Pierre, fut « portée dans l'abbaye
de Saint-Sauveur, a dont les voûtes retentirent à l'écho mé< « lodieux
descleroDS et des joyeuses accla« mationsqui finirentcette r^ale religieuse

'« et otticieuse. » Un aveu de 1411 signale un moulin d'Ar[^]nières comme relevant de la baronnie de Gareucières, à la condition de payer tK) sous de relief et d'offrir un fer de lance à la saint Remi. Co tuit explique comment Guy César de la JjU/a rue, héritier de la baronnie de Gareucières, en la vendant à Adrien du Boso, seigneur de Vit . rniont, ditque la mouvance s'étend sur Arnieres. L'abbaye de Saint-Sauveur eut, en lt}4l, (1) Condition. VÀf Mémorial histo-i-que des ri-f[^]qiics . riilc et comté d'Evreux, édiUt par M. Leb«urri«r. 20 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.68% accurate

ARN — 14ti — ARN un jn'ocës ipii trancha une (iiicstion tic di'oït controversée jusqu'alors, À savoir: si les communautés reli[^]ienscK pouvaient exercer Je rof rait fV-odal. Antoine Hn ;!î ti \ ôiiiver, sieur tlt> la Ple-[^]se, à Guuliaiuvilie, avait yehoïc dans ce village des héritaîreî* tenus do l'ahUa[^]e de Saiiit-Sauvriir. L':>.l)liesse Louise «lu l'I-ssisLiancourt iuientu l uctton de reirail t'oodul, la viconité d'Ëvreux lui donna raîs[^]ion, mais sur un appel au Parlement, la Cour, par un ai i'ël du '2'2 di'tîenilji i' 1*'» cassa)e ju-citiier juL't'iiiieit et décida ijile le conX' iit a «'tait pus i"ece\al>le ilais sou aelitjii I . Kn 17 I'.), Aniiéfes dépcudiul de la serj:enlc'rie d'Avrilljr;ouycouiplait un iVu priviléjrlê et 49 taîHables. L'éf>[^]Itse était à la présentation de l'abliesse de Saint-Sauveur. Les reli[^]ri-'uses eéilèrent ni\le partie de leurs propriétés aux ducs do Uouillou avant la Révuiution, et lo surplus fut vendu au pffdit de lu nation. Un hameau d'Arnières portait le nom do MoNCBL, du latin Monmitts (2), une éminonce. (luériii Mt)nceull«?, tpïi épousa riiéritière d'irreville vers 1*[^]21», devait tirer son nom de ce fief. En 12U, une mesure indiquée eominc sise sur le bord de l'eau, entro le Moncel et Aniière.*.: Une noie de M. U. Bordeaux, publiée par M. le Prévost, article fférengevUle[^] indique îiiérlnil!.[^] Un Ij-is - empire, queh[^]ucs monnaies du moven âge, un sceau du xvîu* wêcle. hf* tumulus on se trouvaient les cereueilsqui nnt été fouillés, en contenait beaucoup d'autre;qui sont restés intact.s et qui sont recouverts atigourd*hui par remplacement de la route. La carrière de Bapaume aujourd'hui abandonnée, a fourni une pat tie des pierres qui ont ser\i à construire les anciens monuments d'I'ivreux ù',,. •Z" BKRKNCKVILLE-LA-kIVIHKE doit son nom à un seijiiiieur franc nommé Héren[^]er, et la chapelle rapi" îl,- lui (]■- [dus anciens souvenirs de l e[^]lise d Lvreu.v. « Saint Landulpbe ou Laud, qui |;onverna M le diocèse jiendant la prentière moitié du « MI' siècle, lio plaisait , dit une pieuse trait dition, à ^'oùter à Bérongeville ces joies «do la vie contemplative et sulitaire si (J> Archiv<>« (hi >' r> M ■ tit defRûlMD. urs tle nos coi w frées. On montre encore la cav<>rn(' à IM ((uelle ce souvenir e.st attaché, oi o u y vo « la statue en bois de saïutLandul plu.-C ei » ^i'!is Son invocation qu'étaï' dé lié-o ré'}»li* « part>i.ssaie siiué»; tout presdti tci ritoii « d'Arnières, et dont il ne reste plus quo de a fondations. «A quelques pas de l'éçlise se trouvai «une fontaine qui a été Tobjet d'uti picu' L'iMinle connmmieatioi M d llvreiix a lireleuil |t ri; i de la

eoiaif Mer (1). » Il ne nous paraît pas déuionlr»* qiif Hé rengevilie-la-Kiviér«; ait été divi.sc en la donation t'aiio par Raoul d'Evreux à l'abhcive de Saint-Taurin , de la moitié du territtdre de Hérenu'e^ ille. L'existence d'un GeollVov de Ré rentr» -ville nst révélée par une eliarte do .Mathieu d'>rvaux. antérieur a l'J(>:> ; vers le ntdoie temps, vivait aussi Raoul le Tourneur de liéreugeville. Antérieurement h 1280, Riebard do Béreiif^'cvilie, prêtre

The text on this page is estimated to be only 13.83% accurate

ARK - 147 - ASK ferrioes, les biens dont Marguerite de Sac^{ivill}«aTattla propriété. Yon de Garencières fut raaint0, Mg* Jehao, sire de Montenav, 4(.,ti[^] présenta à la montre de Beaumont li iliillô on horame (rannos. ;tvrc un autre, >Deaf archers et quatre vougiurs, tous suf<:
feaminent="" modleb="" et="" arm="" s="" k="" pr="" ainsi=""
accompago="" le="" ure="" de="" moritenay="" prouva="" qu="" plus=""
fuifjiaiii="" seigneur="" la="" vicomte="" d="" evreux.="" philippe=""
jaet="" jean="" montenny="" tie="" onrrnririvs="" furent="" wigucurs=""
du="" berengevillc.="" tllm="" fief="" deberengeville-ia-rivi="" n=""
duch="" trkvreux="" par="" dviny="" licf="" di="" haubert="" qui=""
fut="" marfriiei-it.="" lueuvillc="" pocedd="" pur="" .ii="" ni="" i=""
baron="" oarenti="" milijioof="" t="" nvr="" :=="" il="" l="" reeonuaitre=""
kjii="" montenay="" noble="" marguerite="" mornaj="" son="" vendu=""
b="" ii="" mesv="" olivier="" do="" ilallepret="" dame="" velu="" sa=""
femme.="" llalg="" escuyer="" chevalier="" roi="" seifrueur="" ciirf=""
acheta="" encore="" uu="" des="" sircs="" moutenay.="" en="" hal=""
chevalit="" r.="" titi="" berengoville-ia-rivicre="" avait="" lire="" p=""
plessis-grohan="" lmk="" bruaut="" carri="" seitun="" est="" connu=""
fonda="" ri="" fit="" ch="" tiit="" a="" u="" sainte="" vierge.="" tase=""
francs-fiefs="" pour="" porte="" bereng="" rivi=""> d » laB »nneville; 11
feux fnviKgiés, 25 leux laiiiables. » Les habitants de Berengeville avaient
des •i*iat trusafre dan=: li forêt d'Evreux, consUks diuis ieCoutumicr des
forêts do Norttttdis rédigé vers 1400. U taxe des francs-fiefs dont nous
avons ?*riè nous révèle l'existé née î»nr cette pawwc tles fiefs Baionaku et
LK Conte; le f umier était possédé, en 1469, par Jean fi'*ignard, noto
comme absent à la montre Boautnoul; quant u l'autre, Jehan de MoiiEcy en
était seigneur en 1562. L'é;.li\$octait à la présentation derabbesse ^ Saiot-
Sauveur. ARXlÈliES, ciuit. d Evreux (sud), sur riioB, à lûQ m, d*alt. —
Chem. de gr. com. 'h)L Aafc P«tti (Duavaie). Avra de 160«. n"37. — Sol :
alluvions contemporaines, sables avec meulières, craie blanche et calcaire
lacusfro inférieur. — 544 hab. — Surf, territ., l,^^ hect. — 4 contrib., 7,107
fr. en ppal. — Rec. budg. ord, 2,731 fr. — o d'Evreux. — Fercep. do Saint-
Sébastien, — Rec. cont. ind. deConi lu s' — î*;*irois8. suc. — Presbjt. —
Ecole mix., i>t eut.— Maison i*éecole et mairie. — 4 déb. de boiss. — 8 p
M-m. de chasse. — Dist. en kil. d'Evreux, 0. Dépni'lnncet : Lb CHArmER-

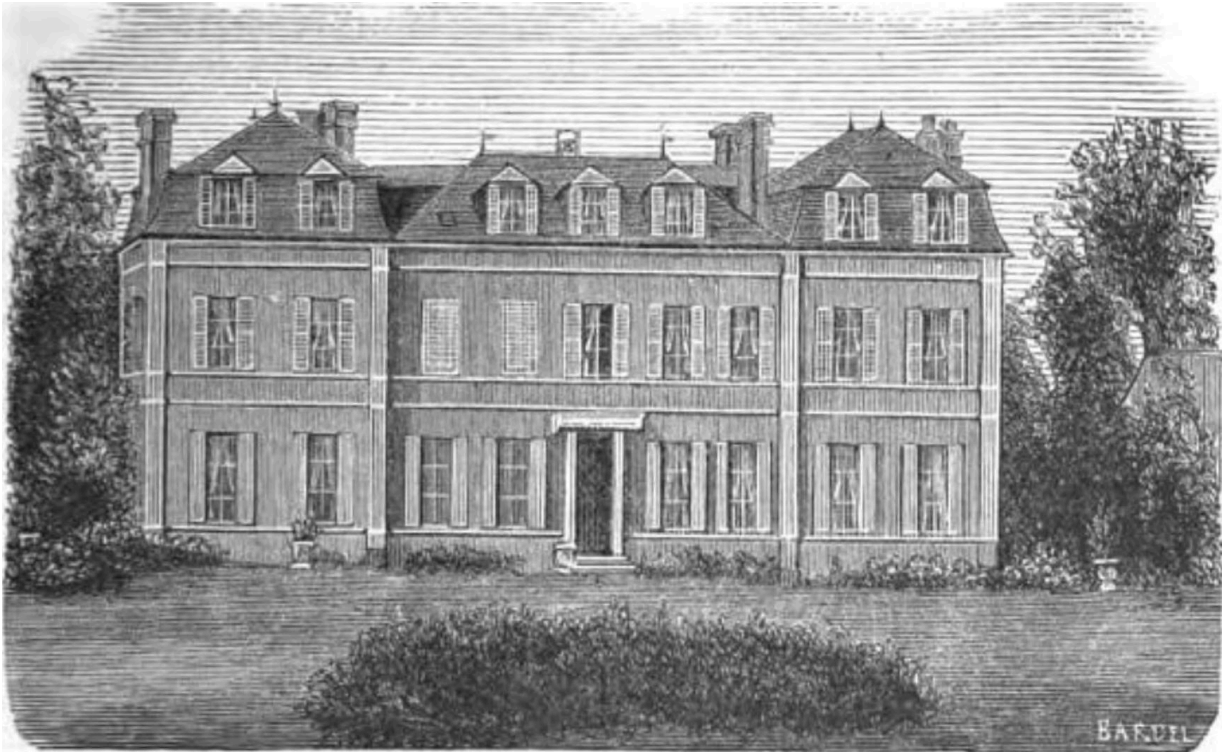
DBs-Fiy>TTBiTS, I.KS COtks. la PrICBB. la ftRENoriI.I.KUK, l.\
 (iuii.i.i.: (fiiioniDEL, i.A Guf.i i.k-m -Vai . I.A Maisox-dks-Sai tes, l.E .\lor(
 Kt., \v. Tj/htChatkl ;1). Agi iculliire : Céréailcs. — Prairies.— 1,200 arbres
 a uide. Industrie : 4 moalins à blé. — 1 four à eliaux. — 25 Patentés. Ce
 nom indique un lieu où l'on élevaitet où l'on nourrissait des ânes (2). Les
 deux anciennes paroisses:, Saint-Jean et Saint-Oervais d'Asnières,
 aujourd'hui réunies sous cette dernière dénominationH3), n'étaient
 évidemment que des fractions d'un mémo territoire qui embrassait une
 partie de la couiMiutie dn Pin, assise de l autre côté de la Calonne. Toutes
 deux faisaient partie de Tarchidiac. du Licttvin, — du doj. de Cormeillen,
 — du baill. de Rouen, — de la vie. de PontÂudemer. La fondation de la
 paroisse Saint-Gervais doit remonter au iv' siècle, à l'époque où saint
 Victrice, arehevêquede Rouen, reçut des mains de saint Ambroisc mémo et
 apporta en Normandie des reliques provenant des deux s aints frères (4).
 Les rôles normands signalent deux fois on 1180 l'existence d'Asnières (5).
 On trouve en 1184 dans les comptes de Richard lievrel, receveur dnii,< le
 Lieuvain pour Ileiri U d'Angleterre, uu ariicle ainsi cineu : les terres des
 monts d'Asnières ont prnduii 62 SOUS, celles des monts du Pin, 45 sous.
 Quelques années après (1108), Hugues (1) Ce ehftteaa avait «lé coiurtralt
 par lm dues d« Buuillon. (2) L'usage de désigner les lieux par les aoum des
 animaux qu i!s [>roduisaMiit flit très aneien. (3) 5 octobre 1854. (4 I On lit
 dans une donation faite .mi !>t>^ prirChnrlosle-€hauve à }li\Uo\t

The text on this page is estimated to be only 17.12% accurate

ASN - 148 — ASN d'Asnières,iii il 'A >in«"r»'s, eu égard ;\ s^ n «
servici? ei a sou héritier né un Ic^jituue « mariage, à [m riiétuité, en fief et
hommage » tout ee (lue tîaultier d'Esselée avait dans « le pay.^ d'Auge, tant
en liei rju'eiï domaine, • « à Saint-Clair et à Barneville, avec tout.ee « que
Raoul de Re|ieniignny et Hugues de « Lauiiay nvaieut senildaldemem du us
li> « pay.> d'Auyc, tant en liel" qu'en domaine, « en y joignant tout ce que
nous avons à M Cliamp-Hernard. Or, nous aeeunlons tout « ceci au même
Jean et à son héritier iégi« tirae H [lerpotuitc, pour en jouir selon les «
usages et couturoci^ de la Normandie, avec « tous les aecrojsseiuents et
aiiiiéi loraluins u qu il pourra l'aire u ces immeubles, Jîaul' « le service qui
nous en est dû et sauf le « service dû :iux seigneurs d<>n« ils soin tête nus.
Pour que cette donation demourtt « stable et à toujours nous avons mnni U
« présent de notre sceau, faitàGisors, l'an a du SiMgneur l'JOT. »> A ce
ujoniet, Jean d"AsuitM'es,dont le roi de Franco venait de récompenser
sip^énéreuseniet les services, ne i'»iii^v,iit p;)s . ncore du tief de sa
famille, Hugues son perc vivait encore, comme le prouve la vente qu'il fit
alors de la moitié d'un moulin à un gentilhomme du voisinage : « .<:ieheni
pr="" ei="" avenir="" que="" moi="" hugues="" d="" ai="" donn="" et=""
conc="" i="" simon="" de="" morainville="" en="" si="">n service tion ton
j i< genre tie service, do rente et contc.'star iojj « pour 2 sons de rente en
monnaie usuelle Il pa_val.de ;i !:i Saint-Michel. I M El si moi Hugues ne
pouvais à rtivonii ' « garantir audit Simon où à ses liériiit sur ma terre
d'Asnières, soit sur mon il moulin. M « rte que le«« dits moines lienaeni et
possèdent ectto « moitié dudit nnnilin à perpétuité, libre« meit et
paisildemeit, à la réserve pariuoi « et mes héritiers d'une rente chaque an«
née, H la Saint-Michel; de deux sous senti lement de monnaie l ourante
pour tons « services, coututnes, aides, reliet's, tailles, « exactions el toutes
autres elioM's. M Ën échHn^jre, moi et mes héritiers II ranti^s'iii»; pou-
l'avenir a'ixdits meiii'". u a nos Irais, ladiie moitié dndii nn'Uiin u avec le
siège et l'eau jusqu'au moulin tt d'Antierolles. I, tournois. «(Fait l'an (! • lt t
e IlMO, à Ptiques tlcu« rie (1). >' Suivent ies uonis îles témoitis. i\)
On r<>in;in|ii>' i«arini tpnioiis les iKmi» ^i'""il

The text on this page is estimated to be only 23.94% accurate

AS N — 149 — ASN Maiiiiui de i'uiupa(;a« du Sun Esc. M.
Tro|iloiif. 3ofrno8 d'Asnières mourut pon après, car lUDre suivante S'tn
nom est r(Miiplaolire Cadoc, eliâtcliindeOaillon ;3). Aillt urs, dans la liste
des fiefs de GuillMms faits en faveur de l'abbaye du Bec. 'b .\pp«lé Biillie
de Jean de la Porte. '*t Son père avait tenu ce fief tout entier, et il y » liBi de
penser qu'il fut portage entre ses enfanU * «"0 n^cès. '3i C« routier avait été
chargé, sous Philippe^ la défense de Pont-Audemer et de la ^tree nurititne
voisine de l'eml-ouchure de la a l'Kchiqtiier do Rouen tenu à la SaintMichel
1258, sous la présidence de l'archevê(iue Eudes Ripaud. Il vivait peut-être
entire lorsqu'on 1274, («uillaume de Bailleil, chevalier, prit à ferme, des
relijrienx du Bec, le moulin t'hevrenil, qui avait appartenu àsos ancêtres. Ce
seifj:neur eut pour successestr son fils, GuillatTuie d'Asnières, évéquo de
Lisieux, (pli illustra .son pavs et sa famille par ses vertus et ses hautes
fonctions. Voici la demande adressée au répfent du royaume de France,
pour avoir main-levée de la Hé^rale, pendant (lue Philippe-leIlardi était allé
en Arap-on venger le massacre des Vêpres siciliennes: « Au vénérable père
en Dieu, Mathieu « par laf,'râce de Dieu, abbéde Saint-Denis « en France,
lieuteiiani du seigneur roi de « France, pendant .son absence, (uillaume «
(de Flavacourt; par la mēte permission « iirchevôque de Rouen, salut et
volonté « disposée à obéir à son bon plaisir. Ayant « acquis la connaissance
certaine que l'é« lection faite en l'église de Lisieux, le « lundi avant la fête
prochaine do saint « Barnabe, apôtre (1), de vénérable et disM crèfe
personne Slaitre Guillaume d'AsM nières, fchanoine et chantre de cette
même « église, a été canonique et en bonne forme, « nous avons jugé
convenable de la confir« mer par notre autorité métropolitaine, « suppliant
qu'il plaise à votre paternité do « le ntette en possession des droits résertt
vés au roi suivant l'usage, et cela sansd« lai si tel est votre plaisir, attendu
que le (1) Juin 1285. Digitized by Google



The text on this page is estimated to be only 14.05% accurate

ASN - 150 — A S X « retard dans ces circonstances « 8t périlleux
« ot condaranalilr'. et « juVii l'évitant vous u aurez bien mérité de Dieu. «
Que votre paternité vive on bonne santé « ét se conserve lonjrtenips en
iSotre-Soiu prif^'ir . "ésu«-rfiri'-t. D.Miiié à Valemont, « le vendredi avant
ladite lé(e, l'an du Sei« fnienr 1285. » Pendant Ir-a |irnniir;'.'s années d(' son
ëpiscopat, Guillaume.» d'Asuière:*^ out y\ no contestation avec Jean du
Pont-de-l'Arelie, doven de sa eathédrale, au Ktjet de la Juridietion
spiritiK^lo fiHf irclui-ci s'atrlilnuiit ; une sentence ai i>iiraltMleî« cvé
d'Avranelles ot de Sééz y mit iin au mois d'octobre 1200. C'est à lui que l'on
doit les statuts synodaux et la constroclion de la chapelle Saint* l'anl à l
évêché, daiis les vilratix de laquelle on vtivait ;;on jtoi trait et si>s afnjt)iri-
Ktoilo, du .li.* < de Clirircs, le prieuré de Saiut-EustacUe, étiibli :iur la
paroisse Saint-Jean d'Asnières, il e! Hu^:u«'s d Asiner»", doiil oi\ ii uiu-
cluiru* i ;< l.i diütf d«- KI' '. OU de Jean «t llAtjvrl cl A^iivre». | qm y
miuKrivirent. ' i aux Prémontré», qui y remplî««aî©nf fonctions de curé.
L'histoire de G. du Moulin, réd i ^t"0 v* 1350, vient confirmer le
lénioif^iiaf^e Pouillé. (Vu li' 'huis l'armoriai fpïi est à la suit« a Monsieur
Jean d'Asnières, porUiiit : d'/u »ime dmek^ à me ftttce de fjmulef. »
Quel(|nes années après l;i r. d i tioîi < Pouillé, les religieux de Saint-Kvrout
t s'il trodisirent à Asnière» et y possôdèren quelque temps du moins, le
patron;» ire d*itT des deux éfriises. On lit dans la olironiqh de ce monastère
: « L*an 1376 est morte noble dame du M< » (Vil ('rs « de da}. 'ue et de
velge un Uolumé Aubert, i(l'ut traduit iî ^uv c > vassal {'>). » Ainsi, dès la
lin du xiv sicclo, la seigneurie de Saint-Jean d'Asnières était passée h la
famille d'Oï bcc. (.ependant il y avait oncore des il< -rendants des
seii.'ni'urs primitifs d'Asnieio. i'ii Mjue dans un procès soulevé à l'Echiquier
en 1 l(»:{. entre les))uissan's seiiTienrs Michel d'Klnuleville , Jean de
Ferrières et le baron de Muntenay, au sujet du pAtronnpro do l'église
d'Equainvi île, nous Voyons lii:ni'ei' comine témoin do l'onquête l'écuyer
Pierre d'Asnières. O fut le dernier seigneur de ce nom, cir (Ml l îtil» on n'en
N 'it aueun liiriirera l,i m, et de Livet en costume de Votnjik'i\ c esi-a-tiuo
armé d'une vouf:e (l), « suftis-ammenl monté « «'t armé, » disent les
inspecteurs. Alain de Bover y s'y présenta comme seigneur du lief de Saint-
Jean (rAsni«Tts, « armé de cor* « set blanc, de salade, gantclctz etjaveli«
nés, monté d'un cheval, n {\Sfvstyia m». Te p.iss.i'. 'c ii iwl l>:)s |)loiiij;

*j)rt*i'id''iit du Seiiiai. .3(Hist. du Pa.lci.i., par M. Floquit, aim'* 1 (4) Suri'-
d upieu. Digitlzed by Google*

The text on this page is estimated to be only 15.53% accurate

ASN — 151 — ASN Le rôle d'?? t:iXfs âp V'.ivvlfU'-han de 1562
14,09 donne quelques renseignements : ■ DftnoiseHe Marye RuffauU est
dame des lefssd'Asnières et d'Orbec, qui après deux 'irtles sont encore dans
uni' niain et jçivent ensemble une tiixc uc li 1. \^). » Maître Eustache
Tontain, roturier et ifiotmedeplumey est solj^neurdu flel de SaiutI^an
d'Âsnières, possédé jadis par Aiaiu de B verr et taxé 40 soufl. » L'Iiis
d'Eustache Toutain ou sou potitJi? obtint, le 8 novembre ItilO, il c;u^^e tle
««é longs services, un privilège équivalent thaobksse. On lit dans l'état des
anoblis pnMiê par M. I., 'lu-urrier : ï Lettres-palente!* du roi portant
exemplioa de tailles et antres charges et subsides I ftulaires, doriiiévur
successeur son lils, François-Alexandre ^ Carrey, sieur d*Asnières et de
Saint* -per-de-Glatigoy, qui fut reçu à BOn tour wl*arlem»nit de Rouen, en
1706. Ce seigneur donua aveu au roi, le 15 février 1715, pour le fief
Fauloon à Oissel, au '^>\ de Anne-Cécile de Martainville, sa Cb de ses
frêTes possédait un eanonicat ^in» la cathédrale de Rouen , comme le
iTOBTe une inscription existant sur une tlmhe de Sainl-LcgMr U Sofbonw,
clwiiioiBe d» iVglÎM pitùmitiala il est probable qu'un troisième frère a été la
tige des Carrey de Goville , seigneurs de Malouj. i M.M. de Carrey de
Saint-Ciervais.écuyers, t nolil.'s dVxtrai^tion, possédaient en 17 il le \ iitl
du liitiuliii Noël à Bernay, comme héritiers colhiu' i;iux (le iiii Hsire
Francois Carrej de Goviile, seigneur de Mal«»uy. £u 1700, la terre d'Asnièi-
es était imposée à 375 Hv. et appartenait à on autre membre , delà faïuillc
de Saint-(iervais , conseiller au Parlement, do même ((u'il y a lieu de penser
que Tabbé de Saiut-Gervais , qui vendit en 1707 la moitié de la seigneurie
de Mnlouy à M. Jouin, n'est p:vs le même que le parrain du la cloche de
Saint-Léger-deOlatigny. ! Lors du rétablisseuient du Parlenient de
Normandie par Louis XVI, en 1774,M.Carrey de Saint-Gervais fut un des
chanoines qi'i allèrent féliciter la cour à cette occasion (1). La famille de
Saint-Gervais conserva la seigneurie d'Asnières jusqu à laRévolution. On
vfiit dans le Pouillé du diocèse de Lisieux rédigé au xvi" siècle, que le
seigneur de Satnt-Oervais d'Asnières était patron de l'égiise, et «jue le
prieur d'Asnières et l'abbé de Belle-Etuile avaient le droit de présenter à la
cure de Saint-Jean. La recett(î des taxes imposées en 1571 à toutes les
paroisses du diocèse de J^isieux, s'éleva pour Saiut-ltervais d'Asnières à SO
livres, Autant que SaintrEtienne-Lallier, et 10 livres de plus que Saint-

Georges-duVievre. Indépendamment des deux églises dont nous avons parlé, il existait une chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine pour le service du château. Aigourd'bui, de ces édifiées religieux, il ne reste plus que TéglBe dédiée à saintGer* vais. Fîefk, Les paroisses de Saint-Jean et St^ Gervais d'Asnières renfermaient différents fiefs que nous allons]»n«ser en revue. Celui de la Table-d'Asnières que l on a appelé plus lard la MoTTB-D*AsMiftRBS (Si), ■ et cathédrale de Rouen, et par noble damt-Marie> • AuDe-Cécile de Martainville, épouse d'Alexandre» •< François de Carrej, neigneur, patron 3e StUnt• Léger-de-Glatignv- « (It C'est lui qui (imma a la l.iMinthequ»»» du cba\ Histoire (h' l alihnye df Sainl-Gi:rmain-deS' *rt Ji, écrite par L>om Bouillard. Apres la mort de M. TeriNse, doyen du chapitre , il fut élu à sa place et installé le 16 avril 1~8G. lx>n du rètablinsement du culte, en 1802 , Canibacérés I» choisit pour son premier vicaire genérml. 11 «si l'auUnir

The text on this page is estimated to be only 10.96% accurate

ASN AUB est signalé en 1409 comme étant coupris daus leti ûeis
Uu Hn appartenant à Jehan Avant 118:i Jean de Harville, qui haliitaii
Eprville-on-fjeHviii, était pidpriétaiiv flu tiel' di' la (.onrd Asnién s sur
Sai;;t-< u rvais : il avait épousé Jeanne Le Gnx (iK dont 11 ont lin fil.» et
(ualre lilles. Celle l'aiiiiillt) de Burvilk* portait : dur à la croix fie imint
Andrfi ffftetiles emtonw* de qiiiitri' hois (h' sithlf. Constantin de Barvilic
hérila des sripneuries (Jf de Guillaume Le lretun, ccu^er. sciuncur de la C<
uture à Meulett. Mai<5 hionioi w (i. l pas^a il Jacques de Livct. jutit-tiis de
(.iil»ttc de barvilic et de Ricitard de Livei ; ii rendit aveu en 157îf pour son
fiel' de Bourneville, (ju'il vendit la même année a lean du Quesne : il v a
tout lieu de penser fju"il vendit éjTralement son lie t de la t-our d'Asnio,
a.ssis dans le voisinage. Le Val-Si^uy, fiel' mouvant de la liai-onnie de
Funieelion . s étendait sur les i>aroiss< s ilrt. r, .lomainc JMssa à Françoise
de (iémarc Delte/, sa veuve ^ qui elle-méine le transmet à son fils, François
de Géniaie, écuyer, sieur do Reine et auties lieux. Ce d«"rnier le v«>ndi», le
mai 171."). à un sieur (. uillaunie Prév* pour i avenir une célébrité
historique. sur le «ol, coBiiu mivi I» num û» Pierre de la Mofte. C'vst
prubablccnsnt d9 cetta pierre qu« le ûni Vitv «m nom. il) CfrUe dauif ('•tail
d»- la t'ainiUe de* Je.-iii I,*" (irix, vaincu tiuiitt bou cuuibui singulier
coute t« £«it\$ieur d« Ciirroujfe. en 1: 96. Saint-Gervaisd "Asiiri (s est la
pritiue FrunroisBellunger, docleuren Sorbuzi lie, en 16^*8 et mort à l'ari.<
le 12 avril 17^^0< !)<« François Salerne, médecin à (>rlô;i ne'i'U de
Hellanpr r, mort iint» ItiO m. d'alt. — Sol composé de diluvium •) «-t iV'ic j
de Corneilles. — Kee. de.s contr. imi. « Saint-Geurpes-du-Viëvro. — 2
débitants. Pai'ois, suce. — FeoK' mixte ilc 10 enf. Bur. debient. — 7 perm.
de chasse. — L»fs auxch.-L de départ., (5; d*arr., 22; d cant., 5. — Chem.
de gr. conjm. n* 30. Ih l'> ndintCi s : AsNKIioI.LFS, i. Alhimkki II r IN, I.A
BiiL/tuiK, LL Buis DI foib I.K Jiol»; LAMUtIRT, LA BoULAKtiKRIE, LE
BVSC ColFI 1 KIMli, 1,K CaKÈ I>I:s Cuit^l ETS, L. Cul U l>r CiiATEAL
, J.KS FuM AINES PIU> J, L. KOKOK BaKON, LB tVUAND LtËl", LE
HaKoAun. LA Likm;i-i;{lk . i.a Lo*Am>uo,i,i.es, im Tutsi' HI AI, l A \ \ llt
KIK, I.A \AI.K.rii:, LE VaLSfcUI, LES \AL\BtLLANOhK Cl LE
VILLACKKki'f. Af/rMft/re ; Céréales. — 9U0 arbres A cidre. industrie : 3
nioulin.« à blé,2 écangueries, 1 routoir. — IS Pat&ttrs, a.i;bii:voik.
.Vncieuiie paroisse du dioc. (rK\ reux, — de l éJect. d'Andely et de ^ < i

non, — du parlem. de Rouen. Ctī xilla".!'", de fondation romaine, doit Sun
nom à une ancienne voie età la couleur de son «ni]iierrenioiit ,.1 Ihavia^
voie blanche. Eu t>IiO, Aubevoie. (jui faisait partie du dofn;»inc de (ïaillon,
fut av» c lui annexé ;H! coUiU d i'A reux lors de sa loruiation en laveur do
Robert, (ils de Richard, duc de Normandi». tl> Voici In Jist« de M"*
ouvrajif* : !• Anti^uii^* ' t,,iain«s de Denis d'JJalicamasse , traduites eo
iranpift avec mA^ . cuviv* et phiiis d« Rome ; i" 1^ btr PsalMorum eu tu
notis, in>4*, llt^, aofnfe iiiik..ri;iiiit sur Ifs» pMiunit» : ;t" Thi-ulnqie
untronO' ii>i'/»< . ti'iiduik»' di» l'anpl.iis ; !• Vùw àrx Jlvuniift i7/u.>.f>•»■
< (o<. par="" l="" am="" i="" it="">i-s sur les tùnt.-. dr KoUt». Itw t nid in
tifni.s d l/trodotr , fti .; o* .St'^/>"i. Etsoi sur l at'ronUwemmt it i'o»"
Audemrr!. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.74% accurate

AUB - 153 — AUB Et lorsque Richard d'Evreux fonda, en 1160. Tabbaye de Saint-Sauveur pour «sa ' L'hère fille Godoohildo, mpii vyulaitse conliicrer au Seigneur, il donna dans le village d'Aobevoie la dîme dn tonlieu (1), celle du cm (2 et de toutes les l'ode van ces en «rtyat, avechuit hôtes rm fermier*, nnedemihrimiée de terre et lu diuie des iVuma^cs ■A de la laine. Lf.'(«'ignrti-p ^nîrpioti! (rAiiKMii! donna la Qtéoid année au nouveau monastère un ■ottlin et une vigne à Aubevoie, ft roeca» »ion do la prise de voile de sa lille. Nous voyons, les années suivantes, les ibbavesde la Trinité de Caen, de Conehes, Préaux, de Saint-Evroutl, de Saint-Van■lnil)'ft de la Noé. acquérir de ti.mitireuses jiropriétés àÂuhevoie, par suite des libéralité des comte? d'Evreux, do différentes âmes et des seigneurs du a oi.'iïnap-o (fi). lue des donations faitei- à l'abbaj-o do P^é«lnc aété lesujetd'unincidentassezintéfami que le cartulaire de la maison raWtf en ces termcïJ : • Guillaume, prêtre, Robert, Auvrav et «loger Harenc fils de Roger, intendant "ts vijrnes de la vallée d'Anl)evnie, se • irréstiotèrent uu jour a Préaux et dounè« rent à Saint-Pierre de Préaux, chacun • l^ur part de l'héritape paternel, consis« uut en terres et vignes ; !t rntiy, fait.mention d'Aubevoie et de aou église. Philippp-.Aiigtiste ayant cédé, en 1205, la cbatellcniedeGaillon au fameux routier Cadoc, celuiKii y fonda une collégiale et la dota, entre autres biens, d'un demi-muid de blé a prendre sur les moulins d'Aubevoie » qui dépendaient de son domaine. Gislebert d'Atteuil, suivant l'exemple du routier, ddima au chapitre de Gaillon , en 1208, une rente d'un demi-muid de blé sur ses moulins d'Aubevoie (4). Une charte donnée en 1221, par Raoul de Cierrey , évêque d'l"vrex, fait mention d'Aubevoie et a*un fiel qu il nomme le PetitCerf. Jean d'Aubevoie était mort en 1223, laissantune fille unique nommée Agnès, 'oui porta leflel paternel à Ouillaume de 'Tour* ncbu, .«fin mari. C(dni-(;i, du ennsentement de sa femme, confirma à l'abbajc de l'Estrée le don de 30 sous de rente fait par son beau-père, et la même année les deUX époux y aj'jiitèrent deux setiers de blé. Lambert Gadoc, qui, du temps de Philippe-Auguste, avait contracté envers l'Etat la d< tte énorme de 14,200 liv. panais, s'en (1) Voii* Arniffes. iii 0« (l' IIS ;^rvirenk à créer dans la c:ithédrule les deux chu|M.>l leniesd'Aub«voie, qui élaient l«e plus uiicieunes et les mieux rétribuées de cette église. «3» Jean devait au Trésor royal, en 111^8, 40 sous pour droit d'enquête . Guillaume est cite a cause d

une terre à Franqueville que le roi d'AuLrletom- lui avait retirée,
pmlviblement parce qu'il ét;iit pa^>e service de Plulipin'-.Vu^^u.-t.', .I«'an
DORscdiini U' Ijel île la Neuville-iles-Vaux , pour ' lequel il ii.-vait faire à
Ms fhiis hait joun de garde au fli;"iteiiu de Pacy. '4) Ce texte nous fait
penser que le mouUa d'Att* 1 ieuil se tronvailsur la paroiss^ (tAulievoie. 21
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.23% accurate

ALB - 154 AU B acquitta en partie rous le rèjme suivant i»ar la
rnio aimée, aux moines de la NotJ, qui possédaient déjà une ^rran^ro à
Aubevoie.un muid devin pressuré avec le jiiied (1), à prendre sur le produit
de la vif?nf> dtt Boulén^'uel. En 1232^ Agnès, vove de Guillaume do
Tournobu, dame d'Aubevoie y confirma lu dunation que son mari avait laite
k Tabbajc de i'Estrcc neuf ans auparavant. Les dîmes de la paroisse furent,
en 1234, le sujet d'un différend entre le chapitre de Gaillon et r.ihbave de la
Crtùx-Saint-Leulro^% qui choisirent pour arbitres des reliffieux dvi Saini-
Sépulcre de Caen. A partir (li[u'en TJ*)!, TaMpavc de la ^ioc' s'enrichit de
nombreuses possessions à Aubevoie ; Ansfroy de Muternis lui vendit sa
viorne du ('lianip-de-la-Pi(iuo ; Henri de Bretteville, M sous G deu. de rente
sur une masure; Raoul du Monastère, une pièce de terre appelée 1 Landes;
'l'iioinas Je Prieur et Afînés Bouvier, sa lemme , qu'ouù appelait la Bouvière ,
une maison «r sur le chemin qui conduit à Gaillon et qui en ramène; i»
(lonnoïKl !e Comte lui donna deux pièces de terre dans les Laudes et 4 1.
tournois, et Jean de Richehoui'ir, 2 acres de terre climat« des Landes.»
GcofriDV Mare'«C'>f lui fit rahandttiMlf la redevance d'un luuid de vm et
lui vciKlit40l. tournois. Saint LoTji>, se trouvant au château Gaillard, au
mois d'août 1201, octroy a aux reli^eux de la Nofi une charte
d'amortissement «le toutes les acquisitions (jue l'abbaye avait faites à
.Vubevoie, d'une contenance de 11 acres provenant des li»'ls d'Auifroy de
Muternis, (rHellond(! dite la Soie, d'.V^nès la Bouvière, de la Bip^ne, de
,T«'an-Giber;;o, de Maitre-Simou, du CUamp-Me\$ieUu et d'Auteuil. Le roi
termine sa charte en faisant 1 1 r. miue il l'abba^ve detous les droits de
cbampart et autres qui lui étaient dûs tous les ans. Kn 12t»2, le roi c'
fi'AiiiHîvoie dépend de Gaillon, et fait ligurerle moulin d'Auteuil. parmi les
immeubles cédë« a rarcliev^que. il, (Vst iliji> iun appe)l« la premiéi»
goutte Eu 12(\$7, Oauguin Duret, é^uycr, greiu (b'truyde .Mauléon, rendit b
i;iun;i}jr«* au p lat pour un liel' relevant de la seigucui d'.Vubevoie.
Pendant prés do deux siôclea Thistoi est À peu près nnn'tte sur .\ubevoit.».
En l lôl, le capitaine du chàieau Gaillui voulant contraindre les habitants do
Gaillc et d'Aubevoie, à faire !i ;jii " dans sa t'xrtt re.-ise, ceux-ci résistèrtîiit,
et la qucrion. Eu 17HU M. de Ghalange, d'Aubevoie, it présentait la
noblesse à l'ussomblée, qui r composait des rcssortj d'Andelj'S et dt Ponl-
de-r Arche. Aubevoic a donné le jour, le 25 févrie: 1708, au chevalier Henri

-Ernest (iront d< Beaufort, (pii mourut le 9 soptcmbro 1825. sur le haut Séné|.al 1). L'église d'Aubevtiie. placée ^ uis lo patr-MoNT ot différents fiefs , dont nous aliouï) eitquisser rapidement l'histoire. Chautielse. C'est en 1571, "l'i'- l*- cardilial Charlo*; de Bonrbnn. Hrcii«'vêquo de Rouen, jota les fondements de la Chartreuse de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, connue sous le nom de Chartreuse do Gaj!I<>n, à cause do la proximité du château de ce nom, mais située sur le territoire d*Aubevoie ; les pierres et matériaux provenant d'un petit fort noriim.' le (foulet, situé pré:* de Vernon, furent empbivés dans la construction. D'.ipii s Le Brasseur, le pr.'laf «"ommonra sculemcut la Chartreuse ^^ans Tachever, de sorte que les religieux -|iont. et de la chapelle de 8aint-Germain-lo l'ahours, à Morgnj% qui relevait de ce prieuré, Nicolas de Piel, sieur de Pourpres, sa femme et son frère, vendirent en l.'»7". aui l'cli^'ieux, la sei}, 'neurie de Fourbes, quart (Il M. de Beaulort venait il accomplir une «fsploratiun important. Joiusiril a |iu>»li«> à Pari», «u If^» uti«* notice in^, Ue 52 pu^es , »ttr ce vciyag«ttr , et iuW-s do Dloueville, un «rtide daua la iihtrûj^if Digltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 19.51% accurate

AUB — 155 — AUB de fi«f relevant de Baudetnont, moyeDiiait
aille t;:us: le fii'f do Garaachcfs, dit aussi it Cières, sis a Fourges, relevant
de Panilkne avec celui de la RiTière , sis au même lieu, mais relevant du roi
vn sa t;hatiFiacre. à AuImTOI?-, ot en 158'i, réfrlise et les crimes de Bt?
(l'ilèem, au ni^uie lieu ; en 1583, Bernarèiu Gaerre, seigneur do Courcelles-
sur&ioe,lQÎ Teodit une partie de cette seiLe premier prieur de la Chartreuse
mountea 1585, après avoir publié un asses rimi nombre d'om ri)<:es i=""
cardinal="" de="" bourbon="" qui="" fut="" un="" insuliroide="" france=""
="" lo="" nom="" charles="" x="" cinq="" ans="" apr="" le="" prieur=""
et="" sou="" rnppnrt="" la="" maison="" qu="" avait="" pour="" servir=""
sjepuiture="" sa="" famille="" rtplac="" c="" son="" fr="" pu=""
tu="">:fftiée de Saint-QuiMitiii. iin 1592, les CharU'cux vendirent leur M
de Pourgcs à Jean de Montenaj, selfTifur de Garam ières. Ciiarles H»' H<
11! lion eut pour successeur 1 1 whovêche de Rouen , son neveu, du nom
que lui, qui mourut en 1594, à ^ iint Germain d< s-Prés, et fut déposé dans
aCiirtreose de Gaillon. Ceteeond cardinal de Bourbon permuta n abbaye de
Saint-Jouin contre î'abbaj o ^■^Sainte-Catherine, de Rouen, qu'il voulut wir
-A la Chartreuse fondée par son oncle ; religieux résistèrent, et il mourut
ir^nt d'avutr réalisé son projet. Apres suu décès, Henri IV intervint, et •^tim
du pape Clément VIII. le 5 mai 1507, iti bulle ur.i? -ain les biens de la
Mense àùijrtiaie à la Chartreuse, puis il confirma iai*nène cette disposition
et voulut que la ■ttuoi prit le nom de son fondateur. Us Bi'iîédicTins de
Sainte-Catherine et •^Khaîiieux procédèrent entre eux, le m[15*.^, an
partage des bénéfices -, les fii!^ciplos de saint Bruno eurent dans leur M le
prieuré de Bizjr-, les paroisses d'Ânl' J*an de Billy était fil» d'un ^'oinenii
ur de "iiM, et .irait dpiin (rt-r*», Jacques, helléniste distei-w, et Ov. ryr.;..
qui devint évêqiia de Léon «t QU*lqufe.-s ouvrages, ît 11 pufilia. en 1561.
un Traité des sectes des »"f«fj df notre femjM; en 157Û. Dialogue de
iiprrffr«i,n de la charité, et diwre autwe ou^ icbSini dM anoMS 1511 ,
1512, 1&76 et seaumeville, de Boiguillautuc, de Boisamont-sou8-
Farce:\Tix , etc.; la chapelle de Leomcsnii, à. Boisemoat ; quant à la
chapelle du Saint-Esprit, à Andcljs, elle resta alternative. C(! pat'taf.re fut
sanctionne par un arrêt du conseil privé, en date de 1603. Charles de
Bourbon-Soissons, qui s'était signalé à la journée de Contras, on 1587, et
dans une foule d'autres rencontres, mourut le 1" novembre it>16, et son

corps fut apporté à la Chartreuse d'Aubevoie ; Anne de Montafié, sa veuve, lui fit ériger dans le chœur de l'église un tombeau en marbre, où elle fut elle-même inhumée avec deux de ses enfants. Deux statues également en marbre, couchées sur le tombeau, représentaient le mari et la femme. On voyait également dans la Chartreuse, les tombeaux de Charlotte et de Marie de Bourbon , de Louise-Christine de Savoie , Carignan , d'Eugène-Maurice de Savoie , mort à Unn, en We?tpha!ie, le 5 juin 1577. et de sœur Anne Marie-Frauenberg de Savoie, dite mademoiselle de Dreux. On conservait aussi dans l'église le c

The text on this page is estimated to be only 13.72% accurate

- 156 — partie de vinprt-floux tahloaux eoinposant la vie (le saint Uruio. Co chef-d'œuvre qu'il mit trois ans à tcrinitior, était destiné ftu cloitn fl. > ('li;it"treux do l'aris. Le 20 juin i035, lo génûral de TOratoire permit à ses prêtres de traiter de la cure de Saint-,Jac(|Uos, avec les Chartreux de Gaillon, (jui obtinrent l'année suivante un nouveau prieuré, celui de laChapcllc-aux-Pots, près Beaavais. On trouve e;; ir>5.'^, lesChartrenx enpa^îés dans un singulier procès : un iioninié Charité, maître de port à V«rnoit avait Je droit de faire passer les bateaux sous une wi rliri du pont «ieeet^c ville, moyennant un certain droit 'ut l'i rlntit li(jniiijcr, et un arrêté du 20 juin l*)r>;i, mit lus parties hors de cau.«e. De 170^> il 1720, les moinos i.litiiiru'it encore la réunion à Jour mcuse, du pineuré de Sainte*Cat.herine de Bisy, de Sainte-Austreberthe d« r.iviUv, et de Saint-Aubin des Fresncs, à Amfreville-la-Campa^'ne. En 1718, Nicolas Berlin, acolyte de Paris, ami de Port-Royal, visita la Cbarteusf rt constata (|ue le nia;;rni(ii|uc foiubeau des Bourbou-Soisson avait été retiré du chceur et placé dans une cha)ielle du côté (b' l'Epitre. La Chartreuse fut détruite par un incendie, en 1704 ; niai3 elle fut rééditié*» en 177«), et c'est pour subvenir à une JKu tie des dépenses les moines avaient vendu, eu 1770, leur lief de Givervillo, Pendant la Révolution de 1789, un reli» îîieux novnnio Doni Honorât, ayant été l'Xpulsé de la Chartreuse, iro tixa à Aubevoie et recueillit, en 1793 , le célèbre Marmuntel, am|ucl il donna asile pendant quelque temps. L'église etpresqm- tous les bâtiments ont été démolis; enfin, aujourd'hui le chemin do fer traverse le clos ciui en dépendait. , Après l>om Jean d»î Billj) , ia gloire litté- j rairo du couvent, est le celobre I>om Bona> | veiiture d'Arj^onne, mort en I7*H (1), Tarmi les autres ehartnujx de (îaillon quelle prirent part les religieux do XofreDame de Grauduiout à Aul>evoie. coiislato l'union des deux maisons I. Ces revenus servirent, à la lir» du .\Vi* siècle, à dotei' le colléire des jésuit>»S do Rouen, auquel les deux j^rieurés fui-eUl uni? par une bulle du pap«? Clément VIII, sur la résijj'uatun que lit le dernier prieur. Jaciiu<◇s du Tillet (5]. I>ans un eoueordat passé en MYXi, deva)>r le prévôt de l'aris, entre les jé.*iuitrs cl les religieux de Ctraudmont, ceux-ci abandonuëreut aux preniier.s le Petit-GrsLndmont,eii se réservant une pnriion du prieuré. Malj^ié je ciumgenieni de proprié lai l'e.s les archevé.ujet entre le |iivlai et le re -teir, 1 1., indépondamment de a,r>(>0 1. d'arrérai:es. J'iefs. Painii les licfs qui

existuieui a Aubevoie, nous si[^]ualoron:* ceux tic Uékoc'i (Il T. 1»U|.1.-MS.
\ oir 1.1 < L irli- .' O.ilf T.iu d'- ÎÛU(le •if i.'ii |trit'iir!-tiiiKuii« et Jircbevdti«
de Tour*. Cl) J,u■qUl'^ ' ni du roi , il toira il.iii-. Iurdrudca
(JUarUcmcusortiiil de c«lai de Orawliuoit. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.66% accurate

AUB — 157 — ÂUB deOftoofBSinL, du Moutibr* de la Roqub,
daRoVLS et do Tournebu. BÉROf. Dati« los (irni itères annéesduxui"
sjkie. on trouvi» uu Raoul de* Bêrou (1 au DHœbre des vîngtrqiaai e jurtîS
qui statufiront sur \i?s coutumes do la forûi des Aiulf^\u-fï donna à l'abbajc
du Bec la dimc do m fflODlm» d*Acoii, et en 1216, il confirma k< moines
(li liour la terre de Berou, située dans la »î»mté de Vernon. *llm, dit un aveu
«lo 1501, rendu par le 'iWinal Goorfres d'Amboise, d'icelle chftiol!*iie,
terre et seigneurie de Gaillon sont 'nus plusieurs fiefs, c'est a savoir : le ftef '
Berou, que tient ii présent ,jean de Oafeiicières, qui a cour et usage, » Le»
armes des Garencières étaient ; de witfs it 3 v/ierrons d'or. 'S'in.h»
d'Esquetot était seigneur de Bêr'u en 1542. fief des Qnaisios, (jui relevaitde
Bôrou, '^iii "U' achcti']i.ir l' s chanoines de Boau^•li*. f i la rente
seigneuriale qu'ils devaient uficf siiierain fut fixée à 90 sous, par une
'^itiMictioii intervenue entro les chanoines «i (ri->quetot, en 1513. E!
([imut, sinir y faire célébrer la sainte messe, pour l'entendre à sa commodité
: avec droit de basse et niovonno justice sur les hommes et vassaïix ilitdit
fief, les rentes en argent, grains, oiseaux, champarts, etc., suivant et
conformément aux lettres-patentes d'érection du iitcis (!o novr-niliri- J5S:'..
Los armes de la lamiie Bisson étaient : d'(H (/piit au eheorm t^azur
accompagné de 3 losnutjes de i/nrnfes an chef awsu t échigueté d'aj-gent et
tir sahtf de Irois troifs. Le Rot i.K, ou latin Jlod/luSy est tiés ancien.
Audouin, évêque d'Evreux, confirma à l'iibbuyo de Saint-Evroutl, vers
} 120, la propriéié d'uu hôte ou petit fermier au Roule (1). L'enqïioir ijui eut
lieu dans les premières années du xiii' siècle, pour déterminer l'étendue
respective des chAtellenies de Gaillon et d*Ëvreux qui se trouvaient alors
divisées, après avoir été li>ii^rtom])s unies, établit qu il y avait une
léproserie au Koule et en même tempa une chapelle de SaintJnorinos r|ui
«'taii j la nomination de Tsrchovoïiue de Rouen. il> M. Lebeurier,
Aigleville. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.20% accurate

AUB — 158 — AUB On en parle encore dans les comptes de 1445 à 1-147; il y est

- ini-iiif à la famille de Pilois, car Louis de Pilois comparut comme sei[^]neur de Tonrnebu et du Roule à tiiii' iiviti'c tciiiiic à KiMi. n en 1 IHO. Jeanne de Pilois, lille unique de Louis, épousa, en 1-193, Guy des Haycs, dont elle eut deux fils, Gilles et Olivier, (lui furent Stief[^]ossivofiient spiiriirnr?: la branche des Toustain du Roulo existait encore ; le Roule est ensuite arrive par alliance fi une famille Langlois, dont un membre acquit dans ces derniers temps une trist.- rélébrité (1), Les armes des Langlois étaient : de y wu les à 3 èpieug d'argent. ToruNEHi'. La famille de ce nom (2) avait, dès lo XI*' siècle, de belles possei[^]iuns dans TEvrecin ; à la Un du xii* siècle elle était également établie daii-» b- \i'xiii ; on trouve vei's II.SO (tuiliaume tie Touriu'lui. premier du nm- lu cour «l'.is>is*>» de llueii. :n>r on i;iniîi«» pur relh- df 1 t)ure. ii) I.'-^ Tt . JI'li'-' U S' i! I .•l'iUMi.iir'- ilnilles, à la chaiye d'hitmnia.L:" et d iiii ù'V de lance à la saint Georges, attendu, v>;nu

The text on this page is estimated to be only 17.72% accurate

AUB — 159 AUL iMûesd'Aadelys, au snietdelahftuto inatice de Tournebu ; le prélat succomba et paya les Irai?, qni s'élevèrent à *iO saluts d'or (1). Roger Mustel. écuyr, élu àiioeuii, acheta le&t de Tournebu par contrat du tabellioaâjre de Rouen, du 5 déccinin t' 1446. l'a aveu de Gaillon, rendu en 1501 parle eanlîaal Georges d'Amboîae, contient le p»i^sage suivant : « Le fief de Tournebu en basse-justice < que tient à présent Louis le Piillois, dont ■ les chefs sont as^is e» dites]Mroisse8 de • Oaillnn et d'Aiihvevoie et pour le disconl I de rhoQimage, procès est pendant en la 4 Cour de rEebiqvier de Normandie, entre • Ifdit archevc^quo et le procureur du mi I Qotre sii«, pour cause 4uc ceux qui les «tiaanentont mis Thommage à la main < du roi (2) » Olivier des Haros rendit aveu on 1515 jiwurle lief noble de Tournebu, « leuu, ditrd gentilhomme de la chambre de •cfiri IV, et qui mérita par ses exploits, le de maréchal de France et le titre de tMtteBeaamont-le-Roger ; il s'attira eniite la haine de Richelieu, qui le fit con^imncra mort et lui fit trancher la tête sur i»iiu,e de Grève, le 10 mai 1032 ; il avait »l>0Mé Catherine de Médicis (d), dont» ^ 'Il MoDiaie qui portait l'empreinte de la sainte Clukrlet VII. puis «na Hcarl VI d'Aasl««flrM.xâ »J«t d or talait 15 sous tournois. „ C« paragraphe est au pluriel parce qiM le flrf de 'itnMlctait d«n» le même cm. l3; ArchiTM de l Eure. A cette épocju.- Icm seigneurs « herchaient à se fcfclniirt 4 ia dorj 1 1 n ; 1 1 jon ecclesia&tiC| ue . et ne vou laien t N La Roque prétend que ce seigneur ne pouvait " tinnr qu 00 «jotiUt u son nom l.i particule « du. > ^ [iorta « sMoenion dmua la nuiiacta de* RhinF ' «. princ« de Salin. {Tr«iU 4ê lawMeste). J^Mftit une nile de CdoM d« Médîda «t d» Ojane. Bardi. I n*eut pas d*enfants ; «ne partie de ses fiefs ; pas.sa au comte de Maure, neveu de sa ' femnre, qui vendit le domaine de Tournebu à AcUillo de Guerseut, soigneur d'Aigremont. Nicolas Lpi"uno, 5oiG9. On le retrouve en 1681 entre les mains de Fraiu(us r!ui'!>ent, aussi soigneur d'Aigremont qui, dans un aveu pour ce fief, on 1G87, fait mention de son droit de pêche sur la rivière, du cOté de la seigneurie, depuis le fo^s' Pi liens jusqu'au Gord, situé vis-À-vis du Rouie. La famille de Guerseni portait : d'argent à trois fmrrs nccolres eit bandes de gueules. De nus jours Tournebu a appartenu à madame la marquise de Gombray, morto en 1823 ; le château a été ensuite acheté par M. Hébert. clievalierdelaLégion-d'Honiiennr, maire du troisième arrondissement de * Paris. AU^K^■(I)F,, canton de Gaillon, ^ur la Seine.

— A : 0 m. d alt. — Sol : Alluvions contemporaines, sables avec matières en décomposition. — Roule dép. n° 22. — 550 hab. — Surf. ier., 7.3 hect. — 4 Contrib., 7,1 Cif. en ppal. — Rec, budg. ord., 3,029 fr. — Peropt. et Rec. des Contrib. ind, de Gaillon. — Ecole mixte, 40 enf. — Maison d'école. — Parois, suce. — ilur. do bienf. — 3 déb. de boisa. — 15 perm. de chasse. — Dist. l'u kil. aux ch.-l. de dép., 25; d'arr., 13; de cant., 1. Dépendance : Ls Rovlb, BKrHLÉii, CHÂBLÉMAONK, LA CHAKTREUSR DE GaILLON, LB COURTII.LIEU, LA CuSTINIÈRE, LA MaISONRoUGE , LE.s Moulins, l& Moltieh, la RogiK, LE Roule, Saint-Fjacrb, lbs ValLETS, GrOS-MeSNIL, Toi UNElif. Agriculture : Céréales, bois, culture variée, cerisiers, 10 hect. de vigne. — 7,000 pieds d'arbres à cidre. Jfidusti te : 1 moulin u blé. — 3 briqueteries. — 1 carrière. — 21 Patentés. Paroisse du dioce. — Élect. et baill. d*& vreaux. — De Tarchidiac. d'Ouclie. — Du doy. de Couches — et de la ser^cutterie de la Bonneville. Le nom d'Aulnay, on latin Ainetum^ signifie un lieu planté d*aulne^5. Rien n'indique que ca viiluge soit ancien, pa^tplus que son nom latin que son église, dédiée à saint Pierre. Les documents qui en parlent ne remontent (ju'au xn* siècle. En 1180. \riioul le Sueur d'Aulnay figure comme tciuoin dans une charte de Thomas dcSaintnJean de Morseni; c'est la preDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.07% accurate

AUL - 160 — AUL miôro mention que l'histoire lasso de te villa;.'e. Guillaume le Tourneur (l'Aulnay» st cité, eu 1109, dans une uharle d'Eiiniu d'Aii^'erville; OR rencontre le nom i!e Raoul irAuU nav dans une cliarte de l'2(H). Dans la seconrle moitié du xu* siècle, la soii,'neurie d'Aulna.v appartenait a Rojrer de Portes, soldat dévoué au roi Jean d'An•rletcro. !*liilipputpa8 d'enfants, et qui était veuve en 123S. Une partie de sa .succession passa a la l'amillo Mabel do Portes; car en 1257, Henri Miihiel de Port<>< reconnaissait . dev.iiit l'otticial d'Evreux, qu'il avait lait remise aux moines de ta Nuô de quatre seticrs do blé de r«'nte, mesure de Couches, qu'il touchait par leurs mains sur la moulure commune ilu moulin du Punt, sis à Auluay. Lft seigneurie d'Aulnay pass.i ensuite à l>rnp-nn ou Dreux 4-anke. IJio;.'ijU de Roye sié^rea à un êe-hifju tenu il LouLnievil le-eii-< '.Tux 1) < ji ll^"»S, il f it un des arliitrit aider à laii* M I -" ju^^cments dans les plaids tenus par « le verdict-r. u Item, il aie pennajçe, piituruge et her.t '■4> \a- .■.■iititiii:ii, iir (11- M l.f l'i'fvot .lit : j'T.-! ot.iil .•-.■i^'iif ti i-il Anlii'y • t .11 l'U-v'i-N«iUa II avons uuruiti- tnnv d« i-f

Àtfi(rnrurDigitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 18.90% accurate

A y L - 161 AUL f moines de la Noé. ot pour lequel le ferfl mier doit au roi un setier de blé, et un « boîswan au sergent fieffé de la garde. «//«/♦, le sire d'Aulnîtv et les n-lifrieux I ont le saut du inoalin du Font, et le sire « d'Aulnay a la pêcherie fermée pour lui ««ulcruent: les religieux peuvent néant moins faire ouvrir les portes pour 1*^ sprf victfdu mouliu, quoique la rivière soit au « eote d'Evreux et de son domaine. «U aaiissi le saut de son moulin de Chêli• vel, ATec droit de curer au-dessus et au■ tonus; avec le moulin, il a une pdche> I rie dose; mais une autre près le moulin • ne lui appartient pas. • En la rivière de Saint-Germain il a le 4 not Ae ses moulins i tan et peut en faire t ii\rii- les portos. . . Il a (" -n la m *'tn«' ri(vière le saut du moulin liërouart et ses I portes. fltm, le seipneïjr d'Aulnay a deux pors tiens de la rivière d'Itou, l'une depuis < l'écluse de la Uiurie-ifuu qui cn'oure la • forteresse jusqu'au-dessous des planches lâesiles, l'autre depuis 1. manoir de lié«rajigeville jusqu'auprès du quai de Saint■Usd. Nul d'j peut pêcher ou prendre • les oiseaux. I Enfin, ledit seigneur a en la for^t d*E• Treux la terre, la pierre, la mousse et la • aoire ••pi ne et ne doit rien payer hors le 4 fm\ (1), le blé et Tobligation de juger • aux plaids. » Mathieu de Roje fut seigneur d*Aulna>•.;re\$ Jean si ii [.Lie; il fut fait prisonnier à la bataille d'Aziiteourt et se racheta nojennant une forte rançon. Il embrassa ii cause du duc de Boui^gogne, qu'il re- ' •^•*pnta ati traité d'Arras» en 14!i5, et il 'Murai en I MO (2). ('uydeRoye, son fils, sire d*Aulnaj, etc., 'liivii aussi le parti du dtic ili> l'>airpisrne ; tia&sista à la prise de Pout-Audcmerf en t449,et y fut fait chevalier par le roi. Lo duc de Bourgogne le nomma chevalier de la T-i>f>n-d'Ur en HGl, et il mourut leux aus aprèssans laisser de postérité. • En Whi, (iny de Roye lit aveu pour ses j ètfi* de Ferriôres-Haut-Clocher, d'Auliiav ' i de Saint-Germai d'Evreux, qu'il ven- i liait quelques mois après à Guillaume de la Rochefijiicauld , dont les armes é'airut : **rU £arutnt et d'azut' à 3 chevrons de gueules Ca dtmièr seigneur maria sa fille, AnneJh I « paasi éuit uo dîner que l'oadounail an WWjoir da la Uvnieon du boît. “. r >;i uk'iv. lii- la ' •^«nett ae l'ort-d Arcbiac par MatinieriVe dcTgr- ; T. 1.] Philippe, avec Charles d«' ^[« liin, si iprneur de Nautouillet, etc., le 21 janvier 1454, et lui constitua en dot 300 écus d*or, avec les seigneuries d'Aulnay, QuilUVieiif, Ferrière.s-IIaut-Clocher, Portes, Caugé, les MaI reux, Gravigny etSaint-Oermain d'Evreux. I L'aveu donné par le nouveau j)ropriétaire ' lii 17

novembre 1 Ifil, fait le plus triste ta, bleau de son tief d Aulnay. ' I La cour et Tusage de ee fief étaient tomj bés de 100 sous à 5 sous. « Chntel him maî; « .' en décadence... Moulin du Pont dé' ! « uioli (1). ■ Giiarks de Melun, qu'on appelait 1. seigneur de Nantonillet, après avoir joui pen”

The text on this page is estimated to be only 14.29% accurate

— IG2 — AU T Louis (le ChanipaîJnt^ IT du iH'iii, ('Junis;i i 'harloUe de Ja Ruehofoiicault t\o \ioye, dont il eut Ga\$part) , qui lui avait succédé on 1030. (\' scifrnour épousa HtMiriette do Colii^iiv. fillf (le Uaspartl do C»>li«;ny, HT du lu)iii(l). Certains écrivains protendent «lu ollo se iit st'paror de son socmitl niai-i, (jui ètail prtjteslaiit, el «qu'elle iivilrà dans le avili do l'Eglise catholique en 1053. Elle mourut le 10 mars 1«)73, apivs avoir aL(juis do la réjiutufion par 8os poosios ot surtout par d'oxcoUeiiics oloirios. ("ftio daino avait donné 25,000 écus à sou mari pour obtenir »on (•oiiv<>ii((.n('Mil a la rupture liMifinariago. Un (lit aiorsqu'elle avait perdu 50,(juo soutenait (pi.', étant protestant, ce .soigneur ne pouvait donner un pasteur à une église catludi^iuo. La Su/i' ril:irTl[K)p'T\" : di' snhlr fni/ i!'argent c/iaryé d'un Itun naïasanl iwincfl iniupamtUne décision du vicomte do l'Kau de Rouen, du 27 août 177H, autoi isa « lo siour tt ISanqiI#tlo, onthropioneur do llotiago, ii «établir une batterie jiii ux en la pa« roisso d'Aunav, à F niiroit du (Juey. vu t laissant libre le passajje des voitures. » Avant la Révolution, Aulnay renfermait 2 fMix privilégiés et 11» l'eux taillaldes. L'église, qui était placée sous le vocable de saint Pierre, existe toujours ot est pui^ faitemontentret*^iio. /Jrj/CHF/oncfls : Lk BrciivKT , Cativkt, i.ks CÛTES-DE-CoN* HKS, I.A FlIK lIE, I.KSotCI, Le hameau do Cativet, en partie sur Aulnav et sur la Bi 'U in \ i on- le siéL's Hitnùltou. oonue U«i H«idin(f(oii. seitpwur •'Cl '>>;ii!>. 1^' IU'iii (If Chctivfl, aujo.nl hni C;ili««'l. 11 uri^iue ctfitiquf f l ii el« (iuiitf uulrel'ujn u |i|uMt;urs iD»alinii. Evrard do Cativel eut trois fils : K uauld, Etienne et Otlo de Cativel; le no d'Etienne de Cativel fignrnc souvant dans h ; cliartos do son temps. ' En 12(11. Emma do la" Nouvillt" o/'da à. 1 iNfté ce (ju'avai't donné sa so>nr A^colini ■ surnommée « la liello ;)> les doux pi'c^iilior I témoins sont Etienne Cativel et Kauu d'.Vulnay. Parmi les cens de l'abbaye do la Nt>ë si trouvent : 20 sous dus par EiieniM* de Katj vol, et 4 don. sur lo moulin do ce uoin. ! Eutin, Etienne do Cativel fut un de» tél moins do la charte do 12<>7, par laquelle Rulu'i'tdu Bojs-C.oncolin (b'iina an\ niolneS de la Nt'é .^a terre d'Oi.ssel-le-Noble. Outre le moulin de Cati%'et, il c>»ii oxismii encore un autre ilit de (^uiui ampoix. ' En mai 2»l, devant Etienne de iMoiitargis, vicomte de Rouen, messire Grêproïro du * liois-to'itcelin, prêt en lief, de .*ioii fréiv Rert, « un moulin appelé Quin(iu(> sous a i>;iyor au r<>i à la Clinul' l< iir. 104 \$ou.s Hu»\$i uu roi

à la saint liry. à ! cause d*une rente asisise sur les lioiuines d'I'À-qUofot.
Enfin, «5 l. tis. a yni vi r au vendeur quinze jours ajtr»\s la saint Ut luy.
Faute do paiement, le chevalier Roliert (I (m iii rlin avait le droit de rentrer
dans , son moulu». En Robert transporta nu roi la , ron;e di' «> 1. li s.
fii(innces : LE BroiNBT, LE Cativbt, liw Coi»-i)E-CoN(Hi>, \. Kun nr. 1
1 Su < (. .li Ht rovondiie à un autre .\uieiiil. ■ Lm Auteuih atmt fil» de»
T«(itpé il». I rl) Victor HogL", fhafutous dm liais. Digitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 20.31% accurate

AUT Qael qnc soit le respect que nous avons pour la science de M. Prévost* nous rrovs cependant que Altnlittnt (1), nom que portait autrefois Auteuil, a uuo physionomie celtique qui nous le fait croire anténeir il ux Romains. *~>n a tirmvô sur son territoire (les (omX aux eu jilâtre coulé, renlVimant des ossom^nts et des armes. l' II d'annrs nprès rétal>!i<<^nmr>Mt des Naruiands dani» nos contrées, Autcuil avait pour 5eig^ncur Ansquetil, qui possédait un fiff A Aubovoio. Vers la moitié du xr siècle, la fille d'Aus<|urti! s'étanî consacrée au sciimeur dans l'abbaye dt> Suitit-Sauvcur d'ETraiXt perti ofirit pour dot un vignoble 'f ViV. monliii à AiiTicvnio, avec deux hôtes (2). i>e seigneur d A uteuil assista à Gisors, en 1070, avec Ro|rer de Beaumont* Thibaut Ti}' ti (le rîsoi.-, tt autres barons, au plaid 'MU au sujet du prieuré de Saint-Ouon de Gisors, dont les abbayes de la Croix et de Marmoutiers se disputaient la possession (3). FJfinance frAiiiieuil, fils rrAns([iirtil (4), iîiun de ceux qui se joignirent en 1118, à inury de Montfort et envahirent Evreux, .ce ce di'i'nitM- s.M;.'in'iir rrvt^ndiquait comnie Allier de Guillaume, comte d'Kvrcux, Bon *ade. Eliuance n'oublia pas que sa scpur vivait chez les recluses de Sainl-Sauviu , t fil don au couvent d'une portion de la nvièrc- d lion à (iravigny. U' nom deOoël d'Auteuil, fils et successeur ■ H!' ria II ce, est ciiéversll-iO dan" une rliai te .1 iôM ur de la léprosericd Evreux, et dans passage suivant ducartulalre de Préaux : • Le jour de saint Sylvestre, Odon, (ils • de Tetberge , vint à Préaux et donna » toute la dime qu'il tenait de Goôl d'Aii' lii. savoir: la dimedes noix, du lin, du i aivre, du blé, et déposa sa donation sur Tautel, en y mettant une clef; c'est I pourquoi il fut admis dans la société des ' religieux.... (5). En 1180, ,\lexandre d'Auteuil avait renii'Ucé (o ' iile < l>i chatfte par laquelle Guillaume, cunit>? il Kîr*ni, clf-ntia. \et> aux moines d'EvreiiK se» df> œ. iDr» d Atrlly cl de la S6f:ne, enmgné î Hélinanfilim Anrhéttlti. A pro)x>s riu nom d'Eliaaaoe, ^ . L« Pn voi<t rfniijrque que ce norn est étranger à la Nftrniaüiio . it être l indice de qu<|qaM anci<uiM!ii K^litcotis lie iMienté m que cette dtme devait être prèle» *tt Mr le fief d Auleuil à Auberde. AUT de Simon de Montlort, en faveur du prieuré de Nojon*sur-AndeUe ; dans les grands rôles (11' l'Eclii(iiii(<r normand, en 111)8, à propos de la confiscation des biens d'un usurier; dans nae bulle du pape Innocent III, datée de 1199^ constatant la donation que lui ou un de ses ancêtres avait faite h la Croix-Saint-Leufro^,

du quart des dîmes d'Auteuil. u Quartam pattem deeùnœ de Autulio. 1» Alexandre d'Auteuil fit de nombreuses libéralités à l'abbaye de Jumièges; 7es, il lui donna : les dîmes des deux charrues à Fontaine-sous-Jouy, celles du vin, de la frirèt, des prés, avec deux gerbes dans le fief à iril avritsur cette paroisse; il confirma une donation du pré Ansenmne, faite par Guillaume du Mesnil, aux religieux, et donna son consentement à une vente que ce même Guillaume du Mesnil avait faite au prieur de Jouy-sur-Eure (1), d'un pîv à Fontainesous-Jouy, moyennant 30 liv. angevines; puis, avant de mourir, il recommanda à son fils Gilbeit. iiii par les moines ou leurs sera gentâ le dimanche des Palmes pour moi, « pour râme de mon père Alexandre qui a m'a commandé cette donation, pour l'âme « d'Amnury, mon frère, et pour les âmes de moi mère et de mes ancêtres, à prendre u sur mon revenu de Reiiilly (3)... » Le cartulaire de l'abbaye de Jumièges nous offre une autre charte que nous allons reproduire {1} Ce prieuré dépendait de Jumièges*. (S) Kbïa 25 r3) Notes de M. U PnévMt. -163 — Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.59% accurate

AUT — 164 — AUT pour luuntcr les sonlimcnis de piéto lilialc dont était animé Gilbert d'Aotcuil. 0 A tous les enfants do la sainte mère „ r(','li- ' ;iii\ fj- l« •••f ôorit |);ifviondra, inoi (I ♦iiUelM'rt (i AukmmI , salut : vous saurez cr que pour le salut de mon ftmc, de ma « teniiic ot (lt> nu's uiict^tr*»:. i'rii donné ! ((accorde à Dieu ei ù rèfe'lise Saint-Taurin « d'Evreux les bottes que chaque année à « No^l. j'avais coutume de recevoir dnits la .l même al»l»a\o... Fait Tan de l'incarnation « do Sei'jfñeur » Gilbert eut un peu à souHVir di' l'invasion fraii'-rttsc, car le Koiit ior C.i'l. if, cliùtflaiu dcGaiiloi, lui prit (\uairo portions des deux fiefs de chevalier dont se composait son doniaiiif d'Auifuil, et parniï K'S iiiimeuMes «jui pass(:»rent ainsi dans les mains de Cadoc, n'Mis sifrnalerons lo nioiiliii d'Auieuil à Aube vfii^eens (/w/aJ/.swIii llamelel(l). Vers la même épo»iue cutiieuladésuiiion dos chfttellcnies do Gaillon et d'Evreux, et la commission d'ent\iiete < h;tr:rée de fixer les droits respecoils dori d'Auieuil tient -lu roi dans la prévAté de Pac\% 100 sous, un h 'ite rt iMi(> coittire, le tout pni' mi ifiiart de liiff de liaubort, tenu à «lix jours de gaido à ses irais. » On y lit aussi : « (ruillaume d'Autenil tient a Saint-t \"r-la-(\"ani jiai:ne un liu une terre sise au Mesnil de Gaillon ; Jca•rA';Irté>-Fi-esnel, du Neuhourc et* (h ijmtdes n (ruis Htyli's fi'uzui', et . il aiouluit : tnt éru de iit/renrièi-est de ffueuies n ffoUt oAfrriuis d'or. W'^^v. m s et «uee, «s.iii'd.\" Claudin d'Helliavilliors, so maria trois t'ois, la flerniolv avec A'jfñés de l;>. (li itnpa\$rne, ifui lui apporta la l>aronnie«\.' la Ferté-Fresu' l. a\ passaire suivant d ini a\r u •. ' ' ! par KoLier d'ilelionvilliers. b>;î() avril lll.;. (é. la >< i\,'Ueurîe d'Autenil : i'ti valoir au p rôtit du « seijjnt ur 'Jâ suus tournois de rente. » A cette époque la vallée de l'Eure renfermait de nomlirenv viLMuddes, ot les vins rouges d'Auteuil étuieni pariiculièreoieut renommés sons le nom de Nerii. .b*an d'ifellenvilliors, fils ainé de Roi^er, (Il Lque d Kvreux. Nicolas d Auieuil. qui ri* v»»it au tvnip» tl'Auioury «t di; iean d'AutfOtf, 't.«il vtran(;<>r «u di«H.'fji« el n itvait prohadletMnt aiicon lien de parrale avec cetix dont noiu vraiw àe parler. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.72% accurate

AUT — 165 AUT était, en 1454, seigneur d'Auteuil, do In Fertè-Fresnel, des Planches et du Mesnil-Jornidain: ii épousa Catherine de Lorov, dunt ; il eut : Alain, "on sncceſſeur; Artiur, tiro I ies HelleDVilliers du Me^nil-Jourdaiit, et Gvillaoine, avtear de la branche des Feu■juerolleiê. Le procureur du roit «ur le fait Aeâ eaux -Q profit de deux'touches do bois, exemptes vil (iroit ilo tiers et dangr r, l'uni" rnnte jucsenta à la montre de Bnamont'-le-Roger en 1469, fltir(i un procès à roccasion duquel on ■rt'ida V que les meubles ne tombaient pas ' 'ti lourde d'après Ja coutume de I^or•maudie. » Nicolas d'Hellenvilliers, fils de Jacques, 'i" usa Ann»» de Bouville, dont il n'eut p rint ^ sfantâ, «a ëuccesi>ion fut partagée entre ^ quatre sœurs; le 3 mat 1571. L*atnée, Mî^f de Jacques Thésart, sieur des Es'■"fts. eui Auteuil dans son lot, et le vendit îrtisqu aussitôt pour acheter labaronnio de . Tonrnobu k Aubevoie (1]. ^La (Tëa*i(.ri, rn 1588, de la baronnie de la i^julavf, lorniee par la réunion de plusieurs UU, tbaorba la sei^eurie d*Aateuil, qui *i'papit pour un t(ii/|is : aussi mais allons inilnieiiaût tracer l'histoire des tiefs. BeitaiiR. Un noble du nom de Pierre K'rtiei-, fonda ce fief 'Ters 1270 ; il ap-b Marie «i'Hellenvilliert, fmmw de Pierre d'Oin^aronnie,nvee adjonction des fiefs d'Aiit' uil, (î'AiilliOuillet , Saiiit-Julien-de-la-Liégiie . Chaiibniv, etc., [lar lettres patentes octroyées juir Henri III, à Nicolas deOrimonville, li!s îê< France 'i-'. îvicolas de Grimouville qualité de seigneur de TArcbaut, d'Auteuil et de la Bouliiye, portait : émrtclo au \ et 4 de ijiti'nli> à 3 étoiles d'argent ixjnées 2 et 1 nu 2 et 3 d'azur an lion d'or tenant en ses griffes un tronçon d'arbre. Cette nouvelle liaronnie avait droit de haute et basse -justice, château clos de murailles, fossés et pont-ieviss; le baron était patron d'Auteuil et des chaiinLU s âo Notr^Dame-du-Val et de l'Hcrmitage ; il avait aussi certains droits sur l'abbaye de la Croix -Saint-Leufroy. Les pleins fiefs d'Ueudreville-sur^Èure et (1) Ces gaj-'cs Haient, sans nul doute, le prix de» démarches faites par ce seigneur, daa» 1 iotérêt de la conuavoe de Ronan.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.94% accurate

A U T —m de Fuuvi]lc, avec cinq ou six autres quarts on huitième de fict « n n levaient. Le i'nroii (le la I5ll2 .sans laisser U'earuuts de son niariaj,'L' i avec Anne -Diane de Vivonne (1). Cette 5'J, ol mourut en son clii\teau de la Force, le K» dëi-enibro \iu7}. Co fut lui qui ol)tint en février 1052 que sou fief fut distrait do la vicomte d'Evroux, pour être tciiti de la tour 'l'. rhateau de l'ni;Mi ; ses arnieti étaicut : d'azur n trois Uu^tartls d'or. A la date de 1G87, nous avons un uvco pour la liaronnic (le la IJoulaie, rendu par Jacques Nonipar de Caumont-Vivonne, duc de la Force, petit-fils du deuxième niaré- \ chai : tt Nous avons, dit -il, dans cet avi u, «(la garde en l"m)S de ^ruerre i»endant ■ a qiiinze jours de la porte Peinte de la ville » « d'Evreux et sqiit tenus tous les nobles te« nants de notre tlite sei^ueurie nous ac- ' « compap-ner avec armes convenables pour l « la défense de celte porte, et sont tenuji: les tt boui^eols de ladite ville de nous apporter •I «'t présenter les clefs de ladite porte v\ « fournir nos vassaux et nous de lo^'is, « linges, laD|?ps, lits et de tou.s autres M9» tensilos d - niéna:-^» pendani ledit temps u de garde, uième dctables et de paille « blanche pour nos chiens et nos chevnnx. o A cause de ladite prééminence nous avons « qttalre maisons assises en l-dite ville- i a d Lvn-ux , en la paroisse de Saint« Pierre. » Le duc de la Fsi le le» noveniltre l(»'»S, le eonite de Pontcliaruaia , niinistre d'Ktat , . tu^ le 10 juillet 154*. [Nir Ouy ' (')i i,.ii-.>ri itf- .l.u'it.K . d'uù v6t venu le mot pri'- j 'i< V. lue lin S"l^li")ir il" l.i ("liiit iir !i"r:ii" ;>):iit ! «•|Mni!*«', en M'i'iiuilt!) IHM•«^'. hraur-iih «it> CiOinoil, lu»' ^ Miti lit le juur de la S^tiil-'naiihHemy, 15't2. le . h«rpl8od, il mourut sans postérité, le 10 juillet 175 laissant sa liaronnic à son fri-rv» Armai rs'ompar de Caumont, duc de la Force. En ITriO, le duc de la Force vendît sa h ronnie a M. de Valroi he. Kn 17S1>, M. Choulx .l' P-ussy «'tait so ;;neur d'Auteuil, U'Autouillet et ai des contreforts, c'est réfrlise conrimoneê»]»ar M. l'iioulx de Hussv et (piC la Révolutiol) I empêcha d'aciever. l^'ancieiine i j-Mise aujourd'hui rasée, était placée aous le patroiin-re de «aint Pierre; le seigneur du lieu j présentait. Il exi^lait aussi sur Autcuil une chapelle de Notre-Dame, pour Tusape des aeipriicurs du tief Hefiiiicr et a leur présentation. Al THl'IL, du canton de Gailiuti , sur riùire, à :{() U). d'alt. — Sol : alliivious eontemporaines, craie Idanehe, calcaire, lacustre inféi-icur, — :{<>:i hab, — Surt". t

The text on this page is estimated to be only 16.15% accurate

A U T • — 167 — AUX* Misse ; mais nous n'en connaissons qu'un. «eul membiv, Gilborl tl'Autfn:>y,qtîi arcomfojfdiit rareLcvéque de Rouen Kolrou lois»ytn 1171, Simon cl« Grandvilliers donna m ô^li?e 'le RiTririn ^] "abbaye de iAte, il existait à Authenaj une pièce de Pré* mmie h Noe étAutmnay, que Guillauroe Minières vendit au mois de mars 12 12 à A.m. (Injon de Saint-Martin, do Tours (1), . vt'c une terre sise entre le vieux et le nounaii Bor et qui s'étendait de la Pierre Péjusqu'à la cùU; (2). £a 1285, Philippe-le-Bcl, voulant récomyaser les services de Mathieu IV de Montiurency et ceux de son père lui donna le comaino de Damville, et un«cîiart" cftr linna'. oncomprenait le louage (3) des treize paroisV. qui formaifiit dans rori;,'iiii- If iluiuaine CciabaroDoiede DaniviUe; Authenaj occupe irKuviènie rang par son importance. Jfban fie Chainbray vendit, en 1288, au i.iajtiire d'Evreux vi 1. tournois do rente as*wi*a la paroisse de Notre-Dame-d'Au'i- sav, dans le fief des Essarts (1); avec cette f-v.- et d'autres ressource? fut fciidée dans iaibédrale d'Evreux la prébonde dite : du >.ii«meot Authenajr etChantelou; le chatitulaire nommait à la cure de la t*Mm. AU fin da xiv* siècle la tennre du fief iDcipal de cette paroisse, (^ui appartenait ^l'iDiviUe, se trouvait entre les mains des ^rt^Des d'Evreux qui la réunirent à leur '-fillioi-s et dans son avea du 28 mars 1400 "oillaotue «îo Flmqncs^ év*'qui> d'Evreux, :^lare que Authenaj et les Loges (5) relespot de son évêché. Eu l4tiD la seigneurie d'Authenaj était tr? les mains de Jehan du Meanil qui ne "présenta pas a la montre de la noblesse û^e cette année à Beaumont-le-Roger (6) ; itief fut pris et mis en la main du roi. TiVQte ans après elle était passée à la ^^i^^n de Bienfaite et Jeanne de Blenfaite -'r'pitrtà en mariage à Onillaume-le-Yelu, ^i mari (7). Celui-ci vouiut.cn 1501, a'emli Devenu érèque d'Evreux eu 1244. '^1 Pir le vieux i-t le m uveau Ber il laul i>eut-être ttfKÎre le G«l«ert, arrière fief situé sur Authenai. J Pierre Pécovlée, c'vst évidemnieiii le liutii eoiiou daijs le pays sous le iiooi de Pierre Lée situé àl kilomètre de Daiiiville eutre le che^^ «(li rivière «t qui s élé détruit il y a quelques IniiAtpar f«u. i4t Cénit une «xtensioD du domaiiiiâ des seigneurs «t« nooj. *! Antre fiefias dans U-paioibae. Ou ;ijuuta à sou uoin : que par ouS dire il de* *inA daaj 1^ viaunté d'Auge. ' Li fjjiille Itj Velu était ancienne dans le pays; ni'.'. Ph^r^e-U^Vt.|u, écttyer de Conches. obilnl Ajç lais lie con^er^-er iee kleDi. En 146D, Jeban» **^iepteota à U moot» eu liomme d' MvdMicbentti^ pnrer

du patronage de la paroisse au détriment du Chapitre d'Evreux, mais celui-ci n'ayant pas été accepté; son fils François-Ie-Vela lui succéda dans la seigneurie d'Authenay et renouvela les armes en Tain, en 1533, la tutelle de son père. En 1502, nous trouvons que le « héritier de Jehan-le-Velu sont seigneurs de Garel, du Bucherin, à Quittebeuf et du fief Cadot, à Saint-Aulieu-sur-Ouillon ; depuis lors, nous ne les voyons plus à Authenay. Les armes (Maison : d'azur à la bande chargée de 3 molettes du champ. Dans la première moitié du XVIII^e siècle, Authenay appartenait aux seigneurs de Lieurey (1^e, le 10 (octobre - II^e d'Authenay, etc., était fondé de pouvoirs M^{me} de Baignard, veuve du seigneur d'Hellenvilliers ; on voit par là que le Chapitre d'Evreux avait fait Tabanon au seigneur du patronage de la paroisse. La famille de Lieurey conserva la seigneurie d'Authenay jusqu'à la Révolution; ses armes étaient: d'azur à la bande d'or chargée de 2 molettes d'argent, point du second email. Mademoiselle de Lieurey d'Authenay était, sous la Restauration, pensionnaire chez les Bénédictines de Verueuil où elle est morte vers 1840. Fief. Parmi les fiefs d'Authenay nous signalerons : 1. GALDRÉE qui était, dans le principe, sur la paroisse de Gouville « qui y figure encore en 1400 dans l'aveu de l'évêque d'Evreux. Le (ÉBERT dont nous avons dit un mot en parlant d'une vente faite à Jean, doyen de Saint-Martin de Tour. Les Loes sont mentionnées comme un fief dont Guillaume de Floques rendit aveu en 1400. Le Mont-Larron, autrefois le Mout-Larron. En 1411. Jehan le Meclior, seigneur de ce fief, se présenta en habillement de brigandines, vouge, salade et épée, monté d'un cheval. Vaux. Nous pensons (à Baudouin-des-Vaux dont le nom figure au bas d'une charte de Ginoud de Orandvilliers dans le XII^e siècle était seigneur de ce fief; en 1511 il était possédé par les héritiers de Jehan de Cbunelou, écuyer, que cette propriété avait fait surnommer Jehan-de-Vaux ; (11 Cofte funiille originaire de Lifure s'est répan- diée dans une partie du pays d'Evreux ; au XV^e siècle - « (Si .1 Gaudreville-la-Rivière ; au XVI^e siècle elle y est encore et on la voit à Melleville, au XVII^e siècle au Cmi iii^e siècle. >1: illez-sur-Danville. (2) Ce même Jehan de Vaux avait été seigneur d'une des quatre portes de la seigneurie de Clunelou rele- Tant de Diunville. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.17% accurate

AUT — IG8 — A U T c'était alors un tiers lie fief relevant de la baronnie do Damville. Les rôles do l'arrièro-ban pour 1562 nou« apprennent qu'Hector d< (uicrñ^ ou Coui^ny était alors s. ii:t.rui' .U- Vaux, qui np|iarlonait encore à la même lamille en 17.M>. Coigny maintenu le 5 juilÎPt 1607 : rfflrffent à la fleur de It/s de yticnles, MCosff e didf/i liipwhrfs li'iii'jlf du tiniiii' vchti n dc.rtrf coituunw ft accinnjKitjnë du trois lundis de subie eux du chef affvonth. AimiKNAl, du ean^Mi Dainvilic, sur l llon, à 100 m. d'alt. — Sol: Sable avec naeulières en frajinicnls et craë blanche. — R. dép. n-^ 21. — 2()S babitanis. — Surf, t. rrit., OOS b-et. ~ 4 Contril»,., -,srxl IV. en. — Réc. ord, budjf. couim., 1W> T»'. — : < t Fercep. de Daroville. — Roc. «les cont r. indir. de Breteuil. — Réunion pour !»>> cnlie a l)utn ville. — Ecole à Roman. — 0 perni. chasse. — Dist. en kil. au cU-.l, de dép. et d'arr., 21 ; de caut., 3. /yc/X'/uAj/K/S.- LE BolS-MoRIV, ! \ BR0S?K. GaLI»KÉE, Lë CiÉlLEKT, Lfc>i Lo«;i;s, LE MoNTJOLY, LE MoNT-LaRUON, LE MoULIN- UE-Ro5L\N, LK I'LKSSIS, V.M X. A ynciltu/e: Céréale», jirairit'S.— 12û0 arbres a cidre. /tu/ustrie: 2 moulins. — 5 patenté*. Leis unjf Liront ce nom du eeltitine, les autres le font dériver du latin ultn avena^ campa^ne élevée, w ligieux m'ont «ionné de la charité de J cill Village lie la niu*uj>à« de Noyers. (i\ Onginaire de Basse-Norminoi*. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.13% accurate

AUT — m — AUT fio-Ait^{ti}:*tr' vrmlant l'écompensor le»
services de Baudoin Daniel, li^e do nUiutre famille de Bois-d'Ennemets, lui
lionna dans les premières années du xiii^e >i[«]^k, t ait ce que Jean de
Tournebu avait jius^eJe à Authevernes. Dans une charte de 1210, le roi de
France prévoyant î»- cas ou Baudoin n'aurait pas dViifants, donna ù son
frère Gilbert et à ses héritien : « tont ce qu'il possédait à Authef vernis
provenafU e son cùtè la famille Bainart s'était vrandie, et au mms d'août
123iifrs de tout l'héritat^ere qu'il possédait en'■J* l'E {tte et rAiulelle, sauf 2
acres de terre A une mesure, sise près de l'église. Au milieu duxiii^e sidolele
Fouillé d'Eudes Ripaiid nous offre les renseignements suivants :
Authevernes* ofait la on/.i[^]Tne îles 44 paroisses du doyenné di-
Haudemoiit; I c[^]lise, dédiée à la sainte Vierge, »H,ait ù la présentation àt r
ili!,é (le Sninte-r.ithi-i iim' ; la paroisse avait {jO feux et la cure valait 30
liv. d« re?enn. D'après le P. Anselme, la plus grande partie du fief laïque
d'Authevern»» se trouvait, en 1326, dans la maison de Trie. ■ Charles-le-
Bel remit en juin 132G, à < Marguerite de Trie, dame de Longraj, le • tiers
et douget de ses bois d'Authevernes « H da Danemoie[^]qui étaient de son
propre lict d'Autbevernes passa ensuite à la bnille de Fours, qui le posséda
très longEn 1002, Jacques de Fours, ?eif?nonrd'Authevernes en partie, se
disaitaussi seigneur Fj.-siii témoins, nous voyorn figurer Laurent ■lu li .1.,
qui urait \$on nom d'un flefà Autbevprnes; S'il «»i devenu le
Boi»d'ËoiieiDet8, dont l'é[^]moiosie ^&»ez cootroTereée : les VULvi
dOBaMlt WM eij|^ «otiqu. tiMiii qn» d'antxc s panaaiil qna ce nom wai w>
t boà miaacré à NémWL Si Canulaire de Philippe*Aiigute . cote SSIO. U
Pnvdm. Jhmg. T. I. de Doudeauville. Or, le[^]rolifrirnx de Fontaine-
Ouerard ajrant vendu ce fief au sieur de la Oandelle,BaTeuyeToalut
fairepeindre un litre funèbre autour de l'église; Jacques do Four, seigneur
d'Auth[^]vcniPS, s'y opposa; mais ses prétentions turent ropoussées par le
Parlement. De Fours portait : éTaMSw d la croix engre' lee d'or. Les titres
de la famille

The text on this page is estimated to be only 12.75% accurate

AUT — 170 AUT « 4" de s'ôh'c monlré dans son oflice do pré«
sidiMit favorables aux rc>li;:iunnairc8f à. « ceux nHîrne qui oiaietit mis ou
ju-rcniciit « i>our criiuc d horë.sio, on distrihuant leurs «procès des juges
qui {lartapeatent les « idéos nouvelh'K ; 5" «l avoir, sur la liénon« ciation
des juges prùdicanls, mandé un «jour chexlui, et intimé par une douce se«
monce, de\$ |)rèt et de rcj.'li'»»-» telle quo ses parents avaient promis pour
lui qnand 11 avait été baptisé, llyavai» plus de soixante ans; puis> il se
justifia des faits (jui lui étaient inputos (1); nial^MVï sa défense victorieuse
ou appartMico, le l'arlenu nt onjoif'nitau président diis'abstcnp lie s. > foiirf
A Tr'''>i> iiMiis d;itii' I . soigneur «lu Bois-d'Ennenion' «l - l:i llaumiére, do
Forest, prit part à la i / loi nui imi dr lacontunic de r^oruandie ; sou iili^,
Jacques, (roisionie du nom, était lieutenant du grand maître de l'artillerio, en
lô'JO. Le Qiomont était venu où Taldiayo delà Trinité devait disitaraitro,
pillée par lescalvinistes, on 1562; elle fut presque détruite dans les ^\)orvr<
dr 1~!'J . i 03. Henri IV lit démolir co qui tn rostuit en 1507 ; une bulle du
pape Clément VIII unit la ruênio année la nieiise altbalialo la chai'treuse de
Gaiilon, et lors du partage dci> menses, Authevernes se trouva dans le lot
dos Chartreux. 8ous I.'Hiis XIII, lianiel de liois-d'Ennemets, lav»»»i'i di*
(iasti>n d"Orléanj>, frère du roi ri), fut (ué en duel h Veniso, en lG*i7,]»ar
un spadassin fraieais. n"Uinié Juvirnrv. En i(>4U, MiclieUl>uuiei, »ieur do
Uuisd'Ennemets, avait épousé Isabeau Duguenot; il mourut peu a [>rés,
cartes en faut mineurs présentèrent à la ehapello Saint-Jean de Forest-la-
Folie, en Hi l l. Un fils do Micliel. nomme Claude Daniel, soifrnour de
B^ds-d'Ennemets, fui maintenu do noblei>;!>e le 27 juiJkl lt>07; uu autre,
nuomé Jacques, rendit aveu en 1663 au duc do Forraro, à cause do sa
châtellonio de Gisors, pour les liofs do Canliors. des Tliilliers et dos li«iris-
d*En neiiiets, Bonjuulin, le troisième, de Requiécourt. Les trois frères
plaidaient en ITOUoont Franeois le BouUenger qu'ils disaient ave Soustrait
uin; si.mnie de ;5(>. 000) liv. Claude Daniel, cliovalier,premier Uurqii de
Boîs-d'Ennemols, et le plus illustre de i:i< ■ , devint écuyer de la l'eieue on
17:!.<: acheta=" eu=" i7=">." {, aii\ (!!;:n treux de Gailio leur
sei^MHiirie d'Au) lie veines ; il avait i droit de péairo sur la Chausséodos
Bord" :iu de-Saint-('l.(ir ; de\i nu I ieutcnant'-généri il mourut lo i'^ mars
171'0. Alexandre lianiel, !2* marquis de Boi d" En ne mot s, mourut en
1nV4, laissant u lils nommé Léopold, marié avec M''' (Met/. Le château

dos Bois-d'Ennemot>~ . - i . m o| ha)>ilè par les descendants de la f.iinilli
dont l'écu.ssou porto : de « iu Oum d'iiriji*nf chartf^di 3 mokties d'éfterim
fie sah (t ni i hiofMtgnve de 2 lion» d'art f un *n «"Z^, l'ont) !• m poilitf.
Lnlè]uinianin»eni dos liefs dont noo avons p:u lè, nous devons encore
sii^^nalep Celui du Bfaufuanc, mouvant l. Se. armes l'^iirm : il'aiiir l'i !n t
rdi.r (inrr'c et ait s'V d'm\ ncanujHUji'vi' m chef de 2 molettes dur ijent et en
pitinte d'un emiasant rfe même. L'èj:lise,qui a été réparée il y a quelque:
années, ji'uliro non do remarquable; cIJ» avait un droit de dîme affermé 50
liv., or 10t»7, et oUe pos.sédait une confrérie di Saint-Resaire remontant au
commencemeui du \vi' ûioclo. AUTHEVERNES a donnélejour à Gas.-
Clllllul'rf lif M lll' N> >":*> il.ms mu- lU.iKiti.iii qu il lit u ïn l.itirique il
Aui!f~ vi-riK'S. li une ilKj^uhk- de damOA i^id«iuil.> a •* charge dv taire
ûirtf un uliit. Digitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 16.27% accurate

▲ UT — 171 — AUT Rbqîsm no. — PMsbyt. — Mftîrio* — : -
miit.' de 15 r-nf. , (î,>nt 7 gratuits. — mti. bous. — 8 perm. de chasse, —
Dist. itU.aHck.*!. de d.jp., 52 ; d'arr., 19; de (let.. fôî->R. imp, 14. —
Cbem. de gr. ns. n» 59. b^^aéinces: le Cuatexu-de-Bois-d'EmOBn, u
Chartrkusb, la Outurs. KfkWUm : céréales. — 600 arbres à m, hààtrit'.
néant. — 5 luiteatés. Di dioe., — do 1>aill., — de Téleci. d*B« — î ■ I l s.
r^-enterie de Saint-André; -CiiPâfl. de Kouen. iilftfiiii, nom que portait an
moyeo-ft^o «ïpftroisM!, signifie une église inférieure église parois.siale,
une sorte de su^*z-^?. et indique en même temps une onIK^^iciottne,
remontant aux premientemps L'iuianisme. Le culte de son patron, tiû
£tieane, est au&ti ancien que l'E^^liso i^oe,et il était déjàeélèbre en
Oocidont de saint Au;;ustin. i mmencement du xi* siècle, Héloïse, •n je
Huf^ue.^ Tête-d'Ours, propriétaire fi --a;'e et de l'é^liso des Âuii«'ur, les -
lilabbiiive de Coulomb;', où oUe se vo'-i^u la mon de son mari ei où elle :nt
«0 odenr de sainteté, le 10 février m . l iS La mort de cett^; dame, son
nouveu litii.fils d'Hellouin (2), s'empara de la " Autieux au préjudice (J'^
moines; ouhc do repentir, il l i i . n.iit en pré^ ij duc Guillaume, de la
duchesse Mi^Ma femme, de Robert Goarte-Heu;4e, ■'- -.de Rol)eri Mort
iin, et <1 • plusit'urs le 13 avril 1006, six mois avant «HitîoB d*An?
let©iTe. la charte I ' r' -titution desAutieux, ^«ud le dit frèrede Robert, abbé
de Coa* ^vron an siècle après, en 1130, les ; 'i furent encore troublés dans
1- nr t' été, par Roger-le-Begue, seigneur do **3^î7e, «t^alé comme nn des
brigands • redoutables de son temps (3) , et ils «->ttrtai en jouir
paisiblement que lorsque '^KhSBBleui chassé do son château (4). ^^tn da
xii* siècle, il existait une fa^'■' 'ies Auiieux, fr^« considérée dans le ' li'jbert
Autieux figura comme tô^ avec d'autres chevaliers, dans la donnée vers
1205, par Eustache C'^u nnroBavMiaa mort, «ett* dama «fait «^u>>hste oà
«lie avait cbcrcbé on refu^]«■ ^ajide Liinville «t do Magiyy eu VeTîti, 'M
MbW el I»a*.-v disent • fil» d Uerlaud. * iwUcle Gro?œuvr« ci-apn». I
d'HellenvilHers, pour confirmer la donation faite par Gilbert, «on père, aux
religieux du Bec, des (lime.s et du patronage de la paroisse d'Hellenvilliers
(1). Le chapitre d'Evreux et l'évoque du diocèse .i\;ti' !ir, l^»ur cOté,
obtt!nu les dimos des deux pnucipaux hameaux de la paroisse. Dans les
premières années do son épisoopat, Lue, confirmant les bier>s de son
chapitre, lui assure la possession des dîme» de Crio7.el et de Tenrtraie, en

a^ ant soin de réserver la portion revenant à la chapelle de bod manoir
épiscopal. Sous Je rô^,'ne do Philippe-Auguste, un Renaud des Antienx
avait succédé à Robert. (!e fiei;»rieur 8o renrlit coup.iM-' en 1220, d'un
crime, qu'il expia par i'cxilet les périls d(), après la m irt (fn Rantil i -]•<
qu'au xix% et il était peut-être plus utilement expié. A|très le crime commis
par Renaud, la seipneurie des Autieux passa entre le^ maina de l'illustr-
famille des Minières, car nous voyons, peu après, maître Jean des Minières,
chanoine de Chartres, donner à Tabbaye de In N-^." une ri ntc de xx sur ses
cens des Autieux, w pour payer, i>di^il,«les V frais de la lampe qui hrftiera
Mns cesse

The text on this page is estimated to be only 14.54% accurate

AUT — 172 — convinrent de s'en rapporter à la décision de l'évêque d'Evreux. Ant. fitip do Lignes était seigneur des Aulicux en 1570. En 1740, la paroisse des Autieux reniait mu et 2 feux privilégiés et 40 feux tailables. Le patronage de réglise qui, à partir de 1034, appartenait à l'abbaye de Colombes, passa par la suite, nous ne savons comment, à l'abbaye de Conchos. LES AUTIEUX, cant. de Saint-André, à 115 m. d'alt. — Sol : arg. et poudingues. — R. d'ap. n° 21. — 170 ha. « Surf. terr., 487 hect. — 4 contrib., 2,509 fr. en p.p.a. — Roc. ord. budg. com., 1,10 (fr. — Ejetec. cont. ind. An Saint-André. — Percp. de Coudres. — Réunion à Saint-André pour le culte et l'instruction. — 2 - P. mt-Audemé* — do la sergent, de Montfort. Autou a été dénommé Autou et Autone; c'est un nom d'origine celtique qui indique un endroit bas, le fond d'une vallée. Tel est le milieu duxièmes, Guillaume Fritz t. J. sheru, rhâtelatn de Breteuil, donna au vénérable Hellouin, abbé du Bec, tout ce (qu'il avait en domaine à Brionne, avec la terre de Ransonet à Autou (I). Quant aux évêques d'Avranches, il est plus facile d'expliquer comment ils possédaient les deux tiers de la seigneurie. En effet, Autou fut compris, par suite de sa situation topographique, dans le domaine du Vivre, donné par Richard I^{er}, duc de Normandie, à son frère Raoul d'Ivry, dont le fils Jean, étant devenu évêque, donna encore à Autou les prairies de U. iiii. iné, qui l'avaient autrefois partie à U. j. ri. U. te du t. iet d'Avr. i. i. ; s. < 2 R. u. nl « 1 Ivry avait une grande réputation « U. ? U. ixi. - et d. » * • Mirage pour avoir (né un our) dau la loi du Vivre. que d'Avranches, donna à ses successeurs un fief important assis à Saint-Pierre-le-Vieux s' (t. i. Mi. l. iiii. stir Fi. p. n. r. n. s. p. etsur Autoii. Des évêques d'Avranches, la seigneurie d'Auton a dû passer à ceux de Lisieux; qui est certain, c'est (que dès le xi^e siècle) ! clo o était en main-norie (1). A la fin du siècle, il probablement mit l'ordre à l'ir. ir vaut, révé (ue de Lisieux était seigneur patron de la i ; i l'isse d'. - Vutou. rch. vant i la baronnie de Tliiberville, qui lui appartenait. Un titre de l'abbaye du Bec fait mention. À la date de 1257, de deux pièces de terre Autou, l'une nommée la Coirte-I*ie < e, l'autre le Pr, i - H'inu dans le RAuroNNEY. En 1204, Uichanl Cael de l'auM. t-Aut < vendit en 1211, à l'abbaye du Bec, une rente de 30 sous qu'il possédait à Saint-Aubin et à iiii. L'année suivante, Raoul Fecoinne de Bréosane vendit aux mêmes religieux une rente de même valeur ; mi iiii. f. t. lion. Philippe-le-Bel, voulant révoquer en j. ens. leau d'Iarcourt des

*sei-vicfs qu'il avait ;e/i dus à I*Iiilii»pe-le-Ilai-di, son père, lui donn en 12,
le nou veau propriétaire t'ait mention du woul'.t de Saleunk, situé à Autou,
et permet aux re li^'ieix de Préaux de le posséder librement I>;uts
ré«"!iiii;:f du (loiu;tiie d'Keouis, lati t !i Kîl() p:ir lMiilippc-Ie-P»el
av«oi'»a*

The text on this page is estimated to be only 13.09% accurate

AUX — 173 — AUT François du Vâl, petit-fils de Pierre, avait le titre de seigneur d'Autou otdu Bosc-Livct 60 1640. Lors de la recherche de la noblesse par la Galis[^]ijojinièrv, Pierre du Val avait recueilli le domaine d'Autou dans la succession de François du Val, son oncle. Les aïeux de cette famille étaient : de l'Ue il 'J c/u-n ons d' or, QWm[^]ws de 3 têtes de fMtmn d urycnt. L*égl)se d'Autou, dédiée à saint Aubin, a traversé des siècles (l'architecture romane; le nom du saint cYÔquu d'Aiiprers, d'ailleurs, fait état de son origine mérovin[^]ienno. A deux pas de cette église se trouve la voie romaine de Rouen au Mans; on parle aussi de constructions antiques trouvées sur le territoire de cette commune. En effet, nous dirons qu'il existait autrefois une léproserie à Auroti, sans pouvoir indiquer l'époque où elle fut fondée. AUTOU, cant. de Moultort, sur la Risle et le torrent d'Autou, à 154 m. d'alt. — Sol : terres contemporaines, craie fraîcheuse de calcaire iravertin. — 340 hab.). ~Surl' lerrit., l'inférieur. — 4 communes, E*L*OftiiB, iji CtiLUtUERIE, LE MOJSSÛH, LA NATION, SARRME. X[^]nrHtMre : Prairies, — Lîn. — 750 habitants, ti : '!' niuulins à l'ii' — nioiiiiis; à ktiir. — i i elurderie de '-i, l'UO lJlnoche[^]. — 1 t[^]b. de cardes. — 10 Falentes, AUTOUIT. T il'IX Imi ditje, — de réiect., — du hait., — de i» vie. d'Evreux, — de l'agénér., — du Pari. 4e Rouen. Le nota d'Autouillet annonce un diminutif [^]•Vctriii], >'s nyrrs communct où la poHisUoii : i augmente depuis It[^]D. n voyage de la ti!."s de son jioê, douiiu aux moines de Jumieges une rente de 10 s. «n[^]rovins. Après la signature du curé l'leuton vient celle d'Alexandre d'Autouillet, « d' \ i'fiillpio, » avec le titre de chevalier. Ah Maillart, ayant pour se(»)nd Ciuilleime de P.osc-Regnould commandant, et PJOL, dans le célèbre fort VAXT (3), à une nombreuse garnison. Guérin de Gtapon lui paya à cette date, •,nr "fdre du l'oi .Toati, 80 liv. à titre d'avance pour l'entretien de ses soldats, et {!}» "Seustria via. J Clarlo piinliée [^]iv M. Ltieurii-T, Aiiuiirt* likjti ; eeulnient, au lieu de OtuHeliiuâ MalUius, il faut lire : QuillaunK» Mallarl d'Autouillet. (3, C'iiUut un déiieidance du château Oaillard placée dans une Ile de la Sdue. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.97% accurate

A UT — 174 — AUT l'aniM'e suivante le i->>icl»erel et, Hardanerocêa qui se termina en 1[^]35, entre Tabbé de St> Taurin et Renaud Iloepin, au sujet des reliefs du Buisson-Amaury î). Les armes d'un des Maillart qui prirent part à la Croisade de lIKT étaient : d'azur ù vu couleur tTargent^ engreslé à 4 mailles du mt'ine C-). En 1248 vivait Denis Maillard, jiropropriétairéd'un fief a (îaraneiôres, dont la femme se nommait Alice. IS', de AutmiUio était bailli do Caen en 1*208. Autouillet, fief entier de haubert, avait pour sel ^'ueur, en 1113, Jehan le Vavasi«eur; puis nous voyons le nom de cette paroisse reparaître, en 1464, dans le d*>n(>rabrenient que lit. ,Ican du t'iiemin , aldi."- de la Croix, des biens de son couvent m Itt'in, « dit-il, /e]iiiiiironiif/i' d-* Saint-Adrien d'Audi teuit l't ses (tjtjiarfni'iiirt>:<. i="" lors="" d="" la="" montre="" de="" parmi="" les="" noldes="" nubioimeut="" tenants="" et="" oldciers="" du="" roi="" vicomte="" on="" cite="" glaudre="" itruiilot="" itiuieuct="" seii.="" iii="" auquel="" le="" avait="" donne="" moulins="" toecasion="" son="" mariat="" avec="" louise="" yii="" dame="" decouraille="" d.="" l="" anay-ie-gillon="" apr="" mort="" man="" cette="" damo="" se="" remaria="" avec="" perccval="" btllly="" seigneur="" il="" n="" fait="" mention="" autouillet="" qu="" roccasion="" patronage="" ex-="" rco="" croix.="" fut="" r="" en="" baronnio="" lioulayf="" ci="" faveur="" due="" caumont="" force.="" diane="" vivonne="" ajoutait="" ses="" titres="">, ceux dû Auteuil, Autouillet, la Boulaye, Maillart, Bernier, etc. .1; .Xujourd'hiii)•• Buissoii-HociMO, près d'Evreux. Voyez ^I. LVlisU', Echiquirr . i Pianoulin. 1.^ \tm troi* fill«« iti»u«^ d*" c««« mariafv l'iilrcrent au couvent An Saint-SauT^ur d Evreux. En ITl'^, Nicolas Berlin, ac >!,vfN qui était très lié avec la maison do l'ort-Rt>>'al et évêque de Montpellier, visita la paroisse d'Autouillet, on une de ses so?urs avait éfé inhumée. On a publiT' récemment son voyapo liturrrique en Normandie, et nf»us regrettons vivement que l'ettpace no nous p^'i-niOtto pas de tlonnier ici un extrait do ce qui concerne Autouillet. En 1780, Choulx de Bussj était seif^neur d'Auteuil, d'Autouillet et do SainWuliende-la-Liéffue. Fief^. Nous siirnaleronsceux de Bois-Bigot, Maillart et des Rotcii-. Bois-Bir.oT. V.n \S.'ù\ intervint isne transaction au sujet du droit d'usafje dans les bois de Chanipenart, entre Guy Bigot d'Autouillet, clicvalier , et Guillaum- Racine, abbé de la Croix-Saint-Leufroy, en présence de Richard de Cierrey, évêque

d*Evreux, et d'Amaury de l'Iloulan, seigneur temporel de la Croix. ("est à ce
Guy Bigot qu'il faut rattacher la création du Bois-Bigeville ; leur lille,
Franeoisc do Fontaine, ép(f)usa .leaiide Ilaumont, siour des Vilb /.-sous-
Bailleul , la Boulaye et Bois-Bi;.'oi. Do ce maria^e naquit un sampont,
Cette il ne put rembourser les frais ei le soigneur de Cocherel revendit le
Bois-Big3t deux mois apros s

The text on this page is estimated to be only 9.99% accurate

AUV Les RoToiKS. Jehan du Veroy tcusut eu ' 1413 le fief deg
Rotoin à AutoaiUet, sans . crt ni U'^Agt.'. C'était un huitième do liéf qui
encore cité dans l'aveu i\o 14*.>H. AUTOUILLET y caot. de Gaillun « bur
l'Enrc, à 107 m. d'alt. — Sol : alluvions I fi riioiBporainof , craie blanche,
sabk'S ;ivec . Qtfoiieres eu fragments.— H. dép. u* — j Serf, territ., 451
heet. — 218 bab. — 4 I utrîb., 4,251 fr. on pptkl. — Rec. ouï. ! ^jj;:. conî .,
,\,2Cà} fr. — >: et jK-r* «'p. de LOjii-Saint-Leufroy. — Rec. eutr. ind. .
Ttaillon. — Parois. *ucc. — Prtv^ à cidre. industne : 2 mottiina à foulun. —
U fttAndeikiie paroisse des dioe. d*Evreux, - JoV. de Lire, — archiiliac,
d'Uiu lie. — iutc. de Concbes. — Gt-nér. d'AientMai. Od a éerit Altsuviac
s, Ai.^-BairAit'f!, Al«^iiiNAY, nom d'ori'^ine celtique que M. Ia: hevost
tradait par ie domaine de l'AU vocable de Saint Aubin, sous lequel e»i \
jlirée l'église, atteste uneorifrint! nirroNiii|K&aê, ainsi que nous l'avousdil à
l'article la seigneur d'Auvergny accompapi t R - ' liert <. croi.sade="" kk=""
les="" aateurs="" du="" gauio="" thr="" cjteit="" aotergajretson=""
parmi="" nombreuses="" passasions="" que="" guillaume="" fiit="" o=""
brnn="" tabba="" de="" lire="" dau="" une="" charte="" tturieure=""
mais="" eotume="" l="" ir="" remarqu="" mm.="" passy="" et=""
liolisle="" la="" parlent="" b="" tsi="" post="" fort="" diff="" ebirtedc=""
fondation="" lire.="" c="" un="" si="" plu.="" t="" u="" j="" d=""
auvergn="" avec="" im.="" uilaneeh="" tnk="" awem="" iilrun.il="" ta=""
moiti="" boiif-arnauld="" neaufles="" lurent="" donn="" lir="" ii="" iluis-
arnauld="" tejwi="" cel="" importante="" donation="" nous="" robert=""
bois="" fr="" dona="" katitant="" m.="" le="" prefost="" article=""
ativiaeinr.="" fiudille="" mail="" droutt="" plucieurti="" k="" cut=""
bntovil="" auv="" teur="" val="" qui="" pom="" partie="" ot="" raouuie-
jeune="" des="" cette="" paroissu.="" i="" ra="" ia="" liui="" vers=""
couimenf="" .="" i.="" lit="" xm="" apparai="" deux="" per.=""
portant="" nom="" f="" croyons="" fivi="" s="" kiebard="" sont=""
citt="" trfs="" snuvent="" dans="" chans="" dr="" iiviinl="" conqin=""
itiebard="" servit="" det="" h="" .vrn.mid="" hois="" ayant="" p="" sun=""
fier="" liiil="" rt="" doijii:i="" :iu="" iuuin="" char="" prier="" pour=""
sou="" ftme="" tietiers="" bl="" tnn="" froment=""> ~~niénir ront à leurî~~
~~prétentiouN Our la moulle de la t'MTe du ('bt-snay, n Aj&benajT* apparie*~~
~~Uant à l'abbaye de Liiv. Girard d'Auverfny donn.i encore aux relii:ile~~

äionci' que (iirard d'Auver[^]Jiy lu nt un dt-mi-lit-ta .\uVI i j:ny, que son fi
 ère Richard tintuu t|uart fh f au riiériir lir-u, et Alexandre du Val un autre
 quart il). On lit dans l'enquête de la forêt de Broteuil, à peu près
 contemporaine du /Teyutrum : m Richard d'Auvergn[^] son panage « quiti-
 pour ses puiLS « t le mort-bois à « brûl. r, hors déteu.s, (ttrnrd d'Auvergny a
 « les mtinies droits, m l ne elinrte donnée en 1310, par le chapitre d'K\r«'U,
 nous uppi< nd que le.s r. lij, 'i< ux de Lire pohttédaient u l église U'Auver»
 eny av«'e la préocntatiou du prêtre et deux [ai ts de la dime du blé. » Ver<
 k«i même temps. Luc, évêque d'Kvteux, confiriiiia la t.'i> df M. l/t Prevm>r
 rfut-^Urt*. .\k«juiid» du Valk qui poMrd.tit uu • fi!-l ;i Atjvfik'uv. • :t.
 nflnn«v pw Luc, é%H)ir il'Evrsk, l aonêe «uivaut*. 4> U fief du Val slaît
 éM à N«MUKiMur« Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.97% accurate

AUV femme, en faveur do Lire, de 22 dciiors de rente à Anil)en;ii (1). La môme :Min('ilie(d'Aiivergiiji', du iaiiunie du moulin de Neauflos, <1ii quart dos vBva\$n(2)...» Kiiliii, il tiTinino eu dt-i larau Girard d'Auv lit'l" , « que liuoul UMi'iirnan tenait dudilGirard \ a d'Auverprit.v ;i la Scdle. » I M. Ltn>i)()ld Di iisle, pour prouver que lo | cliai'don Otail cultiv»"; en >orn)ândio auxiii^ I liiccle, cite une eltarie donnée la méiue année par Richard d'Auvcrfjny en faveur de Urt MajH-ssit-r, dans laipn'llf il o,t question d'un chardmuéH bornant un pré. « En un pré sur la rivière de Risle, près « la Vieille-Lire, qui est assis entre le pré a du Pivr - . t rnti ." lo chardonnet de Roger, o fils di; Girard (.>.. » Philippe-Auguste, en donnant A Rolx-rt de Los le douiaino de Buis-Arn » .M m]2H>, fait rénumération des revenus qui y sont attachés, et nous remarquons que Richard d*Auvcrgrny et Kaoul-le -Jeune devaient chnr|ue année 4 liv. de poivre estimées 8 sous. Dans la * harto ci-après, que nous allons traduire, I{i*-hard d'Auvor-rtij si' dit fils d'KuMBUNK, pour nu pas éire cunlondu avec Richard, fils d'AuimtE. son ctvusin. « Saeient... que Uiehard d'Auvor^'iyy, a chevalier, fils d Krueliue d'Auverpnj' et « son hér itier, j'ai donné et délaistê a*ec •< garanti," contre tous, l'aumône que rua « mère Ernieli ne a donné et auinoné à Dieu « et àrêj.'liseÀSOIUK-l)AMK-DL-Di;st;KTelaUX « frères j servant I>i eu, savoir : Sjtm^'s (4)de « terre àBi%leuil,i>e trouvant près la vigne 1 .1 :ui du Pont reçut dfs relif-'iem " liv. t-i.urn>l^ q<i st rvirciit ii act|UilU*r une deitt- cousidiTai lt! c< iilr.K t..-e t-nwn Ivs juils. • (2) Yuir cetlç rhitrte dan» M. Le Prévost, nrlicl« AjiDBMAY : mai» il faut liT« 1217, «t non \tAl. (:{| l^s dmi'S que l'mii iM ri.jti l à • . fte . [► •iju.' daim ui) giMid iii'iiii>rc de iui.u}>us, vit^^t aicut c« (^«nre de cultun;. <4> Lfl ieug nprésenUut un arixini «le terre. \ « de Sulpico Alis, délunt, vers le iiiiuul j « tan. Fait l'an du Seigneur 13:73. » I L" \isteni--o de (iirard d"Auv«'r^ny , < I nous avons parié plus haut, est coa:\$taté< ISiîl, pur la charte .suivante : i K Saêheii . . . (jiK* lu n, <.iirar d="" a="" irny.j="" donni="" itiou="" et="" r="" la="" ii="" makie="" de="" liuk...="" tout="" ce="" i="" vais="" devais="" av4iir="" dans="" le="" q="" u="" du="" fi="" n="" moi="" telle="" sono="" ttue="" je="" ne="" retiens="" ricii="" dan.s="" j="" dit="" f="" ni="" sur="" ledi="">, t'xce j « 2 deniers dcfrur Kieh:it:! d'Au v- r^'iyy, sou cl sou héritier tlojii;a m'U eonsi-nîenioni une concession de h'oubertde Ik-zaneuurl autn>s, lians le

fief du Chcsnay, à Al iobert « l Auvr-r-ny, écuyer , était st î^{ne}neir de la
J»ftroissedont il portait k* iioi eu r,70;li; (n'etli ov d'Auve; iiy lui avs
succédé eli 127(i; d; \! .s uns de nul) « valeur et revî'ii ils à i'oinuniuir sont,
le « uns morts, le> aittres hors du piiys..» Le iSaôût l loO, Roliert du
Ilaniel, m.u;r és-arls, curé d'Aiiv-i^{ny}. >r eharu'a de réparations il. ^ r'.
oK' .k- la .leune-Li re, }fi (« toutefois, les uiuini'S pourront reuipla^e M lo
clerc s'il était incapable de tenir cett « pince (. *•). » La lamille d'.\u vei-^{iiv}
eoursorva juS qu'au \r siècle. Vers LUij, Jacquelin* d"Auver;rny, héritière
de cette tern*, epousi Jehan du Val (!>, écuyer, qui portait ({'i/f/r/i/ à fit
hdiuli' il- iloUt elie eut .Ii\,un" du Val, marié. !. • 17 noveuibre lô"*-» à
ICdinond Durand, édiycr, sieur du Mesni|i de» Salies et de la Herpignieiv,
re ctirtotui- r ' l«s rriHS élevèt!» »ttr le lK>rd df» chvmuis- ■IVii>i"> p. i.li
i -'Ul i-oiu liir' r.iit que luUiereH. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.37% accurate

AVI - 177 — AVI ttia«dn château H toui- j^nsd de VerneuU, .V 4
août 1538 François Duraud, tils d'Edmond, fut bapuié a Saint-Laurent de
Yerneuil, le isjuin 1S43: iJ était seigneur d'Auvorpnny eo 1504 ; "T e'e\$ en
cette qnalitt' iju'i! r« iulii aveu à •iilie* de Lieurej, sieur de Marcillv et de
Vtlieonie : il foi député de U Doblesse en 1582, et Tt n lit [i.-ti -ÀYVi'n son
fief d'Auverpij à Pluiippe d'Epinajr , sieur de Ué« oém. Lesannesde la
famille Ituaiul «Paient : f aiur à trois tête» de Ucier d'argent colletées
Philippe» d'Ëpinaj, de la noble famili» JEpinav Saint-Luc, •[.i n-i Françoise
ItCkïier, dont il l ui Pierre d'Epifta/, seimtt d'Auvertrny, ijui lui succéda ren
h\'. et qui avait épousé, l'année précécate. Elisabeth •k- Laval, lille de Jean
de Uval, sei^nc-ur de Gournay-le-ttuêrin et de diode de Praneté. Ta membre
de la laniillo de d'Epinajr (Uil encore seigneur d'Auvergn^ eu 17^: armes
étaient : «T argent m ehevrm d'asur i!utr/fi} de onze btfavts d'or,
AUVERGNY,cant.deRujrle8,surlaRi»le. il73 m. d'alt. — Sol : diluvium
minorai • fer.— 92 hah. — Surf, lerrit. : 37Hhect. -\ contrib., 2,275 fr. —
Rec. ord. budjr. «îûiu., 751 fr. — l'ercep. Keuve-Lire. — ^Rec. eont. ind.,
Rnirles. — Réunion pour inculte et rinstruction à N- aufles. — 1 déb.
bui^iis. — I pennis de cbui\$!k2, — i»ial. eu UI. aux ch.-!. de dép., 36; de
caai., 7. lh]ifndnnce» uCiaais, LS ORAJ*i>-ArvTO'M. LE HaMEL, le Mot
LIS-A-TAI», LBS FolltttES, LE NoLVEAU-MoNDB. Afrieuttwre :
Céréales.*» Prairies.— 2«800 «tafes à cidre. Inéatrie : I mou lit. a blé. — 1
usino pour M&briefttion des épingles à eheveux et des i^ii coudre. —
b'abrication d'épingles à doaieie. — 7 PaUnié», ▲TIBOlF Etait uue
paroisâ. du dtoc, — du baill.* - d* la vie., — de Télect. d^Bvieux, — de
gétier., — du Parlem. de Rouen,— de la *rgeni. de Brosville. Aviron est
probablement un nom d*oritu» celtique que nous n'essaierons pas
•Tinterpréter, quand le savant M. Le Preïtsi ne Ta pas osé. L'» de *Mi'«ur-
Riib et Bou-PaoUui. \vyiue d Auv»;rnt, .i^ (fiillaiMBSidiMul. éiitilaiM
du Val T. i. |p C4iurant da viii* siècle, lorsque notre o-'iupatriote. saint
LeulVov, apporta dans , l'Evri-eiti le culte de S(tn aneini alilié (I); « Ile fut
dijuiireau eb;ipilre d'Evivux pur les wifrneurs de (furamlM mi ville ^2).
Atiaaurv, comte d'Kvrcux. cinfiriiia c«-'iie donation vers 1115, et la cliurte
«|u'ii nde (^ui a upparicuu a Maurice, tilit I « de Raoul de OaraïulMiu ville.
» I Nous pensons i â cause dé son fils > que Maurice de Garambouviile
avait dounu \ le patrtnsfre d'Aviron au chapitre. Celte I charte, voisine de

li:i<>. est postérieure u la] réconciliation du comit- et de l'evcque, car I elb-
ténioi^iic de rappt>rt.s alleclueux exisI tant alors entre eux. I f'etle c harte
tut confii-nice par Rotr >u, ■ évêque d Evieux, eu ILii», puis parle pape '
Kiiffèiiv Ul, Sa balle, qu'il donna , a c'((e ocrttfion, est ainsi o ueue : i< . %
p.ir notre autorité a al daiirf la I « propriété des é;:li>t s d'Aviron, de BonI «
court et du ("oudrav, de lenrsdéli fi lrtnceM I a et de deux parts des dimej*
de St-tiermaiû I « qui nous ont été données vanoniquement ; « par Voire
évêque, et nous lorlillions cette I « donation par l'autorité du présent écrit, î
Le pape Lucius 111 aecorda, en I Iih|e TriI M nité, nioi, Jean, par la fràce
de Itie»!, j u évt que d'Evreux, je veux faire connaître I « H tous présents et
à venir, que (ûillaume ' " df l'tiiii rh' Ti, :n ■ - t'olonilK' sa femnie et « ses
liis Robert et Richard, se» lierittei'H, • de concert avec Gilebert d'Aviron et
son H lils (tuillaiiue, du consentement de son I « hei^ueur rierre du lionjon,
unt donné à I • IVglise IS'otre-Iktme de l'K\$tr^ et aux I « muinoK y servant
Dieu, toute lu terre qu'il.^ . M posséilaiellt a K.M.'" . pniir la jn der lij M
iiremeiit, paifiiblemeiii et à perp'iuité, à I « la seule condition que losdits
relifrêux (1 leur donnuM dan* le noDattere du pojt de Caus. (<>ndé par . •
viietis, vers •>75 , ,i\ 1-iel qui i« UTMUViiti kur U pjiniiN^ d Aviron. 24
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.45% accurate

AVi — 17» — AVI « et quatre d'avoine ;\ la inosure do Dr^'iix, K
savt>ir : l;i nidilic a s cliarto>. Au milieu des U'oublos cuu.scs i ii N:> -d;iu
nvs l>ieiis auprès de Nonancourt et de Pacy. En 1237, NiL'(das do
Graudi.liatiip, rurr r!, au «miivoui dirivstrée, la redevance on giaina ^ue
cetuuiai5<n avait con.'itiiuoo au profit de Gilbert d'Aviron, pèro do
Guillatuno. La brauclic d*i laJauiiiic d'Aviron établie près de
Poni*Andemer existait encore en 1275: on lit dans une enquête de cette
date : a Item, leyicomtc prit ou fit prendre un « muids d'avoine et an chien à
perdrix que 1) M. l'r'-vost. Le Ciirtukiirw du Prtjaux couUeat xine charte de
Lue d'Aviron au sujet de cinq vergées de pr^ qu'il ti >ii:ijt du fief d« la
UMf, à Toutaianlle, «iqa'il dooDu ;i iipie ahhare. {3) G'iUidChri^tiana. (4)
2* Osirlulaire du chopike. (L. Disli*]e.; (5) ll.LePrnost, aall i .rai l' i- de ff
Richard Kiolioî, éruver, lui donna w iitiH\':i Th"tnas d'.Vviroii rt a sfs
li^>wr L i^Ui^l ils « datent ensemble pardevanl iodit vicoi « Et n-iifa ledit
iiniu- à 'l'iMnias i. 't à. sé u iiouimes ieur bonne «amiue aau. loiros et vai
publies, travers et péages: mtisles habitant! dfv.ioni poi'ii'i-, ou\ l'i. b'urs ii-
njmo's. une cruiSbe ptintu à icui' poui^tuini, eoiiiiio va» saux de rêvôque.
Ces pri\ ii-'vi's j'ur^Mil l'ciooi vidés, a la de» mande de Guillaume du
Flu^ue, évet d'Evreux, en 1450. Lors df la iMMiitri' de 1 dt',. (iiid de lio^
nault .«, poi tait : de yueulvs « un eUtorun d oi' uca^i j oipiè de trois t'Oses
(t argent. Vers l'an «iullauni»' le ju^o du tfuipoi'rl dol/'véidir- U'Lvrcu^,
éui|| étigiour d'Aviron ; il > nx pour fils .laogwfp Le Batolii'r. seigneur d
AMi'on <1 du Kf> "iVJ, et dnul les h rilur* lurent taxes a lo i. lU pour J
rière->ban, à cause de leurs fiofs. !,iei d l'A reux au b rea\i dos pauvres. Il
contiibua, eu 1575, la tondation du Piii^ dr Musique en l'honneur do sainte
Cécile. Noiamé priuæ d cette couliérie eU 1587, il duuua à diner à
déjeuner le lendemain, a à Pissue de « inosso des trépitssés, le tout ;^rais,
on m « maison devant le château. il donna eu^uil*^ « le souper du Putf
avec Paide de ses con-^ « frères, au«jUe! assi>ta Monsi.Mir le priui»*. F
d'Epinojr et Madame sa lemue »Jt (1> C>rt. nomaand.,. (2) Pierre de
Melao, priaæ d'Enio^, marié A Wf^polyted» MoaUDorencj, «tait alon
lMuI|i d'EfrMts r> atelier. ^H mDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.75% accurate

AVI 179— AVI f pwm le toDt eD grande honnêteté et allé•
gresse. » Il mourut vers les dornières années du ui' siècle, car, on 1602, ses
héritiers tenaient le ficï (lu H..s>.'t à GrandvîUierB, relévnt d" Corneiiil
fl). En 17ô la terre qu'ils tenaient du fief |1 'iarambouville entre le PoiU-de-
Caugé et w bois de la Materne, Le fils de Gilbert de (IIAprèi la réforuM de
la eoatame de Nonnai^, gjjW terminée en 1586, Le Batelier, alors avocat au
fNli4i»l li Evrt'UX. fit uu comment.'iire de cette coutoftequi fut [,ul 11.' i.:ir
I- [>r.-iiii.>r iJi-oidi'ut Groulard »w» nom d auteur l^pui», ce travail tut
édt« avec ^ œuvivs d. H. r iult et de Oodefrojr, pabliéM à K'^MTi tn 1084,
2 vol. iii-fo. On attribue é^'alc iiiiinaveB, et ■ti^-rticuliv'reiiient qui
fai». 'utiierL'uri» •pf-" r .1 r

The text on this page is estimated to be only 10.46% accurate

AVI — 180 — AVR forêts du liailliaire d'Evroux, s>*iMir de son j^ito (Mauil ' d iii ^ Ju clinrgu de inaiiro particulier dos eaux et forêts du bailliage d*Evreux, maître d'hôtel ordinaire du roi on ' te, rjni épousa, Jo l'» îi ivcmbe-e 1032, Marthe do Tanibouriicaii, veuvoen 1600. La division de Garambouvillo <n dmx portions, dont nous avons parlé, dura longtemps. Kii 1547, noblo homme Arlrien d'Hollouviliiers se dit sciiruourde Fcugaorolle9, Garutubou ville, etc. Jean do la Rixine, président de la Cour des aides, était seij^neur de («arauibouville en i.'jTl. Vient ensuite Piwri-e de Fautoreau, chevalier, sieur de Garambouville, prandéchanson du roi en Normandie, mari»; à rii:ii-loite Toustain, d'où est venu Pi^r r André de Foutureau, baron do (i.u auilu'Uville. mort célibataire Les armes di « Fautercau étaient: d'amo' à lri,ûi croissants d'oi\ Lors de la recherche do la n<>ble!siou de (fararabouville furent reconnues Comme de noblesse ancienne. Foutereau, chevalier, marquis de Maynieres, baron d*; Vi!!i. r^, MiuieliN-le-Châtel, seij^'iieur de (_ iaraîiilii>uvill(> et aulns lieux, maintenu le 22 novembre 10(i8, portait : ' / l'Zni'. Il fritl.^ rrii^sinifs il nr. 11^' avait à (iarambouvilio un chi\team;i) dans lequel go trouvait une chapelle ù la présentation du seifrneur. Turreau de «iarambouville , né à Kvt< ii\, en iT.'yi, était capitaine d int'anterie quand la Ré\.)liiri m } 4>t iiiiit^M Rtiivaiiten. Ci M. OadeMMi, d iiprtv M. SaiiU-AinuDU. u (Iniui^ uoi- iioli* int^ntii^untc hur tlar:iin!Miu\ill«, où il <><r qu>->t|Mii lin , h;il>MU y.iv h- ciinlital «le Hi'lirixiti, il iiriL' i[ii>i'iiii>i':- "l il «!•■ ll'Mir l\ , N"iis ti .ooms rii'ii trouve |>iiir jii>titi>r f A iiotr' . ivis, » iix' iicprisf '4' <>li .l ili- lui iJi-A M>"iUjtri'.% poi'r sfri ir à I />>toive dr la Vfndf- >i Afx rri'.^ . oïd, budg. eoju.. ir. — l'ereep. :i d Fvrcux. — Ri o. coni. ind. de Conches, — Réunion pour le culte et rinstnn i m à Gauville-laCanip;iiirne. S p* rm. de chaS^ . — l>ist, on kii. d'blvieux, 4 kil. DëfjenHmees : lk Boit-dl'-Bois, lks FonTKNIM.I.KS, LA FrICHE-DH-LA-MoTTE, GaRAMI501 vn.i.K. Àgrirultin'e : Céréales. — 600 pieds !j du moyen-âge .{fril/niis, Artilhis, \ /tnlriiis. etc. Avrilly,suivantdoui Bes!*ii),ChennnetTri'^^an aurait été au ii* ou m* siècle, le théâtre ' corps fut transporté au Fu^eii-Vclay, lors d<> rinvasion des Normands (3). Au xr siècle, les comtes d'Hvieux étaient >:i/eruins d'Avrilly. fln(' possi d.iimt colleciiivi'inent R<d>ert Loiivi 1 1, et llu^ues. .suriii'inié d'Avrilly. Robert Louvel épousa Uildeburge, ûlic ■ Il Viir l:i des. ni<thMi qu fil îi l.iife M

Bruiift a la «•Miir»- ^Ti'ii'T.ili' *nii«' .1 K-ifiiM'. !>• Il» juillet IS«j| 1^1 I. <
;.:ll-tr> .,111 iir.-i|>tii ; noua jwni^ns qu." le dernier motd« celle Mffuirv
utivi |i»k dt(et uveau: car niiiIfTiv leur vrudtlion» inci>Q' ie>t;i M»,'. I*».
Bol]itidihl4*H Mua loin cindre infallible» *n (If A'i""i/il.iH' 'Il . du Puy. i4i
Kol .-rt l.ouv»>f «Init être le ("■r»' ■! A"-""""ii^ "• GcM>l »i d**
Oinllaiimo l.«'uv«»l, dont |Mrl« Ur

The text on this page is estimated to be only 18.95% accurate

A VR - 181 AYR d'Hervé de Gailardon, ci ce lui probable- j ment à Tinstigation de sa femme, qiril d rin.-!, vfiN 1000, son (ïoin.uie «rAvrilly a l'abbave de Saint-Taurin d'Evroux, aux " termes de la charte suivante : | « Qui «jae ta sois, qui verras les titro^ de « e*" domaine sacré, sache que moi Robert, ' « surnommé Lonvel, et Foubert, mon genM dre, avec Hagoea d'Avrilly, du consento^ tuent de mes seiprueurs et do l'applaudis• sèment de nos amis, pour les kmes de nos . I prédêssseurs et de nos suecesseurs, nous i avons donn-' - ;\ Di- ii >'t à saint Taurin... 4 toute la terre du village qu'ou nuiume la < So^e... nous avons donne aassî 20i) acres « Je terre, sises dans le terriloie et le fief ■ d'Avrilly, avec toute la dîm" que nous « avons dans le domaine qui dépend do ff cette paroisse : * ' * Or, à cause de cette donation... j ai enl To^é un moine, nommé Gilbert, au mo< nastère de &dnt-Taurin, etj'ai re^n par * lui des raoine>: 7 1. rdé a Dieu et aux » moines de Saint-Taurin, en héritage per■ pétuet, la terre et la dîme qui se trouve ^ lans le territoired'Aviilly, puis la terre, • eulièrement libre et tranche, qu'on ap■ pflle vulgairement l\ Sognk, lesquelles ■ terre et dîme Robert Louvel et Fulbert, ' si>n L'f^ndf»», ont dnnii" r-t vondu à Saint• Taurin. Pour moi j ai cuiti.oiiU ii cette do■ tiatioa et je Tai confirmée de ma propre > (iiaîn, en retour)'ai reçu 100 sous des * moines. • Suivent les nom8deetémAÎns(l)et àlafin on ht: ceci t^t est le signe de Guillaume, comto, Robert Louvel ayant été frappé d'une i^rrible maladie, quitta sa femme et ses eniints pour 80 retirer à l'abbaye du Bec. ilildeburij; \ honorée du titre de bienheu■ US' _', se îii lécluse prcj l'abbaye de Pon' où elle mourut en 1115, après avoir t*- la bienfaitrice de Saint-Taurin. Siuou, coiute d'Evreux, fonda à lui seul jytqu'à SIX des canonisais de la cathédrale 'U- cetie vilir ; «^i il en forma un avec son •iomaine d'Avrilly (2). (Il Purnii les téiniùii«», nous remarquons le fameux fiustiiti, quip.rrt:iii ;i l;i lialiille d'UasilliiÇS le dr;iKiu envoyé pu- 1.- pajH', Il était oripiiiîtir-- du Bcc-au'- Aiiih i,^ ,1 ... ftxa «lann rKvr*'iiu v.■r•^ l(HVi; enfin -1 -'isu.t ivec I^iitraJic, archevêque de Cautorbérji- , «l |.il;«rt, évêque d'Evreux, la grande cliarle do [j->. puWié.' par les Benedictins. ii pr«lH>nde d'Avrilly et cellf d l ville ont ierTi * Mottiir la haoïa dmIUod du doven de chapitre jv^ liilaRmlutio». Vers 1180 comin s • harteS que nous avons traduites pins haut. Les comtes d'Kvroux n'avaient j^u aliène tout leur domaine en fondant la prébende (r.\vrilly. Après Simon, son fils .\mauri II pui encore donner à

Notre-Dame-de-laNoA, 100 sous à prendre dans son villa^ (l'Avi illy, à In
 IVopf i Sriyneur, savoir : 10 pour payer l'huile nécessaire au service de r<
 glise,'et GO s. pour acheter la lingerie de riiôtell. i i Parmi les témoins se
 trouve Vauquelin F<s du château fort d'Avrilly, qui étaitdêfendu par un
 double fossé. Après sa conquête et le traité de l'JOO qui lui en assura les
 fruits, Philippe se trouvant à Rvieux au mois de juil!- t ^iuvant, rendit Ivry
 elAvrilly àKobert d Ivry, qui était seigneur de ces forteresses; mais se fit
 donner des garanties. Mana.sses. Pi- rre et Or.y Mnuvoisin, Roger de
 Maule, l^hilippe de Blaru et Pierre de Ricbebourg, promirent au roi •le
 France, dans le cas où Robert d'Ivry ne lui remettrait pas les forteresses
 (ju'il lui confiait, et lorsqu'il le voudrait, de lui laisser tout ce qu'ils
 possédaient eux-mêmes en terres et en l>ien^ {2). Dans une loulo
 d'enquêtes et informations qui suivirent la conquête, on voit figurer l.'s-
 noms dr' Vauquelin d'Avrilly, le Forestier et de Hugues d'Avrilly. L'une
 d'elles constate que le curé de la paroisse avait droit de panage dans la forêt
 d'Evreux. Le chftteau d'Avrilly avait pour gouverneur, en 120 i, Garnier, qui
 fut témoin d'une charte en faveur de la Noé, dans laquelle il {!) Herbarl
 «tail prérosi . o'eet*à Cartulaire normand, a* I06b. Digitized by Google

This page contains the following errors:

error on line 10 at column 3614: Double hyphen within comment: <!--.sis
error on line 16 at column 206: Comment not terminated

Below is a rendering of the page up to the first error.

The text on this page is estimated to be only 12.83% accurate

A VR — 182 — A VR prit le titra de châtelain^ et dans la liste des fiofs dressée à cette cpo(|ii(' . Avpilly est compté pour un d'^nii-fn'l' (h» riionnnur d'Kvroux. Uno ('.liarU' du mémo (onips parle d'une ruo (lui tend du inouti<>r (église) du Plr!<.sis- au="" parc="" d="" l="" en="" kogtji="" seigneur="" do="" conitentit="" une="" donation="" faite="" herbert="" a="" t="" i="" s="">rri volonté. l'u^riL'o dans (I lo hois Cro>j'in, (jui* (iuillaiiuo d'I\ ty. « Si iiTucur d'Avrilly, lui a donné, à ce «iiril « dit. d'.i[])rcs des l un procès ave* son îi.'voti, Roliort, siro Ivry (2> ; l'arrêt rendu par l'Echiquier osiiuin>fi coueu : « Il est accordé que la terre réclamé*- jiar « Wuillauuio d Ivry. olirvalior, di' son no« veu, dont il ih-ujando saisine, et pour la« quelle il a une charte de son fror' ot moro im'il doit a\oir, « (-oniliit ii iu Uiro vaut et en quel étalon « lui a donnée. •» ll!i. i'ii liolx>rt t'taiti ûl» tlo tiaU>raii dlvr>, frère d« ntiillauiiK*. Ivry portait : dñ gtiefUes à trois chevro: d'or, rn » charte do 12nio pa roisso. Ce (lornior douua, vers 12t'»7, k l'ai hayo de l'ivsirée, 5 s tournois de rente su un ar|>ent de terre dans le fief du soig-neu d'Avrilly. Un titre bien auliiientiquenous veuon de lire, établit victorieiiseTOent qu'un mom bre de l;t l'aniilii d Ivry était onoare soiirnou d'Avrilly on I2<>S: oi'pso d".V\riily, qui m' paitau'-' aM'< « le pinetir dc la lépros«»rie, dont il ne « rosto a présent auoiino mariiUfdr diapoilo « ni de liutimeais régulier.s. Il inuintint « l'abbé et les relipieux de Saini-Pierr«« i(dc-t'oni |i(s «'U ptis^rssiou do vondro, « dans Avrilly, leurs ln'stiaux oxoniptsdc « tuns .^ubt»ides aux jours de foires (:i). « fil l>;i| i'-- b llrxjUr». un Jt-anae T*»»*.*) . on .j^u* sriiil Un li iiii il ll.tf, i.iiti. iiH II .o iiii lui acr.iit .ii'ii. .■f'- S ri;-S:i n\ .■ui'-li--\n iijil»' , .ii' r^ A\tilly. ll.iMiil, li-iir l'ils. auf;lit •tf l;i t,." M iL*:ii'iir^ a AmtUv, qn^i a Jfnn -i H.'ftiiii:i, ^,,^| lt;i>)Ul i|i 'U-;i ,\u'li. i-r l'it iijlinn.t' il n> 1 .it>1. w- ilu l'itT ;i II iii '-

iiii II n jit (Il ; Jtf.iii MO -. iLiu iir U Avfdly, «-r (!>«•«il» «1 ÎSîf", . .npi ' -
.h I' r •. Il ;ivaiî .«j^nj-la lillf du Viil:iMnî de Th l^r^•^. dont ^lùt R:»"iil.
M 'oiul (lu ii.im. «lit :«u^>i !{;ii>iil !!I A>uit)»ris;i11i.>ric< ii:il.- 1 ' Il lie
Tri.', il eut ut M' fil If 11' •tlill."-' .1' fri i i. f il il i>ri| ;i l'liil:;j-' ilf SîiIn ,
j»iii> a A'iKtil") MfUlai!, Nif lu NcU'i' .111 l; . ijuj viv.iit fli iMlii U', l ia:
"■ L'iii nr de Ki>iit«'nay, en viMiusaia ('l:iniliii >; lii 'i'--" \dHrri«, lui avait
àppi>rté la i«*rre d Avnlly. tM"" n'osoyt» of[K*«J«nf »»»>» affirmrr à cet
^^nfd.) ■'A II > av îii. fil flirt, il AmiIIV, iiiif If |.ri -t-rn'foO' (ir f lin l.Mii)!^
ilf- iT-u^..ii!' «. (liiii Ifs l'ifii>. ji .r.ii^""* a'.iir t U- f.'iiii> a l li '] ;! il ilf
Nniiaif i luri ; [•' I rnMifli" f-t f;ift. s.tiil fi' 'lui ""ntlCfrii' l.i ili'H" I"
a\iM flf iloiiiiÉff' |<.ir tluill="" riiiiitf="" ilhvr="" comme="" iou=""
avons="" vu="" plus="" hau="" aixhivt="" du="" chapitre="" dr="" cou=""
digltlzed="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 15.08% accurate

BAC — 183 — BAC Eu 1 128, le 10 octobre, Guillaume d'HelkuTilliers, ûis de Pierre, baron d'Avriliy, «dI aTttt réuni en sa personne les terres des MJiX branches d'Avrilly et do FeuquoroUes, «biient délai pour faire homma^f q u'à nos j o u i s (2J . * Henri V d'Angleterre donna, au mois il'âihl 1420, à Benoit Feret, son homme I difice de la sergenterie d'Avrillj. Gi:i!lauiue d'HoUeiivilliers avait épousé Jt-mine (le Cliïre , rlunt il eut Jean, seif^neur fAviiHj, qui «tait tlo«îedé en 1109, et duut la enfants étaient mineurs. A ! Echiquier de 147 1, vint la cause de kuiae de Clère, vcuvti du feu sieur d'Anilly, contre Marie Dondemare, en son nom comme tutrice des enfants mineurs dO' JtLati (le Hellenvilliers, chevalier. La seigneurie d'Avrilly échut si Robert i'BellerivillierSf nn des enfants de Jean, ^si que le constate un arrêt du 2'A déf iubre 1511, rendu dans la cause d'entre : Maa le Goupil, esruicr, seigneur de Nojersï-r-Andely , d'une part, et Iviherth d'Heltavilliers , seigneur d'Avrill^, d'autre Après Robert, nous trouvous Jacques ^Hellenvilliers , seigneur d'Avrillj, qui iji^iim Louise de Hautemer , dame de Pmaqnesetde Plasnes; cette dame, doTenue veuve, épousa Aymar de Prie, baron, et depuis marquis de Toucy. Valeran d'Hellenviliiers, probablement filsde Jacques, sire d'Avrilly, rendit homili Sktoitx des Andelyi, ^ M. Brossard de KniUe. Ces mnilina provenaient probablement i GoUunte d* «a crBad'iD^ Jcbhim de Trie. 3, U. Oad«U«L jSTTrtoàn 4«a Andelys, par U. Broaiard llo du ehàtoan était à la présentation du seigneur. Le premier mardi de mai, on y célébrait uue messe, appelée la Messe- te-f 'otnte, après laquelle se faisaient des distributions aux pativres. AVRILLY, canton de Dam ville, à 155 m. d'alt. — Sol : diluvium. — 165 hab. — Surf, terr., 714. — 4 contrib., 2,492 fr. en ppal. — Record., budg., 2,l")r>IV. — PiMvriil. Corneuil. — ^ liumville. — ^Ucic, cuut. iud., Saint-André. — Ecole mixte, — Eglise au Plessis-Groban. — 2 déb. de boissons. — 7 perni. de chasse. — Ch. d'int. eomm. n» 37.— Dist. en kll. aux ch,-l. de dép., 11 ; do canton, 0. IU-priuliiiiici^s : ÎS'éaiit. Ayrkulture : Céréales, — 4,500 arbres à cidre. liultisfrie : Néant, — 5 Patentés. — Foire le 21 septembre : moutons^ bestiaux, draperie. B Budiocda baill., de l élect. d'Evreux. -l)c la sergenterie de la Bonneville. — De ^Jéuér. de Rouen. — On y comptait en n5(» 2 feux privilégiés et 40 feux taillables. On a écrit an moyen-âge Uaufiiz, Bâke} f»id. fir,rhijmtni-roniaine, vient, suivant quelques-uns. de liacchi Poàiw, puits de]{acchus.

M. Le Prévost le fait dériver de Bactis et l'interprète par le puits de l'esclave. La paroisse peut être fort ancienne, car le culte de saint Laurent, son patron, était très célèbre aux V et VI^e siècles. Par sa position, le fief de Bacqnepuits était sous la suzeraineté des comtes d'Evreux ; il est donc tout naturel de voir Ives Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.39% accurate

BAC on Ivon de Bact{ue()uits servir de témoin à (ïiillaumo d'Evrucx, lorsfjiril approuva la 'Innalioii i'iùtf h Saiiif-Tauriii des denx doitiaines de la Soj^nc (>i d'Avrill^y'. Cette charte donnée vers 1075. e.vf je seul ' arte nii paiaiss. Ir iioiit du piiemiersoipieur j connu do Bacijiieputi!
(1). ' Du t(>mp8 do Gîteliert-le-GrMnd, t'v«'(iu lu vali< i - .jui fiussédaienten commun une terre nommée a Campajrne, cnuiptitnim, la donnèrent h Tabbave do Saint - Taurin avec: réjllise de Saint-Laurent (2). T.p premier, nonmjéllu- . *rue Hatpuclie, qu'il laut interpréter par Hugues do BaqueputSf était, ^ui\iirit tiou^, fils il'Ivon et pûre d'un sof^nn,! Hugues, qui vécut jusqu'à latin du xii' t^iécle. Il est très vraisemblable que c>sl Hugues , l'nime ' * I Ju-ricii I' (lu roi, av«'e (ïilbert V;(- GiiUia l lii istianti, arl. Saint- rauriii. I t) 1*r>>L>iii>l<>iiii'nt sėtièch»! du rnmW d Rnvnx. • Tm Ciuirleval. | BAC Hugues II de Bacqueputs mourut ver l'an 1200, au moment où, i)ar le traité* (\ fñ'il. (, .lean-sans-Terre féihtit i\ T'hilippe Auguste le rojuté d'Kvr«'ux. La limite de deux Ktais fut déterminée par uno born» planté.' iv é- ilf distance d'Evr>»M>c »'t dl Neub.iurg, sur le territoire de liacijuepuîâ dans le fief de Guillaume Boudrot, .-«ur le» coilins de Rernienville, Ce seigneur laissait deux lils, Kogrer d€ Bae(iuei>uits, dit le Moine, et Gilbert dt Bacqueputs; Roger, Tainé. l'ut témoin en 1201 d'une charte de Ba. i îsevalier, ;i douné « a Mathieu dOrvaux, en lui accordant sa « fille en mariage. » Parmi les tenu. ins nous remarf()u.piiu,'. 'i;iit ;>(:r»'K'f ;» 1 aMxO" de Saiiu Tuiiriii, Ui" la lui t*i venu le surnuni il' M m' tu', qu'il |»rit llii-iii«ini«> ilfUis un** ■•hwrti* «J»" 155*'Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.59% accurate

BAC 185 ^ BAC uèEt faisaient partie Hugues de Bacqucpuits, ^^Ifame de Boechervillo, rôTéqne d*E-reux. |*iu»ieiirs abbés, elbeamsoapd'atitres Après HQ|n«9, nous ironvona Simon, disaînê, ;u'ail probablement, « miui les gentilishommo.* du dioeèaa d'Evreax. TîTC charte donnét» < n 1294 par Ki' hrxrd ■i^ bact^uenTille, chevalier, en faveur des T#apU«r8 deHeaneville, signaleun chemin Bac^iioruits à Rublenî -nt, qnntnnumqui éncii de Haqmepmi iwud Hublanont (1). Kerre d'Anfreville, qualifié de eheralier r ic r^t L'nem- de Bacquepuit?, qui vivait en làJC», était sans doute fils de Simon ; il reeMmat, de concert avec la d&mcSanelisMimn, ia£BB>me, aroir Teadii an diapitre d'Bmnx aae rtr-nto a«««!i!«e «ur «ne mai!">Ti dp la paroisse Saint-Nicolas de celle ville (J). Pendant plasienrB slèclee Dacqucpuits et AmfreTille-sur-Iton ont continu' (Tavoir même» aeigoears, dont nous avons tracé rhiatorique à rartide d'AmfreTîlle; aussi or .js nous oontonterons de Isa passer rapidenveut en reTne. ffinon d'Ajnfrevilla, deuxième du nom, le Ijodi après l'octave de la Trinité, 1300, «ndit hommaïro à Flandrine, ahb^sg© de Sâtint-Sauvcur, pour un fief qu'il tenait d'eUe (3). Mer Pierre d'AiVifrovilb'. chevalier, -ii-^tir d Amlreville, achetait un cheval 8U florins d*or en 1965; c'est probablement lui qui épousa la fille de Lancrîot d*IloIl»'nvilli.'rs. La IS&i il était capitaine do Dieppe, pour IsFoi. hor< de rinva-sion an;,'lai-% Pierre d'Arafreviïie, 111* du nom, m iiri Ūo Marguerite d'Aanon, dame de Bézu, fut dépouillé de Bacqacpuita et d'Atufreville an |»rofit de l'anglais Oilbert d'Utnfreville, qui crojaii rentrer dans le domaine de ses pères. Ces mêmes biens, qui étaient estimés à GOO écns de rcTcnn, furent transmis le î

The text on this page is estimated to be only 18.07% accurate

t . — 186 - BAC BAC BACQUEPUITS, canton nowl d*Evreix.
— Sol composé tralluvium ancien et de diluviim. — A 140 m. d alt. —
Chem. de f^r. comm. n° 30, d'Evreux au Neubourg ; de Conches ii
L'»uviers; n° 5(), de l)aravillfi à Elbeuf. — 175 hab. — Surf, lorr., 507 hect.
— 4coQt., 3,IS4 fr. — Roc. ord. bud}r. 1867, 1,844 fr., oompria 489 fr.de
produit de biens comm. — Porcopt. de Saintt -rolombd-ia-Caiupagnc. — do
la Commaudorio. Reo. des cont. ind. de Conches. — Kéiinini à
Sacquonville pour le cultio pX l'instruct. — 1 d«b. do boiss. — 5 permis de
chasse. — Dist« on kil. d*Evreux, 12. AaneuUtre : Céréales, lin. — 860
arbres à cidre. . Industrie : Néant. — G Putrntù. De Tarchid. du Teitin n.,
«— du àoy. de Gamache?, — du baill. do Gisors, — de la Tic. et do rôleot.
d'Audeljr, — Parlem. et génér. de konen, de la aargent. d*Heuqueville.
Bacqueviilo a clé autrefois dénommé Bascavilla, BascAevilla, Basketilla^
viUaj^'o du aerf, du colon. Sous les rois mérovingiens, la catlK'(n :ilo do
Rouen possédait, sur le plateau qui (lv> mine la rive gauchio derAndello, un
%'aste domaine qui s'étendait sur les paroisses de Bacqueviilo, Marcouville,
Houville, CuverTille, Amfreville-les-Chainps et aur le ha> «eau de
Fretteville (1). L'église de Bacqueville, dédiée k la trèsaainio Vierge, doit
probableoftont aa fonda* tion aux chanoines, qui l'auront placée BOUS
rinrocation do leur patronne. Lorsque le duc Hubert I fut sur le point
départir pour la Terre sainte, ou il duvait mourir, il voulut laissera l éu^lise
de Rouen un témoignage de son dévouement pour elle, et dana une charte où
il exprime de grands sentiments do piété, il conOrma toutes le,-i
possessions territoriales de l'antique basilique. Après avoir cité deux
villages du Beau* vaisis et un autre du Vexin fraij ;iiis, il énuméro les
propriétés voisines de l'Epto, puis il ahorde le groupe rapproché de
l'Andelle, en commençant par Bacqueville, dont la moitié seulement
appartenait à la cathédrale. Cette charte, qui remonte vers 1030, est le
premier document historique fini fasse mention de la paroisse dont nous
nous occupons. (I) L'il)u>frii < i\ :ipitro d« iioyen tirailde ces terres et de
tilutet 'dr dan« ce Guis card un parent de Baudry de Bray ou di Bosc qui,
vei*? 1135, eut lajouissance du châ teau et de la terre de Uacqueville.
Baudr}- do Bray, vaillant chevalier s'il en lut, est un dos porsûiua^'es les
plus intéressants du XII° siècle; il se montra, de 1119 s 1130, le partisan le
plus dévoué du roi de l'ranco, et on mémo temps l'adversaire le plus acharné

des rois anglais. Il était à Aodely avec Louis-le-Oros, en 1119, et combattit à ses côtés dans les plaines de Verclives, à la bataille de Bremnille. Trois ans après, en l'ill, il entra dans la conjuration de la Croix-Saint-Leufroy et 80 joignait aux seigneurs qui voulaient rétablir le fils de Robert-Courte-Heuse au trône de Normandie; il joua un rôle important dans l'entreprise qui fut tentée contre eux et que Thibaut de Robert de Coudres fit échouer (1). Baudry de Biaise assista en 1120, à la cour de Louis VI, aux fêtes de Noël; mais peu après, en 1125, Guillaume Cliton, l'héritier légitime du duché de Normandie, étant mort de ses blessures, Baudry se rapprocha du roi Henri I^{er}, reçut de lui, avant l'année 1131, trois manoirs en Angleterre et fut remis, à titre de donation ou de restitution, en possession du domaine et de la forteresse de Bacqueville; non? on a la preuve dans la donation que Baudry fit alors au prieuré de Deux-Amants, de la chapelle d'Ivry-la-Porte (1) avec les terres adjacentes, du libre passage à travers sa seigneurie de Brai, sans payer de tonnage; enfin, du droit de pannage gratuit dans la forêt de Bacqueville, pour les porcs élevés sur les domaines du prieuré. Outre ses bienfaits envers le prieuré de Deux-Amants, Baudry est cité dans le cartulaire de Jumièges comme ayant donné à cette maison le tiers des dîmes de Mexières (1) Certains écrivains pensent que l'initiative doit être attribuée à l'abbé Baudry d'Avranches, qui fut évêque de Bayeux en 1075. L'abbé Baudry d'Avranches fut évêque de Bayeux en 1075. L'abbé Baudry d'Avranches fut évêque de Bayeux en 1075.

The text on this page is estimated to be only 19.99% accurate

BAC 187 BAC en-Vexin et du Boso-Roger, près de BaudettODt. Sb 1144, Geoffroy Planlagenet, daod*Aijjou, gendre de Henri 1^{er} fit reconnaître sa propre autorité en Nonnandie; les barons f*tBirr«Mèr«iit & l'eiiTi les nus des antres de traiter tTec lui et de se soumettre. Baudry 4iâBrajsamt le torrent et fut probablement du sombre des seigneurs qui se joignirent un d ne d'Anjou loi-s((ue prince franchit ih S^iie à Vernon pour aller mettre le siège (Icrant Rouen. Tille s'éfant rendue à condition quo M8 privilèges seraient respectés, Geoffroy ijctroya une charto aux habitants, et parmi leiTiogt barons, fleur de la noblesse norman(]e, qui se portèrent solennellement tintions de Geoffroy d'Anjou; à la suite de GddrsB de Meolan, et de Ro1>ert, châtelain in Neobourg, nous trouvons Baudry de braj an huitième rang, après Roger de Tony, seigneur de Conches. Bautliy mourut vers 1115, laissant denx lili, Goëlet Garnier de Baudemont. GoSl de Baudemont, qui arait épousé AiîGèf Crespin, fille de Goscelin, eut, en u qualité d'ainé, la plus grande partie des biens de son pùrc ; Bacqueville fut du nombre, moins la forteresse qui se trouvait Htions que les châteaux d«» Bai quevillc, de Uttiiry et d'Etrépagny, qui appartenaient uxFraoçais, furent livrés aux flammes, '-ne motte assez considérable indique aujourd'hui l'endroit où s'éioTaitjadis i* forteresse de Baci^uevillo. A la fln du mois de juillet 1152, Louis-leJounevint avec ïbierrs', comte de Flandre, a«Mé^er Vernon, et malgré les plus grands ^Bons, malgré quinte jours d*attaqueB in''fsante?. il ne put s'emparer du château. ^0 aillé ae disposant à se retirer avec ses ^fovfvT ioois ne Touint pas avoir la honte 11) M «TAiicleterre sossle nom d» Henri H. de lever le siéfre ; il préféra traiter avec Richard de Vernon, seigneur do la ville; il fut convenu que la bannière de France serait élevéesur la grande tour, dont la garde serait confiée à Goul, fils de Baudry, vassal du roi et du seigneur de Yernon, suxerain de Bacqueville. L'abbaye du Bec abandonna, en 1170,'lea dtmes dont elle jouissait à Bacqueville, nioj'ennant deux ninids de froment meîûurés avec la mesure publique (1); mais en se retirant sur ce point, Tillustre abbaye s'établit fortement à Mézières, sous la protection de Goël de BuTîdemont, qui lui abandonna toui ses droits sur l'église de cette paroisse. Dans la dernière moitié de sa vie, le seigneur de Bacqueville consacra ses soins et ses richesses à la construction d'une église pour le prieuré de Sausseuse (2). « L'église dédiée A la Sainte Vierge, » dit Toussaint Duplessis, « fut bâtie à. ce que m Ton

croit, par Ooël de Baudemont, 'grand « bienfaiteur du monastère, aussi bien qu'A€ gnès sa femme, fille de Goscelin Crespin, «Garnier, son frère, et Baudry, son « fils (3). » Lors de la dédicace de ré fjVetin't avec les terres qui lui sont adjacentes et le panaije des porcs de vos domaines et tout votre usage dans sa forit de Baeqveville et le libre tranait de tout ce qui wmt est nécessaire par Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.43% accurate

BAC 188- BÂC do cette aunôe, comme dcbitour envers le Trésor public de 100 sous, taxe (\yn lui ôiait imposée coîi.'ino |^^1^■^;c-^•(Ml^ d'ini fiel" de clioViUier. 11 lin inhumé dans le chaur do l'égrlise d« Sansseusc, oùTon voyait encore son tombeau dan> In xvni» siècle, Pniii' ImTiorei' sa mémoire, ou u placé au bas d'un des cintre de la voûte ses armes, qui sont : (tazur à la croix drnchrc 'or; on lin, son nota, a été inscrit dans le uécroIivemonl (J.^ljern de Cailly et Uolieri de Picquii-Miy. Baudry de Baudemont, 11" du nom, figure sur le registre de Pliiiiipe-Auguste, rédigé vers 1210, où il est dit que ce »ei|srndur tient du roi, MéziOres « i le village du Tlii! ; mais qu'il tient du fiel'de Vcruon toutct 7, avec deux filles, Pétrouille et Alice (3) . (Quelques années après, elle épousa en secondes noces Robert de Piquigu^', Hildeburge pc«téâait, en lâOÎ), le fief de Crévcco ur sur SainM'ifiAr, prAs la CroixSaint-Leufroy. Robert de Vaux ayant donné aux rcli(1) Le r<>gi»li'e no t'ait n:iM'iche «I d'une faiiiiilli.' tri>-aiii iciiiiK', tl.'iit Vfiir «Ml •'|k-ij>;iitt Hildebury*". a :iit uuv ù\U' manoe ;i l<< L nauUl du Bosc. Wrrt Tan IHO, Ihinill avait o.uftriin,. Oshern dans l'uis l.-u Lifns quf l!o;;;tT. sou peiv, »•{ Osbern de Cailly. son aniii, a\ aitiit [.osm-ilus. I.'lmnm-ur de Cailly uvaii dans s»-» tioti'-- iidaiK'<.> ju>-, aoiî buaieul. cl •0 Mcoode Oi-oiïroy du Bosc* AUm contracta mwia^c avec Henri de Yvr. giciix de Jumiégcs une partie du bois i Crenneà Jouy-suF-Ëure, cette dame ratil la donation comme suz-M'aiiic. Vers le même teiitàrsicolas de Hotot, qui descendait probablement par les femmes do la famille de Baudemont. Au mois de. juillet l'2\9. Eudes Rig-aud, archevêque do Rouen, fit à Iv ouis, la visite df> [.r.^r.^s dit doy. 'iiné de Vc«ly dont UaeijuevilK' dcitcnaail. Sa note sur le curé de cette paroisse, que la iiiiifur publique accusait de mauvaises mœurs, a le droit de nous étonner, parce que c'était an chanoine régulier de Sau^ ;-.i|S0. Quatorze ans plus tard, en 1203, le même prélat fit la visite du prieuré de Sausseuse, et ajouta à la fin de son procès-verl»al une noie destinée à lui rappeler qu'il devait réprimaiàder le chanoine, curé de Bacqucville, <1) A côté de» descendante de Haudrvde Brsy.on trouve à Bacqueville une famille i|ui porte le DMude la part^isse. Ainsif eulli^ parmi les sei{.'iicur8qttid^ posèrent devant I arche'. •'.jik' (.laïuiiT sur l>»^!< verte» de saint Adjutor; i.ou' i . .i - i .n. ruii (tiillatuiif dii" lui qu il mourut le ddc» tdes Uejutu et

qu'il l'ulreiti' pl »'• par Oiiillauinc de lletd (3) Dit depuis dojenoé de
Oanacbes* Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 16.88% accurate

BAC — 189 — BAC ^ni s'était permis de tenir à ferme l'église d'Hourille, placée dans son voisinage. Les renseignements fournis à cette époque par le PoulUé d'Éudes Rigaud sont conformes? à l'hi<=t{tire. 11 place l'église sous 1© patronage de la sainte Vierge; puis il indique que le prieur de Sansteuse fait des* sortir ré^rli^e par ses channinB; qu'il y a tant vingt te ux dans la paroisse; que le ftiwT perçoit tout le rerenu de la care, évalué à 70 li\ . tournois, et qu'il laisse 201. AUX cbanolues (^ui desservent la cure (1). La terre de BacqueTÎlle entra en même trm[s ipie celle de Baïuîemont dans le domaine royal, et par suite des mêmes cireoDStiinces, c'est-à-dire à l'extinction de ses seigneurs. Ed1281, ver? la fin du règne dcPliilippole-Bel, ileuri Luuvel, bailli de Verneuil, et Ricfaard du Faï, clerc du bailli de Rouen, furent chargés d'estimer la valeur dos dottnines de Bacqueville et de Pont-S^aiutPierre, pour fixer la rente que le roi avait piTirni>, à Hervé de Léon, enéchanp.' do ses châteaux de Sénonchea ot de Ch&teauueuftt-Thimerals. Avec les notes de M. Le Prévost, nous publions in extenso, en ce qui concerne Bacqueville, cette curieuse estimation. fUeur de» terret ei revenu» «kt seigmur roi à Bmfftieoitte; f*rtmOt acres et demie et Lx.viii ftreke» 4e terre, valent jtor an, xlv i, vin s. *tiv (teniers (ce qui fait par nrrre 12 sons do i^tte époque, 10 fr. 80 c. de la nôtre). Itm, 3CXVI aeree et tfemie et zii pereke» d>- ?o//t> piirUiyl'fs à nioill", culent par an xxv /. XVI *. IV deniers (par acre à peu frêe 16 sons ô deniers de rép(»que, 17 fr. 55c. de la nôtre (2). lient, ufi chu aiifurtr t/i la motte du cftâtet» et la motte avec les /ossca^ vftlrni xw s. (8fr. 50 e. de notre monnaie.) Item, fex r^tes en d niens à la fête de la Tmmint, vni /. m s. v dénie) s (147 fr. 7 c. de ooire mo n n ai e; . Iteni, à la .\oêl du Seig»cvi\ m blè \xix «net II bmsaenux^ la mine évaluée à v sous (4fr. 50 c), fait vii vu ». iv deniers (3). Ittm, iv>'>^ . XV cfnipons valmt XLix .s-. :\ dmters (chaque chapon 37 c. de notre i'poque). (1) Tout ce que MM. I . Passy et Léopold Deli«le 0 tilj'. sur le I ri»-iHi? . (Iert inoiiies de Bacrieuré à Harquc-^ ille-ea-Vi-xiu. (?) La livre tournois valait à celle cpoque 18 fr. de ■v/re monDaie, ^ sou Wc. el le denier i c. \ 2 l l.e I'r«to«l.^CM éTalaUounous]>ai'ai>à«al très f^levoes, «t if faut ? da>«ttre que le M>I était d'une fccoudite exopnounfiiepoar donoar un produit auwi «xtraonUaire. b'ifiiei eeuc évaluation, lamiue formait B boj^ •on, à peu d« cbow prêt. /fem, Lviii poules valent xxiv s. ii deniers (5 deniers la poule, c'eat-à-dire 35 c. d'aujourd'hui). Item, avec les chapons «f

ie» pouk», en fjt^tvii .«f, et VI deniers. Item, une iujuihc d'avoine vaut xii sous (la somme était le sixième du muid}. Item, à la Pâques du Srigneur, en argerUf viii l. XI s. ei vui deniers. Itatt iv««XLU mtfs valent iv s/ et vu deniers (1 denier et demi la douzaine, 10 o. de notre monnaie). //em, à la Saini^Remi^ en argent, xiii /. II s. et III deniers. Item, à la Chandeleur, en argent, iv /. vu sous. lêm, un setier de blè vaut xii sous (cette mesure de blé équivalait à la somme d'avoine). /fem, la réeole duehaùme eneeptembre vaut III s. et IV deniers. Jieitt, la moitié du moulin de Douville vaut te eeiffneur roi payé ^ xtt Uvm* Item^ les corvées pour etore iesjatdms^ v. «. par an, Item^ ks corvées des ehamtss, — Ihi» — sous. Le sen-ire df's bÀfes de somme, lx sous, Ileui, un /le/ doit i, par ruche d'abeilles. Item, les droits de champart et de moulie, sèche deux muids el demie de blé, valent ix /. (3 l. 12 s. delepoque; 64 fr. 80 c. de Ja nôtre (1). Item^ unmuideidmte ttavoine veaUceni kmt sous. Iiem, les eoupa de bois et Ut rehefs volent VI livres /Mir on . Total de la valeur de Bacqueville,\l^^ lia. Vil deniers. Malgré cet impoi-tant revenu que le roi tirait do Bacquevillo, il n'en était pas seigneur ea euti

The text on this page is estimated to be only 16.04% accurate

BAC - 190 BAC I^s ftrmos fl«8 Iloiot étaient: d'argenté la fatce ttatur[^] aeemnpagnre de 4 aiglett» de fable. Bn I3S7, un habitant de Pnchay, nommé J*iorre d'Aubifrnj', devait uno somme consiliLTiible à Thomas Hérout, vicomte de Ttimvs, pour du bois pris daus la foret de Lyonê. Neponvatit se faire payer, !e vieomt[^] de (iisors fit «'.siimer les biens de son débiteur par < bfi/uvs f/ens digne» de foi, » Nonetrou\ nu9 parmi les témoins Ylaifsey c'est-à-dire Eustache de Bacquevillc, et Pierre de Bacqtioville. An Ms-' en'Vexin, à la date de 1360, un bail pour neuf ans de terres et fragnables, mcj[^]cunant un fermaf[^]e do 40 muids de h\[^]. 2 mines de poids blanoa(à S fous la somme moins que le < In iv à la me /Josifueville-Jouxle-Eami[^] est cite daus un oontrat du 20 janvier l.%6. La même ann*"->, Racquevillo If» liam[^];ii r% iile fut nommé verdior en la forôt do Lougboâl et de Bacquevilie, le t2 février 1410, et le 24 du même moia, Guorout La Loo fut pourvu de Vof&ce de sorgeoterie en U iorét de Bacqueville-laCbaume-en-Vexin. Un aveu rendu en 1424, par Guillaume, abbé de Mortemer, établit que les religieux de cette maison avaient des droits très-êicndna dans la forêt de Bacqueville, à Cause de lenr h(')toI do Brtincvill^{^^} {?V Apres être sortie du la niaisou do lallajo de Montbray, la seigneurie de Bacquevillo se retrouve entre les mains d'Anne de Laval, âlle unique de Guj XII de Laval, mariée à Jean de Montfort, seigneur de Ker[^] golav, dit Guj XIII de Laval. Cette dame, qui était baronne d'Acquign v, fit en 14D5 hommage au roi pour le flef de Bacquevillo : ses armes étaient : d'or ù la eroixde gueules chavyre de 5 couivant(\ rcirv/'o pnr rin dans l'église des Jacobins de Kouei Gist noble homme Guillaume de Maromm sieur du Buse de Btuiiucville en \fV in et c fief Hifjot, qui trépassa l'an 1472, /e ii aurt avec lui qist dnwoiselle Jeanne le Goupil, i femme, fille df feu sire Jean le Gottpii, SMS de Mirevilte, ilonnerill". le (i)udrni-en-Can et du Mesnil'Uù. iatpulle dtkida l'un 1492. .\vantla mort de la veuve de OuilJaum de Maromme, le fief de Bacqtu villo ovai été acquis par Pierre le Roy, écujcr sien de la Poterie, dont l'aveu est du 18 «vri 1180. []) Il existe, & la date de 1409, un bail parist religieux des Deux-Amants, de la ferai d'Ei i nijuotuil, daii.< Iniuel on imposa hu fermier Tobligation de planter d'entcs fraocbot 2 acres de jardin. Dans un autre bail M ir>4 i, le lermier devait planter deux «watt i iirs en deux ans. Pierre le Roy, fils du précédent, rendit aveu pour BacqueVille le 3 octobre 1515. et fit aussi hrtnimafrn pour le

f)nnrt de fief des Planches sur Andely, dont il était aus.si soi» {?ne«r; il
 portait: d'azur à 1 rhtvron d'orac' cunijinr^vp de '^ ombres de tdeil du
 même 4 8 rauuns ondes ^MisësZel 1. En 1573, Charles IX échangea
 Ndjobbir-Andelle contre la chiütelleiio du Vaudrcuiletles droitures qu'il
 avait dans les fnrés de Lvons et de Bacqueville. Vers 1580, Gabriel de
 Limoges, sieur de Saint-Just. était capitaine des pardes dos forêts de Ljons,
 Longboôl ol Bacqueville. Jeanne le Roy, petite-fille de Pierre, porta en
 mariage, vers ICM), la seign» nrie de Bacqueville à Girard du Chaus^is,
 ecuyer. Cette dame était veuve en 1645, époque à laquîle elle trari-sicea
 avec .Jacques de la Ferté, prieur des Deux- Amants, au sujet d'un droit de
 moute sur 6 acres de terre à Bacqueville. Jean du Chaussis, issu du mariage
 de Gi* rard avec Jeanne le Roy, fut seigneur de Bacqueville a|i! < s le .iécos
 do sa mère ; il épousa Renée Hréant, liont il eut, entre autres enfaiils,
 Muulas du ChttUt»*ijj>, sieur de Bacqueville. Cette famille fut maintenue
 de nobleisels 20 janvier 1609. En 1657, le sieur de Fieux, maître des
 roquétoF, fut maintrnn on la jouissance d?s droits de pâturage et buis à bâtir
 qu'il avait en ia for^t de Lyons à cause do fief de Bacqueville. (l\
 D'a:rèsUagB7. lafluniJle Le Rof appartiMti la généralité d« Kouen et tVRt
 divisée enjilu«wlll* hr.iiu lies r. ; :induesen Atijini. dniil'IIIe-de-Frafice.Ct
 au Catiîv'-l.i. l'ierr«I^ Rm uvatt ftéannol/li j>arleitlt>* uateotefi di- Cli.irU-
 s V III, en 14H3. Un d« tea anc^mii Je*D Le Kov, «^taii vicomte de Oisor*
 «n 1413. Dlgltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 18.64% accurate

BAC — 191 BAI Lt ieîgii«iifi» ém BacqneviUe ^tsia •asuita ;t
Jean-Louis Faulcon de Ris, pr^mipr prési

The text on this page is estimated to be only 17.12% accurate

BAI 102 BAI Un tumulus gaulois qui a été dùti uil xei: ^ ITi ^*), constaté, d'une façon qui ne peut être rc\ oqu.'o en (lotifo, que le villairc t ^st nntii a trouvé pour 8,000 (. d'anciennes pif»cos de monnaie. IK'S le IX' siècle il ot Init nieiuou do Bailleul dans l'iiiistoiro de la ti an.^ lution des reliques de saint Regnobert, évêque de Baveux, et de saint Zenon, son diacre. I/auteur cite deux habitants de Bailleul, un homme et une femme aTeut^los, qui recouvrèrent la vno, grâce îi la présence des saintes rolif^ues dans le pays. Vers l'année 1130, Hu^^ues, fils de GuilliMime Vanescrot, prit les urnes de Bailleul. j\ cause du lief de ce nom qui lui appartenait; son père avait vendu aux moines do Saint-Gilles une terre continue à leur doUKiinf; outit" le prix convenu, les relifrieux liront un don en argent à la taniille du vendeur; Hugues de Bailleul reçut 12 deniers, ctfialpran, son frère, pareille somme. Lorsque Hugues de Montfort, ti'oisième du nom, donna en 1140 le prieuré de Saintinirr-en-AufT*' l'i Tabbayo du Bec, Elie de Bailleul fut un des témoins. Guillaume de Bailleul. fils d*Elie, figura comme témoin dans les différentes chartes de Raoul de Groslay, de Rnherf de Mcnlan et de Henri du Neubour^, d • 1155 à 1180. Les rôles (le IISO citent à la fois Gilles, Guillaume et Richard de Bailleul, comme cautions d'un certain Osbert de Maisancelles. Cette même année, Guillaume de Bailleul avait probablement une partie de s-c^ domaines sous le séquestre, car Roger Landry fut état au trésor royal de 8 Ht. 12 deniers, « jirovrnnnt Jii revenu de ltt terre de GuHiaume « de Batiieui (1). La famille do la Poterie, qui habitait dans le Toisinage, était alliée avec les Bailleul, et les noms des uns et des autres se trouvent (1) l>a famille de Bailleul i>V»t div i8*>e on |>Iustt>urs branche» qui ont éUjiitlu leurs rameaux dans tout Je jmj d'Ause -, «U« possédait des biens ven Lieurejr et sur la RJsie; «o 1190. Lauréat d« Mortagne confirma à J'abbaye du Bec un don de 5 acre;; d*t terre, fait par Ouillanmedc Bailleid. Vn fleur Hauul de Bailleul. d'i'iiii-ilié (laii.'i 1.1 ImiIIIc de Font-AuiJeü. r. fut, on HIO, taiu .1 lu matis comme jileige de HKhard Landry ; il servit la m^me aîné>' de man l it iiK' à Ro!>>>^rt de U>S, j;ouv«>rn«.'ur de llunneville-sur-Tuiqueii, jv.iir rendre compte à l'Echiquier des amendes recueillies dau« la l>ail!ie de ce .seigneur Eu Ui«6, Raoul de BadJeulpaya au ue- >r, «Ui tours K deniers, o>tmnetieinaot bomnagt^ . service et éperons doré^ . par Hugues de Montfort , femme, Alice, était veuve en lill. es 11 avait uu iVéredu nom de Guillaume. R;toul,

imu d*une branche cad«tle, m pocfédaît rita à Bailleul. souven-teuseiuble
 dans le» chartes du riio^ e âfre. et ilnVstdone pas étonnant de voirôo.
 l.iiiiiiic de Bailleul donner une hôto a Emu leviik' pré"* d Evreux, pour le
 repos de i belle-mère, nommée Bnrgondie, mère d ^Mathieu de la roterio.
 Les armes de (iukllaumc do BajJict étaient : pnr-tie d'hermines et de t/urn/^s.
 Kn WST), Kiehard de lbintbervill»% fji avait éi'Ott-r la fille de Guillaume,
 êlnit de venu seigneur de Bailleul |>ar son uiafiage et il avait dans cette
 paroisse un demi^ûei pour leijuel il pava lUtl .«ous fl). Philippe de
 Lawberville, fils de Richard quitta le nom de son père pour prendre celui do
 Pailleul : nous lisons, en effot, dnnt une charte inédite citée dans l'histoire
 manuscrite du Bec et qui remonte vera 1204 : « Philippe de Bailleul, lils de
 Richard de « Lainbreville, donne au Bec le tonioment « de (iullaauie darel
 et celui de Guillaume « Le Grand, sis à Jouveaux. Lo frère de « riiliiiiif,
 nf^nimé Guillaume, donne égra« lenient un moulin iiCoquinvilliers, et deux
 « vavasseurs libres à Jouveaux. » V 'i^ cp temps, Guillaume de Chevreuîl et
 Joscelin, soji Ircre, tenaient sur le tc>rritoii-e de Bailleul un moulin qui a
 conservé leur ri""im : Ilucnrs d'Asniri ijui pii possédait une partie, la
 vendit à Simou de Morai iiville, en présence de plaideurs seigneurs, parmi
 lesr|uels se tronyait Guillaume de Baillonl. Le reg-istre de Philippe-
 Auguste note Guillaume de Bailleul ef.mme possesseur d'un ({uart ou d'un
 tiers de tief à Coquinvilliers {ii); il n'est pas fait mention de Philippe de
 Bailleul, qui était peut-être déjà raort en l2l0. Lors des assises qui furent
 tenues à Bernay le lendemain de la saint Barthélémy, en IV-T}, sous la
 présideni e de Mg'de la Porte, bailli de Rouen, Guillaume II de Bailleul,
 frère de Philippe, y assista avec plusieurs chevaliers distingués. Guillaume
 111 de Bailleul, que nous considérons coiùuio lîls du précédent, prit ù ferme
 perpétuelle des relip-ieux du Bec, en l1*74, la moifi*' «lu moulin Chevreuil,
 sis dans la paroisse de BaïUoul, moyennant 8 l. tournois de rente.
 Guillaume IV, écuyer, «'tait seiineur de Bailleul au commencement du xiv*
 siècle Robert d* Artois, comte de Beaumont s'étant d Au(:e. (2) Un verra
 par la suite que ee fief nommé Gr«*»eville, est toujours resté dans la
 nnouvanoë de Bail* leul. (A. Le Prévost.) [Af I n lîOr». un Kobert de
 Bailleul i rit iart s m» txj eililion maritime, cuminan lée par le comte
 d'H»r* court ; un 1321, le mtime eut nu procès avec TabbA»* I du Bec, au
 sujet dumoulin Chevreuil, et mnn •«««■(* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.97% accurate

BAI - 193 BAI permis de cliasâer dans les bois de Bailleul, Onilkme se plaignit de cette violation de se« droite, t>t à la sniie d'une enquête oMint , tae ordonnance da roi, datée du 2 mai 1308, dott ooos STODS extrait textuellement lè • p&naçe suivant: J A'oi/s tùtt/ons jwtr nottjui puif^e coure fm rhf's fjfi s, ferrer, ne ppncfiicr t « ia ditte rivière ; et le défendons à tous qu \l ttnit nutêy hardy qui y vache netepeque (I) I tt toù. /(•/•/ ".< pf nrri'rre iltidtt de Baillcril... } Guillaume de Bailleul est désigné comme I ftttron de la paroisse dans le Fouillé de Li^ fieux, rédigé vers IXiO (2); il mourut peu I après, laissant entre autres enfants, Guill laomeetGalcra de Bailleul. 1 Vers cette époque, en 1357, la puon o ' aTantéclattj «mtroloroi deFranceetCharles) le-Mauvais, Buillcul eut beaucûupàsoutl'rir ; I la forteresse fut successivement occupée par les Navà rais et les Français Jean de la 6ûit»sa;-e la remit au duc' de Isormandic, pour te retirer dans le ehfttean du Bec-Alis, situé sur une côte voisine, dite du VieuxManoir, et défendu par une triple enceinte de retranchements. Les Anglais et les Navarraïs qui se trouvaient dans les environs de Cormeilles, vinrent l'assiéger; raais ihk^ trêve momentanée ajant été conclue, ils lurent forcés de se retirer sans avoir réassi (Jars loTir attaque. C'uiilaume Y de Bailleul et Galeran, son frère, forent, vers 1380, les héros de deux triste? aventures. >kûus empruntons à la Bcvue de Bouen do Bars 1866, le récit de la première : < Un noble du nom de Galeran Bailleul, < veut épouser madame du Saiissav, veuve ■ de Henri dos Lo^es. Le sieur Tassiu do « Tas|^s, père de la dame, s'oppose à ce < niariîipre, et Galeran fery ledit Tassin d'une « esuée sans mort ou mutilation. Le mariage « a lien pour prévenir de plus grands mal* heirs. Mais Ouillaume de Baiîlcitl, frère < de Galeran, qui lui avait j^réià assistance â aUn d'arriver à la conclusion dn mariage. « est mis en prison par ordre du bailli de « Kouen : < £n laquelle prison il a esté et est < drtenu prisonnier par f espace de cinq semoi« nés ou etiviroft, stms ce que notre ait bailli l lui oit ouverte voye de procès ordinaire^ ne l wrtw a croire que c'était un frère puîn«{de Guilhume IV dt; Bailleul. Fmai leteondlUons d'WM iMlfe consentie par Ro< Wt d* BaillMil, aa profit de la léproaeria de Saia^ QitUt. vert la même epoqa*, m trouve l'obligation de rendre G«iit têtes d'ail eo septembre. (l;Quiv c il M . '■>f- ou qui _v pêche. f?) Ac*ût^ ejofjiie. h oulques de Bailleul, était !_ uccédaj 2. Saturin, sïi;,'-neui' de l'ieucuui-t : W, Guiliaviue, 8eiËiii'iii- de t

iiuhelou ; 4. Cesùrine, leiume de ConBtaiiUn uuquetot ; 5. Marguerite,
mariée a Loiùs de Bigars ; 6. Jacqueline; T. Fnafolie ;8, Isalwatt {9.
llaii«»toatis 26 Digitized by Google

BAI BAI ti'urgiste, fille de Jean d'Orgisto, sieur du Clères et de Fo n te n telles, qui lui apporta en mariage le fiet'de Clères À la mort de Coaslantín de Bailleul, urrtvée vers 1500, ses deux filles, Michelle et Marffuerite, partajrèrent sa su xi in. Marguerite, qui avait épousé Kicliard de Livet, soigneur de la Potcrie-MatlíiGU, eut les trois quarts du fief de Bailleul ; Michelle, leniiio de Piei ie do Beaumcts, out l'autre quart et le fief do Clères. Celte dernière assassina non mari, mais il y nv;tit sans doute des circonsthices aitéiiuanteii, puisqu'elle ne fut condauir.éc, par sentence du bailli d'Alenron du 31 octobre 153^i, «ju'i i eoíit livres «TaniriuiL' i t à une relraitti de six. niuis dau:> uu eouvent (1). En ir>Gl, Etienne de Marches, au nom c'o Marguerite de Buuuuus, lille de Miclielle de liailleul, vendit le quart do Bailleul à Gilles de Livet, sou cousiii-g< íiaain, tiis de Richard, qui possédait les trois autres qUUIU. L'année suivante, lorsque l'on dressa !< s rôles (lu Itaii et de l'arriere-ban, le fief de liailleul appartenait à Guillaume de Livet, qui l'avait échangé avec Gilles, son jj('re, contre le fief de la rotcrie-Mathi'n, fils de Je an, béríta des deux seigneuries et ^joignit Kougccourt à Murainvilliers, que son frère avait acheté en 10.34 du comte de Tilliùres et qu'il re« cueillit dans sa succession. Les fiefs de Bailleul et do l'^jfios passèrent, on lOoU, à Nicolas A;jioiin, tieur de Frenelles, depuis conseiller au l'urloment. Ce nouveau seigneur prit part avec ses voisins à un grand proc«>s contre le Sens, 8ei;>neur de Folleviîle. qni ;ì;iit fait unii' celte vicomtû à son tief et qui se trouvait ainsi leur suzerain. Les lettres-patentes du roi furent infirmées par arrêt du iil août 1G75, oi'i i! est dit : que tr^s; hnitthles lemoiiies quatrt» ieii«i«u«es : les deux |irenn«'reK à Montmartre, et Ui'iu a'iiiiL's à ^;iint-I>«'v^«'i--ilt'-Preaiix ; entíii, CuUiérieue, maritteá i-'nui^ui» du Mo'^c, seigneur d'Ilt-iiiiiviiil. (1) Ccllt; (lame M> remaria à Jeun LancffUM p. écujfer, ^ieír d« la Moua, auî, «n \Uî>i, e-t qtiulii de aeii^ovur de Clère» dai>> la taxe dv rurrière^Utu. Son llef ftíl ìinitow 4 10 livres, ce qui suppose m\ revenu ilo W t.v. t«») Le llet de BaïUeu! lui uue à 40 liv., comme ra^PwMBt ua r0v«a« de 400 liv. t/ oHceë sa ont faites à .a Ilenri-Josepli , com Je Mtineviíic, gouverneur de I>ieppe < Arqut.niaine de Bailleul .lean-Vieior de Roehechuart, duc d© Moi temer, dont elle fut la troisième foixillie i • qu'elle époii>a le i*' mai Kr.l. Cette dame devenue \«.uve, vendit >cj fiefs do Bailleul, doCli^res et de Rout^»? t^ouií à Nit nia^-Alexandre de la Rue, siour d Ruque ville, dernier

pussés cur fodaJ. Bailleul était un plein- fief de bauber mouvant de la
 vicomté trOrbee; le:s vussat/itaicnt obliges de baUrt l'eau pendant que l>
 femme du aeiquenr Hatt en couches, et r/uch/ucs uns devai&it lui domw
 u.ie paire de ytmts e> t. m s deniers pottf aller à l'office de la meatie dt
 tiiinuit. L*égiise de Bailleul, dédiée à la sainte VieriTi ;;ppartient il la
 dernière période di rarchiitecture romane; elle lui d(»niiéc vera 1175 à
 Tabbaye de Préaux, mais dans les derniers temps le j)atrona;,'e éiail revenu
 aux seij^'nours; on voit encore uu nurd de réalise, sur le bord de la cote, les
 ruines âe l'ancienne forteresse. Fiefs. U existait A Bailleul le fief Pipsrt ou
 de ("lères cl celui de la Rivière, dont nous allons tracer rapidement
 l'histoire. Ci.feKKs. Le lief de Clères portait dans l'origine le nom de l'ipart.
 Au milieu du xi" siècle, Ilu^^ues I^ipim (loiin.i an 1?» Illellouin et i l'abbave
 du Boi4^ue cet homme vénérable venait de fonder, le quart de réglse du
 Theil-Nollent et de tout ce qu il possé«lait «Ml ce lieii. Un parent du
 précédent, nommé Gautier î'ipart, mourut vers 10JO, dans une expédition en
 An;,'let.rro, et son corps fut rapp'Mie ;\ l'iildjave a croire que R«>bei i
 l'ipriH etlt de la liltéralité du pui>saiiii Ivc^' cK' ^i^'f d'Ecardauville, dii le
 Mesuil-l'ipaM, 'i'" passa à ses descendants. Robert Pipart donna aux
 religieoi de i& Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.57% accurate

BAI — 195 TriniU' la tlhnp fnlière de son moulin de iieiifYiile, as^is à (.roupillères. Yen 1110, troi« eheralier» Ûn nom dePipjirl fijrwrnt coniiTn* tômnins dans une contestatioD cntxc l'abbé de Préaux et un cerlaui Hd louin, fils de Gilbert d'Epalçnes. Gautier ef Robert Pipart furent tc'inoins en 1106 de la douatioa du prieuré de SaintIm«?r au Bec. En 118(), Gilbert Piparl était gouverneur do château désÈo/ et tenait à ferme, mcjcnnant 110 Hv., la vicomte de cette ville, en même temps que la prévôté de Moulins et de Bonsmoulins; on voit pnr ses comptes qu'il redevait 25 liv. au trésor; et c'est en nîMli de son poste que ce (seigneur a été fnalifié de justicier du roi à uo Bkshîquier tena sons Uenh H (1). Guinaunie Pipart fut employS en 1184 h la garde do château de Neufmarché-enLjon?, et reçut de Guillaume de Roumare, ?un chef, dix sons pour son service. Lorsque» Guillaume de la Mare leva, au nom du rr-i. dan? l'êvt"r!ii^ de Lisieux, une somme de lUO liv. pour la caution de Robert Pantonf, le plus imposé de tous les seirnenrs fut Gautier Pipnrt, qui pnya 8 liv. Au milieu des guerres qui précédèrent la eraquête d«la Nonnantlie par les Français, Gautier Pipart obiinf In sci^rncui ic de Vatuzeville-la-Chaussée, près do Duclatr; il oMint en 1203 du roi Jean, un marche chaque semaine fixé au niartli. Après la conquête le f(i'!/i^trum constate '|Ue Gautier i'ipart avait un fief à ManneTille, qu'on appelle encore aTi jonril hui Man(viiîr-!a-Pipart; un autre à Bailleul, et un troisième à Surville-sur-Cnlonne. Ce seigneur consentit, en faveur dn clinpitre d'Evreux, à rocoTinnîfro que les doux g«rbeaet la tierce dime qu'il recevait comme pttron de Oonpillères, ne lui appartenaient ^*à titre d'aumône. il est encore question de Gautier Pipart fD 1231, dans un jugement de l'Echiquier Rouen, où l'on rappelle qu'il avait la farde noble des filles île Philippe Pantouf, lE«quelles avaient commencé à plaider pour lêsrs partages. On décida que tout ce rjui avait été fait an Tabsence de Gantier Pipart était nul. A partir d© 1282 Gautier Pipart disparaît >'itr faire place àGuillaunu', lisle. ii> J«an de Faipou. seigneur du licf 4e ce nom, à !»aiiH-Aiibin d'h crosville, reoun^a enAiveurdu Bec, à ggfj»itt d« bflUss «i a une pUsâe, nujentiaal 20 liy. assis(;:it h iinejrrande rcuninn de clialiers à l'abba^o du Bce, où il attesta avec les autres les donations faites à cette maison. En 1212 il fut le premier témoin d'un accord consenti aux assises de Ycrueuil entre Vincent d*Aeon et Tabbaye dn Bee, et d*une renonciation au pafronaLre d'Acon fit Berthe d'Acoo, tante de

Vincent, en faveur des religieux (1). En 1245 il siégea à Têchi. quier de la Saint-Michel, dans une contestation entre l'abbé et Jean de Faipou, dont nous avons déjà parlé. Ensuite en 1250, dans une charte de Michel de Fumcebon qui habitait le Immean de ce nom, à Ecardanville, Guillaume Pipart prit le titre de sergent du roi, ce qui indique qu'il était possesseur d'une des aargenteries de la forêt de Beaumont. Depuis lors, l'histoire est rattachée à la famille Pipart : elle est remplacée à Arangeville, à Mannoville-la-Pipart et à Bailleul, par une autre non moins ancienne, la famille de Clères. En 1315, Philippe de Tutois, comte de Malier, avait succédé au droit des Pipart à Bailleul, Goupillières, etc. Il est encore cité en Issancourt et l'VM). De 1310 à 1350 Jean de Clères était seigneur du fief Pipart à Baiuville, auquel il faisait sa sonnerie. Le 10 mars 1501, Jehan (h) Pommereuil prenait à ferme de Jacques de Cidres, pour cinq ans, son manoir de Bailleul, les terres labourables et le moulin, le tout pour 5 l. par an (2). Pour faciliter la destruction des loups qui étaient très-nombreux au moyen-âge, on établit un impôt qui prit le nom de taille des loups, et dans un aveu que Georges, seigneur de Clères, rendit en 1466, il est dit : Que ses hommes sont franchement quittes et exempts des tailles de loups, à moins que les loups ne soient pris en la terre et avec le congé ou permission du seigneur (3). L'histoire de la maison d'Harcourt fait mention d'un autre hommage rendu par Georges de Clères, en août 1401, et l'on pourra se faire, en lisant l'énoncé de cet aveu une idée des richesses de ce seigneur qui possédait tout à la fois : La baronnie de Clères, relevant du duc de Normandie; La baronnie de Beaumets, à Varenjville, relevant du comte de Montfort; La baronnie de Ja Croix-Saint-Leufroy dans le bailliage d'Evreux; Goupillières et Ivry dans le vicomté de Beaumont-le-Comte. H() er ; (1) L'intervention (le (-.uiliauraé Fipart. «lais les ftoaire» d'Ar«n, t*t jusJilice par l'existence dans cette localité d'un lieu rtoiuic encvra aujourd'hui à M«eilil' Pipart. Cf) Notariat de Aouevi. <8) L. Delteil, iniiiim a» .ao^cn-â^r. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.98% accurate

BAI » 106 BAL Manneville-la-la-ij>ar(. vioiaiaic d Auge; La seigneurie do Bail U ni (c'ost-à-din^ lo fiel" do ri(T'Cf!), \on\w do la vicdmié d'Urbeo ; Panilleuse, vicomté de Veraon ; Hogleville, dans la Tieomté de Rouen ; Touirrcville, Bronillo, près Caudebcc-enCaux, cic. l!ri 1189, Goorfïes, Itaron (K> Cli'iv*!, vcnt'.it snn demi fiol' à Joun d'Orfiisif, dont la lilli' épousa Constantin Bailleul, et nous avons vucomuioutil avait Uni par être réuni à Baîlteul. J>A Ki\ IV RE. Comme il ONlslaii trois fiols do La Rivière, dans la vicomté d'Orboc, il est difficile de les liien distinguer : néanmoins il nou"; parait que Roger do La Rivière inscrit pour 20 sous parmi les ranf ions do Robert Tantouf, receveur du roi eu IIW était .seifrneur et peut-être fondateur du fief de La Rivière à Bailleul. Au XV' siècle, lors de la raonlre de 14G0, ordonnée par Louïs XI, le fief de La Rivière était partagée entre Julien Mallet et Guillaume du Slosnil : le premier se présent;t avec trois ckevuiix et lu second avec deux seulement. Il est dit dans un dénombrement du KJ juin 1484, que Jean Mallet, écu;\ er, était procureur de Julien Mallet et de Tassine des Chenets, ses père cl mère, .seigneurs il' Cauverville et de La Riviôre-sur-Bailleui. Ltamoiselle Marguerite de Nornianville, veuve de Jacques du Mesnil, .cudant trente ans, de 1149 à 1179. Les Bêné» dictins lui donnent le surnom oR:iit un revetiii de 100 l. Tous les iijonuni»'jU>. ;in< ieis le tlisi nl île Loiiiibardie, «t iioiii ii«ii8uu» qu'il s atcit au cuutrairc (i« Rofsr IL abW du B«c, d« 1187 » 1194. I ou dn chaumih'eit, son Evangile qui Iv. i ' condanirn r a la [)i in et à Tamende. BAILLEUL-L.-VALLÉL:,canti)n do Cot lueillcs. sur la Caloune, à 150 m. d'ult. — Sol: AUuvions contemporaines, alluvîun ancien, craie glauconiense. — 158 }iaI>. Surf, terr., 107 hect. — 4 contr., 3,0*0 tien ppal. — Roc. ord. du bud., 2,0«0 fr; — do Cormeilles. — p. n -p. ,ie Morain* ville, — Roc, des contr, indir. do SaintGeorges. — Kcole mixt'? de I5cnf, — Par. suce. — perm, de chasse. — 5 tK) arbres à cidre. Industriie : 3 moulins ii blé, li écaugueries et 7 routoirs. — 16 Patentés. l»>'pouès de l'écluse du moulin du Désert, eut soin do réserver la redevance d'un chapon due à Nicolas do Balines. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.35% accurate

BAL — 197 — BAL Baliaes ei la Targère relevaient de la baMtmt de Condé-^tm^Iton, appartenant aux l'. ^j los d'Evreux, rt unaveu do 1-400, readu au roi par rûv^quc Guillaumo de C&Btien, nous voyons figurer au nombre des ikfs tenus de Condé et soumis à la haute jijstioc du prélat, ie fieu de la Turgelle (X) et tk BaeUines. Dans la seconde moitié du xv* siècle, la 5ci^iieurie de Balines ypparrenait du moins eu grauJe partie à Ivicoiati Pastel, seigneur des Minières, de Orosbois et du Jarier (2), qui comparut à la revue do la noblesse do la vicoiuté d*£vreux, en 14U9. Il avait le patraoage des églises de Balines et de Oroslois, et à roecasion do .«on droit sur cette dernière paroisse il eut, on 1505, une contestation avec René de Bretagne, comte de Tenthievre et baron de l'Alk'*, dont relevait le fief de Grosbois. Nicolas Postcl l'ut forcé de céder a son puissant suzerain et de payerune amende que lui inAigea le bailli d'Alcuoon, cr» qui ne l'empêcha |);is trexerCvr encore son droit de présentation, en 1509. Postel: ctargmt à une eolnnuo fh ijucHles, «ue en. bande, accostée de 3 trèfles de sinople, Madeleine Postel, fille unique de Nicolas, épousa en 1509 Robert de Beaumousscl, tcuver, seigneur de la seconde portion du fiel de Yitray, près de l'Aigle. Elle mourut de 1513 à ĨSKit et son mari lorsqn*!! n'était plus ([ue seigneur de Vitray, mais ayant la giirde noble de Richard et Nicolas, ses en&bU, nomma Richard, qui était clerc, à la cure (i:* Balines: Nicolas de Beaumousscl, «un frère, étant devenu mineur, ils parta • gèr»Dt la sncoeasion de leur mère, et le fief 4e Balines fut compris dans le lot de Nicolas. Vers 1562, Nicolas de Beaumoussel, ou MO fiis Maurice, vendirent la seigneurie de Balines avec ce qui leur restait du fief do la Turgère, à Etienne Bigoi, qui était propiiétatr» du surplus, pcpuis lors les {deux domaines ont subi le iiièrae sort. fief, La TtuiiÈRE. Dès avant lôtk) les Big»tètafont propriétaires en partie du fief de !;t Tnr?:cre. Cette famille cherchait à rattacher son origine a celle des anciens Bigot, comme il rè.^ulte d'un acte de fondation que noua al! vas transcrire : Lmgtanps avant 1380, dit cet acte, vivait w Pierre Bigot, gendarme^ comme il se voit par w acte ancien, latin cl frmvaia, fhi tnoiîi de «wil240, et li appert en outre par les histoires f Angleterre, duché de Pfmnm die et autres fl) On trouve également Turgoi«e dan» les anciens ^^Nwi^pensoas qu'ii «agiesait du ûef du Oérier provinces voisines,, que ceux dudit num étaient en grande amsidération et possédaient dans le* dit roi/è»)*e, escuyer, seigneur de la Turgère. . vicomte

de Verneuil, yaéc fln Ir T.\ mai 14G2 et fut inhumé sous la tombe qm est
prèi de ee pilier, laqit^ a été la eépuature de plueieure de ee» deecemiani». (11 Pierre Bi(fOt était, en 1-480, seigneur de SaintMicnei-de-Sommaire ; il
était remiiluc; tu 14W par Christophe Bigot. (2) Guillaume fut lieutenant
général du bailli de Rouen ; il mourut sans enfanta eu 1496, et tut iiUiamé
dans J'égliM de Saint^Laurent. Dana le partage diW biens i9 la BttcœMou
paternelle, Antoine obtmt I«S MigoniriM de (oureeU«««, d* Baims. nrw
Vemmiii» et de Piootaiaae. i lière-ban eu 1408, «t mourut en 1512. (3) l' lie
lut «unuite transportée dans l'église des Coroelimni, ainii que nous le
verrous «i*spré«é Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.73% accurate

BÂL — 198 — BAL Lors do la montre de hv noblesse des vivomte!» de Conches et de Brctail, en 1460, << Roltinot ili^ la Crovssr» jirr'.pnta et fut ro« eu if 'ur les hoirs de leu maistre Guillaume, 4c Bip>r, armèdeBri^andincs, vouçe.sakdo, « ôpco ot a clioVii'. I) NoM Bigot qui eut lefle de la Turprcro, entra dans les ordres et devint curé do Httuetteville ; il fut obligé de fournir un lioinnie arniê. < ii 1 171, pour une c-xi>«*dil!(>ti des seijfneurs inirtuands en Bourfro^'ne, et il comparut comme seifrneur do la Tnrfrère à la nionlre de Rouen de 1 l'^H; enfin il mourut le P' août 1513, et tut iahumé dans la tombe de sa famille. Ant] , (juillattm€ Jiigot, écuucr^ sieur de Itt Tur(jhi f\ nmfoiior en la cottre de» aid^s, fit faift cette cnvo, décorer la chnpellf et ici transporter 'fn [a rhnfielle .\otrc Datne-'i r:lr le 5 octobre 1(>10, et de dnmoiselle /félin, dt c il' r leQ d cemltre\&)7, ses père et wè/ e, d'Fstienne et Marie^ sen frère ettœur du deuxième ItV, décidés enfants Van 1019, de Cfiarlex, Cnthrrinp rt .Inrîc fi>i;nt^ enfants de Guillaume et de danioistlle Marie de fieaviieu. sn femme. Priez pour ieurs âmes. Le Musée do Rouen possède une plaque pommcraorative do la pose, en 1;i. l;i .soticLe il'ouè !^' Injiitli- jm^r/Te. Au bas ûef armes: in hoc nigno flort-bmit. En 104D, M. de laTurgère, au nom de la cour des aides dont il était eonsciller, fut un des seize députés que la ville de Rouen envoya au traité de paix conclu à Rucl à la suite des guerres de la P'ronde (1). Guillaume IV, fils du])récédent, fut rer u j au Parlement en HMT. l'n 1G53, il présoiifait à lacurede Balines; IMiilippe Wxfxoi^ son frère, arriva on iiiij' i ité vers 1067, et les partages qui eurent lieu alors firent passer la Tnrgère dans son lot. GniHaume étant, îiii ff sitliilement i\ Taldjave de la CroixSaint-Leufroy où ii se trouvait, son cœur resta dans Téglise du monastère, et on le couvrit d'une pierre de marbre sur la(jueJle on grava une épitaphe finissant ainsi (jni décida stdjiinnent en cette aùljat/e, le 27* jour de mai Profites de son exevtpk et yi*/ /V's /lù'ii pour le r(j)n< t{p son âme (2). Philippe Bigot recueillit la riche succession do son frère, et obtint en 1683 Tunion des fiefs nu'il jinv;v(.,-|.iif nnxeuA'irons d'Evreux et leur érection en baronnie sous le nom de Graveron-la-Tnrgère (3). Philipiio Bigot, 1:11 (iti, fbatelain do Graveron-la-Turgère, fut parrain, en de la seconde clocho de l'abbave du Bec qui pesait 3,(KM) livres. 11 obtint,'en 1005, l'incorporatinn h «a baronnie du fii^f do B"iNormaud-la-Campagno, ei il acliola en 17~-t, le fief du Feuqueray, assis à Bouquetot. En» fin,

devonu (b .yrn du T[^]nrVnient, après avoir éic conseiller de grande
 chambre, Phiiipp*? Bigot mourut en 1790, à l*nge de quatrevingt-se|»t ans,
 et fut inhume dans ni?e chapelle de i égliso de Graveron. Son fils unique,
 nommé Guillaume-Philippe, reçu conseiller au Parlement en ITiK?. épousa
 le 2 iuin 1701 une demoiselleDupont, dont il n'eut pas d outants. En 1735 il
 était devenu prêtre de l'Oratoire, et il mourut vers 1757 (4), après avoir
 vendu, verslT-lO, son fief do la Turgère. Les armes de la famille Bigot
 étaient: d'argent à 3 }vset de guevtes chargé dm chevron do sable.
 L'acquéreur do la Turgère était Jacqnc»Dominique Barberye deOourteillos,
 raaninis de Courteillos, ambassadeur en âuisse, qui (1) MasS«?vilU>. {2f
 C«"ti»' la Cmz, où a etc transporté*» lors ii« la dt-iiioliuiou de la ba«iliqii«
 nti>>:i(iu)e, «b i'hl. (3) 11 n'^tpaa question Baliuet dÀnk cette lûéc, «t
 nous n'en «omt^l••^ ur pr», en ration d< \ ;iltte\\<>u parOculière des Bigot [
 our le litre de laTur};iTe, f|Ui servait à disijupuer leur branche et qu'il»
 sulistituorciit à ivlui d Ou a de lui dv.>« coufoieoces sur diî«rs objet*

The text on this page is estimated to be only 16.08% accurate

BAR BAR était, en ÎTTv^, un des six iiitt-ndants tL s fiuaiceâ. il
tut tasé« en ITtk), à 48 liv. pour m Migneuriee de Balines et de OroaLoîs.
rte ci'tte maison, Balincs est jiassJ avec Courieilles à la famille de
Hochechouard et ' âla dachesM de Richelêo, venve du miiiis» tMde U.uis
XVIII. Il «prêt un anoian document , la care de Balioes était estimée 800
liv. ; l'arckidiacre percevait du cure 52 itous G deniers peur sa vi^i'c, cl 10
souf l.f faliriquo. B^iics compte uiuu illusraliou littentii'o «laosLii
personne do (iuilluunie Le Ga;\-,pr« i:e cl vicaire de la puiois-^L", auteur
de plusieurs NoéU inâéréii dans un recueil resté manuscrit (1). BALINES,
<lu canton de Vernmil, sur l'AYre. — A IOU m. d'alt. — Sol : diluvium «t
craie blanche. — R. imp. u» 12. — 232 hdb. — Surf. — territ., 375 hoct. —
4 contr., l,-158fr. en ppal. — Kec. ord., budg. 18(57, ■.My8 fr. — Porcept.
de Tilliôros-sur-Avro. — ^etree. des coût. ind. de Verneuil. — Parois, suce.
— Presbyt. — Kcole mixte. — 7 jM?rm. de ch. — 1 débit, de hoiss. —
Dist. ea kil. aux ch.-l. de dép.,39; de canton. 4. D^teit'iari'-. ^ La
RoissiftiiE, Lk Ci.os-Toi., UI, ECOHCHEVKZ, LE FàUX, LES
PeTITESTnteftaBs, lbs SAHLONd, la GrandB'Tvb^ lÉitEs, leLouvier», Le
Bois-Sueur, AgnçuUure: Céréales, prairies. — 7,200 srbros à cidre.
/«Afsfrê.* Une brasserie. 8 Pal««ti\$< I^u dioc. d'Evreux. — Parlera, do
Kouc. — Intend. d'Alençon. — Elect. de Conches. — Vie. de P5L:uiuiont-
lo-Roger. li L^t liifBcilo de donner l'ét^niologie du aooi de Barc \ M. le
Prévost îui-uême ne «it qu'elle signilieation lui assigner; il Nimble
cependant dis[iosô à admettre que Ban: est un mot qui doit avoir la
significaÛOB d*écorce, de bois. Son église est dédiée aux deuï frères
martyrs de Soi:>8ons, saint Crépin et saint Crépinicn, dont le culte était
•i^jà célèbre sous les rois de la première iMStda temps de saint Eloi (2). La
voie romiine d'Evrenx à Lisiens et lillebouue, par une exception très- rare
chez ks Romains, en Tabsence d'obstacles natnfels, furnoc un coude
prononcé sur le torriUjitQ de Barc. Il semble qu*au lieu de mar^rvers
Usieux comme on parait en avoir fl) Ce recueil, ouvrage de plusieurs
ecclésiastiiijuea lit ii'ju-n, M. (;:harlfs .lourdaia. l.^i II -.A- Uut j-a.s
consiiltTer ot'ruiiif a\aii' l'ail aulrefol» i'srti- (lu iloiii.i lut' fil- Barc, I aiicit-
iun' paroisse - ■ Au' ifi ijne lie Harc, qui est plu* s^juvcru appellei
S«iat>Aubio-de-B«aumoot { 00 a dit Saiat-Aubio* Mut i cmM dv
Toiiltisgia Malemaat* eu riiteiition, on changea brusfiupment de diieciion

pour t»o reporter' verë LiUebonne. Pur sa position topograbique. Bure
 faisait riccessairoraent parlie du ditniaiue de Beauuont, et dans l'ordro
 féodui relevait des seigneuries de cette ville. Vers le milieu lûu xi^m sirle,
 Escahvis, lils d'Ibert, donna au Uellouin, fondateur et premier abbé du Bec,
 tout ce qu'il possédait il Biirc, en se réservant toutefois sa maison et son
 moulin, et il lui céda en iifine temps tout ce qu'il possédait à.Surcy, il, lus if
 Vexin (1). Après avoii si'ivi tledot à la duchessso Judith, qui le donna à
 l'abbaye de Bernay, Beanniont devint versl*an 10:i»3 rapan:iare du cc' l^hre
 Roger de Beaumont, fils d'Onfra^ de Vieilles. Ce puissant baron fut
 probablement le créateur de cette ville ; il la fortifia. e(»nstruisitle château
 et fonda l'égliso primitive de Saint-Nicolas. 11 dota de plus cette ville
 chérie dont il portait le nom, d'un grand établissement religieux, d'une
 collcgiaie, nionumeiu de sa piété et de sa grandeur, qu'il plaça sous le
 vocable de la très-sainte Triniie (t qu'il dota avec magnificence vers l'an
 1U7U; Barc fut largement mis à contribution poor cet objet ; sur onze
 oharruéc's de terre comprises en la cliarto de fondation, Roger eu donna
 troissauMcsuil-ilellouin {Z)^ dépendance de Barc, et une à Barc même.
 Chaque charruéc étant, comme l'indiiiue le donateur lui-même, de 00 acres;
 c'était uu total dc30U acres pour Barc seulement. « Dans ces domaines, «
 dit M. Delisle, » « dont l'étendue étonne notre imagination, « les rçligieux
 établirent parla suite des « fermes modèles, c'est ainsi qu'ils un((rent en
 culture de vastes inutiles £o« réts. it Roger donne ensuite un emplacement,
 où les chanoines de Bi-uumont jjourroat bâtir une i^ranche pour^' recueillir
 les diim s ordinaires ; il ajoute deux gerbes ii prendre sur les vilains elles
 bortlii-rs qui doivent le champart, et de plus, sur la terre d'Oger de Barc,
 deux gerbes de la dime, mais sur la bergerie de Rougcfosse (3) la dime
 toute entière. Enfin Roger donne la dîme complète des redevances et des
 panages de Bare, puis la dime du monlin Oâvein, assi.se sur la mouture
 commune ; celle d*' ions les revenus de la furét de Barc, comprenant la
 dime de la chasse, celle de la récolte dn (1) Ceci doit faire
 peoacrqn'EscalMris était vassal du véiiérablo abb» qui, part dnutd'hérilage,
 était eeigMur dv Surcy. {■^] Nous l'enson's - K- Mi-Miil-Hellouîn l'apiMlle
 aujourJ luii If MfMiil-ilcs Graïuhf?. (3) Ko\ij.'i-l" issi- tioiit i>arriît aMiir
 été une métalTM romaine, coaaervée par lea iSorouuidftet exploité* plus
 tard par las nMliMS du Bee. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.18% accurate

BAR 200 BAR mie! et d'> tontes les autres provenanfe.', mâtiic la dinie pleine et entière daa impot.s t[i]e paient les hommes qui babitcent la forêt. Quel(^ues années plus tard Roger, sur le conseil de Giïbert-le-Orand, alors évéfiuc d'Evreux, donna les deux églises de Beaumont et les deux églises de Barc à sa collégiale. Galéran, petit-rlls de Roger, hérita de sa sollicitude pour la collégiale de Bcnuinoiit, et une cluirt l€ louin et de Rougefosse, de marnier chacun « la moitié de la terre qu'ils tiennent, e'est« à-dirc cette partie que, selon le règlem^iit « de dom Lctard, abbé, mou prédécesseur, € et d'après la charte qu'ils en ont, doit « rentrer dans le domaine du prieur de la 0 Trinité de Beaumout. J'ai accordé ceci, à tt la condition que ces mêmes hommes ajou€ taraient chaque année 6 livres de deniers f à ce qu'ils payaient antérieurement cha« que année selon que le poi tent les chartes € dudit prieuré, où ce que doit chacun et à « quel titre so trouve désigné ; toutefois j'ai (1) Ce Gil bert tirait saos dottte MU wniom d'an des VillugM d« M QODI. « necordé à Hugues, prévôt de f***tto t 1210uréglise de Saint-Crépin de Barc, une rente en aident et en chapons. Un trouve dans l'histoire manuscrite du Bec, à la date de It?',»!', des lettres de Haoui, évêque d'Evicux, décidant que les vicaires perpétuels (1) de six é^jrlises de sou diocèse, au nombre desquelles était celle tl.^ Barc, feraient une l'ente annuelle à l'abbave. La Cartulaire de la Trinité de Beaumout nous ajtprend (jTrunr» disciision s'éleva en l'jôS, entre labbé et le couvent du Bec d'unu part, et le curé de Barc de Vautre. Le curé prétendait avoir le tiers des dîmes des guedes et des blés croissant dans les jardins ou terres attenantes aux habita» tions, avec d'autres dimes qui lui appartenaioijt, di.^ait-il, de droit committn Îj#» s religieux soutenaient que ces dimes leur appartenaient. Il y eut une transaction aux conditions suivanios : « Le curé se contentera à Tavcui des « menues dimeiit dans lesquelles la gucdene « sera pas comprise. Les religieux en au« ront le& dîmes entières à cause do leur « prieuré de Beaumont-le-Rogcr, et de plus « celle des blés semés soit dans les jardins « soit dans les eham]>s. « Ledit Simon, curé de la paroisse, aura « la dime du lin et du chanvre et des fèves « dans toute sa paroisse, sauf le champart « de l'abbé et du couvent... seront tenu^ « l'abbé et le couvent de payer au susdit « curé, (diaiine année a Nrd. (b:^ti\ setiers « do nictcii et uu d orge, mesure de Beau« mont, pour tout ce qu'il a pu ou pourrait « exiger d'eux. » Au mois d'octobre 1 ,03, Robert Lestour^ my de Barc, et Isabelle,

sa tomme, vendirent au prieuré de Beaumout, moyennant 10 liv. tournois, la moitié du manoir situé dans la paroisse du liare, dont ils possédaient ic surplus, avec le pourpris et la terre qiti se trouvait derri't're. (Il C'Mt ajnM que l'on désignait les cuitjs detégli* SM dont l

The text on this page is estimated to be only 20.47% accurate

BAR BAR Bn 1208* Rinventuelle avec deux pe« tits paius derai-bianc, un pot de vin du € eonrent on un galon de eidre ou de ceiv 4 Toise, et troisjours do la semainr». chfiquio «jour an ferrut de viande; lea quatre au; -(Guillaume d<> Ki OoiMién, eoBoaw iMnbrssdc lUttUec e'^Liiei^ à Barc. T. I. < qui conduit deBt*;uimnt au Cucsney, la«< qDello soïito divisi' Il's paroisses jusqu'aux « bouttières de la couture du prieur de « Beaumont en se dirigeant vers la fosse « Tyhoiid ot all;uit de la*!!- ''^ sa au clos a Ricard. En foi de quoi, etc. » Au mois de janvier 1315, Louis-Ie'Hatin échangea avec les religieux du Bec, leur moulin Osvein, sis à Barc, contre deux fermes; l'une il Drucourt, et l'autre à Franqueville, près Brionne. Il est qtipstinn d.' Barc dans divers titres de 131(1, 1384 et 1 113. Au milieu du xvii" siècle, le 6 décembre 1645, Louis de Melortic, rhevalier, seigneur et patron de Campigny, sieur do la Motte, de Rare, de Bigars et do Mesnil-Brouard, fut !■(. u chevalier d(^ ^â]t^> au grand prieuré de France (1). U fut maintenu de noblesse le 4 avril 1668 et il se maria trois fois ; la première avec Geneviève de le Barre, la seconde nver Anne Legrix, et la troisième avec Barbe Le Fébiire. Un procès jugé on 1690, où figure un cuïé de Barc, a motivé un arrêt qui traïcha une question importante, concernant l'action de clameur lignagère. Louis do Malortio mourut en 1001, dans son château de Bigars, à Campagny, et fut inhumé dans l'église de cette paroisse. Da son premier mariage était issue Claurlo do Malortie, et du second, Gaspard-Claude, sieur de Bigars, de Barc et* du MesnilBrouard. Mal ortie portait: d'azur à 2 checmn^ ff or, accomjijagné de 3 fers de lance d'ai gf.nt, 2 cLl, la pointe en bas. Gaspard-Claudo épousa, on 1^87, Catherine Guerin de Tourville, qui lui donna dix enfants; à la mort de cette dame il convola en de sncondès noces, en 1705, avec MarieAnne do la Haye. L'église de Baro possède un tableau de Notre-Dame-de-Pitié, qui se trouvait autrefoi? dans l'église de Notre-Danw-du-Val, à Conches, couvre du chevalier Sixte, peintre du duc de Bouillon. Fiefs. Parmi les llefs de cette paroisse, nous remarquons ceux de Buouaiid, du ClosMabtdi, db Mirbt et de Oisay. Brouari). En 1562, mnitrc Guillaumo Yiart était tuteur légitime de Jehan Yiart, son fils, et qui était du chef de sa mère seigneur du fïof Brouard; on trouve aussi lo Mesnil-Brouard, Il fut taxé à 30 sous sur lo pied d'un revenu de 15 fr. Guillaume Yiart en fit aveu au duc d^A^jou, le 17 février 1577. Pierre Dauplay lut cuMiiio seigneur do (1) Les preuves fait«s pour aon

admission sont relatées dftDs un Duuraseslt qui «pfiwrtieatè M.kcomto de
Malortie. 27 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.15% accurate

BAR_202— BAH Brouard; après lui, Jis au Mesnil-Isambart, paroisse de Rare. Il v avait mesure, maison et colombier. En ir. 1"). Louis de Malortie était seigneur de l'iruiiud en même temps que du principal lieu de la paroisse; Gaspard-Claude de Malonie, un (le ses enfants, lui succéda en 1794, et il fut lui-même remplacé dans la seigneurie du Mesnil-Brouard par Jean-Joseph de Malortie". snti neveu, sci^neur de Campigny, de la Motte, de Bigars, de Saint-Marlin, Saini-Firmin et du Mesnil-Brouard. Jean-Josopli de Malortie, désigné sous le nom de M. de la Moite, était, en 1728), Capitaine dans le régiment des gardes avant de présenter non bati, «dit l'aveu, » mais il y a « quelques murailles d'anciens édifices ruinés anciennement par les guerres. » Le dimanche fitraine [possédait 25 acres de terre à Bar fbiit il ne disait patron. François du Four, deuxième du nom, ci dit l'aveu en 1000 pour les fiefs -ie (Visay • rt. — 4 contr., 8,453 fr. en ppal. — Rec. ord., budg., 11,007 fr. percep., rec. des contr. ind de Beaumont-Roger. — Ecoles de garçons et de filles. — l'ie maison d'école. — Parois, gu^c. — Prosbyt. — Bur. de bienf. — Dist. Cn Itii. aux ch.-l. de dép., 175 ; d'arr., 17; de cant., 4. — 0 pcrœ. de chasse. — 5 déb. de boissons. fiépm damee» : Le trois 1>B Baiic, la CarKIKRE, l-K Ci.OS-MaHT1N, l Hs TiKNETAIS, U MiiSN'tL-BiNET, l.E MHS.ML-Pk:S-riKA>UtS. ROUGEFOSSB, LES TVII^SKIES et VftTIGXT. A jrlcuHwtX Céréales. ^ 12,000 arbres ji cidre. Industrie : Néant. — Pâtenies^ 20. B.^B1X^ Hem}. 1 l i ' l c . d " l ; M 0 u X . — V ic , de TÂigle. — ICI c c t . de \ ei iieuu. — Génér. d'Alençon, — Pari. de Rouen. Le nom de cette commune, appelée Barilli diitis le premier jiouiHr d'I-A i rux, vi^iit des barils i^u'ou y fabriquait autrefois. Baril est tiré de Bara, mot celtique qui signifie mesure de r apai ité. Nous avons constaté avec un certain intérêt, que les villages portant à peu près les mêmes noms, Bois' hAllIL, LA BARILMi:-KB et la Barillekie, trouvent comme cantonnés dans la même contrée. Une voie romaine venant de Condé-siirIton, par Mandres et se dirigeant surSuiutChristophe pour arriver à Chennebrun, i>i*jsiit au Bois-Franc, hameau des Barils (2), (1) Ce dernier fief, ait à Beauttontel. l'ëimbii auK*i Biir Barc. (2) \ uugcois. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.63% accurate

BAR BAH On trouTe jarmi les bienfaitouis «le l'^b^>ave de Tiron, un nommé Paycn des Baril», «l il est pcroiiâ lie supposer qu'il ap^iartemii à Im eomanine dont non* nous oecttP*»s (1). A-a XI' siècle, un mem>»rc dfi la célèbre teoille Craspin fut envové À Tillières pour ▼ défendre df c{>" la Norm:inf!i]-- In • tdrre de f ant fait hommage « pour toot le ilof de TiUiAtet à Bfgr le roi ; I < c'e*t p>'urq"oi il a êpronvé unf p*»rte de f ■ 429 liv. tournois, sans compter les dé• pcnsen que loi m coûté In néeessité dn dé• tendre droits, » L'abbaje du Trésor, fondé dans le VeliB. en 11288, par Raonl da Bas. poar des relijrieuscs de Tordro do Clteaux, fut rnl.j.-t des faTcora particulières du roi saint Louis. Ce prince ." ^ Vornouil et iian> environs un doinanif important ; au xur, elle s'établît aux Barils pîir la ^'énérosité d'un noipneur voisin dt? cetto localité. VtTs 121*0, Richard do Gournaj (1) et sa femme, nommée Se(rille, octroyèrent ans religieux une charte, l'-AV il> b tir accordaient par fivnn""\ < tout ce qu'ils pourraient avec l'aide de € Bien acquérir légitimement dans l'égliso « des Barils. » Dans la dernière moitié da xiu' aiécie,les Barils avaient sous la suzeraineté des chftt-hiiiis do Tilliùn s, des seigneurs particuliers. Kn 1288, Pierre ot R<<'gnauld des Barils, écu^ers, qui habitaient la paroisse do Cintraj, avec Mathiidc, leur mère, alors vrnvrr, vri'liront au chapitre d"Evroux toutes les dinios qu'ils avaient ou pouvaient nvoir dans la paroisse, et particulièrement dans les terres des Ga-î^im-* J2). La seigneurie des Barils appartenait au xvt* siècle & Jehan dn Buisson {'A], ({oi offrit en 122<^ A Robert d'Artois, de lui vendre sa terre de Cintray, par l'entremise do Jeanne de Valois, épouse de ce comte. « Di€ manche der tucr, l'crit la damo à son * mari,» Mgr Jehan du Buisson est venu à < Conchcs offrir so terre do Cintray avec e aon autre terre, s'il nous plaisait, n Nous pensons qu'il s'agissait do sa tt iTO des Barils et nous ignorons les suites de cotte offre. Kn 1 JCO. .Ti ban dn Buisson, écuyer, se présenta a la montre de la vicomte d'Evreux comme seigneur de Melleville et de deux portions de flefs, le Buisson et la routnre, que nous croyons devoir placer aux Barils et à Cintray. IVndant près de deux siècles, nous perdons la trace des seigneurs des Barils. Au milieu du xvn" siècle, Gabriel de Laval joignait au titre de baron de la Faigno, celui de seigneur do Tartij-'ny. Gournay. le Guérin, des Barils, etc. En ItXJO il présenta à In enre de cette dernière paroisse (4). Il épousa Anne Yi<>!.< (o). dont il eut : 1« Thomas de Laval, seigneur de Tartiguy, mort en 10&2, avant

son père ; 2* Jean de Laval, seigneur de Oonmsj, tné en dnel. (1) Il 4Uût flh
ds GoMn, dsMtième da non, (Mte d» OastiAr d* Ooumaj. taniomioé l«
Oulrin. {2) Ce» t*rr*« w tr<.ut h="" saiul.chri="" puroifcse="" voirjn=""
qui="" r="" la="" grande="" et="" petite="" ga="" il="" fil="" d="">' -■i t
ilu Huisson, ft«'ipnpur do Cintray, on KT^» ai.i.' «-•. suivante*. surijum du
Huifiaoïi nrts au xiii* par le« neigiieurs de Cintiaj et ae Barils, leur vient
probAhMOMiit des hsinaux ftitués dans cetto derniore pamiaas, eA l'on
trouve le grand et Je petit Buisson. (4) Il STait acquis ca droit du bunau dM
psumt o'CTnu. (5> Fille de Pierre Viole, aei^eor d'Alhk» |»M^ dentaux
«oqué» du Parlemeut da Pari*. Digltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 12.92% accurate

BAR » d04 BAR 3" Louis (le Naval, chovulier de Malie et commandeur d^ArUiin ; 4« Franrv.isi, aussi clu'Ya)iri- a..' .Nfalte ; cl Charles'Uc Laval, tuù dans une tvncoutra. Dana tin aveu rendu au roi par une abl}o>so du Ti ësor, en 1072» il est encore fait mention de la reiito do 27 sous douiice par saint T^oui.s. L'i'^Iise des Bai-ils, i»lac'o sous ji.' patroJiap'dc .Notiv-Dame, était à la prcsciitaiiuii du prieur de rHùlel-Dicud'Kvrcux; co droit p;\.<>a au bnrean des pauvres de cette ville, ou l~.Oii. apri-s avfir i-ft'; | i inl.uil rmdqui^s aoiiëos c'jlUX' let? luaiiii «Us rogeuis du coliojsre, dei? procurcurii et ct)nseillei'!< de ville, »t des ii);a - uilci;; des litiit i>:U'ois^o^, il revint encore au bureau des i)auvros, qui lo vendit vers KK» à Gabriel de La\al, soigtior lies Harils. lirfs : Parmi Us liis-rTUiLi.oT. Vois 1000. l'alibavode Lyre l»os&cdaiL sur le territoire des Barils un huitième du fief, nommû le Dois-Gnillot, ar Jean de Laval, st if,Mieur .lo Tarti^riiv c L de Uournuj-Je-Ouérin, dau.slo voisinairo des Barils. .loan d.» Laval, fils de Hugues, épousa CJaude de Prunelé, liUe d'André dePrunolé, sotfrneur de Gazolau et d'Ksnoval, et do Mar{.Mu rite le Veneur, d nit il eut huit enfants; l'amé, Gabriel ,U- 1 . nal, réunit le lief du Bois-(.iuillot à celui des Liarils, et depuis lors ils sont restés dans les mêmes mains. Le Ci ;» .n adonné son nom à la famille qui possédait lu scisueurio des Barils, aux xi* et siècles. LKS BARILS.canton de Vorncuil. — Sol composé de diluvium. — ,\ VO:/ m. d'alt. Sllii" ^ UM rit.,!>r,i Iw-ct, — .1 eont. 2,900 fr.— Roc. or d.. Injdjr. 1807, fr. — fe- et perce pl. (le Veriieuil. — îlcc. dei contr. indir. de liu-K s, ^ :; déb. de boiss. — S perra. de clia-^e. — l'urois, j^u. cuiii.— 1 re>bvt. — lùolo mixte do îlO enlants. — i>ist. en kil. descli.-Ldc dûp. et d'arr.. 44, de can(., 7. Û-poulancn : L'Artisi i;iK, i.es BoisbnWCS, i.K Lois-(;ni.I.OT, L\ CnAL.VRDléllB, LE CUATKI.KT, M! t'.vn iN, La Coi U-PuiO'JLT, hk rr-oni-nit; -LA-l'ouhT, i.v. l"olu-a- Chaux LA «SaIII.AIIDivKIB, 1.A CfAfOANKtRIB, LE EnONVERIK. AgrUulluris ; Céréales, bois. — T.OQo arbres a cidre. Indusfne: 2 tuileries, 1 four & chaud. Dioc. — Grand arcli. de Rouen. — I>oj — Vie. et Elect. de Puiit-Audemor. — Gên et Purl. do Rouen. BarnevIUe, suivant nous, vient plutôt d* l'an-lo -saxon ^a///, qui .-itriilie ?rai);re, qyu des noms propres Barnon ou Bernoxi, d'o* ri^'ine Scandinave. Dans le milieu du w .sjéclc, les reliffieu:* do Jumiéges avaient pu r unir liarncvTlle î leurs vastes po8sessir)ns de la rivo g:auch< de la Seine, (iuillaum -le-Coiiquérunt loui

confirma, en 1079, « la donation qu'on lui avait faite dès cette
 époque (qu'il existait à Barneville une vacherie, qui fournissait aux ducs
 de Normandie les fromages nécessaires à leur consommation, en
 son honneur (lui'il y a lieu de penser que celle-ci en resta partie intégrante de
 leur domaine.) jusqu'à la réunion de la Normandie à la France. En 1180,
 Guillaume de Malpalu, fermier de la vicomte de Coutances, fit évaluer au
 Trésor du Roi 80 deniers, pour 15 pains de beurre vendus (Il tiens pour 300
 fromages et 15 heures, provenant de la vacherie de Barneville dans l'année
 courante. Outre la vacherie, il existait à Barneville de nombreuses
 porcheries, qui appartenaient au domaine ducal et formaient un revenu à
 lui. La même année, 1180, Guillaume de la Mare lit inscrire au Trésor
 les sept porcheries de Barneville, situées dans la forêt des Essarts (1), d'une
 somme de 5 liv. 10 s. a. don., provenant de l'année précédente. A côté du
 domaine ducal, nous voyons à Barneville un domaine féodal à un
 vassal homme qui portait le nom du lieu. Philippe de Barneville possédait
 aussi des porcheries dont il payait la dime. En 1180 il redevait quatre porcs
 sur l'année 1179, indépendamment de l'année courante, en sorte que le
 fermier du lieu (Guillaume de la Mare, porta en dépenses dix porcs, que
 Philippe de Barneville n'avait pu fournir. En 1195, Philippe était remplacé
 par Guillaume de Barneville, qui payait 20 s. pour l'aide du roi ; cette
 même année, Lucas, fils de Jean, fermier de la vicomte (de Roumois, tint
 compte de 27 s. 6 den. pour 800 fromages et 15 heures de la vacherie de
 Barneville. Robert d'Appreville qui tenait les porcheries en 1180, lit évaluer de
 14 l. 5 s. pour 114 heures La forêt de Malpalu portait aussi 100 fromages
 à l'année.

The text on this page is estimated to be only 20.61% accurate

BAR 205 BAR porcs de la porcherie de Barneville, dans la lorét des Essarts. La même année nous vivons reparaître snr les rôles du fisc, t rt-DàTin -J'Ouville et par deux chariei» coniiirmatives, l une de Robert, archevêque do Rouen, et rautre de Guillaume, abbé du Bec, en 1200. Guillaume de Mortemer, originaire de Gros-sur-Risle, était en 1202 fermier de la vicomlti d'i iitre Risle et Seine ; il avait dans sa terme les porcheries de Barneville, et à l'époque calamiteuse de la conquête de l;i Normandie par les Français, il obtint de l'ablia^e de Jumii'i-'es le patronage de ta paroisse, qu'il cedii ,iux religieux du Boc, en ri24(l). Emma, mère de Guillaume de Barneville, dont nous avons parlé, sâ remaria avec Mathieu de Bouquetot, dont elle eut quatre fils. T/.iiiiit". Pierre de Bon*|U<:4 donna="lo=">;tronage de Saint-Paul do la Haye au prieuré de Bourgr-Achard, pour Tftme de QuUaumo de Barnevillo, son frère. En 1221, Guillaume lui-même donna aux mémos chanoines une terre ù Bouquelot, et il re- ut de la charité delà maison 90 S. tournois. L'année suivante il confirma en présence de Raoul de Bouquetot, sou frère, la donation d'une acre de terre à Houguemare, faite par srt mère. A l'Echiquier do Pâques tenu à Cacu en 1203, Guïll aume Crespîn et Jeanne, sa femme, < 'd(rent aux moines de Jumiéges tout la droit qu'ils avaient sur la rivière entre Iville et Jumiéges, ne gardant qu*nn droit de péebe et de heartage sur la Seine (2). J.c Fouillé d'Eudes Rigaud, rédigé vers 12(j5, nous apprend que Pabbé du Bec était jiatioi) de la paroisse, que la cure valait 60 liv., et qu'il y avait 130 paroissiiens ou chefs de famille. Sur la paroïï-so de Barneville se tioovnit alors la terre do Maunj, qui avait étéapportée par Alix de Sanoerre, dame de Maunj,à Guillauiio Crespin IV« du nom, son mari, sei^'ucur d'Etrépagnjr et de Daugu. Regnaud,cure& Barneville, eut en 1271 une contestation avec Guillaume Crespin ; le curé disait avoir les droits paroissiaux et lns dîmes, tant personnelles que foncières, de ceux «jui habitaient le fief et les terres dites drs l^ssarîs, de Mauny, jusqu'à Beaulieu et au Val-des-Leux ; le chevalier soutenait, au contraire, que ces droits appartenaient à sa cliaiudlc de Mauny. Eudi s Rigaud termina le ditiérend on érigeant eu (1) L'«bbay« du Beo le cooierT» jaaqn% la Révolutimi. (Si) M. de Beatu^paire, Vicomté de l'eau. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.17% accurate

RA R 206 BAR jtarouissf^ indc'iiPii(l;iiit(\ la cliajiplU' Saint.lean
<>ii. dame deThury, dont 11 »'ut deux lils et une fille. Guillaume Crespin,
rainé, fut seigneur de Mauny, et devint r(>i»ou3c df .l' an n«" de Mouy. nu
selon d'autres, de Jeanne Cailletot, dame des trois villes de Saint^Denis, dont
il eut un autre OoillaumeCrespin, père de Jean Crespin, seignenr, baron du
Bec, de Mauny, Pianos, Maulévrier, etc., marié a Jeanne d'Orclier. Jean
Cresjun II' du nom. leur fils. épousa Marguerite d Amboise, dont il n'eut pas
d*enfant8, en sorte qu'à sa mort, sa s(i>ur, Jeanne Crespin, niariée à Piorro
de Bi ('zi'. hérita de Maunj et de Maulévrier, qu elle porta à son mari. Au mi
lien du xV siècle, Pierre de Brezé (IJ, au droit de Jeanne Crespin, sa femme,
était sei^neur de Mauny et de Barlun ille; c'est vers cette époque (lue la
terre *\\>: Mauny tut éirirrée en baronnie et que Barneville y tut aiuiexé.
Pierre de Brezé fut tue h la journée de Monthléÿ, le 14 juillet I4(>5. Son
fils, Jacques do Brezé, baron de Mauny, épousa .Charlotte, fille naturelle do
Charles "Vil et de la belle A^rnës Sorel, dont il eut deux entants. L'ayant
surprise en adultère avec Pierre de la Vergue, son veneur, dans la nuit du 16
juin 1470, il la tua, et Loui.^ XI le condamna à cent mille écus d'amende
qu'il ne paya jamais. Pierre de Hrê^é, fils aîné de Jacques et de l'iiirortuiiét'
CharK'tte, étant mort sans eniaiits d" Yoluudc do la Haye, son frère, Louis,
df vint aiirés lui, en 141)1, liaron de Mauny; il épousa la fameuse IH;>ne de
Poitier?, qui chercha à expier ses infidélités on faisant (1) Pierre d» BHié,
grand sfn.vhal d'Anjou, de Puilou et d« Normandie, aida Ch«rl«« VII à
duMer les Anplaic dn royaume ; il se trouT>»»! m 1449 anz <>>ritr. ; ri-^ . H
de Coucher. d« Pont-dt^l'Arcli»-. de \cviiieuil, de Foiit-Audemcr. di>
Mnn(e>, de \ ernon et de Rouen, d combattit \ ;> 1 1 l niinn-iit vn 14r>0 à la
l>;ilaillo de Formigny. A la mott d- Chailf.s VII, lolli^ XI l'eiderina au cbiji"
!^! «1-' I>i >-r I .■ Ji- sortir jjour l'envoyer uvec uu laibla curps d armée au
6ecour« d« rinfortnnée UsrgMvil» d'Anjou. élrveràla mémoire de s^nn ninri
If fñiy>f>r tombeau que jious admirons à la cathc-di-a de Rouen. Sa succe-
'^iui fut partagée entre Prai t oise et Louise de lirezé» et selon toutes a]
parences, la baronnie de Mauny passa alo; à la niai^iiii de liautemer. Les
armes des Brézé étaient : cTazur à crohette» d'or potêa en or/e aatmn' Ettin
^na «on du même omblé (Tasuret l'azurrempU itm gext I)'après un
^^cuéalopiste modem M. 0 G il vie, la seigneurie de BameTÎHo se rait pas
passée iminèdiatement des lifézt aux hervaques ; Henri de Beaulieu, écuyer

natif de Valenciennes, naturalisé par Lettres patentes de sa forme de
 eliarde. datées à Pont-de-PArche du mois de juin 1571, aurait été seigneur de
 Barneville-sur-Saône ; p - Il fut fils, Jérôme-Augustin de Beaulieu,
 seigneur de Puilly, capitaine des vaisseaux du roi. etc., vivait en 1600.
 Ses armes étaient : d'azur au lion d'or accompagné de six points du même.
 Quoiqu'il en soit, nous retrouvons au milieu du XV^e siècle, Maunjeu entre les
 mains de (Guillaume de Lluutemer, seigneur de Fervant et de Opoïka .mi
 premières notes Jacques tt. > tu; marim* a l'ierre Houxel, seigneur de
 .Me.l; «y. ot lie ceit? uniuu sont sortis le awréchal de Graucè^ et Frusoit
 RouMel, 4^v^ite de Utieuz. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.83% accurate

BAR — 207 — BAR Maony dans la succession do son père. « Vn < jour, en le voj^ant entrer dans son cabi< net, le roi Louis XIII qoi donnait an« .lit^Hce au cardinal do Richelieu, lui de« æ&iida on bégajant : oue... auc... voulex'4 mis, m'\ mcarquU de A/auny} Le marquis » qui bégajait enoore plnsquele roi répon< dit : Sire, ;>. . . ;>. . . Je. . . rj . . , vitn-i

• \ de gj ârr. /rir< émez'lui un défaut dont ii n'est pas mtme •■ rfspofuaBte. » Le roi, liontoux de sa promptitude, enibmsaMaunv et l'aima toujours depuis (1). Enaçois d*Btampes, épousa, le 16 mai IÔ41, Charlotte Brulart, dont il eut quatre tnfans (2). L'aîné, Ciiarles d'Ëtampes, uiuKiuvs de KaaDj et de la Perté-Imbaut, appelé le marquis d*Etampes; capitaine des gardes de Philippe de France, duc d'Orléans et de Philippe, petit-fila de France, réfent du rojanme, mourut en 1710: il avait épous'} iLrie de Régnier, qui lui donna six enfants, «tti» tatros Roger, marquia dé jUaunj r (3), 'i'^nt k-? descendants ont oontenré leur dûluse jusqu'à nos jours. Eb 1789, M. le marquis d'Etanipes est ioKrit le premier des nobles du bailliage de Poat-Audcmer et se trouva à rassemblée do Tordre de la noblesse tenue aux Cordeliers à» Rouen ; il était eneore maire de Barneville en 1818. Oq trouye dans les arobiTes de Rouen trois préceentations à la eure de Barneville par l'abbaye du Bec : la p rem i ère, par Jac•taw-Kicoliia Golbert, archevêque de Rouen «tikbédtt Bec ; la aeconde, par Louis de B' ijrIvon, comte de Clermont, autre a]>bc, et la troisième, par Martin Fillaud, prieur JaBse. r>ans un procès- verbal de Tisitep entre noêet 1725, le visiteur remarque que le ficaire oe tient pas l école comme il y est obligé. L'église est remarquable par aon anciendlAaielotde la Houssaje. (2) 1* Charles, dont nous parlons: 2o François, dit kenk dlStampes, qui époua filkabetli à» CàAloas, BodM^ëe de CdUobi, dievalier, baron de 2**» MCTét&ir* da roi ; 3o Francoite d'Etamps, Touillé, aeigoeur d'ilebervillo ; 4° et m MtM AU* qui devint «hanoinaaM de Remin^ ^1 I;itaillo d"llocliu-t ; Clmrles<.h do="" .m="" comte="" d="" apr=""> mvr t de son frère, il épousa, en 1709. la fille du rfl'^t- ^'«nanV, Loui&e-Char lotte, épouse du comte l^n?""* *t MarM-Aogélique, r»' neté, et on reconnaît son architecture romaue aux petites fenêtres doul elle est ornée. La célèbre confrérie du Roumoîs, établie à SaHrW^ucn-do-Thoubcerville, avait, en 1772, comme premier protecteur, messire Louis, marquis d'Ëtampes, baron, bant justicier de Mauny.

seif[^]netir et patron dudit lieu de Mauiiv, de Barucvillo, etc., seiy;neur (le 'riuiulx rviile, la Iloussaje, etc. En 1784, \i' curé do Barneville affermait ses dîmes de Barneville moyennant 1,800 l. En 1400. messire Robert Quesnel, loua sa cure de Barneville à un paysan pour un an, au prix de 105 l., en se réservant une chambre sur la rue, dite la 'chambre aux prêtres, et une étable pour son cheval. Fiefs. On trouvait à Barneville trois hefs; LA HoUSSAIE, LES TuiLEKIES et I[^]S MONTS. L.K HorssAiE. Au mois d' re} hre 1238, Guillaume de la Houssaie abandonna atix moines de Jumiéges, moyennant une i*eute de 40 sous, le droit de heurtage qa[^]l prétendait sur les navires et bitcaux qui se chargeaient et se déchargeaient entre l'eau d[^]lTille et le port de Barneville. Ce fief passa plus tard k la famille d'Ëtampes, qui le possédait encore lors de la Révolution. Lks Ti ii.KRiES. Au Mv" si[^]cle les Tuileries de Barneville étaient reuommceset sont souvent citées avec celles de Guenouville, do Honguemare et du Landin, dans le registre du tabellionnafre de Rouen , de 13()1 à 1402. On poriait les tuiles aux Montsd'Iville, où elles étaient livrées aux acheteurs. C'est de Barneville que le comte de Taucarville fit venir, en 1410, la tuile qui servit à couvrir les nouvelles constructions de son château. En 1788, le marquis d'Ëtampes était seigneur des Tuileries. Les Monts. C'était probablement les Monts d'iville, où l'on venait chercher la tuile de Barneville. Ce fief appartenait, en 17(52, à M' Lo Filleul du Bourdonnej. BAHNEVILLK-vSUR-SEINF, onnton de Routot, «ur la Seine. — A l.î4 m. d ait. — Sol: dilnvium et craie blanche. — Ch. de gr. comm. n" 40. — Surf, terr., 878 hect. — 644 hab. — 4 contnb., 6,788fr. en ppal. — Rec. ord., budg. 1867, 3,218. — ia« perc. et rec. des contrih. ind. de Bour[^]-Achar. — Paroiss. suce. — Ecole mixte de 74 enfants.— Maison d'écoleet mairie. — 18 perm. de chasse. — 8 déb. de boissons. — Dist. en kil. aux ch.-L de dép., 54} dVr., 29 ; de cant., 9. Jk[^]mdancet: L a Beuue-Mars, Là Bri[^]USTERIE, LA CaVÉE-RknaKT>, LES CLOS, LA CoQUjNsaif, l'èvêqubkib, LA Ferronnbbie, le GOUFFRB, UES MoUMNS[^]nBS-CéTU-L'OBAIUiB, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.68% accurate

BAR — 20S> — BAR LE PassAOE-DE-LA-RocHE, la.
PfilKBRIE, LA KIB-BoUROEOIS, LK VaLLOT. AffricnUwe : CérⁿVs,
colza, forêt. — 1, *,'()) arlircs il citli». — Frui'-; Indmtrie : 1 moulin .i V'
iit. 2 hv'uywaiciix.[^], fabrique ilo sabuis, — 17 l'nfnti'y:. \h\ (lioc.M'llivreux,
— fi.»);ir» liidiac. i l du (!■•;". (!«' Nculiourp. — t' r'i.ni lii arqnc(a rfë
l'oi'UJcc, en 17U'.', pur la ivuiioii des paroisses des Authieux, de Bai ([uot,
de BosoRoger ci do la Vaclirrif[^], dont nous allons faire successivement
riusLoirc. § 1[^]. BAUVfKT. Ou a ar nn crime qui lut lieureusement < x] iô
par le repentir. «Robert de Barquet, t huigé * d'Anathème par {'Kirlise pour
cause d'iiio« micide, vint à Préaux et posa comme do« nation, f^{ur} Tliôtel de
saint Pierre, la dinie « entière de son domaine de la paroisse de « Combon :
dovonu frère du lieu, le? mniTie.s « cUanlcreui cinq cents messes pour i
alié« [^]ment de son fardeau (1). L' rnrtnlaire de Préaux nous apprend aussi
que GoJefro[^] de Barquut, îls de Robert, ne respecta pas d'abord To/Trande
de Son père. Voici •>■ que nous y lisons: « L'an de l'incarnatiou 1182,
Godclojr de m Barquet vint à Préaux, et dans le cha[€] pitre, devant toute
l'assislance, avouant « la faute qu'il avait faite en causa du dom« mage à
Suint-Pierre de Préaux au sujet < de la dîme qafi Robert de Baniuet[^] lou^{^^}«
temps auparavant, couiine noti< l'axnus dit « en l'autre feuillet, uvuii donne
à Saint« Pierre la dîme de toute sa terre de Coni« lion, il demanda iard. ii i t
I tint. « I)an.>i la i[^]uito, contrit et pénitent d< s « torts en question, il
demanda par d'ins« tantes prières d'être reçu participant aux « bonnes o-
uvres de la maison de Saint« Pierre et des frères de la Conp:rég:a(ion, «
cequi lui tut accordé. Heureux donc de eo « bienfait et de cette
confraternité, il donna « la susdite dimc à Saint-Pierre, quitte de « toute
redevance, posa s>>n don sur Tautol « et lit de s." main, :n"cc de l'encre, t;n
j[^]i[^]no « de croix pour en atlt;âter la conlirmaiion. « C'est pourquoi il reent
20 s. de la charité « de réalise. » Un trouve à la date du dans le car(I;
Cariuluiic U« Prèaiu. tnlaire du Bee, une charte do rvm'rin l'ierruy, dans
laquelle il est question de eonture dos relipieux an Plcssis-Mahiet, »i dans le
fief de Barquet. ! < leoliroy d(> Barquet, lils]>uîné (\e Tf»."] fi'oy,
accompagna à la croi.sado le oui d'Evrucx Aniaury 111, .auquel il servit de
1 moïn dans les deux < !i:*Hc<5 qu'il «lonrai Palcsùjic en faveur de Robert
de Dardez. I>e 1105 à 1211, nous voyons Qeofttay < l'ii jnet figui'ci'
oonm[^]c ténudn dans un [^]t.ii nombre de chyrtes en faveur des Temple de

Renneville, avec elle naquit Robert Chrétien. écuyer, seigneurie Barquet, Launay, etc., qui constitua sa nièce procureur irrégulière et spéciale en toutes ses causes et affaires. Par lettres datées d'Argentan en Normandie de Rouen en 1461 et 1462, Robert Chrétien, devenu chevalier, fit au roi, sire de la Roche de Louis, sire d'Estouteville, loi et hommage (i) Histoire d'Harcourt. (i) D'après les récits du l'alloiement de Beaucourt. du 10 juillet 1462. cette dame était alors âgée de 20 ans : il est à croire qu'elle vécut au moins jusqu'en 1462. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.29% accurate

II A R BAR pour >:es plains-fi< fs do haubert de Lnunay, Barquet ei Moulin-Louvet, tenus de la vieomté de Boanmont-le-Roger, et pour ceux de B008 et de Sommerville. Jeanne de Harcourt portait à camo de son mari, un écu: de gueules à 'A ioi ucl), ou hochets d'argent qui at Chrétien de Darqnet{\). Dès 1409, Robert do viiit être mort et était remplacé probablement par son frère. A la montre de Beaumont, Robert de la BouTcrioseprésentacn habillement d'archer à cheval et bien armé, au lien de Maistr J^anChrestien, prêtre seigneur de Barque, des Autlii-'ux, di;; I.aniiiaj,d'Ali/.t, dt ^lJovs. Ia famille Chrétien, qui s'éteignit en la penonnedece prêtre, fut remplacée à Barqnet par celle d'Erneville, ((uo l'on a écrit aussi Renneville\ Kriuauvilk', tîtc. Jean d"Erneville recueillit., au moins» en partie, la ricljc succession de Jehan Chrétien. Ses deux lil.-? mineur? t"(aiont,en 1506, •ei^neurs de Launaj et de Barquet; l'aîné, Jmd, était, en 1538 et 1558, seigneur de Lnnnriv; et en ir.n?, Roliert d'Erneville po?&édait le ûef de Barquet, qui fut alors taxé h 33 l. pour l'arrière-ban. IV 1503 à 1588, nous trorivons Loui> d'Erneville, seigneur de Lauuay de Bigai*s, de Barquet et dé Maubnisson à Serquigny . 11 épousa Françoise delà Voue, dontil eutPhilippe d'Erneville, seifrneiir de Launay en 1613, et Charles d'Ei iieviie, qui possédait le fief de Barquet eu 1598. Ce dernier est cité dan? un acte de tutelle comme allié à la famille de Malortie ;eDlin, ea le^oit figareren 1606, àl'ftge de Boixante» ' inq ans, dans une enquête concemaiit le ûei de Bérangeville-la-Oampagne. La famille d^Erneritle conserra Barquet pendant tout le xvii" siècle et fut maintenue de noblesse lors des recherches de la GalisMnnière; elle portait: d'azur au chevron de fible accompagné de cinq molettes du mime. Charles d'Erneville, éciiver fit aveu an roi en 10^5, d un plem-ûei de haubert assois àBarquet, tenu du chAteao de Beaumont;il y existait un manoir et un colombier. Marie-Jeanne Claude d'Ernoviilo épousa ▼m 1740, Charles-François Gampion, cheTjlicr, seigneur de ^lontpoignant, LaRive, rOrmais, Saint-Pierie-.les-Cercueils, BosPerey, la Quesc, etc., auquel elle porta le domaine de Barquet. Franchis Gampion IP du nom, [fils du préc^«Dt, seigneur de Muntpoignuiit et de Barqaet, épousa Louise-Sophie du Hottllej, Lèriiie de Saint-Aubin-le-Vertueux. Fief: L'épéb. Au xii' siècle, on trouve punU les officiers attachés à la personne de Robert II , comte do Mculan. un Jean de ^^]t^4.Johatamde Spata^ » qui se trouvait (1) Bimtin d'BoÊi^omrtf T. I. avec son maître à

Mortain en 1180, et lui servit de témoin dans une charte. Le domaine que ses services méritèrent est devenu le fief de l'Epée, placé à la fois sur Barquet et Beaumontel. C'était un quart de fief tenu du roi en la comté de Beaumont, qui fut vendu en 1408 par Mathieu de Bai^rneux, écuier demeurant à Miliy en Beauvaisis, à Guillaume Flambart, bourgeois de Berj^ay, moyennant 400 l. tournois (1). § 2. Les Authieux. Les Atillieux, du latin *altare* «autel», les Autels, noms que l'on trouve dans les premiers temps de l'introduction du christianisme dans les Gaules, aux églises d'une médiocre importance. Dans le xii^e siècle, on remarque comme témoin, dans une charte de Galéran, comte

The text on this page is estimated to be only 15.94% accurate

BAR — 210 BAR « paroisse de Saint-Anlteulx, lequel fief ils «
tiennent en parafée (It? Miji Barrey, sieur du Buisson, qui fut anobli par
lettres de Henri IV données h Mantes, le 22 mars de la mém II née (2). La l
amille Barrey conserva la seigneurie des Autliieux jusqu'à la Révolution (3).
En 1807, M. Barrey des Aulhieux fut nommé uioinliredu oonseil général do
l'i^ure. W. le comte de Barrey des Authicux est, en 1808, aussi membre
duconseil général de l*Eorta I> fief d« Berville à Breteui). (4) René d«
Joigny, était «a même temps dojea de la cathédrale d'I^vieux. de 1618 à
1023. il assista comme témoin, avec RoLort du Neubourg et autres, à la
charte par- laquelle Roger do Conches donna aux moiucsd du Boc l'usage do
sa maison du Plessîs-Mahîet et le bois il prendre dans la forêt de Couches. Il
faut : \n\ considérer comme un seigneur de ccUij paroisse le Michel flo
BoscRoger qui fut témoin dans une charte donnée en 1200 eo faveur de la
Trinité de Beaumont. £n 1221, révéque Raoul de Cierraj* céda h son
chapitre les églises de la Vacherin rt ùe Bosc-Roger, avec les dîmes du blé
et de la guede pour être employés aux besoins des chanoines, en réservant
aux vicaires «le ccsautrluf/rs (1) les menues dîmes et les terres d'aumônes, a
l'exception toutefois du journier de terre tjue Simon de la Vacherie avait
il>ii)né atix chanoines avec un muïtl de blé pour les vicaires, mesure de
Beaurii iS. -Rogf^r. se présenta à la nioutre de HOU, armé de Bril^andtnes,
harnais de jambes, gardes, gantelets, «malade et \'.nv^',\ accompagné d'un
gros valet armé lui-même d'une brigandine, haehe, montes de trois chevaux.
Un siècle plus tard, Françoise de Laval (2), veuve de .lac(iues de Casanove,
seigneur de Gaillarbois, était dame de BoscRoger. Son fief devait payer 20
l. pour la taxe (It s Francs-Fiefs. La famille Casanove, originaire du LanL ii
> doc, portait : d'azur au àrasd'ar mi\$\$nnt d'il IIP ttjir de mniir fnmnt ru i
Roger, se lit représenter à l'assemblée de la noblesse par M. le comte de
Valmont. ,^ 4. La VArnERiE. Ce nom indi(jueun eiidroitoi'i Ton élcvnit (1)
CVh(-à-dire au curé de ces p,>|les t'Rli>»"s. (2) Kllt était tillf ^- lîi sié d«?
bavai, seigneur île la F.'iijrne, u»df« van. (iieur* il»? M;iris,'ii;in. H d'-M
irn' du Bussu, ilriuji- 'l'artipny. F.M.'i | "i;- < <. i="" noces="" jean="" de=""
glisy.="" sei="" da="" berlau="" eu="" troi="" jeao="" d="" wigneurdu=""
hwmt="" alpin.="" digitized="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 19.46% accurate

BAR — 211 — BÂR .les varlic? ^^IlIt on ornjilayail le lait & faire da beurre ei du fromage. Vers 1140, Robert de la Vacherie, oherar lier attaché à la personne du vaillant Roger de ronclics, fut témoin d'une charte par laquoUu ce seigneur donna au monastère de r< u he la dîme de toutes lea bêtes tuées ù l;i cfiasse et de tous les revenas de ses domaines. Sobertdela Vacherie épousa Adélaïde de Groeîar, il en eut un fils nnmnio Simon, dont parle Galéran de Meulan dans une charte de 1156. Ce m^rno Simon do la Vacherie et Raoul de Groslay donnèrent au prieuré de laTri■itè de Beaomont, en lléz, la moulte des terrea de l*Epjnaj. Nous aTons vu, dans l'histoire dc& Antbic'ix. rév««iiiio Raoul de Cierray faire, en r?Jl, uH iitioM de Simon de la Vacherie. Le fief de la Vacherie se trouvait, au xn"" siècle, dans les mains de Jean de Tournehn (1), auquel le roi Philippe dotroya, en 13^14, des lettres dutées de Poissy, 10,000 arbres & cidre. Induitrie t Fabrique de tnyauz de drainage. — Tissage de toiles. — 16 Patentéi, TLJL BARRK. Etait une paroisse du doj. d'Ouche, — du dioc. de Lisieux, — de la vie. et de Téléc. de Coriche.s — de l* génér. d'Alençon, — du Pari, de Houon. La commune actuelle &q compose û*à& paroisses de La Barre, Saint-Jacucs-de-laBarre, de la Noe-dc-la-Barre, de Villiêrset de Bois-Banl qui ont été réunies on 1792 et dont noua allons tracer l^histoire sous quatre paragraphes. § l^La Barre ET SA(NT-JA0QUB8-DB-LaBarur. Nous traiterons ensemble de ce qui concerne les lieux [laroisses de la Barre et de Suint-Jacques-de la-Barre. Le nom de la Barre vient du celtique et désigne une barrière, une clôture, une enceinte fermée par des barreaux, des pieux et toute e.';p«"ee d'obstacle. La Barre est située sur la voie romaine de Lisieux à Paris, ▼oie qui a continué de servir à la grande circulation jusqu'à la création de la route de Paris à Cherbourg (1). L'emplacement du [manoir féodal est encore reconnaissable au midi de la voie rc maine. En 1070, l'église de Sai ut-An dré-de-laBarre figure au nombre de celles que Ouil' (1 j On voit encore à lu Barre d« va6t«?s écuries qui servaient il loger Im cbevaax de somme employée aaroa^ lage et dan» l«M|uallMeii l«t tuspendait aa auxfm de mécaniques pour U» NpoMT de letua Aitigufle, sans leur laisser la faealM de se oouditt: on eraigoait Sa'ili ne Atamtt ptas eapabks de «s rabnrer an monmik a dfpan. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.48% accurate

h Ali — 212 — laue-Friis OsberD, cbàtekin de Breteuil, donna aux moines de Lyiv. Sous la suzeraiueté des seigneurs de Hroteuil, la Bati% avait ses sei^:neurs panieuliers. Robert de la Barre, qui vivait du temps de Guillaume- le-Conquérant, paraît avoir eu deux lils, Simon, contemporain du duc Kol>ert Courte-Heusoet Rogerdola Barre qui l'ut témoin d'une charte de Ric)iard de Bois-Anzcraj. Simon eut pour fils loeélàbre et infortuné Luc do la Barre. Lié de très-bonne heure avec Galéran de Meulaii, Luc figure dans les chartes de ce t'omté, étant oucore enfant, arffinr /u/^r. 11 était en 1119 au nombre des guerriers normands qui défendirent Breteuil contre Louis-le-Gros. En 1123, il embrassa la cause de r.tiillaumc Cliton, ayant eu le m.ilîienr d'être fait prisonnier, il fut condamne eu 1124 avec plusieurs autres chevaliers à être privé de la vue, pour avoir fait sur lo roi Henri des chansons satiriques et tenté de criminelles entreprises (1). Charles, comte de Flandre-, qui s.'tranvait alors à la cour, s'affligea de la condamnation de ces malheureux et en exprima sa pensée i\ Henri: « seigneur Roi, dit-il, vous faites « une chose inusitée chez nous, en punissant « par la mutilation des chevaliers pris à la c guerre au service de leur maître. » Lo Roi lui répondit: « soiirneur comto, n)on action « est juste... 11 est vrai que Luc ne m'a « jamais fait hommage, mais dornièrenient, « il a combattu contre moi au siéfie de Pont^ « Audemer; la paix étant faite, je lui ai par« donné sa félonie et lui ai permis de so re« tirer en liberté avoo SOS cîn'vaux et >i s;l,a« gages. Aussitôt il s'estattaché à me.« enue« mis et, réunis à eux, il a rallumé contre « moi les inimitiés qui étaioni apaisés et 4(aiouté h sef« crimes passés dos crimes plus « grands cucure. lie plus, ce chansonnierqui « fait le plaisant, acomposé contre moi d'in« déeontos cliansons qu'il chante publique« ment pour m'outrager, et il a lait souvent « ainsi rire à mes dépens mes malveillants « ennemis. F.n ce moment Dieu me Ta li\ l é € pour que je le châtie.... Luc ayant appris « qu'il était condamné t, vivre dans d'éter« nelles ténèbres, aima mieux njuurir qu.' « de vivre aveugle; il résista tant qu'il put « aux instruments des bourreaux. Entin, « étant entre leurs mains, il se frappa la « tête comme un fou contres 1p? pierres et € les murailles et ainsi, au grand r< i:rei du « beaucoup de personnes qui connaissaient « SCS prouesses et son cnionenieni, il rendit « Tâme d'une manière déplorable. » (li.j Il est très>fftcheux que Ton n'ait conservé (1) Odéric Vital. i^) Od«ric Vital, livra JOI, traducti»n Quiwt. aucune des

productions satiriques de « guerrier-tronvèrn gendi'c Kicher fit agréer aux
 moines 8 acres de iri i e jirès de ce moulin, la dime du Cens qu'il percevait à
 la JBarro sur les bourgeois, les vavasseurs et les pay« si ii?. Au bas (\c e. (te
 (diarte qui paraît étro de lli^, ou trouve le nom de quelques-uns des amis de
 Richer comme Hugues de Baoquopiiiits et Roger d'.\ngouville. Peu après,
 Robert, comte de Mculan, confirma les donations faites par Richer, son
 vassal, à ^aMl:l^ 0 de Lvre. l{(d). ri de la Barre, II" du nom, fils de iCicher,
 est inscrit en IIUS sur les rôles normands, comme débiteur de 7 livres
 sterlings envers rRchi(iuier, pour n'avoir ^las fait le service militaire qu'il
 devait à Nonancourt, puisdcO autres livres pour une omissi a du mêlai'
 .L'enre. Un cobareticr de cotte époque a été tiré do l'oubli par les rôles
 normands : « Tiger « rie la Barre paya en ll!)5*J0 sous à l'édii« quier pour
 vin survendu et 5 sous en « ll'.»8. » l'n 1210, le Chapitre d'Ëvreux confirma
 à l'abbave de Lvre : L'église avec le patronage do la Bari'e, deux parts de
 dîme, 20 sous de rente sui rautol d-!-', la dimc du (""ns annnel payé par les
 bourgeois, les vav;isacurs et les pavsans avec la dime du moulin de la Barre
 M. la':oi>oLo Demblb a publié uo itail de U ta-vi'i dos iiiuiue» d« Lyre i Is
 Bure qui cottttwtit de» pariiculariitfft assez eurieuBe», «(que doi» reprodi>'
 sons ici : à («ui ceux TolBctal d*Evr»ux dans l« »el^'n«iir, vuus eaur<◇z
 que contUtui^ «ii noire pré» sf-nce, (ioffi^iy Hiimlile, abbé de I-yr»». et te
 eottwM (lu iiii-iiK' lien, en lu]>ersoiiii<. de="" it="" lia="" chvg=""
 lour="" inocuration="" d="" p="" el="" m="" l="" matipo="" di-="" i=""
 .m="">-. • ni reiiiiiuu avoir donné audit I{"i(:i'r 4 leriue j«.m tSiatH, le
 inunoir (ju'ils ont a la H;irre avec les niais^>ns edilUn-s en ce lieu o(les t.
 ri - - .ui ai'i'ai'lietiiieit auJit roaueiret la dime euliere ilei^ml le Lié ail i|h
 avaient coutume do percetoir du teiup' de leu OuiUaume, jadis curé de la
 Barre, mo}tuMii Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.06% accurate

213 — BAR Robert de la Barre eut deux fils et une fille. Les deux (ils, Jean et Robert de la Barre étant morts sans enfants, la terre patrimoniale revint aux enfants de Mabire de la Barre, leur sœur, épouse de Guillaume de Thuit-Signol. Oille de Boscherville, chevalier, l'aîné des enfants de Mabire devint seigneur de la Barre à partir de 1240, car dès cette année Bichard de Boae-Renoat, vassal des seigneurs de la Barre reconnut que si l'arrangement conclu entre les religieux de L'ère et Gilles de Boscherville au sujet de la substitution du moulin de Houmes à celui de la Barre était annulé, il cesserait de verser un nauid de blé sur ce dernier moulin dit du Bosc-Renoult ; une discussion s'étant élevée entre lui et les religieux au sujet du moulin, il s'obligea à une lende de 28 écus pour cesser de verser les blés de son moulin de certaines obligations féodales. Nous voyons ensuite ce seigneur servir de témoin dans un grand nombre de chartes, siéger en 1218 à l'abbaye de la Saint-Michel, à Rouen, où les prétentions de Jean « l'écuyer, contre l'abbaye de Beaulieu furent repoussées ; il mourut vers 1255, laissant au moins deux fils : Pierre, qui le remplaça à la Barre, et Charles, qui fut seigneur de Neuville-sur-Autois. En 1292 une sentence de l'Echiquier ordonna la destruction d'un moulin à vent construit par Pierre de Boscherville, probablement fils de Gilles, seigneur de la Barre, comme préjudiciable au moulin de la Barre, appartenant à l'abbaye de L'ère. En 1308, Pierre de Boscherville copia les chartes de ses prédécesseurs en faveur de L'ère, notamment le patronage de l'église Saint-André, celui de la chapelle de la Léproserie, le droit des religieux sur le manoir de Roger et le patronage de l'église du Bosc-Renoult. Robert de Harcourt, V^e du nom, qui fut tué à la bataille de Nicopolis, avec la fleur de la noblesse française, en 1306, était seigneur de la Barre ; son fils, Robert VI, lui succéda de blé payables annuellement : à la mesure de 100 (reue, 1200 ; deux nuids de froment ou de jauge de reue au lieu de froment, avec deux nuids de « ro » blé (c'est le mètre de nos jours) et 20 œuids deavoie et d'org. Sur ces quatre derniers œuids.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.72% accurate

BAR — 414 — BâK celles et Vinier.«^ ()c la Barre, épousa en troisièmes uoc&s Elisabeth d'Âbus, rairie. Crespin de la Barre fut le fondateur de la paroisse de la Noé ; on lui a tout su moins donné son nom ; son nom est cité i>lusiLMirs fuis dans les Icbartcs de la seconde moitié du xii« siècle. A la fin du xii' siècle, Guillaume de la Barre paraît avoir eu dans son lot la Crcpinière. 11 vendit aux moines de Lyre sa part du moulin de la Chaise avec la moulte sèche et humide, en so ré^jorvant le droit de moudre son blé; plus, x acres de terre. Ce seigneur est eité avec son fils Raoul, dans les rôles normands. Eu 1210, la Crcpinière, comptée pour trois ^nartiers de fief, se trouvait dans la mouvance de Onillaume de Saequenvîlle y est l'etitéu depuis. Raoul de la Barre, chevalier, rectifia < 1220, en présence de l'évêque d'Kvreux, l donations de son père aumonasière de JLyi et il reçut alors, comme il le dit lui-même dans sa charte, de la (!i u ité des relig-ieuJ G 1. tournois pour r.iidi r à s'acquitter et vers les juifs auxquels il devait une grosse somme. Son fils Robert l'avait remplacé en 1211 c'est le même probablement qui, en 1171; eut une longue transaction avec les religieux: (le T.yii\ i'« !aiiveDH""nt au droit de moutUTi que Ciutilaumo de lu Barre s'était réservée Après l'extinction de la famille de la Barre, nous retrouvons au xv* siècle sa seigneurie entre les mains de Jean de la Isos^ seigneur de Gisay. André de la Noé, un des enfants de Jean^ é uyiT, était seigneur de la Noé en 1194. Noble dame Judith de la Noé lui avait i^uocédé en 1502. André de la Noé, IP du nom, résidait à la cure comme seigneur en 1526 et eu 1545. D'après un aveu de 1611, la Noé-Creffpinière était un quart de fief relevant de la baronnie des Bottrcaux. Elisabeth-Renée de la Noé réunit en sa personne les diverses seigneuries de la Barre, qu'elle apporta en dot à Guillaume de Kir ruel, seigneur de la Pasinière-e. De la Noé maintenu le 11 avril 1660, portait : (t 'iziir à la Imude (Tw QCCOStét de 3 imleUes d'éj)cnm du mctne. Le dernier seigneur de la Noé, au moment de la Révolution, fut H. d'Aumay. §3. Lb Bois-Baril. Lors de la rédaction du registre de Philippe-Auguste, on y inscrivit que Nicolas de Bonneville et Guillaume d'Ambenay avaient un fief au Bois -ATiz^Tay, un autre à Launa/ et un troisième à Bui>-Baril. Bois-Baril, tiers du fief, relevait primitivement de Breteuil ; dans la suite, il releva directement du roi par un quart de lieue haubert. Va\ ir>nO. Guillot flouart était tenant à r. fief de Bois-Baril ; li se présenta à la montre « à cheval, babillé de salade, gantelets et « javeline, » La famille Toisson

paraît à la fin du xv^e siècle. Guillaume Poisson, seigneur de Bois-Baril en 1407, portait : de gueules à un dauphin (Tréjant en chef et 3 coquilles dorées pointes. D'après un aveu rendu en 1005. par Jean Poissou, le fief de Bois-Baril s'étendait sur Bois-Anzère, avait manoir et motte, plusieurs corps de logis, un portail et un pout Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.28% accurate

BAR BAR «fi \oa. L*endos était entx)nré dt* fossés ftiônd»
 pleins d'eau. ,Vai» P i«son nionrot sans enfants, ot sa -î:r Suzftri ne porta le
 fief en dot à Jacques !r Manuel, g-entilhomme ordinaire de la r.niU^ du roi,
 qui donna son nvr^n r. l'xiô. Gabriel le Mancel, ecin cr» til.-» Jicques.
 l'avait remplacé en LfM:ir.«i'l >îe 1.4 Lurnie: d'i>aint> Lm. L? docteur
 Eloï, curé de Bci?:-Bari!, fut ^rt««n 1782; la paroisse, avec celle de
 Tillierset de In Nofl delà Barre, dépendait ^1 doyenné de Ljre. Le Métairies.
 Sur le territoire de BoisBirjl, et relevant de ce fief, existait jadis Me
 vaTassorie noble appelée les Métairies. Lon de la montre en ItOO, â îa
 ^«uite de Oulloi Grouart, tenant du tïof de Bois8»ril, « se présente Jehan
 Loret, armé de «wr»etb!inc, Falaiïc, demie l.iiii'!. épi'-. r-t 'iague, un varlct
 en sa compagnie monié «deJsoxeliévanx. • Eîi Ij02. I>i:s tî*! !a t.ixe ib s
 fr.in. --fiëfx, bkirede feu Pierre Loret avaient la seiEMwie de la fmneh«
 Yaviatorfe desHitftfi«.taïèèàl6L 1 4. ViLLCBt-ntv-LA-BaM». Cette
 paroisse, qui dépendait da batlliag* ■i*ETTeui, *î" I l vieoniff» d'Orh*** et
 du doy. î%che, portail autrefois le nom de ViUaréunion de plneienrs petits
 nanoirs. ^■néglige était d^di>^p k «saint Pirrrn. Ue charte de 1100 constate
 t^u'à cette tpoqte l'abbaye de Bemaj iTalt déjà In p.^'priéié de cette église et
 d'nne partie dea mts. fi*M tout le rooyen-a^?e, le nom dee sei?r,farg de
 Villers n'apparaît (|u'uue fois dans lbiît//ire. Yanquelin (!rs, t de Viltén»i, >
 donna à l'abbaye de L,vre 5 8t apréa, le» Bertheran sont reniplfteés pu Louis
 delà Noë, qui était, en inOO, à la fois seigneur do la Noë de h\ Barre, de
 Gisa,v pt de Villers. Il eut comme sui «'Psaenra Jacques et I.ouin II de la
 Noë. Au moment de la Révolution, M. d'Aume,v était seigneur de Villers et
 de plusieurs antres paroisiiea eontl(^9B. LA îîAlîRR, rrinton de
 Beaumesiil, h IUUm. d alt. — Sol : diiuvinm. — Cbem.de gr. corn, n* 8 de
 Bernaj à Vernenil, n* 9 d't>rl»ec à Nonancourt, n" 24 de Beaumontle-Roper
 à Clos-la- Ferrière, n* du Sacq il la Ferri^rc-8ur-Risle. — Pop., 918 hal). —
 > i:f. terr., 1,783hect. — 4Contr., 1H07, 1l,t)80 Jfr. en ppnl. — Rec. ord.
 budp., **,S47 fr. — 'ZI) porui. de clia>.-e. — I'j et ch -I. de percep. — Ree.
 dea contr. ind. de rsi-, vlif — Bur. télë-- - 28 débiK debui»!4. — Paroisse
 suce. — l'reibjt. — Ecole .opéc. de 66 garç. et de 64 lllela.— -S maison —
 Bur. de Menf. — rr»mi>. do «ap. pomjpics. — 1 notaire. \ huissier. —
 lh>»i. en kil. an eh.-l. dedép., 40; d^arr., 17; et de cant.. H. f>^imidanrft X
 Bois-Bahii., Boiseray, !.\ Blcaili.k, la Cocantièrb, i.e.s Faupits, la

FoLLBTIÈRE, LBS GAfTiMia, L1 GlHOURnEL, LA Girardi^crr, i,a Gra^
 erib, La Iîi néijèrb, T.RS LjCBS, LA MaLAORBRIB, LA .MAt UKHg, LE
 MB.<:fffu la="" m="" nnnval="" nos-mk="" ia-rt="" ia="" norm="" wpi=""
 nnfvftfnb="" lap1va.nti="" itlbol="" uiferb="">n»-LA-BAnnn, lr flAvaAT,
 ut VKK. à 20 s. pour la caution de Ouillmimo do Cirefontaine, chevalier de
 son voisinage. En Utiâ, le même Oaillaame de Barville flgnre «ne seconde
 fds nur les r<11éi*; on y constafe qu'il a fourni W ». pour aider à former le
 cantlonnemet de Rebert Ptlloif« fi que Rul.ert de BnrvUle nrnlt pnj440i*
 jkourln même cause. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.75% accurate

BAR — 216 — Kn l.îSi', il 3' nvait procès entre le prieur de
Bcaumoiit t t noble homiuo Robert de Barville, au suji t d'une rente de
2201. «luo ce chevalier devait aux relijîieux sur la l»aronnie de Drucourt,
qu'il 1(»up abandonna pour 60 libérer envers eux. L'état den revenus des
chanoines de Lisieux constat/- qu'i! était «Ifi à la irésoivrio du chapitre, au
>iiecli» .-uivant, ICHJ s, pour l'obit de Nicolas de Barville . Le 20
novembre 1 !il , le roi d'Angleterre rendit à Godeiruj' de iiarviile^ son
homme lége, tons les Mens quMl possédait auparavant dans la vicomte de
l'ont-Audeuier. Jean de Barville, t;cigneur d'Atmière?, de Fresnes, de
BournainTÎHc, demourant u Eperville-en-Lienvin, fut reconnu noble j>ar
Montt'ault ; il êitousa .leanne le Gris, dont il eut un lils et (juatre lilles. 1"
Constantin (jui lui succéda; 2^ (îillcttiî de Barville, épouse de liicbui'd
deLivet, seigneur de Bourneville; 3» Guillemette, mariée à. Etienne Vipart ;
r Jacrjneliii >. qui s'allia avec Gabriel de Pommereuil, éeu^ er; Et Charlotte,
femme de Gnillaumo 1c Breton, sieur de la Couture. Constantin de Barville
épousa Louise Martel, dont il n'eut pas d'enfants. En 148^i, Constantin de
Barville, seigneir de Barville, la Portière, Asnières, Bournain ville et la
Poterie, maria sa sœur Guilmette avec Etienne Vipart, baron du
BecThomrî'^. et dans le contrat qui précéda cotte union, passé à Saint-
Georges-du-Vièvre, il lui constitua en dot une somme de 10,000 liv. C'p<:t
en="" lui="" qun="" la="" famille="" d="" barville="" qui="" durait=""
depuis="" plus="" de="" trois="" cents="" ans.="" ses="" armes="" :==""
ffor="" lo="" croix="" saint-andr="" gueuies="" cantonn="" da="" lions=""
sable.="" richard="" livct="" mort="" avant="" constantin="" son="" beau-
fr="" laissant="" un="" lils="" nomm="" guilhuime="" recueillit=""
succession="" oncle="" pour="" partie="" le="" surplus="" aux=""
autres="" s="" du="" les="" parta="" eurent="" lieu="" et="" juillet=""
sous="" pr="" pieite="" groixmare="" conseiller="" au="" parlement=""
rouen.="" guillaume="" issu="" l="" sceura="" eut="" premier="" lot=""
compos="" des="" liefs="" terres="" sei="" notre-dame-df="">Fresnes, de
la vavassorio d'Esperunde à (tjverville et de 25 l. de rente Sur la terre de la
Portière à Eperville. De Marie de Mares, Guillaume de Livet eut pour fils
ainéOuillavme deLtvvet, II* du nom, émancipé en 1515, qui hér ita de
Barville et se maria avec Isabeau du Mesnil. Il vivait encore en 1608. li A U
Jean de Livet, I "" du nom, fils de Gui laume U, chevalier, marquis do

Barviil épousa Marie de Clinchamp (1), dont il e Adrien de Livet, chevalier de Malte, ma quis de Barville, sei^neur do Bois-Huber qui lui su'.céda vers li»50. Il .y eut dans cett. iamille, en 10i>3, u procès resté célèbre dans U s annales judj claires du Parlement tic NormandieAdrien de Livet avait 7 ou 8,(KX) liv. d ^c']^io V.n ni:\riant son fils Jacqi)niie de Charlon de Crotoi, dont il eut LouisFrancois de Livet, H' du nom, marié en 17(13 à Anne-Charlotte-Gabrielle ^e Giverville. Charles-Louis-Xavier de Livet, marquis de Barville, fut nommé chevalier de la LA" ^ion-d'Honneur par Charles X, lo 1*' août li>30, et celte nominaiiou lut renouvelée par Napoléon III, le 9 février 1855. Les armes de cette famille B^nt: d'azur i 3 molettes d'or '2 cl 1 . BARVILLE, cani. de Thiherville, ii 173» d'alt. — Sol : alluviun» ancien et diluviuiu. — 215 hab. — Surf, territ., "iOO hect. — 1 contrib., 2,7(iO fr. enppal. — Ree. ord. bud. 18G7, 94G fr. El — Percep. et rec. «ont, ind. de Thiherville. — 1 dél». de lioi-sons. — 4 perra. do cbass. —Parois, suce. — PresL. — Bur. do bienf. — Réunion d'école à StAuhin-de-Scellon. — Dist. enkil. aux cll.*l. de dép., 50; d'arr., 12 ; de cant., 3. Dt'f^dutices : la Cu.m ssée, le Chesnot, LES CmDCBTS, LA JcOÉE, L8 LOOtS et LB VaLde-Baudranoe. Af/ricitUnre: Céréalc.>, lins, — ti,200a^ brcs a cidre. ihdmtrie : Néant. — 4 patentés* (1) C«tt«d*me 4Uil flll« unique et bérili4*«d»R0' bel I de Cliuebanii», Migoearde Banquw, d« Catid^ cute, etc. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.34% accurate

B A U — 237 — B A U Dioc. tl Evroux. — Vie. et Eled. ti«
Coicbef. — Intend. d'Alenc. — Ch.-l. de spnrrn'erie s'étoiclant sur cinq
paroisses. Haubra^ est uu num celtique qui doit yeoirde BaH, allée, et de
ûrm, terre humide. MDs du mot aemit donc 4 une aUée fanLa i»aroisse,
sous l'invocation de la sainte Viarge, nous parait cependant ne l'dtre formée
que tardiveuent. IiûDié'ia^euent après rétablissement dos Normands,
Lambert donna aax religieux de Jumiéges, du temps tlu duc Richard I", le
village de Barberiais, :\\fc l'église (1). Sous Richard II, Kaclei' donna aux
mêmes religieux la portion de fief qu'il pos. •cdait à Baabrsy . « Quem
tenebai in Bal-' kelo, » 81 ces textes s'appliquent à notre localité, l'abbave
de Juniirge-s ut- >e niiaiiitiit jcis longtemps à Baubray, et fut promiêtruenl
uniplacée par l'abbaye de Conches qui se tieiiTait dans le v < > i s- i l l agc
. Dans la graudc charte de Conches, antêri«iareà 1102, Raoulde Tosiyy, fils
de Roger, le fondateur de Téglise Sainte-Pierre de Conchr?, donne, concède
et soumet à cette flibajre, tous les hermitages do sa forêt, iiaii qnela dime
de toute terre mise en culture dans la forêt (2). Aux échiquiers tenus à
Conches en 1246, € et 1248, sous la présideuco de Robert du Psy, le greffier
iUat Roger, coré deBaubrav. En 1430, uu impôt de 1,500 livr, fut frappé par
les Anglais, qui étaient maîtres do pays sur la vicomte de Conches et do
Breteuil ; la paroisse de Baubra^ pajra 16 Ut. 10 8. Aprè9 avoir perdu de
vue la seigneurie de Banlav. nons la retrouvons, en M75, entre W mains de
Robert, dit Robinet-le-Jbœuf) mue d*htel du roi Louis XL < Lorsque dom
Alphonse, roi de Portugal, * Tenu en Franco en 1477 pour solliciter * des
8ecou!*s de Louis XI, voyant l'inutilité < de \$es démarches, s'éloigna,
décidé à cé« der la couronne à son fils et aller finir * SCS jours en terre
sainte ; Robert-le-Bœui * fut chargé par Louis XI de le ramener et * ^pûi
|»rouu'ttre des secours, etcefut dans * un village près d'Honûeur, que
RobinetflHl nIMt pweertain que e« vUJtet wit notre (i) Cm ermitages sont
devenus dans la suite des pa-'◊UM« qui out coaquii leurs territuirettur la
turét ^OjndMv. et e'ett alnù que l'ermitagv de Noke"*a*4e*B»abra7 «•!
doTtnu la panniM da néoit T. I* « le-Bo uf retrouva lo prince fu^tif et le flt
« changer de dessein (î). j» Bobert-le-Bœuf avait épousé Hardouine Chenu,
sœur de Perrot-Chenu, roi d'Yvetot, il fut tue à la bataille de Saiut-Aubin-
duCormier. < Du côté du rot on perdit un che« valier de Normandie,
d'après d'Evreux, « nommé Bobinet-lo-Ikeuf (2*. » Le Bœuf biiu\$ounait:

d'or à un bœuf pasimu de gueuln, La succession do ce seigneur fut par^{nr}^c entre ses six filles, suivant acte pu^{so} à Evreux, le 16 janvier 1604 ; Oeorgette le Bœuf, la i|uatriémo, eutdansson lot de laGibardière, à Saint-OueD>d'Athoz, et la seigneurie de Baubray, qu'elle porta à Jacques d'Achey, seigneur de Beuzeval, son mari. Achey ; Ecartelé : au 1 d'azur à tu bonde d'azur, accompagné de 0 tourteaux de gueules poeé\$ en orle: au 2, dor, à 3 tourteaux de nules; au 3, échiqwté dor ef d'azur, à la dure de gueules: au, 4 d'argent à 3 tourteaux de sable; ntr le tout éearftte; aux lH4, chevronné dor pf de gueul»; mue 2€t3, de ffueules à 2 faices dor. Les époux d'Achey vendirent leur terre de Bauliray a Thomas Postol, qui possédait déjà une partie des fiefs de la paroisse. A la mort de ce dernier seigneur, son fils lui fit ériger, dans l'église de Baubray, un mac gnifiqi! tombeau dont l'histoire de Rouen nous a laissé la description suivante : « Sur six colonnes de pierre de quatM « pieds de hauteur, est une table de marbre « où sont écrites ces lignes: « Cys giat Hlutpv, naÛe et vertueux ui« giirin\ M if)- Thomas, seigneur et jiatron des « Minieret-Postel[^] du Cormier[^] Baubray, le « Cotombier, Sainte-'B/arlhe, Saint-Meenil, « conseille)- du roi, consolateur des pauvres de « (jrande charité et dévotion, lequel après avoir « preoeu son diccs sana regret des honneurs et € biens de cette pérégrination, a rendu son « àiuc à notre Sfiiffnenr, le 19 octobre l'an de « gnice 1519. Prtcz Dteu pour lui. Amen. « Ces six colonnes, continue Farin, sup* « portaient nu commencement, une table de « marbre sur laquelle ledit Thomas Postel « était représenté priant, mais les hérétiques l'ont détruite en 1502. Cette scpul« turc a été coustruitc aux dépens d'An« toine Postel, son fils. » Antoine Postel fut reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1523, et nous pensons quo lo Thomas Postel, qui est devenu fameux par des aventures dont nous empruntons le récitàriy»AMre de i?«Neiipar Oursel« était sou fils. (1) 1). fiaraiite, (Uist. des due» de JBourgogné), Félihien prétend que Kobert-ls^{œufaiinnt} retrouvé h roi de Portugal à Rome dant un oouYMit. m Biet, deyranee, pu le P. Daaitl. 29 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.12% accurate

BAU —218 BAU « Le Parlement de Rouen fut, à la sollicitation du clerc Poyot, initié par « François I, au mois d'août 15 U), inc(luit < un séjour que ce prince fit à Rouen avr-o « sa cour. a Côté interdit fut levé le 7 janvier ^nl« vant, par les bons offices du cardinal H d'Amboise]! ' du nom. Un sénateur conseiller « demeura interdit pour avoir encouru la disgrâce de ce chancelier, qui poussa son « indignation contre l'ex-magistrat, jusqu'à « faire nommer des commissaires pour lui « faire soumettre. Il aurait sans doute obtenu sa vengeance, si l'on ne se fut pas « servi de ruse en fait; l'homme sa nature. Kue a fut poussée Jusqu'au point de faire au « prétendu défunt des funérailles à Saint-Etienne Latiront de Rouen, son juroir.>si'. où l'on « enterra une bûche en juin . > iice de la plu« part de ses confrères ^ui y assistaient. « Postel profita de l'erreur commune pour « se retirer en Allemagne, où son heureuse « étoile lui fit découvrir une ligue qui se « tramait contre France, et maître Louis Langlois, curé de la ville, furent députés, en vertu H() , par les gens des trois états de la châtellenie, pour donner leur avis sur la réforme de la coutume de Normandie, Sous la date de 1605, Henri IV octroya aux cinq paroisses : du Fidelaire, de Saint-cour, de Sainte-Marguerite , de Sainte-Marthe et de Baubray, dépendant de la vicomte de Conches, des lettres-patentes les autorisant à jouir à perpétuité des terres qu'elles tenaient dans Tenclos de la forêt de Conches, en payant seulement 5 sous par acre, de rente et de dîme », au lieu d'une mine de blé et d'un chapon qu'elles payaient anciennement, en raison de la coutume que (1) D« 1542 à 1545. leur avaient faite les seigneurs de Conches (1). MM. Laumonier (24 ont relevé dans l'acte que son père, d'après une lotterie: inscription que l'on voit dans la même chapelle. U eut pour successeur son fils, Louis Postel des Minières et des Houes. marié à Jeanne de Jonneville, dont est issu Louis Claude-Henri Postel, capitaine au régiment de Champagne. En 1760, (le Postel, Seigneur du Coullombier, à Panniray, était imposé à 30 liv, Elisabeth-Joséphine d'Po.stel des Minières, épousa, en 1780, le Chevalier, seigneur de Bovi illo, capitaine au bataillon de chasseurs à cheval devenu le 5^e léger. Au moment de la révolution il se fit paver l'église, et, pour le faire avec plus de luxe, il fut résolu de partager les carreaux de la voûte qui forment l'aire, par des bandes de pierre. On prit à cet effet des pierres sculptées, employées déjà à cet usage dans l'église, mais dont on avait retourné les sculptures du côté du

sol. Les uiaeoissc mirent à lesrefendre consciencieusement *t il b s tailler pour les utiliser dans leur nouveau travail. MM. Laumonier eurent connaissance de ce fait et se rendirent auîiitét à Banbray, où ils purent acquérir ce qai restait et parvinrent à reconstituer un tombeau, dont ils présentèrent le dessin séance de la Société française d*arcbéolojrie, t< nue à Evreux. le '21 mai IHGI. Ce mausolée n'était autre que celui da Postol des .Minières, dont nous avons donne la description d'après Farin. On y voit, " ti efTct, six eoinnti 's en l'orme de balusii[j>.irtcii;u>t cinq paroi?.*** fûrmiiit^iU une su|i^i fu ie fj«î 2.iN)0 acrfis. (i) Sculpteurs habiles qui habitent ConcbM. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.67% accurate

BAU — 210 — BAU une corniche scilpfrf do hrniix rinceaux. Les cinq compartiments de reaiiecolonneiwBtaoDt remplis par des niches cintrées, sl'ritant des statuettes, de? vertus. A leurs iHribuU on reconnaît la Justice^ la forrc, la Vfri^, la Religûm et la Charité . G'eat une .idmirable compnsition de]a ronaisitance >loato&doii vivement regretter la destruction (I). Baulray faisait partie de la scrgenteric lirt ciuq paroisses, et dans un compte du gwt, datée de 1429, il est dit que les habiUafi so ^t francs dudit guc(de (ont temps. Le ^ rgent ^tait, en I4ri0, Richard de Beausse, ^ui se présenta à la niontrc armé de salade et roage, < t monté ;i cheval. Fiefs : Nous signalerons ceux do Minières, des Fourneaux, du Colombier, tous iroittUnés sur les paroisses de Baubraj et rricTiitit do Conches ; enfin nous dirons un Aot du hameau des Borpsaux. L»

BoRDBAVX. C'est probablement de^ce hameau que tirait son nom Guillaume des Lwrdeaus, escuier, qui acheta de Roger de B^mccouH, en 1333, toute la dot do sa iêroine Perronelle de Luc^, mojennant une I uto de 19 liv. tournois Lb Colombier, huitième du fief, sur le^oel se tronre le château actuel de Baubraj, iif-'ig paraît être toujours reste depuis le lui' siècle dans les mains de la famille Fottel. FoniNE:.vi .v était un tjuart de fief de liauberty auf^uel une famille de Fourneaux a donné son nom. Au milieu du xv*> siècle. Louis Postel (2), Maître des requêtes ordinaire?? dn roi, étnit s«i^reur de Fourneaux; il eut deux fils qui. iunni reçus chevalier de Malte en 1487(3). fief de Fourneaux passa ensuite à AlpiioQse Darande, sieur de Crosville. Il y «Tait : maisons* cours, jardin ; pendant la Biîi.orliê s enfants d'Alphonse Darande, il lut vendu en justice et acc^uis par OuilbniBe Dodifrnj, esaiyer, gentilhomme ordinaire, servant en la maison du roit Qui en mjdit aveu le 15 décembre 1G23. Daraode : Coupé d'argent à l'aigle issanie de el d'e ffutidk à une fleur de tp9 fiweneée iar. Les Minières. D'après un généalogiste, Robert de Courtenaj, châtelain de Conches, •lurait, en 1234, intéodc la terre des Micières, dite les Mimères-Pottel^ sise à Baukray. à Jean Poetel. La f.iijjille Postel qui a retenu le nom du û f juféjdé par le sire de Courtenay, s'est p r ttitiuée jusqu'à nos jours. 1 Cunçrèt Archéol.. t. S8. \ i Noua croyons qu« c'était OA membre de la Itn'^pMteldetMinieces. MUy. Outre les Minières données è Jean Postel, il existait à Baubraj le fief du Colombier dont nous avons parlé, qui appartenait à Nicolas Postel v< rs 13^0. Son fils, Hugues, seigneur des

Minières et du Colombier, épousa le 25 février 1303, Jeanne de Courtenay, de la maison royale de France, dont il eut Robert Poslel, bailli d'Alençon, en 1425. En 1409, Jehan Postel était seigneur des Minières et de Grosbois ; il se présenta À la montre la même année « en habillement de t brigandines, suiadc et vouge, un page en u sa compagnie et montés à deux che« vaux. » Nous lui connaissons d'Ii:±Jitli:XJiHJLL. Du dioe. d'Erreux, — de Télect. de Couches, — de la génér. d'Alençon, — du Pari* de Rouen. D'après M. Le Prévost, le nom des Baux est une interprétation facile, c'est le pluriel du mat latin Baucu employé au moyenâge dans le sens de bardeau, tuile de bois, on a dit Battcœ les bardeaux pour désigner Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.05% accurate

BAU - 220 BAU un groupe de niftisons couvertes de ces tuiles en bois. M. L Delisle s*êloif*ne pour cette fois do l'opinion do son -avant maitr'^ et ami « s'il « nous était permis, dit-il, d'avoir une opi€ nion, nous expliquerions Baux p:ir dos « terres liaillêos à des colons, » Mous ne nous permettrons pas de prononcer entre deux autorités si compétentes. La paroisse des Baux est totite moderne, son territoire so compoîso d'une v.nste portion de la forêt do Bn touil qui a été défrichée do main d'homme (1): antêrêcureinont il la pru'nissc, * \istail un villaffo nommé le Champ-MoHoiix, mentionné vers l'an IHO, dans la charte suivante : « Rohorr, cnnid" do L< io(«ronx a son liéberpe« ment et le vif bois pour la consommation «f du Charop^Mottenx, par livrée, et le mort « bois pour son brftior et sa clôture, la paît ture pour 20 vaches avec leurs veaux et < pour 16 bœufs dans la forêt, av(c le pa« nage pour cent poro>j. » Vers l'^45, saint Louis donna aux roligicuses de Maubuisso la portion de la torét do Breteuil dana laquelle se trouvait le quartier de Lonquemare qui a servi d'em(1) Voici comment si> formaient alors Ux vill.vos construits dans les l>ûis ; le (..rniid .l. stiné aux baiulatiou» Re |»art;»^'tfaii en partie* .•-aie» quo l'on nommait boels, <.m a="" aux="" i="" ol="" un="" d="" c="" renient="" plue="" lonps="" que="" le="" n.im="" si="" ivfaadu="" de="" b="" l="" une="" ik-.="" exiron.iies="" du="">u«l, chacun élevait la cbauuiérc. toutes pui-los •ottvrannt du ra^me cMé sur Je chemio eui ilev«nait la rue du village. M. Boiïin a [iarfait.-m. nt . l.s.-rv.- (Vtt»> disiMMition a Baux-dc-Br. !.Mjil .-t ., lUiu-Saiïik-Croiv. (2. Ce «eign.- ir egalotlK-iil du li,-(de Chapia':f iii.'ni à la paroisse dos Baux, Appela dans le coiuiæenconioiK Saint-Chri.stophe*di Loniïuomare. « /(r-rn. Dans la f^rot do Brot. nil. ii L-^r « piïemare, ont été livrées i^t.i> acres < « IM perches, y compris 5 acres cédéea l» .î. an dit Prieur, dont on no rtvoit rïea « chaque acre pour 1 siius, total en deaioi « 172 l. et 5 s. tournois. » Plus loin le saint roi cède dans la loivl à Désert, (m aoros osiïaiô. s l s. l'acre, tXiW on douiors, 13 l. tournois. I/intorventioii diin éveilla la snsrdcr leurs droits, ils acquirent dv& rêli* ;;ieux de Royaumonf, aux mêmes condition* que les paysans, un jM iit lot où ils se proposaient d'élever u;:e < liapelb' ; mais rêûéchissant sur ce f^u'il n étiïit pas cotivcnabN que remplacement do la maison de Dieu paya le sons h un soi>neur toniporrl. allèrent probablement .-n mars i JtiJ ii Pucj., prier le roi do leur auïii')ii- !■ J acf' S do terre pour la

clKipi Ho i i [, > r i lU' ti/M'o. I^ur demande fut sans doute favorablement
ac« cueillie, car la roe ils ol»tinrèntde .To'iu d'Aii!

The text on this page is estimated to be only 20.60% accurate

BAU 221 BAU iMformits puroimlale et renfermerait des Ibnts
baptismaux et un cimetièr. Déeouragée sans doute par Tissue de Int
proeés, les religieuses de Mftubntssoti fédèrent ;i révêque d'Evreux au mois
do février 12r)6 la nieillenre partie des droits >]Dc saint Louis leur avait
cuntérés dans la fort de Breteuil. notamment les 978 acres et demie et 13
perches assises à LoogueffiHre et les 05 acres du désert. Cette Tente fat
confirmée par le roi et par \M" (îr' Citoniix on 1?5T. Aux curieux détails
fournis par M. Delisllutôt que de céder aux religieuses de Maubuisson
dotées par cette i«iteâ*une ehapelle dans la forêt de Bretenil, A cause de son
refus, il fut cité JcViint 1& reine r^ento, à laquelle il députa pour la Uehir
son prédéeeMeur Raoul avec quatre religieux et il fut condamné par
sentence Mot^ teox appartenait h Pierre dit Bonr^nenel, «ietalier, ainsi
qu'on l'appreud d'une vente de 12Ô8, faite par ce gentilhomme àTabbaye 1*
S::int-Evrout. Dans un autre titre de la tt>èttie abbaye daté de 1270, il est
question da chemin de Ûnernanville à Champ-Mot'e'ix béi 1250, le nom des
Baux avait prévalu, ttr il est fait mention à cette date de bienâ i qui.- au
rbaititre d'Evreux en Terttt d*nne donation de Robert des Baux. Le premier
curé do cette paroisse fig-ure dans l'obitiiaifi- de Lyre, le troisième jour
avant les calomles d'octobre ^ dit ce docu • ment» est décédé Martin,
premier curé des '1| I- IVli-lé. d npi-fra V inrentait'e Je Lyrr, \ii >ou> ce
nom il faut eiiUftidre non-î>euleineit les t«rrt ■ l'ioes aux Mare8,bameau
Un Cbeaoâ, mais euC' r» «Hh, atsiies à Lon«nieiiMK» nom primitif des
Philippe-le-Hardi ratifia en 1275 la vente faite par les relig'ieusesii l'évî-que
d'Evre ix et il accorda au prélat et à ses successeurs le droit de haute-instico
(1) . Plus tard le roi permit aux habitants des Baux de prendre le bois sec
sur pied et le vert rompu et prisant à terre, sajis pouvoir s'aider d'aucun
instrument en fer. En mai 1319, Philippe» le-Lonp-lenr nccorda comme aux
nntres ti-;.!gers la permission de se servir d'un outil de métal. Dans la chrnte
de ce prinee, publi'to par M. Delisie, il est dit :« que les habitants no •<
pourront accéder A la forêt que par les « chemins accoutumés et publics. »
Il fut cependant permis à Robert-le-Tabourior, Jean de Mainneville,
elc.dontles demeures étaient éloignées de tout chemin, de prati([uer des
ouvertures de quatre pieds et demi termées de barrières pour le passage de
leurs gens et de leurs bêtes. Une çh;irte de Mathieu do? E"sartBr«(wiil «t
Pfoeee" nlJe. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.90% accurate

BAU - 222 BAU la Forestit^{iv} rn-iir-l>î:=r m (1). D'après une tradition que nous citons pour tiH'moire, «aint Mclain, évêque de Rennes, MH't wrs fj-o, ;inraif été le prêsert et y fit bâtir une i^glise sous le vol' de Notre-Dame ; voii i "ⁱⁱ ' KnrtrlondiUion, que nous traduisons intcgraientrut à cause de son importance historique: « Knbert, comte de Leioester, seig'neur * de Breteuil à tous barons chevaliers, bour« i^{ois}appartenant à Tlionneur de Breteuil, * salut. Je veux vous faire savoir à tous « quff j'ai donné concédé et [l'ai la présente « charte confirmé h Dieu et a ia H.se Vierge •I du désert et à llu^{ues}, serviteur de Dieu, 't a\ix frères qui demeurent au mé;i.(; • lieu et y servent le seigneur pour la ré•c mission de mes péchés, et le salât des « âmes de mes pèir[^], parents et antécr.[^]« seurs, toutes les libertés et exemptions « dans tout ce qui regarde la hiérarchie sô<culière, de telle sorte que cette maison et « l'enclos où ses frères travaillent no soient « soumis à aucune autorité, ne répondent à l aucune exaction en sorte (ju'ils n'obéis* "ieni Suza'.iie. i2) Le cullti (le A;iin(Hdain, jaiiii»; céI^{lire} daits le Ui<>cese d'Kv'reux. ne confirme pas »ufiisHn)ra«ul I upi<nion mlgaira. « la^o pour leur[^] anijuanx et ceux de leurs «< hommes, et eniln l'exemption de ton lieu « dans tout fii f enlas-du-Bose, près de Neanfles, confirma le «Ion qu'avait fait son père dlisF«ni«iil fut eii»ui(e traisfi^{re} «iir In borUit d« ritun cl prit l« uura d« Chais«>lheu« i2) Htunean ite Bourtb. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.57% accurate

BAU — « et ^niftos et tenues sealement ix hommage < envers les seigneurs de Breteall; enfin il « ajontft Je droit de panag^e pour dix porcs € attache à la bourgeoisie de Lvrc. » Grâce à leur puissant protecteur, les erTS'trs virent leur réputa: ion s'éctnrlro au loin, Jean de Chambines leur donna, sur le mietl de comte Robert II, la chapelle de Sairfe-Marifi-Madcleine qui était devant lu porte de son manoir, à Hécourt; ensuite il donna à la chapelle de Chambines pour le salut de son ûme et pour celui des âmes de tes parents et antécresseurs « l'herbage qni < PenTironno selon que les bornes sont po< iées avec le clos de l'église, à la condition < que les religieux du Désert nrrf\nrf^n> ' t < cultivent la vigne et qu'ils me laisseront < It moitié du TÎn, alofsje leur fournirai le * br i> nrce^sairo pour clore et faire les vi< gnes, de plus eu tête de ma couture je < leor donne une terre pour faire nn jar' iin... doux hoirs devant la chapelle, une < mporo en Normandie, 3 8. pour la lu< vière de la lampte, la diroe du blé et du * vin dans le village de Chambines avec la t moute du blé.. . en plus un gage de 100 s. < aux Monlins (1). ■ Un Toisin du donateur, Amaury de 6a-> WDnc«, tf'moin do cette charte, 'lonna àson tour « à Sainte-Marie-du-Déscrtet à l'église < Sainte-Madeleine de Chambines qui est € iilc de Notre-Danio-tUi-Dosert, 4 arpt'nt.î « de terre dans le fief d'iiécourt, sis auprès « de S antres arpentà que Henri de la Lene t adonné à cette même église. » A la fin du xii" siècle lorsque le grand scvviteurde Dieu, Hugues du Désert vivait eneor«; Henri, baron du Neubourg donna deux chartes en sa faveur. La première est une lettre adressée à ses amis et clients ponr les inviter à excepter fici droits (le pécupr. as une règle fixe, ne purent se .s'-ntenir et le prieuré devint membre de l'abbaye do Lyre. Cette union déjà résolue en principe et approuvée en 1231 par Ri chard de SaintLéger, évôque d'Rvrenx, ne fut consommée définitivement qu'en 1243 (1). Les donations subséquentes font mention decette union; en II.')."), Guillaume de Coutteilles, chevalier, donna au prieuré du Désert et à Tabbave de Lyre 3 acres de terre Kur le Les me (2^. En 1276, Colin du Val, ûcuyer, nour le salut de Pétronille sa mère et de Guillaume son frère, et aussi pour l'entretien d'uiio lampe dans la chapelle deSaint-Niculus-duBo.^c, à Neaufles-sur-Risle, fit présent au 'prieur et aux frères du Pésert de 8 s. do rente. En 1285, Mathieu des Essarlis, chanoine, et depuis évêque d'Evreux, confirma le don de la ehnpelle SaintFLaurentpde^^hanibraj', à Gou ville.

D'après un acte de 1308, Jean de Bois>Ar> naud devait payer aux moines
dn Désert, chaque année, aux deux échiquiers, iÛO s. tournois. A l'échiquier
de 1322 il y eut diseussion entre Notre-Dame- dn-Lesme et Ferrand de
Brucourt au sujet Ju patronage de Cheron» villiers. Dans la suite des temps,
sainte Suzanne a été honorée au prieuré du Désert à cause d*une partie de
ses reliques qa*on y eon' (1) T. i un-- hi>)ioireféparôe; quand au second
étaablftsement >lii met>le lln^'-U' ^ L«««iiM!, d« même que ce dsnUor Dott
a 4lé tsmplseé par «slui da SdintA-Susuae. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.00% accurate

B AU j)i B A U serve cil une châsse dorée et nu bras aussi doré. . .
c'est pourquoi ou s'est hubitr ' à lui d(juier le nom de cliapelle ou pricurj à
lui JSaiiifr-Suzannc il). Le pèlerinage à iSaiutc-Suziuiuie es» toujours en
grand renom âmic lo pa.vs, dit M. Vaugci'is: il .i li, u t(>ute l'aiiiiLH', mais
surtout le lundi de lu l'cjitecuie et le jour de l'Ascension. A propos «le sainte
Sn/anne, niart;\ risée à Rome sous Dioclétien, il reirne deux cr<>vances
populaires qui ne peuvent iruère s'accorder avec les actes do la sainte, c'est
•lu'elle a rienir ttrë daiis !e Suutoi'fain ^m'on nomme lu cave de Sainie-
Stuanne et «jue la niar(> portant son nom qui longe les mnrsde réjrlise
existait déjfideson temps; on ajoute que la sainte itrportu née pur le
croassement de? grenouilles de la mare leur ordonna de se taire; que depuis
ce temps elles sont restées muettes. Cotte mare est un reste des fossés qui
entiMi raient l'ermitage; quant à ce qu'on appelle la cave de sainte Su/.anne
c'est une crj pte fort remarquable de 30 pieds de profondeur, ayant la forme
d'une croix recroisettée... Les voûtes en plein cintre sont construites en
grisou ou pouding ferrugineux; chaque pierre à un pied de long sur 0 pouces
de larc'c, c'est le moyen appareil des Romains encore employé dans lu tour
grise de Verneuil et la oave du ch&tean de Gonelles (2>. Eu 1820, près de
l'ermitage de sainte Susanne, on a découvert des médailles antiques: un
Philippe, un Gordien Pie e t un Postliume d'argent, nue Lucille (ie ;rraiMl
bronze et un Maximien du uio^en bronze. Les environs de Termitage sont
silonnés par d'anciennes voies romaines, une des branches de l'ancien
«chemin d'Ëvreux à Séez et se dirigeant sur Condé, passe au midi du
hameau de Sainte-Suzanr.e, jmis par l'étang du Val-du-Lesme; la voie de
Condé à Laiglc pasHé aux environs de la chapelle de Sainte-Suzanne.
BAT'X j)K RRETK UIL, canton de Bieteuil, a it<7> m. d alt. — Sol: diluv.
et craie blanche. — Chem. de gr. comm. n" '.K — ch. d'int. eoin. n^^^A. —
Surf, lerr., 3, l::ur du temp* des religieux, tuute J:i i>ef a été dvtruJte pvù*
rmbarie tur va plan tre«-restreini. {9f M. Yaug«oi», ttiHifire > j,o,t/htilcf.^:
I,\ Bi>l'RGAN.VIÈKK, I. V C a KULTK, CHA>H'-M0TTKrX, LA
CilATELL SaINTK-SuZANNB, CHEMtN^PIERRB, CitESSĪ Kl N!i:u,
LES tlnorinriis. le Cornet, i t oi AILLE, COUPE-GOUOK, J-A CUOIX, I.A
Diit LOTiKUIE, l£ FaILI^, LA GÉOLBRIB, L,B GRO; Chakmi;, lk
Hamelkt, i.e Haras, i-k Lonc LE-BoiS, LES NOËS,
LËiSul'ILL0N,JL'OKJl£aiI LB PIBD-Ittr-SBVIL, LaPOTERIB, LA.

K^E^At'X \ALUAIlorKOS, LA Rt'K-DU-Bois', LA RI'i PlîÉVOST, LA
 S.XSSEUIE et LA VaLLKK. Aijricitltuve: Peu d«' céréales, l'orot. —
 0,r)0(J arbres a cidre. /nrluafric: Fabrication de «abnts. d'épingles et de
 quincaillerie. — Ot> 1*>'S>, sur le territoire de Baux, au fond d'une mare
 nommée l'Argilière, à si pf e- hts isas aiiitord de l'église. La plupart sont
 des Vénus anadj'omènes grossières, des femmes allaitant un ou deux enfants,
 une lemmc à cheva/. coitlée du bardo-cvcttllus. U y a tout lieu de croire
 qu'il aura e.\istcen cet endroit un atelier de potier. Ou aencore ti-ouvc, tant
 dHii-> la marc qu'aux environs, des tuilesromaiDOS et des restes de
 constructions (2). D'après une tradition respectable que le l're\iaire
 d'Evreux a atif lri^■e, saint Oati'l, evêque d'Kvieux, aurait choisi, pvrur^'
 yiviv dans la solitude, le lieu otk se voit au}oitrd'hui la chapelle du f.aiKl '-
 '5). Apivs avoir fait ordonner Maiu osion pour ôtre son successeur, dit la
 leçon, le saint pontife, déos le but de saïisl'aii'c puur un temps aux vo'iix de
 son peuple, choisit à (juatre milles de l« ville un lieu solitaire sur le
 penchant d'un* colline où, dans la suite, une église fut (l) Le PrèvoW. (*)
 M. Rev«r a donne t«n lJ?27, dans I«? liulUtti» de la Société de l'Ei'rr, uue
 dobcriplion dvs dcftsi"»" trait Je ces ligurines, dont les |ir« ni.' ! «^ont
 tI^hw nient de l eiites idoU s des^tinoes :■ tire jiktcwes dunsJ«* l.iraies
 nisiiijU' !«. L«! nouveau lireviaiiv, plus exact, se (outfnKj de du'e qu'a
 rendii>it i

The text on this page is estimated to be only 18.67% accurate

BâU — 225 — n A u bâtie mous son invocation et sô nomme encore l*Krnaîta;re de saint Gaud. Gaud ou Gault sifrnifie bois, et l'on di? Nttre-r>;im€»-trol»aiiûis--iii-Lioi!«. C'est ^cut-élre uur houjoiî^Mi« qu'en & cru que saint Gaud y avait fait sa Ters le milieu du xi* siècle il n*était pau» le patronage des dames de rabb ij » . « I>an> Fvri'ux, îîi;-.'iit li^ comtp Richard, « je donué lu diiut; dt.;> itvclius et produits « de tonte la foréi d'Evreux, même la dinic a du miel et de la chasse, quel que soit le 4 chasseur, la dîme du blé et du produit dv8 « emarts Dame-do- la for,"-! d'Evreux, < accorde a cette comuiunauté 45 acres de c terres sises dans cette forêt, près TERNii« Iri^Tf de la 13** Mnrie de Gaiéd. T/albé < donna un re^u et se dtklara êuûisammeitt • iademnisé. > L'Hotel-Dieu d'Evreux posséda de tr» sboAoe heure un établissement dans la forêt; on en trouvelapreue dans un acte émané de ?hiiippe-le-Hardi. Ce prince étant à Evrcux en 1^7, donna une charte ainsi con< u>' : « Nous faisons cunuaître le prieur et « les frères de l'Hôlel-Dieu d'Evreux, à « cause d'une ferme perpétuelle ^l^e un « Gaud, près de l'ermitage de ce lieu, nou> € devaient nne rente de 21 l. tournois ; con^ ~;''?-Maiit la pauvreté crtt*" ii.ai.-.ii. < nous lui en faisons la remise à pcrpè< tuité. » En reconnaissance, les frères s'obligèrent afaiix' célébrer tous les joiv une messe du Saint-Esprit pour le roi. Le nom des Banx-de-Sainte-Croix est T.l. prononcé jxiiir la première fois dans un échange de l3lle dédiée à la croix, qui devint un peu plus tard l'église paroissiale. Nous citerons à Tappui de cette opinion la chart (!!•• Ir fut liii^ntot après-", dans sa fondation on employa, suivant l observation de M Bonnin, le système suivi pour les Baux-de-bret(uil. r>'après le coutumier des forêts, rédigé au xv* siècle, les habitants des Baui-Sainte-Croix étaient obligés de payer att roi 6 S. toamois par acre de terre. l'n bail du iuanoir de Gaud, appartenant à riLètel-Bieu d'Evreux, qui fUt consenti par le prieur en H'.i'.i, u^^-nc que le manoir se trouvait sur la paroisse des Ventcsès-Bois, et non sur celle des Baux, et nous olfi'e de - pari inila rif curieuses que nous emprnaions à M. de Beaurepaire. c Le prieur retient les dangîers du roa4 noir, excepté les fruits du jardin, lesquels « 6cront/Mir/ù^ séparés) an boisseau ; la moi« tié du colombier 8*il lui plaît le repeu* « pler, et une chambre. Le bail esta moitié? «)i<>Tir!i>'(Jf an". I., ^prieur trouvera laniioitié « du gi ain qu ji laudrà semer

la terre, les « preneurs Tautre moitié, c'est i\ savoir ■> 'm. une semence e»
b^vare, et à semer et •* vu cœur de saison; aprej» les

The text on this page is estimated to be only 16.49% accurate

BAZ — 22Ô — BAZ « gerbe. Chacun paiera la moitié do ce que
« les labours coûteront et les preneurs se« ront tenus à mener la moitié du
prieur en « Ja f/roncAedu manoir... » Dans nn autre ÎkuI 1437, le prieur et
inojcnnant 7 .métiers de blé et 1 sctier d'oi-^e, mesure d'Evreux. Le 25 mars
1401, la même ferme est louéi.> pour 2 muids de {rrains, doux tiers blé et
un tiers mars, deux pourceaux 'jv-m^ ân piix de 40 s., douze sacs de
charbon, le eluirroi de 200 moules de bois par an, d«"jx queues de cidre tel
comme il croîtra és-arbres de la « ferme, pourvu qu'il en croisse jusqu'au «
nombre de six queues; s'il n*en erotique « trois, le bailleur n'en aura qu'une.
» Le 12 décembre 1495| autre bail pour six ans» moyennant 3 muids 1/2 de
grain, deux tiers blé, un tiers raar?, deux porcs ras du prix de 40 s. et cent
glaisde feurre eblé. La chapelle Notre-Dame-du-Gaud était, comme la
paroisse, sous le patronage de l'abbajode Saint-Sauveur d'Evreux. BAUX-
SAINTE-CROIX, eant. d'Evreux (sud), à 150 m. d'alt. — Sol: sables avec
meulières et fragments. Surf, terr., 1,091 hect. — 409 hab. — 4 contrib.,
5,5î80 fr. en ppal. — Rcc. ord. budg 1S«7, 2,13S' fr. — 10 perm. de chasse.
— Perccp. de Guichainville. — B d^Bvrenx. — Rec. cont, ind. do Conches,
— 1 déb. de boissons. — Parois, suce. — Presbjt. — Ecole mixte. —
Maison d'école. — Dist. en kil. au ch.-l. de dép., 8 kil. Ifâficndances ILE
Cn.\Mt^EI,,\^•, la Chapei.i.eSaIM-GaUD, les CftlËRES, LE DÉSERT-
i)*AUKiÈRES, lb\$Grakd8-Baux,la. Orandb*Patted'OiB, LKs Petits-Baux.
Agriculture : 1res peu de céréales, — Forêt. — 1,000 arbres à cidre. ludnsd
ie: 2 briqueteries. C'o»*;««'Are : Foïro le 11 se[»]lerabre (bestiaux et
mercerie) — 12 Potnttrs. Dépendait des baill., — élect. et doy. de Gisors, —
«les; (line. ctPiirl. de Uoncn. La commune de Bazincourt a vu son
importance s'accroître de près de moitié par l'annexinn qui lui a êtc faite en
1808 de la commune de TiercoAillc. § P'. Ijazincourt. Ce village, dénommé
dans les chartes du moyen-âge, JJaztncort, Beuzincourt , fio\$in~ cordî, etc.,
tire probablement son nom <3 l/nsinc curtis, terme ou métairie de Bmsixx.
Ifasinus vient lui-même de Basenus, qui "veïit dire maître, et qui appartient
il Vélétn^nt, ti iïirinique. La fondation de lînzincou rt doit, remonter vers le
vu* ou le vui* siècle, et l« vocable de l'église doit être attribué A l 'in—'
fhïence d' ^ rêti l'abbiïve i]o fSriint-<)uen, chargée do g-artlt*!' le tombeau
du saint apôtre, il est l";»it mention du manoir OU villa^e nouimé Saint —
Kemi-de-Bozn, nvre l,i < inn'iïème partie de Bazincourt « de Bm incuvti . »

Entre 1000 et 1008, Raoul de Bazincon ri donna a rnhh.'iyn de P..nto;5.* et ;\ fiauf r, son ab]»é, une petite terre sise à Menouville, près de Mclun. Peu d'années après, Guillaume de B.i/iiieourt, Arnoul de Bczu-Saint-Eioi et autres, tieurèrent comme témoin dans une cbart« donné-' en faveur du même monastère, pAV Guillaume fie Rauthelu. CeGuillauiiiie de Burl \iv:iit encore en 1181. Au xi' siècle, lorsque l'abbaye de St-Ouen de Rouen repeupla l'abba^e de la Croix— Saint-Leufrny, qui resta sous sa dépendance, elle lui donna s-ui prienré de SnfntAubin de Bézu, d'où relevaient, comiue d'un point central, diverses églises des environs. Lors de la séparation de deux abbayes, en 1119, les moine.^ de la Croix obtinrent du pape Innocent III une confirmation de leurs jiossession?, para i léc i-l ilo Coiupa^'tioti», avait rte rich'Miieiit »Iii:i'eiiii-reft FM^s: il d -pdiidaii de l'ttbU«¥« d** i>aiiit'Ouea de R> uen. (l't DIUI6 un denoaibrement d«8 W.ms do r:.l>h.tv.' de la Croîs. os trouva |« jiasfagii» suivant: L'nmtMr fiff à ;j/ffn« ormes xini ci>i»r< tt «an* «Mjre

The text on this page is estimated to be only 21.10% accurate

BAZ « Enquête faite par Aysel, bailli de Gi* n l'effet de savoir si Pierre Cahot, € qui doit le tiers et danger de son bois de « Bazineourt, ef qui ne peut vendre ce bois € sans la {icrniis^iinn >i, a veiKhi oi a € coutume de vendre le tilleul et l'écorce fl du tilleul dudit bais sans la permiaaioii « do foi et BEtts acquitter le tien et dan« gpr (I). » A la même époque, Barthéleiu/ du Fdy possédait à Baslncouit un fief relevant de Jean de Gisors. Le pouillé d'Eudes Rigaud constate au XIII* aiécle la paroisse comptait trenteqaaire chefs de famille, etque iacore valait 15 J. touruois. En 1400» Thibaut de Cbantemerle, petitâiï de Jean de Chanteniei lo, frouverneur de Gisors, était fieicueur de Bazincourt. Robert de Mailly prenait, dans un aete do 23 février 1590, les titres de seigneur de Ramesnii, Framericourt, Bazinconrt, etc. Emardou Ajmard de Maiincville était P'jverneur do Giaors, seigneur d'Haussonville, de Bazincourt, etc. Il fut soupçonné d'aTûir des intelligences avec le gouverneur iïï cèftteaQ de IMeppe, partisan zélé de fi? nri IV, ot forcé en 1589, au moment de la Ligue, de quitter son commandement de la place de Gisors. Charles de Pouilleuse le remplaça et fut bientôt forcé aussi de se démettre de son poste pour la même cause. Lorsque Sully se fat emparé de Gisors, en 1591, de Mannerille reprit son po?tf . Nous avon^î, u la date delGll. uu iwcu rtiuJu pur « disciéto por< sonne Denis Daré, curé de Bazincourt, ù < noble seigneur Fmard (le Manneville, clicc Talier des ordres du roi, seigneur dudit • Uea d*Osouville et de Basineourt. D'après un antre aveu dn 7 juilîct 1G18, Chiiries de Fouilleuse était sieur de Fiava«oQrt, de Bacineonrt, etc. Après lui, Philippe de Foiïiillen.^e, capitaine, gouverneur de Giïors, devint seigneur de Bazincourt (2). Ilsêdason titre de gouverneur de Gisors & «on fils en 1035. Depliis lors jus(ju a son décos, arrivé en 105*"), il se ruiïlentaile jirondro l«i titre de marquis de Baziïicouit, sieur du Boadaneourt et de Bertiucourt, etc. La mort de Philippe de Fouillensp fut suivie d'un procès entre ses héritiers et CaUterine Maignard, sa veuve. Cette dame '^nit domiciliée dans son pays, soumis k la coutume de Senlis; mais son contrat de mariïige avait été passé à Rouen ; de sorte fa'an arr^t du 0 septembre 1664 décida (1) M. Lé Prévoit. Cette MifïiètsnnitM tout» l'imfrUac« qa« Ton attachait, su xirl* inéele, i récorce ■ tilleul |K*ur 11 f.ïbi i.'alion des cordages, (t) Il devint marquitt de Flavacourt par l'érectioa « nurquisatdH flcA T4ïïïïis de FUmomi «i de Si* qu'elle avait pu s'obliger avec ton mari, mais que ses

engagements ne pouvaient être exécutoires sur les biens situés en Normandie. Messire Pierro-Bonjamin de Combes, gouverneur et bailli de Gisors de 1706 à 1718, était seigneur de Tierceville et de Bazin» court. Il soutint un procès contre le comte de Charolais, seigneur d'Eragny. Charlotte-Alexandrine Suhlet, veuve de Messire Armand de Belsunce, dame d'Heudricourt, rendit aveu le 30 octobre 1747, à dame Marie-Madeleine Chevalier, veuve d'Alexandre le Riche, écuyer, dame de San'ILLE. Le nom primitif, Tigervilla, annonce par sa désinence une fondation gallo-romaine due au personnage nommé Tiger. Tierceville apparaît dans l'histoire à la fin du XII^e siècle, représenté par un seigneur, Pierre de Tigervillut qui fut condamné à 100 s. d'amende pour avoir retenu injustement le vin d'un mercenaire (2). Dans une liste de fiefs publiée par la Roijue, on lit que Hugues de Tierceville est propriétaire du tîef de ce nom et d'un autre (j) Il y a lieu de penser qu'un Mif^eneur de SainiPaar le trouvant en même temps seigneur de Basin* court, aura obtenu son fief «n M réMrvant le droit de patronage alternatif. (2) Sous le nom de mercenaire, il faut entendre les aventuriers à la solde de Richard-Cœur-de-Lion, qui étaient jusque considérés comme des mercenaires par ceux qu'ils tenaient de rendre. ' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.91% accurate

BAZ - 2-28 à Etrcpagn[^] (1). Le registre tic PhilippeAug-Uâte fait aussi mention de ce seigneur coiiimi']>r'ipri>'-faire d"nn fK'fdans I.» Vexin l'rancais aux «'avirons ilc I*ontoise, A îa même oi»oqiic, parmi les nombreux ik'i'a i[ue .loan île rs louait du roi, on cite celui d'Adam do Bo(|Ui[^]t, « (|ui sr- trouve ù Tierceville J'n/en'Uffxm), uiduvaut dtt ch&teau (le Noaiitlcs {*). Henri do Tiei-ocvillo, ehev; !" r, fi;:,iire vers r,'7(i dans les rolaroissos, au ii.iiiiîirc dosfiuollos so trouve Tiorceville, ont des droits trûs-anc ions d'usa[^]re, p;ïi iiro, boisa hûlir, etc., dans le» bois do Nonimuiehô et dan» la /faye ou forêt tic /{/s droits {li). Par unautre acte do l:<: philippe="" dunno="" son="" favori="" eu="" aceroisscnient="" de="" liel="" les="" villes="" do="" tiergevillf="" bouchevillicps="" lilly="" mor="" etc.="" kntin="" le="" m="" jour="" rr.i="" i="" ccs="" lib="" la="" haute-justice="" tierceville="" et="" d="" grand="" nombre="" localit="" par="" suite="" tieivoville="" so="" trouva="" relever="" mainneville="" etd="" arri="" f.="" apr="" mort="" toi="" ro="" tiercevillo="" passa="" roiaud="" trio="" seigneur="" serif-mitaino="" mareuil="" buhj="" capitaine="" chatoaiix="" saintmalo="" koion.="" li="" l="" .="" ii="" llt="" olianibollan="" du="" duc="" il="" assistait="" au="" tournoi="" saint-denis="" mai="" dfux="" ans="" di="" j="" imo="" n="">ld.>>e de la cour, lorsque le rui partit d'Auùcns pour aller au-devant du duc de Lancastrc. JESnfin, après avoیرهoxi eé la charge do maître des arbalétriers, il fut noiniuo amiral et niourut sans enfants on 1 1niniaj:o, de la dinu»»»

nnantos. d rsi>us retrouvons, un siècle après. Tierce ville en la po8\$:ession d'une famille Mnliautt J*'lian Maliaul, sieur ib' T'' in viir e* îii Mesnil, prévôt vicumtal de t^isurs, lut anobli par lettres de Henri III, données h hyon au mois de S(|>lcmbro ir)74. Ses nrrnjoa étaient; une souv/te de snùle en champ d'or^ d>ert le Pa^o, avocat, l'iiront dépiitést eu ir>77, pour la reforme de la coutume do Xorniandic. Son fils, Quentin Mahaut, devint oons' ilb'r :iu Parlonifnt di- Roik'H en I5S(>, et il obtint eu dos lettres-patentes du roi i\m réuniren l le» deux quarts du fief de Ti>M . i vilb'. Quentin Maliaut eut pour fils aîné l'Vitio" is Maliaut, cillioial de Rouen, qui porta toute sa vie le titre de seigneur de Tierceville. l'no lille de Quentin Alahaut, it' du nom, ép >usa Pierre do Combes, dont elle eut: l" l'iorro-Honiamin, qui fut gouverneur de tJisms de ITUti à 171S, et seigneur do Tiereeviile jusqu'en 17 lf), épo(|ue de son décès; ti" Jean ne-. Marie-*

Hélène et Marguerite-Françoise (sœurs), (qui succédèrent à leur frère dans la seigneurie de Tierville. Les deux demoiselles vendirent leur fief à M^{me} C^{te} Félicité de Barbette, veuve de son premier mari M^{me} Louis de Caqueray, seigneur du Landel, et en 1780, moyennant la somme de 104,000 fr., De Caqueray possédait:

The text on this page is estimated to be only 19.71% accurate

BâZ 2S9 BAZ siOD âl8, capitaine hu régiment do Cootidregooos.
(> dernier seigneur féodal vendit la terre •If Tierceville à M. !n baron de Montrcuil, •,ui l ii léguée, en 18(i(v à sa nièce, M"" la comtesse de Bri«j. Leglisc, sous le vocable de la sainte Vierge, était à la présentaMon du seigneur; «ll«»été démolie pendant la Révolution, li j'our la remplacer. M. do Montrciil a tait cDustruire dans sou parc une chapelle défiée à sainte Joviie, dans laquelle on voit li^ armes de Montiettil etoelles de la famille ik Briey. La monyanoe de la seigneurie de TierceTille s'étendait sur le village de Droitecourt •itiic «ur 1:1 eatiehe do l'Eptc. A i\aitijité du territoire deTierceville, . u sommet du coteau qui t-c trouve en face lie Sérifontaine, dont il est séparé par la valiê de TEpto, on voit encore les ruines d'on ancien fort du moyen-ftge, appelé le .hâtTiu SanF?ard. fxt^s. Parmi leç ûefs situés on la paroisse de TierceTille, nous eiterone cens de Fsri iEREs, BRKANroN, Erix.w, onfill colul deB i'KOG ILLARDS, dit de Bouton. Les trois premiers nous ont toujours paru appartenir au seigneur do la paroisse depuis lâfiu du XVI" siècle, et ne faisaient qu'un j- ul tout avec le fief dominant, auquel ils furent réunie par lettres^patentea du dmars i:iS8. BoLTox ou LES BROUILLARDS était uu licf de pleines armes tenu et mouvant de la sei;:Deurie <1l' Sancourt, qui fut attribué à Loui*-François-Tbéodore Le Variant de Valeonrt,dân8 le partage de lasucedssiotde la dame Oljmpe-Félicité Barbette, sa mère, doat nous avons d^jà, parlé. DeTalcourt le venditau sieur du Boîsfrinc, paracte deCommecv, notaii-c à SOrifontaine, en date du 20 juillet 17î<2; il lut plus tard cotu pris dans la vente faiteàM. de Moutreuil. BAZÎNCOT-RT,cant. dcOisnrs,8ur l'Epte, i» 65 m. d ait. — Sol composé de: alluv. contenip., dilav.,ai^le plastique inf., craie Waache. — 452 hab. — Surf, torrit., 1,011 beet. —4 cont.. 7,014 fr. enppal. — Hec. •ri. biidp. 1867, 3,352 fr. — H — Percep. rcc. t'ont, iiid. de Gisors. — Parois. MKc. — Presbvt. — Ecoles de garçons et de flilet. — Bur. de bienf. — 8 dôb. de Mssons. — 11 perm. de chasse. — Dist. en kd.auxch .-1. de dép., 71 ; d'arrond., 34; ^ cam., 4. — Chem. d'int. com. n" «^ de Oijors à Mainnevtille, n» 4 d*Heudieoort à la route imp. n'* 15. dépendances: Beauregard, la Côtr, lb Foca-A-CHàux, Saikth-Maris, les UjuvUl»» TtlRCIVILIX. Aunculture: Céréales, prairies, bois. — 4,200 arbVee à cidre. Industrie: 2 laininerios de /.inc. — 1 briqueterie. ~ Fabriques de gants et do dentelles. — 4 Fatentéêi BASEOQ17E» Dépendait du doy. de Moyaux, —

du dioc, — . de l'élec. dv Li[^]ieux, — de la vie. d'OrTw < , — de lagénér.
 d'Alençon, — du Pari, de Kouen. Bazoques, de Bnsilicœ « les chapelles, i»
 doit pon nom à l'existonce de plusieurs chapelles romanes sur son territoire,
 et le vocable de saint Martin, sous lequel était placée l'église, achève de
 prouver l'antiquité de cetlo localité. Dès le xii^{*} siècle, la seigneurie et îe
 patronage de la paroisse étaient attaelics au fief de Cm oecôte en latin,
 Calida Tunica. En 1180, Richard de Caldecote paya 50 8. au trésor pour
 fausse clameur. Robert df» Caudccotc, prol>abloment fils de Richard, est
 plu:; coiuui que son père; en 1198, il est /i/eJ[^]e d côte qui nous paraît avoir
 eu pour enfants: r Henri de Caudecôte, marié à Judith de Thibouville, fille
 de Guillaume, qui mourut jeune, car sa veuve épousa depuis Henri de
 Gouvis < escuyer. » 2* Isabelle de Caudeedte, mariée à Guillaume
 deLicurpy, seigneur de Gaudrovillola-Riviérc, qui vivait encore en 1409
 (2[^]. 2P Jeanne de CaudecAte, d*abord mariée à (I l UndeMs oncles,
 nommé Robert de CaudecAte, donna aux Temiilien m «oMAAt dans l«ar
 ordni le lier» cte Semar ville. (î) Piem de Caudecôte avait fait à celle d une
 Kts de son mariage, une donation qui fut dam l» suite !• 8uje(d'un prvcéa
 entre elle •IGuiJUuniedeueuref, fils d'iwMle de CaudecMe, «m mreu.
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.70% accurate

BAZ — 290 — BBA Nicolas Loiivet, puis èOli[^]ierdeCHnchamp, par roiitrat de 1-131. L'n aveu de 1-15 1 constate que les vassaux du fief de Caudccotc a liol' picin de haubert « relevant de Beaumont-le-Ro[^]er, devaient « aider au seifrieurà cucillirses pommes et « SCS poires, et à les piler ou cniref Fii fs. C.\r DECOTE. Jeanne de Caudeeôte porta les domaines de Caudecole et «![!]«■ Îî,i/j.ques â Olivier du Clinchuiup, sou second mari, dont eliA enttroi» enffnt«i. En 1 lors de la recherche par Montfour, Olivier de CliLciiamp l'ut reconnu d'ancienne noblesse, et en 14Ô0, en sa qtialité de seif[^]-neur du fief de Caudecôte, il se présenta à la montre d'Orliec, en habillement d'hommes d'armes à quatre chevaux et un brigandinier Tougier avec lui. Clinchnmp portait: d'nrgnit à un gonfmon de It ois pf'ud'int^s dt: (jiu nles. L< s trois enfants d'Olivier procédèrent en au partajr* 'les liirus b- la sîî.-co-si.in de leur pdre ; Jacques de Clincliamp, l'ainé, eut les seigneuries de Candeeôte et de Bazoques, il avait épouse le "JO novembr.' 1.1S3 Gilette Vipart, dame de Launav, flie de Guillaume Vipart, seiproeur de Launay, et de Jacqueline d'Ancre, qui lui donna cinq enfants. Guillaume deClinchamp, l'un d'eux, seigneur de Caudecôte et de liazoques, épousa I- rans, Jean , **M. de Barville de la maison de Livcr était encore seigneur de Bazriques. Le Bosc-G'.eret était un fief possé.b' >!**ans ces derniers temps par M. Duval de BoscGueret. maire de Basoques en 1817. B.\ZOQUES, rant. do Thib< rvi![!]b.% h 1S2 m. d'alt. — Sol : aliuv. ancien. — It. dcp. n*20 doDamville à Pont-Audemer. — * hab. — Surf, terr.,585 hect . 4 col ppal 0,511 fr. — Rcc, ord. budf[^]. Id 2, j83 fr. — Fercep. de Boissy-Lambervîl — [f] et rec. cont. ind. de Thiberville. Ecole mix. do 11 enf. — Mai?on cVkicole. Parois, .suc. Prcsbyt. — - Bur. de bienf. Dist.en kil.au cb.4. dcdép., 50 ; d'arr , 1 ib cant , 9.— 3 perm. chasse* — 3 ài bois-sons, Dtipmdemccs: LA.BoN>'CTEitiB,LS Boso-Oo HET, LKs Boissons, Cauhecôte, la Grand Hue, les Loulains, la Mars-Autour* i "Val- Ricard, la Vastinb. Agriculture , Le sol est un des plus fertilt du plateau du Lieuvin, céréiiles, iins. 10,000 pieds d'arbres ii cidre. Industrie : On fabrique des ÎVOG9 et de toiles. — 10 Patented», Archid. du Vexin normand. — Dot. h baill. de Gisors. — Vie. et élec. do Lyunî*. — Dioc. et Pari, de Kouen T.e nom priinilifest Bel Fuissel du latiu JJellum facile[^] belle pierre à iusil. Ou trouva en effet dans cette commune une nbondance

ren»ar(|uable de pierres à briquets. lieauticel-en-L.)'on8 était dans
Yorig^ne une lande ineuUeet stérile, hérissée de silex pyroma^ues. 11
doit sa fondation au défricliement et aux plantations opérés par iet»
moines de Moruaier (1). On lit dans la cbroniqu de cette abbaje, tome
zit des bitteriens de France : < L'an de rincarnaion du Seigneur 113-1,
« le roi Henri vint visiter ses moines de f MortcmiT, li'ur dorinn une
trrrf^ rl!in«« la « Jatide de Beifuisscl pour y con.xtruire une « grange.
> t Vers le même temps, l'an de l'incarna« tioii du Seigneur 113H, le roi
Etienne prit « le lieu de Mortomer et les frèressous sa *. protection et
leur accorda avec une grande « bonté tout ce que le roi Henri leur avait
« donné... » Cette chartre datée de Lyons eut pour témoins l'évêque de
Carlistf, Mathild-'. feinnio du roi et Galéran, comte de Meulau et
d'Bxester. Lorï^ipi*-^ '""'">^f'y. fottiite d'Anjou, eut conquis la
Normandie, il augmenta la concession faite aux relig-ioux dans la lande
de Beauficel : son fils Henri II, alors (ju'il n'était encore que duc de
Normandie, ajouta 80 acres de terre aux donations précédefitef* (1)
Ui> »^ii « n.-tu ol)8*rvatcar a constat* qu«* U'* dont l.< . -rr.uiui.r M-
«■.m;'-'-(i^rosqu* om luM* fiurril otit •»((• i»!;!!!!)-* tlf niriïii d
homme i nous n'Leïiiwu* pas un iii.«r:iiit à eu attribtMT la plantation
«uz Cille* raio» û» ilurteoior. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.79% accurate

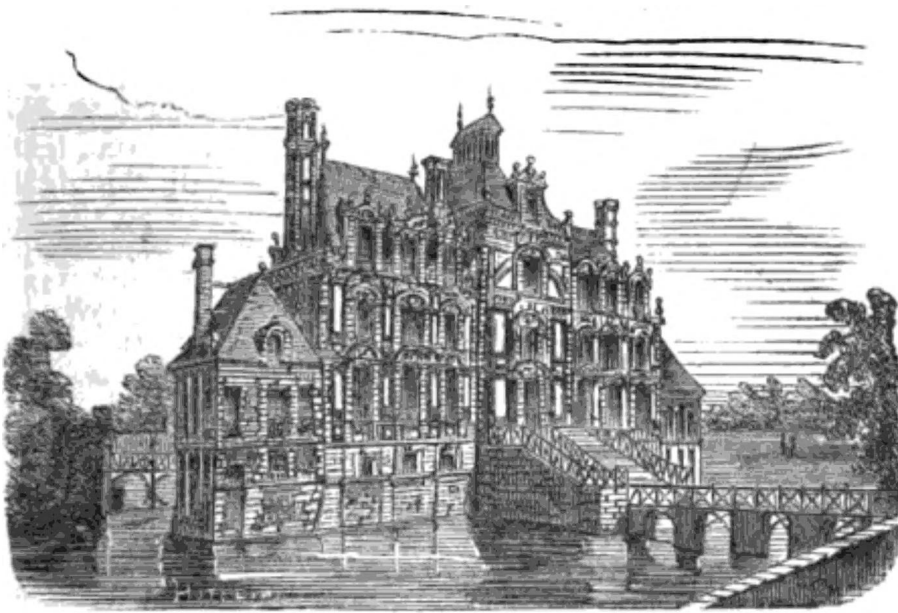
BBÂ — 2S1 » BBA Bb 1202, Philippe-Auguste confirme à
itnUmr les donations et priTilég«8 de rab> i • de Mortouier et fait mention
de la çitàûge et des terres qui se troavaieQt dans I& tft&de de Beaaficel. Ao
bout d'un siècle et demi, toute cette hn de avait éit» phmfôe ou défrichée,
des tt'iTcs avaient éto distribuées aux colons et un villa|:e s'était formé; on
b&tit alors l'é.iîiê dédiée à la Trèe-Sainte-Vierge et le K'i donna, en 1293,
une acre de terre pour faire an cimetière (1). D'apr.'.o Tjno f*harte de 1313,
les habitant.^ lieBt-auflcel-en-L^'ons étaient chargés enTen le roi d*ane
rederanee do 3 gerbos ou <l'«D boisseau de blé (2). Jean de FraQU«, oicè
duc de Koruundie Ht 1^, et rsrelievéquò do Rouen so dtaputeffiit le
patronage de Beauflcel, mais ils innsigèrent en 1343 « pour celte fois seu<
lement » sans renoncer à leurs prétentions respectives. Laconte^tation sp
renouvèla en 1350, après Usiurt de Philippe de Valois, entre Blanche
d'BvKox, sa veuTe, et Guillaume de TÊsîrijige, archf^véqno de Rmien ; le
ri)i ve\[- vo^a l'affaire au Parkm^ut de Paris, devant l«qul l«B partise
transigèrent lo *M noV'mlire 1382. Le patrona£:e devait être alternatif entre
l1» toi «t le prélat diocésain, ot cepondant Itiuteville, lils de Guillaume, et
à (1) M. ie Frérftt peua« que la plue graude partie > Beauficel échut en
partage à Jeanne d'Estouteville, dame de Bcatimont, qui épousa Jean Martel
de Baoqueviile, seigneur de Rames et d'Ausaeville, dont elle eut François
Martrd, mort sans prospôrité. La seigneurie de la paroisse de Beauficel
devint pendant quelque temps la propriété de)a maison de A'ieiix-Pf>nt qui
ro!>tint probablement par une allianceavoc lafamille Martel de Bacqueville.
L'église d'Auzouville, vicomté de Rouen, renfermait autrefois un tombeau
sur lequel on lisait: « GistKené de Vieux-Pont, écuyer, < sieur d'Auzouville
et dej^eauileel qui dét(re dM arbalétrim, as trouva à la bataille de F^rmigny
«i combattit 4 la journée da Quîaegale en 1479. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.23% accurate

BEA --23^— BEA de cette famille était en 1680 venvo de Pierre de la Varie, soigneur de Bézu. L*arehevêquo de Lyon prétendait à cette époque être primat dos (îaiilcs, landis (jiio les arulic'vétuies de Rouen, comme primatsde Normandie, ne voulaient reconnaître d*autro supL-rieur que le pape. Kn 1(V.>7, Claude do Saint-Geor^os, archov^quode Lyon, voulant assurer sa suprématie, donna d»'s lettres de provision pour la euro do Boaulicol qui était en !iti;?(^ entre doux prôlres; Jacques-Nicolas Colbert défendit les droits de son église : un arrêt dut Conseil d'Etat du 12 mai ITOi se prononça en faveurdosan li s *ques de Rouen et déclara qu'il y avait abus de la pari de TarehevêquedeLyon dans la provision qu'il avait faite do la cure do Heauficel. D'après un aveu do 1704, Beauticol était un quart de fief noble, portion du Hef de Mau repas (1). /"iofs. La BuuYiiRK est cité pour la première fois dans la déclaration des novab-s faiteen 1469dont nous avonspui lé. l.a 1528 une eonte«t:iti>in s'éleva entre les clianoins do Blainvilie et le seigneur du iiefdela Bruyère au sujet du patrona^re de la chapelle Sainte-Catherine do Maurepas. En 1540, dans la liste ûe^ terres tenues ituement du roi et essartées de la forêt de Lvonf?, il est fait mention de la Bruvorc a Beauficel ; et dans un aveu du 25 juin 1551, il est dit que le fief de Maurepas, assis à Maurepas et Beauficel était autrefois partagé en quatre parts qui avaient droit do présenter alternativement à la cure de Bêftt-la-Forêt; le premier quart appartenait aux chanoins do Blainvillfl et le second devait éire celui de la Bruyère. M* Jean Dieuport, sieur de la Bruyère, président en l'éloetion il.- I.voii;^, olitint en 1015 conlirmatiou du droit de colombier à pied sur une pièce de terre se trouvant dans le fief de la Bruyère. 11 obtint aussi la]wvraission d'éditierun colombier dans l'enclos de sa maison et sieurie de Beauficel. Selon un aveu du 7 novembre 1618, le quart de fief de hiuiliort dit la Bruyère a droit de présenttr aternuiiveuifiit nwc le sieur de Maurepas à la cure de Bézu-ia-Forrt et à la chapelle do Sainte-Catlierine dffi eiDAUMLilSâl^II^ Borné au N. par celui de Bernay« an S. par celui de Ruiib s, ;i TE. l' U' b^v- cant. do Beauniont-le-Iioger et de Couches, et à l'O. pHP celui do Broglie. Tofiog. — Suf. ten it. Le canton est cou/'é dans la direction du S.-O au N.-E. par uu vallon sec au

The text on this page is estimated to be only 16.79% accurate

BBA -1[^]. BÈÀ ' ChAleott do 6#auinmnil. li[^] n* 8, par Granehaîn ; n« 63, du Sacq à. îçrTièrt'-s'ir-Risle, par ?t-Picriptinn. — Nommonf 1 cnn[^]liler jréuéral et i conseiller d arrondisseim. /"(•ij. adin. Pt financ. 17 coniri;unrs : Ajou, Barre, Beaumesnil, Bosc-Reuoult, ÈpiOijay, Gouttières, Grandchain, Jon'iBert'ts, Landi piM'ouse, le Noyer, St-Aubin[^]««-Have?, hi Roussiéro. S:iint-Aubin-leGniehîird.Siiinte-.Marguerite-en-Uuche, St'''i* rr-'-lu-Mesnil et Thévray. • ch.-l de percep., Beaumesnil et la Barre. Ui eoatrib. du cant. s'élèvent en ppal : Foncière 61.365 1 Pffte» et fenMrw . 8.326 (^ ^, P«noiiiMlh«linob. 11.756 { Pilentes 4.799 / L*8 recettes ord. prévurs aux budp. ûvs Mêrentes communes du canton s'élèvent, pour l8i7, à 47,4S0 fr. ~ On compte IW permis de cha.«!SP. toRtrib. ind. 4 recettes buralistes: À Beau■onil, la Barre, Boflo[^]Renoult et LandeOio.ecci. Une cure À Beaumesnil et 16 paroi«ei. li[^]ruct.pvb. 14 écoles de garçons, dont 1 H[^]ciales et 10 mixtes, 3 écoles spéciales de 12 maisons d'école appartiennent *n «uMBVBCi et 8 font louées. — 868 garT. 1, êons et 408 filles reçoivent l'instruction primaire. Force publ. Une compagnie de pompiers à la Barre. —4 gendarmes, l'brigadier. — 2 .[^])(iotts niusicaleStàBeaumesnilet à Noyeren-()iiclu'. Jnsfilut. de bienf. 14 bureaux de l)i«?nf. ; Epinay, Grandchain et Landepereuse sont les seules communes du canton qui n'en ont pas. A§Heultvre. Sol généralement de mauvaise qualité, niaijrre, pierreux, peu de céréales, bouquets de bois épars çà et là, sapinières. — Comice. /mhisln. 8 moulins à blé. — 3 fabr. de toiles de 111. — *J fa h. de frocs. — 5 fours & cliau.x. — 4 tuileries. — 1 fab. de poterie. — I fab. de vinaigre. — 1 ailtre de chandelles. — 1 établissement de confection de chemises pour l'exportation. — Fabrication do clous à la mécanique, d'eau-de-vie de cidre et de sabot.«. Commerce de lin, chanvre, lil, toiles, bestiaux et quincaillerie. — Foires et marchés à Beaumesnil et à la Barre.— 807 Patentéi, Dépendait de l'acliid. et du doy. d'Ouche, — du dioc. d'Evreux, do la vie. de Beaumont-le-Roger, — de Téleet. de Bernay, — de la péiiér. d'Alençon. Son importance s'est accrue, en 170:;, de la réunion de SaintLambert, et en 1845, de l'annexion de Pierre-Ronde». Le nom latin «le Beatimesnil , Bflhiw il/a»ii/f, appartient a l'une des catégoies les plus récentes des noms de lieux. • 31 Digitized by Google



The text on this page is estimated to be only 16.89% accurate

B&A * 284 — Beaumesnil dépendait originellement de l'union de la Roche-Fort, et son où-lis, rattachée à saint Nicolas, a emprunté son patron à l'église bâtie dans le château de Boautnont par Ko^eer-le-Grand » châtelain de cette ville (1). De Robert, comte de Mtnilan, fils de Rotror, ce doniaue passa à (talan. comte de Meulan, son lils, puis à Robert II. son jv^etitfils ; Jeanne de Meulan, fille de Robert, l'apporta en dot avant 1191, avec Elbeuf et autres tiefs, & Robert II, baron de Harcourt, son mari. Robert II, dit le Vaillant et le Fort, eut pour lils aîné Richard 1^e, sire de Liarcoart, d'Ilbeuf et de Heaumesnil, chevalier, qui épousa Jeanne Tesson, et il eut plus d'uns enfants. entre autres Jean, Raoul et Richard ; il mourut en 1242, et ce fut Iroisînie fils, Richard 1^e du nom, qui eut en apanage la terre de Beaumesnil (2). Ce seigneur épousa Jeanne de Saint-Célerin (3) et l'on cite de lui deux chartes en faveur des Templiers de Renneville, l'une de 1255 et l'autre de 1271, enfin il assistait avec ses deux frères à l'Échiquier de Pâques, tenu à Rouen en 1280 ; son fils aîné Robert II, sire de Beaumesnil, est compris dans un cartulaire de 1287. Or après son décès arrivé en 1313, il fut inhumé dans l'église Notre-Dame-du-Parc, où Ton voyait jadis SiWi épitaphie. Il avait épousé Jeanne de Villiquier dont il eut deux enfants : Robert III^e du nom qui suit et Marguerite d'Harcourt alliée à Baudouin de Créquy. Robert III est mentionné dans divers actes, de 1340 à 1340 ; il épousa Jeanne de Prunelay et combattit vaillamment à la Bataille de Crory, aux désastres de laquelle il eut le bonheur d'échapper. Robert d'Harcourt IV^e du nom, fils du précédent, sire de Branmesnil, est qualifié chevalier dans une quittance donnée par lui le 6 février 1369 et scellée d'un sceau à deux faces (rhombe) ; lors de la revue (ju'il passa dans l'abbaye de Couches le 1^e février 1371, il était accompagné de 4 chevaliers et de 1 écuyer ; il siégea à Tichiquier (L- VM), devint maréchal de Normandie et fut élu au siège de Curtlage par les Génois en 1390. De son second mariage avec Marguerite de Mauvoisin-Rosny il eut Robert qui suit, Pierre de Harcourt et deux filles. (1) Le culte de saint Nicolas, d'origine inconnue à l'église (I Occident) en répondit au Nonnaix le qu'au XI^e siècle. (S) C'est lui qui lut la tige des Harcourt-Beaumesnil (3) De ce mariage naquirent quatre enfants : Robert m ; Kuoul, auteur de la branche de C. irnlinii ; Alice, mariée à Hugues d'Orléans ; et Jeanne, mariée à Fmilquei de Champagne. I Robert de Harcourt, sire de Beaumesnil V^e du nom,

seigneur de Fumechou ot d.* Barre est msntionné en 1307 Uitiis les vcg:;
très de récliiuier; il périt avec la fleur j la noblesse à la bataille ou p!utoin
front < 1411; il mourut ci>mme son père et son ai«'i et comme avait mérité
de mourir son hisaiou ' di" 1,1 rii -'Tt du pur si»n m:, riagf» avec «itiill iM
111, UîTouriebij, solffnexx «le Mariicîif l't ilr r>!atat]»auU. ch«vatier el de
Jenne de Harcourt. vi\ M. L ' Pi' V M. Nous nuu^ .iss,.i i.ms »le ?TnnJ
roëir un vœu «•inis par savant d« voir k d"* 'jj* ci-s quatre j)«'ist>iiH.«'^

The text on this page is estimated to be only 19.81% accurate

BEA —235— BEA jm rendo sa terre de Beanmesnil en 1458 (fimm< h (lit La Roque (1). Connue Jean de Touruebu avait encore le titittd de seigneur do Heaumesnil en 1474, dans nn procès :i l'Echiquier, avec Robert éeiaFerriere, il faut rectifier le n^cit de llùtorieii de la maison de Harcourt et froire que rm3.n, Routof (t Beaumesnil, et il mouîtle 10 décembre 1508: il avait .«pousé en »?^ades noces Philippe de Gueldres qui, «1514. était qualifiée de reine de Jérusa■-^^t de Sicil'.' (M de dame de Bcntini'-snil. û 1520, cette reine honoraire prit le (oîlfaa coaTent de Pont-k-Mousson, où elle ^ irat en odeur de sainteté i*n 1547, àTàge ^t«atre-viugt-cinq ans. Ô«ode de Lorraine, Y* fils de René, duc vMiuse, comte d'Auroale et marquis d*Ell^uffut la terre île B^aiimesnil, ii partir de l'^O; il épousa Antoinette de Bourbon^ftidome cl mourut en 1550. René de Lorraine, son sfptiènio fils, eut Bfiuiuesail eu apanat^c avec le marquisat fBbwf ; il fut chevalier de l'Ordre, pénéfsl ile« hmli-ivs ; il é)ihL> de 1 1 Couture, au Mans, et un autre François, colonel du régiment de Béarn, puis lirifradier des armées du roi, ^ui mourut en 1702 dos bIr?Piire3 qu'il avait recues au combat de Frédlinghen ; Bouton : «f* azur à la fanée d'or. Erard Bouton de Chamillv était mort on 1080 et sa veuve possédait la baronnie de Beaumcsnil lors d'un aveu fourni par François do Lorraine, prince etcomte d'Harcourt, dans lequel on cite les 13 fiefs ci-après relevant de Beaumesuil, qui étaient en mémo t«;mps justiciables do comte d'Harooourt, savoir : Le Long-Essart; Le Homme, à Vieilles ; Le Fief-de-Brai ; Le Fiof-de-la-Hiette, à Landepereuse; Le Bois-liicher, à Saint-Lambert; La Rue-nu-Tilleul-en-Ouche; Le Plessis, à Thevray ; Le Mesnilotte, À Combon ; Le Fief-au-Blanc, h Graachain ; Le Chastellier-Saint-Pierre ; Le Mesnil-Tranchemouchc ; Le Chastel-en-Ouche, à drandchain ; Le Bois-de-Beauflcal et le Boia-dn-Bnc, à Croville. Pour compléter la liste des fiefs relevant de Beaumesnil, il faut y joindre la Joan(1) I>e duc d'Ellteuf laissa la jouissance de Beaumesnil, pendant tout le temps qu'il posséda ce itonuène, u i^jd frère nuturti-l René de Beaum'^siil qui fut pnrr.tin d une cloche au Orostheil en I5b5, avec Ann

The text on this page is estimated to be only 13.52% accurate

BEA iiu ic et un Aofau Fuyol qui fut Toccasion t\»u
i»r<>i!<!*s.ju',t' It? '2 août lOiiS'l) Franci>is Boulon, orale de ('liauiillv,
vocueillit la baronnie do Beaumcsnil dans la suoc / ' faste de gueule» , att
lamùet de '.i pcndnuti du inniu'. Armand-Louis-Fruneois-Edme de Béihuue
Charost, fils du duc, monta sur rêuUafatuI, à l'à^e do vin;,'t-trSully, qui
convola en de ser>>ndes not * s avec le due dt' Mont momnrv-I. t val
auquel elle apporta la terre de In-auniesnil. . L'é{?lise, qui était à la
présentation du seifjufur, fut reconstruite par les soins et au\ frais de M. le
duc de Moutmorencj-Laval. Aujourd'hui le ch&teau appartient au comte
Rodolphe- doMaistre, fiU du célèbre comte de Muistre. Au mois de
septembre 1833, en réparant (1> Ou le cite pour prouver que 1«6
r*(ievalu^es duet .-iiix sei)nieun neae preBcraieat Ko -1., PrëvitM. îiatËit
L. I>fli».l<> .n L. l'a>*\v. La recoanaisRapce de« habitante du Cher lui a
é|«vé un muDanent imr eouacrijAioa dans le jardin publie de Bourses. BËA
un chemin vieinal sur le territoire de commune de Beaumesnil, on a. trouvé
so une racine d'arbre environ 5,000 médaiil romaines presque toutes du
temps do Ga lien. « Boaumesnil « diiUurscl dans son /it « (oîre de Rouen »
est un bourfr rocomniaf « dahle par Son château, un dos i>lus i c.iri « liera
de la province, entouré de fossés a fond de cuve et pleins d*eau. On y tient
o u p^nit marché tOttS les lundis âo l'a n néo. Nous ainnions comme
d»'riiier fli'Mail i\i la juuidietion de la haronuie de li<^aumesni s'êtxîndaît
sur sept paroisses et fin»», dans I< r ti:"i*iMU, existai» une chapelli' di-fl i
'-o à Ni» tre-Dame, qui était à la présentât ion du '/. Bo-< -Rk ueu p l i ait
eu 11>/' 7 * ni»in de Busv-Jtcr/iicr ; il a\ ait pour seigneur Outllaurae du
Bois, qui se présenta k la montre tenue à Beaumont »(à cfiein/, gnniy di'
jari'h'nf . > On trouva qu'il n'était passufiisarumetii armé et on lui
recommanda d" faire le service et de s'armer le mieux qu'il pourrait. L'année
suivante, Guillaume du Bois lot anobli et paya une taxe de V livres; un
«iècle après, un membre de cette famille, Ouillaume du Bois, écuyer, avait
encore la sei<:neurie du="" il="" poss="" avec="" scs="" coh="" jusqu=""
six="" fiefs="" pour="" ic="" quels="" la="" tax="" livres.="" bois=""
blasonnait:="" de="" sable="" l="" ml="" a="" d="" avant="" une=""
demoiselle="" avjii="" pierre="" pigace="" er="" sieur="" parfouru=""
et="" lui="" avait="" apport="" les="" mare-aux-l="" des="" petits-
monts="" saintaubin-ie-guicliard="" celui="" bo="" le="" bosc-llicher.=""

janjnpppe="" lacm.="" haut="" goutti="" mare="" s="">|' AuiiiU'le-
GuicliarU . Digitized by Go ,

The text on this page is estimated to be only 17.24% accurate

BEA — 237 — BfA Es 1684, le Bosc-Richsr«raleTaiit de Beaume^nil, appartenait à an sieur Pigace, descendant de Pierre dont nous avons parlé. Le\$ ariues de la famille étaient : de sable fatcé d'f'rgentf aecompagtté de trois molMet é inéme. § 3. l'ir.RRE-Ro.NDE. ie 10 mai 1845, la commune de FicrreRoadeiîété réanie à celle de Beanmesnil ; elle avait cesse d'être pamisso nn nioriit iit itU KéTolation ; aou C"^\so dédiée à saint fjret à saîiite JuUtte, suppose une haute antiquité et une origine inèrovinfrienne, et «OB nom latin Petra rntunda indique une riilade fondation romaine. Le seigneur de Beaumesnil était patron la paroi «"çp (pti rclt^vait tTR, u CoUR-VIGNEHON, LA DuQUBUIBi t« ii \3t iicmébigae, Uiêtoin de Conohet. FUTBL, LE GrANI>-CL0S, LA GrIMONDIÈRK, IA HAFETIÈRE,LAHARANGl-KE, LE LiEU-PaTTET, LA MaKAGÈRE, les MISTtNIÈRES, LES MoNTS, LE NOUVSAV'UOMOB, L'OVSSINIÊKB, PlBRRBRonde, les Rkxcontre?, KoriiKFont, Rotrai LA Sapaie, Saint-Lambert et le Tertre. Agriculture, Céréales. — 9,000 arbres à cidre. fiifltisfn'p. MeViov (Jo c i?, stations à Roroiltj et à Beauniont-Ic-Ru^rr. — R. inip-ii** 13 de Paris à Cherbourg, par Ecardenville etlaRivièreThibowville. — R. départ, 10 de PontAuderaer k Evreux , par le haut de la Rivicre-Thibouville ; n» 13 de Bernay à Luuviurs, par Beau mont-le- Roger. — Chem. de gr. comm. n" 11 de la Rivière-Thibouville à la r. dëfjart. n° 9, par Nassandros, Beaumont et Ajou; n° 29 de Rouge-Perriers àEeardenyille, par leMesnil-Pipart, ne sort pas du canton ; n" 31 d'Evreux à Beaumont, parClaville ; n** 48 de Conches à Beaumont, par Barquet; n*61 de Beaumont à la lifne n" 8, de Bernay à Verneuil. — Chem. d'int oom. 38 do la Perrière h Romilljr ; 38 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.33% accurate

BBA - 238 — BEA de Bernay à Beaumont ; n°66, de Beaumont au Orosth<>il. Popul. 12,100 habitants. Ihv. adm. 22 communes : Bflaumont-'oRfi^Tf^r, Viiwc, Birqn(^t, Boanmontel, Uovvillc, Bray, Cuuibont Ecardenvilie, Fontaine-'la>Soret , Goupillèm, Orosley, la ñions>;ive, Launay, Nassandr 's , rcrriors , I*Jessis-Sainto-Opi»ortuno , Kurailly-la-Pathenayo, Roujro-Perrlers, Sainte-Opportunodu-Bosc, Tbibouville, Tillcul-I>ani«-A^ns, !*> TilliMtî-Otlion. — ti rh.-l. i\^t. à Beauniunt-lc-Ilogcr, Barqueiel Goupilioivs. Les contribution» du canton en 1867 sont «n principal. Fonoière Li5,171) Porte» «t fenêtres . . . M.940/,- n,j. Perwniu-lles el mobilières. \ii,9M\} '***'^*** Putcules 14,817? Les recettes prévues aux burl^ctst des différentescommunos du canton s*élèvent, pour l'exorcico 1807, à 80,31SIV, les revenus communaux y fij^urent pour 10,388; on compte 235 permis de chasse. Cnntrib. indir. A buralistes à Beaumont, Barcj^uet, Goupilîères et NassaniJres ; ch.-i. de Recette Beaumont. Div. ecclêi. 1 euro à BMumont, 10 paroiss, succursales, Launay est réuni à Beaumonlcl et Tilleul-Danio-Ag-nôs à Borville, Etnhlis. (le hicnf» 10 comunos ont dos bureaux «le bienfaisanco. Iiutriict. fniOI. 7 é(;oh:'s spccialcs de:.'invons dont une libre, 10 écoles mixtes, 7 êe'.|< > spéciales de filles. Les * '>mmuncs pi»s>èijent l'J maisons d'école et en lo-icat une. — 775 garçons et 035 filles fréquentent les écoles. fJir. judic. 1 juffo de paix, 1 j^reffier, 2 notaires, 3 huissiers» 1 commiss. de pidice. Et€ €i. 401>5 électeurs de la S* cîrconscrip. électorale, nomment \ conseiller gén. et 1 conseiller d'arroud. Force yubl. 4 gendarmes, 1 brigadier, 9 comp. de sap.-pomp., dont reffectotîf est de 353 hommes. Hociétés musicules. 4 à Beaumont , Braj' et Combon, 1 orphéon i Beaumont. Af/ric. Céréales, c^)lzas, lins, racines foQrapère.s, jirairies et bois. — Comice. Indust. Tissaffc de toiles de lin et coton, carrières do pierre, 10 moulins à blé, dont 2 il vent, 2 moulins ii huile. 0 fil ittirps de colon, S tei liages mécaniques de lin, 2 moulins À huile, 6 fabriques do b'u^Mes et chandelles, 7 tanneries, mégisseries et eorr iicries, 1 verrerie, 1 sucrerie, 0 blanchisseries, 1 fab. dedmps, 9 briqueteries et tuileries, 2 fours h chaux. Cominerre. i éréales, chevaux, Anes, bestiaux, colza, tuile, laine. Patent., GSft. Fùira à Beaumont (voir la eommuiie). BKATJMONT-Un-IlOO SOC» auquel la commune de Vieilles a éto réuni en 1895, était avant liOl une peti « Tille .siège d'un hailliafre, d'une vie. et d'uiteser^ . — elle dépendait du dioc. d'Evroti — dt

l'Archid. du Neubourç, — du Tari, de liouen •T^de la Génér. d'Alenoon. Le nom de l'i antiirvnt appMi'Hent è la langue que parlaient nos pères pendant l'occupation romaine, dès le v* ou le vi* s èele; il y eût sur le ten-ii 'ii " d.> ffrlm-tnf , commr un disait alors, un prejiàcr ctabliiiseuieut chrétien qui est resté lonjartemps]> iroisse, sous le nom de S iint-Martin-des-Poi ces ; les paroisses de Saint-Léonard et de Saint-Aubin, qui sont certainement antérieures aux Nornjands, ne furent fondées qu'un j»oii pJua tard (1). Enfin la paroisse de Saint-Nicolas ne vint qu'en suite. L» Bourg-Dessus paraît avoir été les nojao de la population primitive. Sous les premiers chefs normands, après leur étnblissement et leur conversion, Beaumont resta dans le domaine ducal, et il en fut détaciié vers l'an IOOS, par Richard il, pour servir dedouaire à Judith de Bretagne, sa femme. Quelques nTHK' 'S ;i|»rA? t, on 1017, la pieuse .Tudith comprit Beaumont dans le nombre des domaines dont elle dota son abbaye de Bernay rt le plaça au preniet- rnn^-df sa charte, ce qui confirme ce que nous venons de dire de son importance relative à cette époque. Vers l'an 103), le moine Raoul, fils ou parent d Honfroy, seigneur de Préaux ctde Pont-Attdemer, fut envoyé de Fécamp pour gouverner l'abbay d.- Hernay(2). Peudaut sou administration, la communauté qu'il dirigeait abandonna a Honfroy et 51 >'S fi!> , .l's d.)iininine'; de Vieilles, de Beaumont et de Beaumontel,moj'eunantsaus doute des compensations équivalentes dont l'histoire n'a pas parlé. A partir de ce moment, Honfroy prit le surnom de Vieilles, cl de ses «leuxfils, le plus jeune s'appela Roger de Boiiuniont : Robert, l'aîné, ne porta jamais le n<ni do lii'aunvvut ; il fut assassiné de trùs bonne heure par Roger do Clôrcs (3). Nous nous séparons ici du savant lli%Le Prévost qui suppose (lu'Honfroy aurait usurpé le domaine de Beaumont, et douj»)>enson8 au contraire que la cession de Beauili nciinrioit av.iitdes lors uiw certaine irojJOrtat»c«, Inis^j;ij de Beaumonte), sa Toiliie, B«t eUtii ou un iliiuinulit'. < 2 Kii)048. la inoio« Raoul était abtjé du lleit*9»iiil* Micht-I (.J; Honfroy avait uis lroi>ionM} fiU. nuoiin^ Guillaume, niei it ionué doiw lacharte de loodalioa de Préaux, comme ayant rç^u uu soufflet a l'occasion de o«tle IOD* dation. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.35% accurate

BEA BEA mont par les moines de Harnav au puissant ' Hooftx>J,oe fut pas arrachéo par la violence, qui aurait goulevé l'indignation grériéjiic, mais qoe ce fut une excellente mesure poliWftÊt iBipIrée par le due Robert Ittî-onéme, quisentaitlani^oessitode fortifier et fl'aprranèr U pui«sance d'HoAfro.v et de sa famille, ponrutarar Vâ^ncmMit àwêon ûin natatel, ijailUume; aussi nous voyons, dès 1010, les fâi d'Honfroy (kraser, dans une bataille, la paîisanctî Jes tumles de Couches et sauver l* jeune duc. Ij]iosition stratt'i^iquc do T^oamont et do kJ dépendances avait donc, suivant nous, été «Uée par les religieux anx vaillants sei^m-^ r tion occiàrt'aledo nio-de-Frarice (3). il assi.sta, on l'hi a i u&sembiée de Liilebonne, où tut dëndcerexpédition d'Angleterre, ponr laquelle il fournit GO naviros. Ccmgneur était un des conseillers intimes ^OoiUaDme-le-B&tard, auquel il était tont iéxoné; il ne prit aucune part à la conquête •le l'Angleterre, son maîtro l'ayant prié de rwteren Normandie pour assister Malhilde ^iis le gouvernement du duché, mais il *uit représenté à la bataille d'Hastings par fils aîné, Robert de Beaumont, qui fut «fepoii le célèbre comte de Meilan, premier oioirtre de Henri I". roi d'Aufrletcrre. £a 107&, Eoger de Beaumont qui avait n liberté. Vers 1094, le vieux Roger fatigué du monde, se retira à Préaux où il embrMa la vie monastique et il y mourut quelques années aprtS?, àjré d'environ qun* P-virifrts anS. Robert, coinlo do Meulan, lu.-- aîné do Roger, hérita du domaine de Beaumont, et son frère puîné, Henri, eut la terre du Neubonrg. Eu reconnaissance des services rendus par Robert de Menlan à la bataille d^Hsstings, Ouillaunit» lui avait donné le comté de Leycester, qu'il transmit h son second fils. Pendant sa feunesse, Robert prenait le titre do Robert de Beaumont, et ce n'est qu'i» partir de 1082 qt'e nous le voyons jirendre la qualification de comte de Meulan. M. Le Prévost en fait l'un des personnages les plus puissants et peut-être le politique le plus accompli de son temps, aptes toutefois son souverain Henri I", dont il fut le principal conseiller, comme son père avait été celui du conquérant. Robert de Menlan manifesta dans tontes les occasions son antipathie j)our RobertCourte-Heuse, et il embrassa ouvertement la cause de Guillaume-le-Roux; aussi, lorsque ce prince envahit le Vexin français, an lieu d'imiter la plupart des seigneurs du pays, qui lorniôrent leurs portos aux envahisseurs, Robert leuronvrit toutes ses places fortes (1). Oiiillaume, comte d'Evreux, et Raoul

de Conches, qui étaient partisans de Robert Gourte-Heuse, profitèrent
d'une absence du comte de Tietoum. s Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.27% accurate

BEA Il avait «'pousé en premières noces Tiodo- I childe do
Ti>snj, (liril répudia l)icnl6t, jioiir ■ épouser en 101.C) Klisalioth de
Verniandois, fille de Hugues, comte de Vern^în ! i , dont i il eut neuf
enfans, et qui cependant lui fut I enlevée par Guillaume de Varenie, comte
1 de Surrey, avec lequel elle se remaria et dont j elle eut encore trois
enfants. Cette trahison causa le plus grand chagrin à rinfortuné Robert qtii,
à l'exemple de son père et de son aïeul, alla s'enfernKT ,t . Préaux et v Unit
ses jours sons l'iialiit tuo- '. «astique le ") juin 1118; il laissait dtux ii!s |
jumeaux, rtaleran, liér-itor des don)aine>de , France, et Uobert, qui eut le
coiutr de Le^ - ■ cester et, yav sa, foiiiUic, lo doiuaiue de Breteoil. Après la
mort de rii"ritîer jirésonipiif dilu courouie d'Angleterre, qui avait péri dans
le naufrage de la Blmehè'Ntf, Qaleran, •comte de Meulan et de Beuroont,
^'assoeia aux seigneurs normands qui se lipuèrent en 1123^1 la Ci-oix-Saint-
J-eufroj, en faveur de l'héritier léfritinie, (iullaun»e Clilon. A cette
nouvelhî, Henri revint d'Anirletcrre , s'empara de Mont fort ei pendant ^u'il
empurtait Pont-Audemer. le conté Galemn s'était en- j ferme dans le
chi\t(Mu de Vad ville ;iver(*ulde ((t eomidéte- 1 ment battus par les troupes
du, roi. ! (ialeran fait prisonnier fut conduit en ' Angleteire et foreë par
Henri 1" de donner ' Tordre à Morin du Pin de rendre iromédia- I tenient
Beauniont. 11 ' lii lilireet réconcilié j avec Henri en 1130, puisqu'il m trouva
à i Ljons auprès de son lit de mort, et qu'il accompagna le i'orps de son
niaitre à Tabbaye de iieadiiig > 1), où il fut intiunié. Déjà Etienne de liiois,
favorisé par son frère, l'évêquede W'iuelteter. s'était emparé du trône «'t
avait t'ait main basse sur le tré- ! sor, quand (Ialeran. dél>ar(|ua en
.Vuglcterre ' avec la dépouille mortelle de Henri. j Le eonitrodnit do sa
vigne de Beaumout. i)eu\ oiUciers attachés à la personne du e(imte
d(»nnerent au même élaldissemeut la terre du Ciiudraj à TontAudemer et 20
aerias de terre, 4 Epaignes, qu'on leur rena même année, (ialeran donna €
une l'ente de 100 s. do Ihuenntjis |ari(b-rau-iii(s 'Aiwuh'Oï mois d'avril lltki.
~~C'était le t^eigneur ii» grand, le plus riche et le mieux tdllH toute la N^U~~
~~nir* riilii", 11 laissa (L» son ria;,'e avec A?ne< de Montt'ort l'Amaury" lils et~~
~~trois filles. ' Robert H, son fils aîné, lui succéda '4 ses diuaines de~~
~~lie;uimonl-le-R»"»»?»*^!», Briuuue et de Pout-Audemer, uus^fi bien dans~~
~~son comté de Meulan. peu après la nu rt de smi père, liolici parait comme~~
~~téraoiu, avec le cui't^ delA^ roisse de Saint-Nicolas de Beaumoifi^ la~~

donation faite au pieux de la Trinité p-irnn;tj:c de la luunière. Il était ou
 S^en 11(»7 avec le titre de connétable. A ^rentré datis sert rentra tiais une
 partie dS^biemi, il u& recouvra pas sa fortereaâ# Beaumont, dans laquelle
 le roi Henri If 1 une garnison. |-'n 11^0, («uillaume de la \'. jja^a muids d*'
 frouteni et d"avt)inc. jiavaïl le jour de la Saint-Hemi en son gieuert
 Beaumout, 28 i. de rente en monnaie a/i cours à Beaumont, à prendre
 snrtMS lemi 1 1 1 C e; lût probablemiant la dupetajn du comW (2) Pour
 accomplir «on vecu il cootiitecia à bfe dation du VataM«, fait«> par
 l'impAntliww'MHH sept ans :iprsent*r S Ix'il H emnnie ut» ju rMuiuiig»'
 de JX'U i:i li- iiotut» hii-lunqmf J*" commune du Nojer sur ItqiwUe il élah
 alMi Digltized by Googl^

The text on this page is estimated to be only 14.04% accurate

BBA - 341 •àe Poni-Âuiieœei., permission de pêcher àeu% (oit la semaine dans l«s mdx et éUngs d< Beau mont; enfin un JiMe ou fêrmjer » Beaumunl. V«n la même épçM^ae , le comte Robert voulant récoiipeiisi T Oautirr ilf l'euquorQiJesde ses servic6«, lui donna une mesure « BeauBOBt , areed^MitreB inuDeubles detafb«^ de ^sdouiainea. Robert prit la croix âGisors,pii llH8des B>ains de ttailaume de Tyr, avec le» fois 4eFraaeet d'Angleterre et une fuule de ^rinr**» i»t sei|2:n»'nr8 et, dans les hùstiliios anivirent ueite assemblée, il adopta un iBJtnnt le parti de Philippe-Angnste. Son fils Galeraii épousa t-n 118*.*» Mat LMJ»'ni« de Foogeres ; ii partit pour la croisade «» IUO avec Richard-^Ceraï^de-Iioii t.«t il trouva la murt eu Terre-Sainte daot an T>mbat sin^lier contre un Sarrazin. Kn 1190. Bernurd-le-Galloi6 était prévôt Beaniuont pour le Comte Robert, mais le ^i Richard avait conservé la pos^esf^ion t\o tsHU' tille, car daoï« unu charte du uioi» j'oetobw de In même année, datée de Pa-rtae, il nnlonna au sénéchal de N -iTnanm de mettre les moines de la Trinité en IweerioB des ilimea dn monlin Louvet, à iVaiimoDt, que Guillaonie Pipart leur conH-nait. Jean-sans-Terre, proliantde l'ab^nce de Mi frère Richard , se ligua avec l'hilippeAtijfa\$te auquel il livra le cliafeau li ■ I3uiUauui«, ses trésoriers : « nous voua mandons de délivrer à Robert « de Uauterive 50 l. an^cvines pour nos tra» !« va^!\ (pii doivent Terrc qui << niia sa forteresse do !{. (nmtviit il Pierre i\ v M' ulan, second fils du comte Robert. A cette occasion, il écrivit de Falaise le 31 janvier : « 4 nos àomme\$ 'tiiUi^fir Pimt'Audemer et aïu Juifs delà m \$néate viUe, mui vuua mandvm de pi èier à tt PitrrredeJIÊeulemWQi.mffjfevmHpomraekÊ^ n ter l'approi'inioi'it' inent de notre château de u /tfjntnnif. (e» l. vuus \$eront rendvei sur tt les yroduùs de la forêt de /Jrotonne. \uu\$ « avon» déjà eelte somme à ao^ dkuoutum et « rott.^nrez pour lu cuutumnfr Jélinn de l'rfitH.r, u (/m vuu* rendra votre nrtjent. à moins qu U 9 ne voM eaù rendu eomme je le profMifuie mt^ Frantfor resta dévolu a ia couronne de France (3). (I) Chroo. da Saiot-Deois. i2) Piem de Meulen survécut peu à aa tralkison, car il était mort l» 28 moi \HX\ (3) Rul>«r(de Meului «(Maihild« de Cornotuiill^i. ^u tciiiiïii', ri'iluit> ;i l:i p,iu\r« if. retirfT' hl t*n An^!. icrri t i l'I tjureul tju» li^Uf* se< <>iii s dvi roi Jtan, etilnj !nitri >. It manuir d« Thornbuiy el 25 marcs d ardent. Robert était mort «o itii muw que l uu nchf exacteiDcnt la dai* «l l l» lisu û^ aoo déois. 38 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.44% accurate

BEA — ^2 — BEA Les comtes de Meulan portaient : écartelé m./r 1 ff 1 rrf/iffnrlî' fl'or et fl[p r/iieules. mi.v 2 et 3 de sable., au lion d argent la queue fourchée. Philippe>Auguste concéda à Raoul de Rupierre la ri'iit." (Il' 10 l. qu'il avait sur Ips moulins du l'Etang à Buaumont-lc-Kogcr et les 30 acres de terre qui lui araient été données par Robert, comte de Meulan. La charte datée de Vernon , vinfit-seplièmo année du règne (1205^, n'est pas mentionnée dans In catalogue des actes de PhilippeAuguste (1). La rente de 10 l. dont nous venons do parler fut actietée peu après la concession de celte el;i;u tr, par Piri ri' ilo Tillay, bailli de Caen, qui lui-même céda au roi, en 1l'08, les terres <>t rentes de Beaumont-le-Roger en échange de divers droits à Mesnil-Mauget*: IcH moulins de l'Etang se trouvèrent • ainsi libérés (2). Guy do la Roche ayant entretenu des relations suivie? Rvec Gautier de Mondreville qui avait trahi le roi de France, devint suspect et fut forcé, au mois de janvier l'2()C), iion-stMilenient de reconnaître sa faute, mais encore de faire à Philiptie l'abandon de Beaumontnle-Roger ; il s engagea, de plus, à ne point traverser l'Epteou l'Eure sans une permission du roi, et à lui livrer toutes Ses places quand il en serait requis. A l'Echiquier de la Saint-Michel de l'année 1208, Richard de Harcourt déclara qu'il devait le service de cinq chevaliers à iieau■ mont, pendant quarante jours, aux frais du seigneur du lieu, pour In prarde dti ehAteau : iiaemantia taie rti onnammtcede sa dCcUu alion par te Bm, et ton jugea qu'il y avait droit. L'année suivante, l'Echiquier décida que les hommes de Beaumont avaient leur recours à l'endroit du comte Robert, et qu'on devait infom i i mu- leurs droits respectifs et savoir : a si /<>■ /in/jif/nifs stint prnj,ri"(iii)'f's 0 des ('taux eu piynut une redevance nu comie, a ou si lui-même avait ces étavx dans son doit maine. » (3) 11 existe, à la date de 1210, une déclarât ion de Philippe-Auguste, portant que Beaumont est réuni A son domaine. Lambert Cadoc, chevalier ex-châtelain de Onillon, %*oulant acquitter ses dettes, remit à la l'eine Blanche, au mois d'août 1227, un moulin à Beaumont-le-Rr ger. Sous la date de 12Û0, iu>us avons une charte de saint Louis, en faveur de Robert de Metilaii, héritier d^ Pleric: le saint roi contirraa l'a^isignaion consemif auinfois par Philippe-Auguste, et la changea ou pr opriété immobilière; de son côté, Raoul re(1) I^éop. Delisie» OûiH£»u. (t} Léop. Delisle. &i Ce jugement suppoM que le paUfTi BoWianit ronMTTéIR propriété de Beanmont. ! nonça à tontr'

iir.'tention sur l«8 ancienj , domaines de sa famille. Ce même prince iieÛ'a,
 en 120*^, an j»rieui\ de Beaumont, moyennant 50 l. 10 s. tournois, une île
 du vivier de cett<> ville, .nt. nnni 48 perches. U s prés et l'aunaie situes
 s()U4 le haut pi é, des deux côtés de la Risle, ainsi que le cours d'eau appelé
 nwA, le tout contenant 2S acres en dedans des boi'iies posées, ' à l'exception
 du lit principal de la rivière et] d'une pêcherie; enfin les services dus pour '
 la réoiiltc fin foin. Li» ?rir nous sur ces virj7ir.< (1). Au mois d'octobre
 1258, Ambroise, bourl geois de Beaumont-le-Roger, vendît avec le
 consentement d'Eineliiie sa femiie, à Jcjo Goscelin, bourgeois de Pont-de-
 l'.\rche, tous ses droits sur une maison sise en cette dernière ville. I Parmi
 le?; accusations formii l«'«'< , vers i 1275contre Jean de Neuvy, vicon»to de
 Fontl Audemer, on trouve celle-ci. « Un homme ayant été tué a Ri nninnt.
 u sa femme et ses amis allèrent ù lu cour du « roi et en rapportèrent des
 lettres portant « qu'un leur fit bon droit du lualfai; M teur; mais la paix fut
 faite et le vicomte j « reçut pour sa paît de l'accouiodement j « plus de 40 l.
 et le roi rien. On peut prouI « vei- la mort et la paix qui s'en suivit par ! « la
 commune enquête de Belmoni-ie-Ito-' I a ger » (2). j L'inl'ormation eut lieu
 et établit au coflI traire que le prétendu assassiné avait été I siiiiipienient mis
 en prison pour avoir insulté le prévost, il l'issue des Plaids de Beaumont et
 ([ue le vicomte (3) ni personne n'avait reçu d'argent. Lorsque Philippe-le-
 Hardi constitua, cq l^^OT, h son s/'cond fils Louis, comte d'Fvieux, une
 pension de 15,000 L, Beaumont était destiné à la parfaire en cas de besoin,
 mais il ne ftif pas nécessaire d'y recourir. En 1310. Maître Laurent, recteur
 de l'église Saint-Nicolas-de-Beaumont, était le lrc au domaine r i.v;d (1)
 Ainsi, îiu milieu du xnf siècle, Ja ruU ir. il>' la rigiio était encore
 JloriWiinle à Beaumont. {t) l^ meurtrier se nommai Oiuil»utn« Ikuuit,
 mvot dp la ville, etss préteDdiMtictiineRolMrtdeJlw» lin. iimptoyulet. (3)
 C«tBit kœ nioiiiMit Jm à» Msurey. (41 Trnmr

The text on this page is estimated to be only 18.16% accurate

BEA — 243 — BEA an moi? do janvier 1315, oi ce no fut que éins les premiers mois de 1310 que Luuisle>Hntin, «fxécutait les intentions de son fère, crin^^a Bcaum'^nt en comté-pairie on bxeuT de Robert d'Artois, Ul* du nom, de»esndant de Robert 1, comte d'Artois, frère de saint Louis. Dès le 10 dé.N nil.iv 1310, Philippc-leLong écrivait au Uuiiit de Uoueu, au sujet des préjndicos et i^jostiees des serviteurs da comte do Bt'auniont. ot ci'jtt'ndiitil ce t*est qu'à partir de 1317 que Robert d'Arlois pnt le titre- de comt<> de Beaumont. L'annrp suivante, il épousa Jeanne do Valois, fûie de (halles de Valois, sœur do Philippe VI, qui parvint an trône en 1328. Rol>erl voulant "rentre dans)>>' comte d'Artois qui a> ait été attribué à m tante Maii.iui, fil fabriquer quatre fausses lettres, ■sissoaerîmeayantété constaté, il fut ban ni hi rovaiime et .«os biens fuiint c ' rifisqués par arrêt de la Cour des Pans du nurcrtili »taot Pàqaps flenries (19 mars 1331) (1). La ville de Beaumont .1 a(bi|>té, nous ne savons (M»ur!>• ffUfifi\ //' udatits d>- (juculvs, i hmiue l>endant chargé dâ 3 cAdlcinij' iTiit'. Après le banissementde ce prince , messire Oale« na de Vaux, bailli do Rouen, avait en 1310 V'auo do ;rrMivcrneur do Boamont-lo-Kup-r; «îiutro ans plus Lard , Jean de .Saint-Quentin occupait les mêmes fonctions. Le 18 jativior 1315, Plilippo do Valois cngea de nouveau iieaumoni en cuuité p:utie en faveur de son second fils Philippe, â?!" de neuf ans et de lîl.iin lio do Franco (2) loi était fiancée. 11 fut alloué à ceito jeone princesse un douaire de 1,200 L sur la t«rrrede Beaamonl-le-Ro^er, réductible à ûi/j 1. pour lo cas i.ù lo Joune Philippe mourrait avant i âge de quatorze ans. 0< ux actes des juillet et 10 novembre l31!"ri fiiveur du prieuré de RoMiini'Hit et du cur«! de la Gueroulde, fout mention de Philippe-de-France , comme étant alors comte deBeaumont-le-Rojçer. Us députés de la noblesse assemblés à ^ria, en 1351, par le roi Jean, uccorderout s es prince le droit de lever an impdt snr 'It Robert d'ArV»ii>s« rKira on Anirletiîrr»' auprès d^EikMttrd 111 qai le crm duc de Iljckemoiid et qui, ^MHlBdMioa. •'ntrvprit d«< diMiut«r À Philippa-de* ^oii h emirofuie de France. T«U* fiit 1» soare* ■> teartre* qui. pendant pluids érai liéelM, ont Mé Mtre patrie. Rotjert mourut à Londres en l.ltl WMitM de Ma hleesuree. h iifjt de ctoquaota quafec Un '1, filk de Charlei-le-Bel. leurs hommes et sur ceux du duc d'Orléans en sa comté de Beaumont-le-Roger. Le roi Jean reprit à son frère Pbili[>pe le comté do Beaumont le m. us 1353. pour le donner, au

mois de février suivant, au roi de Navarre Charles- le-Mau vais, en mime temps ({ue Bretenll, Conehes etPont-Aoderaer (1). Boaumont fut alors donné spécialement à Louis d'Evreux, frère de Charies, qni prit le titre de comte de Beaumont. Par contrat daté du 21 avril 1302, Raoul et Thomas Viard frères vendirent anx exécutours du tosiamont do nonis Viard quelque chose pour raccroisseioent de la fondalion d'une chapelle de saint Denis en Té^lise de Saint-Nioolas-de-Beaumont (3). Après la mort de Louis d'Evreux, devenu duc de l)uras, arrivée en 1372, son jieveu Charles dit le Noble, porta le titre de comte do Boaumont ju^'jl^a l'époque où il devint roi de Navarre. Chariot, fils illéjjiiiue du duc de Duras, le prit également et le trans> mit à S(>i ou faiits f.3t. Le roi Charles Y ayant cru que le roi de Navarre avait conspiré contre lui, ordonna en 137H, de confisquer tout ce «jue ce prince p«>s>. <>dait on Kraiic - of lo réunit h la eourunne, puis il < hargt'a i)u («uesclin et Philippe, duo d.> Bourgofirne, de soumettre les \i\M; -i do la Normandie occupées par les Navarrai.H. Chsrles 111, fils du roi de Navarre, 8*étant joint h eux, Piorro du Tertre, iriiuvornour de Boriiav, lieutenant de ('harles-lc-Mauvais, enjoignit an capitaine de Beaumont de ne pas livrer coti place u quand Momimr a 'h comte dp / {entiniono { l) t'y priwUerml « arec le duc de Hnnrfjiujne . » DuCiuo8r|in rt le duc Philippe vinrent mettre le siév'o devant Boaumont et. nussitiju-e. I^uni ms* rendanta ont porté le nom de Tulede* Beaumont jusqu au osaTiéoM dMd'Albe. mort à Paria Is S8 sut Tll. <4) (' était !(> titi. iiu" |-'>rlait lo fiU dU Ni de Na* Tarre ainsi que nous (avon» d^a dit. Digitlzed by Google

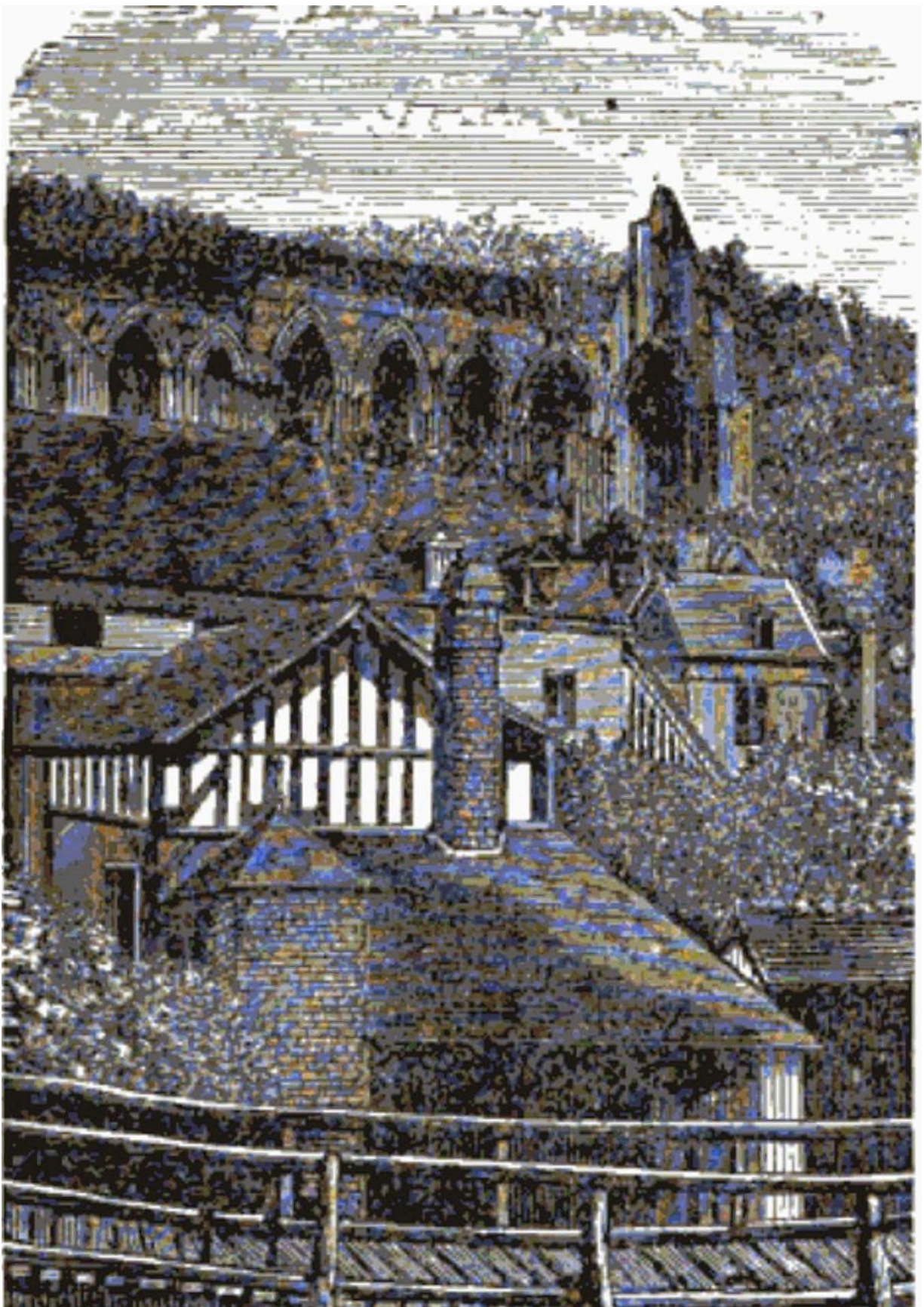
The text on this page is estimated to be only 15.51% accurate

BEA — 244 — BEA do Navarre, ne tint pas longtemps; la forteresse se rendit au comte d'Harcourt à Bureau, seigneur do la Rivièrojc Ornai 1378 1). La veille, (luillaume du Ilnzi' . rocoveur dos ailles, avait pa^é une tiumine i)Our les gens d'armes étant en la bastide de Beaumoni-lcKi);, 'i r. I') le l.'n(l'iiiai!i. dans une sorte «le Êrûclaiüutun. le comte d'Uarcourt et Jean iureau, se disent en voyés du roi pour aider et reconforter les ^ons d'armes, etc. On pr'f 11(1 ii'ii' lo château de Beaumont fut alors riéiruit par les ordres de Du Guesclin (2). Le 2H octobre]378, Robertde Lettre, viiMriitf^ d'I^vn-tix, paya 200 l. aux p-cn s d'armes qui avaient ^ardé le château de Beaumont, jusqu'à ce quMl fut abattu. Charles dit le Mauvais mourut le 1" janvier K'HT, I,ii-v;int le comte de Beaumout à 80U CluirU's III, ?urnoniiué le Salomon de la Navarre. Le *.» juin 1 Jt)l. le domaine (K- jk; Guillaume Richomme fui nommé vicomte, et Jean Jobert verdier de la forêt. L'antiëe suivante, le3 février, Jean le."lievalier eut Tolrice de gard«-det»-sceaux eu la vicomte, le 23, Jean Chevesiro fut nommé au même ofUce et remplacé le2l par Robert Du val. La serfreiitci ie de lu foret i>:issa jKice (l'un mois, de Drouet Lanirlois il R)hert, 1> roi anglais la donna à Colin «Maréchal. Colui-ci eut jioiir stieeessfMir , le 20 avrii 1422, Robert ilu Bois, clievalicr. De 1437 à \4i9, la ville de Beaumont prisvembre I Kilt, Louis XI, en eousidératiou du mariage qui devait être célébré un ati plus tard, entre .leamie, lille naturelle de .Jean 11, duc d"Alen«;ou, et («uv de Maumont, chevalier, seigneur de SaintCi) Chrétien Lasser»» y romm.nutiiit . «t :iv»v lui se trouvRit frère Jvun du'ValkH. cbanoiae régulier d« l'abbaye de Comeville , chapelain de U churielle de S.iintJpan-dn-Ch> PrévAul,) i2} Chn^rtiq. «le Nagcrel. Quentin , son conseiller, donna i la future épouse les comté et vicomte e Beau< mont-le-Roger. Au mois de mars snivnnt. flji.^ l'f ri comptait encore 14t)9, Louis, bàiard e Bour^ bon. comte de Roussillon et licuti nant ds roi cri Normandie, tint a Beaiin niif tint grande montre ou revue de la iiol lesse du baillage d'Evreux, composée des /icomtês d'Kvieux, Orbi'o, Couches, Bretcui! i B^au» œont-le-Roger. Jehanne»|uinde(.ia Uarbois, écuyer, était alors vicomte de B nllfi iK^cinr ' et ftronfi>f'Hffnf a]iitaiiie drs centgardes écossais, dit le uiaréchui d'Aubign^, qui rendit de grands services en Italie, où il défenditNovarre en 1500. Plus tard, en 151.'», il défit les triu[H'? de l'rosper Colonne, près do Villeuauclie, en Piémont, servit dans la guerre de

Provenc(*, en 1530, ci mourut sans postérité en IT)!?. Sf.-s domaines firent
alors retour a la couronne. Pendant que Beaumont appartenait à ce
vaillantgucrier, un habitant du lieu nommé Nicolas Dusault, se livrait à la
fabrication de la fausse monnaie. Poursuivi pour ce crime, il fut en outre
convaincu d'avoir blasphémé Dieu et sentiM'Ml la noblessf» du baiUiage d
Evrcus. Digitized by Google

BEA - 246 — BEA «liment. Il maria sa. fille h Noël Le Barge, «ieurde la Ba^elande, aux Andelys, En 1577, .tf* Pierre du Ureuil était lieutewat-général en la ville de Beaumont, pour jiatire. A cette époque, Beaumont serv it à récompenser les services de Michel de Castelnau, i la fois guerrier et homme de lettres. Les Ni? Charles IX et Henri III l'employèrent ides négociations importantes : il fut cinq *o!< ambassadeur en Angleterre etil mourut ea 1592(1). A défaut d'enfants, ses domaines firent retour à la cour-'cnc. Il portait : row^ éf, gueules et d'or,h jBfw/e ekaraée d'un Meau d'or, et i or charfrfm lion de sable. On fit , en 1594, des ré]iarations importanIrî au moulin de l'EUb2. au Prétoire et iA Halles de Beaut'Ut-le-Rofrer ; deux uîprés, une maladie vufrieuse s'étaut déciiii" dans ce bourg, uîftfulation disparut j^ftwiu'eDtièrement. D&ns la première B' iiié du xvu* siècle, Jrwmté de Beaumont ""^nt encore la rét'Opense de services iEfiiis à l'Etat. Il fut ^Hqnes années Tapa!i.i.î^ede Michel de Ma' 'lac, qui devint ma^obal de France en 1'^, et qui fut arrêté Ufamp de Felizzo en Piémont en 1630, pour »Toir offert de tuer de ** propre main le car

•



The text on this page is estimated to be only 16.14% accurate

BBA — 246 — BEA La mouvunof^ aiimont-lo-Ro;;rcr s'é- ' toTHÎiit ;nl loin et, dans Peu ntriération quVn i doniK' Duchesno, on voit figurer 37 fiels de haubert , non compris ceux qui dépendaient d. 1 li Drineur de Pont-Audemer et d'Elbcijf il). Beaumont était le chef-lieu d^une hantejustice ; il y avait an maire, un capitaine et un lioutonatit aumoni o.st le seul dicton qui se rapporte à celte ville (2). Beaumont compte en ee moment un poète parmi ses lialutnut-. M. Jules Piieur, ton- | oeliert a publié eu liHiô chez Dcutu,à Paris, Les VciUfti d" an ArOsaH^ une mit au miiieu des ruinet. LA TRINITÉ-DE-BBA.UMONT. Les mines imposantes que Ton aperçoit du L'irr iniii (le fer, en passant devant Beaumont, sont les restes d'un important prieuré de rabbnje du Bee; son fondateur est le célèbre R>^rrr (1 • li au mont (lui, suivant l'u^ des sciijneurs de ee temps, voulut u(taclu;r i son nom à une ^M-ande fondation religieuse. Ce fut vers 1070 nu'il jeta les l'oïKl-Muents I d'une eôllégiale déH h la Très-SaiiitcTrinité. Le projet du châtelain de B -nutnont parvint à la connaissance do CJuil!aunir-Ie-riiii(juéran, ijui Tappi-'itivn ot qui sarts et r]isnux geais de Beaumont, les chevaux ot leâ àn»)* des chanoines ne seront soumis à aueon droit : Enfin la concession d'une foire le jour i& la dédicace de Téglise de la Sainte-TriDité (1) Oo peut conclure de ee détidl que les cbuoinea vivaient iiolément et non ea coatmitaauté t\ qu* Roger de Beaumont avait à ooeor de proiégv 1« dates. (2) Le 29 leptombre. jour de Saiot^Micbel. F

The text on this page is estimated to be only 22.33% accurate

BEA — 847 — BSA La collégiale de Boamout était gouvernée par un supérieur qui prenait le titre de doreur. Le premier supérieur paraît avoir été Wazon qui prit la qualité de . n dans :d échaDge avec l'abbaye de Prèuux, fondée et rétablie par Uonfroy de Vieilles. Wazon parut à l'abbaye ce qu'elle avait au Mesnil-Ishart-sur-Barc et lui céda ce Orand, évêque d'Emox, confia un certain nombre d'églises à 8 chanoines, fit distribuer les desservir à leur rouillage et leur donna les moines du Bec. Il leur donna les églises de Sainr-Xicolas H i. par le luminaire. \ Peu d' années après la mort du comte RoI'^ft, la dignité de doyen de Beaumont fut conférée à Philippe d'Harcoui t (2), qui était même temps archidiacre d'Evreux et qui parvint à l'évêché de Bayeux en 1142. ^ sous le temps et de celui de Galeran de ^lan, la collégiale acquit par ses soins '«glij de Beaumontol, qui paraît lui avoir été donnée par Richard de Beaumontel avec '^^jn^ent de Oalérao, devenu seigneur de Beaumont depuis la mort de son père. Henri 1^, se trouvant à Arques en 1131, confirma cette donation et toutes les autres possessions des chanoines, au moment où il »ediposait à passer en Angleterre. iioblesse de ce temps, à l'exemple de (*«uierins, entraient volontiers dans les 11) Canoliire d« Préaux. JJ» 9MU Robert 1", ehitalaio d'Haicoart «1 de communautés religieuses et augmentait ainsi l'influence de ces établissements. En 1135, Raoul de Groslay se faisant chanoine donna à ses frères ré^lisc de Saint-Pierre . de la Huanière. avec ses coutumes et dé-, pendances (1). Malgré les efforts de Galeran, ses générosités et les sacrifices des seigneurs qui relevaient de lui, rétablissement des chanoines séculiers ne put se soutenir. Tous les hommes d'élite à cette époque aspiraient vers la vie religieuse; il fallut remplacer les chanoines par des moines; Philippe d'Hai^ court alors doyen de la collégiale, homme fort habile et fort lettré, donna lui-même les mains à la transformation de sa collégiale en prieuré de l'abbaye du Bec, à laquelle il portait une grande affection (2). I Cette affaire importante fut terminée par une charte de Rotrou, évêque d'Erreox, aussi très favorable à cette mesure. Oaleran de Mculan, en approuvant le changement, fit don au nouveau prieuré de son verger près le jâarc ilu ehâteau et de 90 acres de terre , sise*» à Beauraont-la-Ville, que Robert son père avait donnée» en usufruit à Bigot, l'un de ses hommes d'armes. Le premier prieur fut Robert, moine du Bec, qui tint en 1143 suivi d'un certain I nmiilre de religieux, J)reindre

possession de la collégiale au nom de sa communauté. Dès l'année suivante, le pape Innocent II approuva par une bulle la donation faite par Galeran, à l'abbaye du Bec. Cette décision rencontra des contradicteurs en Angleterre ; les chanoines de Sainte-FrideswidOt . à Oxford, réclamèrent comme héritiers des chanoines de Beaumont (3), les dîmes des églises de cette ville. L'affaire fut déférée au pape Eugène III, et renvoyée par lui pour être jugée au métropolitain Hugues, archevêque de Rouen, dont la décision fut confirmée par une bulle adressée à Létard, abbé du Bec. Le souverain Poutiie dit que : sensible « aux prières de Rotrou, évêque d'Evreux, « il revêtit de son autorité apostolique la dé

The text on this page is estimated to be only 18.39% accurate

BBA — 248 — BEA Rouraois, vassal de Galcran fit, à la sollicitation de son suzerain, de l'église de SaiatPierre de sa paroisse avec les dîmes. Osbern vint lui-ménift à Beauraont et déposa sa | charte sur l'autel de la Trinité eu présence] de Galeran (1). ; Les religieux du Bec réussirent ii merveille À Beaumont et surent se concilier ' raffection des seigneurs voisins. Raoul de Groslay leur donna en 1155 toute sa terre | d'Epinav, avec le consentement do Ttrilcran i de Meulan, sou seigneur, qui l'indemnisa en lui donnant 20 \. chartraines, i r/année suivante, If [iripiir Rnhrrf fut | pour successeur Guillaume d'Acquiguj, qui doit être le même que Guillaame-des-Monts, qui avait donné à l'ahbaye, avant de s'v retirer. 7 aci-es de terre sur les monts d'Àcquifny (2). La gestion du second prieur ne dura pas plus d'un an, cari! otnit r. m [lace vu 11«»2. par un de ses confrères nommé Hervé; ce (hungement nous est indiqué par une non* Vi'll«> cliai'te ilr (ïalor.ili de Mi'iilan, , par un antrn rrlit^-irnix nommé Eustnidtr, témoin d'une des dernières chartres de Cïaleran. Ce bon et religieux sei^por mourut l'anm'c suivaii(r dans l'abbaye do Préaux, dont il avait tant aimé les enfants. Après Bustache, nous trouvons à la tête du prieuré de la Trinité, Ouen, qui est nommé en 1171. dans une confirmation faite par Kuoui liarpiiii, do biens donnés par ses ancêtres AUX religieux. Le successeur d'Ouen nous paraît avoir été Osberu, religieux très capable, qui l'ut plus tard élevé à la dignité d*abbé. Ce fut de son f< mps qu' « f/rieuré équitablement. » lJ«! Païenne, où il s'était arrêr ' | ndan» son voyage en Terre-Sainte, en 1190, Ri* cliard-Cœur-de-Lion adjugea aux religieux de la Trinité, ladime du moulin Louvtf, que leur di«!p(it:ut (iuaillaume l'ipart. Au moment où il allait partir pour l» Croisade, Gilbert de Bigards vint en 1195 à Îl. ,iiniont. .(fl'i-ir au prieuré ? crt>rb■ l'Eianir. Le marclié de Beaumont aj>partcnaitaloi's au prieur de la Trinité, qui payait au roi en 1105, une redevance d'une ottced*or, valant 21 1. 12 s. G deniers (1). En Ut>9, le pape Célestin confirma pur une bulle les pensions dont les moines do Bee ionis-s'aicnt sur les églises Saint-Nicolas et Saïul-LéonarU do Beaumont, et sur Saint-Pierre de Beaumontel. Au eommeneement du xiii* siècle, Avnool avait remplacé Robert d'Orvaux, coïomo prieur; et vers le même temps, Bouchard da llomme, faisant ses libéralités à diverses églises, donna k la Sainte-Trinité deui rentes : l'une de lU s. cl 0 chapons, sar (; u illaume Piel et Tautre de 5 s. 6t2 chapooSt sur la femme Pipera. Une transaction conclue eu 1210 par lo

doyen du chapitre d'Evreux, mit fin à nae (1, Revenus, etc., par Uop. MhK:
H alors & Beaumont un commerce lui>ortaot >i > : tiouvaitdes juifs. En
1198, Joecelin. juil de Beaii'D "> imya au Tréser 8 I. 15 ».. previ-naiit U
une toll^ i*»^ sur fies confrértm. A la même éjKjque. Roger le paya une
anieude de 100 «..pour afoir •otte«wtil|«»"" P,o itulti lut/uio. Dlgltlzed by
G()v^>,i

The text on this page is estimated to be only 22.64% accurate

BSA - g49 ^ BSA diaeaflâon qui était survenue entre le prieur de Beaumont et le vicaire des clanoines. Un croisé, appartenant au territoire même de Beanraont, Jean>le«Coq, ayant Tiesoîn d'argent pour son vovairL' d'outre-nicr, vendit «o 1217, au prieur de la Sainte-Trioitô, it maison aise dans la nie Neuve, avec le eoartil adjacent, moyennant 50 s. tournois (1). Antérieurement, en 1214. Raoul de Beaumontel avaii donne au prieuré une maiton et masure , près règlise de sa paroiase, avec une acre de terre adjacente. Il y eut, en 1217, une discussion assez entre le prieur et le curé de Saint-Nicolas, au sujet de? bi'nif:;-ie5 offrte.=5 par les fidèle» le jour de la Puritication. Le prieur rêdamaitÔ 1. en échange de Tabandon de son droit et il eut gain de cause. Cette même année, Raoul de la Chapelle remplaça Arnoul comme prieur. Jean de Gaillon, chevalier, seigneur de Groslay et le [u leur do Beaumont eunelnrent iD mois de juin un arrangement au tiq«tda bois du Val»Menieret des pfttnrages 'ûu Pin : le seit^neur s'onjrtrea h payer nux aîkiaes une rente de 25 s., avec la condition ftt, n le bois dn Yal-Menier on le«r pâturages nPin étaient mis eu culture, les religieux roisse de Gouttières. Quatre ans plus tard, Robert de Freaney, Parquier, fieffé du parc de Mg' le roi, à Beaumont, donna aux religieux tout le droit qu'il pouvait avoir ou espérer dans ce parc. Eudes Rigaud revint à Beaumont plusieurs fois, el le dernier >^é)our du jdeux et zélé prélat au prieuré de iu Trinité est du 12 janvier 1209. Il vînt y passer la nuit après avoir dîné dans le ehâteau de M;," Henri de Ferrières; il vécut à ses dépens et gagna Evreux le lendemain. Philippe-le-Hardi se trouvant àHarcourt le samedi après l'exaltation de laCroix(1272), donna en faveur du prieuré des lettres où il ordonne à ses baillis de défendre les droits (1) Il descendait de Bemard-lfrOalloi». gouvameur et capitaine du i-hûleau eu 1170. (2) Registre des vuuil^, édition Jionnin. (3) Voir art. Barc, Dict. hist. (4) Officier chargé da imio Ues vigoeK du rot. 33 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.06% accurate

BEA — 250 — BEA des moines Beaumont et de leur faire reudre leurs revenus (1). Il y eut en 127B un© discussion entre Raoul de Beaumontel et les relifrieux. au sujet des dîmes du blé et des autres fruits croissant dans le jardin de Jehan-lo-Gallois à la Hai'iiiiiii'i'o. Richard du Fav, sci^MH ui de Blacarville, lieutenant du bailli de Rouen, un (.Iqh meillours administrateurs de ce temps, céda aux relifietix. en 1287, la rii '- ^ufe Sonnet, à BuurnevilJet avec une demi-ucré de terre; Guillaume de Livct, sei^rneur du fief, con» firœa cette donation en l'JSO, en présence de Guillaume de Bournville et de plusieurs autres seigneurs. Cette acquisition tut piuir le prietirè l'occasion d'un procès avec Rognauld, curé du lieu, au sujef rlf * flim* * M. Léop. Dciisle a public une transaction assez importante conclue Tan 1300, entre nik' il»' l'cnt-Au^iL-nii r puur faire une eiikut'it* fiur lex druui que 1. amdilioH. M Innr Quelle à lour charete toute fovy » u quante fovy que il lourplesten la manier V et en la forme que 11 est accouturoê. » Outre un droit d'usage dans la forêt d Beniiniont, le prieuré avait un droit de dim qui fut échangé en 131 1 avec Loui;î-le-I]u tin contre deux fermes estimées 3(N) 1. d> rente (1). De à 1344, le prieuré s'enrichit iU différentes rentes qui lui furent cédées pai rMi iDic O'^niont, Jehan de la Fosse, Kicl/^wc Supplice, GuillaumeLcMcsnier et a iitrestiii}. Robiit, Messire Robert de Rarville rpii avait succédé i\ Guilkuuii.- Caiiierel, coniuut* fevluinv dcDrueourt, eût une contestation en 1370 ;iv(< les religieux de Beaumont an sujot lie la rente qui leur éiait duo et, dans l'aiTanl^emont qui intervint, le chevalier engagea tous ses biens, sauf son corps et son ar* mure. Il semble que le procès entre le prieur» et Robert de BiU'ville ait été repris «lans la suite. En 1380 le garde du srel des obligations d'Orboc attesta qu'il v avait eu procès entre Chrétien deTrouart, prieur i de Vergey, déjà pourvu de plusieurs autres bénéfices pour soutenir son titre. Ce eardinal donna il bail, j'our trois ans et moyennant 55Ô 1. par r»n, h- prieuré de Beaumont, le 2 janvier 1414, à tncs^iro MaeyGarnier, curé dePont-souS'Avranehes. Le fireiieur devait employer en réparations • t en fournitures d'ustensiles pour l'église et l'hotel du prieiiré,200]. et quand il s'agirait «le dé[i-i-n^rs au-dessus de 10 1., ='assurerdu consentement du sous-prieur et prendre ravis de gens à ce eotmaiaans ; « Il rendra « compte des réparations à njaitre Hugues de « laPlatièrr, licencié é.s-lois et serviteur du « cardinal; il paiera les pensions dues par ((le i>rieuré , notamment celle

de l'abbé da ((Bec (3) et gouvernera bien et d'ftment an« dit hôtel six
moine»* qui y vaqueront au « service divin » (4). pendant que l." |i,ipr'
Ali'xaMilr.' V j nivernait l'Eglise, Louis de Flisque, cardinal du titre do saint
Adrien, obtint en 1410, par l'entremiso de révéfjue de Plaisance, les U)
Uiio de Ces ferineBsiscà Drucourt était en eniphytc<.s par="" ouillauiii=""
csaterel.="" iktoigeoit="" d="" pon="" prodaisnit="" tio="" l="" autr=""
tu="" franquevin="">r«» Brionnc, était tenue par Je» d« lu Foy.'s*» l't r
|.|.rt Ml 1. 4 s. ii) Lvfi reh^ it ux \. [ulirent en 1331» un ^ittfi ■u** eu l.i
liuuoh- 1 l' t\,' Ikviumont.au Bourg-DMVmovennant 2o s. et Z ciia(>oiij
de rente, (3) Une ont:e d'or chaque anne.-. i4> M. tle tiiKunfuère,
Condition. Dlgltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 15.03% accurate

B&A — 251 BEA pri[^]arés de Beaumont et de Saint-Imer avec 9 fin aux abbés et oouveuts, sous les peines Quateooes et fulminéM dans les letirex, de laiimt ledit cardinal ou aoB procureur pren'■Ti" [K)Ssesâion des deux pri* >'ircs «t .!c >'v iuÂiotcnir, ce qui n'exapéchA pa» i abbé Gttiikmnc de faire appel de cetta décision «td obl[^]nir gain de raus** fl). La Ckromoue du iicc Doui< apprend aussi ^a*ea il fvA accordé au roi de lever des 'r- Imt- sur le cler;:'!^' rî qiif],-■ prieuré de Beaauiûat paya pour sa part 500 l. Don Robert d'Erreax, dit aussi de Roaen , était prieur en 1479 et se disait ccmime tel, .■eiirneur en partit- il. Dnicourt; cette même i[^]ise-; , il obtint t liiUieui de yaye-pletge contre iabbaje dont il était membre, pour émp4cter la cor:"îtrT!cti' iii â'nuo ;:ranpe tar nue ^éce de terre voisine de 1 église. Le 1" octobre 1484, lo prieur de Beaoiit'Ht, que la Chronique du monastère a|>|)eU« uu homme religieux et de mceura édiIsntes, devint abbé dn Bec. L'rsrjue vint avec le xvi^e siècle le con".rdat do Léon Xet le rt irno dr- Franeoî» 1", prieuré fut donné coui me l abbiive dont 'J Jépf-ndait. Eû 152:*, maitr" F.vonnet Le Lou, pn[^]fro, fUii pneur de Beaumont (2). Peu après, le fi[^]oré pasaa à Oger de Cbambray (3), qui •f[^]k en 1557 à la fois abbé de Jun[^]-D)ieu au c[^]éi[^]e de Lyon, de Corneiiies et, en outre, îriewde CharollesetdeBeaunionMe-Ro|rer. I François Guernier, simple clrre, tut prieur 4e Beaumont après Oger lie Chanibray; il ■wîTut probablement en 15K7. La m[^]mc 25néc. Marien de Marti nbus, chanoine t-t tuiOMlier de la cathéDame-de[^]i- nne»N 0 u vel 1 e, àRouen, que lui céda André 5i Lèvera on t. Le21 novembre 1024, François de Moreau, reli[^]rieux profès de Saint-Taurin d'Evreux , , ■tfintde son «[^]vt[^]que des !< fti. s .î\ n\ li [Ksu-ssionjquoiejuc le prieuré /</ />»«Wr *a mm iuamy (4). En même tem ps. M[^]" do ^ic, abbé du Ber, présentait Dom I-oat Lereligieux de Ciuny;pui8 pour augmen•"1* confusion, Charles Compapnot, relieux du Bec se mettait aussi sur les rangs, îaux les compéti teurs échouèrent, d'après ■■titttque nous reproduisons: 9i Chronique du IW:. ^\ Minutes du n jtariot tlf* Pniit A uthon ; très ancionne* reliques et les Bénédictins du Bec y viennent faire le servico divin dans les fêtee solennelles » (1). Kn 1776, le prieuré valait encore de 2t> a 25,000 iiv. de rente :\\ M. l'ahbé de Pernon, qui en était titulaire. L'église était desservie par deux chapelains logés dans les bfttt* meiiFAIE. I F IloMMF.. 14! MOULOf'-LOU'>'ET ET t>B VaL-BoN-COVITR. La SEaomnniiK-PiKFFts de Beaumont appartenait à la famille

Bigards lors de l'invasion normande V la lui enleva en 1418, pour la (donner à son oncle Jean l'abbé, mais elle retourna pins tard à ses anciens possesseurs, .lenn Hit.'ard'; parut à la montre de Beaumont en 140U, comme sergent fieffé de la Sergenterie, ses armes étaient : (f argent à 2 faices de gueules. Laurent Bigards donna avec au roi de cette sergenterie estimée un quai t de tief de hau(1) il>'iii (li> ti.i>, .lud iirs liu GiiUki l'Iiriitintia . div^'iit quf 1-jj.il [irieuré du diipri'Ux ext i-<>lui de Beaumont- le-Koger, Soadt uar les comtes du li0u «t qu'il «t illMITC par ks MHqMsdottl il «t •Dffichi.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.38% accurate

— 252 BEA hert;le3 novembre 1540, il fut remplacé par Gabriel do Bipards, dont la filin épousa Robert Chevestre, qui donna avec le 18 janvier 1519. Après lui vient Jean Chevestre, qui [possédait ou même temps la charge de receveur des consignations en la vicomté de Roumoult, Chevestre portait: étaxur àZ chouettes d'or. Le Bouro-Dessus, autrefois ferme de murailles, était contigu au château ; il est cité dans une charte pour les templiers de Renneville, en 1229. Le château fort, bâti à ce que l'on croit, par RogT TKi.MK l'fut probablement un ancien fief dont le nom signifie Héteraie. M. le Prêost a trouvé en 1260 et 1202 Michel de la Foutelaie; en 1278, Chrétien n ri » la Foutelaie ; et en 1313, Guillaume de la Foutelaie. François de Lorraine, comte d'Harcourt, possédait en 1581 un domaine non fief à la Foutelaie, de la contenance (de 90 acres, qui lui donnait le droit de mettre des bestiaux sans compte dans la forêt de Ramiot. Le Homme. Ce nom, dit M. Le Prévost, provient visiblement des langues Scandinaves et indique un lieu entouré d'eau, une île dans un marais. Eudes du Homme, premier propriétaire connu de ce fief, fut témoin de deux «liantes de Robert d ■ Meulan, l'une de 1180 et l'autre du même temps pour le prieuré de Saint-Gilles, à Pont-Audemer; on le croit père de nillanine or de Richard du Hnmmn, vassaux des seigneurs de Beaumont et souvent cités dans leurs chartes. Bouchard du Homme prit part à la confirmation que fit le comte Robert des dons de la famille Harpin au prieuré de Beaumont. Son nom se trouve aussi au bas de la charte de fondation du prieuré de Grandmont, en 1177. Guillaume du Homme, frère de Bouchard, paraît avoir été attaché d'une manière spéciale au jeune Galeran, fils du comte Robert Il fut en 1189 un des six gentilshommes de la cour du comte qui assistèrent à Mor(l) M. Chamtiellnn n été le dernier cofié de BourgDt-^us que l'un alpeluit »um ioursu. tain au mariage de l'infortuné Jean no homme avec Marfruerite de Fouprères. On le trouve comme témoin de la charte par laquelle Galeran donna 40 s. de rente au chapitre de Rouen; son nom est encore apposé à une charte en faveur de Bon port et à une autre en faveur de Lir". Les deux frères, Guillaume et Bouchard du Homme, assistent encore comme témoins le 7 janvier 1106, de la donation de 40 s. de rente sur les moulins de l'Ktnnir, faite au prieuré de Reauraont par le comte Robert. Bouchard disposa vers 1200 d'un certain nombre de rentes en faveur de 14 c.s-Hses ou paroisses des

environs. yainle-IViaric-Madeleine, chapelle encore existante au cb^ tenu du Homme, eut pmir sa part 10 s. do rente, 7 ciapons et gélines. Ces dispositions furent approuvées par Guillaume du Homme qui donna, en 1205, au prieuré de la Trinité un verper et une mesure où demeurait Godefroy-le-Barbier. On ne sait plus rioii de lui ni de sa famille ; «juant à Rntu luid, il éi)ousa Péironille, fille de Basilic de Fortmerville, dame de Glisolles. Vers 1210, le fief du Homme est compté poui un i|uart de fief dans la mouvance de Beaumont. Le Homme appartenait en 1420 à Isabelle de I*oniniereuil, dont la famille jtrissédait, près de lii, le fief important de MoulinChapel. Cette dame refu.sa courâgeusement de se soumettre aux Anglais et se vit expu/sée bi ut almient d

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

BEA - »8 — BB A Biect son à Oeillaume Pipart qni la réclaBill. A la même époque, on remarque parmi les seigneurs de Robert II, « omto de M«»uka, on Roger de Préaux, qui paraît avoir n m M le moulin LonTei^ «t qui fut témoin de plusieurs chartes 1" - n ni tî'r- ; M^éflUers la possédaient encore eu i'dlu. IlMRre Jean Chrétien, seigneur du moufitLoQvet, obtint déUi en 1428 . t 1132, r^cr s' ■•' n 1, F'Tf-tier, sieurd(? Foucr;i?a la charte par laquelle Maaaryde «i>Difort, comte d'Evpenx. en eonflrmnt nn 'iiiçitre de cette viUe la dime d'Aviron, deà Tévdqoe Andoin nn eanonieai vn> foar Ridinid de Bennont (2), mb X«i5 aroM dit ooaimtTil Hpaummit et s^s <>iivi. t«(tniat«it U prooKiéM des descendante de Torf. elerc. Il figuraeneore en 1156 dans une charte de Qaleran de Meulan, lorsque ce seipnenr ennfirma la donation de Raoul de Grosiay, en laveur du Bec, da ia terre de rBpinâ.v* r.nillanne de Vieilles, probaldement filsde Robert, lut témoin en IIG2 dans un second aete de Galemn, coneemant le prieuré de la Trinité et le rlomaiiie «l-- l'Kpinay. En 1*^5, Henri et Simon Mauooe, de la paroiese de Vieilles, donnèrent aux religieux de la Trieité un jardin à Beauniontel. Il existait, en 1331. une famille dn Porron, à Vieilles. Dès le xiv* siècle, on trouve des exemples de baux de neuf ans ; quelcpiefois le fermier soldait de suite le montant du prix de toutes les années de fennajpn». Ainsi, en 1897, Colin Houel donna à bail , pour neuf années au prieur do Beaumont ,deux pièces de terrt; À Vieilles, moyennant 25 l. tournois payée» comptant (1). Avant FAqnes 1393, Robert Du val, eiiie. était comnii^ijuré au siège de Vieilles àBeaumont-le-Roger, sous Lucas Alehu , tabellion' dtidit lin de Vieillet, ponf Jean VII, comte d'Harcourt. Laseigneurie de Vieilles appartenait donc alors à la maison d'IlarcourI, d'où elle pas^ia à la famille deix>rraine. Un aveu de \QH4, rendn par François de Lorraine, prince et comte d'Harcourt, indique le droit do présenter H la cure de l'église de Notre-Dame-deVieilles, avec droit de travers dans cette paroisse. En 1 770 . M . Cr. , | n erel é t f j if o u i - é d e V i • • 1 1 1 es , et M. de Chambors en était seigneur en 1789 Saint-Martin-dks-Fokffs. Sur le territoire de Vieille» se trouvait la chapelle de Saint-Martin-defi-Porées. dite aussi SaintMartin-de-la-t'outure. C'était nn oratoire fort ancien, et probablement le premier point où le christianisme s'est établi dans la contrée. En 1*^02, réglieegaint-Mnrtin,compt«'e pniir la i]tiatri^nie paroisse de Rennmont, reçut en don une rente de 12 d. et un chapon. Saint-

Martln'des-Porèee était encore p[^] roinse on 1311 et mAnie en IH?!. Ckem.
é» gr. nm, n" 11 dé la Kivii'ie-Tliihouville à la r. dép. n' 9 ; n* 31 d'Kvrex à
Beaumont; n' 48, de Conoheaà Beaumont; n* 61 de Beaumont au m
«endûiMi. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.84% accurate

B&A — 254 — BEA ohemin de Bernaj à Verneuil. — Ch. d'int. com. n° 39 de Bernay à Roannion : n° 5ri de Beaumont au Grostheil. — Chem. de fer ilo Paris à Cherbourg. — 3099 hab. — Surf, terr. 3,641 liecl. — 4 cntrib 31,513 fr. en ppal. — B/i c. ord. biidg. 18G7, 23,233 fr. — BJ — Ch.-I. de porei'p. — Rec. des cont. ind. — Cure parois, — Prcshjki. — 1 école de garçons. — 1 »*cole et 2 pensions de filles. — 2 maisons d'ùcole de garçons et de filles. — Mairie. — Bur. d enrefris. — Bur. télégr. — Halle. — .luslice (1 Ville, hameau de Beaumontel, pour la donner à un vieux guerrier nomme Bigot et â son frère, qui devaient en jouir pendant toute leur vie; ceux-ci renoncèrent ii leur usufruit, iiiiin que Galeran put offrir ce ricbr pré?rnt aux religieux du Bec, eu les recevant à Beaumont. Il existaitprnf-t^t ro nnnri'^ en 120t) un membre de la famille primitive de Beaumontel; le roi Jean écrivait du Mans, le 8 juin de cette année, il l'abbé de Caen, de faire paver sans délai à Raoul de Beaumontel, gardien de Courcelles, près Caen, ce qui lui était dû pour son traitement depuis la Saint-André de l'année précédente; cependant le nom de ce seigneur no figure pas dans la liste des fiefs de Thonneur de Beaumont, rédigés vers 1210. Jeau, cure de Beaumontel en 1217, parait avoir été un personnage important. Il fut témoin d'une charte du Croisé Philippe-lcPi être, en faveur du prieuré, et prêta deui fois son sceau pourêtre apposé âdeux autres chartes. Par Tune d'elles, Gautier M i; I donnait au prieuré une demi-acre de terre du fief de la liarpiuière, entre la terre de Raoul de Montreail et celle des templiers de Reniieville. Les frères Maucoe de Vieilles donnerout en 1257 au prieuré, un jardin, sis dans la paroisse do Saint-Pierre-de-Bennmniitel. entre le jardin de Henri Kuguerrand ei !«> parc du seigneur i*oi. En 1270, une charte fait mention de Is (Il 00 acTM d« terre. «

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.03% accurate

BSA - 256 BSA ttmém1ApTéax de Beanmont ; nous pen- qu'il s'oi^'it (le la irprosérif do SaintUurfnt-de-Beauinontel, où il y avait une rbapclle devente le centre d'un hameau (1). Dans la seconde moitié du xiv^e siècle, le fief de Beaumontel appai tt n ùl à Loui,« fl'Orlec, escuyer, qui figure dans le coutuuiiL'r I îtt foréU, rédigé vers 1406, comme seigneur le Beau mon tel. Ses armes étaient : dtor au lim de ffueule*. Après aToir ezipliqté les droits de chatifh^e, pfttutage, panago et pstonblafro dus au M^ar Louis d'Orbec, le coutumîer contieat lé passage suÎTant : « item le dit esenier & t son franc boulenger, qui est franc do ven « dre 0^ acheter par ton? lieux, et doit avoir ■ XV jtoicij francs en la ilicto forést; et pour I ce doibt apporter chacun en de jour enjour ■> du pain en la halU' de Beanmont, hors et I « excepté le jour du mardi, et aider à fourJ < Bir le pain de la Tille de Beaiimont. Hm ^ Itî dit escuier est coustumier comme tous i ' ki Dubies cotttdtuniiers. Uem il doit avoir l < Ks pores francs sans nombre pour lesI * qoels franchises It- dit oscuier est tenu de I t hîT!} \ jours' de garde au chastel de Il B Ori^naire de S^ni-Aubin-le-OuicliaRl, llaeé du «uit fiii tioé OttîUsniM du Val, 4euy«r, wi* ^ StbWAolND «t d« OouMièKS. (4i flirt, d'ffamrt. la montre de Beanmont ; monté ê& dnx bons chevoiiLr, arn»' de /in'gandijtc^ , hnrnoys de jambes, avans-àras, salade, ganteletz^ dague et muge. Ce Thomas du Val, fils de Macé, sieur dn Val et lîo Beaumontel, fit hommapo an roi en 1 184, pour ses deux quarts de ûti de haubert. De son mariage avec Michelle ÂSSii» gart, il eut entre autres onfants, Jacques du Yal, marié à Anne de Trousseauville, dont issurentdeux llls, savoir: François, qui ent le fief de Beaumontel et f.oiîiî^, c.^liii du Val, L'aveu de François est du 23 mars 1538 (1). Nicolas dn Val, fila de Louis et neveu de François, eut après le décès de son oncle, mort sans enfant-; la seigneurie de Beaumontel; il eut aussi le Uef de Bourg-Dessus, a Beaumont. Il épousa Madeleine des Honlles, fille dp Mai^uerin des Honlles, sieur de Grandviiliers. De ce mariage, naquirent deux enfants : Charles du Val. I* du nom, fieur de Reaumontel et du Boui^Dessus et Georges du Val. Le premier épousa, le 20 octobre 1601, Marie de Mé/.ières, drmi il eut Paul du Val, écuyer, seigneur de Beaumontel et de Brai, capitaine de cavalerie, qui épousa, le 21 février 1656, CatherinedeLotig^ueii etqui rendit hommage le 24 novembre 1683 du quart do fief de Beaumontel, au duc de Bouillon, comte d'Evreux et meomtede Beanmont. La famille du Val fut maintenue de

noblesse le 31 janvier 1668. Charles du Val, n^e du nom, fils du précédent, seigneur de Beauvotif et du Bourg Dessus, épousa, le 4 juin 1687, Marie de la Warde, dont il eut au moins deux enfants : Anne -Charles -François du Val de Beaumontel, reçu page du roi le 2 septembre 1720} et Marie-Thérèse-Louise du Val, mariée en 1717 à Adrien-Louis de Craveron, seigneur d'Heudreville-sur'Eure et de la Haie-de-Caillville. Cette famille portait: d'azur à la bande de gueules. Vn (l'ancien) de ses ancêtres, probablement fils ou petit-fils du précédent, existait encore à la Révolution et périt sur l'échafaud (2). L'église de Beaumontel, dédiée à Saint-Martin, existait sans aucun doute du temps du comte Roger, mais sur un plan moins vaste que le beau monument rebâti au xvi^e siècle, dont la tour élégante, surmontée de la statue du patron de la paroisse, attire de loin les regards. Cet édifice, classé parmi les monuments historiques, occupe une situation pittoresque sur le versant d'un coteau planté de sapins (3). (i) Arcbhr, de Rouen. (2) M. Le Prévost, Nègre L. Dufour et L. Pisey. (3) Ad. Jaume, (Histoire). Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.13% accurate

BBA R6A La chapelle du Saint-Esprit qui existait dans cette paroisse, fut fondée le 27 octobre 1667, par Claude Leclerc, marchand à Beaumonte! et Barbe Morand, sa femme; le droit de présentation donné à l'abbé de Conches, puis au prieur revint au donateur, qui voulut qu'après sa mort il appartint aux aînés de la famille de sa femme pour deux présentations seulement et ensuite à l'évêque d'Evreux ; le revenu qui était d'abord de 200 l. fut ensuite augmenté (1). Saint-Pierre de Beaumontel est compté pour 500 l. dans l'ancienne liste des bénéfices de l'abbaye du Bec. En 1191, le pape Célestin confirma la pension que l'abbaye percevait sur cette paroisse. Fiefs. Il existait un grand nombre de fiefs parmi lesquels nous citerons ceux de : Boso-Andelieu, à Tépée, Gisay, la Harpière; Nif-RK FT i, K. > Nif-Moulins. Le Bosc-Andelier n'était qu'une vavassorie relevant du fief de Biards et se trouvait dans l'acte qui le confirme à haute voix. Au nombre des témoins de cette charte se trouve Guillaume Herpin de Marraorain (i). Le fils aîné de Guillaume était sans aucun doute Raoul Herpin qui confirma à son tour au prieuré, en 1118, la dîme. flép. n°0. — Chetn. d'int. mm. n° 1! > • — Popul., 509 hab. — Surf. Urr., 1,149 bect. (1) Arch. de la Seine-Inférieure. (2) Cm qui indique que c'est le dernier Guillaume de sa famille dont on établit l'existence loin de là à auirhi » ^ Quicluurd. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.02% accurate

BEC - 857 BEC — 4Contr., 11,851 fr. en ppal. — Rec. ord. bndg., 1868, 19d2 fr. — la— Percep. — Rec. des cont. ind. de P au mont- Roger. — Paroicise suce. — Prtsbj t.— Ecole mixte de 74 enf. — Maison d'école. — Bur. 4e Ment. — 11 perm. de chasse. — 3 dél). Miftsons. — Dist. en kil. aux ch.-l. de Mnt., 2; d'arr., 14; de dép., 32. âêpeÊéimeet: Bkai'mont- la - Ville, lb Bosc-Andelier, lks Qramoh, tA HBitnxiÈRB, lb LoN«-nr-Bois. lr Luisioxp.flL, us Métreaux, le MouLiN-A-FouLON. les NIOis-MouuNS , LB Parc, lss Pâtures, p!fî?RELÉE, LA PLAnDIFTIR^ LBRIÔMB, SADïTLairest, kt Vallée. Agriculture : Céréales, prairies, lins. — 5,000 pieds d*arbresàcidre. Industrie: 2 moulins à Mé. — 1 filature d« coton. — 1 fabriiue do draps. — 2 teilUgesde lin. — 1, moulin k fonlon. — 6 rou toirs. — 1 fabrique de chandelles. — 19 Pa«i/ei.

BE3CUHBA LX«OX7IN. L abial e étant antérieure à la paroisse et m histoire, bien plus intéressante, c'est ■Telle dont nous allons d'abord nous occupP». § ABBAYE. 11 n'existait point au xi* siècle, époque âo nfoodation, de monastère plus célèbre tin Normandie que celui du Bec, soit à cause de » ré^iarité, soit à cause de son zèle àcultiîer les lettres. Iwekké, MM VÉWÉBABL B HBIXOUW. Hellouin, flis d'Ansgot et d'Héloïse (1), pitente des comtes de Flandre, naquit à BonMfille vers 994; il entra de bonne heure au Mrrice do Gilbert de Brionne. Habile dans le maniement des armes, doué d'un cotirng'e a toute épreuve, élégant et bien fait de sa ^rsonne, le aire de BonneYille passai i pour en les chevaliers les pins accomplis de la prtirmce. I« dépit d'avoir été victime d'une injustice le fit s'éloigner un instant de la cour; «Mi« dans un jour de danger, il vola au sede son maître et le sauva ; le comte jtscbéde son dévoûment lui rendit tousses w et le combla de faveurs, il avait '1 Aiis^'otet HéloïsearoKtMi* autres enfants, sa>w had^, Koger «t nae ŪUa mariée i Balderic de ib paroïsMot leur avoir laissé en héritage, «««« Ur fief de Boniieville. le Petit-Quevilly, le Pré. Pj^J^en. Surcy-eiv-VexiD. Ceruaj •(ua manoir T. I. trente-sept ans lorsque, so trouvant à un combat livré par son seigneur au comte de Potttbien, il fit vœu au milieu de la mélde, de se consacrer au îêr\l'ice divin. Sauvé du péril, Hellouin renonce aux choses mondaines, laisse croître sa barbe, ne se nourrit plus que de pain grossier, fréquente assidiimnt les églises; enfin il s'adresse an comte Gilbert et, à force de sollicitations, obtient l'autorisation de fonder un monastère et de disposer à SOn gré du patrimoine de ses aïeux. Le v"*

Hellouin se mit aussitôt à l'œuvre et fonda, en l'an 1075, surdon fut fondée
 Bonneville, une église en l'honneur de la sainte Vierge. C'est là qu'il reçut
 plusieurs religieux des environs de Lisieux, nommé Herbert. La
 première communauté fut très peu importante et ne se composait guère que du
 seul patrimoine d'Helouin, mais ses frères l'augmentèrent en y
 ajoutant une partie de leurs biens. Nous allons transcrire ici cette charte qui
 est le premier titre de l'abbaye et l'acte de sa fondation. « Que tous ceux qui
 font profession de la religion chrétienne sachent que moi, Helouin, fils
 d'Ansgot, en présence et de l'agrément et de l'aveu de mes frères, « Eudes
 et Roger, avec l'approbation de ((Gilbert, comte, d'Albert et de Ranulphe, «
 du consentement de Robert, comte, et de « Robert, archevêque, j'ai donné à
 l'abbaye de Dame le tiers de Bonneville, j'ai compris « les dépendances, Onéville
 et Surcy, avec « ce qui dépend de ces deux domaines, la terre de Cernay
 avec ses appartenances, les biens qu'Ansgot, mon père, a possédés • pendant sa
 vie; j'y ajoute la dot de ma mère qui, par la volonté expresse de mon a
 père, m'a été donnée en entier : en présence des témoins Fulbert, prêtre,
 Vital « Rainald et autres. » Trois ans après avoir pris l'habit monastique,
 Helouin ayant été consacré prêtre par le même évêque qui l'avait tonsuré,
 et plusieurs frères s'étant soumis à son autorité, il devint leur abbé et adopta
 la règle de Saint-Benoit. Le monastère de Bonneville ne subsista que cinq
 ans et, dans cet intervalle, l'histoire ne signale que deux faits : d'abord la
 grande sainteté des religieux qui cultivaient la terre, défrichaient les landes
 et bruyères À l'exemple et sous la direction de leur abbé ; ensuite un
 incendie qui faillit coûter la vie à Bérthe, mère du fondateur. Le manque
 d'eau força les religieux à abandonner leur premier établissement pour le
 transférer dans la vallée voisine, 34 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.21% accurate

BEC — 858 — BEC près do l't'iuhoit où îo petit ruisseau du Bec, aujourd'hui rivière do Saint-Martin, ▼ient se perdre dans la Risle. Le nouvel étciblisseincent n'était pas encore achevé que l'on"}' vit arriver lo céh'bre Lanl'ranc, l'un des hommes les jjlus distinfiués de cotte épocjuc, a» une prière; il eut honte et douleur de son ignorance et fit vœu, s'il recouvrait la liberté, de se consacrer à Dieu. Vers le point du jour il entendit des vovaf2;eur« passer a peu de distance, il les appela et quand ils l'eurent rendu à la liberté il It s pria do lui indiquer le plus pauvre et le plus obscur monastère du pays ; on lui nomma le Dec et il s'y dii ipea. Arrivé en présence d'Hellouin, occupé à bâtir son four ; u Dieu te conserve, *i 'lépassé; dès qu'on sut qu'il était remoato dans sa chaire, un mouvement rapide et comme électrique remua tous les liomines Studîeux et les t iitraïlia vers le Bee. Les historiens, qui nous font en générai un tableau si brillant de l'habileté du prieur du Bec etdelacélébrité de swn ée^le, in uous ont laissé aucun détail intime sur cette i m ^lurtante académie du mojen-àg^e. Un anglais, Gervais de Tillisbery, nous apprend que cent élèves au moins suivaient à. la fois les coura de Lanfranc, et payaient une rétribution que le professeur, qui no pouvait rien posséder en propre, remettait à son abbé [^). Voici quel était le programme des études: quelques-uns des principaux disciples de Lanfranc se livraient sous ses vi ux ;'i l'enseignement élémentaire dos sept arts libéraux eu faveur des enfants ou des jeunes gens envoyés à Tabbayt» priur y recevoir une é(în. ation eonvonable. li y avait en outre une chaire spéciale de Théologie, une autre pour l'Ecriture- Sainte, et une pour le droit canoni(|Uc et civil. U ne des gloires de l'école du Bec est d'avoir servi de transition entre saint Augustin et saint Thomas; la scholaslique (jui y fut suivie était sage, onctueuse et en mémo temps abondante et lumineuse; elle ressemblait beaucoup ftla méthode des savants qui dans (1) Mulùlluii. {2) L'iMiipreî-sfinent à suivre les leçons do Lniilhiic & explique par la dĪBpociUou où se trouvaient les espnU dans lasvcunde moitié duzi'eiècltf; après tant dt^giem* U'invii.«iMns el (!■• I->:i«tres qui prcccderonC CfltP epC'ur l élude se uianile&tii «laii* tonlfs les contrées de l'Euroi»-. (.31 I.ef. trois premiers : l,i Onuiimaire, la Bélborique et la Dialectique fornuuieul le' Trîrivm, !*

The text on this page is estimated to be only 23.80% accurate

BEC BBC ces derniers siècles ont traité les hautes questions philosophiques et métaphysiques. On peut diviser en deux catégories les hommes qui ont été sortis de l'école du Bec : la première se compose de ceux qui, attachés à la règle par leurs vœux monastiques, continuèrent l'œuvre de leurs premiers maîtres, ou furent appelés à prendre part à la rénovation et à l'avancement scientifique et moral de l'Europe après la conquête normande ; la seconde renferme les savants venus de divers pays, souvent très éloignés, qui vinrent suivre les cours du Bec, et qui dans la suite se firent un nom dans le monde religieux ou savant. Parmi ceux-ci, nous devons citer le pape Alexandre II, le célèbre Ives de Chartre. C'est vers l'an 1051 que commença la grande lutte des moines du Bec avec Béranger de Tours. En l'an du Seigneur 1060 dit la chronique du Bec, l'église de France était troublée par Roger à Tours, qui soutenait que l'Eucharistie n'est pas le corps et les membres de Jésus-Christ.... Lanfranc de Pavie composa l'ouvrage le plus important de son temps et le plus parfait qui eut encore paru sur cette matière. Il répond dans son livre de la manière la plus satisfaisante à toutes les questions et à tous les arguments de son adversaire : tout ce qu'il avait avancé de faux ou mal compris s'y trouve victorieusement réfuté et éclairci par l'autorité des Saintes-Ecritures. » Lanfranc joignait à ses talents de professeur une aptitude remarquable pour l'administration temporelle. Guillaume, duc de Normandie, apprécia bientôt son mérite et le prit pour son principal conseiller. Chaque jour voyait arriver au Bec de nombreux voyageurs avides de s'instruire ; du cours de cette année (1060) survint un événement dans la vie de Lanfranc, (qui était précédé par son génie supérieur et son intelligence d'élite à devenir le premier homme de son siècle : Anselme était son nom. Né d'une famille distinguée d'Aoste, il vit, étant enfant, une vision ou un songe merveilleux. pendant lequel il se crut transporté dans la maison de Dieu, et nourri à sa table d'un pain délicieux. Plein de douceur et d'affabilité, il était chéri de tous ; grâce à son assiduité et à son application, il fit des progrès rapides dans l'étude. Lorsqu'il eut terminé On prétend que le drapeau d'avoir vu passer les miracles de l'abbaye de La Trinité, l'avait joint dans l'histoire de l'école de Soissons, philosophe et théologien de son temps, perdu sa mère, il abandonna sa patrie et vint se réfugier auprès de Lanfranc, dont la renommée était arrivée jusqu'à lui, et dont il devint bientôt le disciple

de prédilection. Le nombre des religieux s'accroît tellement que les bâtiments du monastère, qui d'ailleurs étaient humides et malsains, devinrent aussi trop étroits ; ce fut alors que Lanfranc sollicita le v^{er} H^{er}llouin de construire un nouvel établissement, plus vaste et dans un endroit pins sain. Les constructions furent commencées en l'OfM), sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui le dépôt de remonte, et elles furent poussées avec la plus grande activité. * Ouilhunne - le - Conquérant et sa femme Mathilde, voulant obtenir du pape les dispenses dont ils avaient besoin pour la célébration de leur mariage, fondèrent en 1062, les abbayes de Saint-Etienne et de la Trinité de Caen. Lanfranc fut placé à la tête de la première et Anselme lui succéda comme prieur du Bec et comme professeur de l'école. Les moines du Bec quittèrent leur deuxième maison la veille de la Toussaint 1073, pour aller prendre possession de celle qui venait d'être construite. Quatre ans après, le 23 octobre 1077» Lanfranc, qui avait été élevé à la dignité d'Archevêque de Cantorbéry, après être resté pendant sept ans à la tête de l'abbaye de Saint-Etienne, quitta son siège archiepiscopal pour venir faire la dédicace de la nouvelle église, placée comme l'ancienne sous l'invocation de la Sainte-Vierge (1). La cérémonie eut lieu en présence de cinq prélats, d'un grand nombre de seigneurs et des personnages les plus distingués des environs. L'ancienne église devenue inutile fut conservée sous le nom de chapelle d'Uellouin. « L'année suivante, le v^{er} Hellouin, soldat glorieux du Christ, fut reçu par les anges, au milieu du chœur des justes, son précieux corps étant resté étendu sur la terre, pendant que son Âme était admise aux Cieux. Il fut enseveli au milieu du chapitre que lui-même avait fait bâtir (2). » (1) L'abbaye, devenue archiepiscopale, trouva tout à coup riche et aidée par Munier de la ville de M^{un} vénérable Hellouin : il construisit les bâtiments ouverts et la basilique abbatiale. (2) Chroniq. du Bec, édition du P. Luc d'Achery. Quant à la biographie du vénérable Hellouin, elle fut écrite par Gilbert, moine de l'abbaye, de l'illustre famille de Crespin, qui vivait de « son temps, - et c'est-à-dire elle qui a été mise à toutes les notices qui ont été publiées d'elle. »

The text on this page is estimated to be only 27.08% accurate

BEC — 260 BBC II< abbé, SAINT ANSELIUE « Lf vônérablo abbé étant mnrf «dit la u chronique » on choisit, pour lui succéder « le prieur Anselme, qui avait occupé ce Il poste pendant quinze ans. > Anselme fit tous ses efforts pour sf soustraire à cette dignité, et ce ne fut (juc pour obéir aux ordres formels de l'archevêque Maurille qu'il se décida h î ncepicr. Il reçut la bénédiction abbatiale dans l'église du Bec, des mains de (lilbt i t , i vt'fjijc d Évreux, le IS iaii\ier 1079, Malgré son humilité profonde, nul cependant ne devait mieux que le nouvel abbé remplir la charge de pasteur. Voici un extrait du tableau de son administration, laissé par Eademer : « Ayant confié les divers emplois du mo« nastère aux soin? et h la sollicitude de « ceux des frères dont il connaissait, de « science certaine, la conduite et Tactivité, a il se donnait tout entier à la contempla« tion divine, à l'instruction des moines, à « leur éducation, à leur correction.... « Sa grande vigilance et aa aollicitude «(dans la réception des hôtes, son ^èle à « leur prodiguer les services réclamés, sont 9 des faits patents ; il y employait sa per« sennn on toute joyeuseté et s- s bii iis en « toute libéralité. Lorsqu'il arrivait que la « nourriture propre à la réfection des corps « ne suffisait pas & son gré, il suppléait gra«(cieusement à ce qui manquait par son « empressement h l'égard des hôtes , et la « gaité de son visage. Souvent il fit enfl lever du réfoi-tuire la nourriture di^s « frères pour la faire apparier et présenter « aux hdtes.... » Ces détails sur la situation précaire du Bec sont confirmés par différentes lettres de S. An5iclmo au primat d'Angleterre , qui n'oublia jamais (ju'il avait été un desdisciplef; d'Hellouin, et qui vint gëtiorcnsemont au secours de ses anciens frères, dans les moments diffieites. A peine Anselme eut-il pris possession do son siège abbatial, que le jeune et illustre Guillaume d«« Montfort vint demander à être admis dans sa congrégation, et que Guillaume Bonne-Ame, ancien moine du Bec, fut nommé archevêque de Rouen (1). Dans Tannée même de son ordination, Anselme fit un vuvage en Angleterre, pour visiter les nombreuses possessions de son abbaye et surtout pour rendre visite à son ami Lanfranc. Nous extrayons d'une lettre qu'il écrivit aux religieux du Bec, le lenITn aulre élève de l'écolo du B«c, l« célèbre Giutuiiud, avait refote cette digoile. demain de son arrivée, les passai ;e8 suivants : « Connaissant de science certaine qm rt votre dilection, si pleine do douce tir poMP u moi, désirait de tout cœur avoir t es liou(' velles de ma santé et de ma situation, je

H ne pui[^] l'affliger par le mnindrc lélai.... « La protection divine touchée de vo:i prière* a m'a conduit sur la terre anglais « après « une irée heureuse traversée ft îans les « incommodités que la plupart des passagers « ont coutume de souffrir. Parti iuuu heure, « je suis arrivé à neuf et j'ai pu, le soir, (I parvenir auprès de notre seignfur et père M l'archevêque Lanfranc, qui m'a reçu avec kUU8 liions dans une lettre qu il écrivit à Anselme les passages suivants : « Puisque la bonne odeur de tes fruits

The text on this page is estimated to be only 24.93% accurate

BBC _ jgei BSG « périls qui la menaent. Tu l« rais, frère, t si l'orai.snn d'un seul jusfo a trouvé I grâce devant Dieu, que n'obtiendront pas » les 9upplioation8 de pluienrs justes. » L'année suivante, 8. Anmlmet noua apprend Eademer, fit un nouveau voja^e en iogleterre, mais cet auteur ne nous en a pas liissé de relation ; fort hettreuMinent, !a correspondance du vigilant abbé fonrnit des détails iprécieux sur ses excaraions dMtmner. Antelme était uni par les liens d'un*' >ainto fiimiliaritê avec le r^i (1), et lorsque les affaires de son église l'appelaient àbeonrda prince, ce dernier oubliait sa ndsBse habituelle , devenait humble et afiahU, au grand étonnement de tout le monde. Jasipi^à 1088, Tabbaye du Beo n'avait fourni des pn'lat? qu'aux Ando-Normands, Mis cette année, Foulques de Bammartin, tn des rsli^eux confés aux soins de 8. Anselme, occupa un siège épiscopal dan.s relise de France : il fut élu évêque do Beauvais. L'année 1080 est signalée par la mort du B* Lanfranc qui, après dix-neuf années de pMtificat, fut attaqué d'une fièvre et emporté au bont de quelques jours. 8a perte ki viveiuoiit ressentie et les religieux du Bec «p distinguèrent au milieu de la douleur pabluine par les nombreux éloges du défont. Apeine l'illustre vainqueur de liéranger lfr.Coi)auérant. noîtpar Rohert-Cuurte-Ileuse qui le plaça avec tous les domaines qui en dépendaient BOUS la suprématie do Vabbaye du Bec. Après la mort du Lanfranc, Guillaumcle-Roux voulant profiter des revenus de l'archevêché laissa le siège de Cantorbery vacant pendant trois ans, et ce fut vers la fin do la dernière année que Hu^rues-leLoup. comte de Cheslcr, écrivit à Anselme pour lui annoncer son intention de fonder un monastère dans son comté et pour lui demander de venir j conduire une colonie de moines du Bec. Notre saint abbé se décida bien malgré lui à passer en Angleterre pour déférer à la deniandede Hugues. A son arrivée, il s'ocili Bocoa d«viDI abbé du Bec «a 1194. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.40% accurate

— 262 — BêC eapa de rînstallation de U nonvelle communauté, et plaça à la tête son propre chapelain, nommé Hicliurd. A ce moment , le roi Guillaume étai»i tombé malade, cédaaux 8ollicitation«detout lo clerjrô de sou royaume et désigna conimo successeur do I.auli aiic, le Siiintabbé du Bec, et cette fois encore ce fui après une longue résistance qu'il se décida & accepter le bâton pastoral. € Lorsque la renommée » dit l'historien du Bec « eut d'un vol rapide traversé les H mers et abordé au Bec. les religieux fu9 rent atterés et plon^jés dans la conster« nation. » Voici cnmnir nt Anselme raconte àses disciples son élection. Il commence par leur montrer les cruelles douleurs, les larmes, les cris et l« s ^ . luisst mcnts auxqtiels il a été en proio lui-mémo en apiireuanl le choix dont il était l'objet, puis il continue: n lis n*ont pu Tignorer « ceux qui om! vu mon visage en co jour «^lorsque les evêques et les abbés, avec « les autres dignitaires, m'entraînèrent de « force à l'église, malgré mes réclauiations a et ma résistance : On eut pu douter alors « si c'était des tous qui entraînaient un « homme sage ou des hommes sages (lui « traînaient nn insoiî^é, si ce n'était (pîp « ceux là chaniaitjui CL que moi, pûlo d'éton« nement et de douleur, je paraissais plus « mort (Jno vif Te ne vois plus pour moi « qn\in seul parti â prendre : c'est qu'après « a,ToiF prié de toutes mes forces que co ca(1 lice pas*,^ loin de moi, s'il est possil)le, je « dise À Dieu si ma prière n'est pas exaucée « et ma résistance sans succès: Seigneur, (I que votre volonté soit faite et non la « mienne » Les religieux du Bec ne donnèrent leur consentement et ne rendirent sa liberté à leur abbé qn'aprè? bien des discussions otÂ une très faible majorité. On fut longtemps à se consoler de la perte d'Anselme; les jeunes pensionnaires surtout, pour qui le saint déployait des trésors de douceur et de tendresse, regrettèrent amèrement son départ; ils lui écrivirent, pour lui exin iinci- leur douleur , une lettre que nous n'avons plus; mais M. de Montalembert a publié la charmante réponse faite àcesjeunesgens (1). (1) Non» refcrettotw que l'espace ne nous permette pas de reproduire les adieux si touchants que S. An■6lm« adressa à «««« religieux. i>u rest*. toutes les letlTM dv saint arebavêqua aoDt dea modilea de style, eu même temps que de la piété la pio* éclairée «t de lit cbaritt! la plus pure. ni« abM, offizxAinn db komtfoht, On eut bien de la peine à découvrir i successeur à S. Anselme; il fallut fai venir de Poissy le v^** Guillaume do Mon fort. La conquête de TAngleterre eut êerm co séquences

laeuses i»our l'abbaye du Bec la première fut de Penrichir d'une fouie t
 possessions au-delà du détroit et de nient sons sa dé|>endanc(' w.i grand
 nombre c prinnré* (J). Sans doute les moines >]v. B; avaient besoin de ces
 dons, car nous h avons vus dans une sorte d.- pauvreté o< Cfirmné-' par les
 dépenses inséparable d'un personnel considérable et d'une hosi talité
 généreuse accordée chaque jour à d nombreux étrangers. Toutefois ces éta
 blissements, presque indépendants par leu situation de la maison-mère ,
 devinrent bientôt un fardeau ; la régularité ne pov vait se mainfi air dans ces
 petites réunions qui absorbi»aient un grand nombre de siyei qui auraient été
 plus utile» au chef-lieu d* la congrégation . La seconde fut l'empressement
 que l oi montra en Angleterre pour les religieux di Bec; l'élite de la maison
 littéralement pas« le détroit. LanCr ino sin fout ai>poIa auprès.* de lui bon
 nombre de ses anciens confrères et leur distribua des évêchés et des
 abbayes. C'était une tiloie pour notre illustre maison, mais c'était au^i un
 appauvrissement. L'émigration des moines fit tomber la célèbre école du
 Bec (2). Guillaume, le nm o\ abbé du Bec, fut béni j>ar l'archevêque de
 Rouen, le 10 août 10.M et fut reçu par ses frères avec l'au» coup
 (l'hoi»(>nr r^t de joie. Sous son Administration, grâce à la miséricorde de
 Dieu et aux largesses d« piin< .'< «1 autres fidèles, l'abbaye du Bec.
 s'enrichit d'un grand nombre d'immeubles et de revenus ; en même temps,
 elle atteignit intérieurement un haut degré de splendeur. il) T nis les qui
 avaient accompiu* Guillauiii!- lx'-Cv>aqueral t t auxquels il av.iii |art.i?i
 les domaines des vaincus sVtaient, a l onvi les uns di^ autre», emprssi's
 de donner des preutrea de leur i*^ ralité à notre al>l>aye uoriDaDde. (2>
 Déa le milieu du xnorl domine tout, c'est l ère it< s rlKirtt^ ; il ne r#rt^
 plus de loisirs l mur lrs « tu'!. '* s»'i i?ut..!s. Toutefois, »i notre ahaye penlil
 quelt^uw chu.^ ik- «ou avenir littéraire par la conquAte, l .\n;rlerre.
 portion injf>>rtante de l é^rliRe c;itholique. y pagna. lx* trois pri; mats, les
 ext^ques, les atiKe*. que notre maiij<n lui louratt, réformèrent son clercé
 el jetireot !«• f*»^ menta de cette cinliaation avauée qui faitia(l«N de ce
 pay». Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.29% accurate

BEC ^ ^ BEC Une bulle du pape Pascal II, à 1102, oonfinna à l'abbaye du Bec la possesîsion di s églises Saint-Pierre-de-Pontoiso» Saint-Nieïiae-d«>tfeïilMt «t Sainte - Honorine - de* S. Anselme qui, depuis dix aots n'avait pu rero son ablN^e du Bec, y revint en 1103, et j fut re^ aree lea transports de la '■(Àe la pins vive. C« fut vers cette époque que Philippe I*' lefit ilBlïer à la congré^tion du Bec, ainsi |Qe le coD State un di {ilôin(' émané de lui, et htA Qoiu extrajons le passage suivant : « Moi Philippe, roi de France et Louis, t. mou fils, recevons on garde et Hef totttes ■• le» propriété;* do N.-D. du Bec, qui se ' iruuTent en France et spécialement la ^ Wqae et le navire qui, chaque année, ' sont amenés et chari.L'S(lansle8 venilanf^cs; 4 iioui voulons, en outre, que tous ceux qui { Terrent «es présentes lettres scellées, bsp • b(nt que nous sommes frères et membres ét i «^lise du Bee » Ce fut sans doute- après la journci; de Tiutbebrai, que Henri I*', comte d'Eu, partisan i«0Dé du roi Ilt'iiiiJoiKlaenlKKileprieurc 1* ^aiot-Martin-au-Bosc et le soumit a l'abdu Bec, après l'avoir doté de la pa:. Ouillaume , IIP aldié du Bec, qui était i^ioafrant depuis longtemps, fut forcé de »iKter à la fin du mois de mars 1124, et DJurut le 1(5 avril suivant, après avoir gouï*faé l'abbaye d'Hellouin plus de trente*un *>S-Cefat le prieur qui lui succéda. ^ Parmi lo écrits laissés par saint ÂuMlme, nous LUI \^ trattett sur : la lérité, U libre Arbitre, >* Chute du diable, le Grammaïrien, ou solutiou ■> mikianei qttwdoas de dialectique, le Mono» p^f- pNvm ratioDoelks de la nature de Dieu. ^ rroioçion, OU alioctition sur l'existence do Dieu ; •^^^f-nation du Vei b". Pourquoi Diru s'rst-il fait L'n recueil de Ifttres, des Mt'ditations, ^inK\ Trait' dr; la possession. ti N&u» r^grettuus que uoU^ cadre ne nuus |>erpM d« donner le détail des donations faites ù *y* MoBi noos oonlenlerDDS MuleoMat d'en qwdqww un te. Auprès de son lit de mort se trouTsit le roi Henri, qui le pria de vouloir bien lili désigner son suceessenr, mais il s^y refusa Le prince lui baisa la main droite, et, en se retirant : c(Plut à Dieu « dit- il n que mon ôme u soïioii L'sl eu eu moniout lu sienne! » Guillaume avait reçu 109 moines À la profession. Beaucoup d'entr'cux parvinront soit à l'éplscoptat, soit à la dignité abbatiale (1). tV* afeibé. BOaO». L'élévation de Boson à la dignité abbatiale, donna encore plus d'éclat aux vertus «fu'il avait pratiquées et qu'il avait déployées étant prieur. Sa bonté et son indulgence ii'cruptichèrcnt cependant pns lrs habitants du Bec de se révolter contre lui et ses religieux.

Il fallut que le roi Henri intervint pour les ramener à l'ordre. (f Boson, chéri Dieu et des hommes M dit le chruiiqueur du Bec » était l'ami « d'Henri, roi des anglais, qui trouvait en « lui une piété sinc^e, une salntoié ënii« nente, jointes à. une prudence consommée « dans les conseils. Lo roi I tous les ans , donnait h Boson de fortes sommes d'argent, pour i'aider à recevoir ses hôtes et pour l'assister dans l'entretien du monastère. Il est certain que sous l'administration de ce saint homme, l'abbaye du Bec se trouvait dans une étrange pénurie, malgré les libéralités du roi (2). L'impératrice Mathildo uvait, comme son père, voué la plus tendre aiTectio à notre abbitye (3) qu'elle fit participer pour la plus large part à ses libéralités envers les établissements relig^{ie}ux. A la prière de Boson, Jean, évêque de Lisieux, confirma en 1134 les possessions du Bec, dans l'étendue de son diocèse; nous remarquons dans la liste : les églises de SaintPhilibert, de Saint-Etienne-dn-Val-Alier, de Saint-Ouen-du-Boïa-Tottstain, deSaint(1; On peut citer Turolde d'Évernrjeu. évêque de Baveux, dont le frère Hugues donna au Bec le prieuré du même nom, Raoul, abbé de Suint-Augustin de Gan» torbery. Thibaut, Ve abbé de la maïsoo, qui fat auaû métropolitain de l'Angleterre, Letard, autre abbé du Bei-, Albold, abbé de Saint- Edmond, Raoul et Norinaud, abbés de N.-D. d'Ifry, Gilt«rt, ahUide Gmclies, Michel, abbé de Préaux, t-ntii» Miloiî Cresj>iii, cliuntre du Bec, illustre par 8a. science et sa piété, qui a éci II I Mf> lie ijiniranc, celte de QniUaume eC de set truis prtⁱuienî succeeseura. Une des gloires de l'abbajre du Bec ett d'avoir été pendant k>iu|temp8 comme une pépinière ii]é|HUMtble d humiQM Owingués, parmi lesquels la plupart dflS abbayes aonoandes cboisi&Haient leurs chefs. (2) Cet étal fâcheux ne peut être alUribué qu'à la inuUitiida d'IiAlw «t de toya^euie qui étalmt ngu au Bec. (3) On prétend même que s'étnnt trouvée malade^e «n llJfi, elle avait deouuule à être eotvrree au Bec. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.31% accurate

BEC — 264 — BEC Georgo8-du-Vièvpe, de Beuveronv <1«
Blanâoy, de Clcrmont, de f/ivarot, du M snilSinion. de Seriaa^, de Drucourt,
de BournainTi1I«. de Covilleville, du Teil-Nolent, do Diiranville, de Bois-
Renout, avec h- tions d'une dîme de Flenof, en fut 1, I prieur Richard <1p
Beaufour qui gouvernj Pabbaje, et, lorî:(|ue Galeran de Meulai ! donna au
Bec, en faveur de son yirieuré d« j Saint-Nicaise, la paroisse de Saint-
Nicola* de-Mculan, c'est & Richard de Beaufoi qu'il remit sa charte, le
5mar8lld9. Li donation était représentée par an couteau déposé sur 1 autel.
VI* abbé. ZJSTARD Voici comment la Chronique du V>oc annonce
l'élection du successeur do l'hibaut: « L'an du seigneur 1139, fut élu et
instK> « ttié alibé du Bec, unanimement par toute u la congrégation, un
homme d'une grande « sainteté et d'une science non moins émi* (I nente,
nommé Dnm Letard, lté dans Is « bourg du Bec. » Lctard, installé dans la
chaire abbatiale, s'occupa immédiatement de la construction d'un nouveau
Cliapitre; l'ancien était déjà devenu trop étroit pour contenir le nombre
totijoura croissant des en fants d'Hellouin. Il fut nidé dans cette grande
entreprise par les libéralités de Robert du Neubourg qui, après avoir
prodigué «es trésors à l'abbaye, voulut y mourir sous l'habit monastiiiuc et y.
recevoir la sépulture. D'après Robert du Mont, qui écrivait alors au Bec sa
coulinuaion de Sf^ebert, le Chapitre fut commencé en 1 1 10. La même
année, Galeran de Meulan ût re^ mise aux moines d'un muids de vin du
Clos ijn'ils lui devaient ; en échange, les ivligieux lui cédèrent tout ce qu'ils
possédaient dans la vallée d'Hauville, etce fut peut-être en reconnaissance
de cette cession que Galeran donna, vers le même temps, 100 s. rouennais
ûlacuisinedu Bec, ei qu'il accorda une exemption absolue d'impôt à tout ce
qui passerait dans la cour du Bec pour Is service du caméricr. L'année 1141
est marquée par des actes importants; Rid.irt de Beaufour et l'évêque
d'Avranches, Richard de Beaufour confirmèrent la donation qui avait été
faite au Bec par Robert de Beaufour, en prenant] ■ 1 1 ; 1 1 1 u j-o 11 ^ i f
u X . (1 e l' égl i se Sai n t-Ma l'f 1 n - fl

The text on this page is estimated to be only 24.18% accurate

BEC — 265 — BBC à saint Aubin. Guérin, évêque d'Amiens, coidma tout ce que possédait le prieuré du fiée dans son diocèse. L'abbé Letard obtint it Hngoës, archevêque diocésain, nne ample confirmation de tons les privilèges et possessions de Tabbaye dan» rarchi-diocèso 4e Rouen. An mois de décembre 1141 , la conprêpatiOQ du Bec, déjà si nombreuse, S HCcrut ftooTeau prieuré ; elle prit possession de la célèbre collégiale de Beaumont-leRd^er que lui donna le comte Galeran, du eosseiitemeiit de Rûtfon, éréque d'Bvreux. et de Philippe de HanMnvt, deyen de la cûlléfriale (l) • Ce fut en 1143 que Ltilard devint aveugle. ■ Dieu permit qu'il tombât en cécité et • qu'il fut privé des yeux du corps afin de V f&ire éclater la patience, le mérite et les • entres Tertae de son seiriteur et pour lui « faire tourner les yeux do l'âme vers la < contemplation de la vraie lumière. » {Chronique du Bee,) En 1144, le pape Lucius II confirma tous lei biens et privilép:?)» de l'abbaye du Bec, ttlit n France qu'en Angleterre. Sous le règne d'Etienne, un moine du Beo i^mmi- Roger, né en Lombardie, comme ijniiranc et saint Anselme, se rendit cclèIneB Angleterre dans renseignement du •^rri: civil et canonique ; mais il vit son cûan fermé à cause de son dévouement ù. rimpAnitree Ifothilde et il dot retenir au Bec (2). U Chapitre du monastère du Bec, com< •encé en 1140 , fut achevé en 1146. Toici ce qu'en dit M. Le PréToit: • Le Cha' pitî^ du Bec, œuvre très remarquable de • 1 époque de transition» fut construit vers • le milieu du xii* siéde. Nouf avons en «la douleur de voir consommer, sous nos • jeux, dans la première année du gouver« nsment de Louis XYIII, la destmetion de •ce vénérable édifice dans leciuel les zig• ug» de l'architecture romane, encore bi• fûés de leurs peintures primitives s'é1 Unçaicnt gracieofeiient le long d'ar< cadcs déjà gothiques... c'était de l'art nor• ffidûd, contemporain de la splendeur du • Bec. » En 1147, à l'exemple de son beau-frère, ^ieran de Meuiian, .Hugues de Montfort, IV* dn nom, se décida, sur le conseil de l'archevêque Hugues, à convertir la colléfriale ^ Ssiai-lmer, fondée par ses ancêtres dans wdioeëie de Lisieux, en un prieuré de la dépendance ds Bec. ^ 9k l'on eu croit la Chronique du monastère, '■sa ftl, a c«lte yccasiOD, de nouvelleR libéniliWs n Donaftén foDdé par ta famille, et il i iéclara Mo •cttleiaent l'avoué du prieuré mai» encore celui ^> C «t lui qui succéda a Letard. T 1. Cette môme année, Henri, fils aîné de l'impératrice Mathilde, vint avec samère visiter le Bec où on lui fit une réception solennelle et où

on le salua comme l'héritier futur de son père. La prospérité du Bec fut un moment interrompue par la mort de Letard, arrivée le 21 mai 1149 (l'abbé. ROGER 1er, Huger I", VII^e abbé du Bec, fut béni à Saint-Vandrille, le 25 juillet, par l'archevêque de Rouen (2), « à partir de ce jour, a dit le chroniqueur local, il veilla assidûment, et fut lonhard et que ses étoes de drap d'or et d'azur furent faites à la mesure de son corps. » 35 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.87% accurate

BBC — ^66 — BBC Lorsque de toutes pnH? des constructions religieuses s'élevaient sur de vastes proportions, l'église abbatiale du Bec, bâtie par le B* Hellouin, dans un temps de pauvreté, devenait trop étroite, et devait parnître bien mesquine à cùté du splendide chapitre qui venait (i*être terminé. Sans détruire entièrement le >,infTi;i:re Jn'iinitif, on lui fit subir an agrandissement iii coosidérablo, qu'il équivalait à une reconstruction. La première pierre du nouveau monument fut posée avec solennité; l'évêque Rotrou, ami de la communauté, vint prêter son ministère sacré à la cérémonie, qui eut lieu le 14 août 1161; les travaux commencèrent immédiatement et ne lurent terminés que dix-sept ans après. Dans le mois qui suivit l;i céri" nionit' 14 août, le Bec perdit un de ses plus zélés protecteurs, dans la personne d'Herbert, évêque (i'Avrunches. Ce Jii('la(a^ant choisi l'église du Bec pour, sépulture, son corps y fut apporté et déposé dans le tombeau où reposait d^àTéréque Richard de Beau four, un de ses préd/n-ossours, inhumé en 1112. Philippe d'Harcourt, évêque de Baveux, qui avait formé le vœu d^embrasser la vie monastique nu Bec, mourut en 1104 sans avoir pu le mettre à exécution. En emportant dans la tombe le regret de n*avoir pu finir ses jours au Bec, le prélat légua à Tabbaye sa bibliothèque, composée de 113 volumes (1). Nous croyons que ce fut en 11^ que Oa« leran de Meulan, sentant sa fin approcher, prit l'habit religieux à l'abbaye de Préaux (2J, ^M^uvernée par Michel, ancien religieux du Bec; et nous apprenons des archives dti Bec qu'un chevalier, nommé Osbert de Bonrneville, à la prière de son suzerain, le conile OaloT'an, donna, du consentemi'iit du roi Henri, au prieuré de Beaumont, l'église et les dîmes de Saint-Pierre-de-Bourneville. Les abbayes du Monl-Sai ut-Michel, de St-Evrouli cl do Préaux éiuiient gouvernées en 116() pat les religieux du Bec; l'antique monnstt'i e de Jumiéges eut aussi cette année un supérieur nommé Roger, qui fut tiré de cette riche pépinière. Fresqu*à la même époque, Emeric Cellerier du Bec était nommé abbé de Saint-Ouen et lorsque Michel, abbé de Préaux, vint à mourir, le <1) Les belles-leUrcs. le droit romam et surtout l» écrits de Ckêron, occupenl use acws grand*^ {«iace dans cette collection. A ce moment, l'abbaye t'le pii^edait dan^ ^ liiMintiicqu.' qii'«nviron 16() v"! ni;inuscrits, rentVrt)i;int Its ouvrafres • {)t're» i-i des doc(l'Ur* df ll'glis'-, "i:... Iii-iit r;»p|:iir" .•iiRi.'Dii*' et ini'iifrti.-. sacrée et jjrolaiiii-, ;Le Prévost.) (2/ Il ût pruteesion et mourut

Tingt décenihre 1167, ce fut Honri, hôtcliei Bec, qui le remplaça. L'abbaye
 do Ber; emprunta aussi successivement deux ea rieurs au même monastère
 Roger, abbé du Bec. si^rna en 1161 charte de privilèges qui lui;accordée pal
 roi Henri II aux habitants de Rouen, na le grand événomont de l'année fut la
 m et rinhumatiou au Bec de l'ixupëratr Malhilde. En Tannée 1070, Honri du
 Neubourg- soi tionna toutes les donations de son pore, pi fonda unobiten
 faveur de Godechilde Tosny, sa mère; Richard de la Poterie i inh«!nié au
 15(0 < t, le même jour, son fré Mathieu ui de la dltiii' de la paroisse de
 Breux q> lui appartenait. Lorsque le roi Henri fut solennellcmei absous
 dans l'églisede Saint-André d'AvraC ches du meurtre de saint Thomas de
 Cantoi bery, l'abbé du Bec assistait à cette même rablo assemblée avec les
 évéquès et toua Ifl aiif i-es abbés de Normandie. Ji abbé Roger refusa, en
 1073, i'archevô ehé de Cantorbéry, et la même année il ra chef a de Roïieit
 II de Meulan, moycnnan la somme énorme de lUO l. parisis, et de U l.
 angevines, l'impôt qui était d& à ce seipneur dans le bourg du Be«\ en sa
 qualité de châtelain de Brionnc. Lo comte déclan les religieux et leurs
 vassaux quittes âetoui droit de péage dans tout l'honneur d« Brionne. La
 nouvelle église du Bec, c^ui avait éti commencée en 1101, fut dédiée lo 13
 des calendes d'avril 1178, par l'archevêque Rotrou, en présence du roi
 d'Angleterre, Henri II, qui, à cette occasion, donna à i'al»' baye 100 l. de
 revenu, et son fii.=; confirma celte donation en déposant son anneau sur
 l'autel. Richard, doyen du chapitre d'Evreux, donna Téglise
 deRougemontiers, et rai\ Iiovêque accorda quarante jours d'indulgences à
 ceux qui visitei aient l'église du Bec le joUf anniversaire de la dédicace.
 L'ribbé Roger mourut en 1170, après «n

The text on this page is estimated to be only 21.63% accurate

fiJSC — 867 — BBC Yttt* mhbé, ÛSBXSUK. CH^'n, dit !fi
chroniqueur du Bec, un hùmoitt d'une prudeoce consommée et d'une rie
pieuie «t ^diâtJite. Il obtint en 1 182 une liulle dti papp Léon III, et des leftr
s fie lardievôque Rotrou. Il mourut après sept •08 once mok de
goiïT«rneiiiieikt, tt fui inhumé dans le cJiftpitre aui pieds do
vénénUeHeUoQin. IX* al>bé, KÛOKH II II était prier du Bec lorsqâ^il
ftat éla abbé on 1187. Il mourut on 1101, aprèsavoir gouverné l'abbaje avec
une vigueur remarquable pendant tept ans, deux moie et quatre ;oar,<:.
ijit="" chroniquoot="" loeal="" od="" tenterra="" mm="" dans="" le=""
chapitre.="" x="" abb="" gaultisr.="" pape="" cdlestin="" iii="" accorda=""
ane="" bulle="" au="" :i="" luvel="" rn="" l="" suivante="" abbatiale=""
fut="" en="" partie="" d="" eq="" ganltier="" donna="" ta="" enftn=""
de="" son="" temps="" que="" philippe-auguste="">Dârina tons les
priTUégee du priearé de Meolan. Il*ebké, Booms DB CAVQattmLSJMBS.
Auparavant prier de Bonne-Nouvelle, ù îsuen, il ne resta à la tôte de
Tabbaje que uan et demi, trois mois et trois semaines; il mo II it le 16 mai 1
198, et fut dé^é auprès lin v"" Hellouin; il avait souscrit la raôme année à la
fondation de Tabbaj'e de Belloiuiiae, par Hognes III de OonnAj. XIV mhhé,
GUILLAUME II. Il confirma en 1203 les chanoines r"" ,£ruiiier8 de Beaulieu
dans la possession des vignes Mii^ses par enx à Heulan, dans le fief des
r'Ii;:ie!ix du Bec; il acheta la même année, «a pm d'assez grands sacriâces,
le droit de lilre partie d u chapi^ d'Evrenz, avec tontes prérogatives 7
attachées sans être tenu à TL'iidf'ncô. La probeude qu 'il fonda dans la
cathédrale mit an revenu évalué à environ 10,000 l., coûsistani en dîmes ,
patronagt»3 d'églises, «te. Cette belle dotation valut à l'abbé d'être réputé le
premier îec plusieurs traits de dîmes dans la paroiisf d'Ormos. U établit en
L208 le prieuré de Laj, dont f^ûe STsit été fondée en 1 199 par Hathlen,
comte de Beauraont-sur-Oise et Eléonore sa ^iBffle. Après avoir siégé
pendant, treiae tti,4eQx mois et deux semaines, il mourat ^•tiM'z\ pour
notre esdie; aoas aUem msintsnsnt tapidsfIMlit U Mêls. en 1211 , et on
l'inhnma à la droite dn y**» Hellouin. ZIII abbé, aiCHAHD DE SAUFT-
LAOER. Il était justicier du Bec lorsqu'il fut élu abbé de saoommananté à la
fin de septembre 1211; on le présenta au roi Philippe-Auguste qui le reçut
avec bonté, et Robert, arche~véque de Rouen, lui donna la bénédiction*
L'église du Bec q»;i étnït tombée vingt ans auparavant, fut réédiûée par ses

soins, ou du moins, les travaux furent commencés en 1215. L'architecte Ingelramme (lui en avait la direction s'en occupa d'abord avec activité; en dix-huit mois il augmenta la longueur de la nef, refit le portail qui l'accompagnait de deux tours majestueuses. mais ensuite il se négligea tellement que l'abbé dut le remplacer par Gantier de Meulan, qui acheva l'édifice. Richard participa dans le chapitre général de 1219 des statuts pour les prieurés soumis à sa maison, et fut nommé évêque d'Evreux en juillet 1223. XIV^e abbé, HSNHI DB 8A1NT-LÉ6BR. De prieur devenu abbé, Henri reçut la bénédiction à la fin de juillet 1223 des mains de Thibaut, archev

The text on this page is estimated to be only 22.99% accurate

BEC — 288 B&C le chapitre, et la consécration lui fut donnée dans la cathédrale de Rouen par l'évêque d'Evreux. Il SO trouvait en 1250 à Cunflans, à la translation des reliques do sainte Honorine avec l'archevêque de Rouen et l'évêque de Paris. En 1557, saint Louis avant de partir pour îa Terre -Sainte vint au Bec se recommander aux prières des frère». «Cette « année, dit la chronique, le jour de TAn" iionciafion, 1(! roi vint an Bec et ni an ^ca « au roiectoire, ajuat à sa gauche l'archo« véque Eudes Rigaud et à sa droite Robert, « abbé du Bec, avec beaucoup d'autres. » En port int.]v roi confirmales possessions et privilèges de l'abliave. Pendant que Robert assistait à Lisioux à un chapitre général. s"n alihayc devint In proie des flammes; il mourut en et lui inhumé dans le chapitre. XV1< mWè» IMAM DB OUUYIIXS. Après avoir été choisi pour abbé par si s frères, son élection fut annulée par Eudes Rigaud, qui le nomma ensuite, la même année, abbé de plein droit; il moarut en 1272, «'1 son tombeau fut placé vers la tôto du pieux Hellouin. Uinfati^ble Eudes Rigaud visita Tabbajo à différontc* reprises, et, inalfriv sa sévérité, il fut forcé do constater seulement «ur son Jtegistnm^ à défaut d'autres choses, «|ue la comptabilité seule laissait à désirer et que la biblioth'rjne était en dés i-dre. XVII' abbé, PIERRE DE LA CAMBRE De prieur d l^ivermeu, il fui faii abbé au mois d*octobre 1272 et béni par Eudes Ri;raud ; la même année, la grande tour centrale de l'église, qui n'était pas encore achevé, tomba et compromit beaucoup le reste de Téditlce. En 1275, on posa la première pierre d'une nonvelio éfrlisc (1). Pierre de ia Ccuibre lit un arrangement avec les prieurs relevant du Bec, au sujei des bénéfices qui rp^f^rent, à [uirtir de c 'tre époque, dévolus à l'abbé. Il mourut en 12^1 et fat inhumé dans le Chapitre. ZVm< abbé, TK»Rde8AIHT.TimiL De prieur il fut éln abbé en 1281, et sa nomination fut approuvée par l'archevêque de Rouen lejourde saint André. Le lendemain il se rendit auprès du roi et reçut la bê nédiction au manoir de Fresnc, (tes main:* de Guillaume de Flavacouri ; ensuite, il alla faire profession de foi à la cathédrale de Uotieit. et en prenant possession il prêta un .serment long et solennel. Presque aussitôt, iJ paFsa en Angleterre pour régler différentes affaires et il revint en 1282. On retrouva cette année le corps de Tim(1) I de Pwrre de in Cambre. pératrice Mathilde au milieu des ruinea d l'église. L'abbé Ymier tint son Chapitre généra en \2f^D: nn permit aux religieux d'avcir m manteau pour sortir ; on y régla que le moines

envoyés dans les prieurés n'y rest^{*} raient pa[?] nu-delà de six ans; enfin on ^
 adopta aussi plusieurs règlements pour l'ad ministration intérieure de la
 maison. i Api'ôs cette réunion, r.abbé s'occnpa avo< un zèle extraordinaire
 de la recoustructios de l'église et choisit pour architecte maitn Kobf^rt de
 Fontaine; il fit aussi confirme! les privilèges dont le Bee ioin'«:sait en
 France, en Normandie, en Anj:li t » rre et an Flandre. Enfin après être resté
 ving-t-trois an.sà la tête do l'abhaye, il s'éteignit a« mois de novembre 1301.
 XIZ* abbé, GUILBERT de SaiHT-BTUBmai. Tous les prieurs ayant été
 convoqués, OD choisit pour abbé Gutibert de Saint-Etienne, alors grainetier
 du couvent. 11 acheva l'église commencée par ses prédécesseurs, gouverna
 pendant vingt-trois an." ot fut inhumé dans la chapelle de la T.-S. -Vierge,
 nouvellement bâtie. XX abbé, OaomOT Ut PARS. D'aboifi prieur de
 Bonne-Nouvelle, il fut élu a la tin du mois d'août 1321, et transféré en 1334
 à l'évêché d*Evreux où il mourut en 1341. XX!" abbé. JEAN 11 des
 GRANGES. De justicier du monastère, il devint abbé au mois de mai 1335.
 Il se trouva aux funél aillb ,< du célèbre Marc-d'Ar{;ent, abbé de Saiut-Oueu
 de Rouen en 1.3:{0: on lui doit la dédicace de l'éjllisc de .«on abbaye,
 célébrée en 1312 par Jean, évé(iuo d'Avranches (1). Il donna une rente de
 10 liv. tournois pour le Unire Hegina que l'on chantait chaque jour après
 Complies ; il mourut le 1" m;irs 1351 et fut inhumé auprès de son
 piédece^sseur, XXU^ ftbbé, ROBERT des COURROTBS. Il était docteur
 en décrets et d'une science au-di '^-'us du entiinun ; décédé en lIT»!. il fut
 inhumé dans la chapelle de la sainte Vierge, De son temps, le roi Jean ayant
 été fait prisonnier à la bataille do Poitiers, les Anglais se ré])andirent
 comme un torrent dans tout le royaume. Ce fut alors que, pour arrêter leur
 iiv.ision, Louis de Harcourt, gouverneur de Normandie, voulut faire
 démolir la magnifique église qui venait d*éb« achevée et la remplacer par
 deux touri Certifiées ; mais cependant on se contenta d'entourer la basilique
 et le Chapitre d*ottVfSr ges de défense précédés d'un fossé. n» Cotte
 «ipiis.- fut .-oMitM- le* précédmtM» pUée« tiuus l ioviicatioit lie ia sAinl^
 Vierge. Digltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 24.51% accurate

B&G — 200 — BEC Prar opérer I» irantfomattov éé l'abbirecn place de grierre, il fallut abattre tniieôtésdu cloître, une partie du dortoir cl du cellier (1). I^eB moines enfin furent fonés d'engager les revenus et les fonds do BoDa5tère pour l'entrf^t ion dosions d'armes employés A la défense de cette nouvelle forXHU' abbé. BJJBjLAVME de BBUZBVIIXE. Dd abbé en 1361, cet liomme, d'uno .raimiie piété, mourut en IxiSS et fut inhumé l'aotol de saint Nicolas et de sainte Crbrinc. mv. hhhé, EIOUT D KTOUTTEVUXfi. fioat, isau d'une famille illustre de NorMi^, avait pour firèrea Tliomaa, évque H-iiiVHis , et Guillaume , évêque de Limx. Il prit i'babit monastique à FéfiSif , devint abbé de Corisj en 1385 , et î.r> ;.: rorij placer Guillaume, Eiout, souU au jirle cré«lhuit mois. à es moment, le monastère se (roDvait iu'laplu? triste position ; il ('tait endetté, ^Junoirs, moulins et autres dépendances «abtteat en ruines. vuslacounedomioation d'Etoul, le mal Kil(|ne p'atrpraver, car cet abbé étranger wwait beaucoup et menait un train de pud seigneur. Il obtint du papo l'usage de U mitre et institua un trésorier laïque, ce)ù ne s'était jamais vu. £nûn, cet usurpatw, après avoir réduit Tabbaje à un état pr* que n'avaient fait les nurrres précé^cUeft, tut nommé abbé de Fécamp et, lors4*^ qnhta le Bec, il emporta tout ce qu'il l" en livres et objets précieux qui lui ser^ ^ût à fonder, conjointement avec son itlie, l'évé(iue de Lisieux, le collège de ce NU à Paris. XXV' abbé. OBOFROT II HARBNC. Aîanf l'to forot* de céder au crédit de rikléd Etuuie ville, Geofroj avait obtenu en 1389 l'abbaye de Jamiéges ; après le départ «liout il fut L'iu par ses confrères et nomûédc nouveau abbé du Bec, par Clément VII (i 191)1. Il s'appliqua par son administration ^et économe à réparer en partie les maux par la guerre et par son prédécesseur. nMNmtàPadoneen 1396, en revenant de I^WSaiate qu'il était aUer visiter (2). IIVl. abbé. OmiXACME IV D'AUVILLIBRS. Né dans le villafrc de ce nom, au dioeès • lilieni, il fui béni au mois d'auût 13[]}) ^|^l«relipeux couchèrent alors, les utis dnns les '■jjdlf* l'iV m- du chœur, Irt ;mtres d;ins l;i sarristie. WIl tat mhBOM dan* i égU« de Padoue où lee rewluflicntéleMruB par Guillaume de I^Etrange ; il eonttiiTO et acheva par ordre du roi les fortifications de l'abbaye (î). Pour subvenir à ces dépenses, on diuiinua de 21. tournois par an la paie que chaque religieux recevait pour ses besoins ; on oblifrea les vassaux du Boc à payer un demi-florin d'or pour chaque acre de terre qalls tenaient de Tabbaye; enfin le duc

de Normandie autorisa les moines.¹ Il fit lever, par forme de subside et de capitation, 12 d. par mois sur chacun de leurs hommes. Consumé par le chagrin que lui causèrent les maux de la guerre, Guillaume cessa de vivre en janvier 1418 et fut inhumé dans le milieu du chœur. Le duc, Robert II le Bon. On lui donna le surnom du Bec parce qu'il y était né. Il était docteur en décrets et prieur de Bonne-Nouvelle lorsqu'il fut élu abbé en 1418; peu de temps après, le duc de Clarence vint mettre le siège devant la forteresse du Bec, et, après un mois de résistance, les assiégés dirent forfait de se rendre. Le vainqueur pillait l'abbaye et en chassa tout le peuple qui s'y était réfugié. Le roi d'Angleterre, Henri V, vint au Bec avec une partie de son armée et y séjourna les 4, 5, 6 et 7 juin; il y laissa une garnison qui pillait les provisions et réduisit les moines à une affreuse misère. Cependant la Normandie ayant fait soumission à Henri V, l'abbé Robert qui, après son élection s'était réfugié dans les domaines du roi de France, se décida en 1419 à revenir au Bec et à rendre foi et hommage au vainqueur qui lui restitua tous les biens de l'abbaye saisis pour cause d'absence. L'année suivante il revint à l'hôtel du Bec, sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Fontaines, pour s'y retirer pendant la guerre. En 1421, les Français, commandés par Xaintrailles et la Hire, avaient repris la tour du Bec, l'abbé Robert, considéré comme traître, fut chargé de chaînes et conduit par le comte de Salisburj dans les prisons de Rouen où, pendant cinq mois, il eut à supporter une dure captivité; justifié par les aveux des auteurs de cette prétendue trahison, il fut rendu à la liberté et le roi d'Angleterre lui fit restituer le temporel mis en séquestre avec tout le mobilier; quant aux fortifications, elles furent rasées jusque dans leurs fondements. Robert III mourut à Rouen le 4 mai 1430; son corps apporté au Bec fut inhumé auprès des restes de son prédécesseur. (1) Les murailles; iv; 15

The text on this page is estimated to be only 20.48% accurate

B&C — 270 — B&Ç XZVIII* abbé, THOMAS FRIQX3K. I On rappelle aussi Thomas du Bec j crni>f ! du lieu de sa naissance; il était prieur de i l'abbaye lorsqu'il fut élu Mft le 19 juin { 143()); le l-ljuillrt >iii\;uit, il jirJ-ta stTineit 1 au roi d'ÂngliHerre ; cnlin il réâidu presque toujours dans son hôtel à Rouen, à cause des «guerres qui désolaient la province. Pendant l'absonce rlson chef, l'abbaje fut plusieurs fois livrée au pillai^e; quant aux i t (3). ■De son temps, le prieur du Bec, uomi Robert, contribua lui-même a l'embehss mont de rê,-!iFe et fit décorer sa chamh avec le plus grand luxe. XZXI* «fabé, JXAH IV BOCKAHD Naquit à laVaucelle, près de Saint-LA; était confesseuretauraôui' r aje les traits M» àê Cm* mont, du Feuguerav »-t da Boulay. (2) On lui doit aus^i un L'r.'iii'I l'iDnit're "le beaux flS* vrafr<<^8 en cuivre : l'iuglf du. mjUt;u du cœur. IsisUM» de M'iiM>touant<;ntrtf sesmiiins lt>8 tables du L)".il • fe'^" puur clKitUer l'épllr, un pupitn» 4 quatre faces ri*préflentant les quAtne énnngïmmt «t quatre gitmii candélabres. (3) Le nouveau système des eommandfs d-' l abbaye du Bec uoe riche proie, désirée par un grand Dunibre de hauts dignitaires eocléaiasliques. 14) Dftos 1 année qui préoida cette démiaioD, Ona. Pierre de CkrélieBfillê, moine du B«c. avait nUp un eataloffoe de la riche UbUothèqm de l'aVIny» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.02% accurate

B&C -S7i« BSG Le ITarrilderannce BVÎTante, il fut béni ft fit serment d'ubtissanco â Téglise de Rottea;il&iéçeauâqu'au Oavnl H8D, époque de M réngnfttioti en favenr de Gaillaame Goénn: l>' n ** crologe indique son déeds an XXXin< abbd, GUILLAUaiB OUÉRIN. Dom Carré, faisant rhistoire de l'abbé Gaérin, commence aioai : « Guillaume, le t trente-troisième do nos ahhés, ajant ëiù » béni à Rouen le 23 octohi f I tOl, fut insl tlllé dans son siège avec bi'uiicuup d'ap« pareil et de sdlfiuiiiié ; il fut uniquement « occupé à montrer dans sa personne un ■ toblean vivant de la loi divine, aussi il I rayonne entre les autres comme un astre ' très éclatant. • Après nne sage administration de vingtleax ans, le vieil abbé, désirant obvier aux incertitudes de l'avenir, résigna en 1513 son ifcbaye à Jean Ribaud, son neveu, flls de sa 'ur la porte de l'sMaledaBec. XXXVI« «bké^ JBAM Yl DS DOHOIB Succida au cardinal de Boissy en 1520 ; c'était on komme de moeurs très douces, et très entendu dans les affaires ecclésiastiques(1). En 1521, il donnaaveuau roi pour le tiemporei de sou abbaye. De sou temps, en 1595. Dom François Carré fut reçu à fa professioii (2). L'abbé Jean ayant été appelé À l'assemblée de Niée, mourut en Italie en 1533, emportant les regrets de tous. XXXVII* abM. JBAH ¥U U VSmim 0). Doué d'une grande prudence et d'une expérience consommée dans les affaires, il fut successivement le favori doCharles VIII, 'Je Louis XII et enfin de François 1*' qui en iit son conseiller et son aumônier, et qui lui donna l'abbaye du Bec en 1533. 11 mourut en 1543, se trouvant à la suite du roi, dans une petite ville de Picardie ; son eœur resta au Bec, et son corps lut inhumé dans la cathédrale de Lisieux. François I" se trouvait à l'abbaye du Bec lorsque Jean le Veneur fut installé; il y revint une seconde fois, en 1540, avec la reine Eléonore et il y resta huit jours; il prenait, dit-on, ?es repas dans la lielle salle capitulaire, d où il jouissait de la vue des eaux pures et limpides qui arrosaient le dottre. X X X V 1 1 1 « abbé, JACQUES D'ANNEBAITT Obtint l'abbaje du Bec dès Tannée 1543 1>ar la faveur du l'aiaira), bon frère ; il re^ut es ordres au Bec avec Tagrément du pape, par le ministère de révèque d'Iiippone, et la j^rétrisc le 2 mai 1545; enfin, il fut sacré à Lisieux le lendemain f4). A peine installé, l'abbé d'Annebaut ne songea qu'& s'emparer des biens et des revenus du Bec; son administration fut une véritable ruine pour le monastère. Jacques d'Annebaut assista, en 1550, à l'entrée de Henri II à Rouen, où il mourut

dans l'hôtel du Bec, au mois de juin 1558, et il fut inhumé dans l'église
 d'Appreville, à côté de Tamiral d'Annebaut, son frère. XXXIX* aUM,
 HIANÇON de TODIUFON. Nous rétablissons avec la Seustria Pia^ dans la
 liste des abbés du Bec, le ranlinal de Tournon qui jouissait de ce titre,
 conjointement avec le cardinal d'Annebant (5), auquel il survécut, et après
 sa mort il présentait aux liénéfices (6). (1) 11 étiût flis de François
 d'Orléans, comte de Dunois d« Loitgueville et d' Agn«s de Savoie ; il fut
 cardinal du titre de Saiot>MartiiHle»itonta, évoque d'Orleaa et archevêque
 dt Tottloom. f?) Oq doit i ce MTant moine, qui écrivait en latin dans le goût
 de la reoaiMaoce, une histoire de mn ubbjive et uiu- t^dition d'un diiUM-
 ule do Lanrranc. (3) Etait fils (te Philippe le Veneur, baron de TilUères, et de
 Mirie BIOMt; il devint évêque de LWMts et cardinal. (4; \x pape Paul III
 le fit cardinal. il y avait probablement entre eux un traité pour le partage des
 revenus de l'abbaye. (6) ■ En mai 1560 > dit T. ihipleMi^ «la e»rdiDal de
 Tournon, qui n'était plus abM dm Bec, s'éWt ri* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.50% accurate

BEC XL* abbé. LOUIS de LORRAINE. Louis de Lorraine, cardinal «le Guise, archevêque de Sens, etc., a laissé jusqu'à la fin de traces de son administration. Il se démit en 1572 en faveur de son neveu, en se réservant, toutefois, la nomination aux bénéfices. Cette même année, les religieux lui adressèrent une requête contre soi-même ceux qui l'avaient maltraité et leur faisaient endurer des privations pour leur nourriture et leur entretien. Le cardinal de Lorraine nommait encore aux bénéfices en 1557, et il mourut le 28 mars 1578. Du temps de cet abbé, le Bec ne fut point exempt de ravages et des déprédations qui affligèrent les monastères pendant les guerres civiles d'ici à la fin du XVI^e siècle. Le service divin et l'exercice public du culte y furent suspendus comme dans beaucoup de lieux. L'église et les bâtiments furent en partie détruits. X^e L^e abbé, CLAUDE DE LOHRAINE. Connu sous le nom de chevalier d'Aumale, n'avait que neuf ans lorsque son oncle le cardinal de Lorraine, lui recommanda l'abbaye du Bec; il fut tué le 3 janvier 1591, à l'âge de vingt-huit ans en voulant surprendre Saint-Denis pour la Ligue (1). XLII^e abbé, DOMINIQUE de VIC. Après la mort du chevalier d'Aumale, l'abbaye resta en économe jusqu'en 1597, époque où Henri IV nomma Dominique de Vic, abbé du Bec. Il n'avait alors que douze ans; il fut sacré à Autun le 1^{er} janvier 1601, après avoir été soixante-trois ans abbé du Bec. Ce fut de son temps, le 10 juillet 1596, que les R. R. P. P. de la Réforme, de la congrégation de Saint-Maur, furent introduits à l'abbaye du Bec, à l'occasion de quelques différends survenus entre l'abbé et les anciens religieux. Ceux-ci, pour se conformer aux pères de la Réforme qui étaient vêtus de noir, quittèrent leurs habits blancs (2). (1) À leur sage administration, les pères de Saint-Maur lui firent refaire le portail de l'église abbatiale, construire un nouveau cloître, réparer tous les bâtiments, refondre presque toutes les cloches, etc (3). Une partie de la nef de l'église de l'abbaye s'était écroulée vers 1501, le seul choeur avait résisté et fut sauvé de la ruine par les R. R. P. P. de Saint-Maur. Voici ce qu'en dit M. Le Prévost: (1) L'auteur de la notice a illustré la mémoire en le faisant périr dans un combat singulier. (2) L'usage des habits blancs remontait, dit-on, au temps de saint Adèle. (3) Les religieux de la baye s'élevaient alors à 85,000 liv. et, dans une transaction faite avec l'abbé en 1654, les religieux s'obligèrent à lui verser une pension de 11.000 Tiv. en sus de sa maison - ul> - pour les ossements de

l'impératrice Mathilde qui l'on renferma dans une caisse de bois CO verte de
lames de plomb, après les avoir e vrie>|.]iés dans une écharpe de soie ver
brodée d'or (2). XLtlt* abbé, JACQUBS-mCOLAS COLBAI L'alibaye du
Bee^ après être restée en écc nomats depuis la iTiort de Dominir,?:r-«s'inn
par pro curation le U juillet de la même année. Dès le jour de sa prise de
possession, te religieux lui adressèrent une requête pca; être libérés des
charges onéreuse.s de la con vention de 1654, mais ils durent se résignei à
payer au nouvel abbé une pension d(8,000 l., indépendamment du tiers des
rêve» nus qu il percevait. Jacques-Nicolas Colbert fut sacré arehS' v.'fjnc de
Carthage en 1081; dix ans aj-r-« la mort de Mg' de Medavy , il fut nommé
archevêque de Rouen et mourut le 10 dé* cembre 1707. Les RR. PP. delà
Réforme firent achever de son temps tous les travaux commencés sous ses
prédécesseurs, et enrichirent Tabbavi' (le ujairnifiques urnements. Entin.ils
présentèrent une requête à l'effet de procurer les honneurs d*un eulte publi
A leur saint fondateur, et demandèrent l'uutorisatiob de lever de terre les
ossemeati du bienheureux Hellouin, pour exposer ses précieuses reliques à
la vénération publique. Leur enquête fut accueillie favorablement et, le 7
juillet, on procéda à l'ouverture do tombeau du bienheureux Hellouin. Voici
la copie du procès-verbal qui fut dressé àcett« il) Le mênie artiste est l
auteur des sutues qui décoraient l'autel des vierges, ainsi que des »tatue\$ ii«
samt Martin, 8;iint Nicolas et 8;unt Charles. Colu>d"rnière, sous le nom de
saint Médord, te Uouve ds:)i relise du Bec avec la statue de sainte
llar^iiente. L« raaitre-autel a été transfère dans I cgUse Sainte-Cw de
Bernay. *2) Cotte cais^st- fi' happa am s;x.ltateurs de l'?3 le souvenir fii f-
tai! [htiïu, l'irsquo, le 10 décemlTi? 1^40, unconj' de inuch»; iioiiti« au
hasard U &l app' r .itr" r

The text on this page is estimated to be only 23.68% accurate

BEC ^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^ I ■■ «ccasioD. « On trouva
daas le sarcophage un ff corps MTéta d*ane ehaanble, ayant à sa • paache
une crosse de bois, et à sos pifds I • et jambes des pautouûes et des petites
botf ■ tiores. Ledit corps étant dans sa situation t naturelle sans qu'aucune
partie fut dé\ * placée, quoique toutes les chairs fussent \ « consoDumée^,
la tt^te un peu recourbée,]iar[< ce que le tombeau était trop court, la nui[a
choire >3t'lleet l(\-;(k'nts Manches, les mains ti dessus la poitrine, la crosse
n'ayant pasde * bout recourbé, peut-être a cause de la pe' • mc^se ân
tomîteau. Une des pantoufles . « décousue par le bout laissait voir très dis^ •
tioetement les'doigts du pied. » ■ XLIVt. Ce prince n'avait que neuf ans lors
que le * m le nomma abbé du Bec à la fin de 1717; j 3 reeit le baptême aux
fôtee de No^i et la lonsure deux jours après, et prit possession , par
procureur le !0 avril de l'année suivajite. *^ lui donna le titre de comte de
Clermont. 11^ fat nommé de l'Académie francise en 1<54, et T occupa le
fauteuil n" 1 8, à la place ^fl M. de Boie qui lui-même avait remplacé
f«iwloii. Biillik, il devint grand maître des ; ir&ocvmaçoiw de France, et
mourut le 16 iaii 1771. ZLVIiakM, IVEB DB UÈMMKUW. Libbaje resta
(luel(jue8 années en écoûoiuai après la mort do comte de Clermont, 2
donnée en 1777 à Ives-Alexandre de qui avait été sacré évêque d'Autnn T.
1. BEC le 12 juillet 17Ô7. U eut Tarchevêché de Lyons en 1788, etiors de la
Révolution, il se retira en Allemagne et mourut à Lubeck le 15 avril 1789.
En 1788, Dom. Dupont, prieur du Bec, fut élu député de l'ordre du clergé
pour le d^artement de Pont-Audemcr. Le 28 juin Je cette même année, les
Bénédieliis de la congrégation de Saint-Maur, qui faisaient partie de la
province de Normandie, seréttnireut en diète à l'abbaye du Bec (IJ. Le 4
octobre 1708, le tombeau du bien> heureux Hellouin avec ses précieuses
reliques fut transféré du chapitre do l'abbaye, dans l'église paroissiale du
Bec, et, lorsque l'on eut soulevé 1(> dessus do la tombe, on trouva le corps
dans le même état qu'en 1707. L'ancienne abbaye du Bec fut convertie en
un dépôt d'étalons, par décret du 4 juillet 1810; ce dépôt subsista jusqu'en
183;i, époque à laquelle il fut reuipiacé par une succursale de dépôt des
remontes établi à Cnen pour les achats de chevaux de cavalerie, p Les
armes du Bec, d*après« le Brasseur, auraii'it été : de gueules semées de
fleurs de lys d'argent, au franc ceaUmde sabie, chargé d'une molette d'or,
.Cependant, M. Le Prévost pense que le sceau de l'abbaye représentait : la

SainteVierge assise sur un banc, partant f enfant Jétm et tenant à la main
 gauche vn bâtm terminé par vue fleur rie li/s, nrer ein^ étoiles en chef.
 D'après une liste dressée vers 1^0, les 6én(^/fret de l'abbaye du Bec se
 composaient de 105 cures, 18 prieurés et 22 chapelles (2). Nous donnerons
 seulement la nomenclature des prieurés, dont neuf étaient dans le diocèse de
 Rouen, savoir : 1° Le prieuré conventuel de Bonne>Nouvelle. 2* Le prieuré
 conventuel d*Envermen. 3" Le prieuré simple de Beausault. 4» id. de
 Bouconviliers. 5» id. de St-Martin-au-Bose. «» id. de St-Martin-la-
 Garenne. 7o id. de St-Pierre-de-Pontoise. 8» id. de Senos. 9» id. de St-
 Aubin-de>Pontoise. Un dans le diocèse d'Amiens, celui de' Cacuchj. Trots
 dans le diocèse de Lisieux. 1" St-Imer, conventuel. 2° St-Philibert, id. 9t-
 Lambert on St-Eloi de Nassandres, simple. Un dans le diocèse d'fivreux,
 celui de Beauraont-le- Roger. (I l Nous poRsédois une liste imprimée des
 religieux Œui s'y trouvLTi'tit, et un petit NOTtU dW diSMMn4|1li ureat
 Brononcé* à cette oiété. (S) Nom n* pvlooa que dct bédéAoet fran^aii. 96 -
 27» I I 1 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.40% accurate

BEC Le prieuré potMe lalin. MiLON CiUiiriN , historien des premiers abbés du Bec. Robert Iju Mont, If cèlèlii"- L!irniiii(|Uf ur. Eadbmek, le charuiaut biographe de saint Anselme. Etienne de Rovbn, auteur d*Ottvrages restés manuscrits. Guillaume de Boi geville, auteur d'une chronique. DoM. François Carré, sous-prieur du Bec. Depuis rintroduction de la réforme de saiiit Maur, un praiifl imuibre de bénédictins distingués ont séjourné au Bec« où la congré^Htion avait établi un noviciat et un coiips de Philosophie. Un des plus célèbi < > professeurs a été l)om Massuet, le savant éditeur de saint Irénée. Nous devons une mention particulière à Dom Bénigne Tliil'ant. l'iiislorigiïi de notre abba^ve, qui luuui ui au iict: k T juin Uî-S-l(l). Il faut encore citer parmi les historiens du Bee, Dom Ji fin IkiiirL^i t, d ait le travail très court a été traduit un anj^lais. ^ t?. PAROISSE DU BEC. Dioc, baill et ^énér. de Rouen. — Doy. de Bourghthroulde. — Elec. et vie. de Pont-Audemer. — Serfrenterîede la Londe. Cette parfii.>s(' a vu s'auirmenter son importance pur Tannexiou du la parois.se de ÎJaint-Martin-du-Parc qui lui a été réunie lel«Mn)n 1828. (1) Né a Dijon, il prononça fM?« \a?HT à Saint-Remi de keinis et |irofe>s;i la Rbétorique au collège de Tirou pendant «juinze ans ; il vint cniuiie au Bec où i^ren* pliaeaU l'oflice de hacrutain. C'est en 10(j(> que le V' Hellouin, cédan aux conseils de Lanfrane, changea pour Is troisième fois remplacement de 3on abbaye, et vint s'établir dans le lieu où nous en voyons aujourd'hui les restes. Les nombreux écoliers qui vouaient des provinces les plus éloignée s suivro les leçons de Lanfrane et d'Ansi lnie, rtnatiûn de ce village «ju'iJd prirent soin d'aiiord de fiiire aiTranchir de tout seij.'n«Mn" k' niai. Saint Anselme obtint de uuillanme-leConquérant le droit d'établir on bourgr, de sorti' i\\o les habitants eurent dajis la suite le ûtvo de bourgeois. Non content des prérogatives attachées à cette qualité, Anselme SOnpea aussi h l'atTranchissement autant que possible de son cher villairo vis-à-vis de la]iuiissance spirituelle. Un moine du Bec , Ctuillaume Bonne-Ame, qui était devenu précisément archevêque de Ronon , déclara, dans une charte très solennelle de- IOÎ/J, qui la paroisse do Bec était libre a peip^ tuité do toute redevance envers l'évêque, excepté dans les choses dont l'évêque peut seul dis[ioser. Si une cause doit être terminée par l'épreuve du fer , d'après la décision dcrribbé, où l'affaire sera renvoyée devant IM^^iàc hjcie ou elle sera jugée, ou l'aichevêque enverra lui-même le fer sur les

lieux et le jugement sera porté par aea gens (1). L'établissement d'un bourg, où il avait point de supérieur féodal, donna bientôt naissance à des abus (|ue le roi lienri 1" chercha à réprimer par une charte de 1125. Nul, sous peine de 18 s. d'amende, ne pouvait eulreidansle bourj? avec des arn!»s; d'un aulie côté, ks privilèges des habitants consistaient à no pouvoir être oblîKéa aux ré[i.ii-.itions des cliAtcaiix ('t des]i«.iitf. A cette époque, toute conce.ssiou n'était valable (lu'api-es une confirmation, et e'est par ce motif cjue Ihi^ues, archevêque do Rouen, consentit eu 1141 à confirmer lepriviléj,'e particulier octroyé par Guillaume Ronne-. \me, cou prédécesseur. Dans sa efiai ti . il nomme spéeiab-iiient l'église de i df-rniers t«n>p8. letrellgwifx du Bec arguuii-nt l e |>i imI< - , cOQtretovt* teoUklhede Ti«il« ûi* itnrliedv^ue» <1« Itueuo. — 214 -Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.90% accurate

BBC —275— BEC II ne manquaait plot qae la sancion pontificale ; elle ne se fit pas attcnrirc. Par un resciiit daté de Bénévent (li^lj, le pape & lamidi« ni approuva expressément les ' ■■■[■■^irions (lo r.uillaume, i!hour('itM^ métmtt, autrefois archevêque do Kouon (1). Presqae en même temps, rOlustre abbé Roger, l*' du nom, acheta de Rolu rt de Meulan, seigneur de Brioune, le droit d'aToir au marché au Bec. L'année 1203 fut une année fatale pour lo Bec-Hellouin : 15 mai, avant la Pentecôte, le feu prit au presbytère après l'heure des CompUes et consuma tout le bourj? avec K'D église; il gagrnn ensuite rnbbayo qni ont ^emeat beaucoup à souffrir de cet incenD'après un document rédigé du temps de l'archevêque Eudes Rig'aud, vers 1270, l'é?lii€ Saint-André-du-Bec, clait soumise à l'abbéduBec comme patron. Li(le fut accordée par les prélats et les ba■■'^Ds. mais les bourgeois ne pouvant voter impôts sans h consentement de leurs pairs, assembla dans ce but des états a PontAademer où le Bec envoya trois députés : inn Figuiet, Guillaume d*Aubevoie et ReîOoolt Cabot. ih (Euvi-es de Lanfraoc, éd'ii. de Veiii*e. ^' Hii ignorons comment se justifia le vicomte et •wtofil le BtésM, , accusé ea outre d'avoir volé tw

The text on this page is estimated to be only 15.69% accurate

BEC « autres paroisses avons plusieurs francs « aumôniers ressortissant à haute et basse justice de notre aumône, exempts de pue, « panage, coutumes et autres subjections. « Et fli avons sept de nos serviteurs oq ((ailltro*; à notre volonté fraicade foaga... » Fiff. isoMv- signaleruns: la piek des Ât-MÔMEa, qui a^étendait sur Autou et PoDt'Âutou. La BoiraiÂAB. On ne tifiHive plm de traces de ce fief qui appartenut en 1410 à Jean d« Mont-Roti. La Chamrrrhib est ai^oard'hui une petite forriir iloitt le revenu «Hait probaMimcent alTeutc au service 2, le manoir était situé an Bec sur le ruisseau appelé l'Eau-du-Poitrt. La Madeleine. Il est question de ce fief en 1272 et de la chapelle de Sainte-Madeleine, près de la Haiiîf m '\.\\A. Il y avait là au mur le Mont-Mal, et celt ci le transmit à l'aljbaye; l'nnnéo suivan< Raoul du l'ie.ssis et Héloïse, sa femme, a prouvèrent cette vente. Trois ann plus tjir nillaume Beauvillain donna tout «ton bc di; Mont-Mal aux religieux; la co«iifiTnati(de cette libéralité par Richard du Bosc e> lien en présence d'un grand* nombre de se ^neurs. Les habitatiîi- de Brioune renmicerei bien en 1218 à toute prétention sur lo bo de Mont-Mal, le bois lieauvi liai n, la contât devant la porte du Pare, le bois d'Econie iduio. (-1c.; iuiis 11 s droitures s année?. SainT-Nicoi.as. Au xfsii^ole, l«-s relifrieux du Bec avaient une prauve vénération pour le saint évê(|ue de Myre, et, sur la cote la plus voisine de l'abbaye, on construisit une chapelle qui devint on prieuré, oii trois rellpieu.\ habitaient ii l'époijne tics visii. I Kutb ■« Rigaud. Le uloâ où était lu chapelle existe encore. § 3. SMirr-MARTiN-nu-PARC Est une des plus anciennes localités de la contrée; son église, dédiée à saint Martin, parait n'avoir été dans le principe qu'on oratoire phu'é pour la piMloi f i m (i's voVigeurs sur le bord du grand clu uuu de Socz à Rouen (2). Le nom de Parc, tgonté à celui do Tapêtre des Gaules, te voyageur chrétien par exeel» lence, provient d'tiu enclos fait avec J-'s pieux et des palissades, qui existait primitivement sur son terrîtoîreetservait, soit ;i l > chasse, soit à la p:\ture ou a la garde Jeï bestiaux sai.«is pour délits forestiers [li). \ peine installée dans la vallée, l'abbav" du Bec devint propriétaire de ce parc et de toute la rivière, an moyen d'un échange ftit avec Robert, abbé de Jnm iéges» avant 1044 (4|. fil SaJDt-Martin-

The text on this page is estimated to be only 23.83% accurate

BBC — 277 — BBC Tere 1024, Richard II, duc de Normandie, trait fait don, à l'abbaye de Jumièges, de MaJlevilê»' »n du Pure : la charte» qu'il donna à cette occasion est le premier document qui fasse mention de la paroisse de Saint^Martin-du-Parc. En 1050, Guy de Bourgogne donna aux religieux du Bec toute la partie de ItforMdeBrionn», qui fletrouvaitan-delàdu chemin conduisant do réjrlisc S;iiii1-Martin à la Neuville-du-Bosc, avec Tcau depuis le parr jusqu'à sam>iirce(l),1e, auquel Philippc-Âuguste l'enleva pour donner à Jean de Rouvray, jusqu'à con«srrence d'un revenu de 240 l. (3). Robert Le Meunier donna en 1240, aux rflijicux du Bec, une terre avec unr> mesure li Itossédait à Saint-Martin-du-Parc. En 1231, Robert du Boulay, seigneur d'un fief sur la paroisse dft Saiiit-Mariin, roiioiira on iareur de Tabbaj-e do Jumiégeu, è, ses droits m les ^lises de Mallerille et de SaintMartin-du-Parc (4). Au milieu du xni' siècle, la cure valait lûl, de revenu et la paroisse comptait ciii'ljante fenx. Les religieux de Jamiéges ^Uii'tit patron;*. Un Jean de Rouvray, fils ou petit-fils de «dû qui avait reçu le fief de Philippe-Aaçustcen 1201, céda on 12S2 aux religieux imies droits qu'il pouvait avoir aux fonttinet de Saint-MarUn et anx cours d'icell^s (5) ; sa fille, Jeanne de Rouvray, éji u!«a iean de Varennes, seigneur de Vignacourt, eBpi«irdie,ettousdeux vendirenten 1318, à 'Il II Ba^tde la riviei-e qui a (lininc hon tu>ni a l ilha(Tt abbaye du liet-. Cetti- cliartf, tiicore inoiuiue i'i oMute dé Brtotine. e«t sigii«e de ses principaux offlm. paruH)eM|iMliiUMU dwtioguaiMOautwr de MontfMDmery. ti Noos pensont que le moulin du Paro, sur le territoire IU>b«rt, oœape remplaceineot de l'an* (*mt feme liHMe par lee orâtee dn duc de Nor* (3) Acte* de PbiUpp^-Auguste. H) Noiej U- PréTost.Voir la cb&rle à la Madeleine H Snancourt, où elle a été mêlée par mégHrde avec (Mra. An lieu de Bométe* Um nmlay. 9) l&vcm. dei litres. Tabbaye du Bec, le fief que Richard de SaintDenis tenait d'eux à Saint^Martin et Malleville. La même année, .Toan de Varennes, chevalier, sa femme et Jean de Montreuil mirent l'abbaye en possession du fief dont il s'agit. En 1*240, Colin de Saint-Denis et Robert des Prolondes vendirent le fief du Rouvray, sis à Saint-Martin et à Malleville, maisl'abba,yc intenta aussitôt une clameur féodale à rencontre de l'acquéreur et reprit le fief. Au milieu du xv* si/cle, l'abbé de .iumiéljcs présenta Jean Martel pour être curé. La cure ne valait plus alors que 101. et on ne comptait plus que 15 feux dans la paroisse.

Guillaume de Flavigny était trésorier de Saint-Martin-du-Parc en 1121; vers ce temps, Jacques de Harcourt, baron de la Motte et abbé de Belle-Etoile en était curé. En 1601, Henri de Cetto, tuteur de la mineure Marthe de Gossette, donna avec à la seigneurie de Saint-Martin pour les bois du Mont-Mol. Marthe épousa Oilles des Gorehesd*ont sont issus : François, Madelcine, etc. Marguerite, fille de François, épousa Louis Gaston de Bonnechose, dont elle eut un fils du nom de son père, qui vendit sa part à Marguerite-Charlette de Bonnechose, sa sœur, mariée à Thomas Boisseldô Mauville, dernier possesseur. Fù-f.i. Lk Boutay, uFbuqukbbt, MkhoulIMS, JJf: QUESNEY. Lb Boulay était un fief avec moulin qui fut uni à la baronnie du Bec-Hellouin. Guillaume du Boulay, fils de Robert, donna à l'abbaye du Bec en 1190, la Bourse et fontaine qui se trouvaient dans son champ devant sa porte. Sa chartre, d'où est extrait ce que j'ai venons de dire, émane d'une confirmation de la donation faite par Robert du Boulay, son père, ou plutôt d'une donation encore plus ancienne, faite par Hugues, dit le Moine et Jeanne sa femme, et aussi par Thoraasse et Robert Labbé, son fils, qui, de concert avaient donné à l'abbaye deux fontaines à Saint-Martin : la Fontaine Poivre et le Longtts-Fons. Robert du Boulay, fils et héritier de Guillaume, était un des quatre seigneurs patrons de Hédalleville; il donna en 1256 à l'abbaye du Bec, une t

The text on this page is estimated to be only 13.74% accurate

BEC — 278 — BEC M* Guillaume âe Fen|Pfiier Pari, et flénér. do Rouen. La petite rivière d't)i5on, rjui arrose vallon où est assis le Beo-Tliomas, a âoi son nom au villa-^e. La paroisse, >n(lion normande, parait avoir été l'orniée a dépens de Saint-Martin-la-Corneille. nou.s pi'nsntis «|u'elle doit non oi'ig"ine a nol famille di- Tu. déjà établit* au col menceinent du xT sièirle, sur lé plateau i iSeubourg (1). On signale dès avant 1035 l Guillaume do Toumcbu, attaché à la pe sonne du duc Rol«ert I". C'était {iri^babl ment lui qui avait un domaine à (*riquebeu la-Campa;nc, tout près du Boc-TUoma dont il donna l'église et la dîmo k Tabbaj «lu Bec, vers Tan lOOTl, de coneert avecAdai sa femme, et Ctuillaume son ii\s. Il est certain qu'à celle époque, ce Gui! laume de Tournebu était déjà établi au Bt« Thomas, cardans la suite les fiefs; du Bt* Ricbard e» du Pécliereron, situés k Criquebeuf, en relevèrent féodalement. Guillaume, fils du précédent, figure le i juillet 1083 dans une charte en faveurde i« Sainte-Trinité do Cai""», ei "i ii.mi près d^ns le même temps dans un:' transac tion avec l*abbaye de l'écamp. On d 'i' regarder comme le père de Simon, do Thomas do Tournebu et de Guillaume de Tournebu, évé(|ue de Coutances. Thomas, qui était lié avec le comte Galoran de Menlan, signa en 1151 une lettre que oc pieux seigneur adressait nu pn|M^ Ivigène 111, pour lui rendre contpie de la fondation do prieuré de Saint-tJilles à PontAudemer, et lui demander la confirmation des biens de cet établissement (3). Il assista, on lir>5, àla L t I Mlle réunion tenue à Brionnn chez le comte tialeran, où, par une charte très soleanelle, on confirma les possessions de l'abbave de Préaux. Thomas do Tournebu avait toute la confiance du fils de Henri 11 (vî), qui l'envova à Londres en 1170 auprès de i»aint-Tbaiutt« de Cflntorbery, pour lui défendre de parciin if rAiiL'iViriT.', ri lui ci^oindre de retuiirih r dans son diocèse. Kn 1172, Thomas de Tournebu avait AhjC|)t chevaliers sons ses ordres, et il est inscrit an livre rouge pour le service de tfoi* cliev ilii is. (' iime il ne pouvait sans doute aller à la guerre et suivre le roi, c'éuiii Kjehard de Harcourt iiai jouissait des serrieas (jU! lui étaient dus. Thomas de Tournebu est cite quatr« (oii (\) L*,-, Ti-uni. iiu iir^iteui leur nom d'ou vilUg« environs li- H.iv. ux (2) Ui»t. d llircflurl. t. 3. Henri, loahe â Alii». ttmu de PlHlji|w4iV*"" Dlgltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 25.54% accurate

BBC — 279 — BEC du«lMrAl«sdell80. On avait saisi son no' Mlier.ponrle forcera payer un droit dû par iMmoD dē Toarnebu, son frère, décédé vers »temp9-Ià, et la vente avait produit 112 s. !J deTàit, d'un autre côté, 10 s. pour une H'onnaissance , et avait pajé 10 l. pour iv 'ir permission de vendre un bois dans la Basse-Normandie. Enfin, il devait au trcy ■■ ryval la son. me ônorrac de 600 l., reste ; 800 qu'il avait dû pajyr par suite d'une civation. En 1181 et 1 l. '^3, co st i^'iieur donna des ikâftqaes d'une grande libéralité à l'abbaye 4sBèe.CefltéTideinmentluttistc, et on devait au chapoan muid de blé commun, estimé 72 s. fil portent également en dépense 9 l. 7 s. 6 jour2 muids 7 setiersetun quartdegrus 'lequeie domaine devait aux Templiers, ploslSi. pour 1/2 muid de froment d'auHi^oe établie, dû anx mêmes Templiersl C'»iillâunie d'Amiens avait aussi reçu un ^Jid de blé à cause de son fief. Le Fores!^tBtaBt,et RobertdeHarcourt 72 s., dont '■^ iftait remlre compte. Enfin, les fermiers avaient versé à la recette de Raoul de ^it^Amand, 29 l. 9 s. 6 d., et ils avaient ' >• à Geofrny du Val-Richer, 71 l. pour I ^ engagement, en sorte qu'il ne devaient r^tntrésor queSll. 98. (1). Tîiomas était luort avant d'avoir vu son ■ aaine passer sous le séquestre. Idonie, a »euve , qui figure aussi sur les rôles ' inie débitrice de 100 s., lui avait donné r'jsieurs fils ; l'ainé, Jean, ptit le Bcc-Tho^*iet la baron nie de Tournebu, Guillaume ^Marbeaf, et Âmaurj la terre de Saint-ilpice, près Bayeux . û liste des fiefs, dressée vers 1210, consqae J«an de Tournebu tenait deux fiefs *' qnart mouvant de Marl)ciif. I ^AA de Tour&cbu, qui avait une afiairc ^^Reliert,oomted*Alençon,àrEcbiquier i Faîai-se en 1215, ne s'étant pas pré^"lé au jour indiqué, lorsque le comte luitTut comparu, fut condamné aune tttttde enTers ligr. le Roi 01). h Ril» normands. L bei»i»r, Echiquifi-. Dès 1S23, le Monir-Héroutl, hameau du Rpc-Thoinas, était connu sous ce nom. Cette même année, Ricbard Clerc, fils de Quentin, qui habitait ce village, donna aux moines de Bonport, du consentement de Guillaume son frère aîné, une rente de huit boisseaux de froment de la première qualité, estimés 8 deniers, pour la confection du pain employé au Saint-Sacrifire de l'autel, et en outre 2 s. de rente pour le luminaire. Une donation taito en 1229 par Jean de Tournebu anx religieux du Bec de tout le fouage de sa dîme do Fouqueville, donna naissance à une contestation entre les habitants tenanciers soumis û l;i dîme et l'abbaye. Ricbard, évêque d'Kvreur et Richard de Harcourt, chevalier, pris pour

arbitre, décidèrent que le seigneur n'avait que la dime des gerbes battues dans l'étendue du territoire de Fouqueville. Dix ans plus tard, les deux frères Théobald et Guillaume Bourgonol étaient en procès au sujet du fief de Claville. L'aîné soutenait que le fief était indivisible et que son puîné n'en devait rien avoir. Trois amis des deux parties furent choisis pour en juger. Ce tribunal composé de Beienx, dont faisait partie Jean de Tournebu, décida que le fief pouvait être partagé et l'échiquier ratifia cette décision en audience solennelle. Un acte de vente, en date de 1242, par Raoul Moisson, de la paroisse de Saint-Martin près le Bec-Thomas, avec le consentement de Marie, sa femme, à Jean Durand du Pont-de-l'Arche, constate qu'à cette époque le Bec-Thomas portait son surnom actuel. L'année suivante, l'échiquier décida que de Limare (1), chevalier, ferait assigner aux assises Jean de Tournebu et que celui-ci ne pouvait en obtenir la permission d'assigner sur les terres de son fief une rente de 4 liv. en faveur de Renaud Bumel, à cause de la mort de son frère, ledit chevalier de Limare serait alors obligé de placer cette rente sur une terre qui serait dans une meilleure condition (2). Jean de Tournebu mourut sans enfants vers 1250, laissant sa succession à son frère Guillaume, seigneur de Marbeuf. En 1253, Guillaume confirma, par une charte spéciale, toutes les donations faites à l'abbaye du Bec par Jean de Tournebu, chevalier d'heureuse mémoire, son frère aîné. Sur cette charte se voyaient son sceau et ses armes; il y avait argent à l'écu émailleur. Parmi les habitants du Bec-Thomas, nous devons citer Raoul de Limare, cité à cette époque que dans la charte mentionnée, dont le fief était tenu à Crertot. (2) Echiquier. CA} Uutuiit; d Harcourt.

The text on this page is estimated to be only 16.88% accurate

BEC — m — BEC trouvons, en l'an 1157, un noble écuyer nommé Jean Ronscel, qui après avoir épousé Isabelle du Thui-SifTirol, alors veuve de Touques d'Ouvilio, charpea le 27 juin de cette année un habitant du Tbuil-Si'uol, uommé Robert d'Alisay, de pa,ver 10. s. de rente aux religieux de Bonport. Ce soifrnour est surtout oonnu pour avoir vendu, de concert avec sa femme, aux religieux de Lire, une rente sarle MooHn-Roger, à la Barre. Gnillaunie de Tournebu vivait encore en l'an 1200, époque où il réclama layardcdu fiot'doCriquebeuf-la>Caa)pagne, sous prétexte que Simon Pâcheverou, aïeul du mineur, avait tenu ce fief en hommaire de Jean de Tournebu son jî- i r. Sa pretenlion fut repoussée fi la (?arde rvsai au roi. Le iei^ncur do BeC-ThoUM avuit deux fils qui partâxùreul sa riche succossiou. Richard, le seeuml, eut le domaine de Marbeuf; Jean, l'ainé, prenait en 1210 le titre de baron de Tournebu et du Bec- Thomas, et nous le voyons en 1270 suivre Saint-Louis à la Croisade. Jean de Tout u». bu, 11*^ du nom, tniitiriia en 1577 à l'abbave du Bec les biens (^u. i ■ tte maison possédait à âaint^I>]icolas du BoscAsselin. Il épousa Isabelle de Beanmont qui lui apporta Tliomas, succéda à Ji'.nn M* (1), il fut nommé en 1308 pour faire le procès aux TenipliiTs avec les ducs de Bourgogne et de liretagne, les routes d.' Flandre, de Nevers, etc. L'an 1313 il l'ut honoré du collier de Tordre du roi; il siégea sur les biMics de récliirjuier en lîJiiO et 1313. Le 21 avril 1335, il se trouvait à Rouen à une assemblée de la nobb'sse normande pour retilior un traité fait avec le roi Philippede-Valois: il fut fait prisonnier à Caen par les Anglais en 1310 en combattant avec les seigneurs de Melun, de Tancarville, d'Eu, etc. De son maria^ avec Jeanne Comin, il eut deux fil-^. Pi-TP" qm lui succéda et Robert seigneur de la Vacherie. Pierre de Tournebu était au nombre des barons que le roi Jean surprit au cbftteau de Rouen en 1350, attablés avec le roi de are et le comte de Ilarcourt. On connut cette ticôoe vraiment terrifiante, où le roi montra une fureur brutale qui n'est pax Une gloire pour sa mémoire. Plus heureux (I> Les g«nénlof:is(es donnent pour filo à Jean de Tournebu, 11*^ dn nom, Guy a lu; ' >nnic, sur }' terres de Fouqueville, de Mondcville < d'Oisel (1). Saïemme étant morte, il époos en sce du connétal'ii UuGut.-cliii, a laquelicM donna, par c>ii.i iMt passé devant le haiJi dt Caen, eu 1377, t;, (X)0 florins d'or, dont 4,4-i i""ii»mc. dans le cas où il n'aurait pua d'ejilaiiu> Thomas Poignant est connu par le niie qu'il joua en 1382 dans la fameuse

tiartlle ou révolte de Rouen ; il réussit par son li** bileté à >sau\ -jr sa tête.' t
t ses maisonsqw l'on commençait à démolir. Dans rhom'mage qu'il fit au roi,
le 22 se^" tembre 1400, pour la baronnie du Beo-îho* il) Ijb l'rf'vost,
FouqtKville. i^t lliit. d liarcuurt. (3) U ulail Ūl» de Kcibert, !^eiglM«U• d*
ta Vl*«». IwAb Baaumoiit(4) De Bnimpura. aondition, «le... Dlgltized by
Google

The text on this page is estimated to be only 20.54% accurate

BEC - 281 BEC n», il prend)« titre de conseiller »u "btalliaçe de Pont-de-l'Arche. Un acte du tabcllionage de Rouen du lu octobre 1401 constate que le douaire de la dame Saint-Jehan, veuve do Pierre de Tourncba, fut liquidé entre elle rt «jon neveu Jehan de Tournebu, à200 l, de rente viagère ?ur les terres de Tonmebu, ân Bec-Thomas, de la^fi'f te-den Ang^laisde nos contrées, Thoujas l'oigijuui rendit homiuage [yjn r sa baroonie daBec-Tbomas, mais il no poidonner «son dénombrement parce que ses titres avaient été perdus h Louviers, lors du siège de cette ville. Son fils Tlmmas Poijrnant, IP du nom, qui âTiiit épousé, en 1-152, Marie Vipart, fille de km Vipart et de Robine de Betancourt, ii'unr iui1.11- fannlle de la vicomte d'Autre, loi succéda vers 1450, car son hommage au roi pour le domune da Bec-Thomas est de cette année. Il vendit sa baronnie en 1172 à ton beau-frère Jean Vipart et il mourut la ttème année (2). Poignant portait : d'argent à un chevron de vble acci/mpofjné (b' 3 innrfcs rlç mniti' à uu (htfd'or ehartjé d'un Itun leopiwdv r/e (jiu'HU'i. Jean Vipart avait le litre dVeiicyc r sei?T»f>i!r du Val, avant d'être proin-ir taire du B*^c-Tlioma8. Le 22 juin 1473, il Ht homMfe au roi de oette baronnie mouvante de la '^liAtellenie du Pout-de-l'Arclic, ot comme li n'avait pas d'enfants de son mariage avec aiDt>Oeorge«'dttA'tèvt«. T. I, baye du Bec an sujet des rentes qu'elle poreeviiit dans ses domaines; il servait, en 1 11»2, avec 1(> titre fl'hommed'arraes dans la compa^^iie do messire Charles d'Harcouit, seigneur de Beuvron. l3ana un aveu de 1522, l'abbé du Bec d>?clare qu'il a au Beo-Thomas « siège de grange et des rentes. » Kîi(une Vipnrt nvuit eu l'intention, en 14f3, de reconstruire le chÀti^au détruit par les Anglais et il avait constaté, sur un registre qui a t'téconservéjusqu'à la Révolution, le détail des dépenses que devait coûter lu réédification. Hector Vipart succéda à son père, le 27 décembre 1527 ; trois ans auparavant, il avait épousé Marguirito d'Amlreville-surItou, alors iju'il n avait que le titre de seifrneur (le la Trousseliitic'ro. On le choisit, eii 1.7^7, pour repjvgentcr]a noblesse du bailliage de Rouen aux Etats de Normandie et il fut fait < bevalier sur le rliamp de bataille de Marignan en même temps que le roi François l**, probablement aussi de la main do Bayard. Jean de Vipart, II" du nom, l aîné des trois fils d'Hector, rendit hommage au roi en ir52, au nom do la cohérie. Claude do Vipart, second fils d'Hector, fit hommage à son tour, en 1555, par suite do la mort do son frère. Il fut nommé député de la noblesse

aux Etats de Moulins, on 1500, mais il s'excusa et fut remplacé par Gilles de Saini>Pierre, sienr des Authieux-suivCa^ lunne. Nicolas de Vipart, IP du nom, frère painé de Jean et de Claude, parvint à la seigneurie du Bec-Tliona? en 1570, date do son hommage; il ^ prend le titre de chevalier et déclare avoir racheté le droit de tiers et danger dans ses bois. Lorsque sa nièce, Aune de Sa^revois, épousa Jacques de Beaolieu, sieur do duerguesale, il lui constitua en dot une somme de 10,000 liv, Franeoise de Vipart, fille d'Hector, avait eu do Jean de Sabrevuis, son mari, un fils aussi nommé Jean qui succéda à son oncle Nicola? Vipart, mort sans enfants en 1590. Ce nouveau seigneur épousa Marie d'Alègre dont il n'eut pas non plus d'enfants; il mourut en 1008 laissant pour héritières ses deux sœurs : Anne de Sabrevois, épouse de Jacques de Beaulieu, et Jacqueline, mariée & Louis de Sainte-Marie, scij,'neur deCanchy. Beaulieu : ttargeiU à 6 croisettes patéeê de Mré/e. Sainte-Marie: écartelé d'or et d'azur. Le rceit suivant emprunté à M. Floquet (1) ne nous dunueia jias une idée bien avantageuse d*un des barons du Bec-Thoraas. « Dans une soirée de janvier 1010, Jonn(1) Hiêtoire 4u privilège de Saint'Somain. 37 uiyiii^CLi by VjOOQle

The text on this page is estimated to be only 13.92% accurate

BEC — 288 — BEC Maxiniiliar Mabire, décliar^rea son jiislolet sur ee dei*nierelletna. On suppi sa nue GraMard de Mailly et Du^ord avaient été envoyêy par le sieur de Bec>Thomas« ennemi juré de .Mabire. Le Parlement avait condamné par contumace le sieur du Bi e-Tlmnias ;i avoir Ja tfHe tranchée et Grallard de Mailly aiiiï*i que Du;.Mrd à cstre mis sur lit roi', n En dedrallari obtint le privib'j^e de la Fierté, mais il ne fut délivré que pour la cérémonie. Le soir, il fut arrgur une portion et elles en donnèrent eot^ointement aven an roi en Toutes deux étaient -^ép iréesde biens d'avec leurs uiuris, ce qui »uppoi«e des affaire* en mauvais état dans les deux familles. Cet aveu fournit sur la mouvance de la baronnie «les détails intéressants que nous empruntons & M. L*e Prévost. « Relèvent de ladite baronnie les Aefs ciaprès : M La terre et seijfneurie de la Jhtr^ n^ere qui est un seul lief entier, paroisse de la Harengère et un ([uart de fief noniaié du Bosc-RicHAtRD, ijis imroisâe de Criqnebeufla*Champagne, lesijuels ûefs possédés par Jean de Nollent, barou de baiut-JuUien, pour etan nom de damoisello Uarie du Buse son épouse. « Un fief entier nommé de rivrnrnEVENon. paroisse de Cri(|Uebeuf-la-Cli:iiii [Kiu'ne , ù t'iaude de Launoy sieur de lloudiu, a^uiit épousé damoiselie LmisedcLancs ; duquel fi -f relève le fief de Doismf.i., dont («--t tcl ant Rieliard de Nollent, sieur de SuiulCvr. Lefief Vincent qui est un huitième de fief, JKiroiSM deFouqueville, qui est possédé par Ci Céleatînt de Mantes. Le fief de la SicRPKqui est un «juart de fief assis à Léry, A Antlioine Collas. Le lief de TitocssEBOUT, liuitièroo do ûei de haubert, paroisse dr? Saint- Nicolas-duB --^i!"- rît» 13onilae, pour et au nom de dame .\uue Desohanip*, Sun épouzo. Le fief d- MoNT-PANNAv. plein fief emauk, quart Ue lief, asiis pnr>is«e de Foucqueville, à François Langlois. Le iief de PoKPiNCHKY, asèi«» paroi.sse iitemps «jui, sous le n< nide baronne de Bec-Thomas, était en lOô'i, dame de la maison de la reine Anne d'Autriche. Ce fut lui qui obtint en ln5H l'érection d« sa baronnie en m:u ijuis it : il se fit maintenir do noblesse en lGl>8, avec sou fils Charles et son frère Michel de Beanlieu, seigneur de Rirlirlinlir;- ('J). rtiaries il de iie.iulii ii, 'l. iixieme marquis du Bee-Thomas, épousa, dit-on, la fille du fermier-^^énéral Pierre Lo TelUcr ; mais H est certain qu'en iÛ89, il était exempt daos le> l; ii

The text on this page is estimated to be only 20.89% accurate

BSC — 283 — B&M saoTer]• < 105,000 l.« nontont de la dot de ja tanto (1). Le seigneur de Radopont revendit bientôt h terre du Bec-Thomas ft Marc-Antoine de Languedor, sieur du Bois-Ie-Vicomte, con^ier au Parlement de Normandie, qui moQiiit en 1735. En sortant de la maison de Beaulieii, le marquisat du Bec-Thomas était redescendu âtt ranf de baronnie, comme on le voit par h (iiVlarrition qu'on fit, cii 17:î5, PicrrcJiarc-Ântoioie de Lan^uedur, liln do MarcJjliPtoine. Cependant son propriétaiiv prend le titre do marquis en entrant an Parlement en 1736; il avait en outre le titre d'Averton dâos le Maine, il fut reçu président à mortier en 1741. et il fut prince du Palinod de Ronen en 1707. Lors do son décès arrive en IT8«j, ce fut sa sœur Marie-Annc-FrancoiseAimée de Languedor, religieuse àNeufchÀf'il-^'n-Bray, qui refiiL'illit sa succession. C«lte deoioiselle légua ses biens à son pareat Thomas Loais - César Lambert de Krondevillp. ehovalior, présiJciit à mortier au Parlement de Rouen. Ihius cet acte« le Beo-Thomaa n^est plus dési\$?nc que sous le fitro de baronnie, ce qui établit qu'il n'y a p«\$ eu une Kccondo «>rectioii poâtériejire à l'extinction desBeaulieu. En sa qualité do seigneur du Bec-Thomas, If |)réi*ident de Frondeville se disait patron honoraire de la llarengère, de Limbeuf, ^*St-Rierre-des-Geretteil8, de SUOuen-de« T^^^iiflii!, etc. Il éniilLTi et iii"urui |»air fiance eu 1810; ses armes ctaientj d'azur « lion rampant et or, nu chef d" argent. M**' Godard et M"" Lebret, née de Miroatesnil, héritières de la famille Lanptiodor, firent annuler le testament qui les dépouillsit An profit du marquis de Frondeville. Los enfants rtodard vendirent, en 1810, le domaine de Bec-Thomas a M. Wtirtz, pois il est passé à M, SevaistrOt qui a fait construire en un cbileau dans le style LûDisXIII. La chapelle du manoir seigneurial dédiée, eonime nous l'avons dit, à saint Jean-Bapli'te. devint plus tard l'église prirnis»ne maiti f Robert le Barbier, chanoine de Rinu n, bailla la ^ de k chapelle du Bec-Thomas en 1441 pMir2ie(iers de blé par an. Os reconnaissait encore, il y a quelques ^1' Lé-jn ^r».- lie D<:-anii dit="" le="" clicviilut="" do="" bectli-ci.u="" tuij="" ir-tf="" ulorsch="" tl="">c4i4ire de» j^atewtU Franc»- , il i\\ M\ pris part à la glorieuse camF%ne de 1076 ou notre flotte ga^rna trois batailles ; le 'trouve avec Duquestie au hombardement de 5*""^ . ItK4j il mourut en 1705. Sou blason était ; "rgcnt Ml «roufont mis de côté de sable en •eêmat^ni de 6 croix à 8 pointeg d« même» années, dans l'enceinte du

château, l'emplacement cernent du la chapelle primitive (1). Des débris de tuiles romaines, des monnaies anciennes, ont été trouvées sur le territoire (du Bec-Thomas; il y existait autrefois un marché le mardi et une foire le mardi gras. On voit encore l'emplacement de l'ancienne halle, près de l'église. Fieff, La. Subroenterie du Bec-Thomas était un demi-fief de haubert relevant du roi qui s'étendait sur presque tout le plateau du Neubourg. Avant 1619» elle avait appartenu à Nicolas Osmont, à Jean Brière, dont la fille l'avait vendue à Nicolas de Saint-Ouen. La veuve de ce dernier et Alexis de Saint-Ouen, son frère, la donnèrent à Louis de Saint-Ouen, qui en rendit aveu en 1619. Espoir. T. ARN est un très ancien moulin relictif «le moulin baronnie du Bec-Thomas ; on trouve moulin des Paillart dans un titre de 1518, et il est cité dans l'aveu de la baronnie de 1612. BEC-THOMAS. Cant. d'Amfreville - la Campagne. sur l'Oison, à 163 m. d'alt. — Sol : diluvium, argile plastique et craie blanche. — Surf, terr., 140 hect. — 284 hab. — 4 contr., 2,410 fr. en ppal. — Uec. budg. 1807, 1,777 fr. — percept. du la Saussajo. set rec. cont. ind. d'Amfreville-la-Campagne. — Ecoles mix. de l'inf. — Egl. suéc. — Presbyt., — Il perni. chasse. — l'ind. déb. du boiss. — Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., 34 ; d'an., 17; de cant., 4. Dépendances : Espailard, Montheuville t.t, LK MOUUN-DU-BOURQ ET LE MOUILLIN-GLAUB. Agriculture: Céréales, bois. ^ 4,000 arb. à cidre, Industrie : 3 moulins à blé.* 11 Patentes, Dioc. et haill. d'Evreux. — Elect, de Couches. — l'arr., de Rouen. — Génér. d'Alençon. La forme primitive du nom de cette commune, ^ermerce/^, semble indiquer qu'elle doit sa fondation à un inconnu du nom de ^iermer^ et la terminaison -court du latin curia^ noua fait croire que Bémécourt remonte à la seconde race de nos rois. Le territoire de cette commune a été conquis successivement sur la forêt de Breteuil, défrichée et mise en culture ; son rapprochement de Breteuil implique une dépendance de ce domaine. Dans la première moitié du xi^e siècle, le célèbre Fitz Osbern, châtelain de Breteuil, se trouvait suzerain de Bémécourt; il en employa les bois à la dotation de l'abbaye (1) II. U Privwt.

The text on this page is estimated to be only 14.91% accurate

B&M de Lire ; on lit dans sa frandc charte riu'il dunno « toute la dirae de tout son bois de « Bémêecourt avec la coutume de la forêt do o Hretoin'l. n An tomps d'Arnaitld, quauiooK' abbé de Lire, (jui f,'ouvcrna cette abbayo à partir de Tan 1070, ce don se trouva révoqué en ce qui ooncerno le bois de Bémccoart. C'est alors que ttuillnuuiio do Brotoiil, fils et siicceisseur de Fiiz Osbctn, dunim aux religieux la dilue et la rêdime do toute la vallée de Pitres, en compensatiuii de la perte causée parlereti-ail do Béinéecourt (1), Ce dutnaiiie fut alors fiellV' à des seifriieur:< particuliers qui en prirent ie nuu suivant rusairo du temps. Guillaume de Bémécourt, le plus ancien seigneur que nous eunnaissions , vivait dans la seconde moitié du XII' siècle; e éfail un des chevaliers attachés À la personi)^ '1<> Robert il, comte de Leycester, qui rinii 1 >.va souvent comme témoin. Nous le v: <_v.>:i> ri_Mii-.T . ii (■.■tfe qualité daiijj la donation que le comte Robert fit aux religieux de son moulin à foulon do Lire. Vers 1180, Guillaumo est menlionndavec le ni^me comte Robert , surnommé mir blanches mains, dans une charte de Gilbert de Thévrav, en faveur de N.-l).-dn-Dê8crt. Il fifrure comme témoin dans l'einjiîé(e fies droits d(^ l'abbave de Lire, dans la fc»rét de Broleuil, que le comte de L<>\re ii laveur de l'abba.ve de Lire, à tous *es «Iroits sur la ^avasaorie do la Bre'tèclie, qui avait été donnée aux moinea par l;; veuve de Gnillaumc deGucrnenville. K ' i en lit la déclaration sur l'autel m ' lu de N.-D. de Lire et reçut à cette occaM ui "O s, an^vins de la charité des religieux (5). Dans la seconde, d'une date voisine de 120 Ittiruw àé Béiii-rr.urt qui vivait tHon, était prohtttlenient son •econd fila. 0^ Ou ai>|wl,i!(itii'M^ricorde ou merej une «Bi«n(k< encounii- |i»ur un Uolit. (4) Droit Uo fnirv procéder à UM soquile. <5> Cart. ont cités dans cet acte (1) Vn article des rôles nous apprend qu e 1200, sous h- règne do Jean -sans-Terre Roger do Bémêecourt était venoiir du roi e chargé du soin de la meute royulo. L'invasin;i fianeaisc de l'itJl n'apport. point de changement i» la situation de Rogf comino propriétaire; sou (lef est signalé oi 1210 comme ayant des droits imporianii dans la forêt d*e Breteuil. On lit dans Ji Heifistitim : «• Le seigneur de Bémêecourt a pour soi manoir le vif bois par livrée et lo mort boii pour son chaiider; de plus le païKige libre pour ses pures et pour les j>iircs ri'iiait pour limite le ebemin qui conduit do lireteuil iuu Kései t: quant à ceux de ses bomraes fixésà Bémêecourt, ils ont le mort boiji pour W chauffer et de plus pour le vendre à Breteuil îi la

condition d'un denier j»a.vable le samedi au receveur du roi qui a moitié et le reste au for**8tier. M Les fours lie Mg" Rog^er de Béinécouit qui se trouvent à Lire ont les nit^mes driiits que les fours du roi '3). « Koger pent avoir deux bigres dans la /orétcomme les rcli^ieux do Lire elle» moines du Désert, mais il paiera 80n retour tia iril de miel au roi. lùilin il a le dr^it d'avoir tiii tourneur dans la forêt pour faire des éeucles et de prendre sur b s trois fourches du tilleul la moindre dis trois. « l^0 curé de Bémêeourt a le vif bois pour lo manoir et le mort bois pour brûler partout dans la foiét. u Un arrêt de réelii iisiiitc été déclaré nul. Lorsfju'il fut luort, .luIieiMie reclama son douaire sur les domaines de lv c'> l'. L'éidiit|uier, présidé par Mg* GuériD, i'm'ij le de Senlis, déclara que Julienne,«0* trefois femme de Rog^er de Hémêcouri, n'avait ptjini de douaire à prélever sur les terres de Roger si, en Cour ecclésiastique (^)i on piiuvait prouver qu'elle eiit eonti jcto un (1) Celle chartre doit Aire l.i même quv c»IK' parlé M. Le Prcvoat. nri. Arvillx/. fi) Ce n'>fn in Itque tl«*s l'Drlifir.iiKms rom iin*»- . l.l' l'our.i t^s^■•lui^ Ji Lire f qui n-garditit le luaiiage était ds

The text on this page is estimated to be only 23.82% accurate

BÈM BÈM notre mariage du vñTant de Roger avant qno loi-même etii épouse une autre femme (1). Jean de Bémécourt, qualifié d'écuyer dans la liste des tenants du fief de Brotouil, imblé par La Roque, avait remplacé Roger t>1270. Selon toutes les apparences, Jean eut pour fts Roger de Bémécourt, deuxième du nom, qui épon«a Peroneîle de Lacey, dont il eut, enireautres enfants, un fils nommé Rogorin. Lor? de la crôalidu du comté de Bciumont en lavtjur de Robert d'Artois en l.'US. Roger dp Bémécourt se trouva attaqué dans le droit (ju'iî {lossôdait de c'lia.-=s!i.%le. F.rhîqnicr. »î» D:i;iri-s M. Hoimin, curnel>a de Bt'niécourt tombait en quenouille, les habitants de cette commune virent leurs droits constatés par le coutumier dos fortes. Les agents du roi reeonTiurent qu'ils avaient le droit de prendre dans la forêt du bois pour se ebauffler et se loger en payant 5 s. do la charretée. Ils pouvaient ramasser le bois vert tjisnnftd le bois sec encore debout et le vendre à Dretcuil, mais & la condition de payer 10 s. tournois aux dames de Poissy (2); de plus, ils avaient droit de pâturage, hors de/ens, et le droit de mettre leurs porcs dans la forêt en payant un droit au seigneur de Bémécourt. En 145C, Jehan Pevrel obtint la terre de Bémécourt comme légitime héritier de rii ornasse do Tournebu, sa grand'môrc ; peu après, il acheta de Jehan Le Qrix une rente de 15 liv. qui avait été attribuée à Jeanne de Tournebu sur le fief de Bômce8, un aveu assez curieux (3). On voit par ce document que le fief de Bémécourt était très étendu ; il y avait un manoir, drs mottes, fies fossés, un colotnbior à pied, droit de présenter à la cure de Bémécourt. une sergcenteric dans la forêt de Rreteuil, droit de prendre du bois pour so chuuder et bÀtir, un fou (hêtre) à Noël, do trois en trois ans droit de mettre un bigre, droit de cliasser pour le seigneur et ses commensaux à pain et à pot^ part des deniers du bocage, savoir: sur chaque cheval à bÀt de Breieuil, Lire etRugtes, un denier àNoâl. De son oété, le ehftteldn devait se trouver à Breteuil au jour des Forêts pour aidi r h jufrer, puis il devaif dix jours de garde au rhastel de Urcieuil dcvc/s le parc. La valeur du fief do Bémécourt qui avait été de 1201. n'était plus alors que de 90 liv. Guillaume Pevrel est cité comme seigneur de Bémécourt depuis 1479 jusqu'en 1515. Il avait épousé Jeanne Goulcy ; leur fils, Antoine Pevrel, chevalier, était, en 1519, seigneur de Bémécourt et de Monterolier. (1) Cette dame é}>ou8a d'ajjord Guinnurae de Taxoicourt, puis Jean Ouedon, ^i

The text on this page is estimated to be only 13.55% accurate

BEM — 286 — BER LAtiis P«vrel, fila aîée Antoine, devînt al)li(' 11^ l araltre en 1588 Aimé Pevrel qui obtint du roi, en 1G()3, .» don et « remise de IM) liv., au-dessous de ce que « pourra monter l'amende h laquelle il a 0 été condamné par lo maître des eatix et « foréls de Ccnehes. » 11 épousa l'eronne de ^'jH)rla, dans la fa'uille l'evrel, lu terre du iSuisementprès d'Evreux. ^ Son fils Aimé, II* du nom, contracta ma» rlapé avec Marpuerito de Mouclieron, dame du lioulav, près Verneuil ; c'est ♦probalde meit lui qui amortit, en 1027, une rente de ItX) Uv. constituée, en 1021, an prolitdo Valcran d'Hellevillier». La iamillf se divisa aliu -; en deux l»ranehes; Louis, frère d'Aimé II, qui habitait le TS^iiseiuent, fut Boi^nenr de Monterolier et de Nof^eut. La branche cadette se trouva représentée pur Louis, fils d'Aimé II, qti fut maintenu de noblesse en lOtiï* et qui épousa, en 107â, alors qu'il avait la litre do chevalier, Mar^ },'uerite de la Banv Leur fils, LouisAlexandre iV\ i ci, cht v.tlier, engagé d'abord dans la elérieature, avait été pourvu de la chapelle Saint-André, dans le fief do Verdun, sur la résignation de Claude de la Barre son pin- 'iit du cùté maternel. Il épousa, en Ki'.^S, Marie-Charloltc Le I)oulx, fille de messire Claude LeDoulx.éuever, sienrdeBroville (3) Il y cul (îiui'* cotte famille, au coinmeiieement «lu .wiii" siècle, des procès célèbres dans les annales du droit dont Ont parlé Basnage et Uouart. En 1741, Louis-François Pevrel, chevalier, était seigneur et patron do Bémécourt. (1» François r tion du seigneur do la paroi ««se. F/e/* . tA BPttTAi'OTKiK. I>an8 un act«? de 1701, il est f]Uestion du i>ro du sifur do la Ik-rtaulirif, prêtre de Verneuil J"-ii 1828, vivait h Verneuil, M. Le Vaehér rlo la Bertauderie qui tirait son nom de co Itof* BÉMÉCOURT, canton do Brotcuil , anr le ruisseau du Lesme, à isr> nn't. «l'ait. — S>d : diluviuiu, grè« et iiiKi(iiii}.'iu — Route dép. n«»21.— Surf, territ.. 1711 hcct — 61» hab. — et reo. coiit. ind. de Breteull, — • Irce|i. des lîaux-de-Hreteuil. — 4 contrib., S, 10 '. Il . I II |ipal. — Kee. ord. bud. com., 2,y 10 fr. — Paroi», suc. — Presb. — l>ole mixte de 45enr. — Maison d'école. — 7 déb. boiss. — 1(> p- rMi. chas.se. — Bur. dr* hienf. — Dist. en kil. au ch.-L de dép. et d'ai r., 'i.ô; de eau t., -I. Dèpmdmu*»: Bodlau, ijl Bertau»FRTK, LA BltIottETBRIÎÎ, lA CHAPEM.«niB, 1 !•: CinsNAY. 1 r: ('hI'.m t, la FAiE.vrEfiiK, (t.ILl,ON, I.A HaIZK, l.K i.ESME , I,A MoKINIHRB, I.BS NOES, LB NoVVEAt - MoNM, P.M Kol li.LKT. i.Ks PonTics, T.A Ri E-ArxMot [.i:-s, I.KS

V.M.I.ÉI';» KT J.A VeUTE-CUAINB. Ai/rinil/uip. Céréales, forêt. — 3,000 arbrea a cidre. fndmtrie. Fahrication active d'objets de frri'iiii'Tii' de toutes sortes. — 1 fabrique «le Immii-Ii'iIi.'. — '.'>'^ pffftinti'.i. iEné:itiE^i-g. d(^ la Bonneville, 3 foux privîl^éii 57 taillables, — [larl. et gén. de Rouen. La paroisse du Mesnil-Péay a été réunie à Hérengevilc - la - Campagne le janvier ibus. § 1". BftKEN«5KVII,LE-I,A-CAMPAGNE. On a découvert, sur le territoire de ccito ciiinmune, une eneeinte antique qui présente la l'orme d'un penttigone irr

The text on this page is estimated to be only 19.37% accurate

BÈR — 587 — B E R Tallum ou retranchent }tr."sonte enooro cinq pieds d'élévation. La plate-t'amc intérieure est largti de GO piods. A un quart de fa>v« s'en trouvait un autre de forme reotflDînilaire, sur la oommuno de TournerUle (1). Bérong^er, dans la langue gothique, signifie un homme dej/uerrc. Lurstiuc les Francs •lléreat en Italie combattre les Lombards, ib es rapportèrent ee nom d'homme quMls appliquèrent à quelques villages. Telle est l'origino du nom des deux Bérengeville de l'Eure qui, en raison de leur rapprochement, pourraient avoir eu le mémo fondateur, pi: '*qri':ni moyen- âge, on voit le même seij.i!i:urcx>>rcer ses droits féodaux sur les deux villages. La fondation do la parois.>!e, sous Tinve catioD de Saint- Pierre, peut l'emonter à nos Nil de la Koonde race; néanmoins», rien o«i nous révèle sou ezlatence avant le un* siècle. Es 1S06, Raoul de Condé et Robert son fr^re, abandonnèrent au chapitre d'Evreux tooa \ti3 droits qu'iU possédaient et ri'claBaient sur le patronage de Téglise et deux gerbeade la dime. Par une autre charte ^aûs date, Robert de Condé prit il ferme la fortion des dîmes du chapitre moyennant Doe rente de 8 sciiers de froment pur, S d« oiteil pur et enfin 8 setiers d'orge et d'aTi»iD« (2). Guillaume de Surville et Isabelle la femme, conteatèrent en 1245, aux assises fEvreux, lrs droits du chu]iire sur le patronat de Bérengeville, mais ils Huireal par les reconnaître. Eu 1219, Guillaume de Sacqueuville apitoavA une vente que Jeau de Condé lit uu «bapitre d'Evreux (3). Ce dernier donna encore au chapitre, en li5(i, deux maisons avec une mesure (4J et IM dépendances, le tout siluéàBérengeville. Cette parois\$L' « ^L citée en 1201 dans un act«de rente «le Thomas le Caliouor, habii»nt de SacquenviUo, aux Templiers de Rftiûeville. Vers la fin du moyen-âge, le fief de Béréûgéville se trouvait divisé en plusieurs nombres dont nous allons suceesaivement sassoeer. il) Le Prévost. ii!-.-t'ilmandie, est dé^gnê eoniinr si igneur de Hi'i'C'iif,'eville-la-ranri p;;,trne. l)tuviers et y font l'admiration des étrangers On y voit les armes des Challenge : de gueules à trois raifons de «Aeil cT or. La fondation de la chiiiu lle do Clialeiii;0, très libéralement dotée par lo seigneur de Bérengeville, fut secondée par Philippote du Chiefdelaville, sa femme : il fonda la môme année un Inviolata que l'on devait chanter tous les samedis devant le crucifix à Notre-Dame de Louviers. Au titre de seigneur de Bérengeville-laCanipajj^ue, il joint ordinairement celui do (Ij M. Le PréTOst l'a placée

par erreur à Béréogeville-la*Kivière. (2i M. Lebeorrier, Aigltville. {3) '
Arehim impériaies. Li by Google

The text on this page is estimated to be only 14.58% accurate

— 288 — BER seigneur du Hamol-d'Acquignv qu'il possédait aussi. Il est probable que Guillaume de Challenge laissa deux ûh, car le patronn[^]e de la 1 1 1 a ;< • 1 1 r> fu adéo par lui était partagé ea dcu x puriiuitt», Jt'han do Chaleii; ;!', écujer, fils do Giiillaumo, est cité dès 1-150 commo soigneur du Hatnel'd'Acquign[^]; avant 1478, il avait tenu •ï ferme, des ch:inuiiL. > 'le Ht aiix la srignettrit» d'Aill[^]- ; il présciiia, un MM et 1K>7, couiuii- igncar do Btivnj;i'villtî et du Hamcl, un de se» COWins A la chapelle do Chilienne; il présenta encore en 1500 et ir> 1. iionr le remboursement de la rente coni[^]tituce à Jehan dSD, et a été depuis déposée à la cathédrale. Après lu mort de J.eanne, le Ilamel-d'Acquigoy et un fief Imfreville passèrent ji ses enfants, mais Bérengenvtllle resta à la famille de Challenge. Jehan et Jaeqiies de Challenge ea furent successivement seigneurs; la vëave de ce derniei-, Agni[^]s Quérin, reçut un aveu le 1" juin lÔOl (1). L[^]antre portion du (lef aux Alains était tenu , .11 l Hj'.*, par Jehan Thiboust , qui n'v résidail pas mais qui habitait la vicomte de Pont-de-rArohe. ('e seigneur est encore cité en 1472 et sa lillo Jeanne en 148G. Cette portion vint ensuite aux mains de Vinecnt Eudes t)ui prend lo num de noble homme, sieur de Bércuge ville, lieutenant général du boUliaga d'Evreux, le 25 novembre 1557, en (I) Aichiv. de la SsiM-laf. mariant sa fille Madeleine, Issue de son ma ria[^]^c avri- ^farie de Moralès, A Pierre Jumel, sieur de Lisorcs» etc., depuis président au Parlement de Rooen. I>;ni-- le vMc de rarrîère-ban tlo 15<>2, on M,-;iiale ounue possesseurs de Bérongeville, d'abord, Jehan des Mouthiers;l;i soinnje île 21) 1. à laquelle il est taxé, indique qu'il a le jdu5 groslo. Viennent ensuite les hëpîtiers de feu mailn- Viu 'iit Eudes, avcf l.i I ait î ■ taxe de 10 l. 8 s., enliu les héritiers de feu ni.nitie Jehan Challenge, taxés seulement i 00s. (l). A jiarlir de cette épo2, avaient pour prinèpal leiirési ittant Claude-Eudes, le jdu5 illustre membre de cette famille, seigucur à la fuis de li«*rengevil'e, de Hacquepuits et de ^■i^■iI-MuilMil', reeu conseiller au Parlement de iNorniandie en IT)!>!) (2). Claude pâules donna aveu au roi le 18 juin lOOS pour le fief aux Alains qu'il venait d'ae(|uérir des enfants de feu noble homine Charles de Biville: celte terre était en déen i sur les poursuites do Barbo do Costard, épouse séparée quant aux biens de Guillaume de Beaiiix t>;, sieur du Boulay. Parmi les droits attribués au (ief. nous remarquois dans les aveux celui de Tor et '■ I t r. A sa mort, arrivée le 30 Janvier l'»19.

Claude-Eudes fut inhumé à .'^aint-Sauveur de Rouen; son fils, (Tilles-
Eudes, écuyer. Conseiller et trésorier du roi, hérita de ses seigneuries; il
mourut en laissant de s ■!! ntaria'_'e :n (■• Marguerite de Brèveilei.t, un
iii.-'ro!)al)k«uiient > ' J a . e,uea de Chalenge dont la wnniecisitdiy»vt«T* ii.
RolktI-EhiU-h <1c nér«rn;.'ovill,'. frère' do Ciaud'. fui r.vii ! li, \;|aTtlt;
Malte- en l'tiA. CUrmt.iph^-Kuvi'->. il' y- I 'I ii\ , il>'V;iil étri,' di- la ni.-nr.'
t miill,'. i. i t ol Uii liMjtiin." il uut» haute c:»l>;n'il. otn. i.il d Evjvii V > t
I. U .ii-ij, r.ia 1 Mc^uri' du Cardinal df Uuurlioia tn qui iiitTiteruu uoti
btugrafèue {«rticulière. Dlgltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 12.09% accurate

B&R — 289 — BEU fiel (le haul'ci t relevant du roi, sous le nom de liéf de béieiigc ville. En 1059* messire Mai-c-Autuiiie Eudea preiid, duHs un acte do Inij^iiL-int' k Bncquol>uii9, le tUre de cousoillei* *iu lui, gêuéi'al de aei finances à RoueD ; i! vnscutait la rui> (i- FiacquopuiU en 1070, el il mourut Ters iussaut plusieurs en'l'aul« niiveon de son mariage avec Antoinette '»prés M. Le Prévost, lo fiuf de Bêren{revilJo uu Vicux-Manoir jqipîtrffnitit, en lTi>5), aux euluiits iiiincnus de Aluic Auluiuiÿiid«s. A'i niomont de la Révolution, M. do Costard avait ruuui dausi^tis uiiiiis leii tieigueuri» de BérengeviÛet de SaequeDville et de Villit 2 uruum uu viuüil d'un i^t-iffiicur noiuiiu Payen. Eu lli^O, Roger F;ijeii habitait Suint Sébastiëji, & peu de disuuiCô du Mesuil-Péatt. Eu 1832, un chevalier, nommé Jean do S^t'Z-Muuiiua, donna 5 s. deiuiiion de ce lief pendant deux siècles sans interruption ; Guillaume du Mesnil-Péau en rendit aveu en 1402. l'iina un auU'e aveu du 22 janvier 1409, on parle de cinq mesures où il no demeure wcurif ju'i sonne (2). !-;i l'i uiihc (1). Eu 1400, 2sicolas Tuupin, éciï^er, capitaine des francs-archers du bailliafjre d'I^vivux, t'iait seigneur du Mosuil-Péaii. Pierre Taupin lui avait .siico. ilé eu l4iS4. Nin fief est taxé ù U2 1. hun^ le siècle suivant, uïessire Jean Leiiio^ de Brécourt, chi^vaier, 8«;igneur du Buisson, épousîn, vora 1050, noîlf ffittn(i)ie/{f Mai ie dU'. , épousa eu lOIH) Catherine de Saluoâ et lui blessé mortellement au combat d'Ëckeren en 1703. La Guzette de France annonçait, eu juin 1,774, que Marie-Jean ne-FrancoJse-Uoorgc8 iu /ion d'argent, le chef comu^de gueules charge ue 3 étûtlei d'or. Lu descendance de cette famille est reprôsontée aujourd hui comme Suit : 1° Gabriel-Alfred-Louis Lenoii de Cotty du BrécouK, né en 1823, lieutenant do vais.«caij, qui a épousé en 1858 .M''' Anna de Bonnechuse, duut il a eu uu âls, Louis, né eu Itstil; 2° Henri-François LenoZ do Cotty deDi écourt, frère du précédent, ne en 1820, capitaine de dragons, marié en 1858 t (1) Rôle» de Brequijfuy. (2) lt«rtr.ind S«Ûre était (te la paroisse d'Hotiëttc* ▼ ille; il «Tiiil fait tm pwuvN d« nablesse en 15123. uiyiiii^cu by LtOOQie

The text on this page is estimated to be only 14.93% accurate

UEH — 200 — n K R M"* Louise-Aiiffiistino Joaiino ii lin lits
iioiniio P.nil. l!l'RKN; ,],. lu Coniiiaii(l(>i-io. — P< reo|j. do Saint-AnIdn-
d'Iv rossevilK^ . — Rec. dos coiitrili. iid. d'Anifrfvili'()0 arWros ;i c-idiv.
Iniluahic: 1 briquotcno. — 11 l'alentii.. BERNAY (Arrondissement). Tof
fiffi fi/thic : L'arrondissement Mt de J}i rna,v ost foi nié d'une partie d»'s pavs
d'Oiu lii' et rie Liruvn; il est Ixirné au nord par l'ai-rnnd. de Pont-
Ainlonier, au sml jiar ei hii d'Kvreiix, à l'est par «-l UX di> Loiivier^ et
d'Kvreiix, et A l'ouest par les ilép. de l'Orii ' et du Calvados, Surf, (m it.: Kn
lieetares 1,1<: l="" liap-s="" ijois="" ver-ers="" ej="" jardins="" et=""
aniiiaies="" .="" .m="" ires="" vv="" canaux="" terrains="" incultes=""
:="">7. — Ktanps, .">. — Routi s, elieniiis, etc., l*,4I7. — liivii^reset
cours d'eau, ISS. — liAiiinents d'utilité pul>liiue, 13. ('unis //Vf". La Kisle
entre dans l'arroiid.i'l la Iloiissiive, travers.' du S.-K. au N.-o. Iesrant.de
Heaiinioit-le-U.ip r t. Ses stations sont : Uoniillv-la-Pu\ hena ve,
Heauinont-le- K4);'er, Seniuij:ii v, iJernay et Saiut-Mards-Urlicc, —
clieniin lie fer de Scr«juit:iiiv il Kllu iif et Uouen traverse l'arrond. du sud au
nord, p.isso A I Rivière-Tliilniuulb' i t Hriotin»». Punt-s-i't-c/iitit.s.'i. : Le
s>>rvicr» est ciuilié un in^éiieur ordinaire, trois ci>n«liieteiii eiiliriiradc.-i
et nne; i:> JI, de Rouen à Falais.* , p.tr Orin e; ii' \H, de Bernav à Louviers,
par Soi'i|ui);n,v t^t Beau» niont-le-I{iii:er ; ii" 17, de N'Mihon j\ l'ontrLvé,
de Thilii-rville à (Jrlicc. Sfiriif viciuul: l'n a^cnt-vover d'arroadi.s.semc'nt,
un piijueur, cinq a-reiit s- vcM-rra cantonnaux, ont, dans leur service, le? <
hcnins de ;rraiide coiinuuiicatiiia il'iiiiéiivt ooinmuu et vi, d'ilrlu-c ii
IVon.incoiirf, par nro;rlie; u" 10, di> 'riiili>rville à Hoiillenr, par
t.ornieilles et Beizeviile: n» 1 1 , «le la liivière-'riihouville A la rouie nl à
(llos-la-l'orrière. jiar lieaunii'sni! ; ii" *7t, «le Tliili< rville A
(«Icl'sKerrii^re, par Brojrlie: u" 2r>, deRrionne A Li«'iirey, |»ar «Jivervill»';
u" '7, «le l'hilM iville à Lieuiay ; n'- "JS, de Heriay i» .s.iinf(leor;;>s i)ii-
'i«'vre ; n' :^î), dj Roiip -Peiri«'is à Kcanl iiville : n» ;{1, «I KvriMix à
Ri'aiinont, par liaiixille; n' 10, «le Hrionne à Kllieuf, par tirostlieil: n» |S,
«le Comlies à I{eaumoiit-le-R"'^er; ii"-du-Viévr«'. — Cln iniHS d'm'. ciin.:
n" 7, di- Hio;:lie au eh« min «le friando conini. n"S; n" '», de Uernay au
TlumI-NkIciit : n" 10, «le Uerii.iy à Saiil.-Viiliin-dit.^ei'Iloii : II" 1 1 «le
ceiiM lire, «le liernay : ii°l'-', «I»' Ht'rii.iy a Saint-Victor -il'Kpine : n" lo.
«le liro;:lie A la FerriL-re; n":U,de Pont-.iidcMii'r a S«'riiuf:iiy ; n" 3S «le

la F« rri«Te à la .■^talion de Rninilly, pr ès lî-nif/y ; n" «If Reriiav il
Iteauiiiioit ; n" IS, «!«• la lijrne n" V* au "Val-de-la-Poi le ; n" êl, «le
(îivcervi.'Ji' à Saiiit-.uliin-«lti-Sccllun ; et n"rir», d« lii .iunioit au tirosilu il.
/'ojiiliifinn: IJ.iiîl liai i tant s. dont :t.V"l Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.85% accurate

B&R - 291 — dvwxemtsenliii et 86,605 du sexe fémiEtfrtmu.'^.m
éicctourj». dont 14,240 f. iit partie do la 2* circonscription cMccton\c (Ik-
rnay. lîi'nunicsnil, lieauttioiit et Bro,îrlîo)et 8,7:M) dt*'pend('nt do la 3*
cirvonMrinîioti cU-ctoralc (cantons de lîrionnf et df T!ii?>frvi!!r>). l>ir.
adnt. : G cautuns, ch.-lioux; Bi-aiHuosliit. Heaumont-lc-U.>fror, Bernay,
Brioriiiet Brrriucipal, eutrepouseur au cUel-licu, Scoumis à pic-d c\ A
receveurs ambulants, «Beaumatii. Krinnuo, lirn^zli.' rt Tliibcr«Ile. — 28
buralistes. — 78ô débits de boisî'i'Auit de» contribution* indire', La Barre,
Beaumesnil, Beaumont-le>Roçer, Brîonne, lîrojrliie et Sorquipiv Jfit'.
ei'clésiast. : 7 cures, 2 à Bernay et 1 il chaque ehcf-Iicu de eanton. Congn-f/.
rch'g. : L'^s congréfrations relipictise? qui se livrent dans Tarrond. au soin
des malades ou à l'instruction f^ont: Les So-nr^? 4 4 5 10 10 8 10 0 7 10 20
15 21 10 19 1 1 *> 1 .1 1 1 3 8 5 1 3 2 4 10 0 2 4 21 54 110 t 21 •,'S U
nombt« des élèves qui fréquentaient l'école au 1" janvier 1867 était :
CANTONS DE : OAÏtÇOXs FILLES payaitU. gratuits. gratuites. | 301 57
231 170 577 1U8 330 157 314 220 537 317 400 151 410 192 311 88 338 82
îhibervUe. 136 !)04 114 TOTAVX 2301 850 2,219 3,211 3,;! 71 by Google

The text on this page is estimated to be only 14.49% accurate

— 2U2 — liEU En iHaltissant lo rapport par spxo dos nnf.iiits
i|tii f'(v>|ii In population, nous U'ouvons par 1<0 hahitantrs : dans lo
canli»n lii' Ho.miiicsnil, I.S'.) enrrons, 5,10 lillos; ihttis (M>liii (li>
Iti'iiiiiiiioiii, -1,*>:) {^iircons et ;{, ".5 lillos ; (l;u)s celui do lli.'rnay. 'AM'.i
gar(lons et 5,:^ri (illos : dans «-ohii di» Hrinno, 4,:i5 f,'ar';oiis, l/JS lillos ;
dans c<liii df llntf.'Uc 4 narrons et ■l.'2'2 fillos; etilii» dans Itii de
Thii'frvillo, 1,111^' avons et;j,tts (illos. JiO rapport pourtoit rari>nn)>'iit
est do 4.34 {raroohs et di* 4,50lilles par 10;> InhitautK. Abstraction faite
«les sexes, l'instruction est plus r.^pandiTo.dans les cantons «^e
n(>aninesnil et d" H»i'MHyf|U(' dans le< ;inti*os r-t, à no considérer qui' le
sexe niasen I i ii , llernay occupe lo dernier ranp et K'c:intauntesnil a la
su)nîrioriie sur les aut r.-'s. Si nous comparons les sexes ens"i>nl>! 85
maisons d'ë-ole. d)nt 1") sp "cialos aux /!//a xh\vr ni ivriK. Ure. ri kr tr.
Tinit'fUuti. iiLisculin. . . vv.r.a 14.;H0 r.v, 7,'i'.S |:J.'. "TS :m «■.'.> 31
.«(V5 ll.îftS •-is.rc.s l.KVi "2 r»"6 l'arrondisseinoht de Berriay possède une
salle d'asilequi arei;u,en iXfUi, 110 enfants et une hililiotliôque de 4,5'M)
volumes. I i^lit. d>' prri'oif. L'arroudisi'tiK'ut de B na.v ne possède ni
caisse d'êi>arjrne ni Société de secv>urs mutuels. /;'/«//>«/'>», Ho liifiif. —
3 hospices, a Uernay, ftBrionneet llarcioirt. — *M Inireaux de Itienf.
communaux qui se r>;par(;sseut ainsi q a'il suit : 14 dans lo c int «lo B
>aiuiiesnil. Il» dans celui do Beaumont, 10 dans celui di> Beruay, iSdans
celui de Bfiontie, M i! ans cdui de Broglie, et enfin lUdans celui di-
Tliilteville. Fitrrf /tu/t. 'J\ t jfondarmes comm inrlês par 5 liriiradiors.
niar"clia'ix-do-|.i>5ts et 1 capitaino, sont cliar^o-i du niaintion donipiers
oompreml nu eiri-ctir«lo 7Si lioinnies. — 1 orph 'ou et l.'i soc'ëlos niusie
iles. Aijrinil'iirp. Assob'nient lijonnal dans le l.ieuvin of la plaine du N'-
ultourir e(trionn il dans le pays d'Oudie ; le» pniductions principali». —
Prés et herbajres, 070. — B d-*, 2,0.7). — Yeivsi>raios et auluaiois, —
Mares, oinaux. 0. — Terrains «livers incnlto, 43'». — Routes, cli'-mius.
promenndos, etc., H'VL — Rivières, co'irs «l'eau, etc., 10.
(t'i)/s!iirl,iilitiit. Iti.020 liab., parmi l«'s électeurs qui participont à la
nominalion du dé|>nté de la 2' circonscription qui iionimonl un conseiller
^'éuéral cl «Iftis oonseiller.s d'arrond. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.54% accurate

BER - 293 — BER Div.adm. 18 communes: Bernay, Caorfh«, Cĭinix, CorneTiHe, Coorbĕpino, Fonliino l'Abbé, Malouy, Menneyal, Plainville, ?i;i I A'ilk;. SAint-Victor-do?Chrétien ville, Ser(,iiiu"ny ei Viii.*iĭln sr>n {^relUcr. — Snoiairpa. — 1 eummissaire-prisdar. — 6 Imlt-uct. ptthi. l collège communal. — I5?«»l€«()e parçons, dont 7 spécialofl et 8 10 t'coK»s spĭt^cialesde rtilles; 13mai*oo\$d école appartiennent aux communes, imt louées; Sdt garoons et U60 filles rcirent riastmction priiniire,i(l ' et se trouva le chef-lieu d'un riche domaine composé de 21 paroisses, dont les ducs de Normandie avaient fait leur propriété particulière. Richard II le choisit entre tous, en 1003, pour en faire le douaire de Judith, fille de Conaut due de Bretagne, qu'il Tenait d'éponsor. Quelques années après, en 1013, c?tte pieuse princesse qui était faible et malade, résolut (le donner } \ Dieu le vaste territoire qu'elle avait ro(^u de son mari et songea & se procurer de« prières après sa mort en créant, en l'honneur de là sainte Vierge, au cheflieu même de ses possessions, une abbaye de religieux, sous la règle de S. Benoit. E!le choisit, pour mener à bonne fin son œuvre, Tiiommc de conlianca de son mari, le réformateur de Fécamp. nommé Guillaume de Dijon (1), qui s'acquittait do sa mission avec le |)lus grand zèle quand la mort enleva Judith en 1017. Au bout de sept nn-;, l'abbayo do N.-D.de-Bornay ét;iit achevée et. au mois d'août 1020, Richard, entouré de ses fils, des cvé. origioi»ire de Lombardie, fui le Milaiirateur de presque tous Iw momittoes de < époque. uiyiii^cu by LtOOQle

The text on this page is estimated to be only 18.96% accurate

— 204 — 13 EU CSuiUaunic de Dijon allait recevoir au eiol la réocmipensc de ses Iravaiix. Kn 1047, lJernav avait pris une iinp'>rtaico telle que. Uns do la révolte de de Biiur^M^ne, le duc (îiillaiinic cuniiiiaida aux lialdtaiils de Berna^y de prendre U» armes et de le suivre. Avec leur sre<ui's, Celui de sts autres sujets el surtout, avie l'aide du r>»i di- France, il { : ijLrna cette nièiie année la bataille du Val-de!> l)unes qui affermit sur sa iîîte la cuuronne dueale. Haoul quitta l'abliavc de liernav en 1018 jtour devenir lui-même aMié de l'importante maison du M int-Sainl-.Micliel ; Jean d'Allié, suceessoir du Y'»' tîuillaumo. lui suhstituji un de ses niuines, noniué Théudoric ou Tlierr;-/. Ce second prieur est fameux pour avoir ccdù au père de R 'per de Monpromnierv, son parent, la moiti»'; du bourjr de lii-rna^k' pour^v lojrer lorscpril v viendrait (Ij. ("est il cette cession qu'il faut attribuer l'ori^rine de la comte de Hernay, possédée d ai)ord par les Montgonimery, devenus comtes d'Aleneon et dont la ville a pris U-s armes : d'azur un lion nnn/Jdiil tl'or m iinj el luill/(liisé df IJUCIilrS. L'abandon d'une partie de Bernay eut lieu, sans aucun doute, avec l'ai^rénient ilu due (iuillaume, heureux de voir oecup -r un point important de sou ducbé par sou ami intime, Ro^er II de Moutponimery, qui avait presque aussitôt succédé à son j'èro. Les relijrieux eux-mêmes trouvèrent un défenseur dans la jiersonne du vaillant Ko^er, qui lit élever sur-le-eliam|» une forteresse dans la portiitn qui lui avait été eé lée. Vei"s U)iM, 1 abbaye de lJ«'rnay eut à sa tête un ujoine de l'oeamp nomm"" \ iial, homme extrêmement capable, à (lui l'on doit l'aeliëveiuent de la cèle!>ro abbatale de Wesiainsler. Nous iwiendrons sur c " remarquable pi-rsonnap* dans l'article que nous consacrerons i\ l'abbaye. Hernay était représenté a"i rexpédition d'An}, 'leterre, en llnJO, par KcM)u1 de iJei*nay, qui ll.j:ure sur toutes les listes des conipa};nons de (Guillaume {i). l.e seifrueur de iJernay, Ko{j:er de .Mont(I) l«e jitre d»* Rojrer i> Moit>.'i>niiiioiy. qui fo ihiiiiiiail tui-iii;ir ^oii t\i «-n aliliayo »!«' U'i'iotliclins {Ordi'vir Vi'ni). M Ia1*ri^>i>l a commis ili-ui iioo^.-ictituiles en ili«oi! que Thii-rry. alilie île S.-K\rouU, irunlicii ri>iirificii. iil;.'>innii'r': ce «Ifrnifr k- noiimiaii Hi-t;(■\ 1.1 <.>uquéle (le Naple.s nu i| se cuuvril de (rl fire en nième l«in|« qu d uni;u>fail de ^raudea riclH'^^e?. gonimery, était resté on Nornian«lio jnnir aider Mâthilde dans son gouveriioîncn». : il pasxa en An};lro [l(Hi7 pour recevoir la donation quo le C'«nquéiant lui lit de Chester, d'ArniiloIl et de

Selirewsbui-y. ' Oueb|ues années après, ce soipriu'nr facilita Atitlli.-rt, aliKé de Conrhes, rîtilrorluetion de se> reli.L'ieux A Ti"oai n, dont Durand j du iS'eubnurjr devint abbé. I I/auire portion de Bi-rnay avait t-liaupé I de ni.titre en loSI: Vital, nommé abl»o de ' \Vestni:nster, av.iit été roniplacô p;ir «on I frère, moine de 'l'roarn. I On voit ti^'urer en IOUO, parmi b»s tomoins de la donation du jirieuré de S -Martind Auchy à l'abbaye de .S.-Iaicien-tlf-li« auvais, le nom de K«d>ert de Bernay. Kofrer 11 de .Montgomniery, niiirié avec Mabilie de Bellême, mourut m l">ti 1, laissaut, pour hêrilit>i' principal, l'ainé tlc> ses fils, U(d»ert de Brlléino, qtii eut dans son lot les domaines de Séoz cl de Bernay (1). Ce dernier commandait, on llKtT, l'arniéo de Ciuillaume-le-Koux dans le 'V'exiu et c'est nbirs qu'il donna le plan du foritiitlabc château de (iisors. Après bien des ter} îivei*sations, Robert de Bi'llèmo se déclara pour Robert- Courteilleuse et fut vaincu avec lui fi Tinclicbray; il jiarvint cependant t échapper au désastre et Henri I", roi d'Anjrleterre, mit fin à ses intrigues en b- faisant ari'èler en 111".?. Le roi profila de sa caidivité yoxxv s'emparer du château de Bernay, oi'i il mil une garnison commandée par un brave el l5dèl« capitaine nommé |-!iiiiles dit Borleng^. V.M H1S>, plusieurs seigneurs normands cnjbra. ~~La* nom de ce sei);neur esX un des plus tuai fniu«> de l'lbs'.iire. • Kn tout tempr, «dit \Vacc, • les • Ht tlt iir furriil tilfins dr ui^chaticet^ tt dorl • f/iii i/. • l,(>liert lte Hellenie avait ele ^urn^mlue l*~~, Dial.le. Dlgltized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.18% accurate

BER — 295 — BER dirent auprès du Roui'irthâroulde en mars 1136. Quand Ira ti oupcs royales découTrinMitTarrut'o dos cnnjures, le goiivornrur do Berjia^ prit la parole en ces ternjes: 1 < Foin' ie\$ fltnemtV du roi qui exercent imrs ! fui fin- sur f>\< fcn-r^s ; Us luan heiit ncec m'oinif el eoiment p/'isonnier un des scitjnm's tiuqvêU il û confié ta défeme dewn royaume (1) . (/•js a/'chfn oceiipe ta firenuère ligne et tàcne d'arréliT le eorp< enTfemi m firaiit xttr ses vhf'n'ix. Ia ralfmr et Ui viytieur de chaque combattant (joraitront à découvert aujourahui den\$ cette l'irun'. Si, fiupinrdis juij' lu làhrtr. nous Inisfmsans coup férir l'ennemi eutrainer prisoniwr m baron ffrir m\ comment oseroTU-wm soutenir I s /-njin ds de ic monarque ? Août per^ finau a Um droit notre tolde et notre yloire et < jf juge uue nous ne devons plus dorénavant j Mfmgtr te pain du roi. » «Tous les compaignons do Eudes, encoiiragwpar les exhortations de cet illustre <_iievalier cdiisent="" mettre="" pied="" terre="" avec="" les="" leurs="" pourvu="" qu="" fut="" de="" l="" il="" u="" refuia="" pas="" et="" attendit="" guiniont="" a="" te="" moment="" combattre="" con="" avec="" set="" gens="" dont="" vivoment="" dans="" le="" parti="" appos="" g="" jouoe="" avije="" s="" rire="" laissait="" sa="" yvio="" la="" tue="" du="" combat.="" amaury="" comte="" d="" h="" m="" confionee.="" voici="" otlon="" horicng="" dit-il="" descend="" tkmd="" siens="" sachez="" quil="" i="" vaincre.="" ce="" bflli="" cheva.="" quoique="" devenu="" fautassin="" arec="" mfirehiira="" jtas="" fuite="" mais="" ii="" voudra="" vaincre="" t="" mourir..="" .="" an="" buutde="" quelques="" iri="">:fanls, les archers araieiit tué OH blesse Ic.^ chevaux de leurs ailversaireg ; le superbe Galeran était pri^«ni. r avec quarante des siens et la ligne l'Uil aba'tuo pnr le courage et Tliabilcté du gouterneur de Bernaj (2). » fsnai les conjurés battos à Bourghthcr»uldc se (rcuv iit rîiillannie Cn spin qui i-ossttlait au Digius la moitié d'un moulin ù wrnny (H). I^t'» celte époque, les étoffes de Bernaj ^Iweûtrto renomniées ; Guillaume Talvas, ni*4o Dom, comte de Ponthieu, donna à l'albajc de S.-Attdré X5 liv. de rouniois, à pendre À Bemay pour adrpter dt s ("toff^s. fl) Qatitier, fils lie Guillaume de \:illii|Ut r\ Onlëric VjuI, Tradurtion dr M Gaizot. J^) C«tte portioa de mouUn fut dunn-e par Ague^, WDtw,le Cre*j>-n, à I al.l.aye du B«C pOUT WWAt à *« m in» d'un auiiivcr&iitre. Un peu plus tard, les moines do S.-André donnèrent au fils d'Ursiel, un de letirs

bienfaiteurs, une funique en étoffe doBernay(1) Api*ô8 la mort du roi Henri, arrivée on 1135, Quillanme Tairas dit aussi de BelJémo, fila du trop fameux Robert, profita do la circonstance pour rentrer, les armes à l.i main, en possession do ses domaines do Normandie qui araleot été mis sous le séquestre; nous ponsonf qu'il recouvra en mémo temps son domaine do Bernay, Ce fut auprès de eette ville que Robert de Moitfort-stu-Risle sVmpara, en 11133, do son oncle Galeran de M^ulan, qu'il emmena prisonnier et enferma dans le château d'Orbec jusqu'il la lesfifution de Montfort. Le roi Henri II donna en 1156 une charte en faveur de l'abbaye do Bernay dont nous traduisons l'extrait suivant concernant la ville : a Vous saurez, » dit le princo, « que j'ai accordé et confirmé ft Dicn, à N.^D-deOf^rnay et aux moines v !?ervnnt Dini... la luoiiiié de la ville même de Bernaj avec toutes ses dépendances en boin, en prés et autres chos-^s , selon qu'elle se trouve divisée et toutes les églises do ia même ville (2). » Guillaume de Talvas mourut lo 22 juin 1171 et eut pour successeur, dans la seigneurie do Bernaj, son seound liU Jean, comte d'Alencon, qui épousa l'éatrico du Mans, dont il eut Jean H, Robert III et Guillaume IV, comtesd'Alcn^on et sei«;ueurs do Bernay, plus une fille nommée Ele (3). Les roîes de l'année 1180 nous offrent quelque intérêt pour l'histoire de Bernay ; ils nous apprennent que les juifs, attirés par le commerce important qui se faisait dans cette ville, s'y étaient déjà établis : ils payèrent alors 50 s., valeur d'un marc d argent, iMiw avoir la paix du rm (4), En 11!0, Richard, qui dut à sa force et h sa valtiur, le surnom de Cœur-de-Lion, passa par Bernaj accompagné des arehevêqnes de Rouen, de ranrorlu'i-v c-t d'une suite composée de la plus haute noblesse pour aller à Rouen y recevoir le manteau et le cercle ducal (.">), Cette même année, Roborllo fiernay siégeait àTéchiquler do Caen. Jeun II, comte d'Alencon, mourut le 6 mai 1191, laissant Bernay fi son frère Robert. Ce seigneur jouissait , comme il le dit (]} LePrévMt. {2) Ce texte confu rno c«' qiu; r.oii» avons dit du par» t;ige de BeriKiy tuu t: Icë mo nt» et les TaUvg. (3) En Aimery, viconile de Chatelleraud, Ele fœur de leu liutx:rt comte d Alencou et Hobin Makt a (•andoniMiiU Philippe. Aii«uM«Â]eD{oii ele. (L^ De (1) M. Le Prévost. (5) M. Biaii. li.-D.^C'la'Couture,

The text on this page is estimated to be only 20.84% accurate

n i<:h rf="" nno="" charle="" .="" do="" rimimcur="" dp=""
lipnxmj.="" il="" lu="" donation="" robert="" dos="" ki="" aldi="" s=""
de="" terres="" qui="" relevaient="" cf="" inmneur="" en="" pr=""
ouilliiume="" son="" ir="" on="" a="">n'nd |i:ir les rôles «le 1105, que Jean
d'Aleneon avait fait un en|irnnt aux habitants de Beina^' et que les vassaux
de l'abbavo qui habitaient en dehors de la comté, avant été taxés fl HO liv.,
réclamèrent comme n'étant jtas sujets du comte, et que le roi leur lit •rr.'ki e
(1). Sur leniênio rôle li;.'uie maitre Oenfrov de Derna;^' «|ui devait 50 liv.
pour l'aide du roi; en ll'JS, il restait encore devoir sur cette somme, -Kl liv.
13 s. 0 d«'n. Il y avait il lJernay beaucoup de juifs et une rue a lon^rtcmiis
porté leur nom ; le plus important à la lin du xiT .siècle était un nommé
Meir; .«on ciiréli(çionnaire, hieuIc-Bénil, demeur.int à Luifrle, pava au
trésor besaus pour s'être désiste d'une clunieur envers lui ('J'. Un Guillaume
de Bernav, établi dans le pajk s de Taux, paj^ a, en 110*n, embrassa le parti
des Français ; aussi, à la date du 22 jan\icr 1203, le roi anglais écrivait-il, du
Mans, au sénéchal de Norman- | die, de livrera Uobeit, comte de Leicosti;r,
; tout ce que le comte Robert pos.-édait i'i Bernaj; mais la prise du château
Gaillard et la conquête de la Normandie empêchèrent l'exécution de cet
ordre et permirent au comte d'Aleneon de rentrer eu possession do son
douiainc. Dès 1205, le comte de Breteuil-Leieester, en mariant son fils
nommé Jean, avec Alice, fille de Balthékm.v de R03 e , aux termes d'un
acte de mariage daté du Vaudreuil, donna aux jeunes époux, Almenèches et |
(1) C«-(t-niprutit rititdaiisla laill.« d«- Lisieux avait !]TMiuii l.Mliv., (ioul
le t«i} iuiiU(>ii li'tu rt'i'iùri* (.uui|it4-. | i'i) On ;uurra juger de lu ridieisM lie
Meir ((Uuiid on aiiura qu il paju î«u Cm- TitKJ liv. |M.ur liériter tli: j
ni»>'ilieie- (It! M>n fixre i-l ;{0 liv. «u »uk puur nvoirliu \ Bernay avec leurs
dépondancos , estim.' 00 l. tournois ; il permit eu mOino teinp» Jean de
constituer à Alice, sa feuiot 500 l. de rente sur Bernay , et au besoin s
Almenèches. Rid^rt de Courteiiay et Cudt cliîjjielain de (iaillon, se |ire un
procès Cvim ernaiii Bernay ; voici le faits: un certain Raoul de Moiiiig-ny
xeuiàï engage, du comte Robert d'Alein-on, ui moulin à Bernay, pour une
somiiio de livres, mais le comte ptéteiidail (lue soi moulin n'était en gage
que pour 70 l. L'af faire portée devant la cour, Raoul ue pu produire sa
charte de gage qu'il avait perdui Lines ilc Saint-EM'oult , 12 acres «le terre
qu'il a\ait à tort acquises, dans la paroisse de l'uiiiKchaulré (1). A ces

niéUK-s assises , Rifiil de Rocqueiiiiont ilonna à l'abbaye de celle ville, son
 moulin de /fnLnnoul, déiieiulaiit tlu fief de ce nom, à SaintAubin-le-
 Verlueux. Parmi les noms ijui se trouvent au b.is do la charte, nous
 signalerons ceux «le: tüuullier Pipart. Henri île l-errières , Richaidec
 Ilai«:ourt, Robert de Thibou ville, Guillaume de Piânn . sa lille Ade, «lui
 avait épousé Robert .M.ilcl, sire de (.îraviUe, reçut dans les parlafres île la
 sue«;«*ssion de son père, qui eurent lien Vers 12lN, Bernay, Sééz, les Bois
 Maiel, etc. C'cs mêmes domaines pas.>«;'reut ensuite à Robert Malet, IP du
 nom, sire de Or«ville. chevalier banneret , marié avec de Tancarville. ili
 Oaiis l:i mitf, Alic« . veu»i> tic J lù-hiquiff , !.. l)eli.«li' (4) Le l'iev. rt. S -
 D.-du-Hatiicl. k Dlgitized by Coogle

The text on this page is estimated to be only 23.50% accurate

BER - 297 HEU Eu 1320, an juif avait été assassiné dans Jartie» de Bernav sans qu'aucun dt-s Ixiurffoi# qui entendaient ses cris vint à son 8oeoors ; aassi lorsque ce fait parvint n in conoaisMoce des maîtres de l'ëcliiquiorrL'uniii à Fa)u5«, tons les bourgeois furent mis en cauMet il fallut que chacun d'eux se nu-hetât par une umonde oo étaldiiise («nr six lënioins ija'il u'avait pu secourir la vicliiue. Ix^s barons, séant À l'échieoier, déclarèrent à. cette occasion que lemeunpe d'un juif par an cb ré tl e n étai t oft cas réservé à la josTice du roi (1). Jean de Ja PorU\ bailli du roi, assisté Jequatreachevaiiers Tiat. au mois de féTHcr 12V3, tenir Ici* ifsisés à Beina>': devant lui , Henri Val, riche profriéfairc du TeilNolent, fit une doration de «livers immeubles à l'abbn ye dD IJec, et ce fut ta?5i en sa présenci» qu'ont lieu un duel judiciaire au sujet d« patronage des inx ég^li9es' {2). Ce Diémc bailli tint de nouTelb s asi'if*-i à Bernay lo lendemain de la saint Barthélémy, l'i2ô,ct parmi les seigneurs qui Tassistnient fiyortrnt: Guillnnmo de F'riardel, sénéchal d« Mît le maréchal de Normandie; GuilUoiûe du Mesnil, Gilles de Ikf cher> ille, Philippe du Mesnil, Roger d'Arpencos, MaiWu de la poterie, (Juillaumo de liailleul, Henri de la Poterie (3). On confirma, dans cette réunion, les nombreuses donations faites par Jehan de la CrtiKinnièrre à l'abbaye du IJec. Au mois d'août 1227, Lambert CadoC, qui "égrait naguère en maître aux assises do wrnay, fut forcé, pour so libérer de la Wffiue de 12,200 l. qu'il devait au roi, de loi abandonner tous ses biens, parmi les^tteli des prairies et une maison à Bernay. Quelque temps après son mariage avec Marguerite de Provence, S. Louis fit un Tojage en Normandie et se trouvait à Berl) Le Préroct. 'ii Lei deux cbampionn pt.nirnt Ro l,ert Reu^wl du et Kichanl Ubout du U«lloir. L* Prévoit. \Si CaHuUirr du B«c. T. I. Egli»' SniiiW-Croix i\c tit-rnay nny en 1231, au moment où fki tenaient les assises, qu'il releva par su présence et auxquelles assistaient (iuillaunio du Pont-del'Archo, évéquo do Lisieux, et Kichanl , évéïpie d'iîvreaux. Ce futàceite solennité judiciaire que» >;:eri-squ'en 1217, il «naria sa sn-ur Philil>pa Main (I) avic Robert de Brueourt ; il lui constitua en d«it son manoir de Bernay av< c les jardins achetés de feu maître Greu. lly joignit 170 l. de rente h prendre sur ses terres de t'bampeaux, de la Pilette, dfs Clu i ets, de laMaKuve, du Coudrny, etc., indépendan ment d'un grand nombre de tenimeieis, et dans leur énumcration, en voit l]>.Mirer les noms de plusieurs

fiels ou hameaux de Bernay (1'). Malet : ftr gunilrg à II femiriaux ti'ur.
 Robert de i;n;oor(, seigneur d'une partie de Bernay, eut un fils noninté
 Jean, dont la fille î^e fitVeligieuseaux Kmnuirées «le Rouen à la fin du
 XIII* siiVl«> ; son père lui assigna en dot 10 l. tournois sur le fief do Jean
 Goulafre, écnu-r, nommé le fief des Bois , sur la halle oii UsétoltV s
 fabriquées dans la ville sont ou doi\nt nt être vendues et sur le moulin de Jean
 Malet, écuyer, le tout situé sur la paroisse dç In Couture do Bernay. V« fs le
 tenips (ù J«an Malet se montrait si ^îénéreux envers sa f u.-ur, le roi S.
 Louis (1) Lm Génëalofjirtr* d(ni rnt & tort pour f«^nini«-, à Jcjin Uairt.
 M:iri«, fil'e U lUrto de Léon, qui ue vivait qu au xi* siècle. .S) L* l'rëvi i'.
 p. m». 30 Digitized by Coogl



The text on this page is estimated to be only 14.11% accurate

- m — BER l'otulait l\ lU'rnay une Maison-Dicii, A l'imitaiiii'ii (ic culks qui exislaient h Evt'<>ii\ Li>iivik'i':4 et Vernou. La rtvoii(i.S, à son cin(jUiénie lil» Pierre, Alen< >»n ol Bernay. Kn raniieó l'.'75, un eouvenl doCordeliers fut fondé à lJcrnav, dit Vaddinjf, dans une petite vallée du dioeè-se de Li.sienx, environnée d'une ehaine de ei>liini'.s. Il fut l>àii aveu les libûraliies den hubilants cl les largesses du roi Plili]ipe, fils de saint LouiSf dont lo bon vouloir nous est ntti sté par une charte gardée dans h-s nrehives (:}). Lesjaifs de Bornaji eurent un proeiVsavoc les bovr^i* qui voulaienties forcer à fniro comme eux la garde de la ville ; l'cchiquior de r.'Td décida que le:li julfs n*étaient pas ubiigés à cette fj:ar,le (1). Pendant louj^Menips les habîtaffts groupés autour de l'aldjaye de Bernay ne jiosséderent point d'éf.'lise ; ils avaient acquis par titre de droit d'être adnii.s dans un'c consacrée à saint Benoit. Plus tard, les religieux firent construire une éfflise indépendante d", ii\ nui devint paroissiale en 1;;81. Us y plact ivnt un vicaire perpétuel et exercèrent sur elle leurs droits de seigneurs patrons (5). Au commencement du xiv* siècle, la partie de Bernay q"i, i» la mort de Pierre d'Aiençon, était rentrée au domaine royal fut incorporée au comté d'Evreuxet donnée par l'hilippe-le-Bol ù son frère pniné, Louis de France, lors de son niariaj.'e avec Marixuerite d'Artoiri , fille de Philippe d'Artois, seigneur de Couches. Philippe, comte d' Ev re u x , dit le Bon, en hérita en 13^ en même temps que du tronc de Navarre. Dès le xiil" siècle, lkrn.ij était le siège d'une vicomté (f») à laquelle était attaché un odioe que Philippe-le-Bel nomme officium (I> Côt égailla prouTent l'anctcaneté di la fabrication des froct A mnuiy «t en faisant awnttoo d'un jean Malet, n* du nom. qui ira peut t'treque le AUde c«lui qui virait ett 1248, nonr forerai à rectifier ta Ç y;é avant Piliilippe-le-liei donna cotte charge la tn^l année à Jean dcProvins,sonclorc et notall avec "i.") liv. tournois de reulo payable! Rouen à l'éeliitiuior de la S.-Miclu'I [\ . Jean Malet, m" du «om, sire do Gi avil et de Bernay, fut arrad chevalier en 131 Il se trouvait à Bornay lorsqti'i 1 donna ai Coidcliors do celle ville, eu 13'-i5, unja din sur la paroimdc laCouture« pr^« d'c aiiti e jardin que ces relipieux y posaêflair déji'i. D^ux bourgeois de Bernny : Raoul I Pap' 01 Colin Sainte sont nommés dans cet donation. Kii 1342, mcssire Jean Malet, chevaliei sci^'neiir de l do Boinay, approuvorenî. les .statuts do] Mailoloine do Bornay, lo]»r< ini>>r comru seigneur do la comté, et le second de la ba ronnê. î'no .«(j 'ir ! ■ .lo:in

Malot avait épousé Louis d'Orléans, duc de Guyenne, qui avait rompu avec le roi, il fut
absent (Inii h nt!vcr>-';ti: (S t\ic oommencéretit iosti ooblos, suscités par
Charles-le-Mauvais, héritier d'Arthur Ier, le fils de son père,
Philippe, comte fait, en l'anivier LCI. Le 5 avril suivant, le sire de (ira^ ti!>
dînait avec le dauphin au château de K-r ii- rt. lorsque le roi Jean entra, fit
prendre Jean Malet, le comte d'Harcourt, Manbéné du Maine, Mare.'^ . r
Cillim-f l),.iih|ot, les lit Conduire en charrette dans le t'bauip-duPardon, où
il leur fit traneber la tête en s» présence, (Juel(|ues semain

The text on this page is estimated to be only 21.38% accurate

I B£R — 299 — BER locMU comtes d'Alenf^on ; Bernay y était compris. Ou fixe à 1357 la destruction de l'église priioitive de \$uile du mois de déoeiiihre 1;>71 (l). C'est à la générosité de Bellot Taillefer •lue !i li.tMtants de Bernay doivent leur égliie de b"- Croix; aussi, luérite-t^il toute Itsr reconnaissance. Au ttiois de mai 1372, ce rirho citoyen, lyeaibre d'une illustre famille de Bernav, ijftotménie la qualité d'éuey, se présenta d' Viiiit Guillaume Fleurv, tabellion ausié^e oe lk?rnay, et déclara que me» en jutdè et ai ièvùeion futur le folut et sativement de son ne, de /jére, de m mère, de ton aely de son I Ofll^, de tous ses (fit'nfnivteurs et amis, et pour i j'"i€ et rcdi echicr l'i defpement de l'église de I 11 paroisse de St*-Croix de Bernay; il avait di'iné ti toujours à houorabh' h "itime et maitrt' Pieiro du Tertre , const ilkT du loi de Navarre et cspitaine de sa forteresse ' villt de Bernay, à Guillaume Ilavart, ii KoUrt Lasuicr, préli'es, et à un certain lombiv d'habitants de Bernay, qu'il désigne Kuminalcment, un manoir avec ses édifices ^iei> la ruelle Taillefer, entre la rivière Cunrant et le Chcmin-du-Roi. Le donateur ne demanda, en échange de t* propriété, qu'une messe de UequUin pour loi et ses ancêtres, le jour de Sainte-Catherine, et 5 s. de rente pour les religieux do labbaye. Gillette, veuvp de II< iiri Taillefor, aïeule de Belot, intervint à l'acte pour l'approuver dans tout son contenu. I)ans inic fransncf ion inirrvenuto le 30 137::^, entre les habitants de la paroisse a) JSûtn. Le PiéYOBc, p. de Sainte-Croix et les religieux de Tabbayct conx-ci délaissèrent atixdiis habitants une maison et place à Bernay étantdans leurliet, laquelle nomméBelot Taillefer avait donnée'çn aumône auxdits habitante, pnm' y faire b&tir une église à la place de colle qui avait été détruite par les ferres, une place pour lo cimetière et du bois pour construire l'édifice ; & la charge par les habitants de le tenir en état de bâtiment et convctures, sans en rien prétendre contre losdits religieux, comme aussi tous les ornements et vases employés au service diviu. 11 est dit qu'ils pourront y mettre des cloches pesant chacune 100 livres et faire faire un êlocher et tout ce qui serait nécessaire, mais à la condition d'en obtenir la permission de l'é•véque doLisieux et du roi de Navarre (i). Au mois de mars suivant 1373, deslettrespates de Charles, comte d'Evreux et roi de Navarre. a(i ordèrent aux habitiints l'autorisation dont ils avaient besoin et permirent aux religieux de donner leur consentement pour ce qui concernait leur seigneurie (?). Treize mois après, Charlos-le-Mauvais

confirma les lettres-patentes qu'il avait données raiiiiée pi('ei'iciit< ; rlaiss
cite th(iffri'i-(li de la semaine sainte, 14 avril, que le sire de la Ferté, le
Gaiois d^Achey ctEon dcTrémagon arrivdretitaprès dîner devant Bernay,
avec de* p ris d'armes. Lo bas-fort chargé de protéger l'abbaye leur fut
ouvert; Jean Cardunncl, écuyer, qui y commandait, demanda an Ūalois
d'Achey (I l Xntos Prévost, p. WO. it) Le» rt'lij^-i' ux avuieut eu la
générosité de reooo* cer aux droits n'^uttant de leur qualité de seigneur en
ne se résenaut que ceux attaches au patronage. (3) Eu latin Atrium. H y
avait a Beruay une famille de r&tri.'. Rcliin de l'Atrio est cité en 1246
comme tenancier de Jean Malet. Plus t rrd, en 147Ī, Thomas die l lâ^tn était
r«Ugieus

The text on this page is estimated to be only 16.86% accurate

. — 300 — D E R UER (l'onirordans la tour df Bernay, en disant : qu'il avait faitsonncnt inhi Tertre de vivre e! lie iiiûurir ave/ lui; ne l'avant [loint obtenu, il parvint a s'y introduire jtar ruse. I>ès que les troupes du roi lurent niaâtrecses (lu lt:is-fort et de l'abbave , elles firent, avec les défnr »iue l'nn jironlonfrea ensuite justiu'îi la veille de ràijues, au soleil levant. « Aiiif/url jour et /iriire cciix fie (li'/iors comtnvnd'iTiit à fnhr t/efli'r uiimit offuurnin- nt un citffiu (/ii'ils tiviitrut dricir am'rc lu t'.iin\ fl luiit rcjoir cttiitiniif-rent jiisf/ues à la utu't , et fus (il- ilC'h'itz tiiin lit et ijrttvreot nu contraire : luiiterows l«'iuh"imi» '/'" fut jour t/r l'nMfurs jnsf/ues npi f'S disiirr, il u 1/ ut truit n>} linnié (l'inie fiorfic ur (l'tiitre; tunis cnlrmtirenf ù rux iflrtrivr ; et tuutu! iijnh disiier. cvtt.r île tlch firent iji'Urr leur eti;/iit, eî len.r di' i(. })utertie et c 'ux (/ni estoient duua lu tiuir rimtt venir jdiisii'Mi s gens d'armes nu dit li> u, i l feuiiieut tjiie ce fust le connes'tiltfe {\). /; / rr/ui jiiiiir, enrimn l'eut rre de lu unit, ce'i.r dedelmrs firent (jetter leur engin ouitre 1 1 dile tour, et puis ren r de dedenz firent truire loiirt unon recs les Cordfliers, lui ceux de delmrs ocoieut nn guet de fenrs gens, et lurs ret/uirent (■'•n.r duilit guet (jn'ils se déjifrtusseit cette nuit de jd'is Irnire ù eux, et ceur d" dvd^nz ret/uir' Ut nussi (jue l'un se df/iwtrist de faire gettt'r i'< ii(jin : et uiusi se cess"rent d'uw purt e/ d'iiu'rc l>ntr cette nuil, et lencinuin t on /nirln de truitiè de futr ledit connestnOle, et se continu' n-nt tes fiurides dudit trnitiè, fitnt t/ue ledit niu'sire /. du 'l'ertre uccurdu rendre ladite tuur el fini lioulimeltre à lu ndonté du rog, /turce (fiaMans, de Ihiurgoigne et le couu stable esiriruient an roi /lonr tu//, et le nieneroit le cannestaldi' ilecrs le rog /< son retour du j>ags, el gne su fi-uiuie aurait lu utuitiè de ses laens /lour nourrir tes en fans, « Avant de sortir de la tour a ces comlitions, du Tertre désirait brûler sa correspondance avec Charles- b'- Mauvais ; mais déjà Kon s'était avancé avec sus ses j(apis-uns de ses comiagnons levèrent lepom, pour se ménaficr uneoceaa^ion de voler, en les empêchant de revenir sur leuPîi pas ; et lorsque (I) Du Gurwhii. les français ontrèrent dans la tour, ils trouvèrent toute la correspondance (\o Clarlosle-Mnuvais, dans laruelle Hernay est dè>i{rnê sous le nom d'Aurore (1). Après la reddition de la villo, Jos habitants obtinrent de Charles V, en l:i70, lu conci'ssion du terrain néiessairi? si la restauration de réfrlise Sainte-Croix ; la même année, Mario d'Kspa^rne, époust? t\o Charles do Valois, II' du nom comte (rAI»'iu;<>n . damed une j)artie de Hernav, mourut laissant

quatre fils ('J); l'iei're, 1 un tl't-Mix, eut en parta;ro le comté d'Aleneon et, lu seigneurie de li.'rney. Par un acte du 27 décembre 1370. los reliirieux de Hernay permirent aux habitants Croix fut aniorisc'e deux ans plus tard. I/j roi Charles Vi confirma jiar Ittres pati'iiles de la charte de l'évi^quo de LisicMix, eonlenanl b's sta'uts do la chariiii de l'éplis • Sainte-Croix, par les piels il était permis aux paroissiotis de faire porf«^r cniix, e:im[ianelle, bannière et autres oriii>nienis jtar toutes les p iroiocS et é;lisi-s de la ville et biulieu.' do 15 'riiay. Le", ".» Jioùt 1 101, Pi.-rro, comte d'Alenein t•lllllr.l^si>^«•tlt l:i vii- reliiri*>us«, Ch.irl's « fil iKtiiiitiirainet l'liili|i|>i'ilevint aru«n. (: {) Non- bii coiiH'irroiis im arlicif K|iifei;il. (t) Kii ItiS», Guill.iunH- d K-loiiioville, tvi'.|U* à< I.isi<>ux. <>|i iulit et Coaqilet:! lo» n-^lenuMitx i'.e fct'l' cuiifrOriL'. Fivl, llist. du Perche. |>. ■li'C». Dlgltlzed by Coogle

The text on this page is estimated to be only 23.39% accurate

BBR — 301 — . BER qu'il appelle « une bonne et nolahlo ville « MtÎM éu pays de frontière, l'une des « mi^iHcnr*^? ot niifnx peuplées de tout le « pars de Noruiandie, » vie portion do la sei^nourie de Bernfty é^ait «ortie en 1413 de la maison H'Alr'nf^on, aiaai nue le constate Textraît ci-aprôs aue DNi fiûgoBS & rbiitoire de la famille (i'Harcourt. flLes archives de la Chambre des coniplcs c de Paris en la feye/ le 15 février audit an 1413t et d'arcord • dit entre le roi Charles et le comte t dUarcourt, pour la seip-ncurie de Mon« Dml tt'lir^p par Sa Majesté, comme t icigneur du liel et à lui dolaiss'i, on ren« dam audit comte, le prix et loyaux couls, ' confirmé par arrôt du Parlement du t 13 février 1415. t Astre quittance du susdit Jean, comte 1 (i'Harcourt, pour la somme de .S, 700 l., ■ du rot à cause de la terre de Mon• aeVal, retirée par sa puissance de flef au ' mois de deceniltre 1 llo. » Le 4 août 1417, etfrayéc par l'approche it9 Aii^'lais, la Charité de la Couture, cor^ {"iraliou déjà riche et puissante, sortit do Bernav avec ses trésors et ses ornements, WM la conduite de ses chefs, les deux frères, Oemiaiu et Guillaume Lemaitre, et se réfn?ia A Verneuil, OÙ elle resta jusqu'à la Toussaint. Henri V était en effet débarqué à Touques l** 1" avril et peu de jour*; après, il s'»Miipafait dti Liisieux ; il no vint cependant à Beniay que le 2 mai 1419. Ce jour-là, il «ooima Jean Rad* lyf liailli d'Kvrnx, puis •1 i'ea retourna au château de Cacn d'où il ^ reou. On retrouve ce prince à Bernay '2 juin suivant, jour où il enleva par un (^ble décret les domaines du Is'eu bourg et ^ Oombon à leurs seigneurs légitimes pour ■ - ' .iner au comte de Salisbury. En quittant Deruay, Ht^nri laissa pour y WBmander en 4uaiité de cauituiie, l'écuyer ^Mhard Yorcestre, auquel il écrivait peu de ^iQp« après pour lui recommander de ne pas wliciiier le» prisonniers faits sur les rebelles. Le 17 juin même mois, le monarque anglais confia la charge de vicomte de MoU" treuil ot de Bernay k Joan Nonvollpt, par lettres datées do sou camp, do vaut Luuviers; puis le 14 juillet suivant, il lui adjoignit tin conseiller anglais, nommé Godefroj do Berniby, Henri V étant à Rouen, le 21 mars 1419, necorda la jouissance do sr-s hiens k Pierre Gloriant, qui avait le titre do maître esarts. Ce prince accorda la même faveur à Guillaume Gloriant, aussi de Bernay. Il leur permit de jouir de ses héritages dans les bailliages de Caen et d*Alcneon, jusqu'à concurrence de xx l. de rente (l). Alors que la Normandie toute entière était au pouvoir des Anglais, Charles VI, dans un règlement fait pour

les drapiers de Chartres, ne laisse pas de citer: Ruvreux, S.-Lé et Bernay comme étant de bonnes villes de son royaume. Le roi d'Angleterre qui, en 1420, régnait de fait sur une partie de la France, nomma, le 3 janvier de cette année, Jean Martel, contrôleur du grenier à sel de Bernay, et Guiotroy Ferron, mesureur au même grenier. Le 4 mars, il donnait à Jean Roussel une provision de vendeur de poisson, avec droit de vendre du hareng dans la ville de Bernay; et il rendait à Pierre Crocq de Bernay, qui lui avait prêté serment, tous fiefs dans les bailliages de Caux et d'Uccle jusqu'à concurrence de xx l. tournois, le 12 octobre 1421, Thibaut Reithe et Roberte, sa femme, obtinrent la restitution de leurs biens: le roi leur rendit même la seigneurie de Bernay, qu'ils possédaient en titre héréditaire. Au mois de juillet de la même année, les Anglais qui occupaient l'abbaye du Bec, en furent un instant chassés, mais ils la reprirent bientôt avec le secours de leurs compatriotes qui occupaient Bernay, conduits par le comte de Salisbury. Guillaume Pecqueult de la ville de Bernay obtint, en 1422, l'office de bailli en chef de la vicomté d'Orbec. Henri V, qui avait fait mettre le séquestre sur les biens des Bénédictins de Bernay, donna ordre de le lever le 4 janvier 1422. Au mois d'août suivant, il accorda une sorte de sauf-conduit général en faveur des habitants de Bernay et de Menneval, portant permission de vendre et acheter sur terre et sur mer de jour et de nuit, dans tous les lieux de son obéissance (2). Jean de la Haye et le célèbre Ambroise de Lorot, capitaine de St-Susanne, ayant à [1] Cwll i tîoii Bréqui^rtiy. Uu cArr«fuur de B«niay 8e nommait les ('roix-Gluriao. (i) Lfi PrcToït, p. 2;u. uiyiii^ed by Google

The text on this page is estimated to be only 25.30% accurate

BER - 302 — BER leur iêic lo vailinnt Jenn VII d'Harcourt, comte d'Aumale, re 1 r^l, accnrdr'trent à Henri \l d'Ani,'lel<◊rre, •|ui avait été proclamé roi de France, un sul>side de 21),(K)'J I., jjour letiuel la vicomte do Montn-uil et Hernav fut taxée à 77.") 1. Jean Honnelet ou Nouvellet, vicomte, fit l'assiette de cet im|Kit avec le secours de Jehan la l'ucelle, lius pour ses deux voyapcs de Rouen ii Bernay. Lori du procès de riiéroïne d'Orléans, de riniiiiiorlelle Jeanne d'Arc, le [uemier des notaires apostoliriues ou prefiiersse nommait («uillaiime Colles dit Boi.s-Guillaiiue ; ce personnage devint dans la stiite curé de la Couture de Bernay et s'attira l'animadversion des Anglais. On a un mandement d'Henri VI aux vicomtes do Rouen cl de riâu, qui leur ordonne de veiller à ce que l'oflicial fasse faire l'inventaire de (luillauu.e Colles, alnrs sous le coup d'une excommunication (Kjgrnce cl rrnijgiave. Le produit <le la vente devait servir aux frais d'absolution (.'{ . Au moyen-âge, l'église de N.-D.-de-laConture était tous les ans visitée par de noml)reux pèlerins qui s'y rendaient, attirés dii-on, par un reliquaire renfermant des cheveux de la Sainte Vierge, conserx é dans cette église, en vertu d'une permission accordée en 1448 par Thomas Basin, évêque de Lisieux (i). (h //lif. d'Harcourt. (il Voir c«a «laïuis tlaïi» Ije Prévast. ji. 322. (M) Le ^tvle ilf ce m.'iiKleiiiirut tioiis fait t«.'ii!taT que I.* ciir*> de \i Coulure fl;iii uu parlis.iu dévoué des Frauç.ti8. {4) Li- l'revoiiil, p. 31G. Bernay fut définitivement recouvré par le toi de Fraticc en 1 140; ce fut le ri»mte du Danois, secondé des comtes de Clerinont, de Nevers et de plusieurs autres Koi/? neuifaiemeiit de cet impôt et prévenir « les fraudes, les draps après avoir été viH sités])ar lesjurés, seraient d'itté jielit « ^iijnd tli' jiliniift /iurtmif nuviie avant d être « mouillés. Les contri'vcnants devaient a payer une amende de 18 sous pour chaque « drap qui n'aurait pas été visité et cslaïu« pillé avant le mouillage. » Louis XI rendit, le mai 1473, une ordonnance relative à l'achat et à la vente des draps par les marchands de I*ari?. Ou y voit que la draperie de Louviers et de Bernay était depuis longtemps très recherchée a l'aris: mais en llit)7, on avait fait défense d'y vendre des draps jtresscs, ce qui nuis iit au commerce de la flormandie, dniit les draps arrivaient à Paris après avoir subi l'opération de la presse. Louis XI voulant y porter remède rendit, le 22 mai 1473, une ordonnance relative à la vente et à l'achat des draps]>ar les marchands de l'aris. l>ans une autre ordonnance du S jan'ier

1474, le roi dit encore que les draps affinent ur crime de trahison, ses biens pas.sèrent à René, duc d'Alene. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.66% accurate

B ER — — diction sur les hommes et t[^]niuifs (! paerite tb?
Lorraino en 1488, et mourut ea 1492; son tils, Charles III, duc d'Alençon *t
conte du Perehe, 6t hommage à Louis XII \o 10 octobre 1509, pour le duché
d'Alençon àoQt la vicomté de Montreuil et Borua[^] {lisait toujours partie.
Charles III, qui était tout dévoué à François I", se distingua à Marignan et
devint, en 1516, gouverneur de Normandie. Les bourgeois de Bernav
plaidaient alors av .- 1,. sciprienr de Coiirbépine, et l'arrôt 4111 lut rendu
dans celle allaire, le 14 février 1519, décida que le sénéchal ne doit rien
exiger pour la réception doî? aveux et qa'après une possession
quadragénaire, un Tas&al peut donner nue déclaration comme a'étsat pltts
siyet aux gages pMges et aux <1) Cette flèche s écroula en 1687 et entrataa
dans CMte une partie de la nef. Le Prévo\$t, y. .'X>3. f l eiziéines. etc. La
partie du fief do Courbépine qui s étendait sur Bernaj, futdéularéo exempte
des reliefs et troisièmes (l). C'est A l'an née 1518 que commenec lo iivre de
la Chnrité de Ste-Croix-de-iJeniay[^] manuscrit où se trouvent des faits
intéres* sants pour l'histoire locale. La Charité do la Couture conserve
également un registre où Ton remarque de délicates miniatures du xvi*
siôclo. Aux procès touiourssi ruineux que soutinrent les habitants, vinrent
s'ajouter les ravages de ce que l'on appelait alor[^]i les grandes compagnies «
en l'année \7y2'.\, un nommé » Orosdùs, sa compaigni/e et In compnignye
duBorgedeS.'[^]aeùw» mendraU et Ieh ij! rcut nndit lieu et bourn de ffenwjf[^]
ùtt mûlf\$ d'aoiïist et Hz pillèretit ledit liotirg. itfm, A la
Tonuainiwivantihjeut un effraya et fvmnt Irx habitants dudit bourg /Jrni/n/
contraints arrivé» et non arrivés Jusques à TrieUe (Triel) prh Paris (2). Cette
niénu année, Jean le François de Bernay fut anobli. « Au mois dejuinl534,la
compagnie ne la drue, autrement dit les six mille tiinblen, fut audit lieu de
Bernay, qui y séjourner Navarre (3); ei après la mort de ces nouveaux
possesseurs, en 1440 et 1450, Bernay avec le duché d'Alençon fut do
nouveau réuni à la couronne. « En l'année 1533 ou environ ce temp-», Mgr
de Tracj, coroneil de mille hommes de pied, passa et logea audit bourg avec
.sa compacrnïe et y séjournèrent jour et demi ou environ. » htm. o En
Tannêo 1536, logèrent audit bourg certain capitaine, nevfu de M[^]n- le
cardinal le Veneur (4), et sa compagnie, qui y séjournèrent par jour et demi,
1» « Vers la Toussaint, 1537, viendront par assaut un nommé Grosteil et sa
compagnie, qui étaient environ quatre-vingts hommes, audit Bernay, (jui y

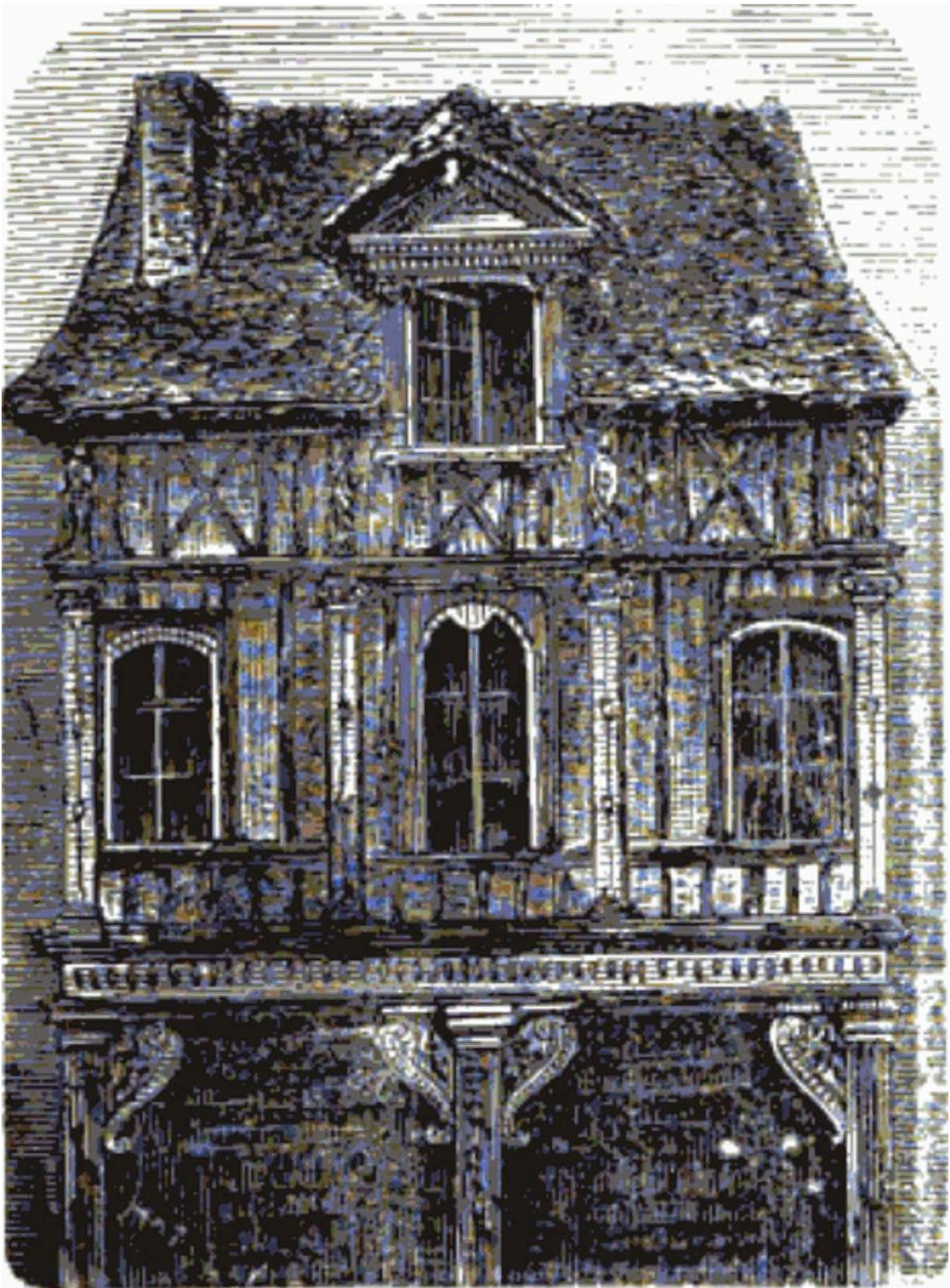
séjournèrent par quelque'espace do temps et tuèrent plusieurs habitants du bourg, sans compter les pillages qu'ils y firent et encore que ledit Grosteil, sa compagnie et autres Toîteurs, ont par diverses fois fait sonner le /60«;vV) audit buurg et lorsqu'ils n'étaient que dix ou douze. » D'après la réponse faite à la requête des bourgeois, Grosteil et sa compagnie, qui (1) Bawiage. p. 209. (2) En lSâ5, auivaat M.BUûr, p. 4L {3} De ce marbce naquit la «élèbre Jfloiuw d'Albrat, mère de Elenri IV. (4) François le Veneur, barou de TilUères. uigiii^L-Li by Google

The text on this page is estimated to be only 17.73% accurate

BER — 304 — BER otai,OC01. « pour -1,000 hommes... n
L.nrsfji)*' ci t inij ot ont été recouvré, do nouvollos lottres paii'iitrN du 22
février 1543 prescrivirent la R vi'-o d'uno nouvelle contribution égale ti la
première (4). Bernay réclama. Le roi qui se trouvait au Bec«Hollouin
répondit favorablouionl lo IG avril do lu niéuie année, et déchargea tes
ehert et bien ornez les manants et liabitaDts du bcKMv de Bornay, dos T/iO
llv, qil'il^^ devaient payer pour leur part do la cotisation. Copondant aux
assisos tenues à Orbcc, lo 22 avril 1544, les gens du roi no voulurent !>oint
admettre l'exemplion cctroy^ aux >ourp-oois par Fianoeis i". Vincent
Eudes, seigneur do Uérengeville-la-Campagne, vint à Bernay le '2Q avril,
flt comparaitre JacSuesde Croisy, procureur do la ville, et se vra à une forte
dVnquétc sur la situation pécuniaire du hv\\i<: do="" liimay.="" il=""
fut="" constat="" que="" la="" ville="" dans="" un="" proi="">père, qu'elle
n'avait pas pluseoufTert do fait des gens do f.'iiorro ([u'Evroux, Lisiens,
etc., ot enfin que l'jmut accordé par le roi pour les fortifleations avait
prednit, la première anci) U Prévon, p. r.a, Biais, p. 42. f/) Il : ' il Evreux «I
de Litieiu. (ri, M. lii. i-, j.. ;>». (4> Le Frctofei. |>. i'tO. née l,inO liv., et les
autres années 80C) liv detquelz ils (les habitante) avaient commem iaatfe
ft«tture^ mais ne t'avaient encore parc rhfvéc (1). « Lo Iriidemain, 27 avril,
le I itniiti tai^nc, non; « niée lo8 Monls-i^aint-Miubcl, qui est costt « fort
roide et droicto et quasi inaccossibN « à monter, qui a es-té cnconimenfée à
di< s « s^ r par les dits habitants et coujtpée t • Ire costé, de vers réglise do
la Couture il «y a eoniionoinents do f:raiuls f(issés ot « ren partz de
viu^t-cinq pieds tle large ou «(environ dudit costé qui pourrait être de «
irO espaces, et le reste dudit coi^lé sont «praieriisct rivière, et aux deux
boufz « Si niblaldoniont avec quelques terres la« bourables (2). » Vineent-
Kndes dit encore dans son prorè.?-veilial que Dornay est une ville Heb»* et
lorto par sa situation ot l'opulence de st n habitants, ayant l,iïUO liv.
tournois do lein. ou deniers con^uuns ; comme ils n'uvaiei.t que tOO liv. à
payer au roi, il conclut au ri'jet do leur flonKinde. « Ka l.%u>, vint
logeniBernay la comp:.guio de Mirr l'admirai d*Annebaut qui y lit montre
do KKJ hommes d'armes et de 'AU archers qui y séjournèrent plus de trois
ao« mainos. tolloniont, qu'ils 7 dépensèrent plus de 4,000 liv. 0). item,
continuent les bourgeois, en juia audit an, lo'roront à Bornay i>nviren 75
hommes do piod allant s ombarquor au Hnvre, lorsqu'on allait en

Aufrloterro. /lem, audit mois de juin, logèrent les compagnies des capitaines Dupont et Hanie qui y si jtiurnorent par doux jours, .t aniî' ' gens do guerre, les capitaines desnuel n > u sontlesdits do Bornay mémoratiis. » C'est en 15-n que les habitants de liernay présentèrent à Jean Escorcolle, conseiller du roi, le mémoire dont nous avons publié de nombreux extraits concernant servitudes militaires qu'ils avaient eu h -«ui'* porter dans la première moitié du xvi' Mède. Les ^'otis du roi ripostèrent par vn M*(1) I.. ' l'r-v. i^t, 11. 272. (2) MM V:n,i-\, blui.sit I* Plé>oM. U't l'.iiis la .■uit«*lni[iii(iiiieUe Unr. I amiral avaient e\é rtyiouuftDlgltlzed by Google

BËR — 305 — BER moire qui nous fait connaître la situation de la ville à cette époque, eu voici un extrait : t Los maisons dudit lieu sont ilc grande I essence et bâtiment, toutes d'une contifl DCDCC l'une à l'autre, à grand nomhreju8« ques à 1,000 ou environ ; les rues de *l* Prévost, p. 21*^.



The text on this page is estimated to be only 18.61% accurate

BER liositioiis aulorisôcs pnr François I^r n'a- l raient pas été on
totalité employés aux fortificationi), An nomma M^r Antoine Postel(l) liour .
L/.s habitants furent forcé» do capitnler, et Richard Prévôt dit (in Guuvtwif
iraiisiirea on leur nom avec leur créancirr, ;ui(|ii ligny sortit de Caen avant
la concinsion de lu paix, que le prince de ('. ihl.' iié;:iiL'iait . et s'empara de
plusieurs villes (ju'il pilla. Le IS mars 1563, il emporta d'assaut la ville de
Bernay après une résistance de quelques instants. Lesprêtres furent
impitoyablement massacré.* pour avoir e.xeité les (;;itliotiquo.s a se
défendre. La ville et l'abbaye furent livrées au pillage et à la fureur des
flammes. Toutes les chapelles r't les li f il investit Son tVt^re par kities-
patenles du S février l'ii'tG. Ce jeune prince, dernier fils âe Henri II, alors
A^é de douze ans, prit le titre do duc d'Alcneon. La partie de lU'rn.iv ijui
r;illiigo d'Evreux fut imposée à, 1,U<>1) liv. par édit du 28 mars 15(18.
Cinq ana après, âes lettres de Charles IX, datées de Fontainoh!e:iu. tixèrent
la (■oiiiiril)utiou de Bi'iMiay H r)iMJ liv (-J). C}epeudant,lccomte do
Montgomery avait recommencé la gtiorre et s'était onferm*' dans .*^aint-
I, avec drn\ mille hointiit s. Matignon étant venu l'as>iéger, il se sauva Â
I>umfront, où il fut pris le 20 mai 15T1. Le 10 juin suivant, il i>assait par
Bcrnnj, comme IIOU.S ra|i[U'enons d'niie pièce diit donné la main anx
huguenots furent enfermés, et pendus ensuite aux por hes de la halle, sous le
préti>iic , le 10 février lô7r> » En l'ûi't et années suivantes, maître
Guillaume Bueaille était procureur pour le roi et pour Mi.'-r 1<> duc, on la
Vicomte de Mon* treuil et Bernay (4). « Les habitants voulant se préserver
des « fréquentes incursions ; il Aleii^ou jouicwit doue ds la conlé dt Bernay.
(&i M. Blai«. p. 4:1. Dlgltized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.49% accurate

BfR — 307 — BfR. gabelle ot du grenier À sel ; qu'il 7 a, en outre, foires et marchés ordinaires où se débitent plusieurs marchandises tant étrangères que du pays [1). La somme de 2,000 l. à laquelle les habitants s'étaient imposés étant de beaucoup insuffisante, de nouvelles lettres-patentes furent rendues le 15 mai 1570, une nouvelle assiette de 1,000 écus pour achever les travaux. Maître Pierre Hardy était, en 1582; avocat pour le roi et Mgr le duc, en la vicomté de Monieville et Bernay. L'année suivante, le vicomte d'Orbec rendit une sentence concernant la réparation des moulins de la baronnie de Bernay. On y voit que cette ville était alors partagée entre deux vicomtes. C. même année, la contagion régnait à Bernay (2). Le 10 juin 1584, le duc d'Alençon, seigneur de Bernay, mourut à Valenciennes à 42 ans, et depuis, Bernay est resté uni à la couronne. Avec les autres villes, on n'a pu achever les remparts. Les bourgeois obtinrent, le 23 juin 1586, de nouvelles lettres-patentes pour leur donner moyen d'acquitter les sommes qu'ils avaient empruntées, d'achever la clôture et les fortifications de la ville, d'indemniser les particuliers des terres, maisons et lieux, pris pour ladite clôture et les fortifications, et enfin pour bâtir un collège (3). Lorsque les travaux furent achevés, les habitants se composaient de murailles fortifiées de tours de distance en distance, d'un fossé, (le fossé des fossés avoisant) : on traita les ennemis des habitants de Bernay, attirèrent au combat sur eux une foule de malheureux. bande de paysans, au nombre de dix ou douze mille, fatigués par les pillages des barons de guerre et les exactions des seigneurs. Le 17 mai 1588, se soulevèrent en 1588, et on leur donna le nom de Gueux, parce que les premiers rassemblements armés avaient eu lieu à la (ville) de Gautier. Le comte de Brissac, un des chefs de la Ligue, se mit à leur tête et, après avoir fait de Bernay une de leurs principales retraites, les Gueux se portèrent au secours des ligueurs de Falaise, que le duc de Montpensier, gouverneur de Normandie pour Henri III, tenait assésé.

The text on this page is estimated to be only 24.51% accurate

B ER — 308 — BER à quels excès peut conduire racharnemont
deurrier. Etat de* anoblit ((■») M. Blai». p. \tO. L'année suivante, Jeanne
Robin, do Bernay, qui était percluse de tous se» membres, o|)tint sa
guérison entiëro, on invoquant Notre-I>.ime-de-la-Couturo (1). Maître
Sanson Dupuis, conseiller du roi, était vicomte de Bernav et Montrouil do
lO'ilà 1027. Par acte du 5 mirs 1028, Jacques do MillevUle, curé do la
Couture, renonenient de Pierre et François Fo'iq'its, sieurs 50 et fit autant de
victinjes qu'en 151Ki. On vit le clergé de la ville et les frères de In Charité
des deux paroisses remplir leurs pieux et pénibles devoirs avec un héroïsme
au;1» I/e Berltre. Vi) Aiusi ¥ trouve aiiit^anti*» la pr^tpndm? rinl^rinrit'
delëgbscde la Couture, soutenue p.ir un .infK'n 'icairH «le celtu piiruiKie.
M. Jtlais , p. 'lù rl T7 D'iulleurs il n'vt>l p.ts eincl de dire que d*ni)^
pouillés la Couture est nommée avant Ste-CroÎT, ct*1 le cittitraire oui v^l
vr.ii. Quant à l'itihumatun prininoire lie Jmliui de Hreti^ne d:uis I p(^lis«
d(> |jt Ct»" ture, il t'aut harilimeiiit rele;.'uer ce qui a été dil * ' • ' é^Mrd
p.irnii les failles inventé fl.Hn» le {iem\»ti* I guerres do pn^seauce.
Dlgltlzecl by Coogle

The text on this page is estimated to be only 23.10% accurate

BÈR — aow — BfR flts?ns de tout éloge; cependant aucun d'eux ne iut att«int par le fléau. Pour témoigner l«Br reMfinaïssftiiee envers Dieu, ils eonai* çnèreat cotte circonsUnce miracaleuse sur lear registre (1). De 1047 à 1654, Pierre Barrey, siour de Montfort, Jean Goenet, siour de la Blardièrre, procureur du roi àBernaj, Alexandre Guenet, greffier au bureau dos finances d« Ronen (è, et Louis Jouvin, sieur dos F/L'f^ . î»ronetior du grenier à sel do Bernât, obtinrent dos lettres d'anoblissement. (Jn arrêtédu Conseil permit aux habitants deBi^rnay, en 105"). âo lover lu ndant six aas de nouvenux impôts, en outre des an«m octrois. li^s sieurs Tuant et Le Marchand furent condamnés, le 0 février 1G5ï uaiisacLions dont nous avons parlé loslevsient toujours dos débats; aussi nous voTi>fi« on inr.O h' liailliar-o ili' Hf^rnay en ordonner 1 exécution et, deux ans après, l'offcial de Lisieux régler Tordre des procès•ions. Mes^ire André dp Maintcternes, écuyor, rirar de Pamtlj, était receveur des tailles à B^rnay r-n 1^7:^. Le 3 juillet 16d7, sur les cinq ou six heures dn loir. un ouragan des plus violents éclata îur la ville où il causa de nombreux dégâts, *ais lo plus terrible fut la oliuto de la flèclw r|ui surmontait la tour de l'église SteCroix. Cette flèche, haute do 10 à 17 toisos d'après une description du xvii* sicv le, I nii des édifices les plus hardis et les [j]lus élégants de France, lut renversée sur la nef dont idiopl'risa la voûte, écrasa sous Si^?; débris onze personnes et en blessa sept autres pièvement. Une partie du chœur fut très endoniraagoe et la solidité de- muit .ilic.s* (cll^fflent compromise par la violence du choc \w l'on dut cesser d 'y célébrer l'oflle© divin. (1) U. Biais, p. 49 et 50. ti I^fl«M:eaidant« d« ces deux frères se sont illusî3) het ptytres, aui di&ai«at leur première meese à Mgit, ttideal amgéliB 4 Mtte iwUvaoce. Les paroissiens, coranro on 1357, î«)rs de la ruine de leur église par le fait des guerres, furent reçus de nouveau dans celle de Tabbaje, et l'autel de S.- Benoît leur tint lieu d'église paroissiale pendant sept ans quo durèrent les travaux de réparations et de reconstruction (1). L'io sontoneo du bailliage do Bernay condamna, le Jl juillet 10119, le nommé Camlleur et un autre ii 5 liv. d'amende envers le roi, iionr avoir recelé des meubles volés. Le xviii' siècle fut signalé à Berna^' par des procès acharnés et interminables entro ! l'abbaye et lo.-? rurôs dos deux paroîi^sos. Une première sentence du 2 juillet 1702, rendue par le bailliage de la ville , entre les religieux et maître Pion o Aubry, prêtre habitué de Ste-Croix, maintint l'abbaye dans I ses

droits honorifiques et fit défense à AuI brj d'occuper, au pré judice des moines, la • première place du chœur. j ISouveau procès on 1700 entre l'abbaye et maîtres Martin du Bosc, prêtre de SteCrnix, l't Adrien Mulot, curé delà paroisse; nouvelle sentence du bailliage par laquelle : « le prieur et les religieux sont maintenus dans leur titre do cnv'^^ primitifs ; en cette qualité, le religieux qui dira la messe paroissiale le jour de la Purification fera !abéné> diction des ciorgoset la procossion . Lo]iiiieur ou un autre religieux pourra célébrer la messe paroissiale dans les fêtes spécifiées aux transactions de lO'iO et 1059 ; alors le sieur Mulot, curé do Sainte-Croix, sera tenu d'envoyer au couvouL un prêtre revôtu^de son surplis avec Sun bonnet carré, avertir de l'heure, amener ledit roli^rii^tix ot lo ramener. De plus, ledit sieur Mulot, curé de Sainte-Croix, ira chercher les religieux en corp" iionr faire la procession dos Rogations, et le prieur ou un autre donnera dans l'église Sainte-Croix la bénédiction aux prédt; cnfoiirs de l'Avent, du Cai éinc et aux autres prédicateurs extraordinaires. Quant à la dime de la chapelleSaint-Michol, lc£ parties instruiront plus amplement, mais le coût de l'arrêt sera payé par lo sieur Mulot. » Cotte sentence, déclarée exécutoire par provision, fut frappée d'appel au Parlement* Dans rintorvalle, différentes firdonnances de l'évêque de Lisieux, de 170S et 171".?, ot un mandement des vicaires-généraux du 30 octobre 1714, réi:Ioi « iil lo chantet les cérémonies à observer dans l église Sainte-Croix. Au mois de février 1718, les officiers, les bourgeois et les habitants intervinrent au {trocès et se joignirent aux curés contre *abbaye; enfin, le 21 du même mois, le Parlement, dans un arrêt sulonnel, confirma à peu près en sou entier la décision du bail» liage et régla en outre les rapports à ob^ (IJ Ualbnudie, Notice «wr VkMpie* d* Bvntm^, %

BER —310— BER server dans los cérémonies entre les religieux et les curés. Cependant les débats n'étaient point encore terminés; après la signification de l'arrêt, qui eut lieu le samedi-saint 1718, le curé fit notifier au prieur que le lendemain, jour de Pâques, il "entendait Ci-lobri-r la messe paroissiale, et que l'on ne devait pas le troubler; malheureusement il n'en fut pas ainsi, car il se vit ce jour-là dans l'obligation de plier une scène des plus intéressantes, (ce qui entraîna l'arrestation de Baivel, huissier, et de Lieuvain drapier, Ceux-ci se pourvurent au conseil contre divers airs rendus contre eux et demandèrent à être reçus parties intervenantes dans la nouvelle instance engagée par du Carpenton IVJ, avec la même et entière main-levée de leurs personnes, leur élargissement, une réhabilitation d'honneur; puisque l'abbaye fût condamnée. > & 3,000 l. envers Baivel et & 2,000 l. envers Lieuvin. La captivité de ces deux bourgeois n'avait cependant guère duré, et ils jouissaient de la même entière liberté, car dans le courant de juillet, le lieutenant-général (le Juree s'était rendu aux prisons pour voir si Baivel*-1. V était, depuis quel temps et vu veriu de quoi il en était sorti, fut obligé de constater que Baivel et Lieuvain n'étaient point Orléans, qu'ils s'y étaient transportés le 19 juin, et que le geôlier les avait laissés sortir sur leur parole. Dans le cours de l'année 1721 mourut M' François du Carjont, curé de la SainteCroix, l'infatigable adversaire des religieux de Uernay; mais sa mort n'arrêta pas les procédures; il fut remplacé par M' Guillaumo-Antoine Laugeois, que l'on força à intervenir au procès; bien plus, le frère de du Carpenton tint à continuer l'œuvre de son frère. Après une foule de mémoires, de répliques, de dires, de contredits, etc., un arrêt du roi, du 24 juillet 1721, désigna pour juger : l'abbé Bignon, le Pelletier des Forts, l'abbé de Pomponne, de la Bourdonnaye et le Guerchoi, avec de Fontanieux pour rapporteur. L'abbé s'étant désisté de ses poursuites sur cinq points importants, le conseil d'Etat, de l'avis du duc d'Orléans, régent du royaume, donna son arrêt dans le sens des dernières conclusions des religieux; mais cette décision ne satisfait personne, et la situation resta la même. Aussi l'année suivante il y eut une nouvelle escarmouche. Pierre Gonet, nouveau curé de SainteCroix, venait, le jour de Pâques 1722, de célébrer la messe pour la première fois, lorsque Nicolas Guerout, sergent à Bernay, M' présenta dans l'église pour lui signifier, à la requête des bénédictins, un arrêt du seigneur d'Orléans et une commission du Parlement de Normandie. Le curé profita de cette nouvelle adresse, sa requête, le

conseil du roi annula V dusergiMit (Juerout, qui fut interdit poath mois, mais l'arrêt n'accorda pas les 3,030" d'amende demandées par M* Gonet. |

K<>to'irrons un instant nos pas et sons-nous un peu des détails fastidieux cet interminable procès en parlant des glements concernant le coniraerco. La fabrication des frocs à Bernay reiiM tait, comme nous l'avons déjà dit, à épo. |ue très éloignée, et, à la longue, fraudes s'y étai.t introduites, il dfvi;it aé cessaire de prendre des mesures i>uar prévenirot les réprimer, dans l'intôrât du commerce, qui en était considérable diminu Les marchands et fabricants de Berna; Lisieiix, etc., se réunirent en 1713 et X avec l'autorisation du roi, afin de dôli en présence des sieurs Chrétien et de Fosse, inspecteurs dos manufactures, sur remèdes à apporter a cet état de choses. Ai suite. Sa .Majesté Louis XV rendit, le 4 vrier 1710, une ordonnance dont nous MVï extrait ce ijui suit : « Art. 1". Il ne sera fabriqué à l'avenir 0 Lisieux, Bernay, etc., que deux quali « (le frocs, frocs en fort et frocs en faible; faîi «défense, sa majesté, d'en fabriquer d'att' « très, à peine do confiscation et de 300 lir,| u d'amende. « 2. Les frocs en fort auront au moins 30 « lK)rtée3 en chaîne de 32 fils chacune, faî« « saut IHjO fils, sans y comprendre les liteaux (« ou lisières ; ils seront fabri(|ués dans des « rots de demi-aune et demi-quart au moiJi^ « entre lesdits liteaux, de façon à avoir UB« « demi-aune au retour du foulon : leur Ion« giieur ne pourra excéder 2'1 à 25 aunet. u 3. Les frocs en faible, pour doubl « auront au moins 2(5 portées do 32 fils ci a eune, faisant 832 fils , dans des rots d'un« a demi-aune un douze de large entre les lio zières, de façon à avoir une demi-aune Jo Il large au retour du foulon ; ils ne pourront « non plus excéder 21 à 25 aunes de long. « \. Les lisières des frocs en faible sera 0 composés de 3 fils au moins do laine ((ou de couleur bleue do Jion teint, « (|u'ou puisse les distinguer des frocs es « fort. u 5. Les fabricants seront tenus de mettre « sans abréviation leur nom et leur demeure M & l'niguillo ou au métier au chef desdite»

The text on this page is estimated to be only 18.40% accurate

BER — 311 BER «n faible, aveulie matière de nan va i se j
qualitc, C'^mmr' phipr;? on pH? H'np-nelin, «lourreâ, mauvais peignons,
morincs et * avtres méchantes laines. «7.— l'tiit êfralcniient dôfensc frcxp<.
leo="" fea="" te="" ni="" vendre="" aucane="" de="" ces="" t="" dus=""
le="" eonra="" tann="" qu="" ne="" soient="" h="" s="" quelques=""
ann="" apr="" roi="" ayant="" intorra="" qae="" ce="" r="" n="" ex=""
ijiiieux="" bernay="" mais="" seulement="" et="" ft="" frrvnques=""
renrlit="" nn="" nouvel="" i-r="" ril="" l="" prescrire="" mestjres=""
poor="" obliger="" toui="" tes="" iohricantt="" conformer.="">rtaï de
l'église Sainte-Croix, tel ^«B le roit anjonrd'litti, a è\è construit ""tr? 172! .
on refit une nouvelle porto d'ont>^, qui fut ornée de quatre colonnes ou
pibitref, surmontées d'un entablement arec ose niche au-dessus, dans
laquelle se trouve iisutae de sainte Hélène, tenanten sa main itroixdu
Sauveur. M. Blaiâ note, en l'725, la destruction d'un i'2r] vitrait qui
surmontait le portail de .Njirc-D.iïue-ile-la-t'outure. U2niai 1730, le conseil
d'Etat donna un »rrèt dëfiriitif pour le rè^^lcinent do la fabriuoQ des
frocs; dans rcxposé des motifs, il nt dit : « que Tordonnance de 1716 n'a
;":Dt êi' obsrrvêt', que les fabricants font 4W» Ircrcé de quatre espèces
différentes, qu'ils ^nAKxiX k la pièce, dont ils diminuent eha< lae jour la
longueur et aussi la largeur, » iTjfit pour réprimer ces fraudes contjمرتiilef.
un règlement en dix-sept articles, lai flie à deux qualités les espèces de frucs
iU'il est permis do fabriquer, frocs en fort et l'iTicn faible, qui (ioiermine
les portées en (hiiasavec le nombre de ûls do chanvre, la i 'o^eor et la
largeur des denx espèces de Liws, etc. (2). Li 14 aoèt 1793, à la sortie de
Tépres, le •(!!•:- rrr' t r;n1>a sur la flèche de Sainte-Croix, ^ «ietruitiit
prcsqu entièrement, puis alla frapper l'orgue où il causa de grands dégâts ;
ll«n coûta 1,650 liv. pour le réparer (3;. V«n 173^, révoque de Lisieux
désirant »Toir an Ponille général de son diocèse, -■^resia un questionnaire
{i tous les curés ►'JtDwàïou autorité; .M' Jean Desplanches, tare de la
Couture, lit à celte occasion des sur cette église. L« 2 juillet de l'année
suivante, une Imrae mit le feu à sa demeure, située visdes narehesdu
cimetière ; cet incendie, tiTorisë par l'état do ratmospli^re. se comOQniqua
aux maisons des deux cOtés de la 1 U PrèroM. p. 324. ^Votr ponr plus
grands détatts» Lb Piévott. ^ M. BUit, p. 120. rue Marie occupées par le
clergé de la Cou» ture, et détruisit en une lietirr"

The text on this page is estimated to be only 23.19% accurate

1 B K R _ 312 — B E H et reposant saint Benoît et saint Maur. Les deux autois plaros s hnisdii transept avec le banr-d'd-iivre, proviennent éf,'alemciit (oir, veut «avoir et oir, Vi'T prendre I titi exemple e(pr«ie>«e accueillir: iJc i:uuiioi»lre resuu d ;iiiier et do lunr: D Ale«;>ndre je veil r«-»toire ratVtticbir. Il) Ouilinrlh. Sotice tur Bt-t-naff. I Ce roman est une allégorie Hu règne d Philippe-.iigiiste, i . \ lexndre di.» son tempi et l'on redonnait aisément à travers le voiU l'association de Philippe au tronc de so; père, la guerre avec les .•\nglo-N«»rnius < : la conliscation des Juifs (1). I Dans ces dernières années, on a donné, j la rue do IWitre le nom de rue Alexandre j en souvenir de cet ancien poète. I BoxAVENTi'UK Buot iiAiiD , cordelier d \ Bernay. homme d'une science très profonde dit M l'fi/tb" /Unis, fil en ir>.'i.'J avec (Jreifi I Arfaguard, seigneur de Courtcillos, ui I Voyage à .Jérusalem et au Moit-Sinaï, don' il a écrit la relation si>us lo titre do : /Jrsrnp I tio terrtr sntictiP; il mourut vere 15 10. .Ifnio.MK Anski.mk Lkmiciiki-, s.ivant bénédictin, né il Brn iy en 1571», mort en D>M, fur un des collabora'eurs «le Doin Mahill<>n, I et l'un des plus laborieux érudils .'>S. Il cultivait aussi la poésie , si l'on en juge par les stances I imprimées, eu tête de l'Histoire de O^.brirl I du Muuliii, et signées de lui. On lui doit h musique des /soumis de /hivid, dn Omli'iif I des trois enfouts et de i/lusieur» chansons éditées I & Paris et à Caen. trAHuiEi. ne Moulin, mort en lfl»3(>, curé de Menneval, auteur «l'une //istoire yènèrale de .Normandie publiée en DWl, etc. CfAmiiELBiT.xoT, poètèlatin, morton IG7'^. DoM tii li.l.Ai MK Foigi KS e>t le .-foconJ savant lourni a la congrégation de SaintMaurparla ville de Bernay; il natiuil en ' l(>r>l, ne lit bénédictin ii l'abbaye d71, et mourut d Saint-Corneilles-de-Compiègne le 10 lévrier MO'J; il a traduit en ĨVani;ais l«^s Heures iM-uàlictines à l'usage des frères eonvers de .Saint-Maur. Ai.KXA.NDttE PoeovKT, savaiit théologien, no en IOj.'> et mort a Paria le 'M octobre 173i. FiiANf-ois CoRUELiN , artiste distingué, aut(>ur aeMrtliodes de musique, mort en 17-14. AsnitÉ GoiLAFRE, curé de Sainte-Croix, mort en odeur de sainteté le 5 janvier l"tK*On u fait récemment des recherches peur (1) Ce roman a été traduit eo italien, m T'ivif» et «n (illeniaiid. Digitized by Coogle

The text on this page is estimated to be only 22.26% accurate

BER — 313 — BBR constater l'omplaceme&t OÙ il a été inhamé
dâos son église. Simon Hkrvibu DB LA. BoisiàRB ftt aimer]a religion par
ses vertus et la défendit par «es écrits; il naquit en 1707 et mourut à. Pari»
le 21 août 1777. Ses écrite les plus connus sont au nombre de six: 1**
Préservatif cotUre If's fnnx principes de Cnrrey de Montperun ijiii
iléfeiulait Its faux miracles du liKUTf Paris; 2" J'ruiié des vrais miracles;
3** hai(' - de ^'eut , il fut acquitté. 11 devint ministre des finances en 1709,
puis il entra dans la retraite et vécut dans l'obscurité Jusqu'il fa mort, arrivée
à Paris le 17 février 1825. C'était un savant jurisconsulte et un
administrateur distingué. On a do lui un Jtapport sur les crimes ci un rapport
sur lasituatum ùtUrieute de Us HépU' Olique. f Q^ARLBS-RoBBRT Laict.
Bernaj a eu le triste honneur de donner trois rê^Mcides à la France et à
l'Eure ses deux évéquos cons« titutionnels. Lamy, né à Bemay le 2B mai 17
17, était curé de Sainte-Clair-d'Arcr y au moment de la Révolution; il obtint
l'archiprêtré de Beaomesnil après avoir prêté le serment civil. Le 27 juillet
1798, six membres du presbytère diocésain se réunirent au Pont-
del'Archesousla présidencedcGratien, évôquo constitutionnel de Rouen, et
publièrent un an été qui invitait le clergé et les lidèlcs de chaque paroisse du
diocèse d'Evreux àchoisirsix commissaires, dont trois laïques, pour nommer
un nouvel évêque. Les six membres du presbytère et les délégués se
réunirent plus fard dans l'église do Louviers pour procéder à l'élection, mais
ils en furent chassés, et ce fut dans une des salles de l'auberge du Mouton,
où ils s'étaient réfugiés, qu'ils élurent pour deuxième évêque constitutionnel
de l'Eure Charles-Robert Lamy. Ce nouvel intrus partit aussitôt pour Paris et
s'y fit sacrer à Notre-Dame. De retour dans son diocèse, il publia le 15 août
1800 une lettre pastorale qui convoquait pt>urle 21 septembre suivant un
synode de tous les prêtres constitutionnels, il présida cette assemblée dont
les notes ont été imprimées à Evreux, che?: J.-J.-L. Ancelle. Le 5 octobre
suivant, il se trouva au prétendu Concile convoqué à Rouen par JeanClaude
Leblanc Beaulieu , et en 1801 à celui de Paris, au mois do septembre
suivant, il donna sa démission, rentra dans la vie privée sans occuper jamais
d'autres fonctions publiques (1). Auguste Le Prévost, né à Bernay le 3 I (1)
Fisqact, Frane* fcmii/tcah, p. M. 41

The text on this page is estimated to be only 23.73% accurate

li E R — 314 — B ER juin 1787, mourut le M juillet 1850, Après
a%'onl captive par les séductions des sciences naturelles, il étudia la
liotaniipie. rentonmlnfrie et la péologie, puis bicntAt il s'adonna avec ardeur
h l'étude des sciences historiques. Il essaya un instant la earrit^re
adniinisfralive; nonuno sous-prélet de Rouen en 181 1, il fut destitue après
les Ont-Jours, et put reprendre ses cliers travaux. Pendant dix-sept ans, do
1S:U à 1818, il représenta le canton de Bernay au Const'il frénéral. Elu
député en IMÎU par le collej,'e de Bernay, il siéirea à la cliainbre jusqu'en
18 J8. Il était membre de beaucoup de sociétés savantes françaises et
étraufères, et IWeadémiedes Inscriptions et Bclles-Lettvs lui ouvrit ses
portes en 1838. Il contribua puissamment au mouvement imprimé à l'étude
(ii>s sciences historiques. C'est lui qui le premier classa et dénomma les
époques de l'art-'liitecture de nos éjrlises. Ses ouvrapes sur les sciences,
l'agriculture, l'histoire, l'archêologie et la littérature sont tellement
nombreux (pie nous ne pouvons en faire ici In nonieiiclature. Ses O'uvres se
composent surtout de notices et de rapports aux sociétés savantes; nous
citen^ns seulement: r Histoire de Stiint-.Murdn-dii-TiHvtil, le Dicdnininire
des (itiriens mws de lieu du d»-pnrlement de l'linre, le Dictionnaire dei
toinuiitties, liniiee(iii.r, èinrts, etc. du dè/mrteiiient de l'h ure, les (Jfi ucres
d'(/rdei ir ! (/«/, etc. Mais suivant nous, un de ses grands titres Anotre
reconnaissance, estd'avoirréuni un immense faisceau de notes historiques et
do documents sur toutes les communes du département de l'Eure (1). On
cite encore comme enfants de Bernay : l'kévest, qui fut enfermé pendant
quarante ans il la Biistille, pour avoir fait quelques couplets contre la
marquise de Pompondour, et iu-c l'aide de ses disciples, sut la mener i\ bonne
fin. Judith n'eut pas la consolation de voir sa chère nuiisun terminée; elle
mourut le 28 juin 1017, assistée à ses derniers niomenis par le vénérable
abbé de Fécamp. On [irétentl qu'elle fui inhumée provisoir».nienl dans
l'église de la Couture, puis transférée plus lard dans l'égliso abbatiale (1). .\u
moment de la mort de Judith , on construisait, pour la nouvelle
coiumunauté, la belle t^'lise que l'on voit encore aujourd'hui, et qui est un
des plus anciens et des plus curieux cdiliees romans de notre contrée. Un y
trouve (pielque chose de l'aivliiteclure simple, noble et sévère de l'abbaye
«le Fécamp, et en même temps du style pittoresque, et jifK»c« ne nous

permet pa» «le discuter «Jf""* pretulture ili* lu tauille ilucale île N◇rmail

- où loiigt'Ui|n> on a lu m>ii «>|>it.q>he. Une autre eii'-t

The text on this page is estimated to be only 21.07% accurate

B&R — 315 — BBR ! > piliers se iroaTent «M mote; me fnt hmbm'dvs (1). En 1D2Ô, 1 abbajc do Bernaj* était en partie terminée ; Richard II se sentant mourirav.iit. mi mois (i'a.uHde cette même année, reuoi autour de lui, dans son palais de Fé«anp, les deux fils, les évêques de son duché, ses douzf vicomtes et les grands de SI cour. C^est dajDS celte réunion , la plus itoBbreaié dont on ait ^rdé souTenir, que 1p prince donna la cliarfo de fondation. Nous en citerons seulement le passage le plus important • Soutenue par cette espôraned et ins• pir-^c pnr cotte piété, l'épouse qur- Dion u in'ilvait donnée et qui se nommait Judith, « t choisi le Christ poir héritier du do< niaioe que nous lui avions constitué en « dot «taous a humblement demandé notre « uaeotiment à sa Yoloniè. Ck>nime nous n avons toujonr:-; cér1.> à ses pricrcî^, no fai< uot qu'une seule chair avec elle selon « M qa*a dit le Seigneur: teront deux en une cAo/r, j'ai observé ma promesse et je me suis prêté à sa dévotion et à l'exccu^ tion des pieux projets qu'elle méditait • d'aeoakpiir avec l'aide de Dieu. a Son œuvre une fois cûmmf>noèp, r»lle en • jeu les fondements en l'honneur de la • très sainte Vierge, dans un lieu nommé • Bernr^r par les anciens, se disposant à « ikire construire un monastère convenable « fc one communauté de religriens ; mais ' avant d'avoir terminé c^" «ju'i'll^ di'- îii'ail, f elle s'est endormie pieusement dans le ■ Christ. «Iniirnlde ses intentions, je me suis < eiiipres^c de conîsti'uire l'habitation des » •ervitcin s de Dieu, puis je l'ai confiée, « pour 11 (-'ûserver à jamais, au monastère • de la Trinité do Fécamp, et j'ai char{i,o le (Ténérable Guillaume de l'achever et d'en « pi«Ddre le gonvernement , qu'il devra transmettre à ses successeurs iégitimet neit ordonnés, a Soivent les donations dans Tordre suivant : 1"* Bernay, Champcaux. Toussiic, le Tilleul, Vallailies , Saint-Aubin -le-Vertssux, Caorches, le F&y^ les Loges, CouriJBne, Cuurtonnelle, l'église du village de Frc^nef et une charmée de terre, Sainte •^iair-fi'Arcej; 2° Beaomont, Beaumontel, Fontaines et VieiUs. avec toutes leurs dépendances; Cour(>épine, Landepereuse, Grandcamp, le Presse, Ca pelles, Oivenriile, Cantepie et Malony, avec les écrli'ses, moulins, préf, (êrret cultivées et incultes ; avec lei> eaux, (1/ n «Il probable que c«t arebitocte est le mémo akmUarJ l'^r, abU de U Trinité-du*Hoat.Sajot« trtae près Rouen, que l'historien de saint EttovU iBei r«j|irei>«Dt« c «ui it < un bonacn **»i>l«. QuiUueûi. Soticc tur bemay, ^. 96. les cours d'eaux et les

pêcheries, depuis la vallée de Cornières jusqu'à la fontaine Roger. Nous avons parlé plus haut du marché et des foires d(< Bi i nay donnés aussi au miH nastère par lo duc. Ce prince mourut le 22 ou le 23 août 1030 (1) ; d*Mix ans après, le vénéable Me Huillaume se démit de ses abbayes de Normandie pour visiter les établissements qu'il avait fondés ou reformés dans le midi de la France (2). En 1031 il revint mourir à Fécamp. Raoul, vicaire de Baudouin I, abbé (3). — Les abbayes normandes confiées au bienheureux abbé de Saint-Benoît de Dijon, eurent des abbés choisis parmi ses disciples et formèrent une congrégation dont l'abbé de Fécamp demeura le chef. Beroard eut pour supérieur particulier Raoul de Beaumont, fils d'Herfroy, frère de Robert, de Robert et de Guillaume de Beaumont. Le gouvernement de Raoul, à Bernay, dura vingt ans, de 1028 à 1048, et tout porte à croire qu'il fut habile, puisqu'on l'appela de Beruay au poste plus important du Mont-Saint-Michel, qu'il occupa encore dix ans. On ne cite qu'un seul trait de sa administration, c'est la cession de Vieilles, de Beaumont et de Beaumontel, faite à Herfroy de Pont-Audemer et à ses fils. On l'en a blâmé même dans son ordre, sans se rendre compte des circonstances et des compensations qui ont dû légitimer cette cession (4). De 1048 à 1060, l'abbaye de Bernay fut confiée à un autre religieux de Fécamp, nommé Théodoric, qui ne figure pas au nombre des abbés, parce que sans doute il n'était qu'un prieur sous les ordres de Jean d'Alie, abbé de Fécamp (5). On reproche à cet administrateur d'avoir donné à Roger, père de Roger de Montgommery, son parent, une partie de la ville de Bernay, devenue depuis la comté possédée par les comtes d'Alençon, après n'avoir été (1) L'obituaire de l'abbaye de Bénédictine ONutaitioo décès à cette date. (2) L'histoire nous apprend qu'il avait quarante ans lorsqu'il fut nommé prieur, occupée par 1,800 religieux. (3) Jusqu'ici Raoul n'a pas été considéré comme atihé de Bernay par les historiens, mais comme un prieur ou évêque ; un document publié récemment par M. L. Imbert, ne permet plus de lui refuser ce titre. (4) Voir Dictionnaire historique, article Beaumont-l'Abbaye-Roger. Raoul, élevé à Fécamp, le bienheureux Guillaume, n'a pu consentir à compromettre les intérêts de son abbaye. C'est lui qui fit achever l'église du Mont-Saint-Michel ; il mourut au retour d'un voyage à Jérusalem, en 1060. (5) On doit se garder de le confondre avec ses contemporains et homonymes. Théodoric, abbé de Juvisy, et Théodoric, abbé de Saint-Etienne. uigii^L-û by Google

The text on this page is estimated to be only 25.59% accurate

B E R — 316 — BER «litns le prinripp qu'un picd-à-liu du suffrage dos « serviteurs de Dieu, je donne ii Dieu, à « Sainte-Mario de Hcrnny et au seigneur a Vital, abbé de ce même inonastéro, et aux n moines y servant Dieu, le quart do l'cglisho « Saint-Michel de Rolbce. » Gautier Gllfard, seigneur en chef, confirma le don fait jtar ses vassaux à dom Vital. Les noms des témoins de l'alibé nous offrent seuls de l'intérêt, ce sont : tJoofroy de Bernay, Raoul Piclwnoth, Hugues Affagard, Roger Escallard, Adclelmc orfèvre, Osliern lils d'Herman, et Richard de Planes. Vital était lié d'amitié avec le j»ieux Osbern, abl)é de Saint-Kvrout, qui mourut le 27 mai 10(30. Le bîndemain, l'abbé de Bernay, dit Orderic Vital, arriva pour céK'lirer les obsèques de son ami, et il lui donna la sépulture dans lo cloître, auprès do l'église de Saint-Pierre. L'abbé de Bernay avait aussi des rlations d'amitié avec toutes les personnes distinguées do son temps; le roi Guillaume l'avait pris en affection et l'appelait souvent connue témoin dans ses chartes les plus solennelles, les évoques anglais oux-ménies recherchaient son amitié; il figure comme témoin avec Odon, évéquo de Baycux , et Paul, abbé de Saint-Alban, dans une charte de riuillanme de Calais, évôeau. do pormeltro qn'Oshcrn, moine âo Troarn, vint remplacer Vital à Bernay ; Jenn frAlic ne voulant pas admettre comme .«Jupèrieiir un religieux étranger à sa c >n;Lrréfl'atinri , Osbern dut faire profession à Frcamp av.ml d'être installé. Aux fêtes de la Pentecôte 10.SO, Guillaume-le-Conquérnnt tint à Lillchonne un concile célèbre. Le mardi qui suivit Li fête. Osbern présenta la donation l'aito à l'.Tbbaye de Bernay du prieuré do Boll.oc ; cette charte fut lue et ap[iroHvéc en pi-i'-scncc du roi, des prélats du concile et Ho.s grnnt du royaume, dont les noms suivont : Guillaume, archovéquo de Rouen ; Odon, évô(ue de Bayeux ; Hugues, évéqur* de Lisieux ; Michel, évêque d'Avranclu^s ; Gilbert, évêque d'Evreux; Guillaun>e do liveteuil, Roger de Montgonimery , .seigneur d'une partie do Bernay; Roger de Bf^aunionf, Robert et Henri ses lils, Raoul do Conches, Hugues de .Montfori, Gautier GilFard, Roger Bigi>t, Néel, vicomte doCotontin, et ù cette encyclique était présentée faisait une réponse sur le mémo parchemin. Après la mort de saint Bruno, arrivée le 0 octobre 1101,. son loulmit Uii présenté à sainte Mario de Bernay; mais la réponïe n'a pas été conservée. Un autre rouleau , celui de Mathilde, «bbesse de la Trinité de Caen, fut présenté en 1113, et voici la réponse ou, selon l'expression reçue ,

lo iUre de l'abbaye do Bernay ; tt Que son ftmc et les âmes de tous les
fidèles défunts dans le nom du Chri>t reposent en paix. Amen. Prie/, pour
les nôtres: Vital, abbé; Raoul, abbé; Richer, prieur: Fulbert, prieur; Benoit,
Raoul .Ynquotil , .\uliert, Guillaume, Garnier, Roger, Ka«iil. (1) Colle mai»
>n jvis««kl:iit d:iii« le Ci)mtnel'r<>

The text on this page is estimated to be only 21.78% accurate

BER 317 — BSR HognesfAcard, Nicolas WillanmetOdeline, f^mme mariée, Raoul r* ! s antres dont DieB saikd noms^ Hupues, Béatrice (1). » Nicolas, 4* abbé (2), succéda à Oshern en 1115, et fut tiré de Fécnmp, dont Bcrnar était encore dépendant. Du tmips de cet abbé, en 1122, mourut le biouheureux Vital, abbé de SaTif»nj; son rouleau, ftorti^ à Bernay, reonf If titre suivant : « Que »on àuje et les Ames» «le tous les fidèles défaots reposent en paix. Amen. Priez pour ks nMn^« : Osbern, Vital, Raoul al lx's ; Rich«r, Fulbert, Gudouin , prieurs ; Benoit, Raoal, Fnlbert, Arnonl, Oodefroy, etc., -n pour ton? lc.<5 autres frères. somiVs , pareuts, amis et bienfaiteurs dont Dieu sait le* noms. « Richard I'^ 5» abbé^ succéda à Nico> las vers IMO; quoique sorti do F»*camp, ilne voulut plus dépendre de l abbaye mère. De son côté, Honri de Sully, abbé de Péfamp, défendit les dioitjê dp 5;a maison , et en (m le célèbre Ârnoul, cvcquc de Lisieux, qui les concilia en 1142. fl fut décidé que les ahhh io Bernay seraient choisis indistinctement dans les deux communautés ; mojen ferme qui deyait conduire ft leur séparation. Galeran de Meulan choisit en 1152, pour remplacement de l'abbaye du Valasse, un endroit près de Lillebonne, où se trouvait one chapelle dédiée à saint Marcel, partio intégrante du {n'*nd étah!i*!?ement do Bolbec que les religieux de Bernay possédaient dan.< le pays de Caux. Le comte proposa & l'ibbé Richard un échange qui fut accepté. Un peu avaut II50, Henri 11 donna en bveor de Tabbaye de Bernaj une cbarte que son importance nous force k tAlduire presque intégralement. Henri reconnaît que les religieux ont : la moitié de Bernay avec ses dépendances en bois et pré?; ils ont également toutes les éîrlises de la ville (3), Toussue, le Tilleul, TdIaiteB. le village de Saint Aubin, le Thcil avec son église. Je Fay, les Loges, Cour'onne et ses dépendances, Téglise du villiure qu'on nomme Fresnes avec la ditne , JAint Clair d' \ •■f-v, Fontaine avec In champ dit cfiamp d hrmeuoult , sainte Marguerite *fte la oime d*Bpinay, N.-D. de Bresaj et fl) D'Ajprèi M texte précieas, qm vieat d'être r-u* Ni par H. L. Dclisie, il a'eet plus possible de rayer tooil de la lirtc des aWiè"! , sur l.iquelle ses frères loBt inw-Tit. \ous :ivon> ici If s noms 'les priTuiers pn#ur» eC des |irit iiI:uU*ur>- ou amis décédés dans la iiiiai•00 Judith i^i Hiu é{M>ux sont uubliës, au5si que Thr(*lf)r,r II [.irait que I abbé OsbtTu vivait encore, pBuqu jl u e»t cité que dans un titre postérieur. Nous ne plaçons pas avant l'ubhé Nicolas, le Bobttt Moé, (loDt i« ootu s'est

gliné dans l«a eata■fw t«r la, fid d'une ëpitaphe ëvidemmetit altérée q«»nt \ la dr.to. Cti Ainsi «kinte Croïs et la Couture exietaienk «mà. ses dépendances, réglise de saint Marcel de L uigneville ;ivcc la vigne et une partie de la dîme, l'église de Pressagny avec les dîmes et ses dépendances, l'église de Bolbec et ce qui en di""i>oiid; à Saint-Aubin de Scellon, une parcelle de terre et les dîmes, l'église do Moyaux avec dîme et dépendances , le village qu'on nomme Saint-Nicolas, le BoscRichard, l'ô^lise do Villiers avec pnrto de la dimo et du domaine; dtim le jmys d Ouche^ tous ses droits sur l'église de Canon, un hôte au Fresnes et des vignes, à Bivvillo une terre, des hôtes, et une part de la dime, enfin, an Val-Morin, la chapelle SaintJacques, l'aunaic, l'eau et la (orrc. Fn Angktare, un manoir qu'on nomme Qratinges et un autre appelé Everdon, au territoire de Wigorn , un«^ terre nommée Mora, le prieuré d'Eye avec toutes ses dépendances. Enfin, tous les tènements que Galeran, comte do Meulan, Robert de Brcteuil et Vauquolin do Forrières ou autres tenaient en fief de l'abbaye avec cinq arpents de terre et vigne à Tosny, avec une fonle de parcelles de terre dispersées çà et là. En terminant, Henri II cite les noms du roi Henri, son ateuil, et du comte Richard, qui avait éprouvé un f^rand bunluniren fondant cotte uldiaye. Oaudcns crcksiavi fundnrit. L'abbé Richard mourut en li(i9, comme nous apprend Robert du Mont. GoscELiN, 6* abbë. — A la mort do Richard, l'abbaye de Bernay se trouva si indépendante de Fécamp , qu'au lieu de choisir un abbé dans son sein, on le tira de l'abbaye du Bec, pépinière alors inépuisable de siyets distingués. Gosoelin, envoyé à Bernay par Ro^r, abbé du Bec, gouvorna très peu de temps sans laisser de traces de son administration; sa mort est indiquée dans le nécrologe du Bec au 15 août 1175. GuiLiAUMB l'"" , 7* abhé^ fut éfjab ment emprunté au Bec; on ignore si c'est à pro* pos de cet abbé on de son prédécesseur qu'Arnoul. évêquo de Lisieux, écrivit aux moines de Bernay une lettre qui notis a été conservée. Le prélat se plaint de ce que les religieux lui avaient envoyé, pour fixer le jour de la bénédiction d'un nouvel abbé , un jeune délégué sans instruction et sans gravité, qui n'avait pas craint de l'offenser jiar dos discours arrogants. Arnoul promet néanmoins d arranger l'affaire sam rigueitr. L'histoire manaserite du Ree fait mention , sons l'an 1177, d'une charte de Ouillaumo, abbé de Bernay, portant confirmation d'une donation faite au Bec par an nommé Bretonel et Marie, sa femme. Vers 1178, l'abbé (luillaume consentit à un arrangement amiable dans une oontesuigiii^L-Li by Google

The text on this page is estimated to be only 22.79% accurate

BER - 318 BER talion qui s'était élevée entre lui et l'altbô du Valasse (1). Les moines de Bernav, ii l'imitation dos autres olnblissements relipii'ux d«' N'>riiiantie, firent dr>n au rui, on llSl, de -il) 1. r» s. dont voici l'emploi : 20 l. pavées sur un ninndnl du prince, servirent aux frais d'un \o^va{,'e que Jean, lils du ri)i. avait fait à Rouen ; les '20 l. D s. restant furent doiiiic 1., et il en redevail 2Û ijuand il nnuirut en \2K Mov.M x (2), {Y> nbj'K transigea en 1204, avec Vincent, abbé du Valasse, en présenco de Robert 11, comte de .Meulan. Lors des assises solennelles tenues à Rernay vers 1210, après la conquête de la Normandie, sous la présidence du célèbre Cadoc, un pontilbomme de la paroisse de SaintAubin-le-Vertuoijx, fil à l'abbaye de Hernay une donation imporf.mte, que nous traduisons inté'.ralement : « Sachant tojis présents et k venir que « moi, Raoul de Roequcmont (3), J'ai donné Il et cédé ii Dieu, A l'éirlisc Notre-l>ame de Il Bernay, a l'abbé et aux moines y servant « IHeu, mon moulin de Roequcmont, avec Il toutes les montes de mon fief de Hoequc" moiil, les pêcherics et b; cours d'eau avec Il les dépendances dudit moulin, de telle Il sorte que moi ou mes héritiers, aussi longtemps que nous demeurerons dans le i< pourprisde mon fief de Roequcmont, nous i< puissions moudre •gratuitement audit mou" lin, pourvu que le blé provienne de no" tre propre culture et soit récolté sur noire < propre domaine de Roequcmont. M En outre j'ai donné... tout le fief qu'a Il tenu de moi Guillaume Le Petit avec son " liomma;;e, tous les revenus et servitudes i> dudit lief; et depuis j'ai donné et cédé eu Il perpétuelle aumûne tout mon bois do Knc« quemont, comme il s'étend en Ion*, ' et en (1) On Miit que lo prieuré de liollicc fe trouvait tout pré* de i clto altbriyo. (2) Tir.iit Miii .suriioij) rk<-iit K.iiiul de Montgomroery, niais il ii exti>t« pus uepertouuago de ce duii datM rbintoire, il fnut lin? Kaould» Rocqu^mcni. « larpo avec la terre située au-dossoiis, sauf (I mon chaulfa^^e et celui de mes h-iritiors. « que nous prendrons dans ledit bois sur le Il vu des serf:enls de l'abbé, tout le temps Il que nous hitbiterons dans le manoir de H Kocquemont.Kts'ilnrrivaitque les in oi nos M vendissent ledit boisdeRooquemont, notre M droit lie eliaulfa^e et celui de nies héritiers « serait éebau^é pour un droit semblable « dans les brosses des Vaux-de-Sai nt-Claip « d'Arcey, pro|>riétcdes reli;,'ioux. « A ravi«nir les moines paieront chaque H année, A .\ubert Chaueon où ii ses héri« tiers, 40 s. de monnaie usuelleen Nornian *Le /{eyistre de Philippe-*

Aupuste, rédipo vers lo mémo temps, constate que l'abbé de Ben;ay possédait deux fiefs et demi de clievalier dans la baillie de Lisieux, savoir : à Saint -Jean de Bouffay, un fief; A Roequcmont, un fief, et il Saint-Mards de Kre>TiC8, un demi fiof. Un procès plaidé à TEoliiquier, en \M9, entre le comte Robert d'Alençon et l'abbé de Bernay, donna lieu à une décision ainsi coiM;ue : // s I.. Deli»|.'. Erhiguirr, p. 15. Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.97% accurate

BSR — 319 — B ËR CrUiLLAITME II*, 11* abbé, succda à Gautier on vi mourut raiirii"0 suivanfo. Abbé ingonnu. — Après ia mort tic i'abbô GaiUaame II, l'abbaye fut adminiatriée par •î:i resté inconnii. Cependant il est pi»"nblù que ce soit Jean db Fontaine, dont lo non M trotiTe «lansles arebives d« rSure (I); nous attendrons néanmoins rer au catalogue des ïbbés de Bernay. L'archevêque de Rouen fit, en 1240, sa première visite métropolitaine dans le dince^o (le Lisieux. Il vint de Saint-Kvrouli à Bernav, le 2i»jauvier,sa loger dans rahba;io, où il vécut lui et ses gens aux dépens du monastère. Le lendemain il en fit la visite: «Ils étaient 2 quinze moine.-', dit-il dans son journal. c«(le aeul do> natotqoiioetBit coj»«rvé iuuT«tiird« Tiaceadie '•raiib^f» ao xui' riède. 9i S9itMliuci.\, pris V«nMa. « sentent ; le mardi à tous les lépreux . e t le « jeudi aux ccoliers pauvrfs (1)... Ils ont 0 assez de provisions jusf^u'à la récolte, sauf « le vin dont ils auront bien jnsqu^à la Pen« tcc6tc (?) n l/abbé Le Trécalier mourut en 1201, et sa tombe aurait reçu un épitapbe dont voici la traduction (3) : Afréf avoir fleuri à Bernay, l ohM JHom Laurmt Lt Tretaiier repote ici en pato. PuUee-t'il être, comme en cette vie, le commensal du Christ, êt qite malntmant la lumière luise pour lui d ja« i>uuf; (f\ UiLBERT dit CnOKitKT , io" uùùé . — Le 7 avril 1277» Guy du Merle, évêque de Lisieux, écrivait & Philippe-le-Uardi une (1) Ce fait f'^t (lir-'tif du remarque, iiusrieur8 étaient, du reste, peu graves. Ou cuuipreud qu'il était difficile , ouUe Us aLatioeutet 4r« dinaires, d observer encore les jeûnes de règle dsas les prieurés où les Mligieus w livratent sittteut anx travaux pénibles de l*affr!leultut«.

The text on this page is estimated to be only 18.70% accurate

BBR - 380 BER lettre dont nous extrayons les passages suivants :
I a Ayant examiné l'élection faite dans le , € notislère de Bernay, situé dans
notre I « dior^{sc}, d'après les rr^{rlcs} fanoniipir'S. u d'un sujet capable duu.s
la i>t>iÀuuitu de «'frère Oiiillauine Gilbert dit Chouquct, | ff moine ét
aamônier dudit monastère, et ! « portearc des présentes, nous avons jn^é, «
après un mflr tîxanu'n et le conseil des « hommes prudents », de l'approuver '
(t Nous venons donc requérir et prier hum- ' (I blement votre royale sérénité
de bien i « vouloir, suivant l'usayc, investir le sus((dit (filbert des régales
dndit monastère. n Ainsi que nous l'avons dit, saint Louis avait donné, en
1270, liernay cl Aleneon ix Pierre, son cinquième fils. Ce prince, revenu de
la Croisade en 1277, voulut donner à ses droits de comte de Bernay une
prétention exagérée en se proclamant seigneur et putr ii de l'abbaye. Les
religieux repoussèrent cette tentative d'envahissement et o))tinrent du roi
les lettres suivantes, qui offrent un grand intérêt historique : *p< < t>' - h's
privi« léges, chartes et lettre* pr')dui tes par loi « parties, il a été prononcé
par jugement riiriy, eon-:tat(' que les règlements rédigés en 1347 ont été
convenus entre Guillaume, humble abbé de Bernay, et n^c> ire Jean Malet,
chevalier, seigneur de (iuvivue. KonfckT NoK, 17* flWe, doit, suivant nous,
être intercalé ici; il n'est du reste guère connu i{ue {Kir sa
singulière épitaphe où J'uo a m* lé au texte latin le mot français « is » Tf/r.
GtiLLAiME IV, 18' (Mt-, n'est connu que pour avoir été témoin de la
dédicace de l'abbaye du Bec qui donna lieu, en 1342, à une grande
solennité religieuse. Etienne, l'J' hOIx', sui -^{da} au pié[^]. ".!■ nt et mourut
la cinquième année du pontificat d'I i bain V, le 2 janvier 1342 (IMT {!). Son
abbaye avait acheté le 15 septembre 1342 de Jean de Villers et de
Jéhanne sa femme, 3 acres, 1>' terre. Gi u.i-vi MB \ ' ViARP, iJO* aàùé.
C'est* loi que le pape Grégoire donna, en 1371, par une bulle da'.i
d'Avignon, l'autorisation d'i" clianger les pui-liuuis des terrains nécessaires à
la construction des forts qui aattia Chriati«n», Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 20.88% accurate

BER ' « 321 — BER soivanti' à la transaction dont nns nns ' parié, à laquelle on doit IVgliso actuelle de 1 Saïste-Crohc ; il était encore abbéen 1375(1). Guy DE RoFFTXHAr. 21' fib/' . était, on supérieur de labbayre do Bornav, qu'il quitta eu 1394 ponr deyenir abbé de la Crète. Le 29 octobre 1392, le roi Charles VI reconnut par des lettres spéciales que l'abbaye de Bernay avait le droit de prendre deux chênes chaque année dans la forêt do Conches (2). Le prince ajoute nue i'abbajre a été lemie et occupée par les Navarrais par trh lonrjfmtpx et qu'il y a eu gront mtUoeumt inbbn en ladite abbaye '.3). Ce fut entre les années 1377 et 1399 que Rlt'hnrlll, mi (r.Vnf'li tr rro, enleva aux religieux de Bernaj' leur prieur d'fjo, dernier lambean de leurs riches possessions d'outreB&GOK DE MuRAT, 22* abbé. C'était un gen • tilhoïrtfae de l'Auvergne, docteur on décrets, •jin ! >nnt à la fois le prieuré d'Billenooart ellabbaye de Bernay; il fut aussi recteur du coUepe Saint-Martial d'Avignon do 1384 à 1395, procureur et vicaire-général de Jean, abbé de Ciuny, qui le chargea de payer la chambre apostolique eu 1394 et le délérna pour ffire la visite de toutes les maisons de l'ordrede Olunj, dans lesquelles' il mit la réforme. Bkrtrakd ns Saiwt-Bausillb, 23* ahhé, ' lit il la tête de l'abbaye de Bernay le 4septeoibrc 1406, comme le prouve son aveu rendu ce jour ménie à la Chambro des eomptcs de Paris, publié en* partie dans k» Xù(fs I>e Prévost. Dans cet acte : « Bertrand , humble «sbbé de N.-D., avoue tenir une baronnie « avec moyenne et basse justice dont l'él glise de son abbaje est le chef. Il a un • fief près de Candebeco cause dn prieuré • de Bolhec : un autre à Pressagny avec « lo oiauoir de Saint-Marcel. Il est tenu à « on chevalier envers le roi, mais e'est le • seigneur de Bouffey qui doit acquitter • ce service. » Porcb Pignon, 24* aéW. — On sait seulement qu'il mourut le 1" décembre 1422, «près avoir été institué quelque temps aupa* nvant. C'était le temps de la grande invasion toglaise ; épO(|ne désastreuse dont les étaWisiemcuts religieux eurent beaucoup à tûsilrir. Le 4 janvier M2^, Henri V, par lettres datées du château de Rouen , ordonna de 11) Charteg authentiques de Oaigui^res, (2i Ce drt'ii liij avait été concédé pur Kmiul de To»ny, seigneur .le Confhe*. qui avait prot^ablemeak ■^çj. voUiu de ion domàiae d« Tout;. T 1. laisser l'alibaye percevoir ses revenus jusqu'à la Pentecôte alors prochaine. Cette permission fut renouvelée le 5 juin par d'autres lettres données à l'abbaye du Bec. De plus, Simon Gonelle, qui fut

ensuite abbé de Bernay, et Jean Leroy, autre religieux de l'abbaye, obtinrent du monarque anglais des lettres de protection. Simon I^{er} de Conelle, 25^e abbé, était grainetier et administrateur de son couvent, lorsqu'il fut choisi pour alihô le 23 juin 1422. Son élection fut notifiée aussitôt à l'évêque de Lisieux, et cependant il n'était pas encore confirmé dans sa dignité à la fête de Pâques 1424 ; après avoir obtenu un délai en 1432 et 1434, il ne prêta serment qu'en 1441. Il fut élu l'année suivante un aveu qui se trouve à la Chambre des comptes (1); on le trouve à Téchiquier de 1453 ; il prêta serment à Louis XI en 1401, et lia société avec les religieux de Couches. De son temps, en 1438, les assises de Beaumont se tinrent à la Rivière-Tlihouville à cause des guerres ; un jugement qui y fut rendu confirma les religieux dans la possession du patronage de Houffev que leur contestait Colas Anquetin, procureur du roi au bailliage. Guillaume VI^e de Fiennes, 20^e «Wf — Simon de Gonelle résigna ses fonctions vers 1457, & cause de son grand âge (2), et fut remplacé par Guillaume de Floques, religieux profès de saint Benoît, et évêque d'Evreux. En 1462, l'abbaye de Bernay était liée de confraternité avec celle de Jumièges. Guillaume de Floques put remonter sur son siège épiscopal au mois de janvier 1464; mais ce ne fut que pour quelques mois, car il mourut le 23 novembre de la même année. De 1463 à 1485, les religieux de Bernay eurent un procès à soutenir à l'échiquier contre Jean et Jacques de Villers, écuyers, capitaines de Gisors qui voulaient exiger d'eux un droit de guet à cause de leur prieuré de Pressigny. Richard III Boschart, 27^e abbé, prêta serment au roi le 1 mai 1405. Il plaidait en 1460 contre un procureur de Richard Olivier de Longneil, dit l'écuyer de Coutances, qui soutenait que son maître avait en commende l'abbaye de Bernay. L'échiquier de Rouen donna raison à l'abbé. Richard eut à soutenir une lutte bien plus formidable avec les bourgeois de Bernay. Il eut à la fois plusieurs procès à l'arch. de l'Évêque. (?) Il avait quatre-vingt-trois ans en 1463 ; sa mort eut lieu le 31 décembre de cette année dans le néf de l'abbaye. 42

The text on this page is estimated to be only 14.96% accurate

B&R - 322 — quier et aux assises (rOrltof. Les rolipioiix
iilai^'iiiiiciit (rr-irc privés do lours (ImiIs scifriifuiiiuix rloii I. s Itouriroois
se disaii nt exempts; d'un autre côté, les religieux avaient des raotiltns h
foulon , nu ils prétoii flaiont fain" rspecctiT les i't'f.'lcnjoii(< sur l'ail naf,'f
(li-s frocs; pour i-ciiapper auxih'xits 0t aux inspections, les bourgeois
faisaient fouler dans leurs maisons nu grand prgudiee dos rfli.irioux et «U-s
acheteurs. Il fut sidns. el aiènie ci lies mi ils possédaient setilenient
desininieuldi s; nous v v.ivuns fifjiirer Sainte Croix do Berua^-, la Couture,
Vulailles, Fontainc-rAbbé , Sainte-Marîruerite-en-t)ucbe, Saint-Aiil>in-le-
ViTl unix . Sain'-Nicolas-du-Uose-rAbl»é,Suiut-.Marils-de-Fresnés,
Conrtonne-la-Ville, Villers-prés-laBarre , le Piatuniav , Mnvanx , l'ifs.-
a^rnyrOi-gueilleux , Saint-Marcel , rs.-D.-de-l lie, etc. etc. . « ur de Rolbee;
ce n était pas saDi peine que ci» religieux était pnrvonu à occuper ce
|KHile, dont Mich«-I IVsnurd. ivllpmix de F'-camp , s était empare; il fallut
ImlervtMiiioii du vicornif île GaudeU-c-eii-Cauxel celle de l'écbiq .ier; iit
t't çf \ ii(>urp«'i»s placé» à In t^te de riuliistric ilrs fri>cs ; iinus ciit ron*
iiamii !«« tiioinfs : |{i. iti UniiitU. I ri'-ur, l'uTi-e lio l.i ri rrc, Uaoïil ilo
UciIm rT 11' Niiiiiik- lic'iuiril ft Nuiillf lloiiiK't, fl l'.'iriui Ikijiv "is: NiO'ille
DjMii<>iit. Jcluoï IJarrey. Mk-Iu»! \ . miuh r. (iudlnt Ilcrtlin In Huclie. Iisi
rait Il ccléluo alibaye de Saint-I'ere, à Chartres deux ans après, en 1
ISiiei.'!»nn é, adressant à « Marie I. s paroles de Tarcbange : Are JUo« vin.
fir. Il An lias siuitles armes de ta famille de fa Chapelle : d'azur, nu chriron
d'or, f^fcotn/'i' fjiw PU chef de thux moli'/tfift *f'''i>fron du tu ••me et fil
jiiiiite (l'un rriisgfïHt d'nriji nt. V.n 18(3(J, M. Léon Mét;iyer, en faisant
exécuter des fouilles dans l'intôneir de l'ancienne éi,'Iiso al)l>atiale, a
trouvé ati milieu de la nef, une dallo lumulair Octnqesio. Cotio pierri-
lecnivrait un sijnelctte. dont ra\,inlbias droit pn-ssait une très riche crosse
eu cuivre doré et ciselé dont la volute était tournée en dedans. • H Tout nous
porto à croire, n dit M. Mé« tayer. (iie l'énient aldié. projiriéaire do '<
cette crosse, devait être Jean de la Cha« pelle, le seul dans Texistenee
daquel on « retrouve la finale ocln;rénaire gravée sur Il la dalle ipii !.•
recioivrait i2). n Si.Mi>x II" DES AixÉiîs, -iO» aAée. C'est à tort qu'on lo
nounge de Salois, son véritaW* nom était de.s Allées: nous l'avons vu
prletir d ■ lîidliec « ti une eliarie du prieniv du Val-des-Intirnies, près
Bolbee, nous apprend qu'il était abbé de Bernay on 140l». il permit de raven

du couvant, en 1 197, niix habitants de la ville, d ouvrir un ebmiiii pioir
accéder au moulin de Bernay, er ilei-iicéda une place pour l'agrandissement
de l'église Sainte-Croix. Le nécrolope de Cormeillrs place sa mort au 11
avril. Loris nKs Haï i.i.Ks, abbé, était d'un*.' éniineiite piété et d'un zele
ardent p"i" rembellissenienl de la maison de Dieu; (Il Noir M 1^' l'r^v..!).».
|. ^î^^ .t 2 il- l i >■ lut* Si- tr iii'it iit r. iiii'liri ou r.-ii rfconiait uu a*!"*
Ih'iii!'^;!!!!, 1 1 à la ni. lin, S. l'Irrr», Mineur, S. Tlicmas, S. Paul il S. Luc.
Dlgtized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.77% accurate

BêR —m — BêR lonaé abbé en 1409, il enrichit VégHne de ion couvent de peintures, do statues et d'oroem>nts de tous gearea. Il assistait aux tcbirte : h-hù/ueté for et ifaznr au franc qi'nrdrr (f'/iprnv'n»" : François Bouiêr, 31* abbé [Ij, le premier des fbbés commendftaires de Beritaj, était (j iyen fie Tours et pr.'vnst de Normandie à Ctortres lorsqu'il fut placé à la tête des religicox de Bernaj en 1534. L*année Bnivante ft en 1526, il fut député aux états do NorHiiai'w par la duchesse d'Angoulême, ré?ntè du royaume pendant la captivité de Francoi/i I*% pour aviser anx moyens de {arei la rançon du roi. CfSt lie s*>ii temps i`nù rabhave éprouva plus LTi i!id de ses désastres. Après iibarailt'dc Iii ctix. on 151)3, Colif^ny, chef . Airi>i !«• fli»'iiaiii I , 38 ***** 'erre nir la même paroid^o furcot achetés I»" Gait-^nde Grieu pour 1,1001. •3) Archict* de lEufe. I lion d'azur au ehff de gueula^ mourut en I 1507 apT^^ avoir été coadjuteur de Denis I Brieonuct, son oncle, évêque de Saint'Malo, qu'il avait remplacé en 1534 (1). Antoine Viai.vkt, HZ' abb ', était prieur do Saint-Martin-des-Chanips à Paris, lorsqu'il futélevé àla dignité abbatiale; ses armes étaient : d'azur au sautoir d'or accompagné de quatre ciot.r pnfnic'^es du twhne. Sous son administration, l'at>baye futencoro forcée pour réparer ses (li su-tres passés, de lieffer : en 1571 à Saturnin des Champs, demeurant k Urbec, 40 acres de bruyères eu la paroisse Saint*Mards-de-Fresnd, pour 170 écus; en 1573, i\ M* Jean Lilior^o, sioiird'E:=pi:'rnnfV", 'ZZ perches do terre à Menneval pour 2 écus et 4 acres à Beauvoir pour o écus ; à Jehan Bocage de Bernay (5 acres de bruyères à Rocquemont, pour 12 écus; enfin à Jean Blondel 4 pièces de bruyères à Beauvoir pour 1 écus. C'est ainsi ([ue disparurent en un instant devant les calamit!'s de la guerre les riches donations d'autrefois. Kn ir)75. .Il ban Liberge était sénéchal de la baronnie de Bernay pour les religieux. Thomas Bohisa, 83* aée?', sueeéda à Antoire' '^ia!art, rnii devint niTlievi^que de Bourges eu 1572. 11 était seigucur de Gazelle et doyen de Tours au moment de son élévation (2). 11 est dit abbé et baron do Bernay le 11 mars 1.575 dans los registres du Parlement do Paris, Sous la date du 13 janvier 1576, nous avons le proeès-veibal d'emprisonnoinent de niaitro Sébastien l)uval, receveur général de Tabbayo, à l'occasion de la taxe de 820 !. imposée aux religieux pour leur part 'lans la roni iil,uUi>n d'un miilton de livres octroyée au roi parle clergé du royaume. Aymar Tlknxeqi i\, .M" abbi-. Il y eut un iniervalle entre Thomas Bohier et Aymard

l'abbaye de Neuville, car en 1577, noble homme Marin Brisart, sieur du Champ-Larg(> était économe de Tabbayo alors vacante et en régence. L'année suivante, Ay mar avait pris possession et nommait Dora Grégoire de Neuville à la charge d'aumonier; ce fut lui qui aida puissamment l'abbaye à se relever de ses ruines; mais ce fut aux dépens des biens du monastère, car on continua à vendre et à lier. En 1582, Dom Hobert Houssel, sous-prieur et bailli de l'abbaye et Dom Grégoire de Neuville, aumônier et prieur de Saint-Michel-du-Mout-Milon, tous deux chargés de la procuration des autres religieux, ven(1) François Bohier était un prélat de mérite et un savant. Joachim Perkm lui donna sa traduction latine de «a Moros d'Aristote, «t Ioï^bIbm tmhûiten frau* mais la Oot^ecture de demUn jour du «ardinal de Cusa. i2 Il i^tait neveu de l'abbé François Bohier «t d« Gilles Boluer, évêque d'Agde. uigui^L-u by LiOOgle

The text on this page is estimated to be only 25.29% accurate

HE II BER dirent 5 acres de terre à Jacques Barrey, sieur du Mosnil à Mennevul, niovonnant 50 écus qui furent cmplo^{^^}és aux réliarations du choeur do l'abbaye. Jacques Barroy acheta encore en 15S0, 2 acre» et demi 3 perches do terre ik Beauvoir, pour? écuif». Aymard Hennequin portail d'ur et d'azur au chef de gueules chargé d'un lion h'tijHirdé d'argent JÉRÔME Hennequin, 35' nhbé, frëro du précèdent, était évêque de Soissons en 15îi8 quand Avmard lui céda l'abbaye de Bjfnay (1). Sous le nouvel abbé, la maison était ainsi constituée : Dom Grégoire de Neuville était prieur, Dom Pierre Cornu secrétaire et Bonaventure de Calf chantre; les principaux religieux étaient : Philippe Le Miiignan, Jean Lepore, Robert Le Forestier, Jean Mare et Guillaume do Calf A peine renuse de ses malheurs de 15('»3, l'abbaye de Bornay devait subir une nouvelle épreuve en 15H8 ; les Gantiers s'emparèrent de la ville, chassèrent les religieux et novices de leur couvent, qui fut converti en fort et qui servit de p]ac d'armes tour à tour aux hu[^]'uenotsetaux catholiques. Trois moulins et les titres de l'abbaye, (jui avaient échappé aux pillages précédents, furent brftlés et dévastés. En 15U7, l)oni Grëp)ire de Neuville, qui était toujours prieur de l'abbaye, et Jean Le Mai[^]'iian, qui en était le bailli, tieirerent à MiclK-l Morin, receveur des taillis à Bernay, 3 acres de terre ù la Couture pour .'17 t'eus . Au commeneeinentdu xvii' siècle, Charles Chanu, écuyer licencié-ès-luis, était sénéchal de la baronni<> de Bernay. Si>us la date de ItjOy, nous avuus les baux a ferme de l'oflice et du fief de l'aumône par le prieur Dom Oréjjoire à Philippe Poncel, avocat, moyeniiianl 30 l. l>e HiOO il lt'»15, Laurent Beauvallet était fermier f;énéral de l'abbaye pour l<. compte="" de="" l="" j="" dkelx="" henneqlin="" fl="" i="" un="" abus="" ce="" temps="" iiennequin="" se="" d="" son="" abbaye="" avant="" sa="" mort="" en="" faveur="" neveu="" nomm="" drepdu="" heiinequiu="" villonoc="" troisi="" llenuei="" fils="" oudart="" fr="" des="" deux="" pr="" abb="" il="" fut="" re="" conseiller="" clerc="" au="" parlement="" paris="" le="" ao="" niais="" refusa="" lols.l="" soissons="" et="" contenta="" du="" titre="" plus="" modeste="" tr="" beruay.="" avmar="" fui="" arcliev.que="" udiis="" mourut="" eu="" 15l="">4 SOUK avoir pris [io.ssc\$.sii.iu. (2; Kxlniil d'un contrat «le fiff de 6 inifces do terre n Mt-nneval, faite ii Louis de Malleville e\$sc. sieur de Tou«*ue. i3» Jéroino Hennequin ne mourut qu'eu bilO, léguant M (-h.iitelie à ta chère ab&ay« de

Bet nay. I Jacques Firniin était sous-sénôchal d< l'abbaye et, en lt>18, Jicqueslc Vclain avait le titre de sénéchal. L'abbé Dreux perdit le 14 février de cette I dernière année un procès contre un sieur I d'Orival, écuyer, au sujet d'une rente de 30 liv. due aux religieux. Dans un aveu de ir>84, on avait omis la mention de cette j dette, et dans un second, l'omission futlraj»pée d'un blftnie. Le sénéchal de BouOVy et le bailli d'Evreux jupereut que le Màïue était à bon droit, mais le Parlement cassa les arrêts, cl l'abbé n'ayant pu fournir d'autres titres fut condamné (I). L'année lnier en l(K {4et receveur de la seigneurie de St-Nico|as était prieur des anciens en 1<>3'<. en="" lois="" dom="" annibal="" du="" b="">ds-«le-ln-Ville, rur 80 I. L'abbé Dreux llennei|uin mourut le 7 , mars 1051, il était doyen des conseilb-rs au Parlement et âgé do 77 ans. François Fevueau, 37"" nhbi'. L'abbaye de B uMiay reste datis la même famille. François est le troisième fils «le Denis l'eydeau, chevalier, seigneur de Brou, membre du conseil privé et de Gabrielle Henn«'d

The text on this page is estimated to be only 18.50% accurate

BER — 325 BBR François Fejdeau mourut cctio même année 1060 ; les religieux firent drossor MU étal dos réparations qu'il avait négligé lie hitc pptulatit sa vie, et srs héritiers furent obligés de payer une indemnité de K y.l.'âii : fi'dziir nu rhrvrimgdw OCCOmpa(jneét 'à cjqmiies du même. Léox Potier dk Gévrbs, 38* abbé, second fitedcLioa Potier, duc de Gévros, pair do France, marquisd'Aniitl>;iiit fi)ot deMarieFraoçoise-ADgélisque Du Val, n uvait que 10 tM lon(|n*ll fut pottnru en 1666 de Tabbayo r|, [f rmay, .|u*il devait tenir en cominende {>n;s d'un siècle (3). La nomination dn nonvel abbé fut suivie, en 1607. d'un nouveau concorflat; la maison v^it -y^OT) 1 (If ivntc et Ton fixa n 8,(XJ0 1. ia pirt des iviigieux. Ceux ci avec leurs faible« ressources firent nénniiioint reeons[truire leur rmai?*)n presqtjVn entier. Lei armes de l'abbé étaient : (f azur à 2 mûm Mpavméei ^wgtia au front quartier édbfotfe d'argent et ^wtr. Un savant tr^« remnrqnableet Icplusconnu dtts prieurs de Berna v, Dom Gabriel Bujrnot, 4e la congrégation de Saint-Maur, se fit un n-^m îiti.: îî'> lettres p'-ii laiit premières innées qui suivirent rlcvaiaion de Léon Poti^ à la dignité abbatiale; il mourut prier de Bernay le 21 septembre 1673 {-ij. De 1081 à UKK), Jean do Varin, esmyer, licencié endroit, était sénécbal de la baron uio deBernav. Jacques Mniiniiny, esoiyer, était *ori«-0éra»d d'Aurillac, comnutndeur int/ Benrdiriti cartninibus expreuag, Paris. l'V'.'. in-14. Ititiô el 16t»9 ; 2' Saera kiogia ianetûnim ordninis êaneti Benedieti verêibuê reddeta. l'^nc. li%3et 1G65. deux éd.; 3* Lacontinuation de •^lyriUt da Jean Barclay avec 2 églogiiea de six «19», Mifva (vnuirqaable jiaprimét» à hcyde en ItkJl *W, €^n0iiê vriarum» à Nnrsnibêig m 1169. naj en 1730, et, en 1731, Alexis Fouques, sieur d'Asnières, était sêncbbaide Tabbaye. Le 12 novembre 1711 mourut à Paris le cardinal de Gévres, abbé de Bernsj, ftgé àé 88 ans. Jean-Baptiste-Joseph Lan i i:t dk GeroT, 39' abbé. An mois de mai 17 15, le rai donna Tabbayo de liernay au véiij^'rablc curé de Saint-Sulpice, docteur en Sorbonne et frère de racadêniirion ihi m(?ine nom, qui était arcUevôque de Sens. C'était l'année môme delà construction de la belle église de Sairit^Sul" pice, qui venait d'être rebâtie par le zèle et les soins do son respectable curé. Languet, qui n'était venu à B«»may qoe pour y exercer sa charilc, mourut dans son abbaye f»n 17r>0, à l'âge de 75 an«: son corps fut transféré à Paris et inhumé a Saint-Sulpice où on lui éléra un superbe mausolé.- (1). Ses armes étaient : d'azur au triangle fié'du: et renversé d'or,

chargé de 8 motettea d'èperon de gueules. Un acte de 1740 nous revèle la situation de l'abbaye au milieu du xviii^e siècle. Dom KtiouiiP Le Picard e.«t juiiir; les autres religieux sont : Dom Pierre FoUope, Dom Pierre Lemaitro , Dom Qilbort de S;unt-Afri(iiii' , Dom Laurent Délice, Dom Philippe Saitit-Ange, Dom Guilhujmo Fillaut, secrétaire du chapiiro et Dom Jean Capellc, tous religieux profès. En 1751 It^ jirieur demandai ses frères la permission de faire un emprunt dont il exposa ainsi les motifs : Depuis trois ans, ils soutenaient un procès avt cl'aM» ' {lonr avoir d(^ lots et partagea, procès terminé par une transaction ; il fallait reconstruire le mur di' clôture, déuudir les bâtiments cédés par l'abbé, lui reconstruire des écuries et un colombier. De plus, il fallait faire curer le grand canal, < t un procès avec le prieûrdu Mont-Milon avait coûté très cher: en snmme le couvent devait 7,000 l. Jacques Christophe Gormont, sieur de Mesmont, prêta aux religieux une somme de 4,000 l . ^ Jean-Bernard De Poudkns, 40* abbé, ol>tint Bernay en commande au mois de novcjjiiTu'c 175-J, alors qu'il était aumônier de la Dauphine et fut proposé à Rome le 17 fé- * vrier 1785. En 1704 , Dom Jean-Dominique Richer était procureur, Dom Etienne Le Picard était encore prieur le 30 décembre 1709 et l'année suivante, Charles Jacques, sieur de la Motte, était sénéchal de la baronnle. (1) Pendant la RévolutioD. et nuMittiiiDt Ait traoui» porté au musée des Petits*Au«tutiD», pais en 18S4, il fut remplacé à Suiti(-Sullijice, chapelle Saiot-^efui. M. Lan'^uet esi repr^sentii à genoux, à droite est an ange et à gauchi? Kl mort . sun lmslc, f-culpt»' par Cafficri en li'tô, a et« ^rn^e par Au^^utitia de baiui-Aubiu eu 176S. uiyiii^ed by Google

The text on this page is estimated to be only 14.94% accurate

Quand éclulala K.\ uludon, nonibrc ilfi? bcnédiclins de Bcma^-
ciait réduit h quatre (1) qui se dispersèrent lors de la ferL'uiu ifiun' alil>a\c a
été (raisl'oniH-i" en liôtol-de ville; quant à rt'j;lise qui r< iif«M iiiides
parties si belles d'architecture rumaie, cilo sert de lialle aux g'rain ('2).
CoRl>EUEi:s. — Les (. 'ordi'lii'is sTiuMn i nt à Berna^ en 1^75. Un
Itoui^^cois ul l'esiiacc eninpris entre lo\$ rues de lu Coiuêdie, de la
SoosoPrêfecture, de rilumanité ot le boulevard Dubus. .V. lîlriis v'i'o lin
ipas.^afri' de racle do l'und iîiun apiirouvéo par ieitre*pateute\$ d deli<>i'.s
de Deniay la moitié d'un terrain ijne Sun lili]>o.<. sur="" sainie-cn="">ix,
entre la propriété (le (iiiillaiiue Quuiuiiu et celui dos reli;:ieux d'un coIl', et
scpur^ do l'autre par le fosso de l'abbé, moyennant 55 siiu.» tournoi:^ que
lui donnèrent liulcran, curé de St-Martin-le-Vieux et Kicbard uu Courtnex,
procureurs de religieux ; Hugues Mauberl. le iiriicipal bienfaiteur des
frères, est un des témoins do cette < iiarie. La niéiiiio année, Krdtort
llardouin et Anjéliuesa régime vcudireut aussi aux Cordetiers une portion de
terrain leur attendant, laoyeniiait IO 1 . totirnois. C'os diirôrcjites donations
ou acquisitions pcriuivDi aux religieux de s'établir do suite d'une fa«;on
convenable. Quelqûc's aniicos plus tard, en 13'ir>, Jean Malet, scif^ncur do
Bornay, en partie an droit des comtes d'Alcnçon, donna aux enfants do
Saisit-François un jardin assis en la paiPoisso do la ("ouiure, borne d'un rôle
par l'héritage de Raoul Lopage, dautio côté par un jardin dont le» Ireros
étaient propriétaires et qui se trouva ainsi élargi. Le couvent dos Cordellers
eut beaucoup h siuttVir à cause do sa proximité de l'aldiuye bu s des luttes
dont Bernay fut le théâtre au .Mv' siècle, et lui squ'on Coninença à répan-r
les déj^ostivs de la guerre, une contestation assez vivf s'éleva entre les
Cordellers et les lioné-dictins (3) ; ceux-ci adrcs>ér iit une requêto au roi eu
IU'JO, pour se |)Uiindro a que leurs voisins avaient jeté dans leur « fossé
desdénolitoiis, dr sdébri8,du fumier « et audes urduresciavuout
endoniuiago la « clôture. uLei'oironvojala cause par devant il} M 13> >i
viii-Ch;iiiit|M!mvz, p. 18. îttttieu hht. (2) Vuir liai, s M. Le Trevost la
dewrifilion de l'église alil'nii.ili'. |i <3^ M. Le Preiost, p. 3U. BBR le piévost
de Paris, paroe que On v flo Roffiuliac, abbé de Bernuy, professait la
théologie dans runiversité de cette vi I le . Quei«iues jours après> , b-s
Cordeliers do leur eéii '•, présentèrent une recjii^tc jiu roi, et lui exposèrent
: « Que ('barlc.«î, roi «le « Navarre ayant fortifié l'abbaye avait fait «

creuser d«*s fosses dont on avHt rejeté la Il ti'rre îir b-nr maison sans
 causer néanuuiins de pi' 'judice attx reli^'ieuj; leurs voisins. lin cordelicr,
 nomiué Bouaventure Brocliard,fit on 1513 avec Greffin Arfagard, seijrnenr
 do Courteilles, et jiar l'ordre du elia|»iircgonéral de son couvent, un voyage
 .1 ■crusalein et au Monl-.uy. Le Parlement de Rouen annula on l"r
 liiiidatetir iK i iiay, imi ils s't'iablireiit '. n 1 15)1), unsieurtiuillaunu' Filbul,
 doLisieix. Leur couvent, d'abord situé ;i la porte fie Kouen, fut transféré
 auprès de l'église rs'oïro-Dame-de-la-t'outure, dans la pii>piété occupée
 aujourd'hui par M"* l>tiinont. Dés l'année 1008, le couvent des Pénitents de
 Bernay se trouva placé sous Tait* toj-iié du P. Vincent Mussard, réformateur
 des pénitents, et fut classé dan» la nw/orf*? de Rouen . En U',~>ii, la
 réforme^ futentière* ment établie et il lit partie de la ouLT^ga* i\ lyp
 manusi-rlt c»nieii:int K> rel;i(i>n d« c* vovii^t' fini» !•• titre Je :
 Dfscriptio it-n-r .^Dicfif." Iruuve a la fiil>lioth«que impériale, n* 10,it>M.
 — 326 — Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.88% accurate

BER — 327 — B ER tionde Fiancf, dite de Picpus, qui avait «00
siège à Paris. En 1698 le couvent ne fut fondé, parce qu'elles habitaient dans
la partie de la ville soumise au duc d'Alençon, « Ici des chanoinesses
régulières de l'ordre de saint Augustin, reformées par le B^e Pierre Fourrier.
Leur but était, comme celui des Ursulines, d'instruire les jeunes filles. Elles
étaient établies à Bernay avant 1611. Une jeune fille de Jouveaux, nommée
Catherine Lefèvre, vint s'y réfugier cette année et prit pour habit soas le nom de
sœur de la Croix. C'est elle qui fonda plus tard à Rouen une maison du même
ordre, dont les premières religieuses furent tirées de Bernay. En 1651,
sœur Marie de St-Thérèse, religieuse de cette maison, qui était perdue
depuis cinq ans, fut miraculeusement guérie à la suite d'une vision. L'hôpital
Noël de Bernay est situé au milieu de la ville. Il est bâti sur les débris
d'un monastère de filles et de pierres de la contenance En 1651, les sœurs
Grises de Bernay, à l'instigation de beaucoup d'autres maisons voulaient
adopter, comme les Ursulines. Mais le P. Vincent Mussard; cette résolution leur attira une
sorte de persécution : on leur retira les revenus de l'hospice, par suite
desquels les malades étaient mal soignés. Un concordat conclu en 1664 mit fin à
ces débats: les religieuses se chargèrent d'acquitter les fondations et
d'entretenir quatre lits pour les malades de la ville. Cet arrangement, qui
donnait aux bourgeois toutes les garanties possibles, fut passé par M^r Jean
(avocat, écuyer, sieur de Blardière, procureur du roi en l'élection au nom de
l'Abbé, seigneur de Tournay, et par un certain nombre des principaux
bourgeois. On eut des religieuses se trouvaient sœur Françoise Le Doyen,
dite de Saint-Bonaventure, supérieure; sœur Agathe Le Doyen, dite de Saint-
Charles; sœur Catherine Morin, dite de Saint-Claude; sœur Mario de
Franqueville, dite de St-Pierre; sœur Marie Dhomoy, dite de Saint-Joseph,
et sœur Catherine Thuret, dite de Sainte-Elisabeth 1). Pendant les vingt ans
qui suivirent le concordat, l'hospice s'enrichit de nombreuses donations et
devint en même temps insupportable pour recevoir le nombre toujours
croissant des malades indigents. Après la chute de la tête de Sainte-Croix,
en 1687, les bourgeois demandèrent au conseil du roi à faire une levée de
40,000 L., dont 28,000 pour la réparation de leur église, et le surplus pour
établir un hôpital-général; et dans leur enquête ils font le plus triste tableau
de la situation des pauvres de Bernay. « Beaucoup de pauvres, » y est-il dit,

dénués de toutes ressources, sans asile, sans vêtements, sans pain, « errent dans les rues... exposant aux regards le triste spectacle de leurs plaies et « de leurs infirmités. Dans la rigueur de « l'hiver, on les trouve la nuit couchés dans les rues... où ils allument du feu pour réchauffer leurs membres enlaidis, au « risque d'incendier la ville qui est bâtie en bois (2)... » Dix ans s'écoulèrent sans améliorer ce triste état; il fallut tout le dévouement et toute l'ordonnée charité de Madame de Tihville pour triompher des obstacles. Louis XIV. par ses lettres-patentes du mois de mars 1707, « donna l'existence légale au nouvel hôpital de Bernay, qu'il prit en même temps sous sa protection. Les dames de Saint-François continuèrent à exister jusqu'à la Révolution, comme religieuses vouées à la pénitence et à la prière, et conservèrent toujours le soin de quatre (Il s'agit de quatre) •> Les noms de ces quatre sœurs de la Miséricorde ou des meilleures familles de Bernay. (?) U. Walbani, p. 14. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.70% accurate

BER - 328 BER malades. D'après un état de situation de l(i98, ollos t-t;u('iit au nombre (\o (|uaraiitchuit, et possédaient 8 à 10,0001. île n vcnii. Leur maison, appelée couvent de la CtraïKlcR'ii'. itvait son entrée rue aux .luitV; \cs ik-iiiifis vestigros (lo l(M)r chapelle, ([ui avait été convertit' en lilauie, furent dévorés par un incendie en 18 11. En 1792, les quatre lits de l'ancien hospici>, (iccupés |iai' autant ital-nérai, on l'étaMit pnivin i uipiNvaii le rt'Vfuu des anciennes nialadi i-ries à dott-r les liojd- taux; le 24 janvier l Ticiuville aeheta en 17(MJ le manoir Vieard, situé sur le p» ncliant du Mont-Milon, et l'Iopiial y fut il stallé en 1700. La pieuse fondatrice, afin de pouvoir terminer la chapelle, de il- i.iiK (2) L kùpilttl lut érige hvun le Utre lie Nolre-DamedC'PitiectdM UiMricmd». manda l'autorisation de faire une]ot«i (jni devait rapporter 100,000 l. (1). Kn 172'.», mourut madame deSainle-Agné l>remid're supérieure des reliç-iiu s! s d.- Ih pital, cUefutrcmplacéo par Suzanne Lori< dite srtsur de TAssompiion. Fn 1730, f/flw«»sp//'^Tliéri-se rlo Pri.'. bi«>i faitrice de l'élablisscnicnl , tut uiarraii d'une première cloche avec noô/e et disrr^ fjersnnne Louis-Alphotise d'Irlande, admini trateur de l'hôpital. 1^ seconde cloche ei |>our parrain. 17 H. unlile ot fliso f'ti- jm s«nHe Adrion-Franeoïs d'Irlande, '. nominiiiiio inexactcvient a que la chapcliec* « la bienlleu^eu^e Madeleine, léproserie SB n lieu, est soumise au patronage du sei* » gneur d'Alençoo. n En 1570, ledue'd'Ak iteon ayant nemioe Nicolas de Fontaine, sieur de Baiscart, stf0) Nous IgMHOBS le turi ét cMIa dcnwM'c . " nous uTou que la. dupells Ait »clieT«t vm i >" (2) Son no» vient d*£>«r« tiré de loulB pwH*! cul« (le M. UalUsDche lur riMltl>]>ira. •«■lit atec auli-Dt d

The text on this page is estimated to be only 20.19% accurate

BER — 329 — BER ministre de la lèproserie, les habitants t'y opposèrent et lui intentèrent un procès, le 12 octobre 1576, une sentence trancha la question en faveur des habitants qui s'appelaient Guillaume Escobard. Le 15 mars 1598, les religieux de Bémay firent réunir la Madeleine à la messe conventuelle de leur abbaye. Il y eut sans doute quelque opposition à cette mesure, car un arrêt de 1608 maintint Dom Quesnel de Calv, religieux de Bernay, en possession de la chapelle de la Madeleine. On a vu la date de 1609, un aveu rendu au roi par Guillaume Bucaille, administrateur de la Madeleine. Le supérieur de la léproserie, qui lui parlait habituellement, avait droit de haute et basse-justice dans la ville pendant les trois jours de la fête de la Pentecôte; la foire, qui avait lieu à cette époque, appartenait à la léproserie. Un supérieur était assisté de quatre conseillers qui prêtaient serment (1). Le 10 mars 1611, un arrêt de grand conseil confirma de nouveau au sieur Guillaume de Calv possession de la chapelle et maladrerie de Bernay, dont il était pourvu au préjudice de Jean-Baptiste Bucaille, sieur du Buisson, nommé par le roi (2). Deux ans après, Guillaume de Calv résigna la léproserie à maître Charles de Calv, frère de Faveroles, son frère, qui à son tour la céda à Pierre de Calv, son parent. En 1672, Pierre-Hyacinthe de Mandy, «intendant d'Épinay, pourvu de la léproserie par le duc de Guesnes» parle au duc de Venne, légat (3), fut dépossédé au profit de l'abbé du Mont-Carmel, qui en jouit pendant vingt ans, à partir du 3 septembre 1674. L'abbé, dont Jean Chevalier, prieur conventuel de l'abbaye, avait été nommé supérieur de la Madeleine par son abbé, et ce fut le 23 janvier 1609 que Jacques de Bernay en prit possession. Le nom de l'hôpital général dont il était administrateur. Une tradition très ancienne roulait que l'église de la Couture fût fondée à l'endroit où un berger avait fait la découverte d'une statue de la Sainte-Vierge, sur les indices fournis par son troupeau, qui allait un jour s'asseoir auprès d'un buisson grattant la terre, comme pour indiquer qu'il y avait là un trésor caché. En mémoire de cet événement, les jeunes gens avaient formé une confrérie, et il était d'usage qu'ils allaient chaque année, le jour de Sainte-Jude, choisir un nouveau troupeau de la ferme de la maladrerie de la Madeleine (4). Ce mouton était promené trois fois le revenu de la foire, sur le chemin de la léproserie. * Arch. de l'Eure. Q) M. l'abbé de Bernay. (4) l'abbé de Bernay. I. fois autour de la ville, où mangé dans

un joyeux banquet. Dans les derniers temps, au lieu d'un mouton, le fermier payait 10 l. dont les jeunes gens lui donnaient quit^{tance} (1). Livrer la Madeleine & l'hôpital, c'était vouer il la destruction cetanti(iuo et respectaldc monument; on employa les matériaux, de la chapelle que l'on démolit, à construire une autre chapelle qui n'existe plus avyourd'hui et qui fut bénite en 1706. Chapelle Sai^t-Gbrmain. Cot oratoire, consacré au saint évéquo d'Auxorrc, était le plus aiicitMi monument i lirt'ticMi du pays, et doit remonter aux premiers temps do la dynastie mérovingienne; elle avait lrente*sîx nit'rt-is de long sur quatorze de lai'2'o. I^{es} fondations encore visibles, sont d'une maçonnerie excessivement dure. Â cdté. se trouve une fontaine entourée de pierres do taille, faisant corps avec lo chœur; on la nommeencorefontainede Saint-Germain (2). Sainte-Gertrude. Cette chapelle devait être sous le vocaMn do Sainte-Gertrude de Nivelles, abbesso bénédictine; il n'en existe plus de traces. SAIN^T-MiriiET.-pr-MoNT-ⁱⁱLrix. Lo Saint archange Michel était apparu plusieurs fois sur une montagne, et on lui Mtissait des oratoires sur le.-; lieux ôlovés: telleest l'origine de la chapelle du M ont-Milon, appelé déjà le Mont-Saint-Michel, dans un titre de IML. Cette chnpolle, cominode pour les habitants du (quartier qui allaient y entendre la messe, était desservie par les religinux do rahbayc, et l Ofrardée comme un prieuré do leur obédience; Dom Grégoire do Neuville en était prieur en 1582* Vors la fin de sa vie, lo redoutable M. Lochet du Carpont, curé de Sainte-Croix, attaqua encore les religieux, au sujet de la cliaiirille du Mont-Milon, et demanda partager les oblations; son attaquo fut continuée par M* Jean le Prévôt, son successeur, k la cure de Sainte-Croix. Jacques Taupin, fermier do la forme, eut à se défendre et fui aidé par les religieux et par Dom Nicolas Levesque, prieur de la chapelle; uno sentonce du 23 février 1725 donna gain de cause aux religieux (3). CoUiffe, Le collège de Bernay se trouvait autrefois dans lo voisinage de Sainte-Croix; dès 1508, les sommes nécessaires à sa fondation étaient réunies, et néanmoins il ne fut achevé que dans les premières années du xvii** siècle, par les soins d'un bienfaiteur (1) M. Cnael. \i\ (est 4 \idenunent une ancienne fontaine druidique (lui a t u placés sottS l'intocatioa da laiat payron de la chapelle, ^ Arch. de TESare. 43

The text on this page is estimated to be only 10.23% accurate

BER — 330 — BER nommé Asso (1). L«» curé de Sainte-Croix, jifiiM'ipal du < . ;!/_■, • . en iioinnKiit l. s pî-.»fc^sL'iu-ii, cil vi-'iiu d uû tiU-edoloudalioiilo 1081 (2). FIKI s ET HaMEAI-X. CosNiER. C'est le nom* d un fuuiiourg «le Bernay où se trouve aussi)e rnissenn cic rosnicT «jui alimcntnit .j.nlis iiiiin^ L:n>|>it:il (le Bernay en 1132. Le Uois-TailXefeu. Nous avons iirjà parlé de Bolot Taillefor, le »rineipal fondaU'uv nue rue fniihfi/ , i|ui, pnrtait do lu ville, uhoutissait au Bois-'i lilli'l'er. Lu fuuiilie dccenomesttrèsanciciiue (Unis luni' BiTiiav: HiMifi Taillel'i i'. ilf la iii' iiii lauiiile, clait au^si l'auiimi •■Il li'.>8 (Ir K.rrs du (ii'f (|ir Jean Malet, sei^nieur de lioniu), donna en mariage à son beau-frère Robert de Bt iteourt, en ko réserva ni les prairies «jua Gilbert Tailloit-r tenait lie lui. Ik'lut Taillefi i', 11- Idcnlaitcur de SainteCroix, ijui vivait eu 1374, était le petit-HU de Ilcnri Tniticfer et do Gillette, remariée àBelot Le M<>llr. Lb BOSC. l'n (jiiiai tior (le lîi inay s'appelait fOllfl'-iif-/y".'- Sainte-Ci ujx, BOSC-LB-COMTK. ('etlt> porli'-n du hais iliBernajr se nommait ainsi parée iuu'il appnt tonait au comte, et (lu'il l'allait le iiiiitiiij:iiier du bois de l'Ablic. Jean Malet en juniss ijr •Ml I J U'>, pnisqu'ildonhaau futur époux de sa sœur acres et dehii de bois, ûftrendredwis ses boi\$ de Bernny, qu'on ajuielle les Itois'h' /"ililfr (.ij. Ih'puis lors, le Uosc-le-Coniie, «juurl de fief de haubert, a toi^ours relevé du fief de Brucourt. Claude Lcfrancois, sienrdn Bois-le-Comfe, élecliuii de l'eriia, lui au iMi |i ir ari i'i de ir»"7; il pariait : f/ a lu 1 1 m.r il Hrfli ("ttt'- tViniille ;i ; I--.' .,t>i l-i s ({ .• -i pr'ii.-fMMif ;< li'.Mi'.l ili'- M'iur.^ tlllii■^ aiia>i .-!> I<: l="" a="" sf="" iir="" imi="" m="">- , ili.iina l.iiit ••ii miii nom qn •.!)> iA\\[\\ l6 eu la IU^IUU ville, l'i.i^Hi \\ \\ . -.1 I liji:il (le Berna;. M. i>i>ii-. i>. :u. Le Fm-wl. p. tm. genf sem^ df eof/MtUfis df snhh, et cantonné ijii:i!i r h iHCi'ii'i r il'iiir. Kii iriii-J, l'ierre N e', é, n vor, était f-'ui'iif Pumeen a ' Hiicli;iiinv(lb>-> et lîiis l '-C.inite; ce d>niii.r iiof est cvali Il) 1. de revenu en ITiCtT. l'n siècle apie(d'or accoinpa.^ ru rh>-f il,' t/i'ir tuff/ef/rs •l'urji'nt et en jtni il Il. -Il' (iii/iii// ■ nr iiii. François Iliilii-rt di^s tignp de trois lions du >nème. Ce (lef fut ■•nsiite aeifiis par M. nré;u siih.vlilut du proeureur-général, «jui po tait : l'airt'- «a J** H 4* d'argent^ à èiiloyé d:' table cottmné de gueules ^ au 2 et anzNr, rhnrftê d'un soleil a or. M. Consia I5i\\ant li> pi>s>('ai tieiilier liien distitn i tic H i?c-le-Corafc lin l,'|i>. Iicrtiel..(du l'.uiv-le-t'<>nite éta nn des priiupa'ix vas>aux de Jean Maie j'i Bei'iiav. L'hoiipiee iréncral de

Bernaj* acheta un première partie du domaine «le Bourir-Ie ert de Hruenurt, defaclji line portion importante de son tief ponrk donner h s.m futur boau-fivre: c'est ainsi ipie s'est |orn«c le plcin-lief de hanberl de IJrieourt ("J). De rc mariage naquit Jean do Brueoiirt, i|nl eut Ini-même tine fille nommée Pkilippt, qui «Mitia anv Kniniiivi -- di' Ki»iieii : *»!> pere dnn ;i\ i.T-jMscph Filleul. cli.\ ili.'p. ^. ii:iii'iir des (ijcín-ts, il al'ord paj.'e di' Loinpais iiiaitro des comptes h Rouen. Filleul bla.suanait : /ml/i-, contre^itallè d'or et d'a^t (I l'orle de gut ulfs c/inryé de onze besnnts (id;iit «le Uuilbunie d'Ir* laiitio. a\>- ,it a Bt'rii.\v, (pii fut aobli pour tW kt>* sol, valant i.n;i:î 1. t'u'l.'tg;}. itj Le Hrévost. p. im. Dlgtized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.22% accurate

BER — aai — BER Appolinfl-Mwtdftîne Filleul, unedes trois
!.llo5 eph K»oh, marquis de Gauville, colonel r^a régiment de Cambresis,
juiis 1>rigador i^? armées du tou aiujuol elle apporta le nefde Brucourt,
dont il était encore seipenreti 1789. Oauville t ék gmulês ta» chef fergevf .".
t/f' rt'/if^rminf. Ikiu moulins bauattXt relevant et du roi rtd« la seigneurie
de Brneonrt, appartcaient, à la fin du xvjii' siùcle, à Thospico, tt avaient été
liefTès h Pierre Lieuviu , icovennani 600 l. de rente. Chami-eal-x, en latin
Campelii. Los PetitsChamps existait comme liameau dès l'époqiif» Cille-
romaine. Ou le trouve sous le nom do ((nufiellis dans la dot constituée à la
comtesse Judith. Oi'e princsc ou son mari, à sa prière, «a fit don à Tabbajo
do Bernay en IOSA. En 1210, Mtr' (luîTl.'tuMi.' jroi5«o de la Coutore, lui
provenant de la accession do son père»* (1). I.a famille BoiTiTt ajoute
encore aujourd'hui ti son nom felui (le Champeaux. ! t> CiitNETs. Nous en
traiterons à l'arîwe Sai n t-Mar ti u-d u-Tilloul . Fitocot'RT donnait son nom
à nne pré^ Mr appartenant :i l'abbaye de Bernày et : leviUii de sa baronnio,
Morux-NoEL. Hubert de Courson, cbeva^ '■ r (lisez Courlonne), possédait
en 1235, Hir le Moulin-Noi l une rent3 de2setiers de froment qu'il échangea
eonirc un fief au •niK-Tii (2). Eliennc Flambarl, rse.. S'^icneur du Mouliù-
Nri-l, jdaidait à l'Kchi.juier en 1 1? J avec Aîtoine Néid, seijrncur de
Plainvillo. _I' finjille Flambart *<. son="" fief="" l="" de="" rente.=""
hj="" u="" pt="" p.="" jf="" du="" ttlfut="" par="" le="" pr="" fran=""
c="" gosville="" ficffa="" mnuliii-n="" robert="" desjuiftc="" on="" i=""
ans="" apr="" co="" moulin="" appartenait="" carrey="" saint-qervais=""
et="" en="" lkniis-niinilo="" manoiry="" manoury="" :="" d="" trois=""
mouchetures="" sabl="" m.="" safret="" dn="" t="" do="" paris="" la=""
fois="" seigneur="" fontaincl="" moulin-no6l="" so="" cr="" firent=""
vendre="" ses="" fiefs="" versl7t="">0, et en 1781, M. de Colonia se disait
seigneur de Fontainel'Abbé et du Moulin-NoCl. La Pilette, sdm M. Ije
PréwM^ nVxistait pas à l'époque du inai ia^e f!t^ !n rr,mtesse Judith et de
la charte de fondai ion do l'abbaje, car ou Taurait mentionnée avec autant et
plus de soin mt^ rne que Champeaux, fort inférieur en étendue et eu
population, peut^tre aussi ce hameau dépendait>ll du Tilleul, et fut-il
comoH* lrs antres detaclé par les Moat^oramery et les Talvas. Alexandre
de la Pilette, de Puitetta^ est mentionné en 1181 sur les rôles normands
coninu; caution d'une somme do 10 S. En 1247, Jean Maletdonna à sa sœur

tout ce qu'il possédait : la Pilette. Maître Roger de la Pilette était curé de Saint-Martin-le-Vieux, près Bernav, . En 1382, vivait Guillaume de la Pilette. Pierre Foucques, sieur de la Pilette, lieutenant général à Orbec, obtint en 1656 la confirmation de son ancienne noblesse; par arrêt du Conseil, il fut maintenu de noblesse en 1666; nous lui connaissons quatre fils : 1° Ives de Foucques, écuyer, sieur de la Pilette, qui avait la charge de son père en 1670 et 1702 ; 2° Pierre de Foucques, écuyer, sieur de Beaneham, vicomte de Bernav ; 3° François de Foucques, écuyer, sieur de l'arc ; 4° et 5° Nicolas de Foucques, curé de Saini-Germain-la-Campagne. Pierre de Foucques, seigneur de la Pilette, fils d'Ives, était en 1700 revêtu de la charge de lieutenant qu'il avait exercée son père. En 1737, Pierre de Foucques, fils de Pierre, lui avait succédé dans la même charge. Il prenait les titres de chevalier, seigneur de la Pilette, de la Marc-Augien, de la Mesvrière et de le Parc, de conseiller du roi et de lieutenant-général à Orbec; sa femme était Marie-Antoinette de Giverville. Deux fils naquirent de ce mariage : Messires de Foucques de Caorches, et de Foucques de la Pilette ; ils épousèrent les deux Sœurs, filles de Jacques de Mannonville, écuyer du roi, et ils devinrent les deux seigneurs de Qosville à Saint-Pierre de Salerni. Au moment de la Révolution on trouve (1) H. Biais, p. 82.

The text on this page is estimated to be only 16.28% accurate

BSR — 332 — BBR 1" do Fouoqiio?, seigneur do laPilotte et do laMaro; "J" (lo FouL-f]Ucs do la Piletio, seigneur du Feugray; 3* ci do Foucquos do la Pilette de Oauvlfifi. 1).- V,>nr)ii s : '!'■ ivi Hun rontoumé âc r/wii/fS (i/friiitiiiiif liiif i ii/iiifit! d'arijput, I/«î fumeux chct iituro, y possédait un colombier lui provenant de la succession de son père. CoriiB^PiNE ET Gn\M>riiAiN (étaient des nuiuiins qui appartenait aux seigneur^de CCS paroissM. Le MocLiN-DE-LA-TouR appartenait aux rclipifux, celui do Saint-Clair au soigneur de. Saint-Clair d'Arcy, et le MOULIN-DBI Etano '& l'hospice. L'AcNONE. Co fief, qui s'étendait sur l?. r!iriy et M uiueval . ajtpartciiiait A l'au(le l'altliaye , i^ui en touchait les revenus. SEacEKTERUis. 11 y avait à Bernaj deux soi^nteries nobles et hércditaies : celle du eumte, 2. Comme lîjuirey n'e-t pns nuMitionné da:i la clinrte donnée par Henri 11, en 1 150, con tenant l'c numération des domaines de Tab baye de n>rnay, nous on eoncliions qut eotle localité n'existait]as enoro , ot qu'elh fut foniloï' vi'r< ee tr-mps par I^unb-T BoulTey, qui est cité trois fois sur les rûlci normands, comme fixé duns Iciï environs Ai l{i"îiia_ \ (I) : l'en WXY. il (ii .t it ;ui tivs()rd< lO'J .sous, pour être mis on p '-sessi-m de .«sorgenterie (2) ; 2*> la mémo année, il paya lé sou» ot il en redevait encore 5; .i" en IIDH^ il fut taxé 0 i. pour une enqn«îlo f\\tc sur ses droits; il paya "ii) Sihh , il redevair i. Les religieux de Bernay avaient dii céder à Lambert Bouffey le teg*ain où il s'ôtabJit. car oiiiro ([u'ilsy [ux-- '■liaient un fief en 12K'. e!iniinp» du t«Blpa d'Ali>»bl. premier iil>l«'iui siégoa de lH«> A 1172. L» RêgUtftm tl« PhilipiK'-Augusttf dit en efr«t que les ntioa deit Trappe ileuiu-iit du fief de Lambert Buulhf m qu irt dehauliert. (■il Cette aergenlerie devait être àBloaimil ou à M} Le Prévost p. 386. Dlgtized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.83% accurate

BER — 338 BER prince alors assiégeait Rouen, lui accorda les fiefs, terre et domaine de Bouffey, situés dans la Ticomlé de Beaumont, qui lui roveMient par le décès de son père. Aucelin était mort avant 1461, car cette même année, Louise des Marets, sa veuve, le remarin avec Jean de Bréauté, seigneur deMennt vul ; mais avant, clleavaiteudeson pivmier mari un fiis, Jean de BouSey* I" in nom, qui fnt seigneur de Gourbépîne, par !ia feiiniie, nc.-^ Maillnc. Jean de Boutfcy était uo'grand etpuissant leifnenr qui, lors delà montre de Beaumont, est appelé Monseigneur et chevalier, et qui se présenta ponrlui et h l'acquit del'abbaje de Bernuy en habillement d'homme d'armes amti de cinq chevaux et accompagné de deux ÊTchei's en bon habillement et de deux mges. C'était un homme d'humeurassez aifficile ; «rde 1497 à 1476, l'abbaj»- dut avoir recours aux sommations pour rul>li;ror ii faire son service de chevalier, et son nom retentissait souvent à TEchiquier. En 1474, il plaidait avec D*** Coletto d'Achy, dame de Carenionne, sa voisine, puis avec sa parente Marfnierite de Tournebu, veuve de Jean de Mailioc, oncle ou cousin de sa feinriip. Jean de BoiitTcy présenta à la cure do sa paroisse en i i74et 1402; après son décès, ion fief de BoufTey passa à 80n frère utérin Jean de Bréauté, et la seigneurie de Courbépîne à Jean de Bollemare. Bonifây : d'hermine ou vol de sable. Jean do Bréauté (1) hérita de Bouffey ve» 14i>5; dès l'âge de seize ans, il était vicomte de Menneval. It devint capitaine de I)i' Mennevul vf de Bouffey, fut capitaine de cinquauto hommes d'armes et commandait pour le roi ail Mont-Saint-Michel ; c'est lui qui vendit la terre de Menneval an sieur de Maînteterne. 11 avait épousé, le 21 mai 1520, Jeanne do la Haye, dont il eut Adrif^n, II* du nom et Charlotte, muriéû le 17 juillet 1555 à Jeun il'ûrbee ; on le voit exercer son droit de (If U élsitilbda Jean de Bréauté, tué le 10 juin 1165 à la fantJiila de MonUbéri. etde Louïm des Mants,

The text on this page is estimated to be only 18.60% accurate

BBR — 334 — BBR fonda à sa mort un service à perpétuité pour le repos de son fmc. n Alain-Louis Daiivrt , chevalier, dit le comte Daiivct, brigadier :iédait des biens considérables et où il était étroitement lié avec les (Il ;\t(la in s de CkihIics et de Brcteuil, anxrjurls il a souvi nt t,< r\ i Hobert de Sacquenvillc (1). Onillanmc Alys, III* dtt nom, étant mort sans on fants, co lut s. m j/arenl, Gnillaniue de .Sac«|uen ville, qui hérita «le ses doiiiiaues do Breteuil et de Carentonne (2). Dans rénumération des tiefs do la mouvance de Breteuil, vers 1210, ont lit : tie OiiiiiriDiKi (jiHii ii'riimi fetMlit qul paraît s'appliquer il Carentonne. Vers 1920, Guillaume de Saeqnenville donna au prieuré deMaupas, nouvellcnii'it fondé à (. 'aiie||i-s, une r«'nte de 2 setiers de froment et de 2 setiers de gros blé à la mesure de Bernay k prendre^ sur son moulin de Carentonne. Kn 122<>, .Iran Ao Sacijuenvill.'. {}]< ei liéI itii r rs la lin «lu xiii' sièrle, Jeanne de Sacquenville s'alliait avec Kauul d'Harcourt, do la branche de Beaumesnil, et lui apiior(I1 Il. nri II ^ .'t:j>|>m'^.' à ceU« onion, «t loUf 1m !U-Msi.iiii> l'uiviii l'iM|i|..-. il i.ih' nmetuk'. i;^H iuilliiuine d.' S.i' i,u> r'.iii ,11 nit'rup tcnijt* •ejj-'iit'ur d Hoti.'iaux, ! t|iii . vjih.jiju [. uriiU"!)■• nioulitt Alvi 1 .niin.' nlin li.- Il-ltoraux, et iHiurquoi, daits ui< .0 eu tle Itil 1 , CjLTtfiiUiue «M pIsicA due la atouvans dst Bottanuiz. Digltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 20.30% accurate

BER — 335 — BER tait en dot la terre do Carentonne ; de là le nom dô Uarcourt-Carentonne, pris par la «eoiide branch» des Harcourt-Beaumesnil , "ri". Son hli>, Jean dellarcourt, siro de Carentonne» delaChapelle-Bayvelf da Mesnilotte, Je Grandchairi, etc. fut du nombre des trois cents seigneurs amnistiuâ« en 1300, par le roi Jean, pour avoir suivi le parti de Charles de Navarre. Jean d'Harcourt est inscrit en 1367, parmi les chevaliers qui servaient TEtat, avec deax bacheliers et huit éeayers; l'année suivante, sa compagnie se composait de six chevaliers et do 33 écuyers ; il lut du nomIro des quatorze mille gentilsbommes qui, on 13{<3, i.assûi ont en AtViqtie sous la conduite de Louis de i3ourbon, comte de ClerSiont; il fit la campagne d'Allemagne en 1387, A la tc to 7 au mariage de Jean, comte du Perthe, seigneur eu partie do Bernaj', et qui est cité en 1400, dans les minutes du Bota« riat de Bernaj, comme seigneur de Carentonne. De cette union sortirent trois fils et une fille; l'aîné, Jean d'Achey dit le Petit Gallois, pour le distinguer do son père, hérita do Carentonne et se maria à Jeanne de Courtremblay, dont il eut deux filles. Achoy : rh^rronnè d'or et de gueules. Le 12 avril 1420, Henri V, roi d'Angle'h Dénommé par erreur Grantlcliamp dans U\$ ^OUi Ia! Préröst. Pwm Mauvoisin renonça en 13914 toute picWMv mr]• patroaage de Saint-Clair vendu depuis l, à sa seeon (2). C'était un quart de fief; il n*est pas question de manoir, mais di^ maisons (;t jardin > flefféa à Jehan Bellangier pour 4 l. de rente. Le moulin de la ville est tenu du roi on la comté de Beaumont ; les vassaux sont tenus de piller les pommes du seigneur pour faire son cidre, de faner ses prés, de curer le bief de son moulin, de charroyer les meules quand le cas s'offre. Roger Regnard, prêtre, a un fief dans la paroisse, et Richard Mahiol tient en llef le moulin Teri vèiv. I.e st iirneur doit dix jours de garde à iieauuuut et relève par 5 sous tournois de rente. La même année, Laurent do Vienxpont, baron du Neubourg en partie, avoue tenir un fief en la paroisse de Carentonne. En 14(>9, la seigneurie de Carentonne était retournée à Michel Pigace, fits de Colette d'Achey et de Jean Pigace, son premier mari. Michel Pigace comparut A la montre do Beaumont en habillement d'tmme d'armes à trois chevnuLc. , 11 était seigneur du Mesnilotte et du Boiscard a Ccmiion ; son nom est cité h l'échiquier de l 174. A cette date, sa mère, dite la dame de Carentonne, vivait encore et plaidait avec Jean do Bouffcy. Michel Pigace avait épousô Claude dd l'Hôpital, qui était veuve en 14fô et tutrioie do Jean

Pigace, son fils, Agé de dix-huit ans (3). Après 1500 Jean Pigace, nous trouvons Louis Pigace, seigneur de Carentonne, qui présenta à la cure de la paroisse en 1517, 1518 et 1520; il épousa Marie de Canonville, dont il eut Jacques Pigace et Susanne Pigace, mariée à Jean de Courcy. En 1557, Jacques Pigace, escuyer, seigneur d'Apres et d'Angnesse, présentait à la cure de Carentonne; cinq ans après, Jehan Pigace, escuyer, jouissait des fiefs de Carentonne, la Boissaye et le Mesnilotte* (1) Chambre des Comptes. (2) Voir Notes Prévost, p. 41. (■il Mii hcl l'iL-aci' avait un trère nommé Roland, auteur de la branche d'Anguetse, qui disputa daaa Ũ suite la paironage de Garentoane.

The text on this page is estimated to be only 25.44% accurate

— 33G — B ER Adrien Pipaco , siour do Carentonne , cpousa une d<onioi.sollo d'Rpinav de lu famille (les soigneurs do Vaux. Aussi, (l'apiC-s un aveu éos BoKcroanx, en Kill, Giiindchaiiii et Carentonne formaient un plein lief de haubert avec droit do présenter à la euro de Vaux. Au commencement du xvn* siècle, (iëdéon do Pigaco , fils aîné d'Adrien , était seigneur de Carentonne et de la Saussiùre aux Frétils; en ItV.M, Antoine Pigace, son fr^ro puiné, seigneur du Ravoton, se disait aussi seigneur de Carentonne ; mais Gédéon eut gain de cause. Anne tie Pigacc , prohaldemcnt tllle de Gédéon , épousa Jeun Mauduit, siour de lu Rosière, dont elle eut un fils et dont elle était veuve vers UhjO. A cotte épo(jue , (Junrentftmie ^comn\c on écrivait alors, avait vingt-sept conlrihualdes; 10 fief relovait du roi et valait 2,5(H)1. La euro valait 5(N> 1. Alexandre jMauduit, fils de Jean , énnyor, marom' ce dernier, la ff>rngti-ni)]S contre les attmiues des Navarrais; il fut enfin forcé de la remettre au maréchal de Normandie, et il se retira alors dans oon propre manoir du Bec-AIispour le défi»8.'i\est 1 aocieu fief ilcs Guillauiue Al} s uout uvU5 avoiis parlé. Carentonne; il fut acquis bientôt après par les propriétaires du grand lief. Eu ir»G2, Jehan Pigace était scijrneur do Carentonne, de la BoL^saye et de M':-;2" dt! Litit., et l" 11" 17 " de loiitr. 0.,.1 Ki kil. d'Kvroux. — Surf, //vv,, 2,100 hoct. — l'o/es (/«' ritmiu., elieni. de fer de Paris i'iChorb«»urg. — K. inip. n" IMS,

The text on this page is estimated to be only 11.86% accurate

BER Hdiel de 8ous-préf. — Hdtcl-de- Ville. — CoUéfe. — Hospice. — 2 presbyt. — 2 mai* toi» d'école. — Salle de spectacle. — Halle Aniiiifuités. Nous &ignalerop8 l'égli»; .SteCroix. sitaée dan» la Orande-Rue. — L'Edi?'^ Noire-I).ime-de-la-Couture, située près J' la ir.ire 8 iribuitJnx, la sous-prifectura, rhAtelHle-TîHe, ...LVfrlise de J'ahbavequi a éiétrnnsforinée rij ijailê uu blé et aux toih-s ; enfin pliisicnrs SaiMDS en bois de la Keiaissance, dont la (Joe MOarquable, située à ran;;le drs nu s d# l'Humanité et du Coniiiiereee, a été reljroiaie i^iar la ;rravure. AgncuUure : Céréales, lin», prairies. — £0,000 pieds d'arbn'V k cidre. Muttrie : 2 nutulins a Mé. — 2 ti ill i^'. a «l'Un. — 1 filature et I ti-sa?»- niécaiiiiinie lin. — 1 filature de laine. — 1 filatun de o.ion. — 6 teintureries. — 4 blanrbis«eri 1 1 ke\ .lk BoiS' TàIU.KiEK, LE bosc, LE i30!iC-LK-CoMTE, 1^ BftorrtKiÈHR, Carkktoknb, rNAMPiurx, Lttii HaEjttTs. ("ot unfcn.NK, t \rt.vTi itK. FuoWCRT, L'KtaM*, «illANCUAIN, lA (M()>S|:T il il, LA (IkANDE-MaLOI VK, t.K> 'MIA>< KS, u HAI-T-BocrrEY, LA Mahei^eine, lu HaulâaoïlSft, LS MASOtlt-D'IBIJ^NtiK, LB MasCtUKH, LE Mo.NT-MILOS. LA MoltKI I.KUI LA l'HITE-MaLOWE , LA FILETTE , LA l'LAX«ILETTE, L.\ Pl«:tLIÈUK, SaIST-CLAI I>E, ^^AINTMICHEL, LA TovRAnoBftn IT LS ValïOUsI. iöqcel la commune de riilienville a été réunie le *i5 juillet 18-14, était auirefoi» «ne ptfotsse du dioc., du baill., de la vicom. et de l'éleet. d'Bvrenz , — d« Twebidiaie. da Xeubourp, — dn dc\r. de Looviera, — delà »ei"g«nterife de Brosvilk. § 1**. BnMmmLU. Le aon de ce Tiltage, tormê de Bernemi T t. l'iHn, duninine de Bernouin, était cittuninn chez les Francs des viii' et ix* siècles. D'un autrocété, l'étrlis.- dédié- .i saint I.égr.dont le Ctlhte était tr^s populaire au ix' siècle, achève de nous persuader que l'existence de Bernienville doit remonter à celle époque. On trouve ilans les titres du moyen-affé Ileniolmvilln, U^nift^'illu et Hcntiwinrillr d). Au milieu du XII* siOi le, \ers ll'it), Bernienvillc avait p'>ur scijrneur .\dain il*> Cierrejr (2), prupriétairc d un tlcf avec moulin k Evrenx, et des domaines de Cierrey, de Beri:ien ville et de l'ithii-nville. I>quc, le cîiapitrc d'Kvi'CUX se ni|>ii>:iit des huitchanoint s d'.\tt(!ervîlle et de deux autres dits de BiosviUe. Simon, comte d'Kvieux, avait ait;'iientù ce nouibre « f inspiré i"i s< s vassaux une |e éiuulutiu. Adam de Cierrev voulut, lui ans!\$i, fonder à ws frais une prébende connu*' dc|»uis sous le nom de Infinie de

/ { firmifnnUr, i { Vitjci la charte qu'il donna à ctnta et à venir que Uiol, « Adam, 8fi(?nourdc Cierrey, chevalier, j'ai " donné et cédé à Bien et à l'-'liscde Notre«I Batue d'iivreux, en pure et p< rpéluello u avmdne, toutes les dîmes qucude u aura res revenus comme je les avais et a p(icev.iis. Or, le dov. ii et le ch:([iilre de « cette nteuie e;lisc ont promis ffintii finiiit c de faire ceci....» Parmi les léuK'ins nous remarquons : ,Jean Néel, seigneur ilc Pi ey; Banni de Saint-l.tie, < lievalier, et M' Pierre de Cai- 'iMet. do\< i> (. "ulle que le pape Luciiis 111, mort en 111>'J, donna en lavt ur du eliai itre d'Kvrcux, et dans la

The text on this page is estimated to be only 14.15% accurate

BEU le saint ilo mon âme, dii-il, et de Mg' mon frère (iucHn, évéijttd'Bvreux. » Ce pruUt vivAit encore, lors du traite du Goulet, eonelu on 1200 entre Jenn-san»T< rre i t l'hili|»|je-An^uste, Il avait «'■to stipule (|uo la frontière des deux rojkauuios serait fixée à éfta\ e distance des murs de In ville d'Kviviix ft tin «'liati-au du Nfiilinur; ; une des liufiies liinilatì\ t s fut [ilajitùi- dans un lieu nommé la vallée A'nrhin, au point de division d'un lief de Bacquepuits et d'un aietro fief »tir Bernîenville (1). Apivs tiiii'rii: (lo (iei reN , mort en IVOl , deux auli'c.-^ iiriiriiliri'S pl i lut s avaient & titre de |»ropriété peisoîi iii'lle !«• nian<.ir hitiiii=" et=" ils=" y=" avaii-nl=" lait=" une=" ciapolle=" d=" h=" saint=" maur=" disciple=" ijenoit=" l=" des=" tntis.=" peiit=" le=" i=" iii.=" r=" lit=" don=" lie=" sun=" manoir=" aux=" iviix=" iws=" fi=" jh=" .=" charte=" du=" cartulairc=" de=" renneville=" mois=" janvier=" l=" est=" question=" eliomin=" qui=" conduit=" bois-huber=" bernien=" ville.=" en=" lil=" un=" habitant=" villa=" nomm=" iifinaon=" bernicuville=" vendit=" reli=" sa=" avec=" consentement=" sou=" fr=" r.hiiil=" ciii=" in-i=" s=" celui=" nirn=" nnuini=" ai=" irie=" uue=" pi=" terre=" nij=" aritillu=" rrs=" sur=" la=" paroisse=" pnr=" rlinrte=" sii=" nmis=" d.=" juilict=" philipim-le-ilardi=" arcorda=" vhilippe=" do=" cliauurs=" divers=" privil=" fin=" se=" trouve=" passnpo=" suivant=" :=" notis=" outre=" que=" olilatiuns=" chapelle=" saint-maur=" nanoirc=" ne=" seront=" point=" assiyetties=" au=" droit=" rt=" ni=" pour=" nous=">our nos suceessenrs (4). » An xiii' sièi le, l. s il(. nations tiui lurent laites aux Templiers lie liennevilie augmentèrent tu aiKonp leurs pu.ssc ssinns territoriales. Un haltilanttle Uernii'uville, nommé Hiehard (>so»f, donna, au uiois d'avril 1«.SI, aux frères de Saiiit-Kieline, commr un h s appelait nloi-s, une pièce de (erre située sur la paroissede Bernienville, aboutissant d'un ((lté au elicmin « pur d'u ton vti vt nriml iP h' neuu\ et d'un autre cote a la Coulure de l évéiue d'Evreux, nommée les LoNot'ESACBEK. Dans la déclaration du temporel do l'év^ché d Kvreux, fiuten]400pai'nuillauuedc il) Jirt. hisi. Ilacqut-puils, p. Im. i'^> ni:ii.iir rlnii coiligu a IVglU^, et Us reuU qui < n r»"! . ut ruiisMienl uoe euceiote eni(iur tiotes Le PrévnaI. '4* C-«rt. nonnand BEH Caiilieis, fif^nnreit ou tétol les ti rros oi appât tennnces de BernJenTîlle avec lîrosville et Aviron, m'i

l'évêque avait m[^]i dos manoirs. L,e prélat déclare qu'il n dîns so.«t fiefs
 hati'i-, iiiMyeillie et ba>;S"-ju>t ii-o. Kii f«'i'ininaul, il recounait que tout
 son d<>in.tiic est sujet au droit de régale, excepté, «lit-il, « les olilatii.ns de
 la i-li;i[n'll.' Saiiit-M:iiir, séant au maiioir do Bei'ni- ii\ ille, qui iio c/irent
 {loiuheut) point eu i i i:alli vîHc. i ji ir.l'J. 'riioma.s l)o.li;n\ . émyer, fleur
 ilr Mo||ti: , liahituit lîi'T'li i.ii ville (1). Dans lu luiiguo série des chanoines
 qui ont piiissédé la prébende de Bernienville, nous iiMii.itqnotis .hu ijih s
 I,e l>oulx île ^/< Jleville, qui écliau{'caen JOll», .son caionicat pour la
 chapelle de Nojon, à la Vacherie. VéiiéraMe et diselêf pi i.^onue M*
 Cîuili.uime iVlif. était euré de liernieii v il le en iJ'après les comptes de
 l'année 1727-17:îîi fjuptiis janir ravoit lu clo(liitio tjt'i'i.ii liroit ptise ff
 jitur ttogntinai. Une autre «lépense de et- < oii.i.to .-^t ainsi motivée : pour
 le papier timbré acheté pour donner les déclarations d(0, .M* Kîeolas Trevet
 était curé de Bernien ville. Il est fait mention, en 1745, des bancs do Trésor
 « l du Kosair). ré<>(de des fllos de l'école «lis ;ratrons; honnête liilo
 A;;;itlit moderne; la statue de ^ain1 I.éu(r, p;ttion .Ir la paroisse, est d'une
 exécution remarqUsWe. Une statue de Notre-Dame de Pitié porte la (1)
 Al«liins «te It l'Ut il. m NdU» f«ilti(n» ci-a|M «le ce fi«ffai«> I^" iiienville.
 Dlgltized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.61% accurate

BER - 330 BER date de 16<36, ot une inscription indique qii'eUe a été dooaé« par Abraham Simoa de Croiay. A l'autel de la s iintc Tii ii.' si> avn un tableau représentant lu fm(f en Kyi/ple, «igné : Jo«eph Chevalier, 1H43. Ftefi. — d'Ivrt. Il aextstti de tout temps » Bernicn ville un fief relevant des seijriionrs d'irrv, qui appartenait, ëiuv.'n nous, au sa XI' siècle, A Kaool d'ivrj-, fri: B< rnienville, et donna lo tout au chapitre d'F.vroux pour la fondation d'une prébende. l'ifliifnville doit tirer son nom de .son fondateur: les noms de Pintns et de l'etinti» ne sont pas rares chez les Homains (.i); son «Hrlise, dédiée à la sainte Vierge, dont il est ysrlé danf la charte d'Adam de Cierrey , l' uvait être cependant de fondation relati^*^tDtnt récente. Eti 1210, Rernienville et Pitliienville no Mai pas cités dans la liste dcsflefs du comté d'Errenx; nous pensons qu'ils étaient cuuitl) Condititm, etc., n. 317. fti Ce llanr>napciélair*à B«ntMa«ille, b'mK antre qw K(iMr de Val. aa dos prinopaux habiiaato de la ^Im dn VaidMiU] qui, «n llW, prêta 10 l. Inra de [«nprant («il dam ceUe bailUe par Oantier d'Kly. < '/ L>aiiH un acte de \«otode IW. U nnni Utin de f>j>rt« d* U foroiv ancMona qm de la moderne. pris dans les cinq flets dont SacqaenvilJo était le chef-lieu. Dés te ^111* siècle, nne seii^neurie la'iquu fiV-'ijj iiri| huilée a FilliienvilU': d'après les règles puliliés par la Uoque, l'rceval de Painttville, (.entilliomme des environs d'Evreux, vivait en 1270. I/aveu du temporel de l'évéché d'Kvreiix, en 1 KKP, s'exprime ainsi: « Le tien rie l'intienville qui s'estent en la paroisse de |*iutienviile, «n ville et fanbonrfss d'Evrcnx et es tiTi iloiics d'en> iron et en sont tenus le fief de lu rue Saint-Sauveur ^ue tient à présent Robert Bude et le lieu de Mp»leville, a En 1460, le llef de Pithien ville appartenait .l ML.*" •]ti'J: .1 - :naintint vM^i lungiA^nipH à i)aint-Séba.->iieu cl & Pithienville ; mais a cette dernière diUe, Charê^ Itesli.iniiies au droit de s.i femme, joiiss.iit dsez faible, car elles n'étaient taX'-e-i f|M"i'i 7t> suUS.].*'■< (fuirv eroieit di'seendre d'un frère de Saint Romain. archevéi|ue de Rouen ; leurs aruiuirics: d'argent à 3 quinte\$ feuilie» de tahk, se voient encore dans la crjrpte de saint (in, lard, où a reposé lo corps du saint art'l|e\ i^l|e CJ). Au wii' si< v le, les comtes d'Harcoiirt réclamaient la tenure du âof do Pithienviilo. Leur aveu «!e Hifl4 le repré.«ente eonmie un plein llerde haijNerl qui s'étendait sur SaintLé^er d'Evreux et devait quarante joiu's de garde au château d'Haicourt. La propriété en était aux maiusdes héritiers du sieur de (■ onviMianl (:t). l'.n

1717. Charles le Couturier, écuyer, seigneur Ue Pitbicnville, avait des terres à Canappeville M;. L'annéo saivante, on eompl lit à Pitliienville t feux privilégiés et 1\$ feux Uillables. L'ti^li^e (le cette paroisse no subsiste plus, les petits autels et plusiears saints ont été transportés dans Téglise de BemienTjUo, où on les voit anJourd'hui. (1) Aujourd'hui SainVSébailiap. U) Ceite prMt'ntiQn «st fuod^ mt wvs pi>n)i»loin'« r^Ti«te |>ar «l'llo#ier, qni esitt* l'iKerc il ui» Ui lam 11.'. (3) A «vil,- pgiuviT

The text on this page is estimated to be only 12.34% accurate

BER — 340 ~ BER La Mùrc-Oduo est une très ancienne aubcrpo, sur la route lî'Evrcnx h ItWxenx. Dans lin s]iiii'ii. l arti' lo, M. Chassant s'i -f siTvi de Pilliicnviili» t-r di- la Méro-Oduf pour signaler rêcueil où poiivent échouer los savants h'» plus habiles, en ossavant de décliirn r les inscri|iili(>nH auti. — I''']', 21S habit. — Sui f. toiT.,5(i:Uii ri. — I cunt., 4,'i7l fr. on pi>al — R>\ onl. Im.L'. IN'TT, 1,572 fr. — Percopt. de Saint-Coli>inbc-laCampnp-ne. — Rec. cont. indir. de Conehes. — :•; i.stanco en kil. au eli,-l. de dép., Dr/irtniifiiccs : l.\ MÈRE-OufE, LE liom: Afjriniliurr: Céréales, plantes sarclécs. — 400 arbres à cidre. Industrie: Néant. — 5 Patentés. Dioc. et archidiac. d'Evreux , — 1)0^ de Vornon, fiaill. de Gisors, — Elect. des Andelys et de Vernon , — Pari, et Gcnér. de Rouen. SaivautMM. Iluct et de la Rue, Bei niéi os est un mot saxon qui signifie: pran-o, -.ienier, l'enil, oie , en latin Berneriir [\). \.o iuu! il<.> lîi i ii ii i', si liiifiuii siins les doux preniiercs r.i< i s nus ruis, est peutêtr celui du foiîilah nr ou d'un piMprièiair»de I?eniiéri's, et le voealdf de ri irlise, doilicc à saint l>enis. nous auturisc à piMi.svinv'ii'ii m'. Âu \ siècle, Bernièrt's l'aii\$aii partie du vnsfte domaine dont To»ny était le cher-lieu, a:.N'. \u xi' siècle, un certain Rulr rt^lr Val.> (".), f|ui posS'-ilait \w partii" di' iîi donudiie. voulant sans dniut- être a;,'i-éalde ù Kanul dcTosnj', son suzerain, duanuaux religieux do Saint-Evronit, que le châtelain de Conehes affectionnai' iTune fai-on f (Mite jtart i.-ulière, la moitié de deux poriiuns de la dinie de Bernièrea qui lui appartenait. Vers 1000, Roger, son fils, oonllr ma cette donation, et (I) Il existe six coiuiiiuik-« doo> iinni cnN<>rni:iiiiilio. \i) C« K««ul, i>tt de Maboul, oncle (!•• Ilollon. éUit un homnw iliuhr* et puinkuit, qui Ail la tigu Aa!, et la fit eonlirmer par sa ferame Elisabeth de Montfori-L'Amauiy, ct par ses fils Raoul ot Kofrcr r2). Kn III: { . le n-i Henri V, ;i s >ii retour à Rouen d'un vo,va^c à Saint-EvroiiJ i, conflrma toutes les donations qui avaient été faires iiis(|iie-là à ee nimiastère et vn fi:»rfieulier, celle de Uobertde Vais, qui est ainsi» mentionnée :« à Bernières, une certaine part de la diroe. » Quelques années apri^s, Andin, cvêqne d'E\ rcnx. approuva aussi fnntes IfS s e.xjilicite (juc le mi. « .\ Iji-rnières, dit-il, deu.x parts de l'aniel mpes 'r ci'ite iUu!). n mourut en 1514, l.iissnnt deux enfants; il fiit iuliMiiié en ré;.'lise de Sainle-Croîx» Sainl-Oien. sois une tombe où une [t.irtie de sa famille vint le rejoindre. Son lils aillé (0,. Thomas Maipnard. ese., sii iir di- 15erniérccs. devint

*conseiller du T>\ et e'énéi al en la car desai Il «a^it de Kauul II, mort ou
1102, t\ oaùit Raoul III. suivant l«« Kittfs \m Vrv\tn%, il» M. Li^'lmurier.
AiijlevUU. SeulemcDlco a in* prime ISI .«linii ()aii. «on mcuimI fila, sieur
de Laiklre. époy» Ahiw de Rëaume, et fut déclaré oaliW l« 10 fcvn*

The text on this page is estimated to be only 15.33% accurate

i B£R —341— B£R ans après sa femme. On les inhuma en«embla auprès de Guillaume Mai^nard. De ce mariage sortit Jean Maignurd, esc, lei^roeor de Bernières, qui fut président de lacu'jrdes aides de 15()0 à IT)?»"; il mourut ea 15S2, laissant de' 80D union avec Marie 4eCroixaiare, un fñs nommé Charleg, sienr di' BiTnj.Tf? , qui fut reçu président au Parlemeat en lOOU, auquel le roi &i don eu 1613 (l*nne pension de 800 l. Ile-* IGl 1, Charles Maignard, II' du nom, fils du précédent , était vfrn maître des rt>i «'ii -.^ r in^'MK. 8ei)>'i>eur ili' ii* les bonnw œuvres t da «tfitabl« juste «t d uo parfait cbrétien, mourut à • Iwodtto dans le Berr^. le 31 juillet IfifiS, âgé de <4Jatii, Le» ordres pour Mnt retour chez lui, qu« < l« roi hd «Mordait, nneux informé de sa jjict.- et • J? 51 Vf nu, arrivèrent triis heures ipii's sa mort; • jiL^i. le roi lies rois taj.iiit relue dw l'osil du ' am.id" , sa faii!;lli' \ ' ;i!ui ;i'. Taris ; sa vie • fst exemplaire» et elle seconda» avec d«4 diuptraitioas • MbuTVbtei;, Il jMété et la ehurité de son mari ; elle • lawrut a Pan» le 12 juillet ltl53, iffée d« 33 ans. I tasiMt (ilusicura enfantin de leur ni:trriage. » Un de Iturs eufaiii>, Ktienno Mai{,'nard, «Mr de Brnières , obtint, en 107H, des ^•itro L«« autrx^s •■iifauts du président Miiiffnard et de FmcA-e Purbot «taieot: 1* Philippe Blo^j^aard, seipmr de HauTille, conseiller au Parlement en 1649 JJ pracBreui>^éra) en 1663. chef de la branche de » Vïuji I liere ; 2" Jacques Maign.ird. chevalier de Xwe: 3' Madeleine Maifimard , déi édéc en couches • l^(k îjv II -ui (■["iij'..» de Claude Oroulart, *J«W!ll.T ,m }^lr lonii:-it 4' CharleB Maignard de ; ijii' ,iri.- aux r.'tr :«>- françaises, se signala ?^ Mn courte dans tout^-i les bataillip^, !»iéjre9 et î*«c:.utr« auiqueU il prit part; il fut lue duas le |i';il.jniat^ à l;i l^te de compagnie, le 2^ juillet il n'avait ^ue treote^s ans, et cependant il ""M d«ja fait dii>sept campages; il avait été reçu «"diîT

The text on this page is estimated to be only 14.58% accurate

BER — a42 — BER BERIVOXmLLE , des baill., êlec, vicom.
etdoy. doUisors. — Génér. et Pari, do Rouen. IjC torritoifi- Ri rnoti villi»
faisait partie du vaî^lo d;in>la siiiito, ces \n><. furent="" moi="" col=""
sen="" garde="" divers="" seigneurs="" qui="" s="" rta="" tit="" titro=""
h="" ceci="" est="" prouv="" par="" lu="" tenure="" des="" fiefs="" de=""
beruouville="" dont="" les="" uns="" relevaient="" encore="" l="" t=""
ri.uen="" et="" autres="" du="" roi="" ou="" la="" baron="" u="" uangu=""
terre="" d="" domaine="" archi="" riis="" bei="" nohville="" a="" pour=""
racine="" vulti="" form="" rallianoc="" nom="" franc="" mot="" latin.=""
cette="" r="" annonce="" ordinairement="" une="" origine=""
remontant="" premi="" si="" rim="" e.="" i="" ukiiiui="" bec="" nous=""
apprend="" que="" le="" patronage="" notredamc="" ucriiouville="" pr=""
flisors.fnt="" dnnn="" en="">. par Klie Riile). alms seigneur di> la
parnis,-, avec ! • eon-entetcmnt de ses tils («eofroy et Hugues, tt4)trou,
arclu'vêqne de Rouen, ééilant à 1 1 jjrière du (1iiialt ee Ctiihert i!e
liernouvill»^ qui n a laissé (ueliiii< s chaisiiii> tujr, adn sées à IJéatriee
d'Oudenanle, iii>nt il pat ainsi dans l'envoi de sa lirnxieme chanso:
Ch.inwm tu l fu iras la Oû i ai t 'Ut !ni>ii cœur donné La il iiiH ilu Mont
saura Qui plus aiiitii' •■Il rerité |'.y et loyaul* Iv ([ui plus l'ii r». En V.ikiS,
la h.autc-justicc do Bernouvii fut un des privilèges qui vinrent grossir
puissance éplicm6re d'Ençuerand de Mar gny. Kn 1413, Ouillaunio
Crespin , sire t Dangu, donna à fief «I à Pierre de Cban rt biy, seigneur de
Neaufles. quatre acn I >\r teri-i- giitTliahle, i|Ue Ton appelle « Champ, (lui
fin Pierre Leiellier, purdevei II Hernouville.n La sei;.iieurie ilo liernouvillo
appartens: en M-JJ a Pan! liertiaril, fsr., qui In Iran» inità.IiMU Bernard,
s.>n lils, prêtre an Andeljs, dont la tombe a été retrouvée dei nièrement dans
l'église Saint-Sauvenr di IVtit-Anilely. La pierre tumniaire rei)reséiit' un
prt*fn portant un calice, et revêtu d'une cliasuldi richement broilée. Kn
réunissant les partie do l'inscription, on parvient à lire les mot suivants : *a le
11 ir>l)5tl i. n Hernaitl Idasoiiuait : d'argent n» pnl4t yaridi's afriniijt(if/nf'
df 2 rriiiss'iiits d nzitr ^ Jeanne et Laurence Bernard rccueiJlircol la
succession dclehan, leur frère, eteurenl cli.K iin un d. tni-fief de haubert.
L'aillée épousa l'aul de p'oiu's, dont elU eut une fille nommée Mai i:ierile
de Kour?, qui rendit a%*ett on 15Î8 à l'archevêque d« Rouen pour son fief
do Bernouville. t'adii l ine lie F.UI S, «leur d.' Margiierife, épousa Jac*

The text on this page is estimated to be only 19.06% accurate

BËR - 343 BER ma 4pén eroit^ d'argent gntrUes étor â 3 f:oik> reiid le titre de liuroii, huul-juslid, seigneur de Dangu, Bernouville et V«*1^ . Ftefi. — Les Marais. Laurence Bernard, iHMv [uiinéo du cur * île Sainl - Sau\ > iir d Aadelj, eut dans le purtagc de la sucees»ion de son frère, le fiei des Marais, qu'elle {"•rta a son mari Robert de Gaillardbois, 'it.'nt elle eut un lils nommé Louis, qui inin*niit le fief des Marais t su fille Suzanne de Gaillardbols, mariée en 1558 à Pierre de Sébouville. Gaillardbois : (t ai ijtnt à six tourteaux de NMf/mfë»3, 2 ' t \ . Après la mort de Pierre de Sébouville, urivée eu 1575, bod fils Louiâ, seigneur des Hsrais et de Bernouville, épousa Louise de Dampierii-. <1-nit il eut un fi's et trois filles. ABioinetic, l'ainéet se piaria en 1602 avec Charles deCapendu, TÎcomte de Boursonne, ouquel elle apporta un fief à Hennesis, tppeié Baudemunt; Franeuise, la seconde, tnosmit la seigneurie d'Ecos & son mari Nicolas de Mo uy, seigneur de Ricbebourg; htrMfi-IVi rc, et Djourut rc ir;t 1<33, laissant l'our héritier François de .Sébouville, sou iiâ, qui eut la terre d^Hennesis aveo Ieeb&^ teau -^t la «seigneurie de? Marais. Fraoeois de Sébouville mourut sans onfuAi en 1642, laissant sa succession à son irére Léoiiior, qui eut lui-même pour liérilierson Ūls François de Sébouville, seigneur dei Marais, marie en 1070 à damoisolle Mari

The text on this page is estimated to be only 14.04% accurate

BBR CuiuloiJ y ,1 ét.' cnterrë avec s;\ ft'iiinic, mais une aMiaye antriais, finidi'o piiiic- s illustres époux, rveriiiiin'^ :uissi cet îiuniour Au bout (le ijui linu'S années, les roligrietix ne se plaisant sans ditute jtlns à Hi'aiinioiit , OU n'y trouvant pas la solitude qu ils y îtsîeiit venus chercher, pensèrent d'aburd à .«o ri>tii' Limousin ; mai.'-' le rui d"An::i« l>'rr(' n nyani pas voulu les laisser sortirde ses états, ils se ftxert?nt, en 1 1.Î4, à Mortcmer-en-L^ons ; et comnic ils no pouvaient pas abandonner complètement Beaninont qu'il ne convenait pas de cliaiijrer en {rran*.'!; ajnès la Ik-tu iliction du pape, ils le ! donnèrent aux -moines de Lon^rni villf-en- j Caux.]a(riinoin('di'S ;in* i'(i'«'Mrisal'eIle(l). j Vai 1711. le |ii il inv de lêaiMiii'iil (Xiî^tait ; cin-'ort', l't .îaefpic's (»vi< îi' eu était r< (laveur; il fut acheté en 171*0 par M. «le La Fresnave, qui l'habita Jus«|u'en lHi(3. Ui%ua la soiréf du 13 janviff 1T.';{, tandis la l'aiiille de La Kresitaye ôtail réunie dans le salon deBeaumont. une bande de eliauteurs cominandée jinr le luniei\ Cudei, /a Coenrdr, fi*introdaisit dans rhnbâtalion, et an im nieiit « ù les bri^ands allaie.-.t cfuiinieucer le pillaj^e, la pr/sence d'esprit delà femme de cbaaihre de M""* de La Kresnaye les nldif-'ea (II- |irondre la fuite. A colé du prieurè.\istail un fief qui appartenait en 1750 à la famille Sublet d'ileudicourt. En 1770, dame rbarloUe- Alexandrinc Sublet, veuve de inessire .\ntiine-Arniand, ! chevalier, cunitc de lielzuuce, prenait le titre de dame d'Hendiconrt, etc.... et atissi de dame (b's liets et siMt.'!h'i:ries de l,al>reche, McHail-tiuilberl, li2 hab. Surf. tist. en , kiL aux ch.-l. de dcp., 62 ; d'arr., 24 ; do cant., 0. I Dépendance : BEAVMONT-LE-PERnEUx. AgricuUure : Céréales.— Prairies. — 1,200 arbres à cidre. fii^histrir : 1 Tissage mécani(|ue de laînfLS. — 1 iiiiuulin à blc. — 4 Patentés. il) Tuussaiot'DupleMiiB. (t) Notariat d'Etrépogny. BER i3KiiTirr:xo]wi:xJL.E. La coniinnni' de M.dincourt a été réuni à Berthenonvill. le IH avril 1842, et non donnerons leur histoire sous deux paraçr* phes. 1 1". Bbrthemonvills, des dioc., irénér. et Pari, de Rouen, — di l'arcliidiaie. du Vi xin nonnian ! . — n « d'une |»ortion des «lilio'S de cette paroisse. » Le fief de Berllieionville et |o patronn i;,'e appartenaient, vcisie milieu du Mit' siècle, SI Pierre Lebrun, chevalier (b; lai-aioi?.«e comptait -10 feux, et \ : lail •-l) 1. de re\ei:iii. Dans une liste des seigneurs du Vexiti, donnée parla Komie, Pierre Lebrun et Jean Lebrun sont (lijali(iés du titre île I/*>)*, qu'on ne donnait alors qu'aux ebevaliers. t hitie

l'ertlii nonvill.'. Pierre Lebrun était encore seigneur de Molineourt et
 d'Avcujr; il eut pour successeur Jean Lebrun, qui! présenta a la eie;U, dont
 parb- laub s Ki^aud dans s(ii l*oiiill'. < "otte famille Lobruttse niaintitit
 plusiiMirf siècles, dans lu seigneurie de Berthcnonvilic otdes flefs roisinit.
 En Kl.'ît». ,1. an I.el'i nn. /se. est ennij ' ' au iientlire r!es seiirueni's du \
 exin. va>sau.\ de rarebe\èi|Ue de Rouen: un autl'e Jean Lebrun, dit llnmcl ,
 ebevalier, seiimeor d'.\veny et de l»anii'sniesnil, est cite deux ftiis dan-
 l'Eeliiijiiier de l.'iMî. Dans l'aveu rendu au i-oi, en I-IO^S .lean de Perrières,
 ee Reifrnenr fait mention de deux fiefs et d'un «plart île fief tentii'de lui i ar
 .laciijues et .tenu Leln uii, tous deux chevaliers. A^rés la mort de Jaci^ues
 Lebrun, qui avait été tué ft la funeste bataille d'Axinrniirt. nu dans la ^'iii'rre
 ijui -suivit, le HM d'An^-Ieierre donna, le \î\ avril 1 tPJ, àTliOmas
 Hoyvillo, esc, tous les manoirs et domaines de feu .laciuiues Lebrun,
 clievalieri dans le bailliage de tîsoi-s, jusqu'à concnf" rence d'un valeur de
 400 l. de rente, kh (Il II (k-fCMii'ail d'un iiiJlri' l'i. rro I.ohrtin. ["••"■^"
 bcui-, eu U un fief À Vatutt«^l. itt«({ . l'iu'^r ' Attg.) Dlgltized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.13% accurate

B&R — 346 — B&K ehjTge d'hommage et d*ane redevance
insi(rniânnte exigible à la Saint-Jean, au chût«au de Vernon. L'ultique
maison Lebrnn paraît s*être m r<]pvêe de ses ruines; l'histoiro d'Harcourt a
recueilli les noms du sire do Snille. probablement Nainvillo , portant Ipî
pl;iiines armes des Lebrun : d'or au chef daable, et .le Mj?' Adam Lebrun,
brisant: nx acbeteur de biens de cette époque, Robert Alorge, marchand de
Tia, & rimafre Notre^Dame^ à Rouen, et son Wau-pere, Jacques Le
Tourneur, avaient acheté les fiefs de Fayel et de Montercuil, à Sunl-
Claîr^sur-Epte, avec un huitième de fief àBerthenonville, de Pierre Le
Mrsreer, '^•..qui leur avait drjîi vrndii, l'année préctdtut, un huitième de tu
1 à Avenj^' (1). Robert Alorge mourut le mardi îprôs Pâques M12, et eut
]>nur héritier son /ils Robin, qui prit le nom de Robert, et qui fut après lui
seigneur de Berthenon ville. Après la fin Irajrique de co rîi^rnier (2), deux
frères Guillaume et Jean Alorge, partagèrent la succession de leut père, en
1^30; le fief de Bertbenonville échut àJean, «Tee le manoir de Farceaux,
etc. Dès 1367, les chartreux de Paris avaient acheté de Guillaume Crespin,
le fief de loyers, qui avait des cxtensions sur BertltenonTille, et dans un
aveu de 1480, ces rdigit'ux déclarent avoir à Noyers, sur thiii|ru, un noble
fief qui sN'-fcnîl à T>i rtlir'nonville-Pur-Epte, en raison «luquol ils ont
tonte justice et seigneurie sur les lieux où «V'ipiîd ledit fief. Aux termes
d'un aveu de Philibert de la Pptrte, ne., en date du 8 mai 1450, le seiî'iji-ur
de Cbâtn.",ii-snr-'F![iti' !.Mii ur de Bcrthononville . Rorn'c Bourguignon, sa
veuve, et François de Pacaronny, son fils, vendirent, en 1615, divers
immeubles à M* Jacques Dehors (1). François de Pacaronny, 11' du nom,
seigneur do Gisancourt et de Bertbenonville, fut parrain, en 1G85, de
Marie-EUsabcth de Sôbouville» f?i; il fui remplacé par Adrien do
Pacaronny, seigneur de Bertbenonville, qui présenta une requête, eu 1726,
pour obtenir une remi?ntrnb

The text on this page is estimated to be only 16.95% accurate

BBR BËK élu It! pri'iiMor «los iléputês du Tiers-Etat, ii
rasisoHihl»"' (li'iiarteiiiicntale (l'Ainh-lv et de l'in-df-l'Arche , au mois
d'i)i-i(d)r>' 17SS. BEKTHENOJS VILLE, cant. d'Ecos, sur PEpte, à 75m.
d'alt. ~ Sol: allavions conleniporaines et calcaire. — Routodép. n" 20
doGisors à la Roclu'-dujon. — Clioni. d'iiit. con». n" (5 de Borthononviiltt
ù la route iinp. n* 181. — 287 hab. — Surf, tcorr., Wi hect. — 4 Contrib.,
3.883 fr. on ppal. — Rec. orâ. hudg. 18 arliiv! cidre. /»//(((*///('■ 1 luuuliii à
blé. — 0 Pnlenli'-s. Dioc. do Lisieux. — Dov., Eleet. et Scr< pont, de
Berii.iy. — Vie. d'Oibec. — Pari, de Rouen. — (li'iiér. ir.Meiircu. Sur le
bord de raiaieiuiic voie romaine du Mans à Rouen, qui traverse le territoire
de Beitliouville, au Iianuau l'oiiiain de Villerct, un laboureur a fait, en 1»30,
une merveilleuse découverte de plus de soixante* dix tilijets 011 ai-L'en»,
dont la présence a fait rt'CDniiatre j'eniplacenifut d'un teiuple de Mei Lure,
siinioiunié t'imelm, parce que ce lieu portait jadis le nom de Cemetum, Tous
ces objets, dont plusieurs appartiennent àrêpiini d'un seigneur appelé
Beriliold; ce» itendant il n'en existe pas de trAces dans l'histoire avant la iln
du xit* siècle. En Il!t8, (îautierde Benlioiiiville paya au trésor une petite
somme de 20 sous, comme caution de Robert Pantouf, receveur do la
contrée, et marcs comme caution de l'évêque de Lisieux. Li' sejnrf,, lie [ii
iiiioipal de la paroisse était i^ ce moment Roger de Kessuncourt, qui figure,
en 1190, comme témoin d'un acte de Raoul, évêque de Lisieux, concernant
la dinie du l'clit-Couilray, il Bois.sy, et dans un autre de

The text on this page is estimated to be only 21.46% accurate

BER 347 — BBR De cette manière habile de procéder, il arrêta que l'abbaye du Bec eut la dime de la moitié du blé et de \: \ iicdf recueillis dans la paroisse, le chapitre l'autre moitié et révoqua le patronage (1) L'abbaye du Bec s'étendait alors à Berthouville: r n VjTI, Jean Aleaume lui vendit une rente de 12 deniers; mais ce qui était plus important, Crespin de Berthonvillet de seigneur de Garnier, dont nous avons parlé, céda aux religieux, en 1302, dix acres de terre avec \«t Tassanx qui les occupaient et tous les fiefs féodaux (2). L'abbé du Bec, pour toutes ses possessions du diocèse de Lisieux, parmi lesquelles Berthouville, fut taxé, en 1350, à 253 liv. 13 s. 4 den. Berthouville était la vingt-sixième paroisse du doyenné de Bernay, et avait pour patron l'évêque de Lisieux. Ce patronage excitant la convoitise des agents du roi de Navarre, ordre fut donné à Martin du Fouquerey, lieutenant de l'archevêque de Beaumont, le 8 septembre 1370, et aux autres officiers du roi de Navarre, de ne pas cesser leurs poursuites, afin de faire déclarer le patronage de Berthouville tenu du roi de France, ce qui le faisait revenir à Charles-le-Mauvais. Le 10 août précédent, le dauphin et régent Charles avait au contraire défendu à Guillaume de Berthouville, chevalier, de déférer le patronage au roi de Navarre. D'après un aveu de 1405, Berthouville était un quart de fief relevant d'Orbec; l'archevêque Robert de Cierrey en était seigneur en partie, lors de la mort de l'archevêque. Il est compté parmi les défaillants de la vicuité !

The text on this page is estimated to be only 19.75% accurate

BER _-348— BER ment do la Soino-Inforiciire a la rentrée des Bourbons, fut cluiisi pour vice président de la chambre de 1S15 ii 18", '7, et mourut U Paris le 13 t'cvrior 18;JS, laissant deux lils. (îrossin : de snhlc nu c/iconon fl'ui- fircomj^ntjn^ de 3 tours d'anjdit. Un parde de M. de Mersan, nommi» Thomas Leraire, nalifde Bertlumville, ayant été condamné à mort pour avoir tué un habitant de Berthouville les réparations de l'église et du jnvsbytdîre; un arréidu Itimai ItUil décida que le chojur devait être entretenu par le curé, probablement parce qu'il avait les grosses diines, la nt'fpar I*' trésor et le presliylûre par les paroissiens (2). lû'efs. l" AsNiKREs. L'avt'U de Planes , rendu en 1 150, dit que le tiet' do BourgAehurd, relevant de Planes, s'étendait, jus(|u"à Berlhouville; d'un autre coté, M. Lebeurier signale à Bi-rtliouville le liof d'Asnières (3), c'est probablement le même. C'est de ce lief dont il s'agit dans le compte-rendu de la montre de 1100 où, après avoir parlé du seign)rs;iu, dont les armes étaient : f/** t/ueules au chevron d'or at~ Ciiui/ittf/uf} de 3 euri'us(un> d'onjeul, T Mailly. Le Bouclier, escui/er, sieur de Ressencourt et ilo Mailly, mainieiïu de noblesse le 12 juin 115(K'», portait ; «« demi c/tecron de gueules, unesfré d'un liou Irupurdé de mbte. AI. de Louvigny du Rosay, escuyer, liérítir-r de la demoiselle Le Boucher de Mailly, tenait vers 1770, à Bertlmuville, un fief et terre noble qui valait 1,(M)IJ I. de revenu. Ses armes étaient: d'unjt'tit nu chevron de sahle (KCtnnfuiyu": de 3 fi'len de loujt. 3» Ressexcouut, de /lecons curin, maison neuve, est une ancienne villa romaine, devenue au xii" siècle le domaine d'un checuliei nommé lUnjer, dont nous avons parlé plus haut, qui parait avoir eu un fils ou un frère il; M. Floquel. Ba&iia^t.-, p. 133 (3| MU». i>. VX (1) Ijt lifl (l Asiiicrr-ii ilbli, en 10^VS, ilpossédail déjà le lief de Rossencourt, et sa famille le possédait cricuiv lorsqu'elle fiif. niaintenui! d(i. Il est vrai iju'ii la mémo époque on trou\ e aussi maintenu de noblesse Le Boucher, sii'ur de -Mailly et de Resseneourt (1). Ce fief passa ensuite à René L ' Maréchal, et revint, eoinine nous l'avons dn,ii.\ugustcPhili|qie Morin, qui le vendit lui-niéino. jivei; hi seigneurie de Berthouville, à M. tirossiu de Bouville. !• Le Vii.i.KKiiT. Ce hameau d'origine roniaiK', devenu célèbre par la proiligieiïse déi-oiivei ie di> 1S;{0, était un fief dont .M:;' le Sens d»' Morsaii prenait le titre eu 177'.». . ">" (ialiriel Lartois. bourgeois de R >uen , avait en 1770 f.iit l'acquisition, du sieur Poret du Dose, de Fréneuse-sur-

Risle, d'un fief noble à BorllioHville, dont le nom nous est iiieonnu. Lartois
avait pour .irmos : jtnrti nnld'u:ur au c/iecmu d'or, acnuit/iaiftié de 3 ijei
lmd" hlé sni moud es chacune d une étoile nuai d ur un 2 d'azur, charijé de 3
Itesants d'or. BERTHOUVILLE, cant. de Brioniie. u 1 IS III. li ait. — Sol :
alluviuni ancien et «liluvium. — Chem. de gr. corn n" tK de Serqnigny ii
Saint-Georges. — 7tJ0 hab. — (Il llist.dc la maisiin d'Uaecoufl. 2, U
Fiv»..>i, p. u:». |.!| i M^iilly olnil peut->>ire une d -ptildanc* àe
Rwi!u>iii'i)urt. Dlgitized by CoogLe

The text on this page is estimated to be only 19.28% accurate

BER « 349 — BER Saf&oe terrtt., 753 hect. — 4 contrib., 9.i04 en ppal. — Rec. ord. budg. 1868, i.OCO f. — Ch,-1. de percop. — a et rec. coDt. ind. de BrionBe. — Parois, sneo. Ecole spéc. de gansons, id. de filles. — 5 (icb. de boissons, — 9 permis de chasse. — dist. «n kil. aux ch.-l. de dép., d*ar> r nl. 12 : (î.- cant., 7. Uf^ndances: La Belyerb, le ChemimCB&rsRfi, EJk CknmtRB, Maillt, lb MasaSrtiT, LE ^^RcrlÉ•N^:uF , la Marottb, lu MoXT-FoUCAKUt LA MULBTilERB, I.B PLEi>8IS, usValmonts, lb Yal-ds-B^ssbncourt, le Vll.i , . Agriculture: Céréales, plantes sarclées. — 15,000 arbres à cidre. Industrie: Tissage do toile cluv. les [mrUcnlien. — Une fonderie suif. — 'ZZPnUentés. B15R V i ■ ^Tiin.Tnry>i»ouBgoiei. L importance de cette commune s'est accni« de prée de moitié par Tannexion d*Angovilif^ et de Basville, qui a en lieu le 10 s«ptetabrd lS^i4. % 1". Beuvillb. l>ioc.,Parl. et Génôr. de Rouen — KlF^r-.et Vic.ilePont-Audemer. — l)oy. de Bourgtherouide. M L"" Prévnt«t propose lio fairo dériver Bcnille de JieherviUa^ et Beher serait le MIS franc dn fondateur. Saint Pacr, en latin Paternus, évèrjuo d Â^ranches, mort en 5G5, est le patron do fêgiise de Berrille (1), ce (jui noni donno h I>en>orque cette paroisse est très ancienne. «Au hameau de l'Eglise, on trouve des bnqQes etde la poterie rouge des Romain»... Prés de là, dans leChamp-du-Pnits, il existe nnf gran'le Tnar aqtioduc viont y lUtuUr. Une tradition locale veut qu'il y •it nisté un temple payen à l'endroit' oti nous venons de signaler les Testiges de ^Jnist^uction8 antiques (2). Au point de tua féodal, Benrille, an xii' sieele, faisait i>,iitiQi^e dont Boisseyle-Ch&tel était le cenet se composait on outre des paroisses limitrophes d'Angovill© et du Theillement. Les seigneurs d'Harconrt en devinrent propriétaires, soit par donation, soit par l*lliance d'Anquetil, tige de cette maison wecEvo di' Boisscy-le-Chalel (3). tiuiliauuie li llaixourt, petit-fils d'Anque(li l*cu\U>i\ece saint, d'origine gulloramaiae, a U. Uml. htrville, p. 244. (3) EUt. d'Hmrt^mn par La Roque. | til, connu par sa fidélité au roi Henri P' (1), était seigneur de Bervillc; au milieu du xii* siècle. Les vassaux des quatre paroisses dont nous venons de parler étaient obligés de faire moudre leurs grains atf moulin de Caumont, a Pont-Âutuu. Vers 1140, Guillaume d'Harcourt donna lpsmoiiin> biinaux dû rcs paroisses a l'abbaje du Bec, bâtiô à une demi-lieue de Caumont. Sous l'autorité du seigneur suzerain, Berviile était tenu on arrière-fief par une famille qui en avait pris le nom. A

la date de 1203, les rôles normands constatent que Robert (l'Harcourt doit au trésor 100 s., pour le fief d'un chevalier que Richard de BoscRegnault et Richard de Berville tiennent conjointement (2). Rictard (le Borville figura comme témoin d'une charte de Godfroy Burnel, du BoscNdrivaud. Il n'était que sénéchal écuyer, et son nom est mis à la suite des noms de trois chevaliers également témoins à l'acte (3). On trouve en 1220, à Rouen, comme témoin d'un autre acte de vente, un Lucas de Berville, qui pourrait être le fils de Richard. Robert d'Harcourt, IP du nom, se trouvant à l'abbaye du Bec en 1203, confirma avec l'agrément de Richard, Jean et Amaury d'Harcourt. ses trois fils, la (1) > nation faite par Guillaume d'Harcourt, son père, des moulins de Caumont (4), Ce fut Amaury, le plus jeune. (4) Histoire manuscrite du 7^e (T. f. 112 est rapportée inexactement - 112 et 113 nuf. dans fictive dans les Notes l.f. Vv\o- {, ail. Hoisicrj-le-Château I')) l'omission de Kuiles Utgaud, II')) Nihil pécunia qu'il est [auteur de l. i. celle-ci tamille Uuslel, orik'inairodu Houmois, établie à Rouen, dont nous aurons l'occasion de parler. uiyui^ed by Google

BER — 350 — - BER 1270, Thomas, présente par eux, avait été reçu euro honoraire Ae Herville par Eudes Rigaud, dont l'épiscopat avait commencé en 1247. Ce prélat vint lui-même, le 12 janvier 1252, dédier, solennellement la nouvelle église de Bervillo; le premier sanctuaire chrétien fondé dans ce lieu paroissial était si ancien qu'il avait déjà fallu le remplacer. Cette seconde église a elle-même fait place à une troisième toute moderne. De 1231 à 1211, Mg' de Tilly, alors tuteur de Hcdouin de lioi. Sicj, avait présenté A la cure, et dans la suite ce fut cette maison de Tilly qui prévalut à Boissei et qui eut la seigneurie de Berville. D'après la Roque, Robert de Buissey n'eut qu'une fille, Isabelle, mariée à Raoul de Tilly. Boissei : iThennine nu lion de ffueulei. Ferrand de Tilly, châtelain de Boissei et de Berville, vers la fin du xiv^e siècle, vit ses domaines confisqués par les Anglais m 1 121 . Ses armes étaient : ttor à une (leur de lys de gueules. Jean de Tilly, fils du précédent, marié ii Jeanne de Thibouville, rentra dans les biens de sa famille après l'expulsion des Anglais; sa fille unique, Jeanne de Tilly, épousa Jean de Ferrièrea. Ce puissant seigneur présenta en 1453, à la cure de Berville, son proprr fils, Jean de Ferrières, qui n'avait que vingt ans; la valeur de la cure était de 50 l., mais le nombre des paroissiens se trouvait réduit 24 (1). Jean de Ferrières, curé do BervilK», aîné des enfants de Jeanne de Tilly, avait, contre l'usage, été destiné à l'Eglise, et son frère, Guillaume, devait recueillir l'héritage de la maison ; mais Jean prit néanmoins le parti des armes, et dissimulant son canctère sacré, il épousa, en 1483, dans leDauphiné, une fille d'une honnête maison , nommée | Almare Geoffroy, dont il eut quatre filles i qui furent légitimées par rescrits des papes Innocent VIII et Alexandre VI , s'appuyant sur cette circonstance que la mère avait ignoré la condition du père. Après la mort j de sa mère, arrivée on 14UÔ, l'ex-curé de Berville vendit sa chàtellenie de Boissei à René de Lorraine, comte d'Elbeuf, qui prenait le titre de roi de Jérusalem et de Sicile. Ce j»rince la réunit, en 1502, à son comté d'Elbeuf, et après sa mort, arrivée en 1508, Son cinquième fils, Claude de Lorraine, duc de Guise, eut le comté d'Elbeuf avec Boissei et Berville, et le fit ériger en marquisat. La maison de Lorraine onserva ce do- ! maine pendant plus d'un siècle et demi ; ce fut Charles III, duc d'Elbeuf, qui vendit sa ch&tellenie de Boissei avec ses dépendances à Robert Le Roux, conseiller du roi au , (1) Ai-ch. de Roueu. | grand-conseil, qui possédait déjà, au droit d« ses ancêtres, la terre de Tilly. Robert Le Roux, III' du nom, comme seigneur de

Tilly, était un homme d'un grand mérite et d'une vaste capacité. Il eut sept fils qui se partagèrent sa succession. Ce fut le dernier, nommé Nicolas, qui eut la seigneurie de Berville; on le trouva avec ce titre dans une déclaration du roi par lui du jardin de Richebourg hors la porte à Rouen, en 1079; il mourut sans enfants de son mariage avec Anne de Moge de Buron. Après lui nous trouvons Nicolas de Bauquomare, président aux requêtes du Parlement de Paris, présentant à la cure de Berville comme seigneur du lieu; un ecclésiastique nommé François Fallague. Bauquomare: d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 mufles de lion du timbre posés 2 et 1. La terre de Berville passa ensuite à Madeleine Le Roux, fille unique de Pomponne Le Roux, frère aîné de Nicolas, mariée avec Maximilien-Constantin Auzeray, marquis de Courvaudon, qui devint président (du Parlement de Normandie en 1703, dont les armes étaient: d'azur à 3 mufles de l'écu de la paroisse (I). Vers 1715, la succession de M^{me} la marquise de Courvaudon, Madeleine Le Roux, le comte de Blangy était lieutenant-général des armées du roi; il laissa pour héritier son frère, le marquis de Blangy, qui vendit, vers 1780, la terre de Berville à M. de Planterose, dont un descendant était, il y a quelques années, conseiller de préfecture à Evreux. Léproserie de Saint-Léonard. — D'après une tradition consignée dans les Archives de la Seine-Inférieure, on sait que Saint-Léonard a été anciennement une église paroissiale réunie à Berville par les anciens seigneurs d'Harcourt. M. Canel dit que Saint-Léonard était autrefois une léproserie placée sous le vocable de saint Marc et située au Bois-Givard; elle devint ensuite une simple chapelle, et l'on vient encore en pèlerinage auprès de ses ruines, surtout lors de l'assemblée de Saint-Marc, pour faire marcher les enfants. (V) Arch. de la Seine-Inf. (2) Arch. de la Seine-Inf. 4 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.81% accurate

BER -361BBR En 1644, André Drue], seigneur du Thuit, M
réparer la chapelle, et l'on y plaça deux nouveaux ntitpls dédiÔK, l'un à Iri
>::iiiiite Viei^, et i autre à saint François Xavier. Fieft. Lb Bo8C. Ed 1667,
André Drnel, jieur du Thuit et du Rose, demeurant à Rouen, fat maintenu de
noblesse; il portait: fasur ait eAraron d'argaU ateompagné éâ deux mo!eUex
«H chef et d'une eoquule du mène fn pointe. Le Thuit. Si ce mot est
d'origine saxonne, il faut qu'one colonie de Saxons soit venue, i une époque
trè« reculé»». s'rtaMir dans ce qQartier, car nous trouvons aux environs
deBemlle, qnatre communes r t <leax flefa de ce nom. r° I-aïe Druel,
capitaine, tué au service ; 4* Michel, avocnt-frénéral à laconr des Aides ; 5'
Nicolas, abbé de N.-D.do-Val, et Alexandre, seigneur de PillaToine (3) , La
chapelle du Thuit éiiiiit un des nomliraut bénéfices que possédait le célèbre
abbé •le RanrA nvrrit sa retraite à la Trappe f-J). Aûdre Druel, li* du nom,
esc , seigneur du Thtit, de Bose et de Sahnrs, était eorreotenren la chambre
des c iniptes de Rouen. Conformément à une ordonnance de 1091, 3 éoDua
une déclaration des titres des deux chapelles qu'il possédait à Berrille, la
Pss•ioû et Saint-Léonard. Marc-Antoine-Romain Druel d'Angoville fat
ensuite seigneur du Thuit cl proï^entaen «ette qualité à tà chapelle de la
Paasion. i\ Archivez de la Sfîne-InfUntUlfe, iii M. Leh#urier, Anoblis . (3j
Li Gulh^soiiniTC Manutertt àRoum» Hi Àreh. de la Seine-Inf. \ Charles
Guy, du Vai-d'Angoviilo, y présenta au mémo titre en 1787. Du Val : de
xnble à ? •//''/•■o?Ji d'or WCONi* ' pagm de 3 têtes de pomon d'argent. I
M. le comte du Itouy a occupé le chAieau •* ; du Th'iit ail commencement
de ce sièelo; il appartient aujourd'hui à M. Constant Granditti d*ttne
nonorable famille de commerçante d'Eibeuf. § 2* Angoviub. Vient d'
Ansgoth, nom normand ; mais il n'en fatif pri?» conclure que cette
p;\roi«f«e n'a été foiul ce que depuis l'invasion normande} longtemps avant
le * siècle plusieurs do nos localités portaient des noms en usage chez les
peuples du Ts'ord. An hameau de TE^glise, on a trouvé des tombeaux en
pierre ; an hani.'-aai de l'Avoiucrie, des tuiles romaines; au hameau dus
Friches, des fondations en maçonnerie, des fragments de tuiles- à rt liords l'i
do poterie rouge, des médailles et plusieurs bagues. Si Ton 8*en rapportait à
ane tradition locale, il y aurait eu une ville au hameau des Friches (1). On
ne sait si régliso a cHI- placée d'abord sous l'invocation do la sainte Viei^e
ousous le vocable de saint Lubin, évôque de Chartres, mort en 557, dont le

culte devint célèbre aux XI^e et XII^e siècles. Angoville faisait partie au XI^e siècle du domaine de Boisse, qu'Eve de ce nom porta en mariage à Ansquetil d'Harecourt qui le transmit à son fils Robert, Celui-ci, à son tour, le laissa à Guillaume d'Marcourt son fils». Souvent la suzeraineté; des châtelains d'Harecourt existait une famille d'Angoville dont plusieurs membres sont parvenus à notre connaissance. Guillaume d'Angoville se fit religieux à l'abbaye du Bec en 1178. Deux ans plus tard paraît Roger d'Angoville qui semble avoir été très considéré de son temps. Il avait contracté une dette de 30 Ht. envers le trésor afin d'avoir recours contre Raoul de Sahurf^e ; mais comme il n'avait pas de droit à ce recours, on lui remit sa dette par ordre du roi. Dans une charte de Robert d'Harecourt pour la Noë, en 1192, Roger d'Angoville est le premier témoin (2). Nous voyons encore son nom figurer au bas de plusieurs autres chartes de la fin du XII^e siècle et du commencement du XIII^e. Les habitants d'Angoville étaient obligés de moudre aux moulins de Caumont que Guillaume d'Harecourt avait donnés, ainsi que nous l'avons dit, vers 1140, à l'abbaye du Bec. (1) M. Canol. à) Histoire d'Harecourt. uuyiii^eCLi by VjOOQle

The text on this page is estimated to be only 17.07% accurate

BEH l'1210, Robert d'Harcourt approuva un échange fait par Rog-er d'Anf^ville avec les religieux du Bco (1). Ce cliAli laiïi raoïrnt peu après, cl lo patronajro avec la hHUtc-)ii»tioe d'Anj^oville [liissert iit à Rjehard d*Harooourt, l'ainé de ses trois fils. Roper d'AnfroTÎlle Ini «urrécat, car il vint en l'J'Jl an Urc. o\ ilrjn sa sur l'aiitcl un ehiindelier en it' itiuî^Mia; ;o ili- la iloiiaïion qu'il avait faite aux n-lifxieux d'un arrièrefief que ♦onait do lui (înufovg GaKlair; Adèle, sa femme, Simon et Rcdiert, 80S enfants, alipr()uvèr(nt la donation. Il monmt probableiueut la même année (2). • Simon d'Angovillo. ayant commis nona ne sav(»iis fiiielle f(>i-f; iit^ire, fut (K'iouillé de 5on lief l'année suivante; mais s;i fille n'eut pas à souffrir de ce malheur; voici le texte d'un nrrdt de récbiquier de ITJ'Z : u Un a jiiicè que la fille de Simon d'Anpoville doit avilir l'ii mariage 11 à 1241, en nommant pour curé un .sieur (uorge.s. Jean 1" d'Harcourt, son fils elson suce.sseur, surnommé le Prud'iiumme, présenta également à la cure en 1278, du temps de l'arelievênic Cruillaiinie de Flavacourt. La cure valait alors lû liv.; le.i paroissiens étaient au nombre de 47 chefs de famille. Jean, qui fut le compagnon de saint Louis à la croisade, fonda vernito cVilareonrt, en était le patron, et il avait prosr iité ' Martin Davv à la cure qui valait 20 l.; /a I population était réduite à 20 chefs de fa[mille. Ce comte d'Harcourt n'eut qu'un fils?, Jean VIII, comte d'Aumale, tué à la sanglante bataille de Verneuil, en 1 IS-I, \'. " siée].'. Anp'oville était rcnommô ' pour la pruduciion du poiré (1). En 1403, la cour coclésiasliriuo du >rraine, puis a la branche do Guise, d'où sortit celle d'F.lbeuf, qui, & son tour, donna naissance A la lir.uiclie (r.\.rinaL'ii.ic-Brionne. ("est à celle deniière brandie ii<>, éiioque de sa mort. D'après uu aveu de l(>(iS, le comte de Hrion ne avait droit de présenter aux CUrcS «le Hrionne, Anp-oville et Valleville. Ku Itj'. 'T, deux haldtauts d'.\ni:o ville, les sieurs Guillaume .Vusoult, taliellion JaI buurcur, et Guillaume Foulon , compagnon drapier, qui avaient été condamnés à mort, pute un sieur ■ r.oismaje, obtinrent le privilège de lover la iicrte de saint Romain et eurent Ja vie . sauve. D'après un rôle des vingtièmes, pour is].aroiisse d'.\nLrnvi!le , dre>sé entre IT'i'1780 , on comptait, dans cette paroi.v-ç. 42 acres de mesures, 8 de prairies et 'JOti acres do terivs laborirables et bois-taillis i 11* pa.vait 015 l. d'impé)ts. Le droit de piésontation à la ciin^ fut exercé par la famille de Lorraine, loHfc'tcæp» après qu'elle ne possédait plus rien

*dans (1) De Beaurcpaire. CoiMtiion, ele.,p.81« (2) Le m«me, p. I W tUgUtf
d Oanoj, «MMiiMcrtr. Digltized by Google*

The text on this page is estimated to be only 20.73% accurate

BER — 353 — BER !a iiaroisso. Le fief principal nppartonnait, des 1647, k Michel Druel, que son mariage •Tec Austreberto dn Quesnaj rendit en a^me lomps seigneur du ThuitàBerviUe. Une Druel d'Angovillo épousa M. du Yal de Cerqueux, d'où naquit Charles Guy do Val d'Angoville, qui était oRCofO mineur fnlTÔO. L*' père d»' ce jt uno lionimo avait alors un procès qui eut du retentissement. H. de FlaviL'ny ayant vendu 2() acres do îerroâ Afiridi Lavoise}", dans les se)L; iiriiries d'Aiigoviile et do Bézu, M. do Cerqueux les eUoaàdroit féodal, et M. de- la Boulaye, Wau-frère du vendeur, à droit li;;nager; il. de Cerqueux fut débouté en première instance et en appel. M. Guy du Val d'Anfroville était aussi 8ei>neur dn Grand-Manoir, à Thuit-Ilél»ert; à rassemblée de la noblesse, en 1788, il cuit chargé des pouvoirs do MM. du Val des Ccrf;tifTix et du Moncel delà Noë. I^opuldiie-Alexandrino Guy du Val d'Angoville, fille d'Albert-Nicolas Guy du Val (l Angoville, et de dame Odile du Tillrt, bable que Basville tire son nom de sou ;ui(ien propriétaire, et que Uasvilla est une contraction (VJ'Sblxmisvilla. Le dne Kiphard II, dans s;i chartre de confirmation des biens de Tabbayo do SaintOuen, mentionne spécialement Basville et son église. Hugues d'Amiens, qui gouverna l'église de Rouen depuis llsÛD jusqu'en 1165, permit ritix irliLri'Mx de Saint-()ii< n d'affecter spécialement leurs revenus do Basville aux dépenses de leur infirmerie. Au milieu du xin" siècle, Basville, placé sous le patronage de l'abbaye de SaintOuen, valait X 1. de rente à son curé, et se composait do 35 paroissiens ou chefs de famille. Sur les registre;} do l'archevêché do Kouen de 1 105, on appelle ce lieu //oavilla. r>*après une déi lar ntion du 11 mars 1(')78, le monastère de Saint-Oueu avait les dimes .do la paroisse et le droit do présenter h la cure (J); niais à la fin du x\ m* siècle, l'abbaye de Jumiéges, le chapitre do la cathédrale de Rouen et le seigneur de Basville, jouissaient du droit de présentation chacun quatre mois de l'année (*3). Loi-s des recherches dirigées par laGalissonnière, Marc-Antoine, Jean et Robert de Bellemaro, sont signalé? comme demeurant à Bosville et suuL reconnus nobles. Fiêf. La Tompekib. On a trouvé au hameau de ce nom, des tuiles romaine?, et ms^ n e une enceinte circulaire d'environ 20 toise.s do cirniain. Cette vieille ruine est ^devenue le chefmois d'un fief auquel la flamillo Osanne a donné quelque réputation. Le premier personnage de ce nom que nous connaissions, est Antoine Ozanne,

seigneur de Basville en Koumois, de la Tombe de la * te. ; il obtint des lettres de noblesse données à Vincennes en 1574, moyennant une finance de 1,000 l. Les descendants d'An* toine n'eurent point d'abord connaissance de ces lettres, car, lors des recherches de la Oalissonnière ils firent commencer leur généalogie par Robert Osanne, marié à Isabeau de Frémont* Les deux frères Robert et Jean Ozanne furent déclarés usurpateurs. Le 13 décembre 1668, et ils payèrent chacun 1,000 l., afin, sans doute, de ne plus être inquiétés sur leur origine Leurs armes étaient : un chat (1) T. Dujibssis. (i) M. La Prévotière

The text on this page is estimated to be only 21.27% accurate

B ER — 354 — BER " la pique d'or, mise m /ml et nccoati'i' ilf 2 lions du mi'ntf sunnonfis de deux tuolettes du mt'iue en c/w/. Ln fief «le la ToniWric ajipartonait. ii la fi 11 (lu xvir sioflo, Frain;i>is NoN'ut, clu'valier, sieur du Bosc-Iiirhanî, . — Suri, tfrrit., {MO hcot. — 1 oontril., îm:{7 f. en ppal. — R(^c. ord. hiuii.'. lSr>S, .'i,(jOl. — r-:» porcep. de Bour}:tliro de fillfs. — Iiur.de hieîf. — •Idéh. do lioiss. — 1 perni.de chasse. — Dist. en kil. aux c!i.-l. de tlêp., 13; d'arrond., 21 ; do caiit., 4. Dé/tendu nces : AstwviiA.K , Hosvii.i.i: , i.e Ruse, l/t](il.ISE, LA FfcVIIKIUK, I.KS IikTRE>, I.A Makk-Hin, la Moxnkuik, i.a Noe, le KofTom, LA SoruKiKUE, LE TriT, LE Val. Ayricutlure : Céréales. — 2,Ô(K) arbres à cidre. Industrie : Tissage de toiles. — 12 Pntenft'S. Dioc. d'Evreux, — Ardiidiac. (rOuche, — Klect., Vie. et I)oy. de (.oiiclies, — Pari, de Rouen, — Génér. d'Aleneoii. L'E^rliso de Bervillo , dédiée au grand .saint Martin de Tours, nous indique i|ue la paroisse est une des plus anciennes de la contréc. Par sa position topoprapliique, Bervillo se trouvait naturellement placé dans la mouvance de Conciles, dont il relevait pour un quart de fief, et ses premiers seigneurs étaient vassaux dos châtelains de cetio ville. Le plus ancien seigneur de ce lief «pie nous connaissons, nommé Mathieu de Brieuré de Saint-Mauxe d'Acquigny, puis e en 12liS. *Entin, lui-même parvenu à une grande vieillcss*», en l'Jl t, dans une diarto spéciale où il ppfiuii le titre de chevalier, céda à cette même al»baye do la No»»? les terres que les religieux possédaient dans le ("lombert, et qui ro— levaient de son lief isse et de plusieurs autres ii son sénéchal, Guillaume des Minièn's. I n Riiger de Bervillc, II' du nom, luiroit, on 12.'{0, comme témoin avec co même Guillaume dos Minic'i'es, d'une cliart*» ilc Gitillaumo deCoiielus, doyen de Mot-tain , en laveur de Ilavse, femme do Raoul ilo Fresne (2). I)'après une bulle du paye Grégoire IX en faveur de l'abbaye de Couches, les r«-ligiuiMix possédaient déjft. en 12:n. un rennit-r il Bei'ville. /« IterriUii unnui lios/iifcni (3). En 12 IS. Roirerdc Bervillo, IP du nom. siègea aux plaidsde la baronnie de Conches, présidée par Robtjrtdit Fay (1). Mg' (iuillaiime de Bervillo, chevalier, priiiliablement lilâ du précédent, est cité on 1270 comme 2, sept actes relatifs aux (limes de Bervillo, que se disputaient : l évêque d'Evreux , l'archidiacre d't Miche, le cure de Bervillo et l'abbaye de Lyre. Le jugement, qui fut rendu par les trésoriers de Ba.vetix). Jocoame Gueroud , de la paroisse de Bervillo, vivait on 1279(0). En

1411>, Jean Arthur, donnantaveu pour le fier de Romilly, dit i|U*il s'éleiid
sur Bervillo (7). Bervillo, en 1120, était une des paroisses de la scrgentorie
(îuignon : la paroisse était tenue d|ioKI DfiisUs lichitjuitf, ji.)tûi. (5) Soles
Le Prévost. (tûi Sotrs Im Prevofl. (*> Seiuvlaigue. Digitized by CoogLe

The text on this page is estimated to be only 12.52% accurate

BBR BER «■ US4 ponr un qoftr de itef dit lo fief de BerviUc 1). L-'ir? de la montre de I4*i9, on nota comme jWai Michel Barbtroett^ seigneur du fief la Barberocto, qaid«iii earaitatt l»iUiago d'Alonoon. Dan» le 8ib«rt Giiillard, ««•., ii««rde Rerrille. Antoine iuiliard. Iris de Rohort, wu ut ieBerrilleet de Soiteville (à Breteiiil), fut ««igiUeutenantjrénëralaubailinL- ri'vreiix pour la TicomU» do Conciles : il ilunu tu avt ti en k5Xtpour le* noble ficf, terre et .«eifrnourio de ilenrille, quart de lief de baubert, dont U avait hérité. Par acte passé à la Ferrière*, le 1 mai ino?*.ire Antoine Giiillard, efr., .«ieir de Bi-rtilk, lieutenant criminel à Conchof*. velle d'une contenance de 10 acre:*, eitclu« do irilles. sur la paroiseo de Notre>Dame-dnYal, à ConclK-H (•>). Rervilie avait riianp' de mailro en IWJ ; Henri Jiiberl du Thil, chevalier, «'lait A la fois seigneur deHomiltj, Quincarnon, Col» l«idr«a,*Benrille et TilfeaUDame-Airii^!*. .tuUert : êrnrtelt^ nu 1" fl 1, d'itzur à In croix alffre d'or, ftu vt il d'aiuràcinq fers de j)i//ue Aprè." les Jtiberf, nous trouvons les Vau. car Marie-Anne du Vaucel. de Herville, epdusa Pierre-Alexandre Itarroo, selirm-ur i^f B-^ifdignv < t des Autiicux, qui Vendit 1 I le a Charles Le Oendre, seigneur do H • m i l l y , m a r i L' à flëooore Gaspard d'Est ai ng de Saijjans. Le Gendre portait: roKjoé f^és r* fnee, f un au-éema m Poutre, rargent enarg>; ' 'I luM'-r i/c siiti,iifr II //,(. firunrhet, ttrmi^ rJttuuK*; jtttr msi; dt' gueule». Charles Le G' ii In- devint Jieutenant>|rénérti désarmées du roi, en 1731 eoniniandeur deseï ordres ; il mourut fi Paris le 7 avril 1740, laissant deux fils. L&ÎDé, Fieire- Ujaciote Le Gendre, de Berrille, colonel da régiment de Rottergde, 'pin^ le 17 mars 1737 sa cnusine MarieAdtjaide L*C»endre do Mai^iremout, ddiitil ffutEléonore-Louise LeOendrc de Bervillo, mari^r i. 17'n h Fmmaoaclda liaUajrjChedi Arck. d« I Eintitrc. ^ M. Gaitlia, But. 4g Contku. Talier, seipTienr du Hallaj, de la Borderie, sire de Retiers, comte de M m. d'ali. — Sol: alluvium ancien, diluvium et craie. — Cbem. de gr. communie, n" IS. do Conclies à Beaumont. — l'14 bal». — Surf, tvrrit., heet. — 4 contrib.. J.TjM» fr. en ppal. — Rec. builp, 1S41H, ^,orK) fr.— l'crcep, do Barq uet. — ^ de Con* ebes. — Rcc. cont. ind. de Beaumont. ~ Parois, suc. — Prfsliyt. — Eeole mixie. — 1 déb. de biist . en k i l . a u V ch.-l. do dép., 2â; d*arroDd. , *^»; de cant., Ll. f^/ienditiirrs : L* BfCAïu.i; , Lk Cormier, Lks «iKIM X. AfjnruUure : Céréales. — 10,000 arbres à cidre. /nduttrie : Néant. — 5 Patenté\$, l>ioc. de Lisieux, —

Archidiac, Doy., Vio. et Elec. de Punt-Audemer, — tién. et Pari, de Rouen.
Innt des ruines d'une habitatiini gallo-i m li ne, signalées par M. Rovi't, >>n
a trouvé surle territoire do Berville, en divera endroits, des vestigea
doconstmations romaines et même des amas de laitier et de charbon qui
semblent indiquer l'craplacfnicnt d'une forau antique : on a aussi dé.N.uvert
auprès de l'église de» tombeaux en pierre dont un renfermait une épée et
une médaille (3). lit ('h**sii,'«j>- ri' - It. {Ht MemalaugiM, Hit t. de
Conckft. (3j M. Csoal, I. u, p. 483. Dlglitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.77% accurate

BER — 356 — BER Dans la cAto qui doroino la mer existe une exmviilioti iioiniui'o \isse-(ilnine ([lù aurait, (lit-iii, ^^^>rvi :\ en fiM iirr lar;',> snns Tiiivocalioii do i^aint Mulain, évé\uc de licuncs, mort vors 510 (I). Smis k'S Nui inaiiils, liorville fil d'aliord partie du domaine de Cuntevillo, apiarte- | nant à lollouin, 6ponx de la tnci-o do | Ouillaunie-lc-C'uninièraJit et futirlat son {la'isnp» nu milieu d'eux, donna li s diim s de Borvillc au Chapitre fini les a ti>iijniirs coisorvi i s depuis. Jourdain do llouniet, vvcquc de Lisieux, dn riOO h 1320, confirma la donation do lIuuMios do Nonail ot, dans Tncto que nous HVoii-i s . us les veux , il déclui'e qu'à lu prinv l Guillaume do Pont^le-rArcho, et du chapitre do Lisieux , les églii»es do Bcrrillo, do Piencourt et do Courtitimo-lu-Miii ilr (jui ainiartioiiiiiont ;'i leur communauté, soroiit à l'avenir exeuplos des droits de synode, de visite et de tous autres di'oKs episcopaux, et cela àjicrpcluiio (:.'). A'ors la fin du xtii* siàele, Robert Bertrand, 11' du nom, conclut un arrangement avec raldiayo de Grostain h latinelle il reo >uiiUl Jr droii do jil'i'udr i' li'lU lo \arorh qui viendrait s'échouer euti'c l'EriNE do Bervillect la maison de Robert Hachart, h Hotillour (Mu Au xn' siècle, la seijrnourio do Borvillo passa entre les mains d uno l'auilleHouel, qui la conserva jusii«'ù la Révolution. L'o-lise daio do la fin du xiii* siècle; lo olid ur est plus roiuarqualdo oi d'un st\lo plus pur quo celui de lu nci' qui a été racourete et restaurée en 1751. Un arrêt du rarlomont, r-Tidu lo 2!» juillet 1720, concorriaut la paixisso ()>■ Bor>ille, offre do l'intérêt au iM>iui il^ vue ancien et a été publié par Routier, Pratique uèttéficiale^ 474. Voici les faits : « Lo sieur Pastcy, corc de Borvillc-suriNn.ii;« d« l'exemptioa de Otth. dont teckrgé ^Mt breUm. (2* Le PréTCMil. Phnrourt, p. (3) U. de Beaiin!|iaire. Yicomté de l'tau, p. lis. ln .M< r, rooumt en Tannée 1723, et le sieur Dauldn, comme \$;radué, se fit poarvoir do ce liénéfice. Pondant Tannée nu déport il transijroa avt o l. - ln'; i(i(i> Pasl.-y au sujet des réparations du prosbytere, cl, moveunatit 130 liv., Il les tint quittes. » En 1725, lo siour Dauliin résigna au siour Mioques, et cohii-ei au siour Loulraiu. Co dernier intenta un pnuos aux paroissiens en 17:27, pour faire mettre lo presbytère on état, et les paroissiens flfrirent en recours i- 'iMii' los lièritiors Pastoy. La cour adju^oa les conclusions des paroissiens et condamna les héritiers Pastcjr aux di*]»ons. /'/*■/■. Iji PoM.Mi;uAYK. Simon liuuèl aolioia en 1345 la terre de la Pommerajc 4 Bcrrillo (1).

*D'après un aveu du fief de la Pommeraye du 5 août 1110, ir> aori's do
lorro otai.-nt loués uu prix moy en de 10 s. l'acre ; les vassaux étaient
obligés à piler les pommes dn ti;? au sié;:e de Rouen en ir)4i2, et do Jean
do l>roiix, MesS'> au sio^re do Verncuil'en l.'lHj, (iullaunio llouoi J'-iiTuit
à suu ll. f d-^ l i Pommeruy-c la seigneurie de Morain ville en Lieuvin.
.lohan llnuol, fils do Guillaume, épousa Mario do Tunnelol f,' , dont il eut
Charles llouèl, stfipicur do laPomnicraye et de Morain ville, qui mourut
sans enfants de son niliancc avec Charlotte doTournobu et dont Farin a
rolovo, dans roi.'li-o dos .Ko- .Idiis de Rouen, uuo hmi^nio opil.ijdir'
laiinojjrravéo sur une talilo do niarlu c. A la suite se trouve nnoépitaplio
franoaiso ainsi conçue: ((Cy devant jrisi lo eu-urhault et mairna« niui" do
M. t'Iiarlos lloic!, ohovalior, « sieur de Berviile et de la Pommeraye->ur«
Mer, gouverneur et lieutpnant pour lo « roi on la cita*

The text on this page is estimated to be only 16.33% accurate

rarler(l). C*e«i en sa favonr qii*en 1657 Morainville fut érigé en baron nie. Philippe, froredo Charles, marie- avec -Tc^anno d'Esmé "28 avril 1058. tut sciL'iicui' de la l*ommerive, de la F main?! de M. Masson de J-iiiai-Amand, premier préfet do l'Eure (3). t«ne propriété appartient aujourd'hui à la fui.illo Pdupart, qui n'a rien négli^ré pour fiire de la PonMOcraje une demeure chariDâllte. La chapelle de Saint-Thomas de Berviile *■ trouvait peut-être dans le manoir de la l'i'maïorave. ToîOfCTOT. Jean de Tonnetot, de la par de BerrîUe, a été anobli par arrêt de \^{\. Eb 1613, Michel de Tonnetot était seiur d<> Favcril, à EqoainTille, et de Berviie-Tonnctot. Cette famille, qui fut maintenue de no^ le 34 juillet 16d8, portait: d'argent *l : dihiviuni et craie glannoriifniS(>. — Chem. de gr. comm. n» 47; chem. de moy. comm. n*61. —Surf, terr., 371 hect. — t cont., .i,rjlOen ppal. — Rec. ord. bu*

The text on this page is estimated to be only 14.19% accurate

BEU 358 B,EU GOC. — Routes, cliomins, etc., 307. — Rivières et cours d'oau. etc, ?~>. Géologie. Les principaux terrains dont In présence a été constatée, sont les alluvions oonfcinporains , l'alluvium, le dilavium et lu omit' ^'huiootiicusi*. Cours fl'euui. La Soine limite le canton au nord, et reçoit In Rislo qui, sur une longueur de près de'lo kil., sôpare le canton do celui de Qiiillolouf. — Les afiliions <1p la Sciiif sont : 1* la Mord , qui pcciierville à Honfleur, par HiMi/eville cl Fiquctlenr; n" 13, ds Ucuzevillâ ix Licurey, par Miirtainville ; «• 47, de Toutainville h I"ii|U(lleur,]iar Koullioc ctConteville ; ii" 5'i, de l'iiii -Audriier à Conucilles, par Vaunc' I itanIs. /tir. adiit. 17 eonninim s : lieuzeviîle, Herville-sur-Mer, lionlleville, (■<>iite\ illf, l'atouvillo-Oi-cslain, Fiaucclcur, lùjuniuviile, ForlmovillcPonlbec, la Lande, Manneville-la-Kaonlt, Mai 'aiiivillc , Saint-I-i'-tf-r-siirRon ne ville. Saint- .Maelnu, Saini-l'ierre-duVal, Suint-Sulpice-de-drainbouville, le Torpt et Vannocrocq. — 3 ch.-l. deperccpt. : Beuzeville, Contevillo et Martain ville. L>-s euiiii-itiutiois du canton s^élèventcn princi|ial pour 1W7 : Foicièroît . lll.'e: ? \ r< r-<vue8 aux budgets des différentes communes du canton, s'élèvent à 7H,1H".2 fr. Los teveiiis etjiiiiiuuau et octrois li^rureul dans cecliillrc pour 23,208 fr. — U l p'-rmis de chasse. f'iinfrih. iiiiir. ("ji//.«e;/j. r/e hicnf. Il existe xin bure! de bienfaisance dans cliacunc des communi du canton. Instruction. publ,7 écolcspéciales dega rons, 8 écoles mixtes, 6 écoles spéciales i iVAr<: et="" filles="" les="" fiv.pier="" ii="" iit.="" pareons="" l.="" sont="" prratuitement.="" los="" communes="" poss="" maisons="" d="" en="" louent="" itio.judic.="" juge="" de="" paix="" greffier.="" notaires="" huissiers="" commissaire="" police.="" elections.="" la="" eireoni="" cription="" nomme="" conseille="" g="" conseiller="" force="" puu.="" gendarmes="" brigad="" eomp.="" sapeurs-pomp.="" au="" ch.="" effectif="" hommes.="" af="" :="" s="" tvnilo="" bl="" lin="" i-iiabtr="" l="" industrie="" lilatures="" deco="" ton.="" scierie="" marbre="" boij="" v2="" nemlids="" m="" t.="" illalre="" do="" lin.="" lanneries.="" moulin="" tau.="" lanii="" m-rie.="" commerce="" important="" grains="" b="" chevaux="" fil="" f="" vjtk="" j="" v.="" commune.="" biixjzjevi="" xa="" dioc.="" lisieux="" pari="" di="" rouen="" doy.="" vie.="" eleot.="" pont-.="" demer.="" on="" dit="" aujourd="" neu="" li="" uvin="" poiii="" le="" distinguer="" fie="" si-

*s="" bi="">nioii\ uios l'I? Autrefois on a dit Rru/eville-los-Francle >•
Terres, à cause de la fertilité de sou -^o" Bpuzc est iirobaMcmment une
alléralion d« lioson, qui >. i-.,ii !,> f.iiidalriir île l!eu»eviUc. On atiou\é
sur son territiure quelques antiquités celtiques: deux meules en diiigue,
l'une entière et l'autre incomplète, ont été recueillies. La paroisse n dû sr
Gilbert et Krmentrude, sa feuimc, en lavonf (I> Il y a en France boit
BeuwrilU. Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 22.03% accurate

BfiU 360 — BEU Im moîiieâ de Préaux, de tout ce qu'ils potfêdaicnt à Mnrbeaf (1). Le pape Alexandre III cur>s>taic, dans une bnUe de 1168, que les religieux de. Cor» iteilles avaient à Beuzevillc une ferme occBpéd par un fermier : Unum hominetn apud Bisevilhm (2j. I.' n m lit' Richard parait avoir é itc parOalcran de Meulan,tout le ténoment i^ae Richard Moreslel tenait d'elle dans la P^e du fief de la Gohaigne qui s'étendait sur Beuzeville ; de eofte manière, Robrrt Uùrestcl devenait passible envers les frères 4«i service qu'il devait à Sibille pour son têu^menl (G). l' après le cartulaire de Saint-Gilles, dès «tte époque, le marché de Beuzeville était important et avait ses mesures particulières: itsetier d'orge contenait 14 boisseaux et «loi d'avoine 12. On lit dans ce même eartulaire : Alain de BeuiPTiûÎP . sa femme, nommée Julienne, ^k'k RoUn Canu, donna aux lépreux il) CAjltulaire de Préaux, lî) Seustria pia. H Riks normands, p. 31, H) N«a penao* que oMie comnanM a pn être «ly Dominée, pare* qa'die faisait partie du i*!.*; > *g»Se dédiée à sainl HeUer. ® Collection d« ~ iP^ILCaoeU une ierre située devant la porte même de leur maison, à Sainf-rtci inain-de-Pont-Audemer, que tenait d'elle Udon Hays. Selon toute apparence, Henri du Quesnay avait marié sa fille Julienne à Guillaume le Camerier, dit aussi de Comtemoulins qui, en 1220, ajouta aux donations de son beau-père, en faveur de l'abbaye du Bec. Celleci en retour lui offrit par pure charité une somme do 40 liv. A côté du patron de BeuzeTille, la lamille de ce nom Pi)b«istait et conservait un rang distingué Uaiis la contrée, car, lurs des assises renues à Pont-Audemer, en 1232, Gautier do Beuzeville si^ea au-dessus de Roger de Planes. Lors de Téchiquier de Pâques^ tenu à Rouen en \2^K Gautier de Beuze ville, chevalier do la baillie de Pont-Audemer, était aux prises avec Jean d'Etouteville, de IMllustre famille do ce nom. Le suprême tribunal normand déclara que Jean d'Etouteville n'avait pas le droit do révoquer lo fondé de pouvoirs chaîné de le représenter auprès de Jean des Vignes en la baillie de Caux. et d'en substituer un autre dans le procès qu'il soutenait en laliaillie de l*ont-.\udetaer, contre Gautier de Beuzeville, chevalier, et que pour cette révocation il devaitêtre condamné à l'amende. Eu Î249, Guillaume de Comtemoulins de Beuzeville, se porta caution de l'abbé de Saint-Taurin d'Evreux. Ce seigneur ayant chassé avec un de ses amis dans la garenne du Vaudreuil, échappa aux sergents du châtelain et se réfugia avec sou complice à Louviers, sur k- t<

l'abbaye de l'archevêque de Rouen. Le châtelain les fit arrêter et em prisonner au Vaudreuil ; mais Eudes Kigaut alla trouver le roi saint Louis et obtint l'indulgence des prisonniers lui seraient reraies pour la conservation de son droit. Les deux chasseurs furent immédiatement mis en liberté sous la caution des deux frères Oeofroj et Jean de Konoherolles. Parmi les juges siégeant à l'échiquier de la Saint-Michel 1258, à Rouen nous remarquons les deux principaux seigneurs de Beuzeville, assis presque à côté l'un de l'autre. Richard de Comtemoulins occupe la 42^e place et Gautier de Beuzeville la 44^e. Après 1258, nous ne trouvons plus de traces de la famille primitive de Beuzeville (1). Ricliard de Comtemoulins, fils de Guillaume, siégea aux assises de Pont-Audemer, de 1200, présidées par Jean de Livet et par (1) M. Le Prévost signale bien Oïdlnineek Jean de Beuxeviue. cheraliers, cités dans les chartes de l'abbaye de Saint-Amand, mais il y a (rup de niuues (lu nom ds fisoieviue pour quenona onoi revendiquer. u by Google

The text on this page is estimated to be only 14.16% accurate

BBU — 3fl0 — RE U Richard du Fay (1); rn 1272 il déposa, sons
!a IV>i ilu sorniL'iit, patrouairo di' la paioissi", il v
r(\initenK>u]iii8,«iui.aYailsuccéil*5 il Ki< iiard, voidit à Tabbayc du
Beotoutcc qu'il po«sc(lall encore de grosses et de me» nues dimog (3). Un
vil, on l;îiiS, un rr-Iij.Moiix uè ;\ Bcuzovillc, (k \ cuir abbé de Grcs^laiiii,
(^u'il gouverna (riiic laçon remarquable. Kn I:îl'2, !■ ■ \<: c="" v=""
n="">rd:i a r.nbliavc du la Jniiissrim- > di'.s dilues redri-cs par rachat des
luaiiis de Robert ilo Ctnutemoulins ; du plus, il cliar;.< a des commissaires
de mettre l'abbavc (Il posscïision de CCS dñicf! (."5). Aux Etats de l'ont-
Audcnitr, tenus le 20 mars 13130, et «onvoriut-s]>ar le roi Jean Eour
obtenir un subside de la boui^coisie, (euJîeville se fit rep^senter par
Uirharil Le (li'iiux [1 . Au milieu du xiV siècle, Beuzovillc étuit la
neuvième paroisse du doyenné de PontAudenier: outre la euro, il y aval*
dans l'église deux vicairics perpétuelles ei inamovibles; l'abbô du Bec est
indiqué comme patron. A la même é|>oiue, Jean de Gaillon, drsC(^ndant
du eelè>re routier Cadoc, < liAteiaïn de (iaillon (."">), étaii sei^ui iir
principal de Beuzeville: il portait: t/uens à '.\ liimftauxd'or. De son temps,
le bourg de Iteuzeville donna a l'église un second abbé non moins distinpuc
que celui dcGro^tain, dont nous avons parlé. Voici comment la Chronique
du Bec s'exprime h son égard : (I < !! jii ii.?ia pour abb«", à TunaiiiniiU',
un io'Uiii-i' il uiii' grande reliL-ion, frère (luillaunie de 11' ille, dont le nom
de lumille était ropelinc, qui rerut immédiatement la bénédiction abbatiale;
modeste et doux pour Si. s fieics. il gouverna Tord ri» avec autant de
couiage (luc do sagesse, au niilit li (U s guerres (jui agitaient lu Normandie,
la France et l'Aiiuitaine. Bien que son monastCre se trouvât réduit à la plus
exticiic nécessité, il ne lai.-sa pas par sa modération et sa paticncdc la
préserver d'une fl) Viconti' 'h- lEau,Û0 Ueaurepaire. (5?) Tili4s ilu liéc.
U'ilr.^ (lu Jî.i". (4/ UiT ln'i i lii-> -iir Kî- Kirtt-i. (Îm La iiiijillf lie i-i- l'in-t
(IrMifi-r s •■l;ul fl.ilili.' a Orns Marie, dite aussi Jeanne de Tourueliu, so'U
rie Jean de Tourneliu, seigneur «U* la Va 1 licrio et rie la I.nmle; de ce
mariagp naqui Ji'au de daillon, IV du nom, cités en France par le
calvinisme. En 1^-') (îuy de Longchamp, seigneur deFumiehoBt fut
informé (lu'un j'iirti dt; proteslant* avMit passé la nuit du 7 au 8 lévrier à
Beuzculi- . se dirigeant sur l'oiiil-Lévêque, pour de 1» .itta

The text on this page is estimated to be only 18.87% accurate

B&t — 361 — BEU roi b cdte de SaintF>Hé]ier, de 14 à 15 heot
;!' S, pour le prix do 105 s. touiTidi.-;. On pretoiid que c'est le siège de
l'ancien bourg 0).. I'^après le registre des 1:)\os du diocèse deLisjpnx,
imprimé en 1571. nu liru fl'im curé avec deux vicaires, il y avait, à
BeuxeTille, deux curés ou deux portions de OUro qui fiireni. (Inns la suite,
réunies en une; la Và\c éiaii de 100 l. A la fin da xvi* siècle, la famille de
Livet, crrrnire de Roitm. avait rc-rplacé celle de Gaillon dans la seigneurie
de la paroisse. Vert 1550 vivait Jacques de Livet, marié aT(0 Madoleino de
Neuvillr. OitlescleLivct, leur fils, épousa Aimée de la Mare, dont il (Dt
rbudede I^ivct, qui est qualifié seigneur honoraire de B< uzeville, pftccque
les abbés du Bec conservaient toujours le patr'onaj?f> . ' laudc se maria
avec Anne du Val, et lors >!e Irur union, consacrée en 1612 par arrôt du Pu',
m- lit, jr? contractants s'a-ronouillertat sous le drap nuptial avec leurs cinq
nfsnts (2). V.ii 1617, un sieur Pierre Rocque, natif de Poni-Audemer, fut
condamné à mort, puis jrra;ie en levant la fierté de Saint-Romain; en lui
reprochait une agression contre le M^ur des Manoirs'et le curé de
Beuxe^aie (3;. Le roi accorda des lettres de dérogeance !iturs seigneurs à la
fois. Lors de la ttaiitenur (le noitlesse de l'ancienne fa■ulk Aiib(r,
originaire do Rouen, l ua des nunteniis, Artns-Antoine Auber, se dit
**^igneur de lleaunionccl, et Jean sieur de li^UMville. Ou trouve en 1G40
Fran^ois Aubcr, seigneur d*UB fief Stergant, réuni depuis à Beaumoncsl.
Un arrôt du Parlement de Rouen, rendu «23 avril 1705, entre le curé de
Beuzevilie •^t It" sieur de Beaumoncel, seigneur du lieu, ^wida que le curé
serait tenu de prendre la wsie des pumuies, des poires et autres M CaiMl, p.
417. M. Cwd. Oi Floqu^l, Fierté. Leteutier, Anoblit. T. I. I fruits sotts les
arbres et sur le champ et non en frronier (l). j Claude de Livet eut pour fiU
Vincent de I Livet, qui fut seigneur de Benxeville et qui I mourut en 1682;
il fut remplacé parFraneoî5 do Livet, mort en 1723 (2), Livet : de ffitteulesà
frois\$ paU abaissés d'argent; au chef cousu d'azur^ chargé d'une moI lette
d'èj}eron d'or aceoftée de deux meriette» j du même. Gédéon Auber, écuyer,
mort le 27 novernlire 1724, portait: do fittrv!,>ello de Saint- .Michel à
Meulan, fut baillée par Robert le Prévost, cuié de Saint Maiiin-nux-Bii«?
eaux, à Mes'sire Robert de Belic-Londe, curé de Mézy. Cette chapelle était,
pour une portion, à la nomination des abbés du Bec (0). Avant 1528, Robert
Ërnoult était seigneur de Belle-Lond^; Gabriel Dronliin Favait remplace en

*L'Of[^]. Pronllin. esc, sîenr de Rocbefort, élection de Pont-Àudmer: d'aziw à
deux pah edéeh et fiekét forgent. En 1615, cette seigneurie se trouve para)
Routier, Pratique Mné/teMe. (2, M. Canel. I lûi M. Caiiel. (4) M Canel. (5)
I-f Pll.'Vdst. («>) De BeaurepfliiH*. 47 uiyiiiii^CLi by VjOOQle*

The text on this page is estimated to be only 13.57% accurate

BEL' — m2 — BEL' (açôc en deux portions, entre Jean Dos[^]on, i|ui céda Ses di'tits i\ son iVéi- l'ieiiv ljc>: > sou et Giiillaiiiiir. .sci[^]'ieur du Torj>i. Nous ne voyons pas lU-lle-Londe passer à leurs (Milaiits, il'oii il l'.uit cmcluro que la l'aüillo l'iuirli'iuaiic , déj-i en jiossession d'une moilié du li, "niiliiiiiii' Cliai'ii'iiiiaino, lo premier amddi de su laiiiille, était [^]sei {îneur do Bellf-Luiiue en j.artie, da Bouhiy-[^]urGunnerville, cl do la Champagne, autfo fief ù lieuzovillc. Les riiarleiiai lie conservèrent le fief do Bellu-Luiide jusi[^]u'à la Révolution : ils a%'aicontété maintenus de noblesse en IChIS ; leurs armes ér aient : d'oziir au cfn rruii i('iti\ im umpnyiK- di' ih iu: n ixsmnls il ur vu chef et d'une molette en pointe. Bbauuocel duit son nom à sa pu[^]ation sur une éminence; c'est un fief très ancien, i|ui il dû étri' piiiititoment une villa romaine. On V a Uuiivé îles i-[^]seie-nts linniaiiis, et, il'apies une tradition, e était un cimetière des ri"lip:iutrée (1). Au XII' siècle, ee lief avait pour seipiieur Kauul de Beaiinioueel . ele-valiiT as[^].: z puissant, dont le nom figure plusieurs luis sur les rôles normands; il fut taxé, en 1105, à la soujinealui s ëiioi iin' do 30 l. pour la eautiondu receveur ro\ al, Richard Landry; trois ans après, il redevait encore plus de !. ; mais il réduisit cotte dette a G l. 15 s. On io condamna à une amende de enu-frère, à une rente de \\. S s., dont ;!Ss. i"!])reiidre aiinucUciueMit sur les moulins «le iieaumoucel, avec stipulation du droit de retour, ii défaut d'héritiers directs do cette union (2). Lors des assises solennelles, tenues t l'ont-Audcmer, en l[^]iîO, pour statuer sur les droits de l'abbaye de Jumié!. 'e.s, dans la partie de la basse .Seine, a'i premier rang des chevaliers, après ral)l>c du Bec, siè;. 'eait Richard de Beaumoucel, et i\ s i suite seize chevaliers (3). Guillaume do Beaumoucel parait avec Raoul de Helle-Londe, dansan acte de 1900; lïi Crit.' l li;ir(e, ti;it.'«' iln iinos do mai \ e\i-ti' pin'or»- ■ Il l 'i iu'itial. ' t :i cl.' |iu' lin' |i:ir .M U.u.ii " (III y \i.a uti M'tau ili' irrif, mr ijin in' [■.u1 lii-liilli, ••! Mir l'i- M ■ ; JI I i ii:jiri-iliU' il um- . i.. iiiL'lle avec l exergue: bigilluui SltpUaw de Bchnuoel. i3i D<> UraarqKiiiv, 170. de VKav, p. IW. deux an.s après, il vit ses préteotions Sar le patronage do Que;ieville. repotissécs aU profit de Tabbaye du Bec (1). Au nombre des chevaliers que Rol>ert de Thibouviile p.'ssa en revue pour (rodoliov d'Ilareouvt, c iiùtainr siuncrain en Nui'niandie, en I[^]MT, ii-, ;i i se.i. t iln palronaL'i' >YKijuainville [ire> ~~Beuzeville, i>n noniuja douze jurés pour déposi'r et instruire l'atraire; après~~

~~Robert Survie, un des habitants notables de Beuzeville, on lit le nom de Pierre de Beaumoucel, simple évêque. Il est probable que ce personnage n'était plus seigneur que de Blaqueniare, et que les Nollent l'avaient possédée au milieu du XII^e siècle. Richard de Nollent était devenu seigneur de Beaumoucel, alors qu'il possédait déjà Fatouville, Bellenjerville, Fourneville et beaucoup d'autres terres indépendamment de ceux qu'il apporta Jeanne de Fleurbaey, sa femme. Mais les partages de sa succession eurent lieu en 1481~~

The text on this page is estimated to be only 17.69% accurate

BEU oomposë de 47 acres et demie do icrve l;î»ourabi?, d'un jardin d'une acre 34 perches, était looé 29 L, plus nne demie acre de pA> tarage en marais, 5 s. (1). Pierre de Bcauiuccl, écu^ cr, appelé 4 mie eDqaète concernant BqaatnTille, était profitahloment seigneur de Blaquemare. Rt)bert de Beauioucel était seigDeur de Blaquemare en 1508; son fiJs, Messire Pierre de BeanmotloeU chevalier, seigneur de Blaquemare, épousa Jeanne do Meautrix, dont il eut Marie de Beaumoucel, mariée en 1558, à Scipion de Grippière, écuyer, Fêor de Collemont et du Qucsney à Illeville. Ëo le âel'de Beaumoucel apparieMit à la famille de NoUent; il passa en> « ritf dm? la niai>rin Attber, qui le transmet aux des Uuimctâ. Le Bo«c-av-Dotbn est appelé siêurù en 1508, ei vuvassorie en JG33; un Ru}>ort du Bosc fut mis à la taille en 110:i, lors de la recherche de la noblesse par Monfuult. Le Corimchon était une vavassorie noblr, îisifso a Bi'uzoville, qui fut augmentée au xvir siècle par l'adjoucliou de divers doAaiaesfieff'és et non fieffés, relevant des Manoirs et des Faiüpi'^s. Cet aiTièrè-iiief doit sou nom à un certain Oibert Corbucion, cité deux fois dans les rdiég R. rinands de 1198, poUP douX dettes de 5 ». envers le Trésor, Nicolas le Pesqueur en était seigneur dans les premières années du xvii' siècle. Gillette, sa tille, le porta à noble homme Charles d>i Fuurmont, son mari, siear du Mesail et de Suint-Germain de Varrevillo; toan deux k' vendir -nt le 10 juillet 1050 à Pierre Parin, receveur des aides ù PontAudemer, et depuis il est demeuré dans eettc famille ('i). C4XCLAIH était une franche Yavassorie nelevant de Belle-Londe, et s*étcndait, dit Îl. C'anel, sur 21 ui i de terre à Beuzevillt. Elle avait été veudue en 1U40 par Kobert BttQdot à Jean Heudier de Fortmoville. Le fiU de celui-ci la céda à Philippe d'Epaignes «m 16Kf>. Trentre-quatre ans plus tard, Jacqoffc J Kpaignes, conseiller du roi, prési(leni au grenier à sel de Hohfleur, la vendit à Jean le Dain, ninitre perruquier dans la même ville. Celui-ci, après avoir été enîravc par d> u\ retrait à droit de lignage delà partdo Franc. Langôis, prêtre, et J.-B. d'E[>aignes, frère de Jacques, fut enfin reMnao propriétaire de la vavassorie en 1716. CVst dans un aet ■ de 1777 que P.-J.-Y. Charieiuaiue se t^ualitic pour la première fois de seigneur de Canclair. hk Champaqmb, Gcofroy, indiqué comme i li Et9t it» Camuagneê, par U. de BeanraMire» ^t^ M. Caoel. Kottt manuêcrites. possesseur do oo fit f par M. Canel, était seigneur de Carapigny. En 1594, la Champagne appartenait à

Guillniiinc Clnulcmaine, qualifié de noble homme. L'année précédente, le Parlement séant à Caen, avait jugé un procès dans lequel figurait M"* de la Champagne comme légataire du sieur de Quetteville (1). La famille Charlemaine paraît s'être maintenue dans ce fief jusqu'à la Révolution. Les Fauqi'ES appartenaient aux religieux do Grestain et relevaient directement du roi; ils furent ensuite acquis par les Charlemaine. La Gohaiomb , diaprès un aveu du Bec de 1521, avait son siège h Ilébortot et relevait du fief de Neuill^ à Beuzeville; il est certain que cet arrière-fief avait des extensions 3t;r Beuzeville, d'où est venue la vavassorie de la Gohaigne dont parle M. Canel; elle appartenait, auxu* siècle, à Sibille de Veux. Bien des années après, en l

The text on this page is estimated to be only 23.31% accurate

BEU — 'Mil — BEU Co soigneur l'poiisa successivement Marie Lhcrinift*', dont c\W eut un fils nommé Jean, et Suzanne Ixîolerc. r|ui lui (iùinaCiuuj,' erpé(uée jusqu'à nos jours, et qui, en 1HÎ3, était représentée par Colin et Cardin Le Franeoio, choisis pour déposer dans une eiii|uète concernant le patronage d'F]grand, dont «|uutre enfants: Louis Le François, fieur des Manoirs après son père; Itoiiert le Marguerite Poisson, Louis Le Franeoio des .Manoirs eut Claude, ((ui fut émancipé dès l'âge de treize ou quatorze ans, pour pouvoir clanjt-r ii ilroil lignager la terre des .Manoirs, que son père avait fielfée à Jean (lu«'urier, esc. Robert de Quetlt'vil'ic, w. assista le jeune Claude Le François dans s» s démarches pour recouvrer le fief paternel. Philippe Le François, fils de Claude, donna aveu pour son fief des Manoirs le MO août l('i'<>s «lo jialicaiure à l'uiil-Auilenier, et ilout nous aurons occasion d«? p.irlcr â l'article Epaigne*. posaient de : 0 1. 3 s. en deniers, de 1 1 1 boisseaux d'avoine, mesure de Beuzeville » de 1 oies, de '.M chapons, de 350 «euTs et do plusieurs journées de charrue, de herse, do charrettes, etc. En l(>tl5, Philii^pe Le François, dont la noblesse avait été contestée, obtint une dû— charge de la taille; il se maria le 7 octobre Kîls, avec Claude de Campion, veuve do Jean de Rupière, sieur du Livet (1). Ih! ce mariagi- naipiit François L^ François, marié le 23 novembre l• Le François : d'azur à traiiii cyiptes d'urnit . .Madeleine Le Franeoio vendit sa .seigneurie Il Pierre Parri'n, écuyer, sieur do Semainville, porte-épée de parement du roi, qui fournit son aveu (levantle bailli d'Anncbaut le 2 octobre 17 17. Pierre-Luc Parrin, fils du précé.leui, maille ib-s requêtes à la Cour des comptes de Rouen, était seigneur des Manoirs en 1773. L.v .M.\itt;-llKiii:RT. Les registres de l'éUit civil di' Beuzeville font mention d juin Iti",'.",», et une Dautoiivère. la dei-iiiiev du nom, mourut h* I dëcenil>re 1737; el c avait transmis son Tu f à Charles Margcut son mari. Charles Margeol, dont les descndaiits existent encon* au hame.iu de la .Mare-llélierl. Nki ii.i.Ycst un nom d'origine celtique signifiant un lieu remarqualde et illustre, en latin MabUifiotm. .\piès avoir été la demeure de quelque (iaulois, puis d'un Romain, iN'euilly fut converti, lors de l'établissement desNormand-s en un chàt«au fort, eiituuré de fossés, avec une chapelle dédiée à sainte Marguerite. En IP.T), IfitldricHs de Neuill.V occupait celle petite forteresse, qui était le clicf-lieu do plusieurs fiefs voisins. Il était, à laméine éporjue, en contestation avec un voisin nommé

Nicolas Rimbault, nu sujet d'un fief de deux charruc|»> \je Franroi.'! avait
un frfiv Dominé KoU-rt, iiiart»* à Itmiic «l'Oïi-ray, qui tf'l I jul^ur J* la
draiirlie do la Chi>*nav<>, fi<>r«iiu^ a La LamW. Sof-- »n»^ffif

The text on this page is estimated to be only 18.15% accurate

B&U 365 BBU TCUtioii, paga nn besan ati trésor du roi {1). Au milieu du xii^e siècle, Jeanne de La Lande donna aux religieux du Bec une rente de 15 s. qu'elle avait sur le moulin de Liétillj; Henri de La Laii'ie, oncle de J^einné, cooftrma, en 1257, le don Mi par sa nièce. Rohett Frestel, chevalier, vendit, en 1324, à l'abbaye du Bec, son manoir d - Nruilly, qui relevait alors du seigneur du MesnilfioiwBlangrv (2); quelques années après, en l'iy}, rèilisc nu L-li: !jii' justice dépendant dudit fief de Neuilly auquel nous avons semblablement iMmunes homma^e et appartenances, du'incl fi, f tetniN d,:M.x ijuarfs il.- fief dont *^Dt u-nants les hoirs l'ierre de Salleuze et deVsntre les hoirs Richard de la Vigne, et n ,n sont douz les homraag^e-s et pluifj«urs rentes et si avons le patronage de réglie dudit lieu. » Il "Si probable que vers la fin du xv^e siècle «*relip:i.i.^i!\ dti Bec vndirnt co ficfau moment des guerres de religion ; le manoir d» IUIm. 79. 'tM l.ePrevofl. *Ti votwice maine, boucha avec UDo peau de brebis noire, une source qui prenait naissance en ce lieu, et coulait dans un ravin traversé par In route deHonfleur à la Maison-Mauger. Elle tomba malade : une soif inextinguible la dévorait. Pour être guérie , elle donna le Quesnay aux dames delà Chaise-Dieu, près de Rugles* q,tti le conservèrent longtemps. (i; Or trouTe les detaOi de cette prise dani une relation en vers, composi*e en espagnol nar Antoine Eraiiuimii'l, attaché à l'année du duc de Parme, que M I f l'ii-vosi ;i h.'iin iisfiiieil retrouvée, etquiii Iraduili- < ii iKii li.' |Mr M. Cmol, Son eleuUue Bti UOUB pernipl pa.s il

The text on this page is estimated to be only 12.75% accurate

BEU 366 — BEZ Oiviliv lo Qurstiaiv-Maiivdi.^iii, il existe à Bcmzcville un autre vîll.nfre nonnié le Qucsn«ji'. Claude Dt'S«oii, sieur fiu Qucsiiav, et du Torpt, maintenu do DoUcssoe en 1G08, devait être seigneur d'un des fleft» de cv nom. Le Vai.-Rihuert était situé en Jinrtio siti' Beuzeville et on partie sur N.-D. du Va). En 1205, Guillaume de Bonlleville. chovallior, avait v ndu son iiaunii' du A'ul-Ritiibert cl iiKii'it- «lu moulin, bois, tom'.s et rentes. I/al)l>avi> du Iiih: JicHa le tout en àRaoul 1/ iiiiir,.. l-ii Iv'-JO. R'dxTt L«>miro vendit aux n liiji.'ux pour (il. sfs droits dans lo (iriMluit do lu forcM de licuzcville vi sur le fief du Val-llimbirt. On a vu,, par l*aveu de 1521, «jue ce fief relevait (!.■ Ni.uillv ft apparionait au Hoc. Iiaiiis la .suite, oolte iiaia:>ou voudit son liof, (|uc lii i!s retrouvons cotro les mains do Godéou Auier, puis son irendre, Gabriel des Homraetfi, sieur de Martainville. Autrol'iiis . los habitants do lîrnzcv illr avaicutdonnt; lieu à divers iliotons, tolsijtK-: /,t \$OHt comme te» btnirlurs de /{fitzci'iUf, se mettenf flt'ii.1 sur iiiiif />'!(•, par allu>ii>ii ati mauvais otat di- la liouohorio. On dit nx-ori': flle va à UeuzcciUe, on jtai lput d iino lommo qui va où clic ne doit pas aller. Elle a mio taillede Oeuzevilfe, pour désigner une lon-uo taille, etc. IJEUZEVILLK, i h -l.doount., arrond. do I*«)nt-. \udonirr, sur la rivièro ist. en kil. au cil -1. il";iri (iiid , ir. : d • d.'j)., SO. Jjc/jeitduiues : AMnEKViLLK, lks Alzkuais, Beacmoccel , LA Bëginerib, Bki.lrlonuk, i.A RintTiMKUE, Ih.Ayi I MAur, I Ks Hi H-RiMiTKiIT, l'.UASsV, I.A l'Kii KI.Un:. I.A liKIyf»-:TEKiE-IK vAi-, I.A (^ Auiti-i.KKii:, i.i; ('ai.vaiiu:, LA CUAMI*ACXE, LE CoUUI CHOx, LA Col k PLAKtER, LES CoTANCES, LA CoiTERIE , I.A CIIOIX-lîltlKKK. I.KS FaI l.yl KS, I.F.S F|{A\< Mi:sTkKKES, les GAKUi.NETS, I.A tiollAIUNE, GltAMl l.B, LE GrOS*I*OIIUKR , LE HaNNETOT, LA liAL'QCERIB, LES IIÉMEHY, HoL'QUEl.ON , I i:s IKS, LBSJONC«*fKTS, LArUY, LE LIEC, LES Lhehsiic, la Mare-Hébert, la Mai»omMaIOER, LA MODKRii:, LES MoNT««-S.\INT-HI LIER, NbuiLLY, LES Pognons , i .v I*oMMi d'Or, la Pohub-Royale, les QuATRB-I*i ROISSE?, LK QrESNAY, LE QtESNAY - MaU VO -IN-. I \ R.n. HK, la Rt.E-Rllza, lin. — 8,50 ai l'ri < à oiiiro. inilitsti'ic: 4 moulins à blé. — 2 lubrique de chandelles. — 2 briqueteries. — 1 four ehaux. — 1 tannerie. Cijiunieicf. hf chaud, tlo bestiniiX , «1 plains. — /i,irr^ los 2" mardi de lV»\ ri> i 15 juillet et 2' mardi d'octobre. — Pa tentés. Dans la langue

celtique, /ir[^]iou, pluriel de //■: si'.nific des sépulcres, et. Bezim siprniflo
ttouloau. T'Uitofids, los ancii iin"s cliarf»-» dosiste, de dire que Sun ôf:liso
os(dodiéo à saint Martin de I nni s, co ({ui su|•po[^] ' los t'-mps
niérovifriens. hèa le IX* siècle, Bézu donnait son nom à la forêtvoislne,
que nous ai'pibuis aujourd'hui Forot-do-lAuM'[^] . i t dans hoiin l!"
Carloman lut mniirsuivait, le[^] autri s par un dos siens ijui voulait poreerlo -
sanu'lior do son javolot. I.o roi tut transporte au monasi(ri' dWndolv.
niit>IdeueStt, If V.i>it!.iiV de leur grange et do l'église do ho.st]ucntiij, en
outre de co qu'ils avaient déjà reou d lie (Juovill v, r ut pour témoins
l'archevêque Rotrou, Arnoul, ovéquo de Lisicux, et Gilles, évêque d'Evreux.
A la fin du xit*si[^]le, Bézu, en tout ou es jiarlio. appartonnait aux
soiirioursd* Losp* champs; llu-[^]uos, l'un des

The text on this page is estimated to be only 18.18% accurate

B&Z — 307 B&Z miison un demi -muid de blé de rente sur 8DD
fflouliu de Béza dans la forêt, mesure it Lyont. Eli J'J'9, Bézu est cité dans
une charte do Joan do Gro' îti . Au milieu ilu xiu^ siècle, le revenu de Bé:u-
le-Src, comme on l'ajtpelait ôgalenjent, solevait à 231. tournois. La paroisse
renft^raiaiteO feux; l'archtivéquo en était jiatrou; mus pendant une vacance
du stéga, un prêtre nomuié Onutirr arnit été r'^eu comme curé, sur la
présentation de Raoul , ehcvaiter« seigneur de la paroisse. La fan)ilic de
Lonjîchamps, dont nous uons parlé, fut remplacée par un membre de la
noble et antique maison Le Veneur. En 1288, Philippe-lo-Uel confirma à
Jean L?Vonourle don de la nioiliA de la {cvvo rie Lonjrchanips, et donna
l'autre moitié à Pierre, frère de Jean. Avant !a fin du xiu" sièc le, dit T.
DupleSii», an gentihomme nommé Jean Le Veneur, «vait fondé la chapelle
Sainte-Catherine de Maurepas, à la coilâti'Ui (\o r;u-i li •\ r(|ufartagny pour
kt commuoës-pâtures des liummes de ces deux paroisses. En 1330, Robert
Le Veneur fij,'ure sur la li.'te des seifrneurs du Vexin normand qui tenaient
des fiefs de l'archevêque de Rouen. Bku est cité en 1345 dans un rdle des
reTe> u'K î'al^Layr' de Mortemer. M. (Je Beau re paire enregistre deux
ventes de Aef de Bézu, et nous reproduisons ses textes : ■ 1412. Vente par
HuedePi&ieux,e5ci/^er, et damoiselle Jeanne de Franeonville, sa femnir . d-
meurant au Mesnil-sous-Vicn n--, • hunurable homme Jean Vippart, licencié
en droit-canon, prêtre dn pcrsonnat du l'rédange et officiai de Rouen, à sa
vie et à celle de Jeannin Vippart, son neveu, des 6efs de Bézu et de
Martagnv, « Des 1118, Jean Vippart n'était plus offici.il i]v Rouen, et il est
probable inage Bé7M, on trouve cités l'Angle, le Vauroux. Je Clos-Baquet
et lo Vivier de Vizenay, tqoord'httiViseDeiil (1). [Il irdk, ie Reitm. En 1177,
on fut obligé do réconcilier l'église de Bézu, profanée sans doute par une
effusion de sang(l). Jean Caqueraj vint en 1403, de la Folieen- Valois,
s'établir h ni'zu-la-Korét, où il épousa Jeatuie do Bonju. l>ans la suite, ses
descendants obtinrent le droit d^établirune verrerie (2). Les enfants de Jean
Caqueraj lurent seigneoni des Landes à Bézu, et prirent même le titre do
seicnrui -; il.' rolro jiaroisse ; Salomon Caqueruy, fils de Jean, est l'auteur
do la firanche des seigneurs de la Salle. Dans lo xvi' si»"ole, la famille de ! i
irie, établie à Bézu, en prenait le titre seigneurial. Jean de la Varie, vivant en
1540, eut de son mariage avec Barbe de la Oontlcille, Valfrien de la Varie,
é|w>nsa en lâOl Nicolle d'Argenc-fs. Lt ur lils, Ciarles de la Varie, se maria

en 15U4 avec Marie de B"nserade, dont il eut Pieri'f^ de la Varie, qiii, dans un aveudu3 juillet l(>r) l. prend le titre d'éciiyer, seigneur patr, !o Ciraiid-Fay «'t Martagn^' en partie (3). il était mort en iOt>C, année où ses enfants furent maintenus de noblesse. Li'nr> armes étaient : (for à Va'njlc èitloijn de gueules^ ou, suivant d'autres, à 2 têtes de table. En 1070, les principaux propriétaires de Bézu-la-Forêt étaient, outre Charlotte de Licvin, veuve de Pierre de la Varie et Louis de Courcel, seigneur de Belleface à Morgn.v : Henri le Clerc, chirurgien à Morgojr; neorg milles. (3) Aveu mamuerit rendu par Louis Pë4eaa, recevenr en l'élection de Lyons.

The text on this page is estimated to be only 16.14% accurate

6£2 — 368 — B£Z (\o RoiK'n, marie à Elisabetli Li^ roiitoulx ,
rtair aussi scipnour de Musfoirns S dans le COtttUnii< r des lorcts de
Nurmandie. Au moyon-ftge, Bézu-là-Forét était une des 700 pandsses qui
se rendaient annuellement an pèlerinage de Saint-Jean - du Temple au
hameau de Repontigny sur la paroisse du Munt-Ruly (2). Le clos Bernard
appartenait à la famille de Sébouville en 16f)'s Ai- I nvf ds llortmar. \jt)
Hi»t. de Otiuniav. fois d'une nierveillense ptrnetiim. rince qui se trouvaient
A « Tiacivani villani » ; sous ce nom il tant i»fiit-itulaires adressées aux
Francs et aux Aquitains par l'enlremise d'Hadabran et «if lioU ii'U. l'a
diplôme pour la eathéilralc et l'al>lia\c de saint Lueien île IJeauvais, donné
par \v ménii' prince la 'M)' année «le si n règne , est daté : n/^tw/ salat% id
est jiaiaith/m Basm. Enfin , un autre diplôme pour f'abbnve de Saint-0\ien
de Ri.uen, dniiié y.'T Charles la iWi' année de son règne, est aus>i daté du
palais do Basin: Actum Basiu palatio (2). Nous pensons que le palais de
Bêzu fut détruit par h s Normands. Carlem-in v était v«'nu néanmoins pour
chasser dans la Un'êt voisine, lorsqu'il fut si malheureusement blessé. An
XV' siècle, la Fonlaine-du-lloux était le clii l-lie\i d'une sergenterie
lorestière en la Vcrderie de Beauvoir-cn-Lyon«i, dent Jehan du Haroel
était^ titulaire vers 14S0(Hn L'anli>ir ilu Kui i) Hr.-quigiiy. (Aj Ue
U«.iuiv|>air«, condition, etc., p. 13V. Dlgltized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.49% accurate

BEZ — 369 — BEZ Houx devint la propriété de la famille !*
Mriurv, ■Lifi."-mrii"tr de Furm s. Lu 1773, la FuniaiiiL'-du-H« ux avait
pour propriétaire le marquis de Cosnac, par donation de M"" de Cosnac, sa
LelJc-niôre; le cliâteau était en ruines. Là Hatb. Vers 1417, un des rares
survivants de la journée d'Azincourt, nonimê Lè Vaillantf obtint pour prix
de ses scrTices, dit M. Le Prévost, le privilège d'établir une verrerie au lieu
dit la Haye (1). Le Vaillant, escuyer, sieur de la Haye, maintenu de noblesse
le 10 février 16(50, portait : d'azur au ^xtrochere moui aut, d'une mue
d'urgeni paré de gueules^ tenant uneépte o< j^nl du fécond, garuie d'or. En
1670, Jean le Vaillant, sieur de Pl«-nii '^.'ii' ui ic de Bézu avec celle de
Lougcnamps. 11 eut entre autres enfants, Jean le Veneur, II* du nom, marié
avec Jeanne du Bois- Arnaud. Ce dernior p54, seigneur «le Mann pas, de
Bézu < t de Mar*.i- i, v en partie; quelques années après, la seigneurie de
Maurepas appartenait à Charles Osmond, qui lit rebâtir la chapelle et la dota
par contrat du 3 novembre 1678. Osmond : de gueules au Vûl d'hermines.
Selon un aveu du "Jl avril 1678(1, les anciens scimmirs du lit'f do la BniyCrc
axaient le liati ona-^o trit nnal do iJézu-la-Forét cl de la iai«l' Nt i n t e-Cat
hori no avec Ict; chanoines (le Blainville et le .■-eij:nour de Maurepas ;
Uiais la dame de Muuropai» a fait ju^er par sentence du juge de Lyons que
le patronap:e appartenait à elle seule. Les ^iofô. M. l'uvyot, dont ntius avons
parlé comme seigneur de Bézu, po^sédait éaU ment le fief des No^s à
Bézu, au milieu du xvii* siècle. La Panne. En 1609, Georges le Vaillant,
sieur de la Panne, deuj curait à Mortagny. La Uoyt E. Lors de la maintenue
de noblesse de la famille (')>noind , en 1007, Charles d'Osmond, sieur de la
Roque, un des mainteuis, habitait Bézti-lu-Fi>rét ; «-n frère André
d'Osmond, sieur de Dangu (1), habitait Martagny ; ilsétaientfils de Thomas
d'()smi)n, cse.f sieur de Martagny et du fief do Dangu. • Vii^BNÉtiL. I) est
fait mention du vivier de Vizi'htnj dans une déclaration îles novallesdo la
furét de Lyuas. Lettres de vêtérsmce pour Jean Vion net, sieur de Viseneuil.
demeurant audit lieu, paroisse de Bézu-la-Forét, du 1^1 décembre 1624, et
en la Cour audit an (2j. BÉZL-LA-FORÊL'. Cant. de Lyons, sur, la Levrière
qui y jirend sa source, à 151 ni. d'ail. — Sol: diluvium et eraie blarelle. —
R. dép. Il* 16, de Louviei s à Goiiruay. — Cbdii. il iit, cum. n"".', de Gisors
à Lyoïis-laFurci. — ijurf. teriit., t>82 hect. — 424 liab. — 4 contrib., 6,482
fr. en ppal,— Rcc. budg. ord. 1807, -1,171 fr. — Percep, d. Fb ury-laForét.

— la et lec. cont. ind. de layons. — Parrois. suc. — Presbyt. — Ecole mixte. — Maison d'école. — 1 comp. de sap.-pomp.— 14 pcrn. de chasse. — 3 déb. de boiss. — List, en kil. aux ch. -1. de dép.,02;d'arrond., 20; de cant., 12. £)rfi(iidurices: le Ci.os-Baqi'kt, la Crovtk, LES FaVDÈS, la FOKTAIKE-DU-UOUX, 1.A U) i-'iel'à Neut'-Maittté. ^) Lebeiirîer, Anobli*» a> 563. 4S by Google

The text on this page is estimated to be only 20.86% accurate

BEZ — 370 — B E Z GkANDE-Pa.NNK, t.F.'i
(iuAXIiS-.ÎAKMNN, i.K Halt-l'onti', i.ks Lanke-j, Maikki-an, i^v PkTITK-
J'ANNK , I.A KuyI K, LA VallékTlloMAS, ViSKNEUIL, I.K VolUOI'X ,
LA VIEILLE-Tolll. Ai/rk ulture : Cûrèijes, b à Hc/ii-li^-I.ong, ijui a pris le
non» ilc Bc'zu-Saint-Eloi. § 1". BÉZr-i-E-LoNo, Baill., Vie, Klci t, oi Doy.
Gisnr.s. — OcuiM'. ot l'arl. «Il' Uoucñ. /iavinitñ siij,eii>is et //tirinn
siihfrin^.*\i\\ l»' |itiiM' lu iirvis III en Itei-soniie, l'an 0!>1, tlaïis son palais
do Cliatou, la preniion" année do sou rùtrno. Par co «le Chartres, fut
maintenu on possession «K; ces deux terres et de plusieurs autres qu'il avait
achetées de Bosun, contre un noinnié Chunchurl qui prétendait lui avoir r.
l'épin ratillu le travail des eommissaires par une charte donnée en TCO, et
parmi les biens restitués, on trouve les deux Hézu, le .«-upérieur et
l'inférieur. Churlema^rne conlirnia en 77û les biens de l'abbaye de Saint-Dt
nis et mentionne les s par les princes des deux luemières races; mais lorsque
les barbares du Nord furent flevenus chrétiens, non-seulement ils relc\ erent
U s monastères qu'ils avaient détruits, mais eiieorf ils en fondèrent de
nouveaux; l'abbaye de Saint-Ouen, objet de leur vénération, recueillit une
grande partie des dépouilles de l'abbaye de Suint-Denis dans le (1) Uist. do
S:\iiit-I>ui«, 3U. I Vi xin. Puis les moines deSaint-Ouen ayniit. I pat-respert
pour le s:iint dont ils ;,'apduioni I II- fomlifau, rétiibli le monastère de la
Croix' Saitit-Ouen, dit depuis de la Croix-SaintLouffoy, lui donnèrent une
partie dos i)ropriéii'S «qu'ils possédaient sur la rive tloitc de l'Kpte, oii l'on
remariue visiblement les traces «lu passaire et de l'indueñce des moines de
Saint-Denis; c'est ainsi qtie l'abbaye de la Croix eut Bézu-le-Lon-.' avec son
priei^iiré, Saint-Denis de BaziiK ourt, Saint-Deuis-b^ Ferment, Saiuto-
Austrebertbo dans le mt^iie villa;;e, etc. Bézu.cité dès le vii'fiiéclc, n'est
p.^s mentionné dairs le x' ni dans le xi' siéelo. Tbibaiit Payen, .seifrneur île (
lisors, donr.a, en rannéo IKJO, à l'abbaye Saint-Martin de Poiitois.-, un
moulin il tau situé ;i Bézu. fJillten de Bézu et Arnoul de Bézu lijrun iit
eoiiime témoins, l'un à une charte de Thibaut Pavt-n, baye de Pontoise,
mentionne un moulin à tan situé à Bézu. (filbi-rt de Bézu , probab'ement fils
de celui .e de Saint-Romi di* Bézu. avec l< s hôies, terres ei dimes du li' f
de Jean «le («isurs, et b'S dime» îles autres liott s, «les terres i t du bois
«l«»)nné «-n all< nx par le roi. Comme il n'«>!plus «|U«'Sti«'n ici de la

chapelle du prieuré, il faut en conclure (Il M. l'Urwu. p. 2. (2) M l'je Prévost
{3i Note perM'iutlle, chartri«;r de Mainnevillf . Dlgltlzecl by Cooglc

The text on this page is estimated to be only 21.46% accurate

BEZ - 371 — BfZ qu'elle n'existait plus, et que Téglise de Suat-Remi, située à Côté, servait aux religieux du prieuré. Dans Tayeu pronéral, rendu au roi par Jean de Gisors, en 1205, ce riche seigneur avoue qu'il est dans un fief normand, Bcsiu, avec SCS déperillaiices on bois, en plaine et en autres choses. Pour ce seul domaine il devait le service de trois chevaliers. On fixe la mort de Jean de Gisors à l'an 1220(1); il paraît que de son vivant son fils, Hugues, jouissait déjà de ce fief, ainsi que le constate le registre de Philippe-Auguste, rédigé vers cette époque. Hugues III du nom, après avoir confirmé l'acte de 1218, aux moines de Saint-Martin de Pontoise, la mouture du moulin de Bézu, mourut en 1231, laissant deux fils, Odon et Guillaume. L'aîné était mort sans postérité, le second recueillit seul les biens de ses ancêtres. L'évêque de Lisieux faisant, en 1231, l'enregistrement des biens qui composaient l'exemption d'Etrépart, mentionne un fief-muid de \ lui. D'après un contrat du 17 juillet 1375, Hugues paraît n'avoir eu qu'une fille, nommée Alice, dame de Lisors, de Bézu et de Saint-Eloi, qui, selon toutes apparences, contracta deux alliances: la première dans la famille d'Aunou, et la seconde avec Robert de Tournebu. Marguerite d'Aunou, issue du premier mariage d'Alice de Ferrières, épousa Pierre d'Amfreville, qui était seigneur de Bézu, en 1102. Néanmoins, pour la conservation de ses droits et pour constater que Bézu relevait de lui par parage, Jean de Ferrières II du nom, sire de Penfret chef de la branche aînée, donna au roi son aveu du fief de Bézu. Nous y voyons qu'il existait dans ce village deux manoirs (2), une pêcherie près du grand moulin, un four, un banc, des rivières, un colombier, 100 acres de bois appelés le Grand et le Petit-Parquet. On devait au seigneur, à la Toussaint, des rentes en grains, en argent, en volailles, en gâteaux et œufs, 8 pots de vin, 1 livre de poivre, 2 boisseaux (1) Manoir d'Onnoy. notariat de Rouen. (2) Ici n'est d'une vieille tour issue l'on voit encore l'on appelle la Tour de la reine Blanche, (toute probante insolite la définit de l'im de la maison noirs. uiym^ed by Google

The text on this page is estimated to be only 16.75% accurate

BE Z — 372 — B E Z d'oijjnon, mosnrc d (iaiiii.i< li"s. Parmi lrs fiels ri-lovatii «le liv/M, nous ivmari|iiiiiiis ci lui «l>> S;iiiiit<. moiivail="" if="" llff=""> la (irip|)ii"r vavassorio à li'-zu nn^:n<>, tcnio par Knliiii ci Jehan Lo L<>n[i. On avait cru (jihî Pi. rn- d'Anifroville avait sucoDUilié à la bataille irA/ini|Uu sur Piern-, Aiiifri-ville ol Har|nejinits. Kiilîu, M:ir;:n<'rite s'étant ri lirée de son olièissaiioe, le rui

- iiiia Hé/.n à Rii-lianl (n»ns-!el en I rjT, niKVennanI riMiiuna;:e d iin ter de de lance il la Saint-.J suivante , Tlif^mas rioussel , écnver, sieur de H-'/.ii, était s la a Jeanne de Tilly dont il eut deux lils, Jean et tliiillannie ; il vivait encore en 1-lSI, mais sa lemmie était, veuve en 1 ISS. Jean, l'aîné des entants, avant d'ali'M'd emiirassé l'état coclésiasii«jne , thuillauine eut dans son lot l)an^U « t lié/u ; de son maria.u'e avec Jacqueline de Favel, vii oiulesse de lir4>leuil, il ent un fils iiotntné Pierre et une fille nommée Kraneoi>e ; enfin, il mourut dans les preniier. s années du xvi' siè' U', avant I.M 1 . Pierre lie Kei riere-! su- céda à son père, mais il eut il lutter contre les enfants de son oi)c|.- Jean, qui, an mépris de son sac i doc, s'était marié claiideslincient «lans le D)aujdiiné. 11 transi;;;ea uveo ses cousius en 15" ^U (I) .1»rft.i:« l.i Sti, I sans enfants, do son mariatro avec Ann*î ' Ba<>ct. fill»' de Ji'an Basset, bailli deGisors. Farin nous a consn^ . F»»»rrrii'r<'S. Pr-aux, cti'. , l<>quol étani a^»- tl«» t>t< aiiS. I iKv«il:i UT sf|Mfiuiir« ir>riii. I Ses armes étaient : d'ni fjcnt xcin»' ffftfirininés à un orle de yueuh's «:hnnjf île 8 /tvi I d'or. Françoise de Ferrières, sirur do Pierre, éjtousa d'abord Ferry, sei,iriic>nr d'Atiuonf, d'où vint Anne d'Aumont, mariée à Claude «le Mont mofi nt'v, baron de F'»ss4itainc de cinquante Iioinnu'S d'armes des orrlonnances «lu roi, j au7. ' Pellevé: dr ijurutr A la ti'te humaine d'nrI ffent nu.i: cActv/.i' IcvS (for. I/année suivante, (iilles de Pellevé, 11" du nom, fils du précédent, acc<>r«la aux habitants delà paroisse divers droits coutumiers avec la permis-iion du prendre le boi« see dans les bois de Bézu et du Mesnil-tiulbi«rt. Pliilii>]ie de Pellevé rendit aveu nu roi pour I.- fiefdeBé/n en ItilMj (•>). I>e 1010 à li'C'ij, riiarles d'Aubour?, cheI valier, sieur de Porliceux, était seiLrneur il>' ' Bézu ; il portail : d'nziirn [i fnsri'i tf or. ha seifrneurie de Bézu l'ut décrétée Je Ojnin It'»>>'i sur Henri d'Anbour},', el dan* cette circonstance, Michel Sublel, seigneur d'Ili iidicoiirt. acheta t>0 ;icres en terres et bruyères; Ileuri-

Auf:usie d'Orléans, niarqnis de Hothelin, baron de Varenfruebcc et «le
Neaiifies, acheta ce fief qui passa après lui a Henri d'(trléans. II*' du nom,
marquis de Kotlo lin, son fils. t'e dernier niournt le P.» septembre l'V.tl,
laissant onze enfants; mais aucun n'hérita du li«'f de Bézu, car il fut décrété
en lt>>S4, sur les poursuites d'un sieur de Saint-tofmain, i>t vendu avec
Saint-Eloi et la C*"ppiére à Michel Siiblef, II' «lu nom, .sei^'ncur lie
Noyers et d'Ilendicourt ; après lui nous trouvons Ponee-An.:,'Usie Sublet,
dont l.i fille Charlotte- Alexandrino épousa Messirc .Armand, marquis de
Belzuuce, qui était mort. 1 1 1 do iiio< è liiro ilii ti.'iilliagr dr Givir» i;^r
lli>u

The text on this page is estimated to be only 21.10% accurate

BBZ — 373 — BBZ ariot 1747. Cette dame ne se remaria pas et »l)e rendit avea au roi potir non fief de Bézn en 1763, Orléans Rothelia : éverté au l ei 4 d'or à la imdSî ie guettte» au 2 et ^ d'or au pal de gn^ulef. chargé de 3 chevrons d'argent. Sur le (iKtt d" azur à 3 fleurs de lys d or nu lambel dûTQtnl et au hâton péri en bande de gueules. Elleeut, en 1771, un procès avec le comte d'Eu, au sujet du fïof do Chailly à Gamaches, t^D'elie disait relever directement de Bûzu, nus on décida, faute depreuvos et contrairement à rayon de 1408, qa^il relevait daroi. M** de Belzance Contenait, en 1775, un ppooës contre le marquis Dauvot, au sujet d'a&e pièce de bois provenant autrefois de la forêt de Bleu, dont tous deux se disputaient la possession. Sublet : d'azur an pal bretessé d or maftmm de sable, chargé a une vergettedu même. L'Oise, qui ti'a rien de remarquable, offre cependant, à i'-xtorieur , quelques traces d'architecture romane. Pribl'RB. n nons parait certain que l'é:]i«e de Saint-Remi de Bézu, foinL'o pr n fie t^mpâ apr^ la mort du saint archevêque de Rnnis, arrivée vers 583, a été d^aboinl desservie par les moines do Saint-D< Mis, ou da moins que ces religieux, propriétaires de bdime de Bézo, ont fondé dès le vu* siècle, près d^^ réfrlisc, un établissement, oii ils roc teilaient leurs revenus et où quelques-uns iloatre eux résidiient. Après ! araclyitme produit par l'invasion ni^ronnrl' , il no resta aux moines de SaintiHnis, dans le Vcxin, que les trois villes de Saint-ùeim(1). L'Mif ^JiicccPS'ion fut n^cih-'illle on partie pir les religieux de Saint-Ouen do Rouen, \m aiAiexèrent le prieuré de Bézu à l*abl»aye irait pas manqué de les visiter. Es 1411, l'abbé de la Croix parle ainsi de Béni, dans un dénombrement des biens de maison: tfm. Un fief noble sans cour et sans "Sàge, de plaines armes avec un hôtel dit prieuré, assis en la paroisse de Saint-Reray d^Bézu, on la vicomte de Gisors, le patrode l'église avec les dîmes grosses et 0) LiUjr, Ftoory «C Morgoy . menues de ladite paroisse; //m hommes et bommages, renies en argent, corvées et oiseaux, vente, reliefs et forages; item xvii raines de grain de rente par chacun an, sur le moulin dudit lieu de Bézu ; item 27 acres de terre labourable, oa environ, 2 acres de vignes ou environ, avec 3 arpents de pi i"assis à Biizincourt... item xxxu acres de bois ou environ à tiers et danger du roi; ilem an Mi siil Baudouin ix acres de bois, anciennement terres labourables (1). On retrouve à peu près les mêmes expressions dans les aveux suivanf!^ : En 1400, il y avait procès entre Jean Fleury, prieur de

Bésu-le-Long, et Jean de Morcamp, écuyer, seigneur de Proveniont, ayant le droit de déport de la cure de cette dernière paroisse. En 1494, il y eut un mandement donné par le lieutenant du bailli à Oisors. à l'instance du prieur «le Bézu, euiiti'o le euro de Frovémout, à l'occubioii d'une clameur de gage pleigo. Le prieuré de Bézu clait fenn en conimende, en 1529, par Charles de Chambray, fils de Jean de Chambray, chanoine archi* dino?'^ do Laon, etc. François-Placide de Baudry de Piencourt, depuis abbé de la Croix et évêque de Monde, l'ut tlè^ sa minorité le (itro de prieur de Saint'Remi ; son oncle, Baudry, pausa un bail en son nom (2^ . En 170t), François de Bec do Lièvre, chevalier, seigneur de Bru mare c\Brostot, prieur de Saint -Rémi de Bézu, louait son prieuré à Jean-Baptiste du Quesnaj, sieur de la Grnndière. Le prieuré fut vendu au moment de la Révolution, puis démoli; sur remplacement d'uno portion des bâtiments, existe anjj)urd'hui une charmante maison de campagne, qui appartient à la famille de Médino, dont les ancêtres , iassus des Medina Cœlt, sont venus en France à la suite de Dugues* clin (3). Fiefs, LbPoymsl, d'abord nommé F^rynel, était un quart de fief relevant du fief prin* cipal I>ès 1403, le coniumier des forêts constate que Jehan Delaitre, en raison de son hôtel de Frynel, a le franc pauagc et pâturage pour ses bêtes sous cette condition que s- s bêtes retourneraient chaque jour au gîte dudit hôtel. Il avait également le droit de prendre du bois pour construire et pour brûler. Jehan, pere de Ferrières, avoue, en 1108, que du lief de Bézu-le-Long relève un quai't (1) M. Lehurier. (2) Arc h. de Rouen. <3> Notu retrouverons les de Médine sur diffareata pointe dti département, et nom aurons alors Tocea•ton d« fair« mu hïMoire. uiyiii^cu by LtOOQie

The text on this page is estimated to be only 14.67% accurate

374 BEZ Ho fïof TiorrnéFrynel. tenu de lui par Jehan D.⁷, sr< sh-dts: Ailricno Le C"im|. \eiive du bit'iir «le Dniiiteooiir, < n son vivant cciivci", tlcnieiuanl au Fo^nel; noblo dainoisollo Jehannu Lu Coq, femme de Fi'an«'ois de lal'ori»: Lmiiso Le Cn.i, l'iïouse del'iiTic 1>mii', V(ii, fils (K' Kranoois et tlu .Mario Froniiii, .«oiiirneiir des Marais et de liernoïivilli', viulit le fief d*' FovnoI avec les Marais, le février 1723, a Aiessiro Honoré, comte de SaTiran. Le Fovnel ji issa dofiuis à la famille Sublet, et il apiïurloaait, on 1775, à M"* de Belzunce (1). MAUQri:ii(Ki i\ Ce firf .i]>pai't« iiait au^si, dan» la >ns qu'il avait épousé uuf sœur do Jean de Gisai s, tïiii lui avait apiH)rté en dot le Mesnil-tiuiltiert. A|>rés la in')rt d' celle dame, le lii 1" revint À son frère. On lit en ciTul, dans le rej^iâtrc de Philippe Augrator « Jean do GÎMirsi tient... et le inaria;:o de l.l femme de l liilipit.' de Dlui u el ee qu'il a au Me.snîl-'iuiU'eit. » Dés 120ô,leMesnii-Uuilbert so trouve au nombre des fiefs dont Jean de Gisurs rendit aveu au roi. Kn l;«>8, la haute-justice du Mesnil-Guilbert fut comprise dans lus donations faites par Philippc-le>Iiel à son favori. Nieaisiï îo Veneur, en vertu d'une concession faite en l;!,',", prenait en la iV-rt'-l de Ljous, pour brûler un son manoir du Mosnil-Guilbert, autant de bois que pouvait en eharier journellement une charrette &2ou y chevaux ;}). (I) Titres Dauvel. i,-; trouvons, en ellet. ilans la llo'iue, le texte suivant : « Nous ap[)renona des chartes du roi ;ei:.'neui', « M partie, du Mesnil«Gailbort jiar diTiii-tn'i, -i cause de demoiselle Marguerite de (-'haum*int, sa faudin, épiciier -\ Rouen, qui avait voulu taire rfieraue'Awl'ânoàun mari battu p.ir s a ieïuiue,et qui invoquait le privilège de clere pour échapper à la punition. Ci' seïirm ur portait : (h f/nrulis /î croix deïiif'/' '- iP t'i i/rnf et oïiïifiinm' de \ aiiijies dur. Vax 1 1 (11. n ies de Sicunclay, seigneur d u Mesuii-Uuilbert, donnait aveu an seigneur de Bézu. Sanvnge Stennrlay, son fils et bé> litier, iïïfenia uno claiueur de haro coflrrtf l'ii rre de Ferrières. Hector de Beaulieu, sieur du MesnilGiuiltert, lieutenant r'val, tenait les ai\$,iises de (ïisorsen iV l ii r '\').>>; il eut un duel dans cette ville, le 19 mars in|. contre>d. niltiir de tjevidis chin'j' cil vtj'iir d'ita étusiun d wijiât. yurrltinje d un tion de subhf et aux extn-ini!> > d» ijiuïdecoquillrs dargeni et emtmu' de 4 mei kite» dit trmud. En 15t>l, Gilles de Pelievi', sei;:neur do Bézu , accorda aux habitants du Me:inilGuiUeH, une charte fixant leurs droits daos les loïis de Bézu. el h iir faisant remise dtt droit du ôïiijit au t<

The text on this page is estimated to be only 12.56% accurate

BBZ — 375 — BBZ ii ijtoDant général ilu haillint:»* âo Gisors
en iaouée s ai vante il était int«iilaat da due «le LongueYille. RcKtI lo Rret
H* ilu nom. otnit p.xiver?iurJt' bailli vicomt^d de (tisors, en 10 10; »iû fils
Vincent, vi. . mr. de Gisors, vonilit » l^lat«rre da Meenil-Oailbert & Michel
SoUct, raarqtiit d'Heudi. L'abbaje de laCroht-Saint-Lenfr .v. pa'nao de rè-
^li^se Saint-Rfij i. voulait aussi -Te de l'église de Saint-Kl^d ; ello prù-•lU
une reiitit-Eloi, mouvant d© Neaatles. Ijès r.'do J' rrières, di»nie de Lisors ,
•Saint-I'Iloi et î^n, épousa Richard de Tourn^bu, d'où ^î-rtir? r ■ 'luillemette
et Alice d- 'l 'urnebu, ^îi vendirent Bézu et risle, le 18 juin M57, «il est
probable qu'elles rendirent en m^me feicpslefief de Saint-ÉIfd ; riui?
trouvons, fû'ffet, entre les uiuius de Jianuo de Bcl;^ii?uet, femme de René
de Trie, seifîneur ^siéhfoataine. Jean de Koarrajr hérita de «Ne dame, et sa
fille Ranline, mariée ft 'juillaume du Bosc, vendit le fi. fdeSaintc^iitSimou
Morliier, tsifur de Ticix^evillti, chevalier et avocat du roi, le 11 décembre
14 iO (1); mail) il rentra vers 144}U dana la famille de Ferrières,
probablement par elametir liirna^ère. La paroishO de Saint-Eloi passa
ensuite des 1*. rt lèi-e» attX PoUeTé, par les Montmorcncv Foi^seux; pnia,
aux d'Auboorg et aux d^Orlénii» Rotheltn, ponr arriver à la riche faniitie
Sublet, qui I; 1 iis«a à M** de Belzuucc, «un dernier rejeton. Saint-Ûoide
Bé/u était un def de pleine» armes, relevant de Mainiieville, probaldi;nion
privib'(e "2). Fi' fit. On si^^nale, datis un doeuni"nt officiel du xvill' siècle,
rex:-t< iK c ili .|ri,>l ro ticfs : CuriaRE, la Vaix^ - Atcsa, ut» Oranges et
NeAmn. Iiiiiis Son aveu de 1108. Je^ian do Ferri^Tcs déclare un huitième
de liefde pleines armes assis à Saint-Eloî-dc-Bézu, que tenait de lui, par
hommage, Robillard de Dan pu, pfcuyer. La GiiANOE mouv.iit dû
Miinnrvilli', angu ù Sérifontaine. — 7iW bab. — Kcc. ord.. budg. 1868,
6,307 fp. — 4 contrib., y,77() fr. en jipal. — tS— > Percep. — Rec. des
contrib. ind. de Oi«orsi. — • Ecob's de pareons et de filles. — 1 maison d
école. — Eplisu suce. — Presbjrt* — Comp. de sap. -pompiers. — 1
fanfare. — I perm. de — lOdéb. de boiss. — iJist. on kii. au cli.-I. do dép.,
05; d'arr.,28; de cant., 0. Ûéf^endanett: MA&q;BBKi:v, ui
MmnLOviLmatT. j {i) Arclù9€ê d< RW€n. Dlgltized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.56% accurate

BOI Afiriculturti Céréales, bois. — 2,000 «rJtiduUric : 3 moulins
ii blo, 1 filature et tissa[^] de fil, 1 briqueterie. — 31 Patentés, Cette
coiiiiilunc a vu son iniiuiriaioe augmenter de moitié par Tannexion de
Cernar et deMarniér< >s. 1". 13ois-Anzi;k\y. Dioc. d'Kvieux. —
Aroindiaron, d'Miiclio. — Poy. de Lire. — Vie. et lilect. «lo ('i>nclu'S. —
Pari, de Rouen. — (ién. deRoueif. On dit pur corruption //ois-XMserffyf/
BoisA min-. Nous pensons que ee village est d'origine normande; le nom
Anscredeet Anscreai était conimuii rians rKvit cin an w' sii-rlc et il fsl
prcil)ald«i qu'Ansert'de, Iréro ilc l'nn di-s témoins de la grande charte de
I.vr*', donna son num à la parui[^]ne dédiée à Notre-Daue. Vcn? 1080, nous
trouvons parmi les tenniins d une charte de ('■uilluutiK' de lîrcteuil, lils t't
héritier lin [luissant i-'ilzUsbern, un Richard, fils d'Aiisrcdo, qui, ànos[^]eux,
est le fondateur de Bois-Anzcray. (V Richard eut un fils du même nom, qui
enil ric[^]sa la vie njonasiiquc à l'aid>av(" de Lyre vers Tannée 11-10, et qui,
en prenant Thabit, donna nnx religieux son moulin do Lire. Son fi'ér»- l'i l'
i' tifs de l'in lippe-Aufriiste, Bois-Anïeray est désifri eniiiiin nn fief de
chevalier, r«'levaiit •! eiihiie de Breteuil ; il est noté que Malliù de Bois-
Anzeray a fait hommape au roi. o «[u il a\ait un autre (ief de chevalier à Ccr
na\ : Enfin, on y lit que Nicolas de Bonne ville et (iiiiiiiinie d'Auv< iniv y
poisédaien ensemble nn fiel à Bois-Anzeiay . (In constata ii la même
épo(|no les droit d ii>ai.e qui jLMevaienf la for> t de Breteuil Mathieu de
l'ois- Aii/eray avait le droit A'}, entretenir \> \ " i ' - sans rien payer.
Mathieu vivait jjeut-êlre encore en JI[^]Jl'i lors d'une discussion survenue
entre l'abbé do Lire et If]ti ienr deSainle-I!arl>o-en-Angr au Mijei[^]ncur de
Buis-.Vuzeray, dont il prit le l;oni. (Iuillaume de (lisay avait en 1*222 un
Ji< 1 ou une extension de son lief snr Bois-Ame» lay. Kn >a qualité do
suzerain, il eeiiseniit à lu donation faiu? par Robert et RotrcrSarrazin, de 4
acres de terre sises près de 1* no (ai rie c-Renoult, Gervais, son fils, Robert
lielleiivilliers, etc. Le nouveau reUgiW ahandonna U son couvent ee qu'il
avait eOBsri vé de droits sur le moulin donné par sf* aïeux; il renonça au
repas quon dc^{^^}t aux hommes de sa maison lorsqa*ibfalssK"^(il) KoUt \je
Pr<>v<*>t. p. 345. >t) Kote» Le l'ré[^]o»!, art. La Bttre. . . (3) C« diffiimit
a'aptiaa sooi la aiédialMB M l'4v

The text on this page is estimated to be only 19.17% accurate

BOI an — BOI moudre leur blé au moulin, eu réa^hrvant i ■étQDioins le« droits de lfMlli«ii et Raoul, m fils et héritiers. _ l Ce tut Mathieu, l'aîné des enfants de Roger, i|ai fot, eprèssod |»ère , seigneur de Bois-Anzeray ; nous avons dt? Kii, sous la date de 1251, une confirmation on faveur de l're, de tontes les donations de ses aîenx ; daB« cc'ttt' cliarf Mathieu de Hois-Anzoray, U' du nom, explique qu'il avait eu une cuu- ' (eitation avec les religieux à propos de la dime d'Ethnes ; il mentionne ensuite le moulin de la Vieille-Lyre, nommé moulin Anxeray. du nom de son premier seigneur, avec les moutures du fief d'Ouche. Enfin, il fJéfharjre le?? moines du raffrniehissemont ou cuiiatun qut) les hommes de «a maison : âfiieat le droit d*eaciger lorsqu'ils allaient mou-lr*^ nn mmilin. Peu après cet accord, l'abbé de Lg^hre et Hlllueu, signèi«nt un compromis, écrit en français, avec iino piimtc ot une naïvotiMli- ' gnes de Joinville ; nous ne pouvons, ù cause de «a longueur, en donner qu'une analyse. Les p:irtioti sont : frère Gilbert, alibé de Ljrre, et Haceu, senior de Bois-Anse ré, chevltier. Le chevalier soutient d'abord qu'il a le droit de faire moudre le blé de su table an moulin An/eray, àLvre, aussitôt aïirès celui què est dans la trémie, attendu que ses mr^hnrs nmffnt retenait hr muniê frmcke et fvùe en ic^hi moim» A ce premier ehéf, Tabbé répond qoMl ne tfMet ne d(>it moudre son hU el devant dit noàn devant que celui qui aura enguemé... ait mok ta euefe. Le chevalier insiste, en disant qu'il aie droit de tourner le coars de l'eau et de l'empéeher d'aller an moulin des religieux. Sur ce, l'abbé lui répond qu'il ne le peut, attendu que fote teauc esf mslre des le grand ^Mt de l(1 iXove Lu e, siqm au feu [fief) de Cmches. Le chevalier soutient ensuite que les hommes de 60U ûe{ d'Uuche peuvent moudre psHout où il leur plaira ; sur i^uoi Tabbé répond qu'il» ; ne poent moudreaûllUretnotÛtt,. utnz forfaù et gans atnende, Le eiievalier élère alors nne antre chicane; r nbé, dit-il, ne son comandenwnt ne poent fert ju*tt\$e en ma franchi»e dedeiig le molin, ge di que ge n'i tient rien de lui. Celui-ci réplique pw lui et par son covent que naspoons fert noire Jusliiie el devant dit malin et Mt tê iit é)laccu et sur tout autre. Id, l'abbé reproche an aaigneur ses viotetices à récrarU des horom»'" de l'abbave, < la mettait smt blé tus le ble u celui qui avait aifmwrf, et figt aretter tun 6li et Vautre par terjanl le roi.) I/abbé réclame le blé et demande que le seigneur ne puisse à Var T I. venir faire dégrener le blé on trnin de moudre. On convint de s'en rapporter à

l'arbitrage de deux chevaliers, i^{^^}icolat» do Glus et Raoul de la Haye. Cette pièce est datée des assises de Breteuil, le lendemain de l'octave de l'Épiphanie, 1556. Mathieu eut proliablement pour fils et successeur i[^]ierre du Bois-Anzeraj, écuyer, qui Tivait en 1270, dans la mouvance de Breteuil. Deux siècles après, la seigneurie de lionAozeray appartenait à Jehan Pèlerin, écuyer, qui était assez opulent, car il se présenta h la montre de 1 109, très bien armé, avec un paje en sa compagnie et doux chevaux. Guillaume Pèlerin, son fils, lui succéda. « De deux contrats passés à Moutreuil, les 13 février 1490 et 28 juillet 1523, il résulte, dit rhi?torien d'Harcoiirt i< que Guillannio Pèlerin, seigneur de Bois-Âuzeray, et Jehau Pèlerin, seigneur de Oauville, étaient frères et avaient pour mère Catherine Lreonite. » En 1523, Étienno Péleñn, sieur de BoisAnzeray, produisit sa généalogie pour être maintenu do noblesse. L'annéo suivante, Sébastien Loret, de la paroisse de Buis-Anzeray, justifia de sa noblesse. Il était scigncurdu fief des Métairies, sifué tout près de là, sur le Bois-Baril ; déjà uu de ses aneélres, Jean Loret, avait assisté à la montre de 1400, et depuis on retrouve, en 1562, Pierre Loret, seigneur des Métaï> ries (1). Jehan Pèlerin, etc., Il* du nom, était seigneur de Bois-Anzeray en 1562. Sou fief fut taxé À 28 l. 8 s., ce qui suppose un revenu d*environ S80 l. Pèlerin : d'or à un chevron échiqueté d'ar^ gent et de gueules au chef de tabler chargé de 3 coquilles d'or. Ce Jehan Pèlerin avait disputé au père de Nicolas d'Epinay, une portion du fu f des Métairit's, assis a Bois-Baril (Ji. L» après un aveu de 1C05, le fief principal de Boii^Baril s'étendait sur b' territoire de Bois-Anzeray, £n 1002, on fit don au sieur de la Pyle, des reliefs et (relslème dus au roi, à cause de la vente de la terre et sieui io de BoisAuzeraj, relevant de la vicomté de ConcheS et de Bretenil. La terre do Bois-Anzeray fut acquise au commencement du xvii' siècle par Jehan le Cornu, seigneur du Buisson, à Saiui-Martin-de-Cernières, auquel on fit remise, en 1608, d u treizième dû sur le prix de la vente* (1) C«Ue famille t'est 4teinte et on ignore ses nf' moï ries. Une maison de ce nom, en Bretagne, portait i d'argent au gang lier rampant e f «Me. AvtUt Arcb. Seine* loi'. 49 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.79% accurate

BOI — 378 — BOI En l'année 1790, pour le prix de 70,000 l.; puis, quelques jours après, François le Cornu légua à Nicolas, par un testament, tous ses meubles. La baronne des Bottereaux attaqua ces dispositions: mais elle perdit son procès en première instance et probablement en appel de la Balivie*, au Mans, où il résidait. Au commencement de la Révolution, M. de Cernay était seigneur de Bois-Anzeray, où il résidait. Il portait : d'hermine au timbre de Sable. A la même époque M. Vilard, curé de Bois-Anzeray, préféra l'exil à l'emprisonnement et fut déporté. Le Chomin-Perré, voie romaine, passe par le territoire de cette commune, entre la Barre et la Vieille-Lire. Il suit une direction à peu près droite; il est large d'environ 8 mètres; il est placé au-dessus du niveau des terres et comblé de cailloux (1). § 2. Cernay, qui a été réuni à Bois-Anzeray en 1805, est une commune très ancienne, dont le nom est d'origine celtique. Son patron, saint Antonin, martyr à Pamiers, est aussi un personnage de haute antiquité. D'après les registres de Philippe-Auguste, Louis David fut seigneur de Cernay, et présentait à la cure. En 1177, noble homme Jean David eut aussi son droit de seigneur et patron. Le V. D. Davy, m. s., II* du nom, était seigneur de Cernay en 1527. fut taxé pour arrière-ban.

The text on this page is estimated to be only 19.75% accurate

BOI —379— BOI 4uart(fe fief; il y avait 27 acres do terres
wnûeSées, un colombier à pieti, et lo paIronapederêglise Ivii appartenait
(1). Pierre Le Cerf, acuuier, sieur de Cerna^; présenta à la coréen 1696.
Après liiî, lions trouvons Frnneoi.s T^e Ctff, seigneur, patron de Cernay. Le
âef, à eemomêfit^ râlait 410 1. et la cure 200* Il jRvaih 0 coutribuables, 200
aores de terre louées 1, 2 et 3 livres l'acre. U Cerf blasounait : etargmt au
chevron de fmules accompagné de trois cœurs du même. Eu 17S9, M.
Labbo de Cernav était seiutiiv du liûu. C'était une paruisse du iforenné et
do l'archidiaconé d'Ouche. /'">/<. lb="" mesml="" m="" du="" mesnil=""
veuve="" gi8lain="" sieur="" cliesmt="" propri="" meiiiiil="" en="" les=""
oislnin.="" de="" r="" horta="" porl="" :=="" d="" au="" ctrf="" semi=""
est="" le="" nom="" fief="" divis="" l="" paroisses="" dont="" sous=""
patronage="" saint="" antonin="" comme="" cer="" marki="" a="" ft=""
cemay="" des="" dc="">6tg de marne ou des marnières ont fait donner à
cette commune le nom de Marneriœ. La marne, comme entraiss, était connue
des Romains et en usage chez les Gaulois et cbcz les Francs. Marnières est
d'origine roUiiaiiifi, comme l'indique son nom latin, et MBèreetion en
paroisse doit remonter aux premiers temps du christ ianismo, comme
i'atieste le culte de saint Denis , t>on patron (2). Lorsque le célèbre Fitz (K-
=bern épousa, 1405. Adelicie, iille de Roger de iosny , ii lai offirtt en dot,
selon Fusage du temps, Trisay avec son moulin Marnières et Rubremont;
aussi, lorsque plus tard, lo chftMain de Brcteul fonda Tabbaye de Lire fow
être la sépulture de sa femme, il lui '!<>nna ces mêmes domaines (3).
Hubert de Marnières et Guillaume, son frite, seigneur avec lui du mémo
village, finirent sous lo règne de Guillaume-le-Con^aéntnt, dans deux
chartes du comte Guillsane Fitt Osbem. Du tem|)s trAiuliii , évétine
rVEvreux , uort «D 113U , Arnault de Marnières était vs des eliattoincs de
son église. Cet eccléMastiquic fut un des témoins de la donation 4e l'église
de Paliaj' à l'abbajre de SaintPère de Chartres. Lors de la rédaetion dn
registre des flefs eli»le cite le nom de mKc oommuoe •2 , Marnière? , dans
réietion de Couches, comptait 37 feux. BOIS-ANZERAY,cftnt. de Rugles,
k 195 m. d'alt. — Sol : diluviuiii. — Clii'm. de j:ri'. com. n" y, do Lisicux a
ISonancourt ; u' iJ, de Bernay à Verneuil. Pop., 275 hab. — Surf. tcrrit.,
I,172hect. — 4contrib.,4,558 f. en ppal. — Ree. ord. bud-. 1807, 2,077 fr. —
E «-t perci']). de la Iseuve-Lyre. — Rcc. cont. ind. de Kup-les. — Parois,

suc. — Prosbyf. — Eeole mixe tenue par une religieuse, maison d'école. —
 Bur. de bienf.— 2 déb. de boiss. — 8 perm. de chasse. — Pist. en kil. aux
 ch*-l. do dép. ctd'ar., 39; de cant., 12, Dépendaneet. Ln Bois^Trubl, Bois-
 Amw. Ckknv. i,a Grande Fricuk, la Hiktte, le MoussEL, LiV Navelière et
 la Noe-Allajn. Agriadlure: Céréales, bois. — 3,700 arbres à cidre. indxutrie:
 Néant. — ■ 9 Patwiii, Dioc. d'Evreux, — Archidiac. d'Ouche, — Doy. de
 Lyre, — Vie. etBlee. de Conehes, — Pari, et Génér. de Rouen. Bois-Arnault
 est une localité relativement moderne, qui s'est formée gur les tcr(1) Fonne
 à la Neure.Lyiv, (if H* l^beiirier. Ambrttoff. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.04% accurate

BOI — 380 — BOI raitis conquis successivement par la culture sur la fovèl voisine. Le premier grraupo d'habitations élevé sans doulc dans lo bois, reoiit le nom de son propriétaire. Les moines de Lyre contribiit-rent probablement à la fondation de la paroisse, dont l'éprlise fut, comme celle de la VieilleLyre, placée fions le pati-onafre du prince des apotre». Loreiine pour le distinguer des autres person nafres du même nom, donna au nouveau couvent presque toutes les possessions dont la pénérositc de son maître avait payé ses services. Dans une chartuillaume Kitz Osbern, tué dans un combat en 1071, Ifs deux Arnault s'attachèrent H la ftrrtiine de son lils. (luillaume de Breteuil, et remplirent .successivement à sa cour la charge de connétable. Arnault, fils de Popeline, assista le châtelain do Breteuil dans tous les actes importants souscrits par lui; ainsi, lorsque ttnillaume donne à Lyre la dîme et la redime de la vallée de Pitres, en échange do Béméconrt, Arnault-Popeline est au 3' rang des témoih«, imuiédiati>ment après le (/</>»)/"/*;• de son soigneur: une autre fois, le chAtelain de Breteuil donne encore aux religieux une charruée de «erre à Saint-Aiglan i\" le domaine de Hugues son veneur, son lidèle serviteur, est encore présent. En 1092, lorstiue (Tuillaumo de Breteuil vint avec ses chevaliers pour reprendre la forteresse d'ivry qu'il avait été forcé de livrer »i (}oel,ilso logea dans l'ubbayc d'ivry: (I • Cel Arnault est éviJemmeiit le in^mç que celui qui figure dans \\«% ch.irtt^éA Verueuil , un il tenait mus la suierainelé des wiiMipiir» d>; 1 Ai^ie. pheurier, .Ái}, 'l, aux religieux de Saint-Evroutl, une rente de KKJ p. sur le , tonlieu de Glos (2). Guillaume de Breteuil mourut à l'abbaje] du Bec, le 12 janvier llO"i, et c'est au moment où l'on allait transporter son corps ii l'abbaye de Lyre, qu'Eustache de BrcteuiJ, son fils, entra dans le chapitre du Bec, suivi de sa femme et de ses fidèles serviteurs, Guillaume Alis , Arnault et autres, pour y confirmer toutes les donations de son père (:s s'attacha h co nouveau maître, et fut pour lui ce que ses aïeux avaient été pour les deux Guillaume de Breteuil. LofS(jue le pieux Robert, comte de Ley: eester, frère do Galéran de Meulau , eut fondé, dans la forêt de Breteuil, l'ermitage de Notre-Dame-du-Désert , Arnault du Bois était prései:t à la déilicace solennelle quicn fut faite par .Viiiin , évêque d'Evreux; cl dans la charte de fondation, le comte Robert fait une mention spéciale d'une métairie qu'il donne aux religieux, placée (Ij Dejmis ce jour,

*I bi»loire eisl utuette 'uf *"'» ciiinpte. (i) Orderic Vital, tiv 11». Sotfs Lt'
rrévi>M (4) OrdtTK Vital. Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 18.87% accurate

BOI 381 - BOI & Qire Chdruovilliera et le Bois- Arnault; e*«8t la première preuve que Ton puisse donrtcr de l'existence de la oofflmune dont BOUS nous occupons. Une charte de 1190, doonée par le roi Henri, uou< apprciiLl fut au'^si un de,< fémoins lie la charte par laquelle liobert«u«t hlumlifs mins confirma aux moines deL.yre la fran'lii^c dn 57 de leurs hommes k la NeuveArnault, III* dn nom, le premier de ceux qui ajoutèrent ji leur nom celui de Jiois^ loaurat vers le temps où son maître se relittit à Tabbaje de Lej'cettter; lui-même est compte au nombre des bienfaiteurs de cette awison, h laquelle il donna l'église de Cliftone, qu'il tenait sans doute de la générosité charte pour le prieuré de Bristol, ni'i il i I titre de connétable du ^at« de Leycesler. liebert et Amide, sa femme , en se retitous doux dans un couvent, laissèrent jK>ur héritier de Lcjcester et do Breteuil , IcsrftU, itobert II , surnomqié aux Blanohe»dlOrJenc Vùal, liv. xiii M. Dejijnng, dau-s^dn Jli>'.nir,- iJf la X' fhinndif, ^t» tort d AniauK uu i»««ii«^bal du comte d Krrem. V M joint aui wditieus pour faire l« plue de mal lii«(it)]« aux terres du roi ; c't«t précisément le cou« ^re : W» terres du comte de I^vcester avaient été noKén par le* piirtisaos de Matliildd «t (lu comte •! c'«ait pour défendra Iw iotévlte d'E■■■M que le belliqueux AmauU avait ioModM, avec •wwni». Echauf-ray et Montreuil. (*) M. I, K-li-l-, Cart. norm. (3i Lfi m(es Le Prévotl l «ppelleol Kobert III ; |««»n r^mrae ^jgn«ar de Breteuu, il ne peut être que ttHcgoddoiKHa. Mains, qui épousa Pétronille, héritière du la maison Orentemesnil nous trouvons eonstantnment auprès do lui et de la romtesse. sa femme, iiu Ârnault du Bois qui doit être lo rv* de ce nom. En 1102, le comte Robert 11 confirma, en présence d'Arnault du Bois, les biens que son père et sa mère avaient donnés à Tabbayc d'Etone, où Amicie s'était retirée; quelques années plus tard, Arnault prit part à la fondation du prieuré de Hinkelay, dans le comté de Leyceater, pour les religieux de L.vre (1); lef chanoines de Lcv. i -tr" lui durent aussi la contirmulion des libcrailie^ de son père, et de plus la donation de Téglise di' Bulkington. Robert donna son moulin à foulon de Lyre aux religieux, en présence d'Arnault, auquel il servit à son tour de témoin, nvee la comtesse, sa femme, lorsque ce serviteur de leur mnison confirma le don fait à l'abbaye de la Ndë, par Hubert de Bosliion, de 10 aci*08 de terre dans le fief de Nagei. Ar« nault, fils du donateur, prit part à cette charte. Le comte de Levccsler a^ant reçu la croix en 118^, des mains

de Guillaume de ivr, (iifirma avant son départ toutes ses liliéralilés vn
faveur de Lyre; Arnault du Bois est le premier do ses officiers admis à
Thonneur d'être témoin. Immédiatement après le départ de son père (2),
Robert III reconnu, par uu acte public, que Baudoin de Charnelles et
Guillaume, son fls, avaient donné à N.-D. de Lyre, avec l'agrément
d'Arnault du Bois, 10 s. de rente sur la prévôté de Breteuil. Vers la fin du
xii* siècle, du temps de Robert 111, de Leycester, dtt fiU de Péti-omile,
vivait un Arnault du Bois, V du nom, sur lequel Phistoire n*A garde que
quelques faits. 11 approuva, par une charte spéciale, en présence de Robert
du Bois, son Irere, les dons faits à Lyre, soit par lui ou ses ancêtres, savoir:
La dime de tout ce qu'il possède dans le moulin de Verrières, tant en blé
qu'en deniers ; L'église de Corneuil , avec la terre adjacente à régtise de
Champ-Dominel avec ses appartenances ; La dime de sa fosse à charbon
dans la foI rét de Breteuil (3) ; I (1^ Moitasticoa anglicauuui. I (S) Ce
seigneur partit à la fia de 1189, «t mourut , dans la Ir.iversée j'anut'.?
suivante. (3) Chaque propriétaire iU> fim»e charlKinniène avait I le droit
d'y consumer autan'. (!•• Imjis que sejil homnios pouvaient en app «ricr
ilaiis un jour. (.fUe Irf^se meotail ordiii uri-uioul une furj-'o jxjur l.i
t'ahricution du fer; de la h nom de Baroiu fotsier» donné aux propriétaire' de
grosse» forgo«. {H. de FemMviUe : i Jiaron\$ fo\$tien, p. 3.) Digltlzed by
Google

The text on this page is estimated to be only 19.69% accurate

BOI l.a nioitio do la diiiiie do hi)m*uiss(< le, avec sos clupendaiiocs. Arnaud V, qui n'i-st l.> III' du iimn pour les chaiioinos de Lr'vccstor, «Mufiraia o. juvsence à cet acte, de Uicliard d'Iiarecourt, aussi roiiinie lénioin. indi(lue une éj»oiiue rapprochée de ll'.r>(l). Enfin, on l'iOO, Arnault du Bois et un Vi* Arnaud, .son (ils, donnèrent a Tabliave de la Nosarls. Arnault du Bois ne fut pas 4'ntièrementl «Icpouillé, ear le rejjisire si;:nale un Arnault du Bois comme propriétaire de 5 fiefs diebevalier; neuf ans après, ce sei^rneur était mort probaldement sans héritiers, l'ar une i harte datée de Con>piéf:ne, en l'.Mî', le rui voulant rc'.-oni penser les services de Rohert de Los, chevalier, lui donna le manoir do Bois-.\\rnault avec les biens d'un revenu «le IO'J I. tournois, dontinio partie avait appartenu à Arnault du Bois. Voici ce qui eoneorne Bois-.\\rnault ou st'S anciens sei;.'neur8: Sur les cens qui ont éié a Arnault du Bois, tant à Bois-.\\rnault qu'à Ku^ves, t> |, 7 8. 2 d.; l'église d'Auverjruv. avec toutes ses appartenances ; 20 s. sur le revenu île la prévôté île tîlos; A la llave-Saint-SvIve.-iie, deu.x ;.'erlies a prendre dans le fief d'.\\niault du Bois. K'dierl ilu Bois, frèiv d'Arnault, mourut]Jeu après, et ce dernier lui fonda un ohil dans l'ahhavo de Lvre, au prix de 2 setiers lie hlé , l'un de frum' iit , l'autre de gros blc (4). Guérin de Cierrav , qui occupa le siéjjo (J) IIIkI. d llurcourt (il U l*r.iv.nl ■4l l'i. />rt|.tvI"l"l"/ d'Evreux de 1102 à 1200, ratifia, par an*cliarle spéciale, les lifiéralité* faites à l'aHhave de Lvre par son cher fils, Arnault du Bois. I,e cure du Bois-Arnailli jouissait & co moment d'un droit particulier dans la fordt de Bretenii: le Bi'isson du Bois-Arnault ,]»arlie ili> la forêt voisine de celte paroisse, faisait partie du défens (1). Rohert de Los, que nous \\enons de voir doté si huyeinent, avec la fortune des Arnault. devait éire un de ces mercenaires Flamands que les rois de France entretenaient dans leurs armées. Aussitôt a)»rè3 la con quête, il avait reçu du roi le (ief do la NoMetièiv. à Landepereu«e, reh-vant de liois. •Vrnault : il avait dans la foret de Breteuil le mnri-l'ois et tontcerjui était né ."essairt* pour l>îtir et se elianlfer. Roh.M't ddu mémo mois, samedi après uiudit 12T(), dame .\\j.'nés, veuve de Robert do Los, ratifia eei acte. •lean de Los était remplacé, en 1275, |>:ir R ilKM-t II de Bois-Arnault /i'. qui fit, au mois d'août 1277 , un échanpe avec le* moines du l>éert Ferrez, et 5 s. sur (lautier Huart, qui oicupaient à Bois.^rnault.desténemonls mouvaiitsdeson fief, en échanjre, on lui remit deux rentes de IOs. clia -une,

que son pi-re avait d iinc:'8 au prieuré pour son obit ; i\ la suite de cet actp, Roliert (lonna, pour le salut de feu .\?nès, sa mère, et pour son propre anniversaire, un*? rente de 12 den. (K). .leanne. fille deRoberi lldc Bois-Arnault, épousa Jean le Veneur. Il' du nom, sei^rnour de Li>n?s, nr elle était veuve, en L'tOS, avec trois enfans mineurs: Philippe, .Te.in et Nie lis*; elle était à ce nioini'iit rej mariée à Philippe de Moyaux. Lorsque Philiq>e-lo-Be| voulut tailler à ; sin favori, K!ij:uerrand de Maripny, un va manoir de I Lonjreliamps, et pour l'obtenir, il céda à la I veuve et aux mineurs le Veneur, le château I et la terre doRu^rles qui, h cau.*e du voisil iia^e do Bois-\rnauli, étaient plus »i leur I Convenance. L'échan^re fut conclu le vendredi après la Trinilv de i:JOS(-l.). Ib l'artio v> *fr^\. 1?' Lu Roqu», IMft. ■ {i I I- ri-."it>.i. i 4' !•! lyitgfh*i*

The text on this page is estimated to be only 18.12% accurate

BOI — 383 — BOI Roger de Bois- ArnaiiU, frère de Robert II , a^t dan.î cot actt> coinnio tuteur de ses neTeox. Il teiiâit en fief, du roi, les moulins dêRugles, au prix de 72 lir. tournois, qui furent comptés dans réchanjçe (!}. Désormai?,]r-ult-r leui;: draiis à ses moulias de Rugles. Après le décès de Pierre dêMojaiix, son beau-fils, Jean le Veneur, ♦' nri-r, pai aii avoir joui dos seigneuries àt Hugles et de Boiii-Arnault. Il devait être fwt i^é en 1380, lorsquMl voulut contrain* (ire les habitants d'Anibcnay et dos autres piroisses voisines, à faire le guet à son cliàJesii de Rugles (2). Presque aussitôt, en 1382, on trouve pour ^rignenrde Rugles. .Te:in Le Mercier, ocosiis d'origine, secrétaire du loi, qui fut ttilécn 1391. Il portait: dip ... à 2 tfifcK mnglierde,,. au fronc quartier chargé de 'S tiijùade,,. Son fils, Charles Le Mercier fut, après lai, seignrnr de la Neuville et do Rugles; c'est à lui que ia reine Isaboau At délivrer ue somme de 1^000 Ht. par son trésorier, à l'occasiondu mai iage ([u'il devait contracter. Les droits coutumiers des riverains de la forlt de Breteuil furent constatés par écrit, vers 1400. Le curé de la paroisse de BoisArnauli a un article spécial contenant des droits très étendus, mais il doit, eu compenntion, célébrer trois messes par an pour le roiet pour le «me roy«M^ : une «m (ai éuio, use autre dans r.\veut et lu titjisiènie le aereredi de la Pentecôte; le sergent de la pLtdc lierait être invité :i v assister; h l'égard des droits des Uubitants, ils n'ollrent rien de particulier. Imt9 de la grande invasion anglaise, le fhiteau de Rugles, commandé par Jehan du Merle, soigneur de Chanipliault, capitula Je 18 octobre 1117, cinq jours aprèsti lui do l'A'.le. H Qu.iiit aux liotir^cois et habitants delà ville de Rugles, du Bois-Arnauli et du * BnUy, est-Il dit dans lacapitulatÎAn, ils auW'Ol et demeureront leurs corps et leurs Weni, meubles et héritages, pourvu qu'ils •e soumettent à faire le serment d*être féal ^tlojal à notre seigneur le roi comme ses Wiames liges, etc. (3). » Ainsi Bois-Aroaultet Rugles étaient toujoaiiuais; pendant roecupation anglaise, il) Roger était de plu» rhevali»ir. goiivcrinnir ilu cliîteau de BrcteoU et gardien à» la fur^i ; il mourut 'tn 1317. M. Lehevrier , A nih/'nay. 13} M. YaufreoU. iJtst. de l Aigle. ils eurent en commun pour seigneurs, d'abord l'Anglais r.nillannie Portier, capitaine du château do Rugleti, puis Guillaume de Neufvtlle, siro de Faucomberge, nommé en 1410. Cet oflicior, après avoir été capitaine d'Evreux en 1 138, remplissait les mémos fonctions à Couches eu 14 12, et lors de la surprise

do Pont-de-l'Arche par les habitants de Louviers. conduits par le sire de
Prézé, le sire de Fauctuubeige fut fait seigneur et amené à Louviers, d'où
il ne sortit qu'on [ayant une rançon de 20,000 écus (1). Après l'expulsion
des Anglais, Bois-Arnault et Rugles revinrent à leurs légitimes
possesseurs : Le M'icier, fille de Charles, apporta ces fiefs en
dot à Jean de Contes, d'une famille de Picardie, qui portait : (l'or au lion
de maille. De ce mariage sortirent : Louis de Contes, écuyer, qui eut Rugles et
Bailly, à Mambenay, et Jean de Contes, IP du nom, héritier du Bois-Arnault,
de l'Ecureuil et de L'ier, fils à la Neuve-Lyre. Ils ne comparurent pas à
la montre de 1409, parce que l'un habitait Compiègne, et l'autre la Picardie
(2). Antoinette de Contes, fille unique de Jean de Contes II, épousa Valeran
de Renty, dont elle était veuve. Un noble homme, Jacques de Renty,
chevalier, était seigneur des Bottereaux et de Bois-Arnault de 1557 à 1554
; il était remplacé, en 1584, par Claude de Renty, qui présenta à la cure;
mais un autre Jacques de Renty, IP du nom, prévalut contre lui. Renty :
d'argent à 3 doigtiers de gueules, surmonté de 2 (premières armoiries). En 1587, Jean
de Patoureaux, écuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et
lieutenant de sa venoiserie, était seigneur de la Rochette et du Bois-Arnault.
Cette famille Patoureaux était alliée à la maison de Renty ; Madeleine de
Patoureaux, mariée à Charles, baron de Renty, devint la mère d'un célèbre
jésuite de Renty, mort en 1648 < n'odeur de sainteté, à l'âge de trente-sept
ans. Patoureaux : d'azur au chevron argent chargé de 7 fuyons de maille,
accompagné d'une gerbe d'ur en pal. Bois-Arnault, comme on écrivait
alors, appartenait, avec Rugles, Bailly, etc., à René du Plessis-Riaille,
marié à Diane de Puisieux, héritière de Bailly. Son écu portait :
d'azur 3 quintes femées de Michel du Plessis-Chatillon l'avait remplacé en
1632 ; l'année suivante, Francis, marquis du Maine, était
seigneur de Rugles, Bailly et Bois-Arnault ; il présenta, cette même année, à
la cure de cette dernière paroisse, qui avait cessé d'être (1) Morin. Histoire de
Louviers, II) M. Bonin. Montre. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.57% accurate

BOI — :m — BOI soumise au patronage t de Pierre du Plossis-Clialillon , cliAtelain, vicomte de Rufrk's, seifrneur patron tleSieOpi»ortunc en 108'), tous deux entants d'André du Plessis. Nous pensons que ces deux s< i?nours ont possédé, l'un après l'autre, le domaine de Bois-Arnault ; après eux viennent smccessivement : De 1705 171:i,('ésar-Aiitoino du Plessist'hatillon, fils de Pierre ; r>e 17i:J;\ 1701, César-Antoine du PlessisCtiatillon. fils du précédent: Et do 1701 à17:<0, Marie-Féiicitédu Plessis-Chatillnn, nièce du iiréeédent, mariée A Charles-Bernanl do Narbonne Peb-t, ilont les armes étaient : de giien/i'x nu liun d'or annp et linnimusr de ijueuloi (P. 11 existait autrelfis a Hoi.s Arnault une nialadreric où l'on recevait les lépreux de Ruçles et Ambenay ; a[trés la suppression e liefTa 2 acres de terre à Pierre de Bois-Arnault, qui aboutissaient inay, ocuyer. siet de l'Oraille et detilatigny, hiasonnait : i inoIrKex d'i'/ieroit du n èiie, La MoixEUiE. Pierre Renault lit, en 137Jl abandon au prieuré de N.-D.- iiois. La Noe siR-Ri Gi.Es. Dès l'2:il, il existait it Hois-Arnault un lieu nomme la Noè. Richard Loche de la Noè donna, ceti? année, aux moines de Lyre, 3 acres de terre entre les Siaules et le Bois-Arnault. Nou» avons parlé plus haut de la prévôté de U Noe unie à eelle de Glatigny. Certains herbages «le ce hameau portaient le nom de Noë. Ctuillaumo Fegue vend aux moine* un acre de noè pour 100 a. tournois, tn l'278, Raoul IVrier et Julienne sa femme renoncent à foute prétention sur les noè» vendues par riuillaunie p'egue. En 10l;5, les religieuses de NLnubui»i">n vendirent à Jean, évéquo d'Evreux,)i' acre.s et une vergée de terre qu'elles pos5

The text on this page is estimated to be only 20.09% accurate

BOI — 386 — BOI .M^>iiil-aiix-Big:re5 et du fief de l'Oraille, capitaine des Francs-archers du bailliage d'Orreux. Noble homme Pierre Taupin fut après lui seigneur de l'Oraille. Marin de l'Orreux, chevalier, devint seigneur de l'Orreux en épousant Madeleine Taupin. Il en donna avec au roi comme d'un huitième de ce fief relevant de Breteuil. En 1605, Anibrois d'Épinay l'acheta du duc de Pluviers. Philippe d'Épinay en était - l'ancien maître de deux mille six cents de ce nom dont le chef-lieu était sur Amécourt. BOIS-ARNAULT, cant. de Rupes, à 210 mètres d'alt., — Sol: .limonium et craie. — Route départ, n° 21 de Liège à Paris. — Ch. de gr.commi. n° 8 de Bernay à Venieux ; n° 0 de Ruelle à Chenebun. — 896 hab. - Surf, terr., 1,200 h. et. — 4 contrib., Cr. en ppal. — Rec. ord. budg. 1867, 3,705 fr. - l'Union-tarif, LA ISOE-SUR-RUGL {usine : 2 briqueteries. — Fabrication d'écrous d'épingles et de clous — 71 Patentés. Dioc, Paris, et Génér. de Rouen, — l'impôt de rente annuelle, pour être reçu le jour de la fête de Saint-Rémi, en présence de Richard de Bonmont et autres témoins, l'an 1200 (2). Guillaume de Uoietmont, écuyer, lui, avait 1212, une donation au prieuré des DenxAmants. Après la conquête française, la seigneurie principale de Boisemont était entre les mains de Jean de Boury, qui donna, en 1220, aux Templiers de Bourgois, son bois situé sur la paroisse de UutWiiun (au-delà du Vallon de la Haye, tenant à un autre bois qui avait été donné en mariage à Atrès, sa sœur, et au bois de Guillaume Crespiu d'Hailuency. Alice, femme du vendeur, et Jean, son fils, consentirent à la vente. Deux ans après, Uilbeit le Changeur, d'Andely, donna aux templiers 4 acres de Terre dans les Essarts de Boisemont, qu'il tenait de Jean de Boury, chevalier, auquel il payait Une redevance de 10 s. les chevaliers lui donneraient à cette occasion 40 s. Le pouillé d'Eudes Rigault constate que, du temps de ce prélat, la paroisse comptait 100 feux et rapportait 20 l. tournois. Le 0 octobre 1254, Gilbert, curé de Boisemont, se présenta devant le prélat au manoir de Fresne - l'Archevêque, et promit avec serment de résigner sa cure, sans juger qu'il existe encore à Boisemont un bois nommé le tu lis !

The text on this page is estimated to be only 28.39% accurate

BOI - 386 R 0 I ment puMic, si à l'avenir il retombait linris le péolié d'inconlinenoe, dunt il émit, accusé, et qu'il ne puisse so pur[^]rer, renonçant il toute réclamation. Il remit en uu'ine temps, à son archevêiue, un en[^]afrement dans le ni[^]nie sens. Le 21 octobre de l'année suivante, Eudes Ri{;ault note dans .son journal, qu'il a fuit ce jour môme citer (îilbert de Boisemont à comparaifro lo mercredi, veille de SaintMartin d'hiver, devant lui A Rouen ou devant son ufikial, pour y entendre le résultat de l'enquéto dirigée contre lui, cl la lecture d'une lettre ([u'il avait remise à son supérieur et scellée de son sceau. Jean Crespin , chevalier, seigneur de Suzay, échangea, en 1205, son bois , dont il eut trois tils. L'ainé, Barthélémy Pillavoine , ëouyer , fut seigneur de Boisemont et du Coudray; il épousa, lo 4 avril 15.")!, du consentement de Robert do la Marck, maréchal de France, en présence de Françoise de Brézé, feiuiue de Robert, de Quentin et de Guy de Pillavoine, ses frères, Eléonore d'Estivaux, dont il eut plusieurs enfants. Il rendit bommago pour son fief du Coudray, en l."")»(»4 ; dix ans après, il fut choisi pour roprésenf[^]r la nobles.se (lu bailliage de Gisors aux Etats de Normandie; enfin, il fut député pour la réformation delà coutume, en l.">77, Georges de Pillavoine, sun fils aine, prit n[irès son père, m l'tW, le titiv de seigneur de Boisemont, Frenelles, Coudray et «lu Dclfends. Il délaissa le nom de sa faniillo pour prendre celui do Trie, On lit sur la cloche «lu Coudray, une inscription qui lo nomme Georges «le Trie, tiit Lni/er, sieur «lu Coudray et «le Léomesnil; il fut ilcpiité aux Etats tenus à Rouen en liill, et «dans un hommage féodal qu'on lui rend le 2H juillet 1017, il est qualifié de seigneur do Boiscniont, Frenelles, C«>udray, Fonteuil, Htidùyér,«lu l)efi'en«letde Pomm«'reu il en partie; il s'était marié à tiisors le 31 août ITvs;', avec Catherine de Salamamiue, fille d'Aiini , qu'il laissa à son liU, Châties; celui-ci ll> llift. d' Ilavcourt . \W \:i\iw. fief à Vtrclnr» ii) l'hili(> (w, 1 uiif, KM lu 8<.>i('U«:urie du Cvutim . «.■(laissa uu Qls nuiimê Francoi». mariv avec CvIlmrin« Sublt[^]t. Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.92% accurate

BOI 387 — BOI ^j>oo«R An no Regnard, dont il eut plnsieurs onfauL-, Ihms le partage do sa succession,)a terre tic Boisemont échut à Nicolas de Trie Piliaviinc, son îri'isiéinc filf?. C'est probablement au moment de la mort de ee dernier seigneur que le fief de Boisemont jortit de la famille de Trie PillaToine. Charles -Pierre , fils de I^îcolas, tjang épousé Elisabeth de Fouilleuseï héritière do Bois-Préaux ;t Llsors, alla se fixer dans cette terre dont il prit le nom. PillaToine portait: ttar/jent au lion d'azur armé et Inmpassé de gueules. Avant 1734, Boni^ne-Ef ienno Poref dn Bosc fut reçu au Paileuient avec le titre de wijmeir de Boisemont. M. de Boisemont acheta, en 1741, la seigneurie d'Anifrevillc-ia-Campagno; il était alors seigneur-patron de Boudeville et de Vailetût-on-Mer; il mourut :\ Paris le 10 février 1775» laissant de son mariajre avec Ibrie de Blosseville, un fils unique, Bénigne PonM Pdossevillr. qui fui oliargi'- *]f rekrer par substitution lo nom de BiossoYille. Outre le fief laïque de Boisemont dont ions Tenons de parler, il en existait un antre qu'on peut appeler ecclésiastique , parce qu'il se composait de la dotation primitive de l'église, possédée dès le xii* siècle par les Bénédictins do la Trinité-du-Mont. Ces religieux conservèrent ce fief jusqu'après leur translation & Saint «Julien de Rouen . Dans un aveu de Kicolas la Vache, donné M 1090, il est dit : « que ceux de Frenelles de PoisoïMont sont tenus de moudre aux moaliAii d'Andeljr, excepté l'hôtel el le maloirdes religieux abbé et couv^tde SainteCatherine de Rouen.» Par la 8mte,les Charircnx de Gaillon obtii;rL iit la plus grande ?»rtie des biens de l'aucieieine abbaye. Ils eDrent,en 1056, des lettres d'amortissement pi:r !(•> fiofs de Boisemont et de Frenelles. l' après un rapport fait à l'intendant, en 1775, la charité des Chartreux était la Crande ressource des habitants de la jiaroifcse.OnycomptaitSO ménages pauvres (1). Fit^. FRsmaxBs, La HBtiNiltRB, Leomess IL. Frbkblles. Ce hameau, qui s'étend aussi nr Comj,doit son nom, d'origine romaine, » une plantation de frênes. Dès le xii" siècle, il j exi?tnit une chapelle, dont le pape Adrien IV runfirnia la possession aux reli?iifentoil Vivnelh», qm out »pmkut MI c»deT«Jil Chartrens de Oaillon. Ainsi, en 1210, Garnier de Frenelles aumiina aux templiers de Bourgouli uuo masure à Frenelles ; Albéric le Sauvage, seigneur de la terre, approuva la donation on présence de Jean do Bourj, chevalier, seigneur saserain. Oarnier donna encore, en 1230, n\\ templiers, une piècedetePPe pour le salut de Gimère sa femme.

L'année précédente, Henri Oosur-de-BIé avait vendu à Hugues l'Enfant, de Frenelles, 5 s. parisis de rente sur toute sa mesure, moyennant 40 s. parisis (1) ; Mathieu de Frenelles et trois autres personnes prirent la ferme, on fit un p^{re}, le domaine qu'Eudes Iligaut possédait à Fresne-l'Aichevéquo avec celui de Port-Mort, moyennant 700 l. tournoi^{ers}. Ce même Mathieu de Frenelles cautionna, en 1250, Robert de Frênes qui venait d'acheter (> aère? de terre au prélat. Quelques années après, vivait Jean de Frenelles, qui a préservé son nomderoubli par une foiulution pieuse au jirofit de la collégiale d'Andely, de seize^{vingt} et dix livres parisis en deniers, destinées à acquérir une rente perpétuelle ; le roi de France, Philippe de Valois, perrait k la fabrique d'acheter 30 l. de rente si la condition de faire célébrer, chaque semaine, une messe (fu Saint-Esprit, et, après son décès, une messe de lieawetn (2). En 1433, la chapelle de Frenelles ayant été profanée, on procéda fi sa réconciliation (3); un siècle après la mort de Jean de Frenelles, son fief était passé à Robert le (roiipil, bourpcedis de Rouen, qui, daiis un acte passé devant le lieutenant du bailli de Oisore, Je 13 janvier 1438, exposa t qu'il lui appartenait, au droit de son héritage, de présenter à la chapelle du Saint-Esprit, fondée par ses prédécesseurs, à l'autel de la Trinité, en l'égliso collégiale d'Andely. » Gilles le GouiCampftgne et de Frenelles en ^exin, conseiller aux aides, marié aveo Catherine de Saint-Pierre. En 1558 un sieur Oonpil, curé d'Amfreville, était seigneur de Frenelles ; il portait : de simple à 3 renards d'or. Dans un hommage qu'on lui rendit en 1617, Georges de Trie Pillavoine, seigneur de Boisemont, prend le titre de seigneur de Frenelles. Ce titi'e fut également porté quelque temps par l^ilippe, son fils aûaé, (1)LoPrévort. NetM. {2) Cette messe se disait dan:; la chapelle de la Trinilé. Uist.^d'Andely, par M. Brofiftardde RuvUle. (3) Arth. de la SsîM-Inferieure. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.23% accurate

B 0 I — 388 — BO I coicurn'rnmoit avec celui 5 A'ranche ainée
des Asselin e Frenelles pour se distinguer des mures famillfs du même nom.
ans la première moitié du xviir siècle, Klisiitheth du Val, veuve de
(Charles Francois tJneilier, écuyer, conseiller au Parlement, était dame
d. > uain. Son mari portait : f/c tffirulrg. mi liim d'ur, ndi r/n- rn clipf d'iim.
ni(d:ttf il" rfirrint d'nrijent II si' iul-1: > V; > ll«»)». ■ 2> li" * fr" > oxi
Métirni-fill, Beudenîel (1), qui la vendirent, par o^ard pour ses services, à
Richard d'Et repagny, moy.'nnant Sd livres d'An^jers. Vers l'an 1 10U,
Richard fit lui-même don d«.* cette terre aux religieuses de Fontaine-tit' K'
salut de son ime. et spécialement e'ini fl'O.lon Ueudeiigel J2). Il a agi par le
conseil do son si'i^ueur el père (iautier, archevêque de Rioien, cité parmi
les témoins; Mathieu Bre, si toutefois les iisa.'ers ont ledr-dl de prendre du
hois à brflei'. el en se suimettait au V conditions imposées à tous (.'{). »
Les religieuses l'onservèrent la Heunière jusqu'il la Révolution. Lkomesmi,
La bulle du pape .\drien IV. de llô-^, reconnut que la chapelle de
SaintNicolas de Li'ontesnil appartenait à l'abbaye Ste-Catherine de R-ien;
EnjH'li de Ipiiii Miiisiiil/tt. Ce nom latin annonce une ferme créée par un
Normand du nom de t'iuillanne. Le 2 octobre 1 121 . flH/7, seigneurie tenue
du roi, fut vendue par (iuillaume de Hellenvilliers, fils de Philippe, bailli
d'I^vieux, sii'iulant tant en son nom qu'en celui de ses frères, à Jean
leCauehois, bourgeois de Rouen, spéculateur de l'époque, moyennant 505 l.
et une rente viagère de .'^>0 l. tournois: un an était donné Jour h' terme du
niei/uit, qui pouvait être eff'ectuè moyennant 750 l. (i. «H Ceiii' famille . I
l,iisk« wm nmm nu Mti«iniie «liiis jifs tilrf» de Morloiner. e>>niine
»jr»i>t donne HN) |. et U'.iulr«« biens. |Niiir l'anniverKiire •!« son pi-re,
lie sa mère le m-n iSritstria Pin > (3| Cart. nofntnd. d a'ii"

The text on this page is estimated to be only 12.59% accurate

BOI MO — BOI [I r a. son» ladkte nie Andc'lvs, lo -^O août
15s:j. Lt- seijrn<>ur ifLéomesail présenta *ia cbapeUe en 155tl. Grai^res
d« Pillavoine, dit Oeoi^s do Trie. '*i purrinnimi- Lt>liier, est fjualilii' de
veifnenr du (oudray et df Ltionicsnil dans i'iuseripiion de I a cloch* du
Coadraj, gravée T«n Tan 1595. Ln ancien? ponillés de Ronen constatent qje
les chartreux de Gaillon , suooessoufs i-t l'abbare de S&iute-Catberme,
avaient le j.3tr^>na?e de Ja chapelle Saint-Nieolae do Le fief do Léomesiiii
avait droit de pôclieh«dane la rivière du (iamiiioii. BOISEMONT. cant. des
Andel.vs. à 14S m. élit. — Sol: nlluviiim ancien. — iinji. h' 14. de Paris au
Havre; /{.défi, n" 15. «Il* Lonviers à p., dTi' liab. — 4 er nrlil»,. 11908 on
i>pai. — Ree. biidj:. ord. iHthS. I.Ttig f. — ^ d'Kcoui?. — Pcreep. des
.Vnd*lv*. — Ree. de? cont. ind. d'Etrëpafrn.v. — Paroi» sueo. — Presbvt.
— Kooole de gardai. Ecole de filles, ensemble 111 enfûts. — 1 maÎBOB
d'école. — 4 déb. de ""issoriH. — 15 perio. de cha.sse. — Imm. »û kil. aux
oh-l. d'arroiid. et de eant., 8; 4* dép., 4T), l/éftidoHcn : FnKNKLLES,
Lbombsmi.. la Htmilon, u VaitToBcfSSoif . \rjriaillurf • Grande culture,
céréalcfs , nritie». — 1,840 arbre*» à eindre. Mv\$lri^: Néant. — Foire le '2\
juin au ^oieau de Frenelles : chevaux , bestiaux , iiaperie, louage de
moissonneurs. • — 19 At* BOiemiiCTiT.Am, Afehidïac. du LieuTÎn, —
Doy. deHon4wf, — Pari, et haill. de Rouen, — Vie. et B«et. de Pont-
Audenier. In bt>i» défriché par les soin* d'un do ?er» pmpri' taires a été le
point de départ de "lté cumin une. On trouve très souvent cli«t le« Francs et
ehex les Normands le >0M d'Heliouin. Le Hois - H' ilait) a prol>abltiiient
ivadé parles I^orniauds upr^s lour couverdoa; l'église est très aaelenae et
dédiée à lassinte Viei^. Cette pftroî»se ne «e tronve point cdtnpinw dan- \a
lini ition |i! iii(iiti\ .■ df l'abbavo il^ CoriDcUesi ; eile ui- lui aura eif
donnée S dsBS le Xlii* siëeit Le premier pouillé ^ Liieox, rédigé vers 1350,
désigne l'ulv^ de Cormeilier comme avant le patronage de l'église, qu'elle a
eoBserré Jusqu'à la Révolution. An XIV* siècle, le Bois-Hetlafn était la
preinii^fe piirnis-;<> du doveiiii^ d'Hi)nfleur; .Miillieii et (tiritt Croix do
Cormeillea. Le lieutenant dn bailli de Rouen les interrogea pntir savoir si
l'aveu donné pnr les relif:ieux de N.-I». de Cornieilles était sincèr** t't
véritable. En 1451, Jean Hcrnîer, de la paroisse da Bois-Hellain, obtenait
dn roi des lettres de rémission . Le (i' f de B)i>i-Hcliain, d'après Hrussel ,
relevait de la •.liAtellenie de Pont-Audeiner; il était po\$Kodé, en lâ(i2, par

Martin do Ual> b-y, !!■ do nom (1), stiigneur de la Chapelle Hayvi-1 de la
 Harmorsim a Cauvervillf en Lieiivin; ee» trois liefs fhreni alors iuiI - il 7M
 I. •,'). Martin do Uallev, sieur de la < iiapeile, ciitra au Parb iient do
 Korn:inS, comme coumller^lere. Il portait : de *ui,lr à 2 fasm illjr, célébré
 le "J* septenibr> 1571, nous trouvons réunis : 1° haut et puissant
 soigneur, mmire Martin de Haile^v, seigneur do la rhapelle, ehi'valier de
 l'ordre du mi; (tlivif-r df Halb-N, seit'ieur du n (pi iil-être du Hois-llrllaiii
) ; It" et Martin llalley, st ix'iK'ur d< s Métairies. • Ën 1571, la paroisse du
 Bois-llellain était taxée i Si) 1. pour les décimes à pajerà ré\ »V'li«' de
 Lisietix. (. 'iiii|uarile- on écrivait alors, soigneur de la Ch ipeile. iiii avait
 été }nliuiiié dans l'é^-lise de cette paroisse ('X. Il s ajrit évideniiuent d'uu
 Martiu du Ualle^, III' du nom, qui était, en 1607, seigneur dcii PUnchcs,
 po s Lou%'ier8. Son fil», Christophe, était, en 1821, d'après le pouillé
 d'Kvieux, sei;rneur de la Chapelle, ilu Bois-Iii' ||Hin et cles Planches. (In le
 dési; . 'iie i-onime ayant vendu le fief de tardez, en it'»:.'0, ii t'iauda Louberi
 (4). Il fut parrain dan» Péglisedo la Chapclle-Bajvll et dan-* 11. «ic
 I^ouviers, on 1027 et hV-f-K Ik» Sun ujanape avec Marie de Falais,', sœur
 r>llf.B:iv»vl, ftls dr- Si irliii Hnllji > ri l . 'iiiiinv nrtn"

The text on this page is estimated to be only 22.06% accurate

BO I - 390 — B 0 I Jean de Hally, le phisjounc, fut seigneur du Bois-Hollain et de la l'oiTiéro; ses armes étaient : de snblo à 2 jtinirih's (t'anjent. 11 mourut probablement sans postérité , vers It5i'i8, et ee fut son frère aine, Christophe «lu Hally, II' du nom. (|Ui roruoillit sa snece.«sion. Celui-ci prit le titre de comte de la Ferri^ro; il était de plus premier ebambellan de Philippe do France, duc d'(>rléans, lorsqu'il épousa, en 1G<>:}, Mario Ilouxel do Médavv. On lui donne, dans un contrat de lieffe du 1". juillet IGOl, les titres suivants: Haut et juiissant seifrneur, messire Christophe de Ilallv, chevalier, comte de la Kerrière, seigneur baron de la Chajelle, Bois-Ilellain, I»iimpiirre. Cliava-res, Saint-Quentin. SaintMarcouf, aussi sei;rneur chft'elain, vicomte et haut-justicier de la Carn3. Son blason portait: d'nryentn W fnsrrs fk stiUr, l'urf/enf vlinriji- de 10 mevlettcs de sable, 1, 3, et 1. .\nf,'er de Nosey était, en 15452, seipneur du Feu^'ucrt, et Jean, sei'^nour du Coudray (.'}). Messiro Claude de Nosey, chevalier, seifrneur de Fontenay, la Chapelle-Bayvel et Bois-Ilellain, parait dans un contrat do fief en 1071; sa femme, Marie Leroy de Gombarsville. lui donna trois enfants: 1" Charles de Noscy ; 2" Marie-Gabrielle de Nosey, mariée ii Pierre du Merle, sei<. blau-buisson="" et="" marie-cl="" xude="" de="" nosey="" devenue="" le="" novembre="" it="" l="" d="" i="" seigneur="" du="" torpt.="" andr="" pesson="" acheta="" son="" beau-fr="" en="" les="" fiefs="" la="" chapello-bayvol="" buis-Ilellain.="" dans="" premier="" do="" ces="" ftofs="" il="" est="" dit="" s="" sur="" boist-hellain.="" mourut="" septembre="" liihuoth.="" m.="" delassize.="" av="" r.-ipparenr="" une="" pr.indp="" fortune="" comte="" ferripr="" oti="" q="" m="" lflifurii-r="" r="" t="" atture-ban="" ce="" fut="" nicolas="" frdro="" devint="" bois-iiellain.="">4'sson : d'azur à /« tour crénelles ans le partage qu'il firent en 1702, le Bois-Hellain échut il Nicolas-Antoine lie Giverville; cet acte fait mention du moulin banal de BoisHellain. Nicolas- Antoine de Giverville épouisa noble dame Adélaïde Ilurard de Catilloii, dont il eut Nicolas-Jeau-Marie do Giverville, liaptipé le P.ljuillet 17('>M (2). V.w \1X(\, le curé de la paroisse avait le tiers pieds d'arbres à cidre. ludiiatrie : Tissage de toile et fabrication de cordes. — 17 Patentes. IJOIS-aiOROMIO. Cette commune est formée des villages de Bois-Jérôme et de la chapelle-Saint-Ouen . qui ont été réunis le 25 juin 1814. % 1". — Bois-Jéromk, Arehidiac. du Vcxin normand. — I)i>y, do (1)

Ils étai[^]-nt fils de Mⁿrguerite-Madt^flein« D«««ii. fille d Anilré. et de Antoine
dfl 'liverville, i»'ij,i>eur de BonneUi» ;i Saiul-Aubin-du-Scellon. (2) Titre
de M" de Bajflioo, née d« Oi'erville Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.73% accurate

BOI - 301 BOI Baudemout. — Fl v . il'Andely, — Vie. de Veriion, — liaiii. Je (iimrs, — Gonér. et ParL de Rouen. Sar la litière de la forêt d« Yornun, «xutait nn Tillsge que m situation topocrnphique avail fait siirnommorli? H>!is ; on V avjiii coDâtruit, jjour Its besuins f*i»ii iucU habitants^ une chapelle en l'honneur de Mini Sulpice, évêque de Bourges, prélat ilflt tempe mirovinfient, dont le «uHe était tf'S rr-pnnndn .ian»! l'ancienne Xeustrie. Av.uiT li'iuiliL'U du siècle, ce villaf,e : ;";i;ir'enait ià Anseréde, riche peifçneur, ium'^mmé tantôt Anserede de Vernou, tantôt An»crêdc du Boie, et eomme il no»•skiait encore llaricunrt et Fourn, oo 1 app'-lai; aussi Anseréde do Fours. Vers N- ui.'ine temps, un prêtre pieux et xélé, notnnie Richard, «;uré de TiHj^^, avait feadé à SaujiseuHO, près de Vemoa, une nai^n de ohunuines réguliers, Huxc^ueis Anserede do Vernon donna, en 1130, ses deux églises .! u r;-*is et de ilaricotm imiuiiles desservir ; le preslvtère du Bois tu ^iat uu prieuré où résidaient les chanoine» chaîne de la desserte des doux vglînea (1). Anserede ajantea le malheur do perdre un de ses âlà, iiumim" Baulr \ , (.■m! i, .tv. ,■ ^iL((^éme^lde tiireaumc, son itutie liio, une ehapello a FonrS SB l'hOBneur do latiàewinte Vierge, «ont le non de N.-D.-deaBalles, 'lu'il donnaà desservir atlx religieux (le Sdiii ■ d Anserede, qui avait ot>uKnti à cette donation, alat|s4 son uoiu à la paroisse da Bois, nomaée improprenient Bo»JérAm« au lieu de Bois-Oireaame. .\Dseredo parait encore comme ténirtin d onc charte, contenant vente par les Irères de l^aint-Lazare de Vernon, aux moines de UoQteboorg, d'one rente d'un baril de vin, Boyeanant 90 a. 0^. Enfla, devenu Tienz, il fut témoin, en 1177, avec son fils ^»ireaunie, de la charte par laquelle c-an Lan^lois île Halles, une rente d'où chapon et demi, assise SUR deUX piéoet de terre à llarieourt (l). ■ L'église de Bois-Oireaume, dit le Fouillé d'Kudi's Ri).'aud, r.' !!-.' au milieu du xm* sie< le, est dédiée à saint .^ulpice; le prieur lie Sausseuse la fait desservir par deux chanoines, qui possèdent jusqu'à ^liv. do revenu ; ces chanoines servent pour les deux cpl s,-: H ni court a vingt-huit paroissiens, Saini-Sulpicoen atiuamnle-truis ; leprienr perquoit ee que lai chanoines n'ont pas dé> pensé. ■ Los roles do la Roque, publiés vers 1S70, citent parmi les seigneurs du Vezin, Jean de B<>js-'rent, en faveur dn mémo eouveat, à une rente de ' f) s. qui leur était due ; un mois après, les dt ux tpoux consentirent, au profit des religieux, à la vente do 0 acrea 1/2 d

The text on this page is estimated to be only 22.30% accurate

BOI — 392 — BUI Deux propriétaires du Bois -Jérôme : 1»
Henri Jean et Isabelle, sa femme ; '!"Jean Borol et Marie, sa femme,
vendirent en 1280, aux Cisterciens des Vaux-de-Cornav, un acre de terre
voisine des propriétés do Guillaume Raliunel et de Henri de la F[^]orte, Jean
de Bois-Gireaume approuva eeile vente, coninic sejrneuren clief. Le
cartulaire des Vaux-île-Corna.v contient eonlirmation do la vente des (5
acres et demi île lorro, faite prénni>reiiit uneffarantio sur une propriété
iiu'il? avaient à lu Croix-(lu-Soifrneur. IJenri Jean tit, eu l'iSt), une nouvelle
vente d'un acro et ilenii, aux nioim-s des Vaux, et renonça il w deniers de
rente qu'il avait il prendre' sur ladite piéee de terre. Jus«|u'alors le seiffiieur
de Kouis, dont toutes les terres vendues relovaient par paroge, avait refusé
de rlonner sa sanciiion : il lit u«>mc sommation aux moines de les lui
remettre en main ; cédant ensuite aux eonsoils de ses amis, il ap[>rouva on
masse, le 25 mai l'2Ki, les ventes fuites par lui et par ses hommes, Henri et
Jean Borei. Robert le Portier, bailli de (iisors. reçut des religieux, le 10
février 1281, la liiiianee qu'ils devaient pour leurs aell l, des tuiles à Bois-
Jéramc (2). l.n aveu. i)our la seigneurie de Fours, rendu par Henri de l'ours,
coiilii ine inus les renseignements qui précèdent ; il v est dit : que le fief de
Ilun-diKinlme, mentlire du fief do Fours, est un lief «le haulK>rt et que le
relief est de 15 liv. en cas de mutation ; que les aniécesseurs du seigneur de
Fours ont donné à Sausseuse la dime et le patronage de Bois~Giravlme avec
un lief assis à Tilly. (1) Le Prévost. .Vof[^]5, p. TM. t2) l>« Bt-aurepairv. Au
XVI* siècle, la famille de PiUavuine était propriétaire de Bois-Jérôme.
Charles le Cauchois était seigneur d»? Bois-Jôti'mie, lorstju'il se fit
maintenir l'"kn Doit son existence aux prétentions r.'vapérées de Bautirvde
Bray, seigneur puissant et entreprenant, dont nous avons déjà parlé (11. Il
avait lait élever une chap«'lle sur le.s t e rres d e l'a l d >a > e d e S t - (Ju
e n , q u i re levaient de son pri. autre propriété des religieux «le Kouen.
Lors de la recherche de la noblesse, par la Galissonniéi e, les deux frères
Henri et Charles Caïuel habitaient la Chapelle-SainiGuen; Henri avait
épousé Marie Fronlin. et Charles Louise de la Marcesscrie. ^\l Dict. hi*t..
. 'iri. Bacqueville. Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.59% accurate

BOI * 308 BOI En 1683, dauil' Marie-Thérèse Du val . fffTDme
do Messire Roffier de la Oaroiini-, MÉgnepr dt> la Chapelle St-Ûuen, de
Sie- ' flfienèTe du Béquet, etc.. avait aacceptit" j i'4Ut narminde d'une rlo-^hr ,
k laMadel«'inf j i'kttielj, avec M. Gabriel Le Prévost, doe- | t«ur en
médecieoe «t Ueutenut-fféiiènil <>n * léleciion (1). ' BOIS-JKHOME, oant.
d'Ecott, PiV^x tu. tfjJt. — Sol : alUivium ancioti etdilu vium. — ' fl. d^p. n"
8, de Vernoi h Maffnj. — Cfi^n. gr.com. n" 22. des Aii'i> l v(>« l>.—
tsdeVcr•ftH. — Percep de Gasny. — Rec. '•mit. ind. de Ton ! ii v . — l'iu
m,, su.c. — l'r. - i \ i — Ecol/e niix. de 75 enl. — Mauon d école. — Bor.
de bienf. — 3 déb. d« boissons. — \ 10 pertu . ohasKo. — Di«it. en ki loin,
aux ch. 4 * ie déjt., 3f) ; d'arr., 25 ; de cant , 9. [/•^■•■iifiri, >' :].\ (HaM I
IK >,MM-')I K\ . A'j' itulhurf : C oréales, buis. — >^*\ piedi» ^arbres à
cidre. hdmfïe : 2 taileriet. — 8 Pat«nté\$. Du Grand-Airliid.etdc I KltH i.
d'Evreux, — du Doj., dn Baill et de la Vie. de Nolaeeonrt, — de fa Oéa. et
du PatrI. de RfOtn, — S. i riiirrii d'ivry. Bois-lo-Roi d>>il >ijn nota à ?a
position, diiii-' une éclaircie entre les forêts d Ivry ot do Tiomax ; son
église, dédiée k saint JeanBaptiste, était, de temps iminiaiorîal, sous le
patronage de l'abbiive do Marmoiitifi-ji, fi>ndce par l'illustre saint Mariin
do Tours. Cette antiur «tfe, par Gazon de ChftteauDenf en Tbinte' râij (2), el
nous pensons fjue le i)alronaf;e Bois-li»-Roi lui a éti^ donné en ni«?nH>
t*iDps par ce «cigneur. Quant ao enrriodt ^outé atmomprimilit', MHS
pensons qu'il vient d« ce qu'avant la •"onquéle normande, Bois-le- Roi était
un iloniaine ou bénéfice qui faisait p.irtie dei» Wns particuliers du roi de
France (: {■. ?i lasei^enrie ceelésinsti'jue de Boi»-leRoi n'a cessé d'-
ippartenir à l'abbaje do Uartnoutier!', il seiible ijuc la sei^nciirie laïque est
épaleni«?ut restée aux seigneurs d'Anet. N . us iiV' US, à la daic dr 14S5,
des bttiL de terres et maisons à Bois-le-Roi, par Javqnea de Brésé, qui t«ia
s* femme Ij Hitt. d Ar, {, !;/ . |.. 4!i0. 1. 'ii) Cê êeigiwuT a ei« la iig« d'uae
majsuu oui a i^f^ ■Me aatMlm Mt sur lDaosh charte d» toodAion du
prieuré d« CNlh,Oaaoo dttpnlicar* fctcafiies Tonine» qui Maiml r u
Charlotte, lillo do Charles VU et d'Agnèa Sorel. «lu il avait surprise en
adultéra avec Werre de la Vergnc. Le 'i ««"ptembre 1514, meseire Toassaitit
Varin. è\ écjiie de Tliessaloiit«Ue, th h. dioiioc dt' Téirlisp i>t la béiiédi-
tioii du cinictiere di' H.iis-li -Roi. Il mars l'uit't, la célèbre Diane de l'oiti(rs.
abi\ (i<>i de patron i;:e : (Ml 15»7. le vioiire général de l évéquo de

Négrepont, ci-devant abbé de Marmoutiers, présenta à la cure de l5rie| (l Andrieu , seigneur île tûitrancourt. d^iiioiirant à Bois-le-Roi, fui niaiiiteiiu le s avril ltJ4j7. ^on bla»ûo était: tt arijetil fascé de tabte, la fatft rkargéê ée 3 imilftte* iffîM-nm ri'nr, miu/nnirs fie '-i fovdrfs rnmj'cn (t (ii r/i'rn ih H pifct* du fH'Chud imntl fin r/ipf de fiuptilffi. Le 'i février 1703, Denis d« Péguilban de Larboutd, dernier ahhéde Breuil- Benoit, j>iés4-nta au mi une requête d<>ni nis-lo-Koi, d. [ondanl de ladite aldjave. il v a une anciennuvetls depuis pluDieurs années. Coilo ehapelle, d'aillt un», est absolument inutile, puisque depuis très îoîsptenips on n'v n point h' i.i messe, paive que ledit hameau est ,1 p^-u de diMauce de la paroisso et qu'il s'en faut très peu que les maisons soient attenantes » « 2* L'abbé expofe qu'il v a den btil» aients au iinm^ri' ib- li i/i , servant de bipetuent a plusieurs particuliers, grungef, écuries, etc.; qne ces bitimetita, mnlifés d'ail(1) Ârch. d'KanMt-Lirfr, 51 Dlgitized by Go ' .

The text on this page is estimated to be only 22.40% accurate

BU 1 — .'^94 BOI lours, «ont totaUment en ruines et ne peuvent soutenir aucunes réparations , à l'oxception de (rois, qu'on pourrsiit mettra en «Mal (le servir ù resserrer IfS grains Bremien à la Couture. — Surf, terr., 544 hect. — ""i."! hab. — 4 contrib., 3,391 en ppal. — Record, budg. 1W)7, 3,G7I f. — Percep. d'ivry - la - Bataille. — x et ree. eont. ind. de Saint-.\ndré. — Parois, suce — Ecoles spéo. de garions et de filles. — 1 maison d'école. — Bur. lie bienf. — {'* de sap.-pomp. — nnisiq. d'harmonie. — ôperm. chasse. — 5 déb. boissons. — Dist. en kil. aux ch.-l. lie dép. etd'arr., 'J5; de cant., S. Dt'-ft.ndfiHvas : BoniiAV, i.k-s BitiVKttKs, Fo.Noierx, I.E Pktit-Bois-i.e-Roi. Agriculture: Cégi-éales, Airét. — •',300 arbres à cidre. //«/«f/r/e .• Fabri(|Ue de peignes en buis. — I four a chaux, une tuilerie. — 38 l*ole»li's, MOIHi>J 10 V, L)ioc. do Lisioux, — I>oy,, Vie. et Elcct. lie Bernay, — Oénér. d'.Vlençon, — Pari, de Rouen, Le nom do cette commune est d'origine e.ollique, r-t son église, dédiée ii saini Aubin, évêque d*Anglas-du-Bosc-l'Abbé pour (KJs. ; il avait h ferme le fouage de la paroisse de Carulleur; eulin, il avait payé au trésor pour son propre compte, *i<> 1. « s. 11 d., pour avoir fait procéder il lies enquêtes. Les rôles do 1108 font connaitro Robert iiuiiiim ilu vr>i«in.i!.'o. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.67% accurate

BOI m — BOI Ix>r> de la ri'iî.Tction du plus ancien des pouillés de Liaieux , vers 1350, l'êgliso do Boisner est intorite la première «ur le taMean du doyenné deBernaj; Louis de Thiboiirille était à o« vioment patron à la paroisse (1). ThibonTÎHa : d'kermineê à la fiitee de Après une prospérité de quatre siècles, la famille de Tfaiboeville finit par s*étein* dw; Jeanne de Thibonvillo porta les doBittiDes de sa maisua dans celle de Xilljr , doat les étaient: d'azur à t ftam d'or; elle était veuve de Jean do Tillj en 1448; «a fille, Jeanne do Tiliy, lit ellemême entrer ces mêmes biens dans une fatiillf non moins illustre, celle des Ferrières. basards de la Révolution ont ramené dans Téglise de Boisney la pierre sépulcrale de celte mémo Jeanne de Tilly, qui fn avait eu jadis la seigneurie ; cette pierre porte Teffîgie d'une femme entourée de Tinscription suivante : Cygist DoMe et puissante dame Jebnnue de Tilly Tvut've (k noMe «t puissant seigneur Jehan sire et ' ir 11 v!Tf>-, t-ri f in vivaul J m».' (iudit lien de l^vrrj. rfs. de la KmeM-'l'ir ou\ il lo. de Grevecœur«a Alv'i». de Bailleul et d. Buishey le Cliàlel , laquelle lr«î"as8 1 1 an 1495 le 27 février Frieï Dieu pour elle. Peu d'années après, le dernier des Ferrièreg, marié malgré son sacerdoce, n'eut que des filles; \'nne d'elle*!, Franroiute cette fortune et mourut en 1680. CoBflans: d'eaûr au lim d'or. La chatellenic de la Rivière - Thibouville fut acquise par Henri Lambert, chevalier, Mifneur d'Hcrbîgny, qui obtint, en 1(573 , l'ërection de sa terre en marquisat; son fils, Henri Lambert, II* du nom, qui lui '1 Ce Ivouis de Thibouville était, sulvimt II. Le f^ro.pji, trère puîné de Robert de Thibouville, selK«v de Poiitaiti9-la-Sor«t; noua avons déi^ parlé de i»rt. Beucat, Où il ponàbût le ftsTde Brucourt. a> Elle composa uim |wira|dir»M! fw ré|iltie do **M ra«l mat Hébreak. succéda en 1704 , se maria en 1731 avec Louise- Elisabeth de Rocbechouart, sœur de l'évêque d'Evreux. Dan.s la seconde moitié du dernier Hiècto, M. Alexandre-Marc-René-Etienne d'Augny, fermier-général , devint marquis de Thibouville et prit le titre de seigneur de Boisney. 11 portait : di' (jueuli's n fn bande câblée ctai'gent chargée d'un nœud en barre de sable el fftme croix triflèe au pied fiché «for, aecom^ paqnée en pointe d'une cot/uiile d'orrjnnt. C'est lui qui a fait construire le magnifique chAtenu actuel de la Rivière-Thibouvilfe. Nous sommes forcés de revenir sur quelques faits restés en arrière. L'abbaye du Bec possédait encore, en ISiîil, les donations de Jean-Denis à Boisney. //em, dit un aveu de cette date, es ^armM de

Ptmes et Boisitfnj , «mms eeriames rnifrft lequel figure un curé do Boisnoy, offre qitelqu'întérêt; ce prêtre, nommé Robert M esn âge , avait aeheté, en ITiOO, do Guillaume Fontaine, nne masure et héritage. Quelques années après, il déclara, devant les tabellions, qu il avait fait cciif^ neqitioudins et do zigzags à chapiteaux romans assez curieux, malgré leur ' simplicité. Ces ar(1) Bnnnage, t II. p. S48.

The text on this page is estimated to be only 16.62% accurate

BUI - 39e BUI cadcs .«»ni en ofjive, corann- i-i.ht arrive souvf*nt dans nos «îj,'lises ronian«'s plus ptll'i-S (1). On ivnianjuo dans l'otu- i-^W»- la piorn? tuuntluirt' de Rohi'it dniiii > . illiistriguerrier du ti-nips de (Miarles VII, ijui est reprèsenlô vètn de sa eotc d'armes, la iélo nue, les mains jointsseur: l'un à i\ nièi. 07 cent , ei l'aulre 5 met. 3;{ de diamètre. Fiefs, r I.K I)K-F.iir. En Joseidi île l-ouvignv prenai< le litre utc de rimmmage d'un épervier que ces fiefs devaicMii à leur sei^Mieur dominant. I^e fief de l'Kpervier de lîi»i>nev apparie— nuit â l'abbave de lleinay, et .- lair alleeîé à la dotation du eliantre de eette mais.«n. Iles l;{!)8, nous avon< des traces île son exisi"nei\ dans un aveu de l'ieri i' du Moustier. Ivi 14DG et I ITJ, deux aveux île .îejm Parent et de (iermain ("hanlin, en fnnl aussi mention. Messire Guillaume du l'oit fit aveu aux reii^'ieux, en 1 pour des ijiens situés dans leur lief de l'Kjierxier; deux autres aveux de 1 \UH et de l.">:{:, signalent/«/'««st' .Jean I.eemle et rn/iusse Aiiquofi', comme îles dépendane< s du ftef de riipervicr. rjui «"lait borné jiar le fii'f de « ouroelles et jiar la srignenrif de la Ivivière-Thil>ou ville. l'n l.">l j(). Jean Vt>elielf| donna aveu au chantre de l'abbave, pour ir» perches de terre dans le fief de ri-.pi>rvi«'r. tenues à un chapon la eensive di< l'Kpervier, *saire examinateur en l'éleiiion d.- Ilerna.v, était, en ItitMl, scigneurde Marebei'-s (".)») : il fut maintenu de nnbleserl >uri 'Ilht. A llitvrot'i-t. y ISlît.. Ce dernier était sieur de Marchères . brigadier de oheveau-légers de l;i prarilo du roi, et habitait la paroisse rlo I.tnisnev lorsqu'il maria, en lîiSK, sa lllK* Marie i«; Peinteur avec (^harles le Bienveii ii , C'cuyer, sieur du Bourg et de.St-Pierre-des - Ifs (Ih Ku 17()0, M de Marclières, fils ou novru du brigadier de la garde, était capitaine d'infanterie ; soixante ans plus tai-d, le fief de Marclières appartenait à ,Iac«jUOS Philénion de Lieurev, comme avant épsufsê M""^ le Peinteur de Marchères; il ctail imposé il 50 liv. (2t. Il sembli- que les le Peinteur rentri^reni daîis la terre de leurs aîeux. Poiuiant la Uèvidutioii, Chrvsugone le Patiiilour, chevalier, seigneur de Marchères, mourut à l'armée de fonde : il avait épousé Co~ |ombe-. \n*.oinette de Bellemare, ilont il eut disney raincs>e qui fut me>>ire Damien hriiii/ifi-, relevant du fief de l'Kpervier. Noble homme Jacques de Louvigny, sieur du lieu de la Marcite et de la Roche, tenait, on IGli2, l'ainesse Aiiquetil. relevant du même Ih'f Ci). Philémon de Louvigny, sieur de la M.irelte, et Marlin-Joseph de Louvigny (4), tous deux résidant ù Boisney. furent*

*maintenus de noblesse en pji»'}. Louis de Lou\i.;iij était seigneur de la
 Marotte en 17ci2 : il était remplacé, m ITlîO, par Joseph de Louvigny, dont
 le ftrf était imposé iîî»' liv. Lors de la R'>volution, M. de Louvigny était
 seigneur de la Roclie-Recusson et de la .Marette. l>o Louvigny : irnriffut
 nu checron fie sahle iirvnmiH.:. — ISO hab. — Surf, terril., ô70 heet."— l
 contr. I«4i7,X.O')l fr. en ppal. — Hoc., bndg. ord., ;{,17l) fr. — Pereep. de
 Bi-rtliouville. — *- et ree. eontr. ind. de Bionne. — Piiroiss. suce. — Ecole
 niixtc de (il eiif. — Bur. de bieu. — C" de sap. pomp. — Fanfare (ô). — l>
 perm.dc chasse. 4L \je l'ivvi.!!., Montfoft, i\9. iiii A>-ch. lf l'^Uvi^rtiv
 "r'iKiieur ilo la Miirnni»re du Ons«-il ^'«^fr»! Dlgitizecl bv C^oo^Ic*

The text on this page is estimated to be only 16.41% accurate

BOI — 307 — BOI — 4 déb. de boÎM. — Dîst. en kîl. an eli.-l.
'dedéprirt., 41 ; d"arr.,9; do canton, 6. []j'^niiimre< . L\ Bauonnerie, le
Bolti>E«-liAiîé, LE Catklet, i.ëCuemin Cuaussé, uDtsKRT, lbOrand-
Boisxbt« la Maretb, MiROHKRES IT LE PETIT-BoiSNEY. A/'n'iiltiirf :
CëréaU'S, plantes sarclées. — lOjMK.i ai hres ^ cidre. Mmtrie: Néant. —
14 Pateniéi, PRte Lyrb, Parons. de« dioc. d'Evreux, — Doy. do Lvre, —
Archidiao, d'Ouche, — Elect. de Conc'hcs, — Ūcner. d'Alençon, — Parlcieu.
de Rouen. .Normand esi le nom du fondateur de la localité; de celui qui
aura dcfrichù et mis on falturt' le coin de forêt où est assis le BoisNonntnd.
Le patronairo de «aint Julien, été■ . ulto ne s'est réjrthiid'i qu'après sa
translation, au ix' siècle, «ononctf éftalemeiit que oette paroisse est
imst«ri«^urearinvasion norninii'li'. Au \i*.^iècle, Bois-Normaod était
compris dans la mou▼ance deBrcteuiU maisU ne fit point partie de la
dotation de l'nbbajve de Lyva ; patronage resta nu seigneur, qui, vers lO^JO,
«lait Foulque do Bois-Normand, de SU va .^ormonni. Ce cheval i»'r parait
avoir clè le vrif;sal et lami de Guillaume de Bretcuil, auipiel il Mvrit de
témoin, Ior., qui duunu au couvent de Lvre, (B présenve do l'évêque, son
frère, et du (^nscntementde Msfls Thibaut, Gilles et Ro^er. 40 8. angevins
sur le mouliu JSorni;'ni|. Thibaut de Cierre\ , Hê aîné d'Adam, conthri, l îa
donation de non pcMv, et dans la charte spéciale d'approbation qu li
litlui■utee, l'évêque appelle son frèro Adam " h^'iTitne vênér.iMc. h A celte
époque vivait liobcrt de BoiaNormand, qui était, suivant noua, curé de l ..
fisse, et non de la famille déjà cieane des seij.Mieui's de ce nom. f^**>»» de
la L^ioii d'h«nnenr. qui, non ooDtent de à ioo pays de grands aervioes par
aei aafantes (omulutiaiiagralitilet, loi a avaa incttlqaé le goût de u ntthique.
d>N«rtet Le Prévfi«(. Pitres. Il (kah frér*» de Ouorin de Cit-rrej-, «jvwjuw
flITr^m. ,-l louideaK nvaiani jwur j^re nn autr»A«ra if Cicrr«*v . En lS15,
André Patellier Tendit aux moines de Lyre 12 acres de terre à
BoisNormand, pour 8liv. tournois qui servirent à payer une dette contractée
envers le juif Manassès (1). Arnaud de Beaumais (2), suz'Taiii du fiof dont
la terre de' iinidait, approuva lu vente avec Nicole, sa l'emmo. An moment
de la lutte suprême de Phîlipi'f -Auguste et de Jean-sans-Terre, celui-ci avait
été obligé do céder à son rival la forteresse do Portes, et, pour indemniser
Roj.'(r, qui en était solp-iuMir, il lui avait abandonné^ on échange, tout ou
partie du domaine de Bois-Normand. Lorsque le roi de France, après la

conquète, voulut récompenser Robert de Los, il lui a5!>, paraît avoir eu un fils, nommé Guillaume, qui lui succéda dans la seigneurie principale de Bois-Normand. Ce Guillaume de Cierrey, ayant la qualité de Chevalier, confirma en 1233, par une charte qui existe encore, toutes les coutumes faites par ses ancêtres; confirma spécialement, en 1240, par une charte dans laquelle il prend la qualité de Seigneur de Bois-Normand, une rente de 40 s. d'or aux moines de Lyre par ses aïeux; il y ajoute 20 s. pour le salut de l'âme d'Ainiri. sa mère (3). En 1260, Guillaume de Cierrey, écuyer, cité comme ayant un fief dans la mouvance de Breteuil, était, sans aucun doute, seigneur du Bois-Normand et fils du chevalier du même nom. Robert de Cierrey, qui lui avait succédé en 1270 (4), est cité sept ans après. Le Cierrey de B

The text on this page is estimated to be only 18.49% accurate

BO 1 — 398 — BOI En 1.345 (1), Jc;inno de Cierroy, tiamo sc-Ro^< r, iVmiii de .Iran le Voncur, soigneur de Riifiles et de ISois-Arnaud, donna aux rolifric'ix de l.vre, 10 s. de renie sur le moulin cê Bois-Nonuand. I>:nis ce m-'nie siècle, les Cierrey furent reni|tliioé8, à Bois-Normand, par la uiaisun de Oisay. Dés 13U1. Jehan detlisay. ëenyor, avouait tenir du roi, en sa chatollenie de Bretenil, le (lof do Bois-Arnault, assis à la Neuve-Lyre, mais s'ëlendant sur Saint-.Iulien-de-BoisNorniand. l'iacce ainsi, en ijudiiue sorte, à BuisNormand, la famille de Gi:nenr de Bois-Normand il la montre tenno ù Keaumont, en 1-I0',>, avec un habillement d'iioiiimc d'armes et 2 ehevaiix. Outre un fils, nommé lienoit. ('iiiillanne doCisayeut une fille a|ielée Jeanne, mariée en 14X0, Jk Jean de Bonneeliose le Jeune, ècuyer. sieur l issu le eardinal-archevê«iue de Kouen. Foulques de Bonnechose, fils ai n*!' de Jean et de Jeanne de (Jisay, épousa sa cousine, Ma: ie de Gisay, (lui parait lui avoir apporté In seigneurie do Bois-Normand : I)e Bonneeliose : tron/rnl à trt»s tries tir ui (litre (lo \$iililr. \.n lôolj, Bcnoil deOifay, prêtre, prohahlrment le dernier de sa t'amille, se lit Jlr<enier à la cure de Bois-Normand, dont il était sei;,'neur. Api'f's lui, le domaine de Bois-Normand avec celui de la Cordillière, r«'vinl ix Jean de Bonnee, fils do Thomas. I,rueritc de Soumont,dont il eut Jacques, Pierre ot (îuillaume do Bonnechose, qui devint curé de Bois-Noiniaiid (2). .lai'ques de Bonnechose était mort en lôTit. ayant eu de son mariapc avec .Mar}. 'ijerife de la Noë, une fille, nommée Marie, qui fut placée sous la garde du roi, et iiii niourut lli Ln (i:itc> doit Hm nUirff c\tei M. Le Previ'O, c ir J^ H'-if avant d'être mariée, laissant pour héritii Son oncle Pierre. C'elui-ci avait trois flk Réno et Louis do Bonneclios*» ; le» dcu aînés embrassèrent l'état ecclésiastique: c fut le dernier, Ambroise, qui continua] famille. En ir>l>5, René de ItoiinechoM comme soigneur do Bois-Normand, i)ré»enl à la cure; mais, en 1G30, co droit étai exercé par Ambroise, devenu seig^neur ont que de Bois-Normand. Après sa mort, soj lief fut recueilli par sa sœur, Marie d* Bonn'^cliose, qui contracta mariage aveEtienne chose, car en 15<52, Louis le Cornu, ccnyep, sieurde la Belletière à Mélicourt, seigneai de Bois-Normand, en partie, paya 18 l. poui rari ière-l>an : de leur côté, Jacques, Pierrt et tiuillaunie de Bonnechose, fils de Jehan, seigneurs en une autre partie, payèrent 281. ; enfin, Jehan I).itin et messircGuy le Cornii payèrent chacun 7 l. pour un

sixième du même fief. En l'année 1700, Manrieu le Cornu était seigneur de Bois-Normand et du Bourg; un siècle plus tard, c'était Giles le Cornu, qui fut reconnu par son titre d'ancienne noblesse en France. à la fin de sa vie, il fut en chef de la paroisse de Saint-Martin et à la fin de sa vie, il fut d'azur. Francoise-Catherine Clerel de Rampan, baronne de Bois-Normand, dame de Say. St-Come et la Rouillère, épousa, le 25 mai 1700 (il fut marié le 25 mai 1700). 1. An 1700. » Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.96% accurate

BOI BOI :nan ; ellê fat «nten'é* aux Grareli* Mi, OÙ i on apporta
l« cgeur de son mari, en 1788. Cett »u baron i'Acqmgnj que 1* Bois* !
(oraiud doit lu rveonstraetioii do aon Fi^fi. 1" La. BRRTKriiE. Par ce mot
emrmnté à la bMM laftiaité, un rntond une prtte foHerem, un poiot fortifié.
Deux raéroifa ttomnéf Br»ttelie m tronvent à .•en de distan.-.- t ie Uuii
suivant : i ii iis.irf. à rauso lo la prut-nx-, a caïK^e du utiillu'ur de* ten)ps
■' 1 cao^e de la dot de nia tille; jf courais fruMt risqae do perdre tout mon
héritage 4 je n>nnse trouTé an expédient sain* *Jtr«. a tVlexpédient, c'était
l'abandon aux Qtoin"9 ■f Lyre, moyennant 10 l. angcvioes, desit l«n d«««
prê«de la Bretèche (i). D'aprèa an aven de 1612, la Bretèebe flfcw parmi
le» fief» r«'levant des Hotloreaux. Oa trotiTo vers lOût», Charles Legendre
, éesTpr, siour de Bifte^/piP. 't Chavannes. Ce fief ou arri. re-fief a été
Iwjrtemps possédé par une hrandie de la tuiUk Cornu, orig^inaire do la
Boiastière p*» Saint-.ndré. Les Cornu de Cha'ione» étaient, lors de 1,4
Révolution, sei► iturs de la Duqueric. de la Chapelle et de ■il Salle; une
demoiselle de CbaTannoa, ioiit M. de Barrey a hérité, est morte à Ten^iil, il
j a quelques années, dans nn Iff tre> av.iii' é ^ Li CoKMU.tEKE. .lean tle
Bonnechoso ^^il, eo lû-'iO, le titre de sei^nenr de U Coitilliera et de Bois-
Normand. 4* L* Dr^ïranut. Régne Lo Cornu , sieur la Iti. uM^itc, fut
maintenu de noMesso ^» IWù. Ou trouve René Le Cornu, seiri*nr de la
Duquerie, cité en \V>MifQeuriede TAI^le (2). •V La pRnvr.Ti: ">t
.>Tif:itr. V 'i - I*?TO. trouve dans les role* tle la Hoque un "rtâin Cmlois
de la Prévoté, écuyer. Guillame Ësmangard, sieur de la ^révottièrt, (tait
iivnteaant des cavx et forêts en la viv-Jai* lîr eîeuil, en l'77. ^ Ldk Ko(
<>B-Mai.son. ILa 1011, i ainessc tiedoiaa, relevant du fief du Ton. assis
entre ^ deux Ljre, avait été fleffée aux héri^ Cornu , siemr de la
Roafe>M«J«on, ^* de la châtoll»*nin de BfiM. uil. l'.n Claude Le Cornu,
«ieur de la Kouge^Itison, lilt uaiatena da noUsMa. ht is-Normmnd , avait
épousé Marguerite Malard , flile de François Molart, chevalier « sieur de
Fanfernaux. Kn 17:^0, Nicolas Le Ci nui, «eipneur de U Rongé maison,
parvint à se faire vendi-e, par François L,e Cornu, la terre de la Bnlvière et
celle du Boit-An«erajr (1). 7* Salv-psTust a dA donner son nom à une
hranclio de In fauiille d.- ('crcept. de la N< uvo-Lyre. — Rec. cont ind. de
Rugies. — Parois, suce. — Presbyt. — Kooie niiv. de M") enf. — Maison
d'ééolo. — 7 dél>. de hoi^sons,— 11 pero). de cbusse. — Dist. en kil. aux

cb.-l. de dép. et d*arr.. 38; de canl . il. Ihfimdnm-i'i : L'Anoi.e, i.a B ai
uinikhi;, l\ Boi l!<.f i.a="" buktrche="" blcaii.i.e="" i.lis="" chavan.vs=""
la="" clmiri="" lh:grbmb="" l="" or="" lx="" fav="" foitrikard="" a=""
iieri-euie="" i="" kie="" i.e8="" minerais="" noe="" bot="" iiaiii=""> . i a
Ptl.I.IÈRE, I,A l'ntVOTIÈKK, l A K ASsEN fl l iL K , t.A Roi ok-Maisum ,
Saint-Jcst, LA Salval'EKlii, LA SL'nAXNlfeaSt LBB TvILERtlCS, LA
Vali.Xk. AgrieuttHrP: Téréales, huis. — l^.SOO arbres à ci'ilr. /tuJuttne:
Fabrique de clous à la mécanique, 1 tuilerie. — 10 Patfntéê. * Grand
archidiac., — Doy. de Rourgiheronlde, — Vie et Elee'. de Pont-Auden>er ,
— Bnill., Parlem. tt Génér. de Rouen. Le nom de I>oisl Sainl-Philbert de
Boisset en parlunl des deux paroisseff ronlifrués A cetta localité. (1) Diri.
hiti , Bott-Anzerajr. il f^i ..h au pra«M ^«9 Imànu «»■«« h Conra n'éieivDt
pa* paronto, NèaBneias ChctiUwd blssonoe ppar ks deaz teauNcs : d'Mur à
4 cei*< te «ftem aarfimt, ee qui nip|tam mtaw ùUgin».

The text on this page is estimated to be only 21.16% accurate

Bol Lorsque le v*»'» Ilellnuin eut fond'- ft Bonnevillc , paroisse
liiiiiror|ilic di* Boiîs>isset nous pjiruit otre Koiî'er. dont le fils, nommé
Ascelin, donna vers 1040, il Tabbave du Boe, divers liions avec le
patronage de roi;lis(; de Boissof , dodioo primitivement ii saint Renti :
llofrut s de Monlfoft, ilont la suzeniinetto s'oiendait .•iir Boisset et les
environs, apiirouva cotte donation; Huîrues, tils d'Ascolin. aumona la terre
rjui avuit appartenu à Fulborl, cui"ë de Boisset (l). Au tDomont do la
fondation du Boo, Eve de Boisset. probablement fille iss. i-lo • CiiUcI ,
'roillemont. Ib'rville et Ang.ivillo (1). Ordorie Vital , le friand historien
normand, cite le nom de Boisset a propos do la guerre qui éclata entre le
roi Honri et (îaléran d(! .Meulan. Kn ll'X), un (îautier de Boisset qui
liabi(1) niât. Maiwtr. du Bet, par Du\;iil nutrcfoiii sur l«* hord du chemin
»ur le Icrhloire de S:iiiit-|k-iiis-(le£MoiiU, di'uiet- a saint Vulfraii, dite
chn(>cile V.tt, u rappelé l<>ngieini>s le wuvenir d Kve il» rooulinii de la
Kiale. tait entre la Risle et la Seine, pava 7 s. 7 d. pour une enquête; nous
n'osons affirmer qu'il appartenait ii la famille de Boissot-le-ista comme
témoin avec Robert d'Harcourt, à une charte de Ctuillauine le Maréchal,
comte de l'embrock, lorsque ro seigneur donna au Boc le patronage
d'Orbocfl. l'n jugement de l'échiquier de décida que ce même Guillaume de
Boisset ne pouvait éliiv mis en possession de son moulin, puisqu'il avait ét»i
renversé pendant qierovillo : l'année suivante, Rolioi t ::?crvin, riche
personnage, qui avait un manoir à Sainl-Pliilbert. donnait à l'abbaye tous
Ic-< vassaux r|u'il avait i'i Boisset l'i). Kntro r>:W et ll>l'.», le seigneur de
Till.v, tuteur do Hardoiiin do Boisset, seigneur et patron de la parois=e,
présenta à la cure Guillaume qui fut agréé par l'archevêtiue. La cure valait
alors \i\ somme très con^id»?ralde do TitHiv. : b s chefs de famille étaient
au nombre desoi.vante-quinzo : les héritier* do Boisset avaient le
patronage de Bervillc en Roumois, paroisse vi>i

The text on this page is estimated to be only 21.57% accurate

BO I - 401 BOI le PmtUé ajoute : a A Boisset , il existe an chftteau-fort avec une chapelle, dont le seigneur rîr Oacej est patron h cause do sa femme, et, sur sa jiréaeiaiaun, l'archevêque Eodes Rîgaud a reçu le prctre Onillaunu' A(ît lée (1). » C'était donc ie ck&teau-fort, avec le Ûe(y anaeié, qui composait le domaine des Harcourt à Boisset. La maison de Gacé ne lo cûDsena pas; il revint aux d'Harcourt, puis il passa aux princes de Lorrain c-Elbeuf. Le 12 janvier 1252, Eudes Rigaud, après itoir fait la dt'dioace de l'ol""^"- de Berville ta Roumûis, qui appartenuii au seigneur do ' Boisàet, vint le soir coucher à Boisset aux frai? (if'S paroissiens de Berville; il j>ariîît ^u'Hardouin de Boisset était mineur et no i pooTait faire les honneurs du manoir seigneurial â-Fon iii'clifvêqiic.] 1^08 un arrêt de l'échiquier de 1209, Kicbird de Harcourt a le titre de sire d'Elbeut et de Boisset-le-Châtel. L'historien de la famille de Harcourt a ^QBJié un certain nombre de seigneurs do Ja maison de Tilly, vivant au xiv» siècle, ici portaient, avec d'autres titres, celui de Boisset ; maii;, les Tilly avaient aussi la v u-i.f uric do Boisset en Auge, en sorte qu'il est facile de faire (luifusiou. Pour ne faire usage que de titres autbentiques, nous dirons qu'en 1412, Mg' >ran .-If- Tilly. chevalier, ?icur de Boissctle-Châtel et de Tucbeuf, vendit à Andrieu Mirguerie, archidiacre du Petit-Gaux, à filleul Andrieu Poignant tt à Siinonnet Foigoant, une rente de 00 liv., moyennant 400 Ht. L'année suivante, Jean de Tilly tendit encore k Nicolas Thirel, bailli de S&iut-Sàire. "(ii >Tarioii, sa femme, ane renie de 12 un . ('^j. Malgré lu gêne qu'indiquent ces ventes, Jean d.- Tilly n'en resta pn? moïn.'? ti aôûl de cette année, du roi Charles Vil, des lettres de souffrance d'en&ire foi et hommage. Par suite du décès de Jean de Thibouville, son neveu, cette dame avait hérité d'une douzaine de seigneuries provenant de cette maison. Elle maria sa fille unique, Jcailiii ' de Tilly, à Jean de Ferrières, un fies ()his puissante et des plus riches barons de la contrée. Au milieu des agitations de cette époque si tourmentée, rarchevêque de Rouen donna son approbation au testament de Michel Aalis, curé de Boisset-le-Ohâtel (2). Un titre de î-181 fait inention de Mg' Jean, seigneur et baron de Ferrières, Montfort-le-Rotrou, Vibraie, Préaux, Bernay, la Rivière-Thibouville et Boissct-le-Châtel, et de noble dame Jeanne do Tilly, sa femme, et de Jean, leur fils (3). Ce dernier transigea, en 1485, avec sa mère, qui alors était TOUVO. Jean de Fej i iortiî>,lils de Jeanne do Tilly, après avoir embrassé l'état

ecclésiastique, porta néanmoins les armes en Dauphiné, où il se maria en 1413 ; il eut d'Aimare Geofroy quatre filles qu'il reconnut par son testament de 1501 et (qui furent déclarées légitimes par deux çapos et l'échiquier, à cause de la bonne foi de la mère. Ces événements eurent pour conséquence de faire changer Boisset de maîtres. D'une part, les princes de Lorraine, héritiers des d'Harcourt, ressaisirent la chàtellenie, et d'une autre, Jean de Ferrières vendit son lief de Boisset, sous le nom de Tilly, à la famille Le Roux, qui commençait alors son illustration. Une grande partie des biens des d'Harcourt était passée & la maison de Lorraine en 1417, par le mariage de Marie d'Harcourt, mie de Jean, avec Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont. Son petit-fils, Jean de Lorraine, qui se disait roi de Sicile et de Jérusalem, jouissait de la chàtellenie de Boisset. Après lui, Claude de Lorraine, duc de Guise, eut le comté d'Elbeuf avec la chàtellenie de Boisset. La terre de Tilly avait été vendue dès avant 1409, probablement par Jean de Ferrière à Guillaume Le Roux, qui entra, cette année, au Parlement de Rouen avec le titre de seigneur de Bourgtheroulde et de Tilly (4). (i) Hist. d'Harffeur, p. 80.. (2; Arch. de Rouen. (3) Hist. d'Harffeur, (4) M. de Merval. 52 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.38% accurate

— 408 — tiiiillaiiiiK^ Lo Riiux, .' ^t. l ounnc l'ii .«ait, 1.^
Citnilateur du <. iniu="" ili="" fiinirgtln="" nue="" l="" aiimiro=""
itoiifii="" en="" jcanue="" jubert="" iluiit="" il="" eut="" plusieurs=""
enfants.="" cinudo="" le="" roux="" i="" du="" nom="" fut="" siiii=""
ir="" et="" entra="" aiissi="" au="" parlement="" iivce="" titre="" de=""
seifrin="" ur="" lii="" houpf="" heronldo="" tilly="">27li, ;i Ridiert I,e
RollX, tliU' i>iér !:i paroisse de He Ctuillart, dont il eut un fils, aussi
nouuuë UuUort, et il mourut en sa veuve «o remaria an président Groulurt.
Robert Le Roux, II* du nom, l'ut un des plus grands mapistrats de son
siècle; son iH'an-père. le |ir<<"sident Groulart, IVnvoya étudier A i,"ip>iek et
n l'aduie; :> son re• iMir, il Lp.'usa.ea ITtW, .Mari do Rclliévro, dent le
pere devint chancelier de France. Li' lt> octobre de cette même année, il At
aveu à messire €liarles de Lorraine, duc d'Ellieuf. \vur s.i ti ifo ilo Tillv:
TaiiiiK'" suivatite, il lut reeu présideiii aux ri ijut'tfS, et en lthl, conscÛler au
Parlemem. Il choisit sa sépulture auxCélestins, où Sarrazin, le grand
sculpteur du tempo, lui fit un tombeau nin}riiilir|tic, siiiniinté d'uni'
épitaplie (|ue l'esp.u i' niius enipéi lie de reproduire; t-lle nous appi-end i|ue
ecM illustre nia;;i.«trat mourut lo 24 luai 1({3K, âgé de soixante-six anj; sa
femme mourut an m#me »^e , quatre ans aîné-, et on l'inhuma aupiés ile lui;
elle lui avait donné quatre lil.' et une tillo. Rolicri Le Roux, III' du nom,
l'ainé de la fuuiiUe, eut la seigneurie de Till.v ; un le représente comme un
homme d'une grande capacité; s-a famille fut tr^ s nothl'ri n-ert IIL sa
di&telleiie de Roisseï ; le seigneur do Tillv put alors p^é^enler Guillaume
AuUay pour remplir la cure de Boisset (1). il; Il paraît Béannoim que ks
ilun d'Eltieor n lignèrent pas leur droit de IniitCHUMiee; les archives de l
Eure conservent le rcchire w» plaide de la wiitoeurir rie Boweet» in'W»!*
«lu diirliè «VELheuf, Rohert IV, tils ai né .le Rolx-rt L • R "ix 111% tiil Ti-
en au Parlenieul, en lt'»>"j. .iviûc le titre i|e seigneur do Tilly; il obtint, en
1070, la réunion h la cure do Boi?âct, de la chapelle de Saini-€yr et Sainte-
Jnlîts qui existait ilans le vieux eli Vi aii, i-f il pi'ësenta à ce liéiiétéee; il
mourut en l>>7t>, sans •" ^y-'i" été uiarié. Louis Le Roux, sou frer-- puiné,
prit alors lo nom de seigneur do Tillj';il partai.'eait ce titre avec ?on fr.>re,
Claude» cjui "iira au Rarlein.-nt eette inénu' r\nné»e, a\el!.' «pie l'ancien
ehAteau a «'-tô ruiné par les guerres, niais que la cbapcUo en dépendant, a
été cependant conservée. Le prélat fit droit à cette demande, er transféra I,-

titre et l'ollii-e de la chapelle do Saintau leHivi-aii i liâteau. Lt>uis I,e Rou\ do Till,v avait épousé Marie-Catheiiue Le Coûteux, qu'il laissa venvc en 1G8-1, n'en ayant eu qu'une fille, morte eu bas-Age. Sa veuve se remaria avei-i|], une visite do]'éirlise par Mg' Jean-Nicolas t'olUv Ct, arehevécjue de (. 'arthBge,COa'*Uoisset. On a de lui un contrat de donation & la chs[lelle lie dame E\o. liâr.i' à noi^s. t soii< l'invocation do saint Vull'ran. t'o >Liirn-' t a un de SCS neveux, fils de Claude Le Kuus, seigneur de Monterolier. Ve neveu étant mort. lioissi t passa à >.i sietii', Madeleine Le Roux de Till^-, mariée jdus tard avec Maxintilîen Anzoraj, marquis de Cuurvandon. Itans son testament, le chevalier PowItonne \jC Roux dé. Iara ipie ton- msté* riaux i|ui se ti'ousaieiiil >ui' sa terre d# l«Miu~ .-•.liM iii a Mnrivau ilU- par li" l>ailli Ju doeb« il Kli'i'iii. 1. l»;;':t lUMin'i ci Nous Irouvuni tocort-, t-ii lîiU. wiif K-iilem o rtuidue [Kir J.ncquei» Pel* lai, lieutiMi.iiK du duehe d EUieuf el d«s cbateUeiiiM de iMsiM-i, la ilajre4lii>Teil et leTnl. >\> SaiHt RenM «biR le ptn» wrimiUrde I» patoittt, et saint Jean cdiil dmie cbMile» On acee» «««rvé les alatuts dft la «mIMrie du Roeaire. eiatUe danitla cliapel lpd«> SainlUettifrKvangéliel» il« BoiMft, Dlgtized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.66% accurate

BOI 403 — Tillj resteraient pour les réparationi. et qui' les meubles du cliftoan faisaient partie de 8« duuatiou. Lù mobilier ûtait de p Courvaudoii et les sieurs de Tilly se disputf«rent; un arrêt du 18 décembre 1609, décida que l'ar^'ont était meuble* et qu*U appartenait h >r. de Cnin vaudon. Kn 1000, le uiarquis de Cour\uuilon fut reçu au Parlement de Rouen, dont il était pr*"«;i?. rit en 170'? : -a fille aînée, CatherineMadeleine, se maria avec Pierre -Kicoia;* BaadoÎD de Gonseville; une autre, nommée B:irbe, épousa Bernyrdin rafî vét' dans la constmction forme des dessins assez gracieux. Ou remarque « tic«>rc, »ur le territoire de b Arch. Î5fiu«.-iàj;, Boisset, les ruines de raneien château de Tilly, q«i^ le? ligueurs ociMipaient en 158f), d'où ils taisaient des excursions dans le Yoisinage. Fiefs. 1° La pKur.ANTiÈRE appartenait primitivement à l'ubbaje du Bârna,T;dan8 un aveu de ce couvent de 1484 , il est fait mention du patronage de Boisset-le-Châtel comme étant une possession des religieux. Un autre titre de 1503, nous apprend l'aliénation du tief de la Pergantière , paioi>se de Boisset-le-Châtel, au profit de M' Charles Martin, sieur de la Valine, moyennant 450 l. (1). Les Rôtis of RoTirns. Jean Duquenioy, csvuyeit seigneur du Quemojir près Bourgr-Achard, était, en 1575, seigneur des Rotiers. Un de ses descendant?^, (Gaspard du Quemoyr était à la fois seigneur du Quemoy, de la Métairie et des Rotiers, patron honoi-aire de Voi.^eréville et du Graverun, maifre-d holel du roi(2). BUISSET-LE-CIIATKL, eanf. de Boiirgtherouldc, à 155 met. d'alt. — Sol: alluvium niK ÛMi. fliluvium et craie blanche. — Route dcp. n ' 1, de Paris i"i Honlleur; chem. de gr. com. n *

The text on this page is estimated to be only 19.19% accurate

BOI — 404 — BOI mort de la patronne rcs anm-es de ce sii'ele, le cliapiire d'iivreix, d'apri'S une lettre de l'cvêquo Luc, possédait hidinie do la Pcrvanehére (1). Il i-ossort d'unecharto de Raoul de Cierrey, un des successeurs de Luc, qu'outre les dimes de la Pervanchère, dans la paroisse de Uoisset, le cliapitrod'Evreux avaitencorc celles du Breuil-Orriré, autre fiefde Boisscl. I/C roi saint Louis, Itienfaiteur zélé de l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, doit lui avoir donné la seigneurie de Hoisset-lesPrevnnclics. Los relig[^]ieuses y fondèrent un liotel ou manoir, ce qui suppose la i>ropriété d'une terre importante dunnée en ferme. Lors de la rédaction du coutumier des forêts, on constata, en leur faveur, des droits très étendus dans la forêldeMéré(2). Item, dit le coutumier , elles peuvent mettre franchement tant de pourceaux qu'elles peuvent avoir sans nul depy à cause de leurs maisons de Boissel... et aussi ont à cause do leur ville et seif;neurie de Boissel. tous pasnages, herbages, ramages, et tous autr[^]s droits quelconques qui appartiennent au roi notre sire (:}). En I lîtti, .lean de Mézières, seigneur du fief de la Pervanche, comme on disait alors, épousa .\nne de Chambrais, de la nolde maison de ce nom, dont ileut un fiisnoramé Thomas de Mé/ières, qui fil également un mariage trèsavantageux en épousant.leanne Le Breton, fille de (ûuillaumc Le Breton, écuyer, et de Charlotte de Barville. Leur fils Jacques se maria avec Adrienjie Oiffard, d'où vint Louis de Mtel delà reine Henriette-Marie de Bourbon, mariée h l'infortuné Charles I", roi d'Angifterrc, Il fut maintenu de noblesse le dernier mai 1070 ; il avait fourni sa généalogie à imrtir »le 1 iy'2 ; marié avec Jeanne de Lux , il en avait deux fils, Louia et Henri (5). (1) Ijx lettre de lijO.ailn-[^]Hf au ch;'ilelaii> de Pacy. ne coiirenne pas Boit>wl-les-IVrvaiichfs, romme l'a cru M. Pa-'sy, mais tiioii HoiBSt-l-Ileimuquio. (2) IVpt-iulanc>'

- fiii«rf, U. Au mctniet de la Révr»lulion, \a famille de Mézières était remplae'-e i\ B'iissf[^]t par le vicomte di- l'Espinasse, qui jirt'nait le titre inasse était luaire do Boissel-les Pei'vaiiii'lies en IHPJ. BOISSET-LES-PREVAxNTHK.S, cant. de Pacy, à 114 met. d'alt. — Sol : diliivium, calcaire grossier et craie blanche. — Route départ, n" de Rugles a Pacy. — Chem. d int. comui., d'Evreux ft Gareiiino». — St. chemiiHlo fer, de Paris A Clierltourg. — Popul., :{16 hab — Surf, terril., 717 lieet. — 1 coutrib.,

2,007 fr. en ppal. — Rcc. onl. budg., 1,518 fr. — Percep. tle Breuilpont. —
'^et Rec. eont. inJ. de Pivey. — Réunion pour le culte et l'instruction à
Martaiiiville-le-Cormior. — 13 perui. «le cliasse. — 5 déb. lioiss. — Dist.
en kil. aux ch -I. de dép. et (i'arr., IS : «le eaut., S. lii'/M'ii'ltmceg : Boisset-
i-e-B.\s, Maiso.vCnÉriN, LKS PiCKVANCKHS. \t/ri/i. La Boissiet-e, en
latin Hn.r|iinass.>. ori^'ioaire '■• Gu\onnc. e»! it'ancK'iiiiie extracti"ii. Ello
»'ét.-ul visèt' on ilcui brandies, tl<>iit l'aiin^, flxe« itn» U'-'^' liofi «le
iKitiifriiil. jwrtail pour arm

The text on this page is estimated to be only 11.78% accurate

BOI - êu& BOI Wfw, en rûuHirÎTaiit au nombre âw b{«nCiiteurs
de leur m ai -un. lesi pi vtuicj't'.^ aiiu 'ci du ;v\ ■ sit^^lo, îrj .Iroils dos
habitante i\ • la Hoissiùivdaiis UCoréi de Mert^, l'ureQl cgosUtùji dans lo
l'd •^•c-l » plus tant, la seigncnirie de la B-jisiiv 1 . appartenait à la famille
le Ci)rnu, ^ni parait orijrinaire de Cii ivif^n^v (I). Pierre lo Cornu,
chevalier. .', noMe f extraction, lors de la reeliiorcho de I t nobk?>!^ confié'?
aux soin^* de M. de Marie ; il avait épon - I-, > i !■ ■ n.-'nh' .1 n :u" », l<
ratiroise de B^noufant, dont il eut «nlies le (.'>rnu, chevalier, seigneur de la
II oissiéiv, marié l«2Sjaiivi«r 1&57. avec Marie delà Uave. Jaaii le Cornn,
fiU de (lillos, chevalier, wigneur de la Boisîli i i'. •iinii.aa. le 11 noTetobre
ir>7'.», .lacqueiuie de Noiitî ; de co nariagi» vint Knl>ert le CorDO,
cbeTatier, ■«gneurde laBoi^siore, reconna »«bl« par lenience dfw é^m d«
Yomeoil, lo 16 juillet il .\ ti- pousé. le 12 mai h'i'^-i, Claire Uoade lo
Voisiu, dont il eut Pierre «{ui contiboa la raite des seigoeon do la Boi\$tiè»
{S^ Pierre le Comti, !!• du nom, cboralier, wi.^neur de la Boissière,
«ilficier d'infanVérie, épousa, le 21» dceciubre ltires, dont naquireDt
Jacfïeaet Alexandre (3). Jacques te Cornu, cbeTalier, hérita de la Bivière, et
se maria, le 20 octoHr '^ 1*Vt(7, wci |(*« arme» do cette uotile f.imille, ii\
Il eut«ucor« deux autre» fit* qui oui ele la u^e im brâockM d* la Balirièr*
«t deCBavaaoM. i3) Ce 4wiuar a Mé l'auttur Ūm !• Cornu d» Ifaiidn*, doat
U a'wt iwM qu'une flLK-, mari^ nu f4i Clnrlei Le Coruu eut deux fils.
Cliitrles Poiufnw. t«r}^er. mousquetaire (te ta pnnie il roi, «I
Phili|>rH>-. \u(fuce de terre enI senienci-e m veseen, sisi; à la Hoi""?i<>r
I. d iinicinnité. Par le jiiu'eI ment déliuitif, le paroissien fut déehar;.'é, et
I.' curé condamne aux frais de proioière installée et d'appel. /'"/>/■. Lks H-
>sAiiTs. .Sur la Boi.ssiere se trouve un fjuartier appelé le» Essarls, nom [
i|ui indique assez une terne jadis coarerto de tiois. Au iioinlire des pièces
justificatives de la 'pétiéalogigl de la famille d'Osnioj (l), nous en trouvons
une par la«|nelle Pierre d«ft Iv- ii i^ . \ ers lirKJ, renonce aux réeiainatimi-
alem . et reconnaît dûment actjuis audit liOpit.il, les biens qu'il possédait
provenant de son hcritoi^e. Cetto concession fut approuvée par Kobert Le
Bosuf, seigneur do» minant. L.\ BoIS.SIKRK, eant. de Saint-André, k 14'2
mot. d'alt. — Sol: diiuvium et calcaire groMior. — (.hem. d'int. com. n» 19,
d'E» vroiiix il (iareUTir s. -~ Popul., 214 liai». — Surf. Icrrit.. 317 heet.— -l
contril» . 1 ,0 42 fr. en ppal. — Uec. ord. h\tl^:. 18<>7, 024 fr. — 1^,

|>ercep. et reo. conl, ind. de iiaint-Andro. Réunion ponr le culte et
 l'inslract. * Breta;fnoll s. — 7 pcrn. chasse. — 2 dél». hois«ï<. l="" en=""
 kil="" aux="" clief-1.="" de="" d="" i="" li="" :=="" .="" hl="" eant.=""
 sarts.="" aijn="" ulfure:="" c="" bois.="" ar="" bres="" a="" cidre.=""
 n="" patent="" bozssy-x="" di="" lisicux="" do="">%t Vie. elEleet. de
 Berna V. (.ionér. d'Aleo^n, — Pari, do Rouen. Boi.»s\ doit .vreu.\ vers l'au
 1055, par le Comte Ricli.ird. Une bienfaitrice inconnuOf dé.^iguée
 i^euiemcut comme femme de Vaurjnelin , donna aux religieuses d'Evronx
 l'église de IJoissv, nvee'jOaore» déterre et la dilue d.> Laniberville. (1)
 Villatre éloigné de la Boiwére; et tout nùu% ùttt rioirv 4u« l« vmt da»
 Kaaartt, doM il e»(qii. -iiiii iiaia cette |iièot, Slail da la pantasde la

The text on this page is estimated to be only 13.65% accurate

BOI ^ 406 BOI C'est pput-être la feniiue d.- Vaicjndin Maminot, qui se ruvolu en 1138, contre le roi Etienne, mais qui fit (>n\$iiite na noomissioii p;ii- le roii- il lit' K..lii>rt tic Ferrières, COUlte llo [t]t'fc(l). I.C pape l'jiyi !iUc donation par une buUc de 1152. Nous trouvons*, en 1198, un petit freuilli('ii)nii% nommé (iuioliard (ii- lînissv, (.Mi;.'! au iiavfiiifiil (K-0^ . 7 d. tl" .-tt'i-iiii;.'s, |é.iii[' la i-autiiJii lie l'"Vi'(|Ui.' (li> Lisiur. I.(! l:{ II. i..iii t:tir.i :i\ v|,;fn|iii('i)r ir.arcliand do ^ ins,l{id>ert Aioi{.'e,di'Uouen, aciictait, a\ ee.Iaeques Lctoumeir, son lienu père, de Henri de TroHsscauviJlc, écuyer,]>!sienrs fiefs ii Kprevilleet A |iiranville, et l'ii iiiii-tiii' II II. [-, divt'i->es r< nlt< ;i Uoissv. Lors du iiaïUvc qui eut lirii le l;! mai ll',l. enti'f les licriiiers Aloip-, lrs n>atcs du Boiss^* lurent ntii-ilniées ii Jukaii Le Tourneur, llls de Jar(|ues 3 , et eVM. ee peut exidi'i'< et Iniii/uisst'f* tl'iiztir. Le fief do .T< an Le 'i >iui iK nr n'était pas oolui de lJui>>_v proprement dit, qui appartenait alors à Jacques Labbé, aussi propriétaire des flefs de St-Jean-de-Livet et de I KMe\$ traduits |>:ir L'I^haudé. (3) M. de Bcaur-iMue. p. 1&4 Ml Doruumsnts Tpclien^r. 'N) Bi\$t, i'Uni'eofft. Aj'e/i.LAMBERViLLR.Cc fief, beaucoup plus important que celui «le Boissy, doit aroil succède à une villa frainjne, dont le fondatour poi tait lo nom o»ir avoir eoncouru ànn dur! à Lisioux. (Jii oito avant lui llnjrnos de r-xill '. i|ui pu:>sédait deux gerbes do la dii.we du Totit-Coudray à Huissy. Ses héritiers vi-ndiroiit, avant 11'.»?. c«*tte portion de dimo à Kaoul, évêque de I.i^ieuv, qui l.» di'iiiiia à l aldiaye du Boo. (iillterl (le Lnuibervillu confirma celte iibcrnlitû par nne charte spéciale, dans laqu'lli- f)|.-uront onniiuo témoins |>lu8ieun< eho\alors, trois oli.inoines, ote. (I). (iilberl et Uiehard de Lamberville étaient frères : leur nom parait ensemble «lana une charte du cartulaire de Préaux, et Richard seul est téniiL'iii do la donation fait* à cette mémo aliliavo pai- Mioli-l l,al,d>é »le TourVillo. Le rôle de 11118 met Richard au rauf^des /ilfttffg (caulioiilleul et (Guillaume, donnèrent, en 1201, il l'alibaye du iJi c, di-s biens a Jouvcaux ot à (' ;iii'. o'osi-à-dire euro honoraire do ('riquoIx-uf-la-Camioa^no. Cet ei < lésiastique prétendait avoir doux pari* lie la dinie de la paruisse , et plaissait, on îiivee Henri, abbé du Bec; KichanJ. ovi'nin-d'l-;\ pi'is pour arbitre, ;oliiii. 'oa les dtuics ik l'abbaye, ut lit rcslttuor au cure ce qu'il avait Indûment perçu (3). Au xiv siolo. le fief ilo l/mib. i ville, en tout ou en partie , apparien'tit à Joau de Thibouvillc, fils de Robert de

*Thibouville, (1> Ia- VrénaA, Bois/jf-LamherriUe. it) Ui*t. MMHWse. du
Bec. 'T» llht. !n»i«v*r, ifi» Bf, Bi'<1. irop. Dlgitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 16.03% accurate

BQI — 407 — H O l IV* da nom (1); sa ftlle, I.oiii?p , Iî \ uio i^t
(lo Vassy avant il tiaji mort le 7 avril de cette année, lorsque sà fille,
Marguerite, épousa Jacques de StGille^ . îirrriciir de Saint-Gilles (H).
Pierrepont : de gueules au chef deiichc rfVr. I/ors du n'di' d*' l'arrière-ban,
dressé en i5tj2, les eniantâ de feu Richard de PierroBtsont signalés comme
seigneurs de Lamrville; le dixième de leur revenu est à 40 l. (4). Un des
descendantij de Pierre , noble homme Louis de Pierrepont, si iLiin ur do
Lamhervillo, de Hon ne ville et de l-'ilaisi', t'pouàa Louise le Vallois, dont il
eut Suzanne de Pierrepont, mariée le 29 septembro 1600, âJacqtif^
leTrésop, écuyer, sieur de Ja GttiDarderie (5). Peu d'années après, la terre
de LamberTille appartenait à Léon Heusté, sieur de la Motte, ont obtint, en
1(324, l'incorporatién à son nef M seigneurie de L.ambcrvilie, •ie acres do
terre qu'il avait acquis dans l» dépendance de ce fief. Aa mois de février
1087, mourait à l alibavedu Bec Doro Olivier Heusté de Lam*>çnilk».
p^rand prieur honoraire, or l'un tics deux derniers bénédictins do l'ancien
ordK du Bec. Les réformés de Saint» Maur firent plr.i^or =iir «on tombeau,
dans une des chapelles de l'église r le joug de la sainte règle dès l'etifaDCti
M Uli 4» Twir en cm Imqz à pein* Ifé de dix ans 'Il lUtait fwede Rol^rt de
TUBouttllle V% et ti Agnes de Thitaouville. Non* ditOb* an tout en «n
(onie, car d«Bi ee fiècle on trouve Robert de Bel■^di. cbmiiier. sienr de
l^ambervîtle, dont la wave, ^••«•dellcmimorency. rivriit en 1404. m Cm
bommage eia l.* u, (x>ur tout ou partie. An Jewberrilte. car, dans le n.^me
lùccle, on trouve Kowi'l» H»-llat^'.-. iirrv.-iier. sieur de Lanberville, •ff» d
un f h: !!• une d Evreux. r(j j !I accourt. enilatit 30an3 l es ret »nueH de l
ordre ont ete par lui reçu?, encouragés, aidés. Il a régi, gouverné, instruit
aes fr> res de l'ancteane observance Kt pour l'oriemeot do noire sainte
basilique Il a c onaé tous lee biens A^ant bien mérité d« tous et
univenellenieot HgtreMé H a terminé le cours de sa belle vie Par un«> mort
pi«»u»e devant Dieu Le 25 ft'vner IG87 à l âge de 80au8 Que dans ce lieu
m-ia- .y i\ celui de Lamberville, ["ur ne composer qu'une seule terre érigée
en plein fief de haubert, SOM ladéttomina'ti>>n de Lainbtn vilb -lioissy;
maii? rusugede (lire Boissv-L:iiiiibi.'rville a prévalu {^Z). Une dame de
Lamberville donna, en 1770, àriiospicede Bern^y, une somme de 1,500l.
pour lu fondation d'un Ut au proUt do la paroisse de Boissy (S). I>p 17S1 fi
ITS'!», M. (lo M:irtij»nj était seigneur de Lamberville et de Boissjr. Lb

Coudray. Sur les confins de Boissy et de Courbépine était assis autrefois un fief de haubert, nommé le Coudray. La partie de ce fief qui se trouvait sur Bois.^{^y}, portait déjà, au xii^e siècle, le nom de PetitCoudray, tandis que le nom de Grand-Coudray était réservé pour la partie assise sur Courbépine. Entre 1182 (et 1192, une partie de la terre du Petit- Coud ray était divisée en trois (Il (lu |>ré(. 'n 1 quelle se trouve aujourd'hui à la cathédrale de Kvreux. \i] RegUtres de la Chambre des comptes. 43j M[^]albvanche. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.98% accurate

BOI parts, ([iii appartenaient h GuillaHmo de Bois-Rond, à VaiKiuolin et à sa femme, Knimn, et enfin à Guillaume Hellouin et h Mathilde, sa femme; ce» trois seifnrens remirent 2 gerbes s Evretix , piwluisit en 1523 sa grénëalogie, plusieurs letlresjusiificatives et le temoi-înage de plusieurs (;cnlilslhommes , jjour prouver sa noblesse ; ses descendants devinrent seigneurs de la Motiniërc à Boissy-Lamberville (1); Frédéric de llardelav, éeuyer, sieur de la Mutinii^re, avait épousé Jeanne Fourqueniin; son iils, Pierre de Hardelay, éprouva, en M'AW, des ditticultés pour établir ba noblesse, et il fut renvoyé au conseil. llardelav : iFtizur l'i iiKiiiix séiesfrt'x (F or à une ntse du iiK'iite m orur. La Vastine, dont le nom indique une ancienne ruine, est un fief très ancien, qui s'étendait aussi sur Boissy et Courbéiine ; Raoul de la Vastine, son premier seigneur connu, fut frappé d'une amende de (> s. 10 d. pour s'être désisté d'une clameur intentée. Robert, (ils du comte .lean d'Aleneon, propriétaire d'une partie île Bernay, priétaire du fief du Coudray. Kii WSî, Guy do la Villette était vicomte de Rouen (;■()); on voit dans l'aveu de I IHO, pour le fief de Planes, que le fief du Coudray est tenu par les hoirs Guy de la Villette a cause tle leur mère. Lors de la niuutre de IMO, Guy de la Villette, sieur du Cuudray, est dit demeurant ii Caen. Ce Guy de la Villette , 11» du nom . eut pour héritier uieissii-c Jean de la Villette, écuyer. et niejsire Guillaume de la Villette, prêtre, qui plaidaient ù l'échiquier, en 1 171, contre Jean Tabouyer, écuyer, et autres (1). LaCauennais. Telesl le nom du lieu où se trouvaitl'ancienne léproserie de laCanaanée, fondée du temps des croisades, pour servir de retraite aux lépreux (n), (li M. I^heurier, Annvairc 1868, p. ? îl. <2) lil'r«vo». (.'!)» Docvmfntt Tcchener. (4) Af'5 ci iiiivv» à l.t t'i-mme Cv Caii.T, t/]>'iit Nuire-Seigneur a loue lui-ujnie la foi *i liuml'li* «t »! i^rsé* Le 27 mai 1402, Guillaume Pilloti, ladre de la Maladrerie de la fjtlielmiuiol/ , par le conseil de Robert Mellin , tré.^rior dudit lieu, et de plusieurs autres, vendit une vertréede terre a Thomas Lesage do //ouissf/, .Vu xvi* siècle, révéluc de Lisieux oi\ était patron. La léproserie do la Cahennais fut réunie à l'ordre du Moit-(armol et de SLLa/.are le Kl mars 1()T(): et il parait, d'après. M. Malbranche, que ^L Le Vallols, curé de Boissy, la fil démolir en 1701 (l). CnÀrr.i.i.E Saint-C'iaiu. Ce n'était pas une léproserie, mais une chapelle de dévotion, bâtie en l'honneur de saint Clair, le martyr du Vexin, qui avait été avouglc !2) avant sa conversion, et que I on lio/iorait

pour b's maux d'yeux. Cette chapelle avait des revenus et constituait un
bénéfice »ana chnrjre d'îuues. Kn 1771 , njessire CliarlosDesohnmps,
acolyte, était prieur île la chapelle Saint-Clair, mmitr à Boissy-, Seruentkkie
NonLE. Boissy était le siège d'une ser;.'enterie noble qui appartenait , en
17-11, i"i Maître Charles Caillot, avocat au Parleni-nt, auditeur en la
Chambre des comptes; elle passa ensuite, en 17C>i\}, à M. Bréant,
substitut du procureur v^énéi-al, auquel M"" Caillot l'apporta en nmri.n^e.
BOISSY-LAMBDREVILLK , cant. de Thiberville, à 17S mét. d'alt. — .Sol:
alluvium ancien. — C/u-tii. ijr. cum. n- 2.S, de Bernay il Saint-tieoipes. —
Popul, , . "372 liab. — Surf, terr., 815 hccl.— 4 contrib., î»,77^i/r. en J)pal.
— Rcc. ord. budg. corn., 3,700 fr. — Cli.-l. de percep. — s. t't rcc, cnnt. iud.
de Thibervillc, — Parois, suce. — Presbyt. — Ecole mixte de 49 enf. — 8
perm. chasse. — 7 déb. boissons. — Dist. en kil. aux ch.-l. do dép , 47;
d'arrond., 0; de cant., 11. /Jficiulimcr.i : Bellevi k, i.a BlanchePnUTE, I.A
BuETAiiMC, IJi Bl TTERAY. LA Cahennah, le Cakoit.e, t-A Chapelle
SaixtClaiu, le Coluuav, I-\ Cin hanteuie, BoMENESyTE, LA GUANDE-Blyl
ETKUIE , LA llAt TEvij.i.E, Lampeuville. la Petitk-Bi'QL'ETEHIE, LA
VasTIM:. LA VILLKTTH. Aificiilfiirc: Céréales, lins, jdanlcs sarclées. —
10,000 pied.s d'arbres A cidre. /nthistrie: Néant. — Commerce de bestiaux,
lin, fil, toile, mercerie; foire le 4septembre. — 21 Ptiteutrs. B01ê»SY-eXJII-
i>AM"¥TI-I-E, Bioc. d'Evreux, — Elec. de Conches, — Serfrent. de
Baniville, — (iénér. d'Aleuç*>''' — l'arl. de Rouen. (Il Nnus \)fiinjii!» que
dans um XiiAoïrv df Ib'^ pice Urninv. M. M:ill'i:iii< he n fi nlmidu tn-
'^^»'''* la C;ihennais vX l:i cli.qalle «U- Saiut-Clair. que M w l'i evoit a
UiMinj;ueis. rpouillé» de Liai»ui, p. 3C^' î>aiui XiroifH lui mulii la \wv*
l«t(>u>rr*» Dlgitized by Google»

The text on this page is estimated to be only 18.97% accurate

BOI 409 — BOI Le buis ou, comme disaient les anciens, k Aovii. a dû être très communi antre^{is} en en Noriunndio, puisqu'un certain nonibreile paroisses en ont tiré leur nom ; Buissv-surDiimville est de ce nombre. C'est une paroinedont l'église est dédiée iï suint Martin, et par c[^]-nséquent une il(s plus anciennes de i.i coiiirée. antérieui c aiéine à Damville, rimnu son chef-lie»i. En l'an ik.' 1100, saiiil Bminnl d'AbbeviU[^] fondait, dans ic diocèse du Chartres, iTce ta protection do Rotroi}, comte du Perche, la colébi-i' aMuixc de Tinin placée jooslarèglede suint Benoit. La réputation du HttQTcaa monastère et de son fondateur s*étfndit rnpidement en Normandie; Henri I, aft>romaire de ce ducbé, voulut voirie saint,)« terra dans »e8 bras et ne manqua jamais d'envoyer chaque année a Tiron, 60 marcs d'ai[^]jont. Les grands do la cour suivirent IVximiile du vci d'Angleterre, et c'est probaMcment «la us ces ciieunsiances que l'é?n5, 1144 ~~Leux taillables. Fiefs. 1° La Buktonkkie. On disait autrefois la Biv'«r, le tout du même. Il était fils (le Is'icidas Lesueur du Coudray, conseiller au bailliage d'Evreux, qui avait aussi porté le titre de la Bretonnerie ; U avait épousé, dans l'église de Damville, en 1728, Louise-Jeanne Le Boulanger, dont il eut quatre fils (1). 2° La Cunelle. Ce fief est très ancien et mentionné dans l'histoire avant la paroisse elle-même. Entre les années 1003 et 1069, Gilbert de la Cunelle, sa femme et son fils, (1) Maonscrit particulier. 53~~ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.40% accurate

BOT — 410 — BOI iioiiiDu* (•l'iliioiid, êiaiciil |>itto oliarU',
(iilbert do la runcle ctail su/oniiii ilo (traidvilliors (1). Vers lOSO vivait
Kaoul do la Cum'llo, serond lils d<. gillicrt="" a="" laisse="" des=""
iraem="" dans="" riiistoirc.="" i="">u toinps do fUiillaunie-loainville, il
donna, de concert nvorî Sun lils, à l'alihavo du Hoc, une petite terre auprès
lie Tilli«>res(t aux environs de I)aniville, une demi - elmrruée de terre '
acres) ('J). (►rderic Vital le .sifrnal»- comme un des héritiers d'Alltert de
Cravent. mort un peu après 10.S«>. Il était un des clieva- < liers a'tat lu's à
la p(M'>>>nnij.'neuriir*. «•(< n'èlail jdiis rre dite laCouite-PicVe, sur ' le
elieniin de la Radiée. ! l'In HUVJ, la Raeliée était un huitième de fief
relevant di' (orneuil, autre doinain Roman a l'aldiaie de Lyr«* , Ij. '
Larohert de .'antr^leuse e^t cité plusieurs foi* dans la di.irtL' di- Rohert de
Traneho- ' villiers, de l'ir>t(. pour des terres qu'il possédait il Boissv. Kn 1
Raoul de Sanpueuse èinit si ipni'ur dit lii f r, prenait le titre descipneur de
Saiipneuse. (fuillaume des Minières avait vendu, ou 12 l'.'.^, des terres
toudiant au fief de ,i(fvitli\}-s. ii> AijTf Petit, llist. Jf- Da.ut ilU. t.lt Ordi-
ric Vii;il. t. ii. i». 400. llisf. tU Vamvillf, |iiec«"i iuhtiilrativ«>*, tòi M. Le
Fr^vo>.t. '61 Cat'ttilairf nonnand. Kn I JII. Roheri de Saurueiise tenait un
i|uarf de fief en la paroisse dos Miniùros. A la n>on(re de 1 MM>, Je/w>i
dp St-ngncnz^, PiCnior, sPif/uPnr ff'icpliii, \$r lo'i.^mtn à rfirrnI, ormi' lit'
hriijiindiiii'n^ vuuijo, mluilp, f/nnfftpfz cl f/iirffpri. Anne de Sangrueiise.
veuve do Pi avril l.'Td, ii I>amville, f'harles de Myr, remarié plus tjir.l avec
.liidith de llalli>t. It)(l). Kots faits à Evreiix entre rh.wles de Myr, éeiier,
sieur de Saiirueusc, pour lui et (êortres de Myr. sieur de SnintMartin, d
Ni> olas «le Myr, sieur de la Garenne, ses frères, héritiers do Piorr'après le
terrier de la seiimeurie d«>» Minières, dressé en 17SI, qui existe .iiix
archives de l'Kure, cotte seiirneurie avait «les extension-! sur Bnissy. et
Nio|as-dieit ilii Tilh iil dont il « si question dans un curieux jupt-nicnf «le
Tédiiquier do Rouen, renilu à la SaintMichd l-m. ir Record fut fait devant
IJarthelemv Dracon entre Onillaiiue îles Minières et Rert du Tilleul, au
sijji-t d'une terre en litige. Les jurés artirnii^reni ipio (iiiillaunie des
Minières avait plus de droit sur c«.'tte terre «|ue Robert, et alors, il fut
décidé «lue (iuillaume, conformément à son droit, attrait cette terre. \près le
jti;.'AMVILLK. tant, 'le l>ati)\ ille. il lijMniét. d'alt. — Sid: diliiviiiiii. sabh
s nvi'c nicuiii"res en Ir.npmenls. — t'hom. de gr. connu, u* Nonneourt, —

Suif, territ.. t' TCdicc». — Popul., ;iOT hab. — I contr., 4.08.) fr. I ppal. —
Rec. ord., budir. c.imm. I*""*. 2.5i;"*,* fr. — >: et percep. «le liatnville —
Rec. cont. ind. de îs'onancourt. — l'ar. »uc. I — Presbyt. — Ecole mixte de
:{7 enf. — ! ili La *inii

The text on this page is estimated to be only 15.43% accurate

4 BON — 411 — BON ilaisoD il eeole. — 12 pcrn. de chasse.
— D.'h. de boiss., lu rint. — Dist. en kil. aux ck.-I.He dop. vi d an-, :^ô; de
eant., .i. ikj/rndaices : Boitt-I^AiNÉ, i.a BRETON^LR1K. LA Cl NEI.LE,
LE FaY, FoiDE, LE GitOii-BRKUIL , LA RoCUÈis,^ SAUGLEL'iiE « LK
TIIIBtL. AgrimUurei Cérêates. — 2,000 arbreB à cidre. AAffrte .- 1 tuilerie.
— 7 Pnfentée. Oioc.,Vic., — Elec. eiBaill. d'EvMux.— Gi'n^r. d'.Vloneon,
— Piu-h ju. de Rouen. — S^rgcDt. de Pacy, 2 feux iirivilégiê.s, 30 feux
tuilables. Lrs uns f'Tit venir Boncuurt d'^ fionus aui«, hou village, à cause
de la fertilité de wn territoire ; les autres do Bodmîs curttts^ iil.'aiT^ de
lîodoii. (\ licii . Mi l'aljljo liouillon. ét.iif jadis reiiomajo par sou tumnU {->
{.'uiilois, appelé)a Butte do SaintMartin, Ou trouve dans les bois de
Boucourt dcîi retranchements antiques, qui avaient Clé combinés avec
d'autres surilardancourt etCroiny, pour la défense de la valiôo de Pour
«OU!*, 1 histoire de lioneourt ne eouinence qu'au milieu du xn* siècle (1),
olMfjiie à hujuolle [lotion, évoque d'Kvieux, iiouûe à soa chapitre les diues
de Buncourt «t de itto^ienrs autres églises. Dans un vf vajreque Rotrou lit à
R^mu^, à lu fiti de li.'ii^ce prélat lit approuver sa douatiou parle |u»pe
Kugène 111, qui en expédia la t'iille, datée de Viterbe, à Guillaume de t |ta.s
lut", elwigru- df \>ni/oh's, naottipogné de 3 quintes feuittes de pourpre. De
k&37à KiTO, le village de Boucourt a été afiligé [lar des incendies, dont Ja
cause OKt restée inconnue, et qui avaient jeté l'épouvania dans l'esprit de
tous les habitants. Lo Brasseur, à la fin de sou liistoïro du comté d'Evreux, a
donné sur ce si^jet une lettre tiès intéressante que nottS reproduisons en
partie : £j.lr({ {l d'une lettre de M. h'detine à l'auteur d^N Journal des
Savants, du 30 mars 1071. « Comiiif j'.t';,i< allésaluerM. rniK'iidant de la
généralité de Koueu au mois de septembre 1670, il arriva 4 ou 5 habitants
d'un village nommé Boucourt, situé sur la nA ièiv ri:ure, qui lui présentèrent
uue requête dans laquelle ils exposaient la paavreté il laquelle ils ont été
réduits à i ui?^e du iVu qui a consumé leurs maisons, saus qu'oneuait pu
découvrir la nature ni laceuse. GequMls racontèrent de ce feu me sembla si
extraordinaire que je suppliai M. l'intendant de me faire donner une copie
du procès-verbal, qui fnt certifié parle lieatoDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.59% accurate

BON liant de Pacy ci par un doyen rural du diocèse «l'Évêque d'UX. •
a Ce juvès-oral pirtf ri"il avait, mise au milieu d'une grande salle pour
éviter ce feu, un moment après, le feu prit au milieu de cette paille. » M.
Etienne explique «pi'il ne s'est pas contenté de voir ce |ir-|argé S, SU fr. —
IVrcep., :^ et rec. conl. ind. de Pacy. — Réunion (I) Aujunrd'liiii, i>ii ne
(anl< r:ii< à découvrir 1,1 iti.'iii ■ riiiiinolli- qui lc). Il n'est pas difficile
d'interpréter le nom de ce village, situé dans une charnante prairie et sur le
chemin très fréquenté d'Évreux à Conches; les Romains, auxquels il doit
son origine, avaient leurs r.iisois pour l'appeler /Joi- Villiitfv. I.e
patronag»^ do sou église, dédiée à saint Pierre, était parfaite entre le
chapitre d'Évreux et le seigneur. Par une biz irrierie qui n'est pas rare dans
l'ancien système 4'éodal, la Bonneville, quoiqu'il peudedi>tanc.' d
Kvreuxetde Conches, se trouvait appartenir, en partie, au seigneur de
l'Évêque, à cause de son fief de Villalet, et pour une autre partie aux comtes
de Meulain, comme seigneurs sur autres tlonl nous aurons à parler. Les
achats de terrain faits par l'impératrice Mathilde, vers lliJO, pour
l'agrandissement de l'abbaye naissante de la Neé, nous donnent quelques r

The text on this page is estimated to be only 18.39% accurate

BON 4ia — BON chfDiin allant à Brrem et la rivière dlten, forent
eu outre revêtues de l'approbation ief ■'i'fix sf'ic'neur^ en chef, Robert de
M«'ulari 1 1 Richer de T Aigle (1; . Le? ccfisiona dont nous venons do
parler euft-iit liou \M\r nno charte en date de lUKj, qui lui rédigée dans le
prieure de la Bonomlk de Rouent rimpéairicc mourut l'année aiiiti^ : -
[Kwmi les témoins figure Manrice de la Bonneville. Vers le mène temps,
Rieher de TAigle «loiina Ini-rm'me an enj[il;ic('riteiit , dan? son ad de la
Bouueville, pour bâtir 1 église des TfUpienx, en présence de Thomas et
Macrico de la Bonneville, tous deux chevaliers. dernier avait trois filles,
dont on retrouve les lioms dans les documents de rèpo(iue [2). Hftttriee de
la Bonneville avait donné i^on nom à nit fief de cete paroisse. an xiii*
siècle; l'abbaye ai lif tait de Richard Le Fournier ne rente de 'J s. dans le
fiefMauriee. Roscelin de là RMtineville, dont nous avons parlé plu» haut,
figure en J200, comn» témoin dans nne eharte d^Alveredc de
Oreifrneuseville; il laissa deux fils qui , eux-mêmes, firent à la Noô, en
1197 , des doDitiofls que Laurent de Oarembouville, leur suzerain , voulut
bien fuiifiinor. Un •B(i-(' habitant de la Bonneville, Raoul Le Clerc, donna
ce qu'il possédait près le pont 'lger ; l'un et l'autre ffiioiiiMi!, eo 1208, à
leurs droits sur K- moulin H«niM«r. Emma avait à la Bonneville un
dornaino WBmf la Mare-Hevth , ou la Mare-Hugues; ell<> I w.na aux
reliKïi'UX de la Noe un acre de lerr»' à • 1 Marf-Heulli, et approuva une
donation de 2 acres ut oéiae lieu, iaile en 1;^. par Roger de la Cour.
AMtKae, la féconde , surnommée la Belles était 4» Hugues dn Moocel , ea
ISM , ionqae aa ttur Emma «pprouTs une dODatioD qu'elle oTuil «il«â
laK«é« oe tout ce qu'elle ponédait au Bois* Kftoiî*, la ni'ôî^nirr IX leur
a^^iu't^ la Possession do deux hôtes avec leurs enclos, la Bonneville . qu'ils
avaient encore au xvi dans un autre, du 4 février 1 1131, devant les
tabellions de la Bonneville. Charles VII lui donna, en 14îi8, « pour ses bons
et notables services contre les Anglais, » 900 écus d'or, somnK> alors
énfriiio, rt I, nuis XI confirma ce don en I iO:i. Lors de la guerre du Bien-
Public, Jean Le Bceuf embrassa le parti des princes et ouvrit les portes
d*B(1) I« (este porte Amejr, lire Anloo^ . (2 Vent» Techeoer. Arck. de la
Société kéral» âiqur de France. r pt.Dt te deuxième flila daOvtllaune Le
Bgauf, chevalier, sieur d'Ocmoy. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.32% accurate

BON — 114 — BON vrtMix, dont il clait pouvernour , iior lo
roi, aux tranil avec trois vah'i*. iiii »aj:L' , en lur.t six cliovanx. I IH'K'J 1
Itrj. il ici u((! !.>• lî-iMif. inarii'o à Thilmit do Poissv, si ij.'iifir de
Iloivilli-. < l do llin si, ot UrdxTl 1,0 Ha'iif. rli« \ alici>riioir du h^vsno ,
des Brosses, d'.Vtu't, de la I> 'd:irdicro , dait , on IITô, d'iiiio poiisiur do
l'iorro ix lilli<: .="" ot="" il="" trouva="" la="" mort="" lajnurnoi="" do=""
suiiit-aii="" iii-dii="" lo="" jiiilk="" l="">^S. Sa tr-iisii-iiio lillo, lléloiou*
Lo H«ruf, d nio de la H f tl.- Clialoaii-HiTissoii, o^iiiiisa, cil |>roinioros
noo s, .lacinus dNisseiii'ourt, s« i,:iior ilo H ninotoi, et <>ii sorondos,
l'alainè'lo d'I^t iiii ni ; datis lo parlajre do la sucoossion paloraollo, on date
du 13 janvier \Ttua la iino-pro]»riétt3 do la seifrueurii' ilo la limiiii-villi' ,
l'usufruit a,\aiii oté r»»'»'^rvi' a >a inort-': d"ajwvs un titre d - l")-.". oHo
otail ro nariér? on Iroisionies nocés iivlm* Jean do Masoaron, seiiniour de
la Ma-oiiire, rpii |iivsentà, en irv.'l. à l.i cure do la liMiiioville, au nom de sa
femme. Iléleio Lo Hioura>ait ou, de son jiiaria^o avce ,Ja(iques
d'OssMiciirt , une fille, tioninioe failiorine, mariée en 15(K', il l'raU(oi<
<le l)reux . seif.'iie«r de Morainvill>', do noiii«-t(*t. et>-. , ilo la maison
royale do Kraneuisle-(iroi. 'i':ole i|e Mau^ei-, sa \eu\e, est citée coiumc
tutrice de ses enfants. Georpes de Mascà'on, l'un d'eux, était pi-opriétaire
de la Bonneville en I mai 17 11», tiu sieur Bimorel, éiatit aux droits de
.lorel, avait présenté requête tondant A fditonir la nullité des contrats do
vente et d'ei !iaii;io passés outre lo duc do Bouillon cl Jorel, deiii.iiidant
qiiio le du*- «le Bouillon fût toi.u delui rendre et restituer une sonini di'W>,
(M).> 1. d'Hno|»ar', etdo7tt.(MM)do l'autre, pour los i>rix ptineij»aux de ^.
vente et de l'adiudication do la terre , seijrneurio et piosse fiuye do la
Boniierville: puis, qu'il liif « nndauiné A payer év^alement •Jt.», (M'0 liv.
jj4nii' re t/ti'ii PII uviiit - ftoir /o.v suitex, au moyen de quoi le duc «le
Bouill on «levait ro]>reiidre la terre et sei^neurie «le la Bonlioville. Sur
cotte re«|uête, larties dexaiit l'intendant. .\u moment delà Kév«diition, M''
de Villo«|uioi' était dame «lo la Bv-nneville. /'ir/'s. 1" Sh:n à (iiiillatiue
(Miillcl>ert (2). tJiaul de Moitmiral, .•ori.'oni fiotfé de l» Bonneville, se
présenta, on Util'. « la montre de B'jiiiiin.iii1, l'ieii armé et aclie^.»?
«lepuis, |«'s .s«'i).neurs do la paroisse ne d«!' dai.L'nor«'nl pas de .joindre
la ser;,'enterie ii leiiis titres. Boliert Le Bu-uf, l'un J'fU". fut iuvfsti d-;
l'ofiiéc de serpent do laBoDnovillo (.h. Pitis tard, Louis de Quencl, (\i Areh,

«le l.i î>i'iu«^liifi'ri>'uro. ijfi l'olUction bri?v (■îi l.îéli'!',l'»ffie ilO>nviç ,
Dlgtized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.27% accurate

BON — 415 f— BON pnc'ur (lu Petit-liosc, créé chevalier par Louis XI en 1501), et qui avaitoponsiMiiK ries àUs de Robert Le Brnrf, obtiut ^lour dix anSt en 151?. U pcrgcnerie de la Bonne» Tille. Garembouvillu. Ct? ÊeU situé à Aviron, mttone extension sur la Bonn ovilie.' Laurent de Gareml»ouvillo ot Ouillaume, son itère, codèrent une portion do terrain pour iâ construction de Tabltaye de la Niu'. Kn 1200, Robert lo Clerc donna nu couvent toQte la terre qu'il .i\ ;iif ù la lionneville àhm le fief do Oaremlumville. entre je Ponide-Cranges (1) et lo Bois-Motcus.>. HoLPEiANnE. Ce fief, d'après M. I," I'r«'vo«t, se trouvait sur la Bonnâville. Kobcrt ^l'Epine avait, en 1213, la mesure tlo la Hou|ielriiii.le ; en 1210, il est fait nienfion à'me rente donuëo i\ la 2so6, par Adam et » femme, sur le ténement de laHoiipolande. Robert de Houpelande est témoin, en l'i.'tO, « ane cbarto de lâaoul Canu, seipuciir de ^ersfT. Vers 1250, Laurent de Glisollcs, (HHir^, vendit ii la Noe une aore de terre Jans le fief de lloiipeianil»' (- . LeMoncf.i . Vers 1180, Hugues de Moncel »»âit épousé A?celine lo Helio. lille de Ma«> ric(' de la Bnnneville. I n 1210, Rofrer de Houpelauda avait un téu«nicnt dans lo Moncei. I.E Moï'i.iN DK i.'EriNE (;{)rapp« Ile ntissi Je nom d'une ancienne famille do la Honno«ille. En 1212, Robert de TEpino fit plu^ii^urs donations :i la Noô ; nous vovons enmille les noms d de Rnl crf. l>uliod de l'Epine. Raoul fit l'ui liui^itit ii d'imo portion du moulin de Hermet, qu'il donna ensuite aux religieux Cisterciens. Le m* ulin lie l'Epine est nientionuê, au xiv' siècle, dans les partages Le Bœuf. En 1410, les ffoirie.i de Couches avaient une rente do âfcfiiei-s de bié sur ce moulin. ViLLALET ou "ViRoiKT. Nous avo«s dit I^lus haut qu'une portion do la Bonneville fflevait de Villalet sojis la suzeraineté des wipuenrs de l'Aigle. L'p-lise même de l'ahK^o de la NoO se trouvait dans les lin.id s Gaii^e* «-«jl U- \\Wiil 1?» souvenir evl i-itlu on [imivft B nmids de vin à prendre dans son clos de Uaillon. L'impératrice Malhildo, ^ni était alors malade nu prieuré du l'té, consacra une somme d'environ 40 liv. à acheter, aux propriétaires voisin», le terrain nécessaire & l'aprrrandisS(ment de la maison; puis, vers 117(1, liicher de l'Aigle donna remplacement de l'église, (< t ÊRiN, l*' abbé de la No6, gouverna sa m;n>ssédait dans les fiefs du Coiulrav et de la Rros^e-Alîx : ?(>n fi!*, du même n* m, coiitji inu la lii iialiuii ; an nomliro dos témoins do cette charte ligure Jean, (I<.>mtsti(|ue do l'ablié, ei 1141, indiauée par Le BrasMur,

etréyéictt .nprfs lui par le Gaiita ehrUtiano, est préma» lurée, t-uuioee 1«5
ptoav«l'eatmblec!«sfuita. (2i Joiijf et PoDtigny «ont deu» paroi sêes du
t!iooéfo d

The text on this page is estimated to be only 22.97% accurate

BON 0 - 416 - BON paroît avoir été In'-s brilhinto, car, do son ii-
ni|)s, les dons affliirrent do toutes iarts. Amnury, ci.nite d'Eviviix,
siiccoscur de SiiKoiï , donna, vor.« 1185, uno rmte do 100 s. il |)i'l', l't lit»
s. ù achelordu lin^o pour le service do rii/Xollorie. Do pins, il leur donne le
dndt do prendre, eh;i(|UO juur, une pleine oliiirrotéo do Itois vif dans la
partie lie sa iorol, voisine Atir leur pranfie de .luniellos ; enfin, elle choisit
d"avan<:o coninx="" lieu="" i="" sa="" s="" de="" la="" noe="" o=""
elle="" l="" inhum="" on="" rj07.="" vers="" ul="" herbert="" quentin=""
donne="" noe="" une="" mesure="" avec="" maison="" oniro="" for=""
fi="" et="" propre="" sur="" paroisse="" du="" rojror="" do="" conchos=""
donna="" charte="" en="" faveur="" no="" nous="" avons="" diff=""
donations="" favourdos="" cisti="" n="" ions="" par="" robert=""
harcourt="" p="" fils="" kdliort="" bois-tiencolin="" laurent=""
oiirainbouville="" vt="" rs="" rjtjo="" ro="" portes="" aux="" moines=""
tous="" les="" arbres="" qu="" avait="" villez-sur-le-roule="" portant=""
dos="" noix="" ou="" d="" fruits="" le="" droit="" roniplacor=""
plantations="" ceux="" que="" ra="" lo="" vent="" a="" m="" date=""
rosoolin="" cierrey="" arnaud="" bois="" son="" fils=""
aup:niontimvnt.="" leurs="" possessions="" nu="" suivante="" isusilie=""
olisolles="" conf="" jumelles="" ajoute="" rjue="" si="" jioss="" j="">as
;«)0 acres de terre et do b*)is, ils pourront compléter cette quantité on
prenant ce qui sera nécessaire du cté du I.longEssart { >). La même année
mourut tîuérin de Cierrey, évêque d'Evroux , c luniulo præsul Gii.irinuK
butnutur flic |>jus iii puptili) Tcriiilmb esi» tlnlur. (1) Ce lioiï vif ne (levait
ec comfioser que de hrnch»s. ^t) (iliiolUs, Ije Piévofit. Parmi les donations
qui furent encore faites à la N< ë, sous l'administration de Lue, nous
citerons, en V2u2 et IL'0:i, celle» de Roger de Bacquepuits, do Raoul
d'Arnièfos, do Mathieu et Raoul d"tJrvaux;en colles de Rn;:er de Cierroy et
de Ro(Tor (l'Andé. ('«'tto même année, Guillaume Cliovrouil de Nogont
donna, du ronseDtonu lit de Gilbert sou fils, le haut domaiue de tout le lief
de (ialéran do Monillet(l), de Roger et Robert ses fils; Robert Cap« donna tj
acres do terre, Herbert Quentin de Orolian céda la terre que lui avait donné
Asce geiii-lc-S«c. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.18% accurate

BON - 417 — BON fluis, Mire de Raoul Postcl, dimna nne reate de 18 d., 2 chapons et 20 œufs; et comme il n'avait pas de scoaii, il emprunta celui de îsoii frère aiaé, qui cunliruia sa libéralité. L aniiéo suivante, j'alibô et le prieur de laNoë lurent choisis cownie juges, avec le firiciirde Beaumont, dans une contiaftation conct rnant Etreville , il iit le patiHioage appartenait à Tabbba^e de Préaux. •Giraame de Vernet donna à laNoë deux hôts au Buisiiti-Vornai avec loirs fouuncs, ^Qĭjpajaient une rente de 10 a., 2 chapons •t 90 œufs, et de plus 5 acres de terre près la terre de Roger de Pincheloup. Cette mémo aaoëe, Roger de Saint-André donna une renie de 00 s. sur ses revenus de Grosœuvre pour an ublt. Eli 1211, Enima (l'Anfrervillo, du consenh.rut.ni de sèi» enfants, fit donation a la Noë du tiers de son fief d Angerville.LesehaHes de la Noê font dtjà, à cette époque, nioniMn des Ainesxes ; nous vojons que liuiliMJue Vital et ses fAiinéê tenaient 15 aères de terre , que 15 autres arpents étaient tniit tuu' Robert du Puits-Tielin et »es puiEn 1214, Roger do Berville, chevalier, cède, àlaKoé, les terres que les moines détiennent au Gombert dans son fief (2). Gilùn du Plessis, fils et héritier de Berû»rd du Plessis, confirnio, eu 1216, une rente de 60 s., que suu jjere avait donnée sur iescens de Portes, pour aroir sa sépulture dans Tabbayo. Guillaume, prêtre, fils de Simon de Grohau, cède, a la même date, toQt ce qu'il at en domaine et fief deHerbert Ot^< nnn, àGrohan. L'année suivante, Vau^uelin d'Âvrill^ et Roger de Gixthan font dncnn une donation aux religieux. Eq- 1218, Godefroy L< Blanc fait savoir if,'ea 4Tec les religieuses de Saint-Sauveur sur la Pe«l«f&eat k» plus importantes. T. 1. I veuve de Gilbert Camin, aumône aux reli, gieux un muid du meilleur vin de la cuve I dans sa vigne d'Angerville, près Haillon (1); , Guillaume de Chanibines leur cède tout CO I qu'ils avaient déjà en fief et en domaine I dans la paroisse de Menilcs (2). j Un a, souH la même date, une charte de , l'abbé Guérin où il est question d'une section de la forêt d'Erreux, nommée la Queue-Blumhard. T'égrlise abbatale de la Noë, commencée vers 1170, sur remplacement donné par Hichcr de l'Aigle, ne fut achevée qu'en 1 237. Richard de St-Léger, évêque d'Erreux, en fit alors la consécration solennelle (3). Dans une charte de la même année, on lit :

The text on this page is estimated to be only 23.70% accurate

no N libêrulté.s do :ioii pore ot de son aimil; puis il donne on
outre, pour le salut de sou ftnie , d'Agnès . sa iVninie . *■(de ses amis, line
renie de 20 s. i|ui devait servir aux frais (le la pitaneefi rionneraux religieux
le jour de Tobit de son père, et 15 s. pour le luminaire de l'of.'""*? aMtatale.
Kn V2'M, Robert Maliiel de Portes, (Ils et héritier de Pierre, céda h la Noi^
18 setiers de h\é à la mesure de ronclios , sur ses moutes de Portes, dont
trois avaient été donnés par Richanl des Planches, sept vendus par les
chanoines d'Ardenne, et huit donnés par Atles des Planches. .lean flu
Plessis, lils de (iilon du Plessis, chevalier, roda la même année, aux
t.'istereiens, les hieus donnes par Robert de la Neuville : sur les sceaux «le
s, on voit: iiu l'ni snitr ///• fleurs fie ///.«, (fn'gp ftiiie fmni. fiiiérin de
t'issav . chevilier . confirma, en 12:^, un manoir la Motte donna enenre *.'!>
s. de rente sur < Iuillaume de (iarel, et . amville. î>eux ans ajtrés, Eudes du
Hourliei-, et sa (emme. Amicie, donnèrent un a« re s. L'année V*'.\S- est
inartluée par les donations d'Isabelle il Arnières. veuTe de Roger d'Andé, d«'
Martin de Damville, fils tle Roger de Conches, de Raoul, fils de Roger le
Hideux, de Jean, tils d'dsbert du liuissoii-Veruet, de divers lùens situés à
Nagi'l. Roger du IS'uisement, fils de Hugues, chevalier, aumône à la NoC ,
en , une rente de 10 s. «jue les moines lui devaient pmir des (erres situées à
Canappcville 1). Au mois de juin de la même année, Pierre de Courtenai
atl'ranchit tous les Itiens ijiie les religieux possédaient dans la lenure
ri)étuité son annivn fie Jean Le Normand hIhp d'une nliifsse et de plusieurs
autres. .Vpn's avoir gouverne son abbaye j»eudant vingt-cinf) ans, tjuérin H
mourut en 12-15; et, la même année, Raoul d'Omonville avait concédé 1
acres de terre à Oissel, (Il Ancifii fief à Si-OermîjtnWPréi', dit ausw
Stfn'niain-de-Navarr«?. e, Slitltih'ir, à Ang«'rville; (niiUaume de Minières,
seigneur de Orenieuseville, donna une reute de tiOê. sur les moulins de sa
paroisse. Saint Louis ayant entrepris de «lëfrich.>r la forêt d'Lvrcux.
envoya Julien de Peronne et (Judin Le Roux, son pannetier, pour bailler aux
colons des portions d» bois, et, afin de prévenir les rêlamaions des moines
de la NoO. il leur céda 15 acrei de terre, près l'ermitage de IS.-I». du (iauil;
de sorte (lu'en mars 1217, l'aMw so déclara sullisamment indemnisé du ton
(ue lui causait le défrichement. L'année suivante, .son nionastèro eut, avec
Bernard de Broijigny, une contestation au sujet des aides dus au seigneur
sur un lénement « Portes; il fut convenu ijuc ces aides seraient remplacés

par une rente de 12 deniers par acre, et de 28. 12 par nissiiio (2). Hakhikiemy, «»' olMi-, remplaça Geofroy en 1218; la même année, (ilbei-t du Buiirlier, chevalier, approuva les possession* des moines dans son fief. Dans le cours de* années 12.">) A \2'H, .\nfroy de Muternes, (lerniontl Le Conite, (ieofroy Mareseut, (Jervais de portos, lils de Hugues, Henri de Jretteville et llflf/f, sa femme, et Raoul de Cissay, cédèrent aux religieux divers biens et revenus à Aul>evoie et à Oissel. En mars 1255, Raoul d'Orvaux affranchit «le son rlnndt de monte, 5 aeivs de terro appartenant à la Noê, moyennant une rente d'un setier de mcteil (: lor»r]ijf M>ii fils a'mé était arin« iheviilier qo»u-l " ni:iri.-iii ni ûUe .linée, et lursquo lui-nu'iuie «ta» t^' sonnier (linipnUI I)4>hK|<>). i.*)) I.is>piil

The text on this page is estimated to be only 19.70% accurate

BON - 418 de la redevance, qui consistait par maison en 2 boiseaux d'avoine et 2 tourteaux. En 1261, Jean de Rkhobonrg donna à l'abbaye 2 acres de terre dans les Laudes, à Attbévoie, en présence de la paroisse. Saint Louis, se trouvant au Châteauriaillard, au mois d'août 1261, approuva toutes les acquisitions que les moines de la Itoé avaient faites à Aubevoie, et il les tint quittes de 4 liv. 3 s. 12 qui lui ôtèrent, en outre, il leur accorda de prières pour l'âme de son père et de sa mère (2). En 1265, l'abbé Bénédict Ier de Meaux donna à l'abbaye de Kornandieu ; la même année, Guiliavine de Tournebu abandonna aux religieux, pour 120 Hv. tournois, tout son droit au Mosnil-sur-Gailion. André, d'Arras, Oueillanme de Minière?, « l'abbé, fondés de pouvoir du comte d'Artois, donnèrent, par un acte daté de Conches, en 1275, au vicaire père Barthélémy, abbé de la "Soû, la montagne sèche de 3 arpents de terre labourable, en plusieurs pièces, dans les triages du Mesnillet, du Gnod et du Petit-Rouillard, à Nogent. Dix ans après, le roi ayant exigé un avis sur les acquisitions des abbayes, la Nef prétendit en être exemptée ; mais un arrêt du Parlement de Paris la déboute de cette prétention : « Attendu, y est-il dit, que la charte invoquée par le couvent de la NV, ne l'exempte pas de financer pour les acquisitions faites depuis trente ans, dans les fiefs et arrière-fiefs relevant du roi. » religieux furent donc forcés de s'acquiescer. En 1271, (Gilbert des Essarts, du valier, Majeur du lieu, confirma toutes les acquisitions que les moines avaient

The text on this page is estimated to be only 14.44% accurate

BON Martin de Harcoort, 16^e abbé, vivait en 1450, et fut «nTiron un «n à la télo de «u maison. KoHKUT VI H.vpi'Ki, . 10' nhhi- . succéda à Mnriin do Harcourt. En 1 151, Amairv Sarradîn, religieux de la Noë, fui tiré S, à rélection fie l'nMié fi»- I:i Tr.i>]ji\ tiui ftait, coniuio (tri sait, lille l'ordic lic Citi-aiix, ci liachelier eu théologie, lorsqu'il fut ap|ielë à remplacer Pierre Osmont; il mourut en 1501'.. Ji:an Ffhiy, '-i'T' i>hhi'. aussi l>aoliolier «mi Ili'''iili'iriacholier eu théologie, prieur olanstral de la Ndi!, obtint, par dispen»; du Saint-Siège, la cure de Sainte-Marllio, qu'il résigna m 15S0. Rxlii'i i (le Queni'l «'•(ail prini'o du /*'''/tk-Sai»te-Cixilc,i\ Hvroux,on 157'''>; il mourut le 33 septembre 158 1, à rft.îc do soixantodix-neuf ans, et fut iuliumé à la l'voë. Cmarî.b» db r-A Rogt'E, 'H* abft^ . Le« béné■ 's-i iir !i Rolieri de Quenel , son uevi'U, (iabri'-l di' Quenel qui, en effet, le reniplat;a A Couches; mais nous croyons qnVn ce qui concerne la No»« , c'est une distraction de leur jiait: il y a u'fi'^ il'ur jkti.n's 2 cf l ; ou liMUM' ciK-'ii't' : I l iirh-li- un I cl 1 il- tic Kri'siie)iri"> il'ur (lu K;i-'iii' et ih-f ltr>s»pisell>' d hi'iirn III- (le Diini- ik' l'. l'ar lu laveur de ceic danu' . Rr)l>ert du Quein-1 rtl.liut d a'iord la foninieide de la Nue, lJui», vuns iM2, celle d»* Coichw; m.ii «M, il eonaentU «firdvr « la Ml* dnche«>aF, la (eriv tl'Anel qu'il tenail d« n incre. Paliuods, dont Il faisait partie, et monmt en lolO. AuûOtJt BB MAtAnwY, ?5» abbi, obtint la eoniiucndc d(^ la N". eti li: *s-Prc8 lorsqu'il remplaça Arnoul. Aktoiwe, 27* aboê. A la mort do l'évêque (11- Saitit-Malo, arrivée en 170-,'. Antriine, arrhidiaere de Cliarire», coutuiendataire de «u andcamp, fut abbé de la Noe jasqn'eo 1719. Le Brasseur nous apprend, dans son hi>tni'c fin ciinité d'Kvrex , qu'ici 1720 la conninuiatié de la N'>é était l'éduile à (uatre moines de la lili ni .n -le l'.mtifrny, qu'une partie de l'abbaye tombait en ruines, sans espérance de conserver le reste. Cl.AIU FUANÇOIS DES NoTS I»K ViM.KUMOVt, 2.H' iiM'-, tint la ctniniende de la N'ix" à partir do 1721, "t il iiiouiut lU 17."k:}. Ili- .-m temps, un chanoine d'Fvr' ux, nummé Lesealier, put recueillir et rasscmbl» r deux cent sioixante chartes de la No?, qu'il ven« «lit, en 1734, à la bibliothèque du roi, où ell' s 80 trouvent, sous le n* 5,464 du fonds latin. IH; CiiKYi.i s, '20' abbë, était vicaire-jjénéral de l'évêque de Li.sieix lorsqu'il obtint la No esprit de charité joint à une grande géuérositc (2). La Révolution dispersa les religieux, et, depuis, nue giaiKle p.irtie des bâtiments a ét - déiruitt>: il ne reste plus

aujunrd'hoî «lu'iMii- J>oititiu de l'église, conservé'^ 3 fr. — Pcfcep. du
Fnsne. — et ree. cont. iud. de Conclu s. — Parois suce. — Presb^i-t. —
Keolc mix., maison d'école. — télég. élecl. — bur. de bicnf. — 0 perro. de
chasse. — ih II ptait iiatii'il<> G»\» iHauttt'Alpf) >ii M. de Villerf. Sotii-
ftw le dmriuic Ue BajWiDlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.16% accurate

BON — 421 BON H iti. de boisson?. — Dist. en kil. aux AA.
d«d«p. et d'arr., 11; de caot.. ^ . Béfen^ateet : CATiTrr« hK Poiiox, u Loi,;».
Lv NoE. Agnnilture : Cérvah^i, prairies, bois». — l.iidO arbre? k cidre.
hdnatrie: 2 monlin» * blé, 2 carrières et I iufb qui ii*cst pM eiploUv«. — 31
PaArchid. de Rouen, — Dov. de B*"vurçthe-Hilde. — Vie. et Elec. de l'ont-
Auderaer. — SÛU., Oènor. et Farl. de Rouen. iacotnmune d'Appetot a été
réunie à !V:nneville le 2.) juin 1844, et bous allons tn^T la Qotiro die
chacune d'elles sous un fuignpbe spécial. § 1" BoNSEviM.r. Ot a trouvé, au
mois de juillet \H\Tt, 4tB«li ferme de la Baronnie, [>rH de l'unr' -chemin de
Pont-Aodemorau Neubourf.', k ijuiuitreusel» médailles romaines, jiaruji
Itfquellea plu-i' urs r[i ar:.'ciif -^ont con*uUimetappartienneni ttux laHiilles
l'arisia, U(itiB, Titia, Pr>rcia, M;ircia, (V.rnelia, eie.; fantr's sont de Mare-
Antoine, d'Auguste, de Tnjin et de Gaillien (1). .4a rpste, le tunn i\ t Inr-
im'll fut en état de l'ortvr]cn ai'mea , il fut ddiij» à la eour du wnte Gilbait
de Brionne. Celui-ci a^yanl ntiépris une expédition contre Enguertud, eonte
de Ponthien, fut battu et forcé "i^fnir: Hellouin fit vomi, dan« b< ilésordre
■ie la défaite , de se consacrer a iHen s'il ^happait »a danjjer. t'e fut en vain
que, (tlutard, l'on tenta de changer sa résolutiwi: il ne craignit même pas
d'encourir U (lii^racc de «ou suzerain, qui confisqua '•^01 ses biens et ceux
do ses va.-ssaux. Il '► liiiiii cependant main-lc^lre, Baudry de Servaville,
devenu veut , était venu se joindre k lai, avec son jeune dis nommi
llu;.MIê>i. I/établissement de Bonnoville ne subsista que cinq ou six ans; la
saini'- V)i iv'.! apparut, dit-on, à Hellouin, et l'invita a transporter i>a
maillon dans la vallée voisine. Apres cette translation, l'emplacement du
nionn^iere deBonncville. converti en ferme, resta une sorte de p- ii iiic où
(jnelques religieux résidaient, afin de dirifîcr l'exidoitation de cet inimensé
domaine. Cette ferme porte encui-e iMijr urd'bui le nom de Baronnie, parce
qu i lle e^t devenue, par la suite, le si i f'-e d'une baronnie importante à
laquelle se rattachait un très grand nombre de flefs el de jiatrona^es.
Dropon-lo-tlros, reliKieux du Bec, habitait Bonnoville lorsqu'il eut, en
1147, une vision du v*"» Hellouin, qui ."e i>!.ML-iiit de certains abu-» qui
s'étiliciit inlroituitj dans la i.iiiiiuunauté (1). Ku I IUô, Léon, fils de Jean
Prévost, fit à l'abbaye Une donation importante en biens situ.- -111'
Bonnevill" , en n'-- impense , leis nioiues s'oMigérenl it k lu^er, le nourrir
cotiinie un des amis de la maison 2). £n ldU8, Arnoul de BounevilJe,

religieux du Bec, fut élevé fc la charge très importante de prieur Me:il!:in.
Richard . abbé du liée, donna, en 122*2, 27 l. tournois ù. Robert de la
(ionfraye , chevalier, qui avait fait présont » sou abbave de 6 acres de terre à
Bonneville (3). i.es anné. s 122H, l^'M et 1213 sont marquées par les
acquisitions faites à Bonneville parles relifjieux du Bec, de (luill.ninie do
ïierroville, deBaailie, saweur, veuve de Raoul le Scène, de Guillaume
Halterre et de Nicolas du Buse. lin 120. Thomas de TierreYÎlle , surnommé
l'Abbé, al' i> emé .le Malleyilîe , vendit au Bec une pièce de terre sise à
Honnevilb', touchant par un bout a lu terre des Lépreux de Sainte-
Margnerite-de-Bret(Il lHët.mmiuue. du Bec. itt id. id. (Sf Oueoicen illaslr.
»M. Imji.

The text on this page is estimated to be only 20.31% accurate

B O N A O O B o N to villc (1); Richard do TicTville, frùiv «lu vi'iiileiir , «uMctionna la vonlc et rcrut de l'abbaye W s. lournoi.s. V«M's ce tciips, le Piiuillo d'Kiii>tatc qiR> la cure d perches 12 de terre, sise au Bois-Rontl, sur la pamisse île B<>riiievillc. Vers la nièiio année, odon Dulmissoii reconnu devoir à l'ajltave une rente «!rnet. Deux .tns après, TaMiaye achetait de Raoul do Runen lit p -i'clics de te8 soldats cantonnés à Bonneville, en 1185, avaient dos palfrenicrs qui ciimniettaient toutes sortes d'aj,'ressions contre les haldtants; ceux-ci fun-nt oldi^'és de .s'armer pour ntetir»; ces valets a la raison. Le lendeninin, i\uelques militaires du détncheineat, prenant fait et cause pour leurs serviteurs, se réunirent Jiu nombre de 7 ctu 8, dans l'intentifu tle les venj;er, et tombèrent si:r les villajrcois en criant : L'\nuin\ /es/viMiuds, litrz, liirz, à nui ri f l)eux paysans, tlautier t'avelier et Lnmbard, qui portaient un uiv bandé et des lléehe, tuèrent en se détendant un de leurs adversaires; ('avelier, à son tour, re.ut douzt' Qoups d'épée qui le rendirent impotent pour le reste do ses jours; il aurait uieinc été pendu comme meurtrier , si le chapitre do Rouen ne l'eut pas fait jouir du lirivih've de la fierté (3). D'après M. Fluquet, le ffracié de l'année 1 ISr> se nommait Jeban de Ruuen, dit Cor'I Cette lépriHM'ri*', «Uuéo sur les contins ilc Bonn*villr- et tintf'Vi>ir I'iirt'Ut ilfi* tri>i* p:irt>iv*s lie B4(niievill«>, M:il|i-i\le et e Ilef-Hfl). 'er à Bunneville. cette méprise est duc itii scribe qui ii rédiiré I inventaire de» titr'>« du llec. l'%'^iiiiie il ifriiomit t exi** lenec d'une p.ir'>iN*e Saint-I.ëi:iT-iUr-B<>iiik«Mlle dans le lUocése de Li>iei\X, il .t .ittrilme :i nieui> litre» qu'il faut n-stituer .-i la première «le CCI deux paruisse». C est au>M pnr la faute de ce writM» que M. I>e riVNOF-l a écrit: S;iime Mar(, 'uerile de {tonneville uu de buttevitle; le vrai nom e-t Uretteville. Kn (s'énéral. le» noms «t le» AnUf» de i-el inventaire wul :usm'I inexact». Falluc. Ili't. rff (i-'jl mnrbi)n. amiral de Franco, qui l« tourmentait à l'excès et l'insultait. Il y eut, en 14*.'3, une reeon naissance faite à r.-ibbaye du Bec par Robert Le Mercier, d'être tenant «rune pièce do terre sise à Bonneville, relevante de la vavassorie des Vieux à Pont-Autou. Un aveu donné en irril. par Jean d'Orléans - Lonv'ueville , abbé du Hee , à la cliambre des comptes, fournit tK-s renacifriiements précieux sur l'importance du fief di> Bonneville. /ffini, dit ce document, en la jinroisie de Bonneville- sur-le-Bec , avons baronnie. qui est la propre fondation de notre dit nionaslèri', tenue en

b.isse-juslii-e dont le chef cit assis en ladite paroisse, et s'étend dans les paroisses «le Mallevilb'-sur-le-Kec, Bos-Rolier. Touville. Saint - Mariin-duParc . Saint-Taurin , Saint-raul et SaintKloi-de-l'ourques, Voiscreville, Saint-Plilibert-sur-Boisset, .\ppeli>t,Tierre ville, l'rlo», l'ntit-. \iilhnu. AtHliou et Livet, Neufvillesur-Authi-de-Fourques , le lî23, une sentence de condamnation de plusieurs années d'arréra}. 'es de renies dues au Bec par Vuinntf , qui fut .lean Aubert, sise au triajredcRicambeau. Lors des troii)ile.«! de la Frond<>, Mfr' IK'''' de Lorraine, comted'llarcourl et de Brionoe. qui commanilait rarmée royale contre l>' duc de Loijrueville, avait, en' lt)-l!i. établi un instant son qiiartier-pénéral à Bonnevill*. d'où il vint visiter l'abkiye du Bec ("-)• (Il Affh. de l'F.ure.*

The text on this page is estimated to be only 17.52% accurate

BON — 4iii3 — BON En 1897, l'abbaye du Bec fit construire un bâtiment ayant 77 pieds de long; dans sa ferme de la Baronnie, (lu elle coaservajus«ta'àlaRévolaUon. Fieft ef hnnmniT. I.i: Hamel ou Brbnnon. Nous pensons que Brnon est le nom mo» denw QD pev altéré de M. de Brinôn, qui posviât 'à Boniicvillo un fief a|:)pelô Ahk'I ou le Hamel, relevant de la baronuie de BonneTille. Adrien Balluc, chanoine de Rouen, est le créateur de ce fief (1); c'est lui qui obtint, en 1584, avec le consentement de l'abbé du BecHelloaID, la permission d'édifier un colombier sur s^s terre» iissises en la paroisse de Bon ne ville (2). Il vivait encore «dISSO; ear alors il porta plainte au Chapitre cnritro des soldats loffôs chez son MDircre, M. de Saldaigne, qui avaient eonnis pluieurs vols en panant par la poie et les fenêtres, qu'il pria de foire Iwuchei*. Le chanoine Ballueeni ponrhéritier Jeanî' rr-:> Ballue, situr d'Amel, consfill' i" du m, (lui assistait, eu Idll, à l'installation d'un curé att Bec. Ce dernier n'eut qu'une fille, demoiselle Françoise Ballue, qui épi^usa Claudio de la Barrt', II' du nom, seigneur du PlessisBouquelon, qui fut nommé, en 1032, président à la Chambre des comptes de Rouen, et qui prenait le titre de seigneur de Bonie?ill«?. Leprésidctil de l.i Barre eut deux fils, Claude de lu Barre, seigneur du Plessisficwqoelon, et Jacques, qui prit le titre de seigneur de V>ou uuvi lie. Les deux frères Xureut maintenus de noMene en 1667. Jacques de la Barre, écuy7, il était en pos«Bon de SA préhende. et fut désigné pour surveiller la réparation des fortifications du quartier Martain^lle. chapitre lui r' im» Im d'avoir éé iè-eu plus tard, «orne il était allé au Bec Kins perniisthbutionti accotttuméet Eu 1510, ilrepré» ■wa le clergé de Rouen aua Etota d« NonnaBdw. l'aiiDéa Euivante, il obtint an.ooagé d« 3 «nt «1 «jw MoD de 120 livres pour aller nire «et étadctà Orin. Kn];>n, il fiti^ail partie de l'assemblée i l^liUra -l.r l'érecd'iti a Rouen d'une chambrB dei rompêtes. {Etal* de Normandie.) au manoir d'Amel, il vendit plttieurs piéoeu d'héritages. Après sa mort, son fils, Charles -Philippe, épousa demoiselle Anne de Thiesse, sans le consentement de la dame sa mère, alors remariée au sieur Desson, seigneur de Douville. Restée veuve vers 1672, Anne de Thii .-se écrivit à sa l»elle-mère une lettre d'excuses; nvais celle-ci lui répondit ^u'e/Ze resterait tûufoun dam VintHfétêitee à son égard. liOrs(lue M"* de nûuville vint à mourir, Anne de Tbiesse réclama aon douaire sur la succession de sa belle-mère: mais sa ' demande fut

ropoussco, parce qu'elle s'était mariée sans le consentement de cette dame.
 Ce procès, dont a parle Basnage (ii,p..'^8), fut suivi d'un autre que la
 Chronique du Bi'c, année K'H.'?, résume ainsi : « Cette même année fut
 terminé le procès soulevé entre la communauté et M. de la Barre, qui fut
 rnuadaïunc, pnr arrtH du Parlement, à rendre aveu à notre haronnie
 deBonnoville des 25 acres de terre qu'il possédait dans l'éten luo de ladite
 baronnie et à tons les dcpcus. » . La terre d^Amel passa ensuite à
 NicolasLouis de Brinon, sieur de Formovillc. i . t u conseiller au Parlement
 de Rouen, en l(39tJ, dont les armes étaient : (Pazur ou chfvron 4" or, au
 chef etidenl^ de gueules. Maric-Charlntte-Renée de Brinon , héritière de
 Formoville et de la seigneurie d'Amel, épousa Charles-Pierre de Bailleul, i \
 ali. r, sei^nicurde Bailleul, présidents mortier au Parlement, mort en 1775.
 Nicolas-Gharleft>Armand de Bailleul, marquis de Bailleul, reen président
 au Parlement, en 1770, a du ôtre le dernier propriétaire féodal du domaine
 fondé par Adrien Ballue. Bailleul : d'argmt fa\$cé de gueules^ accompagné
 de 3 mouchetures ^hermine de \$able, 2 et 1. Li:^ Rois. Il existait autrefois à
 Bnnne- . ville uu hanuau des Rois. En 1230, Jean du Bosc donna au Bec
 une pièce d'héritage près le hameau des Rois, et en 1230. le même donnait
 encore à l'abhaye, 5 vergées de terre et 13 perches, dans son champ de Ja
 Maillère. Le Valvandrin. Ce tiet, qui ne relevait pas de la baronnie de
 Bonneville, paraît avoir été le berceau d'une famille (lui .^est multipliée et
 établie sur plusieurs points de la Normandie. Dès 1287, Guillaume de
 Valvandrin vendait à l'abbare du Bec tout le droit qu'il avait sur la
 vavassorie do Valvandrin (1). Pierre du Valvandrin, arbitre, en l3St\$, eutr(
 Philippine Bertran et les religieux du Val-Richer, devint la même année
 bailli (1> Le PréToii, d'

The text on this page is estimated to be only 26.17% accurate

BON* _ 424 — BON (rHarcoiu l ; il uvuit épousé Alips , on trouve ces deux époux, au Bec, jurant sur les saints Kvangiles de ne rien réclamer sur une terre, maison et verger, «lont ils avaient fait donation à l'abbaye. Kn ri 10, Gales du Kresne, seigneur suzerain, Confirma la donation de Simon de la Vaequerie. Kn]'2H3, Robert do la Vaequerie, do la paroisse de Notre-Dame de Honneville, vendit au Bec une vergée de terre ii Bonneville. En 1413, Michel et Jean de la Vaequerie frères, vendirent aux i-eligienx un noble fief nommé la \acquerie, sis A Bonneville, avec toutes ses appartenances et dépi-ndances, tant en rentes seigneuriales, maisons, mesures, terres labourables et autres choses spécifiées au contrat. L'al)bayc eon.serva ce domaine jusqu'il la Révolution. g 2. Appktot. L'église d'.\ppetot a conservé quelques trace» de construction romane, et au-desli\ Hi«t d'Harcouri. (3) D« B«aure(>ajre, p. 1D7. Sous se trouvent d{?s i-estes de il) tirailles encore plus anciennes, dont les pierres, disposées en arrête de poisson, accusent une haute antiquité. On plaçait dans les premiers si< cles les églises baptismales, sous l'invocalinn de saint Jean-Bapt i.-li«* ilu Bec, »er» Irt^t*. " i';>|iproliation «lu roi il Anglt-terre , Ouillau»* Le Koux. {i) La famille llaut«-n»>Dt parvint ii la noi'l—i *' • est conwrrée ù Appetot jutqu'à oo» joon. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.57% accurate

BON - 4³ — BON Timbre 1181, avant ur payer les frais de*
!>iil!e« et le« ant ,■ "nt ni«?iije perdu. Le5 religieux du Bec, auxn
aumouier, lurent heureux ie reeaotrror leur droit d'élection , et ils plieirrot à
lenrtéle Dom Rohert d'Errenit, irh'ur lie Beaumont-ie-K . r. Kn 1 I!>1 ,
.iMié Kr.hert résigna en liiv. iir «le I>)ucn, Kur enriehir l'cfrlise il.' ' -n
«ld»aye, une tiuMoble avec taniartie delabaronnie ^la Bonnoville. /tetn, dit
cet aveu, en la paroisse de Boniievilcsur le Bec, avons une ^aronnie... qui
s'étend en la paroisse d'Apf*tf>i. Et si avon» en aucunes icelies par'is!ti <1 -
istreuse du fameux chevalier d Aumale , ! »bha\ e du Bec aliéna son fief
d*App«^tol au |ifoat d'ande Faucon dont la piorn* tnmhale voit encore dans
le cbœur de ré(;lise, *rj 50 réservant le patronage. Marie, fille du sieur de
Faucon, porta en ■Wia^ le fief d'Appetot a tluillaunie Thooroad secrétaire
do Roi, cité dans les ■cnoire» de Sally^ ponr les sorrlces .ju il "nditàHenri
IV. Il .'tnii - -f. 'faire de sa i-hambre en 1501, lorsqu'il reçut de ce prince la
deshérence de maître Jean i'QbûK, de Cao (1). La savant M. Rajveid
Bordeaux a retrouré les armes den Tfiouroudo sur unt- liiai'^on de Cni ii :
ir,ir7^1 >i 3 rojM (te <-uu et="" lu="" fiue="" f-cw="" charg="" d="" en=""
afu="" guiluame="" tbouroude="" devenu="" seigneur="" veodii=""
plnsieurs="" pi="" de="" terre="" monnit="" ters="" laissant="" troiti=""
nicolas="" thouroudo="" l="" eut="" apr="" son="" la="" seigneurie=""
fut="" secr="" du="" roi.="" ii="" garde="" loeanx="" parument=""
normandie="" tt="" cru="" marie="" faucon="" na="" femme="" exi=""
y="" ew="" apfietot="" on="" ui="" encore="" facile="" s="" mn="" t.=""
lor.="" le="" jt="" mars="" ifio="" il="" fui="" niaintoau="" do=""
noblehse="" av="" fr="" louis.="" .="" ocftiltre="" ititit="" diarles=""
thonronde="" fiu="" d.="" mj:="" thourouile="" des="" sceaux=""
cliin="" llvii.="" kouen.="" dans="" r="" tir="" fils="" allais="" i="" j=""
.mario="" lefclivre="" marraine="" daiuoi="" el="" rues.="" m="" u="">
Ht'b.M-t, eni[ii'ii:i'i:rii ltKM,à.M. le curé delà iiaroiss.-, une somme
do60Uv. ponr laquelle <>|le souscrivit uno rconnaissMknce qui a été
consorvéo (1). Nicolas de Tbouroude, It* du nom , éeuyer. était -' i -i ni-
.l'Appetot en 1715, car M* .I^i^i octoltre IKJO, a(harlcsHenri Le Bœut",
comte d'nsnioy, ancien pardo du corps, décédé il ,)r a i|ueli|ues années
membre du eonspîl général de l'Eure. Sa veuve possède nuj«urd'hui le
chftteau bati à .\ppetot au xvii* siècle par <>uillaunie Thouroude.

BON.NEVILLE-APPETOT . — Cant . do Montf.>rt-sur-Itisle, sur le
ruisseau du Bec, à \7À) m. d'ail. — Sol: AUuviuni im km, diluvium et craie
blanche. — Cheiu. de gr. ciini. n" t>7, de Pont-.Vuthou it, Boisset-
leCh&tel. — Surf, terr., 7J8 hect Pop,» 329 hftb. — 4 eontrib., 0,i'si8fr. en
ppal. — kec. o!.l. 1 1807, 2,(300 fr. — de Moutfort. — Purcep. de
Pont-.\uthon . — Kec. ooKk ind. de Bourg-Achard. — rois. suce. — École
mixte de 41 enf. — Bur. de bienf. -> 8 perm. chasse. — 2déb. boissons. —
Dist. en kil. aux ch.>l. dsdép., 18 ; d'arroud., 22 ; de cant., 9. Déitadantea :
Brinon , ia BARomns, KnoilWlU.K, LA (iKAHDB-MABS, l'HoWH^ DE-
Bien, les Maiuis, li MosrriBR, Lx Vai/VANDRUf. '1) Celte famille 11
j)roiluil plutieur» iln v;.lîprs dp S;imt-Loui», des iiiilitajrp» diMingu^, entre
autre» ut» ntAïur drs gens d armef de l.i garde; deux demoiselle*
Thouroude ont été eusembl* rehgieut«« à Ssiat^StUTtor d'Efieas. 55

The text on this page is estimated to be only 23.48% accurate

liOS — m — liOS Aiffniltire: Coivales, lins. — CW arbres à oin
a Irouvc Hiir lo territoire do cotto cuinnmne Jilnsiouri4 poiits ouils en
cuivre qui pal'aissent orior de l'Ei/lise de Rouen une maison et un verper
avant appartenu il Ihold de (îi-and-Pont. Kii IISÎ», Bernard Commin, dit
l'.Vncien, donna l'abbaye du Bec. du consentement du roi Henri, cent acres
de terre dans l'essari lie la forël ératrico .Mathilde. .\u moyen de cette
libéralité, lo donateur et Richard son lils, qui était clerc, devaient être reçus
nu Bec lorsqu'ils le voudraient. La donation fut confirmée par le dépôt d'un
chandelier sur le ki'k'i'I autel du Bec. (',] Bernaid Commin est cité deux fois
dans les rôles de rKchiquior en 1 ISO, et il dut jiaior 100 s. au trésor pour
avoir le droit île transi;.'or (;{). (iuillaumo, lils aîné de Bernard Commin,
devint capitaine il'Aniues, cl on V^Vi, le roi Jean écrivait au trésorier do
Caen de pro(II M r:.nrl. p. 2y>. (2) ili^l. ni;iiiiMC. tlu IWo. curer il
fluillaume Commin une somme de r»l7 liv. 12 s. pour i)ayor les soldats de
sa {garnison, ot on outre W liv. en raison des cinq chevaliers qui étaient
sous ses ordrcB. Kn 1 l'.lO. Jean do Bose-Bénard donna aux moines du Bec
la moitié dos dirucs de la paroisse dont il portait le nom. Le cartulaire «le
Saint-(ieor;;os-de-Boseher\ille renferme, :i la date de TJK, une charte
do.Ioan Commin, frère de tiuillaimo, relative au bois de Risprovillo et au
manoir lie Beauropairo, dans les environs d'infi-ëville, et il prévoit le cas où
les défrichements et les nouvelles habitations nécessiteraient l'établissement
d'une nouvelle église. Jean Commin ont sans dontc pour fils le Bernard
Commin qui a donné, en 1*220, son surnom îi Bosbénard. Quoi ((u'il en
soit, si la famille Corurain qu'on retrouve encore au l'otit-Cotironne au \i\^
siècle, a laissé son nom au I*ctit-Bo., et il parait avoir eu pour frère Richard
de Bosc-Bénard, condamné en la même année il ."lO s. d'amende pour avoir
v»'ndu un coin do forêt .«ans autorisation royale (1). .Après 1201, .Ioan de
Bosc-BosnardetCiuillaumo son fils assistèrent, onmnio témoins, a la charte
par l.-iqnolle (if. Boterol céda à •Ioan de .Saint-.Vubin, tout le ténement qui
relevait de son frère Jean Boterol au Haniel Judo (2). Trois ans après, Jean
«lu Bosc-Resnanl ligure comme témoin dans un aecord entre (luiliaumo de
l'iasuos et le prieur ilo Bour;:\churd : lui-même donna aux rolipieux du Hoc
la ilime fie son tief doBosc-Bcsnardctla moitié do la dime du fief do
I>auboc près d'Lprovillo. Il était présent, en 1211, A l'Echiquier, lors du
partage do la succession de Raoul Taisson, et en 1*221, dans une charte

spéciale où il prit le titre de chevalier et le seigneur du Bosc-Benard-Commin, il donna aux chanoines de Bour^Achard, pour son anniversaire, une rente de 5 s. sur Thomas Langlais du Bosdouot. Jean de Besc-Besnard eut pour successeur Guillaume son fils, cité plus haut, (lui présenta, avant 12;^1, à la cure de la paroisse. On trouve également (Guillaume siégeant, en 12;^2, aux Assises d'Andely et du IW: l'année suivante, il confirma une donation

The text on this page is estimated to be only 13.90% accurate

BOS — 427 — BOS bito f»T Onîllinmo ife Bonqnetot au
{•rienre de B<-a li="" tri="" jean="" il="" du="" uoiu="" eutctma=""
guillaume="" son="" p="" avait="" k="" litre="" de="" i="" alier="" et=""
le="" d="" rigaud="" lo="" cita="" commo="" pttdd="" do="" la=""
paroine="" qni="" bta="" alon="" a="" liv="" revenu="" ijni="" r="" .=""
i-m="" famille="" luouiul="" vers="" jiti="" pour="" h="" au=""
thonius="" cdver="" ea="" m="" temps="" teigneur="" botbobard-crewt.=""
vera="" thomas="" ilo="" roslunard="" aynnt="" alor="" titre="" th=""
valier="" fut="" ain="" dans="" une="" c="" ti="" il="" vant="" jean=""
nouvy="" vicomte="" l="" que="" prieur="" buurg-achard="" n=""
aneun="" droit="" for="" i.onde="" en="" famille="" bosb="" existait=""
encore="" repu="" s="" ut="" par="" isaheil="" bmb="" qui=""
jouissait="" droits="" tr="" fdr="" load="" ib="" ton="" manoir="" on=""
peut="" consid="" eonme="" dernier="" repi="">>. niant lic ct'tli- riiaiii!l>'.
Michel de âu«l)«uani, prêtre, qui, d'après un aveu de 1531, avait tenu de
Tabbaje do Bec, une nvaMorie noble a Bonqnetot. Au IV* siècle, vers
HHO, Robert le Cornu était ., le« relijÇK ux Fbîlb«rl«ir(S> Arrh de 1b
Scine-Inf. t4^ il. de BMurepaii*. Cond., £3. rixe dans la cathédrale de
Rouen , à entendre la messe un cierge à la main, (levant l'nutel du VdMi
(1). Il fut niaiiitenn de noblesse, le 2 junvit-r l'annioiis, à la nn?nio époijue,
nous trouvons que la seifrnone de BosbénariiCommin était une des
nombreuses terres appartenant à Werre da Fay, chevalier, ffifrneur fl>villo
en Uoumois au lief de Botfbénanl, furent lo-iés, lo 27 juin 1712, moyennant
5() liv. I^ même jour, laf,"nndo ferme de Bosbénard, c'est-à-dire lo fief,
terre et seigneurie, ayant son extension sur les iiaioivs,-; il'i: ji n-v 1 1 le l't
il'lnfreville, consistaut -n inai-on, manoir, écurie, prang^es, (in -- mi-,
colombier, etc.; patronage dudit lieu de Saint-Herre, «ours, jardins, terres
labourables, domaine flefié, rentes, tr":/H !in s. ^'rains. oi'^i-aux. moulin k
vent, domuiito non lietté consistant en 75 acres de terres labourables, avec
un parc eonsietant en M) acres de bois-taiUis, pàtnre et pré, fut louée, y
compris un boisl) Fallue, Uittoire de Boum, iv, l.vl. {i) La OaliHMMoière,
il«iiH\$rrit de Hount. Digitized by Go ' .

The text on this page is estimated to be only 17.75% accurate

— 42S — O S taillis attendant à la forêt du Rai, noiviné la
(iireiuc, coiteiait IH acres, 11103e iiiiail «n formaire aniucl do 1,000
liv. Le lii C de Hdslu' nard lut ae(iiiiseii 1713 jiar ,leaii Tliirel, iirit lo titie
de sieur et |ialn>ii de la jKimisse, et i]ui fut le père de IS'icolas Thirel, plus
connu sous le nom d'aMjé de lioisnumt, de rAcailëniie française, et do
Charles Tliirel (1). Ce dernier devint sei(:ueur , un Jean des iJarivs.
soifrneur de Ciianipérout, qui avait épousé Clémence de Dreux, lille de
Koln-it de Dreux, seigneur 80, ce lief appartenait à la maison .luliert de
Brécourt , qui tut liienlol remplacée par la familli' Voisin, dtnit les armes
étaient : d'azur au roi d'urt/euf orroui/nujii*' de deux rroissauls d'or et d'u.ie
croij- /leurdeli/sre du même en jiuute. il) Son fauUfUil, qui pi)r*.' le 11*
3, ri>t : iuj<uril hiii «x-cupe par M. t'tuizul. Nous aurons occiiiiiuv d«
liurler d« crt liuiuiiiv tJUluii^'Ue qui ;i clé ex'igiieur du .aiuiiii el abix: dv
Uro^iain. Cil Nuu« (Icvous ceH dolumt'ius à la ^raci olili^eatii-e do M. li-
comt** Anmi» il>- r;ijil<>t. D'après un aveu du octobre 1581, il existait sur
le lief de Camp- llér<>ull une chapelle de Saint-Thomas ; le curé en
recevait les revenus et on acijuiltait les charges (1). .lean Voisin, sieur de
(îueium ville et du Camp-ilértpult, hiiurfrei>is île Itouc, ft:l anohli, en
1555, par Henri III, pour avoir tenu les cahiers des Etais el avoir etc.
pendant tn'Ute ans, ^renetier au frrenier A sel de Kouen. l/année suivante,
Janiups Viiisin, sieur du Canip-Héioull, iiii« «le .Jean, entra au Parlement de
Norinautlie. M. de Camp-Ilérout-Voisin. nitne on l'appelait, était foslinaiii
en H'iOI ('J), et ou r<'ndit un aiiétsurs() liv. tournois. Il niouriit en H>:J1,
laissant «le son mariaire av<<*c .Anne de Ci'oismare, Klisaheth «le Voisin
tle CampHérnult. mariée i» (Guillaume (luillot, seigneur d'Amfreville-sur-
lton. Caiiip-Ilérout passa alors à un si<<nr Louis Fremiii, sieur de Poissy,
portant: t'nnjent à lu j'iisre d'tizur cluir(ire de 'A lM;suufs d'or, l u arrêt
rendu le 1;; janvier H>4j7, entre le sieur de Krémin-Poissy et lo curé de
lioslténar^ ijeut ureouifjof/née de li car/tcs de même, '2 en clii'f I en fiointe.
Le août 1« U>, M'' Marie de Semalé «lo Boum-val, petito-lillo de M.
Charles de B<lleniare, vendit le domaine du C^iup-Héroiiif (1) T.
DuplMsis. C'esi-à-dire qu'il donna le diuer h t<t rtMIé^" du l'nrtoiiiciit.
Digitized by CiOOqlc

The text on this page is estimated to be only 18.21% accurate

BOS — 489 — BOS à M* Julie de Bellemare sa parente, veuve de M. Henri Arnois de Captot, coDS^Uier à la C tu rte Rouen, dont un fil8 le possède aiyourd'Uui il). Arnois : de gwuk\$ ou ehevrm ttargent mnmp/ignè en pointe ^ttn ctaquede frmU grillé et fermé du même. Le-s Hayes, Le nom de ce fi«>f annonce un urraiti iii'nvclleuH'ni défriché et le voisinage dune lorét. Rofrer des Hâves est cité par Duchesne comme tenant un quart de fief dans la baillie de la Londe. Gt!i!!aumf> dos Hayf^?? donna, en 1218, à 1 rltltiaje du ilec, 2 gerbes de la dime de son fief des Haveg, près le Boai^heroulde. Ku I?57, Jeanne dc> Hayes, fournie de KéDuud Troussebuut, donna au Bec une rente de 60 s., à prendre sur Oeoîtoj du M.^nil et Richanl Griment, àcaused*Uti fief t^Du d'elle à Saint-Fierre. D'apr6san titre delà mène snnée, Jeanne (les Hayes avait à St-l'iorre de Boshénard UD tief tenu par Guillaume do Bounleny (2 . Eq 12IX), Arnoul des liaycs, chevalier, Mé'^eant avec d'autres seigneurs aux Assises Je Pont-Audemor , rfronniit par sentence, que l'abbé de JumiLf^cà avait à bon droit ^Kisi les /(Wrt/w des personnes qui péchaient tii l'eau de Juraiéges situ éi^ entre l'aldmyc et Yville, d«isignôe sous le nom de iEuu de bxm (3). Arnoul des Hayes fut emidoy.", en 1270, danâ l'enquêto eouccrnaut les droits prë> teodas par le prieré de fiourg-Achard dans la forêt de la Londe. En 1301, Pierre des Hajes, qui avait un ûef dans la sergenterie d« la Londe, paya 4 liv. pour 20 liv, de rente noble, d'après un rôle de lasubvention «II» nobles (4). Mesgire Guillaume des Hayes, chevalier, âssistaii, r n i;i7, à une montn' ija^sée par Ki>l>ert de Thibouvilh'. C'est probal>l(iii< iit iluique l'armoriai du xiv* siècle donne fsnr armes ! «Torj^/ à 3 merlettee de table fwiroHnêes H anf/ffps rl'nr, Eû 13iJ2, Robert d'Angervillo fit avec lH)nr an fief de chevalier, nommé le fief des Hayes et ses dépendances, (huit le chef est au ik>8béuard et s'étend sur Bos*Roger •t Boargtheroulde, bailliage de Rouen, vic.iiDté de Pont-Autou ; il devait quarante jours de service au château du Vaudreuil. Vers 14Û0, la dame des Hayes, à cause de «•« feu et osl^ l II m la fon't de la ljonde, fhacun mi un fou (liêtre)ti .\i>rl. Cette dame, jTt'bablement veuve de Richard d'Anger^ide, avait en de lui une fille, nommée ^arie, qui épousa, en 1451^ Ouilianme d'EH) DocunienU particuliers. \ii Cartulair« de Bonport. <3i De Beaurepair«, Vie. de VEm, 199. iK\ Uilloire d Uftrcourt, p. 1307. pinay, aiiipiel elle apporta lu terre des Hayes 1). «iiiy ou Oujon« issu de ce mariîfre fit, en 11^1, foi et hommajro

au bureau de la Chambre des Comptes du fief des Hayes ; ses descendants possédèrent cette terre pendant plus de deux cents ans. L'effi. inillet l.")¹), Robert du Quesnay, .sieur du Thuit et du Mesnil des Hayes, vendit ce dernier fief à M. Adrien Toustain, sit Mir de Fronti' bosc et de Simesjr, conseiller au Parlement de Rouen. Jacques Toustain, lils d'Adrien, échangea le fief et terre du >resnil et e-R<>jrer et autres, à dajue Mai>, nieite du l-'uv, sa sœur, veuve d'Antoine Peyrat, sieur de la Madeleine. Franeois-Philippe du P» yrut rendit aveu de la seigneurie e nos jours, MM. Durufiti et Poussin, d'Klbeuf, ont eu la terre des Hayes. Lk Pkrkei. Ce nom indique oïdinairement le passage d'une voie romaine. Jean et Richard du Perrei, qui figurent comme t*îmoin⁸ avec Jean de Bosbénard, dans une charte voisine de 1201, tiraient assurément leur nom de ce village. BuSBENARD-COMMIN, cant. de Buurgilieroulde, fi 1.30 met. d'alf. — Sol: diluvium. — Honte dép. n° 24, de Bourgtlieroulde à la Mailleraie. — Surf, terr., 417 hect. — Popul., 330 hah. — 4 contrib., 3,922 fr. en ppnl. — Rec. ord. budg. 1867,. 1,357 fr. — percep. et rec. contnb. ind. de Bourgtheroulde. — Paroiss. sure. — Bur. de bienf. — Réunion d'écolo a lufreTille. — 8 perm. deehasse. — 4 déb. boiss. — Dist. en kil. auxch.-i.de dép., 46;d*arr., 32 ; de cant., 3. Dépendances. Buicvy, le Casip-Hérout, i.A ChaubsAb-de-Roumarb, le Froc, les Hayrs, le MBSNiLt Nbubouro, lbs Nobs, lb Perrei. Agriculture. Céréales, plantes saFclées* colza, bois. — 1,200 arbres à cidre. Industrie. Tissage de toile» fabrication de sabots. -^7 Patentéi. (Il La Chesnaye-des-B'iis. (H^ M. Magnjr,' Nobiliaire de Normandie. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.75% accurate

BOS BOS Grand-Archid., — Doy. do Tôiirgthorouldc, — Vie. cl Elcc. de Pont-Audomor, — liaill., Pari, et Génér. de Roiion. Bosbénard-Ci'oscy, qu'on appelle aussi le Graiul-Bosbénard, parait avoir ûtê le cheflieu des deux villages i|Ua\$î-liumoiïynieK. Son êplise, dédiêi- A l.i sainte Trinité, aurait été donnée à l'ililtaye du Bee, jtar Gilbert de Hautot, dans les premières années du xii* siècle (1), T. Duplessis nous apprend, de son côté, que Raoul de Cressy et Adelino sa fenune, ont donné au Bec le patronage de Bosbénard. Il est certain tjue la charto est antérieure il 1141, car Huj^'ues d'Amiens, arclievtiqne de Rouen, comprit celte paroi.sse dans les lettres de conllrnialio» des patronapes de l'abbaye. QiieUiues annce.s après vivait un i)ersiinnapo important, nommé Hugues de Cressy, qui était probablement tils de Raoul et seigneur de Bosbénard. En 1180, il jouissait do 20 acr Léop-I>e f lise SaiutoUmile eM i>srf.iiiieinen(inconnu. bi'nard avaient pour soigneur commun Thomas de Bosbénard , qui, n'otant que simple écuyer, présenta pour curé un préire nommé Raoul, (lui devait roroplacer Matiiieu, iMctro aussi nommé à la cure jiar l'alibé du Beo, au temps do l'archevêque .Maurice. Malgré les droits bien i-tablia de l'abbaye , le curé présenté par le scigiiour fut agréé par Eudes Rigaud; devenu l'hevalicr vers 1270, Thomas do Kosbénand, enhardi dans son usurpation, présenta au même prélat un curé nommé Nicolas, qui fut encore agréé. La paroisse avait alor» 20 liv. de revenu et une population de D(.t feux, La famille de Bosbénard proprement dite se maintint dans les deux seigneuries do ce nom jusqu'aux premières années du XV' siècle . Isabelle de Bosbônandl avait alors des droits importants dans la for^t de la Londe, à cause de son /lostel, et elle devait deux fois l'an se rendre atix jdaids du ressort du panage de«la forêt (1). Les deux Bosbénandl ont dû passer ensemble à sire Robert Lo Cornu, un des bourgeois les plus importants do la ville de Rouen, qui prit part, en 1172, fi la t'ondation de la chapelle des Trépassés, dans le cimetière de Saint-Maure (2). Une damoiselle Lo Cornu, en épousant .Jacques Le Lieur, lui apporta la seigneurie du Bosbénard. H comparut avec ce titre à une montre tenue à Rouen en 14S0; les deux é]>oux furent inhumés ensemble à Saint-Martin-du-Pout. Robert Le Lieur, avocat général au Parlement, en IKK», épousa .Jeanne Bonté, héi'iiièrè de Brametot; par suite de cette union, les terres de Bosbénard et de Brametot se trouvèrent pendant quelque temps entre les mains des mêmes seigneurs. Les historiens de Rouen racontent qu'en ir)lS,

la source d'Vonville fut amenée dans la capitale de la Normandie, pendant que Jacques Le Lieur, notaire-secrétaire du roi, sieur du Bosbénard, était échevin de Rouen. L'année suivante, il était conseiller de ville et il resta échevin jusqu'en 1541; ses concitoyens le nommèrent député aux États-Océaniques, en 1534 et 1542. Il présida ceux de 1543 et y prit la parole pour réclamer contre les subsides ([u'on demandait jour les gages* des membres de la Chambre des Comptes*. Ce Jacques Le Lieur, homme distingué, qui fut à la fois magistrat municipal. Poète et prince des Palinods de Rouen, est l'auteur du fameux Livre des Jouteuses, dit aussi le (I) Xotes l. 71. Edition de 1999).

The text on this page is estimated to be only 19.87% accurate

BOS — 431 _ BOS Lirir enchnmé, qui contient des plans et des vues de toute la ville de Rouen (1). Antoine Le Licur, sieur de Bosbénard et >]c Bnimotot. rejirr'St'nta]:i iiohl.»f!se nnx KtiU de 1550 (L*) eL oa lo trouve aux KtaU de Rouen de 1561. portant la parole contre Ihomettr do TE^rliso catholique et de la ville de Rouen. Ainsi^ les seigneurs de Boshénard 6t de Brametot dtaieni devenus hérétiques ou favorisaient l'hi'rô^ii^ . L'année suiradte, on décida « que ledit sieur serait ^Qiiié «me Etats pour te dédire H purger in dites paroles (3) . » Lfs dispositions d'Antoino Lo Licur expliquent rexisienee d'un Prêche à Gelleville, paroisse de Bosbénard, ce qui no iVmp^cha pa?! trêtrc l'année suivante l'hôte in roi, couiiuo on en jugera par lo passa^^o ei-aprèi : « r^ej^tuli XIX aofit. nudiot an 15^3, rny • Ciiiaiks IX pajiit de la ville de Ruut'ii « pour s'acheminer en la Basse-Normandie t et s'en vint le dict jour coucher à Bosbel nard, lieu fort plaisant, appartenant au «sieur de Bresmetot, et le lendemain, dîsner " Ma cliapelle de Brostot et an Pont-Audefl mer coucher, où il ieist entrée (4). » Jean Le Lieur, saceesseur d'Antoine à ?. ^^ .■:la^(l. ."pousa Isalica Durand, (lui lui donna Marie Le Lieur, marié à Judith de Cl.?nuont d'Amboise, fille de Georges, marquis de Gallerande. Catherine Maignard, ni«e d'I-^alioan Durand (5), dame de liauvilie, de U Harelle rt do Boshénuid, épuiisa Marc-Antoine de Seghi/JM» on de Seglise, Florentin venu en France avcr Caflu rinr de Médicis, dont il devint le premier luaiirc dbotel. De ce mariage, sortit une fille nnique, Madeleine do Seghizzo, mariée en l^^^i, à Robert de Touruebu , baron de LtTci. L'épitapho de M"* de SegHse, pelévée par Farin, est ainsi conclue: dut noble dama Cathertoe Maignard. Tenre de mmn Mare^Antoioe de SufglSm, oeur de Bouges, bn, le bien; il a i-ti- < i^lc i-n.j^r.-tieut qiii* la rue Cm Iroauots. à Uouen, I>K:i ir.i:l 1,- nom de rue JaC^UesLe LieUT (ACW de RoMcn, nmvier iSG'J). '^ M. Can«l. p. 46, el Farin. (i) U Pornmerajc, Hist. de tet Cathédrale. ;87, Jean Poisson, II* ou III* du nom, revenant sans doute sur la transaction qa*il avait passée avec le Bec, donna les revenus de la chapelle N.-D. de Gédeville, à la chapelle do Saint-André d'Yainville, dont il était lui-même titulaire. Par la suite, le famille du Fay n'a jamais possiklé que le petik BosIx^nard et nun le grand ; co niomc savant donne eai

The text on this page is estimated to be only 22.08% accurate

1!(>S — i;5-.' — Il 1» s collt" {re (les Trecsoriers, à l'aris, jouissait d'un tiers de ers jovoiius. Celte chajiolli> lut transturnico en l'ri'c/ie, ■ h l'époque où un membre «le la famille Le Lieur favorisait le |»rotestantismo; mais elle fut rendue il sa premi\T) la visite dn doyenné de Dour^tlieroulde, trouva qu'Henri Cornet, cliai>elain du Vivier, résidait ii peine dans son licnélice; en sorte »|ue, par suite do sa négligence, le seigneur d'Harcourt avait fait saisir les icvvenus de la chapelle. Le prélat lui ordonna de résider h l'avenir. BOSnKNARIM'KK^CY, eant, de Houigtlieroulde, ii J'M met. d'alt, — Sol: diluvium. — f '/i. d inl luni. n" ^i'-i, du Nenliourp il Kourfi-Aehard. — Surf, terr., 4'.iX liect. — 1 contiil)., 4,tj'.*7 fr. en ppal. — Kec. ord. liudg. l.S4i7, 1,:{.'{(> fr. — Percep. de Boissct-lc-CliAtel. — :5 et Ree. cont. ind. de Bourg-Acliard. — Réunion pour le culte et l'instruction il T huit-IIébert. — Bur. de Bient". — 2 perm. dédiasse. — 2 tléb. boiss. — Dist. en kil. aiixcli-l.dedép., 17 ; d arr., 2f : de cant., (>. /fv/ieiidaaires: La BK'.AiHKitK, Bihvim.f. , La BAZiNiiiuE, (tfei)i)Vii,i.r.: La Caxonkkik, Lk Gknki-, I-k Manoiu, La IlAiitiii, La Vai.i.Ki:, Le Vivier. Agriciil/urf: Céréales , colza . — 0U(^ arbres :i cidre. Imlnstrie : Néant. — (5 Pateufi's. f'tr.-Arcliid., — Baill., Oênér. et Parlem. de Rouen, — Doy. de Bourgtlieroulde, — Vie. et Klee. de l'onl-.\udenier. JJosrhñ-, radical du nom «le Boscberville, appartient aux langues du Nord ; le patronage resté en mains laïques et l'église dédiée à la sainte Vierge sont des indices d'une origine récente (*-'). A la fin du xiT siècle, le patronage et In seigneurie do Boscherville appartenaient il Guillaume du TUuit, seigneur tlu ThuiitSignal, nientionno dans les liajistfcs de (1) lie Prévost, p. TiO. "il Un titre Je litjl, d.m.s leci.T Foudrf s* dit de l.i)i'.iriM.« île N.-l>.*i-li"rvill(>, «lnMit que ttfl'li*»- nVUol pa» ilsI.> Pliilippe-.Vugnste; comme dovant un service rie chevalier. Ce seigneur cpousa Mabirc de la Barre, riont il eut quatre enfants : Gilles de Hoscherville, chevalier, qui fut seigneur de la Barre; Isabelle du ThuitSigiioi . mariée snceessiveinent à Foulque» d'Onville et à .leaii Roussel; Alice, femme de Geofroy BardoMl de Cliamp-Rontl ; enfin Nicolas du l'huit, surnommé le sénéchal, qui hérita du Thuit-Signal et du patronage (le Boscherville. Nicolas du Thuit vint ii Jumiépcs en 1216, et céda au chantre de cette aldtaye ses droits sur un lief à Bos-Norniand (il. Il vivait éil et en l'-'-tW snii nom ligure au lias d une charte pour)• prieuré de Maupas ji t'apelles entre 1220 et 12:«t: illiellason moulin Rtvger, il la

Baiiv, en 12-lS, aux religieux de Lire, auxquels il donna une rente de 2.S s.
a titre d in2 *Le Pr«>»<>>t, linsrherviUr. f3) Pouitle, orl. DoscherviUe.*
Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.22% accurate

BOS ciif.' qu'il .so rtsorvo toutefois jx'mhint sa vie. I/i^L'iiso n'i'faif i>:isill'Jiéó ù suint Snuwnir, iii;'i>ii la .>aini F5t>t*cln'i-vi]l(' , vendir, à l'abbaye ilu Ikc une rente da a. tuuruuis i: ^). Un* sentence de rKchîquier ordonna, en h".'-', la tK >lroi;t ion d'un moulin à veut aji(Mit.- riant ;\ Ficfré (!e lîoîjcliel-viile, qui i-Taii juvjiuîciâhli' au ban j l'al^liavc ilo Lvro. PkTie do]'osi'ht;rvi!lî, pi'oljabU'inont lils). hé» 133iU Amairy de Bofhervillo reû«Jiia, en faveur du Bec, :i trjtite pccienlion m lu pairuiage Uo rscuvilie-sur-Autuu, dont le fief relevait encore de Boucherville èli llJ(»-J (.1). E*cla\ei de Uosoliervilli se trouvait au iioiiiibrc des écuyers auxquels Jean d'Harâiin lit passer Uiontre en 1308 (5); ie CutnIxjui-d" /Vi/ieinr le cite conini>^ étant seif.'ti* ur de la liarro,iu'J7 avril 1 lKi. £a 1-103, Jov'eDnet Bonvoi>in d'infreville f';.ill(i t alloue pour ncut'ans à Jean Laire (It- Buscbervillu une biciuic iiUc Uo i'ù^*i du quatorze ans; elle lui sera tenue de faire t"Us les proîil.S et loul ec (juV-lle jroiw r.i et tauru l'aire. Le tuai iro lui loui-nini m s uétetsaires de boire et de, nlan^er e; j li ra P"iir elle entre les mains de son p re>iant par poi l ions égales à la fin do tliacuîie des trois deriiiées années (0). Par tra'.î ' passé di'vant Pierre Quesnot, nolaireà C II \ . le jeudi 3 juillet MOI, dame M.irie de l; *-> UerviUo épousa J' iiii de Caiii'uville, l" du nom, sei^neur do Malh»villc, liuffetut et Beuscviile-la-Guérard, anqoel elle porta la terre dont elle tirait "Il iioiu. Lors dti partaf,'e de leurs suceeswunâ, leur lils îsicoia^, chevulior du Tordru 4a roi et gentilhomme ordinaire de sa (!• Kotet Le PrAvost. BosdiervUe. ^1 t .irtul.iire du iJfC. ii LW-lu»", Coxdicion . p. 3S7. .4i 1 s.'l'^'in-urs lie Bi ti-clî*'VMll«' avaii'Ut un flot" a N»u>ill«ffur'Autuu, où M. MeUiier a. rulruuvc, il y ' quelques anucva. I« toiuleau d'uu nuiubre de cftiU» Uoillle. 'SiWUt. d'Harcourt. Arch. du Sec. Aveu de *>j C e»t un curieux «puuiea de hiui a nourriture. T. I. BOS cli;iml»i';uutilhoniiue do la chambre du duc d'Anjou, enseigne do eitiqauti.' lionnes d'armes, seiirneur de lîûray, Luuversey, Crielot, etc., qui épousa Barbe de Chambray, d*où vinrent (ialiriel, l'i«rru, Hoschorvillo était un plain-flof de haubert à plain-champ et plaities-armes (jui devait '10 jours de ^rardc au ehiiteau de Chaml)rais (Broglic). Du fiet do Boschervi Ile relevait nt ceux de Neuillesur-Aufou et du Tliuit-fl iL'iKM-on (J). La geigneurie de Boschervillo ayant été» pendant un certain temps, divisée en deux parts, nous sommos forces do revenir sur MO» pas. Le roi Henri

accorda, en 1420, au chevalier Laurent de Liniare, à Crestot, les biens de Jean de BoscherviJlo, son cousin {Termain ; mats celui-ci s'étant soumis, obtint \ et lui pen.iiL méuiû do pos:>cder dan» les bai!li s .luGisori et de Cotentin jusqu'à 1,0()0 éeus do revenu. Au milieu du xv" siècle, un pt»uilié rappelle que le chapitre de Rouen est patron, (jne Mathieu Lequcsno r>t curé, que ta pax'ui^sc a ~4 liv. de revenu et (^ue le nombre des chefs de famille est réduit à 18 (. ' 1 iiJi à Vill. Ile d;uis la caropague du Noul>uurg. iii Sotcf Le Prevobt. (3k Arch. du Uuueu. 56 Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.61% accurate

BO s — 431 — à la nionti-o , et .-jui iihidnii à l'Erliijliier 011 I
IT!», oi 8iil>issail riiuiiiliation «l'niii' aiiiiMii!»' Iioimalilo tMiwrs un <
lin\ illo. (iiiv «rorlio, sfifrnour aut (!}. Pieri o de Canonvillo réunit los
diinie nous l'avois dit, ii .loan scondaiit do (iuliaumo, fut Jt-an-Kdnuard
Seot, baron di? liosejiorvillo, dont !S(IIEKVIL.Li:, eant. de llourptlieronldo,
a 114 mot. d'alt. — .Soi : diluviuniot craie Maïuite. — i liftnin th- ffrniifc
comui. n" 5, de îseilioui'm' à liour;.'tlieroulde, — Surf, territ., lioet.— ICO
hali.— 4 eont., 2,4i>3lr. en ppal. — I{oc. liu.l|r. l.S4i7, 1 ,(KK» 1". —
ki'unioii pour lo « ulte et l'iislriiof ion à Bosc Normand. — Uur. de lienf.
— l'oiTM-p. E«âtroc. contr. ind. «le BourKilieroulde. — S porni. decliasse.
— 1 dél». de hoisS'. — l>ist. en kil. aux cli.-l. de dép., HV; d'ariond., . "iS :
«le rantt»n, 3. /fi/n')t(hine.t: Lk BAs-BosrnKRVii.i.E, I.ks Clos, i/Ivjlise.
Ai/rigiilfin n : Céréales, colza. — T/K) arliros A oidro. JwJustnr : Néant. —
'i l'iifcnf/-s. uoscv3iorii':iL., Poy. el Aroh. d't^uolio, — Dioc. et Baill.
d'Kvrenx, — ICleet. et Vie. d'Orbec, — Gonér. d'Alenoon, — Pari, de
Rouen. (1) f:iiiiill<> tlf R ; Hector IU- H>>«t'lnTville (luuii^iit ftvi'u.eti
l'il;?. [H>nr If.» iiiiouliii» lie Mimiforl. Ifali'-lle lie lio'ic-lii'-rvillf, :ililN".»e
d« Moulivilliers, tl»; . Viiit ètr« auisi de cviic uiai.>oi. Le nom do Bo.«c-
Morcl, qui parait avoir été d'al.ord B s., pour eont brohis nnon suzerain et
son voisin, Renaud de Fre>n»'.v, A une vente ou donation faite par
Vauitielin-L*Uiseleur au chevalier Ouillannic de Capelles Jii^s le xiii'
sii^ole, il existait à Bose-Morol lin prieuré de chanoines ro;.'uliers, soijn Ja
réj:lo do saint Au;.Mistin» fondé en Thonnour de la sainte Vierge, par
Hufrues do Ferriores, d*aprrtin-le-(inillard, liront aussi «les donations
iii«use» en 1323, et Jean de Ferrifres en •.m (4). l'n acte de 1:^S7 porte
encore /iosr-.Mm-fi: mais, dans la suite, Hoso-Morel a prévaln. En 145'.»,
le prieur de Bosc-Morel et M»i de Maupas transigèrent au sujet du moulin
des Noos, sur la Charoutonno. L'arratigo(1> Nous reproduis"!)) ce toite
apit-» M. vost, mais î-oUB lnulf» rosertos, p.irce q>li- Ir i^" M<>ret |inr.iit
njoiln à Itosco ilans le teit* 1 'i". !:liiiiiiie "Il ilil, |>ar le V"isiui;.v. Un
HiiVH ^ilait U's eii\ir<>iis de Brionne A (If) Pr.•V"^\l. Ciiprlllr». (.il Hi-it. li
11 inoun, \i. lol7. (4i llisl. tflarLOurl, p. 1017. Dlgltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 10.43% accurate

BOS - 433 — BOS ment fut approuvé par Jehan, prieur ilo
Li«rrt3, iHi|iénear Uierarchit^ue du prieur de «MC-Moret (1). Dus l«s
aycQX 4^ la baronnie à« Ferliém, N.^D. du prieur j de Ro9«-Morel est
fOQijrise parmi les «lêpoiidai:. ^' • r ,• .Tiind M: les uohies barons y
ttvai«'al. uu «l»l ur* cinq rnanifirs ; celui du |irieur«î di' ii4>«c»Morel m
nommait i« Colombier ot cMipreBait «nviron 80 aer«8 de terre. Quant au
fuff de lUisrM n I. il fut uni à fj'Iui de p'rcsney, assis -m lu parfisse de
Clvaml>r;iv ("Ji ; av:iiit ceHi> réunion, .lean M Uuuttort eut dil seigneur
de Boisquuni-ev «tie Bosc-Morel (3). TaMine d« Monlf< rt, f* tille,
dum*en02, ^teqaeg de Mainbcvillie, (•»r»»y("r,Keifrneurde
FrcueT, CracoaviUe et Boso-Morei, est lui à64^iv., dixième
deton revenu (5). Od trouve . AHiiL d'Harc^urt, i>. U30. (4: U
BoK-Mor^t était «a» dMile «aeoie réparé wFnaity, d a 7 a dana
la Uate Ttl*Mor^, mai» e'«a at BIT - " l'i''i'ro de CjMUieinf.
con^eiliit du ri.i et pi-i eur< ur de Sa M.iji sto au
l»ailli;ip' et 8ié;. 'i; présidi.il de L'acil. L'aveu de
Forriûrea, publié dans lc« Aef • do M. Le Prévost, et rendu en
Wiôî, fait mention du Hnse-Murol, ccminio d i;n | i irt de (ief
uni a Fre^ii.-y; il y est du tjue la forél ou buisson
('oriilalVe, ijui y e.st de bonne et grando étendue, a-^siso
sur la aer" (r(*nterie de Chambraj. Cette forût était en dinie
et liors de lifi*s et daiiirei" du roi, et la (lime
appariiMiait au |>rieur et cure du prieuré et paruis'i' de N.-
l). ilu Husi -Morel « delà fuiulalion ik hk » fuiléresteurs^ »
i^oute Charinttc dos l'r^in*, « et sur leouel prieuré ot |.4>-
du Hoso-Morel, tcoUe fordt est ait Ut-e et iiHsi.si.'. » Il
ressort de ces ron.sei;. 'tii'iiieits , »|ue l'ancienne é^lisio
de isaint Chhâiu}d)o et le prieuré ne formaient pllta ftu'on
t^eul éta» i)li-ss(nient r< li;. 'i t l) . t ,!.■ Il ... -M- .j
e|, préientait A la cuio de ceUtj lieiiuere paroisse en
ir>i'>î'. Pendant la Kevolution, le sieur Le Yillain dit le
Noble, qui était curé de la paroisse, fil' (M.;'r, '. /• (>■/» /
•/ /ituii'iiuj. . J-E ijiii LAV. Une famille I.eforestier ayant
les seif:neurieH du Milley A Saint- Vincnt-la-ltivière, de
Longpré et du Boulay à Bo9c-^Iorol, fut maintenu de nobl' .ss,"

en 1(>)T. Fraheois Lc'lori stier, sieur du Uuuitiy, liubilait
lo Cliainldac, lorsqu'il fut rcconov ooblo d'aneiennté à la
même épo

The text on this page is estimated to be only 11.69% accurate

roi. lin licf ilo oo 5:0111. Kn I lGl». Uii lund I«> l'orJiiT rt.-iit
st'iu'iK'iir «lu ('li. snjiv et ilit V;il, (|jio in^us |ilal< s :in. fji l'if'ù', •Tcan «le
Pirm'Iioiil esl dit foipiu'iir «lu Vaiuloiv 1). KOSi'-MoIU.L. eniit. l: près ot
j>oi. — 1 (oiifni». , i,;»;> fr. — R«c. or., r-; et r«'f;. conf. iii>n pour le tiiltc
i-t l'iiistnirlion A ("liaiil'iai;. — - piTii. chasse. — 1 «irii. Iiuissois. —
I>ist.on kil. aux T-l'K-VjN, l.A riliilli:l.C >HMKK. l.K PkIKT UK.
At/liailinf : Kon-t, ouvrajrrs on Ix.is . — S.OiM» |»it> BuscRenriult et de
Rul)roiiiont,qui uni v(é rùiai: ^ en 171»:'. §. — RiooRknoii.t. Tous les nc-
nis des paroisse» placées sur la rive pauehe do la Risle aecusent
IVnjplaei'iiieil d'une ancienne fiuvl. ISinjunhl nu Jti'iiiiiiill était lin ni>ni
très roninnin m>us la >:«'t:iiiidi' rae. Le vice|e, Rihcrt du ('lialet, ijui lut
depuis le I" ub'tê de Lyre, y faisait sa rt'>ideie(> , lorsqu'il reeul
niiracnleusi-nietit l'avis de se (ièviUK'r à la l'oudatinn de Lyre (•,'). l>aiis le
siècle suivant, l'église de iSusc-Reniait appartenait au sei^'ieur delà (I) Sur
quoi M. Rifiidl de Neiivillo kii|i|h)«p que oVst |»ur Vnii'l'>rr)y n •l;irix
I.ijik-IIo l'ii lui ■■rili'iiii:!(1 iiiMiiT l(>ii.i-ir};«. *Hiallia Chrisiimia xi.*)
p.:r<>isse, «. nuié Henri. i\n\ la dAnn:» h l'aMiaye d«« l.yri', avec les
droits

- *ans nne s< r«nultê charte, senildalde ii la |»rrêseptn lor.st ;'i l. auinriiit,
si>it l'année snivariie, lorsiju'il pi ii Conelies. et pi>ut-ère au-si a ces
«leux époijues, leur donna les deux tiers de la diiie du Uosc-Renoult.
L'évêciiie Luc confirma. Vers IVIO, div«'rses ilonations faites à l'aM-aye de
Lyre; dans l'énuinén'ilion se irouvi'tit I aer saint I.ouis (I), s^ iioiue liti f
Jeanne, lille de Pierre ie lixirrm/, de la paiviis.M- de l'ose-Renoult.
«îervaisdii liosc-Renoult.lils de Ileiri.iiit polir sijci s.-s. iir son iil.s
Richard, dont il nous reste deux actes, l'ar le premier, date rie U*;i.">, il
ci.iilirina la donation laite jar Son aïeul Henri, aux nioiiu s du l)éscrt. ne
plus pi i. i \ .»ir un nniid de Mé ijin Ji:i*
- *ili>!i>r,rii- «!•• Kr.iiifo, I. 2s*, p. -14.*

The text on this page is estimated to be only 11.07% accurate

437 — «lait dii stir lo ^foulin-Rof:er, î\ la liarr.% dans lù un arraugeiueat couclu entre J'»bbaye dt» Ljre et Gilles de Boschon'ille, «-i;:MOMr lie Ja Barre, Yi«ndrait à être aaulé (1). An XV* siècle, les fiefs do Bosc-Renoult tiJe la CliapoUe, i"i la A'euv(»-Lvr(' , ajipartenaient à Jebau Muterci, qai comparut à la montre de 1400, bim m'mé et bifut monté de ifulj rlrivrtiij-. Il faisait partie lii-s iidIiK s de 'i vioointé (ic p.catimont Kii \ VJ'2, Jean MnitTfl, j>robalilcniont lîl-; du {«l'ëfodent, tenait ie flot' >iIO, et r- _ut f>ii 1518 uno .' ^oiniuc do '2'^ liv. à l 'II' d'indi innite pour avoir rt'^irésnté la :i ntii s^ic du bailliage aux Etats dcKormanSimon Mutrel, flis do Jean, deyiitt, en ri'. '2, procurenr-poiu'ral au Parli inonl (\o Kâueti. L'année «uivunte, il ucbeta lo fiot do Boulay-Bctlian, à Canappevillp , qu*il rt v.-i.dit ii Adrien de Meluii , l>aron des iandeti. 11 fut inhumé, avec lo titre de N. H. sieur de Fauville, dans IVglise SainteCroix-SaintrOuon. collêjro d'Kvieux fut transporte, en ISW, duus i"bûtJI, p*:>nait : (faryent à l'iiiif/ie (jilnyt- r/e w/y/f-. Apii'S lui, Kenô Le Muterel était seiguem de Fauville, Bu?c-Utnoult, iSaiiitOemaio-de-NaTarre, Quillebeuf, la Haje, la rii-.pcllo, la N(»i\ la Salle, etc. loas ces domaines restoreiit à Madeleine Le Mnterel, fille et héritière de Kqné, qui, oii r>s», était mineure, sons la tutelle > Pi«>Yr.st, |>. 37-t. Il i-é^ulto d iiiiK* fhnrtc de .que If Mttulin *U' la B;irrf. dit lo jMoulia-lUig» t, iiiit un.' partie d MiiUfrol n est pas sans illiiitratf'ii file a jK»!-.*)-*!>», (i:ins I Kvrecia. un praïul lu il' r- de «içneurii s- Ile], Ritoulin Muteivl "-■^l liS; il portail: d'arynt à une fenr de ///N /{" ffueule» accompagnée de 3 tétée de rt«e* fin ini'mf. Fn ITi.O, la veuvo de M. de Noilont éuit dame de I^osc-RtMioult et son fief était imiM>sc à 10) liv. (1). Au moment de la Révolution, Bosc-Renoult avait pour curé M. Guêroult. qui fut déporté. L'abbé rî.^ prosentaif ;i la cure et avait les deux tiers de la grosse dîme, / affermés 380 liv.; la cure en valait 300. (M. Le I»r.v .^T.) fiej'n et hammux, La. Bigotikrr. Il y a deux autres flefs de ce nom dans l'Fure, l'un il la NtMivillette et Tautro .'i Groslay. Fn H'jl), Guillaume do Pierreeourt, seifrneur de la BiiTotiêrc, ayant coutume do suivre et fréquenter les gnerres, se présenta ;\ la montre de Beaumont « armé de briiiiay, tieor de Doi»-Oueroult et de Claude de Roocberulles. Ht Ce duitéire la même que Ouilhume I^rnecourt, dn la pardiae du Fidelaire, anohii par arrêt de 148.1. (M. Letiearier, Anoblis, n» 1248.) (3; A'otea Le Préraet, p. 446, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.69% accurate

DOS — 438 — BOS (ion flo snint Oiicn, rloit remonter avant l'invnsinii normande. I>(!'S k' milieu du xi' sii-elo, Ruliromniit faisait parlic do la dnialio» d'Adorn, iuii le floiina i\ l'aMiaye de Lyre, fondée itonr lui servir de soimllure. Kuldeiiunil est souvent cilc dans les chartes d(î Lyre, sous le nom de linhiomout et f(ii/)i tnmns. Dans une cliarle en faveur dart des deniers du Uoeafre, c'est- ii-diro sa part des teilevanees des nsapei-s de la foret ul se résoudre à habiter \n Normandie, où son mari mourut en 17: {2. Un lonjr procès, dont nous ipiiorons l'issue, s'enjïajj'ca alors entre la veuve et les héritiers du mari (. \). Toussaint Ilarou, l'un d'eux, sieur de la Blinière, du Chah t et de liubrenioiit, avait eu, de suii maria;re avec Marie-Charlotte le IViKrin de Clauville, une tille nommée Marie-Aaue, qui éjfousa, le 10 avril 17-,'5, René-I'ranceois de Oiverville, seijjrneur patron de Sainl-Madou et 8ei;.'iieur de la Londe. De ce maria;;» naquit, l'année suivante, un tils qui fut nommé Tou8sainl-Frani «>is-Cliarles (1) . Lors de la Révolution, M'" de Rubroiuout (\ \ Prevo-st. Jtreti'il. j». 419. ('■il iil. Jti-tii^couri . (.Il ('<>s {«•ritiiT)' u. sk'i'r Up l:i Uliiti't >-i Uiiliiv ui, Maric-Aia»llarou tl<> Dnriiivville. «- {MHiiit.- de iiK'S!>irc Marie le Cornu, M-i);iieur (Iv lliiiiorol. f4) Arcbivca dts M-«' du linglioii, mx- de Civevill«. demeurait h Fauville, ch Atoll on ie «le Ja Kerié-Loupière, ressort de .loigruy. C'iiAijjT-KN-RrnKF.MONT, dit aussi Iloi sseMAir.xK. est un lief très ancien. Ruberl du Chalet, r:o>ilt, tire son nom de ce lien. Eu 15ii2, ce fief ai)part.enait à Ainbriisa de la l*ierre(l).qui paya 10 s. pour rarrièreban, comme It)^ son de revenu. La l'ierre: sti/iic à 3 hunes d'ni'Qmt turc iiiiir èliti(o ni jtuiii)/\ 5mèt. d'all. — Sol : diluvium. — Surf, terr., 7S5 lie^f. — liH hall. 1 conirib., 'i,W7i fr. enppal. — Roc. ord. bnd?. 1S07, 1,8 l!i fr. — et peivep. de la Barre. — Rec. contrib. ind. de Bt'ionne. — l'arois. suéc. — Prepb,>1. — Kcolo mixte de 27 enf. — Hiuvau de bienf. — I l perin. chasse. — 1 déb. bois. •sons. — Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., :«t: d'arr., '21; de cant., 8. Ih'i^'iidiinn-s : La BEXAniferiE, i-v BioTlklllC, La OuAVKItlK, Lk llAMtCAf l'E l.*K

The text on this page is estimated to be only 16.84% accurate

BOS 439 — BOS |>a.p ; il présenta en ecite «ualité, pour ôtre curé, Robert Le Cbaiidewr; la ture était estimée 40 liv., et des 30 ff 'JX 1^1 xt:i* siècle, il n'en restait plus que Î2 3;. En 1458, l'archevêque approuva une "lUiHê pour la réparation de l'église. A i'.iTiâr de 1481 apparaît une famille ini «'est roTîfervée jusqu'à nos jours, qui h^ne «xclusivement le nom de Bosc-ReOl T. DapleaiM aouB paraît nvoir nàaon contre "II. La Prévoit «t Cant-l, qui désignent eoimnc (WMttiiit Clair, ap-Nirr Âatou et Pent-A.ademer« année 1541 : 0 Ser^fftie de la Imèe: Le fief du BosoRegnonlt appartenait ii Jacques du V»^^ Regnoul, cscuioir, tenu dn sieur de Guise, à cause de sa dite chétellenie de Boisset'ieCîiâtel, par un demi-fi 'f

The text on this page is estimated to be only 10.52% accurate

DOS — 440 — BOS fteⁱii«uriftld,fut vendue par lieitation« vers 1771, à M. Pontliis', ri-lif' fabricant îî Kuuoiî. C'est de cette cput^{ue} que dutu k* beau château bftit sur la hauteur mcridionale de liusc-RL>;.Mioult. Le nouveau seigneur mourut peu après Bonaquisition, lai8sant2 fils prêtres; l'ainô, curé de Boshonard, lu rita île la scirneurîe, et ^f. de liu?;c- Iv«f',uouli est eneure aujourd'Lui maire «le lu coimmiue de oe nom. L'ê^liso iiV'U^{Ve} rien d'intéressant: sc-Ue;;uouU de Leiiteuil s'est conservée jusqu'à ni)S jt)Uis; en 1812, M. de Bosc KeL'uoult de Lenieuil était jujl : diluvium. — Surf, lerr., 2i3C hect.. — B.'7 hab. — 4 cijntrib., l,i»5y fr.enppal. '^R« c. ord. budjr. lsr»7, fr. — 1'. rot i uctiun et le culrcà Touville. — Bur. (k bicul. — 2U pertu. thab^{ie}. — 1 déb boissons. — Bi.Ht. ctt kil. uuxch.*!, de déi... r.ri; ,!arr., 27 ; de cant., 8. Jj(-ueiulnnccs : Les BueviaiKs» L;;.,\rfctiL, LB MOULIN. Aijiuulture : Céréales, colza, — 2,000 picdii d'arbres à cidre. Industrie: Tissage deloilos. — 7 Patentés, Archid., Bail!., Pari, et < Jén Normands, ludique une l'uudaltuu uuriuaiidt; et parcuséquent récente, le vocable de saint Pierre, elioisi pour la p&roisse, vient confirma cette opinion. Le Boso-Ro^{er}, assis sur une portion friehée de la lurél de la Londe, avait ilr? .seiirnt'urs itartieuliers phaés sous ia uuierainelé de la maison d llarcourt, héritière des Meulan (1). Vr parnn les tcmuîns, Vital, cure de Bu.^c-Ro::: f (3). AprA-? lacoiiqnée, le célèbre CadocsTsil rei-u de l'Iiilippe-Aiii'Uste un lift iniin>ii;iLt a Bosc-Ro^{cr}. qu'il donna à la CLdieu'i.n" J ■ (îaillon lor.>qu'il la fonda. « Ku outre, nsistant en terres, eu v;v;saux, eu revenus, on services et ^luuvi choses qui doivent et ont coutume de veaîr cji ina main 'A). » M. Cael pense que Raoul de Bû»c-Kuii;ir, sei.q'neur et patron de la paroisse au milios du Mil" sirele, était lils do .Iran, c\w J'in[^] iuuut; a ce uiOIUCUt, les ci^eis de iatuiiic étaient au nombre do 124. D'apié.> ui;e aiiel>>l'ie versiou fraiii;.iiv' des écliiquiers tenus a RoUéU tu 1214, d fut ju;jé : tt que O'/xis Je Caneile nc» mjunulnt juis i vi's Hue d>l IlitU- Hugitr ^mw tu dijlnuici dfiint ijth' ci Us soient paitf» ei fmà fiiHLvquiliL-ota {o). « Bans ce passage, nous cnnons rt^{coit}naiiri.' un Iii(.l'ies di' ni-tre Bosc-Kn.v; . plaidant avec sâju voisin, lo bti^{uc}Ui v,u Canouel. [.es aiiiné.'S 1217, 12G1 - t Vli'[^] \ s. ;, ' luarques par dill'érejptes venich di; j[^]typ r i è tes s i t tices à Bosc- Roger. Vi-rs I27i), la fumillo de Bose-Rouvr était dvya éteinte; ce lut Mg' UudUuiur Breton (0), eltevalier, (ui présenta à Is est* de la paroisse. \\ r.' village a {IU ri ri'

lojnlo p:ir It' ii-lfl'f*' «(, (Juiilvtl. (ti) Cette famdle a laissé «m oom mu Yid-
BrcV», vilb|,'u d'IuTreville. ouutigu à Ilotc-llO|ra'r. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.07% accurate

BOS - 441 BOS Peu d'auoéâs après la mort du célèbre archevêque Eudes Rigniîd, arriyée en 1275, «iuillaiiip' il'Harci.iirt fondait, h pou de dittabce de JBosc-Rugorf la collégiale de lu Santsaje. Les chartes de eot établissement 110U8 font connaître flue la seijrneurie de Boie-Roger appartenait, du moins on pailio, à Tbonas de Saint-Amand, car il vendit vi\ chanoines, en 1329, le quart de sa ditiie do Bosc-Rot'er pour vi^x 1. tnitmois. Fiu après, Jean de Saint-Amand, hèiiiiier ttas doute de Tfaomns, vendit s^on droit de dime q'ji tut ofamé.en 13:^3, par Jean d'Harcourt, IV' du nom, adroit de seigneurie (1). Lenercredi delà Pentecôte de la même année, tes dîmes furent venrhi» s au doyen de laSau>^a;^e, Hiu^eiinant ôUO liv. (2). n existe, àla-datede 1402, un bail de 4 acres de terre à Husc-R. . r, dans lequel il eîUtipulé, à propos du iuarnH^e,que « les Bailleurs trtfureroni la mnrie. que le preneur la charriera »lu lUisc-lJoquel, où elle lui sera livrée, jusque sur les cbæps où elle sera rq»andae. Les bailleurs sonfr char^és de ^effein/hifir la terre, c'est>à-dire d'en enlever le« f(iu<:eres dinian="" juin="" pierre="" de="" c="" clerc="" la="" paroisse="" bo.="" s="" a="" kol="" .="" i="" t="" le="" houvier="" pai="" iii="" saint-jean="" jasqu="" saint-gilles="" />o>>>r fnire et ouvrir if ieay en fx^f rf (ni ptirr tov</n/fres l>">*ifitj ea tout ce qu'il saura faire, moj enaantSOs. à la Madeleine, 15 s. 6 la nii3*^!< L ir> en la coik lusion «lu terme, l'ierre de Campox oblige son corps ; le Bonvier oblige tous ses biens (4 Voici, d'après M. de Beaurepaire, la v;ikorlocative des terres dans la paroisse de B*«c-Roger au commencement duxv'siècle. Ti'ois vergées sont louées 15 s. ; 1 acre et 14 perches, moyennant 2ô s. l'aore. Le manoir de (iïrot des Vaux, écuyer, ïvpcle jardin, saut \'- fs wiage. 7 vergées de Wrrre labourable en deux pièces, l'une d'une •Cfc et 1/2 vergée eu tituèies^ l'autre d'une V2 «ère et 26 perches, le tout pour 4 l. 128. ; r>eux acres en 1 pièers, 10 ? . ; uil^ 1/^ «re, 13 5. ; 5 vergées, 27 s., etc. I*:ir un acte du 18 avril 1407, Robert le Bouvior, dont tiniis avons parlé, ilomieà i'Qillejaette, fille de Colin le Bouvier, une l/? aere qu'il retient & titre de louage pour irois ans, moyennant lU s. tournois pur an; fttis il prend cette fille à son service, aux figes de 100 s. tournois pour les trois ans. (1, M. Brfaoté, Nota tur Bosc-Roger, Journal * Poa^Aude^Jer. (If I^teudeur. J«an d'Harcourt, élevé à la dignité f*.^»!)» M 1330. fn% tu4 à la journée deCiw^v. •jm. d« ÎVaur^pair», Condition, 18. '*> Id. • Id. MA. T I. « Si pendant ce temps elle trouve son

honneur et profit à faire pour se marier, elle le pourra < t ^rra payée k proportion du tempa qu'elle aura passé chez son maître (1). n Nous trouvons également chez M. de Beaurepaire deux autres exemples de baux d'ouvrage assez uuriex. « Kn 1107, Robin Messière de Moulineau\, tut. nr et gouverneur dos enfanta sous-age do l(II Colin Dubusc, alloue pour cinq ans à Jean le Sonosohal, de Hosc-Roger, le corps de Hautin Duhusr, l'un desdits minftrr:!, pour en nnifr tniit et ffl ^prvirp ^ninnie li saura et jH>finn faire. Ce bail et aiieu fait moyennant 4 liv. tournois pour tout le temps, à payer en 4 niniéoî;. Siniosrhal sera tenu : trouver manger, coucher, iever, cau' ehier et .tfêtir bien et suffkamment sehn sm état. » « I chambre bonne et convenable à prendre à son plaisir pour demeurer toutes fois et «jiiantes fois (|uo il lui |>laiia venir à ladite cure et le cellier pour mettre les cidres de la dépense de lui et de ses gens et étable pour ses chevaux. » Ce bail ne reout pns son exécution, oar l'année suivante If leinporel de la cure fut loué par le même curé à messire Jouen de Semelaigne et à Robert H> s1»ert. [nctros, avec les mémos réserves ; mais le prix fut réduit à 141) liv. par an. La seigneurie de BosoRoirr r est riistén dans la famille d'Harcourt jusqu'à la mort de Jean Yll, arrivée le 18 décembre 1452 (S). Le Bo?;e-Ki>ei'i' (!< \ int alors la proi>i iété de Mario d llarcourt, illle aînée de Jean, mariée en 1417 à Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont. Cette dame était veuve en 1447, et Jean (1) M. de Beaurepaire, Cwdition. (2) M. Canel a cru que Philipix! d'Auxi atait poe* sédé la fK>ipn«?«ri«; de noire Rosc-Koger, et qu'il l'a» vait vendue, le 28 aoû(1408. pour la dotation de la ch

The text on this page is estimated to be only 19.92% accurate

BOS — 442 — BUS nr do l'annco, on rojitait pour eux un /fe
PrufiDulix ot chaiiuo samedi une antienne il la sainto Vior^o. I.a eoiutesfio
dortanl union ù la collégiale de Saint-Louisde-la-Saussa^o , do la euro de
Bosc-Rop'r ('J). Pierre Posclinnifis , alors ehanoine et frrand-anliidiaore,
approuva l'union, mais, on compensation de son droit de déport,
rarolievé(|Ue exifToa une renie île 7 liv. iO s. pour lui et rarohidincre, qui
perdait aussi son droit de visite. Dans los proniiois jours de septembre I lt;:
{, lesehanoinos do la Saiissavo présotilorcnl à la oure, en «lualito de
vioaiio, M Riohard IjC Bonlanfror. Voici «[uels l'laioiH alors ses niovons
d'existence. Il avait droit à sa denioure au proshvtore avec un coin du jardin
: il avait, en outi-(>, tout le easnol do l'oplise, ^rro.'i et nionu. à cause des
saeromcnis ol sépultures; doux setiers de Ironiont, un d'orj-'o et un d'avoine,
!i la mesure du lieu, aux termes de NoOl et lie l'iKjUc.s par ét'al. Toutes ks
dinies du l)nif», miel et cire, et los émoluments d s lottr ainsi : 1" A réf:liso
ou chapelle de Tliibeu ville, .3 liv. il !;• Cliandi leur ; ili .\1 . UH.iiilej .
Journal de Pont-Avdenur. 'ît .lirA.dc l;i S-inc-lu!. ■J" A la eh ipolle Martid,"
qui relevait ice dS, loi"sde la maintenue de noblesse dirigée i>ar La
(.âaliss*>nnière , Jacques Odoard, sijrналé comme seigneur do HoscRofrer,
j»ortait : fie f/nmlrg n .3 uiul/ettn tt'i'fu'rnn if'né'f/i'nt, «" rfirf du mnii".,
chargé il'iiu Inin Iriijjiirdr th: siihtt:. Le nummé Louis le Cerf, d'Filbcuf ,
soldat u;:ard. employ é dans b s formes du tabac. Un pt>ulel d'Inde s'étant
échappé du panier de I)u^'ard, un nomme le Vacher se mit à plaisanter les
deux voya(.ours; une dispute s'ensuivit, dans laquelle le si]. I iofs cl
liiiincniu-. 1" Lk Bt.c était une (Il M Hr-auti'v. XofM .««««»• liosc-Itogtr.
Kii lofl. . i:

The text on this page is estimated to be only 23.34% accurate

BOS — 443 — BOS vaTaworie relevant du roi, à cause de la
Ticomté de PoDt-Antouet Pont-Andemcr. Il existait danEi ce hameau un
moulin qui était tuii pur une source maintenant tarie. 2* La Capelle. M.
Cancl signale l'existence d'une rlijiiM'lle à Bosc-Rof:cr du rnfc' îormand;
nous croyons que c'est l'étaUittement religieux fondé en l'honneur de la
Sainte-Vif! tr>. FMMir l;i chapelle, deux pièces de terre d liiu.i-siguol, et
Richard de Neuville ratifia cette acquisition (2). l'ii lies prt'iiiièrs
cliaplcl.n'iis fut Robort Cabot, prêtre, auquel Mathieu du Groucbet,
Iurét*Mc, on ■Hni lee sceaux de OuillaïuiMt aeigneur dûnnj, de Jean Haje
ou Ave, de Rlehard de NeujiIWtie. de Jean Haiinart. ilAiiiand !
Rourgtheroulde , et en 1361, un autre Robert de Thibouville avait droit à
une partie des revenus de la même ville. M"* Jeanne de Thibouville , veuve
do Jean de Tilly, seigneur de Boisset-le-Chatel, obtint délai pour donner le
dénombrement de sa terre de Bosc-Roger et autres seigneuries qni étaient
échues, h elle et à sasœur, par la mort do Jean de Thibouville, leur neveu
(3). (1) Notariat de Rouen. (2) M. tle Beaurepaître. (3) Ui\$t. d IJarcuurt, p.
"94. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.90% accurate

BOS — 444 — Bus D'après T. Doplessis, on fonda ou rétablit, eu lGiB5, une chapelle dédiée h la SainteVierge dans le lief de Thibouville, et on la dota de 10 écus de rente pour -10 inessesp&r an; mais hi IV>ni lntion fut anniil.'(> par sentence de riillit uil tait : de gueuie§ à 3 chevrmt ttor. BOSC-ROGER, cant. «le Bougtheroulde, à 143 m. d'ail. — Sol : diluviuni. — li. ih-p. ji" 12, de Bourgtheroulde a CVourua v. — . . de Bourgtheronide, — Vie. et El< c. .1. P iit-Audemer, — Baill., Pari, et Géo. do Rouen. Gonet est tin nom d'homme, dWi^'ine celtique; ijuant au mot liosc, il est dû a la situatioa de la localité, placée entre les forêts de la Londe et de Mauny (1). Le patronage de saint Martin etles nombreuses antiquités éparsos sur le sol, viennent attester la haute anti(iuité de la paroisse. Sur cette c:ommune, dans le bois de Mallcmain et à (jiiclijtios cii,l<>, qui paraît n'avoir «-t. qu'un démeiibroiueut de l'antique foitli d'ytre/flumim, aujourd'hui Brotonnut le revenu provenant soit dos Kertt*, soit de la forêt (1). Cotte donation doit remonter à lOêSos {\) 'A.UVréfOÊX. 12) SI. Ls Prévort. Noriar kUt. ti mrckéahf.

The text on this page is estimated to be only 20.12% accurate

BOS — 445 — BÛS 1030, époque présumée de la inior de Robert, fils d'floîfroy, tué par Ro},'er de Ck^rcs; elle fut coDtirmée, daos les premières annie» ûa zii* siècle» par Robert» comte de Mt'uliin, run t'U tlei; (lini:it(iirs ; mais dans la cbiine il u'est plus luit meutiue que d une wuie ^lise et de U dîme de toute la paroisse. Le comte aiouta à cette libéralité 90 acre» de terre. Utnri I*', ayant succédé à son frère Robert Cocrteheuse , accorda aux moines de Préaux, pour le rachat des ûnics de son père et de sa mère, une foire de trois jours, libre et franche comme les foires du roi. Cette «'oncession de foire [»araît iir» p.'iî» avoir i u Je suites, car dans sa bulle de 1179, le pape Alexandre III ne parle que do l'é^rlise St-Xlartin du Bo.sgouet. A cette époque, le âef principal de la paroisse était entre les mains de Jehan du Bo>f:oupf, qui donna aux relip-ictix lie Hoiirp'AcLai'd une vergée de terre que tenait de lui ie curé de Bosgonet, nommé Robert (1). Jehan du Bosgonet lut eu nrhiuiué, en IIDJ^, à une amende de 7 l. 10 s. pour s'être permis de vendre une portion de forêt sans l'autorisation du roi. Il v avait à cette épo«jue, à Bosgonet, une léproserie qui recevait de l'Etat une subvention régulière de 30 s. ed. Jehan du Bosc-Bénard-Coramin , chevaier, confrère et associé aux biens spirituels de l'église Str-Lô de Bourg- Achard, donna, en îî;4, pour célébrer Tu nui versai re do sa luort, une rente perpétuelle de 5 s. à prendre sar la terre que tenait de lui, à Bosgonet, le sieur Thomas Lan^^bii?! (•?\. Au moi» d'avril l'^â4^ Robert de Juuj dunaa aussi aux chanoines 8 acres et 1 vergée de terre au Bosi^ouet, située entre la terre de Robert de Honguomare et celle de Raotil Goncelin, et depuis la terre de Gantier de Hon^emare jusqu'à la forêt du r-i 3i. Quelques années après, le PouilUi d'Eudts Rîgaud constate que Tabbé de Préaux estlepatiuM de la ijaroi<5so. qui a *J5 l. de revenu, et que ie curé, M' Raoul, a été re(;u par l'archevêque sur la présentation de l'abbé. L'enquête dirigée par Richard du F&y pour savoir si le prieur de Bourg^Acbard avsil le droit d'usagi^ dan? la forêt de la l'miit, se tint, vers 1270, dans le cimetière du Bosgonet, où se réunirent Thomas de Bôsc-Bcsnard , Arnoul des Hayes, les voi>eurS|les sergents de la forêt et grmU foUMi A bowe gen*. U 29 décembre 1363, Roger de Hotot,)ur édifier, c'est-à-dire pour réparer et rebâtir son hôtel de Cavéau> mont et 5 s. tourn. mr le ehapel du fmnageil). En l i 18, >îai'fin Pouchin du Bosirauet et une \ngiaine d auircs durent uu privilège de Saint-Romain, l'avantage de

conserver la vie. Ils avaient, de complicité, tué, à la Trinité de Tualuville, quatre Anglais qui, le même jour, avaient violé deux femmes et tué le mari de l'une d'elles; ils étaient allés ensuite jeter les corps dans une caverne qui existait dans un bois voisin. Longtemps après, les auteurs de cette injustice sommaire furent dénoncés par l'un d'eux qui était passé aux Anglais. Dans un aveu rendu en 1453, au roi Charles VII par le Chapitre de Rouen, se trouvaient des rentes à percevoir au Bosgouet (2). On poursuivit, en 1601, les habitants du Bosgouet, qui avaient établi une taille sur la paroisse sans autorisation de l'archevêque (3). M. Canel et M. Le Prévost ont cru à tort, suivant nous, que la seigneurie du Bosgouet était la sœur des Meulan à la famille de Clères, puis aux Chrétiens, aux Ste-Marie, et enfin aux du Faj (1); car une des pièces de la collection Téchener est indiquée comme suit: « Acte par lequel Blancher Chénambellain, archer de la garde du corps du roi, vendier de la forêt de Maulevner au bailliage de Caux et Caudebec, nomme ses procureurs François le Cornu, écuyer, seigneur de Hougouet. » Au XVI^e siècle, l'abbaye du Bec avait un domaine à Bosgouet. Item, dit son aveu de 1521, nous avons un autre petit fief nommé le Petit fief de Busguet, assis en la paroisse de ce Heu et tout environ, en quel fief a court et usage, hommes, hommes-à-loyer, rentes, revenus et autres appartenances et tous nos (1) Il existe un rôle du foage de l'année 1401, Tendue l'année dernière cliex Téchener, à Paris. (2) Fallue, t. n. p. 4M, HUM. intitulé Gmihid. de Rouen. (3) li An h de la Seine-Inf. (4) C'est une erreur causée par un fait si fréquent (Iris l'Ille-Cuire d'Ilarcourt). (5) uiaitpriiie augouet au lieu de Uavquet. Y. Bict. hist., arl. Barpiet. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.91% accurate

homiucs rossf.'ins on ioolui Cu l\ francs ps lia(ura^'<>i'lemenls
jusque dans les rues, se battant contre des ouvriers de la druftorio et se
mettant i>ar suite dans le cas d ëtro traduit de\uiit les eliambres pour ses
excès, forces et violences ; si peu maître de lui et eoni|irenant si mal son
devoir, cju'un.iour il so rév(dta contre la Cour tout entière. Une nouvelle
idainte avait été déposée contre lui ; le présid«'nl de MoiiiVeville le voyant
cntivr dans la cliamitre du conseil, lui dit : «4 Monsieur Le Lieur, retirez-
vous: on rapporte une rei>r>, l'érection du ticfde IJosj^rtuet avec
incorporation des liefs de la Chopillière et du t'herruy. Antoine Turprot,
seifjneur «lu IJosgouet en 170*J, portait : d'/ienttiurs frlrli- de gueules (I .
Jaciiues-Elienne de la Rue, sei;.'neur du Hosjjouet, vendit ce domaine en
17ir> ii JeanPiiTie do la Rue, dont les armes étaient : d'argent à 3 fiifrea de
giieules (ô). lin ITM, J«'an-Léonard du Four était seigneur de Hospouet,
lorsqu'il entra au Parlement ; son écu portait : d'azur à 3 troissitnls d'ur
/MSt'n '-i et 1 . La même année, Jacques Huval, curé du liôs-rouet, fut reçu
dans la grande confrérie (1) D'après» Mapnv, t 1, Pirre l,i>-ur •'Uni !uyl, et
d isubelie ûv Liully. Regislr» wcnt». (■i) M. Kl«»»»que(, Hist. du Pat'Ui». .
de SoruiatidiV. (4) Areh. de l'b»»»pU-«de Ponl-Audfmer. (Al ch. de I Euro.
liOS du U'iumois ; une refuète fut prêtientéo, vers ITôO, h Mg' de Saulx-
Tavann«^s, par les frères de charité du iiosgoiiet, qui demandaieil ix unir à
leur associaition les frères de charité d'une paroisse v«>isine. Cette pièce,
«léposée aux ar««hivi's ilo Rouen, l)orto au bas l'avis du curé amiel elle
avait été renvoyée. Arman«l-Constant le Boulanger de Bosgouet était très-
lié d'amitié a\ec le célèbre jK'intre Itt camps; il entra au Parlement de
Normandie en ITN.') ; ses armes poi"tiiiient : r/o;'/i fHiliiifS de siim/ile et 1,
affomjényni'es d'une > tuile de f/uenlrs en riief. L«' 15iisi,'r.uei a, depuis,
été la propriété do M.\lexandre (IcSt-thien de Piorrecourt, marié d'alnrd
avec dcnn)iselle Tliérèse-Caroliie de Médine, nièce du eoiit«-> de
Mé«line, vice-amiral, morte en ISJ'i. Blason : d'iizur nu sautoir d'art/ent
ruutontir de 4 niyletles nu iiii alMiisin" du même. M, Prévost, do la maison
Faiiquet Lemaiire, ilr Bolbec, a fait l'aequisitioii de lu terre «le ll.isgouet, en
a rebùti le ehàt< au ci n'a rii'ii épargné pouden faire un magnifique domaine.
/•'/e/j(. LECiiEi:K: {, Pierre Hardelé. de la paroisse de (iuenonville, vendait
pour î'.'» L. il Jean le Tabletier, bourgeois de Rouen, il sa vie et à celle
«l'Isabelle, si femme, un G' de fief au Bosgouet. Il e.illièrè (1). Nous avons

dit plus haut que le (le f do la Chopillière ou du Cherroy avait été incorporé à la seigneurie de Bosgouet : il en fut désuni idus tard, car un arrêt du conseil d'Etat prest rivit, en ITT.X, la revente de l« tletferme du Cherroy, qui appartenait sans doutfi;iir«, p. IM). iii l-f l'ivv..>t, Pi,nt-AuiUmer, lliit. U llurcuuri. l'rturet. Digitized by CiOOqlc

The text on this page is estimated to be only 16.79% accurate

BOS — 447 — BOS «t 1541, épooM, «n 1542, Françoise du Bec de Ml-viv, fille (\o René, seigneur de Salillv et de Marie Oâiucnit. Jean de Bonstioms, II* du nom, fut reçu i au Parlement en 15 l3;ai)rt;s lui nous retrouvons Robert de Bonshoms, qui fut sdnîs en 1633 avec le litre de seigneur de Courfinne qu'il portait préfêriibloment ii ocM de Hautono. Ce seiynnur, après avoir éio rpn> président en 1051, mourut en 1658; mais déjà la terre de Hautone était passée à la taraille de Tou^tain. BonBhoms portait : de ytieules à 2 têtes de terf (for en chef et 1 lévrier en poiai\$, Adrien Tou^tain, W du nom, est le pr'^mier qui prit le titre de seigneur de Ilautoae; uprbs «voir -été capitaine de Rouen, après avoir sotti «^nny: riiarlr? IX, il était, eu lôîl, entré au Parlcniient, dont il mourut dojen en 1606 ; son 4* fil«, Robert, hérif a de Hautone, Soitcvilleet Grestain ; il soi-vit MBS Henri IV, sous Louis XIII, et fut pourri!, en 1636, de la charge de garde des sceaux de Normandie. Dès 1027, il avait ë(K)asé R-néo de Fergeol, fille de Jacques, wigneur de Cauniont et de la Hétraye, dont il eot sept enfants. Frani"5! la fin du xi%" siècle, .lean le T-i^ui', écuyer, vicomte de Pont-Autoo et Pont-Audemer en 1395 et 1401, était seigneur de Mallemains; il assistait, en 1401, à l;* (Confection du rôle des amendes et exploits des Assises de Pont-Anton (4). Le 2 juillet 13V)5, ce même vicomte avait donné 10 s. tournois à Robert Teylart Jour avoir pris une Intive dans le bois de Pineheloup, à Tourville, près Pont-Audemer (5). Jean le Lieur avait épousé, noble damoisello Miehellc du Faur, dont il eut pour tils Jacques le Lieur, IP du nom, seigneur de Mallemains, l'un des commissaires chargés de traiter, en 1418, avec Henri Y, roi d'Angleterre, de la capitulation de la ville de Rouen. En 14U*J, la famille le Lieur était représentée par Robert le Lieur, premier avocat général au Parlement de Rouen, ii;ir Piei-ro le Lieur, rc^u conseiller-clero la môme année, et par Jean le Lieur. reçu aussi conseiller-clerc en 1507 ; ce det-ni'T parvint, en 1522*, au poste éminent de doyen de la cathédrale, et mourut en 15'»C; c'est lui qui fonda le prix dtt Rondeau aux Palinoda de Rouen (7). Le fief de Mallemains était sorti, au commencement du XVI* siècle, de la mai.«on le Lieur pour entrer dans une autre paiement ancienne et parlemcnTairc. En 1604, Jean de Cormeilles était admis (1) Mallemaiusdu Bo^goufit d^ndait autnfbii de la l>:iillinde. (2) Cartulaire, n" 11 et 12. (3) Uo Vinceni Maltemuos, daevaliar, qui M trouvait an Bec «D 1240, doit ttra miHi placé au nombre (ks Mallemains dtt Boumon , «btra

Uuillanme et NU Cillas. (4> DocuiiKnt < T. . liener, n" "12. (5) (J i st un .
x. iii].!.- i)o prime accordée pour laUt-sIrukti iii lie» .lawu uiv tiîii.-iMcs
iG) Il éiaïl fiN d.' Jat tjues 1k Lieur, rhpv,'»li»»r, mattre gotii'iMl dt'- t'aiix
et l'orèta, gimv«>raour du l

The text on this page is estimated to be only 18.06% accurate

B 0 S — 148 — BOS au Parloiiiiinf ; il avait, en 1022, le litre de
sieur de Tenrios et de Mitlleuiiaiii : le cliapitre lui donna, cette iitinio
année, 2 pallons de vin, pour avoir apixivë le clioix ths chanoines dans la
di"sijrnation du prisonnier qui devait lever la Fierté. On lisait jadis dans
l'église des Carmes de Rouen : Cv-Kfift Ji'«ti di- r. irmeilics, vivnnl si«>ur
«l Mallfiiiains. roiiisL'illor ilii Ua rour «lu Pnripiiivul (Ih Uuui'ti, et M.ine
Garni, M femme, Inquello deci>2J^, iivieat général : apr^s lui, la lainille
de ("((rneilles se partafjea en deux branches sous le nom de Tcnar Pierre,
Tlionias et Jean de Conneilles. .Ican fut maintenu de noblesse en IWJ. Ses
armes étaient : (h- ijurulfs à In fniir (l'iirijpiil . En 1700, Mallemains se
trouvait entre les maini! de M. l'ain, et il appartenait, au mmle, fon«latcur
du prieuré de SMilks, avait conseillé cet. achat, «jui fut apprtiuvo par son
fils Robert et par le roi Henri. C'est lii l'origine du lîcf de St-Oillpilal de
cette ville (1). Le fief de St-Ctilles se trouva dans ce tiers. Aussi nous lisons
dans les compte» de l'Iuspice, en 1718 : « Le fief et terre de St-Ctilles,
paroi.-se de Itniigniïet, affermé à ri."iO 1. à Jean le l'Iu, par bail du l h«ct.
— P«)pul., 102 liab. — 4 contrib., O.LJO f. en pi>al. — Ree. ord. budg.
18(>7, y.fî.s;{ fr. — perce). «-t rec. contrib. ind. de !{tiurg-. \cliard. —
Parois. — Ecole niix. de 41 enlanis. • — M:iison d'école. — Hur. de iienf.
— 10 peini. «le (1) M. Cantl. «•liasse. — 5 déb. de boissons. — Dist. m
kil.aux cil -1. de ë(!p.,5J ; d'arrond., 25; III, LK NoItLE, LE PeTIT-NoEL
ET Sttî ili.es. Aijriciulture : Céréales, colza, plante? sarclées. — 1,2IH)
arbres â cidre. Induslrir : Néant. — l'J /atent^s. Il O i9 O 1.^ 10 J{ A 1< D
Ue 3Ini'couvillo. Marcouville en Roumois et Saint -Denis (le Bosgiierard
ont été réunis en une seule commune sotis le nom de Bosguerard-deMarcou
ville, le 25 mai ISII. § 1". BoscrEUAnn. On a «-onsiaté à Bosgiierar«l , sur
une bru,>«To portant le nom significatif «t O'//c/ jf, et f|ale, de foi-me
«rjirrée et de la «•i>nten«iice d'un hectare, est entourée do fossés «jui
paraissent plus profonds vers le nord et sont pres«ue partout visibles. A
cent cin«iuante pas environ, se trouve une auti'«f enceinte beaucoup phn
|ietile. i t n«in loin «le lii en exist.iit une tr«)isiénic encore plus petite, i|Hi a
di-s|>aru si>us des nivellements opérés vers 1X20. On dit V avoir trouvé
des tronil être des pvrites. Ou a également découvert, sur le territoire il«'
Bosgucrard , des hachettes en silex et «l'autres objets. Dans un pa vs où
sont restés tant de ve."tigi s antiijius, il n'est pas siirpr« liant de voir l'église

*placée sous le patronage de saint Denis, évêque de Paris; c'est une nouvelle
preuve d'une origine très reculée. Toute cette contrée, qui portait
primitivelement le nom de Uitr, à cause des hautes forêts dont elle était couverte,
s'élevait au-dessus de la ligue du Roumois, jusqu'à la forêt de Saïnt-Hippolyte - du -
Bosguérard, dans le diocèse d'Évreux(l). Les deux paroisses du
Bosguérard doivent leur surnom «le Juerard» à leur ancien pr*

The text on this page is estimated to be only 29.88% accurate

BOS — 141) — BOS Terre-Sainte. Son fils, Guillaume Fleitcl, dfvint évêque d'Evreux en 1045; Basilie, M fille, d'abord mariée à Raoul de Gacé, fils de l archevêque Robert, ét)ousa en secondes nocM le brave Hugues de Gournaj', I" du Dom, auquel elle porta le Bosguerard. C'est loi qui commandait la flotte normande enTojée au secours d'Edouard, roi d'Angleterre; il se trouva à la bataille de Mortemer, en 1055; onze ans plus tard, il so couvrit do gloire & la bataille d'Hastings; il revint en Normandie après avoir été blessé à Cardiff en 1074. Ce fut à son retour qu'il donna au Bec la moitié de la monte de Bosguerard. Il M8istait, en 1077, à la dédicace de St-Etienne de Caen, et chercha, l'année suivante, h réconcilier le roi Guillaume avec son fils Robert. Il se retira du monde en 1082, pour entrer à l'abbaye du Bec et j prendre l'haWt monastique, pendant que Basilie, sa femme, s'y faisait religieuse (1). Saint Anselme, écrivant h son ami Gondulphe, depuis évêque de Rochester, lui dit, *n parlant des deux époux : K Le seigneur Hugues et la dame Basilie «femme vous adressent les plus chaleureux remorcîments en échange des gracieuses paroles que vous leur écrivez, pour les pré»ent« que vous envoyez, pour les prières que vous faites à leur intention et pour celles qac TOUS promettez. Je leur ai moi-même offert vos présents, j'ai lu vos lettres et rap(1* C wt à tort que M. Decord*, dans son Ilintoire «» canton de Gournay, a lait de Basilie Fleitel, *p



The text on this page is estimated to be only 17.21% accurate

BOS — 450 — BOS manoir de BotoGiteraH : il mentionne dans une autre le Bosijnorard donné par Hugues de Gouruaj, sans autre explication. Robert de Bosquerard, cité dans les rôles nonnauds en 1118 et 1199, connue témoin d'une charte pour le patronofre d'Alisay, peut aussi bien appartenir à notre Bosgucard ([u'à une autre paroisse du même nom près de Monvillo. Au mois de juin 1257 Robert le Meniant, clerc, vendit au camérier du Bec 12 acres de (terre dans le lieu de (»nill;ir.iii(> le Meniant. son frère. Il est témoin dans cette charte d'une léproserie qui se trouvait sur St-Denis-des-Monts et d'un chemin qui allait au Bûrtherûlde (1). Au mois d'octobre 1257» Ouillaume, Pierre et Robert de Verrières vendirent, à l'abbaye du Bec, des immeubles et des rentes assis à Bosquerard. On cite dans la charte la rue du Hamol Marc et un habitant nommé Robert le Courtois (2). Robert Tuelarrun vendit en 1258, aux moines du Bec, pour 30 s., une rente de ; { s. assise sur 3 verjrees de forr*-situées dans la paroisse de Si-bonis-du-Bois, de Jusro. Nous pensons pouvoir revendiquer comme seigneur de la paroisse, Henri de Bosguerard, qui figure comme témoin, vu à une vente faite par Richard de Bourgauchard (3). L'abbaye de St-Yandrilc présenta à la cure de Bosguerard en 1272. Un siècle plus tard, la cure de cette paroisse fut baillée par le curé, messire Ricard Néron, au sire Pierre Honffray, prêtre, Jehan de Belleuare prenait le titre de seigneur du Bosguerard dans l'acte de tutelle. di="" r-itliitino="" viikirl="" il="" av="" pour="" suzerain="" rabba="" tlu="" bec="" ipii="" f="" tau="" e="" le="" patronage="" par="" les="" moines="" de="" saint-vandrille="" l="" lic="" situ.="" :="" m="" liel="" bcu.="" muiv="" dit="" ce="" document="" dat="" i="" pi="" ju="" iit="" cixrk.="" du="" bec.="" id="" b=""> de Beaurepaire, 185. de 1531, assis en la paroisse de Saint-Benois du Bos: Titerard, que tient Jean de BelleOuvre (1). » a Et si avons, une acre environ en htm, dans les bois nommés Jois-Oïvanê, au si^c f n la paroisse de St-Denis du Bosc-Guerard. • En 1533, l'abbé du Bec présenta comme seigneur patron; les présentations sairantei furent faites par Robert Osmoat, puis par Louis de Belleware. Peu de temps après, la seigneurie de Boffrupnrd pchappait à Bellemare par son dnu en Fian— avec sa sœur, dame d'honneur d'Eléonore d'Autriche, deuxième femme de François I^{er} (2). Jean se maria en Normandie, où il épousa Isabelle de Civile, fille d'Alouée de Cirilê, seigneur du Tronquay, et de Madeleine Pe« fit CA). B

acheta. avn; t 15; {'.*, de Jacques I>iit)usc, la terre de Bieiigny, car cette
 ann. Brwtne, (le St-UaoitHia-Bowiiward, «te.» qai déeéda iai \>a>, et
 damoiselle lanlieatt de Civile. m (èmnit, U> quelle (léc-èda l uu IÔ31. Leur
 fils iminô, Fernand de Quiutauadoine (5), sieur do Brétigny et
 probablement aussi de Bosguerard. fut échevin de Rouen eu l'A'ûj et en
 1373: il ni Mitnit pn 1001, laissant plusieurs eufauts de son mariage avec
 Françoise Cavalier. L'ainépefait avoir été le célèbre M. de Brétigny, an de
 (1) La famille de Delloin:tre éuit eUbli* d^pui* loagtemM dam ce quartier.
 Ea IW. Nkala» ^ Londe. faîaaiit un empnmt au nom du roi dan» la Iwiillic
 de Ih Ix>tidi'. r«»»çut de Richard de BfUilMW une soiniie de 10 |. Kïi
 l;n>3. Henri de iell«aara, 1 K n , était lotul.' .U-).ou\ >irH de Guillaume de
 MorWiii'T, nlorn leriui- r Ar In \ i^'omie d entre Ri^le et S-it"EiillK'. .I. Il.h
 tl- Hrll- :i.:it.- Ir |. lai.- JiM-.,it fi>ii nv'u au lUn \><>uf!•• Ilel de (oiicht s,
 dit lK»unll»»M Thuit-Sigiiol. {2) Uoiicher. V(> de taintf Th^és*. i3) Li
 ('heM)nve-devBoîa. (4) Arch. Seine-lrd. (Ti) li îîîné. Jenii, l'ut chajiiiine de
 Rouen el CiinsiiBie* clerc au l'i^lemect en 1054 ; luie de« deux filles. aMt*
 mee Marguerite, éppa(>a Pierre de Medioe ; Marif»^ filua ieuiie. prit
 alliance avec Thomas GeUhn1* de» Nuunette». Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.69% accurate

BOS 451 ^ BOS eeax qui ont le plus contribué, par leur zèle et leurs libéralités, h l^raMi>'i5cmrnt dos Carmélites en France. Il mourut Kouon, et fut enterré dans l'église de ses filles, au pied ? niarchea du grand-autel. On lisait • Cî gist Vfnérabie et iiiiiMo jicfsoniir Jean A,- (Juintajuidoioe, prêtre, premier- tomlatt-iir ri)- < i' iiiioiiastère, wtm seigneur de UrétiguT, de St-l)cDia-du-Bo>«(CU6nri et de St-lAWiiiard. «{iti décéda le S jttilk 1634, d« «ou ifif>ii)iour sou âuie. w *Vixit post ntorlem qui niorHd's nrttf morrrui (1). Alphonse, ou peut-être Jcau-Alplionse, frère ou neveu du pieux protecteur des SûV- de Ste-Thérèse, seigneur de Bosfruemrd, obtint, en décembre 1637, des lettres pirletf^uelles il fut reconnu d'ancienne nobl*'?-^-. ilp];i iioMc et antique niai'ion de Qaintanadoine, originaire d'Espagne, et, eoBue tel. agrégé au corps de la noblesse de France, .^ans pa ver finaiici^ ; on lit cependant, dans un autre manuscrit, qu'AilAoBw para 1,650 l. pour obtenir des lettres St-Louis de Koricn, furent wigncurs et patrons de St-Denis-de-Bosfuerard. ThoDiâf: O^raont et François Tfrou, sr-igneur do Bosnormaud, prenaient le titre Mi^neoriaT de notre paroisse, en eoncnrf^n^ avecles Quintanadoine; ceux-ci, divi^ en trois branches, Bosguerard, Brétigny d Betteville, se virent inquiétés dans leur Quble&se au commencement du xviii' siècle; «t, en 1723, les commissaires généraux •oastatèrenl les droits nobiliaires de : 1* François de Quintanadoine , sieur du Bosfuerârd ; 2» d'Antoine-Jean-Baptiste de Quintanadoine, et de Marie-André do M. CaiMl. Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 21.61% accurate

BOS — 452 — BOS près la Mare-SausMUM, à Saini'Philibertsur-Buiijset. 8* Le Marais. C'est probablement une extension du marain do Hottlbec, paroisse coniiguti à Bosgucard. Oo La MbsangIeib était un demi-fief de haubert, rclovant rlr la rliàtfUonie do Boisset-ie-Cbatt'l, vicomte do Pont-Audcmer. En 1337, Guillaume de Gaillon , écuyer, seigneur de la Mcsangère, tit hommage des Aefs qu'il tenait du roi et de rarchevêque; il siégea à TESeliquier la même année. En 1398, Jean de Gaillon, écuyer, sieur de Ja Mèsengi4ih'e , vendit h l'at i"hev^, de concert avec Guillaume de la Londe, 8 l. do rente sur Pierre Souet de la parAisse de Saint-Dciu's-du-Bosguerard (4) ; il eut trois fils, Pierre, Robert et Etienne, qui transigèrent sur sa succession en 1531. Etienne fut seigneur de la Mësangère, des Monts et de Gaillon, maître d*lidtel du duc de Guise, son «suzerain à cauBttl». Bourdonnay et fit un échange, le 21 mars 1558, avec François de Morainville, sieur du Coudray, son neveu <1). Son fils rtuillanmo de Moraiivillf. si.-ur de la Mésangère et de Gaillon, passa acte le 21 avril 1561, avec François de Morainville, sieur du Coudray, son oncle, au sujet d'une rente que leur devait Isabeau do Croismare, dame d'Amfrevillo-la-Campagne. Jeban Poisson, qui vivait en l.~>54, porte aussi le titre de seiirneur (lt> la Mésan^ère. qu'il avait probablement acheté de Guillaume de Morainville; il était en mine temps propriétair»» du fief des Monts, astit dans la paroisse de Bosgucard (2). Quoi qu'il en soit, en 1589, la Mésangère était occupée par les troupes catlioliquc^, qui en furent chassées par les prote8taniJ>. Le duc de Mayenne, aide par les troupes du duc de Parme, vint assiéger le ch&teau, défendu par une nombreuf^e garnison & laquelle on offrit de capimlei ; sur son refus, laMésangère fut investie le 3juillet 1563, et ses bastions battus en brèche par deux gn s canons. L'artillerie détruisit plus eu uu jour qu*on n'aurait pu construire en an sa. Découragés , les protestant.* se retirî iiî ilai s une tour et demandent à capituler. Pendant

The text on this page is estimated to be only 15.08% accurate

BOS — 4:»3 — BOS e^ujer, chevalier, baronnet de la coiironno
liAngleterre, moyennant 176,170 l. Il), Le ioure«a seigneur de ia
MésaDgôre ■Tiit. en IflOS, une ehai^e de conietl)erset'rétaire Ju Pui :ivf>r-
«cirrfMirii ' du précédent, avait notédé à fson p^ere uvaut 1(>77 ; cette
même UDée. il entraît nu Parlement avec le titre deneur de la Méi^{an}p^{ère};
il épousa Marfserite Rambouillet de la Sabliero. si bien sous le nom de M^{''}
I:t SuliUere et si fameuse par son awitic couMantc et ittvaée pour le *on
La Fontaine. Ce conseiller au Farlem[']J. lais^e-im ntire ot venait paaær dans
son ch&teau une partie U la belle saison ; c'est a la Méaanf ère et •ww
l'inspiration do M^{''''''} ?>< t eonifosa sea EtUretiem mr la pluraiiie di-ii
iMBdit, oovra^e dont Voltaire a dit : Ll^{or}anl l'enltndit, le >avunt l'ailinira.
<. lor="" l="" fit="" la="" lecture="" de="" son="" ouvfige="" m="" celle-
ci="" exiles="" ott="" en="" dispara="" tout="" ce="" qui="" pouhit=""
faire="" reconna="" et="" r="" le="" nom="" mt="" kq="" loin="" belle=""
gracieuse="" marguerite="" kjuubouiilet="" secondes="" noces="" no=""
pontena="" eil="" par="" sa="" uaiaon="" avec="" kr="" gailbume=""
scot="" du="" fils="" ain="" jschannanto="" baronne="" re="" dit-on=""
dans="" tod="" ch="" jaqnes="" ii="" mort="" cette="" an="" seipoeur=""
ftg="" donna="" aveu="" pour="" fief="" il="" obtint="" une=""
dispense="" d="" bui="" vante="" entrer="" chambre="" comptes=""
dont="" devint="" pr="" aprte="" union="" cour="" des="" aides.=""
voin="" thi="" t="" pas="" boii-l="" lui="" apporta="" terre="" cteltia=""
beomii="" rouen="" rue="" mogt.="" un="" furtun="" col="" utv="" jt0=""
voir="" ua="" m.="" f.="" bouquet="" iibi="" u="" amtc="" qvl="" oeu=""
a="" grsaij="" rovs="" patronage="" bou="" st-ouenhdei-cliaidps=""
vivait="" encore="" antoine="" fr="" pu="" ooillaume="" ma="" roi="">a,
iⁿ 1713, Anno-Elisal.toth liouvet, et nioiu ui « Paris en 1743. laisi^eant une
liUo , nommée AnneElisabeth Seul de la Mésangère , qui se maria le IH
dêcerobro \TM, à CharlesAlexandre Vi.ssec de la Tudo Joannis, mapfjuis de
(innfJT' S, liaron des Etats du Languedoe. Pendant que la branche cadette
de la Mtsnni.l'èi-e s'éteignait loin de la Normandie, trois fils se partHhenrille
échut à Jean>Bapliste Scot, 1« plus jenne. niiiII,uHLc-An.tnfrère apiiai
tenait . 181*2, à M. Chrétien de Futuechon, conseiller à la Cour impériale
de Rouen, qui blasonnait : (fosar au grifftm rampant d'argent^e tenant entre
te\$ pattet me molette d'or. M'iN is. Kii \ \y.\ Jean Poisson, seigneur des

Monts, assistait à un acte de tutelle. Un peu plus tard, en irCii*, Etienne de MorainviUe, écuyer, est qualifié de sei» fneur de la Métangère, des Monts et de Onilliin. < •■|> et mourut saos postérité, le 1" sep» tcnibre 1»}U8. Il parait avoircu pour héritier suii frère aîné Jean Martel, seigneur de lli< mn, inhumé dans l'é^'lisc do Bo.sguerani, ijui ;iv.iit épousé, le 15) aoftt 1«;W, .Marie de la Hou*saye, fille de Jacijues, seigneur do Rougemontier et Beauchamjis; son lils Jean .M.irtel, vicomto de Martel, seigneur de Hé

The text on this page is estimated to be only 20.54% accurate

BOS — m BOS court, fut inhumé à Saint-Donis-dcs-Munts vers 17(i5. Le Ran<.k. il="" peut="" quo="" le="" imni="" co="" hameau="" vii="" niie="" d="" ntiiii="" kichanl="" kiiij="" dit="" du="" vivier="" ijui="" vendit="" en="" l="" bee.="" tout="" lo="" bois="" avec="" i="" posscdail="" lloulliec="" vilijifre="" tient="" au="" bosfrueranl="" parait="" avoir="" eu="" pour="" liis="" kinper="" patron="" alternatif="" de="" la="" cure="" houlbee="" shiukrk="" une="" lernie="" appartenant="" boc.="">LvKr(ti vii.i,H. MarnilflvU/ii, nom latin «le cette paroisse, indiriue une origine niérovinf-'ienne. On trouve dans les cliaries du moven - îkfre , Marrorilln el Mnriiisi-illa : ses patrons, Paint Eutrojie, 1" év/'ipie de Saintes, et 8aint Mauriee, rintrèpi«le elief de la lé{.'inn tliêbaïue, étaient du r-Franes. Sous les Normands, Marcouville lit partie du \asta domaine do Boisset-le-t"liatel , place SOIS la suzeiainet»* aillie de ('aux. .Malgré In décision dont nous venons île parler, Oautier de Heuscville prési-nta encore, avant ll'-lô, à l'archevêque Pierre de C'jlmieu, un candidat (Hi fut agréé. I)u temps d'Kudes Kigaud, .lourdain d'Yvetot, chevalier, était patron «le la paroisse, qui renfermait 17 feux; la cure valait 15 l. D'après un bail du Mo septembre 1108, une vergée de terre à Marcouville était louée 40 s. pour neuf ans ; un autre bail du (> septembre 1110, concède trois vergées puui20 s. (.•{). Marie, comtesse d'Iarcourt et rs p.itionne de Marcouville : .Simon (rErneville, présenté par elle, en était curé ; la valeur de lu cure (1) M. Pr*v«>-l. Iloulbec. (2i C»" i'tiiiiili.T il'Y\elot iH' peut l'trcqllf\le fil» Je Ki>'li.H'ii il Yvi-li.l et II- IK-til-liU de t.i.-)Uli«T, i<. o="" il="" kvfil="" saiik="" i="">i'^iiali^, c'ur pur la tuile h>ii fief fut ufl'r.iiirhi do lotit Loiutn;i(;v ; ce privil>>^~e :i donné plus t.ird à di-e Beurpp.iire. p. »81. était de 30 l.; mais la paroisse avait diminué dejiies de moitié en deux, siècles: elle ne comptait plus que 10 feux. Une charité sous le nom des doux pairot»» de la paroisse fut fondée à Marcouville en 15li;{. .Selon nu aveu du (î août lôl'J, le duc d'Elbeuf avait le droit de présenter à la cure. IU's loin, inessire Eti la Quiéze, bourgeois «le R"U«?n, lit, eu It'i^tj, une fondation de messes A Mar«•ou ville. En l(V: {i), ,Jean (îuérin, sieur «le Herville.]»arûi>se

- Marcouville, gem^armo de U conjpagnie du roi. obtint des h^ttivs «le n<>bli'.vse (I); il avait éjiiousé Marguerite lieurtault, tille de Nfii bert

Heiirtault, ft.ri/f/n , iiotaire-secrétaire* du roi it Rouen , ei e. ' | »réss
 .Samson leiirix tl'Eprcville. Adrien do tûérin, seigiuMir et curé «le
 •Marcouville, présenta à l'olTicial de Rouen une n-qnéte tendant à obtenir
 la réduction de la fondation de hVM Çi). IM«»rre de (Iuérin «itait seigneur
 de Marcouville en 17'.. *r>. En 1775, le grand-vicaire de Mg* de la
 RochefoncaubI ordonna le n'»tablisseiuent df la Charité, fondée en ITitKl.
 et il approuva en niéiue temps une donation de •J'i.iitWl. faite par un
 particulier à « ette confrérie. .lean-Franeoj's de (iuérin était seigneur de
 Marcouville en 1710; il époiLsa Madob-iiié d Epinay de Sommaire, dont il
 eut Je.in(. 'harles - Kraiieois de (iuérin , tonsim* i* Rouen en 1775, qui fut
 admis au Farlenn'ut en 17S(i. I)e Guéri n : tf'nziir tni i/m^fnrre d'or
 soutn>» ilv Jfiij: lions issiiits thuyiit (.i], M. l'harles-FraïK'ois de ("mérin
 vendit !. •» lei re de .Maivoii vilb- A M. Chrétien deSsiDiFierrc de
 Bosguérard, le FJ.juin 1703. Elle a|>partient aujourd'hui à M. le «Nnule L-
 Ktn-Clénient d'As.sonviilez.iii.nt la fauiill^. d'orig'ine picarde, est devenue
 nonuamli' par ses alliances. l>'Assonvill>^ qu il lui en coûta 7~i> I. rit
 Archivas de la Srine-I» fffieure. Ç.ii df Morvjil. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.05% accurate

BOS — 455 — BOSOUERARD - DE - MAHCOU VILLI',
cAnt. do Botirgtherouldc, à 127 m. d'alt. — >' .! : un peu marécageux,
composé de tiiiuvium et craie blauchc.— A. imp. a" 13^, de Bordeaux à
Rouen. — Surf, terr.^ X^'SSX^ h. — Pop., Oi I hab. — 4 conlrib , 8,281 fr.
en ppal. — Rec. ord. budg. likiT, 4,001 l'r. — IVrcep., SI et rec. eont. ind.
de Boni^he» roulde, — Parois, suc. — Prcsbvt, — Bur. de bieif. — Ecole
mixte de 4 1 euf. — C*" de wji. poiup, — 5 perm. chasse. — 7 déb. boiss.
— Dist. en kil. aux cli.-l. dedép., 39; d'arr., 20; de oant., 5. Dépendances:
La. Badi.neuie, la Boissiêke, ŪIBOfIGUBRAUD, LA BOUILLONNBIB,
LA BOURDÎTRE, LES Bruyères, les Catei.ikrs, la CaU£RI£, L'EcUliH, LA
FaCTIËUE, LA FoXTAOn, OitmARRBt LE Gl ENIBR, LB
HaUBAUMauc, r.F Marais, la Mésanoêke, les Mont>, LE MoLLLN-
GiROL X, Ui UaNUÉ, SaIMĭ-MaUU£l, SAUOàBB XT LA SOUDI^.
Xj/inthure : Céréales, colxa, bois. — ^iXX) arbres à cidre. hèiftrit : Tissage
de toiles, fabrication de «bots. — 26 Patentéâ, Grand-.\rchid. — Doy. do
Buitru^fln rmiMr-. — Vie. et Elcc.de PonL-Audi-'iuei-. — Baill., Piltl. et
(fénér. de Rouen. Dès la fin ilu de Cbarlemagne, les Nc^rmands avaient
commeucê à se uiuutrcr t r«Dboachare de nos fleuTcs. Plus tard,
aventuriers, profitant do la f.nlilessedes piliers rois oarlovingiens,
eiivahireut k'.« lifM de la Seine, et c'est alors qu'on cerUm nombre d'entre
eux dut se fixer dans la coairée, bien avant rétablissement défiatif de leur
nation dans la Neustrie. LeBos-Noriuand, placé sous Tinvocation de Saint-
Aubin, doit remonter, au moins, auxpreniêres invasions des hommes
tlu:\oi-fl^ Siûon au-dt*rt, pa«s* en AnKl^'terre avec le Coaqiléraat, rt '•^il
le» comtes d ERĭ.ex sont descendus. An wjiK., l;i faniilb' «l Evreux u «-si
put «ntjereiDenI CM^itc daob toute» w» branche». BOS 11 s. 3 d. poui' une
terre donnée à Guillaume do Bos-Normand. Dans les mêmes rôle'î, année
1184, il est dit que I hôpital de la Madeleine do Rouen possède une terre
entre la Londe et la forêt, que Guillaume de Bos-Normand tenait par une
charte du roi (l). La première année de son règne, RichardConir-de-Liou
donna aux templiei-sde BosNormand des droits très étendus dans la forêt de
la Londe. (iullaume de Bos-Norraand était un seigneur riche et généreux,
connu i>ar largesses envers les établissements religieux ; on a de lui une
charte en faveur du prieuré des Deux-Amants, dans laquelle il est question
du manoir de Tournedos-sur-Scine, Mabilie, sa femme ou sa fille, donna, de

son cjté, aux ' IianoinoBS acresde terre dans le champ Bût t (2). Jean de Bos-Normand, Dis de Onillaume, est cité dans; rlo i]v 1C(K', à l'iM-casion d'une amende encourue pour uu délit. A Tépoque où Etienne d*Evreux et la famille do Bos-Normand se partageaient la seigneurie du pays, vivait h côté d'eux une autre famille, longtemps puissante, que nous doYons tirer de Toubli , celle dos Burnol. Jc;ui Bui'iiel avait, t-u 1 IbU, uu procès avec Robert de Piencourt, dans lequel le dueljudiciaire fut intiMdif par les -"s: il donna, en 1185, aux religieux du Bec, plusieui-s gerbes de sa dîme de Bos-Normand avec la (lime de son lief do rr«?tot rt rrnlf^ ilc ?I 1. Geofro^ ou Godefroy de Burnel,que nous croyons fils de Jean, est connu par plusieurs chartes du eartulaire do lîdijjinit. à partir de la ûu du xii* siècle. Par la première, il donne en fief à Gautier du Saussay tout le ténement qu'il avait sur le moulin de Paismouche, pour 37 l. tourn., en présence do trois chevaliers et de plusieurs gentilshommes du pays. .\u commenc«'raent du xi:i* .

The text on this page is estimated to be only 22.17% accurate

B s H 0 S qu'il a\ n\ t au fiomel Jnrlr (1), avec ses dépendances, 1(? sorvico c\ la renie f\ue cotte terre avait sur le « onenientde .lean Hoterei, pour 2 s. de monnaie courante â Rouen, savoir : 18 d. pour la terre el 0 d. pour lo tonemcnt. La m^me année, Of Hott-rol. frère de \ .îean, céda ii Jean de Saint-Aubin tout le tcnement qu'il avait au liamel .lude, au prix de fiO !>. tourn. et de 1 d. de rente à Pâques; GeolVov Uiirnel. qui ajoute il son non) celui de B<>s-Norniand, fi|. 'ure parmi les témoins. Guillaume FSurnel continua Oeolrny son père à Biis-N«trniand ; il céda, en ri21, A l ahliavc du Hec, ses droits sur un ténement que Uaoul Ilccuelion jiossédaît dans la paroissf ; il lui donna, la même année, ses cliaiuj»s du liuissunnet et de l'Kpine-Baudrv à Cre»itol. Nicolas Burnel, parent de Guillaume, confirma au Doc lttr d'ariiifs, iii'ft: nue longue et inrfje èjn'-e à son rofé ("J). l'ne transaction do lif.'U adjuf^ea au Bec la dime de plusieurs pièces de terre (jue réclamaient les Templiers. Dans une charte do 1217, Bos-Normand est appelé Saint-Aubin. Jean de SaintAubin vendit cette année 'i iicres 1, 2 de terre, dans la paroisse de Saint-.ubin, en présence de Robert Lesa^re, curé, qui est aussi appelé curé <lp Saint-.u)iin dans une autre eliarle de la mémo année. Eut, à .S; iint-Eloi et à VwiTille. 1.1» Le Préiodt. p. :iNr>. La rimillp <lp Manfipiyy et.iil alors élalilie à Rola même paroisse, moyennant 15). tournois. tulles et Renaud de Saint-Aubin figurent, en 1205, dans \inc vente aux Templiers av#^ leur frère Roger, chevalier du Temple. Renaud de Saint-.Vubin échangea, en ! I2t)7, une pièce de terre abotitissant sur le chemin, où l'on i>avait un droit de passage dans /« l'ille de Bos Normand. On trouve, la même année, Mg' Roberi 'le Bos-Normand en concurrence avec Renaud de ." ^aint-Aubin ; il s'en suit tni'il faut distinguer les deux familles. Il existait encore à Biis-Norm;ud ileux maisons ri<: liei et="" puissantes="" :="" li="" .meulan="" qui="" tenaient="" le="" du="" qui="" snay="" les="" recuchon="" dont="" nous="" avons="" d="" signal="" la="" en="" aiiiaury="" jibandonna="" ses="" droits="" sui="" verg="" de="" terre="" sise="" sur="" chemin="" royal="" louviers="" au="" bourgtheroulde="" que="" geofroy="" vernon="" venait="" vendre="" aux="" templiers="" .="" cct="" v="" paroi="" bos-n="" il="" prit="" fief="" des="" religieux="" bonport="" une="" ju="" moyennant="" rente="" s.="" donna="" garantie="" hypoth="" autre="" pi="" qu="" avait="" bus-norniand="" dans="" champ="" duraml="" entre="" nicolle=""

veuve="" robert="" foubert="" terrcj="" neuville="" amaury="" j=""
bos-.ndrmand="" donnait="" dieu="" toutes="" redevanct="" li-rre=""
avaient="" achet="" renaud="" profonri-viil="" jeanne="" m="" femme=""
paroisse="" do="" bos-normand="" h="" feu="" guillaumo="" pftit=""
thomas="" neuville="" abouti="" cot="" quatre-acres="" l="" i=""
elbeuf="" .vmaury="" ri="" est="" cit="" derni="" fois="" cartulaire=""
comme="" ayant="" donn="" acre="" son="" lief="" vicomt="" ivnt-del=""
apr="" condamnation="" templier="" sainte-vaubourg="" devient=""
commanderic="" hospitaliers="" saint-jean-d="" eurent="" .-oigne=""
rie="" patronage="" bos-normand="" richard="" pr="" n="" an=""
bos.nornund="" titulaire="" sergenterie="" bourguignon="" foi="" londe=""
fut="" condamne="" mort="" ftiur="" jtldsiciirs="" cas="" crimtniez=""
lui="" imjios="" it="" cart="" p="" .11="" cari="" rclrouerons="" ceut=""
lunille="" bo="" nou="" suivrons="" jufiqu="" lusion="" arec="" to=""
a="" sainl-quen="" de-touberulle="" digitized="" by="" google="">

The text on this page is estimated to be only 11.55% accurate

BOS — 437 — BOS r-ntre autres pour av[^] ir .iccis Richarti
L*M'-innier : maif il fut sauvé par la Fierté ^ri UVJl (1) Le Coutumier de«
forêts cons(ii, vrd(' par Ricbsrd-CæDFHlo-Lioii la pi-fnii»Tt» antu'-ide ton
rAgne. Il e«t fait mentioD du dn»it deTÎfboit potir l'nsape du moulin, et, en
échange, l'hi-Ni>riiand. Pendant n< uf aiii.ur\>iif ii'l st-rvico «•Miriin»»
«-llo pouri-a l'iu taum faire, selûu «a puiMance. lis la nounriront
etgonvemeront bien et tiulHaamnient 4e tons te» nécef[^]n'iv*[^] ot pait n.nt
nmiit Etienne on à la pirmaad, qui avait taé Jean*Barbi«r, de la paruiua de
la Neu* \^ .ik>-du-B(wc, fut sauvé par la fierté en J4*i5 (4). En H:Mi, Vvéve
(luérard. du Val, . 'lait mé duBos-Normand (5). JJom T. Dnptc«»i« sote ijne
la Cure était réfralière, et qu'en Uht. f, ! tn l-l'rioir de France y présctii[^].
A i.i îiiî tiu XV' siècle, la sei[^]Mioui ie lai'Utr ilf Bos-Norniatid drvait
appartenir h Pliiippe LhuilUer, clianii>elian du roi et capitsiae de la
Bastille; il eut con»tant, du îTi 'inii. fiué sa fille riiarl.>tle était diint- rie
f[^]liefetde QuilUheuf, lorsqu'elle . 'pou[^]a Picard, chevalier, seigneur de
l{ad< 'ii. d'Ktelau, de Bourjr-Aehard, chauilHllau fcLjuis XII, bailli do
Tournay, qui fut doi«tëaox Etat!< île Normandie en 1-107« et «îoi moorot
en 1j7, de leur faire mille outrage* «t de brûler leur liateau (0). H)
F'.iquei, yi(rt<. fi=""> Cîl tKu[^]jqUJier «Uil, en mJinte ifm*, curé (! qui
était r[^]gulkr«, ccet Aîr», p. Î30. '•i M. Fl<.ijuf titr="" d="" fr=""
indique="" qu="" si="" parimiit="" a="" l="" mre="" dr=""
bwpiulicn="" compo="" je="" cimt="" cim="" de="" bwafep=""
yitomui="" tsau.="" t.="" i.="" isalie="" picard="" ses="" filles="" en=""
fran="" vicomte="" dont="" elle="" eui="" trois="" enfants="" lui=""
avait="" apport="" bourg-acbard="" quille="" beîif="" et="" le="" bos-
noruiaud.="" i="" :="" lit="" sllltif.="" fraiii-ois="" pompadour=""
mourut="" ls34t="" se:="" encore="" fort="" jeunes="" lorsque=""
fut="" r="" la="" note="" suivante="" que="" nuus="">runiMi:s ii M. le
Prévost : « Le lief do Bo»-Nurniand appartient à Ftiin«ise et à Madeleine,
dit.'» do l'onipadniiir. enfauts mineurs d'ans de teu nieraire François de
Pompadour, en son rivant chevalier, 3ieur du lieu et ilo feue Isaheau le
Picard, sa feuinio, tenu du roi nosire dit sci<. par="" uni="" jtlein=""
fief="" de="" haubert="" vhult="" comuinns="" an="" toutes=""
cliarge="" port="" la="" nomme="" xi="" tournois.="" frau="" ois=""
lie="" pompadour="" s4="" i="" lanriero.="" uîourul="" c="" sa="">(i

iir Madeleine épousa, en l,V>(), 'l'anncu'uv le Veneur, premier comte de
 Tillières, sei;. n« ur l}. Pierre VgoU, bourjreôis de Rouen, eut \)our Itéritic
 son lil.« .lean, qui paraît avoir au;rtmenté les biens de sa maison. Il V^'oti.
 IP du loan. siicc-da & son pcit'. et lut remplacé A Bos-Normnnd par
 Franei'is V;rou, son frère; ce dernier tll,«'n Ithit). un échange des fief» de
 liailleul, Clères et Kou^ccuurt, avec Klcolas Asselin, sieur de Frenelles. I n
 second Franeoïs Yguu était seigneur de Bo9-Normand et de Bos-Querard
 en 1C.77. Pepuis longtemps la cure avait été séen» larisée: tuais un clic\
 alicr de Malte présentait loujourii le curé ; uouit citeiuns eu preuve l'avca
 Suivant, qui est yn modèle du t-'enrc : a De memire Cbarles-Casirofr de
 Rogres de r\jianipîi:ncilles, clievalier profés de l'ordre' de .Saiut-.lcan île
 .lérusaleïn, bri;:ad!er des armées du roi, enseigne des g.ti li - du corps lie
 Sa Majesté, conimandeurde lacotumaiiilci ie de Sainte-Voubourf.', et
 membre . eu déj>eiidant au grand prieuré de Franoo, < l eu cette qualité
 seul «leipneur spirituel et temporel , patron, eidlateur i!' ph in droit des
 paruim*»! du Val-de-ia-Ha^e, BoisNormand, Touffrevillc, la Cable et
 Sandou(1) Parin. (. », p. SSA.

The text on this page is estimated to be only 18.64% accurate

— 458 — BOS villo, nioy(>n et bas-justicior des scifrcnries et extensions d'icelles, des fiels de Croissct, Isneauville et autres, o Du temps des Ygou vivait à Bos-N'Tmand, Nicolas Bermeit, simjile laboureur. Ūls de Pierre, «enanl du fietMe Neulvillette, en 158'i: il avait l'iiousë, sans être nuhle, Maourjr avaient toujours le patronat réel. De Rouen : d'azur nu r/iivruit (T ur acvoin/Hif/nè t-n jioiite d'inir ronr ilu même : nu rliff enmbre des téimiins de la vente faite par Of Boterel à Jean de SaintAubin dont nous avons parlé plus haut. Re-. naud du Perrev parait leur avoir succédé. Kn rjr>0, (iuillaume du Perrev est cité dans une charte «lu eartulaire de SainteVaubourp concernant le Bos-Noi iuand. Jean dit Er naud vendit, en 12<>4, à Rr>berte du l'errev, une demi-acre de terre en la paroisse de Bos-Normand, pour lUl. tournois (3). 4" Lk Qi p.sxAY. Sur le territoire de Bt>sNormand n existé un quart de haulx-rl nommé le Quesnay. Au XIII* siècle, ce fief appartenait ù une branche de l'illustre famille de Mi ulan. Kn 1201, (uiillaunic de Mculan, .sa femme et son fils consentirent à la vente d'une pièce do terre taiu aux Temjdiers par <. dreitva.="" le="" sceau="" de="" l="" porte="" :="" un="" avec="" luim="" jtriidiints="" la="" famille="" bardoiil="" .="" qui="" tr="" ancienne="" iio1="">-, poi>«i-d.-iit alor» le flrf de* HauWsTerre» k S.>iiii-I'ierre de Bus^iifard. (2) Lflveurier, Anoblit, w WO. (3) Cart. de Sainte-VaulMiurg. (4) l.»»» arniMs de la ||;r.inl(\ seigneur du Quesnay, quart de fief relevant du roi ei valant 40 l. tourn. de revenu. En 10(1."), Marguerin Maloriie acheta le (Quesnay de Rooh de Reeuchon ei le transmit à Lnuise lon, dont elle eut tr-iis fils. Le Mercier : d'aryent à 3 arars de gueiilt lin f'ief d'azur. Kranetiis-Antoino Pollet était, en 17/0, seigneur du Quesnay. Cette famille, anoblie par les charges de judicature, a conservé cette terre jusqu'à nos jours. BOS NDR.MAND.cant de BourglheroulHe, à D'.l m. d'alt. — Sol : diluvium et craie.— Surf, tei r., 3.M hect, — Popul., 319 hab.— 4 conti ib., 3.2r>:{ fr. en ppal. — Rec. ord. budg. 1S07, 1373 fr. — percep. et rec, conl ind. de Bourgtherouldc. — Parois.— Ectde mixte. — Bur. de bienf. — 4 perm. de chasse. — 2 déb. de boissons. — Di-st. en Lil. aux eh.-l. de dép., 39;d*nrr., 30 : Je cant . 3. /i' {irndance.t : L.v C.vpei.i.e , i.a GraxpeRi i;, Maknotks, i.k Moi i.in de Nei viii.i;nE, I.K Pkkuev, i.a Rue-di-HameiAi/rirnlInre : Céréales, planter sarcléei. bois. — 1,000 arbres a cidre. /iidustrie : Tissage. — 3 l'utentts, DOSQU JtîIVTrN, Archid. du Vexin normand, — Doy. et

Baill. de tiisors. — Vie. et élec. de Lyoïii. — Pari, et (iéii. de Rouen.
 Bosquenliii vient évidemment de Boscusfjiteutin, Bois-Quentin. On]>out
 dire que cette paroisse e«t une fille tie l'abbaye de Mortemer; c'est, enelTtft.
 ili Nou!» |H-ii^iis ou il avail pour frer* Je»n Ae Mcul iii. ('h.in"iiK* de
 Uouen et »t-i(:neur Je» au Thuit vu Veiîn. qui fonda yH>ur Eu»u«lu<.
 m="" un="" oliit="" dans="" la="" c.tihedrale="" de="" rouen.="" l=""
 roque="" hitt.="" d="" harecourt.="" dlgitized="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 24.72% accurate

B05 — 459 — BOS cctt« maison qui Ta créée. Ta fait grandir, Ta entourée de soins et l'a maintenue en sa poneyBion pendant près de sept siècles. Ou sait qu'en c gouverneur do (n)ors, Robert* de Candos, avait foiulo un petit monastère à Boanioiit-lo-Porreu.\ (1), où il avait fait venir des religieux tirés de rtbbaye dn Pin. Pendant les quatre années que dura cdia pptite f ommunauté, un nofice, rebuté par i austenté de la règle, s'était retiré da eonvent pour aller vivre en ermite dans lin coin de la forêt de Ljons n^tnimé Bosquentin ; et lorsqu'on 1134 il apprit que les benedietInB de Beanmont étaient venus fixer ;\ Mortonier. il seniit icnaïlro sa première ferveur, revint vers ses anciens frères et lenr donna son ermitage avec le terrain «ju'il avait défriché du consentement de Hugues d'Avesne, seigneur de ce lien (2). Sur ve^ entrefaites, on llliT, au moment où l'abbé Alexandre se donnait à Tabbaye d'Orcamp et entraît ainsi dans le grand ordre de Clteaux, le roi Etienne vint dans le V♦^ill. et pnr une charte datée de Lvons, donna aux moines de Mortemer Permitagc de Bosqnementin avec 140 acres de terre à !"erœi88ion aux frèrc.« otaldis en ce lieu de tirer de la forêt tout ce i[u i serait nécessaire à leur exploitation (3). Ces détails nous font assister, en quelque lorte, à la naissance de la paroisse de Bosqoentin; la charte fut dunnce en présence de la reine Mathilde, femme d'Etienne, d'un évêque et de Galéran de Meulan. En 1154, Henri II, rival d'Etienne, était devenu roi d'Angleterre et se trouvait à Baveux, entouré de trois évêques norusnde (4) et de Robert du Neubourg. Il dcniin. dan?! cette circonstance, une charte ou il se déclare, lui et sa mère, fondateurs de Talibaye de Mortemer, & laquelle il confirait tous ses biens. Bosquenlin y est cité comme une terre que les religieux pouvslsnt cultiver selon leur bon plaisir. Vingt ans plus tard, vers 1174, Henri II donna à Mortemer tt ne seconde charte très importante pour l'iiiistoire do Busqueutin. Le prince donnait aux moines 200 acres do terre, mppnrécS à la perche du roi, h prendre dans la laade de Bézu, voisines et à portée de la grange qu'ils avaient près d(l'église ; ensuite il confirma ce c]nc l'abbaye i' vrenx, Jean, doyen (1). Ainsi, dans l'espace de 20 à 30 ans, les Cisterciens avaient transformé l'ermitage de Bosquentiii en un vaste éfahlissement agricole, ils y avaient appelé dos colons et créé une paroisse. L'église fut dédiée à sainte Anne, ce qui nous rappelle la dévotion ardente des disciples de saint Bernard pour la Sainte-Vierge. Richard Cœur-do-Lion étant parvenu au trône le 6 mai 1180, prit

pour confesseur, lorsqu'il alla se faire couronner roi d'Anjou, le 13 août suivant, ("Tuillaunie, abbé de Mortemer ; il ne pouvait donc manquer de se montrer généreux envers l'abbaye. Le 20 mai 1190, étant revenu à Rouen, il confirma les biens des moines, spécifiant d'abord les terres de Bosquenlin ; puis il y ajouta 7 charrées de terre de chacune 60 acres; en tout 420 acres, dont une partie se trouvait près des terres en culture de la grange de Bosquentin (2). Philippe-Auguste se trouvant au château de Lyons, en 1202, donna une charte en faveur de Mortemer; on y retrouve la grange, les terres de Bosquentin et la donation de 7 charrées de terre, dont une partie se trouvait dans le voisinage des coutures de Bosquentin. Vers 1200, Eudes Rigaud institua un curé à Martigny, sur la présentation de Jean Bosquentin[^] écuyer, qui devait être de la paroisse de Bosquentin. Par une charte datée de Longchamps, en 1312, Philippe[>]le-Bel permit aux moines de Mortemer de louer l'an[^]rlo de Morgny, la lande du Fayel, qui se trouvait sur le territoire de Bosquentin, et la lande de Puchay. [^] En 1421 et en 1454, l'abbé de Mortemer cite Bosquentin au nombre des granges et des manoirs de sa maison. Le 6 juin 1047, défense est faite aux paroissiens de Bosquentin de mener paître leurs bêtes dans les paroisses voisines (3). Dans le partage provisoire fait en 1511, entre Philippe de la Fontaine, abbé de Mortemer, et ses religieux, Bosquentin se trouva placé dans la mansc abbatiale. Nous lisons dans un aveu rendu en 1511, t. 2, p. 10.

The text on this page is estimated to be only 20.71% accurate

BOS — 4G0 — BOS qui s'ctond eu la paroisse du dit Heu, rcio vault de la dite abbaye, auquel il y a basse justice qui s'exerce pur un sënëchal et consiste eu domaine fieffé et non fleff de (îisors. Kn 1818, plusieurs hameaux de Lilly ont été réunis à Bosquentin. Fiefs et hnmenus. 1" Le Ci.os. L'intéressante et féconde maison le Vaillant était établie à Bosquentin dans le xvii* siede. Charles le Vaillant, écuyer, Hls de Henri, était seigneur du Clos. Damien et Kraneo le Vaillant demeuraient aussi à Bosfiucnlin, Jors|u'ils furent maintenus de noblesse, le 10 février MW.K Le Vaillant : d'azur^ nu dextroi hhe mouvant d'une nui'e d'onjenl jhu i} de yueules, tenant une ff/ée en [m du fécond, tjnrnic d'ur{\). 'J° La Ouandk-Pannk était habitée, au xvii' siècle, par (îorgcs le Lat, sieur do Hautccourt, maintenu de noblesse le ti janvier 1<570; ses armes étaient : de snble à 3 fasc's ondes d'nryent à une Imitde de ijueulcs brochant chavfjèc de. 3 Oesnnls d'or. BOSQUENTIN, cant. de Lyons, h 107 m. d'&lt. — Sol : diluviuni et craie blanche. — Chem. d'int. com. n"2, de (iisors à Lvons. — 245 bab. — Surf, terr., tVS7 hect.' — 4 contrib., 1, (S I fr. en ppal. — Kee. nrd. budg. 1807, 2,71t.S fr. — Perccep. .le Fleury-la-Forêt. — s et ivc. cont.ind. de Lyons. — Parois, suc. — Presbyt. — Ecole niix. de 49 enf. — Maison d'école. — 5 perm. chasse. — 1 déb. de boissons. — Dist. en kil. aux ch.-l. do dép., 0. Drjtendnnres : Le Bojs-LA-TofR, lb Clos, i.K Fayki-, I.A Grande- Panne, Langlée, le Pauc, Rome, la RogiE. Aijriculture : Céréales. — 0(K) arbres à cidre. Induairie : Néant. — 5 Patentés. * il) U. àlugoy. UOidllOBISIIIX. L'im[>ortancc de cette commune aété a.u^ monté en 1827 par l'annexion de Saint-TaU> riu-des-lfs. § 1". BOSROBBRT. tîrand-Archid., — Baill., — Pari. ctGén* de Rouen, — Doy. de Bourgtheroulde, — Vie. et Elec de Pont-Audemer. M. Ouilmeth (1) pense que Bosroberl doîf Son nom h Robert, fils de Baudouin do Meules et pçtit-fiis du comte Gilbert de Brionne; il cite à l'appui de son opinion un aveu de Tabbaye du Bec, dont iJ résuite que Bosrobert était autrefois euclavé dans le comtâ de Brionne, et (jue Robert de Meules en ât don a rai)b;iye vers U)87 (2n (Oiiixi qu i! en soit, l'alibaye du Bec possédait, en 1141, l'église de Bosrobert, dédiée :i saint Pierre et saint Paul (.'{}), et vit, & la même épo(lue, ses possessions de Bosro— Itert s'agrandir par la donation que lai firent Simon de Rondemare et Alberade sa ffuime, do tout ce (juils possédaient en cette paroisse, it la condition d'avoir part aux IU'ières de la communauté.

cotnmonci'ment bcer celte donation en 1090, Ini'Niiie Kol-^rt ivuirii |Niur
quelque td noMu do BHuitiip. (Orderic Yilal., l. 3, p. M7) (:t) T. nu|il.-s»i«,
l. 8. (4) r fainille, qui a laissé de tiomhreux soutcairs, |iaralt avoir eu pour
tige OuilUume RecurhoD, qui ce

The text on this page is estimated to be only 16.24% accurate

BOS — 461 — nii ftToir aarleflaf ds N«u(Villett« ; aon mtn en
cire verte, sur lacet en soie, qui (rt spfirnda • à la charte, porte une lete d .
r;ip.-i 0 ! r roriKiin avci- ces motS : S^Uium Hotivifthi de J/os-Hoberti (1
) . Raoul de RéCttChoD parait urgtheruulde,ODlui rspporta^uedes bru i t8
fâcheux oonraient sur leeoapt« daearédeBosrobert,au si^ot de la fnnne de
son clerc et d'une «nfrlaisc Le ti^f - t y,;],', prélat lui ordonna d'ëioijrner à
irtul j>nx de samaion le clerc, qui »e nommait Bi^rre, et sa femme. Le
l'oiUé de l'archeTéque, rédigé à cet te f(D, chevalier, de garder les
clicmuus de la foréi de la Londe, à cause du droit d'usage Utidié à son
roanuir de Touberville (1). C^SMgttcur mourut peu après et fut inhume •SX
Jscobins de Rouen, u Au bat de t'ég-lite, lu Fann, en le tomieau de Jean
Récuchon la il) Ce Mna aM publié pu M. BaïaW. nloiw** 1^1 CcA
pceiaUsMat 1* cJm Bina 4 Bdl«> i3/ Arci . d E« ri-u X Dibri» i»
cartutoAnc da Bte. » l'mir augmenter leur domaine ûv Bosrobert, les
religieuxdu Bec donnèrent, en 1368, «Philippe de TAistre, chevalier, leur
terre d'Ail let a Kpégard, près le Neubourg, on échange d'un membre de fief
noble à Bosrobert (2). En I43r>, Mathieu Campion, chevalier, seigneur du
Bosheront à Beaqoolon. qui possédait des rentes snr le ilef de
Bosrobert,leséchaugaareo le Bee contre plnsioari UM i es . (rentes que
Tabbaje avait près de Monlfort. A l'issue do la guerre de 30 ans, vers lo
milieu du xv* siéde, Jean Lefevrs, curé de de)a paroisse, avait été présenté
par Tabbé du Bec; le revenu de la rwre *^tait < ■itini/^ & 100 s., et on no
comptait que i> paioissiens ou chefs do famille. Entre 1450 et 147&,
Bosrobert eut pour euré nn prfltre que sa générosité a fait Inscire dans le^
annales du Ri e. « Rieliaril lo Grand, » dit la dironique do cette iininisoi. vée
rioscription. (1) Cartulair* de Btawnont'U-Rogêr, {Zi NoUi Le Prévost, 1.
1. p. m. Digitized by Go ' .

The text on this page is estimated to be only 24.82% accurate

B 0 s — 1G2 — B 0 S On signale en 14H4 l'existenceMict', à Bosrobert, du hamel du Parc; en 14S8, du triajê delà Croix-Gouvcrto; eu 1100, du Qucsno de la Jurée; en 1500, du hameau DameAgnès, relevant du fief de Recuchon, et en 1507, du hameau du Buhot (1). D'après l'aveu du Bec de 1521, Bosrobert relevait de la baronnie de Bonneville, dont les religieux étaient seigneurs. Michel Dufresne est cité comme curé de Hosrobei-t, en 1525. A la date de 1G23, nous trouvons la vente d'une pièce de terre à Bosrobert, au hameau du Buhot, à ecké de damoiselle Marie de Proniieramv, tenue du grand fief de Malleville. La lecture de l'acte fut faite par M. Marcschal, euro, en présence de quatre des principaux habitants : Guillaume Daudiot, Jean Marc, Thomas du IMessis et Raulin de la Nos (2). En 1697, l'abbave du Bec fit planter 1,200 pieds d'arbre», tant en dedans qu'en dehors de sa ferme de Bosrobert. En 1720, M. Robert Bretteville était curé de la paroisse; M. Carie, qui lui avait succédé en 1717, avait donné sa démission en 1750, et était remplacé par M. Cotelte, qui exerçait encore en 1708. Le chœur de l'église actuelle appartient à la seconde moitié du xviii^e siècle. Un remarquait jadis, diuis la nef, une ancienne statue de la Sainte-Vierge, en pierre dorée, de .«ix pieds de haut^ur, qui, depuis, a été mutilée et jetée dehors. Le portail à nervures gothiques a été autrefois décoré de peintures (3). Fiefs. 1° Lk Daiiuot tire son nom d'uuf famille qui existe h Bosrobert depuis plusieurs siècles; il est cité comme fief dès 1270 dans les titres du Bec. 2° Lk Déskut appartenait, en 11-12, à Ouillaume Récuction, tige de la famille de ce nom. Marc Bicherê était, en 1101, propriétaire du fief de la Palinière, situé au Désert, une des dépendances de la paroisse. .i° Le .Manoik était une ferme qui aj>artenait au Bec, et le chef-lieu des possessions de cotte maison, à Bosrobert. 4° La Métairik, en partie sur Saint-Eloi de Fourques. (Vnir icte cummune.) 5° Lks Poi LETs rappellent une très ancienne et très nombreuse famille ijui s'est continuée Jusqu'il nos jours. 0° Seiciiks-Kontainfs. Dès le xi^e siècle, Richard de Harcourt avait donné nu Bi'c tout ce qu'il possédait à .Seiches-Fontaines, ad Sicctts Fontamis {A). En 1100, Henri du (1) Notes Le Prévost, p. 3S2. (i) Titre mnnavrit. «3) Ouilmeth. Sotiee tur Jiosrobirt. {4) GrauJe cbarU: iuédiU: du Bvc. Neubourg donna aux moines .«on droit de niouto il Seiches-Fontaines. Plus t.ird, en 1238, Etienne Recuchon fit aussi le don d'une rente de 5 s. sur son fiiof de SeichesFontaines, près le Bosrobert (1). Recuchon : Fngcé tT or

et de voir fleurir les fleurs de l'un en l'autre n'accomplissent d'un
c/ievrou de (jupides. 7) Thoirout était une simple ni nesso de quelques
acres de terre relevant il«i noble fief de Beaumont, qui fut Mortaine, à
Franqueville près Brionne. En 1099, Pierre Escallard, à cause de sa femme,
fille de Jean Dauiliot, était aidé de cette ninessse dont M' Charles Porée,
notaire apostolique, tenait une demi-acre. Pierre Parnuit en avait acquis
une acre du seigneur de la CourMalleville. Thomas (.)uerout, sire de
Behur, vicomte de Bernay, était seigneur de la seigneurie (2). § II Saint-
Taurin-des-Ifs. Cette paroisse est aussi appelée SaintTaurin-sur- Fourques, à
cause du voisinage de Saint-Paul et de Saint-Eloi de Fourques. Le
patronage du saint apôtre de l'Evreux peut s'expliquer par le voisinage du
diocèse d'Evreux, qui s'avancait autrefois jusqu'à Calleville. Sainte Suzanne
, honorée le 11 août, comme saint Taurin, était la seconde protectrice de la
localité. . Saint-Taurin a dû être donné au Bec, avec Bosrobert, au
commencement du xii^e siècle. Hugues *crt du Wrttc. qui donfts f Boc. eu*
*UiA), toutes les dliUN de «ou Ad * Bouw ullo. Dlgltized by Google*

The text on this page is estimated to be only 28.54% accurate

BOS - 403 — BOS do consentement de Nicole, sa femme, une pièce de terre à Saint-Taurin. Richard de la Cam|iafine, di'meurant h Mallerille, vendit, en ISTiOet 1257, plusieurs piR-es de terre à Saint-ïaurin. I)ans une Tente consentie par Thomas le ror, par son ils Jean (2). Ce dernier prend, en I IHM, le titre do >«igneur des Ifs, dans le contrat de mariage d<*on frère Etienne, baron du Bec-Tliouaj, arecGuillemette de Barville. 11 mourut TenUW, laissant d«* son mariape avec Anne If Goupil, une fille unique âgée de trois ans, tomniée Catherine, qui fut placée sous In tvtelle de Gilles le Goupil, son aïeul. Catherine Vipart épousa, en 1517, Richard Miée, fie, seigneur de Guesprev et de la Chapronuière ; la même année, b^s jour s ♦poux transigèrent avec .Anne le Goupil, Iftr mère et Iwlle-roère, alors remariée avec Jacques du Bosc, seigneur de Bretigny. Catherine Vipart, dame de» Ifs, ratifia epilenjent, en 1518, une transaction intorTêteue entre son mari et Klienue Vipart son oacle. L'aveu du Bec, de 1521, signale le fief des If> comme relevant de la barunnie de Bonn«**ille, et Jehan Vipart, comme tenancier de f fief et de celui de Longsault. U Hrionne(l). ĪA postérité de Richard Mvée et de Calii*nne Vipart fut assez nombreuse. .Jean deMjée, l'ainé, eut, avec la seigneurie de Gueiprey, celle des Ifs à Suint-Taurin; Guillaume fut seigneur de la M^> Fille de Gilles leOoupil. teiguevr 4'Auifreville^ aapdgne. '(/ Vit Jean Vipart, il iaut Décésaireroent entendre Ittnuers. Ins, seigneur de Chambray, baron d'Aufl"ayet de Bonaventure de Prunelé. Cette dame était veuve le 10 octobre ICOl. L'histoire de Philippe de Mvée, leur fils, cul résumée dans l'épitaphe suivante, qui existait dans l'église Saint-Sauveur, à Rouen : ■ Dame Cu(hfi, avant ^et u s; iintement dan» I .imitié des siens «| dans la vertu, mi>urut m I>ieu le 14 uovemlire 16M Mais la mort, <<<^parant leurs corm, semble unir plu» etmitentent leur* àtif*. (lour re le dit sieur, survivant A sa cliire iDoilie, n choiiù ce m^me sépulcre pour se* tm, que la terre a rei^-u» le... (I) • I)u temps des Vipart et des Mvée, nous signalerons Philippe Dulong, curé en 1504; Isaac (.l'histophe, curé en 10.s; {. Jacques-Nicolas Colbert, archevêque ns, saint Taurin et sainte Suzanne, ont été trans|ortées il Mullevillo. B<. cant.="" deprionne="" sur="" le="" bec="" k="" m.="" d="" r.="" imp.="" n="" sol="" :="" alluvium="" ancien="" diluvium="" et="" craie="" blanche.="" pop.="" hab.="" contrib.="">2ti fr. en ppal. — Rec. ord. budg. 18<>7, 3,314 fr. — Percep. — w — Rec. cont. ind. de Brionne. — Paroisse suc. — Ec. de

42 gare. — Ecole de 31 filles. — Maison d'école. — Bur. de bienf. — 2 déb. de boissons. — 7 perm. de chasse. — Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., 45; d'arr., 20; de cant , 5. Ih/H^uiances : Bkéval, i.e Bi hot, le PaunioT, LeUËKERT, IJi HoLBLONMKRE, LES MaoxETs, I.E .Manoir, i.a Métairie, le Mol'LINiii-Parc, les Pollets, Saint-Tai rin-desIks, Tuoi KorriK. (1) Farin, n. 316. (2) Arch. (!• Rouen.

The text on this page is estimated to be only 21.59% accurate

BOT — 464 — BOT AgrietiUure : Céréales, prairies, lin, houblon nière, plantes sarclées.— 9,000 arbres à cidre. Industrie : Tissage d6 toiles. — 1 moulin khlà,-^ Il Patentés, Des Dioe. d'Bvreux, — Doy. de Lyre, — Archidac. d'Ouche, — Vie. et Elco. Couches, — Géo. d'Âlençon, — Pari, de Koucu. C'est du yieux mot français boitent^ sous lequel on flêsj:nait un ciapaud, qu'il faut faire dériver le nom de Botlercaux, paroisse très ancienne dédiée à saint Jean-Baptiste, dont le culte remonte aux premiers siècles de l'E^lisp. hùs l'origine de la féodalité, la paroisse des Boitr-roaiix dut se trouver placée sous la suzeraineté des seigneurs do BreteuH. Lorsque le puissant Guillaume Fitz Osbern fonda Tabbaye de Ljre, vers 1046, il comprit révisé de^Bottereauxdanssacharto de dotation , et en 1071, peu de temps avant sa mort, en confirmant ses donations préée» dentés, riuillaumo la désig'ne spécialement dans une autre charte q^u'ii donna en pré> senée du célèbre Lanfranc, archevêque de CantorT)éry, et de Gilbert, évêque d'ETreux (1). Au xii* siècle, le territoire des Bottereaux était fieffé à des seigneurs particuliers : car, lors df> la fondation de l'abbaye de la Trappe, vers 1140, Richard Hurel et ses fils ayant donné à Albold, I*' abbé de ce monastère, la terre de la dastine (2), cotte donation fut confirmée d'abord par Guillaume et par Lambert BouflTey, fls du seigneur des Bottereaux, puis par Robert, comte de Leycester et de Breteuil, seigneur suzerain (3). Il résulte de ee passage qu'une famille Bouffey (1' avait alors la prt)priété du fief des Bottereaux. D'après les listes des fiefs, dressées vers 1175, la seigneurie des Bottereaux était tombée en (pienouille, et appartenait a fmma de la Cressonnière, qui possédait à la fois sept fiefs de chevalier. Cette riche héritière épousa, vers ce temps, Robert de Sacqueiivillo, malgré la volonté du riii lieuri II, qui frappa d'une amende Robert du Nojer, Hugues Croc et (1) Gallia Otrirt. <2) A La Barre. (3) Oallia Christ., art. Trappe. (4>

PliuMur*aefKneund«eeoonMtrinivsMDtdaiis Iss aaviroBi: aina : «a 1115, lors d« la Ibadatiöii du prisaié du Leame, par Robert !•* de I^ycester. Heoanil BonSey est placé comme témoin entre Baudouin de Oracvitliers et Baudouin de Chari» lli s riii> tant, Quillaunte Bouffej sert de t«^moin a 1 1 comt.^*" Pétrooilln. Aj"U('iis qtir. d ;ipr ('i(>rrey approuva avant liiOO, aané^ de sa mort (3). .Ir ait de Sacquenville étendit ses larges^ à l'abbaye du Bec; il approuva, vers llitt». comme seigneur suzerain, avec Gilles, son

frère, la donation qu'Eloi le Blanc avait faite aux religieux des deux tiers de la lit " de Grandobain, et, de plus, il renonça a tous les droits qu'il pouvait avoir sur cette dîni«^ (4). Vers cette époque, Emma de la Cressonnière, mère de Jean et de Oilles de Sacquenville, fit don à l'abbaye de Lyre d'une reuit de 20 s. Angevins, qu'elle avait sur la prévôté do Lyre, pour l'âme de son mari et de Jean de Sacquenville son fils. A la suit*? de cette donation, on en trouve une autre !) ('iirt > ■• Saii.t-T iiiiin. L'altèratton du texte raud a»ex diffifjU I tut^prétalloB de ce dootuDeat. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.72% accurate

BOT — m — BOT La Selle, 3;4 de fief; les Noesà AmbeKAT, 3/4 de fief; Hauceau, probablement SAiNT-(LAm-D'AncEY, 1,2 fief; Mannevai. et i.R BErueN, 12 fief: C;isay, '? J de fief: LE MesML-GoNDON, dit MeSML-MaI DLli, 3/4 de fief: Nicolas up. Glos, 1/2 fief prohabl«D*»nT a Rois-MahianI; la Chapelle, à la Neuvp-Lvif, l;i d(? fief: Bois-Pentuol' et Bott-NoivEL, 1/t de fief; les moines de la Trappe, l;4 dans le fief LAMBBftlvBourFEY. Eû tout, 6 fiefs 1/1. Cette mouvance, qui a subi des modifications par la suite, s'est ciiri?r r \ oc fi peu près iutacte peudaut la période iVnihile. Dans une charfo de 1210, qui eut pour témoins le grand diantre, l'archidiacre et lui chanoine d'Evreux, contenant transaction a^ec les religieuses de Saint-Sauveur, Giiliaume de Sacqiienville ne prend que le ût'in de Guillaume des Bottereaux. La mémo année, le chapitre d'pAj-eux confinna aux moines de L^re l'église des Bottereaux, aveo la présentation du curé, deux parti de la dime du blé, de toutes les oUations et casuels de l'autel, et de toutes les e.?n:)es dinies, plus 4 s. do coutume sur ce ld Delwle, Contiiion, 53. i'>) Ce n'était peut-^tre qu'une confirmation, car am pci e e&t cité dans le cartu faire comme ayant donné CM 00 s. (L« Préfosl. SacquenrUU.) {ù} Léop.]>elisle, Clasa« agricole, 61*5. OU Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.64% accurate

— 4G6 — BOT par (iiiiillaume le Jimel, d'un nintioir oic :
(iiiiillauuo, l'aitié, parait avoir eu les Hottereaix, et liobert, le puîné,
Saequen ville, Mtant qu'on 'peut en juger par une charte qu'il donna pour le«
Templiers de RenneTille, on 12ÎM (I). En 1330, Pierre de Sacii«enville ,
soiSnflor de Mus^ier^ros, est compté au nt»iii!ii reaux en hiAÔ;
(Wiiliainie de Siiei|ii< iiviiiie, 8ei}, 'iieur de ces deux terres et de Hlar-i, est
cité dans une charte de rarchevâclié de Rouen (3). Itc (iiiillanirie >i>nil Jean
do Saeiiienvilic, du Saquet, seigneur de Blaru, 111* du nom, qui se trouva
an siège de Cognae, en 1375, avec sept écuiera de sa compagnie, et qui
épousa lue de Beaussard, dont il eut Jean de Saequenvillo, chevalier, sei:.ni(
iir du Trait, et Ide de Sacquenville, dame de Rosnj (4). Fouques de
Sncquenville , qui avait épousé, ver» 1410. Jeanne d'Iarcouri, bâtarde de
Jean VII, eouite d'Iarcourt, réunit en sa personne, en 1 122, les seigneries
de Blaru, MusHoprn et des Bottereaux, et il mourut en 1 Ij'J. Sacquen ville
: d'Iicmiines à un aijle i/f gueules bt'ffjué et tttnbré (f azur. Après
l'extinction de la branche de Sacquen ville-Blarn, un rameau de la grande
famille de OareiK-ières se trouva en ji.session, h la fois, de Hlaru et des
Buttereaux. En 1461, Jehau de (jarencières lit limnimage au roi des terres de
Blaru et dos Bottereaux, situées dans les Tîcnmtès de Vernon et de Hreteiil
, e.nijointemoiu avec Marie de riaroneii ivs, sa so ur, ahbesse de Sa i n t-
San ve 11 r d "E v r.Mi x , Lors de la montre tenue à Beaumont, eu 1469,
Jehan de Oarencidres, tseufer, seiC^eur des Botlereaux, lut excusé, parce
qu'il était, dit le proc.'S-verl)al , u csciiier d'i'Curir du rui, notre sire. >> Eu
1480, Jehan de Garencières, baron des Bottereaux , parvint à se faire
recevoir le (I) Là>iw1J Dcinie. Classe agrieolr, e(c. (S) Hiêt. d'Uareourt. (3|
C'ctt. Miw doute, le intin« qu« Mk' Ouillaume da SacqoctvilW. dit Saqugt,
ùnd» Blaru, qui fut. pendant Ici UBées 1959 «(ISdO. lie«l<>Dant du rui ri
de Mr Çheriei, MB rtoent du toyaune, du, d, ^orm*ndi•l, daiifèin da
ViMMit, daOi I* hsilliave de Oieora. (4) Hitt. d'IrarM«r». septième /tanm
fussier de Normandie jl) ; il 80 présenta à l'assemblée des Feron, lo
dimanche après la Snint^ean-Baptiste 1480, « repn'-N" niant qu'an droit de
sa .>eiprM«^»irio des H iitdt aux il était fussier, et ijiie ses prédécesseurs
avaient toujours j.iui des Irancliises du métier de féronneria; il roqn'rait, en
conséquence, être reçu andit hioier et jouir dos privilèfres comme fussior,
ol)éissant paver les droits, vins, namps et autres droits accoutnniés et de

garder 1<4 ordonnances dudit métier. • Il fut reçu comme fomer et autorisé
k jouir des franchises, privilèges et [irérogatives dudit métier li*-r ni
fjfsos/iier uutrement que fesaieid lesdits friims (tmirienneté, » Cette
réception se lit. Qtre l'avis du procureur de l'abbé de SaintEvr0. Il avait
épousé Jacqueline d'O. dont il eut trois filles; la dernière, nommée
Gabrielle, épousa, vers 1519, Olivier de la Uajre, chevalier, seigneur de
Montbault et da Couldray, auquel elle apporta en dot la terre des li.ittereaux
(3). (.areiciérce portait : de gueula â 3 eie^ vrons d'or. D'après une sentence
de la vicomte de Heaiituonr, ilii mai 1519, Olivier «le la Haye, seiirneir des
Bottereaux, eut un pro« (ès avec Mathieu de Pommercuil, tenant da fief des
(irez, À Ajou, sur la capacité du boisseau servant à mesurer l'avoine que le
llef des Grez devait à la baroanie des Bottereaux. Olivier [irésenta k la cure
de Sainti»-()pportune, prés Ruglcs, eu 1544; mais il était mot t en 1548,
puisque sa femme présenta seule à Herponeev. Cette dame se remaria A nn
,i:entiILoiimie nommé Gniullard, dont elle eut un ril^ noiumé N'icidas, qui
était soigneur des Bottereaux ou 1502 (4); son fief fut «lon taxé, *pour les
francs-fiefs, à 80 l., sur un rerenu (I) Cette nomiiutUoo ta% anauMe en
1659. (De Fiir> roeviUe, Barons fïusier».) ii) De Pornieville. p. 4. (;-itT««
épousa, en troitieMi uoc««». Jacques de Ucnlv, qiu prtt-eatx à la ciue d*
Sainte4))parkUM« comnie aàgium dm Banmsai. •u 19&I. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 18.22% accurate

BOT — 467 — B 0 T 'le SnO 1. Xéanmnin?^. en l'TO, la
bnroiiiiî | éiaii rentrée dans les mains de noble hoïume AiéxaDiIre de la
Haye, seigneur de Mon- j bault, que nous supposons issu du premier
marid^e de Gabrielle; il présenta à la cure d'Heruoncfty en 1570 et 1574.
jLeS5 juin 1399, Nicolas de Pommcreuil, stMfrneur du Moulin-Chapcl,
rendait aveu k Philippe de la Hâve, fils d'Alexandre, seifaenr de Monbauui
et des Bottereaux. Ce nouveau haron présenta ti la eun- d'Herponce} en
l(À)S et en 1G04; il était alors cUe- 1 Talier de l'ordre et Tun des cent
gentils- | hommes auj>I2 {ièk£» à Chambord;L£ Bois-fiAULditBftRARl), à
Bois^Habiard ; Saint-Lau» RE«t-ih:-Tensement, 1/1 de fief; les Gkkz, à
Mancelles; la Nok-Cbespin, 1/4 de fief; Là Chapelle, à la Neuve-Lyre ;
Gisay ; BoisMahurd; le Bailly et le Boillay, à Rugles; Mesml-Maidlit, à
Saint-Pierre-duîwnil; LA Gastine, à la Barre; la BlaxBiinÈKE: i-\
RiviKKi:, à Anibenay ; la Quaise, » li tis-Nouvel ; (oi vXINS ; PlcoLON, à
Aiijbenay; la Lioorel, la Bkëtkscuk, la CHWfATB, BUISSON-M ORKL ,
AKTRXU, LA ^^NNIFUE, I.A RKNOrDIRRE, LE ToN. i année qui suivit
cet aveu, l'évêque fEveiiix mcomt, laissant sa baronnie à un MTcn de son
nom. Le 5 janvier 1023, René dt: IMcssis-ChâtiUon rendait aveu pour le
licl du Bailly, à noble et puissant seigneur Charles de Périiaril, seijrneur des
lî ittreaux, marié à £stLer de Uosteuiin. Cette dame a donné à son mari
plusieurs enfants, parmi lesquels nous citerons: Fran«;ois de l'éricard, qui
devint ovéquo d'Aiigouléino et prieur de Sainl-Pliilibert-sur-Risle, et Renée
de Péricard, mariée à Charles d'Achey, seigneur de Scrquigny, puis à
Georges le Cordier de ViMaville, seigneur de la Pyle. Péricard : d or au
chevron d'nzur accomparfTtf- en jHnide d'un ancre de sable, au thtf d^taur
chargé de trois muletles d'or. En 1651, la baronnie des Bottereaux fut
vendue à Philiiipe Gruin, reci^veur îles tailles, à Aleuij-on, ^ar le seigneur
de Serquigny, avec l'autorisation de révéque d'Angouïéine. Dès 10Ô2,
Philip|)e Gruin, baron des BottereauXf présentait à la cure d'Herponcey, et
l'année suivante, il prenait le titre de seigneur patron de cette pai-oisse. Il f?
e vit rayer, le 10 janvier 1051), de lu li.siedesBarons-Fussiers, en vertu
d'une sentence du jiign des Feron, (jui décide » à l>c>nne cause
l'upposition des anciens Fossiers, à ce que l'on inscrivît à leur suite le nom
du sieur des Bottereaux. » Gruin portait : d'argent au chevron de (juevdett
ttceompa^ de 3 kam de eangUer de sdfde arinée^ et tnHi'r.s d'or. Anne

Gruin, fille unique et seule héritière du baron des Bottereaux , épousa , en 1000, Anne le Vaillant, chevalier, marquis de Rebais, dont elle était civilement séparée quant aux biens (1). En 1090, Fraiirtiise do Thieuville, épouse de André Clerel, chevalier, obtint des lettres patentes qui réuni/ent les ivo'is «quarts de la seigneurie des Botlereaux, qui lui appartenait, à sa liaronnie de Huis-Normand; son fils, Jacques -François Clerel de Kampen, conseiller au Parfement en 1684, était baron des Bottereaux et de Bois-Noi'mand, etc., en 1730, lorsque le marquis de la Luzerne lui présenta son aveu pour le fiof des Gre» (2j. Les armes des Clerel étaient : d'argent à la fasce de sable accompagnée en chief de '6 mer^ loties du même et en pmtUe -sni ;ui vieux inniKjit' des Boilereiux, qui Uflai;s lin s a \)ni\ e).• iu>in (11-IU hais, etoù l'on voit oiic tereaux. (Faetum imprimé,) {29 Biagny.

The text on this page is estimated to be only 22.48% accurate

U < t T — m — BOT Kriuir'oiso-Culliei'ine Clori'l (!aroiino du
liois-Nunnand, ë|ioiisa, le 'j; } juillet 171.', Pii'rre-Rolmrt If Roux d'Ksnt'vai,
dit le iircsidnt d'Ai'ijuifru.v, qui <st dciigno comuio haron de
IluisPsDriuand et des Bottercaux , daus un acte de 17 17. lille uiuurut en
1753, et son raarî on 1788. Esprit-Rohort-Maric d'Esnoval , iifésidiMit A
mortier au Parlement de Rouen, a été le dernier baron des Huttereaux: son
blason portait : écu'felf de If /t7 , et nous pensons qu'il était mort en 15ÎM),
époque où il fut remplacé au Parlement par J'ierreChurles, sieur du ûruehet
et de la Blandinii^re, dont l(s le xii* siècle, il est question de ce fief dans
~~une charte donnée à Westminster, par le roi Henri II, en faveur de L.V'e. Le~~
~~prince confirme aux religieux la propriété d'un vassal et de 21 sommes de~~
~~sel, rt/W Loreiam, dans le fief des Bottereaux (3). 3" Lk .Saissav. HIn 1226,~~
~~le Saussay, relelevant de Breteuil, appartenait ii Richard d'Harecourt. Ce fief~~
~~avait droit de marché (4). LES BO'ITEREAUX. Cant. de Rufrles, à 201 m.~~
~~d'ult. — Sol : diluvium el craie. — L'hem de ijr. ruui. ii* 8, do Bernaj a~~
~~Verneuil, el n» 51, de la Neuve-Lyre à (ilos-la(I) M. de M«Tv»l (il Vente~~
~~Techener. ip) MoDastieon. (4) hiit. d Uurecourt. I Ferrière. — Surf, terr.,~~
~~1,182 heet. — 2»j4 hall. — ■ 1 confrib., 4.41t) fr. on ppal. — Rec. ord.~~
~~bud'!. 18t>7, 2.2;M fr. — k — Perecp. et rec. ront. ind. de Rugles. —~~
~~Parois, suc. — Presbyt. — Ecole niix. de 43 garçons rt 10 filles. — Maison~~
~~d'école. — 7 perm. de eliasse. — 2 déb. de boisson*,. — Dist. en kil. aux~~
~~ch. l. de dep. et d'arr. , 4 IlUt. Je Saint-Denis, 43. Il r>tait, ilaiis charte, que~~
~~Pitre». M*»»»*r**iioi avpe Itoldacha. luf tnxivawnl » in j'Ofi" 'fiû e>M-à~~

The text on this page is estimated to be only 24.64% accurate

BOU — 469 — BOU ifOT de Pont- Audemer, bous la
suzoraiiie lo i« »rchevi*que!< IU' Hoin*n. proliaMcmeiit à aius< de leur
vill? d'Arid«l^'. Bonfroy en disposa bientôt en faveur (i'«ne abbaye
erpétuitc ii Dieu, m Munie et plorieuse Mère, notre commune [iruiectrice
Marie, et ié du &uuJlr-« , n l» « immIilixii qu>! '••lote d« Sajnt-l>rK>'r
viendrait, uii<> \->i* p:ir an, a i* frt< d« la SaJinir- Viert;»', fain? w« f..n,
de la donation que Oilhert, prieur des I»eux-Ainants, fit à Pierre, abbé de
Bonport, de la chapelle des Maresdans, près de Pont-de-l'Arche (2).
D'assez vives discussions s'éfant élevée*, yen ce temps, entre l'abbé de Beau
bec , l'abbesse de Préaux , Osbert , curé de Bouafles, et les habitants de
celte paroisse, au sujet des p&turages communaux, Thibaud d'Amiens,
archevis d'octobre l^iT, en décidant que l'alibé de Beabee ne pourrait
envoyer que 40 moulons sur le territoire de Bouafles et qu'il paierait, à
l'abbesse do Préaux, un denier par tétc de bétail (3). En P2.'H), .Mathilde,
veuve de Hugues le Riche, vendit à (i.Tutier du l'ort, bourgeois d'\nenr) de
Bouafles, du consentement do sa femme, vendii, au mois do janvier 12 h», à
Robert-Charles et Roger do Tosny, 44 s. »i d. et deux chapons de rente, sur
ilivers particuliers do la paroisse, moyennant 115 s. tournois (5). Dans la
visite du doyenné de Tourivy, qu'Kudes Rigaud fil la mémo année, le sévère
prélat constatrhau(lej. {il fart, ilf li<>n)H>rl (.3) Archit'ft de l Hure, Foud»
de Saint-Léger de Prciux. (4) (.«(te chart» a nnBlT»l Arrh. dé iture.

The text on this page is estimated to be only 17.05% accurate

non — 17(1 — liou ri'i «;iint I.miis, l'aMw^-j-'p ilf l*ivnu\
i|iilii;i^(>, à cuise » UmiaHos, «irolle lenail des iirfUfVt'r|iios de U'Uicti.
Ilsioiil (le Boti.itles laissa, <le Sun iu:iriap> avoc- Alcsie, un fils ii'iiiiini>
l'ierri*. 'lui lui sucro«la, vers !:.)';ui ; dans !se(l). lai IJ('i>, Pierre de
Bnualles, écu-j-er, vendit à l'ubliave de l'réaux, d aliord une rente île 5 s., sur
une pi^re d»- t île iii-auprê, à Ituuittles. l'arnii les léuiiins et les lialiitanls
i|ui sont ineiitionnés u Canare, dnnt la faniille a été puissante et s'est
iuainltwiui> l-tu^rtenips, Ilcjul'rov le Vifrneroi, Koliert le I.un;:, l'iiiiippo
Mjtrniion, llnlieri Hrocart, Nicolas, curé de Itniialles, eti-. he Pouillé
d'Kiides Ui^aud dési^^ne saint l*ians la nicnie année 12liO, Raoul
KaniItour;:, avec l'a^rréinenr. de Stéphanie sa reinnie. vendit ii i"a))l)a\ ede
Préaux 10 s. de iviite sur Jean de .MousseailX île Uouatles. Kli l'Jl'hS.
Pierre de Pmualles vendit eneori; nnx reii^iens de Préaux une rente de
xfid. tournois ijuc lui di'Aait llonl'rov le Vj. l-'iieron. I)e PJ71 il PJTlt, nous
ne connaissons de l'histoire di> lionalles i|ue huit contrats de vente. t<> par
un acW qui (-M iium Ari.'lii«e> il« I bure. relifrieuses de Préaux fieffèivtit n
.Toaii Honfro_v de Houalles, d'aliord 6 acfrs «^l 3 veivéej de terre A
lioiiatles, placées oittr«J la terre de l'ierro ilu Montierot la t*pié pour les
chèvres. Ln ri^\ anche, le propriétaire de riii>tc'f de Boualles devait par an
un diner an verdier de la lorèt. Il devait fournir les uston^il(^«, amener le
liois pour la cuisine, firé^enler du pain, du vin, une poule pour le faucon du
\Crdier, du iiaiii pour ses lévriers et un l>oi*s 'aii d'avoine pour ses
clievaix. Le curé de Boualles, à cause de .«on hôtel jreshviéral, avait droit
de prendre du hois dans la forêt et d'v en vo ver ses hétes. il la condition de
prièivs pour n /c lloi/, uulre tire. » Ouait aux hahitanis, ils avaient des droits
déiaillé-i , les deux frères do Vieu furent déclarés usurpateurs le IV)
seinciul're |Ci, et renvovés au conseil. A la même épo«|ue, iiolde homme
Jac'iU''' Chuisot achetait , il Bouafles, une dcni-acM il .Mons>eaux,
tria;:e des Pointeaux. lin trouv»! plus tard, cuiuiue propriétaire il Boualles.
iolde homme Jacques ChMoU ciMiseiller du roi, receveur des taille.i va
ri'lecfin d'.Xndelv. Veriion et Oournay. 1,1^ De ikaurep.iire, 110, 115.*
Google

The text on this page is estimated to be only 20.30% accurate

BOU — ITI — non Poïtérieuri^meiit à HMi. M—
MarpUfrKeB^iDche de Hrancns, al>IM>.so i\o l'rëaux, fUlo du niaréclial
Je ce nom, iriulil son avm {«Dr le fief lit- bouaflos. M. de la Barre du Mi-
nillet, iriino famille jKcienne qui avait lu «eipneurie de ce iiouj, tur let
Andely», ëuiit curë de liouaftf» en 17». Fief. MoLSSEAiTC. Il a été
question |d(iùcnrï fois de ce licf dans le cours de la noUce qai procède.
L*»ncicune famille de MousWiax parait éteinte dejmia lonptemjis.
BOU.VKLKS, cant. des And. lv'!, sur la Seine, à 31 met. d'alt. — Sol:
alluviotiii tont«mporain:ave (2). Eu iL'or», Gautier de Bouchevilliers, qui a
le ran;; de chevalier, iléclare que du lonsenlemenl de Pétronille, sa femme,
et do Gautier, son tlls. il abandonne h l'abbe do Marcheroux une rente d'un
denii-muid de blé qu'il avait sur la pran^re de Sainte-Geneviève H
.Mainneville. Parmi b's témoins de cette charte Apure Ilupues d llébécoiii-t.
Dans le Pouilléd'Kudes Uipaud. le revenu de l'église de Bouchevilliers e.*!
évalue a 30 l. Les chefs de famille étaient au nombre de 10. et Gautier de
Bouchevilliers en était patron. „, , Ce Gautier devait i»tre le petit- fils de
Gautier, l" du nom, qui vivait en 1180 11 eut pour successeur (iiiillaume de
Bouchevilli.'fs. marié avec Alice d'Hébécourt, qui partapea la succession de
son beau-père avec RolK-rt de Vaumain, marié avec Jeanne, sœur d'Alice.
F.npuerrand do M-irigny obtint, en l.lUK. du roi Philippe-le-Bel, la haute-
ju.stice, et non la seigneurie directe de Bouchevilliers, qui appartenait à la
famille de ce nom. En VM'M, Jean Cotin achetait en lan/f^de
Bouchevilliers, à Pierre d'Améeourt, du même lieu, un fumier au prix d'un
écu d'or. (lautier do Bouchevilliei-s, IIP du nom, rendait, en 1401», aveu au
n»i eo sa chaiellenio de Lyons. Au commencement du xv» siècle , les achats
do rentes de blé il vie n'étaient pas IJ) .Vrtfc» U Pr*Yo«t. p. 3f<5.

B (.) r — 47-^^ — BO tnnins usités que ceux de rentes en arpent.

Un cite en oxt^npjlo la vente faite en 1 112, par Jean do liouchevilliers. écuyer, demurant audit lieu, à Robert La Vache, conseiller du roi, à sa femme et à son fils Robillard, d'un niuid de blé de rente (1). La faipille de Bouchevillier.*!, composée de plusieurs rameaux, s'était étendue dans le Vexin ; elle y possédait la seifrccurie de Thuit-la-Fontaine : Pierre de Uisancourt possédait ce fi«'f on 1425, au droit de Jeanne de Bouchevilliers, sa femme. En 1451, Jehan de Bouchevilliei-s tenait de Blanche de (iamachcs, dame de Mainneville, un lief de haubert ii Bouchevilliers. A la même époque vivait Gautier de Bouchevilliers, (lui tonaitaussi,dansla mouvance tie Mainneville, un tief de haubert avec Huet de l'iseux et Jacquet de St-Pierre (2). Nous citerons encore (fuillaume de Bouchevilliers, dont la fille avait épousé (Juillaume de Saint-Pierre, aun de Pont-'aire , puge 1*1. {i) 11 exi»tait à D<urhf>villicni un ftef Gautier. l.'Jj Charirier de lu faiiillf Broiu'iird, à Mnii.iiievilU- , l.<ui« (lp Ronrherolli^, {«tp de l'liili|i|>e. avait lui-iii^ine «ni>u»4> une Gisaicourt , tionimep Margueconfirma la sentence,)n ignore ce que devint cette afl'aire portt î au Parlenirnt '1; Bouchevilliers resta p< ndant plus de deux sièi;les dans la faniille d» Roiithert'lles. Philiiqie eut pour héri ier Pierre de Roncherolles, IIP du nom, bs ron du Pont-SaintPierre, seigneur de Bot chevilliers, qui fu^ député de la noblesse a i\ Etals généraui. en 1614, et qui nxturut e i 1021, âgé déplus de quatre-vingt-L'giste, M. .Mexandre-Louis Lefebvre , •» Paris, le 14 noveiubie 17t»7, et décédé » Bouchevilliors, le 12 décembre 18(57 Fiefs. 1» Le CAMrAi»AN. L'historien do canton de (iournay propose de faire \«nir Cam[ia

The text on this page is estimated to be only 11.54% accurate

BOU — 473 — BOU En K181, Jacques Vaiujuef, curé do Mou
fmftrcbé, était en procès avocLoui» Lcnfont, nuv (lo Bou(-ln \ illici'S , n-
lativ-n^i iif "i hi hio du trou^icnu île la ferme du C .lUipai»hj dont Jos
ber^iores êl aient sur Boutlio^illiir.-. Ajaès nvoir porté rfl";nre nu I
jilliî^L'cdoLvons et au Parlement i!o Ki.iu u, ia diriiriiliè >o terniiip- par
une transaction (I). Ku 1717, lo (; J;i ;ji[re à Longchamps. •J- 1.1 s
Maki.oti s". l'iiediarte rie 1200 fait m-utit'U iruue tejTe qui toinmeneo à la
MAR^Oode (2). l't-s 1272, il («i fait meiTion d'une terre à Aniëcourt, dun^
le voisinure inis. fjuj possi-dait la t rre di .< Ma^irl)t^*^=, eu ût un bail à
vicujcuu clo GaQiaclioSf cbiinoiie de Rottcn, cito uillcurs cûnjm« >T: ut
ronolc de la fille de Mg' Pierre do Talmontierit. Te bail, publié par J/. L.
iJply.le, mérite d'êlre ftial5'u a.^on ûls, Guillaume IX, niarié à .laejjueline
d'Orchr. Pendant Tinvasiou auj^laise, en 1-121 , le roi Henri enleva les
Mar^otes à f^HilInume Cje^pin IK^ur le»; donner à Marie res à cidre.
Miis/nr : Depuis longtcmp» on ,v fabrique de la dentolle. — 1 moulin à blé.
— ; 0 Pateiilis, BOULA Y-MOHIN, ' Dire., Laill., Vie. et ElceL d'Evreux,
— ; Pari. et. rin fut fatale à son élève, qu'il cutruina, eu 1124, dans une
guerre j dctttastrense contre le roi Henri II. Ost en I vain (lu'il fortifia les
châteaux de son 1 maître et qu'il occupa lui-iuême Beaumont. ! 11 se vit
forcé de rendre' mte ville au roi, qui le dépouilla de ses biens, j .\ la fin du
même siècle vivait, dans une 0) Arrël du P«(r)eiit«Dl réforruaut un jugtineuk
du liai II Lige d« Oisor*. I 'êt«fidiut daat la vallé» du l'U» I iiiiqH'iux
jK.rt«>p lie I.ouv i. i-s, «t ili «n avaient iisuis I'duuti deti.ché quL-lipit.△
>itro«lk» au profit de l«ur 1 Aaèle acrritmir. ' 61

The text on this page is estimated to be only 22.64% accurate

1 BOU — 474 — R OU position élevée, un Rohort du
RMulay, qui devait avoir la seif[^]ieuric moin, on lls-1, k li\ charto p:ir
laquollf lliifruos do Va'ix ahandonua aux moines de N.-D. de Lyre les deux
tiers de la dime de Flipf>u (1). Dans lu donation). L'affaire durait encore en
13ÎK), et les parties en cause étaient : d'uni' part, Raoul de Montlort de
Ker[^]rorlay, chevalier , seigneur de Verjrelay et du Bosherout, né du premier
mariafrc de Marie de Léon avec Jean de Ker[^]orlay, haron d'Aoqui[^]rny, et
do l'autre, Jehan de Pommerut«? sur la iKjsili.in ùc Koliert .lu Hoilay. iCat
t. de Lyrr., ËCart. iii.rmandct AT rmanvillf. M. I-ePri-vo[^]t. Arru dfjH.iii,
sieur dw Lan ut de Norman. r[^]ndij .-Il Hol. (4[^] ll..uelteviU« clail un fl«f
i>eu eloi -no du Houlajr-Mi.rm. (5> l>iin»i un autre lexi,} f..uriii |) ir M.'
I[^]- I'rév<..l. art.="" h-urtt="" u="" dniic="" de="" oravlue="" al..r=""
veuvu="" apim-if="" j.miin="" d="" l="" liist="" ilurtourl="" p=""
seigneur="" du="" boulay-morin="" cette="" m="" ann="" jean=""
tluichaiii="" ville="" le="" boisuoruianj="" lui="" vendit="" i=""
tournois="" rente="" sur="" sei="" h="" l="" s="" is="" rendu="" par=""
yves="" vieux-pont="" nous="" r="" que="" bertrand="" mesnil="" et=""
marguerite="" sa="" femme="" a="" aient="" tenu="" tief="" tie="" la=""
queue-du-tronc="" avait="" saisi="" eux="" purd="" en="" terre="" seign-
nirie="" mosuilveronito="" fut="" confisqu="" sir="" rest="" fid="" son=""
roi="" duc="" bedford="" donna="" david="" elie="" chevalier=""
anglais="" tiuillemette="" fil="" e="" do="" mailloc="" anquel="" elle=""
poi-ta="" fief="" on="" lit="" dans="" baronnie="" .vcquigny="" anne=""
laval:="" lu="" mail="" fille="" messire="" ber="" vivant="" tieimetit=""
nu="" firtiil="" il="" frnunp="" un="" entier="" appel="" bouliiy-moi-
in.="" lors="" monti="" premier="" dcj="" inscrits="" au="" tableau=""
vicomte="" evr="" ji="" mailloc="" .saequenville="" eu="" partie=""
bouikvmorin="" qui="" se="" pr="" habilk-nu="" arnj="" brigand="" i=""
iii="" valet="" compagnie="" mont="" deux="" chevaux.="" n="" vue=""
pierre="" mailloc="" etc.="" houetteville="" excus="" comme=""
service="" roi="" louis="" jfnn="" mariruerite="" des="" planches=""
cure="" bouhvmorin="" mourut="" laissant="" moins="" lils="" :=""
christ="" apr="" sf="" igueur="" houlay="" moriii="" sacquenviue.=""
ciiristophe="" margiii="" labliey="" curt="" bonlay.="" efi="" acquigny=""
ittsl="" fit="" f="" t="" seigneurie="" est="" demi-fief="" k="" nic="">ire

H. t'IiMud du Mesnil, depuis ii ("ûillaunie de Mailloc, et en est À présent
tenant Christoplie de Mailloc ou ses représenians.» Le représentant du
seigneur du Beul:»v était (tuillaume de Maiiloc, IP du nom, marié à
Marguerite de Louvigny, qui e\cr>i, Seubourg. (. 'A, l\h do GuilUuiuc de
Mailloc tt da GudiMMU du Mcsiil. Google*

The text on this page is estimated to be only 21.65% accurate

cou — 475 — BOU lay en 1020, épousa Louise dos Courtils. veuve de Louis de Cloios. 11 olilint, au driùt do cette dame, dos leltroi? patentes pour être payé do 1,0(J0 «'eus qui avaiiMit ëié assignés à son pn iuicr mari tsur les amendes de la pénêralilé d'Alcneon. L'aveu d Acfjuirnj do 1«)30 le sipnalc encore connue seigneur du Boulay-Mot iu. Âlailuc : de yueulps à 3 mniUelx d" argo)/. Nu'js pensons qu'Isaac do Mailloc était j^re de Clauis, seigneur ulay, wicucur patron du Boulay-Moriu, lu a l'AcaiJemie le 1" août 1770, par llailloi de Couronne. Aujourd'hui, le chAtean de Boulav'-Morin wt la |>ropriélé do la famille Asselin do Villcquicr, dont les armes sont : d'nziir tni dirtrun d'argent occoiiijioyiit- (n clicf di' i loiles d'or, el eii puiitted" un enn'ssant du même. Fieff. 1* Le Mksml-Doi ckk.vin. Nous pensons que le stirnon» du Mc^nil vient de l'un de ses propriétaires. Rohert le Bigot reçut du roi ,Tean, dans les dernières années do son règne, une terre à t'roigneuseville, on échange d'une autre au Mîsnil et à Fauville. ,\ cause du voisinage, il doit s'agir ici du Mesnil-Doucraïn ou du Mesnil-Morin (2). (1> Arch. de ITure. (2; Aotiquairet de Normandie, t. XT, p. 107. Il y avait au Mesnil-Morin une chapelle lie . *N:iint-Nicolas ii la nomination derévêque d'Kvroux. Messiro Franeois Le Blanc du Rollot, chovaii'-r, Seigneur do la Croisette, marquis des Landes et de Nornianville, qui mourut lo " ^ 1 janvier M'JCt , a lo titre do seigneur du Mesnil-Doucraïn, sur son toniheu , dans l'église de Normanville. Lo MKsNU,-,Mt)UiN était un huitième do fief relevant du fief de l)ard«'7., lequel relevait lui-même d'Acquigny et Créveco-ur. Au conimonccment du xiv" siècle, cette humhle seigneurie ai>partenait à Jehan de l>arde/.; pou après, Jean do Sillans, II' du nom, sergent d'armes du roi, était seigneur de bardez, Verdun el du Mesnil-Morin ; son écu portait : ff urgent nn situtvir hretessè de gueules charge de b ûcsnnfs d^or \). Il eut pour lils et succt^seur (juillaunio de Sillans, remplacé lui-njémo par Joan de Sillans, III' du nom, seigneur de la Forrière, marié à Catherine li'llernuinvillc. l)c ce mariage naquît Jean, IV* du nom, qui était en diliéronde, de 1-1(13 h 14'.»7, au sujet dehard, marquis de Chaniiiiigny, mort en 1773, a clé un des derniers seigneurs du Mesnil-Morin. Ses armes étaient : d'nzur au croissant d'or sous une étoile ru UK'Uie. BOFLAY-MOKIiX, cant. nord d'Fvroux. — A 1 15 m. d alt. — Sol : diluvium. — //. /:///y. u" 151, d'Orléans à Rouen. — Ch.d'int. cum. n" 18, du Boulay-Morin

à Venables. — Surf, terr., 550 hect^{re} — Pop., LM 1 hal». — 1 contrih.,
2,317 fr. on ppal. — Roc. ord. bug. 1S

The text on this page is estimated to be only 11.89% accurate

li 0 u — 47C — BO U T>i's Bnill., Vir. of V,\> r. ilo l'. iîi-
AuiloiUi r. — I»i<>t', ticiK-r. « t l'arl. il" lituîrn. Il ot ililli'ilc ;>ri>issi', plai-
i-iî sons lu ihmîc lioii du 5 tiîil .l<a|>ti>t>liyivillc faisait partio de leur
duiiaue, et iKMidaiil. la laiiurilé do (!iillaiiii<>l<>Balarfl. il lut dm, m-
ii liliv jiri't'.iire ii nii arcliicliaen' de Lisiriix, iinniiu' (înv. lia 1010, nnti! oi'i
itioiirut Alain, cotiile de Ureta^iie, r';.'" nt du diK-liè, rarcliiliaero obtint
IJoullovill.« et la (i>rre «pli lui s-rviiit (!•• dotatiuii, .".•raient (li)nnë>H j»
l'aliUave d-.* iVéaiix , avec line autre ë-rlise. l/aldto Ailmy ailinit le
douat"iir au lièu"li.-e di-s prièri"< di' la CMUintiuaité, avec la riieiilt.' d'y
entrer '•i teile èt;,'it cîa Viie itinn. t\i\ jiiiv>lita di- u>iaiti-Ki'll;nn-, un des
rielies |iri>i>riétaire.s de la einitrè'", ayant |ifrdu scm lil.s, iioinnio
.Sturiniie, donna aux nmne.^ do Préaux, ^ans doute ji.iur avoir des
]>riéivs, trois Uoninies «u vavasseurs «(u'il tenait i\l- l'aMic à Hi>nllville,
avec lu iudtio de la dilue de la P'.l'si'e. Ouillaunit» de noulleville, /A-
/lol/linffi. ciiiiloyé cuiuni" téiUvin d.uis une cliarto de tialeraii de M
jiiujiriétaire d'un ii< l' à liiullovillc, as» X inqiorant pour ruuti>ri>iiri II
eonfirtna aux niuiics de Pivaiix Té^lîse de lioulleville, ((ue leur avait
rionié" le conile (uillaune. Ijulle du pape Alexandre III, datée du p ilais do
hatran, en 117S, ineniiioiic é^aii-iiii-nt e et de fion pairihioine, il resinit
encore ilo \ii>i< s po^■o.ssions,dont joui>sait le doniaiiie «lueal. Kll lIH),
les biens IloullevilU- donnës en tVrine. en niènie lenips ijui- la virnintë de
Contoville. rappoi lèreiit 170 l.. plus T 1. :ts. pour le ni.iirlié et les pourpi is
que li- leliiier avait recouvrés à la suite d'une enquête, (uillaunie do la
M.ire, c'clail le nom <1(M. Cincl. .,i*< domaines reunis. (uillnume de
n.rull.'ville. olieviilier, vendit, en r.'f.r», il l'abbaye du IJee. ?i>ii niai'ijr du
V;il-Kiiibeit, sîr le territoiro de IJi u/i ville (•,'). Boiillville était, on l:i,i,iO.
une des jiaroisses du doyeinè de l'ont - Andemer : l'aldié lie l'ivaux en était
l-' sei;iii'iU' pairei^; ii)ai>a iiddosi' en ëpoi^airi .I-. jiii !•'■ tiiii. de la
paiMisse de lioulli'ville ; deveni" veuve, elle obîint, «Ml l'iUO, t> i^ U
itres ijui l.i relevër> iil d 'sa dër»'.." :>' (• aieieiMie, dont les armesétaient :
tf "lyai! « h (lis ifflii'S ili' s i/ifr, l:i priiieip.ile famille du pays .ilaine de.s
euir.issi -r.^, prenait le titre di* s -il'Lielir de lioulleville (.">). .M.
Clarlemaine de iMloloïule était, en 1700. seij.Mieur de la par. isse et
pali"U lioioraire: il assistait, en 17S0, à ra>eiiiIdée de la nobli'sse du i.'rand
l<.iilli k="" polir="" r="" de="" l="" clarleiiaine="" :="" el="" nu=""

ifnr="" ti="" ni="" rh="" ilf="" ci="" itifsniiti="" rt="" t="" finiitlf=""
itioli="" fiiiif="" ilii="" iinuf.="" .m="" klieiiiie="" li="" en="" ll=""
cur="" do="" liotilli-ville="" un="" ses="" successeurs.="" fntim="">i>
liellcn;;er, neveu du savant curé de Siiultiervais d'.Vsnieres, s'est fait un
nom d.H" la médefine. \oyaiit «iiiie les «nmp.ip'iif* maili|U. lient de
médecin", le cm-ë de Uollll'*ville s'oeepa de l'ai t de i|.uérir, et < l'iiip un
ri'ciieil il'observations, sorte de nt-i'iu*' 11, ur.l.-i, :Ji. Ui Itiru hifl. |> '(■|-.
(lui ii'fs» c >nuu< qiu- Jt-più» 1* wiiiikTv. Google

The text on this page is estimated to be only 13.35% accurate

BOU — 477 — un» (li7. dans los paroiNSiCfi do lioullt villo do .iiiiit-Maoulou. M. Dazol, suittricur du petit hémiiaaii - . i ' ^?>i'dail Tinj^l- truis pièces de tei're sur , h ji :ire, i^uu de ituiubifux procès ont longtemps entretenue. I l;- (le et's contestations coiumenea en 1780, (lar une assignation donnée k une veuve, i «VA)|iarfiitre devant le bailliage de PontAnd'tiner, pour v être condaïunée à présenter le p;i:n à bénir, dans l'église de Iloulleville. Ufi habitants de Saint-Maclou, prétfudandr 'lii*^ la n)aison était de leur paroisse, prirent l ' l'iiii et cause do la veuve, et, en 1700, ! ..Ifuire éiait encore peaduxite. L'église de BouUeville, sfilun M Cami. aiiijUf! nous er(;]M'mil(îVo lie reiiijarquable ; on v i nvt.i,U('s] l< iaI ut saint Ilildcvert, évêque ., a* M, de Kouen à Caeu. — Surf. terr. ÎI7 hect. — Pop. , 346 hab. — 1 cou tri l». , 7.55't tV. eu ppal. — Rec. ord., budj, . 1867 , 2.787 fr. — :.7,r'ercep. et rec. de. — 2 déb. de boisson. — Dist. en kil.au clicl-J.iie dép., 80; d*arr., 12; de cant., 3. Jh'ltetulaurc!^ : Li: lioi iav, i.\ lîtii VKiu;, t. a] Dal i iiKiai:, i/Ktirasi:, i.a Ilalquerie, les Mauiks, i.i: IViiT-CnATKAI , lePommier-duSi:u,Ni;i;);, *>aint-Ma(lof, i.a Yai.i.i k. .1/// /(-;/'//<>•''' . Cééalcs, plantes et racines saciées, lins. — ^,0L!0 arbi es k cidre. hidustrie : rvéant. — 13 Patentés, Du 'ie.,Dov. . Ou érigea deux paroisses .sur ce domaine, et les églises qui furent i placées, toute;*|es deux, sois h\ pi'Kti-! lou de Jiuiut OuUMijUrcIievènuo do Rouen, emcnt aus)»i le même paimn laïque, le seigneur de R iv^ . La p:ir.>is6C , située dans lu partie euliivée, reçut le nomdeSaint-Ouen-des-Cbaïups; l'aulie, i|ui se trouvait dans lej; li.iis. retint le nom de Smut-Oueu-de-liouquelon, et celui de Ro.vs resta au fief situé entre les deux par.^i^se.■J. (juillaume Peverol , surnommé ^QtUmjhnuï, se trouvait à Rouen, et & Tabbaye de Saint-Kvroult, à la suite du roi Henri P' d'Au,L;lelerrc, dans lo cour« do l'aunéo ! 111:5^ et il y a tout lieu de croire que ce ; seiL'ueur n eut de la libéralité du roi, le j lie 1 de Houiiuelon, qui valait 1 1 1. de revenu, I avec deux auire.

The text on this page is estimated to be only 15.52% accurate

nou — 478 — son domain'» Ae Bi)Ui|Uol<>n, on jmnitinn du
rrinie crempoisnrH-riieil. cr.inmis \>nr lui sur la per»onno île Raniilfo,
comte stor(1). Ij: roi d'Aiifrlotprp panla, pf^ndant environ vinpt-r-iii'i ans,
los terros coiifi."rjii-rs, noninië .lean, (ils de laie, qui eoiDiiiaiidait alori^ la
^'arnison du l'iiâteau de Mouifort. ('uillaunie du lionnuet , pnnné(aMe de
Noriiiaiidie , rendatil connite d'une Kniiiiue de r.'O I. reçue pour le roi lleiii
i II, d '>-|;ire avoir donné ',i'A 1 à Jean, fils île Lue, A cause Ai'» (erres qui
lui ont vu'^ eéiléi-s jtar cliarle ri\vale, dans les \iila{.'ur des deniers du roi
dans la l»aillie de IV-niAudeuier, roeut do Luc, /ils de Jcau, -(> s. de /imr
(;t). ' 1*0 capitaine Jean Lue commandait h Rouen, avec Luc du Donjon,
h>rs du ili cliu de la puissance du roi Jean en Normandie. Nous pensons
ipie |*liilippe-Auî,'ue son coté, le monarque an.irlais. pour le punir d avoir
i|uitté son parti, (ir confisquer plusieurs domaines d'Auv"""""""" qui
a]>]iartenaient à son fils, noinrnv Lue, fils de Jean. 11 était maire do Rouen
eu 1215 et 1-217. Luc, fils de Jean, liérta des terre* données H Son père, ix
Rouquelon et ailli'urs, car il est cité dans le Repistre de l'IilippeAujrusle
conime devant le servire d'un d<>mi-cl;evalier , dans l'honneur de
l'iintAudemer. Il estditricile de savoir quelle (erre Jean Luc et son fils
possédaient U liouquelou ; ou peut suppi>8>i< une portion di' forêt, fermée
par une ois vif, dont les lualiehes s'entrelaeaielil. Ci'i enclos était exempt «le
servituiU s , et les seigneurs on avaient In jouissance exclusive (4). Telle est
l'origino de notre Plcssis, qui, (1 St.'iplcton. Itults de l Echiquier onyluif. (2)
KOU's iiiiriiiiaiUs, i:> C'était un Uruit que l'on p'iv.iit .iii rrii|!(par uiK-
'criquiu-U' ou jiinx-. Ht Léiip. Detikle, Clatse agricoU, 3H et 341». de
simple réserve dans wno contrée boisée, sera ilevcnu une succursale fit?
Rovs, et comme une si'conde demeure d, Rieluird de Hoys a l *.iini lia le
monde poui- prendre l'ialui rojijrietiix dans l'aUliave i}^\, < t Iliifrues tin
Roys. Riilirird. II' du nom, ayant c<>mi>»is un meurtre, alla l'i-xpii-r ilans
la Tcro-Sainte, laissant en .Norniandi<> un iils en bas â^'o, li'im.:ié liei vé
de Roys. lluirues. frère de Richard, est connu par un iiro< i^s «lu'il eut en
IVIO et années si/ivanies, avec Hervé de Roys, son iiovou. l'n Jiremier
jugement do IV-diiquicr décidH qu Hervé pouvait revendiquer, nonolislanl
le pri>és i)ue lui intentait son oncle, la saisine lie la leri e di' son père
Hugues se idaiiriiiit, eu l'Jll, de ce que son iieveu réclamait un donniine
perdu par forfaiture; Hervé répliqua que son péro , avant son exil, était

|Hopriélaiiv do lu terro on lilii:e, et que, d ailleui's, on no pouvait excr-er
d'action en revendication contre un mineur. La courjup< a qu'Hervé ne
devait pas éfrtf iii(|uiété pondant sa ntiiorité. l'ne cnqrêie ni li' va do
démontrer que Rii'hai'il de Roys, avant son ilé[>art, jouissait à litre do
propriétaire; »>nlin, au niili' U de CCS déliais, llu.'llcs de Roys fut, à «en
tour, C'Midamué au ltannis«enient pour avoir r. fiisé r|uatre fois de s.>
iustifier du meurtre du deux (jentilshumuics,- ses voisins (1). Avant sa
condamnation, lliitrués de Roys avait remis aux moiin's de l'réaux une r. ilie
de T) s, (lu'ils lui drvaient sur le tief Harent, à llouquelou. Hervé. Son
héritier, sanctionna eetio remise en IV^J ; ce même Hervé était, en r2J7,
caution de l(X) I. peur Cadoe. cliii'i'l.iiu do (iaillon. Kn l-'lrt. le fief
principal do Bouqticlou appartenait à i;eofri>y du l'Iessis. qui cl;ut
impliqué dans nu proies nvec Rohcrt de ('.liomlK'uux , sou voisin , à
l'occasion do l'aliandon que lui avait f.iit le roi Henri II, de la tem- qui
avait été confisquée sur Ad du Tanay, pour criuu* ilo forfaiture. Pl''' (li
I>o|i. Di-lisle. Juijemtnnt dt VSehit»i*"i u" '(>, 'H.

The text on this page is estimated to be only 27.61% accurate

BOU 470 — BOU tird, Rolx^{rt} de Colombcaux deraaiula que l'on fit une eiKjnéte pour savoir si Ap. iVelifele E hiauier, 118. (l) II «tait Kan» doute nls d HTvé de Rots, dont *tm avons parlé ; il av;iit nré£«:atf à la cui-o eu I*W«len 12:r». n> Manttscriit irOsinnv. (4j il. d« {{«taurt-puire, 17j. ' de sieur de Saint-Ouen de Bouquelon dans la vente qu'il fit au célèbre Robert Alorge du I fief do Bellengues, au Val-de-I)un. (liiill laume, frère de Jean, ratifia la vente et devint la même année seigneur de Bouquelon, ainsi (lue le constate son aveu. L'église paroissialede Bouciuelon conserve encore des vestiges de la munificence des I seigneurs de Mellemont, sur un vitrail donné Jiar eux, qui se trouve a gauchu de l'autel de la Sainte-Vierge : on v.iit leurs armes : tfor à In croix de f/ucules cJinrffi'e de cimj roses du \ milite iieec un faucon en friiiic f/unrtier. I Si Guillaume de Mellemont s'opposa à la I grande invasion anglaise de \i\S, sa résistance fut de courte (jurée, car le 20 octobre 1 121, il recevait du roi anglais une patente tlont voici la substance : « Le roi donne à Guillaume de Mellemont, esi\, et à Marie de Courcy sa femme, ses gens lif/es, les biens qu'ils possédaient dans la vicomte de Pont-Audemer, ainsi que les possessions dévolues audit Guillaume par la mort des fréi-es (tiillaume et Hapart le Bigot, dont il était l'unique héritier (1). » Jeanne de Mellemont, fille et unique héritière de (iuillaume et de Marie de Coui'cv, épousa son cousin Richard de Courcy, au«jiiel elle porta les biens de sa maison. Dans un aveu daté de 1 151, Richard de Courev se dit héritier du fief du Plessis au droit de Jeanne sa femme (2). Richard de Courcy servit la France sous Charles VII et fut fait prisonnier par les Anglais; il présenta, en l U i t, Jean le Sénéchal à la chapelle de Saint-Eustache, au manoir du Plessis; les années suivantes il présenta à la cure do Sainl-Ouen des Champs et à la clcipr-Ile de Saint-Edmond au manoir de Roys. Gervais Aline, alors curé de Saint-Ouen de Bouquelon, prit part, en 1-H»5, à une enquête faite par les doyens de Pont-Audomor, au sujet des patronages, de leur valeur, du nombre, de l'âge et de la naissance des préstiutés. Ce même Gervais Aline, devenu curé de Tourville, était, on 1474, le procureur do Richard de Courcy, esc, seigneur de Roys, qui plaidait à l'échiquier coudre Nicolas do Fréville. (1> Collection Bréquiippiy. C2\ L' Jlistoirrd Uarcourtdh Atort que Richnrd de Courcy devint Sfigneur du Ples&is par son mariage avkC Alènes du Plessi». Cfte version est également ndoptet> par l'auteur d'une généalogie «les Courcy dans La

Cliesnaye des liais. Il donne à Guillaume dfl Courcy, issu de ce prcu-ndu mariage, le titre de seigneur du Plessis et do Roys; mais Guillaume ayuut été tué à Azincourt. en 1415, n u pu être seigneur d une terre dont le propriétaire vivait encor*. Noire texte est également en contradiction avec les généalogistes, qui font épouser à Richard de Courcy, Colette du Lien ; on peut cependant tout concilier «u iupj)08aiil à Richard deux ailiiuic«8.

The text on this page is estimated to be only 12.55% accurate

BOU — 480 — BOU On flit quo Riolianl do Couivy eut un fils lioniniô Guillaume, et une fille. Alice de Coupcy, mr.i ir'o h Guillaunio des Hayes, seigneur de Hoisirut'Toul et de 'rouln'rviUe. Guillaume de Coui cy, chevalier do l'onlre (tu Roi, gentilhomme de sa mA {«on, épousti ^riuie d'Fidirny, dinit il eut Fraufois et Gilles «leCûurcy, qui prit i'iiubit reii^neuxtlj. François épousa, le 30 mai 1403, MHR*?nelli.' >]>■ ttiéli-!:y. fin." de r.nillaume de Théiioiiji J*ieup »le Licrville et de Verdun, et cependant son épitaplie indique une autre a!li;ince. ^ Loi*sq'ie ront^Audeniop étiit une ville i formée, le eni>itftlne de la îrarnison exigeait | ordinairement, [loir rciitrL-U'i'U de ses hum- | mU(j!iclon, de eonc(M"t- avec ceux de : le >[arais-Vei'nler , Saint-S ini^on-'iir-Risle , S.iint -Sani^on-de-la-Rdtiue, SaitiT-Tliiîifu, Sainve-tJpportuie,Trbuville et'l'i>cqieville, étaient engagés daus un procès sembinlile Contre nies ■◆nhre 1517, rendu à la Cbanihre des eoujpte.s de Parit», qui doit avoir été présenté par François de Courcj, P' du nom. Le 3 mars avant Pâques, le roi nomma capitaine de Pont-Audemer, à la place du sieur de la Roclie-Chaudry, François de Courey, chevalier, seigneur du Plessis et do lioy, en considération (k ses botts, grands pl tujriablrs sera ces. François de Courey mit t>eaucoupde zèle à préserver la ville *de Pimt^Audemer des pens de puerre qui, pendant le mois d'août l.VJH, s'ef/orcttimt jmr dedans la ville. V.ix recompi>nse, les haltituiis lui accordèrent une pratilic iii 11 lie 10 l., et loi^s de sa nmrt, arrivt'e eu ITi:;,"), ils envoyèrent l'i lorehes à son inhumation, qui se lit dans l'é^îlitie de liou \CM iLlj M. raii>-l, lliit. inoiusii-. (iit'c des Arch. Pon(-Avde)>icr. La:i lurt^^^ jiiicrr*» «*)uK*r;«lf* e* lioreiiK'iit tVusti- r'-slt'-' AaM l« rliu'iir d l •■glis ■ il t(i>o' a c iivnr k>s |.'eiiilhomnie » fié eJTacA pu* li> U-nip«. (Vqui i-t ^u-«it' l'éjiitaph* Mst aiiivi cotl^U : ï». Oiicii de ij4.i!qitr>|oii. qui «Krvda le IX juin iW I'br dtf giûco lilV« . « i ii.iUie daine Atiie>M:iria c|« Lon}:cb.unp m Ivoink-, l >q:icUadM:é«]ft I'bi» grAice MCC | Guillaume et Alexandre de Courey qui s'engagea dans les ordres .sacrés. Les trois frèrcj^ se partagèrent les Heft de leur père.^ eu ir)H7. (ûuillaunv^ ■■ur li- iw{ àf iioys, qui se trouva ainsi, après urje loniiu>»" union , séparé de celui du Plessis, échu h Alexandre. On lit dans un règle dressé par le buiii «itf Rouen en 1540 : « Le tief i!u Ple>sis-Douquelon ajq.ar naut à iiolde |ersonne, waiWre Alexandre de Coutcy, prestre. pronotnre du saint-siépt apostolique, eurù des l>éiiëtices de

S.iiii'Uuen-dcs-Ohamps oi Berville, tenu du rot notre sire par tmff quart de
 fief de hanbcrt ratilf ruiiaimus ans, i harpes ordinaires portées, la somme de
 trois cents livres tour» nois, et pour ce IIP' 1, (l). Jean de Courey devint
 seitrneur du ri (K> la compairnie du vice-amiral de France, jinii guidon de
 l.i, i ' lupag-nie de .Kl lances du s» tfrneur de la .Mailleraye, suiv,-!!!; deux
 cp.ittajiccs d'appointements de I.jU ei 15J^, siiinées de lui et scellé» > tie --
 on .«ceau. n»pi'és iitniif : un l'CU freflc de stj; lii^rea]\ iui aussi chevalier
 de l'ordre du roi el iiciiu'nant général en Thierache. Il avait épon»*, le 1"
 février 15;^, Suzanne Pjc:.'vch>\ llll' de Louis, seigneur de Carenionne,
 duut ii eut François de Courey, Adrien de Cotirej et Fi atK is , mariée a
 Pierre du Tôt, sieur do Varnevilie. Suzanne Pigaehe était veuve en lû5H,
 comme Jious l'apprenons d'un eonirit p:i-si' devant les tabellions de Préaux,
 «contenant comme damoiselle Loyse le 'Velu, tutrice tlo défunt sieur de
 Lillebec (.Tehan Ma'ortift. vendit à dame Suzanne Pifrueho, veuve
 il>uquelon, quart de haulKTt, «vaut droit de frmc jugcur on la forêt de
 Bvolonae et de présentation A la chapelle Saint^Eu»(I) Noten I." Provosl.
 Un voit ici apparaître le fief de Bouqurk» p*» pr.'iiicnl Uii. La vt^M dont
 «'«igit n'eut pii* lir MUt. (I |>lu« tard mou» verrom le* atiipMan de lilb^
 l,i'<>ti

The text on this page is estimated to be only 24.07% accurate

BOU -.481^ BOU liebe, fondée daos Teuceinte du uianoir, minée avant 158? «4 recommencée i b&tir sous l'inTOCiitioii (k- saint Claude. A l'entrée et ju^reux adccnement du roi en sa viUe de Pont-Audemer, le seigneur du Plessis-BouqU-clon était tenu t de le conduire à pied depuis la porte par où il ciitruii jujqa'à son logis, tenir son cheval par la bride et lai servir la première nuit de t hambellan. » Mais aussi le cheval que moulait lo i-oi devenait la propriété du vassal (1). Franr lis de Courcy II, (jui avait épousé Frâ&i;oi.Bénard, trésorier général à Rniion pt secrétaire des fia«iices de S. M. Henri IV, présenta son aveu comme acquéreur de Constant Le Gentil (3. En pasant des mains d'un gentilhomme d'épée dans la noblesse de finances, le Plessis tII s'ouvrir pour lui une époque de splendeur. Le ch&teau que nous voyons ai^our(ITiui fut considérablement embelli par un membre de la famille de la Barre. Ou voit t-ucure, dans le salon et dans la salle à mant!^r,iît.'S ;*1:u[ues de cheminées fnix armes des lie la Han r : d'azur à 3 aaismntu d'or arec dt* levrettes pour support. Claude de la Barre, qui avait été anobli par lettres données à l'aiis eu décembre 1578 (4), eut cinq enfants do Marguerite Let-hrc, savoir : Daniel, seigneur de la Chapelle-du-Bois-dea-Faulx; N., épouse de N. àe Soarrille; Claude, qui hérita du Plesais; r-eneviève, épouse de David Le Seigneur, sieur de Baiiij, et Marguerite , mariée à Jaeqaes du Monoel, sieur de Varcngeville et dp liouy. Claude de la Darre, II' du nom, réunit les titres de seig^neur de Bonneyil le«sup>le« Bec, du Plessis-Bouquelon et de la Clia[])eIIedu-Boifi-des-Faulx ; il parvint même, en 16fô, à réminente dignité de président à la Cour des comptes de Rouen. Son aveu au roi pour le fief du Plessis est du 12 octobre lt)45 (5). Il avait épousé la sœur du sieur i\ Ce prine pe d'indic un ■mémoire de M. d J&staintol, Uectuil de la Socitté (î\ Généalo(;ie de la maiaoa de Yipart. (3j M. d'EfUaititot. H> MMHMe. de U. l« comte d'Otmoy. «UOfelteomiliM. T 1.' Baliue, chanoine de liouen, dont il eut trois enfants (1). En 1654, le président de la Barre et sa sœur Geneviève, veuve de M. de Bailly, et son neveu François, sieur de Verdun, interjetèrent clameur de haro contre le décret de la soigneurie de la Cliapelle-du-Bois-desFaulx, poursuivi par daiuoiselle Françoise Ballue, fille et héritière de M' Jean-Pierre Ballue, conseiller du roi en la Chambre des comptes. Claude de la Barre, IIP du nom, seigneur du Plessis - Bouquelon, épousa Jeanne de C halons, fille de Jean de Chalous, sieur do Maigremont, et il succéda à son

père dans sa charge de président. On le trouve engagé, en 1074, dans un procès avec Aune de Thiessot veuve de Philippe de la Barre, sieur de Bonneville (2). La mort du second président de la Barre fut pour son fils, Jean-Claude, le signal d'un procès. Le feu président avait hérité de son beau-père, le fief de Maigrémout, situé à Saint-Cyr-du-Vaudreuil ; et comme le seigneur Jean de Chalons devait le prix de l'acquisition qu'il en avait lui-même faite, ses créanciers demandèrent à rentrer en possession de la seigneurie, et ils obtinrent gain de cause au Parlement le 21 août 1080. Toutefois, Jean-Claude de la Barre, seigneur du Plessis-Bouquelon, conserva une partie de Maigrémout, qu'il vendit, en 1602, à Thomas Legendre, seigneur de Romilly. Le 25 juin de cette même année, Hardouin Rouxel de Médavy, grand-archidiacre de Rouen, vint à Bouciucelon pour la visite de la paroisse (3) ; après avoir ordonné que les saintes huiles seraient renouvelées et que les comptes seraient rendus incessamment, il interdit la chapelle de M. de la Barre, qui menaçait ruine, et défendit à tous prêtres séculiers ou réguliers de célébrer la messe, sous peine de suspension ipso facto. A la suite de cet acte de violence, on fit réparer la chapelle, qui prit le nom de Saint-Claude, au lieu de celui de Saint-Eustache, (jifelle portait avant). Jean-Claude de la Barre la dota et M^g Colbert l'érigea en bénéfice. Le seigneur du Plessis-Bouquelon avait épousé dame Catherine de Brevedent, qui fut marraine, en 1095, avec M^{re} Jean Pinel, conseiller au bailliage; tous deux vivaient encore en 1702, Marie-Thérèse de la Barre, fille et unique héritière de Jean-Claude de la Barre, épousa, (1) Dict. hist. Boissinville, p. 423. (2) N. de la Barre, l'ami de Claude de Malortie, seigneur de Catinvilliers ; Claude, seigneur du Plewis, « Jacques de la Barre, écuyer, sieur de Bonneville. (3) Jean Legendre était né en 1069. Jean Perrier «Ducrotte en 1723, Jean-Rarmond Quénecq» né en 1711, et Jocquw Haïkr a été le dernier. 02 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.85% accurate

— iR? — dans les rps annê' s fin xvii» siècle, J.K inu'.s Iliir.iril, couver, sioui- tle Hrc'(|iifrnny. niaitrc onlitiitiro en In (Vmr di-s cotiititc!' ilu(iiu>ls taniieits (!ii(-A(nloni<>r, qui nvaii'il fait iuM'ir les |> de Bailleiii, (pii était |iont-t-tn! leur sfrur, en fil l'aire «ne autre. I,e revenu du fief s'élevait ea totalité à ;t.S').)S I. sieur Jacques Ihtrard avait, roninie nons l'avdiis dit, doux fils. Jaeques-l'ierre Hurard, éeuyor, seiirneur du l'Ies-iis-lJnuquelon, maître ordinaire en la l'iur des ci>ni[teR de Normandie, et Jaere, sei}.neur et pairfU de Si-t>ui-n tU s ('han))s et d4' St-Oui'ii ilri , à cause de sa seij:ienrie de Rias, le fief, terre cl soifriieurie ilu Plessis-Hiunnielou, quart de haubert relevant 1. et 2, KHI I. de pot tle vin, sur quoi l'acquéreur Cdnsorva entre «es niains 2l,tH)(l l.pnur pa\ er les dettes des venrleuis (1). Afin de payer le prix de rairK'n du l'iessis, mi'ssire (iuillaunie-Anioiue So"it vendit, eu 1750, à F^ouis-Aufrusiin «le la Roque, Son domaine île Itoys, en se ivs:>rvaut le titre seifrueural, inoyehnani r.', (J(K) liv. D'après M.Canel, le nouvel aeqt^reurdu l'iessis aurait oord. avec un fils mineur. Joau-Haptist»I)annican d'AnneUaut présenta à la cure do Bouquelun à titre de garde iiohlu dudil niineur. i\l Im domain» non Reffè .•« rompo.i lit nlurs ■ I;i fiTiiMf lie la Oirlionnii rrc* os|ioranei' de sa r.ice, était fiuillautni» Ss roetave du St-.*oniiej! Le 21». juin «le l'année suivante, il y eut pnicssiou lin Sr'-Saerement sur In (iri'if.,. \x leudeniain, la prticeSSION partit soK-uuiliioiTKMit «le Hlaearvilli' a[irés la prande mes-": (l<. soleil="" les="" autres="" ayant="" port="" la="" veille="" a="" cause="" de="" longueur="" j="" .="" roule="" se="" rendre="" si-t="" l="">i"i elle arriva au liruil «lucMni^n. et fut ri>«;ne par les ma'.isirat': do la ville et nne multitude iuiiomliralile. Il y enl un repesoir maurnifique s«ir Marelié aux Cheviux... (I). Hi' 177") :« 17S1, tiuillaunie S(i>t1 pl.ii.' iit avec les lialiitants de ISou«|tielon et «le S'f (le (y//»///",» cJ). «ieriruile Se.itt. a^~é«< île 19 ans, épnu-î.i, l'an >'«!«• la Réi>nldis A sa parcii'o, M"" Caroline de (îniry, épouse de M. !• comte Cli.irles-lIenri d'O^tuoy, Hoiii|uel«in existait comme paroisse cl avait son é.liHC parieuliéro désiexi' sic* "" ou le commeneeaient du xii'; la net;ii tnelle. ci 'lUi «•" ri'siée inai lievo', ne date que du rc^n-" Y' saint Louis. Il y a, entre t?elle leur et !«• elm-ur. un («icVle iruitiTNalle, «Mf f'« 'i' " mill.- S,..ll. ,Lu» l.n iii:vnli

The text on this page is estimated to be only 14.77% accurate

BO U — 483 — BÛU Fiffa. l' BorciEioN. Il existait tin fief
{orlaiit oxclusiv<>ïin n(Iciidui <1(' la pai'oi^^sc, r^ltvant de Lilli-ljec, ii
St-Paill-sur-Riילו. Le luf d : *su ur d*li*'otiu, vt-ndit le liof de Houquelon,*
moyeuBatil2ijl., à Su7;>nii • l' i ncv v- miv(> de Johan d» Cdurcy,*
cbevaier; mais, eu 1570, GuillAuiue Målortie, sieur desBurets,i«niboursa
I' prix de la \ nfe nii imni de ««on neveu, t'f fiouqueiori lui de nouveau
réuni à Lill. k;c povir ne plus en être sèjmré. Nii'olas Malrjriie, neveu de
(.luillaunie III, ik de Jean, était eei{(ueui- des deux iiet'a eu 1374 ; après sa
mort, ses trois fiUes, Fran«^i-e, Cathcrinoot AuiieMaL'i Ti'\ vendirent
*Lillobec et iJuuquelon , en 1D*J0, à Uieliard Liisné, (jui. de simple*
*pi*noureur, parvint au raiir de président aux Aides. Mario Lai& aé, sa liile,*
épouia Richard du Moncel, requ conseiller au Parlement, en li>C; il vivait
encore en 1l;:J7, avec les tila:^ lie soi;rneur de liichemond, de Lillebcc tiiiu
Frauiboisiep. Richard du Moneel était remplace, en I^aV', pur Micbcl du
Moncel, auquel Tannedu Moneel avait sueccdc en 1057, i^M^w où il (ut
reçu au Parlement. MfiDcoi : t\ itzur au clo'L'i on (T or, ûCtOUtpùl>,'-
de'At)ier(pt/es fi'firf/Piil, 2 et l. A tivni,. ans de là, en 1087, Tunnep'Uj du M
l. u : liié lie délies oi ^\''\^ ilciix t'ois tiiplii"> de In Mare, sieur dn Teil et
de Culoui beaux, demeurant a Epaignes, maintenu de noblesse on 1661.
Claude delà Mare, seigneur de Colombeaux et du Teil. cilé en 1072, épousa
Madeleine Martin, dont il n'eut qu'une illle, mariée dans l'égline de
Bouquelon, avec Louiî li; Uo\\ sieurde Livet. lieutenant civil et cri miuel*
au bailliage de PontAudemer. Leur Iils, Jean-Louis le Roy, écuyer, seigneur
de Livet, était lieutenant particulier au même bailliage en 17<35. Le Roy :
d'argent à 3 merlettfs de sab/e. 3° FiNKviLLR relevait do la Grande-Mara
ou Mare-Gouvis, à Ste-Opportune. On lit dans l'aveu présenté le 1" juin
1510, par Louis de Oouvis, pour le âef de la Mare : « /tem est tenu du dit
fief, un autre quart de lief nolile, nommé le fief de Fineville, assid ès
paroisse de St-Ouen des Champs et Bouquelon et ès parties environ, p
D'après M. Caiiol , Barl.e-Elisal.eth de Gouy aurait apporté en mariage les
fiefs de Fineville et do Gooy, à Guillaume Scott, seiLTHour de Roys, sdh ; -
nnd mari. Il est certain qu'en 1750 , Guillaume-Antoine Scott prenait le
titre de seigneur de Oony et do Fineville (I). 4» Gouy était un quart de fief
relevant du roi, dont nous avons parle plus haut. &■ Lk U0U8SA.TB. Parmi
les anciens pro(1) Titre particulier. Digitized by Cooglc

The text on this page is estimated to be only 17.27% accurate

— 4«4 — BOU priétaires dn co fi<>f, nous ne cunnaissons que la famille Thiri'l(l). I^i^g KiIO. Pierre Tliircl «itait oririu^teur, ooniinissnii'i' oxaiiinatoiir |i<>iii' le roi, cti la viciHiité lie l'51, laissant trois enfants : .lac; lrc, t iirlt>n ; Ailrien et S'ii'olas Tliirel, cités enieniUlo diins un acti.' de vi-iito. Le l'.» s.'i>t.>nil>iv IOJiO. Mario Tliir.-l, Jille d'Adrien, .•iiciir d7, fr. «.n]>pal. — Rec. ord. biid^;. 1S()7, '2,ô~'.i fr, — Pcrcep. ct ;^de Poiiii-Aitdenier. — Kec. cuni. iiii.de Huurneville. — Par. — école mixte de 15 enf. — .Maison d'école. — Bur. de bieiiif. — 7 periu. de ehasse. — 3 déb. de boissons. — l)ist. en kil. au eli.-l, de dép., 71; d'arr., 5; de cant., 10. lJi'/ie>llililirS : Bkl.LF.VI K-C'otX)MltFAI X, I.A GiNUAi>!-:, Goi:v, (Iuiri., i.,v llotss.viE, le .MoNT-FiXKT , I.K Pt^niT, l.E Pl.KSSIS , I.A Vallée i>e îîolvlelox, la Vallée i>e Kisle, LA Vallée du .Mai'ais, la Toikhiéue. Agrinilliire : Céréales, plantes sarclées, lin. — 1,5CH) arbres d cidre. /lulistrk : Néant. — Il Ptifentes. il) On a «lit que rVtnil uni> finiill<^ d'originv «nK1!û^e, venuf ni Kriiir»- avi-c J.-iv ilM-ruit (■cil)- ilrt |iroiiv«r i|ii «lk- fl.iil établie en Nonuajdie lv>ii;;le(ops »U|>ar.i«unt. a» A (.etle epiique, les Thiii-I s i-L>liliri-iil à Bl irarville, où ils p<>f>eaieui 1m fiels U« Juuveuce, UouMumud rl lu Kullei'iv. UOUQD KTOT. Les paroissi>s de St-Micliel lit de St-Paulile-la-Hayo ont été réunies A IJonqueiot le 8 mars LSKS, pour ne plus former qu'un»»» eoiimune. § 1*'. BoiQl'ETOT. Paroisse du Grand .\rebi«l., — Pari, et ?én. de Ruuen, — Doy., Vie. et Klee. de Pont.\iidemer. Il est iliflicile lie donner rélymolo{ri« dti nom de B>>u(|uel>ii, où il n'y a «le certain «|jie r<>rifriiie saxonne de .sa terminaison, qui sij.'nilie >«nsM»e. Bou«iiciot, comme ji3rois.«", peut remonter au viii' ou au ix' siècle: l'ititluenee «le l'abb.-tye de .JuraieL'es a dn contribuer au elioix «le snint Philibert comme patron. Vers le milieu du xn' - siècle, l'ble ' du prieuré. Kolrou ccjnfina cette ilimaliou vers 117ij, et tiuillaume do Piencourlilonnn encore aux elianoines une rente d'une iniu" de leur de farine. Robert de Pienconrt, fils rtuillaure, sur 11' conseil de son 8ei);neur et ami, (iuillaume Malesniains, confirma la donation de ses ancêtres, et il est cité dans les rdles lie llH), pour un duel judiciaire avec Jcaa Burnel. En 1210. Raoul de Picneourt poS-iédHil encore un denii-fief de chevalier dans l'M.niifiiri\ti Pont.-\udemcr ; c'est le ilernier ?eijûu'urdu nom de Pienconrt dont il soit question dans le Roumois(M). Nous voyons! ensuite a|iparaître une famille portant le nom de la paroiss>e. tiervais île

Bouqietot est le premier de ce nom qui soit nommé parmi les bienfaiteurs du prieuré de Bourg-lez-Louvain, pour une acre de terre; après lui, KubtTt de Bouquetot donna aux religieux, de concert avec Mathieu et Guillaume, une autre acre de terre. Mathieu de Bouquetot épousa Kroma. à sa veuve et mère d'un fils nommé Ouillauin* de Harnoville : elle lui donna en outre quatre fils. Pierre, Raoul, Robert et Nicolas (l'an 1178 Robert II, comte de Meulan. voir l'appendice II) M. L. P. (Jf T. I) U (ilw«i*, art. liouqurlot . 'il Ijî Pii-iii ourl i taient. conimif lear iwni 1» t.>« «U>|M)Mr. oriKMiairet de l'ieiKourt

The text on this page is estimated to be only 20.72% accurate

BOU — 485 BOU ion fidèle serviteur, Mathieu do Bouquetot, cr.mmp tt'moin dans un grand nombre de 9*8 chartes pour les abbajec de Préaux ei de Jamiege», et pour Gautier d« FengUPro!!f« Oiiillaiime de Bnurniotot, fr^ro puiné de Mathieu, est mentionné plusieurs fou dana lea rftlea de 1195 et 1198. st coude année de son rè?ne (1200), le rui JeuQ accorda la veuve de "uillaiiue de Boaqoetot à Philippe d'AubiLrny, et ordonna a fTi.LrindeGlapiion,sonséni'(liai, df mettre Philippe en possession de la femme et de la terre dti défunt; le sénéchal devait enTf vi'r au roi un état estimatif de la terre, et œ fut le cêlt bre comte de Leycester qui territ de caution à Philippe pour le paiement des droits de mutation (I). Des enfants naquirent de cotte sooondo anion, car, €U 1211, devant l'écliquier, ia dame du Sap, veuve de Henri de Ferrioros, réclamait à la fni?! attx enfants de Guil!aume de Bouquetot tt au\ enfants do Philippe d'Aobignj, une terre que son mari avait autrefois venduo audit Cuillaunu'. Il fut jufié que les enfants des deux lits ne devaient pas être inquiétés au sujet de cette terre, tant qu'ils seraient mineurs A l'échiquier de 1203, Robert de Bouquetot tint compte de 4 l. 10 a. 10 d., pour une caution. Pierre de Bouquetot, seigneur du Mesuil, goi est mentionné pour 40 s. à réehiquier de nos, donna anx chr^noines de BoiirgAcbard le pati*ouage de St-Paul de la Ha^ ede-Rotttot. Raoul, fn'iL' de Robert > t de Pierre, confirma les libéralités de sa famille, etrenoncu & ses droits stip le patronage de Bouquetot; il donna aux religieux 12 s. de rente, que devait payer Marc ou ses héritiers, et, à leur défaut, les propres héritiers du donateur (2). Raoul de lionqnotot ôtait un seigneur puissant, qui devait, au rui le service de cinq «hevaliers ; il fut caution de Richard Landry et de Guillaume do Planes (3). Du temps de Malhitu et de Guillauijii, un certain Marc de la Mare avait donné au pri'ui u de Bourg- Acbard, 4 acres de (cn e à Bouquetot (4j, et Robert de MeuJuu approuva plus tard la donation. En 1108. Richard de Bois-Taon, pii.nir de Bourg-Achard, paya 12 d. pour mettre fia k un procès que lui ATait intenté Théritirr de Raoul de Bardouvilie, an siget de IViiiiso df Bouquetot^)* U) Kùl4», p. 104. (2) Cari, de Bourg-Adi.u d, n" 8. (3) Il «Tût un^ terre du» l« Lieuvia. peut-être à Bnuil-nV'Tovqiiw, où M famille s'««t établis plus tard. 'i> Bulle d'Akaandielir. eo U«l. 4^) RôlM. Raoul de Bouquetot est encore cité dans dnnx chartes, Tune de Thomas d'h ilk-sni-Seine, on 1205, et l'autre de ilcnri du Pin. A la même époque, vivait à Bouquetot une famille le BiL'ir. qur

plusieurs chartes du cartulaire de Jumièges¹ ont fait connaître. Elise le Bigre donna, en 1200, aux religieux de Jumièges, pour le salut de son âme et pour l'âme de son père, le repos de l'âme de son père, de sa mère et de Guillaume de Bouquetot, son suzerain, 6 a. de rente sur Adam le Grip, son vassal; Robert de l'Ortier se porta garant, le tout en présence de Raoul et de Robert de Bott² Bouquetot, etc.. L'année suivante, Raoul de Bouquetot, chevalier, confirma la donation faite par Vital Tyi l'ancien, d'une vergée de terre dans le Champ Dolent; Guillaume de Barinville, son frère aîné, donna aux chanoines une terre à Liouquelot, dit le Champ des Marettes, et confirma la donation d'une terre relevant de son fief (2). En 1232, le prieur et le couvent de Bourg-Achard citèrent devant l'official de Rouen, Gautier le Vava-sour, frère de Richard, qui leur réclamait une vergée de terre qu'il avait donnée douze ans auparavant. Gautier fut condamné à restituer la terre et à payer 30 s. pour les frais; il approuva cette décision en confirmant la donation de son (1) Cart., no Rj. (2) Car., n 157* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.69% accurate

B O U - ISO — BOU fp, par une nniVi'Ui» diarto (li'-^ss 'o en
lt>n, devait l'olfioial (K- Uoiu'ii (1). IliKtuI, ilit Hoiu|UPlit, flsdc d'il rre
dvieuré un janlin et une maison situ«s pi'r4 nt à O'iillaiime Boteri de
Bouciuelot, la terre i)ue Guillaume Ferrand, chevalier, avait donnée le lon-j
du chemin de Rouen. Eu 1211, Richard Fn^frent donna nu Prieuré de
Rour^-Aehard.une demi-aere do terre à liout|uecurg',\cUai J. ii) C.irl , 11"
W. C-i) U. Vorhy. Soiee sur le iirioui-é île IVour^* Acbunl. 1A) C >r^(
|>r(i1i:iMeiiiiral un des quatre ÛU do MaiLivu du Buuis il noinjuetnt, vt
déplus, dili'.Te:i'e.i)illauini' de Bomj >ict>', chev.ili>r. àcause de s-m lii l
du IJi-i-n il-sur-'l'nui)ii"S (".'), devait f|uarariiejo'ii*s di? servir.» à ' fcii
Waudrille: il i-îeli.'ta ce siM-vico iii-iven' liant M I., 4 i
pourleasdedificultés, S'ieulas Malesuiains devait s>r de Ht, coinl.ininé il
m'ii-l pDur li.tniii ile. fn(saii%o en le vaut lu Fierii', il la lété tie l'Asci-
usioii L'115. A celle épo(|ue, la seu'ieirif* fie lJnii , la rinnillc de Vassy se
fronv.u't divisée en tisiis branchi s. Raoul «le Vassy 1 1) portail : fl'urijfnl 11
luurtvnu.v fie sulAf, Pli lippi' «le Va'-.v, seiineur «le ItoU'jlllefot. h <
brisait : ti'uii liunhi'l (h iiumli'.t, et Guy). Suivant l«« Coutiuiier des
loré(!« réll'é v« rs 1 KM», li's habitants avaient divers dioiis «rusii;.'e dans
la forêt de Mmil l'oi t. En l-|s;: {, .lulien Ili'ii;,'iies, curé àf- Boiiuctot. li^-
ure ibiis le lixro des Mueudcs de rodiciaiiié de Rou M' .lean Ca>in, curé «l-
Bi>uiuetot. La jxéiiéahjrie des Le Vavasseur donna pour ti;^" î« «■•■Ile
l'amille, ,Iae |ues Le Vava*sciU", né à B'ju«|Ui'»ot en lj; il était, diton,
d'orii-'ine calviniste ; mais nyani è'i sauvé de la Saint-B irthélemy, par «b-s
piireiils ca'.hoji«[iies, il l'ut élevé dans leir n."li^'ion «t'entra «lais ses
biens. La seij.'neurie île Boii iMU-iil, diMil (.iiiiilli'iiiiiv l'Vr.iiit l'i^i .-l'i.jj' r
duis Ifn pri-niorvs an !< du xiii* mt > f*(|>>iiKt>'°>i* '>'-'"" tuaut- :i>l
[ii-Hiiil, y\ f Sotnfiiit Jo U'iiini. .V'Tdiuprif «I ny. dtf (t. L)lilli>Mhll4.)
Diiprus 1,^1 RcK|ur, Rolwrl ini.,i«ia

•

The text on this page is estimated to be only 13.33% accurate

BOU — 487 tJOU a paroisse», était réduite h peti de cliose; on triMivû cf pon*1;int un aveu pour Rmiquotot, rendu par Pierr** MiiUct, écuver, sieur de DniWc et de Taillanvillr, lo ?3 août 15^10. Si.-us la rn ii ini."), fut signé lo contrat tic maringe d OJivier Mallet, bv\pnfur de Bouquetot, Caumont, Taïllanville, «T<:c mario="" oiifrin="" bhns="" lo="" courant="" du="" xvn="" siorh="" ilonri="" do="" matlian="" chanoine="" arcliidiaoro="" rourn="" conseiller="" an="" parlement="" mathurin="" itrod="" i-l="" sinian="" mr="" ohanoino="" l="" pr="" niltont="" ii="" ijnuqiiotot="" coiunic="" prieurs="" de="" lioui="" i="" imrd.="" wii="" siedo="" le="" litre="" soigneur="" bi="" tiv4="" disput="" iiriour="" ooninjur="" tsire="" bourfr-.="" prot="" ndit="" f="" .l="" co="" tilro="" poilmieur="" cause="" dos="" ti="" rros="" aunum="" jadii="" maison="" par="" il="" n="" pas="" pain="" et="" lu="" suite="" d="" proc="" seigneur="" fr="" continua="" s="" fci="" lip="" patron="" hi="">n"r."iio de la piiroisso. 1" LE BtJSC-KUGELi était un «jimm deliaobert qui s'ëfendnît sur Bonquetot et Fi^.iip'niontifiT : s< s anciens! posst^ssours avAicii droit de chaulTap-o ot de iminmpo dans ta forêt de Mont fort, et, en ochaniro, ii* «lovaient dix jours de gaide, ftVCC leurs vai^^aux, à la porte du ctiÂteau. Ce âef a été illustré parla famille Mustel, unodi-i» plus anciennos ot do? plus respecta* blcs do la ville do Rouen fJ). Dès 1210, Raoul Mu-slol était témoin d'une charte 'r lûpue.s du Qut^noy, pour lo prieuré de Bour^-Aohard (:}). •Michel Mustel , de I?orvillo < n l^uuu'ois, M%eait« en 1220, envors r i ' vo du 15 c, à ne faire moudie son Mé rpi'aux moulins nite de l'Eau, acheta le fief de Panilleusr. ;< Frequienne; trois ans après, il épousa Acrnés, veuve de Guillaume Atifro, bourgeois de Rouen. A cette époque, M" d Ksneval lui devait 2.5^0 1.. et elle lui céda, en paiement, los ii-l< deRouvray a Yeuli îj et du Quesnay à Puvilly (2i. . En 1 142, Roger Mustel cessa d'être vieomle do l'ivui : l'anTiér' p'veédonte, il avait fuit approuver son tesianient, dans lequel il est désigné comme habitant la paroisse de Saint-Pah'ico : dix ans après, il était COn~ seilier échevin do Rouen (3). Jean Mustel se trouvait k la montre de Rouon, en 1 ISCi, avec le titre de sci; tw ur du no.sc-Roger; rl avait épousé Rauliue Marinierie (4), dont il eut Jean Mustel, époux do Mai ie de Marommo. C'est do son temps, en 1500, que Georges d'Amboise tit conduire dans la ville les eaux de DarnétaL Plus tard, en ir>10, Jean Mustel, sieur du Bosc-Rogor, cdiovin de

Rouen, prit part aux travaux (lui amcMiei ent les eaux de la source d'Ion ville; en ir,09 et iri27, il lut déliuf é pour la bourgeoisie de Rouen aux Etats de Noruiaiidae. L'n troisième, Jean Mustel, épousa Oenev:t>vo I.\uré. d'où vint Lraio. învoc,;' du roi au Parlement de Rouoii, mai ié a liarbe do la Place. « Ordre do paiement de 210 1.]S pour frais de vo^:igc ii noble homme, maître Louis Musiel, sieur du Bosc-Roirer, conseiller du roi, avocat on son baillinjre de R' ueti. donné par les conseillers do la ville de Rouen, le 28 décembre (5). Ce Louis Must.'l '^u son fiK'. nynnt !o mémo prénom, épousa Jeanne de la Doulave; un troisième, Louis, se marin avec Madeleine Le Si itruour, dont il eut Ch. tries Mustel, escuf/ir, st ;.'ncurde Dosc-Roger, et Philippe Mustel, s' i'^neurde laBonlaye. Ils dcmctt(1» Dv BoMurepaîr», Coiu^ifion, p. Jf7. (2, id. id. (M) Le c^lft.re Oilles Pe^rharri' , qui (ut dnyct) (!u chot>itri' (f U"U('ii (1

The text on this page is estimated to be only 17.49% accurate

BOU — 488 — BOU raient à B>in(|iK-fot et furent niuintenus de rioblosst' en ICn'.îi. Leurs acriie:* iu>rtaioti< : fiiiè itf f'mitii- à 2 hffsrs d'or, /Havcs f une un \" niéiloti e(l'iiiiiti'i' au 1'. Cli.irics Miistel lu? Iai>nn iiiariauro av'-i; Jihliih Lelim|» CcW - A;\nw, alors vouvo, fut. oMi^vo à rariore-liiai par arrcH du 'ZI ai>ù< I«>H1. L«'S filh-s drile, et leurs s^ee^•^sk>ns iKisserenl a Mustoi, leur oiii-le, faisait une r-Miti» de 28 I. à riio..sieurs et damoiselle de Uarville frères et so'ur, UëritiÉ-rs de nies.*ire .leanAlexandiv el de datne Maririu-rile Ale\an.m|uetot (1) l'onr paver le prix de smi aequiiiiilion, le >ieur l>cusans une donation de 122^), jiar Rieiiaard Le Vnvas^eur, au)trienré île Bour;-Acharcl , la ntaison de 'l'ouxiaïn de Feutré, à Bou•Itietot. est citée comme abornemeni (2). Le Feupré avait ses seigneurs |iai'liS, au profit de M* Guillaum* Ilallev,))roeureur au Parlement de Rouen, contre Robert Gislnin, ècuver , sieur de Bois-Ouillaume, tuti-ur de damoiselle Marie de Rover. Ce dernier avait prétendu faiif l casserla donation faite a Ouillaume Ilali. t par le sieur 31 , et Louis do la Place, eu i«3e la Place : d'azur à 3 molviles d" é/irivn d or. L'inscription suivante, que l'on voyait a Saint-M iclou, se rapporte à Martin de la Place: Nolile homme, murslre Martin de I.t PLici". fonvilInr tlii n>i cl ;iui|ili'i'iii..ihlio,]»»irl<. nii="\" wmxpraiii="\" culte="\" de="\" dtcu="\" fouj="\" a="\" ml="\" la="\" paroirhj="\" di="\" s="\" liiil-m="\" n="\" r-mm="\" li="\" sauicliii="\" du="\" invik.="\" ou="\" autrt="\" m="\" ras="\" dviii="\" une="\" haute="\" me="\" dr="\" benta.="\" m-to="\">rn> .ir contrat du 19 a<>ùl 1619 (If. Plus tard, le Feugré appartenait à P. B. (iiiillebert.sieurde Rouville, portant : d'ut n J{ ufrlettci dfi sable Sa fille le vendit, en 1721, il Philippe-Quillaumu Bigot de Gr.iveron, dont les armej étaient : d'or gril an r/icrniu de siibli" ncrowjtaytté de 3 tvM'i de ijueulvs, •Marie-Anne Bigot, fille de Philippe-Guillaume, épousa Pierre -François Doubh-t, I marquis de Bandeville, et apri's la mort Je «on mari, elle vendit le fief du Feugrc. en I 177.'>, â Robert Bizet, qui le remit, sur claj «leur lignagi^« néees.>iare pour la réparation de son moulin , à vent (3).] Des la première moitié du xili' Richard de Fréville avait un fief ft Bouquel tut; un ■êrlain (Guillaume Le rieic apnl donné au prieuré de Bourg- Acharcl deux pièces lie terre dans ce lief, réserva on chajM»i» ' et 1 d. il Noôl , plus 10 u'ufs et 1 " Piques: le tout dû à Rii hard de Fréville. En 1213, Pierre de Fréville conlirnia i»

donation de iTuillaumc Le Clerc. ,1) Pien-e Bnn.ivenlure. 2' M. Ciiuel. (3<
id. Google

The text on this page is estimated to be only 16.24% accurate

1t BOU — 489— BOU btui siècles plus tard, lo 28 mars 1418, Robert de Fréville, chevalier, qualifié (ht litre glorieux do rebelle, fut dépouillé île »n domaine de Froville pur le roi d'Anglotten«, qui le donna à Raoul jScuville, chotalier. Robert Prcville, II* «lu nom, fils du proctiî'-'nî. rentra en possession du déniai ne tloatil portait lo nom en 113t; un troisième Robert de Fréville fit aveu au rot U 8 m^i Ile Fivville : d'urgent à 3 fit-c/tes tombantes il mtifées ih f/wniet s*tnnoHt*fn de 8 tr^fleî du mme. It^uiie de Fréville, seule huritiùro do sa bmwhe, porta *n mariait», avant 1470, lo Êef (le Fréville A fi.ofrov du Bois, gon nah; la lamillo du Coudra^' le possédait en lè9î. Pierre du Coudray, sieur de Fréville, t'taitéchevin de Rouen en 1550, et fut choisi, laiuêui« auuêts pour représenter la bourgeoisie roannaisc aux Etats de Normandie ; M fille, Marie fi u Coudray, épousa, en 15<0, Joan de Roger, dont elle eut Marie de Roger; (it'ionuo veuve, elle »e remaria avec un sieur de Gislain. Oun*' s;! fille , Pii>rre du Coiulrav doit fivoii' lu un fil2\$ du inèiie nom, qui epou^sa Marie Le Pieu , qu'il laissa veave sans lûfanis. Le domaine de Fiéville revint alorà à M.vrii" de Roger, mineure sous la tutelle do Rv>l>ert de Gislain, sieur de Bois-Guillaume, l'n)l*ablement son beau-père. Cette tatelle parait avoir été oragouse et traversée par \>\u^ d'un procès. Outre celui à Fréville, /Kireilles terres i-t rif/nés ^McelUt aliénée», par le défunt , sur le douaire ^ H femme. Par son testament, en date du G février 1017, Uveuve du seigneur de Fréville fonda «ne chapelle en l'église paroissiale de Bottquetot, pour que son oorpsj fût déposé après M mort (1). Cependiiii Marie de Roger, qui avait été marico avec un de Gislain, probablement le fils de gon tuteur, était devenue veuve et avait convolé en secondes noces avec Pieri o le Vic.tnité, sieur do Villy et de Saint- HiInire, demeurant à Caen, auquel elle apporta 11 dot les terres de Fréville, Rufi'aalt, la Luzerne, etc. (•i^tiin {inrtait : dr snltîp ait r/icrron d^or ih Ardi. de Rou«q et Notes de M. Canel. T. I. surmonté d'un croissant accOB^taQné en chef de 2 ('f)iles et en potnie d" un limetw, le tout aar' Pierre le Vicomte fut mnintenn de nobl(ssc le 21 février 10G8: il demeurait à Bouquetot et il blnsonnait : d'uzttr à 3 foquilles rf* or. Après sa mort, ses trois fils, Antoine,- Armand et Pierre, partagèrent sa succession on 1068 ot 1000. Antoine, Taîné, déjft sieur d'Ilormanville et baron de Blungy, eut une terre située près de Caen el le bien de sa mère (H; Armand eut la teire d'Ottères, et Pierre, la seigneiu io do Villy. Armand céda À Pierre son

domaine d'Othiers et resta seul maître de tous les Defs de Bouquetot.
 Armand le Vicomte alicva, en 1681, la fondation, dans son manoir de
 Fréville, d'une chapelle qui fut placée, Marie de Romé (2). En 1701, Pierre
 Armand le Vicomte, fils de Pierre - Jacques, entra au Parlement de
 Normandie en qualité de président aux requêtes, et, le 17 mars 1710, il
 épousa Suzanne Chevalier. Cette même année, il acheta le Dose-Roger, et
 en 1711, son père fit réunir Fréville à Ruitaut, sous le nom de Saint-Hilaire-
 le-Vicomte. Pierre - Armand perdit sa femme, en 1752, à sa terre
 de Rappervier, près de Louviers. Elle ne lui avait donné qu'une fille. Marie-
 Anpélique le Vicomte, qui épousa le 5 juin 1703 le marquis de Marguerie.
 Pierre-Armand le Vicomte vivait encore en 1775, puisqu'il acheta cette
 année le fief du Feugré. Armand - Joseph et Antoine-Louis de Marguerie,
 ses petits-fils, se partagèrent, lin peu avant la Révolution, la terre de Saint-
 Hilaire à Bouquetot [3]. Marguerie : église à 3 marguerites « P argeni. 'A"
 Houl'ier était un petit fief relevant de Ruffaut, auquel il fut incorporé dans
 la suite. Robert de Fréville en fait mention dans son aveu du 8 mai 1780
 (1), 4° Ruffaut était un plein fief de haubert, ayant droit de chauffage
 dans la forêt de Brotonne et de prendre des bois pour les réparations du
 manoir. Le possesseur était tenu de garder avec ses hommes la porte du
 château de Hontfort (1) Il était issu d'un premier mariage de son père avec
 Françoise Saffrej. De lui sont descendus les le Vicomte de Blangy 4 Boneci
 « t auurs.

The text on this page is estimated to be only 17.34% accurate

BOU <n temps de p'ierre, ot de faire ftrrrhp Pt d/»mie de hni/e
en In tjrnde nininni i' lu Ikii/p du Mor, quand lo r«ii rlras-siiit en inT^oniic
los bcfes noirs dans la («rôt de llrii!SiMuville le posséda ail droit do
Marguerite de Frévillo , sa femme (1). § 2. Saint-Micuel-de-la-Hate. Cette
paroisse, placée sous la proicction du Prince de la milice céleste, ti'esl p:is
tri^i ancienne : nous cri>} <ns que sa fondation est le résultat d'un aecord
passé, en l.O'J, avec Renaud, aMié de Saint-Wandrillie. Robert Landrv,
iVère de Thomas Landry et fiU do Richard, s'enf^afrea, par suite des
eoncessions faites à son frère pur l'abl'ë, à étaldir, dans le délai de deux ans,
uiio église dans les lissarls de Roulot (2). La paroisse Saint- M iehol fut
alors créée, et un peu plus lunl, «die fut parta^'ée pour établir celle de Saiiit-
Paul de la lla.ve. Il parait qu'en donnant son asseniinient a la création de la
paroisse, l'arcLevéque du* Rouen en retint le patrona?i>. D'après le pouille
d'ICudes Rij^aud, l'archevique est patron, et la cure vaut ;{0 l. de revenu. A
côté de rarclievères, qui itarait avoir été seigneur de la pai-oisse en 1315,
échoua uiué par jn-csque lou» l iuillauiiiiii do Cléro *tait mort autnX In 11»
~~du proeos, et que la sonlvuca | fut rtuduv eontre te» ciifunb. Gormo'nt, bailli~~
~~de tlotien, sur un procès, au stiji't du patroia^'e de Saint-Michel, entre Ji'an~~
~~de Rupierre, elievalier, ri. .Toanie de Cléros. sa fi-mnie, d'unepart,et~~
~~rarelievéquo l'ierie de la Forêt, de l'autri;'. Rupierre : /mlli- d'or et d'azur.~~
~~V.w 1 121. (i uillaiime du Qnosnoy, sieur de ee li(>ii, dy. fut euré de Saint-~~
~~Michel de la Haye et de Thuit-Hébert, et il devint seipneur ti inporcl de~~
~~Paint-Michel, en ver'Q d'un accord intervenu entre lui et Richard du Qiu-~~
~~siioy, son fr«"re aîné, le 15 juin 148:1. Qin siioy portait : d'ur à l'aiyle à 2~~
~~h'ia de stdde armé el bi-què de ijiiietdes. Jacques du Quesnoy eut pour~~
~~héritier de sa seigneurie son frère puiué, Michel, qui vivait encore en 1501~~
~~(2). Michel reprit la querelle du patronage do l'é^rlise coiiire raivliev«l que~~
~~et suceoraba de nouveau, ainsi qu'il résulte d'une sentence de Pierre Daré,~~
~~lieutenant jénéral de tîui^ laume de Poitiers, marquis de Cotron, bailli de~~
~~Rouen. Du temps de l'archevêque Georges d'Aroboise. IP du nom, de 1510~~
~~ii LTiO, on fit de nouvelles recherches sur la valeur deseun s; Saint- .Michel~~
~~est estimé à C>0 l. (3). Vers le milieu du xvi' siècle, la seipnenrie de~~
~~Saint-Michel avait chaitgé de main*; on lisait jadis, a Saint-Jean-sur-~~
~~Reiuellei cette épitaphe : Cy-di>Tnrit ki^*^>' l m curra d« iiol>le honiin*~~
~~Jm» Viisiii, sieur r|.' la H..e et de Gueuouvdié, ^uirvaDt d« cooTtrtuT»~~

~~trouvée |>.nr M de U.iire Ci) It ilotier Geiicakigio du Quc&Qoj. (3, Arch.
de la Seine - In f.~~

The text on this page is estimated to be only 17.51% accurate

- 49i était tuteur des enfants do Jacriines Roque (1). A la date du 1 I janvior 101",,, M Nicpias Toi?in, sieur du îseubosc, avocat au ParleDent, aTait épousé Anne Brice ; il fut reçu conseiller en 1(; '20, ci c'est lui qui iitcontiruire, dans son mauoir seigneurial do Sunt-Hichel de la Haye, une chapelle de Saint-Adrien , qui fnt approuvôf tard MrMg' François II de Ilarlay, cuire 1052 et 1978; elle fiTt alo^ Tisitée |mr Antoine Legendre, ciiri' do Saint-Agnanet doyen du dojr«iïDé de Pont-Âudemcr. Totsîn î «T atur on vot d'argent accompagné m chef de 2 croissant* d^ûr et thme croix fleurddme en pointe, Jacques Voisin, sieur de Neubosc, entra au Parlement en 1G47 (2); son fils, Nicolas, 7 entra à son tour eu ICSO. Nicolas Voisin est prububkment le père âe JeaQ-Baptiste-Arinand Voisin, chevalier, seigneur de Neubosc, Saint-Michel do la Hare, de Bellestre, de Bretcuil et ChonuetSoquenc, mort en 1720 et inhumé en Téglise Saiat-Micbel, où Ton voyait sa pierre tumulaire. Ss fille unique épousa M. de Crèvocoeur, que non? fT. .\ ons éire Robert-Françoi.s Dos;Undes, reçu en 1721 au Parlouieut dé Rouen, •tdont les armes étaient : de simple à 3 mut (t or. M. Jacqteii-PUilumon Le Menu du BoisJmtîd étut seigneur de Saint-Michel en iTGî); n avait éjiousé danioiselle AnneJhétm) Suhirti de Bais^rÂhbéi tous deux Ensaient partie de la grande confrérie da Koumois, dont Antoine Couillanl, curé de Sù&tpMicliel, était alors trésorier et recteur. , Fiefs. 1" CnogUET-SoQVENCE. M. de BoisJouvin en était seigneur dans le xvii" siècle. 2» Neubosc. Ce fief a donné sou nom à hraaehe de la famille Voisin, qui a ibami successivement trois conseillers au Furlement de I«Jormandic, ainsi que nous fsToj» dit plts baut S 8. Saiht-Paiti^iib^Hatb* Saint-Michel et Saint-Panl de la Haye ont dû primitivement no former qu'une «eale circonscription, et nous pensons tiuo Bobert Landry construisit presque simuU tAnément, en 1202, cl ux é^'risr-; lirn d'une 8euie qu'il avait promis de bâtir dans M> Easarts de Routot. La division 8*opéra (1) Ce nom de la Haye paut s'appliquer aux deux Ç^wwMde Saiii!-Mi(h"l . t de Saiiil-Paul, qui, toukes «wi, ont apprirt^im u la tanijlle Voisin^ iieamiioi ns u hrapche tio N< u!>o8c daneumtsor SaulUtkbiel et « txùX la sfi^'iieurie, •j Sa sœur, Madeleine Vuisi II du N'-ul.'H-i', i"j:(nis,i PieiTt! iMunietu, aiouriie Neuville, l^u au Parlemcat de telle sorte, que la sacristie de Saint-Paul se tronvait sur la paroisse de Saint-Michel. Ci>mm(> c'était au détriment du territoire de Bouquetot que se formaient ces nouvelles paroisses, Pierre de

Bouquetot obtint le patronage de Saint-Paul, qu'il donna presque aussitôt au prieuré de Bourg-Âchard. Vers 1207, Raoul de Bouquetot, son frère, ratifia l'ancienne donation. Plus tard, Gautier le Magnifique, archevêque de Rouen, mort en 1208, approuva par un acte spécial. La cure de Saint-Paul était régulière dans l'origine, c'est-à-dire qu'elle fut longtemps desservie par un chanoine régulier tiré de l'abbaye de Bourg-Achard. Pendant plusieurs siècles, la seigneurie appartenant au prieuré, on ne trouve point de seigneurs de Saint-Paul ; ce n'est qu'à la fin du quatorzième siècle que le fief de Saint-Paul fut aliéné à un particulier. Au dix-septième siècle, la seigneurie de Saint-Paul appartenait à une famille Voisin. En 1650, Voisin de Saint-Paul, conseiller à la Chambre des Comptes, fut un des seize députés envoyés par la ville de Rouen à Paris, où il conclut le traité qui mit fin à la guerre de la Fronde. Son fils, Louis Voisin de Saint-Paul, entra, en 1653, au Parlement, dont il fut un des membres les plus éminents ; il siégeait encore le 10 février 1687, comme conseiller de la Grande-Chambre (2). En 1741, lors de l'union des fiefs de Fréville et de Ruffault, Pierre le Vicomte, seigneur de Saint-Hilaire, se disait patron honoraire de Saint-Paul de la Uaye ; son fief de Fréville avait une extension de 50 acres de terre non compris sur le territoire de Saint-Paul ; le fief de la Luzerne, à Rougemontiers, avait aussi des extensions sur la même paroisse. Antoine Louis de la Houssaye de Saint-Paul, écuyer, seigneur de la Gauchidre à Hauville, acheta, en 1753, le fief de la Grande-Houssaye, situé sur la même paroisse ; il était également seigneur du lieu des Longchamps, qui paraît avoir été assis sur les deux îles Saint-Paul et de Hauville, et qui est resté depuis longtemps à sa famille ; il avait épousé en 1717, une fille de la famille de la Houssaye de Vineuil, fille d'André, seigneur de la Ferté. De la Houssaye : d'argent à une fasces de sautoir sur une croix de sautoir, traversée d'un lion passant gardant un anneau de sautoir. En 1772. M. de la Houssaye était prieur et curé de Saint-Paul de la Uaye ; quelques années auparavant, il avait été, curé de Saint-Omer-de-Thouberville et recteur de la confrérie du Rourais. (1) Cart. de Bourg-Achard. M. de la Houssaye par lui-même. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

BO U — 4US — BOU On conserve, iux arcliivets de Kouon, iir l'tat dos l'ondation.dii cardinal de la Kocliefoiieanld, 011 oiiérn la rodut.lion des fondations, devenues onéreuses. En 17ti(), la mesure et l'herUafre du jireshtère ('laienl ad'erniés uiojennaiiii I.'jOI.; de|uiis l«)n^'teni|)S l'é^/liso n'existe jdiis. HUUQUETOT, cant. de Koutol, à K'î» ui. d'ail. — Sol: alluvium ancien, diluvium. — K. départ, n" ti4. de I{t>urf;llieronlde à la Maillerave. — Surf, terr., l,ri()7 lieel, — Pop., 810 hall. — k contril., V.i,\-::> fr. en ppal. — Ree. biid^'. or7, ÔAK^'i fr. — Pcrcep, de Koutnt. — >j et n e. conl. ind. de Bour;-Aclud. — Parois.-so. — Preslnt. — Ecole niix. de (12 ffare. et de ;}S (il. — Maison d'école. — Bur. de bienf. — 11 pcni. de chas. — 11 dcb. de buissons. — I>ist. en kil. aux cli.-l. de dcp., 51; d'arr., 2-1 : do cant., 1. Jh'penJnnce: L.\ ISkqvili.e, tA B.vkillikre, LE BoiS-INGEn, I.E BoS-K04iF.U, LA C.VI.HK.VHBRIE, FkÉVII.I.E, I..V II.VIE, I.KS I.OM.S-("II.X.MI-S, LA M.iRE-.M -GlAY, lA ,MaKK - Lol.SRI., I.A Ntrvii.i.K, Passe-Temps, Lt:*k la Hayi: , lk Toc, le Viki x-Bou«LETOT ET VeUXEI II.. A;jrinilt%re: Céréales, plantes sarclées, lin. — 1,100 arbres à cidre. Iiiditslrie: 1 moulin il vent, 2 tuileries, tissa^fc de toiles. — lîD Patentrs. BOUOG-ACIIAK», Du Oraud-.Vivhid., — Doy., Vie. et Ekc. de Ponl-.udeiuer, — Baill., Cèné. et Pari, do Rouen. Le nom primitif de cette localité a été le Bois ou le Bûse, évidéinineil emprunté à 8a situation; sa fondation et le choix de saint Là pour son patron lieiinénl peut-être à une circonstance relatée dans une tri-s ancienne vie du saint évétiue de Coutances. Ce saint prélat, ayant été nomme évenue cn5'J9, se rendit à la cour de Cliildeberl pour faire sans doute 4i;;réer son élection. Pendant son voyage, il s'arrêta dans un lieu nommé dei>uis le Bosu- Acliard , ilui n'était alors qu'une épaisse forêt. Par la vertu du signe de la croix , il y préserva SCS compagnons delà chute d'un arbre déraciné qui allait les écraser, et il li>s arr.icha, par le même secours, à la fureur d'un horrible dragon (l). C'est apivs l'arrivée des Normands (jue le fusc re«;ul le surnom qui le distingue , «-t (I) Uiii. tlf> > it-^ . de CoulttHcct , [kic M. Le Cuuu. qui est visiblement emprunté aux langues du Nord. Il le doit très prohalilenient . non pas il un \cliard de I><>nifroii, comme l'indir»IW.',l . \t hari'.« nommé le Bosc-Achard (:t). Quoi qu'il en soit d'Aebarcnda (l),doni il eut trois tils nommés : >'i»eli'ii, Hof;er et Henri du Bosc, qui ajoutèrcul i b ur nom celui de leur seigneurie. Nivelon a immortalisé son

nom par un* (])» NfUMria Pi.i. Art. Foiitciirle. iii iK'ville, Estai sur SaiM-
Utoi-grt-it-lMeherviUe. (3 I. Iiisloix- lie dit rii-n ilu rnuri lU- «'•«■ ^-'^l on
a pi-iiM- qnVlli' poiir.-iil «ire ft-inme «lAcO"™ p:iri:i' qu vIlp pitH*J;iil
une tt-m.- daio» rc p»«>- t-^"* picuvi- «.si f;iilile : ni'.iriiuains d a'rti lias
ini(«*"" (lu'uiie (ille ;iiiié

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

7 ^1 BOU BOU j'">nii (jui il(>niia l'wn plus tarri à l'érection du célèbre prieuré de liourg-Achartl. Ko 1196.seeoiiiSêparHiign«sdt Chnstel» alors ciiré de la par -is^^ \ au W^n d'unn seule prêbeade il en établit quatre, occupées par des chanoines séculiers avec un d'entre eux pour «l .ven. Peu d'années après, il mourut sans |Hi^hté , laissant il suu frère le soin de contolider , de transformer son œuvre* (lui ji'a pa? ci>iitri!iiié à raccroisseinent et à k célébrité du Bourg-Âchard. Roger du Bosc, frère de Niyolon, était .ilors un seig'neur important ; il avait épousé Msthilde, héritière de Plasoes, et il avait pris le nom de cette terre. En 1139, Rotrou, «omt^ du Perche, loi remit la forteresse d'Ecbantray, enlevée à Simon Le Roux et à RiNoud son frère (1). Quatre ans après, en 1143, Roger appelait à Bourg'-Acliard les chanoïn*«« réf^uUen de Fulitise pour y établir nu (li ipitre régulier; à cette occasion, il dom.u aux l eliii«'ux d*» grands biens, iKiruij lescjnels mm» reniar-juou» un verger lux-s dt; l'église, un U'iTain pour construire l'habitation des ilianoines , la dîme des moulins de PuntAuthuii et la dime du tonlicu de BouigAchard (2). Guillaume de Plasnes , fils et héritier de Roger, mourut avant 117â; il est cité dans lâ echarte que rarchevêque Rotrou donna •H luême année, en faveur dit priruro, et étm laquelle le prélat Tappello son cher ^ (mx du reste, Gaillanne favorisa avec un rr.uid zèle le nouveau niouaslère (jui, (îe .Mis temps, vit sa dotation s'augmenter; lui» même confirma aux chanoines Texemption de toute coutume dans ses domaines, d^à accordée par son père (3). Roger de Plasnes , II" du nom , fils de 'Guillaume, est également nommé dans la echarte de Rotrou; c'est lui (pii donna au prieuré , pour le salut de Jean , comte de .Mortain , auquel il était tout particulièrelaent attaché, ré^lii*^ de Cure en Kssi-'x , province uii »a lamiile el lui pussiédaieii de ^ads biens. On parle de lui comme étant (Il Ceci indique que Ilu^^'er avait jtris jiarli pour Ocouoj contre le roi Etietiue. DVMii» ce iempe, Bour^'-Achard et Echauffray , Mac les fi«fii qui en releviueut , n'ont pas cesik? de iéptndre làodaJenwnt du fief de Pkuuiet. (Voir Le lii Cf touli«u,comni^v, ile* vjil avoir dtfjà un« véritalile iniioi tancc, cm' !a \ illa ài: Hofc-A' hai d »e trouvait hciiri-usi im ul pl.ii:ée sur li rouU» tsireirte de Pont-Audf-uu r a H"Ulii, p. u^^lff m^me sur 1,1 rouk de Usi""u\ .. Uoa< n .t ili- Ihu l uf su Neul^iurg; djutsla charte, celle localil-e tbiappeiw u«ji liorgut AchatdL (3< AatéieiiifenMnl GoillaoïiiB liongu«->fpée. comt« «'Aanale. etsil vhuï à

BwaegAelbmtd, et, dans ce il avait donné au ^prieuré une MBia de 80 s. «I
 Biomiiii de Beauvait. déjît ninrt i n P?0(, à propos de ses manoirs de
 Briche et d listorp. Roger II, de Plasnes, eut deux fils, GutI* laïuiic HT et
 Rojrer III, qui se partagèrent ses domaines de Nonnauddie et d'Angleterre. Le
 Boui^-Achard fut compris dans le lot de Guillaume. Ce seigneur figure
 souvent sur les l ôles normands de 11U8; il avait en à p;*ver, en raison de
 ses héritaires, une somme considérable, et il restait encore débiteur de 321
 l. pour lesquelles il avait eu à fournir de nombreux «('«, dont on retrouve
 les noms à chaque jiaq'c des rôles; et soit pour cette raison, soit])our une
 autre, les biens de Guillaume étaient sous le séquestre. Henri Man?)hinc fit
 roii)]il ses bois. Ce Henri \aublanc avait obtenu ib muids II seiore et 1
 mine do froment des revenus de Plasnes, et 5 setiers 3 l de la terre de
 Guillaume ù BourfrAchard, sans parler de 3 muids 3; i de pois de la même
 provenance. Le ionî .ivait été donné avec 5 autres muids de pois, à Gautier
 d'Kiy, pour Tapprovisionnement du chAtcau du Vaudreuil. Enfin, 13 autres
 muids d'avoine, récoltés sur les terres de Guillaume de Plasnes, avaient été
 livrées à Ouillaume de TEtang. On pourra juger de la riches'o do? IVi^res
 de Plasnes quaud ou saura que Roger de Plasnes donna, en ISOO, 600 l. au
 roi Jean, pour obtenir la main de la veuve dé Richard de Heviers avec sa
 terre. Le 17 oct)bre 1303, le roi Jean ^tait à Boupg'-Achard ; l'année
 suivante, un nomme Carpentier versa 60 8. provenant de la vente des bois
 de Bourf^-Achard. Au moment de la conquête, Guillaume de Plasnes s'élant
 soumis aux. Français, le roi d'Angleterre fit saisir ses manoirs d'Estorp et de
 Briche; les œcperts estimèrent ce dom:iinc à H l. de revenu et dirent qu'il
 s'y truuvait 3 charrues à G bœufs, etc.,,, le tout estimé 20 l. En 1208,
 Guillaume de Plasne? plaidait k l'Echiquier df Falaise, ijui b- coud.iiava à
 rendre à Isabelle de Graml villiers l'héritage qu'elle réclamait et qu'elle
 disait faire partie de sa dot, et cela, malgré un ai rangement que Guillaume
 avait conclu avec Gazon - le-Drouais , frère puîné d'IsalK-lle, parce que cet
 arraugemcut u avait été sanctionné ni par un duel, ni par un acte en bonne
 lorme, J.r.rs do la rédaction des registres de Philil IH -Auguste , Guillaume
 de Plasnes possédait 1 tii f 1,2 de chevalier dans la baillie de Pût-Âudemer
 , et 'Z 1/2 dans l'honneur de Beaumonl. "Vers ee temps , en 1210, il
 Digitized b/Uoogle

The text on this page is estimated to be only 16.52% accurate

TIOV — 404 — n o u <lonna aux religieux dn Bec un gorâ on
pcch 1. tournoi» sur les terres que tonait Rcij^er «le Plasnes, s'il était
prouve (|ue son frê-ro lui eût donne un Ikf de liauliert. I/année !iuiwant(>, la
succarce que son mari avait le prenii<>r choisi ailleurs une autre portion qui
avait été couiptée pour un lût (1). Roger de Plasnes vivait encore en l',':U,
ear il siégea ertto année à l'Kcliiquier île PAques k Rouen, oti fut jugé*- une
iiiCaire concernant l'abbuve do Préaux et R'. 'ger de Brotonne. En 12;i(>,
paraît Richard, seigneur de Plnsnes, chevalier, qui donna au prieuré une
rente de 0 s., assise sur une eliamlMe (jue Thomas Marguerie tenait «le
Jean de la ^lare. dans fia ville do Bnurg-Aehard, euUe la maison de
Geofro^- Lecourl et celle -r de Piasnes, IV* du nom. Piasnes, unique;
héritière do sa .maison, porta, par son mariage, la seigneurie de ltourg-
Aeliarur la date (2), Quoi (|u'il on soit, en lîiOO, le jeudi après la Saint-
Marlin d'hiver, Robert Malet, chevalier, seigneur do iJourg-Achard ,
rhni!">, us>>>'/ olis, «rt> ciiimm- loi n le» juff'.ni«'iil» di' 1 hU liiiiiiikT,
(innot (li->i);ii«r !■• li">«ir(f' Acliiinl, piiii(i [i ir I hiMorii'n il lliir. f>ur(.
«'(ii(lii|>U- par M. Hnn-l j Ihiiilrrivc {Or tn'tElv gie Malet). (!>•• I:17

- l'IoKna». & caux' d Auifliim, dame r«!ui.Hiir-M'. l'aveu de son vassal,
Giiillauine Au Quetnov(U; il conllrma. en i:i2;{, les donation* faiti-s par
Nicolas de Bois-Hibout, son vassal, à cause de sa chàtcllciie de Poni-
Eehaufra.v. Jean Jlalet de PlasiieS et Jean Malet d* Graville, probalilement
son neveu, se trouvail, les habitants du Boui^-Acbard envovèivnt, aux Etats
«le Pont-Audemor, Philipol Lu Mercier et Pierre Audelin. et liirs du traité
avec le ri>i do Navarre, en l'X' l, le lief, ville et (erre île llourg-Achar>l, fut
un des six fiefs dont le rui se réserva k niouvatico. Les chartes du Trésor
font mention de l'hommage rendu au roi, le 2 mai 13Ô4, par niessire Jean
Malet, chevalier, seigneur d« Piasnes, pour :<00 l. de rente, ù vie, à prenirre
sur le Trésor, |);ins le tiéénie temps, le sire lie Piasnes ajtiuiaii à *es tiriues
un lombel (i'ùziir, jjour se distinguer de ses uinés, les sires de Graville; il
était capitaine, châtelain de Bonneville-sur - Touques, et il mourut en Ktii.'S
(:>) , laissant a«sr à Rouen (r>). i> (iuiia-ime d.' Gour«-v II' n'eut la
jouissance «le B.>urg-Acliaid"» doit avoir paw [v»r Ouil'>>>""* " C'Urcy,
qufiquf lumps .iv;itit mi Umrl. »t ""if ^' ii 1

- vuuiiit U« l'aik- que J«'ani!"de |J Motif »• "iit .n>.<./>

The text on this page is estimated to be only 18.87% accurate

60 1 - 4f)5 noi/ nit en l. 96. car ion flj* .i«>(in o»(Ttcan de Couroy et s^n va*snl, }e\\tn du Que«noy, fil» do (Uiillnumo. En 1-1CKns<ce parmi les trouvères du xiV •if'do; on lui : l' Histoire en prnse dos Grec* et dos Romains, intitulée : In l'ouifUniixiTf , parce qu'elle fut composi'o à Bourfr-Achard ; 2* Le Chfmin tieln voillnnrf, po^mo all.'?(v riq« do pins de -lO.OfX) vers, pour oxcltor lu ioblesse h l'art militaire; il le composa à Caadebecn à Tagodo suixniito-sixans; le oiannscrit existe au Hrilinrh M iifiui (2). Un sir« do Courcy a cl»» gotivornoiir de Pari» sous Cnarlos VI. Cottiinio il avait do■•nré ii la conr d'AnpIetorre, il fut accusé d'intelligence avec les An;lais et dotouclu-r des pensions secrètes pour soutenir srt pour lioniiode »ar la personne de R.iliort Le Testu, obtint sa (rr&co en lovant la Fi *Uit Je Courcy prt« Fa«"■.• il •ppard-nait k la braiiftif cail»r uny li rs lie floy do haubert, et dont il doit le tiers de 40 jours de garde au chnfrl df /tf'iiniint le llogier nvnd audit lieu de Bourp-Achard, Berthouville, Plasnes et autres lieux. » Suit rénumération des fiefs relevant de Bi)ur;'-Aeharri ; en tête figuro Echanfrny (T» avec tous ses arriéro-fiefs, puis vient Buse, ù > Prévost. {iV, Arckivtt de U S«ine-Inf. Caulog. O., 2»,

The text on this page is estimated to be only 13.84% accurate

BOU — 406 — BOU Pour ce je to prie et si prie tua cnmnicro tu
ri'iiiiiii' iiii(r-, \rli;ii'(l. j)'!i>ivs un (locunient i-t>uillai't /'lait alors veuve ◆le
Ctuillauiiii* ilf Coui-ev: iMiillauoic- (ioollDv) (les llaVL-s avait t'iiouso
.It'aliio «le ("omcy, cl .l.'uii lli-rlliauiiie était à uf;;Acliard avait donc suivi
de pies la lijort de (tuillaunic III' d* (ourcv. Mal'rrc la claineiip de liaro de
.Iclian Hertliaume, la soign l'it ard, siiuf «l'ICTelan, >oriuaaidie, qui devint
coiiseill«'i-clianili« llaii di- Louis XI, ea|itaine de Uoion. général des
litianccs, cajiitaiiî» d'Aldii'ville, puis)>ailli de Ronen et coninis iiu
}.MUVoriieniei(de lt>ute l'aftillerie (Ml I47!1 (2): d"npié> uu aV4'H de 1
|Si, il réuiiissiit sur sa têt«' les sei-riK'Urics d'Kleluii, Huiir^- Aeliartl,
Uadirval , Mi'iiillet , Cliailji', L(>ii(.iitiii< au ei le Clialelier. C'est de sciii
h'iups ((lie la cfnlrerie do charité do Saiiii-Lode Biiur;r-A>Ii;'rd fut fumlée.
, laissant trois lils : Louis Picard, siour d Ktelaii et cic Boui-L'-Aeliard ;
.lean Picard, sieur do Radeval, et François Picard, tirtiidiacredu Graiid-
Cuux, En 1-1S.iilli de Tro.ves, ou de Touruay, selon d"aiiti es, éiait
défaillant a la montre de Uouen. La mère du sci^nieur de U .Ii>iiiiini' •!«• In
Oarilc, vvuvi- iVu ui>l'lr homiiv im~!lrval «-t >lu Mi-isnil, l:ii]Ui>lli> ilé.
ns la le CI |4'.>.i; laquelle il.-iiuuiHfle >fjù\ tM Collectiou Tècheucr. La
fariille Berlli;mnie, oripieirr île Bour|;-Acli!>rd, #lail aliirs itii|j>:iye *> I.
jK.ur èire niii>l>li ri;e»-rAI>l':ije (.U".ii'.«» i-ir f/ '«iimy). (Sf) M. Urtosarl
de jaiivier mo. qui Mi>|Mwe que Uuillauiiiie l'n anJ èi.iu ilejù s.-i(i;neur de
Uu ir{-.-\cliiird eu UOl» {UUt. rf Andeli/). En IV.fî, Louis l'icard menaçait
de bi-ùlt*r le bateau «pie le.s reli^rieux de .IuiMié(rit'ntor la uolde>s< de
Rouen aux Etats de Norman«lie. Par son iiiaria;e avec Charlotte I.liiiillier,
il di viiit s.'M. et l'une de ses filles, iiouinée .Mad). Jean du Moicel, frarde
des sceaux de la chaaueilerie, sieur du Mesnil -Pavi*»! et de l.i Bruyère,
acquéreur de Bouri^-Achard, c'ait échevin de Rouen eu I.^IT : il portait :
tViiziir, (111 rlii'nin litii umtii/tnfiii'- ne uierli'flrx li'arijeiit '2 rl l. Il avait
épousé Jeanne du Four, dont il eut deux filles; Anne du MonccI, l'aiuce,
hérita de Bour;'-Achard en partie, de Linie.-y et du Mi-siiil-Pavi.it; elle
ciioua, en irC»'.'. Jean du Fay, sei^rieirr de la Lanile (il) et du Taillis (7),
ipii fut re M. FliH|ilel |5> M. Ciiiel, Boui-g^Achard. itti A S.iiilp'>rliin*.
pr-i» Vicux-Port. (*) Au Trait, près «le Jumieges. Google

The text on this page is estimated to be only 13.47% accurate

BOU« - 497 BOU laujoe riûvins « sieur d' Aubigaj^ , baron dd
Crepoo ; c'eut elle qai fonda la obapelto du Noviciat des ji^suites à Rouen,
et elle monrut l«n juillet 1608(1). Anne du Moncel eut trois enfants de son
laariafie avec Jean du Fay, savoir : Jean «lu Fav, il* du nom; Marie du Fay,
njuriée il Robert de Croisuiare, puis à André Faulk>reau , et Anne , é pu use
de Robert des ChaTHpi», ^if^tir de Rcfl. ft iic iluiuc, iiprcs la mort de son
niuri, coD^cntit à une seconde union : on trouve à f t-i (k ees succeswurs ;
et Jean «iu F.iy. mh» 'l- -riuilli'imine oi-iliuaire de la ch.iuillire du roi, 'iili '(
' ijiitûiie d« Koueu, seigneur desdiles lerreN, ' {• hi'.'- tr>>l^ t.a-'M'it itit-
^.-v's ji.ir semaine etailNS etr>KH. par cuotrai du iJ4 avrd 10(^. • La
seconde inscription se trouvait dans la collégiale de N.-D.-de-la-Ronde, oi'i
les enirdiUes de la même dame avaient été déposées. Jean II (lu Fay fut créé
g«ntilli◇iime de la 1 !i in' T (• fin roi, en réconipens»' r/rs //omet
ngi"iiii:f services jmr lui rendus au fmi des Henri-Roiii : t - la clumlirf du
roi, chevali^r tl« M»o ordre, bailh et capiUuie il« Ruii ii, si«««ur liaTiillii.
Bocachard , Saint^uin , Vergetoi , Heuqw»iile, VwIt, Pelletot. Lime«y, la
Haye au Vidaïue, tbiWUm lie tiroiiobouville (2), la Bnère, le Trait et
btutbe-Marguerile, qui décéda le 23* jour de noveiuWt)61&, ft haute et
puissante dame Madeleine Jul^rt *Mi tfoim devant lui Uecedée le 15
noveiubre 1613 f^fOÊtu id «uenibliê en un même tombeau, la morfc **IUt
MM rtpaiei" 06 qu'un eadnt et loyal amour 'T'itâkinreuMtmnt aMemblé
pour jouir à j;uuaiâ ^HlMpoeplus Leur'tux :^). » Madeleine Jubert, lille «le
Claude, scigteur de Yesly, avait donné dix euianis à ■on mari; Jacques du
Fay, l'ainé, sieur do (I) But fit Ilou>:n. Fiiiiii, t. III. p. If^l C «il k chàWuu de
Uraimbouville , jadi» \>ti>' du cardmal de Bourbon, qui a donné lieu à t
Mrvur de ceux qui ODI fut CiMurws d« Bourbon proprwLtire du âel de
OaMBibottville > litué piroiaso 4ATinMi. ^ Phria. l. m, p. 40L T. t. Taillis,
bailli et capitaine de Houeu, hérita de Bourg- Aehard, et il épousa, en IO07,
.Tuilith-au\ -Epaules, dame de Li35. Le mi, par d*autreB lettres du 24 mars
suivaiil, Di-ilonna le iiH^mo ««tir-'^-i-^fromcnt au Parienient de Rouen,
qui les enregi&tra le l:j juin de ta même année, et ordonna «'Il n.t'iiio (l'iiiiis
ilti«^ le hjiilli de BourgAcbard serait employé au nombre dos officiers tf qui
doivent comparenco anx appeaux du bailliage do Rouen (2). £n 1651,
Gaspard du Fay devint seigneur de Saint-Thurien , par la mort de Georges
du Fay, son frère, seigneur de la llaye-auVidame, de la Vieille-Mare et de la

Lande, conseiller-clerc au Parloiment. I»a;:s un titro de 1055, il se dit
 seigneur dé Saint-Jouin et Saiiit-Thurion , haut justicier de BourgAchard. Il
 ht aussi l'acquisition du lief de Mallemains, à Bosgouet i,3) ; entin il mourut
 on l'>(>5, sans laisser d'enfants de >^ >n union avec Madeleine Parent, fille
 de l'a il Parent, seigneur de Viltamenon; sa8uec< s>ion revint à son petit-
 neveu, Jarquf* An Fay (4). Jac sœurs. U s dames do bainl-G-ran 1 1 de
 Bellefond». élever un ni aniriwnt à Henri Roi» nauï-Bpauls, seigneur do
 Saïute-Marie^tt-Moat. leur ucre . (2i T. Dupleaeia, t. Il, p. m. (3) M. Cnnel.
 p. 13S. ih T! otai! fik aîné de Jean du Fay, III' du uom. 1 aiiio ilt^>
 •■iiUiDts de Jacques, qui avait fuit l'abandon Ue la t'-rre e IJr.urK-Ai bar 1
 à son frère 0;i)spard Cj) bon irere, Lie jrge* du Fay, est aussi appelé
 8ei>;neur de bour;j:-Aclmi d 1 1 du T.iillis; mais n»U!> psnaaiw que c «M
 luie atixux de t>» Cheenaje^ieetioie. 64 [iêed by Digitifed by Coogic

The text on this page is estimated to be only 13.28% accurate

D (» i: — -l'.tS — 2'(mai itVÎ'.t, Mii<1ol<iitliol>>n .
«'urfr-.rhail, prit iilliaioo avi-i: Claude Kitolioi. le :t iléi'eiilire ITOS; il
>.:i}. 'nn ci.ntiv les relia: i<>ux de linnri.'Aeliai'd, en 17", *7, iin jiri>i.-«'s
l'aiirux ; il vivait eiKxn'o eii n i", '. l'I iii>-y, ci-ili-vaiit (l.uiif «If
OuiKsville, r|ioii'«> (Itf Jarqiiir» du rhi-vali«r, ctiiit<> ili- M"Ulc\rifr,
H'iKiir iir Ji- I.ill- lot, U E-ti-iiii tiinro >•» cMiile <1jt;iiiiio :u\ culr.l~^l•l'i
ilu lini, uiorU; au cbiilrau ili- Lviii-i>ti-iiilirc V,iTt. Outre sa Ju.viiee
!:ei>rnetiriali- , lîmii ; 'Aeliard eut aussi une vicunitc ijtii f>il sii|iiriniée «
n 17 11, pour être rcuiiic à celle tl« l'ont -Aud. mer. Vers 17."jii, riiteiidait,
i>ar li s oroique delà Révolution, la .■^ci-'inMiri'-' de liourj:-Ai:liard était
dev» ii«e la pi opriété de 1j» famille Le fonite ; ,M. Jean-l'ierre Pottii'r, de
llour;,-Aoliard, lut député du liers-Eiat aux assSl, il lut enjoint au sieur
Ftienie Chartes, i[tii Jouissait d'une fondation atfi'etée a rinslruetioii , de
tenir les écoles: on exiortaiten nièmiMemji» les pères et nuTes d'envoyer
leurs eiii'.uiis a l'écoli' et aux instructions qui se faisaieul fêtes et
diliuielies. Itourjê-Achard po■^é.]ail, en 1710, une cr< de de pari •on s et
une di- lilles. séparées II) 11 -ui f.-Ai li:iril um' in»-rq'li<l ilil >ur|-Ailiaril,
il m.iil priv w mri.' *chemin avait drià clé l otijct Uv truvuux viitrc 101 i el et
tenues par un maitro et une maître «se. \ers lo iuu'line temps exi«t;iif aus«i
un»? fondai iciii pour niari'M* line fille do trois en tr.iis ans. Eiltiff. La tour
p»Tn:ine de l'éjrlise ilo BourLT-Aeli.ird, qui s'élevait aij-de:»r il- l'eu du «-
iel en |li". ");le elo,-.lier qui fut ("•lisiniil a la suite de t.'e >inislre s'écroula
Ini-métiieen l>', t'X iMilln que|quiiiv de Senlis, déedé en KVTô, cliinv'ea
par son teslanient riieipit.il des Kenfi-rmées de Selilis, auquel il lai-'-ait île
piMlids Mens, de f.iii e tiri |. île rente pour l'éi.ildiss.'ment de t<.l et=""
de=" sailli=" marie=" moiiiiiejuix=" a=" la=" charge=" n=" "
d=" eiiiretenirroiliei-divin.=" miie=" cette=" union=" un=" "
incenilie=" ay.uit=" une=" partie=" l=" hour=" des=" nii=" "
lurent=" aulori=" pour=" venir=" au=" seeotirs=" incendi=" e=" "
pr=" son=" cot=" liiii=" requ=" tei=" ohleuir=" su=" ">pcnsion du
service divin dans les chapelles de llr- stot «tt ile M.MiliiuM'ix, et la
pcrini<>iou d'airi-cter l>'S fiiiiiis ilir.stinés a ra>'i|uil des fondaUi>ti«i l'I
la l fconsti'ui^iio du li.iiiueni incendié. I>e< avant 17 l«I, l'héplLil
lenferm lit huit lit s, et une tfoisiénie sn iir de charité a'ijit été adjointe aux
de'ix aillies. Kii l.sl.">, l'hospice, dont ic r>-venu était de 1.0. >it l'r, se*

*trouvant end ■lté. il fut qii. -lion de le supp rimer pour lo ré-inir a celui de
Poiit-.Vudiiiur. Lis lialii(.»nts s'y éi.iui opposés, on secontciiinde retiiplacer
les lilles (It M. r.inol. lit V..ir mi iiM'iiioip» cotioernuC rr'«>ci;on, !••
p.»i\reiwiiieil, ct«, de ceslufci iccr. (Arch. A< lu Hdnt' Ji'f- rUwrr)*

The text on this page is estimated to be only 12.59% accurate

BOÛ -499— BOU de Saint-Vineonf rte Paul par les sœurs de la
Pn-vidoiiico d'Evreux. Charité, Cette société fui fondée eu 1482 : onc
gHiTure servait de diplôme à ses mcmbi'-s en lCt(). Mir' la confrérie de
Saint-Lô, de Loir;-A(hanl, sorait desservie par nn chapo-!aiii-pivtio s('s la
eharto de Rotrou, les deux frères du Quesnoy, de concert avec Béatrice, leur
mère, renoncèrent an droit qu'ils réclaniaientsurla terre de Gautier Sorel,
leur frère. Pans le siècle suivant, Jean de la Muro d(innaau prieuré toute sa
terre et son bois fiorol. (tuy Sorei, tils do R(djert, reconnu devant Tofficial
de Rouen, en 1227, avoir cédé BU [uieuré une rente de 12 s., et donna en
frarantie son cellier de pierre à Saint-Maclou de Rouen (1). Lt-: Fay. Avant
1181 , Richard du Fay ;iTait donné trois acres de terre aux chanoines do
Bourf^Achard (2) Ttes]

The text on this page is estimated to be only 19.13% accurate

lî 0 U - 5(»0 — B O U K-mps scipntiir «I»' HitiuriuMnar» et «le
llnnpiien):irottP,CD ir>l'J:il aviiit optnisè, Tannë*' pivcodcn te. Marie Je
Civillc ; il était pu ir>H gn'l'fîcr fil clief pour ii> criiniiifl an l'arlcDient de
Kouen, et il ('nninianassi« « iisiiite !\ Adrien Tousiaiii, 11' blesse, le ".il
novembre 1(107: il descendait rede membres de cette famille, entre autres :
de Nicolas et de Cfiillaiime du Oïiesnoy, de Béatrice leur méi-e, de Robert
du (Jucsnoy, de Tivmbour;? du (^uesnoy et de se.4 deux fils Henri et
(Snillaunie, et de Raoul du Wuesnoy ft). Ce dernier paiMîi.r)uel'jues années
après, comme témoin d'une cliarle d'.Main deSaintl'ierre, en faveur du
prieuré (1). Henri du t>uesnoy est 8i;,'nalé, dans les (1) Sollee sur Urmlot,
piir M. tUmiié la griii- iluvrie rlf tcl(n ; liiut en iiou» M'rv:iiit du iruv.ill ilu
"iivunt K II0H.T, Charte n*2. rdies de 1108, eomnio catition de Richard
Landr.v. l'"n 121:i, Robert du Quivsnov, iturnuDiiné r.li/«", et qualifié de
chevali«r, e.«t témoin d'une vente de Pierre de H;«rdoaville à .lean de
Saint-Lé-rer ; lluglios liii Quesnov, éeu;ier, figure aussi plus bas sur la liste
de* témoins. Divans plus taril , ee nit^tiic Hupue* ei Aliee, sa femme,
donnèrent ;mi jirii'uré une rente de it) s., due par Richard Framerj, en
présence do Robert dti Quesnov dit l'.Vi/m', son fw-re ou son parent. A la
m^me cpoi]iie, Robert dit r.lMc'consentit il ee ipieses vassaux du Quesnov
pussent momlre sans paver d««« droits au moulin de ('ilos-«ur-Risle, dont il
était propriétaire en partie; il re, il donna aux chanoines une rente de l'J s.
sur le tènement de Richard Framerv, et une verjirée de terre dans le Chani])
(iérout, louée !} s. Kn l'J 10, Robert du Quesnov donnait an Ib e un dits it
Voisciv^ ille, avec l'approbiitioii de Raoul de Saint-Léger, chevalier,
sei;rneur du fief. Parvenu à la vieillo>sy parait pour la première fois en
septembre KW; il ne porte point de surnom dans l'acte pr lequel il Vend au
prieuré 1 s. de renie qin lui étaient dus par tluillaume de Buislaii. Kn l:*ti;.,
il donna aux chanoines ni!r< * et 1 vergée l/i de terre sises entre In tcw de
Guerrie, son oncle , et la teriv qu-* dame Yva, sa belle-mère, tenait en
dollair>^ abontissant sur le jardin iludif (îuernmettait avec serment de
respecter le? conventions faites avec les religieux. Dans le ni^ me tem ps,
Philippa du Quesnov. resiée célibataire, selon toute appiu^'O*'^" donna aux
chanoines une pièce de terre situi"»' aux Trois- plissés sur Hourg-Aehanb
mois de mars PiCtH, Robert du yucneV, m donnant au prieuré une rente ilf
l'- *•> dit de la paroisse de .Saint-Martin-du-Fat^" I Goo^e

The text on this page is estimated to be only 18.04% accurate

BOU pr^« le Bec (1). Ces 12 s. étaient dus par | Guerrie du
Qiiesnoy, neveu de Robert, et j ii» étaient hypothéqués Rtir 5 yei^ées do |
terrt- voisines dn pré de Guillaume du Ques- : nov, près du chcmiri du Roi,
conduisant du Bourg-Achard au Bec-Hellouin (2), i Vers 1370, à Tuccasion
tl nn fait pMBé à | Ca+l in. pr^s de Bourjr-Achard, U -; ac(usntears du
vicomte de Pont-Audetiici invuqairait le témoignage de Guillaume do |
Ôuesnov. Apr^i* lui. n i>lance Jean du QHu'Snoj dit Taiwin, (jui épousa N.
de laMuute- . Maiaoïi. Le 20 avril 1378, Taupin du Qwa- ! Doy, écuyer,
faisait partie d'une inoiitir pfiSée à Pont-Audemer, et le It) novembre I
1908, il ratifia one eentenoe arbitrale rea- ' ihii' ♦ nrrc itii et .Taù-Qi'^, du
Pleseis, épousa Agarie ée la Cauchée , dame du ThnitoHében , de l'Epinay
et de la Cauchée, tille et héritière à Thomas de la Cauchée et de damoiscUo
| N. du Jarriay. 11 fit hommage an roi, le j 11 juin 1462, au nom de sa
femme, pour les tr»>ig fiefs qu'elle lui apportait en dot; lui(EéiBe recevait
aveu, on 1 107, de Jean du Tô't, écujrer, pour un tiers de fief à VarncYtUe.
11 vendit ce fief en 1471; l'obituaire 'Il II is't^-tnit sans ilouKo retiré dam 06
paT^i luïi ifi>uvl)ert, l'ai m' . et le principal héritier, Seigneur du t,juesnoy
et de la Métairie , épousa en premières noces Austreberto l)ouilé, finit il cît
tr'Msfîis: Jt^an, >îicf)I;is etEustache, ctsa seconde femme, Françoise de la
Haye, lui donna an 4* fils nommé Ui>bcrt {•>). Jean du Quesnoy, 11* du
nom, ainé des quatre frères, eut le titre d'écuyer, seigneur (in (.>uc'snoy de
Boissay, près St-l'ierre-surDive, et des Roiiers; d'abord, il transigea avec ses
frères qui lui abandonnèrent rhôritage paternel en entier moj'ennaîf de»
rentes; plus ti^rd, son frère Eustachc fit saisir, entre ses mains, le 3 février
1570, tous les biens provenant de la Succession do Robert du Quesnoy, leur
jeune frère. Du mariage do Jean du Quesnoy HT , avec Marie de
Martainville, est issu Arthur qui é)ousa, en 1572, Yolande del'Kpiue, et
reçut le Quesnoy en avancement d hoirie ; en secondes noccs il épousa, vers
1509, Anne Vauquelin, fille du célèbre poète Jean Vau QuiUemetto du
Quonoy, femme deTbomaa d« Hallevilto; 4* Jeanne du Quea* noy, mariée
h Robert de Vinefoy. (2) Nicolas ot Eufttache ae firent protestanls «t pai>«
téreut les armes pour leur rsligion. d'apri* un aci« da 4 septemitre l&lb.
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.05% accurate

DOi: — 503 — DO U mille. Vors 1040, Gaspard du Qiipsdov prônait l'« titi'o do .st i;;ni'Ur iin\,v, de la M l'Iasno», eu llfiS, pMur uiio ^oiaiiio di- l'> I. Kn un Krioal du Val, sia ihimin'- le J'riew, est «•mpluv/' coniiio triiiiiiii dans une charte; Riuliml du Val, p.'Ui-riiv son père, est an nonilire des lémuin!» de la donation faite an prieuré, eu llfJÔ, par «.uiillaunie le l'oigneur. I,a maison de fJnillantnc dn Val existait A Bourj:- Aelia!il en liJl», et «m (ieotVov du Va! denienrait il lliitirneniare en l'J;tl. Ki'-hard t(>ut, punr le prieuré, ou l'-i V-i (I); il donna an prieuré la moitié du ("ainp Catcl. Le SA juin i'Ai>'A, Uidu-rt dti Va! achetait de (tuillanme l'épin l'eriaines]»iée. « de terre assises au /totirtu fitrri ('.'). Enfin, l'existence de l'arrii'-re-lief du Val est constatée dans l'aveu d£: Saim-I.ô. Nous ayons vu que Ouillaumo du Bosc, un des pins anciens seigneurs de Bour^Aoharri,(|ui vivait à la lin du xi' siècle, avait eu d Alhenda. sa louinie . ti*oiâ lils , Nivelun, Ucj.'i'r et Henri. Devenu l'héritier jtrineipal du domain*]taiernel, r«iivelon se décida, iio i pas ti londer un prient é, mais ii transformer eu colJé>'.iale l'éj/lise de la paroisse jnsiue-là «lesscrvie par un seul itrétro. Les «rrands sacrilices que lit alors le curé de Boiirp-Achard, nommé Hnpueidu Chati l, nous nutorisi iit croire Nivelon i t le principal promoteur de l'œuvre; c'est du reste le nom it Ilu^nes donner d'ahord îiO acres de terre cl '.i acres de liois, du coii«îi-ntemenl de Koper (loule de Martre, et de Marc, sou fils; ce dernier reçut .' {0 s. de dé

- umu^'emcnt ; il donna encore la fortune de fa mère, qui se compo.sait de -l-l aen-s do terre tenues à ferme par Robert, son ucvcu. (1) d llof^ier. VII. ^il Nulariat de Uouvn. L'entreprise était h peine cnntro• is'-r, lioniiiiie actif i- t eii< r«']irciiniif , le m. in d'i «'oiisi 'iidi'r Son d'iivri'. Sur le siëi'o in< ' ré.- uliers; on i-n lira, en II Ui . «lu prieiirti dv- S;iinl-,leaii lie Falaise. viiir.-iit «o canis.-r le nouvel étaldispeeiiiveiiient au pi K-ur du lieu où ils tnnivai"nt, et, «-n cas «le division. l'ar«••lievés]iril de pi-i-ndi*..' pourprvniier prii'Ur le «loven Ilulmii-s «Iti Chaiel, qni avait lait (ntit de sacrili' <>s pour la maison. Ho;.'erdii B'isc se montra très frènéreuxdaaî la eircon*:ian>.-e, et donna nue charte oii il iléclare ar le salut et la]ti-is quatre prélu iides fon«li'>e# par f >n frère, à des chanoines ré^rulers, sans retenir sur eux de droit humain, si ce nVst la i>rotcc lion et la défense. Puis il entre «lailis ItMlétaii d«' ses «hmaion^ personnell'!! , «jni eonsi«tai<>nt «.lii un vcrrjer

près l'ép'iise et iiiH! ii-rre pi'ur y «"«^nstruir»' l«' noiivcaa couvent. Il
a.j.oie a aei. s de terre pour le li:iuin.«ir ' lie l'é/Iise, la dinie du lonlii U 'h'
B 'ur;r-Aeliard , la dime de ses moulins A« l'ont-Aiilou, la dian' du pain de
s.i mai-s^n et f;énéralenient de tous si-s revenus «le Bo»r--Aelinnl. làilin, -1
act es de terr.> q"»U.ioiil t.'répin li'iaail poir -1 s. ii i'As.'eisien. Le
fondateur eo)i(iniaa éf;alrieur Jlu^ue"; Ainsi, tlautier «le (W.is-sur UisIe
avait donné 8 8. et 2 d. de rente, pavahles le deuxième dimanche «le
Carême. *ù la condition ds défunts (•,'). llul.iTt d'Ktoutevifle avait d'inné,
«le son co-|'] |"iur MU iisiiâit i|ui roin.i'-.iil |B>iir i urt-«, ruir-.',', d.
i^li^Meui toujours sauiui» a I'!" 'Uj""* v\ Mirv.Mlli-» |<:ir lui.="" .="" l=""
lioloi="" airi-="" a="" un="" ro.="">> n était pj» d un dt'iiier. Goo^e

The text on this page is estimated to be only 11.05% accurate

B 0 U ' — 5(0)3 — l' prouvées par Galeraii do Mciilan. suzerain deKotrordu Ijosc, par Maîhildi'. IVninio de Kotjer. parGuilluuuio, son fils, » t pur Henri, son Irt'i'C. I n des proiniers fiùii h iiotor dans Tliistoïro du pritMiré de Rouiir Achard, c'esi la ruptuivde l'alUancequi rmii.^sîiit au pi'i»nirô fi* IV.hiise. ClMo iiiiaisoii étant entrôc dans 1.1 fMrii.'ré!jati pri«nu'ë de Saint-Lù n'LMiivra son iïidépencdauco i>t son individualité; nous noterons ensuite l'inêpuisabtt? l'v aért'siiô de Cialoran do M.'li>e flans la«iuelle huldlait une feiuuie ::i!iïèe Julitte. hj.êsdeiix l'réros, Niellas et Cnillaume du Quésuoj, avec Ueairite, leur Uiére, «valent renoncé à leurs droits sur la terre i': rrrniiior Sorel. • Guillaaiuti Roussel avait dounc une terre, «t R^'Stout 3 vergées, Guillaume Rea' nr. fiJsdu précédent, 5 aères de ti rte, lersqaa \$on frère s'était tait ciianoine. On avait donné au prieuré, Robert dt% Qtiesnoy, cnf re enfant, ave,- "> acres de terre (1), • I>i chanoine Kicbard du Bois-Taou (2), marif avant d'être religieux, avait donné 5 ^iie-de terre U>isî'Oi-t- ;i acres en entrant dans la maison. t rfuillaumc Loie-Mie-Epée , tVéii- du roi Hi npi, et un «les li!s de i'impé; al l'iee M:-,liuide, étant vcnusa Huui i-'-Aeliard, avaient litwé un souvenir de leur passade en douutie rente de '20 s. de Beauvaisis sur iv lofiïieu d'Auniale. « («errais de Bonquetot avait donné 1 acre '^o tr'i re ; Guillaume de Pieneourf , u ne niine •ic p'iis ì prendre à Bomietot ; Ilii^'ues, II Cf» •l itatioii'* enrichissaient la maison efc aiiiei^;*!!; À eilo eur:itits dw meilleures CuiûJlw. (tt U devint plu* tard prieur. BOU lils de Robert , s.i temnie , Agnès , et Mafbilde, saillie. 1 ero de terre (1); Raoul Pajcu et ses trois lils , 1 acre ; Hupues le Vicomte* 1 vergée, pour obtenir do l'archevêque uiK^ dispense de mariatre; Treni bourg du Quesnoy et ses lils Henri et Guillaume, 2 acres; Roger de Fontaines et (iuilhume, son fils, une acre; .T(>an du Bosjiouct, 1 vergée de terre tenue à loyer par Robert, curé de Bosgoutf avec une maison dans le bourg même, et une ma^re placée entre lo cimetière et le l'our public. « Plusieurs petits seigneurs des environs, comme (Tautier de T'ont -Autou, Robert, Als Baudry, Gautier Parcul, Richard , son fils, et 0«bern du Landin, avaient aussi d^ I>esé sur l'autel deSaint-Lô le siL':iie symbolique de leurs largesses envers le prieuré. « Durand de la Londe et Raoul Tranche* puurcel, son {tendre, avaient donné 3 acres cl une vergée de terre le jour même où Richard, frère de Durand, était entré dans la eommunanté sage ç^ratuil <1 • l;i Seine dai s le

port de juuiegcs; mais les vassaux poiar |Ottir de ce droit devaient être accompagnés d'un relii:ieiix (:>>. » Eotin, Guillaume Capel avait donné 2 acres de terre pour le luminaire de réglisc. La situai "en du prieuré éiait donc très satiâlaisanic, et la période do prosj'crilé dans laquelle il était entré no devait pas se teruiin'. r eneoire>. En ellét, Guillaume de Piencourt , père et fils, rési^rnér eut , peu apr^-s 1175, les droits d'a\ou Iveiqueint. Philippe de la Rivière, qui avait les mêmes droits sur régitse d*Honguemare , (1> D'aprcii la l>ull<> d'Al«xaadt« III, Hugues, flis lit- i;<>;>ort, arait donné 2 acres. '>. *st iiiiord, il fut inhumé daa* le cli: ;ii'r jn:U l.v prii-iu-'- voulut. in\ T t, irolitfiir do Jiiiiici:->, MTs ll*^'. I*

The text on this page is estimated to be only 16.82% accurate

504 — BOU los ocda ••t'iilerni'ht: enfui, Hi-nii «lu NimiliiHirjr, iifveu de Rolroii, dniiriii lii cha|i(.>ll<> tic N.-l>. tin \lo>r ttodnii:t(ii>ii,<>(ilaiis r:i4'tiiiiii[iti\ il iiiin lie Kitlti'Tt «le l'i'ct|iuM't>i-t, aloi's iirii'ur ili* notir^-Arliunl. CVst le sciiid sn|n>rifiir de la iiiiaiiion une -ii^ rajjiÉir"cr u i iiiii-s di> la diine d«' suii vin , ci, vu iiiü!j,d'uii ur|ictit cil |>ri>|irictc' (I). Il iif nia)i><:scssimn8 du="" priourc="" i="" la="" .sanction="" d=""> l'atiton'é pniitilicalc, i|i>'i-llc "lniui cnlin |c 17 de» Kalciulcs iunt et scm «liapelles. BoUi|U. du IJoso, puis le détail (IcH

- rialiiiiii.-t faites au luoiutsieiv , déjà äinnui pour sueeessciir fiiiillaume, son lils; en ll'.W, le prieur de l(ur ; (It Trmli>s li-s ni.'iiMiiii rvl^K'UiHt iiVii>|ir<.>ssaieut il iu'Iifler, pr,!- m)»atissaiit il la pauvreté des chanoines, et sitinns du sei;;neur de la Londo . d Dans cette circonstance, il confirme «le nouveau aux chanoines les é^flises fiu'il» avaient et la possession du prieuré île N.-D. du Rose, près du Neuliour^, déjà garantie p.ir uiiecliarte d«' révéque d'Evrenx. Km l'^Ki, Richard du Bois-Taon, prietir de IJoir^-Aeliard , paya au fisc royal une lé.-cre taxo de 12 d. afin de pouvoir se dèli ndre contre Raoul de Rardouville, qui élevait ii-Bernay, «jui était propriétaire d'une maison dans la par parmi la diue du pain el des cens données, en ll l.;, par son hisaïiMil Rojrer du B<>se; le pape Innocent III nomma des arbitres qui imposèrent, en IJd", une transacaion aux parties: Ciuillaume rentra dau« ses dinii's et aUandonna en coiuHMisation 4 acres de terre (*;'). Les chanoines intentèrent à ce moment une action contre Tridon , curé de Barieville, qui préciidait retenir plusieurs paroissiens d C'aumont des dîmes en pain et deniers. Innocent III iliiit encore intervenir; il fioiinia des conuissairei; qui amenèrent les jiarlies à transaction. Le prieur céda au curé deux {taroissiens qu'il avait pi\^S de son église, et lui paya r» l-tournois pour ses peines et dépens; mais en rex^inche. les chanoines recoin rèrent leurs paroissiens de Houg-uemare ei tous les pridils, (rerbes, pain», deniers et diiies, que le curé faisait enlever de l'églisd de C'aumont. Cette transaction fut uou-seulenieni confirmée par deux chartes, l'une de Rohert. sui sseur de l'uivhevjtque («autior, l'autre de l'abbé du Rec. mais encore par si'rmeil que tjeolrov du Rose, alors prieur, et Thomas, un de ses chanoines d'une part, et le il) Oit vu.l qUe le« réel.ini.iliotis «.■ Ouli'« Ir» bli^TatitÀ vu< iiv if,viiteiiiiiiit tMrv juur, <0 C>U'luUiro H' 3!:. Google

The text on this page is estimated to be only 23.12% accurate

BOU - 505 BOU curé Tridon de Tautrc, prêtèrent sur l'autel é« Véirlise de N.-D. d'OuYille. B;iiuhy ilo Flanc'nirt ayant été adiiii^, Ters 12IU, comme chanoioc, Raoul de Fianevurt. son père, donna au prieuré 6 ftercs de terre en ilivt rs lieux, que Robert du Fa.y teoait à champart; et en outre, Âniroj-, MB homme li^e, avec ions les droifs et avantages qu'il en retirait. Gautier et Robert de Flancourt, par une charte séparée, » portèrent garants de la donation d»^ leur pere; il est dit dans cet acte que lo prieur et le bailli fiii ooin ont devront fournir ùchaq'ie chauuiije une pitance de la valeur de 5. s. le jour anniversaire de la mort de Raoul de Flancourt. Ici se place, avec quelque probabilité, la donation sans date, que Richard de Bardouville fit, avec le consentement de Joan, Èon «lir.é, de 2 acres de terre rappuiant îî. 1/2de rente pnr an, situées près de la (K>utfire des chanoines, au-delà de lahajede Gautier Parent. Geofroy de Bardouville, fils de Richard, surnommé If dnj/^n, donna, du consentement de sa mère et de son Irère aîné, une rente de 7 s., etc., due par Renoud Lesort. Les donateurs ri rui cnl dc« t banoinesun choval blanc baruaciic et sellé, plus 15 s. tournois. Une charte de 1213, émanée de Pierre de B::rili'UA ille , c ontenant vente de 5 ;u i < .s de terre à Jean de Saint-Léger, a pour preBi«rtémoiD Raoul, prieur de Buurg-Achard, II* du nom, qui avait prohablement succédé à Geufroj du fiosc {!), A la date de 1220, Richard le VaTassovr , £1\$ de Guillaume, donna une veinée de terre «M à Bouquetot. En 1222, Henri de Bardouville, prêtre, quatrième fils de Richard, donna tout le rcTeou d'un ténement que Thomas le Cordonnier, clerc, fils do Robert, tenait de lui àGuenouville. Au mois do mai de cette même année, Raoul de Barduuville, fils de Guillaume et d'Alice d'Epreville, donna aux chanoines, avec le consentement do Gautier d'Epreville, tûui le ténement qui avuil clé donné en mariage à sa mère, et de plus une rente de 12 d. que lui devait Gilbert Malvas (2). Rose, veuve de Nicolas du Bosc-Geroud, dieralier, donna la même année au prieur, dyconçenteraent de ses fils, Jean et Henri, Une acre de terre sise près la mare de l'Ange et la terre de Gautier le Viseur (3). L'histoire manuscrite du Rec mctionne un Richard comme prieur de Bourg-Acliard «11Î22. (1) D'Hosier. Gènéal, du Quetnojf , Preuve, * Tll. iil Mu L. Passy. p. 38, d après le cart. «o 83. ci Id. Id. d'eprteten^iaOtfwMrt. Les religieux eurent, en 1223, une contes • tatîon aveo Jean de la Londe, qui se mit vinl(niment en possession de l'église de Caumont, qu'il fui forcé do leur rendre. La même

année, Guillaume Fret, bourgeois de Rouen, donna une rente de 14 s. due par (Jeofroy Flament, à raison d'une mesure à Uour-r-Aciard, située dans la dépendance du fief de Roger de Plasnes, plus une demiacre de terre qui relevait de l'aumône des religieux hospitaliers de Jérusalem, et cilliii un (Il mi aciv qui relevait du fief de Sylvestre de Alis (1). La même année. Hugues du Quesnoy et Alice, sa l'cuune, cédèrent une rente de 20 s. due par Richanl Framery et ses liéritirs (t?). Jean du Bosc-Benurd-Commin, chevalier, confrère et asseoie aux biens spirituels du couvent, donna, en 1221, une rente de 5 s. L'année suivante, Guillaume de Uarneville confirma la donation d'une acre de terre située à Hottguemare, faite par Emma, sa mère. D'après le cartulaire de Philippe d'Aleneon, archevêque de Rouen, les religieux de Bourg-Achard avaient, en 1225, une censive à deux bœufs et deux chevaux. La même année, Guillaume Le Poi^niL-ur, chevalier, donna, pour l'ame de son père, de sa mère et de Guillaume de Bouquetot, son seigneur, 5 s. de rente sur un do .'^ (s vassaux nommé Adam Legrip. Un noble chevalier, son ami, Robert deTortier, déposa même la donation sur l'autel de Saint-F-Lô, et 8* en porta garant (3). Un titre de 1226 nous offre le nom d'un nouveau prieur: Ro;-or du Quesnoy vendit à Richard Polart.p >ui- 120 s., avec le consentement de Hugues, prieur, et des chanoines de Bourg-Achard, la moitié d'une terre qu'il tenait des chanoines à Pont-Autou (4). La même année, Raoul de Bouquetot, chevalier, confirma la donation faite par Vital Tyerri, d'une vergée de terre dans le Champ-Dolent à Bouquetot (5). Guillaume de Barneville, frère de Raoul de Bouquetot, donna la terre des larettes, à Bouquetot. Enfin, Guillaume, deuxième fils de Richard de Bardouville, donna à Laurent et à Guillaume, prêtres de Bourg-Achard, une maison située dans cette paroisse, et une autre à Bou'iueLut, avec deux pièces de terre. En 1228, un procès s'engagea entre le prieur et Nicolas Kumain, qui prétendait tenir de sa femme des droits sur le patronage de l'église de Bouquetot. Le jugement qui fut rendu au mois de mars 1228, par l'abbé de Sainte-Geneviève et le cardinal de (1) Cart. 1. 130. U D Hosier, n° 5. (t) id. n° 3. (•) la. n° 10. (^} M. U PsaiJ. é'Apptf* |«

The text on this page is estimated to be only 23.62% accurate

DOU - 500 DOU .^Saint-Anpo.quisctaiont adjoint M" Arnoul, archidiaero «le Rouen, iirodama les droits du prieure, mais nt^anmoins accorda au demandeur «ne indciuniie de •-*(» I. iarisis. Rohert du (Jucsnoy donna, on 12'J'.\ une rente de 12 s. à prendre sur le ténement do Riclinrrl Framerv, cl une verf;co do terre sise dans le champ Gerout, louée :{ s. Guy Sorcl reconnu, devant roffcial de Rouen, avoir donne au prieuré une rente de 12 s! hypothéquée sur son collier de pierre et sa maison de bois, situés dans la paroisse de Saint-Mnclou. L'année 12^0 est marquée parla donation que Jean do la Mare (il aux relipieux, d'une rontcde Os. L'année suivante, Robert Holel, Béatrice, sa femme, Guillaume-Michel et Pierre, leurs fils, vendirent une rente do 12 8. mr.yennani 100 s. payés comptant ; dans le mémo temps, Alice du Chemin s'engagea A donner chaque année un sutier do froment crt, fils d'Osbert Rose, vendit, du consentement de Mabilie, sa femme, une demi-acre de terre. En 1231, Richard, curé de Saint-Paul A Rouen, donna une pièce do terre; au mois d'avril, Robert do Jouy fit présent de 8 acres et 1 vergée de terre; l'iirelicvéque Maurice étant venu il Bourg-Achard, vers la féto do Saint-Martin d'hiver, tJuillaume, fils d'Osbert Rose, et son (rire Roger, clerc, 80 présentèrent devant le préla». Le premier reconnu avoir vendu au prieuré ""e jiiée de terre près la .Mare-Buc, et coufii i"" la (1) M. I., P^«y,p. 29, OauiKT ralité celUr décision en 123-1. cession do ce qu'il possédait A Ilonguemare; il recul f, I. en échange ; Roger approuva lâ vente. Dans le même temps. Gilbert Passebosc, qui semble avoir habité le Bourg-AchaH, où il avait une maison, donna au prieuré tout le fief qu'il avait achet.J dû Geofroy du Val, à Ilonguemare. Jean du Bosc-tJéroud donna it son tour une rente de 12 d. sur le fief quo Guillaume Mouchard tenait de lui à Honguoniare. L'année 1235 ne nous offre quo deux on trois actes de libéralité envers lo prieuré, par Robert Passebosc et Robert Forant, sod suzerain. Richard de Plasnes confirma, en 1230, une vente faite par Jean delà Mare aux chanoines, d'une rente de fl s. duo »ur une chambre que Thomas Margucrie tenait dudit Jean de la Mare, dans sa villa du ftourg. Raoul Le Gregy donna, en 123*!, une pièce de terre ; son fiJs Thomas confirma l'acte la même année devant l'otïicial. En l'23'>, Béatrice reconnu, en présenc* do Guillaume Uoiste, son mari, avoir vendu tine i»ièce de terre située entre le jardin des religieux et la terre do Thomas Tyhard ; Roger de Maubuquet donna un jardin avec maison près le

cimetière de Bouquettot, avec 3 acres de terre et un quartier de froment à la mesure de Bourg-Achint ; enfin Jean de la Hogue, connu par ses démêlés avec le prieuré, se désista de tous droits sur les églises, chapelles, revenus, terres ou autres possessions qu'il pouvait avoir à TlioubenilJe. Richard, seigneur de Plasnes et de Uourg> Achard, se trouvant à Jérusalem en 1240, confirma, par une charte donnée dans cette ville, toutes les donations de ses ancêtres. L'événement de 1241 est une charte de Robert du Quesnoy dit VAbbt, par laquelle il donne une acre de terre en présence de Gaultier, prieur et chanoine du prieuré (1). Il faut peut-être rapporter à cette date le don fait par Pierre le Fevre et Simon Hamelin, avec l'agrément de leurs femmes, d'une rente de 2 setiers de frumment de Remi Restant, son fils, «n don fait de concert avec Raoul Rostuu», son frère. H rappelle queden. C:ul-n- (kt. C-iri. IV 10. M. L. P«tv, p. 30. „ - ^ »ota iJe ItMtout éliul celui d'un» t»™™* iiiqH>riiutt*. Google

The text on this page is estimated to be only 22.60% accurate

BOU -607- BOU sa femme M»Qr, Mmeiésftvxbieijg spirituels à la oommunauto (! £d 1243» Pierre de FréviUe couârma une ddiAïion d« Onillaiim* Leolere. L'anu^e suivante, Robert Froquent donna nnedemi-acre de terreprès du champ d'Alise, •chetie jadis deRiehard le Marieur, curé de Saint-Paul à Rouen. Robert du Quesnoy, non pluslMW'iT i,'-Acliar(i. donna une pièce déterre siso 11 iouguemare, devant la léproserie du Bourg^Achardri). Thomas Le Gregy, de Bourg- Aehard , Ttnditen 1246, moyennant 12 l., une rente de 30 8.; Pierre de Boaqaetot donna un setier do froment h la mesure de lônrfAobard ; enfin Robert du Uamel, dit frogetit, Teidit tm prieuré une aere de terre sise à Bonqaetot sur le cliemin du roi nllanf à Poût-Audemer. oSi par hasard, dit-il, un de nés parents roulait, dans l'année, retraire par ûuirse ladite tei re, st lon la coutume du pajs, mes liéritiers et moi serons tenus do donner en échange la terre du champ Fer an t. » Ce même Robert du Hamel vendit, en 1247, pour 100 s., une rente d'un sctier do froment; il fut imité par Robert du Haniel lejenne, qui vendit tout ce que son aïiiô loi devait sur un ténement à Bouquotot, avec 5 vergées 10 perehes dans le champ Férant (3). Sur ces entrefaites, Geofroy F< rant, chevalier, confirma la donation de 6 fi. de rente faite par Geofroy le Cormier. Eudes Kigaud, de l'ordre dos Cordeliers, sacré à Lyon, archevêque de Rouen au mois de mars 1248, prit possession de son siège à Pâqne?, et commença immédiatement la visite de son diocèse et des communautés religieuses (4) ; il arriva pour la première fois i Boni^-Achard, le 5 septembre, venant de Boscberville; il fut reçu aux dépens du prieuré do«t il eommença la TÎsite, mais qu'il laissa inachevée pour aller, le 6, consacrer l c^'lise d'Ecaquelon; il revint le 11, fl) D Hu«if r, n" 7 . (?) Cart. n" "2 et 121. M. L. T a'.=.v, ji. (8) Les deux frères ébiient neveux d« Richard da fiunel, chanoine du pri«uré. ^ {4) Son iouroal va nom fournir, pendant une litgtriD» Cannées, des détails intére^nt» sur la sHwsliwi (MMbus du priaucé de fionrg-Adiard. et recommença ses inrestigationB. Il défendit de laisser pénétrer dans le chœur, pendant les offices, lea laïques qui avaient l'habitude de s*7 tenir, et ordonna que les religieux qui n'étaient pas prêtres , communieraient et se confesseraient au moin» uno fois par mois. Dès le OJanvicr 1250, Eudes Rigaud visite de nouveau le prieuré, ou il est reçu aux frais des religieux. Il y trouve dix chau'dnes résidants; deux chanoines étaient seuls eu deux prieuré?; il ordonna de les rappeler ou de leur duuucr à

chacun un compagnon; ils avaient sept prieurs, savoir: Caunfont et les deux
 éfrlises de Toubervillo, lioiquetot , Honguoniai i', SaintPaul de la Haye
 etN.-D. du Bt)sc. Le prélat constate que les religieux sont néi^^li{ :ents h se
 confesser chaque mois; qu'il n'y a pas de sous-prieur: il ordonne au prieur
 d'en choisir un. La enmmtnauté avait 300 l. de revenu ; elle devait environ
 105 l., et de plus une pension de 60 L à M* OuiUaume Landry. Le 13 mars
 suivant, Eudes Rigaud vint de DÉYiUe loger à Bourg-Achard , où il Técnt ù
 ses dépens; il y sc^journa le 14 et partit le 15 pour aller au Theil-Nolent, et
 de là à ThiberyiUe, reoevoir le 16 la démission de Guillaume de Pont-de-
 >rArehe , éyéque de Lisieux Le 1** février 1251 , le prélat visite encore le
 prieuré; il n'y trouve que neuf chanoines ; il ordonne au prieur d'en recevoir
 davantage ; il renouvelle le reproche de négligence à se confesser, et il
 ordonne que celui qui ne se confesserait pas chaque mois, jeûnerait lo
 vendredi après le mois écoulé, au pain et k l'rau : il recommanda d'éloigner
 les séculiers du cloître et de préposer quelqu'un à sa garde. Los dettes ne
 s'élevaient plus qu'il 90 l. ; ii y avait asses de blé à vendre iii>ur!"S payer,
Lort noir somptueux, alors que le monastère était mal couvert; un frère du
prieur, nommé Robert, ne servant & rien et peu convenable, demeurait dans
le eouM ut. Les revenus étaient de 300 L; le prieur avait de la guède
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.98% accurate

BOU — 508 — BOU pour ÛCi]; on leur «levait environ ôieli au 4 lévrier l'JôO. Le 30 mars «le cette derni<>re année, il fit sa visite épiscojiale; il y avait dix chanoine.*, deux étaient morts récemment ; tous étaient prêtres, sauf trois. Lo prélat renouvelle 3es ordonnances pour la confession frévaién(Le prieur ne donnait gi-a|>li<> , ninis liiwi CrWrt il un M.M:r<<-t.iiri< qui («niïile |ir>'ii(lrn plaisir ii Constatér tous l<& «:;itucdat «K l<<s Gvuucrat;t-s «lu village. d'excommunication, d'observer le silence avec Soin. I'c prieuré avait t'uijour.s un revenu «le lifKII.; il devait 180 l. parisis, du lui devait 'iW l. tournois ; il y avait du vin |Kiur.ius«|U*ii la Saiiit-Mi<<:h>îl, mais pas astez «le blé et d'av«tine jjour {..•afi:iiior la récolte. Le prélat défendit au priour d'iillor seul à cheval , «le manger dans le bourp hors du prieuré et «le)ierme(tre ii iui«î ('«■inme «le manger dans le couvent; onlln, il lui enjoignit de se confesser plus s<>ti v<>nt «ju'il n8. Le 17 septembre suivant , EudoH Rigaud vint coucher à Hourg-.\\cli!ird, venant de Saini-Wandrille; le LU décembre, il venait de Couronne demander l'hospitalité au prii'Urê. Au mois «le septembre l*2(i), Roliert du Qu<<:snoy donna aux chanoines une rente de •1 s. «|ue lui «l<<!vait Ctuillauuiic de Hose-Taon. Loi-s de la visite du janvier Titil, il j avait quinze chanoines, dont sept novia^i désobéissants, indociles, insolents et incorrigible», nu dire du prieur: pour jünir ceux rpii man(|ueri)ient ii la régie du silence, lu prélat enjoignit d'infliger aux délin«juant* une punition sévère pour les ctfrayer, et n>ême «le les priver de vin et de nourriture; il reconiniaida au prieur d'avoir plus de soia que do coutume de vêtir ses chanoines et «le donner aux inlîrmes la nourriture et ce viccs ne sciaient pas confessé» et n'avaient pas communié tous les mois, selon qu'il leur avait été lirescrit. Il y avait assez de vivres pour l'année, et le prieur croyait que, vers la Saint-Michel, il ac«iuitter*ait les dette* «le «a maison, sans vente ni mise en p.t'r'^ ^"-'^ fruits à vendre. Comme le jineur avait rcço plusieurs sujets inulih^s et inducile*. en in dêi'«'u«lit de reeevoir «pii «pie ce fût à I nir sans la permi.ssion de son supérieur. U ccicricr Jean «itait hardi et insolent envers Google

The text on this page is estimated to be only 29.61% accurate

BO U — 50!) — BOU le* chanoïnos, il leur disait Aôs injuivR: lo prvlat ordonne do lui retirer son «dniinistnitton, et conseille de le renijilarer par un elerc séculier, aussi honnête et, fidèle que possible. Le prieur recul ordre de faire désister de leurs vœux le» novices rjui étaient au courent depuis trois ans, qui, à cansc de leur ignorance et de leur prosrièreté, n'avaient pas pu faire prt>fession... Le prélat reçut 1 1 I. 10 s. de procuration et alla coucher, le même soir, dans sou nuinoir de Pinterrille. Au mois de décembre 1202, Roln-rt du Qiiesnoy donna, au prieuré, 2 acre» et I vergée 12 déterre, sise entre la terre il«< (luerTT du Qucsnoy, son oncle, et la terre de dame Iva, sa bclle-mère (1); au moi» do jaBvier soivant, il reconnut, devant l'oflicial de Rouen, avoir apposii son sceau à une charte par laquelle il promet tenir les ron*ntion» faites avec le prieuré. A cette même époque, Philippa du Quesnny donna aux chanoïnes 12 d. de rente aux Trois-Fossés, paroisse de Bourg-Achard, La visite de 12(13 eut lieu le IM mai, elle ronstate la présence de dix chanoïnes résidants, dont six prêtres. On faisait, deux fois par semaine, l'auroâno k tout venant. Les créances actives étaient su périeuun-s aux créances passives. U y avait assez de provirions pour l'année. Cette même année, l'archevêque fit, le samedi avant Noël, dans sa chapelle do l)ênlle, une ordination où six chanoïnes de Bourg-Acliard furent ordonnés prêtres. Nouvelle visite en 12(V). Le 17 avril, Eudes Kigaud arrive, couche et vit a ses dépens ; le lendemain il fait sa visite ; neuf chanoïnes sont dans la maison et neuf dans Iw paroisses : un des chanoïnes avait élê qaelfjue temps curé de Caumont, paroisse du doyenné de Bouriîtheroulde, sans avoir r»>titorisation du prélat; il fut très hiAmo et défense fut faite d'en apir ainsi. Un jeune (banoine de Corneville, qui se trouvait là, rwut l'injonction de se confesser et do commonicr plus souvent que d'habitude. Le prieur fut invité à recevoir quelques nouveaux sujets. On devait à la maison plus qu'elle ne devait, et les provision» étaient roffisantes pour l'année. Enfin, le prélat ordotina do réparer les maisons dont les toitores étaient en mauvais état, surtout la grange où l'on recevait les h/ite». Le 22 avril de la même année, l'archeTës, dont quititn' novices; le prieur a prêté à M* Nicolas do Uoi.sguil(1j D Uoèier. I laurae, le\$ Epitrfr» àc mint Paul, avec Gloue et /« Somme de M'ftuiliaume d'Auxerro, do ' sorte que l'archevêque lui ordonna «le les réclamer et de les employer a l'usape de son I couvent; la situation Hiiancii-re était bonne, tnai» le vin nianr|unit ;

ayant appris que la réputation du prieur n'était pas sans tache dans le pays, et qu'elle était mauvaise dans le pré. ««-nt, il l'enpajrea, avec instance, à s'abstenir de choses défendues, et à racheter le pays par le mérite de sa vie à venir. Comme le chanoine Eofy Boiste, dont il a été parlé plus haut, avait été inoarvé, il lui lit donner un bréviaire et un livre, pour lui permettre de dire ses heures et de prier; de plus, on devait le faire se confesser et communier chaque semaine. Trois chanoines de Bourg-Achard reçurent les ordres mince et le sous-diaconat en 12(W. Le 1: mai, le prieur de Bourg-Achard «s.ti^tait l'archevêque de Rouen, lors de la visite des chanoines de Cornouailles, près Pont-Audemer- Le 7 août suivant, le prélat était à Bourg-Achard, il y avait douze chanoines; l'un, Eofroy Boiste. était tenu en prison; on récommanda au prieur de visiter plus vivement les chanoines qui étaient dehors, et on lui imposa une pénitence pour n'avoir pas réclamé Hugues Sumnif de Guillaume d'Auxerre; les diocésains surpassaient les créances de 1(K) I. L*» provisions étaient en abondance. On compta au pontife 8 l.pour ■on droit eux chanoines de Bourg-Achard reçurent le diaconat en 1277, et un autre fut ordonné prêtre. Au mois de mars 12C>9, Robert du Quesnoy, dont nous avons déjà parlé, donna au prieuré une rente de 12 s., à percevoir sur 100 arpents de terre, appartenant à Gucry du Quesnoy, neveu du donateur. La dernière visite d'Hubert Rigaud est du mois d'avril 1277, dit le prélat en terminant, nous avons trouvé tout le reste en bon état.» Ce furent ses derniers mots sur le prieuré de Bourg-Achard; il partit le lendemain pour l'abbaye du Bec. Vers 1277, le prieur de Bourg-Achard

The text on this page is estimated to be only 21.43% accurate

BOU — 510 BOU rifféo contre Jean de Nouvy, vicomte de Pont-Aiidomcr, le i>ri(Mir, en lui comptant une somuie de "jO 1, tournois, aurait obtenu d'i'tre mis on ii(>s.«Pssiou d'un droit qui no lui n|i|i:irt, que le service divin serait fait, et les saeivments administrés dans les detix paroisses de TonbcM-villo , jusipie-lii annexes de Caumont; il s'ensuivit que le prieuré de Hourjï-Aeîliard ••ut deux nouvelles cures réfrulit'-res ii desservir au lieu de deux cliai>elli-s. I^n l: {SJ, los relifrieux présentèrent un avi'U dont l'autorité fut invoquée, jdus taid, dans un procès célèbre, ju {jé dan» h* xviii' siècle. Oiiy ("lirétien, vie«nn(e de Baveux, et Marie «le Clères, sa femme, sei^rieurs \\v ses bestiaux, qui étaient francs de panade ; , le prieuré possédait plusieurs maisons à Kouen; il n'estdonepas étonnant de le voir, en l-lfl, concliiri' un accord avec Robert Alorp-au sujet îles maisons que ce ricbe liourffeois l'iiisail nlors construire» sur remplaceuionl de l'ancien hoiel s ("armes. KnMJS), K'S biens des chanoines furent conlisqttés en masse par Henri V, roi d'An(.l('ieriv : mais ils leur furent restitués en 14VV. Sur ces entivfaites, en 1421, on posait la preinièri" pierre île l'éfili.sc de la Houille, destinérà remplacer une ehapi-llede ïfainteMadeleine. Comme eriiie nouvelle paroisse était encore créée atix tiépens de Caumont, dont le patronag^e appartenait au prieuré de lJ"ur {r-.\\eharil, la nouvelle église lui fut cgalem

The text on this page is estimated to be only 19.71% accurate

m ^ BOU i î^aris,)e 80 décembre 1626. Ses armei étaient : de gueules à devxjumgUti (Tor ûu Um pasmnt du même en chef. (m lui donna pour successeur son frùro oa neveu Ilcnri de Mathan, qui était entré ao PiiTlitoent en ltil7, commo conseillerclerc , avec le titre de sieur de Saint-Ouen. Déjà chanoine de Roiipn, il dm int arcliidiÂere du Vexin normand, en IGIO, et MVTftt dans son prieuré, le 11 mai]645. Son corps fut inhumé dans l'église df Ikuir^^rAdmrd, où nous avons lu sou épitaphe. On ft ét lui plnaienn prêBentatioM aux béné» fioes relevant do l'abbavo. Claude du Val, aumônier ordinaire du roi, tbbé de la Vietoira, à Senlis, «accéda à Henri do Malhan, et laissa par son testament les fonda nécessaires à la fondation de lldpHa] actuel de Bo1lrg^A4}haA^I. Ddt le 20 8< plomLre 1645, il avait fait, avec frère Eickard de Saint-Laurent, cure et sousfmmàé Bonrg-Achard, et les sept chaBftines du prieuré, un traité ainsi conçu : « Les anciens religieux conserveront leurs ^cea dans le chœur : ils recevront chacun 900 it et une somme de 60 l. pour le pain, levin, l'huile, les li^Te8, et tontos Il-s dopeases du service divin ; la prier s'eugagc à lenr faire préparer, dans un b&timent «.'par!», Hr-s chambrcF vitrées, à cheminées iad<3pentiunte« les unes dtfji autres, un réiMteiM, une infirmerie et des chambres d'hôte. Le droit de prendre de l'eau an.v mrst, le droit de moudre franc aux mouliat ëa priaeM(leur eat garanti. Les ehar ir.r? ■■ont exempts tic toutes char;;'cs, rdpAraUons ordinaires ou extraordinaire'^, dépeaseeraaaiâlemtionseoioeroantrégl ise elle prieré. Aces condition?, il - cèdent au fn*at la pleine propriété du temporel du fifsvré, et mteie, après la mort de dtaeva d'eux, leurs biens personnels, à la charge, Mr le prier, de payer, . sujlvani l'usage, ni. aexdtta religieux pour le eerrie des curës décédés. Les pajiiers et iiti-os du Miearé seront remis au prier, qui «n fera iwti in-ywitsre (1). i> Ce traité avait évidemment pour but d'intraduire à Bonrg-Achard une des congrégatioas réformées qui venaient de s'établir. Oi ét dee offres au P. Blanchard, abbé de 8siBte-GeijevieùI ideleine de Monlholon, veuve de Jacques du Fajr, comte de Maulévricr, avait, peu arant la réforme, fait enlever les titres du prieuré et soutenait les religieux vicieux cl révoltés. Un mémoire rédigé à ce moment démontra que cette dame n'avait ni titre ni droit pour justifier ses prétentions; ce qui n'empêcha pas Mg' de Médavy, archevêque de Rouen, d'ordonner que des réparations seraient faites au prieuré à la demande de ladite dame du Fay, tutrice de ses

eufants, londiiteursau droit de leurs prédécesseurs, ■seigneurs de Bourg-
Achard. P.n 1G81 , lorsque Jssion des lieux reguiiers,^' demeurer à
perpétuité et y composer une communauté de chanoines rcgu(î I Cei\v
iiiesure avait ••té firii-*' ;i l:i i-uiU^ d\\UiO pranili; tourufe laiŭUj \\i.^r M^
Col fit, arclu'M'tjU.- m.' L :irlli;ii'riK:4j*.-veri>aJ de ct-li.» vi-it« esi8t4)
auA- Arch. de la Seine-Lifi i ieurc, avec le V^jjlt* nwnt provisionnel bùi
daus cctv« circoiutunce. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.54% accurate

BOU BOU liera qui pourrai< en rercvoir «n pluB prnnd nombre si elle le jufreait à propos. On a un.' lettri* du P. Moulin à M^r' Culbert, auU' ilt» la conduite de quelfu«s-uns dos ri*li;ricux cl des ponsionnaires du prieuré (1; Feu apri'S l'inti-iHluction do la réforme & B»urjr-. \clinrd, l'iibha^ve . du Vfr», près Clii'rl)om'«:, V4>ulut avoir aussi des chanoines ri'-l'ornn'S, cl dans une lettre à Longuet, dtxMeur de .*^orl>onue. le Jirieur J. Moulin lui raetile dans quelles eirooiistances il a été à mémo de faire la visite de l'abbave du Vo-u, L'airhevëiue , répontlant à Longuet, exj>rinie la cr.iinle ique le 1*, Moulin ne vienne à manquer de sujets s'il se chargeait de plusieurs maisons. Cet inconvénient n'eul pas lieu : Sausiteusc, Saint-Lauront-en-Lvons et les abbn3 C8 s la mort du pieux réformateur, un procès, qui eut un prund retentissement au palais , s'empapea entre le prieur commendataire, Mathurin Broebant, et les religieux, contre le sieur du Fay, comte de Maulévrier et du Bourp-Achard, seipieur, liaut-Justieier , patron honoraire et fondateur du prieuré au droit de ses ancêtres. Les relipieux succombèi'ont au bailliage le Tjuillei 17"J5, mais il» interjetèrent apjiei au Parlement. La sentence du bailliage avait débouté il) Souii le nom de peni ignorons |>ourquoi le couvetil de UMurf^ Acliard avait été aiu»i citiiti |>our servir de fM'iileiciv. (2) Ou cunMrve inauuB instruire im hailliiuje de Seufchùtet ; l'autre est un mémoire dirigé contre un laboureur qui l'avait dénoncé Le 13 mars 17;<3 , mourait à BourgAchard, Robert le Terrier, prieur claustr.iJ et visiteur de la congrégation ; il fut inhumé rians l'église, où l'on voit encore son épitiiphe; il fut rem]>laeé par Jacques-Louis Chappe comme prieur el curé. Celui-ci délivra, on 1748, pnur la généalogie du Qucsnoy , un exlrait de l'obituaire du prieuré; d'après ré]iitaphe qu'on lit encore dansj'église de liourg-Achard, il mourut en 1751. Quant aux prieurs coinmendataires iiprc» Mathurin Brochant, qui plaidait en 171*7, nous trouvons Simon de Montjoie, évoque de Bâie, ayant pour procureur Louis-CharJef Baudoin, docteur en théologie, chanoine do Saint-Germain-l'Auxerrois et abbé de .\l?uzac. Le dernier a été Paris .Toan Fau de Raie, abbé de Mauzac. qui se faisait ordinain*Dient représenter par Philibert .Marescoi, vicaire général de Rouen. On eslimait al^rs le prieuré à ô.tJOO l. de retite. La mort du prieur Antoine Ch«ppo fut suivie d'une éle<:tion assoz="" oragou="" carii="" il="" houarcl.="" diet.="" de="" droit="" normand="" l.="" h="" psi="" celte="" juris="" e="" eto="" iui="" eu=""

j="" elle="" aurjrt="" ru="" jpour="" effet="" mppriiier="" iniuevlu=""
niw-nt="" ii="" mu="" le="" ll="" qui="" av:ieul="" cle="" tjoiiirt=""
nulrrl="" i="" maivirid="" rrli="" manuel="" du="" jjibliophile="" par=""
m.="" fritt=""/>

The text on this page is estimated to be only 22.24% accurate

BOU — 513 — BOU 19 avril 1751, il y eut une information faite*
par Claude-1A>uij« Uo.se, docloui- de lit Faculté de Paris, archidiacre du
utot, à 1-47 m. d'alt. — Sol: diluviuin. — // . inij). 1* l«0,d'Hunfleurk
Rouen. — //r/r/* . n*.'l, Je Boargtheroulde à la .Maillerayo — Ch. * jr.
corn, n* 4t\$, de Montfort à nuelair; «*. ifint. cwn. n' du Neubour^ &
BourgAebard. — Surf, tterr., 1."J3'i hect. — Pop., ltlH8 hab. — 3. — Ch.-l.
de pereep. et (l4'S cdDtrib. ind. — 4 contrib., 1,771 fr. en ppal. -Record,
hmlc 1807, WIW fr. dont 2.100 fr. de droits d'octroi et ."), HKl de location
de places. — Parois, suce. — Pre.xliyt. — Bcole de garçons de ô2 enf. —
Ecole libre de filles de 'tJO enf. — 1 maïMin d'écolf. — Hospice contenant
35 lits pour les isilades des deux sexes. — Bur. de bienf. — Brig. de
gendami. — 1 notaire. — 1 huislier. — C* de sap.-pompîi rs. — 27 perm. ie
chasae. — 27 déb. de boissons. — Disi. e» kil. aux ch.-l. de dép., 51 ; d'arr.,
2-1 ; do tant., 7. ûfprndtmcn: La Barillerik , i.r Beauf», LE BoiS-DE-IJi-
MARE, UA BoiITKKIB, fl) Arek. de la S«iu«-lDfMenr«. ti C'eit le t que
preo.'ut 1<> P. Jean Moulin, el ((■c^hii le* »u|>>ri«ur*).'<>if-r.iux ii),rvtr
I3> Parmi In (omlie* it, ne à "BctT* (Cher), le 10 noïerabre lERIE, lA M
AN<.ei.i.kkik la="" maikir="" mkici="" l-itlk="" i.e="" mol="" ij.s=""
naufits="" piiteime="" le="" i="">XoV, I.A RoMEKtE, LA Roi
-.•iEI.EUIE, LES Rot TIEIC-SLA Rl E-Ma'UER, Lh:s Ri îîs, I.E Val-
Postkl, lks Vall^kt la ViEituK- .Marie. A'/ririiltiiv: Céréales, betteraves,
colzas. — 2.<>ii t.'nKi^ (le renrvncer des monnaie* prfeieuioi dan» de»
|>irre« creusas par.iU »'*tre p»rp*lu* »i)uii la dilli-S imi'i'rinlt'S en at^i'ul
qui ont rte trouTe^s djin2 un C4iilluu de coue K>rt« a baiul-Aiidré-Hur-
Cailljr. 66

The text on this page is estimated to be only 17.71% accurate

ê BOU 514 — B'OU revint quo lorsque le fiU il'Arlctto
futsolidoiuoiit établi dans le duché. Ajirùs ôire rentré en pnfssion de
Meiili^s du Sap, etc., il épousa l^lmiiin , coisiie-frei'tnninc du duc
Ouillaiiun ; il nssislaii îi l'assenililëe de LillelMume eti lOtiO. i-t pi it «ne
part glorienst! ?» l'expédition d'Aii;.'ls In eonijnéto il i>e montra tr»'»'-*
génériMix envers K-s t ouvents. C'est lui,. «c/o)/ U l'.Ansrlitp, i|ui donna
le pitì-onà^-'e «lu Hoiir^rBaudouin à l abliaye de Sainie-ratlu rine. Le Dec
eut. aussi part îi ses liliéralités, et il donna Meules à l'aidjave de S-iim
-.\en:ind, et la Foi-ét aux Dann s de Caen. Il assista » la dédicace de cette
nuisi>n. et son nom est Inscrit .sur la charte, ininiédiatenient apivs celui
des trois fils (In roi et de Richard, comte de Mortain. i^a mort pr'éeéda
raniiéc IttOl, car, h eetli- da'e, le curé de IJoiineval le signale, lui ei son
IVc^re, <> comme iixrutmrnt flesremiis en enfer (I). « Haudouin est
connu dans l'histoire sons les noms de Baudouin, lils de Ciilhert, Baudouin
du Saj», Dnudson le Vicomte et Baudouin d'Exeler. Il laissa ([uatre tils :
Rnhert, Guilhiunie, Richard et Viger, avec une fille nommée ^laI^frnerite.
Richard, l'un «les fils de Baudouin, surnomme de Ueviers, du temps de
(tuillaumt!le-Conquér'ant , passa en Anfrletenv, où il devint, apit^s s«in
père, châtelain d'Exeler et vicomte de Devon En IWM», il se déclara
partisan do Henri, comtede Colentin, qui méditait une révolte; plus lard, il
devint sei^neur de Vernon, et fut un des conseillers qu'il possédait Ofiignie
de la lihéi alité de Richard de Revier», de Hu(;ues, son frère. île (luillaunie
de Reviers ou lie Vernon, lils de (-e même Richard, movennant '2 s. di'
rente, qui devait ôtro reçue par le canierier du monas(1) Ord. rH- Vit.il. l. m,
p. 307, 377. (Z> P. Air«line. tère, à prendre sur le tonlioii do Vernon. Eu
cette occasion, tñuillniiiie qui aioutait à son nom ov lui lie la localité. Eudes
de I/o/ienniis avant lait un don îi l'abbaye de Mortomer, en nvut une somme
do ' .^5 s. de Chartres. Richard il'tfjiineig fi^'ure deux fois cOMinio lémoio
daiis les chartes de la même tiMiayo. Malf:ré la possession de la plus
pranHc partie de Bourfr- Baudouin j>ar les descendants ilu comtede
Brionno, ce village ct>ii toujours rtsté dans la mouvance de PonfSaint-
Pierre, et soumis en partie asecgch-itelains. L'important doniiiiio do
PonlSaint-Pierre, qui comprenait la seiirnenrie de la valléf d'Andelle, passa
snccessivemenl des sei;.'neurs de Breti-uil it c« ux «le Conche*; puis tto do
son alliance avec Robert de* l'oissy, Il' du nom (3,1. Les armes di S

NeuLourg ctairnt : fawrfw il'or et tlt; f/iieiili'S, Après la con|uête de la Normandie, par Philiq>e-.uiruste, nous voy«uis Robert 11 du Ni'ubourff et Robeit de i\>issy, les deux bcaux-fivres, se partager la seigneurie do Bon r^'-Baudouin. Bans une charte en faveur de l'abbaye de Fontaine-tiuérard , l'archevêque Oautier rappelle que »o« r/ii-r fiU, Robert du Neiibourj;, et .Me, sa femme, ont donné au couvent uno acre de terre pour construire une maison dans leur i>rope domaine, à iJfifiilfi, près lu Cour «l'Osbert, fila d'Asé; et île plu|M.--Au^'

The text on this page is estimated to be only 23.57% accurate

BOU — 515 — BOU fille unique de Bricolx Chamillan, qui lui avait apporté le comté de Kuit ; on lui donna, en effet, d'abord aux Dnns de Fotiune-Cuvrard le droit de patronage et de patronage dans les bois de Radeput et du Bourg-Baudouin (1). Le nom de Bourse-Baudouin, usité sans doute depuis longtemps. Le roi Henri VI fut encore dauphin les ordres. fut minoré par le duc de Bourgogne, puis ordonné sous-lieutenant ; en l'an 1280, l'année suivante, il fut fait diacre, puis prêtre, puis le même prélat (H). Au milieu du XIII^e siècle, le nom du comte de Bourgogne - Baudouin s'écrivait comte de Hainaut ; l'abbé de Sainte-Catherine présentait à la cour, qui valait le roi. Le duc de Bourgogne et qui cooptait les chefs de famille. Parmi ses vassaux se trouvaient de riches propriétaires ayant des relations fréquentes avec les abbayes voisines ; ainsi, Emeline, de la paroisse de Hainaut, du comté de Robert Julien, son mari, venait, en 1281, à Emeline d'Eu, abbesse de Saint-Amand, des rentes au Kresne-l'Épervier, au Mesnil-Raoul, etc. Robert II de Poissy fut remplacé par Guillaume. Le fils de celui-ci, par Robert III de Poissy : les armes de cette famille étaient : un chef et d'azur. Mathieu de Hainaut, fils de Robert III, épousa Hervé de Léon, le duc de Bourgogne, dont elle eut Hervé de Léon II, « mort en 1304 », laissant un fils du même nom que lui. Hervé III de Léon épousa Jeanne de Montfort, fille d'Erard, seigneur de Comblanchien, et il eut, comme ses prédécesseurs, la jouissance du comté de Bourgogne-Baudouin. Charles IV, dit le Bel, roi de France, comte de Flandre, Châtillon de Comblanchien, p. 36. Or le roi de France (p. 403. (3) Baudouin. p. CX, et Marie de Léon, se partagèrent sa succession. Jeanne en fit passer une partie dans la maison de Rohan, par son mariage avec Jean, vicomte de Rohan, qui vivait en 1304, et qui mourut en 1313. Alain de Rohan, leur fils et héritier, possédait Comblanchien-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Comblanchien et probablement le Bourg-Baudouin, qui avait cessé de lui appartenir avant sa mort, arrivée en 1313. Au milieu de cette succession de familles d'origine lointaine, le Bourg-Baudouin était devenu, dans le (3). Jean de Teuffles, seigneur de Radeput, consentit, en 1512, à une transaction avec les habitants d'Anjumeau au sujet des droits qu'ils avaient dans ses bois et pâturages et dans ceux du seigneur de Koix, qui possédait une partie de la même terre.

The text on this page is estimated to be only 19.51% accurate

BOU — 516 — BOU •il I 1 ayant voilu, un joiir.ylrvailler
nialfréoiix, | ils leur firent dfS ivprësi'ntations ; mais les Maudotour n'-
pundirent quv, soit qu'on le vouint ou mm, ils continucraioiit de travailler;
(itiillaumo Painsec crut les intimider]>ar une clanii-ur do liavû ; ils n'en
tinrent conii'tc. l)e 1(1 une querelle qui dc'LréiH'ra en voies de fait. Dans ce
conflit, K' bert (Guillaume). Pain;>ee tua un des Maudetuur d'un coup de
bâton à Ui li^Ce (1^. n La famille do Viller.t paraît ôtre rentréo dans une
p.nrti*' de ses s, pui quc Louis de Villers éliiit, en 14S I, s. jfrneur do
Baudcniont à Hennesi*. ivicMis n'avons plus néanmoins retrouvé ses traces
à Bour{' ,'-liaudouin. Le 12 septembre l.')?], François 1" donna à la reine
Claude de France les baroniies de Pont-Saint-i'ierre, Kade|tont et
liour;:Bauduun dans les baillia(es de Rouen et do (tisors, avec trois
ehiltellenies dans le bailliage d'Htanipes (2). En 15l>7, le patronajre du
BourjL'- Baudouin pns.«a de l'abbaye de Sainle-Catlierine aux Cliarti'«-ux
de Gaillon, par suite delà destruction ilii monasu"re et de l'annexion des
revenus à la Cliartreuse , l'ondée par le cardinal de Bourbon. Guilunnte Le
Diacre, ccuyer, était h la fois sei}:neur des Kssarts.àKailepont.de
Vandrimure, de Bourg-B< audouin, do Martinbosc et capitaine ilo la ville
de Uouen. Il avait épousé le Udécenilire 1015, Anne folombel dont il eut
une fille, nonunct; Klisalieth, mariée à Jacques de Liino^res, sieur de
SainlJust et du Fayel, capitaine de cent liomtues d'armes. Le Diacre portait :
/ùarfplé au 1 et 4 d'or à la croix de Lurnninc de gueule, an 2 et 3 d'or au
chevivn d'azur. En 1047, il existait à Bourp:-Baudouin une confrérie de
Sainle-Gencviève. Charles Lambert, con."!eiller du roi, substitut au
Parlement de Normandie, était, en 1732, scipncur de Bourj;- Baudouin.
Damuiselle Marjiueriie Lambert se maria avec messire Fran«;ois-Paul
Gallois, clievalier, seigneur A' Atnitenois-le-Unuih'ituloiH & cause de sa
femme, sei^netlr, eluttelain et patron de Merej,(JadeMeoui-t,Morainvilliertr,
Croisy, la Motte, la l'iaquetit^re et autti's lieux, conseiller d'Etat, ancien
ministre et secrétaire d'Etat du itoi de Polojrne, due de Lorraine et de Bar,
président àniorrier au Parlement de Metz, ancien président a lu Cour des
Comptes, Aides et Finances de Normandie, gouverneur de In ville et
château do t'audebec, mort en 17.S:i(y. (1> Hinoire du privilège de Saint-
Romain, Il vtl]>rn|>:tt)le qu il ue 6 .i^itsiit qu4.'igiioroeDts fouruis p.'ir M.
le marquis d« Bk>Bse ville. Fiefi. 1' FoRKST. Parmi los titi-^s de Robert de

Villers. seigneur de Bourg-Baudouin, nous reinarqut»!!» ct»lui «]«•
Forest,qtii parai! éire un fief assis dans cette localité. En 1 ICI, Guillaume
Tousiwin. .««fifrneur de Hongueniare, du Roule, etr., dont k-s armes étaient
: f/V rt /« bmule re/in/tu-/c'e d'azur et acheta le fief de Forest sis.sis dan.s
les paroisses d'.-l»«/*enfcisde-Bourfr-L {auduwin (I) et Caiitelou-le-
Bocage. Sa fille. Guillemette Tousrie de Cai «i KTOT.'iui rolevuit
également de Rade]oiit (4). BOIJRG-
BALDOUIN.Cant.doFJounsurAndelle, à 127 m. d'alt. — Sol : alluvium
ancien, diluvium et craie blanche — //. J>n^/. n» 14, de Paris au Havre. —
Surf, terr., 4al hi ct.— Pop., Oti«bab.— 4contrib.,5,772fr. — Rec. ord.
budg. imi, :^270 fr. — s- — Perc«'p. et Rec. contrib. ind. de Fleury-
surAiidelle. — Pai-ois. — Pr.osbyt. — Ecole niix. de t>4 enf. — 1» perra.
de chasse. — 10 déb. de boissons. — Disi. en kil. aux chef-1. de HnRIE,
ReNNKVILLE. .1,7/7fM//f// e; Céréales. — 2.aEMKR. Tofuii/nifi/ite. —
Le sol est sillonné, dans tr»|iri>'tair(' Uu U'iiips du PbiIip|>»'Augvit'I (4; Le
Prévaut. Google

The text on this page is estimated to be only 17.71% accurate

BOU - 517 — BOU lofèrieare, et à TO., le canton de MontSwf. territ. — En hiHît. ; 10,274, savoir : \emt labourables, O.KXS. — Vri-» ci hor»»»jrM, 294. — Boi!«, 1,212. — Verp-rs et jwilins, 1,449. — Marv», canaux, (J. — T«r«ins divers incultci», VA). — RmiifS, rhoœins, etc., 229. Gtoioie. — Les principaux terrains sont raliiovium, le diluvium et la craie-bluche. Cour* d'eau. — Il u'vn existe pas, Vnie\$ de cotiimuuientium. — Chcm. de fer it Rouen & EllM'ufei à .Soniui'^iyy, sdition il S*iBl-Oaen-de-la-Londo, ii B lur^'iluToiide « à S&int-I^er-Boisst'v.— K. inip. ii l:ts, à< Bordeaux à Rouen, par Ik?rnay, Hriotine, B<>ar>rlheroukieet Saiiil-Deuis-dt>»-.\iont!i. — R.dép. n°4, de Paris ii ilonilour, parSaintIti»-de«-Monts et Saint-Phililn-rt-siirBoiue;; n° 12, de Bourptlicroulde à «Journ»T, par Bosc-Ko^i-r et Saint-Ouen-do-laLonde; n° 24, de Uuur|..'th(-rould«.- it la Mailieraye, avec enibraiichement sur la ('hnpeU«-Bre8tot. — (. 'heni. de {rraiide cunim. B* l(i, d'Appeville à Bourgilii rouldc ; u" 17, tt Montfort à Louviis.st'yl»^h&tel. — Cliom. d'int. conim., néant. Populntiim. — I2,liy.< habitants. Ihc. adminitl. — 20 co^aluun^■^' : Bourptlieroulde, Berville-en-Uouniois , Boisin-y-icCikltel , Boslwnanl-fomniin , BoHlninanlBtckj , Bosgucard-ilf-MarcDUvilto . Uohehertille , Bosc-Repnouit , Boso-Ro;.' r, Bt/K-Normand, Epri-vilU^~n-Roumois, Klanconrt, Infreville , Sainl-KiMiis-rli s-Monts, Saint-Léger-du-Gennetey , Saint-OtK-n-duTilleul, Saint-Philil>ert-sur-Boisscy, Tli. ill*ment, Thuit-Hébert , Voiscresville. — 2 ch., 1. de percep. à Boissej-le-Cb&tel et Bourgtherouldc. Lts contributions directes du canton s'éliteni, pour rexcrcice ltW7, en ppal: Foimèr»- TJ.m \ PmcaoellM et raobilimi . . . f.'iU fi7, léltTent à 49,412 fr. ; les octrois, droits do fluet et revenus communaux, fij^urcnt dans cette somme pour 5,380 Ir. — t)n compte 139 permis de chasse. Ç'jutriô. indirect. — Chef-1. iissry-lo Cbilel, Epreville-en-Rouniois, Sairil-UetiisS maisons de canipapue. — Céréales et colzas. fiidiislrie.— De 12 à l,ris.ipe du drap. — 4 briqueteries (lU tuileries. — 2 fab. de poteries. — 2 l'abrii\Ues de boupies et chandelles. — 2 exjtlouiiiitioiis de machines à battre, locomobiles. — 1 four il chaud. t'oiiiinerre île Wstiaux, do draps, de toile et de mercerie. Pairnt. — 3(W. htiret. — A BourgtLeroulde. nOURGTIHoltOULOK. A I>u prant (oul« »a imifi.nii.-r, |iiiiM|u'il lui (li.nno 1« .«lin Ji? son lil» unique, tti-aliie ■rrtri.er iqiréi lui.

The text on this page is estimated to be only 21.97% accurate

DOU — 5i8 — BOU En 1031, Thûroudc, avant le titre do chevalier, si^ne une cliarie «le Sainl-Wandrillo, iinméliatenient après le duc Roliort, Maugcr et (iftieran de Mll doiiua au);0, Guillaume d'Eu fut mutilé ci cul les yeux crevés. Nous pensons quû la famille Jierdil alors le Bourgtlu-roulde. Ce domaine revint pcut-éto alors, tn toutou en partie, à Robert (l'ilaicourt, liU d'An«iuetil et neveu de Leseeline, d'où il passa plus taid A Guillaume, puit à Rf' bert II d'Iarcourt, et enfin A Jean faut en avire la volumineuse /listoiiv de celle maison. Ce qui est hors do doute, c'est qu'on 1121, lo comio Galeran do Mculan, étant sorti do Vatterville pour aller & Beau;)ont, fut attaqué près de Rougemon tiers, par les gouverneurs de Bernay et de Pont-Autou, qui le firent prisonnier, et que la bataille prit le nom de Bourgtheroulde ; divers titres da 114."), 1151 et llsr», constatent qu'à cc rrévort, U. L. P»»T » (oiulu le p«-re avec le flU, U) Hniliublement l«« Essaru à Infrevill* pr U après U Iloqu», Alice d Har»rl, i"» "» BourKth^ⁿ.ulde. ftlla de Jr,.n I". »ir« <1 U*fû"" aur.iii r|N.ii.M: Jean, baruu dv t'crnerek, p«re J Uifl. il Iarcourt, t. iti. C'e'alt Kin« d

The text on this page is estimated to be only 20.27% accurate

BOO -510éomnaa^daent, % Pierre de Stokes, en êchaii^ro de la terre sise entre h- B'nirgtheroolde et la Londe que nous avons donnée I Henri Ae Ferrières; c'est pourquoi nous te mandons de Itii mettre entre iei main Morfaville, 25 novembre. » Au moment do la conquôlc, en 1204, le fameux Lambert Cadoe acheta ou reçut, à Bourj?thero\ilès cette époque, et même longtemps auuaravant, le Bcui^theroulde était le chefMO d'un doyenné du diocèse de Rouen. Au îriei"! d'octobre 123t, Richard, dojen de iiour^iheroulde, tut emplojré comme juge dans une eontestation entre l'ab^iftje du 6ee et Jean, curé de Bosguéravd, M sqjet àes dîmes de cette paroisse. Oa néme doyen, sons le nom de Richard de la Campagne, fut, la même nnnê!^. t "moin d'une charte de Jean de Bosbcsnard, ënfKwenr du primiré de Bourg^^Achard. En 1227, Nicolas le l'art ol .ionna aux ren^enx da Bec la plus grande partie des dîmes de Thnit-Hébert. L*atinéc 1229 est remâr(^iiab le par l'értanîre que fit l'abbaye dn Trcport avec celle du Bec. La première céda, & titre de ferme]>erpétQelle,toutco qu'elle possédait à Bourgtherouldcj tant on flni-'s qn'en rentes, terres, vassaux, etc. En reconnaissance, le Bse eéda tout ce dont il jouissait à Mon[\) C'est peut-être ce qu on app«Ile aujourd hui la MawTibert. (2; On voit que les Ferrières avaient usurpé le patronage de la paroÛM sur l'abbaye de Tréport, trop 4lai|DM pour déCudre ion droit. BOtJ treuil près Saint- Victor, et à Saint-Pierre de lu Valii'e .111 cMinfi" 'rrii (1). En 1235, Guillaume Florie vendit .à l'abbaye du Bec une terre sise & la Couture da Bourgthoroulde. Hugues do Ferrières céda au Bec, en 1248, SCS droits au patronage de SaintLaurent de Bourgtheroulde; le Fouillé H'Eiules Rigattd mentionne cette donation, mais le nom du Tréport s'est glissé à la place de celui du Bec, Au reste, cette cession ii'etit pas de suite, et le droit de présentation demeura définitivement au seigneur. A cetr,' époque, la cure valait 50 l., et les paroissiens étaient au nombre de 80 chefs de famille (2). Vauquelin de Ferrières , probablement frère d'Hugues, "donna au Bec, en 1218, tout ce qu'il avait à BourglberouIHe , savoir : une rente de 20 s. sur l'église, < t 5 s, sur la seigneurie, en pluf la terre des Faulx avec les dîmes de tout le village, excepté les fiefs àe Bosc-Bêran^cr et do rEpinay. Ji an (le la I>onde, chevalier, renonça, do son côté, à tous les droits coutumiers qu'il peroevait sur le manoir des Faulx, qui, à cette époque, se trouvait sur la paroisse de Bourgtheroulde (3). Le 18 septembre, Eudes Rigaud, venant de l'abbaye du

Bec, coin ba h liourgth< rouble à ses frais, le lendemain il arrivait à Roue h. Une charte du cartulaire de BonpoH, da mois d'avril 1252, nous apprend l'existence, dès cette époque, d'un hôpital ou MaisonDieu à Bourgtheroulde. « Moi Jehan Davy, j'ai donné, du consentement de Nicl» , ma femme, pour le salut de nos âmes, a Dieu et à la B" N.-D. de Bonport, 2 s. do rente, assis en la ville ûeBoreferoude, sur une mesure que tient de moi Nicolas Lespesc, laquelle est située entre la maison de Jehan le Barbier et lu Maison-Dieu, et moi, dit Jehan, j'ai choisi ma sépulture dans la même abbaye, d Le 10 août 1253, lo> doyen de Bourgtheroulde se trouvait à l'abbaye du Bec, lorsque l'archevêque Rigaud accepta la résignation que firent do leurs éures, Hélié, curé de Bosc-Regnault, et Rogef, curé dê Saint* Paul-de-Fourques (4^.

Alice, femme de Tnomas du Jardin-HeS' lebout, de la paroisse de Bourgtheroulde, céda, eu 1255, des droits qu'elle avait à Sandouville (5).

(1) Cet échange devait èire également av.int; tgeux aux deux communautés.

(2) Ce qui indiquerait que la population éUût d'en» viroD 800 ftnws. cbUft* à p«m prés égal 4 oolni d'au* joupd hui. (3) Depuis, la paroisse de Bourgtheroulde a été niorcck-e de ce côté au proAt d lulr«vill«, sa voicine.

('() Rt-gistrum vUitationum, p. 164| t. L ^) Note\$ Le Prévost, p. 40^

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.00% accurate

BO U — 520 — BOU Au mois de iirti IQZfi, Amoliii Baschiio, d'Elbeuf, donna aux moines de n<n]Mirt, pour son îlino cl l'clio de feu son uiiii-i. i'J d. de i-erite r|m> Simon Marivjuix niv(iieroiildo lui devuil, sur une [lièee de tr-rre sise il la rl>e: t le Frune. Le IS mai 1',')»:\$, Kndi s lii^raud vint de Hourfr-Aeliard eouher à lîoinj;(heroulde, et lo lendemain, il prêclia et donna le sacrement do confirmation, puis s'en alla le soir à son manoir de Pinterville (1). RoUert Hanion , du l{tiurj^iherlli>s , se trouvaient Klbeuf et Brioune. Cette nième année, le doyen de liourfrilieroulde assislait au synode d'été, tenu il Koien : Mieln-l, curé de Saint-Etic nue irElbeuf, et .b an, (liapelaiii de la léproserie d't)rival, avouél'i'it leurs torts, el promirent de mener une vie édifiante. Guillaume, clerc du doyen do Bour-nheroulde, fut admis aux ordres miiK-urs en 1200; l'année suivante, (iuiillaunie us la parantie et pour le serviet; de M' (iuiillaun e deFerrières, sei;.'neurde Itourgthei'oulde {3.i. Ce persona^e,ii la î'ois prêtre et sei|..'neur, doit litre le Mg' (iuiillaume de Ferrières, clerc, premier témoin iKutie charte de Robert <lres, qui contribua avec Henri d Ije tv\\e (I li^uclf Ki^'.iuiil atr» drviU eu \ta. En 1207, Robert de Tliibouville donna aux relifrieux de Saint-Piorro - sur - r»ivc« une ib's seimrines de la ditno des centimes qu'il peivevait dans lu villo de Bour^thcrouble. La même année, Pierre de Ferri«^res, sei-rnetir en clief, approuva cette disposition et donna lui-même (3(J 8. de rente annuelle sur les cens du même pays (1). Ce Pierre de Ferrières est cité comme témoin des ébattes de Guillnumc et Henri de Ferrières, jjour le Bosc-Morol. A doux ans do là, Ih'uri l'occasion de son maria^C avec Jean de Maupuencli, l(K)l.de rente (*2). Ce (rênêreux frère assistait, en P^72, aux assises doPonlAudemer. Un d(>eun)ent, qui remonte à 1271, nouf révèle qu'il existait de Louviers & Bourglheroulde une voie importante, UD chemin royal. (3). J/abbaye du Bec et le curé de Bourptheroulde conclurent, en 127(», un traité par |er|uel le curé reconnut quo l'abbaye avait le droit de percevoir 30 s. de rente sur la cure du lieu, et qu'il avait dans toute la jiaroisse b s rs surdeui autres terres (1). Vers le milieu du xiii* siècle, Ivcs do Bourf,'llieroulde possédait 8 s. de rente à Evreux, dont les moines de la Noe avaietjt fuit l'acquisition, avant 1280. Les plus illustres familles normandrt semblepl s'être donné rendez-vous sur lo territoire de Bourgtheroulde, car, in). l>ors (le la paix conclue àMantes,

enlSôô, entre le roi Jean et Charlea-le-Mauvais. ud i&-Oivanl tl u vilU-. H»
Inv.'iit. (Ifs liirefi du Ç>) Vidityiu* liliv» tiu Ikc. Google

The text on this page is estimated to be only 26.89% accurate

BOU — 521 — 13 O U te tîxième de ces âefs fut : le fief, ville et terre de Boargtheroulde (1). kn xi\'* siècle, la niesurc de BourglheToalac était en usape dans loa [D, à Jeun Fécot et à ses héritiers, le droit de tenir une forge dans cette localité moyennant une rente annuelle de 12 fers à roussin et 12 fers & paItfroj avec les clous. La même année, les habitants de Bourgtheroulde soutenaient en commun un procès à i-Ëchiquier. Toarnebu : d' argent à ta bonde d' azur. Monteil avait dans Sii bibliothèque un compte de la terre de Bourgtheroulde qui appartenait, à la fin du xiv' siècle, au vitomte de Chatelleraut, qui n'est autre que J*in VII, comte d'Harcourt et d'Aumale (5). Le x\-* siècle fut une époque de désastres pour le Bourgtheroulde comme pour toute nFrance. on pourra en juger quand on saura qu'en 1422, le doyenné de Bourgthercnle, ne produisit pas même quelques il) U De l'a^Mail «Tidemment que de la Haul 9) H. de Beaurepaire. (3) M. L. DeliiU-. Il) Ma»utcrit d Otell«raud S du Tiurl, tf'Auante, mort s dii huit .-ini>. ••n KoM lommc» beureui d annoncer à dm tefteurv, 4H li SWph de MerTal. |r navaiit uut<ur du cata■lae et antiorial dci iiretidnt*. con»«'ilkT*. etc , du PMemeot de Normauilr, prêtera de>*>riiiai» mii ruii*»««ri t UM Ch.'irptliiii rt l'.oTvtme. «l rcvrrr* t li.ide* epreuie* du Dictionnaire Ititloriqvf. (Voie de l rditeur.) T I. ' sous pour la taxe des calendes (1). D'après I les comptes de rarchevêché de I l-U , le do^-rnné était inhabité et il n'j dem*'Urait ' pune , yw.w à sis lint. Cette même année, l'église de Bourgtheroulde fut violée par les gens d'armes. Rolterl le Cervoisiér était doyen rural i jàs 14311 ; après lui, nous trouvons Percnelle Adam, Andrieu Jomard, Robert Rome, Morieult, etc. Au retour de la jiaix, en 1 170, l'archev«Viue approuva des quêtes en faveur de l'hôpital de Bourgtheroulde. CejK?udant , en 14ô'2, Jean VII, comte d'Harcourt, était mort à rûgedc82 ans; son fiU avait été tué à la bataille de Verneuil en I l'J4, "n sorte que la principale branche de la grande famille d'Harcourt n'était plus ri'idvsontée que par deux tilles; l'une porta une partie de « ette riche succession dans la niai.s<n de Lorraine, et l'autre dans la mai£4, et qui signa le traité de paix qui intervint entre le roi de France et le duc. Sa soeur Louise de Rieux uv:iit été mariée, dès le 24 novembre 1 i,*).'), avec Louis de Rtdian, II' du nom, baron de Guemciée, mai.* le contrat ne fut ratifié que le 12 juin I4<4, lorsque Louise eut atteint 18 ans; e<< fut alors qu'il lui donna douze tiefs dans le Roumois, entre autres celui de

Bourgtheroulde. Louis de Rohanliuenienée Jouissait en efl'el de ers fiels en 1474, I IMI el 14X3. Rolian portait : dr yuriilet à 0 iiiaclet d'ur. Ijc partiige des biens des Hurcourt entre llf Fall V-.i.'^.Irt c'r l. *I pôle. 07*

The text on this page is estimated to be only 23.01% accurate

BO U — :y>i — 11 ou les maisons ilc Ix>rrHiiio et do Uieiix, canimciicé en 1 18:fs dont Bourfrthcroulde faisait partie, afendu que, donnés en inariaye à sa sœur, ils étaient détenus par dos tiers (I). Le fief de Bourg'theroulde fut aliéné, en liW}, par Louis de Roliau ou i=e» héritiers, à Guillaume le Roux, qui fut rei-u ci'ite an née à l'Échiquier, avec le titre de seifrrieur du Bourptheroulde et de Tifly. Il possédait en outre les seigneuries de Uecin-« IVglite de Louviers. I quête partagée en quatre portions qai I furent conférées à quatre titulaires qui, avec le curé ou doyen, prirent dans la .«uilc le nom de chanoines. Outre cet établissement, l'abbé d'.\umalc fit achever Iccélèbre holel de Bon rgtherouKli-, dont il portait le titre avec ; il assista probablement, à la suite de Franeoio 1", à la ti-lébre entrevue du camp du DiapHrOr. fi admiral>lemeut re]irésenté uril mai sui\ant , les deux éehaiif.'iste«, peu satisfaits, reprirent chacun leui place. Les partages de la succession ilu pivsidi'tit Le Roux curent lieu entre !?es cinq fil:!, le 2H octobre 1528, devant Alexis Saunier et Jean llurel, notaires à BourgliiercuMc {'*}, et la seigneurie de celte localité fut attribuée à Nicolas LeRuux, marié en pri'niii^rej nrices à Jeanne de Challenge, qui futiabumée it St-Ktienne-des-Tonneliers de Rouen, où l'on écrivit sur son tombeau : Oi>t dama Jennne Calleng» , femme de N. H. Claiiile Irf! UrtUT. coofeiller en l.i Cour (lu Pjtrl»rtK'iit, nù-ur de Ituur^-tlieroulde, laquelle decedA i« liT déccnil»r« li31. Challenge portait : de (jumles à 3 soleil* dor 2 et \. Claude I^e Roux mourut jeune, Inr^Htm Piirnt exlirijiiit, dit le poète Le Chandelier, après avoir épousé en secondes noccs Madeleine Payen, dont il n'eut pas d cnfaiiî-S mais il en laissait quatre de son premier lii: Claude, Robert, Jean et Marie (;;). Va\ 1.511, Robert Becquet, charpentier d« la cathédrale de Rouen , critiquant un [dan présenté pour la flèche, dit que le clocher proposé par ses rivaux saurait tenir debout et qu'il jtfjurnit timther ni liref rotunte a (a\t ri';/liiu< (lu Duunjlt-riiuldi' (I). Claude Le Roux, 11' du nom, seigneur de Bourgtheroulde, d'infrevillo et de Saint(l) M. 1*: Prévnm. jiolre Mvanl, devanciiT, en tant il.'S d. ux Guillaume l>eKoux|>ére et AU. »e«l'""' liruiTUX de »lj:iiiler à la vénération piililnj"" des plus nobles amis des arf.vqie In terre il* maudie ail jaii:iiis portes. Iluiel du BourgtIueoMW P- i i>l) On voit que l'étaMiiutemenl d'un Di>t3rul * Bourjfttheroulde remonte ft!""*/ haut. iA) Claude et U"«ert ont et* les «uteur» de li""»

Li'uni-heH de la niaiKin Le Itom. Claude romioeaî* la hr.iiK-he de B-
>urplherould«.lnfreville. et Bol*r< o-lle de Tilly-

The text on this page is estimated to be only 21.74% accurate

cou — 523 _ B 0 U Aabîn-d'Ecropvill*? , épousa , le 1^{er} mars 1551, Mario Potier, d'une famille illustre dans la robe; le 23 juin 1^{er}, il donna, atoc Robert, son frère, devant les notaires de Paris, une décharge à Nicolas Le Roux, leur oncle et tuteur. Pt'Tior Idasonnnit : d'azur à ?> mams dextret d or 2 et 1 au franc quartier éc/iiqueté d'àoretéT argent couvrant une ék» main». Ni colis r.r Rouv, I^{er} du nom, sponnd fils de Claude 11 (Ij, seigneur de Bourghtheroolde, porta les armes dans sa jeunesse, et, après l'iiK.rt lic son frerc Claude, il prit sâ charge de conseiller au Parlement i (? uraite il fat conseiller au grand Conseil, maître des rcq'.u'fr.^, irrsident h mortier «1 Parlement de Brctoguc, enfin au Parlement de Rouen. Il épousa, le 10 février 1580, Catherine Ollivier (2 , qui lui donna deux fils, Claude et Louis (3). Ollivier portait : d'or à l'olivier de simple contre lequel est appuyé un lion rompant couronné de gueules. Le roi lui fit don, en 1590, du treizième des terres de Manperf tn's, Gêr«»villo, Lnchy et Sainte-Bcuve-ca-Rivièro, qu'il avait vendues : il acheta, en 1602, l'offlce de présiricn* au Parlement de Rouen, qni était de nouvt lle création. An moi» de décembre 1617, Nicolas Le Roi\ olitint l'érection de Bourf^hcroulde eu baronnie, avec union du fief de BosBeran^er et 4e divers autres. Lors do lu rjerro des mécontents, en 1620, il prit avrc son fils, Claude Le Roux de Saint-Aubin, Itenant général du bailliage, le parti du duc îc Lonizuf ville. Ou soit que Louis XIII vint alors à Rouen, OÙ il št son entrée le 10 juillet ; lelendeniiiiin il se rendit au Paik'ni(nt, ofi il déf-miit de reconnaître le duc de Longueville jH'in goiiTemeur de la province, et il interdit le préaident do l'oui iirilulde aTOO son âi«, le lieutenant du bailliage. Nicolas Le Roux «orvéent pev à cette disgrâce et mourut au mois de juin 1621. Uèè l'année 1611, Claude Le Roux, IV* du nom, écuyer, sieur de Saint-AnWn d'Ecrosville, était lieut(Miaiit du liailli île Rouen; il avait reçu du roi, en 1613, un don de 600 l., et il épousa, le 20 août 1619, damoiseUe Marie Cavelier, fille de Jean, sieur des Buquets, qui lui avait l'antérieureqient (I l L'afBé, C1«tttd« Le Rovx HT, KÎgmnr de Saint» B«uTe, deriot conseiller 9n Parlement de Parie. (2> Fill" iîitîf-e de Ji an Ollivier, eeigneur de Louville et fjr'iitilLoiiiiiiif di- la Charabre. et de Suzanne de Chntniii.t' (3> li»dtr{J«"n(l.imnient d wne fitle mariet? a Jt-iin 'îe B*uquemare, (.'«««uveriicur du A u ux-Palai», ;i Ukiu'ii, Loujb Le Roux est l auteur de la brauche de« Le Bond'JpfriPfiU*. ' résigné Fa cliar^o de lioutonant au

liaillia^{^î'^}. On dit qu'il vivait dans une opulence et une niagnifleeenee peu communes (1). Nous .nvons dit comment il fut entraîné dans l'équipée du duc de Longueville à la suite de son père, qn*il remplaça comme pr/'sident h mortier lo 2D juin 1(i21, sous le nom de président de Saint-Aubiu. Le chapitre de Rouen le fit remercier, cette même année, ilc l'arrêt qu'il avait ri-ndu on .sa faveur, à l occHsion d uue rente qu'il prélevait sur un jeu de paume à Rouen (2). Peu de temps ajirés, il reçut un don du roi en argent, ce qui fait supposer 6a réconciliation avec la cour. Cavelier portait : d'nzur en ooismnl d'at^ gent, aceomjMigné de 3 molettes (Tor, 2 et h On permit à M. le président du Bourgtheroulde, primée de la confi éi ie do SainteCécile, de faire tenir, en 1625, sous le chapitre, le Pu;/ do cette corporation comme les années précédentes. Claude Le Roux IV mourut an mois de décembre 1632, laissant deux fils, Jean et Robert Le Roux (.î), et de plus, une fille mariée le 29 avril 1035 à Marc-Antoine de Brevcdent, conseiller au Parlement, et depuis lieutenant général du bailliage. En 1610, la veuve do Claude Le Roux demanda au chapitre de Rouen d'être inhumée dans Ih cathédrale auprès de la tombe de M. d<> r.rè/.é, Son parent. Cette requête éprouva quelque opposition. On fit observer que la chapelle de la Vierge ayant toujours été le lieu de sépulture d'arclievèijues et de personnes illustres, on ne pouvait j admettre M"* de Bourgtheroulde qtt*à la oon* dition d'une fondation signalée. Jean Le Roux, lils aîné de Claude IV, entra au Parlement en 1044, avec le titre de président nux requêtes; il présenta la uiéine année Gaston du Moulin pour être doyen de Bourgtheroulde (4)« L'égli.«e était en ruine complète en 1600, et l un reb&tit alors le chœur. Jean Laugeois, sieur de Beaulieu, vétéran des gardes du corp.s du roi, habitait le Bourgtheroulde en ItMib, et lors do la recherche de la noblesse, il fut renvoyé an conseil à cause de l'insuffisance de ses titres; mais il fut rétabli dans les droits et prérogatives de noblesse ajant justifié de ses lettres d'annoblisseraont dûment enregistrées et accourées pour services militaires, tant de lui que de ses père et aieul; il portait : d'nziir à la tour d'(ir(jni{ , au ehêf ifw chargé de 3 molettes de yueuie». (1) Documents sur la fumille Lo Roux. (il Fallui-, Jltst itr la Mrtrojwlr, t IV. p. 59. i.'i Uclii it lui ri' _u clieviilitT (.t- Maltfori \&Si. ilj (liiv df Hiiiov, c'ivi- f[f Saiiit-D'iiis de B09guerard et doyen de Bourgtlicroulde en 164^, était va dojep rwm «t bod p<i le «Md» la colMgialt. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.91% accurate

BOU — 524 — BOU Ici se place dans l'ordre chronologique une histoire' intime, un aite île faiblesse du dernier prtisidont Le Roux, 1. Ce certificat n'était signé d'aucun témoin et paraissait très suspect puisqu'il contenait, au commencement et à la fin, deux dates différentes. La demoiselle Lcmercher vint demeurer à Rouen, dans la maison de M. Le Roux, où, après avoir été reconnue par tous les parents, elle accoucha de deux enfants, qui furent tenus sur les fonts par les enfants du premier lit et baptisés comme enfants légitimes. > M. Le Roux étant mort après huit ans de mariage, son fils du premier lit interjeta appel comme d'abus du mariage de son père; une fille qui i-estait de cette union en soutint la validité. Les moyens d'appel comme d'abus étaient : l'insuffisance du certificat, l'adultère commis 7« débouta le sieur Nicolas Le Roux fils de sa demande en preuve, et confirma le mariage et la légitimité de la demoiselle Le Roux. Jean Le Roux était mort en WA); son fils Nicolas, se voyant sans enfants, vcialit sa baronnie, avant WA, àliouis Voisin, sieur de Saint-I'aul, qui avait le titre de chevalier, baron de Bùurgtiieroulde, lors Ju'il fut parrain d'une cloche au Bec en lO'Jl. On trouve la mention d'une école à Bourgtheroulde en 1G'.>2. Le 22 juin 1093, .Mg"- Colbert, archevêque de Rouen, fit un règlement pour la collégiale de Bourgtherouhle à la demande de M. Tanneguy de Quernel, docteur en théidogieet alors doyen. Louis Voisin de Saint-Paul vivait encore en ItlOT; il avait marié sa fille unique, Marie Voisin, A François Le Cordior df Bigards, marquis de la Heuse, reçu, en 1710, procureur général au Parlement de Rouen. Voisin blii-sonnait : d'azur au vol abaissé d'argent, acronijuigné en chff de 2 croisfanft d'or et m pointe a une noisette fleur de lysée du iiièine. Kn 1707, Jacques .Saillard, curé chanoine de la Londe, docteur en théologie et doyen rural de Bourgthcroulde, présidait à l'ouverture du tombeau du bienheureux Hellouiu. Un document de 1710 fuit un tristetableau de la situation do Bourgtheroulde & cette époque. A l'exception de deux ou trois laboureurs, le reste de la population était misérable et très fatigué par le transport do bag;ige des troupes. Fran«;ois Le Cordier de Bigards, baron de Bourgtheroulde, mourut à Paris le 23 février 1710 Il avait été maire de Rouen en 1707 et en l'OU; on lisait sur la fontaine de .Saint-Cande : Du rv^ne de Louis I« GranJ. de la mairi« de M>»sire KrntiÇ'ii» I-e Cordier île Big.ira. chevalier, mar?uis de la Loade. cette fontaie a été constriui* eo :ott. Il eut pour successeur l'aîné

de ses deux fils, Hiessiro Jean-Baptiste-François Le Cordier de Bigards. seigneur, marquis, haut justicier de la Londe, baron du Bourgiboroulde, seigneur patron de Saint-Ouen du Thuit-Ileudebert , Orival, Saint -Meslain du Bosc, Tûurville-la-Carapagne, Mont.inre. Ecrosville, Iquerville, Infreville et autre* lieux, reçu conseiller en 17*25 et président* mortier en 17:tl. Charles Ni< olas de la Boulayo était chanoine de la collégiale en 1710, et JacjuesIsaac de la Neuville, doyen-curé en lT-1?. Vers ce temps, les chanoines adressèrent une reciuôte à l'archevêque pour obtenir la réduction du nombre des canonicats de leur collégiale. Un ouvrage publié en 17r>9 signale le Bourgtheroulde comme un bourg iraportint, dont le château, par sa situation et ses dépendances, méritait d'être mentionné ; il * été détruit en ï'i'Xy. Le marché du samedi était dès lors très fréquenté, et la foiiv*?* Saint-Laureeit ét.iit très importante. Bourgtheroulde payait 2,283 l. de contributions en 17*'>-1. Kn 1772, Guillaume Valois, curé d'Anneville, était doyen rural de BourglherouW*Google

The text on this page is estimated to be only 25.28% accurate

BOU BOU A cette époque, et lonpt[^]-mps aiiparavant, ti ute? les pitroisges du doycnuo étaient a.g[^]fèea à la confrérie du Roumois tluSainf>acrrrnentf). Jean- Baptiste-François Le Cordi«T de BiprJs vivait encore en 1770, avi«c le titre do c.nseiller honoraire au Parlement; son nom figure dans le proci-s de Clément do BArrille aa sujet de la forêt de Montfort. En 1781 Jean-Baptiste Le Cordier de Bigards avait surcédé & son père comme marinais de la Londe, comte de la lliMi&e, et président à mortier. L'année suivante, on enregistra des lettres d'érecljf>n des soi[^]euries du BourptherouMe e(ile Monunre gous le titro do maniuistit do la Londe (1). Jean-Baptiste LeCordicrde Bipards, marai« de la Londe, fut reçu, en 17K1, prêtaient & Mortier au parlement de Rouen, et il mourut maire de Versailles le 4 mars iKtO. Ce dernier possesseur des terres de la Londe et Bour[^]heroude a laissé deux fils et six filles (2; Le Cordier de Biards : ècnrtflè au \ et 4 fazur à la bande a'argmf chartji-r lie 5 toumgtt de gueule» arcotijétiipu'e de deux f toiles for, l en chef 1 en j[^]iinte . qui est Ije C'orHrr ; nu 2 et 3 d" argent à deuj: fitsces de gveulet qui eSt de ffigards. Fiefs : Le Bosc-Bérknoeu et l'Episat. 1* Le Bosc-BÊREntiER. (ta a vu pluM haut «lue Vauquelin de Ferrières avait retenu, dans la donation qu'il avait faite au Bec, la i'itao du Bosc-Bérenper. En 1617, le fief de Bosc-Bérenper, devenu U propriété de la famille I.e Rn érection. Jacques Leblanc, sieor du Bois-Bérenper, élection de Pont-Audomer, obtint, on UKU, dei lettres de vétérance qui constataient son aacienne noblesse. 2* L'Epinat est un fief très ancien qui est reste plusieurs siècles dans la maison do du Bosc Coqueréaumont. (tueffin du B<><:e m="" de="" l="" avait="" isabelle="" dn="" t="" jehan="" du="" bosc="" leur="" fils="" sieur="" coquer="" fescaniii="" epinuy="" hertray="" reeu="" au="" parlement="" en="" pierrette="" le="" tabletier="" puis="" marjruerite="" ciochois="" qui="" veuve="" jean="" ii="" nom.="" procureur="" roi="" bailliiafre="" mourut="" k="" vernon="" o="" arch="" la="" s="" il="" isut=""> par celte érection l'union de* deux loeiUMe mu m>rq\iiut rie la Londe. it) SATuir T le marqui» Lniuis de U Uindc marié A U"" de Radrpoat, le cymie Piul de lit Lxxide e(U*" de Reti, de Kre«quieiji>e. de Crerecipur, de V«utnut. de S0UC7 et d IlyUouvilt. tobre 1502, laissant de sa seconde femme, Marguerite de Bauquemare , Jac (lu Neubourg à Bourgtheroulde, n" ItJ d'Appeville Bourgtheroulde. — Surf. terr. r>;{.) hu(;t. — pop. 7K1 hab. —

A contrib., 10,.'{40 en ppal. — Rec. ord. budg. com. 8,:t2ri fr., dout 4.105
fr. do droits de places et d'octroi. — >3 ; Cbef-1. do perccp. et dos cont. ind.
— iKiyenné. — Presbyt. — Ecolo «péc. de 75 gar(;i-peuditnces: Le Bosc-
Bérknoer, i.a ChaPKi.i.KKiR, ijc Cresson, l'Epinat, uis HautsVents, I.K
Loais, LA Marb-Tibeht, le Moulin, un. Pdtrrii. (h Ce pourrait être une
portion du fief de DourgtheniulJo. a«, *couuite l a dit M. !.. Hu**;*.
rt)|>lii.ijr pur ulliaici- av

The text on this page is estimated to be only 17.59% accurate

Agriiriitiic : Ci-ivalcis, colza. — 3,fN)0 arlires à ci(>nrlait des
âoy. de Moraux, — Dioc. de Lisieix. — Vie. d'Orbec — Klec. de Hernay.
— Farl. de Rouen. — «iL'icr. d'.Vlonçon. ("c yillapo a dû ^tre fondt-
pendant l'occupation des Gniies par les Uoniain». Un peut adineltro l'ëC
vnnjlofric de Dui-no»is l'i/liti, village de Rtiriion. Burnon est un nom assez
commun chez les Francs, et le palrona; 'e de Saint Rémi, l'aputre de ces
peuples, accuse (.Valemt une oriffine mérovingienne. Aprè.s la conquête
normande, HoumninVille était pc^sédé, en partie, au x' fiifrlé, par le célèbre
(iilbert Crespin (1), fameux par da défense de Tilli'res Ce seigneur avait un
domaine considérable dans le Lieuvin, qu'il laissa ii Pun do .«es fils
Guillaume Crespin , 1" du nom, ami intime du B» Hellouin, qui s'i ki
illnstré lui-mém!iation, en 1070, de : 1» La dime de son nioului et do son
domaine du .Mesnil-Kulbert {J), on présence de l'aven «le Mortagne et t]o
(iilbert d'Astin (:J); 2° l'église de Dnieourt avec la dime e(le patronage; 3°
la nioiiié do régliiie de Bournainville. de la dime et du patronage; 4° sur le
moulin de Blatigv, un muid de blé, un demi nmid de froment et un demi
muid de grosse avoine. En même temps, Richard, lils de Reinfroy, qui
possédait l'autre moitié de H4Mirnainville, donna sa part au monastère, en
Sorte que la paroisse toute entière se trouva dans les mains de l'abbaye du
Hee (I). (1) C>»1 lui qui a été la «i(:e d une t.nniille vaillriitt<> et riclu-,
qup nous vovcnss hj niainleur avec gloiro pendant quatre ou rm^ Kierli-F.
{il Au lieu (le HHbi, Ufez Jnilbfrti ibn» l« charte doiiiiii-e ji un flef i
Faverol|. -*.|p«.Maret, paruiisse liniitioiibe , tenu par Archamlxiuld. Outre la
grande donation iltint nous ^vnons de parler, (Guillaume Cre>i>iii le jeune
Confirma tout ce que son père avait donné à l'abbaye du Bec; sa siginiure se
trouve au bas de la grande charte du Bec, a la suite du roi, delà reine et
moulin A Ktrépagny (1). Crespin portail: fusfl*' tfurymt tt dt g w II le*.
Lorsque Jean, évêque de Lisieux, confirma, en lllMl, toutes les possessions
de l'abbaye du B). Guillaume Crespin, 111* du nom, eut, .^ans aucun doute,
la jouissance de la scipieirie de Bournainville (H); son fils, 'Sej lin , l'avait
également lorsqu'il confirraa, en 11."), les don» faits par ses aïeux (-1 .
Guillaunii- IV, fiU de lioseelin, accompagnait son]ièiv dans cette
circonstance . et déposa av«e lui la donation sur le grand nulol de l'abbaye.
l'eu d'années après cette confirmatj»n solennr-lle, le fief de Bournainville
était sorti de la famille Cri spin pour enir la propriété di- Roger des

Ks.'apivs .1/. L. /W'tost, Gilbert des E" sai ts aurait l'ait cette donation, pt
Gilbert, .son fils, l'aurait confirmée. (In donne, en ellei, A Uogeimti'S
Essarts, un fils nommé Gilbert, dont le fils, .lean des Kssaris, est dit
seigneur de Bournainville. Un titre autlienlirpie, pr>us apprend au contraire
que .lean était frèrif puiné de Gilbert, Par suite d'une eonvi iition passée à la
cour du roi, entre les dew (\ \ Déjà Ouill.iniiie Crcfpin l" avait fait, «n d«s
d'iii.'itiniis qui fi>nt wip|v ser qu'il avait I» |H»prKl» d Ktivii.'ipiy .
{iKurre.^ d< saint Aisélme.f, 3i>. ué au n>i de France, il fut tiil
priMiniiier à la ji>uriiee «le Rn-rnulle, en 11 If', elqail e:in..'U et
il'Klrep.ijfiiT avec uii« praud» p:irtie de l.i Feii.'iieurie* ii) C ift us itvun»
tiri I)* rta««•iffiement» ronrernaiit aiicvlres cl >a famille. I^Ji la
CheMiaye-des-Uuis. Google

The text on this page is estimated to be only 19.79% accurate

BOU — 537 — BOU frères, en présence de trois de leurs amis eommuiis, Gilbert devrait servir à son frèro, pour son cnrrvtion, tinr- rontc i\o l?n 1., soit 10 J. à chaque uchiqiiicr. Comme cette pcnlon n'était pas payée , Jean traduisît son frère devait l'û 'iiriniior tenu à Caen en 1220. Les juges décidèrent que si Gilbert négliçoait sa dette, le sergent du roi , en prë^nci- fit' .Iciui, f i ait justice sur la wrre de Mg' Gilbert, tant pour payer TaDMnde dtto au rot (luo pour acquitter la rente (1). Étieuæ des Essarts» iUs de Jean (2), fut à la fois seigneur île Bournainville et du Gerier-Arnault h Clianip-Domioul, fiefs lon L.yrf, à lajuelle il doniait lui-iuème, vu ISA! , l'église de Champ-Dominel, et au curé de la paroisse les dîmes de ses champarts (3). Il passa une transaction avec ce mèmoeuré, en 1243; puis, en 1248, il siop'eait au second rang parmi les sei/j' rh< \ aliers qui tcoient les plaids do la baiuuiue de Couches (4). Son fils, Gilbert, fit construire 'ific chapelle dans son fief du Gerier-Ariiauit] et la dota de 10 l. de rente. Dans le pouillé deLisieux, rédigé en 1350, l'abbc et le couvent du Bec sont inditiucs comme patrons. En 1409, Qnillart de Jarcey, éeuyer, seitrijcni du Gcier - Arnaiiif vi de BoiirnainviiJe, donna des lettres pîir lesquelles il relaxe à ral>baje de Lyre trois pièces de terre Wrle vu des titres de cette ruaison (5). L'aveu de Damville, de 1151, nous olTre le nom d'un nouveau seigneur. « ilem le dit de Lombellon tient à cause de son fief des Essarts, un fief de haubert aomitté le ilef du Guené-Emaui à court et nsa^je en basse justice, que poss La Cbe9>iinyeHle5-Bui!) fait à tori» SttiVSat HOUS, Etif nn« fil» de Riu^cr des Essiirte. (3) Cart. de Lyre. (l, Echiquier. L. Delisle. <5j C irt de Lyr« r.t l;i {,'Le>nriye-des-Buis. tt) L» fiunîJlè du Coutamol 'poMédait égaloowul k Arfde l«rc«7 à llliers, où «lté m niaiotuit tce^ Vers la fin du xv* siècle , Jean de Rarville était sei|;nettr d'Asnières, de Fresnes et de n.inriiainville ; il habitait ;\ Epreville en Lieu vin, et fut reconnu pour noble en 1403. Son fils et héritier, Constantin de Barville, dispuTa sans suC' és, en 1508, à Tabba^e du Bec, le patronage de Bournainville. De son mariage avec Louise Mar* tel de Bacqueville, il eut Antoine do Barville, mort en bas âge ; il blasonnait : d'or au sautoir de gueuies^ cantonné de six lions rtim/tonts do snùle. La riche succession de Constantin de Barville passa à ses deux sœurs, Jacqueline et Charlotte; lors du partage qui eut lieu en 1523, Bournainville avec la Poterie à PontAuthou, la Consignère, la Tillaje, le Coudray et le fief Vacou furent compris dans le lot de Jac()ueline

de Barville, mariée à Gabriel de Pommereuil. Les armes de Pommereuil étaient: de gueules ou chevron d'or accompagné de 3 molettes d'argent du même. Peu de temps après le partage, Bournainville revint aux enfants de Charlotte de Barville, qui épousa Guillaume Le Breton; les héritiers d'Isabeau Le Breton, leur fille, avaient la propriété de cette terre en 1502. On taxe leur fief à 40 l., probablement parce que tous les autres y étaient compris (1). Le Breton : de gueules à 3 annelets d'argent. En 1571, Bournainville payait 35 l. pour la taxe des vicuages imposée à toutes les paroisses du diocèse de Lisieux (2). Isabeau Le Breton, à laquelle on donna aussi le prénom de Catherine, porta le domaine de Bournainville dans la famille de Mézières par son mariage avec Thomas de Mézières, seigneur de Pervanches (3); un de leurs descendants, M. de Mézières, était imposé, vers 1770, à la somme de 31 l. Mézières : (Tor au 1/3 de sable couronné de blanc. Fief. Lvi CouDRAT. D'après le Begistrum de Philippe-Auguste, le seigneur du Coudray possédait un demi fief de chevalier à Bournainville. Gabriel de Pommereuil, héritier pour un quart par Jacqueline de Barville, sa femme, des vastes domaines de la maison de Barville, avait un fief du Coudray dans ses possessions. En 1502, Jehan de Nossy, écuyer, fut taxé à 20 l. pour le fief du Coudray dans la vicomte d'Orbec (4), (Il Lebeurier, à Tère-ban. U\ M. \je l'r.\voBt. PouilUa de Litiewx, (■\$) Voir la suite ilcs f;cigiipiirs de ce nom qui ODT riosscclt? en ini'iii).' temps Lkuiniaiiiiville et Bnnet-lfiS'erv;incties. Diet, hiSt. de l'Evre, p. 401. (i) M. Lebeurier croit que l'on pourrait plaider «s uti à Bou»aioTiUe. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.05% accurate

BO U — 528 BOU BOURNAINVILLE, cant. de Tliibor\ illo, à 180 m. d'alt. — Sol: alluvinni aiicieti, — // di'i». u" 18, do Bernay à Lisii- iix. — Surf, terr., 30-1 hcct. — Poi)., 380 liab. — 7, 1,810 fr. — [.;. — Perwp. cl roc. cont. ind. A^^ Tliibervillo, — l'arois. — Ecole raix. (11! 47 enf. — 3 penii. do cbasso. 3 déb. de boissons. — Dist. en kil. aux ch.-l. de dup., 51 ; d'arroud., 9; de cant., 3. bi^iMmdmmti: La Covr-a-Dpriot, HamkaCaix-Saixts-Geumains. Agriculture : Cércaieti, lins. — 11,400 arbres à cidre. Industrie: 2 fabriques de rubans. — 13 Pnteiitn. BOURNICVm-K. Dépendait des Archidiac, Baill., Pari, et Génër. de Rouen. — Vie. et Élec. de PoilAudemer. L etjniolugic de ce nom n'est pas douteuse et vient muine de Mediolunum à Lillebonne, qui sortait d'.\nnebaut en montant la côte de Rondemare. De ce point elle laissait à gauche la ferme de la Roque, longeait la cour du château de Médine, passait à l'est de Bourneville et porte encore le nom de («rande-Rue. Une autre voie romaine, celle do Lille bonne à Ia ancienne route de PontAudemer à Caudebec, par Thibunville et Fourmetot, passait aussi a Bourneville avant de gagner la forêt de Bretonne; c'est le chemin que suivit uillaume>le-Cons pns^a et Duii Cavn 8lai)t d .iller à Kn«in Qiifiil il vint rl PuntrAuiIriuer A Chauilebcc iilii iKiwr. lloman de Rou, n,p. 17. C'est dans le cartulaire de Jumiéges ({u'il faut chercher la première mention do l'im])iirtante pari>issede Bourneville. Richard II, duc de Normandie, donna, en lirjiî, une charte qui consacrait toutes les donations antérieures faites aux religieux. Le prince, après avoir cité Trouvillc, .son église et »e* dépendances, ajoute : Le bois c|ui s'étend du p<>rt qu'on appelle le Tuit jusqu'au val de Bourneville (1). Co bois occupait l'ctpace qui se trouve entre Sainte-Croix et Tocans ce siècle ou le suivant, un nonamé Ascelin, Robert d Equaquelon et Guillaume de Folignv, donnèrent & l'abbaye de Jumiéges les dîmes d!>s fiefs que chacun d'eux possédait a Bourneville. rCous devons revendiquer, comme une des gloires de la localité qui nous occupe, Guillaume de Bourneville, connu également dans l'histoire sous le nom du vicomte de Montfort, qui accompagna le duc Guillaume en HXiO, et qui prit uiiepartactive ii lu conquête de l'Angleterre (3), où il trouva la mort. a Sous le règne de Guillaume, fils de Robert, on conduisit à Préaux un enfant nommé iurold, lils de Guillaume, vicomte de MtintforI, afin qu'il Gras et de plusieurs autres. o Arrivée devant l'autel, lamcre du jeune

enfant, en présence de toute rassemblée, déposa sur cet autel la dot de son
fils, qui consistait en la dime de Catelon avec l'église et 10 acres de terre,
la dime de Faintainecourt, de Bourneville, du Daubeuf et du Tac (4). i' Tout
ceci fut fait avec l'agrément de Hugues de Monifort, qui vint lui-même h
<Li Le l'xte piirti> Fiiurru-rilie, mai* la correclioo vtt liiiliqiiefjf lion
sive>. avrc ceux de &ei coui|iatf non*. I* t* M'ii l.*OJi. l'AT kt soin» du la
SociVf^ Francait^ (4) FonUiintiNiuui «M.'iit a ûlot-nuMlute, DauUiua
Elireully V) k' i.u- ;< l-°]aur. l Google

The text on this page is estimated to be only 27.08% accurate

BOU — 529 — BOU frēanī ot confirma la donation, en phu-ant de» propre main, sur l'autel tLp1ion de l'âme de Guillaume son père, il'Atīfrida sa mère, et aussi pour être ro'one chapelle, car , dès le xiii* siècle, bllot la remplacer par une plus vaste, 4oBt il reste encore aujourd'hui la tour qui Rrmonte le sanctuaire. Ontre les dîmes, l'abbaye de Préaux avait Iiiwieurs propriétés A Bournville, comme éprouvent les pa^sapes suivants : « Un prêtre, nommé Raoul do BourneTiîle, a donné à Saint-Pierre de Prénux, uirQl twlre cooiection. ilal ^rd bpUNMge de aaim Pi « l'rmox , «muilr, (ilaitU nna ^gliw ce liru, (un d* la iluoilion dAia^nda. «Jke auriul «té meaUuonée comme c«ll<.tux olilik="" i="" m="" krriludee="" plus="" oderruw="" que="" autres="" envit="" ion="" battre="" t.="" i.="" vers="" en="" temps="" seigneur="" de="" la="" paroisse="" et="" il="" n="" pas="" impossible="" qu="" f="" le="" fils="" guillaume="" fr="" turom.="" nous="" empruntons="" r="" suivant="" au="" cartulaire="" abbaye="" pr="" :=="" osbern="" clerc="" raoul="" do="" bourneville="" par="" l="" du="" comte="" galernu="" meulan="" vendit="" saut-pierre="" da="" un="" bote="" tenant="" acres="" terre="" nomm="" roju="" doturquetil="" corroyeur="" ijui="" rendait="" an="" s.="" chapons="" autant="" pains="" puques="" a="">ufs et 2 pains. a Plus tard, ce même Osbern enleva cet liôto à Saint-Pierre, mais, étant tombé malaile, il remit en possession de ce même homme, Rol>oH, prieur de IVéaux, devant la porte do sa maison, le jeudi do la C'èno du Seiffneur (11^). Témoins de St-Pierro .• Richard Nane et Ilellouin, fils do Maleth ; témoins du donateur: David, prêtre, Raoul, seipneur du moulin d'Aizier, Osbern, fils da Tourneur. « De plus, Osbern, le lundi de P&qnca suivant, en présence de Da'v id, prêtre, de Ri< hard, fils de Gaultier, et du fermier Rofe'iT, qu'il venait de nous rcn

The text on this page is estimated to be only 21.02% accurate

BOU — 530 BOU autres choses déiendances do la mémo église, do la manière qte lui-mônio la totail en aumono d« Galcran , coïute do Mciilan, « Il donna anssi, avec l'cfrliso, tout le liof qu'il tenait du comte dans le mcmc viilapc, à droit d'hétita{;e, avec les torros, vassaux et autres droite de qiio(luo source «[u'il les possédât. > Ledit Oslterl déposa ce don sur l'autel de la Sainte-Trinité , en présence l't avec l'approbation du comte Oaleran et de ses barons. M A la m<3mo «époque vivait Ooofroj de Bournoville, fine nous crojjons fils d'Osbert et qui est oilè plusieurs fois dans lo cnrtulaire do l'rcaux. Il était ami du .«cigneur d'un fiel" situé h Hauville , comme on Je verra dans le récit suivant: « Un ccriain jour, Rofrer de l'F.pervier, avec ses amis el fainiliars, savoir : (teolVoy de Bournoville , Robert, prêtre, et tJ il bert, clerc, vint à l'réaiix pour réclamer lo se cours de l'ablié Ki< hard et de ttuito la communauté. Pressé par la nécessité, il I. s supplia avec les plus vives inslancos de bien vouloir soulafrer sa misèn; en lui aelietant quelque portion de son bien. Il leur vendit une terre moyennant 115 s. (1), et, afin que cett« vente eût son plein elle», il en déposa le symbole sur l'autel et fit le si-ne du la croix en lémoifrnaprc 410 son désisiemcnt. Parmi ces témoin» figure Geofroy de Bournoville. Osbern ou Osbert de Bourneville parait avoir eu un second fils noinuié Guillaume, dont le nom tlpure avec celui de (îeolroy dans une donation faile, vers 1100, .1 l'abbaye dos Dames de Préaux, qui est ainsi analysée : « Guillaume de Bourneville accorde à Saint-Léfrer la dime entière du village de la Houssaye (':), du consentement de son Irèro Geofroy et de ses héritiers, à iierpétuite; en retour, l'abbesse Mathilde lui a donne 30 s. cliartrains, et à Geofroy, .son frère, aussi 5 s. cliartrains (:t). > Le seigneur de Bourneville continua ses relations avec l'abbayo do l'réaux; vers Uiio, il 80 rendit au couvent, aecomiiapné do Kichard. l'un de ses fils, et pendant leur séjour, tous deux déposèrent sur l'autel du couvent la donation de tout^i la dime de ce qu'ils possédaient à Etrevill.!, en terres, en vassaux et en domaine (1). ^"*,«t"-r« ^l»)* ""^ ! 1" «n-o •ou» le méin« nuin a H.iuville iwer •'"••AuJc.uer et d« Iteaiuiuou-lc'C de bious ùCantclou. On le trouve au prieuré île Uenumont avec Uaoul de Groslay et autres, lorsque Ro;, . r de Tlièvrav dé(iosa sur l'autel du prieure le don (il-].>acre? de terre. Le comte Rob. ri de Meulau le prenait (luelquofois pour ùmoiii de ses don.'itions. PInfin, c'est lui qui accorda la cliaric suivante : t Sachent, etc. que moi,

Guillaume dr Bourneville, du consentement de Thomas, mon (ils, j'ai
accordé et par la présente charte confirmé en perpétuelle annuée. à réglise
de Saint-Pierre-de- Préaux , aux moines y servant Dieu, tout ce que inoii
|>ère, au moment de sa profession monastique et antérieurement, ainsi rjue
mes ancêtres, ont donné k cette même église, eu terres et revenus, y
i^joutant deux gerbe.< de la dinio de toute ma terre d'EtreviJle. Gr, pour
cette dernière concession, l'abbé t>bern lui ilani> une < liar(«! que u-tiis
veiiioiii de irjwluirv. (31 C iteut^tre le Kichurd. AI» de Ontiroy, d«ol Il a rtv
quosttuil.

The text on this page is estimated to be only 23.71% accurate

BOU BOU MUM'Terre, pour récompenser Thomas de Bourneville des services qu'il lui avait rendus dans ses guerres contre Philippe-Auguste, le déchaîna du paiement d'une somme; n'est pas ass. à importer lui-même; il avait emprunté aux juifs, expédient assez délicat naïf alors en usage. Voici la lettre de libération : au Roi... à Richard de Normandie... sachant que nous tenons quitte Thomas de Bourneville de 15 l. angevines dues à Jacob et à Grossolungie juif, c'est pourquoi nous TOUS mandons de veiller à ce qu'il soit regardé désormais comme libéré de cette dette et à lui faire rendre les obligations signées par lui. Témoin moi-même à Moulièveux, le 12^e jour de février. Par Robert d'Haiv court (1). T> Le père de Thomas de Bourneville parait avoir vécu jusqu'après la conquête; c'est sans doute lui qui eut (Il s'agit) (dans la liste de? fiefs rédigée vers 1100 devant le service d'un chevalier dans la baillie de Pont-Aultruc. Trunioilintencut a été ittes et une pelisse en compensation de son fief d'Etreville, dont jouissaient les Religieux; mais vers 1214, il se désista de sa demande par une charte dans laquelle il renouvra toutes les donations de son père et de ses ancêtres, et qu'il revêtit de son sceau. Thomas de Bourneville était présent, en 1215, à une enquête relative par Cadoc, au sujet des droits respectifs de l'abbé de Fécamp et du comte de Meulan sur les marais d'Aizier; son nom se retrouve, en 1224, dans un acte du Cartulaire de Bourg-Achard (3). A partir de cette époque, il n'est plus fait mention de lui. Il laissa, l'advisons-nous, deux fils : Guillaume. Tainé, hérita du fief de Bourneville, et Roger, le second, entra dans la cléricature. A ce moment, la cure de Bourneville valait 40 l. de revenu et était occupée par un prêtre nommé Pierre, qui avait été présenté par l'abbé du Bec. Les paroissiens étaient au nombre de 140, ce qui suppose une population approximative de 600 à 700 âmes. (1) Coliquaires de Normandie, t. 2, p. 116. (2) Novs 1206 «Q8 qu» ce manuscrit, d'un roi plus tardive, l'abbé de Bourneville et qu'il

The text on this page is estimated to be only 23.94% accurate

BOU — 532 — BOU Nous pensons (lu'il avait épousé une fille
de Rof^cr, seigneur d'Ecauclon, dont il eut un fils qui avait hérité de la
seigneurie d'Ecauclon. V, les assises de Pont-Audemer, conjointement
avec M^r Richard du Fay, en l'absence du bailli. A partir de 1252, Guillaume
de Bourneville disparaît des Echiquiers où il était fort assidu; mais quelques
années après, nous y rencontrons un Robert de Hourneville, qui devait être
son fils. Il paraît pour la première fois à l'Echiquier de Caen, tenu le samedi
après la Nativité naïve courante, la mesure «jui appartenait à Thomas
Sonnet avec le jardin, sis (1) Cari, normand, n^e 1229. (2) Mille; par un fils
de l'illustre de Tm.npn. uoi» j>. T>i^l..iu> il cr .ir>j quo lli.li'Tl
ai'p.ulj'iait à notre B mniomIU». ii.;r.' qm- illiciteura autres h-i^utura il« la
liaut«-^or^uAdll• Mégeaivat avec lui. au même lieu, dans la paroisse de
Bouroe» ville :i). » En 1257, Richard du Fay, engagé dans cléricature,
n'ayant point d'héritiers directs, disposa du clos édifié de maison qu'il avait
acheté à Bourneville, en faveur du prieuré de Beuumont ; il y joignit une
demi-acre de terre qu'il possédait au prieuré du moulin Avont appartenant à
Guillaume de Livet, écuyer. Comme le clos Sonnet relevait du fief de c«
seigneur, à Bourneville (2), pour assurer au prieuré la propriété de ces
biens nous par Richard du Fay. Guillaume de Livet accorda en 1257 sa
confirmation. Parmi les témoins on remarque Guillaume* de Bourneville, VI^e
du nom, écuyer. fils de celui qui, quarante ans auparavant, assista à
l'installation de Courval, Robert des Gardins ou des Jardins, etc. Les dîmes du
clos Sonnet, que les religieux de Beuumont venaient d'acquiescer, donnèrent
naissance à un procès avec le curé de la paroisse. On lit dans le cartulaire du
prieuré (jus Regnault, recteur de l'église de Bourneville, réclamait, en
1214 la dime des fruits croissant sur le clos Sonnet. Etienne de Compiègne,
chevalier, ayant fait remise à Philippe-le-Bel d'une rente de 5. l. 10
s. tournois, ce prince, au mois d'août 1218, lui constitua une autre rente de
10 l. 13 s. 1 d. sur ses retenus de Bourneville et autres paroisses du
Roumois, à la condition de payer (H. 13 s. 4 d. à l'abbaye de Saint-
Vallery (3). L'an 1315, Guillaume de Hourneville. du nom, parvenu
alors au rang de chevalier, renonça en faveur de l'abbaye du Bec à toute
prétention sur le patronage de l'église de la paroisse dont il portait le nom
(t). D'après un titre de 1315, Guillaume de Bonrville était aussi
seigneur d'Ecauclon. Depuis il n'est plus fait mention de lui, et en sa

personne s'est éteinte, après plusieurs siècles d'existence, la race primitive
des seigneurs de Bourneville. Dans les premières années du xiv^e siècle
Bourneville avait déjà un marché important et une mesure particulière qui
paraît avoir été très usitée pour l'Herivoine; ainsi, lorsque Philippe-le-Hel «-n
13» échangea fécus et autres terres avec l'abbaye du Bec. contre la fief
ferme de Rondevare et un certain nombre de dîmes et de rentes plus
rapprochées de ce monastère, le roi lit l'abandon de t¹ (1) On ne peut p^u.ui
douter de l'importance «1 "•J cIr- lie tn liouille Ui- Uvi't a H .uriiotilU O J*"
"• Livet est le prouident (iek i»MiM« XX>iO. KKlianl Uu F»J lui avjil
Mn* Jaul» 1"^^ I liNuin-ur do lu prcsi leiiiv. en usant d« U grvu* fluriKV
dont il jr>ui6Kut ii:u\s te \i.iyt. ii) Ciift ijc la TriiiiU- de Ut- iuaiMil. l'.it
Jtibliothe'jHA- Ixfver. (Ij NoU'» l'rvvMl. Art. Ouurnciill<:google/>

The text on this page is estimated to be only 20.74% accurate

90G — 6» hoiattAux à'atfeine, mesure de Bourneville, chaqnp
hnissel estimé 12 deniers. Item un Uit^cau d'uveine rez 8 deniers (1). De
son côté, Af. Lfk)pold Delitte a aussi tronvtî le boisseau d'avoine, mesure de
fioumevillû, estimé à 1 s. dans ua acte de 1808(8). Après lamort de
GiiillaumedeRourneville, Mathieu Campion recueillit son héritage et
fatoomma loi aussi seigneurdeBourneville c*- 'rEcaquoIon ; il fif.Mira avpc
le titre de chevalier aux Etats de Rouen en 1339, 1341, 1344, 134S et ISSO.
Uarchevéqua Nicolas Roger le nomma, en 1311, sénéchal do tout ii
temporel de l'église métropolitaine. Ea «site qualité, U donna ttn règlement
aux drapiers de Loiiviers. Il aclieta vers 135C, de ion onole Jean
de^Mortemer, la baroonie d« la B^je-du-Pois', quMl transmit à Nicolas
OfiIDpion, un de ses fiûs {?>). Ciûnpion : d'or ù 2 bandes de gueules au
Vers 1370, Renaud de Livot, chevalier (4), «^usa Jeanne de Oaillon,
héritière de Buurmerille, et devint en même temps seigneur de cette localité
(5). Le 23 janvier 1388, Jehan do Livet rendit aveu au roi pour un quart de
flcf a dont le « ehief est assis à Bourneville, et s'estend « es paroifses
d'Estreville et de Yallelot. » Il reconnut devoir «10 jours de service d'on
homme d'armesauchMel deBcàamontle-RogfT (G). J> Jehan Morin, dit
Danary, de 1h paroisse 'i ? Bourneville, obtint, en 131)0, le privilège àc la
Fierté; il avait été condamné à liiorl pour avoir occis nuble.^ hommes Jehan
de tiret et Bichard d'IUevillc. Peut-être faut-il rattacher à ce meurtre uflâ
tradition locale ainsi résumée par M. Éaael. Art. Bùumeville: X On raconte
qu'il y a environ HOO an?, le possesseur d'un petit fief voisin chassa ssr Isa
tercca de GaiUonet ; inqnidt^ à eanse d« oe délit par le Migneur, il Je taa
po«r se (l) Neustria Pia. Il soit d« là que la mesure de Bourneville était un
Iwinean comble. (?; Condition de \n clause aericole. ,1 l/ii Aulr.'Hls
in.inimi- .M,iihi"u l Ut lo Boisherout ; Kl deacendaiits ont eta sc-i^ueurs du
MoDi-Poi);nanl, rte (4) De la famille des Livet établis à Bourneville. (ôt
Nous ignorons comment la seigneurie de BourMviileét.iit arrivée aux midns
de Jeitnne de Gaillon, dPDtlft famille, de^à nombreuse et nuistsantc, était
iteUift à la Afe«angere, près de BourgtMroule «n 1331. UU porUtl: de
gimttea d 3 lionceaum d'or» Stt i. £ Kolas Le Pmvml. p. 407. le terfHud*
neus rappelle qD« Bournavilla éUût jUcÂ taxa l auturité féoUule d««
aeigneon de PontAurleui«r. qui étaient seigiM^urs deBeaumont. Dana le rik
tirS 'lrc>*e eu 1541, il e*t dit que le fief de Ufel Baurnevilie relève de la

Tour de Vatteville . coouM BtnimwrnS «ppartsnîl sus oomte* d» venger ;
mais ses biens furent coofisilDës au protit des héritiers du défunt. »
L'infortuné Jean de Livet laissait un fils nommé Richard qui lui succéda, et
qui du vivant de son père, avait tué en duel le seigneur do l'Epine. Enfermé
dans les prisons do l'évêquo de Paris, parceqaele dneIn*aTait pas été
auloriî^é par la coar;il obtint sa grâce le 24 août 1389 (1). Richard de
LiTet^épousa, en 1300, Jeanne Martel, fille et héritit're de .Teau Martel,
seigneur de la Poterie-Mathieu; l'année suivante* il fit ayeu an roi de son
Âef de Boni^ noville comme d'un qinrt de haubert ; 'enfin son nom se
retrouve encore dans le coutumierdes forêts rédi^ vers Fan 1400. Jusqu'à
preuve du contraire, nous croirons qu'il faut regai'der commme un membre
de la famille des seigneurs de Bourneville ce Richard de Livet, chanoine de
Rouen, qui fut l'auxiliaire intrépide d'Âlain Blanchard dans sa belle défense
de la métropole normande contre les Anglais, en 1418. Un jour, lorsque la
famine faisait de terribles ravages, le vicaire général de Livet monta sur les
remparts, et là, entouré iKun nombreux clergé, il fulmina une sentence
d'excommunication contre Henri V et son armée. Le roi n'oublia jamais cet
acte de vigueur : lorsque la ville capitula, le bailli, le maire, Alain
Blanchard et M'Robert do Livet furent exceptés du traité; Alain Blanchard
fut Iiendii ei lu ehnnoine fut exilé en Angleterre» d'où il revint eu l l'Jô {2).
Un autre membre de cette famille, Gttil-tswv Vi\$IUê «lAropel»* Digitized
by Google

The text on this page is estimated to be only 21.40% accurate

BOU 634 BOU et il était venu mettre cette fausse monnaie en circulation dans le diocèse de Lisieux, le comte de Lisieux «le Hérault, il avait, cl»; (il lui: , fut recueilli par son oncle de Lisieux. Nifilas LanilH'H était chapelain nage ; on comptait 100 chefs de famille f,*). Richard II de Livet, fils de Tieorf-'es, rendit son aveu pour Hourneville, en 1189; le 3 septembre 1189, il assistait dans le bourg de Saint-Omer du Vieux au contrat de mariage entre Ktienne Vipart, écuyer, sire et baron du Bec-Thomas, et noble damoiselle Guillemette de Barville, deuxième fille de feu Jean de Lisieux et de Jacqueline Le Grix. La future était assistée de sa mère et de son frère Constantin de Barville, seigneur de Barville, la Fort-stière, Asnières, Bourdainville et la Poterie, puis, Richard de Livet épousait lui-même l'aînée des quatre filles de Jean de Barville, nommée: o (elle; un aveu de lui pour le fief de Bourneville se trouve aux Archives de Lisieux (1) ; il était é; elle) et seigneur au moins en partie de (Lisieux-sur-Risle, et dans l'aveu du B de L. M, il est dit que la fief de Coide-sur-Kisle est tenue par Richard de Livet et les hoirs de Jean Oiselleul ..). Peu après la mort de Richard de Livet, arrivée vers 1511, son fils (Guillaume, P du nom, hérita aussi son oncle Constantin de Barville, et dans le partage de cette succession qui eut lieu sous la présidence de Pierre de (Lisieux) are, les 2, 15 et 27 juillet 1511, on lui attribua le premier lot consistant dans les fiefs terres et seigneuries de Barville, Fresne, la vassorie de Tlispi-rande cl 25 1. dérivée sur la terre de la L'oresse > re ^0). Il hérita, en 1518, pour le fief Giard, à Thuil-Silley. Guillaume de Livet mourut en 1515, laissant de son mariage avec Marie des Mares, entre autres enfants, Jean de Livet, qui eut dans son lot le fief de Bourneville. Sous ne connaissons de lui que son alliance (1) Histoire du privilège de taint Itonnais. Fl-xjuei. (2) Aroliv.* fief Rouen. Pierre le Siffouin Mr ili-» lnt pmnd . "irclliili; icre de Rouen, sniM c«.-!* «T, «m» iUiut«-, d'i[r]>om l'innuennie). (r{) flene; il'>; i« "t. An. Uurnevitlv. (5) Archives de l'Eure. (0> Geuèal» (ie de la uisou Vipart. avec Catherine du Buisson (1], dont il eut Jacques de Livet, seigneur, etc. » it « l'if: neur de la cour d'Asnières et de Bourneville; de l'aveu qu'il rendit au roi le 17 juillet 1519 Z pf) ursa seigneurie de Bourneville, nous voyons ce qui suit: « l.c fief de Bourneville quart de fief de haul Mirt s'étendait sur le. " ? paroisses de Bourneville, d'Etreville et de Vallécot. Outre les rentes en argent, en grains,

en o'Uts, en volailles, il avait court et HJ.i^r<>, hommes et hommages, reliefs et treizii^tui-s, regard dit de présenter aux écoles et clercc de Bourneville ; droit do marché le samedi de chaque semaine et de foire le jour de SaintPierre et Saint-Paul. Par suite de ce dornier i»rivilége le seigneur du fii'f percevait les coutumes sur les marchandises exponv.» en vente et sur les objets de consommation, et il était c impéteit jjour juger les abu* commis dans les foires et marchés. Il y avait aussi, à cause du fief de Ikuirneville, des droits qui profitaient aux va.^.«anx; ainsi ils pouvaient comluire leurs bestiaux en jianage dans la for^t de Bretonne et y prendre le bois sec, la mousse, le caillou, le sablon, l'argile, la pierre, la marne et l'herlie séehe. Il leur était également prrmii do s'appmjirier la branche de tonl bcïs jusqu'à 17 pieils en haut ; mais dans ce cas ils devaient payer5s. pour chaque charretée de hêtre vert ainsi exploité, 2 s. pour la somme et \i d. pour le faix. Pour le ebéno le prix était doulde, le seigneur n'était tenu à aucune rétribution pour le panttge de fc* bestiaux, mais Us vassaux donnaient qielqui-s d»; il était remplacé, en 150'.* , par Jean on (1) \f* ihi nni»<<n cUiienl ileiuii» longl*»!* "■'^''' â S»inl.M.>rd-sur-l(i»lr ; on voit encore, dai» di- ToriifMlle. le tuinl>»u ilc danMiixille J'''.''' . Jiiifsou. sur liquel f<.us itn="" arme="" de="" d="" un="" franr="" quartifr="" df="" purultt.="" muuukrit="" coouiuijiqu="" par="" m.="" candgoogle=""/>

The text on this page is estimated to be only 21.41% accurate

BOU - m BOU Qaesoe, qui joignait le titre de seigneur de Boamerille à ceux da Booag« « Caillouet et Foarroofot: en 1('02, du Quesno iivait aussi la seigneurie des lioulles U Bournoville et eellas du Bocage et de CoupainviUe ; il «ebeta, la méine année, le Aef de Tournot Il rendit aven pour Boameville quart de fiof acheté de Jacques de Livet et du fief do Tournctot le 12 mai IGQQ. L'année suivante, il produisit, devant Richard Le Ora«. les informations relatives à son fief, et, en lo *et Iluutier parlent do cette dume a iJiuposd'un bois vendu par elle, qui était suumis à la ^îme envers l'abhajo de Préaux. Cetto vente fut suivie d uji procès célèbre terminé en ÎG57 par un arrêt qui décida que la dimo n'était duo qu'à cause do la cf>upo du bois. Vers ce temps, le fief d* Bourneville fut acquis par Jacques Le Nurraand, seigneur d B< aiimont et de plusieurs autres flefs sur Bourneville. A partir do 1603 , les registres parois* ?iaux fournissent d'utiles renseignements. Etienne du Quesne, fils du sieur de Longbran à Sainte-Croix-sur^Aisier, Louis de Moy, Louis (J«' Môlot et Catherine de iiaji'c, fiile de Louis de la Haje, etc., sieur dv Caittp-de-la'Vigne, sont cités en 1663. Jacques du Oik-suo, '•.«r. était eurô do Bourneville en lOOU; on suppléa en sa préMoe et dans son église, le 10 juillet 1680, k.s ei'i'éinoiics fin bapt(?mo : \ Suzanne-So\)|lie-Catherine-Françoise , tlllo de Pierre Armand deSainte-Ma'rie, maïquisd'Auxais, t" di- (lame Catherine du Quosno, sa femnio. Lo 8 février 1684 mourut Marie Gonfrey, Tenve de Jacques de Livet, le dernier représentant de la brancho, Livet-Bournoville; l'année suivante, M" Guillaume Cornet, prêtre, était coad\jutenr du vieux curé Jacques du Quesne. Le 30 mars de la mémo acQce, Jacques le Normand donna ane déclaration au roi pour ses fiefs de Beanmont, Bourneville, la Bataille, Lestoqué et EtrcTilic à lui proveaus de la succession de Jacques le Normand, son père. (1) Les autres étaient : Â lrit^ n, sieur du Bocsge et 4» Toanietol. Aodré, sieur du Humel et de FourmeUt, Thocna*. prêtre, curé de Bourneville, et CharIdile dtt Queue, aariée à Nicolas du Boae, Micoeur dlasodienlleH de laeonr de Boonievillle à Btrellille. Ses armes étaient : d'argent au chevron de sinoffle, accomjjGf/né de 2 croissants du même, en chef et en pointe d'une tête de maure de sable, tontilli^e d'argent. Le 23 avril 1007, Pomponne du Quesne, déjà seigneur du Bocage et de Tournetot, acheta Bourneville et Etrevill.' de Pierre, Antoine , Robert et Jacques du Quesne , escugers, et des autres*

parents lignagers de Nicolas le Normand (1). On a de l'année 1060, un aveu de Pomponne du Quesne, esc, dans lequel il s(- déclaire peip-nonr du Bocage, Tuurm-tot, n^utrnevilie, « au droit, dit-il, de Nicolas du Quesne, mon frère, gentilhomme da due d'Orloanis (2). » La paroisse de Bourneville fut, le 28 août 1701, le théâtre d'un événement frag^ique; Pierre du Quesne, sieur du Caillonet, et Lanfranc, son fils, assassinièrent un autre Pierre du Quesne, seigneur de Tocqueville; sous la date du 20 août, h s i\7:Istri'S de la catholicité marquent l'inhumation dans l'église, de Pierre du Quesne, «e., figé d'environ soixante-dix ans, sans rien dire de sa mort violente (3). Le 20 octobre 1706, M. de Tourouvre, archidiacre d'- Rom-n, en visite dans la paroisse de Bourneville, interdit le cimetière dans lequel il avait trouvé des bestiaux, et défendit d'y faire aucune inhumation jvii!qu'à ce qu'il fût fermé; il défendit de louer Imberbe pour 7 mettre des bestiaux, et ordonna de réparer les vitres et couvert Il roâ de l'église... L'archidiacre ordonna encore que le sienr Lemasle, prêtre, oontinnerait a faire îos fondions de vicairi^ dans la paroisse, attendu les infirmités continuelles du sieur Cornet, jusqu'à ce qu'un autre ait été présenté; le vicaire devait avoir 100 l. par an, et le curé s'obligea 4 lui donner les clefs de réglise et du tabernacle et de tout ce qui était nécessaire à raocomplissement de ses fonctions. En 1708, messire Etienne-Philippe Cosart fut présenté à la eiiiio de Bourneville par Mg' Roger de la Rochefoucauld, alors abbé du Bec; le 5 mars 1709, frère Nicolas Qucval, de robsorvance de saint François, desservait la paroisse en rabsence du titulaire. Gomme exemple de la sévérité des lois ecclésiastiques à cette époque, nous citerons le renvoi par le juge de Pont-Audemer à rofflcialité d'nne requête contre le curé de Bourneville pour le contraindre à donner la sépulture chrétienne à une femme morte sans avoir pu être administrée. (1) Ce devait être le fils de JaeqiM le Nomtaad doDt nous venons de parler. (2) Pomiiuniie avait senrî à rétrangiir et était par* venu à de nauts grades. (3) Les aMassins furent punis par l'exil «I la eonflftstiitn de leun bîeoi» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.57% accurate

BO U — 536 — BOU Pomponne ousa, le 10 septembre 1711, messire Philippe Le Conte, chevalier, seigneur de Monihulë, Chalet et Ruliréinont, gouverneur de la ville, château et citadelle de Dieppe et port (lu Pollct;2"et Madeleine-Silvie-Honne du Quosne, mariée le 4 février 17"JS. dans VC— (îlisc de Honmcville, à François Varin, ces dont le cours leur parut prohibé. Ils dressèrent procès-verbal et se livrèrent, ii l'éj^ard des collecteurs, à des excès, violences et vexations... Jacques Oonfroy, notaire à Bourneville, les aida dans cette équipée. Les collecteurs, de leur côté, eurent recours au conseil d'Etat, qui ordonna, le 7 janvier 1727, que procès serait fait à Germain, Accard et k leurs complices. En clVet, le 4 avril, lu Cour des comptes ordonna d'appeler l'affaire devant elle... ot rendit son arrêt le mai 1727. Guillaume Germain et (Jonfroy furent condamnés à 300 l. envers la cour et à un bannissement de trois ans hors les élections de Rouen et Pont-Audemer ; Gonfroy (lut payer, en outre, 200 l. d'aumônes envers les pauvres de Bourneville, et défense lui fut faite d'exercer aucune fonction publique à l'avenir. Accard en fut quitte pour 10 l. d'amende. U fut enjoint à l'ucruc, commandant la brigade de maréchaussée à PontAudemer, de contenir ses cavaliers dans leur devoir (3). (1) In Galie&^mni«Te. {i) Ij\ ramillf >iu Qu(i<> ('(%ontinua de rWder à liournevilltf et trouva si M'puhurv ilaus U- cLicur de (3) Régleniciil sur le fait des tAillos, Rouen. Af. Renaut, cnré do Bourneville, fut adutis.on 17.'{2. dans la confrérie du Roumoii. Kn 1730, il existait un inuître d'école & Bourneville, nommé Mignani. l'n factum imprimé à Caen, chez Jean Poisson, contient deux arî'ts rendus au profit de la rummunauti' des hniichers de liourueriile contre Jean Seresfre, ferntier de* dntitt de finid' homme et vendeurs de ctirs de la tille et riciiml/^ df Pont-Audemer. Par le premier, rendu le 11 août 1742, par le Parlement do Rouen, il est ordonné que les bouchers de Bourneville no paieront à .Sevcstre, pour les cuirs en poil, vendus pour être enlevés et tannés sous un autre ntartciu, que 5 s. par cuir de bœuf et 2 s. par cuir de vache. l'ar le second, en date du 19 janvier 1745. Sevestre fut débouté de sa demande en cassation et condamné à 300 l. envers Ja communauté des bouchers de BourneTillc. En 17r>S, Jean-Tliomas-Charles du Val de l'Kscaude, qui avait recueilli la succession de l'ran(H>is Varin, seifjneur de Bourneville, était 're(;u au Parlement. I>n Val : di'ijueulexà la fance rivrée d'or. Kn 17W, M. du Val de l'Escaude faisait partie des nobles du bailliage

de Pont-àudemer et se fit représenter par M. de Colleville. Fiefs : La Bataille. Ce nom, qu'on trouve à peu de distance de là dans la commune d'Etreville, doit tenir à quelque fait dont le souvenir n'a point été conservé. La Bataille était un quart de fief de hauter relevant du roi en sa vicomté de Pont-àudemer. Dès le temps de Philippe-Auguste, Guillaume de la Bataille jouissait d'un demifief de chevalier dans la baillic de la Londf, dans laquelle se trouvait alors Uoumcville. Martin de la Heuse, de 1420 à 1434. rendit hommage au roi pour les fiefs de la Bataille, Beaumont et Tournetois (1). La Heuse : d'or à 3 heuses ou housttes de Solde. Par alliance, la Bataille passa à Aubert Doullé qui, l'un des Échiquiers de Rouen, était chargé de la procuration de Jean d'Angerville; c'est lui qui vendit, en mai 1411. son fief de la Bataille avec Beaumont et Tournetois à Nicolas Normand, vicomte de Domfront. Ce dernier laissa le fief de la Bataille à son fils, Guillaume. Celui-ci le transmit à Jean Le Normand, son fils, qui en fit hommage au roi en 1418. Pierre et Charles Le Normand l'eurent successivement; il passa ensuite à Jean Le Normand, le dernier en famille (il est mort). p. 1. Wô.

BUE — 5 r>i^ — BP. K des-Iofris. — 3 comp. de sap-pom. , dont
 IV effectif total est de 152 hommes. Socift>^ rnusir. — Dans 3 cororouncu.
 Agrimltitre. — Le sol, qui est pénértilcmnt humide et sableux à la surface,
 avec sni> coucha d'argile au-doBSous, oot peu prodoclif. — CéréaJes,
 chanvre et lin, tuiiiicrai de fer dans la forél et notamment Condé ft Saint-
 Nicolas-d'Attez. Industrie. — La métallurgie est l'industrie à peu près
 unique du canton. — Les habitin« de Béfflt'court, Cintray, ^Vancheville,
 fabriquent les objets nécessaires pour l'é([aipement de la cavalerie : étriers,
 éperons, iDurds de brides, bouderie. — Fabrication d'épingles et de clous à
 l)aux-de-Breteuil. — Fabrication de gants et de sabots. — 3 hautf-
 fourneaux de 1" et 2* fusion. — 1 l>tninerie. — \2 fabriques de fi-rronnerie
 ti quincaillerie. — 4 établissements de poUtMge. — \ grandes fabriques de
 bouderie. — 8 moulins à eau. — 2 exploitations de nuchines à battre
 locomobiles. — 1 fabrique de chandelles. — 6 tuileries-briqueteries. (-
 'omnimeref de sabots, de quincaillerie, (Wuterie, chanvre, lin, chevaux,
 bestiaux, céréales. Patent. — 642. Fnio»ns le X* siècle, Breteuil, resté
 d'abord /Jt; les tenants étaient exempts de pict de barrage, pontnge, acquits
 et coutumes par tous les bourgs et villes du duché do Normandie(l). Osbern,
 seigneur dn vaste domaine de Breteuil, fut assassiné, comme on sait, dans le
 château du Vaudrcuil et dans la chambre même du jeune duc Guillaume,
 dont il était sénéchal; Emma, sa veuve, entra alors à Saint-Aniand de
 Rouen, et sn père, et il épousH. do 104*2 ft 1045, Adeliso, fille de Roger de
 Tosny, seigneur do {onolies. A la même époque, il fonda l'abbaye de Lyre
 qu'il dota sur ses domaines de Breteuil, et & laquelle il assigna les églises
 de Breteuil, les (limes, la terre et les maisons exemptes d'impôts ; puis en
 outre la dinie des choses lui appartenant personnellement, savoir : la dime
 de la monnaie, des moulins, des fourneaux , enfin la dime de tous les
 hommes libres de la paroisse. Après la bataille de Mortcmi r, livrée en 1054,
 le duc Guillaume, qui n'avait pas encore recouvré le château do Tilliéros,
 voulut assurer sa frontière du coté do la France en faisant construire un
 ch&teau formidable & Breteuil; et c'est alors qu'il fit dériver les eaux de
 l'iton pour les amener dans les fossés qui entouraient de tous cotés la
 nouvelle forteresse. Ce fut à son ami Guill.iume Fitz Osbern, déjà seigneur
 ft droit héréditaire do la localité, que le duc confia la défense do ce
 boulevard de son duché. Il faut attribuer au fils d'Osbern, ft la fois (1) M. de
 l)#aar»pairp. Vicomte (!• l'Eau, p. 33. \ji li>t4> dn fiefi inouTBiit de Itre^uil

comprnail en 11*2, jiuqu a 81 fi de cheTatier; on eo IroUTe U
oomcDclaturt daoi !«• registre* de Pbilippe-Auguatc, T. 1. 71

The text on this page is estimated to be only 19.44% accurate

BRE — 554 — B H E pnerrier et lofrislatoiip, les lois spéciales qui rnns, en IViurnissant «les vaisseaux, et en IntjMtit vaillaiiriienl de sa jtersonne à la cëiébrc baJaille ([ui niic l'An^rleterre aux pieds (l' S Nonnainls. Il fut ailniiraldemont secondé par ses vassaux de Uretenil i|ui se montrèrent des arehoi-s hors lifrne, et dmit l'iniliilcté est attestée par le roman de Kou : EiiM'iirililc njté d'Ilerford avec l'île de Wiu'ht. Dans les premiers jours de 1071, le comte t'iiillaume, en\'n maître pour seconder la ri'iiie Miihilile dans le pciuviM-neiiient de la Normandie, repassa le détroit avec le célèbre f. an franc, andievéque «le Cantorhér.v, eti présenciMluquel il renouvela «•I augmenta toutes les donations faites antérieurement par lui à l'abbc've de Lvre. Nous n>t pouvons dans sa charte les églises de Ureteuil, avec le fief de tiallon. Très peu apr<"s, Guillaumm. Après avoir ;ruerrové toute sa vie avec des succès divers et fait de nombreuses larpesses aux conimunautés relifrieuses, (iillaume de Breteuil mourut au Ikx dans l'hal)it i*eli?ieux le I3janvier llo'i, et fut inhumé dans l'abba^vo de Lvre. Parmi les biens en llUI, t:U C^Ur «loualion fut cuufirniée ver» lliO par AuUiu, (.■«mjio il Evreix. La mort du seigneur cl«î Breteuil fut suivie d'une puerre de succession. Cotnme il ne laissait que deux hftlards, Kustache et Isabelle, ses neveux, (uillniime de (iaël et Raj'tiaud de (iranee,v se pnisonèrent pour lui sucféder; mais les habitants de Breteuil. jieu jaloux d'obéir à t«n Breton ou à un Bourfruijnon, leur préférèrent Eustaefce. fils illé^itime du défunt, qui «lu reste était soutenu par le roi Henri, dont il arait é)ousé la fille nomm e Julienne. Robert fl# Meulan étant venu en Norniandio en réconcilia Eustache avec .ses ennemis. L'année suivante, il se trouvait avec les autm barons normands à I>onifront, où Henri I* fut reçu avec enthousiasme. En \118, Eustache de Breteuil était dpvenu l'ennemi de son hoau-père, et bientôt même, il prit parti pour rtuillaumo Cliton, héritier léjritime du duché «le Normandie. Nous laisserons Orderic Vital nous raconter cet épisode curieux de l'histoire de Breteuil : i< Dans le cours de la même année (Ill!*>. Kustache de Breteuil, prendre de Henri, fnt enfraijé par S(>s compatriotes et ses parents à quitter le parti du roi, si ce ra inarque ne lui rendait pas la tour d'Ivry. qui avait appartenu à ses prédécesseurs (l). Le roi différa de le satisfaire en cela pour le présent, mais il le lui promit pour l'avenir, ^f. par des parrvir de ?sranlie et «e l'attacher plus fidèlement. If ftl" de Raoul Harenc, qui gartlait la tour d'Ivir, et reçut de lui, en échange, ses

deux Hll«». qui étaient les petites-fillej du roi. Eustaclw commit un acte de
Iftcho cruauté à 1 ogajrd de son otage. Par le conseil ir.\m«ur.T de Montfort,
comte d'Evreux, il arra<:li lej="" yeux="" du="" jeune="" homme="" et=""
les="" envoya="" p="" qui="" un="" vaillant="" chevalier.="" irrita=""
de="" cette="" action="" le="" per="" alla="" irouverlo="" roi="" lui=""
raconta="" malheur="" son="" fils.="" ce="" monaripie="" en="" fut=""
vivement="" afflig="" livr="" d="" petites-tilles="" il="" kaoul="" pour=""
qu="" se="" w="" siins="" raoul="" harenc="" avec="" la="" r=""
mission="" courroux="" prit="" tille="" venger="" fil="" arracha=""
cruellement="" leiiroup="" l="" nez.="" ainsi="" douleur="" enfants=""
innocents="" expi="" enltu.="" ka.uil="" rocoiifi="">rté par le roi, honoré
par de» présents, retourna garder la tour d Ivry

The text on this page is estimated to be only 27.01% accurate

BRE — 55.J — BRE «errée sur ses fille» par la «éTérilë royalo. En apprenant la matltnion do leurs filles, !e ffre et la mère ft Hlfliffèrent à l'oxré». Euftache auwilôt fit fortifier Lvre, (ilt>M, l'ont- Saint -l'iorre et l'acv, et en ferma K}-\ Julienne. i)a femme, tille du roi et J o»e courtisane , & Breteuil . et lui donna irt tn>up«8 néocffoaires pour la garde de la • Le« bourfpeois de Breteuil , qui étaient fi et ne voulaient l'offe nser en ru'D, comprirent que l'arrivée de Julienne poamiit être funeste à beftUcoulj de monde ; tur-le-chanip ils mandèrent ft Henri de se rendre en toute hâte a liretiMiil. fe prince, prudent, se rappela le mot du C'urion A César en affaires» de guerre : !^a1 délai, rilarJrr est fucntoau luccis. « Et avant ret;u lo message des ^ns do HiTtPuil, il arriva promptienient en ce lien, iji'nt les portes lui furent ouverte» avec joio ti où il enTm. l l rendit grftce aux fidèles btbitants, défendit a ses soldats de prendre inenne chose iissièpea le fort dans lequel ICI) audacieuse fille n était renfermée. Alors elle éprouva deitrandes inquiétudes de tous fOtéi et nesnt ce qu'elle devait faire, vovant qae ion péro venait d'arriver très irrité et fill n'abandonnerait pas, avant d'avoir TiiDcn, lo siège qo'il avait mis autour du chiteau. n t Enfin, comme dit Salomon : « // u'yaftni • (i» mrchnncttr au-dittu» tir la nièchancetr de *lafnme. • Elle eut l'idée de mettre la aain sur l'oint du Scifrneur. Kn conséft«Bce, elle demanda fallaciou»emcut un •aувtien avec son père. Le roi, qui ne so Postait paa de tant de fourl>ene dans une Irmoe, te rendit t l'entrevue, où sa ranlheui^uie fille voulait le faire périr. Mlle tendit toc baliste et lani^-a un trait à son père; Btij par la protection de l)ieu il ne fut point >it«iDt. A l'instant, le rui fit détruire le [«ot du cb&teuu , afin d'intercepit- r toute wamanication et de pouvoir prendre sa iU« vivante. > • Julienne, se voyant entourée de toutes H'-t* et sans secours , rendit le cli&teau , lui.^elle ne put obtenir de sortir en lil>erté. l>'»jirèt l'ordre du roi, elle fut forcée de se lutter gli.iser du haut deit murs sans pont «t tui sontitsn, et descendit ainsi honteuseiKBt jusqu'au fond du fossé en montrant M fes» so tira île la honteusteient et l'ornme elle rejui^'iit son miiri qui so trouvait A l'acy, et put lui raconter le triste événement dent elle venait d'être la victime (1). » Le roi Henri convoqua les Imurgreois, les loua beaucoup de la fidélité qu'ils lui avaient g'ardée, les combla de promesses et de biefait*; puis, par leur conseil, donna la piirde du cbat'RU de Breteuil A <uillaïini< de OuOl, fils de Raoul, oncle d'Kustaclie. iVu après, Henri 1"

rendit A Rioul de Oaël , li-ôre aine de Ouillaume , {.'uerrier intri"pid", tous les biens de ses ancêtres, excepté l'acy, refté entre les maiii<> d'Kiistaclic. Raoul irarda soigneusement le château que le roi lui avait confié, et mérita beaucoup d'éloges par ses prouesses n(>mbruses et en combattant de tous cotés les ennemis du bien public. Après la journée de Brémnil, lA>uis VI, vaincu, retourna A Paris, où Amanry de Moiiiifort , comte d'Kvivux , vint bientarce que ré4>nn«iiiie valeur des assiégés e repoussa edicacement. On se battit avec opiniâtreté aux iroia portes, et, de part et d'autre, toroWreni d'intrépides guerriers". I 0 Le roi de» Anglais ayant appris la nouvelle entrée «les Français en Normandie, I envoya au secours de kaoul de (iaél , son ! fils, Richard, avec deux cents chevaliers, dont il lit éclairer la marche par Raoul Le , Roux et Rualoil d'Avranchc», guerriers habiles et vaillants. , il Unlcric Vital, liv. xi , tradvctiun Otui»t.

The text on this page is estimated to be only 28.57% accurate

BUE DUE « Pendant que l'on combattait vivement de part et d'autre, l'armée du roi survint; fit sa vue, le comtes en Angleterre, et Julienne, sa fille, alla prendre la voile à Fontevrault (2). Cependant, Raoul de Gaël désespérant de se faire aimer des vassaux d'Eustache, forma le projet de se retirer en Bretagne et de laisser Breteuil, (il laissa et Lyre à sa fille Amicie, qui épouserait Richard, fils naturel du roi. Ce rive paternel fut anéanti par la mort de Richard, qui périt dans les flots lors du naufrage de la manche. Il est arrivé en 1120. (1) Onléric Vilain, trafluctirto Ouizot. Amicie épousa Robert, comte de Leycester, fils du grand Robert de Meulan et frère puîné du comte Gileran. Un des premiers actes de Robert fut la fondation, en 1115, du prieuré de N.-D. du-Désert, auquel il donna un étang dans la vallée du Lesme, situé il y a su forêt de Breteuil, et l'exemption de tout droit de tonnage. Au bout de ce temps Koberl de Leycester fit la paix avec KoUou, 1) OrJeric Vital. I. XIII, Ed. OukX. I Google

The text on this page is estimated to be only 26.48% accurate

BH£ — 557 — comte (lu P«rcho, onele de Richer» qui fol nu eu liberté. Pir ee traité, Je comte de Breteuil abanJonna]c parti d'Etidniie pour se rallier à Robert, I" du nom, comte de Leycester et breteuil, surnommé le /tossu, prit, vers 1152, l'habit de chanoine à Notre-I>arae de Ltijcester, où il mourut eu 1107 ; sa femme, Amicie, t inharrassa également In vie reli^eu^e dans l'abbaye d'Etone, de l'ordre de FoLtevrall (1). En 1154, Henri II, fils de Mathilde, qui n'était encore que duc de Normandie, se trouvait avec toute sa cour k Breteuil, attiré ins ce quartier par le désir de cbfttior le baron de l'Aigle (2). Il in ofiiii do présence pour investir Robert II, lils do Robert I", il«t Ūeit de aon père, «t Je lui ai, diMK rendu et Bccordô Breteuil avec tont son honneur et toutes se» déoendances, selon que Guillanme de Breteuil l'a poMédé peni^ant sa vie. » Rotrou, évêque d'Ëvreux, vint à Breteuil ti 1157, et GaiUaonie Ctoefler renonça, en présence du prélat, à tous ses droits sur les églises d'Illiera-r£vêque, au profit des ojoines de aaist Pere de GliartreB. Robert II, surnommé aux blanches mains, «pouM Pétronille de Grentemesnil, dont il e«(Robert III, Roger de Lejcester, archeT^que de Saint-André, Guillaume de Brvituû, surnommé le Lépreux, et Amicie de Lejcester, qui épousa Sinon de Hontfort ; on lui attribuo la fondation de l'abbaye de FoDtaiDe-Ouérard i il prit part aux diacuslioBs da roi Henri aTeo saint Thomas de CaDtorbôrv. Mg' Darboy, archevêque de Paris, raconte une démarche de Robert aufti» du prélat, dans les termes saiTants : » Les barons vinrent k leur tour faire une dernière tentative pour vaincre la résistance do primat ; Robert, oomte de Lejcest«r, et Renaud, ;nU' de Cornouailles, s'approchèrent pour lui signifier Tarrôt rendu contre lai. Au moment ot Robert, le plus ài,-' des deux, lui dit: d Seif/ueur, enfi-iukz leimement de la cour. L e jugement de la cour, niena l'archevêque, se levant et Vinter^ fjrijpaat avec vivacité. « Comte, mon fils, fOMtez-moi pluttôt. £ \$t-ce que le jugement prfcide rimtntetion ? Lorsfiue i'ai quitté les fonctiom de ekaneelier, j'ai été aèngné de toute oitiftttion civile: c'est le roi qui m'a fuit monftr« haut, et il m'a donné libre à l'église de CmUwbéry. v Le comte de Leycester resta interdit et reprit que l'évêque de Londres avait présen* aa roi la question sous an antre Jonr. il) Us denz époux avaieal ibadé eas dons abtajes Puis les deux envoyés demandèrent à Tar^ chevêque s'il voulait attendre leur retour. « Est-ce comme priminier î dit-il. — Par Saint-Lazare, non, répondit le comte. — En ce cos, ajouta l'archevêque, écoutez-moi un

instant.... Je m use votre jugement et celui du rot; ie jMij>e en mon teul juge, et je me piace avec son if/li^if fr protection (1). » L'attaciicuien de Robert pour le jeune Henri, fils du roi , fut une source de tribulations pour lui, et la cause de grands désastres pour Breteuil. Henri Court-Mantel, appuyé du comte de Leicester et de plusieurs autres seiL^neurs, mais surtout du roi Louis VII, se révolta contre son père, en 1173. Le roi de France vint mettre le siège devant Yverneuil. qui promit de se rendre, si dans trois jours il n'était pas secouru. Le roi Henri accourut, se porta de Conches sur Breteuil , dont il prit le fort en passant et auquel il fit mettre le feu. On allait en venir aux mains, lorsque le^ Français demandèrent une trêve. Henri y consentit et rentra dans Breteuil avec son armée, pour y attendre tions Vil ou ses ambassadeurs, mais personne ne «se présenta. Bientôt on vit du côté de Verneuil «!*épais tourbillons- de flammes. Louis Vil s'était fait rendre la place, l'avait incendiée et s'était retiré; son adversaire le poursuivit, tomba sur son arrière-ffarde, enleva Dam ville et reprit le chemin do Rouen. Ceci se passait au mois d'août 1173. Au mois de septembre suivant, les deux rois eurent une entrevue àGisors, sous un orme d'une grosseur prodigieuse. Dans le cours de la oonférenoe, le oomte de Leyeester s'y flt surtout remarquer par sa haine contre le roi d'Angleterre, non-seulement il se plaignit amèrement de la eonduite du roi à «on é{j:ard, mais il s\ v abandonna à des reproches sanglants, à des injures très outrageantes, et if s'emporta jusqu'A vouloir mettre l'épée à la main. On se sépara avec tant d'ai^rreur de part et d'autre, que dès le lendemain il 7 eut une renoontre entre €Hsors et Cour«celles, où le sang coula en abondance (2)... A l'issue de la conférence, le comte de Leicester repassa en Angleterre, leva une armée do Flamands, fut battu par Richard de Lacy qui le fit prisonnier et qui l'envoya en France, où il fut enfermé au ohAteau de Falaise. Lors de la nouvelle conférence qui fut tenue, le 8 septembre 1174, sous i'orme de Gisors, on y convint de la paix qui fut signée à la Saint-Michel. Le comte de Breteuil-Leicester fUt exclu du traité parce qu'il aTsit grièvement ofleniif s^titiit Thomas Beeker, avch. d* ûuaterimr «t uutrtrr. t. 2,v. 26. (Q eut. 4e Fr«M9êàxi P. OmM, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.92% accurate

DRE — 558 — BRE fté le roi, qui voulut rester maître de son .«ort. Avant enlîn recouvre la Hbcrlo, il prit la croix à GisiW's en 1188, et il assista au couronnoniciit de Ricliard-Cn.'ur-de-Lion , le 3 septembre 118'». Parti pour accomplir son vœu (le croisé, il mourut pendant la traversoe, k la fin du mois d'août 1 IIK». Une charte, que le comte Robert II de Le.veester donna avant son di"i>art, résume ainsi les droit» nue l'abbave de Lj re possédait Si Breteuil. Mlle avait : !• Us l'^-lisos de Breleuil, le droit de prêsi-nter les clercs chargés de les desservir et les biens npparlenunt à ces éfrlises, le tout avant fait partie du fief de Gallon ; 2" Une semaine de la dime des revenus de la prévôté de Breteuil et des moulins de la ville; 3" La dime des deniers provenant de l'impôt foncier ; 4" t5() s. sur la prévôté & cause de la fosse a charbon de Havnauld de iSordipny ; 5" IO s. provenant de Beaudouin de rhainelU'S et des niasuivs que le couvent possédait ii Breteuil; (>" La dime des n'venus de la fir^t, c'està-dire du bois vendu, du (laiiii^e, des essai'ts, de la clias.^e, de la pêche, «-te. ; ?• Hiifin, la dime du revenu des foires et relie de tous les étangs et viviersfdu donateur. Robert II de I>eyce8 ter parait avoir laissé trois lils et deux tilles, savoir: ftuillaumel) et Robert, qui jiorterent tous deux le nom de Breteuil; Ro-rer, qui devint archevêque de Saint-Amliv en lieosse; Aniiieie, mariée à Simon de Montfori, eonite d'LviTUX, et Marguerite, qui épousa Seher de Quiiiev. Robertde Breteuil partit poui* la croisade avec son p^nî, « la suite de Riehaitl-Cwurde-Lion,et fulreconnu par ce prince comme comte de Leycester pendant que l'armée séjournait il Messine. Il prit une part glorieuse i» lu croisade, et se munira l'ami fidèle et dévoué de Richard, qui le sauva dans un combat. A son retour en Occident, le comte de Leycester se voua tout enlier it la défense des droits du mi son maitre ; il sejetudans Rouen en lit»:}, au moment où l'IilippoAtif.'us(e allait s'en)parer 'ux et nialaiUr. ntuurut hjin -|K>b lie 1 àiue de «uu i'rt^r«. qu'il était d'nn coup de lanc« nux deux cuisses, le désarçonna dans le combat (1). Il fut mt'né prisonnier à Ktampas, et ne recouvra sa liberté qu'en 1 li>r>, lors du traité d']ssoi:duii, et en livrant au vainqueur sa ville de Pucy. Nous avons l'acte oui contient son abindon du chAteau et de la chàtellenie de Pacy, et un autre par lequel il prie Richard d'y consentir. Roper, archevêque de Saint-André, el Amicie, frère et sœur du comte, ratifièrent cet abandon. Nonobstant la cession qu'il avait faite, Roltert tenta , sans succès , deux attaques pour

rentrer en possession de Paey. Il avait conservé son» ses droits sur Breteuil, car il décharpea l'abbé de Lyre de service de deux chevaliers pour la garde de son château de Breteuil. Pendant les guerres suscitées» par l'agrtwsion française, les habitants de Breteuil souffrirent i>a son nom de l'oubli en donnant aux religieux de Lyre (jO s. charirains à Breteuil C2). Le comte Robert s'attacha au roi Jean, qui lui avait donné à sa cour un raniLr lres élevé, puisqu'il précédait le tmaréchal comte de Pembroke et le eonnôlable cointedeCln»*ter. Il se4,rouvait au mois d'avril l-01, avec le roi Jean, au Ch&teau (âiâilard. et au luoi» de se|»tenibre suivant il était revenu avec lui il BiX'teuil, tous 3 ; enfin il se retira avec son maître en Angleterre, où il mourut le J'i octobre 1201, sans laisser d'enfants de »rniandie par la possession de Breteuil; il s'mtendit avec Amicie, à laquelle il céda, en échange, le eh&teau de Saint-Léger en Yveline et la forêt du même nom. En renonçant ti tout ce que son frère avait de ce côté île la mer, Anjicie garantit que sa sr(1) Guilljiuuc Uri'tc'iu, Philipptdt. (2) Prévost. |i. 434.

Google

The text on this page is estimated to be only 20.19% accurate

BRR BRE mand, i Pacr, à Vernon et dans la terre de Ha^neu de Oournay. Deux actes datés de Breteuil, entre iioTerobre)'.04 et fi^vrier P_0."), nous «lonneil l'as^arance que Pbilippe-Aiijrnsle a visité *»*it« villç entre ces deux dates (1), Au moment do l'annexion de la Ni»rmandic à la France, la vipnc olait ciilti>é■ vjjcne que son prieuré avait Hr.'U'uil {(*)). On fit, vers li08, une preiDi»'>re en»|uétó tvr droits des usayiert dans In fitrèt do Br^t*uil: elle fut présid«Ve par Barthélémy, 4e Dreux, bailli du roi, et |»»r Thibaiild l.o Panetier. gouverneur du ch&teau, ao^tisté^t nfermait jasqa'àHI fiefs de olievalier. D'après les comptes de cette époque, la seule foret de Breteuil valait au roi 4<>f> I. y»S an. Un inventaire constate qu'il y avait alors dans le château \Z hauberts on cuiia«s«s eomplei<>s et 6 autres plu» petites. I^B^meannéele forestier Toustaiti, Hartlieleiny de Dreux, bailli, Thibault I/.^l*aiietier, châtelain de Breteuil, et dix chevaliers, furent chargés de faire une nouvell<> enquête sur les droits des usagers do lu fcrèt. Selon ce document, le parc Bretetil au prieuré du Désert. 11 existait sur l>; territoire d« Breteuil les deux chapelK>'< di" S*.Auiru*t« avail nui> cet:« vijfii* an «*«>»li«r Ouillaunj» tiundrj, mi «ch-inirM r«v6l* de '» ton cùU, OuilImiim de Uoufl*}- en avait '•K\ itja an prieuré. {Le Pr&roil.y leuil avaient le droit de prenlus, prendre de la terre dans le bois, \ir^ de la chausser» Vi vende, et des pierres dans la livréi-; mais les fos.ies ik charb>ih ne devaient éire reinpiie.s i|ue sous Ich yeux du M'fgent chargé de la garde de la forêt. lin l*^17, l'ierre. lils d'Herbert Bstable, vendit aux nioiui's de Lyre quatre journaux de terre à Brteuil, de solennelles assises, auxquelles assistèrent Luc, évêque d'Kvreaux, cl Raoul de Cierray, doyen de son chapitre. O fut eu jirésenco de cette grave assi-mblée que lie Chartres. Louis V'll succéda à Philippe-.Vuguste, le 14 juillet ITSS, et dès le mois de mars suivant il visita sa ville et son ch&leau de Breteuil, accompagné de toute sa cour; pendant son séjour il confirma l'exemption déji» accordée par son père aux bourgeois de Breteuil de tout droit de pa.i, n>Uf*nnj ~~charte~~ {Hveque

The text on this page is estimated to be only 28.84% accurate

BUE aux relipiolix de la Trappe d'avoir leur usiipe en la f dépense de (¥) s. pour une robe offerte parle roi au chupelain de la chapelle du château de Breteuil (2). Le roi revint & Breteuil au mois de mars de l'année suivante, et peu après, son bailli, Raoul Arondel y tint des assises, où Nicolas de la Selle, ii l'exemple de Jean de la Selle, renonça a tousses droits sur ce que le couvent de Saint-Sauveur possédait en la paroisse de la Selle. Jean de la Maroleine donna en 1230, à l'abbiye de Lyre, une vigne sise à Breteuil, tenant à la vijjue de Nicolas du Neubourg. D'après un acte de 1240, le chevalier Biinlieli'niy Druon possédait sur rétanp de Drt'tcuil une vipne que les moines de Lyre tenaient à b:iil, moyennant un fermage de 20s. Lesreli(. 'ii ux finirent par en avoir la propriété ^aiis payer, mais la condition d'une redevance Efpe'cf de poirre. Le Frévo»l, p. 430. H) Xolei Ijs Hr*v,i»4, p. 428. (5) Cart, Sorniand. {6) Journal d Ëuae» Rigtiud, p. H9. licuil par Pierre de Grafeuil, et qtii était grevé d'une rente de 12 d. envers l'abbaye I de Lvre (1). Aiî parlement de la Chandeleur 125« I (c'est-à-dire en r2."j7), les liuritorB des Mares virent rejeter la demande qu'ils avaient formée pour être payés d'une rente de 7 l. sur la prévôté de Breteuil (2). En juillet 1257, saint Louis étant à Breteuil, data do cette ville une confirnaation de tous les biens et possessions de l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux '3). Le 8 mai 125S, Eudes Ripaud vint nnc seconde fois coucher au chAtoau du roi, jouxte Bifleuil ; le fermier de Tillicres lui a|>porta 12 l. pour droit de procuration que lui devaient les moines du Bec, mais le prélat lui rendit t30 s. Aux assises de Breteuil, en mars 1264, d'assez grave» diflleultés survenues entra l'abbaye de Lyre et les hommes des Seaules et du Boshion furent terminées par une transaction (4). Le» Ferons de nio.o .i» par eemaïue diins la foret de lirfli'Uil. <4i M. lA'l.enrier, Anibenay. (D) Ulim 1,)>. Google

The text on this page is estimated to be only 23.82% accurate

BR E BRE liEvreux, fieffa aux religioiu do Lyre la \\£he du Clerc, située sur la jiaroisse de BMfuii '1). le VJ juillet 1270, Philippi-le-Il;>rflinuidiit au châtelain do Brotcuil do délivrer tous les ans à l'événue d'Evreux un cerf et m tâjiglier que ce prëlat avait droit de prendre dans la for«51,de lireteuil (2). L'anné suivante, l Échiijuier refusa de reeoDD»itre la franchise que h» hourpenig de Breteuil n-clamaient à Vernouil, i t vice nni (3). La luénie année, Gilbert, sci^:iieur it< Essarts, chevalier, et Marguerite, sa leinme, ratifièrent le don fait par leur* fil» Gilbert, chevalier, et Hugues, chanoine dXvreox , au chapitiu de cette ville de IflOi. t. de rente sur la prévôlë deBretenil, iûDtCO étaient du? par Jean Lefehvre, hourfMii do Bri teuil, à cause des terr> i* pl:lLii.i^>. (xiiir 6 (xTct irruUs dans la tortH, et B UIO w» héritier* pouvxninit y prendre du iii>-r1 pour M cbanffer et y iu«««r U un iiorc» libre. •ttU « terres «xemptct li luipûU daiut \i» «iw» de quelque» rillei. T.l, port du charbon que leurs propres voitures, et qu'aucun étranger ne pourrait être admis si ce n'était sur la demande des Feron. Quatre Wurgeois do Breteuil , nommé» Iluberl de la Vende, BeHaud Cibole, Pierre Bonin et Guillaume Bucsclin 1), prirent à fief des religieux de Lyre en l'-'Hl, une vigne nommée In Vigne du Clerc. rhilippe-le-Bel, parvenu an trAno le 6 uetobre V2fiU, vint à Breteuil au mois de uovembre 12W ; et au mois de février 1287 ce prince ordonna que les hommes de Breteuil seraient administrés par deux babitant.s de celte ville, connus par leur probité, dont le pouvoir durerait un an et qu'on réélirait chaque année; que ces deux personnes auraient le gouvernement de la ville et des habitants; qu'ils s'occuperaient de» affaires, fixeraient les tailles, détermineraient les dépen.*es, distribueraient les emplois, en un mot qu'il» auraient l'administration de la ville, sous la foi d'un serment préalable (2'. Le roi Philippe-le-Bel visita Breteuil aux mois d'août et de septembre l'JtU. Le 29 janvier J'^M, pour compléter l'organisation de la ville, il autorisa les deux prudhommei chargés de l'ailministration, k institu.-r un sergent par le ministère duquel ils pourraient faire les citation». L»- XIV* siècle s'ouvre pour Brotenil par une visite de Fhilippc-le-Bel, le 8 septembre |;>)5. Le roi s'y trouvait encore au mois de décembre l:«K»; c'est à Breteuil qu'il confirma un diplAmeen faveur de l'abbaye de Jumiéges pour la restitution do Oenesville et qu'il amortit les biens d'une chapellenie fondée dans le ch&tcau de Marbouf. On signale, au mois d'août 1310, un nouveau voyage

*du roi de France à Breteuil. Ce prince eut pour successeur, en 1314, Louis-le-Hutin, qui fut remplacé lui-même, en 1316, par son frère Philippe-le-Long. Ce dernier nomma châtelain de Breteuil, le 12 décembre 1316, Simon de Crechy, en remplacement de Roger de Boi-Arnaud, chevalier (3). Jean Lonclo, bailli de Gisors, vint en 1316 tenir les assises de Breteuil (4). Deux ans après, Philippe-le-Long se trouvant à (1) Le notaire, d'un tiers premier de et bourgeois méritaient toute notre attention. Le premier était U tige d'une famille importante. Les Cileoles ont eu le rôle à leur tour où «ou» le verront » y interviennent; quant à l'irréconciliable Uonnin, il doit être un de » tic*tr« du lavant M. Binnin. nalil de Breteuil. renommé par son norohreul » pulilicaiinn » éniineninient utile aux études » nloriquum iMjrmaiMie ».*

The text on this page is estimated to be only 22.00% accurate

BRE — 562 — BRE Breteuil en août et on septembre 1320, donna à Laurent Le Bédouanfr-r, d'Épône. la cause d'un inancier voisin tlo h» Ion"», droits d'usni^t! semblables à ceux dont Jouissaient les boier{;('ois de Breteuil. Charles-le-Bel succéda à Philippe-le-Lois le 2 janvier et au mois de février l'2'A il était à Breteuil ; le 11 mars suivant, il ordonna de payer aux religieux de Lyre la somme d'une vente de bois faite dans la forêt, dont le produit avait été employé à la réparation des étangs du roi: il vint encore deux fois à Breteuil, en décembre 1325 et en août l:27; il mourut, comme on le sait, le 1^{er} février 1328. Au mois de novembre qui suivit son avènement au trône, Philippe de-Valois vint aussi à Breteuil, et confirma les exemptions «accordées aux bourgeois de Breteuil par ses prédécesseurs; on signale encore sa présence dans cette ville en juillet et août :m. Nicolas Cibole, de l'ancienne famille dont nous avons parlé, était en l'Anli clerc-tabellion juré à Breteuil, sous Jean de Courmion, (Tard du scel de la vicomte de Verneuil (1). Au commencement du xiv^e siècle, Breteuil possédait des moulins à fouler les draps ; et le 25 octobre 12 il, une somme de 140 l. t. fut payée à Isalul-le de Nanteuil, dame de (.ârencit-res, pour le cbûmage des deux moulins de draps >teuil. Philippe-de -Valois donna Breteuil, probablement avec Beaumont, en apanage à son fils puîné, Philippe, duc d'Orléans, le 18 juillet l'an. Par le traité de Mantua, conclu le 22 février 1354, entre les représentants du roi Jean et Charles-le-Mauvais, la seigneurie de Breteuil avec ses noblesses, droits et appartenances, fut donné; l'union. Ainsi les chevaliers et écuyers (qui dedans estoient subtilloient nuit et jour pour eux porter contraires et dommageait que en Youloit. En chacun étage pouvoient bien entrer 20(> hommes, et tous eux aider, et estoit crénelé et couvert de cuir pour lui trait trop mallement foi-t, et l'appeloient les plusieurs en ras, et les autres un aloumeini-nt d'assiiHt. Si ne fut mie sitôt fait, car pente ni ouvré. Entrementes que on le charpçia el appareilla, on fit, par les vilains du pays, amener, apporter et à charger grand foison de bois et tout placer dans les fossés, et paille et toile sus pour amener ledit engin sur quatre roues jusque* aux mui-s pour combattre il ceux du dedans. Si mit-on bien un mois à remplir les (oss!')oii on voulait assaillir et à faire le cl'»"Quand tout fut prêt, en ce beffroy entrèrent grand foison de bons chevaliers et écuyers qui se liésiroient à avancer. Si fut >■* beffroy sur ces «quatre roues abouté et «mené jusques aux murs. t?eux

do la garnifⁿ avoienl bien v u fain» ledit beffroy et «*• voient bien
l'ordonnance en partie coranient on les devoit assaillir, si s'étnient iiourvu»
selon ce de canon.^ ('2) jetant feu et grani» gros carreaux pour tout
deronipre. î>> " mirent tantôt en ordonnance jwur asftiitJu" ee beffroy et
eux defendn» do grand volonté. I\ C\\.\v\«* <1>•< lr«i»cl»i»»»iiliep» l'I iln-
huil ivuyiT» 'l . le iù auut 1310. pour epuuvnil"" " cbev;>UX. Google

The text on this page is estimated to be only 20.15% accurate

— 568 — < En le commencement, avant quo ils fisliut traire leurs canons, ilâ s'en vinrent -'^lih.ittiv a CPMX nnTerent que ils ne savoient auquel "n'ciKiic. 1,0 fou (jui était {rrcgeois !îc prit au loil de ce belfroy et convint ceux qui dedans ûtoient issir de force, autrement ils icn tous in joars 1,500 hommes qui ne faisoient wrtre chose (1). » Cependant le prince de Galles était entré France; il fallait en finir avec les assiégî; J'attaque fut donc poussée avec une Qtwrelte vigueur. Un jour Robert de Montipiy, chevalier Picard, et Jacquemart de Winglc, un de ses écujers, s'en allèrent nr les fosses qu'on remplissait, pour observer la fortrrrîsse ; sept compagnons sortirent {«• une poterne, tuèrent l'écuver et cnleTéreat Montigny. Ce fut Tune des dernières prcuesses des n>;î!i'r>, le H' .septeinhre 1356. Dans ies premiers mois de 1300, le roi Ma M&nt prisonnier en Angleterre, eonehit avec Edouard ITI nii traité dans leiiuel il fnt stipulé, entre autres conditions, que le wl de France ferait livrer aux Anglais k fhastelfi' UrifoïUe. Les Etats-Généraux ri>jctèrent ce Iruité, ci Jean resta dans les fers. 1*7 août de cette même année, le dauphin Frotuard. i, m, p. 151. Ij» Chronigyie d«! premiers Yi^Jois i nnCrme ces déi.\sln • « et m«>nreiUeuïeniont fe d»»)(Trii(l('n nt. (lii-i'll-', (tu chMtelveVen oorentgrind l'>.',i et frtnd pris l|g (,t*ttnient gretaet et feu encontre l«* François qui esloienV dedan< Cl'zMull aÀréfMDt aaùlkikat oeuls dn cbastel. éi - ' » (t) k. C^l. Zettreê Mtr rSiiloffe de la KorCharles, régent du royaume, donna ordfo au capitaine du d i : . m de Breteuil respecter les biens de l'abbaye de Lyre. Qharles-ie-Mauvais dut rentrer en possession de Breteuil. à la suite du traité de Calai?, qui eut lieu le '24 octobre 1300. Vers l'année i:îC8, uu parti de Bretons pénétra jusqu'à Breteuil, pilla le pays pendant quatre jonr;* et se retira. Après le départ de l'enin nii . Pierre du Tertre et messire Riffart de Polehai sortirent de Breteuil pour?e rendre il Evreux. Leur petite troupe ne 80 composait que de six personnes armées d'épées seulement. Vers le milieu du chemin, ils virent arriver sept cnrQpa;:rnon.^ à cheval, venant de Damville, et les suivirciit de loin }Usquo dans la forêt d*BTreux où ils «e eaehf^rent. Quand ils eurent passé Fermitagc du Gaud, se dirigeant vers laBonncTille, ils virent venir à eux les sept ebmpàgnons rati;.'é-î avec leurs arcs et leurs flèches. HifAart et Pierre sVlaucèrent vers eux et les mirent en fuite. Un des "Bretons Uv M '?sé et porté ii Damville (1). En 1370, le fort de Breteuil était occupé, au nom de Charles-le-Manvais , par des Anglais et des

Gascons qui ravageaient les campagnes voisines. A la suite d'un traité conclu avec Charles V, le roi de Navarre manda au capitaine de Breteuil de livrer le château aux Français. Arcbambaud de Grailly, oncle du fameux CapLul de Buch, répondit qu'il ne rendrait Breteuil et Conchep, que Ton réclamait nnsi, qu'au Captai qui lui en avait cotiiié la f^h.irde. Jic 2 déceinbre de ceito même année, Sanriho Lopez, ancien chef de la garnison de Breteuil, signait au nom du roi de Navarre, avec les Anglais, un traité qui n^{ut} pas de suite. Une autre convention, dont nous donnons un extrait, intervint entre les représenCadlk dn Ta pi al et du Connétable Bertrand du Gucsclin, le 31 janvier 1371 (2). « La forteresse de Breteuil demonrfa en la main de mnv rVareie Arnauta présent cappiaine d'illeuc i)oir mon dit seij^{ue}ur le captai, parce que ji; n'y recevrai auenn dm ennemis oti malveillants diiJit roy de France, et me maintiendrai et gouvernerai en ladite forteresse par la manière que le capitaine d'Evreux fera à Evreux, sauf tant que, se mon dit seigneur le roi de Navarre et par son dit capitaine d'Evr^{cu}:x faisoient guerre au roy d'Angleterre, je ne mes gens qui avec moy seront en la dite forteresse de Breteuil, ne seront tenus de lui faire guerre, se s'ur ce n'kvolis exprès comman>\\) Hist de Chariet-fe'Mauvais. {ti lft non 1372, ooinnM riadiqncnt les notef Le p. 111. . - , r Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 25.58% accurate

BRE — 561 — BRE dcment iludit nioiiseipiicnr le captai, et ce av-je promis et Juré. Et par ce ledit chastel je et mes diltés gens (jui avec moi st-roiiit audit lieu de Breteuil serons et deniouriMU.'t en lu bonne sourtc du roy do France el de SCS subiriez (1) .. » Malgré cette convention, riiarles V chargea Du Gue.sriin, des le mois de février 1372, d'atta(iui'r Couches et Breti-uil. Ce» deux place» ne purent résister au liravc connétable, Breteuil capitula, et dans l'acle intervenu entre Oarcie Arnault et Du Ciucsclin, remission fut accordée à tous les assiégés. I^e 27 Juillet 1371, les conseillers des Aides pour la gucn-e firent payer à .Ichau de Lyon , maître de Tarlillerie du roi, 200 fr. d'or pour certain nombre d'artillerie et autres dépenses faites pour les (oria de Conches et de Breteuil. De son cot«, Etienne Braque, trésorier des guerres du roi, donna quittance à .lehan Hussier, Receveur-général des Aides, de la somme de 5,(X)0 fr. d'or, dont 4,100 l. employées au paiement des gens d'armes et arbalétriers en garnison à Conches et Breteuil. Au mois de septembre 137t>, Sulpice Crabery de Montivillera rei;ut)S l. 10 s. pour avoir porte, depuis Harfleur jusqu'à Breteuil, les armures de plusieurs arbalétriers do Gdnos, aux gages du roi, sous la bannière d'.\ng n:iy. mais à la fin du mnis, le comte d'Ilar' court el Bureau de la Rivière, 1" charabelUn du roi, vinrent renforcer les assiégeanil, et Charles V donna 1,6Sl fr. d or 17 s. 4d.i. pour distribuer aux gens d'armes qui de< valent lui rendre et (Uliirror le chastel de Bnteuil. Le 5 mai, Jean des Landes reçut de Guillaume ilu llazé 202 fr, et demi pour le pii*ment des troupes qui se trouvaient au siègs de Breteuil; le lendemain cette place lotnbaitau pouvoir des Français, car Chsrk'* V, écrivant le 7 mai a Pierre Tranchant, rect'veur des revenus extraordinaires d'Evn*m et de Breteuil, eu parle comme d'un f«it»ccompli. I^e roi de France étant rentré en jkdwi-ssioM de Breteuil, lit démanteler le châtea; le 28 octobre 1378, Robert de Lestre. vicomte d'Evrucux, donna quittance à Ji^aa Gontier, vicomte d"Orl)ee, de 200 fr.. iuployés à solder les hommes chargés de garder les donjons des ch&teaux de Breteuil, Evj-oux.Pont-Audemer et autres, jusqu'à ee que le surplus desdits châteaux VMabbntiv, Le 18 juillet 1370, Raoul Guérard était vicomte et receveur de Breteuil (I). Au commencement île l'annoe 1385, le* commissaires de Charles YI destituèrent (juillaumc le Mire, vicomte de Breteuil, et le ivniplacèrent par Pierre de Fourneaui. « Dans la suite il fut maistre des mines. n tombeau fut

placé dans l'abbaye de Cddches (2). » Ifn acte du 12 avril 13!)1 nous
apprenil que Jean Batel était cleric-tabellion juro » BreU) M. .S IIA. (rit
Sate* l/c Prvvos». arl. E«»rW. , (4) îsutei Le l'rcTOst. Saint-PiemMlu-
Mw»"

The text on this page is estimated to be only 22.83% accurate

acte de la même année* on mentionne de la vicomte Havard à Breteuil. En 1404, Charles 111, dit le Noble, et Pierre de Navarre, son frère, renoncèrent à tous leurs droits sur Breteuil, Évreux, Pont-Audencier, Conches, etc. ■ Des lettres de Charles VI, du mois de mars 1400, autorisèrent les religieux de Ljre à plaider devant le vicomte de Breteuil au siège de Glot, et par appel devant le bailli d'Évreux, au siège de Breteuil. Le 4 avril de cette même année, Sappin d'Âdgennes, qualifié d'éueuer, châtelain et Teniier de la forêt de Rrctonil, donnait quittance de ses gages à Robert de heure, «icore Tloomte et receTenr de Breienil. Bientôt la grande invasion anglaise de 1418 bouleversa toute l'administration de la ville et de la forêt de Bretenil. Le 7 juin, comme Henri V étant au Neubourg, nomma Hanu ric ^ C^res À l'office de Vicomte des vicomtes de Conches et Breteuil; un peu plus tard, il nomma Guillaume Roussel, sergent à cheval en la forêt, à la place de Thomas Gttement. . L'année suivante fut marquée par un renouvellement complet de l'administration; la commission pour l'office de vicomte et receveur de Conches et Breteuil, fut accordée le 8 février, à Cosnie Despanery ; le lendemain, Raoul Muterel obtint la place importante de verdier; le 10, Jehan Lambd eut la sergenterie à cheval au lieu de Thouiassin -. (ircmen, tandis que Laucence Hamel, bâtard, obtenait la sergenterie de • lipée (le la ville et chastel de Breteuil, au lieu de Guilaame Courtois, encore rebelle, c'est-à-dire, non uni aux Anglais. Le 8 mars, Pierre Lebel fut pourvu d'une sergenterie à gages dans la forêt de Breteuil, , «t le 13, Robin Dormant obtint le emploi de «erçentorie dangereuse par toute la forêt de Breteuil. Le 20 mars 1422, on donna à Raonlin ■ R'^bcurs l'office de rierf, ie en la forêt de (Breteuil, vacant par le décès de Henri BouEn 1424. Colart Ariqueuin était vicomte de ■ Conches et Breteuil ; il était remplacé, en 1426, par Guillaume Campion, en même temps vicomte d'Ârques. Guillaume Roussel, Chevaucheur de la forêt de Breteuil, donna quittance, le 30 mai 1426, au vicomte de Conches et à Jean Tenenil, de 14 L 11 s. 3 A, t., pour ses gages dudit [oïce(l). La occupation de Breteuil par les Anglais dut cesser en 1448, au moment de la prise de Rouen. Depuis cette époque, le 12 juillet 1466, 0) Titre figMamt« U soiAM 4» tiamilfêrc. Colin le Hoult de Breteuil, qui avait commis un faux dans les registres de feu Jean Batcl, tabellion audit lieu, obtint des lettres de rémission (1). Pierre de Comborn, évêque d'Evreux, se

trouvant au sous-château de Condé, reçut, le 14 octobre 1458, le cerf et le sanglier qui lui étaient dus annuellement par le roi, à cause de sa lurréide Breteuil (2). Jacques du Fayel, chevalier, vicomte de Breteuil, seigneur d'Oeuville, fit aveu, le 12 juillet 1404, aux religieux de Corneilles, tant pour lui que pour Jactiueline : sa femme, du fief de M. ilnn à ; Saiat-Pierre de Corneilles, tenu à 40 jours de garde au donjon du eAoate/ de Breteuil (3). Louis XI parvint au trône le 22 juillet et, au mois de janvier suivant, il confirma la rénovation des chartes de Breteuil contenue dans les lettres de Charles VI, du mois de novembre 1395; il donna bientôt le comté de Couches et Bretenil à Robert Pellegars, comte de Banne, son chambellan, issu des dauphins du Viennois, avec lequel il s'était étroitement lié dans sa jeunesse. Ce comte se plaisait à Couches, à cause de la forêt, et il mourut en 1471. A la revue de la noblesse passée à Beaumont, en 1469, Jehan Langlois, sergent fiefé de Breteuil, se présenta à cheval, habillé de salade, épée et javelut. Mathieu Henri, alors vicomte de Couches et Breteuil, envoya Jehan Berthelot, son lieutenant-général. Pierre-Henri, autre lieutenant du vicomte, fut anobli l'année suivante. Antoine de Lastre devint vicomte de Breteuil l'année 1484; le 25 novembre 1492, il ajoutait à ces titres celui de vice-amiral. Voici son épitaphe dans la chapelle du Saint-Esprit de Téguse Saiui-Maclou, à Rouen: Oist noble homme Antoine de Lastre, dit Caiivart, chevalier, écuyer d'écu de la cour. Vicomte de Conches et de Breteuil, «ieir de Oraflard et de Oigneville, vice-amiral de France, qui décéda le 28 octobre 1495. Il portait : un fief à un fief et à un lambel d'azur (4). Un état de recettes de la vicomté de Conches et Breteuil, pour l'année 1594-1595, contient des renseignements précieux sur l'état du pays : Le domaine fiefé de Breteuil avait produit 96 l. 7 s. 0 d. — Un état d'évaluation du domaine non fiefé, la ferme de la Prévôté de Breteuil avait produit 44 l. 10 s. Il doit s'en suivre d'une récompte noble et militaire différente de la charge de prévôt. (4) Farin. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.96% accurate

BUE — 5G<> — BUE moulins i» Mû «hidit lieu. 211 s. S d. — La pcnlp fiudit litMi, '^i s. HA. — Le moulin il blé (lu chàieini dont il no rcsinit "t. do Hii ti iiii, \i2 I. 10 s. — Amendes ot «'xploits du lunistrp dos eaux ot for«?ls à Breteuil, i)(î 1. 5 s. 10 d. — Amendes et exploits taxes par le verdier ou son lieutenant, 11 I. 17 s. — Mrnuz tnnt/ ipz 1. 10 s. — Au Clievaicheur de ladite l'oiét jjour sence d'environ 2(iO I, pour les deux viconués. .lenn .Maseline était, en 1508, vicomte de Conches et »le Breteuil, il avait pour lieutenant pénéral Pierre Henri. .Mathieu Henri avait le tilre do vicomte do t'onelios ot Breteuil, en 17)11: après lui viennent (juillaurne do ^inlvoue en lô:C>, Robert fuorilionlt, nienabre de la société de Sainte Cécile à Evreux, on l.">7i. (1) Of »rroil*» eluK-m lrt chapel: iin» tie In ••loprlK' ; Aaitvii»! Brudirn t-tjil cha«i-l- iin 4le l-i chapelle Noire Vnmr (lu Till'iiil en la lbrvl Hrrt. uil. I Le30 janvier l.ji77, Ouillaume Esmanpard j siour de la Prévost ii^r", lieutenant dos eao' et forêts en la vicomiê do Brolouil. aorordi décliarpe à P'ranrois Loriipproiir, teinturirr liourpoois do Breteuil, d'une ainendo prononcée contre lui par Ineqnes Prévost, sifoi de Chiamoteux, et l'raie jugour en hdi« forêt. Les commissaires du Parlotnont se réunirent au prétoire de Bretouil, le 3 octobre l">S0, sous la présidence de Pierre leJi.tnol, siour de Lisores et nrrét«>rent les modifiction* apportées k la rnntume par les afages locaux, en quatre articles ainsi conelus: /. I.fs l'illris rniniit l'i ji/irtoffr ont pnrritk jirt nii-r nint/ilrs q>ir tiij- itiiitifubli^ df lu pjrrr.*siin. ri ifiir pnrf rlf s mnimx en '■.■wene. // . / .n fi'iitiie après Ir Hreez fie mnryn In finielio drs tneiofes, à In ehvffr de in mnrii' des dehts mnliUn irr^t et fini rnillpf, en exfmpti'm des loiz trslniiim/airit, nuit iji'il y ait enfan\$ II» JO». ni. Homme marie at/nut rnfatu ne petit (Aijmxxr jnir tnlnment que du tiers (V uni" niokti^ de ses mriilirs, jmricejiie l'autre moirfi' detnefirt à sa friiime. sinon eu rn.^ de l'art. III>(fr/, lieutenant on la vicoonté dt Bretniil; Tlioni.ns p^oucault était lieutenant partiewlnr au mémo siépe, entre l.">88 et 1507. Bauilot portait : de sable, an chremn d'or, aci omiun/ni' de trois molettes de même. Kn l.'>00, les lipuours d'Kvroux, au nom-bre d'environ 5,>'iit>fni. lia li>'r:iull »ur la CouWi'

The text on this page is estimated to be only 21.22% accurate

BRB — 567 BRE eofflté d'Èvreux dans la cession faite par Loott XIV au duc de Bouillon. l/M^!ut»U sieur de Maisons, por It d'avtr, à trois roses d'argent, t? ei 1, audiefd'oTt àargé de trois roxes de gueules. Yen rao 1666, Laurent Lo Michel se donnait comme noble à Brctouil: sa vove. Gt-neviève Tiberge, présenta ses litros taut en son lAro que comme tutrice de ses enfint.'i. Tlonri TanncptT et Frun.^ois Alexandre; itii l'ui'tint renvoyés au Cuusiil, paico ienr noblesse paraissait douteuse. Dans un arrêt du *i juillet 1689, entre le duc de fiouiilun, propriétaire de la rivière 4*1100. et les riverains, il fut ordonné que œux tic la riviiTO qui coule du Brriuct à Breteuii feraient réparer les chaussées de «ctto rivière. Bénin Chappoy était alors fermier des iHûulinset étangs de Broteuil, Es 1708 et 1704, Thonas Bouchard était vicomte onquestour ot examiniitour à Brci«oil et premier conseiller assesseur au teOlisge de cette Ttle. A la date du 8 mai ITI î. on a un procôsierbal de l'état du bras forcé de l'Iton, dretté par Jacques Mabrez, sienr de Basprejt, vicomte de Lyre et assesseur do BroUttill, agissant au lieu du vicomte de Breteuil, décédé (1). Enl776, l'administratioB civile et judidaire do Breteuil était composée do : M. Vincent Gor;ren de Girancoun, lioutmnt-général civil et particulier; La Forestier de Saptcl, lieutennt-n^ém'ral criminel; de Fromentel, lieutenant-général vrand, *)fc un retranchement dans la forêt appelle Butte-des^Pontards (2). tgtise : L'éL'lise de S.-Sulpico, construite ^Dçriaonet toute entière du xi* siècle, n'a de '••nsfqimWe que son antiquité; on y voyait "ntn fois a ne ^THnde table de pierre fixée «iûtrc un des piliers de la nef, qui était cou*Wted*une longue inscription du xvrsiècle. wtcuiri(use ponrl'hisioirede Breteuil, et ([ui «««roiiwaii un bon nombre de dates et de Sans respect pour la mémoire des i-ienfaitpnrs de l'église, dont cette inscHp*'scritB» le feu curé ureleuil a fait arracher ce monument et la pierre a été livrée en paiement au plâtrier qui couvrait alors d'enduits affreux et de raoulur(>s impossibles les murailles et les voûtes. L'inscripion est sortie de l'église pour éiie sciée et servir de marche à la devanture d'un café (1). Les titres fie Lyre indiquent qu'il existait aussi autrei'ois à Breteuil une cglii>e paroissiale de S. -Sauveur. Muladrerie ou b'proserie. Cet établissement placé sous lo vocable de sainte Madeleine, doit sa fondation à Guillaume de Breteuil, lils du célèbre ami de Guillaume-le-Con«luérant. Ce bon et pieux seigneur donna aux frôres Lépreux un muid de froment sur les moulins de Breteuil, une once d'or sur

la prévôté, une once d'or sur les moulins et fcareille somme sur la forêt, la
prévôté de Lyre et la prévôté do Olos Les successeurs Uc Guillaume,
Robert I*, comte de Leycester, et sa femme Amicie de (3j. (1) Rapport de
M. Ruymond Borileaut à la So^ clété Fran<:aht on=""
l8r="">4.'iCoi»f,'r«*» arch. 185G.| (il Hotts U PrévoM. b. 490. • (3> Lé

The text on this page is estimated to be only 20.29% accurate

nn E — 568 — BR E En 147 l. il V avait procès pour la maîtrise
et poiiverncmnt de la Maludreric outre Jean Hardol et Antoine do l'Astre
dit Cnnvfirf, éeiivor. cliûtelain et verdior de Hioti'iiil. Il y eut
appointenuMit, c'est-à-dire ti'uiisai' lion urd'liui, en grande partie, à l'IiApital
de Br< ieuil, et l'on possède le cartuluiro de lu Léproserie. //oiiiiiiifs
illustres. Parmi les hommes reluarijuables amniartin, lils de (tuillaume du
Fayel, dit le Bë^rue, vieomie do Breteuil, et de Marguerite do CliAtillon,
est l'auteur des Biilltiifes rjui ont fait inscrire son nom parmi les hommes
célèbres C^); il mourut sans enfants en M20. 2* RoiEUT CiHoi.E, né à
Breteuil à la fin du XIV* si(>ele, devint docteur en théologie de la faculté
de Paris, chancelier de TlIniversitcet camcriiT du Vii\>c Nicolas V. En \4'8:
et il mourut ,in, i-pouiaa Renaud de Nuj)t<uul. d im vint Miir(Mi.e Ku>c l.
vii;unit<.>>H; de Divt. uil, iMsri-'< à Guill.iuiiiH de Kerriém, wi^em ur
d»' Keri HTv*. Tliurv et UaiiKU, était de la iii6ioe famille. (AnMlme, t. il,
p. i Çi) Uoreri. 6° Henri he i.a Rie, secrétaire i>erpHiu<4 de la. Société
d'agriculture, né à Versailles en 1770, mourut ii Breteuil, où il était jupe de
paix, en If&ii. (^omnit-secrétaire, Henri de la Rue a pris part ii la
composition des mémoires de la Société d'agriculture, et a contribué à la
formation di' jardin des plante», de la bibliothèque et de l'ocolo botaniE
Bukteuil, né ver» 1130, . Martin . 1). Fiefs et l/nnienix, \° l'Allier. (Fwr la
Guèroulde.) 2« Bois-Chevreuil, l'ne tarai Ile Chevreuil, qui vivait au xvi*
siècle, a laissé son nom i un fief de Hois-Chevreuril, situé ii Nogent-le Sec,
et l'on jicut supposer que cette familk a également fondé lo fief du même
nom à Breteuil. Il est difficile do ne pas confondre ensemble les seigneurs
de ces deux litfs, si voisins l'un de l'autre. On peut néanmoins considérer,
eorome étant de Breteuil, le Robert de Barlehenfl. qui échangea le
patronage de Saint-OufOd'.\ttez avec Jean de Thonier, clere, lequel le
transmit au Chapitre d'Evrens. Robert de Bois-Chevreuil ajiprou va cette
cession, ptf une charte que l'on pveester. il avait une fos>e » charton dans là
forêt de Breteuil ; lui ou son til». d" même nom .ivait dans eelte forêt. en l'-
l''' des droits spécifiés dans les enquêtes faii*!* à cette époque. Un lui
reconnaît de8 druit* H) V..T. M. (il La Roque. Traité du la noUestt. Google

The text on this page is estimated to be only 26.91% accurate

BRE — 569 — BRE wmbUbles à ceux d'Alvard du Chalet ; de plu^j, il avait du memin pour ses moulins et de mort boii» pour se chitufTor lui et deux Fiants. li'après une chario donnée entiv 12*21) et 122i>, RAjnauld 11, de Bordigny, avait une Kmr nomme*' Emeline, dont il approuva uae Tente à l'abbayo de Lyre (1). Robert de Bordi^ny, remplara Raynauld, u vigne e^t mentionuéo dans un titre de Apr^» lui, Guillaume de Bordigiⁱⁱy, pribablement sou fils hérita du fief. On di— Qiis dans une en(|uétc eu l'ifVt, i{Ue le fief de Sotteville à Breteuil, relevait du fief de Guillaamc de Bordiiçiiy. Ce iscifriieurest cité uec le titre de chevalier dan» les rôles de l.TO; neuf ans plus tard, il devait une rente d« 15 ». à l'abbaye de Lyre, pour 4 arpeni* lit terre qu'il tenait d'elle. En IL'XS, il était la de* arbitres nouiniés entre Philippe, fcrote d'Artois, et Othon IV, comte do Bour|.cnart». L'orme de Bordipny, sans avoir la célèbr.té de celui de Gisors, avait cependant ue certaine notoriété. Le cartulaire du chantrc d'Evreux, fait mention de tn»is jonrutrt de terre assis & Counnp de Burdigny, en il paroisse de Saint-Soiip^{li}* La famille de Bordigny ne tarda pas à •'«teindre, car en l:{22, un^e charte de Ro' fttie Bois-Arnaud pour Lyre, fait mention i» vigne de Guillaume d'ivry, chevalier, «M de Bordigny. l'n ti^Ae et demi plus lard, nous retrouToniB«rdigny entre les mains d'André de BroiilUrt esmyer Ci) qui fil défaut à la ■ontre de H4*J, parce qu'il était de l'hoftel « ordoimance de Jean II dit le Bon, duc Boarbou et d'Auvergne, connétable do France. Ed 1484, Jehan du Val. le jeune, donnait *oa ivpu au roi pour Bordigny: Jacques ^» Val, escuyer, était seigneur de c»- fief I <> Iâ62, et taxe k cause de lui à xxxii l., fy son fils, qui le transmit à Ilector-Pierre-Ambroise de Barrey, chevalier, seigneur de Boiscard et do Bordigny, en 1753. Les censitaires de cette seigneurie étaient alors : Charles de Chambon, Jeun-Franeois Cireulde de Loizonnières, oftieier à l'Iotel royal des Invalides (2!, dame Marie-Elisabeth Le Royer, veuve do Corneille Le Forestier, écuyer, sieur de Solteville, Catherine tlentes, veuve de Cyprien Forgct, écuyer, sieur de Panlatte, chevaliiT de Saint-Louis, AlexandreClaude-René Hureau, écuyer, sieur de Sonarmont, et Alexandre-Jean-Jaciiues Hureau sieur du Ri sel ,3]. Le conseil d'Etat donnait, en 1780, un arrêt en faveur de MM. de Barrey de Bordigny. En 181H, M. de Barrey de Bordigny était membru du conseil d'arrondissement, maire de Breteuil et chevalier do SaintLouis. De Barrey porte : d" azur à 3 fascet rf"

o»', n 3 l^tn de (ion arraché f dî argent en chef, s livant do Marie o .3 l^tes
d'oiseau, 8ui\.>nt Chevillart et la Chesnaye-dcs-Bois (4). 4" La Heriti'e. En
1205. Geoffroy de la Heruppe avait à Breteuil une maison qui lui donnait
dans la forêt un droit de panage du bois vert pour bâtir et du mort bois
pour brûler. En 1270, Jean et Roger do la Heruppe possédaient des fiefs
dans la mouvance de Breteuil. 5* LioXEROLLES. Luc de Lignorolles,
chevalier, vendit, en l'279, à l'abbayo de Lyre, nn ténement qu'il avait au
Chesuc, paroisse voisine de Breteuil. (I) Ateu aux arch. de la Seine-Inf. ii)
lleriuier de Philippe Cireulde, procorcttr dn foi i iJreieuil. Cil Art b. de l
Eure. ii A l'art des Authieux. p. 210, DOttt aron* donnA porrrrenr \e*
artue* de» llarrey. aieun de Montfort el de» Couture» anolOis, en 1647,
aux d« Barrejr de Burdiguy, d'une nobleaae beaucoup plus aDcieiue. T. 1.
73*

The text on this page is estimated to be only 19.79% accurate

BRS — 520 En 14G9, Nicolas Creslé était seigneur de Montoan, à Dame-Marie, et de Li[^]nerolles probablement à Broteuil; il résidait il Verneuil, où il s'était prôfsonliiii'i la moût ro. En 1503, les enfants de Michel Cresté, dans la vicomté de Conches et Breteuil, étaient mineurs. G" Lk Moui.ix ALis. Ce moulin doit son nom au vaillant Guillaume A lis, chevalier distingué do celte époriue, attaché à la personne des seigneurs de Breteuil. Un premier Guillaume Mis passa en Angleterre avco rtuillaumo Fitz Osbern, et roçut des manoirs, dans ce pajs, avec une baronnie qu'il tenait en chef (1). Il était témoin, en lOOO, d'un»- oliarto de son maître qui donnait à la Trinité -du- Mont, des usages, dans la forêt de Lon[^]boël. l'ii second Guillaume Ails otait attaohô ;"i Guillaume de Breteuil qu'il suivit à l'attaque de l*abbaye dITrj, où Ascelîn Goël le fit prisonnier et jeter dans les fers. L'abbaye de Saint-Evroult obtint de lui, & Marneler, un emplacement pour y construire une grange; il signa comme touioia la doitaumi de Guernanville à Saint- Fvroult et do Fontaine-sous-Jouy à l'abbaye do .himiégo.s. Enfin, en 1103, il se dôclaia pour Eustaclie de Ki'ct.'nil C'iiiTf los lu-riliors lë[^]itimes do son niaïre ([^]ui étaient élrungei-s au pays (2). A la fin du xii* sioclo, Jean do Saequenville hérita des Bottercuux et du Moulin Alis de Breteuil. On le voit donner 00 s. de ronfc sur ce moulin aux religieux do Lyro. Outre cette rente, l'abbaye do Lyre avait la' dîme du Moulin Alis, probablement par suite do la dnnation quo lui avaitfaite G'iïillaurae Fitz Osbern, du patronage des Bottereaux (3). Jean de Sacquen ville confirma cette dîme aux religieux par une charte i[uo Guérin de Cierrey, évêque d'Evreux, mort en 1200, revêtit de son approbation. Le moulin Alis est cité eoninie aboniment en l'itiO; ou le retrouve encore dans les aveux des xvi* et xvii* siècles, mais comme étant alors le moulin du fief de Bordigny. 5» Pille-Bourse. Jean le Vacher était propriétaire de la forge de Pille[^]urse en 1704. t>» SoTTEViLLK était un arriere-fief relevant de Bordigny et servant d'apanage à une famille attachée au service des châtelains de Breteuil. Vers 1080, Robert de Sotteville servit de témoin lorsrj K (aiiUaume de Guernanville (1) Doimiday-Book, (2) Lo moulin Alis étant le noalin d« la aeigneurie de» Bottereauz, dqui en coneliUHM que Ouillaumo Al» était autti seigDMir des BottMcaux et de Careo* toDiM prée liernay. (3) U. Lebeurier. Ambenay. confirma la donation qne son père avait faite À Pabbaye de Saint-Evrouit, du patronage de la paroisse dont il

portait le nom (I). («*iiil*hunno de Sotteville faisait partie de ce t^{le} chevaliers ([ui aocompagosiet^{RmIm} i i de Moulan, lors de son entrevue, près .l'Ai/iei-, avec Roger, abbé de Fécamp, pour y i i .rler leurs droits respectifs sur la rivière de Seine. Vers 1151, un juif de Verneuil, nommé Benoit obtint, moyennant 100 s., la permission de poursuivre en justice Reher^t de Sotteville, 11' du nom, qui lui devait de l'argent. Kl nait^M (le Sotteville fut, en 1205 et en 1210, un des *assessors* nommés pour examiner le[^] droits des usagers dans la for^t de l'Écouen. On croit qu'il avait le (J^fil de prendre du bois vif pour son manoir, du bois mort pour brûler et de conduire ses porcs libéraient au panig[^]o. Après un intervalle de plus de trois siècles, en 1562, Sotteville appartenait à Noël de Mante, taxé à 10 l. pour les franchises, comme jouissant d'un revenu approximatif de 100 l. Antoine Guillard, «se., lieutenant général au bailliage;»[^]o d'Évreux, pour la vicomte de Conches, était seigneur avait épousé Marie-Elisabeth de Kour, dont il eut une fille nommée Marie[^]erite, et qui était veuve en 1753. Au moment de la Révolution, M. de Barrey de Bordigny était en même temps seigneur de Sotteville. Les armes de Breteuil, d'après le *travaux* de Ségouin sont : d'azur à tige^f«*»* viennais toi employé *réf*, grUleté H au isèges du *réf*inc. Quant à nous, nous proposons celles de Leicester-Breteuil, dont le souvenir glorieux est *irrité*ienient lié à l'histoire de la ville : losangé d'or et de gueules. BRETEUIL, chef-lieu de canton; «*riton*, à 179 m. d'alt. — sol : diluvium. craie blanche, grès et poudingues.— /f«[^]Z'n* 1 de Rouen au Mans, n° 21 de Ragl«*«««*» Pacy.— CA. de grande comm., »• • d'Orbec* 'Il Orderic Vital, t. 2. p. 30. C'est à tort que M. UPwoët le «*ignak ccMJ>æ«* • tige de l'*ilittstri*: *iiKusoa* d'Étouteville. à CtlMOC* ressemblance du nom d'Intin StotasUl»»» (i) Arch. de la Seine-Inf. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.54% accurate

BRB - 571 BHE Nonancourt. n° 9 bù de Breteail à CUandajr
;Orn*-), n°37 d'Evreux à Breteuil, n°39 rcep. et de n e. de cont. iiii. — JuBt.
Je paix. — 1 rec. d'enreg. — 2 notaires. — 1 huissier*. — 1 greffier. — 1
com. de pol, — >1 brig". ée gend. — 1 comp. de sep. pomp. — 1 coup, de
mu.sique. — Cure paroiss. — PreibjU — Ecole com. de HOgarç. — Ecolo
eom, de T9 8Ue«. — Pension libre de (»2 ;:leS. 2 JJ;.•!^"ll« ifi" r]r rrim.
— II'Mr] de Tjlie. — Hospice renlerniant IH lits. ~ Bur. de btetif. — S5
penn. de cbesse. — 38 dôb. de boi"S'.i,s. — Dist. en kil. AU eb.-K de dép.
et d'arrond., 32. Déf/ei»éanee». VAixikr, ijk BAS-nEs-Hofx, '»o:s-
CHEVr{EriL, BoRPIGNY, I.E C')RNKTiûCLIX, LES HUETS,
LiGNEHOLLES, LA Mal>KUQûE. LK Movi iN Alix, le» PETiTBa-
BnvYfeKKf, Pille- BoiTtsE, les PouTts-BiANfiiEs, lk Pkessoir-Rimbekt,
les RiCHAans, Saint.iEU5-Di--BoL«i et Sftrrm'iLLB. .Kgricvlture.
Céréales, forêt, légames. — 4.000 iirlpTf '^t à cidre. /whiitrie. 3 hauts-
fourneaux, — 1 laceiDcrie. — I usine de polissage de métaux, — 1 moulin à
blé, — G fabriqu«s de ferronnerie et qaiQcaillerie , — 1 fabrique de
dntdellM, fabrication de gants et de tommeree de chevaux, bestiaux et
quinciillerie.— FecVeit, le mercredi des Cendres, le 25 avril et le 28
octobre. —>i/«rcA^ le iwrcredi (1). — 203 Patentés. Paroisse des : Dioc. de
LîsietX,— Arehîd. maine. Vers 1100, Robert, cure de Bretigny, est «npbjé
comme témoin en deux actes, con«^nant le moulin de Sain à Livet-sur-
Autoo,qai avait été donné aux religieux de Préiax, du temps de Michel, leur
abbé. Nju> retrouvons, au xiii' siècle. trates d'une famille de Brétignjr.
Kmcino, (1) Il j avut autrefois marché !

The text on this page is estimated to be only 19.82% accurate

BRE Jean de Quintanadoine, mario, comnifi nous l'avons déjà dit, à Isabeau de Civile (1). Ces deux époux laissèrent deux fils et Mpt filles, toutes honorablement mariées (2). Jean, Tun dos lils, cmbr:iss,i l'état frt'lésiastitjue, devint chanoine de Ruiien ei entra au Parlement en 15M, romnie conseillerclerc. Kernand, le second, eut la sei?neiirio de Bréiigny ; il était consul do Rouen en 1565 et 1575; il fut inhumé auprès de son pérp Cl de sa m6re, et l'on i^outa à l'inscfi[ieu fju'il assisterait de tmit son pouvoir ces religieuses en quelque lieu qu'il les rencontrât. En ItiÔO, ées carmélites étant arrivées à Rouen, M. de Brétign^ leur donna une maison et 300 l. de rente: il fit de plus agréer leur établissement à M{r' rarchevê» que de Rouen et au Parlement. M. de Brétigny mérite nne place parmi les écrivains normands (:}) ; du reste, tout c«i que Ton peut dire de notre pieux compatriote est résumé dans Téloge gravé autrefois sur tine table de marbre noir placée au-de83us de la grande grille des Carméliies de Rouen, et que rspace seul nous empêche de reproduire; il mourut à Rouen le 8 juillet \ (ui4\ son corps fut placé devant le grand autel do l'église des Carmélites de cette ville, et son cojur dans l'église du monastère du même ordre, à Beauveau (/)uch^ fie /tour/ngne) (4). Alphonse do Quintanadoine hérita des biens de son frère et fut, après lui. sei;;'iieur de Brétigny ; l- rauçois de Quintanadoine, conseiller maître à la Gourdes comptes, lui succéda. ^ Elisabeth de Voisin, fille de Jean de Voisin etde Marie de Quintanadoine, était dame de BrétiiTiv vers le milieu du xvii siècle. En 17(»(>, niessire Jean-Baptiste de Quin(l) V. Dia. hirt.. p. 454) et 4&1. (S> Lettre de M. de Merval. (3^ Il a tr.iduit i-u Timiu; i.-., I (lu P. O. du Chevrt', rharirt-ui sriiiiKH TfatTH^SH, tMTllf l'ii f|.,]i.M,,| |i;ir le IV Ke .ri; on a au^sl de lui une traductton dw leUreS liv suime (4> Fario, p. 410. 1 \E tanadoine était seigi ir de Brétignjr; w terre était taxée à 22(. Un document du x ii* siècle désigne l« comte d'Armagnac (] comme patron de U paroisse. fiefs. 1° L.\ CiiLK. !e liei apparu-iiait, au xvi' siècle, à la n. le famille du Hallj. Eu 1518, Tabbaye di Bec refusait à do Hally, sieur de la C< ir, la qualité de àdgneur de Livet-sur-Au >tt, et ne lui re un* naissait que le titre i i soigncor do laGi- i rardièrè (2). I N. de Hally, sienr de la Cour, époosi| Renée de Bréauté, fi c d'Adrien III, sei«t gneur de Boutfey, et i 2 Françoise de Ron-I cherolles. I En 1T«)0, la Cour ppartenait à M. do Brevcdnt, seigneur à i la Houssaye,

dosl nous allons parler. | 2 L.\ Hoi ssAYK. Lo squ(^ Philippe-le-B- il" û
àeiuMtt d' or. Lors de la recherche de la noblesse par Ml (' .taît nlorN Hi-nri

The text on this page is estimated to be only 16.24% accurate

BRE — 573 BRE de Marie, en 1660, Jean Béguin, l'un des arquebusiers de la ville de Rouen, qui habi* '3ut BrétigTi V. fut exempté di^ la tnillei BRÉTIGNV d'tli. — Sol : alluvium ancien, itiluTîum et craie dauconiruse, — C/i- de gr, com. n° 20 Parl. et Gcûér. de RDtien. Breailpont a vu i»uu tni(>urtarice augmeoterprtr Tannexion, le 8 mai 1845, des comBuet de Lorejr et de Saini-Chéero. § 1*. Bbsuilpowt. Breailpont dnit sans dont*' l'étymoloy^ie un nom à un bois ou JJrcuil |ilacé près ^ l'ose des rives de TEttre et relié à Tautre ^iT un pont; c'est une loie. A Tépoque féodale, Breuilpont relevait do cbiteau de Bréval (1), qui devint au taf>jen-âge la propriété de» sm s d h r v ; de Ulie sorte que pendant une longue suit.- do lièces les cbâtelains d'Ivry furent seigneui-s lie Breuilpont, où ils avaient un château fort qui a donné naissance À la châtelleiàie et baut«-jiiiiiiee de la localité. On cite un acte df i: {3»), tiré du giand '■mulaire de Saint-Taurin, dans \i-\nA la p&roLssâ de Breuiipout est appelée Brtuil ^fW, nom qv*eUe a conservé jusqu'au riii' fif'clo. •lui^u'au milieu du xiv' siècle, nous i^noles rapporta des sires d'Ivry avec lear ;'FraBee. du roi delNavui i e. Du Tertre, un de» capitaines de es prince, par l'ordre de Fernando d'A.voiiz, assembla des gendarmes et les conduisit ii ce fort pour le détruire; quand il arriva, Fernando était déjà niaitro du elià« teau. Une ioiu. llo fut livrée aux Hammes, et le reste du ton lui rusé. Il était situé prà» da château actuel (I). Charles 1", baron dlrvy, était premier écuyer tranchant du roi. Charles II* du nom, baron dlrvy, était, on \AV2 vA I tin. grand-mûtra des eanxet forêts do France. Généralement, les paysans qui voulaient participer aux prières et bonn' s n tivr.'i qui se faisaient à l'Ilùiel-Dieu do Saint- Antoine à Rouen, 99 soumettaient, au xv* siècle, à l'obligation de nourrir des animaux au profit de cet hôpital. Un particulier do Brudepont (Breuilpont), le 12 février \AM, promet de nourrir à ses dépens, une beite comme brebis, jtnftrrpl on cfiprrei, mâle ou l'emcUe, comme il puun'u avi>ir et garder de ses bêtes, dont il promet faire & iot^llo église, livraison chacun an, sa vi.- dm . ml OJ). Ivry portail: d'ur à .i chevrons de rjeuUt. Aprèg l'extinction de rillustre famille d'Ivry, cette baronnie av e* sur Chiêt. de la Sornttmdie, r^i M. Uf Beauirp.iirt'. Etat dm cihuyayne*. iAi I.opu 1 iili M I. leurit'r intiUiU', comptes tle la- rhiifrilrm,' dr lii-' n ii yunt , nous «ît« A partit (il- .I M.; l'ji' qU' ù un s lrU' de 14 , un»« \pé par II. Laimirkr.

Digitiz

The text on this page is estimated to be only 18.47% accurate

BRB — 574 — BRE Ktouteville : bureU d'argent et de gueules de 10 pihs au lim de saoié momi et aeeofê d'ot, orochant sur le ^ • La chatollonie de Bieuilpont comprenait à peu prôstiut le territoire des paroisses de Lorey et de Breuilpont; elle avait dans sa mouvance 6 fiefs uobles. l-'s liomm^s de !a seigneurie étaient obligés d allt-r inoudie au moulin de Bréauté et de cuire au four à ban fie Breuil pr>nt. Quant A la haute-justice, elle se composait d'un bailli, d'un grefSer, d'un procureur du ^•"iîrnonr et d'un sergent. La S'-Mcrrn-Mirif avait en outre, un verdier, un tabellion et un garde dn sceau. Le domaine non fioffé consistait en : f la chambre de dessus le portail du chastel de M^ . » la basee-eouret les jardins étan; dedans ladite oonreii lnut 23 arpents loués 6 l. 10 pluâ la ferme de la Gastine. Guillaume Lecoq, était à la fin du XV* siècle bailli de la seigneurie de Breuilpont, et Guillaume Yvet, sergent. Jacques d'Etouteville, seigneur do Breuilpont, était encore prévôt de Paris en 1490 ; il avait épousé Giletto de Coctivy (1), dont il eut deux filles, l'ainée Charlotte, dame de Beyne et Muzy, épouse de Charles de LuxembouriT, eomio de Brienne, de Lignj et de Roucy eut dans son lot la seigneurie de Breuilpont, dont elle jouissait en 1530. De .«on temps, l'église dr lîreuilpont, située au pied du chAteau, fui rebâtie et dédiée, le3 septeint i e 1511. par Mg' Toussaint Vat in, cvéqn-' de Tln ssalouique, qui consacra quatre autels « l bénit le cimetière. Luxembourg portait: d'argent ^ au lien de (ptntles, la queue fourchée, twuf-e et pafsêc en sautoir y arme iamfiassé et couroimé d'or. En 1538, la seigneurie de Breuilpont avec celle do Lore;y' appai lenait à noble homme Etienne d'O, seigneur de Fresnen. Ce nouveau propriétaire donna k bail la ferme de Breuilpont, le SOseptembre 1511, il fit aussi un bail pour le moulin, et quelques mois ayant sa mort, arrivée en 1544, il présentait Pierre Brouet pour la cure de Breuilpont. O, d'hermine, nu chef dunchv de gueules. Dès l'année de la mort d'Etienne d'O, ses héritiers vendirent à la fameuse Diane de Poitiers, dame d'Anet et de Breval (2). la chàtellenie de Breuilpcnr ijui relevait, comme on l'a dit, de ce dernier fief. Quelques mois après cette acquisition, (1) Fille (l'Olivier de Coetinr, seigoeur de Taillebourg <>t fif- Marie d« Valois, illte do Charles Vil, et d .XgnM iïort;!. (2i Diane, fille de Jean do Poitiers, roinio de S.iïutVallier araii épousé «n 1414, Ix>uib de Breié, cotnte de H»al«Trier. ^uî mourut le 23 juillet

l!iSl,elauqut:i «11» flt ei«m un magnifique tombeau que Ton voit «Qoors
dans ta cntliédrale . Les cnip^{^^}

- eurier. IV a prit Itt compte» f» tellenû de Breuit[^]ont. . (2) Ce cantinsl
«lait Louis de Lorrains, !>J[^]J" ' .,,* I Sens, mon le 29 mars 1578, frère
puinë d» ^{^'''^} I d'Aumale. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.38% accurate

novembre 1578, noblo hommo Guillaunu' Petit, ct.-iit capitaiiic
âc M. le ducd'Aumale Q-éiiou chàioau de Breullpout, et il eut pour
laccesMfir Claude Petit* marié à Louise LeuWtor. petit : dardent au
clievron de gueules chargé ù fmtrt efùtssemts it argent^ accompagné de tn»i
hures de sanglier de noble. i^aoéuic année, Charles de Lorraine, duc
l'Aomale devenu Tainé do la famille par la Siort de son père, jouissait de
Breuilpont, d c>st h hn que li»? comptes sont rendus. Il devint pair, j^rand
veneur de France et caevalier des ordres du roi. La châtollienio de
Brruilix.uit fui (l.'crèu'e sQrlui le ô mars 1604 et adjudée à ^4" Jean
aeVaiUy. L .rnino: d'or f'i Ut kande dt ffueuks choT^ (kZ alérions dargent,
Soos la date de 1600« Jean de Vailly, sieur Breuil de Pont^ était échevin de
Partf(1); le 14 février, il présenta, comme «ré de Breuilpont, Jean Iluiton, en
renipiioement de Jean Foinard qui Tenait de Eiiurir; il avait le titre d'écuyer,
notaire l'Écrtitaire du roi, maison et couronne de fnaee. De son temps, en
1623, Breuilpont tjaat été ravagé par une inondation de lEnre, sa taille fut
dégrévéc de :^00 l. (2). VaiUy portait: éckêqueté argent et de lûbU. hi 10
janvier 1620, Breuilpont fut décrété Wf M. de Vailly et adjudé à noble
homme Goillaume des Landes, conseiller au Parlea.eot de Paris (3), marié à
Bonru* de Vitry, ticoifltesse do Meaux, dont il eut Marie des Landes, qui
épousa, le 10 juin 150T, dans légljso de Saint-Lcu-Saint-GinL^i âo Paris,
Chrétien de Lamoigoon, alors conseiller au Parlement. Des Landes :
d'nrgnt à la handr d'nzur. Lamoignon : Losangé d^argent et de sabU au ffm
quartier d'hermine. Le 24 novembre 1025, Gilles Pinson, cha«kîâin de la
chapelle Saint-Louis du c(illL're Navarre» lut institué cure de Breuilpont.
Après la mort de son beau-père, arrivée Ters 1630, Chrétien de Lamoignon
eift les ^igoeuries de Breuilpont et de Lorej, et il luarat le 18 janTier 1636 ;
sa TeuTO ne (1) Felibieo. p. 1539. ^ <2) M. de V'Mllfi le s»Taot
continuateur de Mabii■('0 et des BéncdietiDI, doit être de c«lte lamille. C«
ooaveatt potteaseur doit être l« Guillaume wLnidei, qui aHUtîût parmi les
cunseillera au Parà laproccasioo en «ctim de arâow pour la ""«ctton de Parii
l» 19 man ISM. qui fut confirmé Htari IV dans son emploi le 2Z avril
suivant. ^« aême Ouillaunue des Landes, tut envoyé par le j[irleai.^n'. vi^i^r
h- l'i iuaré de Sun -Manin-Ue»wjun[«t, et iurs (If riii. piilic de la K'.uide
salle du r»l»a litD-i lii nuit nuirs iOIM, il fttfc dM* P*fow (wre leoquète.
FélibUn. l. 3. nioiii ut i Breuilpont en et 1678. bcnéchal ; U'azur ù uiaclei

dor, Barrio : d" azvr à 3 fHipilbns «T or, mtraitlét de sable 2 et 1. En 1087, M. de Buisfranc prenait possession de la châteltenie de Breuilpont, dont il (1) Les hériticru Lamoignon avaient présenté à la cure de Breuilpont, le 5 avril I>jôS. l'mrr» BUtt, et le : 5 sej«t«mbre suivanli Nicolas Aupoix.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.03% accurate

BRE BRE rendait hommagi^ en 1601 (1); il était rempliicê . en nÔO , par M. Louis Doublet, scipri< 111' de Villefruts. ci «]o Saiiit-Cliëron, sccmuire des coniuinnilall actuel qu'il haldtait lorsqu'il rendit aven pour le liel' liâlaille, le 21 février 1703, ses armes étaient : d'azur à 3 doublets ou papillons d'or, rolunt en bande '2et l. Louis-.Antuine-Franeois Doublet étant mort suus cnfanls!, sa succession passa à ses deux nièces, Oertrude-Marie de Beaulieu, venvo rîe Pierre de M(uitcsfjiljirn, et Marguerite-Pauline Bombarde de lieaulieu, épouse de Loais^Victor Fusée de Voibenon. Vui^f non : d'a^ à 3 fmé» «f'or rangées en/asce. Ces deux daines Tendirent Breuilpont, le \4 mars 177-1, à, me-sire .Iran-Antr'ine doQf chevalier, seigneur d'Haunccourt, recevetir général de la province de Poitou, qui avait épousé Margucrite-Renéc-Hélône le Métayer, de la Uayc-le-Comie , près Louviers. Randon d'Hannecourt : d^aznr^ à la fascce rf* argent, chargée d'un co'ur de gueules, accompagnée en chef de deux gerbes d'or et en pointe d'argent. On rendit avf>n à M. d'Iannccourt, en 1778, et deux ans après, de concert avec sa fcninie, il vendait BreuiJpont à Marie-Thérèse de Mondreau, veuve d'Alrxandre le Riche de Pouplinière (2), (jui habita longtemps Evreux, où elle mourut en 1824. La Poupliniore portait : de gueules au rnq perché sur une chaîne à désire en chef d'une étoik^ k tovt «f or. La veuve de la Poupliniéro avait rendu Breuilpont, le 27 décembre 1788, à MathieuFrançois Gontard, marquis de Leveville, dernier seigneur de la paroisse qui ea conserva le domaine jusqu'en 1807 à cette époque, M. Guillaume-Marie-RénéGuiehard de Martigné Tacheta pour le revendre, le (I) M. de Boisfr.-inc nppartenait peulr«, 11. Nicolas du Perrier de Boi^fraoc achetait en l'M le fief Af* Rrouillards ou du Bouton à Sancourt. t'2) On iii» doit jins roiiilondrc rt-tli' «lamo avéo In J'ri.Miiii'r;ir y»'s liaisons avec !<. m="" mvchal="" il="" hk-bfli="" iikint="" i="" l="" li="" iviiiiiii="" tiu="" lv="" riih="">r LTi-urral, [lecdil >(n\ mari àiro de "O iiiis, If."» dffoniluv l~&2, un mois -.-« *elle utixvuchu d uu UU. ce qui dcmiia liou à un proc« ? fameux. (3) M. le marquis de Breuilpont cheralier de Saiut* Louis demeurait & Veroon eu 1818. ti mai 1812, à M. lo comte Jean-Louis Ebenezer. général Reynier, mort le 27 férrie; 181 I, et à danne Marie Rolland de Ch n baudoin, son épouse, morte le 10 avri 1821. Le général comte Kevnicr : ff'or E Neauflb, qui lut Jehan Ikrviou d<36, mais nous pensons que ce jugements élé réfoi'mê. Saint-Paul : d'argent au sautoif*

engrék à sable, accompagné m chf de 8 twrteenté gueules 2 et 1. Un autre
 petit fief, qui fut Robert Y\ts KT Ci.EMENT Pennete, assîs ao Breuilpoot,
 duffuel on ne 9ait la cognomanee wdeitMf» le tient. § 2. LOREY. Le nom
 latin Zo/ryi/m indique unconpn? cclti'iuc, mais cependant la paroisse, pi»»-
 *** 0) C est à l ..hlipeance de M. le comW Loui» *» TallHvrainl. proju
 iHaire accueil du chiteau de Brcuii» pont que M. L< lx»uri l;i
 commun!*"^^*" divers regisl^n** - à l ai savai»! . a compote ses Comurcs
 de la chùtflcnie de ' pont J851<92. Nous j avons à notre P^J' Slu» grande
 partie des détails uuftét dan* ^ ce. Digitized by Google

BRE - 577 — BRE 5008 le patronage de saint Lubin , évêque de Chartres , n'a dû être fondée que vers le II^e siècle. Lorey appartenait à la châtellenie de Breuilpont, qui elle-même dépendait du grand domaine d'Ivry, et l'église est restée « rattachée au patronage des barons de ce grand bourg. Dès le XI^e siècle, Lorey est citée dans une enquête avec Serez, Epieda et la Fullfontaine. (celle-ci faisant partie intégrante du fief d'Ivry-, et comme ayant le droit de prendre le moitié-bois dans la forêt de Mérey. Les habitants d'Ivry gardèrent longtemps leur seigneurs avaient des droits dans la forêt de Mérey. à cause de son fief de Lorey. Quant aux habitants de cette paroisse, ils avaient le larcin sec, le vert gisant, tout fruit après la récolte hors gland et faine; en échange ils devaient au roi 2 boisseaux d'avoine et 1 boisseau de blé, mesure de juy à la St-Remi pain feseiz à Noël, 4 œufs à Pâques , un fromage en mai, et une gelée à la fin-août. Plusieurs possesseurs des fiefs de Lorey prenaient le titre de seigneur* de la paroisse. Chariot de Garennes, seigneur de Fériaux, fut dénommé seigneur de Lorey, dans un abandon fait en 1108 par Robert d'Ivry, à .Jean Chartier dit Limoges et à Ramonet de Trousseauville, « pour de Jeanne et de Marie de Garennes, filles de Chariot, de tous les droits de relicts et de rachats sur la terre de Lorey niuvant de sa seigneurie de Breuilpont. Dans le partage de la succession de Chariot de Garennes qui avait eu lieu en 1450, Ramonet de Trousseauville avait eu l'ostel, manoir, court, jardin, terre et vignes de Lorey, et Jean Chartier le fief de Brécourt. En 1405, Thomas de Cougny, seigneur de Bréauté à Lorey se disait aussi seigneur de la paroisse; il présenta à la cour son propre frère Raymond de Cougny, mais sa prétention fut repoussée à l'instance du baron d'Ivry, qui fit admettre Richard Bancc. Diane de Poitiers, dame de Breuilpont et Lorey, exerça ce droit de présentation en 1523. Depuis cette époque la seigneurie de Lorey ne fut guère séparée de celle de Breuilpont. Le 21 juillet 1837 eut lieu la bénédiction de l'ancienne église de Lorey, devenue chapelle privée et magnifiquement restaurée par les soins de M. Mathieu, propriétaire du T. I. château. Elle est ornée de figures dues au ciseau de Dantan jeune, et de fresques peintes par MM. Veratet et Mas y invnd le titre de seigneur d

The text on this page is estimated to be only 13.98% accurate

6RE — 578 — BR£ Fériftux avait aussi son manoîr, et si 1 H V ajoute celui d'un |iys Clinru-ain. i^urpris par des voicui's, il tut utassaci û à H lîeues de Chartres. Le voisinafre de cette ville aura donné lieu à la]ir<>|i.i;,';ui(n dans une lettre adressée à Jean, cvêque d'Evreux, mort en Wsi. A coté des seigneurs dont nous venons de parler, existait une famille deSaint-Chérou. En 1185 Jfaïi de Saint- riiéron lut t«'inuin à Vernon d'une charte de Kichard, obiltcluïn de cette ville. Vers 1210, Rojzer Branchart , curé de Saint-Chéron, faisait partie d'une commission charpée d'une enquête. Robert de Saint-Chéron fut témoin, en 1230, d'une charte de Raoul Clr.inu, chevalier, en faveur de Tabltaje de Saint-Taurin; il fut choisi en 12 16 avec un autre chevalier, comme arbitre dans une contestation cnlre l'abhé de Suint-Evroutl et Robert-SaintAvoir, an sujet du hois et des chainparts d'Aiglcville. Au mois de mai 1253, Simon de Val-Coutard, chevalier, du consentement de Basilic sa femme, et de Simon son fils , rt'ni>n< a au droit d'usage qu'il avait dans k-s bois du roi appelés les Grex et Saint-Cliéron : saint Louis lui donna une iniif^mnifé i! ' \\\\\ \. (J). A la iiu du xvT siècle, Saïui-Chéron appartenait, dn moins en iïartie, à une famille de Vallet. Jaciui < tîc V .Ucl, éciiver, seigneur de Boi^sj-Mauvoisia et de Saiui-Chéron en partie, contracta roariajre avec Mario Le Barbier, fiile de Louis, seijrneur d'Aii^leville ; d'un autre c6ié,Louise de Vallet épousa Louis de Vert auquel elle porta une partie de Saint-Chéron (2). Hélène de Vert s'unit, le 8 février 10aU, À (1) Cartidair» norman«l. \t\ Un trouve Simumi V«rt déjà neigneir de la Croix» BruDcl dans m quartier, ea là^iK lireval, avec Claude de S u' n t-Poul, qu'elle rendit sciirneur de Srtint-Chor février 1GC7. Do 17(10 à 1720, Louis Doublet, seigneur de lîreuiliMUit el dt> I.orev avait au?si la seigneurie de Saint-Chéron qui passa ensuite ù son fils. BREUILPOXT.cant. de Pacy-sur-Eure; à A(\ m. d'alt — Sol : alluvions conteoaporairifs, ar^ile plastique. Calcaire f:ro99\et et CI ai»'. — (h p. n« 23 de Louviers à Dr eux — < heni. de CiK coni. n*' de Vacy à Septeuil. — snrt". terr. 570 hect. — IXJT hab. — et stat. de Bueil — ehct-1. de percep. — M' C. cont. irid. Pacv-P hmï?. ; — 1 écoie niix.de U(5 élevés; — 1 iiiiai^un d'école; — 1 notaire, — 1 bur. de lji» nf. ; — I €• de sap -j iiii i-rs; — 1 C «le musique, — • 17 per. de chasse, — 8 déb. de boissons; dist. en kil. aux ch.-I. d'arr. et de dép. S5» de cant, 7. Dff/endmces. néant. Aijrieutvrû, hois, céréales, vig-noble», — " 1(1 hecf. de vijrnes, — 7)0

arbr< s ;i cidre. Intlusti'te^ 2 moulins à blé, 1 moulin à tant ;j(> patentés*
 Paroisse du dioc. et du baill. d'Evreux. — Doy. de Nonancourt. — Vie. de
 Conchei. — Pari, de Rouen. — Génér. d'.\lençon. On a écrit Ihcolinm^ lin'-
 el. Dieu, el enfin B r n N . r ' t : : u ' s d i v c râcs de BroUutn ou Breviit qui
 signilie bois. La paroisse dédiée à Saint'Germaiu est très anciennr* c ^miin"
 tontes celles qui ont le saint éveijtne d'Auxerre pour patron ; sous le rapport
 féodal elle était placée sous la dépendance d'illicrs, qui appartenait
 primitivement a Leutjjardo, veuve en premières noccs de Guillaume
 Loaene-Epée,etépous en secondes de Thibaud, comte de Chsrires. Cette
 dame en fit don ft AviggandQS, évêqio du Mans, lorsque ce prélat,
 persécuté par Herbert Eveillecbien , comte dn Mans, (te refufjia auprès du
 célèbre Fulbert, évêque de Chartres. En lOUu, Avisj.'andus donna lui-même
 1« domaine d'Illiers au chapitre de la calhè

•

The text on this page is estimated to be only 16.46% accurate

BR£ — 579 — 13KE Uandan, fit bftir an cbftUan fort à
IIJiers(1). Gervais du Chastel, gendre do Hugues, héritier des seijjraeura de
Châteaudan, fut ensnito lui-m^{me} seigneur de Ch&teauDeuf, CD Thimerais
et d'UIers (2), Ce sont les seigneurs de oette famille qui nnt !ais>.* Inirnom
à un fief important nommé pendant bieu des siècles leâef du Chaâtel, qui
t[^]étendait sur Acon, le Plessis-Paniatte, le Breuil (Brcux), le Ros.set, etc., et
[^]tti relevait d'UIers (3;. Brcux en était le dief-lieu , car les anciens titres
disent le fief du Chaatel ou de Êreux. On trouve en IO^{^^}O, Gervais du
Cliûtel, contre lequel le roi Henri V' fit fortifier, eu 1111, les châteaux de
Nonaneourt, d'UIers et de Sorel. Hugues, fils de Gervais, prit part, en 1123,
i la réTolte des seij[^]neurs nonnanda contre le roi Henri. Fait prisonni. i' ù la
journée de BourjgtUeroulde, en 1124, il fut cinq ans prisonnier en
Angleterre ; enfin il «pousa, en 1130, Amîcie, fille de Robert I", e de
Meulan (1). Vers le milieu du xii^e siècle, le domaine de Breia était sorti de la
maison de Cliateauneuf pour entrer f[^]ti c.'ll. i!" f randvilliers ; un seig[^]neur
de ce nom, {ii>;èteeluirf e, J[^]i ijr>n defi r.tii(iviliii'i'S eori[^]■ n'it à ce que
l'itih ivc liu Bec plaça sa dime de Breux oii bon lui semlderait (G). Ea 1[^])4,
Guillaume Biuet veudit une liaison d'habitation h Tillières, et donna en
garantie deux pièces de terre sises à Bkux.' Après Simon, nous Toyons
Thomas de [^]Tin Ivilliers et Isabelle, sa femme, puis iKibelle do
Grandvillers , leur fille, qui porta Breux à son mari, Richard de la Ferté
rresnel, III* du nom, auquel elle donna (1 Durand, Soti'ee sur Illiers,
opitscuUn Bonin. Cbromq. Fercb«ronr.jti à mu de Tancienne ville de
Tbiithfr, qui a laiHM ![^]oti tioiii au TUniwais. Oi lUieta, noU« Le pri-vobt.
(4) Il eti SMit «loato l« Iluguet» de CbùUauneuf, soi* fMDr de Br«at et
BreioUes, qui oonArnia ud« doua* bon que Geoffi-oy Br nel aviiic Adte à
Tabbaye du B«c ne la dîme de Tq[^]lĪM et de la ieigoeiuie de r&D latte. <5)
Le Prévost, art. Grandrilligrif t6j luveatairu des titres du liée. cinq enfants
(1). Cettedamc h:i1)itait ChaEH bray, où e!!>- inounit vers V[^]M. La Ferté
l-'irsuol [loi taii : (for à une aigle cpluyée de (jui'n/i's fieaiuri' rt unifiée
d'asw. En 1245, Nicolas, curii de Breux, était présent avec d'autres prêtres et
chevaliers» lorsque BeKhe, mère de Vincent d'Aeott renonça h «ts drdits de
p;itrona;resurla paroisse dont il portait le nom, en faveur de l'abbaj c du Bec
(2). Les religieux de Saint-Wandrille louèrent pour cinq ans, en 1270, tous
leurs biens sis dans Jes paroisses de Grandvilliers et de Breux. Mathieu de

Montmorency, chambellan de Fiaaco , créancier de Philippe-le-Hardy d'une rente de 500 L, reçut en paiement de Philippi -K'-P.i 1, en 1245, le domaine de Damville, estimé 240 l., et un peu plus tard, en 1302, plusieurs rentes et redevances, par lesquelles nous reuiri|Uons l'impôt ou cens de Breux, avec le louage et les droits qu'il pouvait avoir sur les bois de cette paroisse. La maison de la Ferté conservait cependant toujours la seigneurie de Breux, puisque les titres du Bec mentionnent un ti aito de LUG par lequel noble homme Jean de la Ferlé chevalier, se départ au profit de l'abbaye du Bec du droit qu'il prétendait au patronage de l'église de Breux. Peu d'années après (1332) Jean Bretel fieffait & la même abbaye une notf» 6180 en la paroisse de Breux, sous la redevance de 20 s. de rente. En 1384, Jean de Pommereuil, seigneur de Breux et du moulin Chapel, avait la garde noble des enfants de J'Mh d'Acon, dont le fief relevait de Breux {li} ; il plaçait à rŕchiquieren avec .Vgnés, sa belle-sœur alors Veuve, et ce procès durait encore en 1380. Jean de Pommereuil, à ce moment, avait le titre de seigneur du Boulay-Morin, qu'il tenait de sa mère ; .T. lui d'Acon, dont il avait été le tuteur et qui avait eu l'ei'mo le fief de Breux avec la rivière d'Avre, lui vendit son fief en 1399. Pommereuil : de gueules au chevrons d'or avcomptuini; de 3 mailles du même. Lorsque Guillaume de Floques, évêque d'Evreux, fit, en 1400, hommage au roi, pour son fief d'Illiers, l'aveu parle aussi de Breux : « Le fief de Chattel, qui en fief et air* ri're-fief s'en tend à Acon , Fléss'is-Panlatte, au Breuil, à l'ouest à la Pradle, en la rue des Quatre-Maisons, à Tilliers, au fief Guil(1) L'un d'eux fut Simon, tige de la maison de Chambray. (2) M. Le'ieurier. Acon. (3) Ce Jean de l'oiuereuil avait pour mère Jeanne d'Iloult'vitU', fille de Guilbume. Ils ont la sœur Agnès avait épousé Richard du Mont-lc-Vicomte.

The text on this page is estimated to be only 16.73% accurate

BRE — 580 — BRE kmiu de la Rivière, au jieu aux Oaigneurs.
i> ' Jbaye du lîec iieir.evra les deux tiers do la ditiie de tous los fruits
croissant dans un terrain nommé Egrissdiu : l autre tiers appartiendra au
cure du lircuil, ot avec cela jouira, ledit curé, de toiittituée. I En 1518, la
seiprnenrie d© Breox appartenait il Nicolas d'Acon, mais on lô5t», elle était
passiéô à Gabriel Le Venour, évdque d'Evreux. Le 8 janvier de cotte même
année, rcvt'^iuc avait vendu à. un nijmmc Biaise Foreuil, un sntdt d'eau,
c'est-à-dire ' une chute à prendre en dessous des planches de Breux, pour V
élever un moulina foulon, mais ce projet n'eut J)a> de suite (t^). .Jusques-lâ,
Breux avec ses dépendances avait relevé d'Illi* i ^, puis do Condé; en 1500,
la i>ui.<' d'Avre, du côté de la Normandie, pour arroser ses urés, au moven
d*un ruisseau de 12 pieds de lar^reur sord I de profondeur; enfin, il mourut
à Paris en 1052. Lors de la recherche de la noblesse par de Marie, on
signa'e, comme habitants de fireux, Henri et Charles du Bourg, sieurs de
Boessard, de la Ferraudine, etc. (3). Henri le Veneur fut comte de Tillières
après son perr*, et il mourut en 1687. Apres lui, nous trouv«)ns Jacques
Tannegujf l« Veneur, son petit-fils, brigadier des armées du roi, en 1702.
D'après un règlement de 1740. les ^ (1) Iiiv»'iil;iirp dos lilros liu Bec. {i)
Mont. il, t. I, ps209. avaic la Constitution àf traize Frères cstablîe en l'église
paroichialf de Saint-Germain de Brioux. <3l (' flaifiit l. s r...-l,ls-ûls-! le
Vfncur. conitp Tii'f^"* et de Beuoite de MaiuneviUe. Taonegu; du fiooq;.
tour père, avait été miohU en 1G18. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.09% accurate

BRE - 581 — BHK teaus . en passant à Breux , étaient tenos «l-f
payer une redevance de 11 s. I n autre .lacques Tauneguy lo Veneur
Mivc^'daau précédent, et moarai en 1748;

The text on this page is estimated to be only 13.90% accurate

» BR I — 582 — B R I coiiii., n" H», .'), de Beaunions au
(îrostheil. l*oittilnion. — 14,010 haliitaiis. Ihr. ààit. ■ — friiiiiiiiics :
Brionne, Aelou, leBc'c-Helluiin . Rei tlnni ville , Boissay , le Bosroliert ,
Bivijrny, Cailevill.', Franfuevillo, Hammit, llaie-de-Callevillf,
Hecmaiiville, Livet-siir-Amlnm, Maliovilitsur-le-Bec, Morsau, Neii villc-
dii-Bose, Neuville-sur - Authou , Notre - 1 lanie - d'Epine, Saiiit-(yr-
de-."uroues, Sainl-Paul-de-Eour(iues, Saint-Pit rrod-Saleriie et Saint-
Victor-d'Epine.— 3 cli.1. do percep. : BriDiiiie, Berlhouville et Ilarcourt.
Les contributions du canton s'élèvent eu principal : Foncières 115,9'll Portis
»»t r<>iu"tres . . . Pfrsoiin-lks et mol ilièies VJM* ' llo.9« J)r».î*:3 » i
Patetil«s. 1 Ees recette*: prt^vu' S aux budi^t^ des différentes crcs. —
/iiifiistrie. — Fabrication d** toiles de L'n de fil et de coton, — !;*>
moulins à blé, — 5 filatures de coton ayant 55,1KX) broches, — 3 leillap'S
mécaniques de lin, — 1 filatur* de lin (1,800 broches), — 1 fotorderie d<
coton, — 0 blanchisseries de fiJs, — 1 moulin à huile, — 1 fab. do toile de
lin mécanique, — brasseries. — 1 imprimerie, — 1 l'ab. de vinaigre, — 2
briquetoricj», — Sfoura à chaux, — 4 exploitations de machines à battre
loconiobiles. (oiiimerce do céréales, chevaux, toile^ étoitès, lin, bestiaux, fil
et mercerie et d'huile. Paté'iit.s 113. foiesii Brionne, au Bec-Îiellouin et Har
court. — V. les communes. «liioivisic. Chef-l. de Comté, — dos: Dioc. Pari,
et Gêner, de Rouen. — Elec. de Pont-.\udemcr. La paroisse de "V'iilervillo a
ét réunie ii Brionne le 6 février 1828, et aura son bisloire dans un
paragraphe spécial. § 1". — Brionne. L'existence de Brionne remonte au-
deJà de li conquête dos Gaules par les Romains, et se pf^rd dans la nuit des
temps; le nom de /Jrevtodurum que cette viJJe portait autrefois, vient de
Brfvia ou lii ivn, mot celtique signifiant un pontetlhinnn un courant d'eau,
un Dour couicee on du eiicoio dans le (uiys. Le pont jeté à cet endroit sur la
Ris'ft dut donner à Brionne, des son origine, grande in.portanoe et en lit le
prin ip^l point de coiuniunieation entre les tribus panloisrs du midi delà
Risie et celles do nord de la .Sein»-, entre les importantes cite* de Rouen et
du Mans. Soii que ee pont fut quelquefois rompu oa endommagé, soit pour
éviter h'» droits" a* péage, ou pour toute autre cause, le* ^'^J*" geuis et les
habitants du pays traversaient la Risle à gué. sur plusieurs points l'u'^
Brionne et Pont-Auton, le nom celtique « qui servaitidénignerces sorte?
dépassa;: s leur a été conservé jusqu'à nos |our>Brionne, placé préci.^ém.iii

aupointau venaient aboutir les territoires des L^{^^*"} des Eburoviques et
des Vellocasses, devait dès lors, cire le centre de irausaciions)Ogle

The text on this page is estimated to be only 16.70% accurate

BRI - 583 — BRI MKÎalM très aetiTes ; i] j existait, sans aocan doote, un marché important où s'uçériient, entre les trois peuples voisins, ces changes de denrées qui constituaient priiD'iiTement en grande partie le commerce f ifS Gaulois. Quritro voips romaine? vcnai. nt I converger aupxfS du pont de ceie p. iilo II ik ie la Risie, que l'on doit eonsidérer ; mime le berce«u de la cité. L'une venait I fEvreax par la butte de Callou«,-t, l'autre dtLiaienx et se nomme encore le CheminiVrrê; la trnie arrivait de Liltelionne p^rle hameau du LoDgsault et U dernière dp Rouen par la eoDtne de Montmal (1). Lm monuments druidiques que l'on a trouvés sur le territoire il ' Rrioniif, c infirti'^ni et justifient ce que uuus u iuiis dit de l'intiquité di' cette ville. Sur une éniiiiitMicf àl'niic-f. des tranchées ipv>i«ûdes ont isole une espèce de butte, ' Desurface de plue de Z hectares, connue t/: s l e n 0 m d . ïfie Un or dit qu'un autel druidique avec un |,lMialos a existé dans une pièce de terre ^mmée la Bénestrie, sur le bord de la tie romaine conduisant de Brionne à LiîDX, un menhir était dressé stir le pent de la côte d'-.\\elou (3): enfin, on a uvé des harh< tt.'>s et des médailles £^au> i?e? sur le lejritaDB j voient un camp romain, et r*- UQ tnmillas ou tombelle gauloise. Nou pnsoiii qu'il »'ag)t du même mumSow» ravi>uji que le» géographes ont Mé pnrnr le lieu où il fallait placer cet établissement ■io, U-< uns siiiit [n-.iiiiMicés pour Pont-Aulou. Irf-i fH.iir l'i'nt-Aud'-tiicr; suivant nous, il y a ■ itrio r-iitri' I!r>-' . oduriim et liiinnin'. jjour ■i\\ ii«caM»deroe a succéilc a la l>ourf;ailo celtique transpesdaAt un temps en étaMi&sement r

The text on this page is estimated to be only 22.53% accurate

BRI — 584 — BRI tion de Saint-DeDii« premier évôque de Paris, s'organisa sur la rive gauche de la Risle. Nous pensons que ce fut sous les Mérovingiens, don que le eulte de Saint'Denis était célèbre et que Dnpohcrt jetait les fondements de l'illustre abbaye, q^ui servit k la sépalture de nos rois. L'église Noteame fut aussi bâtie sous la première ou la deuxième race, avant l'invasion normande. Lofs du paM i < de notre province entre les normands m leurs chefs, les Ducs se réservèrent pour leur dotation les forêts et la plupart des localités de quelque valeur. Brionrie, que recommrîndaicnt à la fois ses voies de communication, son commerce, ses ponts avec leurs péap:es, sa forteresse, ses trois é^'llses et sa déiiiLÛeusc situation au milieu des prairies de ia Ri.sie, fut compris dans l'apanage particulier du prince. Brionne, dit Guillaume de Jumiéges, était depuis les temps les plus recules une ville {muukipium)f où se trouvait une des demeures particulières des dues de Norman^ die (1). Vers 980, Richard 1", dit le vieux, duc de Normandie, donna à Ton de ses enfants naturels nomm pendant. Kanul d'Ivry, ont lo des doux }»riiices, fut chargé de mettre lo rebelle à la raison ; il l'assi^ea dans Ex mes, le lit prisonnier et le ramena à Rouen, où il fut enfermé dans une tour et confié a la garde d« Turquetil, seigneur ues puissant à cette <1) La root munieipium dont se sert l aukur indique que Briunue «•t.iit une ville rounici|>iite se ÏouveiiiJin» suivant loi» rt «"..uIhii!** el jouissant u dtoii d«r b(jui (jfoi^ic roinoiir qui- c'était eu un mot une uiv bieu orçauisee ajauï coxutrw à» aoat br*us VMtig«sde l'»"* ' (S) Ontorie Vital. époque. Après cinq ans de captivité, Guillaume, aidé d'un de ses amis, parvint kièvader ; ayant un jour rencontré le dac ij&i chassait dans la forêt de Yernej près Bajen. il se jeta à ses pieds : Richard, toaché de compassion, lui pardonna. Ôodefro.y, comte de Brionne, vivsHsBttrr en 1006. Cette année, le duc Richard 11. ayant a.^sîomlilé dans la maison de Pècasp les meuibies de sa famille, le clergé el 1» grands de son duché, afin de leur faire mm* tinnitfr un aett- solennel des évéfj'j^ normands, qui déclarait l'abbaye de ¥cum} avec les 12église8de sa dépendance, exempte à perpétuité de toute juridiction épiscopile, le comte de Brionne apposa sa sigaatofei la suite du duc et du comte Guillsaoeioi' vellement rentré en già^^. Il paraît certain que Godefrov sunicii peu à la brillante réunion deFieamp;tI mourut âgé d'environ 48 ans, laissatuiif nommé Gilbert. Soit que Godefroy n'eut possédé le ecnu d*Eo qu'à titre précaire, soit que son

fib(ut trop jeune pour lui succéder, !nient9 . prit i» ^ solution d'ériger uu
autel en l'hoDBSSiW saint, dansl'égUse Notre-Dame, qui (I) Hih|i.>(h.
d'Kvwjî, prov"ii;v!ii ii

The text on this page is estimated to be only 21.87% accurate

BRI — 585 — BRI lait au bas de la place du Maivlu' {infrn fom/i), afin d' ^ déposer \m saintes reliques qu'il possédait. « Pendant qu'il exécutait son projet avec une g:rande ardeur, aidé d'un prêtre fju'il ? était associé, vint à passer devant l enlise ou jeune homme surpris en flagrant délit (le vol, que l'on conduisait pour snl ir le dernier supplice au lieu nommé vulgairem«Dt les Fourches patibulaires. « Ct' malheureux était suivi di^ sa \wvo qui était veuve, et dont il était le fils unii|ae. Lon4]ue le triste cortég:e fut arrivé devant l'églisp riû les pers. ^ < Pàì'venus à cet endroit, les exécuteurs lièrent les mains du patient, dressèrent Téfbelle contre le gibet ci fin' ni tous les apprêts du supplice. Tout étâ.ut disposé, le prévît des exMutenrs dit à l*un de sea camarades : Monte ù la potenee et suspends-y çe voient.— Fai.s ton devoir, répondit l'autre et kt(acbe-lc loi-même, car je ne le ti rai pas. — Foorqnoi f — Parce que je ne le puis. — Eh Wpn, moi non \nne, fils de Gedefroy, fut rnêlc à toutes les grandes affaires de sou temps; il se maria de bonne heure et eut deux fils, le premier nommé Robort et le Second Baudouin. Deux Chartres du duc Richard II, données en 1024 rt 1025, en faveur desabitnycs de Fonteneile et de l'écamp, sont revêtues delà signature du jeune Richard, fils du comte Gilbert (1). Ce dernier signe à son tour, en 1026, une donation faite parle duc son oncle à la cathédrale de Lisieux. Après la mort du duc Richard II et do son fils aîné Richard III, Gilbert se maintint en faveur sous le règne de son cousin-germain, Robert-le-Magnifique; il assistait, eu novembre 10^2, ;*i l'inaugural ion de l'abbaye de Saint-Vigor-de-Cerisy, et signait l'acte de fondation; il avait participé, en 1030, à l.1 rêdnetidn de la charte di' fondation de l'abbaye do la Trinité du-Mont Sainte-Catherine de Rouen; il apposa aussi sa croix aune charte de l'prchevéque Robert en faveur de sa cathédrale (2). Vers cette époque, un des principaux officiers du comte Gilbert, touché du désir d'une vie meilleure, quittnit avec éclat la cour et le service de son niaitre, pour embrasser la vie monastique. Nous voulons parler du R. nell(»uin. qui jetait, à Bonneville, les fondements d'un établissement religieux, qui fut depuis la célèbre abbaye du Bée Malgré son courage et sa puissance, Gilbert serait probablement inconnu à la postérité, mais en s'associant à une bonne œuvre, en aidant à la fondation de l'illustre abbave, il a rendu sou nom immortel. L^histoire, en racontant les veitus er, la science d'Ileñonin, de Lanfranc et d'Anselme, assuciera à leur gloire le généreux suzerain qui protégea la

maison naissante et la combla de ses biens (1). Le comte de Brionue, appelé quelquefois improprement comte d'Hyesmois, et comte d'Ouclie au lieu de comte d'En, possédait dans le pays d'Oucho un domaine assez im(1) Ce qui prouve, comme nous avons occasioo de l«>v.iir s7. (4) *Nous faisons IU »*
vœux pour qu'une ins

The text on this page is estimated to be only 12.84% accurate

BRI — 586 BRt l'ortant cori)ios>'> du S:ip. Meules, Bicnraic. < h ÎK'C, N(^>ivillo-.';nr-'roii(|n*(; (c. Tout prfrs (le là, Miiiiiivuil-rAr;.'illo , Vonn^'i >s. s , Echaudou' cl li.^ rnviruiis, c*>mpo!iaieut)c riomaino du vieux (firoie. noMe ot piii«sani Vnî-'tn, dont l;i iioinl>fiMi<p< tisonné {\ Vituoutiers, le 10 octobre 1040, (01bort de Brionne fut choisi pour gouverner le duché pendant la minorité de Guillaume. Le 20 février BML, le jeune rruillnuno. duc de J*iorinundie, a avait la ville de Brionne comme i^eigneur ;?uzorain. Cette même année, le cé!èl>re Lanfranc «le Pavie. traversant le bois de Monlnial, situé sur la paroisse de Brionne, pour se rendre ii Bouen, fut assailli par des voleurs qui le dép - ei is avaient attiré-s, résolut dose consacrer à i>ieu ainsi qu'il en avait fait vœu, dans le péril extrême anquel il avait éohappé ; il se rendit au[»ré:-du B. Hellouin nui l'admit dans su coromuuauté (•>). (1; OiUiort ont la j(>ui->-;i!h*rome, Gilbert de Brionne voulut rcomniis voisine de l aldtaye jusqu'au ehemin «jui conduisait do l'église Saint-Martin à la Neuville, l'cao de la Risle depuis le paro jusqu'à sa source* avec droit de san? e' >]ui'. w priiiper''' Ji>->*. 'lm lir- l'uiit-Kch.uil'rav . l,or*qii il tut .i^-.if siuv qtif» FôuUju.^s. fils d- " 0 r v' »,t' crime lui cotiimm j» »r les lUfcliK'aUons iià Raoul i* Gacé, fils de rarchevêjiie Rebert... Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.91% accurate

BRI -W- «RI « S'était lionteusement échappé , dit Guillaume de Poitiers , Guy gagna Brionne .i.vi^ec un grand nombre de chevaliers. Cette ville, fut par la nature du lieu et par les inventions de Tart , paraissait inexpugnable, car, entouré les murs. Ses remparts qui - la nécessité de guerre força ordinairement à. Construire elle a une enceinte de pierres, dont les combattants se servent comme de citadelle et est entourée de tous côtés par la «deuxième de la Risle, qui n'est ni, au bout de la nulle part. Le vainqueur avant promptement poursuivi Guy , pressa étroitement cette ville - le siège en fit élever des tours sur les rives du douve séparé là en deux parties. Ensuite, effrayant les ennemis par des attaques journalières, il leur interdit catégoriquement d'aller chercher de sortir. En effet, le Bourguignon, succombant à la disette des vivres, envoya des intercesseurs pour implorer la clémence du duc, qui, touché par la parenté, les supplications et les malheurs du vaincu ne voulut pas exercer une vengeance plus sévère. « « Ayant reçu de lui le château, il lui permit de demeurer à sa cour... Or l'13', pour se dérober au chagrin de la honte, retourna de lui-même en Bourgogne (1). » Le duc Guillaume , ayant recouvré Brionne après un blocus de trois ans, garda le château vint séjourner quelquefois. En août 1050 il eut occasion d'y réunir les évêques de ses états pour entendre une discussion sur l'Eucharistie entre le fameux Bérenger et ses adversaires. La conférence dura plusieurs jours pendant lesquels l'archevêque Bérenger fut soutenu dans la dispute par un de ses disciples qui passait pour être éloquent . Du côté de ses contradicteurs le plus connu est un savant nommé Hugues de Melin, qui était assisté par un de ses élèves du chapitre de Guillaume (2). Bérenger et son compagnon succombèrent et se virent contraints d'avouer avec confusion que le pain et le vin, offerts sur l'autel, devenaient non pas une image, mais le vrai corps et le vrai *Wg du sauveur. Après cet échec, l'archevêque quitta Brionne et se retira à Chartres. Les religieux du Bec eurent de bonne heure des propriétés à Brionne dont ils étaient voisins. Roger fils d'Herbert, Guillaume fils d'Osbern et leurs frères leur donnèrent qu'ils possédaient dans cette localité en province de Oefroy, évêque de Coutances ;

The text on this page is estimated to be only 12.27% accurate

BRI — 588 — BRI de sa mort, reprit iiiuiédiutcmcut le chomln d'Alençon, afin de dôbamser états de toutes {r.ii jii^oiis royales (1). Le récit suivuut tiré du traité de J.iber(u(e Beerf prend ici sa plnco : « R«(il)ort (conitf /es tiv'i ri illes do .Oirif. dit ei! |H iuee, tfti'ns/-ce que rel", et qitc/lc est i-i-ttc fnlif que faiJitrciith. En e«' uîOJuent (.iuillaume Cî-espín. ('•iiil!;uinic (!.' l'îretcuil el I(cnj/ons pi r^enlement cette ntatsoHf tant qvc noo^ rtrrons, tunts ne souffrirons ji.iit'ùs que la iihert*' du lia: soit Idesséepar vous. » Le eomle de Meulan se retira ouliv de colère. » « l'eu d-i-nas après, les moines avant appris le d.'part du comte pour lu cour, et craijriKUit la lé^ôreté ot l'inconstance du duc, lui euvovèrent d« s di'putès pour lui annoncer lu prochaine arrivée du comte, et lo «uiiplîer de ne rien accorder contre les promesses qu'il avait faites à l"ab!.;,vedu Dre M Lorsque le duc apiir^utliobei t il lui dit eu riant :£'/< bien, sci 0«l, Vitaï. î,a. ' jaasse-t-il? Comment êtes-vous arec les vioinet du i^«r?01ui-ci voyant le» moines présents répondit en l> li'-^'ant les yoitx : Tout c^t bien, et tout ce que vous ordonnerez //* -^ont disposés à vong rnecorder. Vous mentez, rt'jdifjun le due, par les merveilles de Dieu, vaus avez des cs/jt'rances qui ne se rédisertnt ; ent-ceque com eroi/ez nue je svh tmez fou pour vou» donner mon ubuntje'i A la suite de cet entretien Robert donna lîriounc a Hor:<>r de Bienfaite quî Jaissa l'abbaye du Il'i < on paix (1). De son e.>té, Oi'derie Vital raconte que lo due, outré de rarruganco du comte de Moïilau qui lut réclamait le chatoau d'Ivrv, le lit jet" M OU prison, mais «lUc»]«.' vieux Rog^er de ik.uimunt étant revenu il lu e^^ur, sut gagner les bonnes ^ftes du duc par ses ilallei'ies el ses prés<>nts , «t parvint à l'aire mettre sou tiU eu libérié. Pi'U de temps après, le comte Robert et M il iK'fo proposèrent au duc ointe de leurs traits t-t le* Isa» (Il Annoh.f Héiiédiclines de D. MaUillon D après Ordenc Vital. Brioiim? aurail éte donn« * Rolterl de Meules. Il ^-sl faille de coicilwr lecnv.^m du Bec avec rnn« fui c.- ■ ù Roccr de Bjenfaite. i«tit-HU de Giltwsrt, comt* Briotine. niai» Uu-er a>aut reçu le Hoinm- V eu ""^ «i {ifUt'ftlB du comte Gillerl. 12» Orderir t'iVu/trad. Guisot. . i.tt C; cliiiVre i>aiaîl iiivrai8«in(>l«td9, SU s/..- M. La Prévort prnpnw de dire «««W*»" (V|heiuuiiiil I - -IN. > liev.iliers |iouvui

The text on this page is estimated to be only 17.74% accurate

BEI —580- BRI c&ieni sur le toit de la tour centrale du fort, façon h enfoncer le fer l»rûl«iit de leur» dech'->^ H df leurs dard-j dans la ninvis-.desMchêe des vieux bardeaux (1). Le feu prit bientdi et se couinuniqua rapidement àtc'j> It^s toits. Les assiégés oociipcs k st'dêlendre vaillamment, n'aperçurent l'incendie que quand les flammes s'étendaient aud^us de leur tête. Dès qu'ils virent les tourbillons do feu los envelopper, le ooura^ les abandunna et ils se mirent à la clémence du vainqueur. C'est ainsi que RoWrt prit, en quelques heures, une ville que Guillaume, sou père, aido du roi de Fraïu-e, avait mis trois ans à soumettre, lorsque Guj de Bourcrogne s'y réfugia après ia bataille des Iuii.'â. Gilbert du Pin, qui commandait Tarmée et qui dirigeait les troupes assiégeantes cciuv<>sêes d'habitants de Beauuuut et de Pûfit-Audemur, fut frappé mortellement à la t»?te dans! le eonihit Le duc remit Èrionno k Rt^er de Beaumont, et compAtissant an sort de Robert 4e Meule?, il lui renrlitson fiff pat.Tn"!.

Pendant qu'il était maître de Brionuc, Roger de Beanmont donna anz relifrieux du Bec, ses voisins, la dime de la forêt de Biionne Un fh^^ent'du eartulaire de Pr^anx constate que le vicomte ùv Brionne ne devait avoir aucune autorité sur les religieux de cette maison on sur leurs vasseaux, exceptê le cas où le délit aurait été commis mro les quatre portes de la ville ou du sbftteau; hors des portes de Brionno les déliU étaient jugés il la cour de rabhé. Vers 1090, les moines de Saint-Wandrille, établis à Berna^-, avaient recruté nn novice nomnié, à cause du lien de sa naissance, Robert de Brionne. Ce n^vioe, reUçieux très imparfait, décounigc sans doulo par les c«)rrrections, était venu se réfugier au hfc aiiprès de saint Anselme. Celui-ci le renvoya a Sun supérieur avec une lettre tros^cieuse qui nous a été conservée, a Dom Robert de Brionno, écrire.-il i\ (iaitirr, n)ardeaux n étaient point p»?ints. de ttiuu«te qu« l«s licbcju avaieot pu t'y inulli>li«T à l(ur kue. c« chitMu était situé dan» llk qui s . t>>uil Mpoit k pont BriDd|Md jusqu'au petit pool (lie Vtv*Mt Ord. Viiaf. K vm) (I) GilWrt tir.tit son nom d un nom d'un â«.-f du Pin • QriMlay et non du Fin-au-Haras ou du Pm-«'n-l.if"U*Û>, ccmo la p'ei.st- M \a- l'inv.vr S.rvil.'Ui , i.>\. 'i. de la l'uiiiillr df HeaLiîidiir- M. iiUii, (jliberl eut pour MiTiu .|.tfuriie Galeran. etde Robert, m (lu iuuc holiert K', colite de Meuiau. Mitt, memcac. du Bw, discrétion do se souvenir que le roseau déjà fêlé ne doit pas être brisé, et que ce ne sont \r< sains mais les maladr-; qui ont besoin do médecin. Il a désiré que je

vous le recommande, non pour que vous flattiez ses défauts, mais pour vous prier de condescendre à son infirmité, afin qu'il puisse s'en guérir à l'instar d'un malade. Il n'ose pas vous promettre qu'il ne retombera jamais dans les habitudes où malheureusement il a été nourri, mais il prie de se relever de ses chutes avec votre aide, et de parvenir à se tenir un jour ferme dans la pratique des bonnes œuvres. » Kn 10'. Kl, au moment où Guillaume de Miffri fut élu d'être nommé abbé du Bec, en 1077, lui-même de S. Anselme, Rector de M 1 1 II douc les sentiments envers l'abbaye s'étaient déjà formés. Il donna l'ordre impératif à ses officiers de Brionne de ne molester en rien l'abbé ou ses hommes. De plus, il ordonna, que les denrées achetées au marché pour la nourriture des moines, seraient exemptes de droits (1). En 1117, il confirma de sa propre autorité cette exemption de droits. Le 5 juin de l'année suivante. Robert I^{er}, comte de Meulan, seigneur de Brionne, mourut à l'abbaye de Préaux, où il avait pris l'habit religieux, laissant ses immenses domaines de France et de Normandie, aux mains débiles de son fils aîné Galeran C^{te}, nouveau comte s'attacha d'abord au roi Henri I^{er}, mais bientôt, dans une conférence tenue à son château de la Croix-Saint-Leufroy, il s'unit à un grand nombre de seigneurs normands, dans l'intention de rendre à Guillaume Cliton le duché de Normandie dont il était le légitime héritier. Il fut élu duc de Normandie, et le 1^{er} mai 1128, il fut couronné à Caen. Le 1^{er} mai 1128, il fut couronné à Caen. Le 1^{er} mai 1128, il fut couronné à Caen.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.92% accurate

BRI - 600 BRI siégés à se reudre. La viuleuce des iuscnses ne
porrait pas que cetto paix se fit sans uo grunil pri^udice pour les innocents ,
car touU' la vilic lui bi^ulcc avec sos églisos (1). On ajoute qu'il (il crever les
yeux au ooiutandant du château (2). Au bout de ^uit an-, Galeran rentré en
grêee, recouvra Uiiioime et ses autres domaines; il en jouissait vers 1K»5 ,
lorsqu'il fdiitia près de Ponl-Audcmer la célèbre lépioserie de Saint-Gilles
qu'il coulia aux chauoineB de Beatilieu (3). Dans une de ses premirrK-a
d«S siëcltfS à laRiui«on Siuiit GilK-s de runi-Audemer. (5) M. Ouiliieih,
Sotice sur Brionne. (6) Uarcourt, 1*J72. Cette doiution prouve combien la
Riile était a)or* poiSBonneose. nous citerons : Rotrou, évêque d'Ëvr«UJL;
Roj.'er,abbé du Bec; Raoul, abbé do la Croix» Siint-Loufrov ; Osbern, abbé
de Cornoville; Robert, du Neubourir; Robert Ûa/tifer : Guillaume du Pin;
Raoul Besillart, etc. A cette auguste compa<:cni il="" fauteneom=""
ajouter="" la="" comtesse="" agn="" fille="" de="" monifort="" entour=""
peut="" s="" noiubreuse="" pr="" pari=""> donations Oaloran à l'abhayc du
Bec, nous remarquons une rente de 100 s; sur le travers de Brionne , puis la
rotîfirtuaiiou d'une autre rento de 401. dans lu méine ville et la franchise
accordé«< aux vasseaux de TAumAne, ou fief du B«e, su marché de
Brionni' (1). En UOl, le comte s étant brouillé avec le roi Henri II, celui-ci,
qui avait soin d'avoir des hommes dévonés dans le.s forieresses de sou
duch4, mit une garnison daas le ehftteau de Brionne. Galeran du t.om au
Bosc-Ywf I On»(li tn-umie Guillaume . l»»)* ili's i!i-ux l'ut la ti'.f dune
f.iini!]-' iliiilire ft (i<> fv/qufS Rotrou et CmIU's, iVei^ . Il faul encore j.'i n
i r.' a ces trt»it> Iren- ■"■ ij^tri' me nommé K*- * Prévost, p. ^3, t. J«').
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.95% accurate

BRI — 501 BRI lui apporta en dot une portion de la saignenriede Brianiie, ou dn moins nne ronta sur les n'venus >v ifrnoiiriuiix de la villo. Guillaume de Urioune, ûls du vicomte Très, paja40e. au Trésor en 1180, pour avoir roaonoé à une clamettr quill avait intentée. Au mois de juillet 1183, un incendio détruisit presque etilièroment la ville âo Brionne. Ce malhf^ur fut causé par la foudre qui tomba sur lecloclier do l'église NotreDame. Cotte église fut totalement dévorée pnr les flammes, et il ne resta do l'i^glise saint Martin que la grosse tour carrée qui supporte encore la pyramide actuelle (1). Rob rt du Ncubourg, doyen de la (utliûdrale de Rouen, était curé de Brionnc en 1185,eefbtde son temps que Gantier 11 abbé de Saint- Waudrilio céda le patronage de saint Martin de Brionne , qni seul existait alors, à Guillaume do Sdlurno, fils du Guillaume dont nous avons parlé plus haut I?). Ce nouveau patron devait présenter a l abhé et celui-ci à Tarchovéque. Galeran II, fils du comte Robert , épousa en 1180, MarffU'^rite de Fougères à laquelle il assigna pour dot 200 l. d Anjou , composant tons ses revenus de Brionne, sauf les fiefs de Robert de II:u-cmirt et do Rn;rer do Planes. Vers Je mâmc temps, il donnait à la Cathédrale de Rouen, pour le salut de son kme, 40 s. Angevins à prendre sur son revenu d' Tîrionue (3). En IVJ t. le roi de Fraïue profita de l'absenoe de Riohard-Cœur-de-Lion qui était ii la croisade, pour sVni parer d'une jiartio do la Normandie. Brionno fut du nombre des Tilles qui tombéreot entre ses mains' (i); mais Richard étant sorti des prisons de l'empereur d'Allemagne, arrivaen mars dans sra états et repoussa Tennemi au-delà de sa frontière. Pendant les guerres qui suivironl son retour, cinq bour^ois de Brionuo nommés Osbert Doringue, Hellouin, Robert du BoscMorel, Rid.orf Ruault (5), et Raoul le François, obligés au service militaire, prirent ks armes et recurent une somme de 4 î- à liiro di> soM-' : liiontnt après il^ ronlitreiit dans lonr> f'jye^j! sans permission, (1) M. Gutlmeth, p. 11». (î) Ceti« cession fut peut être consentie au prix dune pensioa de 40 e. que Reli^«u& avaient sur l|^«gli6eBd«Brionnt', et nlro un Turc. *1) Ouill. le Breton comprend Briouue Uaiis IîA ("nquéU^ de !K>n muite, et fiut UM pctntUN chat* '■^W i,et enviroiiB d« la tUI«. (^1 C« Biobert Riuiih voulant obtenir U fraternité B«B* donna un acre de terre, puis un autre a du moulin d«a Oroiteliera , peudaut que Ouil• ma abbé do im à 121i: et ils fut ent contraints do rendre ce qu'ils araient reçus].

The text on this page is estimated to be only 14.98% accurate

BRI — 502 — BR I lofs. iR-riti- i i i]'- Richard tlit Cliar-dC'Blé
dél'unt, et Jeun di'liocnav. Richard d'H.ireoiirtiiôttnchacn 1230, cent sons
(l'in rovonu «le Biionne, potiron coijstituor une rente uu Ucc. • En 1233,
\û» boMrfffooîs àc Brinnne avaient lin jifiM (■< avec r;iUl)ê du Hec, é du
Bec et Thomas de Tliierville , curé de Malleville; l'année suivante il était
témoin d'une ehart*^ de^iicolas de Foubuisson, |>our Féeamp. Pierre de
Meulan, seeond fils du comte Robert, avait laissé un lils nommé Raoul •pli,
se trou vant réduit à la pauvreté, réclama, en 12ÔD, auprès du roi saint
Tjouis, les droits qu'il avait sur Beaumont et Brionne, patrimoine de ses
ancêtrei?. Il ne put parvenir à les établir; mais le roi touclié dp s:i situation
et de la uolili ^se de son origine lui accorda eu dédommagement
Courseulles, Bernicreîl-sur-Mi^r et autres t< 1 r< s ^ oisiiies jttsqu^i
coneurrence dctKiOl. do revenu (.i). Kn 1257, saint Loni» donna ordre à
sou pi ^i't de Bri^>niie , de paver au trésorier d'Evcrcux, â peri»éuillé, à
laiSaint-^iiehel, (i) r;iiiiii {''S iii>nil>reiiis jnj.'cniîiil> ifniiiiis icu-
ciliiliiiiiiial. M. l,. l)< l>le nou» en a <lmiusc ciuiij fH Vin t, du lt, r. An liiv.
mL.- i'Ktirt*. l3j Mai';un d IKircouil. t. 4. ',*0 s. de monnnie (^ouranto, p^irr
l'ctr^r'^Tien des Sept lampes do la Cathédrale, encore bien que depuis
lonj^temps celte reote nVut pas été acquittée (1). Les anné'^s l'J'T . 1258 et
1200 sont uiarquées sur f/nventaii e ifes/ifresduB«e^nràe9 rente» et de«
donations de biens à Brionne faites à l'abbayo par Jean de la Porte, Raoul
Mormer et Ida veuve de Gilbert do Bigards, chevalier, seigneur de
Fumeclion. Aux iissises de Pont-Audomer, tenues en 12t>0. nous voyons
siéger parmi ie« chevaliers (iautier et Richard de Brionne (2). Un
«locument de cette même année fait mention du moulin à tan de Bi'ionnc.
he7 mai l'2«'»2, l'archev^qno Kudes Ri^nd, se trouvait àBrioinn» où il
adniinistr.i le Faerement de la Coilirniationii ; sou PouiJIé nous fournit
desdétails iniê re usants Sarceite ville. 1. Il fure valait (M)]. îr revenu, elle
était occupée]»ar un preire noninié Johdti, qui avait été choisi par Jean de
Salerne, et. présenté à rar< lii'Vf^f[iie par ral)î)é de .SainfW'juidriUe. On
comptait environ 500 paroissiens ou chefs (le famille. Dans la suite,
l'archevêtime avait nomirié rlirerfemenf >iicoJas Beliart à défaut de
présentation dans les délais voulus. On trouve en marjire du Ponillé, une
nii'iition de la chapelle Saint-Jean-de-la-Muisou-Dieu, de Brionne, des
additions faites * ce registre ciieni h neiit irnn autre curé nommé Philippe

de Cauville probablement successeur de Bétiart. Les enquêtes dirigées contre Jean de Neuvy, vicomte de Pont-Audemer en 1265, ont donné quelques détails sur Brionne. Etienne, alors prévôt de cette ville, pour le roi, étant compère du vicomte, ou l'accusa d'avoir fait construire son cellier et sa maison avec des quorvenux enlevés à la tour de Brionne, sans que le vicomte en réclamât : le prévôt eut une dispute avec un Normand du Bec-Cellotien, nommé Heurt, fils d'Agathe qui l'avait appelé : « vitje, p'rfi 'II' rf innup ninilfur. » se plaignit au vicomte qui fut averti de ce bourgeois. La femme de ce dernier en fut si effrayée, qu'elle alla coucher avec un enfant mort. l'année suivante, Kaoul Fécomuie l'ave du Bec pcreut tous les ans. (1) C'est la red « font tM>M » avoti » ngriiné l'origine. I*«t ""'.r** Oauior de l'ri^ne, « était pas un tiiiranl nntuffl '*' t(e h» riimilk' d liurcourt t t iig iiiiai i>»»» iöd n*""^"" fi. i' voiMii (le trrrrqueux, comme l'a iHin* IbWVK» t.1 IbirCDUii. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.30% accurate

BRI SOS — BRI perpétuité, 8 l. 3 s. (le rente bot sa f^oi^h gneurie de Brionne, et 5 l. sur ses moulina ŪB SftUTenMe-Vicomtc. L'aîné, Jean d'Harcourt se croisa avec saint Louis. Gnillaume du Tbeil, écuyer, du consentement de Jeanne «a fenroe, vendit à M'Guilâumo (3u Bonlay ou de la Koiilaye, derc, tous ses revenus dans la paroisse Saint-Martin et Saint-Denis de Brionne, • insistant en dîmes sur la gn<de, !a fraude, la garance, les aulx, les oignons et le chardon, provenant dn chef de sa femme , morennani WP^ LLa charte est datée de janvir-r 12Tt? rn pr>'''5fnef do la {larnisse (1). jNous icniaïquiM'oiis on passant , que SaintMart-itt et Saint-Denis uo \\ t>00]. de iin te , comme le prouve une charte du mois de novembre 1280: le domaine seigneurial estimé 400 l. de rente appartenait toujours à la couionne de France. Philippe-le-Bel le dêtaclia jinnrécompenser les services rendus a. son père par Jean Ild'Iiai< oui t, maréchal de France, «wrnomniê le Preux (4). l>ans la charte, le roi cède Brionne, non■ealement avec le droit de hante et basse jti<^fico. mais rncoro avec ttnis l■ Sun' - Wandrille, publiw par M. L. Delsslf. ('laïse ofjriro},'. {i) Cartiilairt- noriuiiHd, lOLO. I (luiliu. th, police \$ur Brionne, p. 42. l ^jf/. P'''o'eth, d après uo manutcrit provenant d» to IwUiotlièqacdu pria«e d* Y«udniM»i|. T. I. rent d'acoord nnx as.sîses do Pont-Audémer le lundi d après i Ascension, et rédigèrent un règlement que Tespace nous empdohe d'insérer ici (1). Dans un acte de 121'3, Jean, seigneur d^Harconrt, renonçant en faveur des religieux do Prématix A tout u?:nire dan? leurs bois de Salcrue pour la réparation de ses moulins, la construction et la réparation do ses ponts do Brionne, aioute à son nom celui do cette ville, Cv seigneur mourut chargé d'honneurs, de biens et d*attnées le 21 décembre 1302, laissant âû son mariage avrc .ïoanne de ChHtolliraud,. Jean Ild'Harcoiuidil le Jori, qui fut après son père baron d'Elbeuf et de Brionne. En 1313, l'ûbbaje du Bec donna des arbres pour la réparation des ponts de Brionne, snns (jue cela pmm tirer â cùmégueuce pour f avenir {2U Guillaume le fils vendait an Bec en 1320, une rente de 10 s. à prendre sur sa maison de Brionne. Entre 1320 et 1330 l'ancienne église de Notre-Dame fut rebfttie, mais seulement comme sinipl>' annexe on cbajieil*». Jean IV d'ilarcouri, lils de Jean III et d'Alice de Brabant, succéda à .son père en 1320 on 1329; il fut créé comte d'Harcourt en 1338 et quelques années plus tard en 1346, il périt avec Télite de la noblesse à la funeste Jouniée de Créer. Le 20 mars

1300 et jours suivants, les Etats de Normandie se réunirent à PontAudcnier pour voter au roi Jean les sub-•!os dont il avait besoin. Toutes les villes y envoyèrent des députés, Brionne envoya Denis Iluart et J. Leherengier, qui étaient sans doute deux des principaux habitants (3). Jean V, comte d'Harcourt et d'Aumale, fils et successeur de Jean IV, attacha en 1352, à l'entretien annuel et perpétuel de la tour et donjon de Brionne, une somme de 7 l. 5 s. tournois à prendre sur la terre et baronnie de Brionne (4). Quelques années plus tard, l'infortuné comte d'Harcourt qui n'était invité à dîner par le Dauphin avec le roi Charles de Navarre au château de Rouen, était tranquillement à table avec d'autres seigneurs, lorsque le roi Jean entra brusquement avec sa suite dans la salle du festin, lit sauter une partie des convives, et trois jours après, le 5 avril 1358, le duc de Bretagne tomba sous la fer du bourreau. (1) Coj)ie uianuftcrite. (2) M- Le Prévost, l. 1, p. 236. (3) Renaud Uuard, bourgeois de Brionne, vivait en 14. (4) Ardi. du prince de Vaadenot. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.77% accurate

Bni - 504 BRI Jean V laissait plusieurs oul'auU de son nariage avec Blanehe de Pontliiou comtcese irAumulo; l'uînô, Jean VI* eut la baronnec de Brionnc. L'année snivante, Louis d'Harcourt ^ouvcriii iir et lieutenaiit-p'-rK Tiil cnitu l alibaye du Bniin Franco attrait lait détruire et rainer Brienne et «utres villes qnc ks Navarrais avaient occupés. Après la mort de Jean VI, comte d'Harcourt, arrivéoen l.'tSS.son fils :.iné.leaii VII, eut la Larounie do lirionne. Ce i^eigneur resta sur le etititnp de bataille d'Azincourt en coiiiltaltaiit dans lrs raiij:s >n;L:s,(u)j. La ville de lirioiute dui être envahie p r les An^lais nu mois de mai 1418, lortique le r«ii II< nri V vint eji J'(>r-onne s'< iii| :ielll<.n jur="" iti-ionue="" .-="" lieudin="" s="" il="" fiiit="" niriil="" oii="" itrieiiii="" rl.ius="" cft="" ciroom="" r="" l="" vtlllo="" ct.iil="">-l."", qi.o s;i l'oriHr-'ssv «•liill cl.'Iruili- et Imis d cl.it de v.^l|. li) Voir uiK' IcUji: du r.ii lU-nri uiir^-^K-»^ a c>->> tiens miliUiireB* Brt^i,,ny, ii« tOOO, garde du sc.^1 de la vicomte d'Har^ourtelbeuf. En présence de ce tal>eIlion Jehan Le Tourneur et Piern-P.- H et . la paroisse do Brionnc dirent de h tune foi que /xir U cmamandement de Jehannin Ogier^ sergent , iU s'étuiriit eiKinis (f nubien il y mu if tff fi u.T fioyoùleg duHS leur puruiste pour i'aiile suxxjrdé au roi notre sire (I). Ce roi n'était pas le nd de l'i anco, il s'agit s:ins doute de l aide de 100,000 l. volée h Pariât devant le dnc de Bedford, régenU)i(iur aider lesAn^lais à faire la conqnte du .Maine fi Je l'.-Vujou ",*). F,n I VJV, l)uraud leB- snicr, dont il a été èi-dessiis fait menti«n,8*(ddi^oa onver» l'abl'aye du liée au [taii nieiil di- lO annôS d'af» rer.i^*s d'une rente de K) (rurs». .It'an VII d'Ilareoiirt, uionnit à l'a^e de 82 ans, le 18 décuil-re l l'*. 11 avait eu la douleur, l'année pré.-édciU , «le voir son fila uni(jue, Jean A'III d'llare()urt .p'-rir en eoml>aila!it pour la France à la liataille de Vernoiil. l'ji lui s'éieijruil la in'unelie aiiiéciix lilles, Marie d llarcourt, m.'U'iée it Antoine de Lorraine , comte de Vaudemont, et Jeanne d'Harcourt , épouse de Jean sire de Rieiix, eurent à part.T^er Pimmense succesition de k nr pèa'e; à la suite d'un lonp procès enpêyré ft cette occasion, lirionne et l%llm'uI' restèrent"ii l aînée. Celle même année, on commença la restauration delo?HseSaint>M»rtindêBrîoRne, doni il ne restait qu'une portion du chœur avec la lourde masse de piliers qui soutionncniln tonr. On refit la nef ei les deux allées latérah s : les travaux furent achevé* au n.ois de no\» inlue l l.)7. Le 1" juillet siiiv.'.nt, cette

église fut béaie ainsi que le cimeiière voisin par un érA|ue noTuiné .Ic;in \
 iard ('S. V.n 1 ir>S, !i (> l'Iionner.i de sai nt Séliasl ien, ylurieuJ et putssuuf
 u/or/^r, lequel les avait défondus etmiraeeuleus niciit pi (iiéf, 'és e.intr>" la
 Jtes1(>. pat la(jiiu é^'li^<> aldiati di . CcS(Hia'r« .statues sont aujourd'hui
 dans PcgUê isaiulMartin; maison a substitué les noms d« 'Il M Kt it-i. |>.
 4. (t'af>ria>-il. //«Vf. ilis yranenix. iiiiii >| -dli iirs 1-1; Inveniai/e paj'U-r»
 de l'éjrli«? de UrUniiis.". mariuferit coui«rvé auk arcJuve» d« la parotew.
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.66% accurate

BRI ~ 695 saint Martin et de saint Léon à ceux de saint Ambroise et de saint Grégoire. Le 17 avril 1778, s'éteignait dans sa 78^e année, Marie d'Harcourt, veuve d'Antoine de Lorraine, comte de Vaudouin et de Guise ; comme elle avait survécu à tous ses enfants, ce fut son petit-fils René de Lorraine (1), roi de Sicile, Naples et Jérusalem, qui hérita de la seigneurie de Brionne. Le 3 mars 1196 le procès commencé après le décès de Jean VII d'Harcourt, au sujet du partage de sa succession. L'année suivante, l'abbaye du Bec acheta une rente de 15 s. due par Jean ValKis de Brionne, et Guillaume Pilolle, de la même paroisse lui vendit une rente de 20 «s. au hameau des Esbarts. Jean Vallois, cité plus haut, donna en 1501, un fief à Tabbaie du Bec, d'une pièce de terre en mesure, planta, édifice, pouture et pré contenant 3 ares, sis à Saint-Martin-de-Brionne, sous la mouvance de l'abbaye, et 1 chapon (2). René de Lorraine, prince sage et prudent, mourut d'apoplexie le 10 décembre 1508, laissant de sa seconde femme Philippe de Ooindre douze enfants ; ses deux aînés eurent tout ce qu'il possédait, Antoine eut la Lorraine et Claude les seigneuries de France, parmi lesquelles se trouvait Brionne. Fixé à la cour de Louis XII, Antoine de Lorraine fut nommé grand veneur et se maria, le 18 avril 1511, avec Catherine de Bourbon, fille du comte de Neuchâton, dont il eut onze enfants. Le premier fut René, son chambellan, Jean d'Orglandes, baron de Quevilliers, avait le titre de gouverneur de la ville et château de Brionne, 3). Il mourut en 1617, d'après l'inscription qu'on lisait sur son tombeau dans l'église de Prétot. Le chartre de François du 15 août 1532, appelle la seigneurie de Brionne, le chef et château de la châtellenie de Brionne en la viconté de Pont-Audoux et Pont-Audoux. Les registres de l'archevêché citent, en 1540, Saint-Martin-de-Brionne avec ses annexes, ce qui peut faire supposer l'existence des églises de Notre-Dame et de saint Denis. Le 12 avril 1550, Claude de Lorraine, devenu comte de Guise, laissait en mourant son domaine de Brionne à son septième fils René de Lorraine, marquis d'Eibeuf. Ce . (1) Traité de Vervins de 1659 «(de la noblesse d'Anjou, fille de René, roi de Naples) le 8. >t) Itivent. (les litres » du Bp. ■ il Nkub I H U M M ■ que et litro orrauc-Llbcut. et Henri qui commenta celle d'Arras de Brionne. Par suite du partage survenu entre les deux frères. Le 10 novembre fut séparé d'Elbeuf et rejoignit son ancien titre de comté. Dès 1012, il avait un bailli exerçant la haute-justice dont l'appel

rcs^ortissail directement au Parlement de liouen, où ce juge devait comparaître tous les ans. Henri de Lorraine, seigneur d'Harcourt, d'Ainiagnac, de Brionne, et vicuUJte de Marsan, si »-onnu dans l'hisloire sous le nom de comte d'Harcourt, fit ses premières armes on Ifi'JS .iii 1:ii:re. car le duc d'Aumale dut re^iicler un ilumaine qtu apparimaà à René de Lorraine ion frère putaé. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.26% accurate

BRI - 596 — dolle du Havre, et c'est alors que le grand Condé
iiiiipi-ovisa le fameux couplet : Cet boiurnegnx et rourt Si connu dans 1
hisloire. C« fsvaud comte d ilareourt Toal couronné «It» gloire, Qui
aecourutCuSid et qui reprit Turin. tlsi maîtît^unnl rtioors de Jul«!< Maz
irin. La li n ' iK' Uouon fut Icvtv' (Ml Hî;>;{ par Anne le Tliuilliei, !>rtiino
di- IJcriiar.l d»' la l'alii, sculpteur, i'iii était aoo à DnoiUK'. Quoiijjio
mariée, (i tto femind menait une vie dor«":IL'e. Dvok Immincs sV'Uint
liattus à t'uuse d'elle, l'uu du» doux l'ut tué, co «jiii avait entraîné sa
condamnation à mort . En li}32, le tcstanjeut d'un liaWitant d*" Brioune,
nommé Chai'k's i'io, donna iiaisîtanee à un procès célèbre «(ui fut jugé par
le Parlement en luvuur du légataire universel. Lors delareclierche de la
noWcsse IGCC, fi!i crut trouver dans les liuvs do Pierre Viltecoq, bailli
de Bhonne, certains iruii^ di' dérogeance. T.illustri^ oomto d'Iiari'ourl
MU'n«»;niui" Cndet-l»rraine. roiuto^Ua Brionnc, avai«Hi eu leur Képiilture
«l:uis I altliujre de Ki>y:iumont. Prai»çSfi>h l". iMujiereur r^ifiiant «l
Autriche los n fuit lini d<> iuiii<>s iW r.- h^iru tu me, p lur les ftiire
de^eiiJr' iSi^», ilaa> le i .i't iu ducal de l'aucivu couvent des» Gortisliers de
Naac/. BR I A la fin du xvii' siècle, Etienno de Guérin était bailli de
IJrionne. Dans \o même temps exi.stait déjà à Brionno la famille de
Limesiriic lungtciups considérable dans cette Vilb'. Vax mourut Henri TI t\o
Lorrains comte de Brioune, âi.'é seuh iiiiiont de 52 ans; son père venait do le
forcer èl se dénaettre de sa ciiai'-i^ de grand ccuyc-r en faveur du priucc
Ciiai h's .son frère, ot Ue son guuvernomenten faveur de sou fils. Saint-
Sîmon, d.ins si-'s Vi"i/i'ii'ft'-<. iir="" l="" fru="" m="" :="" u="" iitiiii=""
ui="" t="" ni="" uie="" tf="" dit-il="" apr="" avoir="" jiarl="" d=""
cliarcutier="" homme="" de="" meilleure="" iii="" mais="" i="" qu="" .=""
fut="" born="" aux="" j="" lii="" en="" eut="" vendu.="" tann="" le=""
sieur="" bellemare="" piaillait="" a="" do="" sai="" iit="" biaise=""
receveur="" du="" comt="" brioune="" rocoasion="" droit="" p=""
premier="" r="" pour="" ju="" lieutenant="" la="" haute-justice="" rie=""
brionnc="" attendu="" que="" ce="" magistral="" forniier="" sietip=""
sainte-biaise="" parlement="" ri="" jeta="" cette="" par="" arr=""
faisant="" au="" torit="" matii-re.="" k="" tiu="" alors="" bailli=""
vieomtalde="" eaux="" et="" for="" enmt="" brionite="" thomas=""
limesgue="" notaire="" ru="" ville="" marguerio="" chemin="" ci-

devant="" cur="" paroisse="" avait="" donn="" sa="" hi="" c="" existait=""
 distribuait="" dans="" les="" paroisses="" voisine="" ahianehissements=""
 sur="" un="" cai-r="" parchemin="" elle="" jean="" crondouin=""
 dieusit="" brionne="" poss="" une="" lilles="" suivante="" mourut=""
 detuans="" louis="" lorraine="" henri="" ii="" comte="" lotraine-
 brionne="" il="" remplac="" son="" pet="" itriils="" ip="" nom="" n=""
 itit="" qui="" prit="" prince="" lambesc="" h="" temps="" gouverneur=""
 .l="">'tt et du Pont-de-Cé, chevalier de l'Ordre et lieutenant-général des
 armées du roi. « A 17 Jtns, il devint, r/// M. Maille, l'heureux époux lie
 .leanne-Henriclt ' rie Durfort, tiUo du due de Duras, belle conuiic le jour,
 tr^f bien taite, d'une tournure ravissante et riche à iiiHliitiis. aj.iTf S;ii)it-
 Simon. Pou de Uiois après sou mariage, li îut (-«'^ p] isoanier &la bataille
 dcMnlplaquot : ay.itit été échangé, il s ' ft ni\ .i au combat ài Deuain, qui
 sauva la France. Ce fut lui qui. on IT.Jô et 1711, fit démolir une partie du
 donj >:i l' Brionne. Sous la ré.'em e, Louis 11 de Lorrain*? fu* charge de
 faïic il l ambassadcui" luii^wl' mau le» honneurs do la cour et do la wlU*; il
 mourut jeune, en 1713, et eut pour n'^^" Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.71% accurate

BRI — 507 — BRI ceueur son fils aîné, Louis[^]Charles (1), qui jK.rtrt les titre!» de prince de Lorraine, comte de Briouie, d*Armaguac et prince de LambeM. Il devint ^nverneur d'Aivjou, brigai];iT'le ca^ al cri(', mrtivrlKil-.le-camp, grand «c«j«r 61 chevalier des ordres. Vit le 21 janvier 17-10, le conte de Rrionue avait épousé Louise-Charlotte de firauimoiit, fille du duc, morte sans enfants le 2 lévrier 1712; il épousa en secondes huoei, le21 déeemlu o 17 11, Augustine de Coetn troisièmes noces, le 3 octobre 1718, Lauiâ-Juliâ-Constance de Robau>GuçméDée. Quelques années après, le prince Emmaitad- Maurice de Lorraine vendit à son cou«in, le comte de Brionne , la nn-pr(>priété du (lucho d'Elbeuf, moyennant une somme (le rMi),OeK) L et une rente viagère de l'm 1. {•>). Efi 175T. M. de Bellemare était bailli ricomtal de Brionne. Louis-Charles de Lorraine ayant été tué à la chasse, en 1751, ses enfants mineurs rcJtorciit «scMiys la tnti lli- df ln de «AUX et de SaiiiW Victor d« Maraeillei J«aoiie-l^uiie, 1[^] Mademoitelle de Lambese, ««nrietteaulie-Gatovi[^] en Portugal à don Jarqa«8 de PortuW..P«c«jr8«MeIb. duc de Cadaval. Ch irlotte-Louiiiie. à .\lexandre-Ferdinand-Louifi-. \uguiste, princ«j *« Tour-Taxin et de lEjnpire. Agalhe-Lomse de •^JUne, appel. Ma JemomU» ds Briooiw. 0!) Arch df Kouen. ' Litir. ii,ii,. |,rovenaJt d'une fonderie de nuU éta M M centre de la ville par un «ieur Auger. prince de Vaudemont, marié à Louise-Pran» 'c dcY;!»]demout, nommé 1 abbé Louis-iiouri do Brionne, fut arrêté pour ses opinions religieuses rt royalistes, et pour son opposition à Bonapai-le dans ses rapports avec le pape. Transféré de Brest h, Ham, le 29 nivôse an XI, il no recouvra sa liberté que le 6 mai 1805. En mar;, 'e d'une charte de Henri 11, cuutonant une enquête dressée en 1551 sur les droits et limites do la bntirp[^]» nisie de ville, se trouvent les armes du Bi iojtne : de gueules à une tour d'nryent ftiouvaufc d'une nvière du i/ir't)iP n fi ■ à di'.itri[^] 'V !ir I N napoiéonienne, en franc quartier. {2) Knei/ctopi'die. (3) M. O-idebled. (4) DiocéM de Chartres. Digitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 9.03% accurate

BRI — 598 — BRI (lilh'S iill'i eu d.' |n ii.l.'iit ; snu n'itt", l;i
l'iiiiilatrice av; iil iik' ritiei) aiuc% la terre du Coudray cl un aude domaine au
Grosthail, nomnnî hCotir-Aux-KelijrliMi*! <. on="" sorte="" iue=""
leur="" eniiveut="" se="" iiiuiva="" daiiunc="" assez="" bonne="" mais=""
mahieureiisement="" elles="" lanc="" dans="" dos="" pror="" ruineux:=""
eu="" etir.mit="" ilenv="" ii="" la="" lois="" qu="" perdirent="" lous=""
deux="" i="" ment="" ncssion="" de="" rii="">i>i(a! , l'ani n . à l
.icea>ii«tn d'* l'.oliauL'e ui-AU(Ji iieT, du ftef dn Gondp«y, contre celui
de SuiniGilles ti Brionnc (1). Loiiis XIV aijirouva l'é; aljlis! ?* meut d. s
bônédietiu's j)ar lettri ^-i>aientes du iii do janvier Hl(i;j, luais le l'ai lemetit
u'oui-'-Lristra le>i lettres du roi li' S (Vvrici- iMM, i|u"av> r la r«"serve
(jue le proeos pondant au Miji 1 do la iviiuii> Ji de rii-'ipital doiii ou Ir'ir
cunte.stait la viilidilé n'eu éprouverait aucun préjudice. Lu 1, Mad;iUie d'^
Mo'.ev, dite d-' Sainte (.krlrnc, ctaii prieure des bénédictine!! . Sous l'épise
ipai de Ml:' dt; Tri-'^s;)!! , ou apprit des cbo^ies étranges au sujet do la
situation dos reliu'ionsti^s de N«ttro-l>anio do Brionue : une in !> .| iiiai ion
lii l oji ii;>ist; iii; . ' ; *pas de fenêtres aux ehamliri s, pas une seule su ur
ayant un habit reliLri(u\ complet : olU^a avaient souvent passé dos joiu's
entiers s.iu^ pain, idusicurs étaient H4orte.s do i'a.)ii. d'autres avaient
voulu brouter Tlicrlic d' s.ms Mg* de Saulx-Tavanes, isuccessour de M.^r'
de Tressan f la suppression du prieuré d< (1) L*îi reli^'it'ij>< i wi >■ cU-
1.1 | (; (v.itf, ellf» Curent c(.>ndiiuDt-ns dit. onito -rr au xirsit'CÎe, ln [lit Ir
L' i iU" de plusiours autres, aiisi s.- iioM\ a lortoé le petit prieuré de
Saialriilli < à B.ri nne stous la dépendance de celui de l'tMit-Audonier. Au
xn' siècle, il y avait à Brionno. c. rtains étanx ou boutiques rt comte de
Menlan, possédaient un de e. s éianx. Il arriva de Saim -t liia.Ks, car le
prieuré cUiit un lief noble, pour la forme et seî^neuris dtt t'oudray à t'aliex
ille. L(>s ruines du prieuré de î^aiul-(iil^5 W vuiont eneoî'. » au pied .le la
côte du Vigu^rou dans la eoiii- d'une ferme. Il fiiAL, .Sai.\t-Je.vn. Des le
xni' sioclc, il existait à Brionne un hôpital sous levoe; .ni<> de S.iiil-.bail.
V U litre réeeilt eu attril'ue lit b.nd.ttiua au.v comtes d'iaicourî; quant h
nous, nous pensons qu'elle est due aux bi m n)s do la vilb' qui ont i>u ♦^Ti*
aidés par un de leurs illustres seigiitJUi. En L'îas, Richard Desprex était
adminiutnir teur do cet hôpital. Lors de l'établissement des bénédictine do
Itrionne, le comte d'Iarcourt leorecils b sdi-ilal cb- Uriontie fu' réiir:i à e.*

lui d'ilareourten lOliJ, P»' déi i.sjiin de L «uis XIV. Sai.n i-Wanduilu- m-
i.'Aiîwave. Enm'ia vni-' do .\hii>>/i)'i;fits (Lisieux) et Je caiïuj'iif Vi-jH iun,
au hameau des Foiiiaine?. pJI«' tiuo plùce de terre nommée le Vivier,
ni^:pl'i«- coîinuf sous le nom d'abbav-' et d »l Aclon. (Voir M. GuUnMiii.
P- ♦ Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.63% accurate

BRI - 569 BRI fbif à Brionne par les roligieux ilo SaiotWiindritle, devenus vers propriétaire» d'S t|:li\$es de Driona« ei des immeubles qui in 'li'pendaïcnt (1). Wuc^ucs années après, vers 1001, un ra d'oïivrafes sur le département de l'Eure et les départements voisinj;: 2" Joi-RDAiN Constant de Briunne aura one place distin^ruée entre les bibliophiles «le notre temps, homme actif et intelligent, il «Mt livré avec passion ^ la recherde dfl livres rares ; sa bibliothèque est ((o^idorable. Il possède surtout la plus belle collection d'hcures luanascrltes qui existe *J Noruiaijdie. fitfi 1« l'aulnay. a la fin du xii* siècle, Hupues de l'Aulnay, fut témoin d'une charte if Robert de Leycester. Il S, K*»b€rt de l'Aunaj' vint aa Boc et fit don "l rdiirieuz d'une rente de 10 o>ufs. En 1121, la dévastation de lîrioime fut Wie, qae deux ans après, deux hauts perwssages passant par Brionne, furei t obli?P de le détourner jus*jueg au hamel de ^ ■^uiuty.iom-ltislf, pour lA, prendre quelque *«urri«ure qui fut for» mince et frugale [A). 6«briel de Pomroereuil, paraît avoir été tei^Di'iir de la HousFnyr ri di' î^Anln:ty. - lif Bois-Davib. Les rôles de 1198, font •rntion de Robert du bois de Brionne, obliaii service militaire. famille du Bois, se maintint en postFui«ii de ce fief, pendant une longue suite 'tannées; en 1334, Jehan du Bois, (-sanjfr, la paroisse de Franqueville [J». il^ C e Ncw du chartrier d« prince de Vaudemoat Cm. de la Trinité. Dix ans après, Jehan du Bois avait la qualité de chevalier et de vicomte de Pont-deTArche ; il épousa Jeanno de Montena^-, dont il eut Jehan 11« du nom dit le GuS' rJng. En ir)13, Jacques de Folleville, sieur du Bois-David, ayant tué, dans un moment d'exaspération, Guillaume de Folleville, ion oncle, de la paroisse de Franqueville, avait entrepris de le ruiner, lui et ses frères et sœurs, par des chicanes et des procès vexatoirea, obtint le privilège de lever In fierté. Des aveux de 1570 et 1614 nous apprennent que Jehan de Folleville, probablement fils de Jacques, capitaine de Pont-Audemer en 151)0, était seigneur du Bois-David et de Bosc-Potier; il fut député de la noblesse aux Etals de 1»514. L^lli.^,î(i F< Ileville, sieur du Bois-Djivid, niaréthal Je luiup, capitaine aux gardes, servait en Allemagne dans la campagne de l'Vir^: il fut tué ii la J)af aille de I.ons en l(l)li^, laissant plusieurs enfants, Pierre do Folleville, escayer, Tun d*enx, sieur de BoisDaviil , drTienrant à Sainl-Mai'liu de Brionne, fut maintenu de nobles^se le 12 janvier 1G08, il portait : d'azur â ta faite danehée d^oret de gueules, ou cwfr pointée de 0

pièca aecom' f/nf/nff (f'une quinte feuille d'or en /toinfé. Au xviii^e siècle, la seigneurie du BoisDavid appartenait à une famille llardj, dont un des i«enil>reis-I)avid, était M.. Rit>ard, conseiller à la Cour de Rouen, décédé vers ia')2, fils de M. Ribard, ancien maire de Rouen, d'une famille de marchands de cette ville. Aujourd'hui, la terre de Bois-David appartient A M. Lodesvé-Deudière, gendre de M. Ribard. 3^e CouiLLARVii.LE. Jean IV, comte d'Harcourt, plaidait au bailliage de Rouen eu 1344, avec M" Guillomette de Burres, venve de raessire Henri de Couillarville, ebeva* lier. L'histoire d'Hareourt fait mention, en 13()0, de Robert de Collarnlk. Le fief de ce nom, situé sur la paroisse de Saint-Denis de Brionne, passa ensuite à la famille de Franqueville. Lé lOseptembre 13 7, R;i'Uil (le p'raitq'îpville , seignenr de Couillarville, chevalier, et Jraïuie de Mailloc, sa>femme, vendirent k Raoul d'Annehaut, éeuy*

The text on this page is estimated to be only 14.49% accurate

BRI 600 » BRI OulDaume et Philippe de FranqueriUe flpurfiit,
•■Il 1 17;?, Ji.iniii l.^s Iéf.'ataires de Marie d'Harcourt, v« uve «iu prince
Antoine de Vaudemont, le promior pour 50 écus, Je «econd pour :iO. Vers ie
milieu du xV siècle, N. de Fraaqueville, roarié k Jeanne dn Quesnay, eut
d'elle trois enfants : L'uiis do Franciueville, préire, sieur île Couillarvillo,
.Jao> . En 17"J."3, Jacqtte> de ljon<>f, sîi'Ur de Couillarville , ucluta
divers inuueuijlos à Hecroanvillie et Saint-Cyr de Salerne, mo^^enriant
2.000 l. (2). 4" Les Es.-i.\aTs. Raoul des Essarts était, en 1195, un des
plelge» de Richard Landry. Pendant ciîH| si.' s< igneurs de» Essarts iiouii
échappent. Eu 1091, Alexandre Camin, «lieur des Essarte, était receveur
frénéral du eonifi" à Brionne. Il j a quelques annés, M. Frémont, qui
planait le titre des Essarts, a eu TexcoHente idée de consacrer une partie do
sa fortune à la iondation d'un hôpital dans lu uuui^on même qu'il habitait, et
sur laquelle on lit aujourd'hui on passant surla roiite, Hospice Frkmont des
Essahts. 5*» Les Fontaines, Robert Mig-n(»t des Fontaines vendit à
rabl*aye du Bec, au mois d'octobre l'JtX), 5 s. rie rente A pt 'ii hc sur J*an
de la Tour, a cause d'une niusuie bise Lt Brionne. dans ia charte pi inulivede
i'abi>aye du Bec, Gilbert Crespin donna au nouveau monastère !e moulin
de Lonirsault. Jehan F« quin de Briouno donna, en 1215, a sa fille Julie,
lora de son mariage avec Pierre Morel, une niai^iiii silure au Long> sault,
dans la paroisse de Brionne. En 1209, il existait au hameau de Longsault un
hospice pour les lépreux composé do trois corps de b&tiuients, a^ant
chacun quatre-vingts pied^delongs' trente de lar{;e La chapelle a-JSez
riehenteut d«tée rt dédiée à raelian;/e Saint-Michel, était belle pour
l'époque {;:). Il en reste Aat vestlgesi snr la route de Brionne j'i Font-
Audeiuer, au point d'intem>cliou de Fancien cbemin du Bee, et un calvaire,
nommé cioix l'atij (I l T«?vl;iniiu't. (i) Notari.it tU; Unuuiw*. (3) Cart. du
Jicc. (4) M. OuUiuelb. ou Patryy marque remplacement de la lépM> série.
Un titre de 1414 cite l'île Bhstou au Longanlt. Lmi-s du partr.L'" des
^iirci'ssions de Jean Vipart et de Kubine de BotLencoun, qui ent lien entre
leura quatre enfanta, eo 1 IS I, Etienne Vipart eut les Ifs, GuiJlavme le
Vievi-e etLongsault. Suivant un aveu du Bec, du mois de mars 1531, le lief
de Longsauli avait droit de présenter a la léproserie dédiée à Saint» Michel
(1). L'abba^e du Boc rendit aveu, en 1688, pr>iii !e lief de Longsanit qui lui
apparteJiait. i)ix uns après, ia maladrerie de SaintMichel du LoDgsault fut

réunie à l'hôpital de Brionne. 7" Le Qi esnay. Vers 1155, du temps de l'abbé Michel, Raoul duQuesnaj donna aux moines de Préaux le quart tl'un moulin situé sur l'eau de Livct, tenu par Gautier Saim (2). En venu d'une commission du 13 décembre 1310, Oeofrojf le Danois constitua ft rahbaye dn Bec une rente de 100 l. surU feriiir du Qui -ne, .située paroisse dc Ssist* Martin de Brionne. 8» La Tour. Une charte du Bec, de r2«jO. nous apprend que Jean de la Tour devait» Robert des Fontainei» une rente de 5 s. Le fief de la Tour passa dans laauiteàlaûimille de Bonnet (HK Guillaume Bonn..-v'ti.-iir »!e No iiifl"* . inof.-l. pi'lit-lils il Uil.iii '\,o\\u-\. qui st't;" »rH-f 14 1 KoLariat Je PouW,\ui«tt. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.69% accurate

BRI _ 601 — BRI u : V I roi sse qui a été réunie k Brionne * le 0
lévrier IJSW. GiiiIUaiDe-l» prnii ic . r d i ib'iuiitts au val de Valleville,
etde^UU acre» bois qui s'étendaient sur cette paroisse ■ t '[] V rrHai ' -iiîrt.
François Bonnet, sieur de Valleville. antien major des Côtes, re quiert, en
1725, t nri'gistrement de ses Lettres de pmrision. h'ief». — FIMK HON.
Gilbert de Bigars, î^^'ignc'ir de Fumichon , consentit, en T^I^t, tune vente
faite à l'abbaye du Bec par Etufline, femme r,, i, ud, fils d'Isaln !le, d'une
maison sise a Lnoiuie , relevant de îcn fief (3). Jehan do Bigars était, en
12v3, seignc'ur •ie Fuaicbon; sa ûJle ou tia petite-tille, Jeiane de Bigars,
dame de jÈi'umicbon, «pousa Foulques Paynel, Le fief du Petit-Fumichoo,
à Vallevillc, ïelevait de Bigars qui mouvait d'Harecourt. En 1612, Adrien Le
Cornu était soigneur de Saint-Philibert et de Fumichon. Ce dernier fief
appartenait quelque? années après a Georges Al' i gi', n , en 16ë6; Françoise
Alorge, fille do Pierre, épousa Charles de Rauili.t , nmiiu! (Aie apporta en
mariage la sti^'iiL-uric de i'uiiiitlion. CL.irl. s dv Boudot, II* du nom, fils
du précçdtiit, tipousa, vers 1730, Madeleine CampioD de Montpoïgnand et
ce fut leur lille, M:îd< leinc-Charles-Jacques Baudot de Fuluicbou qui
i«oria le ûef dont elle portait le Mun dans la famille d'Osmoj par son ma^Ij
Suivant T. DuplwMii, la paroism «tait déiti«« « aUiit>Sauveur. 9i Cari, du
Bec. i3} Cart. du B«c. T. I. ri âge avec Henri Le Bosnf comte d*Osmoj (1).
Lb MmsY. — Nous lisons dans un aven de lOKl, *un-Baptiste LePeinteur,*
etcuyer, sieur des Planches, c. de musiq. — 45perm. de cliMsse. — 75 déb.
de boissons. — *Dist» eu kil. au ch.-l. do dép., 40; d'arr. 15. Dépendanen :*
L'Ai-xat-Bbllut on SotrsBnioNNE, L'ArNAY-NOL S-BltlONNK, LE RritOTE,
Bois -David, ijk Cauotikrs, la Cauotière»DE-VaLLKVIUJE . CAiLtOtTBT,
LB8 EsSARTS, Fia ouoi.i.K, LKs Fontaines, les Fiuches. \. \ GuiVELiKKK,
LES MaUTIXIKR£S, LB QUES: vY, LA RivifeRE-TmBotmLLB , Ln TaimET,
la Toi 11, LA Vachm u: et Valleville. Ayn'fnffnn' : Bois et prairies. — 13,000
arbres à cuire. Industrie : 5 fllaiures de coton. — 1 fl. de lin. — 1 lil. de
hun^ — 1 rotordrri^ do colon. — 4 blanchisseries chimi(jucs- — H*
moulins à blé. — 2 moulins à huile. •— 2 teillagt s de lin. — 1
brii|UPteries. — 2 fours k chaux. —2 brasseries, — 1 tannerie. — 1
imprimerie. — 1 usine à gas. Cotumerce de i éioales, chevaux, toiles, lin,
l»e«tiî\HX, fiis et huile. — Foires: P'iundi de Carènu , jeudi de la Fête-Dieu

*et 9 oC" tohve.—Mtirehëii le jeudi et le dimaaelie. ^ 284 Patenté», (2j Ciu-
L du bec. 77 Dlgitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 6.69% accurate

BHU — (502 — BRO Canton de BrogUc. 7o/tOffrOf/hte. Lf
canton osltlivi^c on d iix j>.:rtics liifii ; la i:m.1" >:ii l i--' lres iiCCiil' liîf>:,
cl ||>lantr; voj^ 1(> licnl— >ii-nl (-..111 l.i . . — Piv» et lu-rha-v.t jurdiis,
li^'.iVô. — AI irc.>. canaux, l ivi» r» s, cours d'eau, 49. — Terrains iicult.
<.— RouW's, <)ii iiiins, [>r limonades, 4(î2. Co'li's il'i/ii. 1,1' (MiitiHr
>t I IM v'ri-^i' (In sutl au noiii par ia C'liar>n«uun'. i'jui ifrou les eaux de la
GuieI ou rivil^vo de Te mont. Gêoloffie. Les principaux terrains d • it la
pr<*>('n>.'i' a (' (•(^n - i :i I ■ >>n t : l l >a U ii \ ! • ^i >
f(nl(Mn>uraiu('s, rallu\iujii anieji, lu «liJuviani, les gitf», les poudin^jues
et la craie blanche. eunt<. esl=""" ilt=""" hsvi=""" i=""" pui=""" il=""" in="""
iiiiu=""" l=""" cherbourg=""" station=""" do=""" berua=""" u=""" iiiji..=""" il="""
l=""" il=""" ivn=""" par=""" droirlic=""">.. w tie (. lui-i ie^ à Lisieux par
Moniiniil-l A _'i!le« n^ 11. '.]>• Rouca à Falaise par Cap H* 1 >< ii im!<.
chemin=""" rfr=""" ij.=""" ruinniuhiiuil=""" iiri=""" .=""" li=""">. d'< lu à
rs'enane.iurt par Su m -Ai.l(i ii-'i u-Thi' n ii" v fi liri^Lflif, a" i'.). 'l it ili. i \
ilie a *,!>s! laFerritTi' p ;r (i i aiii] (' . : !][(, lii ■ I ii* e' (liainblac, n a r l
5 iM - l i < . S ; i n t - A S' l l jx l l < l f • (' l • r l l i ô r * ' s , H" (» : » , dti
Sar(| à la I-' . araT' SjiutlNor rr- tl - Ci rnieix s.. — (/mu. timl, outi.f Av
lii'og'lica laFerrière, n»» 7» de UrogUc À la ligne u 8. Puj.iil.ili'oii. 0,'Jûl
habii;iu; . J/>--Mor<l, ('api-lli-ies (irai. ils, l 'liatul";", ia t hapollo-t
latlthier.] • . i i i - i S u n' - Hilairo, la (î(iil,iiri."r.-' ■ ra'a m |i. M.' i a - m rt,
Mr llll-l'Al,ii;r, tre-Daine-il.; ll; a: i l. S a iit - Ai'rn»n-iji-UH-'l'i i . s;
Sâini-].fiuvut- , Sainl-yueuun-(k>-li(>, l'i iniiL; d-j: iCu\jlo, Verneusses.
— 2 oli.-l. de pereep., Bro^He etMontr. : il-rA; :r.:'. /,-« u 6*elevent en
j^rijieipal pui>l i l';i' nt. - . : i: >Vj ' J.es re'et'VU'i» prévuts aux buà^et*
*i^s dilfvTl. l>i:tmi.< de chasse. Çuntih, itid. (il i f-l. w-r. à Itro' lio. — j
I lit tlis(o\$ à jUruj^iie et à Montr«uil>i'Ar^ill'j. ICtnitflUsem. de
btru/ois/mec et de privmfnTirt. Il (■ (niiniiMi(>< ont (l.'-i hariMiix «de
l>ii'ufaii>antosi -M(»rel ..st reuni a Lliaiuldae, iMesnil-Koussel à ^i. -H-
du-haniol, Saint-Artnilin-d'An^rons à Saint-Denis ilAirrans. et Satnt-
>Laurent-da-Teni L iii 'iil a \ iM iit' iisst'S. /hr.jH'lie. l ju;,e de paix et son
greffier. — ti >i aires et 2 huissiers. — 1 commissaire <l. — garçons et A^
filles frê(nentent les écoles, dont 2t6 gra- • luiuMiirnl. Htxi>' - i<.:=""
de=""" la=""" circonseri=""" .il=""" nuiniiienf=""" eunseilior=""" d=""" l="""
i.uh=""" iiii=""" i=""" liriu=""" ciunp=""" sapuur.s pulup=""" ellvelif="""

hommes. — 2 à Broglie «t une à Moii.: cMil rAri'iliè. Ajji K iil/ii, f.
Céréales, mais en général terrain p-n jirodueiii'. Lois. I "s! iii' . lissa.a.' de
Iroes. — paaTiClijou de rub.iiâS. el lie tuile.s de lil et (•■/u?ii. —
E\pli>îtatiim de carrières de frè>. — l'< iiiiciliis à M.'. - J ;\ tati. 1 plâtre.
— 0 ÈlaliU" S de cotun. — :i seierêj» uiéeuuyues. — 3 fal»rii)ttli leM' la
s. lie. — 1 l"alrîliiiM fi, lais.ùt pirtl " J des ,|,,v. d Urbec, - Arciul. ùu
Lieuviu, — Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.71% accurate

BRO — 603 — BRO r»ioc. et Elec. deLisiettx, «— Pttri.
deRoan, — Génèr. d'Alcnçon. Brop-lio rnpj>ell«' iiiu' faiiiillo illustre et
lilué il j a un siècle «l demi à celui de Cbnm]jr;iis. L'importanio de iJrogiie
■"est accrue par Tannexion do SaiutTiaecnt-lm-RlTièrè, le 8 mai 1845. §
1". - Brouue. BruL^lit^ (< 'llar]Jl'r.'lii;0 parmi les valeurs composant la (l«it
d»- la prim «-mjnàith, femme du duc Richard II, mais on ae 1» Voit pias
parmi les biens codés à l'abUyede R. rnaj (1). En 1024, le même Richard 11
obt.? n i r d u comte du Vexi n , q u e n u u > (m o \ . , ti s ?ûn. comte du
Vexin, marié à une pi iiK e-so anglaise, accompagna Koberl-le-Magnili.iue
* la Terre-Sainte, où il mourut en ICKC. i ii. Av int de rniitfer le xi' siècle,
noU.sde\Mns xi8tait une fort«»re>M', ne |Mjiivail ciinv. mr a it) CeiU
iiruicf < tail (Il ^lirice à laiff iri L'Ui-rn» à Hti^Tj»>, l oriit*' ij■ la lori-t
a'Uui lie qui eoHvrait liriniitiv iii- nt (4) M. Hemo. Gùors, p. 19. Henri de
Ferrières (1), l'ami et le compaL'noii iittréiido du conquérant, lors do l'in\i-
iMn d<> r.\riir|çterre. l)tjà possesseur du juiissant d'injoii de FerrièrePes, situé
h lilire, «y/i/rf Cambrent il!. Henri U de Fi-rrii'res assistait, en 11 I I, il renli
"e fie Cienfrev d'Anjou A Rouen ; son fils, Va'iiipii lin 11', er-t ciiévna aux
reli^U-u\ de Sainl-W andrille, le.^ dîmes do ses niotjlms de Chambi-ai*;;,
!"eiri>!"es, .^Hljtl!tlville, CoorSOD et S a i II t- A u l • i • !-<: n="" a=""
u="" x="" .="" vauquelin="" laissa="" au="" moins="" deux="" fls=""
henri="" de="" ferri="" du="" niuu="" et="" suivant="" une="" charte=""
do="" luc="" d="" ces="" fr="" confirm="" le="" don="" fait="" par=""
leur="" tabbaye="" ljre="" xii="" si="" bourg="" chambrais="" aaai=""
l="" importance.="" on="" devait="" s="" livrei="" commerce=""
comme="" partout="" la="" lioir="" tjtait="" devenue="" riche=""
puissante.="" is="" y="" trounons="" vcv="" jir="" hugues="" i=""
auxquels="" robert="" abb="" saint-kvrout="" avaitcmpmnt="" somme=""
assez="" importante.="" apr="" nn="">rt de lai il, é, ces deux banquiers de l
époque liront, aupi f'^ d'Arnoul de Lisieux, de vives instanci < pour être
payés]arKaoul, suc rrî*iw, iwi près d« YiliM'l.lj< : (l:iti-- 1111 roiil ni
:iv,-i Hu;.Mji'S I (!•! MoDt* lo:l, siiiis 1,1 :i iii

The text on this page is estimated to be only 13.22% accurate

BRO 604 BRO Les Mies de l'Uû nous omirent le nom d'an l
riche négociant en vins. Foulques de Ctiam- | brais, condamné à une
amende de 10 l. pour avoir vendu du vin plus cher que la laxc. La même
année, (ieofroy d'Argonton, fermier de la baillie de Lisieux, vcM'sa 0 l.
qu'il avait reçue."* me jour, 0. arttiidiaere do Lisieux el Raoul de Rupierre
lui apporierent 761. angevines, « que nous avons reeues dit le roi dans notre
chambre à Chambrais » 2 . Que le roi Jean tut reçu ù Chambrais eomme
hôte ou comme maître du chfttcnu , il est rerluiii que Henri de I\ 1 1 '.■•i .
avait avec lui de bonnes relations. En 120.'! , le roi lui fit donner par Robert
do Vicn xpont, ii-oi- ir.ii!ioaux de vin de (jasrongna et li.i accorda des terres
considérables auprès de Bottrgtherotilde. Mal;,'ré ses relations avec le roi
d'Amrle terre, le sire de Ferrières ne lut point inquiété par Philippe-Auguste
après la conqn«îte de Normandie. En 1207, il confirma a Saint- Wann ne
peut dire avec certitude quoi fut son héritier. L i Cli "înave-de.^-Mois
propose Guillaume, IT du nom, qui luuda, eu 1207, l prieuré du Bosc-
Morel; nous «dmettxtns c e liliation on attendant do nouvelles lunu res (5).
{1} C Veait pmha^|fffn«nt*unJnif comme it y .»n fiv.iii partout (tu Coiji.iiir
l->L-sn:iy fi.ui alors un |]I.I.-i- l'-lf fltf Ch^iuil'mi^ . K' doniuirx* r^yal
devail uvurr uv» (il L. Dt'lisli'. Erhi'iuier A',. ('il Un inauux rit du xve'
>.iéclf ijr.'ii.- ilm.u' .le l.i iuai»»»»u l-Virieie*; de ia l>iblioUi«.»uuc dv
U*,0*>f> l.,y compris ee tir. it de >;i l-rél, de Sits bois et de ses loises eli u
boii iiii't'ivs (1). Ea lli.Î0, il est nommé entre le« tenants de l'arebevétine de
Rouen d.ms le V .1:1.- ,1.. 1:':ît. t. i. |. ttt, M. U' i'r'-*'^ ..;s vi_'iii'-^ île
Cli.iiiiiil.r.us. (.' i si une mei'f " a,piiancnai«iit nux moie« deSaiot*Oa«n.
Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.67% accurate

BRO .d05-> BKO trois ans, moyennant 200 l. t. par an. Jean II
île Ferrières, fils de Gauvain, était alors seigneur de Chambrais, ot
chambellan du roi. En 1402, il épousa Madeleine d'Illarcoart, dame de
Montfort le Rotroa. DJÎ |p commcn..*omrM(de 1418, jùvs de la fMii'io
iiivatiijju anglaise, le château de Chambrais fut forcé de capituler, comme il
résulte de Tactr- suivant : « C'est l'appointement fait, prins, traité «t accordé
le 9 de mars 1417 (vieux style) enfri-' Johan Cornovnille, Rauf Cromvelle et
Jehan Héron, chevalier, a ce commis par letreshaat et très puissant prince,
notre très redouté seigneur le duc de Clarence d'une part, et Jacques de
Neville, fts'rM//e/ etGuillaume de la Perque h ce députés du leigneur de
Perrières, des chevaliers, acuyen et bourgeois, éfunt do in éscnt en la tille et
chastel de Cluiiu biais d'aitii e part, mÎTent les articles. Jacques et
(îuillaume remettront la ville le lundi d.' l'aïjues. Si le Migaeor de Ferrières
et son lils Jean, sire d« Fontenaj, on d^autres^ veulent se sonmetîro, ih
auront leurs biens: eux qui reuinrotit auront des lettres de sauf-conduit (>\\v
aller en la Tille du Neibourg, procéder, dit-il, à l'inbamatiou du corps de
Jean de Ferrières, chevalier dans l'abbaye du Bec (2). Margruerite
d'Harcourt, veuve de Jean de Ferrières, et ses fils Jean, Charles et Michel, se
soumirent également aux Anglais. Dès le 21 septembre, devant Rouen, le
roi anglais déclara qu'à la supplication de Jean de Ferrières, chevalier, et de
sa mère, il (1) Antiquaires de Sormondie, XV, Î06. . pois Vauqueliii II,
bianfiuttttr de la maison. l«s 'VMVn d« FerriéUM avataul le nrivilége d'être
itdittà l'abbAye du B«e. dans f» chapelle de Saiotapoelée aussi chiiijMîll.-
d.- rvnîLi. s. 11. labbé Cur«6iie a rvlrueve au JLî'o la fiierrc Sflefcrle Je
Vauqu- liii, qui avait été tjiilt/e [lour f:iire marche d i>cjlilier, on j voyait
gravé au trait]'t> >^g« *i ui> ^ueiT«r de TMioaue, ceste pierre «liete «««»
à iJrionne. lui accordait tons ses héritages, moyennant hommage et les
services dus. En 1 le privilé;?e de la fierté fut accordé à Thomas Grandon,
anglais, de la paroisse de Hanniquem, diocèse d*York, qui avni' été
condamné à mort pour avoir tué, & ChanibruLt, diocèse de Lisieux, avec
une épée, Jean Borllesse et Robert Lescaa* sey9. Chambrais fut repris en 14
1*J par le fameux bfttnrd Dunois : « Bt le 18* jour ensximmnt dudit woi/s
fut assmjè, le chn^ifcmi de Chambrais pnr measeigneu/i les comte de
l/utwis, de Clenuout etdeNevers, lesbmlKf» d^Evreux et de Bêrrifytt
plusieurs autres chevaliers et esoi/ers, nui 'firent f/i andenieut leur devoir

combien qu'ib n'y furent guèrts^ car le seigneur de Clermont fit la
cowtpow/tott, et i'tnmhmt les A ii'!/n/s fpiirf rnrp'u ;ii un-;: , danif d.'
Livarot aurail fie la i>reiuière teinuie de Jean iV de Ferrie, es. {jii Fouillé,
tt-t.

The text on this page is estimated to be only 10.90% accurate

BRO — 606 — BRO son état, sercfire dans \o Mi

- Frrrièreâ et tdiàit'lain di* U Uiviere-Thibauville, ne vivait plus en 1547, car, Anne Le Veneur, sa (Vnui)o, élaii duarit i -' ; il ne laissait qu'une iille, Charlotte d'Arcos, mariée à Oilles des Ursîns, chevalier, sieur d'Wrlucntiôrr-s, d" di-s Ursins, qui épousa Ilusiuchii du Contians. Arces : d'azur, ou franc quartier d'or, de* L'rsins : llanti" d'uriji iit (t de (jwulfis de six pièces, au r/it'f d'io ijcnf , cfinri/i d'ftue ro\$e d" gftfiuletf, snufenu d'mi" fiiM e ru (/'-ris'- (for. I""h lr>ijj, la liaroniio de FiTa ioi^ s. ('haittbrais et la Rivioro-Thil'otn i!k', l'-taii i xixi'-c !i itf) I. l'orniait |t; dixonio de >uui-: nui tonarnn* pour un certain I.in.jMMi. l'iusiours bourgeois furent tuo.s ou IjUst-ès ii la poilo du château ; ro<>lise tut pillée, les ornements emportés, les hosties [irut'anéos. » € Il laissa pour gouverneur le sieur do la Graflonnière; mais au bout de quinze jours Jo (bateau fut repris par le parti Hotiay.comntandé par le capitaine Glus, qui louait pour Liujpon. « « Ce capitaine laissa pour eotnniandanis Coursy et Jean Descorclies, écuyer, sieur du Bo8c;ueret. Ils l'abandonnèrent au carême 15ÎHJ, après ta capitulation de Falaise et de Lisieux. » « Un nommé la "Roche de Cisey et des Bruères, son frère, s'en emparoroi. ' ..! i s au nom du roi et le tinriMit Jus(|u";iu 1"J a\ l il, époque où il fut rendu par itiou au baron d6 Nonant. « L« sieur Nieolle, dit Mauperiis, qui tenai pour Liuipon el était k su'- au < liâteaUf sortit avec armes et bagages. Il roviut e-i {ubert avec le sn ur do la Roche; il eut l'avantage. Il eut ordre de construiie un èp>rp6 de luifis pour dclt inli e l'entrée ; il lit bi ftler un grand corps de logis près le donjon.)• « De concert avec JU. do la Ruche et de Busl•truere^ il fil réparer et rehausser les •.■ab-iirs pr.ii iqu'-i's aut'Uir du château ou iduii' d:ji> loiaia-^our des - muraille?. Ilj ' îjiti (b jnHs 1.- 11 a\ril jusqu'au i'8 juin, ■ è[f (lil M. ilo M'Hif poiisi in do -1 b:iti. rii s olia'. uno, dont It^s bo^ilets p' saieiu cluicuii 15 livr. s, on ou a eons -rvé il(iix qui sont a» chartrier. Après une résistance l'i;!;iii^ et inourti-iore, le cliâto.MU fut plis d assaut, "duupertuis et un lilj> du ieur dclaMtirtinière, furent condamnés à perdre la vi>-. Siiiv int la Iraditi.)n, Maupertuis fut pondu a ia porte du cUàieuu (ij. ». Charlode des Ursins, éponse séparée, quant aux Idous, do Ku>tacli aronaie de Ferneres en k«OI(2;.o\|.lii|ue que Chambrais dépend du bailliaij:o d'Kvroux, mais «le la vic omte d Urbec; que des quatre châteaux ou maiFrtTis fortes assis sur la

baronnie, il ne res, tait ijiio (t lui do (iKiiulu'ais « «'fieore do pré.soiio
 O'ilio leiitiei < st a>>is. tlil é'aveti, t a la))ai oi~< bm i oiondue de leur té»
 iK'tnent. Augut l puot d icolui chftteau le* Ixon L'oois do lailio bai-onnie
 ne si-doii néos ol éiablios audit b nirpf de ChuDibrais, ol os viulles
 ù'icelles, coiapiiroir et faire iruot iu-qu au nombre de lîi p^P* .'^^onîios,
 dont ne>n soiiiront de Cbanibnu* a droit et peut en oxompicr un, par ce
 moyen ledit fruet n*est que de 12 personnes qui doi\ont irardof les dtuî'-z et
 niar» handises qui Sicroni apportées ès dites foir/s tt en répondre; desquels
 12 il y en aiir* si» j poi taiil utio iiii>-U.- do bois et une époo qttl I s. l'a
 olhd' du irut-K loquol fi ra convenir k5 autro}» i n ma jusiioo auxdjt.s jour*
 de foire» et veilles d'ieeilos..., lequel sera chantré do Joiirori auiro n do
 toiri* en foire, ah" l'^ ebaoun ibxiils b'-ur-cois fas.se lodit ?U^t oliai ii it
 i-M .•^•'ii Ii iiii'. » J.!dip-o do dén-'accr los d. lii.s cummi.s poudaul les
 foires, att *c* ncohal cliar^é de les juger. .1. K.i fiVfif {}■■< y-.t,-s \. l o
 Pivvost, f. 4

The text on this page is estimated to be only 14.85% accurate

BRO — 607 BRO « AAm, dit Vavcu, ut doirent Io«:(lif~: bour-
voi», pour ch.acuno masure et piooe ri'Jiériiago qu'ils tiennent un
bouffroisie, m. de rente oensive, an terme Saint-^Michel, oitrd Ut autrea
rt^ntes seigneuriales, •te..... » < Ftem, j'ai droit do foires et marchés à
Chambrais aux jours (!nt et aflvenus par les anciennes fruerres. Ils éiaiêut
aussi tenus à réparer et eittrotenir nos fossés... dont ils sont pareillement à
pn'soal dispensés à eause des lres ruines. » ■ /fçm, j'ai droit do prendre
chacun an wrtMUS les maîtres du metier ne b nielier démon dit bourg do
Chambrais]iour leurs «taux et étalages 12. s. par an, les boulangers,
drapiers, cordonniers, mero«rp. s'ils ne i' m pareillement 2 chapons iudil
tcri:; • XwOl... » Ici riarloito d.;i Uursins d 'o!:ir.' être •Migi^e à tenir les
pieds du paia'u< d- la Aurétandit li'-u il' < Uambrais, dans le pr toire .-t
cohuo d i celui, le dimanche devant laSajal-Michel. « //m, en la paroisse de
Chambrais il j d) (. est-a-d:re l aiciaiie vAê gauloise on romaine a«bi
buQ» atoM parlé.) d iix moulins a blé. faisant de blé farine, dont l'un est
assis audit Imurp" et bourgeoisio de Chambrais, auxquels sont siyets les
boni^eois dudit lieu et sont tenus y aller moudre leurs grains et moutures
sur le danger de la furfature; l'autre moulin est nssis au viHaj^e et
boni^oisie du moulin du Pr-^v... » « J/f.in, ai plusieurs pi«>cos de pré
assises en la paroisse de Chambrais dont une est ai pelce le pré des
Grossei'ForgeSt etTaii^ le pré d'/ ri/i)/ » Le même aven constate que la
plupart des fiefs relevant de Ferrières étaient ôbligés à cin*j ou dix jours de
pr.î'di^ au château de Chambrais, suivant leur impoi-tanco, Charlotte d4*s
Ursins, dont émane cet aveu, était une femme illustre par son ospi il et sa
piété ; elle est l'auteur d'une parajdirase de Vépître de S.-Paul aux Hébreux.
Son mari Eii.staehe de Conflans, II* du nom, fitf député de la noblesse de
Vermnndoïs aux l^tats de Blois^ cu 1588; Henri IV le fit Il \ aller de ses
ordres, et il fut capitaine de .")() hommes d'armes, efe.. fhovalier d'honneur
du la reine .Mario de Médicis, lieutenant-g«néral des armées du roi. Malgré
toutes les dignités accumulées ^ur sa personne, le vicomte d'Auchy dissipa
son patrimoine, co qui e.\plir're d*.\rmentières avef (t ile de Cramailles et
le marquisat de Louvois, du chef de sa mère. C -pendant, malgré ses riches
p tss 'ssions, Kustaelie ne tarda pas à dissiper sa fortune; dûs le 25 janvier
1(>53, il vendait sa baron nie de Chambrais-Ferrières à ("iiares le Comte

de Nouant, seigneur de H luli'ay prôS Berna/, vicomte de Beaumoat.
Conflans : d'nzur billeté (t'oi\ au Uon ram» p'i i(ai/s.

The text on this page is estimated to be only 11.71% accurate

BKO — 608 — BRO d'argent, nemmpngtié de neuf ûesants du même mat wmés, 3, 3. Le nouveau j)0. ~~'S.s'aroiini maison puissante; il avait épousé, «^n 1< >;'»~~, Glaire do Marie, fille do Philippe du Miêino in>ni, m a il i-e d'hôtel du roi et de Miideloiir *W Brairi'loio. De Sun temps, k-5 janvier l< >r>(j, le conseiller d*État Ouhory lé^rua les droits qu'il avait sur la niarquo dos cuirs de Chiambrais et autres localités à l'HloU-l-Dieu d'Ovhee(l). La haute-justiîe do Clkuulh rolovait alors de la vïoomto d'Urbee, st-iiionient pour le ro.val, le surplus l'GSSoriissatit au Parlement do Rouon (■-"). Charles le ColuJe étant mort sans entants, sa riche succession passa à Gatherine le Comte do rs'ouant, sa nièoe, qni ;n ;iit »"l'iousé, le 20 uelobro ItKiO, Erard Buuiun, U' «lu nom, comte de Chamilly, et qui contracta une 7C, Catherine le Comte do X iianf, baronne de Beautnosnil et de Cii;»nj>rais, exerçait les droite attachés à coito di rnioro baronnie; son ni;iri-î:ie(lues du IMossis la vendit, le t^JS-avril lOîS», il inossiio î^iinoii Ariiauld, chevalier, marquis do Pomponne, alors dans la retraite, mais iiii rodoviii' ininistre d'Eiut en 101*1, et mourut le 20 septembre ItiOO, ô^é de quatre-vingi-un ans, égalenient ilînsif - par sa piété, >a modestie et sa capaeiie dans les affaires. Nicolas-Simon Arnould, aîné de la famille, eut après rii ji^re la l).ironuio do Clinmbrais, qu'il vendit en 17 lOà messire l' ianoois Marie, comte de Brop'lie, et à Thérèse-iUette Loquet do GraiivillCf sa femme (:)). (1) Du'mis, Jlist. de J.isini.f. y. 4 0. (2) hi^t. lie /i.x)r7'.f, j). i:?!». iioilil" « l ;iii(igu>.' l'.iliiille d^ lîi. r'îif. 'nniri' tl>' Cl<i>Ti «11 ru'iiiiiiit. . iMiiniif (i<. >uî.s l an îitiO, Nin> U» iiii>ni t.f (irxbiilili. 'lviii> M.fl>' - plu^ lard, ellf prit le in'iii de Uroiu.r, /S5, et passa deux ans après, en qualité de eornotio, sous les ordres de son onolo Charles-Amédée comte de Revel, do At Boiloau a dit : Ut?sel k suit de pr*», sou» ee chef redouté IMarche d«> cuintHien l'escadron iadompté (I/. Il (if les dornières campagnes de LouisXIV ot los termina en 1 71 ;l par ij no notion d'éeJat. Au sie^r*}, de Fnbourg, les Français a^au; attstqué le chemin ouvert, avaient laissé ri-ièro oux une redoute dt'^t'endue par lOJ hommes qui par leur feu avaient mis le désoi-dre dans leurs rangs et les contraignaient a liattio > Il i> ti airo. Le comte de Buhv rassemble quelques ^renadieî*g, les anime de la voix et du peste et les conduit à l'attaque dntre de valeur dans les combsts. Xi)inné ambassadt ur < u Angleterre, ou 1721, il conchtt entre la France, la Prus>e ot la rii-ande-Bretaggio une alliance qui

~~deH oncorta los proyectos hostiles de l'Espace et de l'Autriche. Louis W. pour
reconnaître les services du comte de Buliy, le créa maréchal H Franco on
17.'M, et lui donna le commani»ment de l'armée d'Italie, conjointement
avec le maréchal de Coigny. Il répondit à ce double honiour, en donnant à
la bataille de Parme, en 1701, les plus grandes preuves dMntrépidité. Ayant
appris que les ennemis on se retirant nionaoaieut plusieurs places il s.
détacha de l'armée et vint avec qm'l(juos bri}:ades so«8 les murs de
Ouastull.H. (font il t'i.roa la irarnisou, composée ' \2^*} hommes, k se
rendre à discrétion. L« s pienibre suivant, sur les six heurt d» matin,
lO,t)!;o impériaux forceront un P"***^ de "0 houinios qui gardaient le pucé
Ji' parvinrent même à s'emparer de ia maii** 1 du iiMiii, ^ dliisir.i au. î-i
finr M>s etpl~~

The text on this page is estimated to be only 21.45% accurate

BRO 609 BRO qui servait de logement au maréchal de Broglie. Il sortit par une issue «5pfr^tp, se dit à la tête de la brigade de Champagnon ^ai se trouva à sa portée et la engagea en bataille ainsi «me o» », d'Auvergne. Avec cette petite troupe, il soutint le choc des ennemis et garda sa position jusqu'à ce que le maréchal de Coigny, en > fruit l'eu moavement des Impériaux, lut vain le dégager. Quatre jours après, le maréchal de Broglie prit une grande part à la journée de Guadalupe, où il commanda l'aile gauche avec M. de Coigny. Durant la mêlée, la cavalerie ennemie « étant repliée sur elle-même, le maréchal profita de ce moment pour attaquer et mettre en déroute l'infanterie. La Pologne, l'Angleterre et l'impératrice Marie-Thérèse, la même retombèrent tout le poids de la pierre. «ur li s'effondra. Le maréchal de Broglie se voyant abandonné de tous ses troupes ne put plus qu'à songer à mettre «es troupes en sûreté par une heureuse et rapide retraite. Il gagna une journée de Barden sur les ennemis, retourna dans son camp de Pisseck, où il se retire ensuite avec les canons d'artillerie, à la vue d'une armée bien supérieure à la sienne. Il entra dans cette ville, en désarma les habitants, et s'y trouva bientôt investi par les Autrichiens. Malgré la disette et la démoralisation des troupes, le maréchal de Broglie rallia le courage de son soldat, fatigua les Autrichiens par de fréquentes sorties et se tint toujours en garde contre les ennemis du dedans et les attaques du dehors. L'attente d'un secours qu'amenait le maréchal de Maillebois força les Autrichiens à lâcher le «ège. Tandis que le comte de Saxe se couvrait de gloire en Bohême, Louis XV érigeait un Jii' lié, sous le nom de Broglie, pour lui et ses descendants mâles, la baronnie de Ferrières, dont Chambray était le siège principal. Les lettres-patentes, données au roi, le 17 juin 1743, ne furent enregistrées que le 20 août. Tant, jour où le nouveau duc livrait un combat sanglant sous les murs de Prévost. Cependant, aussi bon citoyen qu'habile général, le maréchal de Broglie eut le courage de résister aux ordres qui lui prescrivaient de défendre la Bavière, pays ravagé, où la disette, les maladies entraînaient une levée de l'ennemi, auraient terminé ses troupes. Il envoya successivement onze courriers à la cour pour y faire connaître la nécessité de la retraite; on ne lui répondit pas; c'est alors que ne prenant conseil que de sa propre raison, il ramena son armée sur nos frontières et en remit le commandement au comte de Saxe. A son retour, pour sauver l'honneur de l

a France , on fit retom ber su r lui touirodieux de cette retraite, qui laissait
 l'électeur de Bavière, notre fidèle et malheureux allié, à la merci de ses
 ennemis. Le maréchal fut exilé dans sa terre de Broglie où les
 constructions militaires de l'ancienne forteresse avaient été remplacées par
 un vaste château moderne, entouré d'un beau parc, et qui domine la vallée
 de la Charentonne (1). Le maréchal de Broglie mourut dans ce château le
 22 mai 1715, à l'âge de soixante-quatorze ans, laissant cinq enfants. L'aîné
 (2), Victor-François, héritier du duché de Broglie, né en 1718, entra à
 seize ans au service et obtenait une commission dans le régiment de M. le
 Dauphin; il combattit à Paj-mc, à Tivaux, en 1734, et porta au roi la
 nouvelle du gain de cette dernière bataille. On le nomma alors (colonel du
 régiment de Luxembourg; il continua la campagne d'Italie et passa en
 Bohême. Avec le fameux Chevert, il escalada le 3 mars de l'année, s'empara
 de la porte Neuve, et introduisit ses troupes dans la ville. Brigadier le 23
 avril 1712, maréchal-de-camp le 1^{er} mai 1745, il était inspecteur
 d'infanterie en 1740, et lieutenant-général le 10 mai 1748. On le trouve à
 toutes les grandes batailles livrées pendant les dix années qui suivirent; le
 23 juillet 1758, à Sandershausen, il tailla en pièces un corps de huit mille
 hommes; c'est alors que Louis XV lui fit présent de quatre pièces de canon
 prises (1) à Enfeld. (2) Les autres. t. u. ut : ! • Charles-François, comte de
 Hroirle, auf » i. r ili la troi » ii-iue branche actuelle il. - . . n, ' tul
 ; uilt; i > - ; iilfuf » ' ti r. ' li'Lne, mini & tr » ' f « * i iei « i « L ^ uui » X \ , i J iiiuurui « : u '
 ts li8l, son rils Au > ; u6to : i « - ((^ furille à Qml) eri > H , Im alu nis, ceint », de
 Ufvel. bri ^ - ' adier des armées du mi, n aré. chal-Kénéral-der-Ut ^ Ms du
 prinre de S. ni i ^ f, iu > ' a Rofliach m iTôl , H " Charles de liroglw, « - vt ^ ut; de
 Noyon en l " tj

The text on this page is estimated to be only 13.46% accurate

BRO — 610 BHO dauscotie Entaille, of qui ornont encore aujourd'hui le « hâiLan ili- Hri»f:lie. J.es virilitres de Hcri,'»'!!, où il rofn>nS:>a quarautti mille liomnies avec vin^t-treis mille qu'il Avait, d-' (oiIlkk k, luâ habiles capitânos de TEurop^. Créé chevalier plie l'éprouva deux ans plus tard. Il avai' 0|n*'ië sa jonetioii avec le prince de Soubise, à So st, prè-; de laUppe, et leurs forces ivunics siir|>assaiput d'un tiers celles du jirine<> de Brunswick. Les \:cliéaux fraïKjaiïi auraient i>u l'aeilement écraser leurs' ennemis à Pilinp-hansen, où ils leur livrèi'ent balailU- le 1U juillet 1701, mais le dél'uut de cuntert dans leurs opérations M éprouver & notre armée une déroute COn)plète. Le duc de Brojrlie accusa sou collègue de ne ravoir pas soutenu dans les premiers sncciVs de ee eonihat |iotii- le priver de la victoire ; de son cote, le prince de iSoubise .se disculpa en taxant de vanité le due de Broglie et en prtendant i|Ue pour acquérir une frUdre sans iiarria<: s="" abstenu="" de="" concerter="" l="" ce="" proc="" pi.="" devant="" le="" conseil="" d="" jii.i:="" en="" laveur="" du="" prince="" la="" favorite="" et="" duc="" fut="" exil="" comme="" il="" facile="" pr="" publie="" railirea="" i="" nii="" .="" jour="" oti="" nouvelle="" sa="" disirriv="" c="" parvint="" a="" on="" donnait="" au="" trap="" tduf="" if="" m="" clairon="" appuja="" avgc="" alfection="" sur="" ces="" deux="" vers="" :=="" ou="" taiicml="" e="" outrage.="" b="" ilv="" peri="" public="" fit="" aussit="" ra="">lj. .iti. .n au maré, un duii gratuit, la taxe de Broglie l'ut de 500 l. (2;. (1) Encycl. cnth., Uorv\ d iluuterive. â) Duboit, Uist.'de lÀsitwt, p. 229. L'exil du duc de Broglie uc dura que trois ans; il avait le commandement H u jiays >iessin depuis l u- ^quo Loitis XVI lui Ciinlîa, c-u juiliot 17M*, le portefeuille du ministère de la g^uerre et le commandemeni d' S troupes rassemblées aux mvirons do Paris. La disposition des esprits fai^^ait présa'. 'cr depuis lon^emps au maréchal les in:illi.' ;r- de sa [latrie; ses cdms.m'Is aurni» Dt peut-être pu les prévenir, mais Us ne furent point écoutés. Le roi, pour complaire k l'Assemblée constituanle. fit retirer lea troupes que commandait le duc de Broglie. Il se mit alors en route pour reg'ag'nerson ^'ou ver ne ment du '[yar le maréchal n caractt>re, et il y reçut de l'empereur Juseph 11 les marques iëe plus flatteuses d'estime et de considération. Cependant le prince de Broglie, son fils, avait ju^tiâé la cooduiie de son père aux .yeux â*uQe majorité factieuse, et TAssenibléc nationale consentit & no pas flétrir les

lauriers du héros en le maintenant provisoirement dans les rangs et grades dont il était revêtu. Mais le maréchal, loin de vouloir profiter de ce décret, se rendit auprès de M^g le comte d'Artois et commanda une division de l'armée des Princes pendant la campagne de 1793. Le duc de Broglie fut élevé au grade de feld-maréchal par l'empereur de Russie; Il servit quelque temps en Orient et revint en Allemagne se fixer à Münster, où il mourut, en 1804, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Le vieux maréchal avait épousé en premières noces, le 2 mai 1730, Marie Bouvot. une fille d'un duc, tirée

The text on this page is estimated to be only 14.26% accurate

— 611 — BHU hm\>c famille (1), entra, en 1770, comme sous-lieutenant, au régiment de Limousin, où, peu de temps après, il n'eut le brevet de capitaine. En le rendant aux Etats-Unis d'Amérique avec le réprimandant l'Union S ruitiiii.rr>, le prince de Broglie assista au combat naval livré par les frégates françaises à la Gloire et à l'Aigle. L'Anglais le vainquit et le vaisseau anglais l'Hercule, qui lut coulé bas. Après avoir fait avec distinction toutes les campagnes qu'il ont assés tirées pendant la guerre des Etats-Unis, il suivit l'expédition commandée par M. de Vioat et dirigée contre l'île de la Jamaïque. A la paix de 1788, Vintreuil revint en France l'imagination exaltée par les principes de liberté pour lesquels il venait de combattre. Député de la noblesse de Colmar et de Schelstadt aux Etats-Généraux, il se réunit au Tiers-Etat et vota avec lui sans qu'il jennais son zèle pour la cause du peuple lui fût oublier le respect et la fidélité dus à la couronne. Lorsque la guerre éclata en 1792, l'armée de Broglie fut envoyée comme auxiliaire à l'armée de Biron, il avait alors l'insurrection de Brest pour prétexte de camp. La fermeté avec laquelle il réussit à contenir les soldats mutinés au camp de Brissac le 1702, et son refus de reconnaître les décrets du 10 août, qui suspendaient le pouvoir royal, furent les crimes qu'on lui reprocha et qui le conduisirent à l'échafaud le 27 juin 1794. Lors de la création des Assemblées législatives, en 1788, Follat, avocat, bailli de Chainbraiss-Broglie, fut un des députés du Tiers-Etat. Tiotorde Broglie avait épousé Marie de Roissy, fille du maréchal de et- nom, dont il eut deux autres enfants Acbil-Isidore-Victor Charles, duc de Broglie, qui vient de mourir. Charles de Broglie parti sans être à neuf ans, et fut engagé sur le point d'être officier quatre ans après l'armistice de Combray de «M»Cmi, de Haro«nistadt. Il s marquis de Rétir fin-n- ; l'AutrusN-J<> *o|ih de Bnviie, jiriioe de lû-vfl, i-jlIdiicI il'uii rt>'iin' Ul d^" Son nom, mort fi» lT"*i In >:>ut deux c-nLuils ; rhurles-IxiuivVictor. priin

...i)>'>«» urs iii,iisn pr»»* d»? I>; 3» Mauri-. qui x'.ittachs àNapowoD. déviai ivêque de Gand, -«w Km siège en 1814. Depuis le roi d«» Hollande, j i-i >i*rtiBt, devenu souvcmin de lu H ilu l iittinliCilnie, le fît coiidniin^T a la d''jn>r(.ition, i-t il n'y, et mourut à Villed'Avray le 14 juillet 1877. Ce célèbre ingénieur fit à Niort ses premières observations sur la diffraction de la lumière, ses recherches ont prévaloir, i th'drit^;u't|UiB dc

*Bloencvitls. \<.ir frcsncl="" u:ii:s="" les="" xotteet="" ho="" dlgitlzed=""
by="" google="">*

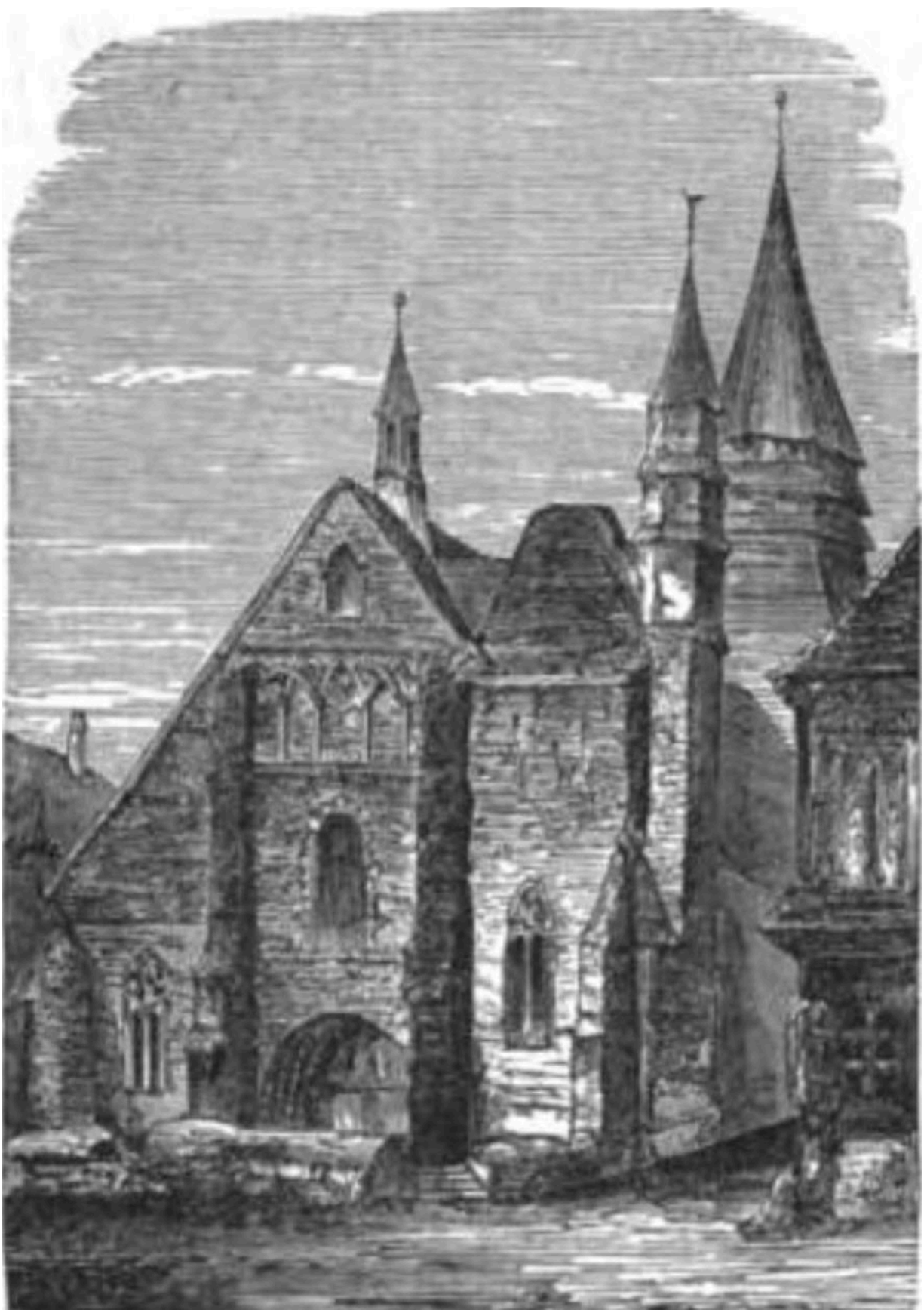
The text on this page is estimated to be only 17.92% accurate

BRO - 612 BRO arcade à olive qui r< nfermo l:i .^f ntue du patron. La porte n'olTre qu'ue arcade en poudingue à trois ressauts. » « La nef, d'un style roman très pur, présente la même prossièreté, les piliers inférieurs, au nord, sont d'énormes masses p.trallépipèdes couronnées d'un lé^er évascmnt en pl:ice de chapiteau. Sur ces pesants pilier!* repose une arcade romane extrêmement surbaissée; puis, au second éta^^e, une fenêtre romane allant s'élarj;issant selon l'usage de l'extérieur à l'intérieur. Celles qui avoisinent le ciueur sont dtkorées d'un ranfr de boules char^-!-' S «l'une espèce de croix, puis d'un turc ou boudin. Ces fenêtres, toutes bouchées aujourd'hui, sont sel'arées lesuiic flr> rtutres par des faisf^i^mix de trois colonnes romanes que supportent dos consoles et sur lesquelles venaient s'appuver les nerviiri^s t\ v la vi fit*- |irinji l ivar le rang de billette» dont elles sont entourées. » Quant au collatéral septentrional, il c.8erie de Saini-Nicolas lui serait réunie, ce qui n'empêcha pas l'hôpital de Berna v de l'obtenir en 17U8. Cette léproserie de Saint-Nicolas existait a Chambrais depuis le xii^ on xili* siècle; Charlotte des L rsins déchu ait, en 1601, avoir le droit d'en nommer Tadministrateur. Le revenu que l'hospice d\< •llnc;ullo , écajer, sieur de Beauvais, vendit, en 1662, aux reii^n^ hospitalières de Bernay, l'hôtel da L'auphin, situé eu cette ville (2); 3» Frbsnby était on fief d'une certaine importance, puisque le droit (^(^ présentt^rà la cure delà pai*oiss6 dt) Chambrais lui éuit inhérent. 'Vauquelin de Presnej, serritenr dévoué de Robert, comte de Mi-ulan à l.i fin du siëciu, devait être seigneur de ce fief. Dans les premières années du su* siècle, nous trouvons Renaud ou RegiaaU de Fresney. Le lieyisfnm de Philippe-Anguste, en 1210, signale lelicf deFresiiey, jtixta Chamfinth, comme un des cinq liefs relevant du &L'iy:u;ur de Ferrières, et ajoute qu'il était tenu par Renaud de Fresney. Henri, iXU t cité dans ua titre coiaïue a.> :iitit vendu a Hugues de Mortcmer 100 soudées de terre; il avait le titre de chevalier lorsqu'il donna, en 1230, aux religieux de Lyre, uuo renie de 20 s. sur un moulin sis sur l'eau de la Cimrentonne, entre Chambrais et son manoir de Fre»> ney (3). Rojsrer de Fresney obtint de Pblippe-l'> Rf'I. en i;{OS, l, droitjd'avoir un oolomhier dans sou manoir. En 13S0, Jean de Fresney est cité dansls Pouillé de Msit ux comme patron de Clarv.brais. Un armoriai recueilli uar Du Moulin nous donne son blason : étnsrvûméiïM fasre de gueules chargée de 3 fer\$ i ekeedt d'or. Au bout d'un siècle,

*Fresney se troovsit entre les mains de Jean du Rouyl, écuyor, •[ui assistjiit,
en l IHO, à la montre de lieâU111 ml, comme seigneur do Grandval, Fre»*
ncy et Retailles, mais il présenta pour faire h- s.-rvi.-, -, .laniiii-^ du Rouyl,
son ûb. es habiiieut d homme d'armes avec ir^i* chevaux. tl, M;ii (
Btosseville, Re\U< de Royfi^. f" vriir jH.O. . ii) M. l>.i Prévost cite un fief
d« BooeenU» ■ Chamtr ii- v\A Une «rmiir» tl faat lire Chs»''''^Dlgitized
by Google*

BRO — 613 — BRO Avant 1510, Françoise du Rouyl, fille ou
petiU*-fille de Jacques, avait porte le fief de FrwDfV avec celui de Bosc-
Slorel à André de Mainbeville, son mari. Eu lô51i, Jacques de Mainbeville,
fils ou p«tii-fils d'André, était seijrneur de Fr«'sney, rt il fut taxé à 54 l. sur
le pied de 540 l. de rvvenu pour ses fiefs de Fresu^y , de CracouTille et de
Bosc-Morel ; de son mariage avec Marie Marguerite il eut m fils et cinq
filles. Guillaume de Mainbeville, tiis unique de Jacqots, donna 3, 500 l. à

«as



The text on this page is estimated to be only 11.11% accurate

I BRO — 614 BRO pierre, de la scr[^]cnterie de Chamitrais et
ùttres terres, se présenta en homme d'armes avec nn vriipier, un coutelier,
un page et trois clu'vaux. Laserfreiiterio rlt> la hrnu ù' i-io do Chambrais,
rr< si]tas onhlii'i' dans ravnii de Hi(»|. Vu tabelliunage existait à Chambraii
di-S le \v* siècle. La Vigne était tabellion en 1416. § 2. — Saint
A'ixcENT'LA-RiTière. Ktait une paroisse des doy. d'Orbec. — Dioc. de
Lisieix. — Vie. d'Orbec» — Eloc. de Bernay. — tien, de Uouen. Cette
paroisse est tr[^]s an ri en ne. car son éj:lise tn'-s délabrée date du xT siècb[^];
d'ailk'urs, le culte uillé(K> l.isieix, dé 1350, désigne SOUS le Moni de
S'iiidiis Vincentius de Ji'ii-ftT sraîs réuni par la suite jui denii-li.-t di' la Hi\
iere. Eu 1-100, Jehan le Roj, <.sy seigneur="" du="" bois="" ot="" de=""
la="" llii="" pr="" en="" son="" lieu="" et="" a="" montre=""
heanninrit="" pierre="" petit="" .lehan="" arm="" d="" lii="" iumtidines=""
salades="" l="" iinul="" deux="" chevaux.="" j="" jehan="" le="" ijoy=""
av.tit="" jraiiiie="" pi="" iicourt="" scn="" nom="" est="" eii="" d.ms=""
les="" rs="" temi="">s. Kn 117 I, d::ns mi jjirK i s :tvee Jean (K- ('lianlieu,
il était représenté par} Jean de Bo.sc Henri ("J). Jean le Roy, II* du nom,
seiirneurdu Bois et de Heudreville, éJ.lal^a I ;irbe Mnitut, tille de Jean,
soi[^]neur de iS'eaulle, Cuidc el Ocafrne, dont il eut FraTirois le R6t des
iraj.cs Hels, ùOli., dtiieuie de son revenu. Le frère de Kratieoîs, nommé J<
I. Roy l'uT j'< r-ii etiiis< ilK'j' au Parlement de Ivmen ^ en lôoU, a\ec le
titre t<> «iMii de la Jlnal« du mut «JouIl^ à Saint» Viaicia. (2) Manvfcrit
d'Osmoy. [do 15(K*, à Daniel Meurdrac, seigneur d'Ami L. I.'mv : T'fw,"
d'i'i- ft dp gueuk\$ \$tméà Pfiirs de lys dt- l'un en i autre, Meurdrac : die
sable^ à ia fasct d'aroent, « ojtffijtiUfm'c (te six metlclfe» au même^ Ztndà a
en fintiite. Lors de la rcrhrche de M. do Marie ei 1(>J2. Thomas le K' .v.
si^ ur du H' i nombreux homonymes. Ceiiientlarit, JfLan de lu Rivière,
envoyé en 1271, par Henri de P'errière.s pour le remplacer à 1 0»/ de Poii,
devait èH'e son voisin et son arrière vas*ai. Robert de la Rivière
rej>ré>entait cc'Xe hmille dans le jiavsfuî il possédait tout pfé* de là, le fief
de.-? Trez, en Ut>0. Dès cette année, la Rivière appartfTj ii' . JeaiJ le Rty,
sieur du Buis, présenc & la montre de Beanniont. Elle resta longteœp» dans
cette famille. Eu 10f>•.^ Robert le Rov. éeuyer, .seigneur de la Rivière,
payait 24 i. pour la taxe des francs fiefs ; l'aveu de Ffrrieres d . nm»c ancieti
propriétaire du ticl qui se trouvait aloii réuni àlabaronnie. La Rivière et le

Bois, ces épaves de la ruelle baroniale de Perrière-, fâislyqué *t>â 1< s
C.intlans, lurent reuejlli> Jiar AlexandW de r.iienet 1), ehevalier, sei-
neurde Louv", d-' la Rivière, du Puis rt d' iuf tes lieuï, avait fié re< u et'n-
eilleran juirleniententlôS; son li.-l de la Riviere était ta.\é à 2'») 1. Ji rivait
épousé en s< ei>ndi s noees, praiiooiK'Ot» Moulins, dont il eut Frant;ois-
Alexandre w Gueui t de Louye, chevalier, seitriifur c: àtelain de Louye, de
.Mnzy. de la Rivitre. du IJuis, rceu'ouseiller*uu Parlcietttw 17tin. marié'
en 1734 avec Marie-BiMW» de 'l'illy (•>). C'est un des deux MM. de
Gueaet, quu fait bâtir dans son fief le cbâteao sciad Ge. iiei, dont le nom a
sans doute faitOuWlW e< ii\ du Pois et de la Rivière. Le .1 >epiembrc
Wo'^, le ParlcnWBt i t. S:iiii!-\ iiii. tit-l.i 11 ue.i'. . « J((Jf> Ce lus U'Mnue
iXv i>aml-lVu>. irrt«* *CuenH, qui doniiii la bénédiction ourt»**'
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.35% accurate

- m BRQ toirée» d*all«r moudre leurs graine en movlio àft la
Rivière (1). M. Fraoçoi8>Aiex»0(lrG de Guenet était noTtea 1754,
etremplacéparion fils, HenriFr.mçois-Adjutor iimnjudsde riiicnet, ancien
iS«ier aux Gardes Françaises, maire de Setoaeïies, en 17î>0, Oaenvt : é"
azur, au chevron for, aetompa" de trois dauphins d'argmf. L& Métat ou
Millw. Ku l lOy, IL nri Mireschal, tenant d'une varassorie, prohatlement le
Métay, assise à Sainl-Vincout , àns la vicomte d'Orbec, se jjié8euia à la
montre de Beaumont, en TOugter , avecbriiinJJneset ?ala'!f . Reigner le
Roj, esc, était seigneur de MéliT I Saint>Vinoent, en I5S0. nerrf" lo
ForLsti» r. iL'ri' fir de la Chemkette au Cbamblac et de MiUaj ou Métay, i
Siiot-Yineent, fot anobli avec ses fifs, Jicqtiï'-; vt T, .tarent, hrininir=;
d'arnifs de la teffipdgnie du sieur de Carrouges, en 1.~)7h, d'iprta nn titre,
on en 1588, par Henri III, ^nd'iucrs : Le BosoAlix, Beauvais, »-4
bEDOUISiBRE, tiA. CaJWTEiKK, La. CaHifl) Booart. droit nermoe.
Cette afliire avait "tf [. .rtf^ au ParUroent du *tt», parœ qu'ils ;Lf .isait i lin-
kk-Fkf.snav, Le Mollipï nu Vhè, Le Moi lin a Tan, Lb Pota.okr, La
RÉBOURSifcRB, La RjSQVBRtB, LaVuiONOfit&B. Ai/rietilfurc :
Céréales, prairies, —1^,000 arbres à cidre. /ndtistrie: 3 moulins à blé. — 2
moalins à tan. — 1 teilhtire méean. de Un. — 2 filatures dii I - - 5 tanneries.
— 1 fab. de cierges. — l-'7 i'uteiUcs. Paroisse des : dioo., baill.. vie. et élec.
d'Evreux. — Doy. etarckid. du Neubourg. — Siège de Sei^nterie. — Gén. et
Pari. Ae Rouen. Dans les anciens titres on trouve BroovUUif ItrtivUla et
BreviUa, dont il nous est impossible de donner rétynioloi'(>so une
hauteantiquité). Francun, an-hi vèipie de Rouen, en bapti.sant le
ficrRoUou, chet dcâ pirates Scandinaves , lui recommanda la catbédrale
irKvr>^ii'\, rr.mrrii' tin iic>^ sanctuain^s Ips pitis veuéros du pays. Rollon
devenu Robei t, porta la tunique blanche pendant s<>pt jonrs qui furent Ti
n? m rqiés [lar dos dons aux t-giiii«a. Le troisième jour, il donna la baron
nie de BroSTiUe à révêque d'Evreux (tî), «•t en outre il fonda les (1min f
tHi iiii ;its et prébendes de Brusvie eu aâiectant a càacua d'eux on canton
du dimage de la paroisee (3). li'après un acte de Rofr u , o'it que l'évêquo
maintienne OU détruise co moulin, il était dft 15 S. de rente à la SaintAndré
à Toustain et à MB aucessears dans la préboudé. Sons l'épiscopat
dejean^évêque d^firraux, do 118(> à 11"2, le chip tre comptait au nombre
de ses ciianoines, Mathieu de Brosville, né dans cette paroisse d'une famille

riche ot mmlj].'. «lont nous avons relrouTé quelques membres. Ce
 chanoine, avec quatre autres, se trouvait dans la cathédrale d'Evreux lorsque
 (1) Plusieurs d«» telles tirés par M. Le PrériMi du caruilatra da Jniniégvs, w
 rapportant i BrûTilte,iitii4 à 8;UDt-Eti<>Dae«>ua-BaiUeul, p. 446. (^) trois
 paroitwM liiaitrophes. SaînlFO^rmaJa* dt-^-An/l -s. Nonaanvill» <4 CMr.
 furent doiméet à la raihctiraU- Je Ruueii, tutti» «elle oootrés devait faire
 {Kii ii<> du oomlé d Kv(«Qx que le chef normand s'était res*'rve. (3)
 Dofluid, publié par M. Bonuin, p. 64. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.39% accurate

BRO 616 — BRO Hêloïse (lo Saint-André dc-posasur le main
oautcl la donation d'une rente de 00 s. assise à Daravillo pour V»ti'cti
éiioqite. Haultier, curé de Brosville, fut téniiu d uuo iionation de Jean ■
Adam de Cavoville de V2 acres de terre à Heudrevillc, pour la dotation de
Robert son oncle, qui pi ciiaiii l'habit reli^it'ux à SaintTaurin. A !a fin dri
nu'me -i/'cK'. l;i l'aniille de Brosville était représentée par tnnllaumu et
Gilbert de Brosville qui, tous deux %urent sur les rôles de l Un autre
membre de cette famille est Tobjet de la lettre suivante de J^an-aansTerre :
Le Roi au constable du JSoubourg « Nous t'ordonnons de rendre au ?
cigneur « évéſjue d'Evreux, Jean de Brosville, son « vasâul qui est de la
tenserie (vicumté) du « Yaudreuil àce^qu'il dit, témoin moi-même « à
Rouen le 5 mars 1203 >i (1), En 1220, Hugues le Vavasseur de Brosville
(2j, donna aux Templiers do RennevUle une piée de terre qu'il avait aupivs
do l'hfbtrgemeni des Templier», à Rubié> mont. Guillaume do Brosville ,
archidiacre d'Evreux, fipnre dans unechnrtr' fïc 12H0; il fut désigfné avec
Firinin, doyen »iu chapitre, pour être l'exécutrur u si aain riTjiire de Richard
de Bellevue , évêque d'Evreux , niorf en 123C; et c'est en cette qualité qu'il
présenta le corps du prélat à l'é^lise abbatiale do Sairii-Tuurin où se
célébraient les obsèques du pontife diocésaiu. Au mois de septembre 1249,
Raoul du Plancher, honrponis de l,i .iivieri!, vendit aux moines de Saint-
Taurin 1 s. do rente à la Saint-Jean et 4 s. à Noël dus par Ro^or de
Brf.5:ville ['^). Le 12 octobre 1255,rarcUcvêque de Rouen Tint de son
manoir de Lonyiers à Brosville « pour y visiter, dit-il, Mg' d'Evreux qui tt
s'y trouvait malade •> (4). Dix ans plus tard, le jour de l'Epiphanie 12rville
à celui de Brosville un «c trouvait Raoul de Chevriers , évêque d'Evreux, et
reeut de lui rhospitalité avec SCS gens. Le lendemain. rnivhevébsbtonwDt a
c«Qſe d« h vavassuri» qu'il y jiusi't'dait. (3) Carl. de SainuTaurin. (4> C
était Jeim d« la Cour d Aul)ergenvi)l«. Mellof évêque d'Auxerre . vînt les j
trouver pour les ramener le 24 à Brosville, où il les reçut à ses dépens avec
leur stiite , daos son manoir éloigné de Pinterville de treii lieues
.s»^ub"mf*Tit. Dès le i en demain, les deux préiat.s étrangers s'éloignaient
do manoir baigné par lei eaux de riou.ponr aller déjeonerchez Jean de
llai'corirt, qui habit. lit alorô son mauoir de Culleville, près deBrionne. l.'ne
ehait" d.- Ramil de Chevhen «tt datée de Brosville en I2t)9. Nicolas
d*Auteu il, autre évêque d'Evreux, data aii^au \-(li-n! etctiil et de Brosville

qui appartenaient à la mesure épiscopale (1). et en outre exemption de tout
 service militaire. Une charte du cartulaire du chapitre d'Evreux de l'année
 1308, nous apprend que les chanoines étaient en procès au sujet de leurs
 bois de Brosville (2). En 1101, Guillaume de Cantiers rendant au seigneur
 temporel de son évêché, signale comme une dépendance de son
 diocèse épiscopal de l'évêque, les terres et appartenances de Brosville,
 Bernienville et Aviron. Il note à ce sujet le fief du Honinif assis à
 Brosville, qui est tenu de lui (3). Un autre évêque d'Evreux, dont le nom n'est pas
 de famille royale, mais l'un des vaillants adversaires des Anglais, Guillaume de
 Floques, après l'obtention de la Normandie, obtint en 1171, qu'il fut
 reconnu seigneur de Pierre du Val, lieutenant de Robert de Blois,
 d'Evreux, pour informer sur la perte de titres; il vint pour cet objet
 à Brosville. Un ancien historien remarque à ce propos (quo tous les
 villages relevant de l'évêché d'Evreux étaient exempts de taxes
 immémoriales, de fouage, havage, entrée de ville, foires et marchés publics,
 traverses, et que les manants de ces villages eux-mêmes, les femmes et les
 enfants portaient une croix à la poitrine à l'entrée du village ou du couvent
 (4). Lorsqu'il broie le venin sur le siège d'Evreux, en 1120, il a
 renouvelé les privilèges de ses vassaux de Brosville, consistant en
 exemption de : / " " " " f ' / m v t i f f c , j) i > n t i f f P . p o n n n r j p , p r i x d l ' l o i i j > S ^
 (i t i f n - s h r / i s , d e c o n t a m v , h a f - r f , J / " * ^ ^ ' f * " * (I l A v : i i i t * v t t . ' r o n c i s > > i o n ,
 c e i i é U Û l { [H k ; « i - - M l l l \ ' l ^ ^ i ' u i s . (» ' , N . * t . > i j t i l ' r t ' v . . s i . L e S a c q . j ^ ^ , r , -
 f i . ' f s i t u e à l a V a t h e r i s p t f « « * a , H i s t o i r e r f f v r c t w . p u b l i é * p > » M . W i M U f f .
 I p l i * D i g i t i z e d b y G o o g l e

The text on this page is estimated to be only 18.73% accurate

B-RO 617 — BUR de VI i le et rhùteaux, rèpornfions d'iceujc , e«/0hlnge, penm(/f de foveit et autres iinpmitions et SMhventions (1). La haute-justice de Brosvîlio avait, son tiépe, dans le faubourg Saint - Gilles à Fvi Mix.qai en relevait pour la plus grande Au xvij' sit'cle, Brosville redevint impie fief par la vente qu'an des évêques d'Evreux en fit, à un membre de la célèbre farulle le Doulx, une des plus considérables de lu ville. (î^abriel le Doulx (2) eat le premier (lui ait porté le titre do seigneur df Bt'''sviUo , il devint président au Présidial d'Evroux, et épousa Marie Domest. D'abord renvoyé au conseil, il fut maintenu de noblesse Je 11 du mois d'août 1667. En 1(M0, le manoir de Brosville fut démoli pour aider h rérecUott de la chapelle du grand séminaire, Claude Le Doulx, fils de Gabriel, etc., seigneur de Brosvill.^, épousa Marthe le Maréchal dont il eut un ûis et trois iilles. Après la mort de sa femme, il reçut Tordre de prôtriso < t devint chanoine d'Eyi' nx. Use de ses ûiles épousa, le 7 juillet ItiUS, Louis-Alexandre de Pevrel, sieur de Bémécoart, puis dans la suite, le sieur Nervot de la Mu&âe ; le sieur de la Barre en épousa une antre, la troisième resta célibataire. La niMi i du frère fui suivie d'un procès entre M"* de Brosviîl'» et ses boaux-fivivs, MM. Nervet de la Musse et de la Bart'e. CéQx-ci prétendaient lui faire rapporter ce qu'elle riViiiit reçu avant partage df» la snrcpssiou de ses père et mère.retTo préieuiian fi t t-cartée par une senti'in " ai biirale de 1717. 0 infirni.'p par arrêt du Parlement le Tjuillet 1718 (aj. En 1737, messirc Mathieu Claude de Larif-'li^ , seigneur de Fontaine-sous-Jouy, rendit aux religieuses de Louviers 18 pièces de terre, sises aux Collets, hameau de Brosville. En 1760, tin prorès existait à l'ooi agiott de celte vente, entre les religieuses et le vendeur. En 1750, la sergf^ntorio Brosville s'étendait sur sept parois.^es, savoir : Aviron, Bemienville, Emdleville, Gauville , Melleville, Pithienvillo et Angerville; il y existait 14 feux privilégiés et 324 taillablcs. Brosville avait pour sa part 1 feu privilégié et 72taiUables, fil Tlitûii'r d'Evreux. p. 1?7, (jf II était tU» d«t Clauif , xiiMir !n. Cland»; ;ivi>il "('eiin clo ly<=>uis f.: Ilil^i, dé» U-llro lie di- noKIfs-..'. . lirej".-trt'L'rret dans le ekoitto^ de Condét qui ion «êtoit » M. de Sainttê, 0)Ilbiiart,p.8M«t963. ' T. I. La cure de BrosvUie était exempte du droit de déport, c'est-à>dire que le curé entraît immédiatement en po.ssession des bénéfices de sa cure, sans en laisser une année à l'évêque. l'n curé de Brosville, nommé DuYal, a laissé des documenta

inédits concernant l'histoire du diocèse d'Evreux. L«jrs de la Révolution, le
 curé de Brosville qui avait refusé le serment civique fut déporté (1). Fief.
 Lbs Awolbb. Ce fief paraît avoir été la cause du surnom donné au village de
 Saint-Germain-des-Angles. Un sieur Guillaume des Angles était chari^, en
 1249 » de représenter Guillaume d'Aubergenvillf, seigneur de Piuterville;
 plus tard, Louis Ucsbert, sieur des Angles et de la Heunière, l. de dép., d'arr.
 et de cant. 13. Di^tendaices : Les Angles, Carcocet, Les Collets, Lk PRaïa-
 Vurr, Lb Moulw-Hsu^ UN. Agriculture : Céréales, bois, prairies. — 800
 arbres à cidre. I H' h Kit rie : 1 filature de laine. — 1 moulin à foulon. — 1
 moulin à blé. 16 PatetUiê, des Vie, Elec. et Dov. de Conches. — Arcti i cl
 d'Ouche. — Pari, de Rouen.— Oénér. d'Aleieion. Ce village est d'origine
 celtique, comme l'indique son nom laun Btarehmi la paroisse, placée sous le
 patrnnna;?e de SaintAubin, évêque d'Angers, dut s'organiser dès l'époque
 mérovingienne, sa situation topographique le fit end'er dans le va>te
 domaine dont Conches devint la capitale, qui fut donné dans ce quartier aux
 descendants de l'oncle de Rollon. (1) Hot». Lm dtt Bois n'ont jsasis eu la
 Mi« gnenne ds BrosviUt. 7» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.34% accurate

B U K _ 618 — B U R Les Tosny nvaient aussi doniaitit's
iiiiportaititiii au-U«?la de la Seine, uù les st igneurs de Clères les
reconnaissaient cuinmo suzerains. P: \tis le xT' siècle, Rdirer île ("j,— rcs,
leur vassal, jjroabli.'UH Ul en ré>.N*»iij)en8e do ses serviceit, obtint
Biip^y pro.< i'.nn;i à l'aMiuM' de Conehes la dinie de Haei)ueville dajis le
Vexin, et deu\gerl>es de la dinie de BlUVV. Vers irrtilK !m foûili ^S"
<.ii>deeliil.|e. veU\e de Ruget'p uluJS remariée à Richard, coinie d'Evi-eux
et Raoul de Tosnjr, son fil.-*, en qualité de suzerains* approuvèrent ces
dotations. Dans la suite, Roger de Clôres jservit do témiiin à fñuillaume de
dueriKinville, li>i>qu'il déposa lo don de ce vill.i::e sur i anie] de Saint-
Evrout, il fut étralement témoin de la eharte de Raoul de Ti-sny, scjun- iir
de Conehes, en laveur de Saiut-Evrout; enfin, lui-même, avec rajirément de
Raoul mn seigneur et du duc (Jnillaunie, denna, avant lOOCi, à l'abbaje de
baini-uuen, se.s terres de Blain ville, Crevon, Saint-Arnonl et Saint-
Aipiian-.sur-Ry. Vei-s 1190, Roger du Hieuil roijrnaril, donnait h l'abbaye
de la]Soe, dix acres de terre, sises entre lo hamcl de Bui'cy et le bois (le
Fliniaïn { '2). Kn 12:-54, le pape Gré^'nire IX, eonlinnanl les biens
ileTabboye di- Cou' lies, mentionne les deux (lerbes de la dimo de Burey
avec un bote (3). Les clianoines réguliers de Llerru avaient aussi pris pied
ù Hui cy : dans un acte île 1301, Guillaume de Oouebes, écuyer, lils do
Mathieu, reconnu devant rotiieial il'i:vreux que le prieur deljeiTu avait
ilreii de prendie tout ce que Richard le drapier le' naît de son fief à Burey.
Kn 1-119. l'abbé det.'onclies rlét lai' ixissé(1) M. Le l'nnost (noie sur 0, >l l
ir Vi'n!) ij,i> meurtre sur lo rempte de 1{ 'U> v ii-- Cil' i-, (" tuJil.s i'(t de
BrK'ie «•, re ({Ui ♦•tan ctuuiK>|ir^'ij|MeDic'iit imi ii^sit !«■, iii i ux
iiisjiin; ndi leur iuifitium c*(c^u'ilisuv:uout nlon à BuNV nn« ferme qui se
traoKlwiMtw en uu d -i' à l'urey un (lef on iiorii'Wi d'. 'fn^rayaiif inaiioii,
cour, iisa^'i-'l jurisdiction ; louttlu ai) _^I.(i>e, lavicojntê de Conehes est
imposée à irxKJl, . liur y. dan< la ser{je«teri« au Giii^rnoUt e?ftaxée à l:i
i. iJans un aveu rendu par Onillaume Nfail^ lu •. ■.l.i^:•!|l^tl r lin Ml■^ui!-
\iiss I. de rente i\ la Saint-R- lui, ", '0 s, et oO ohapi-iis au 1 ruie de Noël;
50 s. en doniej's a"j_(l'inie- dTe (t • Cuiches. près dn Moulin-. \ iij, alds
(i*Mi'nij, où sis. hiniilnes de iJirei anraieiii été iddiyéi de l'aire luuudrc c'il
avait .ncitre existe.» Ils ail. dent nieiidre on Moulin iln Roi et pav.tieni
ci^dleetiveuient 30 b<>i>seaux de iri ain par an au seigneur. /'(■/// il avait

le Jia(i'..naire d.' Rurey. o I>i;sl lti:'. iatiei;;ncurie du .M«>uil- V Kuutie
était passée SI Jebun (îai in. qui exen a sur [iiiif. y son di'oit tle p l'-'oiiai.' '.
de l ITÔ ,i l JS*^; il était remplacé, en lôO::i, par .N. H. tritillanme ib«
t.ïarin, éeuyeret prêtre. Sei^.^iH'ur de la lloubleijii»"re et du .M >ujl t La
succession de cette bianehé de la laniille (Jnrin éeliut à Catherine do
Tessey ipii, i\i'< ir>vr> a\ail l'qiouséJelKmd'Oin ville, sei ,ii"iir d'- .^ai nr-
Siniuii, e; ,ia a la c;ne de liiiiey, iUJ Ueûi: de sa leiiiine, dame du
MesniUVicomte, du lîreii;J-!'.!!.' nard. r te. l'i ri-e e'(tin\ ille, .sn njiil lils de
JcIj tu, cm J>i)"i r a |ia n aie, Ver* l r.r,i I, HoUvttcX ilk et Je .M. -nil-
\ua.iiiie : il jii i'-èiita e Mitao sei jii.'ur il. ce dernier liel' a la enre de lûure\
en ir.r»8; ayant épousé Marie d Hclli-fi\illel' vint baron ite la T'en '-Kl es;e
i. en partie, ei uiourui eu LTiOU. ifepl an.s plus tar«l, sa veuvo, tle
coneertavee son liU Jean d'< >liivilli'. jir '>eiii; iit .l la eiire. II. i'biiippe
d'Uinvjile, Ireredc Je.iu II' du nom, réunit tous les biens de sa maison. lu'
o■i -n^llr iitt .Me«nil-\ieoiite. de lb ii< t>'ville, baron dr" la i-erlé-
l'iesuei et épou^i Marie d'OiiiVilie, son lils. lui avait s:i « éK' ru ITuSt), et
ai»res lui se préseuic iue>(l> l^j l*rè%-i*t, Mrs>nl-Vi,t>},\te. {i\ CnJeluii
{uriii ftult. ca \y>.i. s«.t--*uI h«^rt>dil:>l ^U• l.i &vr^<>iiti-ri>} iiU
liui^ruiiii, d.ir' «itî. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.01% accurate

BUR —619 — BUR rire Antoine d'Oinvilîf , *|tii vendît ses fiefs
.:n M'^^'uil-Vicornlo avrii d'AufFay 1' (le Thov i"fiy, Tavail nitir»'* flaiis lo
dioooso il Evreux, «^n il jtOïsSydaiL auiir chacune vaoho p;\iurait sur)c.s
DiriMM . < f!o Bur^v, dépendant de mon dit id (lu M' i^iil » Gabriel ,
Pierre et Antoine de Ganouville p.'irtavn'nl les liof^ i- '-f'. nnn-f Vcr-;
l(>lô, l'aillé eut Criyuctut cl le troisième obtint dans son lotie Mesnil-
Vicomte avec le [atrouaiño de Bnrej et de Breull' Poignard .1 bniverscv.
Atittijjc d10à lG48ot nu^toe au-delà; •aTtMivc Gabrielle d'Eeai:eul alois
roiiiariéo aFriiucioise Le rrvvsl. couver. sieur duFav àS*iBt-Quentin-des-
Islos, Jouissait du iptitronajo do Hnrcy (Ml 1^:^. I'l! ;n ::"t r\ do Anioiue
deCauouvillt» , ?on premier mari, Plaiis le xiV siècMefiefdnCloft-Morin
àBurey. était possédé en tout ou en partie par Jean de Chelez ou En 1 l(K),
riiarlos VI donna en faveur de ""illaume de Chelez, seigneur de ce fief, des
l'tfresde confirmation de son droit d^usage «iios la lurél de ConcUes. Jean
de Cbele2, cité dans les rôles anglais i) Il «>lait d uiK* f.imillo fort
anoiennc, dont on fait r^iavnUT I orijriie à (iueill.iiiine l.- CcnqiKT.'iit, 'f.'e
d lenioltede Folloville, kLouviers ; et en 1424, il avait le Cios-Morin et le
ûef de Villalet. Il avait qufttre-ving-t-quinze ans lors de la montre de Beau
m ont où il se fit représenter par tioorfres Thf'ur. ()utro la partie aînée do ce
fief possédée j>ar les Chelez. il y on avait une seconde portion (jui
appartenait à une ffinillo r.eeomte. Ciillos, Guillaume et Paris Lecomte
furent succo.«sionnent seifpieurss du Clos-Morin. V.u ir)2;], Paris Lecomte
fut reconnu noMe et en lij2(i il obtint main-levée des droits d*u8aço en la
forêt de Conehos pour son fief du Clos-Morin : sa fille GcorfrHe Lecomte
é]ou.sa un sieur du Ilouley, d'où vint Marfruopife duHouloy, mariée à Jean
du Bois, t]ui do concert avec François deChaulien(l), sieur de la Ronce, son
cousin grermain, vendirent vers 1550 leur portion de fief à René Flamhard,
seignrcur de la partie aînée, flis d ' Miitlieu qui paya 20 l. en 1562, pour sa
portion du Clos-Morin. Ce fief passa anx seigneurs de Béroa k la suite du m
n ri n ire de I.éiniore I/C Franc avec Cuthcrinc Flamhard,
FrançoisLeFrancleur fils, succéda à son père et se maria avec Catherine
d'Ksparbês de T.us^an. Ses en fants obtinrent une sentence de décharge
d'une taxe d'amortissement. César Le Franc, maintenu de nobleSSOén lotit),
réunissait les fiefs do la Haye, Saoquonville, Bérou et Clos-Morin, il
demeurait H (iûiehainville et se disait baron de ClosMorin . Le Franc :

d'argent, à In fnsce d'azur accom/>n(jnée de trois cœurs de gueules. Kn
 1745, Cyr-Sélnstien-Franeoiî: de Bellemarc,écuyer, chevalier, seigneur et
 patron de Saint-Cyr et do Salerne, etc., devint seigneur du Clos-Morin par
 son mariage avec Elisabeth de Canouville. noUeniare : de gueules, à la
 fnsce d" argent^ acroin/Mn/née de troi a rurpes dh barbeaux d'or. BUKKY,
 caifl de Conches, à HO m. d'al. tSol : aluv. ancien et dilav. — Ch. de gr.
 corn, u" de Louvicrs à Conches. — Surf, terr, 5:~ hrtr. — Y^]t.]0T hab.
 — 4 contr. 2,052 fr. eu ppal. — Hoc. ord. bud. comm. 1,154 fr. — —
 Peroep. etRec. des eontr. ind. de Conches, — Réunion pour le culte et r
 instruction à Louversejr. 4 per.decbasse. — 1 déb. de boissons. —
 Dist.enkil. an ob.4. dedép. et d'arr. 17, de cant. 3. Jtfpçndanres : Lk Boi lay,
 Le Breuil-PoiGXARi>, GoLPiO Y. Le Clos-Morij*. Agricuiture : Céréales.
 — 400 arbres à cidre. Industrie : 1 briqrioforie. — Pntenth, 3. (1> 11 étiit
 fils de Simonne du Houlej et d'un sieur Chaulii'U. F;i»iirae lu ROOC« à
 BOCqMnsé.et M^neUT d« Ja Feiié'Fresnel. Dlgltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 11.42% accurate

BUE — 020 — BUS Paroisse dos : >iviii- : lier un petit village; le vocable de saint M. u - , tin est une preuve de sa haute Antiquité(1). ' Bueil, par sa position, se trouva coinjoints : d a u s le f i d p e n d a n c e s d l a ch4 l c l le n i e d l V ij' ; et, dès la fondation d'ir e abbavo dans ee l'ourg, au milieu du xi' siècl'i>, l'é-liso de .Siiint-Martin de HtK-il lii partio des donations de Roger l Echanson , fondateur du naonastère. Aprt"- la conquête de la X)i'mandie, Philippt-Aupusie avait ix liuuii des revenus cunnistant en 21 d. de cens ou impôt foncier, 9 sotiers de fleur de farine, 11 sotii-rs d'urpc et d'avoine avec deux arpents et demi en prairie (2). M. Lo Prévost indiqûp une rhnrfr' dn Oartulaire de saint Taurin, où Guillaunie, curé de Hoele et Geofroy de Bode sont cités Comn)e fomoins (3). D'après un aveu dTvrj- de l4C)0, les manants et habitants de Bueil avalent droit de lu- ner ptiitre leurs bestiaux Imul" l'année, sau f depuis lejourde la Notre-Dume, en mars, ju!riii« cAlus f(li- r invtfTi'les e' i:t nt (ails j.i*Trs Loiitfuaivnt dr» oNMintvitts humain»... . On a auK-i iii.uv.' des petit! pot» en lyrès ou «n c^rre. {Le PrtvQst, p. AA'i.) (i) Cart. aomwiid. p. 1204 {2i Ce «avant pente que ces d«>ux penonnagM ap> |wn«nai«nt A noir* Bueil. Rienn eM plus iite«rtain. car à cAtè du prétendu cui'^ àe Bu«l se trouve aussi, ooionte témoip, un curé de la Vnch«ri« firès Louviers. de aorte que Bœle pontf p, 18. M. b«;meUi^ij«is, Cvnçhtt, p. lil'. BUEIL. oant. d ; Pacv-^nr-Eure, a iriSm. d'alt., sur l'Eure et le ru de Radon. — Sol ; alluvions Ciintemporâincs et craie blanche. — //. dr^i. n" Té de Louviers a Dnna. — Ch. de y: lO/u. u" 31 de Saint-André à Rosny. — Ht. du rA. de ftr do Paris à Cherl>ourfr. — Hiirf. i«'rr., 487 hec*. — P""P-» 434 hab. — 4 cuntrib., 2,» 12 fr. en ppl. — Hec. or»L budjf. 1807, 2,505 fr. — 3 — PerCep. de Breuilpont; — R< i raand, — liail. et Elec. de Gisors, — \\c. de Vernon. Cette oomniune a formé, nntrefois, trois paroisses : Bus et Saint-Keiiii, ul du Bus, éeuyer, avec le consentement de Sun frère aiiié, Hujrues du Wus (1) Oa a defi témoignages de son exi.>>t^i-^fk^nlcmnt, nu lieu d» in biiseo et in vM« (iVi'"*""^ lî i tut uU>i>ler la leçon : in Uvsco et in ralif."^^c ii-t-a-dav, au Bus ft à (jrimuiival à i>> IVndai.i i; 1 iji'l..iit. ap;.- l.i . i-aqu**), ^"6^ du Ouuniuy » vi* su«it atu du Un*. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.87% accurate

BUS — 621 — BUS cheyalier, donna en l'1178, dans le val de Ca&iepiâ, près de Bauilf luont, une terre sitoée entre Cantepie , Dampsmesnîl et le Pré Rahier, dosf iiii^c à ré'alilissr inent d'une DAison relifricusc de fiiles, de l'ordre de Ci(eaax, qui prit le nom de Notre-Dame du IMsor. HujTties du Bus. fi L-rc aîné du fondateur, approuva cette donation et la fit approuver par Théopbanie, sa femme, et par ses sept enfants: hii-même. en 12*28 et 1229, fu m Douvel établissement des donations que le pape, Orégroire IX, eonflrma en 1230 il). Dès 1233, rarchnv(*qur' Maurice plein do lëie et d'aâWctiun pour les fiiles de Citeaux, Tojant que la distance do couvent à relise paroissiale de Saint-Remi était incommode pour les religieuses, supprima la paroisse oont l'église tombait en ruines et qui n'éiiit composée que de quatre familles pour la rénnir à celle de Not re-Dame-du-Bus; éDiin, il accorda une chapelle et un chapelain aux religieuses à laeondition qu'il ne p(urrait, ni donner les sacrements, ni recevoir les oblatioQS, et qu'en échange des rentes noTtlet aumonées par Hugues du Bus bl'alH baja, il paierait au curé du Bus, une rente 4[^] 20 8. parisis. Au mois d*a-«Til 1241, Hugues du Bus permit aux relifrieuses de réunir tous les petits cours d'eau qui sillonnaient ses prés et «ew qu'il pourrait acquérir en un seul bm, pour rutilité de leur moulin; enfin, il leur concéda le long de ces ruisseaux un chemin pour servir à les curer et réparer, en prenant rengagement, pour lui et ses successeurs» de ne point labourer ces pasaages. P«tt d'anné«s après, en 1244, il fut décidé que le patronafro du Bus ci d'Ecos, ;ippai tenait pour cinq sixièmes aux seigneurs de Pantllense, et pour le dernier sixième, fc Tabbnye du Trésor, par suite d'une donation, laite en 1231, par Roger de Iç BaguoU»de (2) et sa femme. Un des enquêteurs, était Roger du Bus que nous croyons fls de EaoïU, fondateur du Trésor, Vers 1250, Amaur^- de Fuurges, encouragé parles conseils d'Odeline, sa femme, céda aux dames du Ti ésor, cinq pièces do terre, à Notre-Dame-du-Bus, aboutissant à 1* terre de Hugues du Bus. Il est fait men^ifin. dans la c-liartf,

The text on this page is estimated to be only 7.43% accurate

BUS BUS Lâ\ fiMiiic • lif vi'inlilcii l;uifi, I5il*î !';ii^;iit jinrin', 'j
< i îî i I ' i s Lj" ii' I.i II l'.i', (■!i"V;ili.i-, ^iviii- «/i'S, im liui) fl'tiziw,
biOi'ii'ttl si/i II' ttfi'/f. Dix ans pins larfl, r; < i|ii> i -u nr ■'•'.jsi— }»!.<:i.
in="">">". tn;»iii! i.:t il;:ii - la l'm i"-;T7, iic-^iio tiiiv^lii Bu», chevalier,
du consenfi'nicnt fle.ôînino <l o Fours, sa t'cinia'.', \a';ii!it ;;ti it.atii .i r. ;ii<
;i Ki iu' du lias. .Tontine do r.at cucii i < -■. Ih-ritioro do ct-n.; maison avait
poi;,, en l ill. !a l'S di- Clores. nli'PS si ii.MUMir di' l'anilloiis«>, vondir.
en \7:i K à Ji iuu do l'i» I fsc. nu fjnai'i dis Mif l'»iir}, 'i's et le l{u.<. clcr=""
jiurlait="" :="" diuyinl="" la="" fasce="" d="" din="" a="" pai="" ilo=""
iricti="" .="" iioi="" aviuu="" nnc="" du="" lic-l="" lius="" le=""
prcniiior="" rendu="" i="" robert="" s="" seigneur="" de="" fnnn="" et=""
btis="" l="" innu="" do="" rliaiulwo="" mg="" fr="" uu="" roi=""
do.muntonajy="" bar="">n de Grosœuvre et de Bann lnr;i' construite et
édifice de i>îerres de taille. SoliOrlial : il iu\ ti lu IhukI" ilr s^nlile
Moutenav : d uni 2/"srf< n 'nua- iitr'jtnfMignùs de 0 ciiquill""< df ii>icnh s.
1. '2 i-t \, (o.ji;:, \s d'Anl'ZV, d- vin' S' iL-noiir du B«ls (t>^, (. i qui mourut
d*apoplexic en 1D08 & l'a^e de ein(|Uanto-ot-un ans, a]0(< av..ii- scr'i ;7.
lai-sa.nt il.' - 0l î-a'. fi ::\c.- (-, •! Il' l'ino lit; S:iv<>use, tr.i:-' ia orjaiin-i-
Marie Mornav, iwi-'aïai . I, 'iMii- de saiijifii'- «SI M'i iia\ : Imrrl, li'ii I ,ji
lit rt ({■ ■ f/ii, }tlr< >" et vn'u i.mit" dur hro-' tllll t -II, ' II' (<>■■■■'.]■. ,1'
v.'ii*- d*' la.larnii rn'o de n.'Oii r,- (u\ (:>ar de L:i Luzonio, à .Tjs»
ffnosd' \ n\ 'r.ty. s», iirni-nr d<> ^î:l♦;h^>llville, ,]■■■ !• ■ ' a ,!..!•' !■ 1 !
Il • t/i" M f . :l 1. i|ii- . o p,. .i.-io l df liauÎM i I 'ill . lJiis< si i-(Miui] ar
rolraiM'tVtdal à labar>-riiio i!" i;. i.il'liiial. siv.;.r;on i|ni a d uré juuqu'à la
d«'.st ruciou du sv.-io jo ;.'oi:al. ^ Saint-Rkmi. La jtandssij do Saint -Koiui,
quoique peu noni>rrolô;." iTal»' rd ji ![■ raroli.-vêijucRotn-'U. !]ir;is . lui-
lii ('• p-li L'ioi;»"" -]Mmo (:?). j l; i' !Laril-(ii'iir-iii^~laon on 1 10," , ot plu;
.siourj; iiapi s après lui, sancionnéivut ces dis|io5!ition«!. A la fia du !nô;n:
a!i' do{')' .-.-r SUR la Vle I^^^ r.UiUS do saint .\djt;"r.l. \ornon, twort au
prieuré I do Pr u li< I >! i' j USi avuns il.'ju ^laiic, et à ia Cruixdo M^; I
Bruuir.y (4}, quo grûco aux libéralités di' (\) T. Pnj>!

The text on this page is estimated to be only 8.23% accurate

BUS — 623 — Raoul et de Hugues <1?i Bd!;,]*i)hY):iyo dti
TiVSlil- lut .'''UtlillC «Ml r,*:S. i J 'I.l . i.> l'r'aux offices Aahs IV'^lisodc
Saint-RiMiii ; nuiitt ou 1"2.">1, l'airlu'Vi"i|Uc Mairu-*' U'ir juiniit d'avoir
une chupelie, ei supprima on mi iiio temps la pipoisie et réffliseSjiInt-
RoHii pont* la lounii' lîns. MuuiTio et'fte ivuriii>n . on Saiiil-Kt'ijii r.sl
ili'^i- di:iiifs, ot plus tai-d enccTo.en dms uiio L'Um'Iu ilc liobei l dd]'>us
l'ii favtnir du trésor. En 131(5, h\ lu.siiiu « laif conii'lct.- . o.ir la «ijûtssvd
Auujale design*- les pro.n de SuiiitR^mi comme étant as.«is dans Itt
paroisse N ') t n' - 1 1 a ni 0 -1 1 VI - D ' i >• . I>an8 un aveu du 11 mars
UIU, los rîi" iicil. -. li s « itiuiioities Jt-siD' iix-Amii' - [' --^nlaiful uulioldii
r.iisi;! d., Saint-Reuii (I), ~T>, 1.' liof de Vau^u^'oiiiT ^'11 ^«^purois'Sc'
du Hua. En 1(190, César de la Luzerne , dan» Tncte (le vt.iite dt' la
Karonnii- (K' I>aud< muiif, exiiliiijue qu'elle ^ cleud sur la purui:>.-so de
SaintRciiii. JaCijucs d'AiiVii'ay, aciiu/'i'oii ilo la liaroniic, avant voulu
SDUUu Urc K» li 'f do Saiut-K«Miii ai»p u tcnaiit à rahli.iy»; , mix tit vits
de îi< 1 S o(danger, eut un procès dans U'iju..! il suofoiiiUa. Fiefs: La
Ukossb. — De» l:. *27, II«>iln«ri •i? Four;:.'. (Vlui-ci uni *le dévutiua
envers i'ulibaje du Trésor qui conmeneait à naître, lui donna en l'^JS, tout c
• 'iu'il a\ ail !V'''u lK>aii-|ia niere, et d'Aiiee su lemine, vendît aux
religieuses, en l'^W, i*tix pièces de terre uppolocs U s Fi . m li.vs. Kauul
dus, elievaiior, sr ijiiu'ur do oo vil'!) I t* Il-ligi'-llM'S [> >-r-\.H>T,\ le ticl
pfJliCiJlai, U> Aatc» Le i^ie^oii, t. 1. p. WJ. Ijipe. nne pîec de terre,
moyennant un cena antni i. Ani i'irv d-- la l'roaso, sri;.'-nour du UK'Uie
liel', esi encore cilé à une date postéHeure. I/avou dos i cliu'-ii'usos fin
Tr»'soi' de 1119, constate qu elles avaient acheté, en 1230, de tiuilhiufne le
Tondeur, une portion du fief de la Brisso(l), le choi'nii'i »Mait lostô aux
Seif:lioi;rs dt' la Hr.is-o d n loirs lioritiors. li appar. riail, on Mil, à Pierre
do Vieulaiiii-<. on="" no="" f="" oui="" ps="" siirneurd="" l="" ii=""
r="" ci="" dimix="" liols="" ou="">r», entre los m tins tio Guillaume
Prévosleau, lieoncio es-lois, dont la fille Mario o[>ousa Baudouin d'Assy,
si^irneur de C a 11 lo 1 o u , à A m i re V i 1 l s I ■ u s-l es-Mo n i « , d on t
ell(> eut Jacques d'A-sy, seij^neur de Canteluu, 'roiiriyy. etc., .I. anno
rfAssy, mariée ii Antoine de nf.ial-. I/nn doux, lli riri de CliaimontQiiitry,
veinii le Huis-Ciaulier et le olielnii i do la Hrosse» sa dépendance, h
Fran» cuis Fonioiio. esc. liontonant-j.'onéral au ljuilliuj,'e do Ciisurs.

*Callioijje Le Moine, su fille, les transmit à Jean de la Grandière, son niâi-
i. (liai h s ot Jean do la t.îrandière, leurs enlavis, veudir«?nt aux
religieuses, eu KMlt, le quart de fief do haubert do la Hrowv»., dont ils
n'avaient ^aïore (|uo le chefmoi (3), composé deoO uu 10 acres de terre. De
la Grandière portait : ' la UrtMW, du chef (1« aa feinta» Avluio, «{ui c»t pi
ut-t'-u-e Ain>d4u«! sieur de Foulque» <1« laBroeae.tl'uJM brauclw
e.lltittrnle. \A) l'.ir i-i>i i iiiiti"fi,*

The text on this page is estimated to be only 15.49% accurate

BCS — 621 — BUS Romains ; son église <3édiée k Saint-Martin
« «iftp-^tc line oriirine tivs niirii^nn»^ f^t dnit remonter à. rétablissement
du christianisme dans le pays. Aussitôt quo Charles-lr -^i rn]iïc eut
abandonné lo Vexin aux homiuo^ du JSord, ceux-ci établirent une liçne de
défense sur les l urds do l Eiite, rc de sainl Adjulor, eliAtolain de Vermnt et
agny (1). Henri l*"", avant do mourir, s'étant réconcilié avec le vriillant
Baudry, do Biay, lui donna la franic de la forteresse do Baudemont, avec les
terres qui on dépendaient. Vers 1145, la seigneurie do Baudeuïont, passa à
Goël, fils de Uaudrj, et à Garuicr, Bon frère, qui prirent, l'un et l'autre, le
stirnom de l^aiidemnn* . Cinq ans plus tard, Henri 11, avec le contentement
ae Geofroy, son père, céda à Louis-lc-Jcune. la fnrten .t?e di' Baudemont,
avec les autres places fortes du Vcxin 2sormand. Goël dcBaudeniont,
homme do bien et de mérite, aussi loyal que pieux, sut conquérir la
confiance des rois de France et d'Angiotorro, dont il était le vassal, et qui lui
confièrent, en la garde de Vernon. Ce seigneur se montra d'une générosité
inépuisable envers les maisons reli;^!- n ■ s; il fut le bienfaiteur du prieuré
des iJeuxAmants, de l'abbaye du Bec et pre;quo le fondateur du prieuré de
Sausseu^e, dont il fit construire l'église ei à laquelle il donna les églises des
paroiss> s de Baoqueville et de Vak'oi l)un, dépendant, de ses doinainos. Au
bas de la charte concernant Valcorbun, donnée en 1177, on lit le nom do
Garnior, frère du donateur, puis celui de Hugues de Baudemont (2) Garnier
de Baudemont l'ut encore témoin d'une charte d'Aaserédo, seig^neur de
Fours, contenant donation ;\ Saint-' • 'e ii i-desPrés, do Paris, de lu cliaptldo
de .SotreDame-des-Hallo!» ; on le voit oncoiv», en lllJ.S, payer 20 !.
liistoife d de Toirny. Dans la confirmation tie celte donaiiou pur iiaint-
Loais, Cailly ap|»olé Chailly. \'(M >! la même époque, Mathilde, d.T me. ff
/jtirt de Cailly et d.- Baudemont, donua aux moines de Bon port, a des terres
en la fort (i, Ctf i>e.' '1 ' 'i !rv, a lait croire à M. P^^"" vosti que U . . iv
traïul, clluV ûl- d >m Go^l HJiur du D 'iu, d'il a MUH sup, ose faut, suivant
ous. admeitr» qu'un, fik de B»wf • et pér» de baudry II. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 14.94% accurate

BUS - 625 — BUS de Basqueville, de Tantonson domaine d'Écrit
quétuit (1). » Reginald de Baïdorouni, qui pouvait être fils de Malhilde.
figure en ditii^ une charte du cartulaire de Saint-Amaud Ut Rouen. Tett «ant
doute après la mort de c<> gneur que B;n;rl"moHl fit retour à la riits dans
son : /ieyhle de visites ^ BamleUont, ses curé» et réçrlisc de la paroisse,
tm)iiiiei>tatiénient cliet-lieu du doyrnuo rural de Port-Mort. Il parle dans un
pussa-e do ré^lisedn Château; mais nous ne diu.tous pas que ce ne fut la
lucuv' que eelle de la piroisse.probabieucni rouierméc d insl enceiate
militaire. En 1240. faisant -a visite pastorale daii^< cedoyennë, alors appelé
doyeuué UeTourny, il constate que le curé de Baudemout ne portait pas
l'habit eeclésiastique, ne eelekuit pns l'office divin et était excoiumuüé,
fnfiij que la paroisse renfermait 7 chefs de famille et valait r2 1. tournois.
Par line (.liarti- lu mois d*a< ût lîUT, Thilippe-le-Lûug réunit en une
baronnie les lie» de Baudemont, de tiareucières et 1» urs dépendances, au
profit de Pi.rre do Garencières en récompense de ses services, et lui permit
détenir tous «és fiefs directement du roi. Dans cette pièee, lo monarque dit
qu'il a donné à Pierre do Carencière, en compensation d une rente (jue ce
seigneur prenait sur lui un certain nombre de fiets, savoir; Brar^ous-
Baudemont, le BoscRoccr, lo Bus, Keos, etc. C'est là l'origine delà
baronnie de Baudemont si longtemps unie a celle do Garencières ('2). Pierre
de Garencières lut envoyé en lieosseen 1333, au secours du roi l iavid Bruce
(3), qui se réfugia en France et résida au cU&ttiau Gaillard. Son fils 1 von,
chevalier banncret, fut fait prisonnier à la bataille de Crccy, et donne (1)
Archive* de Rouen, fonils de Bonp<l. (21 L uuion do la rh..telleiie da
BîiUtlemOBt aw la t..-r. i;u:v d.- Vi:~t:i::<.-. ..=" i=">i«-s (>' troiS
8léck«. û» que Hauaeinoiu pgrta le litre lie b^rouDiO mémo Spr^ la
désunion, ûa Masscville. T. I. en ôij-olors do lapaixdeBrctigny en1300. Lo
roi lui avalî donné en 1350, ponr le réconi pe n ser d e s ^ s s. • r V i ce s, l
es bi e n s » K ■ fi • • rr e de S;ieqtien ville ((ui se composaient de Prey, de
Saim-Germain-des-Angles et do Berani:eville-la-Rivière. Kn l:'.03. Aude
iépe devant Breteuil. Le 12 avrU la montre du sire de Garencières et des 59
hommet* de sa compagnie fut reçue devant P.reteuil (lui tenait pour le roi de
Navarre. Après un eiégo de près d'un mois, la ville se rendit le 5 mai. ». .
Ivon de t^araneières épousa Marie Bertrand, de l'illustre famille des Paynel,
dont il eut un fils et une fille. Ci st probuldemeni à Un que se rapporte le

fait suivant recueilli par M. Fioquet : « En l' : i' » 1 , messire de Garencières
 et deux « de ses valets jugés par l'Echiquier à être « pondus tous (rois, pour
 avoir b&ttM nu . homme eu trêve, furent jetés dans lâcha« rette qui les
 traîna au gibet, mais ramenés « on prison jusqu'au lendemain, leur fit ^ Dieu
 grâce qu'il ne mourut. » Ivon de Garencières possédait encore , en Util
 laseigneurie de Bérengeville-la-Kiviere' dont la propriété M:u^u.^rite de
 Saciueville, fiUe de Pierre, qui en avait été dépossédée l'n 1 U)l, Ivon de
 Gai'oucières prit p^'ti pour le duc d'Orléans dans la querelle de» rinces de la
 maison de France,, et c'est proillment par la faveur du duc qu'il devint
 chambellau du roi, ««"vei-neur f * ^wlb ('aen. Il mourut vers 1410 ^{«^
 j^^^'^.' (le baron de Garencières et de Baudemont, V- .omte de Faugernon
 et de Fontenay-le■^^'i!nn flîs Pierre de Garencières, étant mort avaiï lui ce
 fut sa fille Jeanne alorse>u8e ;ie Jean, baron de la Porté et du Neubourg, qui
 recueillit sa succession (1). rn av. u Tvnda a.i mi en 1411 par l'opulent
 buron de la l' crie. nous ai^prend que : « dn cUel et ville de T^^^,, vaient les
 fiefs et '^^^^f^-f^S^J'^Z^i « le Bois-Gaultier, fiel de V^^^JfJ^^,, Civières;
 Grimonva , assis a . pleines armes; "^^"^^^^ '1??^ Hache //. .vMin fief
 nomme le hei do la Hacne au , rtenantàJohan le Cottutier,assis en l la
 pUissc de Baudemont. acquitte son avait attPîrî^aulypouse bc-^^u^d l
 .O"»^' • M«yon, et Jean. Moatenaj811

The text on this page is estimated to be only 7.64% accurate

BUS « ih(fifiAi:li ftiî' dtiu'iiti "Il îc jolU' lie In « PcnttTÔtfi trch
hti. hmi .Sfi>>uUiS, oit voit lo baron tle la Fertô v«»iir!ro la <<>ri*e de
Villara beau-iiis. (.«iillaiuMc de M"iit*"iKtjk', que sa leni me avait en do
son !>• lie ja ixrnnde i'.v,(-v:ii :i ir^'.ai-". /.::'it la {■ ■W'- t'w Toiiri;\. l-'li 1
i::7, la f.)i l^ ;':-'--:.' l'.aii. l'ut ii ii ;: i l'es atU'Slért Ul »* le elià< au aviuû,
él' « abattu, en telle manière que les ennemis M reluj.'»! et 411 il II e^l
jilUfi itm^ftialilc, se • n'estidt par puissance de prince, i» •lean 1! ■
.Mutiicriay. |n'etii i : r <1 u \i>>\i\ vudit aveu, en 14.V.^,du liti \ [^\\\.
dcviinl ri'leiiif|uiei*, le putnuuip* d Equaiiiville, à cause de sa vîeonitède
Fanj-uernon. A la iionii'e .li' I V/t, il ciTifa)> li' -ûu |i!\e tous les autres
seigneurs ; «il se présenia « en habillement d'hommes d*armes, neuf « ai-
rlîi*TS et qua: re V('UL"">'. 'irt|t i< l iTTi, laissant un lils. iHiiiiitè IMi! 1 1
]•]>•. ipii ii/'ritu de l'.aihletuoiî! et <l- -^ ti-'ls >\o s «n y*-voi-i ail ; n'or, ù
ili i; ,rj',isri-< tVazvr^ aecùmthUJnêm de y conuilln de gueuler, (1) A ce
moiiMMit, apparai^pot d:«n* l'histo-r» diyen niumbreti <l'une iMidlle
B:iudeiioiit, I« jâm:trs 1415. Simon «!« Uuud^mont, lioutontii ù Mt(f. \
II- • r.' m," ,ir llf 1 ; 111' il- I M l'il , /■ ■■,■"/ - , -(■ ■Il ' I A II-- '• 1 1 ' I'. •
i-i l i . fu V fii'îs a N"rni:iii\ ill- . ' ■ l'..- jn-' Mi-a. fj';i <i>~j,)quc,lo baren
do Randemonl et • ' Iiii itr Ilcui-juci'ille, sit';:eaiar«>n «le (.iai'euejeres et
do Baud.-mont, recevais. \xn aveu pour une terre k Bosc-Roffep. Il a^ait
••[)Mii-;e .Ma:ynei-itc Aviti, qui lui sia""* iif -"t dont il eut deux ûls,
Jucqucî:, s ja succsfieur, et André. Au eommencMoent du it* si." [.•. .I.
lia!) PotaH drelare tenir son fief «1- «.nunesnii «devons, noble damoiseJle f
Marjruerlte Avin, veuve do feu noble « îiomieue P!ulij>pe de M-intenay, en
son viu vaut, si-igneur et baron de Uarejicières, (c datée et Itaronnc de
Baudeinout (1). » F.it ir>lt), Jacques de Montenaj, Ticenjte s-a>:ii\ I'. au
nria-^saere de la Sainflîariiîênieniy ; Louis do Martainville, lui rendit aveu
en 1579, pour le fief de Grnniesnil à Iv-Ds. Il arliera.eii l^)' .^l^ echartreux de
Oaillou, au droit do sa tonimc, la eeigneurerie de Fourffes, avec les fiefs de
Oamà(li. s e' ""^e de *îit". On «ait . iiii><<:re c="" de="">ronteia'r.
clieviilier, châteiain et haut }U.sticier des baronnies deGarenclères,
Grosœuvrc et Ba'H demont, contracta mariag'c avec Jeanoe 'Il II f itil
conclure de o^s dernier» mots qu" Margiieriti^ .\viii avait eu. en douaire^ la
terre d« ftiiia«~ mont. r,".. ,i n.i- .•t (.i U- BiMtJvMu: W» II ;iia"" ' ' r i'i ' I I
•» ui.s luj>jft». 4aW fa'iiitii.' (1« Motitenav. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.09% accurate

— 627 — BUS Maⁿ. dont il n'cul qu'une fille, MarieC >ariiH[^]
lie Monte nay (1), La (irntiii\ Cîrumesnil, cic, coii>L illor du roi, [•i é livres.
Cette vente nuiis appmnd >\uk' K- s'ou'c (L» la Laule-justiee de Bau'i.i
inont oiaii .[^]luio à Èeos qai en relevait. La Lnzern • : ft'uzur à la rruix
ancrée d'or [^] fh/irgét de cinq coquilles de mûle. En 1712, Pierre
d*Anvlray,fl18 de Jacques», ctai* !:ir.-n . ile-Isle-en-M.[^]r. Konqnet, comte
de 15 'lle-Isle, d -vint maréchal do France on 1741, i[^]t due de tiisîars en •
713. Son flis unique ayajit été tué à la bataille de Cr-vdi, en 17[^])8, i \n).
Doulcet de Pontccoulant : d'argent [^] à la fnù (ktirdelysée de sab e.
Sbroextbris Bandemont était \o si. i.e d'une .seri.'enterie ntdde qui s éti
ud.iit sur Guitry, et qui, en 1381, appartenait a Marfin de LouTenciennes.
Jourdain de Nors, variât d»' chnmhrp fhi teignear roi[^] était sergent do
Baudetuuat Ait itn du xiv* »iècle. En 1403, Hugues de Rovuulx fit aveu au
roi Ji()ur cette si r[^]T'-nterie. En M12, l'aveu est présente par Jeh iinin de
Royaulx. Cette charge élaît pasMée, fn 1561, A Pien*e Tiphainn, qui l'avait
* ue «le la donation drt son frt're aîné, Nicolas Tiphaine, curé de Senlis-le-
Boulelier [A). Pen d'années après, .Marie de Se[^]rhizzo, vcttve de Louis de
UeileuvilUer. apporta la (1) 1) une ni;iUr.;it i'.a:i> l.s i M ilOreni suce.
'ssiveiueiit. fil'/ iU> In II.\< m; ;.j)pai-teiiait. en l-III, à .leliau le CoUj.turier,
auiii que uous l'avouâ dit plus haut. LE Tl.f; UK, Ahhnijc lUnjnh:. L'ordre
de Cue.tux n'avait ji[^]o'nt en Normandie de couvoitde iilks plus illustre que
l'abbaye du TréSk>r. Dûs sou origine elle fut or.'anisée par- un sai'ni p
'rsieinaie et lionar«»isse du Bus, »Jiio revient riionneir de la t"">!idatioM :
sa ebarte, datée du uioisi d'avril R[^]^S. expîijue les r;H.tifs (lui Font fait
a.q-ir et les sympaihie.s qii ii a renc.iinr.'es. « Ij.iot'eas pi és lits <>t aven'r,
sacient que m"i, ilauul (lu Bus, avec le cutisement de Uusrues,
chcx[^]ulier, mon frère aîné, j*ai donné en pure v t p.'rp.'tu'-lle atnnone, p.[^]nr
le Salut dj muu âuio et. pour celui de mes parents et ancêtre», à Dieu et à la
B*« Marie, et tous les saitts, piii'u' y édiiti -r iih njona[^]teje qui sera appelé le
Très ur-.NotpeDame, dans la vallée Cbantepi,-, pr. s de iKiihK inont, et
occupée par des re!i|.ieuse8 tirées do lu maison qu on appelle Epaipnes...
Toute Ih terre et tout ce tlite vallé -, eiiii-e t'iiantepie. T)anipsin. snil et le
Pré-lvali iei". L'-s rel iLrieuse'i aiJi'oiit eetU; I rri- e(y lri'.hi e ms'ruire les
édii.fs II '••e[^]-aires. iJ'ailhMirs d,"posL' eo domain ;\ litre d aumone, entre
les mains de N. V"* Pèi-e, l'archevêque Thibaut qui, sur nuire instance a

mis les relii,'icu9P8 en posiscssiou, » Huçucs du Bus approuva cette
 dotation, et lui-même ranirnieiita en donnant le mémo jour la IVtite-
 Couture, près Baud(>mont, 'i acres de terre à la Maiserie et VI d. de rente
 sur la terre d** la N'Oiraye, Au mois de janvier Raoul et lln;L'iies du Bus
 cédei'eiil à la nouvelle abbaye louto leur terre di' la .Maiserio et tout ce
 qu'ils avaient entre la retite-CûUturc et la CrOtXdu-Bus-Saint-iiemy ^l).
 Dès 1230, une bulle du pape Gré^'aire X (1) l'ne f oii; >a Ji* la ti-rr.» do l i
 M iiscric avait n[t]» a ti>uu à Join de 1 t Hiosm-, »(a l av.iit .l.nnice ea doi
 à Erm;Mi_ ' ul etett nèceisaire au eouveat, ou 1 &«iiuka pour la lui dooner.
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 8.29% accurate

BUS confirmait toitos l Mnthiiflo du C.iillv, daiiic flo (t li •! et Uc Uaiulcriiiont, flornia aux rolijri.Mi^t^s 10 acres tic hois a preiili-c ibms lu iJois-rKvè'Inc. v. : >i T.MirMi.v. ♦ I, ni'i, alor>id;ins s^i sri/iouio aiuiJe.c .iiii mi ■ ion l ' I, m «:on(r.«\ rcuiiiLti cm -iit .le !' clievèque Thibaut, il acuorUa aux n liui< uses da Trésor, qu'il dit habiter la vallée de Cliaitt'pie, Ja piTU»i>si'ia lus haut. A la suite' d'un> lr;in>ai'ti(>n u » -i ■ p ul'arche vôiui^ M it'icc, tiiuu'S de in Renii, qui 114 ^ tenaient aux dames b u dictines de Villaicoûttx, devinrent la propriété du Trésor. On travailla avoe tant df ?.(»lc à In construction d'une égli.^e aMia' i al>', '[lie M,MH'i. i' M it en faire la dédit-are le 1:{ i) . iM'ii e I J.'J (J): le couvent n'avait [»as enc.ujv d ail> » •>-.•. Au mois de mai iJ.i:'», rapcls \ • . (in consentement de si i t l les revenus à l'abbave sous etîftaincs cuidll i ois. Dans l'ordre do C'iteaux, il exisuiii uu lien entre les ablni.ves qui y éfaient sonnii^e-Q; un OoUVi'Iiî 1' lidéiial un :ni":(' !- v.l.iit SOUS uno sorte de depondaiitv qu ou appelait filiation. L'abbaye du Trésor était do Ja f:liâl i"n des Vaux-de-t'crtiav . iieMi.r-iiTe d'hommes du diocèse de l^ari». Li' li' l lùhaut, abbé de» Vaux-de-Cernay, fut l'oru inisateur et le dijectt-iir du Très.>i (:;). i »:i assure quo durant tout le Ui'uips i|u"u tut I

>us di- imiii-^; l.-s communautés du royaume, pur i>a pioié et sa réjrularité. Kn rJ35, Richard de (\miI< - ii^ ir-ai' de Banielu, donna une li iite de d' iî\ miinl-; de blcdont les roli^^iousi s jûuii^saeni én -.ii e cinq cents ans après. I! y eut à ce miMiii iit une pieu-,'! éionl aliuu outre les seigiieuis du vuii.ii>.ii>e ^r*ar enriebir Tabbaye naissante. Marie Cabot, (It Sotrs Là' PiV'v.-t. Bu- S.(Ke m, p. H '. Hi Thil.riiit, fiix ii. li:e-,l .l- M .-il l. V. après iiv.nr |i(i.-fi> Irs .' (nii. s r'> • - .■ i r : clIt^ les l'isl.-rc.HM)-: \ iMN «M J,', "•: il 'I :: >' ■■ en l:^:"U, vt Ion pi (;i. > i:-- iiii'.ir-', !•• Itii ii!Boiioit, l'v>i-t-ll i t I»; 'lr*M>F. (/i>f. > Naiii; ; Sotice MUr BreuU'Jtt^aoH.,jwr Berg«r de Juvray.), I. 1,III ■ II']{c iil de r»ui(ry. donna on acre de teri'e dans lo bois Cal)' a la Brosse. \ du 15 Ks.c.iniicr, airrca tout-'s I^; ,c I M ■ -I i I. . . (V iVlli's |i:ll- les l'el i L' i OU s. 'S i) m fl < son lii.d'de! i l!: - eiilin, l'abbaye lit l :iCirio)i i î ji '>'), dr < "ruillaume le T'Jiid'-iiT ' (luiiy duuna au coiivy>nf. -"u 11:.' 10, la ô' partie de sa terre de (luir^" (Ij avec un inimenble à Coinmeny. La méiD« a'iné ', lêci.avent tditijit lo fii*(., terre et -cjjjueurie de Yal-Curbon, uù il eut à partir de cette époque

un manoir seigneurial av«c 1 l. fvr< .]■- t.'rre. iie-nias de Jambeville et
Jeanne, sâ femme, donnèrent aux reliieuses aved'asIl iiii.-iii (L' Nit idas
de liois-tlaulier, lour I su/erain, tout le liet" r|u'iLs avaient à l» lirijsâ;
saint Louis ratifia lui-même cette >: >nce.s»ion au nnds tl'avril 1211.
Incruès du Hiis, que l'on peut regarder avec Sun ireie eommo le fondateur
du Trésor, donna dans le même temps l'eau d.'< nti-s. ;:ux qui travi isiùcnt
ses prés, pour au^iu'il-.T la f>iiv'« (lu moulin de l'abbave. Les années
liMJ et 1 2 i3, sont marquées P 11' une deu.ili'iu d'Aliee, leUinK» de Jo^m
II c-Uu^"or avec la moitié de la métairie «i'i lieu, les services en dépendant,
plus 4 acres '!«■ l' i l'e a I5aiub ui.>nt. Au mois suivant, il aj ute à sa
donation lOarpent*} en labour ci viL^Kcs qu'il avait à Baudemont. Non
uiiiiiiis cr'nérnse ijue son fil-*, l'** i < iue Uianchu avait aumône 50 l. de
rent« a prendre sur lo domaine de Meulan {‰ rauuée .suivante, saint Louis
assura :iu Trésor par une eluir te datée de PuuioiM, «ne autre rente de 4U
l. sur la mémo prêt^ ! de Meulan. A'i mois de juuib-'i 12 U. la cession que
Ro.ei' de Ca(iu- illon ou de Baqieloiia'ee Ad i s., r. inme avait laite du 0'
des pa d'M. os et du Hus fut solennf)laf un acte rédi|,'é au noifl de tfol*
■"■Ml il>hi.niiii.-s dn pays, Hugues do Csuibi iy

The text on this page is estimated to be only 15.70% accurate

BUS - 629 BUS et Jean, s.-iirrM iir de la Rocho-Gujon, lui
aamôna Isk moitié des grosses dîmes de Fonrpes a-vcc 9 arpents de pré. La
roi no Bl.incho ot «aint Loui8, approuvèrent en 1*245, le don qu'avait
faitMabilie, du 5* de son domaine de Guirj. En reconnaissance de la
générosité do cette damo, les relipieuses s'engagèrent à reccToir sans dot à
perpétuité une demoiselle de Guirv, n pourvu ' B. lîi i si-?, 1/4 de haubert,
daus la vicomié d'Alençon (3). L'année 1248, est marquée par les don&>
Tîons de Pierre, chambellan du roi '4[. df Raoul de Bois-Franc et de Marie
sa femme. Au mois de juin 1248, saint Louis date Paris une série de
priviloL'e.'j «uril accorde à se» religieuses du Trésor: « elles- seront
«lempptes a perpéltiité de toute redevance -éciiliéro, auront 1© libre tr:uiur
avait f'HifirnH*e> précéderomont (5). Guilla'inio 'le fe^âc-Roger, leur
vendit 5 s. de rente et Jean des Essarts, seigneur d*AmbloTitle, leur donna
un mui Li aiBîMn ds Oniry, a loHjuun Joui de ce droit. f2) Cari, du Triwr.
L'Veu de 1672, ^goale un don fiiit jmr «ain» I«Mi «n 1247, de 41 a«res d*
terre à Bosic-Koger et n tim de la dima. Il y s |Mnl*étoe oonfiisioa avec la
«*a«V de 1243. M) C'était prt.baM. !u.-ii! ri.-rr.' il-' Vill. ' . ■>:i, liUi
îKonipa^na «ainf l.->ui^ (luis ans vt.'vai'-es a iJri'-at et qvu _mourut :i Tu
ni- .-n lc'7U. ^ '«"»» l.e cure de C»v)fr«i(, qui avait un droit d UBa^e • '
'iois. reçut en ëchanjf* H acnsds terre pTtt couture de Coupignjr et du Toit.
t^i'cle, avoir reçu 'le eiainl Loni.^ en 1?50, 90 arpents de bois à Grimonval ,
pnroisso d'Eeo» fl). Cr«spin le Prévost et Mathilde sa femme, leur
veriilirent vu r,32, une prairie entre Fourges et Bray, et Qautier de Tourny
des terres au Bus. Au mois de juin 1258, Robert du PHx, seigneur du fief do
ce nom h Ef^o? et Jeanne sa femme, donnèrent au couvent, avec le
contentement de Guillaume de Gisors, gei* gnear suzerain. 5 rc^res de terre
à Eoos, au triage de la Bourdonnière. r* Abbessé. — Marocbritb, première
abbessedu Trésor nous est ennnne par nne transaction qu'elle fit en 1258, au
si^et des dîmes de Saint-Rémy, que les moines de Saint-T.inrid révlamai nit.
T/i^libesso en obtint l'abandon à la condition de payer chaque année au
manoir que les religieux possédaient k Siiiiit-Mareel, 3 setiers de mêteil,
plus 2 setiers et une mine d'avoine, mesure de Vemon. En janvi' r 1?5'^,
Pierre de Gasny, écuyer, et Ada de Haulencourt, sa femme , cédèrent au
Trésor en pure anmdne, tons les droits, dîmes et domaines qtt*i]8 avaient au
BoseRojje r. L'abbaye du Trésor eut au mois d'aoiit de cette mémo année,

l'insigne honneur de posséder il la fuis dans son enceinte deux saints
personnages, les deux premiers hommes de Franc(s) saint
LonitetBndesRigaad, arche^ veque de R'>!ien. Le roi se tm-ivait à Vernon
le 30 août, lor;*quo l'art hf véque. qui avait couché an prieuré de Ve^ly, vint
l'y rejoindre. Le l^ndenian les devix amis se rendirent au Trésor avec leur
suite. « Avec l'aide de Dieu, dit le « Pr^lnf. 4fni» En avril l::^tiO, Roger
Langlois et sa femme Erembrge, vendirent à l'abbaye nue portion do ni
'taii'i'^;ui Rose-Roger. La même année Raoul de Bois-Franc, déjà cité,
vendit une rente de 2 s. due par un particulier de Fou rs. Le 6 mars 1261,
l'arebevéque se trouvant à Braj-son8-Baudemont, aoepta le d^enner que le
couvent du Trésor lui offrait. Le 8 et le juin de la même année, le roi
séjourna à Vernon avec son ami Eudes Rigaud, et donna une charte en
faveur de o sa obère « abbajo » (2). (1) I.a ch.'irto a ilû être ex|^>ti^ eo
Orient, ear saint Louis, ptirti en 1248 pour la Terre^înta. ne i-. ' .itii >iu •■[!
12Û2. <2) Sri 11 M. Prévoft. t. le roi aurait donné une I. rii.' «Ir 100 l. et il
r-ri'...:, el u l'rfkS du Cart. ,in d>^ teiin iMi n i.ui; inorte des biana pour
UM v«* leur ■up^iciuTti à 10U 1. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.01% accurate

— 630 — BUS La nirnit' aitrn "i'. s:iiu; Louis ;.rTnia rx'ix
rc'iit;ieuscs lo acre:* tlo it-rrc dans ia toivt do Bourse, m (jUi> sr.s ho)!iiii's
(i-- K.-'!' ,L'.s lui .levaient lurs du IVui.;;;la:)icut (l.aé (II- 1 ■>.'), Catlior-
\\otn>-Daim- "JOs. t. A . L*' il) j;ni\ icr r.'ùì», Miiti. s Kii;.iud, ajui-s avoir
visit»!- u:i [rL ui-i- i\ M i-'iiv, \iui clu'Z bonnes ft'lfr- (in Tio-. i i-i luv. ha
datitsieut' chapitre ; le soi' il dila couuliur à Sunsseu.si'(-l). L'événement
notalde di* T^iO osl une cliart»" 'le Siiilil Llm.İs datLi' de (.liauiiii>lil,
approyvuul Utul» & les acnvisitiuns laites» jnii' les religieuse^i, dans se:\$
ûeU etdomuines do !Vurmau(» i. diî reiiit.'. Marie d'Issondim, comfisse
d*Ku, mariée il Ai|>lionse d»: lîtieunc, t.rainl eharmlrier île suint Louis,
légua la nièuic aunéc, à l aliba,ve par son testament 15 l. t. sur la]! évôié d
Ku. Le cartulaire du Trés.sor ooii:*i;U*»iauciiije dai», de* achats de terre
assez nom Lreux au Bosi:-Iiog<»i'. En l'Jiu, Ouilliiime de (jruirv, uuinôua
1 boi!ent, l'année suivant*, (fuillaiue du l'us, de Val-t"iJlIM>u et
tilliliaunie Mnlun, du HJSe-Ro,^er vendirent aux Keij^Aeuños diverses
pièce» de terr*-. On a du trois d'avril l'Jiyj^ une d rni l e .•bai-te de saint
Loui^s qui periiit a l al.liave d'aequérir «les liens roturiei-- Jusni; a
^■<j>u uiuî denu-re inanJUi' de s mi ulVelkhi aux religieuses du Trésor en
l. > inserivant daris ^"11 t«^staiiiciii jniur un le-s ,le lit l. Malgré ic' soin
mis a rt;i ueilâr li s charies du {?édéceux prince, il< st encore d^auln*!»
donations «.lolil les tllri'S iMiii. - ont ntr«' Faip«'U pies ie Xeuf-oui!.. l'
ilr.ûi de preudru chaque M'iaai ne trois eliarivices debois dans la forêt de
Vern^n, plus une maison avec vij:n). La roiiiL> Biañche avait au^si donné
5 8. pai(1) L. DelUlf. Cart. nùriA. CTD. {2} Not«8 Le Prév-o^i, t. t. j>.
4iA. (3) Cari, de Ixiuvim. (4i On l> voit jaiiui» le Prêlat ex-roer flin «lr»il
tîe viwlw , (Kiret? nue itaiis l «Ji-'lre ut? ("jtf :iux l'tn'-pt'Ctioti fee f.
l'Vincipnux .l I,»*. lêi C .m. Il" y>uWs> Le i',t.\u>;, t. l. l>. iôù. jour sur
le domain-' «le Vernon, p ivables^e i iU-u x termes, pour la pitunco de:»
religieu&â^100 s. pour \$on anniversaire et autant poor CL'! ni d«' son lils,
l'ar une «.liarte de i2.r< hi\l^j paieraient au couvent d«' ? Saint^AluWt"» I
rentes annuel!. 'S, (jui seraient pri-levét"l le premier bateau, chari:" «le
leurs vius, l"l^ aborderait au quai fie Rouen {•i}' il Nu'. -s L-Piivosi, f|>,
'li. (†

The text on this page is estimated to be only 12.75% accurate

BUS — 631 — BUS 9[^] Àèèem. — Elisabeth de Vii.letaix. si'O
.s«»'ur d'Adt'laide. est noiiinjëp, en VM). dans 168 chartes de l'abbaye de
SaiutAmand. Al» date de 1298, il existe unesenfonco du bailli df
PaiiiiUMiiont, interdisant aux reiiîieuHs, de bâtir un coloml>ier Aux
Bnjfèrpjt (1). A' Abbcsse. — Fli[^]ftluMh rnouriit aii de Lonpier, [^]-[^]ai de du
gcel, à Gournaj, le 4 mai 1250, par Pérnnpil 1, Franconville, dame du
Trésor Xotr>ii|«>B 1374 ; elle avait en ISf 0. une con'•[^]tation avec
Guillaume de la llave, au sudu patronage d'Ecos et de Bus! La diVirendue
aux assiseg do Vernon. consacra le» droits df l'rthbave, constatés dans la
charte de 1244, citée plus hniif ">). L'année suivante, Guy du iJus,
chevalier, ■n[^]ardu Bas, du consentement do Jeanne rt)Arch. de) Turo. Ot)
!)• le famiie d« Jean ùe liantolu, maru» à JeBJ>no«> de N'oyun, héritière
d« Im wrgenterie noble Elle (it ,ipnfirt[^]nir i la f unillo fl ît- Afthrssp. —
L'nW'*' se Jeanne mourut, en 13lr2. et fut r«'m|dacée par Anne de
Montmorency, morte elle-m«'?me en 13t>4.]() Afifif se. — Il faut
prol)ablcm' lit placer ici, Jeanne de Renti, dont les bénédictins n'ont pas
parlé. Le couvent de NotreDame, pr[^]îs de Provins, où rre. alors loallre de la
NortnaïKii.-. Do» le 5 arnl Hl». ce nirv iMirque etan* a« cbût«»ud6 Veroon
avait «ccurdA des letlrea de sauvegarde et protection à l'abbaye Notr». —
Dem* du Trénor (Bttftugnjf, «• iMiu Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.18% accurate

BUS — «32 — BUS comme témoin, à la réTOcation d'un u\">aintAmaml, lui donnèrent leurs voix(l); cependant Marp-ii. rite finit par Succomber devant les tribunaux en 1518. 20* Abye. — Loi'isB db Flins or de Félin fffouverna le Trésor de 15, t à 1"3(). 21* Abbess. — Stéphanie de Gasxy, nommée par François I*', mourut en 1541, et fut rempluLé'^ j ar sa sœur ou sa nièce, Catherine de UasQj. 22* A bbesse. — Cathbrine de Gasnt donna des aveux en 1518 et 1555; elle se démit «le ses fonctions, en 1557, en faveur de Pétronillede Dampont, et ne mourut (lu'en 1570. 23* Abbess. — Pétronille de Dampont était à la tête fin Trésnr en 1550; l'année suivante, elle tran^ij^ea avec le seigneur de Ouiry, et ce que l'abbaye possédait dans la paroisse df^ ee nom fut ré(!tiit h 4 muids de tuctcil et 18setier:5 (r.ivomo. Do son temps, en 1564, une de ges religieuses, Claude Doullé, lut nommée abbess de Bival,et fut contiriiiée dans sa dignité par le Parlement, malgré rarchevêché de Rouen. 'if r Abbess. — Jeanne df i \ Fontaine obtint l'abbaje en 15dy, et mourut en 1G04. De son temps le flef de Fleurj, assis a Guisr>niers, relevant de la comtt'ssc de Gi!?ors, l'ut acquis par décret. "Vers oette époque, Jean de Montenny, baron de Baudemont, plu lait avec les religieuses pour les droite besse en 1001, et gouverna la maison du TK'sopjusqu'en 1635. A cette éiioque, les plus nobles fiimilles envoyaient leurs enfants au Trésor pour y embrasser la vie religieuse; nous citerons : An1, Louis XIII institua, le jour de S :nt-.l.;r.|>ies, une toire q u i se tenait dans les premières cours de l'abbaye. Les religieuses, qui avaient déjà un man-ir au 'al-Corboii . :u!'n1ô)i' nt , ell 1643, 80 acres de terre au même endroit, 28* Abbess. — C'est en 164S qu AnRiBiOfB DKS Cb' sse du Trésur par la reine Anne d'Auiricbe, il la recommandation de saint Vincent de Paul ;1). Kn 1(>50, une de ses reliçrieuse», Claude de la Fontaine , devint abbess de Saint-Léger de Préaux. L'échange de Montniartin pour Faipou, a du être conclu de son temps. F.n lOt'3, eut lieu l'achat ducbefmoi de la Broïrse cU s Messieurs de la Grandi ère. L'année suivante, mourut en odeur d07 à cette abbaye pour un« fondation, 28 acres de terre à Villers-surAndoly et un acre de vigne aucliftean Gail' lard. Dans l'aveu que Madame deTalnootier I 'l'ionta ;m roi le 20juilk-t 1072 et qui a ct«* {iiblié dans les mies Le Prévost, on tr^tuv es noms des reliffieuses du Trésor, toutes is-ih'S des plu -! (.randes familles de la coui\) Y.Wt- < V iit nil^- d.' Nil! lus At^ Courtils , chtuli .Ma.l.>iiiu;-i i!i» d.? Buhy .t étéé

The text on this page is estimated to be only 16.22% accurate

BUS — 633 — B U^S tri'e. Steiir Atlicnno drs Cnurtils ;il)}}n>-
-5!e, gûfur Marie de Lauuoy priouro, sœur Mario de Vieuxpont
d'Auzonville« ». Marie de Gailar^ i«, s. Reliée de Pouilleuse, s. Renée de
Dampont, s. Madeleine de Fcuguerolles, s. Renée Le Roy, s. Anne Morant
oelcrièiv, s. Antoinette de Mascarany, s. Marie Jubert du Thil, 8. Marfiuerile
do Sarense, s. Marie de Roncherolle.s, s. Elisabeth LeLieur, s. Autoinnette
Montfopt^s. Claire i^u Rollei, Elisabeth Hallét s. Joardaine d'Ëscageul. En
1676, les religieases obtinrent Tamordfisement de toute? Iciir^ possessions
(1). L'illustre abbesse mourut le 17 février 1083, eotoarée d'une grande
réputation de piélc ; uu livre d'heures, curi- ii\ mraïuscrit du XV* siècle,
coDscrvc dans la famille de cettedame, renferme qut^lques lignes de Jean du
Bois, relijrîL'ux de Clairvaux. procureur de l'abbajre du Trésori nous les
traduisons do latin. « Adrienne des Courtils, très pieuse aVbessc, après 62
ans de profession religieuse ei35ans de gouvernement, aimée de Dieu et des
hommes est mort« en odeur de sainteté, âgée Ji- i^oixûit»' îîî\-iii'uf arc. à
deux heures après midi, le 17 février 1083, qu'elle intercède pour nous
auprès de Dieu 0 (3). 29' Abbessc Anne Héhaud, professe de l'abbajc au
Bois à Paris, nommée par le roi en 1683, re^ut la même année la
béné«liction abbatiale des mains de François de Harlay, archevêque de Paris
; elle mourut en W)4; de Sun temps, Marie d'Epinaj-, fille «du marquis de
Bosguerout fit ses vœux au Trésor. ^ Ahbeise Anne ue Roncuerolles, q^ui
loccéda à Anne Beraud, siégea de 1693 à 1^--^ . Los revenus do la maison
étaient alors estimés à le.OOO 1. Charlotte Colbert, sœur dn fameux
Joachim Colbert, cvêque de Montpellior, fut à cette époque relijrieuse *u
Trésor: ell*^ en sortit po5îr devenir abbMie de Panthi-niuut, eu 17 ID, puis
de Maubuisson, en 1710. En 1707, les religieuses étaient engagées dans un
procès avec Jacques d'Anviray , baruii de Baudemont, qui voulait soumettre
au droit de tiers et danfror leurs tiofs de la Brufcse, de Saint-Rémi et de Val
Corbon. 31* Aihe\$\$e^ Marib-gabriblle-blisabeth Plessis-Richei.iki , sœur
du fameux maréchal de Richelieu, une des plus grandes ««10*8 du
royaume, monta sur le siège abbatial du Trésor en 172-4 ; elle avait fait
pi'ofessioQ à Port-Royal à Paris, puis elle •*>it été uommée coac^atrice de
l'abbessc aûnte-Perriike de Paria. fl) Aaiiquaim de Normandie. âaréç, du
chapitra de Merlemont i>rès Bwttvais. « tonton de Gournay, pur M.
Decord». T. I, Le couvent continuait ii servir d'asile à la haute noblesse de

France, sous l'abbesse Gabriello. nous voyons arriver Colombe Prospère Corlet d'»^ Marivaux, Ap'atlic d'Hérouville, Louise-Henriette Le Bouieur d'Espinay, Madeleine-Josephe de Clerembourg, etc., etc.. » 32* Abbessse, Damsen de VERNECrE, remplaça Madame de Richelieu en 1765, et elle tint l'aljbaye jusqu'en 1779. 33' Abbessf ^ Marie -Jeantce Vissec de Ganges, fut la dernière abbessse du Trésor; forcée de quitter ^on couventle 1* mai 1792, elle se retira au P. îif -Andely, oii elle vivait encore le 22 janvier 1802. Les armes de l'abbaye étaient î «Taxtir â mie croie cTor, cantonnée de -1 besanls iJu même (1), son cartulaire est conservé aux archives de TEure. Lors de la vente Mesteil des Andflys, il a été mis aux enchères: P un aveu du Trésor du 10 juillet li'iiîS; 2° une lettre autographe de l'abbessse Catherine de Yieuponi, datée dtt 16 novembre 1007; 3» enfin trois quittances sur parchemin, des années 1733, 173J et 1747, signées: S. M. G. E. de Richelieu (2). Av.iiit la Rê\ olmiun, un fragment dncliof de sainte t lotildo était conservé t l'abbaye. du Trésor (3). L'orgue de la paroisse de Saint-Sauveur da Pt lit- Andely, provient aussi de l'église abbatiale (4). BUS-SAINT-REMI cant. d'Ecos, — à 138 m. d'alt. — sol : alluvions contemp. calf^air< jrrrofspier. — arfrile plastique inférieur, — chein. de yr, ctunm. n° 2 des Andelv.s à Brav, — pop. 318 hab. — surf. terr. h-2\> \uH-\'. — \ cont. 3117 f. en ppal. — Record budg. 1«0«, 3,408 f. — — Poi^ cep. d'Ecos, — Rec. cent. ind. de Toumy, — Ecolo mixte de 24 cnf. — Rôunion pour le culte À Êcos, — 17 perm. de chasse, — 1 déb. de boissons, — dist. en kil. au cb.'l. de dép. 40, d'arrond. 22. de canton, 2. Dépendmuex : Saint-Rémi, le TRÉsoti. AijricuUxire : céréales — 1 hect. de vignes, 5()0 arbres à cidre. Industrie: 1 fonn à chaux, — 8 patentés. (1) D Hower. (2) Ces pièces ont elé achetées par M. Letailleur, secrétaire de la mairie des Andelys, bibUophile di«liu gué du départeineut (note de l'éditeur)» (3) Gode«card. Vie des Saint». (4) BnMBsrd de RttvUle. Bitt. des Ândétjfm. 81 Dlgltlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 7.84% accurate

GàH — 634 — CAH C Iiii»i>i'tnail. Lf nom Ue Caliai^ttt-s, ijue nous u'essuifi iius \M\s (riiierpi'etoiv a une iih;>'isioiiomijubt.';m.\ ;^iillu-
i'uiuaaii. 5, les lihiilo» oriîûcis de verfoieries^ les vaseiii remplis (.le
coiidios, (ji'on y a dreoivci t il v a (U«lijut's années, iud«iuciiL une
oii^ine ancienne. Hiiant à la i nrois^se, lo v«u aliîo de ^aitil André
n'annouco piis qu'elle ait clé loudée dès l'apparition du christianismo dans
le pays. Une famille portutit lu nom do lu paroisse se révèle dès le
xii*siecle. En 1184, Herbert do CahaigDOS paya 18 s. au trésor, j>our avoir
doiiriè une t'uusâc excuse, en luisant délant dans un procûii. Au jioiwt de
vue féodal, Cahai^nes était un fi(>f do pleines annes, (lui n-levaif do
Tourny, ot ac trouvait ainsi rolîo a la ciâtellenie de Vernon. I.o palrona^e
do l'oglise apr.;(rf'ii i;<:\ Guillaume du Mentler un obit; au mois do
décembre 1240, sa Ht G- iloii:iti'ur nous |iar;it :ipiiartenir ri iîik- famille du
MfMiil, que U'His ti'uuvons aUMi à Corav. Nom il un liel' qui ne stlliste
plus, m.iis qui «tl Kftte aUaché à celui Ue la poroîMe où il m trott* vail
(iîciîiiU>ioua*Vietuw>. veuve donna de nouveau, aux Toirplit r^, un
manoir et uno pièce do terre, préa l'h>italioii des sei^Mieurs de SL-
nuMeoui t et il*. l'iej io de lilaru, lo lun^; du cheiîiîji de Oisencouri à
Vernon, et enfin, d^ux autre* Icl'l'fS 1|. Lu même année, Juurdaia de
Vidliqu^rvil e, dunnaau cuuvent do Sainto-CatheriDe tout ci' iju'il |M)S-
éd,dt il (.aliai^no.s ;J). tîiîill,uni,e Hai^mari avait iuii^>o par son t-
sianieit. ;ui\ Ten>plie*8 do Bourfroul, des r< iîi(s el des tewos dans le fief
que les rAiLrie'iv de Sainti-Cailieriiie possédai 'nt à Autlie\ ei'noél
iiGanjuches, luaiâ ii ou réserva la sii/erainetû au profit des religieux du
Tenipl". Ce fut lo sujet d'un proeos entre les 'l'empliers et les moines, qui
nôa]inioin>, ir uisinerent nu mois du fi'-vrier l'^IO. Los eUovalieri
renoncèrent û. leur teuuro, et abandonnèrent, aux motiies, leur> droits sur
Richaid Boulard de Boisomont, leur fermier (3). En échange, les Templi«?
re iv<urent 17 acres déterres labourables à Caliaifmo. :. à la char^v de les
tenir en ûof ot d'en payer la dinie, partie au curé de la paroisse, partie à
J'auinonier (4j. Les 'l'empltors continuèrent à auîrniëntfr leurs domaines do
Caliaimneîî; iU achetèrent eu LJ Iij, do Ouillaumo Lambert, BD« rente de
G d., assise sur un immeuble à la Fosse-Heudebou!';^ Onfrouvi» encore û
eelW époque, la faniille principale dupay? repro> sontéo par lianuîte de
t'aliaigie.*; ((ui donua aux f.'/a'vn/iî-rs tin J'piti/tie rie Suloni"», p-^f le

salut de son ùme, la terre que Ricbar[^]l de iMilHèreB avait tenue de lui,
quitte de toot droit féodal et en pure aumône ; sa chart a l»oir témoins, sa
femme Julienne, son fa[^]i[^] iluuMiesde Cahaignes et plusieurs autr[^]A En
1251, Godefroy lo Loup, du conseotetl .V. Le Fn •ost, t. 2. p. 403. (M> ('.lut
s.iii[^]i>,ut -.lUK r.'lij;ieux i!* ni». ., le [TW (le i->:l l" L« ei.u\cui .ll-
SiUnt«-Cfth«nac-' leur aumônier à C[^]haigiNS pour «e» vftMitf r'
r«etteiUir m Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.01% accurate

CAH » 635 CAH iD«Dt de sa femme Emma, vendit aux
Templiers une pente de 18 d. t., r|uo les héri•ifTS de Robert do Ba.sfiieville
lui dt-vaieiit, «ur as jardin, mojrennant 15 s. t. En cas é'éTiction, les
chevaliers devaient avoir on échanire uno terre prés celle de Godcfroj de
Vauvilic, dan;; In couture nommée Fontaine àe iaGueroude (1). Ungues de
Grimonval donna, en 1253, znx mli. i ».]r: 'iiziMMineté qu'il avait sur uac
y.^jte de terre au territoire de Cjhaignos. Le Poiililé d'Eudes Ri^^ault.
si^nale au àùiiùu. du xiir siècle, Saiut-André comme p&tron, et l'abbé de
Sainte-Catherine, ccainie présentateur a la cure, dont le revenu valait 31 i. t.
; la paroisse renfermait &l chefs ele famille, et son nom est écrit Eu 1203,
Gautier du Bosc-Gilloul, vieomte de Ncaufles, annonce que par devant
Ooyon, dout lu tamille paraît originaire d'Andeiy (3). Le lief était il rî?
estimé 40 l. t. ou ejjviron L> apies le Couiumier des l'orêts, Jes habitants de
Cahaiprnes prenaient dans la foîei de Vernon, le bois vert fjr>'rtn' rf'nr, i'B
Hti3, on reconstruisit ie cimetière de Caltfti|;ne8(4). A réefaiqnier de 1474,
Crespin de Nojon , 'Il A'ofci Le Prév, st. (. J, p. 4^8. 'il On voit par ce utre.
que Li Ismille do Blaru, f'i'rvHnlée .-u 12^, par Pii-i ie de RIaru, exist;«it
etii Cahui^fs, t't qu'elle j^iu^aii du jn-ivilt^p»- We«e. Guillaume de Blaru «
t.iil kidh doute fils Pierre, nuque! madame CaUieriae, (ainin« de mon^^'-
w^ur Gûuuer du CouroellM légua la samme con«unbk deSO L paritw. «k
qu'elle nomma l'vn de *(*de Mueiine d Andelj, m 1284, «t«.* *Arch. d«*
Kâuea. esc, faisant cause communcavec Guillaume de Eour?, plaidait
coutre Ouillaume Le Jav, chovalier, etladame, sa femme. Dès l.VJO, la
seigneur!'^ dr Caljaignes .fait passée à François de lu A icuville, lils do
Jean, eapitaine et bailli do (lisors, de 1470 à 1510, seifrneur de Erest(>y,
d'Aveny, D.4iipinesnil, Cahai{rnes, Bazincourl, etc.f l). La Vieuville
portait : ffssu d'or ci amnr (le H jiila-s à 3 ainu lets de yueuies brochant sur
la 1" et la 2" fu^ce. François de la Vieuville était en 1520, capitaine de Xi
vrii, p nir le roi, et retîf d'Anne de Neuville, dame de Blagnj, Villers et
Marconcelles. Sa sœur épousa Nicolas de Mouy,pouv;(2)A la fin du xvii'
siècle, la .«^ij^neurie de Cahaifrnes , ajtparteoait à une l»ranche do
Tillustre famille Jubert, celle d«^ Brécourt. En ICiTO, Louis-Anne
Jubort,fil8 de Louis sieur de Sénaicourt , cunsciller au Parlenx iit, (t de
Maivuerite Le Houx, clait seipni'urdc Cahaipnos. On le trouve dans les n
^Mstres paroi»\$iaux de 1670 à 1690 avec le tiire de chevalier. Juûu rt

portait : rcnrteh' au 1" et 4* d'azur , 'i i-ruix '- fV>., '7 V,' tfit tit'hue, d *>
/'Ts lit pi(^ne (i'nryeni mûnu s jjons 3 et 2. La seip-neuric passa ensuite à la
famille Daniel do Bois-d'Ennemets ; Nicolas lianie], chevalier, était
seigneur do Cuiiaij^ncs eu 1731. et il vivait encore en 1743. En lTt)l, il
existait à Cahai;»'nes un Syndicat perpétuel oui était uoe propriété cl non
le résultat aune élection. Thomas l.f C«endre, e.«f., seigneur de Roniilly,
Mai-rreraiint, Alge, Avesnes, etc., était \)ropt iôttaire de cet oÉBce qu'il
conféra a (.uiilauriie Fcray. Le (lendr»^ : roiif' d'azur et d'aryent, l'ozur
chu) Q

The text on this page is estimated to be only 10.75% accurate

C A II dans une charte de la veuve de Jean de Vienne. C'est tout ce que l'on l'on sait de cette famille prinjitiu' du liof. Seuancuurt, dans l'organisation iV'odale, relevait du roi. Au moment de la coiuu/te franc liso, l;i famille de Trio possédait Sonancouri en même temps que Fontennj. Reîrn.int de Ti'io, scigi.our de Fonlcii.>y ot dr Fv'adi'V.il. cunseiller cl chambellan du roi, ost lu mîerque nous tTouvlons avec letiJr»* de seîgnour do Sonancourt. Apro-^ sa mi'i'i ..ipriv/r en 1 114. s, F<>nt(.ti:iy et Sonancoiirt l'uroiit enlevi's ail rehi'lh: Mathieu de Trie et donnés à Jeun de Krozé, éeuy.'r (1>. Fontenay et SonanoDiirt sont esiiiiie!^ alors 500 l. di* rente. l>aiis i-cs circonfitances. Louis de Trie, fils de Ouillaume, iyrint .'té fait prisonnier p.n- U-j Anglais fut racliéié par îjon onolo le chanoine. Trie ut or ^ à la bande d'ozfir. A près l'expulsion des Atip-lais. Scnnnonurt revint a la famille doses Icg^itimos]>ropriétaires. Jeanne de Trie , probablement fille de Louis, épousa vers 1452, Guillaîinif* K' Jay, e^ . (2) qui devint ainsi seiuro. Guillaume de Bukac, sei{neur d'Enirapneis, en sa qualité de légataire universel de ' .b.inni- M;i!<>i. ép^usi' en 'i*"" mx-os do lion'I d'illiers, pi'étondi» que ces ûvi's avaient i é'.i» mal a* i[ui^ par Klienn*» d'O, ot le ParleUK'ni lii drtti' à '^a i é'l;<:ii:m i="" in="" j="" o="" :="" d="" an="" chff="" dauchc="" de="" tfxrnlfs="" bal="" azur="" et="" hrf="" fir="" rliitrifi="" df="" v="" s="" ir="" ci="" se="" uaneourl="" n=""> : r,onis Inbert entra au Parlement on l Louis, si'Mif d'In I roville. dont il «-iit p!usii'm's l'nlV.ats. L'.iîiie, Louis-Anne .lihr-r», : elM'vali' r, tut .^tMf.'ueur de ChaiJJy, C'.bé do la TriL nilé, qui assi-Ma aux luiicrailios do rfuill laume-le-Conq Itérant et mourut en 1115, i!t) nommé (VuilliUime, fils de NormuiJ. , donna, pc'nr le r^-p""^ do «m Timo cl d(|Uio oiirt. 0, pour la confirmation des bica* , de l'abbaye. 1 Un Gautier de Réquiecourt pava, en 11S4, , an Tr-'-^f i'. [i'roi'^^i. us J'A. 'M>i(l'ii vir"ii 2*f0 liabitûis nowilifo (^ni s est con.-orvé pendant de Ion» rur.N anuéct!, et le revenu de la core, à La •ioiL'-iiriirie d*; Ré4ui«C' .un . bonne heure ia pro))riété d • I ill" " " t';;!.. .ilc (l.>('h;)iiii, >ni-Giil ry.d.'n lit d-'UK ur*' pl ia ip.de h'éiaî qu'a une iailib- iii«tan*c. ! RichaiYl de Chaumont, seijrncur de tioitry i

The text on this page is estimated to be only 11.12% accurate

CAH en 1387, conseiller et chambellan «hi roi Chtrl«s VI, fut le premier qui ait porté le litre de sèi^rneur 4e]Réquiecourt(l). Il mourut en 131;)0. Guillaume de Cliaumont . son fils, conaeUler et chamVwllan d(> Chai 1<>8 VI, surnomme Lynviifl 01: flfbon, fut, Cf«miiir' s^ n père, seigneur du K.jqtii. 'Court. AriT |iarClaudeBilluu, ix ans plus tard, le patruiiap'-d.> \Xi'quiecourt passait de l'abbaye de la TrinitéSaintr-fatherine de Rouen aux Chartreux (le Gaiiion. Chanmont : fasei d'ürgmt et de gu^tiet de 8 pièces. A la fin du xvii' sitV le, Requiecourt appartenait à Claude Daniel, chevalier, setpeur du Bois d'Ennemets d'Aut liev.'rn, savoir: Niellas D)aniis 4*Enneinet8 et Benjamin, 8et(>neur de Kequiecourt. La mère de c< s trois g-^ ni i Mionines était veuve en lÔVid, et elle habitait le minoir seignenrial de Requiecourt ; à ce moment Glâode Berthauli était curé de la paroisse, L année snivantc, après le décès de n tie dame, les trois frères intentèrmt un procès au sieur Le Boulanger, mandataire de Irur mère, auquel ils réclamèrcut une somme de 36,000 l. comme reliquat de compte envers la succession. Messire Benjamin Daniel, pai l ain a Requiecourt ou«a le novembre 17'.i d'-s Andelys à la v;illée de I Kjite. — Nip. .SIS h;ili. — surf. t< rr. tôt hect. — 4 ci>ntrib. 517 l l. en ppal, — B. c. ord, budir. 19^1 40l>0 fr. — k des Tliilliers. — percep. d'E< >>s. — Rec. cont. inU. de Tourny — parois. — presbyt. — Ecole mixte de 10 enf. ^ mais«*n d'école, niairie — Bur. di^ bieiiif. f'ndnn((s : RKoi'itr.oi t;t. srN Wioi kt. AgriruUure^ céréales — OtiU arbres à cidre. Induitrk néant, — 0 pat«Ui\$ OAXLrX>TTE?I'. Dioe. Baill. vie. et élec. d'Evreux — Pari, et Génér. de Rouen — sergcia. do Pacy. f;i!li iii/f e^ nr _r\in.' formaient deux coiiiiiuunes qui uni élè réunies le 8 mai 1945. § 1" CAILLOUBT Ce nom doit désigner un endroit sec et pi'-i r. iix ou, comme à Briem .le lii'u de jins«^.

The text on this page is estimated to be only 10.69% accurate

GAI GAI fenue de l'iiôpital, jus^ju'ù In flfsconto clo Gadonroiirt où elle Se perd (1). Si ce clp min suivait, coniino on le croit, le trac."- de la grande route actuelU.' cl vieux , il fievaïr servir de communication enlr*^ .Miiliitlnninn (Rvroux), et Lutèce le chcl-lieu dcâ Parùti. Malgré son antiquité, CaiHouet fut organisé tarclvienient en paroisse, sous lopatr.nage de la sainte Vierge et n euL jamais qn^une importance médiocre. Les sciprneurs de Vaux-snr-Kuro y doiniiii^-n iit <1" Itonie heure, et furent pendant plus de quatre siècles, seiorneursdc la paroisse dontils avaient obtenu le patronage. Caillouet est cité dans un titre deValdia.ve de Saint-Taurin, remontant à 128'J. Joaii, curé de Croipy, fermier desdîmesderall'axe a pour limite lo chemin par oùTon va à Caillouet ad Collofielum. Vers 1110, Jehan delà Vienville. érait seifrneurfl' VaTix et patron de t'aillouel. son fils du même nom, devint bailli, capitaine de Gisors ; sa fille, nommée Bonne et surnommée In /}ninr épousa \ers 1 l.'O. Charles de Mornay ("i), seigneur de Villei -, déj& veuf de Jeanne de Trie, auquel elle npporf L la terre de Vaux-sur- Kure. prol>al.]cmenl avec son annexe. Charles de Alornuy, e*ei, demeurant en la vicomte de Paris est désigrnê oorame sei^neui" de Vaux, lors de la montre de 1409; son iiet tut mis enir<> les mains du roi pour défaut de vom/nCharles do Mornay laissa sopt enfants, dont un fils de son premier lit, ([iiaire iils ci deux filles du second, André. Il fits du second lit eut dans son l(»t. Vaux et (aillouer, il présentait fi la cure de cett(> dernière paroisse en 1505, 15Ôi) et 1507. liôhine d.Mornay, sa fille, s'allia avec Jean de lîo'iquetot en Au;?e, (lu ilifiéd . I)éjà seigneur du Breuil et de Craiigucs, il obtint encore Rabu, par un bcooikI mariage avec Louise Lescot, dame de Rabu, on 1534. Bouquetot: dSe gueukt à deux fa\$eei d'or au franc quartier d hermines brocftant \$tr le tout. Guillaume de Bouquetot, fils de Jean, épousa Catherine d"Aiif:erville, dont il ont trois fils, François. Guillaume et Jeati i|ui étaient mineurs lors de son dé. és. < .ir (n 1519, le roi présenta à la cure de (;ailloiiiiir (lis-(.' L'>rs du partacre d< s bioiî.s do l."! s\uccessinn l'ai. rioli'-'. (iulianme lo i^oconâ oui la ^Mi ui ii' du Breuil, deV.aux, é F.sther» baronne d*OrI»ec et de l'ienfaite. qui lui «nrv.'oiit on lra(liioii Ilavmet; do 'i.-n colé, le lieutenant du liailli (rÈ\2'CUX a l'acy, ajant aus.oi prés iité à la cure au nom (lu roi avant la ;;arde noble des onfanfs(' M. du Breuil Bouqiiioioi, un j»rêtre uoniuié Jacques Godcfroy, il y eut un procès port^ an Pai lonionf, qui donna jain de

cause aa prêtre [irésentc parle roi Après Jaeqnes Godefroj" , Caillouet eut
poar ec, alors remariéi? à ntraf (iu 9 sei»tenibr]li ior présenta à la cv.iv,
comme sei^^ueur de Vaux et peu do Vaux, Caill->iii-t. .lo Bonc"iirt. etc., ax
aient été vomliis ausit'uf Jaofjtios Carel, se linr ur de Mi p-ey. (pu avait
épMii-' Françoise M.illet, dont il ou; ilc"^ li.^ . i'i'M i o et Claude qui se
partagèrent s» sui-i'^s-^idii. L" :ti» d-c

The text on this page is estimated to be only 13.74% accurate

GAI — "639 CAI épousait Marie Canaye. En 1081, il prfnait le tiiro de clu-vañior, châtelain tic Caillouet. Pierre Caiel, son fils, ikiixième du nom, chevalier, marquis do Vaux (1), «épousa dame Geneviève de Gueribout de< ra\ > rils, qui éuût veuve à la date du U novembre 1717 et qui habitait sa terre d*Hardencourt, à peu iledistauce d ^ rnilîmot "2). Carel portait : d'henniiics à t/vis carreaux ifssiir. A défaut d'hoit s niùlcs, le marijuisat rlo Vaux s'cteitruit on la personne «lu premier Diarquis. Klisabelh-Maiio Carel, liHe de Pierre, épousa le [il a'oût 1723, ClftudeCliarî. s l'roullin, ch valii r, «eiL-nenr du Mësnii-Glaise, auquel elle :ippi»ria la riche Moeeesion de son père. Dr"! Min : d'm-irnt nn chevron de fjuciiles, auQmfcufné de t/uis ijuinies f^fuilies de yuMfirt. On comptait en 17r;0, il Caillouet, un feu priviJégié et 50 taillable:». En 1780, M. de Me:juil-61aiso était seigneur de Uardencourt, Vaux, Boncourt et Caiilouet. § ?. OkOI: VILLE. Placée sur le paââuge d'une voie romaine, cette paroisse dont Tégllso est dédiée à Saint-Martin, ren)onte aux premiers temps (lu cLris^t;:ini>mc. Elle iloit s'irt' ta >:\ oélébrilé à ia noble l'amilie de Miuiurivillcis, q^nt en a possédé la seigneurie pendant plusieurs >iée!es '8). Moiuinvilliers : d aycnt à neuf merkUts Louis de Morainvillier.s, tenait en l ir>, k pieio-âet' d'Or^^eville, relevant de la baronnie d*Ivry, «^étendant sur Neuville et ks Vaux ; cette terre estimée 201. do revenu avant l'invasion anglaise, valait plus que 5 ou 61. Le 5 octobre 1499, Jean de Morainvilliers, ' >nl oiimus ticpuis lo xv siot'lo ; vu]41(>, Gîii*» dt.' Mor.iiiivillii rs sYiiiit ct;it)li à (iii iï vui 1 tioQueur de voir ses Lieas confisqués par les AuI ville, do Noufville et de Gadencourt, à la I condinon de prendre son notnef S(vert do Ilarlaj, seigneur deSaiiov, et lui I Constituait on dot la terre do Maule. Le j seigneur d'Orgeville avait aussi deux fils, Louis etChai-les, qui pni tnprfTont sa suecession, le second, eut Flucouii, Gadencourt, I lo Buisson-Durct, le lot de raîné, fut compose •d't.Jrgev il le et de plusieurs autres fl, fs. Divei's titres nûui le représentent comme seigneur de Graveron et de Jumelles ; en ItiU l, il nomma fi la cure do Tournedos, et en lOLO, il est désigné comme soigneur d'Orgeville et do Thomef. Vers 1505, il avait contracté muriago avec lorigido Abra de Racunis, dont il eut rinqlils et tirn' fille : Gaspard, Gabriel, Franeui^, Jean cl Louis ; ia lille nommée BrigicCc, comme sa mère, épousa lo 22 septembre 1580, Hector de Thumery, seigneur de la Catubre {2^, Les paroissiens d'Orgeville perdirent, en 1007,

un procès contre Jean Le Cosno, esc, seigneur do Menilleset do Tournedos ; il fut jugé que la pluralité des tenants sujets au ban d'un moulin y obligeait les autres (3). En UU5, les quatre Irécs Gasi ard, Gabriel, François et Jean de Moraiu villiers, seigneurs d'Orgeville en commun, assistèrent, a Pont-Autou, au ni:iriage d.' Bi i-ide do Thumery, leur nièce, avec François io Loureux, e«i;., seigneur du hameau 'Bois^ sai't. Le Loureux : d'argent à 3 losanges de gueules, 2etl. Louis de Morainvilliers d'O128, Marthe-Marie du Des.Tt, il devint capitaine de carabiniers et muréclial-de-camp (1) Gécalugie Vip.art. {2/ Nous pt'iiiois que Juaielietï ou lo fief ds la Civinhro, fut cou^tilue en dot à ceUe dame. (".) basiuu^.,'. (Il l,oui^ do Moraiuvilliers eutra dans la maison de Sui lxiiiiL- oultiOT, il eti lui prieur en 1(K)8, et prit l« tivnuel de docteur eo 1010. Uixans aprea, il ae retira dan« lacoiiigregatien do l'Oratoire; eoùu, il moui» nu tu l(m4 vi cure général de t'évêque de SainVHalo. Ou a

CAI — 640 — CAI \ en 1632 et lt>.'^7; enûii, il mourut en IGÔO
laissant deux filles (1) et un fiJs, nonnné Ro~ b* rt (I i Morainvillioris, ««c,
seigneur d*Orgevilie. En 1738, mesêri :in.\ LiardesS fi'anc;aisiiis tr :i>j
iiitMtM' iv':.iment av(c [M-iisii.n ilt- ^".o t'i I.; t ilia, il épousa 10 janvier
1(m4, Elisilu th (K> ri.lilfs- Il' 11 111. ir> l'< IS. En 17.">i), <)[i"t:-\ .s.i
:.■■■■aiir^^ — Surf. (err.. 8ii0 liect. -- 211 liub. — 4 contrib. ',.37 4 tV. on j j'
.!. — Roc. onl. Ludi:. 1S(>7, 'JIKU tV. — ..^ ei vcc. il>- fom. ind. di; l'acj.
— I'ilit. — Ecolo niix. do ^2 euf. — Maison d". . iplo. — Parois. —
Pesbyt. — 14 per. de < lia«s..'. — 3 d'I). di? lioissi.D.s. — dist.oii kil. aux
ch. 1. de départ, d arr.. 12, de euiit, (î. Agriattiure. — Céréales. — 4000
arbres à cidr*». Industnc, néaut. — G patenlis. Commerce de bestiaux, foire
le 25 scpi""^'. Baill. vie. Kleei. et Ai'-Uill. (rrvieux. — r)ov. (le la ('r>i'-
SaiiU-[^cutixij. ■ — Pari, et Créu. de Rouen. ('.aill\ , < ii la'iii C'alli.i'-nni
est im itom évidcuiment celtique, dont le radi^jal si,:riilie des sources et la
terminaison un villairc. L i hante anti([iirilê de suit ti");), i-st it tli'o ëe par le
patroiuijre de liauil R^-Uti de Rci.iiS, einprnté aux tcinpi*
mi>rovin£.'ioii«. A ees \ i"iiK .>')in e!iir< \ i.'iK s'ajeni.'f nue charte
CvirloviugleiiUe, «jui aehexe ded'jmici" à cette localité un reilet antique. Ili
M irai.->I 'M.'. .{■■■■l'AA'iu.' a.' n-v.,-, iKjur i.li' I.;u;n:ll- K! - . > t ti - .ill
:i a-, l'i; (i ii i ll i n ui.^> PiillU, li;(I' lif ril :7.-l Vij Ell** «lait fi'il'- • _>:;ii I
I-lf.-rijii. iir .l.PuiSCUX. BoisU|ill"ti :ia;- ' Mi-iir r(. ii rrltx'ivti«e À
Lyon*. (3) M. Cr Ul'u Ue Neuùdle, lua^ttf)n|u CiUi&iiilk'r de préfecture à
Evjwu», dev;tit éire cçtUj liuulle. ' Dans le vin" siècle, Nebelong, fils dt
Childebrand et neveu de Charles-Martel, "(ui pedail le comté de Madiie,
cunnée guulojse ou se trouvait Cailly (!)♦ dormi cotre dernière localité
àTabbaye de la Croit' Saiiit-Oiiei, bâtie à peu de distance p. ajont^ le
pieux donateur, « eoinnie la vie du a>;uivais riche et comme erllf de .Judas
le irailre, qu'ils SOteilt «Il eiittr, avic Uathan el Abiron. §* ^it/iuim
\\effelun^i Pf ttiifi.<. adonn="" le="" des="" calendes="" d="" l=""
ann="" de="" no="" re="" sei="" charles="" tiv="" rni=""
heureusement="" r="" au="" nom="" hi.mi="" cetcehai="" te="" en=""
termessi="" igourei="" a="" inaiuicnu="" la="" croix="" pend.iiii=""
i="" son="" existence="" possession="" paisible="" du="" di=""
caiftv="" ni="" riii="" normand="" reinplaccmeui="" moines=""
primilu="" par="" ceux="" saint-ouen="" ne="" porewt="" euiever="">

*l'«--itinies possesseurs. Son nom ne réparait plus dans l'histoire •l'i'au XI»
 siècle. Ver» 101[^], Raoul de Tosny dioiua a l'iblié (J.litoii un bi>is situé sur
 U coroqui domine Cailly avec d'autres propriétés. La charte fst signée de
 GuUUuiae' le-(<=>ih\iu'i-.tni. lie Mathilde sa femme, et évêque (TEvretix.
 l'a .sièele après, un-' bulle donnée pnrLuI eius III, on 1181, Cxihrma les
 biens dfi reli-ii'ix parmi le-ijiuls li'jure, aprtS l'i^b:tj.e ei I éj!i^.> S.ii nt-
 Paul-Ue-la-Creii, Saint-R^'Uii de Cailly. comme la plu* eiiM) ne di s
 propriétés acquises [-ar le couvent(1) Lfi i>j\»d« Madrie, j>aau< JI/adeiac
)i<: situ="" sur="" la="" riv="" gauche="" d="" ia="" seioe.=""
 vls="">J^ I" xin .- s ot, l ;iit cmre la Seine et i Ëur«, Ju^■4 s i""^* ii} L»tf
 Uouchel. origtue de la uaiiga de Fra!>c<. i.="" i="" p.="" digitized=""
 by="" google="">*

The text on this page is estimated to be only 15.97% accurate

CAI — 641 — CAI Cette même église, avec le vilKipre de Caillj.
!*es dépendances, ses dîmes et une tente annuelle de 10 s. est au proiiii« r
raug dans la confirmation faite par le pape Innovât III. le *>() mai Um, En
i"À *J, Raoul do CI^mt»^}' , évivjn.^ d'I'Treux, cuilirma les reii|.i(:.ux
ikiiis la pos^t^sioii des quatre éfrli-^es de S;iint-Paul-deh-('roix, de railly,
d'EcardenviUo et fuauine-iiudebuui^. U 27 avril 1286, le bois voisin de
Caill>% •iont nous avons parlé, et noinnic alors Buisl'k\\)>é lut le sujet d'un
diiférent entre l ubbé deConches et celui de la Croix: le proiuler prétendait
avoir le droit d'y prendre tout ce lui ét;jt nét^ssaire pour réparer sa pèoherie
d'AL fiiiiimy : l'ablj '- de la Croix, s'y èiant opposé, J. s ji;nii.'S choisirent
pour arKitivPif 11 *I n P l;ttaii.-,i li uioined'Evreux, qui, par .sentence du
mois d'août 1288, uiaitint le droit des moines de Conchea, et conàmna
leurs confrères de la Croix à 15 l. pour les frais et dépens (1). Nicolas
Loquet, abbé de la Croix i donna le 10 mars 14lâ, un aveu aaroi dans lequel
on lit : *ois de Cailly, sans tiers et dan{ :er; Itfm u à 6 acres de bois jouxte le
bois des»us dit, avec tiers et danger. Lequel fief de Gillly avec toute la
droiture, justice basse «t moyrniie ci cfioiist'!^ h cû appart«nant et
appartient à ma dite église, cLc,... » Vu antre dénombrement, rendu le
8jan^r 1451, par Tabbé Jean du Chemin, contient ce passafre : < /fem la
ville deCailly, avec le patrona^re T. I. La même formule avec mention des
mimlins on plus, est répétéi* dans un aveu de 141)9, rendu par l'abbé
Simon Passart. Do nouveaux détails se trouvent dans l'aveu ron(?ti en
lô'V». par ral»bé Jean delaMotte. ff'ni, dit l'aveu, la ville de Cailly avec le
patronage d(l'éirlise, dîmes et presbytère, terres labourable s, bois, prairies
et apparten:ine«>s avec le bief l't !ize, le 2r> septembre 1588, pour
rélection d un nouvel abbé, reeurent le sacrement de la pénitence, de
Cardin le Prévost, curé de Cailly et de Jacques Lhomme, curé de la Croix.
Le l' août 1727, Louïs-Ouill^ume de M:ithnn ciilir>rt, seigneur de Dardez
et de Mailloc, commandant la ville et le chAteau de Caen pour le ri>i, pava
133 l. pour son fief du Mailloc à Cailly (2). Lûu bô rt : de sahie à 5 épis de
Wé «fer, 3 et 2. I.0Ui8e-()lyro]ie de i^oubet t. lilledWloxandr>', se maria,
e)i KCtl, a[»rés la mort de son pér*

The text on this page is estimated to be only 9.87% accurate

CAL - 642 Câl avec André liallû de Clorbourg, seigneur patron de Conrrf'lh's et Fourneaux, chevalier d.' S;!!it-I,"ii!<. cl="" iralli="" :="" lif="" iili="" lictti="" ti="" .="" >Y . caiit. d(î (ia lloii. -siii' l'Eura. à 23 m. d;);lt. — S d : ailuviuiii. diltivium ot Claie Idaiwlie. — //. (!• ji. n" 'SA de Lnnviers à)rou\ . — (hi'iii. (l'nii. coii-iii. n^ 18, du Bunhi y-Mt>i in à X enalth s. — Surf, lorr , Iir.-t. — l'-i].., L'V'.t ii:^\!.; — l font., 2,134 Ir. fn jip. — Ri>c. «trd. Inuij. 1S((7, 1,308 fr. — — Porcop, de la Cruix-SainfLcnfrov. — Ri ,iv dii Nenl-Mi r-r. — Vie. d vnne oi'tit.'ine carlov in|,'ienne ; le patronage do i^aintAj^nan, évêque d'Orléans, mort en 453, semble en riaoe sur la ttsiero do la A>rot du JN'euboui^ et dans le voisinage d'Illarcourt, Calleville se trouvait aux \i' .>t Ml'' siiVdes. partagé entre les puissants *fli' illu-tiT raiiille don ne Jotjfl". son \Mii:ani t'< iider un oMi au buc, donna u i^atii)avi; p|ii>ie(!i s moules, entre nutivs colh' do Catlevilk (i;. I/illii-ire R« 1), I * d.' Ihtii'ourl Vivait encore lorsqin" Koi;or llari ut, mu par ut> sen{1} Lt'IieuritT. Xotic-f sur la Truix. (i) iii:uu>iiTli;i|ji|>éire, i>ti\ir (i< « iv l^, i.,ur jl.«l■ai^ail {jrefir.iliu» au B<>j>iur de l.i !•.; i»)-' d llm-'Hirt. r.'li !:■ 1; r|ri.-, (Il Hii! ,,,nf'S'- il'i I;.'.-. I • I l ju-iiiiii' i|u,' i,t,ii> ,iit ,I., l'esienston du doui.uu« thlu .Nouiou.>' juaroeë.« que Luc, ov^i|Uo d Kvronx, parvinr X enncilier. m Afin de meitro fin au liti-j'c,» dit le pivlat. if^neur d Harcourt. à Rou^o-perricrs. ,\pr< 3 R mort do Richiud, curé do ralloville. kt 0 muids seront perçus dans l'ë^rlisc deS liu'AL'ïian... Fin sa qualité de patron, ledit chrvalier sera tenu do garantir la rente duc sur rô.'lise de Calleville... aux nones de mars IVIT » Cinq ans aj»ros, Raoul do Ciorrov donnant sa Sanction t'qdsopalc aux possessions de Son ctijipitre, ii*'>ufdio pas- les 6 muidsde Ijlé dont nous venons de parler. l£n \M2, Guillaume Kuault de Brionne, Yen7 lo titre de .seigneur de Calleville; il ratifia lu donation de 6 ronids de froment au Chapitre d'Kvreux et mourut saiii? postérité I^a terre de Calleville passa à Jean V d"Harem!rt, Ce seigneur, qui Ci>ninioinM sa canicn* militaire ù in campagne d'Orient avec saint Louis, eut riionneuT-. en l?me Roger fut t«moiod'wwcb«rte f-li ! o.-ur (lu \i,-C. |>i t>-.;. i il ci>mniiit'Aa(«»a et ci'hanfrea tin pri*, ilVi., fti iii'»,oiju.'. ijui i.rii.ii' nt m**"" du li.U.iU .l ll 11-, ..Ul-I. M |li-t,UilHJ""l'* muirc de M. Le Prétott). Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 12.41% accurate

CAL GâL yembre 1288, et fut enterré dans le prieuré Jn Parc, qu'il avait Couilé. 11 avait donnô lo liirc de sci^ntiur «le Calleville à Philippe d'Harcourt, sou ûU aiuô, qui mourut avant ini. Jeaii II d'Harcourt, sceontl fils do Joaii I", recuejUiia plus granUy partie de la succos\$it*n à son père et porta los titres da .sirîiexf;epte foraiellenieut, djias cet arrêt, lo launoii-, lo dus, ot tout ce qui se trouvait dans le clos, à Call< ville; on reer.nnait éiralenient que lo roi ij a {ma la garde des fitquots lails daiis k village et le territoire de Calleville^ par tiuillaunie d'Harrunrt. iUigrè |es i'éc>erves l'aiios en faveur de CKilUaume d'Harooourt, époux de Jeanne de iltftilan. .,ii ttnipa, en 1335, que Mathieu de la Poterie vendit au Bea tout ee qu'il possédait & Câlleville(l). Jean V, cooUe d iiarcourt et d'Aumuie, tir la femme. Blanche de Pontbieu, halntait souvent lo niuuoir do Calleville, ou BUuclie mit au inonde, le 23 avril 16^6, Jacques d'ilarcourt, tige de)a bi'anche des Ilaicouri-Mont^joniniory ; onze aus i^u^ ::ird, kcouif, y donna le jour à Louis de llar*i>urt. .[111 porta le titre de sii'e de Calleville, ^tiui imsurui jeune sans pitiiérité. L'infortuné Jean V eut la teie ti ain h 'c h l'ouêu, iâ 5 avril 1355^Lai«s4;i(Calleville et lea autres domaines Jean .VI qui les traosJ^it, pur son décès arrivé eu l;j8î tcluide Calleville. Claude de Lorraine, tigu ^ dacs de Guise, Veut après René, son a)lBv.d«stilr«sdaBeo. père, etletransmità son septième 6ls, René de Lorraine, auteur de la brandir fi'F.lbeuf. Charles, ducd'J:Ubeur, hérita de Iveué ut lut péfe d*Henri de Lorraine, dont les descendroits ont été comtes d^Ârmagnac et Brionne. Kii i-ir>;i, «luillaume le Bouvici-, charpcutier de Parisy près Saint-Lô, se trouvant il Calleville, die/ le sieur ^avary, voilur à la prière de ce deruier tuer à coups do iiéohe une poule qui s'était perchée très haut dans un arbi-e, ialleelie .il!a /rajpcr sur une brauche, puis sur une pierre, rebondit encore pt alla ble^icr le lils du sieur Savary, qui mourut des suitcsdesa bli ^t^ure, six jours apré.-:!. P/ien rjue le sieiii' !liti[fit le privilège de la Fierté qui lui sauva ia vie. Au xvii^ siècle, existait à Callcviiite, une famille Le Danois, qui as[drtiit à la noblesse. Kn 1()18, PieiTo Le Ikuinis aeluMait une portion de 'J'> acres dans le bois de .Montmal qui s'étoiulaii sur Calleville : un [icu plus tard Etienne Le Danois, demurai^i au iccMiflien, lie put prouvT."«a noblesse, il fut coiidamié el luiti à la taille. Un autre gentilhomme de meilleur aloi, Jean de Posc-KefiU'nili , si» ur du Vul-See, habitait alors Calleville (ni sa

noblesse fut admise, il portait: du fjtieu/es à la bcmle d'or. Dans un titre du xvin^e siècle (1), il est dit que le parc de Calleville apparieit à très haut et très puissant setgrneur, Mg^e le comte de Brionne. C'était alors Louis d.' Lorraine, vico ute de Marsan, mort le l.^ei juin 1718. le son tcraps, des commissaires furent nommés pour fixer d'une manière précise, le-î abornonienis des pandsses du Brc, Brionue, Saiut-Martin-dii- l'arc et SaialcCiotilde de Calleville. Mi ssire Louis Houssurd, piètre, curé de Calleville, fut un des cumuussaires { 'Z). M. Laoruix, der:ii< litres des châtelains d'ilarcourt et de leurs succès-^ seurs, les princes de Lorraine. (1) Titre peiMiDi. î. {i\ (Jn voit ici le nom de s iiiiU; ('loOlde substitui" à celui cllo p.timn. A ua« »>pojj«< qu QU m peul preu»ei-, le culto de p linta (Jotilde vêtail introJuit à Calleville, mi il e.si i tKor* «a grande vénératioa •! c'ait par «uite de ctte devo* tien spéciale à la sainte reine de Fraoce, qu'elle a été ooosidérée à tort comme patroane de la paroiiti. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.50% accurate

(; A L — fMl — 2» I.H nfifoT est Jo nom d'un liam7 l. H" Li:
Ci.os IIAi.w. Mu IV;r>, l'i' i'tv R— •Micliou, chevalier, d'une Ij-iuilic
oiulilic à Iv s-R)l)(.'rf ,)>:iroissr liiiitropiie, tioinKiii ii i ahiiuve du Boc
l(> lu i' do la IIAi;aiii«To, comme ll.iganoth l'avait possédé (1). 4" Lk Col
hKA\ . soiLTriciiv^ du >s'i6i(C de Calleviile, auobii pur lu charte es Prancs-
Picfs, portait : d'azur fi me Inutfte d%tr ardetiteu 7 motedesd'nriji it/ imif/t i
s en oi h'. On l'inscrivit comme noldo, le 7 juin I.VJ.'{, dans le rôle de lu
iioldosst- do l'cleotiu d'Evreux. La ta\~yvi' ci'lni d'un di's preniiera COQ»
qUt'T.'ints, venus (lu Nord avn' li.dl-.n. {2) Il .s a.uit |H'ut""tif d un .-lUtrÉ-
li< i liu f(K.il..i\, à S;iinl-I*hiliU'rt-sur-Kislro|>n«'lair». (3« Avvuiiu buruu
du Neul oui-):. (4) Manuscrit d'Utaioy. (;iéce do terre do 2 acres au
Montmai ^ur Calloville (l). En loSi, une portion coisidérable des bois du
Montnia! appartenait à Marguerite (luifiard, viMivc ro nvoo Claude de
Cossolc, siour de Soninicroiix. Le 'i juillet 1C!>5, Muitbo do rossofto, fille
de Claude, ô|)Ot!^i 'rilles Descon llof flrmt dlo otlt René sit ur du Coudray
et Louis sieur de la Valléo-Sainte-Croix (2). Drseoi eltos portai t : d'nrg*nity
à la ffOadf d'azur eliar'e de 3 hesmifs d'or. R«'né rteseorelies, sioiir du
Coudray et Tliér«">so deA'ieriueniaresH femme, habitaient en IGIS, la
parcisso do Bos-Robort, dans k voisinage de leur lief, où ils firent baptiser
une iille le 20 février. En 107 t, une taxe de :î.:îO()l. futinipo>iO i"! Louis
Dcscorches, sieur de la Vallée et a René Descorchcs, sieur du Coudraj,
pour l*)5 arpents de bois qu'ils possédaient à SaintMartin-du-l'urc, René
Doscurehes eut tjuatre fils et une lillo «|ui \endircnt les bois d II Af ont mai i
l"ran(ois Doscurehes leur cousill-^rnuûn, jiaracio du 19 juillet IWS.
François-Louis Descorbeit, esr.« sieur de la Yallce-Sainte-Croix or du <
'rMifray épouw .Marjj,uerile liobillard de ^oroti , dont ii n'eut qu'une fille
nommée Marguerite Callierine , qui se marin lo 15 février 174". a\ ec
Louis-Gasiuu de Bonnechosc, eue, m•raeurde la Boulaye, de la
Francardiére et du Buse-tiucrc. I)o ce mariage naquirent d< ux enfants; le
lils Louis-Gaston vendit lo H thermidor au IX, à sa sœur
MargueriteCharlotte, veuve de Thomas de BoisselM Hitvillef sapart des
brujèrea de Montmal. Boisscl-Montville : d'azur semé de bHkltet d ur nu
lion hrrH hnnt sur le tnut du m'hue. Thomas de Boissel-Montvillo,
avaiteu4eux entants, Thomas-Charles-Gaston otThirèuCharlotto-
Amélie.niariéeàMichcl-Archaniri' Duval, comte rlu Manoir, auquel elle

donna trois enfants. Raul-Eniic, Henri-Eugène «l Amélie mariée à Hippolyte^Miehel Gigault do Crisoni;>y. Ces trois enfants réunis à leur onde Thomas-Charles-Gaston de Boissel-Moatville, vendirent en IK'^t) les bruyôr.'S de Cal le V i Ile, composées dc 75 hectares, au sh'iir Marquâ t, ancien huissier. Peu après la corn muno de CaJlcviUc revendiqua ces même* (Il l'''i< h'-.i Mnnpit't, p. **

The text on this page is estimated to be only 14.61% accurate

C \ M — G15 — hruvoiYs, et gagnason procès contre M.
Mar*iUC1 (1). 5*» Ijt B.vs-CoroRAY était une ferme ou un arrière-fief,
.ligieu!«es de cette TiUe en avai(>nt fait l'acquisition, puis eJlea lé
cê(lèr«Mit à Raoul Halloy di» Moiiflaiiios, prieur de Sainl-Giile» de l'ont-
Audcmer, en échange d^un prieuré de Saint-Gilles. CAI.LE^I^LE, ctint. de
BrioniK',à l:{."im. d ait. — Sol : diluv. et craie. — Ch. de grd* enmm. n*
40 de Brionne à Elbenf. — Surf. U'tT. .S57 hect. — Pop. 508 haL. — 4
contr. b.438 fr. en ppul, — Rec. ord. budp 1H: Rec. Ctcont. ind. de Brionne.
— Paroi.s. — I*r< sb. — Ei>v. Vie. Bail, et Elect. de Poni-Audemer. —
Pari, et Génér. de Rouen. Campit:nv, du Iritiu ^ otnpi'tu'acm , nom d'origiu'e
celtique, esi uuc lii i^ pins aucioDuef localités de la contrée : on y voit
encore un Mrrinrlirment romain qui occupe roxlréiflUt; de la brujy ère des
Fiofâ, ver» la vallée delaRiaie. Ce retraocbemeni est défendu ?ur rhanm de
ses côtés par un vallon, et (;n ûicc de la vallée, pai' la peule abrupte de la
aïontagne. Près du bameau de la Vicvil'i' s." ti'ou\ <> une enceinte
parfaitement ronde do ÔOU pas de circonférence, entourée d^un amaa de
plus de 0,000 mètres cubes de silex pyroluaques. Le nom de Cutelieri>
dunué à une naaare et à un boia est un souvenir des Boniain^s {'*}. Lors de
la conquête normande, Campif^ny foten;.'lobé presque en entier dans le
va.sle domaine que Turf puifscdait dans lea environs de Pont -A ndemer, et
qui passa après lui j Tui qucUl. Vers lO^iô, Onfroy, fils de Turqueiil,
Toii!;iiit f.iiHU.r r.ilil'aye do Préaux lui donna U'Ui itj qu'il pui^^vilait à
Campigny, un mad) C'est à l'occMion tie c«* procès que M. Lys, avo^**a
Bernay, a puldin on faveiirde M. liarquct. un ««nwre dont nous avons tiré
ce qui concerne U» la■•Bel Descorches ot de Boon«lirrt. donnèrent pour le
repos de son ame à l'ubbaye de Préaux, un champ d'un acre à Campigny, et
Us confirmèrent en même temps 7 acres engai/és procédcmment par leur
père Gilbert, pour 40 s. monnaie de Ronen (4). Apres l'année 1131, date de
l'élection de Richard P% dit de Bayeux, comme abbé do Préaux, RaotU
Harpin et Adolard son frère, fils de Théolf Brancart , vendirent aux moines
en présence de toutes la paroisse de Campigny assemblée devant la porto do
l'église, tottt ce qu'ils possédaient à Campign}r en terres et bois (5). En
récompense, \) Archir. dr {'fuiv, Cartul. dfl PrikaX , dlilMlé p;ir M le
luiirquiis de Hloss«'viUe. ti\ Idem. i'?» Cnrt. dr Pri'uux, anulj&e jiar M.
Pas^y. ni. l'.tt r«'.« (liens priiivtuaionl d'nn pr'in.' nommé Chivtien, qui aviut

(luont[^]s ù Oiihcrn , aïeul d(*s d«UX frère«e, d où ih «tai«Dt venus à Tbéolf
tour pèra. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 8.16% accurate

CAM liaoul , iiiuiiii' lie il Muhtiviilicrî, leur donna 00 s. «iiiio (h-oi'i'oy do Campij;ii.v cv)iii|l;i vi luit (i iiis 1(s la.iins irilarpin. I)-son cùtc, llari)iii ii;'H!iiit ;iwc sc rmuiit (1<> maintenir >aii1 sa inaiii dans ci'i'.e . A sa suite* viui'OJit juier tie la uiciiiO laeuu «laiis lu main de Ooofroy de Campig:ny| R li. i l Milan. Ri>lt -rt oii et < tsilirrii, sun fivr.', dans I cHumération des lojuoins de cciic charte, figriiront du côtu do TabbaTC Guïllauuic tk' Vaii. ^rrut . t IK-lifi s i:i lii-'*. D -ux dos témoins des \c'nduui'd reculant à cause de leur pp«sc*nce, chacun une paire de souLa liièiiic an!ié.\ rl.U'izie, iille de Raoul 'l'r.n eis, vin; a P: uaux, et Uéj^osa sur Tauïel la tli>ii;'t iua d'ulio tei're qu'elle tenait près le liois Ji' ('.l'iii'iu'ny ; e>)iniie siu'Ui? de sou jiltauilùu, elle p'i.-u uu ciej:e sai' Taul-'l, el le moine Raoul lui eouipta immédiatomctit 10 s Vers la ujoie éi»u*iue, llerlouin 'le T' urvilie donna à Hivaux, un fief »llué d (' nuluii,wiy. i 'prit^taire d'un lici' a ('au![iii;tiy. reuoiMM eu faveur des Uiuincs à ses proieniions sur 7 Yerjj;éos de tenv, voisines UES Mauks de Spiselbuiz; eu récoupei.-e. il lu! iisSe\$ lémoiii fiii^^nt GeolVu,^ de Cnûtlui.'u,v, Guillaume Vancsorotct Henri lil.s (:.*). Ce (luiltauie Vane-ero!, lil douaiinu Saint-l*ien'i'-ile-rré.iU.\, du tMlS'.Mlleuicnl de siiU lil.s aillé liiiruy. *duconsi'Utemeni de -> .-a luinl, ("> uiliaiine ri-i'usa de payer a Tald» • .\li< lici di' TMurville, une »'ertaiie (luautie de blé i:->- L eu 110;> » i l'un d »ua 10 t. anj^evini.-s à tuiill uiuie de t'aüuiiiMiy et a Gautier de Saiut'.^amsunf son eréancier ; quelque temps après, le cooite Gaicran vint (b Cnrt, iit' !*rp:iiu. {■^}) ('iit appde de >a .v>. sd., pour un"*.>' de fief dans le «la* /iintii'ir 'J) pans l'fin.ntr'T'l-' Pont-. \udemcr, Geofro| possé.lait 1 ji i2ii), uu fief entier de cbe*»ier. liichard Be-urde!, curé linnr^roire de CftB* piguy,i>e trouve eu 121 1, parmi les lémoios d'un acte par lequel Gailiaume de Caum 'ni reiu-i '). Le eartulaire de Préaux faji »usM IB*"" (1) Cart. de Suial4}iUe«. , . ^tal. (i) C« mol répoitd à celui d» co«l* «•• ii'i>i('. _ i^Jj M. d« Bcaurcpaire, ticomté d« f***» Digltized by Google*

The text on this page is estimated to be only 16.02% accurate

CAM 647 — CAM tiOBf d*ini t 1 1 ' ri nombre d'acquisitions, fartes aa niin i Au xiii' Mrclo, de Tièle àf' LoDgueval, Guillauiie \ uie!iie Ci t aux, et ta première, les héritiers de BtgardBf qui lui ont laimé leur nam. Quftnt ft la wîgrneiirie de Campi^n.v .]>vo frcmeiit ditr-, file arriva, au xn' sit cli', à Rôberd'E»neval,seii:neurdeSaint-Maclou, qui la tenait peat-('tre de Jeanne le Bigot, M femme, fiile de Jean ie Bigot* seigneur deMa)oi>. Formo%'ille, etc. Esaevai purtau : /Hiiié d'or et d'azur au Anne-.T;fcqTTeliio il'Ksneval, fillede Robert, épouta Jacques du ^'a^elf fils de Jean, vieottW de Bretenil. qtn rendit aTen én]4t>4, p nr]f-s fiefs de BoiinlainvjHe Formoville, Caropi^ny, la Beneuderie, Saint^Muclou, ToBrrille et les Portes dans la vîeomté de Pont-Audemer. Sa fille unique, Jacqueline d-^Favel. pritpotfr époUx Guillaume de Fernères, baron de Thurj ot de DangUé Fayel : de pueules^ an diearm d^ûr, aeeompa^néde3 rmr.'f.^tx du mthitp. Guillaume lit dompage, pour ks fiefs ciâeM«t ênanéfés^ le 22 féTrier 1479| en 1 484, il plaidait contre le bar- ai de Clères, pour la préséance a réchiquief; oiittn, il mourut en 150Oj laissant «n fils, Pierre de Ferriores, mort San s postérité m^Mvline. Faute ir}ioir>5 mûles ou autrement, la seigoeorie de Campigny revint à Charles d'Esiieval(2), dont la fille unique, nommée Joafsnr», éporisn. on IBl 1, .Tenu de ^î;^lr■f ii*. cli«Talier4 seigneur de la Motte, à Saint0«nBatfi-yillag«* Jean de Malortie fut blessé à Marignan ; il figure sous le nom de la Motte parmi les trente-trois gentilshommes cités, comme ayant pris line part très active il cette laineuse journé''' : il fut chargé de représenter la noblesse aux Efaiii de Normandie, tenus M 1545| enfin, il laissa quatre enfants. .Ifcqiips de Mnlortie, l'un d'eux, est qualifié de seigneur de Campigny en L"58 et 1&78; Charles, son frère, fot eoré de la pre|Ui^p(nrttOB de Campigny; Robert conti(1) Ct Dom éfaiBt ineomm ûttat le if\$.ft, il iîMtt le fcriuiij pjpCampipij. J» m: QtaHt db aue et fiit #ar sos nmisge ivee nlfînts à pied, et, en 1501. il i' uail garnison u Pont-Audenier avec sa cuiiipagnie. I/année précédente, Jacques Barrey sieur du iuiisson et des Autbieux, demeurant 4 Campigny, avait reçu des lettres de noblesse. En 1571, la taxe de la première portion du fief de Campigny, s'élevait à 53 l. et celle de la seconde à 34 l. {S). Clauded •Mal .rti'-. de Campigny, La Motte, Timm lui. t t La iouteillorie, capitaine de *.^00 arquebusiers, se maria par contrat du «.» avril ir.'t), >îai'ir de Cr.iir.y, fille de noble homme Guillaume de Courcy,

seigneur de Roys et d*Anne Anbert. C'est par cette union qu'il devint seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, patron do Bouquclon, etc.. En 1598, il donna permission de vendre la terre de ÛUebec et vendit luinifine la Bouteillrrif», en 1590, à Richard Laisné sieur de Liiebec; il hérita de son frère Charles en 160B, et vendit Tinnetot à Sirnon Laisné l'annôo suivaritt^ : il haltitait. en i014à Sair.t-Ouen-des-Charaps le manoir de Roys dont il avait hérité, enfin après avoir obtenu le brevet de lieutenant dans le rc'giment de Mouy et le commandement de Quillebeuf, il mourut en 1G33 etfutintlittmé à Saint-Ouen-des-Champs. François de Malorlie, l'ainé df? cinq on* fants de Claude, hérita des seigneuries de Caropignj , 8aint-0iien-des-Chau)ps, lia M 'ttn. etc. Le 1 I mars liî'jft. il épousait Ciinrlotte de Calais, fille de Jacques m-, seigneur, patron dé Manneville-la-RaouIt, du chef de laquelle il hérita plus tard de cette seigneurie. liO 20 septembre lo;i hommes de pied ; en U)40, il iloiiii.i des preuves d'une grande bravoure et d'une exf rénio énergie lors du siège el de la prise de Quillebeuf par lo comte d'ilurcoul. La même Année, il assistait & Saint-Pterre-dilChâtel, nu mariage d«j Claude de Grosourdi, son parent, avec damoi^elle Cliarlolte de (1) £U« était fille d« Pierre, eeigneur d'AniMDODfilte, et de JeaoDe de Hoodetot, dame d'Boaqaeloo. (2>Po«âltéd« Usieux Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.35% accurate

— m — Houel. Il acheta Bigards en 1051 ij:n y, J,a Motte, Bi^r;n•d^! . Bare et Mesiiii-Hronai'd. Louis de Malortie, fut maintenu de noMesse on IGtiX ; il éj»oUî»a s^ccu.tr,ii de la branche de Maloriie-Campi^'u^ , épousa en 1720, à Sainte Patrice de Rouen, danioiselle AntoinetteMai ^ruerite de Cahaiirnes, dont il eut six enlauts; en 172(>, il était capitaine dans les Gardes-Franeaises, sous le nom de M. de (a Motte, et il mourut on lT3:i. CLarles-I ouis-Félix de Mal ortie, son troiaième fils, liêrita de Campigny. Des comptes, i,tie nous avons sous les yeux, nous apprenne nt qu'en ll'M la sei^'iieurie de Cantpifrny valait VtiKî i. de revenu et celle de Bipards 1740 1. En 1772, Charles -Louis épousa à SaintOuen de Pout-Audemor, Marie-T'harlotteKugénie Blondel de Lllebec. il mourut le 4 fruetidoran vti, laissant ti- J^ enfants. Louis l'aiué (2) éluait admis dans le.s pages du roi lorsque la révolution de 1703 éclata ; il i']»oi)sa en 17î*7 Mru'ie de riilu rt, lille du iicutnaut-général au baillia^^e de Pout-Audcmer, qui lui donna deux enfants, Louîi^et Marie-Ernestine, mariée en 1830âM. Marie Dufour, comte de Loufruerue. Louis m* du nom, dit Lndovie, eomte de Malortic-Canipi;ny, naquit en ISOI : il de(1} Gasprr Claude, soa fivre eut Bigars, Barc «(le Mesnil-Brouar :. ' (2> SoQ frère» nommé CharlcK*i*iû-«a Cli:irlK!>-Nil:iv,\ilri«i» île Lanii>'_v. «Miiiuaiuliiii «MI . 8ur le rliaiip de liitiaillc de Mondovi. ii<. le="" irr="" f="">ii^r:il j>aill«*R. vint .jiiçre auditeur à Rernay on 18*25, pui^ substitut jusqu'en 1h;{(), il épousa on l}v{9 demoiselle Auj^'ustinf- Henriette-Hyacinthe d'ileliand, Aile de M. le marquis de Chambellan. De ce mariaf?e sont nées, en 1S12. demoiSi'Ue Leuse et en IM I^Î, demoiselle Marie d.? Maldftie (1). La première a éjioué, le 14}iiiû IKCi L le vicomte de Pontavioe. Noël Dosliavi un \">s- fi.' rampiimy. honiue studieux et ami des étuiles historiques, a laissé un manuscrit important, inU> lulè : Mrinoir/'S juntr st'm'r à '!lii' jii^tiee i|ui se tt'nait en plein air à Poiit-Aiul. lai r, dans une cour de l.i ;rande rue, voisine du jeu de paume. l'ii.' [KiiMioti ;i, Ni.-. .las-Sietirey. e;!iv CalUpiguy, fut admis riiais la confrérie du Ruumoîs ; Claude Le Monnicr, curé de la]*po^ tl in tio Camiiijrny, entrat dans la mtoe confrérie en 1772. lituhliissi ,ii> lits relitfienj'. Prieuré un L'ktivniENNB placé sous Ja protection de sainte Marie-l'E^yptieniie. C* prieuré a fait partie d'abord du territoire do Tourville; plus tard, de celui de SaiutHarmain-Villîiî,e, et. aujourd'hui, il dépend Je Campigny; il existait

déjà en 1870, le(de la rédaction du Pouillé de Lisieux; il ^^^ « t. ()e
Doudevilie, imr k doven i'. r'f^ t. ' M Caiii l. Uerur histnriqu.-

The text on this page is estimated to be only 16.63% accurate

GAM CàM taxé à 30 l. en 1571. Il avait été fondé par les anciens seigneurs de Tourville, et donné au moins, pour ce qui concerne la seigneurie de la Turpinicre relevait de ce prieuré, dont M^r Robert Le Gras était prieur en 1388. En 1707, M^r Garcent, prieur, vendit une coupe de bois. Il existe encore des restes du prieuré de l'Égypte dans un vallon profond, sur la gauche de la route de Pont-Audemer à Berny; on y voit encore la fontaine miraculeuse dont les seigneurs buvaient jadis les eaux. Le culte de la sainte a été transféré à, Tourville. TrsmMANDEBIE. Il y avait autrefois à Cam^{us} pipny une maladr^e où le temporel fut saisi par le roi d'Angleterre en 1418, puis rendu en 1422. Cette hôpital prit son nom par suppression, à l'ordre de Malte, qui en fit une succursale de la Commanderie du Bourgout à Marquand (2). Le jour de la saint Jean, le commandeur était tenu de faire un festin, et devait les dépenses au seigneur de Condé, à son sénéchal, 4 au greffier, à son receveur, à son prévôt, à ses chiens, chevaux et oiseaux, au meunier de Condé, à sa femme, à son fils. (3) Fiefs : l'Auvillais. Rainfroid d'Auvillers, de l'abbaye de Préaux, lors que Raoul Harpin et Adelard, son frère, vendirent aux religieux, vers l'an 1135, les héritages qu'ils possédaient à Campiford (4). En 1258, Robert Labisse, fils de Roger Claude de Auvillers, fit don d'une redevance à l'abbaye de Préaux. Au XIV^e siècle, Auvillers figure dans le dénombrement des terres composant le domaine de Campiford. 2^e BiGAKDS. Ce fief tire son nom d'un membre de la noble famille de Bigarda, originaire (le Nain de Can^{us}/pipriy, est le seul membre de cette branche des Bigards que nous connaissions. Ses armes étaient : d'argent à dent faect^{us} ie gveulfs. En 1450, par lettres données au Plessism^rTonn, Charles VII anoblissait Robert (I) Atcu de l'Île. C'était le 4^e des quatre membres de cette mai^r fon (3) M. Cui.-1. (4) Hiotet Lo Fr^{voel}, p. 402. T. 1. Legras, vicomte de Pont-Audemer, qui devint seigneur de Charnelles, en 1451, par son mariage avec l'héritière d'Étienne de la Chaleur; c'est lui qui fit l'acquisition du demi-fief de Haubert de Bigards, dont il rendit aveu en 1409 (1). Lors de la montre de 1409, Robert Legras, seigneur du fief de Charnelles, demeurait à Pont-Audemer. Le^{ras} : d'azur à une tête de cerf d'or en sautoir (1-156, d'une lequel il déclare avoir droit de pré^r {«nt» et

pourvoir toutes fois qm SMrtM» «st aux écoles dudit Ueu de Campign;. (2)
Tiure mnouicrit pereoi mel. (3) Il existait auMi, a ManneTille. un 8* ilef
nommé Bigards. qui devait krer eon Bon d'un dea Bifards de Campijny. (Ij
bu i, hi45. U Ėuit de na texU) que le» Malet, souvent témoins dans ks
Chartres primitim de PréMs, étMaal de Caiupiguj. 83 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.68% accurate

CAM — 650 CAM gier, do la Turpiniôro ot àc la V:\U(|iioiiiiùre
à oiossirc Richard du Moicel, sieur de Richemont, moyennant 1,8001.
Nicolas Lf'ttras, sieur du Boi:«-Clirctiou, a illustré ce nom par sa mort
triiiriinio. a Lo 7 avril IOÔJ. lo cr^]iitniiie Mazc vint, « à Rouen avec
Nicolai* L^rras, son liculo« nant et tort vaillant lioinmo, pour y ac«
coiijplir mit' mission du loi. Ils s.irtuiont û parla porto Saint-Hilairo
lors'in'iis lurent a assaillis par hnirnoints, qui lironl une « décharge sur eux.
Le iieiiionanl do B«»is« Chrétien fut tué et jiïté à t; 1 1 ; i;ia:s s u «
compagnon d'arnio>! ooupa lo poi;i« nno. l ue t.i;:iill,' La lii. lic iij^i.ii.ùì co
liOin au ;>i"n d.tiis kxvir fU'clo. S") A PF.Knr.LE. Les liéril it rs d^'S si«'ilf
ot dann i; ■ : i In' (ii.'n!'ro4»Uai«. *ni d« JaC* {i} Cart. tl« l'rvauz. do
rocofli^ de l'église Notr©-Dain«*dt-Pré, À Pont-Audcmer, 9» La
PiNSOWKifeRB. Le nom de Frédéric Loocrf, sieur de la Pinc/ionnière.
conseiller du rni, viooiitifrrit.< {l}, IO La Pi, anche .Saint-Antoinb était, .-
ans hiiito, une passerelle dans le voisina|ro do la léproserie de
Saint«ADtoine, à Coadé» sui-Risle. Il" La Pohhsratie. En 1081, Jean Pié'
deliôvio, sieur de la Pomnioraye. était nAntinisâtreur de l'hOpital de Pont-
Audefier. M' Jean-Philippe Piédclière de la Pummerayo. irrolfior on chef
do réleoion de PontAudcmer, acholaiti veni 1775, une pièce de terre àCam
pii-'iiy ; sa fille et héritière, Marie< athorino-l-'ran< oise Piodolièvro de la
Pomnieraye, se mariait, en 1781, avec M' PierreDenis Boucher, conseiller
du roi au baillage do Ponl-Atidomer, l'^** Le Réel. Cet ancien fief, antrof
snr la i>aroisso do .">aint-Germain, lait aujourd'hui partie do Campignvfil
est montioimé, dt nommé lii th' I. Geoffroy do Tourvillo , fils d'Osbero ,
donna 12 acres de terre au Réel, à la condition 'pio les noms do ses pore ot
m^re et de Sitlroy son frère, seraient inscrits dans le livre du chapitre de
Tabbaye Notre-Damedo-Proaux; il reeut du moine Satival. li^ de deniers
comme prix de la vente : ensuite il apposa de sa propre main une croix sur
!e ro le (2). l ue veill(> de saint Lnuront, entre 113iot 111", an ;.'i-atjd-per

The text on this page is estimated to be only 11.01% accurate

CAM — C51 — GAN Le Keol est moiitioiin ' l r.< UQ acte du
En 1602, TabUaye de Prvmx, avait aliéné !-' tii-'f «lu Rfol ^ qui ajijMi
tfililit al à Fit^rre L/dgrtui, esc, doni le livre, m n'iu '> Robert, était prieur de
Sainle-.Maric-rF;.' \ [•FieiT*' Legntéi. «liait i ii 1014, cynsi ill« r dti roi,
llfuteuaiit-gëiu-iaj ci%il ot eiiniiit l ilu hxxiiW de Ruuenâ l'ont-Audeiuer) t
lu.ur li- c< it<^' villo; rauiu""* siiii vatiU', il < u (ut i4»jmnjé ct.>iniuaiidahl
jiiijijiiic ; t iiliu i! vitait encore en lUStS. Aj»r»"»s lui JacquO' f,»' _'i;is,
o,ii.it;(iin' au rej.TUit.'iîi do Beauuiont, n- irit- ;'i Mario «i..Cordoucn, fut
seigneur «lu U < ! ot «iii B*ms< ; il ûeho*a on li>:i7 , lo tiol du
Frauijoiëiur, qu'il revoudit ou liMO; il ne Tîvaii plus en 1({37. FraBçois
Legras, commandant de P«>ntAudemer, après Pierre Legrai», vcudit Big«n,
en 1661; il n'avait que le luodeisto pointe d'offifier en rétection, k la date
do Chariea Legras, esr. était, en 1C54, conseiller du roi, lieutenant ^'ênoral
oivi! vi criminel, à Pont-Audemor ; il fut nuiintemi de nublesâc, le 21
janvier KjGO, avoc ses deBxfiJfl, Charles et Pierre ; il exerçait encore ses
cLargoy. en l''.'7'.'. Le Réel, relovaii Jii liof d ii' lir Le BouUancer : (/ /• «
/MUéi,t>. du sutufili:, «fcontpagnéet aune étoile dp gwal^s rn rk^jf. -M""
Le Bouletteir I du 'i illoul , «'miu.^a le laarquii de Bcliu^* , auquel eilo
^urtn Uterra da Réel; ils vendirent ce domaine, le 13 novembro 1707, à
11"* Le Kicque, d. I>Q B^oj : «for n quatre coïice* de guntle. M. Louis-
Gui llaumo Lo Rirquo, dixtfur <n .sorbonne="" ancien="" vicaire="" gi-
nonil="" uatiita="" ircgque="" toujou="" le="" r="" c="" l="" qu="" un=""
otivrago="" anr="" la="" mtfioiitt="" fut="" con="" par="" sorbonne=""
discours="" sur="" irs="" nottt="" lirreu="" au="" eontraïro="" fort=""
ajiptand="" a="" son="" retour="" do="" lymuit="" il="" rn="" mourut=""
k="" de="" ans="" d="" u.l.re="" campigny="" cant="" ponl-audemer=""
v="" ni="" alt="" s="">l : diluviim; argile plastique nuiKnDjcr, — ree.
cont. ind. de St-Goorgos-du^I) Il était itH v«rw diui* U litiértuure «t bien *
g«M d un tjilcnt idUgkot fttt Mm, tooX farwùns à OM gnnd* célébrtM.
Vii!vro — Paroiji. — Proshyt. — F.colo mix. di> i^."» gamui» et 21 liilo.*,
— .naiRon «I éc «le — tmroau de hienf., — 10 perin. de «*h ii^sie, — 7
dt'h. «if — «!>., i ii kil. «uxch.I dt^- d«ip., 00; d ai r., ot do o;(til.,
/Mfitfdniïres : Bio.vHs, le Hoisi-BiaLÉ, le 11 . 1 K (ARFOI R, l A
LICORNE, I4S MoUI.IN liK (.aMOP \V, I .\ l'i r.IM.r.: i.\ PiNt Hf»N'N.l
RK. I.A l'i.V.N' UI.Sj.-Amoi.NK, PtOIMEVK, L£ RkeL, la VALLAB-

*L'KtiYPTIBNNE, LA \ II VII.I K. I.A Vol-INKKli.: Aifi liiilhn >• : Cor». lit s, liois, planto.s sarolc .->, lin-, — 1,L!0.) ai ItlrsA oidio. Industrie : 2 moulins à blé. —21 Pateniét, Devillo, deuxCanapTÏlie, Canapvitte-la-Baronnie, pivs Argt ritan, et Cana|»poville-lap» Fiir»*t, aux euviruut» du Pt>iii-ri'v«"que. (Jtiol-iues - un» appellent Caiiappv ville-losLaiHkvs, celui qui e^t voisin de Louviers, à oans ■ d'iiiiio ain ifimo foi-ioros!!*" nommoo l^s Laude.v, qui existait sur son territoire. Il u aussi existé à Saint-Gormain, pros Evreux, un fiofi'luno famille nt lo UUc ilu .SLuéchaux des (■ Prévost, Afio/zi, signifie dans la langue du Nord, un jeune gar^vn, un jeune serviteur, un varlet, en latin pwr. Suivant iioii^s, Canapinn il!r',i>it j.hît '«r si>n nom à un particulier inconnu nommé Canappo, qui en serait le fondateur ou premier J r c-prii'tairo. L'eiu placement de Cana^pcviile, défriché de bonne heure, était déjà habité pendant r«to«upatii)'i dos Gaulos, Jiar les Romains; on y a découvert, il jr a quelque» années dans i • parc do ebfteau actuel, un tombeau OalloRomain (2). La célc'lro fortoresse des Landes, est signalée dans rhisloire, avant que lo nom de Cappeville y ait figuré. Placée dans la mouvair(«'. on comme on «lisait alors dans //ioNNe«/ d Kvreux, elle devait sa fondation à un chevalier, vassal des Comtes de cette ville. Le i>roniior de .ses propriotairos parvenu à notre connaissance, est Arnaurv des Lando9, cité vers IISO , dana une charte do Siiii in, i'"mte d'Evreux. Amaur^' III, comte d'Evrcox, fils do Simon, avait devancé à la Croisade, les rois «lo Fi iii . *. l Aii gl t. rr.^, et il fut le témoin do tous li s «losasu't s «jui î>ignal«>rent la chute i\i Pluvirur* lie» lexe«> ci»»?» i>;tr M Paasy, daos l«S notrs Ij: Prévoit, m? r.'q>|K)rt*'nt à c fl«f. {il Kotes Le Prévost, t. 1, p. 464. Dlgitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 11.40% accurate

CAN 652 CAN d'i rojraume de Jênisloni ; peut-être était-il déjà en Orient, h IV-p oque la bataille do 1» Tili!'ri.'uliqu"il en soit, il sl' trmvîit ;\ lortis ilcni, t-n 1 iivi o un certain nambiv ilo clicv.iliiiiMs du p:r)ii s'.ninirt 'les I.iiiules. | nui fi;^Mro au si.\it>me raii.i: <1< s ti'uu>iiis il), d'uno charte d'Amaurv, eu faveup ilc K*>bt*rt j de Dardt z. d'une reutc de 00 s. surses moulins d'Arnières. i Le nom de Gilbert dos Land ir.l. z, d'une rente de 100 s. aiii^eviiis pa.vabie sur sa chambre. Au retour, elle devait êtrndiue-.\\iiL;a.-*te, roi de France, t t Jean II. roi d'Anirb-ti'i re, eurent une «-ntrevue dans rilt> du (ionlct, oiijonid'liiiiit'lti'itiix Vfiehes. « .\ i t e-l janiede-lhle etcon> In r- ut lin traité de paix. I n dv» articles donna an roi de France, le comté d'Evrenx , dont Canappeville (nhatt partie. Amaurj. reçut eti éclianire W cumé de Glûcesier, en Angieierre. La frontière de^ deux états se trouva alors fixée k Quittebeu f, entre Lvreuv n Ir- Nctibourj: et comme la préïJence de piuj^ieurs peiiies fortcresscï», sur la ligrue de réparation, pouvait donner lieu d(\>J rencontres et fn'. s - onti'>i aiiious, il lut décidé d'un commun accord, que les forts des Landes et de Portes^ seraient immédiatriiii ut détroits sans pouvoir jamais être restaurés (-1;. Au mots d'octoore 1203, pendant le siège du château Gaillard , l'philippe-Angnsle , voulant récompenser les services d'un des soldats .luxîlinir. -: (la il >'inplov.iit, nommé Raoul fb' Lonvaiu, lui donna le domaine des Luniles. qui avait appartenu ii Auuinry (L Entre Gtottoy d« Barqu«t et Alexandre Ma Ilartl. Oi|I. <>rt ŪL'i L'ui-îf». .»st .-ni ô* r m^ iltits toujours onlre fi ol'r.iv île H nqu -i .l Ali-\ .ii irp M.ullar l. >S,jt,-s Le Pn-vo^c. i I.), i tru.!.i.on loiii iiiii? i-ii iMf vi>|ijk'i in djrré ioa r«*t*»ui'ln"» el reparaiioiiR subies par le fDoa:iiueut. (4) H»t. d'Bareonrt. preuve*, t, 111, p. HP. des I^andes, chevalier (1) et cnmnie le roi prévoyait de l'opposition, il denuvrer les J^andes et une partie des terres de Claville. Vers l'an l,*ir\ Gilbert, sei5rnoui' Landes, qualifié *le clievuiier, dignité alors ttts resj'ix-t'-i-. est cité conime témoin d'une charte r- lalive i\ une ntaison située h EvreîX : il éi iit gendre de Raoul de Ueuilij, ei beau-liéiû de Denis du Reuilly ; il avait renoncé, en 1,'U>, en faveur de Taubave du Bec. au droit 4u il avait sur un tcuement à Vernoà. En preuve de la réconciliation des deux l'amilles de Liuivain et des Landes, nous pouvons citer deu.v acies où Richard des Landes, héritier d'Eustacie, apit de concert a\ t e .\1(\ didi i' de Louv liu. lils de IJaoul, jûdi.s em icbi de lu dépouille des vaincus. Eu 1224, Richard,

Alexandre et Pernelle, femme de c d< mier, cédèrent les droits i|u"iis
 pouvait lit avoir sur U; patronage de Cesscv ille, au prieuré dc Sainte-
 Barbê^nAn«:o. et, par un autoacte,ils renoncèrent A toute réclamation pour
 raveoir (ô).

- u^-l(Jis l.« l'aiütU* l.;oni s, u et .a f-^ «^loi(ii4' «•.■mnie on le vorrn l i
 t''' ; il par^ill mt'^*

The text on this page is estimated to be only 18.96% accurate

CAN - 653 — CAN Une charte à Jourrlain du Mosnil, de l'arnit-e 1243, cite le chemin qui allait du Mesnil-Jourdain à CunHppeville. Baudrj" Sauvale vendit, mu mois d'avril 1217, sa part d'héritap-e à Incarville et Louviers, en ptéoeence de Michel de CanappeTille. Lis rannêe 12nr>. .Tf^an do« T;nn des, siégeait à rēchiQuierde Roueu, tenu à Pâques, lOQs la présidenctt de l*archevéqtte Eudes Rigran.!. On y jugea un procès concernant labbayre du Préaux (2). On retronTe, «n l2w, Guillaume des Lnndes chevalier, occupant une position imjiortante dans le j ^y^ A cotte date, il vend aux Chevaliers du Tiuipe, établis comme on »it, à la Commanderie. près le Non bourg, une pièce de terre à Clavillr . d Pour obie• nir cette terre, rfiMï dans iocte de imle^ * Iffdîto frères m'ont seconra dans le bef foin, et m'ont drnn.'> âr Ifurla n 'JOl- t » A la même époque lut dressé ua rôle des nobles du paj'i, inséré par la Roquo dans Wn Traite dp h : \ofjlesfe: } ^l'jr (tuillaunie GuUia Chrisliana. ^ Im Toninafe nous peric«t de le revoudiquer. Messire Jean de Harcourt fit passer, au mois de juin 1308, une montre composée de C rhevaliers et 33 écuyers de sa compn aveu pour cette dernière seigneurie en 140,3. Jeanne dc\$« Landes, le dernier rejeton et rhêritière de la plus illustre famille de Canap]ieville , épousa Renaud, seignoi;r de I^autouillet, auquel elle porta les seigneuries des Landes et de Nnrroanville (1). Kn 1419, de son camp devant Ver.' i:, Henri V, ayant appris la mort de Renaud, (juinmit ■ Jt'sffue.'i'ià reMle, donna les Lan* dos et Normanville à Jean Burgh, éciijyer, un d(officiers, qui était bailli.de Gisors en l4:.8. Du mariyge du siro de Nantouillet avec l'héritière dos Landes, naquit uni' fille unique, nommée Jeanne, qui épousa i'hilippy de Melun, grand^maitrc des eaux et forêts de France, Champagne et Brie, soigneur de la Uordc, dont elle eut cinq enfant;) : Jac* ques de Melun; 2* Charles, seigneur des Landes ; 3" Antoine, seigneur do Nantouillet et, de Buuron ; 4 ■ Luuis, évêque d'Auxerro et ensuite archevêque de S;^ns ; 5° Præjeete de Melun, dame de Saint-Liébaud. Charles do Mohin hérita du domaine des Landes à la mort de son père; il épousa il'a* bord, vers 14r)(), Philippine de la Rochefoucauld, àlati'i' Ho finillaiiTiiic d:' la k'H/hct'oUcauld, son pere, constitua en dot 3UU écus d'or, avec lesquels il acheta plusieurs sei-^ gneuri«'S. Do cii mariage, naquit une seule fille, Amhroise de Melnn, mariée à Antoine (ou Hardouin) de

Maillé, seigneur de Brezé. Après la mort de sa femme, Charles de Melun contracta une seconde union avec Philippe de Montmorency, dont il eut Laurette. mariée à Olivier de la Chapelle, d Louis, qui fut tenu sur les fonts baptismaux par le roi Louis XI Au mois de juin 1402, ce monarque érigea la seigneurie des Landes en baronnie. Puis après, Charles de Melun, alors chevalier, baron des Landes et de Normanville, (1) Il fut le fils d'un capitaine d'Orléans du même nom. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.87% accurate

G A N — 604 — CAN l. iilli i]r (\ti\ . .i:Vj ;Mn |. , ^ . : ; r . ; .
Nav:'.n'. . i, n a Iji.uf u i;icli nu (!• »iu:i v. M. in' l^is-(it>iic 1. Il lit .1 U.vs
SM-ii \. r In .:|.T>:. t'.-ii ,1 ,! ■ ! devise au-do«siis do^ ri J'ucauxi Vo 9. et
«on. jA 0. Vi>U5 vi noti (ild-, I'< liilait !;i i:iii>rf<> ihi lîi-'ii Tniili ■. !i> l<
il'Dii il. 'S Luinlt.^, uxlc l>'nni ! [, "niv \I goait \ (1). Malirrc celte preuve
échitiin le de lidéliié, Cliale!;. de Mdun ne conserva pas les bonnes grâces
du l'iii ; la haiin' du (jintt' de DaiutiKi 1 1 i n et, celle do la reiiio causèrent
s;i perte ; ou Temprisonna au château Gaillard, et Tristan M son Jnp».
("nudatiiK' à iiiiort, il ••ul la tête trauchuo, le .iO août l sur la place du
marché du Potit-Andely. L> messire Guillauro Oouffior, < liovalior,
seigneur de Boissy. ICn lîTt, ■ > rte danao plauidit contre les tuteurs de son
Uls, cl réclamait une partie de Thérilage de son premier niari. La uièmo
année, inossiro Louis do Klelun, tuteur de sou neveu, «outenuit un procès à
TEchiquier contre Oudart de Beaumets , aeigoeur du Boulay, à
Canappeville. En 1484, Jean Dru^ot, curé de Canappeville, échangea sa
euro, avec Piorro Fin-got, contro la di;.Miité do tivs<>rior do la
SainioCliapello tic V'iicounes; niais, (juolijuos nicis après, .Teari Drn^ot r
ujain de Ponl-Audemcr. Louis de Meluu était maiour eu I ISS; il épousa
«nlors .Midielle do la IMao ; la même apnée, il prend le titre de t^eigneur
des Landes et de Norroanville en présentant, à la ouro «le Cana|ipovillo,
Miolut Far>o>l. i|ui avait cédé à Jeun Druget, la cure d'l:\$:^ure, dans le
diocèse de Paris. Six ans après, Mioliol Faroul était mort, et. le septembre
1494, Louis ii iiKiU;t! le »eipiieur <l t>iernay, que i on nova il.uis l Kure,
et doDt le tombeau «xtsM diuia l é^lue do Luuviers. »""ni ■. ■ |t • ,ii (1).
.|Mi fur. p ijilatit oazf iiV' , ..M. c (le < aaa^ij" vulo. Le ni-^viMiihpf?
lÔIJ5, J.-an df> Montuiul > .r>\ ■] r. ~^ l^] >.ul•~^^nn, Louîsde .»«' iun I,
laiuli ijoin lii-s La ndi's, .Nornjauville, Auhiay et l'ori- s, p^é^enlu thaiJv*
Mal; >>iv: niais, raniée suivaute, après la mon il - ,l(an n revoquacruo pt
LouviiM-s, chapelain ! " ^ :r i Adrien de Jtielluu. Six ans i)lu-s tard, le roi
présentait, connue curé de Canappovillt', t'Iiai los d<> Molun, i\ ni excn-a
cette fODCtioa .)us(ju'on]7>M, é|ai'i-s Landes, de Nornianville. Ji' N"jont-
sur-Loire, seigneur de Louviè""J» ci]r li- Mi ;(W]c qii, ' I.v.)iiit.- s<>> retira,
j-.vfi' Ch ol-s MiiLi-^-:- in.oiiUiiiul »od droit a W lu""*** «•l! rf.ilile «'iirt'
ilcvilk'. l it litiiraud de Li Rue avait «t« pounu d# ^ i V i.> d« Saint-
VtQceot>des«Lud«* 1* » wx" Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.43% accurate

CAN — 666 — GAN était ausai teigneur dû Cacr, ot présentait à la oître de cette paroisse; cinq ans après, Antonin Brunet, qui avait remplacé Mathurin rinuK't, son parent, ayant flonno fa âêluic^siun, Charles do Mclun présenta îimon Uicbelct, sintpla olerc. Ce dernier ayant résigné son titre, Germain le Villaiu, prètro du diocèse de Lineoi, fui présenté, pour lui succéder, le 30 avril Infi l. Le baron des Landes avait épousé Mario deLaré, qui ne lui donna qu'une tille, uoramée Madeleine ; il était mort avant le 22 softt IfiiV*), car, à cette date, sa veuvo, ayant là garde noble de sa fille, présentait à la snn de Caër. Le 27 leptembre 1S67, cette âme était remori 'o fi Louis do Vauldray, seigneur de Mouy ; cilo perdit alors la tûielte de sa fille Médeleine ; car, damoiselle Jeanne de Brinon, sa mère, damo du Plesii«-aujL-ToarueUes, en avait la garde noble etBommait & la cure de Caër. La prand'mère de l'héritière Landes monrut bientôt, puii^qn'pn avril 1571, François, irère du roi, duc d Evrcux.et Marie de taré, ayant la ^de noble de Madeleine de Melnn, nommèrent Denis Le Lieur, chap^ iain de Saint- Vincent. Le 2 mars 1573, cette garde noble était déTolue au roi qui nomma Adrien Duval, h k eure de Canappeville, pour la ÛJle miDSitfs de Charles de Meluu. Melun : d'azur ou chef cfw à 6 cAd/elels du même. (Ile de France). Par contrat passé à Paris, devant les notjjires du Châtelet, le doux mars 1B72, Madeleine do McluYi, dnnio de Nnrrun iivilîc, (1rs Laades, de Luré, de Lumigny, épousa Louis de Champagne l** du nom, comte de la Snze, etc.. (11, % ;ilior dos ordres, conseiller d'F.lat, etc., en présence du maréchal dncdeMonlnorency, do l'amiral de Colipny, etc. Le 14 mars 1573, le nouveau seigneur do Canappoville, obtint lettres comjtuhives. pour faire nommer à la cure de ct itc piiroipsc, un prêtre nommé Roger Barbej. L îîîîî>'. ■ suivante cet crcléRiasiiquo doana sa démission et lo comte do la Su2e fit a^rréersott compétiteur Adrien Duval. Le baron des Landes prit une part active à toutes les guerres de son temps; il avait été blessé à Jarnac et à Montconlour, en î5*j9. Depuis, il se sifrnala en 1573. au siège di' 1j R .oliL'Ilc. en l.",7 7,à lu; il 1 .r.'Ua:;," Oû il r*; ire toute l'armée de Louis XIIT, en 1617; il présentait à la chapell*' ?ai nt-Vincent-dcgLandes, le 15 mars 1620, Charles l'Ependry; l'année suivante, il nommait Jean Huet; à la m^me époque, il se jeta dans Jergcau avec îa iiolillesseprotestantf , niai.< il fut obligé de capituler. Quelque temps après, il fut battu par les royalistes, près de Baupcncj {'.). Vo^x aîor'i qnn la

réi)nblîi[îi(' de Berne, le choisit pour généralissime, avec permission du roi, par lettres du 8 septem-* bre 1622. Après la prise de la Rochelle, il rentra en France et mit cette fois son épée au service de la patrie. En 1632, au siège de Trêves, il commandait un régiment sous le maréchal d'F. stré's ; l'année suivante, il prit une grande part à la victoire de Coblenz et à la prise de Freidenberg; — il se trouva au siège de Nancy, à l'emparement de Charmes et reçut, en 1635, le commandement de Moutbeillard; le 23 décembre, il assiégea le château de Ronppe, près de Bedford, occupé par les Croates. Pendant que ces pillards cachaient leur or et leur argent, les troupes du comte entrèrent, et passèrent au fil de l'épée tous ceux qui résistèrent. On loua surtout le comte d'avoir conservé l'honneur des femmes et des filles, en les faisant retirer et jeter dans le Rhin. Il termina sa vie avec Haiinon de M. La Chanaye des Bois. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.36% accurate

CAN — ij'oô — C A X Lodis de Cliiii]>;»iriK' iiiiinn à
Moritbfïllaril, en 1C37; corps lut transpurié à Berne, où la républirjiio lui
fit ériger un mafiniliqiic ni iusnlér. François-Marie d« Chaaijiagnt?, sccuml
tiU du comte, avait le titre de marquis de Normanvillo, lors.iii'il lut tue il l.<
tis, eu il était comme aide'(le*canip do M. le |)iniice. Gaspard , frère miîné
de Fran;ois-Mario ;1) dit k,^ Si iv-iirurî> s L.jnlcs de Canappcville, etc.; il
marcha sur tes irac-s de son père et fut roramo lui un soldat intrépidû. Kti
10 10, L 'uis Mil lui «'onJii ma la propricle il' s cDinîtv-; dv- liuultuuul
j^^L'aéral de ses armé' s t-ii Alsa< *- . On cilodolui cnlsii;(t*iio| dcsiiué à
Besançon; l'an rire .,");{, IJenrieite vuulant se débarrasser de aon mari,
al'jura le proteslanlisme; la r«»ine Catherin!? de Sucde dit al'>rs (|ie |;i c
iniicsne de la Suzo s'était l'ail catiioUquo pour ne vott'»on tnarû ni en ce
tmn»h, ni eu l'ttut*v. Un arrêt du Parlement casïia le mariajre l'J), et le
Comte prit une nouvelle alliance i n 1G0~, avec L<>ui> s, son successeur,
(.iuspard »li' la Siue, i {iii4(nie proiesianf, dunna la cure de Canappeville a
Cliariis Djiit'oïir, >im[de t -nsiu'e, il i'iesenta deuxôisàla chapelle Saint-
Vin«;er(de8>lô-', uis .11* t;u nom, auiquiB dv Luifii^iïy. vo*)oulair«, tué
aussi a Leu», JobU<.-. mort="" berne="" o="" l="" ot="" voit="" s=""
epit.ip="" ui.l="" niorl="" au="">viv«;iu, l i.-ulc. iii in.c .1 (I-, >!•• 1:.
Mii^>- FoutllU)>« iLi lleiuifiif a»' tulik'ii.V a i.ii.--' pluci? par .Adrien Le
MaréchuL Le baron des kaiides, obtint en 1(370, des lettres de désunion des
liet's d'Aulnaj , Caupé, Portes et Ferrière«-haut-Clocher de la b. minie des
kandes (1), deux ans après i ii li>72, Louis \IV donna des lettres par
lesquelles fa majesté promet de ratifier le CMiitrat d'ae(|iisiti')n que Charles
do Broglie, lieiitenant-u'énéral de .ses armées, avait tait de (.;as|>ard de
Champagne, comte de la Suu de la 1) arennie des Landes, transférée en Ja
tel IV do Nurmanvillo. Depuis lois l.ucoijp de morijlicatiou5, se Ic'.aii lu
nuit pour l'aire oraison, etserédiit.m au pain et à IVau, quoiqu'elle lut ari.u
||.- ■ auprès de M"" M.u'ie-Louise d'Orlc..tis (7), «jui avait pour elle une
o.^tinc (1) Ces ùv;^ iurcut vendu» à divers partcuïier». (^) Ou f;n a l'ail
ensuite un marquisat. (J) IUlaît originaire

The text on this page is estimated to be only 18.91% accurate

CAN — C57 — C A ^ ptrtiealière, elle quitta bientôt le inonde
•"Mirentpor aux rrimélitos. Gr'ovges PapaTcinc, obiiai en lOTii, l,i cluu j^e
de conseiller lecrétaire du roi, (g avait exercée son pèrp; il la i-t-signa en
1682. La veuve du Jean de Papavoine et son flis âbé, messire Kicolas
Papavoine, présenlénat, en 1676, un luêtre nommé Jean Beis
rtPierreJaoqnf? Papavoine. qui tous deux entrèrent au Parlement. Nicolas-
Francois habitait, en 1734, la roe d'Ecosse à Rouen. Messire Charl' s-
f.asprird Papavoîne, chevalier, seigneur de Canappeville, se mariait, « 1741,
avec Marie-Claire-Anpélique Le Seigneur de Reuville ; c'est à lui (J]Ue Ton
doii la confection d'un Muveau terrier de la terre et seigneurie de
Cannppevitlf H han^vx ioLutées, hUremare, ISoyon, le noulay-BeS' irnâ,
comistant dans le fi'-f de CanappcvUle ttiude Boisse}^ (a)?/ d'Auteutl y
riums, celui éf Boukif en dépendant, dressé par M. Grémoi! in (1). Ce
terrier nous fait connaitro k-s noms d'une quarantaine d'aînesses, parmi
lesquelles nous citerons l ainessse au Ctiré, l'ainpsw au Poivre, Croville, etc.
; il indique aussi les noms de divers triages, tels que ceux de la chape lle
Sainte-Agathe, du champ ée Saint- Vincent, de la croix Ci uville, etc. (1)
Son uereo eut ma canooicai. nojcnaAl une P*n»ian de ôOO 1. i2)
M.inuscrit personnel. '3> Fi«r à Hondouville. (4) U «rt dépoaé aux
ArchhrM de l Eure. T. I. Rn 1753, Pierre Papavoine d' Canappeville,
chanoine de Rouen, possédait la seigneurie de Theu ville- anx^Maillots; Il
était archidiacre du Vexin français et conseiller clerc au Parlement en 1750.
Dans le cours de l'année 1763, CatherineAngélique - Hélène Papavoine .
dame patronne de C inappeville. Boissay, le Boula.v, Ole, iille iie Charles-
Gaspard Papavoine (1), épousa, par contrat signé du roi et do l:\ famille
royale, René-Charles, marquis de Tousiain-Viray, seigneur d'Abancoart «»t
de Chattemagne, ci-devant maître d'un r.*L'i tuent de cavalerie de son nom,
puis du régiment royal de Lorraine, maréchal des camps et armées du roi.
Cette même année, Tarchidiacre Papavoine trouva mêlé a la résistance que
le Parlement do Rouen faisait aux ministres ; il fat 4>xilé par le roi dans sa
terre de Canappeville ; ?es collègues prirent alors une décision pour le
consulôier comme toujours présent; il munraten 1774 (2). Du mariage de
madame de Canappeville, naquirent Angélique-Charlotte -Sophie de
Toustain-Viray H Charles-Pîerre-Marie, marquis de Tnustain-Virav, dont la
fille, qui tut depuis l'uniqui e héritière de sa maison, épousa Jean-Baptiste-

François-Hippoïyte-Casimir, comte de Toustain-Limezy, et mourut à Canappeville, après son mari, le 23 octobre 1835. Sous l'Empire, le baron de Toustain-Liétait membre du Conseil général de rière, maire de Canappeville, etc. Charles-Théodore-Casiroir comte de Toustain, a possédé ensuite le domaine de Canappeville, qui appartient aujourd'hui à M^{lle} la comtesse de Bagneux. /•iefs : 1° Auteuil. D'après le terrier rédigé en 1717, il existait, à Canappeville, un fief d'Auteuil qui était réuni à la seigneurie de Laparosse. Les seigneurs primitifs de ce fief avaient une mouvance très vaste qui s'étendait dans la plaine du Neubourg et jusqu'à Cesseville, où nous trouvons aussi un fief d'Auteuil. 2° Le Boulay-Béthan était un huitième fief sur le territoire duquel on prétend avoir trouvé un retranchement de forme circulaire (3) ; il doit son nom de Bethaud à une famille qui en était propriétaire. Le 24 avril 1303, Cédard du Bouluy, c^{te} de Saint-ricre-de-Canappeville et autres, ont, devant les notaires, confessé devoir pour prêt (4). Il y eut, le 6 mars 1355, une transaction sous forme de i^{te}uteu-e, rendue (Il Aouel oii uoutie le litre «le conseiller au Parliement : maio s. ii n^o. in ne="" figure="" pm="" dans="" iw="" inble="" macuw="" d="" m.="" u="" merval="" _="" .="" fullito.="" ilist="" de="" ta="" ciitk="" ae="" rouen.="" t.="" s="">ci«'i«' rr.>nc»î«c. t. sW. p. i46. H

The text on this page is estimated to be only 9.92% accurate

CAN - 658 — CAN par Pierre de HaOfjuevillo, Uailli d'Evreux, entre le soigneur des Landes et son Tasisal Kioliai'il lîi'triic. <. ri="" sii="" u="" i="" .="" ci="" il="" ciaii="" baniiiur="" du="" moulin="" des="" landes="" par="" sinic="" in="" lo="" l="">ulav apparteiî.tif, ni a Uiulartde Beauuets (Ij, nui plai.laît à TEi hifjiiier avec Charles do Wfhiii. 1,1' pi'Mrrs ii'i' lait pas l'tioiuv icnniiié en I-I71; I.inils de Ni. liin. ^rarii'-ii di s *•!!'t'.ilits i)al■!oHaiv^kt tant au droit de Roi que pour cause de Ibrfaifiie v\ o lieaujucis : d i.iziti nu cht't'i'tiii o/ accompagné de 3 moicttes d'éperon en chef; el en jioinfp, d" un atemltre de Griffon , le tout du même. Il y a lieu de croire que la famille de Meliin feutra daii,< !a proprii'-t.'- du P.oilav, piiisr(iif ee liel' li};ur«? eu ilbO iniriui ceux qui lurent donnent aloi's aux sœurs de Louis do Melun; l'une d . IN s. Aiiiltr>»ise (li'Miiii do Maillé, st iLTiiciir de \\vi /i\ annuel t ll.' ap^'nina K» tiri' du Itoulay. Maillé : f/dr ô •{ f le domaine d"i Hku \ Sim'-n leMutir>.d, i^eipneiir dv Faii\ ill>-, d^iat les ai'iucs étaitMit : d'aryeiit à un uuJL th: subie ; luais Adrien di; Melnn exerça en 1523 sun droit do retrait sur If ilc'C. D'après un aveu du li décembre 1541, Jaeques de Beaumets était rentré en possession dn lit'f' itd.sl Mathieu de roi n s. (pii est signalé cDunne seigneur dans un aven do Lciiis de Champagne pour la baronnie dos I.;nidos: i) plaidait en 10 11 a\ ee Pierre de ficuumet.; *resté daiis la dép.-iidaiii'o dt' Taiiai'peville, eoinnie ratto:>iL,' iu l'en i< r do 17 17. 3» CnoviM.B paraît avoir été un fief. En PJi:?, .loati do CiMvillo voijdit a Kaonl nudari une pièce «le loi lo a Il'jiiduuviile , Lturnée par wn terrain qu'il appelle sa Kofi {'*'). -4* NiivrobaMemont à eette épof^ue uue ehapollo dédiée à la Sainte-Viei"ge , sons le iiDui de N.-D.-de-Noyon, dontê sei^iiciit' était patron. Mil 1 lûl il « st fait mention de* hoir;» du soiLTiour de INuyon , ayant oxorec la char^'e do sorL'> nt & cheval dans la forêt de BreN"yoa et .sa chapelle apparteiiaietit dans le xV siècle au baron des Landes et (. 'an.ijjp(nillo, ot depuis N'iVf.n a suivi le sort Ju liei des» Laudes dojiî il relevait. Le iHjudlei 1483, Jean de Gomieox échangea la ehapollo p-mr une autre à saiiii Br? riiarddc Pari7*,', H'^nri Villot en lôST, Miehel (n.bil en liM)l, OwJlauuK-(iiiyot le (1 oetobre 1(V)*oul\ de MiUcville, uu dos tondaU'urida irrând séminaire dTvvreux, en et ti(or^jos Papavoine en P>:0, 5' S.vegLE.NviLUi. Il existait à Canappeville un fief «n vavassorio de Sacquenrille, (ni api>arfenait aux seîgnours de la paroiMe deeenom. Il existe aux archives*

*de la Seine-Ini'rioaro utie nieilion de tr.ds avoiiv loiuhis pat l' s si iL^ieUi
s tle Saeq uen Ville UCau^edc leur)ief as-si.s à Canappeville. Jean de
Muilloc« sieur de Sacqueavillo» .1 ll.Mjii.-. tralf.- '.A NoU Dlgitized by
Google*

The text on this page is estimated to be only 10.13% accurate

CAN rendit aven le 5 juillet 1551. Perrino «le PmUieu, sa venv»'. iraniienne do iiol>li' «ou6mge Jean (\<.i mailln="" liis="" et="" h="" tl="" mich="" i="" m="" iilntc.="" pr="" le="" sien="" juillet="" ontiii="" lucssir="" gabriel="" de="" limagn="" sienr="" d="" ajant="" peronn="" moit="" t="" li="" b="" jean="" moret="" eu="" son="" vivant="" j="" mailloc="" sa="" tn="" fue-m=""> il»' fou rnessire Je.in do Mnilloe, sieur de Sacqoenvillo , son père, rendit «on «TM le 24 février 1604. L'aveu de Louis do Champaprnoen 1610, ii^ale une yavaseorie que tieni le sieur do Sacquenrille. On trouve dans le Terrier de 1747, menti >n (Iti G.Millct des Veaux faisunt partie du chet'de la vavaâsorio de Saoqueiiville, sans «onr ni usage. CANAPPEVILLR, eant. du Ncnl.our?, à 158 m. d'alt. — Sol : Alluvium ancien ei diItsvUm.-^Ckem.éegr. Com. n*43d*Errcnx à Saint - Picro-de-Liéroult. — Stirf. tcorr. I,W2 hect. — Pop. 572 Lab. — 4 contrib. 9«448 f. en pp. — Rec. ord. bndjr. com. 8,779 f. — Pereep. de Saint-Aubiu-d'Eerosville. — ^ do Louvieiii. — Kec. cont, ind. «TAmfreYÎlle. — Parois. — Ecolo mîxt. de C*j enf. — Maison d'écolo. — 18 pcriu. d*' chaste. — 3 déb. de boisson?:. — I>ist. en kil. max ch.-l. de dép. IU, d'urr. lû, df «ttt. 15. f^pendanem : le Roi^i.ay, le Hazvy, InteMAUE, LES Laxdks, Noyon. — Aijririilturfî ; Céréales, bois, plantes sarclées. — 15,(K>t) arbres à cidre. — iaétutrit : néant. — 18 j'O/ea/éi. De« dojen. de Bandemoot. — Archid. Texin Nor Bail. Vie. Elec. de Gisors. — Pari, et Génér. do Rouen. On fait dérircr Cantieni du viénx mot C n,if. un canton. La patronne de son , 1" alih'^sso du Va ▼ iUy, dans le diocèse de Rouen (1). DajM hi première moitié du xtir ~i< !e, Cantiers avait pour seigneur, (îautier du Caa t i ers , pe rso n u aj;e i ni p o Il a n l e t c i l l) > j 1 1 •■ I é . S ftdg«fttt aux assises d'An'2, ail prcmiemn?-, eiitrt- (luv de la Ro< iie i^t, Oaiitier Un i5au.->say. Kn i'£.io, il pnt |*arl m: procès soulevé entre Tabbé de SainlTaurin et Mûr' Renaud IlMUim pin, lieutenant dubaiiide Gisur.s, au su^jeldcla leuure dftBiÛMOB-ABfttttrj, prë:\$ d'Bvieux (2). I b On compr>nd que culte s»- . ^nit r'>|aiiilu (iaiiA le Veiin, où noui» U rt-trouvous ù Saiüt-iieuis-lcFennent. (i) Ce OsatMr d* Caatien. venu à Evreix pour ^ jaré était paat4tra d» Glion laliiie, où eiimait uflâfdesoB non. Peu d'années après, Guillaume deCantiers était patron de la parois>e, eomnie l'attosite le pnuillé d'Eudes Ki-Taiul. (.)n y comptait trente-huit chefs de famille, et la cure était estinice 30 l. Un peu plus tard, M. Jean de Gantiers devint en:" l'.i^ la

paroisse, sur la présentation de Simon do Gantiers, écujrer (1). Can tiers: tt
 argent à la croix engrelée d'azur ' En 1200, Jean de Gantiers est cité dans
 une charte do Jean do Orainrille pour Sausseuse: il habitait alors le Grand-
 Andcly. D'après le texte du l'oiillé .l'Eiide.s Rigautl. Gantiers était sou.^le
 pationa^c direct de son .5, ilt -t dit n'.i'à Uii ssire Jacques appartient le
 patronajfc de l'église pa roisviale de Gantiers (l'i. A cctio cpu(lue,
 Guiliuiuu do Gantiers était consoillor clerc au Parlement di» Paris,
 chanoine d'I^vieux et enfin é'.éi|uc de celte ville en MiMj. Un dit qu'il était
 oi i^^luaire du Vexin-Normand, mais on no dit pas à (lUelle [»rancho de la
 fauiile de Gantiers il appartenait. Gisors, aussi bien une Cantierf,
 peutrevendKiUor cet éniueni prélat, victime malheureuse dos discordes
 publique-, massaci é par un Bourguignon, le 12 juin 1418 (31. i:n 1103,
 Guy Millet, curé de Cuntiers, doyenné de iJandeiuont, loua sa enre ii un
 pays in pour un an au prix de 10 écus d'or, ce qui supposas» que ta euro do
 Gantiers prodnisaii alors de }.ads revenus : t). En 141^*, un trouve à
 Audel^, Julien de Gantiers. , Dans l'aveu de Gnillaunie L" Guay, e.^r.,
 époux de Jeauuo de Trie, du 10 aoùl I4i:«2, pour le llcf do Bois-
 d*Enncmets, il est forine l Iciued L exj.i'iiiié ([lie lu ^talron i-'e' i t le di oii
 de présciuer à l'éi.'li:jc de Ganiors iui apjiartieuMent. Ce droit est
 é^ralemont exprimé dans d< S av> nx de l 17 l et l iS") (T)). Au xv*" sie -
 le, lu sei;,'neiirie Je Gantiers apji irtenail a iô'-né du liûs, soii^ueur du Bus.
 qui fit h onifDiiL'*' de la seigneurie de Ilai îcourt eu l IT»!»). Il avait épousé
 une des nU' .s naturelles de C'iiarlv.s l", duc de Bourbon, qui lui apporta en
 dot le fief Tison. Eu loM, (iuy du Bus, esc. stij^ueur du (Il II nous parait que
 la f.irailu df CanU^n et ceii'? (lu mèiaf nom qui a loni^leinps existo a
 L'i.>»rt duns k- Uel' du ce uoiu. oui une Ol'i^UM «ftimmm I./ Titie
 m:muM;rit. (3) Gallu Chruûiaa. (4) M. de Btiaurepoire. Btat ûm
 ««mpa^HM^ Titre» numuscrits. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.12% accurate

C A N \\\on,

- Tison et ilr Tantiers, un desg«!ntilshommcs (le la nuiison du roi, lit don clo5J s. parisis, pour s^on affiliation à la célèbre confrérie lie Notre-Dame Mi-Août Mornay, seigneur de Buhj, de Saitit-Clair, de la Chapelle-en-Vexin, ui urchal-de-cauip, etc., chev;ilier des orilrrs du roi. mort en 1.59S. Anlezj: d'liei'imnvs à lu bordure de yuenleg. De cette union naquît un fUs unique, Piorre de Mornav, 11* du nom, cliovalier guidon, sous-lieiiienniit des geu\$ d'aruies du roi, seigneur de Buhjr, Saint-Clair, la Chapelle-en-Vexiri, les Bosnes, Primes. Saint-Gervais en partie, Cau tiers. Uaricourt et Gommeconrt. Il avait tr.utos ces seigneuries, lorsqu'il fit aveu en 1615 pour le piein-fief du Bus. De son mariage avec Catherine de Savcuse, il n'cuf 4U(' trois filh'S, dont deux furent religieuses, la deriiiôru se rendit célèbre par •a haute piété { '*). Du temps de Mornay, Jacques Daniel prenait le titre deseigneurdeBois-d'Ennemet^!, Authcverues et Gantiers, dans deux aveux des l*' mai 1583 et 14 août 1598. Ce titre de seigneur de dñiers, indiquait seulement le dr"it do patronage inhérent au fief de Bois-d'Ennemcts (3). Le domaine ntili» de cette seigneurie avait été acquis par Roland de Kojon, mc, issu d'une famille ancienne établie h B iirj, son mariage avec Mai ie le Prévost, lui app >rta la terre de P'iumesnil; il eut de cette damo^ Philippe de Noyon, seigneur de Gantiers et Fluraesnil, L niis, doic d une partie do la seigneurie deCaiitiers, qui épousa Françoise de Limoges et Marguerite, mariée à Etienne Beau tôt, sioni' d,' la RiviCro. Philippe, par contrat du 7 novembre 1573, épousa à Gisors, Philippe de Quetrus, fille de iMarguerin et d'Alison de Fours, dont (1) Registre manuscrit. (8j Dict. hist., p. 612. f3> Voici au mte la liste d< cm patrons: En 1478, noble homiia Uidiet D.ini«), avocat du roî au b.iitliage de Oisors: de 1ÎW7 à IWS, .turque* D iti conseiller au Parlement de Paris ; «'a lô'i, J.iot) s, Daniel, président au Pm I Ui- iL: de l'.o .en el eu lb>".\, Jac()u<>s Daniel, eic. sieur du Bui?.-d EitaeiieU, qui se qualifiait, comme non* ra«ea«dit» de teigneur de Gaattura. il eut François de Noyon, .«îeigneur de Flnmesnil , Gantiers et Saiut-Ouen-de-MauIherne (1). Celui-ci éiumsa à Mrulan, Je 4 déeembro loOO, .\n"ii lu-tto (l<> Gjffard, tille de Gaspard de Gilfard, chevalier, seigneur d*Hénoneoort et de feue Françoise le Ticonite C^). Marie de Nojou, fille do Louis de Nojou, esc, sieur de Gantiers en partie, épousa le

22 mai 1022, -t Boury, Piei're Feigneur, Wf., capitaine du château à
Dangu. Alexandre de Noyon, fils de François, sei{neur de Flumesnil,
N'oyon en la mariant :ivec Mathieu du Val, siear de Maul)uiiuet, lieutenant
particulier criminel d Andely. une somme de 7,500 l., qu'il avait été obligé
d'emprunter. Après fa mort, ses biens furent saisis et un proc C tte charge se
ir.uvait thu^ l.i falMWfl'"** L i re poêle Bcascrade. Eli».d»elh Beiiseradfc
J>'.tn-uapU»t« Leblanc, parait l'avoir f" Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.97% accurate

CAO CAO leur c'était aussi Boig-nenr du ^rand 8\$int>' f. — •.,
.1- < Tliillî rs. — l'.-i cep. et rec. cont. nid. de Toirn^'. — - Pait»i». —
Efole mix. de 31 etif. — Sur. de Mcnf. >— S déb. (le liidssons. — 5 porm.
de ehiisso. — Di&t. en kil. aux cb.-l. de dép. 50 U'arr. 13 d« eant. 10. D"j'<
i(>'!rnf es, néant. AgriaUlure, céréales^ raviaes. — 7U0 arttres à cidre.
Jkdyitrie, séant. — 10 Patenté», Des \)\f)C. de Lisiieux.- Areliid. du
Lieuvain. — Dûj, de Bernay. — Vie. et Elec. de Montrauil et Bernay. —
(iénér. d'Alençon. — Pari, de Rouen. Katordae est le nom eons lequel
CMorches (ou pT' non r 11 , h ^^•) nous apparaît pour la première lois dans
l'hiâtuirCf il y a près de neuf cents ans ; cVst donc nne localité très ancienne
qui rciiiujte à l'époque pauloie, et qui a dû ôtre une des preinières de la
contrée érigée en paroisse, sous la dédi« cace du grand saint >Iartin de
Tours. Caorches, par s.i situation topographique, •e rattachait nécei>rè^,
Cd'>rche.'i, sous le Dom de Cudurgcs, fut du nombre dos pareilles dont
laduehessc Judith enrichit l'abbaye de Bernav. qu'elle n nait de foniler(1). 11
existait une famille purtunt le nom de ta iwroisse, car, en 118 1, Robert de
Caor> ches reçut un don de 100 s., par bref du roi Richard; onztt ans plus
tard, il devait 7 s. an Trésor pour une enquête t il pajA cette (1) C«tte
maifK>D a cons«rv« les deostiandisS (UuhM , Jean de Caoixhes .sor! vît
de témoin à Uiehard do Gareucières, I l s>st passêo daus les assises et les
eehiquier.'i. En 12IU, ii siégeait comme juge it Pont.\ ii'li iijer ei s'iiu-
ierivait des b'ttrt s t» -iitiioniale» dun^ uoe réunion de seigneurs, tenue à
Pabbaya du Bec; il était aux assises de INjnl-l Evêque on li^.'m; en s). Eu
1210, R 'ger de Caorches était vassal de J< au Malet, esc, seigneur de
Oraville et Bernay; il lui payait chaque année une rente de 33 s. et 1 d. Le
sieur de Graville donna ce vassal à R<.>bert de Brucourt, qui épousait sa
sœur Philippa. Dans une tr,in-a -tiun conclue en 1340, entre Jehan M il« t,
chevalier, seigneur de Graville et LJ i uay d'une part, et do l'autre, Louis de
ru l>ouville et Robinet, S(»n fils, le seigneur de B 'rna^-, en faisant
l'abandon de d 'ux moulins à blé, sis à Buruay, an réserva formellement une
rente de 17 se tiers d*a* (1» IWk-s. 38. 77, 12. y-t, 10^. 101, ç\) iVof>-* \./e
l'revosl. t. n. p. là". (4) Le Prévoit ; Dk I ill Ce ûef, »is a l'I .iiiviilo, rt- levait
d« CaorclMS; H •ervit a U dotatioa du prieuré de Uaupas. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 7.74% accurate

C A O 662 CAO vaino à r:iMi'. <.iii ::= "" rtcnaieit="" par=""
le="" pfित्रona="" de="" ciidrchois="" ce="" f="" suppose="" oi="" s=""
j="" i="" li="" ne="" d="" la="" appartonnait="" on="" il="" a="" jeun=""
de="" bull="" s="" en="" n="" h="" mosshv="" onillannip="" do=""
bui="" chi="" rian="" sr="" is="">t u- iK- Lîures est une altération de Cull*
,>, rt ijue Guillaume da Jiir* s'était fils de Jeun de Bulles qui précédo. Lors
«le l'inva.^iun du xv" -i.' cii', C:is appartenait :\ Jean (in l!niv-j, écnier, qui
resta lidùh* ;i ^on r d. et nui lu i :iit [pr*di;iMomtMU *'u cuiulialuuu k:s
Aii;:iais : si»n domaine fut donné, avec celui de Montreuil, à l'AniJ-lin^,
Thl'Mia-^ l'.Ji i ia, luif IID acte date do Vurnoa, lo 2 mai IIIU Après
rextinctii>n de la lamillo de Biire^ Caoi'chos api;^,^r1 i Ht a ' 1 u . 1 1 m
ia> h' lli ii-'v, escuj/ePt scijrneur du (Irt itiLi t i do C'atidies; son frère, Jean
le Heriev, était curé de Saiu1-Vi<: il="" ivti="" vi="" ds-c="" v="" dsidc=""
de="" caoi="" les="" noms="" di="" s="" dt.ux="" ir="" sont="" cit=""
en="" deg="" arr="" ret="" reiidu.="">* eiiiK' 1 ir> \ ri 1407 (-l). Le IL'i';e\
: ij ni //<, >(l'i /i< it^s:i.'i< '!, •■ ■ ij; i aux Jilénies échi'jui. d'I '- ' aa".! .
iuiia;j\ ai)|>artenniil uLoiii'^ Malet, siro do («ravitU-; lequel ii'-l lui . laii
di-|)iilè par (i uillau iii.' de Thuettilio, ccujer, uouuic luk ur do »i si.
enfants. Jean m n ! . Il" mi noln,el Frai:"i ■-. ^ i _ia i r IU' >, ia;-^'ir;' y. Il est
resté de Jalieli d'i;- a.. uilitiMv ia , tenus u Ruuoh, on (1) yotcs Lf Frtiu.>l, t,
j, p. '4)^1, ' (it IJ- id. t. I, p. 4o7. l3> fiivqui^rny. ii" "il">. (4) Hi&l.
dil:>ieouit, p. iViQ. (5) V«o(e Tvcbiiucr, u" Oitf. lô^?. ii'>ur la réforme dos
lois et île lacouiiune do ^kuriuau die ; il Tut lieutenant de la compa;rnîe
d*ordonnanc« dea hommes d'ar^ mes de si>n cousin, l'ierredo ILircourf,
marquis de Benvron, qu'il alla joindre A Saia iPlorenfin, en 1587. Il àTait
épousé Jaeqoeliii'- d'il uoiurt, votive en pivmiores noees do Jaeijues
Maillard, seiLriieur de Loapartie, tndsièmo fille de Guy de Plarcourt,
baron do lii'uvreiii. i;s, i)eui : ii'(iiuj,:nt à 5 cotices dasw^ tnnniè!'r», de
Caorches, de Li iaeuui't et do Kupailoy, rendit aveu do Ja terre de la
Bretonnière, le 18 novembre l'il?: il avait é|>on#é demoiselle Claudine 'i
iirpin, lillo do (JuiJlaume, seigneur d'A&iic\iy et de Françoise do Peîlevé.
i>és IC.-JI. Aiulré dn Bos." , sieur d'Emendro ville, de la cour de Bourue
ville, de SaiutVietor de Chrétien ville, de Soardeyftl, etc., avait reuiplaeé à
Caorohos la famille d'Escajeul; on lui présenta cotte année un aveu pntir
raîiies<4e Pierre Duohesne , assise i Pi. laMII... Aiidr.' iJu B.iSi.' tenait

*Caorohos du ohef de }>I,,i _'ui rite I)eseliamps. sa IVniiuo, ce qui il'iiH taii
supposer .juo Niculas Descharaps, Jièie de cette dame, Pavait possédé
araot lui. r)e?elian)ps portait : d'of â tépervier MHh r : Catherine du ilosc,
mariée à Louis de Ouiry, sicar d'Incourt et Elisabeth du Bosc , qui éji aivi '
'.aliricl de Lcsnerao, i>u i; i^c : //e ij'teitleis à la cjuir txhwtftît (f/iiiiift'f cl
de sii/jle de 3 (i/ef! cnntonnedea {(">" iin.f'd'Of. I. - il 'ii\ -.Midre-î d'André
du Bosc ptiidai ai: i |i 11 r'.r» au sujet do l'hérit J^t' de M jneaii. .me,
aïeule do leurs femme*, 4 a r- ;aa, liant »•((jui leur fut aCCOrdé p.vi ai rei
du i;i lévrier liiOO (1). Bientôt la seiffueurle de Caorchbes paj:« ea d au'ri <
mains, < omine le oonstale i e.viraii suivant »lcs registres de la cuur àûÀ e
laptcs de Rouen ; « C'aorclies 123 eoutribuableca » paroM«* u mixte. » «
Pierre Fouques eut', seigneur de B^an« liaiu}. « i Caorches est seigneur
fip** il irou. » {'^). « Lp fief de CiiorolKS, relève dtt Roi W «1 comté «ie
Moulreuil et BernajTi el P*"" Il vali.ir 800 I. ". (1) Busuafrf. l. 2. u. 48.
suppUitiMt. ^ (2) U diîvail être fib do Picirro PoafMfl Beattcharop. anobli
en 1632. Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 9.98% accurate

CkO CAP • Le fief de Beauchamp rek vo de Caor« «hes ; 1000 f. a L'a>»*'rivp sse di;jie uUVrnu'H^ 4:»0 fr., la cmv vaut « compris les verda*res ci (tniAsii(>-, (U)t) î, a 5Ô0 acres de terre dunt J')(> en J>i,is et « brujéreti et le labour 0,12 et 15 1". l'acre ^1),» En 1672 Pierre Fouqufs, «oor de Bouacbamp i"riit -viciinrc 3 ans, se fixn \" faorches. 11 avait été admis le 20 août 1783_ . à l'âge de î>7 an». Couvreur de profession, il avait amassé à grande] Mine une somme de 1200 livres qu'il abaiidonua aux PéoiteutB à la charge d y être uoun i et tntretenu \$ain et maîaâe « reste de ses jours (2). Fiefs : Blixks qui était auti t fois un fief snr le territoire do Caorcbed, est aujourd'hui une simple ferme, mais avec d< s vestigef de fortifications fort remarquables sur - L'.- '.xisto do l'autre eoié du vall'iii. I, "-i jgine de cett'" nru. -nt ■. ?>'cs singulière d'aspect, apparlienta uii»; epoc[ue beaoeoup plus recalée. Jean de Bulles était, eu 1350, sol : diluvium et craie blanche. — H. d^p. n»ll de Rouen à PalaÎBO. — Surf. terr. Ai-Ci hect. — Pop. 233 hab \ e.i,tiib. 3,107 fr. en ppal. — Ree. ord. Itudij. com. 1,036 fr. — l'erc< p, de Courbêpiiiic. — '< et r«c. cont. ind. d.- l!» inay. — Parois. — K- uaion pourrinstruct. à >;iint-Yi< tijj-*b-> IU luis, U CL08-JoUAM8, L'ÉvEILLRniB, LA OveROTIKIiE, LE llArsSKV, I.K II FI UTf.I.oi l', LA III UÊ&K, hK MaUEUs.INE, LK.-> MtSMEKfcS, LK NoUVEAr-MoTİDB. Agriculiw e : céréales. — 30,0(X> arbres à (1) KotM U Préroat, ft. I. p.4«T. H) M. HallmodM. Bt9. J* Nor Norm.. dée, 1860. cidre. — Industrie îTissAf[o de toile chez les }• \T ti(uliers et fubriation de rubans. —d /intentés, l'aroisfiê des; dioc, deT.isirux. — Ârohid. du Lieu vin, — àt*y. d'Urbec. — Elect. et Vie. de R< rii ty. — Ciênêr. d*Aleni*ott. — l'ari. de Kou- n. A une . p reculée, il a sans doute e.xisl.'- sur l'eii: idae - iiii iif delà euuimune aotuelio de Capclles, plusieurs ehapcUcs, d'où est venu le ni>m de CopeUfe ; et comme ces eli.ijtidles :»v.ui-lit d" l'inilii ift;) nre elU'S porlairiit dans \> > ti(?i s le u'iin de Cupellw t/i)if/iiii', (jUi- l'on traduit, de n^s jours, pur C.'i jH'llrs-b'S-* ii'aiids. ^^ui- b) tmitidit' b'i-tile de r;t|ir-lles, se t rnuv;ient d'- riclii' S teimi s qui appai'tiurent d'aiii.id au fisc imp"re de rKviftU. Le priucC d'»nna, dit une ancienne cbui te,qui peut remonter à 1)45, daits le Lieuvin, une terre h Oliiiney rt uhl- ;iutn- .i Mcu|t'>; avec les nombreux \assanx qui y ëiaiiout attachés, et la fninehise absolue de toute redevance coutumiere dans toute sa ti'i re (1), l).iis le cHiuinH'nr.'iieut du xii' siècle>, la ni'jilié de Capelies appai'ienait à

Vaunuelin à Cintray et la famille d'un clerc au-fort construit dans cette
 l'abbaye aux ; l'abbaye de son temps, la veuve néaumuini donna en 1
 138, aux religieux de Saint-Sauveur d'Evreux, la ni < iiié de Capelle
 qui était de son propre domaine. Les deux grandes abbayes d'Evreux se
 trouvaient ainsi établies à Capelle à côté de Tanne. L'abbaye y avait
 dîme, patron; L' (U l'abbaye, l'abbaye, basse justice cl 32 : n i < ^ de terre
 labourable y compris une maison (A). Le Souvenir de l'ancienne
 suzeraineté . \. r e par le seigneur de Tanney au Capitaine, s't si con>orvée
 bu!; . "t> nips dans l'ordre local. Au .xvi siècle, de la Motte-
 enTenney, l'abbaye de pleines amies, as^ s à Tannet. ih.h nr Vit.), i. 4 p. 3(>5.
 fd. Le Préval (li) Sotte» Lu l'abbaye, u l' p. 467. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.16% accurate

CAP - 664 CAP En 1152, le Papn E«p'''ne III sanoii iima la don;i(ion une la iV'iunu' <1 la moitié du village* de Capellos et avec droit sur rēi^liê-e 1). A la fit) du xii" siècle, duruit encore l'épo(|ue des Croisades, ces temps héroïque»? de la lē'xlaliié. C-ipiMlcs ti co moiiiriif ;i\ait pour seigiu ur, «Unllaunie de CapelJes, chevalier illufstre, di.L'iie d'être comparé aux plus grand-'^ hoiniiios dt» sou Irnijis. Des 1180 il est porie sur l- n», i/ini)'f.< or taxé à 10 s pour le célèhreduel d" Lisioux, puis à 9 l. . m ;ai? caution, pour l'ové iui» Li'iioux et à 20 s. comme caution de Robert Pantouf. Le Cartulain? de Maupa> fait de ce chovalior le portrait le plus llatW'Uj-. « Il lut, dit-il , un homme iiumiiié Ciuillauni<> , seigneur de Gapelles et de Belleviile (2), qui eut de sa tV'iumo une lill..' uniiiue nommé Aguès. Ce CiuiHumue, clu^Viilier, était gén'reux et expert dans les armes, l'icho, tri's l>eau de vi.-"a:.'o: su laiUo .t.tit élevée et &on aspect majestueux. Attuclié comme vassal h lu ppr.«sonne do Robert , comte (!" I, yc '«ter. il [Dariit po-ir JérMs:|c>ni en 1190, en compagnie des rois de France et d'Angleterre » |3). Jourdaiu du Hnnera I< dif niuulin à ladite abbaje, témoins Henri de Frrieries ei Robert deTliibonville. \ la mé'it' ôi' Hjuo, Vauqueliu Loiselpur donna à Guillaume de Cupelle» la retenue d^eau du bief de son moulin, qui remontait justiu sur la |ir : en présence de Rt uaud de Fre'sur^v 'i>ii>riess : le Hontîiii'v tenu parlvasi par les ireres Vital. I*:ir le cons^eil de se.s amis (Il Oalliii Cbristiana, U 11. {X} Fiel' à Plainville. (3; iV«(«s Piwost. t. I. p. 4t]g. (1) Cart. de Lyre, f» 20. Le Prevort, t. 1. p. Iik\$. (5) Cart. d« l.yta, M9, Le prévoit, t. 1,p. 4ri8. et surtout de Guillaume de "Wittenval, son gendre, il [irit, eu 1211, à bail perpétuel pour lui et ses héritit-rs, ces niénoes vuvassories, de Jean, abbé de saint Taurin, isojen* uaitt uno rentes |u>ss' s>iun!j de Canelies, dans les termes emi lovés par Ricbardl*', en 945; llou' ré 111 en fil autant et dana les mèm et teriMe': en 1216 (2). Guillaime de Wittenvûl et sa femme Ag-nès fondèrent à Capelles, en 1217, le]*riei)re de M tup ts, auquel noue consacrons un iriicle spécial. Loi s de e. ito fondation, Oaillaiime de t^apelles vivait encore; ^on nom («t au bas îaiipn" Son fils Gautier de Wittenval, sinipie écuyer, fut un des témoins de Taeie de 1211 cité plus haut; il parait être m^rT nvant son père, en sorte ejue Guillaume donna teus \$(S biens «u prieuré de Maupas, qu'il avait mi» Sous la dépendari» l' de rabl>ays. Kn l? î^» Vauquelin et Gilbert le Moine vendir< tit à ecH.> \i< d.'U\pière» de)!

~~re, délit finm' aboUli'^ ait au clieniiii de la Corna'ier yotfsLe Prév..til. I I,
p.4C7. (iM'ui I k-i;eiit T.iurio. l'S'i il : l»< :il • iie« ««igûeurs de CajMlet.
(b* PfVvoM. l h p. 471.) (4. Xottt Le Prêv.ict. l. l. p. 4t)9. Digitized by
Google~~

The text on this page is estimated to be only 22.21% accurate

GAP — 665 T fût ausa'i, on 1299, un échange âc torro?,] u CupeJh^s, entre Robert Malneveu c-i leà reli^:i(Mix do Saint-Taurin (1). T.n l.ir>0, l'cglicse de Capelles, dédiée à la fainte Vierge, figure dans le Fouillé de Lirienx, et occupe le septième rang dans les paroi«?:s du doyenné d'Orbi c ; Tablié de hjT6 est seul indiqué comme pati'oa. Ou •Bit cependant qne Tabbesse de Saint-Sàuveur piirta^'oait ce titre avec lui. Un acte de 1450 parle d'un moulin ii blé de Capelles, nommé le Moulin-des-Nues, assis sur l;i rivière de Charentonne (2). Le Pouilli' do Lisieux du xiv* siècle, exprime le surium de Capelk.s : Lcciesiade C^mIOs mngnis : sa taxe est de 25 l. et le patron indiqué est raltlié de Lyre. Dans Ttiveau rendu au roi par la'baroune dePerrières, en 1606, il est dit que les religieux, nTibé et couvent di- Lvr*', tionneiit lo fief de Capelles, & cause de leur prieuré de Matipas. Lors de la recherche de la noblesse, par de Mari r», la veuvo de Guillaume Piperoy, tutrice de ses entants, l'ut cuiidumuéo et no put prouver leur noblesse. Dans lo xviii* ficelé, l'abbesso de SaintSauveur et l'abbé de Lyre,étaientsimultanémeiit patrons de la paroisse. En 1700, Louis-André lo Boullenger, clicTalier, était seigneur de Capelles et du iief Cbanmont, dans la même paroisse et engagiste du domaine de Bernay ; il assistait lo 15 juin 1783, à l'inhumation de messii-e Michel Gabriel de Cbanu, beigneur du TilleulFol-Enfaiit,deBo8benard-Cre8C7 et deCer«toenx. Louis-André LeBoulicngcr était fils do Loais^Gharles Le Boullenger, chevalier, t\c-\)v

The text on this page is estimated to be only 15.82% accurate

CAt> 066 CAP Lo prieuré giignali du terrain îi SaintMards-do-Fresnes; on le voit y faire l'acquisition d'une vavassorio que Hugues il uLongd) tenait. (Jo Richard le Maron , Robert do Frosnos, chevalier, rcnontja à cette vavasHorie^ en 1294, oiOuïllaume d« Fretnea, son fil«. y ennsfntit. FruiQond du ("a{Ll vcmiil hi niêine année à Mnupas, deux pièces de terre A la Hurandière, appelées l'une la terre des Marnières ot l'autre entre les Marnières. L*année suivante Anfroy, fils de Richard do l'antojiip, vondit nn\ religieux UDe autre pièce do terre à la llurandièrc. En 1235, Robert Rohes vendit aux relîpiciix do Maupas une d(^ini-ni^rr> df> fori'i^ aise aussi à la Hurandière, moj'cunant 40 s. (2). Guillaumo Robert , de la piroisso do Chambrais, vendit de son côte ii Lyre,c'e5tMiro au prieuré do Maupas, on 1^, trois acres de terre à Capelles, movennant 20 J. t. (3). Ver» la mémo date, Raoul de Cierrav, évêque d'Evreux, rtV// me la charte de Guillaume, évêque df î jsienit, eonstaient le don de l'église de Plainvilie, au prieuré établi sur la paroisse Sainte-Marie de Capelles. Agnép, ft^mrae de Guillaume de Vittonval, était molle en 1241, sa tante J'étrouille, veote de Raoul do LouTels* donna à Guillaume de Vittenval , son neveu, ionln la teri'e et les revenus qui pouvaient lui appartenir par saite dn déeès de sa ni^ee, tant à ÇapollfiJi qn'ailleurs : ollo lui donna en outre toute aa part de la terre, laissée eu doutlre k Nicole veuve de OniUaunie de Cn pelles, son frère. Son neveu par reconnaissance* lui donna une indemnité et deux ans aprM il transmit att prieuré de Maiijias, toiii co que lui avait donné Pétronillc. En 1243, à la suite d une discussion avec Tabbaje de Lyre, Ooofroy de Movanx, qui avait ia mouUe mouillée du moulin Iluré, à Saintr-Mards-de-Frosne, prétendit aussi avoir In inoulte sèclie : amis il finit cependant par y renoncer. A partir de 1226, nous ne trouvons plus d'actes de Guillaume de Vittenval , qui mourut probablement cette année, c'est-à-dire trente ans q»rèsla fondation de son prieuré* Il convient d*i^ovter ffitx chartes du fondateur do M au pas, tin don do 20 s. et IS d. de rente payables à Fàwjuos et un autre do 7 setiers d*avoine payables eha«itie année à la saint Reiny, sur un lônnonmnl du Tilleul, qu'ou croit être la vavassorie do l'Âdé(1) Hameau de Saint-Manls. (2) En ■orl«>que l ar re v.-iJail4 1. M) c>s^â•diro i iiis df 6 l. Vmont l» prix était donc variat)le selon la qunhtc. I rée (1). Il faut encore attribuer à Quillaumo i de Vittenval la donation du fief de Bellemare au prierné, par Gilbert de Caorchos, Gauquelin Pouchart

rendit au prieur. j. on 1262, une rente d'une mine de froment, rnosurc do
Bornaj du meilleur ot du [tlm cher qu'on puisse trouver an marchu de cetto
ville, à Od. près, laquelle rente êfaâ nssiso sur 3 verir < < da torre, à Saint-
Vi«to r-d e - C hréti e n V i l l 0 . Afjnèsdes Mares ayant renoncé, en]2ùS,
à toute prétention, sur les biens vendus par feu Jean le l'etir , son mari , au
prieure de Maupas; on lui donna efi échange deux parts d^ne vergée de
terre à Grand-Camp. En 1271, R djert Minard vendit aiu religieux de
Maupas, la rente d'une miue de froment, qui lui étAitdue sur une pfèee.
Guillaumo le Mengcant leur vendit eu 1270, une demi-acre de terre dans
leur fief, jt Saint>Mard8-de-Fr8snes« mojrenDant 50 s. Le prieuré était
encore crnventuel ea 1418, car le 2 juin do cette même année. Il^nri Y, roi
d'Anfrlctorr". qiii venait de »'(Mii]i;îrer de Bernay, rendit au prieuré de
.MuMjKis, son temporel pour TentreUen ifs service divin. A l'époque du
concordat, sous le rè^neJc» Franeoio 1" le prieurd resté sans rellgieai, fut
donné en eommeade. Messire Louis Berrier prenait en 16.S5, le titre d'abbé
de Maupas et^encetteqoalîté, il fieffa h Nie dac de Conillarville, siourdes
MoUants, ic fief de la Barre, à Plaiaville. Berrier portait : A^argent m
rAfwwi * ffWules,accoi/ipn//n" ru vJirf 2 (jinnt< f mlkt d'azur et en pointe
d'un aigle du même. L*aven rendu au roi en 1732, par Marie comte de
Broglie, explique que du fief «l' Chaumont, assis à Capelles, relèvent Je*
fiefs de Maupas, do Capelles et du PlPe8B«» appartenant aux religionx k
cause de letjr prieuré. Au xviii* siècln, le jiriuré valait . L» revenus d'une
chapelle de Saint-Melam ou M"" dans les chartes de l'abba^e de Lyre, à
l'i'^* pos d'une vente de 0 s. à Capelles* 3« Le Bois Oruei, M. Olivier
J»o|tt«< (h Ilist. du TiUml, \aaU. Le Prf«^ VZ) Archives «lu 1 Kure.
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.23% accurate

CAP Bois-Oi uel, nommé à la cure du Tilleul en 1722, fut transféré à Saint-Victor-le-Croix, vers le milieu de 1762. En 1785, Louis-Adrien Ornel, sieur de Boissy, demeurant à Capelles, était propriétaire à Plainville. 3° Chaumont. Au moyen-âge, il a existé tant de familles de Chaumont ou de Caumont, que l'on a essayé de déterminer celle qui a aimé au nom de Chaumont de Capelles ; mais par suite du XV^e siècle. Avant 1450, Thomas de Chaumont avait tenu un fief à Plasnes, lieu très rapproché de Capelles. Lors de la montre de Beaumont, en 1460, Richard Ruffault, seigneur de Chaumont, se fit représenter par Jehan Boquet « iUffault Dunentonné et monté. » (1). À cette même montre, Thomas Ruffault, écuyer, se présenta pour remplacer Jean de Mailloc, seigneur de Courbépino (2). Dans le siècle suivant, la famille Le Sénéchal possédait le fief de Chaumont. De 1471 à 1487, Jean Le Sénéchal était lieutenant d'un vicomte d'Orbec (3) ; ses descendants occupèrent depuis un certain nombre de seigneuries dans la contrée ; en 1562, Jacques Le Sénéchal, sieur du Chaumont, fut taxé à 20 l. pour Tarrière-ban ; son fils, Louis Le Sénéchal, aussi seigneur de Cliau, brava avec chaleur le parti de la Ligue (4) ; il participa à la défense héroïque de Rouen et de Villars Brancas lors du siège qu'en fit Henri IV en 1561 et 1502, et fut lui pendant le siège. Charlotte des Ursins, épouse de Eustache de Conflans, s'exprime ainsi à propos de Chaumont relevant de Ferrières dans son veu de 1604 : « // », damoiselle Aljenor Le Seneschal tient de moi noblement un quart de fief. À son tour et usage qui fut Louis Le Seneschal, neveu ; le fief de Chaumont, aussi en la paroisse Notre-Dame-de-Villain. » « Duquel fief les religieux, abbé et couvent de Lyre, à cause de leur prieuré de Mesques, tiennent le fief de Gapmes, fief du Fresne avec un moulin nommé le Moulin de Capelles, le tout pour un huitième de fief, duquel & qui tenus aussi deux vastasseries contenant vingt acres de terre (192 sres), l'une appelée Paxem et l'autre Cantepie... » « A cause duquel fief de Chaumont ladite damoiselle Le Seneschal m'est tenue faire 100 s. de rente annuelle au terme de la saint fl) Richard Uffault doit être le vassal que Monfaut Irueu a eu en Juinierets, eu 1122, Mirey ; Kieuill Uaie Après la famille Le Sénéchal, Chaumont passa à un membre de la famille de Croisy, si l'on s'en rapporte au titre suivant vendu chez Téchener en 1860. * « Accord entre messire Adrien de Croisy, chevalier, seigneur de

Chaumont et du Theil, premier chambellan du duc d'Orléans, et Louis de Croisy, écuyer, seigneur de Bougy, au ai]g% d'un complot de tutelle du 12 septembre 1074. Croisy : d'argent à /«smr A pndsi, on : d'azur au chevron ^ûtgeni dcnomjM^ntf dt 8 croixU» d'argent. Lors de la recherche de la noblesse, en 1777, Adrien de Croisy, sieur de Chaumont habitait Yalailles. et il prouva ^u'il était issu de Jean de Croisy. En 1732, Louis-Charles Boullenger, conseiller du roi et maître ordinaire de la chambre des comptes, représentant la paroisse Le Sec. veuve de Guillaume Piporey, rr.. tenait un quart de fief appelé Chaumont assis à Capelles (1). M. Le Boullenger, seigneur de Capell^, était aussi seigneur de Chaumont dans les dernières années du xix^e siècle. 4« Gaulabie». D'après l'aveu de Ferrière, de If^Ol. ce fief, situé sur la paroisse de CaSelles, appartenait alors aux religieux de [aupas. 5« La, Gut'E. Ce fief paraît avoir été primitivement une portion des concessions faites aux religieux de Saint-Taurin, & Gapelles, par le duc Robert I^{er}. La grue est un oiseau du genre des échassiers, qu'on élevait jadis comme les cygnes sur les étangs; de là, un assez grand nombre de hameaux ou fermes appelés la Grue ou Grues. Au XIII^e siècle, les deux frères Raoul et Guillaume Vital exploitaient la Grue comme fermiers de l'abbaye de Saint-Taurin. En 1211, Guillaume de Capelles prit une Grue comme ferme perpétuelle avec les terres d'Hommey et de Meules, appartenant également aux religieux. Après l'extinction de la famille de Capelles, la Grue appartint à la famille de Friardel établie à Grand-Camp (2). En 1226, Guillaume de Priaréal était témoin avec Guillaume de Vittenval à une charte de Jean de Sacquenville pour le prieuré de Maupaa; euh, il siégea comme juge leievêques de Lisienc et d'Avraehes aux assises tenues à Bemay en 1231. (i) Arch. de la St4ne-inf. iX) il «t du reste certain que la Grue était une ferme ~ * ~

The text on this page is estimated to be only 15.91% accurate

CAP ^ 068 — CAP Un 8t?coinl (iuaillaimic de Friar»k'l, probalikmeni lils du iiremifir, donna, en 1251, au I tiout > de Friardel le patronage de GrandA la fin dit xiii* sièclet la Orne se trouvait diviso.M'ii Avux portiriis. Une cbarte do Gilbert le Franyois, fait mention d'un cbergementfcla Grande-Grue, paroisse do (';iiii'llo.s ; nous avons unecharto de Guiliauioe , dit le Ro^ de la Grue , relative h une ecartaine mesure située à la GrueQucsno1 (1). Eu 1327. liicliard Le Rov, peut-être ûls de Guillaume, itrcnait à fier de l'abbaye do Lvre un janlin à Capelles. *Ces nit^nios rbye. Jean d'Orbee. sieur do lu Grue et dn Tanney, cité dans un titre de M50, no laissa que des lilles (2). Madeleine d'Orbee, l'une d elies, eut lo Tannay ou partie, (qu'elle porta en mariapre à Jean d^^■^ Plandies, efrutjfr, lif iêtr'nn ut du bailli d'Ëvreux en la vicomlé d Urbeo. Son autre prendre, Marfuierin do Monnay. seigneur di* (iiKivnio. pri's I-^vn^ix, ont Vwwtre portion du l'anuey et la Grue, qu'il vendit, selon toute apparence, à Jehan Mailloc, esaiy r. f'iMui-ci rendit aveu, en 1 \~y'ù, [\ h< seigneurie de liardel pour le quart de lief do ia Grue. Lors do la recherche si sévère de la noblesse l'aile par Montfault, en 14(Mj, Jehan Mailloc, de Nutre-Dame-de-Capelles, fut reconnu < i iii>me véritablement noble. En 1107, N. homme Jehan do Mail! . '. eseuyfir, sieur delà Grue, et Jacques de Mailloc, son frère, curé de Grand-Canip et de Saint-Jean-du-Tannoy, héritiers de feu Henri de Mailloc, csattjcr, sigiiér« une transaction avec Jacqueline de Morainvillicrs, feranic d»^ fruillaume Vipait, elievalier, sieur de l>i um ire, au sujoï d une renie de 18 l. que L uis de Morainvilllers avait constiur' en ;c, escm'cr, seif:neur de la Grue (H), est cité au septième ranpr dans le proupe des hommes d'armes de la vicouité n > C:;\ l. tl.> \.yiv. ^^oteê L. Prevosl, l. i, p. 429. i.'t Sos .iiriii i.-i |>etiis eufants. en 1340, faitaidQtre» iiK'iitrr jusqu a lui Unir géoéHlojrie. C vst siiiiiisi qii i>n proaoïtcait alur» la Crue. d'Orbee; « il présenta pour son antîqaîté et faildesse à faire le servico pour lui, Guillaume lie Mailloc, son fiîf, en liabilloment do homme d armes, un gros varlei armé de brîjsrandines (corselet en laines de ter), et un pa^o en sa eomi>Mirnie, montés d« 3 chevaux, à quoi il lut reçu. » (1)• Jehan de Mailloc vivait oncove en 1474, et plaïdait, cetto nnnéo, k VEchiqumev, avec Jehan Le Roi, escuier, Guillaume deMailloo succéda sans dovte il son père, et fut lui-riuln^c remplacé par Nicolas de Mailloc, seigneur de la Grue et de Bouft'ey, entre 1500 et 1509 (2). Nicolas do Mailloc prétonrlait , en 15''')3, avoir lo

patronage de l'église Saint-Jierridu-Mesnil, mais il succomba dans ses protentions (3); il est appelé seigneur de la Grue et de la Yacquerie, et c'est probablement à lui que se rapporte le passage suivant : « Au mois de juin 1524, la compagnie de la Grue, autrement dit les six mille diables^ lut audit lieu et ville de Bernay, qui y séjournèrent de 15 à 20 jours entiers, et étaient «B la bande 800 hommes ou environ, d (4). Au mois d'octobre 1553, eut lieu, à Orbec, un accord entre N. H. Jehan de Mailloc, escuyer^ sieur de la Grue et du manoir en partie, avec Adrien Dandol, aîné du fief du Tanney et de l'autre partie (5). Au rôle des taxes de Tarrière-ban du bailliage d'Evroux, pour l'année 1562, « est inscrit au chapitre de la vicomté d'Orbec, Jehan de Mailloc, escuyer, seigneur de la Grue, du Tanney et de Saint-Mards; il est taxé de 521 l., quart du revenu de ses fiefs, ce qui suppose 220 l. de rente, somme assez importante pour le temps. Mailloc blasonnait : de gueules à un tourteau d'argent. Le 25 février 1570, Guillaume de Mesnil, seigneur de la Grue, de Saint-Mards et de Mesnil-Eudes, demeurant au château ou manoir de la Grue, ayant agi comme seigneur pour Marie de Droisy, sa femme et pour Louise (h- Iloudetot, sa femme. v. 1570) Jean de Tournabu, seigneur de Lévot et de Pont-Mauvoisin, la seigneurie de Mesnil-Eudes, moyennant une somme de 1000 l. et un pot de Vin de 200 écus d'or au soleil (6), Ce Guillaume de Mailloc est cité comme ayant possédé la seigneurie de la Motte-eiffel M. Bonin. M. n. f. « Licaumont <2, Histoire d'Ille-et-Vilaine, p. 822. Ch. P. III.

The text on this page is estimated to be only 20.09% accurate

Cap CAP Tanney dans l'aveu de Ferrières. delOO i fl); il était remplace-, en 1608, par N. H. Jean de Mailloc, chevalier, irr du nf>m, qui devait alors 140 l. de rcnio à la succession do mes«ire Jean de Sabrevois. Jacqueline do S.iî revois, !»reur du défunt, mariée à Louis de S; iintt>- Marie, sieur de Caenchy, eut cette créance dans son lot (2>. J'^an do ^^ailloi? avait épnn-îô Atifoiii tf/> Filleul, qui lui donna deux filles; Charlotte, Tataée, se maria SDecesstTemeiit avec Rt> chard Mniii'-l, -sirMir d'Erliallanî, ('t (iabriel de NoUent, fils puîné de Guillaume de ^'ul' lent, rieur de Bombanyille. Selon uno autre vei-sioii, Charlotte de Muilloc, veuve de Eichard Mabiél, aarait épousé en scoiulos Doeet Charles de Bois-Renard, seigneur du Tî' v.c, et enfin Jean de Nollent, scigui ur (îô Umbeuf. La seconde, Louise de Maillnc, prit alliance arec Jean de Mahicl, sieur du Bosc. SouB la date de 1(520, nous trouvoti-j mi arrangement conclu entre la c>>«lÔ7 ; marié à damoîprilo Annr d'-» Mnlortie, qui lui avait apporté le fief do Gloi> à Sant^Aobin * il te Tendit, en 1673, à Jacquet de Bôsficiiri. sieur de Marais. M. Alexandre-Francois-Marie Le FilK'ul étiit seigrnetir de la drue en 1T77 (; }) ; st-s armes étni on l : d'itzin fiii linrifforti In tierrem ftœe du même brochant sur le /ion, ei au franc «M/on «Ter brorktmt sur ta première pièce de lu tierc. En 1789, M. deQuerièredo la Vallée, était seigneur de la Grue; cette famille existait depua plu de deux siècles à Capelles, où nous trouvons en Guillannio do Qu^rrière, siMgncur du Bois de Lavnl, qui fui eondarnnô comme n'étant pas noble, lors de la roclicrcho de la noblesse, par M. de Marie, uiai:^ plus tard, il fut maintenu le 27 oetobpB 1667; ses armes étaient : eTaryentau éevrm de gueukêt aeeaiypagné de trm r^m lAi wênUt An moment où nons éerivons, la Orne a pour propriétaire, M. Niel , banquier à Rouen, dans la famille duquel on trouve cstte noblesse dn œœnr et du earaetère, qui tient lieu d'une lonpue suite d'aïeux. 6^ La l^ARJS-Aur.ER, ou comme on dirait ilori, la Mare-Âugier, se trooTe dqjà citée àm une okarte de 1227; comme tons les (1) .\of^j I^ Prt'voil. t. U, p. 96b &) 0«fBéalofiiie Vipart. (9» Aickiiee de l'InN. anciens villages, il ae trouvait partagé entre Cnpelle.s, Grand-Camp et Saint^Victor^eChrêtienvillo. Au xvii* siècle , Guillaume le Filleul, sieur de la Mare-Aaffer, habitait la Pelletière (Calvados), aven S'i-Mlas Le Filleul, sou fils; il fut rocooBu d'ancienne noblesse, ▼ers 16i64, eomme étant issu de OuiJlaume, nnnhli on l"/, ""?, daiis IV'lc'tioii de Lisieux. Lorsqu'il maria

son second fils, Nicolas Le Filleul, il lui constitua en avancement d'hoirie, une rente de 800 l. Le Filleul de la Mare-Augr portait : à*azur au lion d'or^ à sa tierce en face du même brochant sur le lion et au franc

On^urbro* chaut sur la pierre de la tierce, Guillaume Le Filleul mourut en laissant trois fils et trois filles; on arbitra alors à la somme de 1000 l. le mariage; on revenant à la femme et dans la liquidation et le partage de sa succession, fait entre les frères, le lot de Nicolas^ fut à l'arbitrage d'une somme de 1128 l. pour la part, revint & l'une des sœurs qui mourut célibataire. (>liv. «r Le Filleul (1), scieur des Chenets (2), ayant fait saisir les fermages de la terre que Nicolas Le Filleul avait reçu de son père, l'avancement d'hoirie, pour être payé d'une somme de 214 l. montant des arrérages d'une rente qui lui était due, à la qualité d'héritier de sa sœur décédée, il avait le droit d'être payé par préférence au seigneur des Chenets, de la somme de 1438 l. dont le lot de Nicolas le Filleul, avait été chargé; lors du partage de la succession paternelle. Le juge d'Orbec, lui ayant donné gain de cause, le seigneur des Chenets, interjeta appel à la cour où Guillaume Le Filleul, fils de Nicolas, qui avait renoncé à la succession de son père, se porta intervenant. Dans la première chambre des enquêtes, les avis furent partagés et le premier jugement ne fut confirmé au mois d'août 1092, qu'à une voix de majorité (3). 7° La Mairie de H. F. n 1737, Pierre-Louis de Fouques, chevalier, seigneur de la Pilette, de la Mare, d'Aunay, de la Morrière et du Parc, était conseiller du roi et lieutenant-général à Paris; il avait épousé Marie-Antoinette de Oterville, qui était Tenue en 1772. Fouques, seigneur de la Pilette : de sable, au lion rampant «for Hâte cigogne d'argent affrontés, 8° La Motte. J'ai de Varin nu de Garlin, escuyer licencié en lois, sénéchal de l'abbaye (Vi II tait d'une autre famille!) uui portait : /laî*. Cfntrepale d'or et d'azur d'iorle de gutuli's, charge de 8 6f .Minf.v dariifut. (i) Fi«f à Saiul-MarUu du-Tillsul. &) PlsMt. p. 907.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 8.37% accurate

CAP 070 — CAR l>av(< (le B(rmay, avait le titre do aeigaeur
dc'lu Motto (1)'. En 1552 , c e fiof appartenait à Jehan d'AltdrI OU
I>;iti(l('!, f^>n4jti\ M'iL'licUr aussi de lu Guciuuiliicic elles, dont nous
uvous parle plus haut, un ujautur à Lapelh >. En 1270, dans une vente à
Saint-Taurin, deterros à Capeiles, il < st fait lueniiun des terres île
tinillaunae d'Onauey. Kn 17::^ , uu sieur Gnêroult du Bois d'ilomiuey,
cicit!"/; avait pour parent JeaaBapiiste «iuc.'oult. '••^ù';, b'u-ui- de Bcdine
(1). 10" l,\ rjLKTii:. re'te lerne. su]' le tecfitoir;e de L'apclk », elail la
pri>i*riélù de i;- . famille de Fonquos, ii Ii. !sd.- IJi'rn ly (."-). 11" La
Si:vi-li.e, exitiuii e.in.me liei des l'année i'^ù ; ^•l avait p.'ur liropriétaire
(■uillaun, .', S..vell.-, \;!s>al d.e JIenn de l'crriei-es, aiiquid il payait cli;;nn
nuy. ii) M. Mall»rain h^i-i if »* «l CaU? ! était un ll.-t .i S.iiiil-^! .ii asHle-l'
r».-!i(ii!* . (4) Lt- Lois .111.. iuti. v, il i.ii' t-uv à CajHillcs, où ■* uue Pui-
tji' lie l>tUu«. W Vt»ir DjcL bist. p, 331. ti*u(par une charte spéciale à
Gaillaum«de Capidles. 12" Lb Tremblay, dès 1222, Guillaume de' Vit u n V.
il et Aj,"nés de Capolles, sa iViuUJe, donnaient leur couture, vei's le
Trembla;au prieuré de Maupaa. L!» Lk V\L-At (.eu se trouve sur Oapolles
et Piuiuville. Nous ratacherons voloutiera à ce lieu, M^r de Val-Og'er,
siéf^eant à réeliii[uiet de Caon, en l'-î52, à peu distanc«j de Guillaume de
PlaiuvUte et i^ue nous retrouvons à Téchiquier de 1268, avec d'autres
chevaliers delà Haute-Normandie, cojniue Gilbert de Caorchos et autres (1).
I4* ViLAKPB. On trouve Villaye, sur une c:lrte du départemen' dt- l'Eui-e
t-t ,m pyiit raïUiicber à eo lieu ua Vau^ueliu do VUlera ou Villier.s qui
donna aux œoinea de Lyre, une rente de 5 S. suF quatre actes de tern k Piai
avilie. CAPELLE-LES-GRANDS, cant. de Broglie, à l'jOni. d'alt. — Sol :
alluvitun niicien. — /i. dép. n" il de Roueu à Falaise. — Sun. terr. 1,329
hect. — Pop. 709 hab. — 4 contiib. 1J,-J1>1 Ir. eu ppal. Kec. ord. \>nàg.
lb»»7, 4,U5S tr. — £ii, peicep. et m*, conu ind. de Bro^rlio. — Parois. —
Presbyt.— Leoie de 'SÀ ;:areou8. — Ecole de îiy filles.— I maisun d'école.
— 0 déb. de boissoos. — 10 JM1-. de oliasse. — dist. en kil. auxeh.-li de
dép. ûr», il'arr. lù, de cant. 0. Ih'i^nnliiiiin's : Béhèmeu, Bèhl'b,
laBbLLvKNii.KEs, le Bi;t uon, OaAUMOKT, LA tint i;. LA
IIAYt>LIMKl;K. L.V MaRE-ACt;:u, la: Mai i-as, la Mal kièue, là. MoTIB,
Li: .MntCHKL, LA PILKTTK, LA SBVBLIJB, LA Tf I I , LB Tremblay, i.k
Val-Ai ' 1 1;, 11 V vi--Pi-!:ku i;, LA Vallée Cuii-EL, ViuitrB. .1 '//Vf' /'•/' ' .

L'êréalcR, plr.ntts aarcléc*.— '2 Kj arltj'es à eindre. Jiidustne : Kéaat. — tO
 jMtaUét, Eai oi.ssedes : Dioc. de Lisioux. — Doyca. Hiil. Vie, et Klte. (Ij
 Hernay. — Géaér» d'Aleieoii. — Tari, de K lien. Le mot latin Cunrsiz
 enij>loyé autrtffo»»» piiiil désiLTiier la commune de Carsix, a une
 physionimiie toute celtiiue ; le vocable *ar sa position A Pont«ine*la-^^ se*
ti-.iuvn comme c»>tte dernière loc»li(

The text on this page is estimated to be only 16.39% accurate

CAR ville établie dans le château fort de la Rivière, surnommée Thibottville à cause de ses seigneurs. Cette fiefdom avait pris naissance : Vers le milieu de 10^{ème} siècle, Raoul frère aîné du duc Richard I^{er}, (lui-même bien jeune encore eut le courage de) combattre et de tuer dans la forêt du Vit-vre, un oiseau féroce, qui causait de grands dommages aux populations voisines (1). En récompense de cet exploit, son frère lui donna pour apanage cette même forêt. Puis lui-même (dans la suite son fils Jean, qui devint évêque d'Avranches, puis archevêque de Rimsiph. Cet illustre-prélat donna à ses successeurs les évêques, d'une grande partie de la forêt (la Vieille, dont le territoire comprenait Pontaine-la-Soret et même la paroisse de Carsix, qui en relevait dans l'ordre féodal. D'après ce que nous venons de dire, on comprend pourquoi il existait autrefois à Caix deux chapelles dites d'Avranches, dont la collation appartenait aux héritiers des fondateurs. L'une de ces chapelles était dédiée à saint Ursin, premier évêque de Bourges, dont le culte est encore aujourd'hui en grande vénération dans le diocèse de Lisieux. De plus les chanoines d'Avranches, ont continué jusqu'à la Révolution le tiers des dîmes. Aux 11^{ème} siècle, il existait une famille de Carsix, qui, sans doute avait la seigneurie de la paroisse au moins en partie, sous la suzeraineté des Thibottville. En 1150 Robert de Careix (Carsix 1, paya au trésor 10 s. pour faire cloître sur lui en 1181. Ouillart de Cuis paya à l'usage au fisc royal 10 g. comme caution. Vers la même époque, Jean du Bosc et Mathilde sa femme, donnèrent au prieuré de Bourg-Achard, une acre de terre, sise au milieu du ruisseau de Carsix qui se trouve à l'entrée de la paroisse (2). Dès l'an 1120, Guillaume de Thibouville, installé à l'union de la Rivière-Thibouville, fonda de concert avec sa femme Berthe, sur le territoire de Pontaine-la-Soret, le prieuré de Saint-Lambert ; il la-Soret. Après ce seigneur on voit lui succéder Robert II, Guillaume II, Robert III, Robert IV et Robert V de Thibottville. • Guillaume, curé de Carsix, fut élu à la place de son père alors à la mort de son père. Il est cité en 1200 dans le cartulaire de Saint-Taurin (3). Il fut élu (le 11^{ème} siècle hist. des Normands, 1. 1^{ère}, p. 240. Traduc. Guixot. voir) Cartulaire de Bourg-Achard. (S. Noire) La Pénitence Canon. CAR Le Fouillé de Lisieux, constate qu'à la date de 1351, l'union de Thibouville était en même temps patron de Carsix, de la Boissière, d'Estrées et de Livaie; que Carsix outre la cure avait une vicairie (4). Le puissant Louis de Thibouville

fut remplacé par Guillaume de Thibouville III* du nom, dont la fille .ludith de Thibouville épousa d'abord Guillaume de Caudocôte, puis Henri de Gouvis, chevalier auquel elle porta \or seigneuries de Carsix et de Foutait. f-! a-SoH't. (jou \ , ^ : I '////•/ fi'iir(/enl r! d'azur.

EnIII8,let:ha*eaudelaRivjère-Tliiliouvillo fut e infisqué par les Anglais, sur Louis do Thibouville; Carsix dut éprouver io mémo sort. Henri de Gouvis, écuyer, second mari de .luditli de T!ii!)ot5 vill', .s "étant au contraire ralié aux Anglais obtint d'eux, d'être envoyé en possession des biens laissés par Guillaume do Gouvis , dans la vioomté d'Or bec. Henri de Gouvis parait avoir laissé deux fils . Lore ou Laurent dnns un. acte de 1562; il av. ÛL épousé en 15.j1 I- i aneiso-Madeleiuo de Panlieu (3), dont il eut (ieorses du h'ay, rlii i' dr la J)iMii< lie de Carsix et Jean du Pay d'où sont ISSUS les seigneurs de BourgAchard et de Maulevric; enfin, il vivait encore en 15H8. Georguâ du Fay, ûis de Piorno, épousa Jeanne de LongAunay, dont il n'eut point d'enfants, puis Marguerite d'Alègre der(l) Ost-à-diro un prt'trc qui Bdnaîntstrail la p«ei qui en i),irt;4ûu-:nt Ifs l'evonuK avec Io riiK*. C'lui-ci ««l lit s^-ulcmoul cure hLiiior.iii'O et (fiail son bémiflC" ' Il l 'iinmeide. ti) C«> C.irsix jxr.iU tli(r<>ront i'n jiAtrc. En ITid**, I/iiiis Jacujufs l.iM'oiilf <1luroii de Bou* devill», If d'EK0li|r»T «t d'Anne de Clères. — Ô71

The text on this page is estimated to be only 16.60% accurate

CAR — 672 — CAR nière lillf do Chi isioi»hc -Brix, archevêque de Toui j;, était comme nous Tavons dit patron du Persounat, qu'on avait sans doute confondu avec la Malâdrerie. F!'-f.< c(hfimpfiux : 1' Le Catelet, qui s'éif udait sur Boisney ei Carsix, raj^pelle un lieu fortifié contemporain des Honiaiiii?. 2° ^ÎAt.Imo^•K est un village dans lequel pc trouvait sans doute une auberge à la porte delaquelle pendait pour enseigne rimagt f da fameux général anglais. Une foire très fréquentée y a été étahlit» en mémoire du passage de Louis^Phllippe, le '>>\ août (-i). CARSIX, cant. de Bernay, â 140 m. d'ait. — Sol : aJluvium ancien, diluvium et craie blanche. — Cltcm. dr r/r. com. 6 de Sei^ quigny à Saint-(ieorges-du-Vièvre. — " Surf. terr. «57 hect. — Pop. 403 hab. — 4 contril». 0,.S28 fr. en ppal. — Roc. ord. bodg. com. 3,432 fr. — E. — Percep. do Bernay. — Rec. eonl. ind. de Brionne. — Paroi». — ProsV-yt. — Fcol ;> mix. de 58 enf. — Bur. de bienf. — 10 pcrm. do chas. — 5 déb, de boiss. — dist. en kil. au ch.-l. dép., 41; de cant. et d'arr. 8. Dépendances : Aucovrt, lb Boc.vgk, BoinCOURT, LS BoiS^t^DAS, LA BttBTOMNIÈBB, LA BuETTEniE, lt: Catelet, i.a FRÉMONinfeRF. LA Haye, Maldkouk, lr Marais, les MoLA7ri>S,LKM0UCHEL, PIKAItB, LA ROItBUJWt ET LKS Tnil-LIEKS. Agi icuUure : Céréales, lin. — 8,000 arbres à cidre. Industrie : Tissage do toïles ehex lef pwUculierâ. — 1^ Patentés* Commerce de cheTanx» bestiaux. Un, âl«l toiles. f oire le 2S août. (1) An h. de 1,\ inc-liif. iii Gadeblfd. |>. llô. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.81% accurate

CAU — 673 CAU Paioisse des dioc, vie, bail, et élect. i'Bnwx*
— Pari, et génér. de Rouen. La commune de BranTille a été ABnéséa à
Capgé le 5 octobre 1808. § 1". C.woÈ. Cm^eimn^ nom latin do Caugé,
suffit pour convaincre de Torigine celtique de ce tri], lige. U jr a quelques
années, Noël Moutier, tisMhUid à Caugé, trouva dans son jardin environ
800 pièces de monnaie de la période normande, renfermées dans un petit
pot do terre blanchâtre. Ces monnaies, de la diBintton d'une pièce do 50
centimes, sont composéev d'un alliage d'argent et de cuiTre. La plupart ont
été frappées au coip des toiMaa du Mani, avec les légendes : Cornes
Cenomnnis et signvm l)ei vivi. Quelques-unes sont au tjrpe (ihartrain.
Toutes étant À peu de la mdme époque, reofonisseneiit de ce ru-iW trésor
remonte vraisemblablement au xii' siècle, c'est-à-dire & 700 ans (1), Fl»v
de temps après la fondation de Tabbaje de Saint-Sauveur d'Evreiix, réglise
de CMigé, dédiée à la Sainte-Yierge, fut donBte aux religieaMi ayeo la
dîme et 90 acres de terre dans la même paroisse. ^ Le pape Eugène III
approuva cette donatioD par une bulle donnée en 1152. De 1 180 à 1200^
Fîrmin de Gangé terrlt de témoin à Amaury, comte d'Evreux, dans une
chrirte en laveur de l'abbaye de la Noe. Raoul, curé de Caugé, signa, comme
téooiu, en 1105, une charte de Jean des Marenx en faveur des religieux de la
Noe. An mois de mai 1209, Ro1)ert de BoisGeocelin, de Saint-Sebastien,
prés Evrenx, M trouvant à Alençou, vendit À Roger de Cangé, en retenant
le service et rhonimsgc, 50 acres de bois h prendre sur le mont Osol, prte de
Parville, dans l'endroit qui lui conviendrait, moyennant nne rente de 10 s. «t
one somme de 40 l. angevines. Le comte d'Âlençon, qui venait de se livrer
èla France, 'igna cette vente avec plusieurs officiers de nilippe-Auguste et
Guillaume de Caugé ttti, peut-être, représentait son frère dans Mto
eircanstunce (2). Par la suite, Roger de Caugé donna aux moines de la Noe
une portion de terre avec on bois, le tout faisant panie des 50 acres qu'il
avait achetés sur le Mont-Osol de Robert de Bois Gencelin. Celui-ci ratifia
cette libéraUt« par une charte de 1206. En 1204, Rtcliard d*Andé, wignenr
d*Arnières en partie, donnait à la Noe nne pièce de terre à Caugé. (Ij
Coytrrier de l'Eure, 91 NoTM L. IPréwHt, 8. Sétartiea, Dana une charte
portant la date de 180S, nous voyons figurer G irel me de Caugé comme
témoin d'une donation de Renaud d'Angerville pour laNoe Ce même
Oirelme, ayeo le titre de Caugô ajouté h son nom, fut oncore témoin, la

même année, d'une charte d'Isabelle d'Arnières, alors yeuve de Roger d'Andé. En 1211, Richard d'Argeneos donna aux moines de la Noe un Iwis qui paraît avoir été situé à Caugé (2). Dans une charte de Roger de Saint-Jean de Morsan, de l'année 1212, se trouve cité, comme témoin, Richard de Caugé, le véritable seigneur de cette paroisse. On le retrouve avec le même titre dans une pièce du cartulaire de la Noe portant la date de 1233, dans laquelle son bois est mentionné Gomme abornement. En 1229, au bas d'une charte de Simon, fils de Roger d'Andé, rédigée en présence de toute la paroisse de Caugé réunie, figure le curé nommé Raoul, dont nous avons déjà parlé, avec Jean, fils aîné de Caugé, ou peut-être dire curé honoraire (3). Cette même année, Mathieu de Caugé, probablement frère de l'écuyer, seigneur du lieu, donna aux religieux de la Noe une rente annuelle de 6 s., due par Guillaume, fils de Guillaume Mercenaire. A la même date, nous avons une autre charte de Mathieu de Caugé pour la Noe, dans laquelle on voit figurer Simon d'Andé comme co-donataire en qualité de seigneur du lieu. Guillaume et Renaud, son frère puîné, fils de Oirelme ou Gireaume, prévôt de Caugé vivant en 1208, ratifièrent, en 1238, par une charte spéciale, les donations de leurs ancêtres. En échange, les moines de la Noe leur donnèrent un acre de terre près du bois de Richard de Caugé, chevalier (4). Trois autres frères, Jean, Thomas et Pierre Reliant de Caugé vendirent, en 1343, à l'abbaye de la Noe une pièce de terre à Caugé, sise vers le bois de Maubtiisson, entre la terre que les moines avaient à la Mare Ilugue et les terres des Tendeurs, voisines du Pont-Bellant. La charte fut rédigée en présence de la paroisse de Caugé (5). On a, de l'an 1248, une charte du doyen de Conciles au sujet d'un journal de terre situé en la paroisse de Caugé, que Gautier de Neuville et Sihille, sa femme, avaient donné à l'abbaye de la Noe (6). (1) Ce personnage était le fils aîné de Caugé et non parent de l'écuyer. (2) Notes U Prévost. Saint-Jacques de Honi-B. fol. 11 v. » au lieu de : un acre de terrain la campagne de la Cru., fol. 1. Causé, près la terre d'Abbeville. (4) voir l'acte de l'écuyer. Causé. (5) Notes U Prévost. Causé. (6) Notes U Prévost. Causé.

The text on this page is estimated to be only 7.27% accurate

CAU — C7 Une niili'**? cliar|i> pour la Noo, de \2T>'2. fait nienlion d'une pièce de terre à Cau;;é, fiituë? pré« le «rué do GHAratiT, dans le voisiliîi^rc «lu ii.iiMlin de (aiivrl. Alicicdc Cftu{,'é,veuvcdcOuulii'rL!i iier ■, donna, en 1257, nu religieux porlier de l'ai' \niyc > |;:rm\ 's qui îilhiuien» à lu porte du monasti-iv, iiep' idèco do terre i>ppelô le Camp des FeuRONS. iL's leilrfs d'-iiiurîi-SLMiicat éruané"S Philippo-lo-II«i"li, on juillet IS.-ÎO, rolHfcnf l'at'lial flo (Iriix |iii'M i'S <1 - ti-iii» ;i Ciiv^"-, d'un i>ftMicnli(ir iiminé Aicriiie M-nvI, jiar les tntiines dr> \a Noe, puis la vente do 5 &. do r -iilo il Aiiliir.y, fuUo aux tnâiue» pur Guil< laume do L'augé. C'est le dernier membre do eotte ntilique famille «pic nous ;ivoiis ;i rnr< l' >1 ; -m". Daus lo courant du xiv* siècle, Can-^o, nvoc phmêups autres seigneuriei» des environ.*. (I(vint la pr' iui' ti- roii\ de J{ovo, fils do .M iliini, m' du nnin . i,c-ii,'iiciu' du l'iossis de Ku^e, vivant en lîOl, oflt appelé i^cif^neur de fANfiT, nom •jiic port >il alors Cju .s' ,1) Il lin r. imi! ic 's par son It ère puin J«Uii do lt<. e="" soiu="" l="" mde="" cai="" de="" meillancour="" et="" n="" v="" marie="" li=""> de Jèau de C hÂtiliun, seigneur du Duur:: et de Béatrice de riiAteauvillain, dont il eut un fils unique, Auln i t de lii-vc. .(;t-i (Mail mort en 1414, et non iils luurui sans alliance en 1438 (2). Rovr : (le ffueult'f à lu h nit!" >tjr donner aveu de se» fleft, dont Cuu^^é (aisî lit]':irtio ; il trouva, en 111'.'. an -i^ ■ d.Pont-Âudeiner avec lo roi Cliurles VU, «jui le fit chevalier. Comme la succession de «on père ét.iit en mauvais otal par .-^iib- do captivité en Angleterre, il ne l aecepta «(iio ftous bénéfice d*inventaire, et ne fut uihi; en jioRSi'ssion des lions i;ui < n dt |M iid;i : ; t.t , ^itué8 dan^ la vallée de i'iton, (ju'cii iAJb. Cinq nns plus tard, il revendit ces mêmes domaineg au eëjélire Ch.irles d<> Melim, ((ui voulait au i audir sa baronnie de;> Landes et de Noiniaiiville (3), (1) l>ini|"S par l}ii>t<>rn'n il»' la ruaitutn de lielun HTaii obt«nu Auinay. < ..tu • • t - ti. ■ùntpartniU) de «on mariu^e, eu M.iJ. .tvec lMnli|iite de la RnchedHieault. U. U>rn. d Evreut, :itur«. iv>iis a fait remarquOT c«tte erreur «vec une nuhhiMe drrnt nous loi adhuuM tr«« racoooaiaaaau. QuilUuiæ de 4 — CAU \) \\\ ans pin-! tar.l, en rfi'el, Louis XI uiiii iV'o laletnent ('auîf.i, en laveur de sou favori, À la haronnie des Land«s, ajaDiaos sĪ.' l' • a ' .!!) l>)t 'ville. Lu i4U:>, (jharles do M-^lun lit la triste exp ' rience de rinc'.>iiManee d«s choses fanBULin. s r/i p 0 ; iit ' i('lel»re Siiium \igOP,

IBOFt dS" puis archevêque de Narbunno. De In maison do Melun, Cau^^
 passa dati !:i famille de < 'hatiip.'ij.'-ae par le niariaf: *; ('e .Madeleine de
 Mclun avec Louis de Cliawpa-rne. I. nr petil-:ils, {},;ii de-* »ièi# d Auinay,
 de Caugé, de Porte» et de Ferrières. I ji lTr)>ajptait:i leuj, ; I w ' -iê^ cl 70
 feux ttoillablclj». / "%s : l" Li-: Li:ni;i;t:v. Danu les }»tvmiero^ anntios du
 xm' siècle, vivait tiudhunio de Luherez, m ue- l inps, en u\.\ 1*217, Renaud
 do Meeruei, e e.st ainsi qu'on nomautU II s Mnreuv, renonça à certaines
 redevances s. d.' r> iite de rtauuior de Luliert-2. îins ii|i\lanx i>ur une
 ydéeo do terre à Caugé, il >-'St li il que e ;te pue (^*t horoée par u terre de
 liautier do Lulu re.v. Kn l'iOrî, Rr.bcrtd'Eepai,L.'n itrée, obtînt le privil-'i"
 d" la noidesi^c ; il était alors s'-l-'H; Lulierey, paroiss;>« donné Ca«j{« *
 ^" il ■ li- Il I», 't,>wiii ern» d'or «lu piiid F' < h i l .; M.«lun
 «rti(^>luy»iiac

The text on this page is estimated to be only 14.70% accurate

CAU 675 ' CAU 1» Robert d'Espaigne, allié avec Marie lie- 1 mé et Mathurin, époux de Marie le CoutunVr. Mathurin {l'Esjiiiignp, escvj/c>\ sieur du Lihorey, ilomemant en la par(>i8Pede Caiipi", ffit maintenu de nohh ^sn en lt>07. Laimée précédente, il avait été rcnvnvô au eoneeil, attendu que les lettres dt' noMesso concédées à gon j èro, en janvior ir>lt(5, n'aTaient été enregiâd-ées en la cuur dis eomptes, à Rouen, que le ^ février 1623. D'Pfpaij^ne pnrta't : H'nzur nu rfrv) >,ii 'fi.r, en cfie^ 2 pi^di de (îriffun du mciue^ en pointe tftrgetit, vn eroitsmt du même eur point" lin I lit l'i iiti. 2* Les Makeux. I/orsqno, ver» l'an H'iu, Raoul do Grisolle, doven, c'est-ft-dîro curé de la paroisse, prit 1 habit fie ninii.c A l'uLbave de Conches, il dontia à son couvent deux hôtes avec leurs terres dans un village nommé fl/frderel, du contentement de Geoffroy de Villalct, «on soigneur, en prcBence de Raoul de Tosnj' (1). Dans le uème siècle, Guillaume de SaintGermain, près d'Evreux, donna aux religieux de Saint-Taurin la dînie de la terro qu il avait h Metiuet. Puis, en même temps, Raoul de Mi'rvel donna au'^si ^ Sjiint-Tanrin la terre des Jarritz, du consentement de Roger, son ille, qui augmenta la donation de --on péro de 100 acres de terre, et qui accorda, en outre, ia dîme du viilego avec Tagrément du même Guillaume de SaintGermain, seigneur suzerain. Les bulles des papes Innocent lli et Honorius III confirmèrent ces dispositions on 1210 et 1216; de plus, elles indiquent que le moulin c!o Slahervcl avail été donné aux ECir iiK S par Raoul d'Evreux. Kn 1180, la famille des seigneurs de Macrue!, comme nn disait alors, était i i présntée par Ctuillaumt', (jui fut condauiiié a 'JO s. d'amende pour avoir attelé à sa charrue les aveirt «le ses voisins. Jean Maieruel eut aussi à payer vers la même époque 5 s. pour un aeeoira (2). Un premier Jean d. 1:5. (2) yiitts Ia: Pi'fViist. Cniîî.»",)> 4'5 (;:f> Notes Ia- Fivvost, l. 1, |». 4*:i. &) On Bail qufl les xDOines d« Cii«anz élakat des agriculteuis dittioguét.

The text on this page is estimated to be only 20.00% accurate

CAU «.676— CAC En 13 13, Rainauld do 3f'''rn!. leur oncle, poussa la générosité Jusc^u'ù renoncer à une rente de 24 pains et de 16 fralons de vin qu'il reoevait raMt:i_v>> lí^' S. li til -Taurin. Un acte do vente do 12-17 fuit mention do la terre de Guillanme de Maerucl, frondrc df M^r Rainauld de Mnr'fiicl , rlievali^T. Ën 1218, Rainauld, chevalier, seigneur do Maerùei, confirma la donation faite h la Noe par Thomas Bollant, do laparoiss*' d . C intré. Son dernier acte est do 1219 : Godelro^ Cabot, curé de Portes et doren de Conchcs, ayant donin' ii la Noe uîh- acre de (orrtxju'il louait à Ferriérce-Uaut-Clocher , do Mgr Rainauld de Maerel, chevalier, eelui-ei approuva la donation comme seigneur suzerain (1). De ruGoie, sa femme, le vieux chevalier laissa deux fils, Roger et Jean. Ën 1252, iKoger de Maeruel, fils de feu Rainauld, chevalier, donna aux religieux de Saint-Taurin une pièce de terre à Caugo dans lo âef de Maeruel. Jean de Maeruel, son frère, ayant le titre d'écuyer, a laissé une cliartc dans laquelle il donne à la Noc, pour lo salut de l'âme do Rainauld, sou père, et de Nicole, sa tnèrc, une rente de I J ri. à prendre sur Rxliert Goigeon de Maeruel, son vassal (2). Jean do Maeruel, écuyor, reparaît en 1279 ootnroe fondé de pouvoir-: do Raou! d'An crville, au nom duq^uel il vendit aux Templiers do Renneville une moute assise à Glisolles. Les lettres d'amortissement en faveur de la Noo, de Tau 1280, font mention d'une rente de 2 s. achetée de Guillaume de Maeruel, probablement pendre de Rainauld, dans le fief d'Angervilio, et d'une autre rente de 12 d. provenant de Jean, dont nous avons parlé. L'abbaye avait également acheté do Mai*iin le Doyen trois acres de terre dans le fief de Maeruel. Après ces deux gentilshommes, nous retrouvons encore Mathieu do Maoï'oies, chanoine d'Evrenx, qui avait, en 1300, une dis* ciisi^ion avec Jean des E>;s;ii (s an sujet du Satronage du r^uisemont et de la chapelle u Maubuisson. Trois ans plus tard, le clerc Tyecclin de Maeruel, de la paroi.sse de Oaugé, donna aux religieux do la Noc plusieurs maisons à Caugé. Enfin, Robert de Maeruel, cité dans le oartulaire de Saint-Taurin, était contemporain de Raoul de Beaumont, vicomte d'Kvreux.]> après un texte emprunté à M. do Beaurepaire, Jean du Pay, écuyer, demeurant à Caugé (C«««r/nis ce nom (ju'il fiL'uro dans les act^uisitious dont nous avons parié, faites en 1400 par Charles de Mehin, de Guy do Roye. 3° MoRikiNT. Vers l'an 1160, Simon, comte d*Evreux voulant agrandir la situation d« l'aldiaie de la NoC acheta

pour elle au prix de 0 1. la terre et seigneurie, de Morantica même temps, Raoul d'Evreux, neveu de Simon dédoramigea Roger et rruillauinc J.j Maeruel, seigneurs suzerains du fief par une somme de 30 s. pour l'amortissement de lous nîiMivances et de leurs droits féodaux. i'ar une autre charte du même temps Rotrou, alors évêque d'Evreux, Riehara ses archidiaci-e, Guillanne, doyen de la cathédrale, lianulfo abbé de Saint-Taurin, Gale> ran comte de Meulan, Raoul d'Evreux, Adam de Cierray et Roger de Portes, neveu de Simon, comte d'Evreux, approuvèrent la donation (2). Les moines de la NoO. agriculteurs lafiKrieux, avaient établis à Morant, une ferme importante; en 1556 Raoul de l'Epine (3), leur vendit une pièce de terre tituco pr-"-* de leurs propriétés de Morant, entre la terre de Guillanne de Cativel et celle de Raovfle-Jeune, près du chemin d'Evreux, aboO^ tissant à la Mare-Haut, pour 8 1. 1. (4). En 1260 les deux Pierre de BemienviDe, cousins, vendirent aux religieux une rent'^ assise sur des terres voisines de leur graagd ou ferme de Morant (5). § 2.

BRANVIU.E. La voie romaine qui reliait autrefois, Evreux à Brionne, passe à Branville. I*^e nom seul de Branville indique que dans l'origine, cette localité a dû être «a» villa romaine. L'établissement de la paroisse ne doit pas être des plus anciens, car le culte de Saint-Maclou évêque d'^Ueth, patron de son église, mort en 505, n'a dû se répandre qa« tardivement en Normandie. En revanche, le village de Brenay, f'^iu/ à Branville est très ancien et nous psrsJt être, comme à M, Le Prévost, le BrinnsCBiB d'une charte du xii^e siècle. Kn GIM), un riche seigneur franc, nomino Vaudemir et Ercamberte sa femme, ârfot rédiger leur testament qui a été conserve en partie. Après avoir fait un legs asseï important en faveur de l'abbaye deSaint-Vs«* ur, hitt. A'Etrmm» p.141> (3f A la BooneviUe. (4) Hottê U PrireK, 1. 1, p. 416. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.65% accurate

CAU CAU drille, les illustrer cpoii.x donnèrent à uiii^ autre abbajre normande, dédiée à SaiiitPSerre (1), Brmnaeum in pago Ebrieino (2). CV^t peut-être i\ titre d aiicienno possession que rabba;^o do Saiut-Oueu obtint dans le ZI* lièele, la propriété d*une partie de Bran^ Tille. Adèle, première femme de Richard comto d*ETr«QX. qui TÎTait dans le xi* siècle, donna à. .Saint-Ouen tout ce qu'elle poç.sv'éait à BrantviUt (3). Cette dame dut mourir Y«rs 1060, Ittssant de non mariage denx enfants, Guillaunio, comt»- d'Evreux, après son Père, et Asnèa, femme de Simon, seigneur de if ontfort^'Amaury.Rlohard se remaria alors avec Godechil le, veuve de Roger de Tosnj, difttelain de ('onchcs. Jusqu'à présent, il n'a pas été question de Tégli^c do HranviUf.' , (jui appartient dans U suite au chapitre d'Ëvreux; on ne la trovre pas encore dans la confirmation des biena du chapitro, par Raoul do Cierray, èyèquo d'Ëvreuz. Les revenus que le chapitre possédait à Branville, servaient à Ten» tretien d'un dr-s quatre vicaires du chapitre, ^n'on nommait la vlclairie do Branville. Dans tont le moyen-âge il n'est fait mention do Branville, qu'à l'occasion de Henri, cari de cette paroisse, dont le nom se trouve dans nne charte en faveur de la Léproserie de Saint-Nicolas d'Evreux. Les documents du xv« siècle nous apprennent qa*nn noble fief, assis sur Grnveron et la paroisse do Branville, relevait de la Vicomte de Conches et Brcteuil. Kn 1151 la MTgenterie noble et fioffoe de laFerriôresnr-Risle, s'étendait sur nne partie de la paroisse de Branville. Branville a donné son nom ù un écrivain assex fécond du xm* siècle, oublié aigourd'hui, mais dont nous devons faire rovivro la mémoire. Jean Le Blond, seigneur do Branville, né à Brrenx* eit connu dans le monde littéraire , par les ouTragw taivants : 1» Deux lettres à Frmf^ /•', pour Vemitè' cher de raijyeler de ftrfore^ U célèbre poie^ CUtnent Sfarot, Elles n'eurent point de succès, puisque l'cx-valet de chaml>re du roi, revint en France, où s'étant déclaré pour les réformés, il fnt contraint, en 1636 de s'enfuir à Genève. Il» //> Pi iii(ein/ig de V humble espérant, où iont •'iffises plusieurs petites œuvres, semées (le fleurs, fruits et verdure qu'il tt conipitsi'fs en ion Jewie âge, fort récréatt/. Paris, 1530. C'est un recueil de poésies. (1) C* qui déHgM Junién» on Sifatt-Ossa de ROMD. 11 a'stkis pas dans l'Evrecin, de lieu dont le aon m rapprocbiS ptus de Jtriniumm que Breuav. (S> Vote» Le PiM, Braavill». III" La Description de l'isle d^ Utopie, ou est comprins le Miroer des reepuàliques du tjwnde uar Jehon Le

Blund. Paris, in-8" 1550. C'est la première traduction française de rosaTra célèbre de Thomas Morus. IV* Les ChvtUques de Jean Carion, philosO" phe, là ou sont conte mis lex r/iosçs m'initrahlea, depuis la création du mondet Jusque* au reane du roi Français deuxième de ce nom, iraduUet en fninçois, pw Jean LeUond, Paris, ISM petit in-8». Jean Leblond de Branville portait: En 1750. Branville , élection d'Evreux, sergentorio do la Bonnoville, comptait un feu privilégié et quarante feux taillables. M. Flambard était titulaire de la vieairie de Branvjlle. OAUCIE, eant. sud. d*Bvreax, k 134 m. {I| Le BrSHeer, p. 4lè. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.63% accurate

- 678 C A U d'alt. — Sol : oiTjo, 'n < , i. [loi.di ricii'^. — C/mn. de gr. com. ii" .') liai». — '1 Odiitril'. r»,.il'J l'v. t'ii ['l-'l- — iJ'i . vni. budg. 1807, 2,1*20 Ir. — l-j U-Evreux. — Percep. deSaint-S('»ba«is. — I'T' sln t. — Ecole Uiix. tic »mi l'. Aiuisou d'école. — Bur. de bienf. — l i m rm. do chasse. — 2 d>'l). (\e hoiss. — (li>t. .Il kil. aux ch,-l. du dcp. U'arr. et de eiuv. i>. Dfpendfrnres : Uranviu-e', les FonthMEt.iKs, Li jii-ju;, Mai;) I X, M^-kaM). Ayi tvuUure : L éruak^j, buis, colza , — 1,400 arbres k cidre. Industrie : Néant. — G Patentes. Paroisse des uoy. de Bourg -Achard. — (îrand nrchid. — Vîc. et Elec. de l-*ont-Audonier. — l'-aill., l'.rl.i-' >:Oii

• >é ii CauniKin di.'-; traces de leur p;»^; • î^c. Au hameau de !a lîOILCO, JIIVS rlll l it lu i ,1 il' > l.o.NM]::— LËES, vemint do lluu.miciuaro, et pt'Ut-tHi*e de Pont-AudfiTier, M. de Tolonibel n dôCOUVt'I-t de llni:liriU\ VO ti^S i';' ci >iisl lil ctions antic][ues. On jnirle d un mur de clôture de 3 pieds d'epnijêsur, reconnu sur une lonfriieir ilc 'iO'». l>rs fl 'n.mlii-. s sii .'éo^ à côté prcisentent beaucoup de luiles romaines, do fragments de poterie rott^re et d'enduits jnuTii'S et r.miii's ; riiiiii, :aiut do '''•uiliatiuio do la l.nihlo, suji îlito biné, qui avait élc uduispnrnii les ch.'Uiuius La même année, Tarchevêque Rotruu cojiliruKi o.ttc ! m jff niantc libéralité. Sa charte insinue que c oî^t lui qui a fait hiinième cette donation, mais qu'il n'a ét«- juo l'ititormodiaii-o do rsivoias , U jbcrt do la Londo, et d'I.subellc, su tiiôro. (1) M.Cau«l. Hulict «sur C;«uiaont Vax llHl, Caumont, avor- ses deux annexes, est cité sous le nom de Noti*e-I>arat;do-Touberville dans une buHo d'Alexan MF, confirmatîvo des biens d« BonrgAchard. « Cependant, Guillanme de la Londe le oh.iiiMiio , otaut mort, fut enseveli a\;v honneur dans le chapitre de Bourg-Achard ; Nicolas grandit, et, comme il avait fait cet»? douai itii alors ([u'il n é» air p oh^ynliVr, il suscite aux chanoines querelles et prt«c<>s, voulant revenir sur «ne donation devenu* itmlile c|o})iiis la mort de son frêro. trniitor. archevêque de liuuen, intervint, ot ?iic«»lxs de la Londe renonça h toutes ses préfenliois. > tiaufiorof>n^; laia los droits du prioirè de iioin;: - Achard dana une charte de 1502(1)/ l)aTis lo.s preuii(>i'os :inn('"S du xm* ?iè-lt', Tridon, curé de BaruevjUc, percevait ilit^ paiement dans réglise de Caumont certaÎDs jtrolit^ troi'lios, dilues, pains et deniers, an iloinuieni des chanoines de Bourg-Achajti, (jiii desservaient cette église. Le differrad

*tut porté par 'I l idon (I). Cependant la querelle entre les chanoines de
Bonrû-Achard et les seigneur» W'* P'UmIo s'était ravivé ' ; il avait é»o ci-
'iiV'^nti que les chanoines eotreraieni eu pt)sssv. l'ri.-an- d.- li-uri:-
AclKtrd« Vt} M. L. l•.:^>. Tneurcae Bourj- Aflu'i'J(3) Prieure (lepeailant
du B^c. (4) M. Pa«8y. Siotie* sur itouiS'Acvvti. Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 9.61% accurate

— «7 CÂU l'église de Notre-Damo-Jo-Caninoiit. Les ehinoincîs portèrent, en 1223, k-ui-s phiiiitis disant rarclifvêqiie ilo Kntieii, cuid iUiua rusui"]iaii'ur ; cepcudanl, ci lrevenus* terrea ou autifs i)a>^>'.~>:-<>:is pin'l ?iTait |»rèloi)cln avoiî-à 'roi;l)L'i ville (I . Eo 1^71, EuJi-'s Rjgaut U'imiua ks di;' "•ivudB sui-vf tius entre OuiUttume t Maunv, ot Rciriiuuul, i curé de Barucville; il est fait iin'uiuiii nmr>ni "2). C'est à partir de cette épai,ie 4Uu Ui chapelle seigneuriaJe de Maïuiy i dr'vint une paroisse iadéjiendante. En l'2 {H), Guillaume de Flavacourt, an lieTiique de Rouen, ordonne- ijue le servie».' ditin scraitcélebré dans les deux ë;.'ii>es. jusf nt:4-là cbapelles, de la Trinité et de t-ainlOaeo, auâai bit-u que dans celle de Caiinaoi; luais que, ecpndant, le p* uplc t'eiait t Ujuir* son f îiques 'lau'; l'é^'li'^e de < 'aur.oïu, et qu'il serait teiiu d'y aller a la Viûtecote, a la Touss uiit, ANoél ct& tOUI08 1"3 fêtoi de la Saiiite-Vii r,e Caumont continua d'ctie udmini>tré pur UD curé régulier, ehanoinedc Boui^Achurd, dùéil^né par le prieur de eetfe maisui'. D'après M. Canel, les Malet onî été lon;^tf-mps seiffiours de Tauniont sot, s la su/. er.iaetê di s >.Mj;ncursde la Li>nde. Des I;{i>5, liùbert Alaiet, chevalier, sei^ueur de liardouTille, baillait à ferme pi ur ti<> s ans, Diovonnant 1 l. par an, son dr-^il en lu pécbéfi^i de 1 tiau do Su< it •!« ^ poissons rojaux, dcpii le» Mettet do SaintGeorges jusqu'à Duclair. Guj Malet, seigneur do Gravillo cl H udouviUe, héritier da précédent, fut i>>ntraint, en venu d'un njandeinent d'i roi, du 13 décembre 1102, do laisser les !elij:ieux de Saint-Georges jouir de leur bateau pcch^nr en're Tes Uett^ do Duclair ci de CaumoDl {4). Oaptaoe au 22 juillM 1121 (5) la fondaUon delà chapelle, liepuis église pjroissi.ile inii; ce fat un coup sensible porté » Caumont, caruettr .;li.ip. Il« portait en g» t ; ie une paroisse importante, créée au dc^jeas du clielliea. (1) M. Pawy, Notiefmr Bourp-Arliaul. {^VaptitT. DiapIfIMii, Jmn (i> l.i Londe avait A'abàid confirmé la doiiayon de Run [^ rf par aftt« dn Mdmatoe ItlB. C'wl aam doute dans Mit» putw de C>nnio.it la famille de Mijneij>*r. i-ru.'I*lit, p(>ss.iiii)« D«U5 I avoQ« dit. t%U>l'a>>! y ponédait le |iri«ur6 Srtinl-Nia^Lis. <1.' Ri^iulit'U (4) M .J.- 1!- . j;- [iiiii . . \j ■ ' I K'iu, \>. lâl. {h\ Voir l« r*cii nulannaut- «lo M. M«>Wl, torrij^é fwM. de Nerval. Bêvu* Olt Betun. l»ûi*. Lcf Hefftiitret du Tnhdlionnffe de Rouen coti^iateiit qu'à crtte époque il exist&it des tuileries à (luuinnt. l ue partie d' nt appartenait, en M;-!, à Ui.l.ei t M.iîet do Craville. It.'< raniiL(> 1 ! C), je eoiivi'it de lintirA' iard, au no::i de

*fièii> .b an doUardclay, eliaiKiine t t eiré de ("auniont, envoyait à riv
 iiiisse-niéro. A la date d>' 10^2, la luniiiio n'était encore qa*uo« scoenrsale
 de t'imniotit . M, Canol assure qu'en lOl'), lors de l'érection du marquisat
 delaLonde, Caumont lui fut réuni. V< rs eetie mémo épixjuo, de 1615 à
 1627« on réjtara le ;.'raiiil . hemin de Rouen au R.Mino'is. allant h
 Caumont pal" lu lorét de Uoumare et j>îr la Rivièro-Bourdot. l,:i fauiiiiie
 NIali t. jiai" Sa l'iauclio de Cranie.-uil, àvait cncoi e, au xvii' siècle, la
 8oi-» pnoiirie de Caumont. A la date du 10 mai Ml 5, nous avons le contrat
 de marij^o dUiivier Malet, M-iKiieur de Uouquotot, Caumont et
 TaillanvîUe, arec Marie Gué* ri 11 (2). Vax Unil*, b s Crsulines d.' Rouen
 achetèrent une mr.i::on et hérita.v»' situés à Cau» nmiit. sur le Imi-d de 1,1
 rivière do Seine, ayuiit appartenu a .b an iNb lart, du Rouen. Olivier Mab t,
 s< i/n< nr de Caumont, demeurant à N'urvilie, (.liiintdes htdi's-nrtjaux le
 Jt^jauviei" 1U41 : il lit la preuve de sa uobb'?»ie la même année, et vendit
 un hdtel qu'il p- "-.•M:iiT \ C-m.î.-f» e-. 'n-C.Mtx, .?Jttlct : u les
 d'Kitampes, appelé le manpiis (i'£s' A y- vi, fut, après lui, marquis do
 Mauny; il devint mostre de camp do cavalerie, cbel) Ar*

The text on this page is estimated to be only 18.64% accurate

CAU 680 CAU valier d'honneur de Madame en 1681, puis capitaine *Lt's t:ar do Fiancr. duo d'Orléans ; il exerça la même charge auprès du régent; il fut fait chevalier des ordres du roi en 1688, et il mourut le 3 décembre 1716. Aux termes d'un aveu de la ville de Maun.v, rendu le mai 1755, Charles d'Estampes avait droit de port et de passage tant à la Bouille, Caumont le Nouret qu'au Val-dos-Liip. fief Tés par se3 prédi^N'-ss-ciiTs', avec exemption pour lui, sa maison et oîlieiers, de payer aucun droit de passage. < Droit de pêche aussi en l'eau de Mois et de Caumont, c'est-à-dire la rive de Seine devant la Bouille, depuis l'Eau-loRol jusqu'à l'Eau-Dieu, à l'endroit du Yalde-Noui'et, comme aussi droit de courant dans ladite rivière » (1). Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Claude du Val, prieur de Bourg-Achard, présenta successivement, pour être curés de Caumont, Ni* «das rîrnbolpy ot André Hue. La famille de Coiombel était déjà lors établie à Caumont ; on en fait remonter la généalogie à Jean Culombel, syndic de Rouen, anobli par Henri IV en 1508, et marié à Jeanne de la Haye; ses enfants obtinrent des lettres de noblesse, l'un d'eux, Pierre Coiombel, conseiller au présidial, épousa Catherine de la Chesnaye, fille de N. H. J*;ui de la Chosnaye, sieur des . Hayes, le 24 avril 1708, dont il eut Pierre Coiombel, avocat au Parlement. Du mariage de ce dernier avec Anne Perdrix, fille de Robert, lieutenant-général à Mayen, naquit Jean-Baptiste Coiombel, qui demeurait à Caumont et qui fut maintenu de noblesse le 5 février 1707. Depuis cette époque, cette famille s'est perpétuée à Caumont, où M. de Coiombel ("tait maire en 1792 (*?. Coiombel portait : d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de 2 colombes affrontées d'argent et en pointe d'un serpent d'argent. Une ordonnance fut rendue par la chambre des comptes en 1706 contre certains particuliers qui s'étaient permis de changer le chemin du Bas-Caumont, chemin royal et de charroi, qui conduisait dans tout le pays du Roumois, et notamment à Bourg-Achard, pour le faire passer à 1000 pieds de distance de sa direction primitive (3) . En 1717, Caumont était encore dépourvue d'école de filles ; on les envoyait à la classe des dames Mignot, à Touherville. Charles d'Estampes, seigneur de Caumont, laissa en mourant six enfants : l'aîné(1) Vicomte de l'Eau. M. de Beaurépaise. La Oalisaooui«r«. Mituiucrit U» Kou«u. (9) > Arthim de Roumi. né (1), Roger d'Estampes, après avoir combattu à la bataille de Spire, en 1703; à celle d'Outienarde,

en 1708, Où il fut fait prisonnier, donna sa démission de capitaine en 1715, et devint marquis de Mauny rannéfl suivante u la mort de son pere, euûn il mourut à Paris le 27 décembre 1718. Vers 1708, il avait épousé, îi Avignon, Marie-Eiisabelh Du'sche Van Angeron, dont il eut idnsieurû enfants. L.Mii-Tiiv-er d'K^tarapes, marquis de Mauny, dit le nuirauis d' Estampes^ est le seul iils do Roger qui lui survécut; né à Paris, le 2 novembre 1711, il devint mousquetaire di: roi en 1727,et il épousa Angélique d'Ëstampes-Valcncay, sa cousine, qui mourut l'année suivante sans lui donner d'enfants ; il contracta uuû nouvelle alliance avec Ma> guérite Lydie de Bec-de-Lièvre de Canj, lille d" Lnui;;. marfiui? de Cany, conseiller au Parlement de 2sormandie, décédêe,àràge de vingt-huitans. le 3 avril 1742, apr»s être accouchée, la veille, d'une fille morte en naissant. Louis Roger d'Estampes mourut à son château de Mauny, le 15 septembre 175}, h l'i'iirede soix an t(-t relie ans. Louis d Estampes, lils du précédent et de Marguerite Lydie de Bec-de-14èvre , succéda j\ son pcre , comme marquis de Mauny (21, et devint colonel aux grenadiers de Franee. Devenu veuf d'Adéhî4« Godefroy Julie de Fmiillon?e [3], il se remaria avec Françoise Bonne Geneviève Jalj de Fleurv, par contrat da 16 mai 1702. En 17?!?, le marqnis et la marquise d'E»tampes, étaient protecteurs laïques de U confrérie du Kouraois, dont Caumont foîsait partie à titre de paroisse privilé Le Mcond, JéanrBaptiile, dit le comte

The text on this page is estimated to be only 20.30% accurate

CAU 681 * CAU En 1772, dora Saflrov était prier curé 1 deCaumont; en 17S',>. U;]ri«'''mi" do Hour^'- ; Achard, conservait à L'aumout, un iuimeablé qui *-tail loué au curé do la]> ti-oisHc moyennant 7,") 1. I.f^s dîmes produisaient une somme iuihurtanto au curé,, il louait en 1786 la dîme des fruîUi sur les fonds 4« M. de Colombel aa BaiF< iriNtampos, ^ui habitait Paris, sous la Restauration. La baronnie de Mauny n*aété aliénée par la famille d'Estampos, qu'on On constata en 1788 qu'il était impossiblo â«communiquer à cheval ou en voiture de l'église de Cftttmont au hameau du BasCaumont : par suite l'administration des* ëacremenu aux habitants de ce hameau no poQvait plus avoir lieu. Caumont mérite d'attirer notre attention par ses belles et riches carrières. La pierre qs'on en tire est d'une excellente qualité et résiste à la gelée. Autrefois, ces carrières étaient situées au sommet do la côte et exploitées à ciel ouvert. Depuis un temps iminciîiurial. elles ont été abandonnées et l«s carrières actuelles sont creusées par gâteries souterraines sur les bords de la S«ine : une de ces gaK rit-s est célèbre paiaoa étendue et sa profondeur ; elle est arrosée par un gros ruisseau qui conduit à des prottes remplies de brillantes stalactites. En 1575, Nicolas du Chemin tirait sa picrro pour construire I cgiise Notrc-Damo-duHavre, du Val-dn-Ijm, ai]jonrd*hui Caumont (1). Avant 1820, l'exploitation de ces carrières, donnait lieu à un mouvement d'affaires de I00,0f>0 fr. par an ; plus tard il descendit à 05,000 fr.; et en 1834 on y employait de 60 à 70 ouvriers (2) Eu 1808, Caumont possédait une ncicrio dans laquelle on pouvait fabriquer 400,000 k. d'scîer pour la grosse taillanderie, elle a OCBsé d'exister on 1832 (3). M. de Saint-Amand a signalé le remarquable point de vue de Caumont, l'un des plus beaux du monde. D'après un titre do 1421, il existait à ccttn époque des tuijeries à Caumont et on y culUvst Al Blancpe Pomme et le Fmnc-CornH, deux espèces recherchées pour la fabrication du cidre ^4). êTABLISii£U£NTS RËLIGIELX. Kn 1647, il y avait une chapelle on une taverne au Chou^^uet, en laquelle les pus(r L'ablhé Cochet. Notice sur N.-D. du Havre. (2) M Can«l, are. Cafumowt, (3) Id. (4) BUtt d««« etimfgnes, par U. d« BeaiireiiaiK' T. I. sants entendaient la mosso les dimanches, quand il -«y trouvait quelque pr. (3) H. d« Beaurepaire. Yio. de l' ou. 87

The text on this page is estimated to be only 12.94% accurate

682 — CAU prouver l'antiquité de son fief qui, disait-il, ' jouissait de cette prérogative depuis lo I temps où il avait appartenu & Ooscelin | d'Arquos, vicomte de Rouen (I). | Cet aveu doit être d'une époque voisine I de 1720; l'avouant Jean de Jort devin», ensuite secrétaire du roi, près la chancellerie du Parlement. Saint-Brice. Nicolas Brice, chanoine de Rouen, issu d'une famille li moraine de cette ville, obtint le 15 novembre 1602, toute la Seine, entre Rouen et la Boissière au prix de 3,110 l. t. vins tues) I. pour les 25) par livre et tonne) l. de rente payables chaque année à la vicomté de Rouen; il en fit, cession à l'hopital) de la ville, le 1^{er} juillet 1624; enfin, il mourut en 1610, à l'âge de quatre-vingt ans. Il avait posé la première pierre de la chapelle Saint-Hirre aux Célestins de Rouen et fondé au salut le jour de la Pentecôte, à la cathédrale. Son frère Jean l'écrit, conseiller la cour de comptes, seigneur de Bonclon et de Moxengneuvre, lui survécut et mourut en 1611, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, Pierre Hrice, auditeur en la chambre des comptes de Normandie, fils et héritier de Jean* avait une terre au r.a. Âges, avec les parents de Jean, Nicolas et Pierre Brice et le maire de Saint-Brice, archevêque de Tours En 1611, Barthélemy Brice, archidiacre du Petit-Caux, était entré comme conseiller clerc au Parlement, où on le retrouve encore fin 1617. Le sieur Drice, de la même famille que le chanoine, ayant été maltraité par des ouvriers du Bas-Caumont. porta plainte; le bailli de Mauny, ne les ayant décrété que d'unournement personnel l'affaire fut portée en 1618 à Rouen, en 1723, et donna lieu à un procès célèbre. La famille Brice, qui a fourni 3 conseillers au Parlement de Normandie, portait : mirteillé par une croix d'azur, chargée de onze anneaux ri'Sir Robert de Toustain, seigneur de Hautonne, Sotteville-Grestain, etc., dont plusieurs enfants: l'un d'eux, Henri • < Toustain, seigneur de Hautonne et de la Hétey, vendit, en 1610, tous ses biens de Normandie, pour acheter Ecreux Beauce, où il alla à la suite. — 10 perm. de chaux, LE Val-Gail) PIN. Agriculture : Céréales, lins, plantes médicinales, bois, 700 arbres à cidre. Industrie : 14 carrières de pierre, — merce de pommes de reinette. 40 patentes. C A U V R VIM-K-l'Srfit OXJMolt). Il est étroit une localité ancienne, Mais on a découvert sur son territoire des débris de constructions romaines, et il est très nuible oTH'ieurs de Berrj. (2) La Cbeniaj«416e>Boj«» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.71% accurate

CAO GAU versé pai» le clieoiin perré de Lillebouae à Brionne. Le christianisme a pu s'y introduire de bonae heure, mais le patronage de «aint Ju* lien n*indifrr-H-lH-Harf>o, <>omte de Beaumontf pois de son fiis Robert, comta de Menlan, mort en 1118. Lors da partag-e de la succession du comte Robert, Caaverville parait être passé h une MBor du comte Gateran de Meuian, et lor»que Gilbert de Corneville, fils de cette dame, fonda, en 1143, l'abbaje de Curueville ; il compHt dana m dotation réfriise et la seigiï' ; (le Cauverville. Les religieux conservèrent le domaine et le patronage de la paroisse jUM|ti'à la Révolution . A côté d'eux, dès la tin du xu' biéeie, se troq-vait établie une famille de Cauverville. Hugru» èc Cauverville figure, en 1198, parmi les cautions de Robert d'Apperville, receveur et garde des foréta de VatteTille, Montfon et Roomare, pour une somme de 40 8. (1). lians son Fouillé rédigé vers le milieu du iiiii* siécl.'. If rclébre Eudes Riguiid constate »jUt' les paroisses de Vallotot, Culletot et Canverville sont desservies par les chaoiîK»!! réguliers de CorneMl!<> : !' Cauverville (2). Les religieux louèrent au sieur Boiuhet, prieur (c'est-a-dire curé) do Cauverville, le grand trait de la dime des Mares, à Valletot. De 1704 à 1764, les abbés commenduiaries de Corneville, FrHiicuis-Ali xiîc-.îiitu'rt de la Bastide de Château Moruiit, l'iurre-Fran{iris de Lafitcau, -évêque de Sisteron, préHenî^TPIit a ht cure de Cauverville Jean (ialiui,Jciui Quiuta-iue, Franroi» Fayel ol Louis de Varroc. .?! ; n P Rôle» de l EichJquier. U> 2iotfê Le Prévo»(, t. i. p. 416. Poisson : gueukt^ au dauohin d'iir, m~ eovijHtqnè ée trait vamtêti éu wJme^ 2 «f I. Mgr de Colbert, arc!i«\ (?([uo de Carthage, cuadjuiour de Roaen, faisant, en 1684, la visite des églises da doyenné de Pont-An(l'^iinT, ordonna v"ti^ t. ~ Rccetit- eoiitrib. iïidir. Av Buuineville. — Rounion à Etre\ille pour le culte et l'instrttO* tion. — Bur.de Iik uI. — p rni, de chasse. — 3 dcb. de bois. — I>i»i. en kil. aux ch,-l •le dép., 57; d'arr., 11, decant., 7. Ih'f^ndirnres : Les Allais, le HaOUEt, la Al.uE-Pocuo.N, LUS MoaisSBs, M£dime, ut Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.62% accurate

CES — 684 — CBS MoNTIILLK, I F, XorVE\r-Mo>DK, I.KS
RVBASSES, IJI R'«g; E, i \ Ti ii-KitiF, i.a Viicvii.i.i.: Ayi uullnt'e :
Céréales, plantes sarclée», raciues. — ÎK)0 arbres à cidre. Industrie : Néant.
— 5 Patented». C P:»»*»!!: VILLE. Paroisse dos I)oy. de Louviers. —
Arcliid. du Neubourir. — Vie. et Klce, de IVnt-l(J lieetures environ île lei-iv
dont Bo composait . grandes lamiJios ilunt les noms vont se retrouver sous
notre plume. Un di> o s noM s propriétaire^, a la fin *iu Xli' siéele. était
(itH-eri olii|ue (1). L'année nient «pie raiNjuércur donna un vendeur, dont le
neveu reeul nne tunique de burel, en manière de poi'de vin (21. A cette
même êpotjue, nn S(i;j-!u itr d'Autenil, dans la vallée d'Eure, avait un llef ;i
(riiuel) euf-la ('aiipagne,(jiii s'i(n.l.iii ,ui<>i sur Cesseville; il en donii.i la
liiuc a i'al>baye do la Croix-Saint-Leufrov, sa voisino. Innocent III
conlirma«;ettelibériiilité dans sa charte de lIUU En 1203, Uniques, Chef de
Ber, dont nous ayons parlé, donna aux reliirieux du B^edes biens situés à
Cesseville et eonlirma U sdonations que ses aneèlres avaient faites au
couvent, entre autres, i v îl,. des dim.-s d<> C-sseville, pour la ljar(ie nm
relevait) Hist, titanvuc. du Jiec. I*liili|tpe ?îorel, qui avait reeu, en 1 l!»ii,
de nu;,-ues, Cliet do lier et de Robert. 1» terre de l'aits-iiermond, en Ht don,
en VM*» h i'rtbbaye du Bec, r.voc l'agrément de ceux

- 'e par les donateurs (jui dépt>âcIV nt un chandelier sur le grand autel.
Un titre do fait mention du champ «'halenge, comme situé pr^'S la Mare
Bourlin, entre Cesseville et Crosville. IiuiTues, Chef de Ber, dont nous
avoM déjà parlé, d iiii.iau Bec, en 1210, le chaïup d(; ^ (ouillomare, a
Cessevillo, et la même année, Guy de Saussay, seigneur dominant,
approuva cette libéralité. lioger Corde, Je Cesseville (1), fit eu UIO, la
remise aux moines du Bec, de 2 l. de rente et des e"orvêt>s qu'il nvait
obtenni"> 11 l'assise tenue au Vaudrcuil, par Cadoc, châtelain de Gaillon.
Cette rente était itt sur un ai've d<< terre au triai--.' de Caraf !>.■!' et sur
trois autres vergées compi ises dau^ h' eotiriil de Richard do laPrêo. Ce
même &<>• gi r leur donna également dOttX acres i'iuboui^, Ouiiv ce fief,
il en existait plusieurs autres. Comme nous avons déjà eu ocoasiooiiv le dire
: quant â Guy du Saussay, il e^tencore eité comme témoin dans uno chaitcds
cartulairo de Bonport ,3). En 1218, un riche propriétaire de Surtanville,
tiommé Mathieu du Pré, donnai' aux religieux du Bec, la moitié de ladimt?

de Snrtauville (4). M ithilde de Troussebot, qui posscJait. eumme nous
l'avons dit, un bois àt essovilk*. (I l l'aiiiiille Corlo c'^is'i- eiu-nre dan» 1*»
p?^ I un il'- N>'>- r>'|ii t'-f-ntiUils iiclii!»!" t>>t M. L.-T -r-'r'!!', |,is;iv;iiii
au!' ur df.< Pierres toutbab s «/riélêd«a Antiquaires d» Kormandi». 1. lj>P'
(-1^ ilisi. nuiHUSorite du Bec. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.16% accurate

CES — 6â5 CES Ainit en outre, le patfonaga de Téglic de cpU** paroissp. CotlL> dame appartonnait à 11 no lamulto illustre dont la ioluriété coininciico à QitiUauni« Troussobot, gouverneur de Bonneville. qui chassa les A 11 ^--e vin s de Toufuesea 1138; elle était probablement fille eOeofrojTroussebot, fils de Guillaume et avait quatre frères. L'on d'eux, nomiiH' Roger avait l'ait venir les chanoines réguliers ieSidiite-Barbe-en-Aiige, dans la plaine du X- iibrjiirfr, où ils avaient pu fonder le jiriniK de Saiut-Germaia-le-ôaiilard. Ces religieux reçurent de Ini les patronages de Mandeville, de Saint-Nicolas, de Bosc-Asselia et de la chapelle Saint- Jean -de-la- Victoire. Mathiide Troussebol, sœur ou tout au moins parente do Roger donna, en 1220, à ?c»n exemple, pnr amoitr pour Dion et par tluuic au prieure de Saiut-(iermaiii et aux frères de Sainte-Barbe, le patronage de l'église Sainte-Marie de Cesseville, en pure et perpétuelle aumône. Elle remit ce don entre le» mains de R. archidiacre et procureur de tout levôché d'Evreux Lorsque Ika chanoines do Sainte-Barbe iàmit en possession du patronage de Cesseville, il? oîif iiront en 1221, pour consolider leur position, de Richard dea Laude.s et d'Alexandre deLonvain, avec Tagrément de PerncUo, sa feiirno, uno renonciation absolae au patronage do Cesscviilc (2). Les religieuses de saint Corentin, abbaye JS^ts Le Préveet, p. 479. lant du ohomin de Ruel à la Fosse des sei' gneurs. Richard ù u Saussay , chevalier, qui siégeait aux assises de bouviers en 12S7, est la dernier membre de cette famille que nous connaissons. Raoul Baignard (I), eurê du Mesnil-Jourdain, connu par différentes chartes de 1211 à 1248, avait sur le patronage de Cesscville des droits auxquels il. renonça en faveur des chaiioines, par une charte qui a été conservée. En 1200, Renaud Tronssebot, chevalier, de la paroisse Saint-Cyr-la-Campagne, donnait à Guy do Brotonne, escuf/er, une pièce de terre en la paroisse de Cesseville (2). Quelques années après, en 127â, il donna aux templiers de sainte Vaubonr^r, uneterre À Cesseville, voisine do la terre de Mg' Jean dit Harenc ; la charte fut rédigée en présence de maître Jean du Val, avocat à la Cour do Rouen et de Jean, du Bourghtheroulde. Jeanne Renaud, rm\ e de Jean Osanne, donna eu 1270, à l'abbaye de Bon port, 2 s. de rente pour l'moffe de la pwte ; c'est-à-dire pour donner l'aumône aux pauvres ; cette rente payable a la i^aint-Denis était assise sur une pièce de terre à CessoTille, bornée d'un côté, par Jean Basset et de rantre, par liogcr Malet. En 1274, Amaury de

Heulan, chevalier et seigneur du Ncubourg, du consentement de Marguerite sa femme, amortit aux Templiers moyennant 50 s. t., les biens que leur avait donné il GessoTille, Renaud Trousse but. Une vente de 1280 nous montre Geofroy, Chef do Ber, vivant à Crestot; il descendait sans doute de Hugues ou de Robt«rt, dont il a été parlé précédemment. D'autres actes signalent encore l'existence de cette an» cienne famille à resscville, en 1311. Dans le courant du xiv^e siècle, le fief de Cesseville relevant du Ncubourg, appartient au célèbre Godefrov d'Harcourt, vicomte do Saint-Sauveur qui fut lieutenant pour le roi en Normandie et devint ensuite connétable et niaréclial d'An,i:l(>terre f3). Il était le troisième fils ue Jean III, baron d^Harcourt et d*Alice de Brabant ; sa position le ratlaehait néeessairemont à Charlesle-Mauvais, comte d'Evreux dont il fut l'ami et le partisan. Lorsque son malheureux frère, Jean IV, comte d'Harcourt eut subi la mnrt à Rouen en 1350, victime de la brutalité du roi Jean, Gudel'roy réunit une armée (1) Il était file de RiclMCd BaigMUKi. qui tenait «a 1210. une part de flef aobto k Tialwiiol.

The text on this page is estimated to be only 11.36% accurate

CES dans lo Cotontin pour le vontr^{cr}. Au mois de DovctL'biv, l'ariauc fi;un ais*; marcha contins lui i«l If forea après un l'ouibat acharné h se l'cfupier diius un viunohlo clos de Mossire Oode?troy, qui tétait fiurt/i et co'irniji-iiij' (iurctneiit \>vii alors une hacho ol vendit chèremont sa vie. Il fallut quf.leux homiuo.s d'armes, baissant leui-s lances viu«! Célestins de Mantes ci qu'ils conservèiout jusqu'à la Révolution, il existait un autre fiel' do CesseviU • qui se trouvait au xV siècle ùiiWo lèj: mains de Gilles de la Haye, s«t;rneur de Cliantelonp , FoUeville, Cesse* ville .t' Cir-Uti . Il est eité dés I ir>5, comme t[^]Jnaut un iiuari de llef au htnur.l de Clmuteloup à Saint-ViiTor (2) ; son absence est aifrnalée a la montre de 1 où il était appelé à cause de la fieil'uruie de FoUcville (3), il épousa le 17 mal 140*3, Jeanne de Chambray lille de Jean III, elievali< r sei[^]aCUP de Cbambruj[^] etdeOilleKe Cliolot (4). Do cette union na init probalili»ment Phîliltpe de la Hayi\ csi iii/ri\ cité dans un ucii de lûH-k, comme ayant été préuédeauuuut seipnenr do Chantoloup (r>). C(sseville a rinmiiennr de compter un évêque au Jiombrv' de âtiî, Gilles de la H; i _ve reïintiei tni l SS.(au patroini.'e rie C«ft<. d-"" .-"" va-"">, GilU-s d.> i.i llavivUiil fiii ore sei[^]rieur d Aiiirievil|f|.i (';uii|!.tirie «. t il»! Koiî(.iiiiie4ou»-Ji)U> ; nuui pensons que e est ua« erreur, et H iU-ut termool ap|iai'teim à «es dvisiendaats et ooa a lui. (5, M. Lebeurwr. Nuitée sur Atquîgttj. Pièces jtt»tificationa. Chantoloup et do Cessevillr, qui épousa le :i février 1520, Siisanne de Koiicherolles (1), d'oil naituit Jean do la Haye, H* du nom, soïrriieir de Cbauteloup, à Saint-Yigor,et de Cesse\ illo. Ce dernierfitunmariatro très avantafeux en éj nnsait, vers 15rvl, Marie le Goupil, lieuiii ie en partie d'Amlreville-la-Camp»Kiie. A trente ant de là il est cité dans on uveude ir)S4 coïunie? pitrnourdoChfinto|. »up, do l^aaunay, de Fontuine sous Jotiy et même eonmie baron de Quatremares (2). Kn Km, (^uy d'Achey place CesseTille avec Marbeuf au nombre de ses seigneuries et cependant un note de 15W eontinue à désiirrier les Religieux Célestins de Mantst, comme seigneurs ■' la sei[^]neurie de Cesseville jusqu'en UK)7; un titre de cote date nous apprt>nd que wtte d;Miie avait un lui nhii ;\ llectomare et que Uom Pierre de Quiuevie était prieur euré deCesHeville (3) lui Kilt), Fram lis de Bassompierre, créé maréchal de France le 20 août 1622, était srij.'neur de Ces«eville et de Chanteloup, il était aiiN-i ■'ijneur do Raderal à Andely, an dn>it de sa moro Louise le Picard, fille de C.eor[^]os, seifrnour do

~~Radeval ; son fief de Cessevill' e-si appelé fi f de !;i Haye parce qu'il avait
appartenu i'i la famille de ee doid. L'éen de Hassom pierre portait :
tTm'ff^.'aa Imut r/imuns dr (jui'iflea (t une cfinronm')n>ii 'ile. Redoutable
par ses bons mots, lemarcebal fnt mis à la RastHe le 25 férrier \m\, p«tr
l'ordre du cardinal Richelieu; pendant fon eniprisonnement il composa des
Mèmoiresqui contiennent l'histoire de #a vie et lar(*lation de ee qui s'e>t
passe de pin-reiuarquabj? à la cour de France depuis 15U8. U en sortit à la
mort du premier ministre, le li> janTlff IfUMel fin réiabii dans sa chai"?e
de colonelgénéral des suisses; il mourut d'oue attaque d apoplexie lo 12
oetobre 16-16. Cesseville fut attribué lors dn parlait' de la suecession du
maréchal, à la plus jeune de ses sœurs. Catherine de Ba^sompierre, mariée
en 100S, :\ TannerruT le Veneur, 11' du nom, comte do Tillières èt
deCarrou(1 i Fill Hi'Uqta villf l't du l'.mt Sautt Pierre, «eigneor de tiauta* (-
Hes, et d.' FiaïK-oi^de Ball«vllt. (2j Pomll«d't&vrfux-, art. Quatri^maTes.
(3j La paroîMe ■« irouvaih donc coMM dMertie par un ebanoiii« i'é[\$uUer
de Sainte'BaYbè-ca.Ad(~~

The text on this page is estimated to be only 13.54% accurate

CES — nie, Charles le Venour, d'ahord chevalier dû Malte, eut pour sa part rponsa, on]OTJ, Fni/a>>oth def5 Mazis, fltte puint'o (]o Pi Cr-sff.riinro, relevant de la seigneurie do M. de TillitV'-s, poffe an re^nde trejjrièmr-.sicnr'd'Eustarho !^ V'-neitr, frère puiné do Charlf' oi chovaher da^ Malte. La lecture da contrat fat faite par Nicolas Car. sme. scrirent Cesseville, '•n j'r."^5, devint titulaire do h. seîgTiennf> de Cesseville et mourut en 1739; son tiis aine Hector Nicolas Paviot, lui succéda sous la tutelle de son oneie, Gilles Nicolas Paviot, connu sons le nom d]abbé de Villette, chanoine, prand-archidiacre de Reimn et conteiller en la ^rand*cbambre du Parlement. Hfictor Nioolas Paviot devint conseiller au Parlcii.ent en 173ô, puis il quitta celte place pour ceile r^n'j] ait existe Un fief de la Motte, à Cesscville, d"aprtt le p«8saj?e suivant d'un aveu : » de * messieurs les rdip-ieux, prieur et couvent « do la Sainte Trinité du Mantes, chefs sciOl Un autre titre est si^rné Flf-ury, vicaïr** \>\\.ro h C";e Rin-Cailleb uif alor^ di'nieriilM ée, le trit';.Mle la ValléeCresff»niaré; une pièce de terre relevait do fief I^e Rov (jiii pienait être à ("".sevilîo CKSSEVILLK , eant. du Neiibou) -. t 154 m. d'alt. — Sol : alluviuni ;i!)cien . - diluvinm. — fh. (ff qr. nm. n" 73 do Onillobeuf a Aturreville-la-Campagne. — (h. (T iitl. coin. ji° 0(> 'lu N< ;i'" iirj; à Maiideville. ~ Surf, terr. fi:?*» hect. — Pop. V2C, hab. — A contrib. 7.370 fr. on ppal. — Rec. ord. burlL'. 18G7, 2,S:M fr. — :■: du Neuboui-. — Porcep.de Saint-Aubin-'VK rusville. — Rfc. rfjnt. mil. d'Auifreville-lit-Campagnc. — Paroisse.— Ecole mix. de 40 enf. — .Maison d'école. — 7 perni. d - "Tinsse. — 3 déb. boissons. — l)ist. en kil. aux cli.-l. decHUt. 7, d'arrond. 15. de dcp. .l^rinz/rHic .• Céréale*, plantes sarclecs. — 10,200 arbres à cidre. Industrie : 1 moulin à vcnf. — ïi patentii, Parois«;e des : Dioc. Bail.; Vie. et EhC. d'EvreuS. — Pari, et Génér. de Rouen. La commune de ChRÎpncs est formée de.4 paroie .?e Chaicrne« et do ChaîgnolICS qui ont été réunies en 1818. § 1" Ch.viones. r>é^ l'année 1181 l'oglisic et lo fief do Cliaïrnes appartenaient il l'abbaye de la Cr ii\ -S.iiijt-I.,. urrt)y, en vertu do la dona^ tion d'un bienfaitour inconnu Ci). On peut s'en convaincre en lisant la bulle du pape Lucius Ifl, dan^ l ejii.^llr l'.u'^lisn de Saint-Julieu-de-Chai-rnes se trouve comprise au nombre des paroisses qui furent confiécfl par le Sonv. rniii P. iifife à la sollicitude de l'abbé de la Croix et qu'il suuiuit à sa juridiction (."i). Ouebiues années plus far î, 1 • pape Innocent 111 renouvela lea dispositions

de la (I) A. Fonqii^villr. .iH» H troav« exprituA par le mot latia Oam^ut
Chuuip. M. l^eheurier n'& pas puMié oa docvineiit. l3j Neusiri i F'ia. 11.
Lcbeurier, piéerfjvsfif. hM. W TAĬ^tajo do 1» Groii,

The text on this page is estimated to be only 16.70% accurate

CHA — 088 CHA bulle de -soik predcessur ot fit mention do Teglise de Cliaigoe*, de Cahamis^ avec ses dîmos ot les ti'ois quarts dos licites, o'cst-ijdire des petits fermiers du villajio (1). Dans une charte de In nu^mo époque,]>ar laquelle Henri, soi;rnour du iSoiiliourfr, dûnna aux moines de Préaux, des terres situées à Meulan, qu'il tenait d« Robert, comte de Meulan, on voit llguror parmi les témoins, Udon do Caliai nos, vassal de Jlenri, qui doit appartenir h Chaignes.si tontcfuis il no tire pas son nonurunCahaignes, situé à Mont fort. Un texte jdus certain nous est offert par r«veuveNicolas Loquet, abbé de la Croix, rendit au roi en 1411 ot dans le«^uol on lit le passage vivant : a l^m un fief noble à court et usage, un manoir et colombiei*. ;ts«is en la paroisse de Sainl-Julien-de-Chehaiguciî, eu l.i prévôté de Breval, auquel appai tient le patronage de l'église, le» deux parts «les (llxines, hommes et hommages, rentes en argent, champarts, grains, oiseaux, ventes, reliefs, 82 aères de terre lahouraMc ou environ, une vergée de vigne ou environ, avec toute telle droicture comme à noble floy appartient selon lacoustume du Pays. » Chaignes est omis d.ms le dénombrement donné an roi en 1419 [mr l'abbé Guillaume Legoyt, mais il reparait 'â di'oictures queàbasjusticior apparliout. » L'aveu que l'abbé Jean Duchemin rendit le 27 so[it(mhro 1101 os-t encore court : « Jtem, un lief noble à court et usage ut un manoir et colombier à pied, avec lo patronage de réglise Saint-JuH'Mi de-Chaignes, as»is en la dite paroisse de Chaignes, eu la prévété Bréval, avec toutes ses appartenances. » Le S juillet HUD, Simon Passart, aussi abbé de la Croix, déelare à son tour avoir ; u ung fieu noble, assis en lu ('iMsU llciiye do Bi*éval, en la paroisse Saiul-Julien-de-Chaifaes, à court et usage avec le patronage de église du dit lieu, ero... » Un autre aveu prscutc pur Jean de la Motte, en 1536, est identique k celui qui précède. En lti66, une des deux portions de la cure de Lottviers se trouvant vacante, Mgr Henri de Maupas, évêque d'Evrcux, nomma à ce bénéfice Philibert Pitard, prêtre et curé de Chaignes (2). (1) M. Lebeurier. pièces justificatiteê, U) Celle Doninulioii n'eut pas d'efTet. rêuiUé d'Ëvreus, art. Loueiev, Michel de la Noe-Sainl-Martin , sieur de Prcmesnil, habitait Chaignes en KuT; il tut Itarrain, le 31 août de cette année, d'un fils de Menri do Saily, chevalier, seij?neur d'Aich villo et de Saily, près Mantes La famille do la Non, sieur de Saint-Martin et do Prémosnil , maintenue de noblesse le 12 janvier ICOO, dans rélection dTvreix, portait : d'azur n une

fusée d'or. Le 21 décembre 1710, Marie-Louise Lescarbotte, épouse
 de François de Sailly, seigneur d'Aigleville, fut inhumée dans l'église
 de Chaignes, à cause de l'interdit de réglise d'Aigleville. (Chaignes, de la
 sordenterie de Villers. Desceivre, élection d'Evreux, comptait en 1750,
 deux feux privilégiés et trente-et-une taillables. Il paraît qu'il y avait eu à
 Chaignes une basse justice, comme le témoignent les aveux, les religieux de
 la Croix obtinrent l'octroi d'une haute justice (1). En 1812. Chaignes
 n'avait que cent trente-sept habitants, et au lieu d'être le chef-lieu de la
 succursale comme aujourd'hui, elle paroisse était réunie pour le spirituel à
 Chaigolles, avec Aigleville et Veugats. § 2. Chaignes est
 un diminutif de Chaigny et doit son nom, soit au voisinage soit à
 démembrement très ancien de la paroisse de Chaignes. Son église, dédiée à
 l'apôtre saint Pierre, appartenait de temps immémorial à la célèbre abbaye
 de Coulombs, maison religieuse du diocèse de Chartres, qui comptait sous
 sa dépendance plusieurs églises de l'ancien évêché d'Evreux. Vers le
 milieu du XII^e siècle, il existait déjà une famille noble qui portait le nom de
 ce village; Gautier de Chaigny, à une époque voisine de l'année 1100. -
 sert de témoin à une charte d'Amaury de (;)ir«na*» en faveur du prieur

The text on this page is estimated to be only 22.52% accurate

CHA — 680 — CHA Dans les premières années du xvii^e siècle, la seigneurie de Chaignolles appartenait à Kiooiai Slfttczif ntariâ avec Adrienne de Thosny; il était fils de L^e Strozzi et petitfils de Léonard Strozzi, qui se retira en France avec les Albizzi et les ÂltoYilli, lorsque les Médicis furent rendus souverains de la Toscane (1). Le 21 mars 1040, le seigneur de Chaignolles maria sa fille Marie avec François de Montmorency, n^e du nom, seigneur de Châteaubrun en Berry, gouverneur de ChâteauroUX, du bourg de Deals et de SaintGildas, gentilhomme de la chambre de Louis de Bourbon, prince de Condé. Marie Strozzi donna à son mari un fils et une fille (lui mourut avant d'avoir été mariée; cette dame prit part à un procès intenté par François de Montmorency* baron de Fosseux, qui attaqua la légitimité de son mari et qui succomba dans son action en 1658 (2). Strozzi portait: un Tor à la fasces de sauto, chargée de trois croissants en argent. Cette famille ne conserva pas longtemps Chaignolles, qui devint la propriété de Claude de Foitftines. seigneur de Marchel-le-Cave, épousa le 28 novembre 1603, avec Françoise Gorjruesse. De ce mariage naquit René de Fontaines, écuyer, seigneur de Rasse et de Chaignolles, maintenu dans sa noblesse par jugement de Charles Colbert, commissaire du roi, en date du 5 septembre 1666. Ce René de Fontaines, conseiller, sieur de Chaignolles et Jean Orpes^e, écuyer, sieur du Clidstreetd'Heilly, «eurent le 4 décembre 1681, du garde du Trésor royal, le remboursement de deux rentes; il épousa le 15 novembre 1632, Marie du Bois, dont il eut Charles de Fontaines, chevalier, seigneur de Chaignolles, Rasse, Ici Barres, Humbercourt, etc., marié le 21 juillet 1693 à Marie du Parthenay, qui lui donna deux enfants: Charles, mort jeune et Marie-Charlotte de Fontaines, alliée en janvier 1721 à Louis-François du Fay, écuyer, seigneur d'Unneveux et de Foucancourt(3). Le blason naît: un croissant à trois croissants de vair bordés de fleurs-de-lis. En 1750 Chaignolles, élection d'Evreux, Mairie de Viuers-en-Destrie, comptait deux feux privilégiés et quatre-vingt-trois habitants. Un M. de Fontaines se trouvait, le 16 mars 1789, à la réunion de la noblesse, dans la section du grand bailliage d'Evreux. Chaignolles, en 1812, ne comptait que dix-huit habitants* (1) Le Strof, originaire de «proTioce, luthmène les derniers jours indépendamment du pays. 8) Moreri, art. Montmonncy* [8)UCteBa9»d«Boii. T. I. CHAIGNES, cant. de Pacy, à 118 m. d'alt. — Soit :

sables avec meulières en fragments, oalcairo lacastre inférieur et calcaire grossier.— It. fmp. nI>IEirr-X>XJ-XI£E3I^ Les communes de Chaise-Dieu etduTheil ont été réunies le 4 mars 1836. I 1». . C1IA]S»*D1BU. Paroisse des : Vie. et Elect. de Vornouil. Doy. de TAigle. — Dioo. d'Evreux. — Pari, de Kouen. Ce village doit son exigence à la célèbre abbaye de l'ordre de Fontevrault qui existait sur son territoire. Les serviteurs et les autres personnes attachées au monastcre s'établirent dans les environs et eurent de très bonne heure une église particulière dédiée à saint Jean, placée sous le patronage des Religieux qui avaient en même temps ia seigneurie. Au moment de la Révolution, le curé de la Chaise-Dien fut déporté et remplacé par un prêtre marié nommé Sébire. Toute rhistoire de eette eommu se vésumant dans celle de TabVayc, nous nous occuperons tout spécialement de eelle-ci. ABBAYE DB CHAISB-DIEC. Dan=î une partie de la foret de Breteuil nommée le Désert, se trouvait un ermitage très aneien dont les solitaires avaient pour chef, au commencement du xii" siùcle, le vénérable Uugues, que Robert de Meulan, • comte de Lejcester-Breteuil , I" du nom, lionnrait de son amitié et pour lequel il fit bâtir le prieuré de Notre-Dame-du-Désert, dît aussi du Lesme, dédié en 1125. Peu d'années après, Richer, baron de l'Aigle, qui avait aussi une profonde vénération pour le pieux supérieur des Ermites, lui donna, dans la forêt de l'Aigle, sur le territoire de Cheronvilliers, une portion de buis avec ua emplacement où fut édiflée une chapelle, sous l'intercession do saint Clair : on nomma ee lieu Casa Det, 98

The text on this page is estimated to be only 18.46% accurate

CH A -.600— CHA maison de Diea, d'où vient le nom de CUaiseDiou (1). En 1130, le roi Henri T' d'Angleterro confima lo prieuri; du Iêsort dans la possession do 8on é;rlise do la Cliaiso-Diou, d'une terre plantée on bois provenant do la donation de Riclier de l'Aifrle, et d'une autre pièce de terre, hors hois. donnov.* pur Guillaume de Cheronvilliers(2). Il n'y eut là, toutefois, qu'une tentative d'L'taldi.ssoment; le vénérable Hugues, prieur du Désert, fit remarquer à Rieher que l'émplacenient l'fait mal choisi à cause du manque d'eun, ci il le pria de lui en donner un meilltMir. Le châti hiin i}o l'Aijrle lui en donna un autre sur les boiils do l'Iton, où l'on eomnacnea immédiatement la construction d'une nouvelle église dédiée a la sainte Vierge, qui reçut aussi le nom de Chaise-Dieu. 11 laissa néanmoins à Hugues et à aos religieux rétablissement abandonné, connu enooi'o aujourd'hui sous le nom do Vicille-CliaiseBieu (3). En très peu de t< m]>>=, on construisit un petit monastère avec une église, dédiée le 2 octobre 1132, par Audin. évêque d'Evreiiix, assisté deToi-stin, ,ir(!p \ équo d'York, son frère. Richer, lo fuiHl it' ui', était présenté cette cérémonie, .iv. < (iiiillaunio Frçsnel, seigneur de la Ferté-Fresnel (4). A l'occasion de celle dédicace, la chronique do l'Aigle fait une remarque qu'il est bon de not^-r, o'ost que Julii'nnedu Perche, veuve de Gilbert de l'Aigle, mère de Richer, ajouta aux libéralités de son fils le don d'uni!i, Ui\$. de l'Aigle, p. 2J2, (.0} la. id. un saint prétro du diocèse de Rennes, nommé Robert et surnommé d'Arbrisselles, du nom de son village. Ses prédications et l'ascendant do sa sainteté avaient attiré autour de lui une foule d'hommes et de femmeg qui no pouvaient se résoudre à se séparer de lui. C'est alor.ï qu'il fonda près de Poitiers le célèbre monastère de Fontovrault, où les d-..nt K ger Ui liiiont, qui s'était coisat ive a Iji^hi *he* les FontebraldineSf conduisit celte colutiie en Angleterre» en 1158, ©t fut «heisiep»»" abbesse (3). il) r>'(t.' « iKirto a été .ionii^e en parti* 'la" '* «'If, <],_■ l'ievosi. seu)em«ut umU* tWroM* re-t^^jl^^ que \:i ilo]i itii)ii u eu lieu «n faveur àm rA^Mi'* lion

The text on this page is estimated to be only 17.33% accurate

Gfi'A GHA Eliîpbnrge, abbewe âe Chaise Dieu, qui conjiçrvait ses droits do «npêriouro sur l'ubltaT(> (î'RtoTîP, céHant a la prière du roi ot à la demaiiilo du comte Robert et de su fe ruine, Âatîeie, accorda oertunos immunités à s^on ancienne r«'lipions«»), Alberede, qualifiée seulement de prieuro. I-c célèbre saint Thomas de Cantorbery, alors simple clianeelier d'Ang'letcrre (1), fut t>'moin de cette concession avec le Frère Robert de la ChaiseDieu (2). PostèrioTirrTnonf à leur séparation, il P<>inblc (^uc les Frères du Désert admettaient des dames dans leur association. On a une charte de r.aillard do Tliovray, vors n50, dan!' laqnelle on voit qu'Alisende, sa femme, avait {iris rhabit monastique au Désert. En confirmant la fondation d'Elone, le comte Robert II de Leycester eut soin, à lexemplo de son pèro, dVxcoptor de sa dotation lâ terre que les religieuses deChaiseDlou possédaient à CatlcImrsr i^t h Cntnn (3). Dès Vannée 1155, l'abbet-sc EUltiburyc avait pour prieure, c'est-à-dire comme suprieure ;îpr(*'S elle, Julienne do l'Aiglo, flîlo du fondateur qui avait renoncé au moiide. Qoelqaes années plus tard, "vers 1100, Richcr, l'brc do Julienne, mourait dans une «rande vieillesse, après une vie très agitée. I fut înbumé aveo Béatrice, sa femme, dans l'église de la Chaisc-Dicu, où l'on voyait leurs tombeaux. Julienne put voilU r jnî>qu'à M mort sur la sépulture de ses parents, avec ^a ?n nv Félicie, qui était Tènuce la rgoindre à la Chaise-Dieu. RicherIII, fMrede Julienne et deFélicie, neeéda à son père dans la baronnie de l'Aigle, qu'il poFPÔdn pondant quinze ans. 11 époQsa Odeline ou Adeliuc, iille d'un vicomte de Sainte-Suzanne, dans le Maine, dont il eut trois fils et une fille qui devint, par la finite, prie\ire de Chaise-lJit u. Rithcr III fut inhumé en 1170, dans lo priirié de Saint-Suîpioo, mais- Odeline, sa lemme, eutsa sépulture à la l baise-Dieu, eà oD lui éJev» un tombeau magnifique au Btilieu du dicœur des religieuses. En IK'8, le convent de la Chaise-Dieu JouîMait dt jà, dans la Tîcomtd d^Evreux, d'une rente d'un muid de froment, qui lui avait été aiimûiîé. Richard d'Argeiucs, fermier de la vicomte, i, «onflrine au oouvent une (1/ Il f xcr^a et lit- foj.ctioii de lir*" à IIGO. (!) C elait ptvUbkuitol i« «uiivrWur de la section Ixiinaieii daM ce aivi!»»léi«. U(.ini)»(iioB MgliciiiiiiHM. y.t

The text on this page is estimated to be only 15.34% accurate

CH A extérieur fie ro;^li.so do Chuiso-Diou ; on lu voyait
représt^nléo sur une l:imo de cuivre, ayant aux deux cotés de sa i<>te, deux
figures de femmes qui pleuraient fl). En l'SZdy Eminelino de Koman, veuve
de . Mg* Onillaurae de (tonvillo, en iir»3.s;hi la Ndc, b-s tv-li trie uses
renoncèrent à une rente de cini^ (juartiora do blé, mesure de Conchcs
qn\>lles avaient sur les granges de li 'lloTtiare au Me«nii Hnrdray,
constituée en échange des uioutes de leurs terres du Nuisœent et du Four-
d'Erembnrge la-Lé p[on?o. leur Coté, les moines ab uidonnèrent une rente
do deux setiers do iVoroentqu*Odeline de rAigle,du consentement de
Gilt)irt, s m fi!>, scigneurde TAI^^le, leur avait donnée en aumunc. Cette
rente était payable sur le manoir de Crepon, appartenant aux religieuses (4).
(1) Ou a [>ens" qn-- < .^^ fr./'ii i' - i i';r---.'i[t iidir |,'s filles (l« hi «leffint»-. \
< a\i' queil*u prés coiniiii' ' 11.-. [2) (iotes l/e rri v<>st. Hoinnn (.1)
C"ef.t.-i- trouvait «ni! renie d un milhiir il' iiai-eupr^, re ipii t'ait voir
«j'iedés !• XII" *iè«'lieu était gouverné par une simple prieure, situation qui
a duré jusqu'à l'extinction de la communauté. En 12K(), Tabljayo du Bec ot
les religieuses de Chaise-Dieu s'accordèrent au sujet dn partage des dîmes
de Fouqueville (1). A cette époque vivaient à la Chaise-Dieu, d"ux nobles
su'urs, Pétronille et Odeline, filles de Jean 1" du nom, dievalier seigneur de
Cbainbray et de Marguerite du l'rea:iC. Au mois d'avril 1283, leur père
aumôna an monastère, sans doute à canse de ses deux filles, H 1. de rente à
prendre sur la terre de Cbambray, du consentement de .Jean de la Ferti".
>i"n cousin et l'aîné de la raai>nfi. La charte était scellée du^ceau dos deux
chevaliers (2). Dans le contrat d'échange que le roi fit ea 1308 avec la
famille le Veneur, de la terre de Rugles contre celle de Longchamp^ il est
dit que le prieur do la Chaise-Dieu (M), percevait sur le domaine de Rugles,
une rente de 40 s. payable aux deux échiquier*. Au xiv' siècle, la
communauté de Chais'eDieu n'était plus composée ijuc de femmes qui
toutes étaient de haute naissance si parmi lesquelles nous voyons fl^-itrer,
vers 1301, Robiue et Jeanne,' tilles de Jehan do Couillarville, seigneur de ee
Itcf à Bmaivillefl). Un aveu rendu en 1393, par Catheriae de Vendôme,
comtesse de la Marche, femme de J . an fb' Rmirbon 1" du nom, nous
apprend que les seigneurs du fief de Quiliebeuf et leurs gens étaient francs
et quittes de mouture au ni Milin de rhatse-Dieu, assis en la paroisse de
Houctteville; toutefois, ce fief était sujet h certaines redevances envers la

prieur.[^] et le couvent de Chaisi'-Dieu». Vers 1100, le Coutuinié des forêts constate que les reli[^]euses de la Chûie-Dietz sont frana tmgten dans la forêt de Breteuil (5], Lors des assises tenues à Vernenil, ta 115.'i, il fut jugé sut' un procès intenté par les religieuses de la Chaise-Dieu, pour les arrérages des rentes en argent et en nareags qui leur étaient dues par la terre d - l'Aiule. (lu'eilcs seraient paprées malgré le séquestra mais qu'elles seraient réduites, à cause de la diminution des revenus (6). I/aveu do la terre de Rugles en 1455, fait ill Sott's Ije Prévost. Fouqueville. Lu Cliesiavri «les IJois \ » Chambratf, Çh Kn lisaiit «• pastsiape, on j>ourrait croire qu« " foiiiiimnaiite masculine de la Chai8«.'-i)ieu eiisUi[^] encore : nuuB penwn» que celte raute avait Héé>i[^] du tempe qu'il existait uo prieur ou quil (ut AN |tn<<'iire au l(>iiiiiiin. il» Kl! s aviieut un.' f4i-ur aliii[^]e. nomni

The text on this page is estimated to be only 23.35% accurate

CH A — 603 — CH A encore mention de 40 s. dus sur la prévôté de ce pays aux religieuses de la Chaise-Dieu (1). Parmi les noms des nobles qui ne s'étaient jamais présentés à la montre de 1469 et qui avaient des fiefs et revenus en la vicomté de Conches, nous trouvons : Les religieux, prieure et couvent de Chaise-Dieu, pour les fiefs de Nogent et du Beffroy (0). Marie de Bretagne, 26^e abbesse du Fontevraud, ne pouvant réformer son abbaye, dut à l'ordre aller établir sa réforme au couvent de la Madeleine, près d'Orléans. Le monastère de la Chaise-Dieu embrassa le premier ce genre de vie plus austère, en 1475 (3). En 1484, à la suite d'une contestation entre l'abbaye du Bec, les religieuses de la Chaise-Dieu d'une part et le curé de Saint-Hilaire de Noyon d'autre part, les couvents furent maintenus en jouissance des grosses dîmes sur certaines terres situées dans la paroisse de Saint-Ouen. Non contents d'avoir obtenu une partie des dîmes, les religieuses réclamèrent le patronage de l'église de Poncheuil, mais leurs revendications furent repoussées par un arrêt de 1501 (4). Renée de Bouillon étant parvenue à réformer la maison principale de l'ordre de Fontevraud, j'en fit tenir par ordre de Louis XII, quarante-deux religieuses réformées, tirées de divers monastères. La Chaise-Dieu fournit son contingent, à cette pieuse colonie (5). En 1501, lorsque les six filles de Rohort le Buiuf, chevalier, seigneur de la Bonnotière, tué à Saint-Quentin en 1488, partagèrent la succession de leur père, l'une d'elles, la cinquième, était religieuse à la Chaise-Dieu. René de Brosse, châtelain de l'Aigle, ayant fait abattre en 1500 les hautes futaies de la forêt de l'Aigle, les religieuses auxquelles les anciens barons, leurs fondateurs, avaient accordé des droits sur ces bois, lui intentèrent un procès qui ne fut terminé qu'après sa mort, arrivée vers 1525. Guilmette de Saint-Germain, âgée de vingt-sept ans seulement, mais petite-fille par sa mère de l'amiral d'Annebaut, ayant été élue abbesse de Saint-Amand de Rouen en 1514, par les jeunes sœurs, les anciennes lui opposèrent Isabelle le Cauchois, qui prétendait aussi à cette dignité. Anne Unette, (1) Aot L. Prévost. Ruffin-s. (?) On prouva que le couvent s'était prévalu à la fin ; Ti Notes Prévo. Sirey-Outin de Poullwait. (5) f. 10 L. J. dit ordre religieux. soutenue par l'immense crédit de ses parents, fit enlever sa rivale avec une autre religieuse, et toutes deux furent reléguées dans l'abbaye de la Chaise-Dieu (1). Vers 1525, Antoinette d'Estancon, fille de Jean d'Estancon, chevalier seigneur de la Salle

Houllebec prit le voile à la Chaise-Dieu, il en fut de même de Suzanne Molart, fille de François Molart, capitaine de la ville et du château d'Essay. Le 31 décembre 1580, Jeanne de Mailloc, religieuse professe de la Chaise-Dieu, était nommée prieure de Nassandres; elle était sœur de Dom Claude de Mailloc, abbé de la Croix-Saint-Leufroy et l'on voit encore le tombeau de cette dame dans l'église de Saugny, où elle mourut en 1503 (2). Jeanne des Fontaines, fille de Jean, écuyer, sieur des Erables, de Pierrepont etc., dut aussi entrer à la Chaise-Dieu, dans les dernières années du xvi^e siècle (3). M^{lle} de Girard, sœur de Chrestien (Girard, sieur de la Chaise, se fit religieuse à la Chaise-Dieu, dans les premières années du xvii^e siècle (4). Le prieuré reçut des dons du roi en 1615 et 1627. De 1650 à 1600, Marie de Bretignières, de la famille des seigneurs de la Pertuisière à Bourth, était prieure de la Chaise-Dieu. De son temps, le fief de la Gerlière à la Haye-Saint-Sylvestre produisait aux religieuses un revenu de 300 l. Le 10 mai 1667, Henri de Maupas, évêque d'Evreux fit la reconnaissance du corps de saint Tugdun, martyr, «trouvé à Rome à la Chaise-Dieu (5). Vers ce temps, on voyait au couvent de la Chaise-Dieu, Marie de Laval, la huitième des neuf enfants de Jean de Laval, seigneur de Gournay-la-Guéry et de Claude de Prunelé; elle était la tante du pieux François de Montigny, d'abord archidiacre d'Evreux, puis, premier évêque de Québec, qui mourut octogénaire, en 1708. On y voyait encore depuis 1690, M^{lle} de Lenfernat, elle y était encore en 1790 (6). Guy de Cliaumont, marquis d'Orbec, seigneur de Quiry, mort en 1712, eut aussi deux filles à la Chaise-Dieu, Marie-Madeleine et Thérèse; cette dernière devint abbesse de Saint-Georges, de Rennes en Bretagne. Dans la liste des créanciers du marquis de

(1) Nom du Saint-Amundt par HysdoUM LangloM. Revue de RotMn. (2) Fouillé d'Evreux. (3) La Chesnaye des Bois. (4) Saint-Antonin de Sommaire. Notes Le Prévost. (5) La fête de saint Juvénac, martyr; à Evreux «6^e mai née au 1^{er} juin, ou 1^{er}» noie quelquefois Viveau et n^o Vincent. (Où Sa M^{lle} i'ur, L')iii6>>-Murie de Lmf«rMt, avait «poué M. du Bois de la PiciT«.

The text on this page is estimated to be only 12.85% accurate

CHA -604 CHA Prie, on 1771, on voit t'^nror lai f du Quesno^- Mauvoisin à Bcuzcville, leur appartenait également (1). Les armes de l'abbaj-e de la Cbaise>Dieu étaient :'/V;;r/; (î i/nr A inuinvititium da In sninfv Vierge peu- range Oaùiiel rf'o/-, arcovijitufuc cTun éctisson dn mrme ilitinjè d'un tnnlè de sable (2). M''' du Bois de la Pierre avait composé une histoire de la Chaiso-Dieu, restée manuscrite, qa*on no retrouTo plus. § 2. I.K Theil. On voit au viliatge du Theil une partie bien conservée de la ehaiissée rmaino tendant de C'ondé-sur-lton ii Clianday. Entre ce dernier villa^c et le 'l'iieil, on trouve sur une grande longuenr le pave de Ja ronfi» assez intact pour qu'on pnisse en plnsii nrs endroits en mesurer ia largeur qui eat de dixhuit pieds (3). Le nom de ee villairi- vient de Tilleul, arbre autrefois tiùs ciiluvé en Frnïiee. I/églifie du Theil est dédiée à la sainte Vier^re. et toute l'histtiire de la paroîi^se se trouve dans celle du fief de Courteillos qui enjbras«ait une grande partie de la localité. Le Theil a eu quelquefois des seip-neurs distincts de ceux de Conrteilles. En 1057, Pierre le Breton, comme sei;^neur(lu Theil, prétendait an patronage de la paroisse. Le Breton : (tarcjent à H roses de (pi 'iiles. Le Thoii taisait partie du doyenné de l'Aigle; sa population, en isij, était de trois cent quatre-vinirt-îrei;/-' }ift>»ita:its. /'Vf/*: Coi KTKtht.ES.On dit que ce fief s'est appelé autreiois la Cùw ùv l'eti^ mais nous pensons plutôt que ee nom provient de l'établissement, en cet endroit, d'un rameau de la famille de Court^illes, près de Vernenil, que l'on nomme dans lepnvs Ir (li niid-CDUiteilles. par opposition à celui du Theil, t^ue l'on appelle le Potit-Courteillos (4). Peu d'années après Ja ti miinn de la Normandie h la France, Guilaunjc de C-ourteilles, chevalier, donnait au prieuré du Désert, m s. de rf'nt, (itr>?s d»»» propriété» situées cur le» {«aroÎMMde Biandt-y, lex BottCMMiux, JUiitji(lr«t. J« 8mm, Si-André, Saint Juftt et le Thdl, d« 113* à 118», i ng. i lim. (t) Ariavinea du fuiidatear, U. Cttoel. (3j U. VaufKoon. Hitt, de l Aigle. 477. _ (4) U«M A i-eni.irii,4!e de OjuiU-jlles. itr's de Vernotre Couiteilles, son fils du même non» également chevaliâr,se libéra de cette r^nu, en 1255, par l'abandon de trois acres de terre a Bourth (1). Kn 1282, co même Guillaume de Coui^ fcilles, vendit au chapitre d*Bvreux, moy ennant 40 l. t. la dîme qu'il percevait an Grand-Cuisiney, 4 Cintray. L'acte de vente nous apprend que sa femme se nomntit Otleline. Le3 titres des xiv* et xv' siècles ne nous révèlent rien sur le fief de Courfeilles, n'ait en 15t')5, (rojirès M. Le

Prévost, Séraphin d'Aifagard était seigneur de Courteilles et du Theil. Au lieu de Séraphin, il faut plutôt lire Orelfin All t.-iirJ, d'après un aveu

- l'Aigle de l'vOoni Douaventuiv âirochard, savant oordelier «leBerna^; ilsré'ii* gèrent ensemble une relation qui se trouve imprimée dans le tome vi des LecliwHmUi' qwp de Canisius (.'{}). Oreflîn Affagard, que d'autre8 écrivent Arfagard, était chevalier du Saint-Sépulcre, c'est un nom de plu8 à joindre à ceux des hommes distingués de l'Eure, Ses armes étaient : de gueules à trois dinuifints en losonget, taiWt à facettes ttorgeiUf en fmc. 11 y eut, le 15 février 1532, une sentence prononcée à Alençon, par Jacques de RoDves, fils de (i.HU'ges, contre messire Gcofroy Af fagard [A], qui mourut laissant deux filles; Madeleine, l'une d'elles, épousa Jean Le Clerc, qui était seigneur de Courteilles K du Theil en 1559; cette dame devenue veuve épousa en «ecmides rM«!es, vers 1570, Antoine de Lenfeniat, auquel elle apporta le fief de Courteilles (.'»). De 1011 Jusqu'en 1632. Cii mille de LcDfernat fut seigneur de CuurK ille et présent. à la cour du Theil. \ a\ 1057, les enfants de Corneille de JiCBfernat étaient mincuri»; on voit ailleurs trois* personnes nommées à la cure du Theil, savoir : Pierre le Breton, comme seigneur du Tlii'il, Benoit de FouifUigue, .s57. . , (Sf) Aw mtf M Le Prévosi indique ltti««*i»« du Affnjriinl nommé ^i^neur de lâl7 i V!M» (.3) Ciuihiu'it), notice sur H^riiny. Fi«>r«\ Manvt'l du Bibliophilr normand. i \ Ccsl |iri>l>;il.>leii>cul If Hit'iii« que Gr*ÉBJ> A» i.t) Ce M'i;.'iciir était (11111.' f;u.iilli' m iginai'^ 0* »■ Hrn' qui aviait U.-I.i.hh li. s . n |;îurpi'>i* (.ban)|>u(;iu>, k' i

The text on this page is estimated to be only 15.38% accurate

CHA 086 — GfiA Louis de Lonfernat ctait seigneur de Coarteillca oa 1681(1); il eut doux filles: l'ano fut religieuse à Chaiso-Dion , c(>mme nous l'avons dit; l'autre, Louiso-Marie do I.eiiferuat, dame de CourteilUs, le Theil, Champ-Motteax, etc., épousa François de rOamosDe, seigneur du Bois do la Pierre, exempt des gardes du corps du rui et choTslrier de saint Loui.-; , dont elle n'eut paa d'enfants, vi «jui lut tué en 1703, à la uille de Mulplaquet. Ell<>-n)éroc mourut ù CourtciUes uù elle était née, le 11 septembre 1730. Cett* savante dame os^ l'aiiiteiir do pluMeors uuvrages qui aura;Lm luérito d'être publiés. 1^ Histoire de la tmUon dr la Clutxte-Lieu; 2» Histoire de l'aiwieime maison de l'Aigle, •Tes des preuves et des notes sur la noblesse Juphs(2:. Elle avait en outre r;issenibli* di s méiuoires pour l'histoire de la Nuriiianiiio , des couites d'Evreux, de Mortain, dt- Moitapne et de PooUticu, de» ducs d'Alençon et des chltelftins de Bretenil; elle était en relation avec beaucoup de personnes d'un nom distiûgué comme Fontenello, le P. do Mont&U0OD, auquel elle a fourni bien des notes pour »eg Monuments de la monarchie frtmrnige, et avec le P. Siraplicier, auteur d;- t'J/isioire génênluffique de lu maison royale de France. Leafernat portait : d'azur à trois InniiKics (for, 2 et 1, un casque do front, pour supports UD ange et un sauvage, et pour devise : ^ fait bien f enf^r n'a. Ia liimille de l'Osniosne, qui succéda un instant à la précédente, avait déji'i la soignourie «lu liois de la Pierre on IjO*.» ; elle eut depuis la Barre, la Norujandiere, etc., et fut maintenue de noblesse dans l'élection ^eVerneuil, le 8 oct ^i-' l<>".i). Sos armes étaient : d'argent à 3 ijirom d ur. Après M**att Bois de la Pierre, ni>us trouvons à Courts trois générations de la famille de Brétignières (3) : 1Méil:iit, ai! xvir >i -. l.-. ! i.r' Ui ^fa«ntl au Piirleni«nl de Ituuueu. plumcur» c(>UM;iller8 mgiaiid Couaail «t sa ParleiMia de Paiia. Ce dernier était, on 1812, membre du collé;e électoral do l'Eure et mairodu Theil. M. le vicomte deCourteillcs remplit encore, à l'heure où nous écrivons, oette fonction administrative pour la Chaise-Dieu et le îbeil réunis. Los armes de BriUgniôres qui sont dans ré;:lise do Chavignj portent : d'azur à la fohce d'or, accompagnée d'un soleil du même en chef tt en poMfe ie 3 roM JtargeiU^ 2 1. ' CHAISI--I>li;U-DU-THEIL, cant. de Rufrles, riton, ~ à 1M> m. d'alt. -t Soi : di- . uvium, — ekm. dt gr, eoam. n* 9 bis, d« Hreteuil à Chanday; no 70, de Uuples à ('bennebrun. — > Surf, terr., 593 hoot. — Pop , 477 hab. — 4 cont. en ppal., 8,760 t. — liée.

ord. bud[^]. comin, 1>M\7, 2,470 f. — a de Cbanda[^] (Orne). — Percep. et
rsc. cont. ind. de Roglos. — Parois. — Eeola mixte de T* enf. — Maison
d'école. — Bur, de bienf. — Ĩ'Z déb. de boissons, — H perm. de ehasse,—
dist. en kil. aux ch.>I. da d

The text on this page is estimated to be only 19.47% accurate

CH A 096 Cf À la Mlgneurie de la paroisse et du fief principal appartenait ti la nit*'nio famille. Jean do Buniicville, chambellan du roi, bailli de Caen, Mait, en 1400« seigneur de Chamhlac ot de rîoniioville. Deux actes de fief de l'abbaye du Bec, au profit de Ouillaoïne et de Jean More^ ines, des annôp^ 1424 et 1 135* font mention de la paroisse de Chamblac. Lora de la re^mkê de Montfault, en \4ù4, Robert Le Cerf de Chaniblac fut mis & la taille» mais l^aurent de Hounevillo de la même paroisse, sergent do Chambrais, en fut exeniiiitô, avant été trouvé iiolili . Joban de Uonnoville, il" du nom, iscuyer^ descendant de Jean, vivant en 1400, estqua' lifii", dans son acte du 13 décenilM'o 1 1S7, do soigneur de Chambluc ; il eut pour successeur et héritier, en 1596, Louis de Bonneville, son fils; nous voyons onsuito sncrossivement, eu 1579, Jean, ni* du nom ; eu 1013, Louis de Bonneville, ii*, et en 1639, Nicolas de Bonneville. Lors de la recherche de lu noblesse faite par de Marie, dans la généralité d'Alonçon, en 1G06, les enfants do Nicfdâs de Bonneville, escuyer^ sieur de Bonneville, possédaient la paroisse, dont le revenu était de 2,000 liv. Les moines de Friardel avaient la moitié des grosses dîmes, affermées 1,tlOO 1. et le curé Tautre moitié, aveo les verda^'cs. Les terres étaient affermées généralement de 8 à 10 1. 1 acre (1). Le 28 novembre 1765, messire JacquesEdouard de Bonneville, clievalier, seiL'neur Satron de l'église paroissiale de Chaniblac, emeurant en son chftteau de Bonneville, fit le dépùt en rétude de M"" Auzou, iiotaii-e garde notes rojal à Broglie, d'une reconnaissance de 1,558 1. souscrite à son profit, par pierre Valk t, son fermier (2i. En 1788, le comte de Bonneville, mcstre de camp de cavalerie, était seigneur de Clianiltlac, De Bonneville portait : d'argmt à 2 lùm Uùpardis êt mteum. Le ChaniliTae relevait féodaloment de la baronnie de Kerrières, et lorsque le 2ô juin 1604, Charlotte des Ursins, dame et vieomtesse d'Aucliy, rendit son aveu, elle déelare en ce qui concerne Chamblao : Que sa baronnie et terre de Perrières, s'étend sur les paroisses de Chaml-raïs , Ferrières, Chamblac, etc. Que le ban du moulin du Pré, s'étend en la paroisse de Chamblao, dont les hommes sont tenus de moudre leurs grains et mouUures au dit moulin. Elle ajoute : « /tem, y a en ma baronnie sergenteries ou prévôtés fieffées; ...l'autre (1) ilanuterit Bibl. de Rouen. it) M. U frétom. U II. p. M ettvivsntef. est nommée la sergentcric de Chamblae... qui toutes tif-nnent on foi et hommage de moi et se relève

cbacuno d'icelle par W s. de relief... sont sujets lesdits sergents comparoir
 aux plaids du panage à peine de 60s. d'amende (1). » Fiefs. 1»Le BorAOK.
 Prani' Bois. Par une charte dat^c de 1201, Pétronille de la Roque, ait»»
 veuvo, vendit à Jehan dnBois deCbuiblae, chevalier, un héberL'ernent avec
 maison rt un bols situé a la Mtutorie (1). Lors de Tinvasion du xiv, la
 seigneuris du Bosc du Bois ayant été sans doute coafisquée, fut donnée a un
 anglais nommé Guillaume Crington, auquel le duc d'York d'Evrcox et
 Beaumont le Roper, sei^{nc}Mir desVicomtés et
 ChateBeniesd'Orbec,Concbeé ot Brcteuil, accorda en 1447, dm ItUrts A
 rt'pit[^] datées do Rouen, pour rendreatends fief du Bosc du Bois. Jacques de
 la Porto, seigneur du Bois «t autres lieux, reçu conseiller du roi on ?i
 courdes Aidos de Normandie, demeurant au Bois d'Orbec, Bosc du Bois,
 près du Chsmblac, maria le 9 novembre ItiOl sa fl^l[^]» Marguerite à Jacques
 de Rassent» dont la famille possédait le Bois-Robert. La Porte : d" azur, au
 chevron rf" nrgent. 'î[^] comjiagné de 2 roses du même en chef et dvnf étoile
 (C or en j/oainte. Rassent : (fflrwr, au chevron d'argent, ehnrge de 5
 croisettes de sable, ocrompagnè e» chef de deux merlettes d'argent, et en
 potnie d" un massacre d'or. r La Bot vEKiE. Robert de la BooTenj, 80
 présenta à la montre tenue à Beaumottit en 1469, en habillement d*archer et
 à eft«(1) Kotes Le Prfvort. 1. 1. p. 489. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.34% accurate

CHA — 697 — CHA val, au lieu et place do Jehan Chrétien, prttre Migneur (lo liarquet, etc. Plus tard la Bouverio, passa à. François Le Nourry, sieur du Mesuil, portant :* de gml^ à 2 chevrons d'argent, accompagné» de 3 molettes d'éperon du même. &♦ Le CufiSNAY. Eu 14C9, Richard le Portier, était seigneur do Chesnay et du Val, dans la vicniit/' d'Orboc; il 8*agit pott^tre da Chesuay à Chamblac, Plus tard, Fnicçois Roger avait la seîpjeurie du Chesnav. 6** Au Dkouajs. Co fiof, qui doit peut^tre Ktn nom Gazon-le-Drouais, so trouvait sous la suzeraineté des barons de FerriÔPes et l'aveu de 1004, contient ce qui suit : « Item, Jehan de Calf, écu;ser, tient de moi, par foi et hommage un G' de ûef ttommô le fief AuwioicTz, dont le chef est fissis on la paroisse de Chambiac et s'étend sur pluneuTS paroisses voisines, ayant justice jurif^iction tr^nu et subjoetz me convoyer à tes dépens, hors les portes de Normandie, ea temps d'Ost, toutefois qa*il sera de ce faire Llûuicut soiumé (1) ». l>aus un aveu qu'il rendit au roi en 1733, Js due de Broglie, d« clai'e que do son domaine de rhambrais, déi>L'iid un 0' de fief, nommé le lief Au Drouais assis eu la paroisse de Chambiac et antres cireonroisines. En 1765 Jacques-Edouard de Bonneville, chevalier , était possesseur des fiefs Au Drottais, du Gable, etc., dont il portait les litres. 7o La Martiniè&e. Le fils du slcur de la Martinière étaK au nombre des défenseurs du château de Chambrais, lorsque le duc do Moatpensier l'emporta d'assaut, en 1589 ; lo sieur .Mauportuis, qui commandait la forteresse et le sieur de la Martinière, furent condamnés à perdre la vie et, suivant Tiiisge, ils furent pendus à la porte du château. Guillaume de Louvigny, écuyer, sieur de \\ Martinière, de la M ir(lie, fut maintcûii de noblesse, lo 14 avril 1606; il portait : d'argent au cfi' vronde êoblt, oceompagité de 3 têtes de loup du même. Lors de l'assemblée do la noblesso du grand bailliage d'Evreux, le 16 mars 1789, M. de Louvigny de lu Marelle, était représenté par M. d'ErneviHe de Poligay. 8* Lu MiKTBRiB. Le cartulaire de Saint* Emult, contient à la date do 1261, une veutd, par Pernelle de la Roque à Colin du Bois Horet, d'ane rente et de redevanees à percevoir sur lo fief des héritiers de laMinterio (2). ^ VAixBTOT. Louis de 'Valletot, demeurait en 1747, en la paroisse de Ghamblae. U) U. Le Prévovl, t. Il, p. aS et sttivaDtei. «Qtd.t.I»|k483. T. I. CHAMBUVC. Cant. do Brofrlio, sur la rharentonne, à 107 ni. d'alt. — Sol : grés, poudingue et craie blaii h — Surf. t(rr. 1,083 hcct. — Pop. 401 hab.

— 4 contrib. 4,902 fr. en ppal. — — Rec. ord. bud?. 1867, 2,413 fr. —
 Percrp,, :n H Roc. cont. ind. de Broglie. — Parois. — Presbyt. — Ecole
 mix. 25 enf. — Maison d'école. 9 per. de clnss*-. — 1 dri». do boisson. —
 dist. eu kil. aux chef-1. de dép. 46, d'arr. 15, de cant. 3. Dfjiendonces : Les
 Becqi'etikres, Bonneville, LA Bfnau0iâkb,le Bocaor, Bosc-duBoia, LA
 BoucBERte, la BovvEfitE, LB Che« MIN-I'EUEY, la ChEMINEÏTE, I I-
 TitESNAY, LA COUR-POLLET, LA Coi R-TuOTEL, LE DoUL'^., LA
 OARE?fNE, LA GoDETIÈUE, IJîS JOLIS, US. Martinière, la Mintbrxb,
 ias Roqubs, LA Taupinière, Vali.ktot. Ayriculturc : Céréales, lins. — 6,000
 arbres à cidre* /ndtisirie : Carrières de grès. 11 pif tentés. Paroisse dos dioc.
 do Lisieux. — Vie. et Elec. de Bornay, — Oèner. d'Alençon. — Pari, de
 Rouen. Les communes de Bois-Maillard et do Bois-Penthou ont été
 annexées à Chambord 10 11 décembre 1842. S 1**. Chambosd. Le
 patronage de saint Martin fait présunii'i' la haute iuiti(iuité de la paroisse.
 Guiliauiac, iiis J'Osbern, seigiourde Breteuil, fonda, vers 1046, l'abbaye de
 l^yrc do l'ordri? de saint Benoît, et bientôt tous les 8ei;.' ii

The text on this page is estimated to be only 11.56% accurate

eu A — m — CH A leur v;Mjilil 2 s. t. do i\Mt(\ a>;is sur il s
bicDS situC'S en la païuis-su ili Saiul-M^t'tin do Chambord et dans leur fief
(l). Une cluirtt' du M>r' >'i.\U\ d Efiun ! dn Maille ea laveur de L^ iv, tait
raeiîûon d'un toaaieier da donateur, nommé Aubort de Cham^Hmil (-2). Ea
lôoy, .lucqios Jouey, avocat, seigneur du achc'tait , do l'abbaye de Lyre, des
renies à Lr"r à Amljenav, et 4 aores de pi'j il Tmusières. Le (ici do lu
paroisse dut passer de bonne heure aux seifruours de Li Ilave-Saiut-
Sv!\ostrc ; il se Irouvait, au xv!! siècle, en ia possession de Charles de
Ilellebou, sieur de Bot(iuonci'y cl de la Ilave-Saiut-Syls estre, qui le
transmit par succession a Cliarles «le Hondev, seijrneur de Beauquency,
Chambord, "la Il lye SaintrSylveslre, Savigny-lcBoui'sceoLs, eic. Hollehon
: de tahh à 3 croissntti iTttrg^nt. Charles do lleudey ayant éi j tué ;i Gui
bray, eu lt>32, il lut remplacé j^ar Guillaume de Heudoy. iv« du nom, sei-
^neur de la llaye-Saint-Sylvostiv, C ha ru bord, etc. Ucùdey portait : darucnt
au lioa d asur, armé et tamDossé de gwuki^ chargé à tépaute d'uni' (leur Je
lya ft »r. Lors de la recherche de lG*)ù,JacCi|Uosde la Pierre, qui habitait
Chambord, futieconnu comiiuê étant d'ancienne noblesse. U por^ tait :
Manuacrit jimmiumI. Cfau linière à Ciamhord est mcotlonnc daus u:ii'.i; il
était remplu .c cinq a i> I plus tard par Jacques Jouoy, sieur du I Bolsie (2),
du Buiffilaizeet delà Gaudinière. j Jac([Ut*> .loiiey ayant vendu le luouiiD
R »ger, qu'il avait acheté de l'abbaye de Lyre, à Gilles d'Ei>inay, avocat,
sieur do Co"jvaius, Cyprieii Biudot, seigneur d'Amb.nay, exermptes, sieur
de Boislç. Jouoy î Echiquetè ^argent et de sable. Vers 1("»T0 le lief de la
(jaudiniète li-part^nait, comme nous l'avons dit, à Aune de Bernière, écuycr.
L.v Tki.ojuE. Kn l.'K').) du fiof de Fontenil rolovuat de l'Aigle vLait teuu le
lief de h Hu^oire, nppartoitunt à Robert de Vtalleville. l.'n I7t)i), Charles-
Ab'xandre de Rouvres était propriétaire de lu Ilugoire; il portait: de inble a 2
fatees d'ûr^ eetle en cbefiwmoaité de li ((jyM/V/rs dn nrnu' La tamille du
Ciiupelet a depuis pos^iétlé la Ilugoiie: M. Léon du Chapelet et
M**Caroliie-Meni i ir • du Vaussav de Blavoux, son épouse, habitaient
leur terre delaUttgoire en 1806. C'ii ;i;\,"t -1 : ii'nz'ir ou rAevroit iTor,
«CCWl* (jdijnc de 3 diu^jeUes d'argent. Le Sav.ssay était un fief entier
Haodebort, mouvant de Br< touil. ^ui appArteoait, en liîlO, ù Roger du
baussay. En 1202, Gilbert de la Haye-Saint-Sylvesire .'('i ing.M un pré à
Glos contre ,0 ^. de l'cnte sur Pierre du Saussay, à CbiUUbord. § 2. BoiS-

MAILtAetD. Sur n:i r in défriehé de l'ancienne forêt d'Ouche et sur le territoire do Glos (.^), s« forma, au xi* siècle, un village qui \m\ bieii'i 'i iprès il' in>m de .«on propriét.div . appelé .\iahiel ou Mabiart, nom dérivé de Mathieu, dont on a fait Maillard. Vers l'an lOSO. ec imts innajr-- , dout le péro se nommait (icofroy, mu de générosité envers Tabba^e de Saint-Taurin, lui Ût Joa pour l'u.âge [tiirticulier de.i religieux, tl unô charruée, c'est-a-dire de soixante acres d« terre dans son domaine. Guillaume, châtelain de Bret^juil, seignf «r de Glos et par conséquent suzerain de Mahicl, approuva ces généreuses dispositioaSi (1, .Vc'f- s I.o Pr.ivort, t. 1, p, 4S4. yii Kiff a til..s. Glus^lu-i '- i r.-r.- ni\$aik partie amt le «onw I ditt du diwuKe d Evreux. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.02% accurate

CHA — G90 — CHA de eoacert fivée les propres parents du dooatour. A partir de cette époque, le village dont nous nous occupons* porta le nom de BoisMahiart et -m' ix.iive tlcjH écrit de cette inamra dans la grande charte de Saint-Taurii), rédigée en 11^e et à laquelle nous empruntons ces détails. Vers le milieu du xii^e siècle, lors de la fondation de l'abbaye de la Chaise-Dieu et la réunion à Tordre de Fontevrault, l'église de Nolre-Dame-de-Bois-M;hiart fit partie de la dotation de la nouvelle maison et nous liions que cette libéralité d'«it être ait rik-'e a RoIm ; f 1", comte de Lejcester» châtelain de Bicuuil. A la fin du même siècle, vers 1105, vivait Raoul de Bois-Mahiarf, fjtii (ut alors témoin «l'une vente faite ii Nictilas d.- ('uôs sou voinn, parOuillaume de la Bar rt, si5. l'anu' du T3ois-Mahiart alors veuve, duntia, pour le salut de son âme et de celle de ses ancêtres, de ses enfants et de ses inarig, aux religieux de Saint-Evrout. plusieurs rentes situées au Douot-Artus (5). On peut supposer qu'elle était alors veuve en ' «ecoidi-s noces de Jean de Buis-Mahiart. Lors de la mort de 1109, Pierre Lenier, stigneur de Bois-Maliart, un des nobles de la vicomte de Couches et Breteuil, âgé de soixante-sept ans, se présenta sans être habillé en homme d'armes, disant qu'il manquait d'effets d'équipement et qu'à son âge il ne pouvait plus porter le harnois. On lui ordonna "rM UPréMt, la Barre. «) Id. Id- le» FruliU. r)> r'urubirc il" lx>uvien. 112 «t W, i'i *Vof« L>- l'i-cv) CunU'u I t- (r ,ro nJrne.) i M. Uyurin. Jhuutr» de la ooblesw du bailliage appartenait à Claude Lermyte, écuyer, qui fut taxé pour son fief à dix livres, à raison de l'arrifite-baB. Il a existé plusieurs familles de ce nom, nous pensons que Claude était membre d'une famille de l'^L'i-ion de Murtaguc qui portait : fasur à la fasce d'or tmtimt dt 3 ^leife» d'orge^ ei aceon^Hitnée en pointe d'an < l ui'ssfint du même. Un peu plus tard, noble dame Marie de Lenn^e avait épousé, avant 1611t noble homme René de la Noe, e^f»/y«•, seigneur de la Noe et de Gisay. De 1611 à 1616, ce gentilhomme présenta trois fois à la cure de Bretbel, près Mortagne, au droit de sa n'iiitTie. Il (Si signalé comme seigneur de liois-Muhiart, dans un avortement à Jabarannie des Bottereaux qui avait alors été flei dans sa mouvance. Le la Noe : d'azur à la bande or aecoHit de 3 i/ifdetles d'rf^-n.n du même Cy '2 et 1. • A la mort de iloué de la Noe, ses deux fils Jacques et René, partagèrent sa succession, l'aîné eut la Noe et le Bois-Mahiart dans sa part: il en portait les titres lorsqu'il fut reconnu d'ancienneté

noblesse, le 11 avril 1606; le plus jeune qui fut maintenu en t nips, était
 seigneur de Villers préa me m r lu Barre et d« Gisay. Dans le Tviti» siècle,
 Claude Fontaine, seigneur du n<>is-Mahiart, . apitaine uu régiment de
 Navarre infanterie et chevalier do Saint-Louis, avait épousé Jacqueline-
 Catherine d Enneey. fille de M. d'iùm. cy, brigadier des gardes du corps du
 roi, et de demoisi'lle Le Cornu laTeîlerie. En ITtiO, Adrien de Fontaine,
 écuyer, était il la f"if seigneur du Bois-Maillard et de Cbateau-KorL, fief au
 même lieu ; il tat alors imposé à 72 l. M. Thiot, juL^fi.- très respectable,
 condauinê à lu déi-ui iiiiona été le dernier curé do Bois Maillard dont la
 paroisse a été supprimée et réunie à ChamUord lors du Concordat. Fiefk !•
 Les Broudif-rks. En 1219, Philiji\).--.\ni:us(- (lonnait ii R.ib i i c'.f Los,
 chevalier, le manoir de Bois Aruaud avec d'autres biens de manière à
 fournir un revenu de 100 l. Le fi f de la Blodérie entra pour un revenu de
 20 l. dans oetto somme (1). Par la suite des temps, au heu delà Blodérie. on
 a dit les Broudic'tos On trouve la Broud. rièi e dans une charte de Clément
 de Courteilk'S. . 2" Le Bois Baril. En 15'^2, maistro Nicole r.éi ault,
 escuyer, t^cigucur du Bois Baril fut uuuusé ii 4 l. pour son fief de Bois
 Baril à Bois Maillai-d (3), ce qui suppose un revenu do 40 i. fl . I. Delisle.
 Acte» dé Philippe- Auguste. u, M. Ia: l'revosl. JHct. 4*« noms d« lieux, 00.
 01 Taxes de i'srtiire-bu, psr M. tebeurler

The text on this page is estimated to be only 8.94% accurate

CH A — 700 — CHA (.•> r.ivfu 'ssti/,otii<>s futailles, il ai>i>ai
toi!.iM l'i i >A M. Hcart ou Berault vic'DUito «le Hrt. U iiii. Blm'iuil,
soigneur liu .resnil et du Bois liai il, iiaiatL'iu en l'■ I' :tVi il iriCiT.
Nicolas rlt> tu!. Se' 'rTin'ur ('iatt.-au-For(, doiucilio a Boiâ-M lill ii'l tii-
iiidîntcnudo noblesse; armes ét. lient : d-i i ruissnnt sfi i iujiU ' d une feut'
de lyst (im'int' Aili-ieu ci(> l-'iti.t.ii ne était, comme on l'a (lit, Sfi-iLTUcur
(lu C liât I -au -Fort, ef >ilil ' irie ce hameau tiro son sur" nom de la
l'amilic i'oatnul, ciiée pur Orderic Vital, à c:ui!(o de >tes bienfaits en verts
l'jit>l)aye de S ai iii-Evix.ult ; mais on ne saitrîen de positif à ci-t è'^urd. Au
milieu du xi' siècle. le Dois-Peu tliou qu'i^u apiM-lait en latin S hvi PtiiUid
appui*^ tenait a Arnaud, iiU du Popeline. Cotait un des plus puissants
vassaux du eêlêlirc (Juillaiiue Fit/ ()>liern, eliAlelain do Brcteuui et
l'oïdaleur do l'abbayo de Ljre.Il seconda son maître dans cette pieuse
entrepris, ei donna tie son eot»'- l'c^rlisc uie la diiac de Buis-IVtilhnu et
d'antres localités (1). Le suzerain ai'itrouva cette ^ Il irion avant rôpoc|Uc
de sa mort arrivée eu 1071. Un acte de l-ilO, émané du chapitre d'Evroux
confiia les dispositions du lils di? Popeline ot assura à l abbujo de Lyre la
possession de Téglise du Dois-Pentol dédiée a Saint-Oien, aieiiovè|u,' do
lloneu, avec le droit do présenter à la cure et la moitié de la dîme du Mé J).
\\ la même date, Hr)is-Pemol est eompté pour uu quait «lu fief dans la
mouvance dos Botteraux; Guillaume de Saequenvillc était alors sei:neui-
de tout ee 2\otçs Li> Prcvi»!, Corueuil. Vt* Itl. Ueiithou. et .lacnueline
d'Aiiverimy i^vm possédaient a>is»i le fit l'eut i;^u do VattX-enr-RisIc. Ki;
s fti;"iiI ta'é" à VI\ I. jronr es deux fi îs à titre de l.i.ve d > l'a iM'ière-hau
ou IT) V2; elles hiiltitajenf la \ icomtéde ConchosetBreteuiL Par alliance,
Rois-Ponthou pa?sa ensuite à la famille Duval dont les armes étaient : dr
f/i vih's: nu rfnvj on d'or ûGWfipagné de trui\$ VII, î f'S iri'jifriin du irif"!tf.
.\\r,'i iGll, connue il no restait dn deriii I seiïMieur de Hois-IVntliou qu'un
ti;s l'àtard, nommé (îaspard Duval, le fief fui saisi par le Iniron dos
liottereaux, seiï.iieur suzei-ain et r '-uiii à sa luironnie. Ce fait o-t constaté
dans l'aveu rendu on IGll par Guillaume Périear.l. évêque d'Kvreux, alors
l>aron des poitereaux. Dois-Penthou juirvint en 17 P,^ ;t Pierre-Rolier Le
Roux d'Ksnov;il baron d\\c(|uiiriiv par sitn raariaifti» avtc Fianeoise-
Catlu-rine Clcnd do Rampcn. En 17S',» M. d Fsneva!, son fils, était
soignonr de liois-Penthou, etc. M. de Vici!lc3 avait celte terre en 18",^0.

(HAMIU)Rn, e int. -l.^ Rugles, à 217 m. (l'ait., — S hecr. — ■l contrib., 5,11 1 tV. en ppl. — Roc. oni btiil;;. eom. en IStu, 2,270 fr. Fereep. >!e Li Neuve-Lyre. — et Rec. contr. ui'L de Ru^h s. — Paroisse. — Presbyt. — Bur. de bienf. — lv-i)lo mix. de 21 eiif. — Maison d'école. — 5 perm. dñi cbasse. — li déb. de bois. — Disf. en kil. aux ch.-L dô dèp, et d arr., 51 ; de cant., 12. I)rri>-ndiiim& : La Cheronnerie, le Coi nuAv, iJi Bavière, lb Désert, UL GaiwMintiû, HfooiuE, LA Perlikrr, i.B PBTrrHaMKI,, I,\ RtnoiDIHUE, LE SaLSsAY. .1 f/rintlIire: Céréales, 10,300arbre.< àcidr». Industrie : l moulin. — l briii'i» terie. — Fabrication d'épingles et de quincaillerie chez les particuliers. « 15 PattiUés, Paroisse des Dioc, BailL, Vie. et Elert. d'I'lvrenx. — Ser^'onterie de Pacy. — P«ri« cl tiëiiér. de Rouen. Nous < royou8, avec M. l'abbé Lel>eurieP, (pie t'hanibray e^t d-'^iim-' s,,us le nota de (iiii/tnisius daus uu ilililo::;c dc Charl' S-l*" Chauve, daté do H7t3(l). (> prince v.uiliif bien, à la)triôre de .b\in, archeveipie de Rouen, confirn\er les possessions d«>al r.ihbayo de Saint-Ouen .jouissait dès l'an 7t'i0, du temps de saint Rémi de Rouen, oncle d« Cliarlemaj:ne(,;). Le vocablç de saint M-irtiit (i) N^•U^l^i:l l'i i. Ail. Slint Own. fî?> AiiiNi, CUaml«ray, dicil le imm e»l r li r^''' esiKtail «ou« la aec^iule r.-»C(« et fuiuit d«>j.» p^fi'^ l imuh'niie domaiue que Saîat-Ouea «Tait tait* («i la 8ein» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.48% accurate

GHA L. 701 — CHA Chfiteau de Chambray. vient du reste à l'appui de la haute antiquité de la paroisse. Vers Tan 1018» le duc Richard II donna, en faveur de Saint-Ouen, une charte' où se trouve la phrase suivante : « Noui ajoutons le village qu'on nomme Cammeragus. Chambray, avec son église (1). »> l'Iacë sous l'égide des moines de SaintOnen, Chamhray passa, sans éprouver de revers, l'époque anglo-normande, la plus tourmentée de notre histoire. En 1239, Roger de Cocherel, chevalier, renonça à tous les droits qu'il prétendait avoir dans la Grange do Chambray^-, appartenant aux religieux de Saint-Ouen (2). Guillaume Le Prêtre, de Chambray, vendit Archiv. de la Seine-Inf. (:}) M. L. Dclisle. Condition, etc.. p. 433. (4) Sa.suay n est pais éloi pié de Chambray. (5) Le Prévost, t. I. p. 4jO.



The text on this page is estimated to be only 9.90% accurate

CH A — 702 — CHA Gaillon, possédait à Cbaubray un fiâf dit «le lioiivrav '1). En HO'J, .Iolianno de iJi-.Hii^li.'sno av;;i(époilliC Jelmii do liois apiu lés i.F, IJois-Ai x-S.vrvAic.i:s. //cm r>U acros do \ovie ou iViclic cl accruissoient de bois on |ilusiciiii-i; pièces qui n'avaient]ia.s ôio lalKiuivcs dc|)uis cinfinaati^ ans. /(cm c>iii't. et iisa;^c, sur kni hoinni 's d idil ûof, {||ii so rt-lève du r(ii par 75 s. t. (",' . A ((it." il< , r fi t' de Rouvray ot du tîi t'do Cluimbray, a(»iartcnant à i^aint-Oueu, ot auquel était aitché \o pat rona^'o de réalise, il existait un autre li "l à Cliatiibiay, n><>iivant d'Ac(iui,:ny ou de CrévecuiUi*, cojhiuc on lo volt dans un aveu ilé I4ô5. Item dît Côt document, l)rv)Uei Ri'.ussi.n, r^cniju-, lient d'Acsîa en la paroisse de Cliamlîi ay->iir-r,ur.'. Drouet de Ri'cussuii. dont !f véritable nom était Jean, availî-pons.'- Jehanne I^andry (3) ; il se réfugia avec elle, bjrs de riuvasi.ui anglaise, au cliàUau dt- la Uoelie-rî nyon, où l.^ Français te maintinrent pendant (|nel(|tie temps; il se soumit, en 1121, et olnint du roi an;:lai» lu rcstiiuii>)!i . Il nous parait le même que J< an de Rieuss .n, «ini rendait aveu au roi le 1 1 lévrier l-loî, pour le liéf de li- zn-le-I.on;: (I). Recussun: Fant i' ilrsiuDjili rt fl'ur à \?, fleuri de lys, df l'un en l'aufir, '2, 'J, ; {, '^ ni 1. Lor-s de la nionli'i- de (luillauii e d>' la Bruyère, seigneur de Cliaiubruy, fut exeiiisé, parée qu'il él ait en vovaire puur le Toi Louis XI, a\ (Taiiî res, à Uduir. Par ce qui- n« lis avions dit, on vo:(([U do ,Jean, cité plus haut, u'éiuii pas soiî^ne r do ('lia ni lu ay, mais seoletiictit de Rouvray à Ctianibray. Les Lttnipii s de l'abbaye de Saint-Ouen P' iir 1178, M US aj)pi "nni. !.t inie le- R liÇieox avaient fait de Railloil, Cliaiiibray ..rohaie, lou'e à Nicolas Lo I*révu-t, prétiô, p.>in ;\2 1. Deux autres fermiers, Uicliaid Citii-ie et J. han LeBiiUvier, avaient la lerie «ks dîmes, inoulins et antres dn iis soi^ueoriaux au prix de 11*0 1., en tout IÔ2 L (I) Nom «rao« paroles.- ronlic-in' ji (.haruhr.iy, et f.i:-:ait ji-riit-, c*»»!!!!!!»^ Il», ilii . i 1 ■ , riit iit, lie Saiiii-Ouen. (1!) Kllf L-t;ut Muur (ie Uabiel Lsuidrf , «^gncur ds »Hiiu-Aiu: Idwuart. Z>rot< ni/riMfHi, t. IV. p. 18^ . r.u preuve de ce que nous avons dit de la distinction à faire entre la seigneune d" Chambray et celle de Rouvray, nous citerorii l'fivcu du liéf de Chambray rendu en par (i iiiiilaurne de Rectisson, écaycr(l). Bailje de la liruyère, dame de Ruuvj ly, avait épousé J han de Bonenfant, sei;:lieur de laïuaay; elle était veuve, en \7iiy2, quand elli' lut t,ix""e à l',* I. pour rarière-lian i'). L liisforien de la maison d'Harcourt dit î .>aint-Ouen avait api^rouvé lusé Luci^ue do

Recusson, héritière du lieff lie Chambray : il était chevalier de l'ordre du roi
 et seigneur de Saint-Paër à Houillcourt, comme ratteste un aveu du •M niai
 1, >S2. L'aveu de Crèveca-sur-Acquigny dont ri leAait Chambray, fait
 mention de w liof, «|iii fut, dit-il, il Dromt Rocusson. il» grand uu.ubre de
 bois qui en relevaient. sujets au tiei*s et danger envei>s le seigneur
 «u«v.vAi et d'une vavassorie qui en dépendait. Pi et al : tl'tir II la bttn dedû
 gventfs rh'ir* ijrf fif', \ hfsii Us d (ii 'jent. lai liiNO. Ouillaume de Pretreval
 plaiderait coitit Cîarles de Fours, si igneur d'Heodicourt, il rsl . ncin-e cité i-
 n l'jtil; il luoirut laissant d. u\ lils. Nic.dasde Prelrevai, «eiun. ur de i>aint-
 Paër (1). < t .Ydrien de Preti eval, qui eut Chambray d u:s son lot Aili ii n
 é;»ousa JuUitb'de Chaumonl, fill« d Aniaini-, s.'i.Mieur de Boissy et de
 B*1* h >tie, il uii'uriii jeune (5), lals>ant une til^-. Adi ienne d.- tie\ai, «jui
 vivait ea It>^» épouse de UuLu l de Gaillardbois, si'igu«ar de MurcouviUe.
 (1) Ajch. tl« 1 Eure. \i} Sou fleff d< Roavraj était donc eMio* é w L (lu
 revenu. (3> Le o«>ni du possesseur du fief i9f rc-ii' i n (il;iiir, m. UN iums
 vi'in>iis <1 ii: J';o'tvnaii a < "iiiill;ni;n<. lu-="" l="" il="" muru="" im=""
 j="">JoUQ« d« MaiioiNirti ""^ ««■iiriHsur (t« î>i>rilWtMin«. <3) Sa
 iTuve M< remaria plui tard « QuHm iMUrg. s«i|,'oettr de Pt-relieux.
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.87% accurate

eu A — 7Û3 — GHA En 158S, la pr.roi:<.sn clnmhrny="" lut=""
i-owpri="" dans="" la="" baioonie="" de="" btailuv="" csqse="" du=""
ll="">f rcleyaDt d*AutcuU, dont nous »T«ns parh'*; quftiit à la s<
i^jioiiri<> Ch iinbraj» elle fui aci|uisc, \er» \ÔW^ par Louis deOrimoQville,
seign(>arde Laruhaut, chevalier de Torflre et ;î.)iJvi r:i>Mir d'Kv r : \ . ^ui
acheta é^^aletaout le liet' du liouvr ij^ « t Bfte ▼avBBSorîe ittr AutcuU et
Ctiambri ij^-, avant appaiteott à un «icurde Boneofant, pi-«tre. En 1609,
Saaanne du Val, v  uve de I/oni^ i'o, UMuVniy et Burdigny, elle tenait
encorn, en IO.i0, fa ^^vdssorif surAutcuilatCliambraj, qu'avait pifii^d  d son
mari. Or  mouTile : de gueules    3 itoi'tet t^wrSn 1645^ le   f de Cbanibrav
ai»(iarteiiait i Adrien de Danivel, sieur de Mann^vilJfUo, (lu Rouveray (I l
et df la Liriii-cy ('J). U   tait fils de Robert de Haaivei, bieur du Rottvray, sa
s  ur MadckinA de Hauivel,   p*»ijsa G('org-o«i Laiin,en   t-liaii^'-UeMe
vers 1006, et il pr  senta comme patron    la cure de Chanibray (X). Derenu
pr  sident    mortier au ParU monl de l' iris, li  pouM, en avril Itj^, Claude-
Etij^ubetb    Harlaj, HHe de Nieolae-AufruRte t-' It.iri.'j,    Kct.f Aul>ert
kl« VerM. M>n sec^ Kl    . ti a-i un dai» bliVUratuV, mus w nom d abb*
de VerUjt. iil Arch. d» la Sttne.Iof. Adrien i.le Ilaniv^l, m* du n
N'annevill  lle, manpiis d , av(c Fran«*oi»J-iseph, comte de Clerm«»nt et
do Tonnerre, I*' baron, capitaine fr  n  ral et grand maitro Il M  diiaire de
haupttiu", i" iitiihou»a, le 30 d  cembre llUO, Genevi  ve - Armande de la
Roobefuaucauld do Ruye (;.'), dame de com|)a;nie de la duchesse d'Orl  ans,
veuve du Relent, dont il eut trois lilles, savoir: MarieMadeleine, morte en
bas fl^e ; Marie-Charlotte-F  licit  ,   |)ouse de Hyacinthe Ga  tan, sire, eumte
de Lauuion, et Alice-Tranquille, mari  e en I740,  Lottifl-<::iaudede
clermont="" maiiiui="" munldisnu="" sou="" cousin="" clermunt-
touuerre="" bia="" :="" oiur="" ciefs="" adwst="" es="" et="" post=""
en="" wu="" d="" le="" comte="" l="" aimard="" rendu="" aveu="" du=""
llcf="" de="" chaoibraj="" f="" ce="" fut="" lui="" qui="" vendit=""
cette="" sei="" ilyacinth="" latitii="" liaron="" ei="" pair="" bretagne=""
vicomtt="" reums="" marquis="" son="" gendre="" aux="" termes=""
acte="" pass="" devant="" chanteur="" notaire="" a="" partis="" do=""
lann="" fournit="" hovtt="" ma="" au="" roi="" s="" avril="" il=""
devint="" ma="" r="" lieuleuant="" lo="" mourut="" gouverneur=""
nhilmn.="" octobre="" daufl="" m=""> quatri  me auuee {^}. (1,1 KUe   tait

filie d Aitwiiie Lo Camus, conseiller au ratlfui.ml d«î l'.irijs, et de M.Trie-
EliKiUslb Kaydfuu (J«« Urou. U'j l'»' miu't'<.l tj="" natigin.="" fre=""
ulerin="" ctsl="" lui="" il="" i="" p.ir="" li="">t.iiin-Mil ilil niyis de
ixiiivier l' ii, uiii- soiiiiae df lj((,MU^-> liv. pour lui It'uir lieu de IK.rUii.'.-.
II! U laissa (Unix lit l<>s : 1° Felicile-Sophic Laonioa. ni u iwau i.'iju»e de
b Rochefouoaulil. ei Puleliérie* Tranquille, qui époua» le marquât d« Poo».
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.24% accurate

CHA — 704 CHA Lannion t (tir^{en} à 3 meriift& de sabU m \
chef de gueuks ehar^{de} 3 quintefeuUes d^{ar} gent, Marie de Clermont -
Tonnerre , rétive d'Hyacintlif r,;, im tte Société plu^{ieur}* mémoiret qui
attestent la science éminente du curé de ("haniliray. Un de o-s iném'iii-i s a
pour titi<> : Happurt analytiqué sur /r-s Journaux ft au(m OUVrof/fs relatifs
à i Agriculture rt d l'Econoriie fitralf vendant les six jlj>v ^ . oimno
soigneurs de Ver, Pierre dOiu ville, et Simon de Monthiors père et fils.
CHAMBRAY, t ant, de Vernon, surTEore, à ^ m. d alt. — Sol : alluvions.
— R. d^p, n« 23, de Lonviers à Dreux. — Ch. tie gr. corn, n" 08, il»!
Chanibr iv à Vernon — '. //. d'inl. cmn. w 14, d'Evreux à Chambr^a . —
Surf, terr., 843 hect. — Pop., 431 hab. — 4 contrib., :i."^r)7 fr. en ppal. —
Rec. nrd. budi.' corn., 3,2J5 fr. — Pereep. de Vernon. — cs-^t rec. cont.
ind. de Pacy. — Paroisse. — Prest>yt. — Kc> d.- 07 pare, - t 1 - fili 'S. — 1
maison d'école. — Bur. de bicni.— lOperm. de chasse. — 10 déb. de
boissons. — Dist. en kil. au ch.-l. dedéj). et d'arr., 15; f^{ant}.ilO.
Dépendance : Lb Bjut-a.u-x-Bidaux, lb BoCIWA^{Ma}DAUB, usa
GRAMDBS-BltrTlttBS, M 'Nt-Pkliek, la Vallée-Bence. AgrieuUure :
Céréales, bois, prairies, vignobles. — 8 hectares de vignes. — 8,500 arbres
à cidre. Industrie : 1 moulin à Tilô. — 10 Patentés. Paroisse des : dioc.,
baill., vie. et élect. d'Evreux. — Pari, et gcuér. de Rouen. Champdolent est
un rillage d'origine niaine ; son n(»m latin, Citmpirs do/t/Kv, iudinue un
souvenir douloureux attaché à la localité, et particulièrement nue bataille
sang^{laiif}\ I- d'nn[^] '.L'iise (1). 11 paraît avoir été remplacé par Jean do
Fresne, seij:i)eiir do Champdolent, qui est cité dans difforentes chartes en
favetir Fiel a Fraucievill'. (3) Xote\$ U PréTORl, t.). p. 481. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 20.06% accurate

CHA - 706 ~ CHA Dix ans plus tardi, Bimon de Champdolent, fils de Jean de Fresne, suivait Texoiuplu 4e son pdre, «t donoait à Tablmye «le U Koş eioq sous à prendre ant sa portion da mou** lis de Chinot. Lorsque Clémontde Gonrteilles eonârma, en 1251>, à r;ilif>aV(" i\o Lyre, le» propriét's eie possédait sur le territoire de MontMuU, il en excepta « la part de Jean de C'baïupclolent, seigneur do Tîois-15aril. » Ce même Jean de Chamj.dolent, qualifié dTécQyer est cité danS deux chartes, en fsT^nr éarabbavè d.' Lviv, 'i\j;eigneiirde ChaupdoleDt, d'où vient Gabriel do SaintGeorges, qui présenta à la cure en 151d, Miiilin .Siivy. Jacques d'Amfreville , fils do Claude et dIMbelle du Mesnil, hérita des domaines de •Mbènet mère; il épous.^ Marie de Poissy, Îsi lai donna an fils et quatre filles, l'une 'elles, Françoise d'Amfreville, épousa Jacques de Chambray, psciiijrr, nui se disait en 1528, seigneur de Champdoleut, au droit de sa femme et exerçait en cette qualité son droit de patronnée La présentation fut faite eu 1532, par Françoise d'AmfreviUe, alors Yeave; mais (l) Sote\$. U Prévoal. 1. 1, p. 485. 0> PooilUs d'Erren, arch. de l'Eur*, T. I. e^tte dame se remaria peu après et, en 1539^ son second mari, Robert de Pommereail, chevalier , seigneur d'Amfrs ville «t de Cbampdolent, présentait à la oore de ostto dernière paroisse (1). Fran»;oise d'AmfreTille, survient à son second ro u i et mourut le 11 mai 1568, sans laisser d'enfants de ses deux mariages; su succession fat dévolne à Catherine d'Am-r frc ville, sasmar, alors venve de Charles le Comte. Jacques le Comte, fils de Charles et de (. 'atlieri. 'i" d'Anifrevillo, hérita do Champdoleot, a la mort de sa mère, il présenta à la cure de la paroisse en 1577, il y présentait oncoro en 15'Jl. mais alors il avait le titre de baron de Nouant. La seiirneurle de Charopdolent, passa au eommenrenient du xvii* siècle à Félix la Comte, barou de Nouant, chevalier des ordres du roi, fils de Jacques, qui excrit de pat ri)iiap' en 1Ô16. Par mariage ou autrement, la famille de Langle, remplaça bientôt à Champdolent, la maison Le Comte. Le lâ juillet 1021, noble et discrète personne, François Delangio, prêtre chanoine de l'é-lise Notre-I)anie d'Evrouv, rendit aveu du fief, terre et seigneurie de Champdolent, consistant en court usage, barâe ju.stiee, manoir, mesures, étables. coloio bisr a pied, bois taillis et hautes futaies. « //em, dit Tavouant, j'ai droit de coutume sur mes hommes vendant leurs hêtes et prendre 1 d. sur chaque bête. • « //m, droit de présenter à la eure de f'liampdolent. n £n 1038, M. François de

Langle, rendit encore aveu pour le' fief de Cfiampdolent; il mourut, lais?
âait pour héritier son neveu Jacques de Langle, qui fonda a Evrcux, ou
1654, rinstitut ou maison du Saint-Esprit, dit vulgairement les Knfants
Bi.einnait : iVaiur à In foxrf d'or^ accompagnée en c/iefde deux glands, et
en pointe d'une rosr, te tout du même. T.e S'dp'nenr de Champdolent, maria
sa sœur au sieur de Langle, son parent, conseiller au {irésidial d'Bvreux et
lui constitua une dot qui donna lieu à un procès cètèhr^ (1) Pouillés (l
Evreux. (2} CVlait una communauté de {xlit- fiifatits pauvres, uuxqueU ou
apprenait A servir l)i>>u

The text on this page is estimated to be only 7.19% accurate

- 700 — CHA jugé par anèt du l'nrlenieiit rte Rouen, on diitp du
IS mars' If»'»' (1). LorsquelaRëvolulioii cchvtu, la.^iMgiourio (le
CfKiinpdlent, était entrp los main!; do M. cl»' <. iloiif="" m="" mii=""
iliuis="" le="" pro="" de="" la="" iiblcse="" tenuo="" dans="" cntli=""
d="" mars="" qn="" iicarnon="" :="" irois="" trhpa="" fie="" sinople=""
cliateau="" champdotent="" o="" hahlt="" aujourd="" m.="" ivisu-l=""
d.=""> Miiiicics. f^a terre de Cluunpduleiit a dii arriver aux Postel par le
maria^rc, en 1737, de .J^i/, hab. — 4 ccintri. 812 Ir. eu ppal. — Rcc. ord.
bud. coro, îtoô fp^ — rertwp, de Fresiit-*, — et re*; eonl. in l. dt' ("..iirIK
-;. — Pdrois. — Presb^i. — Kounioii pour l iustrnctfon à Glisolles. — 5
pcrin. de chus^e. — di>f. ,11 kil. aux ch. -1. dodecp. et d'arr. 15, de cant. 5.
/>^f)vndnncei : Néant. Ai/ri' iif'ii/ /': C ' t oales. — 100arl>ros } \ ridri\
Indu>>i/' : \. -!t. ~ , \ urjHt. Taroisse dos : Doy dehi ("f dv-SMitH-Ivuïroy,
— Dioc. Bail. Vie. el Klee. d Evreux. — Oénér. et Pari, de Rouen.'
Cliiimpenard a eonsrrvi' le sti'ivenir do son lomlatcur; Cnmfms Lnardi, le
cliaïup d'Kii.ii i. nom de quelque sei^^ncur tVtuic qui n'est pus nui renient
eonnu. L'Efflist' do ce vilhiire, Uédieu à SaiiitPierre par suite de .s>>n
voisina^e, ci j;râco RAna doHie a la iiliëralitti de son sfit,'»' iir, fltpRrtîf> à
une époque rwuléo du pau-iiuoine de]*Hjl,a,ve fie la CiH)ix-
Saiul>L«Milrrty. Los l'.inii.'c IISI. un»? luillo du l».t|'0 Luciiis 111 assurait
aux reli;;ieux do la Croix la propriété de ré;.'lisede CliampHnard, dédiée au
princf lies A|Mifr.'s Uni- autre bulle d lutioeent 111 sam-tiuuina encore cetto
posi'cssion en lli)'*. Outre ré^iise de Cliampenard J(>s in«iinrs possédaient
au^si le petit villagw *|ui l eiitovrait. avec ses dépendanco\$à, ei, de plus,
une r.'Mte de ."> s aiifrovins, ,issis>* |iroli.il dcUient sur les revenu» de I
cj^li^c (Jj. Malgré la sanction du ciief suprême do (1) B^r.iuU. t. 1, p. Xta.
(3) Notice tur l'at»bay« J« l.i Croix par M. lielie< d'nTij;;^ «lueson alda.ve
possôlait dans le boi*? d,' riamp^»n:trd conh'e les entreprisofi do R d. >rt I
« K s ■i.rii.Mir d'un fief do ce nom à Atif' iiiiîi'i. Corte querollo. r>-pri>;i'
en V2^.'^^ put d'.Vufeui!. <. alicr="" l="" eutiri="" li="" cl="" j.iiii.iis=""
du="" temps="" de="">uillaiime, alt'iô de la TimIx, ^-n prô m.'diaT -urs
(1). Tin ;i voit de l III p iito (pie le lief d.;* la .< .ti'iid sur ChainpenarJ , et
quejAS liv'imnes de ce dernier vill!;,-.» s.mt limiorf 'îu mouîin
d'Renrdenvilk-. rui-? l'abh - do I i ("r .ix do -I.H'o (j;i'il possède i\
Cîiainpoiard le patrunafje de ré.rli-;*"" avec If s deux part'? de? ilïioes,

rontos. nr.,;iij,otH de ee bois, une aorc e: dein f de bois ou environ, noinnio
le bois Ro?;if»r, îi fiers et danger du roi. D'aprrs le dénotiilironii-nt dennë
en 141Î* pat- l'ubliê (Guillaume 1-- (i ivs. Champ Tinn! était une des quatre
.L-liscs fonnant o .rp< ivrr r,!rl;si> do la Cr ix; le villai'o J'..i?ait partie du
grand liel' do la Cmix o(no» patroria«re était une di'< piér..L.'ati\os atta< li
s einiie de 1 1 Cr.'i\ . }eM;.! i>' -io .Ic^ Religieux. Il en es^t d • mëiudu
dénombrement prétientê par Jean delà Molle en A pai t.r du xvi" siècle, on
voit paraitrnu li ri" laiijue de Cliampenard, po^-odépar l'tienne de la
Oaronu»», ttscuya; fjui haln^iit Sitint-l-iôn v.do-Had|. _ul. _l-iiienno do l.i
Oarenne ropK-sonla son t'ivro Pîiilip; o dans une tiansaotitm nrfc ral.i>av...
do Saint-Ouen, Ic 9 inaw 1501 J-'»; 1 plu«« tard, eu lô:i7, oc nu'nio Efiotin^
de!» ! (t:»renne. seiîrneur do Cli unjM iianf. mtH* à .1 . aano rl,- l'illavoino,
fit à la > ir;V- ' ^SLl:Jl'• l'ierre-de-Baillour, un - l".

The text on this page is estimated to be only 11.00% accurate

GHA — 707 — CBA ASftini-PieiTO-d«-Bailleul existe ancliello
pierre tiuiiuUiire, trarisporli'-o d»- l'o^li'^-! S«int-]!:ùtieao«>«out»-
BaiUeul, qui lieitdt) yua«««relie sur un petit cours dVau; sur CfttQ fiierrr,
sont r^iircsmu-s un ;;cntillii doit «'ire «imilaiiuc d»? la iiAr«ua«>,
iioigacur de la Uarconc. umnù 1« 23 février 1957 «vec Looû d«
UouU«tut(l) (lui liiuurur t'iijuin lôOO, Àl'ftgodc^uixsuitt!irtize ans (2). Il
existe un second Guillaunio de la Ghrenne. j^rubaMenicnt lils du |>ri c< di
iit, jUiuc do cliÀ> teau Gaillard, titre que Chftricii IX déclare ftp(>art(^
i)ir à Robert du Vieu, seigneur de De 1524 à 1567, on a plusieurs
présentaln^n^ à la cure d1S, ô pf iclics de ii vi'o au trii";.'f* (lu Cloj»-Vei>'é,
ét^ticjii a-ttues de ia barouiue de la Boula ve, à Auteuil. Le iricge du housi.-
^elet est ciie dans un tiure de ItXiO, où ligure cgaieinent Mg' le doc de la
Force, baron de la Boulnye. Les princii^taux hubitaiitji de ('hanip Kratd,
Léonard Porquerel, liOUJi Jk^sWes, MulUuriii i'oi-querol, Louis Bocal et
Âl. Doeal, curé de la jparoiise. Le 9 août 1674, le sieur de Préaux (i) vend
une vergée de terre ii Chanip -nard, au triége du Colurubier, bornée d'un
bout par 1« sieur Roup|>e. A la même date on trouve letricgede Meslerey,
relovant de la li.uilave. 11 j avait, eu 107U, le tricgo des Merisien, où une
vorpée de terre relevait de la baronnie de la Croix ; Flâne, si>i-^< iil
roTal,Loui^ Roussul, Morin iiauetier, Ueorpos l'orquerel, sont les
principaux de In jii1 iK't» t«noQs iieiail, pl^ce le tau de Ouilltuiiit* «ii^ la
Gareaiit! dans 1 e^:li!>«; la G^reiiii'. yn-^ Vi riKni. tn.ii» l)^ k:)v:ii)1
geit«akogiM« qour {Mirait a«- |> avuir 'tio.uc le fiel
ti«la«3areniieetrouvbi'. • .s.1>- \\-ni \\A2 t^h^cqnim CsnI, eienr d« Préaux,
à baîBVAquiiiio rard, sont indi'S diujeo de Cbatupenard et de l'emplacement
d'une grange et d'un pressoir dans cette même paroisse. Ce dicrot d'union
fut confirmé en IT."»)). sauf la clause qui inu-rdisiit au Petit-Séoiinaire de
prétendre à tinr- part]dus ;;randedan«le p trtago. (•n lit, en « Ifct, devant un
notaire de Paris, de nouveaux lotsi que le bailliage d'Kvieux apl.rauva le 2U
juillet 1778. la- trcisiénie, lot échu au Petit-Séminaire, comprenait entre
auiereg bienne, la seigneurie de Cliampenard, laquelle formait on membre de
la liaronniiede la Croix demeurée aux mains de 1 abbé : ce dernier, qui était
alors M. de FoT, la réclama et Tobtlnt de Miehel» François Kenout ,
nouveau supéi i.nir do Séminaire, par une transaction du 24 mars 1781.
1/abl)é de Fov s'engj^rea à paver en remplae* nient de In sei^neurie de

Champenard, divers<>8 rentes dont le Petit-Séminaire était chargé, savoir :
 400 l. an vicaire de la Croix, I, au chapelain de l'abbé, l'abbé au prêtre
 ecclésiastique de la Croix et JO I, à la fabrique de l'église dont A l.
 pour la chapelle octobre 1785, messire Benjamin Biseott d'Anicrville, écu
 ver, ancien avocat au Parlement de l'Université, alors entrepreneur de verrerie
 de Beaumoni-le-Koger. Lors de la formation des cantons Champenard,
 d'abord du canton de la Croix, fut ensuite réunis dans celui de Gaillon. C
 HAMPE.NARD. Cant. de Gaillon, à 133 m.d'alt.— Sol, sables avec
 meulière en fragments et sables supérieurs. — chemin (fini, comm, l. 41,
 d'Ailly au ch. 08. — Surf, terr, 233 hect. — Pop. 112 hab. — 4 contr. l. rtSiJ
 U'. en pp'. — Rrc. ord. budg. 1867, 705 fr, — l'impôt des contrib. de Gaillon.
 — Percept. de La Croix-Saint-Leufroy. — Réunion pour le culte à
 Autouillet. l'impôt (l) des contributions et titret penonnela. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.32% accurate

CHA 708 _ pour ri nstraetton, à Sainte-Colombe, près Vcnion.
— 6 per. de chasso.— -2 dôb.dc hoif80US. — Dist. en kil. aux cb.-l. de
dép. 18, d'arr. 22, de eant. 8. I)f[,rn(hinres : TScailt. Agriculture : Céréales.
Induitriê: Néant. — 6 Patentés. ParoisM des dioc. d*Evreax. ^ Vie. et êlcct.
dp Tonrhes. — Génér. d*Alençim. — Pari, de Rouen. Campem^a^ dont on
a fait Champignollrs, a pour racine f^rntpus, charap, et signifie des petits
champs, cun(|iis à la uul> ture sur la forêt de Conches qui entoure ce
villaLTi^ : sftii organisation eu jinroisso doit avoir été tardive, car le cuite
de Sainl-Gii* les, patron de Téglise, n'a été iritroduit dans uns roTilrcs (juc
lorsi|ue déjsi la plupart de nos petits contres religieux s'étaient iunués. Le
seigneur eat resté à toutes les époques patmn de l'église paroissiale, ce qui
peut gembler étunaut, à cause de la faible distance de Tabbaye de Lyre;
c'était à Champifruolles que troiivriit In liinif.' domaines dont cette riche
maison jouissait sur la rivière de Rîsle, à partir de la NeuveLyre. Pour
faciliter l'administration des forêts, on les avait divisés par quartiers qui
prenaient qnr!quofo;s |. nom de Métiers tet^ki. Chanipignolles donnait son
nom, vers Tan 1150, à Tun de ces métiers ou portion de forêt. A crtio date
Raoul âr Tusuy. inii avait Champig^noiles dans la mouvance de son fief de
Conches, donna aux Religieux de l'EstrcN' vin /lit/rr, c'est-à-dire un lioniiue
chargé de rassseinbler et de l'ccucillir les essaims d'abeilles dans le métier
de Ghampigiolles. Le moulin seigneurial de ChampignoUes fut détruit lors
do l'expédition dn duc de Lancastre et la prise de Couches par ce capitaine.
Ce fait est constaté dans un aveu du 13 avril 1411 où il est dit qu'à
Champignolles, quart de iief daiiv la vieonité de Couches, il existe un muit
de moulin (chute d'eau), eu ruine dès le temps des guerres des Aufrlais, il
s'y trouvait un uianoir féodal avec "M aères de terre louées, à raison de 6()
s. l'Herc (1). 11 existait alors une Camiîli' de Cïanjiignocsdont nous
n'avons pu trouver qu'une aenle femme, Mar^eritedc ChampignoUes,
épouse de f^nlMTf d(s l'ossi>, ("cuver. I,c roi Henri V par une ordonnanct:
du 15 mai 1 110, rendit à ces deux ^époux la possession de leurs hiens (2).
i) 1)»^ H>.iurqi;iiro, Éfat di s C'r.njxif/ifcs. i-ii (I U<.il ilrs="" fossfs=""
i="" .-t="" loufv="">|art.ii'-e t>fi^U)iur du liiil dulil il i>ur(uillv iiviu à
Qrauavinkii». I>j«B Dauvilte. CHA Eu 1139, nu plus fort de la seconde
invasion anirlaiso, qui fut plus UîrriMe quo la première, ChampignoUes en
était réduit feux (1). Il paya six livres, une par feu pour la taxe du guet, due

pur let habitants au château de Couches (2). La paroisse faisait alors partie
 de la sorgeoterie do la Ferrière-sur-Risle ; quelques années après, dans les
 comptes du Trésor, on trouve an bout de son nom : .\i:aut ; elle n'avait pu
 rien donner en 14[^]I, lors de l'assiette des 1500 l., que l'on devait prélever
 dans la vicomté de Concbes, à la suite de l'assemblée de Mantet, en
 novembre I4;i0 (3). A la lin du même siècle, Jacques de Courtœuvre,
 seigneur de ChampignoUes, se fil excuser à la montre de Beaumont, en
 140'J, et prouva qu'il s'était présenté il Alençon, où il demeurait. Il plaidait à
 l'Echiquier en 1474 avec Jean le Roux, esctnjei\ seigneur des Ilauis-Chénes
 et de (routtières en partie, et avec dame Agnès de Ciutray, sa femme. La
 même année, il présentait à la chapelle de Verdun, paroisse de la Vacherie,
 près Louvievs, ce qui nous fait supposer qu'il était seigneur de ce fief.
 Environ xau siècle après, Gilles do Courtœuvre, probablement petit-fils de
 Jacques, était seigneur de Champiîrnolles: son fi"f fut taxé à 10 l. pour
 l'arrière- bau do 15eine cinquante haliiUinl». i^j M. Oardin, notice sur
 Couches, nott A. C\ M. Oardin, notice «IP Coochet. mt« B. 14) Ci-nv i:..xe
 fut doublée en 1867, nn»4>' Mitjluius pourquoi. M- Lel>eurier, Arricrc-
 beM. Ci) rii,.vill;inl. Oentilthonme* wormeaJi. (li^ S'ites I>» l'rtivwt. r*)
 Arch. (i« l'Bure. (8; Magny. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.06% accurate

CHA — 700 — CHA ChanapigaoUes comptait 13 feux en 1765 ;
était «D 1778, un quart de fief dans la ficomté dû Conciles. Lors du
concordat, Champignonles, trop p«a important pour rester paroiese fat rôuni
a l:i Vieille I^yre, 0& y eomptait en 1812, 106 iiabitauts.
CHAMPIGNOLLES, cant. de Rugles; sur la Ritte, à 133 nèt. d*alt. — Sol :
diluvium et craie blanche. — Chem. dp grande cfun. B* U de la Rivière-
Tbibouvillo à la Vieille' Lyre. — Surf. terr. 262 hect. — Popul. lOîihali. —
4 contrib. 1,075 fr. en ppal. — Kec. ord. budg comm. 1867, 462 fr., — ^ et
percep. de la Neuve-Lyre. — Peo. eont. ind. de Rugîtes. — Rouiiiioii pour le
culte et riflstrtict. à la Neuve-Ljre. — 1 débit de boifsons, — 1 perm. de
chasse, — dist. en kil. aux ch.-L 4^ départ, et d'arr. 33, de cant. IÇ.
ùéfiCMiauccs : lk Champ-au-Cuat, la FaiiWmÛt HONOB RZB, LB
MaNOIR, VtlXBA\$nnlttitre : céréales, prairies, 3,500 arbres à cidre,
MistrUi Néant, — ZPaÉeniét, UXJEIL A. YE. Paroisse des dioc. yie, et élee.
d'fivreux. — Parî. ot Génér. de Rouon. La commune d'Osmoy a ciô réiniio à
cello de Champigny en lH12, et celle tle la Futea été annexée le 8 mai
1845. § 1**. CHAMnomr. n existe, actuellement en France, dix
Champigny, dont le nom, d'origine celtique Mcnae une hante antiquité. Le
nêtre, contigu à Bois-le-Roy, est aussi appelé Champignv-le-Roi dans les
anciens titres; son ^plise, dédiée à SninMIartin, Tient confir' l'origine
reenlée, qne nous indique son nom. A la fin du xii* siècle, Champigny
faisait partie des nombreux domaines que Simon d'Anet possédait dans
l'Evrecin. Vers 1100, ce seigneur fit donation à Jcau év(jue d'Evrcux qu'il
appelle : son vénérable seiyneutr tlpère, des dîme;? de f^hampigny et de
tous «es droits dans ce village; il y joignit les dîmes du fief de Gereej sur la
paroisse d'illiers (î). Pendant plusieurs siècles, Champigny restadans le
temporel des évoques d^Evrenx : 11' fiL'f do Champigny est cité comme
tenu h hommage envers Guillaume deFloq^ues, cvè{1) Aujourdliui Jarce^.
V. 2ioles Le Prévosf. que d'Evreux, dans un aveu rendu par ce prélat, le 28
mars 1401 (1). Tout en conservant le patronage, les évêques d'Ëvreux,
avaient aliéné le lief laïque, on délaissé les dîmes à leur chapitre. Bn 1414,
Vincent d'Ksciuelot, probablement seigneur de Cliami)ir>>niu> l'âme Et la
«olkM^ue avec tes innocents (d>. (1) On verra par la suite que les sei^enrs
de Ferrières, près BrogUe, réclamaient vam pour Uar ba« ronoie, la tanOM
6» Champigny el do qadqsM taft Toisins, nous inorans à quel titro» ii)

Note* LePréToat, Jonquléfetan Uen de Jeqat* rets, est une faute d'impnwaioa. (3) Fai-iu. Hut. dé Jloum, t. 3, p. 139.

The text on this page is estimated to be only 7.27% accurate

— 710 — GH A l'ie l'atinUe Oazoau, ûr;;. 'iii;ij'o du Po!to:i
portait : d'argent^ au cheiu on da ytifidcs» «ccomptt(pty df 3 trêfles tlf
sinoftfc. chiquier en 1174 ; ^uji lils, .L an I> nlû t disait fei^ncur en partit-
rii.iiii[.i'jiy u la dalo ilu 1:{ rM\i'iiiL.ii' 1 1'!'."*. il 1-11 . ;ait liù 45 s. do
rcaie siu li- i ilc ia Dwlurtliei'e. L'éfriise de (li HiiiH-i v fut réi'.iiH.-e el
di'(li//ns, ii.l;illt lo tltr»^ de Saiiit-Maitiii M tiiiiii. !ii's l'i'i'v a!ii. Eu 15: ^,
apjKUT.ii p'>ur la piviiii i-c !nis Jehan de Bourdon lu-v, -^icur de (li;uu[)ii;:iv. «lui l ut luaiiiti'iu f du iuint'. Gauviu de lioui'.luuiM V. llis de
Jehan '-i d'Antoinette-Marie, lir i uioin le ly ia u 1. »■>;', d'util' \efilo laite à
.j.u ijnes Le B-riil'. sci^'iicur (!"< l-iiii . V : il cii nisa Keiiee de l'iliers, lille
rli' (ici M'iirnourde Motetii-, t^aim -ciooi'L'. s-sur-Eurt' et Ijcanrori, >!.ia
•^Cuv « Il ir)i;t, lor^iqu'ello vendit iwio rcjiiiau seif^Mii'ir d'o>raov sus-
nomiué. Kii ir>ourd mt de son r/Kiriau'e avec J.t)U!iUe le TJ >ejitellii>re
iCilS (*, * , Le I niat'sIC.s."i,('ai i^ i i lu ni' ivuii ;!' ei u*'y , dite Madame d"
(."liiuijiii: iiv iveue a la maison de .^aiui-L > a S..iiii-Cyr'vt y lit
pn'.Vssif^Mi [f «t (..•tidu'c lii'.l Lal'aiiille lîiurd. iine-y pu-- d.iii îe- ilei:\
tieriïdu plein li> l d.> ("hain].;- iiv iiii et umt passrs. en lT;>:i, a .l.'iii-
l'raiiiMi>-l.i.»n:> d'Bi'un"t ; on lit en eit-t r!aa> j'av^-U d.I I pi -, reudu
par Mai ie -L(uii> de l.rutt. i. sieui- >r Mulai», lient de luui k,'N dcu\
Uci.-d u» plein il) La OaltM<:>niuêr«. Arch. de b Setue-liti. (8) La
Oaliwmnivre im tique Jacquelte de Coinci'vaa comm fomoM de ce
aeigai^ur. ' tirt'di- fiauliei't à jdeiui's arni"S, noiuaé I-î rieij de Cnaupigny,
assis eu la paroisse de f'lianipi^uy. paroisse de la Gastîne, d'Osmoy et L l'u
l'nll.'s, U iiii ace d Lvre ix, aU jH •[liul' il y a coloQibier à plod, doioaie
Hvûi et non fi ifle. Plus, est tenu do moi, pour et il e;>us.' de u;:- dit -
liaranal«^ Tautr» titfr» du ticl' de Cliampi^ny. » Cette dernière portion
appartenait à la fin du wi"" Merlf à Kl"reit Le l'ère, e.ufai.'ie et de
("liumpi^ny ; celui-ci épousa Catherine de FaveroUes, (^ui était veuve en
ItHîO. l»e Cl.iude L.- l'ère naiiuit R,)ber', .j'ii eut ia <>-i:^ le-uiii' de la
.Muniagneet^kicolas, sirur de (il (uipiL-'iyy, qui présenta à Gr-it. (II 1, i)G,
«les armes étaient : «Tazu", tfc fhrrron (for arcompigné istail coniuie
pareul au niariaie d'AlrXamlre de Loubert avec Fr.iU' idse Le {uMit\ lOii
ll'ji*, ('ianipigny comptait tr ds mi lirivilé-i(-s et i|uarant^cinq lailluMcs. \
.1/ ('///'••>- do rE't/e eun^t.•rvelU d. • li ! •> inuiveln passés par les
ialdiaiitsde ("!i.iiiiiii::ny, au sujet des» redevances qu'ils 1 v aieui aux

seigneurs d'Anet, en o.di.ui. du l'â t.t (t.- r iuaire et de péa-j'e, dont ii» joui
-;>;iir'nt dai.s 1,1 lurél de Ri>z-'ux M. Ikirroy desAuthieux était s. lueiird*
rii.i III id'.rriy an iihinjeiil ■ \\ 1»'11ia::>i;;u:: tire s*>ti noiu d'j;r' l'arniil"
iK^ilaril. La 1 17r>. K d>.M i flit R.ddiet Le B-?:::: seiirneur de la lû.uitiev
iHr'. du rfe Pi.â-riii, s;iu liïs, de la parois.se de CliauijuiCny, les terres do la
Dodardicre, à raison de 1. ("i d. i!*' rente par U' fe, |ilii'> il lu\ eh ip. m.s ou
deux poules pour chaquo clisp II. Plus tard, en 1195, 1«9 héritiers U lèeîi f
«l'iUiin eiil d..« Pei l'iu et de LuisV^rv ii ltu. lils de .M ii lin, qu'ils
paieraieutô». ti ui iMis par aère et dix pOUU^â. I jii'iiii'- ('i>udi-\ iilaiii de
LiiTUepolles iii(eiii a uti pruofsi aux héritiers Le Ba*m, âuiqnels il
réclamiitt 24 acres de terre sur h lii it'. ' !aiti> [lac Je. Ml Le Boiuf aus
VaroixliBi

The text on this page is estimated to be only 8.73% accurate

CHA - 711 GHAN. H. LiOiiis (1p Qupncl , .soi^rnoup < XII. r'u ISO!), .tnel île la]>o(lftrdiéTe. L-\ Pellktpuif: uji^i.irtonaïi, an wn' sii-eV^.
:i wuo fauiill'- t!»; I.i' sait ainsi sa gctK";iL«';;i:'. Jean de Lestant' à Praïu ois,
lûaiii- à Su7.aruif I.o l'n !if, «lui eut Gilks, avant t'ii.Mix' ('iitli. rin.TiUiers,
d*où est* no (Jaiiri.-l .1<> L,>~« .ii-, tenvoré an conseil lo -1 tli'f. iuliio
lor^j. 1>« LèâUQg : de gueule» un chevrop d or ateompayné de 3 «wm dT
argent. § 2. OSMOT. O»n]oy, on latin Olmcinm, in«li((i.e iju'un *>rme
probablomont rcraarf|uaM?liso, mais nn acte épisonpMl .l - lrô à l'aris et
dms le diuI r*«e d'Evroiix, sjou-; !•• nom dos;iiiif AiuH \ir. i Quoiqu'il en
il'O';' mov, malgré son peu d'iiii[)i)Ti lu, ,-. a } . Par tin anliv honliour atis^i
v.tro, r,^t'c latûjuo et tudilf rnaiss'iM a y\\ sinivi-r >"s .md^ns tiu « s,
roeomniî nt ini(niin ot o .', do I assontimont do «ifdM-t t.- . sa foiunio, ot de
Oailtaonie, son filu aine, donne en échange, C.\ 04iiMngi«d O«noj. %
I>eiHi», dMfslien d« Riroito*. pais de MalU. •\ m^ssire Jean de Ferrières
(l), sa terr« de l'Ki'ine er »on ht%\9 de l'Essart-Vietop. 111. sn»uy est
rappeiô avec cette quali Hini jime et pour l'amour de fâ fille Mar-ytierito,
venvo dn dîtOuillaume, donne A I l'i'ljvo d l']\ ronx, 1.") I. pai i^isi do
rojffo, it porîôvujr aur le péajre dos Forges, prohaWement nu Mosnil-
snp^l'Estré.Da roaI i IL-' do Martruorito IJori' Wi ot do < inillamno I 1.0
iMTuf, II* du nom, étaient issu» : Raoul, ^ ifti !»r.it et r»uillnnnio Le
Boeuf, templier [oi iiniuandot:!(!,• lîii l'^.-ôr-o "j). on l'Jlit. I 1\ . Raoul
l^e Bo ut n'est connu que par on fil», du même nnm. V. HaonI I,c DoMif.
l'cuyor of IsalioHo, sa tomme, reconnurent, en avril 124», en présence de
rofllei:il d'Évreux , avoir vendu an\ l'r' i' S do la inilii c du Toinpio, à la
doniando instante de tV^re Guillaume Le M(vuf, oommfttidentr do
Bopfr«^ro et onele do iv o>uI, nno pî oo île Tono, di'o Tonrho-leIju nf,
bornco j»ai Jcjin C irbonel, écuyer. VL (luillaume le BoMif, chevalier,
sei;.-nonr d'(-):ti.i V. fils fli- KaonI, ost oïlo nu Hon»l»r'^dos cliovalî- r«j
qui furent convoqués on 1^7?. p:»r riilip]M -le-Hardi, pour porter I la
LMiorro d iti^ l'> o 'niti' ilo Fi»i\(:V). Il porit d ui>< cj'tia expédition,
l.tis<:ant do="" son="" mari="" avec="" la="" fllo="" de="" ouiltaumo=""
c="" li:i="" un="" liis="" du="" nn="" n="">;n quo lui. VU. (tuillaume Le
Baut', iv* du nom, soi'/nenr d'O^mor, est qualifié Tnonseifneur l'i . li
'valor. on rjN:>, dans nii aorurd fait avoc Roi>ert Kaudouin, escuyer, au
snjot y, *aux rs et inuluuiest do I I< ranoe. Il était mort, en 1324 , lorsque j*

«'harles-le-Brl nceorda à Jeanne deRcvIen», S I V'Mivi', aLissant an d
.l.>.in qui donna lic>tt à wadMceiidaots <1« se dire «uteroian de
Ch^iiopipy , Omioy «t Mareilly. Voir nvea de Firrifreii, Sotet L» PrsVDit. II
7 av,iit tout préc d'Omoiof , un« poroisM de F«rriM*», r^nit à Siiint^An M.
(*► IVut-AIro BiMir^friiiU. i'M It«iqtt«. TraiU- de ramér«.h«Hi. Digitized
by Google

The text on this page is estimated to be only 23.26% accurate

CHA — 712 — GHA donna de payer à mossirc .It>nn Le Bœuf, sire d'Osnio,v, la somme d»? 239 l., en considération de ses services (A pour (ju'il puisse mieux défendre son fort d'Osmoy contre les ennemis. Le 4 novcinhre 1377, Pierre de Navarre, comte de Mortain , lieutenant du roi de Navarre son père, ordonna de lut rembourser 35 fr., payés de son connuandemont 5\ Paris, pour ac(iuisif ions de harnachements militaires (1). Kn 1380, Jean X^e Bœuf, était lieut< n.itit d'Etienne du Moustier, vire-amiral de la mer. 11 était lui-même vice-amiral eu l'SS'J, par ordre de Charles YI, qui ordonna de lui paver COO l. tournois pour ses gages et chevauchées. IX. Guillaume Le Bœuf, \' du nom , est C|ualifii'* ûn litre do pauftier du roi, dans son luaiidéUKUl du roi Châiios VI, au receveur do (lisors, do lui payer sur sa recette, un don de 50 l. ♦mi r-nois. Lui et sou fils, reçurent, cii liii, une somme de 115 l. tournoi.s, pour un voyage en Hainaut, auprès du duc de Touraine. L'année suivante, Charles VI lui dunna 100 j, tournois, jadis ordonnancés au profit do si>n \n-ro. Il se rallia sans doute aux Aup-lriis on 141S, car en 1 121, le duc de Bedlonl le chargea d'une mission secrète auprès du duc de Bretafrne. Eu mourant, l'an 143i?, il laissait, de Marguerite de Percy, sa femme, Thibault et Jean, auteur de la branche de la Bonneville. X. Thibault Le Bœuf, csaiyer, emliiu^su avec l'ardeur de la jeunesse, la cause de la défense nationale, il s'attacha au dauidiin Charles VII, et après s'être li'ouvé au sié^e d'Orléans, il assista aC,, *il dut sa liberté à lajrénéreusé amitié de Guillaume de Houdetot, qui engagea sa terre de Fontaine, pour la rançon de son ami. Rendu ii la liberté, Thibault Le Boeuf, engagea sa terre d'Osmoy en échange de celle de Fontaine (2). Depuis, il si> trouva avec Charles VII, en 1437 et 1411, à l'assaut de Muniereau et au mémorable siège de Pontoise, soutenu par le fameux Talbot, ensuite il se retira dans SCS terres, où il reçut un aveu le 31 décembre 1447. Agé de soixante-dix ans lors de la montre de 1460, il voulut encore}' comparaître en personne et présenter luimême son fils Jean, pour le remplacer dans les rangs do ses frères d'armes. Le dernier acte de Thibault est une fondation pieuse de trois messes aux Quatre-Temps, pour lui, (1) Originai aux muas de U. 1« ooait« d'Û«noy« «> FMtaiiwlfllsllM. sa famille et ses amis. I! avait épousé Anne de Verdun, dont il eut Jouti et Philippe, XI. Jean Le Bœuf, »' du nom, fit partie de rexpédition d'Italie , entreprise par Charles VIII , en 1 KM , son malheureux frère Philippe Le*

Bœuf, en-voyé en avant-i garde, y fut tué, sa tête fut mise au bout d'une lance et portée au provéditeur. JesB assista à la célèbre bataille de Fornone, dont il fut un des héros et au siège de Milan, Sous le maréchal de Trivulce. Il fit encore, en 1461, la campagne du Milanais, sous Louis XII. Ce prince lui fit don d'une somme de 160 L, le 8 mai 1501, en récompense de ses services. Le seigneur d'Osmoy mourut en 1500, laissant de Marguerite de Brosse, fille du seigneur de Bastigny, Jean m^e du nom et Tibault Le Bœuf, il^e du nom. XII. Jean Le Rouf, m^e du nom, est issu en des^e aveux de 1460 et 1510, il mourut à la funeste bataille de Pavie, où tout fut perdu fors l'honneur. Il fit donation à l'église d'Osmoy d'une belle lampe d'argent à ses amis, il avait épousé Anne de Tilly, dont il eut un fils et deux filles (1). XIII. Jacques Le Hnww^e f^e t^e f^e r, sc^e ! gn^e « ? urrt patron d'Osmoy, acheta, en 1523, un héritage à Osmoy, il transigea, en 1543, avec Alain de la Fave, son beau-frère et B. irbe Le Bœuf, sa sœur. Aux termes d'un contrat du 25 décembre 1519, il fit l'acquisition d'une rente de 100 L., de Renée de Pilliers, veuve de Guillaume de Bourdoiaiey, seigneur de Champigny. Avers 1540, Jean Bisson, cnré d'Osmoy, avait dressé la généalogie des seigneurs de la paroisse, sur une autre qui avait été produit^e; devant les commissaires du roi (2). Jacques Le Buuf est cité dans un écart^e de 1550, et dans l'achat qu'il fit en 1553. d'une pièce de terre. Jeanne de la PloMW était veuve de Jacques Le Brt'uf, le 8 août 15. s.-iL.n.-iir a>ij?...i Alain iK- la Faye (i) Cette pièce lui venait de la jüiv -T 1 jl'. Thooiw Guillotte. tsouyer, greffier en 1^e " " " ! " j Coulaoces, elle est imprimée ciav m yrtv^e > gvnckigM La Bwnt dOsmoj. p. 54. Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 18.47% accurate

713 — CHA cette fille, il avait de J⁹ftnne de Manger, sa femme, «ictix fils et une seronde lillo. Marie Le Bœuf, uiariée lo 22 janvier 15i>2, avec M[^]deton de Bois-CaTier. XV. J(.>. pli Le Bœuf, clievalicr, soigneur, patron (i'0»niuj, remboursa lois sommes dues par son père, en 1602, Jacques Le Noël du Pgu_y Le Bœuf, i*"du nom, fut seigneur d'Usmoy, jusquo-lii il ivait pris le nom d'une portion de la terre d'Osmoy et 8e faisait appeler M. fi, Heim IV l exempta de l'arrière-ban. On a de ce monarque doux lettres à Tanne* guy Le Bœuf, dont ses descendants conservent les originaux. La seconde a trait à une f&cbeusc affaire où se trouvait mdlé Joseph Lp Boeuf d'Osmoy, qui avait, avec plu.'iii'urs autres gentilshommes, maltraité uu sergent TOjal du bailliage d*Bvreux; elle est ainsi eonçue : « Mommirde la J tiylerye. Je ne veuls font M fère ryjww qui tous rofimir la liberté ■I iùus v>»^t'i' rmihjm li'^ di ii< éTtffr^ pnrrim « pryionye/s au t7ffi.«/e«M de I tilaijae , ijui t me fit vont e\$cryre la piri^nte, pour vous « terryr rln fiassi' ii (rnjfti^r In di^tr nfi re et « m'asspitmnt qu'y jh'vs du myms /mir con• joyndi e l'ynOret yublyc avec te aeèvoyr dn c vo\$ire nfl'-rtitm. je w VOUS ea éyray plus, s \$ynm que suys • Votre plus afectyomi mettre et amy^ « Ifr-M'.v. » Au retour du siège d'Amiens, Tanneguy s^attacha, en 1506, à Jean de Sabrevois, ba^ ron 'lu Bec-Thomas, pai^ outr.i ilnns la maison de Charles de Bourbon, comte de Seissont, et fat le premier gendarme de la compagnie de ses gardes, do lOlO à lOl J. ensuite il passa au service de Henri, duc do Mayenne, fils da chef de la Ligue, qui le At capitaine de ses gardes et le men;i jui siège de Moatauban, où Henri de Ma^eae tut Uié en 1021. Louis XIII envoya alors Tanneguy, désigné sous le nom de sieur de la Tuilerie-Foateiiajr,auduc de Vendôme, pour être cnpitaine d*tt« compagnie de chévâaT. Z. légers ; il alla ensuite en Bresse, sous le oon> notable de Losdiguières. Il fit don, le 13Juin 1050, à la paroisse d Osmojr. de deux arpents et dix perches de terre, à la echarge d*un obit pour lui et ses pré L-cessours. On ignore la date de sa mort, il avait épousé par contrat du SO noTembre 1031. Rachel deVe> nois, veuve do François de Villiers, écnyer, seigneur de Bonnières et des Houssajes, dont il eut on ftls nommâ Crabriel. C^tte dame lui avait sans doute apportd la terra de Fontenaj^ Mau voisin. XVIfl. Gabriel Le Boeuf, ii' du nom, soi^riieur pal ron d'Osmoy, seigneur de la Tuilerie, ué le 20 octobre 1»)22, eut pour parrain Gabriel de Clinchamp, baron do Bellegarde, goaverneur d'Evreux et

pour marraine, M^{me} de la Forêt. Il servit dans la compagnie de M. du Delfant
, régiment de Montmain, il ionisa, le 13 février 101[©], .lea'ino do Loubert,
demoiselle d'honneur de la duchesse de Nemours, fille de Procope de
Loubert, écuyer, soigin ur r>ont. 'C^ mai 1710. ovil pour parrain Nicolc-
Uenri-Barbo de Baudot, chevalier, seigneur de Oratheuii. Le 22 mars 17A4.
il 91 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.37% accurate

CH A — 714 — CH A époi. *, ! Mudokùio-CUarles-Jacqui's do Bau•lo> tlo Fumecliun, iKîpitiè'f en partio d»? set maison. Incarcîrô aii.v Carunîs |)ea.Jaiit la Ton-L'ur, SOS biens ruiviii îsl'hiu'siivs, mmis il tut i-iiuJu à lu liberl", vcul' . 'Il lTi)tj, il devint dans la suite* maire de ClKuupi^fi v 1 1 mourut dans son château d'Osmoj', le 11 novotubte 1810. XXII. Henri Lo Bœuf, ii' du nutn, cli viuicr, seiîrnoir il Osiuov, né lo '21 d oi- -nibro 1772, ouïra au service le 1" janvier ITW,*, comme soa»-Ueutonant danii la garde du roi et setn)uva à lauiallieurousjuurnëedu 10 août. Inscrit sur la liste dos onijj^ros, il st-rvit comiuo capitaine à l'arniéu d' (\\ry et par suite do Cette alliaucc', le eonue d Usniroy devint propriétaire de la b.lle terre du Pic>sis-jj >.!Ciiuolon , que M""* d'Annevlllo, née jjcol, lo^ua à M"" d Osuxoy. C'est a M. d'Osnioy que nous devons la publication des docu moins 'mi lojj^njues coneerii.iiit su luaisou; il était uieiubrc du conseil {général de TKure, chevalierde la Lëg:ion-d*Uonneur. Alphonse Le Bueuf, viconue il')siiiü__v, son frèro, ancien garde du corps, s'est iixé a Rouen« où il a épousé M** A^laé Quesnel, qui lui a donno [ilusi-mrs cuf.Dits (1). M. le cuuitc d'Osmoy a laisse une liile, demoiselle Noémie-Henriette Le Bœuf d'Os« nioy, maintenant é|)'Hi->' il.;> M. c-imt!:- rie Lctourvillc, et deux iils, M. Altrcd -Henri d'Osrooy, marié à M** de Saveuse, mon subitement à l'iii'is, il y il (juebiies anné' >. XXIV. Cliares-Frauçois-liouiaiu Le i' L'un d'eux e^l aujourd'hui ua industriel Ji-stiu^ue du ilepur(«iueui de I Kurv, c'e^t lui qui le pr«uiici- u iiarodttit Uuns le \ «xiii uormaud la culture de la > «-tUgrave [tour lu (abricatiua du racre. primitif qu'une Inn^uo pierre plac 'o dan>; I.i façadd du biiimeni luoJoriie et ?ur la«iu lle sont sculptées les armes de la famille, avec deux :uii"s pnur support. L é:,']ise parois-iale d'Oàmoy se trouvait router. ii(k' ainsi que le cimetière dans t'enc 'inte rlu eliâteaii ; le* seign nirs y avaient leur sèpi.Ituredaiis !eehni «i'ivrv. C'est ce qui résulte do l'aveu rendii en 1 l'»!. par Pierre Petit, baron d'ivry, au droit d ■ Caiborine do Mareilly. sa f. miii". Ce document énonce que la Futt-liye cit une dépendance d l vry et que son dom iino particulier réuni à ceux d Épieds et de Jui' nelei, produisait aup.u'avani, dans des temps plus h .ureuv, jusqu'il li>'3 i. 13 s. 0 d. tournois de revenu, enliii que le seigneur d'Vvry est le patron de la paroisse. Vers 1700, la Fuielayc était une des p/iroisses do la sorgealerie de Saiui-An hv; elle comptait un fou privilégié et vingt' cinq taiilaUcs. M. Durvj'o, curé do la Futelaye. s composé un ouv f i ' • ïiii iil ' :

Si'cr^l des yrcW* ijt'onu'triquet, iin in ijuudi attire du CfficU H la ti'iseclion de l'anyle, d' inonti'>-es par d-a prin^ cipes infaUibies t in-H", 1774, Ëvreux et Paris, La Futelaye avait, en 1813, une populatifij de 1 l'j .line?;: elle a ces^é d't*fre commune lo H mai 1840 par sa réunion a ChataP'gny, mais plus heureuse qu'Osnioy, sans avo.r sa lolehrité historiqtte, elle a obtenu que son noiu serait ajoute a celui de la commune chef-lieu.

CHAMPIONNY-LA-PUTELAYE, cant. da Sainl-Anili V , i HG lu. d'alt. — Sol : alluvium auuten, diluvjum. — Chem. de yr. com. d^Hô, de Saint-André à Dreux; ch. dini. com. Il" 28, de Saint-André a Dreux. — Surf, terr., l,ûUU heut. Pop., 34tî bab. 4 coutr. 4, i)i8 fr. en prineip. — Kec. ord. buJg.. 3,) 12 fr. — '^do Saint-André. — Kee. c ml. ind de Nouancourt. — Percep.de CouJres. — Paroisse. — Ecole mix. de C9ent'anu. — .Maison d'écolo et mairie. — 13 perui. chasse. — 2 déb. de boissons. — Dist>
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.77% accurate

CHA — 715 - CHA kii. Ml ch.-l. do d p. et d'arr., 23; de «an*. , 0.
D) nidiinrca : La l't tkt.atf, La Il rouDI RB. OSMOY, LES KoSI HES.
LA TuiLERIE. Agrievlture : C r aies, l>oi . 8,500 ar-^ bres   cidre. hdusti
it : 1 briquet cric, exploitation de nuichine   battre. — 11 patent , C?
BLA.]NX3Er>OXJ. Pkroi M des *. D oc. d' vrenx. — - V c. de Conchcp.
— Pnrl. et G n de Rouen. U jf a CD France seize Chunteiuu : ce mot
signifie le canton et non pas le chant du loop. Le vocable de Saint-Ouen,
archev que de Rouen, sous lequel est plac e l' glise do Cfaantelou, semble
indiquer une origine relativrnv nt moderne. Au xi*^ si cl  les seipiu uis de
1^0111111/ jotiiiasaieut d*un trait de dime dans la paroisse, sofis !a
f^iiT'erni iift  rlc  ^           do Coich'^s. Vers 10^0, Guillaume  Robert et
Richard^ tous trois fils de Robert de Roailly, ajoul^rent aux dons que leur
p re Teuait (le faire   l'abba^ c de Cunchcs, en y prenant l'habit religieux,
deux f         des d mes du village nomm  Cliarnelou. Raoul de Tosnj et
Guillaume de Komilly, l'un razerHin et l'autre seigneur paiticutier du fief,
donn rent leur adh sion   ce don. (1). An bout fi'un si cle environ se r v le
une famille lie Chante lou ayant la seigneurie du fief sous la sup r matie des
ehfttelaina des Es arts. Roger de Chantelou fui t moin vers 1162 de deux
chartes de Gilbert des Essarta et de M(lisanile, sa femme, l'une en faveur
do l'Estr e et l'autre pour la Noe. Dans la premi re Roger  tait accompagn 
de Ou llaame, son fils. Ce dernier doit  tre le Guillaume de Chant lou qui,
avant l*an 1200, renon a au pri.fit de l'abbavedc Ljro,   ses pr tentions sur
ia dime d'un fief qu'il avait au B h lan. Cette renonciation fut confirm e  
plusieurs reprises par Ou rin,  v que d'Evreux, et f'ar Ijje. son successeur
(i). La bulle que le pape Gr goire IX donna en faveur de l'abba^vo de
Couches, en 1234, fait mention des deux gerbes de dime donaces 150 ans
auparavant par les ch&telains d  Romilly. Mgr RoiTc r de Chnntclou faisait
partie de ras&cml e de seigneurs et d'ccd siaatiquees r unie A Aeon au
mois de mars 1243, derant laquelle Berthe, tante de Vincent d'AcoQ,
renon a en faveur de l'abbaye du 11^ Grande Charfp de Conche*. (2(
lorentairc de Ljr . Bec, h ses pr tentions sur le patronage d*Aeon. Fn 1245,
ce m me Rojrer, ii* dn nom, contirm  U donation d'un terrain au B h lan,
sur lequel  tait la prange des religieux dcLvre (1); il vendit en VK')! .  u
ef).([  tre d Evrcux toutes les d mes qu'il percevu.jt ou devait percevoir
hcr ditalement dans les limites de la paroisse de Maniliolon. , Jean de

Chantelou, chevalier, probablement fils de Roger n° du nom, fut en 1288 l'un des arbitres choisis par Philippe, Comte d'Artois et Matliilde, sa sœur, comtesse de Bourgogne, femme de Olhon IV, dit Othelin, eniite de Bourgogne, au suji i rps était recouvert par la magnifique pierre tombale récemment publiée par M. Corde (2). On Ht autour de celte pierre l'inscription suivante: Ci-giKt Jebao. jadic airs da Chaatelon. cbevHlier, qui tr«pa: ^sa an fan da Rr|«« H. { ^ .LXXXX, le dfniance davsnt U Saiof'Mathiaa. Des marcj 1> foaa», Aiueo. Ces lignes entourent Timafe d'un guerrier couvert d'une cotte de iiiail'r?, ;ivnnt un chien sous les pieds; de chaque cote est gravé son écusson chargé d'une fusce (3). Lorf^qne Philippe-le-Bel céda, en ri02, à Mathieu de Montmorency lo domaine do Damvill?, il y comprit entre autres droîta celui de percevoir le foaage de la paroissd de Cliantelriu (t). La puissante maison do Chambray , soumise féodalement aux seigneurs des Essarts , posséda de bonne heure e» toutou en partie la terre do Chaut. loi. En 1324 vivait Jean de Chambray, ii' «lu nom, chambellan do Cliarl< s-le-Bel, qui avait épousé YoUando de Sommaire, dont il eut quatre fils; le 3*, Pierre de Chambray a porté lo titre do seigneur de Chantelou; il mourut ne laissant que dea enfants naturels (5). Allai n du Pré, curé de la paroisse de Chantelou fut témoin en 1366 de l'acte par leli» (5) M I." l'revoft. Gauille. iô Xttr orrr.Jpar M. d' -^rann**

The text on this page is estimated to be only 12.63% accurate

r.H A — 716 — CHA LViviMi (Jo 1101 oncernant tnii>orol (le i
rév (imêlé J)i'él»eii\ le Hl mars 1 151 ' par Jean île Moulmurency, on trouve
le i passajçe suivant concernsnt Chantelou : , « Et s'estctid ma dito terre
2pour ces deux tielsatitre do taxe d'arrière- l>an, une somme do :i8 1. '
L'aveu de Damville de 1002, exprime ijue le fief de Chantelou tenu des
£s«art\$ par le (I) Ces! peut«lire celui doal nonc avons parlé plus haut. {■ii).
AuiourJ hni .1 SuiDi Sy!vo Cortndlles. ' <: c="" t="" roniiui="" cl="" le=""
xtl="" f-="" iir.iit="" ii="">iii il 'iii liri iiu (■.• ui.-r. Yvuii

- Chan'^fon. ! m Nicolas do Chambray, mort en 15C»i>, ai>|»arti«-nt aux
héritiers de François de llds Mi Ion. Dans la suit% Chantelou appartient à
lleiiifi Maillard de la Chapelle, puis p.ir successioji ait comte d»s Kssarts ;
(•■ t iit -i:iS doute Louis-Alexandre de L'>mbêl.>n, 'Jui \eiidit en 17»; L sa
tiMre de Cititray et autres liefs à M. Alexandre Roussel. I!ti 17."/), M.
Je:iii-Fia!n-'is-ari>, 1 cfrlise est aujourd'hui convertie on grande. /•'/>/%■ :
l^ Li:^ BuossES. Ou a vu par T i^ eu de 1 101 cilë plus ba hab. — 4
oontrib., 10 Jl ir. ta]>pal. — Kcc. ord. budg. com. 887 fr. — l'ereep, Je
Cornenil. — Rc". eont, ind. d • Breteuil. — s!' de lu Chapell Bayvel. On
bâtissait autrefois sur le bord Aes (I) L" Prévndt. Or radvillien. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 20.28% accurate

CHÂ — 717 — C9A grands cliomins, des chapelles on l'honneur de saint .Martin, palroQ des voyageurs; tollo est î'origine de la paroisse saint Martin de la Chapelle Bavvel. Sa haute aatiiuité est atffistée d'ailleurs par dos restes de constructions romaines qu'on retrouve dans les subsiructions de réglisOf dans le cmotièro, l'ancien preshtvèro et la mesure du VieuxBois (1). Il existait aussi près de la MaisonBltnhe, nne ancienne enceinte, dont les contours forruaient une «orte de feston, on lui duDuait le nom de kki^ol te, et en défrichant on j a déoouTert quoique» boulets. Suivant une tra in i ui locale il auraitoxisté près de l'église, un bourg assez considérable; eR remuantle sol on a en efTet trouyé dans un raj'on de 200 mètres, des fondations on macoiioerie, dos dûbris de tuiles romaines et dosossements humains en très grande quantité 2). Enfin de nomlireuses antiquités ont été découvertes dans les bois de la DelleHerbe et de lu Vigne, où l'on peut voir encore les vestiges d'an ancien château. La Chapelle, pnr .lf^ que c'est à lui qno In "'!i;i],p!le doit .^on surioui. Cependant dans ia t Uni te citée plus haut pour l'abbaye de Cormeilles, elle est déjà appelée la Chajiolic-navvi l. Si l'on en croit h& Chcsnayc des Bois, Robert Bavvel aurait pris le nom et les armes des Beaufour. Après lui, nous trouvons Henri de Beaufour cié à plusieurs reprises dans les rôles de 1195 comme débiteur du trésor, d'al>nrd do 17 l. à cause de ses fiefs et de 5 marcs d'argent, comm« caution pour Richard d'Argences. Dans la liste dos fiefs de la baillie de Pont- \niî mer il est inscrit comme possesseur (l uii llrf de chevalier (2). En 1210, le /let/intrum constate qu'Henri de Beaufii-r a lian.s suii (loîiiaiiic. situé à la Cbapelle-Uayvei, au lii t qui a coutume de relever du comte de Meulan. Le sire de Boatifi ur siégoaitàréchi(|uierde Rouen dans l'aU'airc concernant la succt^ssiou Paynel. En 1216. Henri de Beaufour, chevalier, cédant il la prioro d'Kiîici:', fillo do Ricliard Rorinvillc (3;, sa femme, fonda & Cerisjr, l'abbaye de Delle-Etoile, à laquelle il offrit pour dotation son église de la Cbapelle-Bayvel. u Je donne, dit-il, à Dieu et& « Saintc-Marie-do-Bolle-Etoile le droit de « patroniigo et do présentation de l'église a Saint-Martin de la Cba{w lle-Bay vel et « tout ce qui m'y revenait comme succes« sion après le décès de Rii hard, mon « frère, et de mes fils engagés dans les tt ordres sacrés (4). » (Il A l:i ni^me époque vivait on autre Ricbard ds BtMUtour, c h.ipelain du roi. nommé r véqne d'Avroach.->en uni et iiiahunic au Btv en 1142. Uevtnus jnii lies |>;ir M. F.. Deli'ii;(,3) Ailleurs

ceUc dame est dite GUe rt*- Nicolas do Ix)tivi|:ti V. (4) tùudâs fiur
ral>bfk;0 de Belle-Etoile,

The text on this page is estimated to be only 11.04% accurate

CH A — 718 — CH A Pmnfour : d'or[^]nit au lion de gueules,
fnllclc lie mèiiiif ou d'or. Henri do Beau four étrtit mort en 1218, jniisfjiif
iViiliK' 1- il :iMi' < st (li siju'r . (imiiio V e u V f tl a II S 1 a a,ver une
indoninié (1), La Chesna.vo des Bois cite encore nn Ri< ll;il(l di' D
iM'lilir, l-lun :il;rr, viv.lllf < tl H50 (jn'il donne niour le lit.s d'un Henri de
lifjitifoirr, et nons ironvons eneore parmi !i'S S' igneurs sh'l:' miii m l'lv
lri|ui(r, icii'i à Uouen, à la Saint Michel i'Ji>S, UuiUaiue de B«'»ufeur.
I/nn ou l'aulrc hùf[^]-.t trois niles liél'iliélvs (\>s *ic}i[^]i\o (v-it ; i lif maison.
Isabelle la scor-nde, éponsi' de KolnM-t, sire d«' IV'iov, sîM-[^]neitr de i?
oules p1 do .liihai-[^]. eut dans sot» lot la Chapelle- Havvel. U 'l>ei-t de
IVrcy approuva la l'undation s do .liihais (3) et ilo la < ■liap(dlo-liay vel p-
nir ôO 1. t de route ('i Ptin'.raint. urt et Catherine d'Arpajon, la
ChapeliéBayvel est indiquée comtne appartenant aux hoirs de m< >-iro
l[^]aoul de (luihorville (-?), qui «levaient le service d ost de deux cbeviiliers.
Le ouré do la rîi ii'.-llf-n lyvi[^]l . "ait r>blif:è au XV' siècle au paiement
envers le clianilre de Lisieux d*une rente de 20 s., pay able à 1.1, Saiut-
L:iMV' iit i.'V'. La montre tenue en 1-160 à Bcauraont-IdRojsrer révèle
Texistence à la Chapelle-Bajvi l (le (loti\ Sefs tenus par deux familles di dé
rentes». Jehnn Baignart tenait le fief de la Cha)]'-llo-Bay\ol et en juèuio
temps un fief dans lu vicomte d'Evrcox a X'Vrrières-Haiit-Cincher où se
trouvait le fief Bai[^]uart, mais il habitait lo baij i ipo do Rouen. Coiio
;atiillo, iuii s'ost div iséo en plusieurs rameaux ot qui a subsisié plusieurs
siùcJe I. ponr ses trois fiefs. Martin le Hérucher paya *2'J 1. pour le fief do
la Chaptdie .«oui. il est probable que c'est nn fils de Martin de Halley qui
fut reçu conseiller clerc au Parlement do N*)imandie en 15tW, sous le nom
de Martin Halley. sieur de la Chapelle, ses armes éiaient : de snblp,
nl d'or brochant S'ir le tout. ^ Messïve Martin Halley, seigneur de la
Chapelle et chevalier des ordres* se trouvait avi o SOS frères oi }inrents. lo
27 septeiiibre 1571 au mariage de Guillaume Viparl, sieur de Silly avec
Françoise de Saint-Pierre. La paroisso de La Cli ipollr- H lyv. 1 fut taxée en
1572 a la somme de 55 1. pour les déeimes diocésains (5). « En 1«(K)7,
vivait un troisiï[^]uie Martin de Halley, seigneur aussi du fief des Planches
(1) Ilist. us. (I) C.'lto t I raille rein"nt«> à Martin An Hftll[^]f.fltr iur*» t'-t ia
\icom«* rl Auge en i9i Pointlés. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.43% accurate

CHA CHA prés L'>uviers. raort le 4 décembre 1025, et inhurri!
dans rllo-lluyvel ; Christophe, son lils, vendait en 102tisa terre de Dardez à
Claude de Luubert; il était parrain lo 5 août 1029 dans l'oglise Nnrrur
Christophede Halley,marquis de la Feri lei e, contre la dame de Slaup 'ou,
propriétaire du conirôif' de? poids du N')i"maiidip ; sa noblesse l'ai
reconnue par arrêt du li avril 16 '7; sa fortune, si belle en apparence, était ?
Pfvér» de dettes secrètes, '[li le r.'il uisiri^nt n vendre pour les éteindre, une
pai iic de ariiis."(iaui. ^ Ail hi .ts de la S^ine-Iaferieure, i^i Arch. (le iii
S«ia«i>iar. bapns M. Reaulosr» ^ CliapeUc-Bayvel serait wn*M 4 Addré
Danon par son mariiiiM aiwc llui«> Ci4ude de Mosear, ftUe de
CbMMSa^ok. I d'Orbec, le '.M janvier 1702, il explique que ' i 1 1 Cîiap'il
c-B ly vel et Baip^nant réiinis formaient avec les fiefs do BlapuU et (rossCt
unplein-flef de hatibert. qui s'étendait sur les p.iri)isses do Sainte-Croix,
Saint-Pierre et autres paroisses voisines; qu'il est patron honoraire de la
pan^isse et de la chapelle j s liiit-l'irrain. Que b'S seijrtieuri nance est de
3,208 acres de terro. d . ni 2,890 sootflutfés et 378 non fieffos, qu'il a mou-
> lins à baon, droit de pècheie aux ruis« seaux et riviJire passant au travers
son fief, droit de motte, un ehiteau auquel en temps de 1 rouble se retirent
en sûreté les vassaux; que les rentes du domaine non fieffé consis* taienieii
r»00 fuiissi'aux d'avoine, njfsurede la &ieurie , 107 chapona, 2(0 pouluiles,
6 oies, 4 poulets, 580 œufs, u n csteu, une [lairo d ' ^ ants et environ 1001.
de rentes censives (Ij. Desacon : ttasnr^ à la tour crénelée eTor^ accnnpnfjw'-
e de trois croissfin(s d'argent. André Uesson, seigneur de ia
ChapelleBayvel, mourut I^Z»* septembre 1733 et fut inhutué dans le chœur
de l'é^lise de la paroisse, il eut pour héritier sou frère Nicolas Desson, (lui
rendit aveu le 0 juillet 1730 du flef, terre et seigneurie de la Chapelle-Bay
vel et B tifTiiarf, rîlevant du roi par un plainûci de haubert à cause de sa
vicoiuié d'Orbec (2J. Marguerit ■-Madeleine Desson, fille de Nicolas,
épousa eu 1731> Antoine de Giverville, seigiïour de Bonnebos et seigneur
pa- . iron de Saint-Au!)iii-tiu-Sc 'llon {li). Le 20 juin 1737 nai;rsait de ce
mariage Nicolas-Autoine de Givorville, et le 29 mai 1734 JeanLouis de
Giverville, qui recueillirent tous deux en 1740 la riche succession de
Nicolas Desson, leur grand-père, cependant les partages n'eurent lieu qu'en
1702. NicolasAntoine, l'aîné, eut le premier lot, dans lequel se trouvèrent
compris la Chapelle-Bayvel, le Bois-Heliain et le Torpt. Kn 1747, messire

Antoine de Giverville fit don a l'église de la Chap die de deux cloches qui furent baptisées le 19 mai delà même année par Charles Le Hongre du Kocher, prieur curé de la paroisse. Nicolas 'Antoine de Giverville épousa nobli' dame Ad hii le Hurard du Calillon, dont il eut NR-< ius-Jeain-Marie de Giverville baptisé le 1 1) j u illet 1768 par Nicolas Sevrej, prieur curé de la Cliapelle-Bayvel. Kn 177tf, la possession du Moni-du-Bourg (1) ArchiVM de la Seine InférieiUv. (2> Archives de la Sii-ie-Inleheure. (3J Deuxième ûls Ue Frédéric- Fruu^ois de Oàvw viU«, éeuver seigneur de Saiat-Maelea et de Usrie de Hardel^ . ^ ..L o i.y Google

The text on this page is estimated to be only 12.44% accurate

CHA — 720 — Cfi A de Conn[^]illcs, dont André Dcsson fait
menli«)n dans l avcii ivmlu par lui, fui cmil* [^]t.'O à M. de GivervilKs pai*
i^{^^} abbés de Corincillps. La cume a;[^]:)nt été portû[^] devant le bailliag-c de
l>tit-A udeiuer, fut jugéo en laveur de M. doGiverville. Sos armes étaient î
d'or, à la fasce ttazur c/u. ryt'c d'un cruissii Ht actùmpùQiiéede 4 moleites
d'éueroH de subie. Le Moulin de Bayvol , mr la Talonne à S:iint-l'icrre-de-
Coi nH'i!!t s, l'iait li[^] moulin banal des vassaux du fief de lu Chapelk-; le
chetiin qui y accédait se nomme encore aujourd hni la rue Moulinière. ("es
8iici e-seurs au cliùleau de lu Cliapello. cnverrunl ni<^>utlre audit
nK)ulin,en laissant s. uliment ti livres de dcchel sur cliaque somme. M. de
Giverville du Tur[>t fut le dernier çcigrn.nir de l.i f'liapeiU; ; son château
fut incendie a la Rc\ olution , par les habitants du Bois-IIeliain, sous
prétexte «jttcdes .prêtres rélraciaires s\ v étaient iétii;;iés. D après d"aneieiis
aveux, tes liabitaiits de la Cliapelle étaient ubijjîés d'entretenir les mottes du
< liâteau « t même d'en battre les eaux, lursiuc la dauic du lieu éuût eu
couches. Il txisfe sur e, t'.:- cn«ntiini', au liameau des Subions, piusieus
sources n)incralt.i>. nous signalerons notanwnem celle qni se trouve dans la
propriété de M. Oucsime Simon. La Chapelle- Bayrel est le lieu de réunion
de plusieurs «>'scf/(Âi/'"es; Celle de Saint-Maiulé. a lieu le diuiunchc uvau
la Saint-Jo La Métairie. Pierre de Halley,f«fi/yfr. sieur de la Métairie à la
Clia]iclle-llavvel, fui taxé a 2i 1. pour l'arrière-ban, en i[^]lii. Martin de
Hallev, se [^]lieur de la Métairie, assistait au niaria[^]o de (iuiilaumc Vi|).irt ,
sieur de ;Sill[^], avec Françoise de [^]iaintPierre. U\ Aveu d i Vaiu; 1 llarcourt
baioo de Beuvroo {Iliêt. d Jiarcourt, 1543/. 3« La Varcndb. Voir à
MoraioriU[^]. LA CHAPELLE-BAYVEL, cant. deCornieilles, a IGI tiu'>nTî:
d'alt. sur !e DoultTourtel. — Sol; uttuvitim. tiiuviiui, crasè plaeonieuse.
— //. *ii',K n° IH de Lisieux s Aisier. — C/i.deffr. Coiim. de Font-
Audemcr à Coriueilk'S. — Surf. teir. 4HI bect. — Pop. 480 hab. — 4
conlrîb. 5,3[^]8 fr. eo lij)al. — Rec. ord.budg. r.iinm. ?.2l(3 fr. — Li- ut
percep. de Corneilles ~ Kec. cent, ind. de Beuzeville. — Parois. —
Presbvt. — Kole nrixie do enfanis. — M.uïou d'é'Cole et mairie. — iur. Ue
bieaf. — 'àdeb. de boissons. — 3 perm. de chasse. — Dist. en kil. aux dd
dép. 68» d'arr. 13» de cant. 4. /M[^]penâanc'ts : Les Bsn aros, la Chapeub.
Livs CoLi'ELUs. l'Église, i-a Fau\eiue, la M.viso.n-Blanchë, la Maison -
liLK i h, MakTAIXVIU.E, LE PaPEOUAY, LE PbLLBPAT. tt

IM.TITMaLHH u, LES Kol SSELS, LA RIE-BvKOX , LA SaUVERIE,
 LES SIMO.NS, LA VaLLMAyrtcutlure. — Céréales, prairies. — ÎOO
 arbres à cidre. Industrie. — Tissage de toiles, fabricatioa do cordes. •- 16
 patentés, x^A. ohai*klliî:-i>xj-boisl*arois«e des : Dioc. d'Evreux. — Vie. et
 éloe. «le Pont-de-r Arche. — ParL et géaér. lie Rouen. Le Bois-des-Fa»X,
 ainsi nonnié sans doute il cause de la quantité de héires duni il était planté,
 était une petite forêt qui taisait primitivement partie du domaine d' \ [iitLiyy.
 La voie romaine de Kooen à (il. li tres, traversait ce buis, où une tradition
 rapporte quo Us saints martyrs Muixe. évêque, et Véiiérand , sof(-

- * fief do haubert, relevant d'Acqui?".v. lap^' roi>>^ ' ne lut organisée
 que tiirdivemeiJt » elle doit son origine à une chapelle de *»» «^.-Hiiu d
 hwnnia'il**4'*'*' coutiruution par c« préul. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.09% accurate

GHA — 721 ^ GHA { fioolas d« Bromesnil établie dans on
haD^aa deccDom par li-s Rcli;:ienx do laCroix, Ud texte de. la bulle
d'Iuuoceut Jll , d ' Taiinée 1199, par laquelle le SouTeniiii pontife, confirme
au\ religieux la dimc duMcsoil.dans lefiof de Hugues de Lacy, pourrait bien
être la source do leurs possessions à la Chapdle-du-Bois-des-Faux. Outre la
chapelle Saint-Nicolas, qui parait être devenue l'église j»aruiibialo
actuelle, il existait une chapelle dédiée à sainte Anne. Vers la fin du \iv
Nioclc, fief de la Ci)a|>ell« appartenait à Billard du Bu8C qui portait:
écmqueté ttargent H «faxur. Billard du Bn?c vfudit son fief à Pierre PooUii,
son neVeü, qui avait épousé, eu 1412, une des filles de Gnillaume du Bubc.
Bientôt après, Pierre Pouîin, rcYt iidit la Chapelle à Thomas Poignant,
baron du BecThomas, riche personnage d'alors et grand acquéreur de fiofs.
Poolin le réclama plus 'ATil, prétendant qut>, ot Tribbaye do ia Croix, au
si^ct du patronage de la Chapdle. Les droits de ce monastère furent âxés a
20 boisseaux de blé et 20 boisseaux «i'avuine, de rente annuelle. sienrand de
Limoges, présenta à la cure àc- la Chapelle-du-Bois-des-Faux, Godefroy de
Limoges, en remplacement de Guillaume de Limoges; le lâjuia li prudui&it
sa généalogie lors d'une recherche des nobles 'lel'élection d'Evreux. Son
fils, N. II. Jactiues Limoges, écuyer, présenta a lu cure du la Chapelle on
1624 et en 1539. Celui-ei fut à son toîir remplacé en 1548 par i^on fils,
^Nicolas, écuyer, qui rendit aveu à Louis de 0) On trouve, dés 1170, dans Ics
ri"kscl'e la R(qu, u Bulhel«inji de tiukiacuurt, place auprei» ue Jcua
tcVenour. sire dtt BeouiM, di» HewlrBvilt* et il'Eear* ûMiTiiiiMurEure, T.
I. Silly, seigneur de la Roche-Glujon. baron d'Af(iiiigii y et Crèvecœur :
J'ai, dit-il, cour et usage, hommes et hommages, sénéchal, préTot et
forestier, et se consiste ieelui fief on manoir, maison, cour, granges, étables,
pressoir à Ihiau, colombier à pied aux lieux de la Chapelle et de
Brosmesnil, terres labourables, jardins, p&turages, mare ou rivière à
poisson, bois, cens, rentes et revenus en deniers, grains, œufs, oiseaux et
autres espèces, moultes, rolicf.s et treizième?, corvées. ... le patronage de
l'é^-lise de la Chapelle, prières, scrvicus, droitures.... Ce fief était tenu à 2 s.
de rente envers ral>baje de la Croix, et à 30 S. envsrs la baronnie d
Acquigny, Dès 1548, on exploitait des tuileries h la Chapelle-du-Bois-des-
Faux. Nicolas de Limoges est cité comme tenant du fief delà Chapelle dans
Taveu de 1581, où il PSI dit (jiie: «les habitants do la Chapelle sont sujets à

venir moudre leurs grain? et en payer la droiture accoutumée, sur la peine
de forfaiture l'un ou l'autre du Moulin» Neuf ou du Moulin-Fric«ult ,
assises sur la rivière d'Eure, et appartenant au baron d'Acquigny. t Lirnoies
: d'argent^ à six tourteaux de gueules, 3, 2 1. Dans les premières années du
xvii^e siècle, Claude de la Rarre. «:

The text on this page is estimated to be only 13.84% accurate

CHâ VI'oii, et d'Ecti^l, lioiiciiant pour le roi un pi.uvci'nnaont

• s comiin' lieritiers t h Claude de la Barre, eicuyers, ei «qu'ils tuit la préBentation de la cnre. En 1H70, Franeoio de lu IJarr. m ifualitie de sei-ueur de la (liapeiie,doalil percevaitencore les tieizicjues on 1671. Les ramilles Po.stel du Mesnil et de Lux habitaient alors la Chapelle (U. f S 'ils le rètrne de Louis XIII , loger de ba^a^e ft conlianl dans son étoile, le jés, à la t'hapelle, el sur les territoires voisins; il tit d.'s échan;,'es avec Ir .seigneur du iicf ct des prrtj> à la lubi ique. Il s'attira bientôt un juste renom de libéralité et line réputatio'. exa};érée d'opulence dont le .iouvenir vil encore. » Dès 1663, devant le tabellion ordinaire s proelu s parents et héri'ii rs, « ((du ervirait de elerc et tiendrait ic» « échelles en sa maison. • « Tct aeie, oïl sont iniiiutieusement *Jéveloppés les moindres détails flu cérétuouul religieux, de Tordre des prières, delason» nerie des eloehecs , de.s compensations pi>ur les jours de léte, tut suivi de plusK-uK autres passés tatjt au labellionage rojaJ d l'Afeux ou an ('hûtelet de Paris que .l'vaiit le notaire frarde-notes du roi, cù h vili<> de I.ouvirrs, ou le tabellion rojal an sièvre d'Hotidou ville. > I Les flisj>ositioiis le plus souvent retiiai.i . es df^ M. de Malortio conoerliaieut la ehapellcde la Vierj:"*, où il av.iit fojldi'iaa eunlrerie du Saint-Rosaire, n « Après la messe du]>reiuier dinjr>i)rb"l^ eliaque mois, s. devaient être dijtri!"U-'< par les trésoriers aux pauvres do la paroïisii ou d*aîlleurs, ou, faute de nombre su/Csaor, aux pauvres Hmliil nx : (>2s.Sd. aniiUt>Is r< *taiont au prolit ties trésoriers exécuteurs de cotte volonté. * u La fondation dr. l',"-, ,l rceut un suppléiiient de dotation pour étendre aux parciieAtsî circon voisines le bienfait de l'instractioD j:ratuie des entan?-.» a Un crédit était ouvert pour Journir aux enfants indigents : chapelets, roëJaille*, ima^jes , papior, euere et |il tiiii'^. lî'^ doVSlMt sounr tous les jours l'.i«(/t7u5. » II L*H6tel-Dicu d'Evreiiix devenait hêrttier, si les ciinditions n'étaient paa ponetuellement exécutées. » ^ « La messe du premier dimanche de chaque mois, célébrée à l'autel de la \ if li:^ avec le cérémonial énuméré d'acte en »o'«? pal- M. de Malortie , devait être dite par un (les paiatç-Vierge étaient eoni prises dans cette fondation, tonstituait, au profit da séminaire, »o« rente de 50 l. » . Plus tard, Kà) l. par an furent affectée**

The text on this page is estimated to be only 18.51% accurate

GHA - 723 GHA nation du chapelain , qu'il s'était réservée, devait appartenir au curé de la paroisse , sur l'avis de l'abbé de l'abbaye hidiacro. (h) pônitif noier fut du supérieur du séminaire, qui, tous les quatre, nommeraient conjointement . à la pluralité des voix. En cas de partage, le précepteur proceptorial du collège d'Evreux «émit appelé... b M. th- M. ilortie mourut vers 1673. Son cœur fut déposé dans le réfectoire de la Chapelle. Une plaque commémorative, qui a été religieusement respectée , porte cette inscription : Ct OIST Le .cm 'ecjioz par auiiosni^ , a l'ordie appiul»' I. lie rente jouit ostric flislril'Uez prol"fil (1« cette église: cure. rha|>p*^laili , «■scitliors , et d*» pMiTM, Côtie il fut écrit sur une lame de cuivre H pifiT» mis* dans cette , et plus amplement du» le cvittr.-)! |>a>!8«, Mgr Potier de Novion, évêque d'Evreux, retournant à sa ville épiscopale après avoir visité contre le gendre du prieur, les reliques de saint Alaise et de compagnons, à Acquigny, le meilleur chovêtu (qui traînait son char, tomba au passage du Buis-des-Faux, fut l'endroit où les martyrs avaient été poursuivis (1). Nicolas Puchet fut remplacé en 1707, par Jacques-Nicolas Puchot de Saint-Pierre, son fils, chevalier, qui rendait aveu pour la Chapelle, à M. Robert Le Roux d'âneval , baron d'Acquigny. Vers 1740, le seigneur de la Chapelle présenta une requête afin d'obtenir la réduction du troupeau de moutons qu'il devait entretenir. Jacques-Nicolas Puchot de Saint-Pierre, qui avait encore ajouté à ses seigneuries, Courcy. Bois-Nouvel et Canteleu-en-Caux, mourut (Il était, laissant de son mariage avec Elisabeth Viron, une fille mariée à Jacques-Nicolas,, marquis de Maldorée, comte de Catheville, seigneur de Tourville et Grasville. seigneur patron de Lestanville et de la Chapelle. En 1784, Adrien-Jacques Etienne, comte de Maldorée, seigneur et patron de Catheville, la Chapelle et autres lieux, chevalier du Saint-Louis, vendit à réméré à messire Louis-Sébastien-Hyacinthe Desdouts, chevalier, seigneur et patron du Saint-Mard-sur-Hislo, le pluin-lil-f d« haubert de la Chapelle-du-Bois-des-Paux, avec les terres et bâtiments en dépendant, contenant le tout 220 acres, la suzeraineté sur le fief de Carcouet-Favres, etc., moyennant la somme de 105,000 l. Le vend, qui paya au Président d'Esneval, baron d'Acquigny, 7,500 l. pour droits de treizième. Maldorée : de l'«fuA's fut In nriir ancrée (T argent^ chargée d'un écuon d'azur au lion rampant d'or en aigle. Dès le 27 juin 1791, le nouveau seigneur transmettait au prix de 127,000 l., à M. Guillaume Lambert de Fourneaux,

ancien président au bureau des finances de Rouen, son ei-devaiit lîrf, diminué d'environ ,10 acres aliénées a titre de lief. M. Lambert de Ponmeanx conserva la rhn[])dl Malhis : l'autre, Louise-Adélaïde eut en partage la Chapelledu-Bois-dos-Faux, qu'elle transmit à son mari M. Auguste-Louis-Poret, vicomte de Blosseville. Enclavée d*aborâ dans le canton de Loqviers, la Chapelle-du-Bois-des-Faux en fut distrait^ et remplacée dans le canton nord d'Evpeux. En 1855, M"" la vicomtesse de (1) Lebeurier, Notiez sur Aetptign^.

The text on this page is estimated to be only 14.89% accurate

CHA — 724 — CHA Bl⁸seville, née de Fourneaux, habitait le
chât(*nii de laChapHle? aujourd'hui son fils, M. It" vicomte I'! > :ELIL,K-
OA.UXIXCR. P;ïroisse dfs : Dioo. de Lisieux l^î(>]iî;it désigné comme
patron et seigneur de la Chapelle-OauUer. Une portion dételle seiijneurie
était passée dans la seconde moitié du xv* siècle, à la maison Bai.douin. Le
ir. avril 1471, Jean Beaudouin. éeiïyer, vicomte d tJrbec, seigneur de la
Chapelle (tautier, et .1 ■ m Le Sénéchal, conduisent ii l'ost du roi a ICvieiïx,
cent trente hommes, Inès en l.i vie:>!uté d'Orber-, sur mandf'm()'2 pour
Tarrière-bau, à 451* dixième ds reveu de ses fiefa. Dix ans plus tard, ta
pari contributoire de la cure de la Chapelle (iautier dans '.v paiement des
déoïmes du diocèse de Lisienx, fut fixée pour chacune des deux parties, à
r)r> L.soit en tout 110 l. somme considérable en comparaison des autres
paroisses. Jehan Baudouin paraît avoir eu entre autres enfants (tiïy
Baudouin, qui fut chevalier de i\Lille. 2" .Madeleine Baulouio qui épousa
par contrat passé i\ Drbec le 26 luai l.")7() .lean de Lyée, seiijfneur do la
Fosse, de Bij^ars, etc. 3° Gaston Baudouin seigneur de Préaux, conseiller
au grand con«--i!, n»arié à .Jeanne Big'ot. dont il n'eut qu un» (ille uni(|ue
son hérilit'Ve qui épousa, le "J-i .Novembre 15S9, Louis Marc sieur dtr ia
Ferté, do Mesnil Durecu et de U Salle Ck-> nouvelle. Baudouin : de sable, à
deux vjtées d'arguit, /Hissées en Mutoir. garn'es «T or, le» pmttt « Ouf.
Lyétî : d ai tjenl , au hon ram^/finl de sable , nnné H Imnijaué de gueules.
Mare de la Ferté : d'asWt à troit mont d'or, 2 et 1. Il y avait alors en
Normandie et surtout il:in>- If* diocèse de Lisieux, des bandes de paysans
qui s'étaient soulevés à cause du pillage des gens do goerre et de l'opression
des huissiers des tailles. Ils étaient fii' it 10 ou 12,000; et on leur donna le
iïoin df Gotttief^ parce que leurs premières liaisons s'étaic:it faites au
village de la Chapt'lic Uauticv. lie comte de la Brissac qui avait fort peu de
troupes |>our8outenirles liffa«?nr> (h- Normandie, entreprit de cra^ner ces
Gautiers. Il en prit 4 ou 5,000 qu'il joignit à quelques eompasmies de
gentiîslïoaiïBM et (le carabins avec lesquels il marcha pour faire lever le
siège de Falaise et pour doootr du secours aux assiégés. « Le duc de
Montpeusier ayant eu avis de leur dessein, quitta le sié;;e et alUau-dcV*"
d'eux ; il les trouva aux villajjes de Pierrelite et de Villers, il attaqua et les
défit après une assez lon ;:ue résistance llsy perdirent plus de 3,00a
hommes, dont le pl«" considérable fut VauUartcl leur niajor geii'-ral ; les

autres en prenant la fuite abandonnèrent aux royaux tous leurs baillifs. Le comte de Brissac avec tout ce qu'il put rassembler de fuyards se retira dans Faillat. Et comme l'on finit de comprendre au duc que je siégeais. MMit embarrassant par ce roncement de garnison, il résolut d'occuper ses troupes» « Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.14% accurate

CHA - 785 CHA «Uer chercher les autres Gautiers dans leurs principales retraites, qui étaient Vimoutier, Birnaj et la Cliapcello Gautier. Vimoutier û'est qu'un bourg Qui ne put résister longtemps. Il j en eut plus plus de mille de tués, lo? autres furent faits prisonniers, et on les remit ea liberté en leur faisant jnrer qu'ils ne porteraient plus les armes contre leur Roi ot qu'ils reprendraient leur mélier de laboureurs. Ce no fut pas la même chose à Bernaj, où ils furent tons massacrés n (1). a Les autres qui étaient à la Chapelle au Qombrc de ;?,00:J, voyant le sort de ceux-là, prirent le parti de se rendre, et les curés du pays ohtinreut leur prâce ; ils s'en retouri.èrent tous cultiver la terre, et la révolte des Gautiers tut heureusement étouffée (2: L'aveu rendu en KiOt de la baron nie de Ferrières, con^tut.' «jiiic la Chapelle-Gautier appartenait ù iiu inbre de la famille Ebiudouin, et que les habitants de laChapello 'étaient baniera du moulin du Prey à Ferrières, En 1613, Robert le Georgelier ffcttier sieu r du Tanney, étiit en mfrijr' tfmj« yr-ip-n^ur de la Chapelle Gautier.puur une puriion, de Beren^rerville et du Bosc (3), il mourut sans postérité, au milieu du XVII* 8i< f*!)>^ Le Georgelier : d'argent, à trots cloches de ywula, aux battants de mbh, 2t!t\ La portion du fief de la Ch:«pelk'-Giiutier àoQt il était possesseur, apparleuait le 0 »ril 1066 à Charles de Bernières, qui fut à cette date mainr.'ini «lo rivlilr-^p. Beroières : d azur a :i bar^ adoss-s d'urgçnt^ mnmH ttwu fleur de lif» d'or. Lors de la ri oîk ii în- de la nc^Mi' «e faite parM.de Marie dan^ilugéuëralitcd'Aleuçon, es 1606, plasiears nobles habitaient la Chapelle Gautier ; Nicola.s Maillet esc -i 'ur fie àaittt-Maclou, élection do I3ernaj lut reu ▼oyé au conseil ; il blasonnait : d'or à la faste d nzur aoi/,« ui< lion li t^ftardi- de (fiieulcs, tumimté d'une montagne de rnbls. Lré Ph'7'> «eujer sienrdndit lieu, élection de Beru iy , portait pour armes : d'azur au chevron durSeM accompagné de 3 eoifttiUe\$ d'or. 6a noblesse fat reconnue ; quant à Pierre Savey, ^^ieur de la Martiaiaò, il fut condamné comme usurpateur. Une antre portion du flef do la ChapelleGautier, appartenait en 13S0, à Jean .louvcoel, conseiller au Châtelct, qui devint PréTot des marchands en 1388, avocat du roi au Parlement en 1401, chancelier de Louis Daupliin duc d'Aquitaine en 1413 ; ïï) Voir Dict hist. p. 307. Jti BULmr* \$ommair« d* Normandie, T. 5, p. tîl.)lswTiUe. 13' Titre maBU crt, Robert la G«or7eli«r4taît AU

The text on this page is estimated to be only 8.09% accurate

CHA — 726 — CHA ('•poiî: I " i;re imitn eu -(i;u!fior on
Normandi»', diocèse de Lisictix.iini lut «h'iirt't» on comté en t';i\.'iir du sii
ur dr S;iiint-< 'li;i;iiiais par lettres jiat^ iitr s du^ mois d«> niar.s IdTJ. Saint.
Chamans |Hn't,iit : ih» simple à 'A fosff.'i frnvffcul il rciH/rf'tnrc tJ» tiiruif.
Ajuv.slu mon licsi.ii mai i dont elle n'avait pas oti dViirniis. l> al> >llc des
Ursins conIrauta leur' iif>iiY< ll(' aliaiaici» oi^aliMiiciit iiti'i'iL't inMiso uv-
c; Ldiiis d*- la M.irck mou l'Ut (Ml l''r,V(. 1)0 !a -Mai i'k : d'iu' à In f'os'v
t'-i/iu/itefir d itrijoit / do //ni iih's dr 'A (nnh mi lion is&iint de i/nfn/rs tu> t
lirf. Isali' i'c des l'rsiiis siirv/'init à son SiM'i>iid mari i-t diM'çda m'M
IctiM'lit io 1(1 iu-!l'1 Mil, laissant sa snct cession a la tnmill<> d'- (inicv.
l'raiii;n de la paroi!«se, et présente aux deux bônéflees alors fiMitus, d"tir
le rmcnn était de "iJinn I.» La cure réutiie des deux l'éuélioës, valait 1,3(Kİ
1. de revenu. Un Irait do dime, api» artonait au eliapitre de I/isieix, un autr
au prieuré de t'riardel et le dcrajer aux moines de Saint-Evrowlt. Jaci|UfS le
Filleul, maiiti'iuiu ioldesse, en 1070, portail : d'azur au lion d'ur^ à i3,
*riiarlotte de Bt^ards veuve de ttaliriel de la ViLTiK- d^nn/rr, sieur de Tri'-
auvile, daaie do i>aaint-Aubin'de-8cr!Uon, s'oppcisa au dèeret de cette
terrtr, contre .hKa|u< s ll' Filleul sietiri t'« lliih.'rt laissa 1 (?iit:irit^ riiil
'< ;.Mri' >iis t. l iiii> tille, (i Eli;>,il clli .SalvKil; /.'(t'uviiai/i'. H^i/s. U"
lii-vhrrrrhr d>- dr M'U Î'-', Bihl d, 'l{uu.'n. C\ Il .liiit ouche &X («uill.tume
! tir luail" lie Bu>:lioii. Alex.indre- Franr-Ais -\farie le Filles/, seigneur de
la Cliapello-(iautifr, parait av-ip et.' en 1777 sei-^'nour de l;\ Grue à Caj»
ll^ l'I), s-on fils, CharieB-Alexandre-Fraii. Marie le Filleul, niarqtii.^ de la
(hap"!|.'. banni de Montreuil et •ll— tiaulier relevait par un deiui-fiefde
liaai-i vl du liel d\i Ilainel, mouvant de Perrière. l-icfii : J•• Le Ciiksnay,
Gaspard de quensev cxrwyer, 'ieur du riiesnay, épn >i vei's le milieu rlu
XVIT siècle Aline du Chilieli't : il l'ut mainieini de n'»Mi le S avril Itjrttiet il
hlasonriail : d'nt yent un tnmcd'iubrt nnnrli)'- di' siiKffi/i' supportant 2
eoiombe\$ Fmf sur t'ni'h fih' tjii"i'd>'.<. un="" document="" du="" xvif=""
nix-usiprrtale="" rextsteticc="" d="" fief="" hamel="" k="" c="" lie=""
dont="" le.rcvenu="" estim="" i.="" le="" f="" jaequ="" do="" clo.=""
sieur="" ilatiieel="" fsri="" des="" lii="" i="" lils="" de="" fran=""
clos="" h="" damoisel="" marie="" chemin="" beroay="" dans="" l=""
n.-l="">. du Ilam'^], o.imoiselle Renée Chagrin, tilie de Jeu liuilaame
«leur du Migneray. I>u Clos : '///• ili"Vinrt d' fp'fid-'s furiinmfr d'iiuf*

*ut'dette d'vpet'on du w'iue etnavmjKtfff di' 'A roi/uifies rfp sftbfe ; faroille
maintemil' de ioldesse le 11 juin ItWWi. 3» La RadiMk. Louis Jean I> '
;'nksà m, lion dWi^antfiani e(armé d nue épred'ir^eiit. Lo 8 juillet 173«,
dam© Marie de MailleCt femme do laessire Fouis de la iladiere, conseiller
an baillia-e d'Orbcc, de la parais^ X.-I>, d'Orbcc, lut marraine de J©Hû-
RfliiéAlexan.lre rio liaiidot .son neveu, fil» de J«W»Réné l'I il Klisabeth
Deshayes. Luuis-.îeari Deshaycs, écuyer sieordel» Radière, ^ri tidarme de
la trai-dedu Kei. paroisse de ('er'iuoux, lui parrain dan.s Vy^^lise
d'Ainbenay lo '^ô lévrier 1711, deM»ri*■l anne-Luisc- Elisabeth de
Baudot, n niêee. Aux assemblées de la noblesse en M Ocshayesde la
Radière représenta H. de Cour>;i)n M l>.«s!iavcs de la RadiCre était
rnsirew Hr.>-lie en ISl». V Fi; Val: une cart.> J'V.*

The text on this page is estimated to be only 13.42% accurate

CHA — m — à la 1 iniiu; c'xtrdnio du dépftrt6i]06nti bon iùiu de la rouie d'Orbec. En 1264, Ouilifturae du Val et son fr[^]re (1 [^]aiont à Raoul (ioulat'r>' cliovulior. iiii reuie de 208. sur desterresÀia (ioulHlMOrt*. DeThomafl du Chapelet sei[^]-neur en jiai ii.j Ae Saint-Laaronl fU'[^] (Àvàs d (!«■ Marie «le Cbaulieu, juaiaics eu I5: { 'J, naqnìl (iuillaunto du Chapelet seipneur du Val it de U Mt;tiirio, qui ëpou.sa Marf[^]uerit* Lubbé, dont il eut Kranrois, seifrueur du Val, marié eu 1632, avec (^alhorino do Mf.ivl. fraïK-ois du Cha[>>elot, ucuvor luaiiitt'iiu le 3 mars bla[^]ounait : d'nzur au rlievrùn fnf accompagné de 3 chnpelics (f (irycul. 5" La ViTROLiLLfeKK. Il \ a au88Îlacour Vjirouil à Saint-Aubin du Theiinay. Nous ne trouvons à la Vitrouillt-ro ni fu ts ni seigneurs, mai!* .«f[^]ulenuMit .ur.o laniilU' noble portant lo noui do lettres de noblesse donni'os ii Paris au uiois de février 10ÔJoteontn'dooslo 20 novembre suivant. Vitrouil écujer, sieur des H iiii;."]- -, élection de Lisieux, portait : Wor nu chevroit df (fueitles accoifijtnyné de 3 tètei de paon arracha > fP fiziir. Les derniers seigneurâ de la Noe Poulain s'appelaient Vitronil de Beaupotier (2). § 2. 8iUNT-L&iJiaNT DBS Grés. Ce village a perlé d'abord le nom de Chesueduit, puis celui de Cliesne-Varin, ;iui a été remplacé au XIV siècle par oolui des Grés, provenantdu liefdes 'îrès qui se iroutait autrefois sur cette paroisse. Nous le trouvons mentionné pour la première fois dans une cbarte datée de 112S, par laquelle Henri I", roi d'Angleterre et duc de Normandie, r tnfirma aux moines de Sainl-Evroutl le paironîH,'e de 1 é[^]Mise de Siint-Laarent de Chesnoduit (3). D'après une rharU' de r? il», ITonïi di s E&sans en nucho, i hov ili- r, donna pour le salui de Kon àiiif i t il. > ùjtjes do ses ancêtres à l'abbaje ilo Saint-Evrouti, 10 s. tournois de rente dus par Rof:or de l'Aiif[^]erais à la ftle de Pâques, sur la Vavassorie de l'Angeri.iss sise dans la {Kiioi>se de Cbesneduit. Le Puuillé do Lisieux de POO, indi(jue que la paroisse de Chesne-Varin, dépendait du doj.'iirn' de Montreuil, archidiaconné de Gacé, (}iu- la cure valait *0 1. et t[^]ue le seid) Av«'U ii>»* i'ernéres. (2) M. Cani>l, Noe IVulaio. 0) Noos iKnoD> 1«6 cirooDitanoes qui ooi iuu[^] fddM es dioit à labbsjr*. pneur de la Tioulafrière était patron (1). A la moutre de la noblesse passée ifieaumont-le-Roffer en 1 Hii), («uillaume Chapl'idet esniif-r soi!L:neur de Saint-Laurent et du p. tit Mesuil (a S.iint-Aquiliiii-d'Aufe'erons) Se pré>enta, anno de bnjrantlines, malade et vouge, sullisamnKMit nuMiië (•'). Ce soiL'neur avait épousé Margueriio

Uavueher, dont il eut Jacques du Chapelet qui lui-même contracta un mariage en 1480 avec Jeanne de lirucourt. De colle union naquirent, Richard, Pierre et Jean du Clia|)ele(, qui se partagèrent la soi^'ueurio do ■^" lint-Laurent. l'JcUard, laine, t-siv/yr, soi;neur de la première partie de S,iint-La'in'ut--.|os(irés. se maria en IT/J.S avoc Isaboau LiMiiairo (; {}), ilont il eut François et Pi.>rre soi^'iours cb;>riin en partie de la preniore portion de Saint-Lauronl ; Pierre olant docéilo sans postérité, Franoois resta seul propriétaire. l'ji I.)"!.* la paroisse de Saiut-Laureiit-deat'ii'S fut Uixoo ptMir les décimes, à 'M 1. François du Chapele; rscni/rr, sei^riouf d'Feliaufour et d(> Saint-Laurent en partie, se maria en 157 l avec daiuoiselle Françoise Raoulin, d'où Jacques et François, ce dernier mort sans alliance (4 . Jacques du Cliapolet 11' du nom, e.v< »/yer sieur d^Ëehaufour et de Saii)t-L;iurent, épei; Evrouit 15 l. (ttj. Vers 1006, le fief de Saint-Laurenti que prssodait is. H. Henri du Chapelet, Yaûit UUOl. de revenu. Henri du Chapelet est probablement le seifjrneur de Saint-Laurent qui fui maintenu de noblesse dans l'élection de Bernajr le 3 mars HUIT. tiabriel du t'bapelet esc, né le 1' août RM'i, tils de Uenri, hérita des seigneuries de son père, mais ses biens furent décrétés et passèrent au sieur de Neuville* 0/ Puuillé d«> lisieux, édité par U. LsPrétrotl. M. lionnin. i'-it Arcliivi-8 ik' 1 Euro. il\ Archives de 1 Kurc. ir>) Ce ilt^riik'i fut vM^iif ur de M 'PtJvnr

The text on this page is estimated to be only 14.44% accurate

GHA — 728 — CHA MM. du Chapelet sieurs dos Essart» et Hu CÎKïiM'I.'t jiorfinft : fl'n-iir nu chevrm d'or accompagne de 'A dififit iie^ d anjcnt. Dans le pari s^e des liions do la .succession dcJac«](irs du riui|»i'let, la seconde pon i>i:i il>' la seigneurie de Saint-Laurent-Ues-Grùs échut à Pierre du Chapelet, qui épousa en IT/il, G:i!.iii !|o bandcl et qui mourut vers laissant deux Uls, Jacques et Thoiiiiis. Ces deox enfants se partagèrent la portion du fief de Sainf-I.;inriMiT ([ui aiiparteriait à leur père, l'aiuè cpuusa Jeanne ùorges, dunt il eut deux Jilles Marthe qui contracta ma* vincT' :n H- André Chemin et Barlin nvr-'c Chn:jlophû Chemin, probableiueut les doux frères. Th nni:;!" Ju Cliapelel scigrucur en partie de Saint-LaureMH, épousa en 151>'.^, Marie de Chaulieu (1), qui lui donna un fils et une fille, Guillaume du Chapelet, seigneur du Val et de la Métairie, fils de Thomas , ne porte plus \v titre de seij,'iicur de Saint-Laurent en partie, lors de son mariage avec Marguerite Labber. Jean du Cliapelet, troisième fil? de Jacques du Chapelet et do Jeanne de Brucourt, eut êg'aletnnt une portion du fiefde Suint-Laurent dans le [laitage de la suci;esurt avec noble dame Louise- .\nne-Charlutte Ferier, veu\ . r!. messin» Louis Agis, neuyer seigneur «le .Mélicourt (I), La seigneurie de Saint-Laurent rentra ensuite dans la t'aniille du Chapekî, eur M. Jean-Kodolphe du Cliaj»elet, maire di* .SaintLuiirent-des-fires en 1S12, était le tiis de Jacques-Fr.iiiieois-Rodolphe du Chapelet, .sieur de lirécourt et de Marie^Madelcine d'AureviUo. Au re ville : de table au lùm d argent amt^: et lam^ttissé dr (just'frs-. i'ieji. l* L'AxcKRAis. Henri de l'Angerais, de Angeria^ devait en 12C9 à Henri des Essarts en Ouchc, u ne rente de Od. t.. pa, val>le À Pâques- Fleurie:», sur uau piè:t; du terre à U ûonfrièrè ('«). Henri des Essarts donna (1) Prohabletnent A11« de Jebao d« Cbauliw, lieur de la Ronce à Bffqueaiey. {2) Fier à Saint- l>»iii« U'Auj^ tc^ds. (.3; CV-iK-uUi.'ie au Chapelet. Arc4. l'Sftre. {i) luscnpvou recueillie par RouilkMi. (5) £t ooa & la Ooulafrière «onuM l'a cru !!• h. cette rente à l'abbaye de Saint-Evroutl ; la même année il fit éga!erii< nt donation à ce monastère : 1" d'une rente do 10 S. t. pa, VAbbe le jour des Hameaux sur la "VaTasiorie de l'Angerais. due par Roger de ce nom ; 2^ et de 2 s. de rente, payable à la saint Remi, due par Roger de l'Angerais sur la mèn^e vavas^orie, située paroisse de ChesnedoiU (iaint-Laurent-dcs-Grés.) Vers le milieu du xvn' siècle, le fief «ie l'Angerais appartenait à Hector d'Aureville, qui fut maintenu de

noblesse le 1^{er} mai 1667 (1). 2^e Les G-iiis. L'oui* de Lou^{ny} biron da lieu,
 cUev, alier. conseiller et chambellan du roi Charles VI, maréchal de France
 en 1411, était seigneur de Pléssis, des Grès et de la Folleitière, il épousa en
 1412, Anne ou sœur d'autres Agnès de Oranville dont il eut entre autres
 enfants, Nicolas, Marguerite, Jeanne et Louise. Il portait : un or à 3
 chevrons brisés. Le 6 octobre 1420, Henri ¹er roi de France donna
 au comte de Salisbury, la baronnie et le château de Louvigny, qui firent il
 Louis de Louvigny, chevalier tant en France que en l'étranger, à la seule
 condition de foi et hommage, et d'une rançon d'un fer de lance à la
 Saint-Jean. Louise de Louvigny, fille de Louis C-)» mariée à Pierre Oudart
 seigneur de Coi. «Par, restait en possession de Kiliaufour à la fin de des Anglais,
 mais Saint-Laurent -désiré» resta aux descendants de celui qui avait reçu
 du roi d'Angleterre. A la mort de Beaumont de 1401, Jean ¹er Filleville
 dit Fillel, seigneur de Longpre et de (îrez. se présenta en Normandie
 d'Arc-en-Artois, : ch L «-(oiii Je la mon il» > L/juis ii .u^e e^t m ' «lie eut
 li«! U donna l'écuyer il » et au comte «e ai. umettre à l'autorité à l'Anglais*
 {ITrat CfertSf Percheron He\$.i ., !3) Il y a id Sittelsvilk «t aillstin Fillevill*.
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.08% accurate

CfiÀ — 729 — CH A portait : fi" argent nu cherron fff
t/fii">ilrJI.I|.;KK. GLATIONr, LA (ilUNUB ^ RAIMaemands. «. I. Ilarenc
est porto pourôOl. dan."» les sommes à recouvrer du la bailliedu Lieuvain,
mais il pouvait, comme Raoul Harenc, appartenir à une famille étaMic à
f'ende lie la Chui>elle-Hareng, doit jouis.^ait alors le « lianotneGeofro^v
l>li). il i dilcjuje le curé de laChapelleAitxii iiii Hareng, est obligé de
représienter le pn^mierdes sept diacres lors de la hénéI diction l' S Saintes-
Huiles, le Jeudi-Saint, dans la catlàtirale de Lisieux. l)'après une circulaire
du préfet, de l'Eure, I du 14 trimaire an XIV (5 décembre iSOr»), I la
Chapelle-Hareng fut une des communes I de l'arrondissement de Bernay,
chargées de I subvenir > • Ile- nnx frais (ht oiilt»:- calhoj lique. Lue
souscription voiouiaire vint gaI rantirletrailemeutdude88orvant.de 5(X)fr. I
au minimum, le logement et l'achat des , choses nécessail'es ii l'exercice des
céréuioj nies religieuses. j !'ii'f\$. MA>oiu-flT por x , le nom de ce ! âef
vient probablement d'une famille doutM. i Hudoux, maire, était
repiésentanten 1612. I (l) Cette charl*. qui est cit«« par M. L.' l'reyost (Di<
tion. de.> nonis de heu», n'.i |>iii* ^to donné a.iu» l* HecuL-il do MX
ÎVu(«««. (t) li ett probable que ce Oaultier éUil uo dM princîpanz
pennnoageK du |K-\yt ; Henri ChambsUene liait aeigneur patron de K«ux
nu pays d'Aug*. dant Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 8.17% accurate

CH A — 730 — CHA l IIAPI::LLE-HAKEiNG, oan(. Tliib
nvilles h m. d'alt. — Soi : allnvium aiicit'U i!t ililuvirn. — Snrtu i-i-r. -107
li.-Lt. — P*>p. hall, I (oiitriili. iV. on jipal. — Rcc. ortl. hud^.' :<S iV. — ■:
Pc'ivej). et roc. cont. iti'l. tic riilieiville. — l'anus. — Pivsl.yl. — Huf.
ii>nt'. — Spemi. i.; uv .Maltieue, i.k MANoiu- itidii|Uor réptMine où cette
fondation a en lieu. I.a l'arosse dédiée a la s.iinto VioPfre ne doit \im être
très ancienne. An xiiit* siècle, la riiaiwlIoGênovrav avait jpart a la
lé|iroseriii avaii le droit de prendre >ié i ii 17.">8. la v haj>elle- contre celle
de Noimanville. Ailrien de Kotissel, sieur (le Cliencvaf!, deuieurani à la <
"liapelle-Gônevray, fut maintenu de noblesse dans i'él< rùt UiliH. SCS
Mrmes étateut : ((ozm o li (r/i'S il" Ifijjtlli ll il'ur. Rn 1789, l;i paroiiasodela
Cliafielle-«;ciieviav Itvrmula «les vrex nuxiiuels nous nous :i>-;ùeioas de
L'iaiid c,i-ui : elle demanda la Hl^tol^e ^le Vernon. p. IH. suppression de
tout impôt sur les clio;*». '» coniestibls néesaîres à !a vie de Vhoutmc.
(1). Le eu ré de la paroisse,dcson côtéjrtnanda desrérormcs fñi eussent été
fécondes ii*eonvénients : l" Que l Eglise fut déchargée du faivKiafj des
bitil;i^:er le» misères des pauvres, à ceustruire des c;;lise>. décorer les
autels, 4 ontreteuir le eler^ré et pour venir en ai" L'abolition du cuujul des
i».;nétice5t ; 4" Lii supppe. our de Launa.y, était eapitaie* de (iillici. c;:i.j.
a.:> après N. JL .lacunes d'Ks' i niau vilb . sieur deLaunay lif^ure dans de<
loi- de p.i;

The text on this page is estimated to be only 16.38% accurate

CHA — 731 — CHA Lauuiv, tlesoeûtait d'AdriL'u , dont Jiuus
ivons parlé. Luiitrlais do Roule : de gueuies à 3 épieux d'argent. § 2.
Réamvillb. Bb latin Hetiionvilla^ de Région ou RegiDon. liiini d'firinginc
franquo. CcUn localité placée sous le vocable raïf de Saint-Barthélémy
faisait partie de la ba ronnio do la (trftrc, .lont If < liof-Heu t'-taii à Saint-
Pierre-de-Bailleul, el qui appartenait I l'abbaye de Saînt-Ouen de Rouen.
Réanville était nu nombre des dumaines que riuillaunie Loïigue-Epëti
donna atix moines de Saint-Ouen, et elui furent confirmés ;i i'iibba vo par le
duc Richard II en 1026. La cliart»^ poHn cinq li vies (i.- rf'iiteà])ri ii'iri' sur
Rej^nauld de Bail le ul, à cause d'un leueinont d'héritages sis à Réanville
(1). A la dntp du '2 mai ir)Vl f-xiste un bail fait pour l'abbaye àv Sainl-Oueu
a messire Rielard Fercv, prêtre, des usufruits des agneaux, cochons et veaux
do la baronnie de la Grâce et aussi des uMitruits du Villezwas-Baillnul et
Réanville (2). Les habitantj) de Réanville plaidaient en 1»7 avec l'abbave de
Saint-Ouen pour la réparation et l'entrotieu de la gi-ange (juc !►> n liiiii ux
V possédaient (3). L alibava posséda la seifiomum (1), annonoo une très
haute aiitii|uité. Dès riniroducti'in du (hi istianisme dant? ji<>s eontrées,
IS'oyon fiH nrj^anisé en paroisse ;oit jiarle passagedu premier évêque des
Gaules, lors de sou voyage à Rouen, *soit par l'influence des religieux do
Saintl>enis, ipii étaient propriétairesd'une partie du Vcxiu et de la t'oréi de
Lyon», sous les rois de ta première race. Outre rés^Iise paroissiale, il y eut
dès loi s sur le territoire de Noyon, unechapu temps do CharleuKigiie,
Nuvon l'aisair partit) des nombreuses métairies ({ui formèrent la dotation
de la riche al»bave de FontenoUe. Le pieux et savant abbé Anse • gise, dans
une constitution de l'année 880 ou environ, décide que les revenus de
Noyon seront appliqués ù la nourriture dos pauvres et des domestiques du
monastère que rour former Tapanaire de son second tils Robert, depuis
archevêque de Rouen. On fit alors construire on réparer un (1) C'est le nom
que portait une ville autn lo;, épiscopale. Il existe, eu France, sis communes
du nom de Noutiod, qai ont dû l'appelw primilivenieot Noviomum, (2)
Noos «omnea de ceux qui pensent que Kiint Denis, saint Nicaise et leurs
compagnons, Tinrenl dés le premier siècle, répandre jusqu'à Rouen leo lu[
mière* «Hangélique» !.«• Prévost. J)ict. des noms de l»e« ; « "eut k [^fiii
;iii(rii ito qiK' non?; (Ii-rerun!»

The text on this page is estimated to be only 16.11% accurate

— 732 — ch&teau ou manoir qui dovint la résidence habituelle du jenco préliit, élu en 989. 11 y «lonioura tin l'ortain iiiunltio il'ainn'vs, avoe HerUHe flū il aimait dont il eut plusieurs ©nfant>5 Cotte fomuoio y mourut vers lOâOct fut in h 11 tuée dans une chapelle attenant au château (I). En 1027, rarehcv»5t|ue Robert, qui répara ses faiblesses par sa pénitence et ses grandes œuvres, pri'sida une réunion dV>vc((u.>s normands , tenue, selon toute apparence, dans son eateau do Nojon. L'archevc(iue, comte d'Kvroiix ftseip;neur de Novon, inounit pieusement a l'alibayo de Saint-l*ère-en-\allée, on l(fâ7, et \ôv^ du partage des biens entr^ sos enfants, kdomaine deNojiou échut a iiaoul, Richard eut le comté d'Evpeuxî quant à duillaune, le tr oisii'ine, il ne i»ril pas Ji;n t ;i lu siirccssion paierneile, il était alors dans la l'ouille avec Robert Guiscard , qui le dota richement, Raoul, surnornuK' /'{'(e-d'Aiii\ à eause de la forme allongée de sa tête et d(> l'abondanee de ses elie\enx,)»rit part en 1(M0, an meurtre de Gilbert, eoint*» de lifi n (iuillauroe de Breti'uil, le l*ont-.Saiiit-l'ierre et les autres biens qui nous apparlienneot à titre héréditaire. J ai des témoins «j'iOn na l>eut récuser en rien pour prouver que Robert de (lacé, Uls do mon oncle Raoul, m'a lait I héritier de tous ses biens. Le roi (Juill nitiie, notre cousin, jiarce qu'il étaii plus [luis^ant que nous, s'est approjiric toutes les parties de notre hérita^^e, ci»ninje le lion dans son parfajê avec le cerl* (1). Hendoznons justice, seigneur duc et nous obéirons à \ (is oi'iïres. » Le ou, de pe(jr de perdre beaucoup: ii remit eu iOS'J atix deux (ruillaume les places et domaines qu*ils réclamaient, (l'est ain^i quo N"yi>n revint aux comtes d'ICvivux. Quant à iJoriraJe elle fui livrée au comti^ d'.XnJou et monta par ia suite sur le troue de France. I)és la tin du M"^\ siècle, .>m voit uj)j»araifrc line famille de Noyon ainsi noriimée à cause sans doute d un licf important i]u"elle possédait dans la paroi^-e. Kii lir.tT, Raoul de Noyon servit de témoin :\ Osi-erti (b^'ilocestn comsin Roger de To.snj. Cette mémo aimée il aida le duc Robert à contenir le Mans dont < iiiillaunie-l.'-k«iii\ lui . .iiid ila ,::.(rdo i-n 10U«. 11 ravagea les terres de Robert, coui le de Menlan, pais fit nn accord avec lai ea 1 1(»3. On le vit l'année suivante passer dans le parti de Henri 1" et servir eu IKJ'i '1»"^\ l'armée de ce prince k la bataille de Tinchebray, oii le malheureux duc Robert fut f^*^ prisonnier. C'est jieu après cotte bataille que «ûillaume d'Kvieux fonda le célèbre ptieureii" isaiut-Manin-de-Noyou, sur les

instances d'Héloïse, sa femme", mais il ne put achever son œuvre. L'esprit du eomie /'-i'" relleinont faibh; était eu outre allérc par !•* vieillesse, en surte que su femme, q«i ^ croyait fort habile. ^n)uvernail tout le coaiK'Elle était Ci la vérité belle et éloquente: elle surfiassait eu taille toutes les fctuMf* comté d'Evr.>ux, enfin sa naissance

The text on this page is estimated to be only 16.32% accurate

GHA -- 733 — CHA GoilUume, comte de Nevers»
malheureuseF.f^nt rllo rxcitn contre son mari les courtisans les plus
puissants et fut au ôt autant d'en Demis. I." jui Ili'-nri avant fait cou ?trniro
nndonjon à Erreus, la comtesse le tit détruire. Cet attentat ne resta pas
impuni, Gnillauroe fut banni, ses biens furent confisqués en 1112, c'est alors
qu'il se rôтира auprès du comte d'Anjou, fils de Bertrade sa nièce. Après
quatorze raôis d'exil lo aomte fut rappelé ; il inoMnit ' 'apoplexie i|U;itre
ans après sa feniujo , le la uMÎl 1118 et fut inhumé dans in célèbre abbaye
de Fontenelle aujires r!cs cendres do i^on père. L'historien a'Evreux raconte
d'une façon assez orïfrinale la mort du comte Guillaume. « Clotlioii, (!it-
il,qui achevait la fusée de cet iliuslru comlo àpoiic lui donna-t-eile temps
de faire rétablissement et fondation (iu prini! é

- ie les Olim, 1. 1, p. 50.

The text on this page is estimated to be only 6.30% accurate

CH A — 734 Ën 1181 4 Simon mourut luiâitanl pour iicrîtiur
Amaury, son fil» RÎné: cohii-cî céda, r;»ll rj(K(, p:ir ;ioto |i;issi- (loillot ,
locorill d'i*^vieux au roi Philippe-Auguste. IJ est jurobablu rjuMl Ini céda
on même temps *ft si'ii,'iii'nric tli- Novuii, |»uiM|iii- l''''' roi do Fraiict! iio
invûa. pas a ou di!*pc>.ser. Dans le duel à mort otilpo la Fratipo l'A ii^rii'l' I
l < , rmiUuli«', on ne \«tii pas liffuivi- la t'oHrr«'sso df Novoiï, dont le rôl«'
niîHfain» 4M;iiil fli'i.i li i iijin l-^ii li'.i; . |i. iui;iui Ifs «Uii'nicivs iu\iv> iU'
l'iulipi. \ii-iistf' avoo Ki'-liard ('«pur-d») I) Il L r'ns »l. 1 Aiiitl- H'- -i t'Jaicni
oi'fraiïisos i'>i|i-< inii.;; mais; sans respect piaii' I'il '-N P?, ils dI ilit i r-
iiii'lit FraiM- is (M los Noni .Mui^ . \i-r l'ityn 'J diMiio ii - •; ni'!'ii.
>iiili:iiuin' do Kr«^sit< >. I ':'i'Tt' (II' SiSdi'^ Iliii.'iii's rl 'iinKis i.vulis cl
>i! ti:-. i-iii ll'.K. un \c\iv lit n'iulru i'o qu'il-^ ;i\.(iS i nl.-v. > a F,nî n-i> '
t i-nliii Kl s. ih'i'. il't"> ;i Siunju. aus.«i li-t'jnjiï' <1m) , i l'r.iiic >. Pi«!i'rc
do Moivt. ainsi hi>nifn!ii:ir l" ré< -lit KolhH dv Poïssr Pîour de
Malvoisine, H c'est, proba!l>'lii' : ' I f s'i;t.' i t-nv lUiaiii ", riu'il dut de
p«isst'vlda an roi PhilippC'Aofrnstc, « ti • chancre d'antres biins k
VenaWesct à la Mare. Tsabe:iu IMiilip]K'-Aiijr">t(% r|ui Itiidniïïia le
doiuaïnc do No,yon parl"ai'i>e, ii" 44i». I2\ : Cl pour la posséder à
perpétuité, la terre en entier que nous possédons à Noyon-sur-^nil<>lll>ori.
que «'il venait à mourir sans hériti«T nilklc, né t\o sa r- imn.^ - i.ti fivrc,
noiiri.ou l "liéj'ji i'-r (^Jecff nu'-: ;i> II. lui, lui SUrr,M],.j-ai t h ItfTpL-»
Uil^, .Il si> Oilïi'oi ruant aux coutumes de Normant'ir, saiT inin'i> (li-oit
l'f saut' ri^X(option «jUf iioii-v a\iii.^ iajii' ;i Mani' S. l'an du s.'iLrn^Tif
I>' iitios arii's 'l" la mémo «lato vitiiu'ii' a r.ipi'iii il ■ l'amlii'iii ir'ïio di) cet
lo «loijalivi'i ; aiïisi I. 'S .lu K(. _v,in\ ilanR les /?«A«rA« (/rs ii-fjf> >i-rif
!oijr S"ii l (lauH: . I'. il N"Vnc animnux dan» le bois et la for^t (2). /,'• Il
ijisfi'- lie IMiilippô A'iLMistc. n-iiL'.' \ei's eolto épuiue, iiiiis approu»!
qu'un Ci r tain Robert lances?*eur tenait à Sainf-Aiila:i. «Ii'-i ti-iTi >i <1ii i
i^nil<> 'i'Evroiix, à la ci.ndi'i"!] de |i>xoi" 3 ("ois paj- au los chiens: du
ci'iuu el SOS veneurs, quand ils allaient de Noyoïi au Tliuit o' lin 'riiïiil à
Nuynn (.i). liuguos do TiercoviUeef ilu«rucsdcii<>ui>r Bandonin,
vendirent conjointement en 121^ aux Iv ■li.uioiivos lî'^ Saini-Atiiatid a> n.
une acre et douïie de terie h Fuchav .sur chemin de Noyon. Les vendeur?
déclarèff«t .[.;,js l'arh' ([uo (ctto lorro leur avai' «loitiéio par iieui* de
Noyoa, que i on pt " croire le frère ou le fils de Payen de Noy**" (!l'■ plu-

li:iut. Kn itilx, Kohertde Hoissy ira nsi^v^i a vuJean de Morct son frère
utérin, au sjijet do la soisruoiiric de Radepont qu'ils po^sédaicB' par moitié.
iv.js.sy portait : tfor nu ch^f de sahh. I,""l>u'lont Roliort (lo Poissy fomi:"
IV-!' lo pi icuro (]o Ilaequeville et nous pçtts

The text on this page is estimated to be only 16.02% accurate

CUA — 13b — A cette époque la liimi!lorlo N«>vuui s'était â&ée
ixAndely, Guillaume de Nojoa bourgeois d*Ande}y, est cité en 1227 et en
ISrfê. A l'Echiquier do l'J34, on ju^ron que Perrin de Nojoa devait, être mis
en possession des tncM de Mazelina d'Andely su femme. Ouillaume de
Poissy fils aiixi do Robert, lei^neurde Noyon-sur-AiideJle, épousa Isabefle,
dont nous igaorojjs le nom do t'aniille (1), mais qai lui donna un liJs nommé
Rof*rt comme son aïeul. («uillaunic maria ce fils, riiôritier de son nom, on
l'Mi^ avec btb«tle de Marly et lui donna pour dot une tomino de 500 l, à
j>roridre sur son doniniie de M:ilvoi.sine (2J, majssa vieillesse lui troublfe
par la douleur quo lui causa la mort de Si»n fUsjtrrivé" on]'3i):>\ dnns-
cette; circonstance cruelle il se mou iru libéral envers pluneom maisons
religieuses. 1)0171 î*.>iunieraye (3) a j ublié le sceim original de
Guillaume de l»oigsy. D aprcs une citartedeco seigneur on y voit un
chevalier ijui porte sur son écu et sur le caparaçon du cheval : 0 ùrsuiits :j, 2
el 1, avec la légende, ûg.Guillehni de /'isiiiao (I). l>u temps de
l'archevêque Ki^aud nioit «Il 1*^76, on rédigea un état dos biMn' li(. s .le
suû diocèse connu sous h? nom de l*omiii\ oa y lî tqne l'église oni8de
Noyon a pour patron le |i: ii iir de Ni>ynn ; il s'y iruuvaii 230 feux ou cliolti
de famille, ce qui «oppose une nombreuse population relativoiîionT aux
localités voisiiits ; le reveu de la cure était de 30 l. t. Maître Robert sTut
été reçu comme curé par Eudes Ri?uud sur la présentation de l abbé do
SaintEvroult, de même après lui M' Guillaume do Uamel et M* Jean de
Tanguuut (5). Guillttuaiede Poissy vivait euore en 1^70 >-ar il existe à
cette dnne une confirmation par lui des biens donné.^ par ses ancêtres à
Foiitaine-Guêrard (ti) ; sa lille et sa s- ule héritit^re Mathilde de Puis^, fit
une alliance propoi iionnée à sa noblesse et à sugrantlc fortune, en épousant
Henré de Léon J'mie illustre famille de Bretai,'ne. Il est compté pour lu iv*
iiervé dans sa famille, nâis il sera pour nous Hervé i" (7). (IjOo % donuë
tRUir femiiK' u Ouilluuiie do Poit*)' nue MatUilil.' lie- 'I illiut. t.unll- iju
il l,i noiii:n.- luimime Isaijt^Ui-. M. l-fit-urirT, i'u(r;iiu« |» n* Mitsl'incn
4Uelquelbi8 inexact d«' la niaist.u il Harcourl, est Unadans cetUî erreur.
Vt*tr son histoire d'Acquigny . -i I- illue, Hist. de Radepont. p. 55. •aj
Histoire de Siint-Ouen, p. 132. (4) Ainsi le« aruie» que nous avons
dcMinéM plus àam d après la Roque, oot y^tté, oe qui arrivait tmet wuvent
a cette époque. <5» Notes U Frévott. (.6 Fallae. HUt. de Radepont. p. 64.

OïDé»VnO, il figure parmi les w[^]igneur» du '•tia Normand ; Il «st «lone
 ini{.o«iñible de le donner poor gendre à lajil.oau MarU , vnu.' !•■ Robert de
 Foiw)^^^, w»muie i n écrit M. Lebeiirier, Malljib.o u «tiul pM 1» flUe, Bia»
 la tctmt de Robert. T'no charte (!(^ 1?7I mentionne la terre du seigneur de
 Noyon aHouville; il est probable quMl s'cigit déjà d^Herré de Léon. Au
 mois de septembre Hervé de Léon, cliovalicr seigneur de CUàt(>auneuf-
 enThimorfî» et do Senonches, transporta à Pliilippt ai ili luus les droits
 qu'il avait aux dites t»'rres et chùteaux, moyennant 4(X) l. dérouté; la
 même année, MaiJiilde de poissy, dame de Noyon et do Léon, femme dt
 liervé de Léon, chevalier, ratifia cet échange. Or trouve h la date du mois de
 mai 128S, un acte d'Hervé de Léon, louchant !o fi-aiisport fait au roi de se[^]
 droitj(sur Châteauncuf et Senonches contre des rentes sur la paroisse de
 Poiit-Saint-Pierro. CJI l'on en croyait M; Faillie, Hervé de Léon,s loueur de
 Radepont etde Font^SaintPiei-ro, scraii luort en l'JJO, mais le titre suivant
 implique quelques années de retard. En 1297, Hervé de Léon le jeune,
 chevalier, du cunstnicment d'Hervé son père, céda aux Religieuses do
 Foiitaino-Guérard, le droit qu'il avait sur une pièce de terre dans la paroisse
 do KiidrpKttt (1). Hi-rvé de Léon i" mourut probablement la même année et
 fut inhumé en Tabbayed Fontaine-Guérard. Ou dit de lui qu'il dissipa tous
 ses bieus ce ([u'il faut entendre de Châteauneuf et de Senonches. 11 laissa
 doux i vifanls, Henri ii* et Jeanne de Léon, qui fut lu seconde femme
 d'Olivier, vicomte do Roban, mort en 1326 et auqiu l ollo ne donna pas
 d'enfants. Hervé 11' épousa Jeanne de Rokau de la fauille do son beau-frère
 cl mourut le 11 avril 11R)4, laissant un fil» du mémo nom que lui et
 Guillaume de Léon, auUîur do la branche des seigneurs de Haequerville. Il y
 eut au mois de mai 1308 un accord ènti'o III rvé tie Lénu. chevalier
 soi^riieur de NoyiJn-sur-Audcdlc, d une pat LotiuiUauuiuo de Léon son
 frère, seigneur

The text on this page is estimated to be only 10.62% accurate

CHA la Saiissayt', Grand-Quimix de France, alors Veul' de Jciiliuc ilu Meutaii. En iiiui Ki^il Hf^rvé asâignn 15 l. de rente sur »a pré< vôt6 (rAees Marirueril:" liais, et eu socyudes Marjfuerite d'Avuupour, fille de Henri, comte de Goollo et de Jeanne d'Ilareoui't. Il til son testarn»'i(t en l'Ml et laissa pour bérilier^ Hervé de Léon et deux filles Jeanne et Marie. Hervé \', seigneurtie Xoyon-sui'-Andelle et d'Aehan eulle titre de Léon, seig-nour deN //l'S'infii li'iirijint, InviicuiiX Soe-judos nocés do Jean de Rohan. son In au-père, et au brillant tournois qui I lieu à i.elte occasion, le comte d"Aleneon mourut daus le vo^'age. Il avait eu de son mariage un fils nommé Charles mort avant lui : sa veuve épousa en secoudeà- nooeâ Pierre d'Aluboiie, vicomte de (Il Mr;rt«d« Ltea «ttt4l«i»s«ui lot un« partie il'Ac»V) O s^'ig'iifur etail si riche iju il donna a sa wcouUè leiiuue, lo,4Kni livres tn argent «1 4,(J fl^ vicomte de Rohait, dont elle n'eut pas d'eilants. Amhoise portait î Patl^ tVor et de gnmles lie t> j)}}/-ri"<. jeanne="" de="" rohaii="" morte="" sans="" enfants="" dans="" les="" premi="" ann="" dn="" xv="" si="" son="" h="" dnt="" retourner="" fr="" alain.="" alain="" rohan="" fut="" d="" par="" tinvii.="" sion="" aiililai-ie="" noyou="" et="" s="" autres="" seigneuries="" la="" vall="" do="" l="" le="" avril="" i4l9="" henri="" v="" donner="" e="" .lean="" pass="" niersho="" toutes="" terres="" domaines="" qu="" uohun="" chevalier="" rebelle="" poss="" bailliages="" caon="" r="" ft="" lance="" :i="" saint-jean="" au="" cb="" rouen="" seule="" charjcre="" impos="" pour="" un="" dan="" estim="" a=""> rente annuelle (2 . Par suite de cete libéralité, Jean Pa.>e et I.itv Denis le Tellier, do la paroisse «le Nojonsur-Andelle, condamné à mort pour no meui ii e commis pri's ilo Mareuu ville, obtint en l l.ij le privilège de la Ficrf.-. E'i 1 127. Jean de Fassenierslie. esf. «eif^Mieur y>e;--iir-. \ lideUe, v,>ndit inn' cuU|)e de liois : la jiai t rev -nant au roi lut aditi-"e à (îuillaunie Deiamare, dît Mlféchal, [tar Roiin Mnstol, lieutenant de Jesn R:tl.cs>art, ntaiti'L' enrés l'expulsion des A n;:lais, la faniillt'de Rohan rentra en possession, sinon de la totalité diini = >itis {ruu<. partie="" de="" sos="" floniaims="" da="" voxin="" il="" esi="" incontestalde="" tj="" rov-otivra="" ponl-saint-rieri="" rfiebirjuicr="" messiro="" pierre="" roneliiercdles="" clievali="">r .M iLmeur do Heiqueville. 4'tait porteur di" di>léan' es vers Messire de Rohau baron de Pont-.'^aini -Tierre [li). Eu 1 17t». selon il/. L Ptmy, on pltitit" -'ti 1171, N< y. • fut acheté av.-.-

Poiiil-.vuiill'ierre et Radepout, par < Hi vier !cd»aiii . lils d'un paysan de
Thie! en Flandre pré- AHirtray, depuis barbier et valet de cliund'ro Je Louis
XI. Kn (ictol.re 1 J7 l, le roi rlia»!?:» par lettres patente.* son nom d Olivier
It Vauvaà ou le />io6/? qu'il portait d'abord, en i l) a u.> é|4thé(« ett iri itn
titre d'hofloettr** prciivo ilf |>;itrintisriie. r^) Uroquigfiy, n" 473 el 489. 13)
.Vinin.s< nf (l i smov, muA'A' C claH alois Jean II. vicorou» de Rob»."»**
Uin, IX* dn nem. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.75% accurate

eu A — 737 — CHA Mlui d'Olivier-le-Dain et l'anoblit ainsi que
6a postérité. En 1476, il fut envoyé en Flandre en qualité d'ambassadeur
auprès de la duchesse de Bourgogne avec mission de réduire la ville de
Gand sous la domination du roi. Sa mission échoua, mais il fit entrer
une garnison française à Tournay.» Quoique sa charge fût (ro)l'i irruidio pour
lui, dit Commiaes, il y montra acaciiuioiiiS vertu et bon sens.» Lottis XI^e qui
le mettait au rang de ses •ervitours les plu» fldèles, ne lui retira jamais sa
confiance, et en mourant le recommanda & son fils Charles VIII, ce qui
n'étapécha pas (l)lvicr-le-Dain d'être coiidanié à mort le 2U uiiii 1484 et
pendu le lendemain. Nojon parût avoir été acquis du vivant de, maître-
enquêteur des eaux et forêts du roi en Normandie, donna quittance le 1
octobre 1510, de 75 l. pour une demi-année des 150 l. qu'il prenait
annuellement pour son office sur la recette de la vicomté «te Gisors (2).
Casenove portait : d'azur naissant «Tune ""II- Je n'prnf', tenant en sa main
une fih é argenty soutenue des jattes de devant d'un lion d'or. Après Jean de
Casonne, marié avec Jeanne de Ligny, nous trouvons Jacques de
Caenotte, allié avec Françoise de Lavai et Jeanne de Casenove, mariée
avec Jean de Maillart, dit le Boiteux gouverneur de l'osrieux. Jacques n'a
plus que le titre (1) D'après le P. Anicette Le Sec au Mil épousé
Michel Lecse, l'ÎMltuillH'^ll'^ ^ ^ ■akRwdasfsaa «i ibréU. (A P. Aaselow. i.
6, p. m. T. I. * de sei'in Mir d.' Gaillardbois; Nojon était passé à une autre
famille pour arriver dans la maison de Boulainvilliers. Nous touchions au
moment où Noyon, grâce à sa mauvaise situation et à la passion d'un roi
pour la ch. in Se, va changer de nom et devenir Charleval. C'est à Charles
IX qu'il doit cette transformation. Ce prince aimait à se livrer à son
plaisir favori, dans la forêt de Lyons, mais il lui manquait une résidence où
il pût se reposer. Charmé du riant aspect des trois vallons qui se réunissent à
Noyon, le roi résolut d'échanger cette terre contre le Verdun et d'y faire
construire une maison de plaisance. Les seigneuries réunies de Noyon,
Menesqueville, Bourg-Baudoin et Gouriets appartenaient alors à messire
Philippe de Boulainvilliers, comte de Fouquembergue et de Courtenay,
chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre eût Jeanne
de Saini-Brissou, sa femme. Bouilliers: BureUi d'argent et de gvmn
de Sij'rrs Le la février 1571, commission fut adressée aux Gens des
Comptes de Paris, afin de commettre un député à l'évaluation des deux

terres à échanger; dix mois après, le 27 décembre 1571, une ordonnance décida que l'échange aurait lieu. Le propriétaire évincé présenta des remontrances le 31 mars 1572 et obtint par la suite que Léry serait joint au Vaudreuil, à titre de compensation. L'acte d'échange fut définitivement signé à Fontainebleau, le 11 avril 1573, mais le mariage ne fut enregistré que le 18 mars 1579. La terre, seigneurie, chatellenie et haute justice du Charleval, ci-devant Noyon-sur-Ardennes, ensemble les trois seigneuries y annexées, furent réunies au roi, avec château, jardins, moulin, balles, champs, terres labourables et non labourables, prés, bois, rivières, forêts, garennes, gorges, pêcheries, pâturages, moulins, champarts, es« toulages, louages, patronage de bénéfices; rentes en deniers, grains, œufs et oiseaux; usages du fief

CHA — 738 — CUà idnm riinseillor l'arlonK^ii île P.^ris. ('lant liii-ili -rArflin. préieniUni que t'évaluaion ilii Vaudreiiil avait été mal faiti» m i\uon avait r«>connii è Philipppf d(' Boiihviiiivillier? idus «li- droits qu'il n on avaii a iS'ovon» un arret du onpeil, en date du 17 octobre 158-1. ordonna qu'il .«(^rait procodi' (i;ir d.'ux cous.'illcrs. ;\ l'csiirroation di-s terres de Charlevai ci du Vuudriniil; à la suite de Pcxportiso. -lo lioulainvilliers tut uiaintonu eu possession avec défense à ceux de Pont-dc-i'Arclic de i\y troubler (1). En 1597, Cljarleval fut exempte ile la taille il la charge d'entretenir le pavé de la gruude rue. -M. Claude de Faucon mourut a P;iris en l^OÎ et ce fut son lils aine. Alexandre de Faucon, seigneur de Ilia et de Cljarleval, «lui hérita de la plus grande i)arti ; d< s domaines lie soti per(enibre IQOti, Charlotte du Drac, iiile de Jean, vi- I comte d'Wy, seif^neurde Mareuil, conseiller au Parlement de Paris. Vers l*j\O, le sieur de Ris, nom que portait le premier présidcui, présenta requête au Conseil, au sujet de i>on château de Charleval dont il était en;;af:isto plutôt que propriétaire. Le Conseil ordonna « qu'il serait drr premier président posa la première des I qij.iir.' jiii'ri'i's du -foiivent des F.'nillants de Rouen, on lU4ti; il testa le uiai de lu I même année, et il mourut en 1647. On l'eniL-n a d.itis la ehapelledcgg Cannes (!■• Roiiieu, îiiiiidée i-r «equtse par Koa frère aiiK", -\.'i.ortnandie , faite par \I. Jean-Louis de Faucarj. j cht'valier et aussi |>feiuier président dudil I Parlement, tils de Charles. * ! D. O. M. { Arrrk'ls. Ici {.l'r'iii l.'s -ux illa«-ii>:-!i r-t uilf.T.* l'rciiii'Ts |iri'-^i i'iiis ilii 1 .'ri' -iii' :il lif NuriUAjidi- . Ali-i.:ii li-i- Charles de F.ui.mu Irt-res, et de la no ji^l<.>c «lu .ItTiiier. ('harloU'.' ilu Dr:ti- , ra:4int#Q i;.' cetuln- romi-' (juj ju^.' It;> justjC'.b, , , -ux .jUi t j;,'.-.it jkmi 1 mt ijurir.iril" aus ju/.-s on c-ttr- [iT' 'Vki.v , .-r il> e.teud«"n'. \. iiiiisiTicurde du jmti.' il< s iiii.*t-ri ::aiidre e«t mort en lùà, à soixaule-i^uutre .i:l< . Ch;u-I<. :i="'">'aal portéà Di«p|)«), auiean«rvi Louis X'V et à noire augu\$te reioc régeuti] v» v0Mx. du Parkinoul . «acquitta de «a mi»«oa, puiit, en présence d* leur* majestés, fut «nlevé Bubit^ment p:«r la inoti. et au milieu •!« la ssiirpri^ et des regrets de toote Is ni:«t,'isir.iiure i>r- si'ntt?. nui lU-plorait la perte do c* iirt^sKk'iit l'tyal t t mu^L'iv ; il iirconiba le 4 août d* l'rtueie.' U'Al, de son Tu-e l,« soixaute-quinstème. .le i'i-L(niis do Faucon avait éjjjousé. l*^ ir. luiitet lii^S, Bonne Koyer, Ûlle de .1. m, sei;j:»eiir de 13reuil. Par brevet du IS février lOllt. il avait été notnrai premier président en t-urvivauce. 11 obtiut« en

16AH, une [•cnsion, et en outre, par un livre«t dû roi, nue r.'tfn'i" ilt'
 l.'AJjOi-IO 1. sur sa charge , tant nt t oimfi"ra(ihif. a'i Ses ailll'fs ei>'.";i!it«
 •»»» uent : 1» ClatiJi». fb^vrilicr Mail»* et oa|>itaiii- l'- l'i «.Min;» ; 2-
 Charl^! cunnii Miiis le ni>m di' riiarqui» de Charleval ; 3' Alexju4r', dit I
 ab'K- de .Mareuil, 4' et Aune, naarte»! » Soifu^n Marc . escuyer, seîgaeur
 de 1» FerU , iieaieiuat |t> néral au bBiUia^e d« Room. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.17% accurate

CHA — 739 — CHA Mrtiwajt nuement au Parleinent de Rouen
(1). En 1652, Jean-Louis Faucon lie Kis obtint un arrêt du Conseil portant validation des paiement?: qu'il avait laits âo s-ps deniers pour les réparations et réodilicationtt du château de Charte^al, dont il jouissait paronjrfljCreinent (2). tu J653, le marquis de Charleval présida la collège de Rouen , tenu par les Jwuites , ladiitribution des prix, où l'on représenta Diockiùinus furciis Christo triumpante, dont le premier président fit les frais (3). Ce fut lai qui posa la première pierre de l'hôpit l Saiiii-Rocli , h' iiiars 1051, et qui lui donna le nom de Saini-Hoch, de la famille duquel il eroyait être descendu. Quelques nnnôes après, en KV^), nombottst donnait la façade et élévation du châtMQ de CharleTHl dans son grand plan de In ville de Rouon . Cette façade est conforme à la planche déjà publiée par Audrouet du CcrCMQ , ao deuxième livre des BâtmenU de fronce, ce qui prouve, dit M.]>o Prévost, que la construction projetéti avait clé en grande partie exécutée. Cette même année, le roi abandonna au marquis de Charleval tous lo-; lialiveaux qui ic trouvaient dans Ic^ bois du ctile paroisse, et un arrêt du Conseil du roi déclara que lu terre de Charleval no sornit pas comprise dans la revente du domaine. Au mois de septembre 1600, Jean-Louis ie Faucon obtint l'érection on comté Je sa terre de Bacqueville-en-Vexin , et il mourut le 17 mars 1663, laissant deux enfants : Charles, sun lioriiior. et Madeleine, mariée pir contrat du 26 avril '660, à Etienne Maignart, chevalier, sci^Mieur do Bornières et de la Rivière-Bourdet. En 1662, Gnillaiino^ [<< Bauhe ptiit procureur du roi au builii.i|-i' de Charleval , et (capitaine du château. Le 18 juillet 1667, CIku les dr- ki Motte, sieur du Vivier, demeurant a Cliarieval, l'ut Juin te nu de noblesse; il blason nait : dargnt à dextx fmceR de gueules arrniajtagnéei de wif mouchetures d'hermine de sable. Dq vivant de son père , en 1660, Charles <3e Faucon, ii* du nom, avait éto reçu cun«eiller au parlomeni de Rouen; il épousa, le 18 mars 1668, Charlotte Maignart de Bernières, dont il eut cinq enfants; il devint premier préside^nt du Parlement de Normandie, «u 1086, et mourut le 5 mai IWl. (1) Titres de ta Chambre des Compte*. '?> On voit que le premier président avait fait re*durer le château conus«ac« par Charles IX. <3' La pièce l'ut imprimée et vendue ch^ Jean rie ildLneville. Voir M de Beaurcpaire, EfobiûwtMnlt d'ituttrue'wn fitblifttc. Loriiioii:ncr le? malades. » Nicolas de FrèniKUt d'Aunt uil mourut en 1740 , laissant, de son

mariage avec Renée Elisabeth Pucelle, trois fils et une fille : l'aîné fut seigneur de Musegros et marquis de Rosay; le second, nommé Adrien Robert, fut marquis de Charleval, mestre de camp du régiment royal étranger. Frémont : d'azur à 3 têtes de léopard d'or 2 et 1. En 1750. Adrien Robert de Frémont, devenu marquis de Rosay, par la mort de son frère, présenta une requête à l'empereur. Je compte de Cb>id.

The text on this page is estimated to be only 13.00% accurate

CHÂ — 740 — CHA Dix ans pins tard , flnn>i un docnment officitil , 011 fiu- M. (.l'Aïuicuil coiniiii' cniragiste (le t liai'léval , dont revenu «^st évalue 7,000 l. Nous avons du 17 soptonibro un ave» ItM.dtl l'i Mf-sii-i' Ailfloti-Robcn de l-ivuiulit, juai'^uis de Cliuiieval el de Rosay, haat justicier du comté de Bac' quovillf. A l'rUt; époque, M. Dosnojer» était curé de Clmrleval. Vers 1785, Messire de Frémont intenta un procès aux siciirs I,i co(| et Barl>e. jii>nr faire rentrer dans sa propriété 04 pièces de terre usurpées sur le domaine de Charleval, qui lui avait été eni:a;.v jjar le roi (1). Un peu avant lu liévuiuiou , une corrcspondanee s'établit entre l'intendant et Kon 6ul'dé!(u"ué , sur uu proict de coiici ssiou de moulins au sieur Kali^, pour uu éiubitsscmcnt mètaUtii'p'ii|ue. (In cite encore de la même ëiin|ue un arrêt du ('«itist ii du roi concernant les patureê de Ciiarieval. Fiefs: Le Grand et le Petit-Tiuit. Los deux hanieaux du 'l'iuil. ù ('li:»ileval t^ont très anciens, puisque dans la (iarte de l'OT, on trouve déjà le Petil-Thuii et lu Tfiuit-i n-Forêt, qui doit être le GrandThuit. Ou ri'noonlre, eu 1172, Cuillaune du Tiuit , chevalier, et Iluard, son Irere , en compagnie du curé et du sei'^iu-ur de (Irainville, servant de têuioiu ù une donation de Guillaume IVlev. «seigneur d'Aniécourt, a l'abba'e de Mardieroux. Mpr Guillaume du Thuit, ehevalier, ns(istait, avec Ilii _ues-le-Piirier, ^ip'iu>ur de la F<>niainc-Koiné, paroisse deri Ilo^'ii.'s: il av.ii: •'•pi> de Joachini du Jardin, qui lui donna phiaieurs ûh. Pi!'rier. >a l"e;;,iie , Tut ni irrairie en octobre de lu niême année, avec M" Jean Hallê, sieur d'Orfreville. Ronié : d nzur tui clirrum J'or, m nnitjnir/;) " en chef de 'i étoiles du mente ^ et en pointe d'une betette, mtssi (for. En 1057, Nicolas Runié, seitrneur du Thuit et de i'Epervicr. a L 'uvierts, entrat au Parlement de Nurmandio ; il y était remplacé» en 1001, par son frère, François de I Romé, chevalier, seigneur du Thuit et 4« j rcleville, (jui devint premier président aux j Retjuêtes. I Divers aveux prouvent qn'il rivait encore I en 1710: i! eut pour héritière sa niè .e. Marie de Romé , mariée avec I*ierre-.lai;Ili1«ire. De ce niariape na«iurent Piorrc-.rmand Vicomte, conseiller au Parlement, et Joseph Le Vicomte. Ce dernier eut la twre du Thuit I et s'a[>ielait onlinnircmont >î. rhi Thuit, : pour le distinguer de M. de Saint-Uilaire, I son frère. Le Vicomte : d'azur â 3 coquiUes d'mr^ 2 et 1. Joseph Le Vicomte avait recueilli, eo , 17i.il, la sueeession de son l'rère, et il vivait i encore en 1771, époque où, dans les aveux. il est qnniifié de cbet-

alier, comte de Saint; Ililain\ seitrneur de J-'ollev ille, Mauportui*.
l'Epervier et BoutcUier, unis sous la déuomination de Polleville, seigneur
du ThuitSur-Andell», chevali(M' de Saint-Louis. pilaiuc du régiment de
Champagne, lieutenant des niaré<7haux de France. Son hérîaw fut reeueilli
par Antoine-Louis de Mar^riierit, fils du marquis de ce nom, qui avait
épousé, le ir> juin 1703, Marie-Angéliqoc Le Viom'e. liUe de Pierre-
Amand , frère aillé de Joi"• ; V r/an de l'incarnation du Scignonr 11"". I 1"
eour»- d Kvreus cl sa femm? comu'i'Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.74% accurate

CHA - 741 GHÀ eèT«vt h bâtir une grude église en VhotiDeur de Sain-to-Marii>, more du Dit u, et employèrent, beaucoup d'argent pour ttniBer rouTrage; mais iristoment empt>ché.s par les calaniiti^s du monde, ils D'en purent fcttir H bout. » Le conte mourut, comme noosTavons dit. t^n 1118, apr»"> a\Mir rîito snn «'i.t prieuro de biens dont nous trouvons TcnumérattoB suivante dans une Charte posté* rieuro : « L'église de Saint-Martin , 8i»o sur son propre fond , et tonte la terre que les fon • dat(lit s avaient en domaine autour •! i \uofiaitère , jusqu'au Chesnaj, et à partir (iu Chesnay,tout ce qu^ils araient en propriété, soit cultivée, soit boisée, josqu'att bots du &oi. n « Lo champ du Muulin-Mobert, avec le pré et la terre , ju qu'au bois. • a Le verper de flomnd et tous leurs droits sur l'oirlise de Saint-Denis, snvoir; les eontnmes épifscopales et la chantrerie avec \e service de«- Imniraes qui en «levaient au coDùlc» avec Ilildv>uin, f p ir les moines pr>ur leur maison seront exempts du droit de panage et ils auront l'herbage pour leurs bestiaux sans aucune réclamation. Les Religieux avaient aussi dans lo bois de La Have, le mort-bois pour leur foyer et leurs autres besoins, satis eiro obliges à lo recevoir par livrsiison; et autant qu'il était nécessaire pour la restauration du monastère du moulin, de leurs maisons et autres bâteuents indi< tuellfi. En outre, il donna an prioré to«t ee qu'il avait reçu du roi Guillaume, à hi suite de la conquête, mais il donna seulement la dîme do deux manoirs anglais qa*il tenait de la libéralilo du roi Henri et il'un autre village que lui avait aocordé Guillanme-lo-Ronx. Plus i,ud, le comte ajouta à ses premiers dons uno routo de dix muids rre d'une charme ot le jardin aux Bouviers, dans lequel 80 trouvait une habitation ; puis à Rouen sa propre maison ; .à V'nnaville une maison avec ses dépendances libre et exempte d'impôts; sur le tonliou de Bavent nne rente de 20 l., monnaie courante, et un bourjreois nommé Ansgot avec ses deux maisons et son finement; dans le marais do VaiMvil e le revenu do la diaio des salines et la moitié de toute la dîme de toutes les terres. Le eotnt. (> aecorda toute<< les terres susdites de Normandili et d'An^'leierre, & Dieu, a Saint-Martin et aux r.digieux, libres ei 3 uïttos, dételle scjrte qu'elles ne devaient e serviee qu'a Dieu et f\U'eux, ainsi q':>»Ies houtmcîi demeurant sur ces terres, ioj devaient ni aide, ni tailhige, ni reliefs, ni cou* tûmes OU autre.s exactions. Il y joignit oncoi o une maison à Evreux, obligée seulement :i payer Ih coutume an comte de Menlan. IMus un

fourneau dans l'enceinte de la cité, duut le préposé devait jouir d'une exemption absolue et pouvait prendre dans la forêt du comte le mort-bols p'inr ctinuffor le fourneau et le bois vif pour la réparatioi du bâtiment. A Aubervoio, «ur le revenu du village, 40 s. il''' rente otdeux muids de bre; i pour lesquels les religieux ont GO minis d*avoine. K Notre-I>ame-de-Châteavneaf, en Thiu»' tais, un bourgeois exempt d'impôt produisant uu muid de vin par an; suivent des donations à peu près analopfues à Gacé. Afin d'ob'enir un o!,it p eir Ilelviso ou Uéluisse sa femmo, lo comte donna, pourcélobrer des messAs, une rente de 10 mui Js de vin à prendre à Loiiguevilla sur les droits qu'il percevait. 11 li^^u^ ^ libéralités la part de terre d'Endcs de Coortonne dftns le lit f Chrétien, dOBt il •était réservé U domaine. Après le vénérable Yves, lo prieré de Noyon fut gouverne par Robert de Prunclay ^1), homme d'un même éminoni, lUs d'Haymon de Prunelay, loyal écuyer. Par sa grande érudition littéraire, il brilla parroi tes philosophes éloquents dans les écoles des grammairiens et des dialecticiens. Lo roi le tira de son prieuré pour le charger (\} A Mouuer»K;u-Aug«, canton de Coulibffiut. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.64% accurate

CHA ^ 748 CHA en Angleterre du frouvernemonf de l'abbavo de Thoroe^ qu'il dirigea habilement pendant vingt ans. Le souvenir de Robert de Prunelaj', prieur de Novon-snr-Andelle, se conserve encore dans un des plus^i anciens manuscrits de la bibliothèque d'Alençon, provenant de saint-Evrault. On y trouve le traité, Consolatio Philosophiæ de Hoëce, avec des gloses marginales interlinéaires^'. Les vers de cet ouvrage sont sunuonles d'une note 'on neiniatitue. Au haut du premier follet, on lit : llobi-rtiin /rmit^ensis //ffs- t/ltis>iliis rise lutidein sui labois resputl. A la fin sous ces quatre vers : Ut p:iiii!a Le alors établi, ou lit circuler dans les conii.uinautés d;i i>ays ou fouixtu où, si h suite de réU)<:o du="" d="" on="" deniai="" lai="" pour="" lui="" des="" prit="" voici="" la="" r="" prieur="" de="" noire-dame="" et="" saint="" martin-de-noyon="" qn="" l="" liu="" ilt-ruulet="" les="" detou="" k="" fij="" ropomdt="" paix="" ooa="" avoq="" pri="">lr«a. prt«t nour les Rôtes, pour iolro comte Guillaume «t Iléiols. comte. foadatev d« ou^e écbV «i ausft pour nos frèr«s Yv«». Rn|«rt et Haimenc Amaury de Montfort étant rentré à la fin de l'année 1110 dans les bonnes (rations disposé à servir l'on prochain, il mit beaucoup de zèle, il bâtit jio'jr Dieu, un beau temple à la vierge Marie. Dieu puissant, jV vous en prie, rendez-lui ses fautes. Tendre m'uai', Audouin, évêque biens que possédait le ulibay«} de Saint-Evrault dans son diocèse. Nous y restons la doit 11 [articulié du prieuré d« Noyon exprimée en ces termes : A l'au^voie, 2 muids de hres et 40 s. angevins de rente il r. c, \ i,ii- du Comte d'Evreux avec deux vignes au même lieu. A Evreux, un four et un hôte. A Longueville, 10 muids de vin à prendre sur le vin du comte d'Evreux et deux viges au même lieu (2). Le Mieur Roger ouf pour siicc- "Jour à Isoyon un autre religieux de Saint-Evrault nommé Ranoulfe ou Kenouf ; mais au bout de trois ans le prieur fut élu abbé de Saint-Evrault le r.-eui la béniédiction abbatiale le 6 novembV»re 1110. L'année suivante le ce* !■ ■^l ■ 1 ii'u de la communauté, Orderic \ ital.niit lin à son histoire ecclésiastique (3). Il existait à Noyon un très grand registre« siirbvjel on inscrivait le nom de tous les r'-liLieiix et au-des^ois les nousdoleurs J ère et mère, de leurs frères et de leurs sœurs. Ce registre du seigneur, une soignée commémoration des p>r>i nncr; inscrite.-j, au moment du Memento et le prêtre ajoutait : dont on [S notât inscrits devant \o(ie saint aule!. Cet anniversaire avait lieu le 20 juin. On sonnait longti

iiiiis, soit* et mat i II, tont - l îê cloches, pour i'ollice il, morts ; on oii\ l aii
sut I*** (1> Or(i>'ntr Viial, liv x\, trnd Oui/ut lift M I.pKi-III HT. .Mylf
Villt-,)))-'Mt-"» "l; O» lui tioit ptusM-ure tlcUiil» îjnpori.iiiW jur ' prieure
de Noyon. Daiu un endroit «w i*":'

The text on this page is estimated to be only 23.00% accurate

GUA — 743 GHA t#l, après l'avoir délié, le livre des morts ol i jii (lîrai à Dieu dos prières, d'abord pour les défunts, eusuite pour les.ûdéles. La neisedo matin était chantée avec solennité par le prieur assisté de tous \ps minisfroa rerétus de leurs babilicmeats sacres. L'au> ndiiier réunissait ce jour-là au couvent tm^ tant de pauvres qu'il y avait d moitiés. Le oèlériier leur donnait dans l'infirmerid le pain, le vîn et la boisson qui leur était né* eemire, et, après le chapitre, tout le monde s'occupait des pauvres cnmrae dans la CènR du Seigneur. Cette insiiiuiion remontait à l'abbé Osbern, mort fn 1066(1). En 1159, Rohrrtdc Blangj, roli^ieux du Bdc, devenu abbé de Saint-Ëvroutl, obtiut du célèbre pape Alexandre Ifl la confirma^ tion des hians do son ahhuje. On trouve dans la bulle la mention du prieuré de NoTon , etc. (2). Simon de Montfort, comte d'Evreux, confirma vers 1180, en faveur du prieuré de Noyon, les donations de Ouillaume, comte d'Evreux, son grand-père, et en ajouta de nouvelu -! ; il donna pour son proprecompte unetoire sise eutte la terre des moines et Il i. riT' (ie> Infirmes de Noyon; il approuva de plus la donation que Rimnl Reaucul avait fait en sa présence de son lief aux religieux. Eofin, il donna une paroisse qu'il venait de findi !•. pr-c'^ do s;a forêt de Caudebec, nommée Saiat-Ârnoul, en avertissant toutefois 9tte les dames de Saint-Sauveur d*Evreux avaient déjà les deux tiers de la dirac , l'autre tiers devait appartcuir aux moines de Nojon avec ladime du moulin de SainteGertrude (3). Peu de temps après l'annexion do la Normandie à lu France, Ascius ou Alicius était rapériier du prieuré de Nojon, Il est cité à deux reprises dan-^ les monuments de lYpoque. En 1200, de concert avec Bernard, abbé de Saint- Victor-en-Caux, et Regnaud, prieur de Saiut-Ouen de Rouen, il concilia moines de Saint- Ouen avec Alexandre, csré de Perrière, au stget de leurs droits respectifs dans cette paroisse. Vers le même temps, le prieur de Nojrun fut témoin de la cbarte de Lucte de Poissj, alors épouse de Pierre Moret, eu faveur de l'abbaye de Fontaine-Guérard. En 1218, G uy, seigneur de Oacé, confirma an prieuré de Nojon les dons de ses ancêtres, savoir : la cure de la Diavoliore, 00 s. de rente sur la prévôté de Gacé et plusieursj mesures dans le mêmequartit-r (4). Un différend s'éleva en 1234 entre Robert (1) OMleric Vi»«l. t. 3, p. 96. (2) OMi* OkrtÉtiarut. Le pUMMMgs ds cette paroiace m longtemps ^ffirtena «wt moioM de Moyen, donl le prieur pre••Btait le curé. iT. DuplesaU.) (4j Le Prérott, CharleTal. du

Plessis, chevalier d'une part, Tabbé de Saint-Evrout e< le prieur prieuré de Noyon. « Nous avons trouvé » dit-il dans son Journal Secret a que quelques moines sortaient quelquefois du cloître sans permission; nous leur avons eijninr Jo ne plus sortir davantage. » Item, nous avons trouvé que In correction ne se faisait pas bien dan? le cliapiTre; nous avons or^lonné de mieux corriger. » « Iteni^ nous avons trouvé que quelques-uns se servaient de matelas; nous avons prr?^rit de les enlever sans détour, a u Jtem^ nous avons remarqué que souvent et communément ils man* ^v alent de la viande; nous leur avons près* crit de s'en ab.stenir. » « /fem, ils n'oîf? ervaient pas bien le silence. En revenu-s, ils ont 500 l. et ils en doivent 200. Le 13 févrierde l'année .suivant*, l'archevêque passa la journée au prieuré et j donna la bénédiction abbatiale à Guillaume nommé abbé du Tréport. Le 21 janvier 1251, Eudes Rigaud vint du prieuré de Gasnj visiter le prieuré de Noyon. Il y trouva 7 religieuxet renouvela les observations qu'il avait faites lors de sa première visite. Le 16 septembre suivant le prélat revint à Noyon et y fit lacéromoniode l'ordination des prêtres de son diocèse. On revit une quatrième fois Tarchevêque à Noyon le 7 octobre, venant du prieuré de Beaulieu. Après y avoir pa^ssé la nuit, il so dui^jea le lendemain sur Etrépagny afin d'aller tenir un synode à Chaumont. D^-3 le 25 février suivant, 1252, après avoir donné les saints ordres à Gisors, il vint coucher au prieuré de Noyon et se nourrit à ?es dépens. La vlsiie ollicielle du prélat eut lieu le 3 mara suivant. Il fut re^u aux dépens du prieuré» 7 religieux Toecupaient. Tout était on bon état, il fit seulement une petite observation ii l'yard du sacristain, qui, paraît-il, ne se confessait pas aussi souvent que le prescrivait les etatata du pape Grégoire, En allant en pèlerinage à Saint-Thibaut' aux-Bois près d'Auxerre, l'archevêque vint le 10 octobre 12^ demander rhospitalité au prieuré. Après être passé à Noyon le 19 août 1353 pour aller à son manoir de Fresne-l'Archevéoue, le prélat y revint pour sa visite offlcielle le la septembre.

The text on this page is estimated to be only 16.18% accurate

CH A A son rotour de Rome, en 1254, le Primat de NonnaiHlie vint le 6 septembre de Gîsors couchorà. Novon «r et i^u'oti 1 ;t\< i iis.so do se corriger : le prieur sera privé d iour de Raoul jusqu'à l'exécution de cet ordre. » Ldllaouùtl250 eut lieu la visite annuelle. Les sept rel!î?ifii\ (■•tiiiient prèirts excepti; un , u jiou.> Jeur avons intenlil l'usai^o de la viande, > dît)« i»ré!at, « excepte lorsque la l'O'^l' le p rniel. »> Ils devaient l",!) 1. iSuUveille visili' du piélut le '-J'» août de l'anoce suivant ; 1 un State que les Kelif^ieux ont des eoll'res lernianl .'i ciel"; sur cette découverte il enjoit au pris s'il n'existerait j>as un «lélit de propriété qu'il l'auUrait corri;j:er. On donne Taumône générale tou00 1.; on leur devait autant qu il leur était dCt ; mai» il leur fuilail dépenser 100 1. pour acheter le vin nécessaire a l'année sni\ unte. « Lu méuic jour » dit le prélat, u flicie prieure de Saint-Paul de Rouen, nous a été présentée par la prieure de Montivilliers, culume abbesse élue de ce mouasière. Ce même jour nous avons reçu du prieur notre di'oil de procuration. » En l'dâ^Jt l'archevêque retenu à son munoir de Fresno par un mal de jambe, Ht donner les ordres dans l'é^lise de Moyen, par Foulque d'Astiu, cvcque de Li^^ieux; son inspection n*eut lieu que le 10 décembre en revenant de P'resnes. En liiOO, Amaury de Sabueil, .«ieigneur de Gacé, cédant aux prières de Pinlippe sa femme et de ses fils, Pierre, tnty, Ivon et Aniuurj* , confirma une charte de tiuv de Gucé, iuu aucclre, eu luvcur du prieuré de Moyon. (1) JoarmI d'Eudei Rigmud. Le 15 mars 12G1 eut lieu la visite du monastère, le pi élat y trouva t^ept moines, tâos prêtres ; ils usaient de viande hors la nécessité, souvent trois fois la semaine... « Tout le ri ste par la pracc de Dieu, » dit le visiteur «était en bon état. » L'anu 'e suivante, la visite eut lieu le 23 avril. Le visiieur constata qu«î le chapitre employé à de ,s usaj-'es inusités, avait of-î fermé iM-ndant lon.Lftt nips pour servir les vents par suite du mauvais état des l'oinîtres, li ordonna de réparer lo tout, « l'ar la prâce di' Dieu, dit j ournal des visites de l'archevêque, a la d.iu du 'di) uoûi 1203, nous avons exercé notre droit de visite à Novon où S" f roiivaimt six moin.'S avoc h prieur, uu d'eux qui >c trouvait lit, re>itl« habituellement au Héron. T«his « élébraieat fréiiueninK-nl, exe< [»té un.fjui écrivait jioar le prieur et, auquel, nous uv et trouva cinq moines, savoir: TlioniJ.» Le S urd, Guillaume d'Ortjerès, eellencr, de Neufmarché, Pierre du VaLTboman df Siliy. Le Prieur était en vendan;..? dan» les environs de Meulau, de sorte qua le visiteur ne put connaître la situatioo d«

la maison. Apres avoir dédié l'église de l'abbaye Je rile-de-Dieu le 22 août
 PiOô, l'archeveqM vint e.iucher à Noyon il ses dépens. U revint le 3 février
 suivant et lit sa visite le leutlimain. Robert de TEpine était prieur... L» dette
 s élevait il 2(K) 1., le reste était en hon état, excepté que le cellcier était
 ivrugu^, mauvaise lête, de sorte que pour ce motif et pour d aiit re.s il devait
 être révoqu.'. Lors de la visite du 18 iëvrier iJiOT.il J avait un nouveau
 prieur noramé frère Joi"^ dan de la Chapelle. Le U mars de l'année. Eudes
 Rigaud trouva sept moines. Fr*"" Jourdan de la Chapelle était prieur. li'est le
 -JO Novembre 1*200 qu'eut lieu la dernière visite d'Eudes Ri;.'aud au
 prieuw de Noyon, son inspection fut satisfsisaats sur tous les points. En
 i:j {l»~~se de Mouiviliers, fui •P* jioré au ju'ieur de Saint-~~
~~MartindeNoyottsur-Vndelle. Michel de Saint-Mai un, pi ieur de.N-.y^»' fu'~~
~~élevé en 1-10S à la charge Int^iiaiH* d abbe de Saint^Evroult. qu'il~~
~~conserva F**' datil UU uns. ii'après les comptes du domaine • Oaillon pour~~
~~Taniée 1410, rarebA^'^*!>»" Digitized by Google~~

The text on this page is estimated to be only 19.35% accurate

CHA — 745 — Rouen, propriétaire de ce domaine, payait chaque année au prieur de Noyon une rente de 10 muids de vin. Ainsi par la «accession des temps, la seigneurie de (la) D'ae trouvait grevée d'une rente de 10 muids de vin destinée à Tobit de la coquette Héloïse(1). En 1446, le droit de visite du prieuré de Noyon ne lui appartenait plus que pour 21. dans les L'ombrages de l'archevêque de Rouen. En 1523, Guy de Harcourt*, prieur de Noyon-sur-Andelle, et «bbà de Noyon Dame-d'Ivry donna l'incorporation à Claude de Hellenvilliers» prieur de Notre-Dame de Genouvry, pour assister à l'Assemblée provinciale du clergé. À la date du 22 juin 1540, un arrêt du Parlement, rendu entre le prieur de Noyon et Calmette, curé du lieu, décidait que les dîmes noivales qui faisaient l'objet d'un litige seraient partagées également entre eux (2). Or, le 14 mai 1564, un autre arrêt entre le prieur, les religieux et couvent de Noyon, approuvés du bailli de Gisors, et M. Adam de Jochamps, curé de Touffreville, Les religieux prétendaient avoir les dîmes de la paroisse contre le curé qui n'avait pu l'acquiescer de son plein gré. Ils présentaient une copie de Robert de Danville qui leur donnait le patronage et deux parts de la dîme. Le curé n'ayant pu l'acquiescer, la charte fut maintenue dans sa possession. La charte n'étant ni signée ni scellée, fut refusée. Lorsque Charles IX fit jeter, en 1572, les fondements du château que la mort ne devait pas lui permettre d'achever, on s'aperçut que les bâtiments du prieuré nuiraient à la construction nouvelle ; on les jeta par terre. Les moines furent obligés de retourner à Saint-Evroult, et le prieuré de Noyon ne fut plus qu'un bénéfice simple qui fut transformé en commende à un ecclésiastique séculier. En 1602, Dom Simon du Caussoy, religieux-profès de Saint-Byroult, dernier prieur régulier de Noyon-sur-Andelle, fit plusieurs fondations à Aulnay, où il s'était retiré(3). Jean-Louis Poussais, prieur commendataire du prieuré Saint-Martin de Charleval, demeurant à Paris, rue de Richelieu, paroisse de Saint-Eustache, présenta à la cure de Saint-Denis de Charleval, les 2 octobre 1735, 14 mai 1738 et 10 mai 1740 (1). d) Voir plus haut la charte de fondation. Rouet. Pratique bénéficiale. 3) M. l'abbé de Cocket. Bibliothèque de l'administration (M. H) Arrière, de la Seigneirie. T. I. Le sceau du prieuré de Noyon représentait un château fort avec la légende : S* Cuius, Sancti MmKni et Mm mpra Andelam (1). 3 S. Trévise. Le nom de

Transièrès, que nous avons déjà trouvé, paraît signifier un gué, un passage sur une rivière, ce qui convient très bien au lieu dont nous allons parler. La petite paroisse de Transièrès, dédiée à Saint-Michel, faisait partie, depuis une époque très reculée, du patrimoine de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Nous croyons que c'était une portion détachée de la paroisse de Perriers, qui n'aura été érigée en paroisse que tardivement. Nous voyons Transièrès cité pour la première fois dans le pouillé de Mele Rigaud, rédigé vers le milieu du xiii^e siècle; son église avait alors 10 l. t. de revenu; on y comptait 14 chefs de famille; l'abbé de Saint-Ouen est signalé comme patron. Le livre des jurés de Saint-Ouen, rédigé en l'101, porte que tous les tenants de Périers en résidence à Transièrès (2), étaient obligés envers l'abbaye au service des foins, c'est-à-dire à aider, lors de la récolte de ce fourrage. Ceux de Transièrès n'étaient point tenus, comme les manants du fief de Terriers, de payer la redevance d'un denier, en août, par tête de porcs élevée chez eux. En 1308, Rollet de la Mare, écuyer, vendit aux religieux de Saint-Ouen 25 s. de rente sur une mesure à Transièrès. Trente ans après, Guillaume le Herout donnait à Saint-Ouen 18 s. de rente sur le moulin Robert de la Mare. Les religieux de Saint-Ouen fléchèrent: on leur donna, à Colin Louvel, divers héritages pour 40 s., 3 mines d'avoine et 2 setiers de blé de rente; en 1342, à Guillaume Maréchal une mesure, moyennant 10 s. de rente. D'après le Livre des Forêts, rédigé vers 1400, le commun des habitants de Transièrès avait coutume de prendre en la forêt de Lyons, le bois vert gisant à terre et le bois sec sur pied; ils avaient également le droit de prendre du bois pour la fabrication de leurs charrues (3). Une sentence du 21^e juillet 1665 maintint le fermier des religieux de Saint-Ouen en la perception des deux tiers des grosses dîmes et champarts de Transièrès, au préjudice du curé. Les baux des prés de Transièrès, de 1559 à 1660, sont conservés aux Archives de la Seine-Inférieure (1) sous le n° 1000. (2) On trouve Transièrès dans le testament de 1540 de Jean de la Mare. (3) Histoire de Transièrès. (31 Mars 10 Préface. voir)

The text on this page is estimated to be only 17.33% accurate

— 74ti — CHA CH A S. ôOl. rit Itivciitaira de» titres de
SaiotOdeo. Arch. de !-•• Seiae*I»t'. rA- Kotifa Prvvrint, V. Perriws.
rAndellr- et la Lieure, à 3S rnétres d'alt. — Sol : ail avions couiemporaincs ,
craie blanche. — >?. dép. n* 12, de Bourg'therou'.de h Gournay. — them.
de gr. cotmn n" l: {.de« Andelys à Rj. — Surf. terr. , 1,414 hect. — Pop. , 1
,4 15 hab. — 4 contrib. , 20.120 fr. en ppal.— Rec. ord. budg. l^:r)7. 8,3!M
fr.— Percep. et Kec. contr. ind. do Fleury-sur-Andelle. — Paroisse. —
Presbyt, — Mairie. — Ecole de 40 pareons, école de 51 filles. — 2 maisons
d'école. — But. de bieaf. — Société de secours mutuels. — 17 perm. do
chasse. — 22 déb. de boissons. — Dist.enkil. aux ch.-l. de dép., 57; d'arr.,
17; de caat.. 3. Dfipêndanees : Bonnkvai, La BorvKRiE, Colmont,
Fontaine- Bulam», le IîkandThlit, Homme, Paviot, le Petjt-Ïhi;it, LE Pont-
de-l*Andellk, Tannebruwe xt Tkansières. AffruuHni-e ; Céréales, prairies,
bois. — 1 ,80l) arbres à cidre. Jiidiistne : 4 filatures de colon , 2 tissagede
coton , 1 tissage de lin , 3 moulins à blé, 3 foulons, 1 fabrique de colle, 1
fabrique do casquettes , 1 four ft chaux. Commerce: de chevaux , 'n -^tiaux.
roueuneries. — Foires les 1" mai, 4 septembre,] 1 novembre. — Marthi le
dimanche. 120 Patentés. OIiLXE3A.17-817Il*SPXC:. Parois, des Baill. ,
Vie. et Eleci. de Gisors. — Df>y, de Bau lemonl. — Arcliid. du Vexin
uorm, — Dioc, Parl.clGéu, de Rout u. Comme Charle val, la commune de
ChâteaTi-?nr-Ejite eut un premier nom renij ! ' par la dénomination actuelle.
C'était u ubord FcsCELMoltT, que l'on explique par «a position sur une
lirnitcttr. Quaiit an root Fuscel, qui est peui-éuc uii nom d homme, M. Le
Prévost, notre savant guide, le fersit volontiers vensr de Foistl (1). Dès les
temps les plus reculés, l'abbaye de Saint-Denis , qui avait un prieuré
important à S.iint-(.'liiir-?ur-Epte , possédait le domaine de Fuscelmont,
placé dans k voisinage; mais sa prépondérance en ce lieu n exoluaii pas
l'exisieicij d'un.- i;:nourio laïque. Vers 1050, Hugues de Fuscllui

The text on this page is estimated to be only 21.03% accurate

CHA - 747 ^ ' CHA construire à Fuscelmont, sur la montagne ^si domine TEptc , an fort ehAteaa longtemps appelé CliAtêau-N' iif, ui*j il iijjt imo £«rai8oii. Les moines de Saint Denis furent forées de m aoamettre à cet empiétement •ur leurs]>r taire. AprH avoir noté que dans son temps, les revenus de Fieury et autres localités du Texins'aerufsntconsidérablement, il ajoute qu'il f-n fut i]o n.i^mo à Fusoclniont (3). En litiO, le Chàieau->ieuf, C astrum novum, fut an nombre des forteresses du VexinNormand, que Tîfnri Plarita;jeîiot , du consentement de GcolYojr, comte d'Anjou, son père, céda au roi Louis-le-Jeune. Trois ans après, lo roi deFmrirerf^^fituaà i'abbaje de Saint-Denis, son domaine de Fnsclmont, et il lut dtttnna la forteresse «ft la char;:." Ao îa con='frvrpr, dit-il, dans notre iotérdi et celui de notre ro^raume. i> L'année suivante, le foi de France, dans une nouvelle rliarte où il attribue la constraction de la forteresse de Fuschimont à Henri I", qui probablement Pavait agrandie, ajoute à sa [uemiére donation un marché le vendredi, en prenant sons sa sauvegarde royale ceux qui le firêquenteraient. La même année, Hugues, archevêque de (1) C9 n'est doue poiok Henri I** qui est]• InndaIwr d« la iWrterNN de Cbtleao«ir-Kpte, comme Ta dit T. l>upl«i«iB {2) Ord. Viul. 1. XII, (rudttct. OiUsot. <3) il»t. d« 8idnt«Dciiif . par Felibim. Prear^t. Rouen, confirma à l'abbajrfrde Saint-Denis les droits et profits de marché le vendredi de chac|ui- setuaine à Châf iMii-No'jf, près Saint-Clair. Ce Prélat, en 1157, dans nn acte spécial, énumérant les églises que Tabbaye pos>-Epte, sans se préoccupi-r d< ? droits de l'ablтая de Saint-Denis. En 1 l^û, Martin de la lieuse reçut 40 l. qu'il employa aux réparaaiions des châteaux de Nfautlcs et de ChAteauNeuf-«ur-Ep1e. A la même date, le Trésor payait 30 l. A Joscelin Roussel, pour la garde du chàtean: enfin, la même année, on employa la somme du 10 l. 7 s. à réparer les bâtiments, la tour et la porte de ChftteauNeuf-sur-Epte. En UW, au moment où Château- sur-Epte allait être repris par les Français, pour leur être rendu, les moines de Saint-Denis l'échangèrent avec Thibaut de Oarlande (1), contre diff-'-rents droits à Mantes et la griserie de la forêt d'Arthie. Thibaut de Garlande monrut jeune et sans alliance, laisS/^nt Château-Neuf à son Irere Guillaume, déjà seigneur de Neufmarcllé depuis 1105, par la faveur de Philippe* Auguste. Guillaume de Garlande avait épousé, deux ans auparavant, Alice di- Clinillcin. sœur du brave Gaucher

de Chatilion. A l'occasion de ce mariage elle avait reçu de son père la terre de Viarmes [2]. Garlande, dit à 2 fasces de gueules. Le Hergistrum de Philippe-Auguste, rédigé vers 1210, indique Guillaume de Garlande, comme possesseur de Château-Neuf, et le compte au nombre des seigneurs du Yessin-Normand (^). En 1215, le roi confirma un don que Guillaume de Garlande faisait à sa femme; ce «oicrnrtrir dut n nurir peu de trmps après et comme son fils Thibaut l'avait précédé dans la tombe, sa riche succession fut partagée en 1217, entre ses trois fils : Jeanne, mariée à Jean, comte de Beaumont-sur-Oise, Marie, veuve de Henri, comte de Grandpré. tué à la bataille de Bouvins, en 1214, et Isabelle, femme de Guy Le Bouteiller de Sentis. C'est cette dernière qui hérita de Château-sur-Épte, de Neufmarché, etc. Devenu 3^e veuve, elle contracta une nouvelle alliance (1) Notet Le PréTost, Lilly. Elle était l'aînée d'« trois fils de OuiU.-iunae de lade 1V^e Micneir de l'Arry et de Marbeuf, «t d'Idonie de Tfié. On lui donna au baptême le prénom de Thir-aat, en vmfeair de Thibaut ou Q'm

The text on this page is estimated to be only 14.52% accurate

CHA — 748 — CHA avec Jean d (J'■ Garlande, docêd^'; -ii Cf
dnrrier blasrtiauit : d'azui- au Iton li or, tandis que l C'cii de l'autro portait
: Giromê d'argent et tic Le .second mari J'Isalx'llê devint camérrior de
Fran«ê ou lS24; on inê annëo il aeconipajrna l n i Louis VIII, lorsiju'il se
roD(iiii; Jeanne de OHcby, dont il oui une ûUe noniiuce Alice^ à laquelle
il constitua en dot en 1240, une somnir I - 1,000 l. lorsqu'elle épousa Jean,
sire de llarcourt (1). Onillaume de Nangiâ dit que Jean de Ui auinont, fut
oniployc en Iv?')*.», par saint Louis contre Albigeois. De son temps, lut
rédigé le Fouillé d'Eudes Rigaud, dans lei[ii Jean de Beaumont; la paroisse
se compose de 4S feux et le revenu de la eure « st de 10 l. t. Dos rôles de
1270, citent Jean de Beaumont parmi les s«»igneora du Vexin-Normand.
C'e-i |u- "«.iMenient son lils, Jean de Beaumont, uuc l'un voit en l^^,
siégéra la Cour, où il fut décidé que le roi Philtppele-Hardi devait hériter du
conit»? de Poitiers. Jean do Beaumont, ci lé en l'est encore en 1297, dans
les archives de Tarchevêché de Rouen et avec la qualité de ehevalier. Il est
le ménieque Jean do Beaumont, dit fe Dêranv-, seif»nenr de Clichy et de
Courcellos-la-rtarenno, f,ouuerneur d'Artois et maréchal de France, au lieu
du sire de Noyers, démissionnaire en 1315. Le niarëchnl de Heaunumt
rendit de grandB services au roi, dan.s les guerres de Plandre et il mourut à
Saint-Omer, en 131s, laissant uti lils et deux filles (2). Jean do Beaumont,
fils du maréchal et aussi surnommé le Ih"j-aiiic,iio trouve compté en 1339.
au nombre dos chevaliers l>annerets avec Amaury de Mculan ; son fils
Thibaut de Boauni'.ni dr. ForlA«',ij,i)v. Isiln lli», 1.1 iict-iiM U*. viv.ul
t'itcurc en 1330. 3,000 florins d'or, le 3 juillet 1363, le chastel, ville et
manoir appelé le Nonf-ChMtelsur-Kpte, nvoe tonte? les appartenances
appartenantes audit ét iiyer cl audit chastel, ville et manoir, avec les
pntronajres de réi:li^ de la ville et de la i^hapelle n> el de 8aût*Paer d
lleuUic*»urt. Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.57% accurate

CH A — 749 — CHA quart tîr> Uono rlo long, àpronilrt^ depuis lo p>.>nt de Saiul-Clair jusqu'à ht rivière de Berthcnnonville. Louis (le la Forte, prohahlomont fils do Philibert, était seigneur de Château-surEpte en 1404. Sous cette mémo dalc, un compte des routes et services d-, Farceaux, Noufville, Hacqueville, qui appartcuttient à Louis de la Porli^ Aniiyor, nous donne les reusei^uenients qui suivent (2) : « //M», baille à Scvenot quand il alla p<>ur Mtrr à Saiut-Cliault et Saint-Fenîl (3), {t'élix], pour IVufaut de Mgr. Héne p^t^rinape quelques mois après. ïietn, Viaillo h Mlt, 1:i veille de Noel,pour aller àSaiut-Adricii, (X) 3. t. //em, quand Mgr et Mademoiselle furent iN. D. âr r;rr.(v. S s. t. D'après eu munies cuuiple, un poinçon de cidre Talait -IO s. En 1501, Martin do Fontaines, élu h (îi^ra» cl CLiude de lu Portv, sa temmu, liroQt un don en argent à la confrérie Notre-DameMiont, à r.isors. Los armes de la dame sont sur le repiislr. De la Porte, élcciiion de Oisors : tfazur au ekev/'oii d'aryent accoiu/ aytir t(; et Suz:iv, a fait un don de DO 1. à la (•., qui parait avoir été iVère de Louis, est é^jfalement inscrit sur ce registre, avec le titre de sèi}, 'nour de la Forêt. Plus tard vivait Jean de la Porto m' ilu nom, CSC, sieur de Suza^r, Farceaux, NenCvillf et Harquenny, inru ié vers \7A() avec Matp:u rite d»; la \ a uvi! îr, fille de Francois, •iour d'Aveny, I)amp^n.' siiiii. eto II était en 1551 lieutenant général iui t>aillia;;e de (li•ors (1); saûllo Pliiliiq>e de la Porte épousa le 2î> août 1564 Charles ou IluDibert du Bosc "'j , ffcniijer, sieur de Uel>etz, tué à la bataille d«' Saint-Denis, le 10 novembre 15 Ce Lottu de la Torte etn ci(é à rii«eR Mr H. dn B«aarep.-)ire. dans «on i xre)l>^ia livrv sur iKtnt des l'ampaijixc». i3, L:i ChapolK-S.iinl-t hault t l Saintr^-i lix « tiiit ii) Smh ûb, au>«i luitiiiiM' .\(<:ii iig.i="" li="">.- iiWri^uii ;.cji€T.il, hK'Mr

- Voir le P. Auidnie. veuve du sieur du Bosc, et fut adjugée k N. H. Claude Lbustc, secrétaire de la cltam>ro du roi, pour et au nom de haut et puiss'iti) -^' igneur niessire Nicolas de Neufville, chevalier seigneur de Villorojff, Magnj-, Alincourt conseiller du roi en ses conseils d'Ftat et |iri \ é. Lo célèbre miuisii*e d'Etat rendit aveu à la chàtellenie de Gisors. le 12 jnin 1602 pour Son (1, f êe des Rordeaux l''nr un hevmnie ponant lunloite (petite malle), 1 denier, un lioninj''' portant hotte sur son dos, 1 denier, unjuif qui est réputé pour It^fe «loit 10 deniers Kn Iti^i, il y eut information au

bailliH^fe de (^i^Eon* sur I aveu de Nicolss de N«»nfville, duc de VilleroT,
pair, maréei:: ! 'le Fram e, e(e.. seigneur de Magnjr, Alineourl. Château-
sui'-l'pité comptait L")."} habitants en \HIV^ . i! été réuni pour le spirituel à
~~HertloMK.iiv i!le, l's ruines fie la forteresse bftie par Ouillaunie le Hmix~~
~~méritent encore aiyourd^hui la visite «des ,mdiéi>i(y>ues. CHATE.VU-~~
~~SrR-Hr'TF, cant. d'Reoa à 1 10 ni. d'alt. .Sol, alluv. 5s, calcaire grossier,~~
~~argile plastique iulék-icuro~~

The text on this page is estimated to be only 16.16% accurate

CH A et craie blanche. /?. .V. n" 1 1, dr Paris au Havre. — R. dop. ii' 20, do Gi;;ors A la Roche-Guyon. — Cli'-m. d' f/r. coin, w" . "VJ dal. - U' c. ord. budjr. om.. î/l'Ofr. — des Thiltiers. — Perccp. d'Ecos. — Rec. cont. ind. do Tourny. — Réunion pour le culte et rinstruccion à BLM"tliononville. — Bur. l i' nfai^ant'. — 3 periu. de chasse. — 1 deb. de bojssons. — Dist. en kil. au ch.-l. de dép., 54; d'arr., 22, d«> cant., H. Déf)condances : les Bokdealx ue SaintClair. Ag ri m If lire: Céréale», prairies. — 400 arbres à cidre. Industrie : 1 papeterie, 1 four à chaux. 12 patentés. CJHLA.UVINCOUJaX, Parois-îo d«^s : Archid. du Vexiii normand. — Doy., Bail)., Vie. Eiec. de Gisors. — Pari, et Gonor. de Rouen. Le culte do Saint-Maclou. i[ui ne s'est ré* pandu qu'au x'sièob', nAus tait penser que l'organisation de Chauvinciurt oonimo paroisse n'est prubabli Mii 'iit pas très ancienne. Lorsque Hugues de la Fertë-(ii-Bi ay. do la famille des cliitclains de Goui uay, ionda aux'siècle le prieuré deSifty^il disposa en sa faveur de 10 acres d*' terre, pour y planter de la vig'ne, à prendre dans >ou domaine sur le mont de Chauvincourt ; il y joignit une pi^ce de bois située sur la même paroisse (1). A la fin du même sit-ole, commence i\ paraître la famille qui j! rt i îe nom de la paroisse; Enj^uerrand de t'liauvincourt .se trouva, en lOÔl), avec d*autre>^ seiirneurs du Vcxin, il un plaid tenu A Néaufles par Guillaume Crei»piu. C'est dans celte réunion que Raonide Noyers renouvela la donation des dimes de celte parois?'^, faite antérieurement à l'abbaye de Marmoutiers. Un siècle plus tard, Amiee de Chauvin* court était seigneur de la paroisse. Lors d " sa mort, en 1335, Jean de Cières, seigneur suzerain et le roi suint f^uis se disputèrent la garde noble de son fils Eustache. L'éoliiquier teuuàRoucñ,àlaSaint-Michel« jugea que le roi aurait la (srarde noble, attendu Il ir«'st |t;is ccrt.iiii ijuc (0 t. _'xt^ ilu Oallta Christiana, s.ijijjliijue a ii'»ire Cliauviicœurt, ens qu'il désigne aussî Eustache, fils d' Ain il (>, comme seigneur et patron d« la paroisse. En juillet 1249, ce même archevêque fsisant la visite du doyenné de Vesly, apprit qu'il courait de mauvais bruits sur le curé do Chauvineourt nommé Simon. Il lui flt promettre, que si ces bruit?: fâch.Mix continuaient, il remettrait sa cure s'il ne pouvait se justifier (1). Peu de temps après, Eudes Ripand norcmait à Chauvincourt un autre curé, nommé Adam, sur la présentation du roi saint Louis, (lui avait i < dr«ilf, on vertu d'un bail (lue lui avait fait Kustache de Chauvincourt. La paroisse comptait alors 45 feux et

la cure valait 5 l. t. (2), mais le curé était obligé de payer une rente de 100 s. t. En 1369, Eudes de Chauvincourt, seigneur, légua par son testament à son fils de Vernon deux muids et demi de vin blanc à prendre sur ses vignes de Prency-rOrgueilleux; l'année suivante, saint Louis approuva cette donation par une charte datée de Vincennes (1370). Vers 1300, Guillaume, seigneur de Chauvincourt, donna deux acres de terre audit lieu, à Raoul de Orandpré, en récompense de ses services. Le dernier seigneur, qui ait porté le nom de la paroisse, est Jean de Chauvincourt, dit Floridas; après l'extinction de cette famille, la seigneurie échut à une branche de la puissante famille de Gamaches. Elle en sortit bientôt après, par le mariage d'Alice de Gamaches avec Anselme de Douxmesnil. Gamaches : d'argent au chef d'azur. L'aveu de la seigneurie de Bézou, en HOS, nous apprend qu'Anselme de Douxmesnil tenait à ferme les moulins de la Sainte-Madeleine-Champs, au prix de 10 l. Le seigneur de IMzou avait garenne en la rivière, il pût du pont de Chauvincourt jusqu'au moulin nommé le Homme. Il avait aussi droit de corvée une fois par an, sur ceux qui envoyaient leurs bêtes à la prison de Chauvincourt. En 1413, la Chambre des Comptes de Paris mit son attache à des lettres de répit d'hommages accordées par le roi à Anselme de Douxmesnil et Alice de Gamache*, sa femme, pour la seigneurie de Chauvincourt, bailliage et vicomte de Gisors. En 1420. Les fils de Anselme, fils d'Anselme, esc, rendit aveu au roi, à cause de son château de Gisors, de la seigneurie (1420) (VHou de romcsM datée de 1420 » M. de la Roche* dans le journal de l'archevêque. En 1420, 3,000 ff. *le mot de monnaie. (3) C'est un titre uormad, n° 19. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.58% accurate

CH A - 751 CH A de Chauvincourt, qui était un plein fief de liaubert, s'étendant sur Neuville, ayant court, usage, basse justice, droit de prMen» t^r à la cnvc de la paroisse et i\ la chapelle de Neuville; droit de prendre en la forêt de Lyons leboie nécessaire pour brftier et pour bâtir, avec faculté d'y mettre des porcs, sans les compter et sans rien payer. Ce fief relevait du roi par 15 l. 1. Metsire Jehan Le Bfonnier curé de Chauvincotirt, fip:»re sur le repistro des amendes de rArchevéclié à lu date de 1155 ; il fit en 1458 un don de 60 l. à la confrérie de N.-D. de Gisorî». Louis de Douxmesnil ne laissa qu'une fille, lommée Marie, épouse de Messire Jehan du Tertre, clievalicr. Cette dame et son mari firent, en 147b, un don de 100 l. parisis à la célèbre confi^rie de N.-B. de Miaout. Il eitfait mention de N. H. Jehan du Tertre, «emme étant décédé en 1501. 11 portait : four au crmuaiU «fer, mdttuMt deux ethlombes et surmonté de 3 itoUti rmgiei en.fatce ami (for. Jacqueline du Tertre, fille de Jean, dame de sainte Marie-des-Cbamps, épousa en premières noccs, Adrien de Morand et en secondes le 28 mai 1482, Yves de l'Uc seigaearde Marivaux, d'Andresy, etc., dont elle eut cinq enfants; elle recevait encore les douzièmes en 1522. En 1580, le fief de Chauvincourt appartenait à Pliilippe de Famechon, tsc, marié a Françoise de Malterre dame de la Roque et én TlkVÀt à Portmort. Cette même année le seigneur de Chauvincourt, acheta du roi 12 acres de marais, moyennant 12 a. parisis l'acre (1). Philippe de Famechon mourut laissant deux filles, 1" Rénéo de Famechon, mariée à Jacques de Biencourt, seigneur de Poutrincourt; 2" Jeanne, qui épousa le 6 mai 1580, Claude de l'Isle, seig^neur en partie de Sainle-Marie-dcs-Chatjipi. Famechon : d'azur au chevron cfor surmo nté f m cornet et de 3 trè/Ies 2etl.ie tout du rnèi/t'j'. La seigneurie do Chauvincourt échut à la dame de Biencourt dans le partage des biens delà succession de Philippe de Famechon. Cette dame séparée de son mari, quant aux bi«ni,Tendît en 1603, à Catherine de Famechon,damcdc Oarnaohes, le moulin de Chauviacourt avec droit de rivière etle ban dudit moulin avec 3 acres de pré en dépendant, moyennant 3,900 l. l)e 1607 a 1610, un long procès épuisa les ressources des propriétés de Chanvincourt. Catherine de Famechon, veuve de Messire Georges de Limojrcs, étant décédéo sans cnlavis, son frère Louis fit trois lots de ton héritage. Rénée, dame de Chauvincourt, il) Notes panoiinell«ia> prétendit avoir Gamaches comme héritière issue d'ainé ; un premier arrêt du 18 juillet

1007 repoussa sa demande ; elle se pourvut et perdit sa cause le 21 janvier 1610. Les Registres paroissiaux nous fournissent À la date de 1608, le nom de Michel de Biencourt, fils de Jacques. Après la mort de son mari, Rénée de Famechon convola en de secondes noces avec N. H. Pierre Alorge, sieur d Hardanvilliers, lieutenant-général au Bailliage de Gisors. D'après le registre de la confrérie de SaintFiacre, établie à Chauvineonrt en 1609, la famille de Biencourt recomposait de Rénée de Famechon et de ses six enfants, savoir : N. H. Philippe de Biencourt, seigneur de Chauvincourt, Chrles et Michel qui fut chevalier de Malte, Louise de Biencourt, mariée à Mgr de Belloy, Charlotte et Catherine de Biencourt. Le 9 avril 1611 eut lieu l'inhumation de René de Famechon, dame patronne de Chauvincourt et Gamaches (1), veuve en premières noces de Messire Jacques de Biencourt et en secondes de Pierre Alorge. En 1615 messire Philippe de Biencourt commença une série de vente?, annonçant la décadence de ses affaires ; deux ans plus tard, il eut un fils, qui reçut au baptême le nom singulier de Ménclé. l]u 1618, le seigneur de Chauvincourt, continua la vente de son patrimoine, enfin le 25 septembre 1619 il fut réduit à la dure extrémité de vendre son fief à Antoine de Fours, chevalier, seigneurde Saint-Martin d*Etrêpagny et de Doudeauville, moyennant 30,0W i. Cette vente ne paraît pas avoir eu de suite. La terre de Cbanvinconrt fut poursuivie en décret par le sieur de Bellny, époux de Louise de Biencourt; il s'ensuivit un procès qui se termina par arrêt rendu en juillet 1621. Il fut jugé contre Philippe de Biencourt que dan? la saisie d'un fief, il suffit de saisir le principal manoir avec ses dépendances (2). Au milieu de co conflit, Philippe mourut, et il est probable que ses enfauis l avaient préeédé dans la tombe, car, en 162 1, Charles de Biencourt, son frère puiné, époux de Marguerite d'Ardres, est qualifié du titre de seigneur de Chauvincourt , à Toccasion de la naissance d*uu fils qui fut nommé An* toi ne. Kn 1629, Charles de Biencourt, chevalier des ordres du roi , écuyer ordinaire de sa grande écurie, commandant son Académie royale, seigneur de Poutrincourt etChauvîncourt, rendit aveu de ce dernier fu t à lui échu par décès de Philippe de Famechon, (I) Sfli pvétootioBB Mir OantcbM l'avairafc niTie jusqu'att tombsen, (jt) Bunage. t. ti. p. 5^1.

The text on this page is estimated to be only 12.17% accurate

CHA ~ 75g CHA .SiMi u'i .ui(l-|>ér*' ; ii iivail ti'iiri»il tli'
préseiiler à. la cuio et à la chapelK' Saiut-Nicolas , on réjrliso de
Chauvîncoiirl (1). Ct' fut Antoine, l'i'-mé «loss cnfans de Charles do
Biencourt, iiii hurita de Chauvîncourt. n épousa, vers 1050, Marie
d'Kpiiiay, vinivcile Mi-ssin; Daniel, -l'-.r loBoisd ÉnomeU, dont il tiut
Antoine et Charlotto de Riencourt, mariée le 8 janvier 1605 avec François
d'driéans, coniti.' do Kotholin , lils de Louis, marquis do Kothçliiii . de la
paroisse de Néaaflcs. En 1<7(VS, Antôint' de Bionoonrt maintenu de
noblesse: ses arme» éxaieuti de sable ou UùH d'nxj nt , armé . tamptmé et
couronné (î'ur. 11 mourut on lOât'i, et sa successiun lut partagée entre ses
deux illlus: la comtesse de Roth^lin ot Marie-Marthe de Bieneourt. f'eite
(ierni»'^re donna, en lOTti, à la tiil i i iîi ■ de réjrlise de Cliauvîiioourt, une
rente de 100 l . à |>rf le Rot, mourut en l'année 1700 (3). Des e iiteslations
s'étant élevées, en 172H, entre .M Tellior. curé de lu paroisse, et M.
Let'iii^'iiiiier, rln[i.-l,iin dtl "Verbe-hiearné, rai'elievécjue de Kuuen parvint à
les réirler. La seigncMirie était alors rt>venue à l.ouis-Cliarles «le
Hiencourt (I), seiirn Cliauvineourt, de Ciamaelies, et du petit li- l' Saint-
Martin , à Vatitnesnil , qui approuva h? réjrrlement intei venu par un » lettre
du 2"* avril 173',».) la condition ijue lui et ses frères pourront outrer seuls
(1) C.'tte cli:ii.-lli' a\;iit él« tnuisféré« de Neuville dann r" diit (tri>*< ntf il
la Oali«*oniiièrc, en Nhirie-Martho :iui"«it i-lé mariiH' a François d« Hnsu-
ItiLhard , (tout flic

ih< lui, inort au colrll^at \"a la Muache ea IG00; 3" Fran-
Marc>AD' toïue-Alsxw d'Orléans, comte de Rothelin , donk nous
itrnorous la fin: 4' et Anne, oiorte sans alliance en 1684. (4) Petit-fiU
de Charles et de Gabrielle de PluTinel, sa seconde (emme. dans la
ehapelle du Verbe-Incarné quand ils voudront, et i^uo le banc mis par
M. le curé en sera retiré. Louis-Charles de Ri. iieourt était décédé le iU
novembre 17 M et Jauno de Mauvi^l, sa veuve , refittit un aveu en
1753. Leur flis. Miobel-Chark'S-Louis de Biencourt . rhevaiicr,
sei;»neur de Poutrincourt était, eu 1705, seif^neup de Chauvincourt et
Kett» ville. En 1770 eut lieu le mari;tgo d"Ambroi.s« Rou^'et,
receveur de la terre de Cbaavineouil. . avec Michel le Leeoq; son père
avait été receveur avant lui (1). En 1778, Mfchel-Charles-Louia de

Biencourt.. devenu nianiu de Poutrincourt. faisait bâtir à Rouen; sa
sœur, Rom^e Jeune de Biencourt, avait porté le fief de Clitauvineourt k
(.laude-Nicolas de Btfllov. son mari , chevalier, seigneur et patron de
l*rovomont. Pissencourt, etc. Nieidas de Bellov rendit aveu en 17 Ht)
au due de PentliiOvre, ix cause «le sa vicouitt? de Oisurs, du lief, terre
et seigneurie de Chauvincourt-Neuville, plein lief de haubert, mouvant
de Provetuont et en arri«r*^e lief du inanjuisat de C lé res-Pa ni lieuse.
Bellov porte : liHr, à A fast es de (juenlcs. Fief: l" La Colu. Il existe à
Chauviiueourt une ferme de la Cour dont le Boni rappoUo une famille
importante et qui allait de païi av.'o la nuldese. Eu 16(x>i demoisell(^
Angélique tle la Com était marraine à C.aniaehos,avec N. H. L'nieric
Jubert, .-iieur de Bonnettiniiv. de l'enfant de François TJidrel, sieur du
Manoir, qui reçut le nom d'Htuerie. En 10'.i7, fut baptisé dans l'églifo
de Chauvincoiii l , Fi aneoise de la Cour, avant pour parrain honnée
personne Jean Lef. livre, fils de M. Lrf. l.vre de la Gripière. Fran. ois
de la (ur était rocevoordu fief L

The text on this page is estimated to be only 19.04% accurate

GHA — 753 GHA qui existe encore au centre du pays Son nom lui vient probaLI* meitde ce que, dans l'origine, il relevait du roi et non du seigneur de Clères-Panille'jsc. Il a presque toujours été uni au fief principal et il est souvent rappelé dans les titres des seigneurs de Chauvucourt. CHAUVINCOURT, cant. de Gisors, sur la Bonde, à 105 nière d all. — Sol : alluvium ancien, diluvium et craie blanchie. — Chem. de gr. comm. n° 76, de Monesqueville à la route n° 181. — Surf, terr., « OJ licet . — Pop., 40 hab. - 1 > < niri.. l.?r.l Ir. . ii princip. — Kec. ord. budg. conini. , », 755 ir. — S et fec. contr. ind. d'Etrépage^*. — Pervp. de Daigu. — Paroiss. — Kcole mixte de 44 enf. — Maison d'école— Mairie. — 6 pcrn. 5, le T-r^w de Henri de Chavigny, fixé dans la bailliée de Yerneuil. C'était un riche seigneur puisqu'il paya au Trésor la somme très considérable de KX» 1. pour sa fin, c'est-à-dire pour les droits de succession. A la même date, Guillaume de Chavigny, probablement frère d'Henri, et qui servait dans les armées de Richard Cœur-de-Lion, reçut par ordre de ce prince une gratification de 50 l. On trouve encore Hugues de Chavigny, qui paya au Trésor 40 s. pour son frère, à cause du mobilier de Guilhiuue Buisson dont il avait hérité. A cette époque le fief très important de Corneuil, jouissait d'une suprématie féodale sur un assez grand nombre de fiefs des environs Les fiefs d'Ardennes, du DofTends et du Irierier, situés paroisse de Chavigny, en relevaient. (L Plusieurs «avants ont reconnu qu'il avait existé dans l'Kuru, des l>ir^eK<.u komaitis="" d="" arres="" m.="" vaugeois="" iil="" de="" l="" aigle="" il="" ai="" ibi="" dun="" oi="" rviiiuate="" cits="" kkh="" aillrieuis.="" rcuseigoeoients="" canu.="" enr="" la="" puoitm.=""/>

The text on this page is estimated to be only 15.16% accurate

CH A — 754 — CH A Kn 1211, Aubréo (Klvry, du consontoniont de Hubert d'ivry, son neveu, donna au couvent de Saint-Corentin près de Mantes, une r l'iif- iff (J). A cause de la pruximité de» Uoux , noui» sommes portés ù auribiier soit & cette dame, soit à la famille de Muzy, propri 'taii «■ du fi s. Le Pouillé du diocèse d'Evreux nous drinne, h partir do 1482, la série des curés do C li.iviyyii. Jeaii Morey étant décédé eeite année, fut remplacé par Jean Killeul. Le 27 uiiii ir)2.'5, Mai tin de Valeur fut nommé curé de Cliavigny. C'est probablement à cette époque que fut rebâtie l'église de Cbavigny. Le studieux curé (3), qui régii la paroisse au uiouiени où BOUS écrivons, a remarqué sur un des vitraux, la date de Ml»xxxi MraI potiieur dans la personne de Jean de Valeur. I parent «ans doute du curé précédent; au bout d uiï an, il donna sa démission ut rnblï'de Tiron le remplaça par Gilles le Comte. En 157.3, Adrien dé Uoissel était curé de Cbavigny. Vers ce temps, la seigneurie do cette paroisse après avoir appartenu, pendant plus de deux siècles, ii la fauii!i' Lo Koy, était passée à Nicolas Hennequin , président au grand conseil. Hennequin : vnirr d'or et d'azur nu ektf de ffiteitlrs chargé d'un lion dor pussaïU. j.e pi-ésident Hennequin eut plusieurs tilles, dont l'une épousa Henri Gouifier, Nicolas deCMincbamp, chevalier, seigneur de Lauiiay, rendant aveu au roi en sa vicomte de Îlr«'toiul, le 25 janvier lt'>()4, pour s'-n fief de l'ommereuil, s'exprime ainsi : « Duquel relevé le fief de Cbavigny à moi appartenant, avec les appartenances et d. peiidances, rentes et redevances, qui peuvent monter «m deniers h ^ î. environ par cbacun an, et 20 poulailles tant cbiipMjiS (jue poules, avec reliefs ou treiziCmes doBl relève et dépend uu autre fief appelé le fief du Gerior » La cure de Chavigny donna naissance * une foule de compétitions: trois préteodanU se la disputaient en lGt3 l. > t > i i Henri Je Poussin qui l'emporta en obtenant, en CDur de Kome, des lettres de maintenue de pu3session. Dans 1 1 jiremière moitié du xvii' siècle, la renaissance do J'esprit religieux fit sentir à Chavigny et s'y manifesta par l él. N i ion de plusieurs confi!' rios ; celle de Saïut-Jacques et Saini-Ilubert on Ibil ; celle du Saint - Sacrement en 1022; de j .Sainte-Anne en 1027 et celle de Saint-Sél bastien en lt>40(l). I Vers le milieu du xviii' siècle, la famille ' Lo Noble portait le titre de seigneur Ai ' Chavigny; nous lisons dans un aveu de ' 1753 : Messire Alexandre-Honoré NaWc, chevalier, seigneur < t pntron d.- JJailleul, j do Chavigny, du iV-rray-sur-Cii.iviwMiy

et I du Perray-sur[^]orneuil ; ce seigneur lot i T iiiiI.Ko'finf siii lil>
Aloxandre-l lonort Nicolas Le Noble, qui épousa Al''' L*« de Bretignières.
Le N< dde : d'azur au chevron nliii-[^] a or surmmté d'un croiisant d'aryenl
naviHpat/uc de 3 rûmde gueules figées d'argent[^] 2et\ M. !r rui'.'- do
ClûviL-ny a retrouvé dernièrciueut dans le pays, les armes des Br[^] tignicres
: d'azur à la fatctd'w aeevmf[^]!ii- U: Caatt, * Chavigny. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.14% accurate

Cf. — 755 — CHA En 1706, Chavigny oomptait mut
Tîngtqatre fenx. Il semble que la famille Le Noble avait aliéné Chavigny
déa avant la Révolution, car on trouve dans le bailliage de Venieul, «n 1788
: Jacques Gilles de Saint- Aignan deChavigny. Outre quelques vitraux bien
mutilés du XVI* siècle, il faut encore signaler dans l'église de Chavigny, le
maitre- autel qui excite au plus haut degré Tadmi ration des visite» rs. Le
rétable accompagné de quatre magnifiques culunues torses, ornées
d'animaux, do branches de vigne, etc., renferme cinq groupes de statuettes
en bois doré, représentant les scènes de la vie de la sainte ViOTge. Ces
sHjeta tont surmontés de dais en style flamboyant également dorés, d^nn
délicatesse inouïe. Au-dessous se trouve le tabernacle, de style reiiiissanoie,
qui est lui-même un chi fd'œuvre de sculpture, les ornements y sont
répandus à pronision; ce ne sont que niches avec figurines, colonnes torses,
anges, draperiec, irtiirlnndefi, etc. On dii que cet autel a été donné par les
moines de Tiron, autrefois patrons de la paroisse. Fiefs: 1* Ardennes (1),
Outre ce village àCbavignjfil existait autrefois sur le même plateau, un fief
d'Ardennes fi T-ho?mes et une vavassorie de ce nom à Coulonges. Nous
pensons que oes trois Defs différents ont iiiiitivement aiijartciiu à la noble
famille dont nous ne connaissons que qucl*qnes membres. Vers 1238, Jean
d'Ardennes, clicvalier aumôna à l'abbaye de l'Estrée, une acre de terre, sise
fi Chavigny, dans son fief qui relevait d«i la terre de Corneuil. Pour rendre
celte* donation efficace, Guillaume de Corneuil l'approuva par une charte
spéciale. En 1318, Jean d'Ardennes fut un des trois clercs, qui, réunis à trois
clievaliers, servirent de témoins a l'approbation consentie parGuy
Manvoisin, seigneur de Saint- André, au\ ventes fnitcspar Guillaume de
Thevray et Ètietinc du Cormier, à l'abbaye de SaintTaurin d'Evreux. Le
procî's-verbal de la montre de Beauœont-le-Roger, passée en 1 100, indique
que Oirard do Mantelles est proiriétaire d un fief à Chavigny, qui est entre
les mains du seiçrncnr de Corneuil par défaut d'homme. Il s'agit
évidemment ou du fief d'Ardennes, ou de cehii >lu Défends qui relevaient
tous deux de Corneuil. 2* Ueaulieu. La ferme de ce nom appartenait
primitivement à Tabbaje de Tiron : (I) Les arobivet éi l'Enra ont ua plan de
Clttvigny dr««sé en ITlSi, divisé «B dctx pMiïM, plos on mpelle se
trouvait dans le fief d*Ardennee et elle avait été fondée dans le milieu du
xv' siècle par Jean Beauieu. On lit dans l'aveu de Corneuil de 1003 : « ffetn

le fief un aînesse rpii fut Jelian Beauieu, assis en Ârdenne par un fief a pleines armes à présent possédé parles hoirs Jehan Voisin. » 11 paraît que la famille de Reaulieu retint le nom de Chavigny. Marie de Beauieu de Cbavignj avait épousé Robert du Poussin écuyer seigneur du Gerier, vers 1660. 3» Le Défends. Ce nom indique une portion de bois ou de forêt réservée, dans Isrqelle les droits coatamiers ne s'exerçaient pas. Têtu 1800, Robert de Musj, seigneur du Défends, donna aux Religieux de l'Estrée, 6 acres de terre dans son héritage du Défends, an Cbamp de la Pierre. La même année. (Tuillaunie de Dreux ou Le Drouais, seigneur suzerain, approuva cette libéralité (1). Un second Kobei't de Muzy. 56 ans plus tard, ^"outa à cette donation avec le eonsentement d'Isabelle m femme, deux autres acres prises également dans le Champ de la Pierre. Ce même seigneur en 1259, donna comme l'avait fait son ayeul, aux Cisterciens de r^rée, 6 acres de terre ayant les mémos abornement?: ; de jtlus, il s'engagea a supporter sur le reste de son fief toutes les charges féodales dont les 6 acres pourraient ^tre grévées. Thiltaut de Corneuil, seigneur suzerain, approuva cette donation. Dans la suite des temps, le Défends passa à la famille de Dreux ou Le I)rouois, dont un membre avait déjà des droits de suzeraine* té à Chavigny. Catherine Le Drouais, héritière de la hranehe de Pommereuil, épouaa le 3 juin 1379, Phili]i)i>e de Fleurigny, dont la fille Catherine se maria, le 20 février 1404, avec Jacques de Trie, chevalier sei^? neur de Rol* leboi.ie, mort le 5 octobre 1432. Fleurigny : de iinopk au chef «Tor, on (ion de gueules hmrhnnt sur le tottt. Jeanne do Trie, troisième fille de Jacques s^allia en 1460, à Martin Pillavoine, seip^rieur de Joufosse et lui porta selon toute apparence, le fief du Défends avec le Coudray en Vexin et Villaroeaux. Après leur décès, la seif^neurie du Défends passa à Guillaume de Pillavoine, puis à Richard son fils, marié à Antoinette Gaudechard, dame de Béthencourt. Guy Pillavoine, un de leurs entants, eut ce fief, qui revint après sa mort ù son frère aîné Barthélemi, auquel on donne en 1580, les titres de seigneur de Boisemont, du Défends, Pommereliil, etc. s il) Not€\$ U PrétQit. Vmej.

The text on this page is estimated to be only 11.52% accurate

CH A — 756 — CH A Bon lit'lomi do Pillav iiM''' vivait oiiC 'ro f*n IOÛ^, «itoijuc oii Aniu' (If Molli liioriMK'^ i t udant aveu ai i»!ssc (l(.> Chaviguv, relùvif de Corneuil. D'api'ys un aiitre document le Lvifcnds était un quart du Uef« relevant du roi ù eauM sou cMtcau d*,' Breieui), vicomit; di- Conclies. Gi^opjres Pillavoine, ftls de Barthétemi, ajout;! 1 ii(.,ni (!(' 'l'rii» au sii ti par sitiio de i'extiuci 11)11 du la lirutclie do i'rie dont il deacendatt, on lo snrnommti aussi Lohier, comme un (1<> ses anoclos *1 • la maison (le Trie. 11 cpou>a le al uoût I55:i, Cyilitrine de Salamanque. fiHc d'André, sieur de l>ornia_vo H Hciiil(l>>)U\ ille. I)aiis u:i avfo du '^8 Juillet 1017, ii {nvud cnue auucs nues, celui de seigneur du Défends. Au mois d'oiMol'i.' Itil'.», si'S (jiiatn» lils partagèrent SU succcÂi^ioji t-t li-l)c(cnds,cchut à Charles Pillavoine, le (dus jiMine, marié en premières noi es le '^S janvici" 1'J'I, iwcc Elisabeth Fougiant, liil.; de ISicolaf, seif^neurde Polleville et du Buis-Raux. avocai au Parlenieid de Rouen, el en .scciuidcs. avec Anne de Campover, remariée ciie-méme en 1655, à Nicolas Martel, sieur de ilécourL Lors de lu maintenue de noblesse des deux branches de Trie- Pillavoine, le 5 décembre 1668, (ieor^res de Pillavoine habitait je manoir du Déicnds, sis paroisse di" Chavii.'n v ; il avait épousé le 9 octobre 1001, iMarie de Mahaut, fille de Pierre, écuyer «leur deTierceville. La famille de Pillavoine sVsi mainienue en possession du Défends jusqn'en ITM». 4" LE'.iiiKitiR. Assis en la paroisse d.' Cha\"iô\"»V, «\"lait en 1(J02 Uh S\" de lief re'cvant de Corneuil et en arrière-Act' du duch.; de Damville, Nous avons si^t maintenue plusieurs steuivs dans ce {quartier. Les armes de Coutumel étaient : d'azur à 5 rofirrs d'oi'. Le janvi(>r 1001, le G»*rier avait changé de possesseur, il appartenait à Claude Yrfjrrard, éeuyer sicurdes Brosses "j). Vers 1000, Robert du Poussin, seij^netir du Gériet, a\ail épousé Marie de Beaulieu de Chavijriiv. Leur lille. M ;i if- i'liéièse de Poussiu, épousa le ,j lévrier iOSl. TaiineguyLe Bœuf, chevalier ^eif;neur d'Osmuj , auquel elle donna huit eiifaoïs. • 1» Av^u ù.- D.tiiivilU', Al. h. S-'iio-liU". si} Areh. 't^ I» SMin«*|nt. M. rilopital du Géri-^r, Trésorier de franoe, en avait la sêi;neurie un ITS'j. il fut un des députés du Tiers-Etat du depaitemeit d Evrenx à l'a^semblée provinciale de la iiaule-Nonnandie en 1788. &* La Haye. Nous pensons que ce villa^e est un ancien liel', flui ajipar tenait en l'i4'J. à Kegitield de la lla^e. chevalier» préseui aux assises de Verneuil. »)" Lii PFiUîAV, était un dciiii-

fif^t" de haubert, relevant de Daiuviile qui doit lirtr son nom du passag-e de
 la voie romaine d'Evreiiix il Dreux Au XV r siccle, noble homme Jean
 deBtiiiileul était seigrncMrdu Perray, sasœur avait éiKiusé Pierre du \ a!
 David (1), Ln l< 0.'. Henri de Koviers était seigneur du IVt rav (.f), enfin
 dans un aveu du2î* noveiiii'ie 175->, niessire Alexundre-Honoré Le N< blc,
 chevalier, a le titre de seigacur du Perrajr sur Chavijjny. § 2. Baillecl-la-
 Campagnb. La voie romaine de Damville h Saint-André, (iiic les ai.ciens
 appelaient Chemiu de f'i'ou , tjui traversait B tilleul et le palr)>oa^ de
 Saint-Martin, ati* i m sufllsamment ta haut»' antifiuitê de ce vill tL' •. Il
 apparaît pour li première f'is dans cne charte do la fin du xi' siêele , q'JO
 nous traduisons à cause de l'intérêt qu'elle ptésente. • .Sachaiii tous... que
 Richard Man^sel n 'riii son fils, ont donné a :>aint -Pierre dt? ("Iiatillon
 (A). l:i moitié de la terre appePe viilLMirement Bailleul et déplus l'é?lise
 pa* roi-^siale avec le i iii riièri! libre et ton-* Iiommm -s qu'ils voudront
 admettre à d N'*ii> }>i'iinitif '11' I aliK.ivt' il'" C"nrli~. (4i U i«4io'»i
 p*-«t-'->red>j tiewrl»!*- B..iiJ"Ul l*" loiii. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.49% accurate

CHA 757 CHÂ Les Irois fils de Guerin ManwK Outllavine Giiêrin et Richard, divist'ront en trois parties la moitié de la dinie de Bailleul, qui fenr restait. Avant 1120, GuilUnme etjtîchard doniit'rcnt hnn s f nrts à Saiiit-Pierrede^liÀtiiiuu du consentement de liaoul, le jeune. Nous no retrouvons plus dans la suite de rncrnlires de la famille Ma-nsel, à liaillcul. Le pape Grégoire IX, par une bulle datée de PérottSe, en 1234« et signée do tous «es Cardinaux, confirma le^î liens donnés à l abbave de Conches. 11 résume ainsi ce (lui eoBcerno Bailleul. « La moitié du villi«{,e appelé Bailleul avec le cinK-tii i r libre, la dimc du vin, du blé, une portion de terre destinée à la culture et toute la dime et la franchise du village. » (1). Herbert de Bailleul, i^ni %urc dans une charte de 1252 et qui avait un manoir à Roman, ap}>;ii tenait san» doute, h la famille seigneuriale de nuire village. 11 laut rattacher à la même famille Robert de Bailleul, qui se trouvait sur la Hotte comaaïuiée en 1205, par Jean de Hareourt. Vlts 1370, Guillaume de Bailleul était SL'ignourde luparoisse'dontil portait le nom. Nous lisons dans un aveu do l'abbaye de Conches du 30 octobre 1419 : *'auquel elle porta le fiel'des Pervenches; eSe blason naît : parti d'hermine et (hgwuiet^ 1U0 nous croyons être les armoiries des seigneurs de Bailleul-la-Campagne. Vers 1505, Jean de Lieure^, esc, était wigneurde Bailleul, son nom figure avec W titre dans le reffristre des amendes du t^lementeu 1507. 11 vendit eu i57« àN. H, Antoine Le Fort, sienrde Qattg7,le8 fieU .l| ObIIm ehirt, aru d« CouchM. de Bonnebos, Bigards,Tillard et Poissj, as» sis à \fin ni' ville-Su r-Ri>'lf^, avec les moilins de la lù) li.il 'le camp le 4 janvier 1049 et il fut chargé la même aunée du gouvernem?nt de la ville d*fivreux. Le 10 décembre 1032, il avait épousé Marthe de Tambonneau, tille de Pierre, baron du Vignaux, veuve en 1000. Le 7 décembre 1600, eette dame renonça à ses avantages matrimoniaux et alniuiuli 'iina les terres de Saint-Ilemi et de Bailli ul a Henri et a Alexandre de Boollenc, ^LS fils ainês;en même temps, elle restait tutrice de ses autres eulautâ. Le 13 septembre IttCl «Henri de BouUeneii* du nom, épousa Anne des Vaux, filK' de Jean,, marquis de Levaré; il fut maintenu de noblesse le 12 août 1666. Son frère puîné Alexandre, ch' N .lirr; seigneur de Bailleul et marquis dq Vignaux, acheta en 10ë8la terre d^Avrilly do Yalëran de Hellenvilliers ; il li.i va \c '2'2 décembre de la mâme année les 3,270 l. qu'il redevait sur son acquisi» tion (1). BouUenc : de gueuiaàh fctocce ^argent chuv ijff'A*

tourteaux (f azur et aeeon^gnée de 3 ijiii iitunlnnts d'or 2 et \. Les deux frères Hi nri et Alexandre de BouUenc avaient vendu en K'^T? l ;ir fu f d.' Bailleul, car François Le Noble euiraii a cette date au Parlement avec le titre de sei' gneur de B;'illt'n! (? . En 1753, ii était remplacé par mes«ire Alexandre-Honoré Le Noble, chevalier, seigneur ci patroji de Bailleul, Chaviguy, etc. Alexandre-Honoré'Nicolas-IsaacLenoble, chevalier, était seigneur do Bailleul en 17H4, il avait épousé Louise do Brétignièrès (3). (1) Vente Técli«aer n» (2) M. de Mertal. (3) Fille de Haro-Anti>tiie. M»iga«ur d« Nofent «t du M««Bil

The text on this page is estimated to be only 13.66% accurate

758 — CH£; Il existait autrefois h Tlailleul un (hât-^au féodal liâbitti [mr la luiiiiillc de ce noiu, sur \$e» fondements on a bMi on second chàt'emi à toiiirclies où dos calvinistes ([ui tenaient gaiiiii^un en l-Ai'Â retinrent prisuiiniors les frères de la charîté d'Evreux. Vlts IT'n. Hailleiil. élection d'Evreux, seigunteric de Saiui-Andro, coiuplait*^ loux privilégiés et 37 feux taillubles. /■'iif. l)\[ux's M. Le Prévosl, le hâinej.u ou iiet'du Uoi^j-HKUKKT À liuilleul doit poutêtre son origine à Hébert de Bailleul dont Uon.s avons parlé. Tliurims ilarou, w., d une fumille de maître de forgros, était en 1725 seigneur de Boishéberl ei du Lucival à Lhosmes. CflAVKîiNY, eant -te Sinnt-André, à 150 m. d ull. — S(d diluviuiu, 'hè& poudingucs et ai-irilo jdii'^tijue suporieure. Ji. tifif. Il" 151 d'Orléans :i Rotien, — /{ di'ji. u" -M , de Kiiglf s à l'arv. — Surf. lerr. 1,843 hect — I cnntrib., 8,802 fr. en ppah — Rec. nrd. luid. coin.18r,7, I.OD I fr. — Pop.» 5(H>lia!). — Perccp. deCoudres. — :L;et rec. eontr. ind. do Saint-André. — Parois. — iCeole nii.<. do="" k="" enf="" maison="" d="" bur="" de="" luenf="" perm="" chasse="" boissons="" dist="" en="" kil="" aux="" ch.l="" l="" ri="" cint="" libr="" bois-iibrert="" bois-prrrirr="" le="" boisr.xf="" r="" t="" i="" a="" llw="" aijnntitiirc="" :="" c="" arbres="" cidre="" iiiiidusfri="" machines="" battre="" locomobiles="" patent="" paroisse="" des="" vie="" et="" doy="" ilr="" v="" dior="" par="" rnuon="" un="" vieux="" eh="" an="" .sombre="" feuilla="" querciis="" finiiui="" reuiarquahle="" sa="" snite="" objet="" culte="" superstitieux="" donn="" niiii="" il="" chonnebrun="" ixinrp="" romaine="" plac="" sur="" ht="" voie="" au="" mans="" cond="" on="" retrouve="" encore="" la="" trace="" ce="" chemin="" m="" hameau="" touronvre="" uibranclicieut="" venant="" bre.s="" beauebe="" venait="" iian-="" le="" pivnii="" ann="" du="" xii="" si="" cliennel="">riin appartenait ii (iulilaurue, sire de Longny, de BeaumonUe^C.hfttif, etc., ijiii r«vnt la croix de sai nt Bernard, abbé de Tiron. Vers la tin de sa vie» en 1123, il amortit par une charte ce que la maison fondée par ce saint possédait dans son domaines. Un peu plus tard, vers 1159, lesseifjueurs de GkenneUrun et de Saint-Christophe don(1) fUmeil d« l« aociét* de fEare, 1833, p. 308. nérent h .\lboM, preniiép ab>)«5(1e la Trappe, la terre de Chantccoq située sur celto dernière paroisse (1). A la liit de l'année Il">^, la trêve entre les rois do France et d'Augleterro étant expirée, Louis-le-Jeune

vint dévaster la frontière de l'Avre, il att:ijia Yi i neuil dont il ne put s
enipurer, mais il brûla l'un de ses fanbonra-s, puisil alla incendier
Chennbron, Hrezolles et t'Iaicanneuf < n Tliim. C'est alors que ce prince,
pour se garauir •les incursions subites des Français, fit créa.ser snr sa
frontière de TAvrc des fossés laret profonds dont certaines parties se .sont
conservées jusqu'à nos jours, surtout dans les forêts et sont connutf aons le
nom -ronne8. t. 3. p. 343 (2) Société Aitiqiiiireis »Je Nurmandw, t. Wf18:.
(;;* Il s'.if,'itici .le liHaulieu près Ciwnnebnia, I <>rh!i(' ap|iai'tenuil auis«i
itiuines de Suifit^P*'*' il ("lifiiiiiflifui I ii iu> pi-vfiu.ule juc k* prwuro
IClieiiiiio Situe «laup 1» imroiïM r«levaai deCJiAf*i«i • dft isrvir de nojaa à
(a bouifadie. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.93% accurate

CHE - 759 CHE Tes larges concessions accordées oq con- ' lirmùcs par Gohier de Chonnebrun furent flossi approuvées par Agnès, sa tféa chère mère, et par Cécile sa femme (1). Parmi les témoins, tigure Raoul, alors euré de Chennebran. Le sceau apposé à la charte représente un cavalier avec une inscription portant le nom de (iohier de Marvillo (2). Qi)Uier m, fils du précédent, chevalier, ent également des ditticultés avec Tabbaye de Saint-Père, de Chartres à l'occasion des diinos du pain dépensé dans sa maison, des fruits et revenus de ses moulins de Cherinebruu et du Jireuil ; par m ne charic du mois d'août 1165 il renonça aiirès arbitrage à toute réclamation sur les dons contenue flans la charte do 1203. Cotte pièce esi accouipaguée d*an écnsson fretté : »ant les émaux, nous y xoyom les ar mes des premiers seigneurs de Chennebruu. Oohîer m épousa Reincîe dont il eut au moins deux fils, Gohier I^' et Aii>olle; le {tremier n'était encore que simple écujer orsquMI renonça comme son pdre à toutes les réclamations qu'il pouvait élever au sujet des donations de ses ancêtres. En avril 1260, Rol>ert d'Armentières et GaîUaume dit Le Houx, bourgeois de Chennehrun transig"èrc!it avec le pri

The text on this page is estimated to be only 14.13% accurate

CH E — 760 — CHE chef fi" sa mère; il avait épousé N. D. Jeanne de (îarcniu.s, (]ni éuiit veuve le 14 septembre 1542. Tronsseauville : de sable n la croix ancrée d'or. Un aveu (lu 15 octobre 1601 (1) (jornicnt ce qui suit : « Du roi . nuire sire, 'Jn , tant pour moi que pour nu's cohéritiers , «[ui sont: Artiur de la FuUtaino, tw., sieur de la Joiissclieraie ; François do Cisav. rsr. , sili De Chenucliruu relevaient les liels d'ira^', de la Mor^ndière et de Lanneraie. (■fterinclinin tut alrrilnuien part a;:e îi Jean de Suint-Sinion , dénommé dans i aveu de 1604, auquel le roi donna, en 1017, six arpents de buis de haute l'ntaie dans la l'orét du iVrclic pour réparer sou château de Chennobrn . Deux ans plus tard , Ip roi ajou ta a ce don la I iiii» (M de|»uulle d un ar|ieiit de l'Ois danâ la métue lorèi , triege des Charmoises (2). ih; Saiiif-S'irnon portait : dif nnople^ à 3 liuwmx d'argent. Armand de iSaint - Simon , soigneur de Courtoniei-, lils et héritier de Jean, épous i Suzanne Magdeière, dunl il eut une HUe unique, Marie de Saint-Simon, marquise de Cuurtoiner, mariée en lt>*)l (A) ;iv Ai'ch. il ItoglBtres de b Chambre de» Comptes. (3) Ell« avnit (i D* -ra •'[> ;u«^ R«né de Cordouan, matquis dt' Lan^oy . uiai» M>ii iuarta|^ avait «h» came. Roure, tué à la bataille de Flearos, le 1" juillet 1090 (1). De Roure : d'azur au ehéne^ar^ la Armeket entrelarri's. Adélaïde de Saint-Simon , fille du marquis de Court orner, épousa, au mois d'aofll 17H, (îalti îi l, comte lie Laval - Montmorency, aiujaei elle porta la ^Llgneurie de Chennehrun. Par contrat du 23 août 1752, Cruy-I.ouisCharles de Laval, manjuis de Laval-.Montmorency,délacha de Chennehrun la terre de tiournay, qu'il vendit 120.(M)C) 1.. Un peu plus tard, alors sans doute qn il ne rivait plus , sa lille unique entra en relitriou aux Hénédieiines de Villc-l Kvt^ipie, à Pans, tt iiiiitiia pour sa légataire universelle si cousine, Louise-Aglac d'Epinay-Saint-Luo, cliaiioinesse de Metz, filleule du duc de Penihievrc. Laval : de Mmtnwrtneu^ ta eroix ckargée de r> cutfin/len d'anjent pour rtn\ldii

The text on this page is estimated to be only 17.16% accurate

GHE — 761 — GHE priefé de Saint-EUenme-do-Cbennebrun ,
prieure simpl»^ tt-tni on rommende, et l4 à noble et discrète personne M*
Nicole d'Aureville. curé d* Notre-Dame-du-Haniel, en était iirieur
cotnmendiâiaire. Après lui, Charles de Berun iit. clerc ton>uré du diocèse
de Paris, eut le prieuré de Sain '-Kticnrr : mais il qni'tà l'hubil
eoclésiastnjue, devint capitaine de ro^al vais}se»u et périt à TolhuB, au
passage du Rbin, en 1672. CHENNEBKT'N, canton de Verneuil , sur TAvre,
u, "Jl! mètre» d'alt. — Sol : fliluvium. — Chem. de gr. comut. ««TO, do
Ruljrlfs à Cheinebrun. — C/uw. d'iiit. comm. alhiut defOrne dans rEure-tt-
Loir. — Suri', terr., 202 hect. — Pop., 287 hab. — 1 contr., 3,5.?! fr. en
ppal. — Roc. ord. bud^,'. coDjiii., 2, loi fr, — > , pcicep. de Vtrneuil. —
Rec. conii. ind. de Rugles. — r.ift iss. — Presbvt. — Keule mixte de 42 enf.
— Mai*uu li école. — Bur. de bienC, — 10 ^ eiDi. de chasse. — 12 déb. de
boihsons. — biai. en kil. aux ch.-l. de dép, et d'arr., 52; do cant., 12.
Dépendances : Le Bois-EN-.Iory. Agriculture : Céréales, prairies, 6,500 ai^
bres à cidre. Industrie : Fabrication de gants , 1 fal). d'alcool do bi tteraves,
1 lab deehandelli'. — Cûmmoce de bestiaux» ferrouiteriu et quincaillerie.—
Fonri: les jeudi gras, jeudi après la Trinité, la Saint-Bartbélemj et):on fils
Rtif:■- dn its dos riverains dans ia forél de Breteuil, il fut constaté qu'il
avait un droit de panage sans rien pMVer, et nu'il pouvait y mmass^r du
mort-bois pour son chauiTage; il portait en 1228 le titre de chevalier, et il
mourut peu .Tpres avoirdonné p'nir son obil une rente de 10 8. due sur le
tènement d'Alexandro du Boisie, àTiliières. Par line rîiarte du mois d'avril
1232, où 11 prend Ic titre Ue ŪU de Jeau,autrefoil .seij.M)eur de
Chéronvilliera, Jean, H* du nom, du consentenicTit frKm roisse do
Chéronvilliers. Le patronage en appartenait à Jean de Chéronvilliera, qui en
disposa en faveur de l*abbaj*e de Saint-San* veur d'Evrœux, au mois de
mars l2t)5, en présence de l'Ollieiai d'Evrœux, de Henri du Neubourg , de
Mathieu, Vidame dèChartres; Gilbert de Til Hères, seigneur suierain,
approuva cette libéralité. La veuve de Jean lll de Chéronvilliers réclama le
patronage de la paroisse à titre de dotiaire, mais elle j renonça en 1271,
Cette dume, à ce moment, était remariée à < rvais de Cliaum •nt (1). A
l'échiquier de Kr22, il y eut discussion entre Notre -Dame-du-Lcsme et
Ferrant do Bruecourt, chevalier, .seigneur de Chéronvilliers, an 'itij' t (lu
patren:ipe de la paroisse, que les seigneurs vouluicul luuiours ressaisir (2).

Brucourt portait: Fine' d'or et Je ijneiths^ de 0 pièces y à 21 fleurs de li/s de
i'un en (1) P«at4tr« Cha union t, prés Gacë. {i) Nous avon« parlé d» la
tamiUe de firacourt, etc. Bsmajf, 1. 1, p. 330. 07 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.89% accurate

GHE — 762 — CH E Vautre, 4, 3, 1, 3, 4, 3, et ûu bâton d'azur
bnn hont sur le (ovt. Un des descendants do I«<>rrant ifineurdu Bôhélan,
de Limeux et de CliéroiiiviUit r.* (.'?), ainsi qu'il paraît pur un aveu qui lui
lut rendti le 25 octobre 1470; il épousa Marie de Baillcul, fini lui aiip'»ii;i la
ti';T<>d(S PerTenches, et il mourut après le li> janvier 1401. Sa fillfl
unique, Jeanne I>e de Brucoîlii, èv»îq«» d'ËvrtfUt, d« 131« à J374, éuJwt
4e c«tt« TaniiUe et non â« Brécourt pnt Vernon. (2i Je.in do Monillo*. frère
de Culberinc. fttt dépouille de u s liUMis jiur Au!flr>l«. (.Tp Dans l.s notfi
L.e l'n-M'^t, .-n (miI 3u« Cberoiivithers apj^ai tenait à Luui:> ilu CLi-tiu!
ru} , « eb.f f de ta taén. (jii/'itl.'ix alias tie snhly n deux fn^ccg doTf v>'Ue
en < A ■/ siumonfre de 3 cnfjmlies du lllfIIIC. Aml.r-'isi* d.> Ri'UVc--,
^ri;^'nr ur do t'ii '■loiiiviUiers, iih de MicolaiS 111, irait^iua avi e
Tannoguy4c-Veneur, comto de Tili • « . au .«iijol des iiioulrns dilo^ par «es
v;isli», A lulii. .:-(.• di- Ro'ives s>ldifjrea Ju,v.r l'aiioiiiK-UK m di's
iiiiiiiifes , à J),»yer a T.w:iu>l: iiy-!f-\\iiriir, oîtaqiK' aniié. , le jour do la r<
iit('i iit(' , il) 'ioi~^nvillii r» « t d liuulais, ûl .ses preuves de uoblos:«e et
obtint un jug"*?liiciit < ri -a faveur à Al"i:o:'ii : il avait é|Mi;--' Madeleine
l'oupart, duul il eut Ilonri dtf Rouves, !!• du nom, qui vendit les fiel", terre
ot Si i.L'uoitirio de t'ii" rou V'Iliers le novembre 10î:i,à Mare (iirurd,
iei^ncuj' deia Rivière, à Ambenav (I). (îirard •.trni r/nl an (lii'i'i ijn Je
(fuetilçf, aCluiHfHajHc de 3 û"attc/ten d'u/ l/re d^ snwple. Jeanne Girard,
fille ou petitcfilte de .Mare, épousa I*'raMùt 171>'), ce Seigneur explique
qui! a la LMi'de noble doiî entants Fr.menis îfevin , cl 'ju'ii l'a eédo(> {\
\\pnr ouolo, l'abbé vin (d), par acte du notarial de Tiilières, en date du 12
«ciobro lîtVS. r'r /s: 1" Lr> BoL'LtETS ou P. 'I t.Ms. II of .IU pour si
i_ 'iiour . vois ir>s'.t, l'iMiioois de Rouves, : < d." la !'i eliorolio ôirii,'< o par
M. il* Mari.', KoUi" do l;.)n>. t!S. (^)o Il a-M'it I>i', fi n. laijintjHt^ (te 0
wrlrdti Mible^ 3 W e//'-/, 3 en Cfl< k i.a LLi>»NNiiuK ci k t un huitième
de fief de haubert, mouvaiu 'Il V. Amhr.)•!>/. p.r M. I...-'ioiiri.r. I.'» Ai-i h.
(il- 1.;, S.' ii;-Ini'. Nous L« i'icust. Soiat-Aulouiu de maire. Dlgltized by
Google

The text on this page is estimated to be only 12.75% accurate

CHfi - 763 CHS d« la baronnîe de Bourlh , n^sis paroisse de
rh>""rt^n villiers , nyaut doiniinc Jî. ff." et ni>n fieffé, dont les vasi»aux
étaient biiniere di>-c âaint-Méry, en l(S7, avait le titre de soipneur de
Ch'^vronioiit ("-?). c^«'8 aruK-;- " ; m '. (i'iiz"v et de ijuctilos au lion coupé
d'iuyenl ou d'azur au lion ar* gmt. i" Les Lahdk^: et RKAmEPAiRE. Des
fo«sés atl hamoau des I.and-'s indi(iiont l'existence d'ancieniies t'aptifu-
atious et pi obablouent d'un ancien cliAtean fortifié. Bertiu des Landes, esr.,
\$v\jni}x\i' de Beaurepaire . épousa Fraïu-uisse de Fontcttc dont il eut
Isabcan, niarioe le 25 novenil'i'e 15"1> à Hector des Brosses, seigneur de
Baaijguy. Landes / d'orient à la bande de rpiridi f,. Claude des Lnmles,
seigneur do i; nrepaire, épousa .Jeanne du Bo^e, lilic do Cil u l sei{?ncur de
Hebets. Suivant d'autr (l>)cunieit!i, Guillaume, Horier, f\ualrièn)e lils
d'F.sniond Hei'ier, soipnour :li^re de ce nom (H). CHÉRONVILLIERS,
(ant. do Rugles, sur le ruisseau du Lesme, a 2t)5 m. d'alt. — Sol : diluvium.
— C/i. de yr. cuiii. n» 70 de Kugicsà rh -lîtiebrun.— Surl.terr.t?'r)l liect, —
Pop. 0-3 liab. — 4 contrib. 8,;i.>0 ir. en ppal. — Rce. ord. bud};. comm
3,375 fr. — PtTcep., 'y et rer. c nt. iud. do Kuirles. — Parois. — Presbj t. —
Ecole com. mixte Je (\) Arch. de la Stine-Iot. '2f Nous i'on.*oij¥ qu il f^ agit
du fiel de ce uoin , à ChernviUiers. {'■} Ambenay |>ar M. I.«>i«uritr. (4)
Arch. de li>'é do Lvro, qui gouverna celto maison A partir de 1070,
Ouarang'T du Chesne fut tdœoln d'une rharie do Raoul do Tournay
oetrovant à l'abba^^ o de L^re une portion de sou domaine do Cortteuil
(1). Cl.' (luaranp'er du Chesne, dont le n^m rappelle un homme de guerre
dans la iaugue aeandinave, est probablement le père de GilV" 1 1 du
Chesne i' du nom, qui aumôna la moitié de l'église du Chesne aux*
reliL'ieux de Lyre. Vrr< KM), Arnaud 11, petit-fi]f< de Popeline donna au
même couvent uu hôte au Chesne, c'esUà-direun fermier avec la terre qu'il
cultivait. Plusieurs générations d'Arnaud se succédèrent iust^u'A la coo
Notes Le Prévost, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.86% accurate

- 764 — CEE lut alors dcjiouilié de ce (lu'W poss(Mlait .m
Gérier, aux Essuris ci au Cliebiio par l'iiilîppe-Aiij:ii!^t«\ qui 1»^ (Iv)iuia
en I20:î j» Roper d«*.s Kssai ts J]. Le nouveau pos-i sscnr flu CliO;;iie
donna son fief u bail à (inillaumo do MiniiM'fs. nuir<> .siMi'innir voisin
(", *). Dans le irit>nio tenips, Luc. évL>(|ne d'Evreux, confii'iii 1 1
di>n;itious fuiti: ^ jtar GuillaudC t ti du Cliesnc qui confirma les don-s d<>
s. s ;iit, t'tixs, et y ujouta iinc muîsion d'iiubitation au Cli<>>ae. Gilbert du
Chcgne ii* du nom ficiï i eu 1231 à Haïso, sa iiiëct', "J at de Ureteuil, mais
par contre ils (ii vaienl en temps de ;,uerre avec ceux de Limeux (5), lô
jours de garde à la Hérouuîurc. Le curé de Notre-Dame-du(1) Aete\$ de
Pbilippe'AegiMle. (8) Les auteurs d« l'hiEloire et pLrraphie (l« riiurc
ir.int'roniK iit Gutllauiiiie de MiuRi.^ tfi Pliilip|Kv cesi une laute d»; lectuiv,
le Ue^i-iruiii ûil : ir < j,rsi,r toiUM ftodu»* quod te»e\$ tiuHlelmus de Xlmi
iii Ml Le iiiol ; K-.li>«'^. :u }>luni l. in lique lu chapelle ûtt Ntjlr'?-D«oia-
Uu-B«U«bti Chesne avaitleboispourson chuutTapreet pour réparer son
presbytère, nvcc droit do pâtu* rti'j>^ ot panai^c; mai?! il ■ i cvait trois
mes^ws par au a l intention du vu'i. l)'a|>r.>s Taveu de Dam ville du 31
mars 14r)l,C.din Bardoultcnait du fief de> F trts, nn hef entier de haubert
appelé L'han de la Hh^e, ese.f qui se jirés Mi l armé lie briu'aïKl i lies,
voup.», -aiade, dajiue et éiië ', un p.i;L< f, 3 m i-iniif/*. Kn IO'JÛ, dame
Elisabeth de AlorainWlliei-s. épouse de messire Guillaume Potia. elievali' r,
si ii'neur du Chesne, donna \.'>^y) livres-à l'abbaye de Lyre jpour être
associée aux prières de la communauté. Sous le rèirne de Louis XIV, un
sieur Potin, seigneur du CUesne, avait épousé uu« demoiselle d'Erneville de
Poligny. Vers 1780, M. Potin du Chesne, comte de \ au vineux, était
seigneur du Cbesae.d^ Limenx, des Chaises, dn Brouillard, des Mesnils et
antres lieux. .\u moment de la révolution t If Chesne avait pour seiirncurM.
de Saint-PriJ,qai >• trouva aux assemblées delà noblesse comme ayant un
fief dans le bailliage secondaire de Hreteoil. J. I uix d'arfiont de la C/ierU'-
e?i un cliel-d'o uvre d', Mathieu des Essarts, depuis évoque d'Kvrenx, mais
alors simple chanoine, Pierre de lloussemajrne, aussi cbânoiiiie d Kvreux ;
Ho^er des Kssarts. chevalier, et Gilbert (le llouss.-maii-'ne, f

The text on this page is estimated to be only 21.46% accurate

CHE »7d5- CEE ♦ Raoul ilf^s Brioux fit don en 1302 & l'aLbaje de L^ re d'une rente en blé iuv plu•ieurs héritafires au Chesne. L^acte fut passé devant r\iinaiiiiio GaincestiN», chevalier} bailli de Dam ville. Le flef des Briex a eu pour seigneur au xvi' sièrlc, Jean Le Tellier qui ;» illu?trô son nom par le don de deux verrières à réalise de Sainte>Foj de Couches. La quatrième fenêtre du côté droit de l'oglise porte SOU nom arec son portrait et ceiui de sa femme, arec la date de 1552. Le onzième vitrail du côté gauche porto les .irmes de Le Tellier : degueuies à un écusson d'azur à torle danekie a trgmt à une fo\$ee (for (1). Lors do la recherche do M. de Mai'lo, François Le Tellier, sieur des Briex ne put prouver sa noblesse et fut reuTojé au conseil. Lb Brouillard était un quart de flef releTant du Chesne. Nous pensons que dès 1210* il existait un manoir au Brouillard qui avait des droits dans la forêt de Breteuil. On lit dans l'enquête concernant cette forêt que Pierre de Bétisy (2i, qui habite la maison de Brulat, opud domum Brulat, a le panage gratis pour les porcs nourris dans cette maison. La terre de Roger de ^ro/a;7 et celle du curé du Chesne sont désignées comme abornement lians une charte de Gilbert du Chesiié de Vm. Au XV' siècle, la faïuille île Brouillard se maintenait encore et s'était tiu-iue étendue. Le 31 mars 115-1, Jean de Lroilart, esr., tenait du Chesue le (juart de tief nommé le Brouillard, et à la même date les héritiers de Oracien do Broulart de la iiiuvent les vestiges d'un camp qvii se raitporte sans doute à quelque siège de Breteuil. Adjutor de Tilly, écuyer, seigneur de Blaru, rendit aveu, en 1570, pour sa terre de Polignj; pins tard, en 1503, il maria sa fille unique Débora à Philippe d'Erneville; leur ûls Claude, esc, devint seigneur de Poligny, Launay et Groulay, il épousa, en li;;^5, Marie de Mainteterncs dont il eut Adrien, sieur do Poligny, et plusieurs autres enfants. Erncville : tTargent au chevron de gueules^ aeconuMKjnc de 3 i/iei lniles de sable, 2 en chef^ 1 en i/oinle. Aiîrien d'Erneville, éeiïyer seigneur de Puliguy, éijousa en U'iiù. Catherine de Qarencières de Saint -Clair, dont il eut RenéFrançois d'Erneville, écuyer seigneur de Poligny, marié en 1713, avec Rose-Geneviève d'Arquenay, qui lui donna 4 fils et 6 filles; l'aîné, Franeois René, eut sans doute Ut sei'^îeurie do Poligny. En 1789, Messire Pomponne d'Erneville, officier de>' gardes du corps du rni, chevalier de Saint Louis, était seigneur de Poligny; son fils, G. Pomponne d'Erneville, ofBcier à W ansau régiment de Béarn, émigra, revint en France et fut aiaire

du Chesne sous TEm» pire. Madame du Temple do Rougemont. issue de l'illustre famille d'Erneville, habite aujourd'hui le château de Poligny (3). 8» L« Tilleul, ou Notre- Damb du Tilleul, était une Chapelle ou Ermitîpe, qui doit remonter au xii' siècle, bâtie dans la forêt de Breteuil, ponr le aervioedet bûohdrons et des Férona. (1) Areh. à» l'Eure. (2) La CUesnayf des Bds. (3) Une peiile tUU de M. PompenDS d ErneTdle de PoUgnj. épou»M. d« Forgw, «ort «D 1867; la flUa. Mar^LéoDM ém Forgw, a épouse Uni»«3wtaf« d« Temple de RoufMsoal. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.40% accurate

eus 766 GIE D'après l'eiiiqudto ouverte en 1210 an sujet (le coUc forêt, IV'riiitrtîro ilu T!!li'nl, aussi bien ([iio deux autres Chapelles, iiominces Sainl-Nicoias-du-Bois et Saint- Je;iu, avait (7< s ilt oits semblables à ceux du prieuré du iJésort. A la date du 4 janvier 1165, Anioine de I3ru(liew était chajiel iuu de c^-tf^ chapelle, qui était soumise au pairouage de l'abbé de Lyre. Le domaine do Breletiil loi Taisait une litE, Groi LAY, LA LaMU"., LA Mare-d'Ancy, les MARE'i, L.V Pktitk-Fkume DE FrILEI SE, PoLK.NY, LE TiLLEt L, LE TrONCUET, LE Val, le Vallet, la Vallée. (1) Uitt, de Conches par M. SeDielaide. (S) Z^otM L«Prévo«t. Oiacel U o«b)e. yl^ricu/^uiv; Céréales, forêt. — 4,000 arl.1 re5 h ci tire. Industrie : Fabrication de buisselleria. — 21 patentes. Paroisse des doj, de Pacy, — Vie. Elec. et Dioc. d*Evreux. — Pari, et Gên. de Rouen. Cierrey, connue Tau nonce son nom latin Ciern'ium, est d'origine celtique, touteloij la])aroi88o sous rinvocation de rspéire saint Jacques, n*a été fondée que tardivement. Ce petit village si peu important qu'il soit, conservera noanimoius une place honor.ibJe dans l'histoire de notre pay.s, auf(uel il a donné trois évêques de son nom. Ajoutons que la famille de Cierrey s'est maLKeine pendant trois sii>cles en possession de plusieurs liefs dans nos contrées. Au milieu Ar. wi'- siècle, vivait Adam de Cierrey, attaché a la iiorsonne et serviteur zélé de Siiion de Moiittort, comte d'Evr!Uj£, dont ua M-iorien croit qu'il était neveu (1) et auquel il servit de témoin d.^ns une charte pour (fColVoy de Montfori, auirc icrviit ur du comte. Le nom dWdam de Cierrey figure dans trois chart' S de lltjô. lui-rncujc vers donna les dîmes de Bernienville, Pithk-uville et Cierrey, pour fen ler une prébende dans la cathédrale d'Evi eux. Parmi les enfants que laissa Adam de Cierrey, nous citerons (îuerin, nommé . véque d Kvreux en 1104 ; tiuillaume, qui a{>prouva la même année la fondation de U prétende pour son salut et celui de deii •^oU gneur et frère Guérin, évéquo d'Evreux (-) et Adam do Cierrey, père d'une nombreuse postérité. Adam de Cierrey, ii" du nom, est le plus connu des frères de l'évêque d'Evneux, il servit de ti>nii>in à denx chartes, rune iî'.\maury, comte d"Evrcux, pour le chapiiiif cette ville et l'autre de Robeit, conit« di» Meulan ; lui-même donna une charte en t:iveiir de Lyre, en présence do Guénn sua frère, do Thibaut, de Gilles et de Roger do Cierr. y, fils :V. Cierrey portait : de saùUàla crois denklét d'or. Thibaut de Ciorrej hérita du domaine (J) Hisi. cl Kvreiu pui lico par .M' Ul eu"- >■ d •>rf"*

Le Ura!>>«;ur. , , (2i Ia- Itf.'KM-ur. p. 107. Otiillaumi* e.«t [.r..!""nient !«•
per>^ e Kaoul I, au>.M ev-^ijue «i LwfU\ (il II ..vait .■u. ore ((mux autres
li^ . I un iv*'MM i"" licTt, l ataia- Guilaurii." i t iino tille ito-.nuK" Ar':'^
niarii-o À Oilberi Canùn, Migoeur d« jlttuwu'* ""^ préi il* Caillou.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.13% accurate

GIE - 707 CIB Jont il portait le nom il fut témoin en 1195 d'nné charte en faretlr de Ljre et en 1*^02 d'une autre part pour la Noé ; enfin lui-même confirma aux lépreux d'Evreux, une rente qwMls avaient sur le moulin deGrocct, sitin' (hias cette ville (1) et donna en e&rantie un de ses vassaux nomme Ro^r le Porestlep. Dans la liste des fiefs do l'Honneur d'Evrrttx. qui remonte à 1210, Gierrey est cunijit.' pour un quart du fief. Kn 1233, Guillaume deCierroy, chevalier fila de Thibaut et d'Âmicie, était seigneur de Bois- Normand. Los Rôles do la Roque qui contiennent les noms des nobles de l'Evrecin, à la date de 1270, nous oflVe le nom do Cl'.:illaume de Cierrey, simple éctijer fils du précédent. Koberi de Ciorrey rite dans une charte de 1277 (2) ; il conUi aia en 1284, toutes les acquisitions que Tabbaje de la Noé avait faites da:i3 ses domaines. En 1285, vivait Jean d? Cierrey, curé do Romilly-sur-Andelle, sans doute frère de Robert, auquel rai)!t;iy -le Lyre avait donné ses dîmes de Flipou (:-). Vers le milieu du xv" sie.'lr, riilippc rio Cîprppy (M lir ?fMgnour d'Irvilleetd'un fief du niciae nom à .Miscrey. Dès 1332, par suUe dé la donation do Philippe, comte d'KTreux, une branche do la puissante fanûille de tiar ucières, vint •^établir h Croisy, sur les bords de TKure; au commencement du xv* slt clc elle était représentée par messire Jean de Garencières, chevalier, sciimeur de Croisy et de Cierrejr, bam:-, ,ir M,;.r. Ivon de Garencicres, de Jean, touchait en 1421 une pension du roi; sa fillo ou sa sœur Maru- épousa Tugdual de Karii'iisien , du le Uourgeois, écuyer d'écurie de CharlesVII{4},quifuttué en 1450, au siège de Cherbourg, laissant une 011e, Marie de Karmoisien, alliée à Jean de Caillou, seigneur du Mesnil-Perry et de Tourneville, dont elle etjt i,no nrimbi-euse poF(i"ri ■ T'. En 1 Itil, Guiiiiautuo do Gaillon, leur ûU ainé, fit hommage au roi pour le MesnilFerry,Tnni rn ville, Cierrey et Fains; il paraît cepcndan t que Marie d e Garuucières, aïeule de Guillaume, conserva pendantsavierusufruit de Cierrey et du Vieil-Evreux. fu 1484, un ù-éreuou neveu de Guillaume, Jean de Gallon, chcVaHer, avait réuni sur sa tête avr r la >*;ironnie de Pacy, les seigneuries de Cierrey, Fains et Ilardancourt ; il (l) n e«t prot n' l q : - moulin porta plu tard le nom de Clann OS cette tti(noorie. ijt) jViofrj Le Prévoit. BohNormnnd. (3f hivviit.iire il'--, tiii' s le T.yr.'. Aif h. do l'Kure. {i) Alain Cluirlicr eu parle comme d un bon et brmvt ekevalier. avait épousé Philippote de Rouvray, qui était veuve en 1490. Il fut remplacé par

Guillaume de G Eiillon, écuyer, puis chevalier, grand veneur de Franco, baron de Macy, seigneur de Croisy, Cierrey et Fains, marié à Anne de Prunclé, dont il eut deux filles, Fr.ançoise et Marie. Gaillon : de gueules à 3 lions d'or* François do Gaillon épousa, en 1516, François de Harcourl, chevalier, baron de Heuvrou, Marie s'allia avec Jean le Veneur, baron de Tillières (1), et mourut sans enfant?: vers 1540; toute la succession de Guill luio de Gaillon, passa à la branche d'Harcourt-Êuevrou. Guy (rHarcMurt, baron de Beuvron, second liis de Fran«;ois, hérita en 1558 du domaine de Cierrey; il prit one part active aux guerres de religion qui désolèrent la Fiance à cette époque et mourut le 1" juillet 1507, ayant eu treize enfants de Marie de Saint-Germain, dame de Sriint-Laurenten-Caux et do la Nocherie; son septième fils, nommé Jean, eut le titre de baron de Cruisy et do Cicriey; il fut blessé au siège de i)iepieie, iu\ s thi'l'oUot, à la tête d'une corapagni.' (lu cheval-légers, sous les yeux de Henri IV. Ou le transporta à Caen, où il mourut en 158U et où il fut inhumé dans l'église Snint^Feau. Cierrey retoorna alors à Pierre d'Hnrcourt, frère du défunt, un des serviteurs ka plus dévoués de Henri IV, auquel il rendit aveu le 5 novembre 1001. 11 mourut au mois d'août 1017, laissant huit enfants de son mariage avec Gilonne de Matifnon« Pierre Hareourt-B^nivron : de gueules n 2 fasces d'ut qu d brisait d'une band . d aigent, Guy d'Hareeurt, cinquième fils de Pierre* (lit le marquis de Benvmn, hérita du titro de Cierrey; destiné d abord à l'Eglise, il obtint le titre de protonotaire apostolique et la (.>iuraendo de l'abbaye do Maldasy, il S rit le goût des armes en la société du carinal de Rel« et prît part k la guerre du Laii-ucloc en 1021. En 1C27, il eut avec le comte de Montmorency-Boutteville, sur la place Royale à Paris, un duel qui est resté célèbre ; ûpio.s cette affaire que le mi avait défendue, le marquis, do Beuvron alla se jeter dans CazaI assiégé par le fameux Gonzalvo de Cordoup et il y fut tué dan« une sortie, le 3 novembre 1028. ^ Cierrey revînt ensuite à la famille le Veneur (2), puis au comte de Fiesque, et le 7 novembre 1710. Anne-Charles-Claude, siro de Bréauté, marquis de Hatttot, en rendit 1 Moreri indique Charlca le Vencmr, mais noui V. qiiio c'est line erreur. , . . , , , , û) < ..iJ.uoe de Harcourl . nièce el henUére de Guy, avait épousé «a seamâM aocst Cbarles-Léon, corat* AoFlèi4a«.

The text on this page is estimated to be only 18.11% accurate

CIN — 708 — CIN fiteu comme propriétaire , par suite de la
cession que messire François, sire de Bréauté, chevalier, lui avait faite de la
part Îu'il avait en la succession do feu Mossiro ean-Louis-Marie do Fiesque
, son cousingermain, dont i] était seul héritier en la ligne paternelle. Ficsque
: bandé d'argent el d'azur. Bréauté : de gueule», à ta quintefeuille d'argent.
Le marquis de Hautot vendit las(nL'n) ^uric de Cierrey, à Pierre-Clatidede
Boaguerard, le 10 novom!>rt^ 1713. Jean-Baptisuî Bosguerard, escuyer,
sieur du Buisson-Garembourg, fils de PierreChîirloî, nudittMir nox
Comptes en 171 î, était, en 172^, seigneur do Cierrey. Il eut pour fils, Jean-
Baptiatè-Claude de Bosgucard, de Croisy, qui entra à la Chambre des
Comptes de Rouen, en 174U, comme conseiller maître. Picrrc-Charlfs-
Ântoinc, dit M. Boprue.ud (le (iarenibourg, fit sa visite eu 1748, coinnie Ut
utenant^général du bailliage et il était maire d Eyp. nx l'année suivante, lors
du passage de Louis XV dans cette ville. Il obtint des lettres de noblesBO
en 1750 et il donna sa démission de maire Tannée suivante. Bosfnierard :
d'argent j au chevron de gtriilp Vernouil, qui eut lieu ven m'O, Cinliay avait
une forteresse ii " (h M. Pouchet, imiittwr, «a jolie colleciiioD. A« C e*1 le
fiU ou le petit-fil» V""»" g Tanue v, père d'Emiua, r<>imn« il* OudUua» O
r""' de Mootreuil «l d'fichaidbiV' 0) IWkt, p. U, «(4. t. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.19% accurate

CIN — 760 — C.J.N. produit de la vente figure dans les comptes de la recette de Verneuil de 1198, pour 7 l. A. la faveur de la révolution politique qui s'opéra par l'expulsion des Anglo-Normands, Gilbert entra paisiblement dans son fief où il le racheta en 1210. Cette même année, le roi d'Angleterre entretenait dans la maison forte de Cintray, une garnison de sergents à cheval dont leur rente était de 12 l. Lroulin, sur Saint-Omer d'Attez, Tendit au chapitre d'Évreux tout ce qu'il pouvait à Cintray, moyennant 9 l. t. Au commencement de 1259, Robert du Baisson, chevalier, seigneur de Cintray et Jeanne de Housseroaigne, sa femme, donnèrent à l'abbaye de Lyre, tout le fief de Oarin Le Couturier, savoir: un hébergement nommé le Jardin de Houssemaigne avec toutes ses dépendances, situé dans la paroisse des Essarts, près Damville. Cet ensemble faisait partie de la dot de Jeanne de Boussemaigne H Le Couturier le tenait à ferme pour 13 s. et 6 deniers de rente (1). A la date de 1270, nous retrouvons Kohert de Cintray, chevalier au nombre des nobles qui devaient service au roi dans les environs de Verneuil (2). En 1282. Robert de Cintray, chevalier, de concert avec Gilbert, aussi chevalier seigneur de Tillières, approuva comme suzerain, la vente faite par Guillaume de Courteilles au chapitre d'Evreux, des dîmes qu'il percevait dans le fief du Grand Cniême tenant la paroisse de Cintray (3). Guillaume de Cintray, écuyer, fils de Robert et Théophanie sa femme, vendirent aussi la même année au chapitre d'Evreux, pour 7 l. 1., les dîmes du blé, du grain de tout genre qu'ils avaient dans la paroisse et toutes les dîmes qu'ils percevaient sur les vignes, blés, vesces, foinages et autres natures de dévotion (4). Le chapitre d'Evreux, qui avait le patronage de Cintray, donna primitivement à l'évêque, voulant à tout prix devenir le décimateur de la paroisse, acheta, en 1283, de Roger de Beaumarchais et d'Emeline, sa femme, leurs droits de Cintray, moyennant 4 l. t. Enfin, la même année, Pierre et Renaud des Barils leur vendirent conjointement, à Matbilde, leur nièce, les omeaux qu'ils avaient à Cintray. Après vingt années de minorité, la terre (5) fut achetée des Urea de Lyr. 9i la Roque, Traité de la Noblesse. Sotet Le Prévost (4) M. Léopold Delisle cite cette chartre de prébende de la «mme» à l'égard de T. r. de Cintray fut dévolue à Mpr Jehan du Buisson (1), chevalier, qui offrit de la vendre à Robert d'Artois, seigneur de Conohesaint qui'il résulte d'une lettre de Jeanna de Taillies, sa femme, du 25 juin 1320. « Mon très

redouté seigneur, dît-elle, c'est diic in lir iJ^'inier j ..ssé, Mgr Jehan du Buisson vint k Couches, conseillé de ses anit, si comme il disait et dtait tout prêt de marchander à nous de la terre do Cintray, tant seulement, et de son autre terre t «a nous plaisait, etc..... (2). Cl' f proposition n'eut aucune suite ; la famille deCintraj oonservaaon fief encore plus d'un siècle. //. Sainctray portait, d'après les armoriaux, en 1360 : ttèermàm au tatUoir é» gueuki. En 1358, Charles, fils aîné du roi de France, régent du royaume, duc de Normandie, donna au curé de Cintray, dans la forêt de Brotenil, les mêmes droits d'usage que ceux des habitants de cette ville (3). Jean de Cintray échangeait, en 1393, sa terre du Bébélan avec Roger de Chambray ; Dans ce même siècle , la famille de Cintray était établie ; i l'riardel, à Belleouet, etc. (4). J'Ai 1 J5"2 , Renaut de Cintray avait épousé .Mariruerie de Tillières, fille de Jean , sei» gneur de Chennebrun et de BreioUes; tout son héritage jnralt avoir éXS acqnis en corniiun par Jeun de TrousseauviUe et Jean de Mclicourt. Il est certain qu'en 1483, Jean de Tronsgeaii ville , MC, présentait à la cure de Cintray comme aeigneur de la paroisse. Par suite d'alliance on de partage des biens acquis, noble booiue Michel de Méliuourt, esc. , était seigneur et patron de Cintfay en 1511; son fils Nicolas, esc.. seÏL'neur de Cintrny, aprto lui, mourut jeune , laissant deux filles nineaiw, nomnéet Catharina et Olive. En 1524 , Jean-le-Veneur, baron do Tilli^res , ayant la garde noble de Catherine de Mclicourt , dame de Ciatrâ/t pï^Ota à la cure de cette paroisse. L*année 1543 est marnnte par quatre présentations à la fois que firent, mais à des titres diflTérents : Jean-ie-Veneor, sus-nommé , par défaut d^hommage de la part du seigneur de Cintray. Jean de Mauyoisin, seigneur de Cintraj, au droit d Olivo de Mélieonrt, ta femme. Robert de la Vove , (. "C. , comme étant veuf de Catherine de Mélicourt, sœur d'Olive ; enfin lo roi de Karl) C'était, eosUDM on l'a tu, lii|rHtm des seiinvars de Cintray. (2) tiotes. PréTOit. t. I. p. (3) îiotu U PMfOrt. t. I. p. 5) >■ (4» Calvados, essi. de livarot. Dlgitlzed by Google

The text on this page is estimated to be only 11.76% accurate

CIN — 770 — GIN varro, dojmis Henri IV, et Mars:ucnte de France, sa femme, àc^nsc de la vicomté de Yi-i iH iill , i; lit ils jouis-; lioiit. La invs-iit ition de Jean Muuvoisin iut seulo acceptéo il^; il mourut vers 1550, lais^iant deux ftlles : l'une nomiucL» Madoluiue, i")Oiii-o di- N. 11* François ^'oai, et l'autre Marie, alliée à Jacques de Chevc8ti*e. En 1577, ce dernier était veiiC et il présenta au liénétice de Ciulruj', au nom do sa déuïnle épouse. M iinir"tf.' j'i- ' -'i; u' ion. Let'ranc : d'aryent a U ticurs de ijueuli:\$. Chevestre-Cintrmy portait : d'aznr^ à 3 eAeve'ifres ou fiihaxd'oy, mcontpotjnés d'une moieUe eu chef, Charles de Chevestre avait épousé Franrois,> de Ilonettoville, fille de Louis , seigneur de Muids, MaigroraouL et du Camp» Jacquet; il mourut laissant pour héritier son fils Chru M'S (2). Mathurin (.iuérard , laboureur de la paroïMo de Cintrny, fit assi^ruer, devant le liriitrnrnt, (lu li^i!!! fl'Ali'ncon , au si être de Verneuil , Jact^ue.-^ Leljendro, curé do la paroisse, pour se voir condamné à lui livrer de la p,)ili':v, par senteu • -'ii 0 juillet mi'Z^ le déchargea de la condamnation. Cintray était un plain-ficf de li n liert, relevant de Buurth, dont Tannojjay-leVeneur rendit aveu le 24 mars 1&29. Charles de CliéV 'tiv, 11" du nom, S' igueur de Cintra^, ^irésenta à la cure de ta Îtaroisse en III41 ; il mourut laissant pour léritiei- Tanneguy de C!n'vestre, dont, la noblesse lut reconnue le 2ij août lOtiO. Vers le 8 janviers 1667, on reconnut la légitimité des titres ii la iiddessi' de Jacipirs de llussy, sieur du Ciniray, ttls naturel do Jean Picot, sieur de Russy, et de Marguerite Le Berger (3). Il représentait probablement les (I t Pntiil|..< (I E\ rt-nx. Ci; l'n .'iiilr»' lîU ni'iiuiiî Nii"! :!."» île Chi'vestr" fut r:tii; un.» tille tell< H. .^ M. L«l>«uri«r. Neel et les Lo Franc , héritiers d'une portion de Cintraj, divisé, comme on Ta va, . ntre les deux sœurs Madeleine et Marieda .Mauvoisin. Russy : de pHeidtm^ à ia eroix mterie rfVuw Tanuejruy do Chevcstro épousa Marie de Caruel, dont il etit Charles de Cbevestr», qui n'esit eniiiHi (jun par trois présentations a la cure de Cintray, duïid les année» 107Û, 1675 et lti77. Par un exjiloit du 15 octobre 1083, le duc do Bouillon mit on demourc le sieur Cbevestre do Cintray de rabaisser les moaliai sirL' Cyprien* Alexandre-Robert Houssel, siour do la Plesse, qui mourut le 11 d^mbre 1709, d'un ' ni;i l'armo à feu tiré snf lai pardsi hraconnicrs (*J. Lombelon : de qmulei m ekivron d" or. Dans l'aveu rle'Tillières du 14 aoùllîW, on litlo passagû suivant : ff Item de la baron nie de Boatk reUm

Cintray, i. luin-ftefde haubert, T'i î» wnit et usage , droit de présenter à la
euro de la paroisse, manoir, colombier à pied, garsonne, rivière, nit>iil;n
l'.inal, ai:r""fint à Cyprien-Aloxandre-Kobert Kouwel. ficvi/fr, qui a rendu
aveu le 5 décembre 1765, comme aoquéivu!" de ia direelioti de«
crèAu:ieTtdi feu mariiuisdes Essarts, qui l'aviUi aqaii du sieur de Chevestre
(8). • Cyprien Roussel l .issait, de son mana^ avec Catherine-Françoise
Bonnet des Lo?eJ. trois fls et cinq filles : rainé, ^'cheiCharles-Louis Bonnet
Roussel, fat le d«^ nier seigneur féodal de Cintray. Roussel de Cintray :
d'argmt n h toqw d'azur m chef de giteuleê ehargi deiftr*» moulin d'or. ,
Sous l'empire , un de Messieurs Rouaei de Cintrav fut membre du
col!,iipoiit. i (..!i Actes de l'ét;it civil de CiotTIT* (3| Art!/», de la S«ia<.
digitized="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 18.53% accurate

CIN - 771 CIN mont lioscftKlant do l'ainé do >ÎM. «li' Tintraj, possédait encore, en 1809, le dumaïno de cette [Mroi«f c (1). Fiefs : 1" T? E,\TMArrii \i< rxi^fiut (Jôs le xui* siècle commo propriété particulière, et donnRÎt fon nom fc son posHesseuf. Roger dit di^ Reaiimarcliais o\ EiiuMinr'. fi'iiuno , vendirent, en 1283, au cUapilro d'Evreux , ee inMI» pemédaient de dîmes dnn« la parc i'^po (1p Cintray ; 2* Grand et Petit-Clisinet. Cet ancien fief était déjà, en 1982, dÎTisé en Grand et pptit Cuisinpj. Gnillanmo de CouHeillos, chevalier et seigneur d'un fief Toisin de S'erneuïl , parait en avoir «n la «eîpnenrie , puisqu'il on vendit iouic la dîme an i'lia[ntro d'Ëvreux moyennant la somme, très importante alors, de 401. t. 3" Galipsom. Vers le milieu du xvii' siôcle, Guillaume Le Fournier Oalissun était un marchand drapier de Verneuïl; de sa femme, Anne de la Haye, il eut un flis, messiro Louis Le Fournier, prêtre chapelain royal et perpétuel de la Sainte-Chapelle de Paris. Louis Le Fournier était étroitement lié avec les fameux Politaii'CB de Port-Royal , surtout avec Singlin, et avec Le Tourneux. Lorsqu'il perdit sa m^re, il la fit enterrer dans l'église do Port-Royal, puis composa en Vera un récit de sa vie, qu'il fit imprinef, et qn'il mit h la pla^e même où elle était morte, afin d*> l'avoir saiiS cesse sous les yeux. Lorsqu'il mourut, en 1670, il fut inscrit avec sa îtictp dans lo N'Vrolofrp éf> Port-Royal, h la date des 15 et 22 jauYier (2). 4° La Mottk. On lit danr^ l'aveu du coiiité â« TiUÎôro», du 24 mars 1029 : t Du iiel do la Potntlllière est dépendant le fief de la Motte, assis en la parois-'e de Ciritrny, auquel il j a maison à demeurer, i:lo.-?e de fossés à eau, pont-levis, un colombier dans la basse-cour..., domaine fieffé et non fieffé, possédé par Hector Darcy, sieur de la Bus•tère, il cause de sa femme (3). Lorsque llonri le Veneur rendît aveu de son comté de Tillières , le 23 ft vrier 1670, le fief de la Motte appartenait pour moitié & Georges de Pardouf ou Hardoul. r^r., droit de sa femme , et pour l'autre moitié à lao(|iies de Rmqr, me., également au droit de sa f< mme ; Bardoul : de sable ^ à la fasce d'or, uccompagnh ét 3 fbn de tndatt émargin, d la bor^ la fumill'^ l'.iiu^M-l il< cil="" timv="" vriut="" i="" uijinii.ti="" vit="" l="" tr="" inlere="" de="" erncuil="" alli="" lui-n="">«^roe à ccUc ncMc maisou. (S) Supptémeol au Nécrologo Porla femme, le titre de dame deOintraj et du Plessis ; Néel : d'azur, à 3 bandes d'argent t au chef (le Quenles. 7" La PoiNTir.i.KRE. L'ancienne enceinte du château do la Poiutiilère était longée par la voie

romaine tendant vers Bourth. Une intéressante porte en damier, qui sert aujourd'hui d'entrée à la ferme, a été dessinée dans le Recueil de la Société française, pour 1857. Au xV siècle, Guillaume Berthin ou Berthelin, seigneur en partie de Mauny sur Stint-Nicolas-d'Attez, était en même temps seigneur de la Pointillière; il se trouvait à la mort de 1439, et il se présenta bien armé, mais disant qu'il n'avait de (fitoi soy mieux habiller. En 1172, il fut anobli par la charte des Francs-Fiefs, dans la vicoroté de Conches, moyennant la faible taxf de (1 l. i l). Entm MSI et M8n, llené df Lotnielon hii •vendit un liei iju'il revendit à Louis de Bre/é, comto de Maulévrier; Guillanme Bc rt h i n a , d a n s cet acte , le titre de seigneur de la Poiutiillère. Robert de la MaeuM fut depuis seigneur de la Poiitlllôre : nous pensons qu'il est le même que Robert de la Masure le Jeune, seigneur du Bois-Simon à Aloyaux, qui paya 40 l. pour la taxe du hc KiJO. on lit : « dn fif f de Cintray est dépendant le fief de la Pointillièrequi est un demi de banbert assit CM la dit»" pnrrdsse de Cintray a\ anT cnur usa» ge, justice, bois taillis, terres labourables, rivière, prés; le moulin à blé de présent en état possédé par mossii e Gabriel du Qtteftnel à cause de sa femme. » Du Quesnel : de gueuki, à 3 quinte feuilles d'argent , 2 et \. Vers 1(j37, messire Louis de Pevrel, cbeTalier seigneur duNuisement à Huesi, vas* dit le fief de la Pointillière, mais Taunegnj (1) Regisu-e d'Usmoy. (SI Lettf* de M. des SaudraU. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.31% accurate

CIV — 772 — CIV le ('iievf^stre. sciL'ncur .siizor.n n . cxorca
l'actioD de clameur l'codah' ctrciitra en possession de eéitef (\m appartenait
en 1070, à Charles de Chcvostre, ,si>n fils(l). Pevrel i d'or frellé d'azur à C
ixu d'or en obtmey chargé d'un lion de yumlei issant. La Poinlillère fut
vendue avec la s •i;rnétirie de Ciniraj en 1664, à M. liousseJ, sieur de la
Plesse. 8" La Touunevramî. Pans l'^ bois de la Tournevrayeonvoit une motte
ou tumulus à deux enceintes. Près de lh, dens les champs, on voit le canal à
c par loquel riiiilluumele-Conquérant avait dérivé verii Broteuil les eanz de
l*Iton. En 1629, d'après l'avou Till.T.-', la Touroevra^o était un demi llef de
haubert, qtti était joint à un autre nontmé la Brosse, et qui appartPîinit à la
famill*"" (!(^ Chcvestre d'où il est arrivé par le marquis des Essarta à
Cyprien Roussel qui en portait le titre. CINTRAT, cant. de Breteuil, tat
llton, à 1T2 m. d'alt. — Su] : diûuvium et craie blanche. — Surf, lerr., 1,j'JT
hect. — Pop. 512 hab. — 4 eont., 6,si7 tr. en ppal. — Rec. ord. btirig. cora.,
3,531 fr. — £J cl rec. cont. ind. do Breteuil.— Pcrrep. de la .Gueroulde.
Paroiss. — Presbyt. — École mix. de 40 euf. — !^laison d'école, — Dur. de
Bicnf. — lu riu. de chasse. — U déb. de boissons. — Dist. en kil. aux ch.-l.
de dép. et d'arr., 37 ; de cant., 5. iJipendnnce& : Beai doin, Beaumarchais,
LB BoiS-RICHEU, I.A lioUDIÉUE, LA BoULAYE, LB Chef B^ is, i \
Cocardièrè, la Coi omBIÈRE, IS CoRNISHt, LA COUTT'RE, GaLISSO.V,
u Grand Ciiisimbt, la Ilrurterib, la MarTINlèRK. LA MaNTELOP^NIÈRE,
LA MoTTK, LR MoULIN-NeLF, la MITELLERIE, LB PeTIT-CciSDfET,
LB Petit Hôtel, lr Plessis, la PoinT!Lr F.RE, LES BoUSSIÉRBS, LA
TaSSB,LA ToURNitVRAYE, LA TUILERIE. Agriculture: Céréales,
prairies, plantes enrôlées, iégumes secs. 2.500 arbres à cidre. Industrie : 4
fab.de feronnerie. — 2 moulins à blé. — 1 usine de polissage. — 2 fab. de
bouderie. — 20 Patentés. Paroisse dos Archid. du Yexin ii urnaiid. — Bail.,
vie. I f élec. de Uisors. — Pari, et Génér. de Kuik ». Civières, en latin
CiverUf^ peut venir do ctvafa, qui signifie do l'iirtro, im pnv:' où l'on
cultive l'orge. Le patrona^jù Uo SaiiU-Mai iia est encore là, conmio
ailleurs, la preuve certaine de r< .\!steiu <> <1c ia paroisse dès l'époque
gallo-ri'njai lie. {D Artu de Tillères. Ai'cb. de la S«iuv4af. Avant la sec onde
nifuti-* du xiT sio'!,-, un bionl'auteur resté inconnu donna aux religieux du
Bec le patronage et les dinss de Civii'M'i's Li- ;i;i;ic Luc-ius III confirBia la
donation dans ^ia buUo de 1184. A eette épo?icr (T^it'^"] de Maihilde, sa

femme, contenant la reOiiM d'une rente qui leur était due par Tabbsjs sur sa grange de Civières. Jean d'Eco?, chevalier, soit à cause delà seigneurie de Civières, soit comme seignsar d'Aubign^v, disputa, en 1319, le patronap» de l'église aux moines du Bec, qui earcni gain de cause. Le 7 novembre li^CB, Jean de Boisset, e*c., prit à ferme la cure de Civière»; cinq ans après, ce même personnage, élsré sn ran:: lic chevalier, était seigneur en pirù* de Chinères en Yexin (2). Buisset : d'htrmiiuêt au lion de pt^l» aW' rovw' (f nr. i) après un aveu du 20 mai 1411. le (juart lie haubert, assis en la paroisse de Civières, appartenait aux hoirs de feu Pierre Manessier, et relevait de la baronnie de UauJemoat, par 75 s. t. de relief. i li HiMt. df SaiDt-Q«raiaiiHIM>Pré«. (Xf Notariat de Rouen, ooDirat dn 1 «vril* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.13% accurate

CIV — 778 — M[^] Piorrc Foubert , furé de Civières, représentait le clergé du bailliage de GiaorSf aux Etats de 1577. A la fin du xvi^e siècle , la seigneurie de CiTières appartenait Louis de Montmorenej, seigneur de Bouteville, qui mourut le 20 mars 1615; elle passa ensuite à François de Montmorency, comte de BoutdTill6f qui fut exécuté plac« de Grève. Au XVII^e siècle, les rerenaB du Bec, à Civières, s'élevaient à 800 l. L'aveu rendu le 14 août 1073 par René de Pre8treval, du marquisat deClèrcs, contient it; pa[^]ïsage suivant: Item, relèvent de madite seigneurie les terres et seigneuries de Civières et d*AalHgD7, appartenant aux enfants de fpti messire Louis do Montmorency, baron de Bouteville; laquelle seigneurie est UQ âef noble de plaines armes dont le chefmois pst assis paroisse de Civières; ayant ruaioii*..., culuubiur à piud..., cours, usage, juitiee et juridiction. .. (1). » Franrois-Henri de Montmorency, petitfils de Louis, hérita de la terre de Civières, qui passa à sa veuve, Madolaine-GbarLotteBon no-Thérèse de Clermont-Tonnerre do Lui[^]embourg, duchesse de Piney, t-umuie on le voit dans Taveu ae Baudemont du 21 mai 1697 (2) Paul Sigismoud de Moitmorency-Luxeml>oarg, duc de Cbotillon, et son petit-ftls, Charles-Anne Sigismond de MontmorencyLttXembourg, duc d'Olonnc, lurent ensuite ran et l'autre seigneurs do Civières. En réponse & une iêtre-circulairo de Mgr do la Rochefoucauld, archevêque de Koaen , au sujet de Tétat des fonds destinés dans chaque paroisse, au soulag-ement dos pauvres , le curé dit : i Qu'il n'a jamais pu rien obtenir des chanoines'd'Andelj, ni de l'abbé de Jumiéges, qui ont une partie des dîmes, mais que l'abbaye du Bec s'est montrée plus compatissante. » Fiffs : 1" Ai niGNY devait être dans l'origine , autant que son nom celtique l'indique, une villa [^]uioise. Oèe 1170, nous trouvons Gualon d Aubigny au nombre des témoins de la charte de fondation de Notre-Damedes-Hâlles, àFours; son flef leleTant des archevêques de Rouen, était un membre dépendant dn âef de l'Xsle , à Qiiiors. En 1210, Robert d*EooB tenait le fief dont il portait le nom , et celai d'Aubignj, de TarelieTé[^]ne de Rouen (2). D est probable que Jean d'Ecos» qui pré(Ij Arch. de la Seine-Itif. (2) J-r eh. de la Seieue>lQ(. (3) La faroilleprimilived'Aubigny > l:iit i[^]as éteinte dans ce pajs. En 1233. Rolwrt d Aabigny donna ;iu Tré«or une rente ou une vigne à Fourge». Une chai te de UtO lait maalion à» la terre de Rtobard d'Âutù» gnj vm

BsMDoooxI. XfofM ht Piéiwk CIV tendait au patronage de Civières, était
iei«> gneur d'Aubigny en 1319. En 1339, Aubigny appartenait à la famille
de Pellevé. On trouve ensuite parmi les successeurs Thomas de Pellevé ,
vicomte de Valognes, mort avant 1466; ses descendants conservèrent
jusques au xvi* siècle ce fief qui passa dans les mains des Montmorency,
comtes de Bouteville, puis aux Montmorency, ducs de Châtillon. * Pellevé :
de gueules , à la tête d'argent de profil, au poil trev(' d'or. 2° Bois-Gautier. Ce
fief, pla

The text on this page is estimated to be only 10.71% accurate

CIV — 771 — GLA Le scipnoir de Boiituaio-i;oiivei'- i neur (le
lii KofliL'llf , lorsqu'il tut tuil», en , 141-'), à la liataillo d'Ay.iin.'ourl.
Villaiios portail : J'atu/viil à lu fasre tir: \$abte , aecùmimgnfe de G pein's
de tjfi de gtteates , 3 P'i c/ivf t'f 3 y /* f,i p in'i'. L'héritage;.! do l'iorriu't
caitMnves de 1*J mcrtt'tWs df^ sable. Jean UeChauiuont, ;ils d'Antoine,
!«fi'.neur doQuitrj, hérita de liois-Oauicr.à la m ' i l do son père en 158.? :
- trois lîls Jean, Charles et llrari de Ciiaumont lurent siiccessiveraent
»«'.ii:neur.s de .i'). Charles et Jean de la tirandii n^ dis d<> Jean, venflireni
en le fnd d - la Brosse qui rel*;aiL do Hois-Ciautier et ils furc-iit
inaintenu\$ do noblesse' avec leur père, le 0 dociMiïbrtJ liii'ii'. \jC Hûis-
(iautier resta A Tainé dans le paruigo de la sueces^îioa paterucU^ . T.n
rtrandiére : d'oztn' tm li^m i.impant d nfgent, nniiaroisse ilu IÛ.i.) 4" Le
Hau.ot, apre^ avoir apparu-nu aux Montmorencj'-Luxeinbou ri', p. issa n la
comtesse de Boudcville fi au duc d'(.»l>iuni'. On lit. dans l'aveu de
iiaudouiuit sus-unoucc : s.;l, ndevaut par : {7 s. Od. » (!). An no Charles
Sisrisniond de Montmoivni. yLuxcmboui , vendit le 11: Il ^t le ajuilU-t
17'.»1 à l'. rie d AujoU, inieiuUtai d'j eomte d'Ari.ds, •! ni le laissa à sa fille,
épouse de M. < ' (iide 'riMUSsoau. Coite t' anif. à '"on luur, le donna le 15
liucti»l«M' an \ a M"*** Félicité Trousseau, sa fille, lors de son niari;it:<>
avec le rorute de Chabrol-Croti7, 5,127 fi . — Fercrip. ot d'Ecos.— Rcc
cont. ind. de Tourny. — Paroisse* — Ecole mixte -'S cnf. — Maison
d'école. — Biir. de bient'. — 4 periu. de chasse. —2 déb. dfl boissons. —
Dist. en kil. aux ch.-l. de dcp. 45, d'arr. IS. de i-ant. 2. /i '/jp» l'iiires :
AuniONY, Bois-Uautisb, u Ilai.i.ot. AuriçnliHve. Cèl'ôales, — 100
^rbrcsàddre. Industrie, Néant. — 5 patentés. Cette commune a vu son
iwporlance s's*» croître en 1815, par Tannexion de la Xc»villo. Nous
iVions l'histoire de oesiocal'*** Sûus deux par;i^M-aplies. § 1".
CL.^Vii.LE. Paroisse des I.>ioc., Baill. , Vie. et Eîorf. d'Evcrcux. — Pari, et
Gén. do Ronen. Le nom latin de cotte paroii^w paraît étr.> C/ainifh, mot
dont il est difficile da d 'Uiior 1 éiymolo.!:rie; nous dirons seidomt^çt que
Cla\ illè est (i'orip-inc romaine CKIO*, '* paroi-se a clé formée des les
çreliu'*i* c l> > eliréticns, sous la protection d« ***** .Mania. La voie
romaine d'Evroux à BnoeBO p.»-s:il l a (Maville. Vers lOM^ le vicomte
Ursion donn» (li r'.s(taiit icii iuuMiojr ^«^ij^asuriil* (il Arctk. de la
i>eia«'lat. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.40% accurate

CLA - T75 CLA courent . Tirmin hMo nvf c sa métairie à Claville
(1). Uⁱuo était poul-étro BB des douze Ticomtes qui se pn ri :i prièrent la Normand ic, du temps dos promiors ducs. Au XI* siècle, les ceintes d'Evreux avaient des possessions à ClaTille et lors de la fondBîinii (If rrililK'.y.' de P.iiiit -S\,ucnr, Richard, comte d'Evrux,dunnaau monastère •è s*enfenDait sa fllle, une demi-charme de terre contenant 30 acres. Kn 115*2, le papo Eugène 111 et un des frores, d'Amaur[^] de Montfort, oonfirmèrent cette donation. Lorsqtte Pinidii , fî!s (rAnniin v, comte d'Evreux, fonda la préhendo de Quittebeuf, U loi assigna lOOsous anpovins de rente à prendre «[^]ur l'impôt fonci. r il« Claville el an muid de froment, À Quiiu bcuf (2). En 1183, Raotrl de Bois-Hubert patron de Claville, Toruît ;n oc l'irrémont d'AfrnC's, sa femmCf en présence et avec l'adhésion do Kebard , son Man[^]père et de Béatrice, sa œère, au vénérable Rotrou, doym fit: rjia(itre d'Evreux, son droit de p[^]éi[^]cutation avec tontes ses dîmes et appartenances, moyennaii)].\ somme énorio do GO 1 .hil'i Tines. 11 déposa un bâton sur l'autel, eu rigne d'investiture (3). Richor do l'Aiplo. [^]irip-rinnr PtiZ'Maiu de Raoul de Bois-Uubert, approuva cette vente la même année (4). Le chapitro attachait unctelle imporlaïuv à l'acquisition de Claville « qu'il expédia •nr-le-champ, nn messenger au paje Lucins III, qui confirma la pop?o?[^]9i' n «le I rglise de Claville, au chapitre d Evreux, par tine bnlle datée de Terone, du 10 novembre 1184. Quelques années plus tard, lorsque le doyen Rotrov vint à mourir. les chanoines roçonnaissants l'inscrivix lit iT ins leur m' crologe, à la date du H des ides do mars, comme le -véritable donateur de Claville. Pou après la donnti[^]ii il' R'irrr.n. Ainrir.rv de Lac[^]- (5), du conseiitcmeni de sa femme et de son fils Gilbert, donna au chapitre tous les droit'-l' qti'il prinvait av' il' >tir dimes de Claville. En présence de Adam de CierTty-et de Hufues de Bacquepuits, deux des plus honorablef cfirv:ilirr« l It. .!ii faveur Jutiiiégc[^]. n y a (Icii-c î>'il'itti Ciavilli- dan* la S< iite-Inl., mais N. li Pr. v<> t (M'iise qu'il • .igit ici du nAtre. (if) Sotes Le l'révost, art. Quittelioul'. (3) Sou» Ijs Prévo.1, art. U-)i[^]-llu!,< rt. '4) Ceci iuliouerait que Ciarilltf eUil de la moU' Tanre de 1 Ai[^](i>, cuiniti» la flonn«vjlle *(atitrw { }• voisines d Evrem. (5 famille de L..i'y qu»» nouR retrnuToiis souTeQt à cette «"piique «up'rM d Evreux, éiail d'ongioe angLiiKT ft ;j' ^ ^^^ certaines terres h ('Ia\ illi.'. En 1221, Raoul de Cierrey, évêque d'Evreux, confirma à son chapitre, VégUss de Claville,

avec toutes les dîmes du hâ et de la guode, la terre de TAumône et tiO s. sur l'autelapro, le reste était consacré à Ten* troctin du vicaire perpétuel, ce qui semble indiquer que U s chanoines «tuent curés primitif de la paroisse. Le roi Louis VIII ri-eompensa, on î?25, les services de Simon de Powsey, en lui donnant la terre de Claville, avec nne rente ds 10 l. et une aniro de r»0 s, à prendre sur les vignes de Guillaume Bourgoncl, à iPsormanville. Il est probable que Guillaume mourut bientôt ot qu'il fut remplacé par ses deux lils Thibaut et Guillaume. Les maîtres de l'Echiquier, avec Tadjonction d'un grand non l i ' '1 ■ chevaliers jugèrent, en r*'30, que le tiet de Claville, au sujet duquel il y avait procès entre Thibaut llourgoiiei, chevalier et Ouillaumo, son frère, était partageable à la volonté du Roi, comme Richard de Hotot, Jehan des Vignes et Jean dr Tnitrcbu, chevaliers, l'avaient déclaré après enquête. C'est pourquoi il fut jugé que duillauroe Bourgonel tiendrait en paix fa portion du fief et que Thibaut serait à l'amotide pour avoir soutenu une cau\$e infnsto [3;. Fax 12r.2, riiiillaume Bourgonol avait remplacé sou frère Thibaut ; cette même année 11 donna aux Templiers, un champ au hur moau «le la Fov^t, paroisse de Claville. A celte épot^uc, vivait Jean Bourgonel, chambellan on pannetierda roi saint Louis, qui était do la famille des seigneurs de Cl»* ville (4). Ati mois d'octobre 1287, en présenee de (\\) Bnissel. Usage des Fiefs», U u, p. 168. it< Autre j'olduV de rhilippe-Attgitttet «uicU dis dei l'Uilles des Nurniands. |3' I., Delisle. Et^hiquier. n» 664. {Ai U peliil», cm. oonn«ad, a* Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.10% accurate

CLA — 776 — CLA toute la paroiss(> de Claville , Guillaume Bour^onol confirma la vente que Guillaume dt'S Pcrois avait faite aux chevaliers du Temple, do trois pit^ces de terre situées sur la paroisse, l'une au Bosclin, l'autre au Fond-du-Val et la troisième au C!iaiiiiJ-Gifart. La charte originale existe eju 'ii- et sur le sceau on trouve un écu chargé : d'une fasce accomjjagw'e de 9 losatiffes^ 'A en chef et 6 en pointe. Autour on lit la lin de son nom : rgvignel militi (1). En r^02, tiuilhimiK' nr,rn'rjvrrp\rl , chevalier, seigneur de Claville, ratiliu un échange fait entre Michel Pépia et les chevaliers du Templo (2). Guillaume Do>(jongnel ^ chevalier, qui vendit en 1205, de concert avec sa femme yflipdis, à Pierre de la Broce, sorircnt ihi Kui, une niaiaûn de briques, àLomlun, ne peut être que le seigneur de Clavillo. I);ui> ce cas, Loudnn devrait le berceau de ia famille Bourguignel. M|r Guillaume Bourguignel, chevalier, est inscrit sur le laMoan Je ht noMcpfie de l'Evrccm dressé en l-Tll ot juiblié [lar La Roque (3). Kn 1271,]N'ic(das Pépin et sa fciuiue Emma, vendirL-nt aux Templiers uiuu pièce do terre à Claville. L'année suivante, Guillaume Bour^uignel confirma crtte vente. C'est le dernier acte où il soii fait mention de lui. De 1274 à 1286, les Templiers de Renneville rxiiernonloreiit leurs possession? de Claville par ventes que leur consentirent Sellon le Bosch eron, Ouillaume des Landes* Jean et Durand Pelletier. Eu 1290, Raoul de Vanescrot, cler^;, et Psmelle, sa femme, vendirent au chapitre d'Evreux , nussi prépondérant k Claviîlo que les Templiers, 8 acres de terre dans cette paroi88e,iiiojennant 05 Lt. Quillaunio de Landes» «nseraîn du fief, approuva la vente. Jean des Landes, chevalier, seigneur des Landes, et surcessenr du précédant, approuva celle vente en 12i>3, cl reçut 15 l. 1. En 1294, Jean des Landes consentit, mo> yennant 100 s. , à approuver la vente d'une pièce de terre que son oncle Guillaume avait consentie précédemment aux Templiers. Les chevaliers du Temple firent encore différentes acquisitions À Claville, pendaai ks années 12'J5et 1290, des frères Simon et Rylu II Ptlietier, ainsi que d'un sieur Durand Le Pulletier (1). (1) L. Delislo. Le véritalile nom de eatta funUle Mrail donc de Uourguignel. Nous peoKiin eue Pierre Bourguigiiel , che\alier , ligueur de Cbamoicux aux 'Baux d« UrateuilJ, étail fréra on oeron de Oaillaïune. Ht) Nùt«* La Préfw. (3) L. Delislo, Corr. norwkmnd. (4) FwHîUe qni puait avoir été imrortute cette Guillaume Le Bourguigncl, II* dn nom, eut pour successeur et héritier du

fief de Claville HRCiiaux, laut eu son nom qu'en eeUi «• Marguerite Bonde, sa femme, fit avec rouf le quart de fief des Pénétrawt, à Saint-vermain-des-Angles. . HomenUnément, et pour de* caUM (1) M. Caiiel, ^'otice sur Bti^a^ - ^ ' Çonches. Ç8) Deaceadv d« l'Ulaelra famiU* de ce ww^ aain det eaviioni de Falaiaae. (3) BrMiiiMy. n* 413 el 631. ^ (4) U. d^BMÔNpMre» Btmi, ttt., P>S>^ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.59% accurate

CL A — 777 — ÇJUA connues, la faniillo Goiol fut à son lour
dor>uîli<e de la seijfncurie de Claviie. Le janvier 1431. measire Pierre Le
Breton, clî' Vàlior, fit foi et homm; i;_ 'o au r"i dos ûcîs deClaville, les
l'énètraux, laSalle etdc Saint'Hartitt-la^ampagne. Après Texpulsion des
Anj^lais, Pirre Crnret , ûis de celui dunt nous avons parlé, entra en
possession de la seigneurie de Cla^ Tille ; il on prend le titre dans nn aveu
da 9 octobre lib^i. Bn 1533, Pierre Lambert, habitant de Clavi)l.\ présenta
sa génMogieet^ntmaill' tlfnu de noblesse. An milieu du xvk siècle, la lerre
de Claville apparti-nait h Jacqu«'s Lp IVÎftior (Ii, qui était mnrt en 15G'2.
ires héritiers lurent tax^B pour Clavillo et La Salie à 33 1. dans la
rôp.trtition lî.' rarrit'Tc-lmn. Pelkuier portail : d'ai geiU à la fasce d'azur
^argt^e de 3 besants rt'in-. Los fils df Jiic(jiies L DeBcendani ptottaUtOKOt
dss Lt PellOMT, dont BOUS i\on» parlé, qui viVâWDt aakm'riteb. Jacques
Lts Telleiier ctait fila du Rlebanl, échrrin d« Huuen. qui ljo«spilail fiefa
dtbB la vie»rot« île Nrui< h'iifl fi ji.TVii ûO I. au rtfC^~vi'ur des l'ransc-
fiefs Ci DiUit; ;jtitt>l.lj j ar la chortre i e Louu XI, en 1470. (ai» T. l)u|il.
SNJ", M -1 rr a i >u UU-ntr*^, (31 M. L>i ien<: de="" sa="" femme=""
soumis="" la="" garde="" noble.="" rendit="" aveu="" du="" fief=""
faulcon="" au="" droit="" le="" f="" ce="" fut="" l="" ses="" enfant=""
roger-robert="" carrey="" sieur="" siint-oervais="" re="" conseiller=""
parlement="" en="" qui="" h="" claville.="" claville="" sergenterie=""
bonville="" contenait="" teux="" privil="" et="" feux="" taillables=""
m.="" saint-gerva="" tax="" li="" pour="" sun="" lief="" il="" prit=""
part="" aux="" assembl="" noblesse="" :=="" d="" trois="" cnrrpnux=""
n="" .="" moulinet="" euro="" do="" itoo="" a="" roi="" confr="" ass=""
z="" c="" dans="" t="" madeleine="" verneuil.="" un="" des=""
agronomes="" les="" plus="" distingu="" da="" notre="" colombet=""
fait="" depuis="" longtemps="" par="" nombreux="" sur="" belle=""
ferme="" croix="" juste="" r="" accord="" son="" m="" j="" bbahubit.=""
est="" mention="" lueuhl="" pmrumtni="" rotum="" lts="" chapitra=""
doae="" loi="" nuroa="" indic="" .t="" on="" comte="" ds="" bnoobs=""
iss="" zvotm="" pr="" fautive.="" troutc="" nrchives="" plan="" g=""
inrtnque="" iir="" ns="" dijpsbdamss="" dm="" bwi="" boir=""
migueurial="" cuviua.="" digltized="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 13.67% accurate

CL A T78 - GLA chemin de Beaulieu au Fa; dans une charte do
1: ^71. Les Templiers ft&it'nt fuit do Boaulicu uno sfirto (11' h coursa le df
leur uiuison ; l'un ti eux lésidaiL ùktuà un niaiioir où ils avaient fait bâtir
uuc cliapollc en Tliunnour de sainte Suzanne. En liTH , Guiiiiauuo
Brèmai't, et Alis, sa reniluc, buillci'eIU [y tav un an à Robert Gardiii, frère
du Tenipl*, dcmenrant à Boaulieu, une demi-vergée do tun e ix Claviile,
moyennant a. t. Les chevaliers de snccossicuw tl^s. Ttnijliers. cr\ fient
iongtcmps la cliapelk de Saiiiit-Suzanne, à lJ«'aniitni. Ln 2 mars 1590, livre
Antoine Desbiycs, cuinmandour dé S;iiiiit-Etionnf;-Rennevilli'. luésenia
(iuillauuic Lair comme clia^j'duii. Jean Cabocbe, pivire du
diocùsodeSoiâsonSf 10 renijdaca en iGlMi. 2" Le Bosc-Roueu. Au milieu
du pi-aiid nombre de.liiefs do ce nom , il esi .•^ouwui fort difih ilc do savoir
auquel s'affiplicie w] ou tel t(.xu'. Il s'aj,'it tro.s [»rubabknient rie Bose-Ro-i
r-iU- lilo dans une chai-le do 1203, où Raoul liarene, .sti^^nour li ■
r,;»-.ville, accoiilc à l'abbaye de Saïut-Taui m 50 s. do rente sur son revenu.
Ce Cet fut, depuis, partagé en haut et bas Bo?e-Roger. V«. 1 -s la fin du
XV* siècle , la partie dite le Bas-Bosc-Roger, ap]iatfi luiit a la i .diiUo de
Baignai'd, et il pas^a ensuiio à l'iulippe de Monnay, dont le lils Jean figure
ounune seigneur du Bas-Bose-Roj^'or sur le tableau des taxes du Bau,en
1502. Jean de Monnay épousa Marguerite do Fouillouse, dame de Naiucoui
t, dont il eut Françoise de Monnay, marico à Krantuis do Courcy, chevalier,
seigneur du Plt sisibouquelon, et auquel elle porta le Ba^sBose-Rogcr,
Feniéros-Haut-Cloclicr, en partie, etc Ce sc'ijfnour prit lo parti de la I.iLitio,
se distinprua au siège de Rouen, pendant le«vilU, t. v, p. 31S. Thomas : e do
Claviile, à Mallieu du Vivii r, advucal du roi. » Hii ITS'.t. >[. pourlet était
seigneur da liaui-Lo>c RnW, ces deux fôcis sont lestes uuis et sont ftt*^
cmseiible aux Carrey de Saint^crvsis. (1) JSon i>nr M.' Lebeurier. n»
IS"Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.09% accurate

Clia 779 COL Ail xnii* siècle, La Salle formait une des trois saisons de In terrist. en kîL aux eh.-Lde dép., d*arr. etde ttant., 10. (1) Areh. ds l'Bbm. D 'jiendnnces . V.rwuEV, le Bn?r , Ro?cROOER, LA FoaÊT, L'HERUITAOE, la NEUVILI.E. Aqriadture : Céréales, colza, lins, plantet saroléos. — IGOO arlu ns h cidre. Infhistiif : 1 moulin & blé, 1 briqueterie, tissage de coutils. — 11 pateniêt. Foire le 0 juillet. —CommerM de bestiaux et mei-cerie. Les paroisses de Coilandres et de Quiucarnon ont été réiiitties le 2 mars 1887. Nous traiterons leur histoire tous deux paragraphes. § Coi landres. Paroi&so des ; Vie. et Elect. de Conches. — Dioe. d'Bmux. — Oénér. d'Alett^n. — I*arl, de Rouen. Le nom de Coilandres, en luî-in Chorlandœ, a une ph.vsionomie celtique. Land, en irlandai»' . 'iL'nific encore dos terres labourées; cependant Je iialroiiàgo do la sainte vierge, n'annonce pas une haute antiquité. Par SA position. CoUandes se troaraît dans lu mouvance des châtelains de Conches, qui en partageaient la propriété ATM les seigneurs de Koiuilly. Lors de la fondaion de l'abbaye de Obn» ehés, en 1085, Roger de Tosny donna au nouveau monnstère, la dîme d'une charrue de terre a t^ollandi-es, avec un hôte ou fermier. Quelques années plus tard . sous Raoul^ successeur de Roger, Robert de Romillj en prenant l'habit monastique à Conches, marqua son entrée dans la maison , par le don de tout ce qu'il possédait à Coilandres, avec le consentement de sa femme et de ses trois fils et avec l'adhésion de Raoul do Tosojr, seigneur suzerain. Pendant la seconde moitié du xi' siècle et tout le XII', Coilandres resta aux *eipneure de Rnmilly. dont nous donneront la liste à l'article consacré à cette commuM* En 110?^. Gilbert des Minières, héritier de Richard de Romilly, paya 100 l. «u receveur du roi, afin de revendiquer contre : Roger do Tosny, seigneur suzerain , sa mise on possession des biens de Richard. I Robert de Courtcnay, châtelain de Conj ches reconnu, en 1221. Guillaume des Mi' nières, lils de Gilbert, comme sénéohal ' fietrè do Conches et lui confirma le droit de » pr 'monter à Coilandres, à Romilly, etc. (1)i i Un voit figurer dans nne charte de eêfttW époque, relatÎTO à la Barre, un Raoul do (nll indre?: mais il ne devait avoir qu'une , poi Liuu de lief ei non la seigneurie da la f*I (1) Le FrAvast, art. Bsobray. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.20% accurate

COL — 780 — COL roisse, qui resta pendant lo zm« siècle et une partie du xi\'. aux seigneurs des Minièi'fS et de Cunicuil. En 1234, lors de la bulle du pape Orépoire IV, pour rabl aye do Conclics, e. ttfp maison ne possédait déjà plus le patronage de CoUnndres, qui était probablement passé au clmpitrc (i'Evri ux. Le Coutuiuiier des Foré ta de iSionmtndie , rédigé vers 1440, constate les droits des habitants de Gifflaodres dans la forêt de Conches. En 1488, les habitants furent imposés à Gl. 10 s. iiour le paicnicut du qn'ils étaient obligés do taire au château do Coi)~ ches, commandé alors parl'anglais Richard Walier. Dans la répartition de Tiissiettede 1500 l. que la vicomte de Conchos devait fournir d'après ladi'usiîin do l'assemblée de Mantes, en 1430, hi paroisse de Collaudro lut taxée à6 l. La léproserie de Pninf-Rlaisf^, dans la forêt de Concbes, paraît avoir été commune entre un groupe de paroisses, dont ForriércHaut-Côoi lier était lo chef-lieu et dont Collandes i'uuiiuu partie. D'après un titre emprunté aux anciens Fouillés d'Evreux, Jacques de Bigardst t ut, en 1481, seigneur de Collaudros eideSaiuiMelain. Bi garda portait : d'argent, à 2 faice\$ de gueules. Pendant les siècles qui suiTirent, la paroisse de Collandres eut souvent les nK^inc* seigneurs que ses voisines Romillj' cl Oumcarnon. La fanai lie de Sepois ou Scepoy, la posséda en partie pendant le xvr siècle avec Remilly; elle passa alors pour une portion dans la maison de Conflans par le mariage de Maiie de Sepois avec Eustache de ConflanSt vicomte d'Auchy. Leur fils Eustache possédait la seigneurie de Collandres en IhHV. Sepois ou Scepoy portait : rfor « 5 châteaux iiaçuuntjs de aabk^ la tourelles et portails de gueules, '2.2 et Rob-;rt de Sepois, le dernier de son nom, épousa Louise d'Ongnies, fille de Loui-i, comte de Chaulnes, dont il n'eut point d «. jifaats et qui fut son horitière. Cette dame se remaria avec Emmanuel-Philibert d'Ailly, vidame d'Âuiiens, baron de Pict|uiguy; puis avec Charles de Cossé, duc de Bris^ac , qui livra Paris à Henri IV et reçut en lécompeuse le bâton de maréchal. Le duc do Brissacetsa femme exerçaient leurs droits seigneuriaux en 1007; cette danio «'-tait veuve en IGil et vivait encore en io27; elle eut pour héritière Claire-Charlotte dWill} , mariée à Honoré d'Albert, seigneur 4e Cadenet, duc Je Chaulnes, frère du célèbre duc de Liiym- < , favori de Louis XIII. Ce seigneur jouissait, eii 1Ô40, des deux tiers de la seigneurie de Coliandres; il mourut maréc'ial do Franco, lo 31 octobre 1040. D Aillj portait: de gm-uies. à 2 branches

d'nlthier pnas^e» en double âaufotr if argent [^] w i /ipf ff /)ifu roi, lorsqu il épousa, le Pi août 171.">, Marguerite-Cathei ine-Madeleine Le Vojer dArponsou, fille du ministre d'Etat, garde dcî sceaux de France (2); il devint ensuite maréchal de camp et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. On raconte que Thoin;i« Legendre, hal)ituei]eincnt désigné sous le nom de Coliandres, \ la suite d'une intrigas avoc une dame de Chambencn, aurait été forcé par Louis XY de lui donner Maigremont (3). Il perdit sa fem'u • le 27 novembre 17; }5, et mourut le 1" mai 1738. Iaisi5ain un fils (I) nommé Alexandre-Pierre L-gi[^]ndre, dit lo marquis de Collandres, au sujet duquel on lit 1 article suivant dans le Junnm de Barbier: « Novembre 1752. M. Lcgondro de Collandres, brigadier des armée? du roi, neveu de .M. le comte d'Argenson, ministre do la guerre, est mort ces joaw-ct, de vingt-sept ans; niais le lruit e.«t (iml a eu quelque dispute à un souper avec .M. If marquis Le Vovor d".\rgenson , son cou?ib germain; (Que le lendemain il est all« le trouver, qu'ils se sont battus et au'il[^] a lué. 11 est dit. dans la Gazette de trem% qu'il est mort à sa terre. » . -> i Une cousine de l'inlortuné marquis deboilandres, .Marie -Adélaïde Legeudi-e deM»»»[^] (Il C était vu rioipla eonnerçant d* H»*)» en l""t}^*^^*^*^ fil:, il uti niarctiand de Ro.ra. (/iWMIWIW *S>wr, l. I. p. , , (3i .Mo»- de Morvilliers . tait une flUe ./• M. a« CoUanUres el de M"« du R«««» [UtmaiT» iu marquis d'Aicensoiil (4) /Minua &~ Barbiar. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate

COL ^ 7.>^1 — COL greiDonti avait épousé, le 17 mars 1730. sun j eonsin germain , Pïorré-Hjacînte Lop:cn(lro de Berville, qui réunit ainsi sur sa trie tous les biens de sa maison et qui mourut eu 170?, après avoir vu mourir en couches, l'année précédente , sa fill" , qui ('i;iif mariée à Eramanuel-Apathe du Halluj, dit le marquis «lu H.illay-Coetqneii, M"* du Hallay, en mourant, avait donné le jour à un fils nommé Eu) manuel-LouisEléonore-Âgatbe du Hallay, dont sont issus deux fiis; morts tons deux sans postéritii maic. Fiefs : Le Mesnil-Pial. Robert do Courtenay, cliatelain de C-'Uches, permit, on 1230, aux hommes dos cimi paroisses (Le Fidelaire, Sainte-Marpruerite. Sobécourt , Beaubray et Sainte-Marthe) qui auraient défriché entre le Mosiiit-Oal , I,ycr ot Le Fidelaire, de posséder à ^leriiëlulilé le Kjrrain défriché. § 2. QutNCARKOir. Non3 n'ontreprendrons pas d'expliquer rétiïrmologie de ce nom , qu'on écrivait autrefois Fsquerguenon» Le vocable de Saint» Jacquet nW pas une présomption d*antiEn 1331, Robert de Coortenay reconnut quo G uill.uiTTio des Minières, en sa qualité de sénéuhal de Conches, avait droit à IU s. de rente sur la prévôté de Quinquarnon. RnT)o rt d'Artois, seigneur do Conchf^s, ot Amicie de Courtenay, sa femme, donnèrent en 1200, à Téglise de Quincarcn, diocèse d'Evreux, drtix scitirrs de blé h prendre dans la paroisse de Coilundres, sur des terres appartenant à Guillaume Oeroudo ; plus le chauffage et le pâturnire dans la forêt, pour Henri, curé do l'église, et une maison dans le village de Quinearnon. Cette gënétv'sité indique que lrs cliruclaihs tlo Conches avaient à la l'ois le patt uaage et la sei^enrie de la paroisse, qui, du reste, sont toujours restés unis. Il existait, eu 133G, un château fortifié à Quinearnon ,ear il est fait mention dans une c'iarto du c/kisIpI d Esquincnrunn (I). Charles-le-Mauvais ayant dunné Conches an célèbre Jean de Grai'lly, Captal'de Buch, celui-ci (ioiiiicba do son domaine la terre de Quincaruou pour la donner, en 13ti8« à Chierard Mauscrgent , alors bai llr de Conches et d'Evr.'ux Les motifs do cc-lic donation étaient d'abord les services rendus pur le donataire k la cause du roi de Navarre, et surtout l'état déploï'able du fief de Quincaraoo, composé presque en entier de terres labourables. Les guerres incessantes avaient omjiêclié (lo cultiver les terres, et il fallait beaucoup de patience, d'argent et de ioïn (1) M. StmsUitBS» p. au. pour remettre les choses en état. Il uc fut pas possible à Mauscrgent de réaliser les vo'ux do son protecteur; devenu suspect au roi de Navarre, qui

l'accusait d'être l'ami bienveillant et favorable de Charles V, le seigneur de Quincarnon fut assassiné vers 1380. dans une rue d'Évreux, pendant la nuit. Après la mort de leur père, Guerardin et Chariot Mausergent obtinrent de Charles V et de Charles VI des lettres pour entrer en possession de Quincarnon, mais le roi de Navarre s'opposa à leur exécution. Charles-le-Mauvais étant mort le 2 janvier 1387, les deux Mausergent firent de nouvelles instances pour recouvrer le domaine de leur père; elles eurent d'abord un plein succès; la Chambre des Comptes reconnut, leurs droits, et le bailli d'Evreux et Conches les remit en possession le 10 septembre 1388. Il paraît, toutefois, que le successeur de Charles-le-Mauvais n'en tint aucun compte, puisque les deux frères continuèrent à réclamer auprès du roi de France en 1390 et 1391 (1). Un aveu du 22 décembre 1419 témoigne que Chariot Mausergent, etc. , avait obtenu des Anglais ce que les Navarrais lui avaient refusé; le fief (tels) de Quincarnon était un membre de fief de chevalier, sans court ni uxorairo; le seigneur avait le patronage de l'église; il était tenu de payera des recettues de rachat de pont-de-leur un hauptman; madame du prix de la commune; habitants de quincarnon; imposés de sols dans la sordenterie; perrière en indemnité; guet; qu'il devait faire; nu; oh; conches; on; voit; par; t; paroisse; r; une; bien; faible; population; aussi; des > 100 l. imposés par l'assemblée de Mantes, en 1430, Quincarnon n'est taxé qu'à 30 s. A l'époque de l'expulsion des Anglais, on vit arriver une famille de Quincarnon, qui oh illement originaire de ce village, dont plusieurs membres «Jonf arrivés à la noblesse et à la puissance. Quant au fief de Quincarnon, qui n'appartint jamais à la famille!

The text on this page is estimated to be only 13.89% accurate

COL ~ 782 — COL demeurant Pn Auvorgno. Son fil[^], Vastin Bnrat , l'avait remplace, en 1479, date de son avt'U. En 1498, Jeftn du Boo, fils do Giullaumc o\ de Cat!>oriti([^] do Brillao, londit honinuiîTO pour Quincarnou; la nième année, il noliota la terre de Boupy, où il fixa sa rêsidoneo. 11 mourut en 150:1, niais son r,tvY> fui p »rto H Houon et inhumé ù i>ainle-Croi\-,Saintniion (1) Sa veuve y fut aussi inhumôe, cl l'on avait inscrit sur son tonilioau : Oist noble (lamo Mar;rufrite do RonohtT'il!>?', dinne IU" Fai)t:iiiiie.k«.'-Ch;U tou iiiii'ui>. XIIi et s:iL'neur de Bourj, laquelle tré< p;is.M ([^]). Charles du Bec, chovalii[^]r, vice-amiral do Franco, scif[^]nour de Bourv et de Vardcs, fils aillé de .Tonti, rendit hoininape jM>ur Quincarnon vu 1510, e.i devint chevalier de l'ordre tlo Saint-Mieliel. Sa devise était : iSe taire ou bien dire rhi bec. Il poi'tail : l'CUi leb' ou 1 «•/ 1, fuscly d'm gent tt itc (jumlf>; au 2 el d'azur à 3 fh'uru d" li/s d\rgettt; iwle twtd'azur[^] au dnuP/Un d'à/ (/cul. Charles d'i Bois, chc\aii>'r, maitre d'hôtel ordinaire du roi, amiral de Breta{.'ne, qui présentait ii la cure lu méute année, et fit hommapro pour le fief en 1510; il mourut en 1552, laissant de son marla'j * avec Franeoise de Seepeaux . Kofrer, Robert, Marié et Antoinette de Sepois. Hoiror cxerea son droit de présentation en 15Ul, cl il fut remplacé par Roliert de Sopoïs, son frère, chevalier do l'ordre du roi, [^][entilhomme de la ohambre de Charles IX, qui mourut vers 1577, sans laisser d'enfants de Louise d'Ongnies, sa femnio. Le 20 novembre 1>>03, Charles de Cossô, comte de Brissac, rendit aveu au roi, en sa Ticomté do Couches, du fief, terre et sei(1) M. Hema, ffitt. de lioury, p. 112 «(113. (2) Maitfuerite de < onoheroUea éuit également dame de \ardcs «t du UnraM-Vernier. (3) C'est la mère dtt eavont abbé de llertemcr, Jean du Bee-LKsnin. au!«ar ds [^]bmeuB oufrage[^]. qui totévIqmdéSwnt-HRlo. pneurie de Quincarnon, lui àî>partenant, i-:>mme avant épousé Louise «rOiignies , avant veuve de fou Robert de Sepois et Ciiiunie donataire d'ioelN*, on faveur du raai-iairo. CoM ■ .1;u)ie l'avait acrpjis du vicomte d*Au«-hy (1) et du sieur de Voraines, qui étaient héritiers d'idit sieur de Sepois, sa'ttir : le vioomto d'Aiii hy. comme fils de Marie de Sepois, sonir dudit défunt , et le siiHir de Vcraïues à cause de dame Anne de .Mai-;:inal , son épouse. filli i.r:ioutie de Quincarnon appartenait par succession de feu messîre Emerjde Sepois, sou pore. On lit dans oH aveu : a Le chef dudit fioi" est assis au villaL'tî et bourgeoisie de Quineornon, auquol lieu y a par anoiennoté,

cliâteau, roi ieressu et basse-cour elose a ni ttto t lussés; laquelle forteresse fut démolie du t(ni|)s (b-s f'uorios anciennes et n'y a de présent «l'Ue peu de maisons et lopris. . . . j ai plusiciiiivs droiiuri'S et franchises en la châ» toMcnii- (l<.> Conelii's. . . . je sais franc de UKuidi-e en imis les moulins du roi en ladite • lifftellenie, sans payer auena droit de mouto n (2;. La eonilcsse de Brissac était veuve eu 1()27, > 11,' [uvsonta alors àlacure, ayant le tilro do dame de Quincarnon. Elle laissa j>onr liérilière, sa fille Claire - Charlotte d'Ailly, mariée au duc de Chaulnes. Aprèê leur déei' v, i < ii'.f, 1- li 'f de Quîncaroon fut vendu .i il « n li ,1 ii Im 1 1 . .âi (juos Jiib< I 1 , fivro hé)-ifier de Henri, fut après lui sci;_ 'uour il' R'.niilly, Quincarnon, Collandies, Berville t i f il cull)anit Quiiieariioii (J). •luboft portail : irnrteh} nu \ et 4,

The text on this page is estimated to be only 13.17% accurate

COL — 78? COL »• 66 de Lyre au Nct'b onrr:, — Surf, fc-rr. 792
heîât. — Pop. un hab. — i coutrib. 3,480 fr. «n ppal. — R#c. onl. Imdg'.
com. 1,1>7 I fr. — Porcop. (!-• l;i Fi rriiTo-snj-Risle. — s et rcc. cont. jnù.
ili; ('oncht'S.— Paroisse. — Presbvt. — Ecole m'ix. de47enf. — Maison
d'Ocolc. — Dur. il Dist. en lui. aax ch.«l. do dcp. et d'arr. si&, de car. t. 7.
Jfffundances : Glatio.ny, la Lan^b, le Mesn iiii f^AL, LB Poudrier, lb
Uerri'CHet, QCINCARNOX. Agriculture : Ci i'éa\cs, — 1,«Xju ai brtii ù
eidre. Industrie : Néant. — 11 paktUés, COUL-EXOX. Paroisse des Doj.,
Baill.f Vie, EKct. do Pont-.\udem9r. «Dîoc, Pari, et Qén. do Colletot, avec
la terminaison anglosaxonne de son tioni, ci son ôg^liso , d.sc«i;iit de terre
ù CoHetot et à Eturquor;iyt', Cl'Ko doii;ait>n avntt pour motif le salul de
son ûme et do ràiiiu do s^s sa'urs; une somme d'ar^eni «jne lui donna
i'abbessc au momeul où il partait pour l'E-^papn»^. avait au^.-ii excité sa
géoérosito. Lo pi i.\ du duniaine nifii abandunaitloifut oompté en prêseuee
d» (uillaume, arclii liacre de Li>i4Uc tiJ , pour l'K.^pagnet dut cxinrtder
avec celui de Raoul do Tosnv. vors 1U77 La Roque u iaii de ce Guillaume
un membre do la famille d'Hai^ourt, ce qui nVst pas impossible, mais il no
faut pas lo confondre avec .«on neveu Guillaume , tils do Robert , lils
d'Anquotil , un des c >mbattanl?5 d'- la bataillo do bouririberoudo, eu
12"Jii, comme l a fait M. t anol. Il est très probable, suivant uno boureuse
conjecture de .M. Canel (;{}), que la seigneurie avec l'è^rlisse de Colloiu,
fui donnés par Gidleber(de Cornville au priouré do ebanoines ré^ruliers
qu'iî venait de fonder au chef-lieu de ses domaines. L'arcliovêque Hugues
approuva, vers UOO, la donation do (1) C*t arrhidiarro doit Ati^ l'iii'-lfu-
ii'u Guillaume-lr-CVinqueraiit , connu souf» li* uoi de Oaillaunio di-
l'uiljtr:-. (2i M. Semelaigne, Uht.dc Cowhe», p. (3) HUt. 4e t'nrrondu. dt P
rôles de IIUÔ et 1203, on retrouve à deux reprises le nom de Colletot. .Ir^(
lin de Coll. t it avait payé au Trésor royal IOU s. pour une trausaction sur
procès (pro coitcortfia), et à la suite d'un procès avec b s hommes de
CoUetnt. ,!> nu du Bois .sei^neur du Uuf de ce nom, a Appeville, avait
p«.vé 50 s. d'amende. Kn 11'!?', c.nil! iurn*! de ('on'ié-Knr-Risle , chevalier,
vondit à un juif de Pont-Audemer, nommé Calot, tout ce (ju'il possédait à
('"t ^ villi' et ,< ('i.ll. t,tt ("■ jiiifr-(connu par plusieurs arrêts do i tciiiquer.
Un arrêt des assises de Falaise , en 1307, Tautori^i .1 ri' du roi, pour le com
pie de Fr anroifs Le Men lier (2). A partir de lt»l5, nous a\ "us nue liste des

eurs de CoUetot, présenté > ym- les abbés de (-ornevini'. ière- , habitait la
paMi;>se de Colletot; il lut luaintenu le '.M décembre hrù (3). Dans lo
xmu" siècle, livs eh uoirics de Corneviile avaient aliéné lu s, igui uvie
laïque de Colletot. En 17'i3, Jean-P'raneoïs llescainp, tsc, procureur du roi à
Pont-Audenicr, prenait lo titre de seigneur de Colletot. Ileseamp portait:
d'azur on d argent ^ la tiffP qnnuç dv t^untre fciiliis. Le iief «le Colletot
appartint bientôt à maifr. CI-u! s Benêt, sieur d'.rponvillo , avocat au
Parkmeut de l'aris, qui le vendit en nôâàPierro-Aloxis Cabot, de Gailletoi,
(Il F.rhiffuiff. L. n.'lisl»;, nn 28. (2) 'l'i'i. luaniisfril porsonuel. t.t) Uique^ M.
rao«M le» du K:' li.m^ rfLli->> de CoikIiOt» à cauau d uiM dtapelle qui a
eVe détruite. Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.31% accurate

COL — 784 — COM consri!! . r Tijaitrc ii la Coui' (\vs
Coinidcs'do ^iormuiiclio, dont utin ôe» filles cpuiisa M. Bernai'ft-Alexis-
Kicoliis-Franrioit. Le Boiiri:-(!(-I.'i iiio (]), rsc, ({>û était coisèiller du
roi, lieutenant ciuiinel iuu bailliage de Ponttt s de iSurniandie. M. FiillMt,
jiri' ur ciiié de rn]!i i. i. fut reî Chol'-ert de Vivefny père et fils, de la
paroisse de Colletot, furent ancd dis par î'rrct de 1181. Guillaume de Vivcfny
était seigneur de La Salle, ii Colletot, lors(iue sa famille fut reconnue
d'ancienne noblesse, le ;î3 janvier KUIS. Pierre d(^ VivL-fov, chevalier do
SaintLouis, officier de l'Leule rovale, propriétaire à Appeville, a été un de?
d. riiir-rs représentants de celte illustre maiM>n dans ce pajs. COLLETOT :
eant. de Pont-Audcmer, à 96'in. d'alt. — Sol : ailuvium ancien et diHvioai.
— yf. not. n» UO d'Honfleir& Rouen. — Cil. de (jr. corn. n° lô d'Appeville
à Aizier. — Surf. terr. 426 hect. — Pop, 140 hab. — 4 cont. 3,477 fr. en
ppal. — Rec. oi-d. budijrg, qui vivait vers I4tki. {^} M. Frère, Manuel du
Jiibliogr. normand. Af/nculrwt. CârêaleB, lins. — 3,000 arbres à cidre.
indu\$trw. Néant. — 3 patentés, COMBOiy. Pni i)isse des : Pii^r. d'Kvpr
UX. — Vif. i]o Dcauii.ont. — l'^lcc. de Conclues. l'arl.de Rouen. — (jénér.
d'Alençon CumbDU, dont le nom prin itif < fiynbonintii, esl un villaffetrés
ancien, anleriduà l'établisseuient des Koniains dans Iw C'iaules. Le fief et
l'éprlise, «li'di',- h la SainfeVierjre. faisaient i>rin)iiivejiu-nt partie des
diiiiiiaines de Ri.j:er de Beaunont. Vers l'an]()!!>(), cet illustre seigneur
s'était réservé une partie de la clime de Coml>on et avait don lté le reste,
avec l'Oise, h un prêtre nommé llonfrov. (I I>ans la suite, lorsque
Guillaume, ûls du marquis Robert, répuait en Normandie, Roirer de
Heaumont fit don aux religieux de Préaux, où il devait avoir sa sépulture, de
la Jirirt ion des dîmes qui lui restait; puis, sur les in S'a tics de l'abbé Ansfi
.v. ildunna épalenietil l'autre partie do la duinj et l'èplise. Le prêtre lIonfroy,
qui tenait cette portion de Comlu-n, reeut d'.\nsfroy une once d'or,
nioyeiuiant quoi il consentit à tenir de l'abbé ce qu'il tenait auparavant de
Rofrer. lîid)e! t et Ib'nri , qui furent depuis l< s comtes »le Meiilan et de
W'arwick, tom deux fi s du châtelain de Beaumont, consentirent à la
donation d ' leur père (Ij. • Le puissent R(»ger n'avait aliéné que le fief
ecclésiastique, il lui restait le tîef laïque de Combon et la mouvance des
por* tiens fieffées à diverses personnes. .Auî^t, lorsqu'il fonda, en 1088, la
co!l \i.iali' àe Reaumont, il lui donna la dime des cens et pasnaiics de

Combon. Au vniement où il se retirait à Préaux, en 1004, il partagea s^{es} biens entre ses deux fils, cl Combon fat Compris presque en entier dans Iclotda second ;jtoutefoî8, le comte de .Meulan j conserva plusieurs fiefs qu'il transmit « «on fils Galéran. Le comte de W'arwick , mort vers iH'i laissa Combon à l'un de .ses fils, tréscobBU dans riiistoire sous le nom de Robert il Neultourj", un des bomtoos Jes plui^e p >[tables de lu Normandie, qui priirbabit J"»^elijrieux et mourut au Rec en 115*^e De son temps, « Kmmade Condwn.fctncne deCiaucelin Le Maréchal et Richard, leur fils, donnèrent à Saint Pierre-de-Préam. » titre d'aumone, toute la terre qm* pondr.nt un jour et une nuitGaucelin avait teuy Coiubonen domaine cl que les homfflP»'*** localité, tenaient do lui à la cMi li'iJi' pendant toute sa vie, Emma aurait cbâl" (1; Carlukira de Préaux. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.56% accurate

COM — 785 c: 0 M jour un pain Manc et un pain demi-blanc, avec trois mets savoir : des pois ou fdves, de la bouillie ei do poissoD, plus sa bols» son et 10 s. par an pour ses v Pierre, la donation de la dinie de toute sa terre de Combon. Un le re^ut alors comme frère et associé aux prières du couvent, puis pour allêjror le poids dont il était chargé, les religieux chantèrent successivement cinquante messes. Quelques années [dus fard, Robert du Neubourg, Marguerite sa mère et Uenh son fils, furent témoins d'une donation faite à Préaux, par Hoiiri de la Prée, Au nombre des personnes présentes à cette charte, se trouvaient Richard de Gombon, fils d'Emma, pensionnaire au couvent avec sa mère et ihéodoric Maçon, fils de Chrétien Maçon, de Conabon. " En 1102, Godefroy de Barmême une demibaron nie. Renaud de Maulévrier, esc, et Jeanne, sa femme, sont cités en 1270, dans un acte où il fut reconnu que le prieur do Notre-Dame* du-Bosc avait le droit d'usage dans la font du Neubourg. Maulévrier : d'or à un chef de gueules. Pendant qu'une nouvelle famille s i m plan(1) Otto MKWMion des Mi;, >aettr8 du Neubourg n'est pa* celle indiquée par La tioquo, mais nous prouverons plus Ujrd, avec piécmA l'appui, que l'historien d'Harcourt s'est trompé. (i) Hisl. d Harcourl. p. irli. t3) Il a bien mérité de l.i post^lté «n (Ussat rédiger l« pw'cieux cartul.iic de Préuus, sauvé ci restitué a ouvre pays par l honorable ei savant marquis ds BICMwrittt. 100 Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.45% accurate

COM — 786 * COM tait à Combon, le nom <1c ce village était porté avec liunufur par Tbiébaut de Combon , r li^ieux de Suinte - Ctxthcrtno, à RDlirl (1). Renaud de Maul\3 11.11' riKSsifc niillaiiip' di' Maulévrior, qui cul une grau'lo Uillicuiiu avec le couvent de Préaux, relativement aux reliefs quo cette m;ii.*"n lui d vait pruir 868 terres di Combon ; on transigoa moyennant une paire de l>ottes>ou tOâ. an choix du Seif^ielc ;\ 1 i Tini^saint au inauDir de Combon, plus I nltli^rjtion à chaque nouvel Hbbé de |ia_vim' [>ofir toutes aides et tout relief. lUilît cliev,ili*oFrchet, du Boiscard, le fief le Roy et le manoir de: Relisrieux de I*réaux en relevaient iT?!. r.. s.iijrneur avait, la nrunination d'un pré.jendé à Saiut P.iul du Neubourg, du chapelain de la Maison -Die» et du maître des écnlrs alternat! veiiK i t . Il y avait à Combon un manoir seigui unal av -c colombier, clos, jardin et \ ares de terres labourables, d'in revenu de TJO 1, Le sire de Maulévrier y avait j«ùn par retrait de bourse le lief Brunei et celui des Jardins qui valaient 00 l. île rev.^im. Coesme : U'or au lion d'argent ni nv' et lampassé de gurulet. I>'M|irè-< ti;) autre aveu de le seigneur de Coiuliiiiî îvivait un droit sur les cbemins dp.iis Jea fiefs du Neubourf? et dans les liefs de Combon. situés dans cette mêtie ville. Le sergent fi;ne, n:' d ; nom , laudemer, était, en ItV.'O, cure de Combon. Renée de Yieuxpont, fille d'Alexandre, marquis de Neubourg, épousa, par contrat du 11 juillet IO-?4, .Teau-BaptistedeCrëqoy. et eut en partage dans la succession de son père la baronnie de Corabon avec U terre du Cliamp de Bataille, où ses enfants firent construire le cb&teau de ce nom. Ces enfants étaient t Alexandre de Créqsj comte de R rnienles, ("aV.ri.'l Antoine, qui cul la scigueurie de Combon, Renée, mariée à Gabriel de Mailtoe, baron de Cailly, et la belle CatbevineSéraphine de Cféquj.BOfte abbçse du Neuboui-g. Alexandre ot Gabriel-Antoine de Crëqsj, étant morts ?ans enfants, leurs biens »assèrent à leur beau-frère qui eut pour fils et héritier Gahriel-Réné do Mai Hoc, comte « Cléry-Ci ■■■iiy. baron de Combon, »fi|n<" { du Champ de-Bataille, marié en ITX à Claude- Lydie de Harcourt, flUe de Henri, qni fut due de Tbury-Harcourt et marccbul do France. Cette danio était veuve àli^ de 28 ans lo 11 octobre 1724 et elle mourut elle-même d'atinpiexie, le 'J' décembre l

The text on this page is estimated to be only 18.60% accurate

cou COM L'uiné des flis de Pierre Jacques Le Carpeatier, nommé Jacquos-Guillaune Aigustin, sf«îgTictr d(» roriili ii . «IcNiiit iiuîisi couseiller au parleiiieni tic Ilt>ui'n vn 17T8. Un autre flis, nommé Piorro Hilaira,fQt i'auteur do la briinche do Sainte-Opportune ^ui «uhsiste encore aujourd'hui. Le Carpentier : D"az«r à 2carimramitni\te\$ iTi*r ruio^sim, poif-px fii pnl, au Cnef de guwUif churiji' (!• 15 rtm/rs (t:-i iuuu-; piiraitAToir élê formé rie la {/.uiio do Cuiubon que possédaient les seif^ueuia de liaiijuet. Èuisi uid OU Bouchard de Barquet qui vivuit k la lin do XII* «: ^»ele, doit lui avoir laiss/? \$on noiu, C'est lui qui, do concert avec R>>b4'ri son fiere, donna lo patronage de Com^ou à Raoul de Cierrey qoi le traiiBinit au cba* Charlo» do Coesiiii- i*i mlant aveu du flôf ". Il lîdisraifi on 1401, s*« \ riine a>nsi: lioni If lit t du Boujcard. . tenu par ung quart, on la valeur et revenu cummuns ans de 1 l. r... et est mon ?u "u 2 0* t. de cens et 2 journées de charnc {l). Le tonaut du fief du Doiscird n'aynnt point as*!i>k' à la montre do B.'iumont, un 1469, son liet° fut nii.s eu la uiaiii du roi. Bb 1495, vivait Jean de Fontaines, i" du nom, seigneur du Boiscard; son flis Jean, ir du iioin, seigneur, de Boiscard, épousa Marguerite de Bardouil, dont il eut Nicolas Et David dt' Fontaineo, qui tou.-* d*^u\ curent le titre de »eigncurs do Boiscard. Ihivid eut do son ^eoond mariage avec ilnrie du Bo.«c, Claude de Fontaines, ne. sieur du Boisi-ard, dont le ûh Gôdcon, seigneur du Boiscard, épousa, en 1647, Marguerite Henri f et fut déclaré u-surpatctir t n l'iOfi; mais néanmoiof» il fut uiaiuieiiu lo 1" huns 1007. Cbarlcfdc Fontaines, i" du nom, esc. seigneur du Boiscard, de BanquetetdeCliambines, épousa, en 167", M»rguerite Jeanne Le Roy dont il eut Antoine «"«e., curéd Enaanville et Charles de Fontaines, u* du nom W. qui furent seigneurs de Boiscard, chacun fOQr one portion. De son second t^iriageavec Anne-Marguerite Roussel, Charles ji de Fontaines lai!>sa 7 enfants, parmi lesquels Georgea^barles et Nico|ît8-Antoin« de Fontaines. 2^ Buc.NKi.. Ce fief relevant do Ncubourg, appartenait à la fin du xiv< siècle à Pierre de Tournebu baron du Bec-Thomas. Charles deCoesme, baron deCi>mbon, obtint le fief Brunei par retrait de bourse, mais a la condition que le vendeur ci sa femme en cotiserveraient l'usufruit leur vie durant, ItMTMii 4tt A*f 4tail estimé à 30 l. (2) ai U PHvoM, T. 2. p. 457. 9f Jforci Le TtMk, t, p. 4M. Le fief fut aliuitô plus tard, car en 1469, Marguory du Rouj-l

seigneur du fief BruB[^]lt assis il r iiiibnn et du fief de Bray, ?e prêsciiia a la uiontre de Boaumout, en homme • d'armes avec 3 chevaux, I II avait eu de sou mariage avor damoisello j C'doite (iautery, Jebau du Rouyl, qui en 1 17 (..«soutenait u n procès à rCchiquiereoDtre I Frant[^]uis de Cocsni- s. I \orô le milieu du xvi' siocle, Jehan Housse! avait In .•«oigneurie de Brunei et des 1 Jardina; ^os lu'iliins fnioiïï (a.\('«9 à lô 1. I polir io bail, eu La iuiiilic Houssel tenait eiicoro les doux fiei's en 1094, un do 8('8 membivs uiai:ii< mi de noblesse, portait : i d'iinjeat au ch vrnii d azur, arcosfé eti t'het à dextre d'une tnoletle de sable, à senotre ae 3 pr(if[^]X'in< ptKprj.f fin l'autre de sùwph', le 2' (ini|i i'ji.(iutj ta /Milite un croûsant de gueules. El) 17G0, le fief Brunei appartenait à M, Le Cnrpentier de Combon 3° Grimom», Henri, fils de Robert, prévost deTabbayo du Toi- ;t I.i Xi u \ il!.' de Combon, cêda aux Religieux ou VZ[^]i, lu livres tournois avec nne mesure édiifiée de b&timentti, dite uiasuie du fief Griruond. selon qu'elle o(ait ceinte de murs et les murs avec. 1° Les Jaudiks. Dans Taveu de 1401, Charles de Coesraes constate quo lo fief des Jardins, luiapparlicntpar rtiiaii do bourse; nt on m raf p irt* à un Robtrt de T. iiruebu uyeul de Pierre de Tuuruebu Btiffii ur tic Mll[^]y et Oraveroii, cvlui-là même qui aviii» Tcadu à Chtu-ket da Co«snw, \m flod «te firuoel «idMJssdins. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.33% accurate

C O M — 788 — C O M <.f jours="" de="" garde="" au="" ch=""
du="" suzerain.="" cp="" fr="" partie="" vu="" domaines="" m.="" le=""
carpoitirr="" il="" cunili="" lu="" mlsnim="" om="" mi="">iiil-(Jtliuii,
iloit son nom h Otbon, seigneur de Beauuiontol, qui a laisst" son nom au
Tillcui-Otiion, vilJape voisin de Conibon. VeralOflo, Raoul, fils deeo
Oihon. donna aux rclipioKX (!.' Taurin,)a diin'^ ni du comte Simon,
approuvii cette dona:ion en 1170. ĩ'n pou plus: tard, Roger de Portes, fils de
li- r et neveu aussi du comte, exerea son dreildestiZ'-.taineté sur le fief de
Mesnilotte dans les circonstances suivatiics : (iodffrov de Coni bon avait
donné à l'aldiave d*- l'rëaux, 15 acres de terre rju'il possédait dans ce lief et
ijui étaient },'révées d'une rente envers Roger de Portes ; celui-ci avec
l'airiénient de Raoul et Guilluuiuc, ses tils, approuva la vente en .»ie
réservant sa rente de 10 s. et de 4 chapons. En cas de délai s. en raison de
leur aetn de Beau» luesnil. son 3"" fils, qui le laiss i à svin second fils,
Raoul, l'auteur de la branche de llar< court-Carentonne. Préaux et Saint-
Taurin ayant à Cmili in des i)itérrf,t>, fltmier.chargéd'Mimi*^ iHii ifi' du
liremter. ., .> Feray : d'henmm A 3 erot>""/*

The text on this page is estimated to be only 21.92% accurate

c; o M c: 0 N Dti fi. fdo Mc5!iilolto, ri'leviiit le petit-fiof du Bujou ou Hosc-(;n\ on, ast-is également à Combon (1). Charles du Bosc-fiuyon, sienr de? J:a\lins% rtit pour fille l'i ain niscd» lîoscCrujon, malice eu 151S i\ Louis de Bellomarc, seigneur de Diiraiiville et do BoscGuorard (2), En 15G2, Louis do Bois-Gujou, «c, seigneur du lieu, paya 101. pour la taxe du Ban. t> La NnrviLLE et Tkemblav étaient nno aueicnue ferme romaine qui appartenait dans le xi* siècle à Rofror de Boaumont. Ce P'ii?«nnt setp-neur en dotant l:i cidU'-^Malo de la Trinité ii Beaumont lui duaua trois charmées de terre à la Neuville. Vers raniioe 1100, Robert II, conito do M'Milaii, exempta Iti^s vassaux de l'abbaye du Bec habitant le Tremblaj et laNeaTifle d.' l'obligation de disposf^r des Ikuos pour arrêter le gibierct d'aider leur seigneur ala chasse; luais en revanche ces mêmes tm8aux no dev.Tlônt p:ii; aller pl' idcr aiUeors que devant les justiciers du comte. La redevance nommée mmtmtMgt f«t convertie an tnoyçn-âge en une indemnité en argent qui ruuiplacait ranimai, une contestation s'étant élevée sur ce si j,l(S Immes du Tremblay, au nombre de 10, tous désignés par leurs noms, s'engaiirèrent à payer parmouton, IG s. de monnaie courante (1). Kn 1383, Alice, temme d'Etienne Drouart de la Neuville, est citée dans le cartulaire de Beaumont. 7" La PkàE) dés le xix" siècle, avait son seigneur particulier. Vers l'iin 1153, Henri de lu l'rée, marié avec Âdeiizo, dont il avait trois enfants, se décida à quitter sa famille pour se faire religieux à Préaux; mai? avant, il donna au couvent 12 acres de terre à Combuu dans le fief de la comtesse de Warviek, mère de de Robert du Neubourg, et de plus il renonça aux récliunalions qu'il avait élevées sur la propriété 'de 5 acres déterre au même lieu. Guillaume de laPrée, Ūls aîné do Henri, qui confirma cette donation , est également cite daiis le cartulairo do la Trinité do Beaumont pour avoir donné à ce prieuré des terres quMl avait au Mesnil-Isambert (5). 8" Le Roy. Celiof doit tirer son nom d'un domaine particulier que le roi de France IV M. Lebeuricr a plaoé ce fieriiarmt |m inooooos, m Utrr€ éd M. Kiwut. d» N«uvUle. m Voif Die», hiét.. p. 247 et U». M) C«tto tfaiiSMtion, aili mérite d'étr« remarqué«, aélé nibtiée parL. Delwle. Condition, p. 131, (9) lfou\$ U Priort, p. m. l>ossdait a Combon; il tut donné au cêlèl>ia capitaine anglais Jean do Chandosdcu.x tuis valnqueurdeDuGuesclin, à Auvray.en 1364 et à Navarelte, en Espnjrne, l'an 1300, et qui fut tué dans un combat près de Poitiers en 1309. L'aveu du

Neubonrp-, de 1 101, indique comme relevant de ceite buruunie « le fiou le Roy, qui pieça fut à ung nommé Jehan de Chandos. Si-ip-iifur nnîTloi-; d'.Vngleterre, . et ù présent le tient Mgr d'ivry par don du roy... » C'était un «uari de fief d'un revenu annuel do 20 à 25 l. t. Charles, baron d'ivry, seigneur du fief le Roy, ayant été tué en l*ioardie, on 1 121, son domaine devint lapropriété d'Arthur de Bretagne, mais après l'exiulsion des Anglais il revint à Catherine de Mnrillyjiêritièie des anciens seigneurs, par Guillemette d'ivry, sa mère, puis il passa par le mariage de cette dame à Pierre Petit, clievollr, son second mari. Un siècle ^)lus tard, le fief le Roy était entre les mains des héritiers de feu Jehan L. Mercier, taxés ii 100 s. pour le ban. COMBON, cant. de Beaumont à 149 m. d'alt. — sol: alluvinnm ancien. — >?. nat. no 13 de Paris à Cherbourg. — Ch. de moy. corn, du Tremblay à Barquet, — surf. terr. 1,016 bect. — Popu!.813 hab. — 4 cont. 10,152 f. en ppal. — Rec. ord. budg. com. 5,131 fr. — Percop. de Barquet — H et rec. cont. ind. do Beaumont. — Psroisse. Presh. — Ecole mixte de78 onf. — Maison d'école. — Comp. de TA) sap.-pomp. — Soc. de musique. — 0 déb. de boissons — 10 perm. de chasse. — Dist. en kil. au ch.-l.dedép.,21, d'arr., 25, de cant., 9. Dcjieiuiances : Boiscaud, le Bout-de-BouZET, l.E MkSNILOTTE, LE MoULIN DE CoMBON, LA NflVILLE, la NoUVBLLS-ATBgNfiS , LA PuÉE, LE Tremblay. AgriaiUure : céréales, colza, lin» heiteraves. — 10,000 arbrt-s à cidre. Induslrte : 1 moulin à vent, 1 briqueterie, tissage de toiles. ^ 23 PotenUt. Canton de Couchés.

Arrondissement d'Evreux. J'opograph e. Le canton est sillonné dans divers sons par les vallées de l'iton, du Roulrif et plusieurs vallons secs peu profuiids, la forêt de Couches dont la superficie totale est de 0,000 hectares, couvre presque toute la partie S.-O. du canton, et s'étend sur ceux de Kugles et de Breteuil ; les limites du canton sont au N. celui d'Evreux (nurd>, nu S. << nx de Damville et de Breteuil, a i E. lecunton d'Evreux (sud), et à l'O. ceux de Rugles, Beaumesnil et Beaumont. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.01% accurate

CON — 790 — CON Suff, fetrif. — Eu hr.-t., 2'i,20:i, savoiï' :
lorres labouraMos Ki.îKd, _ pr,«g et herbages 2H;i, — l)(-is 7,.S'J(J, — \
,rp->-i-- i t iurdîns 481, — mares, c:in:iu\, -.••.(., — lorres incultes 811, —
roules, oluMiiiiis. pi'omenade», etc., 512, — rivioios et cours d*éaa 21, —
forêts donianialos 147. (i'iילו(jic. — Los terrains dont la prc-scnoe a oto
couslatco dans lo cantoMi s^nt : 1. > allttvîons contemporains, l alluvinn
aut icn, le (liluvium, ks sables avoc; niouliori-s on fragraonis, le mineraï de
iVr 8net dépendant de la commune do l'Vi sue, le Rouloir forn»e nu canal
sur lequel ou voustruit dos trains j.our le tiansport des bois de marine; il va
cnsuiie s*jeter dans riton sur le tei-rifoire do OlissoUcs. La Risle longe sur
2 kilom. laiiuiiie occidentale du canton. Voies (le ro tii w uni'cof l'oit. -"Clic
m. do t<◇r de Paris à Cherbourg [st.] à la Bonneville cl Conchos. — Chem.
de f. de TAiglo à Couches à Fidelaire. /i. natiun. n" i, 30 de Bretcuil à la
Ferrière-sur^RisIe ; n» 48, de Conehes à Beauniont-le-Roger jiar Loii\erse\
; n- 5ô, de Damvillo îîi Elbeui par Glissolles; n»«Ai, du Sap à la
Ferrière*snr>Risle ; n* 00, do Lyre au Neubourg par Ki délai re. — Chan.
d'int. corn, n» 13, de Broglie à laFerriere; n« 23 de Conehes à Ambenaj; n»
27, do Conehes à Saint-André; n» Hî, d Avrilly à Enianville; n° 38, de Ja
l'crriero a l'a station de Romilly. Poimlattm, 10,iMabab. Dio. aHia. — -Jtj
communes : Crbvillb, Glisolles, Loi-vrusEY, Le Mësm-l-Haruray, Naorl,
No(.knt-lb-Sbc, Ormes, Orvaiîx, Portb, Sr-Hi.ii:i;, Sainte-Makthe,
Sédècoj.rt et Si ! z-.MisMi.. — 3 ch.-l. de. perctj». Coo• :h s Ferriere-sur-
Risle ot le Presne. Les ciinii iiiiions du canton* poar 1867| s'élèvent eu
principal : Foncières 0T,0G2 fr.^ l'ersonn. et mob. 13. 10t5 portes et
lenétrcs. 15,578 ralentis 10,778 136,9U fr. Le.s recettes ordinaires prévues
aux bndgets dfs communes dn canton 8*élèrefit ponr 1S07 à Stî,.*70 iV.,
le- i (\ i^nus cummnnaux. places et ocirois, liguivut dans ce cliiâro
I»oup24,40t> fr. —303 permis de eha^w. fout, niilir. — Cli.-I. de ri-coii" à
IVttiehes. — 1 buralistes à Conchea, la Booneville, la Perrière et aux
Ormes, fh'r rrr^cms-'. — J cnré au ch.-l. et 18 paroisses succursales : (> au i
reville est réunie ponr le culte à ChaitJii-Dolent, SaiotElier à la Croisille, B
ucv i t Favrollos à Louversey, Mosnil-Uardraj- à iS'ogeot-leSee et Nap^el à
Sêes-Mcailil. «»»» ^ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.44% accurate

CON CON bestiaux, de fer, de fonte, d« olonterie, etc. Patentés : 500. /btretàCoDches et à la Ferrière-sur-Risle. Voir !«• oommnoes. OOIVCHES. Chef-lieu de : doy. do Vie. et d'Élec — des Baill. efelHoc. d'Evreux. — ParU et Oénér. do Rouen. La ville de Conehos, qui nous apparaît do loin sipracicuseavecla flèche élégiiiite de son église et ks ruines pitloresi|ues do son donjon féodal, est postérieure & l'époque cchiquo. L'emplacenieut qu'elle occupe était alors coti\ ert par la vaste forêt qui Tentoure aujourd'hui. Des hachettes eu silex trouvées récemment, témoignent nianmoina du s^our des Celtes A l'époque romaine deux voies travelaient le territoire de Conches et les vainfjueurs du moiulo y sé)ourticrent , comnio l'aUestent de nombreux retranchoinenis. Ce •ont enx qui construisirent, non loin do la voie qu'ils avaient percée ou ré])ar>'L', sur la colline où s'éleva plus tard l'al'ba^e, uu petit fort, en latin Castetlio, mot dont on a fait plus tard Ciatillo»-LB8-Conches. Les Romains avaient également formé près des sources du Routoir, un petit établissoniont, qu'ils nommèrent Cmahcr, probablement à cause de la l'orme concave des dtngs d'oA s*dehappait le ruisseau. Plus tard, nous tâchcrons d'expliquer comment le nom de Cunchcs a été donné à la bourgade voisine du fort de Cbatilton. Avant lo x" siècle, alors (jue la ville actuelle n'existait pas encore, un village s'était formé près des étangs, dont nous venons de parler et on y avait bâti une église paroissiale sous l'invocation de saint Uuen, archevêque de Rouen, mort à la fin du vu* siècle. liOn de l'établissement des Normands dans la contrée, Chatillon, la paroisse Saint» Ouen et le rosê delà forêt tlo Cutirlios, doviurent le patrimoine de Malahulce , onde de Rollon. Nous di-vons dire à la louange du prrmior seigneur du pavâ, où est assise la ville de Conches* que Malahuloe avkit concouru par ta valeur à la conquête de la NorniatuHc et e*est probablement de lui , que les sires de Conehee tenaient rbonneur de porter dans ka bataiUet l'étendard de noe dues. a) M. Une ftlle ou une petite-fille de Malahulce, dut épouser, vers î>50, un hommo riche et puissant, do race franque, nommé Raoul de C:ival< amp, fils de Hugues et frère d'un autrr Hugues, d'abord moine do Saint-Denis en France, qui fut élevé en 'ùV^ sur le siège de Rouen (1). Pondant son épiscopat, Hagnes détacha des biens de son église, la belle terre do Tosny et plu-ieur.^ autres localités du ^r.\in pour l("s donner à son frè'-o Raoul, r|ui l'iaiaigea (lés i

The text on this page is estimated to be only 19.30% accurate

CON •^ 792 — CON Un historicu françaiiS prétend quô dès 1018, Roger de Tosny était parti pour l'Espiigne, ofj il st> baitit iios vaillammont contre les Sarrazins. On lui attribue mémo un Stratagème d'une horrible singularité. Des les premiers jours, il f;r cruipor ;iar morconux plusieurs de sos lu'isoîmit i et jetoï" ces tronçons dans de ;,'randes chauiliùres qu'on mit sur le ft-u. Los oliairs étant cuites, il les faisait manger à d'autros Surrazins. IVuit ce qui n'était pas consommé par eux était réservé, (lisait-on, pour sa propre table. L ennemi demeura persuadé qu'il avait atTairo ft des antropoha;?é8 et n'osa plas résister (1). Au retour" fîr ce premier vovncr, r épousa Gotkelalde, *plus l'égliso de Saint-Ouen do Conches, chef-lieu d'une paroisse. On pourra approximatiuient se faire une idée de l'immense fortune des sires de Conches, en lisant cette charte où l'on voit que Roger possédait de grandes terres au BuisSon-Vernet, à Collandres et a Louversoy. Il avait en outre dans son domaine Àcquigny, Fontaine - sous - Jouy , Ville«-snr-Ie-Roalo , Tosny, Heuqueville et Villers-en-Vexin. Dans'le pays de Caux., il possédait Yilierson-Uuche près le Pont>Èehanfray, des terres à Mortemcr, l'église do Varengerville, une maison et des prés à Rouen. En fondant Tabbaye de Conches, Roger de Tosny avait pour but nun-seuleiiu tit le salut de son àine et de sa famille, mais encore le sal ut de l'ame de Robert, son se i g n e u r et de Guillaume, son fils (2). Feu après cette pieuse loudation, le duc Robert partit pour la Terre-Sainte et Roger au lieu de suivre sun '^.-igneur, se joignit avec d'autres seigneurs normands aux chevaliers français, que le roi de France Henri I-', envoyait comme auxiliaires à Ferdinand, roi de Castilie et de Léon. L'absence de Roger dura cinq ou six ans; k son retour il fut salué d*un nom mérité (I l Lirqtip f, lllsr d" Sovmaniit, d'apris Ift Chro niquiiv li AiiiftiKii- df Chal>anais. 1 2) Cette ^M!. •|l^l■•lle reonna ssatu'. ' il''' r.ii:r:.ume par Roger d»? T' ;«sir tlu ch;ilel.iiti de Omclies, de d' ir- iur !«' (lu.- prince. Celait tout siinplemeot . ("était, di' Cuillauino do Jumie^res.un homme orgueiHeux et puissant, porte-hannière de la Normandie. « Ayant appris qoe lejeune Guillaume avait fticeédi' à seii ||>'ro dans le duché, il en fat vivciut ni intlign ',ot, dans s*

The text on this page is estimated to be only 29.00% accurate

— 793 — COK l'infortuné Roger de Tosny, prenait pour second époux le comte Robeit d'Evieux. Quant à lui, il se maria en France et prit pour femme Isabelle de Montforl, fille de Simon I^{er}, seigneur de Montfort-rAmaurj. En 1050, Raoul de Tosny débuta dans la vie en assistant, au château de Lyons, à une grande assemblée d'évêques et de seigneurs, réunis autour du jeune duc au moment où fut signée la charte de restauration de l'abbaye de Saint-Evroutl. Quatre ans plus tard, le roi de France, Henri I^{er}, se jeta sur la Normandie avec deux armées ; mais il fut vaincu par le duc Guillaume à Mortemersur-Eaune. Après la bataille, qui fut terrible, le duc envoya Raoul de Toiny annoncer au roi de France la défaite de son armée. Ce fut entre les deux camps, séparés probablement par un court espace, que le Bire de Conchw alla s'acquitter de sa mission. Suivant Robert Wacc, il serait monté sur un arbre, et d'après Guillaume de Jumièges sur une montagne, d'où il cria d'une voix très forte, au milieu de la nuit : Je me nomme liouul de Tostxy et je vous parle de mauvaises nouvelles ; conduisez vos chars et vos chariots à Morlemet pour emporter les cadavres de vos amis, car les Français sont venus vers nous afin d'éprouver la chevalerie des Normands, et ils l'ont trouvée beaucoup plus forte qu'ils l'eussent voulu. Eudes, leur porte-bannière, a été mis en fuite honteusement, et Guy, comte de Ponthieu, a été pris. Tous les autres ont été faits prisonniers ou sont morts ou fuyant rapidement, ont eu grand peine à se sauver. Annoncez au plus tôt ces nouvelles au roi des Français de la part du duc de Normandie (il). » Ce message, destiné à être chanté, fut dans la suite traduit en vers français : Réveil lez-vous et vous levez François qui trop dormez avec Allez bientôt voir vos amis Qu'« les Normands eurent & mort ni » (1) ôuill. de Jumièges, Uv. vu, ch. 24. T. I* E, ^- ' L'MI Eglise de Couches. Entre Ecouis et Mortemer (1) > Là vous convient les inhumer. Lorsque la paix fut rétablie, Raoul de Tosny approuva les donations faites à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen par Roger de Clorcs. On doit rapporter à la jeunesse de Raoul la charte par laquelle il confirma à l'abbaye de Couches, avec l'agrément de sa mère, les donations de son père, pour faire honneur à sa sépulture. Le don de l'église du village de Conches, dont il est question, doit s'entendre du Vicux-Conches, où Raoul demeurait dans un château dont on voit encore les vestiges. La mère du seigneur de Couches, remariée vers 1046 avec Richard, comte d'Eyieux, avait donné à son mari trois enfants : Guillaume,

Agnès et Godechiide. Il survint vers l'an 1011 un événement qui bouleversa les dernières années du comte Richard et mit le trouble dans la famille de Tosny. On a vu que Raoul de Tosny avait un frère nommé Robert, surnommé du Val (2). « C'était un jeune homme de courage et d'exécution ami intime de Simon de Montfort, auquel il voulut faire épouser sa sœur utérine, Agnès d'Evreux. Sa proposition ayant été repoussée, il enleva de nuit sa sœur et la livra à son prétendant. Ensuite il prit la fuite, se cacha; Simon en fit autant. Le comte d'Evreux, irrité, voulait porter sa plainte au duc Guillaume, mais l'évêque d'Evreux intervint, et le comte outragé consentit au mariage des époux, qui s'aimaient (3). » Vers l'an 1010, le duc Guillaume, cédant aux instigations de Roger de Montgomerie (1) M. Le Prévost a remarqué avec raison que la substitution de Mortemer-en-Lieu* à Mortemer-eaBray est une erreur grossière. (2) Il tirait peut-être son nom d'une portion du domaine de Conches. nommé le Val, où fut fondée la paroisse Notre-Dame-du-Val. (3) Le Brasseur. Hist. d'Evreux. Orderic Vital attribue cet enlèvement à Raoul de Tosny, et non à Robert. 101



The text on this page is estimated to be only 14.66% accurate

CON — 704 — CON et rlf^ , ?!\ femme, dépouîl!\ Tî;inu| de
Tosny de ses biens, et le força de s'exiler avec Hugues de Grantcœesnil et
Ernautt d'Echaufoar. Au bout do trois ans, la giorre s'ctuiit élevée entre les
Normands et leurs voisins de la Bretagne et du Mainf , < le duc Guillaume
résolut, de l'avis do ses conseillers . de rétablir la paix entre les },'ran s.
nil..., et leur roslif na Icûr putrimoino (1). » A son retuur, Raoul de Tosn V,
de crvant Sou Oonlitnon fisl trnire avant Kt> il p;ipe lui envola , Et cil k'
ïruiM. cil le •îesnleia; Li Duz le prist. suz If ar«ça Raol de 0.>nches a|>ela :
Porte/., di^t il mou Ounfanon Ne vos voil faire se driet non ; Par (Ireit et
p:ir am:.-;— - rie \ovtri> [laieht (_iouï;il<>;rfr Mult luft'iit tiii' '!'■'■'Mi
i.'hi'\ 'lier, Grant merci, 'li ; U.i"l, i, Ke n"Stre dreil rfciiuuuUiille od vos
irai Bt M Rngleez mo conilatroi Tant q-iè jo vis estrc porrai Sri' ;cz ke ma
main plus valdra Ke tels vint homes i aura (3). (li Ord. Vital, liv. m. p. 87.
(2j M. ^SwiiK-hkigae. Hist, dt Conohn. (3) Poème d« Wace. Gaultier
Giffard , applré après Raoul, fit la même réponse. Ces propositions et ces
refn9,qut se répètent dans les mêmes t ermes, l'héroïsme qui préfère le pn-
^te]n rlo vraiment épique (I). Après la conilUète , Guillaume donna an
brave Raoul vingt-sept terres seigneuriales, une dans le Coml»' de Beik,
'îans celui d'Hertford, sept dans celui de Gioceâter, huit dans celui
d'Héreford , et neuf dan* la comté de Norfolk. Raoul de Tosny assista à
Londres au couronnement do son maître, et revint avec lui en Normandie au
mois do mars 1007. Dovenue plus puissant qu'autrefois , il résolut de faire un
vovage en Ivspagno, probablement comme simpb^ [n'I rin ; mais avant, il se
rendit à Saint-ICvioult , où a^aut été introduit il l<. chapitre="" il=""
demanda="" pardon="" l="" mitiiii="" et="" lo="" c="">uvent de ce que
peu auparavant, il avait aidé Arnould d'Kchaufour à incendier leur bourg
Eusuite il fit réparation aux moines, déposa «on gage sur l'autel, et
prontitd\otenientbn»aooup de choses s'il revenait beureasci j . Il leur
recommanda son médecin, Goisb»'rt, qu'il aimait beaucoup, et qui se fit
moine après son départ. Peu a|>rès, Raoul partit pour son pèlerinage
d'Espagne, peut-être |>our Conipo*» telle , "ù le tombeau de Sainf-Jacques
était l'objet de la vénération universelle. Dans le cours de son voyage, attiré
sans doote par la similitude du nom, il dut visit

The text on this page is estimated to be only 22.47% accurate

GON — 795 - OON A la même époque, il donna deux chartes en faveur des abbayes de l.yve et la Croix, en] IréseuceduroiQuniaume-et de la reine Ulhild«. . « En 1078, (k'S di.s'sonslois nyarit ('elaté à l'Aigle, entre les ûis du roi, liubort du Bell^SQift et Raoul de Conohea, prirent parti pour le prince Rubert. Bieinùt, ils en furent réduit» à fuir, et le roi Guillaume s'empara de lûur\$ biens pour récompenser les hommes qu'il arma contre eux (1). » La quatrième férié de Pâques, l'an de rincarnation 1080, Raoul de Tosny, sa ferume Isabelle, avec leur vicnnite îlbert et Guillaunie de Rcmill^', furent témoins d'une donation do Ricbard Hanset ft l'abliaye de Couches. Avec rag-i'éniont (bi son scii^rieur, Ilbert donnu aussi un manoir en Angleterre. Raoul approuva également, vers le même temps, les doriutions faites au nie^nie eouTent par plusieurs de ses vassaux. Enân, il assista, aux fêtes d^la Pentecôte de la mémo année, au Coneile qne le roi fit tenir k Lille bonne. L'année suiTante, le sire de Concbes passa en Angleterre avec son ancien médecin Ooiabert, et par ses conseils, il fit don aux moines d'Ouehe, de deux manoirs, Tun dans le comté de Norfolk, nommé Cuudecote et l'autre dans la province de Vorcester, nommé Alyington. Il revint sur le continent on 1082 et se trouva de nouveau avec le roi Guillaume, à Caen, ott il est mentionné dans une charte en faveur de la Trinité de Caen. La même année, il assista au plaid d'Ûissel, présidé par le roi,o4 fut jugé un procès entre Gerbert, abbù de Fontenelle et Guillaume, archevêque de Rouen. A la date de 1085, Tabbaye du Bee inscrit Raoul et Is?abelle, sa femme, dans ses annales, en raison de la donation d'un tourneur avec le droit de panage dans la forêt de Conehosi, d'une forye à la Ferriêie et d'yn bourgeois à Acquignjr (2|. Le fort de Conobes était alors occupé par une {^arni^on royale comme Dretenil et Evreux. Dès que Raoul apprit la mort du roi arriTêe en 1087, il chassa dé son cbfttean les troupes royales. Cette entreprise ne parait pas l'avoir brouillé avec le due Robert car la faveur dont il jouissait auprès do Guillaume-b^Conquérant continua sous son successeur. Le sire de Couches fit en 1088, aToe le due Robert, avec son frère, Guillaume, comte d'Evreux et son neveu Guillaume de Brotcuil, la campagne du Maine, sous les ordxvs d'JSttdes, évêqne de Baveux, 0) Ord. Vital, fiv.nr.B. 288. (fi Biâtoir» Mtemxirfi* du Bm. f Au retour de cette expédition commença l la funeste guerre dite de» Belles Damen, dont . uousempruntonsi'intéressantrécitàOrderie Vital: « Au milieu des combats

qui mettaient toute la Neustrie en tumulte, la province d'Évreux ne put jouir de la sécurité que l'apporta la paix. En 1141, il s'éleva entre des frères puissants une guerre plus que civile;... la comtesse Hécilvise, femme d'Évrouart d'Evreux s'emporta de colère contre Isabelle de Conches pour quelques paroles outrageantes et fit tous ses efforts pour faire partager son courroux et prendre les armes avec Guillaume et à ses barons... Les deux femmes étaient indiscretes et Tiolfuteiii elles étaient fort belles, avaient beaucoup d'empire sur leurs maris, vexaient leurs sujets, les tourmentaient de toutes manières. Toutefois il y avait entre elles une grande différence (li) (Térence) de mœurs et de caractère. Héloïse était adroite et éloquente, mais cruelle et avare ; Isabelle était généreuse et entreprenante, vaillante et par conséquent, aimable et gracieuse pour ceux qui l'approchaient. A la guerre elle monta à cheval, armée comme un chevalier; parmi les chevaliers, et non moins que la jeune Camille, l'honneur de l'Italie dans les troupes de son mari, elle ne céda point en intrépidité au héros d'armes.... » Les gens d'Evreux avaient beaucoup d'auvergnais et faisaient quelquefois supporter aux habitants de Couches les ravages de l'incendie et du pillage. Ceux-ci n'usaient pas de moindres représailles envers leurs ennemis. Raoul de Couches alla trouver le duc Robert, lui fit en vain connaître ses plaintes, il ne put rien obtenir. Il se retourna d'un autre côté... Il fit porter ses réclamations à Guillaume Le Roux, roi d'Angleterre, par des députés et lui exposa ses infortunes; il lui promit en cas d'assistance de se remettre à lui ainsi que ce qui était de sa dépendance. Le roi se réjouit beaucoup de ce message et promit toute son assistance... Ensuite il manda au comte Etienne d'Aumale et à Girard de Gournay et à d'autres chefs, de seconder Raoul de toutes leurs forces et de munir ses places de tout ce qui leur était nécessaire. Ils obéirent avec empressement aux ordres du roi et, s'efforçant de lui plaire en tout, à coup d'altoit trait Tuiaê Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.59% accurate

cox C U -\ Tennemi et mourut le jour imMne au grand regret des
d«ox partis. >. (1) « Pou aprf"* , les '^ona d Evroux so réuniront de
iDiivoau, et riéi^irant se vengt*r, ontrojjrيرهيت do ravae snrh'z p-i-- rh' la
place jusqu 'à ce que Je rom l'ordonne, l(iim:z C ememi se char/(rr ,if butin,
et çtfand il se t^tlrera, jiaui'xuvez-le virileniPnl fiive moi. Ils ohciroal...
jiuis ils ^ attachèrent piiMl à pied à la poursuite de» pillards lorsqu'ils Jireiit
leur n-t rai r.- < ii , r-V-s avoc fureur, l*'S gCBs d Evreux alt;i nlmnia r-nt
leur proie l't I>riront la fuite. Al u ^ (ûuillaurae de Broteuil furent pris: la
paix suivit cette victoire.... un traitr de paix fut signé aux conditions
suivàMles : « (.iuillauMiedo Brtteuil douia à sononele 3,000 l. pour sa
ranean et fit R«>jor, son «^•■i.-^iii. fils de Raoul," héritier de tons ses
biens. Le comte d'Kvroux êtiililit aussi Roger, flui èfaii son neveu, h-j-itier
de «son comté ; mais la divine Providence qui n'est pas soumise aux
volontés des hommes, en ordonna autrement. Le jeune Rnger se distinguait
par ses mœurs excellentes.... et il s'elforçade se conduire en tout avec la plus
grande modestie. » « Un jour des chevalier? oisifs jouaient et eausaieal
ensemble dans la salle {2) du chftteau de Couches et s'entretenaient sur
di/lérents sujets, en présence !^ comni" nous l'apprîmes ensuite, i't Oidéric
Vitiil, les chrétiens coëbittaient contre les païeni dantlas contrées
orientales, et, avec l'aide de Dieu, ramportaisnt la victoire. » Le 29 août
1009, Raoul deTosny assistait avec le clergé et la noblesse normande à U
dédicace de l'église abbatiale de S^uatEvroult; il profita de cett ocaasion
pou onfu tner et augmenter ses nneieniMS 4o> nitiums. An mois d'aofii
1100, dès qu'on eut appris datis la Neusd-ie lamortdeGuillaumt'fe Rmi tué
accidentolleraeut à la chasse, « i'orguoU furieux des Normands les porta *
se dêcki(1) Ord. Vital Trad.tOuisot, Ut. &p. ^i Lt Bois. prtsSsiBtpfivroot,
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.04% accurate

CON - 707 ~ CON rer les entrailts. » OuilUiume, comte d'Evreux, et Raoul de Cunchos qui s'étaient réconciliés, envahirent ensemble le territoire de Beaumont-lo-Roger, et firent un butin considérable sur les terres do Robert, comte de Meulao, qu iin accusaient de les avoir desserif auprès d6 OnUlanma-IeKoux. Un des derniers actes du chftt^lain de Couches paraît (-tre une charte ainsi conçue: Moi, Raoul de Tosnj, fils de Rofror, fondateurde leglige de ChAtillon, je donne, accorde et sou mets la dite église, tous les ermitafres de ma forôt do Conchcs (1) et quiconque cultivera la terre d&us cette f«>rét et dans mes autres forêts, j'en donne ladême il ladite église. i> Le Tîeux Raoul mourut le 9 des calendes d'avril (24 mars 1102) et fut inhumé dans Tabbaj'e de Conches. Son fils Raoul lui succéda; quant à Isabelle, étant rpstéc longtemps dans le veuvage, elle se r ; 1 le la funeste légèreté de sh jeunep^e : eU« abandonna le siècle, prit le voile dans le couvent de Haute-Bro^ère et persévérant admira» blement dans la crainte de Dieu, corrigea sa vie d'une manière solitaire (2). Peu de mois après Raoul, mourait son neveu, Guillaume de Breteuil qui ne laissait point d'enfants légitimes; Eustache son Hls naturel et ses neveux Oael et Rainanlt de Grancey (3) se disputèrent sa St1C(^es'5lnn . Raoul de Conches se prononça pour Ramaiilt de Orancej; mais, Eustache aidé par d'autres barons et par lo roi Henri dont il avait épousé la fille, vint à bout de recueillir l'hëntaire de son père. Cett« même année, Robert, comtede Meulan, vint en Normandie et passa quelques jours à son château de Beaumontrle^Roger. 11 fit alors la paix avec Guillaume, comte d'Kvrex et dans le mémo traité, il réunit Raoul de Conches, Eustache de Breteuil, Ascelin Goel etautresseignt ursbelligérants, de sorte que le calme se rétablit dauti la NorOMBdie (4). Raoul de Conches étant passé on Angleterre, obtint du roi riiérita'je que lui avait laissé son père au-delà du détroit. Il épousa ensuite Adelise (5), fille du comte de Waliheof et de Judith, fille de la comtesse d'Aunale, sositr dn eon^nérant qui lai apporta (1# "Dm on prooés de ItB» «a a soatMitt «m cm «rmiMiflts an nombre de eiaf. km! énmmt m dnq psiOMMi deiBl se oompoait la tOle de OondMi. Ceci peut icre «rai peur Saint«-FoT, le Val. Saioi-BtieQne. Baie te Vieax Couche* existait aotérieurement. f2) Ordenc Vital. (3) Granc«fy le-Chi'il«l (Ci'.te-d Or) et non Dracj, comme la tciit M Seraelaitftie. Guarder doit se traduire par Qa«l d'après M. héo' pold Deli&le. {«> Ord. ViUkl, Ut. 11, p. l&L ■>

(1). Vers la fin de l'année 1119, Raoul de Qael, neveu et héritier intime de Guillaume de Breteuil fut remis en possession de; don tino de son oncle par le roi Henri. Comme il soupçonnait Raoul de Conches de lui être hostile, et qu'il ne pouvait se rendre sur ses terres, au-delà de la Seine, sans traverser celles de ce chitelain, il lui donna de Tavis du roi, le Pont- Saint-Pierre et toute la vallée de Pitres, «pour lui être Adèle et défendre le daché. (S) » Raoul IV, dit le Jeune, mourut vers 1126 laissant deux fils et plusieurs filles, il dut être inhumé à Pabbaje de Chtmioii à cAté de ses ancêtres. Roger II, fils et successeur de Raoul IV avait hérité par son aTeulelmbelle de Montfort, du domaine de Nogent-sur-Marne qui donna lieu vers 1130 à une guerre avec Guillaume Monvoisin, seigneur de Rosny. Ce dernier avint tenté un coup de main sur logent lut grièvement blessé. liât alors vœu de bâtir ft Mantes, une église, en Thonneur de sainte Marie-Madeleine. La mort l'empêcha d'exécuter sa promesse et ce fut son frère, Samsott Monvoisin, prévôt de Chartres, de (1) Ord. Vital, liv. II, p. 313. (i) Cett« donation, dit L. Le Prétott hw*«s sur Ord. Vif a/ i.était une grande légèreté. Noi: ^ « i [jsont quelle nareit qu'uo caractère temporaire el fidu Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.64% accurate

GON — 7Ô8 — CON ĩuis archevdqae de Reims, qai Taequitiaen
133(1). A la suite de cette guerre, Roger de Tosny donna aux religieux de
son abbnye de ChAtillnn. le manoir d

The text on this page is estimated to be only 27.32% accurate

CON 799 CON fin 1137, le roi Etienne ayant fait la paix avec Rabel le Clumbellan, se rendit dans le territoire d'Evrcux et après six mois de captivité, il tira Roger de Conches des prisons de Galéran de Meulau (1), mais il imposa de Jures conditions. Au mois de mai 1138, le comte Galéran et Guilume d'Ypro... marchèrent contre Roger de Conches, mais ils trouvèrent ce belliqueux chevalier disposé à les recevoir. C'est pourquoi ils déchargèrent leur fureur contre les paysans, et courant tous deux au butin; il dévastèrent le pays par le pillage et l'incendie (2). Le 7 septembre, Roger de Tosny réunit une troupe brillante de chevaliers, et pour venger plusieurs injures qui lui avaient été faites autrefois, il attaqua Brcteuil qui appartenait à l'obéissant comte de l'Yvetot... «t après y avoir jeté des feux et en a fait un grand dommage aux habitants... Le comte de l'Yvetot fut brulé et la garnison s'enfuit à se réfugier dans la citadelle". Toutefois la même année la paix fut conclue entre Roger et les deux frères, les comtes de Meulau et de Leicester. Ceux-ci conduisirent ensuite Roger en Angleterre auprès du roi Etienne, avec lequel il se réconcilia honorablement (3). Les moines de Saint Evroult possédaient alors un hôte à Conches avec droit de franchise pour tout ce qui concernait leur nourriture et leur vêtement dans les possessions du seigneur de Tosny ; leurs domestiques étaient aussi exempts de redevance de pasgag-G de tout lieu et de glandage; Audouin, évêque d'Evroul, leur confirma ces droits avant sa mort, arrivée en 1130 (4). Roger de Conches était au nombre des seigneurs Normands qui se joignirent à l'armée du comte d'Anjou, en 1144, lorsqu'il vint assiéger Rouen, et qui se portèrent au-devant de lui, dans la charte accordée aux Rouennais par ce prince. Onze ans plus tard, en 1155, Roger de Conches souscrivit une charte par laquelle il consentit à ce qu'en cas de forfaiture des habitants du Plessis-Mahiel, il ne serait rien pris du domaine des moines du Bec et des prêtres, il accorda aux religieux la permission de prendre du bois dans sa forêt, pour leur chauffage du Plessis-Mahiel. Dans les derniers actes de la vie de Roger, est la charte par laquelle il donna en 1161. 18 témoins. H. Letouchey ric- Ai'leille, preuves. (5) Cartulaire de la No. U. b«melaigoe atthbn» à tort «site «harts 4 Rogar Tony* m* du aon. Il ne faut peut-être pas juger Roger de Tosny sur les récits un peu larmoyants d'Ordéric Vital. A côté de ses méfaits, il faut mentionner ses œuvres pies; à celles dont nous avons parlé, il faut ajouter l'approbation de différentes

donations en faveur des abbayes de Lyre de l'Estrée, du Bec et des Hautes-Bruyères. Enfin on lui attribue la fondation de la ville actuelle. « Quelques cabanes, dit M. Gardin (1), couvertes de chaume avaient été construites autour du château de Tosny, et le petit bourg qui s'y était formé, s'étendait de la poêle de Bretetfil jusqu'au cimetière de Sainte-Foy, où il y avait une porte qui fermait la rue. Jusque-là le château seul était entouré de défenses; Roger fit enclore le bourg de murailles avec des fossés très profonds et fit placer une porte à chaque extrémité, la tour et le clocher de l'église Sainte-Foy seraient aussi l'œuvre de Roger, qu'on a probablement confondu avec son petit-fils Roger, fils du nom. Roger II (du non), mourut en 1160, laissant quatre fils de son mariage, avec la fille du comte de Hainaut. Raoul V de Tosny, l'aîné continua la même année les donations faites par son père à l'abbaye de l'Estrée : d'une exemption de tout droit dans ses terres, du droit de pacage et de pâturage dans ses forêts avec la faculté d'y prendre le bœuf mort et d'avoir un bigre dans le métier de champignon. Vers le même temps, Raoul de Tosny se rencontra à la cour du roi Henri II, dans le château de Buueville-sur-Touques, avec le célèbre Thomas Becket, il apposa sa croix et la suite du scribe de l'archevêque de Cantorbéry, sur une charte du roi en faveur d'Obern de Cailly. Le sire de Conches ; s'allia dans la famille de Beaumont-Meulan, autrefois ennemie de la sienne; il épousa une dame de Beaumont-leveester fille de Robert comte de Leicester et de Robert de Gael mourut bientôt laissant un fils lui-même âgé de onze ans nommé Roger comme son aïeul pendant la minorité de ce jeune enfant les revenus de Conches furent perdus par Hugues de Lonchamps (2), au nom du roi d'Angleterre ; à ce moment l'honneur de Conches et Tosny comprenait 44 fiefs de chevalier, plus 7 autres qu'aurait Mathieu de Clerès, indépendamment des fiefs en relevant qui se trouvaient entre les mains du comte de Flandre, du comte de Hugues Bigot et de Hugues de Mortain. L'enfance du duc de Roger de Normandie Mmes CoiciMi, p. 21. . (») Cet « d'ancien maître de la trésorerie royale » a l'usage des NMMs de Conches. « a plus de 700 l. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.41% accurate

CON 8UU — CUN s*écoula8oufl lu iitolle daroid AnfU tcn-o oi
u'est marqu-i* que par un stul iiii'irl(>ut. Henri II ayum apjiris en 1173
4110 Louis VII aMiégeait Verneuil, sVnipressu de v» cluip«Ues de saint
Hilaire et de saint Martin (|iii y existaitMit une nouvelle rhaü'îli' dedico à :
<:niu malliicul="" ou="" m.ithiou="" a="" laquouo="" il="" aitvi="" ta=""
une="" rente="" de="" pour="" l="" du="" chapelain.="" un="" peu=""
plus="" tard="" augiueuta="" rette="" dotation="" d="" b.="" sur="" les=""
et.="" lus.="" do="" la="" t="" en="" lorsque="" normandie="" s=""
racheter="" sou="" roi="" richard="" lo="" domaine="" couches="" fut=""
impos="" iiiiomnie="" ai="" consid="" quo="" roger="" resta="" devoir=""
zti="" qu="" ne="" put="" payer="" et="" dont="" on="" lui="" fit="" gr=""
tard.="" lors="" trcvc="" conclue="" entre="" rois="" france="" le=""
juillet="" eonvenu="" qira="" eliohard="" poarrait="" fortifier=""
conchesf="" neubourg="" bretea="" i="" eu="" sa="" qualit="" suzerain=""
louait="" main="" komilly="" son="" vas="" gilbert="" des="" mini=""
h="" mis="" pomsession="" avoir="" pay="" henri="" bailli=""
yerueuil.="" ace="" moment="" tosný="" devait="" encore="" taxe=""
ran="" fie="" richnrd="" s.="" redevance="" cuira="" enfin="" avait=""
re="" chatcaa="" tosný.="" apr="" mort="" richard-t="" arriv="" au=""
mois="" philippe-aup-iiste="" envahit="" haute-normandie="" enleva=""
couclics="" septembre="" mais="" rcnditau="" mai="" suivant="" trait=""
g="" d.=""="" garants="" e="" par="" serment="" saintes="" ff=""
soumettre="" avec="" tous="" ses="" fiefs="" si="" paix="" rompue=""
ma="" juin="" jean="" vint="" brionne="" passer="" nuit="" pr="" y=""
est="" attest="" deux="" actes="" premier="" ordonna="" creofroy=""
duboscel="" k="" guillaume="" clerc="" qui="" raccompagnaient=""
portes="" vassal="" seigneur="" uielies="" gratilicaiiou="" ie=""
lendemain="" au.="" barons="" caen="" comptera="" poif="" angevines=""
recueillies="" daus="" vicomt="" employ="" enr="" sergents="" guerre=""
rtilctt="" soir="" m="" partait="" conehe="" se="" dirigeait="" vei-
neuil.="" .v="">ur^ après, il était i\ Laigle. Vouiant sans doute reconnaître
l'hospitalité qu'il venait de recevoir, i! niaîda de eerre ville . à Henri de
Grareu. iion bailh à V'erneuil, de luire, que par une charte authentique,
Constance* dame de Conches, se trouve libéri-e d'une somme de 21 laurcs
qu'elle devait a iicaut, juil de Verneuil et même des intérêts do la dette. I>

é.i't '^i> II00, le roi Jean avait rends * Constance, dame do Conchca', un
 roauoir qu'elle avait en Angleterre (1). Le 1 février 1203, Roger do Tosny se
 trouvait à Rouen avec le roi, et signait la chartre par laquelle ce prince donna
 le droit de hante justice à Guillaume do Brionne. Le lendeuiaia Jean écrit
 aux barons de son échiquier, qu'il tient Roger quitte des 2001. restées sur la
 rançon du roi Richard et dos 100 l. que ce monarque lui avait prêtée! pour
 fortifier le ch&ieau de Tosny. Au printemps de la niâmo année. le roi (fe
 France, qui depuis longtemps nottrntssit le projet de s'emparer de la
 NonuaaJie, recomoienca les hostilités et do buu par Js prise de'^onches, du
 Vaudrenil et de Rsdepont: il entreprit ensuite l'atfa.jue du Cfiaïcau-Gaillard.
 Pendant ce siège faceeui, Roger de Tosny fut envoyé comme psTle*
 luentaire auprès de Philippe-Au^'itste. Au mois d'août suivant, le roi
 d'AogIctercd donna & Roger une terre à Hantot^ea-Ange, qui depuis, est
 restée dans la moaraBce ds Conehes. Lorsque la ville de Roaen capitula, !«
 P'juin 1204, Roger de To^ny fut un des seigneurs exclus du traité do paix,
 ses bieu* furent confisqués, et il dut suivre son miitw en Angleterre où sa
 race subtista loAgt0iBp> riche et puissante (2). Tosny : émargent A m
 dextrochèrt portant un gonfatm de gtÊoUei et un rmemiv^^ simule. En
 février 1205, Philippe-Aogurte se trouvant à Anet, donna à son cousin
 Robert d« Courtenay le château de Cuncbos, à la con« dition qu*eB cas de
 décès du donauire sani enfants, la seigneurie ferait retour & l* couronne.
 Robert ne pouvait du ri»te ni vendre, ni alidner, aaos Is consentement do roi
 Il s'interdit lui-même ce dfoit par a> acte spécial. „ Au mois da jnîUet de la
 même année, Robert de Courtenay de ooneert avec d'sDtrci (I) C«tt« dame,
 m irieo a Roger III '^''''^'J^ fille de HicL-ii d. viou:iiit« de Bca.jmoul , °*
 bœurs avau opoiise ea Ildw. Guillaume, r.î oW^» qui s*- irumuui.im4
 beau*trér« d« Rt'b'^". i 2) Il ivall loibM MIT la cootuiMit «m ùta iijun.it;
 Martin de DamviUs cité dus sM Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.69% accurate

mi — t: i> X seipnonrs, déclara qu'il iif paierait pas les
imp«>sition8 nouvelles que le pape pourrait mettre sur se» terres (1). Le roi
de France, se trouvait h Couches, en janvier 1207; il y s^oarna et manda de
«ette ville à Nicolas Bocel de maintenir les aumônes des rooinesde Lyre
dans l'état où elles étaient du temps de Henri II et de Richard Coeur-de-Lion
(2). Différentes chartes de 1195, de 1210 et 1223 font mention du prêtre
Raoul de Conohes, qui appartenint peui-être à la famille 'lo8 Tosny, et qui
devint chanoine d'EVfenx puis grand chantre de la cathédrale. En 1210,
Philippe- Auguste confirma un accord entre le seigneur de Couches et Hier
de Toucy. Lanicmeannée, Robert de Cou rteiiay prit la croix contre les
Albigeois, il as!>i8taau siège do Lavaur, puis il revint en Normandie. A son
retour, il donna aux religieux de la Tra|>pe une rente de 00 s. t. h prendre
sur la prévôté de Cou lu s. IjC roi confirma, en févrierVil"), un accord entre
Robert de Courtcuay et l'alihé du cuuTent de Bourgucil, au sujetd'ne
commune 1U0 les honinifi- do Coudres avaient formée avec ceux de
iSonancourt. Il semble qu'une eomnane s'était éf^alome ut fm niée à
Conch«>s. car en novembre 1217, Koliert Jui ant fid.Mité à PUiliiJije-
Auguste, ajoiuo : « Si jo 4 manqnais & un bon «t fidèle serv ice en • vers
mnndii soi?*neur, je consens fi ce qtio < tout le commun ou la communauté
des « hommes de Conchea* da Nonancourt, de < Charopignoles et tous mes
vnss.iux vien« nent en aide contre moi audit seigneur • Philippe (3) ».
Riibert s'engagea en outre h remettre au roi les forteresses de Conclu e et de
r*ionancoart lorsqu'il en serait requis. La même annAe, Robert de
Courtenav passa en Angleten e au secours du prince Loqis de France; il se
fit remarquer par sa bravoure à la bataille de TJnenln, ce qui ne l'empêcha
pas d'étrô fait prisonnier; mais il omint biontdt sa liberté et revint en France.
La ville de Conches était dès-lors chefUead'on doyenné : Robert, doyen de
Gonches, servit en 1217 de tîninin à la restituUon que fit le croisé Philippe
Le Prêtre au prieuré de BSAumont-le-Rofer (4). En 1218, Philippc-Anp-us-
te permit à son coasin Robert de Courtenay de constituer en dot à sa fille
naturelle nommée Agnès, marié" au fils aîné de Ouillaumo de Fresnes, une
rente de 15 l. parisis sur sa prévôté de (1) Pièces p«Mié*« par M.
S»'melaigne. (2) A.'tf^ lie l'ililim>»' AuLrustt'. (3i Bistorieu de France, t.
15. Nûtêt La PvéTMt, t. 1» p. 980, T. I. Konanronrt, et aufiint sur deux
autres terres que le roi lui avait données à garder (1). I^a même année,

Ouillanmede Couches et Emeline de Vernay, sa femme, donnèrent aux religieux de Lyre un fief qu'ils tenaient d'eux à Saint-Germain, près Neanflès (2). Les vassales possessions des anciens seigneurs de Conches étaient distribuées pièce à pièce aux serviteurs de Philippe-Auguste; l'année précédente, Cadoe, chef de 5 Tîrabaneons du roi, avait reçu Tosny; en 11218, Gautier le jeune, son chambellan, eut les terres de Fontaine-Onerard, de Fredeville à Daubent en Vexin et de Heuqueville. En 1221, Robert de Courtenay reconnut que Guillaume des Minières était seigneur fief de Couches, et qu'en cette qualité il avait : l'exemption du ■ : ilto, le panage de 120 porcs dans le forisme de Conches, un sanglier et un cerf par an . etc... (3). On a de l'année 1222, deux actes de Robert de Courtenay; par l'un, il garantit au roi la fidélité de sa nièce Mathilde, comtesse de Nevers; par l'autre, il atteste que son gendre Louis, comte de Sancerre, a juré à Philippe-Auguste la fidélité de Thibaut, comte de Champagne. L'année suivante, Robert de Courtenay accorde aux personnes qui voudraient s'établir dans le forêt de Conches, la permission de cultiver entre le Mesnil-Gal et le Fidelaire. moyennant une raine de froment et un chapon par acre, avec droit de pâturage, en payant comme les autres habitants, etc. A la mort de Philippe-Auguste, Louis VIII, son fils et son successeur, s'empessa de nommer le seigneur de Conches, Grand-Bouteiller ou Fehanson de Prani e, une des grandes dignités de la couronne. Robert accompagna son nouveau maître en la guerre du Poitou, et se trouva avec lui aux sièges de Niort, de Saint-Tenn-d'Angély et de la Rnebolle. Dans l'assemblée du 28 janvier 1222, qui décida la guerre contre les Albigeois, Robert de Courtenay donna cette mesure de toutes ses forces. Avant de partir, le roi lui promit, en échange de ses loyaux services, de prendre sous sa garde s'il était tué, les terres de Conches et de Nonancourt, jusqu'à la majorité de Pierre de Courtenay, son fils: (4), Louis VIII mourut au retour de cette expédition, le 11 novembre 1226. Son ami Robert resta constamment attaché à la reine Blanche de Castille, qu'il défendit pendant (1) l'effusion de sa s'est perpétuée dans le pays jusqu'au XIII^e siècle. » ! • où elle possédait encore le fief du Bois l'ouveyey. (3) M. Quidin, Histoire de Conches, p. 28, (4) Cart. normand, n° 964. 10\$ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.76% accurate

CON CON la minorité de Louis couuo les vassaux nebelles (1).
En 12^e J8, lti(jut' ol avait fait joioc* Tiuterditsurson di>iuaino. L'Erhiijuior
jnir"a « »n faveur do Robert. Ou fit .sif;uin». ■.■> pour.'fiillos et de faira
lever l'interdit, sans quoi le rui pourrait la contraindre parla saisie de sc:^
meubles et immeubles ('i). I^e Grand-Boutoiller de Franoe c-^nfinua en
1231 les donations (\no Rop r do 'l'osnv avait fditos au prieuré de Lierrn
oty ajouta 100 s. do rente sur le bailli de Conches. La même année, pape
Oro^roii e IX mentionne dans sa l)ulle do eutiliimaii'U) des biens de
l'aîltaye d > ("onehes. le villaL'e do Châtillon , les moulins de l Etani,'
réi,'lise Saint-Ouon do Conelie.s, et les ebapidles de Sainte-Foy, de Saint-
Kiicnne et de NotroDamc-du-Val avec leurs dimes et oblations En 1237,
entraîné par sa piété, dit M. Seraelaigne, Robert do (.oiirtenay traversa les
raers avec le roi do N ivarre, Thibaut do Champagne, Amaury do Moutlort
et beaucoup d'autres, pour aller guerroyer Contre les infidèles. Deux ans
plus tard, il succombait dans la terre sainte. Avant son départ, Robert avait
ail'ranciii tous les biens que Tabba^re de la Noe possédait dans le comté
d'Evreux et qui relevaient de sa terre de ConchcSf à la condition que les
religieux feraient à perpétuité son anniversaire et celui de Matbilde sa
femme. Cette daote lui avait donné 6 fils et 3 filles. L'aîné, Pierre de
Courtenay, fit enjuin lioS, avant la mort de son poiv, botnuiage au roi saint
Louis pour la baronnie de Conches, sans préjudice toutefois de l'usufruit
i|Uo le comte son pore s'était réservé et du douaire de sa mère (5j ; on ne
l'appelait jamais à la cour autrement qtie : M. db C(jN -111. (3) C"e*l le
prfiiii»ro que le titre de >:b (5> tr? Portes, était doyen du doyenae do
Conches (3). Par acte passé à Paris au mois do novembre 12Û3, lieuri do
Sully, second mari de Pernelle, se chargea de la tutelle de l'héritière de
Courtenay, et s'eng.i^c-v a payer 1,550 l. par an au roi» qui la tcuaità titre
de bail. D'aliord fiancée A Pierre, fils du comte de Champagne, Amicie fut
promise, eo à Robert, comte d'Artois, fils du fréw d« Saint-Louis, qu'elle
épousa trois ans après, avec une dispense du pape Urbain IV, i cause de la
parenté de Robert, »vec le premier fiancé d'Amicie. Aussitôt après son
mariage, Robert d'.^ toïs vint s'établira Conches; il nomms Je»B Ris'iuo
bailli et accorda au curé du Fidilaii-e le droit de chauffage et pàtura^^ la
forêt de Conches. Pierre le BattBrtr ojliiii' la elnr _'r de bailli en 12n:), et
Ilenn « Sully autjhsa Pomelie, sa femme, à t^*"" siger avec son gendre au ^

*douaire, qu*elle lui Abandonna u>ffW^ 1) L. D^'lisl, Condition, «te. (t) U.*
Oardia. ifplâM tut Oit (3} thtn ĨM PeévQÊti t. II , p. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.36% accurate

GON - 863 CON une pension viagère de 2,000 l. parisis", comme nous l'apprend une charte de 12»JC (1). Eli 1267, Robert d'Artois fut fait chevalier par saint Louis, avec son cousin , Philippe de France. D'accord avec Amicie, sa femme, il donna, en 1270, une grande charte i-u faveur de l'iibbayo de Conches, L'abbé Luc conclut en même temps un arranj;enu lit avec lui, au sujet de la dette de 1,2()0l. contractée par Pierre de Courtenay, lors do son départ pour l'Orient. Le comte accorda uu lûdine moment aux habitants de Conches, obligés jusque-là à payer leurs tailles tous les ans, en un seul paiement , de no les acquitter que de trois en trois ans. f»n lui attribua d'avoir, à cotte époque, l'ait entourer de murs, pour la conservation du gibier, l'immense terrain connu encore anjourdliui «ous le norn de tirand-Paiv. Le 1" juillet 1270, Robert s'embarqua avec Saint-Louis h Aigues-Mortes, et assista au siéy:t> do Tunis; a son retour en Kranee , il contia, le 8 octobre 1273, son comté de Conches au chevalier Enguerrand d'Aurin (2), puis il partit pour ritalie aiiprés de son oucle, le roi Charles d'Aiijuu ; Amicie, sa femme, qui l'avait accompagné, mourut à Rome, où elle fut inhumée il nis l'église Saint-Pierre. D'après rhistoïion Guillanne de Nangis, elle était parfaitement bonne et d'une inconiparalilc 1>eauté. On lui attribue la réparulioa tle la tour et du clocher de Sainte-Foy. Eu 1276, le comte Roborf t liAtia lrs rebelles de la Navarre, prit Pampeluue et plusieurs autres places. L*année suivante, il épousa en secondes noces Agnès de Bourbon, veuve de Jean de Bourgogne , sieur de Cbarolais. Jeaa 1*', sire d'Harcourt, promit eu plein Parlement, à la Toussaint de l'année 1278, que lui ou son héritier ferait hommage îi Philippe d'Ai tois, seigneur de Conches, fils aine de Robert , aussitôt qu'il serait en âge, do droit qu'il avait de prendre tous les ans: un chéiie, un hotrc, un cerf ot un sanglier, dans la forêt de Conches, et d'y mettre 100 porcs quittes de tout panage. Loi'sque Philippe d'Ai tuis opousn, an mois de juillet 1280, Blanche de Bretagne, iille du duc Jean II , te comte Robert donna en d. uairo à r^a iiru le tiers de;* terre.s do Conches etdcDomfrou; il donna le second tiers il sa fille Mathilde et se résérTa le dernier. Après les fameuses 1 vjjres sicilicnnca do 128S. Robert offrit le secours de son e^ée ft Charles de Yalois* et à la mort de ee pnnee. en 1285, il gouverna le rojaome de NaplM pendant cinq ans. En 1288, Eustaehe de Tollé, chevalier, était bailli de Conches. La mémo année, dix arbitres, choisis parmi les notables du pa^S, décidèrent entre Philippe d'Artois et sa

soMir MaUiililr ou Mahaut, devenue la femme d'Utbon, dit Olhe'ÀH^
 comte de Bourgogne, qtte cette dame devait avoir le tiert da Conches, qui
 venait de sa mère en ligne di* rccie. Robert, comte d'Artois.*?, revint de
 Naples en France en 128ÎÎ; à son retour, il réconcilia les comtes
 d'Armagnac et de Foix, qui devaient se baltic devant le roi, à Oisors. Son
 fils Philippe jouissait dès lors de Cnnches etdcNonancourt,ct il n'avaitqu'un
 seul bailli ponr les deux villes. Dans le cours de Tannée 1203, PhilippeiM
 Ic-Rol ayant déclaré la guerre au roi d'Angleterre, Robert d'Artois partit
 pour la Guyenne, où il eut de grands succès , mais d'où il fut rappelé pour
 commander l'armée do Flandre. Après avoir pris Béthuno, il battit les
 Flamands et les mit en déroute devant Furnes; mais la victoire lui cotifa
 cher, son fils (inique, Philippe, à peine ûgo de trente sept aii> , y fut blessé
 mortellement et mourut le 11 septembre 1297, laissant un tils nommé
 Robert et quatre filles. Eustuche de Tourly était bailly de Con*» cil s et ilo
 Nonancourt en 1208. Le 11 juillet 1303, Robert d'Artois perdit la bataille de
 Courtrai,eontrelesFlamandt, et tomba percé de trente coups de piques.
 C'était un des chevaliers les plus accomplis do la eour de France, mais sa
 bravoure était souvent téméraire, et il était aussi emporté que vaillant. En
 1^, iM' Gilles Ileudebourç était coré de la paroisse de Saint - Etienne , de
 Conches. Robert m, fls de Philippe d'Artois, étant parvenu à sa majorité,
 réelama le comté d'Artois, que Pliilippe-le-Bel adjugea à la comte^•se
 Mahaut, tante do Robert, par sentence du 13 octobre 1309, à la condition
 d'une rente. i^endant la minorité de Robert , le roi de rraïK'o avait flonnë la
 haute jusiice de Conches à Eudes, qui devint plus tard due de Bourgogne,
 mais cette donation reneon* tra une vive opposition do la part des vassaux
 du domaine de Conches. Guillaume dUssy (1), seigneur d'Amfreville-
 la>CBtnpagno , l'un d'eux, ftit chargé, au nom da tous et des habitants de
 Conches en partiea]ier,de réelamer auprès dti roi. En 1314, Philippe-le-Bel,
 pour ittdem* (li Cartulaii-fl d'Artois. (V M* Oaidia. IToMm mn* ComcAm.
 p« 32. (1) L hintorieu d'Harcourt et M, SmeUûioM ont à tovtéetitd'Utto.
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.54% accurate

eux — S04 — lui :iSïi«çtia 4,00!) 1, (il» p\|v le i-omi'j n\ liiîL'i's
doni il jouissait du tcmp? de son père(l). Rolu'ri était alors prisonni« r au
Louvruc sur le comté d'Artois. Un nouveau jugement du 13 mai r;iS I
. 'iivcrsu encon' ses prôtention:;. Lu nièiui» anné-e , llulcrt il'Aftois épousa
Jeanne de Valoir. liiU* df t'harles et .ssloit' on Ij inu" santé do oui ps et
enseutcut Lojsc oi Jeltan; inca Jeliau avoit eu trois asscs de liercheinne, »
l*a dame continu», annonoant à s"u niai i rjuolt^ - lutiour de Cintra^ »st
venu oilrir do \cndro sa terre (2). Philippe do \aloi> étant parvenu A la
couronne en lU^iStS'eoipreë^a d'éri^or BcaU" TOont-le-Ro|rer on coMlê-
pairii*, au profit do son beau-lVoro. ('e n'était point a.--< /,, K ibert voulait
le comté d'Arioi,^, et pour arriver à son but, il ne l'ocula pas devant nn
ciinio; il fit l'abriquoï' dos pioeos l'aussos par nue iille des environs de
liéttiunc , nommée Jeanne Divion. Loti juin 1320, le sire de ConcliO!/? se pi
iif i ili vaut le roi et réclama justice. A l'iuüipeccion des pièces, les juges
poussèrent nn cri unanime de réprobation. Un ajourna le ooin' a (i iui .n
liu'o doVaiil la Cour des fair.-*, mais il se s.aiva eu r\oruiandie, puis en
Brabant; sa complice, «jui était ivsiéo a Conohi's, tut liruléc vivt- à Paris,
comme l'aui-sairo. C'oucUes lut conlisqué au prolit du rot , par arrêt du 19
mars 1332. Kobcn appela lo.s Anglais à son aide, perdit la bataille de
Saint-Omer, en 1340, ot mourut en J'.'< l'î d<> suites dos blessures qu'il
avait remues au siogo de Vannes. On prétend 4jue cette même anftde, il vint
de nuit, (Il M. Seiuelaigue, d'»pris U Chat^wier dt Ro* {if l>Wt, hist. l'ofV
CiAtrfitft a la it'io d'un paiiii anglais, Imittu !>' !• u manoir abbatial 4K;
C'Hichu'sî Artois : nfiui' di' hrorvé île [lari ot d'autre, !> le ui" is de
novembre suivant, le roi, profitant de ral>sence de son gendre, entre en
Normiuidio avoc son arméo, et se remet par ruse iMi possession do la ville
de Couches. L'aouét; suivante, l.Tjo, la garnison d*Evreox, iaforméo du
polit nombre do soldats laissés a Couches, prend les armes, et se joigoant à
n ne troupe de Navarrais venus de PotitAiidomer, suprond à son tour la
ville de Couches et met le château en état de déiense. Le 22 juin de la
môrae année, messi» .!< bail do Uellonvilliers ct. it sergent liéix-dital de la
forêt de Couches. Mgr Charles Dauphin, alors réjrent, ordonna delepsyer
do SOS p.igos 1^3). Cepeiidaut le 5 avril 1356, eut lieu Uluniensc scène du
souper de Rooenioà Chsrlw do Navarro tut traiteusement arrêté par roi
Joan en personne et où ses principaux amis furent traînés au jribct. D*« le

Hiviil Philippe de .Navarre, frero do Cliarlo. I''' se trouvait à Couches,
envova par un l*

The text on this page is estimated to be only 17.92% accurate

C 0 X — 8U5 — Luc iu iiiéo jiiiffraise, s[^]oiii* les ordres du «lue d\ de Navanv. I.i' "[^]Juillet de la inèiue année, elle était à l'aiilni[^]c du Hec et le lendemain à Conchos Elle donna l'assaut au cliàtran, ;rr>p-tia d'aliorfi la prciniric[^] arde et v mit It* le». On massacra, dit-on, lagarni[^]oii ; la ville fut eu partie détruite et l'abbavc livrcM* aux flaiumcs disparut sous «es décombres. Le roi Juan s'empessa de venir repousser les anglais ;il était iiCondésur-Kislc dès je S juillet ; mais le diu- de Lancastre se relira i;ua.s vouluii' accepter la bolidlle. Jean avant éié fait prisonnier à la l>ataill'e de Poitierj-, avait conclu dès le conimenceDient 'de 1350, avec le roi Edouard, un traité ijui ne fut pas exécuté et par lequel il ilkiinait, pour obtenir la liberté, lâ cb&tcau de Conehcis avec beanconp d'aatree. • Le 8 mai 1360, in[^]M'villf l«> traité de Bro\igny qui rendit la liberté au roi de France et le 24 octobre on signa nn «eeord qui eontenait ini pardon {général nvoo la restitution des biens ctinàsquite-MattvaÎ9, son légitime propriéiairc. Laniouras de Lijrnières, Jean de CouiUarville. Gaillon de Préaux, Pierre de SaintMartiii, (Guillaume et Robinet de llanoncourt, ttuillaumc Aubert, Jean Le Bour[^]niipno), Atbfs de Lignières, etc., figurent pen{iiiiit finni'cs siiicdiitcs i>ai mi les défenseurs desc/iugtcl et ville de Coriches, dont Robf[^]rt do Cottillarrille était capitaine en 1364 (1) , aux gages de 24 écus par mois. A la mort 'du duc de Bourgogne dont Cbarles-Je>Manv8Î8 était héritier, le roi •lean lui iv-fusa son liéiitaLie cl l'on se prépara à la guerre. Lorsqu'elle recommença en 1364, Charles Y confia répéc de la France û duGuescliii. tandis lataiit les gage-) l'.iyes ;i ch.ii.'un uea sus>-iioiiiiiiieli. (^Tjf M. 'Caucl, JJist. de [^]WiitandiV, p. 141 olait venu; je crois bien que t-f luldcvei*sla garnison de Conches. » (l). .\près la trèvi' nHii lui' ! ujars 1305, Cbarics-le-Mauvais donna au Captai la j»eigneurie de Conehes, pour le récompenser de ses services (2). Un nouveau traité tut signé entre les deux rois au molsdemars 1871 ;à la suite, Charles de Navarre manda au capitaine de Conches de livrer lu ville au roi de France. Archamband de Graillj, réponditqu'iltenait Couches au nom du Captai et qu'il ne rendrait la ville qu'à lui et non a un autre. Depuis flix ans que le Captai était nmilre de Coiich 'S, les r>rtifleations en avaient été réparées et augmentées } il avait fait construire près du donjon une tour considérable qui porte encore son nom. Au mois de juin, du Guesclin vint mettre le siège devant Conches et le poussa avec vigueur, mais la drfense

répondit à l'attaque; la garnison était nombreuse et commandée par un capitaine habile; on avait de plus coïncidé les seigneurs voisins, qui étaient obligés à la garde du château et ce ne fut qu'après sept mois de siège que le brave connétable put s'en emparer.],c l'été juin 1371, Alain Tailiecol, esc, dit l'abbé de Malpays. donna la quittance à Etienne Braque, trésorier de finances du roi, de la somme de 75 fr. d'or à compte sur ses gages et sur ceux de neuf écuys de sa compagnie, employés à l'expédition et fut présent devant l'oncle, sous le gouvernement de M. le Connétable de France. Donné les dites bastides, sous mon scel (3). Le 1^{er} juillet, du Guesclin écrivait à Etienne Braque : Nous vous envoyons sous notre scel la revue de nous des petits de votre hostel, c'est assavoir nous bailliers et autres bannerets, 31 chevaliers arbalétriers et 218 escuyers de notre compagnie. On a du 27 juillet 1371 un ordre de payer à Jehan de Lyon, maître de l'artillerie du roi, 200 fr. d'or à compter sur celle de 233 l. à lui due pour certain nombre d'artillerie et autres mises faites pour les forts de Conches et de Breteuil. La quittance de Jehan de Lyon relate que cette somme de 200 l. lui était allouée « pour mener et conduire dix milliers de vivres et quatre milliers de quarreaux à M. le Connétable devant Conches. » (4). Ce siège dut coûter des sommes énormes, car le 25 octobre, Etienne Braque donna (1) Froissard. t. 4, p. 217. (2) Jean de Grailly était petit-fils de Jean d'Artois, fils de Philippe, auquel le seigneur de Conchil; il avait des droits sur « le Montmuris (Maison Maigne* p. 31). (3) Hist. de du Guesclin, par M. de Fréaumont. (4) P. Aubert, t. 8, p. 14.

The text on this page is estimated to be only 14.32% accurate

— 806 — C[^]ON CON quittance de 5,000 l. à Jean Huissier, receveur-général, «font 3,100 l. pour les pcns (i'arme8 et nr l> ili-tt i. i s estant èa bastides de Couches et Bretcuil (Ij. Un arrani[^]ment concln le 31 janvier 1:17', '\ iiit iiictvi'ii un terme h niquiil/i'. 'S d'itj'goiif. On ne pouvait rendre Conches à l'implacable ennemi de la Friince, Charles V le donna an connétable Bertrand du Guesclin nuuine J'aUestent divers actes. Martin Gaudon ayant été banni pour ses démérites eu 1:173, ses Mens furent mis eu lamain du roi et de Mgr le connétable, llounouro homme et sage, Rubert Langlois, bailli de Conches fit faire par Laurent Duvui son lieutenant, une enquête d'où il résulta que les héritages do Gaudron relevaient du lief de Romilly. La commission d'ciirpi, "*", ' se composait de douze bourgeois de Conclies o« des environs dont les noms ont droit à une place dans l'histoire de cette ville, où ils 0) M. SeiQ«laigne, p 410. (i) Vtir et traité, pubUé i»ar M. SemeUiçue. ont peut-être encore des fi uiLOY, Jehan Beil.'t et Lucas do Pussay. Il résulte d'un procès-verbal des assist--; tenues à Couches, le 17 juillet 1370 par le bailli RobuTt Langlois que le procureurde Msrr le connétable avoit fait citer à comparaître Ridel de Gaillon, pour un délit de chass.'. L'inculpé se défendit r a alléguant unepernii[^]tsion du eonuéiable lui-même(l). Enfin, une toml»e do l' église de l'abbaye portait cette inscription: Cy u'mi Pierre ik FoMroeattS, maistrttdea minci tt eb«valierdn Iton eonuéUb|« Bertrand. Le vainqueur nservapss Couches ((ui paraîtavoir été rendu ver? V''' au roi (h? Navarre qui le désigne dans sa eorit'spondance sons le nom de Lupfja. «fil avril 1378, les h>aneai«, o dit Froissan, « vinrent devant Conches: si se logèrent sur cette belle rivière de Orne (2) qui court t Caen et se rnft aichirent jusques àtimlqu'ils Siirent la \ iioiné de ceux de Conches, le«l< par traités se rendirent.» Le ;K) jaiivi. r 1::S0, on accorda au grainetier de Conches 13 l. 1. pour être venu à Paris remettre sa recette an trésorierdes gaer» re>^. rii ii li s \ 1 éiiiui monté sur le trône, ren» ilit Ir r, icvi ier 1381, Conelies et les autre* domaines de Cliarles-le-Manvai- a son til?, Charles de Navarre qu'il étal>lil garda et gouverneur de t'onches avec pouvoir de ehanger à sa discrétion les capitaines du chip teau (3). l)e Bruc d"ètti]ini<. sur="" sa="" p="" par="" aiiu="" charles="" vlreiraaux="" fils="" de="" charles-le-mauvaie="" la="" des="" te="" res="" leur="" couches="" rentradenoeiteitt="" dans="" le="" domaine="" royal.="" l="" conches="" fut="" en="" effet="" tenue="" agents=""

royaux="" i="" juin="" .="" d="" bailli="" cl="" tk="" cod="" ches=""
jehaji="" merchi="" procureur="" du="" roi="" durand="" filleul=""
vicomte="" et="" receveur="" cuillaume="" s="" avocat="" w=""
bailliage="" simon="" taste="" legrafd="" advocats="" cour="" laie=""
ses="" ssim="" seurs.="" janvier="" contr="" grenier="" sel="" do="" pr=""
sursesreoeltn="" m.="" sen="" on="" voit="" que="">on chroniqueur se
Iromi»»* t** uelois ea gv -y : ;ii ine. ^ (0 M. Caiiei. Lettres sur l hist. de
/a.Yofii»"»'» Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.41% accurate

GON —SOT— CON 250 1. qu'i! f nvova an trésorier des guerres & Paris ; le 10 mars 1390, il envoja une ■ottv«ll« «oinme de 200 l. Il existait alm-s h Conohes etdans toute In Tïeoittté des écoles très fréquentées; Je droit de nommer les maîtres de ces écoles «ppartinait à Tabbede Conches d*après un aven de 1391 (i).. Du 21 février 1392, on a un« quittance de BOs. pour solde d'un voyage fait parGuillot Poublant, voiturier, pour Pierre Chapelet, tlors grenetier (2). A cette époque, Durand Filleul, vicomte de Conches avait été transféré a Pont-And. mcr et remplacé par Jean Dubus; co dernier reçut, le 3 décembre 13^, 7 l. 10 t. pour ses^ges du parquicrdu pniv'. Vers Tannée 1400, fut rtdigé le Coudwtirr des F»rêts où sont inscrits les droits des trois paroisiies de C(»nch('s, Sainte -Fov, SaintEtienne-hoi's-Conches ot rsoirc-Dame-duYal.Ceuxdc Sainte-Foy pouvaient pour 10s. prendre en forêt une charretée do bois de ehéne, pour 5 3. lu charretée de hêtre ta 3 s. celle de bouleau. Ils avaient droit de fruitage, do iiUturage etc., mais ils devaient au roi ou au seigneur de Conches différentes redevances en deniers et avoine. Les curés qui avaient le droit d*u?=afre dans la forêt devaient célébrer en commun chaque année, trois messes à diacro et à sons-diacre dans le château de Conches, tous les curés assistant payaient un denier, employé à acheter du pain pour les pauvres. Le célèbre Hector de Chartres, chevalier, seigneur d'Ons-en-Bray , enquesteur des tnx. et forêts de Normandie et de Pioârdie, setronvait A Conches le 10 septembre 1402 et il donna un mandement daté de cette Tille. Le 31 mai 1408, le Prévôt de Paris ▼idimalalettre qui nommait Jehan Le Pelletier garde du parc de la ville. Pierre de l^arbonnc était reeveur du grenier à sel le 2'avri| MOô, son traitement .Hait de CtX) 1. i^iliAu de Chambray était lieutenant du veraierdelaforêt. Le 20 avril 1407, Jean De deniers du roi, ano somme de 460 l. 1. eo^omément à Tordre des tréBorierfgénéi^n 1408 eat lien la fondation de hChmiti oc Sainte-Foy de Cl ii lies, dont les ai-nie;i •unent : de gueula à un chevron d" or accomDu 31 août 1409, les reccvourg généraux ^ aides font payer par Mahieu Meusois, pwnetier du grenier à tel d« Conches, a M Léop. CMitfoN* etc. 500 l. t. d'or, dûs à Mff» le duc de Borri (t), pour une année de sa pension (2). Henri V, roi d'Angleterre, voulait s'emparer (le la Normandie, débarqua à Toucqucs en 1407. Â ce moment, Nicolai»-Ucnri était viflomte de Conehes. Au printemps suivant, le duc d'Kxetei', oncle du prince, h la ti'te d'une armée de 15,000 hommes

s'empara de Conches. On voit, dit-on, sur le parc et dans la forêt k-s; demi-lunes et les parallèles qui furent établies par les Anglais pour prendre la ville. Nous pensons que ce siège dura peu et qu'il était terminé la 7 juin 1418, car Henri V, étant au Neubouvi[^], nomma ce jour-là Jean Oynion (probable-ment Gioncourt ou Gencourt), à l'office de verdier de Conches et Hamcrie Cayres, à l'emploi de vicomte de Conches et de Breteuil (3). Pendant le siège de Rouen, le 1^{er} décembre 1418, le roi envoya Jean Charaherlain et Jean Pylori, avec mission de vendre le sel du roi (qui se trouvait dans les greniers de Conches, à la charge de rendre compte des deniers qui en proviendraient. Le 10 du même mois, le roi anglais donna à Henri de la Croix, dit le Biftard, une maison à Couches, sise devant l'église Sainte-Foy, qui lui avait appartenu à Jean Mensois, grenetier pour le roi de France, moyennant une rente de 12 d. Une commission de Henri V fut donnée à Cosme de Bavery, le 8 février 1419, pour l'office de vicomte, receveur de Conches et Breteuil, et depuis cette époque les deux vicomtes demeurèrent unies. Le 20^{me} même mois, Colin Morieu obtint une des seigneureries de la forêt de Conches, que tenait Simon de Launey; mais six jours après elle fut donnée à Jean de Belon. Le 17 mars, Jehan Bras-de-fer fut nommé parquier du parc de Conches, le 23 février précédent, Jehan Langlois, dit Nyot, avait aussi obtenu une des sergenteries de la forêt de Conches. enlevée à Philippe d'Arbalcstrier. Jehan Desehamps eut aussi une sergenterie des bois, Confisquée sur Jehan Poterel. Des provisions de l'office de garde des sceaux, des obligations de la vicomté de Conches, furent autorisées le 17 mai par Jehan Le Prestrel, aux gages et droits accoutumés. Presqu'en même temps le grenier à sel fut réorganisé, Jehan Lanplois fut nommé grenetier, Chariot Mausergent, écuyer, seigneur de Quincarnon, eut la charge de coartridlonr, et Jourdain Feré, celle de mesnrenr. Le document suivant, négligé par les historiens (1) C'est Jean, Iroisième fils de Jean, Mvt de Charlet V et oncle de Charles VL (2) Veate Tébénét, a. 180. (9; Bibliothèque nationale. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.30% accurate

eu -\ NUS — eux torit'us 'le Cimi-jlu's, a j>i>ur répi cjuì" où iioiis Stiiufues i)arvenus, un véritable inter«?t. « Lo Roi Von» ftnnv^T. qu'au moment (In Iraité intervenu enTi'o los coniniissnirp?; nommés par Noire très-cljer oiiclt! Thomas, dup d'Exo^rter, et les bonrpeois et mnnniits di^ 1.1 ^ illo iii> r. irich"-, rm ^Jiiii'f Ar- s;i rr',!,li(!■ 'ii à notre obéissance, on a nisôrc ilans la capitulation que tous les chevuliers, éenvers. bourg'f'ois et hnbitanfs de ladite ville et dti château, auraient li'urs biens, terres et Ik*-ritafr« quelconques leur Appartenant et ceux que nous leur .'UirtorT^ linnn." avanl la reddition, sauf l exception contenue dans un (les articles du traité. Dr, Jean do Cbi'lles (1), éciiver, noiiîsayant fait ^tipplier que se trouvant dans ladite ville lois du traité, il «'eut alors soumis à notre obèiss*;)»neC et Vdiihuit r[iir- l.i 'Timin ■siiiinn ;iloi'.s fnite demeure inviolal^le, nous lui avons acconié ses biens, terres et héritages, à la charge dos servions et cliarjres ffoi sont dus et eonsacrés. (Témi>in le roi, le 20 juin M19.) 0 lettres ;3eniblables furent rii-eordées en nu-uic u-uips k Jean Le Comte, bourgeois rie ('onches cl à Pierre Le Velu, éeiiver. I;/n«-Morin Bur«y H de Virolot a Manllieloa j il avait 9& «m lort tia la montre da Baaunont. à Cfuillaume de Jeucourt fut donné à Cuil^ laume du Buisson. Henri Vneeorda à GnilleTmie, jadis femme de Durand I^e Pelletier, veuve, qni lui avaii prt'té serment, la sergenterie 4lu plaid <l«' ré>ce de la ville et paroisse de Coiich<◇i(qu elle trr.:if rnnnr le 1*' août de la cinquième année de son règne (1). Ia? i\ in^rs, Maiiin de Bezu, homme du roi, obtint une sergenterie à gages dans la forél de Conches. (juc tenait Jelian Lo PcUotier. Deux jour)» après. Jourdain Feré, mesurant ilu sel à la gabelle, fut aussi nommé à uno sergenterie à gages, eu remplacement »li' Jacques de Robard. Par ordonnance du roi li.-nri, du 1" sejiten»t>re 1421, le grenier à sel de Couches fut transféré» Evreox. I/i)/lice de sei'irent donnéa Martin de Hé/u fut dés le 21 septembre 1421 confié a Jeau Lentant ; le 24 octobre, la sergenterie d'Estiennot-Tournenlit fut accordée À Qeotroy de Thibouville. Une circulaire de l' administration anglaise du lOoctolii-e onUuina au vicomte de Conches de se piocurer dans le plus bret" délai des charpentiers pour abattre dea arbres qui seraient employés à faire des mAt* pour la marine anglaise (2). (ieofroy Ayhton, couyer, était en 1 122, lieutenant de Conches; un ordre du roi dii 2M août lui prescrivit de passer la revue de Thomas Kenc, lieutenant du capitaine d'Gvre!i\ l> aiiie-; un Vidinvis du 22

février 1123, .leh.ui Lrsa::e était notaire public à Coiches, Ki> haul lie
Beupengne, enr  de S iinfKtienne, Robert Langl is et .lehan Llicimite pr t
res,  taient sansdonte membres du clerg  de Conches. La m me ann ',
nnillot Dcb)s, capitaine et gouverneur lit r parer le poutlevis du doigon et
re ut 6U a. t. ponrson logis et] (Il Rr iuiipny. n  635. ISO, 85ri, 862.  X>8,
973. [■;< iti*-qui|.Miy. D emmmt  tr&u9^   la tour  e Londres, n  1309. (
ti On trouve 8 I. porUes  a d pensa daua \m coiuptea da Gatlloo . Dlgltizecl
by Google

The text on this page is estimated to be only 14.16% accurate

CON 809 CON çon et couvreur reconnu avoir reçu do Co» lard
Anqietil, vicomte ûe Couches et Brethisi«'ur<> occasioini. duc ile Bctllorl
r;iviiU nommé liailli d'Kvrex en 142r>. Lors de l'iiiftlution de la
c<>iifr»^ri« da »ainl Baroatjé diui» c«lte. ville. Iticbard Walter donna un
écu d'or pour ma ekircçe. <3) Il «a exİBto vae corne «ou* le \$ipn« dnuVelu.
yrtİM «t tabellHN» du rot. à la date du 30 juin 1 i^K (4) Btat\$ de
fformMidit mm I id. p. 45. tcrie de Couches, m composait alors des trois
paroisses : Saintc-Foy, taxée à 3S 1. ; Saint-Étienne, à &1. 10 s., et N.-l).da
Val, 6 10 1. André Ogard, cheyalicr, était capitaine de Conciles et du
château en I43tj; il avait sous lui uue i^euie lance à cheval, t> à pied et;^4
archers, qui furent passés en revue, le 27 déeeiibre, d";iiii^s «iie ipiittaiice
de 1., 7.8. t. donnée par l'ailleicr de la Kamoncrie, son lieutenant (1). 0 i:a i
no, l'ierie de Drezé et Kobert de Fioques , capitaiues français , prirent la
ville de Concbes, sur les' Anglais, !:i 1 1 iiiiai er«'tit et Se h'gércent dedans
avec fcUli OU 1,(HA) t raneai» pour giieivoyrv et tenir frontière contre les
Anglais. Le roi de France n uni ma Robert de Floques, cupilaine de la ville.
* t A la ân de novembre, les Anglais se rir saut sur les Anglais, lieauuiont-
le-Roger et lurent tous Ici» Anglais qui étaient dedans, morts ou pris; puis
allèrent devant Beaumesnil et mirent le siéire; mais quand les Anglais virent
leii bombardes et canons qui • taient alfûtés, ils rendirent la place par
eo:,ii"-'.f i-n [':.}. Au mois de septembre il y eut une assemblée des Etats de
la province, où, pour obtenir de larges subsiril s, itt d'argent pour résister
aux grandi ^ \ 1 . leuees ilue faisaient ù ses iîi^etâ les eniieniis et adversaires
étant à Louviers, Conches, Boaumesnil et ailleurs (0Le 'i7 Octobre suivant,
Robert de Floques, caiiitaine de Conches, aidé par les bourgeois de Loll^ i'
r.~ . eut le bonheur de surprendre Kvrexuel de remettre lu ville sous
l'obéissance du roi de France. Peu après, Conches suKi "-:ii t le joug de
l'étranger, et l'armée de Talbot s'y réinstallait, sanâ coup férir. Le général
anglais remplaça Robert de Floques cumiu*! gouverneur. Le 5 octobre
144'^, Richard duc d'iork, au nom de Henri VI son cousin, roi de France il i
Cal>inetde M. Clair«n>t/auU. a'i ('•'^t-A-dir* Im FraiifaiB «tablts à
Lottvj«n «k a Conche». (3) Chroniques de BeUvforest, citées par M.
Semelaigne, p. IH, (4) Et0ts jous iet Anglaif, i>&rU* de fisaurspaire* 103
Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.94% accurate

CON 810 CON et (l'AngloieiTâ, ûUiblitGuillanmo do N do Fauconilier;.e eut cessé ses (onctions de verneur de Conehes, en 1147), il ne resta plus dans Ja lorieresse qn*une garnison de 4 lances à cheval, 6 lancej^ à pia vieiniité de CiMH-tu's et Brcleuil avec les redevances, faisait partit» en 1447 de l'apanage du due d'York, lieutenant du roi d'Angleterre en France. Au mois de mai 1 t41>, Robert do Flocjiies avnnt iaiuiandementd'assic;;er la ville eteiâteaii tlo Couches, où crU ' i-/iiiiiiilr il'A malais s'estait réfugiée et enipiova l»eaueoupdo travail M surmonter ce haut et aspre rocher qui fut eseaIndi» f>t pri-; d'ass:iut. » Ainsi se lerniina à Conehi-s iadoniinalion anglaise, et bientôt après dans toute la Nor« nK»ridie. i>au.> un aveu du 17 février 1 lij. n. » (: {) Do 1 158 à 1461, pierre Blosset, rlu;valicr, fut l»ailli et cajiitaine de Couches. 11 est qualitio dans divers actes, do soi^rneur de Conehes et Ur<>teuil, haiUi des Eaux et chaiabellnn dn r i. Le 21 oct.ibre 1 Jehan I,e Pcdletier, donnait au Châtelet d>es (1) Il s.' r.).'5i. l.T iii.*v. nii;«m ;;o,(s>i) .-. us. r^'i ll(-t il Evreux, |>.jl.li 11.?. Fai-iiii 11'* Français «pu s^* iii>!tiei;.'u»'rfiil ;i l.i pii--' de (À)ii-K, on i-ite Uicliunt Uiiivel tlil iiakirtio . frèn, Uiuoi). (lo itulN'rt qui eut par la i^uite ilomiuiw d« Concbfis. 1 Itote» Le Prevo»t, UcttiilA'icomte, p. 200. I premiers actes fui Ue donner Concbcs et Brcteuil k Robert Pclle^ars de Malortie, son clianiljellan, avec lefjiie! il c'ait étroitement Uc; en même temps il lui conféra les uuf.< de baiori, eapi'.aine de la Toiir-du-Pia en Dauphiné et ^eijrneur de Quirienne ']) On dit (juc Robert l'ellegars se plaJsuii beaucoup à Couches, à cause de la forêt, hut ordinaire de «ses promenades; do son teinp*, la ville n'avait plus do liailli [larticulior ; e dit le {i roces-verbat, pour ledit vicomte, considéré la oharj^e et entremise r|ue a ieelui vicomte pour le seigacur roi ; tant de la recette des deniers qu a esQse de son domaine de ladite vicomte (D après un titre auilM-niiqiie du 1') no vombre 1-181, .lehan le Da>uf, seigneur du Fivsne, reçut de.Vntoinede Lasire, diit'sn\ ;irt,CAT'« l'Airart, vicomte de Conehes et BreMoi) et vice-amiral. Li'S amendes lie l'assise de Conehes ftnfsl iinpo.Héos il IViqui-s 14.'7, par Robert AuTr*/» lieuteaaiit-gcuéral du bailli d'Évreux, >urU il» \W>.-yt .Mil nu d.- r;ir:ol tVII.vMr* 'l' liis. t.'i \ L-nl- Tr< lifii. r, n" 2S4. i.'ti ("S Ui-rtii'Ts iii-as l.iis.-s.'iiit^tilrevijir qn-^ty^'J»* ^' n .'iv.iit i:iir (loiKifdr'-iiaadoii a 1;> " iii;iiiiit.> tv>l luujuur» cvtm i'-'^ iipjiaili'Mir. ■ t) (.H'iio;il

The text on this page is estimated to be only 14.19% accurate

CON - m COK délibération de M^r Mathieu, avocat, Simon Jk>allene, procureur Jean Rousset, procureur frénéral et autres (ij. D.in< la chapelle du Saint-Ksprit à Saintlil&clou de KoucQ, Farina recueilli rinecriplioB suivante : GÎKt. N. 11. Antoine de Lattre, dil C.Tiivnrt..., \icun.t«' fl« CcMiclMW et tireteuti, stttnr d« OritAirt et Oi^eville. vk«-«BimK qui iMcMa le 22 «elubre Il portait: diii- à uni' fasn' *:1 ftii itimèliftiZtif . Jfan M tv-^< !ino, 8(.i";ns-f* un état dos 1 1 ct. Ut* t't dépenses, pi'n.iaail . do la pi L-\ <>i«-, V'i).. lu U ; it.f du (. L.iiij;t' d'or ai d"arKc>Dt, 5 s, id., le tabellionajrfJS I., le panu^Tf delà fotét, Xô 1., !-l. Le chapitre des dépenses n'eut pas mioids eiiricux. L I., le serf?prit hérédital, Arthur «le Ilollenvillier», lu d. par jour, les sent autres seryeutt» amovibles autant; enfin le garde du parc, même «omme. Les irai» de voy age à Con ;he8 du bailli d'Evreux et les frais de justice s'élevaient à ii9 1. pourO mois. On avait pavé 10 s. pour ferrer et déferer ks prisonniers ; le luminaire de lachapelle du obAteau avait coûté IXi 8. (2). D'api ès la Gf-néalor/ie d'Osmoy, iv2Ci }&nvierl5(fô} Jehan Muterel, ckc. éiaitgarilc des sceaux aux fil

- ii-; de la vicomte de Couches, Jehan ci (.tuiliuume de la Gastino étaient tabeliions jurés. ▼fuis Téch«Ber, n» W. IO Veot* TéebMwr, v» £8T. f^n an'it \T/)'7. Jerxn de Tonrtifton, etr., lieutenant du bailli d'Evreux en la vian liertlielot étaient tahollions ror.uix Conebes, Jean Masseliue, esc. était vicomte et garde des seeanx. Mg' Toussaifit Varin, évôque de Theesaloniquae fit, à la date du 22 février 15H, la réeeneilialion dn grand eimetlère des paroisse» sainte F ,v, do N.-Dame et de saint Ktionie de Conches, lequel avait été pollué et jugé tel par l'offieial pour violences roiiimises en iceliii et jusqu'à effusion do sang par Antoine Rac«euI, peigneur de BoisRobert sur la personne de Jehan Baignard, fKc.. seienoiirde FerHère«5-hant-Cli>eher (t?' . Jean Louvel, esr., lieutenant-général du baillia^d^Kvrsttx, donna le aOjttfn I&IO, une sent- nce de décharge faveur do Jean llervieu. sergent rov al en la vicoraté de Conches, de diverses taxe» imposée sur des personnes n'hahitAnl plus le pays, ou n'jr possédant pas de biens (Itj. Le mémo jour, Jean Mnterel, aui«si lieutenant-général du bailli d'Evrçiix", tint les assises de Conches. A la date du al décembre 1517, Pierre Henri, etc. était lientenabt général da Couche» (4). iSicolas Leravasseur, aM>é de

Conches, s'est acquit un grand honneur dans la postérité pour la re-génération à la restauration du chœur de l'abbaye de Saint-Martin «glorieuse sonnerie à leur patrimoine. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.25% accurate

CON — 812 — CON tails, Mil corr^{rtinn} dn fl-^sin, ils
rôunissi-ni riiarmr.ii 11 ' < ml. m -. Lfs siijiM* ivpivscent."s sont: la vio lu
martyre d) Sainte Foy, dos seônes de \?. vie et do la passion : vitraux. :iu
bord do la tunic^{uc} de gaiiit Loui ^ l>» lit : Aldt-fjrevcrs hor </liio MDXX
(1). Le portrait de Nicolas Lcvavas!ôour, aUh': lio Conchos so trouve sm-
utu- di'S aiiitr.'.s verrirr.'s. Ihi (i 5 co qui lui (•tiiiî dû poup salaii-o >.t
va<:mii dans="" rad="" n.iuiin.="" lusti-i="" et="" itiniîi="" do=""
noruiatidio="" iioitr="" divcis="" vi="">|s jiaf <-liVactioii (:'). Lors d>î la
r|. Jean de Ti:iuva que ses ancêtres otaî'-tit oriirinaip'S d'Aii.:let<>rro; il
était roiii]il;tcc on ir)3'i dans son ofliuc do lieutenant du vicomte, par
Antoine liassent, ♦ A la ila(. ^ du H> novembre ir>î5, Loys Massckino, esc.
:'.) était viciunti- d(>(|Ul> (i). Jean Vt-rriiT, vie^{nte} de Ci>nebes, reeiit
une quittance de l'abbé de Jionport le 8 mai 1537. Co.'iehes paya sa pai't
delà taxe de 3,(W) 1. t mise, vers 15i:i,sur les villes clusi-s du bailliapre
d'Evreux, piuir la soldedc 17)0 bnnimes depio). *Trois mois après\$,Ualeotii
Tic mourut. laissant de son mariapeavoc Hip[> >lyiodû Oonza^uo un lils
nomnn^ Lonis i|ni rut après lui les comtes de Couches et Breicuîl. En créant
le présidial d'Kvrcux, le roi institua, en 15rù*, un li."ifcnant du liailli do
celte ville, en re.sidcuce ix Coaches, dont les jugements étaient portés en
appel au picsir dittl. Par ti/^io Tvir k tenir écolo ou collège polir
rinstrueiion des enfants de la ville et des faubourufs. La mt doliont, sur un
pressoir; on y voii rtur^i le donateur et sa femme avec les armes des
LoTellier. Co seigneur doitOToir a'i v^idonn - lt> vitrail de rÂiinonciatioa
de la Suiiite Yier.ife (1). L'année suivante, M. du Condrar. alors vieomte
doConchos!, donna aas<3i une magni lir|Uo verrière représentant le
trioinplie de la Vieri:.' ou do la Iielii,'ioii , entourée des V. rins tbéoloфраles
et des sept arts libéraux. Au-dessoîs, on voitson portriiif oteeluides.^
foaune «^ui est d'une beau-é remarquable ("i). Le eienf du Condray,
vicomte, ayant reçj pour ses pajjes de rannoe 1555, la somme de 1*»U I.
remit sa cliar^e à Ouillaurae dn Jardin. D'après» les comptes do 1557, les
r<>venus (le la vieomlè reeus pur le comte d-' la Mirandoie s'élevaient à
1800 L t. .lean d'Anneliaut toi. hait lOî) 1. comtiie capitaine dti eb;\teau,
Robert Aubert, procureur de» roi, 21 l., Martin Broc, chapelain du château.
15 l. t., (iuillaume Laniî'us, avocat du roi et .Jean Roussel géôlier, garde
dos pi-isons, chacun 10 l. t. La ferme de la ^ardo des sceaux de la viconité*

*fut adjugé moyennant 10 s. 8 d. , celle du tabellionage, moyennant 11 l. ;
 {S2 1. Jour trois ans. Nous trouvons dans les *Wesf"- li Chninhre* (Iri (*amples des détails intéressants au point de vue des mœurs contemporaines, stirdef* ■ \ 'rations faites ;\ Conebes. « *A Jeati Le Comte, exécuteur des Seutenees criminelles de la Vicomté de Besumroit 11* » I. 17 s. o d. t, à lui taxés et orib>aiH's le 7 juillet 1557, pour nés peines s ilaiiv^ et vacations : h savoir d*avoirmis et aj-p "" un tabln fl/'.[u> >!• Il," i\l< ,[,• .T.'iiii, victmite en lîiQft. [Ai «'•> A'oits 1^ Prevo^l, t. 1, p. i'i4. Il tant eitt4iHlr« par là. *Vusurruit des comtes.* ']) M. S-^mi-lni^rno. 2h\ 1^ I/O mrtii.iir du Co ulray occupé pOWC* W"" r<>i4» ,in Viruv-(.li[iio. (It- Conrhc». T'Xif * |K'ur avoir lail c« tul>leau. Louis iMio^"" ' autstnt pour la potence (U, Oardir). Digitized by Google*

The text on this page is estimated to be only 14.51% accurate

CON —813 — (Iti 20 s. 7 (1. i. ci pour la tordio 10 s. t. ;
mestiniiaiU pour lui avoir percé J.i lansii»% 20 s. t.; et pour apr«'s j«e lui
Asscliu pendu et cstran^lo. pour la > .nihio do lOO s. t. et pour avoir di
)iijjnlu le corps et celui uns on 4 qiiHrtiors, la somme de 30 s. et pour avoir
aftiché la ItHe dudict Assolin au bout de? halles dudict Conchea, leendu
etestranglé ledit Ouiboult, 100 s. t. Jtetn, la somme de 7 s. 11 d. t. pour
avoir l'ait mener et ramener l'échelie pour faire exécution, i (2) La même
année 1558, le comte de la Miraudole nomma le sieur Beccarv, pour .«on
receveur à Conches, et reeu 1,1^001. pour le revenu de sa vi comté, A cette
époque, le-? puerres de relij:ion éclatèrent et l'on Vii plusieurs fois Us
Protestants s'armercontre leur patrie. Lans ces circonstances, Charles IX
nonnua, en 1570, un de ses fidé'es serviteurs, AntoiJie d'Esti ce, nu
gouvernement supérieur de Conchea et de» villes voi.sines. Robert
Gucribout avait remydacéeei lûTl, (iullaume du Jardin, dans l'ollice de
vicomte de Conches. I.otiis- 'Wriiliirdsieur cîe Br rville, exerçait, en 15^-, la
charge importante de lieutenant particulier du bailli d'Evrenx à (Vinf fir?!;
son pcre , Noël Ciiillard, était dcja revêtu do cet emploi en 1501^. En 1577,
Guillaume Esmangard, sieur de la Prévostière, était lieutenant des Eaux et
(1) M. Caael, nrae trimestrielle, P. 83. (f> id. id. Forêts en In vicomtéde
Conclf^^ et Br^fcTTil. Ciniiji ans plus tard, Juachiui liertiieiui était
procureur du roi« au Bailllafe.h.layieonité, aux Ehux et For^ts;!^rEl^ctiôn
btétiaGhrtin' bre il sel de Cunches (1). Le 7 octobre 158G, Louis Langlois,
doyen de Concli. s. .Vtitoine Poîlel, sieur (1rs Minières et du (Jollombier, et
Pierre Langlois, receveur des deniers communs de la ville de Conches,
avant été députés par le-- Ti i Conches, t les soldats liu;.'(ienot.< de Henri
doRourbon, roi de Navarre, l i au frère de Henri 111, roi de France ei -ft le
donateur i-i) Ce Mai-tel n'était \nis Ce l;i niaiMHi de BacquovlU«, comme
l'onl dit M. M Oardin el Sciu^laigne. (3) VnugecHs, AûtoiVf df Laigle, p.
534. <4) L'ancien historien d'Kvrens» coyié et amplifié p.ir Le Briifieeur et
autre», dit qu'en 1580, le» ixiurf.< oi8 d'Evreux. mWén d; ,n8 la Ligue,
s'éteat joint» à du tiuc «U Môili*iiifi».r. inireat te ei4g« devant ^om•ll. •^
qii ils |>iller* iit el «tccagéreot. KoUi»« •» ▼<>«• c»' (lu il | ina y ;iv

The text on this page is estimated to be only 13.30% accurate

GON pri(?n Baudol w.étiii à cotte dato, avocat du roi, en la viconitô (1). Les 12 juin, Irt mîtohro 1503 (>t 5 mars 150-1, Louis Ouillard, siiMii dc la Mofto, lie»!tenant .In bailli d'Kvrt iix ot Matliuj-iu N"iJyci, procnrou du roi, firent la n vui}, en la vilN- de Couches, de hommes de ^uern\ a elieval, armés de toutes pié;es, (jui étaient sous les orilres de Hanion de MaîUoCt Bîenr d<> S iinl-Denis . capitaine-gouverncttr du rli;'ilc;tii lîc ("oiK-lies, Iiim;^, .(i]ii>ine Hanion de Mailloe, était à la ("ois ^ronvc-rne^r!- d ■ I.i-ionx cf de Conehos ; il céda, en itiO 1, le coinmaiideraent de Ci-tte dei-nièro ville à Consfanz'i Lit dphi Maroni'i, i i i^inaire de Mantouo. ([Ui se disait descendre de Vircile ; on a de < i tic date des lettres /' adi-esséos à la chambre des ef>m|it» s de Paris, pt isr t'.ure jouir le sieur Constance Litolpbi, eapitaini' dos ville et eliatfau de Conehes, et des chasses dudit lieu et de Breteuil, de ses pa^e.s d(« 100 l. et de 5U0 l. de peiision. at>i'ibué"s h cette eapitainei-ie. ÎS'ieola» Baudot avait succédé, en lijOC», à son frère aîné Cy(>rien, dans les t'onetions delîientenant en la vicomié: c'est pro!.; ! l. nient lui qui ilunna A réjîlise Saintrenoux devant la crèche du Sauveur; le dmiateur e.nt sa ramille croyait éire descendue. En 1112, le roi donna à ("onstatiec I.itolphi, son maître d'iiiitel et capitaine de Conches,. les deniers provenant de la coupe de Lois faite sur le ^rand chemin d'Kvrex â Breteuil ; il cessa ses fouctious en 101,'i et fut. rem placé par Gilles de Vipart, aieur de îSilb- CJ). D'api-es un aveu de KilH. le licf de Poi-t. s avait droit d'alrier au lo^'is «jui avait appartenu à Guillaume (Juillard, puis à M" Pii i re Ijollier, sis dans l'endos de la ville de Conehes, paroisse lS'-.l).-du-V.il. î^e 20 mars de la niéiue année. Marin de Bordifrnv, serfrcnr royal et hérôdital de la ville et Bourgeoisie de Conches, rendit aveu de la scrgentcHe hérodilale de ré]ée de ladite ville. Messirc Gabriel de Clinchamp. baron de B«'llc{.Mrde, fut nommé bailli d'Kvrex, en la viconilè de Couches et Breteuil, le 'M octobre 1619. La chaifre do capitaine-gouverneur de Conches était remplie, en 103(5, par Tanueguy de Clinchamp , baron de Fommerenil , nui reçut un don du roi Louis XIIL (î) Il èUiU fils do I^tiis Ouill.ird, aieui- Ue llemlle. La cli.i|olk- ilp hi Mott lie Jia>a2. M. Lcloutre était, en 10:.*.), seigneur delà paroisse de Saint-Ef ienue do Conelie.s. De h. KWT, le toi Mcc-orda divers octrois il la ville de Coneln-s. .Ican-FiapJis" l'ostel, sii'ur des Minière?, ôt?iit vicomte d-Coichrv-; en I0!i4 : .larqu* '- .!.* Chainbon était, vers IO^lt. li. uienant

eriniinel (1). Atitoine (.iuiilard , dont los ancêtrv> avai 'iif e.Ncit^é la même
 mairi^tratii t?, était, en]t'>Xi, lieutenant criminel i^i C tk hes. Un contrat
 de vente et ;i!rn:il icanon. d.' l«)4r>, mit les doniaîK s de Couches, Bret-
 uil et Kvreix, entre les mains de René de Li nfrueil, mari|uis de Maisons,
 président à la CoKr des aide>< do Pari*. Néanmoins, le ÎK> mars Iti^l , lu
 eournuiio ab.uulonna ou éctiange il Maurice, duc de Bouillon, leccnit,
 d'Evrens. consistant és - vieomtés dudit Kvi< ux, Cotiehes, Breteuil et
 IJeanmont-l :RopT, plus les bois et fitrtîts desdiles \iconiîés. I>és le l*"
 ni>iV inr)!, le duc de Bouillon nomma Jean M.uîel. eapitiîine-jrou verncttr
 des villes et cluUe.iu de l'onelies. [2) I n an après ! • 0 août l«i52, le duc de
 Bouillon mourut, laissant pour lui succéder, fils Tiodefroy Maurice. Jacques
 Jouey adu la, le 12 avril W'ô, de miMtre Guillaume Girard, sieur du Hanoir,
 la charge de pré^idr-nt en l'élection deCooclu'S. m'\veni>ant 8,000 l. Les
 recherches do noblesse diri^'écs par la Galissoiinière ne furent pas
 henretise9 pour (.onches. Alexandre Gaillard, sitMir de)n Motte, lieutenant
 particulier an eiéjre de Couclon vit ses prétentions condarii iîécs : Anne
 Cmdpion, Veuve d'Antoine Gaillard. tutriced, Guillaume Homé de la
 Bert>>udière, 'hes.]\n IfvSO, Al' 'var 'îr ' l-'ou^v était vicomte ; Robert
 Roirou, lanDfc suivante, était élu à Conches, et BeD^ ^ un.' (tiuiM ll ■ lU'
 l.i Saiii {»'-Truiil#. aljparwo»i>| • l'imillo Chiiattion. qui eût UQ joDg
 proM* a»* sori'-rs dt> r.uin'ht'». ii, L-i capttaina obtiol, en 1C5&. dM
 l«NN>«'^ Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.52% accurate

CON 815 ^ CON Grand, siour du Fay, devenait, en 1087. président en rélection. En 1688, Christophe Rotté «l étoit procureur dtt roi «n la vicomte et l'iprre Fouesné* procnrenr du roi en rélection. Uadeleine Joiiioy, veuve du iirésident René Le Grand, pi-it une secondo alliance avec François de Malloville, auquel elle porta «'galeruent la oliarjre de président en i cleclion. Ils vivaient ensemble eu 1715. CoucUea fut visité l'aunôe suivante par le célèbre botaniste Sébasti u\ parties, deux fuub >urg-s, trois paroisse^, un li<>|m; il < i une abbaye. Dans son enceinte elle n'a qu'une église sous le titre de Saintc-Foy. Cette église, dont les Titres sont anciennes et bien pointes, est propreni«^nt bâtie, et la pyramide de son clocher est un ouvrage percé à jour, et tout revêtu de plomb; comme celle de la cathédrale d'Evroux, niaiselle n'est [l issi <1(vée. Dans le ftu bourg Saiut-ICtiennt , il y a une paroisse de ce nom avec deux rues habitées par quantité do cloutiers cf 'li' f.iiseurs d'ali'Ut'S. Le château lombo fji ruines et il nVn redite plus que quelques pans de murailkî». Il n'y a d'nn côté de la ville qu'un Vallon arrosé «l'un ruisscau,qui la sépare de la forêt, et de l'autre côté, la forêt borde les murs de la ville, que les habitant.sonî jxn cés. pour avoir la facilité de s'y aller promener »ans prendre un grand tour. Elle a un bailliafié et une vicomte, qui ros=;nr?ussi un gr* tii< r à «el, une maîtrise des eaux et forets, un maire, deux échevins et un lieutenant de police. On y tient un marché tous les jeudis et une foire le jour de la saint Pierre. Le commerce consiste en grains, en barres de fer, en clous, en alênes, en marmites, en pois «t autres ouvrages eu fer, dont il y a iU". très bonnes mines dans son territoire avec lin nvuliii à T >];:.' que la petite rivière de Cunches fait aller. » (1) Toir la notice eo tét« de wou Botanicon Pari» «'«MM. Un arrêt du Parlement de Rouen du 29 novembre 1725 termina un procès intéressant pour la ville de Couches, et ou la question de son origine fut incidemment traité. e Le sieur do Houtteville, curé de SaintEtienne de Conches, intenta contre l'abbé do Conches, curé primitif de la paroisse, une action par laquelli" il lui réclamait 300 l. de portion congruecn lui abandonnantlesdimes. D'après l'avocat du curé, la ville do Conclu .< était autrefois une forêt, dans laquelle il y avait cinq chapcUesdonnoes aux moines (II- (oiu lies, avec les dîmes de la forêt. Ro» Ijort de Courtenay avait permis aux moines d ériger les cinq chapelles eu paroisses, pour ceux qui avaient défriébè la forêt, avec faculté d'assigner aux paroisses, les

limites qu'il leur plairait, Aus:>i dans certaines, les Religieux en qualité de curés primitifs allaient-ils célébrer l'office. Ils avaient donné tout le territoire qui entoure (niich< 8 à la paroisse N.-D. du Val et renfermé les autres paroi ^^ics dans roiccinte de la ville. Il en était arrivé que St-Elieine, placé dans un faubourg, était si étroitement borné par N.-D. du Val, qii<> les dîmes ne s'élevaieni qu'à 12 i. de revenu, malgré une population de 500 paroissiens. Tout le bénéfice ne valait au curé que 400 l. de rente. La Cour, plus touchée sans doute de la position du curé de Saint-Etienne que de son roman sur la foiiilation diou de iiUO l. (1). Marie Abroutil, était à cette époque, mai* tresse deséi Tilc^ do Cinicbos. En 1740, iSiculas Le Grand, fils de René et de Madeleine Jouey, cse. était président en l'élection de Conches ; il mourut en 1700 et fut rempbicé par son lils Fran. dn Val.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.85% accurate

CON — 816 GUN Clini lt'S no'li'fr ty de hi Ti*ur moiirnt]»• "J l
octobre 1771 ;iirui iviii|»]iuV" |.:u's..n fls 's -.ww liiiliiauis. Il décéda a
Evn^iix. 1*^ 'i «l 'ci ujlnO J7t»;î ; s.>n »iiccc* ; ^oiit(iiiS •)]■ l.i ^'•"■l*' Kiii
iou.ili" : tl orn la bmde d'»snr,dini ijt'r de -i Offiulk'sd anjenl. A Ift fin dn
17l>:?, citH| offîciors nninicipavix, le tri'i'lii"f l'i 11- jn'u-ui'ciir ilo l:i
(•oiiiiinin' liirejit oiTélés, Sf»us proN-xie i .r urinsnit fitihbi't de Louis A
T/, une intiuvaux suint /'is<>ji/ti" i/"< /:/iVN, 2o tu Petid' /'iil/iitu/ii un
l'hilusujilini\ dialou" entre < iuillaiiue liii-ni\ i-arniitée jkU" lui, prouve
(Jtie («illilatnue était «h* C'iliciics. « Vottleit-vous savoir dit-il à des ant
t:.onisteseuibk/. { Il y avait dans la petite ville do Conchcs, ou j'ai passe ma
presiiri|U(ii ni cnjsnHent ; était-eo une laulx, un sue de eliarriie, une lanie
de eoutcau qui se fa!>riniiait ainsi i II ne s'en inquiétait iiiillenieMt , le
niarteau seul en déridait. A ce métier là, l'ionnele artisan ne tarda pas à
s'apercevoir qu'il n'y avait pas d((pain à manir T ni d'e ni à boire, et il
([tiita su lorge ; vous lermere/ bientôt Luuljque comme lui (1) » ! (1/ CHte
aiifi (I' "" i st (II, .- «l.uw liÛAlnîre lik-r iiv delà FiMiHV, t. I;?, p 4."k>.
KII n le peint i-e, dcf'oiirfKio.î^n témoin d'une, i li ii'te fie Mat bien d"<
)rvaux. p >url:i N<>é. i.i ii.i At MK liorsvjci., béiié'dictin distingué.
naoiinp troduc lion des lettres de saint Jérûme^ 3" vol. in-8, 1703. 1'
Ai.LAKt» 'lui fonda Tusine métallur^rique du N'ieux-Cuncbcs naquit, en
cette ville au XVI r siècle. 1 oiNAitD (Frédérie-Mauriee* naqlit à
Couches, vers H»'.>3; il embrassa l'état ecclésiastique et devint curj de
Calais, il laissa eu jnourant plusieurs ouvrap^es sur la reli;;iyou, notamment
un projet de bréviaire pahllé en 17'J0. " Dri AivTKt: 'Charles), né à
t'onches le s«'pteinbre 1743, est Ci>nnu par ses potisies, «n a de lui : 1"
t'mehes, poomcen trois chants suivi d une épître à M. X. . . 1770;
/Cani/Aa/«M«', ITS.» (•>). V' HAV.Mii.Mi (IL'uri), neàConcheseti 1 .<>!,
auteur cl aiH^héologuc, professa à l Université de Paria et mourut en
1837. X' r.vt i.Mii:ii (Louis-Pierre), né en 1775 à Couches, devint directeur
de réiabli&sement d 'S Sourds-Muets de Paris, il a laisse qael(jues oii vra'-
'es. iAUMONi£K ^Jean-Edmond), né à Con< hes le li> novembre 1813,
d'une ancienne famiile boui j^eoise de la ville et mort le 'Si a<>ùtlb70, lut
H la fois sculpteur, dessinateur et archêuio\le l'eeanip, de .jumio^es cl de i-
'ontenelie, ciiaeiin dVux eut lô désir délaisser après lui une maison de pi
iei-es. Lu lOou, au moment où Robert le Ma^"il i . ; e s'acheminait vers le

*tombeao du Christ, IvoLcr de Conohes, tils de Raoul, joia les î'ond< lu ents
d'une maison de BénédicLias sois l invocation de saint Pierre. Ilpla«;ala (I
f.\ I l fit) ù-' f. tic tyl.iiiuc'. dau« I tiieaii'l.ure M. (I. il y :t l- la auin de
Tuateur : je ton* *»fpi ir d aitéur Conchca. .I Voir k M«rci\re de 1779 et
U. F**». BiHt»' graille nitnaand. Dlgltizecl by Google*

The text on this page is estimated to be only 17.78% accurate

CON — 817 — CON nouTi'ih' communauté, non pr^S ilo son
chîlteaudu Vieux-Conclies, inaistiansTancienne b >u^de romaine nommèò
Chaiillon, d'iai 1 u i est vcmi le nnni de Cluli ill 'n-l" - Conf hos, qu'elle
jiorte presque toujum» ilans les titres*. l*^' Alibi-, GiJiLF.nERf, Relifii^ux
do Talibavo de Fécacœu, lut choisi pour ptuvorncr la maison Daissanteqne
Roger deToi-nVfComiDe il est appflé nmimun^meni, dota on mettant
largement à coiuribuïion ses domaines UeConchea, deToi»nj,d'Acquigny,
etc. Voici du reste sa charte: « Moi(Roger, fils de Tosny, pour le salut de
non ftme, celui de non père, de ma mère, de ma femme et de t u? lirn,
oocapés à le scñir dans le rooitastère diidié à Tapôtre tatnt Pierre dans le
lieu qu'on appelle Chatilluii, village de ce nom, que jo possède en pajx et
qui m'appartient en propre; et je veux qu'ils lepo88è(lentintég:ralcrnent,
exempt d«> l.eubourg comme abbé de Troarn. 2- Abff: oiiM AiME 1" fnt
tiré d» Fécamp comme la colooio qui avait peuplé l'abbaye do Couches ; il
a laissé peu de traces de son pussaj^e fil re m m i nie. il était probablement
encore abbé lorsque la comtesse Oodecbilde consaera une panie de Sun
douaire à enricbir l'abbaje de Con* cil 68 Cette dame approuva aussi la
donation faite à l'abbaye par Cir. aume de Frcsne, de tout le village de ce
nom, pour en jouir après lui. Roger de Clé -l r ima de ?on erMe, fiour
l'àmede son raaitrc, du consentement de la comtesse sa veuve, Tégliso et la
dime de Hacqueville (en Vexin , nvec deux gin-be» do la dime de Burey.
(jUjUaumo de \ aleuil légua son domaine awt religieux. Ces donations
furent confirmées par le jeune Raoul deTosny, qui, lui-même, donna une
charte très ample, enchérissant sur les dons faits par son père, lors de la
fondation de l'abbave. Il y a ua gord ou pêcherie a Acquignv, produisant
5,000 anguilles, un moulin a i'ontainc-s. nK-.louy avec des liefs, des dîmes
à Saint-Vigor. un autre gord a losny aveedes vignes, des fermiers ii
Varengcville, deux charnéei; de terre ta Sébécourt, toute la dime des
moulins de ses domaines et de ses revenus à Concbes, LaF.mei , Acquisny,
Tosnv, Heuqueville, Mortcmer-surEaune. avec les églises de ces villages,
enfin les fiefs de Guillaume de Valeuil et do C.ireaume de Fresne dont il a
été parle plus haut. , 3« tthhé. oOTLUHJMell' fut tiiv de ^alutLaumerde
Blois ; ce choi x était dtt sans doute à ce que cette maison religieuse avau
des possessions à Verneuil et aux environs. Guillaume H* mourut
probablement vers 108.-1; son nom éUit marqué au iv* «les ides de juin. De

son temps, plusieurs nobles du pays embrassèrent la vie monastique : nous citerons Robert de RomilJy, qui se fit moine du vivant de sa femme. Sons son administration, Girelnie de\ernay. Raoul du Nuisement, Géroid Gastmel, Gislebert de Clères et autres seigneurs du i04 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.28% accurate

OON — 818 CO N voisinngo, firon, avec ragrément de Raoul de Tosny, des donations importantes à l'abbaye de Conches. Ces liKéralisés parais. seut autérieun-s k la oonqitrlu de TAng^leterrre par les Normands. Raoul de Tosny, "ii «li^; li.'riX d.' (■■■l'c (mhqiête, fut ivcoiniKMJsé de si>n concours, par do nom]>reux dotnainos qu'il partagea avec rabbny,- de (^nirli -s. Kultert de Tosny, ft éro de Rauul, i>Uiscoimu sous le nom de Raoul StalTord, d une terre qu'il avait obtenue en Angletern- , donna :uix reli^Meux l'é^lise d'Oclona, le manoir de ("liriston, avec des terro!., du cousenfenièut de Nicolas son flia. Wolstoi, évéqae do Vigorn, confirma cette charte. THEOTARD. Vcr» IOS."), un second moine d'^ Sriiit-L.ri-nrier de Blois, nommé Théotard, vint retii(dnoer (iullaunie. C'est à. cote époque «lu'il faut riipporter les donations faite? par li-s fils de Ridn-rt de Komilly, Raoul de Berville, Richard de Roniilly ,Illict vicomte, Richard Mousel et autres, qui sont inscrites dans ht grande ('h;irî.> do Conches. I/abhaye de Coucha k compiuit à peine quarante-cinq années d'existence, qu'elle fut attaquée par le eenife d'Evreux, alors en guerre avec Raoul de Tosny, et c'est dans une dos attaques que Richard de Monfort, neveu du^cointe d'Evreux, trouva la mort. T)' af>ht' Sli.I'ick, religieux de l'ahhaye de Coulombs, remphil>ay«) de Coutiu-s, par Kuln ii l'ayen, .ro!ianibaud de Mousseaux, Hugues de Rolviile et le célèbre Robert, comte de Mculan. En Ill;{, esse de la .SainteTrinité de Caen, qui venait de mourir; les religieux inscrivirent les lignes suivantes : « Que son iine H qu*- l- s -nw^i de tou-i li^s (Ul.'l.-s de Dj..li i< i>i)>. nt eu jKii\ Priez L>i«Mi pi^ur Its ii- ins, Îuur Duii Guillauiie, aUln; Tlit>utird, uliU. (.iunouia, prieur, Rolbort, Gireaume,... «t pour lm autrès. » Il existait alors, parmi les moines, un pointe qui ajouta à ee ltert. Lesc«. i t pour tous l*;s autres dont Dieu nait los iimi (1). Dès cette époque, l'ahbiye de Conchei? entretenait à Ac(|ui;ny, quelques religieux dans une ■ li tii. Ile bâtie sur le tombeau des martyrs saint Mause, évêque, et saint Vénérand, son diacre. li s'y forma plus tard un prieuré (pii a subsisté bien des siècl^îi. Trois autres prieurés occupés par des noioes de Couches, existaient aussi en Angleterre, l'n des plus célèbres est celui de S.iinteFoy de Ilorsam, au comté de Norfolk, fondé vers 1120, par Robert, fils de Walteretde Sibille du Quenet ("2), sa femnie. T'n autre, celui de MonkcUau, au comté d'Ilerefdrd, avait été formé avec des biens donnés par Raoul-le-Vieux ; enfin, celui de Wotonne, au CDiité de

Warwick, avait été fondé par Robert de Tosny, dit de Stafford. Nicolas son fils approuva les donations de son père et Robert de Stafford, petit fils du donateur, infirma les possessions des moines de Saint-Pierre de L'Évêque. La mort de l'abbé Sulpice est marquée dans le nécrologe au 8 août 1125. (V. lihb. O. u. En KUT 11* fut tiré d. l'ir. rioho pépinière du Bec; mn élection doit remonter à l'année 1130. C'est à lui, selon toute apparence, qu'Ebrard, seigneur de Bv-feuil-enBeauvais, restitua l'église de iacqueville, dans le Vexin normand, que ses hommes avaient en 1125 avec 90 gerbes qui faisaient partie de la dime. L'acte capital de l'administration de l'abbé Gildard. l'IP, qui ne dura que dix ans, a l'attention de la grande charte de Conclie, donnée à Rouen en 1133 par le roi Henri I^{er}. document de la plus haut. - import. rt toutes les donations faites jusque-là sont relatées. Une des dernières appartient à Roger II^e du nom, qui avait donné au couvent le manoir Vertbeam, en Angleterre avec l'église, un moulin et 40 acres de terre. En échange, l'abbé Gillebert avait offert à Roger un palefroy, de la valeur J

The text on this page is estimated to be only 17.22% accurate

CON 819 CON Postéi i'Mireraeiit, Roger de Tosny accorda encore aux Religieux la dime de toute» les eendres eft de tons les charbons de ses forêts et, de plus, les dimea de toutes ses chasses, de tontes ses bêtes vivantes et mortes et de tous ses revenas. 7^e abbé. Vincent fut. coronie Sulpic(>, tiré de rabbaje de Coulombs. Hugues. urche?éque de Itoaen, lui donna, en 1140, l'ë^lise et les dilties de Varengoville, près \inceot transigea avec lui au sujet du moulin de Fontaines et décida qu^anne lampe brt'ileraït curitinu' Ili iii' iit dans le chapitre, devant les tombeaux de» bienfaiteurs de ral»baj.-(1). 8^e oA^'. Bbrmi u est le troiçiènie moine de Coulombs, qui pritla direction dei'abbaje de Conches; il saeeda à Vincent, vers 1150. De son tcmiis, nuill ninio Chevreuil, on prenant l'habit monastique, donna nu monastère la dime da domaine i^u il pu, séduit r!nns la vallée d*ÀubeToie (2). 11 était déjà mort en 1155. ûMé. SrtWSTftB fnt tiré de Lyre, en 1155. Il obtint 1h m^nie année, du pape Adrien IV, une confirmation des biens de «on abbaye, enfin il mourut en 1160. 10^e abbé. Gii.LKHEKT III transi;_-. a en llfV) Avec révdqut) d'Kvrex au sujet des dîmes de GraigneuseviDc (.\\). Une balle donnée ù Tours, le 7 des calendes de juin 11(^;^, par Alexandre 111, confirma les donations faites an prieuré d'Horsam, dépendant de Conehes. 11^e abhè. R.vori. i-eini»la';;i Olillelu rt, ft donna au prieuré do Moriemer-sur-Eaune, toul ce queson abbave y possédait, depuis sa fondation,;! la chaii^e d'une rente. 12^e abbé. Ukrbeut 1^e est ti-ès -connu, disent les auteurs du GaiUtt Chmtimo. par lin prand nomlire do charles: il eut un long démêlé avec l'archevêque do Rouen, à l'oceasion des dîmes de Varengeville-sur-Mer. U contracta vers 1 ISO une union Pierre-de-villiers-enOuche, dont rabbajejouïMait depuis aafondaliun. (1) Ou «iilreiiiit cette lampe jusqu'eu 1602, époque oA m rcli^Heui se trouvant j»rivi> de l'étsng d« FontSioes, lai«sérent la lamp« ««teindr*. (2) GalUaChistiana. (3) Ije Gallia Chrintiana ptaio YsMOgevUk qui ect évidemment unerreur. piUique cette pStOilSS US dép«Bdaitf«a da diocAM d'Evfeus. 14^e abbé. Simon gouverna ronchos, au S lus tard en 1187, car il obtint une bulle 'Urbain II, décédé an mois d'octobre de cette année. U fut témoin vers 1188 h la fondation de la chapelle Saint-Mathieu, fondée ^ar Roger ni de Tosny; deux ans après, il échangea des dîmes avec Geofr, le pape Innocent III, condamna Tabbé A a ba n d o n ner l'abbayede Conches et à quitter le pay8(lj. Une chartre de Tabbaye, de la même année,

est souscrite par Guérin, évêque d'Evreux (2), qui confirma aux religieux leurs possessions dans le diocèse d'Evreux. 15 fibfté. Théotaki). Les bénédictins assurent que Théotard succéda à Simon. expulsé du monastère, et que son nom se trouve au nécrologe, <roba(1) Voir I.' liv.l" tio W\ d«*« lf»tr«« d Innocent III. (2) l.>iii'lijie-5 uns uiit lu (/u.li.iDim», doul ils uni voulu luire u» ew"iine d F,\t*

The text on this page is estimated to be only 10.47% accurate

C 0 N fio!j i! ■< iKi^x'VvsiollS tic r.'t'r» ;il>lj;IVf, l'jito OU
l'J'J<>, i>ai' Ivnheit l'tHiilain, arcl4"vê(jiio do Rouen; son
«iL^roscstinartiic au 5 dos idos de janvi.-r tMi tV-\ l ici-. IS" a/jfn . ito(n:i:,
«>ii >;iil lui seulement qu'il sii*-- -.lit on 122:î. iihhr. Lr. *|tii rfiiiiila.;a
Hoiror, mourut le 'Z\ mars 11?!\; il l'ut iuliuui';\ l'outréo rlu fhapitre. ("(
(iUMiinLli. s. s ir la fin de raMii""c Vi*\. De son tempis, et ou sapr/ scctro,
un liubiCunt d'Acquijrny, nommé T)arsis lu'u'ilicrs avait-nt failo au prieure
ile Sainl-Mauxe, d'un Icncinent, en eehaur'* d'une renie de 2,000
nnp^uille.«, ;\ f-ausi' du de SaititoCi""* il>cur.s, et y ajouta la dimc de
toutes les provenances do la forêt de Conehe.«(, et de toutes les terres
ossarlêos ou "i e • l'Kur». l'aiu, Uht. dr iïoiicl. *manrlio après rEi)iphaue do*
12^, la consoeratioudo réu'lis.'dc Suint-Pierre do C!» àtillon; 00 m>^me
prélat confirmauxr. lii:ievix à ootto d raoincs auraient des tnniques et tiue
*tni. l i ios-nns en avaient et d'autres pas, nous avKiis dé idcque l'abb^*
i'ournintit des tuniques à lous... Psous avons prescrit d'observer les jcAnes
d« règle el rocnmiMandc à fabbc, de b-^^ faire obS6rv«r. dau£ les prieurés
du dehors (3)....» Entre celte visite et celle du mots de deeenu.rr V2~:a. en
^,'srdcnncllcs as-^ists t ni!- it Couches, devant 13 chevaliers et le bailli,
Robert Honssemaifrne,«e., litliomma^e poor le (If d"" < î.ireneiéi'i'^ i(ni
reloNait do J';;lib:«ye (I) ot reconnu, pieds et mains joiutcs, (1) Gallia
Christiana. l^) J.t'o|>n|il Ofllsl", KcfUqviet', |). &kj. (:?) S;iiiU-.Mauxe d
Aiqiiijriiy «-t Siunt-LUenne d'JlJW I[IU\ ill:;'. M. L.- Tii-vost a omis c«Ue
visite, et suppose que l;i piviiiiciv oht lit» U^Ti etaua le prieuré Je It^illeal
relevé de Couches. Builkal. prés Soiot-Aodré, froprii.i| prieur.- de Bailleul,
à S»iaWPMrred«-Bailleil , «ia»k une dépendance d« !)tùnV4)ieea d«
Rouen. (4| Quart d« flef qui, dons la faite, rektra de Poi'te». Digltized by
Google

The text on this page is estimated to be only 25.34% accurate

CON 821 — CON devant toute l'assoiublêc, devoir 1 ii ii.iii ai,'c
arec 5 0. d*aide, otc... Le '22 juin 1 *J55, nou%-cllo visite do l'arcbovêquo.
Il y trouve *J8 moines ; tous sont prêtres, si ce n'est deux; il fait diiréreiiites
obserrations sur le3 jeûnea, l'usago de la viande et les comptes. L'annéo
gaivanto, un eompromis efft lieu eatre le prieuré de Lierru et la
cnnimunaotè de Conches; par suite, Jean d'Aill.v, prieur de Lierru dérité.
20"rt66

The text on this page is estimated to be only 14.26% accurate

I CON CON Vertlier avait livré comnu': bois de construction, ce fut l'occasion d'un procès; l'ut e4iiMlamii)ê à 40 s. d'amende envers)o Verdie r.(l) Pierre de CerillymoanitlelM des raioiil<>s do mars (17 iV'vrir i) i:MM et lut iuhumé dans la chapelle Saiiil-Eustacio. ;V2" abbé. Etienne Bektikk. l'io anoionno nche,s. Etienne Bertier, dont le uou) seul a et*sauvé de Toubli, mourut le 27 décembre iar>5. ftfi//r. .Tk.vn P.vi'H.i.rtX. Au mois de juillet i:{5t>, le duc de Laneastre prit de vive force le chàtenn de ('oiu'hes. On dit que le couvent do Cliâtillon, livré aux tlamuies, disparut sous les décomlres. L'abbaye était alors ç-Aiivenir'-e pur Jean Papillon , s'irnomiue de SaUi! -Denis, ilocteur eu décrets, que les Bénédictins appelaient ur> docteur Irés-disert. Ses religieux habitaient dans la ville une maison que le roi Charles V leur avait donnée. En l.UiS, il administrait encore Conciles, ([u'il quitta peu aitrès, pour devenir abbé de Saint-Kloi de Ndes caleutles de décembre (17 novembre (I) y. Semelaigne, p. 831. p. 2t, M. dtt Beamrepiir»! 37'" nh/iê. Rir.itAKD H.vrnovF fu! abbé en 13SI). Il paraît (ju'avant de nioui ir. Charici V avait laissé un tond à prendre sur 8on dncbé de Nornian lii'. pour rebâtir: aussi, peu après la mort du roi, i abbé Richard entreprit, en 13S1, la reconstruction dnmoDastère. Cepoiuiant. une partie de l'ég-lisc avait résisté au désastre; la nef. los sous-ailes et nièni" les i»illiers du chœur étaieil rf J Hturcourt. tii Il)»t. d Evreux. (3) Seoielaiife-ito, p. 223 «t nitT. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.84% accurate

CON — 823 — ' CON Tent et fut dépouillé de sa dignité, vers 1381. À l'après, il plaida avec son successeur ci il mourut le 3 des nones de décembre (1381). 38* abbé. Jacques (Atuic 11 était docteur en droit, lorsque le pape Boniface VIII, le nomina abbé de Conches, le 8 mars 1301 : un peu plus tard, le 5 avril, il pria le roi Charles VI. C'est alors que le nio* aarqae déclara Tabbaye de Couches de fondation royale et attribua en coiséquiu nco la connaît^Dce de toutes les causes aux juges royaux de Rouen (2). En 1391, la Cour d'audition donna un aveu où il déclara avoir la donnoisioti de» etcoles de toute la terre de Conches (3). Il plaidait en l'yn)0 contre son prédécesseur, devant le H conservateurs des privilèges de l'yniveiiré de Paris. Son nom est inscrit, le 13 janvier, en l'yn:!" >l(i;e ("< ln ln->. iSft)' ubaé. Jean 111 Bailuiku rend i t lioiu mage au roi Charles VI, le 30 juin 1401. L'abbié et les relig'ii'ix ii\ aient, , ii 111', \>- lli 'it di' vendre À la foire d*Avrill^, ie jour de l'aintMathieo, leur bétail, franc de mereau. Il est marqué au nofi'uîn^i- le 1' mtnlire 1413. 40* abbé. GAtXTiKH est mentionné connue abbé de Conches en 1416; il était mort le 6 des ides de septembre. 41*. o^^. Gliu^lmb 1Y uttHESNEY prêta serment de fidélité à Henri d'Anfirleterre, le 18 février 1419, et ec- j'rinre lui restitua toutes les possessions de i;on ubba^o ; le 30 octobre de famime aonée, Ouillaame présenta au même rc/i, b» dénombré nuMiT rb < biens de son monastère. C'est un document curieux, mais incomplet. Il énumère les prieurés fiHacqueville et d'Acquigny, 14 manoirs et seulement 10 éjylises paroissiales. Voici les noms des manoirs: St-Aubin, près Con'lics; 2" ^aleuil; 'h Malassv au .MesnilHardra^* ; 4" Launay à rsotr.-l >anie-du- Val ; 5» Le8ieeiSees-Mrànîl; 6» VLjler»-en-Ouehe; "o leNnisement; ho |e petit fort de Conclies : le Planctiier à FonlaiDe-suus-Ji>ny ; l«r Bailleul, près St^André ; 11© Tosny ; Iv*" le Orand-Chclier, nie l'.r lrvrc>ti(? à Rouen. Les éjçlises citées dan» l'aveu eemme appartenant & l'abbaye, sont iv» suivantes : l»N.-D.-du-Val ; 2° b«te-Koy di- Onchr s; ilo Sl-Etienne de Conches ; 4" .St Uuen du Vieiit-Conches ; 5° St-Sulpice de IV sny ; 6" Ste-Céeile d'Acquigny ; 7» St-I)enis de Villers-en-Vexin ; 8" St-l rbin de ViJlors•ur-le-Roule; 9"Sl-Valery de Vareiipeville«ur-Mer; 10' St-Germain d"Heu(Hie\ ilie. A ces dix églises, il faut joindre les b(' .tait s i!)^ <1 ut.' '!'>• Conrhfs, où noun trnuvon», en 1314. Mftrtii Oaudion tiainii de la ville (V. M. Sfmataifnt, p. 114). (il b'8 al>l><>a hé tK'Uvaierit indéj«ndâiitt (lu

l'abbaye de Conches : St-Nicolas de Sebécourt; St-Maximin de Mesnil ; St-Lucien d'Uactieveville ; S(e)Mnrguerite de l'Autel ; N.-D. de Baubra; St^Landulphie de Graifmeu8eville; St-Martin de Uaillk'ul : St-Kbn du Fidelaiie; St-Léonard de Fresne ; Si-.Martin de Louversey j Sto-Marthe; St-Aubin de la Pnthonaye; Villers-en-Onche et N.-D. des lieux. En 1420, Guillaume du Chesne/ se porta caution, de l'abbé de St-Pierre-sur-Dive, aippi ès du roi d'.Vnprleterre ; on u ;in<>i de lui, une quittance datée do Crtttc année; sa fin est entourée de mystère, et elle e«t marquée au iiécrolofje le 3 septembre 1434. (1). 42* abbé. MicHtùL dl Cuesnay, mort abbé de Conehes, est marqué au 24 octobre 1438, dans Ir nécrologe de ^a inrii- iti. 4^*abbé. KoBBRT 111 oblinî.b J mars 1440, nn délai du roi d'Angleterre, p. i r fournir ledéiombren:. m «lu temporel deson abbaye. 11 prêta serment uu roi Charles Yll, alors h Lottvlers, le 7 septembre 1449. ■I l* ith//". f.i 11.1 Al MK V rui>THi.r , d'abord prieur d'Acqnigiyy.étaitabbéeuMôO. Voulant restaurer l'abbaye de Conehes, dévastée par li'S [,uerres, et fe j.riéur." de Snint-Mattxc, qui tombait en ruines, les religieux résolurent de parcourir divers diocèses, provoquer de>' .iiine'iK's, en transportant de paroisse en paroisse, les reliques conservées, 8oit dans Tabbaye, soit dans le prieuré. L'abbé f'nill nniie prêta serment au roi riiarlesVll, le 14 février 14r>3 Dix ans plus lard, on trouva les corps de Roger de Tosny. de sa femme et i!e flls, dans le sépulcre où l'on soupçonnait qu'ils étaient enfermés. r,u';lh\iti; ■ Prestrel mourut en 1404, ot il fut iabumé dausle cbojur de l'église abbatiale, sons la lampe. tr.' (if>/iP. .Ikan IV LB Gros, fnî élu le H juillet 1405, du vivant deson prédéeebseur, et prêta serment an roi Louis XI, lo 24 août suivant. On a de lui des quittances de UOrtet 1471. U renouvela, le 8 mai 1473, avec Constantin, abbé de Cormeillea, l'union de prit'>r« s qui existait cntr^' cette maison et la sienne. En 1479, il acheta, pour le chœur, deux lectionnaires, et il mourut le 15 mai 14V1. nyaiit bien mérité deson église ; il fui inhumé dan» la chapelle St-Sébastien. 40*edA^. Robert Rossb, prieur de Hacqueville et bailli dti monastère, fut élu le 24 mars 1484, il rendit hommage au roi Charles VIII, pour le temporel, de sa mail) 1, iiiv. iitaire di-s arch '1>- l i Soine Inférieure, piirl»^ d un (vrt.iin Jo:in. abl" ^i'- CaK iifs, nmene en I JJI, dans la pris-.n dw Ruueîi, ;i .- ei-i' d.' s s

The text on this page is estimated to be only 14.39% accurate

I CON — 824 — COX s>uj, le 'A iiiiii suivant; il siéircait ji IVcliaulier lo 1-i octobre de la mémo aiiiiee, où, c tcmrts immémorial. Tablé de Conches îivaii phico, «lailis lo clorpc- du baillia;^p (fEvreux, entre Tabbé de Beinav et celui rte LjTo. Avantsamort, Icp iiu Sixte IV s'était rricur d Acquignj", devint abbo de Conchos, nprès Jean des Perrois. Le2â février 1513, Mfri'. Toussaint Varin, évé(jue de Thessaloni(|uc, ajr-aut réconcilié le cimetière do Conehes, entra dans Téglise de Tabbaye, fit la bénédiction d'une partie de lo ii>\ il trrmsipoa cc-iU- année avec l abbé de Juniiigi s, Hcuri 11, roi de France, donna ordre, en 1547, de rembourser à Jean Le Vavasseur, l,r>C.O 1. 53 8., (|ue l'abliaye avait prûlétii à François l". L'abbé Jean fonda, en KkVS, le côUépre do Couches il mourut le 18 octubro]""(*. . t fut inhumé dans la nef de l'église, près de son oncle. 11 fut le dernier des abbés réguliers; on l'avait .surnommé lo p^re des pauviN-s : il fit bsstalles du elio-ur et acheva le cartulaire, où son nont est inscrit, au 26 octobre. nr (if/f/r. RoiîektV" nKQrK^xEi., curé de la Bonni vilJe et déjà abbé commendataire de la Nno, obtint aussi vers 1500, parla faveur de l'iaiinde Poitiers, l'abljavo do (Vmchos , tenue pour la pi^^mière fois en coramonde. 11 fit dresser, en 1560, paroles officiers royaux, (1) Fouillé d'Evreux. l'invontain} de tous les biens de sob moMttéro. On Ht dans le registre àvt Putf de Musifjun d'Evreux : «Roliort do Ouosn*!', promet en l'an l.*i7(i le Id mai'S, la somme de 2ii). t. son neveu Adrien de Qnesnel, prieur de P'riardol, eu ÎÎ1 autant le mémo j"ur. jour do Midamc Sainte-Cécile, 15r. QiTKSNEL pctit-n^veu de Robert, âgé seulement de 21 ans, obtint en 1GS4, Tabbare de Concbes. Ses arno rTait'iit; iFo)' à T) cofi^^ fff i/tiriilr<. nu="" fruni="" canton="" du="" champ="" charg="" d="" croix="" gmrhftrif="" rfe="" toquitte="" vers="" l="" imo="" los="" religieux="" de="" conches="" ajant="" priv="" des="" fontaines="" laiss="" s="" la="" lampe="" qui="" br="" depuis="" dans="" le="" chapitre="" devant="" les="" tombeaux="" faniilk-="" tosny.="" en="" jean="" t.ostard="" .="" tnoino.="" pr="">fe« de Concbes, obtint l'investiture du prieure de Saint-Manxe, que Jean Le Vavasseorst Martin Le Roy so disputaient ontro otiT. En ItiOO. Doin Jacques Tbiesse, religieux de Conches, demeurait au prieuré deSsin*Mauxe dont il était le pardion (1). La mère de Charies de la Haye, relipienx profès de Conches, avait donné à son m, 45 l. de ronto. Ses hériilier?, nprt^s avoir ratifié la donation, finirent par la coi.t. stpr. Un arrêt,

du 13 février 1617, déclara U< Kolipioux incapables de recevoir une ««m*
tion (2). . ,l o, Pierre de Quesnel, parent de raiijH briol, .'taif ou inlS
|.ri>>Mr corameBW*»'* de St-Eticnne de Hacqueville. En 1620,
l'archidiacre d'Evreox vi>iti l'abbaye de r- iu hos, ot dans son P""*^^*Y^
bal, if se plaignit de ce qu'il n'jT avait pi»»» poiNonne au prieuré de Saint-
Mauze })Our y r:\vhu 'v rof!:oo divin, et il obligea lej iigioux à y pourvoir
immédiatement, b? mai 1627, on dressa l'inventai: • ot ornomoiits do ce
prionr»»' . i'

CON 825 -2 CON Set arrêts du 10 juin 1631 forci[^]rent le prieur de Saint-Mauxo, à pnrer 150 l. de pcusiou à Dora Jean Vitei n.], rclij.'ieux de Conchef, chargé de la gnrdr (l<delaine de Rennes, où il mourut, le 13 juin 1684. Ses armes étaient : de gueules au lion dar[^]gent couché sw mu temute de stnepr, sont uu /Hilmier d'or. 55* abbé. Jean VII d'Estrée, fils de François Annibal, due d'Estrée, n'avait que vingt* un ans lorsqu'il obtint l'abbaye de Conches, dont il prit possession, le 22 février 1673. En 1673, les religieux furent maintenus, dans l'exercice drs fnnetions curiales, qu'un euré du Val lès Conches leur disputait (1). En 1680, le cardinal d'Estrée se démit, en faveur de l'abbé de Conches, son neveu, de son évêché de Laon, qui le fit devenir due et pair de France. Le 25 décembre 16M5, mourait à Conches, DomLe Rouge, de Montivilliers, profès de Jumièges, qui avait composé divers écrits pour défendre les droits de l'abbajre de Conches. Jean d'Estrée blasonnait : ^re//e d'argent et de jable au chef * nr, charge de 3 merlettes dp sable \ il mourut le 1*ⁱ décembre 1694, à 1 A o de 43 ans. 56» abbé. Henri Osvald de Là Toen n'ArTRBOMB, neveu du grand Turenne, obtint la commende de Conches, le 24 décembre 1694, ayant déjà celle do Saint-Sauveur de Redon; il devint, en 1698, abbé général de Cluny et grand prôvestdeStrasbourg. Nommé d'abord archevêque do Tours, en 1719, il fut sacré archevêque de Vienne, le 10 mai 1722; en 1737, il reçut le chapeau do cardinal, et à cette occasion Barbier écrivit dana son journal : « ...On croit que le cardinal Fleury lui a fait tomber cette grâce parce qu'il n'y a rien à appréhender à son sujet, pour aspirer è la place de premier ministre à laquelle.... un homme d'esprit aurait pu prétendre, avec la dignité de eardinal. » Ce prélat assista, en 1740, à l'élection du pape Benoit W\ ; il se démit de son évêché en 1745 et mourut À Paris le 23 avril 1747; il avait, outre Conches et Redon, l'abbayo du Valasse et le prieuré de Souvigny. H. 0. de la Tour d'Auvergne portait : éccwtelé; au \ et A, d'azur, seme de fleurs de l/y (tor, à la tour rf* argent ; au 2 d'or, à trois tourteaux de gueulet[^] 2 et li au 3[^] de gueules, à troie bande» d'argent ; nar te faut })Qrtxau I, d'or, au gonfanon de ^mmi/m; mi S, d's guetUee, à la fasee aargent. 57* abbé. Pierre-Julbs César de RocheCHOUABT était évêque d'Evreux lorsqu'il obtint, au mois de mai 1747, l'abbaye de Conches qu'il résigna en 1753; l'année précédente, de concert avec les religieux, il avait vendu le prieuré de Saint^Mauxe d'Acquigny, au pr[^]ident Le Ronx d'Eineval. L'ab<1) Beoaid* JhtU normand, T. 2. p. 6N. 105 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.14% accurate

CON CON tiaye obtint un reliquaire à cette octusioii. Déjà, en 1747, l'aM» ' avait codé au |>résUei>t d'Esneval, lo patronage d*Acilui-, 'iyy, en échange di! celui de Vaux-.sur-Kii;k', Kocliocliôuart portail : Fasié, onde d'argent et de (jucnh'S m \$tx piènf. 58* af///è. Chaules-FuANÇOis-SiMKoN de Saint-Simon SAroKicot kt iiiit l:i coininendede ('onclio.-;le 7 uovembre 175:}, il en jirit posses^siou le r> mars 1754, mais elle était A ac mte en 17fX). RorvnoY i>k Saint-Simon \>ottdHide »af/le à h croix d argent t chargée de cinq eotjuiUes de ffundes. 51)' et dernier abhL (iahuie l, 'ortois m: Qlim ey fut sacré ëvtifiue de Bollev, en 1751 et nomme abbé de Couches, eu 1701 ; lo revenu de l'abbaye était alors estimâ à 27,000 livres. En 17tM, un arrêt du conseil d Ktut, condamna les rclip^ieux de Contihes à pavor les droits de ^iil>\ 'ution sur les vin*; et ^es cidres qu'ils achetaient et lai.^ii* ul entrer chez eux. (1) Dix ans plus tard, le duc do Bouillon et l'abho plaidaient encore, au stijet des dimcs, sur les ventes de bois dans la l'orêt. Dom rierre-Martin Mullet, dernier prieur, prêta serment le l'H août 17*.:?. Le 15 mai 17l>l, les paroissiens de SaintIjaiiale abandon née aux démolisseurs. La maison abbatiale, autrefois consti iu'ie surdos murailles appuvéesde coutrefuris l'ut démolie à la révolution, pour donner passage à Ja route actuelle du Nenbour;r. L'abbaye de ("onclies possédait une bildiothciiue injporlanc, dont queliques ci ulaines de livres fornienl le fond, de celle de tu Ville. Ou y reiuarquo plusieurs manuscrits curieux, K.-l>.-I»U-VAL->LË\$-^ONCLieS. Cette paroîMe, située én dehor» de l'eieeinte de Conclie-, ;i été iiiiiléin iiiiijii" de cette ville, pendant plus^ieurs siècles. Eu 1781), réunie avec le Vieux-Conches, elle formait une municipalité séparée; elle a été annexée à Conohea le 4 mai 17111. Los habitants voisins du roonastôi'e eurent d'abord une chapelle, à l'abbave, qui l -nr était destinée. Au Xiii" siècle, le,* moines fatigués de cette communauté, firent bâtir,à l'entrée du faubourg du V d , une petit.' église, que Luc, évoque d'Evrcu.v, dédia eu 1210, et qui fut érigée en paroisse. (1} M. â«(aclaigne, y. âij5. En luMO, M itiiiMe, veuve d-. Robi-it de Courtenav, donna au curé du Val lo droit de chaudage dans la forêt. Au moven-ilge, b^s habitants du Val étaient ubiigés il faire le guet au ehûtean. Hû^taL L'existence d'un hôpital à Conciles remonte au moins a rainée II.*!'. I> > lettres du mois de novembre, données j.ar U reine lilaiehe, tiennent quitte le fi*ère Robei-t. di;ise sur une maison que Rolicit avaii

ti'ail>urnée en hôpital pour les pauvres. (Il Saint-Louis, l'année suivante,
 vidiuta les lettres* dm nées par sa mère, en faveur de rié)pilai. Lo
 Mtiinsrrit histoi iijne de Conches, cmr.posé à la lin du siècle dernier, par
 M. C iT. l. curé de l-i esne, a cons!, devant Rohillard et Robert Guipa» rel,
 tabid lions royaux, donna sa nj.iisnn jMiur servir d'hojdtal aux pauvres de sa
 AÎiie ri;italo.Ajant fait er.nsiuire une chapelle, sous l'invoeation de Saiiit-
 Nicolas. son patrofli il la dota de 100 L de renies. C s hàlimoiin furent
 démolis, vers 1700 (",') et reo ni^tr iilL au ménie endroit; enlin, ils furent
 hOaO^ donnés il y a ([Uelqcs auué<.s a="" cause="" dn="" chemin=""
 do="" fer="" qui="" en="" compromettait="" la="" l="" actuelle=""
 conches="" i="" ih02.="" il="" existait="" autrefois="" sur="" route=""
 de="" bfeieuil="" une="" chapelle="" d="" sa="" v.n="">, le \icomte paya
 aux malades 1-^ s. t. En L">."3(>, il paya encore aux mahuh'S de Is
 maladrerie (!■• la .Madeleine, une .^■>iar!i«' 4 l. :it son nom ù d'aucicunes
 iortiiifations iv»maines. Li: CHKNK-Ati-Loi'P ou Bostenf.v lut vendu, en lt
 >:i'.», avec son manoir et sa dupelle, par l'ierre i'igaoe, scigucurdc IVfou t
 u, à Antoine Guillard, evr., sieur de Bcr* ville. " nom. En dernier lieu, il
 servait du' reniie^vuui do chaisso aux dues de liouillv^n. il) i:tn-r\l(t;,c
 d'Artoï*. i;') M. UarUkti. Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.99% accurate

CON — 827 — CON 3isin(= d'une proprii-tù de Guillaume des Minières, cheval ior. l' irm la suite, lo manoir «lo Sjtinf-Aubin devint urio des prnpriôî.' >!. l'illiyodo Condirs; il est cifo dans i avou «io] 11".». On roniarcjne encore, sur rotnj»Ia < Inpollp thi Mil' .^«iècle, avechoan uupdf i uiio'S roinaincs. 0" Vai.ki II. était, an xi"siëele, 1;» propriété d'nn cliov;ilior «|ui en prenait le nom et qui donna son douiaino h Tabbajo naissante. Les Roliiri' ux :ivai»'tit eneore, on I IH>,lonianoirde Vali ml .iVi c toutes s< s terres. Ii\alenil, avait aussi droit de chauffiojïe daus la forêt voisine (2). Le ViEi;x-CoNCU£.s. T.*- Vieux-Conolies .a été la pieiuiùro demeure des seigneurs de Cuocheti, qui habitaient un donjon, dans le voisinaf^e de Vépliso. Il se peut que le choix de .^aint-Ouen, pour patron du Vicux-Conchus, tienne à ce que le premier Raoul de Tosnj était frère do Hojrro.s, arehovéque de Kouen. Lors de la fondation de l'abba.ve, Roger deTosny lui donna rêpliseSaint-Onen, avec les dlijie.s et oblations ; Raoul smïi fil-, c iiârma cette donation. L'église de S iiut-Uuen du Vicux-Conehes est mentionnée en daus la bulle de Gré^oir.- IX. Au XV* siècle, pendaut les Jê»a»tro3 de nnTftsiion anglaise» le Vioux-Conchea ne comptait plus s. La doeliû du 'Vieux-Conchcs, qui est auionrd'hui dans leglise de FaveroUcB, porto il) Jiom pensons qu il « agit ici Uu manoir d«> SaintAaliUi ptéa ionch«B et non iie 3Aint>Aubia do vu-il Emas. oofDDiB l'a cru l« continuaatenr da M. Lv Pre^D^vBV* BsiUeul ponr YaWuil dans m» pièce iin|iiriné* dans M. Senwlsign^, p. tM9. rin.Tription suivante: Charles Godefroy do la Tour d'Auvorfino, l'an 175iJ, j'ai été l>énite par Louis .\nvray, curé du Vieux-Cpn' lie.? et nommée l'raneoise par M' Guillaume iioussel.... et par Fraueui^ de Solignj, épouse de Guillaume Roirou... doyen des élus il Conchos. Bi DÉK est lo nom d'un (quartier du ViouxConches, qui parait Tavoir emprunté à une famille qui a conservé longtemps l'emploi de serpent de lu forêt. Kn 1248, Raoul Budéo, sergent de la forf/.is, .•^luannc de Bigards, «a veuve, tutrice de ses entants, fut condamnée comme usurpatrice do noblesse, l()rs de la recherche de la Galissonnièro. mais Nicolas Allard, son fils et Nor! Allard , sieur de la Uoussayo, pain i s d 0 Ch am b rais, furent depuis rétablis dans leur noblesse. Claude de Higard.s, w. , sieur de SaintAubin-de-Scellon. habitait chez sa sœur, au matu ir des Vaugoin.'» on 1075, il portait: (i'anjeut, à deux fascei de guettlet, CONCHES, cb.-L de cant. sur le Rouloir, à 150 ni. d'iU. — ?ol diluvium,

sables avec meulières en fragments, craie blanche. — Ch. rfd» fer de Paris à Cherbourg. — Jorget de Paris à I,;ii:r!e. Sf. — /t.dép.n'l de Rouen au Mms, u" y d'Evreux à Conches, n° 20 de Damville à Pont-Audemer. — Ckem. de g, eom. n" :«) d.- C inches à Louviers. n" 48 de Conches à Beaumont-le-Roger. — Ch d'int. coin, n- 23 de Conches à Ambenay. — surf. terr. 1,057 t. — Pop. 2,482 hab., 4 cont. 23,441 fr. en ppal. — Rec. ord. budg. 1807, 28,403 fr. dont 18,3TTf. de revenus communaux, droits d.' pliccs et octroi — ch.-I. de paroep. et de cont ind. — js. — bur. télêp. — Cure, paroisse — prosbyt. — 2 écoles de garçons, 2 écol- «; de filles. — 1 maison d'ér-ole. — Mairie, justice de paix, — bibl.com. de 1,800 vol. — Bur. debienf. — Hospice de 35 lit.s, revenu 8.200 fr. - 1 -Tn-o de paix. — 1 greffier, — 1 notaire, — 1 recev.dKnrcg. — Brig. d© Gend. — 1 Comp. de sap.-porop. de 60 hom. — So.-^iété de rausiq. — u^iiu- à par. — 23 déb. de boi.«iPon3, — 43 çenn.

The text on this page is estimated to be only 15.88% accurate

CON GON — dist. en kiU au ch.-l. d*w. et de ddp&rt.

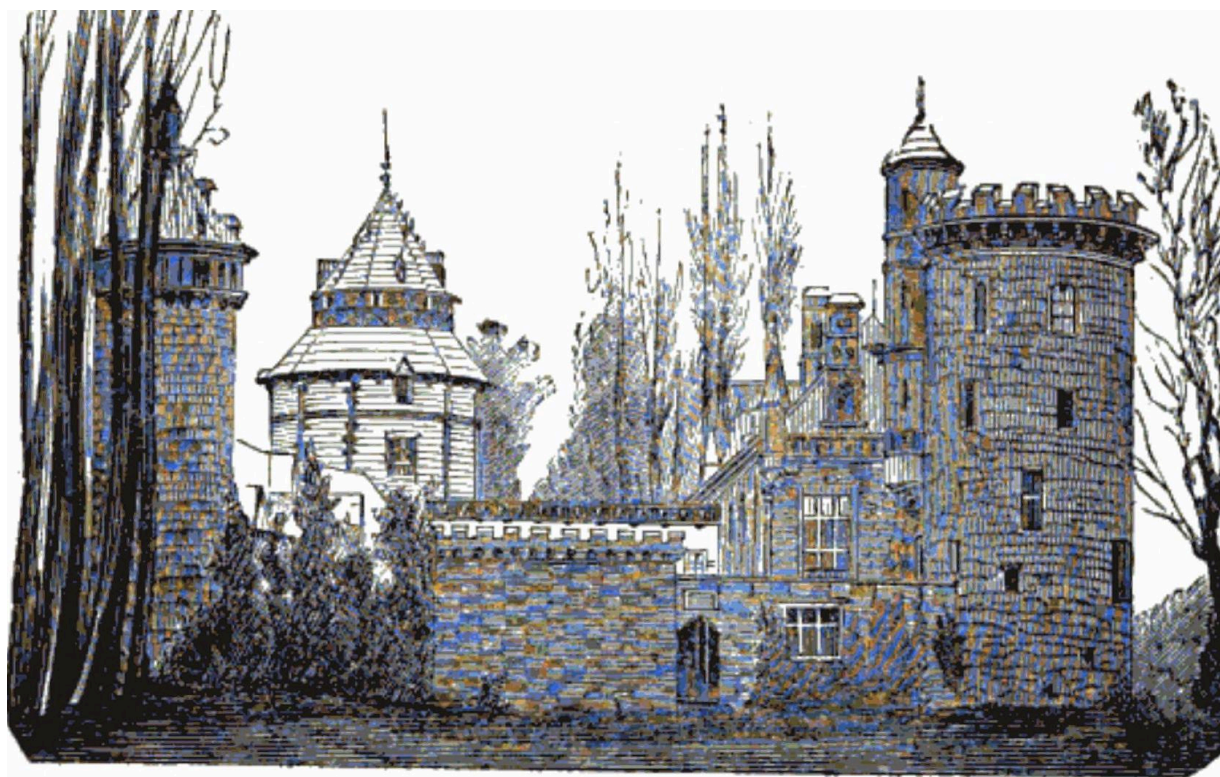
Agriculture: Céréales, prairi«g, étan-^ 3,?00 arbivs A cidr,'. Industrie : 5 moulins à blô — 1 haut-fourneau. — 1 tannerie.^ 1 fab. de chandelles. — 1 inacli. f) h.itîrc. — fal>, d,- rrrronneric. L ommnrce de grains, dcchovaux, bestiauxl fer, fonte, clouteple. — fWr« à la mi-c.irome, le leiiflrm lin monnaies romaines, des cercueils en pierre calcaire etenfin les restes d'un ancien eanal. ("o^i lux environs d'une montagne factice, ajjpeloe /c Camp, que l'on trouve surtout ces debns d un autre Age. On a dit autrefois Coxdè-les-MontaoNEs, quoiquil J. .V en ait qu'une, parce que sa partie supérieure qui a été bouleversée, depuis la destruction de la forteresse qui la dominait, présente plusieurs sommets D'après une tradition locale, cette montagne (1) Vaujeojji. Cond^ sur-JtoH, aurait «té formée avec des terres apportées à dos d'homino. Condé osi cité, au ix* siècle, dans la vie de saint Leattoj et fut donné de bonne heure, par un de nos premiers dttca, à révoque d'£> vreau. Dans la seconde moitié du xii* siècle. Menri II, roi d'Anirlotorre, approuva cette donation, que lo pape Lucius confirma laiméine, de 1181 à 1185. Par une charte datée de Vornon, RichardCaur-tle-Lion concéda & Jean, évéqved'iir vreau et à so8 suceesseurs, un marché le samedi de chaque semaine (1). En 1239, Raoul de Cierre/, évêque d'Evreux, était en contestation avec les Relig-ieux de ."saint Taurin à l'occasion du droit de procuration qu'il réclamait; il transigea avec eux, moyennant 50 l. t. employées à acquérir nii-'-l n-n'o ;\ dinilA (2). En 12, Eudes Rigaud coucha à Condé, dans l'hôtel de l'évêque. Dès avant cette époqiïp, rnn.ii" avait été érig-ê en baronnic ayant droit de hauie-justico et était exempt de déport (3). D'après un aveu du 28 mars 140n, la 1 v ronijiede Condé-sur-lton s'étendait sur les J)aroisses de Condé, de Sééz-Moulins, Dame> Marie, Saintr-Ouen d'Athez, le Sacq et Mooiseaux. On lit ce qui suit dans le Coutumier ia forêts de Normandio: « Monsieur l'Evesque d'Evreux a, en la forêt de Breteuil, à caud de son hostel de Condé, franchise de panage pour ses porcs, un chesno un fou. —llcin un cerf et un sanglier pris aux dépens du roy et rendue Condé etfl doit rendre leonir du cerf aux venours ou payer 5 s. » En l'iT.i, l'évêque Turpin se trouvait stt ch:'iteau de Condé.]»■ 1511 h 15."i2 Ambroi.se kVoricur,évêqne (1 Evreux, tit rebâlrle château de Coudé que notre gravure reproduit, il fit également clore 1-' jiarç tniirailles, enfin il r'-noiiivelâ les druili cl jihvilégcs do ses vassaux. Ce château, situe dans les

environs d'Evreux, servit de maison de plaide m oc aux évoques de cotte
ville. Encore aiyouird'hui, \es mag'uitiques pièces d'eau qui décorent lo parc,
doniii'iji :l ce domaine un aspect véritable* meut princier. Pendant la lig:ae,
en 1591, Gabriel d«î Chambrâ'^ cnmmndait à Condé etc'«*tJi qu'il négocia
la ivddition de Dreux. Quelques années après, le 31 mars Mg' nuilliuiiii.'
Pericard, étant A Coadê, approuva la ollégialode Verneuil. Le 28 octobre
1602, JacqaesPavy du P«r(1) Notes Le Prévost. (2) CartiU«ir9 de Louvier»,
u. iûù, (3) Gmlia ChrUtiana. DigitizedI by Google

The text on this page is estimated to be only 26.94% accurate

CON — 829 — CON ron, évêque d'Evreux, datait un acte do Condô. Cet homme d'état affectionnait particulièrement le séjour de Condé et son ami, le baron de Médavy ayant perdu son fils, il l'invita à venir avec sa femme passer quelques temps, afin de se distraire. Le 14 septembre 1013, Mgr de Pericard se trouvait au château de Condô. La présence de Mgr Potier de Novion, relevait de l'évêque d'Evreux, d'après l'aveu de 1400; 4** PILLÉBOURSR. L'évêque d'Evreux fiefia en 1624, à Jean Bucaille, sieur du Buisson, le fourneau de forge à fonte de Pillebourse. Le 10 septembre 1717, Jean Le Vacher obtint arrêt, qui accorde temps, pour obtenir des lettres de confirmation des grosses (orges et fourneaux ; Château de Coacé-«I(on. évêque d'Évreux, est marquée, en 1683, au château de Condé, par un acte, aux termes duquel il donna par dévolu à Michel GerDiont la chapelle Saint-Lubin de Louviers. En 1703, Etienne Goeslen était receveur ffénéral de la baronnie de Condé; enfin, le 16 septembre 1775 eut lieu le partage des Wns que l'abbaye de la Croix-Saint-Leuiroy possédait à Condé (1). L'église renferme des peintures à fresques fort belles qui font l'admiration des visiteurs, Fiffi. l' Le Chesnay. Le 13 mai 1410, Jlenri, roi d'Angleterre, étant à Vernon, accorda des lettres de protection et de sauvegarde à Jeanne du Mesnil et à sa maison du Chosnaj ; 2« Grandmaison. François- Antoine Le Vacher de Grandmuisson, seigneur de la t'Uillierio et du Boisle, acheta Bois-Hibout «t Maupertuis en 1778 ; " 3" Les Hayes. N. H. Jehan de la Ches" ^ye, sieur des Hayes, épousa vers 1410, Utherine de Caradas. C'était un fief qui 0) M. Lebaurier, p. 109. 5' La Pihallière. En ^1170, Gadone Le Sesne, seigneur de la Pihalliôro fut témoin d'une charte de Simon de^ Granvilliera. Un de ses descendants, Pierre Le Sesne, fisc., sieur de la Pihallière, se présenta à la montre de Beaumont de 1460 c enctn'rjsfte, »aiade, (ffintelez, e^pée, dngue et demye lance et à cheval. » Au milieu du xvi* siècle, le fief de la Pihallière appartenait aux hoirs de défunt M* Bernard Henri, en son vivant mc, sieur dudit lieu de la Pihallière ("i). Bientôt après, ce fief passa à une autre famille; François Durand, esc, sieur de la Pihallière ei de Botheville A Plainville, échangea au commencement du xvn* siècle, l'aînesse des Rondeaux avec le roi; sa femme, damoiselle Rachel de Bonin, était veuve en 1656, et ses enfants avaient pour tuteur, en 166-1, Esme de la Vallée, sieur de la Roche. Durand de la Pihallière: (Tozurà trois têtes de li'urier d'argent, colletées de gueules^

2 et 1, (2) 11 descendait dans doute de Mathieu Henri, vicomte de Conchea et Breteuil en 1409.



The text on this page is estimated to be only 10.44% accurate

GO jS CON Lv. — Hurt. t.rr. 1,1» 18 hect. — V('k SltL' li:il. — 4 cont. 9.813 l'r. en pi>al. — Rc. ord. l«udj.% conim. 7,222 Ir.. dont 2,C>0r) Ir. . — Prcsln t. — Ecole de garçons. IH enf. — Kcole de liUes tenue par «ne reliiricust' , î^2 enl". — 2 Tiiais(in«! d'école. — lîur. de bietif. — 7 déb. de boissons. — 2(> permis do chasse, — Dist. en kil. ittx oh.-l. de dép. et d arr. 35, de cant. l. Aijrirultuii, Unis, eérées, prairies.— 8,000 arbres à cidre, Jndmtric. :i inmilins à eau, 1 foumeou sen*ant à la fen onnerie, une usine iior la J'abriation de.s ienaiill;j- fossé, ■•),. Ide l'rtii(»r une seconde li.-Mie de d^MVie.-. Le premier seigneur de la loe.iii C.indé, eliev;dier,, donna à 1 abbaye de Prëaux , du temps d'" Guilianiiie-le- < oininérant . avec lecon-entement de Rol>ort, lils d'Iionfroy, tout •|uMI possédait à Condé. Plus tard, GilUi^ ayant eu de sa femme b'-it i rite, une fille qiii épousa Roj;er île Croixrnuî , l.i do!ia'i"n dont nous \enon5« de p.arler, fut l'obj. t d .■, .iii. rt et R.'^cr. terre de Ciidé était un [dain-ti.-i «if haubert fistr>i,n\i' Phil ij-i^e-Auguste, re*iiîj^ vers pjjo, constate «|Ue Robert àe Coût' d.dt lesei vice d'tm «[uart dc chevaUcr, la baillie <1" Pont-Audemer. Mathible tle Condé donna au P.ee, eu 1?W. nne veri'ée de pré à Condé. Riilin. dHi>;>-i le carlulnre .lu P.ec. Richard d- ■ Condé «^li^ reliL'ieux de eelte abbave, eu l'-^2. C'est» d. I uiero fois qu'il est fait mention de M» famille. Une autre portion de la i^neirîP w Condé appartenait, en 1141, à 'i^t;' ' ■ Bi:roj, p..rie-

The text on this page is estimated to be only 11.89% accurate

C O N Un autre Richani Lel {i;ri>t,ih;uii>ini',(|if,l;iit au Bec. En r??".», J,>an Lo Iijj,.t, (ils Tl.»!.. i t . lils Riciiarii, conijniiia aux rir^'it'uv lii-o, lo^ dons do Ricliurii su» a'K*ul cl de au : ilu'valier , seiLTiioiir '. Au nnie u tlu .vi:r' i-ifi le, Jtau Le Vii^'ot, chcTaliier, si ifrin m- «l - Cundé, vendit aux îiiioiif-i de Saint-Itciiis, iii".v« nis, uiic iii;u>(>n sitiit" dans cclto ville, nit> d«' la ('li«'valli ri»? (1). A la nicme (jn ijne, Ru}H?rt I^éonard, ehovaiier, i>arait ('Tralcnicni av^nr]>ns-i-.ir- inio pui tinii .s du lân-, nue jueiuii'ic • gt-i'lrcs suf la dtuto do Coudé et la seconde, 20. EiiitÎM, ,I".tii IV.ut'liin ('tait, ftl 1:Î02, scipnour (ie Percé et do 1» dcrnièivs portion de Cun^IJ". 1! }>ufT:iiit: " qn'filra mi vtil d'arf/cnf. En ll/Tli, nr de CùnUC', >isi s tenues à Voiii-Audeiurr. J'-an pMueliiii, d'-M t-ndant di- riuillaume, cpousa Ji'aii lii' Martel, lille de .Ican, si i^-nrur de Ju l*«>h-rie fi do la TiUav,-, il rendit avou pour le fie j' de ("ixidé. en 1;!>;|. et il mourut laissant utie fillo unique, numuice Jeaune, mariée a Nicolas de la Hruvère, au4Ui Nleol-s. épousa Ol'olL'es de Livet ([ui d' . ii.i ; m i seigneur de Tondé, de hl l'otei ie, de la Tiilaye, etc., leur tils Ricltard l'ut s> i;,'neur des iiaénies tiefs. Livr-t : ffizur, à tnu's jiiol'(ft's d'or, "2 tt 1. L 11 se|>teniltr.)n, sei^'iieur de Condé et du Biiis-xn, rendit aveu du lier:: d >rtâii chaffue auuûe, j^avuir: à la Saint-Micln-l, 1- I., "J muida d'avoine, 4 dou/aines de poiili s, jdii-, l'oiu' alloua;."e. "J"^ s. t.^ à N<>el, lUichapons avec 10ti.-le, lOs.; 4* la Saiui-l'ierr(>, en aoul l'J oie?-.... outre les corvées, etc. Fran«;ois prisson, (ils de .l. aû, i»ei?rneui' des uiéuio^ fiels, éi)uu-!ù Charlotte de lu Rivière, dame des Meuls. (l; Hong La i*n:vi>it. WT. P< i-- Il : rff (fUi ul's, n trois vnnwts (forf 2 »:(\ ,»unituitrs d un dauphin d'tinjpnt. .Jean Poisson, procureur de Robert Cornu, ayant le droit de (Guillaume de Moslo et do la demoiselle, sa l'einnie, e»t cité avec Aulicry, aetourné de (jastcltgneuil, seigneur de Y\>ndë-sur-Ri»le, dans nn contrat de 1 171. L'aveu du Bec, de 1325, fait mention de la fielferme C(uidé-sur-Risle, fvue tii iiiient Itieliard de Livet et les trois lils do Jehan (.iasteligM'uil. Frani'ois l'ois^on, fils «le Jehan, vendit lo lief de t.'ondé il N.-Il. Rolx'rt du Fny, chanoine dt^ la Caihédr.il • il ' Rouen, qui laissa pour héritier Pierre du Fay, »ri frère. frds de la Risle. Lu Fay : de (jupulc^y à cniix d'aryenl, co/Jliinnii- de (/untre midfttrs du viêmt. pierre du Fay, lils de Condé-sur-liisle, vendu la seigneurie do Condé, en lOlOt à Ouy Duval de Honneval, qui fut reçu conseiller au parlement do Rouen, en 1(5 I I et qui

mourut le 2<> mai 1671, après avoir i t t u, par lettres-patentes, données à Versailles, au mois d'août 1671, l'érection «le la seigneurie de Ronneval, en marquisat composé des fiefs, terres et seigneuries de Condé-sur-Risle, du Buisson, plains tiefs de hautert. du Pied-de-Loup, deini-fief de haubert réunis par lettres données à Paris, le 21 avril 1674 et du plain fief à la Dauie, avec ceux du Coudray* et de la Ik'iamlerie. réunis par lettres patentes du mois d'avril 1677. Il y eut, en H'ti\T>, un procès entre Robert Quesnay, fermier des moulins de Condé, et Martin Vas^el, demeurant sur ledit fief de Condé, qui prétendait que les blés récoltés par lui .«sur le territoire »le Corueville ne devaient joiint de banalité à Condé. Le Parlement déi ida, par arrêt du 17 juillet, que Martin paierait le droit de banalité de tous les grains qu'il consommait au lieu de sa résidence (1), On lit, «latis un aveu rendu le 20 décembre 1672, par ttuy Duval, fils du précédent, chevalier, marquis de Unneval, seigneur de Condé, Saint-Christophe, etc. à Le fief d« ^1) Uu&iia^'ti. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.62% accurate

CUN — 8a2 CON Condé, sur la paroisse diidit lien, auquel il y a droiture pour tenir jiistici' et juriilt* tion... Le domaine non fieifé consiste en uu enclos fermé de murailles de caillou, contenant 21 acros, dans lorinel il y a un vieil ehasteau raine, forme de fossés plains d'eau, avec un colombier pied.... « Itrm. Droit (!s, lilcgcs dosditos sieurics avec dos frants noufs, une ver^e blanche en leur» mains, accompagner aussi le seigneur en habit honnête et sulB.sant en bon cqui]>aire, jm;!! tenir rétrier de son cheval, (^uund il monte à clicival pour aller au service du roi, et convoyer ledit seigneur.à partir de sa maison justiu'à Z lieues d'iecUe, à leur propre cout et dépens avec une Inveline à la main, et outi'e ircnx v;H^au\ .-"nt tenus, quanti II nous Slaira jouter à la quintaine h l'encoatre *un pal de bois, fiché en ladite rivière de Risie, de cjm'i iret fournir les bateaux et les liommos. pour les tirer de l'eau,, en ce faisant, icclui sci'.neur leur doit à diner et fournir do chemise,... droit de [-rendre .«ur lesdits vavasseurs, quand ils marient leur fille aînée, la seconde vache d« Tétable ou (30 s. t. « f lie payer la tn^me chose quand le seigneur marie sa ûlle ainé....] je seigneur avait la présentation & TofiScâ de saci istain otle droit d*êcol« de la paroisse de Condé. De la seigneurie deCondé relevaient la baloiinip d'Ecorclie-Caillou nvoc les ftefs do iSaint-Pierre-des-its, du Buisson, etc. Les armes de M. de Bonneval étaient : de ffueules à la fn^rc vivn'c d'or. En ltiOi, avcomjtnqnc en chef de deux croissanti d'or et d une croix trefiée du même en pointe. Chdiseul-Gouffior : ft'iizm- à hi rrorx d'or, cantonnée de 16 bUktts du même, 5 ftosecs en tautoir dans tkoffve canton du chef, 4 jiosres en C" rr tlmî^ chnrfuv cantoii dtf la pointe i iuf le centre de la croû', un ccu d'or^ (1) U. Can«l, t. i P.S89. ilku (/4 de 3 jumellei de sable en faxce, qui < st de Oouffier. Condé • sur-Risle éprouva, en 1788, de grands dommages causés par les pluies et !« s orages, lés perte* furent ealimée» à 5,116 livres. Du manoir de fondé, dont il est parlé dans l'aveu de lON'i, il ne reste jdus qu'un vieux colombier situé à peu de distance de ré^liso. /Ve/s ; l' CnArKtj-E de Saint-Antoine. Il y avait à Condé nue maladrerie de SaintAntoine, dont la présentation nppartenwt au sei^neur de la part>isso. En 1454, radmiuisirateur do la Maladrerie présentait aux écoles de Condé. D'ap|-ès l'aveu de Itî.s,?, 1« fief et prieuré de la chapelle Saint-Antoine consistait en manoir, chapelle, maison, jardin, 10 acres de terre labourable, pouvimt produire un revenu annuel de 150 l. 1., c ft, cause duquel revenu et usufruit,

le chapelain est sujet de l'rier Dieu i»our le roi, pour le seigneur et de dire et célébrer, faire dire et célébrer deux messes chaque semaine, etc... Cet élablisserie fut incorpMrr A rho>[ire de Ponl-Audemer, au commencement du xviii* siècle ; on voit encore aujourd'hui les vesijf^es de la chapelle »le Saint-Antoin' . 2" CouDRAY. Jean du Coudray, chevalier, qui figure, à la date de 1253. dans les titres du 15ec, était seigneur de ce fief. Le Coudray a longtemps appartenu à une famille Toustain. il relevait du fief deCondé et dans l'aveu de 1(>02. il est dit que le Coudray est de présent àJchan Toustain, fils d.* Pierre, fils deThomas. Robert du Fay acheia ce fief, vers ir>7 J, et Guy Du val, seigneurde Bonneval, le lit unir en 1077 à la seigneurie de Condé. Il consistait en manoir bftti, édillé de niaisoiis nd.unliier ii pied, trrres, près, bois, contenant ;iO acres en une piûcc.siyét à faire 6 l. de rente au roi, en «on domaine «s Pont-Audemer (1). a» Ecorchb-Caillou, L'abbaye du Bec possédait à Condé un prieuré, dit de SaintMartin, situé dans le fief d'Kcori Iie-Caili qui est mentionné dans Tavcu du Bcc 10 janvier 1455. Un a de 1 «122, cinq baux].ar le. infimieH du Bec , du fief d'Ecorche-Cuillou. On lit dans Pavcu de 1682: « wIsTiot aussi de notre fief de (V.ndé le fief eibarannie d'Ecorche-Caillou, qui fut donnée et aum^inée à l'infirmerie du Bec, par nos pww* cesseurs (2). • r * ' Les vassaux outre les rentes, relie»» «J" zièmes, etc., devaient unejottrnéepottr»"" i\ faner les foins de Tabbaye* (1) Arch. de la îjeme- lnlencur*. (2> M. id. Dlgtizecl by Google

The text on this page is estimated to be only 18.67% accurate

CON ^SaS— CON En 1789, M. Turpin prit à ferme des Reli^eux du Eoc, leurs tarres de labour de Condé pour 130 l. 4* Gaillon était un quart de fief relovant de la cour d'Elbeuf à Fonrmefot. Ouillaume ik' (laillon, (jui possédait la Mésangère, en]3.'n, po«-si"dait sans doute aussi un fief à Condi' i ji fut nommé le (iaillon. La luutille du Fay semble avoir succédé à celle de Gaillon à Condé eomme à la Mdsanfrère. Robert du Faj, Georges et Pierre du Fay furent socceessiTeinent seignenra de Condé, Gaillon, oU. 5" Les Prés. En 1297, Thomas et Jean des Prés forent témoins de laebarte dn' Moulin de Glos. 6» Lb RouiLUinD était un quart de fief mouvant de Condé-snr-RIsle, il appartenait en 1602, aux sous-Ti^p do rhatles Niraisc, flls de M* Martin Is'icaisc et il devait annuellement 11 l. 14 s. 6 d. de rente selgneuriale(l), 7« La Saujî-I^dvkt. Jlem dit l'aveu de 168?, relève de notre seigneurie de Condé, le fief de In Salle Louvet, sis A Condé que possèdent à présent les héritiers de feu Charles Poisson, sieur du Bois. 8o La TiM AYi:. Vers lo inilicii diK\i*iiiè* cle, Jean Martfl ë t ait seigneur do la Pt^terie et de laTillayo ; sa fille Jeanne épousa Jean Pouchin, i^eiencurde Coudt". dnnt elle n*ent aussi qu'une fille, nommée Jeanne, mariée à Georges de Livet, seigneur de Condé, la Tillaje, etc. En 1484, Gosset était seigneur de la Tillaye, sa fille Anne épousa Charles de SainteMarie>aux-Epaule8, auquel elle porta le fief de la Tillaye avec d'autres seigneuries. Judith - aux-Epaules, petite-fille de Charles, porta laTillayeeii dot, en 1607, Il Jacques du Fftv, sieur du l'aillis. Aux-Epuulcs : de gueules^ à une flevr de lys d'or. Pillon, seigneur do laTilbyo, fut maintenn de noblesse le 0 juin 1070 ; il portait: tfV à la fasce d'azwaeetm^gnéeéeS moklUt ttéperon de table* CONDÉ-SUR-RISLE.Cant. de Montfort, sur la Risleet la Fontaine Saint-Christophe, à 42 m. d'alt. —Sol: allovions contemporainés, diluvium et craie glaucouienso. — St. ch, fetf do Glos a Pont>Âudcmer. — Ch. d'mt. corn, ne 34 de Pont-Audemer ft Serquigny. — Surf. terr. 987 hcct. — 4 cont. 6,357 fr. en ppai. — Rec. ord. budg. com. 4,802 fr. — Pop. 513 hab. s et pero. do Montfort. — Rec, des cont. ind. do SainlGeorges-du-Vièvre.— Paroisse. — Ecole mixte de 42 enf. — maison d'école, — Bur. (1) Arch, de U Seine^Int. T. I. de bienf. — 3 perm. de chasse, — 5 déb. de ÎjjoisKon^, — dift. en l^il. aux ch.-l. de dép. 54, d'air. 9, de caiit. î». Dèjtendancfit. lbs Ca&oonb, ^lb CaitFOiJB, Chakhièue, la Cot relikr!k,les Deschamps, LRs Kéret, lk

Gaii.lon, la Grande Bruyère, I£ ORAMn-CounSAY, LE LIBU-AUX-
PLAinS, LB I,IET'-At X-PAKCS, LES MaILXAKDS, LEsMaRIE, LES
MoNTS-DU-L\S, LES PuÉS,LK QuAl-AUBLIK, LBRoUILLABI»,
SAlM1VANT0lt

The text on this page is estimated to be only 7.42% accurate

GON - 834 - CON passe quittance do sa terre do ('.1111 '11,'. «îti
était tenue à 18 d. parisis do rvnu- ou .1 ux termes. Lo Uef de Connello,
ln!iti.-in.' do haulp-i t. s'étendant sop les jKtiuis.s^î.s do Ccinuollo,
Dauljouf, Muid.s et Atidé, relevait do la liaroûnie dû H«uii tils , ont été tous
deuxsoiifaeurîi d-- (•..mirll,' (i). Bn 1648, N. H. Ja.îques coii.oilU : du roi
au Consoil d'Krat. doveu do laChatiibro dos Coa»ptc3 do Paris, était seif-
iicur do Conoelle et dti Pay. T'n oxciuplaii'o voidiîi, ou iSi^^î. d. s)/ inoires
do i abbo de Chojsjr, puhli. s .1 (1 r. ri,ea 1727, porte la siprnatiiro du . h
%a)]cr do Beriuiiivillo, do t;MiM. llo, d.: Rouen. Un d«s descendants do
co goaiil!i<>mnii% Abraham jdo Rouen, d. Bormonvill, du v;((t r, ôtaii on
IT."!)), s.-i:/neur dû Connelle ot do S>uiul-Fierre-le-Petit. Enfin, au
moment delà Uôvdîntion, lo dernier soigiK'ur rood;il fut .M. do .Mi',m|i<.u.
soigneur="" de="" cabourt="" lefuy.l="" etc.="" hall="" :=="" rf="" aznr=""
trois="" trefpvs="" a="" hct="" _="" rouen="" do="" bormuu="" villo=""
ititz="">ii\ nu c/irrun d w, accom^jaynf (finir ,ii;i->uf. (Im, 7- de trois
mulet (es de ijuciili-s. Meuu|mu : tf aiujent^ au puix-îpic de stdAn, En 1846
mourut à l'a-fo de quatre-vintpliuit ans, Piorro-Cliiysostome Lesnge, ancien
euro do Connelle. Fiefs. Gltillaumb-DU^BoiS etRarot. («s deux fiefs
appiirioiaiaioni ar(enait . 11 ITS'Ja M. de M< aiiiMiu, oi tons deux relevaient
do la baronuio d ilououoville. * CONXELLH. Oant. de Pont-de-r Arche, sur
la Seine, à -js a'iilr. — S,d allnvl.i./s contoinnoraines, diliivium et craie
bluiiclio. 1— C/t. d'int.ru.u. n» .4T de Foiit-Saiiil-I»ien o à Ando. Surf. torr.
;{.•.} Ik-< i. — \\>y. S^l hab. — -1 contrili. l.r».si ir. on i»pal. — lie.-, ord.
bud^'. ISOT, 1,583 fr.— H et poreep. do Saint-Pieire-lu-Vaiivrav. — Uoo.
do> o..iit, iud. do Punt-do-rArche."— Parois. — lieolo mixto do 38enr'.~
maison a^école, — 3 dol*. (1> d Uarcourt, p. I^i3, do b >i-sf.iis, [p.'rra. dt»
clin^^-o. — h:-r. îviJ. LUX ch.-l. de dip. 35, d'arr. 11, dd 0 Ht. 11. 1 I A s l >
, LE N o t V EAU-MoXUE . Agriculture : Céréales. Iiuiuttrie : 1 mouliii à
caa. — 4 patenté». Paroisse des: Dioc, de Liaieux. — Elec. jiorUeu mariage
le domainede Conlovdie oi dont il eut trot;; enfanta, Robert, Odonet Iviinia
(1). \ ' i.s 10 10, Horluu fonda Pabba^e de Crfostain, il assista en 1()65 à la
dédicace de la !]■ >iiiiio\ illo-,aicuoiis Ju ('i>iii|iiv-: aiiit ; c'est lui qui ût
élever la lour delà i>i--iJioit, en 1571». Kii>i i t et Udon siu virent au^si^i
leur frt-Jt < i uillauiie, à la conquête de l'Angleterre et ("iuriiii-ciil, !o |ui
niier, soî\anto-dix v,J>M- aux ei «Jd^,n, cinquante. Lo nuuii do \à I M I n 1

le d' Hastings, Odon, évêque de Bajivuj, un liaulirit s lUs .son ri^diot,
 eolèln'.i la iijo-^s.', jnècha et bouilles trt>U|ios ; puis, luontô 8ur un coursier
 blanc et arme d'iiti'i lah':o, il eoiulrinii .. tunnie un inti'opiJo eln\ .:lior (^).
 li^beri no se distingua pas Uioius par SOS exploits et après la victoire,
 GuilhiuiHo lai di'inia 'X,.' niai>ir3 dans l'^ r.> qu'il prit le tiro deowu»le
 Jû Moriain et qu'il épousa Mathilde, fill« de !' 'L'or (je Minitj-KuiMierv.
 Uuik i't succéda à son poro Am\^ Iu>i liiii'li' :mi iluc Liuillaurut!. '2) M t
 .111-1. AiToudju«iu«al de i'om-Auù*:"""^^" t)!. j. 41;.'. (3) Ord«ric Vilnl.
 Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.42% accurate

CON — 835 — CON nt'VÉU Ciuiilaurae le Roux., mais il se
réconcilïM avi clui, on lui rendant Peronsey dont il s'était oniparé. Robert,
comte de Moitain, mourut en 1010, et il tut inliunié dans rnbba.ye de
Orestain , dont il aviut Ltélo l>ic'il:iii(ur ; il laissait trois fill« s et un iiU
nciumé Guillaume, ceinte de Moriaiii ct de Conteவில், qui t!c l:Li--ii
entraîner jiar jon oncle Koliort de B< IK ii e et nltandouiia Je parti du roi
Henri , pour enilirasp udiii. Le roi Jean donna, tu l'^Ul, à Gcraid de
Fornival, 200 K de ronto sur Lcry, ConteTille et Lormay. (-\ Après la
conquête du la rsorii aiiidie, au moisdemar» 1211, Philippe-Auj, 'usie é.
liaiiij'ea Conteville avec les moines d*; Jumiéjrf s, contre Pont-de-rArche, à
lu cliari^e par les moines de payer chnquo année au 'l ié Note* Le Privost. «
En 127& un voleur fut pris ayant les deniers d*nn homme do Quilfebeuf ,
nommé Guillaume Ilavot. Les preneurs se rendant i\ Pout-Audcmer
s'arrêtent à Conteville et le lient à un poteau la bonrse au cou. Faux en lut
lait par \~)\. t. que levicomtecn eut. Guillaume Havot perdit son argent. .(1).
» L'efflise de Conteville, dédiée à saint Maeb 11, était jilacée sous la
dépendance des évoques de l>ol, qui depuis la fondation do l'nbbaye de
Pentale par saint Sauison, possé laient une exemption sur les bords de la
Kisle. La J)réhende cléricale de Saint-Samson avait r>(K> I. de rente à
ConteTîUe, et lasousdiaconale 510 l. En lijTl, l'abbaye du Lee, lu lia au
seigneur d'Ouillj* moyennant c-O l. de rente, tout ce (juV-lje jiossrdait à
Conteville. Au etimmeneoneni . 'nu8i«, qu'il se vit force de vendre sa pr< [I
iété, le 28 novembre 1710, & M. Morm, tinaneier, que le Système de Lav
avait enrichi. Conteville comptait, au milieu dn xviii* siècle, '2 feux
privilegiés et 09 taillables. Lu 1770, M. Barthélémy Morin , e\$C., peiîrncnr
et patron bonoraire de Conteville, sei-tieur de la baronnie dudit lieu, avait
une contestation avec ncssire Cbarles-Antoinc-Cezard-Henri de Grosourdy,
sieur du t'bastel, à Toccasion d'un aveu que oc dernier lui avait rendu, d'une
pièce déterre relevant du fief Marie à Conteville. M. M or in prit bientôt en
dégout son domaine de Conteville, en raison des dépenses occasiuuuûcs par
l'entretien det dignes et il {1} Çart. aormaiid. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.49% accurate

eux — 836 — le revendit, on 1775, à M. Thiroux de Maui-egai'd, fermier général des octrois. M. Thiroux améliora le domaine de la Rivière, répara la route de Conteville à Pont-Auderaer et enfin livra à la culture toutes les terres du fond de la vallée. Le colonel Thiroux de Médavy, son fils, vendit le domaine patrimonial ; le château fut acheté par M. de Foucauld, ancien garde-dieux, chevalier de Saint-Jouis, Thiroux : à la fasca d'azur, chargé (le //</.< huiides a^or, accompagné en chef d'une croix nimbée d'or. Les parties des XIII^e et XIV^e siècles, les fonts baptismaux sont romans. Dans le cimetière, se trouve le tombeau d'un ancien curé de Conteville, que le département de l'Eure peut à bon droit revendiquer comme un de ses plus illustres enfants, puisqu'il a toujours vécu au milieu de nous depuis sa jeunesse. François-Jules Revor, né à Dol, le 8 avril 1753 ; il embrassa l'état ecclésiastique et après avoir professé la philosophie à Dol et à Angers, il fut envoyé à Conteville, d'où il fut curé lors de la révolution. Nommé d'abord administrateur du département de l'Eure, il fut député à l'assemblée législative. C'est lui qui a fondé la bibliothèque d'Evreux et l'école centrale de l'Eure. Parmi les ouvrages qu'il nous a laissés, nous citerons : ses mémoires sur les ruines du Vieil-Evreux et celle de Lillebonne, enfin le Voyage des Juvéniles de l'école moderne de l'Eure, il mourut à Conteville, le 12 novembre 1828, après avoir légué à sa commune sa fortune, qui était considérable. On a élevé sur la place qui se trouve devant l'église, une fontaine en pierre, surmontée d'un globe terrestre ; une plaque de marbre indique qu'elle a été érigée en 1832, avec les fonds provenant du legs de M. Réver. Un bac connu sous le nom de Itac de Maffisin [1], mettait en communication les deux rives de la Rivière ; il est remplacé aujourd'hui par un beau pont tournant. Le fief. Les seigneurs. Il est fait mention de ce fief dans un titre de 1280 ; Laurent Restant était seigneur du Bois à Conteville en 1002, il était remplacé, en 1002, par Louis de Brienne. Ce qu'on appelle le Magasin, était un grand domaine qui appartenait à la famille de l'argent, d'un comte du même en chef, d'entre autres de deux roses aussi d'argent, 2- La Garbiche est citée dans une charte de 1280. 3- OuÉRET l'Église, l'ÉRICHER. Ces deux fiefs (levaient 30 l. 1 s. H. d. de terres seigneuriales, qui appartenait à Maitre en 1708 à Jean et à Charles Bouchard, l'un de leur descendant. M^{re} Airathe-Eniclio Bouchard,

veuve de M. Dominique-Alexandre Cardinc, a vu vendre ses biens par
 expropriation le 28 août 1858. i" Marie appartenait, en 1770, à
 Joseph Barthélémy Morin ae, seigneur de Coateville. La Vigne. Les premiers
 seigneur» que nous connaissons sont les hoirs Richard de la Vigne, tenant le
 quart de fief de ce nom. En 1337, Ambroise d'O, esc, eût seigneur du Val et
 de la Vigne. CONTEVILLE, cant. de Beuzeville, sur U Risie, à 85 m. d'alt.
 — sol ; alluvions contemporaines, diluvium et craie glauconien». — Ch. de
 g*" com. n° 17 de Touinville à Fiquefleur. — Ch. d'int., com. n° 52 de
 Beuzetville à Conteville. — Surf. ter. 1,023 hec. — Pop. 041 hab. — 4 cent.
 10. r. Ir. — Rcc ord. budg. com. 5,738 fr. — Cb.-l. de Peicep. — Rec.
 contríb. ind., de BeoM* ville, — Capitaine d.- port. — Parois, — Presbyt.
 — Ecole mix. de 68 enfants. — Maison d'école. — Bureau de Wenf. —
 (". de sap. pomp. — 13 perra. de chasse. — Il) déb. de boissons — dist. en
 kil. aux cit. 1. du dép. 78, d'ar., 12, de cant. 9. /h'pr, 1(1(1 ncs. La Cote-
 Macaire, De'ii.s, I,K DOUY, L.J.L FOSSB-TISON, LES FrICHES, 1» 1
 iARnERiB, Grandb-Mark, IX Havwc-P*' TIER, LES JOLIENS, La Jri.KK,
 LKS Pi:MS>'IEK>, laRubdu Bois, les Ronces, le SARAZix. Saint-Pierre
 Le Theil , le VAt-DAVin, u Val-de-la-Vigne. Agriculture^ céréale, liu,
 chanvre, pr*** ries. — 2t&00 arbres à cidre. /nrfus/ne. — Pêche et marine—
 ^^««'c" Canton de Gormeilles. Arrondissement de Pont-Au damer.
 Toiwgrnptiie. Lo canton offre aiaxreg*!'^' une vaste plaine unie, qui n'est
 gu*** scei' dentée que par la vallée de la C:il'i""^ il est borné an N. par les
 cantons de Beuzeville et Pont-Audemmer, au S. p«r Digitized by Google

CUR — 837 — de Tliiberville, à TE. par le cnnton de Saint-Georges-du-Vièvre, et à l'O. par le dép. du Calvados. Surf, terrtt. — En hcct. 10,469, savoir : terres labourables 5, 187 — prés et her1,962 — bois 899 — vergers et jardins 1,751 — terrains divers incultes 89 — routes, chemins, etc., 2*J0 — rivières et cours d'eau. 13. G èolog ie.— Les j)ri nci pau x terrai n s , d o n l l a prôsnce a été constatée, sont: les alluvions contenoporaines, l'alluvium ancien, le diluvium et la craie frlauconieuse. Covrs d'eau. — La Calonne entre dans le canton à Bailleul-la-Vallce, passeàSaintJean-d'Asnières , Saint - Pierre -de -Cormeilles, et à sa sortie du territoire de Cormeilles, pénètre dans le dép. du Calvados; elle reçoit sur sa rive droite : les eaux du ruisseau de Bailleul, de la fontaine d'Anperville, qui prend naissance -à Saint-Sylvestre, du Doult-Tourtelle formé pour les sources ferrugineuses d'Epaignes, et enfin du Doult-de-la-Belle-Herbe. Sur sa rive gauche la fontaine Saint-Féréol, le ruisseau Fredet, et les fontaines Castel, Doultde-Saint-Crespin et Domain. — La rivière de Sebec prend sa source à la Chapello-Becquet, et passe à Saint-Simon. Voietde communication». — Route dép. n° 17, deNeubourg à Pont-l'hvétieue.par Cormeilles et Saint-I*ierre-de-Cormeilles, n° 19, deLi7.icux à Aizier, par Cormeilles. Chem. de g*"" . com.no 10, de Thiberville à Ilonflour par Saint-Pierre-de-Cormeilles, n° 13, de Beuzeville à Lieurey par Epaignes, n°, 52, de Pont-Auderaer à Cormeilles, par la Chapelle-Bayvel — chem. d'int. con. n° 30, de Cormeilles à Blangy, n° 3^i,dc Moufort à Epaignes. Population. — 8,251 hab. Dio. adm. — 12 communes, Cormeilles, Asnières, Bailleul-la-Vallée, Bois-IIcllain, Chapelle-Bayvel, Epaignes, Fresnes, Cauverville , Jouvcaux , Morainville, SaintPierre-de-Cormeilles, Saint-Simon et SaintSylvestre-de-Cormeille8,2 ch. 1. de percep. Cormeilles et Morainville. Les contributions du canton pour 1807, s'élèvent en princip. Foncières 70,713 fp.' Personn. et mob. 9,321 Portes et fenêtres. 13,134 Patentes 7,417 Les recettes ordinaires prévues au budgets des comraunesducanton, s'élèvent pour 1807, &la somme de 55,205 fr. dans laquelle les octrois, places et revenus communaux figurent pour 15,263. — 80 permis de chasse. Conrib. ind. — Rec. de Beuacville et de 100,585 fr. Saint-

The text on this page is estimated to be only 9.66% accurate

(U)l\ — .s: {S — COR Vallc»* cl (ra\ ors.'rasM' Votât «Toli-
sia^tiinio, la riche domoind do CormoiHos rl<>\ini l.i jiroprîôtô ros l:;i. U-
plus iiraiid hoinnie de la N'u tuaudie. L uis.sant la pini domaine de
Conuoillos, un monastoio i^n'il plaoa si>us l'invocation do la sainto Vioiïro.
Guillaunio-Fitz Oslteril abanilnnna aux roli'j-io'tx do.^tinos à prîorsur s.i
lomlw*, non .souli-iii-iit un do SCS {ils uonmio iiaoul. nini«: encore les
trois paroisses de Cormoill . 1. bour^; on entier avpe son tonlion , son tour
banal, ses eaux, sos moulins, sos pros. ses liois, SCS cin(| l'oiros. 1 \ < s à
l'ent iur ot tout lo k-i i îî Mi o voisin du nutnasioro. Dopais cette < j luo.
Cornieilles n'a plus cosso d'app.irt'-ttir aux iv li^'ioux, sous le titre de
baronnie avec huuie justice. Un signe de rimportanoo tlo ('ormoilles à colle
épotjue, c'est (| ne le bourjî avait des usa;;;os oi do!< coutumes locaux que
l'historion «jontouiporaiii aiiij' ilo < /ji/'s Curin"lieiisttim, Richard de
Heugleuille introduisit, au XI* siècle, dans son domaine d'Auffar, les
coutuuïos do ("nnoillos. Lors de l'expèdition d Angleterre, ^lour latiuellc
OnilUume-FIti Osbern fournit 00 vaissoaux, los hour;;oois do("orinoillos
l'uri'iit reprcsouïïio3 par deux d'enire eux. : Ansiro^' et Goscolin dont les
noms sont inscrits sur los nail)i'os do l>ivos I/iii 01. l'auiro s "iit citt-s dans
lo Ûitnmday JJooJitV\ùigit en lu60. Eu récoiupensode leurs services,
ilsr«;nrent des terres en An.:.'lotoi ro. Au mois de mars iUîl. ou rapportait à
Corraeilc!* les restes do fondateur de Tabliayo, qui venait «l'ctro luo dans
un o oiiihaf livré aux troupes de Kobcri le Frison. Un fait qui se rapporte à
l'an 1085 et qui ooncorne un poi-c dans la uiodecino... avait coutume df
ooiitempler longtemps toute» les nuits le niou\omoni. dos asti>iido florniait,
veillait sui'lo palai>. K (lautior, lui dit-il, vi.yozvous ces si^Mios
n.'iiiiitrtualde.s ? — Soi;riioir. ro;H>ndit le grarde,je les vois, niais
j'icrriore o'- qu'ils annioKont. » Lo\ ieillard reprit : ils li^'urojii, coiuuic je le
pen.se, l'émigranou dos peuples d'un royaume dans an autre: t>. .iuoita|) do
persiiMuos partiront, jxuir it ' jamais revenir, jusqu'à co que U-s astr.,*
rentrent dans leur propre cercle... d'aitres l'^toionl daas une pbic l'Tiitieieite
et sniïite o^nuue les étoiles qui iirillêiit au lirmanient (1), Ce Gautier, qui
était de Corneilics, nro rai-Muta lontrtoïnps après, ce qu'il av.ii* appris do
la bouche du prudent incd. au m liment même où le prodige s'était o].>"n"
{•2). l'ii sit'olc après vl oisiretij'n do l'ov»'ipic îivco je oliuf dosesgardos, eu
1 l'.»8. Guillaïïiao d'- la Mai'o, reoovoui'du roi, avait li-vé tiïi tail!(* di>

IdO 1. sur les bourgeois lie CoriiM'illes. Il esi lion de reuiat'qtier que ce
b.iur»' lut aloi's impose au (juart de la soutoio pajée p;ir Bornay, ce qui
indique qu'il avait q«a« tro l'ois moins d'iniporf laoe, et e'ost oiic.irô h;
[w>'|io! t i..n aotuolle. I)e jdus. le jJ.V' -'adminisii'ail lui-mome, car le
ivoeM-urilu lis ■ 1,,. li'v.tit pas diroet. ment l'impôt, il le rr.:ovait des
bour;eois qui s'impos.iicut MX* mèmok, proportionnellement & leurs ri>
cII".iiri.'oois, C.uillaume, do Corm i!io>, paya en 1 l'.>l>. 10 s. au liv-nr jf
'nr a\ "il' vendu st>u vin au-ilont- Audomer, tenu le l'J se|)tombro 125*»
pioif rr le diocèse de Lisii'MX. Vers r^iTO, Tluimas do CornioiHos et Raoul
P> i;;nant, son filleul, prèsentinMil a •'

The text on this page is estimated to be only 20.30% accurate

COR 839 — COR liste d«t paroisse», Saiote-Croix iënt lo premier rang; v irunciit orisuite SaintPierre et Saint-S^lvesire : l'abbé de Cormeilles est le patron des trois paroisses. Pendant la domination du Charles- loMaavais, roi de iS'avarre, Cormcillos fut vio time, tour à tour des vexations don Navarrais, des Anglais et des l'ranraiH. Nous voyons dans l'interfroairo do Pierre du Tertre, secrétaire du rui de Navarre, qu'il assembla, vers 1: ^74, des g:ens d'armes de la conti*éo et alla s'emparer «lu fort du Pin, défendu par Taupin du Mesnil. Du Tertre le tii détruire, « parce (lue ledit Taupin avait battu et navré d'une dague au col, et ès-fesses moult vilainement, au niarchiè de Corujeilles, un sergent du roi do Navarre, en lui disant : c'est en despit de ton ro,v et de sa sauve^'arde ; et auj^si avait lait brisier les deux jambes h un homme du pnys, pour ce qu'il no voulait aller à son guift et «luit à un autre guiet ailleurs, et en avait esté mort; et aussi pour les anltres mauls «juc ledit messire Taupin et ses gens avaient faiis et faisoient sur lo pays, » D*aprds une enquête du 1 avril 1447, les principaux Inliitauts ih-],i parAfs-' ^f» SainteCroix il Conutilles, éUiiiUil ; Juliau Lefevi'O, Mathieu du Bois-Hellain, Cardin Carrel , , l(bail lie Tressy, dit Lehreton , <. coul="" thomas="" duiaulin="" girot="" du="" buishellainjoiroidu="" l="" colin="" varin="" pierre="" ijesmare="" jean="" de="" la="" crinero="" v="" m="" fi="" rente="" cur="" do="" cormeilles="" et="" ilaulle="" en="" ir="" .ti="" rui="" natif="" coriucilles="" eundiimu="" mort="" eut="" vie="" sauve="" portant="" fiert="" saint="" romain:="" il="" avait="" encouru="" peine="" capitale="" pour="" avoir="" accus="" faussement="" quelques="" personnes="" d="" enlev="" safllle="" naturelle="" i="" nvnil="" maison="" paternelle="" li="" laul="" peut="" rattacher="" a="" ce="" jehan="" bois="" un="" gilles="" qui="" lut="" tax=""> I. IniN do l'avsielte du ban. .Son frère ou parent, Lrsin du Bois, alors défunt, possédait les deux portions de la seigneurio de Coui-celles, près Bernay. Âu mois de mai de celle njciac anné◇, Cormeilles était envahi par les hugenots; le 18 de ce mois, Antoine Langi liii 1 i < > rneric, se dirigea vers Li- Dubois, Hist. de Liiieux, p. 161. nis : Je9 chanoines de Lisienx portèrent plainte et un certain nombre de séditeux qui, à Lisieux, à Cormeilles et h. Pont-Audemer avaient saccagé les églises, furent menés par charretées a Louviers, où ils ue devaient pas longtemps languir (1). Le Ri'gistro des taxes dues par les paroisses, pour

l'année 1571, nous montre l'importance relative de chacun des trois centres qui composaient Corneilles. Sainte-Croix était taxé à 22 l., Saint-Denis-Pierre à 45 l. et Saint-Sylvestre à 35 l. Corneilles, qui avait jusque-là fait partie de la vicomté de Pont-Audemer, sous l'élection d'Urberey, fut comprise dans le ressort du Pont-Audemer, lorsqu'une élection y fut établie en 1572. « En 1589, les habitants de Corneilles et autres bourgs étaient en retard pour le paiement de leurs impôts et l'on faisait arrêter tous ceux qui venaient à Pont-Audemer. Corneilles se révolta contre ces mesures, et, d'accord avec les localités importantes de la vicomté, fit emprisonner par représailles, tous les bourgeois du chef-lieu qu'on pouvait saisir. Aucun étranger ne venait plus dans la ville et les habitants n'osaient sortir hors de leurs murs. Pour mettre un terme à cet état de choses, ceux-ci se réunirent en conseil commun et défendirent aux élus et commissaires des tailles d'arrêter qui que ce fût dans la ville : ils ordonnèrent en même temps au vicomte d'y tenir sa juridiction. » (2). Jean Le Chartier, sieur de Corneilles, demeurant à la paroisse de Beuzeville, obtint, en août 1591, des lettres de noblesse ; ou il lui faudrait le rattacher aux seigneurs de Cornieulles, dont nous avons signalé Tezstence (-A). Le Chartier, élection de Pont-rEvêque : d'azur « tu dextrochère d'or mouvant d'une nuée envolée à l'ours vers renseignements, parmi lesquels nous retrouvons ce qui suit : Jehan Delaunay était bailli vicomtal de U (1) Floquet. *Ilitt. du Parlment*, ii) M. Cœl, t. u, p. 371. Lebeurier, *AnMût* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.80% accurate

COR 840 COR hute-jnstée de Cormeilles, — fen M* No«l
lluard, greffier ru I;uîk' vict fiit casernée dans le bonrgde Ûormeilles en
1701. M. Besofrne, A^ndicde Sainte-Croix de ('nrtiirillrs demanda on 1785
i\ Otrc disiiensCde conduire ^ Neufchatel, les deux ou trois miliciens de sa
paroisse, t Je suis syndic, dit-il, niais 0)1 outre chirtiijjien 1 ris- a liai ré et
accoucheur; actuollenKaii plusieurs femmes à la veille d'accoucher dont
j*ai la conlianco, lie ce nnuibie, il yen a de condition, jettent les hauts cris
sur l'absence que 06 voyage exige de moi (1) • Eu 1786, le curé de >aiiitc-
Croix avait un pré loué 170 l. et un autre 180 l. et 3 l. de sucre fin. Un peu
avant la Révolution on 17> ~~Arch, de la Sdae-Int. En 1779, l'abM de~~
~~Cormfiilles plaidait avec M. de GiverviUa au si^et det Monls da Bourg 11)~~
~~2* Petit MoYARD. C'était unesergenlerie noble, quart de fief de haubert~~
~~s'étendant sur les paroisses de Sainte-Croix, Saint-Piern?, Saint-Sylvestre de~~
~~Cormeilles, Bonneville la Louvet et Saint-Léger de Bonneville. Il était teuu~~
~~du roi à la charge de reliefs, treizièmes, service de ban et arrière«ban ... de~~
~~payer chaque année en deux termes, SaintMichel et PAques, 8 i. t.. il avait~~
~~le droit de chasse ft oor et à cris, avec chiens sur les paroisses ci-dessns ; de~~
~~pereevoir sur les coutumes des foires Saint-Bartbélémy ci SaintMathien 5 s.~~
~~t. et de faire rôles, exploits, ventes de biens, déci-cis d'héritnere^, en un~~
~~mot, tous les actes appartenant à noble ser^ genterie (2). Vers j".7R, Jean de~~
~~Bellemare, serier.t fiefié de la sergenterie de Moyard, par onire de~~
~~Guillaume du Boys, bailli de Pont^ AademeretOrbec, détruisit le château~~
~~Miikm à Saint-Pierre de Cormeilles; il obtint pour ce fief, en 1383, des~~
~~lettres de rémission. Lors de la nionti e de M60 à Beaumoit, Jean de~~
~~Bellemare, de la famille du précédent, seigneur de Gouvy et de la~~
~~sergenterie de Moyard. se fit remplacer jiar Philippe, son frère, qui &o~~
~~présenta en archer avec deux chevaux. En 1550, la sergenterie appartenait à~~
~~>*icolas Le Vallois, esp., seigneur de Putot ; douze ans plut tard, elle était~~
~~diTîsée eoâenx parties; Tune appartenait aux héritiers Nicolas Le Vallois, et~~
~~l'autre à Jneqnes d'Annebanlt «sr., vicomte d'Auge, seigneur de Gouvy et de~~
~~la Roque. Gabriel La Vache en fit hommage en y} 75; il en avait présenté~~
~~Taveu le 12 mai 1574, de\ant le lieutenant du Viailli de Rouenen la vicomte~~
~~de Pont-Audemer. Le 14 mars 1603, Jean de la Vache doasa son aveu de la~~
~~sergenterie du Petit Mojanl qui lui provenait de Gabriel delà Vache, son~~
~~aïeul. Tanneguy delà Vache avait remplacé Jenn de la Vache, son père, le 21~~

janvier 1431; t^m même eut pour successeur «on ils PrsBC* i'i qui rendit
aveu en février 1404. Benoit Cansbourg ayant épousé Catherine de la
Vache, fille de François, hérita du m et donna aveu le 10 octobre 1478 (:-^).
La sergenterie était en 17-^8 ejure mains de Jean du Ouesnoy, sieur des
Loiides qui la comprit cetteu. ônie année daDsUt'''^*. de sa fille Marie, lors
de son mariage fiv« Pierre Parrin, esc., «ieur de Semaine»!'* porte-épée de
parement du roi; il était i«o>^ (1) M. ReauUy. Chapelle Bavrtl ii) ^iote\$
communiquée» par M. Caad(J> Arch. (U la 86iac>Iat. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.32% accurate

COR 841 — COR placé en 1773 par tm flU, Pierre Lue, sieur de Semainville. Parrin de Semainville : D'azur à deux fonds baptismaux d'or, au chef éPatgeiU chargé d'or, croix f/nlée alaisée de guetdes. 3" La Pelletière. Jean de fiellcmarc, sieur de la Pelletière, flgure dans la taxe du ban de 1562, pour Cl s. Daii8 le même temps vivait Constantin de Bellemaro, sénéchal do l'abbaye et jupe ordinaire de la haute Justice de Cormeilles ; de Ron mariage avec Marie duQuesnc, il eut Pierre de Bellemare, sieur du Val-Hébert et de la Pelletière. 4*La Vallée-Martiony. Ala fin du xii' siècle, il existait dans cette partie du Li^vin une famille de Martigny dont le hameau a pu tirer son nom. Vers 1180, Guillaume de Martigny confirmait une donation faite aux lépreux de Saint-Gilles do Pont-Audemer Sar Raoul Pikes (1). Godon de Martigny en 198 devaitau trésor 10 » pour une taille (2). SAINT-PimRB-DB-CoBHBILLBS. L'histoire de cotte pnrois<5c p«t liée avec celle de la bourgade entière, nous constaterons, cependant, les faits particuliers ciaprès. En 1439, M' Pierre Baudry, iivve de Hicbard, était curé de Saint- Pierre de Cormcitles ; d'un autre côté, les principaux habitants de la paroisse figurant dans une enquête en 1447, étaient : Jean Drouet, Robin Catulloy, îchnnnnot Baillet, Jehannot Faulcon, Jehannot Drouet,Thomas Drouet l'ainé, ThomasDrouetle jeune, Jehannot Grieu (.3). A la dote du II) juin I7(>0, noble homme Jean Laugeois, sicurdû Parc, habitait SaintPierre de Cormeilles, & limage Saint-Lubin, il tîpvait 80f> I. il un habitant de CaTOville qui avait épousé sa petite-fille. En 1616, Jeanne deLannay,vouve de Jean Fcrpv, arig'nour do Malon, donna 4 l. deronte et une pièce de terre pour un Salve et un Ik proftmdtê aux qnatregrandes fêtes; quelques année,-- après, (. 'no domiu duux pièces déterre pourrinstruction dosentauts de la paroisse. Abbate. Ce fut, sur la rive gaaeche de la Galonné, f>é. r.ti i.KBFRT (3). Un troisième religieux dtj la Triuiié, nommé Gillebert, remplaça le défunt (4). Il fut témoin, en 1070, d'une charte deGuillaume Fitz Osbern, pour l ahbaye de Saint-Denis. C'est lui sans doute qui, (Ml 1071, donna la sépulture au fondati ur do la maison; il lui fit élever un tombeau remplacé plus tard par un plus moderne on y voyait la statue de Guillaume, avec des armoiries, de table à uneerf d'art avec cette épitaphe: Cy gisi Guillaume Filz Osbern, cotnte d« Bnteail et de LinrcsU-o, foiidalpiir do PV':m« (5l. L'abbé Gillcbertmourut vers 1075 le 25 mars. 4* A6^ . GuiLLAtJMB l" fat fourni par l'abliny^ du Bec pour

succéder à Gislebert; c'était le disciple inséparable du vénérable Hollouin. Il
jouissait d'une grande considération auprès du roi Guillaume et nous le
trouvons auprès de ce prince lorsqu'il confirma à Fécamp les biens que
cette maison possédait en Angleterre, en France et en Normandie. Lors
de la mort du bienheureux Lanfranc en 1080, Guillaume, abbé de
Corneilles, son ami, écrivit aux religieux du Bec une lettre qui nous a été
conservée et dans laquelle il (I) D'après Robert du Mont, Osbern n'aurait
«été que l'organisateur «t non l'abbé de 1» ms. B de Cok» inelles. . (ti
Robert du Mont. Trotté de A. Mat. U. f. 3i Roi» «ri du Mont resp. fidla Oeofro,,
ma» son test.» aura été altéré, f. 4) rvm MaiiiiM leMgaideeomiiiM
le p. NOiMrsliM d« Corneilles. (5) M. Caoul. 107 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.20% accurate

64Z révèle certaines parishes, les relictueux du Bec
envoyèrent chercher l'ancien conlVore, l'abbode Corneilli-s, aliii
d'a>iiister à la licnodiction de leur nouvel ftliK', «luilhuinio do Montforl; il
vint eliVclivncient le loudemain et installa son nouveau cunt'ioire. (Jrderic
Vital eite au nonihre d, de Ku|. 'er, eomted'lleri lord, son lils, de Dom
Gislcbert, de Guillaume, abbés, de Ranalfo. prieur, du moine Benoit etdc
dmi/.e autres religieux ; le laïque Gislobert termine la liste (;^ . Un second
rouleau fut apporté en 1 13*?. c'était celui du bienheureux Vital, abbé de
Savignjr. La réponse de» religieux diliéro peu de la première. 6* Abbr.
Kohert ii de Saint-Pancuace. C'est de l'abbaye du Mont-Saint-Michel que
l'on tira cet abbéde Corneilles, en 1158. La mémo année, le roi Henri II se
tiouvantà Rouen, confirma toutes les pu8scsi>ion8 de Tabbaye de
Corneille8, qui se composaient de: les trois paroi>^< de ("ormeilles. La
terre de Geubra^*, près Falaise, avec deux moulins, plus le moulin de Vitré
; Psojt'on-le-.Scc, avec le patronaj^e de l'église, son bois» son moulin, ses
vassaux et un manoir; A Romilly-s'ir-. \ndelle, (X) ares de terre avec les
acquisitions quo pourra taire le couvent; A Pont-Saint-Pierrc, le iiana^e
pour i'A) S ores et deux ven'ats dans lalurèt de Long^oel. L'histoire lilUraire
de Fronce, t. 9, p. 491 a COQWcré un nruerie à c« aaTant abbé. La lettre de
Laufranc à Oiullauine abbé est ndregsée i l'abbe de Caen et non a celui de
Coi-Bieillea cuiuroe l'a cm le 1*. (1 Ai-bt-n . liuukaux do* juorta jiar L. iX-
lialc. l'ii fc»réel de Lvons, panaf^o pour tous loï uuunaux et pâturajJTc en
tout temps, avec le liois pour b&tir à Romilly ou Poni-SainiPierre. A I-
'lbeii', une pêcherie dansia Seine et un 1 Mifinriit dans la ville. .Martiirnv.
près d'Arques, avec la moitié du Munliu d'. \n|ues; Oberniesnil. avec ses
terres et le patronaire de Té-'^lise, plus le Jtatroaage qui paraît être
Houmesnil-sur-Dioppc ; X llenqueville, un vavasseur on fermier: A
Couronne et Uuevillj, des prés des vassarix, des rente*. Lr patronape de
Crepon (1) IH acres; Le drtùt de panaije et pfttura^e en foret Breicuill, pour
tiO pores et 2 verrat*, avec exemption de tout impôt, à la eonditi'»n de
fournir cinq chevaliers à la garde du château de Hrefeuil £n IW^, l'ribbé de
Corneilles obtint An 1» r. Alexandre III, la conlirmation des ^, .sio:is ci-
dessus et dn outre de la moitic (b s dîmes tb^s é;rlis<>s de SuintAubin,
aOacrei' à la Cliapeiie-Bavei, un fermier a Beuzevillo, exemption de droit
dans le Ixiuiv de Pont-Audemor et un demi-muid de vin ti Gavillo L'alibé

Robert mourut le 21 février 1174. 7" nlihi'-. IlauI">i;in. On sait de lui qu'il était moine du Bec et prieur de SamtImor-en-Auge lor»qit*il fut nommé abbé de Cornieillej.; eu lli-l,etquHmouruMel8 décembre, 8* nUtp. Durand appartenait aussi au Bw avant d'être élevé a la dignité d abbc (1«> Cormeillcs ; il paja au trésor 10 l. pour la remise d*un don qnMl avait fait ad roi; il fut témoin, en 1200, dans une ch.irte r!o Préaux et dans une auiro de Juniiéi,'es; il mourut le 21 avril. 0' rt/y//e. Etii.nne 1". sorti égah iuf^ut Ju Bec, remplaça Durand aucommonceueutiiu dn XII' siècle. Il est fait mention, en 1210, dans le Ih'tjtitrum^ des cinq fiefs relevant d< Cormeillos. Malou, un fief; Romainville, on fief; Ileudreville , un fief; Neuville-sur-Auth't'a. 1/4 de lief; Chapello-Iniraj, 1/2 lie«; Favril le Boulley et Epreville, u» fief; le Sauss.ay. à Morainvile, 1,4 de tîof. L'abbé Etienne mourut le mai. 10* ttbfté. pHiLLirPE. Par une lettre (iaic.> de ("urmeilles, du '2 nov-nibiv 12-Jl, laume de Pont-de-l'Arcbu anaonc*' a» que Tabbéde Cormeillcs, nommé Philii Pj'. a résip-iié SOS fonctions, et il demanda' m permission pour les moines d'élire uu auîw abbé. Philippe n'a vant point été iascritdsM ()] Titre que prenait Oslieru de Crepest P*^ ^ Guillanne Fils Oiibera.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.57% accurate

COR —)BI8-- GOR le nécrologd de son coaTi»nt avait échappé aux nutears du JS'eustHa Piû et du GoiUa Christiania ; ^;o|) nom n'a été ffetrouTé que par M. Léopol l)elisle(l). 11" abb^. Griuj^rMB II fiitél n en remplacement de l'hillipe. Kii 1231 son L'ouvont Pt luidéclardreut queLiPuis, roi deFranceJeor avait permis de prendre dans leur bois de Nojoon-le-Sec !0 estent os i>u bardeaux et de les transporter à Cormeities pour e<◇nTrir le monastère et de plus HO chênes pour faire c deux religieux et qui recevait de Is nuràwa une pcDÛon deSSO I. (S; Cart. normaBd n* 44. (3i Prieuré fondé psr ks asigneon de Tourrille. (ires de Pout-Audemmer. (4) £x«ii>|ils très-ancien des peniioi» inpotées aux al>b8)e«. Eudes Rîgaod vint encore à Cormeilles lo 23 avril et le 27 aofit 1267 , et c'est l e 2 j an v i e r 1268 qu'il y fit sa dernière visite; il constate la présence de .30 moines, 8 autres étaient en Anpleterre, tons étaient prêtres, sauf cinq. Ils devaient iKX) 1. t. mais on leur en devait 310. Tout d'ailleurs, par la gr&ce de Dieu, était en bon état. L'abbé Simon ei{ marqué au néerologe lo 20 mars, 13*aWé. Richard conclut en 127G, avec Luc, abhé de r>)tu h(*s, le iin'nie acte d'association que celui qui existait déj& entre son abbaye et celle de Faint-Pierre-sUr-Dives ; il mourut le 5 novembri*. 14* abbé, Nicolas. On ac sait de lai que son nom et la date de sa mort art>ivée le 30 novembre Nous pensons qu'il a pù 'gouverner Cormeilks de 1300 à 1330. En 1315, Hugues de MorainvIlle donna aux religieux de Cormeilles la moitié des dîmes de la paroisse dont il posait le nom, avecle droit de présenter à la cbre (1). Le 10 mai 1327, l'aWMve de Cimeilles échangea, avec Guillaume d'Harcourt, foudateur de la Sauftsaje, «on frane-llerdit do ("i'tiifilli'«, è Romilly, avec la pt^cli.M-ie d'Ori fosse, assise en l'eau de Seine, devant Elbeuf(2). 15' abbr. Ot HiAirME UE Chantecour. Iles pou i liés de Lisieux qui remontent à 1350, il rêsulio que l abbaye de Cormeilles possédait alors la cur*- ' t le pli (tiré Saint.lacqu,-s ft Saint- ChristoDhe-dc-Firfol. Moraïuv lilt , les trois cures de Cormeilles et le Bois-Hellain ; en i:r.r., icli-icux n'avaient plus dans ce diocùse, la cure de Crépon; mais ils possédaient encore an revenu de -10 l. La même année 1350, Joachim de Morainville rendit aveu , à Tabbaye de Cormeilles, pt»ur le fief de la Mare-des-Mortiors. L'abbé Guillaume mourut la neuvième année du pape Innocent VI î il fnt remplacé par Robert le Bruïiu'iit, eu l^ni. \y nhhé. lioutRT le Bklmbnt. Aj^eino installé, cet abbé vît son couvent devenir la

proie d'une bande de morccnHires armés. Malgré le traité de Brétign^{^^} 1
anglais James de Pippes tenait la campagne dans le Cotenlin. C'o>t en vain
qu'im lui donna jusqu'à 15,000 ro[^]aujr, au mois de février Kki2. pour
évacuer le Hommet et Rupière. James dePîppi s et se? compagnons
quittèrent bien ces doux forteresses, mais le 17 avril suivant ils prirent
Tabbaye qu'ils[^] tr.ansformèrent ■ u [^] liùu lu-fort, d'où ils jettèrent l'effroi
dans les campagnes du diocèse de Lisieux. Ils allèrent jusqu'ⁿ'à me~
aiPsotosiimpriiBé. ■ (S) sa* ta Pre[^]Mt RonillT. p. 35. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.39% accurate

COR ^ 844 » COH nacer Houcn.Cctto tois il fallutencore payer, et, le 24 juillet, Claudin de HeUenvUliers fut chargé de Irai Ut av^c eux 1). Le 18 janvier 1309, ou ^jrùsciita à Cormeilles le rouleau funèbre de Marie de IS'ovtTs, ablx'S^i' flo MonUvilHers. Rolx^-t L»> Brumeut luuurut lui- uiémc le 2 septeiiiliic 1405, après avoir donné, en 1404, une r|uittariL'C do lOi"* s. t. dus au luminaire d.' !'aUbaye, ù, rolliccdu sucrisiui, sur les rccclU';< de Breteuil. 17' \fif>(-. GuiLLArMK IV BoNNFi., u.'àCorliiciils, tut uoluulé aldjo aj»r«'s ie dccx's do Robert ; il assista en]4(K^ au concile de Pi»e et |)r«5la sonii'-tit r!(> lidolilti en 141 S nn roi U'Augleierro Hcui Y. Ce jn'incc lui rcsiiiua le temporel de sa maison et, lorsqu'il Ht démolîr,cn 1-122. l'h»>fel-fi>rl Fal;iis(>,qui a|)partenait aux religieux, il voulut tjue ce lut à leurs dépens. Pendant di iix ans, de M2G i\ 1128, r.uillaunio, (|uuiqu étant docleur en docrels, ascista aux cours de droit canon, prol'oss^és à la faculté de Paris, par Jean, abh "" i\on aveu au roi d'An;

The text on this page is estimated to be only 17.83% accurate

COR 845 COR Le 22 mai 1534, le Parlement de Rouen rendit son arrêt, chambre» assemblées, consacra la nouvelle institution il y eut trois abbés de Corneilles. Par la suite, il devint évêque de Lisieux et mourut, en 1583, à quarante-neuf ans. 26* Abbé. Bénédictine de FLEURBAEY, épouse de François et de Jeanne Dauvet, fut abbé de Corneville en 1518, conseiller-aumônier du roi et prieur de N.-D. de Jarrowort; il céda, en 1571* ce dernier bénéfice, pour devenir abbé de Cormouilly. il fut élu comme tel, le 12 février, dans les registres du Parlement; sa mort arriva en 1570. 14* bnfé. Nicolas Quenelin était abbé de Corneilles en 1580. 25* Abbé. Dm» Roux. ne MfoAvr, dit d'Incheux, seigneur de Médavy et d'Anne-Françoise de Pierrefont, prit le parti des sénéchaux et porta le titre de seigneur du Crocq. Ayant été Messe à l'issue de la messe de Domfront et mis sous le service, il embrassa l'état ecclésiastique et fut promu, le 18 juin 1578, à l'évêché de Lisieux, dont il ne prit pas possession (1). Il eut en échange, en 1580, l'abbaye de Corneilles, où il ne fit que passer, étant mort le 30 août 1581. 21*« Abbé. François Rouxel de Médavy remplaça son oncle Denis; il devint chanoine de Paris et abbé de Saint-André-en-Gouffern; de plus, il obtint l'évêché de Lisieux, en 1508, et il mourut à Rouen, le 8 août 1517. ; De son temps, l'abbaye acheta de Martin de Hally la chapelle de Saint-Firmin. (1) Il fut remplacé par Jean de Vassy, évêque de Lisieux, 30* Abbé. François Rouxel de Méuvault de Offawrey, son neveu, fils de Pierre, comte de (Normandie), gouverneur de Voreuil, et Charlotte de Hauteœre. Il eut dès l'âge de treize ans, en 1617, l'abbaye de Corneilles; l'année suivante, l'archevêque nomma M. Louis Aabourir, sénéchal de l'abbaye de Corneilles, en remplacement de M. Antoine de Uellemare, démissionnaire. L'abbé de Corneilles avait en outre, en 1631, l'abbaye de Saint-André-en-Ouvernay et l'évêché de Séez. A cette époque, Hilaire de Bernard, parent de l'abbé, était religieux à l'abbaye de Corneilles. Kii liiOJ, il jeta l'abbé de l'évêché de Séez à celui d'Autun, après avoir été désigné pour le siège de Lanres il fut nommé en l'archevêque de Rouen. Le 30 novembre 1074, l'église de l'abbaye fut brûlée par la foudre. En janvier 1081, l'archevêque (l'abbé mourut près de Mâcon à l'âge de quatre-vingt-neuf ans) M' Milif. Philif i i; T-(it kn m: Pas hk FKLgiituts, docteur de la Sorbonne, évêque d'Aide, obtint en avril 1601 l'abbaye de CoP* raeill, s. Charles Le Tellier de Vauhebert, prieur de Corneilles eut le 8 mars 1719, délai pour

donner l'état des biens à la chapelle du prieur > de Saini-Firmiu, membre de son abbaye (2). L'abbé de ('Mmiidllrs îii-ninit i :i 17'J6; son abbaye était alors estimée 1 l.UUU 1. de revenu. 'S" Ahf,". TitAurES d'Ori.é-vns de Rothedescendait du brave Dunuis, un des libérateurs de la France au x[^]* siècle ; il perdit en bas âge son père ; il passa sous la surveillance de sa mère Suzanne d'Orléans-Rothelin, mariée à Charles Martel, comte de Clercs, qui lui prodia les soins les plus tendres. Enfermé dans la ville d'Aire, lorsqu'elle fut assiégée en 1710, Charles de Rothelin eut la jambe fracassée d'un coup de feu, le 3 septembre. Il étudia la théologie et prit avec éclat, en Sorbonne, le degré de docteur. Tu t'«d ?!npeè«, rrluui'^.-t'- par ta iiii.'>sance, le lui coudait au cardinal de l'oli {riiac qui le prit pour son conclave, lors de l'élection «lu sur-cessif d'Innocent XIII, en 17*,*4. Ce voyage décida de la vocation du jeune abbé ; il prit à Rome le goût de la musique ;>rii;il iiiiUs peut-être que jamais particulier ait possédés (:'). En octobre 172«, Charles de Rothelin, (DU. Cael nee eet incendié en 1707. (2) Arch. de la Seine-IDf. (3) Catalogue de» livres de l'abbé de BeHielia, par Gabriel MarUn. 1748 bii^3 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.75% accurate

COR— 846 — COR npn[^] nvoir oljt ntaladii> de poitrine, îi[^]é de einqnaiitc[^]-U'Kis ans, S'iii principal tiii-e littéraire est d'avoir achevé e(eiir-rif:c /'.tw/Z-Aw/vVe, dti eanlinal de Polignac, i[^]u'il chargea Lebeau du publier en lui donnant 9.000 médaillesi, de petit br[^]inze. pftiir le pav er di* ses snins. 'S.V Aliht-. l.ons-îlKMU 1">h.â>-in.ri'i iil .1.' I.diiis XA' l'abbave de ("ui iiii'tlle.x aii iin»i:~? dt.' >eple!ii !'ie 17 1 1] *'abnrl ehanoine de ('liarti'es, sun ourle, révé<jue de la U>chf'lle, lui erda, le 'S' août 17Jl*, le titre de chanoine liaiit->lt>veii de la cathédrale de Lisieii : il fut a'issî vicaire-général de lli'iiri-Ignaoe dF (iitvi.t s l'tit imnitii • abl>é de '." (inueilh-s en 17.'»)! et en méiti.; 1 iijps doveii d j Lisieii\,k Biii i ov né à .Morangle, en 17 B.muvais, d'une famille tres-auoien!ie,fut d'al»ord chanoine oUcial et archidiacre do Beaiivais. puis évêquo de Olandives en \")\ et de Alarseillo en H-'m; il obtint l'abbaye de Cornioilles on ITiti. Au mois d'août 1778, l'abbavede Cormeillos .subsistait encore et révéijue de Marseille y était représenté par le sieur Boudard, sou hoHjme d'affaires; elle l'ut suppriniéc l'année suivante. On dit v ayant reçu dos plaiatoïi sur la conduite «les religieux vint lui-mémo à Cornieilles s'asaurer des faits; il trouva les moines absents et dispersés.Peu apro[^]. en 1771», il obtint leur suppression, chacun d'eux reçut uoo pcusioii de 12001, et le prieur IWrf) 1.' Le reste des biens do la maison conventuelle tut réuni i i évêché de Lisieux et une partie servit à fondeides liourses, dans le ddiége de cette vilb-, pour les ,p 1:111 s t'. 'rnielliens. Dans la suite. Ml" dr H' îli v d -vint archevêque de Paris et. ciu flinal ; il mourut le 10 juin ISO[^], ilgé do quatre-vinp-t-dix-nouf ajis. Apre[^]la supprog-sion de l'abbaye, l'évêque de Marseille possc[^]datt toujours le manoir de :'abli;i} ■ :l[^] 0 une acre de jaidiri et (î d.' uiasur< îî loue s tSOO 1. Des terres, Imis taillis et traits de dîme» d'un revenu do 11,3901., plus li s •.'ros[^]ié s dîiiK'S loué>s "JOD !.. un moulin à blé,;{-ii 1., un autre. 5Cî01., «learcutessej. ?npnria!es estimées 3500 1., en totalité, prè» de 17,000 1. de revenu. I>c cot uutic]uo monastère, qui a eu su/i tu«> Lisieux. Firfset hameaux : l" Bayvki. était lenovlin banal de In <.m del="" cliapelie-b.="" vendu="" en="" i7="" par="" .="" m="" de="" li:="" p.osc-d="" i:="" vavassorie="" relevant="" ile="">u el appai if-uji". il la venve Jacques Le Pointe,. La v,n ;i«sorie iijdjlo du Bosc appartenait en It'tl[^] à deiuois.'lle Marguerite L-' CarNoiiniuis«;ii1 en 1210. Il y avait une chapelle de Saint-Josephdu-Boulay dans le fiel des Catelets. .> La Ciut i.ie.

C Le l'.uilmrer. siei!r.Jlt'SS'-> : l-ore était bailly d'Harcoort, ^^^ ^^" oncles
étaient morts aux 1 ' (L N. Ucauioy. Sotice sur MûiMt. t'ii DuWAn Uist. dt
Lisieux. Digltized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.38% accurate

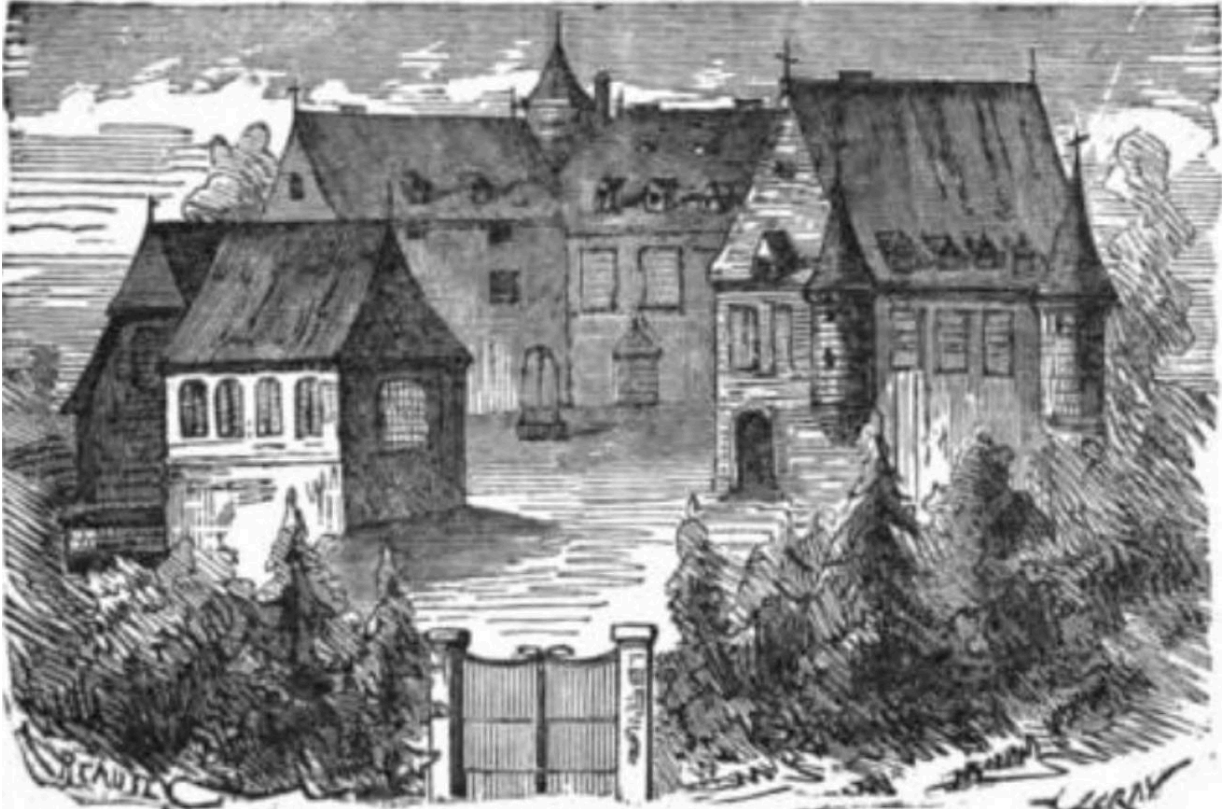
COR — 847 — COR de Lisieux. Lors de la prise de cette dernière ville par les protestants, les trois frères Le Panlmier tirèrent des coups d'ar> queb'ise sur le crucifix et autres insiges saintes. Mathiaslc Paulmier, fils de Nicolas? et d CharluUc ili- Frit*ois, /".vr. sieui- d- s (';if. lflte Blondel, sieur de Lillebec, et par le sieur de la Boissière, .«on frei •. Le lila de Jean-Baptisto Blundel, esc, gendarme de la icarde du roi, portait le titre de .«sieur de? Fontaines. 11" La Fbesnayk. En 1081, Richard Rejnouard, fils et héritier de Taftnet'uy, rendît aveu pour uik- i'ir.:r' de terre. Environ un siècle plus tard, en 1741), FrançoisJoseph Reynonard,«e.,8ienrdelaFre8na;ve, était lieutenant du bailli à Corneilles. Bu 1788, un M. Re;)ruouai>d de la Fresnaye remplissait les mêmes fonctions. Ravmond : De gueclvs au r/ievron d'argent accompagné de 3 têtes d veur, parmi ît -; rîn \ alicrs-bacIndiors. Pendant ce siège, qui retenait Jehan le Billot loin de sa forteresse, Ooillaume du Bois, bailli d'Orbec rt dè Pont-Audemer pour le roi de îsavarre, s'empara de Malou et donna ensuite l'ordre à Jean de Bellemare, scr>,'entde Moyard ;\ rtvMiioillcs, « do convoyer tous les matons, charpentiers et attires du pays d'environ, d'abattre et aras. r lailito forteresse » (3). Dès l'année 1385, Jean le Bigot obtint de Charles VI la permission de faire rebAtif sa forteresse. Les vassaux étaient obligés d'en réparer les mottes, de se^tcn septans(4). •îean le Bigot est encore cité dans un acte de tutelle, en 1300. Jeanne le Bigot, fille de Jean avait épousé Robert d'Esneval, chevalier, seigneur de Saint-Mards-sur-Risle et de Saint-Maeluii, auquel elle avait apporté Malou et Formovillo ; elle mourut en 1398, laissant outre autres enfants, Etienne et Chariot d'Esneval, qui sont cités dans un texte de 1403, (1) Uegistruvn Up Pliili|>|>e-Aupi»«t«. Ci\ Grt-an), ■,}u;n%oire sur le tiert et dMtfftr, (y> M. Catu'I. Utircf, p. 246. (Ai M. Rt-.nitev a publie clans sou excellente notice êur Mal->n. le tèxle «les lettres de parmitsiun Mires* •ees par ChariM VI à son ami et mi chevalier Jean le Bigot, teignew de Maloa. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.57% accurate

eu il — 8-18 — C O R Lo anjuillot Mil, le huilli \$ Seigneurs des environs (1). Chftrlcsd'Eancvalii vit cnlever, Tcrs 1419, une itartic df ^^fs dumaines, qui furent donnés à un iingiujs. D'Esneval portait: palléd'oret d'azurée six i>f'cc\$. Une chai te du , '0 doccembre 14r;2 parle de Charles d'Msneval, chevalier, et do Robert d'Esncval, escuyer. mmi fi ^re, prohahlonuMit fils de Robert, cité eu i lil. 11 est ;i peu près certain que Robin ou Robert est celui dont la tille nommée Jactjueline, pn; fa Malou : \ Jacques du Faj'ol, contlo de Damiiua tin. he 20décembro 1453, l'abbé de Cormcilles reconnulque niessire Jacinies du Fajy el, chevalier, avait lait lioinuiafreà cause de Malou. DuFayel: de f/iioi/cs nu chevron d'or^accomfjor/nr i:n vhefdedfux muUettcsd'i'pei on du ninue /tcraks d'argent et nt jtointe d'une rofe d'or. Jacques du Fayel n'eut qu'une lille nommée Jacqueline, qui transmet la terre de Malou à Guillaume de Ferrières, baron do Thury et Dangu. rfuillaumo laissa deux enfants, Pierre et Fran«joise. Le premier cel cité cnninie vicomte de Breteuil et seigneur do Malou en 150Q, dans un aveu pour raîncsso Baron, sise à SHint-Pierre-de-Cornieillcs. Pierre de Ferrières mourut le 7 septembre 1550 sans laisser d'enfants de son mariage avec Anne Basset, damed'Uuilly, cl ce fut sa sœur, Françoise de Ferrières, dame d'Âumont, veuve de Ferr;^ d'Âumont qui recueillit sa succession. La dernière des trois filles de celte dame, nommée Jeanne, successivement fcmmede Gaspard de Vienne, sieur de Ltstenoiset de Philibert de Sassenaye, hérita de Malou dont elle fil donation enlrevifs vers 1554 à uilessire l>idier de KamerUf gentillioinme du Dauphiné. Cette donation fut contcslée par François de Monlninn-nc y-Ha Ilot, fiis d'Aune d'Aumont, sœur aiuée de Jeanne, légataire universel de sa tante. A)a suite d'une transaction int 'i vi nue le 21 mai 15(i7, François de Montmoreucj- devint propriétaire du domaine de Malou. Au bout de trois ans, le 3 avril l'TO. !8, à Malou, laissant deux enfants mineurs : Jean-Francuis Le Coniie et Louis-François. Le premier fut marquis de Pierrecourl et châtelain de Fauquern-'n, lo second prit le tilro de seigneur, comi« de Picrrecourt, Brevedent, Beaumont et Malou. Il plaidait en 1705, contre Tahbsje de Cormciiles. A nie s Louis-Francois Le Comte de Nouant, le fief de Malou'passa au président dos Requêtes du Parlement de Rouen. Aieii* Bernard Comte, puis à son fils, Abel.\lexis, marié en 1701 à Ma^ic-Reine-^ ictoire de Durcet. En 17»4, Céciie-Rose U Comte de

Nonant, épousa 80iipareBtJo8epIi Antoine-Alexis Le Comte de Nouant, fi " ^
vint Amédée-Charles-Joseph Le Comte, comte de Nouant. Ce dernier
possesseur de Malou vient «e mourir, laissant trois enfautSj dont deux ûls
cétibaiirus, et une fille, manêo à M-doretit-Thouars, parent de l'amiral de
«e no». SAlMiySYLVSSItB-»8-C0RimUBS« C'était la seule paroisse du
diocè-L ^ ib' l'sieux qui fut placée sois l'invocation du saint pape, eoiUt
iupoiaia do Conslantin; ell* ^ wi'.w 1< nr.lieu, pour l'importance, cotrs
Sainte-Croix et Saint-Pierre., En 1447, les principaux habitant» « .St
Svivestro éiaient: Guillaume Bourse, Raoîtl Sevin, Binct Revo), Il.-nri Lo
C*roDt Rogiûr Fourgraud et Colin i>uvàl. Digitized by Google

COR — 840 — COR Jean Poulain, «r., sieur de ("îrnndchamp, habitait St-Sylvestre en 16)5. Nicolas Dolaunay, curé en 1G68, toucha 18 l. pour des messes à l'intention du soigneur de Malou. Vers 17-10, le trésor do la paroisse jouissait d'une rente de 5 l., duo par la famille Blondel. Fiefs. 1» La Colture. En 1043, Vincent Le Court, enquesteur en la vicoraté d'Auge, était seigneur de la Couture, à St-Sylvestro, lorsqu'il obtint des lettres d'anoblissement. Le Court, f



The text on this page is estimated to be only 12.90% accurate

COR — 850 — COR lou, pour llâines.sf t1(^3 Yaux-du-Pont, sitnée «nr St-Piorre-d«v(oi ukmIlos (1). Kn 1707. Marc-Autvle Ld Tellior, sirur du Val-Hchcrt, est oii hah. — 8urf. terr ;i05 hect. — 4 cont. 14,735 en ppal.— Rec. ord. bndp. eom. 1807, 10.021 IV., v eoni|)ris \:\TyJO fr. de rev. com. — Ch.-l. de percep. •>] -~ Rec. cont. ind. de Beuxeville. — cure, paroïs. — Prcshvt. — Le.,1,. de Hl pare. — Eo// es, 1" vendredi de Caréuie, 3 mai, 25 Roptembro et 21 décembre. — Marehés le vendredi. — 178 patentés. COIWVEUIX.. Paroïs, des: dioc. d'Evreux.— Vic. etElecde Conches. — Ocnêr. d'Alenco». — Parido Rouen. (I) M, Ri^autej, p. 20. siLÎlaIT' ^ TT'''''' ' Val-Hé Uerl. prieur de fihff.Hf.i '^''''* ^''lî^.dewit «tremn patent. W Manuscrit particulier. *^ Arnfluld du Boi3,fll8dePopelîne,qm figure dans la grande charte de Ljre, donaaaa nouveau monastère, en 1070, lYgrliw de Cdi iieuil avec la terre voisine, du consentenient de Guillaume, âlsd'Osbern. AmouH dn Boia. fili du précédent eon. firma cette libéralité. Vers la même époque, Gaultier de Corneuil fut témoin d'une charte par !a4|odie Kobort de Tranchevilliers donna aux religieux de Lyre, l'église de Morainville-surDamville, En 1109, Guerin de Cierrey , 'vj'itjc d'Evreux, adjugea aux moines de Lvre le patronage de Corneuil, que l«Dr disputait (Tuillaume de Minières. Un des dcsceudauts de Gautier de Cornenil. Guillaume du même nom, sei|rn«!ir de rji:n ignv, approuva, en 12:<8, une donaiiii>ii laite par Jean d'Ardennc, dans bob iief de Chavigny. Riitr.^r de? Minières, Thibnud de Crtrnpnil et (iiiiiliaume des Minières, chevaliers, siégèrent ensemble, le mereredi de l» Passion aux assises de Conches. tiuillaunie des Minières est qualifié de seigneur de Cornenil et sénéchal de ConcheSi dans une don.ition de 1246» en faveof de l'abbaye de St-Taurin. Thibaud de Cornenil siégeait encors à réchiquier de 1252(1); il est désigné eomme suzeniin du fief des Defiends, à Chavigny, dans nn acte de 13IS9; enfin. Tannée suivante, Thili:iud (leCrimeniil confirma au chapître d'Evreux la vente que lui avait consentie Robert des Minières, des dfnes de eette localité. Thibaud de Corneuil était remplacé, en 1270. par Pierre de Corneuil (2). Vu seennd Tiiibaiid, seigneur de Corncoii, ayaiiii jnsticiè à tort, en 1:^95, les hommes de St.-Taurin, à .Morsant. s'attira une alTsif» de la pai-t des religieux. De 12M5 ii 1208, Philippe d Arton», par composition, avait supprimé àraessircJc** de Corneuil, seigneur de Roniillj, tOOSSe» droits en la forêt de Conches Par ut!e charte de 1317.

Robert III d'Artois rendit à Jehan de Corneuil. si'ifrnf^nrds Roiiiiilly. divers
droits dans la forêt de Cenehes. Le 28 juin IMM',», Jehan de Corneuil,
chevalier, seigneur de Homilly, et Guillaume de Cornenil e M. S*me|aigne.
Ilitt. tfe ConcM» • P> ^ <4> Notes Le PrévMt. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.70% accurate

COR • COR Ub autre Jehan de CoraeuU assUUit le
teillid'Evreux, daas une sentence renéne par lui en 1403; il fut, lors de
rinvasioii anglaise, en 1418, dépouillé de sa terre de Romillj. Cependant le
domaine de Comeuil n'appartenait plus» depuis longtemps, aux seigneurs
de ce nom ; il était passé à la famille de Mauquenchr. A la fin du xiv*
siècle, Isabelle d'Etouteville, fille de B'anchet et de Jeanne de Moai-Doucet,
était dame de Corneuil ; son oncle, Guillaume d'Ëtoutt^villo, évêque de
Lisieux, lui donna d'abord «no soname de 500 i. puis lui légua l,Uouv le titi
dt- Corneuil. Mgr. Jean d'Etouteville, chevalier, seigneur de Torcby était en
1040, seigneur de Comeii; il jouissait également du fief des Minières en
l'absence du sieur de Rieux et du fief de Girard de Mautelles à Chavignj'.
Geofroy de Qui ncarnon était "vicomte de Comeuil et Roujilly en 1486.
Charlotte de Dreux, épouse de Charles de Mouj, seigneur de la Mailleraye,
dame de Piencourt, des Minières et de Comeuil, vendit ces deux derniers
doujaine^i, vers 1530, à Hector de Vipart« baron du Bec-Thomas, qui les
revendit à son tour, eu 1550, mo^cnnant 33,000 l. au connétable Anne de
Montmorener, qui les réunit àlabaronnie de Damville. Dans l'aveu que
Charles de Montmorency, uns et héritier du connétable, rendit au roi, en
1(502, on tronre le passage suiTant, relatif à Corncuil. « Plein llef de
Haubert, il soullait avoii* ohasteau et chapelle avoc la donation des écoles
et ij a parc, trois moulins à blé sur Ilton,le moulin de la Porte, le moulin de
Verrières et le moulin des Cherodts >» (1). A partir du jour de sa réunion à
Damville, le fief de Comeuil a tonjours appartenu aux ni^nies])roiiriétaires
f«3odaux. Fiefs. Le Château doit son nom à une forteresse, qui paratt
remonter an ti* siècle; on Toit encore remplacement de ses fossés avec des
restes de murailles très-épaisses. NTOVTI.LB. Au Tvni* siède, Charles
Poufhi't. sieur de la Neuville était censitaire de la seigneurie de Comeuil,
relevant de Damville. Ll Peurkv. Guillaume du Perrey fut témoin, en 1202,
d'une charte de Robert do fiois-Gencelin ; une antre charte /le 1270 fait
mention de Simon du Perrey etde Bean^ douin du Perrey, prêtre. Le Perrey
est cité, dans l'hommage que (1) Areb. de la S«iD»>IHnri«iat. Guillaume
d'ËtouleviUe rendit au roi, en 14^, du fief de Comeuil. Robert Auvray,
lieutenant i^ênéral du bailliage d'Ëvreux était, eu 1483, seigneur du Perrey.
Claude de Boullcnc, seigneur du Perrey, de GlisoUcs, de Bailleul, etc., était
après son père, le 30 janvier 1602, maître particulier des eaux et forêts; il

épousa Hélène de Subrevois, dont il eût Henri de Boullenc, seigneur des mêmes fiefs. La sœur de N.-H. Jean de Bailloul, seigneur du Perrey, nommée Jeanne, fut mariée devant Antoine Signol, «c, seigneur de Dampierre, vicomte d'Evreux. Enfin, d'après un aven du 20 novembre 1753, misfire l'onort' Leuuble, chevalier, était à ce moment seigneur et patron de Bailloul, Chavitrn y. le Perrey-sur-Chavigny et le Perrey-sur-L'arucui], La VILLE-DU-Bois. Jacques du Bois-de-la Ville, q^{ti}i vivait au xvii^e siècle était probablement seigneur de ce fief. CORNEUIL, cant. de Dasuville, à 156 m. d'ail. — Sol : alluvium ancien et diluvium. — /i. ièn. n^o 21, de Ru(, les a Pacy. — Surf, terr. 1099 hec. — Pop. ;ii3 hab. — 4 contrib. 4735 f. en p^{pal}. — Rec. ord. budg. com. 2574 f. — Ch.-l. de p(»i*cep. - E de Damville.— Rec. cout. iad. de Nonancourt. — Paroisse. — Presbyt. — Ecole mix. de 40 enfants. — Maison d'école. — Bnr. de bienf. — 4 dcb. de boisson. — 12 Per. de chasse.— Dist. en kil. aux ch.-l. de dép. et d'arr., 18, de cant. 5. fMftendances, Lb Château, la Nei ville, LE Tilurey. la ville 017 Bois. AijricuUure, Céréales.* 4,000 arbres k cidre. Industrie, Exploitation de machines fc battre. 15 patentés. COHIN K V 1 L.LJj>JUA»v>yT^^ I «yris^i»».aii Parois, des : dioc. d'Evreux. — Doy. areliidiac. et sergent. d'Uuche. — Vie. de Beaumont-Ie-Roger, Pari. etGén. de Rouen. Corneville doit venir de Cornchi villa, domaine deCorn«'iius, nom assez commun chez les Romains; Fomietière est un dérivé de Fouquet, qui sert à distinguer cette localité de celles du même nom. Le vocable de St.*Paul ne fuit pas supposer que Tétablissemènt de la paroisse soit ancien. Au XIV^e siècle, les habitants de Corneville qui avaient franchise achevai eu la forêt de Beaumont, devaient p^{ai}yer chacun 12 d. à la St.-Jean, au prévOt du lieu, pour le compte de Robert â*Artois, sslgneur de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.48% accurate

COR COR Beaumont. En 1331, cette institution introduisit 14 l. 10 s. par six inoi[^]. Louis XI, qui avait une dévotion toute particulière pour l'abbaye de N.-D.-de-Cléry où il avait choisi sa sépulture, hédonia, au xiv^e siècle, le patronage, de Corneville. L'acte de vente du domaine, Guillaume Maillet, dame de Cornet. On trouve dans l'histoire du Puy de Ste. Cecile d'Avreux, l'article suivant consacré au fils de Guillaume Maillet. M. Claude de Maillet, seigneur de Cornouille, a été associé au nombre et compagnie des fondateurs en l'an 1571 et a promis donner 10 écus sol, tant pour la fondation du service que du Puy en attendant le paiement, a promis donner un écu sol, par chaque an, parce que la présente obligation et celle qui a été écrite ailleurs ne vaudront que une obligation.» « Claude Maillet a payé un écu sol en ladite année 1570 et un autre en 1580, » a été prince en l'an 1585, fit le convive du dîner, du souper et le lendemain du déjeuner, francs: le lendemain jour continu de la Puy, il l'aide de ses confrères, le tout en la maison canoniale de M. de Blanfosse, son beau-frère. Fut assisté de plusieurs bons et excellents chantres entre-autres des sieurs Pierre Le Largo, basse-contre de la reine, mère du roi, et Guy le l'abbé de Chartres, domestique de M. l'abbé de Vaillemont, qui chantèrent en l'église et au Puy qui fut tenu en la même maison.» « Claude de Maillet décéda en 1587, et se sont acquittés les confrères, de ses services tant en général qu'en particulier, suivant le total de la fondation » (1). De Maillet : étoit à la fasce d'azur abaisée sous un lion, {f oimrd de gueules, mfmmt d'une montame de sable. En 1666, la famille Maillet n'existait plus. Le Cornouille. C'est un miroir de la Lomle. p[^]c. en était seigneur, on estimait le revenu de son fief à 900 l., la cure en valait 500, les contribuables étaient au nombre de 12 y avait dans la paroisse 500 acres de terre en labour, louées à 5, 8 et 10 l. Tare. En 1760, la seigneurie Cornouille appartenait à M. de Malleville qui habitait le Teil-Nolent. En 1780, nous retrouvons M. de Malleville-Corneville dans le bailliage de Bernay. Fkfs : 1[^] URIGNT, en latin Orinutcum[^] est un fief très-ancien ayant un nom d'origine celtique. Louis d'Argence, e^r., seigneur d'Origny, rendit un aveu au roi à cause de son comté de Beaumont, le 12 février 1538, du fief, (l) UM. Beau «t Chavant, Pny de mmioa. terre et seigneurie d'Origny, sis en la paroisse de St.-Paul-de-Corneville qui se relève par un quart de haubert, auquel il y a manoir avec un colombier à pi[<]. qti="" peut="" valoir="" chacun="" an="" s.="" le=""

seigneur="" avait="" droit="" d="" en="" la="" for="" de="" bcaumont=""
mais="" tenu="" jours="" ch="" celte="" ville="" lt="">2, Louis d'Argence,
descendu du précédent, fut impose pour son fief d'Origny, à 10 l. pour le
ban ; ses armes étaient: ^esar, à 3 fermoirs d' or. Ce même lief appartenait,
vers 1666, à Jean Roussel, sieur d'Origny, premier valet de chambre de la
duchesse d'Orléans, il va» lait alors 700 l. de rente. 2» L\ Prévôté. Dès le
xiv' siècle, il existait à Corneville un prévôt chargé de surveiller les droits
seigneuriaux, pour le compte du seigneur. Ordinairement, cK agent avait
une terre fieflée dont il avait la jouissance pour l'indemniser de sa charge (2).
CORNEVILLE-LA-FOUQUE EnfaEtE, eant de Bernay, à 131 m. d'alt. — sol
diluvintn et craie blanche.— Surf. terr. 399 bect — Pop. 150 hab. — 4
contrib., 1543 f. en ppal. — Kec. ord., budg. 18

The text on this page is estimated to be only 27.79% accurate

COR COR l'invasion normande, lit partie du 'grand domaine cédé à Torf, qui passa ensuite à Thourouddy Bon ŨÏÉ , puU À Honfroy de Vieilles. Vers l'an 1050, Honfroy de Vieilles ayant fondé pour des religieuses l'aM^aje (le SaiiitLéger-de-Préaux , doiucha de Gunievillo, les monliu, pour former la dotation du nouveau monastèr*). « Nous donnons, dit-il, deux moulins, dont nous sommes devenus pTOpriétaires à Corneville par héritage de nos ancêtres. Nous donnons aussi tout ce que Guimond cultive de terre daos ce TiUage(l). C'est la première trace de Corneville mentionnée par l'histoire. A la même époque, les seigneurs du fief Bonnebos-sur-Manneville avaient à Cornifilles le moulin îianal de leur fief. L'un d'eux, désigné comme l'ancôtre de Robert de Bonnebos, contemporain de Roger de Beaumont, donna oe moulin à l'abbaye de Juniii'-ges (2). Quelques années après la fondation de Saint-Léger, Guimond , surnommé Bollit, dont nous venons de parler, se prétendit propriétaire des moulins de Corraeilles que les relifriifiiscs lui a^ aient loués , il intenta mémo une aciion et bientôt il fut forcé de s'en désister. Emma lui paya une indemnité de 10 8. Cette transaction fut suivie d*un autre arrangement, afin de faciliter ragrandtssement des moulins. Guimond céda une petite maison, en érhange de laquelle rabbesse lui lit remise de 55 s. qa il derait pour la location des moulins. Raoult Bollit, qui paraît avoir été le fils de Guimond, fut témoin, vers 1080, d'une charte d'Otlion de Rotes en faveur de SaintLéger. 11 existait dès lors une famille de CorneTille, qui tenait en fief des seigneurs de Pont-Audcmer uno partie conside'rablo âo la paroisse. Ueoll'ro^ de Corneville est cité, ĩarmi les témoins d'une donation par lunelme, sœur de Roger doBeaumoat, aux religieuses de Préaux. Au commencement du XII* 8lèc]e, Raoulde Corneville fut un des témoins de l'nbbé de Préaux, lorsque Uellouin, fils do Gilbert d'Epïiigne, renonça à ses prétentions sur la terre du Bosc-Aube. Vers cette époque, Hugues de Monifort ' fonda la collégiale de SaintF^Ymer*en-Àuge, et lui donna la dime de ses monlint de Corneville (3). Environ Tan 1140, la veille de SaintLaurent, Guillaume Yanescrot vint à PréaQX et vendit aux religieux sa terre du (l\ Ncustria Pia. Saint-Ij^r-de-Préaux, (i) ici. Juiuieges» Cartulaire de Pré&ux. Réel; uu des témoios, du côté des moines, fut Gislebert de Corneville avec Robert de Fourmotot, son neveu, qui mirent chacon une croix au lias de la charte. Le seigneur de Corneville était alors préoccupé de fonder lui-même une

maison religieuse, dont nous parlerons plus loin. Sa femme, nommée Mathilde, et ses deux filles le secondèrent dans cette bonne œuvre. L'une des deux, nommée Crispine, épousa Nicolas du Tannay ; la seconde Eustaehio se maria avec Robert de la Mare (1). On trouve, dès 1180, des preuves de la division du territoire de la paroisse en plusieurs seigneuries ; ainsi un Robert d'Angeville, vassal de Hubert II comte de Meulan, avait une terre qu'il avait donnée en gage à un prêteur d'argent de cette époque, nommé Guillaume de Morainville. Ce dernier étant mort ou confisqué, le roi d'Angleterre s'empara de ses biens et en donna le tiers de la terre de Robert d'Angeville. Roger Landry receveur du roi, tint compte, en 1180, de 72 s. 6. d., produit du revenu de cette terre pendant un an. Nicolas de Tannay, gendre de Gilbert de Corneville, paraît avoir eu trois fils, Nicolas, Alain et Gilbert. L'aîné est déjà connu pour avoir donné, vers 1180, le patronage de Cintray à Jean, évêque d'Evreux. On a de lui une charte, portant confirmation d'une rente de 10 s., que Gilbert de Corneville, qu'il appelle son aïeul, avait donnée sur les moulins de la Foulerie à Corneville. En 1180, un revenu de 90 l. qu'Alain de Tanuuy possédait dans l'honneur de Montfort et qui devait être en partie à Corneville, fut saisi pour cause de défaut (2), et Roger de Landry en tint compte au Trésor. Corneville est cité en 1182 dans une bulle de Lucius III, confirmant au prieuré de Saint-Ymer les dîmes des moulins de Corneville, données par les seigneurs de Montfort-sur-Risle. A cette époque, il existait à Pont-Audemer une porte de Corneville. Robert, comte de Meulan, avait donné à Robert de Tournay, la coutume du terrain que l'on vendait entre le pont sur la Risle et la porte de Corneville. En 1115, Galon de Corneville paya 5 s. d'amende, pour vin curvendo; Lætitia de Corneville paya 10 s. pour le même motif, Hugues de Corneville encourut une amende de 5 s. en 1198 pour un procès. Nicolas de Tannay qui habitait entre Risle et Seine, c'est-à-dire à Corneville, fut taxé en 1206 (1) La Mare V

The text on this page is estimated to be only 15.14% accurate

COR COR k 10 l. comme caution de Clair lo Dépensier. Dans l'>uvant e. (\-t t e tran sa c t i o n eut lieu à l'Assise d'apié,? l'Assomption de la Vierge, a Pont-Audemer. Niculus du Tannaj reçut de Mathilde 15 l. 10 s. t. pour sa concession (2 . Nicolas du Tannay ren(tn*;a, en 12JG, à tous ses droits h réolusedes moulins du Pré, en faveur dsus de l.Mtrs moulins du Pré, a^isen la paroisse SainteMarie de Corneville; ils reçurent 20 s. t. de Pabbesse. RaouU Martel, fiis de l'un des précédents, obtint en 1241 do Thomas de Préaux, u n [1) Ce pré trouvait à Pied Mtuatn. (2) Titre iuinculier. (ii Copie ae la cbwte sur papier. (4) Tiurei du Bec. moulin assis àCornevillo, nommé le mouUn Kervroel on Cherrel (1). Il y avrnt pro.-^s, en 1203. aux assises de Ptiil-Audemer, entre Robert Louvet de Campifjny et rald>o88e da Préaux, an sojet des écluses placées au-dessus des moulin' des religieuses. Cette contestaticn se termina, par une indemnité d« S l. doBnéeA Robert Louvet L'année suivante, Robert Louvet qui possédait le moulin d ! : r roix,àConimriàe, renonça en frwetirdes religieuses à ses prétentions sur la moule sèche et mouillée du fief de la Chapelle. Au mois de novembre 12riS, Gilles Haton, de la paroisse de Sanwick, donnaà l'abbaye 0, constate que la paroisse de Corneville était desservie par les chanoines régnliei-s de Tabbaye qui employaient à leur usage les revenus de l'église. hn 1228, Toussaint le Mettajer prit en fief du roi, l'emplaceoientd^ttnc maison et un lorrain, dans la rue aux Juifii, à PontAudemer, et il donna comme garantie une di ini-Hcre do terre à CornevilJe, sise entra le dom;iinc de R.diert de la Roe ft la terre de Guillaume Mulart (.i). Guillaume Martel, m., osa en pleineaMÎM d Ardk. de la S«in« laf. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.85% accurate

GOR *- 865 -« OOR de la ville lui offrirent une haqonée qu'ils aTaientachrtëo du rurê de Coniovilu- (1). Par la suite des temps, les aioulins de la F0880 étaient devenus la propriété de la fani i 1 1 e d' A n n e b f» J.»^ Fi)rt, sieur de Gauriv, procur«ur da roi à Pont-Audemor, moyennant la ■omttie de 11,0(K) 1. Les relifrioux do Ciirnoville, en A'crtu de la donation de leur tondateur, étaient seigneurs de la paroisse; cependant, les seigneurs d'un fief nommé);i Massue prirent, par la suite, le titre de Corneville. Ce âef de la Massue relevait de la PoterieMathieu, et on lit ce qui suit dans un aveu : n Le fief de la Massue de Corneville, dont le ehfmoi est aseis audit lieu de Corneville, qui appartient anx enfants du feti s'icwr Payeiicr, et s'étend ledit fief aux paroisses de N.»D.-d«-Val , Fiqu'^flour, Illeville, Tonville, etc., duquel flef est relevant le ief de Touville. M' Adrien Cavelier, esû. dont il est qnntien ici, sieur de Viilequier et de l'Espinayen-Vièvre, conseiller du roi, M* des comptes de Normandie, était mort le 1*' avril 1615, ayant épousé en premières nncr? Marie Pucbot et en secondes, Madeleine do Rassent, morte le 20 mai 16fi2 (2). Cavelier : d'nrgml, à la bande d'oziir ncrompagnée de. 6 iosanoes de gueules rangés en ot le. En 1670, les fiefi de Bonnebos, Bigardt, Tillards et Poissy furent réunis, en un seul fief de haubert, sous lo nom de BonnebosllannevîHe. Les monlins de la Fosse forent en même temps unis fi cette soi|_ 'M(Mirie. On lit dans l'aveu rendu alors par riicolas Lo Fort, arrière petit-flls d'Antoine, aoqnérear des moulins : 0 Item des deux moulins faisant de blé farine, situés sur ladite paroisse de Manneville et Corneville, lesquels moulins sont situés sur la Risle et s'aiipi lai» ut, anciennement, les moulins de la Fosse et présentement les moulins Je Bonnebos au-dessus desquels j'ai le droit d-' p/ îclier autant que s'étend les tenures de mon fief. 1 Dars les demiéree atfnées de xvrr siècle, Coineville-la-Massuo appartenait »(J. .itiBa]itiste Uuillot de la Houssayc, seigneur SM. CMÉi. Voir son éplteplis dans Fsria, SfO. de Fourmetiot, lelon, etc.* at maire de I.Vmen eu A liurlir do 1710 ou 18, presque tous les fiefs de M. de la Houssaye, y compris la Massue, étaient passés à Jacques-Etienne de la Rue, seigneur de Fourmetot, le Hamel, Iclon, Corneville-la-Massue, etc. n, et ne revint eu France qu'à l'époque du Concordat. Vers la fin de l'empire, il eût le tort d'Hccepter l'évêché de Séez, contre les intentions du pape Pie VII, mais il ne reçut pas l'onetion épiscopale.Sousla Restauration«il écrivit avec chaleur contre l'abbé de

Lamenais et contre M. de Maistre (1). Fieft : 1* Aplut. L'abbé de Corneville
 ^ pn-!sédait dans ri' village une grange avec un trait de dirae. 11 est peut-
 être le fiefd'Appetuit, 6* de chevalier, mentionné dans le Registre de
 Pliilippe-Auguste, en 1210. La terre d'Apiuy possédée en dernier lieu par
 M. Poisson de Franqueville, a été vendue en détail. 2" BiAMCOVRT ou
 Brvncourt était un ancien fief noble appartenant àTabbaje; ce nom vif'iit
 ^;»ns dont.- d'une famille de Bru* court établie à Rougcmontier. 3» Le
 BoctAOH. Les religieux percevaient l;t dîme de Oc bauioau . 4" Le
 Bollangar. Vers lo milieu du xvii* siècle, Jacques Rabasse.éM., conseiller,
 Sik crétaire du roi ;\ la - bancelerie du palai?, à Rouen, était sieur du
 Bouiangular et de la Moiti> (3). Sa mie unique, Marguerite, porta rt s d* u\ fii
 fs à Jacques de la Houssaye. sieur de Rougt nioiitun-, qui vivait en 1680. U)
 Voir 1 inté«BMnU notice à» M. Can«l.

The text on this page is estimated to be only 19.01% accurate

COR — 850 — COR 5" Damt .Ti î ikxne-de-Nki ville ou
pétitFiEF-i>E-ST.->iAUi>H- Kn 1210, Julienne ti»; Neuville jouissait d'un
quart de lief do chevalîcr, dans lu Ituini.' (] d. ; 2° nn pâturagro ù Saint-
Mards et âvs cotes qui (ir.iiiiiii:iiifiit l*ameJulienne-de-Nenville, décédé le
31 mars 1585. En 1750, Coifrnard, chirurgien, fai.?ail 2 s. de rente à
l'abbaye do Corneville, à cause de l'aînesse Dame-Julienne. 6* Les Neuf-
Mol lins. Une rucUedes NeufMoulins est signalée, dans un acte de fief, de
1380. D*après un aveu do 1464, les hommes du llcf des Crottes, à
Kscaquolon, étaient obligés à aller moudre leur grain aux Ncuf-Mou-> lins,
à Corneville (2). 7» St-Lalkent. Il existait dans ce villaj^e une chapelle de
St.-Laurent, dite de Frometnît ou Pourmctot, à cause du voisinage do la
paroisse de ce nom. Elle dépendait de l'abbajre de Corneville et l'ou
çetrouve encore son enolos avec quelques vestiges. Nous n'avons rien de
particulier à dire suriesfiefâ de la Vaqi'euie, do la Vinque, de Manneville, nî
sur les vavasscreries de CiiopiLLARD et des Chami's qui appartenaient
tous à l'abbaje, ainsi que le flct' aux Prc^tres. ABBAYE. Ainsi que nous
l'avons dit plu- liant, l'abbaje de Corneville lut loudée vers 11 13, par
Gilbert, seigneur de Corneville, Mathilde, sa femme, et ses di ux filles. Ce
seigneur donna d ahord l'église paroisiâle dédiée à la Ste^Vierge, avec son
propre manoir et deux acres de terre Tentour, (1) Cart. Normand. \(\Z. t() M.
Cûuel. T. 2. p. m. pour y bâtir le monas^^ro. Haloran, comte de Meulan (1),
seigneur de l'ont-Audemer, donna au nouveau couvent une terreàUs* ville,
la diiii" d' S denrées allant par eau, de Miuiifort à l'out-Audemer, le droit do
coutume dans ses domaines, égal à celii dont jouissait l'abbaje de Préaux.
avsh^ le mort bois dans la forêt de Montfon pour le chauffage. On appeladi
s dianoines réguliers de ral>baye de St-Vinceut-au-Bois, afin de peupler la
nouvelle maison sous la conduite d'OsÎM'rn, l'tin rlViitr'-' eux, choisi pour
être le preiuii.'!- prieur du couvent. En 114;{, l'archevétio do Rouen
confirma le nouvel établisst uu nt en stipulant dsns sa charte que si la
aiaisoii venant à s'augmenter était un jour élevée au rang d'abbaye, elle
resterait m'annioins soumise àl'abbaje de St-Vincent-au-Bois. Quelques
années plustard, le 3 septembre 1117, l'rn clii N l'quc vint lui-nu^me à
Corneville et en dédia l'église, en l'honneur de l'Assomption de la très-sainte
Vierge. Tout porte à croire que dans < ette circonstance solennelle, le
prieuré lut érigé ea abbaye et ([u'Osborn rceut la bénédiction abbatiale. Le

don des églises de Corneville, Citlletot et Valletot, qu'on dit avoir été fait ou
 plutôt confirmé par l'archevêque Hugue, aura déterminé ce prélat à élever
 Corneville au rang des abbayes. L'abbé OsuEitN n'était plus prieur, mais
 l'abbé de Conieville, en 1155. Il est cité avec ce titre au sujet d'une charte de
 Galera de Meulan, en faveur de l'abbaye de Préaux. Un siècle à l'année 1180
 la mort de Gilbert de Cornéville, inscrit dans l'obitoire du couvent avec
 le titre bien mérité de fondateur. L'abbé Usbern vivait encore lorsque le
 pape Clément III daigna accorder, vers 1190, une bulle à l'abbaye de
 Cornéville. Le BMLrue aux notes d'avril 1195. 2^e abbé. Guillaume P'
 remplaça Osbern «t parut, en 1107, comme signataire des traités qui
 consacrèrent l'échange d'Andely contre Louviers et Dieppe; il signa
 également, la même date, une charte de Robert, comte de Meulan, en
 faveur de Préaux. Du temps de cet abbé, qui mourut en l'année 1200, le
 comte de Meulan prit l'un des chanoines de Corneville, unanimement pour
 lui servir de chapelain. L'abbé Hugues fut élu en 1201 et mourut le 15
 août 1213. Pendant son administration, Nicolas, chanoine de Corneville,
 chapelain du roi. On prétend qu'il était le fils de Cornéville. Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 23.36% accurate

COR 857 COU 4* abbé. Maktin I" succéda à Hugues, fin 1216, Philippe-Aiigntte confia n chapelle du château de Bretcuil aux chanoines do StVincentrdes-Bois. De aou côté, l'abbaye de Corneville était chargée de desservir la rhapelle du cliàtcau di' lk>iiurnil, que les religieux ont 240 l. de reveiui et qu'ils en doivent 120. Deux femmes a^ ant été reçues comme sœurs, nous avons défendu d*en recevoir & l'avenir. En troi.s jii'ieirês(l), setrouve un chanoine seul, il faudra leur adjoindre un compagnon ou les rappeler dans le cloître. Tout le reste était en bon état. L'archevêque revint visiter Corneville en 1250, 1251 et 1258. Cette dernière année, mourut Pierre Cardinal, évêque d'Albane, autrefois archevêque de Rouen. Ce pi^élat est cité dans les ai'chives de Corneville, comme un des bienfaiteurs de la maison. Au retour de sa visite dans le diocèse de Lisieux, le 1 8 j a n vi erl255, le métropoli tain arrive à Corneville et s'y trouve luberfré gratis on vertu de son droit de procuration. L» lendemain, ilfait la visite etnoteque: «trois chanoines sont seuls dans leurs parois!?e3. Dix chanoines oceupeijt la maidon, trois seulement ne sont pas prêtres; ceux-ci ne communient que troi"? fo;« jtnp rh, ils ne s'accusent pas ujuluciJeriieni (ies fautes extérieures contre la règle. Le prélat sait qu'on sort du cloître sans permission, il inte'i'dit cet abus; il u existe pas d'iulinncrie, trois fois la semaine on donne l'aumône à tonsceux qui s'y présentent. Ils doivent KX) 1., maison leur en doit ItiO. Les bâtiments sont découverts, y compris le monastère et l'étaltld. Le prélat insiste pour qu'on remédie à cet état de choses. Frère Henri, i^ur l'ordre de l'abbé, a refusé de se rendre dans un prieuré et s'est rendu coupaMe de désoliéissance. Guillaume Mignot, ex-bailli, a résigné son olRce sans ordre et n'a pas voulu le reprendre malgré les injonctions de son supérieur, parce qu'il trouve le temns tropcher. Ce même religieux après avoir aélaiissé sa charge s*est acheté une cape qu'il ne veut pas livrer à son abbé. Thomas, autre religieux, a également une cape qu'il ne veut pas partager en commun avec ses co-chanoiucs; sur ce, le prélat convoque le cha}itire. a Nous avons, dit-il, imposé une pénitence à Henri el ordonné qu'il recevrait chaque jour, en punition de sa résistance, la discipline des mains de son abbé ou du semainier et de jeûner les lundi, mercredi et vendredi de carême au pain et h l'eau. Quant a Guillaume et Thomas, l'abbé leur enlèvera leurs capes et les donnera à mettre à chacun des frères à leur tour... Le 1" février 1250, l'archevêque ât une nouvelle visite, et se plaignit

de l'irrégularité des comptes. Le 21 juillet 1257, le prélat constate ce qui suit: neuf chanoines sont préiiciis, y compris l'abbé. Deux chatioines (1) Yill«qui«r, AuueTiU«4Ui>3«î>ii« et lUùüireviUe* 100 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.47% accurate

Cou — 80S — COH sont seuls, l'un a CoUotot ot Tautro s
paroissiens allaiiMif vriiaieui ilaiis !a maison pour assister nu sur vice
divin... yuel((uetois on recevait des hôtes et un ou deux chanoines
manj,'eaient avec (mix ; dcfouse est laite k l'ahlie de t(dérer cet usajre. L" l'
inl i tnain, Eudes Rigaud resta au monastère et vécut ses dépens. I>ans la
journée, (ûillaume Heruard se présenta devant lui et jura en sa présence
((ue dorénavant il traiterait avec une alt'eetioii toute con'U;;ale, .«•a femme
Eniéline Le NoMcqu'il avait reiiiovée plusieurs fois. Il promit dépaver 100
s. s'il retombait dans cette faute ; de jdus, il donna caution i\r '20 l. t., dont
les jfarants furent (iautier du Chemin et Richard de Bupz, de{\>rneville (l).
En l'2iK), un nouvel abbé remplaça l'ierre. Auquel parait se rapporter la
mention suivante de rObituaire de Corneville, ii la date du 24 avril :)/>{(de
Pierre Le Petit, père de iMin Pierre Ferrant, notre abbé. 7*«AW.
Galeuan, successeur de Pierre, ne fut abbé que fort pfu de tem|ts. Le 10
novembre l.NjO. Eudes Rigaud arriva de Lisieux et lit le lendemain sa
visite pastorale. Dix chanoines, l'abbé compris résidaient j\ t'orneville et dix
étaient tMuplovés au dehors. Parmi eeis derniers, plusieurs n'étaient pas
prêtres ; il fut ordonné h l^abbè de les faire recevoir comme curés avant le
prochain sj'nodo. Le visiteur proscrivit encore à l'abbé de faire communier
ceux de ses relitrieux «pii n'étaient pas prêtres une toi:» par mois et de
visiter les coffres, de manière à bannir du milieu d'eux tout esprit de
propriété. L'ubbc était nouveau et les bâtiment.*; en mauvais état. — TiC
pape Alexandre IVqni rcRUide l'.^5 t à l'JOl est compté parmi les
souverains pontifes (lui ont accordé des privilèges h l'abbaye de Corneville.
Cette mai- 111 (le\ait ii celle du Bec, a la date de l'JOl, une rente de 15
boisseaux d'orge (2). A l'ordination do cette même année, frère (1) RegUt.
d'Eudes Rigaud, p. S8I. (S) lavent, dn titres du Dec. Ni^ "la- fut onlonné
diaerc, l,ïs fi'èrcs Jean et iiciard devinrent acol^vtes. Pour \2(\~, nous
trouvons: frère Guillaume onl'iiiK' sous-rne\ill!" alla liMa\ i l archevêque li
St.-Mariiu-cuGarenne. pour lui annoncer la noininaiiuii comme abbé, de
IVére Nicolas rie la Croix, eu remplacement de l'aithé démissionnaire.
Eudes Kigaud se lit tvndre compte de ce «jui s'était passé, ajiprouva le
choix, et, le 11 «epleml) re, (buina la bénédiction abbatialcàNîcolas dans
l'église du prio«ré de Si.-Martni. En DJtvi, au mois de mai, nouvelle visiu*;
le prélat note ce i\m suit : comme ils u'eni pas encore admis, avec l'habit

reli;.'icu.v, la temme de Pont-Andemer, autrefois icur sd ur, uiulgré la convention faite entre nous, nos compagiUtt et Tabbé Oaleian (I) et chauoines, nous leur avons eijoint de lh rd[•rendre. . . Le procès-verbal de visite constate i[w trois cjianoines ne sont pas prêtres; i'u» d'eux, Osbern, fut ordonné à Noël 1963. Urbain IV, qui siégea de l'itJl ti rJ

The text on this page is estimated to be only 14.79% accurate

COR — 859 — COR mont (1). Il faut absolument, (|it>il, (|Uo les frères dénoncent ceux qui mani|uoutli»yc RU tlfliois, il avait réclamé sur les eg[s, auriez ail'iandes, jusqu'à lu somme de 30 s. contre le vœu de ? iipépieurs, et a\,»if donné cette somiiK? ii son parent. OrUi'a l'ut donné à Tabbé de le punir, et commo en outre H avait dit des injnresft son supi'iMeur, il devait être ch;

- res André et Henri furent élevés au 5acerd'>ee. La discorde régnait li Corne ville en 1267; Eiide.'i Ripiud fut forcé d'v revenir à cause d'une discussion qui existait entre l'abbé et fr6r« Osbert qui Paecnsait de nombreux crirne.ss. I.e prélat ordmiiM' de faire un catalogue des livres et de réclamer ceux qui ont ét~~fière~~ Henri le Sourd et frère Hubert. ~~L'arebovéquo les réconcilia. On saura, ajoute lo procès-verl'ul, «jue frt'. 're Osbert de la Porte. ;i _ \.int dit devant nous et écrit dans un memuiro venu à notre officiai ft Rouen, des choses qui sentaient le ci iue. contre frère Nicolas de Lacroix, son abbé. Ce même abbé et frère Osbert sont convenus, on plein chapitre (j'je n.Hi-? informerions... .^oit par nous, soit par d'autres de la vérité de^ faits alléfruéés... I CejMiii' -l'i rt ji> tir suivant, " le prélat fut •ourri avec sa suite, aux deueus du monastère ; puis il partit pour Martot, laissant Jean chanoine de Huui u , charge de poursuivre l'enquête dont uou^ venons de parler (3). T'our la dernière fois, l'ai . la vèiü. ' .le Rouen visita Corneville et dans l'octave de Pftiques 1260, dan» son procès-verbal, il (-r.n«Tatp (jur- (lifférciiii'S paroisses n'ont {ms de curés; il ordonne de faire un catalogue (1) CorocTillv deH«i'vatt l* chapelle d* co rhüte&ii. Id, Eudtts Douime l'Hlitié, Pitm, Cest une «rr«ur, Sai.^u il raconW lui-iuême commeni il m béli NiculM <2) L«sabiMte avaient donc oonmw les évêqoM e«rtauweas r^MiTés. vUU ds Bigaad a'aa fait pus des livres de la maison ; de faire rentrer dans le cloître frère Henri re. *tté chez le curé de Routot, de eboieir un prieur, de prendre des Bons- Enfants (1), ou desclers lettrés pour les revêtir de l'habit, afin de porter au moins à 12 le nombre des » lianoine^, et enAn de mieux soigner les malades... Kn Nicolas, abbé de Corneville, siégeait au.x as. < Audemer, que Pierra-le-Yilain tenait de Tabbaye «le Préaux ('J). Frère Rititiard était chargé en 1272de desservir la chapelle du château de Beaumont, qui appartenait à sa congrégation. yfaàbé, Nicolas H* du nom. Vers 1279, Nicolas de la Croix était remplacé~~

~~par Nicolas le Chambellan. Cet abbé prit à ferme en 1250 du roi Philippe le Hardi, le fief de Dame-Jeuenne-de-Neuville moyennant 45 l. par an. Le pape Martin IV (1268-1281), qui avait eu occasion de connaître l'abbaye de Corneville, alors qu'il était archidiacre de Rouen, étant monté sur le siège de Saint-Pierre, en 1281, envoya à Thunbale abbesse qu'il avait connue naguère l'écuyer d'or. Le curé d'Illeville s'obligea, en 1282, à une rente de 10 l. envers l'abbaye de Corneville, à~~

The text on this page is estimated to be only 13.72% accurate

COR — 800 — COR et ic9deiix Neufs-Moulin 3, uno nècliorio sur la Risie et le bois d'Anjrervillo contenant :j5 arcs et 9 acres de bruyères ; A Tocii,hi('.-., à la date du 1 1 jai, vier 1300, par pierre Le Comte «ini utait encore il la tjto l ; il rétait encore le :^ juin 1472. 20* abbé. PiRnnitlVdt Mont, prieur de Hon.Ifniare, ftif, c!ij abbc» le 2 st-ptembiv 1 173; il assistait à l'échiquier, le 13 octobre 1474; la place des abbés de Comeville était marquée entre l'abbé de Bonport et celui de rilc-Dieu. Pierre IV mourut en UUy. 21* Jean IV du Fay fut eoniirnié dnns la dignité il'aMté, par Geor;;.'^ d'Am» iioise, arclievêciue de Rouen» lo 18 septembre M90. En 1525, les r< lî^Mt tix de Corneville vendirent une rente qu'ils avaient sur le nioulin de la Fosse, afin de contribuer à la rsn<: dcfrafr.r.ms="" l="" fait="" prisonnier="" p="" l="" abb="" corneville="" avec="" plusieurs="" autres="" assistait="" rouen="" en="" ir="">ft3, à !n d^rmlafion d'un {ro. (1). J' an du l'a.v doniui à son couvent un acre de terre en 1508 ; il Ht faire le pupitre dti diojurcn 1510, et enfin, il donna sa dcmUsion en 1524, en se réservant U ttuminationo aux bénéfices. 22* abb(', lUûfi.du Mont fut nommé aprtt la démission de Jean du Fay. 23» ahàé. B*xiox«, Le CleVcde Fleuritfnv, déjà prieur du Purc-d'Harcourt, obtint l'abbajo de Corneville en commende en 1548. En 1570, le roi avait obtenu du pape Or^ goire XIII l'autorisation do faire vendre pour 50,000 écusde biens d'église. Le diocèse ^' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.42% accurate

COR — 801 COR ahh«\ ÀT.RXANbRÉ fedil Àprfrs la mort V^'Aüûre 'le llijrards, radmiiiistriitioii (lu Umpotvl dù J'ubbayo fut coufloo ti uii économe, et pou après Corneville fut donnd en conimendi' à Alexaiulre Bichi, t'\ èinu' do CarpontvaB. Ce ^rèlat^ était venu eu France bour ac(^fiiî^inode^ la ^itférenci soulerê entre 1»^^ Barbcrlni, le duc de Parmo et la République de Venise. Il linO'abbaj'e Jusqu'en 1645; il ent depuis oellë dn Montmigour en Provence ot il mourut k Rome , proteetetir de la France, le '^Bjuai 1657'. 2t* ahbé. jKAt^ -BAPTiiTts Gaston Savary vVo Brèves obtint on 1645 de l'official do Rouen, la fulmination aux hiillefi, qui le nomiaiciit à ralii)iiyo de Corueviile. Le Vouillr frénérai do Rouen, pour l'année 1048, porto à -1,100 l. les revenu*' do l'al»bayo de Curucville , dans ce seul diucèse. Corneville produisaitTOO l., Colletot, 500 l., fnnvprvilje 700, Rondcinari' 500, Vnlletot r-'Kl, Villoquier, 700 et Raimfreviile 800. L'abbaye avait d'autres revenus dans le diocùso deLisieux Pt l'on eatimaltà 5,000 h Ift part oui revenait à l'abbé» B8* ùMé, Lotots II , Detroé d« la Cheinoye flU nomm^ en remplacement de l'abbé précédent, dont la mon est indiquée au 25 mai 1649. CenottTal abbé proonro ono Inmsniâ avantage à son monastère, en r introduisant des Qénovéfains qui Relevèrent Tabba^e et {■^iilrtiitirent presque tons les bâtiments (1) ; avec Conn'villo, il avait encore l'abbaye d'Angles, au diocèse de Luçon, qui râlait S,000 l. at celle da Gimont, estimée 8,5rM^],. ce qni portait ses revenus à plus de 10,000 l. En 1670, il prend le titre de conseiller^ aumônier du roi, dans une assignation qu'il donne k Charles Guestrol de Valletot, de lui payor 1,300 l. pour le formage des dîmes. François do Bhignoux était en IOT3 prieur de l'abbaye et curé de Corneville. 29'tibbtf Louis III Dosmé. Avant do mourir, Louis 11* du nom avait ou ^oin de faire échoir ses deux abbayes do Corneville et d'Angles, à son neveu Louis Dosniù de la Cbesnayede Rougemont, nommé lo 15 mai l(^H2. Co neveu avait éti' élève de Bossuet et placé , en 1000, à Tugo de dix ans, comme page d'hon neur auprès de Mgr leDauphin (2). 11 fut parrain à Sf.-Mitliel de l'rémix, lo 0 août 1(385, ayant comme marrarne, dame I .on ise de Vaudotar do BonrnonvtUe, abbesse de Préaux. Joachiiu Dreux, docteur de Sorbonne, fut son vicaire-général à Corneville ; il vivait encore en 10U2. abbé, François Jubert de la Bastide (l) Notes Le Piv^vost. t.), p. ij50. ;~~daif environ B^R acit'S de tefre; \\ii 1771, Thomai>Loui8 de Varroo était prieur de l'abbaye, et M~~

~~Cleinge l'avait été avant lui. a A l'époque de la Révolution dit M. Ca« ne
les religieux de Corneville potiedt (Mt 4f), 0001. (le rente et ils étaient
parvenu! absorber à l'avance une année de leurs l'e* venus, etc... (!). » a
L'édifice paroissiale construite la première et réglise de l'abbaye bétie en
1143 ne formaient qu'un édifice.... Il ne reste plus que l'église paroissiale,
sous l'invocation de St. Sébastien ; elle n'a de remarquable que son portail
roman, n CORNEVILLE-SrR.RISLC, cant. de Pont-Audemer. — Sol :
alluvions contemporaines, diluvium. — R. dép. n° 10 de Pont-Audemer à
Evreux. — Surf. t 1 1. 1, ; 4 hect, — Pop. 1,027 hab. — 4 contrib. 1
1,905 en ppal. — Rec. ord. budg. com. 7,378 fr. — Pécun. p. de Manneville,
— I Setree. cont. ind. de Pont-Audemer. — Paroisse, pfesbvt. — Ecole com.
de 47 ^jare. Ecole de 57 iiles, — I maison d'école. — \)ur. de bienf. — 14
porm. de cha?se, — iri déb. de bni«sons. — l>i.étée par M. Iur», Au lieu i Ji'
45,01 X 1 l. de rente qui l <>ur Font al(rit>u <>«, il faut lift' 4 a ôi O O l l. (If
rente. Il n'ef^t tloie pas étonnant qu'avec un si faille revenu, ab^yurhe . n
gr:in~~

The text on this page is estimated to be only 14.84% accurate

COR Neufs-Muuuns, le HvEh, St.-Laukekt, tB Vrrt-Bocaoe. Agrif
ulture , |ir;niies, boifl* oolstas, lins.— 2.6ÛU arbres ^ cidre. laduttrity 4
moulins k blé, 1 moulin à huilo, 1 filature. — 48 pattntH, Paroisse des
Archidiac. du Vexin-Norm. — I)ov. de Vosly ot (tamaches. — Vie. Kb'c,
(i'Ândely, BaiiK do Gimjn*. — Pari. etGéa. de Rouen. Diins k's derniers
temps du rèp^iio dos roiûs AugJo-2^orinaudi\$, aue partie de Corn^ ap•
partenait à Guillaume Le Maréchal, comte do l'embrock, baron iuriiiiaid,
irès-attacbo au roi Jean; iors de la conquêtOf Fliilippc.\ufu8te s'en empara
pour la réunir à la cou ro II ne. Âu cutumeaceinent du xiv* siècle, lorstiue
Philippe-le-Bel fonda Tabbaye de Poissy, en rboniiciir de saint inouïs, son
aieul. il lui donna, selon toutes probabilités, le domaine de Corn V,
eonfisque sur les descendants de (Tuillcuiiii ' Le Maréi-ial. Oa a un
mandement du roi Ciiarics VII, à la date de 1424, au chftteiaín de J.on^^«
liamps, pour laisser les relijrieusesdi- l*oissy jouir de leurs droits en la forôt
de Lyons, à cause de leur manoir de Corn)*. Kn 177tK D'ini Anjre
Ronvii^re, prieur de la cliartrecuHc de Gaillon, rendit iiommagc à Anne-
Geneviève de Sainte-Hermine, prieure de Saint-Louis de Pni('ihiiient à
Coi'ny et qu'elles conservèrent jusqu'à la Hévoiutioii. La proximité
d'Andely, longtemps prol)riété des arehevt^Ut^ dr» Rouen, fit (jne le
patronage ecclésiastiq^uu de C'oray se trouva de bonne heure entre les
mains do ces iirélats qui le conservèrent mène aprèsTêcliange avec
Riciiard-Cœur-ii("-Atiji'aste de fixer les droits dont les archevequos avaient
jadis éiÀ en possession dans la contrée. Au milieu du xrn^ ^irr-îo, la
|/aroiss(> il<: corn="" plac="" sous="" la="" protection="" de="" sainte=""
trinit="" comptait="" feux="" l="" en="" patron="" et="" ntiv="" valait=""
t.="" le="" novembre="" ri="" eudes="" riguud="" se="" trouvant=""
paris="" cour="" parlement="" mit="" m="" ni="">I;i> de Pericrs en
possession de la cure de Coru^, qui dépendait aloi's du doyenné do Vesly.
Dans lo courant dn xiv* siècle, le patro(I) Ponillé d'Budeii Ripawl. nngo de
Corny écbappa aux arciievêoues, pour retomber en dos maina laïques;
Boucbarcl du Mestiil, liuissier d'arinef du roi, le vendit avec une portion du
lief de la paroisse à Jean de Mari^ny, arohevêque de RouM, moyennant 2.
(K)a 1, parisís, par contrat dn 19 octobre I3û0(1). Dans un acte du 2
déocrobre de Tannée suivante, Jean deMaripiiy dit: qu'il lui en a coûté bien
de l'argent pour jouir ou paix de ce patron R (2). Le fief de Ctrny relevait

de la baronnie de Fresne-l'Archevêque. La ferme était louée, en moyennant 5 livres de blé en 1 l.; en 1 l. W, elle en produisait plus que 5 livres de blé et 1 muid d'avoine (3). D'après un aveu de 1412, le ban des mon* lins d'Andely s'étendait sur Corny, l'26 février 1420, Nicolas La Vacie, e^c, sêur du Val de Saint-Jean et de Clêry, rendit aveu, pour la seigneurie des moulins d'Andely dont le ban s'étendait sur la paroisse de Corny, «'.\ceu de temps après . les archevêques ont eue leur fief, qui parvint à la famille de Freville. Claude de Freville, esc, sieur de Coray et Geneviève 4^oroy, son épouse, laissèrent de leur mariage, Cécile ille uiiiist(^re aux malheureux pestiférés. Heureusement, pour l'honneur du sa^rdoc. que celui de M. de Segros montra plus de rite et se dévoua hardiment ; il salut «If» ouailles de son collègue. Indignés de la conduite de leur curé, les habitants de Huv.^1 refusèrent de lui payer la dîme et l'irent À celui de M. de Segros. Voilà pourquoi le territoire de Huv. a fait partis

The text on this page is estimated to be only 15.58% accurate

cou 863 COU dhnaiT" d.- Mihs>^ : i .i>, tout en restant un
arrière-tief de la seigncurio do Corov (ij. ' CORNY. CHnt. des Andeljs, à
145 m. d*8lt. — sol (HUj \ iiiiii, alluvium uncicn et craie blanche. — li.
dép. n." 15 d« Louvient àUournay. — Snpf. terr. 526 hect. — Pupul. 223
hal». — 1 tont. 2,970 fr. en ppal, — Rec. ord. budg. 1807 Ulifl iv. es et
percep. des Andelys. — Rec. cont. indep. d'Etrépaguy. — Paroisse, pi. ^hvt.
— Ecole mixte de 30 cuf . — Maison d'école. — 2 déb. de boisnoDS. 6
pemi. d« chasse, — dist. eD kil. au ch.-l. de dcp. 42, d'arr. et de cant 6. I/
épeudfutcei : Fttl£^Ei.uiâ. AgrtcttUure: Céréalen, plantes sareléetf, l»oîs. —
1,000 arbres à cidre. /ndtuiie: I»i«ant. — ^Paieutù. X-K COUDRA. Y-EN -
VJKXIV. l'aroij»so des; Archidiac. du V>"iri-Nnrin . — Vie. Baill. Elec. et
boy, do Gisors. — Uiuc. Pari, et Oén. de Rouen. L'église soutorrai in' de
Saint-Martin du Cuudray .parait remonter au tempH des Romains, et peut-
être fat^elle construite an fort des JK'i - "cutions. C'est un bâtiment di' IS a
l'J piedâ de long sur 10 à 11 d«iarge et 9 à 10 de haut. La voûte on silex brut
est Soutenue d'un cintre de id. rt.^ sous lequel étiùl lu sanctuaire où se
trouvait un aut«l isolA; dans IVpaïssour du mur, vis-à-vis l'auff^I était un
:siègeecn maronnorie «^t dcitx soupiraux laissaient puiiêtrer le)our duus
cette {?rotte. C'était lik, comme on le présume, le lion nn Icv premiers
fidèles do la forêt de L^ons ^e cachaient pour ctjlébrer le& saiuts mystères.
On ne peut s*era pécher de le repT.rdi. r ri.iunii' un (!■ s]dus anciens et des
plus respectable» monuineuts do la religion chrétienne dans cette contrée.
La nouvelle église, dédiée nii^si ;i saint Mnrtin, m et.' placée directement
sur cette crépie ou souieirain (2). Dans 1. \i* siècle, rèf:lise du Coudr.iv tr.i
donnée a la célèbre abbaj'o deMarmoutiers, qui en fit une annexe de son
prieuré de Vesly. Nous penst)n.s (J!)*■ Citudi iiy avecVesly et le prieuré do
i\$aint-Uuen do (iisois lurent donnés à ce couvent do la Tuuraine par
Hii'^nip:;. gsurd ds EunUf^ {i) T. Dupkttu, t. n, p. 2%. Marmoutiers avec
celles du Saussay et de Main ville. Vers ce ti mps. un différend 8*éleva
entre (ûuillaume, luieur de Vt sly. et Payon du l'oudray, qui devait être
propriétaire du fief laîu temps do Philippe 1*% roi do France, une
discussion s'éleva entre Oeofroy, prieur df Vi-sly, fit Guillaaiinr. filsdF Tnisi
(din Cro»ttiu, au sujet de certains droits que l'un et l'autre revendiquaient
dans réalise du Coudi ay. Jjî seigneur d'Ktrépagny finit par 80 désister de
ses prétentions (1). En 1313, Robert du Coudray, descendu 5aiis doute de

Payon, l'ép-ua en ninurant à l'abbaye de Saint-Amand de Rouen, une terre au Coudray. Robert Maroie, parent du détenteur. t ^< I. légataire, remit cette terre aux Religieuses. Rol>ert Maroie, fils du précédent, approuva dans la suite l'acte de son père en présence de (tut)Uaume de Pavilly, alors seigneur du Coudray. A l'ailie. veuve de Mgr Amaury de Verclives, chevalier, donna en 1222 aux religieuses de Saint-Amand, une rente de 5 mines de blé et de 10 minots d'avoine sur 5 acres de terre au Coudray, dans le quartier du Mont-Bernier. \ Entré l'Jol et l'2'A\, Adam, présenté par l'abbé de Marmoutiers, fut élu seigneur du Coudray par Maurice, archevêque de Rouen. La cure valait 20 l. t. de revenu, la paroisse se composait de 52 l'aux. La famille du Coudray existait encore au XIV^e siècle; l'illustre du Coudray, seigneur du lieu et de ViUex-sur-lo-Rouio est cité dans un contrat de notariat de Rouen en 1505. Puis après, le Coudray en totalité ou en partie passa à la maison de Trie et sa seigneurie paraît avoir servi de

The text on this page is estimated to be only 15.33% accurate

cou i)e Jacqueline d'Auricliot. En 1 120, lo ro'i \ «rAii;,'leterro
rendit h Marie de Hivauté, i l>eUe-inère de Guillaume^ une tori f^ du
Cnudrayaveo Villerets, Hoflville, oi . (1). La veuve d«* Cohird
d'Kiouteville étant morte sans enfants, le Coiidray fit retour à Jacques de
Trie, «on frère, seip-nour trésj'iche. Il mourut le 5 rx tobre Mil!?, laissant le
Coudray et Villarceaux à une de ses ûUcs nommée Jeanne, qui épousa
Martin Pillavoine, s«'iprncnf de .lruti'>-t'. Dans le nj^uie lorapsi, une nutro
portion du Condray avait pour propriétaire Jean de Snl>rcvoi>, qui av.ui
;uissi lo titre de sieur de Joufosse et de Villan-faux. D*après une inscription
qui se lisait dans lu ciypte du Coiidrity, Maïun Pillavoinecn lit réparer
l'autel eu 1480 pour »e conformer aux désirs de son bean-pérc et de son
aïeul i!c' la maison do Triiî ("-'l. Guillaume Pillavoine, sei^'ueur de
Villareeauxet de Boisement «ut aprê» Martin «on père k' licf du Coudraj; il
fut remplacé pur Kichard Pillavoine En 1520, le curé da Coudray avait été
amené aux prit-ons do l l Cour d'Ègliso, deux sergent» royaux reçurent 20
s. pour avoir recherché et arrélé cet ecclésiastique. Quentin Pillavoine, fils
aiiié de Richard, seigneur du Coudray, fut tué à Jarnac, eu 1509, après
avoirépousé Antoinette de Mal'olli s, (îdiit il n'eut qu'iiiiif fille, Aniu' il'
Pillavoine, uiarice à Kichard de Mortcaux. ' Barthélémy Piliavoi ne succéda
à son frère eomme seigneur du C'iïidray, il avait épousé lu 4 avril 1551,
Eléonore d'Estivaux, dont il eut GeoT^s ci-après ; il rendit hommage du
Cotidi av à l.«an)bart du Bosc qui parali avoir clé seigneur de la partie
ainée. Georges dit de Trie et Lohier fut seifj-neur du Coudray après son
père, il fut députa' à TAssemblée des Etats, tenus à Rouen, le 14 novcmhre
1011 i il avait épousé Catherine de Sa]aman(iue, dont il eut une nombreuse
postérité. Philippe, l'undo ses enfants, eutle Coudray, Frenelles, etc.
Franf;ois Pjllavnitio, û\< aîné do Philippe et d'Anne Bouthier, rendit aveu
en lOOB, pour le fief du Coudray et antres ; de son mariage avec C.itherine
Sublet, il eut plusieurs lils, dont l'aîné nomuiô aussi François, vendit le
Coudray à Charles, son frère puîné. Charles Pillavoine, Iiil'éri«ure. COU
curé du Coudray, puis chanoine de la collégiale des An lelys, et Charles de
Trie, cnré du Coudri»^'. A près le second Charles de Trie, nous trou* von.s
encore Michel de Trie Pillavoine, seigneur du Coudray. Le revenu de la
cure du Coudray était en 173H, de fKX> 1, La brancho do Pillavoine.
éteinte vers celte époque, parait avoir été remplacé© par messire Georpres

Jourdain, siriifdu Cuuilray, qui épousa < 'Imi'! "'.'-.Vntoiuette de Fours et de Guiseuicrt ; su tille, Marie-Anne Jourdain du Coudray, dite S'hjiHélène, fut la iloriiièrè supérieure il- t'rsulincs d'Andeiy. Vers 17tiU, Antoine Jourdain du Coudray, fut admis an séminaire de Joveuso, il Rouen. Ce fut en 1722 que l'on découvrit la clidpello souterraine dont on avait perdu la mémoire ; elle fut mise ou état ù'v célébrer !i saints mystères. C'est aujourd'hui un pèlerinage dédié àNotre-Dame-de-Pi(iê. /■'kfs:]• Ar.sTiu:i:osr. En IKJS, Robt-rt, seigneur de Dangu, donna à l'abbaye deMorteraer 00 acres de terre et un lieu nommé la Poruiin i .lyo, pour y CLiustruire une grange, qui fut nommée Ostnbosc (1). Dans un aven de OuUreùoK figure comuie une -rau^e ou manoir, appartenant À la célèbre ubbayc du Vexin-Normaud. 2» Le Vauuosbou Bois-pRBArx (Voir LîLÎÎ COUbliAV-EN-VEXLN. faut. d'Etrépa-ny, à 1*^4 m. d'alt. — sol: diluvii}m ot craie Manelie. — Cfirm. de rniuuH.Xk^lH de Méiic^^queville à la route nation. Uw 181. — Snrf. terr. 775 hect. — Pop. 278 hab. — . d'K' Miis. — Per -ep. de Pocliay. — Rec. cout. ind. d'Etrépagiiy. — Paroisse.— Presbyt. — Ecole mixte de 39 enf., maison il'école. — 2 déb. de boissons, — tî perra. de chasse. — Dist. eu kil. auxch.-l. de dcp. 4t>, d*arr. 13. de cant. 10. JM/iendtinces : At':^TKKnoSC,LK8GAUDnîS^rSE, i>\ Vallée, m Yaurose. AgrimtUure: Céréales, plantes sarclées. — 157'J arbrcK ù cidre. industrie: Kéant. — 4 Paienlét, Paroisse des : Dioc. et Elcc. d Kvreux. — • Vie. et serg.deNonaneouri.-'Parl* et Gén. de Roiicn. La haute antiquité de cette localité est attestée par sa situation sur la voie romaine «l'Evreux u Dreux, par le vocable de FitintMartin et par la dèçotiverte qu on y a laite en 1838, d'un va^e ou tcftanl 000 médailles en bronscdu iV siècle. (1) TilKS de rabtoi'c de Mortonier. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.27% accurate

cou 865 COU Nous ajouterons oncDrc quodës lo3t* iîdclo, ii y existait un prieui-é. c Vers 1017, BfAthUde, sœur d» Richard II, duc de Norruandio, mariée KuiU s, comte de Chartres étant morte, son frère réçlamn Sftdot qui se composait delà moitié de Dreux etdit territoire adjacentsur lariviôred'Avre, ce fut le sujet d'une guerre entre les deux beaux-frères. Richard, pour protéger sa frontière, fit élever le clifitean IU-Tilliêi c s; ; Eudes s ciant présenté devant cette place, fut repoussé par Néel de Coutanoes, Raoul et Roger de Tosny. » « De peur de repi csailles, Richard appela à son secours, Lægmn, roi de Suède et Olan^;, roi de flov\"^e , qui après avoir pris Dol s'avancèrent vi-rs le pa^s cliaruai. »> < Le roi de Franceintervint alors, il manda aux lieux beiiux-lrères ennemis d'avoir à se rendre auprès de lui à Coudres. Là, vers 1010, lo roi Robert ayant en tctidu de chacune des deux parties le sujet de leurs quei-elles, calma leur animosité et les réconcilia aussitôt » (1). De bonne heure, le p^fi* navire de la paroisse et lo fief de Coudres se trou\ aient entre les mains des religieux de BourgueiL En 1215, Philippe-Auguste confirma un accord conclu entre Robert de Couttenaj et les religieux de Bonrgueil, au sujet d'une commune que les hommes do Coudres avaient formée avec ceux de Nonancoui't(21. Guillaume Prévost, chevalier, donna, en 1230, à l'abbaye de l'Estrée, la Brosse de Coudres, qui s'étendait entre les terres du couvent, depuis le JUarchms do Coudres jusqu'au ehomin qui condulidu Préau vers Ver^ neuil (3) A la date Je 1447, Henri Rive, de la paroisse de Coudres prit à renie, un h«'!iei'^^cment et des terres à Osmoy, Un sièelo plus tard, en Jehan do Grossœuvre et Simone, fille (in défunt Maiiu .lacotin, sa femme, demeiri a (Jouiirv .^, vendirent des bérît.i'^es à Osmov. De 1021 à 1< "J."), décharge fut accordée en faveur de lu pamisse do Coudre», désolée parla grêle. Antoino Tinneur était vicaire de Coudres en liisr». En 1750, Coudres, dépendant de lascrgonterie de Nonn n court, comptait 1 feu privilégié et IflOtaillal.k'^. Jacques t li retien, curé d'Orgeville, naquit À Coudres au commencement du xvin'sièclo, on lui doit la Scimce siifjfiniteoH la parfaite Cûnnaüsënce du ciel et de la tenv par le soleil, lahmê tHeiétùUti, (1) Guillaume de Jumiéges, p. 127. (2) Les ^«ules tracr<> d orgaulsntiou communale te rtUuim-iu à quel(|ut' fui - ;iss^/ vagues coniiguéfl dans titres lies 8ei'^ni>ui->- IU- NaDancourt (L. Delitle, Condition, etc. p. 130) Notes léo Préro«(. Coudre». T. I. Prieuré. Le i>rieiu' de Coudres, dédié A. Saint-

Martiu, ne formait qu'un seul établissement religieux avec l'église paroissiale du Heu. Il doit remonter au siècle - lui que la (roaie reubnUMt à iMtr ir> rvée (L. Delisle, p. M5). 110

The text on this page is estimated to be only 11.36% accurate

cou — 866 — COU Jacques hé d«» Siiiiit-Svmpriorien do
B>'auv:ri.<. i="" liaiili="" do="" coulunii="" l="">s, abKé d'Ivi'V ou lôM,
pieiid ùiius un liuvde lôTii la iMi.ilitC' de prieur ot seigneur temporel de
Coiidii'S. Km 17 ;•), le iiriL'iuu de Coucl^o^i était occu\>r [iiii-sioiiiKiiivs
de Saiiit^Lazare de l'ai is, o^^édaieJ)t eicore au moment de la idutioii. /•'if
fs. Tkierson. En 1533, Guilluuii I. triand, deini iraiit. ii TriorniMi, paiMis-
■ ilc I«OE». Parois.'o dos: dioc. d'Kvrotix. — Vii . et Eloo. do Conches,
Géu. d'Alenoon. — i'arl. de Rouen. Conb)nires, nom ir-i' ^-n niniun en
Franco, vient de Colonix', puvs Labitô par des Colons romains. Cotto
commune doit eu .i'rof romoriffr â rc|ui[uerûmaiuy. L'ai^ueducdu vieil
E\icu\ avait sa. prise d'eau Bur le i> i ritoîrc de Coult'n;.'<>s; on on voit
eucoi-e des restes au hameau du liuissou-Chevaliei'. Le patron de la
paroisse était saint Ariiould d ivoline, maii do .sainte .Scariborj.'o ; il avait
quitté sa feu»me pour se lairo l'al (M. i! . Fraiics; il mourut ôvdquo et
martyr a lu lia du V' .siècle. Coulongos faisait i»artioilu f^rantl liv iiiiaiiic
d'ilellenvilliers, et les soigneurs de ce ni ni avaient lo patroiinLo (î *
l'éj^liso Saiut-Arauid avi'c lo fief «So la paroisse qu'ils conservèrent
jusqu'à Ri>i:er irHellenvilliers. Les Hollenvilliers devaient avoir
Coulon^j^s un chûteau-fort (pii était occupe en 1350 par une bande de
merciMiaires anglaiss, reste do l'invasion, ils on furent chassés en (1) Vvkt*
de Diane da Poitlp», il portait : cT anir, f» six btaunts d'or, 3, 3 et i,a»
rnefantrt d'or. iMù par Philippe de Navarre, lieutenant du roi de Navarre en
mdme tempi qn« de Qaincarnon (1). .loanno de Hellenvilliers, fille de
Roger, épousa en 1-15^3 Guillaume de Mainamares, L-oiL'neui tlo
Bollogarde (2) doot les armes étaient: d'nnjent à 3 fascas de sable. Lurs de
la montre tenue a Beaumontp-Ieo Rof,'er, on 1-170, ^îl;Tillillaume de
Mainenuuvs, dit BellegarUc, seifiueur d'Hellenvilliors, se présente: en
abillement de homme 'l'in i/ifs.'trrfiinpngm; de '2 archers et Jefian
Dflamaie, annii tie corn t bUtac el vouge un ptnye vioiifez dê^ckevauU-.
(.iuiillaume de Mainomares, seigneur de Bolloe:arde, Ilelienvilliers et
Coulonges prësonlait ii la cure de cette deniiore paraisse, eu I IJSO; îî était
mort avant, 1505, laissant plusieurs enfants, Olivier, Guillaume «jui fut
roli^neux et Françoise, mariée àRenë de l'ont-Rollangor. Eu 15()5, Jeanne
d'ilellenvilliers, veuve do Guillaume de Mainemares, dame d'fiel*
lenvilliers et C^ouloniroiî prosentMit h la cure do cotte dernière paroisse

son propre tils, Guillaume do .Mainemares. l'eu d'années après, Olivier de
 Mainemares, soi[^]Mieur .le Bellegarde avait succédé a su mère; il i it procès
 à l'Echiquier en 1510 avec «jiiles des Hayos. René do Mainemares, fils de
 Rofrer, chevalier, seigneur de Bellegarde. Helleuvilliers, Coulonpes,
 présenta à la euro JI» cette paroisse en 1521) (3), Jean de Mainemares,
 probablement sou frère (Ij. Il épousa Autuii> tt. rie BouUainvilUers, dont il
 eut Robert qui suit. Vers 1540, Robert de .Mainemares, seiLrneur de
 Bellegarde, possédait également Is liof do (.oulonges. Eu 1554, N. H. Jehan
 de Mainemares, tils do Kobi rt, seigneur do Bellegarde, Hollenvilliers,
 Coulonges, etc., présentait Rainaud do Mainemares à la cure de Coulonges;
 il 15li'. 1' Saint-Sauveur, p. 1[^] 1,2) Dans la vicoœté de Caud«bec près d«
 Uuelair (.i) Kl non 1289, faute d'ImpratéonésiiAlci Le Prévost. (4) Fouillé
 d'Evreux. (n) La Cbesnajeles-Bois. {

The text on this page is estimated to be only 19.89% accurate

cou cou CUochanip , seigneur de Launav et do Theil Gaspard de Mainmarca succéda à Ronô, son père; ce fnt lai qui Tendit Pommercu il k Nicolas (lo riinrh.'inip, Knn lii"mi-fr^ri\ i! est indiqué dans 1 aveu de Ijamvillc de KH)-, comme seigneu rd'Helienvilliers, Beli, !onis-Reno d'Erard, chevalier de Saint-Louis, etc., avec Geneviève de Tilly àAcon (2). D'Erard : rf* azur à 3 rneds de griffon d'or, toumé\$ à miestrty appuyés chacun sur un troue •Il ekkoï d'arbre d'argent posé en pal 2etl, Augustin-Charles d'Erfird, 2' nls do L.nii— Hierome, avait épousé le 6 lévrier 1718, Aatoi nette Gaspard do Lange qui était veuve m iT.'iô et remariée avrc messire HenriAlexandre de Baignard, chevalier, seigneur dn Oorier et do Chæep-Doroincl. Du mariage d'Augustin-Charles d'Erard, étaitissu Augusiin-Charks-tialiricl d'Erard, Il*dn nom, marié le 20 avril 171»), n Margueritp-Aiig^iistine do Marbd uf , d'où vint Armand-Aimé, comte d'Erard, censitaire de m PottUlê d'ETr«M. la seigneurie dos Murgers à Coulonges, né le H nmr* 17ri7 : il d' vint rr, Inno! du réprimet d'ainiliorie d'Auxonne, puis maréchal-doeamp ; il eut trois enfants deson mariage avec Eléonore de Mituper, savoir: 1° AloxnndreAugustin-Amand -Désiré; 2" Auffustine, mariée à Florentin-Anselme Pasquier, Won de I r mliou ; :* > f Aglaôo, qnl épousa le comte do Bernard dv Marignv. En 17S0, rl Erard d'IlcUenvilliers, «tait soigneur dudit lieu, du Plossis Panlattc et de Coulonges. Aiexandre-Attgostin-Amand-Désiré d*Erard, écuyer, ('pou"în lo 7 avril 1806, MarioCaroline de Huflo dont il eut: 1" AiméoMarie-Désiréc d'Erard, mariée à Edouard Lamhort, h.ir>in î]e (■h;iiii('rii;'r\, dont une fille manée au comte do Brosi^ard ; 2" AmaudAimé; 3° Alexandrine d'Erard, épouse do Gustave de Badcreau de Saint-Martin, dont deux fils et une fille mariée au baron Albert de Waugan. * Arnaiid Aiiii *. n nite «l'Erard, chef actuel de Jiuui et d'ariues de cette ancienne famille a épousé le 22 octobre 1838, M"* Louise do Boissiiiie fonait la vavassorio d'Ardi' Il nos, rôle vaut dis Meurgers, elle appartenait en 1002 à Denis Delorme (2). t'u |d;vn di> la Fri^j-nourie des Moir^rr-rf se rapportant au terrier de 1784 comprenait les Tiliages d'Ardennes, de la Millercete et des Menpî?er?. 2" LkBlisson-aux-Chevaliers. Sansdoule ainsi nommé parce qu'il avait appartenu à des chevaliers ou à une famille Chevalier. lAu xir siècle, le Buisson appartenait à une famille de ce nom, N. H. du Buisson, épousa une fille de Crirard du Uonoenay, il mourut avant HOC, laissant de son manage, Raoul du

Buisson, seigneur du Roncenaj, qui donna au Bec la moitié de ce fief avec l'église de la paroisse. Cette libéralité ratifiée par Rose, sœur de Raoul et Gautier son mari, fut confirmée par Guillaume du Fresne, seigneur suzerain. Vers 1540, Robert de Mainemares, fils de René, possédait le fief du Buisson-aux-Chevaux. H) N 9*06 LsPréfOfll. (S) Avanz de Dunville. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.26% accurate

col — 808 — COU valiers qu'il luisi^a en 1Û51 u atm ûliy Jelian. Te fttt lui qui vendît celte torro à Ctande flo Muui*\v «|na!)lu'. en 1570, rior-Ariiann a s;i lilk* Mar'K^ «jui la porta à sou mari Nii-t>laâ ilc Uaignai-U,sc'igiieurdâ la Matleieino do NonanwMrt, cl 1008 dans une oitquùtc concci uanf lo ûv(d'Argences; il était ivmpÎHcé en 10*20 par Tnnnc^:iïy Hai^iiai-d, - n fil-. Ouiliaùrac do liaignard, lils ainé 'iT. S'»iisson-auxClievaliers, etc., éi)Ousa Autoinctlo Gaspard de Lange, veuve d'Augustin-Charles d'Erard. Un ijcu plus tard, Franrois-ISicolas d^ Charobray, chevalier, niar()2. les Manants de la Millerette étaient sujets .nu ban du moulin de Coulonpies , qui appurlenail aux î»eigneurs de I>amville. r LKsMKrnr.EUs. Kn l2:U,Rojror M ine de Ferrières-liaut-Clochcr, confirma a l'abbaye de In Noe, lamente d'une pièce de ti-rre aux Meur^ers, que Jeanne Postel, sa lenime avait donné a cctlo maison (2). Robert de Courtenay, évêque d'Orléans, seigneur de Nouanoourt. fit «avoir, en J2i5, <1) inv. cl« Luff. Arch. de 1 Euro. (2) Hôte» U mvost. au .soigneur des Meurgers, chevalier cl à ses autres féaux du district de Damville qu'il a\ ait vendu sa terre de I)ain% ille à Werrc d(* la liroce, ebainbclbin du roi (1). liln riHO, Ficrm de Boiissej vendit à la No. nni acre de terre dans le fief des Meurgers ^2). A cette époque, il existait eneoro nne faiiïil! ' di' Milfu'i rs. Alice de Murgiers*, n'*besse de Sauu-Sauveur d'Kvreux nomma, en 1201 des arbitres chargé:!* de terminer |ir<> os qu'elle avait avec l'évf^qne d'iCvinix ;iu sujet do la dinie de la Qiïoue-UlaucHrt t-i (llo lip:ui'e en l'êOl dans une charte deralibavo nunl aux sei;.'ne»trs do Dani\ ille. (.harle.s de Montmorency était seigaeur desMeurgers en 1602, lorsqu'il présenta son aviu pour Dam ville. Parmi les copaitaires dos Meurgers, ea 178-1, on comptait; le comte d'Kranl, Loiûs du Hosc, ! Il -"valier, seigneur de Vitermeat} M"" de Péverel, etc.... (4). > Le Moulih db Veruirres, qu'Arnou'l, fils d'Arnoiul, tenait d.- l'évêque irÈvreux, fut donne par lui vers UKK) à l'abbaye de Lyro. Ce nom de Verrières doit venir d'aodeanos verreries établies en cet endroit. Kn UOÔ, Guérin, évêqued'Evreux, confirma les dons faits t rabbaje de Lyre par Ei;naud du Bois et ses ancêtres. P.irmi ccsIiWralités se trouve la di me du moulin do Verrières, tant dos deniers que du blé. Au xir siècle, GodetMv do VrrriéreiJ fut témoin d'une charte de Guillaume et detlis* lebort do Tourny en faveur de Lyre. A ce moment le Haut et le Bas-Verrières formaient étant réunis, un ancien domaine soumis à

la suzeraineté des seigneurs* Grier-Vrnaud et de Corneuil ('). 0 ■ La
Pivévoté fief de Coulouges relevait des Meurgers et appartenait en l'BI
* ,K>ati Lt> Pr\'v,,st ((•)). (1, JJuH 1(1 r."mun de C'jurtaïay.DuhotKhd. Vi\
Sot^s \,- l'r.'vost. t. 1", p. «65. Gallia Ch^l^n:lna. Hi Ai-cli. cl Kvroux. , ,
r>) Viw lamille lie Verrières s él.iil éuMi»-» Vil'-'^* .,11 u.iiiivaii j.^dls le
fief dont elle pi>rUii Ifnom^W i:2, .tnan (!;i.va luaii de w>n l(i> C ««t UD
«Moipla de nom venu de l'cinploi 4» exsi^t* Dlgltizecl by Google

The text on this page is estimated to be only 21.22% accurate

cou COU François Voulthor, héritier de Noël Le Prévost par sa femme tenait la prévAtâ de CouloDgcs en 1002(1) 7» Lb Tertre. Ea 1230, Guillauminc des Minières était seigneur de Corneuil et du Tc-rtro, probablement à Coulonges, d'après riiistoire de la maison de Chambrav (2). COULONGES. Cant, de Damville, sur riton à 140 m. d'alt. — sol: diluvinni ot craie blanche. — It. dén. n» 21 de Rugles à Ivry. — Chm, de grande commun, n*» 0 d'Evreux à Vorneuil. — Surf. terr. 1071 hect. — l*op. 331 hab. — h doDamvjUe. — Verc. de Coriiciiii. — Roc. cont. iiid. ilo lîrotonil — l'aroiiso. — Prcsbyt. — Ecole iiiixtc do 24 enf., maison d'école. — Bureau de bienf. — lOperni. de chasse. — Dist. en kil. aux cil. -I. de dép. etd'arr. 18, de cant. 2. Di-pendancet : Ardannb, le Bas- Verrière, LE Bi'ISSON-CHEVALIER, LB HA*JT-VERn#>HE, I.KS JÎKUROBRS, I.A MII.I.ETÎETTE, I-E McU I.INMuixJT, LE Moulin-Neuk, le Petit- Mulun, u Tbrtrb, la Touchardièrb. Afjriailtnp : Céréales, bois, prairies. — 1,500 arbres à cidre. /M^M/roiicliDre de la Tamise (4). (1) Aveu de Daaaville. i2i Notfs l^e Prévoit Roman, p. 24. M . I.:imt.erl 1 ..piit-llo K"l-*rt (lon« son eictlkata Histoire (U la teianewrU de Courbinine. <4) «eUi m Onterie Altaï. Gilbert Maminot, fils de Raoul, seigneur de Conrbépine et chapelain du Conquérant* fut sacré évêque de Lisieux on 1078; il assistait, en lOio', le roi Guillaume dans sa dernière maladie et se trouvait à ses funérailles. Ce prélat parait s'être occupé d'astrologie, il était au concile de Rouen on 1096; ce fut lui qui consacra l'abba je deSaint-Evronlt, lo 13 novembre 1099, et qui conféra le sousdiacenat à Orderic Vital ; sa mort eSl nar> quée au mois d'aoûf 1101 (1). Ilugot Maminot tut témoin, on 1108 , d'une charte de Henri 1", pour la confirmation des l ii iis donnés h l'abbaye de Tukes* bury pjr lo roi Guîlâiime. Vers 1157 ou 11.S2, Henri H, fils de Mathildf, donna à l'évtViue île Lisieux unflef à Courhépine et un autre à Messidon. Le 10 novembre 1202, lo roi Jean manda ce rjui suit au sénéchal de Normandie et aux barons de l'Echy^uier : « Si vous pouvez trouver dans les rôles de notre Echiquier que N... a obtenu du roi mon père un fief de chevalier à Courbépine, vous l'en nietirezen possession (2). Los finies d vreui. (i) II B'i'Kit on du don fait à VM^wétlaàmM de celui fait u. Jeaii du Sattseaj. (3) Cart. de LouTiers. (4) AciM Nonnaods. t (5) Hiit. d'BaNoort, p. lOOt

The text on this page is estimated to be only 18.10% accurate

cou - 870 COU née, un obit et légua à cet cfiçtla dîme de la paroisse de Courbcpine qu'il avait Rçbeiêe avrr fii f (!ti C q, appelé vulgairement le ûef de Gouvis ou do Garde et la terre de Courtonne de Meordrac. Jean de Bouif. y /fait seig^neur de Coiirbêpine, au milieu du xv* siècle, sa veuve, Jeanne des M arets, épousa en 1461 Jean de Bréauté, fils de Roger et de Marie d'Etoateville. Quelques années aprùs, Mg' JoandeMatlloc, chevalitT, siMp-nmir du lie5 intrigues, le chagrin s'emnara d'elle et ne larda pas à lui enlever cette beauté qui rsvsitpl** céeàlat^te des femmes palantende l'epoqne: c'est alors, qu'elle avala du poison ; eUefit cependant appeler le curé et fiit inhssié» dans l'égliso de Courbêpine, le 8 octobre 1727, après avoir reçu les secours de 1« ligion (2). (1) « Plcnœuf était Berthelot. du plus ha» peuple qui s'enrichissent en "l^*^*?? et qui, des plus tiijecte* conimissioii» d*t Im^TM*'^ rivent p.'u ,i ji>-u a force de travail ^ '*J2?,LJ^ preimt rs étages dea msUtAtietB et des finSBCWP* Buito. . , » (Aïêjtwires de Saint-Simon) ^-n*. (2) Nous avons fmiaë pr^ua loua notm»*^^ la nMiwuiSB de Pfte dSDs la M1SSV Digitized by Go -v^i'

The text on this page is estimated to be only 23.40% accurate

cou 871 COU M"* de Prie avnit It^p^ut^par son testament pour les pauvi>(2â do la paroisse 1,000 écus, qai furent donnée, savoir; 1,&C10 1. à Thoepîce de Bernay et le surplus pour diffrentes œuvres de charité. Elle laissait deux enfante qui monrurent eans postérité avant leur père. Le marquis de Prie épousa en secondes noces, le6 juin 1744. Anne deBîaudo8,dont il n'eut paa d'enfante et il monrni an moie de mai 1751. Ce fut François-Jjéonor de Prie, frôre du marquis, qui hérita de la seigneurie de CourVépino;ii avait épousé Geneviève Coquet de Tulle ville dont il eut Marie-Thérèse de Prie, mariée à Piorrc-.Toan-Marie Lejeuni\ baron de Cré^uj et Louis de Prie, n' du nom. Marie-Tliérèse (le prie donna en 1733 uik' Somiiiio de 3,000 1. à i'lïospice de Bui'iiav, pour un lit en Thonneur de sainie Thérèse ; eh 1735, elle fut marraine à Bernajr d'une cloche qui portait son nom (1). Le 3 novembre 1705, François-Léonard, marquis de Prie, donna à ferme lomanoirde CoqHainvi)li novembre 1702. Froodiére : ^ozur, à l'arbre c^ot^ ehargiau milieu (Tune merlette de saOîc, mr un tertre dC argent , au lion d'argent /amant derrière l'arbre. 3" Lk Buc-Alaix. Alain-du-Busc, dénommé dans les titres du Bec de 1240 a donné son nom au fief. Kn 1259, rabbare du Bec donna à fief à (iuilkinme de Bue-Alain, une pièce de terre et un manoir à Courbépine. 4" LbCoi uhay. En li80,Kenanld du Coudray paya une amende de 20 s. au Trésor (2). Quelques années après il ligure encore sur les rôles comme débiteur de 1 marc 10 d. Bteriiiigs. Lorsque Jean Mallet, esc., seigneur de Cîraville et Bernay, maria sa soeur avec Robert de Bi ucourt, il lui donna ce qu'il possédait au CouJray (3). En 1437, Guy de la Villette, vicomte de Rouen, élay t seigneur du Coudray ; quelques années après, en 1440, il était général sur le fait de la justice des Aides, pour les Aiiglais. Les hoirs de Guy de la Villette, au droit do leur mère, étaient en 1456, possesseurs du Grand-Coudray à Courbépine, fief de Haubert, relevant do Plasne. Guy de la Villette, ii* du nom, seigneur du Coudray eu 1 109, demeurait à Caen ; il n'était pas présent à la montre de Beaumontle-Roger, passée l'année suivante ; il laissa entre autres héritiers, messire Jean de la (1) NoteB Le Prévost. (2) UcMes. yolet Le Prévost.

The text on this page is estimated to be only 15.24% accurate

cou cou Yillette, esc[^] qui ôtftit seîçnoair du Coudray en 1474. 6»
L'Épinay. En 1396, Bellotdo Lespinov était du nornlire dos p-fus la
vill(Ml<> m-na[^] et des plus anciens assemblés par ordre de Charles, roi de
France, pour déclarer jii.oqn'nû sVtt iniuit remplacement des Cordeliers de
Beruay. Vers 1050, Philippe des Champs, esc, seigneur de î'Epiiiay, étail
è;:alpîth>nt soi-< gucur du Saiissay tt de la Gruelle, ii SaintVictor-de-Clîi
de terre au terroir d'Escoreliéi e, M I S le M< snil-(îuorin (1). ti"LEitosAY.
Au xvc siùcle Jeiiiau d'Emalleville, isc, était SéigneurduRosay. En 10 il,
l'abliaye du Bec uehctade Jacques d'Orival, sieur du K et de cant. 5.
Dc/x'ndances: Lb BoCAOE , i.e Bi calix, LE Buisson, Capem.e, le Dk-kut,
l'Ei'iNAY, LE GrAND-CoUDRAY, LES LoORS, U MiU.HÂRQUIBa, L8
MESNIL, LB PcTIT-foUDRAY, LE QuesNoT, LB RO«AY, LB VaL-
QcBRARU, LA VASTiNK. Atfriculture: Céréal, lin. ^20,000 arbni a cidre.
liidmtrie: 1 moulin à i)lé. — Tissa[^] de toiles chez les particuliers. Paroisse
dos: archid., du Vexin Normand Doy. de Baudcmont. — Bail, de Gis or s.
—Vie. et ôlcc, d'Anddy. — Pâri, gén. de Rouen. Courcolles, du latin
Corticellaiy petites cours, est d'orieine romaine, et Je vooaUe de Saint-
Martin annonce que la paroïase est ancienne. La seigneurie do cette localité
a été de très-bonne lieure diviséo en deux parties, l'une ôoelésiasf iquo,
l'autre laïque. En Pan 1128, Hugues II de Gournay (1), fils de Girard et do
Gondréç , possédait l'église de Courcelles et «ne partie de son territoire.
Ayant alors fondé l'abbaye de Saint-Laurent-de-Beaubec, dans la ferétds
Bray, il lui donna sa vigne de Courcellei', avec l'église Saint-Martin, la droit
de patr> nage et tout ce (ju'il possédait (2). iluguos 11 de Gournav, avait
é[ieiiM', vpfS 1120. Mëlisandre, sœur du comte de Vcimandois, îl fut
chargé en llSSdedéfen hv lafronlièr.- de Nonnandie, et on preteuci qu'il
mourut daijs un pèlerinage en PaU'^tine. Autrefois, en Xor-niandlo, on
pnlenl unu eireor. ,, , -,^4 («J M. de Toulinout penaa qii« Courctilm ui ^
douiié à I abbaye de Beaubec, qtt'ea u**' Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 22.76% accurate

cou — 873 — Tatin, seigneur de Pinterville, céda en 1206, à Etienne du Mesnil, l'île Jourdain et le Gord ou pêcherie qu'il avait à Courcellea, moyennant une rente de deux fléthes arbelées fl). Le pouillé d'Eode Rigaad, constate qu'en 1260» Cotii lard (4). Mossire André Ifalli' Ao Clf^rliourg, chevalier, seigneur de Courcelles et de jeufosse, flonseiller et chambellan du roi, fht parrain à l'île en 1711. André Uallé de Clerbourg, ii* du nom, neveu du précédent, seigneur de Courcelles et de Fourneaux, rhovalier de Saint-Louis, demeurant a>j cliûteau de JeuiTosse, épousa (!) Cartulaire de Douport. de Ueaurepaire, Xtat étt Campoçntt. . (HiLà» Toulmottt. (4j U. Brosnrd de RaTflfo, Aodel^f, p. 181 et<15. T. I. ! en 1764, à la Croix-Saint-Leufroy, Louis»î ûh mpe de Loubert, fille de feu AlexandreAdrien de Loubert, seigneur de Dardes et de Mailloc fl). Halle : de gueules^ treUiisé d'argent. Un neveu d'André RallédeClerbourg, échangea la seigijourir de Courcelles avec les Char^ treux deCiaillou, contre un autre fief. La portion laïque de Courcelles, appartenait originairoitiiciit à des seigneurs de ce nom et relevait icodalcment des archevêques de Rouen, en leur baronnie deFrestte,pour un demi de haubert. En 1289, ISlcolas du Lu, donne à Saintr Léger-de>Préaux, une rente de 29 s. 0 d. assise sur idusieurs terres h Bouafles, dont l'une aboutissait à la terre de Mgr. Jehan de Courcelles, chevalier (2). Kn l:i30, Pierre de Courcelles, surnommé d'Ecos, probablement fils de Jehan, était .«eignenr de Courcelles. Un aven fut rendu en 1352, à TareheVéque de ilouen. par Jean de Courcelles, Ile du nom, si. ur de Saint-Liébaud (3), chambellan de Charles VI et du duc de Bourgogne , pour le fief de Courcelles, quart de haubert (4). Jean de Courcelles, m' dunora.fils du précédent, donne aveu en 1418, pour le 1/4 de fief de Courcelles, sis h Bouaties et pour le quart de fief appelé Rohert, au même lieu, relevant tous deux de l'alibaye de Préaux. Pierre de Courcelles, fils de Jean, sel* gneur de Saint-Liébaud , épousa le H mars 1435, Pn-joute de Melun, su;ur de Guillaume, m arié à Marie de Courcelles, aussi fiUe de Jean. Le 12 janvier 1481, devant les notaires du Chatelet , Philipe de Courcelles, écuyer, vend à H.-H. Richard Guère, bourgeois de (laillon 1/8» de fief assis au llamel-de-laBaguelande(5); il est probable qu'illui vendit ^[alement son fief de Courcelles. IUeb'ard Quere laissa entre autres enfants, Louis, seigneur de Courcelles, et Jean dit le Jeune, sieur de Ciér^; Louis étant mort sans enfants, son frère réunit les fiefs de Courcelles!

et do Cléry. Jean Guère avait épousé, par traité de mariage, le 4 juillet 1513,
eur(T, La Crois Saint-Leufroy, {2) Chartre inédite, arch. ds l'Eure. (3)
Saint-Liébaud était un fief en ChuunpsgiM, aujourd'hui KlĭMac. (4) Arrh. d«
l'Eure. (5) nttt. de» Anà

The text on this page is estimated to be only 10.42% accurate

00U ^ 874 COU onfanls hérhîen de fea Jean Guère, sieur tie Courcollca (I). Guère : (f uzur an cheoron d'or, iïw dv de ioêitê^ aeeomfyifpié en c/iff de 2 eroiO'tafê renVCrst'S d':iï'fi'''tf , cfiai'ift'S c/idi-hii d'imn m ^!-'!>^ cTo/', et aixnnjMfjaé en pointe de 3 et vissants d'argent, l */ 2. B 'i'ii ir liu GiifM'O avail épousé, aGisors, le 6 juin 15 il, Geneviève Lu Pelltitiei*. Ulle âtt ti.-'H. N'Colas, sicurdu Parc, dont il ni t n» *>2 «l'Evreux aux Andeiys. 11*7 do Vernon aux Andeivs. — p. p :i7iJ ll>b. — Surf. terr. ôlTliect. — 4econtrii». 2.372 fr , en ppal. — Kec. oi*d. l>ui>\$. — 4 perm. de chasse. — t^g-lise à Bon .flcs. — Ki.ole mix. d>- 17 enf. — Maison d'r'v il Dist. on kil. au ch.*i. do dcp., 30 J'arr. «tde cant. 10. Ifêianianixt c^QcxxiEKV - ls- Trov 9, 030 arbres a cidre. Indtairie. — Néant. — 4 patentét. Piir.iisse desdiuc., vie. etélect. dTCvieux. — Serg. de Nunuucourl. — Purl. et tiëuéj-. de Rouen. f' iuiileuiianclie vient de Curfis Dominions, la cour du Seigneur. C'est une paruiii:>e d'origine romaine, bfttie sur ia voie antique d"Kvri-ux a L>reux. Une charlre de Landry, abbédeSaintPère-de- Chartres, constate que te 1 août 1000, jour de la mort du roi de P'raioe Henri 1*, le duc Guillaume se trouvait à Courdcmanche avec toute sa cour; il v ai>|>rouva un don fait i Saiiit-Pérc-dc-Cbartres par Richard de Revieis (3). (IJ Arch iîe la S«*iue-lutVrieurc. l>f> La U.kli^oiïiiK'i l3) fort, de S.um.l'crtî-dô-Charti*» Dans le cours daxii* sièdo. Oerraïs deChAteauneul'et H;ii:ues II, San fils, posséilaieat Ulier^ eu moïiie teiups que Courd ' manche, et lors qu'Illiers passa au seigneur d'Aoet, Co(irrl)er(,curv'?deCourdemaoclie, fut un des témoins l .irrangenit'nt conclu par Rolrou, évêïiu" d Kvieux, entre moin 'S de Saint-Pei*e-de-CU irtres.etPierre, curé de Siiut-Georuv-s-sur-Eure, au sujet dos diiucs de sa parui:>^c. Hugues IV du Ch&tcï, ac'i|?neur di* CfïA» teauueuf, p iS'^a sa vie aij chût au de Sorel. 11 épousa Vers riOi, Eieoioie de Dreux, ot mourut vers 12ÎÎ0. Q lejijuesauO'.s a])iè3. en 123;}. Richard de Dellevue, é\ ^ <>'livreux, c^inflriua le rion taiiuux chanoines de Saint-Viiicent-auRoi?; par HugUh'S dmrdeinanche ('i. l>ans un acte û'échang • du xiii' siècle, il est lait mention d'une tiuie à ll iersdjns la paroisse de Courdcmanche, ce qui indique que cette derniôi e localité faisait primuivemeut partie d'Illiers et qu elle en 4 èi7, SiiuuR do Beipuit*, .>igne en WijA une charire de Simond'Aoet, en faveur dos moines de rEsirée(3). '2" Bl.ANCl ossÈ. G, pour avoir la!t [, l) Notes Le Previ ^l. . C'.î icite est ovitl.-tiinieul altère, il

faa * r'i que Hu u«»* ..u CliuK-l. fiiMpiieur ue thit^Htt*'» *■ 'l hiiiu ■.•*
il-- lut ie «>nat

The text on this page is estimated to be only 12.45% accurate

cou 875 COU coDsiaté que damo Philippe d« TigAOnville
denrirarait en France. Rietifti^S Bonflrn. eheTtilier, spîpni^ur do Totirn
ville. Blanc "'n--,,',. ,t OlisclU-s. v. nu d'Angleterre, était en 14W, prucureur
du roi an bailliaee d'EriVnx; Il épousa ruivAiit un» MMpdeJeine Alort'O ci
en soi-'itidi » noces Jeanne Houel. d'uiJ naquit Simon Aonllen sieurde
Oarajiboiivlllfet OlfculleB. qtiirniraati Palleineni di R i: ,1 . n r/7(I'. Il
itvait épouiié Cbarloîle Lopelleiier-Martainriile. dont il «ut Jacques Boollen
et Eu 1.">j7, Rnoul Boullen, sieur de GliSOLles, clerc, ûï» de Siruoti et (riro
de Jai fïue« I iitra au P;ir!(int iil de Rnuen. Jacqius liuullen, l*"" du uuuj,
consfiller au Pitrlément d»* Paris, fut pèiv .i.> JacÎjuetii* du nom, et de
Raoul, skur de BlancOMé. Dans la taxe de la vicomte d'Kvrenx. peur rannéf
lôfi'i. mnisire Raoul ullon« »ei^eor de Biancfossi*. fut tiixt^ A 50 I. «Raoul
Roullen,i»ieiird.' Blaix fn.ssé, liesoriereu l'é^riise caihêdraled'Evreux, « t
Jucquei Bnollen, son fi ère. sieur d'Anp-erviJlela-Rivière, reeus à ra, souper
et déi< utiei .l ri>'^in- 'le la niesse des trépassés, franc, en sa maison
canoni.ilc. • Il dôc«dft en 1503, et m sont acquitte» lea nf " r (U' ç^cs r'.
rniers, tant en général *iu en particulier (2). Bottilen portait: d>? ffunilt» à
iê faset fTnrtjrii/ (h'ii ij' f (ff rï totn tfniiij 'l'tiztflraecOïït^ ijagnée de 'à éjjis
montants d'or 2 et 1 . DNns la anile de« temps, leliet du Blancfossé
nppartintà la faniilN- Qn. sn. l. ■l;il)Me depuis plusieurs siècles à Pinson,
paroi.^se d'Dliers. Jt'.i fi ne-Marie du Qucsnel. héritière do Fabien-Albert
du Quesnel, seigneur de Pinson à Illien et dn Blancfossë, épou.^a Clialrf «:
Ije Cesno, marquis de M'nill< 1 1 laissa décréter sur elle, entre IT.'O ei les
deux fiefs du Blanefoss ' ot lio Pinson Du Qii('5;nel : r/r gutui»^ tt ttOtê
quintt»' (euiUen (l'or, 2 cl 1. 3" Les Gkés. Henri desOréa et Iduiiic, sa
femlne, donnent en ICfîl k l'abbaye de iT sirée, à la prière de Kinaud des
Grés, fièro de Henri, deux {Mirta de la dime de Mer. ville (3). On a dit plus
haut, que le ûef des Qrés (2, Pot de Suole-Cicile. p. 30.^ ^ as^ Miiisliil da
Menannart, livttt U fMwMi. • relevait en 1401 de U temporalité de rêvécbé
d'Evreux. . 4" L\ ValiAb. Ce fief rel*»vant dlHîers, était sneerain de In p ni'
n nînéi^ du fi. Jchandü Marf liis; , w., seigneur de la Vallée, do Ci < s*y ei
en partie d la p-^r^isse de Courdenuinclie fut taxéi 1 10 s (l). Loys
deThienU I lin, <>sr , seigneur de la Vallée de Cressj, en partie taxé il 108
s. Lafandile de Mnrohis, qui fut maintenue le 5 septeuiluv lfX>ti, portait:
gwuletàZ cfietrnnx d'urgent. Vers 15W.>. Emile de Thieullin, éb. de bois?.

— Diut. en kil. ch.ol. de dép. et d'.4rr.26, de cant. 7. Ik'pendonett :
Beavpvits , Lb BlamoFossÉ, l.Ks Grez. Laubette. La Vamée. Agriii'Uute :
Céréales. — 3 hcct. de vignes, 4,S00 arbres i cidre. /ndiutrie : Une
briqueterie êi 'A pateitih* Paroisse des : dioc. d'Evrenx. — Dô^. Vie. et élec.
de VemenU.~0êa.d*Aleil90&. — Pari, de Rouen. Courteillesqui vient do
Cnrh'ecllœ, petites cours, réunion de petiw s ciReint* .*) closes, est un
village d'origine romaine. Le tocable de saint Hila {r« de Poitiers est
remarquable en ('t'([ii'i] st' trou ve dans ce qnartieff sur plusieurs points
rapprochés. Gvillavme de Courteitle» est cité en IM et en 1107 dans denx
ekirtss de Oe«fri^ mBBain.

The text on this page is estimated to be only 13.86% accurate

cor — 876 — COU ilo IJfiôii (Ij. llfnt témoin on llo'Jd.> la | 10 st
i MI 1 i o 1 1 (1 e Gau V i 1 1 e à r al 1 1 >a y 0 (l (' .1 u m i êyre < i II il'itii
acte passé à Tiilièrcs pur Uraus, uhhé do Jumicgt's. Vers III'J, Richard de
Courteilles fut témoin d'une cliartro aanadatode Geofroy do Borou ; lui-
mémo donna à l'abbaye d« rKMtréo, après II il, date do sa fondation, une
rente d'un denii-niuid de méteil et un demi-mnid d*avoine. Giglobortsoa
fila, Adeline ot Marie, ses fiUcs, approuvèrent cett^} dunaion (2). D*après
M. Bonnin. dont noas embrassons l'opinion, ce sernii ;\ ('l'urtcillL'S
il'iraiii'ait été sîgué le traite de puix eutro PhilippeAuguste et Richard-Cœur-
de-Lion. Il est, « Il eU'ot, daté d'outre Yornenil et Tillièrcs, ce qui convient à
Courieillc» Il paraît que la terre dn aeiitneur de Cour* 14'ill('s était (MI
1195, outre les mains du roi, «n tout ou en pai i io, carson receveur fit état
nu Trésor de U s. pour produit de la teriv de (lislelji'rt de Courteilles (1).
Kn Gislehort do Courteilles lut témoin av. c Ri.trou, tiroyen d'Evreux^ d'une
cbartre de l'évêque Jean. Rîchard-Cu'ur-de-Lion, voulant protéger de CI'
côté la Irontièro de ces états, lit construire il Courteilli s uiiir l'in f^ ii -^^e
importante dont les tra\ aux t'iu. ui dirijré.s par liohert Clerc (5.) C<1
arcliiteete reeut, en 1108, deux sommes de chacune 100 l., puis une antre
somme de \TÀi 1., dont il devait rendre conii>te, une somme de 300 l., fut
employée à clore l'ouceinte de Courteilles. Guillaume de Courteilles .servit
do témoin avec de (ioussuinvillc,son neveu, à la cession faite par Mathieu
de Charnelles, do sa dîme de Bêrou, ft Tahi aye do Lyre (ti), MathU'u de
Charnelles ayant quitté la France avec le roi Jean, saciiarirepcutfêtre de 1-m
l'ne chartre d>' 1",'''' , constad^ qu'avant cette époque, Guillaume de
Courteilles, chevalier, père de Guillaume, aussi chevalier, .-ivai' il.iniii.' ;l
Niiîrc -r);iiiiL'- du-Di'sert, 10 s, de rente sur le revenu de Bourth. L'année
suivante, Ouilianme de Courcil!>"^^ II' du nom, fils ilr 'ûuillaiiur, donna
au IK'-sert 30 acres de lerro surleLesnie, dans sa ville de Bourth, paroisse
deCheronvilliers, en échange do 10 ». de rente donnés pur son père.
Clément de Courteilles , probablement fil Notes Le Prévost, Cnutiill» (2)
i(t. iil. (3 C;ii'tul,iii" il*' Loiiviti-s, iia^rt- 7>\>, < Ij Holes uH. (•) Ce
Uoltert CI nous piraît], line chartre en faveur de Lyre. En 1270, Guillaume
de Co)rieiUeâ, m* du nom, chevalier, est cité comme devant le service du
roi (1) ; il vendit en 1282, au chapitre d'Evreux., moyennant 40 l. t., toute
ladlme des g^erbes de grains qu'il avait au Grand-Cuisiney à Cintray.

Lorsque Philippe-le-Bel céda, en 1221 à Mathieu de Montmorency, chambellan de France, le domaine de Daiiville, il l'olili^rea envers les .seigneur du Nutillet, et de Courteilles, à payer une rente de 02 s. Od. pour uu" rulu» '.*). Eu 1 lli', Jean de Courteilles obtint du roi d'Angleterre la terre de la ehap«Ue (îautior , enlevée à !> an Jouvenel del Crsins, prévôt des marchands (3]. Jean de Courteilles, chevalier, est dté dans les échiiiui'Ms du xv* siècle ; il avait éjimisé Jeanne de Garencières qui lui survécut (4). Un autre Jean de Courteilles estdté dan.s l'échiquier de KiOT. Après l'extinctiou do ia famille de Courteilles, la terre de ce nom passa à la maison d'Illiers, en Rau".>, dont les armes étaieat (t or ù l/fiivu'leis drste* ii) Uiiit. de IJautrtlU, urcuves SI. ! Il .V.jfX Le Prev

The text on this page is estimated to be only 21.05% accurate

COL cou net, Poifrneuf de Coopigny, veuf d'Iaabeau d'Alègre. Du mariage de Jean d*0 avec Charlotte de Clermont, était issue Louis.- d'O, ijui fut mariée le 5 juin 1599, avec le fils de son beau-père, Gabriel dq Itaesnel; chevalier de î'ndre, rmarquis d'Alcgre, auquel elle apliorla la seigneurie de Courteilles. Gabriel du Quesnel, ii« da nom, obtint de Louis XIII, pur Invvct ilii 11 (l>'c.'iiiî.i-o 1G15, une conipuguie de 3() lances, etlett novoinbre 1018 , par contrat devant \et tabellions do Vonieuil, il venrlit la terre de Conrteilles ft noble duuie Suïanne de Villara, dame ci.« Fo tu aine et Gourteilles. Cette damo «'-tait tille do François de Villars, lieutenant particulier au présidial doL^yon et de Françoise Goyon, sœarde Pierre et de Jéromo do Villars, arehevétjue de Vienne. Elle avait épousé, le 7 janvier 1589, Thomas Barthoiy, esc. (1). Villars : d'azur, à t/'o-s molcttiH (f or, i> fit 1 , au chef cousu de gueules, chargé d'un lim léopatdé d' argent. Bartholy : i/nncfn', m'ueh' df huit pièces d'or et df gueules, à deiu: vioiles de l'un en F.n ICIO, le roi avait fait d.>n à Etionne Pelletier cl à Simon Coûtent in, huissiers de sa chambre, des treitièmes de Ja terre de Court (Mlles. Noble dame Suzanne de Villars mourut quelqiiM annnées après, laissant pour héritière sa nièce Suzanne de Boucqtu'tot, mariée à Gabriel, comte de Montpomerj, chevalier, gouverneur du château d'Argentan, flls du fameux Galiriol de Ijorges , comte de Montgi'raei;v, (jui tua Henri II par accident eu I5ô0, et qui futcondamne à mort pour trahison, en 1574. En 1G20, lorsque Louis XIII se rendit de R'uu-n à Caen, le comte de Montgomery alla À «a rencontre et lui olTrit ses services. Oabrteliide Montgoniery reifditaveu au roi, le 1" février 1029, au nom de sa femme, du plain-flef de haubert de Courteilles. composé de manoir seigneurial , chapelle , Colombier, etc., le tout clos et fermé do fossés avec pont-ievis. . . Près des fossés, il y a garenne à eonîns, droit de jastiee, etc. Jacques di> MontgoiitM'v, fil.s do Gabrlrd, fut après son père seiffaeur de Courteilles; il épousa Marie Le Révérend, veuve en premières noce» do Tobie Barberic, sietir de SaintpContest, trésorier extraordinaire des gaerres; peu d'années après, H. de Saint» Contest fils, demanda des comptes à sa (n>ére, et fit saisir Courteilles, pour 4tre Pi^é d«t 123,000 l. qui lui étaient dues. a)llbrM. I M. d M 'iiiLr'Mucrv réclama le tiers coutumier qiU lui fut accordé (1). Un arrêt du 12 février 1047, décharge lu dame le Kévérènd, ajfant garde de ses enfants; Le Sé novembre 1063, Courteilles fut décret «■ sur le comte de

Loi^{es} de Montgomcrjr, et adjudé à Michel Barberie, chevalier, seigneur deSaini-Contest, etc. Moutirnaier^y : fcarlntr, nu 1 i l I d'azur à trois fleurs de Ijfs d'or[^] wttt'S de gueula à fr9i\$ roquillé à Sainl'âti^{ket} «Tor. MiclicI dr Barberie, chevaliei', soigrieurdc Saint-Contest, Courteilles, etc., conseiller du roi, maître des requêtes, rendît aveu en 1 de Laval et Michel de Barberie, marquis de Courteilles, pour déterminer la profondeur ilu Ijths d'eau, près le moulin du Sault, pai oisso de Montigny-sur-Terre, îîai îiei ie, .sieur de Saiat-Contest: «Tosiir à 3 tétén di' griffon Qrrachees d'or. Outre Jacques de Barberie, tige de la branelie de Courteilles. Michel de Raiberie tîut un autre fils nommé Dominique-Claude, sieur do Saint-Contest, maître des requêtes, ii/iiiiste plénip>itcMtiairo au Congrès de Bade, le 7 septembre 1711. En 1716, M. Barberie de Courteilles, était commissaire en la généralité d'Alenⁿ, il assista la mémo année, au mariage de Blathurin do Quincarnon avec Barbe de Tilly (2). Jacques do Barberie, marquis de Courteilles, intendant d'Alençon et do Bourges, mourut en 1731, laissant un fils nommé Jacques-Dominique Barberie de Courteilles, qui fut ambassadeur de France, auprès du corps helvétique. Jacques-Dominique de Barberie, marquis de Courteilles, épousa Uarie-Mélanie Fyot, fille du premier l'résirlent au Parlement de Dijon; il acheta eu 1700 les seigneuries de Balines et de Xlrosbois, alors a"" il était intendant de.[^] finances (3)[^] il devint oon* seiller d'État eu 1764. C'est lui qui fit bâtir le château de Coar[^] teilles dont M. Raymond Bordeant nous a donné une description si intéressante dans IU/in«iMcA

The text on this page is estimated to be only 13.85% accurate

cor — 878 — COU avait un autel en marbre noir «roez reniai
iliialil*» : quant au parr, il ôtnit pnrfaitoment (l«'S.«jno à raiiplaist'. (i si à
peiiif ly'ii %m reste «ujourd Inii quclqui-s v» s'iiics >î.h](l(Mrie-Mi"l.i iii.-
Iliijri tto I^,vi'K«>ne de Courteilies, fille unique»; d>- .l. cnics-Di'unnique,
marquis de Court. il lrs, t'jioua le :. {0 ocobro 17 il!es, où demeurais h;
Viitiell< ment la duchci^so ; ae sentant indispo;ié. il voulut revenir à Paris,
où il mourut d'apoplexie, le 10 mai 1821, h l'ûpe de b4 ans. Rochecliouait :
/"afa-, enti', ondé itai f/i'itl e/ de giietih de <> pit*ce\$. Du l'le5;M l>:ir .n
Paul Dubois, une di s ni^takilil s de la tiédecine frane^isc, doyen honoraire
de la Faculté de Paris. mourutftCourteilles, où il s'était retiré depuis un
grand nombre d'années. Fief<: lo="" le="" geuier="" appartenait="" en=""
h="" nicolas="" fostel="" soigneur="" de="" grosbois="" et="" b="" m.=""
banc="" propri="" nillet.="" on="" autrefois="" nutillet="" il="" est=""
fait="" mention="" dans="" un="" document="" l="" a="" vu="" plus=""
haut="" que="" seigneur="" muiliot="" s="" lietf="" labaronnie="" tilit=""
colrtlili.lks.="" cant.="" do="" vorneuilsur="">rAune, à 170 m d'alt. — S1
hal,. - IV,p. 330 hab, — K - t Roc. cont. ind. de Yerncuil. — Perc.de
Tiliières. — Pftroisse. — Ecole d«: . - 21f(^r. (léchasse. — Di.st. en kil. au
eh.-l. de dép. et d'arr. 40, de cant. 6. ItritOudfinC* : I.K DÉFAIT, LE Fl'IT,
LA FoliÈT, LE GÉRIEK. LA GUIGN F.TTEUI E, L.\ II\YR-RoULT, LA
HAItELLERIE. I.A HAt'T»Hwl KURE, l i s >ÎA1«(N. I ridiée fait-ait partie
intégrale du domaioc divry. Lu 1071. Roper d'Ivry, échanfion doGoillaume-
k'Conquérout , ci mprit dans la dotation de r>l'bnje d'Ivry qu'il fondait, le
liai rouage de la Couture, dédié iNou-ebamc. Vers 1190, Faulcon delà
Contnre, fut témoin d'une chaitr.' do Guillaume Louvel, sieur d ivry, pai-
iin:i!o d Ivry a plusieurs fiefs et apparlenaices à l'abbaye d'ivry, aumônes à
l'ancienne fondation dlcelle par nos prédécesseurs comme le fief de la
Couture et autres amortis comme dit est, mais ieiiu« sons ma hattte-Ju.-
>tice. > (I). Le sei^'nour d'ivry pouvait oxicrer un droit de travers ou
passajrc, qui s «.leadail à la Outure. Kii ir.OO, la veille de la bataille d
lvry,w

The text on this page is estimated to be only 16.81% accurate

cou COI* vent, qui occupe l«s deux tiers des habitants d'^c«tte
çomnittBe. §2. — Bo ISSEY. BouMejr, du latin Boumum^ eât un nom
d*origin« dip1ili|n« latinisé, dont la slgnifleation nous échappo. La paroissM
di^diô« à Sainte-Opportune, «tergtt ftt abl>erae, n'a pu être formée qu'apt
è<770, é[:ioqu(' de la mort ilo la sainte. Lo paioQu^e du l'église de
Bous^e^, qui fipp»rfonait auxseigiipara d'Ivrj, fat aliÂno vers 1070 Koger,
l'un d*«Mi\ p -iir ?. rvir de Huiauon à l'ulibaye deNoUe-Dame-d Ivrv quUl
fondait. Quant nu fie f laïque, il appartenait à iin»' faxDilie dunt nous avou«
recueilli plusieurs menibn-8. Vt-"-8 lins. Giiill;nime Bocet. i" du nom,
futléfuoin avec beaucoup d'autres st igneur^ de U contrée, à une cbartre de
Raoul de Tnsny, ronlirmanl 1*S tions faits par Roger, mu père, à l abbaye
de l'Estrue (1). Le cAinptedeg revenusdu roi à Breva) en 1201. ci»n)prciift
(1 an- les rei oilt 8 UH)s. pour le fermage (ic» uurvi t s ib- Bussey.
Ouïllaumc de B<>iiss< y, ii« du nom (2), chevalier, fut clioisi < ii r-'32,
avec Jean do Paveil, cuujiic arbiuu entre Alexandre Perceval, seigneur
d'Al^Ieville et Tabbayo de S ;itiT-Kvr). En 14'4), Jeau de Drovais était curé
do Bouascy. (1; Xof«Le Pr«vo>], CUampi^noles. La rli ii ir-' li i ii >■ an
îtou-î^y, nar M. I* Pr ■TiB««»)-i«K-rervaiiche8, ou te truuve l« Br» uil
iJuiy (.1 II e«t pr.iU. Iriii.rd le Guillaume de Bou^y, ins-Tlt 1.U115 I
ijliitiKiïro 'Hj 1 yi'e. ()) M. l.eHMruT. A;^;"-^ 1 lie. (4) Cari. No.in.iml. w
l^l. 16) 2ioi«ê Ijb Frevosl. t. p. 365. [èj €1%, Viùmaad, n« m. La famille de
Boussej était éteinte au milieu du xv*«fèele. On lit, en otfez, daii.s ravc-u
d'ivry, de UoO. < Jfem RaouU leBerruyer tient ung plein-ilef nommé le flef
de Boeej, aaeisen la paroisse dudit Boussy, tenu comme dessus qui souloit,
valoir 40 l. 1. et de présent ue vaut «)ue 13 l. ou environ. » Les lionimcs
manant* de Boïissey ef autres paroisses voisines étaient suietsa taire trois
corvées en l'an, de leur harnoiâ, o*eat à savoir en fiieons de blés, eamarSt^t
aa guérets dans le fief de Serez. A lanronlre de 1470, ttne à Beanmont,
dans le groupe de la vicomtV) d'Kvieux, se présenta Raoul de Boussey,
seigneur du lieu. Le 30 août 1514, eut lieu lu dédicace de rév'ise de Boussey
et la bénédiction du cim liept , par Toussaint 'Varin, archevêque (Je
'riiess;iK)nit;nc. Claude de llcllenviUioiii était curé de Bousejr en 1522. il
était remplacé quatre ans après par M vhel de Uellenvilliers, prcH
bablcment son pareiit. Lesort. esc, seigneur deDnusiey, au droit de
dafiioisfle sa tcmni" fut laxé en I5t52 pour le ban à^-iO 1 pour un revenu

de 403. Au commencement du xvi^e siècle, Pierre Desort, tsc, sieur de Boussey, prit auianco avec Marguerite de Loubert, dont il eut Fbirence du Désert, mariée par contrat da 12 janvier 1578. » Valérien du Val-David. • Le 13 mars 1604, rariuo du duc de Mayenne venant k la rencontre de oelle de Henri IV, traversa la plaine de Boussey pour aller occujxt lo village d'Ëpieds, c'est entre ces deux villages, que «e porta l'elTort de la bataille. On montraitencore, au siècle dernier, dans les vignes, une lui tte qu'on disait avoir été l'emplacement d'une batte» rie dn duc, dirigée contre les troupes royales, vers Serez » (2). Jacques du Désert, esc, probablement fils de Pierre, sieur de Boussey, épousa au commence me ni du xvii^e siècle, Jacqueline de .Marie, dont il eut Martbe et Mario du Désert. Le 19 février 1709, dans un rôle de* sommes ordonnées pour la eapitation dans la généralité de Rouen, Alexandre Yarin de Boussey, fut imposé à 390 l (3). En 1750, Boussey renfermait 3 feux priviiegriés ei trois feux taillaUea. Chrétien-Ouillaume-Jacques-Jean Chcsnard, comte de Boussey, épousa Marie de (Il C'< si u\'nK' qiK' Haoul de BerTuyer cité dans l'aveu de l-irxi, il av. .il ^iv.» \» uom uel iutcteoM tamille d« b VsBis aéehorsl, n* Ugl,

The text on this page is estimated to be only 14.93% accurate

C H A O R A Lorraiue Grosley. Eu MdO, M. Chcsnard était imposé à la somme de 15() 1. b. cuuso do 8a terre de Boussoy (1). Cbesnard : tT azur à 3 marmitte» li'or. Jacquo8>Loui8 Chcsnard, comte de Bousse.y, était au moineiit de la Révolution soip:neurde Boussoy ; il avait épousé Mathilde ileOaenet, dont il ent Jaoques-Renà Chesiiianl, coiiito ik' Bou\$8ej, marié & BrigittcIsabcUo do Kcuiiug, La famille Chesnard pordii 6ous<: v="" lors="" de="" la="" r="" .="" il="" ii="" para="" pa="" qu="" soit="" rentr="" dans="" ce="" domaine.="" en="" le="" premier="" consul="" descendit="" boussey.="" et="" visita="" place="" o="" ii="" livr="" bataille="" d="" lacouture-bottf="" ennt.="" saint="" andr="" m.="" sol="" :="" dtltiviiim="" calcaire="" castre="" inf="" jjrosaier="" craie="" blanche.="" it.="" ft="" n="" t="" ivry.="" ch.="" du="" greniers="" a="" couture.="" uir.="" l.ituoiieet.="" pop.="" liai="" ront.="" z="">Xm fr. et l>|>al. — Kec.oid. luuU'. l.SfH, 1,r,ir>fr. — >: de Dreuil. — reiccp. d Ivry-la-Buiaille. — Rec. cond.ind.de Saint-André. — Paroisse. — Presl)yt. — Krole con. mi,\. de DO eut". — Ecole, relig. libre de tilles. — C do sap. pompiers. — Soeictê rausiq. — 7 Déb. do l'iiiss. — 25 Perm. de chasse. — Dist. eu kil. au ch.-l, de départ, et d'arr., 20, tlo caut. 10. Agriculture : Céréales. — 8,000 arbres à cidre. Iiidustne : Une usine k tourner les métaux. — Grandes lahrriiucs d'instruments de musique. — Fabrication importante d'instruments de musiqnn chez les particuliers. — '20 patentés. Dépendances: BocssEV, les Buiis.sons, i-i:s R0U8SBAIIX* Paroisse des : Vie. et Elcc. do Ponl-iloTArclie. — Doy.dc Lonviers. — Dioc, Pari. Ot Gén. de Rouen. Crasviiiio de Craim Villa^ villi\ge l'erliie ci plantureux; le terroir de Crasviiiio est en ellVf rxcr'Iliit ; t.-*r«t, ni M- paroisse trê9-an> oienac dédiée à Saint-Martin. Alafinduxii*si(cloolleetaitdîvisceen plu-iotir? iartics : nrif d'clk-s aiipiu'iciaif à un seigneur voisin, (îuilJauo»e de Qualreuiaros, Fautre à une famille qui portait le nom de la paroisse. Vers 1177 , Guillaume de Quatrcmares donna aux moines des Deux-Amants, la dime dp Kon fief de r'rnsvill,', vu présence de trois curés el Uois clic\alics des environs («j. (1) AitU. i\K I thur*. {^} Arch. de la :i>eiae-îul«ri«ure. La chariro que Gautier, archevéaue de Rouen, donna en 1207 pour confirmer la pwsos.sion d".s biens du prieuré deeD«'ux-Araanti:, constate que Renaud, curé de Damneville, avait don né aux religieux le quart de la dime (Ir Crasviiiio qn*il possédait A droit héréditaire. Guillaume de Quatremareg,

susera&de cette paKie de Crasville approuva lni«méipc c -lli- libéralité.
En Pi*25, le roi Louis VIII, en échange de Roules (1), dounaft Johan delà
Port la Mnnclie. . , . * (•4?) Il y avait, couiuie ou sait, Uuc ««jUfBSWS de
(Juatiftiiai'os sur Crwville. 1'. Aisohu.-. ^Ijl iAHiji. Uclél*** Eclliquier.
Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 22.21% accurate

CRA — SS1 — CRA înilol ont Ou' mi!=05 ,}o? jclîc^uos do saiii
Barthék'iDv.)> Le -^i) décemlii e 15 10, Claude de Lorraine duc de Guiso,
baron de Qnatremares, prèBonta à la euro de Crasville, Robert de
Morainville. prèlr*'. Qiiflijuos ;aiiiL*os api'(>s, le 14 décoDibro lûiT,
Aiiluinette de Bourbon, duchmsê de Gttiie, baronne de Quatrcniares,
autoriséo de son mari, présenta Jean de MorainvilJc (1). Les habitants de
Crasville furent déchargés de Ja tailU'. de 1011 à 10:58, à cause des pertes
qu'un t>ugeeux-Amant8 par Guillauiuo de Quatrcmares. Le 31 juillet
1205, Jean do Crasville fut témoin de la cession faite par les religieux des
Deux-Amants à Tabbaye de Bonnort de la chapelle de Saint>Martiii de
M«i>ei> dans (2). Oaiilaume de Craaville, chevalier, ffit témoin en 1209,
d'une charte ponr saint Taurin. Après la conquête de la Normandie,
PhililHic-Aiiguste distrijua à ses soldats les doluaiues des vaincus; Robert
Le Breton, qui nous paraît «n étranger, recnit une partie de Crasville, il fut
témoin après 1201 de la cession par Jean Boterel à Jean de Saint-Aubin, oe
toatleténementquHI avût an RamelJude, moyennant (K) s. t. (3). En 1210,
Robert Le Breton de Craaville, tenait un quart de Hef et le quart d*ttn antre
fief, dans les ciu«i fiefs qui relevaient de Surtauvillè dans Thonneur
d'Ëvreux (4). La famille de Crasville s*étalt maintenue dans la contrée,
Baudouin de Crasville, chevalier, siègeait avec d'autres chevaliers aux
assises tenues à LouTiers en 1267 ; Amonld, Roger et Renaud de Crasville,
probableniont i'rèresde Baudouin, furent témoins le 11 février 1251, de la
vente faite par Quérin Lasnier à Clément Le Clerc, de 34 d. de rente sur
deux pièces de terre à la Garenne de Lérj (5). En novembre 1266, Baudouin
de Crasville et AziCf sa femme, vendirentau chapitre à'Evreux toutes les
dîmes qu'ils avaient on pouvaient avoir dans la paroisse de Surtauvillè,
n^ojreonant 48 l. (G). (1) 11 était flte de Piem d« MoMfaTilie. seigneur tt«
Osnioli, MB Mn Frangoli, «m.. Aait {«igoeur du Coudfu. (S) Carnaairê âê
Botmort. Il y a Oonrilk dans }e t«xt«, mais il faut lire Craeville. (3)
Cartulaire de Bonport, p. 35. (4i T{egiitire de Philippe-Auguii. u>j
Cariuhiire d« Bonport. Id. Id. 8) Cteit CM» douta Charlm d# Hasbari, «té

The text on this page is estimated to be only 14.88% accurate

CRA — 882 — CRA Hesbert, sicur de Crasville, probablement père du maru' et autres. V»Ts IOI O, la terre ia Molt.» à Alis iy, sortie do la maison de Ilt sbcrt était cntive daos la famillt' Ilavs; de 1704 à 178;.^ un inembro de cotte dernière famille. BarnabèEtistaehe Hays, conseiller nu Parlemeiit do Normandie, finit par réunir la M»tte et CrasVille (1). HajTii: d'nrgi'nt au lion rnmpnntde anhlc, nrmi ef tnntpnstf' dp (/ "eu.'es, accmn^agiU' de 3 mouifrs ///' sidjlf 2 et I (L' . SËRtiËXTJiuiE. Au XIV* siècle, la sergentcrie de Crasville commençait à être connue et à former une seii.'neurie particulière, elle avait son «iégc sur une portion de Crasviile alors i]ne l'autre portion relevait de la 9ergenterie ii;tti . tnarcs. Jeban Faroui, sergent de Crasville pour le roi en 1378 se transporta à Rouen en Thostel Robert-Choisv.]); ii.nireur du roi au bailliage de Ruuen Gisor^, de la part de niestire Jean Hanart, prvjcureurde rarebevâque de Rouen, pour le souj mer de rendre certaines pièce- (3). Le 34 décembre 1!I83, Jeban Faroui, sergen' (*rnsri!lc, se trouvant 5» Louviers, accourutàune clameur de haro poussée entre Jehan du Vignaj et «a femme, s'en empare et les conduit dev;irit !o vicomte du Pont-dcl'Arche; de là, plainte de rarcheviîijue. M. Bornhi-. planche XX. u" 1, a publié le ficel pariioulici' par le î'orpent de Crasville, le 4 mai 1400 à ujiacte de son ministéro (1). Rohin du Mesnil, sergent de Crayville, à lià n quèle de rarehevèque de Ruucu, df'divra d(. 'vant r«' ?lis(» Notre-Dumede LouviiTs, le IS mai 1100, un ajourm-menl .i ri neonire de Mue de Douqnerre, chi'vaiiii-r, chainbellan du roî et son bailli à Rouen, à cnmparaître au prochain Eehi(|ui.'r à raison des torts et priefs ii lui reproclu*s(5). En 1 108, Jean du Ilazay éiait serpent du roi notre sire en lasergenterie de Crasville; Jehan HesLert l'avait n mplace en 1 15'i. Claude Ilesbert, soïile héritière de la branche des Hesbert qui avait la sergenterie de Crasville, épousa Alphonse d'Araude, auquel elle jjoita ceiteeliarpe. Avant le 15dècembre ltK)3, Alphonse dAraude était mort, laissant des entants mineurs. Vers celte époi|ue, un arrêt fut rendu par Je Coni^eil d'Etat a Toccasion d un procès, entre le cardinal de Bourbon et Cluude Hesbrff, VI iive de Alonee d'Araude, pour Ift ser* geutcric noble de Crasville. (1) M. Leheurier, Aliiay. (2) M. de Merval. (3) Arch. de Kounn. |4> Tab«Uionnjge roval. p. 394. A) M. Bar.âbé, M., p. 414. Araude: coupé d'argent à l'aigle imntede gable et de gueules n une fleur de hjs ftorenéee d'or. Isaac d'Araude, sieur d'Emonville, fils et héritier d'Alphonse,

flthoniroa?e le 11 septembre IfilS, pour la sergenterie de Crisville, plain-
 dctde haubert, dont le chef était as\$sis en la paroish de Crasvillo, contistant
 en mesure, jardin, tei res labourables, «itc. « A cause de laquelle noble
 sergenterie, dit l'aveu* le sieur d'Emanville a droit de mener et chasser
 r»'i>r';ia sur le poing, aiijsi qu'avec chiens épa^neuls ensemble sur les
 ter«»8 de Tabbaje de Royanmont. La sergent«"rie de Crasville se divisait en
 quatre branches, tncnibres dépendant du ûef de ladite sergenterie: celle de
 Craaville, celle? de Louviers, celle de Quatremaresci colle d'Acquigny et de
 Crèveœur (IJ. Le sergent de Crasville devait avoir lapaia bénit api'i'S le
 seigneur. Le2«sjuin 1079, Alphonse-Isaac d'Arauc, fils d'Isaac, sieur de
 Crasville, fit aven au roi pour la sergenterie noble de CraifUle et branches
 eu dépendant. Anne-Catherine d'Araude, fille de feuAlphonse-Isaac, rsr.,
 sieur de Crasville, épousa "Charles-Duiuinique Le Comte, auquel elle porta
 la sergenterie de Crasville, ét dont il ren.ît aveu le 15 niai IT.'iO. Le ;JU
 septembre suivant, lesieur d'Araude demanda à être dispensé d'informer; le
 22 mai 17a..*, il f it ensaisiné de ladite seigeatorie de Crus\ ille. JacijUes
 Caresme était sergent de Crasville, entre \T.i2 et 17(.ki. Michel Jourdain,
 bourgeois de Louviers vendit, par contrat do 8 mars 1700, la sergenterie de
 Crasvil].' avic deux ann-es relevant de la châtellenie da \ au lrouil, àMichel-
 Pierre Jourdain, morcnf.ant 9 l. de rente foncière et pour le surplus *J(0 l.
 do rente roquitable par 4,000 l. Ct ."H).! l. de pot-de-vin. CRAS\ ILLE.
 Cant. de Louviers, à 16Ô m. d'ail. —sol: aliuvium ancien. — Ch. de gr.
 communie, n* 43, d'Evreux à SaintPierre-dt'-Liérout. — Surf. terr. 245
 hcct. — Pop. 2: ^2 hab. - 4 cont. 2,8X1 fr.enppal. — Rec, ord. budg. 1807,
 1509 fr. — B de Louviers. — Percep. de Surville. — Rw.
 cont.ind.d"AmfrcviUe-la-C«mpagne.— Pw» «— Réunion pourTînatruccion
 à Surtantill*» — Bur. de bienf. — 1 pei m. de chassC- -* 1 déb. de boiss.
 «— Dist. en kil. auxcb.-L' dedép. 35, d'arr. et de cant. 8. Ayrteulfo

The text on this page is estimated to be only 17.71% accurate

CRÈ Ptroiflw des: Doy. do Neubooi;;. Vto. etElloc do Pont-de-l'Àrebe. — Dioe.» Pari. otGéD. de Rouen. Crestotest un village d'origine saxone: son nom vient des lai>(;ues du Nord; la paroisse, dédiée à saint Pieri'e, esi peu ancicnnc. Eu nS5, Gilbert du Saussay flnnuf» nu Bec suri téneiQ laraille Saav«Ct«tt eacOM trftf «ics C. I, siins de Manie* que le rui leur avait ilouné après la mort de ticoiVoy a'Harcuui't. avait de.s extensions tellement considérables sur Cres ot, qur- 1(s Ci lt stins prétendirent quelqueiois à la seigneurie. D, seigneur d'Amfrevtlle-la-Campagne, de Ceiseville, de Creetot, l'ti-. : il épousa la uième année Prudence de Canuuviile. Il mourut le 22 mâi It^» et fut inhnmé à Amfreville. Eu IGIO, Cresiot avec Ces;seville et autre* terres appartenaient à François de Bassompicre, cnevalier des ordres, colonel des suis* ses et maréchal de Fraiiec. liouinie brillant et plein do vivacité d'esprit, auteur de mémoires qui contiennent rbisioire de sa vie et de ce qui s'est passé de plus reniarqualde à la cour de Pr«tnce depuis IDiib ju^^qu à son entrée à la Bastille en 1031 ; il n*en sortit que le 10 janvier lOl/î ninès la mort du cai^ dinal de HicUeUeu; il mourut d'apoplexie le 13 octobre 1646, ne laissant que deux enfants naturels, ' 'r- : ut a sosur Catherine qui recueillit sasucceMiun. Bassompière : (Fargentt i irtà» eheoma de gueules Catherine de Bassompièrei sixième enfant <1) La ChesojediWiBuii* ^ujui^uo i.y Google

The text on this page is estimated to be only 15.48% accurate

c i; !•: _ .ssi — c n r: Cliristopho, dioCdt's (iiiiicosdn Lorrains, rpoiisaen 1(>)8, Ti>nn(>g:uy lo Veneur, comto de Tillit'ros et Carroug-*»?), chambellan do la reine de la 'ri'ande-BrotapneelainbasïJadciu' eu Anjrleteî'i'o '^1). Tannej:uy eut la seigneurie de Creskjt, a partir de la juort du marc* chui et il nviinnit lui-niiM»ie en 1051?. Un avt ii do lOiU constate que Guillaume C'ordo était raceveur de Tanix ^uy le Veneur. A la ni«"mo date, Pi, constate que lleetol■-^Mcl>las Paviot, lll8 du précédent, chevalier, était seigneur de Saint-Aubin d'Iv erosville, Cesseville, Crestot, etc.; ou 177 J, il était président en la Cour des Comptes et conseiller honoraire au Parlement de Kouen. Kn 17.50, M. Girard, chanoine prébende fie Crestot, était principal du ooiloge. Quand le (iriucipal a payé les professeurs, il ne lui reste plus rien de sa prébende (3). L'aveu du 20 janvier 1771 fuit mention à Crestot de la los^e Coquery, de la teiTe du (Il Clu"^ii;iv«'-(lt'v-l!<.u c="" m.="" m.vv.="">ll.> H.-r tor-N'ii'Otas, c* rcbvre, Ka mère. Lequel tiaf consistait eu domaine lleffè et non-fieflu, manoir seigneurial, maisons, granges. éiaM-s. iija.-'ures plantés de pommiers, coutenant H acre« et 120 acres doierre labourables, d l'oit de eolonibier à pied, etc. (2). 2o K(;>li>s tî'iiii *U';iire-j;««iw'i'.il du (.•li.",i4irf Ji-vres^ Digitized by Go -v^i'

The text on this page is estimated to be only 22.67% accurate

wase de la mort de son frôro, sons la permission (le Jean et do droit sur la terre qu il tient dudit Jean« alors il assignera cette rente ailleurs sur la terre la meilleure qa*!! aura » (1). En 125?, Raoul de Limare, chevalier, donne deux acres de terre à Grestot dans la coutume d'Usmare. Richard de Limare, probablement fils de Raoul, paraît avoir été attaché à la personne d'Amaury de Meulan, seigneur du Neubourg, qui le prit pour témoin du réglemt de l'IM)spicp du Noubourg. Le 14 février 1392, Robert de Bols-Guillaume, k cause de sa femme, tenait de Bec Thomas un i\unv { fief, nommé le fief de Limare, dont le chef-moi était situé en la paroisse de Crestot (2). Ce mdme Robert de Rois-Oiiiltniime. rendit avec poarUmare, le 23 mai 1405. Quelques années apr^i, le fief de Limare était rpvonn à la famille de ce nom. L^ 21 mars 1410, Jehan de Limare rendait hommng, et trois jours après avou au roi d'Angleterre. Le 1^ mar« M2ii d'BlouieviUe. tôt, en concurrence avec le 'shanoine prébendé. Lucas de Grouchet. ^*r., donna son avou pour Limare le 2. S septemlre 1."»!). Dans deux dénombrcujnts, de 154H à 1555, Vincent de Grouchet, est désigné comme seigneur de Liniaro. De 1560 à 1508, Pierre de Gruchet, esc., était seigneur de Limare ; sa fille. Anne, porta ce fief en mariage à NiolajD Oampion, esc., seigneur du Mont-Poignant. Nicolas de Campion rendit avou en 1607, pour le fief de Limare. Ce domaine fieflfo consistait en 215 acres, produisait 37 l. de rente, 8 boisseaux d'avoine, 48 pièces de ro> huiles, 1 MO œufs, 2 onces de jioivre, une paire de gants. Droit de colombier à pied, moulin à Tent. François de Cnmpion, fils de Nicolas, figure le 22 octobre 1627, comme seigneur de Limare sur les registres de la catholique de la Harang'ère. Du temps de la Fronde, François de Campion embrassa le parti de la Cour; il laissa plusieurs fils et filles entre autres, Nicolas, seigneur du Mont-Poignant et Henri, seigneur de Limare. En 1670, Henri de Campion, esc., rendit avou de la seigneurie de Limare qu'il avait, à droit de feu François de Campion, son père, qui l'avait de Nieofas de Campion. Nicolas -, Abraham de Campion, époux de Catherine Huet, était en 1602, seigneur du Moit)oi { *nant et de Limare, il possédait dernier fief à droit successif de Henri de Campion, vivant, «te., sieur de Limare, son oncle (1). Le 14 mai 1707, messire François de Campion, esf., fils de feu Nleotas-Abraham et de Catherine Huef, (iioii 117 I, qu'» nous avons cité plus haut, le fief de Limare fut partagé entre Robert des Landres et Robert de Can* (1)

Aich d'il S..ine-liif«'iiciirp. {i) il. il« Coi-de, d'a|>res l«s registre* da
Crettot. ^ujui^ .o i.y Google

The text on this page is estimated to be only 12.10% accurate

GK K 886 — CRE teleu. La l'aüiilo de ce dernier ;>o trouva donc po89^dor un* portion de Liniare. ('bristopho de Cantelcii, si ii-iiiMir di' Limare, ëi>oui?u en 1052, Charlotte dcliiguids. Cette) dame étant v70, êtHât seijirneur de Limare. A la date de 17(i2, existe un ;ivt ii (],< ISeiTc-FraiH-ois de N'dlcut, cheviiiier, liérilit r de 1^'raneoïs, SiU» père, pour Liniar«*. De ITl'O à 17V»i, Mar -- Antoine do Lati^'iiedor, de Bi'is-le-Vioointc, était (Seigneur patron d Anouvillo, Crostot et Lîiuare. CRKSTOT. (' :'. isse, presbvt. — Fie. de inixlc de 57 cnf. — Mais'wi d'ëeule. — -Idob. de boissons — i) periu. de cbas^c. — Dist. en kil. aux ch.-L de dép. 27, d arr. 10, de cant. 8. l)i'i>end(mces : la Caboche, le Uamel, LiMARE, LoNDICMAUK. A(/rnvl(uit' : Céréaleñi. Immlrie : Tissage et filujfe ukez les parti* culiers. — 21 Patentés. ORETOÎV. Paroisse do»: Dioc. et bailli d'Kvieux. — Elec. de Conehcs. — "Vie. de Breleuil. — Pari et Gén. do Rouen . Creton tomal auTelois trois paroi^^ses, dont nous ferons riilstoriquo aaos trois paragraphes. § 1". — CRfiTON. Le vocable do Notre f)ame n'indique pas que la paroiss;s.' ,s ux (1). Guillaume de Ctirtntii, i] tant sans doute lire Creton. un i ■niuin en T^OS, de la conliriiiatiön d'une dotiation de Kichard de Cleis à Tabbave de la Noe La liste des fiel's mouvant do Breteuil, dressée en 1210, constate tiue le quart de lief de Â'tiion, probableaient Cretoil, était en la main tMi), de paver Ici; i s tai!les en deux termes au lieu de les payer eu unDés I2tt8, la prébende de Grêlon servants l'entretien d'uu des eh:inoines d'Kvri^ut, existait dëjii. 11 j avait alors discussion poUr cette prébende d*»»vant Jeban de SaintLiénard, bailli dt (iiscrst ot de Verm'uïl, etitre ilg' (iujiiiaurae-Piene, chauloinw ti'Evrcox, et Guillaume Le Di-ouais, ehevalier, sire de Potuuiercuïl. Au moi? d'août 1312, Geofroj du Plossis, évêque d'Evreux, concilia le chanoine prèbendé deCroion, avec le curé de ta paroisse, au îiujct des dimes et du droit a percevoir des terres noval.es, sur le terriiAîre d« Cwton (2). Par suite d une résolution pri-»èà rassemblée de Manies en 1432, sous les Angiaî, la viganterie do BraieuU, fut taxée à 55 s. ('A . M. Crosnit r était chuuoine prèbendé de Creton en IITA). A la n érae époque, me«ire l'i an ;ids-Xavier Dery, conseiller au Psfi«luciii de Rouen, prenait les titres dscheva* lier, seij^neur et patron de Moisville, S»'iDtMamert, Diéres, Pommereutl et Creioo, il habitait le cliiieau de Bières (1). En 1727, Creton avait pour curé M. Tharb v le Comte, ancien lieutenaot-géacral de N uiancourt 'it d'Kzy. Le

testament de «et ecclésiastique i|ue nous avons suuslwjw* renleruie des
 détails intéressants. Un des premiers vœux du testateur ef. sou inhumation
 dans le eliceur de l'église de Creton, sou» une tombe de pierre qui devait
 aussi servir de sépulture a ses 8ucce&*our8. « Je donne, dit-il, à la même
 cj:li'-'t'. !? beau graduel que j'ai fait et imprimé m^} 1r même en deux tdmes.
 savoir: ft p'O/^ «| leriips et aussi l'tiidijÀ'mitire en dc'ix n>nit»; pour eu
 iaire de même, il faudrait plu» o« 2D0 I. cliîique tôrae. t» La priii' ipab-
 di>p..sitioii du to'^t.Traciite*'^ le legs d uu orgue avec une grande uiasur«'
 qui devait servir de dotation à l'organisto. Cette disposiion subsiste
 eiicon'ol lcCOM>P dit de i Urguo a toiyoures pour u>ufrmWf l'organiste de
 Creton. i\\ Aix'hivcs d Artoi*. ri) Gitlliti Chriiliana (lit Jlisi. de Couches,
 Gariixi, p. W. iA} Titre manuscrit. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 16.59% accurate

— 8«7 — CRE M. do Fon^r, mpiT.brp (îu coUé|re électoral t'iait
maire (icCivton en 1813. Fiefs. 1' Lb Bois-OiROiD. Gaultier de rrirni'i
tenait en 1210 dans la bailUe d«Nonaiicourt un fief de chevalier. Y.n 1400,
le fief de BoÎB-Giroad, vicomte do Xonnncourt valait en temps de paix de
80 à 100 l. a). Henri, roi d'Anploterre, «e tronTani n Evrfiix !e 3 avril 14IP,
rendit à Robert do B4iis-Oii'oud tous ses biens. En 1470, Jehan Patrr, w.. ><
icrnour du Buin-Oiruud a'éfñit retiré dans le hailliajre de Caen, il portait :
de gueules à 3 g atites feto/iei (forgent, Thomas deCongnv, fils de
Guillaume, seigneur do Rrèauté à Breuilpout, en 1179, était auiisi seigneur
de Bois-Oirottd àCreton, probablement par sa femme. • I.e 14 juillet 1485,
devant Jean Vaticr etJean Godefroy tabellions à Huuen, Thomas de Conirnj,
«sc.^ seigneur de Lorrav, rend i messire Jehan Baucher, ohevali lento rfe
Nenaneourt, pour 000 l. t., 6 l. pour le vin: le vrndeirr ù-va consentir son
frère Remond de Congoj, À la vente, p (i). Lo roi d*Ivetot monmt à L^on le
20 juillet 1500. e. tab€Uionnm§0, 4(W «t 70. [3) Firl « Suiai-OfroMîii-
wrAvre, vioawlé deCoRp ebsi BNteui). <4) AMli. d'Knwit. Le domaine de
Bois-Giroud pa^sa probableiuotii ensuite à la famille de Fougj et enfin h M.
d'Hostel, maire do Creton. 2° Le Couray. Nous on parlerons aux Minières.
§ 2. — ' rOMMERKVIL. Pommereuil était autrefois une paruisso dont
régliae était dédiée k laS^ainte Vierge. Les restes de la forteresse que l'on
voit à Creton, sont ceux du château-lort de Pommereuil. Vers 1070, Raoul
di> P^immereuil et Ki'Cer son frère, donnèrent à l'abl)aye de L.vrc, leur
église de Pommereuil et toute la . Guillaume de Pommereuil avait assisté
anx assises tenues à 'Verneuil en 1243, sous la ! résitlence de Vernon de
Verhene, où le ditfi rend entre l'abbaye du Bec et Vincent d*Aeon, au sujet
du patronage de oetto paroï'!>n, ftit concili '• ' Pierre de Pouiniert- uil,
chevalier, est cité dans une enquête avec Roger de Creton ; i! rst J)ent i^ire
rrini qui aliéna Pommereuil au profit do Guillaume do Dreux ou Le Drouais
(fl). En 1200, Guillaume Le Drotinis, eue. confirma un d««n tait en 1257
par Koberi de Muzj k Fabbaye de l'eatrée. Dans la chartre Il .\'-ff-.î Le Pr-
nost. Ce ivtiv priiue I ^..•vl^U'uro rtft la paroisse tl« l'ommère il (2)
Atitiquairt^s de Normandie, t. 14, p. 165. (3) l^|>»>|il Delidle. Echiquier.
(4; Sot>ll

The text on this page is estimated to be only 14.19% accurate

C tt K il prend le liiv «io st igiour ilo Poinniofeuil (1). Pielre l^e Dronais, cin'Val;ri\ soit:ilour do Pommereuil, épouï^a Jeuniie de Chi,^*-; do?it il n'eut pA8 d'en tnnts. Catherine J,c jirouais, niècfiel liL'riticrde l'ici ri', di'i l'dôle 4 mai'!* lîWii, alors veuve de Jcau de \ (udômo, chivalier, siro de la Ferté, convola en de secondes n<(^on lui semblerait, la maison forte, terre et appartenances de Pommereuil, »isM»e en la viconité et chàiollehie de BMcuil {i), En 140Î», réfiliso paroissiale de NotreDame de l*ommcreuii n'avait *^ae 2 paroissiens (3). Le comte de la Marche, de Vendôme et de Castres et son épouse s'obligent envers Catherine Le Drouais d* nno somme de 346 l. de rente, dont ili» proim it.'nt hailler titres bon.'; et valables audit Philippe de Fleuri^ur, époiïii de Catherine Dronais à sa premioro deinaiiili'. Jean de Fieurignyï lils de PiiilippOf succéda à son père, et e*est sur lui que le roi d'AiiKli'tcni.' ••(iritîsiiua en 1419, lu furtoros^e et domaine de Pommereuil qu'il donna à Pierre de Croth pour le récompenser de ses serM'ri'-!. Jeu de Ficurign^', chevalier, épousa Marguerite de Ferrières, et tous deux ne vivaient plus en 1 l,'»7, date du partafre do îcuis successions entre leurs entants, Philippe 11 de Fleurigny et Ai^nès, première femme d'Antoine d'ilellninle (4). Mg' Philippe de Flcurignjr, II* du nom, chevalier, 8«ig:neur de Pommereuil se présenta en 1470 à la montre de Beaumont avec tt cltevaux; le 24 novembre 1474, il iit amende honorable pour paroles arrogantes par lui dites h mossire Jean de la Diuche ; il avait épousé Jaijuel lue de Boscherville, enfin il mourut en avril 1482, laissant une fille unique. Jeanne de Fieurigny, fille de Philipp»', dame de Fieurigny, de Vallières, de la Chapelle-sur-Or.m^o, r!o Scrgines, de la HauteMaison, de i'ojunieï* iiii, etc., épousa Antoine de Châteauneuf, iri and chambellan et f^rund bouteiller de France, sénéchal de Guyenne, etc. (Il M. Le Prévost donne à eelte charte la dat* de 1 900 : c'ait «fideinneat ans errwr. CallieriB» d« Fteuritfuy, «eur d* Jesn, épou* i Jacques d« Tric, tei^iwar de Revli^lionie^ Antoine de (Hùleaneul rendit avec le iô mars M^U, pour la seigneurie de Pommsreuil et il mourut peu après car. I«-aine éuii ^eu^e «fn \i>on testauu-nt. le 21 mai 1517 et mourut au mois d'août suivant. Fleurifny : de smofife av chef «tût iwilm de gueule» brochant. Pommerenil tout entier ne i>a8sa pas des niain.^ de J*^ahio d.' Fieurigny à François Leclere, il en resta quelque portions aux deifeendants do Catherine de Flevrign/, femns do .lac anisv(-); était en 1530, bailli de Sens, il fit son

testament le 0 j Qia Leclere blasonnait : de sable à 3 d (argent, '2 el 1, nu pal
de gueules brochant sur » ros" f/ii nnlien pt il écartelait de Fieurigny.
Fratii^ois Leclere laissa de son mariage avec Jeanne Dauvet, Charles,
baron de Fieurigny, Bénigne, abbé de Curneville et Frsa^oise, mariée à
Louis de Bigards. En 1555. Bénigne Leclere, abbé de Cornoville, j. riourde
Notre-Dame du Parc, aumônier du roi, deuxième fils de François était sei^i
unir de Villiers, VilliA. on i-i l; *"! niereuil ; il avait approuvé le 23 jafvier le
partage des biens de sa mère. Le SBscP" tembre 1. jflO, il présenta Charles
Patrin A /h cure de Pommereuil; enûn, après avoir vendu en 1573 le tîef de
Pommereuil à Rswc Lo Veneur, veuve de Jehan de Msin *!" » ***** il mourut
en 1570. , René de Mminemares, fils de J»a «t *^*^ (I) Ce iloit dtn» I
ancieine p:iftifa#. ii) lUgiMre d'Kvirtuz. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 22.78% accurate

889 CRI Renée le Teneur était baron de FréTille, seigneur de Bellegarde, HeneAfillera et Pommereail en 1585, lorsqu'il maria sa fille Marie À Nicolas de Cliuctamp, «eigneur da Latinay et dti Thell ; il mourut laissant outre sa fille, un fils nommé Gaspard, qui vendit sa part de PummereuU à son beaa-frère. Le 25 janvier 1604, Nicolas de Clinchainp rendit aveu do la terre et seigneurie do Pommereuil, plain-fief de liaubert, assis ès paroisses de Creton, Chavigny, Moisville et Corneuil, consistant en un cliâteau clos en rond, de fossés à eau, chapelle, colombier, etc. Nicolas de Clinchamp, /tendances : le Covarat, ut Dâpends, EC0RCHE\ -EZ, LES ErEUX, LES FoSSES-FoLURÉES, LA Gastink, Pommereuil, Saint-MaMKUT, BiÈRBS, un Boifr4}inouLT, la BoubDONMÈRE. Agriculture: Céréalei. — 2,000 arbres ix cidre. Industrie 3 moulins à blé. — 3 Patented». Celte commune a vu son importance s'augmenter en ISM, par l'annexion de Limbeuf chacune d'elles aura sa notice sous un paragraphe spécial. § 1**. CRÎQUEBEUF-LA-CAMI'AONE. Paroisse des : Dioc. d'Evreux. — Vie. et Elect. de Pontnle-rArche. — Pari, et Gén. de Rouen. D'après un tsavant danois. M. Adam Fabricius, professeur d'histoire à PUniTersité 113

The text on this page is estimated to be only 12.31% accurate

CIU — m — CRI de Cnpenlui!.no , rrifnn4ji'ul c.«t /l oriitrini' 8caii(linjivo. Cn'i/xi', dans la lan^ruc desiio(u lu nor«l, sipnilie uiif éfrliso, dùm-oM hot un viiliijjt'. CriMit', le villugo de l éfrlisc; son tumohi tiont a sa situation (l:ui.< I:i cani]>np-no on ^'laiiie du ?sâ de Cri(iuel>enf (1) C'est la seule trace ^uc uuuis trouvions de rantorité des Tournebu à CriqncWuf. Avant r,* Roger resi licvoron l'ut témoin, en r>*(KS, d'une eharte de (fi!«lel)eri d'Aulcuil. en faveur de la eo|lé::iale (le Ciaillon. Ku 1213, Roger Pesrhcveron, clievaier, donne à Saint-Aubin un retier de blé sur son revenu de Criquebeuf-la-Campagne. A rÉchiquier do Rouen do 121: ^, R iger Pescbeveron sisîgea au 38* ranjr. Le 12 aoftt de Tannée suivante il eonlirma aux ninines du Bec la donation de Ro^er et Guillaume Le Vavas8eur(2) Il assistait à PÉchiquier de Falaise I 11 1V17; iltifruj'en l'J- l dans une transaction entre l'abbé du la Noë et Gervais de Bois^Geneelin. Son sceau attaclîô à cette charte iMi-r,' un .'eu. .l'> citart*' iuédite dn Gec. {2) Iiivi-iititii-« Uu lkc. En 12;U, Ro;;,'er Pescheveroiî, chevalier, du eonsenteni lit de sa feiumo flt de Sinjuu. s(>n fils aine et héritier, donna au Bec tout l'étrain de la dime dos religieux a Criquibeuf'-la-Caittpague. La mémo année, RoU-r Pescheveron. permet au Bec de faire ce qu'il voudrait des dîmes du blé et do l'étrain de Cri'juebeuf. Simon ci Roger Pescbeveron a«i>ist.^ient, on 12U2, aux assises d*Ândely. Marcel Pes> eheveron. lils de Simon, père de Jean, était mort eu 12tKj. et son lils était mineur (1). La famille de la Chèvre n'était pas éteinte a Criquelunif. Jourlain lu Chèvre, cli.-valier, donna en auuioeau Bec, en 12-11, uu>! pi^ce de terre k Griquebt^uf, et de plus, Té* train a\ee la paille et tous les l'ottrogyB de la dime de celle paroisse (2). Lorsque Jean de Tournebti rec;uten 12200 Toiirville en é' îi.iMac fie Neutmarehé, l'Uefde Criquebeuf-la-Campagne api»artenaûi & Jean Pescbeveron, fut placé dans la monvaneodu Bcc-Thomas dont il releva dé^vrm ; i s . I^n l A'Xi, Crespin du Ruse, esc., sieur do Framboisier et de Cri*|uebeuf-la-Camj>Ji:ii('. vend à Jean Le Tabletier, bourgcviis U' Rouen, à Guillaume et à Jean, dits lesTabletiers, ses enfanîa, 100 s. t. de rente A vie { : (1) Sotrs I^- IVov.^-t, p Df? Kn.-. r IWhetrun l' du nom. n Iuimw P'''^*^, ' f,ini> K»>[>^rl, t^imoQ, Roger «t Jean, clujmkm^ vr.-u\ . M (le Hr- iirrjinire, Elat. p. l

The text on this page is estimated to be only 19.37% accurate

CRI — 891 CRI h Tâgo de 54 ana ; sa vouve se remaria eu 1434 & Bertrand d« Dinan , Bcignenr de Beauinnnoii ot >!o chftteaa-Briant, ct iDOOurut le 3 mars 13D0. François, sire de Rienx, comte d'Har» court, fils de .Toan, mourut le 20 novembre 1450, avant son aïeul, Jean, comte d'Hur | oonrt ; mais son titre de comte d'Harcourt i laifso supposer qu'il jouissait par avanro (!o ' la dot (le sa mère, composoe de Criquebeuf ' «tdell fiefs, fiis dan.o la plaine du Meuhouvc ; il laissa Jean IV» ufe de Rienx, et Louise rte Rieux, etc. Jeaîi IV, sire de Ricux, et de Ruchefort, conite d'Harcourt, mar>"cli:il lîc Bretagne, assistn, contro Clïarles VIII, à ia luiUiille de Saint-Aubin-du-Curmier, le 'i.Sjuillet 148H; plus tard, il suivit ci' prince à la coiiqnt^te du ro3"aume de NapK-s. Louis XII lui (ioiinn le commandement de l'année du RoiissillDii, où il mourut le 15 février 1518, Agé de 71 ans. En 14G4, Louise de Rieux ajant épou^é Louis de Rohan, n* du nom, seigneur de Guémonée , s»on frère , Jean IV, sire de Rieux, lui constitua en dot Criquebenf-laCampagne, avec onze autres fiefs. Louis Praval, etr., procureur de Louis de Rohan, seigneur de Guémenée etde Criquebeof, donna à bail, en 14d0, la garde noble des enfants minenra de Richard de Nolleni. L' uis Rohan présenta le 5 juillet l IS3 à la cure de Criquebenf, Ouillaume du Faj, en remplacement de Thomas Oambart, décédé. Ce fut Louis de Rohan qui vendit, vers 1495, son fief de Criquebenf , à Etienne de la Roche (1), sieur de VainlriiuarL', bourgeois de Rouen, qui fui anobli par lettres de Charles VIII,doDnéet à Naples, moyennant 300 I. La chambre des comptes les enregistra en 1497. La Roche : tTar à h fâtee de gueulei^ekarffée (fil» barbeau d'nr, iiiiiùiiijtiujme de 2 barbeaux a'atur, wn en chef ci un en jtointe. Le 35 septembre 1406, Gilles de Noilent. seigneur d'Auteuil à Criquebeuf, vculiit présenter à la cure de cette paroisse, mais il 7 eut opposition de la part du seigneur de ce nom. « bur question mue, 15 janvier 1497, entre Jean de la Roche, esc, seigneur de Criquebeuf, et N. H. Gilles àa Noilent, seigneur de Saint-Cyr-la-Campagne, il est dit ^ne Pierre de Mclicourt, maître ès-arts, restera curé de Criquebeuf, mais qu'à l'avenir le patronage sera alternatif (1). N. H, Etienne Mitfant, conseiller au Parlement, seigneur de Crique}ieuf-!f»-(^amj)agne, présenta, en 1549, Richard Abraham à (l)R«8iita«id'Bvrai». la cure de Crestot, vacante par la mort de Philippe Mondot. Etienne Miffant, sienr do Longueville^ olerc, l'ut reçu au Parlement en 15â5, ses armes étaient : ttazur A 3 putêlUHavr^ (jeut, in ff.-

ps tfr.r '2 ff\ {})). Le 24 février 155*J, Richard de Nollent, seigneur
 d'Auteuil dans la paroisse de Criquebeuf, étant en tonr, présenta h la cure
 do Criquebeuf, Thonjîs Leclerc, en remplacement de Richard Abraham,
 décédé. Ktienne Miffant, le conseiller clerc, eut sans doute pour héritier son
 neveu et l'Ueul, nommé aussi Etienne Mifiant l'J). Le 21 décenil>re l'HI,
 sur la préseijtation de N.-I). Marguerite Surrcau, dame du Farccaux. vt «vc
 de N. H. Etienne Mitfaut, conseilb-r (lu roi, seigneur de Cnquebî'uf. nynnt
 son duuuiresur la terre de Criquebeuf, la cure vacante parla mort
 deThomasLeclerc, fut conférée à Jean r,('ft'bvre. Duiis l'aveu de la barunnic
 Uu Bcc-Thoruas, rendu en 1612 par Anne de Sabrevoys, on lit ce qui suit: <
 Relève de ladite barônnie un fief entier nommé do Pescheveron, l>nroisse
 de Criquebenf- la- Campîigno , à Claude de I^aunay, sieur de lloodin, ayant
 épousé Louise do Lunes, duquel fief relève le fief Doisnel, dont est tenant
 Richard de I^oUent, sieur de Saint-Cyr (3) ». Nicolas Le Tellier, conseiller
 du roi, reCL\ oirr des gabelles de Normandie, épousa Catheriue Marc. 11
 acheta Tourneviile en 1028, puis Sotteville près de Rouen, et enfin
 Criquebcuf-la-Campagne; il avait un procès avec les Jésuites de Rouen,
 lorsqu'il mourut vers 1643, laissant des enfants mineurs. Le iellier : (T nzur
 à vue tour cf rviintf. ho sieur de Beaumout, lieutenant do ia vénerie du roi,
 eut la garde noble des enfants de Nicolas Le iellier. Le 30 avril 1048,
 Catherine Le Tellier de Tourneviile, fillb unique et héritière de Nicolas Le
 Tellier, srijrneur de Tourneviile, de Solteville et de Criquebeuf-la-
 Campagne, épousa François do Harcourt, ni* du nom, chevalier, marquis de
 Benvron, etc. Elle mourut à Paris le 20 mars 103D, laissant deux fils et trois
 flUes. Alessire François d'Iarcourt, marquis de Beuvruui, tuteur naturel des
 enfants issus de son mariage avec Catherine Le Tellier, présenta le 0
 novembre 1002 h In cure de Crique beuf-la-Cam pagne, François Le Sa(1)
 M. de M«rval. (2) Registre d'Evreux. <3) Claude de LaunaT était
 probablement seigneur (le Hodea<>«o-Braj «l deux membres d« cett«
 fiiinUI« ont potaadA dM flef* à Mtirtaçny et à Me«nj]-aoilt» Vienne. Att
 lien de LoniM d« Ldiiib. fsuniU* inoou» niw, U iluii liv» d« BuHw, que
 neits avMB-déj^ tioiu Té» établie à fi«u-hi>Foi4t. ^uj ui.uo uy Google

The text on this page is estimated to be only 18.36% accurate

CRI m CRI vourenx, on remplacement de P. Gohan, (1t'Ci"iê. Le marquis de Beuvron obtint deux arrêts de délai, les 17 mars 1667 et 28 mars le (u'n«"i >vu Le Tellier, le marquis de Harcourt-l'Écluse avait eu le vaillant et oque de sa majorité, la jouissance de Criquabeuf et des autres biens de sa ni ère. Le 26 ni«.TS 1700, Marie-Anne-Claude Jirulart, agissant tant en son nom que comme mandataire de Henri, duc d'Harcourt, son mari, vendit à Nicolas Langlois, ejTf., seigneur de Jeucourt, lieutenant du bailli de Rouen, au siège de Poni-de-Vart lie, les Coi-nios de Saint-Cyr et de Criquabeuf à C'ampagne. Le 20 juin suivant, le duc d'Arcourt vendit à sa femme les fiefs de Cri.-nf le 13 s.' iitiTubi*. 1701. Langlois : d'argent au Iwn de gueules au ckef^azur chargé de 3 moletsH rf* éperon «T or. Nicolas-François Lan{, 'lois, fils du précédent, succéda à son père, il fut reçu en 1111 conseiller au Parlement de Rouen. A la date de 17M2. on a un avpu ainsi conçu : de nicéiire rsuola^-Fiàaçoiii Langlois, chevalier, seigneur et patron de Criquebeuf-laCanipagne, le fief irAiiiriil, etc.. Jacques Lamboy, demeurant au hameau du Bue à Criquebeuf, avoue une aînesse qui fut à Roliei-t df Rf itien . . . Marie Liuijrlois de Criiiuobcuf et MarieThéré.so du Thuit, filles de Nicolas-François Lan^'lois, étaient en 1757 religieuses à ÎSaint-Amand de Rouen. Nicolas-François Langlois, seigneur et patron de Criquebeuf, gendarin* de la garde, conseiller au Parlement, eut pour fils : l» François-Ferdinand-David, seigneur d'Auteuil et Criquebeuf, lieutenant au régiment Roral-Vaissenu, chevalier de Saint-Louis, capitaine en 1700; '2" ,T;icques-Ferdinand, gendarme de la garde du roi en 1780. Ce dernier eut un fils nommé Edmond, né en 17ii;î, ijiii a di'i mourir avant son père. Sa lille, mademoiselle Langlois d'Auteuil de Criquebeuf, épousa Edouard de Martel, deAonu marqni= d.' Martel après la mort de ses frères aînés. De ce mariage sortirent trois filles, aujourd'hui propriétaires des fermes de C'ri.^u.'lieii f. Le Martel : dor à 3 marteaux de saule, Fieft, AvTEViL. Le nom de Ceflef vient des seigneurs d*Anteuil-su^Enre, qtti en ont été les jirpniirs possesseurs. Iiuhlc xr siècle, les seigneurs d'Auteuil avaient un fief à Cesseville, village qui tient à Criquebeuf. Le 20 mai 1101, Innocent III confirma aux moines de la Croix, la dîme de Cesseville, dans la partie du village qui relevait d'Auteuil. Dans le xv* siècle, le fief d'Auteuil appartenait à la branche des Nollent SaintCyr, qui le conserva longtemps. Marguerite de la Ueruppo, dame de Limbeuf. pourrait l'avoir apporté h son

marif Jean de Nollent, qui vivait en 1400. En 1105, Richard de Nollent donnait av. u pour le llcf de Saint-Cjr au seigneur de la Londe ; il plaidait en 1474 contre metsirft Bertin de Silly etMariedela Roche-Goj^n, sa femme (1). La garde noUe des enfanta mineurs de Ri liard de Nollent fut donnée à bail on 148U (2). Gilles de Nollent, seigneur de Saint-Cyr, présentait en 1 tO'), Pierre de Melicourt à la cure do Crik^uebcuf ; il eut à ce sujei un procès avec le seigneur de la paroisse ; il uniurut, en 1513, et fut inhumé dans l'c^li?? de baiut-Cjr, où l'on voit encore son tombeau. (nillaume de NoUent, prêtre, fut seigneur de Saint-CjT de 1518 à 1543, et nous pensons qu'il eut aussi la seigneurie d'Auteuil. Dans le rôlo des fiefs dressé on 1510. Richard de Nollent, ii* du noai, seigneur de Saint-Cyr, Auteuil et Mellicourt» portait: duryent à la Peur ilf lijs de fjueuUi^ acCWnpOf (jnée de trvis roses (k yumles. Le 24 février 15GÔ, Richard de Nollent, seigneur d'Auteuil , présenta Thomas Leclorc à la cure de Criquebeuf ; il rendiaveu en 1579, pour le fief de Gilles de Tonqneià Saint-Cyr la-Campagne. François de Nollent était, lo 10 uuvembr» 1017, soigneur do Saint-Cyr et d'Autenil; il avait le i)ati'onacre alternatif de Criquebeuf; il épousa Madeleine do Bigards, fille du marquis de la Londe, dont il eut deux enfants. Le 30 aoflt 1018, Emery de Nollent, fiJ» de François, était seigneur de Saint-Cyr, de Saint-Pierre-de-Lierottt et probablement d'Auteuil, aprùs André de Nolleat* ([ui était seigneur de Saint-Cyr et d'Anteoili en 1652. Vers Tannée 1700, Auteuil fut acquis par Nicolas T.anglois, .«eigiunir de Criquebeuf, et depuis, jusqu'à nos jours, il a toujours appartenu aux seigneurs de la paroissM. 2« Le BuoRicbard doit son non i du (1) HUt. d'Bureowrt, p. 149. (B) Vente Técbemr, n* ilOft. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 25.03% accurate

CRI ^693-» tkï WîB cl Boh sliî'hom h un do se»; premiers propriétaires. Vers 1190, Gaaitier du Bue rat fémoîn de la cliaHe de Onillaume La Chèvre en faveur du Bec. A cette époque vivait au Bue-Richard une famille Le VaVattetir, qui était considérable, hiais différente des se if: rieurs : Ro-rer et Guillaume Le Yavasseur se signalèrent en 3S09 et en 1214 par des donations en fayeur de Tabbaye du Eec. En 1235, Âgnès du Bue-Richard abandonne au Beo to^t dbliaire i}tlf Itti ireve^nit par la mort de Raoul, son mari, et qui était assis à Criquebeuf moyennant 30 s. t. L'année suivante, Oeofroy du Bae flt donation des dîmes du Bue-Richard. Adam du Bue figure dans les Jiôie\$ de la Roqne, en 1270, à côté de Jean Petehe ▼oron. Crespin du Bue fut seigneur du Fraulioieier, du Bue et de Criquebeuf-la-Campafrne, de 1390 à 1410 (1] ; son fils Jean vendit, lc7 février 1412, au comte de Harcourt, le fief dfi Criquebeuf. En I4ri3, Crespin du Bue, n* du nom, était seigneur du lieu et de la liarangerc ; il TiTait encore en 1459» Crespin du Bue, iii* du nom, fut i^xcusé en 1470 à la montre de la ch&telleuie de Vern on, pour être occupé à la garde do In tour do Vernonct ; il épousa Robine do Livarot, qui lui apptnta diiférents flefs, entre autres celui du Boutellier, q«*il vendit en 1472 à L()i;is Lambert, moyennant 100 l. Marc du Bue, fils du précédent, était, en 1505, sci^ueur de la Londe, du Buse à Louviprs, de la Haranfrûre et du Bue-Richard. René du Bue, swigneur du Bue-Richard en 1587, avait épousé Geneviève-Catherine de Prétreval ; il était mort en 1580. En 1599, Marie du Bue, fille de René, était BOUS la tutelle de Oeneviève-Catherine de Prétreval. Cette noble demoiselle épousa, au commencement du xvn* siècle, JcaudeJlollent, baron de Saint-Julien , auquel elle porta le Bue-Richard. Elle était veuve en 1630, époque où ello vendit à Jehan le Cornu, esc., sieur de Bimorel, le itef delà Londe, moyennant 100 I. En 1676, François de Nollent, héritier de Jean, son pt^re, était seig^neur de Limbeuf ; il épousa Marie du Fay, qui devait être renve en 1609. Pierre-Franrois de Nollent, fils du précédent, contracta mariage aveo Marie-Ëlisabeth de Thuit-PoUet, fe 28 avril 1701. L'année suivante, il prend le titre de chevalier, •eigneur de Limbeuf et du Buo-Riohard, dana ton aven dn fief de Limare k Cmtot. En 1709, Madeleine de Nollent-Umbeof, (1) Dans Y4g^ de Cri^braf on voit nn tombeau qui doH Mm «Mui du péra d» CrMpm. du. Bue. iN'lig-ieuse à Saint-Sauveur d'Evreux, probablement sœur de Pierre-François, était

compromise dans la ruse de la prière (le ce rouvent, bonhomme diacre Prati^{ois} Bagnolet. Le seigneur du Buo-Richard était, parait-il, un homme fort peu commode, et il s'était rendu tellement redoutable dans le canton, qu'aucun huissier n'était assez osé pour lui signifier un exploit. Le 24 avril 1710, il y eut intervention aux Sergents de lui notifier une sentence (1). En 1721, Pierre-François de Nollent, patron de Limbeuf, seigneur du Bue-Richard, fonda une chapelle en l'honneur de Saint-Martin, abbé de Verton de la famille duquel il descendait. Jacques-Aimé-Alexandre-Isidore de Nollent, chevalier, seigneur du Bue-Richard, deuxième fils de Pierre-François, reçut, en 1731, un aveu de Jacques Lamboy. Jean-Nicolas Ducrocq de Bivillio était sénéchal de la seigneurie du Bue. Le 5 décembre 1752, François-Auguste de Nollent, chevalier était seigneur du Bue-Richard. Ce fief dut ensuite passer à la famille Langlois car, en 1772; François-Ferdinand Langlois, fils de Nicolas.-; François dit seigneur en partie du Bue-Richard. Le fief doit son premier nom à ses seigneurs primitifs, et le second à la famille des Nollent de Saint-Cyr, qui l'ont possédé. Vers 1200, Guillaume de Longueil, avec ses voisins fut témoin de la charte de Guillaume I, le Chèvre en faveur du Bec. D'après un aveu du mois de septembre 1704, Longueil ou Saint-Cyr était un quart de haubert ayant cour, usage, juridiction, petit manoir et 200 acres de terre. François Langlois, conseiller au Parlement, en rendit aveu en 1741. 4° La No

The text on this page is estimated to be only 14.34% accurate

CRI Lo duc lui confia on 10r»t la f^ardc de Ntmlll.urché, dont il fondu lo |U'iouiv. Il conibaltit à Hastîn^s, et l'irùs la victoiro il eut le gouvernoniont do Vinchostor, «lu'il abandonna on 10(11», pour roveniron Normandio. Vers 1115, Audouin, cvimuio d'Kvroux, confirma le» postsessioas de l'ubb^ive do Saint-EvrouU dans son diocèse et il consa cra à Linihonl Ks li^rnes suivantes : tt A Liinbeuff deux paru< do la dime intéirrale qui est dépendante (1) du âef do ('I ni niesnij, que tient Richard de» Clia(oaux. » Mgi- Gcofrov de la Henipp* ionait k Lirolieuf, en l'^lO, un d< !i:i-ii< f rArchc; il est mentionné avec Henri de Ferricros dans un rôle de 1301 (5). Jean de la Ueruppe, sergent d'armes, fut nommé par lettres de Charles V> datées de 1377, garde et capitaine de Pont-deTArche (0) ; il mourut peu après. Pierre do laHeruppe, e«ff., probablement lils do ,7ean, se trouva à la montre doCarentau Tau i-iUS^ coiiiiuc il i>e vuil dans le compte .fean le Flamand, trésorier de« guerres (7). Marguerite de la llenippo, fille de Pierre, porta le fief do Limbeuf à Jean de Nollent, non mari, avoo îcqiifd clic vivait on 1400. Une inscription, qui existe dans l'égliitede Lititbeuf, constate qu'elle a été consacrée le J5 octobre MSO, Jean de Xollent, ii' du nom, soigneur de (1) Ce Richard d«s Ch&teaoz nova est ioconnu. l'ne fiimille de ce nom a ixwaâdé l« llef d« la Vil» k'tt«", à Louviers. (2) Kc^iRtri'S (le Phdi>[>e- Aii^'usle. (3) Le Provost. Sujnl-Martiii-du>Till«ub p- SI* (4) Actes normands. 408. (Si nist. d lltureourt, p. 1495. (i! Vente T^hener. (7) aiat, d'ttareourt. p. 140Q. CRI Limbeuf, fils du]ii-."cr-icrit, ousa Marie Hallebout; leur fila JaequM» baron de Saint-Julion-lc Fatilcon. sieurde Limbeuf, rendit aveu le 20 mars IôôTk Jacques deNoUent, seigneur de Ltrabevf, ot Jean do Hallebout , curé d'ivil!- .] ri*'yreil, en 1574, à iabbaye de la Cr *i\, 'ine somme de 1,200 l., moyennant une ro:i-< 1-0 l. (1). Jacques êprms-ri An no do H.inipont, qui était veuve eu ITiST, ab i j. i|U\lle fut marraine à la Haraii-^et e. La [Il fil* égli.se do Limbeuf, dont la iief remonte au xv siècle, renferme deux pierns tombales. Sur Tune on voit deux persomMpos sons une douVde arcade cintrée; l'un, Jaequeii de ISolleni, porte l'habit de guerre; l'autre, Anne de Dampont, porte un coatime Ires simple. Jacques de NoUent, n* du nom, fil* du procodont, baron de Saint-Julien, soigneur de Limbeuf, épousa Marie de Roncherelies, dont il eut plusieurs enfants ; Jehan deNollont, l'un d'eux, présentait en lC< iàlacure de Limbeuf, Claude Le Comte, en remplacement

de Clément Tardif, décédé. François do Nolb-nt, esc,, sieur fie
Liiubouf.capitaiuedecleieux-légcrsaurégiiueut de Hainanlt, rendit aveu, en
1670, du fiefde Limbeuf, riuart haubert, consistant on manoir seigneurial,
20 acres de tem autour d'une maison manable, grand eoimbieri l.i. d, rj.is
,!n murailles : :K) acres de terre labourable , place de moulin-a-vent,
patronat^, «te... Pran

The text on this page is estimated to be only 16.93% accurate

CUI CRI rendu redoutable hux ImimJerii, sergents du canton. M. Lebrunjent, hi!is-j, i- li.- la cour, i éprouva, eu 175« uim rébellion de sa part, AiàMkB laquelle il iuaiu|ia perdre la vie, son clilen ayant été tué d'un coup de fusil dans fiOS)aQàbeâ (1). Messirc Fivderic - François de NoUent était, en ITrc ipriciir et'patron' de lîmIxiuf, OÙ il di'iiii'urait. En 1772, FraiKois-Fcrdinand-David Langlo;s, chevalier, sci;.'nt'iir, patron de Criqueboul, se dit t:ei{,'neur de J^imbeuf en ; partie. M. lie NoUent vcadlf >v>n fu T Limbcuf i à. Languedur, luiinjuii» du r>ec-Tlion]a.s, qui on rendit aveu en 1780. La litre funèbre, qui e.\i3te autour de l'ëiçlise de Liuibcut*. porte les armes suivantes : de gueules à 3 étoilles d or {2\ , avec une couroniic ducale; I ccu Oiit entouré d'un manteau de président k mortier. La sœur du président du Bec-Tliuraai;, religieuse à lHeut'chatol-en-Bray« légua Lioibeaf et le Bec-Thomas & son psreut, Thomas-Louis-CcSiir I a tu lie rt de PVnudeville, président à monier au Parlement de Normandie, qui émigra et mourut pairde France en ISin. CKiQL EBEUI'-LA-CAMPAGNE, canton dtt Neubourg, à 155 m. d'alt. — Sol : nlluviuiu ancien. — C/t. (Tint, cum. n* tiO, du îseubourg À Mandevillc. — 4 cuut.. 7,3401'. en ppal. — Rec. ord budg. coin., 2,719 fr. — Surf. t«rr., 57(ibect. — Top., 'TA) hali.— C^: cl Rue. coiit. ind. du Neubourg. — reic. Saint-Aubin -d'Iflronville. — Paroisse. — Presbyt. — Ecole mix. de 33cnl". — Maison d'école. — 11) poruu de chasse. — 2 déb. de boisson. — Dist. en kil. aux eb.-!. de dôp., 20 : d arr., 14 ; de cant., 0. D«'iiendunces : Le Ut;c. Agriculture : Céréales. InduUrie : Tissage de toiles. — 10 Patmtés. ORIQUXSBJSITF-SUK-aSUMJS:. Paioisse des ; Dioc. d'Evreux. — Vie et Eleei. de Pont-de-rArefae. — Pari. etOén. de Rouen. Ln voie romaine do Mediolumui à itotkhtiuKjiui, longe la rive gauche de la Seine et pass^; aux Damps, Criqnebenf-eur-Seine et Caude bec-les-i^ beuf . Loeigine de ce village, qui est saxonne, est peut être commune avec celle de l'autre . Criquebeut', tou>\$ deux ont la sainte Vierge comme patronne. (1) Noten Le Prévost, Limln?uf. {2) C« iK'nt If» .ifines des Languador que M. Cord« n retrouvé à Saiiil-Pi«irre>|}e»4^ll«ib «t à Saint. OcrmoiaKlfPaaqaier. En iiJù'à^ une partie de Criquebeul-surSeine appartenait h Odon Stîgaud, dapifer (lo r.iiiljiunle-le-Bâtaid. Ce sei.nicnr în l'abbaye de Bon port et lui Confirme les dîmes de Criquebeuf. Dès IKiO on trouve des traces d'une famille de Criquebeuf; Qoscelin et Raoul do Criquebeuf, son fils, furent

témoins de la donation que le curé de la Londe fit au Bec. Ciefroy de Criquebeuf est cité dans une charte de 1223. OauUer, châtelain du Pontde-l'Ai'che, vendit, vers 1230, 3 vergées $\frac{3}{4}$ à prriidic dans la forêt de Bord, à Raoul de Criquebeuf et Richard du Val, pour 12s. O d. de rente, il mesura lui-même et fit si bonne mesure, que les acquéreurs loi donnèrent 30 s. de pot-de-vin (^), Le 16 octobre 1245, Innocent TV eonCrma la possession dos ditiics ilt- Criquebeuf à l'ubbye de Bonport, et le iO mars suivant (1) C.irtulaire de Boiii>ort. \2i Cartulaire de Uo.ipurt. CarlulaïM oomuUtd. Digitized by Go -v^i'

The text on this page is estimated to be only 22.69% accurate

CHI CRI il consacra le partage fait par Guérin, évêque d'Evreux, d« la diocèse de Criquebeuf. Au mois de septembre 1217, Hérfinon le Harangier et Julienne, sa sœur, fille de Gailier Musitel du Pont-de-l'Archet rendent à Robert Cocpel : 1. Inisieux de blé, un chapon tid. et 1 obolo lie rente dus par Marie Tiasier et Roger Goujon, sur une mesure et terre cultivable en la paroisse de Crique' beuf-sur-Seine (1). Nicolas, seigneur de la Londe, donna au Brc, en 1250, tout le pré qu'il avait dans l'Ile de Cri(iuebeuf-sur-Seine (2). Au mois d'août 1251, Jehan, fils de Nicolas do Saint-Amand, vend à Richard, son frère, tout son héritage de Cric Panier avait vendu aux moines de Bonport une pièce de terre sise dans le fief de Mgr de Criquebeuf et estimée 2 s. 6 d. de rente. Charles IV amortit cette acquisition. En 1390, les habitants de Criqn. heuf-sur-Seine, Martot, le Becquet et S. Pierre Lierrot, unis ensemble, plaidaient à l'Echiquier contre ceux de Pont-de-l' Arche, Lery, le Vaudreuil, Igoville, etc. Le fief de Criquebeuf-sur-Seine, en sortant des mains de la famille de Feuqueroles paraît avoir été acquis par la maison d'Harcourt, d'où il passa aux seigneurs de Rieux, héritiers en partie de cette maison. (1) Canulaire de n<ii|Ort, (i) Inventaire des titres du Bee< (3) Cart. de Bt>npill;^^t^ U'Elleul. (A. Cari, de Bonport, 383. (^) M. Goujon. Bât, d« Va»dr«iM

The text on this page is estimated to be only 15.54% accurate

CUI 897 — CRO Saiuie-Margaaritet etc. (1). Il épousa Catherine de Boi«-rBTéque, dont il eat quatr« fils et di ux fill< ; Charles, l'un d'eux, sieur do la ^ott«, marié à Madeleine Labbé, avait été reçu au Parlement en 1075. Il Itlasonnait : d" argent nu nofiinir rif siiiiit/t!>'. Ou lit dans un aveu pour le Mesnil-Jûui dftin, du 17 novembre 16(15 : ftétn en relève un h i; -i iTi de fief assis t-n 1.1 jarnissede C'rî^uctitiut-sur-Seine, jadis nommé le fief Baifirnard. A présent le fief dtt Marail ou do C'riqti.'lioiiif, éiit>fic«* d iiiiivontaîre de son oncle Cliarlef» l>al)l)o. esc, t'onaeiller au Parlement, tenait la cliâtellenie de Martot, composro des fiefs de MartotetFron euae , C i ■ i «i u «,■ bc u I -.s u r-Sc i n e . M.Nicolas-Alexandre Lucas, fils il'Ad ri. n, sieur de Boacout, devint président «iu hureau des finances en 1707 ; c'est lui qui lit l'acquisition de Criqnebettf, la Motte ou Vaudrouil ci ^^;trtot. Lueaii de Boucout : d'or, à t aigle étjloyê de mble becqué et ongÛ de ffiiculeg, au chef de fjueitle». chargé de (rois croisi-ltei d argent. Jacques-Alexandre Lucas de Boucout, flirf du président, était, en 1780, poBsesscur du plain-fief du Méniliot à Criqubeuf, dont il avait été cnsaisiné le 3 septembre 1764. Sa fille unique et héritière, Adélaïde-OeneTîève Lacas de Boaciat, épousa MichelChartes-Lonis de Bienconrt, marqua de Pouf ri iicoii li, auquel elle porta la sueoeaaion l>;itcTnelle. CRIQUEBKUF-SUR-SELNE, canton de Pontwie-rArche, sur la Seiiio.à 35 m. d'al». — Fui : rilliivinn» contom^'orainc; , crnii' Idanche. — Il.dip. n* 12, de iJrnuKilieioiiddf àOournnj. — 4 cont., 7,5.T» fr. en ppal. — Rec. ord., hud?. 1807, .J.s:??< fr. — Surf, terr., 1,4(53 hect. — Pop., \;S^{} hab, — nri Percep. et Rec. cont. ind. de Font-de-l Arebo. — Ecoles spéc. de (H) j.'iirrons et de 75 lilles. — 1 Maison d'école. — Paroisse. — Presb^ t — Comp. de 90 lap.-pompiers. — Soc. de musique. — 15 perni. de chasse. — il déb. do boissons. — Dist. en kil. au.v cli.1. dedép., 38; d'arr., 16; de eant., 4. D"j^enJau(Ci : Ql-A>TRB-AoBS, iM CraMPl*'AslLli, C'AMtOUKO. Agriculture : Céréales. — Bois. — LéhdvUrie : Néant — 31 Paêentfy. (1) U. Goujon. Miêt. dit raudfwil. p. 43. T. I. Paroisse dt^ : Piof^., Vie. Elcrt . d'Evroux. — Pari, et Gén. de Rouen. — Scrgentei'iu de la Bonneville. La Croisille, localifé wbs ancienne, dédiée à Saint-Martin, doit son nom soit à une petite croix antérieure è la paroisse, soit à l'exiLTuité de la croix de son ciiiil'tii're. Ilans les prerniiTea années du xi* siècle, lu paroisse appartenait à une dame nommée Emma, qui en fit don, vers 1028, à ralihavi» de .Saint-

Vaudhille, en même temps que do deux autres paroisses, aux termes de ladiarle ci-après : « Moi Kuiuia, pécheresse avec l'agrément et l'autorisation da très pieDZ comte Rii li.ird, je donne aux frères occuîês au s^rvifo diviu, dans le Jicu nommé Fantenelle et qui est consacré en l'honneur du Bx apôtre saint Pierre, de f;aiiit Paul. le docteur d< .H iulionë, et do s>uint VaudriUe, Ticheville, le Brauil... et je livre également pour leurs usages un autre village nommé La Croisille. assis sur la rivière dlton.avec un moulin, etc.. » Signé de Riciiardlletde Richard 111 (1). Vers 1068, Oarnîer de la Croisille, qui devait apjiarlenir par sa naissance à ce villuge, fut un des quatre religieux chargés par l'abbaye do Saint-Vandrilla d'arranger lit difT' rend qni s'était ^evé avec Oinottd do Qranvilliers^. W., curé de la Croisille, signa le premier une charte donm'i' en 1208 parRogorKlu Hûis-tiencelin en faveur de l'uhbaje de lu Noe (.i). Vers 1210, Cuillanme des Minières, -v néchal do Conchcs, à la demande de Ctuernanville, donne à Saiot-Vandrille l'ilo sise entre Greigneiisrville et la ('roisille, an sujet de laquelle il s'était élevé une contes, tation. Le grand Cartulaire de Saint-Vandiilie fait mention, entre ISôû et 1278, d'un»* lettre de Guillaume de Saane, trésorier île la métropole de Rouen, contre révêqued'livreux , «qui voulait nous contraindre de m linter un religieux daaa notre maison de la Croisille (J)- » ' . Les religieux do Saiut-Vandrille avaient un manoir à la Croisille, ou ■ quelques-uns d'entre eux venaient de tempe en temps sé» (1) Chart« donné parM. I^op. Dur arburr. 114 Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 12.62% accurate

C KO — SUS — CRO journor; Il est fait menlio» la dalo de 1
'200, du l>rmifrdii manoir do la Ci'i»isille 0|i|iari' ii-itit il Saiiil-Vandfillo.
En i'yÀiO. Alexis du Qiicnct, pitrlaiit en Vf*Iorina?e à Rome, donne aux
ivligieux Ae Saint- Vaiulrille pour le cas où il ne roviendrait pixa, l(y.) 1. t.
et ce *excepté le toarnant du mottUn (2). Les uiaines de Siint-VandriHe*
finirent peut-être par alicnér leur fief de lu Croisille, cap on tponve , en
M'A^ . Christophe de Barcq, sieur de la Croisill' : à cause de sa femme, fille
de Ruliert le Dam. il étuit censitaire du fief SâIntrAntoine à Iville, près le
Neuliour? Kn 1750, la Croisille comptait 1 feu priviléirié et taillablts. /'if/s.
l" I.i rorniîw. duérin du Coudray fut témoin i ii d'un charte de Rohert Cape,
au proAt de l'abliave de la Noe. 2« Les Flamains. Vers 1190. Robert du
Breuil donne à la Noe lOacres do terre entre le liamel de Bore et le bois de
/dimeint (•!». LA CRUISILLE, canton de Conches, i^ur 1© Rouloir, k 125
m. d'alt. — Sol : allnvium ancien, diluvium et craie blanehe. — //, u" 6 bi\$,
d Evrcux Conche». — I ennt., 2,216 fr. on ppal. — Ree. ord., bud^'. I«ti7,
1,11'2 fr. — Surf, terr., MT» hectares. — Pop.t 121 hab. — es et Rec. cunt.
ind. do Conches. — Pcpcep. dn Fresne. — Paroisse. — Réunion pour
rinstruetioti h Burey. — Operm. de chasse. — Dif^t. en kil. aux ch.-l. rte
dép. et d'arr., 10: de cant., 4. Ih'pi'itilfinr^s : L\ n \s-E Cfîrii--ir i i:,
IlakVILLE, LE CoUliRAT, LES FIA. MAINS, LES FoUKNSAUX, LA
HAVTR-CltoISltLB, LA RrIONBVRIB. Agn'ciiUure : Ccré«l(>8. —
*Prairies. — (iOO arbre» à ci Sofrs Le Pi*rost. PaWnrolks. Ci> là. M Ivills,*
t n. p. S9R.Non« riions ce doeunMfit «ans rien garantir. (4) Notf» léc
PrévtM. 1» Bonnetille. par la rencontre de denit chcraina et le l)atronape
de Saint-Oermain, évêqned'An xerre, font penser que Cri>isy est d'origine*
celtique et que la paroisiie remonte aux Jdé> rovinpiens. Ro;.'er de Croisy
fî;_ 'i're c .mme témoin, de 1139 à 1170, dans une charte de Itotrou, évoque
d'Rvrenx H». W-r.s llr>2, au sujet <1. < niirrirllps saint Adjutor, de Vernon
(2). (îodofoj', clerc, du consentement des suzerains dont il tenait ses
possessions, donna à Saint-Taurin In dim« de Crnisy. pour la tenir
paisiblement comme iul-uiéne, avec toutes ses dépendance». Herbert de
Croisy ayant donné cette même église aa saint évêque (3l Avant li?t)4,
R..l)ert, flls de Guillaubie, donne à Saint-Taurin, èvêqne d'Erreux, pour
l'usape des deux religieux de celte maison, établis an prieuré de Saint-
Antopin de l'acy, Tv neres de terre de son donaine sur les Monts tie Croisy

et ce qu'il a-raita Plessis-Hebert, du consentement d'Agnès, S!! femme, de
 (guillauttie et Jean, ses fil». Au moment de la conquête de NorUMiadit, vont
 12tt2, PhîJippe-Auprn»to voulant récompenser les services d'Amaury
 Coiepel, ingénieur militaire, lui doïïfta ienechwptééonte la seif.'ueuricde
 Croisy. Ce personnage étai' s irtout habile À conlèctionner les macliiaes de
 fruerre. Il est apT»elé eharptnlkr H mettre à faire des Cîjgvts. L'année
 suivante, le roi lui donna encore tout ce qne Matbielt de Clèree possédait a
 Né/.é, Iraiiii'ail sur lliciuiiesis et Méïières(4), ut c'est sans doute comme
 possesseur de ces fiefs, qu'Amanry Coispel avait le droit d euvciyer ses
 bcte» pâturer en la forêt d'Andei^ . , Denis Coispel remplaça Ajiiair.T, oaii»
 » possession de Croisy. et dans une enquête vera 12Û0, le chevulier Jelian
 ^e- 1 : l*^ " Denis Coispel avait été homme lige, c - si » dir|xî-A«gusw. n«
 W». (b} Itotn Le Prévost, Meoilles. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 16.16% accurate

CHO — 8»D~ CRU Sai|ki-'Eiuii-in ; fjiK liiuo-]r.iir> après, il pré«eata J^fiu, avu clerc, {lour que i'abbé do Saint-Tfturin le présente lui-même à l« oure de Croisy (1). Vers 1202, Kohi II d lvr^', prétendant être suzerain de Croîaj, une enquête eut lieu, et il l'ut étubli qu'il existait alors ilrux fiefs à Croisy, l'un relevant du roi et l'huU'o do Robin d'Ivry.

^Uiilâume Couvliert, vendit en 12{0, aux religieux de Saint-Taurin, 2 s. parisis de rente valant 2 s 0. d. 4. que ceux-ci lui demandait ea raison d'une grange dans le fief (les seigneurf? de Croisy ("J). En 1277, les abbayes de Saint -Taurin et de la Croix-Saint-Lenfrov. ♦rn!tsicriTf»nt «u sujet des dinies de la paroisse de Croi^v. .GuiUaunie Hardouin. procéda à une enquête. le venilnnli après l'Ascension, à Croisy. A lui (lato de 1289, Jeaii, curé de CroiM-, reconnut ;i\oir pris h ferme dos relig-iei.-x (le Saint. -Taurin, pour j?a vie durant, une .portion dos dîmes de tous les fruits qui croissent dans la paroisse de Croisy, entre l.^ vallon et le.obemin qui ta de Croisjr k C«illouet. Messire Jehan (le (iarenrières, reeut le 8 septembre 1332 , de Philippe, comte d'K ▼reux, la terre de Croisy, avec divers droits dans la Forêt do Mercy *(3). En 1348, Jean de Garcucicros, chevalier, seigneur de Croisy, reconnaît Tobligation pour ses vassaux de payer un setier de blo au chapitre d'Ëvreux, sur sa terre du Putset h Mtseriej. Losin- (le Garencières, clicrdu nom et des aJWQS. porte : de guettiez li chtvran» d'w. Jean de Oarencières, sei-^neur de Croisy, brise iVtinr ^huIpUp d'nrtjent. Mgr. Jean de Gareacières, chevalier, sieur de Croûrir, aob«ta, vers 1370, de Ouillaunio .Marc, aubergiste à RoveDi un cheval pour 18 f. d'or. Mgr. Jean do Garencière, n' du nom, UU du précédent, seigneur (le Ci(>isy. lut eensiitué4UAître deaeiMix-et-forêts l'an 13^1, aux terres du roi de NaTarre,- comte d'Evreux ot dt^ ^îortftiu ; il «"iioiisa Jeanne de Villiers, dame de Mac^*, liliie du seigneur de ITI** Adam, il donnait en 1400, avec pour un fief de liaulicrt, situé en In cli.'itellcnio de ^^^^S* P^" ^^^^ l**^ Croisy (4). Jean de Garencières, chevalier, seigneur de Croisy ot de Cierrey, de son clirfr^ baron de M«cy. à cause de Jeanne de Villiecs, sa femme, avouant tenir ces fiefs ei «ittifes t«rx«s, le mai 1400t eut sout(1) Nuus iKnurolt^ à «es (veCMMUn ont VU Sfirès lui le (Jnmainc lie ('roi»y. (2; Cart de S -Taurin. <3) ^otes L« Prévort, Oat«aaè«s. (4) id. id. Craiijr. franco de bailler ; nu (It'nombre metit de la seigneurie do (-oudray-lcg-Kvreux (1). Jehan do Oarencières vîvftit encore en 1414. il ;iecmonicât

l'nutoiianl en lias.^{^c}-Norxnandic, Guillaume Hébert; sa veuve fut inhumée dans réglise de Mary, où l'on Voit son épitaphe(2). Le 4juin 1110, le roi d'Angleterre accorda à son oncle Thoman, duc d'ra:ter, le château et le domaine de Cro'sv. en (antiin'il s'/ t* nd on chef ot membre, selon que l'a tenu et possédé Jehan de Oareneières, chevalier, naguère seiguf[^]tir H'-» Croisy. Aprôs ia mort du ducd Extcr, Croisy fut donné au due de Bedford, régent de Pranee, pour lo roi d'Angloterrr . jjoti neveu. « Sous le 8ceau du bailliage d'Evrucx, copie ecrtilfl(>e de 3 quittance» données aux fermiers de la terre de Croisy, appnrt^{^^}nant au duc de iiedfort, régent de frunoe.» Cependant, la famille de Oareneières n'étnit pa[^] éteinte et prenait toujours le line de seigneur do ("roisy. Yoii de Garcnciéi-es,»»», seigneur dcCridsy, âJsde Jehan, 11* du nom, était resté (idolo au roi do France, il ét4»ii couché en 1421 sur l'élat dos pensions du roi (3). Il mourut jeune et ce fut San.-) doute sa swnr Marie qui recueillit sa succession. Tugdnal de Karmoisien, dit le Hourgeui», cscuyor d'écurie du roi, par lettres donuée le 15 juin H-II, eut souffi>ance d'un an de bailler par écrit, son dénombrement et faire hommage de sa ville et appartenances de Croisy, ii lui appartenant, à cause de damoisollo Marie de Guroneières, sa fcuiiue, dame deMacy, Croisy et du Puiset. Far lettres données le ID juin 1445. ce seigneur fit les foi et hommage (!>■ li.ironnio, château, châtelienie, terre et seigneurie de Croisy, tenue de la comté d*Rvreaux. Le sire de l'aruinisiiMi porie «mi tms sos aveux le sobriquet de Jjcbourgeois : Alain Chartier, l'appi-lle bon et vaillant chavalier; il moucut L[^]lorit iiseruent au siège de Cherbourg, contre les Anglais (4). Jean de Oareneières, cnevaHer, seigneur de Croi.«y et Cicrrov. rendit honiinaue en 14til, pour liérou, vicouité «le Vernon, cl pour les Bottereaux, vicomté de Breteuil ; il mourut avant 1470, laissant pour liëritier en partie Kobort de (tuillon, et piubableni' lit pour le surpins Jeanne de Karmoisien, sa niceo, mariée h Jean de (iaillon (5), qui fit aveu pour Cndsy, le V juillet 14I»8. Eu 1184, Je,iii d'Oinville, eu., sieur de SaintrSimon était curateur de Jean de (1) Ili*t. d Jlarooyirt, p. 1110. i'Zi id. id. 1124. 3; irUt. d JJarcourt, p. 1128. (4> id. id. 1117. ^ /rift.d'i'ore»vrt,p. IUI, ^ kjui^uo i.y Google

The text on this page is estimated to be only 15.46% accurate

CRU CRU Gaillon. ii' du nom, seigneur de Croisy, ûls du précédent. même année, Jean de Gaillon, fit horamapo do sa chatellonio et baronnie de Macy et, de ses fiefs ; il épousa Philipotto de Ronvray, qui était veuve en 1400, f.'t pivsejitait a lu eur»^ do ("roisy. Guiliaumo de Gaillan hérita do son frère Jean, ii* du nom; il c[iousa vers 1405, Anne di» Pruielalay, dont il (>ijt (15, et il mourut le 1" juillet 15U7, laissant plusieurs enfants. Estienne Michel, Tun des fondateurs du Puy-de-i>aainte-Cécilr Evn ux, était curé de Croisy, en 1572. U mourut en 1574. Charles, vi* fils de Guy de Harcourt, était cri 1580, abbé de Mondaye et baron tie Oroisy ; il fut bientôt remplacé par son frère Jean, baron de Croisy et de Cierray, i[ui fut lue 011 atî sié^-c de Dicp;.!', à la lé te de 3a compugoie, laisiiant pour héritier son frère Pierre, chevalier dePordre dn roi , niarfiuis do hv M'itto-Harcourt , comte do Croisy, baron de Beaujour-Beuvron, etc. Pierre d'Harcourt commença à porter les armes en Hongrie contre les infidole«; à smi retour en Franco, il donna de grandes marques de sa valeur dans plusieurs cotnbats, il s'attacha dans la suite à Henri IV, le 10 mai ItKK), il rendit aveu de Croisy et de Cicrrey doux [ilain-flefs de haubert ; enfin il niouruten 1017. Le bois de Vaus, à Croisy, lut vers lOltt, témoin d'un drame qui coûta la vie & deux personnes, L'no dispute s'i unt élevée sur (luelques points de religion, entre Jacques de Franqueville et le sieur de Louvigny, qui était protestant, Louviyny provoqua en duel le sieur de Franqueville, et le tua. René de Franqneville, témoin du combat, voyant ex])irer son frère, attaqua Louvigny et lui donna la mort. Le privilège de Saint-Rom:u:i lui sauva la vie. Aprè^ Pierre de Harcourt, Croisy passa à son II" fils, Charles, comte de Croisy, L"ix-duTiroir, d'après un arrêt du grand conseil, fut enlevé à In justice par Jacques de Hai-^ court, marquis do Beuvrou, as>i21, lai.vsaut Croisy à son frère puiné, Odct d*Harcourt, côntt« de Croisy, marquis do Thury, qui épousa le i**» septembre 10:««». Marie l'errier, eoiutespo do Cisay, dont il eut une iille unique, GiUonne Marie-Julie d"H;i fi-iourt. l. i i.ij.>y passa plus tard par cette dame à la famille de l'iesque, le dernier de ce nom. ,lean-Louis. Marie, comte de Fiesque, étant Uiori sans enfants, sa succession fut dévolue peur partie ù Franeoiois, siro do BréauU', son oi)usin-;rei main et son seul héritier dans la li-'ue pat.'rnelle, et pour une autre partie il Cliarles-Claude, sire de H: éauté, marquis de Hautot, ({ui acheta la part de François, sire de Bréauté, vers 1708. En iTl'i, Charles-

Claude de Bréauté, rendit avec la châtellenie de Facy, de la terre, sei-
neurie et châtellenie de Croisy, consistant : « en un plain-fief de haubert,
auquel il y a droit de châtellenie et de château, manoir, maison cour et
jardin, clos de fossés plains d'eau avec pont levis... droit de présenter au
bénéfice de la cure... Dans le château de Croisy existait une chapelle •
dédiée à Saint-Mamert. Charles-Claude de Bréauté vendit le fief de Croisy
le 10 novembre 1713 à M. Pierre Caillet de Rivières, conseiller à la
tenir des Comptes de Normandie, qui en rendit avec le 7 décembre 1710 et
qui fit hommage pour la châtellenie de Croisy le 19 août 1710. Bréauté : de
gueules à une queue effilée d'argent. Boschet : d'azur à une queue effilée
de gueules à la branche d'épine de sinople en pointe »

The text on this page is estimated to be only 19.72% accurate

CRO — UOI — CRO messire François-Paul Galloig, chevalier, seigneur ebâtelala et patron de Merey, Gadenconrt, Croisy, etc..., tneien niniitre 4a roi de Pologne, etc. M. de Oain de Montagnac était maire do Croisy ot j>ropriétaire du château en 1812. Ctoisy a été longtemps habité par la lionne et spiritnene eomtesw de Oain de Montafmnc, nt-c (]'■ !r.ifsan, sons-goiivoinante du duc de Bordeaux. Il y u à Croisj' un cliftteaii fort et une sjna^o^ue (1). Fiefii. 1" Le Bochet Un lit dans l'aveu du 10 novembre Ll'àÔ cité plus haut : * de Croisy relèvent : 1* le fief de 1*AimAne ou du BocIm^< , aniicxi' anciennement par mes {ircdécesâeurs> seigneurs de Croisj, et ai> profit du Mnéflee de la cure de la paroissé ; lequel fief aurait i'tj réuni aux mains du comte de Fiesquea par Thomas Deaohamps, carê de la paroitee, partraneactioD du 5 octobre 1085, moyennant 00 l. d':* ivntf». » 2** La BovjXAYE-MAKiOM appartenait, le 19 août 1790^ à mesaire Barthélémy du Chesnc, seigneur de Pivaux, dont les armes étaient : d'azur à 3 itoiiet d'or^ 2 e< 1 à un eroi\$\$\$ant d'argent en abjftne. Co flcf a été également possédé pir Jean de Saiity^e^tc, sieur du lieu et do laBuuUayeMarion,* qui blaionnait : étazw éZ têteide butor d" or. 3*»Lb Moulin-du-Champ-a-i/Avoine. Dans le dénombrement des fiefs de la vicomte d*Evreux, il est dit que le plain-fief deCroisy on la châtellenie de Pacy, les fi,efs de Faini* et d'Hcirdencourt, appartenaient à François de Harcourt et que Jean leVeneur, son cohéritier, tenait leiief du Moulin-du-€hamp-àTÂvoine par un quart de fief (2). CROISY, canton de Pacy, sur l'Eure, à 37 ni.d'alt. — Sol : alluvium contemporaine, calcaire grossier et craie blanche. — Chfnn. dint. (otti. a» 2', de Pacy h ijotiviers. — 4 cont. — Rec. oïd., budg. 1807, 1,34 4 fr. — Surf, terr., 393 hect. — Pop., 223 hab. — tri , Perce p. et Rec. ceiit. ind. de Paey. — Réunion pour le culie à Vaux-sur-Euie. — Boole mix, de 19 enf. T. A. Paroisse dc-s : Dioc, Vie. et Elect. d*Bvreux. — Pari, et Gôn. de Koueu. Le bourg de la Croix-Saint-Leufroy est Contemporain de l'abbaye, qui lui a donné son nom. Après avoir bftti sa maison eu l'honneur de la Sainte-Croix, saint Leufroy lu'itit également réi^lise de Saint-Paul, eonligue A l'enceinte du monastère pour servir (1) .Vo/fj Kouillun. (I) sut. â'Hturtatrt, p. 1145. d'église paroissiale aux laïques groupés dans le voisinage de son abbaye. L'existence d'un village auprès du couvent est confirmée par le témoignage do l'auteur des Afiracles de Snint-Tnurirt. Cet auteur raconte qu'un habitant du Moutierde-Ia-Croix avait

acheté un bœuf aveugle : sa femme si*en aperçut et gonrmanda son mari ;
 celui-ci ju.rta un i-iiMf,'e à ré^iise de Saint-Taurin d'Evrcux et obtint la
 guérison de l'animal (1). Lors de l'invasion imrraande, le domaine do la
 Croix devint la propriété d'un chef nommé Helton, et, d'après Orderic Yit8l.
 la Croix avait pris son nom et se nommai|> la Groix-d' Helton. Dans la
 charte que le duc Richard IT accorda, vers 10?0, h l'alibaye de
 Marmuiitiers, Uclton figure comme témoin entre Bandry et Emaldi ; son
 nom est également au ba"" d'une autre charte de Geiidolphe, abbé de
 Foutenelles, datée vers 1040, relative an domaine de TichevUle. Helton doit
 être le grand seif^ncnr qui vivait à la cour du du • (fuillaume, et dont le nom
 paraît dans plui^ieurs chartes. Il mourut vers lOûO, sans laisser d'héritiers.
 Le domaine de la Croix fut alors donné à RogerdeBeaumont ou à Robert I,
 comte de Mculan, son fiU. Toutefois il est certain que Gaiéran, fils do
 Robert, le possédait vers 1116 Galéran fit élever vers 1120, entre la Croix-
 Saint-Leufroj et Crévecœur, une forteresse dont il reste encore quelques
 parties (2). C'est dans co château, qu'au luois de septembre 1123, les
 seignettis eoigurés contre Henri I" se réunirent pottt arrêter les bases de la
 conjuration (3|. Vers J135, lors delà fondatioB du prieuré de Saint-Gilles à
 Pont-Aiidemer, Galéran, comte de Meuluii, joigiil à ses dons la dimo
 plénière de son clos de la Croix (4). Roger de Tosny assiégea raunéo
 suivante le château que le comte de Meulan avait bAti h l.1 Croix-Saint- Le
 utroy, et dans cette occasion eut lieu la violation de l'abbaye ; le ch&teau no
 put être pris, mais le bourg des moines fut brûlé (5). Au moment où son
 père allait quitter le monde pour se retirer à Préaux, vers 1165* Robert II,
 comte de Menlan, oonfirmale (1) C« trait prouve nun-seulement l'exi»t de
 Meul.iU ; (.iuiLiunc de lUmniare, llui^jHes di' Moilfiirt, Hugiii-f- d>' Ch
 iUMunciit .u Thiincrais, Ouillaiue Louvel, ouu d Ivry ; Buudry de IJray,
 Puyei de Oisors et Amaury, comte à'SyiWXt Ht Hitt. dUarcourt.unaie» 38.
 (5) (Met, Vital.. L. 13, p. m

The text on this page is estimated to be only 12.55% accurate

fjiic)>LiV<> la CriMX, re, on y trouve le cAii^ de Suitil-
LeulVov. liobei't de Meitlaii avant été iVn ié de Jiasser en Atiplrtcri-e, à la
suite de la 'Oiuiiièie de la Norniandio par le roi de Fraiu'.% la Croix lut
pMStfdtio par Roger de Mculau, son frire. Vers VJ'2\ Ani:uir>' de Moulmn,
llls: de (Jaléran. fit une diniation à rald>ave de la Croix; Tannée suivante il
confirma les ^09fioraions qao les Templiers avaient dans le fief de
JUMKjuoroiles. Il se jiorta caiitii»n do 100 J., en IS-ilj pour ia mise eu
liberté de Cadoe: il fut témoin, en 1*2:}3, d'un Aceord entre l'aMié de la
Croix C,nv Bi^i>t d'Autcuil ; il siégoait a rËcliiiiiucr en ÛSô, Les deux
frèrecs. Amaury et Guillaumodc Meilaji. sont cités ensemble dans
anediarte de 12iU(l). Jean de Meulan renonce, en 125â, ù son droit d'
niif^^e en lavendr d'Amaurj', 11* du iioiii, son irere. Kn 12G0. Amanry n*,
clievalier, ayant an différend avec les reliirieux île la Crt)ix. an sujet des
écluses de la porto Oricul, dont ils prétendaient que la i-éparation était pour
inoitléftsa eliargo, déclare (pie \e< 1 ri;^iou\ J*ont tenu quitte et que uiétue
ils riait ni tenus Si l'aire des écluses h son moulin dans le voisinnîTe de son
toamdr de la (. "roix (2). Ajiiuu];^v cl (tuillaunie de Meulan, frères et
eufant.s de Ainaurv, 11' du nom, furent condamnés en 1302 aux assises de
Pont^del'Arelie. Guillaume d Cnrtrttsfaw de SaiaVTaurin. ti) M. L«ljcwri«r,
Ift Cron-Suiiit'Lcurroy. (3J AV«««(r(0 Fia. (4) M. Lelieurier, pièces
ju«>Uficaliv«s, n'kO. {h} Tilm d« M. de RuUelloe, en t) eliaire. Ie(-
Marguerite de la Hou/e, fille du chMej lain do Belleneonihre. 1^ seconde
avec ' Jeanne de Mallemaiiis , lillc et hcrilière en I iiartie de Colart,
.«eigneir de Berville-eii' C aux: cniin il épousa en troisièmes noccti, I
Mathilde d'Ktouteville, flUe de Jean, «cil gneur de Torey. En il^rxî,
Georges, sire deCières, était un p'irts des jrens du pays que le captai était
sorti d'Evreux ; ii s'était logé dans Tabbaye avec son armée qyi dévasta les
i«mt dn rot de Navarre. (teorges 11, lils du précédent, sire de CkTes, baron
de Beatimeti et de laCruîxS'iini-Leufroy, fut pris dans llonfletir. f»n 1 llô,
par les .\nplais qui confisquèrent son chûteaii. Georfjc's II, sire de Clercs,
mountt la niciri'> aiiin e. laissant pour héritier <:on fr="" jean="" qui=""
lut="" lu="" la="" journ="" d="" nu="" i="" apr="" avoir="" isabelle=""
de="" uellande.="" le="" septembre="" messire="" georgti="" du=""
nonijseiptkcurdecl="" dicvalier="" avoue="" tenir="" roi="" une="" demi-
baronnie="" dite="" ja="" croix-saint-leufroy="" il="" devait="" jours=""

garde="" fois="" en="" sa="" vie="" ii="" porte="" ch="" plaidait="" l=""
suivante="" avec="" ricimrd="" hostel="" etc.="" et="" rolicrt=""
piperel.="" kn="" on="" voit="" baron="" cl="" iis="">i8ter au

couronnement du duc de Normandie ; lors do la montre de Beavmont, il
habitait le bailliage de Caux. Georges 111 de C*ères épousa Marguerite de
Obevenon dont il etit cinq.flis etnne fille, f-eorircs IV. raiin' de i-es enfants,
sire « t baron de Cleres, vivant en 149^ épousa Anne (h aUtoire d'narcourt,
preUT«R5'î. {H N»ttê Le Prévort. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 17.09% accurate

CRÛ — 90& — CRU «'« Bre/o dont il n'eut pas d'enfants, puis Isabeau de Mally, d'où Jean ci-après. fWrfTMi IV prenftit en 1838" le* titre« de siro rt Vmron de Clères, Eteftumets «t de la Cn>ix-Saitit-Leufroy. J^^'in UI de dèMs, baron d« la CroixSaint-Leufroy, etc., cpousn en l" IT,Anne do Fouquesolcadont il eut Jacques de Clères ci-après; cette dame étant mort^, il convola en (le gecondes noces en 1551 avec Marguerite de Louvignj ; après sa mort, uiTivée en irt63, cette dame m remaria avec François de Bethune, chevalier, baron do Rosny» père du prand Solly Le 18 février 1583, Charles d'Aurilly et Antoine Le Vautier étaient tabellions |i<>nr le roi et Mg"" le duc, au siège de La Ci uiX. L'année de la mort de son père, Jacques de Clères, esc., son héritier, rendit aveu do la Croix, il avait également la baronniede Clères avec les fiefs de Hujs'Ieville, Nézo el Panilleuse ; il épousa Louise de BalsHC dont il eot entre autres enfants, Diane de Clères, mariée à Adrien d'Ksmalleville, esc , si igneur de Panneville et Cailletot, et Charles qui lui succéda. Chark's de Clères, né le 7 août 1580 fut d'abord abbé cominendataire de Beaubecen-Bray. Après la mort de son frère aîné Jacques, on lui Juina sa fiancée Claude de Cofflbaut doutil eutplmieura enfant». Ce fnt M qui rendit la baronnie iaîqae de la Croix à la faniillo Laa^rlois. K» Ip<5 du défunt, l'abbé les arrêta par une ciaiaeiir de haro et le bailliage d'Evreux lui donna raison , dans une sentenc*» du 4 of^tobre lfl()7, où on voit que la veuve du baron do Clères, prédécesseur de Jean- Baptiste Lan^oia. avait fait peindre une litre aux armes de son mari autour des deux églises, mais par la permission et avec réserve des droits de l'abbd, seul seigneur patron (1). Langôis do Colmoulins : itor à 2 lions pu»mnis de gtteubê m^f^ttsxtr thargi d-. 3 6esants d'or. Nicolas Langlois, chevalier, était en KÎOU seigneur do Mottxîville, baron delaCroixSaint-Leufroy, de Saint-Aubin et des Meanilfl à Sainte- Barbe^nr-GaiUon ; il épousa suocessiveiucul 1 Calhorine de Briiiou; 2" Anne Dauvet de Rioux; 2f CatberineFrant^piso de Ronoherolles ; 4** et ElisabethGeneviève de Thixemois. Ce fut ^iicolas Langiois qui vendit vers 1709 la baronnie de la Croix à François Le Cornu, sieur de Bimorcl ([ui ,ivait été io< u au Parlement on lObU et dont los armes étaient: cf'arj^en/ d2 fasef» de table. Francois-Maric Le Cornu, chevalier, siieur de Biffioret. baron do la Croix, lilii du précédent» fttt revu conseiller au Pariement en 172i*, H la place de Henri Bigo* de Monville. Eu 1750, il

possédait 1« ilef de la Geôle à Baon8<4e-Comte; la même année, on lui
ib'iiiKitin ali^rnf»ment pour une maison qu'il pusseduil a Rouen; il avdit
acheté eu 1755, la baronnie de Crèvecœur; il tut reçu Prédideut au
Ptudement on 17(53 et il mourut le 13 septembre 1775 laissant deux liiic:»
de son mariage avec Marie Uaroux de Dan neville, savoir: Anno-Fianrnise
Le Cornu de Biuiurel, mariée à J«iUi-Françoi&-ALexandro Asselin, baron
do Villequier, et Françoise Le Cornu de Biuioi't'l, J^iiouso de
.facqucsPierre-Louis-Anioine le Ha^er du l'erroji, qui toutes deux
recueillirent par moitié la suf^ccssion de leur jéro. M, Akxandre-Muriu-
François le Ha ver de Bimorei, lils d«> Jacquee-Piérre-Louis-Antoine (2)
fut reçu au Parlement de Normandie en 1784, il possédait quelques années
après les fiefs de Bimorei, Ecardauvilla, le Chesne et la baronniede la
Croix; il babit^Mt (1) M. LcUurier. llift dr la Çfoi*. f3?i Sa MBur, AnL"-
lu]Me l-"ratiu»» M. Uueuon (lu LcauMunt, çeUM fuuillti p

The text on this page is estimated to be only 14.10% accurate

COR — 904 — COR ce dernier villago on 1810 et il y mourut en 1821 laissant quatre HWe» et un fls. IjO cf iort;ii(: d'or au:hfCfi. I) (>lrninr. cui'é actuel de La voi\^ fien }h'(ii(fitioufi vciuplies d'onction, impriniées à Paris et un poème intitulé le (irand f'oiistnufin, l' popte chrétienne dont la Dibliograpliie catholique a parlé dans les ternies les plus flatteurs. Fie/s: l" liMi.Lr.vh. On lit dnus l'aveu de Crèvecanir, do 1709, relevant do ladite baronnie: Un huitième de fief, appelé fief de iJaiilt'ul, n«^;s fi rt ^vecTMir, à court et usairo qui lui aJiau (lu Jûsllleul et depuis à Ouillaurae-le-Roux, ensuite à Isaac de Clialanire. (AT., sieur du Mesnil, aujourd'hui posieu, il faut citer deux frères qui Appartenaient à une des familles les plus re(1) U. d* BeaurMHÛre. Etat, etc., p. tf) Registra d« Louviere. (3> U ne cooMvra p»« oa fief qui lut aeheté par un nemlm d« la ûuni]i« Le Blanc, du BoUet. commanditbios de Rouen, Laurent de Bimorel, ti-ésorier de Rouen aw bnrcao des finances et Franeoi* (îf BiriH'rt"L < h;^noine de l'église métropolitaine et conseiller au Parlement de Normandie (1). Les noms de Laurent < i de l'ranrnis de Bimorel sont inscrits avec celui de leur Ûvie Nicolas sur le taôteau des bienfaiteiirA de« Hospices de Rouen. Laurent Lo Cornu est souvent dé^iK-»" 80U9 !e nom de sienp d'Iporilln; il mourut sans enfans. le 11' jnilîi't KWO. Kran«;oi3 Le Cornu, (jui eut éjrালেuient le titre de sieur do Bimorel, exereait de lOIUi 1037 les foti^ ri' ns de lieutenant civil et criminel au présiiiial d'ivvieux, il cutra plu* tai*d d ins les onlres et fut retjn comme codseiller-clere en 1(V17. MM. de Bimorel oitt uii^ helle fei nie fur la monti)}} fine de Bihorel, de ÎK«) liv. de rentes qu'ils ont «1. lince à rilnTrl-Pi. n , et ont acheté la praiid»' maison qui fait le coin du bureau des valides poOP le priX de l.O H) liv. il (b ;n delà donner an Bureau aprèskur niitrt. {Z). Dans la chapelle du bureau de* pauvres i Rouen, sur une table de marbre noir est écrit : ... Fniiu-..i!^ Cornu, siine en d*" Rou^n, a do iUf à la Communauté d"» piavns vulidcs.... !« i" toûi M,'i»>. |0S liv di' rente uu «[enit-r H. sur i linaeBri j>;i' (ioiili.Ts a la char^t^ liv. di- rento]unaut<> la foiinu- de ti.ntK) liv. . . , employet- eu acM d lii-riia-u- . . « t «iVs! i liv, di? ri tite ra vie iUir.»il. François Le Cornu mourut en 1070, et léjrua par son testament 8(10 l. à distribuer aux maîtres et aux nialr. >>< s d'i'i- 'lr' Nicolas L« Cornu, sieur des Ep»ttiire^. Saint-Aubin-surwOaillon, survécut a frères; il a In titre de seigneur de Bimorel» dans une pièce de it>80 (3). Adrien Le Cornu, seigneur du

Coupaj'-*la-froix, est le seul des enfants Le CiTOH. (qui ait eu postérité: son fils recueillit sa succession et celle (K> sls oncles; il acheta, en 1701), la baronnie de la Croix qu'il transmit» avec le Bimorel, ii ses enfants. Le domaine de Bimor* l fut veüchi à wadame de Chantemerle, M. Louvrier, ma^" d'Et ardeuville, l'acheta ensuite et le vendit en 1859, à M. Charles YüUin, filaieurk ûarnétal. (1) M. de Bcnai-«pair», p. '2| Farin. t. i, p. 385. (3t M. Lebeurier. Ailty. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 24.14% accurate

GRO — 905 — GRO TjO oliâteau est en partie dôlruit, la chapollo avec su iribaoe wigueuhale date du siècle dernier. 2" La BoMSitRB. Ce hameau a dû être un llef dont nous ne connaissons qu'un ancien propri«;lairo, llaymcrydc la liuissière, attache à la personne des comtes d'Evreux, qui fut tōmoin au xii" siècle de deux chartes de Simon de Montfort, comte d'Evreux. 3° Le (■)ii>ne. m. Lo Hayer était en 1789, seigneur de Binioroi, baronnie do la Croix, Ecardanvillo et du Chesno à la Croix. Le Haver : d'or, an chevron de gueulet^ chargé de (rais a oiss/mts d'argent, 4" Lb Coupey. Adrien Le Cornu« dont noua avons parlé plus haut, en était seigneur au Gommoncomaut du xviii* siècle. 5* Crèvbc«eur. Souffrance et hommage do la baronnie de Crèveœur en 140S; ol'c fut âaisio féodalemeut faute do devoirs eu liU'J. Ce sont les deux premières mentions que riiistoirc on fait; cette haronnio était primitivcmeut unie à la baronnie d'Acquigny. ho 22 décembre 1709, Louis-Hyacinthe Casti l, c uiito de Saint-Pierre, baron haut justicier de Ciùvccœur..., premier ôcu/er de S. A. R. la duchesse d'Orléans, rendit aveu au roi en sa vicomté de Pont-ilo-l'Arche de la terre, baronnie, chàtellenie et ' haute justice de CrÀTecosur à lui appartenant, comme acquéreur df N. D. Nfari.' des Hummeis, marquise de Saint-Pierre, liile et héritière de feu mewire Jacques des HomDietp. chfvalior, soip-nonr et baron do Crèveœur, à ce auiorisé© par mtasiro Bon Thomas Castel, chevalier, marquis de SaintPierre-Egli?o , seigneur de Coquevillo , Coursy et Ranville, son mari, frère aîné do Louis-Hjaointhe Castel, par contrat, devant Forestier et son compagnon, notaire k Paris, le 19 avril 1703. « Dans laquelle baronnie, dit l'aveu, il y avait anciennement un vieux oliâr.'uu vnlué par les guerres et à présent j'y ai un autre château de pierre* et de briques, chapelle, colombier, etc. . . , assis sur la paroisse de Saint-Vigor-sur-Kure. 4 Haute, moyenne et basse justice, droit de tabellionage, etc. . . a Deux moulins à blé surlarivière d'Eure, auxquels sont banniers los habitante de Crèvecoeur, Saint-Vigor, Dardez, etc. . . Item m'appartient Toau do la rivière d'Eure ou la pôche des deux côtés do la rivière depuis Cailly... jusqu'au manoir du sienr de Clères à présent représenté par le sieur de Bimarel...à cause de l'acquisition ïu'il a iaitede la terre de la Croix. Et sur la ite rivière j'ai tous droits de haute justice, pcâc liorie, correotiojisd'eiiginsi sergeatdangereux.... » Les habitaufs de Crdvocarar. potsesseurs T. i. do bâtes à louage ou moitié, devaient au sci-nr-

tir par chaque lu't ' à laine pour la prcuicre 1 d. et pour les auucs une maillo ; pour chaque chèvre 1 d. «//t do 20 >\. t. pour chacuuo livre de ruuLc cl lo relief sur chacun de mos vassaux qui décèdent,e8t do 3 s. pour le lieu où ils décèdent k eux apparten.int, et pour chaque acre de terre 12 d. et les vignes, prés, etc., à Téquipolent ce que sont tonus payer les héritiers après décès D (1). Crèvoca.'ur fut acheté en 1755, par lo président Francis lo Cornu, sieur de Bimorel, et il passa à ses héritiers, MM. Asselin de Crèveconir qui le possèdent encore. Castel de Saint-Piere : de gueuiet, au cAetrron cT argent , accompagné de troû roMSV «for. Des Hommets : ifa8tr,d trm flmmnd'w, 2eti, Asselin de Crèveeoer :

The text on this page is estimated to be only 14.13% accurate

CRU — 006 — CRU abîic (le la Croix; il vient dVtic râtîré du
btvvairo d'Evroiix à c. auso i. rul iibubiteut, croyant voir le moine Ilercus
l'assomroer d'un coup de bâton. '{' ohb . l*i"iu:nAUî). Les bènoflictins ont
trouvé Je noiu de Bureburd abbé de la Croix, dans un ancien nêcnOoge de
Pabbayc do Riche now. 5' ft^ji^f. Jean \ D'après une addition à l'histoire de
la vie et des miracles do saint Leufroy, JtT.n, archevêque de I)id et ald.é de
la Croix, t)ù il s'était sans doute réfugié, transporta lo corps du saint
fondateur, de l\ V"l'i* l'al»baye de la Croix. rma:ids pour détendre le
roy.uinie. Les religieux de la Croixréfui: iés à SaintGerraain-des-rrcs, se
seront prubablenicut éteints .sans pouvoir ni se recruter ni rentrer en
possession (ie leur maisv>n. Il est certain ((ue la restauration du uionastère
de la Croix fut niiéréo par les religieux do Saini-Oucn de liouen, en
souvenir de leur saint patron. Le normand Ilellon, devenu propriétaire des
restes de l'abliaye etlesdnes deNorniaudîe contribuèrent, sans aucun doute,
ù cette reconstruction. (1) Le liras8»ura fait d< HumlAlile tin naini i nr
BOite d'UN« OHnriixioii avec Hu<>l>ol<: jam="" de="" sai.itaroand=""
en="" bei="" qui="" rirait="" alor.="" l="" kradoard="" attribue="" ccfte=""
transiaui="">:i A Oontliert, d'Krr«ux. abbé, Aliifric, moine de Saint-Ouen,
fut le premier abbé de la nouvelle maison ; il sousei ivit vers 1035 h la
charte de fon«l ation de l'ablmye de Conches. Plus tard, il S) lia bâtir et
organiser Tabbaje du Tréport ; sa mort est marquée au 20 juin. 2 nbhi'-.
Oi.iLON était aussi moine -1 ■ •Saint-Ouen ; soutenu par iN'icolaa, abbé é
de S:i i n' I-^niirni d'Avorse, l'un et l'autre amis de Guitmoud. 3» abbé.
Richard l*^ Le nom de cet abbé vient de nous être révélé par la publicatirpn
du rouleau de saint Vital (l). C'est par erreur que Robert du Mont a nommé
cet abl»c Henri et Ta désigné comme le second ablM de la Croix. A^ttbbè,
GrittAiTMEl"* assistait an Concile ("eRoit i, .1 MIS. I)ès raniée IIL'J, il
était déjà abbé, lorsque l'on présentaàson monnstère le rouleau de Mathilde,
abbessedeCaen. AIIii ! ie, Odilon et Richard l'avaient précédé euinmc
abbés. Lu communauté protita de cette circonstance pour
lesreeommasderanx prières, avec le prieur Hugues et plusieurs religieux et
bienfaiteurs. 5' iihiti . Gauniku sKct éila à Guillaume après II'J2: il était
moine de la Croix l^rsf|u'il l'ut placé sur l sié^e abbatial. De SoU temps, en
IIMC), le monastère fut en pirtie bi ulé par RoL'er de Tosny, alors en guerre

avec les conites de Meulan. G' iMi-. RAon. I {S). En 1140, Jean de Neuville, évê

The text on this page is estimated to be only 22.79% accurate

CRO 907 CRO nnjii't'S ^n papo Incins İIT. Les commissaires noramés par le Scuivcrain-Pontife jugèrent en faveur de Tabh a v.- de Saint-Onen, de sorte que Gautier fut ohlitrì"! d'alli r à Kon pape le ;> juin 1199; lo2 mai précodent, i'abbajo avait obtenu du mémo pontife la oonsecration de ses droits. Eu 1204, les moines do la Croix rec-ureut du roi 72 s. pour un mnid de blé, à titre d'aumône. Le Raoul, cilc en 1206 comme abbé de la Croix, n'est autre que Richard ([ui avait la mémo initiale. L'abbé Richard transigea on 1200 avec Raoul de Tournay ; il conclut la même année avec le prier do Sainte-Barbccn-Âuge, un accommodement qui fut approuvé par Sylvestre, évéquo do Séoz, aux ides de décembre. La même année, l'abbé, lo prier et lo soQS-pricur de Saint-Martin do Pontoise furent délégués par lo siège apostolique pour juger uno contestation soulevée entre l'abbé de la Croix et Robert des Rothuirs, au sigct des droits d^nsage que possédait Tabbaye dans le bois de Cbampenard. En 1310, l'abbé de la Croix fut un des en> Cjudteurs chargés de prononcer sur lesdroits réciproques des cb&iellenies d'Evreux et de Gaillon. Le décès de Richard est mar(jiià au 27 avril dans le nécrologe de la Croix. 10* oMéF. İGrBOPROT, succosseur de Ricbard était déjà abbé de la Croix le 11 avril 1210, époque à laquelle il fut témoin de l'accord entre Thomas de Louviers et les religieux de saint Taurin, au 8i\jet du patronage des églises de Louviers. Oevfroy avait été tiré de Féoam amsi bien que .Jean (Jo Martignj, de saint Taurin. Ces deux abbés en quittant Fécamp, avaient reçu la promesse d'être appelés à l'élection du futur aMic fie Focarap. Lors du décès de Richard d'Argeuccs, en 1219, ils no furent point Invités lorsqu'on nomma son successeur, ils en appelèrent au pape. Ilonorius m leur donna pour juge le cardinal Bertrand, du titre de saint Jean et saint Paul, qui déclarala prétention des appelants mal fondée (1). En Tannée 1322, Oautier, 46* abbé de Saint-Oerraai.i -dcs-Prés, lit retirer le . orps de saiot Lcufroj do sa vieille chîlsso et le fit déposer dans une nouvelle en bois; mais couverte de lames d'argent où se trouvaii ut repréiseutées en demi-relief les principales actions de la vie du saint. L'abbé de la Croix qui assistait à lacérémonie, obtint un os détaché du corps du saint et deux phalanges du pouce: on les enchâssa dans un reliquaire d'argent et en mémoire de cette donation nn institua à la Croix une fête solennelle que l'on Appelait le retour des reliques de saint I.eul'riiy La luème année, Raoul de Cierroy confirma aux religieux le patronage des églises do Saint-Paul de

Caillj, d'Ëcardenvillc et de Fontainc-Heudebourg. Philippe-. Augustô étant mort à Mantes, le 14juilîet 122^?, les moines inj«epivirent son nom d.tns leur nécrologo on y mentionnant le don d'une bibliothèque que ce prince lear avait t'ait. lin 1221, l'évêque et le «:liapitre d'Evreux confirmerentà la Croix les biens situés dans le diocèse. La même année, l'abbé Gcofroy abandonna au chapitre d'Evreux une rente de 8 s. que l'abbaye de la Croix percevait dans l'église Saint-Christophe do Rouilly. En 1236, Geofroy lia une société de prières entre sa maison et celle d'Ivry; il obtint en 1227 une confirmation des biens de son abbaye par lo pape Grégoire IX. Sa mort doit étfo fixée au 9 février I22H. Il" oHé. Guillaume IL Racine avait remplacé Oeofro; en l!^; lo 8 septembre de cette année, il loua au nom de son couvent, mojennant4 l. 10 s. au curé de la Vacherie, nommé Rabel, sa vie durant, les dîmes que la Croix avait à Houcttcville (3). Thibault, archevêque de Rouen, confirma cet accord an mois d'octobre suivant. En 1331, Ouillaume Racine résigna ses fonctions. 12*^ aôbé, Raocl. Trois mois après la dé' mission de Tabbé Ouillaume, les religieux ne lui ayant pas nommé de suocesseur, Ri(1) Décrétales. Livre 1*. (:) NextttrMPta. (3) Ceet aiasi qu'il faut traduire WirandetdUa. nom altéré «t wM aar Vaudreoît comtne Ta psoté le savant M. Ldieaneir*

The text on this page is estimated to be only 16.22% accurate

GRO » 908 CRÛ cUard, ôvcque d'Evreux, ayant pris l'avis de plusicuTH aWk-s ot rclijific'ux nomma liaoul qui fut accepte. Le nouvel abbé se roiulii auprès de saint Louis, le 7 mars l'J:i2, pour prêter serment de fidélité ot lui présenter une lettre de ses religieux (ù tins i rs faits sont racontes (1). Raoul inourui pi obablement peu après son installation, car on tronye le nom de son sneoessear dés Tannée 1233, Id" oMtf. GuixxiLriiB III conclut on 1233 un arrangement avec Guy Bijrot, chevalier, seigneur d'Auteuil, au sujet du droit d'usage dans le bois de Cliampenard. Un diiTérond s' étant L'icvé en 1234 entre le cliapitre de Gaillon et les religieux do la Croix, au sujet des dîmes de Saint-Aubin-surOaillon et d'Aubevoie; les chanoines du Saint Sépulcre de Oaen furent chargés do le juger et leur d ' ision fut confirmée parRlciiard, évêque d'Evreux. L'abbé de la Croix transî^en en 1237 avec l'abbaye de C>uii'li('Antoine de Gaillon quicomie voudrait y être enseveli. Saut le droit des paroissiens. L'altbaye de saint Taurin, soumise à Fécainp, voulut, comme la Croix, se soustraire ati joug do la mère et nomma un abbé tiré de >o:i s- iu. Fécamp réclama auprès d'Innocent m, qui nomma une commission composée doti*oi\$évêquc8 et de quinze abbés. Ce premier tribunal remit la cause A deux arbitres, Pierre, abbé de la Croix et .lean do Ros, chanoine de Lisieux. Ils prononcèrent en faveur de saint Taurin ei leur cb-cision lut sanctionnée par ie pape lo 23 juillet En 12ff>, rribbé ,l< lu Ci oix et Guillaume, archidiacre du Vexiu français, lurent choisis pour arbitres entre Eudos'Rigaud, archevêque »le IJotien d'une part, vi deux haldtants do Louviers, Michel et Gcolroy le Bicaud (1) C:irt. Normand, iiu aSi». (^) l- couse. Le 9 mai 1250, Eudes Rigaud vint visiter la Croix; il y trouva vingt moines, sans compter ceux qui étaient dispersés dans les six prieurés relavant de l'abbaye (l). Les rev. nus étaient de 50D1. Le métropolitain biarao l'usage do la viande qui s'était introduit chez les bénédictins français, livrés aux rudes travaux de l'agiiculfure. La même année, le prélat vint à Tournaj, diocèse do SécZ, oA résidaient deux moines de laCroix. Le ini^ urs'étant al'M iité h dessein, ordre lui fut donné de venir olfrir ses excuses dans an délai de huit jours. N'iuvclle visite le 4 juillet 1255; il y avait 20 moines, tous prêtres excepté quatre; la maison devaitSOOl., ordre fut intimé à l'abbé de visiter les prieurés. Le 12 janvier 125»), il était à Tournay, où il couâUiela présence de deux moines de la Croix si pauvres, qu'ils n'avaient ni vtHoiu ont >

sacei'dotiaux, ni calice, ni livres. Cette maison avait cependant 100 l. de revenu, mais elle était déjà endettée de 80 l. En 1257, le pape Alexandre IV écrivit aux abbés de la Croix et de Préaux pour les autoriser à i>ermettre, s'il était nécoisaiiv, à Nicolas do Beauvai8,abbé de Saint-U"en, do prélever une somme de 500 mares storlings imiii- la rrronstruction de son monastéi-e Ija mémo année, l'abbayo de la Croix céda au Bec le moulin de Marbeuf à la Vachcri'>".sédaïl à Reûilly, sauf la dime du fief île lu Ch.imI.agne. 1-0 3 mai I2rh>^, Eudes Ri-Mud visitfj.; *prieurés, d'obliger aux jeunes même les religieux qui allaient & cheval et d'éviter lo8 repas avec les .séculiers.* Pierre, abbé de la Croix, céda au chapitre d'Evr* ux difiërentes dîmes, moyenuani5.setiers de blé d'hiver et 2 d'avoine, mesure de l'acy.à prendre chaqu*? année à laTotiMai»' il Gadencourt, dans la grange du cbaj'it''^En avril 1200, Gilette, veuve de GilUrt (l'i Ces six |iri'Mitr - p-iraisont nvuir , b.iills l'arol, \ .miuI.U'> *•! Sainfc* J,:uirt^iiI-(le.>i-lJ<>is a« Uietiil. ^ Au li.'U (If ce diTiier prieuré on fait mtJtilM'nJ»" j.riciirc de GuerM-iiiiv, où IfS r*U\fi#"* iii;ii--<>ii et I^*"" I*^"" iirendii-

The text on this page is estimated to be only 19.11% accurate

CRO 009 — CRO de Oarencii'Tr, . aux rr]\'/ici\\ delà Croix, 3 s. de renie parùis qu'elle avait sur l«ur prierre d« Saint-Sulpice-de-Pacel. La même année, une transactiui i^ut Heu outre l'abbé de la Croix et Robert de tJoupiHères, abhê do Conches. Pierre, abbé do la ri'ux, consentit, en 12G3, à la vente d'une vi^ne, laito par le curé de Pacel à Fabbaje de Lyre. Un arrangement fut fait m 1207 entre Tabbaje de la Croix et Julienne à SaiiitCélerin, abbesso do la Trinité, de Caen. l'annéc suivante, l'abbayo de >!;iiiiit-Taurin céda aux Religieux de la Croix toutes les dîmefi dont elle jonissaitàSaint-Aubin-surC.aillon, moyennant one rente en blé et îi\ oine. La dernière visite du métropolitain est du 20 avril 12C9, il no ^rMiva plus que 10 moines: il prescrivit à l ubljé de visiter les coffres des reli^Meux dana le bnt de bannir les idées de propriété. Dans ce m^me mois, Anianry de Moulan transiprea avec lc3 reli^rieux de la Croix, au sujet de la réparation des écluses de)a porte Oriault, dont nous avons déj;i [Kirlé. 15" n/fbi}, Raoul ni'. A partir de 1208, on ne voit plus reparaître le nom do l'abbé Pierre, marqué au nécrolopue de la Croix, le 5 des Ides de Juin. L'auteur dt; la Aeustrui Pta lui donpe pour suecossour, Raoul m' du nom. On prétend qu'il était présent en 1200 lorsiju'uui Boipneur, aussi nommé Raoul, donna au couvent de la Croix, le droit d*nsEfre dans le bois dea Panlx. En 1270, Jean «!o la Ronce et sa femme Isabelle vendirent à Tabbaye une rente de 12 pnina etlZjmitt» de vin, iuu'ils prenaient sur elle à là fétc de Saint-Leufrojr et aux deux fêtes de la Croix (2). Les abbayes de la Croix et de Sâint-Taurin transigèrent en 1277 an styet des dîmes de Croisy. En 18186, Pierre de Platane, ebanoine irKviouw fui ' hùisi pour arbitre du différend survenu entre les abbés de la Croix et de.CODOhet, an sujet d'in bois placé au dessus de Cailly, appelé le bois de l'Abbé. Les religieux de Conches eurent f^ain de cause et Tabbé de la Croix fut condamné à leur payer 15 l. pour les frais et dépens. Vers la lia du xia* siècle, l'abbayo de la Croix eut encore d^antres contestations avec le chapitre d'ËvrettZ, an sujet de différentes pièces de terre. 10* oAAe, Guillaume iV d'Acquiony(I) avait en 1302, une contestation avec le curé d'Ueu(1) Areh. do l Eure. (2) Au lieu d'Agtieifii, nom que lui tloniu rit l- nnicx l'n^vosi, «- . "n trouve Agutigne pour Ac^ignj, wut» unedisrte de LottUt, eomi« d'BTMUx» «a 13lfi. (Irovillr-siir-Eure au sujet (ksdînies; une sentence arbitrale de Mathieu dos Essarta, évêqoe d'Ëvrenx, termina Taffaire. L'abbaj'o ilo la Ci imx duvaii à

Guy de Peray une rente de H» 1. t, que ce chevalier vendit au célèbre Knguerrand-de-Marigny. Au mois de juin 1300, ce ministre, se trouvant à Poissy, déclara devant Philippe-le-Bel qu'il avait échangé cette rente avec l'abbé et lui; rolinoux de la Croix contre une dime qu'ils possédaient à Mainneville, & cause de leur prieuré de Béz. et que Ton nommait la dime de la Croix (1). En 1310, Jean d'EcandenviUe-sur-Euro, «c, abandonna aux moines de la Croix son 'droit de prrsi iiation à l'église de la paroisse dont il puruit le nom. Philippe-le-liel, par affection pour sa femme, la f< iio inino Jeanne de Navarre, accorde si la ("roix, en 1312, la permission d'acquérir jusqu'à 100 l. parlais de rente dans ses fiefs. 17' fif//M\ Jean le Mortemf.u, abbé de la Croix, jromit l'obéissance canonique (H une soumission respectueuse à Jean, évêque, î\ l'é^rlisc d'Evreux et ;i ses successeurs k perpétuité, ensuite il sipna ce serment, prêté dans la cathédrale d'Evreux, sur le grand autel, après la messe pour les défunts, célébrée le 28* jour de mars 1321», au synode d'été', en présence de Robert de Bruonrt, doyen du chapitre. LaGaltia fait mourir cet abbé le 14 sont 1325: il fant «ans doute lire 1335. 18* abàé, PisRRBLBKsLiBimTi*, présenta un dénombrement au roi de Navarre, le 28 avril 1347. 10* ùbèà, Jean n monmt en 1350, la 4* année du pontificat d'Innocont vi. 20*a&^; Jean iu. Le M mai 1364, Du Quesclin, s'acheminant vers Cockerel, se logea dans l'ablmyc, deux jours avant la briliaut« victoire qu'il remporta sur le parti du roi de Navarre (3). L'abbé Jean mourut la vnr année d'Urbein v, ce qui corresp

The text on this page is estimated to be only 13.97% accurate

CRÛ — 910 CRO ceindre do ninr? I%[^]ncIos de l'al»b;tye et mourut le 12 septembre, probulemout i:i87. 24* attôèy Nicolas Loquet prôla serment à Philippe do Mo\ilins, évêqdc d'E\ reux, le 19 mai 1388; quelque 1emp8 apn-s, il donna son dénomhreinent des biens do l'iibbayo. Il fit dresser, en 1 10 1, par l'ollicial de la Croix , un vidiaius de la bulle du pupé Lucius III (1). En 1410, les religieux d(» 3n Croix rrcovaient du domaine de Gailiou un selicr do blé pour fournirle pain a conirannion, dans rê[^]lisl Saint-Antoirii- de Haillon. l>ujiû l'aveu rendu io iti mait; 1 112 par Nicolas Loquet, humble abbë de Téglisho de Saint-LeulVoy, nous remarquons: 1« Un fief tenu en douii-baronnie à la Croix, avec un manoir nommé la Couture, avec le patronatre de la Croix, d'Eoardi-nville, do Fontainc-Heudobourfr, de Champenard et de Saint-Julien de la Liè[^]ue ; 2» Un ûef noble à Caiily avec le patronaf?o et un moulin ; H" Un fief nol)le h N.-I).-d'lville avec le patronage de Saint-Kichicr d'Aupegart; 4* Le patronflgo de Saint-Piërre du Tronc ; &» Un fïof noble et un hostel dit prieuré à Venables avec patronnée ; 0" Un firf au Vaudreuil (le Cavé)_; 7«* Un manoir à Saint-Marcel de LongueTîllc ayec des ▼ ij[^]nes ; 8» Un fief nnble à Chai{;nes , U° Un Itustel ou prieuré do Saiut-Sulpicc à Saint-Martin de Paeel, avec le patronage; 10" l'ii hostel dit prieuré h Saint-Sulpioe de tJailly, en laprévcilé de Mculan, avec [kitronage ; 11* Une t,rangre à Saint-Denis du Breiil; 12" Un prieuré à Saint-Paër de Tourna[^] j 13» Un hostel dit prieuré de Saini-Remy à Ik'zu, des prés à Bazincourt : 14» La grange de Sainte-i-roix avec le patronai,e de Saint-Aubin de Gailloa ; ir>" Di'S rcn't[^]f? h Cr[^]>t'ville. Kicolas Loquet a attaché son nom ù la reconstruction du eloeher de son église abbatiale. "21}" nbbé, Nicolas le Roix, moine de .luinié}j:cs, prieur de .louy-sur-Eure , reçut rabba;!t'e de la Croix du pape Jean xxiri, qui 8e l'était réservée, par resorit du 20 juillet 1 ll J. Nicolas professait le droit à Paris en 1411, il fut député au Concile do Constance, par la province de Normandie; il fut transféré à Jumié^{^^}es en 1 1 1 % i]>rit part dans la suite au procès de la i'ucelle. 28» ûwë, OuilLiU'ME vir Lb Goys. Henri V, roi d'Angleterre, s'étant rendu midtre de (1 (1 .1 S'-i[^]rri'i Pin du; .Jean I. d^{^^}tiii[^]uc de Nicolas. C'est vi6ilo cm-ur |'Ui&qutf Xicojas préseiita mn av«u «tt Wi. la Normandie en 141S, pr:-nnit aux r-[^]l'i[^]-[^]nx d'élire un abbé qui fut Guillaume le Goys. Le 10 février il prêta serment an monarque rin:l ii> ijui donna des lettres de proteiS lion le 10 mars; il

donna le dénombrement des hien.s do son abbaye le 8 avril suivant. iîT"
 afrff. .Jean i>ii Sai ss T fidélité au roi h Kvreux, le 3 septembre 1410 ot
 mourut le 10 février 1450 (I). LN- y;,,:i-i:T r>E FrorTEviLLK. A la date
 du <> ^.^4. lubre 1 l.V) on trouve un aveu rendu par Robert de Floutevillo
 qui a le titre d'abbé de la Croix-Saint-Leufrov [2). Cet abbi/ jurju'aloï'S
 iucouuu a donc ^'ouverné l'alibayedans la prenaière moitié do XV siècle.
 2*." «/y/ye, .Jean nu Chemin (flu Itirrrr), rendit aveu au roi le 8. janvier
 llôl. H y avait procès en 1 l. '3 entre révérend père en l)ieu,.Jean, abbé de la
 Croix-Saint-L^ufroy. et N. 11. Jean de Jièttreville, car., seiuneir du Truncq,
 au droit do demoiselle 'iWine Uerthelin, sa femme. Le v?7 seplcinbie 1 l'»
 I, .lean du Chemin rendit au roi un aveu dans lequel le\$ pr<>jiriétés de
 l'abbaye 90T\t plus complètement énuiniérées t\ue dau^ h s i>récéileiils (:}),
 30" aùf/à, KTiEN.NJî P.v>ij>ABl> est cité comme abbé en 1473; il prêta le
 serment ordînsirs à Jean Haber;;e, évêque d'Kvreux, en 1 17-1, et la même
 année il assistait à l'j:* hiquier. Gilles Camus, curé de Cailly, donna au ç l
 uveit une maison a Louviers, en l '.Xi. Ce fut Tannée suivante que l'abbé
 prêta serment au roi Charles vin. Hrienne Pa.-sai'd plaidait, en 1 iHr). avec
 Simon de Blaru, commandeur de ."aintAntoine à Rouen, au sujet du
 patronage de N.-I>. rivilie. Eu 1401, le 7 mars, il ratifia en chapitre,
 diverses délies de pièces «le terre situées à Chaignes et obtint, en 1 iy3. un
 bref de J)atron.ii."e pour !;i > Injielle du Bois des > 'aux qui rei»lu sau^
 elfot. En Tabbé et le prieur claustral de la Croix étaient nii ronîestation, à
 eaiii\ la chapelle Saint-.Michel d'Iville, dont k prieur disposait
 ordinairement. r*!ienne l'assard mourut avant le niêisdf juillet 1400, après
 avoir reeousuut la laf de réjrlise ot plu. Ho .son temps, en lfi05, l'abbaye
 de la Croii et Guillaume do Limoges, curé de la paroîs^i (!) Sotet LePrcvo^t
 là. Id. Gouiulhére». i3| M. l.«bi.'urier, notice éur to Croix. Pteu»e«Digitized
 by Go

The text on this page is estimated to be only 18.38% accurate

CRO «11 — CHO transigèrent au sujet du patronage d« la chapello du Boia des Faux (1). 32* abfié, RicHAUD le Mercier, religieux de la Croix, fut élu au scrutin iramédlatement après le docés du dernier abbo; son élection fut approuvée le dernifr jour de février 1506, par le vicaire général de Mgr Raoul du Poo, évêque d'Ëvroux (2). Cet abbé fit reconstruire la sacristie et la salle du chapitre, et moin nl le 11 juin 1522; son successQur no fat pas choisi immédiatement. Les revenu* de rabbaye étaient alors donnés bail à des fermiers uriiéraux : Jean le Métayer, prêtre, Guillaume et Thomas)e Mctn3 or, ses frères. Ces trois asso(i 's présentèrent, le 3 octobre 1^2} à la cure d'Iville. 38* aM^, Jean vb la Mothe fat cboisi pour abbé de la Croix avant le \ l inillct 1524, date de &a présentation h Authouillet, il présenta aussi a Chacœpenard le 17 septembre de la même année ; il fiiurnit le dénombrement dos biens de sa maison en 15S0, et sa mort arriva le 4 mai 1627. 34' af/bê, Ni(oi,\« Hesbert, jii icur clmistral de la maison, fut élu par ses confrères, pOQ de jours après le décès de Jean de la Mothe, et, aju'i"s infomnnntion de?: virnirè^î généraux de l'évêquo d'Kvroux, son élection fut confirmée. En 1529, Dora Pierre Savarj, reli;^imx de la Croix, prieur de Saint-Sulpice de Paeel, fit vendre le cheval de Biaise Qoubeil. L':ili!ir j;i Croix Ht ruidro b's cloches, enrichit son abbaye d'un grand nombre d'ornements, il était au nombre des prélats qui assistèrent, le 20 octobre 1536, à l'inliuniation d'Ambroise le V'eneur , évêque d'Evroux. Louis le Coq, religieux de la Croix, était prieur de Paccl on 1510; le 14 juillet 1544, l'abbé présenta Antoine de Houdouville, religieux d«- la Croix, à la cure de Caillj. Christophe de Tilly, antre religieux, obtint la cnre d'Aiglevilie en irii;», j.ar permutation avec hierre de 'l'illy. Pierre Hesliert était piiciir (!e l'aeel en 1551. l>om André Pelet, prieur c laustral de la Croix, présenta à la chapelle de Saint-Michel d'Iville. Le couvcal tit encore, on 155G, une tentative inutile pour ressaisir le patronage de la ehapello du Bnis dos p'aux. Nicolas lie^lu rt ildtina sa déiuiission peu après le 26 oct d i e j.,"',>, date do sa présentation à la cure iri]car di'vait 'rSi't rt'vyrend pire cil Dii-u 1». lia .l.irques Lesueuc, en son vniiiiL .idljO do c«»aii9, le>nitirc mil Vcllll" liuict. Pries Dieu peur lai* (1) Il .irait, en outre, rabl'ayadaPWffU Ctlf Wtt de Ul.trii. (2) Les bulles données par Grégoire xilltoot datées du £> juin 1579. (3) Kllse trouve chez M. Lelon, architecte, connu par son sèle pour JliUUHM des aatigvi

The text on this page is estimated to be only 14.34% accurate

CKO GR O aUbi\ JoACiiiM UuusbEL. Des le 25^{seu}-ⁱ iembre 1588, les rolif»ioux se b&tèrent de donner un suce- >.:;iit' îi Jacques Lesuour, pour éviter la cunimendc i^ui envahissait les monastères. 1)8 étaient au nombre do 13, savoir : 1" Dom Jac(iU' - >ueur, sous-priitur claustral et firieur du Bczu; 'ifi Georges Amjot; 3" Louis Le Coq ; 4" Joncbim Rou.ssel, prieur do Tournay: ." Ivcs Le Roux, prieur de Vouablos j 0' Jean Lai Caiuia, sacristain ; 7» Jean Heazard, prieur de Sailly; y.. g-irloii : 'Jo Nicolas Maurisse; 10" Jean i*'izeau ; 11» Pierre Registre; 12'Nicolas Mathieu. Après la messe du S:-in"-E>]it it où les religieux rci'ureni laeoiuiuiuiun, ils entrèrent au chapitre, d'oîi ils exclurent Dom «Teun Lo Barbier, prieur c!;ui si I I], < ' l>(Mn A iïutor de Sois^', chanlre, j»aicc qu'ils n'avui» la jtas communié avec leiirf* confrin >, _inn et Dom Roussel conduit au chœur fut installé dans la chaire abbatiale. Le 6 oct^bfc suivant, son élection fut approuNi.' j. 11 l'évêque d'Ëvreux et il prit possession le lendemain. Il nianquait à Joachim Roussel des bulles pontillcales et ce fut son compétiteur qui les obtint. Après le triomphe de la faveur sur le dioil, J>iachim Roussel resta prieur de Tournav, où il vivait encore en IDW. 38« (Mé, Clavdb de Mailloc, obtint du pape di s bulles le 1 novembre l'>S,S; de son coté, Henri 111, alors à Blois, ordonna le i!^ janvier 1589, à son bailli d'Evroux, de lo mettre en possi s~;;,ii. Labbû transigea on 1({03, avec les habitants de la Croix, au sujet du curage du bief du moulin rU' l'atibaye. A)jrés vin-t années d'administration, Claude de M;viiloc mourut le 8 juillet 1012. iifihi'. ("r AUDE DE HArnUY, p ^If neveu du préccdenl, lui succéda; il était luoinc do Saint-Bonoit et par conséquent abbé réjru.liier. Il aimait à être parrnin de sesvassaux, cai* il est cité nombre de lois eu cette qualité, dans les registres de 1G08 à 1617. Il entreprit en 1018 lo voyage de Rome et, le pape Paul V lui accorda le privilège do porter la mtti%, la crosse et les autre» insignes poTjf ifl(*;Mix. La iM'iirdirtioii aMiatialo lui fut donnée parle cardinal de 6aiiit-Clément. Claude de fiaudry fit, en 1037, la bénédiction du prieuré de Saint-Jean des Andel^s, fondé par son frère Hamon de Baudry do Piencourt, dont la steur, Marit' do l'.iudrjr, religieuse de Poissy, l'ut nommée la preroiôre abbesse (1). Il fut élu le 4 octobre l<3-i:0. L'inscription de sa pierre tumulsire qu'on lit maintenant dans l'cj^^lise de la Croix, résume asses bien sa vie et ses œuvres: Cy pist, M.jre Claude dt? Haudry de Pifnc<>iji-t. abbé d« c«aii» et tTL-ta-ruI des aiicieng

IVi)«(Uc»u)U5, illUKlre |>ie Paul V pour lui et •« Buwesaenr» K' druit iw
 lMjrt«r la uHro, il a orné règii>agaé de ce gruid jardin, qui lui acquièrent à
 juste tiir* ie nom de restaurateur de cette nuùsoa. Charitaijie oiner» les
 |>aiivivs. li)>éral en»*n touh' sorto do |n?rs*jiiii<>s. une si belle tje at-t"
 leraiiiiief d'une ^-lorieustJ mOft, le 10 janvier lGot', u^é de "1* ant. 40"
 abbé, François-Placide i>£ Bahut, était un des quatre lils de Hamon Bau..ry,
 seigneur de Pienrourt ot dt^ Charlotte de Ja Motte,]t)rolés de i'urJru iic
 Saint-Benwt; U était prieur de Bézu, lorsque son f ti'^*^' '° prit comme
 coadjuteur en lOGO; il en cette qualité à la cérémonie de Poatoise le 15
 avril de la même année : Se" f neJe étant mort, il fut béni sulenneileiu
 Dupleesis, t. S, p. 221. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 20.56% accurate

CR 0 — VI 3 — CRO Saint-Oermnin-sire Claude, chevalier, scip[^]neur de Port-David, et du Dcffends, T' président du Parlement do Rouoo, fut le premier abbé coramendatairo de la Croix, le roi lo nomma en.iuiUot . 1G77, sa résidence haltituello était à Paris, au séminaire do Saiot-Sulpico; outre son abbaye il avait encore le prieuré do Villemoutier. En 1684, Dom Charles Asseiin passa du prieuré de Tournaj à celui de Yenables, par permutation avec Dom Henri de Laval. Dom Anne Boquet, docteur de Sorbonne, était en 1689, pi tenr de Bêzv. Uabbé plaïdait en 1C8U avec un i\o ses reliprieux, Dom Nicolas Laurence, prieur de Saiiij. Un arrêt de l[^]ement du 10 juin 1701, proscrivit dos lots et cantons entre la Croix et le Bec qui avaient les grosses dimes d'ITÎlle. La même année, François de Bee de I-i[^]vri", m vcii (le Tiilibé et relif[^]icux bénédictin, jouïssait du prieuré d) Bêxu et de plusieurs autres bénéfices. En 1711, le Parlement prDiuuica ri l'abbé de la Croix, et adjugea diverses dîmes au curé de Vcnables. Par contre, Tannée suivante, il eut gain rk ca\ist i niirles dimes d'AubeToie, qu'il eut en entier. Le 15 avril 1724 eut lieu une transaction pour la division des biens entre l'abbé et les moines. D de M. IVllot, abbé commendataire, quoiqu'elle doive retourner en règle après sa mort. L*abbé mourut le 2r> janvier 1726, et la maison continua d*éto tenue en cornmcnde. 42" «Mé, Lovis QutLLaVMR ob Matran. T. I. h[^]rl-i Irx rrrrt dp l'abbé Pollot, Pierre Jarri, architecte de Rouen, dressa un état des lieux en présence des héritiers dn défunt. T! roninqia f\u'tino cave en maçonnerie servait k Dom Morant, grand chantre de l'abbayo. Ilsetrouvaitdans l'abbatiale 28 grands f a Meaux anciens, entourés décadrés uniloi mes. Au mois do mars 1020, le roi nomma abbé de la Çvo\\ Lf-c's HniUjumc d[^] M;(than,qui dcvuïl oi>nsuiliUiei la riiiuu delà maison. Le T ' août 1727, il loua à François Barrois, libraire à Paris, les mou'iri[^] h pnpior do Fontaines et le bac df rjtilly, pour 250 livrLa de l'cnt[^]. ^^, de Mathan * ut do graves difficultés avLC ses religieux ; trois d entre eux : Dom Morand, Dom de Villars et Dom Fcrand, l'accusèrent <1 Levant le Conseil du Roi d'avoir réduïi à 4 le nombre des religieux, de iiiiiair air Dom Havet comme prieur claustral depuis quinze ans contre les constitutions et de n'accorder aux religieux qu'une faible pension de 250 l. he Conseil évoqua l'affaire le 12 septembre 1738, mais M. de Mathan obtint le 0 décembre un arrêt qui annulait le précédent. On fit, le 11 janvier 1739, une visite des bois

dd l'abbaye, où l'abbé avait fait abattre un grand nombre d'arbres. Avec le
prieur, il ne restait alors que deux moines, Dom Butherne et Dom de
Monthelon (1), M^{gr} de Roohcchouart, évêque d'Evreux, désirait alors
fonder un petit séminaire; il s'entendit avec M. de Mathan et rendit une
ordonnance qui réunissait la maison conventuelle au petit séminaire de
Saint-Leufroy, à Evreux (2). En conséquence de cette union M. Germain
Prétavoine, supérieur du petit séminaire, vendit le 7 septembre 1758 & un
charpentier de Louviers, tous les matériaux] 1 >\< natif i\ba>e<

The text on this page is estimated to be only 12.35% accurate

CRO 914 CRO TplômK drs chartes et des A Hês relatif» à
Vhistotre de France deputsTau 23 juff/u'rn H41 (1) . Dèfl son installation,
Tabbê eut à répondra ft nnffdemantle du «téraî nuire (|nt voninit revenir sur
les partafres de 1711. Dos arlùtres ayant décidé quo la demande était
fondée, on flt de nonveaux lots en 1778. L'alihi' (îi* F>»y 1 1' riLiiaa
riiMmponard et l'ol)tint en 1781 } il i»renait alors le titre de baron de !«
Croix, de Caîlly, Saint-Julien de la Lit'prne, Cham i'i'Hârd ot niitrri linux. En
recevant Champenarrt, l'alibé de Foj8'ftatt chargé de payer 400 l. au vicaire
de la Cfoix, I. au pnMro fcprctit êcolâtre do la Croix et (»0 l. à la fabrique
de l'éf/lise, dont 6 l. affectées à la ehapclie Saint*Onen, qui ^0
tniuvaiittlors interdite et tombait de vétusté {?). En 17S(3, l'abbé vendit
Champenard au petit SPinin urc : il était mt-iuliro do l'As{tembléâ
municipale do In Croix on 17îK); son malioir abbatial int vondii on 17'.il a
Andro-.Tîicqiies-FranoDis do Fuisnye. Dopais il appartint, à MTM* de
Cbantomoslo, qui y reçut Mjî' de Oiiélen, areliové(]no de Paris, après 1830.
Aujourd'hui, il os lia propriété de la famille Poussin, d'Elbeuf. LA CROnC-
S«-LBUPROY, cant. de Gaillon, sur l'Eure, à 2t ni. d';ni — -ol : alluyiuna
contemporaines, diluviuin, sables avec meulières en fra^montsi, craie
blanche. — /t. //■//. n"23. — Ch. d'int, com. do la Croix à la J{. n' 182. —
Surf. terr. 1,488 hect. — Pop. 731 hab. — 4 contrîb. 0,701 fr. eu ppal. —
Roc. or l. Inidpr. cm. 1867, 4,037 fr. — lâi ch.-l. de pcr cop. — Rec. cont.
ind. deGiUllon , — Paroisse, — preabj-t . — Ecoles sipôcinloH do frî paro
cf filN>s — 1 rii.u-;.iii d'école, — 1 notaire, — comp. do 51 sap.pomp. —
20 perm. de chasse, — 7 déb. de boiB.smis. — Dist. cnkil. auxch.*]. de
dcp. 13, d'arr. 14, de cant. 9. Dépaidmee*: l'Abrats, Bimohel, Bizay, LA
BOISSAIB, LA Bossifcîtr. Con KV, I.A CouTt-
iiE,CRfcvEca:uR,i.KiMA.NoiH, le.îMakes, les Murailles, l'Ortieu.
Arfiirulture: Céréales, prairies, bois vi« gnable. Indwirie: l moulin à blé, —
1 moulin û foulon . foires.' 2' mercrodi de jiuu > t d'octobre. Marvhéti le
mercredi. Cwnmen» de bestiaux, fil, lin. — Patentes, 40. (11 Vn autre ablni
de Foy, chanoine de Moanx r-t VwIkut d'x letfreit du haron cle il s'y forma
une paroisse chrétienne, sous la bannière do Saint-M:iiin. Dn peu plus tard
sous lo^s Morovin/ions, tmo ^i condi.' paroi.^so .«"oi.ibiit .•i»i-
d'E«"rosvijlo , pnr suite d'une altération visiMo dans la n.aniorc d'écrire, A
cause du voisinn^o et de la similitude do.-j nitui.s (b's doux ootumuuos. il

esidifficile de di[^]ti ngu[^]r ce qui concerne chacune d'elles diius \i n premiers
t*»mps. Kai'ul do Crosvillf», ?eiirneur puissant et c fiof de Crosville-la-
Tioille apparictiaioai à l'abbaye de la Croix-Sa)ut-L.eufroy. l'on ir.mnéos
après, Trnooont III. d.iru bulle do llH.i, conlirnia aux religieux de la Croix
la propriété do Téirlise de Cros«ille, avoo los dini i s i T nu iiiatioir. IMus
tard, le patrona;;o passa aux évêques d'Evreux, mais la Croix conserva
toujours à Croaville des dinio.«! d'uno assez f[^]ran'!*' v.ilcur. Vers 1202, (jui
11 au me de E.[^]croviile avec Robort de Harconrt et autres furent témoins
(l'un bcmmnîro rf ndu par Robert de Bornay à Nicolas de Glos pour 20
acres de terre aux Frétils(1). Il faut en

The text on this page is estimated to be only 16.55% accurate

CRO W6 — CRO Hon«K>uvillo, bornée par la Noe ou prairie da
vendeur (1). En 1200, une contestation s'éleva enlrô révéqae et le chapitre
d'Evreux d'une part, ût les moinea do la Croix de l'auti-e, au sujet des dîmes
d'une pièce do terre que les tins croyaient située aur Vitotel et les autres sur
Cro8TiHe-]a-Yieine. Ôofficial juprea Tafftttre le vendredi avant la saint
Barn ilK' . Mieolaa d'Ëcrosville ou de Crosville, choTalier, banni en 1^6,
comme complice de Godefroy deHarcourt, dans l'affaire Touques; il mourut
en 1490, laissant de son mariage avec Anne Ghmpil, deux filles minenres.
Catherïiia se maria en 1517, avec Richard Myée, esc, sieur do Gucsprey,
l'autre nommée Marie, épousa G aillaame de Malortic, seigneur de
LwlebM. En 1501. Le Bois et le Buse sur Crosville et Iville, appartenaient à
Geneviève de BuisVEvêque, veuve de Jean de)s Rosière, qui avait L'itousê
en secondes noces (ruillaunio do MariUac, seigneur do Ferrièrea, coatrôleur
des' finances. Cette daa« eut pour héritier Louis de Mariilac, maréchal do
France, qui tut exécuté sur la place do Grève en 1632. Cet infortuné
serviteur do la Reino-Mère n'avait pas eu d'enfants de son union avec
Catherine de Médieia. Ce fut Loaia de Rochechuard, son neveu, qui hérita
de ses biens. D'après un aveu de eetle ^oqne, le fief du Bois et du Bns
formait un pleim fu'f dè haubert rolovaot de Ia chAïiBU»' nie de
Beaumesnil. En 1061, les deoxflefiiétaieBt la propriété do Louis de
Houettecvillo, fw ., sei;,'neur du Mesnil-Uardrejr et do ii'oupourceUes qui se
disait seif neur dlville «t de GrosviUe>laVicille. liouettoville : d'argent, à la
fascedtstMe. Avant 1731, Gilles de Fermanel était seipiiLur de Bois irTville
et du Bu-^tc ; il avait aussi une partie du tiet'du liouet au Neuli'Hirg et le
Favrilà Ecquetot. l-\'rmaiïel: i^tizur^à trm» ftn deboMtéTêt iii^i il rdin/ra en
/u\$ce. j Cliarlcs-GeorgttS Pnehot, soigneur d'Amfrevillo-la-Campagne,
propriétaire do Bois, iii dresser en 1731 le terrter do son fief qui comptait
parmi ses censitaires : rbépilal et le Saint-Sacrement du Neuboorp', la
confrérie do Notre-Dame de Liesse, à Crosville, le trésor de Saint-Paul du
Neubonrg, noble dame Julie de Bresfv , Gilles de Fermatid, e^, tiieur de
Favril, FrançMS de Venon, représentant Anne du Fay, esc, seipnour de
Saint-Léger et de Car'^ir, Eu 1701 , messire Hcotor-Nieolu.s i*aviot,
seigneur patron honoraire de Saint^ Aubiii-d'I'crosville, luissédait lefiof du
B

The text on this page is estimated to be only 9.86% accurate

CRO — yi6 — CRO aiini»neti onlinaiivinoiit des iiiins
ItuIIoromainei*. Cch^ucucI osl le nom d'un ancien village dont une partie
dêpoi' à Oucii, ainsi que le lii-l, iurui-iseut avui;' Appartenu à la maison
dûlarconrt. 1*11 tics nn.'ml>iv.< (li'i.i" t>' i"n;lic i'aiiilli', cii loudant les
TejupliiT.s U'j Ut-iUM\ ill -, K iir donna probablement la Salle-CfH]u.'rt ! ;
il a liéimmoin existé inie t'aiuilo lio ('(|-um>-1 ; (liu'i'in de ee nu m, lui
(."iutimii rjlO, (i";!!»eliarlivpourlei? Ti'ini'li. r>ilt> U. n !ii-villnait «l'oux
à Coqucivl, En IMIO, les 'l'cnjpliers ctaii-iii]>atioiis de l'éjrlise de Coquei
i'i, dont le iTV.'au ci ait de lui. Après l'extinction du ces chevaliers,
lepatronape retourna aux soi«nf*iirî? de la maison d'iarcomt. h"iis (in)k;ii
' initifdo la succseiou des jllarcoui't eii ll'.u;, entre les Uteux et la m:û:«on
de Lorraine, ('oyt. — Kei>.>ons, — . en kii. aux cU.-l. de Jép. 20, d ari'. PJ,
decaiiil. U. Dépendances: la âALLB-CoouBuEL, le 6oAfp iciildij (' :
Céréale», lins. Jvdusdii-: lissage dô toilo, — 1 briquct<opie. — 21 Patmtvs,
(1) AV«rtléi'ie Vital, mais Sorel et Croth écliuri'iii à 'oiii/7,on ou Gaston,
son second fils, marié à Fr^didiie. 11 londa dans son diniaino (fe TliitruT
une fortei-esse nommée le Ciiàtoauni'ui'i'ni e.-t devenu- une ville
imi»'rt:itiie; Ini-niéine prit le nrun de Gua/zon du Cba^ te! .[ui a passé à s<.-
s descendants.="" i-ai="" itiih="" du="" consentement="" clo="" sa=""
totmae="" et="" de="" ses="" trois="" lils="" liu="">a£JzI>ert et Cnnu./
•■il du ("liastel , il donna aux relijieux do M il nioitiers, l'é^rlise de Croth
avec les h I !iit;ints , 1), les vi;:nes, les prés, los nioolins, les péeUeries, etc.
Uu^ues Uanlou, SI I l'^ii. nr suzerain donne son assentiment à la donation.
A cédé des seifrenrs de Sorcl, il existait at'rotli (rau(rt'ssei!.neurs moins
imfMirUmts qui p> I laienl le nom de ce fief. On troow, en lor.-j, dans le
cartnlaire de Chartres, Arnold de Crolli et de Richard son frère. Vers 1U80,
l'abbaj'e de Saintr-Fére acieiu sans dottto des moines de Marmoutiers, l e-
lise de Croth, sise an IfoutpCroth, stijK'norL (2.) On a vu pins haut, que
Guazxon du Cbasti l avait un lils aine, nommé Hugues, le nom de Hu^ties
de Châteanoef. Ce goei^ l ier lut pi-ésenl en IOGG, à la restitution (3<.
authieux="" que="" fit="" ricbard="" liis="" d="" en="" pr="" du=""
duc="" g="" l="" se="" trouvait="" premit="" lio-erdcmtoutgonierj=""
donrugucs="" c="" la="" fille="" cinq="" ans="" plus="" tard="" il=""
prit="" jiarittu="" rob="" i="" t="" ryurte-hense="" centre="" je="" roi=""
son="" p="" et="" ivnil="" los="" r="" dans="" sos="" cliflteaux="" de=""

remalard="" cli="" soiel="" pour="" le="" punir="" guillaumoltti=""
enleva="" remalard="" n="" deux="" tille="" mathildo="" rain="" fut=""
lapwmi="" prieure="" ijelicniet="" loupe="" iait="" bitir="" elle=""
matbild="" sa="" qui="" h="" sewl="" ct="" teanueut="" dreux="" etc=""
it.-="" iv.rnailo="" a="" l:iit="" rroire="" ivxeit="">'ii Fciiiii L' au \l' i-io
If-, ,, .i, (Z) H > a\au peui-«lre deux é^li»** " ^1». mai» il était ecM-
laiiieuieat diriti ^i*""^ P** DIgItized by Go

The text on this page is estimated to be only 21.34% accurate

CRO GRO i:n 1092, Gorvaisde Cbâteauneuf fit la paix k Bréval, «ntre O-nillaume deBreteuil ot Cîoel, scijjtior d'Ivry. Ce sfif,'neir. . n 1104, à la suite d'un échange fait avec TiiblKi de Saint-Pûro, lui céda la dime des EsBftrts do la foret de Croth. En 1107, (.iuuier do Croth fut témoin dans une charte de Foulques de Mareilly pour Suint-l*ère de Chartre?^. On tr viive encore dans le cartulairo de saint l'ère, un Pajen de Croth, parent du premier. Gervais de ChAteaunciif, sénéchai du roi do France, Philippe I, laissait des eourscs sur les terres de Normandie : pour ao délivrer do eo voisin incommode, Henri I*' flt bâtir les forts de rs juancourt, d'illiers, puis il enleva à Gervais son château do Sorel. Croth dut alors rester quelques années entre les mains du roi d'Anprleterre. Huffucs 11, fils do Gervais, re III llo Ch^teaunoiif eut, en 1152, une guerre à soutenir contre Gilbert do TiUières et le duo de Normandie qui brûla le bourg dn Hro7(illi\' c(«jijt.' les seigneui'o dWnoL avaient au^ai deddiuili à Croth. Le 10 août 1185, il y eut transaction sous les auspices de l'évô^iue do Chartres, entre les moines de Marmotier^ et Simon d'Anct au sujet de la maison que les religieux possédaient à Croth; Simon la leur laissa, dans les conditions on il^ l'avaient rOQUfi de Gaclirjn vu Gaston «lu Chatel. iibubrt, C'juito do Dreux, donna uu,\ reli(1) Kobert du Mont. gieux do l'Ëstréc en 1189, le droit do prendre chaque année trois charretées de mort-bois dans sa forêt de Croth. Gervais de Châtcauncuf ii* du nom, était alors seigneur de Croth. En 1194, il servit do caution dans une trêve entre le roi Richard ot Philippe-Auguste. En 1108 il partit ur la croisade d'où il rapporta le chef de Saint-Mathi. ii 0 arpents. Mais un arrêt inséré dans les OUm mit à néant cette réclamation. Foulques, seigneur do Marcilly-sur-Euro, chevalier, abandonna en 139G, au prieur do Croth, la dîme d'une pièce de terre située aux Eperons. Dans la suite des temps, le fief de Croth se trouva détaché do la mouvance de Sorel, pour passer sous la dépendance d'Iliers qui (1) NotM LoPrérost. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 13.08% accurate

CRO — 918 — CUV a|njaii.ait BUccossivenicrit aux seiirriours (t'AliCt et de Courtcnaj', puis aux êvi'qii»»).(riivroux. froth faisait parlie des licfs l'clevautda tiuii|Miiivl ô|»i8copal, enl4'Jl. Vcis 17r> siré Laval, docteur eu médecine, curé de Piaterville de lë3t>à Ibll, puis* njernlin; do la oon^ré^ration du Saint-Ksprii v\ *'uiplové, peiidunt ans, à l'apostolat d< s Ne^rres de i'ilo Mauncu ; il mourut à l'uft-Luuiâ en 1804. Sa Tie. écrite pur lo P. Ikdaplace, naiif des AuiK Ivs, doit paraître prochainemoat. iJes miraios, survenus après la mon de œ pieux missionnaire^ ont donné la ponséo d'introduire & Rome la cause de sa béatiication. Fief. Lb Bv]s\$,)if->sou8-SoRBii. Il existait priniitiveraent une fatuillo du Buisson, dont un membre, Hubert du iuiissuo, donna à l'abbaye de Saint^Père une rente de IS s. qu'il avait sur rc;,'lisedeS.tint-(îcorfres-surKuro (1). Muu:i piayouii au:\$âi À ce Bui.s\$on, Robert do ce nom , chevalier, qui oompiêta la déposition de Guillaume do Croth, lors de l'enquête concernant la haute justice de Saint-André. Gabriel Héranibour:j , rs'-. , seig^mour]*Ivi y. — Roc. coût. ind. de IS'onancourt. — Parois. — Ecole mix. de 58 enf. ii4 qu'il existait une famille de Ctn erv;!!': L n nommé Ouérin de MarcouviUe re.^liiua à Philippe, chanoine de la eathédrule do Houeri, 2<> acres de terre qui avaient étédv tenues injustement par Enguorrand de Cuverville qui fut si:rmonté dans un duel ««• ce|tté par lui selmi !'n>.:i;,'e de ce t« ■mpg-la,à la cour du rt>i d Angleterre. La churteenfut expédiée l'an Whl . Cuvet ville Si r lit une localité bien ûbsciH» fti elle u a\ail jui;* eu sur son territoire le fief de Roncherolles, propriété d'une f iiiiille illustre à bien des titres, qui a travcr;é J« s siècles pour arriver jusqu'à nous (-). On prétend 4jue lo titre (ie^'raiiJ 1". lu tailler de Normandie était attaché a la terre da Roncherolles; quant à la famille, 8« commencements sont environnés do nua^f^cite des dates et des noms qu'une saine »latisii()ue ne peut admettre. Pierre de KoncheroUes nous parait le premier personnage authentique de cette maison. Un titre d*après' Pftqucs 1169 coastste qu'il eut un didérend avec GoorgesQin'^Ti*"" au aiyet des mouvances de lil valiée à Aadelle. Dans la suite, Gaspard Quesnel épousa Bertlie ! . R ncheroUes et fond* un obit«« L>eux-Amanis. . Roper de Roncherolles, ehewî»» fls » Pierre, t'iail un .seiirneur puissant. poMCSsour do nombreux liets. 11 se montra généreux pour le prieuré d«a Deux-Amante, peu éloigné de sa demeure et Itfi doBtt » P*" (1) Soles l e Prévost. . u (5f» i.e (l.\fiup iif Kv renferiDiiiit deu»

î^.!^/Tîiai U< iicl..-t oll«». I une dVII.-> fêtait sans douU* le DM»»»» do la
laiDtlItf de

The text on this page is estimated to be only 17.92% accurate

CUV -^9- CUV tronago d'Aiulo avec la moitic de c(]m de Ycncstanville. Potir ter miner un prnc sqni existaitalon* entre l'archevêque et le chapitre de Rouen, le sire de RôDcherolles fit gitoéreusomont ral)aii(if>n (!o ses prêLL-ntion?!, nn droit d'avooerie, sur Its t'irliscs de Yuucstanville, Tocqneville, du Petit-Caux, Oonnetot et CuverviUe qui lui appartenaient par succession et sur les fourrages ou pailles des dîmes (I). La mémo année, Roger de RoncheroUes, fonda la chapelle do Saint-Lanrent quMI donna aux roliprieox des Deux-Amants, l.o f>remier chapelain fut le clerc Robert, auquel I donna, le 14 mars 1207, pour lui et pour ses successeuis. 7 acres de terre près la couture du Ro8S<], 2 acres et demi à Branlcerote, l'arrièradlmede tout ion domaine du Tvxin ut un muid de bli flur les moulins do PetitviUeeux-Am<nt8 de rentes sur 1« moulin do Hautcrive à Romilly. £d 1214, Henri Chevalier, châtelain du Ch&leau-Qaillard, donna aux rcliritier, donna en 1?50 à la chapelle do Saint-Laurent do RoncheroUes et au chapelain, 4 acres et demi de terre; plus tard, en 1250, Gcofroy et Jehan, son frère (8^ serviront de rantinn à deux écuers arrêtes dans la gai t n tic de Lery pour délit de chasse. Geofrov de Roncheroljes vl Jean de Mus^e^ns furent arl>itres dans uue discussion d'intérêt survenue entre Amairy de Méulan et Jeanne, dame (1) I>gra Pommeraye. (2) Note» Ltt PréTost, PoniSalat-Piim. (3j Jehao de Ronoh«fi»]]w pnmt STM éclat dans on tuurnitis en 12(19, A portait: éetk d'mrgtnt à de RoUeboise (1^ Il prit Thomas Martin la même année, et le mit aux fi'is dans sa prison sons la prévention de l'avoir nienneé de brûler sa maison. Tliumas élant iuu>rt au bout do deux jours, sa mère et son frère se plainquirent au roi qui chargea le bailli de Gisors. a.ssisté de Gilbert Belot, chevalier, et de Mathieu d'Escouis , Ticomte, de faire une enquête. On ne put prouver que Thomas était mort des suites de son incarcération et cependant le sire de RoncheroUes fut condamné à une amende pour l'avoir mis aux fers. Frère et hôj itier do Gérard de Ronchei i lles, Geofroj confirma le don fuit par le défunt, de tîO 1. de rente aux rtli^iLUX des Doux-Amants. Il mourut en 1200 et fut inhumé dan': ce prieuré où l'on a lu longtemps son (■pji;\phe. Pai'nii les méfaits dont s'aeense Ini-mémo Raoul, curé de Senneville, dans une lettro do 125H, il reconnaît avoir blessé giièremcnt le chapelain de RonelicrolleS ÛU le ft-appant d'un épieu à la tête. Vers ce temps, rarcheTéque était patron de Saint-Pierre rie ruvri-villc.

riiii coin]»l;nf M clicfs de famille; la euro valait 130 l. et la chapelle de Saint- Laurent 161. Guillaume 11 de RoncheroUes, chevnlr, fUs de OeufrojTf seigneur do CuverviUe, Houville, Malioorne, la Roquette, etc., épousa MathildedcChelles,d(ynt il eut Jer\n, Gcofroy et Guillaume ci-après. Il mourut & la guerre et fut inhumé au prieuré des DeuxAmants à côté du grand autel ; on lisait anr sa tombe : « Cy gtu inei;iilii de Rouen et Oisors, (1) Uist. man^iscritt de Bovrp, au M. Heitu. (2) Notes Le Tiévoti. PoiA-Ssiut-Piorre. (3) Veate Tachoér. ^ kjui^uo i.y Google

The text on this page is estimated to be only 17.17% accurate

CUV 920 CUV pourrex^f^cution do l'ordonnance touoliant la défenscda rojaume (1). Kn Isabelle do Hanfrcest perdit son frère aine Aubert du Ilan[^]rosi, mort sans postérité; son second frère.lean, lors du mariage do sa nièoe avec Guillaume de }loudetot, Ini donna en dol 200 cous d'or et 2,000 l, pour être convôrtiosen 200 l. de terres ou rrrii^c^ à IMicritaj^e et pr^{'''}pros il elle ef à ses lioii[^]. L i nmrtde Jeiin do Haiigest vers 1 111 rendit Isi. !- Ile héritière de ttius lef biens de sa maison. lJi i; \,dii vivant de son frère, elle avait \v tUic lie dame do Pont-Saini-lMerre et de Ileufjueville. Le-* Anfilais s'eniparèrent ûo ses d i'riaines en l-il8, et donnèrent Heu«jueville et i*ontSaint-Picrrc â Henri Noon. nuillaume IV de Roncherolles, chevalier, chambellan du roi, fils de Jean et d'I.sabel!e de Ilanf^eest, épousa, le 20 novembre l.'{87, Marguerite do Léon, dame de Heuqueville. Il fut à la fois baron dô Pont-Saint-Pierrc et seifjneur de Cuverville, la Roquette, rte. Le 23 fevrier 1405, il était à l*ont-de-rArolio et servit de témoin avec Guillaume de Ifoufletoi, nrs réclamaient pour lui le lief de la Neuvilii -Champ-d*(ⁱ^:el (2). Il avait un prot i s Cil 1 1(W avec rarchevêqne de Rouen; on le voit en 1470 donner de concert avec sa femme 100 l. à la confrérie de N.-D. de MioAoûtde Gisors; il fournit son aveu pour Heuqueville enllTl; la même année, il plaidait avec Jean de Hohā, ban.u do PuutSaint-Pierre en partie. A .•^auort, aiTivéo en ld05, il laissait pour héritier un /ils nommé Louis et trois lilb s : Françoise, èiJduse de Jean de Vieuxpoui, baron du Neubourg, Marie, femme de Jean de Oouvis, seifjnour do la Grande-Mare et Marij[^]nieriii (jui contracta (1) Archives d« l'Euiitire. (») Uist. d'Harcourt, 1700. mariafrc avec Jean du Bec, seigneur de Boury, eic. Louis III de Roncherf>llcs, baron de Heuqueville et Pont-.Saint-Piorre, seigneur d Ecouis, épousa Louis© do lleliwin, lille de Louis, seipneur dePiennc-* oi |îû:-i:n il Gnillelotte de Gisancourt; il fonuu en 10o7 la chapelle de Saint-Hubert dans son manoir de rûnK'iierolles ; il m-urut cnlD38etfat inhumé tUins l'église d Ecouis. Philippe, sire de Roncberolles, fila de Louis 111^{'''} du nom, épousa en premières noces tTuillemette de riisancoui L, lille du seigneur de liouehovilliers, oten secondes. Renée d'Epinay,dont il eutpourfils ainéRobert auquel échut en partage Ronoherolles et C'uverville; Philippe de Rnncherolle!: convola en troisièmes noces avec Anne deMaillr dont il eut un second Robert, sire ncheroJlc9. . . . opparte» nant de présent aux onlants mineurs iie-

Mar[^]09rite-Thérèse de Honcheruile> , dame de Roneherolles, BuUy,
 Marfineamp, SainlMartin-rOrtior, époasa Nicolas de Alaopeou. En 1722, la
 chapelle Saint-Laurent, pnroisse de Cuverville , appartenait à M. ("iKirles
 Julienne, prêtre. A la Tn&ae époque, la chapelle de ." ^jiini-Huberl, :ui
 ehâtiau de RiMiclieroltes, avait lt)0 i. àe rev.'mi. Sous Mg' de Saulx -Ta
 vannes, «rchcvêque deRonen, lachapelb'de Saiii'-U'" rt^'ut fut supprimée et
 unie à .Saint-U'il^'"Les.jésuiti 8 devaient présenter unofoj»*"^ trois (■(, k'
 seigneur une f(ds. Du mariage de Nicolas de Maupeou naq"" Digitized by
 Go

The text on this page is estimated to be only 19.46% accurate

DAM » 021 — U 'i (IcM^ iilirc 1710, Roné-Ancrc-Aupustîii de Muupoou, qui, on 1751, était clievalior, marquis de Bully, RoncheroUes, Cuverville , la RoqTiettc. etc., rt, plus, président du l'arK'Uicui. gouvciutjur de Nculcliâtcl. 11 tut garde dos sceaux en 1703 et ohancolier eu 17J>enis approtiTa lea dons de Geofroj de Bérou pour Ce

The text on this page is estimated to be only 11.53% accurate

DAM —935}. — DAM lins H ÂcoD, (luut il coda la diinu aux rcligieax du Bee. Un llt)i;ar do Borou, chevalier, si(Vit aux ussisuii il'Evreux ou h lu mèino .■•po«iue vivait Rojrep, chei'alîer, seigneur do Borou, ti AtiVi \" oh'; il t'ut reniplaoo par dt'-'\\itray contre 111 s. t, de renteapri'Jidro à Danio-Marie au viUaj^e de Muutcau. Aux l.laiils tl.> lireh'uïl de TiVH, Pierre d'Acui, L'fc , ut lùiiiiielino, sa iV-nime, héritiers du sieur de Bérou , réclamèrent cette rente qu'ils obtinrent probabliement, car ils abandonnèrent en niMne temps, à Pierre de Mareouville et à Marguerite, sa temine, un liëril;ige îi Saint-Jean-de-Morseut. Ces deux seigneurs avaient peut-être épousé le» deux su'urs, héritières de feu Jeltanin de l'ei ii. Ut.Vprès un aveu do liiH^y la l'amille de l >erou possédait à Dame-Marie un plein fief (:.'). I/aveu du temporel do l'évêché d'Evri-ux, en dat^ de 1401, cite lesiiei'sde Senoudière, Fuu et Eiiser sur Condé et Dame-Marie comme relevant iniliëiei. J«lian le Vilain le jeune, do Saint-Pierredes-Cereueits» alors domicilié & Damo-Marii', so loua à son père pour 0 anji, avec sa fciuuu ot.aes enfaatsiT devant les libellions d*Elbeur, le 3 février 1414; il s'obhVea à ticiih tnrr en fodrld" >ijn //"-rf, à iJntuf- Marie, de lnO trophe. Celle maison r.'> Luncit en 13u5 des rentes sur un fief de l'Espinaj-qui doit être plaed ici. IL y eut ji ee sujet sentence arbitr;ile enti-e elle et Jehan du Qucsm I ')), ciievalier. i^i taxe en fut faite aux assiset} françaises de Verneuil et elle futapprouvée par Je bailli Jean do Fouchichon (1) Notas Le Prévoet, art. Baux do Br«t«atJ. (S) ArebiTM nationales. (3) U. de BMturepiiin», £far de* Ca (4) Lés du Quesiittl ont été JoiitriLiiiits i)ui-s:iuu daDB«eUecr>ulT«e. là) C«(l«pi«t!eexist««uoun:î loa tcoau a ctc ukIjLiù parM.,ll|i«il;*,p.a07. La cour d'Espinaj à Dame-Mario a long* temps apjiartonu à Jumicges, qui en tcnai^ bs terres; ses baux font connaître l'aupmentation du prix des fenuai^res. Juiuiéges louait en 1483, vingt-cinq livres, et en 1547 quatre-vingt-quinze livros, la même conte* uunce de terre. 2" MomrEAN est un fief très-aactou. qui apiartenait eu 1207 à Ciilon de Meiiteaii. Au XV siècle, JSicolas Crestey, seigneur de Montcan et de Lip'neroUos, ne so pri»senta pas i\ la montre clc be uinnuii. i; tis il prouva n!eaa a[qiarten;u&eessour un autre Jac(lues de Château-Thierry, in' dunom, sen lils, t\>v., (lui i-endit aveu eii 1001, du tlef de Berou dont io chef étaita:»fii» il Montcan, paroisse de Dame-Mario. Jacques m épi'usa Perrine Le C15 fi Jean Mallard, sieur du Jardin, d*où est .«l'i'li Jacques

Mallard, tige des seigneurs de Va rende. Il y cutuniv Jaequesdc Château-Thiorry dont la veuve Jeanne de Bougie vivait encore en 1671»; iJ avait échangé son flef avec (lillcs de la lioussaye. ese., seigneur do Gai lion, cuntru ce dernier tief. Château-Thierry : (h ijurule» à k*

The text on this page is estimated to be only 13.19% accurate

DAM — 023 ~* DAM «he. — Chemin fie y** com. n' C, d'Evrenx à Vernonil. — ch. n int. crm. n' 18, do TilliToS-sur-Avre à Contlc-sur-KtaD. — Surf. UTr. 1141 hecf — Pop. 201 h&h. — 4 coniril). 3,rtM;-{ f. en ppal, — Rc.*. ord. budg. coru. 2,li)hay . I/Iù*,n\,v, Les FAVRUtux, Lb Foru, Les Hayes, La Mksan* OfcRfl, MoNtBAN, Ql ATRBROUOES, La Rot»SIKKF.. AyrieuUure : Céréales. — 3,000 arbres à eidro.*^ Imbutrici N^ant. — 3 patentés. l'aruisKC de» : Ârch. du Vexin normand. — iMy. de Baoderaoïit. — Vie. Bail et Elee. de (lisors. — Pari. etCu'n. de Uoïien. Avouj a été réuni àlianipmetinilon 1808; aona consacreront un paragraphe à chacune de ces paroisse». Oïl a écrit autrefois» Doiïimesnil, qui peut s irii. rpréter par le manoir du seif^neur. L'église i'tail dedii'O à saint Pi D>»mmosiïil. Ybbert do homniesiïil :ai temoin vers 1000 à la donation de l'é^lise d'Authevomos à l'abbaye de la Trinité du Moïit(l). La charte do frend que l'archevêque est patron de Saint-Pierre de Dampnjesnil (2) qui renlorrac l'i paroissiens et %ue le revenu est de 12 l. 1. La famille Lf Bru n possédait Dampmesnil auxiv* sieuti* A l'échiquier de Pà«}uoH 1.S80, on trouve cité messire Jehan Le Brun, dit Brunet, chevalier, acigneur d'Aven/ et do Bouxmesnil. Le 12 mars 1405, Pierre le Mesrees, ese, vendit à Jacquem Letournear^t à Robert (1> DU». kUt. voir AmècereriMi. ilt) Il perstt qu« l'on • Aarit sinai quelqaefoU le u«im d« DsioiptnesiHl. ^ (3) M, de Beaure{iaire, \$4&, Aïorgo, son gen lre, un 8* do fief sur Aveñ.y et Aumesnil avec les deux fiefs Liruis et du Chevalier qui en dépendaient, ce n'était cependant paâ le fief appaflonant à la famille Lebrun. Robeit Aluif, e échanger, son fiefd'ÀvooyAumesnil, en s'en réservant le manoir elles jardins, le 13 mai 1121, contre un fief de plaines armes à Sainte-Marie-iles-Champs L't Vatracsnil (I). En 141aron d'Étrépagny. Fan la suite des temps, la terre de Dampmet' nil avec celle d'Aveny éelmi Ma maî.fon de Montiuoreney. Le 2 juillet 1Û05, Francis-Henri de Montmoreney, due doLutembourg et de Piney Rumoru, etc.. était aussi seigneur do Oaillardbois, baron de Dangu, Gisenceert, Vesly, Verelives, Rosay (1), Loricau, Touffroville, Harquency, Aveny et Dampmesnil. Ce grand homme fut rék«>vo et l'émule de Condé. La campairnf de Hollande, en ICÛ2. l'I 1.^sl rill.inlea victoires lïo Fleurus, Steinkt r«iue et Nervvinde ont immortalisé son nom. En U».S7, la cui-e do Dainpm<»stiil valait •JiX) 1., la paroisse coin[itait L'OO oduuuunians. Le

eurécétirit. en ce (;iu coiu^ornales secondes nocces, qn'après l;v niesse rie
niariaije, l'épouse s'enfuil hrusquement do réfiliso et avec tumulte. On
eonben-ait dans l'é-riise des reliques do saint Arnould d'iveline et de sainte
Seariberge, sa femme. Dampmesnil partagea le sort do DangU; il fut
vendu, le 8 juin 171 i, par CharlesFranrois-Frédéric de Montmoreney-
Luxembourg à Louis Jubert, marquis de Bouvillo; il appartint ensuite
à Charies-Ooillaumo dû liroglio, dit le marquis de Broglie, fls aîné du
Y>reiaier raaréchol de Bro;.'lie. A sa mort, arrivée le 16 juin 1751, cette
terre passa à Charles-Ovillanne-Lottis de Broglie, îto*f fils, seigneur do
Buhy, Saint-Ciaîr et Montjavoult et & Marie-Fraecoise do Broglie, mariée
an comte de Llfirneraè. Ici se plai'O un proeès qui donna lieu K Vid Factum
manuserit que nous avons sous leS yeux. Le I*' maréchal de Broglie avait
un frère nommé lo comte do Revel, qui mourût en 1720, laissant une ÔUé,
Fiauçuiso do Digitized by C

The text on this page is estimated to be only 15.47% accurate

DAM — 924 DAM Brog-lío, nco on 1710, ilito Madomoi.sollo ' mourut sans alliance et sa succession lut disputée entre son tivio i:ierín, Nicolas de Change, comte de Rouasillon, et son cousin le mar^ tjuis. M. du Foyct est le propriétaire octttcl do cctto terre. § 2. A VENT. Aveny tire peut-ctre son êtyraologie de Adi'fnaon/i , domaine de l'étranger. Son église était dédiée à la sainte Vicrj,'o. A la fin du XII» siècle se révèle une famille dWvi iiy dont deux membres s.uit nommés parmi les proniiei-s témoins do ia charte de fondationdelachapolledcN.-D. doslialks à Fours. En 1180, Guillaume d'Avcnv i»ava 10 s au Trésor pour uno terro contestéo.' l u arfK^l.^ :\ drijii .>ff:icc du rôle de llsi. i.,.,ait penser fiue le domaine do Mathieu d'Avcnv était entre les mains du roi, puisque le receveur du prince en percevait le revenu (1). Il résulte d'une lettre adresséo au roi Jean, que Guillaomo d'Ayony était employé a J escorte des convois d'arj^ent. Avec trois auttrun, chevalier, jadis sire d'Aveny, qui persistait dans sa rébellion [2). Avcny appartenait en 1460 à Simon Lo Maire et il passa dans les mains des .liv. r?' possesseurs de Dampmesnil que nous avons énumérés plus haut. En 1532, le chapitre do Rouen présentr^ nn aven du fief de l'Ile ù Gisors, dont relevait le ficfd'Aveny (31. Lo marquis de Droglie était encore seigneur d'Avony on 1771, lorsdelacoufectiou du terrier de Dangu. De cette baronnie relevait Nainville, dont relevait à leur tour Avcny et Djiiwpmesuil, par un ploid-fief de haubert, avec droit de présenter nnx deux paroisses. En 1775, M"* la comtesse de LaI ty, ffu éiait ilame de la paroisse d'Aveny, qui rentermait 105 acres de terre, 50arpenU nires : AVENY. AfjncuUure : Céréales. — OÛO arbres k cidre, 50 ares de vignes. f,>rh,sfrh : 1 moulin, 2 briquetoriefl. — Parentés, S. Paroisse des vie. éloc.de Pont-de-l'Arche. — Dioc., bail., pari, et gén. do Rouen. (1) M. I.>l.t'urii.'i', Aind

The text on this page is estimated to be only 24.25% accurate

DAM 9S5 DAM Les médailles romaines et les restes de constructions antiques trouvés aux Damps, ont fait connaître à M. Rouvoix qu'il fallait y placer la station d'Ugadic, itinéraire pour les voyageurs entre Rouen et Evreux ; il parut en effet que cette ancienne ville gauloise s'étendait sur la rive gauche de la Seine, au confluent de l'Eure, avaient autrefois un port sur le grand fleuve, déjà célèbre du temps des Romains. Il s'y livra en 896, entre les pirates du Nord et les Français, un combat dont le récit se trouve dans Guillaume le Conquérant (1). « Rollon, dit-il, s'étant emparé de Rouen, méditait la ruine de Paris. Lui et les siens détachant alors leur navire des bords de la Seine et vinrent aux Damps, que Ton appelle aussi Arches (2). Renaud, généralissime des troupes françaises, ayant appris l'arrivée des pirates, se porta au-devant d'eux, sur le fleuve de l'Eure, avec une vaillante armée, et envoya en avant, avec d'autres députés, Hastings, qui habitait Chartres et connaissait leur langue ; il vint à eux en suivant le cours de la rivière d'Eure. » « Il leur demanda ce qu'ils voulaient ; Renaud répondit qu'ils ne voulaient se soumettre à personne, mais se rendre maître de tout ce qu'ils pourraient conquérir. » « Renaud alla porter cette réponse au chef français. Pendant ce temps, Rollon et ses Normands se firent des retranchements et une redoute en forme de château ; ils se fortifièrent derrière une levée de terre, en laissant au lieu de porte un vaste espace ouvert. » « A la pointe du jour, les Français se rendirent à l'embouchure de la Seine. Ils participèrent au corps et au sang du Christ. Partant de là, ils aperçurent bientôt sur la rive du fleuve les vaisseaux des pirates, et ceux-ci cachés derrière leurs retranchements. L'attaque a lieu sur-le-champ ; mais les Normands, couverts de leurs boucliers, se relèvent. Roland, porte-enseigne du général des Français, s'élance avec ardeur ; il est tué au premier choc. Sa mort entraîne la fuite des assaillants, et Rollon peut ensuite sans obstacle lever son camp des Damps et s'avancer sur la Seine jusqu'à Meulan. (1) Ce semble être le lieu où fut le combat. (2) Pont-de-l'Écluse* aurait donc été le territoire des Damps, qui s'étendait jusqu'à Bonport et Crèvecœur. (3) C'était alors une simple chapelle. M. Lebeuf rapporte qu'il y avait ici de Saint-Gemain-d'Albi ; mais il n'y a rien de cela dans le récit de l'événement. On trouve dans divers actes de vente de

12r)9, 12G1 et 12S1, les noms de Guillaume Cornard, Jehan Lemoine, Sylvestre Porsonnier, Richard Lestoré, Etienne Lcgallois, Sylvestre des Dans, Vivien des Dans et autres, tous habitants de la paroisse. André des Dans afferma, le 20 août 1584, une pièce de terre à Regnanêt eniens, pour 0 s. de rente; l'année Buivauto, il vendit aux religieux de Bonport 5 s. de rente qu'il ivHii sur un pré à Lery, moyennant 40 s. de monnaie courante. En 1903, les pêcheurs des Damps et de Limnye pouvaient pi^rlu r dans toute la garenne de Ler>' lorsque la Seine était dôbor^ déo (2). En mai ^^51, Philippe le Bel donnait à Etienne de la Chapelle, son cuisinier, des héritages assis aux Damps, à Lery et dans les environs, qui avaient été confisqués sur Robert de Gasny, pendu pour ses démérites, n se trouve que ce domaine de Lei^ appartenait alors à Blanche de France, fille de Philippe le Long, qui en avait hérité de sa mère Blanche de Bourgogne, morte en 1330. recte princr- Qse préleiu lit rjuo les biens du supplicié lui appartenaient par échoite, et avec l'approbation de sa famille, elle les donna à deux religieuses de l.on^rehnmpps ; mais Guillaume de la Chapelle, fils de 'Eustache, fit une vigoureuse résistance en s'appuyant sur la donation faite à son père. Le roi intervint par lettre de juillet 1335 et (1) FileU de wiche. (2) Vic(MDiédel'fau, 140. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.12% accurate

DAM — 026 — DÂM ordonna rt"xr<:ufion d="" tl="" il="" s=""
gens="" dus="" couipttisi="" qui="" avait="" adjudgc="" li="" h=""
blancho="" do="" franco.="" i.ain="" i:ic=""> F) iiup^ ■ t (l.iri> In Icffru
de Philippo ae YiUois doni noua vt-nous de parler. La iiaroisso dos Banips
av. ut : I t foivt de Bord des droits iij<{>uriunl8 duni on troiivo
rénumération dans le eoutumier des foréta, rédifré vers l-lOl, puis dans
diMtx actes sul>fonuents do 1424, 144C>, otenlin tians uu arrêt dn conseil
de 1C73, déposé aux archives do riiure (1). Henri VI, roi d'AiiirUut'rrt',
confirma aux relifrieusea de Lon^clianipp, le février 1434, les biens
qu'elles]>f¥sédaient aux Damps et dans les environs (L'). On trouve
auxDanips.en lOi'i.N. H.r.ratien do la Fave, menibre d'une l'ainille
distinf,'uée «lui est restée pendant phisinirs FiC'cles dans les environs
dePont-de-FArelié, Adrien de la Faye, fils de rsieotas v\ de Marguerite de
Faronil, habitait les l)anjps lorsqu'il fut maintenu de noblesse en IOlO, 11
faut en dire autant d'xVntoino do ilci'is, qui parait avoir eu la seijrnourie du
Mesnil do Poses. La Vixycule yuculis, àlafaiet rfor, oceatn~ paf/iie emliet
d'une croie fleurmtuv et en pointe i/'unc tour, le tout (C ur. Heris: d'argent ^
n la bande d'azur chargée détroit mollet te\$ d'or, à la bordure en tjrestée de
gutnh's. Le ^2 .juillet lOHl, une ordonnance do Jjouis XIV permettait aux
Danips la culture «lu tabac, mais les plantations ayant été détruites, un arrêt
du conseil du 9 août accorda aux ^laMtantBdeaDamps une diminution <1>
^i'.Ti 1. sur leurs tailles. Le bac do l'hôtellerie de la Maison Kouge à la
Garenne et aux Damps appartenait au seigneurde K"i! ville, qui le di>nnaita
ferme avec rhotollerie et le droit du pièce du lief de la Busse, servant à
attacher les bateaux montants et avalants (3). D'après un aveu du président
l'vrtuil, châtelain du Yaudreuil, rê{;lisc et le manoirde» Danips faisaient
pariii"! . -en domaine tidlé. /Ve/ *. La liAKiui des DAMiii. l>o I2iiù h 1238,
on Toitfigiirerdans les chartes deBon]iort, soit comme vendeur, suit cemme
témoin, un Guillaume Barre ou de lu Bax're, qui était d« Lt'ry, et qui
pouvait tirer son noni de la liarr.- îles Danips. UoUeil Utuuhirt et une
femme noiumee Philippe Ouujon, en raison déterres sis» s a la liai T* des
Danips et dans le voi.sina;;e, de vuien L porter «i l'abbaje de Saint-Oueu
tout (2) On a vu conini' iit res danu»» av:ii**iii <(enti ces Liftis nrovnaat
de ia Ibrtaituiw «lu Ki>IM-*rt «le lisutny. (3) il. de yeaurepiUiw, vioomié
d« l'itrm. le p<>i«si)i) qu'ils prenaieia, deptjih Créiuobville jusqu'à

l'embouchure de l'Eure. Le 7 janvier 1082, Pierre de Lux, «c.» sieur de la Barre, demeurait en la paroisse dM Dainps. Lu X : écarteté : au l d'or, d tms /jalt de iueiili'!^ ; (iH 2, d'itzur, fi lu trW il' l n >,)■,• lUrrgeut ; uu 3, ('- i'o>~;»itiss«>n, aqwnteur, était syii. lu (l. > Danips (l). LKS DAM PS, cant. de Pont~tl^o i voitures sur l'Kure, à PJ m. d'ail. — i>td : alliivions conteniporaiiu s. — Surf, wr., 474ii< (t. — Pop., hub. — 4 caintril-, f. en)ipal. — Ivre. ord. budi;. c- m.. N'JI* f. — r., pereep. et, ree. cunt. inour le eulien l'insl /l Pojit-iled'Arehe. — Dur. de Mi tit — 4 déb. do baissous. — 'Z \K'tm. chasse. — I>isl. en kil. aux ch.-l. do dép.. oô; d'an'.. 12; de cant., 2, /Ji'ftni'Tiih fs : i.K I<>i.oN, jx Val. Ayrioittuii- : ééréulcs, plantes ^arclci». Industru' : >>"éaut. — Vtjtnttn/cs. Caiiton de Dam ville (ahu. u'evueux). Topoy. — Le canton, borné au N. p.ir cajluid'Evreux lnehcs, présente une sm laLi' pi'u prés entii rement plane, la vallée de i'ion, qui csl étroite et peu jirofondi' et quelque» petlts Tavlns qui M'enihniîK li- ri' sur la rive i:aucbe, produiscutsculs de légers accidents de terrain. Surf, /en: — KnJieet.. 18,1D>. savoir: Terres labourai de<: di.kis.="" pr="" bois.="" vcret="" et="" janlijis="">i'). — Terrains divers iiieil" i=. 707. — Routes, chemins, etc., — Jiivies et cours d*cau, 33. (ii'olitfpe. — I-e.s principaux terrains daïtt la présence a été constatée, sont : le fflinf rai de fer, le diltiviura, les «aWes swj*rieurs, les meulières et lacraie. Cours d'eu». — Le seul cours d'eau rit an, qui entre dans le canton surletemtoire de Goiiville. Autrefois ses eaux difj'i»rai.ssaient entièrement à Viollet; msi^B travaux dY'tanchementqtd ont cto faitsK>>>!" ont jiermis de rt-i'rendre lea)P ancien Ut l'on appelait îjec-lLou. Voies de eùvtmunietition. ■ — R. nat. n* *•>« d'Orléans ii Rouen ellleu ro le cantenet l'ii'^'^* à Thome. — K. dép. n LU de DaUiMiU' * Pont-Audeuer par Couche». N"21 deUut-'>^ (l>Viiuclreu]l,|.106. Digitized by Go -v^i'

The text on this page is estimated to be only 15.06% accurate

DAM ^ D27 — DA.M à Pacy par GouvUle, DatnviUe et Corneuil. ~ Cnemin de gde com. n** 6 d'Evroux h Verncuil par Damvillo et Koraîn, n" G bis de Damville à Nonoucourt par Minières et Morai n ville, n* ^ d*Bvreiix fc BreteuU par les Essarts, n" 38 de Damvillo h Tilliùres par Graoviiliers, a" 50 de Damville à Elbeuf par Villiors-sur-Dani'Tille, n*63 du Sacq à la ForrÏL'rc-.siir Risle par les Es.sart*. — C/mn. (TifU. com. n" 20 de la Vicille-Lj^ro à MarciUj*8Qr-Enro par le Roncenay, DamTilleet Croton, n» 37 d'AMilly à Emanvilla. Population : Q^lOï habitanU. Oiv. adm. : 22 communes, BamviUe, Authcuin , A\ liiiy, B«)issy-sur-Dariivillo, Cliantuloup, Coi'ucuil, Cuulougcs, Cretou, les Essarta, Gonville, Granvilliers, Hellenvilliors, l'Hosnios, Mantlu-lon, 1»'S Minières, Mot'ainvillc-sur-JDuu ville, Uoman, le Roncenay, le Sacq, Thomet, laSôgco, Vjllalet, VilK'z-Cliaujp-Dominel. — 2eh.»l. deperc. : Dauï ville et Corneuil. Las contributions du- canton pour 18C7 s'élèTent en ppal: Foneièrea ParaoiiMliM et mobUUcw. 8,579 Portea et fanétrea. 7,186 Patentea 5,35» 78,419 fr. Los recottes ordinaires prévues en 18()7 aux budu't's dos communes du canton s'élcvent à &4,7iii fr., y compris la somme de 12,208 fr. 20 e., montant des revenus communaux et des droits ds places et octrois, Conttih. iiui. : 3 buralistes à Daxuville, Corneuil et Morainville. — Bec. de Concbes ctdc Broteuil. Ûiv. ùccUsiast. : 1 cure auch.-l. — 128ucc. à : Boissy-sur-Damville , Corn<>uil, Coulon^cs, Crrton, ks F.s.-^arts, (ioiiville. Granvillicrs, llcllcnvilliers, Manthclon, Roman, Tlioinei et Villez-Champ-Dominel. Etaljlh:uuiville, Cretou, Corneuil, Clouviile, Granvilliers,lc8 Essart»*, Mantbclon, Tbomet ot Yillcz-Cbamp>Dominel i>nt dos bureaux de hienfaisance. Dtv.jmî. : 1 jugc-dc-paix et sou grellier. — j in 1 lires. — 1 huissier. — 1 commisSaifm1;co. Jiiitrucl. pub. : 1 école spéciale dcgar^'ons. — 1 jiension do demois. — 1 école spMsiale de filles. — 10 écoles mixtes. — 2'. 0 ^'arçons et 'Z7jZ tilles reçoivent l'instruction primaire. — 52 garçons et 40 filles sont admis gratuitement. — Les communes possôdentll maisous d'écldi et on louent Une. Eleviïuns. — Numrao l consoiUer gén. et 1 conseiller d'arrond. Force jmbi. : 4 gendarmes, 1 briLrndier. — Icomp, do sapeurs-pompiers au cL.-l. Aiji icuUurv : Céréales, prairies, élevage do iiioutois et bestiaux. — Industrie : 17 moalitts à blé. — Commerce sans impor>) tanoe. — Foira à DamviUo eti à Avrilijit, marchét ft Damville. Paroisse des dioc. d'Evraux,

— Yie< et &lac. de OoneheSk — Pailsn* iençon, Monsseaux a été réuni ;'i I
 lu ville le 2 février 16U8, et noua leur con^ ngvap]feaÉ> § l". nAHVILLB.
 Damvillo dut son imimttance à sa sitnatioa sur la frontière normajade.;
 ellaformait du côté de la Prance«avec TiUières et Bretcuil, une lij."^no de
 forteresses -roniaine, et le vocable de âaint-£Troult nous ferait croire qu'il a
 étéévangélisé parce saint, qui fit des courses apostoliques dans le pays d
 Ouche^ où il fonda jusi^u'à. quinze petits mon^ téres. L rsquo le duc Robert,
 vers 1035, confia Tillières au vaillant Gislebei4, l''' du nom, que sa
 chevelure inculte a fait surnommer Crespin; il dut lui remettre en même
 temps DamviUc, iiaurtU et tout le pajs voisin à surveiller. Cest alors que la
 forteresse de Damville fut baitio, et que le village qui l'entourait pritde
 l'importance. Malgré sou désir de défeudre Tillières, Gislebert fat. forcé do
 le cé lor au nd de Franco; son nom parait avec ceux des j^rands seij^neurs
 du temps dans une charte de 1U45. Il avait épousé la lille de Foulquos-lo-
 Vieux, seigneur d'Aioneon, dont il eut trois lils, Gislebert, GuilUTume et
 Robert. Los deux pre» miors se sont rendus célèbres entre les guci rieis
 jiormauds, et le troisième mourut en Orient. Gislebert fut continué, par le
 duo Guillaume, dans le commandement que soupô» • cxcrrroitsur TAvra.
 Guillaumeson frère reçut, un poste non moins périlleux, celui de parder la
 Normandie du coté de l'Epto et d'occuper la t^ur de Neaufles, sentinelle
 avancée datapuissance norinando diins le pays (l). On ne tr- [i.iint les noms
 des deux Crespin sur les mmbres de Dhmx ils. gardaient sans doute les
 frontières normande s, pendant l'expédition d'Angleterre, ^ i^(\uc lle Milon
 Crespin, lenr firère naturel, prit seul part. , . (1) Oisora ae fut fortiiié qae
 plu^tafd, lea». Oai^, la

The text on this page is estimated to be only 16.79% accurate

D A M — 028 — DAM En 1050 ot en lOO n, Gislcl»crt et Gtiillamiio furent témoins do iloux chartes, rime pour le Moiit -Saiîtt-Mh li :4 et Tautro pour Saint-.hilicn du Mans. Eiiitraiic]>ro'rç. Gislebert fut compris dans la paix conclue en llâ-l entre Louis-le-Jeune et Henri, comte d'Anjou, depuis roi d'Angleteri-e; il avait épousé Julienne de l'Aigle, fillo do Rieher, baron de l'Aigle, devenue, après la mort do son mari, prieure des religieuses de lu Chaise-Dieu. A la fin du xn" ^ siècle, Damville avait •!<)ii acquis une telle importance, qu'il était lU-veuu le chef-lieu il ua Jujenné. Kn lloi et en 1170, Riclianl, doyen de iJamville, servit de toniiin ii deux chartes di' Rotrou, cvêque d'Evicux, puis archevêque duKouen. (1) Richard, fils du comte Gilli. rt <1«» Hriionno, lenioiii do rèlit< chrtrie, nV t.iit i-hs l« (ils du donateur, comme l'a cru M. Ange P«tit; il éuûi dujeu do Pamville et non sdgoeurde ki localité. I Gislebert V, fil^ di^ Julienne de l'Aigle, ■ fut témoin, en 1171, avec Gilles, évoque d'Evreux, de la donation dos dîmes de l)ruiix , à l'abbaye du Bec, par Simon de Grandvjlliers. Un peu plus tard, il jeta dans la I révolte de Ht nri, Court-Mantel, contreson père, le roi Henri II ; il s'attira .ainsi la colère du prince. En sortant de Vcrncnil, en 1173, Henri se dirigea 8ur DamviUe* qu'il emporta d'assaut. 11 paraît que I^rs do la paix, qui arriva en 1183. par suite do la mort du jeune Henri, le château de Damville ne fut pas rendu à Gislebert, mais qu'il fut donné à Simon d'Anet, soigneur français, ûé^h poosesiSiir d'Illicrs, de Croth, etc. A dix ans de là, Richard-Cœur^e-Lieu possédait le chilteau de Damville et dépensait des sommes considérables pour le forti> fier. Il y entretenait une garnison, dontls solde lui coûta 50 l. Pour recouvrir la tour de Damville, y construire un moulin, faire une barbacane, on dépensa «n totalité 2141, que nous estimons à plus de l^,000de notrs monnaie actuelle. Vers 1192, Héloïso de Saint-André donos GO s. de rente pour \i' cliapelain do l'ov^que d'E^Tenx et 30 s. pour le chapitre, à preadro H p> t pi tuité sur le mariage de la doaatrîM, ù Damvillo :i). Dans le traité du Goulet, en 1200, il fut stipulé que Tillières, Damyille, etc., resteraient au roi Jean; mais il ne les conserra pas longtemps; car eu 1202, Philippe-Auguste en jouissait déjà. On porte en dépeiï~o]n)ur son compta 35 l. 2 s. pour conduire dos bateaux de Brotcuil à Damvillcct les ramener. Le domaine de Dam ville fut compris avec les cliMeaux de Couches et I^iocancourt, dans la donation faite, en février 12Û&. par Philippt Auguste à son coasin, Robert Cuurienay. Le doyen de

Damville figure, en 1310 et 1233, dans deux actes concernant l'abbaye de l'Estrée. Les Chartes de la Noe, en 1233, nous donnent le nom de Martin de Damville, fils de Roger de Conches. En 1239, Robert de Courtenay fit le voyage d'outre-mer et mourut en Palestine, peu de temps après son arrivée. Lors du partage de sa succession entre ses six fils, Robert de Courtenay, le quatrième, destiné à rétablir, eut une rente de 50 l. (1) C'est la donation ressort du texte suivant : « Le jeudi, jour de Saint-Oille. Les chevaliers du fief de (Lictorre, à son insu, in-justement bannirent I* -^ ^ ■ ' Français » et brûlèrent le château de Simon d'A... voir : Damville, etc..., et « au » élargir fertilité. » massacrèrent tous ceux qui leur étaient tombés sous la main. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.80% accurate

J>ÂM 929 DAM prendre sur la buroiiuio do Couches (1), muis biciitdt il eut en échange les seigneuries de Nonancourt oi de Damville dont il jouissait en 1243, n'étant que simple clerc. Il devint doyen de Chartres en 1¹ et fat élu cvèquc d'Orléans en V2T)S; il accompagna saint Loui> à la croisade en 1270 et bientôt il eut la douleur de le voir mourir, après l'octave de l'Ascension. Dès lo mercredi suivant, les grands seigneurs qui entonraic nt le Saint Roi, firent hommage pour leurs fiefs à son fils aîné, Philippe III. L'cvôquo d'Orléans rendit un double hommage, l'un pour Nonancourt et l'autre pour Damville. Ce prélat était do retour en Franco en 1273, et peu après, il vendit Damville, car lo 25 février 1275, il data do Sens une lettre commune par laquelle il annonçait à ses principaux feudataires quMls avaient changé de suzerain, parsuite de la vente qu'il avait faite a Pierre de Brece (2), chambellan du roi, de son domaine de Damville. En décembre 1275, Philippe le Hardi pour récompenser Pierre de la Broc© de son ddvoûment, lui donna pour lui > t ^es descendants le droit de haute et basse justice sur Daroviile et sur une partie de Cbarnelies qu'il venait d'acheler; il poiniil l'aliénation du boia appelé le Taillis, qu'il alfranchit du droit de liere et danger, et enfin il renonça à son droit do garde iulile, ^UI■ los (Usct udanta de Pierre de la Brocoijus^u'alaS*" génération. Le 17 juillet 127C, Jehan Le Tailleur prit à bail la prévôté de Damville avec les cens, rentes, etc., excepté les aides et reliefs réservés au seigneur, moyonnant rîW I. t. \K\r an. Le preneur fut en outre chai'gé des llels et aumônes en blé; le seiguoar devait payer les rcdovauco^^ en (lenier8; criflu faculté lui réservée pour Jehan Le Prévost, de placer des nasses à anguilles dans les moulins de D^uii ville. Dans le même temps, Pierre de la Broce, à la suite d'un accora fait avec ses tedancinr(l cbirurgi«o, puis cbanilitillaii du Saiut Louis, fuDctirai 4tt1i «oniimut aou« mw fil*. T. I. 1>at. Le duc le poursuivit avec acharnement, s empara de sa personne et le pendit sans miséricorde; par suite, ses biens furent réunis a la couronne. Philippe le Hardi, avait eu l'intention de récompenser les services de Mathieu do Montmorency, and chambellan de France, mais sa ninri, arrivéo lo 6 octobre 1285, rem]iê(lia d'hT'o. de donner au grand chambclluu uue rente do 500l. t.; pour arriver à ce chiffre, il lui abandonna le domaine de Dauivil'e et ordonna nnc enquête suriu valeur du lief, aûu dopurtnirua différence. Mathieu de Montmorcnn', lo nouveau seigncur de Damville, surnuinmc le Grand, accompagna Phili]

i'e III en Arragon, en 1285. En février 1293, le roi régla l'indemnité ou
 pension qu'il lui avait promise. Damville était estimé 241 l. 1 s. 8d. de
 revenu ; le roi Philippe y ajouta diverses rentes et les fouages d'un certain
 nombre de paroisses. Toi« sine8;il lui accorda la haute- justice de
 Damville,sauf l'hommage dû par le baron de Tillières qn'il se réserva, mais à
 la charge de fournir un chevalier, pendant 40 jours, pour la garnison de
 Breteuil et une robe au sénéchal de la seigneurie de Tillières. Afin
 d'augmenter son fief de Damville, Mathieu de Montmorency acheta,
 méprenant 90 l. t. , la terre et le pré de la Garre une. En 1302, Guillaume
 Qincestre était bailli de Damville, pour Mg'de Montmorency. Le sei^Maur
 de Damville prit part à la guerre de Flandres en 1303, et mourut en 1305 ;
 son fils, Mathieu V, le suivit au tombeau la même année sans^ laisser de
 postérité. Jean de Montmorency, son frère puîné, hérita des biens de sa
 maison. Il paraît s'être occupé avec zèle des intérêts de sa terre de
 Damville} il eut une discussion en 1313 avec le chapitre d'Evreux au sujet
 du fief d'Arpentii-Miy aux Essarts, dont il réclamait l'hommage à cause de
 sa seigneurie de Damville (1). En 1323, il renonça à inquiéter les moines du
 Bec, au sujet du patronage de Roncenay. Peu après, en 1325, ces religieux
 lui donnèrent la sépulture à côté de son père, dans le prieuré de Sainte>
 Honorine de Conflans. Charles de Montmorency, fils aîné de Jehan,
 remplaça son père en 1325. I^e s-on temps, une contestation s'éleva entre
 l'abbé du Bec et Bertrand des Authieux, curé de Damville, au sujet des
 dîmes des buis croissants dans la paroisse. À la suite d'une enquête,
 rétéqued'Evreux et Oeofroy du Plessis, (1> Slot€\$ Lo Préfwi. 118

The text on this page is estimated to be only 17.66% accurate

DAM BAM (Jin avait ôi" ctioisi pour arbitre, jufri a lo !27
septembre 13[^], que les dîmes aupartciadent h Bertrand comme cnré.sauf le
droit des religieux à percevoir les frrosscs dîmes dans les bois ou croissent
les châtaigniers ; quant aux hoin que Ton planterait â Tavo' iîr, le Bcc
(li'vail nv(>ir dcnv pails (les dîmes et le curé une. Les moines avaient deux
parts de la dhne da paro du seigneur de Pamville. Charles do Monlmoroney,
devenu maréèhal de France* tint Charles VI sur les fonts baptismaux en
liiOS, et lui donna son nom. tik mémo ânitéOf des Bretons entrèrent en
Ni>rrijar.^lie, pour {guerroyer dnii? doniaiiu'S de Cliares-le-Mauvai« ; il.s
iiill- rent les environs do Breteuil et s'approchcienl de Danu ILL', riui d'eux,
pris et blessu, fut apporté dans lii bourjr (1). Le sirode Montmorency fut
affranehi df ta pardo du chiteau de Tillii r, s ; il vint «^omme ota^re en 1370
et il luounit eu Lorsque Charles de Montnioroney avait marié sa fûlo
.âcaurH-, le 29 Si",iti>ni!.r(' 137S. avec' Guy du Laval, il lui avait tiôiiiié
l>amville, mais cette donation n'eut pas de suites. .farqiop dé Nf,«tc., p.
SMJti. a fille Philippe, avec Charles de Melun, !.■ 2 ? 1 mars 1400, lui
donna ôOU 1. de rente sur la terre de Damville, mais cette somme fut
reportée sur Vilry en Brie. En 1 170, le seigneur de Montmorencjr ne s'étant
pas présenté à la montre de Beaumont, fut porté sur la liste des 8eii:ii> iif^
dont on devait mettre les tiefs en la main du roi. Jehan le Métayer, de
Damville, fut anobli on M71, par la charte des fraucs-tiefs. En 1473, Jehan
de Montmorency vendit â Jehan di» Ilaiip st, bailli trKvieux, son d>'mainc
de Damville, moyennant fc5,lX)U écus d'or, desUnés à acquitter la dot do ta
fille Philippe; !ubli« iiar M. Auge Tviii. l^t) M. Ltllwurier. AeMi,|»r«i>rm.
Digitized by Go

bAM - 981 DAM sentant à la euro do Blandoy en 1480. On le voit, on 1484 . présenter une supplique à Charles VIII, pour obtenir le rétablissement des foires de Sainte-Catherine et de SaintBamabc. Kn 1490, Jacques Laurent était vicomte de Dasivillo, et Jean Guillé avait la garde des registres dn tabellion nagp. Guy Pot présagp pour Damville au roi Louis XII; il contesta à l'abbaye du Bec, en 1508, son droit au patronage.il fut recon)i a qu'il appartenait aux religieux , à cause de leur prieuré deTillières, dont il formait la dotation. La même année, le sieur de Montmorency racheta de Joachim Le Gras les fiefs de Charnelles et Aumaire, détachés , vers 1410, du fief de Damville, en faveur de Denise , fillo naturelle de Jacques de ^ Montmorency. En 1510, Jean de Montmorency eut la seigneurie de Daravillc après la mort d«' .«on père. Il ficffa, en 1510, àGuilhuniè Dulii>8c, un héritage nommé les Doves du PontSaint- Pierre, moyennant 10 s. de rntgascon, veuve de Charles de Bourbon, comte de Rotissillon, dont il eut Claude et Louise ; il mourut en 1513. A la mort de Claude, arrivée en 1518, son grand-père, Ouillaurco, rentra en posses.^ion de Damville, qu'il donna à sa petite-fille Louise pour 1,000 l. 1. de rente. 11 paraît toutefois que cette demoiselle mourut sans alliance. Guillaume de Montmorency, qui avait glorieusement servi sous quatre rois, mouEglîM de DamYille rut en 1531, laissant Damvillo au célébra Anne de Montmorency. Cette môme année, lo roi d'Angleterro donna le collier de la Jarretière au nouveau seigneur de Damville, et lo roi de Franco l'envoya en Provence pour y préparer l'entrevue de Marsallc avec Jo pape Clément VIII. Après avoir battu l'armée de Charles-Quint en 1536, délivré Terouanno en 1537, il obtint l'épéc de connétable l'année suivante, et il suivit le foi à l'entrevue où se trouvèrent Paul III et l'empereur. Le connétable fat un instant disgracié pour avoir répondu do la parole de Charles'^^Z^- Qnint; mais îl revint & x^-^ la cour sous Henri II. Vers 1552, il acheta les seigneuries de Corueuil et des Minières. Le roi, par considération pour son très-cher et trèsaimé cousin réunit ces doux flofs à la chàtellenie de Damville, et il érigea le tout en baron nie, au mois d'aoCtl 1552. Cette mémo année , Guillaumo Bouilenc , esCy lieutenant général du bailli de Damville, seigneur «le Vironvay, épousa Laurence Guérard. En 1557, Anne de Montmorency perdit lu bataille de Saint-Quentin, où il fui pris. Son second fils, Henri, plus connu sous lo nom do Damvillo , commençait alors à se faire connaître. Peudant que son père gagnait la bataillo I de Dreux contre les

calvinistes, en 1562, mais restait cependant leur prisonnier, Damville se couvrait de gloire et s'emparait du prince de Condé, Le brave connétable périt, en 1567, à la bataille de Saint-Denis, qu'il avait gagnée* Son second fils, si célèbre sous le nom de Damville, hérita de ce domaine; il était en 1569 lieutenant général en Guyenne, Provence et Dauphiné. A l'époque de la Saint-Barthélemy, 1572, il se retira en Languedoc, où il régna souverainement jusqu'à l'avènement de Henri IV. Son frère aîné étant mort en mai 1579, Henri laissa Damville à son frère Charles pour devenir duc de Montmorency. Charles de Montmorency, seigneur de



The text on this page is estimated to be only 16.96% accurate

DAM — 032 DAM ' Mltu, troisiimc fils 0. Kl» lô'.1, Henri IV idlant & Ivry, passa par Damville, ot les Gaseons Uo su siiiito Si? lo^'èrcnt dans le manoir du (iorrier-Arnaud. Cliarles do Montuioreucy présenta son aveu pour la terre de Danivillo, le 17 octobre 1002. Il y est fait mention d'un hôpital et d'écoles existantes alors a Damville. En. 1603 fut construit un b4tinient en boiâ sur romplftcement do l'ancien ch&ieau ; c'c« (ait .sana doute un pied & terre pour le seigneur. « La seigneurie do Daniville,dit M. An^re rc!;f, riitoit'nit sous Charles do Montniorenujr la plus haute dignité qu'ou puisse attacher à un ficf, parson érection en duehèjiairio par Louis XIII, en septembre UUO. C'était une juste récompense des services rendus par Charles sous cinq rois. » L'acte d'érection signale Damville comnio un des iicfs les plus amples en seigneuries et des plus anciens du duché d'Evrcux. En cas t]c fh'cès sans hoirs m;\h\s, le duché devait passera Henri de MoitUioienc^, fils de Henri I". Cette clause reçut son exécution on D>i->, lors du décès du premier duc de i'am ville. liO jeune duc de Monimoroney ot Damvill -, finirai do France à ili\hnit ans, repril i iie de Rhô sur les calvinistes, et vainquît lo duc de Rohan, leur chel". en lO^S; ses services en Italie, où j! frinnrpha du prince Doria, lui valurent, en DWU, lo hàton do maréchal de France. Plus tard, il prit lo parti do Gaston d'Orléans contre Richelieu, et il mourut sur l'échaudiud, lo 30 octobre lG,"i2, sans laisser do postérité. Lo duché, au lieu d'être cuufisiiué, fut donné à la sœur du défunt, Marguerite, alors vouve do Anne de Levis, duc do Ventadonr. Le roi, en l(i4H, érigea de nouveau Damvillo eu duché, en faveur de FrançoisChristophe Levis de Ventadonr, comte do Brêon, quatrième fils du duc de Levis et de Marguerite de Montmorency. Le nouveau dnccui, en 1055, le titre de vice-roi d'Amériquo; il mourut à Paris le 0 scptonibro 1661, sans laisser d'enfants de son mariage avec Anne Le Camus de .JamboviUc, et ce tut sou neveu, Louis~Charles de Levis, duc de Ventadonr, qui eutDamyille après lui. I/cvis : d'or à 3 c/icvrous de stthh. En 1007, Nicolas do Brotigneres, bailli do Damville, ne pouvant prouver sa nohlessc, fut condamné par lo otinseil. Louis-Cbarles de Levis, prenaut les titres dodacdo Bamvillo, de prince de Montbuisson. l iniitc de Tournon et Alun, marquis trAunuuay et auties lieux, concéda à Matthieu Legendro, hourgoois do la ville, le canal qui alimentait les fossés du chàt*^». De son mariage avec Charlotte-RléonoreMadoloine de la Motte Houdancourt. fille dfl maréchal

de ce nom, le duc de Damville avait une fille unique, Anne-Geneviève, qu'il maria en 1601 à Louis-Charles de la Tour de Bouillon, prince de Tiuvnno, tué à Steinkerk en 1692. Il paraît lui avoir donné en dot le duché de Damville, car, cette dame ayant épousé en secondes nœux, le 15 l'évêque 10U4, Uerculo Moriadec de Rohan, duc de Rohan. Celui-ci vendit, le 21 juillet de la même année, la terre de Damville au comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV. Dès le mois de septembre de la même année, le roi érigea de nouveau Damville en duché-pairie, en faveur de son fils. Au moment de cette érection, le comte (rivreux) en QL opérer la saisie féodale, sous prétexte qu'il relevait de Breteuil. Le comte de Toulouse appela devant le Parlement de Paris, qui, le 16 mars 1695, annula la saisie, attendu que Damville désormais relevait de la Grosse Tour du T. Miivie : Paris. Ce prince a laissé un souvenir de son autorité à Damville ; il fit construire, «un pont», le pont de bois, et fit planter pour tout objet 91 chênes dans ses bois (1). Le 19 août 1718, devant Denis Rognault, notaire-tabellion du duché-pairie de Damville, le seigneur des Essarts rendit aveu au duc de Damville, représenté par Claude-Henri Bavoil, son fief de pouvoir. En 1720, un arrêt du Parlement condamna un juge de Damville aux dépens pour avoir jugé sans les causes de récusation. L'année précédente, le comte de Toulouse avait payé du Damville pour 30,000 l. à M^{me} de Paralu née Marie-Madeleine de la Vieuvillio, Uijc des uiaiiresseji prouva ses armes : fawr o« chccrun d'a/ gt'iU accoi/ijtagité m chef de 2 éteUe* tt es fwitile fC tinct'oissiint aussi d'argent Entre 1714 et 1731, M^{me} de Parabère vendit sa terre de Damville à Joseph Di««r«* Sauroy, commissaire et trésorier de l'ordre de Saint-Louis, etc. (1) M. Ange Petit. (i) Lettres msattaeriu».

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.82% accurate

DAM ^ 983 ^ La plus grosse olocbc do Damviiiie porte l'inscription suivante; «1736,j'ay été nommée Maric-.Io?cph pnr rnessire Josr-ph Dnroy de Sauroj, chevalier, soipncur du duché *t pairie de DamviUc, soigneur et patron de Charnelles, Oonvillo, seigneurdc Montigny, Montovel, Eouvillicr, La Motte du Colombier Marcillj-la-Champagno. . . et autres lieux et p ir 11 niio et puissante dame Maric-C!nire du 1 ornul d listaing (1), son épouse, en présence de me^sire Gilles-Marie Populus de Sainfo-Marie, prieur du priuMiro (J)•• Chailtao et curé de cette paroisse, M*^ Matuunn Boulanger, avocat, Gabriel Yanel et Nieolas Le Roy, trésoriers. •» Joseph Durey dii iSuui-oy mourut en 1752 et Alt rsinplaoé par son fils nommé ai;ssi Joseph, marquis du Terrail, maréchal de camp. Damville comptait 246 feux en 1765; il y avait en 1767 une maîtrise de Poste, dont était titulaire Pierre-iUexandre Rouiier de Maisonville, propriétaire & Authenay. Le marquis du Terrai 1 avaitépousé MarieRosalie de Guesbriand dont il n'eut pas d'enfants; il mourut en 1770, sa devise était celle de Bayard : Sans peur et sans reproche. 11 avait une soeur mariée à Jean-Paul-Timoléon de Cessé, duc de Brissac, pair do Franco, prince de Caserte, lieutenant-général des armées et grand panetier do France. Ce fut le second fls issu de ce mariage, Louis Hercule-Timoléon, d'abord marquis de Cessé qui hérita do son oncle. M. Daviel était curé de Damville en 1778 ; deux ans plus tard, le duc de Cossé-Brissac prêta serment et hommage devant le Parlement de Rouen, pour son flef de Damville. En 1784, Pierre-Jean Charpentier, sergent du Plaid de l'Epce, présenta une supplique au Bailli afin d'obtenir la permission d'avoir un hiliard à lui et de donner à jouer en se conformant aux règlements. Nicolas Lainé, sieur do La Lando à Roman était, en 1784, lieutenant civil et criminel du duché>pairie de Damville; le secrétariat était alfermé à François Gibrain, moyennant 800 l. Le duc de Brissac périt à Versailles dans le massacre du 9 septembre ; sa mort fut un sujet de deuil pour la population de Damville. C'est de lui que Dclislo a dit: Les vertus du vieil â^ti houoraicul vient aiis(2^). Hôtel-Dieu, Il existait autrefois à Dam> ville un Hdtel-Dieu dont l'existence est postérieure aux aveux do 1154 et do 1002, qui a laissé sou nom à une rue. La chapelle était dâdiée à la Sainte-Croix de Notre-Seigneur. (1) Terre illustrée par Bajard. C«llâ Uome était veuve de J«an OaBfMMI de Hoatbeisriw d« Besafort Conillac. DAM Stcur Hyacinthe Falcon dirigeait

l'hospice de Damville, à la date dt4 juillet 1734. fiefs, l" Les Chéroutt??.

Autrefois les Chelottes. Ce fief parait avoir appartenu en 1SS8 à Jean de Moyaux, damoiseau, seif^mour dos Minières, car il donnait alors à l'aliltave do l'Estrée une rente à prendre sur le rnoulin des Cludottes. En 1 J70, M. giotTrousson tenant d'une petite poitiou de liei nommé Cherotes, se présenta à la montre de Beaumont, sans hablttemonl ei il lui fut commandé avoir vouge, arbelcstro, salade et MyeuLc sa il peut. Jehan Planelette le jeune, seigneur des fliorottes, paya en 1502, 100 s. pour lo ban. C'était un S du licf qui relevait de Corneuil et que les hoirs de Jehan Planohette possédaient en 1G02. Aux Cheroltes existait un monument drui* dique nommé Pierrok'e. C'était un pottding siliceux de 2 mètres 50 de long repo> sant sur 3 autres. 2° Les Mvrgibrs ont eu leurs selgnerri particulier, car, on 1275, Robert do Courtonay ayant vendu son domaine de Damville à Pierre de la Broce, notifia cette Tente ait seigneur des Murgiers, chevalier. Plus tard, le domaine fut annexé à la seigneurie de Damville. Ën 1455, les habitants des Murgiers étaient banniers du Moulin de Coulonges et dans l'aveu de Jean do Montmorency il est dit : (Item. Ai en ladite terre un manoir, nommé le manoirs des Murgers, jardins, droit de colombier, etc. . . Parmi les hommesdistingués qu'a produit Damville, il faut signaler M. Abrouty ancien juge de paix, mort depuis quelques années, autour d'une histoire des Chantâ (1). Nous devons aussi un solennel nommage à la mémoire do M. Ange Petit, ju^uv à Ævreux, membre du Conseil général, autour de Notes historiques sur Damville qui nous ont été d'un grand secours. § 2. MoUSSBàUX-SUR-DxMVIUJi, Housseaux du latin Moncelli^ élévation de terre qui a dû exi.^er dans le village. Son église, dédiée à Saint-Sulpico de Bourges, indique que la paroisse peut remonter au viii* ou ix* siècle. La donation de l'cgliso aux évêques d'Ævrâux doit être trôs-ancienno. Vers nos, Robert Peau et Archambaud de Mousseaux frères, do concert avec Hugues de RoMlle, lear beau-père, donnèrent à l'abbavt' de Conches, avec l'approbation do Gilt)ert do Minières, suzerain du âef, toute la dîme de leur terre de Moneels. (2). La famille de Mousseaux était représentée en 1225 par Kobeit do Mousseaux qui (1) Recu«U de l'Eure, 183â. (t) Grands cbartsds ConcbM»

The text on this page is estimated to be only 12.08% accurate

m — DAM donna au chapitre d'Evreux, un iief 7'J, M-Hure le Prestrel céda la euro d« Moussi'uiix-sur-Damviie a J»;un l'ouchcl en e, — 31 déb. fl) hui'4 nnlfc de Mousse.iux, olnvalier. qui itait un niaociir daut» lue Wtë de (iarel, éuùt ^«:ut-«>irc de feti« foniiilc. do boissons, — dist. kil, aux ch.-l. de dép. et d'arr., 20. Ih'j,ia' l'Eptc (1). C'était un poste avancé, ou «'Uii]aame-)«-Goaquéran entretenait unef.'jmi» son coinmandéf^ par le vniUant Guillaume Crchpiit (jiii gardait en nKline temps N«>aaJles et E>rupa|rny. Fn inss. nu moment delà mort du Cangu (2). Gnillanme Crespín était d» nombre drt stMpneiirs ñormands qui so liL^uèr'-iit ei! Hlf avec Louis-le-Gros, eu faveur de (fuiii"uni Cliton, (ils de Robert Courtcheose, aussi le roi d'Angleterre lui enleva la garde da tM(1) L'emplacement «.t. ti-st encore U'ft-»i»fcl»|*.y Irouvea envjrou 1 ÔO met. du chemin «i« Oii^rti-V^lç' {i) Onlvrit Vital. Edition Le Pfftoa, Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 20.37% accurate

DAN -935- AH toau de Dangu pour la donner k Robert do (^■;iir1os. Celui-ci, l'anTK^P suivante, repouasa vigoureusement Loui8 Vi lorstiu'il se présenta devant leeh&teau; mais cependant, ponr éviter une capitulation, il mit le fou à la place et ne laissa en se retirant sur Gi•om que dos cendres à l'ennemi. « L'incendio do Danfrn, dit Ip moine de SaitU-EtruuUy avait enllè le ctuur du roi de France I il Tonlut ensuite]preiidre Châteausur-Epie, où il échoua peu gloriea»e* ment. » C'est alors qu'on voit apparaître dans les monuments del'cpoque, une famille de Dangu, propriétuiro du domaine qu'il ne faut pas confondre avec le château. Robert do Dangu, Robert et Roger de Candos assistaient en 113(3 au plaid tenu par Henri l*""à Sainte-Gauburge, diocèse do Sées pour terminer le différent entre les moines de Marmoutiers et l*dvâqtie de Seez, au sujet des églises de Bellesme (1). Kn 113b» ce même Robert de Dangu donna aux religieux de Mortemer 00 acres de terre a la PoiiiiieIeIJe, pour y construire une grange; il avait épousé Euphémie. Leur fille Isabelle épousa Ooseelin Creepin, châtelain d'Ktrépagny et probablement de Dangu fils de Quillaucœ le jeune» Qoscelin Crespin étant à Rouen en 1141, reconnut Geofruy d'Anjou comme duc de /Normandie. Celui-ci abandonna & Louis-loJeune le Vexin-Normand dont faisait partie le chAteau de Dangu. Goscclin Crespin, du temps d'Adam, abbé de Mortemer, mort en 1154, soutint une guérie dans laquelle Adam Aiguillon, «eîgueur de Trie trouva la mort. En expiation de eette mort violente et ponr échapper à la vongennc de la famille, il donna aux religieux do Morlemcr 50 aères de terre. Une autre charte do ce seigneur contient donation de 1S acr(s do terre vers laPoterie, plus la conûroiation de ce que leS moines tenaient (le lui à la Mesangère; sa femme, Isabelle, lit de iiomlireuses libéralités au mon.istèro afin d'avoir chez eux sa sépulture. A sa mort elle fur inhumée dans le cloître; son mari et se» fils donnèrent G 1. de rente sur le moulin do Valtotà Etrépagn^, pour son anniversaire et eelui de l^bert de Dangn son père. Vers co temps, Goscclin Crespin s'étaut bronillé avec le roi Louis-le-Jeune, dont il «'tait devenu le vassal, fut forcé de se retirer dans ses tein s du Normandie; nous le trouvons en 11."") à Tabbaye du Bec, où il confirma lesdons faits []ar Guillaun' Ci'esiin I, Il et III; Henri 11 le réeoneilia eu ilOOavec 11) rui de France et dans le ti aité qui OUt lieu il futdéeido que le fort d'Ktrépajrnj serait Ardi. d'Alen^ou. Mém. des Antiquaires . rasé etquo Goscelin ferait de

nouveatt hommage au roi de Frarico pour Dangu, etc. Cet état de chose dura
 peu^car en Henri II se remit en poe.>'06iiion (iu Voxin. Vers ee temps,
 Ktienne était prévAt (1) do Dtingu comme l'atteste une charte de
 QuUluuuie, fils aîné de Oosoelin Crespin. Ooseelin est encore cité en 1180
 comme devant nu Trésor 40 l. pour la fermo de la bai re du Ncaufles (2) .
 Un nommé Odin Leclerc est mis à l'amende de 10 s., pour avoir dérobé
 dans la forêt Jeux chevaux du seigneur de Dangu. V.n lIS->, Henri TI
 dépensa L>()S I. 10s., p'Uir refaire une tourdu château, réparer les niur.).
 Philippe-Augutio réuara encore une fois Dangu, mais son rival le reprit
 bientôt etil V transféra son quartier général Le dimanche 'ZI septembre
 1108, Richard »j-ant traversé l'Epte an gué de Dangn, enleva de force le
 chàtoau de Courcelles-los-Oisors. Ayant appris le lendemain que Philippe-
 Auguste, parti de MsintM, se dirigeait t:ur lui, il sortit de Dangu avec ses
 troupea et prit position auprès de ce village prêt à se porter du côté oft sa
 préeeenee serait nécessaire. C'est dans cette journée que le roi de Franco,
 rejeté dans Gisors faillit périr dans r^pte à rentrée de la vUle. (I) Le prévôt
 éUûi quelquefois î* réeefSU^ de la i^igneuri*. maie idil détigae
 blicBiMiaBt iasligrieur â« DangU» Ce(t« barre f«rmftit lafi«nliiN«lU
 Mal«|isr«r UD droit pour la franchir. , . 0) Il est plua connu tous le iioiu de
 Uandeville, mais nous lui reiiiituons son Téritable nom qu'il tirait (le
 Maiitneville-i'ii-\\ exiii. i.t.rif.iu iio k.\ Uimilli^ . (4) C'est à ton i^utî M.
 Hi'aucou|i d'autroft rappellent Guillaume du Ut*c II ca tuul un n i du îjcc
 Cretpin. I.a seigneurie du Bec de Moi'Uiia«>r u e«t L'iitt'iH.' ijU!« jiluM
 tard (Jana cette famillfl. »r>j Kog«?r de Hoved«ii. ^ kjui^uo i.y Google

The text on this page is estimated to be only 19.53% accurate

DÂN — 936 — DAN* Peu après, l'iiilippc-Âuguste a^ant reçu dos renfort*, rentra on Normandie et repassa TEptc au giic do Dangu, ce fiui supp i osa rentrée dans ccUe forteresse qui lui fut dclinitivement abandonnde par la traite du Goulet, en 1200. Le Jifif/istre de l'Iuliiipo-Auguste rédigé vera 1-10, constate que Guillaume Crespin tenait sa baronnic de Noaulles, moyennant le service de deux cbevalieri, il ajoute qu'il devait aussi un chevalier pour sa vavassorie de Dangu (1). Vers 1210, Pierre de Dangu fut tcuiuiD d*une cil 11 ti> Jjour Fontaine Guerurd (2). Au Tîiuis ti avril 1210, Guillaume Cresj>iii (;>) leonra en faveur des moines de Marmoutiers établis àVesly aux droits qu'il prétendait sur les ti^nrce de leur grange et reconnut que les rolj;,u ux devaient partager avec lui certains droits. L'acte est scelle d'un sceau de cire blanche, où Guillaume Crespinesl représenté a olicval. Guillaume CrtîSpin IV" du nom étant mort en 122^î, sa femme Aniicie de Roic se retira à Cambray où elle devint abbosse de Preniy (1). Dès le mois de juillet 122;{, Guillaume Crospin V' du nom, donna une charte pour les templiers de Bourgout établi." à llarġaenc^t dans laquelle il parie de Robert respin son oncle. En 122 i, il auUidna une n rite d'un muids de scl et d'uu millier de harengs a l'abbaye do JojenvaL fondée eu 1221 par son aïeul maternel Barthélémy de Roie. Il approuva en 1227 un accord conclu entre l'abbé de Marcheroux et Hugues d'Hébécourt, au sujet des chanoines en résidence à S:iinte-Geni \ u" \ cprèsMainneville. En 1230 il fut caution envers le roi saint Louis pour la comtesse do Boulogne, de 200 marcs d'ar^ gent ; la ujême année, il fut convoqué a Satnt-Germai-u-en-Layo pour aller à Cbinon. En sa qualité de suzerain, il confirma en 1237 le don fuit jirir Uol.rrt du P'. -"s et fies lils ù l'abbaye de Gomer-Fonlainis, d 'une rente d'un boisseau de blé sur sa terre de Dangu (5) ; en 12:U>, il donna une rente de 30 s. poui' suu obit. Danale pouillé d'Eudes Rigaud, Guillaume Crespin est inscrit comme patron de Dangu, (1) On s'est luiidé sur ce |ias.-a^e {«"ur dii-f qiu> DuiitcU était une grande- vuva^iic •'rni:in«lic (T. Du]l'.shis), l'i) Il doit être la ti^-o d'une l'aiiille dt; Daiif;'U a iiossédc un fi«r de ce nom ;i >i.-Mii'--i.i.--\ jennu Qt Keurmarcli»; j>ar nlliniif; jivcc l<s Mariai :> . (3: M. L. Po».-) lequalilie à tort diiua Us notes de H. Le Prt'vust de bat'on du Q*o Crespin, (A) Uorvri, IloU: (5) A cet acte i6t £U»|ientlu un grand sc«l équestre «n cim brune où QuiJIRuia« c»t i«eiito iiv««; un lioudier loMng«, le dieval eut ègaleincitt couvert de Icwiigei. de

Ncaufles, do Farceaux, de Gisencouri, d^Harquencj, deLisors, de Neuville-
tonaFarceaux et de Suzay. Il n'existait encore à Dangu que la cure de Saint-
Âubiu desservie par deux curés, on comptait 110 chefs de f»> mille, une
des portions de la euro est «ttimée 30 l. t. Guillaume Crespin Y* mourut en
1254, laissant d'Alice doSancerre, sa femme, Guillaiiiuo VI son successeur
et Jean, seigneur de >;dnt-Clair-sur-Epte et de Lisors. Le 11 juin 1254,
Giiillatinie Cn sjiin fit au lui s.iint Louis sermentde lldéliic pour l'héritage
paternel, pour les terres de sa femme et la charge de connétable de
Norm;indi

The text on this page is estimated to be only 23.56% accurate

'dan ^ 937 - DAN marccbal de France dans un nrrét du Parlement; on le retrouve encore en deux aondoit pour deux de ses gens chargés do lui remettre la place. De son ch&teau do Rouen le prince expédia un sauf-conduit pour Pierre Qrandin et Jean de Paris, députés, pour traiter de la reddition de Dangu. Le premier février suivant, le roi donna les terres et domaincf: de Préaux et Dangu à Richard Widcville, esc. Dans l'acte il est ditqueeea domaines avaient appartenu à Pierre do Bourbon. Cet ancien seigneur do Dangu fut fait prisonnier à Melun par les Anglais en 1420, et enfermé à la Bastille, d'où il parvint à s'évader pour rejoindre le Dauphin. Il mourut aux cotés de ce prince à la Rochelle, le 1 t eetnlire ML*2. écrasé sous le i)oids du plaiicli-T de la chambre où il se trouvait ; il avait épousé Elisabeth de Montaigu, dont il n'eut pas d'enfants ; son frère puiné Jacques, ne fut pas récllen^nit seigneur de Dangu, le Dauphin lui donnait 1001. par mois pour rindemniser delà perte (1) D eux son» descendu» Jean Chief d'hostel, gré» neier, t\ Oitorft«a 14^4 et la noble lamille quiuccupa la terre de B^ulieu a E:reville. (2) C'«««tà tort que M. Oadebled dit oue l'ancien cliftieau était «tué aur la Hve gauche de I Epte, troii ëniinonctti CM terre »h\if«6 a«««d«iftin de JarouM de \mis à Oieon indiquent partaitement son «nplSi» oement. 119 ^ kj i^uo i.y Google

The text on this page is estimated to be only 15.07% accurate

DAN - 938 de sesbiensdeNormandie. Tour àtour écclésiastiiiiuo, homme ilu mondo et icligieux , il fut asau-sbiué en l l'J^ . Mai'ie de Bourbon, sa sfincii. PemUnt l'occupalio n anglaise, In brancho do Bourbon-Proaux ôtantvenueà s'éteindre, le droit de posséder l)anj;u revint aux descendants de Jeanne de Préaux et de Jean de FerriCres, dit Gauvin (1) son n);iri. Un urrôt du r;ii'lr;!..Mii 1 10 J'u.IjM-.MÛ.Tean dcFerrieres, leur pcia-iils ^ui luourul .^ans postérité* An reste, Dangu, ne redevint français que \ei > 1 1 H, et ce fut Guillaume Chenu, capitaine àe Pontoise, qui le remit 80U8 l'obéissance du roi ; Charl«S de Ferrières, frère de Jean et son liéritier, rentra alors en possession deDaugu.Il soniariaavec Jeanne du Neubourfi, dont il eut Jean de Ferrières, que son alliance avec Jeanne de Till^ rendit très-puissant. Ce dernier eat à l'Eehiqnêr, en 1153, un débat do préséance. L'année suivante, il s'assura par un traité avec Jean (t espin, baron du Bec-Crespin, la possession des seigneui'ies de Dangu et Thurjr il donnait aveu pour Bézu, en HÔ-l, et avait le titre de chambellan du roi en l lSl. Qiiebiies années plus tard« en 1485, Jeanne de Tilly, sa femme, était reuve avec deux fils, Jean et Guillaume. L'ainé, d'abord pronotairr a|i tolique et engagé dans les ordres, se retira en Dauphiué où, dissimulant son caractère, il épousa Einaro Geofroy, dont il eut quati filles, légitimées plus tard par lo pape à eanse de la bonne foi de la mère. Guillaumo, niarié a\or Jacfjueline du Fayel, eut pour apanage ihury, bangu, etc. Il disputait, en 14fU, an baron do Clères la piéséaiJL-c ;'i l'ErliaquiiM' ; il attaqua le testaluentde son frère qui le privait de la plus riche portion des biens de sa famille. Il fonda à I>aii-ii, en \ m, laclinpelle de N -f). de la Aloite ou de Kecouvrance, où l'on admirait jadis toik tombeau (2) sur lequel on lisait : Cy gi-. N. e< P. .' ^ei|. :n>ait un ûls nommé Pierre ■ t une fille, Françoise de Ferrières, marié'." a, l'ei ly (1) ProLalilenieut de l'ituIicQ Giovaui quj '.(.m dii c Jean. (2) Ou peii^e c^i e cette cLapt-ll»} ehl le ivi^uUal d'au vu-u hiit (lur Guillai lue au uiuuientotl il écaïl d«MP* (;ounu et truiiie pur bon ch«val. <3) Les F«rri«rei iK>«i«dai«iit te fief del'Iele & Gîtors. d'Amont, seigneur de Héra. Cette dame avait donné jn, il trausi,,'.vt avec ses consines R.^néo et Françoise «jui lui abandonnèrent Pr-'aux, Crèveœur et Bézu. 11 assîtait, en 1541, dans la cathédrale de Rouen, anx fiinêrailes du sénéchal de Brezé ; il vendit en ITviH, au connétable de Montmorency, sa terre de

Préaux, et douze ans plus tard on l'inhumait à Saint Jean de Dangn; Anne
Basset, |«d. Digitized by Go

DAN — 939 — DAN étaient nées Marguerite-Charlotte de Luxembourg, duclicssc de Pincy , comtesse de Ligny et Marie-Liesse de Luxembourg, princesse de Tingry . Pend.mt l'enfance de ces deux jeunes filles, qui étaient placées sous la garde noble de roessiro René Pottier, chevalier, comte de Trcsmes (1), un procès leur fut intenté par Henri de Savoie, duc do Nemours, comte de Gisors, qui prétendait que tous les boisdo Dangu étaient sujets au droit de tieria et danger. Noël Richard, curé de SaintJean de Dangu , Michel Henri, curé de Saint-Aubin, Clément Blin, curé de Mouflaines et Ch. Mauconduit, curé de Gisancourt intervinrent au procès pour être maintenus dans leurs droits do recevoir la dîme sur les bois de Dangu. Un arrêt du Parlement de Rouen du 29 mai 1019, or^ donna une enquête. Marguerite - Charlotte, rainée, épousa, en juillet 1620, Léon d'Albert, seigneur de Brantes, duc do Luxembourg, qui mourut le 25 octobre 1G30. Cinq ans plus tard, le roi Louis XHI se trouvant à Dangu, créa, par un édit, les ofTices de Lieutenant et de Président du Présidial des Andeljs. La veuve de Léon d'Albert se remaria avec Henri do Clerraont-Tonnerre ; elle consentit, en 1041, à échangorDangu contre la principauté do Mortagne en Saintongo, avec François Sublet, sieur de Noyers, alors secrétaire d'Etat. On dit que Louis XIII lit les frais de cet échange et que c'est lui qui donna Dangu h son ministre. Sublet était l'ami le plus fidèle et le plus dévoué du cardinal de Richelieu, qui se servit de lui pour attirer à Paris notre célèbre compatriote, Nicolas Poussin. A la mort du cardinal, en 1G43, le seigneur de Noyers renonça à toutes ses charges et se retira à Dangu, où il vécut lieuChapelle du ChAteaii de Dangu (1) Jacquat Vigneti^r. baron de Jaill.T était tuteur honoraire. au MI reux dans sa retraite et unîqtiemont occupé de pratiques religieuses. Il mourut le 20 octobre 16-13, à l'âge de 57 ans, et fut inhumé dans l'église des Jésuites delà rueSaint-Antoine, à Paris. De son mariage avec Isabeau Lesueur il avait eu Guilluunio Sublet son héritier et Madeleine, carmélite à Oisors. En 1059, Guillaume Sublet prend le titro de chevalier, baron de Dangu, seigneur de Noyers, les Thilliers, le Mesnil-Verclives, etc. A la même époque, Louis Sublet, fils de Mathurin Sublet, oncle de Guillaume prenait aussi le titro de seigneurdeDangu, en partie. Pe u d e tcm ps après, en 1003 , sous prétexte que le contrat d'échange do 1041 était nul et frauduleux, Guillaume Sublet se vit dépouillé de lu baronnio de Dangu, qui fut rendue à Franis-Ilenri de Montmorency, comte de Boutteville, acauso do sa femme Madeleine-

Churlotte-Bonne-Thérèso de Clermont, fille de CharlesHenri de ClermontTonnerre et de .Marguerite-Charlotte de Luxembourg. D'après un aveu du 2 juillet 1005 le nouveau seigneurdeDangu prend les titres «le seigneur do Luxem bourg et do Piney, pair de Franco. . . ., vicomte do Boutteville. . . , seigneur de Pressy, Gaillnrdbois, baron de Dangu , Gisencourt, Vesly, Verclives, les Thilliers, Rosay, Toufl'reVille, Lorloau, Harquency, Aveny et Dampmesnil. Le ."îénéchal de Dangu était alors François de la Rouvraye (1). Le baron de Dangu se signalait, en \Oi\S, à la conquête de la Franche-Comté ; il commandait en chef à la campagne do Hollande en 1075, il gagna les batailles de Fleurus, Steinkerque et de Nerwinde. C'est à la suite do cette dernière victoire, qui avait permis de tendre Notre-Dame avec les drapeaux do l'ennemi, que le prince de Conti trouva ce (1) Plu.iiieurs membres de cette famille figurent sur le) livres de la catholicité de Dangu, de 1622 à 1745. DigitizcL, ^.oogle



The text on this page is estimated to be only 13.51% accurate

y4u — D A II mot si heuronx: « ^^ s-^ieur», |>lace au tapissier de Noirc-Diuiic. » François-Honri de Montmorency mourut, le 1 janvier Ki'.»"», à rà;t' i'enru'ivs nm-i s de Mnrice-Anne d'Alber'. , lille du duc de Clicvreusc, il se remaria le 15 février 1606 k Mario-Gillone de t, fille uiiii«|uo de René de GiUiet. marquis de Clénimbaud. Cette dame mourut i\ Dangu lo 12 septembr:im de son mariage avec Marie -Tbérèse-.lulie Ouyot deClicmisot un fils nommé le mari t ni s de Bouville, baron de l)an.:u et une iiUe Murie-Catheriue-Jeunuti Jubert (^ui épuutia le marquis d'Achey. A(!i'i(11 [-.' V("i[iiii', iii"uleur de faïence ci Dominitive Pellevé, peintre, son tiei's-assùcié, avaient établi à Dangu une manufacture. Ku 1710, Louis Alopée en était eoitrewaitro ; eu 1755, Adriou Lévêque tut siuisi Jiar défaut do paiement de trois années d'une ocation de 300 I. i:]a 1700, M. Deschanps, curu de Dangu, publiait sa ttùduetim dCJstne. Paris Debure. Le terrier de la liante justice de Dangu, une àvs rtuairo baronnies relevant du roi a causo du son duché do Normandie par 100 l. de reliel" fut dn ssé par b .s soins de .M. de Bouville. De Dangu ri| U'is nous remaniuonsTouHre ville qui dès le .Mf siècle appartenait à Robert do Dangu. lie seigneur avait le droit de choisir et nommer un clore pour instruire la jeunesse dans le? paroissos de Dangu, Vesly et («isencourt. Pea après la confection du terrier, M. Jubert de li.jnville vendit Dangu à Louig-Aoguste Le Tonnelier, baron do Breteuil qui exécuta des travaux considérables au cbAteau. L" Tonnelier: d'azur à /V/>«»rt*i*re, — presbjt. — 1 écolo de 40 gare., 1 école de 40 flUcs, — 1 maison d'écide. — Bur. de bicnf. — Comp. de sap.-pomp. — Soc. do mus. — 9 déb. de boissons,— 7 perm. de chasse,*— dist. en kil. aux cb.-l. (iép. 58, d'arr. 2;^, de cant. S. Dépcndiinccs : L'ancuoixe Tvilbhib, la PoRTB-»BS-C«AMW! . Afjrkidlute : C,'ré,il< prairies, grande ferme Haras. — 1500 ai bi * s a cidre. Indtatrie: 1 moulin à blé, 1 laminerie do une, 2 briqueteries, plusieurs fabrinuos de dominos, l'abi'icalion dcganis, deutelleeltapisserie.— 27 Patentés. Paroisse des: Dioc. — Vie. et éloc, d'Bvreux. — Pari, et Gén. de Rouen. C'est une localité très ancienne dont le nom est c>'lli

The text on this page is estimated to be only 22.35% accurate

DAK — mi — D AR titua uno rente de 100 s. h prendre sur sa Chambre aux deniers^k la cunditiunde l'IioiQm&gâ annuel d'une paire d'éperons dorés. Dan» lo oas où le coiiito ik» pcrat pas rovcnu de la croisade, Robert et ujavs lui ses héritien légitimes devaient avoir leur rente sur les moulins d'Arnières. Etirnin «le Dardez, frère de Robert, est cité au iKuiibro des témoin 8 de cette cbarte. Ku 11>*0, parvenu à celte Jérusalem qu'il avait tant désirée, le couite d'Evreux a;> ant peut être encore reru de Robert de Dardez une nouvelle somnit' d'argent, lui constitua nne nouTelle rente deOO «. sur ses moulins d'Arnières à la condition d'une paire d'éporons dorés la veille de Pâques. On cite dans Tacid qui fut rédigé dans le couvent du Tem|de à .Térusalom, Girard do Ridelort, grand maltro des templiers. Les autres témoins sont des croisés du diocèse d*Evreux, vassaux du c(>uA e (1 1 . Le 20 mai 1190, le papclnnoceui 111 confirma aux moines de la Croix la propriété de régli5:c de Dardezavec ses dîmes etuno pension (le 10 s. angevins. Lors delà conquête française, les dispositions d'Amaurj comte (l'I'vroux, envers Robert de Dardez furent respectée» par le vainqueur. En 12(M, la prévôté d'Evreux était grevée d'une rente de? 1. en faveur de Robert de Dardez. Etienne de Dardez était revenu de la croisade en 1203, époque à laquelle il fut témoin d'une cbarte de Gislebert d'Auteuil. En 1209, Robert de Dardez, qui n'avait pas d'enfants, abandonna îi r.iliîiRye de saint Taurin sa rente de 7 1. sui les moulius d'Arnières; sa femme pouvait les prendre en garantie do sa dot, mais à la chai^ro de retour aux moines. Etiennoctson UX^ aiao, héritiers du donateur, consentirent & la donation de leur frère et oncle. Celui -ci li^ pothéqua uno reijio de 0<> S, sur la teire tie la Charmoye qu'il possédait, on cas de •jarantio insullisante de ses héritiers. Le frère du donateur et son fils, prêtèrent serment de ne rien réclamer (2). Robert dut mourir peu après, et depuis lors, Etienne parait seul en plusieurs occasions importantes. 11 fit partie des deux conimissions chargées de prononcer, l'une sur les limites respectives des chitellenios do Gaillini et d'Evreux, l'autre sur les droits des évoques de cette ville dans la forêt du même nom. Il fbt témoin, vers 1200, à difrérente? chartes, con luh uf, au sujet des dimes que se dispuI tait iii 1 abbaye de saint Taurin et Jehan de Sassay (1). Après lui vient Guillaume de Dardes, ear Jean de Dardez son frère, liû fief de \i i t, tenu par Jean de la Brièro et du fief de Dardez au Mesnil-Péun, tenu par Jean deOranviUe(2).

Amaury iiii'tii ut au moment de l'invasion du XV* siècle, le roi d'Angleterre donna ses biens estimés à un revenu de 1000 écus d'or à Raoul (I. Plomley, esc., le 1^{er} mai 1419, à la condition de lui offrir chaque année, une dague dans sa cité d'Evreux. Dardez n'appartenait pas alors à Amaury de ce nom, issu sans doute d'une branche cadette, mais à Jean de Sillans, qui représentait la branche aînée. Jean de Sillans, fils de Jean, sergent d'armes du roi Jean, eut le fief de Dardez par alliance. Son fils Guillaume fut de droit seigneur de Dard

The text on this page is estimated to be only 16.25% accurate

DAR - 942 DAU Joan de Sillans, iv^e du nom, marié avec Mario de Viervillo vivait encore eu 1527; Antoine de Sillans, leur fils, (•punsarirarino Hcbert d'OjiSonvilliors. Picn-e do Sillans, un des enfants issus de ce niariairo, eut les titres de seigneur du Boso-Ro^{or}, de Dardez et. do Kuiipiere ; de Marj:nerite de Bulzac issu Antoine do Sillans (lui tenait, en 1584* le fii f de hauher de l)arde/. (1). Silluiis : d'aujinity an sautoir ùrctcsxé e(contreéretmé ée gueules[^] chargés de 5 boants d'or. Le 10 août 1551, Robert U Camus, moine (le la Croix, était «uré de liardez. Pierre Barbet s'en lit pourvoir en 1555 et, trois ans nprès, il était remplacé par Charles Ha;\s. > prêtre. Des mainsde lafamillo de Sillans. la terre de la Perrière passa à la maison de l'alaise. Marie de F'alaise. sœur de (iabriell, veuve do seigneur de ViJlcncuve-la-Uuyard, se remaria à ChrÎRtoplie de Hallr, qu'elle rendit liaron de la Ferrière et seiirneir de Dardez Celui-ci, le 1^{er} janvier 1603», vendit Dardez à Clande do Loubert. Loubert : d'azur à 5 «-j.ix d'on/e d'or '3 cl 2. Ce nouveau seigneur rendit aveu pour son fief do Dardez, en 1615, h Picri-e de Oontiv, duc de Ketz, baron d'Aequitrny. François de Loubert, Ūia de Claude est connu pour avoir contribué an cfc[^]cret du fief de Sassav, sur Louis de Carvoisin. La saisie de ce Hul' avait été requise par Adrien do Hanivel ; sa créance fut achetée par le sieur do Dnrrl. z et Pierre de Langlade. Georges de Carvoisin, fiJs du décrété, intervint et réclama le tiers du fief en cs•cnce. De là un procès dont la décision tut alors regardée comme très-i m portante. Il fut }ugé, le 25 mars 1612, que lcsfiefs étaient indivisi!ardez; après lui vint Alexandre-Adrien de Loubert, seij[^]neurde Dardez et de Mailloc, enfinint et lieiif enaot poor le roi de la ville et château de Cut n. La branche de Loubert-Dardez n'avait plus conservé que Mailloc en ITSO), < 1772, Jean Léonard do Dun était sci^{^^}iu aipatron d'irville, Dardez, etc. (2) Il existait h Dardez un autre lief ee nom qui relevait du comté d'Evreux. Mathieu de Lan^{le}, esc, « titir Seigneur de Maunyotde Dardez; ilôl»tint, en 1001, des lettres de noblesse i|ui furent révoquées en l'VOL, maison lui accorda des lettres de conlirmatioii en 1075. Son -1* fils Mathieu eut la terre (1) \otice sur Acquigny. M. Lebeuri«r. <8) Ce» titres cuppownt qn« lex iih\is de la Croix avkieat alors aliéué)« patronage de la pareisite. de Dardez, dont il rendit aveu au duc de Bonillon, comte d'Bvrenx, en 1685. Mathieu de Lnnirle, m* du nom, fils du précédent, fut soigneur de Dardez; il emîtrassa la carrière

militaire et épousa, en 17-!», Marguerite Rotrou dont il eut Pierre et
 Mathieu de Langle. DeLaniil ■ : " "nr f/iscd'oracompagnff m r/irf ilr
 (jlnndii '/* vinne tiges et /euillés chni 'UL d'une seute fcuUle de sinoplecten
 pointe d'une TfKP d'or. En I7SÎ>. l";<1»}ié de Langle était aumônier de
 M"" Vict(iire de { rauce, une des filles de Louis XV. Pins tard, en 1788,
 l'abbé de Dardez, ehatioino et vicaire général d'Evreux, fut élu député fi
 rAsscmblcc provinciale par l'ordre du clergé pour le département de
 Couches, 11 était, en iSlS, un dos vieaires généraux de Mgr Bourlier,
 évéqiao d' \\\ ! ■ ux. DARDEZ. Cjint.N.d Evreuxàll3m. d'alt. Sol: alluvium,
 ancien, diluviom, craie. — S'irL t. tr. ',>7S lu et. — Pop. Cl hab., — 4 cont.
 1,010 fr. en ppal. — Rfc. ord. budg. com. It>.'{ fr. — Peroop, de Oravipnr.
 — d'Evreux. — Kec. i ont. ind. .|f P;.cy. — Réuniou pour le culte &
 Irrtville, — pour rinstruct, it Rcuilly, — 3 pcrm. de eba8«««, — di. t. en kiL
 au eh.-l. dép., d'arron*!. et do cani., 8. jDëfiendnnceî. Néant. Alfriei.lture.
 Céréale?,— ISOarbresàeïdre. Iiïduitrte, Néant. D A.'VBVSUF'ILJL'-
 CAM^Amim. Paroisse des: Dioc. d'Evreux. — Dor. de Lotiviers. - Vie. et é!
 ■ t. de Pont-dol'Archo. — Pari, ei (i h. de Rouen. La terminaison beufou
 Aorappartient aux langues du nord et signifie un village. Le iiaïronage de la
 Sainte- Vierge choisi pour 'église do Danbcuf, nMndiqae pas une exi»> te-
 reculée. l)aiis les premières années du xi* siècle, Daubeuf formait avec
 'Venon, Lignon et Intri'mare un domaine f^iii appartenait à Raoul d'Ivry,
 frère du duc Richard 1. En 101 1, "ce soigneur, avec Tagrèinent d'.Mh Telle
 «n. femme, donna tout co riche domaine .1 lildebort; abbé do Saint-Onen
 de Rouen. La charte qui nous a été conservée dit que lesterrea relevaient du
 fief de Breteuil (1). Cette donation fut confirmée avant lOfiO, par Richard
 II, neveu de Raoul. Les moines de.lumiéges prirent ansrf pied ù Daubeuf,
 un certain Ademald dont le nom ;itti ste une origine franque leur donna tout
 Cl: iïu'il tenait en fief. Pat lui lrs dons de Richard, comte d'ECU Dudon d«
 Sviat-Queotiii, a rédigéeett* charte. Digitized by Go -v^i'

The text on this page is estimated to be only 22.47% accurate

DAU — 943 — DAU Vreux aux nsligienx de Saint-SaiiTetin Ion i de leur fondation, vers 1000, figiïro uno j nioutd k Daubeuf. Dix ans plus tai d, Uuil- | laume-le-Conqnérant confirmait le coin de terre que possédait .Ttimiétrcs, et dnnf ?a bulle do 1152, lo pnpø Eugène 111 rclato la notite de Daubeuf (1). En 11, 'î?), Oti('rin. évoque (rKvri"nx, voyant le triste état dans lequel se trouvait SaintOuen de Rouen et sollicité par Richard, curé honoraire de Dau^ouf, chantre de la cathédrale d'Evreux, confirma les religieux dans la possession de deux portions de réglisc do Daubeuf, dont ils jouissaient de temps iramémorial ; il donna ensuite pour rentreticn des moines malades le tiers de la dîme, de telle sorte que lo cnré deA'ait avoir lesoblatiouiii, menues dîmes et une rente de six setiers de blé, moitié en froment^ moitié en méleU (2). Il y eut, en 11, 'ir't'(? un muid de blé, deuui-froment, aciui-mcLeil dans la grange ^Daubeuf, il avait les dîmes du lin, du chanvre, mais le tieii? seulement de la garde, de la laine des agneaux, des menues dîmes et deux acres de terre, à la charge d'une rente de 15 l. envers l'abbnjp. Mg*" Jean de Daubeuf, prêtre et doyen de la paroisse fut témoin, en 1226, à la donation de réglise de la Haye-le-Comte à l'abbaye d'Abbécourt. En 1250, Eudes Rigaud fit une première Tisite dans le diocèse d'Evreux qui relevait de lui ; te 16 mai, le prélat vint avec sa suite frapper à la porte du manoir de Dauuieuf, qu'il appelleprioj'é, bien qu'il ne «y trouvât plus de momei. Jean de Yalemont, qui était pardicn de la maison, en refusa la porte au visileur qui fut obligé de revenir «oaeher à Lonviera. Le malentendu cem cependant bientôt, car, dés le lendemain, Eudes Rigaad «'étant présenté de nouveau, Jean de Yalemont eonaentit à payer une amende dont (îabriel le Bicaut, de bouviers, fut cautiou. L'archevêque fitobaerver au ré■fliaeeur qnHl deraît indemniser les religieux pour la perte dos provisions ([u'ils avai^'iit envoyées, attendu que c'était de son chef et aaaa entre qnMl aTiiit résittê. Le lô juin 12Ô7) et le 21 avril 12ôS, Eudes Rigeud visita de nouveau Daubeuf et constata qu'il n'y avait pas de noines. Le 13 mai l'Mit, l'archevtinue revint à I)aul)L'uf. a iSous soouaes arrivés, dit-il^ au prieuré ou manoir de Daubeuf, appartenante Saittt(1) Oollia Christiania, (i) Notes Le Pmost. Oven de Rouen, nons j avons trouTé un ft>rmier nommé Pierre lo liieaut, do Louviers, qui payait chaque année à Saint-Ouen 80 mnidfl de blé et avoine et vil** 1. t. en argent (1). Le vicomte d'Evreux fait savoir, en août 1203, que Robert de Cracouville, ece.,

et Jehanne, sa femme, ont délaiss>ê h touz jr>ura à l'abbé de Sainl-Ouen de Rouen, 108 s. 8 d. de rente annuelle en la paroisse de Daubeuf (2). D'après le livredes jurés de Saint-Ouen, rédigé en 1204, l'église de Daubeuf est « la donnaison n àl'abbé et au couvent de Saint-Ouen, ainsi que la dîme de tout blé; et si ont la moitié des guedos dans les francs- tn f s et lo tiers dans les vilains et la personne (lo curé) a l'autre partie plus un demi-muid de froment et un domi-maid de méteil avôo une postée d'estrain. Un particulier de Daubeuf avait un domaine de 4 acres et vergée et demie, nommé la Pcctoreric, à la condition do pétrir la pâte qui convenait au manuir de Daubeuf; il s'en rachi tait [ku' une rente de 5 s. En les airu's d>'S bouverieg et porcharies do Daubeuf étaient francs de vendre et d'acheter aux 4 foires de Montaure» Miehe! le François tenait par liommaj^e dos religieux, uu cotage ii des conditionis diverses : il était le messenger de la ferme, il devait porter l'ean aux gens de corvée, répendre le fient à certains jours. Toutes les fois qu'il était employé 11 reooTait une certaine quantité de pain. La mesure de Richard, fils de Jean, contenant 21 acres et demie, était aussi soumise à diverses obligations, comme de porter 2 setiers d'avoine à un port de la Seine, entre Klbeuf et Criquebucf, On allait moudre aux moulins de Uondouville, appartcnantârab* besse de Saint-Sanvenr d*ETreux (3). A la fin du xnr .siècle, Jean dWutouil, abbé de Saint-Ouen, ût réparer le manoir de Daubeuf. Après lui, le célèbre abbé JeanMarc d'Argent, de 1319 à 1330 fit de grandes améliorations à cette propriété i il y dépensa plus de 1,300 l. employées à restaurer la maison, les greniers, les étaM. s, voisines de la chambre haute, près la salle oft r^idût le chapelain, . . On répara aussi la chambre de l'abbé, les gardt'-robcs, les dépenses, hoves et cuisiner. Ou fit des murs tni pierre du côté deGrosyille et la chapelle du manoir fut aussi Tolget dlimportantes améliorations (4). Antérieurement à Tannée 1346, Tabb^yo (1) On peut jufrer par là de riaiporlaaoo ds OMte ferme di>ctl les li'iUm*'nt« existent encore, (2) Hotta Lf Frcvost, Gracouviilfl. (3) Voir le livrf d's Jwré*. AngaiMto pilkU4i par M. I.éop. Delisle. (4) Hotet Le Prévost. ^uj ui.uo uy Google

The text on this page is estimated to be only 15.47% accurate

DAU DAL) d« Saint-Onen avait acheté h Daubeuf, on la
canip:i _Mii^desHerziili>tin do Qu.itremares, un maïunr et des jardins
moj'euuaiti 75 livres t. (1). En 1315, Blanclic (rA\ r)i!p)«ii', vt uvo do
Guillaume d'Harcinul, l'onilalcur do la Saussayo, donna au chanoine do
cette crdlépialr tnut rhci'ita<. qu="" poss="" .="" daubeuf="" et=""
yeiïou.="" les="" chanoines="" e="" ces="" biens="" moyennant="" f.=""
d="" de="" suint-onon="" parce="" aitu="" dans="" la="" baroimiede=""
daiil="" liste="" des="" li="" ii=""> ^ s du dioci'so d'Evrcnx dressé,
versKiSi», relate Daubeuf vlair' le doyenno do Louvicrsi, a^ya^nt pour
patron l'abbé de Sainl-Uuon. Simon de Daubeuf était nommé par le roi
d'Angleterre, le 11 Juillet. 1418, un des quatre sergents de la forêt de Bord
(M). Le 11 juillet 1437, sous la domination an{^luise, Estienno Osmont était
sénéchal de Daubeuf pour l'abbaye de Saint-Ouen; il so acrvait du grand
scel du bailliage de Footaine>Heudobour(?). De 14091» 1171, le manoir do
Daubeuf fut encore ioué pour des grains. En 14t\$ô, on drema le terrier de
Daubeuf, déposé aux arcliives de la Seine-Inférieure. Vers l'année 1000, N.
H. Louis Le Comte prenait le titre de seigneur de Daubeuf et do
Quati'ciiKii'i' : do suïi 'mnria^c rtvoc Anne de la Kochcttc il avait eu une
lilic auiumùo Anne, qui se maria en 1028. Franç iis ib- Daubeuf, esc., ?i>?
tir du lieu, épousa, en 1(")30, H. et P. dame iMadcleinc de Campion (4). Ses
prétentions à la seigneurie de Daubeuf se coucilient dlticilement avec les
titres deTabbayc de Saint-Ouen qui continuait à désigner Daubeuf comme
une buronnie de laquelle relevait le lief do SaiiiiDidiep-dos-Bois. Lo 14
septembre 174:^^, Charb > 'lo SaintAlbin, archevêque, duc do Canibray,
abbodo Saint-Oiu'u, go disait }^ ; Dominique Ducrocq de Biville, «C,
étaitsénéchal. On donne encore en 17SG à Louis-Georges Thilippcaux,
archevêque de Bourges et abbé de Saiai-Ooen, le titre de baron de Daubeuf.
(1) Chronique de SÛDtrOuea. (2) , On «oit que Daubeuf av«it d^à le tilre
de baronnie. (3) Il p la (i^c de lamaiaoude Daubent. (4) Kcgistires
paruiâsiaux, DAUBEUF-iJi-CAMPAGNE, cant . d u Neabourg, à 151 m.
d'alt. — Sol : alltviïim ancien, diluvium. — C h. tle grande mut. n« 4, de
>^>Ilt-de-^Arche à la route dép. n» 13; n" 50 do Damville à Eibeuf. Surf,
terr., 027 hect. — l'op. liab., — 4 cunt., 5,180 f, en ppl. — Rec. Imdg.cora.,
2,358f. t'îfy c. — \r et rec. cont. irid. du Nenbonr;,. — iVrcep. de Saint-
Aubin-d'Ecrusviile. — Parois. — PreBb7t.f — deoie mi.x. de^Tenf. — 4

déb. de boissons, — f» perm de chasse, — disl. kil. au ch.-l. de dép.; 2^,
d'arr., Il', de cant. 12. D

The text on this page is estimated to be only 24.16% accurate

DAU 945 DAU thieu qui loi snccda à Danheuf et Pierre qui eutJa scicrieurio du Thuit. Le premior épousa Marguerite qui lui donna un llis nommé Ouillaiime, demeuré orphelin Ten 1255. L'archevêque de Rouen constate dans son journal à la date du 15 juillet 1249, que le prôtro de Daubeuf, excommunié pour n'aToir pas payé Timpdi de la croisade et la dînio royalo, célébrait la messe malgré cela, on Taccusait en outre de vol. Ce curé fut bientdt remplacé par un autre: que le prélat refusa de recevoir et qui en appela au pajic . Le fegistre de TarcheTéciue contiout à la date de 1266, le récit RnITant: «a comparu devant nous Ouillaiirar do D;uil>ouf, f>r., et nous avons fait lire devant lui une lettre qu'il arait fait rédiger pour vu fait à lui personnel et qu'il nous avait cnvoyi'o scellée de son sceau et du sceau de Mg' Guillaume, oamerier de France ainsi conçu : que tous sachent quemoi Guillaume do liaulicuf, esc. j'ai contracté un mariage clandestin avec Marie de Fresnelle (1), contre la dêfenae A moi faite par l'ofcial do Rouen...., maintenant guide par le conseil de mes amis, j'ai promis et je me iuia obligé àtonffMr à cause de cotte faute, toute peine corporelle qui me serait imposée...., de telle sorte que si je Tesaia à m'j soustraire, de Teatorité et consentement de ^Ij-'^ Gautier, cnmerier de France, mon seigneur on chef, je m'oblige... à une amende de loo 1. 1. payable en cinq ans à raison de 20 1. p.irnn, dont 10 à la Saint-Rcmj et 10 à Koiil et hypothéquée sur mon membre de haubert que je tiens à Dauheuf dudil Canierier..., fuit l'an 126C, le vendredi après Jubilaie au mois d'avril. » a Ayant pria conseil sur ce qui concerne Guillaume, nous lui avons enioint la pénitence qui suit: nous lui prescrivons de partir d'ici la Madeleine, pour visiter l'un après l'autre, saint Pierre et saint Paul de Rome et iaint Nicolas de Barî et en même temps, la Cour et le Saint Sièg apostolique et de revenir par SaintoOilles en Provence, apportant ayee lui dea lettrea teatimomales sons peine d'enconrir la peine spécifiée dans sa lettre....» A vingt ans de là, nom retronrons Guillaume de Daubeuf en des rapports si affectueux avec Guillaume de Flavacourt, succesBenr d'Endos Rigand, qu'il ae décida à lui céder le patronage de T>aul>euf, en 1286; les seigneurs de Heuqueville qui étaient suzerains ne Toulhrent point consentir à cette cession, en sorte que le droit de patronage (1) Nous croyone qu'dle était fltio de Mathieu de Fresaelle, alon fennteir da l'archevêque À Fresnes«n-Vexin et c'e«t mAme M qo'expliqil* la aérérité excessive du prélat : Maria, «nlaréa par

Oultaniue de Daubeuf, s'étaH mariée nos k cooMOtMn«it da son père. T. I.
 fut tantôt altrnaUf et tantôt revendiquépar les barons de Heuquevillo (1).
 Mathieu de Daubeuf, chevalier, cité en 1296, comme arbiti-e dans une
 affaire entre le seigneur de Sassay et l'abbaye de saint Taurin d' it avoir
 succédé à Guillaume de Daubeuf. En Ki'ÎO, Guillaume de Daubeuf,
 chevalier, et Roger de Daubeuf, écuyer, sont cités comme vassaux de
 TarchevèquedeRouen dans le Yoxin (2). Le premier siègeait avec les
 chevaliers, k Vécniquier de Rouen, en 1337. Ce même Guillaume de
 Daubeuf était, on 13:iO, co-pi oiinotaire du moulin Thorel à Guiseniers et
 plaidait avec l'aL^aye de .Tumicges; une transaction mit fin au procès (3).
 Pierre de Daubeuf, wc, seigneur du lieu, vendit le 15 octobre 1370, À
 Thomas de Grcau prix de 800 l., 15 acres de terre qui étaient cLargés do 4
 s. de rente envers l'éghsû d'Orgeville et de 4 autres au profit de l'église
 d'Etrêpagny (4). A la même éi)ni[ue, Guillaume, frère de Pierre de
 Haubeui, devenait seigneur de Tilly, près Vernon. Catherine de Daubeuf,
 dernier rejeton de la brancite aînée de sa maison, épousa Jean de Boissay,
 seigneur de BoisaaJ et de Meniéros, capitaine de Fêcnmp. Jean do Boissay,
 Isabelle de Hangost, dame de Heuqneville et l'archevêque do Rouen se
 disputaient le patronage d>' Daubeuf aux|ASSisos d'Andely, tenues en
 1412: ce procès ae continuait encore le 10 avril 1415. Au moment de
 rinvasion anglaise, Daubeuf appartenait à Isabelle de Boissay, mariée en
 premières noces à Thibaut de Chantemelle, chevalier, et en secondes, À
 Alain Le Lay, chevalier. A la prière de ce dernier et de sa femme, le roi
 d'Angleterre accorda à cette dame, après avoir reçu leur serment de féauté,
 un douaire rnisonnaUe sur les biens de son premier mari. Dès l'année
 précédente, le vainciueur avait rendu leurs biens auT deux époux qui
 s'étaient soumis à lui. Kn 1 1 1 tit du Uonut^ur luf. (3 i Hia». d'Andeljr, par
 H. Bronard da ftuTiJla. (4) Notariat de Romea. 120

The text on this page is estimated to be only 16.35% accurate

DAU 946 — 0ÀU beuf au cummeuccment du xV^e giùcle, il renonça vers 1419 parce qu'il obtint un l*étu'iour do l'hospice Saint-),ac(|ues d'Andely, à la condition d'une pension de 100 l. Louis de Lambert, sieur de Lambcrmont et son frère Charles de Lambert, sieur du Londe habitaient Daubeuf le 4 janvier 1500, lorsqu'ils furent maintenus de noblesse. Lambert; d'argent à 3 brmdn de iabh. V.n 10S:i, Ad.iiu d.' 1.1 l' isoge, baron de Ileui^eueville, haut justicier dlleuqueviie et d'Heudieourt, ajoutait à ses titres celui de patron de l'anl»euf. Une brandie de la famille de Ronclierolles avait BU xvii^e siècle la seigneurie de Dau(l) Ilut. du Vaudiouil. it) Hist. tl'Aadely. par M. Brossard de Ruvilte. beuf ; Mg'de lioncherolles-Daubouf assistait au Yaudreuil, en 1733, au mariage de Daniel Thierry do Trogny avec Louise Alor^e. Ou comptait SS feux à Daubeuf en 1738, le baron de Heuquerville présentait deux fois à la cure et l'archevêque une. La famille de Roncherolles avait encore la seigneurie de Daubeuf on 1759. Fiefn et Hameau V. Lns BtisriNS. Le château de ce nométaitocepépar.M.Bouffayen 1864. Fretteville, est une ancienne villa romaine qui fit, sous les Normands, partie du domaineducal avec Am Ire vjllo-la-Ca:ijji:igue. A son retour d'une expédition, Guillaume Longuc-Epée, qui régna do 927 à 943. donna Amfreville et Frettoville à la cathédrale de Rouen. En 1204, Henri de la Mare possédait A Fretteville une ferme considérable qui revint à Philippo-August.', soit par le décès, soit Sar l'exii du propriétaire; elle se composait e 133 acres de terre louées une ni&e de grain Tacra (1). Il y avait uiu bois et an jardin. Quelques années plus tard, en 1218, Phi» liliu"-AnL'-iisto donna ce domaine avec les nefs de Fontaine-Guorard, Hcuqueville et tout ce que RogerdeTosny possédait dans le Vt xiii-\orni;iad, à Gauthier le jeune «on chambellan ^2). Ce grand officier vivait encore en 1210, il fut remplacé dans sa charge et ses seigneuries, par Adam de Yillebeon, seigneur de ia. chapelle Gautier, qui était chambellan en 122i{ et qui mourut en 12:^. Après lui vient Gautier III* du nom, qui approuva comme suzerain de Guillaume de Daubeuf, les conditions qui lui éiaioiiii inipnsées pour eifacer la tache de sou mariage clandestin. Il paraît avuireu pour fils, Pierre, ami de saint Louis iju il suivit aux deux croisades. Il mourut à Tunis en 12"0 et lui inhumé aux pieds du saint roi. Sous la domination des seigneurs de Villcbcon. un nommé Jean Boutel de Fretteville devait 5 s. de rente aux doux frères Guillaume et Robert de

Conneile qui don-[^] lièrent cette rente au x Templiers de Bourgout.
Vilicbeon : de sinople à 3 jumellts d'argent. Par suite de l'extinction de la
ligne mas» culinede la famille de Villebeon, Fretteville fut donné, par
I[^]hilippe-lc-Bol, vers I2SG, avec Heuquevillfl ci Fontaine-Guérard à Albert
de Hangest, seigneur de Oenlis , che« valier, qui avait déjà une partie de
PonlSaint-Pierre. Fontaine-Guérard lui fut retiré pourêtre donné à
Engnerrand de Marigiiv, mais Louis leHutiti le lui rendit, en Lil.'>.
moyennant le servicede deux chevaliers (3). (1) Cart. normand. U\ Aci«gde
Plidip;>d-Asffuto n* 1874* (3> Notes Le Prévost. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 17.32% accurate

DOU - 947 DOU ImImIIa d« Hang«8t tratisinH Fretteville à la maison 3e Ronclierolles ; il passa plus tard ftux UaUé, QuiJlaum« et Bartbclcmj •on iUs ont été an mifien duTvri* siècle, seigt'ui'S do Frt'ttovillt^ Barlbt'leiDv fut maintenu de noblesse ie 3 septembre, 1666t il portait : réunis à Douains le 15 janvier IbOi^; nous tew conaaereioaa à ehacan un paragraphe. S l**.

— DoUAUiS. Paroisse des Dioe. Baill. Vie. d'Erranz. Pari, et Ot'n. (IfRoiiion. En août KJl'G, Ricbard il, duc deNonuandia, donnait ou confirmait à Tabbaye de camp réplise d'im villafr? tiommé Dunos ou i/uueSf dédiée à la saiiite Vierçe avec ses dôpendancea ai danz cjk trois potttaa fermes (1). /hmttm signilie un monticule d'où est Tenu le français Dunes. A la fin du xu* siècle, Douains est con^ptô pour un fief dans la cbAtellenie de Pacj. Lors de la confection du /f, il donna son aveu pour Brécourt, dan.ileqiiel on lit ee qui suit : « Plus m'appartient à cause dudit tiofde Brécourt, la demi part indivise du fief de Douains, fief de haubert, consistant en domaine fieffé et non fieffé...., domaine fieffé de 600 acres à cause de quoi me doivent les resscants et tenants de cette seconde part indivise..., la moitié de 200 boisseaux d'avoine, de 86 chapons, de 18 poules et do 80 l. en deniers, comme aussi m'est dù par indivis le droit de champnrt sur les héntages dépendant de mon fief. Jean Jubert testais Sjanvier 1651 et mourut peu après. Anne Jubert, Painé des enfants de Jean, hérii i de P.n'ennrt et Douains. Cehii-ei étant mort sans héritiers m&les, vers son frère Louis hérita des domaines de Brécourt et D' nains ; il était de plus seigneur de Sénancourtot de Cbaillj; il avait épousé le 2S avril 1652, Mai^uerite le Roux d'Int^evilie, qui lui donna entrr auti'es eiif,iii(s, Henri, seigneur de ChailJj, Brccoui i et Douain.'^.

(1) A lu VuupalifTe (irès Marcmime. C e&t au Par. quet qu'est mort le eavant M. AugUft«Le PréTMit, I cli«s ta NepeclùbJ« amie, M««« Kicanl.

The text on this page is estimated to be only 14.93% accurate

DOU 948 — DOU Les terres du Brécourt et de DouainSf s>ou annexe, revinrent dftns le xviii' f iècle, à la liraticho aîiicc dos Julu-rt fl roiiiH'ront, on 17tj4, le marquisat de Jiouville, crcc en laveur de Nieolas-Lottis Jubert do Bonville. L"auti(> portion (\e l'ounitiM ;i[>]i;\i'(cii;ut, vers 1 KM), :i.)(>;iniie ilc Ciiambra^', damu do Limoux,

- Choioiivilltors et du BëhoUan, marico à ,)can do Moziôros. Eu ir/)2, les hoirs (le Uélunt Jacques Ilcerviou, soi;;iourdo Douaina furent taxés pour lo l»ariii-JOI.»>^fl). Tors 1075, vivuit à Dcmaitis, Churlos du Buisson, |>f til-fil.s do Jat-quos, auobli en 15S4, il avaitopouso .)ac(|Uoliiiio Horvicu qui doscondait poul ttro des anciens soiiaieus de Douains do co noui. Eoûn, cotte portion do Ja seigneurie du Donains était posscdooen 17 19 par Catherine Elisabeth Duval, veuve do Charles-François Guedior du Sai nt-Aubin (li). Fiefs. 1"* Lamouy, Lonis de Beauvais, i:AY, Goi(nirinii,^'].:i\\ûn m ot'liti'iiie, un amas d'eau. Sous les ducs de Norjnandie, Gournay fut donné à i ald.ayo d Ivrv qui j fif- construire une chapelle dédiôo à saint Barlhéloiuy et un uianoir où quelques religieux résidaient. C'est ainsi que s'ost formé le prieuré de saint Barih< Iemy de Gournay^ sous la dépendance d Ivrv. Gournay était, un donii-liof do haubert et lo fUgistnnn dit que l'abbé d'Ivrv tient Gouriiay près Pacy, à la condition do -Kjours de garde à ses Irais au cliâtcau do Pacy : et ses hommes sont obliges îi moudre aux moulins du roi, établis pour le service du chfttoau. 3" La S.vni.oNNiKUK. Vers iCc'O vivait Pierre de Lordeaux, esc, sieur de ia Sabiounicre; do son mariage avec Charlotte de la Mare naquit Anne de Bordeaux, mariée dans la suite à Claude Le iiarbier, seigneur d ÂigleviUe qui vint habiter le manoir de SablonUlcre^ chez son beau-poie on 1038. Jean de Bordeaux, fils de Pierre et seigneur de la Sablonnière, après lai , épousa Hélène do Lombart et mourut avant 1651, (Il On r Fifi Guui'ii:i>-oii-tliMv. (3j 3i. L«buuruir, Ai^i xilie, époiuc du second mariage de sa femme avec Charles le Barbier, frère de Claade, dont nous venons déparier. Bordeaux: d'or au pat d'azur^ chargé de 3 /leurs de lys du champ et aèeorti de 2 liotu affront ts de gueule'^. Le BiU'bier : d'argent^ à trois mains gcMches renuenées de tabh, 8^/1. ' Boissot de /fo\$>{>{/n annonce un lieu planté de luiis, Ilonrii ^Mñ doit être le nom d'un ancien propriéiaiio de ce petit fief classé comme quart de haubert et dépendant de Mouilles. En Guillaunio de Boisset devait pour

son quart de chevalier 10 jour» de garde au château de Pacy. Vers 1250, le seigneur d'Ivry prétendait que Boissot était dans sa mouvance: il résulte de l'enquête qui eut lieu, que Boissot relevait de Menilles lui-même, relevait du roi, d'où il arrivait que le roi avait les fiefs, le p.ain lotez à Noël et les (joul's à Pâques. Le seigneur eu cas de besoin devait être sous la garde du roi (1). Au latin du xiv^e siècle, Boissot-Honrioquin appartenait à Philippe, dit Philippe de Jeucourt, écuyer de Charles VI, seigneur de Montigny à Saint-Pierre-la-Grotrière. D'ailleurs un aveu du 23 juin 1101, Philippe d'Gencouri, «qui tenait de Menilles un quart de lieue n'ayant monté la Révolution, Boissot-Honrioquin aveu Menilles et la Ueunière appartenait au comte Joseph de Paissjre, par son mariage avec Louise Le Gesne de Mesnil (1; Caru normanda 491. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 23.63% accurate

DOU —949— DOU nilles dont il ii*eat qa'nne fille. On sait que le comte de Puisaye comiuanJait Tarmée fédéraliste lors de la déroutte de Brécourt. Puisaje: éTazur à % Ham Uoparâês^ar. Fief. RosNY. En 1205, Born.ir(i de Rosny fut un des chevaliers appeiëssous lafoidu9er dans a forêt de Merey. Bans cette enquête, on cito Jean de Brécourt de Iach;\tellenicd'Ivry, ui devait un boisseau de blé à causa de son roit de prendre des tauiehee en la |for4t de Mérey. Vers 1210, Jean do Brécourt tenait à Menillcs (3) un fief par 40 jours de garde et Giiilkuime do la Heunicre, outre son liof de ce nom en tenait un à Brécourt et un demi h Douainf. Henri do Brccourt'csl cité en 1228 comme seigneur de la paroisse de ce nom, eu même temps que Jean de Brécourt dan^ la eh&tellenic de Pacy. (1) M. LaWurier, Ban. (2) M. Ber^LT de Xivroy. Breuil-Dt'iiuit, {^} C«tte famillo t'est mauitenue longtemps à Melù 111< s et OU la trouve encore au YmA BrimiX «D 1419 (Voir Br«uiJpoat. PiVt. hut.) On a dit plus haut que Onillaume de la Henniéro avait un fief ;\ Brécourt. Ce fief, différent de celui dont relevaitDouaius, nous apparaît le 31 iaillet 1406 entre lei mains de Guy de la Roche qui en fit «veu au roi il cette date. L*antre fief de Brécourt était alon divisé en trois quarts, Simon Louvcl (1), escuyer d'écurie de Mg' le duc d'Orléans, possédait la principale portion ; Thostel de Brécourt avait coutume et usage en la forêt de Mer^v . T.nnoelot d'Hdlleuvilliers, soigneur de Bières et Merej avait la seconde portion. Quillemette doFlacourt avec sa nièco Jeannette Dauvet avait la troisième portion. Lors de l'invasion anglidfle, Brécourt fit partie d'un lot de fièfa qui fut donné à Hervé Le Cornu, chevalier fran^is, rallié à l'ennemi (2). Plustard, Brécourt retourna à ses légitimes propriétairef?. Par Jeanne de la Koche-Ouyon sa mère, Jacques de Trie, mort le 5 octobre 1432, obtint la partie de Brécourt qui relevait de la Heuniéro et qui prit alors le nom de iief do Rolleboise. Le 2") a vriU458, Philippe deTrie, seigneur de Rolleboise, rendit hommage pour la Heuniéro et Brécourt (3). Quant au fief de Brécourt proprement dit, il passa de Simon Louve! à Omi lot do Gajennes, son héritier, dont la iiUe Jeanne épousa Jean Cbartier, dit Limoges^ écuyer, vicomte d'Evreux, qui eut la ^eig'neurie do Bi écourt et des rentes sur lu fief do la Folletière à Epiods. En 1482, le commandeur de Chanu présentait à la cure do Brécourt. L'année suivante, il y avait procès au sujet du [patronage delà paroisse entre frère Jean Prévost, commandeur de Chanu, et N. H.

Sameoa Patry et damoiselle sa femme, sans doute fille ou héritière de Jean Chartier. En 1531, Jean Leoomte, esff., seigneur de Brécourt, voulut nommer à la cure au préjudice du commandeur de Chanu. Parmi les compétiteurs de la cure, nous remarquons Robert de Venois, nommé par le t
 ai l i : .1 l ^ Saintâ-Auastasié. La même année, Henri InberC, fit l'acquisition du fief de Brécourt qui a donné son nom à une branche de cette maison. Lors du partage de la riche aucoesaion Jubert, vers 1540, Michel Jubert, issu du premier mariage de Henri avec Perretto de Quievremont eut Chailly avec Brécourt; il présenta comme seigneur de la cure de la paroisse, en concurrence avec N. H. Nicolas de Fouquesoles, prieur de Chanu* Henri Jubert, 11^e du nom, reçu gentilhomme ordinaire, le 15 septembre 1577, il) Et non Brunei, comme L' dans les notes Le Prévost. (2) l'ir.'fjiiiKiiv. 11^e-' 3.sy. (3> r. Autwline, t. 6, p. 674. 3 ^ kjui^uo i.y Google

The text on this page is estimated to be only 17.04% accurate

DOU — 950 DOU frère consncijin de Mii^{hi} l, ftit après lui Chaillv et Brécourt, il fut le père de Jean, oonsoiik«p ftu gnné Conseil en 1609 et leigneur fil"; Bri'oiirf .-"t riiailly. En Km'J, Ji-'iui .iuhci't ubiiut (le Gaspard Locosno ou Dcchesne, soigneur de Clermoiit pt de RoUeboiso, la réunion à Brécourt «lola partie de ce dernier fief qui s'étendait sur Bréviourt, moyennant 100 liv. de renie, Vers 1053, An lie. lu KcTt r.'mi.liK- a Jean son père; il épousa on prciuiéiLS uu^t-s Marie Vttrin et en seconde Marie d'Auxy, son lils Louis eut après lui ia terre de Brécourt, il mourut vers KWO. A la fin du xvii^e siècle, la terre de Brécourt appartenait à Alphonse Jubeil, membre de la branche aînée de sa famille, seijnour de Bouville, président à la Cour des Aides de Rn ITGl, Nioolas-Loui<5 .Tnhert do Bouville obtint l'ércciiion de Brécourt en marquisat sous le nom de Bouville. Ce fut l'oe^e^sion d'un procès. Jubert, marqnis do Bisny, avait vendu, en 1708, la terre . — dist. en kil. aux ch.-l, de dépar. d'arr. 23, de cant. 10. fjqinid'wo'n. Boisset-Hennequin , Brécourt, (ÎOURNAI, LESÎÎAS, LES MÉTREAUX, LA Sablonnière. Agriatlturt, Céréales. — â,5Û0 «rbrM à cidre. indmtriê. Néant. » 5 pateniés. i>or> r>ii;A.uviJLi:.E. Paroif so des : Arch. dioc. du Vexin normaiiil. — Doy. vie. baill. et élec. de Gisors. — l'ail. »'t Gén.de Rouen. Doudeauville de I>odaville, est d'oripne gallo-romaine, le patronage do Saint-Aubio indique que la paroisse doit remonter aux temps mérovingiens. Dans le xii^e siècle, Tantique famille de Chaumont comptai» T>ondi.'auvill.' au noinlu o de ses domaines. Eu IISS[^] avant de partir pourlacroîsadc, Hugues de Chaumont, dît le Borgne, connétable dr Fr ance, don n i l'église de Doudeauville en Vexin normand & l abbaye de Saint-Germer (l). Lors do la fondation di[^] rabbaye de Fontaine-Guerard, à lu tiu du même siècle, plusieurs seigneurs voisins se siprnièrent psor leur lilun";iiti>s W'eirin de ^^'it[^]en court, ou Guitrancourt donna l'église de Saint> Aubin do Doudeauville, avec les mesures et jo< hô(es qu'il avait dans lo voisinage de l'église. Hugues dît le Vaslet, seigneur suzerain, consentit & cette donation en 1190 «t fut irniti' jor Simon son tî].< (3). 11 iv[^]uUv d untexio îuri iiUéré d'une bulle du pape Innocent 111, de 1190. en faveur de In ('rui\, quo H ni il au me .\ auduit avait donné au.v religieux de cette maisau, àcauso de leur prieuré de Bean, Un trait de dime 4 lioudeau ville. Le /{efjstnim de Philippe-Augustecoustato la suzeraineté de Hugues de Chaumont 11* du nom, sieur de Doudoauvillc. Dans la preuillère moiiié

du xiii^e siècle, l'église de Saint-Aubin de Doudeauville avait 12 l. de
revenu et comptait 9rdl Ot-lui (lu «Niuton do Gount.ij . (2) Cl? nniij
iiK'onnu t»st proV>nl>lt»iii«ijt .ilU^ré. i:fi dnnfiii.m ;i l"e;.'lise S.iiiit-
Oenuer n'axait «ans UouUi |>a4> {>u t-tru exécutée tiar suite des guerre»
«ntre Im Anglo-Normands •(I«a Français. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 21.82% accurate

oou - 96i DOU N. H. Enguerrand de Feore (Fours)* a tenait ;'i une sfnlc foi et hommap-o du Roi à Oiiu:je de sa cljùlelleiiiiti du Git^ui'is, un fief de haubert, dont le chief et manoir étaient situés et ap?is en la villf et iKiroisso âo DuudouuviUu en Yeuliiukjssiu la Nurmiiut, auquel ûûf à court, iMaige et Justice... coulombier à pied,mouliD à baon,e8tang, etc. I(em, 84 acres de terre, 2 arpents de pré.,, le relief était de 151. (1). Après Enguerrand de Fours, Quillaumc, 8on petit-fils, joignait à lh ocigucurie deDoudeauville, en 1480, celle d'Ileudicourt-SaintPaer, Il eut pour successeurs: François de Fours, de 1495 15Ûd, Pierr« do Fours, do 1538 à 1551, puis François II de Fours jusqu'en 1561. Jean du Jardin, ourê do Doudeauville, donna, en] U\2, à la célèbre confrérie de Gisors, une somme de 50 l. D*après un aveu rendu par les habitants ds Doudeauvillo à la chAtt-llcnie de Lvons, le 14 mars 1481* ils avaient droit (U i)ri ndre dans la forêt, de ce nom du bnis pour se chaufTeret hiltir leurs maisons, droit di. i>â>feage en payant 1 d. par porc à la Saiut-Audro et une maillo à la Chandeleur. A la même date, l'abbesse de Fort.iv-. Gaerard était toujours patronne do lu paroisse, elle avait présentÂ Jean Durai, à la cure qui valait 30 i.; on comptait 50 paroissiens (2). Is 20 juin 1530, Michel de Beauvais , prêtre, était curé deDoutK auvillc t-t d'Ainocourt dont la seigneuiiu appartmait à sa famille. Vers la fin du xvi' siècle, les rcli^'it uses de Fontaine-Guerard vt;i>direui àCîuiilanme do la Gandiile, les droits honorifiques attachés àlcui- fuf de Dtmdoauvillc ; ce fut l'o;casioM d'un procès avec Charles de Fouis. A la suite de trois arrêts du Parlement, do 15SM1, Vm id 1009, la préséanet- fut adjugée à Charles de Fours, comme plus à^^c (jue son eompétiteor. Guillaume do la Gandiile fut ronroyé au curé pour avoir une place dans l'église, hors le chœur. Antoine de louis, chevalier, était, en 1013, seigneur de Doudouville on partie; il fonda, en 1020, près de son enclos, lachapelle do Sainte-Véronique. Depuis longtemps, la famille de la Gandiile avait une portion de cette seiguoui ie. Dés 14H7, Pierre de la Gandiile était seigneur de la (Irij.pière 4 Saint-Martin d'Ktrépagny ; Pierre, II* du nom, donna, en 1522, 50 s. à la confrérie de Oisor>!. Nicolas, son fils, qui prend les titres do seigneur do la Grippière« et de DoudeauTiUc épousa, vers 1560, Jeanne do Mauviel, dont li eut Renée, femme de £o* (1) Notes Le Prévost, DoudflanTillflw (2) Arch. de Rouen. bert do Oaillarbois et Barlio, mariée à Antoine du Bosc. Ilolio de la

Guudille, seigneur de Doudeauville, épousa, en 1628, Charlotte de Mouchy; do son temps, en 1691, Louis de Fours portait aussi le titre du seigneur de Doudeauville. Vers 1691, mourut un second Guillaume de la Gandille. auquel l'abbaye de Fontaine-Guérard avait fait bail de son fief de Doudeauville et le droit de présenter à la cure. Sa veuve, Catherine de Cidres, voulut faire peindre un lit funéraire autour de l'église, Antoine de Fours, seigneur d'Authevenne, se disant seigneur de Doudeauville, n'y opposa, mais une sentence des Requêtes du Palais lui permit de continuer (1). En 1707, Adrien de la Oandieu, seigneur de Doudeauville, produisit ses titres généalogiques (2). La Gandille : était « wssir/otV de^ueukf, ni'covijinqné d'uni' mulet dit UAh €M cheftt chargé de 5 àesants d'or* Dans un état des paroisses du doyenné de Gisors, en 1701, on voit le revenu des revenus de la paroisse, pour l'entretien de l'église, dont le clocher était fréquemment découvert par les vents. A partir de 1704, le Pouillé de Rouen, constate que le patronage a cessé d'appartenir à l'abbaye de Fontaine-Guérard, qu'il est passé au seigneur. En 1710, l'archevêque de Rouen, conféra de plein droit la chapelle de Sainte-Véronique et ordonna, en 1720, que le service en serait acquitté dans l'église paroissiale. D'après un nvoi du 15 avril 1720, messire Pierre Baudouin, doyen du Parlement de Normandie, était seigneur patron du Thil, de Malterre du Thil, de Doudeauville, de Cirumesnil, du Ba: > s'et, etc.; il avait été reçu au Parlement en 1671, il était capitaine d'une compagnie de milice bourgeoise à Rouen, en 1691. De son mariage avec Marie Anne Lover, qui lui apporta Gonreville, il eut Pierre-Nicolas, conseiller au Parlement en 1710, seigneur de Godzeville et Doudeauville. marié à Catherine-Madeleine Ansoy de Courvaudon. De son temps, les héritiers du fondateur de la chapelle Sainte-Véronique abandonnèrent le patronage qui fut uni au fief de Doudeauville; l'archevêque ordonna de nouveau que le service en serait acquitté dans l'église paroissiale. En 1768, au moment du célèbre conflit qui s'éleva entre Louis XV et le Parlement de Normandie, Baudouin de Doudeauville fut un des 90 magistrats qui protestèrent contre les ordres du roi et se démisèrent de (g) BwUigia, t16.)

Ardi. de l'Eure. ^ kjui^uo i.y Google

The text on this page is estimated to be only 17.09% accurate

DOU — 962 — D017 leur eh,\rr:'i\ piulôtqiio de consentir il co que lediicd JI;iiuurt consignât sur ÏVUT» ro|^istros ce qu'ils considraient comme une honte pour leur compagnie. Léonore-Maiô-Pïorro-Baudouin de Doudeauville fut reçu conseiller au Parlement de Normandie c'n 1770. Ses armes étaient: (t argent à la croix de sable cantonnée au] el 4 itime croix dt Malte dazur m 2 et 3 d'un pavillon de gueula (1). La succession de c conscilliT fut rocmn]lio j^ar demoiselle Catlicrine-François Baudouin do OonzeviUe, fille do Pierre-Nicolas. En 1780. I Ilo fut marraine d'une cloche à Sftini-rierrû-lc-Vigcri elle a « le titredc baronne d'Bnyermen , dame deDotdeauvi 1 le , dans îiii acte ilo 1702 ; .oad«aavill« par It. de Corde. > de Corde a cru à tort que lafamille Baudouin arail eu la wigiMuri* A» Uoudeauville, pr» N«afAu moment du partage de la Normandie, les duca l'eurent dans lenr lot. Un pen plus tard, vers 9:^0, lorsque Guillaume Lonj:ue-Lpée eut vaincu Rioult, comte de Cotentin , dans le pré de la Bataille, près Rouen, il fit en reconnaissance de sa victoire, un rtcho présent à la Cathédrale de Rouen, il lui donna Londinières. Claves, Douvillo et Amfreville-laCampagne (1). Il est po.ssil le que l'église Notre-Dnmede-Douville ait été fondée par le chapitre de la Cathédrale placé aussi sons le patronage de la Mère de Dieu. Dans le siècle qui suivit, les chanoines partagèrent les revenus de Donvitle en qiiâiiv iiorions destinées à sustoufer autant, de chanoines ; cette disposition fut confirmée par le duc Robert. A ceft.^ é[)nquo apparaît une famille de Douville dont nous avons recueilli quelques membres. Guillaume, seigneur de Douville, de Cantelou, etc., épousa la soBurde Ilugues Talbot, gendre du comte Gaillanme de Mealan i-J). Pierre de Douville fut en lld2, un des s. iu'neurs du Vexin,qui attestèrent devant Gautier, aieliovi'nuc de Rouen , la vio sainte et les miracles de saint AtijuU)r, de Vernon. Elio et Mathieu de Douville sont cités dans la lettre du roi Jean à Lupescaire, chef des Brabançons, ainsi conçue: « Nous vous mandons que si l'héritier d'Ëlio de Douville est mineur et en même temps vassal de Mathieu de Douville, vous donniez ii ce dernier, suivant l'usage de la Normandie, la garde de la terre et de l'héritier sans aucun retard, de MonttV.rt, 20 octobre]-J(3. » Dans la seconde moitié du xia* siècle, Mathieu de Douville, filli du précédent» épousa une f^Ilc de Jean dePioiMy, aaigaenr de Radepont (3). Il semble que dès 1221, Baudry de Long^ champs posscdait une partie du fief de Douville, car il lit ù celle date un

accord avec les chanoines de Rouen au sujet des biens qu'il possédait à Douville. En 1263, les religieux de Royaumont vendirent au chapitre de Rouen, moyennant une rente de 25 s., un pré sis entre Douville et Pont-Saint-Pierre, faisant partie d'une ferme à la Nouville-Champ-d'Oisel, que les moines vendirent aussi aux chanoines de la Cathédrale de Rouen, par D^e Pommerai. C'est l'auteur qui a eu la tort de traduire Dotonville, par Othouille au lieu de Douville» et U. Follin a commis la même faute après lui. (i) Ifig. t'Hareourt, p. 17. (3) L'ennemi de L'Église avait encore la assignation de CanUileu-leBocaf, t'aus Je xv^e s. cli?.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.79% accurate

DOU —963 DOU noioes. Saint-Louis approuTa cette vente par lettres datées de Saint-Denis (1). Par acte de 1290, le chapitre de Rouen donna l'égliBa de Donville à Jean-le-Bernjrer. DoB ville fat porté par Ide de Menlan, hûritièro de sa maison, à Jean do rontliieii, puis par Jeknne de Ponthieu, à Jean, comte deTenddme, son mari. En 1862, le 16 juillet, Joaniio do Ponlliitni, comtesse de Venddme et de Castres, doaoa des lettres par leequelles elle reconnaît que lesdojen et chapitre de Rouen lui ont octroyd, do leur grâce et humble volonté, que par chacnne naît, nn de leurs hommes de Douville,lui aide à faire gnot en son chastel duditlieu de Douville tant qu'il lui plaira (2). Cette dame vendit en un seul lot tous les fleft de sa famille, dans le Vcxin, moyennant 1,600 florins d'or, à, Guillaume de la Haye, chevalier, selgneur de Honthray, et à damn Philippe de ManncTille. En tête ûgure le chastel et terre de Douville (3). De la Haye Montbniy : d'or au mutmr d'azur brisé d'un lambel df (pterilcs de 3 /nhrs. Lors de Tinvasion des Grandes Compagnies, le ch&teau de Douville fut mis en état de défense et le capitaine manda, en aux cbdnoines delà Métropole, que tous leH vassaux du chapitre étaient réunis pour fai ro le guet SOT les remparts de cette forteresse (4^). Peu d'années après, DottviUe appartenait A Philippe de Calleville, un des grands seigneurs de l'époque. On le trouve, le 8 novembre 1368, aux plaids deBaon-le-Comte ; il figure à la date de i;î7l\ sur le registre de la grande cuûfrerie de Gisors. En 1388, son hostel k Etrépagny fut pris par escalade : Guillaume de Bruek, fameux brigand, qui l'ut dûcapitti l'année suivante, s'y introduisit et y déroba des bijoux et de rargcnferie appartenant à la dame du lieu (0) ; Calleville était chevalier, capitaine du Yaudreuil et cliambellan du roi, lorsqu'il mourut en 13d9, laissant de Jeanne de Clères sa femme, un illls nommé Jean. Calievile: (farjffn/ à 'S moUttes de gueules. Phillipio de Calleville {^joutait: uneûonUure de gueules. Le 0 mars 1400, il y eut une information faite parlavicomté de Rouen, au sujet de la garde royale de Jean de Calleville, chevalier. Il y est mentionné : 1" (jue Jean de CalleviUefut mis sous la garde du roi, à. la mort de son père, qui trépassa en voyage de Barbarie ; 2* ^ue lagavde dudit Jean fnt huilée (1) N'otetLePréfoet. RomUlv. (2) id. id. Douville. (3) id. id. ForgB». (4) Fulluo. Hht. delà Cathédrale 4ê Umtm» (5) Hegut. du Cbat«iel, t. I p. 31. T. I. à Colbert de Calcvillo, chei?alier, son oncle, pour 30 l. t. par an ; 3" que ledit Jean avait certains droits de

patronage ; 4* que la dame de Calleville se cacha dudit Jean, au chastel du Val-do-Rcuil, dont son mari, Philippe de Calleville, était capitaine en 1387 (1). Au milieu des troubles de cette époque, Jean de Calleville, s'attacha au duc d'Orléans, dont il était chambellan en 1400: sous le nom de Jean de Douville, il acheta du sire de Craon, dans les premiers jours de septembre 1411, la châtellenie de capitaine de Rouen. Il vint prendre possession en grand apparat et offrit un grand dîner aux bourgeois de la ville ; quelques jours après, il se rendit auprès du duc de Bourgogne, mais comme il était suspect d'Orléanisme, on le retint prisonnier. En son absence, Antoine de Cruon se fit recevoir capitaine de Rouen, le 20 septembre et fut installé un mois après, malgré l'opposition du procureur de Jean de Douville (2), Lors de l'invasion anglaise en 1418, l'armée de Henri V, après s'être emparée de la ville de l'Arche, se répandit comme un torrent dans la vallée de l'Andelle, et prit possession des châteaux de Douville et de Logerpré; celui de Douville était alors occupé par Jean Chebert et Jean de Saint-Jean qui obtinrent, le 8 juillet 1418, un sauf-conduit de Henri V, alors sous Pont-de-l'Arche, afin de sortir du château de Douville avec 30 chevaux (3). Le 28 avril 1419, le monarque étranger donna à Hugues Spencer, écuyer anglais, avec le donjon de Fécamp, les fiefs de Tremauville et de Auenierville que tenait Jean de Calleville, chevalier, naguère seigneur de Douville, le tout estimé 300 l. de revenu. Par un autre acte, il donne au même le fief et domaine de Fresnes (4) que tenait Jean de Calleville d'une valeur de 400 l. Jeanne de Calleville, une des filles de Jean épousa Guillaume Biotte, etc., qui décéda en 1448, auquel elle avait apporté en dot les terres de Donville et de Doudeville; elle mourut le 11 octobre 1407 et fut inhumée auprès de son mari chez les Jacobins de Rouen. Robert Biotte leur fils, maître des requêtes de l'hôtel du roi est cité dans le registre manuel de l'échiquier. Louis XI logea dans sa maison près la porte Saint-Jacques, en juin 1467, lorsqu'il vint traiter avec le comte de Warwick : il mourut le 9 octobre 1471 et fut inhumé auprès de ses père et mère. Depuis la branche de Calleville unie aux Biotte, nous ne trouvons plus de seigneurs de Vento Téchener, fin 1407. (8) Chronique de Pierre Cochon, p. 333> (3) Roll normand», (4) ProInblMBSnt CsUerilte * Ashms. 181

The text on this page is estimated to be only 18.82% accurate

DRO — 954 DRÛ de Douvillo. Ce domaine, partagé en deux portions canoniales, resta exclusivement au chapitre de Rottenet fit partie de son exemption. En 1481, un nouveau terrier de DottvIII fut rédigé par Niolafl-'Françoie, maître ôg arts. Le vicaire perpétuel (1) doDooTille écrivait au chapitre pour l'informer du grand scandale occasionné dans son église par le aieur Féron, quartenier de Rouen, lequel, distribuant du pain bénit, en avait jn i's.^tit.' à sa femme avant de ToUrir aux habitants, bien qu'il n'eut aucune qualité dans la paroisse. IS'ous ignorons la réponse des chanoines au sujet de ce grand scandale. Vers 1685, le grand archidiacone de Rouen, irarfioiin do Granccy, avait sa prébende à Douville, première portion. M. Kouxel de Medavy autre chanoine avait la seconde (2) . En 1747, l(c j:ijvitro distribuait aux paroisses de sa dépendance parmi lesquelles figure Douville, une somme de 6321. Fief. L'Essart. Le 17 mars 1733, le sieur Jean -Baptiste Le Métayer habitait la terre de l'Essart et la paroisse de Douville; il était marié avec deinoisill' l'ianroise YgOU et il mourut à l'Essart en avril 1734. DOUVILLE» cant.de Fleury-sur-Andelle, à 20 m. d'alt. — Sol : diluvium, alluvions contemporaines et craie. — R. dép. n° 1" - ' i!" fiourgheroulde à Ournay. — 4 cont. JT fr en ppal. — Roc. ord.budg, coin. 2,027 IV. — Surf. terr. 451 hect.— Popul. 455 hab. — Ectpercep. de Pont«Saint-Pierre. — M^c cont. ind. do Flcnry-^ur-Andelle. — Paroisse.— Ecol. mixte de 51 enf. — 1 maison d'école.— G perm. de clui'se. — 12dob. de boissons. — Dist. en kil. atix ch.-l« déép. 47, d'arr. 10, do cant. 5. Dépendances: Fontaine-Guérau», laValXGaovLT, Lessaut, la Verte-Maison. Agriculture : Céréales, bois, prairies, 1,100 arbres à cidre. Industrie: 1 Filature de coton, — 1 foulon. . Paroisse des : Dioc. et élec. d'Evreux. — "Vie. sergent, et baill. de Nonancourt. — Pari . et gc n . de Rouen . Procidctiit est un imm d'ori^'ini.' celtique ; Torgaulsation en paroisse de Droisy placée sous le vocable de Saint-Martin* remonte aux premiers temps de la conversion des Gaules. La voie romaine de Cundé à Dreux passait sur les confins de Droisy et de Panlatte. (liC'.sf. .litis qu'on nfrnait lo cur»i do D ri- ille, dont les «-lianoines de Rouen «Hnient cures lu imiuis. (S) FaUoe. JJIH, delà cathédreÂtd* Jtott^ . L'église de Droisy fut donnée dans le XIIe siècle par les comtes de Blois et du Chartres à l'abbaye de Saint-Lamer de Blois, donation qui a subsisté jusqu'à la Révolution . Richard de Droisy, le seul seigneur de cette famille qui nous soit connu, fut

témoin, vers l'année 1145, d'une charte de Richard de Courteilles pour l'abbaye de l'Estrée. Un titre de 1384 constate que les religieux de Rlois étaient décimés de Droisy. Vers 1332, Jean de Yillesavoir, seigneur de Droisy, épousa Marie de la Bove, veuve de Mathieu de Hangest, seigneur de Heuquevilic, mort en 1331 (1). Au milieu du XVIII^e siècle, Droisy comptait 1 feu par hvilAfrié et Sf) taillables. En 1727, Adrien Kabilly, de la paroisse de Droisy, vendit une ferme sise à Neuville de Cordeuil (2). Nicolas Jean Lucas était seigneur de Droisy le 10 février 1778, cité en 1778 dans les lettres d'anoblissement de Jean Lesueur, sieur de la Bretonnière; M. Lucas, esc, prêtre, archidiacre, chanoine d'Evreux et président du présidial (le la villt-, était «Joti frerf. Lucas de Droisy : d'azur, à roiyic ijAoyé d'or. Fiefs. 1« La Brosse. Vers le milieu du XIII^e siècle, vivait Elisabeth de la Brosse, héritière de ce fief, mariée à Robert, seigneur de Masy, chevalier, dont elle eut un fils, nommé Robert de Tranchevilliers. Cette dame, qu'une charte de l'abbaye de l'Estrée dit être de pieuse mémoire^ donna aux religieux de cette maison 15 arpents de terre qu'elle puss. datt à Saogeuso, près Boissty, sur Damville (3). Avant cette donation, la pieuse Isabelle en avait fait une autre en l'7r)() à l'abbaye de Lyre, que Robert de Tranchevilliers son fils, encore simple écuyer, consentit à approuver (4). 2° Les Puits. En 1232, Guillaume Le Chevalier, qui habitait les Puits devait, avec autres, à Aubin Potin, sa part d'une rinte de S 1. t. Il existait aux Puits une chapelle février 1495 par l'autorité diocésaine d'Evreux. DROISY. Gant de Nonftncoari à 146 m. d*alt. — sol : alluvions, craie. — Ch, de gr» (1) Momi. n«mge\$. (2) Cette famille, très ancienne dans le pays d'Evreux, est citée dans une vieille chanson qui est Na* menée uisi: Cornards sont Us Busot et tUtnUt lUibiUtf. (3) À'otM Le Frevosl. Qrosœuvrd. (4) JVbre* la PrévMt. Beisqf-cnr-OsmTUla. Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 22.69% accurate

DRU — 955 — DRU com. n° 6, de Dnmville à Nonnncourt et n° 0 de Lisioux à rvoiaicuurt. — Surf. torr. hect — Pop, 344 hab.— 4oaiit. :i,iiJ'J tV. en ppal. — Rec. ord. bud. com., 2,641. — ca, percep. et rec. cent, ind, do Nonancourt. — Parois., — presbyt., — école mix. de 51 onf. .— maison d'école, — 8 per. chasse, — dcb. deboiss., — dist. kil. anx ch.-l. de dép. ci d'arr. 25, de cant. 6. , ûépendnnces. Les Ardiluères, la. Brosbb, Merosnt, les Pdits. Agriculiiire. Cêrêalas, plantes mroléei, — 3,000 arbres à cidre. hâmhité — Néant. — 6 patenté!. i>jauooïJ»x. Paroisse des: Dioc. de Lisioux, — Vie et ^ élecU de Berna/. — ^Parl.de Rouen. «-Qén. d'Alenoon. liniconrt peut venir de Droci niria, eoïr, babitation de Drocus, qui serait le fondateur de la localité. Le patronage de la SainteVierge n'indique pas une paroisse plus^ancienne eue la seconde race de nos rois. Dans le xi* eiéele, Druooart faisant partie du va^te domaine possédé par la famille Crespin dont Livarot était le point oentral. 7ers 1070, Ouillanne Creapin II* da nora, héritier do l'affection de son père envers l'abbave du Bec, lui céda a Urokort l'église aTee fa dime, le patronage et autres appartenances ; il y joignit ce qae tenait do iui Robert Mnlconvnant (1). Bn 1184, Draoourt est compris dans la liste des paroisses que Jean, évêqne d*^ Lisieux, reconnaii appartenir au Bec, dana son diocèse. G;it-Audemer. H:i'iul Cuiterel ftTftU fif !

The text on this page is estimated to be only 22.47% accurate

DRU 956 — DRU sans que raoqtteur s'obligea à payer la rt'iifo et il y cMiTHL'oa tous ses bien?!, sauf sou corps, son armure et le harnais do doux eheyaax (1). Malirrê toute sa lionne volond", Ro1)ort ilo Barviilo ne put payer l'énorme rente qui pesait sur sa baronnie. Chrétien de Troarn, alors prieur de Boauinont^1c-R",cor, attaqua son di^bitcur devant la vicomte d'Urbcc, et Jéné11ces de Tabbaye du lît^o, do la première moitié du xvn' ?ièf lo, ludique quo Drucourt rapporte 1,0)0 1. c!e rovenu il l'abbaye. A la date du C avril 1620, un arrêt du l'arlement constat*! que lesrelipeux avaient aliéRÂleur baronnie de Drucourt, acquise par un Tnonil»rc delà familb? de Bosc-Henri. En itiOl, Jean du Bufec-Hciiri, baron de Drucourt et de la Mare-Gouvis à SainteOpportuno-sur-Quillelicuf présentait à la chapelle do lu Maro (6). Il avait épouâé Ma court après Jean* Le garde du Trésor loi donna nuiitancce en 1707 et 170S ainsi qu'à Guillaume liousselin et autres qui étaient adjudicataires des domaines aliénés en Nor^ mandie. Le 12 juillet 1719la veuve de Louis de Bosc-lienri, seigneur baron, haut justicier de Drucourt fit hommage du fief qui lui appartenait par échange. Quelq^ues années plus tard, la baronnie de Drucourt était passée dans la famille des Le Comte de Nouant. Fii 1724. on déposait dans le caveau seigneurial de Fontaine-laLouvct, le corps de messirc Anonyme Leennite de Nonnnt, chevalier, seigneur et marquis de Fontaiiie-la-Louvet, Drucourt, etc., âgé de 30 ans. Ou trouve qu'en 1753, .' ^o ur Louise de Drdcoun était supérieure des sœurs de saiul François et sainte Elisahetli de Bornay. De 1753 à 1707, le baron de Drucourt était eiijragé dans un grand procès qui se termina à son avantage; voici les faits: Le marquis de Brétoncollea,quirepresentait une branche de la famillle de Nonant, avait hérité de Fontaine-la-LouYet; après «a mort, sea (1) N<>t«8 partifuliVTPs. (2) .M. Malbrajiche Ilosj'iti BtrHùjf, DIgItized by Go

The text on this page is estimated to be only 21.51% accurate

DRU 9B7 — DHU biens lureot décrétés au bailliage d'Orbec. LiA baron de Dnicourt, parent lignag< >r ilu marquis, clama les biens restés entre les mains de l'abbé Mcry, chanoine do Lisienx. Ceiui-ei publia un mémoire dans lequel il soutint que le baron deDrucourt devaiC être déchu de sa clameur, faute d'avoir clamé l'adjudication toute entière : le bailliatre d'Orbeo donna gain de cause à l'abbé, mais, «n jnillet 1767, le Parlement prononça pour le bat'un. Dans la dernière moitié du xviii" siècle, Drneonrt appartenait aux Boee-Henri; et Boso-Drouet, au marquis de Balivière. Nicolas-Pierre Le Cornu de Balivière fit ses preures en 1784, x>our monter dana les carrosses du roi : il portait: «Cosiird 8 cor^wft ttargent liés de gumUs. U eztsUit àE^coartune léprosorie meniioonde dans le ponillè de Lisleax, édité par M.LePrévoêt, f^ê^. La BntuDKoiT était va Aef relevant du roi en la vicomté d'Orbec. En 1470, Jehan Yipart, céc., seigneur des plaoea de Boec-Drouet, etc., présenta à la montre « pour et lieu do lui Jehan Vipart, son filsenabillement de homme d 'urmes, accompagné de deux brigandiniers vougiers et ungpai fjp suffisamment montés et armés.» Le Bosc-Drouel était arrivé à Johan Vipart par son alliance avec Robine de Bethoncourt, nièce , dit-on, bec et de Druoonrl à titre de eonipensation, Jar décision de la Chambre des Comptes do novembre 1857. En îr>r>'J, maître Niciolas 11' Tîuro, e.vr.. seigneur deDrucourt, fut taxôâ2Ul.pourie ban. Bertrand Le Hnré, issu de Nicolas, fat mainteini de nolillesse en 1067; sonflefTa* lait I.ÔOU 1, de revenu. Le Huré: ttargmt^ â 8 Attret th ÊtmgVer de soblp. En 1789, M. Le Cornu de Balivière était seigaetir de Boee-Droaet et en même temps baron de Drncourt. 2" La Bois-OuiLLAUMB. En 1320, Guillaume du Bois,«fle., tenait du roi un membre de fief à Drueourt. En 1421, le roi d'Anglecrra rcudit à Isabelle de Neuville, femme de Forrand d'Anisj, esc.^ see Mens de BoisGuillaume, la vioomté d'Orbeo provenant do sa mère. En 1562, Abel Parey de Brevedent et du Boso-Chiillaume fat taxé à 15 l. pour le ban . Parej ; rf* azur au chevron

The text on this page is estimated to be only 14.95% accurate

I) U R — 958 — DUR comm. n° 25 de Thiberville à Glos-
InFerrière, — tmt. terr. 1184 hect. — Pop. 1,111 hab. — 4 cont. 1;^, Om fr.
en ppal. — Heo. ord. budg. coin. 4,59tt fr. — @, perc. ei rec. cont. ind. de
Thiberville. — Paroîs. — j>rf'sliyt. — Ecole (!c Ô'i garrons, u\ do 43 filles.
1 maison d'école* — Bar. do bienf. — 8 perm. de chasse, — 4 déb. do
bniss. — Dist . on kil. aux ch.-I. lie dép. 05, d'arr. 10, de cant. 3.
JDt^fiendmeet : l'Aumbric, lb Bbauoroijet, r\ î! VRONNERIK, I,lî linl'i-Gl-
ILI.AI ME, LE iuu.voilENKI, LA BuiSSONNltiŒ, LES CORDBL1KK3,
LA CoUR-O'EPAtoNKS, Î,A BoaVKRTV, Hi T A FAîniyrr . t,\ Ilftfiatk,
i.f HaMKAC-JoUAS, i.K HoiSSAI» L.V LofVKKIE, Lx Manai, i.a
Manbrib, le Maurbt, les Mkkckuies, lk Mesnil, lb Ro\$bt, laTomaiNEltlK,
LA VaLLÉB. Af/Heulture : Céréales^ lin, 14,000 arbres Jtuhts/rie : 1
tuilerie, — 4 fabriques principales de rubans, — 3S PtUmté\$. Paroissr (lr'<
: (1in\o I.isioux. — Vie. et éloc. de Ik i'uay. — (^'ii. d'Alcnron. —
Parlement de Koiton. Dnranville, du f Mllo-irTmr^in Durandi Villu^ la
demeure lie iJurau»!, a pour patron Saint-Ouen. An niomont ou rhistoiro
(crito commenco pour Duranvillo, la soij^ncurio appartonait. à une famille
(KAstin, vassale des Crespin. Raoul d'Astin, premier soîjrneur connu, fut
témoin, vers 1050, de la charte par laquelle Guillaume (j-ospin I offrit à
l'abbaye du Beo, ^>n iiU, Gilbert, et donna en même temps l'éfrlise de
Blangy pour sa do* (1 1 Gislcbert d'Astin, successeur de Raoul, donna
épilement au Bec, à Texemplcdeson suzerain et pent-rfie à sa prière, 1
l^lise et la dime do Durun ville (2); Guillaume le Bâtard approuva cette
donation. En ll.">, (ioscelin riN'^jiin approuva les donations do ses aîdoux et
do leurs ViUisauX, on faveur du Bec. Sa charte exprime qu'avt'C rt'jrli-f, la
dinie o\ 1p patroaaf,'e, Gisiobert d'Astin avait donné remplacement d*ane
grange pour recueillir le produit (In crtte dime (.S). I>epuisiorsuous ne
relrouvous^lus lesd'Astin à Duranville. Gislebert était peut-être le dernier
(li< s i branche. Eu 1131, Juati, évêlue de Li^ieux, assura aux moines du
Bec la possession de Duranville, etGoscelin Crespin, issu des anciens (1)
ŒnvTCo d« saint ADwlme, p. 660. (2) Charte firiniilive du fl«e. (H) Xotcf
Le Prévost. l>iiranvitl«. suzerains, on fit autant en 1155. Vers cette époque,
Robert do Duranville était un personnage distingué, puisqu'il fut admis,
avec Robert du Neubourfr et plusieurs évêqnes, à sigmer comme témoin
une charte de Henri II, en faveur do rabliavo de Fécarap. Les Hùlet nous ont

conservé le nom d'un pauvre cabaretier de Duranville, nommé Richard Le Febvre, qui paya 5 s. au trésor, en 1180, pour avoir vendu son vin trop cher. V' r=; lion, Rogrer de Mortemer, s-Mirneur do Drucourt, confirma la donation faite à l'abbaye du Bec par Renaud Leetère, de ti>nf.' la t. rre qu'il possédait à I>urnnvillo, Si l'on en croyait La Chetm} ft des Boitf RofFer des Bssarts, qui vivait dans les preniirTrs années du xiii" siècle, aurait donné au Bec, Bournainville, Nandre^ et Dtiranville (1) Duranvillo était alors un plein-^ef de chevalier, relevant de Drucourt. En 1221, Guillanmc de Ponr-de-l'Aroho, évêquedeLisioux, confirm a lit donation faite au Bec, de l'église et de la dime do Duranville. Raoul, curé delà pamissa, iM«Bii«i l'ablinvedu Tlec, dr» lui payer une somme de 10 l. 1. Rubert Emangard et Goûfroy Gocclin furent ses témoins (2) Parmi l-Histoire-mami«crit«> du Bec. (3) L. Delille, èchiou *;• (4) H. de Beaurepain, fitat des caapi|iica< Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 17.96% accurate

DUR 969 DUR B«Uou ; JoanDO de la Qaeae» Tuoe d'elles
héritière d« la Queze k Duranville et de Bosc-Raoul à Kollevllle. avait
épousé, en 1386, Robert de Belleinare, fils de Jean, leigTteurde Saint-
Denîfl du Boso-Oaerard . De ce mariage, naquît Jean de Bellemare, 1" du
nom, marié le 22 mui 1454, avec OoiUemette de la Rhriëro, par oonirat
devant Eehallard, garde jtour le roi de la Vicomté d'Orbcc. 11 fut reconnu
pour noble à BnranTiUe, lors de la recherche de là noblesse, faite par
Mnntfault, en 14G3. Il était habillé en vougier a la montre terme k
Beanmont en 1470 ; il y figure parmi les nobles de la viconit.' d'Urltec, avec
l.> lin e de seigneur de la Quczcz ; il présenta sun frère Robert à la cure d

The text on this page is estimated to be only 4.36% accurate

Ir^L:[^] « «ii"r«Muiti incH. l'i. ri »9>-i3-s '3Bt[^]>iShCBrC»râa _ «
Irxr 1 . 1- - . itL[^]!:* *: a.-P" .: .t: •..[^]i-r-xxi[^] ^ ;3 lt-t i-[^] 1 , i*:x'i Li ReT- r. 'a
niT_[^] ^ . : _ : a; t ji -:, ;;i,;,sg li C"* Là cïnr-kssx:: - £a I4TO, Cruillaame
•03.. IT I:[^] fw' ' rx CâJtMkA ««ul-: «bOMBr BMÎ(-M«\$ail ■.i-i-~ii.i-.-.rÀ-
îrî- i.zijiii i£_ 1[^]: :i:-=rj[^] 4. 31*, a tr« -iîi B*»iiaiA; a*. i'. iz' ir L .-[^]: --r 1
'[^]i"- 1---[^]: if- sa «eat*2jce fil «nlnce* , j| a- i* Pam »C*erba«yCf . — S«ff.
iTiTtl 1';[^]. .or:* : * les [^]«w . t*W.4i[^]b*rt.— İTl bab. [^]4o»L3[^]fr.
af»avpoi[^]t«e**.:*fa[^]. a* 90a- (— R[^]c. ct[^]tuai, l.TT[^] tr. ▼K*at f aircMer à
sa - lai. !r : -jsir[^]. f p[^]j[^]p, s *i r«««. was. lad. ik Tilb.îmil*î.
Li:[^]r.2[^]I[^]::[^].-.i,,-i:-:.. --.-[^]: _ Pire». — wmk[^]t. — Rétaioa dwfts«denM à
eidre. — 18 Patentés. m DU PRE[^]kOER VOLOJQB. [^] kjui[^]uo i.y Google

The text on this page is estimated to be only 2.00% accurate

- ^uj ui.uo uy Google

The text on this page is estimated to be only 1.67% accurate

^ uj ui^ .o i.y Google

The text on this page is estimated to be only 10.00% accurate

Google

The text on this page is estimated to be only 10.00% accurate

Google

The text on this page is estimated to be only 3.50% accurate

1 •

The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate

i by Google